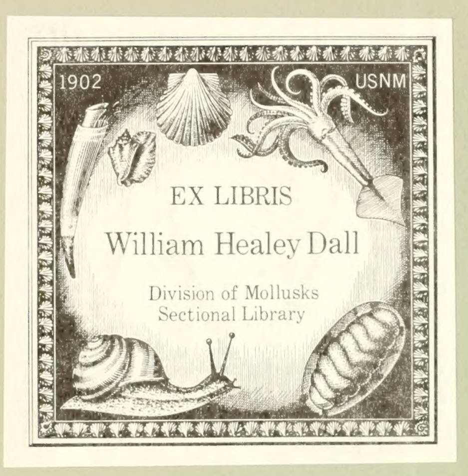
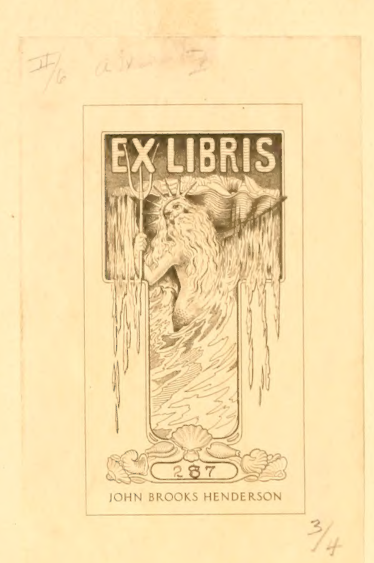


Brag.


EX LIBRIS
287
JOHN BROOKS HENDERSON

Mollusks

ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE,

[36]

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES,

PAR UNE SOCIETÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *et* D'ALEMBERT, *premiers Editeurs de l'*Encyclopédie.

pp. 1 - 344, 1789 pp. 345 - 758, 1792

see Sherborn & Woodward 1906

AVIS IMPORTANT.

LA première partie de cette *Histoire Naturelle des Vers* est en vente ; et c'est par erreur qu'elle porte au Frontispice *Tome Sixième*, au lieu de *Tome Premier.*

L'Histoire Naturelle des *Insectes , par M. Olivier*, forme réellement le Tome Sixième.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

HISTOIRE NATURELLE
DES VERS.

TOME PREMIER.

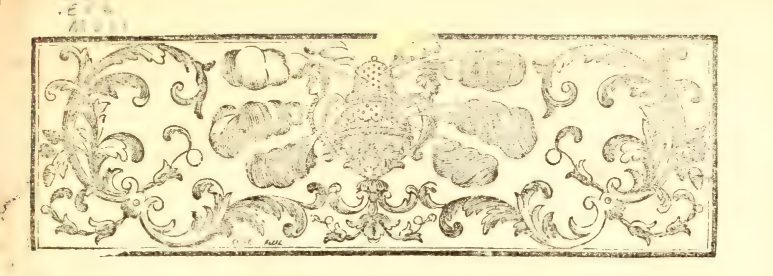
Par M. Bruguiere, Docteur en médecine, Médecin-Botaniste et Naturaliste du Roi, Membre de la Société Royale des Sciences de Montpellier.



A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Imprimeur-Librairè, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M, DCC. XCII.



INTRODUCTION.

De toutes les parties de la zoologie, celle qui eſt la moins connue eſt, ſans contredit, celle qui traite des Vers ; cette claſſe d'animaux qui comporte chez le vulgaire une idée d'abjection, mérite cependant autant que les autres les recherches des naturaliſtes & l'attention particulière de ceux qui cherchent dans les ſciences un aliment pour leur curioſité. Si l'on conſidère le nombre des animaux que les naturaliſtes ont déſignés ſous le nom de vers, ſi on obſerve la ſimplicité ou l'appareil quelquefois très-compliqué de leur organiſation, ou enfin ſi on réfléchit ſur les modes ſi variés de leur propagation naturelle & de leurs régénérations artificielles, l'imagination eſt bientôt étonnée de leur nombre, elle ne peut ſuffire à combiner les dégradations de leurs formes, elle eſt effrayée de quelques unes de leurs facultés. Les eaux ſont peuplées de molécules animées qui ſont douées d'organes auſſi parfaits que les plus gros animaux, puiſqu'elles ſe reproduiſent de même, & qu'elles tiennent dans la nature un rang auſſi peu équivoque, quoique moins ſoupçonné.

Les vers vivent & multiplient dans le corps des autres animaux, & ſont répandus comme eux ſur toute la ſurface de la terre ; les quadrupèdes, les reptiles, les oiſeaux & les poiſſons ſont l'aſyle naturel de quelques-uns d'entr'eux, d'autres ſont plus directement attachés à la terre, ou préparent dans les abymes de la mer de l'inſtruction pour les races futures, & des ſols que leur induſtrie doit un jour fertiliſer.

La partie des ſciences naturelles, qui a les vers pour objet, a été cependant négligée pendant tant de ſiècles, que l'on peut, en quelque manière, la regarder comme nouvelle & créée de nos jours, & comme ne préſentant encore que des indices légers de ce qu'elle peut devenir dans la ſuite.

Si les vers ſont moins connus que les inſectes, on ne doit point s'en étonner, leur obſervation n'a pas offert les mêmes agrémens, & n'eſt point d'ailleurs auſſi facile que celles des inſectes ; elle eſt contrariée par des obſtacles nombreux, & n'offre aucune des reſſources qui facilitent ou ſimplifient l'étude des autres parties de la zoologie. Les vers ſont ordinairement privés d'une conſiſtance aſſez ſolide pour etre conſervés dans les collections ; on n'a preſque toujours que peu d'inſtans pour les examiner, & les occaſions de revoir les mêmes eſpèces ſont ſi rares, qu'elles ne peuvent être regardées que comme autant des heureux haſards. On peut donc prévoir, avec vraiſemblance, que cette partie de l'hiſtoire naturelle n'aura pas des progrè

proportionnés à ceux de ses autres parties, & que malgré les découvertes qu'elle promet à ceux qui voudront s'y livrer, elle ne parviendra qu'avec une extrême lenteur au même point, & peut-être jamais à la même certitude.

Les vers infusoires, aussi anciens que la nature, sont cependant une des plus piquantes découvertes de notre siècle; ils exigent des observations microscopiques très-délicates, une patience à toute épreuve & une pénétration dont peu d'hommes sont partagés; Muller s'est distingué dans cette carrière où peu d'autres se sont présentés après lui.

Les dissections des divers animaux qui peuplent l'univers étendront dans la suite la chaîne des vers intestins, puisqu'on soupçonne, avec quelque fondement, qu'il n'en est point qui n'en nourrisse quelque espèce particulière; quand, à force d'observations, leur nature sera plus connue qu'elle n'est, on cherchera à pénétrer le mystère de leur génération qui est encore enveloppé dans les ténèbres les plus épaisses, & livré aux hypothèses les plus gratuites.

Les voyages de long cours, sur l'étendue des mers, feront connoître dans la suite les mollusques des différens climats, principalement ceux que leur vie vagabonde tient à une grande distance des côtes, & qui cédant à l'action des courans, semblent destinés à éclairer, comme autant d'étoiles errantes, les abymes de l'Océan; les mollusques sédentaires qui peuplent les rivages inspireront un nouvel intérêt, quand ces familles dispersées seront mieux connues, & ils serviront à leur tour à étudier fructueusement les premiers.

La curiosité, dénuée d'une application utile, s'est depuis très-long-temps exercée à ramasser les dépouilles des vers échinodermes & celles des vers testacés, & quoique celles-ci ne puissent être considérées que comme les maisons que ces vers ont anciennement habitées, plutôt que comme leurs squelettes, il en est cependant résulté à la fin, une étude sérieuse & vraiment essentielle, quand on en a retrouvé dans les couches calcaires de la surface de la terre, ces mêmes dépouilles entières, ou peu altérées, ou entièrement pénétrées par des sucs pierreux. Cette première découverte sembloit en promettre de plus intéressantes; mais l'observation s'est arretée au premier pas, comme si elle eut craint d'ébranler dans leur fondement tant de brillantes hypothèses que le génie mit à la place de la vérité.

Les vers zoophites, autrefois crus des végétaux, regardés ensuite comme les points de réunion entre le règne animal & le végétal, & également méconnus sous ce point de vue, sont propres à tous les climats; mais beaucoup plus abondans sous les mers de l'équateur que sous les eaux glacées des poles, ils y influent plus puissamment qu'ailleurs au changement des côtés s'ils bouchent l'entrée d'une rade, en y élevant une digue impénétrable aux vaisseaux, ailleurs ils achèvent la clôture d'un port, & remplissent de cette manière les fonctions auxquelles ils paroissent avoir été destinés, celles de générer la terre calcaire ou d'en réunir les molécules dispersées.

Tous ces animaux ne se font point admirer par une organisation & par une industrie ou par des facultés également frappantes; les uns seroient encore nuls pour nous sans l'existence des verres lenticulaires, & quelques autres ne nous offriroient qu'une animalité douteuse, sans les progrès rapides que les sciences physiques ont faites de nos jours, & sans la masse de lumière qu'elles ont réfléchi sur celle de la nature. En embrassant les objets déjà connus, & ceux même qui paroissoient les plus indifférens, chaque pas, dans une carrière si neuve, a été encouragé par des découvertes, & les vers ont été observés, à leur tour, avec cette curiosité que les grands intérêts peuvent seuls inspirer; ces recherches nous ont appris que les facultés de l'animalité sont différentes dans les vers & plus étendues que dans les quadrupèdes, que la place qu'ils tiennent dans la nature est immense & beaucoup supérieure

à celle de tous les autres animaux réunis.

La multiplication des polypes d'eau douce, en quelque sorte, par des espèces de cayeux, la régénération de la tête ou celle de leurs autres principaux organes dans les limaçons, la faculté qu'ont les vers zoophites de former des tiges semblables, par leur port, à celles des végétaux, la qualité phosphorique & brûlante des vers mollusques, & principalement des méduses, enfin, les divers modes de propagation naturelle & artificielle de tous ces animaux, sont des phénomènes qui n'avoient point été observés encore dans toute l'étendue du règne animal, & dont les vers ont fourni les premiers exemples. Mais que sont tous ces phénomènes en comparaison des monumens qui attestent leur existence & prouvent la continuité de leurs travaux depuis les premiers temps de cet univers. Si la terre calcaire, qui existe sur le globe, n'est pas due en totalité à la destruction des vers testacés comme on l'a peut-être pensé avec trop de précipitation, qui pourra du moins se refuser à croire que c'est d'eux & de leurs générations entassées que proviennent la plupart des montagnes à couches, qui varient, qui organisent, qui fertilisent & rendent habitable la surface de la terre.

Les vers sont donc de cette manière intimement liés à l'organisation physique de notre globe, & c'est en comparant leurs dépouilles fossiles de ces temps reculés, avec celles des espèces qui peuplent la vaste étendue des mers, que l'on peut maintenant parvenir à des notions exactes sur sa véritable théorie; les altérations qu'ils ne cessent d'y produire, impriment dans la nature des monumens de leur histoire, plus efficaces & plus durables que ceux que l'homme, secondé par les arts, s'efforce vainement d'y perpétuer. Combien de vérités importantes dépendent encore de leur étude? a-t-on seulement entrevu le terme où elle peut nous conduire? mais à travers combien d'erreurs & de contradictions ne faudra-t-il pas y parvenir? Si ces vérités doivent être la récompense des observations les plus assidues, convenons qu'on est encore loin d'un terme si desiré, & qu'il existe plus de de doutes à éclaircir dans les connoissances qui nous ont été transmises, qu'on ne possède de bases certaines sur lesquelles on puisse se reposer.

C'est dans la vue de faciliter leur étude que cet ouvrage a été entrepris; j'aurai rempli mon objet s'il peut en propager le goût, & s'il peut applanir les premières difficultés qui sont toujours les plus rebutantes.

Presque toutes les parties de l'histoire naturelle ont eu en France des excellens observateurs, les vers seuls y ont été peu connus; à l'exception de la conchyliologie qui y a été toujours cultivée avec ardeur, les autres divisions de cette classe y avoient été trop négligées, & nous ne possédions aucun ouvrage élémentaire & général qui nous mît, sur cette partie, au niveau des connoissances actuelles; quelques observations éparses dans différens ouvrages étoient, à la vérité, des sûrs garans de ce que leurs auteurs auroient pu produire, si les circonstances, qui disposent impérieusement des hommes, & triomphent si souvent de leurs goûts, le leur eussent permis; aussi ce n'est que de Linné que date cette partie de la science: cet auteur, que l'on doit considérer à plus d'un titre comme le vrai fondateur de l'histoire naturelle, traça dans le *syst. naturæ*, le plan général de cet ouvrage, en distribuant sous un ordre méthodique une partie des observations de ses prédécesseurs, les siennes propres & celles de ses contemporains; son travail, quoique très-incomplet, mais très-recommandable par la route qu'il a su tracer, est devenu le type des naturalistes & le modèle de ses successeurs; en indiquant ses vues, il a désigné le moyen de les améliorer, de les rectifier & celui de les combattre quand elles sont fautives. C'est l'auteur qui a plus fait

pour la ſcience, la même où il a le moins réuſſi.

La méthode eſt devenue un moyen artificiel, mais indiſpenſable pour faciliter l'étude des corps naturels ; on a admis avec lui la diviſion de la nature en trois règnes, celle des règnes en claſſes, celle des claſſes en pluſieurs ordres, & celle des ordres en pluſieurs genres, leſquels renferment les eſpèces qui, à leur tour, comprennent les variétés. C'eſt pour parvenir avec facilité & ſans confuſion à la connoiſſance des eſpèces, que toutes ces diviſions ont été imaginées ; le ſuccès de leur emploi a prouvé leur néceſſité, & on convient, enfin, que l'étude de l'hiſtoire naturelle eſt nulle & illuſoire, ſi elle n'eſt fondée ſur la connoiſſance des rapports. Ces rapports ne ſont autre choſe que les conditions générales qui conſtituent les claſſes, les ordres & les genres ; mais ce n'eſt point à la connoiſſance de ces conditions & à leur application que le naturaliſte doit ſe borner. La méthode n'eſt qu'un moyen artificiel de claſſer pluſieurs notions ſimples ou compoſées, en les ſoumettant à des conditions générales ; elle rapproche toutes ces notions, ſuivant leurs analogies, dans un ou pluſieurs points, elle ſoulage la mémoire & prépare la voie de l'inſtruction ; la ſcience véritable conſiſte dans les faits, la méthode n'offre que des moyens pris des caractères extérieurs des corps qu'on veut connoître, elle favoriſe & ſimplifie l'inſtruction & conduit enfin à des connoiſſances réelles, comme la tactique & la diſcipline, dans l'art militaire, conduiſent à des triomphes.

Une méthode, quelle qu'elle ſoit, eſt toujours artificielle, parce qu'elle n'eſt fondée que ſur la connoiſſance de quelques rapports, & qu'il faudroit connoître toutes les analogies des corps qu'elle doit réunir, pour qu'elle pût répondre à l'idée que l'on a de ce qu'on nomme une famille naturelle ; mais quoiqu'artificielle, la méthode eſt très utile quand elle offre le moins d'exceptions ; elle eſt au contraire fautive, vague, incertaine ; & manque par conſéquent ſon véritable objet, quand les exceptions ſont nombreuſes, & quand les êtres qu'elle comprend s'écartent de ſes conditions fondamentales ou ne répondent point à ſes principes ſyſtématiques. Dès-lors le ſeul parti qu'il ſoit avantageux de prendre pour la ſcience, conſiſte moins à propoſer une nouvelle méthode qu'à rectifier les défauts de l'ancienne, en rempliſſant les lacunes des obſervations, en l'enrichiſſant des nouvelles découvertes, & en faiſant diſparoître, avec le plus grand ſoin les plus foibles traces de ſes premières erreurs.

M'étant chargé de fournir, dans le Dictionnaire Encyclopédique, l'hiſtoire entière des Vers, je me ſuis propoſé de donner ſur cette partie un ouvrage auſſi complet que l'époque actuelle, les circonſtances où je me trouve, & les difficultés de cette entrepriſe le permettent ; j'ai adopté, comme on le verra par le tableau ſyſtématique qui le précède, moins la méthode de Linné que ſon ordre didactique ; les changemens que j'ai cru devoir y faire ſont conſidérables, parce que j'ai dû profiter des découvertes qui ont été faites depuis la dernière édition de ſon *ſyſt. naturæ*, & des améliorations qui en ſont réſultées.

J'y ai ajouté l'ordre entier des vers infuſoires, d'après les découvertes du célèbre Muller, à qui il appartient en totalité, & dont Linné ſembleroit n'avoir eu aucune connoiſſance ſans le dernier genre de l'ordre des vers zoophites, qu'il avoit déſigné ſous le nom de *chaos*. J'ai réuni l'ordre des vers lithophytes de cet auteur & celui des zoophytes en un ſeul, & j'en ai transporté quelques genres parmi les vers inteſtins, & d'autres dans l'ordre des molluſques, d'après la comparaiſon impartiale de leurs rapports. J'ai été forcé, par le même motif, à ſéparer les genres de l'étoile & de l'ourſin de l'ordre des vers molluſques où Linné les avoit placés, & d'en former un nouveau ſous le nom de vers échinodermes ; je rendrai compte, dans le courant de l'ouvrage, à chacun de ces mots, des raiſons qui m'ont déterminé à ces changemens,

ayant trouvé plus convenable à un dictionnaire méthodique, & fur-tout plus analogue au plan de mon travail, que l'on trouvât chaque chofe à fon mot, que de le divifer en deux parties, dont l'une feroit méthodique, & l'autre diftribuée felon l'ordre alphabétique.

J'ai auffi changé, dans quelques occafions, ou rectifié, d'après les obfervations les plus modernes, les définitions de quelques genres, & j'ai confidérablement augmenté leur nombre dans l'ordre des vers teftacés; dans celui-ci j'ai été obligé de prendre mes caractères des coquilles, leurs animaux n'étant pas encore affez connus pour pouvoir y fonder une méthode générale; mais je n'ai point négligé de rapporter, dans les obfervations qui précèdent chaque genre, ce que l'on connoît de certain fur l'organifation, les mœurs & l'accouplement de quelques-unes de leurs efpèces; & j'ai préféré laiffer fubfifter, dans mon ouvrage, cette lacune, à la remplir aux dépens de la vérité, ou du moins par des affertions vagues qui ne peuvent jamais la remplacer.

Enfin, étant convaincu que les différences fpécifiques que Linné a employées avec tant de fuccès pour fimplifier la recherche des efpèces, étoient un des plus grands avantages de fon ordre didactique, j'ai cherché à le procurer à mon travail en faveur des perfonnes à qui la langue latine n'eft pas familière, & de celles qui ne connoiffent pas fuffifamment les mots techniques qui ont été employés par cet auteur. Comme les difficultés que j'ai eu à vaincre dépendoient de la difette de mots propres à exprimer les divers caractères des objets que j'ai eu à décrire, j'ai été forcé, dans ce cas, à créer quelques nouveaux mots, n'en ayant point trouvé dans notre langue qui exprimaffent avec précifion les qualités qu'il falloit faire connoître, & quoique j'aie ufé de cette licence avec ménagement, je m'y fuis décidé avec d'autant moins de répugnance, que tout mot jouiffant d'une acceptation reçue, il devient fautif, ou du moins il femble induire en erreur pour fi peu qu'il acquière, dans la nomenclature fcientifique, une acception différente de celle dont il jouit dans l'ufage ordinaire.

La fimplicité de la nomenclature des êtres naturels eft encore un de ces avantages dont peu de perfonnes fentent l'utilité : toutes les nations qui cultivent avec fuccès l'hiftoire naturelle, ont jugé ce premier pas néceffaire & même indifpenfable, & nos meilleurs auteurs n'ont pas penfé différemment. L'ufage des noms génériques, joints aux noms triviaux ou fpécifiques, compofés d'un feul mot, aident les progrès de la fcience, parce qu'ils facilitent la communication des idées, & qu'ils offrent, par leur réunion, l'idée de plufieurs rapports. Un nom trivial ifolé ne peint aucune idée à celui qui ne connoît pas l'objet qu'il défigne; précédé par le nom générique, il offre déjà des rapports à celui qui a quelques notions méthodiques; fuivi de fa différence fpécifique, fes rapports s'étendent,& fa defcription achève de le caractérifer. J'ai donc adopté, autant que je l'ai pu, fans choquer les dénominations fimples déjà admifes, les noms de Linné; j'ai traduit fes noms génériques, ou bien je les ai laiffé fubfifter en changeant leur fyllabe finale, & j'ai fupprimé tous les noms françois compofés de plufieurs mots, parce que je n'ai point dû les confidérer comme des noms fpécifiques, mais plutôt comme des véritables phrafes fondées, le plus fouvent, fur des fauffes analogies ou fur des caractères communs à plufieurs efpèces à la fois.

Après toutes ces confidérations, celle qui m'a paru réunir le plus d'utilité a été de citer à chaque efpèce fa fynonymie la plus complète, en évitant, avec l'attention la plus fcrupuleufe, les fynonymes douteux, ceux qui ont été déjà cités d'une manière trop arbitraire, & les figures incorrectes des auteurs; mais je ne me fuis pas aftreint fi rigoureufement à cette loi, que je ne m'en fois écarté dans quelques occafions, comme lorqu'il a s'agi d'éclaircir quelque point de théorie ou d'application

utile, qui dérivoit du témoignage contradictoire des auteurs.

J'ai adopté dans la citation des ſynonymes leur ordre chronologique comme le plus convenable, & le ſeul qui préſente l'hiſtoire littéraire des eſpèces, en déſignant le premier auteur qui les a fait connoître, & ſucceſſivement tous ceux par qui elles ont été décrites ou figurées juſqu'à l'époque actuelle. Mais j'ai fait un choix parmi ces auteurs; je me ſuis borné à ne citer que les ouvrages généraux, ou ceux qui ſont plus généralement répandus, & dont les figures ſont les plus correctes; ſi je me ſuis écarté quelquefois de cette marche, ce n'a été que dans très-peu de cas particuliers, & par néceſſité, étant perſuadé qu'il vaut encore mieux citer une figure incorrecte, en annonçant ſes défauts, que de ne pas en citer du tout; car tout naturaliſte, non prévenu, conviendra, ſans difficulté, qu'une figure, toute imparfaite qu'elle ſoit, devient d'un grand ſecours pour la détermination d'une eſpèce, & qu'elle eſt même indiſpenſable dans preſque toutes les parties de l'hiſtoire naturelle, excepté peut-être, la minéralogie.

Le tableau ſyſtématique des Vers, préſenté à la ſuite, offre les ſix diviſions principales dont la méthode que je ſuivrai eſt compoſée, leurs diviſions ſecondaires, & le caractère eſſentiel des genres qui y ſont contenus. On trouvera dans le courant de l'ouvrage leur caractère générique plus détaillé à chaque nom de genre, & à leur ſuite le tableau des eſpèces qu'il renferment, avec leurs différences ſpécifiques, pour compléter celui des genres. J'ai cru devoir commencer par une expoſition ſuccinte de la méthode que je dois ſuivre, pour mettre un chacun à portée de ſaiſir le plan général de mon travail, & de claſſer les eſpèces que les circonſtances pourront lui préſenter avant ſa concluſion; mais je dois prévenir que l'on peut s'attendre à trouver quelques légers changemens, ſoit dans la définition des genres, ſoit dans leur nombre; car il eſt preſque impoſſible, dans un ouvrage de la nature de celui-ci, où chaque genre doit être traité ſucceſſivement, que tout ait été prévu dès le principe, & qu'il ne ſe préſente dans l'exécution des corrections & des difficultés ſur leſquelles on n'avoit pas d'abord compté.



TABLEAU SYSTÉMATIQUE
DES VERS,

Avec le caractère succint des genres qui le composent.

Les Vers sont des animaux ordinairement sans os (*a*), qui sont privés de stigmates, n'ont point de pieds, ou dont les pieds sont sans articulations. (*b*)

Les Vers ne subissent point de métamorphose, comme presque tous les insectes, & sont ovipares comme eux; mais ils ont encore une autre voie de régénération qui paroît leur être propre: elle consiste dans la réparation des parties de leur corps, qui ont été tronquées, soit naturellement, soit par accident, ou dans la régénération entière des extrémités antérieure & postérieure d'un seul individu, d'où il résulte, dans bien des cas, deux animaux complets de la division, soit naturelle, soit artificielle d'un seul.

Les Vers sont divisés en six ordres, d'après leur organisation apparente, combinée avec leurs facultés & les lieux qu'ils habitent.

SAVOIR:

ORDRE I. LES VERS INFUSOIRES.
ORDRE II. LES VERS INTESTINS.
ORDRE III. LES VERS MOLLUSQUES.
ORDRE IV. LES VERS ÉCHINODERMES.
ORDRE V. LES VERS TESTACÉS.
ORDRE VI. LES VERS ZOOPHITES.

ORDRE I.

Les Vers infusoires.

Ils sont mous, transparens, infiniment petits, presque toujours imperceptibles à la vue simple; ils se multiplient, outre la voie des œufs, par une division qui s'opère naturellement sur leur longueur ou leur largeur, & sont presque tous aquatiques.

(*a*) Les seches, les étoiles & les pennatules ont une charpente osseuse.
(*b*) Les néréides, les amphitrites & les aphrodites ont des pieds non articulés.

SECTION I.

Sans organes extérieurs.

Le corps épais.

GENRE 1. MONADE. — Monas. *Le corps ſemblable à un point.*
GENRE 2. PROTÉE. — Proteus. *Le corps d'une forme variable.* (a)
GENRE 3. VOLVOCE. — Volvox. *Le corps ſphérique.*
GENRE 4. ENCHELIDE. — Enchelis. *Le corps cylindrique.*
GENRE 5. VIBRION. — Vibrio. *Le corps filiforme.*

Le corps mince & membraneux.

GENRE 6. CYCLIDE. — Cyclydium. *Le corps ovale.*
GENRE 7. PARAMECE. — Paramæcium. *Le corps oblong.*
GENRE 8. KOLPODE. — Kolpoda. *Le corps ſinueux.*
GENRE 9. GONE. — Gonium. *Le corps anguleux.*
GENRE 10. BURSAIRE. — Burſaria. *Le corps concave.*

SECTION II.

Avec des organes extérieurs.

Sans teſt membraneux.

GENRE 11. CERCAIRE. — Cercaria. *Le corps terminé par une queue.*
GENRE 12. TRICODE. — Trichoda. *Le corps garni de poils.*
GENRE 13. KERONE. — Kerona. *Le corps muni de quelques aiguillons.*
GENRE 14. HIMANTOPE. — Himantopus. *Le corps garni de cirres.* (b)
GENRE 15. LUCOPHRE. — Leucophra. *Tout le corps garni de cils.*
GENRE 16. VORTICELLE. — Vorticella. *L'extrémité ſupérieure garnie de cils.*

Avec un teſt membraneux.

GENRE 17. BRACHION. — Brachionus. *L'extrémité ſupérieure ciliée.*

(a) Le corps des protées change de forme, même ſous l'œil de l'obſervateur.
(b) Les cirres ſont des organes plus longs que les aiguillons, & moins nombreux, plus écartés & plus larges à leur baſe que les poils & les cils.

ORDRE II.

ORDRE II.

Les Vers inteſtins.

Ils ont le corps long, articulé, ou composé d'un bout à l'autre de ſegmens annulaires; étant coupés en deux, ils ont la faculté de réparer l'extrémité tronquée; ils ſont ovipares & vivent preſque tous dans le corps des animaux ou dans l'eau.

SECTION I.

Le corps nud.

GENRE 1. DRAGONNEAU. — Gordius. *Le corps filiforme, égal ſur toute ſa longueur.*

GENRE 2. CUCULAN. — Cuculanus. *Une bouche ronde ſous l'extrémité antérieure.*

GENRE 3. ASCARIDE. — Aſcaris. *Deux petites fentes ſous l'extrémité antérieure.*

GENRE 4. ECHINORINQUE. — Echynorynchus. *L'extrémité antérieure terminée par une trompe rétractile.*

GENRE 5. SANG-SUE. — Sanguiſuga. *Les deux extrémités ſuſceptibles de dilatation.*

GENRE 6. TÆNIA. — Tænia. *Le corps très long & plat, terminé en avant par une tête tuberculeuſe.*

SECTION II.

Le corps cilié.

GENRE 7. STRONGLE. — Strongylus. *La bouche garnie d'un rang de cils, l'extrémité poſtérieure terminée par une membrane échancrée.*

GENRE 8. LOMBRIC. — Lumbricus. *Les articulations garnies de cils, un anneau protubérant vers le tiers antérieur du corps.*

SECTION III.

Le corps pourvu de pieds ciliés.

GENRE 9. NÉRÉIDE. — Nereis. *Le corps cylindrique, l'extrémité anterieure garnie de tentacules linéaires droits.*

GENRE 10. NAÏADE. — Naïs. *Le corps applati, l'extrémité antérieure ſans tentacules.*

GENRE 11. AMPHITRITE. — Amphitrite. *Le corps cylindrique, des branchies ſur ſon extrémité antérieure.*

GENRE 12. AMPHINOME. — Amphinome. *Le corps oblong, deux rangs de branchies tout le long du dos.*

GENRE 13. APHRODITE. — Aphrodita. *Le corps oblong & plat, le dos garni de deux rangs d'écailles.*

ORDRE III.

Les Vers molluſques.

Ils ſont moux, non articulés, nuds ou pourvus de tentacules. On ſoupçonne qu'ils ſont hermaphrodites ; ils vivent, pour la plupart, dans l'eau, & ſont doués d'une qualité phoſphorique, plus ou moins éminente.

SECTION I.

Sans tentacules.

GENRE 1. MAMMAIRE. — Mammaria. *Le corps convexe, terminé en deſſus par une ouverture.*

GENRE 2. ASCIDIE. — Aſcidia. *Le corps ovale, terminé en deſſus par deux ouvertures.*

GENRE 3. PÉDICELLAIRE. — Pedicellaria. *Le corps pédonculé, terminé au haut en forme de tête liſſe ou écailleuſe.*

GENRE 4. PLANAIRE. — Planaria. *Le corps oblong, plat en deſſous, & ſuſceptible d'une grande contraction, la bouche antérieure.*

GENRE 5. DOUVE. — Faſciola. *Le corps oblong, pourvu de deux pores, dont l'un ſous l'extrémité antérieure, l'autre ſur le côté.*

GENRE 6. TÉTHYS. — Tethys. *Le corps oblong, charnu, la bouche pourvue d'une trompe, deux ouvertures au côté gauche du cou.*

GENRE 7. LERNÉE. — Lærnea. *Le corps nud, pourvu de bras filiformes, l'extrémité poſtérieure terminée par deux ovaires linéaires.*

GENRE 8. BIPHORE. — Biphora. *Le corps oblong, creux, gélatineux & ouvert aux deux extrémités.*

SECTION II.

Avec deux tentacules.

GENRE 9. ACTINIE. — Actinia. *Le corps cylindrique ridé, la bouche ſupérieure bordée de pluſieurs rangs de tentacules.*

GENRE 10. HYDRE. — Hydra. *Le corps cylindrique, diaphane, gélatineux, l'ouverture ſupérieure garnie d'un rang de tentacules flexibles.*

GENRE 11. HOLOTHURIE. — Holothuria. *Le corps cylindrique, coriace ou charnu, l'extrémité antérieure garni de tentacules branchus.*

GENRE 12. SÈCHE. — Sepia. *Le corps contenu dans un fourreau charnu, terminé au haut par deux tentacules & huit bras verruqueux.*

GENRE 13. CLIO. — Clio. *Le corps contenu dans un fourreau charnu, terminé au ſommet par deux tentacules & deux ailes membraneuſes.*

GENRE 14. DORIS. —— Doris. *Le corps applati, deux tentacules rétractiles dans une foſſette, l'anus placé au bas du dos, découpé ou cilié ſur les bords.*

GENRE 15. LAPLISIE. —— Laplyſia. *Le corps convexe, le dos pourvu d'un écuſſon cartilagineux, la tête garnie de quatre tentacules, l'anus ſur l'extrémité du dos.*

GENRE 16. LIMACE. —— Limax. *Le corps oblong, le dos pourvu d'un écuſſon charnu, la tête garnie de quatre tentacules, dont les deux plus longs ſont occulés.*

GENRE 17. MIXINE. —— Myxine. *Le corps comprimé, ſa face inférieure carinée, ſon extrémité antérieure tronquée, tentaculée.*

GENRE 18. PHYSSOPHORE. —— Phyſſophora. *Le corps gélatineux, liſſe, en forme de veſcie, ſa face inférieure pourvue de bras & de tentacules, la bouche inférieure, centrale.*

GENRE 19. BEROE. —— Beroe. *Le corps globuleux, gélatineux, garni extérieurement de côtes ciliées, longitudinales, la bouche inférieure, centrale.*

GENRE 20. MÉDUSE. - — Meduſa. *Le corps orbiculaire, liſſe, gélatineux, ſa face inférieure concave, pourvue de bras & de tentacules, la bouche inférieure, centrale.*

ORDRE IV.

Les Vers échinodermes. (*a*)

Ils ont le corps couvert d'une peau coriace dure, ou d'une croûte oſſeuſe (*b*) très-poreuſe, parſemée à l'extérieure de tentacules & d'épines articulées; ils ſont ovipares & marins. Ils ont la propriété de régénérer les parties de leur corps qui ont été rompues.

(*a*) Les vers qui compoſent cet ordre, étant eſſentiellement diſtincts de tous ceux qui ſont contenus dans l'ordre des vers molluſques, comme dans celui des vers teſtacés, par les épines articulées dont leur ſuperficie eſt garnie, & par la quantité prodigieuſe de leurs tentacules, j'ai cru qu'il étoit nécesſaire de les réunir ſous un ordre ſéparé que je déſigne par le nom de *vers échinodermes*, pour indiquer autant que cela ſe peut, per un ſeul mot, une condition qui ſoit commune à leurs deux genres. Si les autorites ſuffiſoient pour rendre les erreurs excuſables, j'aurais laiſſé ces genres parmi les vers molluſques ou Linné les avoit placés, ou bien, ſans en ſéparer le genre de l'*étoile*, j'aurois tranſporté celui de l'*ourſin* dans l'ordre des vers teſtacés, comme Klein & Muller. Je n'examinerai point maintenant les motifs qui m'ont déterminé à ce changement, mais on les trouvera dans le courant de cet ouvrage au mot (échinodermes vers.)

(*b*) Je dis que l'enveloppe extérieure des ourſins eſt oſſeuſe & non pas teſtacée, parce qu'outre qu'elle eſt très-poreuſe, elle eſt en effet formée par intuſſuſception comme la ſubſtance des os, & non par juxtapoſition comme celle des coquilles.

GENRE 1. ÉTOILE. —— Aſterias. *Le corps coriace, convexe en deſſus, plat ou concave en deſſous, ordinairement étoilé ou radié, tentaculé & [illegible]; la bouche dentée placée au centre de la face inférieure.*

GENRE 2. OURSIN. —— Echinus. *Le corps rond ou orbiculaire, couvert d'une croûte oſſeuſe, garni d'épines mobiles & de pluſieurs rangs longitudinaux de pores par où ſortent ſes tentacules; la bouche inférieure, centrale, excentrique ou marginale.*

ORDRE V.

Les Vers teſtacés.

Ils ont le corps mou, charnu, terminé en avant par une ou deux ouvertures en forme de trompes (*a*), ou par deux ou quatre tentacules (*b*); ils ſont couverts à l'extérieur par une coquille calcaire formée par juxtapoſition, qui eſt compoſée d'une ou deux ou pluſieurs valves. Ils ſont ovipares & terreſtres, ou fluviatiles, ou marins.

SECTION I.

Coquilles multivalves.

GENRE 1. OSCABRION. —— Chiton. *Coquille compoſée de pluſieurs valves tranſverſes, tuilées, convexes en deſſus, concaves en deſſous, & réunies ſur leur bord par un ligament.*

GENRE 2. BALANITE. —— Balanus. *Coquille conique, compoſée de pluſieurs valves articulées, l'ouverture ſuperieure fermée par un opercule quadrivalve.*

GENRE 3. ANATIFE. —— Anatifa. *Coquille conique, comprimée, compoſée de cinq ou pluſieurs valves non articulées & réunies ſur un ligament cylindrique, l'ouverture ſupérieure ſans opercule.*

GENRE 4. TARET. —— Teredo. *Coquille tubulée, cylindrique, ouverte aux deux bouts, l'orifice inférieur pourvu de deux valves.*

GENRE 5. FISTULANE. —— Fiſtulana. *Coquille tubulée, claviforme, contenant deux valves dans ſa cavité, une des extremités perforée.*

GENRE 6. PHOLADE. —— Pholas. *Coquille compoſée de deux grandes valves bâillantes, & d'une ou pluſieurs petites valves placées en dehors ſur le ligament.*

GENRE 7. CHAR. —— Gioenia. *Coquille compoſée de trois valves inégales, écartées, réunies par leur centre à un axe commun.*

GENRE 8. ANOMIE. —— Anomia. *Deux valves inégales, réunies par un ligament, l'inférieure percée ou échancrée vers le ſommet, une troiſième valve oſſeuſe qui bouche cette ouverture.*

(*a*) Les coquilles multivalves & les bivalves.
(*b*) Les coquilles univalves.

GENRE 9. CRANIE. —— Crania. *Deux valves inégales, la valve inférieure percée de trois trous dans leſquels ſont reçues autant de petites valves oſſeuſes.*

SECTION II.

Coquilles bivalves.

Coquilles irrégulières. (a)

GENRE 10. ACARDE. —— Arcado. *Deux valves horiſontales ſans charnière ni ligament.*

GENRE 11. CAME. —— Chama. *Charnière compoſée d'une ſeule dent très-épaiſſe & oblique.*

GENRE 12. HUITRE. —— Oſtrea. *Charnière ſans dents, une gouttière ſillonnée, où eſt logé le ligament.*

GENRE 13. SPONDYLE. —— Spondylus. *Charnière compoſée de deux fortes dents crochues, & d'une foſſette intermédiaire, où eſt logé le ligament.*

GENRE 14. PLACUNE. —— Placuna. *Charnière intérieure compoſée de deux côtes ſaillantes, longitudinales & divergentes, qui ſervent d'attache au ligament.*

GENRE 15. PERNE. —— Perna. *Charnière compoſée de pluſieurs côtes longitudinales, rangées ſur une ligne tranſverſe, & non articulées.*

Coquilles régulières. (b)

GENRE 16. MYE. —— Mya. *Coquille tranſverſe (c), bâillante d'un côté, charnière compoſée d'une ſeule dent non articulée.*

GENRE 17. SOLEN. —— Solen. *Coquille bâillante aux deux côtés, charnière compoſée d'une ou de deux dents.*

GENRE 18. PINNE. —— Pinna. *Coquille oblongue, bâillante à ſon extrémité ſupérieure, charnière ſans dents, réunie par un ligament.*

GENRE 19. MOULE. —— Mytilus. *Coquille fermée par-tout, charnière non dentée ou compoſée d'une ou de deux dents.*

GENRE 20. TELLINE. —— Tellina. *Coquille orbiculaire ou tranſverſe, marquée d'un pli ſur le côté antérieur, charnière compoſée de trois dents, les latérales écartées.*

GENRE 21. BUCARDE. —— Cardium. *Coquille en forme de cœur, charnière compoſée de quatre dents, les deux du milieu obliques & rapprochées.*

(a) J'entends par coquilles irrégulières, celles dont le contour, l'épaiſſeur & la forme varient dans tous les individus d'une même eſpèce, & par coquilles régulières.

(b) Celles dont tous les individus d'une même eſpèce ſe reſſemblent par ces trois conditions.

(c) Les coquilles tranſverſes ſont celles qui, poſées ſur leur charnière, ou ſur leur ligament cardinal, ont plus de largeur d'un côté de la valve à ſon côté oppoſé, que de hauteur ou de longueur depuis la charnière juſqu'au bord de la valve qui lui eſt perpendiculairement oppoſé.

GENRE 22. MACTRE. —— Mactra. *Coquille inéquilatérale (a), charnière composée de trois dents, celle du milieu triangulaire, creuse, contenant un ligament, les deux latérales longues & écartées.*

GENRE 23. DONACE. —— Donax. *Coquille inéquilatérale, charnière composée de trois dents, celle du côté poſtérieur très-écartée.*

GENRE 24. VENUS. —— Venus. *Coquille pourvue d'une lunule (b) & d'un corcelet (c), la charnière composée de trois dents rapprochées.*

GENRE 25. TRIGONIE. —— Trigonia. *Coquille triangulaire inéquilatérale, charnière composée de deux groſſes dents plates, très-ſaillantes & ſillonnées des deux côtés.*

GENRE 26. ARCHE. —— Arca. *La charnière composée de dents nombreuſes, articulées dans les interſtices de celles de la valve oppoſée, le ligament extérieur & plat.*

GENRE 27. PEIGNE. —— Pecten. *Coquille auriculée, la charnière ſans dents, conſiſtant en une foſſette triangulaire, dans laquelle le ligament eſt placé.*

GENRE 28. TÉRÉBRATULLE. —— Terebratula. *Coquille inéquivalve (d), le ſommet d'une valve perforé ou échancré, la charnière composée de deux dents.*

SECTION III.

Coquilles univalves.

Coquille uniloculaire. (e)

Sans ſpire régulière.

GENRE 29. FISSURELLE. —— Fiſſurella. *Coquille ventrue, terminée à ſon extrémité ſupérieure par une fente ou par un orifice rond.*

GENRE 30. PATELLE. —— Patella. *Coquille ovale ou orbiculaire, légèrement conique, creuſe en deſſous.*

GENRE 31. DENTALE. —— Dentalium. *Coquille tubulée, légèrement arquée, ouverte aux deux bouts.*

GENRE 32. SERPULE. —— Serpula. *Coquille tubulée, irrégulière, terminée à l'extrémité ſupérieure par une ouverture ſimple.*

(*a*) Les coquilles inéquilatérales ont leurs deux côtés inégaux; on nomme au contraire coquilles équilatérales, celles dont les deux côtés ont la même forme.

(*b*) La lunule, *anus*; LINN. Eſt une impreſſion circulaire ou ovale ou lancéolée, plus ou moins profonde, qui eſt placée au bas de la face poſtérieure des valves, elle ſe trouve quelquefois ſur d'autres coquilles que ſur celles du genre de la Vénus.

(*c*) Le corcelet, *vulva*; LINN. Ce mot indique ou une carène qui ſe prolonge ſur la face antérieure des valves, depuis les ſommets juſqu'au haut de leur bord antérieur; ou une impreſſion peu profonde, ſemblable à celle de la lunule, qui eſt placée ſur le devant de la coquille.

(*d*) Les coquilles inéquivalves ſont celles dont les deux valves ont une forme différente, quoiqu'elles ſe joignent exactement dans leur contour.

(*e*) Les coquilles uniloculaires n'ont qu'une cavité qui s'étend, ſans interruption, depuis le haut juſqu'au bas de la coquille.

GENRE 33. ARROSOIR. —— Penicillus. *Coquille tubulée, l'extrémité ſupérieure terminée par un diſque convexe, garni de petits tubes perforés.*

GENRE 34. SILIQUAIRE. —— Siliquaria. *Coquille tubulée, irrégulière, diviſée ſur toute ſa longueur par une fente étroite.*

Avec une ſpire régulière.

GENRE 35. CONE. —— Conus. *Coquille conique, l'ouverture longitudinale, étroite, ſans dents & bâillante vers la baſe.*

GENRE 36. PORCELAINE. —— Cyprœa. *Coquille ovale, convexe, l'ouverture longitudinale, étroite, dentée des deux côtés, la ſpire preſque pas apparente.*

GENRE 37. OVULE. —— Ovula. *Coquille ovale, bombée, un peu alongée aux deux extrémités, l'ouverture longitudinale, non dentée du côté de la columelle.*

GENRE 38. OLIVE. —— Oliva. *Coquille preſque cylindrique, échancrée à la baſe, le bas de la columelle marqué de ſtries obliques.*

GENRE 39. VOLUTE. —— Voluta. *Coquille ovale, fuſiforme ou ventrue, échancrée à la baſe, la columelle dentée ou pliſſée.*

GENRE 40. BUCCIN. —— Buccinum. *Coquille ovale ou oblongue, l'ouverture échancrée à la baſe ſans aucune apparence de canal.*

GENRE 41. POURPRE. —— Purpura. *Coquille épineuſe ou tuberculée, l'ouverture terminée à la baſe par un canal très-court & par une petite échancrure oblique.*

GENRE 42. CASQUE. —— Caſſidea. *Coquille bombée, l'ouverture dentée, terminée à la baſe par une échancrure dont les bords ſont repliés vers le dos.*

GENRE 43. STROMBE. —— Strombus. *Coquille ventrue, la lèvre droite ſimple ou ailée ou digitée, profondément échancrée vers le bas.*

GENRE 44. MUREX. —— Murex. *Coquille garnie extérieurement de varices* (a), *& terminée à la baſe par un canal.*

GENRE 45. FUSEAU. —— Fuſus. *Coquille fuſiforme ſans varices, terminée à la baſe par un canal droit.*

GENRE 46. CERITE. —— Cerithium. *Coquille turriculée, l'ouverture terminée à la baſe par un canal étroit, droit ou recourbé.*

GENRE 47. VIS. —— Terebra. *Coquille turriculée, l'ouverture terminée à la baſe par un canal très-court, large & échancré.*

GENRE 48. TOUPIE. —— Trochus. *Coquille conique, l'ouverture preſque quadrangulaire, la columelle poſée obliquement.*

GENRE 49. SABOT. —— Turbo. *L'ouverture oblique & ronde.*

(a) On entend par varices, *varices;* LINN. Les bourrelets convexes, ſimples, frangés ou épineux qui indiquent, ſur la convexité de la coquille, le nombre de ſes accroiſſemens ſucceſſifs, car les varices doivent leur naiſſance au rebord extérieur de la lèvre droite de la coquille.

GENRE 50. BULLE. —— Bulla. *Coquille bombée, sans spire extérieure, ou avec une spire très-courte, l'ouverture simple aussi longue ou plus longue que la coquille.*

GENRE 51. BULIME. —— Bulimus. *Coquille oblongue, l'ouverture simple plus longue que large.*

GENRE 52. HÉLICE. —— Helix. *Coquille globuleuse ou orbiculaire, l'ouverture simple plus large que longue.*

GENRE 53. PLANORBE. —— Planorbis. *Coquille discoïde (a), l'ouverture simple plus longue que large.*

GENRE 54. NATICE. —— Natica. *Coquille globuleuse, ombiliquée, l'ouverture simple, demi-ronde, la columelle non dentée.*

GENRE 55. NÉRITE. —— Nerita. *Coquille convexe non ombiliquée, l'ouverture simple, demi-ronde, la columelle dentée.*

GENRE 56. HALIOTIDE. —— Haliotis. *Coquille applatie très-ouverte, percée de six ou sept trous sur une ligne parallèle à sa lèvre gauche.*

GENRE 57. ARGONAUTE. —— Argonauta. *Coquille de forme naviculaire très-mince, la spire intérieure.*

Coquille multiloculaire. (b)

GENRE 58. CAMÉRINE. —— Camerina. *Coquille lenticulaire discoïde, composée d'un très-grand nombre de cloisons transverses imperforées.*

GENRE 59. AMMONITE. —— Ammonites. *Coquille discoïde, composée de plusieurs cloisons transverses, dont les bords sont profondément découpés, & dont un des côtés est percé par un tube.*

GENRE 60. NAUTILE. —— Nautilus. *Coquille discoïde ou arquée ou droite, composée de plusieurs cloisons transverses, dont les bords sont entiers & le disque est percé par un tube.*

GENRE. 61. ORTHOCÉRATE. —— Orthoceras. *Coquille conique, composée de cloisons transverses, & d'une gouttière sur un des côtés, l'ouverture fermée par un opercule.*

(a) On nomme coquilles discoïdes, celles dont la spire tourne sur un plan horizontal, de manière qu'on apperçoit sur leur face supérieure & inférieure, la plupart des tours [illegible].

(b) Les coquilles multiloculaires sont celles dont la cavité est intérieurement divisée par des cloisons transverses ou par des étranglemens, qui forment autant de loges distinctes qu'on y compte de cloisons.

ORDRE VI.

Les Vers zoophites. (a)

Ils ont l'extrémité ſupérieure perforée & garnie tout autour d'un rang de tentacules ſimples ou composés ; ils ſont contenus dans des cellules de nature diverſe, ſoit calcaire, ſoit cornée, ſoit coriace ou fibreuſe, qui conſtituent par leur réunion des maſſes informes ou des tiges branchues, ordinairement fixées par leur baſe, & compoſées d'une ou de deux ſubſtances différentes.

GENRE 1. TUBIPORE. —— Tubipora. *Corail compoſé de tubes perpendiculaires, réunis les uns aux autres par des cloiſons tranſverſes, chaque tube compoſé d'articulations & terminé au haut par un rebord applati & radié.*

GENRE 2. MADREPORE. —— Madrepora. *Corail ſimple ou compoſé, terminé en deſſus, ou ſur toute ſa ſuperficie, par des cavites garnies de lames radiées contenant un polype.*

GENRE 3. MÉANDRITE. —— Mæandrites. *Corail en maſſe, terminée à ſa ſuperficie par des ſillons ſinueux, larges & profonds, dont les parois ſont garnis de lames obliques, parallèles, alternes.*

GENRE 4. MILLEPORE. —— Millepora. *Corail ſolide, ſinueux ou branchu, ſa ſuperficie parſemée de pores très-nombreux, cylindriques ou en forme d'entonnoir, chaque pore contenant un polype.*

GENRE 5. ESCARE. —— Fluſtra. *Tige mince, foliacée, preſque membraneuſe, compoſée de cellules tubulées, ſaillantes & diſpoſées ſur pluſieurs rangs, chaque cellule contenant un polype.*

GENRE 6. CELLULAIRE. —— Cellaria. *Tige branchue, ſouvent articulée, compoſée de cellules alternes ou réunies en faiſceau, & fixée à la baſe par des petits tubes, chaque cellule contenant un polype.*

GENRE 7. CORALLINE. —— Caralllina. *Tige compoſée de fibres tubulées, diviſée en pluſieurs articulations calcaires, dont la ſuperficie eſt poreuſe ; les polypes inconnus.*

GENRE 8. ISIS. —— Iſis. *Tige branchue, continue ou compoſée d'articulations calcaires, couverte à l'extérieur d'une enveloppe poreuſe & friable, parſemée de cellules, chaque cellule contenant un polype*

GENRE 9. GORGONE. —— Gorgonia. *Tige cornée, branchue, formée de couches concentriques, couverte à l'extérieur d'une enveloppe poreuſe, vaſculeuſe ou friable, & parſemée de cellules, chaque cellule contenant un polype.*

(a) J'ai réuni dans l'ordre des vers zoophires les genres de la tubipore, de la madrepore & de la millepore que Linné avoit déſignés ſous le nom de vers litophytes; je me ſuis conformé en cela au ſentiment de Ellis & de M. Pallas, quoique je m'en ſuis écarté, d'ailleurs, en ne comprenant pas dans cet ordre quelques autres genres que l'un ou l'autre de ces auteurs y avoient admis ; je ne conſidère comme vers zoophires, proprement dits, que ceux dont la ſtructure eſt analogue à celle des hydres & dont l'habitation eſt celluleuſe, ſoit qu'elle ſoit calcaire ou cornée ou fibreuſe.

Genre 10. ANTIPATHE. —— Antipathes. *Tige cornée, ſimple ou branchue, formée de couches concentriques, ſa ſuperficie parſemée de petits poils roides & couverte d'une humeur glaireuſe; ſes polypes peu connus.*

Genre 11. SERTULAIRE. —— Sertularia. *Tige tubulée, branchue, cornée, chaque extrémité de rameau contenant un polype; les ovaires en forme de véſicules, parſemés ſans régularité.*

Genre 12. TUBULAIRE. —— Tubularia. *Tige cornée, tubulée, ſimple ou branchue, chaque extrémité de rameau renfermant un polype pourvu de deux rangs de tentacules.*

Genre 13. BOTRYLLE. —— Botryllus. *Croûte gélatineuſe, parſemée de polypes, dont les organes, qui remplacent les tentacules, ſont perforés aux deux extrémités.*

Genre 14. ALCYON. —— Alcyonium. *Tige fibreuſe, ſimple ou compoſée, parſemée de cellules, chaque cellule contenant un polype.*

Genre 15. PENNATULE. —— Pennatula. *Tige coriace ou charnue, libre, non fixée, nue à la baſe, ridée ou ailée & denticulée vers le haut, le bord ſupérieur des ailerons garnis de polypes, un os dans l'intérieur.*

Genre 16. ÉPONGE. —— Spongia. *Tige fibreuſe, flexible, très-poreuſe, ſimple, tubulée ou ramifiée, ſa ſuperficie couverte d'une glaire ſenſible & parſemée d'ouvertures qui abſorbent l'eau.*



ABER. (*Voyez* MOULE ABER.)

ACARDE comprimée.

Acardo crustularius, commerſ. m. ſ.

On trouve, ſous ce nom, dans les manuſcrits de feu M. Commerçon, très-célèbre naturaliſte, la deſcription d'un nouveau genre de coquilles bivalves qu'il avoit eu occaſion d'obſerver dans ſes voyages ; quoique nous n'ayons vu ni la coquille, ni même le deſſin qui eſt déſigné dans le manuſcrit, où il en eſt queſtion, M. de Commerçon étoit ſi accoutumé à bien voir, & le degré de confiance qu'il mérite eſt ſi bien établi, que nous n'héſiterons pas à donner ici la traduction fidelle de ſon obſervation. C'eſt à M. de Juſſieu, qui a été chargé par le gouvernement, de publier les découvertes de ce célèbre naturaliſte, que nous devons la communication de ce nouveau genre.

Cette coquille eſt compoſée de deux valves égales qui ſont plus larges que longues ; elles diffèrent de toutes les coquilles bivalves connues, en ce qu'elles ſont entièrement privées de charnière & de ligament, & qu'elles ne ſont aſſujetties l'une ſur l'autre que par le moyen de l'attache muſculaire de l'animal qui y eſt contenu, laquelle eſt placée au centre intérieur de chaque valve.

Ses valves ſont très-applaties ; elles ont la forme d'un cœur, & on n'apperçoit ſur leur circonférence, ni charnière, ni le moindre veſtige d'un ligament ſur aucune des deux faces ; leur ſurface extérieure eſt ridée, & quelquefois couverte de foſſettes peu profondes, quelquefois elle eſt raboteuſe & même hériſſée de petits piquans.

Leur ſurface intérieure eſt liſſe & plate, & on diſtingue à leur centre une légère impreſſion en forme de cœur, qui eſt le point de l'attache des muſcles de l'animal ; cette impreſſion eſt peu marquée & preſque ſuperficielle. Les bords des valves ſont égaux, ils ſe correſpondent exactement, mais ils ne ferment pas de même : leur rebord intérieur eſt arrondi & ſemblable aux lèvres de l'homme, il laiſſe de même une cannelure triangulaire, aſſez profonde, qui règne ſur toute la circonférence des valves ; leur rebord extérieur eſt peu régulier, il eſt ordinairement ridé, inégal & raboteux. La ſubſtance de cette coquille paroît moyenne entre la ſubſtance oſſeuſe & la teſtacée ; ſa couleur eſt blanchâtre & ſemblable à celle des os fraîchement dépouillés.

Suivant M. Commerçon, cette coquille vit ſur les côtes du Cap de Bonne-Eſpérance ; celles qu'il eut occaſion de voir y avoient été ramaſſées toutes fraîches ſur le rivage de la mer, par M. de Thuiſon, chevalier de Saint Louis, qui lui permit d'en prendre la deſcription, & un deſſin qui ne s'eſt plus retrouvé dans ſes papiers.

Peu de temps après la mort de M. de Commerçon, nous avons eu occaſion de voir à l'Iſle de France, chez M. le chevalier de Lore, une coquille bivalve qui étoit certainement du même genre que celle qui a été décrite par M. de Commerçon ; mais ſa forme étoit différente, les valves étoient preſque carrées, elles étoient très plates, n'avoient point de charnière ni de ligament ; elles avoient une impreſſion légère au centre intérieur, & les parties extérieures étoient conformes par tout le reſte à ce que nous avons déjà dit de l'autre ; elle venoit auſſi du Cap de Bonne-Eſpérance ; peut être cette ſeconde coquille n'eſt-elle qu'une ſimple variété de la première, & une de celles que nous nommons irrégulières, avec les huîtres, les anomies & quelques eſpèces de cames, qui, comme on ſait, ne préſentent pas, quoique de la même eſpèce, deux individus exactement ſemblables. Mais, d'après le peu que nous connoiſſons de ces coquilles, il ſeroit haſardeux de dire que l'*Acarde comprimé* fût dans ce cas.

ACROPORE. (*Voyez* MADREPORE ACROPORE.)

ACTINIE, vulgairement dite anémone de mer, priape de mer, ortie de mer.
Actinia, LINN. *Syst. nat. page* 1088.

GENRE DE LA FAMILLE DES VERS MOLUSQUES, qui a pour caractère un corps ordinairement fixé par sa base, dont le bout supérieur est percé, susceptible de dilatation & de contraction; une bouche placée au centre, bordée de tentacules, point d'autre ouverture pour l'anus.

ESPÈCES.

1. ACT. cul-de-cheval.

Corps lisse demi-sphérique.

2. ACT. plumeuse.

Tentacules courts, disque bordé de petites houppes.

3. ACT. ridée.

Corps presque cylindrique, ridé transversalement, tentacules pâles.

4. ACT. hérissée.

Corps presque cylindrique, lisse & strié, trompe hérissée par des filets flexibles.

5. ACT. écarlate.

Corps varié de blanc & de rouge, tentacules cylindriques formés de petits anneaux.

6. ACT. œillet de mer.

Corps lisse, évasé supérieurement, bouche onduleuse.

7. ACT. veuve.

Corps gris, marqué de rides longitudinales, tentacules blancs.

8. ACT. anguleuse.

Corps presque cylindrique, marqué de côtes anguleuses, longitudinales & saillantes.

9. ACT. onduleuse.

Corps conique & pâle, marqué de stries doubles, ridées & orangées.

10. ACT. sillonnée.

Corps châtain & sillonné, tentacules longs & filiformes.

11. ACT. géante.

Disque supérieur, applati & plissé, tentacules verds.

12. ACT. rouge.

Corps marqué de stries longitudinales, disque bordé de glandules blanches, tentacules plus courts que le corps.

13. ACT. verte.

Corps cylindrique, lisse & verdâtre, disque bordé de glandules vertes, tentacules plus courts que le corps.

14. ACT. tachetée.

Corps cylindrique, élargi à la base & tacheté, trompe munie de tentacules.

ACTINIE.

15. Act. blanche.

Corps gélatineux & blanc, tentacules courts.

16. Act. pédonculée.

Corps cylindrique, rouge & tuberculé, tentacules courts & tachetés.

17. Act. écailleuse.

Corps cylindrique, écailleux & rouge, tentacules en forme de fuseau.

18. Act. glanduleuse.

Corps cylindrique, rouge & glanduleux, bouche environnée d'appendices pétaloïdes, bords tentaculés.

19. Act. quadrangulaire.

Corps quadrangulaire & sillonne, tentacules pédicellés.

20. Act. pentapétale.

Corps blanc & court, disque divisé en cinq lobes, bords garnis de plusieurs rangs de tentacules.



OBSERVATIONS GENERALES. Les vers de ce genre sont ordinairement fixés par l'applatissement de leur base sur les rochers, sur le sable, & même sur tous les autres corps marins qui ont de la solidité; ils ont cela de commun avec les ascidies, dont ils diffèrent d'ailleurs, en ce qu'on ne leur voit qu'une seule ouverture pour le passage des alimens, comme aux hydres, tandis que les ascidies en ont deux. Les tentacules dont les *Actinies* sont pourvues, la faculté qu'elles ont de s'en servir pour saisir les alimens qui leur conviennent, celle de se fixer à volonté sur les corps solides, & de s'en détacher de même, les rapprocheroit plutôt du genre des hydres avec qui elles ont d'ailleurs des analogies très-frappantes, notamment celle de leur reproduction artificielle. La plupart des naturalistes, avant Baster, avoient confondu les *Actinies* avec les médufes, sous la dénomination générale d'orties de mer; & toute la distinction qu'ils mettoient entre des animaux si différens, étoient que les unes étoient vagabondes, & que les autres se fixoient par la base; mais, grace aux naturalistes modernes, les vers de ces deux genres ont été caractérisés de manière à croire qu'ils ne feront plus confondus, même par les personnes les moins exercées. Sans parler de leur manière de vivre, la différence de leurs facultés & de leur organisation est si considérable, qu'il paroît difficile de concevoir que les anciens aient pu associer des êtres si dissemblables & si peu faits pour être comparés. L'ouverture de la bouche est placée au centre inférieur du corps dans les médufes, elle l'est au contraire au centre de sa face supèrieure dans les *Actinies*; les médufes sont vagabondes & ne forment aucune adhérence avec les corps solides du fond de la mer ou des rivages, tandis que les *Actinies* sont presque toujours fixées par leur base sur les fonds vaseux de la mer, sur les rochers, ou bien sur les tiges des plantes marines. Cependant, malgré des différences si marquées, on peut indiquer, en quelque manière, la source de l'erreur; si l'on peut concevoir que ceux qui n'ont vu ces animaux qu'après leur mort, & conservés dans la liqueur, ont pu être trompés par la forme générale du corps qui, dans quelques espèces des deux genres, présente quelque ressemblance, par la situation des tentacules qui bordent dans quelques médufes l'ouverture de la bouche comme dans les *Actinies*, mais sur-tout par la fausse situation qu'ils auront donnée aux médufes, en plaçant leur bouche en haut, dans une position contraire à celle qu'elle a dans l'animal vivant. S'ils eussent vu ces animaux pendant leur vie, ils auroient bientôt reconnu, outre les différences déjà anoncées, que le corps des médufes a toujours moins de consistance & de solidité que celui des *Actinies*; que ces dernières retirent dans l'intérieur du sac qui forme la partie la plus solide de leur corps, les tentacules dont elles sont pourvues; faculté qui, si elle existe dans quelques médufes, ne s'exerce pas de la même manière, ni si complètement que sur les *Actinies*.

Le nombre de tentacules, dont les *Actinies* sont pourvues, varie selon les espèces; il est très-grand dans quelques-unes, moindre dans d'autres, & d'une forme, d'une grandeur & d'une couleur sujettes à de grandes différences. Le contour de leur base forme une ouverture à travers laquelle ils paroissent sortir de l'intérieur; chacun d'eux se remue & se contracte en tous sens, tout seul ou conjointement avec d'autres; c'est sans doute au moyen d'un ligament noirâtre, qui est interrompu par intervalles, & que leur transparence permet de distinguer dans leur intérieur, qu'ils sont propres à exécuter ces mouvemens. On distingue sur leur extrémité un point noir, qui a fait présumer qu'ils étoient l'organe de la vision; car il est très-assuré, ainsi que nous le dirons dans la suite, que ces vers sont sensibles à l'éclat de la lumière, quoiqu'on ne leur ait encore reconnu aucun organe propre à leur en transmettre les effets, qui ait quelque analogie avec celui des animaux que l'on nomme plus parfaits. Les tentacules des *Actinies* ne se replient jamais en totalité dans l'intérieur du corps, de la même manière que ceux des limaces; lorsque l'animal se contracte, il diminue, à la vérité, leur volume; mais c'est parce qu'il les couche les unes sur les autres vers son centre, sans les rouler ou les rentrer dans la cavité de leur base, & cela lui arrive toutes les fois qu'on le dérange ou qu'on le touche un peu rudement; alors il les retire brusquement tous à la fois, & il attire par le même mouvement la partie extérieure de son corps dans sa cavité intérieure: par ce méchanisme, l'animal diminue de volume en tous sens, & sa contraction est complète, il approche alors plus ou moins de la forme d'un bouton sphérique, au sommet duquel il reste un petit ombilic, où tous les muscles longitudinaux, dont il est composé, viennent aboutir.

Souvent son corps s'alonge comme un siphon, & restant toujours attaché par la base, il se porte de côté ou d'autre, comme pour chercher plus au loin sa nourriture; son corps devient très-léger, très-flexible & transparent, on voit qu'il est tout gonflé d'eau. Lorsque l'animal veut changer de place, il a plusieurs manières d'exécuter ce mouvement; ou bien il glisse lentement sur son pédicule, comme l'avoit observé M. de Réaumur, ou bien détachant en totalité sa base, il se gonfle d'eau, & devenant alors plus leger que le volume d'eau qu'il déplace, la moindre agitation suffit pour le pousser autre part; quelquefois, suivant M. de Réaumur, après avoir détaché sa base, il trouve le moyen de se retourner sens dessus dessous, & ses tentacules lui servent alors comme des veritables jambes, jusqu'à ce qu'il juge à propos de se fixer sur une place plus convenable: quand il veut se fixer, son corps se contracte, l'eau

s'échappe, il va à fond, & sa base se colle sur la surface du corps qui se trouve à sa portée.

C'est donc en pompant ou rejetant l'eau, que ces animaux augmentent ou diminuent leur volume, comme c'est en relâchant les muscles d'une partie de leur surface, & en contractant ceux d'une autre, qu'ils font prendre à leur corps les formes & la situation qu'ils souhaitent; mais comment leur adhérence sur les corps a-t-elle lieu? s'opère-t-elle par l'effet d'une succion, comme on le croit des astéries, ou bien par l'effet de l'humeur visqueuse dont toute la surface de leur corps est enduite, & qui s'extravase par leurs pores comme dans les limaces? ce fait est encore douteux, malgré que l'affirmative ait été soutenue pour l'un & l'autre sentiment, par des personnes également propres à les faire adopter; mais nous penchons vers le dernier, sur-tout depuis que M. l'abbé Dicquemare a découvert que l'adhérence des *Actinies*, sur les corps où elles s'étoient fixées, ne cessoit pas même après leur mort.

Outre les organes extérieurs des *Actinies* dont nous venons de parler, on trouve dans leur intérieur des véritables boyaux, qui sont enveloppés dans une membrane; leurs circonvolutions & leur pelotonnement les font imiter ceux des autres animaux; mais leur quantité relative paroît leur être infiniment supérieure; la grosseur de ces boyaux, toujours uniforme, paroît égaler celle d'un fil de soie, & ces viscères, suivant un auteur anonyme, dont le mémoire, plein d'observations aussi curieuses que bien détaillées, se trouve dans le journal de physique, *tome 18*, *1781*, *page 222*, présentent un phénomène encore inconnu dans l'économie animale.

Suivant lui, lorsqu'on coupe ou déchire le corps de l'animal, plusieurs pelotons de ce viscère sortent & se déploient comme des fils, chacun souvent se divise en plusieurs parties, qui toutes se meuvent & rampent sur le fond du vase, ou nagent à la manière des vers: plusieurs minutes après, ces bouts tournent autour de l'une de leurs extrémités, & se plient en spirale; ils continuent à tourner dans le même sens pendant plus d'un quart d'heure, & si on les observe au microscope, on les voit se mouvoir & se déplier. Quelque soit la confiance que l'auteur de ce mémoire nous paroisse mériter, il seroit à desirer que cette observation fût constatée, elle peut dépendre de causes autres que celles qui se présentent d'abord, & cette recherche nous paroît digne de mériter l'attention des physiciens qui se dévouent par goût à la recherche des faits les plus cachés de la nature.

Les *Actinies* font leur nourriture ordinaire de coquillages, de chevrettes, de petits crabes, & de méduses bien plus grosses qu'elles; elles les saisissent avec leurs tentacules, les gardent dans l'intérieur de leur corps pendant dix ou douze heures, & rejettent ensuite par la même ouverture les parties solides qu'elles n'ont pu digérer, à peu près comme on l'observe, mais sur des animaux plus petits, sur les hydres, autrement nommés polypes d'eau douce. M. l'abbé Dicquemare, qui a soigneusement étudié les vers marins, & particulièrement les *Actinies* sur qui il a fait de belles découvertes, dit qu'elles peuvent néanmoins supporter des jeûnes très-longs, & même la privation de tous alimens sensibles pendant des temps très-considérables; il a reconnu aussi qu'elles ne peuvent vivre dans l'eau douce, qu'elles y périssent la plupart, ou bien que celles qui résistent à son action, ordinairement instantanée, n'ont qu'un reste de vie languissante & de courte durée: cette observation, qui avoit déjà été faite par Basler, a été confirmée dans la suite par l'exact anonyme que nous avons déjà cité. Il dit que si-tôt que ces animaux sentent l'eau douce, ils se contractent jusqu'à leur plus petit volume, que leur ouverture centrale est presque entièrement fermée, que leur corps devient opaque, d'un blanc laiteux, & qu'ils ne donnent plus aucun signe de sentiment; que ceux qui y ont resté un jour entier, étant replongés dans l'eau de mer, n'en donnent point davantage. M. l'abbé Dicquemare & l'auteur anonyme, qui a constaté une partie de ses observations, s'accordent encore sur l'effet que la lumière produit sur ces vers; ces physiciens ont observé que la grande lumière leur cause quelque incommodité, ou du moins qu'ils en paroissent affectés; M. l'abbé Dicquemare ajoute que les *Actinies*, à qui on a retranché quelques parties de leur corps, sont plus sensibles à son éclat, qu'elles ne l'étoient avant d'avoir été mutilées.

Cet effet, très-singulier sur des animaux privés de l'organe de la vue, leur est commun avec les hydres sur qui il est rendu sensible, même par une clarté dénuée de chaleur, d'après les belles expériences de Baster, d'où il semble résulter que quoique ces animaux paroissent privés des organes propres à la vision, ils n'en sont pas cependant totalement dépourvus, ou du moins que ce sens est remplacé chez eux d'une manière qui lui devient équivalente.

Outre cette faculté, dont l'explication est encore un problême, les *Actinies* peuvent, suivant M. l'abbé Dicquemare, être enfermées pendant toute une nuit dans un glaçon sans périr; elles peuvent encore passer subitement de la température de huit degrés du thermomètre de Réaumur à quarante, y rester cinq minutes, repasser subitement à huit degrés, & en être quitte pour une maladie de quelques jours. La nullité de l'effet de la glace avoit été déjà observée par Muller sur quelques vers infusoires, d'une petitesse infinie, avant l'expérience de M. l'abbé Dicquemare: quoique saisis dans l'épaisseur des glaçons, ils n'avoient perdu aucune de leurs facultés, & ils les recouvroient toutes, quand la température étoit assez douce pour rendre à l'eau sa liquidité. L'éditeur de l'ouvrage de Werner a reconnu dans la suite

cette même faculté dans une espèce de tœnia, qu'il découvrit dans les interstices des fibres musculaires de l'homme; cette espèce résista à l'effet de la glace pendant plus de huit jours consécutifs.

Il en est de même de l'observation suivante, qui trouve une analogie dans les hydres; elle consiste en ce que les grandes espèces d'*Actinies* avalent quelquefois les petites, ou celles d'une plus petite espèce, & les rendent en vie après les avoir gardées dix ou douze heures dans le corps; non-seulement cela a été observé sur les hydres, mais encore sur plusieurs espèces de vorticelles qui présentent aussi le même phénomène.

Enfin, M. l'abbé Dicquemare a non-seulement répété sur ces vers la plupart des expériences qui avoient été ci-devant tentées sur les hydres, mais il en a encore imaginé de nouvelles qui étendent beaucoup la connoissance de leurs facultés physiques. Suivant cet auteur, les *Actinies* peuvent supporter, dans l'eau comme hors du liquide, les effets du vuide dans la machine pneumatique sans se gonfler, & sans qu'on puisse appercevoir le moindre affaissement lorsqu'on rend l'air. Toutes ses expériences sont curieuses, & méritent d'être suivies jusques dans les moindres détails; nous nous bornerons à ne parler ici que de celles qui sont relatives à la régénération artificielle de ces vers, dont on doit la découverte à cet habile observateur, & des phénomènes que présente leur génération naturelle.

M. l'abbé Dicquemare, jugeant sans doute d'après la ressemblance de l'organisation des *Actinies* avec les hydres, vulgairement nommées polypes d'eau douce, dont la régénération artificielle avoit été fort contestée par quelques naturalistes, qu'il seroit très-intéressant de la tenter sur les *Actinies*, pour, en cas de réussite, achever de dissiper tous les doutes qui pouvoient rester encore sur sa vérité, coupa, pendant le mois de mai, en 1772, tous les tentacules à une *Actinie*, & vit avec satisfaction que peu de temps après ces organes repoussèrent; ils furent coupés de nouveau le 30 juillet suivant, & se reproduisirent de même en moins d'un mois. Ces premières tentatives ayant réussi, M. l'abbé Dicquemare en fit de nouvelles sur des individus d'une espèce plus petite que la première, que l'on trouve sur le sable aux environs du Havre, & dont le corps, assez semblable, par la forme & la couleur, au pédicule d'un champignon, est terminé à sa partie inférieure par une base qu'elle attache aux cailloux qui se trouvent dans le sable; ayant fait l'opération à une de ces *Actinies* qui étoit allongée, il en retrancha, avec des ciseaux, toute la partie supérieure; au bout de huit jours son espoir commença [illegible] de ceux qui avoient été emportés; le [illegible] commença à manger des morceaux de moule, & vers la moitié du même mois, la [illegible] si bien ressemblante, qu'il eût été difficile de distinguer cette *Actinie*, si elle eût été confondue dans le même vase avec d'autres de la même espèce. La partie qui avoit été retranchée dans cette expérience donna, jusqu'au 17 juillet, des marques de sensibilité, se contractant & se dilatant de la même manière que l'animal complet; mais elle étoit beaucoup plus petite qu'avant d'avoir été séparée de son tronc.

L'heureux succès de cette expérience engagea son auteur à la répéter, en coupant, le 11 juillet de la même année, toute la partie supérieure & un tiers de la longueur du corps d'une *Actinie* de la même espèce; la régénération eut lieu à peu près de la même manière, de nouveaux tentacules reparurent le 21; le 3 août suivant, elle en avoit quatre rangs bien formés, qui retenoient les corps qu'on leur présentoit, lorsqu'ils étoient propres à sa nourriture; la bouche commençoit à être assez bien formée, pour que l'animal mangeât, à plusieurs reprises, des morceaux de moule; peu de temps après il fut difficile de reconnoître qu'elle eût éprouvé quelque altération. M. l'abbé Dicquemare, dans l'espoir de pousser plus loin ses découvertes, coupa, le 7 août, par le milieu du corps, une *Actinie* de la même espèce, elle se comporta d'abord comme les autres quant à ses mouvemens; mais ce ne fut que vers la fin du mois que l'on apperçut de nouveaux tentacules; pendant cet intervalle elle fut dans un état qui laissoit peu d'espoir à l'observateur; cependant deux rangs de tentacules ayant paru, l'animal reprit des forces; le 9 septembre il en avoit un troisième rang, & sa bouche paroissoit formée; cependant elle ne retenoit pas encore les morceaux de moule qu'on lui présentoit; le 19, on apperçut un quatrième rang de tentacules qui, comme les précédens, se fortifièrent de jour en jour, & dans peu l'animal parut tel qu'il étoit avant l'opération; il mangea le 3 octobre; & la partie supérieure, qui avoit été retranchée, ne périt que le 22 septembre. Les différens périodes de la régénération complète, pendant ces trois expériences, prouvent qu'elle ne réussit pas également dans toutes les saisons, & doit servir de règle à tous ceux qui voudront les répéter dans la suite.

Après une réussite si complète, il restoit encore à savoir si, après avoir coupé le corps d'une *Actinie*, de manière que les deux parties séparées par l'incision, ne tenant plus l'une à l'autre que par un quart du diamètre total du corps de l'animal, si, dis-je, [illegible] par le haut [illegible] pour s'en assurer, M. l'abbé Dicquemare [illegible] coupa une [illegible] de la même espèce, de la manière que [illegible] ne poussèrent pas [illegible] mais, [illegible] les deux bords [illegible] & au bout de quelques jours la plaie fut entièrement consolidée, & l'animal dans

son état naturel. Tel fut le résultat des expériences de M. l'abbé Dicquemare sur cette régénération tant contestée, elle est dorénavant démontrée; mais la seule chose qui reste à desirer, c'est la connoissance précise des espèces sur lesquelles cet observateur l'a tentée; car l'insuffisance des descriptions qu'il a déjà publiées ne permet pas de dire avec précision à quelle espèce des nôtres nous devons les rapporter.

Mais ce n'est pas à la découverte de la régénération artificielle de ces vers que M. l'abbé Dicquemare a borné ses recherches; il a reconnu dans la suite qu'une des espèces qu'il a observées jouit encore d'un moyen naturel de régénération, qui n'est pas moins étonnant que le premier, & dont on ne connoissoit point d'exemple dans tout le règne animal, quoiqu'il approche beaucoup de la division artificielle des hydres; il consiste dans un déchirement spontané d'une partie des ligamens de sa base, qui s'opère par la contraction de cette partie, laquelle laisse en se déchirant une ou plusieurs portions très-petites, qui deviennent en peu de temps des petites *Actinies*, de la même espèce que celles dont elles faisoient partie; effet dont le résultat est le même, si on détache par incision une partie de la base de cet animal; voici comme s'exprime l'auteur à ce sujet: « Une anémone (*Actinie*) sur laquelle j'avois tenté une » expérience qui n'a rien de commun avec notre » objet présent, laissa contre les parois du vase, » en se retirant, un petit lambeau que je soup- » çonnai, dès le commencement, destiné à devenir » une petite anémone, non qu'il fût épais ou qu'il » me parût contenir quelque bulbe, mais parce » que l'anémone s'étoit fort alongée par ce point » de sa base, depuis plusieurs jours, d'une manière » toute particulière. On appercevoit dans l'inté- » rieur certaines fibres ou rayons, qui dans l'ané- » mone étoient tendus de la circonférence au » centre; & comme ce lambeau étoit un segment » irrégulier de l'aire du cercle qui forme la base » d'une grande anémone, on comprend que ces » fibres ou rayons, un peu distans l'un de l'autre » à l'arc de ce segment, ne convergeoient pas » assez pour former un cercle à la corde, & que » leur point de réunion étoit le centre d'un » cercle égal à celui que formoit la base de l'ané- » mone. Pendant les premiers jours, cette petite » portion prenoit de l'épaisseur, & se recourboit » peu à peu; elle tendoit de toutes ses forces » à prendre la forme où elle parvint le 25, c'est- » à-dire, que petit à petit les fibres étant deve- » nues plus convergentes, la corde de l'arc » du cercle plus courte, l'arc une portion d'un » plus petit cercle, il s'étoit formé un centre de » réunion de ces rayons, qui occupoit les côtés » de ce petit corps animé; le 30 j'apperçus des » contractions & des dilatations très-sensibles dans » l'épaisseur, mais point de bouche ni de mem- » bres (des tentacules); le premier novembre » il a changé de place; le 7, à l'aide d'une forte » loupe, j'ai apperçu un orifice & des apparences » de membres; le 16, je les ai vus très-distincte- » ment; le 17, il a de nouveau changé de lieu. » Au commencement de janvier 1776, le pli du » corps s'est formé, c'étoit alors une petite ané- » mone qui, à l'exception du nombre des mem- » bres, ressembloit parfaitement à celle dont elle » étoit provenue, & continua à se développer » peu à peu. »

Quelque surprenant que paroisse ce résultat, il a lieu de même, suivant cet auteur, si on sépare plusieurs parcelles de la base de cette *Actinie* avec la pointe d'un bistouri; les parties ainsi détachées deviennent peu à peu des animaux entiers, & présentent successivement les mêmes phénomènes; la seule différence qu'il a remarquée, c'est que les plus grandes parcelles détachées, par incision, de la base de cette *Actinie*, lui ont toujours produit des *Actinies* d'un plus grand volume que celles dont elles avoient été détachées, & que celles qui proviennent des lambeaux qui se séparent naturellement. Il s'en trouve même sur le nombre d'où naissent deux *Actinies* qui restent quelquefois unies, tandis que d'autres finissent par se détacher.

M. l'abbé Dicquemare semble porté à croire qu'il n'y a point de germe ou des œufs contenus dans les parties qui se détachent de cette manière, & qu'elles ne sont effectivement que de simples lambeaux, qui deviennent dans la suite des animaux parfaits; on peut voir dans la suite des mémoires de cet auteur qui a paru dans le journal de physique, les raisons sur lesquelles son sentiment est fondé; mais nous ferons observer ici qu'il paroît plus conforme à la loi générale de la nature, de supposer de véritables œufs attachés autour de la base de l'animal, & dont le développement naturel a lieu, soit sur cette base même, soit quand les parcelles qui soutiennent les œufs s'en détachent naturellement, ou qu'elles en sont séparées artificiellement. Ce qui donne quelque poids à ce sentiment, c'est le témoignage du celèbre Forskhal, qui reconnut sur l'*Actinie* mouchetée qu'il observa dans la mer rouge, un rang de tubercules qui entouroient sa base, de chacun desquels il sortoit quelquefois des filets déliés, qui étoient vraisemblablement les tentacules des jeunes *Actinies*, encore fixées sur les membranes de l'*Actinie* mère, & qui ne se détachoient vraisemblement qu'après avoir acquis une certaine grosseur. En proposant ici notre sentiment, nous ne prétendons diminuer en rien la confiance que méritent les observations de M. l'abbé Dicquemare; les faits qu'il rapporte peuvent être distingués de la théorie par laquelle il les explique, sans qu'on puisse rien en conclure contre le degré de confiance que nous accordons avec plaisir à ses belles découvertes.

Outre la faculté dont jouissent les *Actinies* de se multiplier par des lambeaux détachés naturellement & artificiellement de l'empattement de leur

base, elles ont encore une autre mode de multiplication qui a été observée par MM. de Réaumur, Basler, & M. l'abbé Dicquemare; celui-ci est plus conforme aux loix connues de la nature, & prouve que les *Actinies* sont des animaux vivipares; mais ces auteurs ne sont pas d'accord entre eux, ce qui peut dépendre des différentes espèces qu'ils ont eu occasion d'observer. M. l'abbé Dicquemare dit que deux de ces espèces rendent, par l'ouverture de la bouche, des petites *Actinies* semblables à leur mère: M. de Réaumur dit, au contraire, qu'elles sortent de leur base, & décrit avec exactitude toutes les circonstances de leur expulsion; son observation est si différente de celle de M. l'abbé Dicquemare, qu'on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici l'extrait de la partie de son mémoire sur le mouvement progressif où il en est mention; voici comme cet auteur s'exprime: « Ce même renversement, tant de la bourse » ou enveloppe extérieure, que de la bouche, sert » à un autre usage bien nécessaire à la conservation » de l'espèce des orties (*Actinies*), puisque » c'est par ce moyen qu'elles mettent au jour leurs » petits; car les orties sont vivipares, comme je » l'ai observé; cette observation n'étoit pas nécessaire » pour détruire ce qu'Aristote en a dit, qui » les fait naître des pierres, ou des fentes de ces » pierres: nous ne sommes pas dans un siècle où » l'on s'avise d'attribuer à une telle cause l'origine » d'un corps si bien organisé; mais on auroit » pu croire qu'elles font des œufs, ou du moins » être incertain de la manière dont elles se perpétuent. » Or, ce que j'ai observé plus d'une fois » suffit pour nous éclaircir là-dessus; car j'ai vu ces » petites orties sortir du corps de l'ortie mère, aussi » bien formées que l'ortie même qui leur donnoit » naissance; mais il est nécessaire, pour cette opération, » qu'elle se renverse de la manière dont nous » l'avons décrite ci-dessus (c'est-à-dire les tentacules » en bas); & alors elle fait sortir, par une grande » ouverture qui la traverse, les petites orties qu'elle » est en état de mettre au jour. Quoiqu'elle en » contienne quelquefois plus de douze dans son » corps, & que cette ouverture soit assez grande » pour en laisser passer plusieurs à la fois, elle les » met pourtant hors de son corps une à une, elle » les pousse indifféremment par tous les endroits » de cette ouverture; mais on apperçoit ordinairement, » dans l'endroit même où une petite » ortie commence à paroître, une espèce de petit » intestin tourné en spirale; toutes ces petites » orties, avant leur naissance, sont sur la base » intérieure de l'ortie, au-dessus de la membrane » où l'ouverture est placée, elles y sont logées » dans différens replis qui sont sur cette base. » D'après cet exposé on peut conclure, avec quelque vraisemblance, que l'un & l'autre moyen conviennent à des espèces différentes, parce qu'il ne nous paroît pas possible de supposer que M. l'abbé Dicquemare se soit mépris sur des objets si sensibles. Basler avoit aussi reconnu que l'*Actinie*, que Linné nomma dans la suite *Actinia equina*, étoit vivipare; mais il annonça d'une manière si vague son observation, que, hors la qualité vivipare qu'elle accorde à cette espèce, on ne peut en rien conclure qui se rapproche de l'un ou l'autre des deux modes que nous avons rapportés. Ce qu'il en a dit se réduit à ces mots: *ac horum animalium coitu etiam nihil exploratum habeo, vivos tamen fœtus parere vidi; quæ brevi se vitri fundo aut lateribus quoque adfigebant.* D'après le témoignage de ces trois auteurs, il est constant que les *Actinies* sont vivipares, & que les petites, si-tôt qu'elles sont sorties du corps de la mère, se fixent par leur base sur les corps solides, & qu'elles prennent successivement tout l'accroissement dont elles sont susceptibles; mais on ignore si elles portent des sexes distincts, ou bien si elles sont hermaphrodites, & ce fait manque encore à la connoissance parfaite de leur histoire; mais nous devons observer que tous ces modes n'ont pas été encore reconnus propres à toutes les espèces, que parmi celles que M. l'abbé Dicquemare a observées, les unes se multiplient par un ou deux de ces moyens, tandis que les autres sont propres à des espèces différentes, & qu'il paroît que la régénération artificielle est propre à toutes; malgré qu'elle n'ait été encore tentée que sur un petit nombre; le temps & l'observation établiront dans la suite si cette loi est susceptible de quelques exceptions. La section longitudinale a également réussi sur les *Actinies*, les deux parties qui ont été ainsi séparées ont formé dans la suite des animaux complets, & il n'y a pas de doute qu'on ne puisse vérifier sur elles avec le temps, la plupart des tentatives qui ont été faites si infructueusement sur les hydres à cause de leur petitesse & de leur peu de consistance, qui rendent très-difficiles les manipulations nécessaires à ces opérations.

Après tant de recherches, dont la nature est curieuse, M. l'abbé Dicquemare a cherché des applications utiles dans les facultés qu'il avoit reconnues dans ces vers. S'étant apperçu que tous les changemens de temps étoient annoncés par des mouvemens extraordinaires sur les *Actinies* qu'il nourrissoit, ou par une manière d'être uniforme, toutes les fois que les circonstances de l'atmosphère étoient les mêmes, il crut pouvoir s'en servir utilement pour prévoir ses changemens & rendre aux marins un service très-signalé. Il compara, dans cette vue, les mouvemens de ces vers avec ceux du baromètre; & le journal exact & circonstancié qu'il tint de ces mouvemens comparés, lui permit, dans la suite, d'avancer que les indications fournies par les *Actinies* étoient aussi sûres que celles du baromètre, & qu'elles devançoient celles-ci dans bien des cas; le résultat de ses observations a été que lorsque les *Actinies* sont toutes fermées & retirées sur elles-mêmes, il a

lieu

lieu de craindre qu'il ne survienne quelque tempête, c'est-à-dire, gros vent, la mer fort agitée, & le temps orageux; lorsqu'elles sont toutes fermées, sans que le corps soit contracté, elles annoncent un temps moins fâcheux, comme grand froid, de la pluie, du brouillard, la mer agitée; si on voit les *Actinies* entr'ouvertes ou s'ouvrant & se fermant de temps à autre, cela désigne un état moyen : quand elles sont ouvertes, on peut attendre un temps assez beau, la mer sera peu agitée; enfin, ont-elles le corps alongé, & les tentacules très-étendus, c'est le présage d'un beau fixe, & d'une mer très-calme.

Lorsqu'il fait du vent, les *Actinies* sont souvent fermées; mais si sur le nombre de celles que l'on observe, il y en a pendant des instans d'ouvertes & d'autres fermées, on conclut alors d'après le plus grand nombre. On trouvera dans le mémoire que M. l'abbé Dicquemare a publié à ce sujet, & qui est inséré dans le journal de physique, *t. VII*, *juin 1776*, *page 515*, le moyen dont l'auteur forme ce qu'il nomme son baromètre vivant, les précautions qu'il emploie pour la conservation des individus en observation, & enfin les résultats détaillés de ses expériences sur ce sujet.

Les *Actinies* n'ont aucune des mauvaises qualités que l'on reproche aux méduses; Plancus dit que l'on en mange une espèce dans son pays. Nous tenons de M. l'abbé de Ramatuel, chanoine de la cathédrale d'Aix, qui s'occupe utilement de différentes parties de l'histoire naturelle, que les habitans des côtes de la Provence font beaucoup de cas d'une espèce qu'on nomme *Rastegua* dans le pays. Les Grecs font de même, au rapport de Forskhael, d'où il résulte que ces animaux peuvent devenir un nouveau comestible d'une chair assez délicate, d'un goût & d'une odeur analogue à celles des crustacées, ainsi que l'a vérifié M. l'abbé Dicquemare, d'où il résulteroit le double avantage pour les habitans des côtes, de se procurer un aliment de plus, & le second de diminuer par ce moyen la dépopulation des moules, des crabes même & des poissons dont ces animaux font leur principale pâture.

1. Actinie, cul-de-cheval.

Actinia equina; Linn.

Act. semi ovalis, *læviuscula*, Linn. *Syst. nat. pag. 1088. num. 1.* —— Mull. *Zool. Dan. prodr. num. 2793.*

Tethys semi ovatus; Linn. *mus. frid. adolph. pag. 93.*

Priapus albus gelatinosus, *albo hyalinus*, *tentaculis parvis papilli formibus*, *oblongis;* Forsk. *faun. Kair. pag. 101.*

Description. Cette espèce varie beaucoup dans sa grosseur, & présente souvent un aspect bien différent; tantôt on ne la trouve pas plus grosse qu'une noix, tandis qu'ailleurs elle acquiert un développement trois ou quatre fois plus considérable.

Lorsqu'elle est en repos & contractée, sa forme approche de la moitié d'un œuf coupé transversalement; mais pendant qu'elle s'épanouit, les tentacules qu'elle développe paroissent disposés sur plusieurs rangs autour de son ouverture; leur longueur est alors le tiers de celle du corps, l'ouverture de la bouche présente des stries obliques, qui disparoissent ou bien s'affoiblissent à mesure que l'animal fait sortir sa trompe, mouvement qu'il exécute par intervalles. Lorsqu'on le touche, il retire ses tentacules dans l'intérieur du corps avec lenteur, & il lui faut beaucoup de temps pour les épanouir complètement une seconde fois. Forskhael dit avoir conservé de ces *Actinies* vivantes dans des bocaux remplis d'eau de mer; il leur trouva si peu de vivacité qu'elles, faisoient à peine, dans l'espace d'une heure, quelque mouvement sensible. On trouve cette espèce dans les mers d'Europe, elle n'est pas moins commune, suivant Forskhael, sur les rivages de la mer Rouge.

2. Actinie plumeuse.

Actinia plumosa; Mull.

Act. tentaculis parvis, *disco margine penicillis cirrato;* Mull. *zool. Dan. prodr. num. 2791.*

Actinia rugis orbicularibus, *proboscidibus multis;* Bast. *subs. tab. 13*, *fig.*

Act. nidros. S. 425, *tab. 7.*

Keturpeak, par les Groenlandais, Mull.

Description. Quand cette *Actinie* est épanouie, son corps a près de cinq pouces de diamètre au sommet, & environ trois à la base : son ouverture est bordée par plusieurs rangs de tentacules courts & pointus comme des alênes, mais flexibles & dirigés comme autant de rayons, vers les bords extérieurs du disque; suivant Muller, ces bords sont garnis d'un rang de petites houppes charnues, qui distinguent suffisamment cette espèce de toutes les autres du même genre; outre ce caractère, son corps est ridé transversalement par des plis profonds, depuis la base par où il adhère aux rochers ou aux autres corps solides & submergés, jusqu'à la naissance des tentacules. Baster a reconnu une trompe à cette espèce, laquelle est susceptible d'une très-grande extension; il présentoit une baguette à l'ouverture de sa bouche, & l'animal s'y fixoit avec tant de force, qu'en tirant à lui la baguette, la trompe, avant de quitter prise, s'étendoit à la longueur de plusieurs pouces : on peut, suivant cet auteur, conserver assez long-temps cette *Actinie* dans des bocaux remplis d'eau de mer, pour observer avec commodité ses mouvemens; elle ne périt qu'après avoir resté très-long-temps à sec; alors son corps s'affaisse au point de ne pas occuper la dixième partie du volume qu'il a pendant la vie. Les tentacules sont rentrés dans

l'intérieur du corps, & l'ouverture de la bouche eſt ſi exactement fermée, qu'il ne paroît pas la moindre fente à l'extérieur : la même choſe arrive à celles que l'on nourrit dans des bocaux ; lorſqu'on les tourmente ou qu'on les touche trop ſouvent, elles reſtent quelquefois pluſieurs jours de ſuite ſans s'épanouir, & dans un état de torpeur ſi complète, qu'on les croiroit mortes, ſi la piqûre d'une aiguille ne ſuffiſoit pas pour les faire trémouſſer vivement. Les couleurs dont cette eſpèce eſt ornée ne ſont pas conſtantes ; tantôt elle eſt colorée du pourpre le plus vif, ou d'une belle couleur de roſe, tantôt c'eſt l'orangé qui domine ; on en voit auſſi de toutes blanches, d'autres fauves & même brunâtres, & d'autres enfin encore plus ornées, ſont variées de toutes ſortes de couleur ; c'eſt ſur-tout à ces dernières que le nom d'anémones de mer ſembleroit convenir le mieux, ſi l'abus de ces ſortes de noms ne devoit être évité avec la plus grande attention. Ces animaux ſe nourriſſent de coquillages : Baſter dit qu'ils parviennent à avaler des moules toutes entières, & qu'ils ne rejettent les deux valves qu'après avoir digéré le ver qui y étoit contenu, ſans qu'il en reſte la moindre parcelle.

Cette *Actinie* vit dans l'Océan atlantique ; elle s'attache ordinairement ſur les roches marines & ſur les plus gros coquillages.

3. ACTINIE ridée.

Actinia ſenilis ; LINN.

Actinia, ſubcylindrica tranſverſe rugoſa, tentaculis pallidis, NOB.

Actinie ſenilis ſubcylindrica tranſverſe rugoſa ; LINN. *Syſt. nat. pag.* 1088.

Priapus ſenilis ſubcylindricus rugoſus, LINN. *faun. ſuec. num.* 2103.

Actinia rufa, rugoſa foramine roſacео, cirris pallidis ; MULL. *zool. Dan. prodr. num.* 2707. — *ejuſd. zool. Dan. deſcrip. page* 47. — *ejuſd. zool. Dan. icon. tab.* 23. *fig.* 1, 5.

Cul-d'âne ou cubaſſeau, par les François.

DESCRIPTION. Celle-ci, quoiqu'elle ſoit ſujette à prendre beaucoup de formes différentes, eſt le plus ſouvent cylindrique & ventrue, & d'une longueur égale à ſa largeur ; elle préſente dans cet état cinq ou ſix cercles convexes ſur la longueur du corps, & ſa baſe paroît munie de cinq prolongemens membraneux qu'on prendroit pour des pieds : ſes tentacules ſont alors tellement enfoncés dans l'intérieur de l'ouverture, qu'on ne voit que les pointes de quelques-uns ; elle reſte ordinairement pluſieurs heures de ſuite dans cette poſition. D'autres fois elle paroît très-enflée & preſque ſphérique, ou bien ſon diſque ſupérieur eſt demi-ſphérique, tandis que l'inférieur eſt ridé, l'ouverture de la bouche eſt très-bâillante, & on y apperçoit tous ſes tentacules quoique dans l'état de contraction ; on diſtingue alors ſur la ſurface extérieure du corps, des ſtries très-fines & luiſantes, dont les unes ſont circulaires & les autres longitudinales ; la baſe dans l'un & l'autre état eſt très-élargie, elle eſt plate & forme par intervalles des élévations qui la rendent onduleuſe ; quand elle eſt dans l'état d'épanouiſſement complet, ſa partie ſupérieure eſt très-évaſée & blanchâtre ; le diſque ſupérieur eſt très-liſſe, & l'ouverture de la bouche bâillante & d'une belle couleur de roſe ; à la faveur de ſon écartement, on peut appercevoir des petits corps de forme ovale dont elle eſt bordée, qui lui donnent l'apparence d'une fleur épanouie : ſes tentacules ſont membraneux & très-ſerrés ſur les bords du diſque ; ils ſont blanchâtres, filiformes, tronqués à leur ſommet, & plus courts que le diamètre du diſque ſupérieur, l'animal les meut enſemble, ſéparément, ſelon ſes beſoins. Lorſqu'il eſt mort, ſon corps prend une couleur pâle, & on y apperçoit des ſtries longitudinales très-fines.

Il eſt très-vraiſemblable que cette eſpèce eſt la même que celle de Muller, mais la choſe paroîtroit moins fondée, ſi on s'arrêtoit à la ſynonimie de Linné ; la première de Baſter, que cet auteur y a rapportée, appartient à l'eſpèce précédente ; & la ſeconde en eſt très-différente, puiſqu'elle a des ſtries longitudinales, au lieu des rides tranſverſes qui caractériſent celle-ci.

Les figures E, F de la planche 9 de Plancus conviendroient aſſez à l'*Actinie* ridée, ſi la deſcription de cet auteur étoit aſſez préciſe pour ſe décider ; il en eſt de même des figures 1, 2, 3 de M. l'abbé Dicquemare, *Act. ang. vol.* 63. Quoiqu'elles reſſemblent beaucoup à l'*Actinie* ridée, M. Solander crut devoir les rapporter à l'*Actinie* cul-de-cheval, ce qui prouve qu'il ſeroit haſardeux de ſe décider pour l'une des deux.

L'*Actinie* ridée vit, ſuivant Linné, dans l'Océan atlantique, & s'attache, comme les autres, ſur les huîtres & les reſcifs. Muller la trouva auſſi ſur les côtes du Danemarck.

4. ACTINIE hériſſée.

Actinia ſtriata ; LINN.

Actinia ſubcylindrica, ſtriata, levis, tentaculis fuſiformibus ; NOB.

Act. ſubcylindrica, ſtriata, levis, glande muricata ; LINN. *Syſt. nat. pag.* 1088.

Actinia ſubfuſca mollis fundo muſculoſo ; BROWN. *Jamaic. pag.* 387.

Actinia tubis longitudinalibus, prehenſilibus longis craſſis ; BAST. *ſubſ. pag.* 120, *tab.* 13, *fig.* 1.

Actinia cylindrica, tentaculis cirris fuſiformibus ; MULL. *zool. Dan. prodr. num.* 2709.

Act. Stock. ann. 1760, *tab.* 4. *fig.* 4. 5.

DESCRIPTION. Cette eſpèce diffère de la précédente, en ce que la ſurface de ſon corps eſt ridée par des ſillons longitudinaux, que ſes tentacules ſont diſpoſés ſeulement ſur deux rangs, qu'ils ſont ventrus au milieu, & approchans de la forme des

fuſeaux; mais ſon principal caractère réſide, ſuivant Linné, dans l'organiſation de la trompe dont ſa bouche eſt pourvue, & dont la ſurface eſt hériſſée de très-petits filets ou tentacules flexibles, & plus déliés que ceux de l'*Actinie* tachetée, qui préſente auſſi la même organiſation; ſa baſe, par où elle s'attache ſur les rochers, eſt muſculeuſe & charnue, & ſa couleur varie du blanc au rouge, ou au brun. On la trouve dans l'Océan européen, & à la Jamaïque, ſuivant Browne.

5. Actinie écarlate.

Actinia coccinea; Mull.

Act. albo rubroque varia, tentaculis cylindricis annulatis; Nob.

Act. albo rubroque varia cirris cylindricis annulatis; Mull. *zool. Dan. prodr. num.* 2794 — *ejuſd. zool. Dan. deſcript. pag.* 65. — *ejuſd. zool. Dan. icon. tab.* 63, *fig.* 1, 2, 3.

Actinia virginea; *nov. act. nat. curioſ. vol.* 6. *p.* 53.

Description. Celle ci a le corps cylindrique & tronqué ſupérieurement; ſa ſurface eſt liſſe, & ſa couleur eſt écarlate & nuée de quelques teintes blanches; les bords du diſque ſupérieur ſont garnis d'un double rang de tentacules, au nombre de vingt-quatre dans chaque; leur forme eſt preſque cylindrique, ou bien légèrement conique; ils ſont blancs, & chacun d'eux laiſſe appercevoir ſur leur longueur deux anneaux rouges & écartés; leur longueur eſt égale à celle du demi-diamètre du diſque ſupérieur de l'animal: ſi on les regarde à travers une forte loupe, ils paroiſſent articulés, & compoſés d'anneaux très-fins & très-nombreux, & on diſtingue à leur centre une ligne obſcure & longitudinale, ſemblable à celle des tentacules des limaces. Le diſque ſupérieur eſt liſſe ainſi que tout le reſte du corps, mais ſon centre eſt percé par des petites fiſſures qui ne ſont apparentes que pendant ſon épanouiſſement; ſa baſe eſt jaunâtre, elle eſt marquée de ſtries qui divergent vers les bords. Cette *Actinie* s'attache ſur les corps ſolides au moyen d'une membrane lâche & pliſſée irrégulièrement, dont ſa baſe eſt pourvue; elle ſe déplace, ſuivant Muller, par le moyen de ſes tentacules, & lorſqu'elle eſt contractée, on la prendroit pour une ſimple membrane de couleur écarlate: Muller la découvrit ſur les pierres & les fucus des golfes de la Norwège, mais elle n'y étoit pas commune.

6. Actinie, œillet de mer.

Actinia judaica; Linn.

Actinia cylindrica levis truncata, præputio interne undulato levi; Linn. *Syſt. nat. pag.* 1088.

Urtica ſoluta caryophyllum referens, ſeu podex marinus eſculentus maris ſuperi; Planc. *conch. pag.* 43, *tab.* 43, *fig.* 6, *litt.* 9.

Urtica rubra; Rondel, *piſcib. lib.* 17, *cap.* 17.

Poſkrol, par les Languedociens; Rondelet.

Description. Cette *Actinie* approche beaucoup de la première de ce genre, que nous avons décrite ſous le nom d'*Actinie cul-de-cheval*, mais elle diffère par ſa forme, qui eſt cylindrique & évaſée au ſommet, même dans l'état de contraction, tandis que l'autre, dans ce même état, reſſemble à la moitié d'un ovale dont la convexité ſeroit au haut; ſon corps eſt preſque cylindrique, ſans ſtries; ſes tentacules ſont très-nombreux, & ſi rapprochés, dans l'état d'épanouiſſement, que Plancus a cru ne pouvoir mieux les comparer qu'à la fleur d'un œillet double; ſa couleur eſt ordinairement d'un rouge foncé. Cette eſpèce eſt bonne à manger, elle eſt même recherchée par les habitans des côtes de l'Italie, on les prépare comme les huîtres; &, ſi on en croit Rumphius, les palais les plus délicats peuvent s'en accommoder.

Elle vit dans la mer Méditerranée; on la trouve toujours fixée ſur les rochers, ſur les coquillages, & même ſur les bois flottans.

* *Actinia truncata, rufo lutea, conica glabra pellucida*; Mull. *zool. Dan. prodrom. num.* 2795.

* *Actinia digitata, ſtolia rugoſis albis, cirris roſeis*; Mull. *zool. Dan prodr. num.* 2796.

7. Actinie veuve.

Actinia viduata; Mull.

Act. griſea ſtrigis longitudinalibus (cirris) tentaculiſque albis; Mull. *zool. Dan. prodrom. num.* 2799. — *ejuſd. zool. Dan. deſcript. pag.* 67. — *ejuſd. zool. Dan. icon. tab.* 63, *fig.* 6, 7, 8.

Urtica cinerea Rondeletii; Aldrov. *zool. pag.* 565, *f.*

Description. Le corps de cette *Actinie* a une couleur noirâtre & pâle, qui reſſemble à un gris obſcur; ſa forme eſt conique, mais le haut en eſt tronqué; on y compte vingt-quatre rides blanches qui, partant des bords du diſque ſupérieur, s'étendent juſqu'à la baſe, deſquelles douze ſont alternativement plus larges, & ſont marquées au haut par un point enfoncé qui paroît pénétrer dans l'intérieur. Muller dit qu'en examinant de près, on reconnoît une autre ligne pâle entre chacune des premières, qu'on ne diſtingue que difficilement à cauſe de leur exceſſive fineſſe. Les bords de l'ouverture de la bouche qu'on pourroit nommer les lèvres, ſont rouges & ridés, ſes tentacules ſont filiformes, blancs & nombreux; ils ſont accompagnés à leur baſe d'une foſſette peu profonde, & d'une double ligne longitudinale, dont la couleur eſt obſcure. Les figures d'Aldrovande, qui la repréſentent contractée, ſont exactes ſuivant Muller, mais non pas celles qui la repréſentent épanouie; elles pèchent par les tentacules qui ſont trop longs. Il eſt rare de trouver cette *Actinie* entièrement épanouie; Muller l'obſerva, ſur les côtes du Danemarck, ſur les tiges du fucus ſaccharin.

8. ACTINIE anguleuſe.
Actinia effœta ; LINN.
Actinia, ſubcylindrica, coſtis perpendicularibus, angulatis, NOB.
Actinia ſubcylindrica anguloſo ſtriata ; LINN. *Syſt. nat pag.* 1088.
BASTER, *opuſc. ſubſ.* 1, *pag.* 122, *tab.* 14, *num.* 2.

DESCRIPTION. Ce que cette eſpèce a de plus remarquable, c'eſt une plaque muſculeuſe très forte, qui dépaſſe de quelques lignes la circonférence de ſa baſe ; c'eſt par le moyen de ce muſcle qu'elle parvient à ſe fixer ſur les fonds ſablonneux de la mer, une fois qu'il y eſt enfoncé à une certaine profondeur, à cauſe de la réſiſtance que ſa ſurface préſente au ſable. Son corps eſt enflé à la baſe, il s'amincit en approchant du ſommet, de manière qu'il préſente une forme légèrement conique ; ſa ſurface eſt cavée par des ſillons perpendiculaires & profonds, qui forment autant de côtes anguleuſes & ſaillantes, dont la largeur eſt d'environ une demi-ligne ; les tentacules ont la longueur de la cinquième partie du corps, ils ont la forme d'autant d'alènes pointues, & on les prendroit, à cauſe de leur direction, pour autant de demi-fleurons d'une fleur radiée ; les bords des lèvres ſont ſillonnés du dedans au dehors. Baſter dit avoir conſervé cette eſpèce vivante dans des bocaux remplis d'eau de mer ; il reconnut par ce moyen l'uſage de la plaque muſculeuſe ſituée à la baſe du corps, qui non ſeulement s'enfouiſſoit dans le ſable, mais s'attachoit encore à la ſurface même du verre, & facilitoit le mouvement progreſſif de l'animal. Cette eſpèce vit dans l'Océan européen.

9. ACTINIE onduleuſe.
Actinia undata ; MULL.
Actinia, conica, pallida, ſtriis duplicatis rugoſis fulvis ; MULL. *zool. Dan. deſcript. p.* 66. — *ejuſd. zool. Dan. icon. tab.* 63, *fig.* 4, 5.

DESCRIPTION. Son corps eſt droit & cylindrique pendant qu'elle eſt épanouie ; mais quand elle eſt contractée, & que ſon ouverture eſt fermée, il devient conique, & ſon bout ſupérieur paroît tronqué, ſa couleur eſt blanchâtre, elle eſt cependant marquée par des ſtries longitudinales très-déliées, accouplées par paires, & de couleur citron ; ſes tentacules ſortent du centre même de l'ouverture, ils ſont pâles, longs, & tranſparens ; on apperçoit une foſſette au côté intérieur de leur baſe, & une ligne obſcure qui ſe prolonge ſur toute leur longueur, le centre de la bouche préſente des rides perpendiculaires, ſemblables à des ſillons qui s'enfoncent dans ſa cavité. Muller doutoit ſi cette eſpèce ne ſeroit pas la même que l'*Actinie* anguleuſe dans ſa jeuneſſe ; il ne put éclaircir ce doute, attendu que la deſcription de Linné eſt incomplète, ou du moins inſuffiſante pour établir une comparaiſon exacte entre les deux eſpèces. Baſter, d'après qui il paroît que Linné a parlé de l'*Actinie* anguleuſe, ne l'avoit caractériſée que par ſes côtes longitudinales, que le premier auteur nomme même des ſtries dans l'explication de la figure qui accompagne ſa deſcription : quant à l'élargiſſement de ſa baſe, ce caractère, étant commun à pluſieurs eſpèces, il ne peut pas mieux ſervir à la diſtinguer des autres qui ont avec elle de l'affinité.

Muller trouva celle-ci dans la baie de Chriſtianſand en Norwège, elle étoit ordinairement attachée ſur les tiges des fucus, ou ſur la millepore polymorphe.

10. ACTINIE ſillonnée.
Actinia ſulcata ; PENNANT.
Actinia, caſtanea longitudinaliter ſulcata tentaculis longis filiformibus ; NOB.
Hydra ſulcata, tentaculis denudatis numeroſiſſimis, corpore longitudinaliter ſulcato ; GAERTNER, *tranſ. phil. ann.* 1761, *pag.* 75, *t.* 1, 6, *fig.* 1, *A*, *B*.
Actinia ſulcata ; PENNANT, *zool. Brit. pag.* 48, *tom.* 4, *n.* 36.

DESCRIPTION. La couleur de celle-ci tire ſur le châtain pâle ; ſon corps eſt ſillonné perpendiculairement par des côtes bifurquées à un des bouts, les tentacules bordent le haut du diſque ſupérieur, leur nombre varie depuis 100 juſqu'à 200 ; ils ſont longs & déliés comme des fils, leur couleur, qui tire ſur le verd, eſt mouchetée de quelques taches pourpres ; on la trouve, ſuivant M. Pennant, ſur les côtes de l'Angleterre. Peut-être cette *Actinie* n'eſt-elle pas différente de l'eſpèce précédente, ou n'en eſt-elle qu'une ſimple variété ; il n'eſt guère poſſible de ſtatuer là-deſſus ſans avoir l'une & l'autre eſpèce ſous les yeux.

11. ACTINIE géant.
Actinia gigas.
Actinia, limbo plicato planiuſculo tentaculis vireſcentibus ; NOB.
Priapus giganteus, cinereo vireſcens limbo plicato corpore multoties latiore, tentaculis papilliformibus vireſcentibus ; FORSK. *faun. Kair. pag.* 100, *num.* 8.
Tabaket el bahr, par les Arabes ; FORSK.

DESCRIPTION. Cette *Actinie* eſt la plus grande eſpèce du genre ; ſa largeur eſt ordinairement de quatre pouces, & ſa longueur d'autant, les bords de l'ouverture ſont pliſſés, lorſqu'ils s'étendent dans l'eau, ils acquièrent un développement de plus d'un pied de diamètre ; dans cet état d'épanouiſſement, ſa ſurface ſupérieure eſt preſque plate, & toute couverte de tentacules cylindriques & longs, d'une couleur tirant ſur le verd, dont la pointe eſt violette : on diſtingue alors tout autour de l'ouverture placée au centre, des petites lignes qui en partent comme autant de rayons ; ſa

bouche est souvent fermée ; mais quand l'animal veut prendre sa nourriture, elle se dilate avec tant de force, qu'elle présente une circonférence de deux ou trois pouces ; il en fait sortir dans le même moment, plusieurs petits corps oblongs, plissés & enflés comme des vessies. Forskhael, à qui on doit la description de cette espèce, dit avoir vu sortir de la bouche d'un individu, mort depuis peu de temps, des petites houppes vertes & des filets blancs très-fins, dont la longueur étoit de six lignes ; il est vraisemblable que c'étoit des jeunes *Actinies* de la même espèce qui cherchoient à se dégager, au moins est-il permis de le conjecturer d'après les découvertes qui ont été faites dans la suite ; ce naturaliste ajoute qu'à mesure que la partie supérieure du corps de cet animal sort de la gaîne qui lui sert d'enveloppe, son corps diminue de volume en proportion inverse du développement acquis, & les rides qui le couvrent deviennent plus ou moins considérables, cela arrive de même après sa mort.

Cet animal vit enfoncé presque en totalité dans la vase, hors sa partie supérieure qui s'épanouit à la surface ; si on veut le saisir, il rentre très-promptement dans son tuyau, & il s'enfouit profondément par le moyen de quelques ligamens placés au-dessous de sa base, qui, comme autant de racines, plongent perpendiculairement à une grande profondeur ; Forskhael assure que les tentacules de cette *Actinie* sont si visqueux pendant sa vie, & même peu de temps après sa mort ; que si on les touche par mégarde, on a beaucoup de peine, même après s'être lavé plusieurs fois les mains, à détruire entièrement la viscosité que ce simple contact leur communique ; il en est de même de quelques espèces qui vivent dans nos mers. L'*Actinie* géant n'a été encore observée que sur les fonds vaseux des côtes de la mer Rouge. Forskhael en trouva vers Lohoja & Moka.

12. ACTINIE rouge.
Actinia rubra.
Actinia longitudinaliter striata, glandulis marginalibus albis, tentaculis corpore brevioribus; NOB.
Priapus ruber, totus rubens glandulis marginalibus albis; FORSK. *faun. Kair. pag.* 101, *num.* 10. —— *ejusd. icon. pag.* 9, *tab.* 27, *litt. A.*
Garindsi el Bahr, par les Arabes ; FORSK.

DESCRIPTION. Son corps est cylindrique, & il s'attache, comme celui des autres espèces, aux rochers couverts par les marées; son diamètre au bas est de deux pouces & demi, & sa hauteur est de dix-huit lignes ; sa surface est sillonnée par des stries longitudinales, qui sont visibles même pendant que le corps est contracté ; les tentacules dont le disque supérieur est garni, ont un pouce de longueur, ils sont charnus & diposés sur plusieurs rangs ; leur direction est toujours du centre vers la circonférence. On voit extérieurement & par-dessous les tentacules, un rang de glandules élevées & blanches, de moitié plus courtes que les tentacules : la bouche a des lèvres convexes & relevées, qui laissent appercevoir, par leur écartement, deux ou trois fentes entr'ouvertes au milieu ; sa couleur est rougeâtre sur le haut du disque comme sur le reste du corps. Forskhael conserva de ces *Actinies* vivantes dans des bocaux remplis d'eau de mer ; il observa qu'elles s'attachoient par la base sur le fond du bocal, & qu'elles ne développoient leurs tentacules qu'après qu'elles étoient fixées solidement. Lorsqu'elles étoient dans l'état d'épanouissement complet, une petite quantité d'eau douce, versée sur celles du bocal, suffisoit pour les faire rentrer dans leur gaîne, & elles ne s'épanouissoient de nouveau, qu'après avoir vuidé l'eau, & remis de nouvelle prise dans la mer. On ne peut, suivant lui, conserver cette espèce dans l'esprit-de-vin, elle y perd bientôt sa forme & ses couleurs, au point de ne plus être reconnoissable. Elle vit dans la Méditerranée vers Alexandrie, & peut-être dans l'Océan européen.

13. ACTINIE verte.
Actinia viridis.
Actinia levis subcylindrica, glandulis marginalibus virentibus, tentaculis corpore longioribus; NOB.
Priapus viridis, fusco virens, tentaculis diametri longitudine; FORSK. *faun. Kair. pag.* 102, *num.* 11. —— *ejusd. icon. pag.* 8, *tab.* 27, *litt. B*, 6.
Karrafa, par les Arabes ; FORSK.

DESCRIPTION. La hauteur de cette espèce est égale à son diamètre, qui est d'un pouce ; son corps est cylindrique & uni, les tentacules du disque sont disposés sur plusieurs rangs, & ils sont un peu plus longs que le corps ; leur couleur est d'un verd obscur à la base, ils sont fauves un peu plus haut, & leur pointe est couleur de rouille ; une série de glandules, d'un verd obscur, est rangée sur le dehors du disque autour des tentacules qui les recouvrent, à cause de leur direction ; la bouche est convexe, elle est placée au centre des tentacules, & ses lèvres paroissent déchirées.

Forskhael dit que cette *Actinie* est aussi sensible que l'espèce précédente, à l'effet que l'eau douce produit sur ses organes ; mais que tous ses mouvemens sont plus lents, soit qu'elle veuille rentrer dans son fourreau, ou qu'elle veuille épanouir ses tentacules. Elle se conserve mieux que l'*Actinie* rouge dans l'esprit-de-vin, si on a l'attention de l'y plonger dans l'instant même qu'elle sort de la mer ; il s'en trouve quelques-unes sur le nombre qui se contractent, mais il y en a qui meurent dans l'état d'épanouissement complet, qui conservent très-bien leur forme & leur belle couleur verte. Les Alexandrins, qui se baignent dans la mer, craignent, au rapport de

Forskhael, toutes les *Actinies*, & sur tout celles de cette espèce. On dit à ce naturaliste qu'elle causoit des cuissons très vives à ceux qui les touchoient, & qu'il se formoit même quelquefois, dans le point du contact une tumeur très-douloureuse, qu'on guérissoit avec de la brique pulvérisée ; si ce fait est vrai, cette *Actinie* est la seule de son genre qui offre des qualités venimeuses.

On la trouve communément sur les recifs submergés qui bordent la côte d'Alexandrie.

14. ACTINIE tachetée.

Actinia maculata.

Actinia cylindrica, basi dilatata labiis tentaculatis; NOB.

Priapus polypus, basi dilatata, corpore cylindrico, tentaculis maculatis; FORSK. *faun. Kair. pag. 102, num. 12. — ejusd. icon. pag. 8, tab. 27, fig. C.*

DESCRIPTION. Celle-ci a un corps long & varié de fauve, qui acquiert jusqu'à deux pouces de hauteur ; sa base a un pouce & demi de diamètre, & sa largeur surpasse de beaucoup celle du reste du corps ; la partie par où elle s'attache aux rochers est blanche ; elle est entourée d'un rang de tubercules de la même couleur, sur chacun desquels on apperçoit un petit point noir ; il part d'entre chaque paire de tubercules deux lignes de couleur de rouille, entre chacune desquelles il y en a deux autres toutes pareilles, & au milieu une fascie blanchâtre. Les tentacules du disque sont nombreux, ils sont longs de six lignes & tachetés de fauve ; les rangs intérieurs sont jaunes, & les plus extérieurs jaunâtres ; la partie voisine du centre du disque est dénuée de tentacules, on y apperçoit des taches & des nébulosités blanches : plus près de la bouche, il y a un cercle charnu & saillant, qui y forme un bourrelet rond : il sort quelquefois de sa cavité des filets capillaires, longs de deux pouces & de la même couleur que le bourrelet. Forskhael, à qui on doit cette description, a observé sur cette espèce des faits qui méritent d'être rapportés, il dit d'abord que cet animal peut donner à son corps jusqu'à deux pouces de longueur, & qu'il peut le contracter au point de ne lui faire présenter qu'une légère convexité, il observa que lorsqu'il fait sortir les filets renfermés dans l'intérieur de la bouche, il les retire avec vélocité, pas si légèrement qu'on les touche ; que lorsqu'il est contracté, il sort pareillement des petits filets de chacun des tubercules qui environnent sa base ; il reconnut encore qu'en saisissant un des filets de la bouche, & en le comprimant, il forçoit le ver à s'épanouir & à développer ses tentacules. Cette dernière circonstance, [illegible] ; le ver, au lieu de développer ses tentacules, les tint toujours renfermés dans son fourreau, mais les tubercules placés au pied s'ouvrirent, & laissèrent sortir de leur intérieur des filets rouges qui s'étendirent & se développèrent comme les autres. Ce dernier fait est très-intéressant, & on ne connoît encore rien de semblable sur les autres espèces. Il reste maintenant à savoir si ce que cet habile naturaliste avoit pris pour des tubercules, ne seroit pas effectivement des jeunes individus de la même espèce, encore adhérens à leur mère, dont les tentacules se développoient en raison de la pression que la contraction de leur mère leur faisoit éprouver ; cela paroît vraisemblable, sur-tout d'après les observations de M. de Réaumur, que nous avons rapportées dans les généralités.

Forskhael trouva cette *Actinie* sur les rivages de Ghomfoda, dans la mer Rouge.

15. ACTINIE blanche.

Actinia alba.

Actinia gelatinosa hyalina, tentaculis parvis papilliformibus; NOB.

Priapus albus, gelatinosus albido hyalinus, tentaculis parvis papilliformibus, elongatis; FORSK. *faun. Kair. pag. 101, num. 9.*

DESCRIPTION. Cette *Actinie* n'a qu'un pouce de diamètre ; elle est blanche, gélatineuse, luisante & légèrement transparente ; sa surface offre quelques bandes longitudinales & obscures, qui sont plus étroites vers le bas du corps que vers le sommet ; les tentacules sont courts & écartés, ils sont parsemés sur toute la surface supérieure du disque, & même sur les bords des lèvres ; leur longueur est tout au plus de quatre lignes. Cette *Actinie* s'attache, comme les autres, par la base, & quand elle se contracte, elle exécute ce mouvement avec beaucoup de lenteur ; on la trouve, suivant Forskhael, sur les rivages de la mer Rouge. Elle a quelque analogie avec l'*Actinie* veuve, à cause des bandes obscures dont elle est marquée, mais elle en diffère essentiellement par la disposition de ses tentacules & par la privation des pores percés au haut des bandes de l'*Actinie* veuve, & enfin, par la forme générale du corps & par son volume.

* *Actinia candida* [illegible]; MULL. *zool. Dan. prod. num.* [illegible].

16. ACTINIE pédonculée.

Actinia pedunculata; PENNANT.

Actinia, cylindrica [illegible] *verrucosa, tentaculis* [illegible]; NOB.

Hydra, [illegible]; GAERTNER [illegible].

Actinia pedunculata; PENNANT, *zool. Brit. tom. 4, pag.* [illegible].

DESCRIPTION. Cette espèce a le corps allongé & cylindrique, il est [illegible] par tout & couvert

extérieurement de tubercules ; il eſt ſuſceptible d'une contraction très-vîte, qui le réduit aſſez ordinairement à un volume trois ou quatre fois moins conſidérable.

Ses tentacules ſont courts, nombreux & diſpoſés ſur les bords du diſque ſur pluſieurs rangs : quand l'animal les épanouit, ils forment une circonférence radiée & anguleuſe, qui le fait prendre, de quelque diſtance, pour une jolie fleur, tant à cauſe de la configuration du diſque, que de celle des couleurs dont les tentacules ſont variés. Cette eſpèce eſt très-ſenſible, & elle retire, au moindre contact, ſa tête entière dans l'intérieur du corps ; on la trouve, ſuivant M. Pennant, ſur les côtes de l'Angleterre.

17. Actinie écailleuſe.
Actinia ſquamoſa ; Nob.
Actinia cylindrica, elongata, ſquamoſa, lutea, tentaculis fuſiformibus confertis ; Nob.

Description. Cette eſpèce eſt d'une très-grande ſenſibilité, & d'une agilité qui n'eſt pas ordinaire dans cette ſorte de vers. La forme alongée de ſon corps, terminée par une tête arrondie, qui s'élève juſqu'à la ſurface de l'eau, la fait prendre d'abord pour la fleur d'une plante aquatique, quand on la voit pour la première fois & d'une certaine diſtance : lorſqu'elle eſt développée, ſon corps a juſqu'à dix-huit pouces de hauteur, ſur une groſſeur de huit à neuf lignes : ſa forme eſt exactement cylindrique, égale par-tout, & ſemblable à un tube du même diamètre ; ſa ſurface eſt revêtue d'écailles ovales, longues de deux lignes, très-rapprochées & jaunâtres, qui paroiſſent tuilées les unes ſur les autres, dans la direction de bas en haut. La tête qui couronne le ſommet eſt de la groſſeur du poing, elle eſt formée par la réunion de pluſieurs rangs de tentacules, longs de quinze lignes, rouges & divergens, qui, à cauſe de leur volume, empêchent de voir la bouche placée au centre ; ils ſont roides, enflés dans le milieu & amincis aux deux bouts, comme autant de petits fuſeaux, avec cette différence cependant que le bout ſupérieur eſt un peu plus délié que l'autre. Quand cet animal ſe contracte, ſa tête diſparoît dans l'inſtant, elle rentre dans ſa tige, qui ſe raccourcit en groſſiſſant, & s'enfouit dans le ſable, où on le trouve ſous la forme d'un gros bulbe écailleux & jaunâtre ; il exécute ce mouvement avec tant de rapidité qu'on a beaucoup de peine à le ſaiſir, étant d'ailleurs ſi ſenſible que la moindre agitation de l'eau ſuffit pour le faire diſparoître ; il ne reparoît à la ſurface que long-temps après ; & la manière dont il s'y haſarde, ſemble indiquer une défiance qu'on n'a pas encore obſervé aux autres eſpèces. Nous avons éprouvé pluſieurs fois que quoique cette *Actinie* ſoit dépourvue des organes propres à la viſion, du moins d'organes ſenſibles, elle ſe contracte à l'approche d'un bâton tenu à un pied de diſtance d'elle. Nous rapportons ce fait, parce qu'il nous a paru très-curieux, & qu'il eſt d'ailleurs conforme à ce qui a été vu après ſur quelques autres eſpèces du même genre, d'où l'on peut conclure que ces animaux jouiſſent, ainſi que les hydres, d'un ſens inconnu qui remplace celui de la vue.

Cette *Actinie* eſt commune ſur les reſcifs de Foulepointe, dans l'île de Madagaſcar, nous avons eu occaſion de l'y obſerver dans le courant du mois de juin, année 1775 ; nous l'avons toujours rencontrée ſur les fonds vaſeux ou ſablonneux, qui étoient recouverts au plus haut par un pied d'eau, dans des anſes formées par les reſcifs.

18. Actinie glanduleuſe.
Actinia verrucoſa ; Gaertner.
Actinia cylindrica rubra glanduloſa, ore appendiculato, extrorſum tentaculato ; Nob.
Hydra verrucoſa diſciflora, tentaculis retractilibus ſub diaphanis, corpore cylindrico miliaribus glandulis longitudinaliter ſtriato ; Gaertner, *tranſ. phil. ann. 1761, tab. 1, fig. 4, litt. A. B.*
Actinia verrucoſa ; Pennant, *Brit. zool. tom. 4, pag. 49, num. 38.*

Description. Le corps de celle-ci eſt long & cylindrique, il eſt garni extérieurement de petites glandules, qui y ſont diſpoſées ſur des lignes droites, qui ſe prolongent depuis le haut du diſque juſqu'à la baſe ; leur couleur eſt rougeâtre comme celle du reſte du corps. L'ouverture de la bouche eſt ſtriée & environnée d'appendices courts & lancéolés, ſemblables aux demi-fleurons des fleurs du tournefol : ces appendices ſont eux-mêmes environnés de tentacules blancs & de raies brunes. Lorſque l'animal ſe contracte, ſon corps prend la forme d'une cloche, & les glandules de ſa ſurface paroiſſent alors divergentes au centre ; cette eſpèce eſt peu commune : elle vit, ſuivant M. Pennant, ſur les côtes de l'Angleterre.

19. Actinie quadrangulaire.
Actinia quadrangularis ; Nob.
Actinia, tetragona longitudinaliter ſulcata, tentaculis pedicellatis ; Nob.

Description. Cette *Actinie* n'a été encore décrite par perſonne, ainſi que l'*Actinie* écailleuſe avec qui elle vit. Son corps eſt court, quadrangulaire & épais ; ſa hauteur eſt de deux pouces & demi quand elle eſt épanouie ; quand elle ſe contracte, ſa face ſupérieure eſt carrée & marquée de quatre angles convexes ; la longueur de chacune de ſes faces eſt d'environ quinze lignes ; leur ſuperficie eſt marquée de ſillons profonds & longitudinaux, entre les quatre angles convexes, dont nous avons parlé. Quand elle eſt développée, ſa tête forme un évaſement profond & quadrangulaire, qui eſt bordé par trois rangs de tentacules

cylindriques & obtus, dont le bas a deux fois moins de diametre que le bout supérieur : ces tentacules sont d'un rouge éclatant, ainsi que la partie du disque sur laquelle ils portent, le reste du corps est d'un rouge plus pâle, & sa base est encore moins colorée que le reste : l'ouverture de sa bouche est petite, enfoncée & ridée sur les bords, mais elle est susceptible d'une grande dilatation, quoique ses lèvres forment un bourrelet d'une consistance assez solide. Cette espèce s'attache par la base sur les grosses coquilles ; nous l'avons trouvée à Madagascar, aux mêmes endroits que l'*Actinie* écailleuse ; mais celle-ci est toujours plongée dans l'eau, & meurt peu de temps après en avoir été retirée.

20. ACTINIE pentapétale.
Actinia pentapetala ; PENNANT.
Actinia disco quinque lobo, tentaculis seriatis marginalibus ; NOB.
Actinia dianthus ; ELLIS, *transact. phil. ann.* 1775, *pag.* 436, *tab.* 19, *fig.* 8.
Actinia pentapetala ; PENNANT, *Brit. zool. tom.* 4, *pag.* 50, *num.* 40.

DESCRIPTION. Suivant M. Pennant, qui n'a donné qu'une description incomplète de cette espèce, l'ouverture de sa bouche est circulaire & étroite ; le disque de sa tête est divisé en cinq lobes, & bordé de plusieurs rangs de tentacules pointus & en forme d'alènes ; son corps est court & épais ; lorsqu'il se contracte, il prend la forme d'une figue, sa couleur est blanche ainsi que celle des tentacules ; on la trouve sur les rescifs d'Astings & de Sussex en Angleterre.

* *Actinia volva corpore cylindrico, superne plano ; appendicibus orificii sex* ; MULL. *zool. Dan. prodr. num.* 2801.

AGARICITE. (*Voyez* MADROPORE AGARICITE.)

AGARON. (*Voyez* VOLUTE AGARON.)

AGATE. (*Voyez* PORCELAINE AGATE.)

AIGRETTE BLANCHE. (*Voyez* VOLUTE AIGRETTE.)

AIGUILLE D'ACIER. (*V.* BUCCIN CHALIBÉ.)

AIGUILLE GRAINUE. (*Voyez* POURPRE GRAINUE.)

AIGUILLETTE. (*V.* BULYME AIGUILLETTE.)

AILE D'ANGE (*Voyez* STROMBE COCQ.)

AILE DE CHAUVE-SOURIS. (*Voyez* STROMBE, PIED DE PELICAN.)

AILE DE PAPILLON. (*Voyez* CONE, AILE DE PAPILLON.)

AJAR. (*Voyez* VÉNUS AJAR.)

ALBURNE. (*Voyez* ALCYON ALBURNE.)



ALCYON, *Alcyonium*, LINN.

GENRE DE LA FAMILLE DES VERS ZOOPHITES, qui a pour caractère un corps branchu, ou ſphérique, ou de forme irrégulière, dont la ſubſtance intérieure eſt très-poreuſe ; l'extérieure ferme, preſque cartilagineuſe, & percée par des orifices ſaillans & étoilés, dans chacun deſquels eſt logé un polype pourvu de tentacules radiés & ciliés.

ESPÈCES *dont la forme eſt ſimple, branchue, ou étendue en plaque.*

1. ALC. asbeſtin.

Tige preſque cylindrique & rougeâtre, parſemée de pores oblongs, diſpoſés en quinquonce.

2. ALC. digité.

Tige oblongue & grisâtre, terminée au haut par des lobes preſque cylindriques & droits.

3. ALC. palmé.

Tige applatie & rougeâtre, terminée ſupérieurement par des lobes ſemblables à des doigts, & parſemée de pores étoilés.

4. ALC. alburne.

Tige très-branchue & blanche, extrémités des rameaux atténuées & tubuleuſes.

5. ALC. arboreſcent.

Tige arboreſcente, extrémités des rameaux obtuſes, pores placés ſur des gros mamelons.

6. ALC. gélatineux.

Tige très-branchue, cendrée & tranſparente, rameaux cylindriques & preſque aigus.

7. ALC. main-de-diable.

Tige polymorphe, garnie de tubercules, obtus & perforés.

8. ALC. tuberculeux.

En plaque couverte de grands tubercules convexes & ſerrés.

9. ALC. d'[illegible]ome.

En plaque parſemée de tubercules rouges, percés de deux ouvertures.

10. ALC. fluviatile.

En plaque polymorphe, couverte de pores pentagones & ſerres.

ALCYON, *Alcyonium*, LINN.

ESPÈCES *qui approchent de la forme globuleuse.*

11. ALC. bourse de mer.

De forme presque globuleuse, & creux interieurement, surface couverte de papilles serrées & transparentes.

12. ALC. orange de mer.

De forme globuleuse, surface jaunâtre & tuberculeuse, substance intérieure fibreuse.

13. ALC. coin de mer.

De forme presque ronde, surface jaune & lisse, substance intérieure spongieuse.

14. ALC. figue de mer.

De forme ovale, couleur olivâtre, substance intérieure pulpeuse.

15. ALC. pyramidal.

Forme conique ou cylindrique, substance intérieure, charnue & rouge.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Suivant M. Pallas, les *Alcyons* forment l'avant-dernier échelon du règne animal, qui est terminé, suivant lui, par le genre des éponges.

S'ils paroissent effectivement rapprochés des végétaux les moins parfaits, tels que les algues & les champignons de mer, par leur maniere de croître, & par le foible degré de sensibilité dont ils sont doués, ils n'en sont pas moins cependant le produit de certains polypes, qui vivent, se meuvent, se nourrissent & se multiplient; cette vérité qui a été prouvée par les observations des naturalistes, & confirmée par les produits de l'analyse chymique, a été rigoureusement démontrée dans la suite par les découvertes du célèbre Ellis; on ne doute plus, enfin, que les *Alcyons* n'aient été placés par la nature sur les bornes du règne animal, entre les gorgones & les éponges.

Le nom d'*Alcyon* est fort ancien, il fut donné d'abord à tous les corps marins, dont la nature étoit inconnue ou douteuse, toutes les fois que ces corps étoient mouls, & approchoient de la forme globuleuse; c'est pour cette raison qu'on avoit ainsi nommé la racine fibreuse des algues, quand elle a été arrondie par le choc des vagues, les égagropiles de mer, & les ovaires de différentes espèces de coquillages; aujourd'hui le nom d'*Alcyon* appartient exclusivement à des zoophites mous, dont la substance interne est plus ou moins fibreuse & celluleuse, & dont la surface est parsemée de pores où logent des polypes. Cette couche extérieure a plus de solidité, dans presque toutes les espèces de ce genre, que la substance contenue dans l'intérieur; les pores dont elle est percée sont baillans & étoilés, ils y pénètrent profondément, & renferment dans leur cavité un polype pourvu de tous les organes nécessaires à sa nutrition & à sa génération. Pendant la vie des polypes, leur corps, quoiqu'attaché au fond & au parois de leur loge, sort quelquefois de son intérieur, & se dresse sur son ouverture; on voit alors qu'il est cylindrique, & terminé au haut par des tentacules ciliés, qui forment une étoile, ou, si l'on veut, une couronne, autour d'une ouverture qui est placée au centre. Ces organes qu'on peut comparer à ceux des hydres, ne diffèrent par le nombre, que dans les espèces différentes, tous ceux qui sont répandus sur la surface d'une même espèce d'*Alcyon*, sont de la même nature, & le nombre de leurs tentacules ne varie presque jamais; il est vraisemblable que ces organes remplissent les mêmes fonctions que dans les hydres, & qu'ils servent aux polypes pour chercher, saisir & retenir l'aliment qui leur est propre, & qui doit être, sans doute, abondant dans le liquide qui les environne. Quoi qu'il en soit, l'intérieur des *Alcyons* est formé d'une substance plus molle & différemment organisée que celle de l'extérieur, elle ne donne aucune marque de sensibilité, elle paroît outre cela plus poreuse, & composée de petits canaux longitudinaux, dans les espèces qui forment des tiges ramifiées, qui sont divergens du centre à la circonférence, dans celles dont la forme approche de la globuleuse.

Malgré qu'on ait fait un grand nombre de recherches sur les *Alcyons*, il s'en faut de beaucoup qu'on ait encore sur leur compte toutes les lumières qu'on pourroit desirer; la difficulté de l'observation présente quelquefois des obstacles contre lesquels le zèle & les lumières sont des moyens insuffisans; dans ce genre d'observations plus que dans tout autre, il faut espérer beaucoup du hasard, il présente quelquefois des découvertes qui se refusent le plus souvent à l'obstination éclairée du plus zélé observateur. Il ne faut donc pas être étonné du peu de progrès que l'on a fait dans la connoissance de leur origine, sur la manière dont ils se multiplient, &, si j'ose le dire, sur la théorie de leur existence; les notions que l'on a, se bornent à leur forme extérieure, à l'existence de leurs polypes, tout le reste est à peu près conjectural, mais fondé sur des analogies qui, si elles ne remplacent pas la vérité, ont au moins l'avantage de mettre souvent sur la voie.

Le port des *Alcyons*, leur manière d'être, les fait ressembler aux gorgones, tandis que la mollesse de leur substance intérieure, & sa porosité les en éloignent complètement; hors ce caractère, ils ont des pores étoilés à la surface comme les gorgones, mais ces pores, qui sont quelquefois parsemés sur toute leur superficie, sont réunis dans quelques espèces sur des tubercules séparés, & d'autres fois ils sont placés sur l'extrémité de leurs rameaux. On a observé encore que les *Alcyons* branchus agglutinent & anostomosent les bouts de leurs rameaux de la même manière que les gorgones, qu'ils enveloppent & recouvrent de leur propre substance les corps solides, tels que les coraux & les coquillages parasites qui s'y attachent, & que cette faculté leur est commune, non-seulement avec les gorgones, mais encore avec les madrepores, les millepores, & les autres vers de la famille des zoophites; ce qui prouve que leur nature est analogue, & que leur plus grande différence consiste dans le plan de leur développement, dans la nature de la substance que leurs polypes déposent, & dans la manière dont leur multiplication a lieu. Enfin, les *Alcyons* vivent tous dans la mer, à l'exception d'une seule espèce que nous avons nommée *fluviatile*, parce qu'on la trouve dans les eaux douces. Quand la nature des *Alcyons* sera mieux connue, il pourra se faire que cette dernière espèce en soit séparée, mais jusqu'alors elle doit rester dans ce genre, dont elle réunit tous les caractères extérieurs.

1. **ALCYON**, asbestin.

Alcyonium asbestinum.

Alcyonium subcylindricum rubens, poris confertis oblongis quincuncialibus; NOB.

Alcy. stirpe sub simplici tereti usculâ, poris crassique sparsis marginatis oblongis; PALL. *zooph. num.* 200.

Alcyonium fungosum perforatum rubrum; BOCCON. *obs. gall. epist.* [illegible]

Porus spongioides Americana; PETIV. *gaz. ph. tab.* 23, *fig.* 2.

DESCRIPTION. Boccone a très-bien décrit cette espèce, & il est cependant tombé dans l'erreur de son temps, en la prenant pour une production végétale, dans laquelle de petits insectes s'étoient nichés. Sa tige est simple & presque cylindrique; quelquefois elle est divisée au bas en plusieurs rameaux pareillement cylindriques, simples & droits, dont l'extrémité supérieure est toujours obtuse; quelquefois ces rameaux sont légèrement applatis ou de forme différente; mais ces accidens sont rares, & tiennent des exceptions à sa manière ordinaire de croître; sa couleur est d'un rouge très-pâle, & sa surface n'a pas d'élévation sensible; les pores qui y sont percés, sont oblongs, plats, & même assez grands; ils y sont disposés en quinquonce; leur ouverture paroît en partie bouchée par une membrane qui porte un petit trou dans le milieu. On ne distingue point de ces pores, vers le bas des tiges; il est vraisemblable que ceux qui y étoient dans le commencement ont été bouchés à mesure que les tiges ont pris de l'accroissement. Sa substance est très-poreuse; quand elle est seche, elle est plus dure que du liége, & se divise par le frottement en de petits filets blancs, très-acerés & brillans, qui ressemblent aux particules soyeuses de l'alun de plume, & qui s'insinuent aussi facilement dans la peau de ceux qui les touchent, que les poils qui recouvrent les légumes du pois à gratter d'Amérique; son écorce extérieure est alors blanchâtre, & on reconnoît que les pores dont elle est percée pénètrent transversalement jusqu'au centre des tiges. Quand l'*alcyon* est frais, la substance de l'intérieur est d'une belle couleur de rose qui se perd par le desséchement. On ne connoît que très-peu de chose sur les polypes qui y habitent; Boccone est le seul qui ait apperçu, dans chacun des pores, une petite vésicule placée entre deux fibres, qu'il regarda comme la larve de quelque insecte marin, étranger à la nature de l'*alcyon*. On trouve ordinairement cette espèce dans l'Océan américain; mais ce qu'il y a de bien extraordinaire, c'est que l'individu qui fut décrit par Boccone avoit été trouvé près de l'embouchure du Texel en Hollande. Le célèbre Pallas observe, à ce sujet, que ce fait n'est pas le seul de cette nature qu'on puisse citer du même endroit, & qu'il fait qu'on y trouve aussi quelquefois des glands de mer, des peignes, des fucus & d'autres productions de la mer, qui n'appartiennent qu'aux côtes de l'Amérique; c'est aux naturalistes du pays à approfondir la manière dont cela se fait, il n'appartient qu'à eux de reconnoître les vents qui ont régné sur leur côte & au large, pour rendre raison de ce phénomène.

2. ALCYON digité.

Alcyonium digitatum; LINN.

Alcyonium coriaceum, digitatum, lobis subcylindricis [illegible]; NOB.

Alcyonium acaule, oblongum, coriaceum, rugosum; LINN. *syst. nat. pag.* 1294, *num.* 5. — *ejusd. faun.* [illegible] 2, *num.* 22[illegible].

Alcyonium griseum crustaceo tuberosum, lobatum, poris uniformis, impressis; PALL. *zooph. num.* [illegible]

[illegible] *digitatum, molle,* [illegible]; RAJ. *synops. pag.* [illegible], *num.* 2.

[illegible] *mus.* [illegible]

JUSSIEU, *act. gall. ann.* 1742, *pag.* 294, *tab.* 9. *fig.* 1.

Alcyonium ramosum digitatum molle; ELLIS, *cor. pag.* 83, *tab.* 32, *a*, *A.*

Alcyonium [illegible], *ejusd. act. angl. vol.* 53, *pag.* [illegible], *tab.* [illegible], 13.

Alcyonium [illegible]; MULL. *zool. Dan. prodr. num.* [illegible]

Doode mans hand of duimen; par les Hollandois. *Dead-mans toe;* par les Anglois.

DESCRIPTION. Celui-ci s'étend sur les corps solides & en les enveloppant, il forme des masses irrégulières & divisées en plusieurs lobes, dont un côté est ordinairement plus épais que l'autre; quelquefois ces lobes sont un peu plus alongés, & alors ils approchent de la forme des doigts; leur sommet est arrondi & leur superficie parsemée de petits mamelons, dont les ouvertures forment des étoiles à huit rayons, chacune de ces ouvertures loge un polype, dont le corps est cylindrique, & la tête munie de huit tentacules ciliés sur les bords; ce qui les fait ressembler, quand ils sont épanouis, aux semences à aigrette de quelques plantes syngenèses. Lorsque cet *Alcyon* sort de la mer, sa couleur est blanchâtre, les pores sont larges & saillans, & sa substance paroît carnifiée; il durcit en se desséchant, & sa grosseur diminue, au lieu des mamelons relevés qui couvroient sa superficie, on ne voit plus que des pores enfoncés, qui ne sont autre chose que ces mêmes mamelons à polypes dans l'état d'affaissement.

On le trouve en assez grande quantité sur les côtes de l'Angleterre & de la Hollande; il s'attache ordinairement sur les huîtres ou les galets des rivages.

3. **Alcyon** main de ladre.

Alcyonium palmatum; PALL.

Alcyonium depressum superne digitatum, rubens, poris sparsis stellatis; NOB.

Alcyonium e ex stirpe arborescente coriacea coccinea, superne ramosa, papillis stellatis; LINN. *syst. nat. num.*

Alcy. stirpite, simplici extremo subramoso papillosoque; PALL. *zooph. pag. 349, num. 203.*

Manus marina; RONDEL. *aquat 2.* — GESNER, *pisc. 1575, pag. 155.*

Palma seu manus marina quibusdam; J. BAUH. *hist. 3, pag. 805.*

Fungus amanita marinus, gilvo luteus, & purpurascens; BARREL. *icon. 1293, num. 1 & 1294.* — *petiv. pl. Ital. tab. 1, fig. 2, 3.*

Fucus manum referens; TOURNEF *hist. pag. 596.*

Manus latronis aut. leprosi; MARSIL. *hist. mar. pag. 85, tab. 15. num. 74, 75. & tab. 38, 39.*

Ginani op. posth. 1, pag. 45. tab 50.

Manus marina; SCHŒF. *pol. font. 1755, tab. 3.*

Penna ramosa, pinnis carens, tentaculis in ramis positis; BOHADSCH. *mar. pag. 114, tab 9, fig. 6, 7.*

Palma seu manus marina; PLANC. *act. senens. 2, pag. 222, tab. 8, fig. 6, 8.*

Main de ladre ou de larron, main de mer; par les François.

Description. La tige principale de cette espèce est ordinairement cylindrique & blanche, elle a, suivant quelques auteurs, trois pouces & demi de longueur sur une largeur de sept lignes; elle est plus grosse ou plus grêle suivant d'autres, cela paroît dépendre des individus qu'ils ont vus. Elle paroît formée par la réunion de très-petits tuyaux longitudinaux qui lui laissent assez d'élasticité pour qu'en la comprimant entre les doigts, elle leur cède avec facilité. Sa base forme un empattement assez large, au moyen duquel elle tient sur les autres corps, ainsi que les gorgones & les coraux; le haut de la tige se divise en cinq, sept ou neuf rameaux qui se subdivisent de même à leur tour; ces rameaux ont la forme d'autant de petits cylindres légèrement comprimés, leur bout est obtus, & leur grosseur est de six lignes, ils sont colorés d'un rouge clair, & coupés par quelques stries blanches; leur substance extérieure ressemble à du cuir, elle forme dans l'intérieur un tissu très-poreux rempli d'une liqueur salée, dans laquelle on voit nager, en grand nombre, des petits corps globuleux, dont la couleur est jaune. Les pores, dont la superficie des rameaux est percée, ont leur ouverture fendue en huit languettes, chacun d'eux contient un polype, dont le corps cylindrique & blanc, a l'extrémité supérieure terminée par huit tentacules blancs ou couleur de chair; leur longueur est d'environ deux lignes, sur une demi-ligne de grosseur; ces polypes rentrent quelquefois en totalité dans la cavité cylindrique des pores, & ils y sont attachés dans le fond. Les couleurs de cet *Alcyon* ne sont pas constantes; on en trouve de fraîchement sortis de la mer, dont les rameaux sont d'un rouge très foncé, & d'autres qui le sont d'une belle couleur orangée; on le ramasse ordinairement sur les bords de la Méditerranée, après qu'il a régné de forts vents du sud. Parmi tous les naturalistes qui ont regardé cet *Alcyon* comme un végétal, on doit distinguer Marsili, qui vit le premier ses polypes qu'il prenoit pour ses fleurs; Bohadsch le reconnut dans la suite pour une production polypeuse, & le rangea parmi les pennatules, soit à cause de l'analogie qu'il croyoit trouver avec ce qu'il nommoit les polypes des pennatules, soit à cause de sa forme; mais il étoit dans l'erreur, puisque cet *Alcyon* s'attache par sa base tandis que les pennatules sont vagabondes, & que sa tige n'a pas dans l'intérieur l'osselet qui caractérise ce genre, ainsi que l'a très-bien observé M. Pallas.

4. **Alcyon** alburne.

Alcyonium alburnum.

Alcyonium album ramosissimum attenuatum subdivisum, poris tubulosis terminalibus; PALL. *zooph. num. 201.*

Description. Cette espèce est très-rare, & n'est connue que par la description que M. Pallas en a publiée, d'après un individu qui est conservé dans le musée du prince d'Orange. Cet *Alcyon*, suivant M. Pallas, étoit composé de plusieurs tiges longues de six pouces, & grouppées sur une branche de corail, dont les unes droites & les autres recourbées se terminoient en pointe, & soutenoient beaucoup de rameaux; la grosseur des tiges les plus fortes égaloit celle du petit doigt, & leurs rameaux, quoiqu'alternes, leur étoient attachés sur quatre faces, de manière cependant que ceux qui naissoient d'un des côtés des tiges étoient plus longs, plus ouverts, & plus parallèles entr'eux, que ceux des autres faces; il y en avoit sur le nombre qui étoient crochus, & d'autres divergens, quelques-uns qui, par une manière d'anostomose, s'étoient colés aux rameaux voisins; des petites ouvertures tubulées, & disposées sur quatre lignes longitudinales se prolongeoient sur toute l'étendue des rameaux, M. Pallas présuma qu'elles en étoient l'origine; ces ouvertures tubulées étoient évasées au haut, & quelques légers sillons tracés dans leur cavité les faisoient paroître étoilées; la surface des tiges & des rameaux étoit ridée irrégulièrement par des sillons peu profonds, qui étoient peut-être l'effet de leur desséchement. La substance de cet *Alcyon* étoit plus molle & moins compacte que celle du liége, elle étoit formée dans l'intérieur par un assemblage de vésicules longitudinales qui la faisoient paroître réticulaire. On appercevoit, dans le centre des tiges, un canal cylindrique qui prenoit naissance à leur base, & se subdivisoit autant de fois qu'il existoit de rameaux, de ramifications &

d'ouvertures tubulées à la surface : d'où ce célèbre naturaliste conclut, avec beaucoup de vraisemblance, que l'accroissement de cet *Alcyon* avoit eu lieu par le prolongement d'un premier tube, & la formation alternative d'autres tuyaux polypeux, qui à leur tour donnoient naissance à d'autres. Ce sentiment est non-seulement vraisemblable, mais il est peut-être le seul que cette organisation permette d'adopter ; il explique naturellement le développement des *Alcyons*, en démontrant leur extrême analogie avec la famille des madrépores. Cette espèce, suivant M. Pallas, étoit venue de l'Océan asiatique.

5. ALCYON arborescent.

Alcyonium arboreum.

Alcyonium ramosum poris papillaribus, in tubera lateralia terminaliaque congestis; PALL. *zooph. num.* 202.

Alcy. stirpe arborea, ramis obtusis, poris papillaribus; LINN. *syst. nat. n°.* 1, *act. nidros. tom.* 4, *pag.* 87. *tab.* 11, *fig.* 1, 8.

Arbuscula marina coralloïdes; CLUS. *exot. l.* 6, *cap.* 1, *pag.* 119.

Planta marina coralloïdes rubra; BAUH. *hist.* 3, *pag.* 77.

Planta marina coralloïdes; WORM. *mus. pag.* 230.

Alcyonium magnum, durum, arborescens; CUPANI, *hist. cat. suppl.* 1. — TOURNEF. *inst. pag.* 576.

Accabaar gabba-gabba, seu accabaar boa zegu rumph. amb. 6, *pag.* 222.

Pontoppid. Norv. 1, *pag.* 274, 275, *tab.* 12, *num.* 4, 5.

Litho phyton Norwegicum, mus. tess. pag. 120, *tab.* 10. *num.* 8.

Alcyonium arboreum; LINN. *faun. suec.* 2, *num.* 2227.

Corallium spongiosum, læve; *ramis tuberosis nutantibus, tuberculis aggregatis*; KOELREUTER, *comm. petrop. tom.* 7, *pag.* 245 *tab.* 13 14.

Hualapat; par les habitans de l'île d'Amboine.

Grand-red-hav-gran; par les Danois.

DESCRIPTION. Cette espèce est la plus grande de toutes, les tiges parviennent à la hauteur de cinq à six pieds. Son tronc principal est quelquefois de la grosseur du bras, & soutient des rameaux alternes, qui se subdivisent en d'autres, dont les extrémités ont la grosseur du doigt ; ces derniers rameaux n'ont point de direction particulière, tantôt ils sont couchés sur les tiges principales, ou bien divergens, & quelquefois recourbés vers le bas ; leur superficie sur-tout près des extrémités, est parsemée de tubercules arrondis ou de forme irrégulière, qui sont percés par des petites ouvertures tendues en huit rayons, dans l'intérieur desquels les polypes sont logés, mais outre ces loges à polypes placées sur les tubercules, on en voit d'autres parsemées sur la surface des tiges, & répandues sans ordre. La couleur de cet *Alcyon* est fauve à l'extérieur, elle est jaunâtre intérieurement. La forme des polypes n'a pas été décrite : Kœlreuter, qui a donné dans les mémoires de Pétesbourg une très-bonne description de cet *Alcyon*, prétend qu'il est aussi ridicule de penser, qu'il est le produit du travail successif des polypes, qu'il le seroit de croire que les tiges des végétaux sont produites par les fleurs ; son sentiment étoit que sa moëlle intérieure jouit d'une véritable végétation, & que les polypes qui terminent ses sommités en adhérant à cette moëlle lui sont ce que les fleurs sont aux végétaux ; sans ôter le mérite du travail de cet observateur estimable, qu'il nous soit permis de dire que cette vue est dénuée de preuves suffisantes, tandis que le sentiment contraire au sien, qui assimile le travail des polypes des *Alcyons*, à celui des polypes des madrepores, outre qu'il est plus simple & plus conforme aux loix générales de la nature, jouit encore de l'avantage de présenter une progression depuis les animaux de cette famille les moins composés, jusqu'à ceux qui le sont davantage, & sur la nature desquels on ne s'est fait que de fausses idées, en cédant trop facilement au penchant que les hommes ont généralement pour les sentimens extraordinaires.

Cet *Alcyon* est très commun dans la mer Blanche & dans la mer de Norwège, on le trouve aussi dans l'Océan européen, suivant M. Pallas ; dans les mers des Indes, suivant Rumphius. Kœlreuter dit qu'on le trouve aussi dans la Méditerranée.

6. ALCYON gelatineux.

Alcyonium gelatinosum; LINN.

Alcyonium cinerascente-hyalinum ramosissimum; *ramis teretibus sub acutis*; PALL. *zooph. num* 207. — MULL. *zool. Dan. prodr. n°.* 3082.

Alcyonium polymorphum gelatinosum, LINN. *syst. nat. pag.* 1295, *n°* 11.

Fucus ramosus & spongiosus; RAY. *synops. pag.* 49, *num.* 42.

Spongia ramosa altera Anglica; PARKINS. *theat.* 1304.

Alcyonium ramosum molle; BAST. *opus. subs.* 1, *tab* 1, *pag.* 25, *fig.* 5.

Seba thes. tom. 3, *tab.* 98, *fig.* 4.

Fucus gelatinosus, *huds. flor. Angl. sp.* 26.

Alcyonium aquaticum gelatinosum album; PLANC. *conch* 2 *pag.* 115, *tab.* 10 *fig.* A.

Pipeweed, pudding weed; par les Anglois.

DESCRIPTION. La forme de cet *Alcyon* est très-irrégulière ; il consiste en une substance visqueuse, cendrée ou jaunâtre, mais transparente, qui s'attache à la plupart des productions marines, & qui, en modelant leur superficie, forme tantôt des tiges simples, & tantôt des rameaux divisés qui se

collent les uns aux autres par le contact. Sa substance intérieure a assez de solidité, suivant M. Pallas, qui la compare à celle des racines bulbeuses ; si on coupe ses tiges transversalement, le microscope y fait découvrir une infinité de petites taches ovales & régulières, qui ont fait croire à Ellis que cet *Alcyon* n'étoit autre chose que le frai de quelque espèce de coquillage ; Plancus dit au contraire, que ceux qu'il a vus dans la Méditerranée avoient intérieurement des petits fibres vermiculaires & blanches, semblables à celles qu'il observa dans l'intérieur de l'*Alcyon* pyramidal ; sa superficie, quand il sort de la mer, est couverte de petites papilles très-serrées, dont la forme est cylindrique, & le haut terminé par des rayons ; M. Pallas les a reconnues pour des vrais polypes, dont les mouvemens sont très-lents. Il ajoute que la nature animale de cette production a été prouvée par l'analyse chymique qui en fut faite par S. G. Gmelin, & qu'elle fournit du sel volatil animal, de l'huile empyreumatique, un peu d'esprit alkali, & que l'on tira de l'alkali fixe de ses cendres. Cette espèce d'*Alcyon* est sur-tout abondante sur les rivages de l'Angleterre & de la Hollande ; peut-être l'espèce de Plancus, qui vit dans la Méditerranée, est-elle différente de celle-ci.

7. ALCYON main de diable.
Alcyonium manus diaboli ; LINN.
Alcyonium, polymorphum, protuberantiis obtusis, perforatis ; LINN. *syst. nat. pag.* 1296, *num.* 2, — MULL. *zool. Dan. prodr. num* 3079.
Seb thes. tom. 3, *tab.* 97, *fig.* 3.

DESCRIPTION. Seba est le seul qui ait donné une figure de cette espèce, dont Linné a publié une description très-succincte ; il dit que sa tige principale est molle comme la pulpe desséchée de la vesse-de-loup, qu'elle est divisée au haut en plusieurs branches simples, une fois plus courtes que la tige principale ; que sa superficie est lisse, que le bout des branches est obtus & percé par des ouvertures qui pénètrent à leur centre, il compare ces ouvertures à celles que feroit une plume que l'on enfonceroit dans une substance molle, il ne dit rien des polypes qui y sont contenus.

8. ALCYON tuberculé.
Alcyonium papillosum.
Alcyonium crustaceum papillis magnis confertis convexis obsitum ; PALL. *zooph. num.* 204.
Boletus marinus ; MARSIL. *hist. mar. pag.* 86, *tab.* 15, *fig.* 76, 78.

DESCRIPTION. Cette espèce s'étend comme une croûte sur la surface des rochers, elle est couleur de rouille, & ressemble, quand elle est sèche, à un morceau de cuir ; sa superfie est parsemée de gros tubercules enflés & inégaux entr'eux, dont les centres sont percés par des ouvertures profondes & ridées, qui s'épanouissent, sans doute dans l'eau, comme celles des autres espèces ; ces tubercules sont creux intérieurement, & leur substance est de la même nature que le reste de la masse ; cette description est prise de M. Pallas, qui prévient qu'il l'a faite, d'après un seul individu qu'il eut occasion de voir dans le cabinet d'histoire naturelle du prince d'Orange ; on ignoroit d'où il avoit été envoyé.

9. ALCYON distome.
Alcyonium distomum ; NOB.
Alcyonium crustaceum, papillis sparsis biosculatis rubris ; NOB.
Distomus variolosus, papillis sparsis, osculis subdentatis GAERT *in lit. ad Pallasium.*
Alcyonium ascidioides ; PALL. *spicil. zool. fasc.* 10, *page* 40, *tab.* 4, *fig.* 7, *a*, *A*.

DESCRIPTION. Cet *Alcyon* s'étend comme une croûte épaisse sur les rochers, les coquillages, & même les tiges de fucus ; sa substance est ferme & aussi compacte que du cuir ; sa forme est plate par-dessous : il est parsemé supérieurement de beaucoup de papilles, ou pour mieux dire de tubercules inégaux, quant à la forme, mais semblables par la couleur ; la forme du plus grand nombre de ces tubercules est ovale, celle des autres en approche plus ou moins ; leur grosseur est celle d'un grain de millet, & leur couleur est d'un rouge clair ou d'une légère teinte orangée ; chacun d'eux est percé vers les deux bouts par deux ouvertures pourpre, dont les bords sont un peu relevés, colorés de même, & fendus en six petits rayons qui ressemblent à autant de dents.

Cette espèce est remarquable par les deux ouvertures séparées dont chaque tubercule de la surface est pourvue, elle diffère par-là de toutes les autres espèces connues, & peut mériter dans la suite de former un genre à part, si on vient à découvrir d'autres espèces qui présentent la même organisation. M. Gaertner, membre de la société royale de Londres, & de l'académie impériale de Pétersbourg, en fit la découverte sur les côtes de l'Angleterre en 1760. Il en communiqua, par lettres, la description & la figure, sous le nom de distome varioleux à M. Pallas, qui l'a publiée dans la suite ; nous avons cru ne pas manquer à la juste déférence que mérite M. Gaertner, en rapportant positivement cette espèce au genre des *Alcyons*, comme a fait M. Pallas, jusqu'à ce que de nouvelles observations aient constaté si les deux ouvertures des tubercules renferment des polypes, ou bien si, comme les ascidies, elles aspirent & rejettent le liquide ; dans ce dernier

cas, elle formeroit incontestablement un nouveau genre très-voisin de celui des ascidies, comme il paroit que M. Pallas l'a pressenti en nommant cette espèce *Alcyon* [illegible]; nous n'avons pas cru devoir admettre, pour la même raison, le nom spécifique de M. Pallas, parce qu'il nous paroit tendre à établir, comme une vérité, un fait qui tout au moins est encore douteux.

10. Alcyon fluviatile.
Alcyonium fluviatile; Nob.
Alcyonium [illegible] *polymorphum, poris tubulosis pentagonis* [illegible]; Nob.

Description. Cette espèce est fluviatile; & quoique peut-être différente des autres par la forme des polypes qui sont contenus dans ses loges, elle leur ressemble d'ailleurs en tant d'autres points, qu'il ne paroît pas possible de pouvoir les séparer.

Cet *Alcyon* forme sur les pierres & les troncons de bois plongés dans l'eau, des couches qui s'étendent sur leur surface, comme nous l'avons dit des deux espèces précédentes; quand il est frais, sa couleur tire sur le verdâtre, il brunit à mesure qu'il se dessèche; sa forme est irrégulière, quoiqu'ordinairement convexe au centre, & plus amincie vers les bords; sa substance paroît formée en totalité par la réunion des tubes membraneux & divergens, qui vont se terminer à la surface; leur cavité est pentagone, mais on n'apperçoit distinctement cette forme que sur un *Alcyon* desséché. Chacun d'eux renferme un polype dont la couleur est blanchâtre, la forme cylindrique, & la tête garnie de filets très-courts & nombreux; pour si légèrement qu'on les touche, ils rentrent dans leur tube assez promptement, mais ceux des [illegible] qui n'ont pas été touchés restent dehors comme à l'ordinaire; nous en avons nourri pendant quelques jours dans un bocal rempli d'eau de rivière, qui nous avoient été donnés par M. Dannic, à qui son zèle, pour l'histoire naturelle, & ses connoissances variées, méritent [illegible] parmi les naturalistes de [illegible]; il les avoit découverts dans les eaux de la fontaine de Bagnolet, aux environs de Paris.

11. Alcyon bourse de mer.
Alcyonium bursa; Linn.
Alcyonium [illegible] *cavum viride, papillis* [illegible]; Nob.
Alcyonium [illegible] *pulposum viride*; Linn. [illegible]
[illegible]; Pall. [illegible]
[illegible]

Alga pomum Monspeliensium; J. Bauh. *hist. vol.* 3, *pag.* [illegible].
Bursa marina; Gasp. Bauh. *pin. pag.* 368. — Raj. *hist.* 1, *pag.* [illegible], *synops. pag.* [illegible]
Aurantium marinum; Marsil. [illegible] *pag.* 80, *tab.* 13, [illegible].

Description. Cet *Alcyon* a la forme & la grosseur d'une pomme, il est creux intérieurement, & son enveloppe extérieure approche de la consistance du cuir; elle est ferme & élastique en sortant de l'eau, & perd ces qualités à mesure qu'elle se dessèche; la couleur de cet *Alcyon* est verte, & sa superficie est couverte de petites papilles très-serrées, de forme cylindrique & transparente; quand elles s'épanouissent, on voit que chacune d'elles est terminée par des rayons. On observe, outre cela, sur une des faces de cet *Alcyon*, une fente longitudinale qui communique à la cavité de l'intérieur, par où il s'attache vraisemblablement dans le fond de la mer; la surface intérieure de sa cavité est lisse, on n'y trouve que quelques filets, aussi déliés que ceux des toiles d'araignées qui se croisent dans tous les sens; on en voit aussi extérieurement de semblables tout autour de la fente, qui lui servent à s'attacher sur les pierres ou le gravier des endroits qu'il habite. C'est à cause de sa fente que l'on a donné à cette espèce le nom de bourse de mer.

On la trouve très-fréquemment sur les rivages de la Méditerranée, sur les côtes du Languedoc, après qu'il a soufflé des vents du large; on le rencontre aussi, mais plus rarement, sur les côtes de l'Angleterre.

Marsigli a décrit une variété de cette espèce qui convenoit avec elle par sa consistance, sa fente, sa couleur, mais dont la forme étoit irrégulière & presque branchue, la cavité du milieu unie, & dépourvue de filets arachnoïdes dont nous avons parlé.

12. Alcyon orange de mer.
Alcyonium lyncurium; Linn.
[illegible]

Description,

DESCRIPTION. Cette espèce ressemble si fort à une orange, qu'elle en a pris le nom; sa forme est ronde, & sa grosseur celle d'une orange, dont elle a pareillement la couleur; on apperçoit sur une de ses faces un sillon luisant qui marque l'endroit par où elle s'attache dans le fond de l'eau; le reste de sa surface est couverte de petits tubercules convexes, dont la substance est élevée dans ceux qui sortent de la mer, & s'affaissent considérablement quand ils sont une fois desséchés; on reconnoit alors qu'ils sont formés dans l'intérieur par des petits faisceaux de fibres, semblables à celles de l'alun de plume qui, étant adossées les unes autres, ont leur direction du centre vers la circonférence, excepté ceux qui sont les plus près du centre, & ceux qui sont placés près de la partie par où l'*Alcyon* s'attache sur les autres corps: ces petits faisceaux sont cylindriques, solides, lisses & blancs; ils divergent légèrement à mesure qu'ils approchent de la surface. Quand l'*Alcyon* est frais, on apperçoit dans son intérieur quelques fibres tendineuses & transversales qui, par leur croissement, forment un roseau qui contient les faisceaux divergens; les fibres dont ils sont formés sont déliées comme des fils; elles sont roides & fragiles, mais d'une seule pièce, contre le sentiment de Donati. Cet *Alcyon* conserve assez bien sa forme dans l'esprit-de-vin, mais il y perd sa couleur à la longue, & devient enfin cendré. La solidité des fibres dont il est composé, & surtout leur direction du centre vers la circonférence, ont occasionné des sentimens bizarres dont il suffira de rapporter ici un exemple. Quelques auteurs, entr'autres M. Bertrand, s'étoient persuadés que c'étoit à la pétrification de corps analogues que l'on devoit rapporter l'origine de la pierre de Boulogne & celle des belemnites. M. Pallas a eu un sentiment mieux fondé, quand il a conjecturé, d'après la dureté & la solidité des fibres de cet *Alcyon*, qu'on pourroit bien le reconnoître un jour dans le nombre des fossiles marins qui présentent tant de productions différentes, parmi lesquelles il s'en trouve même quelques-unes dont la solidité est inférieure. Les conjectures de ce célèbre naturaliste ont été prouvées par l'événement, puisque nous possédons plusieurs espèces d'*Alcyons* dans l'état fossile, dont même quelques-uns ont passé à l'état silicieux, que nous avons découvert depuis quelques années dans l'intérieur du royaume. Donati parle d'une autre espèce fort analogue à celle-ci, & dont il a publié une figure, tab. 7, 8, de son Essai sur l'histoire de la mer Adriatique. Il n'en diffère que par la forme des tubercules de sa surface, qui sont oblongs, irreguliers & point arrondis comme dans l'*Alcyon orange de mer*, & par le point d'où partent les faisceaux de fibres, qui est plus près d'un des côtés de la surface que du centre. Suivant cet auteur, ces deux espèces jouissent d'un mouvement progressif qui leur est propre; il consiste dans une contraction successive des faisceaux fibreux qui répondent aux différens points de leur surface, pendant laquelle un des points de cette surface diminuant de volume, l'*Alcyon* perd l'équilibre & tombe en roulant de ce côté; mais il ajoute qu'ils ne jouissent de cette faculté que pendant leur jeunesse, & que lorsqu'ils l'ont perdue, les vers testacés s'attachant à eux, les font passer de cette manière de l'état d'animal, à celui de plante-animal; ce sont les propres expressions de cet auteur. Cette espèce vit sur les rivages de la Méditerranée, mais plus communément en Italie qu'ailleurs. On en a trouvé aussi, suivant M. Pallas, près du cap de Bonne-Espérance.

13. ALCYON coin de mer.

Alcyonium cydonium; LINN.

Alcyonium subrotundum flavum læve, intus spongiosum; NOB.

Alcyonium subrotundum spongiosum, flavum, læve; LINN. *syst. nat. pag. 1295, num. 9.*

Alcyonium cydonium, informe subglobosum flavum, intus rubrum fibroso spongiosum cavernosumque; PALL. *zooph. num. 201.*

Alcyonium primum; DIOSCOR. *lib. V, cap. 136.*

Alcyonium durum, seu primum Dioscoridis, Imper. ital. pag. 306.

Fungus marinus; RUMPH. *amb. VI, pag. 259.*

Seb. thes. vol. 3, tab. 99, fig. 4.

Alcyonium primum Dioscoridis, Donat. Mar. Adriat. pag. 56, num. 1, tab. 9, fig. 1, 2, 3.

Alcyonium album & flavum, malumque cydonium referens; PLANC. *conch. 2, pag. 44.*

Cotogna marina; par les Italiens.

DESCRIPTION. La description que M. Pallas a donnée de cette espèce appartient à l'*Alcyon* pyramidal, & non pas au *coin de mer* des auteurs; il a été induit en erreur par le texte de Plancus qui manque de clarté, quoique ces deux espèces s'y trouvent distinguées; celle-ci a le plus souvent une forme globuleuse, quoique peu régulière, elle est quelquefois ovale, ou plate sur une face, & convexe sur l'autre; sa surface est ovale & bossuelée: Donati la compare aux intestins d'un animal, unis ensemble & entassés les uns sur les autres: sa couleur est d'un jaune tirant sur le citron, & sa substance intérieure est blanchâtre, spongieuse & élastique; le tissu réticulaire qu'elle forme, est ordinairement rempli d'une liqueur salée qui s'échappe à la moindre incision. Cet *Alcyon* est quelquefois percé par une ou plusieurs ouvertures qui pénètrent jusqu'à une grande cavité qui est au centre, dont les parois sont mous, lisses & glissans: lorsqu'il se desseche, il perd la moitié de son volume ordinaire, il devient très-leger & flotte sur la surface des eaux.

Donati dit que les néréides, & d'autres vers marins se réfugient dans ses cavités, & qu'il y a trouvé jusqu'à des crabes, il en conclut que les polypes n'ont aucune part à sa formation, quoiqu'il convienne ailleurs qu'il lui a reconnu une espèce de sensibilité. On ne connoit pas encore la forme de ses polypes; mais l'odeur animal qu'il rend pendant sa combustion est une sorte de présomption qui établit son analogie avec *l'Alcyon orange de mer*, *l'Alcyon bourse de mer*, & les espèces suivantes : on le trouve dans la Méditerranée, sur les côtes de l'Italie, de la Provence & du Languedoc.

14. Alcyon figue de mer.

Alcyonium ficus. Linn.

Alcyonium : obovatum viride papillis crebris stellatis; Nob.

Alcyonium [illegible]; Linn. [illegible]

[illegible], tuberosum, pulposum, papillis [illegible] stellatis; Pall. [illegible]

Alcyonium ficus tuberosum; J. Bauh. *hist.* 3, *pag.* 8[illegible].

Alcyonium tuberosum forma ficus, *Imper. Ital. pag.* 599.

Pulmo marinus alter Rondeletii; Raj. *synops. pag.* 31, *num.* 3.

Fici [illegible] lantia inter spongiam & Alcyonium media, Marsil. *h. l. mar. pag.* 87, *tab.* 16, *num.* 79.

Alcyonium quintum antiquorum; Merc[illegible]t. *Metall. arm.* 6, *c.* 6, *pag.* 102.

Alcyonium palmatum [illegible]; Ellis, *corall. pag.* 8[illegible], *tab.* 17, *fig.* 6, *B.*

Fico di mare; par les Italiens : figue de mer; par les François.

Description. Celui-ci est couleur d'olive, & quelquefois d'un verd très foncé; sa substance est charnue, & sa forme peu régulière; tantôt il est sphérique, quelquefois piriforme, ou bien divisé en plusieurs lobes; si on l'ouvre pendant qu'il est encore frais, il répand une odeur désagréable. Il est rempli intérieurement de [illegible] qui, ressemblant aux graines des [illegible], lui ont fait donner le nom de figue de mer. [illegible] de petites [illegible], qui sont des véritables polypes. [illegible] au microscope la substance de l'intérieur, trouva que les [illegible] du centre de l'*Alcyon* vers sa circonférence; il [illegible] d'une humeur [illegible] & [illegible] leur sommet [illegible], [illegible] chaque petite [illegible] dans l'intérieur de ces petits tubes, plusieurs corps d'une forme régulière, mais d'une grande petitesse, qui ressembloient à des [illegible]; [illegible] qu'il ne put s'assurer si ce qui étoit [illegible] dans les petits tubes, étoit la nourriture de l'animal contenu dans son intestin, ou bien si c'étoit son ovaire.

Cette espèce est commune sur les côtes de la Méditerranée, on la trouve aussi dans l'Océan sur les côtes d'Angleterre.

15. Alcyon pyramidal.

Alcyonium pyramidale; Nob.

Alcyonium cylindraceo conicum, intus carnosum rubrum; Nob.

Alcyonium rubrum, pulposum, [illegible]; Planc. *conch. ed.* 2, *pag.* 115, *cap.* 28, *tab.* 10, *fig. B, d.*

Alcyonium cotoneum; Pall. *zooph. pag.* 35[illegible], *num.* 211.

Description. La forme de cet *Alcyon* est le plus souvent conique; mais tantôt la base du cone est tournée en haut, tantôt elle s'appuie sur les rochers. Sa grosseur est considérable, il s'en trouve, suivant Plancus, qui ont un pied & demi de hauteur, & un pied de diamètre dans la partie la plus large. Bien différent des autres espèces du même genre, celui-ci répand une très-bonne odeur; Plancus dit que si on le coupe par le milieu pendant qu'il est frais, on reconnoit que sa substance intérieure consiste en une matière charnue, qui a la consistance & la couleur de la betterave cuite, dans laquelle on apperçoit des petites fibres [illegible], blanches & entortillées, qui ressemblent à des vers, il est dans cet état pendant le mois de janvier & février; mais vers la fin du mois de mars, ceux qui ont été [illegible] & rejetés sur les côtes, présentent un aspect bien différent. Ils [illegible], qui tient de la nature [illegible], elle est [illegible] percée, d'un [illegible], & d'une si grande [illegible] qu'ils sont [illegible] soutenus sur la surface des eaux. On ne connoit pas encore la forme de ses polypes, [illegible] pores qui couvrent sa surface. Plancus [illegible] cette espèce sur les côtes de l'Italie.

L'*Alcyonium* [illegible] de M. Pallas [illegible] vement notre *Alcyon* pyramidal, [illegible] en avons déja [illegible], n°. [illegible]. Mais [illegible] synonymes qui accompagne la description de cet auteur appartient à notre *Alcyon* coin de mer, excepté la [illegible] de Plancus, [illegible] des circonstances qui l'accompagnent, elles se rapportent presque toutes à l'*Alcyon* coin de mer.

ALENE. (*Voyez* Buccin taché.)

AMADIS. (*Voyez* Cone Amadis.)

AMANDE. (*Voyez* Vénus Amande.)

AMARANTHE DE MER. (*Voyez* Madrepore Amaranthe.)

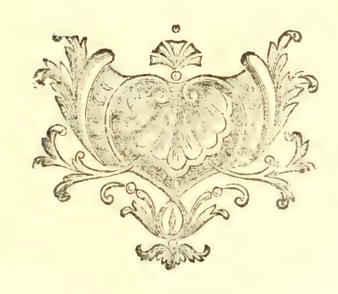
AMIRAL GRAND. (*Voyez* Cone Amiral.)

AMIRAL A RESEAU. (*Voyez* Cone Amiral ; Var.)

AMIRAL ou EXTRA AMIRAL. (*Voyez* Cone cedo nulli.)

AMMONIE. (*Voyez* Nautile spiral.)

AMPHIBIE ou AMBRÉE. (*Voyez* Bulyme Amphibie.)



AMMONITE. — *Ammonites, auct.*

Genre de la famille des vers testacés qui a pour caractère une coquille discoïde, dont la cavité est coupée par des cloisons sinueuses, presque articulées, & percées par un syphon, qui se continue jusqu'au sommet de la spire.

ESPÈCES *dont la surface est lisse.*

1. Amm. réniforme.

Deux tours de la spire comprimés, l'extérieur six fois plus considérable, ombilic saillant des deux côtés.

2. Amm. lisse.

Tours de la spire cylindriques & lisses, l'extérieur deux fois plus considérable que les autres réunis.

3. Amm. lombricale.

Tours de la spire cylindriques & lisses, l'extérieur un peu plus large que les autres réunis.

4. Amm. turbinée.

Tours de la spire cylindriques & lisses, le sommet saillant sur un seul côté.

5. Amm. comprimée.

Tours de la spire lisses & comprimés.

6. Amm. carinée.

Tours de la spire lisses & enflés, carène aiguë.

7. Amm. crenelée.

Tours de la spire lisses, carène aiguë & crenelée.

8. Amm. glabelle.

Tours de la spire lisses & comprimés, carène obtuse, accompagnée d'un sillon de chaque côté.

9. Amm. granulée.

Tours de la spire lisses, les côtés marqués de tubercules rangés sur une ligne.

ESPÈCES *dont la surface est marquée de stries ou de côtes.*

10. Amm. simple.

Tours de la spire cylindriques, marqués de stries simples, obliques & rapprochées.

11. Amm. applatie.

Tours de la spire applatis, stries simples ondulées & obliques, côtés marqués d'un sillon longitudinal, carène aiguë.

12. Amm. chenille.

Tours de la spire presque cylindriques & striés, dos convexe & lisse, bordé de chaque côté par un rang de tubercules coniques.

13. Amm. à double sillon.

Côtes simples & écartées, carène aiguë, accompagnée d'un sillon de chaque côté.

AMMONITE.

14. Amm. vertébrale.

Côtes simples, arquées vers le dos & saillantes, carène crenelée & obtuse, accompagnée d'un sillon de chaque côté.

15. Amm. double face.

Tours de la spire comprimés, bords intérieurs lisses, extérieurs marqués de côtes obtuses, accompagnées d'un sillon de chaque côté.

16. Amm. bifurquée.

Côtes simples, écartées & bifurquées sur le dos, un tubercule de chaque côté à la naissance des bifurcations.

17. Amm. janus.

Coquille striée, tour extérieur, marqué de chaque côté d'une côte longitudinale & saillante, dos convexe doublement strié.

18. Amm. irrégulière.

Côtes transversales, alternativement simples & bifides, carène marquée d'un sillon longitudinal.

19. Amm. régulière.

Côtes transversales, simples & ondulées près du dos, carène marquée d'un sillon longitudinal.

20. Amm. bifide.

Tours de la spire presque cylindriques, côtes transversales, écartées & aiguës, bifurquées sur le dos.

21. Amm. radiée.

Tours de la spire comprimés & lisses, côtés marqués de rayons, carène formée par un sillon, & deux rangs de tubercules de chaque côté.

22. Amm. noduleuse.

Tours de la spire striés, un double rang de tubercules de chaque côté, dos simple & convexe.

23. Amm. couronnée.

Coquille presque globuleuse & striée, sutures couronnées de tubercules.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Quoiqu'on ne connoisse pas encore les coquilles marines des espèces de ce genre, & qu'on ne les trouve que pétrifiées ou fossiles, nous avons cru devoir en parler ici, parce qu'elles forment un genre séparé de celui des nautiles, & qu'on en trouve d'ailleurs qui sont assez bien conservées pour fournir un caractère générique exact. Les *Ammonites* sont nommées vulgairement cornes d'Ammon, à cause, dit-on, de leur ressemblance avec les cornes d'un bélier; &, suivant d'autres, parce que les premières qui furent découvertes, furent trouvées dans le voisinage du temple de *Jupiter Ammon* dans la haute Egypte, ou qu'elles ressembloient aux cornes de ce dieu. Dans un temps où l'observation n'avoit pas encore rectifié les idées, les *Ammonites* durent paroître quelque chose de bien extraordinaire; & il ne faut pas s'étonner si les hommes, toujours entraînés par une pente insensible vers le merveilleux, les regardèrent avec une espèce de vénération, qui, dans quelques pays, s'est propagée jusqu'à nous: les Indiens vénèrent encore, sous le nom de Salagraman, les *Ammonites* qu'ils ramassent sur les rives du Gange; ils nomment ainsi celles qui, contenues dans un caillou, présentent les tours de leur spire bien marqués, quand même il n'en existe out que l'impression en creux ou en relief: ils leur attribuent des vertus étonnantes, & le prix qu'ils y mettent encore prouve assez l'étendue & l'empire de leurs préjugés. Nous considérerons, dans cet article, les *Ammonites* relativement à leur structure; nous examinerons ensuite les sentimens que l'on a eus sur leur nature, & nous terminerons nos observations par quelques idées générales sur les différens endroits où on les trouve, & enfin par la description des espèces les plus apparentes de ce genre.

Les *Ammonites* ont de très-grandes analogies avec les nautiles, leur coquille est également chambrée dans l'intérieur, & les cloisons qui divisent leur cavité sont percées par une tubulure que Linné a nommée siphon dans les nautiles, laquelle communique d'une chambre à l'autre, depuis celle qui forme l'ouverture principale de la coquille, jusqu'au point du centre qui fut son commencement. Ainsi que les nautiles, le genre des *Ammonites* présente aussi des coquilles droites & point tournées en spirale; nous avons eu occasion de nous assurer de ce fait dans le cabinet de M. de Joubert, trésorier général de la province du Languedoc, qui renferme une variété précieuse de corps marins fossiles ou pétrifiés, & dans celui de M. Macquard, docteur régent de la faculté de Paris; nous y avons vu des fragmens assez considérables d'*Ammonites* pétrifiées, dont la forme est exactement droite, & point du tout tournée sur elles-mêmes; ces fragmens ne sont que les moules pétrifiés des chambres d'une coquille qui a été détruite, & paroissent formés d'articulations comme dans les *Ammonites* ordinaires. Ces articulations ont été nommées par les naturalistes des spondyles ou des spondylolithes; elles présentent des bords qui paroissent découpés de manière que les angles saillans de l'une sont reçus dans les angles rentrans de l'autre; d'où il arrive que le corps entier de l'*Ammonite*, étant formé en totalité de pareilles pièces articulées, présente sur sa superficie, lorsqu'elle est pétrifiée, ces impressions qui ressemblent à des feuillages, que nous nommons des sutures dans nos descriptions. Ces articulations sont quelquefois retenues les unes aux autres au moyen d'un suc lapidifique ou pyriteux, qui s'est insinué dans leurs interstices, & a rempli le vuide des anciennes cloisons: quelquefois la coquille ayant été détruite après la pétrification des matières qui avoient pénétré dans la cavité des chambres, les masses pétrifiées, qui remplissoient ces cavités, n'ont pris aucune adhérence les unes avec les autres, & se séparent avec facilité; elles sont alors dans le cas des articulations des *Ammonites* droites que nous avons vues chez M. de Joubert & chez M. le docteur Macquard.

Il suit de ce que nous venons de dire, que les *Ammonites* pétrifiées se présentent de deux manières, ou bien leurs cavités étant remplies d'une matière pierreuse, leur test a été détruit, ou bien malgré la pétrification des matières contenues dans leur cavité, le test de la coquille subsiste encore. Outre ces deux modes, qui sont les plus ordinaires aux *Ammonites*, on les trouve aussi quelquefois sous leur forme testacée, sans même qu'il se soit formé dans leur cavité aucune concrétion pierreuse. M. l'abbé Passeri, dans son histoire des fossiles des environs de Pesare, en cite quelques-unes qui furent trouvées dans cet état sur une montagne voisine de cette ville; on en a trouvé depuis dans les couches d'une montagne calcaire des environs de Saint-Paul-trois-Châteaux en Dauphiné, & nous en avons vu dernièrement chez M. Macquard, que ce minéralogiste a apportées de son voyage en Russie. Leur structure est alors très-visible, & on peut se former à l'aide de la forme de leur organisation intérieure, aussi complettement que sur une coquille marine. Après une comparaison suivie de la composition des *Ammonites* avec celle des nautiles, nous avons reconnu qu'elles diffèrent de ces dernières par la forme de leurs cloisons qui sont égales, parallèles & régulières dans toutes les espèces de nautiles, & sinueuses sur toute leur circonférence dans les *Ammonites*, ce qui occasionne les découpures que l'on voit sur la superficie de leurs moules pétrifiés; ces découpures sont les traces des anciennes cloisons, & elles ne paroissent que dans les cas où le test même de la coquille a été détruit, car dans celles dont le test est resté, les traces des sutures ne paroissent pas à l'extérieur, & on ne peut juger de leur nature que par l'inspection de leur organisation

interne. Dans preſque toutes les *Ammonites* que nous avons vues dans l'état foſſile, (car dans les autres on ne peut rien appercevoir de bien diſtinct) le ſyphon étoit placé préciſément ſous la carène du dos; ſa forme étoit cylindrique, & la cloiſon, qui venoit après formoit un léger évaſement dans lequel étoit reçue la baſe du ſyphon ſupérieur, ſans qu'il parût que les ſyphons de chaque cloiſon fuſſent contigus les uns aux autres, & formaſſent un tout depuis celui de la première chambre juſqu'au point du centre que nous nommerons le ſommet de la ſpire. Les nautiles dont les cloiſons ſont placées parallèlement les unes aux autres, & dont les bords ſont entiers, ne préſentent point, quand ils ſont dans l'état foſſile ou pétrifiés, des découpures à la place de leurs ſutures; c'eſt par là qu'il faut diſtinguer les *Ammonites* des nautiles, ſi on ne veut pas les confondre enſemble, comme ont fait la plupart de ceux qui ont regardé les petits nautiles de Rimini comme des vraies *Ammonites*, faute d'avoir ſaiſi cette différence. Quelques autres, parmi leſquels on compte Argenville, ont regardé les planorbes fluviatiles comme des coquilles analogues aux *Ammonites*, à cauſe de la forme diſcoïde de leur coquille qui, ainſi que nous l'avons indiqué dans le caractère générique, eſt la plus ordinaire aux cornes d'Ammon.

Les conjectures de M. Bertrand, ſur la nature de l'animal des *Ammonites*, ſont aſſez vraiſemblables, quoiqu'elles ne ſoient fondées que ſur la forme ſeule de ſa coquille, & ſur ce que l'on connoît de la formation & du développement de celles des nautiles. Il eſt en effet vraiſemblable que cet animal habite la cellule qui forme la grande ouverture de la coquille, & qu'il ne travaille à former une nouvelle cloiſon, que lorſque ſon développement, étant devenu trop conſidérable par l'étendue de la cavité où il ſe trouve reſſerré, il forme une nouvelle chambre au-deſſus de celle qu'il abandonne, plus proportionnée à ſon volume que celle dont il eſt obligé de déloger; par ce moyen, ſa coquille augmente ſucceſſivement, & le nombre des cellules dont elle eſt compoſée, indique dans la ſuite celui des déplacemens que l'animal a éprouvés; ces cellules ſont ordinairement en grand nombre, on en compte communément depuis 30 juſqu'à 40, dont le diamètre diminue inſenſiblement juſqu'au ſommet: Bourguet en a vu juſqu'au nombre de 150; mais cela eſt variable, & dépend vraiſemblablement de la différence des eſpèces, & de l'âge où elles ſont parvenues.

Enfin on peut préſumer que l'animal eſt attaché à ſa coquille au moyen d'un ligament qui, ſuivant la cavité des ſyphons, pénètre toutes les cellules, & ſe termine au point du ſommet où il eſt fixé; on peut ſoupçonner qu'il lui ſert à régir & à gouverner ſa coquille, & à conſerver ſon équilibre s'il eſt obligé à ſe déplacer. Cette conjecture devient plus vraiſemblable en examinant la figure de l'animal du nautile pompile, que Rumphius a fait graver où on apperçoit ſur un des bouts un appendice filiforme de ce ligament. D'après ces rapports qu'on pourroit encore pouſſer plus loin, on pourroit être étonné que les *Ammonites* ne voguent pas ſur la ſurface de la mer comme les nautiles; cependant, ſi on examine la petiteſſe de leurs cellules, & notamment celle de l'ouverture de la coquille, qu'on la compare à celle du nautile pompile, qui eſt le plus gros, comme le mieux connu de ſon genre, on verra que la proportion n'eſt pas égale, & que la cavité de la dernière cellule eſt au moins dix fois plus conſidérable dans le nautile, que celle de quelle eſpèce d'*Ammonite* que l'on puiſſe citer; que par conſéquent on peut, ſans aller trop loin, ſuppoſer le volume de l'animal des *Ammonites* au moins dix fois plus petit qu'il n'eſt dans les nautiles; alors il ſera aiſé de conclure, ſi on compare la maſſe de cet animal à celle de ſa propre coquille, qu'elle lui ſera trop diſproportionnée pour qu'il ait beaucoup de facilité à la remuer, bien loin d'être en état de nager & de ſe déplacer auſſi facilement que les nautiles.

Des auteurs de la plus grande autorité ont placé les *Ammonites* parmi les coquilles dont l'eſpèce étoit entièrement perdue, & qui n'exiſtoient plus que dans les anciennes couches du globe; cependant, qu'on nous permette de le dire, rien ne prouve encore cette aſſertion, & le ſentiment contraire paroît plus vraiſemblable, puiſqu'il eſt fondé ſur des analogies qui, dans des cas de la nature de celui-ci, acquièrent la force des preuves. Si ces analogies étoient admiſes, il en réſulteroit au contraire que les races des *Ammonites* ſubſiſtent encore, & qu'elles vivent dans les plus grandes profondeurs de la mer.

On n'a pas vu, dit-on, des *Ammonites* marines analogues aux eſpèces que l'on trouve foſſiles; ſi elles exiſtoient, quelque accident les auroit fait connoître, & depuis que l'on s'attache à la recherche de ces objets, on en auroit déjà vu quelques-unes, & tout au moins quelques fragmens; on fait le même raiſonnement pour les orthocérates, les bélemnites, & toutes les autres coquilles que l'on trouve foſſiles ou pétrifiées dans les mêmes couches.

Pour répondre d'une manière ſatisfaiſante à ces objections, il faut d'abord diſtinguer parmi les coquilles celles que nous nommons pélagiennes, & celles qui, vivant plus près des côtes, peuvent être déſignées ſous le nom de littorales; les premières ne ſe trouvent jamais confondues avec les ſecondes dans les bancs où on les trouve foſſiles; elles ſont toujours dans des couches inférieures à celles-là, & ſont par conſéquent plus anciennes; elles s'y trouvent ordinairement avec des térébratules, des gryphites, des bélemnites, l'huître diluvienne, ou des orthocérates, coquil-

lages qui, ainsi que les *Ammonites*, ne vivent que dans les plus grandes profondeurs de la mer, & dont on n'a vu encore nulle part les analogues marins ; mais ce ne sont pas là toutes les productions marines que l'on trouve aussi fossiles ou pétrifiées dans les couches qui renferment des *Ammonites* ou d'autres coquillages pélagiens : on y rencontre aussi des entroques, des astérites qui sont des articulations de deux espèces d'*isis*, dont les analogues marins sont connus; on y rencontre par fois des fragmens ou des tiges entières de cette production polypeuse, que les oryctologistes ont nommé *lilium lapideum*, que Linné a désigné sous le nom de *vorticella encrinus*, & que l'on sait ne vivre qu'à de très-grandes profondeurs dans la mer. Puisque donc on a retrouvé les analogues de ces trois productions marines, qu'on ne trouve fossiles ou pétrifiées que dans les couches pélagiennes, les mêmes qui contiennent des *Ammonites*, qu'on ne les a pêchés que par hasard à près de trois cents brasses de profondeur & sous des latitudes très-différentes, comment peut-on se persuader que les *Ammonites*, les gryphites, & les autres coquilles pélagiennes seront entièrement perdues, quand on retrouve des êtres qui, ainsi que ces coquilles, vivent encore à de grandes profondeurs dans la mer, qui avoient été connus dans l'état fossile, long-temps avant qu'on découvrît leurs analogues marins, & après avoir long-temps cru, comme on le croit encore des *Ammonites*, que leur race entière étoit totalement perdue. N'a-t-on pas dit la même chose de la plupart des coquilles littorales que l'on trouve fossiles dans quelques bancs de l'Europe, comme dans ceux de Maranzana dans le Piémont, dans ceux de Courtagnon près de Reims, en Espagne, en Italie & en Angleterre, & parmi lesquelles on retrouve pourtant tous les jours les analogues des espèces marines qui arrivent journellement des mers les plus lointaines? Quelle raison de destruction pourroit-on alléguer, quand il est presque démontré que la température doit être égale dans la mer à une grande profondeur, & que si on prouve qu'elles y ont autrefois vécu, elles doivent, par cette seule raison, s'y retrouver encore? La pesanteur des *Ammonites*, leur forme & mille autres circonstances dépendantes de leur organisation, font cause qu'on ne connoît pas encore leurs coquilles [illegible]

pesanteur sont si différentes, outre qu'elles n'offrent aucune prise à la corde de la ligne, ni au plomb dont elle est armée.

Mais bien plus, les *Ammonites* vivoient aux mêmes époques que la plupart des coquilles littorales qui existent encore, puisqu'il est rare qu'on ne trouve quelque coquille littorale dans les couches qui contiennent des coquillages pélagiens, tandis qu'il l'est infiniment davantage de rencontrer des coquilles pélagiennes dans les couches des coquillages littoraux, à moins que les pélagiennes ne fussent déjà dans l'état fossile, ou même déjà pétrifiées, lorsqu'elles furent déposées dans ces bancs.

Si l'on croyoit que la chaleur du globe, moindre maintenant qu'elle n'étoit à cette époque, ait été la cause de la destruction des coquillages pélagiens, il faudroit d'abord expliquer comment les espèces marines qui vivoient avec elles aux mêmes époques, & à peu près aux mêmes lieux, puisque leur nature est de se fixer par la base, & qu'on les retrouve d'ailleurs pétrifiées dans les mêmes bancs, il faudroit, dis-je, expliquer comment ces espèces ont continué leur existence, tandis que les coquilles pélagiennes l'auroient perdue; comment les coquilles littorales, qui existoient aux mêmes époques, ont pu se perpétuer jusqu'à nous, tandis que les coquilles pélagiennes, moins exposées que les autres aux ensablemens & aux affaissemens des côtes, vivant d'ailleurs dans un milieu d'une température moins variable, & multipliées à l'infini, auroient péri totalement.

Qu'on y fasse attention; ce sentiment porte une contradiction manifeste, s'il est prouvé que les *Ammonites*, ainsi que les autres coquilles que nous nommons pélagiennes, aient vécu à plus de trois ou quatre cents brasses de profondeur dans la mer, & qu'il soit de leur nature de ne pouvoir exister qu'à une pareille profondeur; il est évident que le fond immense de la mer peut encore en être pavé, sans que pour cela nous puissions avoir d'autres indices de leur existence que ceux de l'analogie, & des circonstances qui ont été observées sur la surface du globe, dont les couches pélagiennes étoient, à l'époque de leur formation, dominées par plus de trois cents toises d'eau.

Comment n'existe-t-il pas de montagnes calcaires en Europe, dont les couches de la base, presque horizontales, contiennent des coquillages pélagiens, tandis que les couches supérieures à trois, quatre & même cinq cents toises d'élévation perpendiculaire, ne contiennent plus que des coquillages littoraux? quelles preuves [illegible]

peut pas dire que les coquilles littorales n'existoient pas encore à l'époque de la formation des couches de la base, puisque le peu qu'on en trouve dans l'intérieur même des couches pélagiennes, suffit pour établir leur existence, à cette époque, mais dans des lieux plus convenables à leur nature.

Une autre raison qui n'a pas été encore dite, c'est que les coquillages pélagiens fossiles ou pétrifiés, se trouvent à peu près les mêmes, & toujours dans les couches inférieures des montagnes calcaires, dans toutes les régions de la surface du globe où ils se rencontrent; ce sont toujours des *Ammonites*, des térébratules, des bélemnites & quelques espèces d'oursins, tandis que les coquilles littorales fossiles ou pétrifiées sont le plus souvent des espèces différentes dans les différens pays, & presque toujours d'autres espèces que celles des mers voisines des pays où on les trouve; ce qui prouve, d'une part, que la loi est générale par-tout, & de l'autre, que la température étant par-tout égale à une profondeur quelconque dans la mer, il faut nécessairement, les dépôts pélagiens ayant précédé ceux des couches littorales, que l'on retrouve dans les premiers les dépouilles des animaux qui pouvoient vivre & se multiplier à une profondeur si considérable, tandis que les coquilles littorales vivoient alors plus près des côtes, & plus à portée des conditions relatives à leur nature, & à leur manière d'exister.

Quand nous avons dit que les couches pélagiennes sont toujours supérieures à celles que nous nommons littorales, nous n'entendons parler ici que de celles, qui se trouvant dans [illegible], sont censées n'avoir éprouvé aucun dérangement; car sur les montagnes calcaires, les couches supérieures sont ordinairement détruites & entièrement décomposées, & il n'existe plus à découvert que les couches pélagiennes qui, même sur les montagnes plus élevées, ont elles-mêmes été détruites, & ne présentent plus que des couches calcaires dénuées de corps organisés, & même les masses purement granitiques, quand ces dernières couches ont été décomposées à leur tour. Cette progression est vraie en général, elle est en quelque manière proportionnée à la hauteur des montagnes calcaires; mais elle est sujette à quelques variations qui dépendent toujours de la plus ou moins grande épaisseur de ces couches, & par conséquent du temps plus ou moins considérable de la décomposition qui n'a pas discontinué d'agir depuis que leur surface fut abandonnée par les eaux de la mer.

En voilà sans doute assez pour rendre vraisemble que les *Ammonites* vivent encore à une grande profondeur dans la mer, on trouvera les preuves de tout ce que nous avançé ici, dans l'histoire générale des coquilles fossiles du royaume, que nous espérons de publier dans la suite. Voyons maintenant la manière dont les *Ammonites* se présentent sur la terre, dans les couches où elles sont enfouies.

Elles sont plus ou moins près de la surface de la terre, suivant la plus ou moins grande quantité de dépôts qui ont été formés au-dessus d'elles, suivant la forme plus ou moins escarpée de ces dépôts successifs, & enfin selon que le sol qui les renferme, a été plus ou moins exposé à l'effet des eaux extérieures, & à celui de la décomposition. Dans tous les cas on ne trouvera jamais au-dessous d'elles des bancs qui renferment des coquillages littoraux, à moins qu'elles ne fussent déjà fossiles ou pétrifiées quand elles furent déposées dans les couches où on les trouve; nous avons constaté la vérité de cette observation dans tous les lieux où nous avons rencontré des *Ammonites*, & on peut compter sur sa certitude.

Les plus grosses espèces, celles qui viennent à un pied ou dix-huit pouces de diamètre, car celles qui parviennent à une grosseur plus considérable sont très-rares, se rencontrent plus souvent dans les couches calcaires grises, & il est digne de remarque que pour quelques-unes que l'on verra dans l'intérieur même des lits calcaires, on en trouvera cent dans leurs interstices; elles sont ordinairement adhérentes sur une de leurs faces à la couche inférieure, tandis que la face de dessus est seulement moulée sur le bas de la couche supérieure, & s'en détache facilement. Cette observation prouve que les *Ammonites* vivent sur la surface des couches limoneuses du fond de la mer, & que ces couches sont formées par des intervalles périodiques les unes sur les autres, puisque c'est dans leurs interstices que l'on trouve le plus souvent les plus grosses espèces, au lieu qu'on les rencontreroit, ainsi que les petites, dans l'intérieur même des lits, si elles y étoient déposé espendant leur formation, comme celles-ci, dont le peu de pesanteur donne plus de prise à l'action des courans, à qui on doit attribuer le transport de la matière des couches qui se forment à une grande profondeur dans la mer, & à une distance considérable des côtes. Ce seroit peut-être même, par cette raison, dans les interstices des couches calcaires de première création qu'il faudroit chercher les traces des fossiles marins qui peuvent s'y rencontrer, & non dans l'intérieur même des couches; car j'ai souvent observé que plus les couches de pierre calcaire grise sont épaisses, plus elles sont homogènes, & que l'on trouve cependant une plus grande quantité d'*Ammonites* dans leurs interstices, tandis que l'intérieur des bancs ne présente pas la moindre parcelle de coquillage d'aucune sorte; mais ces recherches sont difficiles & dispendieuses, & il ne se trouve que peu de circonstances favorables pour les effectuer.

Quelquefois des couches entières d'*Ammonites* & d'autres coquilles pélagiennes sont presque

entièrement déformées par l'effet de la compression perpendiculaire qu'elles ont éprouvée postérieurement à la formation des couches où elles sont contenues ; ce fait leur est commun avec les couches littorales, & dépend vraisemblablement de la même cause, que nous ne devons pas rapporter ici. On en trouve, quoique rarement, où les couleurs brillantes de la nacre paroissent dans tout leur éclat ; nous en avons vu de telles chez M. Macquard, que nous avons déjà cité, dont la surface, quoiqu'en grande partie décomposée, présente encore des teintes rouges, vertes & châtoyantes, mêlées avec l'éclat argentin de la nacre ; elles ont été apportées de la Russie par ce minéralogiste. On trouve aussi des *Ammonites* dont les cavités sont remplies de spaths cristallisés ; d'autres, quoique plus rarement, dont les cavités sont entièrement quartzeuses, le test étant encore conservé ; & d'autres enfin dont la superficie est pyriteuse, ainsi que les interstices des cloisons, tandis que leurs cavités sont tapissées de crystaux quartzeux.

On ne finiroit pas si on vouloit rapporter tous les accidens que les pétrifications de ces coquilles présentent : il nous suffira de dire, en général, que leur cavité est ordinairement de la nature des couches qui les renferment, excepté seulement dans les cas où elles étoient déjà pétrifiées ou fossiles, quand elles y furent déposées ; on a même dans cette circonstance une preuve de la force des courans qui les ont charriées, dans l'état d'entassement où elles se présentent, dans la dégradation de leur superficie, qui paroît visiblement avoir été usée par le roulement, tandis que celles qui ont été enfouies là où elles ont vécu, comme celles que l'on trouve dans l'intervalle des couches calcaires, sont ordinairement couchées à plat sur une de leurs faces, & les côtes dont elles sont ornées sont aussi vives qu'on puisse le desirer. On en rencontre par fois quelques-unes dont la surface est couverte de serpules ou vermisseaux marins qui s'y sont pétrifiés ; nous en possédons une dans cet état, mais cela ne se rencontre que très-rarement, & on ne doit pas en être étonné, parce qu'il paroît que les serpules sont plutôt des coquilles littorales que pélagiennes, si on en juge d'après le grand nombre de coquilles littorales sur lesquelles on les trouve attachées, tant dans les couches de la terre, que dans la mer.

La distinction des *Ammonites* est si difficile, qu'il ne faut pas être étonné si l'on n'a encore sur cette partie de la science que des ébauches très-imparfaites : premièrement, il s'en faut de beaucoup que leur nombre soit aussi considérable qu'on seroit tenté de le croire, d'après les descriptions des auteurs qui en ont parlé ; souvent ils ont fait autant d'espèces d'une seule, qu'ils ont trouvé de différences dans le nombre des tours de leur spire, & ils ont regardé presque toujours comme différentes celles dont les tours intérieurs de la spire n'étoient pas tout à fait semblables aux plus extérieurs : secondement, ils les ont déterminés le plus souvent d'après des moules intérieurs dont la forme avoit été altérée par l'effet de la compression, ce qui a beaucoup contribué à augmenter le nombre de celles que l'on retrouve dans leurs ouvrages. Quoique nous ayons tâché de ne décrire ici que de véritables espèces, nous n'osons cependant pas nous flatter d'y avoir complètement réussi ; mais nous osons espérer que l'on y trouvera les espèces les plus connues, & en même temps celles qui sont les plus remarquables par leur forme.

1. **Ammonite** réniforme.

Ammonites reniformis ; Nob.

Ammonites reniformis anfractibus depressis, primario extimo majori, umbilico utrinque prominulo.

Ammonis cornu [illegible] orbem, [illegible] quodam opere depictum, umbilico utrinque exiter prominulo ; List. *conch. angl. pag.* 212, *tab.* 6, *num.* 10. — *ejusd. si[illegible] tab.* 1034, *num.* 50.

Ammonis cornu læve, spira subrotunda minus, umbilico æqui prominulo, unius tantum anfractus ; Lang. *hist. lap. pag.* 91, *tab.* 23, *num.* 13.

Corne d'Ammon [illegible] à une seule volute, trait. des pétrif. planc. 48, *n.* 306.

Description. Cette *Ammonite* est la plus petite de tout le genre ; je n'en ai jamais trouvé qui excédassent la grosseur d'une lentille ; sa forme est exactement celle d'un rein, sa spire n'est composée que deux tours, dont le premier est si large, en comparaison du dernier, qu'il le surpasse plus de douze fois en grosseur. La forme de cette coquille est comprimée, & sa carène est aiguë ; sa surface est unie, & on y distingue avec beaucoup de peine les traces des articulations qui la composent ; on ne les apperçoit avec plus de facilité que lorsque la coquille a été plongée dans l'eau ; elles paroissent alors comme autant de lignes [illegible] dont la direction est du centre vers la circonférence ; le sommet de la spire est légèrement [illegible] sur les deux faces, & sa pointe est obtuse. L'espèce de Langius, que nous citons ci-dessus, paroît différer de celle-ci par son volume qui est plus considérable, de même que par la forme de la carène que cet auteur dit obtuse ; cependant comme cette différence peut bien dépendre du seul développement que cet individu avoit pris, & que d'ailleurs tous les autres caractères [illegible], nous avons cru la devoir rapporter à cette espèce, [illegible] à ce que des plus [illegible] circonstances nous mettent à portée de [illegible] l'espèce [illegible] à la même.

Nous avons trouvé celle-ci dans les [illegible] de charbon des [illegible] des Cévennes ; c'est ordinairement dans les couches des schistes [illegible] le lit supérieur de ces mines [illegible] les rencontre, principalement dans celle de Bayard,

diocèse d'Usez ; on l'y trouve mêlée avec une petite espèce de peigne qui n'a pas été encore décrite.

Lister dit qu'on la trouve en Angleterre au-dessus des mines de charbon, & qu'elles y sont ordinairement grouppée en grand nombre dans des pierres arondies, & de forme bizarres, qui accompagne le couvert de ces mines.

Celle de Langius est du Mont-Saint Léger en Suisse, & des montagnes voisines du monastère Saint-Gal.

2. AMMONITE lisse.

Ammonites lævis ; NOB.

Ammonites anfractibus teretibus lævibus, primario duplo majori ; NOB.

Ammonis cornu læve, spina subrotunda minus, trium anfractuum junctura foliacea exprimentibus ; LANG. *hist. lap. fig. pag.* 90, *tab.* 23, *num.* 2.

Ammonis cornu læve, spina subrotunda minimum duorum anfractuum, ejusd. ibid. tab. ead. num. 3.

Ammonis cornu læve, spina subrotunda minimum, unius anfractus, ejusd. ibid. tab. ead. num. 4.

Cornu Ammonis, læve trium vel quatuor spirarum pari eodem fere plano ; SCHEUCHZ. *nat. hist. Helv. pag.* 31. !

Corne d'Ammon unie à trois volutes, trait. des petrif. planch. 48, *n.* 310, *d'après Langius.*

Corne d'Ammon ornée de feuilles, trait. des petrif. même planch. n. 311, *d'après Langius.*

Curiosités naturelles de Basle, part. 2, *planch.* 2, *n.* 6.

Ammonites secunda allionii, oryct. pedem. pag. 55. *num.*

DESCRIPTION. Cette espèce ne se trouve jamais plus grande qu'une pièce de vingt-quatre sous ; elle est alors composée de trois tours de spire au plus, dont la forme est ronde, & qui diminuent insensiblement jusqu'au centre ; le premier tour de la spire est un peu plus de deux fois plus considérable que les deux autres pris ensemble ; sa carene est arrondie, son ouverture est presque ronde, & le sommet de la spire est également creusé des deux côtés. On la trouve dans deux états différens, tantôt, mais plus rarement, la coquille est conservée, & on distingue alors sur la surface qui est lisse, l'impression des articulations ; tantôt, & c'est le plus ordinaire, on ne trouve que des moules pierreux, qui se sont formés dans la cavité de la coquille, avant sa destruction.

On trouve cette coquille en France, sur les bords du Tarn, près de la ville de Milhau en Rouergue ; en Bourgogne près d'Autun, dans les montagnes des Cévenes en Languedoc, dans une couche de pierre calcaire blanche, près du village d'Alais. Elle se trouve à ces endroits mêlée avec l'oursin cœur-de-serpent ; l'huitre gryphoïde, & la moule pliffée, mais on observe que toutes les coquilles de ce banc ont leurs cavités remplies d'une terre ochreuse très compacte, tandis que la roche calcaire, qui les renferme, est blanche & homogène dans toute son étendue, ce qui porte à croire qu'elles étoient dans l'état fossile quand elles y furent déposées, & qu'elles y furent transportées d'ailleurs.

Celles dont parle Langius avoient été trouvées sur le Mont-Saint-Léger en Suisse, & sur les montagnes voisines de l'abbaye de Saint-Gal.

Allioni dit que celles du Piémont se trouvent dans les Alpes Viennoises, *viennenses*, proche d'un endroit qu'on nomme *le Sambuco*, & près du bourg *Saint-Stephano*, au lieu nommé *las Ribos* ; qu'elles y sont contenues dans une couche de pierre calcaire qui est connue par les oryctologistes, sous le nom de *lapis [illegible]*.

3. AMMONITE lombricale.

Ammonites lumbricalis.

Ammonites anfractibus lævibus teretibus, primario cæteris paulo majori ; NOB.

Ammonis cornu læve pellucidum, crebris articulis si lumini objiciatur velut undatis distinctum ; LIST. *conch. angl. pag.* 211, *tom.* 6, *num.* 8.

Ammonis cornu læve, spina subrotunda minus trium anfractuum, orbibus vermiculorum instar teretibus ; LANG. *hist. lap. pag.* 90, *tab.* 23, *lit. A.*

Ammonis cornu læve, spina subrotunda minus trium anfractuum, orbibus vermiculorum instar teretibus, ejusd. pag. 90, *tab.* 23, *lit. A.*

Ammonis cornu læve, spina subrotunda, minus, duorum anfractuum, orbibus vermiculorum, instar teretibus ejusd. pag. ead.

Ammonis cornu læve, spina subrotunda minutissimarum minus trium anfractuum, orbibus teretibus & non [illegible], ejusd. pag. 91.

Corne d'Ammon à petites volutes sans raies, trait. des petrif. planch. 4[illegible], *n.* 30[illegible].

DESCRIPTION. Je ne connois cette espèce que dans deux endroits en France, tous deux dans le voisinage de Montpellier ; le premier est à deux lieues de distance de cette ville, à la droite du pont du village de Saint-Jeli, où on la trouve abondamment dans les couches de pierre crétacée blanche, qui forment la colline située à la droite du chemin qui conduit au village ; le second est sur la droite de la montagne de Saint-Loup, à quatre lieues de distance de cette ville vers le village de Sauteargues, où elles sont contenues dans les couches de pierre calcaire grise, dans laquelle on trouve aussi quelques oursins à gros tubercules.

Cette espèce ne diffère de la précédente que par le nombre & la proportion de ses parties ; le premier tour de la spire n'est pas aussi considérable, relativement aux autres que dans l'*Ammonite* lisse, & on lui compte quatre & même cinq tours de spire complets ; quoique sa grandeur soit la même, ils sont réguliers & parfaitement arrondis, le centre est également enfoncé des deux côtés, l'ouverture est [illegible] & sa superficie est lisse.

Dans les deux [illegible] cette *Ammonite*, le test de la coquille a été détruit, & ce n'a été qu'avec beaucoup de difficulté que je suis parvenu à découvrir sur quelques individus de légères empreintes des articulations qui ont suffi à me les faire reconnoître pour des vrais *Ammonites*; j'avois cru auparavant qu'elles n'étoient que des moules intérieurs de quelque espèce de planorbes marins, dont l'espèce étoit inconnue.

4. AMMONITE turbinée.
Ammonites turbinata.
Ammonites anfractibus teretibus lævibus, apice dextrorsum producto; NOB.
Ammonis cornu læve, ex alterâ tantum parte ad umbilicum cavum spiris ferè teretibus; LIST. *conch. angl. pag.* 212, *tab.* 6, *num.* 9. *ejusd. synops. tab.* 1052, *fig.* 27.
Ammonis cornu læve, spina subrotunda mediocre, duorum anfractuum ex alterâ tantum parte ad umbilicum cavum; LANG. *hist. lap. pag.* 90.
Ammonis cornu læve, spina subrotunda minus album trium anfractuum ex alterâ tantum parte ad umbilicum cavum, ejusd. pag. ead.
Ammonis cornu læve, spina subrotunda minus album trium anfractuum, armatura argentea splendente donatum, & ex alterâ parte ad umbilicum cavum, ejusd. ibid. pag. ead.
Ammonis cornu læve, spina subrotunda, minus cinereum, ovatum quatuor anfractuum, ex alterâ tantum parte ad umbilicum cavum, ejusd. pag. ead.?

DESCRIPTION. Cette *Ammonite* est une des plus rares de ce genre, sa forme approche beaucoup de celle de l'espèce précédente; mais les tours de la spire qui sont dans celle-ci assez ordinairement au nombre de trois, débordent légèrement sur le côté droit, & ne sont pas placés sur le même plan; il résulte de cette organisation, qui est particulière à cette espèce, que le sommet de la spire est saillant sur ce même côté, & qu'il est enfoncé sur le côté gauche comme dans quelques coquilles contournées du genre des helices. La forme des tours de la spire est arrondie, & leur surface est lisse, à l'exception des sutures des articulations qui, dans celles que j'ai vues, sont ordinairement saillantes & très-serrées.

J'ai trouvé cette espèce dans un schiste feuilleté, gris, situé à demie-lieue au nord du village de [illegible], dans les hautes Cévenes, mêlée dans les mêmes couches avec des gryphites & différentes variétés d'astérites; les gryphites de ce banc sont siliceuses; les astérites sont spathiques, tandis que les *Ammonites* sont toutes pyriteuses.

Lister observa les siennes en Angleterre, dans les [illegible] Langius connut du Mont Saint Leger en [illegible].

5. AMMONITE [illegible].
Ammonites [illegible].
Ammonites anfractibus depressis lævibus; NOB.
Ammonis cornu læve, spina subrotunda, mediocre compressum duorum anfractuum, umbilico pertuso, juncturis foliacea exprimentibus; LANG. *hist. lap. pag.* 90, *tab.* 2[illegible], *num.* [illegible].
Ammonis cornu læve, spina subrotunda minimum compressum duorum anfractuum, umbilico pertuso, ejusd. pag. ead.
Ammonis cornu læve, spina subrotunda mediocre compressum duorum anfractuum, ejusd. pag. ead.
Ammonis cornu læve, spina subrotunda, minus compressum duorum anfractuum, ejusd. pag. ead.
Ammonis cornu læve, spina subrotunda, minus compressum unius anfractûs, ejusd. pag. ead.
Ammonis cornu læve, spina subrotunda minimum, compressum, duorum anfractuum, ejusd. pag. ead.
Ammonis cornu læve, spina subrotunda minimum, compressum, ovatum unius anfractûs, & matrici immersum. ejusd. pag. ead
Ammonis cornu læve, spina subrotunda, minus; marcassitaceum mediocre compressum trium anfractuum, ejusd. pag. 91.
Ammonis cornu læve, spina subrotunda, marcassitaceum minus compressum trium anfractuum, ejusd. pag. ead.
Ammonis cornu læve, spina subrotunda marcassitaceum, minus, compressum trium anfractum, juncturis foliacea exprimentibus, ejusd. pag. ead.
Ammonites cornu læve, spina subrotunda marcassitaceum minus compressum trium anfractuum, juncturis foliacea exprimentibus, cujus septimus spondylithes [illegible], ejusd. pag. ead.?
Ammonis cornu læve, spina subrotunda marcassitaceum, minus compressum trium anfractuum, glebæ minerali obsitum, ejusd. ibid. tab. 23, *litt.* C.
Corne d'Ammon fort plate, unie & ornée de fleurs, [illegible] *tab.* 48, *n.* 312, *ejusd. tab. ead. num.* 311.

DESCRIPTION. Celle-ci parvient quelquefois à la grandeur d'un [illegible] de six livres, les tours de sa spire sont ordinairement depuis trois jusqu'à quatre; au lieu d'être ventrus ou arrondis, comme dans les espèces précédentes, elle les a comprimés & presque plats, de manière que leur ouverture présente un demi ovale alongé, tronqué dans la partie où elle appuie sur le [illegible]; la carene, malgré [illegible], est obtuse & légèrement arrondie. Sa [illegible] est lisse par tout; mais les impressions des [illegible] sont très-apparentes dans celles sur tout qui ont la coquille pyriteuse.

Cette *Ammonite* est commune en basse Bretagne, dans le [illegible], en Normandie, près d'Alençon, & en [illegible]; je l'ai rencontrée [illegible] sur les bords de l'[illegible] près la ville de Ganges en Languedoc.

Langius l'indique en Suiſſe aux mêmes endroits que les deux précédentes.

6. AMMONITE carinée.

Ammonites carinata.

Ammonites anfractibus lævibus gibbis, carina acuta; NOB.

Ammonis cornu læve, ſpina eminente, ſeu criſtatum marcaſſitaceum mediocre, duorum anfractuum, umbilico pertuſo, primo orbe valde ventricoſo & prominuris, clinea elegantiſſima foliis petroſelini non diſſimilia exprimentibus: LANG. *hiſt. lap. pag. 92, tab. 23.*

SCHEUCHZER. *oryc. helv. num. 43, 46.*

Corne d'Ammon à dos atténué en tranchant de couteau, trait. des pétrif. tab. 39, n. 264.

Curioſités nat. de Baſle, pag. 4, tab. 24, litt. D.

DESCRIPTION. Cette eſpèce ſe trouve quelquefois de la grandeur de la paume de la main; elle eſt alors formée par trois tours & demi de ſpire, dont le premier, eſt vers l'ouverture, preſque trois fois auſſi large que les autres reſtans: chacun des tours en particulier eſt aſſez enflé vers le bord intérieur, & s'amincit à meſure qu'il s'approche du bord extérieur, au point qu'il n'y forme plus qu'une carène aigüe, mais non tranchante; leur ſurface eſt liſſe, & on n'y diſtingue que les impreſſions herboriſées des ſutures qui forment autant de chevrons découpés; ſon ouverture repréſente aſſez bien la forme d'un cœur, dont la pointe ſeroit très-aigüe, & les deux lobes arrondis. Cette eſpèce me fut envoyée des montagnes des Cévènes avec d'autres objets d'hiſtoire naturelle, non moins intéreſſans, par M. du Pouget, actuellement médecin à Alais, qui l'avoit ramaſſée lui-même dans les environs de l'Argentière, elle eſt rare dans les cabinets.

Langius la cite en Suiſſe ſur les Alpes, *ſubſylvaniæ.*

7. AMMONITE crénelée.

Ammonites crenata.

Ammonites anfractibus lævibus, carina acuta crenata; NOB.

Ammonis cornu læve, ſpina eminente ſeu criſta dentata marcaſſitaceum minus compreſſum duorum anfractuum; LANG. *hiſt. lap. pag. 92, tab. 23, num. 2.*

Ammonis cornu læve, ſpina eminente ſeu criſta dentata marcaſſitaceum minus compreſſum duorum anfractuum, glebâ minerali obductum, ejuſd. pag. ead.

Ammonis cornu læve, ſpina eminente ſeu criſta dentata marcaſſitaceum minus compreſſum, ejuſd. pag. 93, tab. 23, num. 1.

SCHENCHZER. *oryc. helvet. num. 19.*

Corne d'Ammon à dos crenelé, trait. des pétrif. tab. 39, n. 258, 259, planche mauvaiſe, copiée d'après Langius.

DESCRIPTION. Je n'ai jamais vu celle-ci plus grande qu'une pièce de douze ſous; on lui trouve au plus deux tours de ſpire dont la ſurface eſt liſſe, & la forme ſemblable à celle de l'eſpèce précédente; le tour extérieur a deux fois plus de largeur que le ſecond; ſa carène eſt aigue & dentelée comme la lame d'une ſcie, mais ſes dents ſont obtuſes & arrondies, & ne commencent à paroitre que quatre lignes au-deſſus de l'ouverture; celle ci a la forme d'un cœur alongé, ſa pointe eſt très prolongée en avant, & reſſemble à un bec dans les individus bien conſervés.

Ceux que je poſsède ont été trouvés dans le territoire de Boulene, petite ville du comté Venaiſſin, qui eſt déjà célèbre par la variété & la belle conſervation des coquillages foſſiles qu'on y rencontre.

Langius l'indique en Suiſſe aux mêmes lieux que l'eſpèce précédente.

8. AMMONITE glabelle.

Ammonites glabella; NOB.

Ammonites lævis depreſſa, carina obtuſa utrinque ſulcata; NOB.

DESCRIPTION. Cette eſpèce n'a pas ordinairement plus de dix lignes de diamètre, ſa forme eſt très-applatie, & ſa ſurface liſſe; on n'y diſtingue que les découpures de ſes articulations, qui ſont très-fines, mais très-régulières. Les tours de ſa ſpire ſont au nombre de quatre; la largeur du dernier eſt aux trois intérieurs comme quatre eſt à un; le centre des tours eſt également enfoncé des deux côtés; ſa carène conſiſte en une côte aigüe, placée au milieu de deux ſillons aſſez profonds. Nous avons trouvé abondamment cette *Ammonite* dans un banc d'ochre, qui eſt ſitué près d'une lieue au nord du village Dumas-Dieu, diocèſe d'Uſez; elle n'eſt pas rare dans les collections de Paris, mais nous ignorons d'où on la tire.

9. AMMONITE granuleuſe.

Ammonites granulata.

Ammonites, anfractibus ovalis lævibus, ſerie utrinque granulato tuberculata; NOB.

Ammonis cornu tuberculis in interiore orbium ambitu horizontaliter ſitis mediocre duorum anfractuum; LANG. *hiſt. lap. pag. 93, tom. 23, num. 1.*

Ammonis cornu tuberculis in interiore orbium ambitu horizontaliter ſitis minus duorum anfractuum; ejuſd. pag. & tab. ead. num. 2.

SCHENCHZER. *oryc. helv. num. 20.*

Corne d'Ammon à petits tubercules, trait. des pétrif. tab. 39, n. 254, 256.

VALENTINI MUS. *pl. 2, tab. 4, num. 21.*

FAVANE, *conch. planch. 66, litt. D, 6.*

DESCRIPTION. Sa coquille eſt orbiculaire, les tours de la ſpire ſont au nombre de trois, & le premier eſt auſſi large que les deux autres enſemble. Langius en a figuré une de dix-ſept lignes de diamètre; celles que j'ai vues n'en avoient pas

au delà de six ; les tours de la spire sont ovales, ceux de l'intérieur sont également enfoncés, leur surface est lisse & le dos arrondi ; sur le milieu de chaque côté du premier tour on voit une série de tubercules demi-sphériques qui se perd sur les tours intérieurs, & on y distingue très-bien les impressions des sutures ; la coupe de son ouverture est ovale.

Cette espèce se trouve en plusieurs endroits de la France, elle est commune en Bourgogne près de [illegible]-les-Forges ; dans les montagnes des Cévennes en Languedoc près de la mine de charbon de B[illegible]d ; on la trouve aussi sur le Mont-d'Or dans le Lyonnois. Langius dit qu'on la trouve sur les montagnes de la Suisse près de Leggeren.

10. Ammonite simple.

Ammonites simplex.

Ammonites, striis simplicibus obliquis approximatis, anfractibus [illegible]; Nob.

Ammonis cornu striatum, striis integris tenuissimis, obliquis [illegible] & quasi planum abeuntibus [illegible] anfractuum, [illegible]; Lang. hist. lap. tab. 24, num. 4.

Corne d'Ammon [illegible] & à dos arrondi, trait. des pétrif. tab. 40, n. 265.

Woltersd. [illegible] 8[illegible].

Corne d'Ammon à stries très-serrées & toutes droites, [illegible]; Arg. conch. pag. 333, tab. 33, [illegible] à droite.

Curiosités naturelles de Basle, tab. 2, n. 6.

[illegible] [illegible] compressiusculo striato; Mull. [illegible] pag. 86, tab. 4, num. 7.

Description. On compte à celle-ci jusqu'à cinq tours de spire complets, qui diminuent régulièrement depuis l'ouverture jusqu'au centre sur un diamètre total de quinze lignes ; la forme des tours qui composent la spire est très-sujette à varier dans cette espèce ; tantôt elle est parfaitement arrondie, & d'autrefois elle est légèrement applatie sur les côtés, & la carène est obtuse ; sur le plus grand nombre elle est presque ronde, de même que la coupe de l'ouverture. Les stries qui les couvrent présentent aussi quelques variations, elles sont ordinairement obliques & entières ; mais dans les unes elles sont très-rapprochées & sont écartées dans les autres, quelquefois elles sont presque effacées sur le milieu du dos ; mais si on les casse, on apperçoit alors sur les morceaux, qui appartiennent aux tours intérieurs de la spire ces mêmes stries entières, telles en un mot qu'elles se présentent le plus ordinairement ; ses sutures sont plus rapprochées & moins [illegible] que dans les autres. On trouve cette espèce assez abondamment dans un banc d'[illegible], à demi lieue à l'est du village de [illegible] sur le Mont [illegible] en Rouergue, & dans les schistes pyriteux du village de Saint-Jean-de-Valériscle, diocèse d'Uzès.

Suivant Langius, on la trouve en Suisse sur le Mont-Saint-Léger.

11. Ammonite applatie.

Ammonites complanata.

Ammonites striis [illegible] undulatis obliquis, sulco utrinque intermedio carina acuta ; Nob.

Scheuchz. oryct. helvet. num. 26, 57.

Ammonis cornu striatum, striis integris undulatis, & in spinam acutam abeuntibus majus, unius tantum anfractûs compressum, juncturis nubes elegantissimas exprimentibus ; Lang. hist. lap. fig. pag. 94.

Ammonis cornu striatum, striis integris undulatis, in spinam acutam abeuntibus majus, unius tantum anfractûs compressum, per medietatem anfractus sulco horizontali insignitum, ejusd. pag. ead.

Ammonis cornu striatum, striis integris undulatis in spinam acutam abeuntibus mediocre, unius tantum anfractûs compressum, per medietatem anfractus sulco horizontali insignitum, juncturis [illegible] pulcherrima exprimentibus ejusd. pag. ead. tab. 24, num. 2.

Corne d'Ammon [illegible] plus rares, trait. des pétrif. pag. 3[illegible], n. 1[illegible].

B. Johan *[illegible] ephem. germ. [illegible] 5 & 6, pag. 44, num. 13.*

B. *Ammonis cornu striatum, striis integris undulatis & in spinam acutam abeuntibus majus, unius tantum anfractûs compressum, juncturis nubes elegantissimas exprimentibus*, Lang. *hist. lap. pag. 94, tab. 27, num. 6.*

Corne d'Ammon ornée de stries à grandes raies ondoyantes, trait. des pétrif. planche 45, n. 286, fig. bonne d'après celle de Langius.

Description. Elle a depuis deux jusqu'à cinq pouces de diamètre ; sa forme est orbiculaire & comprimée ; la spire n'a que deux tours & demi, & le premier, qui près de l'ouverture, qui est [illegible] plus large que le second ; l'ombilic est également enfoncé des deux côtés ; sa surface est coupée par des stries obliques, ondulées & entières, lesquelles vont se terminer à la carène qui est pointue ; tout le long du premier tour de la spire règne de chaque côté de la coquille, & vers le tiers de sa largeur, une grande sinuosité ou plutôt une gouttière qui n'est pas visible sur le second ; cette gouttière est plus sensible dans celles qui ne sont pas bien avancées, elle disparoît presque en totalité dans celles qui ont acquis leur plus grand développement, & c'est à cet état qu'il faut rapporter celle de Langius citée sous la variété B. Son ouverture forme trois angles aigus, dont les deux inférieurs sont [illegible] en dedans, & le supérieur, celui de la carène, est le plus prolongé.

Cette Ammonite est commune dans les [illegible] de Paris, [illegible] du [illegible] ou en la

trouve ; celles de Langius étoient venues du Mont-Randen en Suisse.

12. Ammonite chenille.

Ammonites eruca.

Ammonites anfractibus sub teretibus, striatis, dorso convexo lævi, tuberculis utrinque conicis; nob.

Ammonis cornu striatum, striis in suo principio crassioribus, & quasi in flammas elatas circa spinam erumpentibus, subsequentibus vero tenuissimis divisis, & in spiram subrotundam, & quasi planam abeuntibus marcasitaceum mediocre trium anfractuum, erucam convolutam elegantissime referens; Lang. *hist. lap. fig. pag. 97, tab. 26, num. 2.*

Corne d'Ammon à raies ondoyantes, avec tubercules pyramidaux, qu'on pourroit appeler corne d'Ammon épineuse, trait. des pétrif. tab. 44, n. 244, 285.

Description. J'ai une *Ammonite* de cette espèce qui a vingt-huit lignes de diamètre, elle est composée de cinq tours de spire, dont la coupe transversale forme un ovale assez régulier ; le premier surpasse en largeur les quatre intérieurs réunis, d'environ quatre lignes. Le point du centre est également creusé des deux côtés. La surface de la spire est ornée de stries transversales, obliques & ondulées, lesquelles sont plus grosses & plus relevées vers les bords intérieurs, & diminuent insensiblement en s'approchant du dos, où elles sont terminées sur les deux côtés par des appendices dont la forme est conique, la hauteur d'une ligne & la base moindre d'un tiers ; entre ces premières stries il y en a d'autres simples & dépourvues d'appendices qui sont moins saillans que les premiers, dont la direction est la même, elles ne s'étendent pas au delà des tubercules. La carène, qui est nue, en est entièrement dépourvue ; sa convexité est foible, & sa largeur est de cinq lignes. Dans l'individu que je possède, l'ouverture du syphon est placée au bas de l'ouverture & adossée presque au dos du second tour de la spire : on apperçoit à ses côtés deux autres cavités moindres, qui ne paroissent pas percées, & qui servoient peut être d'attache à l'animal ; les sutures des spondylolites sont très-découpées, mais peu saillantes, chaque articulation est munie de chaque côté d'un appendice épineux, jamais de deux ; on en compte quinze dans la circonférence entière du premier tour.

Si on en suppose autant sur chacun des tours intérieurs, cela porteroit à soixante-quinze le nombre des chambres dont elle est formée. Si la description de cette espèce est plus complète que celles des autres, on le doit à l'état de l'individu que je possède ; il est dans toute sa forme testacée, & quoique les loges intérieures soient pleines de spath cristallisé, le test n'a pas été du tout endommagé, & une fracture heureuse permet d'en reconnoître à l'aise toute l'organisation : elle a été trouvée dans les environs de Saint Paul-trois-Châteaux, petite ville du bas-Dauphiné ; on la trouve aussi dans les montagnes de la Suisse, suivant Langius.

13. Ammonite à double sillon.

Ammonites bisulcata.

Ammonites costis simplicibus raris, dorso bisulcato carina acuta intermedia; Nob.

Ammonis cornu spina in ambitu eminente, striis lateralibus ex toto orbem extimum trajicientibus; List. *conchyl. angl. pag. 207, tab. 6, num. 3, icon. bona. — ejusd. synops. tab. 1041, fig. 21.*

Ammonis cornu striatum, striis integris valde elatis, & in spinam inter duos sulcos eminentem abeuntibus maximum, subcinereum sex anfractuum, juncturis foliaceis ad tertium orbem usque exspirantibus; Lang. *hist. lap. pag. 95, tab. 24, num. 1.*

Corne d'Ammon ravée au dos, avec une éminence entre deux sillons, trait. des pétrif. planche 41, n. 270.

Curiosités naturelles de Basle, planche 2, tom. 2, lett. A A.

Nautilites ambitu obtuso, disco depresso, sulcis dorsi bifidis; Mus. tess. pag. 8, tab. 2, num. 2.

Helminthólithus Ammonites, ambitu obtuso integro, disco depresso, sulcis dorsi bifidis; Linn. *syst. nat. tom. 4, pag. 162.*

Description. Cette espèce est une des plus grandes qu'on connoisse : Langius en cite une qui avoit été trouvée dans la forêt Hercinienne, qui avoit un pied de diamètre sur quatre pouces d'épaisseur, & étoit du poid de dix-huit livres ; on en trouve dans les cabinets qui sont plus considérables encore ; une de douze pouces de diamètre, à sept tours de spire complets dont la coupe représenteroit un ovale légèrement comprimé ; leur grosseur diminue insensiblement jusqu'au centre ; celle du premier, près de l'ouverture, est trois fois plus considérable que celle du troisième prise vis-à-vis, leur surface est couverte de côtes assez grosses, relevées & ondulées qui coupent transversalement les tours de la spire, vont se terminer, près du dos par un petit renflement qui paroit épineux, dans les plus avancées & manque d'autres. Dans quelques individus, ces côtes, après être parvenues sur les côtes du dos, s'inclinent en avant en décrivant une légère courbure, & finissent insensiblement sur les bords. Le dos est formé par deux sillons longitudinaux, lesquels sont séparés par une carène aiguë, qui s'élève un peu plus que les côtes transversales ; ces sillons sont très profonds dans quelques-unes, ils le sont moins dans d'autres, & on en trouve chez qui ils sont peu marqués. Son ouverture est ovale, & ses articulations très découpées.

On la trouve dans les montagnes des Cévènes,

aux environs de Saint-Ambroix ; dans les montagnes des Corbières près de Narbonne ; dans la Bretagne près de Quimper, aux environs de la Rochelle, &c.

Suivant Langius on en trouve de pétrifiées sur le Mont-Saint-Léger, le Mont-Randen & autres montagnes du comté de Bade ; celles qui sont pyriteuses sont, suivant cet auteur, du comté de Neufchâtel.

Lister dit qu'elle est très-communes en Angleterre, *in rivulo juxta bugthorp. agri eboracensis oppidulum* ; qu'on la rencontre aussi dans une pierre arèneuse & cendrée, que l'on trouve sur une montagne voisine du monastère de Byland, & dans les carrières d'Hinderskelfe & Nunnington.

14. Ammonite vertébrale.

Ammonites spinatus.

Ammonites costis simplicibus antice arcuatis elatis, dorso bisulcato, carina crenata obtusa intermedia; Nob.

Cornu Ammonis spinatum, spina binos inter sulcos eminente, striis simplicibus recta ad marginem excurrentibus, ibique paulo incrassescentibus, & ad caput lapidis reflexis; Scheuchz. *mus. diluv. pag.* 5[illegible].

Corne d'Ammon à épine éminente entre deux sillons, & à raies épaisses, simples, qui concourent aux bords des sillons, y grossissent & se tournent vers la tête de la coquille, trait. des pétrif. planche 41, *n.* 272.

Ammonites prima, Allionii, *oryct. pedem. spec. pag.* 52.

Description. Celle-ci, quoique très-rapprochée par sa forme de l'espèce précédente, ne parvient jamais qu'à un petit volume ; celle qui a été figurée par Scheuchzer, paroît avoir eu un pouce & demi de diamètre ; celles que je possède sont plus petites, la plus grande a douze lignes de diamètre, & les autres l'ont de neuf à dix : ces dernières sont celles dont je donne la description : on leur compte quatre tours & demi à la spire ; le premier est trois fois & demi plus large que le troisième mesuré vis à-vis l'ouverture ; l'épaisseur du premier tour est de trois lignes, & on compte sur sa circonférence entière quinze ou seize côtes courbées en demi-cercle, dont la convexité est tournée vers le point du centre, ces côtes sont plus saillantes au milieu, & elles diminuent presque tout-à-coup en approchant du dos. Celui-ci est formé par une épine obtuse & crènelée, qui est accompagné de chaque côté d'un sillon lisse & peu profond, qui s'étend sur toute la longueur de la spire ; la carène crénelée paroît formée par des petits chevrons, dont la pointe du milieu, qui est relevée, forme les crénelures ; leur nombre est deux fois plus considérable que celui des côtes transversales, celles-ci sont couvertes de fines découpures produites par la réunion des articulations, la coupe des tours de la spire présente un [illegible].

Cette Ammonite est très-commune dans tous les cabinets de Paris ; elle se trouve abondamment chez les marchands, j'ignore d'où elle vient, mais je ne doute pas qu'elle soit des environs de la capitale ; celle de Scheuchzer avoit été ramassée en Suisse.

Allioni les indique dans les Alpes Viennoises, *inter Alpes Viennenses*, au pied d'une montagne très-élevée, au lieu dit le Sambuco, & près du village Saint-Stéphano en Piémont.

15. Ammonite à double face.

Ammonites bifrons.

Ammonites anfractibus compressis externe costatis, interne laevibus dorso bisulcato, carina obtusa intermedia; Nob.

Ammonis cornu, spina in ambitu eminente, striis lateralibus, paulo ultra mediam tantum partem orbis extimi pertingentibus; List. *conch. angl. pag.* 205, *tab.* 6, *num.* 2, *fig. bona.*

Description. Personne n'avoit encore trouvé en France cette espèce d'*Ammonite*, laquelle avoit été cependant déjà décrite par Lister. Elle a ordinairement depuis deux jusqu'à trois pouces de diamètre, & est formée par quatre tours de spire, de cinq complets dans les plus grandes ; elle est comprimée, & ses tours sont un peu plus relevés vers le bord intérieur ; ils sont formés de chaque côté par deux bandes qui en suivent la longueur, dont l'extérieure la plus proche du dos est marquée de côtes transversales & arquées, dont la courbure est tournée vers l'ouverture ; la bande intérieure est lisse, on n'y voit ni côtes ni stries, elle est séparée de celle qui porte les côtes par un sillon enfoncé & apparent sur toute la longueur de la spire, & au centre. Le dos est aussi marqué de deux autres sillons longitudinaux & lisses, lesquels sont séparés par une côte peu relevée & obtuse ; sa bouche est en forme de cœur, les deux lobes des côtés sont comprimés, la pointe en est obtuse. L'ouverture du syphon est située entre les deux lobes intérieurs de l'ouverture, & répond précisément à la crête de la carène du second tour ; celles que j'ai vues étoient couvertes d'une croûte pyriteuse, couleur de cuivre, & les herborisations des sutures étoient très-apparentes. On la trouve sur les montagnes des Cévènes, à peu de distance de Chamborigaud, dans une roche calcaire grise, située à trois quarts de lieues vers le nord de ce village ; c'est principalement dans les interstices des couches horizontales dont cette roche est formée, & dans les voisinages de ces interstices qu'elle se trouve en plus grande abondance. M. Dorthe, docteur en médecine de l'université de Montpellier, m'en a généreusement cédé quelques-unes qu'il avoit ramassées dans le voisinage de Nismes.

Lister trouva les siennes en Angleterre, dans une roche alumineuse, située près de W[illegible].

1[illegible]. Ammonite

16. AMMONITE bifurquée.

Ammonites bifurcata.

Ammonites costis transversis raris in medio bifurcatis, ad bifurcationem tuberculatis; NOB.

Ammonis cornu striatum, striis elatis & divisis, procedente tuberculo ovato & subrotundo maximum, trium anfractuum; LANG. *hist. lap. pag.* 99, *tab.* 26, *n°.* 1.

Ammonis cornu striatum, striis in tenuissimas divisis, procedente tuberculo subrotundo mediocre quatuor anfractuum, ejusd. pag. ead.

SCHEUCHZ. *oryct. helvet. num.* 31.

Corne d'Ammon à grosses côtes bifourchues, avec un tubercule à l'origine des fourches, trait. des pétrif. tab. 44, *n.* 28[illegible].

Corne d'Ammon à peu près semblable, id. même planche, n. 285.

Corne d'Ammon tuberculeuse à stries bifourchues en relief, avec des tubercules ronds à l'origine de la bifurcation & des stries; BERTRAND, *dict. oryct. tom. pag.* [illegible].

FAVANNE *conch. planch.* 66, *litt. D*, 13.

DESCRIPTION. Celle-ci parvient jusqu'à six & sept pouces de diamètre; elle est formée par quatre tours de spire de forme ovale, qui diminuent graduellement jusqu'au centre. On compte sur le premier tour depuis quinze jusqu'à dix-huit côtes arrondies & saillantes, qui le coupent transversalement; au milieu de l'intervalle qui sépare le bord intérieur de l'extérieur, ces côtes se divisent en deux autres moindres, qui, après un écartement de deux lignes sur le milieu du dos, vont se réunir en une seule sur le côté opposé: on voit un peu au-dessous de cette bifurcation un gros tubercule de forme ovale & [illegible], placé à son origine; dans quelques individus, & surtout dans ceux qui sont les plus développés, les côtes transversales se divisent au-dessus du tubercule en trois côtes, mais alors celle du milieu est la seule qui se prolonge jusqu'à celle du côté opposé, les deux latérales ne sont bien marquées que sur le milieu du dos, & sont peu sensibles à l'endroit de leur réunion sur le tubercule; le dos est convexe, l'ouverture ovale, & les découpures des articulations très-prolongées.

On trouve cette espèce dans un banc de sable au pied de la montagne de Verterol, à un quart de lieue au nord de la ville de Saint-Paul-trois-Chateaux en Dauphiné. J'en ai pareillement trouvé des fragmens sur les bords du Rhône, au-dessus de Vienne.

Langius l'indique sur les montagnes du comté de Bade en Suisse, & dans une carrière située dans le voisinage de cette ville.

17. AMMONITE janus.

Ammonites [illegible].

Ammonites [illegible] *primario* [illegible]; NOB.

Hist. [illegible] *Naturelle, tom.* [illegible] *Vers.*

Ammonis cornu striatum, striis [illegible] *eminente divisis concamerationum maximum,* [illegible] *anfractuum*; LANG. *lap. fig. pag.* 99, *tab.* [illegible] *num.* 4.

Ammonis cornu striatum, striis [illegible] *eminente divisis concamerationum,* [illegible] *sum, quatuor anfractuum, ejusd. ibid. tab. ead. num.* 3.

Corne d'Ammon rayée à grand rebord, trait. des pétrif. tab. 35, *n.* 287.

Corne d'Ammon, un peu différente, à grand rebord, ibid. tab. ead. n. 288.

DESCRIPTION. Ce qui distingue principalement celle-ci, ce sont deux grandes côtes relevées qui suivent de chaque côté le contour de la première spire; elle parvient jusqu'à sept pouces de diamètre, sur une épaisseur d'environ trente-trois lignes; on lui compte alors cinq tours de spire qui, en diminuant graduellement jusqu'au centre, lui forment de chaque côté un enfoncement égal; le dernier tour de la spire peut être divisé en trois parties égales entr'elles, quant à la largeur, mais inégales par la forme; celle du dos est arrondie, tandis que les deux latérales sont presque plates; celles-ci sont marquées de trente à quarante côtes simples qui se terminent là où commence la bande du dos, & en sont séparées par une côte plus relevée qui coupe les autres à angle droit, & se prolonge, de chaque côté de la coquille, sur toute sa circonférence; la bande du dos est marquée par des stries deux fois plus nombreuses que les côtes latérales, mais aussi moins profondes; son ouverture est presque quarrée, quoique légèrement arquée en dos. Cette espèce présente quelques variétés, la principale est celle que Langius a figurée, tab. 26, nomb. 3, dont les stries latérales sont granuleuses & comme articulées. Nous avons trouvé cette *Ammonite* dans les montagnes des Cévènes près d'Alais: Langius l'a indiquée dans le comté de Bade, près de Bæstein & de Luggeren, & sa variété à stries granuleuses sur le Mont Saint-Léger en Suisse.

18. AMMONITE irrégulière.

Ammonites interrupta.

Ammonites, costis transversis alternis bifidis, carina sulcata; NOB.

Ammonis cornu striatum, striis divisis, & in spinam [illegible] *alternatim* [illegible]; LANG. *lap. fig. pag.* 98, *tab.* 25, *num.* 5.

DESCRIPTION. Cette *Ammonite* n'est pas commune; Langius n'en avoit vu qu'un fragment qu'il fit figurer dans son ouvrage: elle ressemble beaucoup à celle qui suit, mais les côtes relevées des tours de la spire sont alternativement simples & fourchues, tandis que celles de l'Ammonite régulière sont constamment simples; son plus grand développement n'excède

jamais six pouces de diamètre ; on la trouve bien plus souvent de deux ou de trois. Les individus de six pouces de diamètre ont six tours de spire comprimés, dont la surface est garnie de côtes [illegible], saillantes & fourchues de deux en deux ; les côtes intermédiaires sont aussi grosses que les autres près du bord intérieur des tours ; mais elles diminuent insensiblement & disparoissent vers le tiers de leur largeur. Sa carène est formée par un sillon enfoncé comme dans l'espèce suivante. Le fragment que Langius a cité avoit été trouvé sur le Mont-Saint-Léger en Suisse : les individus que nous possédons sont des montagnes du Vivarais, dans les voisinages de l'Argentière.

19. Ammonite régulière.

Ammonites regularis.

Ammonites, costis transversis simplicibus, antice flexuosis, carina sulcata; Nob.

Ammonis cornu striati, striis valde densis & eminentibus nudis in incurvatis, & in spinam sulcatam abeuntibus marcassiticum frustum; Lang. *lap. fig. pag.* 95, *tab.* 23, *num.* 3.

Corne d'Ammon au dos sillonné & à raies simples, qui se terminent au bord du sillon, trait. des petrif. tab. 42, *n.* 275.

Description. Cette espèce ne diffère de la précédente que par la forme de ses côtes, sa petitesse & le nombre des tours de la spire ; sa grandeur ne surpasse jamais celle d'un écu de six livres, ses tours sont comprimés & presque anguleux, ils sont au nombre de quatre, & leur surface est ornée de côtes transversales, étroites vers le bord intérieur, enflées & anguleuses vers le dos ; leur principale différence avec celles de l'espèce précédente est que celles-ci sont simples & jamais bifides ; sa carène est formée par un sillon longitudinal & creux comme dans l'*Ammonite* irrégulière. Langius dit qu'on trouve cette espèce sur les montagnes du comté de Neufchâtel.

20. Ammonite bifide.

Ammonites bifida.

Ammonites costis transversis elevatis distantibus, ad dorsum bifidis anfractibus subteretibus; Nob.

Ammonis cornu striatum striis densis [illegible] & in spinam [illegible] maximum, quinque anfractuum; Lang. *hist. lapid. pag.* 96, *tab.* 25, *num.* 1.

Muralt. *ephem. germ.* [illegible] *fig.* 10.

Corne d'Ammon à raies doubles vers le haut du dos, trait. des petrif. tab. 42, *n.* [illegible].

Description. Celle-ci parvient à un très-grand volume ; j'en ai vu qui avoient été trouvées aux environs de Joyeuse dans le Vivarais, qui avoient près de quinze pouces de diamètre ; elles avoient six tours de spire complets, leur forme étoit orbiculaire, & leurs tours légérement comprimés ; on comptoit sur le plus extérieur depuis trente-cinq jusqu'à quarante-cinq côtes arrondies qui le coupoient transversalement, & se divisoient en deux plus petites sur la région du dos. Langius dit qu'on la trouve sur le Mont-Randen en Suisse ; nous en avons vu qui avoient été apportées du nord de l'Angleterre.

21. Ammonite radiée.

Ammonites radiata; Nob.

Ammonites testa compressa laevi papillis interioribus elevatis, carina sulcata tuberculis utrinque [illegible]; Nob.

Corne d'Ammon ornée de raies de tubercules & de fleurs, & au dos terminée par une espece de tænia; Bourg. *trait. des petrif. tab.* 43, *n.* 280.

Corne d'Ammon tuberculeuse & lisse, avec des tubercules cylindriques rangés autour du centre, à dos sillonné; Bertrand, *dict. oryct. pag.* 159, *n.* 18.

Description. Cette *Ammonite* a quelquefois jusqu'à cinq ou six pouces de diamètre, elle est comprimée, & porte deux & demi ou trois tours de spire complets ; sa surface est lisse, & on y distingue [illegible] les traces de ses sutures qui sont très-sinueuses & légérement enfoncées ; le premier tour de la spire a deux fois plus de largeur près de l'ouverture que les deux autres ensemble ; il porte de chaque côté, sur son bord intérieur, des tubercules oblongs & couchés transversalement sur le corps de la volute, qui semblent partir du centre comme autant de rayons : ces tubercules sont au nombre de quinze ou de seize sur le premier tour ; on en compte autant sur chaque des plus intérieurs : leur forme approche de celle d'une massue, dont le gros bout seroit tourné vers le dos ; quelquefois ils sont formés de deux lobes ovoïdes, séparés par un étranglement, dont le plus extérieur est deux fois plus considérable que l'autre. La carène de cette *Ammonite* consiste en un sillon assez profond, qui est bordé de chaque côté par deux rangs de tubercules [illegible] ; l'espèce de Bourguet que M. Bertrand a citée dans son dictionnaire [illegible], doit être considérée comme une variété de la nôtre, quoique ces auteurs ne lui accordent qu'un seul rang de tubercules de chaque côté de la carène ; l'ouverture est en forme de fer de pique, le lobe qui répond à la carène est obtus, les deux latéraux sont aigus. Cette *Ammonite* n'est pas rare dans les cabinets, nous ignorons si elle se trouve en France, celle de Bourguet étoit des montagnes de la Suisse.

22. Ammonite noduleuse.

Ammonites nodosa ; Nob.

Ammonites, testa striata, papillarum duplici serie, interiore clavata, dorso rotundato integro ; Nob.

Ammonis cornu verrucosa ; Bajerus, *oryct. nori. pag. 63, tab. 2, fig. 4.*

Corne d'Ammon à doubles tubercules ; Bourg. *trait. des pétrif. tab. 39, n. 262.*

Description. Cette *Ammonite* reſſemble beaucoup à la précédente, mais elle eſt ordinairement plus petite & plus ventrue qu'elle ; ſon dos eſt arrondi, on n'y voit ni carène ni ſillon, les tours de la ſpire ſont au nombre de trois, le plus extérieur eſt près de trois fois auſſi large que les deux autres réunis ; leur ſurface eſt ſtriée & ornée de deux rangs de tubercules, dont les plus intérieurs ſont ovales, & les plus extérieurs lenticulaires ; ceux du rang intérieur ſont placés à deux lignes de diſtance du bord interne de chacun des tours ; le ſecond rang eſt plus écarté & placé de chaque côté du dos de la coquille, à une diſtance égale des deux bords ; ſon ouverture eſt cordée & les ſommets également enfoncés des deux côtés. Bajerus a repréſenté une variété de cette *Ammonite*, qui conſiſte uniquement dans la forme des tubercules du rang le plus intérieur, ils ſont lenticulaires comme les autres & à peu près du même volume qu'eux. Un individu que nous en connoiſſons nous permet d'aſſurer que l'eſpèce de Bajerus n'eſt qu'une variété de la première, puiſqu'il préſente ſur le tour extérieur des tubercules ovales, & d'autres lenticulaires ſur le rang intérieur.

On trouve cette *Ammonite* dans les montagnes de la Suiſſe, & la variété aux environs de Nuremberg.

23. Ammonite couronnée.

Ammonites coronata ; Nob.

Ammonites, testa subglobosa transverse striata, anfractibus utrinque ad suturam papulosis coronatis ; Nob.

Description. Celle-ci eſt une des plus rares de tout le genre, elle eſt preſque ronde & de la groſſeur d'une châtaigne ; ſon dos eſt très-large & convexe, & il eſt marqué de ſtries aiguës & écartées, qui vont ſe terminer par paires à des tubercules coniques & creuſés qui ſont placés vers les ſommets ; les tours de la ſpire ſont au nombre de cinq, ils ſont très-enfoncés vers les ſommets & accompagnés d'un rang de tubercules également coniques, qui y forment une couronne ſemblable à celle de la volute œthiopique ; le tour extérieur eſt le plus apparent, il couvre tous les autres ; il préſente ſur ſa ſuperficie, outre les ſtries aiguës dont nous avons parlé, des ſutures en forme de trèfle qui s'articulent les unes dans les autres avec beaucoup de délicateſſe ; ſon ouverture eſt preſque lancéolée & tranſverſe, elle eſt lunulée dans la partie qui appuie ſur le ſecond tour. Nous poſſédons un individu entier de cette *Ammonite*, qui nous a été envoyé de Perpignan ; nous en avons trouvé dans la ſuite des fragmens reconnoiſſables ſur une montagne des Cévènes, que l'on nomme dans le pays le pic-de-Rouergue. M. Bertrand parle, *dict. oryct. p. 1, pag. 169*, d'une corne d'Ammon extrêmement globuleuſe & couronnée de deux côtés, qui peut être eſt la même que notre *Ammonite couronnée* ; on la trouve, ſuivant cet auteur, à Mandach dans le canton de Berne, dans le canton de Neufchâtel, & dans l'Argeu.



AMPHINOME, *Amphinome*; NOB.

GENRE DE VERS MARINS DE LA FAMILLE DES VERS MOLUSQUES, qui a pour caractère un corps oblong, articulé & rampant, une bouche & un anus séparés, placés aux deux extrémités, une crète charnue au-dessus de l'extrémité supérieure, deux rangs de branchies ramifiées sur toute la longueur du dos.

ESPÈCES.

1. AMPHIN. chevelue.

Corps très velu, la crète triangulaire & applatie, la queue fourchue.

2. AMPHIN. caronculée.

La crète charnue & lamellée obliquement.

3. AMPHIN. applatie.

Corps applati, atténué vers les deux bouts, la crète charnue & obtuse.

4. AMPHIN. tétraède.

Corps quadrangulaire, les extrémités obtuses, point de crète.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. M. Pallas a donné une description très-détaillée de ces quatre vers, il les a rapportés au genre des aphrodites malgré les différences remarquables que leur organisation présente; si la forme générale du corps suffisoit pour réunir des êtres dissemblables par toutes les autres parties, il eût été mieux sans doute de placer ces vers parmi les néréides dont ils avoient au moins quelques-uns des caractères essentiels; mais ils différoient des unes comme des autres par un caractere qui leur est propre, & dont l'importance ne peut être disputée, puisqu'il consiste en deux rangs de branchies dorsales & ramifiées, qui se prolongent sur toute la longueur du dos: ce caractère nous a paru si essentiel, que malgré l'autorité de M. Pallas, sur une question dont il nous fournit lui-même la matière, il nous a été impossible de penser comme lui; nous avons cru devoir séparer ces quatre vers du genre des aphrodites où cet auteur les avoit placés, & en former un genre nouveau que nous proposons aux naturalistes sous le nom d'*Amphinome*. Ce nom, suivant les mythologistes, est celui d'une néréide de la suite de Tethys: nous l'avons adopté de préference à tout autre, afin de mieux indiquer la grande analogie que ces vers nous paroissent avoir avec ceux du genre des néréides, dont ils diffèrent cependant à bien des égards.

Les aphrodites en diffèrent essentiellement par les écailles alternes dont leur dos est tuilé, & par les tentacules articulés que Muller leur attribue. Les néréides ont des branchies extérieures sur le haut de leur tête seulement; mais leur dos en est dépourvu, & leurs tentacules sont très-nombreux, d'où il résulte que les *Amphinomes*, n'ayant ni écailles sur le dos, ni la bouche bordée de tentacules, ne peuvent appartenir à aucun de ces deux genres. Si à ces caracteres négatifs nous ajoutons que leur organisation est différente, qu'elles ont deux rangs de branchies ramifiées qui se prolongent sur le dos, qui pourra se refuser à croire qu'elles forment effectivement un genre qu'il faut distinguer de celui des néréides comme de celui des aphrodites, si on veut conserver quelque confiance pour la méthode? A ce caractere, nous ajouterons que les trois premières espèces de ce genre ont au dessus de la tête une caroncule charnue qui forme une espèce de crête, que les trois premiers segmens antérieurs n'ont pas de branchies, tandis que celles des néréides sont au contraire placées sur ces trois premiers segmens, & souvent même plus près de la face antérieure de la tête que du côté opposé.

Nous ne pouvons disconvenir que la forme de ces vers n'ait beaucoup de rapport avec quelques espèces d'aphrodites, sur-tout par les pieds, ou les appendices garnis de poils roides qui leur en tiennent lieu; mais ce dernier caractere leur est commun aussi avec quelques néréides, sans qu'on puisse pour cela les confondre avec les vers de l'un & ces deux genres. Les *Amphinomes* ont une bouche & un anus distincts; la premiere de ces ouvertures est placée sous le bout antérieur du corps, depuis le troisieme jusqu'au cinquième segment; la seconde, celle de l'anus, est située au bout de l'extrémité postérieure. Il ne nous reste rien de plus à dire sur la nature de ces vers, nous ne les connoissons que d'après les excellentes descriptions de M. Pallas, qui les avoit prises sur des individus conservés dans la liqueur, qui peut-être avoit déjà corrodé ou tout au moins raccorni quelques-unes de leurs parties.

1. AMPHINOME chevelue.

Amphinome capillata; NOB.

Amph. villosissima, crista triquetro depressa, cauda furcata; NOB.

Aphrodita flava; PALLAS, *misc. zool. pag. 98, tab. 8, fig. 7 — 11.*

DESCRIPTION. M. Pallas est le seul auteur qui ait parlé jusqu'à ce moment de cette belle espèce; elle est très-remarquable par le jaune brillant de ses poils, & sur-tout par l'élégance de ses branchies, qui sont ramifiées & rangées sur deux files sur toute la longueur du dos. De deux individus que M. Pallas a connus, celui dont il a donné la description avoit quatre pouces & demi de longueur, & sa plus grande largeur, sans y comprendre les poils dont le corps est garni, étoit de dix à onze lignes; sa forme étoit oblongue & ses extrémités obtuses, mais celle du côté de l'anus étoit plus atténuée que l'autre; son corps étoit comprimé sur les côtes, convexe sur le dos, & applati dessous; il étoit divisé en segmens transversaux plus larges sur le dos, plus profonds sur les côtés, & marqués sur le devant du ventre par une petite ride; les deux premiers du côté de la tête ne peuvent être apperçus sur la face inférieure du corps, parce qu'ils sont, en quelque manière, confondus avec les rides de la bouche; le troisième & le quatrième forment, par leur réunion, une espèce d'anneau, au milieu duquel la bouche est placée; son ouverture est bordée de rides, & paroit terminée en avant par quatre petits feuillets, qui ne sont autre chose que les plis des segmens antérieurs, dont les deux intermédiaires sont marqués d'une callosité.

De chaque côté du corps, & dans les sillons formés par la convexité des segmens, il y avoit des bandes soyeuses & applaties, composées de poils très-fins, jaunâtres, & longs de quatre lignes & demie, parmi lesquels on voyoit un cirrhe charnu, de la couleur de la peau de l'animal, dont la longueur est de deux lignes & deux tiers; au-dessus de ces bandes soyeuses, & tout près des bords du dos, il y a sur chaque segment une fossette transversale, dont le centre est creux, les bords relevés & calleux, la forme ovale, & la couleur citron, d'où sortent des

poils de la même couleur & de la même longueur que ceux des houppes latérales; ces poils forment, par leur réunion, des petites houppes qui ne sont pas aussi touffues que celles des côtes. On voit outre cela un second cirrhe charnu, dans l'entre-deux de ces touffettes, dont la longueur est de cinq lignes, la couleur noirâtre, la situation sur le derrière des houppes, & la direction vers le dos.

Le dessus du corps de cet animal singulier est muni de trente-sept paires de branchies rangées sur deux files près des bords, chaque segment en soutient une paire, excepté les trois antérieurs qui en sont dépourvus; chacune de ces branchies, considérée à part, ressemble à une petite tige de fougère, dont les folioles ne seroient pas encore développées; leur forme est triangulaire & applatie, & leur tige est tripinnée. Les divisions du sommet sont aussi fines que le plus fin duvet; elles sont brunâtres, & inclinées vers la partie antérieure & postérieure du corps. Chacune d'elles a encore un second rameau placé à leur base, plus écarté que les autres & presque crochu, qui est tourné vers la convexité du dos. Les autres rameaux latéraux sont au nombre de seize, & paroissent placés en opposition sur la tige principale; les trois premières divisions de la base sont les plus considérables; celles qui sont au-dessus décroissent imperceptiblement à mesure qu'elles approchent du sommet.

Les trois segmens antérieurs du corps que nous avons dit être privés de branchies, ne le sont pas des petites houppes de poils citrons, ils soutiennent, à la place des branchies, une petite crête dont la forme est triangulaire; le bord supérieur doublement crénelé, & la base large & applatie. Sur le devant de cette crête ce ver a deux cirrhes remarquables qui partent de chaque houppe de poils du premier segment; leur forme & leur position les font ressembler, suivant Pallas, à des antennes. La queue est placée à l'extrémité postérieure du corps, elle est formée par deux prolongemens cylindriques, obtus & rapprochés, qui la font paroître fourchue; l'anus est vraisemblablement placé au milieu.

La couleur des poils qui ornent cet animal est, comme nous l'avons déjà dit, d'un jaune tirant sur le citron; celle de la peau est couleur de chair, & semblable, suivant Pallas, à l'intérieur de la paume de la main, tant à cause de sa teinte, que par rapport aux stries croisées qu'on y observe. Les stries du ventre sont longitudinales & ondulées, tandis qu'elles sont obliques sur la convexité du dos. On observe encore une strie longitudinale, mais peu profonde sur les côtés de l'abdomen, & une tache livide, lisse & sans stries sur le milieu de chaque segment dorsal. Les rameaux principaux des branchies sont bruns, le duvet qui termine leurs divisions est d'une couleur brunâtre. M. Pallas eut occasion d'en voir deux individus qu'il regarda comme de la même espèce, quoique l'un d'eux, celui qui étoit plus petit, n'eût que trente-trois segmens, tandis qu'il en compta quarante sur l'autre; leur forme & la disposition de toutes les autres parties extérieures étant d'ailleurs les mêmes. Ce n'est pas à nous à décider si ce célèbre naturaliste a eu raison de les réunir, il nous suffit d'en faire l'observation, dans la vue d'engager ceux que des circonstances favorables attirent dans les contrées éloignées, où vivent ces animaux, à éclaircir nos doutes.

Ce ver vit dans l'océan asiatique; des deux que M. Pallas a vus, l'un, qui est celui dont nous donnons ici la description d'après lui, avoit été pris sur la côte de Bengale, & le second avoit été envoyé de l'île d'Amboine.

2. AMPHINOME caronculée.

Amphinome carunculata; NOB.

Amph. [illegible]; NOB.

Millepeda marina [illegible]; SEB. [illegible] 2, *tab.* 81, *num.* 7, *pag.* [illegible].

Nereis [illegible]; LINN. [illegible] *pag.* [illegible], *num.* [illegible].

Aphrodita carunculata; PALLAS, *misc. zool.* *pag.* 102, *tab.* 8, *num.* [illegible].

DESCRIPTION. Cette espèce, quoiqu'anciennement figurée par Seba, n'en étoit pas mieux connue; Linné, d'après la planche de cet auteur, l'avoit rapportée au genre des néréides, dans lequel il avoit réuni bien des êtres différens, dont la nature a été mieux connue dans la suite: ce ver-ci étoit dans ce cas, & l'on doit à M. Pallas la description que nous allons en donner; il la prit sur des individus qui lui furent communiqués par M. Drury, membre célèbre de la société de Londres.

La longueur de ce ver varie suivant son âge; sur un individu M. Pallas la trouva de neuf pouces, & de quatorze sur l'autre, le plus grand diamètre du corps de ce dernier égaloit celui du doigt d'un homme; sa forme étoit alongée, & décroissoit depuis le tiers antérieur jusqu'au bout; elle est quadrangulaire, comprimée, & sa consistance est médiocre. Le dos est légèrement convexe, le ventre est plat & marqué d'une strie longitudinale peu profonde, les segmens dont le corps de ce ver est composé portent le nombre de quatre-vingt-dix, M. Pallas ne put le reconnoître avec précision, parce que les deux individus qui lui furent envoyés avoient le bout de la queue tronqué; les stries transversales qui divisent les segmens sont profondes, principalement celles du dessus du corps; sur le bord antérieur de ces segmens, il y a de chaque côté [illegible] qui renferme une houppe [illegible] formée de poils, dont la couleur est jaune.

Sur les côtés du dos, il y a au-dessus de chaque segment une pareille houppe qui est bordée par un sillon annulaire, d'où il sort, sur le derrière, un cirrhe fin comme la pointe d'une aiguille & couleur de chair; ces houppes dorsales ne sont pas placées sur une même ligne que les pinceaux du ventre, mais alternativement, elles forment, en quelque manière, une quinquonce avec eux. Au-dessus de chaque houppe dorsale, & tout près de sa base, on voit une branchie sessile & très-branchue, d'où il se détache sur le côté un très-petit rameau, dont les bords sont fendus comme les dents d'un peigne. La bouche est placée sur la face inférieure du quatrième segment antérieur; son ouverture, quoique ronde, paroît plissée par les extrémités des trois premiers segmens qui viennent y aboutir; on remarque au milieu de sa cavité une strie longitudinale qui semble la diviser en deux lèvres. Elle est terminée en avant par trois cirrhes, que leur position fait ressembler à des antennes, celui du milieu est le plus long. Sur la face supérieure, & sur les quatre premiers segmens, on voit une crète ou caroncule, suivant M. Pallas, dont la forme est ovale & applatie, qui paroît formée de petites lames, dont sept de chaque côté sont obliques, divergentes, & paroissent crépues. L'anus est vraisemblablement placé au bout de l'extrémité opposée; mais comme cette extrémité manquoit, ainsi que nous l'avons déjà dit, M. Pallas n'a pu indiquer ni sa forme ni sa situation.

La couleur de cet animal, d'après les conjectures de M. Pallas, doit être pendant sa vie d'un blanc tirant sur le grisâtre; sa peau est tendre, luisante, & lui parut munie d'un épiderme très-fin, le dessus du corps ne présentoit pas de différence sensible avec la couleur du dessous. Seba dit que ce ver vit dans la mer des grandes Indes, ceux que Pallas a décrits furent pêchés à l'île d'Antigoa dans l'Amérique septentrionale. On peut voir dans son ouvrage la description anatomique des principaux viscères de ce ver.

3. AMPHINOME applatie.

Amphinome complanata; NOB.

Amph. compressa utrinque attenuata, crista carnosa obtusa; NOB.

Nereis, tentaculis capitis binis tripartitis, corporis pluribus penicilliformibus, duplici serie ad latera positis; BROWN. *hist. Jamaic. tab.* 79, *fig.* 1.

Aphrodita complanata; PALLAS, *misc. zool. pag.* 110, *tab.* 8, *fig.* 19, 26.

DESCRIPTION. Browne est le premier auteur qui ait parlé de cette espèce, qu'il avoit prise, par une erreur singulière, pour le véritable animal des tarets qui percent les bordages des vaisseaux, parce qu'il la trouvoit vraisemblablement dans les tuyaux vuides de cette espèce de coquillage. Linné, qui n'avoit pas vu l'espèce en nature, l'avoit rapportée à sa néréide de Linné, qui est cependant un ver très-distinct de celui-ci, puisqu'il appartient à un autre genre. L'animal dont il est ici question, quoique voisin des néréides par sa forme générale, s'en éloigne cependant par le nombre plus considérable des anneaux dont il est composé, par leur petitesse & leur rapprochement, & en outre par l'organisation de ses branchies; ce dernier caractère, qui l'assimile aux espèces du genre d'*Amphinome*, le rapproche plus particulièrement de l'*Amphinome* caronculée, tandis que la forme de sa crête la rendroit plus analogue à l'*Amphinome* chevelue. Il résulte de là que ce ver sert, en quelque manière, de point de ralliement entre les néréides & les *Amphinomes*, & qu'il établit la grande analogie qui existe entre ces deux genres, plutôt qu'avec celui des aphrodites.

Le corps de ce ver est alongé, applati sur toute sa longueur, & muni de chaque côté d'un double rang de petites houppes de poils très-deliées; sa largeur, qui est de cinq lignes vers le milieu du corps, va toujours en diminuant depuis le centre jusqu'aux deux extrémités; mais celle de derrière est un peu plus atténuée que l'autre, sa longueur est tout au plus de cinq pouces. Les segmens annulaires dont il est composé sont au nombre de cent-trente; ils sont plus étroits par-dessous comme dans les espèces précédentes, & les quatre premiers du bout antérieur ne sont pas apparens, parce qu'ils rentrent dans la bouche, comme dans les autres; les plus grands & les plus larges sont à commencer depuis le cinquantième jusqu'aux soixante-dixième, les autres diminuent à mesure qu'ils approchent des deux bouts: les houppes placées sur les bords de l'abdomen sont, à proprement parler, des pieds, puisque le ver n'avance que par leur moyen, elles sont formées par une verrue semblable à une papille d'où sort un petit pinceau étroit, comprimé, & peu fourni de poils blanchâtres, qui contient un cirrhe charnu, cylindrique, & plus court que les poils. Ce cirrhe est plus gros, & les pinceaux de poils sont plus petits sur les segmens antérieurs: les trois premiers en sont depourvus, mais le cirrhe s'y trouve.

Sur l'angle extérieur du dos, il y a de chaque côté des segmens, une tubercule de forme irrégulière qui contient une grosse verrue, d'où sort une houppe de poils très-fins, semblable à ceux du ventre, & peut-être même plus déliés. Les poils qui les composent sont plus nombreux que dans les pinceaux abdominaux, & leur direction est tournée vers le dessus du corps. Chacune d'elles contient un cirrhe charnu, subulaire & court, que l'on observe aussi sur les trois premiers segmens, quoique les houppes de poil y manquent.

Les branchies ne commencent à paroître qu'après le troisième segment, elles sont placées à la base supérieure des verrues dorsales ; elles sont petites, charnues, fasciculées, & composées de filamens rameux, & d'un second petit faisceau tout pareil au premier, mais couché en arrière ; celles qui sont sur les premiers segmens sont plus petites que celles qui les suivent, & ce n'est que celles-ci qui sont divisées en deux petits faisceaux, les autres sont simples. La bouche est placée dessous l'extrémité antérieure, entre le cinquième & le sixième segment, qui sont réunis ; son ouverture est très-ridée, il sort du milieu du palais un petit corps charnu qui ressemble à une langue, ou plutôt à une trompe. Ce bout antérieur est terminé par deux cirrhes, qui en ont de chaque côté un autre très-petit, dont la pointe est fendue en quatre.

La crète est placée sur les trois premiers segmens, elle est charnue, obtuse, & leur est attachée sur toute sa longueur ; sa forme est ovale & plate. L'anus est placé à l'extrémité de la queue, & son ouverture est légèrement enflée.

Comme ce ver avoit été conservé dans l'esprit-de-vin, M. Pallas ne put indiquer la couleur qu'il a pendant la vie ; il étoit alors d'un gris sale, tirant sensiblement sur le brun ; son épiderme étoit légèrement boursoufflé & occasionnoit des reflets qui rendoient les couleurs du prisme.

Ce ver vit ordinairement dans l'océan américain ; des deux individus que M. Pallas a vus, l'un avoit été apporté des îles Caraïbes, & le le second d'Antigoa.

4. AMPHINOME tétraëdre.

Amphinome tetraëdra ; NOB.

Amph. quadrangularis, extremitatibus obtusis, crista nulla ; NOB.

Aphrodita rostrata ; PALL. *misc. zool. pag.* 106, *tab*, 8, *fig.* 14, 15.

DESCRIPTION. M. Pallas a connu deux individus de cette espèce ; l'un, qui est celui dont nous donnons ici la description d'après lui, avoit huit pouces de longueur, six lignes de largeur, & quatre d'épaisseur ; l'autre, qui est conservé dans le muséum du prince d'Orange, avoit un pied de longueur, & sa grosseur étoit d'un pouce vers l'extrémité antérieure, qui est la partie la plus grosse du corps ; sa forme étoit quadrangulaire & plate sur ses faces, excepté celle du dos qui étoit légèrement convexe ; son extrémité antérieure est obtuse, le corps ne commence à diminuer de volume que vers le tiers de sa longueur ; il continue à s'amincir d'une manière plus sensible [illegible]

[illegible]

du corps sont les plus grands, ceux qui suivent diminuent insensiblement avec le corps jusqu'au bout postérieur.

Les tubercules des bords de l'abdomen sont ridés & courts, ils sont garnis de huit poils très-roides & plus gros que ceux des espèces précédentes, dont la longueur est inégale, & la couleur variée de brun ; au-dessous de ces poils il y a un petit appendice charnu & tourné en crochet, qui ressemble beaucoup aux ongles des pieds des chenilles.

Les houppes du dos sont au nombre de deux sur chaque segment ; elles sont placées sur les angles, & sont composées de poils très-fins & très-roides, dont la couleur est brune ; elles sont entourées par un sillon circulaire de la peau, du centre duquel il sort parmi les poils un cirrhe droit subulaire & couleur de chair : ces houppes sont plus épaisses que les pinceaux inférieurs, & les poils qui les composent [illegible] en un faisceau cylindrique & non divergent, comme dans les autres espèces.

Les branchies sont placées à la base supérieure des houppes dorsales, & semblent s'étendre sur toute leur circonférence ; elles sont formées d'un tronc principal qui se divise en six petits rameaux parallèles & d'une longueur inégale, qui sont tous tournés du même côté ; les rameaux supérieurs sont si finement subdivisés & si touffus, qu'on les prendroit d'abord pour des tubercules veloutés & bruns, si on n'examinoit avec attention leur structure. La diminution des segmens qui suit, ainsi que nous l'avons déjà dit, celle de la forme générale du corps, [illegible] grandeur des branchies ; elles sont [illegible] près de la queue que vers le milieu du corps, & les houppes dorsales y sont même un peu plus longues & plus garnies.

Les six derniers segmens de la queue [illegible] [illegible] ce moyen, l'ouverture de l'anus [illegible] [illegible] dant deux lèvres longitudinales qui, par leur contraction, la ferment en totalité.

La bouche est placée sous le [illegible] [illegible] une strie longitudinale ; il est saillant sur le devant, [illegible]

plus court & plus gros, eſt placé un peu plus bas que les autres; outre ces trois cirrhes, il y en a encore de chaque côté un autre plus petit, qu'on n'apperçoit qu'en y regardant de très-près. Cette eſpèce n'a pas de crête ſur le haut de ſon extrémité antérieure, c'eſt la ſeule différence qu'elle préſente avec les trois autres du même genre. Suivant M. Pallas, la peau de ce ver eſt auſſi dure & auſſi ſolide que du cuir; elle eſt marquée ſur le ventre par des ſtries longitudinales & interrompues, qui paroiſſent calleuſes; celles des côtes du corps ont la même direction, mais celles du dos ſont tranſverſales; leur couleur, après avoir trempé long-temps dans l'eſprit-de-vin, préſentoit du gris-de-brun & du livide.

Cette eſpèce vit dans l'Océan Aſiatique, c'eſt de l'île d'Amboine qu'étoient venues les deux que M. Pallas a connues.



AMPHITRITE, *Amphitrite* ; MULLER.

GENRE DES VERS MOLLUSQUES, qui a pour caractère un corps cylindrique logé dans un tube tendineux, des branchies extérieures placés sur les segmens antérieurs ou près de la bouche.

ESPÈCES *qui ont des tentacules.*

1. AMPHITR. papilleuse.

Corps presque cylindrique, deux branchies ramifiées, des tentacules en grand nombre, six fois plus courts que le corps.

2. AMPHITR. coquillière.

Corps cylindrique & alongé, trois branchies rouges & ramifiées, de chaque côté, tentacules nombreux de longueur inégale.

3. AMPHITR. cirreuse.

Corps cylindrique & rouge, trois branchies, divisées à la base, de chaque côté, tentacules moitié plus courts que le corps.

4. AMPHITR. dorée.

La tête ornée de deux houppes dorées, roides & en éventail : deux branchies en forme de faux, & deux cirres filiformes de chaque côté.

5. AMPHITR. du Cap.

Corps cylindrique, tête convexe, ridée & ornée de deux houppes roides dorées & recourbées, deux branchies en forme de faux de chaque côté, tube corné & fibreux.

6. AMPHITR. belgique.

Corps presque cylindrique, tête tronquée obliquement, concave & ornée de deux houppes dorés & recourbées ; deux branchies en forme de faux de chaque côté, tube arénacé.

ESPÈCES *privées de tentacules.*

7. AMPHITR. réniforme.

Deux branchies plumeuses, réunies en forme de rein, supports des plumules arqués, tube de la consistance du cuir.

8. AMPHITR. pinceau.

Deux branchies plumeuses, supports des plumules droits & alongés, tube [illegible] & [illegible] à la base.

9. AMPHITR. proboscidée.

Deux faisceaux de branchies simples & plumeuses, [illegible], trompe en forme de massue.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Muller a le premier désigné, sous le nom d'*Amphitrites*, les vers marins qui vivent dans des tuyaux d'une substance cornée & tendineuse ; il a réuni le premier dans ce genre ceux dont les anciens avoient parlé, & quelques autres que les auteurs méthodistes n'avoient connus que très-imparfaitement. Linné avoit classé les tuyaux des espèces qu'il n'avoit pas vues vivantes, à la suite des vers testacés, sous le nom de *sabella* ; le hasard, qui a fourni dans la suite tant d'observations précieuses sur la nature des vers marins, ayant présenté à ce naturaliste, ou le corps du ver dépouillé de son tube, ou le tube privé du ver, fut la cause de la double erreur dans laquelle il est tombé, en plaçant l'*Amphitrite* [illegible] dans le genre des néréides, parce qu'il ignoroit qu'elle vivoit dans un tuyau ; en [illegible] un genre de l'*Amphitrite coquillière*, sous le nom de [illegible], & enfin le genre des sabelles, dans lequel il réunit tous les tuyaux marins d'une substance cornée ou tendineuse, dont les vers lui étoient inconnus. Ce dernier genre ne doit être considéré que comme une pierre d'attente posée par ce célèbre naturaliste pour constater l'existence de ces vers, & en recommander la recherche à ceux qui viendroient après lui : cette sage précaution n'a pas été inutile, & on doit croire qu'elle a rendu à la science tout l'effet que son auteur avoit [illegible] ; on lui doit peut-être les recherches & les découvertes que M. Pallas & Muller ont faites [illegible] ; le premier a donné une description précise & détaillée de quelques espèces ; Muller en a [illegible] d'autres après lui, & il est croyable qu'il en existe encore un très-grand nombre, dont [illegible] amènera la connoissance, puisque les vers de tous les tuyaux que Linné a désignés dans le genre des sabelles ne sont pas encore connus.

Nous n'osons presque pas citer notre travail après celui de ces hommes recommandables, cependant quelque peu de mérite qu'il puisse y avoir à rédiger les observations d'autrui, quelques erreurs que ce travail amène à sa suite, on nous saura peut-être quelque gré d'avoir réuni, sous le caractère générique des *Amphitrites*, tous les vers à tuyaux dont on trouve des descriptions [illegible] dans les auteurs, d'avoir rapproché des espèces dispersées, & d'avoir indiqué les différences que ces vers présentent. Nous ne nous dissimulons pas cependant que ce genre, tel que nous le proposons ici, pourra éprouver dans la suite des changemens utiles, qu'on pourra même en former trois distincts, quand le nombre des espèces, devenu plus considérable, & la précision des descriptions permettront d'entreprendre [illegible] réforme : jusqu'alors il faudra se contenter du rapprochement que nous avons fait, puisqu'il [illegible] autant d'analogie naturelle qu'aucun autre genre de la classe des vers.

Les caractères des genres ne peuvent être aussi rigoureux dans cette classe, qu'ils le sont dans les autres parties de la zoologie, parce que l'observation des individus est plus difficile, parce que les organes de ces vers sont très-composés, & qu'on ignore le [illegible] ; il faut se contenter de caractères génériques plus lâches que ceux des autres classes, parce que cette partie est encore neuve, & que le travail des méthodistes s'est borné, jusqu'à ce moment, à rapprocher les êtres les moins disparates, plutôt qu'à réunir des êtres analogues, d'où il résulte que les genres sont encore plus artificiels dans la classe des vers, qu'ils ne le sont dans aucune partie de la zoologie.

Les neuf espèces que nous décrivons ici conviennent toutes par les conditions que nous avons [illegible] dans le caractère générique ; mais elles diffèrent par la forme & le nombre de leurs branchies, par la présence des tentacules ou leur privation : il y en a même quelques-unes qui présentent des organes dont on ignore [illegible] & dont les autres espèces sont privées. Les trois premières ont des branchies ramifiées & des tentacules ; la quatrième, cinquième & sixième ont, outre cela, des houppes dorées au haut de la tête, & leurs branchies sont [illegible] ; la septième, huitième & neuvième sont privées de tentacules, & leurs branchies sont plumeuses. Ces différences sont grandes sans doute, & on [illegible] ailleurs, que dans la classe des vers, à former des nouveaux genres ; mais on conviendra aussi qu'il n'est presque point de genre, un peu nombreux en espèce dans cette classe, qui ne présente des différences encore plus frappantes, ce qui prouve de même l'[illegible] des caractères génériques & celles de [illegible].

Les rapports que les *Amphitrites* paroissent avoir avec les vers testacés, à cause du tuyau qui les renferme, ne sont qu'apparens, elles n'y sont pas même fixées comme les vers testacés le sont dans leurs coquilles, elles en sortent quelquefois ; il est même croyable qu'elles peuvent en former un nouveau, si le premier [illegible] par quelque accident ; ainsi que [illegible] est formé par juxtaposition, au moyen d'une humeur visqueuse qui [illegible] des pores de l'animal & se consolide [illegible] par les [illegible] diamètre, qui est [illegible] de l'animal ; [illegible] par la bête [illegible] ils sont enfouis en partie dans le sable, l'animal ne [illegible] déplace jamais ; ses organes [illegible] à [illegible] son mouvement dans l'intérieur du tuyau, ou à le soutenir dans le liquide quand il en sort, il n'en a point que l'on puisse comparer au pied des vers testacés, qui [illegible] la faculté de ramper au fond de [illegible] après eux leur coquille. [illegible]

rapports mieux marqués avec les amphinomes, à raison de leurs branchies extérieures ; elles ont aussi des analogies avec les néréides & les aphrodites, mais elles diffèrent des unes comme des autres par le tuyau qui leur est propre ; nous dirions aussi par les tentacules, sans les trois dernières espèces qui en sont privées. On ignore si les *Amphitrites* sont hermaphrodites, ou bien si elles portent des sexes distincts ; on doit à M. Pallas la découverte des ovaires dans l'*Amphitrite auricome*, & à M. Kœnig celles des œufs dans l'[illegible] ; il est probable que cette organisation est commune à toutes les espèces, ainsi qu'aux néréides, aux amphinomes & aux aphrodites. Les trois espèces marquées d'un astérisque, qui se trouvent à la suite de l'*Amphitrite proboscidale*, ont été observées en Norwège par Muller ; il n'en existe encore de descriptions nulle part : nous avons cru néanmoins devoir rapporter ici les différences spécifiques de ce savant recommandable, pour compléter l'histoire du genre, & rendre à sa mémoire ce qui lui appartient.

1. Amphitrite papilleuse.

Amphitrite cirrata ; Muller.

Amphit. subcylindrica annulata, branchiis binis ramosis, tentaculis numerosis corpore sextuplo brevioribus ; Nob.

Amphit. corniculis ramosis binis ; Mull. *zool. Dan. prodr. num.* 2620 — *ejusd. zool. Dan. descript. p.* 2 *pag.* [illegible] — *ejusd. icon. tab.* 70, *fig.* 1 — 4.

Description. Ce ver habite dans un petit tube fragile & ondulé comme son corps, qu'il compose de limon & de petits fragmens de coquilles.

Son corps est cylindrique, long & ondulé ; il est atténué, & son extrémité postérieure est pointue ; il est ordinairement rouge, mais on en trouve quelquefois dont la couleur tire sur le jaune. Le nombre de segmens dont il est composé n'est pas facile à connoître, les soixante & dix antérieurs sont pourvus de chaque côté du corps d'une petite verrue qui soutient un cirre très-menu, les autres en sont privés.

Sa tête est munie d'une partie qui ressemble à une trompe ; elle a sur le front des tentacules droits, mobiles & en grand nombre, dont la longueur est six fois moindre que celle du corps ; ces tentacules sont égaux entr'eux, & l'animal les emploie pour saisir sa nourriture ; sur le dos du premier segment il présente deux branches dont la pointe est ramifiée, & le pédicule traversé par une petite ligne rouge qui suit toute sa longueur. Muller nommoit ces deux organes des cornes ramifiées, mais il est vraisemblable que ce sont des vraies branchies, ou du moins des organes analogues à ceux que M. Pallas désigna par ce nom dans les deux espèces suivantes.

Muller découvrit cette espèce sur le test des plus vieilles huitres des côtes de la Norwège près de Christiansand : cet auteur soupçonne que le ver qui a été décrit par M. l'abbé Dicquemare dans le journal de physique, mars 1777, page 215, tab. 1, figure 10 & 11, sous le nom ver *médusé*, est son *Amphitrite papilleuse*, quoique le ver de M. l'abbé Dicquemare paroisse entièrement privé de branchies.

2. Amphitrite coquillière.

Amphitrite conchilega ; Nob.

Amphit. cylindrica elongata, branchiis utrinque tribus ramosis rubris ; tentaculis numerosis inæqualibus ; Nob.

Sabella conchilega ; Kœhler, *act. holm.* (*edit. germ.*) *pag.* 143, *tab.* 3, *fig. A.*

Terebella lapidaria ; Linn. *syst. nat. pag.* 1092.

Nereis conchilega ; Pallas, *miscell. zool. pag.* 131 *tab.* 9, *fig.* 14 — 22.

Description. Les tubes de cette espèce sont longs, cylindriques & de la grosseur d'une plume de canard ; leur diamètre est presque égal sur toute leur longueur, excepté près de leur base qui se termine en pointe ; ils sont composés dans l'intérieur d'une membrane d'un jaune sale, qui paroît formée par la condensation d'une humeur glutineuse, qui transpire du corps de l'animal ; leur surface extérieure est couverte de fragmens de coquilles, parmi lesquels on en voit d'assez gros, & quelquefois même des coquilles entières, qui semblent placées là pour la conservation de l'animal ; tous ces corps sont disposés avec ordre sur toute la longueur du tube, excepté à un pouce de la base qui est ordinairement nue & membraneuse.

Le corps du ver qui est renfermé dans ce tube est blanchâtre, avec une légère teinte de rouge, il a près de cinq pouces de longueur, & a la forme du *lombric terrestre* ; quoique légèrement comprimé il approche beaucoup de la figure cylindrique, & il se retrécit insensiblement en arrière ; son dos, qui est convexe, est ridé par des stries transverses, & les deux côtés du corps sont enflés : il a en-dessous une bande plate, proéminente & rouge, qui, commençant près de la tête, s'étend jusqu'au de-là du milieu de sa longueur, finit par s'étrécir, & disparoît tout-à-fait ; cette bande paroît divisée en autant de segmens, que l'on compte de plis & d'appendices pédiformes sur les côtés ; elle offre près de son commencement un orifice extérieur qui est peut-être celui de son ovaire.

De chaque côté du corps on voit une bande arrondie qui ressemble à un boyau noduleux ou bien à une rangée de tubercules, dont quelques-uns, [illegible] par intervalles plus gros [illegible], en sont distingués par un fil [illegible], dont le bout est [illegible], & la direction tournée vers le dos ; chacun de ces gros tubercules correspond à

un pli tranfverfal des côtés, & y tient la place des appendices pédiformes. M. Pallas dit que les papilles d'où fortent les fils dorés font, ainfi que les plis latéraux, au nombre de dix-fept de chaque côté; que les trois premiers rangs font très-ferrés & très-rapprochés de la tête; que les autres font toujours plus écartés, à mefure qu'ils approchent davantage de l'extrémité poftérieure du corps; les fils du premier rang font accompagnés d'une écaille de chaque côté qui ne fe trouve pas fur ceux qui fuivent.

La tête de ce ver eft munie en-deffous de quatre écailles plates & charnues, dont les deux plus grandes font contigues & ont la forme de la moitié d'un ovale, les deux autres font placées fur les côtés, & correfpondent à la première paire des filets du dos: la bouche eft placée au milieu de ces écailles; elle confifte en une cinquième écaille orbiculaire & élargie en-deffus, qui eft environnée de tentacules nombreux, blanchâtres, filiformes & vifqueux; ces tentacules font ordinairement entortillés les uns dans les autres pendant la vie de l'animal, ceux de deffus font les plus longs, les autres deviennent graduellement plus courts, jufqu'à ceux qui font fitués fous la bouche, lefquels font très-petits.

Les branchies de ce ver font au nombre de trois de chaque côté; elles font fituées fur la nuque, & font difpofées fur deux rangs longitudinaux; leur couleur eft d'un rouge très-vif, elles reffemblent à des petits arbuftes divifés en une infinité de petites branches; les trois du côté gauche font près du double plus longues que celles du côté droit, mais celles-ci font plus compactes & plus branchues, les deux antérieures font toujours les plus longues fur l'un & l'autre côté; les deux fuivantes font pareillement plus longues que les troifièmes, & celles-ci plus couchées en arrière que les premieres.

Parmi les obfervations anatomiques que M. Pallas a faites fur cette efpèce, on doit fur-tout diftinguer celle qui eft relative à fes ovaires; il découvrit un corps blanc & plat, qui étoit divifé en arrière en deux prolongemens, qu'on pouvoit féparer avec la pointe d'une épingle, dont toute la fubftance interne étoit formée de petits globules auffi fins que des grains de fable; ce corps étoit attaché à une bande mufculaire qui s'étend depuis la tête du ver jufqu'à la neuvième paire des appendices pédiformes, c'étoit vraifemblablement l'ovaire de l'animal. Il eft croyable que cette organifation eft la même dans les autres efpèces, & qu'elle leur eft commune avec les aphrodites, les néréides & les amphinomes,

Suivant M. Pallas, ce ver eft fi commun fur les côtes de la Hollande, qu'on y voit quelquefois fur les rivages de la mer des monceaux confidérables de fes tuyaux qui y ont été jetés par les vagues. L'*Amphitrite belgique*, quoiqu'une des plus communes, l'eft cependant moins que celle-ci; mais fur une quantité fi prodigieufe de tubes, il eft rare d'en trouver un [illegible] complet. [illegible] en avoit deja donné une bonne figure de ce tube, tubul. mar. pag. 7, n. 1, tab. 1, fig. 4.

Les *Amphitrites coquillières* que Pallas a obfervées vivantes, étoient plongées dans l'eau de la mer, & tenoient au fond par la bafe du tube; elles dreffoient de temps en temps leur tête, les cirres & les branchies, & leur donnoient toutes fortes de directions; elles arrêtoient avec les cirres tous les corps légers qu'ils pouvoient atteindre, foit par une fuccion dont ces organes paroiffent doués, foit au moyen de la vifcofité dont ils font enduits; enfin, ces organes, que l'on doit confidérer comme de vrais tentacules, puifqu'ils rempliffent dans ces vers les mêmes fonctions que ceux des hydres & des actinies, font d'une fi grande fragilité, que le plus petit choc fuffit pour les rompre; fi on dérange ces vers, foit en les touchant, foit en les troublant de quelque autre manière, ils quittent leur tube, & s'en éloignent par un mouvement vermiculaire, femblable à celui de *lombric terreftre*, alors leurs mouvemens deviennent plus lents que lorfqu'ils font enfermés dans leur tube; ils finiffent ordinairement par rouler leur corps en fpirale, ils reftent couchés dans le fond de l'eau, & leurs cirres, ainfi que les branchies, font très contractés.

Il eft très-vraifemblable que le ver que M. Kœhler a décrit dans les actes de Stockholm, fous le nom de *fabella conchilega*, n'eft autre chofe que l'*Amphitrite coquillière*; les branchies de ce ver font ramifiées de même & placées derrière la tête, fes cirres font rangés autour de la bouche, & la forme du corps n'eft pas différente, il faut donc fupprimer le genre de *fabella* que Linne en avoit fait, puifque fon caractère ne peut convenir à toutes les efpèces d'*Amphitrites*.

3. AMPHITRITE cirreufe.

Amphitrite cirrata; MULLER.

Amphitr. cylindracea nuda, branchiis utrinque tribus, bafi ramofis, tentaculis corpore duplo brevioribus: NOB.

Amphitr. cincinnis utrinque tribus; MULLER, *zool. Dan. prod., num.* [illegible] — *ejufd. verm. pag. 188, tab. 15.*

Nereis cirrofa tentaculis oris longiffimis, capite utrinque cirris decem; LINN. *fyft. nat. pag. 1085.*

Martini, gefchichte der natur, tom. 2, tab. 55, fig. 1, 2.

DESCRIPTION. M. Kœnig découvrit le premier cette *Amphitrite* fur les côtes de l'Iflande, il la regardoit comme formant un nouveau genre, & l'envoya, fous le nom de *fpio cirrata*, à Linné, qui la plaça parmi fes néréides, dont le caractère générique eft fi vague, [illegible] ver, mais encore [illegible]

[illegible] avec [illegible] précédente, & nous [illegible] lorsque les vers de cette famille seront mieux connus, ils seront séparés de ceux qui suivent pour former un genre distinct.

Son tube est toujours formé de grains de [illegible], qui sont réunis entr'eux par un gluten qu'on n'apperçoit que dans sa cavité ; il est très-fragile, surtout quand l'animal n'y est pas contenu : le corps du ver est rouge ordinairement, mais sa teinte est souvent plus ou moins foncée, on en trouve même quelquefois d'une belle couleur de chair : sa longueur [illegible] est entre trois ou quatre pouces, son bout antérieur a la grosseur d'une plume à écrire, il diminue insensiblement en arrière, & se termine en une pointe [illegible] ; il est composé de segmens qui sont plus apparens que ceux de l'*Amphitrite coquillière*, ceux du devant du corps sont garnis de soies très-courtes qui partent des [illegible]. Cette [illegible] n'a ni tête ni antennules, ce n'est qu'à la [illegible] des premiers segmens [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] plus alongée que l'inférieure, elle est garnie d'un grand nombre de tentacules que l'animal porte horisontalement ; ils sont couleur de chair, lisses, d'une substance presque gélatineuse, & se séparent du corps avec facilité. Leur longueur égale, pendant leur extension, celle de la moitié du corps de l'animal ; les branchies sont placées sur la naissance du dos, elles y sont disposées sur deux rangs, elles paroissent [illegible] au premier coup-d'œil, & leur longueur est moindre que celles des tentacules ; on les distingue aisément de ceux-ci, en ce que les filets dont elles sont composées sont plus courts que ceux des tentacules, & crépus, [illegible] ; en les examinant de près, on reconnoît que ces [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] prenant son origine d'une seule tige, ce qu'on reconnoît en écartant avec la pointe d'une épingle les faisceaux voisins ; le dos est arrondi, un peu [illegible] ; le ventre au contraire [illegible] ; les segmens dont il est composé [illegible] de soixante ou de soixante-[illegible] de chaque côté deux rangs de [illegible] ; les deux premiers segmens antérieurs n'en ont point, & les dix-sept suivans ont sur leurs tubercules des soies courtes & fortes, qui manquent à ceux qui sont placés plus bas ; [illegible]

le dessous du ventre [illegible] qui s'étend sur toute sa longueur.

Les tentacules de ce ver [illegible] [illegible] bouche, ils sont dans un mouvement [illegible] l'approche de quelque [illegible] ble que ces organes sont creux dans l'intérieur, puisque l'animal a la faculté de les enfler & de les retrécir à volonté ; on a observé aussi qu'il exécute des mouvemens analogues avec les filets déliés des branchies, & qu'il [illegible] quand le cas l'exige ; enfin il exécute tous ces mouvemens avec une vitesse [illegible], & il manque rarement à saisir la proie qu'il est parvenu à toucher.

Cette *Amphitrite* se cache dans les [illegible] neux sur le rivage de la mer en Islande ; on la trouve ordinairement [illegible] [illegible] [illegible] sous les pierres ; dans cette situation ses tentacules sont dehors & en mouvement à la quête de la pâture. Quand l'animal se sent en danger, il se retire en [illegible] suc rougeâtre qui colore l'eau & le dérobe à la vue de son ennemi, comme on l'avoit déjà observé sur la seiche. On [illegible] quand on déchire le corps de l'animal, mais on ignore encore la situation de l'organe où il est contenu.

Muller qui nous a fourni cette [illegible] que M. Koenig avoit [illegible] geâtre qui sortoit de la bouche de cet animal, & nombre de petits corps sphériques qui étoient parsemés sur les tentacules du front, lesquels [illegible]. Cette dernière observation est essentielle, elle confirme la découverte des ovaires faite par M. Pallas sur [illegible]

[illegible]

il le fit connoître, le plaça dans le genre des sabelles; mais le savant Muller, ayant observé, dans la suite l'animal même, crut devoir l'associer au genre des *amphitrites*, à cause de ses grands rapports avec les espèces précédentes.

Son tube est arqué & long de trois pouces & demi, il est fragile, transparent & très atténué vers le bout inférieur: il est lisse intérieurement & couvert au dehors de petits grains de gravier qui y sont attachés comme dans les autres espèces au moyen d'un gluten qui transpire des pores de l'animal.

Son corps est transparent & très lisse dessus comme dessous, il est blanc & paroît formé d'une seule venue; on n'y distingue ni rides ni segmens annulaires, mais il paroît divisé au milieu par une ligne colorée qui suit toute sa longueur, qui indique vraisemblablement la place de l'intestin.

Ses branchies sont au nombre de deux de chaque côté de la tête, elles sont charnues & en forme de faux; elles sont réunies par la base & recourbées vers le dos; les lamelles dont elles sont composées sont très-minces & rangées sur un seul côté de leur pédicule commun comme les dents d'un peigne; ces lamelles sont si nombreuses sur les branchies antérieures, qu'on peut en compter près de cent; elles sont plus crochues, plus larges & moins nombreuses sur le second rang, & leur forme est celle de la moitié d'un ovale.

Les houppes dorées sont au nombre de deux, elles sont placées sur le devant de la tête, elles sont composées de treize paillettes linéaires, jaunes & resplendissantes comme de l'or, dont la longueur est inégale; les quatre paillettes intérieures de chaque houppe sont les plus courtes, les neuf restantes, quoique plus alongées, diminuent graduellement vers le côté extérieur, & leur base est cernée en arrière par un sillon profond qui est formé lui-même par des rides ou des stries arquées qui rendent ses bords crenelés.

Ses tentacules sont nombreux, filiformes & ondulés, ils sont placés autour de la bouche de l'animal, & leur longueur est inégale; enfin, ses cirres sont au nombre de deux de chaque côté, la queue de l'animal est formée, comme dans l'*amphitrite du Cap*, par un appendice naviculaire dont la forme n'est pas différente.

Quand ce ver est renfermé dans son tube, sa tête est la seule partie qu'il présente au dehors; on distingue la partie supérieure de son corps, les branchies placées sur les côtés, les tentacules pendans hors du tube, les houppes lamellées; & [illegible] sur les rivages de la Norwège, mais en très-grande quantité sur les rescifs de Tronheimen près de Christiansand.

5. AMPHITRITE du Cap.

Amphitrite Capensis.

Amphitrite cylindracea capite convexo rugoso, branchiis utrinque duobus falcatis, flabellis binis aureis [illegible]*, tubo elongato corneo*; NOB.

Nereis cylindracea; var. Capensis; PALLAS, *misc. zool. pag. 117, tab. 9, fig. 1, 2.*

Penicillum marinum [illegible]; RUMPH *mus. amboin. ed. Belg. pag. 120, num. 4.*

DESCRIPTION. Le tube de ce ver a ordinairement cinq pouces de longueur, sept lignes de diamètre au haut, & trois seulement à la base; les fragmens qui s'en détachent sont circulaires, ce qui prouve qu'il est formé par juxtaposition comme les coquilles & successivement; il est composé, suivant M. Pallas, d'une feuille épaisse comme du papier, laquelle est formée à son tour par la réunion de plusieurs fibres arquées qui paroissent tuilées les unes sur les autres: si on met ce tube dans le vinaigre, il perd sa fragilité & se ramollit; si on le présente à la flamme d'une bougie, il noircit & décrépite en répandant une odeur de corne brûlée, & se divise enfin en des particules blanchâtres très déliées, dures & incombustibles, dont la figure est linéaire & les côtés marqués; l'incombustibilité de ces particules & la combustibilité du gluten qui les réunit, prouvent que la formation du tube est animale, malgré l'incombustibilité des particules qui le composent.

L'animal qui y est contenu a un corps cylindrique, légèrement comprimé & atténué vers la queue, son dos est convexe, il paroît lisse, mais il est marqué de stries transverses très-fines; le ventre est moins convexe que le dos, il est ridé transversalement; les côtés du corps sont munis d'une bande [illegible] & découpée, qui est divisée transversalement par des appendices lamelles qui font les fonctions des pieds.

La tête est très-épaisse & charnue, elle est ornée en avant de deux houppes arrondies qui sont composées de filets applatis, dorés, dont la forme est linéaire & aiguë, & la disposition telle, qu'ils paroissent tuilés les uns sur les autres comme les plumes des ailes des oiseaux; ces filets dorés ne sont pas tous d'une même longueur, les plus extérieurs sont les plus courts, & leur direction est légèrement tournée vers le dos. Leur base est bordée par une lame transverse, ridée & saillante, qui est creuse dans l'espèce précédente, & lisse dans celle qui suit.

Au dessous des deux houppes on voit en avant une lame demi-circulaire, dont les bords sont ciliés, qui entourent une légère élévation au centre de laquelle la bouche est placée; dans quelques individus les bords sont crenelés & [illegible], elle est [illegible] par un grand nombre de tentacules [illegible] ondulés, dont la longueur [illegible]

cinct de la tête & à la base des houppes, on apperçoit de chaque côté deux cornes séparés, longs & [illegible], qui ressemblent, à cause de leur position, à des antennules, & à la base inférieure de la tête trois segmens transversaux & relevés, qui sont partagés au milieu par deux sillons longitudinaux qui forment un tubercule entre eux ; c'est sur le premier de ces segmens qu'est attachée de chaque côté la partie inférieure des antennules ; le second forme à de chaque côté du dos une callosité blanche & molle ; le troisième forme au même endroit une petite élévation qui a plus de consistance que le reste, & dont la nature paroît cartilagineuse ; enfin ces trois segmens sont remarquables en ce qu'ils servent de base aux branchies dont l'animal est pourvu, elles sont au nombre de deux de chaque côté, leur forme & leur structure sont exactement les mêmes que celles de l'espèce précédente.

Dessous ces trois premiers segmens on en voit d'autres sur les côtes qui sont plus étroits & moins saillans, ils sont terminés latéralement par une [illegible] épaisse qui soutient quelques paillettes dorées, semblables à celles des houppes ; la face du ventre est marquée de rides transverses, dont quatorze qui sont plus considérables que les autres, semblent diviser le corps en autant de segmens, ils soutiennent sur les côtés autant d'appendices lamellés, que M. Pallas nomme des petits pieds, *pinnulæ*.

Le premier de ces quatorze segmens a de chaque côté un appendice en forme de papille & [illegible]; les [illegible] pédiformes les suivans sont composés de paillettes dorées, réunies en faisceau & [illegible] vers le dos ; chacun de ces petits faisceaux est renfermé dans une gaine charnue qui forme un tubercule mou à sa base, & par-dessus un lobe charnu, plat & muni d'un rebord qui le fait ressembler au bout des pieds des chenilles ; les six premiers appendices pédiformes sont presque égaux, ceux qui suivent sont plus plus petits & plus écartés à mesure qu'ils approchent de la queue, chacun d'eux est formé au plus de [illegible] paillettes dorées, excepté ceux de la dernière paire qui, outre qu'ils sont plus petits, sont dépourvus de paillettes.

Le bout postérieur du corps paroît tronqué, il est terminé par un appendice presque conique qui est convexe en dessus & veiné par des sillons [illegible], il est concave en dessous, ses bords sont [illegible], [illegible], & la pointe est légèrement [illegible] les deux dernières [illegible] du corps [illegible] d'un [illegible] & charnu qui pend sur les côtés ; enfin l'ouverture de l'anus est placée sur cet appendice, elle y forme une petite échancrure qui est accompagnée par dessus d'une ligne dorée, [illegible], & d'un petit tubercule charnu de chaque côté.

Telle est la description très-détaillée que M. Pallas a donnée de ce ver, nous l'avons rapportée en entier pour que le lecteur soit à portée de décider si, ainsi que l'a pensé le célèbre Muller, il forme une espèce distincte de l'*Amphitrite belgique*, que M. Pallas n'avoit cependant proposée que comme une simple variété de celle-ci. Cette *Amphitrite* vit vraisemblablement dans les mers voisines du Cap-de-bonne-Espérance, puisque les individus que M. Pallas a décrits en étoient venus, ils lui furent communiqués par M. de Vosmaer, intendant du cabinet d'histoire naturelle du prince d'Orange.

6. Amphitrite belgique.

Amphitrite belgica.

Amphitrite subcylindrica, capite oblique truncato, coronato, branchiis utrinque duobus falcatis, flabellis binis aureis recurvatis, tubo arenoso; Nob.

Nereis cylindracea, var. belgica; Pallas, *Miscell. zool. pag. 122. tab. 9, fig. [illegible] — [illegible].*

Klein, *[illegible] pag. [illegible], tab. [illegible], fig. A, B.*

[illegible], *[illegible] pag. [illegible], tom. 2, tab. [illegible], fig. 5.*

Zanakookers; par les Hollandais.

Description. Les tubes de cette *Amphitrite* sont plus petits que ceux de l'espèce précédente, mais ils ont la même forme; leur longueur ne surpasse jamais deux pouces & demi, & leur diamètre, près de l'ouverture, n'a guère plus de quatre lignes ; ils sont couverts au dehors d'un sablon très-fin, & quelquefois de très-petites parcelles de coquilles qui y sont attachées comme dans les premières espèces ; leur intérieur est lisse, ceux des plus vieux individus sont doublés intérieurement d'une membrane [illegible], qui n'est due vraisemblablement qu'au desséchement & à l'exfoliation de leur muscosité ; cette membrane est d'un jaune obscur dans les plus vieux, elle se ramollit dans l'eau douce, & on la sépare alors avec facilité de la couche aréneuse de l'extérieur. M. Pallas a observé que l'humeur glutineuse de ces tubes ne peut se dissoudre ni dans l'esprit-de-vin, ni dans le vinaigre distillé, qu'elle n'est pas plus altérée dans ces liqueurs que dans l'eau pure ; qu'ils deviennent très fragiles en se desséchant, & que si on les plonge alors dans de l'esprit ammoniacal, on les trouve dans quelques heures de temps entièrement dissous ; il ajoute que ces tubes brûlent en répandant une odeur de corne, & que lorsque le gluten n'a été consumé par la combustion, le moindre froissement disperse les grains sablonneux dont ils étoient revêtus. Le ver qui vit dans ce tube ressemble à l'*Amphitrite* du Cap, mais il est trois fois plus petit, il en diffère encore par la forme de sa tête qui paroît tronquée obliquement & dont le sommet présente une surface [illegible], terminée par des bords aigus ; son corps [illegible] dans le tube dont il bouche complètement l'ouverture, au moyen de ses houppes qui en bordent la circonférence, tandis que dans

l'*Amphitrite*

l'*Amphitrite du Cap* elles sont placées plus en arrière, & le sommet de la tête présente une ride saillante à la place de la concavité de celle-ci.

Outre cette différence, le bout postérieur du corps est plus alongé dans celle-ci, & plus atténué, relativement à son volume, que dans l'autre; elle a encore un corps calleux, placé dessus le dernier appendice pédiforme, que l'autre n'a pas; & l'appendice qui termine la queue, est beaucoup plus court, indépendamment de la proportion du corps, & d'une forme différente que celui de l'*Amphitrite du Cap*. Comme ces différences sont remarquables, & qu'elles suffiroient, sur des animaux moins composés, pour former des espèces, nous croyons pouvoir les séparer, sur-tout d'après l'autorité de Muller, qui a regardé celle-ci comme essentiellement distincte de la précédente.

Les autres parties de ce ver sont en tout semblables à celles de l'*Amphitrite du Cap*, elles n'en diffèrent que par leur petitesse qui est proportionnée à celle du corps.

M. Pallas a décrit l'anatomie de ce ver avec son exactitude ordinaire; il lui trouva un œsophage, un estomac & trois tubes semblables à des intestins, dont l'un lui parut devoir remplir les fonctions du cœur, ou du moins former le principal trône du système vaculeux; ses observations sont très-détaillées & méritent d'être consultées.

Cette *Amphitrite* est très-commune sur les rivages de la Hollande; elle y est encore plus commune après des fortes tempêtes: on distingue alors les tubes dans lesquels le ver est contenu, de ceux qui sont vides, par une teinte rougeâtre dont les premiers sont colorés. Ces vers sont un des principaux alimens des corbeaux qui, comme on sait, séjournent tout le courant de l'année sur les côtes de la Hollande.

Il est vraisemblable, d'après la régularité de ses tubes, que cette espèce vit solitaire dans la mer, ainsi que la précédente, & qu'elle ne forme jamais des grouppes, comme on l'a observé des autres espèces. Sa situation dans la mer est ordinairement perpendiculaire, la base du tube étant enfoncée dans le limon: dans cette situation le ver se meut dans son tube; il se tient ordinairement, suivant M. Pallas, au bord de l'ouverture, d'où il laisse sortir ses deux houppes & ses tentacules, qui sont souvent pendans, mais qu'il redresse par intervalles, & qu'il agite dans tous les sens: ces organes sont les bras avec lesquels il cherche au loin sa nourriture sans se déplacer; ils ont, ainsi que les tentacules des *hydres*, la faculté d'arrêter, par le moindre contact, les petits vers qui nagent autour, & de les saisir avec autant de facilité: quand le corps du ver est contracté, il est enfoncé dans le tube dont il n'occupe qu'une petite partie; quelquefois il s'y meut circulairement, & si quelques grains de sable se sont introduits dans sa cavité, il fait un moyen de les en retirer, qu'il met très-souvent en pratique: il consiste en un mouvement rapide d'ondulation qu'il communique à son corps du haut en bas, lequel, moyennant le liquide qui pénètre dans la cavité du tube, suffit à refouler en dehors les corps étrangers qui blessent les parties délicates de son corps ou qui en gênent les mouvemens.

7. AMPHITRITE réniforme
Amphitrite reniformis.
Amphitr. branchiis binis reniformibus plumosis; rachi curvata, tentaculis nullis, tubo coriaceo; NOB.
Die nieren-formige-Amphitrite; MULLER, *von Wurmern pag. 194, tab. 16, fig. 1, 2, 3.*

DESCRIPTION. Les tubes de celle-ci ont quatre pouces & quatre lignes de longueur, leur substance est extrêmement simple, elle est rouge, aussi dure que du cuir, & sans aucun mélange de gravier, leur forme est cylindrique & d'un diamètre égal sur toute la longueur.

Le corps du ver est rouge, il est composé d'une quantité considérable d'anneaux qui sont mieux marqués que dans les autres espèces; sa longueur est de trois pouces, & son diamètre d'une ligne; la tête & les parties antérieures sont ce qui frappe le plus dans cet animal. Sur le premier anneau on observe deux tubercules ronds & saillans, entre lesquels s'élèvent par-dessus deux tiges menues & courbées en demi-cercle vis-à-vis l'une de l'autre, [illegible] cependant se toucher par les bouts; ces deux tiges ont une ligne de longueur en tout, elles sont garnies en-dessus & sur une seule face de plumules extrêmement serrées, au nombre de quatorze sur chacune, & de longueur inégale; celles qui sont placées près du bout des tiges sont les plus courtes, elles s'alongent au contraire à mesure qu'elles approchent de la base de leur support commun, & qu'elles sont plus voisines du dos de l'animal, ce qui, au moyen de l'écartement de deux pointes des tiges arquées qui les soutienent, leur fait présenter une figure semblable à celle d'un rhein.

La tige de ces plumules est garnie, sur deux faces, depuis le bas jusqu'au haut, de filets très-déliés, dont la situation est oblique & semblable à celle des plumes. La forme & la couleur de ce panache le rendent très-agréable à l'œil, chaque plumule étant variée alternativement de rouge & de blanc qui produisent, par la réunion des plumules, autant de bandes transverses & régulières, renfermées les unes dans les autres: enfin, quoique ces plumules partent, ainsi que nous l'avons expliqué, de deux tiges arquées & écartées, elles paroissent partir toutes d'un centre commun, d'où elles s'écartent comme autant de rayons, en se courbant légèrement près de leur pointe.

Du milieu de ce panache, que nous considérons ici comme les branchies de ce ver, sortent, suivant Muller, deux cirres d'un brun obscur, que cet auteur nomme deux antennules, qui paroissent

prend sa naissance dans la cavité de la bouche ; ils sont plus courts que les tiges des branchies, & se terminent en pointe. Le corps est composé d'un si grand nombre de segmens, qu'on en compte quatre-vingt jusqu'à quatre-vingt-dix ; il s'étrécit insensiblement en arrière, & il est terminé par une queue qui ne paroît pas articulée.

Sur les côtés des anneaux on voit des petits tubercules, dont les douze premières paires sont garnies de soies, les segmens inférieurs en sont dépourvus : le dessous du ventre présente une reinure longitudinale qui se prolonge jusqu'au bout.

Ce ver est dépourvu de tentacules, mais il emploie les plumules de ses branchies aux mêmes fonctions : quand le temps est serein, il les met en mouvement, il les rentre en totalité dans son tube, ou bien il les redresse suivant le besoin. Cette *Amphitrite* est ordinairement grouppée avec plusieurs individus de la même espèce, on ne la encore trouvée que dans les mers du nord, & elle se cache, comme les autres, sous les tas de galets, en se réservant cependant assez de place pour le mouvement libre de ses branchies.

8. AMPHITRITE pinceau.
Amphitrite penicillus.
Amphitr. branchiis binis pennatis rachi utrinque recta elongata, plumulis secundis numerosis, tubo basi flexuoso cinereo ; NOB.
Corallina tubularia melitensis, scolopendris, tentaculis duobus duplicato pennatis instructis ; ELLIS, *corall. pag. 107, pag. 34, fig. a, b, c, d.*
Serpula penicillus, testa membranacea, erecta, radicata ; LINN. *syst. nat. pag. 1269, num. 814.*
Nereis lutaria, quæ serpula penicillus linnæi ; PALLAS, *misc. zool. pag. 116, tab. 10, fig. 1.*

DESCRIPTION. Quoique la description qu'Ellis a donnée de cette espèce soit incomplète, cependant le peu qu'il en a dit, & encore mieux la figure qui l'accompagne suffisent pour la distinguer de l'*Amphitrite réniforme*, ainsi que l'espèce qui vient après.

Suivant cet auteur, ce ver est logé dans un tube cylindrique, dont la grosseur diminue insensiblement jusqu'au bas, où il est ordinairement crochu & courbé irrégulièrement ; si on s'en rapporte à la figure qu'il a donnée, le tube a près de sept pouces de longueur, tandis que son diamètre, près de l'ouverture, a tout au plus quatre lignes : sa surface extérieure est marquée de rides circulaires & formée d'une matière terreuse qui y adhère fortement ; sa cavité est tapissée d'une membrane très-forte, dont la substance est dure & transparente comme de la corne, & sa surface très-lisse ; elle est parfaitement ronde, quoique le corps de l'animal qui y loge soit légèrement applati comme celui de la sangsue usuelle ; il paroît, d'après Ellis, qu'il peut s'y tourner dans tous les sens, s'élever ou s'étendre comme il lui plaît, soit pour attraper sa proie, soit pour s'y retirer quand il l'a saisie.

La tête de ce ver est la seule partie qui se présente lorsque l'animal est renfermé dans son tuyau ; elle a deux branchies plumeuses comme celle de l'*Amphitrite réniforme*, mais d'une organisation différente ; elles consistent en deux tiges linéaires de treize ou quatorze lignes de longueur, qui sont garnies sur le côté supérieur d'un double rang de plumules, dont la longueur diminue insensiblement depuis la base du support commun jusqu'à sa pointe : celles qui sont les plus intérieures ont près d'un pouce de longueur, & celles qui sont le plus près du bout supérieur de la tige n'ont pas au-delà de deux lignes ; de ces deux organes, le gauche est le plus grand, & cette analogie avec les branchies de l'*Amphitrite coquillière* nous persuade qu'ils remplissent dans celle-ci, comme dans l'espèce précédente, les mêmes fonctions, avec cette différence cependant que les autres espèces ont encore des tentacules avec lesquels elles saisissent leur nourriture, tandis que celle-ci se sert, pour le même emploi, des plumules de ses branchies, faculté qui lui est commune non-seulement avec l'*Amphitrite réniforme*, mais encore avec la *proboscidale*. Le corps de ce ver n'est pas tout-à-fait cylindrique, il est légèrement applati dessus & dessous ; on y compte en tout cent cinquante segmens, & un nombre égal d'appendices pédiformes, placés sur les côtés du corps ; le bout de la queue est obtus, celui du côté de la tête paroît, d'après la figure d'Ellis, environné de trois ou cinq écailles qui y forment une espèce de bourrelet. Ce ver habite dans la Méditerranée, ceux qu'Ellis a décrits lui avoient été apportés, de l'île de Malthe, où ils avoient été pris.

Tous les auteurs qui ont parlé de cette espèce ont cru qu'elle n'étoit pas différente de celle que Baster a figurée, opusc. subs. 2, pag. [illegible], tab. 9, fig. 1, A, B. Cependant, quoiqu'il soit difficile de prouver le contraire, à cause de l'insuffisance de la description de cet auteur, & la rudesse de sa figure, il nous paroît croyable qu'elle est différente ; Baster dit que les appendices latéraux, qu'il nomme des pieds, sont au nombre de cent de chaque côté dans son espèce ; nous avons vu que celle d'Ellis en a cent cinquante de chaque côté : d'autre part, si on juge d'après la figure que Baster a donnée, il paroît que les plumules des branches partent toutes, à peu près, d'un même point dans la sienne, ou du moins d'un espace assez resserré, comme dans l'*Amphitrite réniforme*, tandis que les plumules de l'*Amphitrite pinceau* sont placées sur toute la longueur de leur support principal qui a un pouce de longueur ; enfin l'espèce de Baster donne aux plumules de ses branchies la forme de deux entonnoirs, tandis que celle d'Ellis

les tient presque toujours épanouies en forme d'éventail. Il résulte de-là que l'espèce de Baster est effectivement différente de l'*Amphitrite pinceau*, quoiqu'elle ait cependant avec elle de si grands rapports, ainsi qu'avec l'*Amphitrite proboscidale*, que nous n'aurions pas hésité à les séparer du genre des *Amphitrites*, si leur nature nous eût été mieux connue; mais nous ne doutons pas que cette réforme n'ait lieu dans la suite, comme nous avons eu déjà occasion de le dire.

L'espèce de M. Pallas nous paroit aussi très-douteuse, & peut-on bien, malgré l'autorité de ce naturaliste, former une espèce distincte de l'*Amphitrite pinceau*, & peut-être même de celle de Baster: ce doute ne peut être éclairci que par de nouvelles observations & par des descriptions prises sur les animaux vivans, tandis qu'il paroît que tous ces auteurs n'ont travaillé jusqu'à ce moment que sur des individus morts & dont les organes étoient affaissés, & peut-être même détruits par le frottement, & raccourcis par la liqueur.

9. **Amphitrite** proboscidale.

Aphitrite proboscidea.

Amphit. branchiis numerosis plumosis utrinque fasciculatis rubris luteo maculatis, proboscide clavata; Nob.

Columna aquat. terrest. cap. 11, pag. 22.

Baster *opuscul. subsesc. lib. 2, pag. 79, tab. 9, fig. 3.*

Muller, *von Wurmern. pag. 187.*

Martini *geschichte der natur, tom. 2, pag. 485, tab. 55, fig. 7.*

Description. Le tube de cette *Amphitrite* est droit ou arqué; il est blanc, lisse, & sa consistance a plus de solidité que les tubes des autres espèces; sa longueur varie depuis trois jusqu'à quatre pouces; sa grosseur est celle d'une plume à écrire; le corps du ver, qui y est contenu, n'a que deux pouces de longueur, & sa grosseur égale celle d'une plume de corbeau; son bout antérieur présente en-dessous un grand écusson cartilagineux, qui est armé de six piquans de chaque côté, sur le dessus du dos on apperçoit une raie noire qui s'étend tout le long jusqu'à la queue; sa bouche est placée en avant, c'est de sa cavité que paroissent sortir ses branchies, elles forment deux faisceaux de plumules, dont la couleur est rouge & tachée de jaune par intervalles; leur longueur ne surpasse pas douze lignes, & elles s'épanouissent en forme de houppes; la trompe, qui caractérise cette espèce, est située au milieu des plumules, elle prend naissance dans le fond du gosier; elle consiste en un pédicule blanc & creux qui est terminé au haut par un cône renversé, d'un rouge très-vif, qui lui procure la forme d'une massue: cette trompe est marquée de stries longitudinales, qui vont se terminer à l'évasement du bout où est placée son ouverture, l'animal la tient ordinairement renfermée dans l'intérieur du corps, il ne la fait sortir que lorsqu'il veut prendre des alimens. Cette *Amphitrite* se trouve dans la Méditerranée & peut-être même sur les côtes de l'Océan; elle diffère des autres espèces de ce genre par la trompe dont elle est pourvue, ainsi que par la plus grande solidité de son tube, elle semble marquer le passage des vers marins à tuyau mou avec ceux dont le tuyau est testacée, tels que les serpules & les dentales, dont on ne connoît guère, jusqu'à ce moment, que l'enveloppe extérieure.

* *Amphitrite pennacea, penicillis frontis quatuor, intermediis majoribus;* Muller, *zool. Dan. prodrom. num. 2618.*

* *Amphitr. cornuta, corniculis simplicibus horisontalibus; ejusd. ibid. num. 2619.*

* *Amphitr. plumosa, cirro longo utrinque, flabellis caput setasque pediformes tegentibus; ejusd. ibid. num. 2621.*

AMPOULE. (*Voyez* Ascidie Ampoule.)

AMPOULE. (*Voyez* Bulle Ampoule.)

ANADARA. (*Voyez* Arche Anadara.)

ANANAS. (*Voyez* Madrepore Ananas.)

ANCYLE. (*Voyez* Patelle fluviatile.)

ANEMONE DE MER. (*V.* Actinie genre.)



ANATIFES, vulgairement conques anatifères ou pouce-pieds, *Anatifa*; Nob.

Genre de coquilles multivalves, qui a pour caractère une coquille fixée, formée de plusieurs valves articulées, réunies par des membranes & soutenues sur un pédicule tendineux, cylindrique & flexible; une ouverture longitudinale.

ESPÈCES *dont la coquille n'a que cinq valves.*

1. Anat. velue.

Coquille comprimée, cinq valves lisses, pédicule long & velu.

2. Anat. lisse.

Coquille comprimée, cinq valves lisses, pédicule long & ridé.

3. Anat. dentelée.

Coquille comprimée, cinq valves lisses, valve dorsale dentelée, pédicule ridé.

4. Anat. striée.

Coquille comprimée, cinq valves striées, pédicule long & ridé.

ESPÈCES *dont la coquille est composée de plus de cinq valves.*

5. Anat. pélagienne.

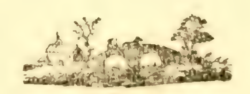
Coquille comprimée, treize valves lisses & inégales, pédicule écailleux en forme d'entonnoir.

6. Anat. pouce-pied.

Coquille comprimée, valves inégales, nombreuses & lisses, pédicule écailleux & ridé.

7. Anat. couronne.

Coquille peu comprimée, valves inégales, nombreuses & striées, pédicule écailleux.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les coquilles de ce genre sont si manifestement différentes de celles des balanites ou glands de mer, qu'on ne doit pas être étonné si la plupart des conchyologistes en avoient fait deux genres distincts. Linné les réunit dans la suite en un seul sous le nom de *lepas*; mais il est croyable qu'il considéra plutôt, dans ce cas, la forme des vers que celle de leurs coquilles. La coquille des *Anatifes* est ordinairement composée de cinq valves non articulées, mais seulement réunies les unes aux autres par une membrane qui borde leur circonférence : ces valves sont soutenues sur un pédicule tendineux & fléxible, qui s'alonge & se contracte pendant la vie de l'animal, & le met à portée de se procurer plus aisément les alimens qui lui sont convenables. Les trois dernières espèces de ce genre présentent un plus grand nombre de pièces, mais on y retrouve toujours les cinq valves essentielles, qui sont distinguées des autres par leur grandeur & leur situation : ces cinq valves sont celles qui renferment le corps du ver; les autres ne sont que des pièces accessoires, moins importantes que les premières, puisque leur nombre est sujet à varier.

La coquille des balanites est composée de six pièces, qui forment une espèce de tube cylindrique ou pyramidal, étant solidement articulées sur leur longueur, les unes & les autres, par des sutures très-déliées, & fixées elles-mêmes sur une base testacée, qui s'attache sur les corps solides : l'ouverture de la coquille est fermée par quatre valvules articulées, qui s'ouvrent ou se ferment suivant les besoins de l'animal qui y est contenu.

Ces quatre pièces, que Linné nomme leur opercule manquent aux *Anatifes*, & on ne peut leur découvrir rien qui y corresponde, à moins qu'on ne considère leurs cinq grandes valves comme leur opercule, & le ligament de la base comme répondant à la coquille conique des balanites; mais, dans ce cas, l'analogie ne seroit pas complète, puisque le ver est logé dans la coquille conique des balanites, & qu'il l'est au contraire dans la cavité des cinq grandes valves dans toutes les *Anatifes*.

Enfin, on ne peut se dissimuler que les *Anatifes* forment un passage avec les coquilles bivalves, par le moyen des pholades, qui est bien moins marqué que celui des *Anatifes* avec les balanites. Il résulte donc de ce que nous venons de dire, que les *Anatifes* forment un genre distinct de celui des balanites; que la différence essentielle de ces deux genres consiste, 1°. dans la différence de leur support qui est testacé dans les balanites, & tendineux dans celles-ci; 2°. dans la structure de la coquille, qui est composée de pièces articulées dans les balanites, tandis que les valves des *Anatifes* ne sont que rapprochées & réunies par des membranes, comme dans les pholades; 3°. dans les opercules des balanites qui manquent à celles-ci, & enfin par la forme de la coquille, qui, dans les *Anatifes* a cinq valves, est si peu éloignée de celle des pholades, qu'on peut y retrouver presque toutes les pièces dont celles-ci sont composées.

Personne ne se refusera sans doute à croire que ces coquilles forment deux genres distincts; mais s'il restoit encore quelque doute, l'organisation différente des vers qui y sont contenus suffiroit pour le dissiper entièrement. Malgré l'analogie qu'un premier coup d'œil peut faire trouver entre les vers de ces deux genres, on reconnoit, en les examinant avec soin, qu'il existe des différences remarquables entr'eux, qui confirment celles de leurs coquilles. Le ver des *Anatifes* a la tête garnie de tentacules articulés & ciliés, dont la longueur est inégale, ceux du haut de la tête sont les plus longs, ils se raccourcissent à mesure qu'ils approchent de la base; leur bouche consiste en une ouverture simple qui est placée au bas de la face antérieure de la tête; les tentacules des balanites sont placés différemment, ils sont plus longs & plus nombreux, il paroît même qu'ils en ont de deux sortes; leur bouche est armée d'une trompe très-longue, qui leur permet de chercher leur nourriture au loin; cette organisation remplace, dans ces derniers, la fixité de leur coquille, & équivaut à la flexibilité du ligament qui soutient la coquille des *Anatifes*.

Suivant Lister, les *Anatifes* ont deux organes blancs, semblables à des boyaux ondulés, situés un de chaque côté du corps, qu'il regardoit comme des organes propres à la génération; ce qu'on sait bien sûrement, c'est qu'elles sont ovipares, de même que les balanites & le plus grand nombre de coquillages marins, mais on ignore l'orifice de leurs ovaires.

Si on s'en rapportoit à la manière dont elles sont grouppées sur les rochers, sur les coquillages & quelquefois même sur les terreins sablonneux, on seroit tenté de croire qu'elles poussent leurs œufs au dehors par la base de leur pédicule qui est creux intérieurement pendant leur vie; mais on en trouve quelquefois des jeunes, attachées au haut du pédicule des plus vieilles, précisément à la base des valves, ce qui nous porte à croire que l'orifice de leurs ovaires est contenu dans l'intérieur de leurs valves, & que les œufs qui s'en détachent, tombant au fond de l'eau par leur propre pesanteur, s'attachent indifféremment au pied de la mère, ou tout le long de son pédicule, quand ils ne sont pas entraînés plus loin par le mouvement des eaux.

On ignore qu'elle est la nature des alimens que prennent ces vers; Rumphius croyoit qu'ils se nourrissoient d'une humeur mucilagineuse que l'eau de la mer dépose, selon lui, sur leurs valves; mais le mouvement presque continuel de leurs tentacules sembleroit établir plutôt que ces organes remplissent chez eux les mêmes fonctions que chez

les hydres & tous les autres vers qui en ſont pourvus, & qu'ils arrêtent, comme autant de bras, tous les petits vers qui ſont à leur portée, & dont les eaux de la mer ſont auſſi chargées que les eaux douces. Ces tentacules, en ſe roulant ſur eux-mêmes, parviennent juſqu'à la bouche qui eſt placée au deſſous d'eux; ils lui fourniſſent ſans ceſſe des alimens, & ils ne ſe déroulent que pour recommencer les mêmes fonctions.

On a obſervé que les *Anatifes* ſe plaiſent dans les lieux expoſés au mouvement alternatif des marées; les eſpèces qui s'attachent ſur les corps des vaiſſeaux qui naviguent, ſe placent de préférence à quelques pouces de la ligne d'eau, & ſur-tout auprès du gouvernail, où l'agitation de l'eau eſt plus conſidérable: il ſemble qu'elles veulent imiter, dans ce cas, la ſituation qui leur eſt la plus naturelle, puiſqu'elle leur procure de même des ſubmerſions alternatives.

Nous avons donné à ces coquilles le nom d'*Anatifes* pour nous rapprocher de l'ancien nom ſous lequel la plupart d'elles ſont connues, ſans cependant vouloir le conſerver en entier à cauſe de l'idée fauſſe que le nom de conques *Anatiferes* préſente; les anciens ont cru & meme encore la plupart des pêcheurs de nos côtes croient que les oies & les canards naiſſent de ces coquilles: des auteurs, célèbres dans leur temps, ont ſoutenu ce ſentiment ridicule, qui tient maintenant le même rang que le chant de la ſirène, & la force irréſiſtible du remora: enfin, s'il eſt dangereux d'innover dans les ſciences, en fait de nomenclature, il ne l'eſt pas moins ſans doute de laiſſer ſubſiſter des vieilles erreurs qui ne ſe propagent que trop ſans cela; le milieu entre ces deux extrêmes eſt le point où il convient de s'arrêter.

1. Anatife velue.

Anatifa villoſa; Nob.

Anatifa, teſta compreſſa quinque valvi lævi, inteſtino villoſo; Nob.

Description. Cette eſpéce n'a pas encore été décrite, il eſt même vraiſemblable qu'elle a été confondue avec l'*Anatife* liſſe, avec qui elle a beaucoup de reſſemblance. Elle n'a jamais plus de ſix ou ſept lignes de longueur, en y comprenant le pédicule; elle eſt formée de cinq valves liſſes & comprimées, dont les deux inférieures ſont triangulaires & ventrues près de la baſe, les deux ſupérieures longues, en forme de coin, & plates; celle du dos preſque linéaire, arquée & carinée; ces cinq valves ſont réunies par une membrane brune, auſſi délicate qu'une peau d'oignon; elles ſont ſoutenues ſur un pédicule cylindrique & ventru près de la baſe des valves & légerement comprimée au bas, dont toute la ſuperficie eſt garnie de poils courts & flexibles qui, pendant la vie de l'animal, reſſemblent à de la moiſiſſure; c'eſt par ce caractère qu'elle diffère eſſentiellement de l'*Anatife* liſſe dont il eſt croyable qu'on l'aura regardée comme un jeune individu, faute de l'avoir vue vivante dans la mer: lorſqu'elle ſe deſſèche, les poils de ſon pédicule s'affaiſſent, & le moindre frottement ſuffit pour les détacher. Cette *Anatife* vit dans la Méditerranée, nous avons eu occaſion d'en obſerver ſouvent dans le le port de Cette en Languedoc, ſur la poupe des vaiſſeaux qui avoient navigué dans cette mer: cette eſpèce eſt ordinairement ſolitaire, nous n'en avons jamais vu pluſieurs réunies par le pédicule, comme il arrive ſouvent aux autres eſpèces de ce genre.

2. Anatife liſſe.

Anatifa lævis; Nob.

Anatifa, teſta compreſſa quinque valvi lævi, inteſtino longo tranſverſe rugoſo; Nob.

Concha anatifera, aldrovand. de anim. exang. c. 20, *fig.* 548, *text. pag.* 544.

Tellina pedata; Bonanni, *recreat. cl.* 2, *fig.* 2, *pag.* 95. — *ejuſd. muſ.* Kircher. *claſſ.* 2, *pag.* 439.

Concha anatifera maris ariminі; Plancus *conchyl. pag.* 30, *cap.* 24, *tab.* 5, *fig.* 4.

Tellinarum cancelliferarum glomus arboris ſurculo adfixuſ. Gualtieri, *ind. tab. & pag.* 106, *fig.* 2.

Concha anatifera; Klein, *oſtrac. pag.* 174, *tab.* 12, *fig.* 89, 90.

Vraie conque anatifere avec ſon pédicule, &c. d'Argenville, *conchyl. pag.* 364, *tab.* 30, *fig. F.*

Conchæ anatiferæ in formam arbuſculæ ramoſæ per longas fiſtulas inter ſe concretæ; Seba, *theſ. tom.* 3, *pag.* 37, *tab.* 16, *fig.* 1, 2.

Knorr, *vergnugen der augen, tom.* 2, *tab.* 30; *fig.* 4, 5.

Conche anatifere maggiore; Ginanni, *oper. poſth. tom.* 2, *pag.* 42, *tab.* 10, *fig.* 81.

Concha anatifera vulgaris; philoſ. tranſact. vol. 50, *p.* 2, *pag.* 850, *tab.* 34, *fig.* 6.

Lepas anatifera, teſta compreſſa quinque valvi lævi, inteſtino inſidente; Linn. *ſyſt. nat. num.* 18. — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 468, *num.* 6. — Muller, *zool. Dan. prodr. num.* 3029.

Stat. Muller, *vollſtand. natur ſyſtem. tom.* 6, *tab.* 10, *fig.* 8.

Berlinische ſamlungen, tom. 7, *tab.* 4 & *tab.* 5, *fig.* 1, 2.

Lepas anatifera; Pennant, *britiſh zool. tom.* 4, *pag.* 74, *tab.* 38, *fig.* 9.

Lepas anatifera; Murray *teſtaceol. pag.* 40; *tab.* 2, *fig.* 2.

Balanus compreſſus quinque valvis lævis, tubo ſeu collo membranaceo inſidente; Dacosta, *britiſh conch. pag.* 253, *tab.* 17, *fig.* 3.

Von Born. *index muſ. Cæſar. vindob. pag.* 6. — *ejuſd. teſtac. pag.* 11, 12.

Lepas anatifera Linnæi; Martini, *conchyl. tom.* 8, *pag.* 340, *fig.* 853, 855.

Favanne, *conchyl. tab.* 59, *fig.* C, 4, & *tab.* 74, *fig.* F, 1.

Stock aender, argle-tasker; par les Danois.

Eendeha's; par les Hollandois.

Barnacle, *anatiferous*, *goose shell*; par les Anglois.

La conque anatifère, *la brenache ou bernache*, *la ſapinette*; par les François.

DESCRIPTION. C'eſt ici l'eſpèce que non-ſeulement le vulgaire, mais encore pluſieurs anciens naturaliſtes croyoient un fruit qui croiſſoit au bord de la mer, & qui, parvenu à ſa maturité, tomboit dans l'eau, & s'ouvroit enſuite pour laiſſer ſortir de ſa coque des oies ou des canards; c'eſt de cette qualité que lui vint le nom de conque anatifère, qui fut étendu dans la ſuite à quelques autres eſpèces du même genre.

Sa coquille, quand elle eſt parvenue à ſon dernier accroiſſement, a vingt lignes de longueur, ſur douze ou treize de large près de la baſe; elle eſt ſi comprimée, qu'elle n'a pas au-delà de quatre lignes de profondeur; elle eſt compoſée de cinq valves, dont deux grandes, & deux moindres oppoſées, & une cinquième placée en arrière comme dans l'*Anatife* velue.

Les deux valves inférieures ſont les plus grandes; elles ſont triangulaires, mais leur bord poſtérieur eſt mince & légèrement arrondi; leur baſe eſt arquée & ventrue, elle forme de chaque côté en avant, un point ſaillant & anguleux, que l'on peut comparer au ſommet des coquilles bivalves: les deux valves ſupérieures ſont plus minces & trois fois plus petites que les deux autres, leur forme eſt oblongue & élargie au bout ſupérieur, leur poſition eſt oblique; la valve du dos eſt étroite, lancéolée & arquée, elle eſt perpendiculaire à l'axe de la coquille, & appuyée ſur les bords tranchans des quatre premières valves; elle préſente au milieu une côte obtuſe qui ne ſe prolonge pas juſqu'aux deux bouts.

Ces valves ſont réunies les unes aux autres par une membrane très-fine, qui tapiſſe leur intérieur & ſe prête à leur mouvement alternatif pendant la vie de l'animal: leur centre eſt alors bordé à l'extérieur par un prolongement de la membrane qui les réunit, dont la couleur eſt orangée, mais qui brunit en ſe deſſéchant.

Le pédicule où ſont attachés la coquille & l'animal qui y eſt contenu, a la forme d'un inteſtin, il eſt tendineux, cylindrique & ſuſceptible d'une grande contraction; ſa longueur varie depuis un pouce juſqu'à huit, & ſa largeur depuis trois lignes juſqu'à cinq; ſa couleur, pendant qu'il eſt frais, eſt d'un jaune de ſafran, elle brunit en ſéchant & devient même quelquefois noire; ſa ſurface préſente alors des rides circulaires, plus ou moins ſerrées, qui la rendent raboteuſe; il forme un empattement à ſa baſe, au moyen duquel il ſe fixe ſolidement ſur les rochers, ſur les bois des navires, & même ſur les fonds ſablonneux des rivages; cette *Anatife* eſt ordinairement réunie en grouppes plus ou moins conſidérables, ſur leſquels on compte quelquefois juſqu'à vingt individus de divers accroiſſemens.

L'animal qui y eſt contenu a la tête ornée de vingt-ſix tentacules, articulés & ciliés dans l'intérieur, dont la longueur eſt inégale; ſa bouche eſt placée au centre des tentacules, & l'ouverture de l'anus un peu plus bas, là où commence la partie charnue du corps. Pendant ſa vie, le pédicule de la coquille eſt rempli d'un mucilage glaireux, qui lui donne une certaine ſolidité: ſi l'animal reſte trop long-temps à ſec, le pédicule commence par ſe flétrir, & l'humeur muqueuſe qui y eſt contenue ſe diſſipe peu à peu, ou découle par l'ouverture des valves.

L'*Anatife* liſſe eſt une coquille des plus généralement répandues; *Linné* dit qu'on la trouve dans les mers du Nord; *Muller*, ſur les côtes du Danemarck; *Pennant*, ſur celles de l'Angleterre; *Plancus*, dans la Méditerranée; & enfin *Seba* & *Davila*, dans l'Océan aſiatique.

On en rencontre auſſi quelquefois des valves ſéparées, foſſiles ou pétrifiées, dans quelques pays de l'Europe; *Scheuchzer*, *Ferrante Imperati*, & *J. Geſner* en ont déjà fait mention, nous en avons trouvé auſſi une valve bien conſervée dans les couches pélagiennes de Caunelles aux environs de Montpellier.

3. ANATIFE dentelée.

Anatifa dentata; NOB.

Anatifa, compreſſa quinque valvi lævi, valvula dorſali carinato dentata, inteſtino rugoſo; NOB.

Concha anatifera margine muricato; KLEIN, *oſtrac. pag. 175, tab. 12, num. 91, 92.*

Concha anatifera margine muricata; LISTER; *ſynopſ. tab. 439, fig. 282.*

DESCRIPTION. Cette eſpèce reſſemble beaucoup à l'*Anatife* liſſe; elle eſt compoſée de même de cinq valves, mais elle eſt plus petite, & ſa valve dorſale forme une carène à vive arrête, qui eſt diviſée ſur toute la longueur en pluſieurs dentelures très-aigües.

La couleur de cette coquille eſt griſâtre; celle du pédicule tire ſur le brun; les quatre valves antérieures ſont, au volume près, ſemblables à celles de l'*Anatife* liſſe, mais on apperçoit ſur celles du bas une côte ſaillante qui part des points des ſommets, & va ſe terminer près de leur angle ſupérieur; les deux valves du haut ne diffèrent des deux moyennes de l'*Anatife* liſſe que par leur volume; leur poſition eſt la même. La valve dorſale fait ſeule la principale différence de ces deux eſpèces, elle a plus d'épaiſſeur que dans l'autre, & ſa carène eſt dentelée ſur toute ſa longueur par des dents coniques, aigües & applaties: toutes ces valves ſont réunies entr'elles de la même manière que celles de l'*Anatife* liſſe, &

elles gardent entr'elles la même poſition. Son pédicule eſt brun, ridé tranſverſalement & long d'environ un pouce. Liſter eſt le ſeul auteur qui ait parlé de cette eſpèce, mais il eſt arrivé que les auteurs qui l'ont ſuivi, l'ont confondue preſque tous avec l'*Anatiſe* liſſe, faute d'avoir fait aſſez d'attention à la phraſe de cet auteur & à la figure qu'il a donnée : nous obſerverons, au ſujet de cette figure que les dentelures de la carène n'y ſont pas ſuffiſamment prononcées, qu'elles étoient plus profondes & plus nombreuſes dans les individus que nous avons vus. Suivant la figure de Liſter, cette *Anatiſe* ſe grouppe comme la precédente, elle vit dans la Méditerranée.

4. ANATIFE ſtriée.

Anatiſa ſtriata ; NOB.

Anatiſa, teſta compreſſa quinque valvi ſtriata, inteſtino rugoſo ; NOB.

Concha anatifera margine lævi ; LIST. *ſynopſ. tab.* 440, *tab.* 283. — *ejuſd. exerc. anat. nov. edit. tab.* 19, *fig.* 4, 5.

Concha anatifera eadem quàm tellina pedata ; KLEIN, *oſtrac.* 12. *fig.* 93; SLOANE, *hiſt. of. Jamaïq. vol.* 2, *pag.* 266, *tab.* 10, *fig.* 5.

Tellina cancellifera eadem, ſed ſtriis minimis argutiſſime ſignata, cinerea ; GUALT. *ind. tab. & pag.* 106, *fig. B*, 1, 2.

Lepas anſerifera, teſta compreſſa quinque valvi ſtriata, inteſtino inſidente ; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1109, *num.* 18

Lepas pedunculo nudo teſta quinque valvi leviſſime ſtriata ; GRONOV. *gazophyl, faſc.* 3, *pag.* 256, *num.* 1073.

Lepas anſerifera denſe ſtriata ; MARTINI, *conchyl. tom.* 8, *pag.* 344, *tab.* 100, *fig.* 856.

DESCRIPTION. Linné a dit que cette coquille étoit ſi petite, qu'elle n'égaloit pas même la groſſeur de la ſemence du lin ; il eſt vraiſemblable que les individus qu'on trouve dans la mer du Nord ne ſurpaſſent pas ce volume, mais il n'en eſt pas de même ailleurs : ceux que nous avons eu occaſion de voir avoient treize ou quatorze lignes de longueur, ſans y comprendre le pédicule, neuf lignes de largeur à la baſe des valves, & deux lignes & demi de profondeur ; les valves étoient au nombre de cinq ; elles étoient diſpoſées comme celles de l'*Anatiſe* liſſe, & réunies par une membrane ſemblable, elles n'en différoient eſſentiellement que par les ſtries dont la ſurface étoit couverte, qui, partant de l'angle antérieur de la baſe, s'étendoient dans les deux grandes valves de ce point, comme d'un centre, vers leur bord arrondi, les deux valves ſupérieures avoient des ſtries plus profondes & plus ſerrées que celles de la baſe ; la valve dorſale étoit en tout ſemblable à celle de l'*Anatiſe* liſſe ; leur couleur étoit bleuâtre ; le pédicule long d'un pouce & demi, d'un gris très-foncé & ridé tranſverſalement. Cette eſpèce vit dans l'Océan amériquain ; Linné dit qu'on en trouve des valves foſſiles en Suède, dont le volume ſurpaſſe de beaucoup celui des individus qui vivent actuellement dans ces mers.

5. ANATIFE pélagienne.

Anatiſa ſcalpellum.

Anatiſa, teſta compreſſa tredecim valvi læviuſcula, inteſtino ſquamoſo infundibuliformi ; NOB.

Tellina cancellifera tredecim portionibus teſtaceis compoſita, & aliquando ſtriata, ex cinereofuſca in baſi petiolo coriaceo donata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 106, *fig. C.*

Scalpellum Norwegicum per microſcopium viſum ; ELLIS, *philoſophic. tranſact. vol.* 50, *p.* 2, 1758, *pag.* 859, *tab.* 34, *fig.* 2, *item. fig.* 2, *a.*

Lepas ſcalpellum, teſta compreſſa tredecim valvi læviuſcula, inteſtino ſquamoſo infracte ; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1109, *num.* 16. — *ejuſd. faun. ſuec. num.* 2121. — MULLER, *zool. prodr.* 3028.

Skamuſla ; RHEZIUS, *inledning til diur riket, tab.* 4, *fig.* 5.

Stat. MULLER, *Vollſtändiges natur. ſyſtem. tom.* 6, *tab.* 10, *fig.* 7.

Lepas ſcalpellum Linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom.* 8, 338, *vignette* 17, *fig. A & a.*

Skagmuſla ; par les Suédois.

Pennemes ; par les Hollandois.

Petit couteau ; par les François.

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt ordinairement attachée à une certaine profondeur dans la mer ſur les tiges des gorgones ou ſur celles des fucus ; on ne la trouve jamais ſur les rivages comme les autres eſpèces ; c'eſt par cette raiſon que nous l'avons nommée pélagienne, ne lui trouvant au ſurplus aucune reſſemblance avec un petit couteau, dont on lui avoit donné le nom ſans doute d'après celui de Linné.

Cette coquille eſt à peu près de la même groſſeur que l'*Anatiſe* velue, & preſque auſſi comprimée qu'elle ; elle eſt compoſée de treize valves inégales & irrégulières, dont ſix ſont placées de chaque côté, & la treizième forme le dos comme dans les eſpèces précédentes ; ces valves, quoiqu'elles paroiſſent liſſes, ſont très-finement ſtriées, les trois inférieures de chaque côté de la coquille ſont les plus petites, elles ſont placées, à côté les unes des autres, ſur une ligne horiſontale, au-deſſus d'elles il y en a deux un peu plus grandes de chaque côté, mais inégales entr'elles, celles de devant ſont plus longues & plus larges que les autres ; la plus grande de toutes eſt celle qui termine de chaque côté le haut de la coquille, elle eſt preſque de forme ovale, & ſa poſition eſt oblique, relativement aux premières, la valve dorſale a la même forme & la même ſituation que celle des eſpèces précédentes : toutes ces valves ſont fixées les unes contre les autres, & maintenues

maintenues par une membrane transparente & rouſſe, qui tapiſſe leur ſurface interne & ſemble un prolongement du pédicule : celui-ci eſt ordinairement très-court, il n'a pas plus de deux lignes de longueur ; la baſe par où il s'attache eſt fine & preſque cylindrique, il s'élargit à meſure qu'il s'élève, & préſente enfin une forme d'entonnoir ; ſa ſurface eſt couverte, ſuivant Linné, de très-petites écailles que nous n'avons pu appercevoir ſur les individus que nous avons examinés. L'*Anatiſe* pélagienne vit dans les mers du Nord ; Linné l'indique ſur les côtes de la Suède, & Muller ſur celles du Danemarck.

6. ANATIFE pouce-pied.
Anatifa pollicipes.
Anatifa teſta compreſſa, valvis quindecim & ultra levibus difformibus, inteſtino granulato ſquamoſo ; NOB.
KLEIN, *oſtrac. tab. 12, fig. 91.*
Le grouppe de la lettre D préſente pluſieurs pouce-pieds, attachés les uns aux autres par leurs pédicules ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 364, tab. 30, fig. E. — ejuſd. zoomorph. tab. 7, fig 6.*
LISTER, *ſynopſ. tab. 439, fig. 281.*
Scaled centre shell ; GREW. *muſ. tab. 12.*
The horn of plenty, pouce-pieds Gallorum ; PHILOS. *tranſact. vol. 50, p. 2, 1758, pag. 850, tab. 34, fig. 4,*
KNORR, *vergnugen der augen, tom. 5, tab. 13, fig. 7.*
Stat. MULLER, *Vollſtand. natur. ſyſtem. tom. 6, tab. 10, fig. 5.*
FAVANNE, *conchyl. tab. 59, fig. B, 1. — item. tab. 74, fig. G, 1.*
Pollicipedes ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 335, tab. 100, fig. 851, 852.*
Scaled centre shell ; par les Anglois.
Pouce-pieds ou pouſſe-pieds ; par les François.

DESCRIPTION. La reſſemblance que les anciens ont cru trouver entre cette coquille & le pouce du pied ou l'ongle du pouce, lui a fait donner le nom qu'elle porte ; quelque peu fondé que ce nom puiſſe être il a prévalu, puiſque, depuis Rondelet juſqu'à nous, la plupart des naturaliſtes, tout en déſaprouvant cette étymologie, n'ont pas laiſſé cependant de l'adopter ; nous croyons, par cette raiſon, devoir les imiter, les noms des eſpèces ne méritant pas une conſidération auſſi ſérieuſe que ceux des genres, quand d'ailleurs ils ont acquis par l'uſage la ſanction générale. Le propre de cette *Anatiſe* eſt de former des grouppes où on en compte quelquefois juſqu'à vingt de diverſes grandeurs ; leur coquille eſt compoſée de quinze pièces au moins, on y en compte ſouvent depuis vingt-cinq juſqu'à trente, mais ces pièces ſont très-différentes les unes des autres par la forme & la grandeur. Cinq valves principales forment dans cette *Anatiſe* le corps de la coquille, elles conſiſtent en deux ſur chaque face, & une impaire placée au dos : les deux valves antérieures de la baſe ont la forme d'une petite moule, elles ſont oblongues & bombées, arrondies au bas & pointues vers le haut, les deux autres forment la pointe de la coquille & ſont figurées en lozange ; elles croiſſent les unes & les autres de haut en bas, ainſi que celle du dos, qui, étant convexe & pointue au bout ſupérieur, imite le bec d'un oiſeau. Au bas de ces valves & dans les points de leur jonction, il y en a d'autres petites triangulaires & convexes, qui ſont ordinairement au nombre de cinq ſur toute la circonférence de la coquille ; on en compte dix autres & quelquefois davantage au deſſous de celles-là, qui ſont rangées au haut du pédicule comme des petites perles ; ces dernières n'ont pas toutes la même groſſeur, il y en a qui ſont deux fois plus grandes que les autres, on diroit, à les voir ainſi, qu'elles groſſiſſent & s'élèvent avec le temps. Toutes ces pieces ſont épaiſſes & ſolides ; leur ſurface eſt liſſe & plus ou moins convexe, les cinq plus grandes préſentent quelques rides tranſverſes qui déſignent la manière dont leur accroiſſement ſe fait, elles ſont réunies comme dans les eſpèces précédentes par une membrane noirâtre qui borde extérieurement leurs contours. L'ouverture de la coquille eſt longitudinale comme dans les autres, & placée en avant.

Le pédicule eſt gros & court, les plus longs ont un pouce & demi ; il eſt cylindrique, ridé tranſverſalement & parſemé de petits points ſerrés & écailleux qui rendent ſa ſurface luiſante, & grainue comme de la peau de chagrin, mais d'un grain infiniment plus fin. Quand l'animal eſt mort, le pédicule ſe deſſeche & ſe raccourcit de plus de moitié ; ſes rides augmentent de même que ſa groſſeur. Cette eſpèce vit dans la mer Méditerranée & ſur les côtes d'Eſpagne ; il y en a ſi abondamment ſur les côtes de la Bretagne & de la Normandie, qu'on en porte vendre très-ſouvent dans les villes & villages répandus ſur la côte : on les fait bouillir dans l'eau, on les aſſaiſonne avec du vinaigre, & l'on prétend que cet aliment excite aux plaiſirs de l'amour.

7. ANATIFE couronne.
Anatifa mitella.
Anatifa teſta compreſſa, valvulis inæqualibus numeroſis ſtriatis inteſtino ſquamoſo ; NOB.
Balanus Rondeletii, aquat. cap. 29, pag. 82. — GESNER, *aquat. 121.*
Mitella ; RUMPH. *theſ. tab. 47, fig. M.*
Balanus tulipæformis ſtriatus ; LANGIUS, *meth. pag. 7.*
Concha viperæ indicæ arundinaceæ runcinaceâ ; BRUCKMANS, *epiſt. itiner. cent. 3, epiſt. 60, pag. 813.*
Balanus chinenſis ſtriatus ; PETIV. *gazoph. tab. 6, fig. 10.*
Capitulum, teſta quaſi folioſa inſtar braſſicæ capitata

ſingulis innaſcens, quæ mitella Rumphii; KLEIN, *oſtrac. pag. 177, tab. 12, num. 100.*

Mitellæ ſexta ſpecies ex Indiis orientalibus, corona ſerpentum vocata conchis anatiferis accedens; SEBA, *theſ. tom. 2, tab. 61, fig. 8.*

Concharum anatiferarum ſpecies tertia coronaria ex Indiis orientalibus, ejuſd. tom. 3, pag. 38, tab. 16, fig. 3.

Couronne de ſerpens, pouce-pied des Indes rare; DAVILA, *catal. tom. 1, pag. 406, n°. 3, & 925.*

Lepas mitella, teſta compreſſo-erecta difformiter ſtriata; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1108, num. 15. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 467, num. 5.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 59, fig B, 2.*

Lepas mitella Linnæi; CHEMNITZ, *conchyl. tom. 8, pag. 332, tab. 100, fig. 849, 850.*

Myterrje, par les Hollandois.

Die ſchlangencrone, par les Allemands.

Couronne de ſerpens, ou pouce-pied des Indes; par les François.

DESCRIPTION. On a cru pendant long-temps que cette coquille étoit la couronne d'une eſpèce de ſerpent des Indes; dans cette ſuppoſition, on lui attribuoit des vertus merveilleuſes, & ſur-tout une qualité alexipharmaque très-marquée, mais ces vertus imaginaires ſe ſont évanouies quand on a ſu enfin la véritable origine.

La forme de l'*Anatiſe* couronne s'éloigne un peu de celle des deux eſpeces précédentes; les valves dont elle eſt compoſée ſont moins comprimées que dans les autres, elles ſont plus écartées & moins étroitement fixées par la membrane de l'intérieur: on lui compte un grand nombre de valves, entre leſquelles il y en a huit qui ſurpaſſent les autres par leur volume, dont deux intérieures de chaque côté, deux extérieures ſur le devant plus grandes que les premières, & deux plus courtes placées en arrière; au-deſſous de celles-ci on en voit quatre plus petites, dont une ſur chaque face de la coquille; celles de devant & de derrière ſont concaves & ont la forme naviculaire, les deux des côtés ſont triangulaires & paroiſſent enfoncées dans la membrane: outre ces douze valves plus apparentes, on en voit un grand nombre d'autres très-petites qui bordent la baſe des premieres, & reſſemblent, à cauſe de leur petiteſſe, à des vraies écailles: toutes ces pièces ſont diviſées par une carène ſaillante & longitudinale, & marquées, ſur les côtés, de ſtries profondes & obliques, qui forment, par leur rencontre, des angles aigus: l'ouverture de la coquille conſiſte en une fente longitudinale qui s'ouvre plus près du ſommet que dans les eſpèces précédentes: le pédicule qui les réunit, a ordinairement depuis huit lignes juſqu'à un pouce de longueur: il eſt tendineux, cylindrique, ondoyant & marqué de ſtries tranſverſes; il eſt couvert à l'extérieur de très-petites écailles tuilées plus fortes que celles de l'*Anatiſe* pouce-pied. La couleur de la coquille eſt d'un jaune cendré, nuancé de blanc, ou d'un gris tirant ſur le bleuâtre; celle du pédicule eſt ordinairement d'un gris brun. Cette eſpèce vient des mers des grandes Indes, c'eſt ſur-tout ſur les côtes de l'île d'Amboine qu'on la trouve plus communément; elle eſt rare dans les cabinets d'hiſtoire naturelle, mais il eſt encore plus rare de la trouver avec ſon pédicule entier: la figure de Seba, que nous avons citée, repréſente cette coquille réunie en grouppe comme l'*Anatiſe* pouce-pied, mais il eſt vraiſemblable que c'eſt par erreur.

* *Lepas aurita, teſta membranacea ventricoſa tubo inſidente, ore octovalvi dentato: tubulo gemino aurita;* LINN. *ſyſt. nat. pag. 1110, num. 19.* — MULL *zool, Dan. prodr. num. 3030.*

Balanorum tres ſpecies; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 39, tab. 16, fig. 5.*

Lepas nuda carnoſa aurita; ELLIS, *philoſoph. tranſ. vol. 50, p. 2, 1758, pag. 848, tab. 34, fig 1.*

Stat. MULLER, *voliſtandiges natur. ſyſt. tom. 6, tab. 10, fig. 9.*

Lepas aurita; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 345, tab. 100, fig. 857, 858.*

Der georte langhals; par les Allemands.

Naked fleshy Barnacle with ears; par les Anglois.

DESCRIPTION. Comme il eſt douteux que cette eſpèce appartienne au genre des *Anatiſes*, & qu'il eſt au contraire très-vraiſemblable qu'elle en eſt eſſentiellement diſtincte: nous nous contentons de la décrire à la ſuite du genre, ſans cependant l'y comprendre, juſqu'à ce que ſa ſtructure étant mieux connue, on puiſſe dans la ſuite la placer plus convenablement.

Linné dit que cet animal conſiſte en un corps long, cylindrique & membraneux, qui eſt terminé au haut par un ventricule de la même nature, dont l'ouverture eſt fermée par huit valves teſtacées, & le haut du ventre ſurmonté par deux tubes courts. On peut d'abord juger par cette deſcription que cet animal s'éloigne déja, à cauſe de ſes deux tubes, de l'organiſation des *Anatiſes* avec qui il n'auroit rien de commun que les valvules de l'ouverture, ſi elles étoient effectivement comme cet auteur les a décrites; mais il paroît que Linné s'eſt trompé dans ce cas. M. Chemnitz dit poſitivement, dans la conchyliologie de Martini, qu'il a vu pluſieurs de ces vers dans le cabinet de M. Spengler, qu'il en poſsède lui-même, & qu'il peut avancer que la deſcription de Linné n'eſt pas exacte, au moins dans cette partie.

Suivant lui, cet animal vit dans la mer; il ſe fixe par la baſe comme les *Anatiſes*; ſon corps eſt cylindrique, tendineux & ventru au haut, il eſt terminé en arrière par deux tubes qui ne paroiſſent être que le prolongement du corps, leſquels ſont tronqués au bout & ouverts, & dont le

diamètre paroît, d'après la figure qu'il en a donnée, d'environ deux lignes : outre ces deux ouvertures l'animal en a une troisième en avant qui est deux fois plus grande qu'elles, au bas de laquelle on voit deux seules valves testacées & en forme de croissant, dont la direction paroît divergente : l'animal fait sortir quelquefois, par cette troisième ouverture, des tentacules ciliés & articulés, semblables à ceux de l'*Anatife ;* la couleur du corps est d'un blanc grisâtre, celle des petites valves blanche.

Il paroît, d'après cette description, qui a été confirmée par d'autres auteurs, que cet animal est effectivement différent des *Anatifes*, & qu'il leur sert de point de réunion avec les vers mollusques à corps nud : il vit dans les mers du Nord; on le trouve sur les côtes de la Norwège suivant Muller.

ANCYLE. (*Voyez* PATELLE DES LACS.)

ANDROMÈDE. (*Voyez* MÉDUSE ANDROMÈDE.)

ANEMONE DE MER A PLUMES, ou ANIMAL FLEUR ; *journal de physique, tom. 27, novembre 1785, pag. 373, tab. 1, fig. 1, 2.*

M. le Febure des Hayes, à qui on doit la découverte de cette nouvelle espèce de ver marin, dit qu'elle habite sur les côtes de l'île Saint-Domingue, dans des endroits qui, quoique continuellement submergés par les eaux de la mer, ne sont pas cependant trop exposés au mouvement des vagues. Sans nous arrêter à tous les raisonnemens de cet auteur, dont la plupart sont à peu près étrangers à son objet, nous nous bornerons à extraire de sa description, & à la faveur de la figure qui l'accompagne, ce qu'elle renferme de plus essentiel sur la nature de ce mollusque vraiment singulier.

Cet animal se fixe par la base sur les rochers, où il établit son domicile, comme les ascides & les actinies ; il semble donner la préférence à ceux qui sont percés de plusieurs trous, & qu'on nomme, pour cette raison, dans l'île Saint-Domingue des Roches à ravets ; c'est là qu'il se plaît à multiplier, & il y est quelquefois en si grand nombre, que, suivant notre auteur, leur surface en paroît toute émaillée. Son corps est cylindrique & susceptible de contraction ; il est terminé au haut par trente-six appendices étendus en forme de coupe, dont la figure est exactement celle d'une plume, étant composés d'une tige linéaire, qui est garnie de barbe sur les côtés : la longueur de ces plumes est proportionnée à celle du développement de l'animal ; dans les uns la circonférence entière égale celle d'un écu de six livres, tandis que d'autres individus, sans doute moins développés, ne surpassent pas celle d'une obole. Dans les premiers la longueur des plumes est à peu près la même que celle du support commun, que nous nommons le corps, elle a environ un pouce ; leur largeur près des bouts paroît, d'après la figure citée, d'environ trois lignes. La partie supérieure du corps, ou, si on aime mieux, le centre du disque supérieur est pourvu de deux vésicules enflées & coniques, qui paroissent être les organes de la nutrition.

La couleur de cet animal est sujette à varier, l'auteur dit qu'elle est quelquefois éclatante & très-souvent variée, sans désigner autrement les changemens qu'elle est dans le cas d'éprouver. Suivant lui, cet animal jouit d'un mouvement alternatif de dilatation & de contraction très marqué, qui paroît suivre le mouvement périodique des vagues. Pendant la dilatation ses plumes s'épanouissent & forment, par leur extension, une coupe creuse au centre, dont les bords sont relevés : pendant la contraction elles se raccourcissent, & le corps se contracte en diminuant sensiblement de volume. Si l'animal éprouve quelque tact, tous les organes que nous nommons des plumes, quoiqu'ils n'en aient ni la consistance ni l'organisation, mais seulement la ressemblance, se replient à l'instant & rentrent dans l'intérieur du corps, de la même manière que les tentacules des actinies ; & le corps, se contractant en totalité disparoît à la vue, parce qu'il s'enfonce ordinairement dans une des cavités du rocher où sa base est fixée. Ainsi que les actinies & les autres mollusques marins, il est sensible à l'effet de l'eau douce dans laquelle on le plonge, il y perd en peu de temps une partie de sa sensibilité; il y paroît souffrant & laisse pendre les barbes de ses plumes. Si on le sort hors de l'eau, ses plumes se réunissent par flocons, & l'animal ressemble alors à une fleur en cloche, dont le limbe seroit divisé ; si on le laisse peu de temps dans cet état, les plumes se dessèchent & il périt; quoique sans yeux apparens, cet animal a une espèce de sensibilité qui remplace la vue, comme nous l'avons déjà dit à l'article des actinies, il se contracte à l'approche des corps solides long-temps avant d'avoir éprouvé le moindre contact.

Tel est le précis des observations de M. le Febure des Hayes sur l'*Anemone* de mer à plumes ; il nous paroît qu'elles sont insuffisantes pour constater d'une manière certaine le genre de mollusques auquel elle appartient ; car si son adhérence sur les rochers, par l'applatissement de la base, & les prolongemens plumeux qui bordent son disque supérieur, semblent la rapprocher de l'organisation des actinies, de l'autre côté les deux corps coniques qui en occupent le centre, & qui vraisemblablement sont perforés, quoique cet auteur n'ait pu s'en assurer, la rendroient plus analogue aux ascidies, sans cependant qu'elle pût appartenir à ce genre à cause des plumules dont son disque est orné ; ces derniers organes étant même plus analogues aux branchies des amphitrites

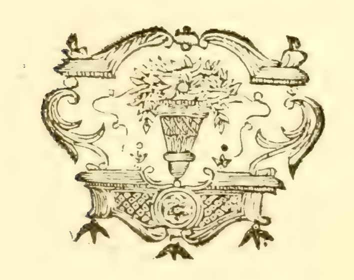
qu'aux tentacules des actinies, on peut présumer que cet animal forme un genre distinct, qui tiendroit le milieu entre celui des ascidies & le genre nombreux des actinies, dont le caractère seroit le suivant.

Un corps fixé par la base, disque supérieur bordé de plumules, percé au centre par deux ouvertures distinctes; mais il faudroit avant d'adopter ce caractere générique, s'assurer si les deux melons du centre sont perforés, ou bien s'ils ne sont que deux prolongemens d'un autre orifice placé au centre du disque, ce qu'il seroit hasardeux de prononcer avant un examen plus attentif que d'assurer du naturaliste de Saint-Domingue.

ANNEAU. (l') (*V.* PORCELAINE ANNELÉE.)

ANE. (petit) (*Voyez* PORCELAINE FASCIÉE.)

ANE RAYÉ, ou LE ZÈBRE. (*V.* BULYME ZÈBRE.)



ANOMIE, vulgairement nommée pelure d'oignon.
Anomia; LINN. syst. nat. pag. 1150.

GENRE DE COQUILLES MULTIVALVES, qui a pour caractère une coquille fixée & irrégulière, deux grandes valves inégales, dont l'inférieure est échancrée ou percée à la base, une troisième valve plus petite & de forme conique, qui bouche l'orifice de la valve inférieure & sert d'attache à l'animal; une charnière sans dents réunie par un ligament.

ESPÈCES.

1. ANOM. écaille.

Coquille transverse, ovale, plate & lisse, un des côtés des valves plus saillant que l'autre.

2. ANOM. capuchon.

Coquille ovale, diaphane, blanche & lisse, valve supérieure conique, sommet placé en arrière près du bord.

3. ANOM. ambrée.

Coquille presque arrondie, jaune & lisse, valve supérieure convexe.

4. ANOM. violette.

Coquille ovale & violette, valve supérieure, convexe, marquée à l'extérieur de rides irrégulières.

5. ANOM. pelure d'oignon.

Coquille presque orbiculaire, ridée & plissée, sommet de la valve supérieure obtus.

6. ANOM. ponctuée.

Coquille orbiculaire & cornée, les deux valves ponctuées diversement.

7. ANOM. épineuse.

Coquille presque arrondie, valve supérieure marquée de stries longitudinales garnies de piquans, sommet lisse & courbé en arrière.

8. ANOM. tuilée.

Coquille orbiculaire, valve supérieure marquée de stries longitudinales, garnies d'épines voûtées & presque tuilées.

9. ANOM. onduleuse.

Coquille presque orbiculaire, valve supérieure marquée de stries longitudinales, onduleuses, & de transverses très-fines, bords crénelés.

10. ANOM. patelliforme.

Coquille ovale, convexe, diaphane & marquée de côtes longitudinales, sommet lisse & courbé en arrière.

11. ANOM. striatule.

Coquille oblongue & ovale, valve supérieure finement striée, orifice placé presque au centre de la valve inférieure.

12. ANOM. pectinée.

Coquille oblongue, valve supérieure convexe, marquée de stries longitudinales, pectinées & presque tuilées.

OBSERVATIONS GENÉRALES. Nous avons conservé à ces coquilles le nom générique d'*Anomie*, *Anomia*, que Linné leur avoit donné, en y comprenant d'autres espèces que nous décrirons dans la suite sous le nom de *térébratules* ; nous nous sommes crus fondés à détacher ces coquilles du genre des *Anomies*, à cause des différences essentielles qu'elles présentent, & à leur restituer un nom sous lequel elles ont été connues des oryctographes, long-temps avant de l'être des conchiologistes. Le *Anomies* que nous décrivons ici appartiennent à l'ordre des coquilles multivalves, elles sont formées de trois valves distinctes, tandis que les térébratules n'en ont que deux. Linné, qui vraisemblablement n'avoit pas vu vivantes celles dont il a parlé, n'avoit pu reconnoître leur véritable caractère, & il est en cela plus excusable que Bonnani, Gualtieri, & les autres auteurs qui les ont suivies. Notre observation nous a appris que les *Anomies* diffèrent des térébratules, 1°. par la forme irrégulière de leur coquille ; 2°. par les trois pièces dont elle est composée ; 3°. par l'échancrure ou l'orifice qui est placé à la base de leur valve inférieure ; 4°. enfin par la manière dont elles s'attachent sur les corps solides. Les térébratules jouissent, à la vérité, de cette dernière faculté, mais c'est au moyen d'un ligament cylindrique, semblable à un tendon qui sort d'un trou percé au sommet de leur valve supérieure, & qui se fixe sur les corps, soit en les pénétrant, soit par l'effet d'une espèce d'aglutination, ou celui d'une véritable succion ; elles ont en outre la faculté de se détacher, suivant le besoin, pour aller nager sur la surface de l'eau, tandis que les *Anomies* restent toujours fixées à la même place comme les huitres, qu'elles vivent & périssent à la place où leur œuf est éclos ; elles s'attachent sur les corps au moyen de leur troisième valve, & non pas à l'aide d'un ligament comme les térébratules ; cette troisième pièce que nous nommons callosité dans les descriptions, est ordinairement d'une substance plus dure & plus solide que celle des deux grandes valves, sa nature paroît même assez différente, & tenir plus de celle de l'os que de celle des coquilles, ce qui lui donne beaucoup d'analogie avec les opercules des coquilles univalves : cette callosité est si fortement attachée sur les corps ou la coquille repose, qu'on ne peut l'en séparer qu'au risque de la briser, & cet accident est très-ordinaire.

Quelques naturalistes ont confondu les *Anomies* proprement dites avec les huitres, parce qu'ils ne considéroient sans doute que leur manière de vivre, la faculté qui leur est commune de s'attacher aux corps solides & les unes aux autres, ou la forme extérieure & irrégulière de leur coquille ; mais, outre la différence de leur charnière qui est remarquable, celle de l'orifice de la valve inférieure, & celle de la callosité qui bouche cet orifice, interdisent toute comparaison.

Le genre des *Anomies*, séparé de celui des térébratules, forme la réunion des coquilles multivalves avec les bivalves, en passant des anatifes aux pholades, de celles-ci aux cranies, des cranies aux *Anomies*, & de celles-ci aux coquilles bivalves proprement dites, avec qui elles présentent le plus grands rapports.

Nous ne pouvons rien dire de positif sur les vers des *Anomies*, la description que Linné en a donnée dans son caractère générique ne convient qu'aux vers des térébratules ; quelques observations que nous avons eu occasion de faire sur leur organisation n'ont pas encore atteint le degré de certitude qui nous paroît nécessaire pour les livrer au jugement du public.

1. ANOMIE écaille.
Anomia squamula ; LINN.
Anomia testa transverse ovata planiuscula lævi, margine altero gibba ; NOB.
Anomia, testa orbiculata integerrima plana, margine altero gibba, lævi ; LINN. *syst. nat. pag. 1151.* — MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 248*, *num. 2998.*
Anomia squamula testa subrotunda, alba fragilissima, squamulis piscium simillima, altera vavula plana perforata affixa, altera convexa ; MARTINI, *conchyl. vol. 8, pag. 86, tab. 77, fig. 696.*
Die fischschuppe ; par les Allemands.
Scale ; Par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette espèce est de la grandeur de l'ongle du doigt annulaire, elle est plus large que longue & n'a qu'une très-petite épaisseur : sa valve supérieure est peu convexe & inéquilatérale ; elle est plus arrondie & plus courte sur un des côtés que sur l'autre ; elle est blanche, transparente, très-mince & également lisse sur ses deux faces ; sa valve inférieure est plate & de la même couleur que celle de dessus, elle est percée au dessous du sommet par une ouverture ovale qui reçoit sa callosité, laquelle a très-peu d'épaisseur.

Linné dit que cette coquille se trouve sur les côtes de la Suède, & qu'elle s'attache sur les crabes & sur les tiges des fucus ; Muller la vit sur les côtes du Danemarck.

2. ANOMIE capuchon.
Anomia cucullata ; NOB.
Anomia, testa ovata subdiaphana alba lævi, superiori conica, apice postico submarginato ; NOB.

DESCRIPTION. Celle-ci est très-petite, elle a tout au plus quatre lignes de longueur, depuis le ligament de la charnière jusqu'au bord antérieur, trois lignes & demie de largeur, & une ligne de profondeur sous la pointe de la valve supérieure. Lorsque cette valve est séparée du reste de la coquille, elle ressemble complètement

à une patelle à cause de sa forme conique & de la situation de la pointe du cone qui est plus près du bord postérieur que du centre.

Ses deux grandes valves sont blanches, transparentes & lisses; celle de dessus, quoique de forme conique, est légèrement applatie sur les bords, & sa plus grande convexité se trouve à peu de distance du bord postérieur où est placée la charnière; celle de dessous est entièrement plate & très-fragile, elle est plus petite que la valve supérieure, & présente une ouverture ovale près du bord postérieur dans laquelle sa callosité testacée est engrainée; la surface intérieure de cette coquille est blanche comme l'extérieure, mais elle est plus luisante & tire sur le jaunâtre quand l'animal est vivant. Cette coquille est très-commune sur les côtes du Languedoc, on ne pêche presque point de crabes pendant les mois de mai & de juin, dont le test n'en soit parsemé; le seul moyen qu'il y ait de les en détacher entières consiste à faire dessécher le test des crabes auprès d'un feu vif, & les *Anomies* s'en séparent d'elles-mêmes dans toute leur intégrité. On trouve dans les couches de Courtagnon, aux environs Rheims, lieu célèbre par la variété des coquilles fossiles qu'on y découvre journellement, une espèce de patelle à surface lisse, qui ressemble à la valve supérieure de cette *Anomie*; la seule différence qu'elle présente, c'est son volume qui est ordinairement trois ou quatre fois plus considérable que celui de l'*Anomie capuchon*.

3. Anomie ambrée.

Anomia electrica; Linn.

Anom. subrotunda flava lævi, altera convexo gibbosa; Linn. *syst. nat. pag. 1151.* — *ejusd. syst. nat. edit. 10, num. 187, pag. 701.*

Ostrea lævis subpurpurea vel subaurea, instar margaritæ intus & extra resplendens, quæ ostrea sylvestris Rondeletii; List. *synopf. tab. 205, fig. 39.*

Ostreum electrinum, rumph. thes. tab. 47, fig. L. — Petiv. *Amboin. tab. 20, fig. 8.*

Knorr, *vergnugen, tom. 5, tab. 25, fig. 6.*

Anomia electrica, V. Born. *ind. mus. cæs p. 103.*

Anomia electrica, testa inæquavalvi, parasitica, altera valvula plana, perforata affixa, altera convexa, pellucida suborbiculata electrica, ex aurantio flava; Martini, *conchyl. pag. 79, vol. 8, tab. 76, fig. 691.*

Bernsteen-oester; par les Hollandois.

Die bernstein auster; par les Allemands.

Small amber oyster; par les Anglois.

Pelure d'oignon jaune; par les François.

Description. Cette espèce diffère de l'*Anomie pelure d'oignon* par la moindre épaisseur de ses valves, par les rides irrégulières de sa surface, par sa couleur qui est constamment d'un jaune doré, & par son volume qui est trois ou quatre fois moindre que celui de cette espèce.

Sa forme, quoique irrégulière, approche beaucoup de l'orbiculaire, & sa valve supérieure est plus convexe, plus arquée vers les côtes que celle des espèces précédentes; sa surface est parsemée de petites rides irrégulières & sans direction constante & de petits intervalles lisses qui se présentent sur-tout vers les bords: sa valve inférieure est plate & diversement coudée, suivant la forme des corps sur qui elle porte, elle est très-mince, très-lisse, & en général, moins grande & plus transparente que celle de dessus; ses bords, quoique onduleux, ferment exactement: son échancrure est ordinairement bilobe, elle est plus profonde & plus ouverte que celle de l'*Anomie violette*, & sa callosité testacée plus épaisse & moins conique; sa charnière ne présente pas de différence sensible. La substance de ses valves est très-friable, le moindre choc les fait éclater sous la forme de petites écailles lisses & brillantes, semblables à celles du mica dont on se sert pour couvrir l'écriture. La couleur de cette coquille est jaune à l'extérieur & semblable à celle du succin, elle est encore plus vive & plus dorée dans l'intérieur. L'*Anomie* ambrée est très-commune dans la mer Méditerranée, principalement sur les côtes du Languedoc; elle vit à une certaine profondeur dans la mer.

4. Anomie violette.

Anomia violacea; Nob.

Anomia, testa obovata violacea, superiori convexa externe cicatrisata; Nob.

Anomia, testa obovata inæquali violacea, superiore convexa, inferiore perforata; Linn. *syst. nat. pag. 1151.*

Anomia cepa; Murray, *fundam. testac. pag. 42, tab. 2, fig. 13.*

Knorr, *vergnugen, tom. 6, tab. 9, fig. 5.*

Anomia cepa; Von Born, *test. pag. 117.*

Cuticula cepæ, Anomia cepa Linnæi, testa inæquali, violacea pellucida, altera alba plana perforata, altera convexa intus & extus ex violaceo colorata; Martini, *conchyl. vol. 8, pag. 85, tab. 76, fig. 694, 695.*

Die violetne bernstein auster; par les Allemands.

Pelure d'oignon violette; par les François.

Description. Nous avons nommé cette espèce l'*Anomie violette* pour éviter la confusion qui peut naitre du nom *Anomia cepa* que Linné lui a donné, tandis que d'Argenville avoit nommé de même, long-temps avant lui, l'*Anomie pelure d'oignon*: celle-ci ne parvient jamais à la même grandeur, & sa forme, quoique irrégulière, approche plus de l'ovale que de toute autre: sa valve supérieure est convexe & paroît cicatrisée à l'extérieur, à cause des rides irrégulières & peu profondes dont elle est couverte: sa valve inférieure est plate & porte quelques stries transverses peu apparentes; elle est percée près du sommet

par une ouverture ovale qui reçoit la callosité testacée qui sert à la fixer sur les corps. La couleur de la valve supérieure est d'un violet purpurin & chatoyant qui se soutient jusques sur les plus petites parcelles; celle de la valve inférieure est blanche, excepté vers les bords qui sont colorés d'une légère teinte violette; on trouve cette coquille dans la Méditerranée sur les côtes de la Provence & du Languedoc, mais elle y est moins commune que l'*Anomie pelure d'oignon*, & l'*Anomie ambrée*: on ne la trouve que sur les points éloignés de la côte & à une petite profondeur.

5. **Anomie** pelure d'oignon.

Anomia ephippium; Linn.

Anomia, testa suborbiculata, rugoso plicata, convexiore apice obtuso; Nob.

Lister, *synops. tab. 208, fig. 38*.

Bonnani *recreat. num. 56, pag. 105, 106. — ejusd. mus. kirch. num. 55, pag. 444*.

Concha anomia, una valva perforata cujus multiplices sunt varietates; Gualt. *ind. conchyl. tab. 97, fig. B*.

Huitre, dite la pelure d'oignon; Argenville, *conchyl. tab. 10, fig. C*.

Anomia ephippium, testa suborbiculata, rugoso plicata, planiore perforata; Linn. *syst. nat. pag. 1150*.

Huitre de la Méditerranée à valves minces, &c.; Davila, *catal. tom. 1, num. 585*.

Ginanni, *opere posth. tom. 2, tab. 27, fig. 171, pag. 37, litt. C*.

Anomia ephippium; Pennant, *british. zool. vol. 4, pag. 109, tab. 62, num. 70*.

Anomia ephippium; Dacosta, *british. conch. pag. 165, tab. 11, fig. 3*.

Anomia ephippium; Gronov. *zoophyl. pag. 278, fasc. 3, num. 1198*.

Anomia ephippium; V. Born. *test. pag. 117*.

Favanne, *conchyl. tab. 41, fig. F*.

Giusep. Gioeni, *descriz. di test. pag. 31, fig. 17, 18, 19*.

Anomia ephippium, testa submargaritacea, pellucida diaphana alba, valvula altera planiuscula perforata, foramine ovato, cohaerens cum altera gibbosa & convexa in cicatricula mediante ligamento coriaceo; Martini, *conchyl. vol. 8, pag. 81, tab. 76, fig. 692, 693*.

Die weisse wirbelschale; par les Allemands.

Ver hol oesterschelp; par les Hollandois.

Onion peel; par les Anglois.

La pelure d'oignon; par les François.

Description. C'est à cause de son peu d'épaisseur, de sa transparence & de sa couleur qu'on a nommé cette coquille la pelure d'oignon, sa grandeur égale quelquefois celle du paume de la main, mais plus communément elle est une fois plus petite; ses deux grandes valves sont irrégulières & plus ou moins applaties, selon la forme du corps sur lequel la coquille est attachée; elles sont formées par des couches écailleuses très-fines qui sont tuilées les unes sur les autres; elles portent outre cela cinq ou six plis longitudinaux, convexes & espacés inégalement, qui se terminent à quelque distance des bords: quelquefois la valve inférieure en est privée, mais cela n'arrive que quand elle est étroitement fixée sur des corps dont la surface est lisse, & dont la solidité s'est opposée à son développement; celle-ci offre une grande échancrure sinueuse au dessous du sommet qui manque à la valve supérieure, laquelle est bouchée par une petite pièce ou callosité testacée, de forme conique, & d'une circonférence plus large à la base que celle de l'échancrure. Cette troisième pièce, que Linné n'avoit pas connue, lui sert à se fixer sur les corps; c'est par son moyen qu'elle y est fortement attachée, & si elle a une fois quitté prise, l'animal ne peut plus la fixer; on trouve rarement cette troisième valve dans les coquilles des cabinets, parce qu'en détachant la coquille du rocher, elle y reste presque toujours attachée. La charnière des deux grandes valves ne présente aucune apparence de dents ni de stries, elle consiste en un ligament très-fort qui joint les deux grandes valves ensemble sans paroître à l'extérieur.

La couleur de cette coquille est fauve, rousse ou blanchâtre au dehors, elle est nacrée intérieurement, & on y distingue quelquefois une teinte verdâtre ou pourprée très légère, ses bords sont minces & plus colorés que le disque.

L'*Anomie* pelure d'oignon présente plusieurs variétés remarquables, celle que nous venons de décrire est la plus commune, mais on en voit dont la valve supérieure est ridée ou bullée comme les feuilles de chou, & d'autres dont la superficie est lisse & luisante.

Cette coquille est très-commune sur les côtes de la mer Méditerranée, on la trouve aussi sur celles de la Bretagne & de l'Angleterre; on mange dans le Languedoc l'animal qui y est contenu, & on en préfère le goût à celui des huitres. Ces coquilles sont ordinairement grouppées plusieurs ensemble sur les rochers, sur les serpules, & les gros coquillages qui vivent à une certaine distance des côtes; elles s'attachent aussi sur les bois flottans & sur les racines des fucus: on a remarqué que ce sont ces dernières qui parviennent à la plus grande grosseur.

6. **Anomie** ponctuée.

Anomia punctata, Chemnitz.

Anomia testa orbiculari cornea, valvulis utrinque dense punctatis; Nob.

Anomia, testa [illegible], cornea, [illegible], altera valvula perforata & [illegible], altera [illegible] punctatis [illegible]; Martini, *conchyl. vol. 8, pag. 88, tab. 77, fig. 698*.

Die punctirte Anomie, par les Allemands.

Description

DESCRIPTION. Le ſeul auteur qui ait parlé de cette *Anomie* eſt M Chemnitz, qui dit qu'elle eſt de l'île de Féroé, & qu'on l'y trouve ordinairement attachée ſur les coquilles des moules. Suivant la deſcription de cet auteur, cette coquille eſt orbiculaire, & elle a ſix ou ſept lignes de diamètre; ſes valves ſont tranſparentes & ſi fragiles, qu'on ne peut preſque pas les toucher ſans les caſſer: elles ſont ponctuées, mais la forme de ſes points, & la manière dont ils ſont rangés diffèrent dans les deux; ceux de la valve inférieure ſont enfoncés & ſemblent pénétrer dans ſa propre ſubſtance, de manière que, dans la partie intérieure de cette même valve, ils ſont ſaillans, mais ils ſont diſpoſés ſans ordre, ou du moins ſans la moindre apparence de régularité. Les points de la valve ſupérieure affectent dans leur diſtribution une certaine régularité, & ils ſont ſaillans ſur la ſurface ſupérieure: l'ouverture de la baſe eſt orbiculaire ou ovoïde; elle eſt placée ſous le ſommet de la valve inférieure, il eſt vraiſemblable qu'elle reçoit, comme les autres eſpèces, un tubercule calleux, dont les fonctions ſont les mêmes. La couleur de cette coquille approche de celle de la corne.

7. ANOMIE épineuſe.

Anomia aculeata; MULLER.

Anomia, teſta ſubrotunda, ſuperiori ſtriis longitudinalibus aculeatis, vertice levi, poſtice recurvo; NOB.

Anomia, teſta, ſubrotunda, aculeata, vertice levi, poſticè recurvo; MULLER. *zool. Dan. prodr. pag.* 249, *num.* 3007.

Anomia aculeata Mulleri; CHEMNITZ, *conchyl. vol.* 8, *pag* 92, *tab.* 77, *fig.* 702.

Die kleine ſtachlichte Anomie; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt, ſuivant M. Chemnitz, d'un très-petit volume; ſa forme eſt orbiculaire, légèrement comprimée, & ſes ſommets ſont recourbés en-deſſous; ſa valve ſupérieure eſt très peu bombée; elle eſt marquée de ſtries longitudinales dont le dos eſt garni d'épines très-fines & courtes, excepté vers le ſommet, qui eſt uni & luiſant. La valve inférieure eſt plate, & marquée de pores diſpoſés ſur pluſieurs rangs concentriques; l'ouverture de la baſe eſt ovale comme dans les eſpèces précédentes, & ſa charnière eſt formée de même; les bords de la valve ſupérieure portent en avant quelques légères crénelures, qui ſont elles-mêmes terminées par des épines ſemblables à celles du dos de la valve. La couleur de cette coquille eſt le plus ſouvent rougeâtre, & ſa ſubſtance eſt très-mince & caſſante. Suivant Muller & M. Chemnitz, cette eſpèce vit dans la mer de Norwège, & elle s'attache ordinairement ſur les coquillages & ſur les tiges des fucus.

8. ANOMIE tuilée.

Anomia imbricata; NOB.

Anomia, teſta orbiculata, ſuperiori ſtriis longitudinalibus ſpinis fornicatis ſub imbricatis exarata; NOB.

A. *Anomia aculeata major*; CHEMNITZ, *conchyl. vol.* 8, *pag.* 93, *vignette* 13, *fig. A & B.*

B. *Anomia aculeata maxima*; *ejuſdem ibid. fig C & D.*

DESCRIPTION. C'eſt encore à M. Chemnitz que l'on doit la deſcription de cette nouvelle eſpèce; quoiqu'elle ait quelque reſſemblance avec l'*Anomie épineuſe*, elle en diffère par ſon volume qui eſt beaucoup plus conſidérable, par les écailles creuſes & pointues, dont les ſtries ſont garnies, & enfin par ſon lieu natal. Les deux figures que M. Chemnitz a publiées de cette coquille, appartiennent à une même eſpèce, mais cet auteur recommandable paroît ne les avoir conſidérées que comme deux variétés; ſuivant lui, elles furent trouvées attachées ſur la quille de deux vaiſſeaux de retour, à deux différentes époques, de la côte de Guinée; ce qui permet de préſumer qu'elles vivent dans les mers des pays chauds.

La forme extérieure de cette coquille eſt celle d'une patelle, elle eſt preſque ronde, & le diamètre des plus grandes eſt de ſeize à dix-ſept lignes; la valve ſupérieure eſt très-voûtée; elle eſt ſi tranſparente, que M. Chemnitz la compare à un morceau de glace, à cauſe de ſon éclat vitré & de ſa blancheur; elle ne préſente qu'une ſeule tache brune tout près de la charnière, dont la couleur eſt plus foncée dans l'intérieur de la valve, qu'extérieurement: toute ſa ſuperficie eſt très-raboteuſe, étant garnie de ſtries fines & longitudinales qui ſont armées d'un grand nombre d'écailles creuſes, épineuſes & tuilées, de pointes droites & d'autres crochues, qui manquent à la valve de deſſous.

Celle-ci eſt plate, liſſe & mince comme du papier, elle eſt percée près du ſommet, par une ouverture ovale qui forme dans l'intérieur un bourrelet ſaillant, contre lequel la troiſième pièce eſt reçue; la charnière conſiſte en un ligament qui réunit les ſommets des valves comme dans les autres, lequel eſt placé à la droite des ſommets.

Les deux variétés de cette coquille que M. Chemnitz eut occaſion de voir, ne préſentoient d'autre différence que la diſproportion de leur volume, les autres parties étant conformées de même, excepté le ſommet de la valve ſupérieure qui étoit tourné à droite, & formoit, dans cette partie, une eſpèce de petit bec légèrement crochu, & la couleur de la valve inférieure qui étoit jaunâtre; mais ces différences ſont trop légères, ſur-tout dans le genre des *Anomies* dont les coquilles ſont irrégulières, pour les conſidérer

autrement que comme deux variétés peu importantes d'une même espèce.

9. ANOMIE ondulense.

Anomia undulata; NOB.

Anomia, testa subbiculata, superiori striis longitudinalibus undulatis, & transversis subtilissimis striata, margine crenulato; NOB.

Anomia undulatim striata, testa suborbiculata, altera valvula plana, tenui, pertusa, altera convexa subtilissimè & densissimè transversaliter, undulatim longitudinaliter [illegible] *striata, margine* [illegible]; CHEMNITZ, *conchyl. vol.* 8, *pag.* 8[illegible], *tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

Die Wellenformig [illegible]; par les Allemands.

DESCRIPTION. On trouve cette espèce dans les mers de la Norwege & [illegible] dans la Méditerranée, suivant M. [illegible]: sa forme est presque orbiculaire, & la valve de [illegible] est très-bombée; elle est couverte extérieurement par des stries de deux sortes, dont les unes sont longitudinales, & les autres transverses; les premières sont les plus fortes, & ressembleroient plutôt à des côtes convexes qui se prolongent en serpentant depuis le sommet jusqu'aux bords: les secondes sont très-fines & très-serrées: on distingue, dans l'intérieur de la valve convexe, les impressions des côtes ondulentes, & ses bords sont finement crenelés: la valve inférieure est lisse, plate & sans stries, & son ouverture, qui est ovale & grande, relativement au volume de la coquille, est placée comme dans les autres espèces. La couleur de cette valve est blanche, tandis que celle de dessus est ordinairement [illegible] de rouge: la charnière est comme dans les autres.

10. ANOMIE [illegible].

Anomia [illegible]. [illegible]

[illegible]

DESCRIPTION. [illegible]

est blanche, fragile & presque diaphane; que sa valve supérieure est légèrement convexe & marquée de stries longitudinales, nombreuses & arrondies, lesquelles sont croisées par d'autres stries transverses si déliées, qu'on ne les apperçoit que très-difficilement à la vue simple; que la pointe du sommet est obtuse, lisse & recourbée en dessous; enfin, que la valve inférieure est applatie, très-lisse & très fragile, & qu'elle est percée, près de la base, par une ouverture dont la forme est ovale. La figure de M. Chemnitz, que nous avons citée, exprime [illegible] autres différences que la [illegible] de Linné n'a pas détaillées: il paroît que la valve supérieure déborde de près de demi-ligne sur la valve inférieure, & que celle-ci n'a, ainsi que l'autre, des stries longitudinales assez bien marquées. Linné indique cette coquille dans les mers de la Norwège, de même que Muller.

11. ANOMIE striatule.

Anomia striatula; NOB.

Anomia testa oblonga ovata, inferiori foramine [illegible], *superiori* [illegible]; NOB.

Squama magna, testa oblonga, altera valvula plana, tenui perforata, [illegible], *altera* [illegible] *longitudinaliter striata,* [illegible]; CHEMNITZ, *conchyl. vol.* 8, *pag.* 8[illegible], *tab.* 77, *fig.* 6[illegible].

Die [illegible]; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille est très-rare; celle que M. Chemnitz a décrite lui fut communiquée par M. Spengler qui l'avoit reçue de la Norwège, où elle avoit été pêchée aux environs de [illegible]; sa forme représente un ovale un peu [illegible], sa longueur est à peu près de [illegible] sur une largeur de onze ou douze, ses bords antérieurs sont arrondis. Sa valve inférieure est très-mince, plate & très-cassante, son ouverture est grande, ovale & plus rapprochée du centre que dans les autres espèces. La valve [illegible]

[illegible]

12. ANOMIE [illegible].

Anomia [illegible]; NOB.

[illegible]

Anomia [illegible]; CHEMNITZ, [illegible], *tab.* 7[illegible], *fig.* [illegible].

Die [illegible]; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille appartient à la Méditerranée ; j'en possède plusieurs individus qui me furent apportés de Nice par M. d'Avillier, négociant de Bordeaux, dont l'amitié me sera toujours précieuse : elle se trouve pareillement dans l'Océan Asiatique, & la preuve que j'en ai, c'est que j'en ai ramassé plusieurs valves séparées sur les rivages de l'Isle-de-France.

Cette coquille a ordinairement dix-huit lignes de longueur, & sa largeur, près du bout antérieur, est de douze à treize lignes, sa plus grande profondeur est de quatre lignes ; elle est plus étroite près du sommet & son bout est arrondi, mais arqué irrégulièrement. Sa valve supérieure est convexe & garnie de stries longitudinales, qui se divisent sur leur longueur en d'autres pareilles, qui se terminent également au bord des valves ; ces stries sont garnies de petites écailles tuilées qui sont d'une grande fragilité, elles sont plus nombreuses vers les bords, & il n'en reste ordinairement que les traces sur le disque & près le sommet. La valve inférieure est lisse, plate ou arquée, suivant la forme du corps sur lequel la coquille est attachée ; l'orifice de la base est ovale, il est placé sous la charnière, & le ligament cardinal prend naissance sur son bord postérieur. La troisième valvule, qui sert d'opercule à l'orifice, est conique, & sa base est marquée de stries très-fines & radiées. Sa couleur est blanche ou grise, je pense que cela dépend beaucoup de l'endroit où cette coquille s'est fixée dans la mer.

M. Chemnitz croyoit que cette espèce est l'analogue de celle que Linné a désignée sous le nom d'*Anomia pectinata*, mais il est dans l'erreur ; l'espèce de Linné n'est encore connue que dans l'état fossile ; j'en possède plusieurs individus qui ont effectivement, près de la base, les deux orifices que Linné a désignés, & qui doivent, pour cette raison, appartenir plutôt au genre des cranies qu'à celui des *Anomies*.

J'ai conservé à l'espèce, que je viens de décrire, le nom d'*Anomia pectinata*, par la raison que l'espèce de Linné devant sortir du genre des *Anomies*, ainsi que je viens de le dire, rien ne s'oppose à employer pour celle-ci une épithète qui lui convient encore mieux qu'à celle de cet auteur.

ANOMIE A BEC DE PERROQUET. (*Voyez* TÉRÉBRATULE BEC DE PERROQUET.)

ANOMIE DE MAHON UNIE. (*Voyez* TÉRÉBRATULE LISSE.)

ANOMIE MAGELLANIQUE STRIÉE. (*Voy.* TÉRÉBRATULE MAGELLANIQUE.)

ANOMIE SANS STRIES A TUYAUX LATÉRAUX. (*Voyez* FISSURELLE LISSE.)

ANOMIE SCARABÉE, ou ANOMIE AILÉE DE MAHON. (*Voyez* FISSURELLE CORNÉE.)

ANOMIE STRIÉE DE LA MÉDITERRANÉE. (*Voyez* TÉRÉBRATULE TÊTE DE SERPENT.)

ANOMIE STRIÉE DE LA MÉDITERRANÉE A PETITS OREILLONS. (*Voyez* TÉRÉBRATULE RABOTEUSE.)

ANTALE. (*Voyez* DENTALE ANTALE.)

ANTI-BARRILLET. (*Voyez* BULYME ANTI-BARRILLET.)

ANTI-NONPAREILLE. (*Voyez* BULYME ANTI-NONPAREIL.)



ANTIPATE, *Antipathes*; PALLAS.

GENRE DE VERS ZOOPHITES, qui a pour caractère une tige branchue & cornée, applatie à la baſe & couverte extérieurement de poils courts & rudes, qui ſont enveloppés par une humeur gelatineuſe, dans laquelle habitent des polypes tentaculés.

Des ovaires en forme de calice évaſé, attachés ſur la ſubſtance cornée, ſuivant M. Pallas.

ESPÈCES.

1. ANTIP. fenouil de mer.

Tige très-branchue, rameaux ſétacés, pinnés à pinnules décompoſées.

2. ANTIP. éricoïde.

Tige très-branchue, très-velue & noirâtre, rameaux épars, ramifications ſubulaires & nombreuſes.

3. ANTIP. plumeux.

Tige très-branchue & courbée, rameaux pinnés, pinnules très-ſerrées, ſétacées & velues.

4. ANTIP. myriophile.

Tige très-branchue & courbée, rameaux épars & écartés, pinnules rares, ſétacées, quelquefois ramifiées.

5. ANTIP. éventail.

Tige plate & très-branchue, rameaux [illegible] *les uns aux autres en forme d'*[illegible].

6. ANTIP. réticulaire.

Tige très-branchue, rameaux très-ſerrés & ſe collant les uns aux autres, les plus jeunes ſétacés.

7. ANTIP. cyprès de mer.

Tige ſimple, très-longue & ondulée, rameaux nombreux, très-branchus & recourbés en forme de panache.

8. ANTIP. bronzé.

Tige ſimple, très-roide & bronſée, rameaux dicotomes, paniculés, & formant ſur la tige une ligne ſpirale.

9. ANTIP. Dicotome.

Tige droite, très-longue & dicotome.

10. ANTIP. ſpiral.

Tige très ſimple, [illegible]*, ondulée & ſpirale, garnie d'*[illegible] *ſur pluſieurs rangs longitudinaux.*

11. ANTIP. triangulaire.

Tige triangulaire, légérement ondulée, rameaux rares, ramifications placées en ſpirale.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. M. Pallas est le premier qui ait séparé du genre des gorgones, les *Antipates* que tous les naturalistes avoient auparavant confondu avec elles; le port & la manière de croître étant conformes dans les deux genres, il est vraisemblable, que faute d'occasion pour les observer dans la mer, ils auront pris les *Antipates* pour des gorgones dépouillées accidentellement de leur écorce calcaire, ou les auront regardés comme des êtres douteux sur la nature desquels ils n'avoient pas encore assez de données pour prononcer. Cependant un examen suivi de leur organisation manifeste bientôt la différence de leur nature, & on ne peut s'empêcher d'être du sentiment de M. Pallas, quand on a comparé ensemble ces deux genres de productions marines. Linné, quoiqu'il ait travaillé sur les gorgones long-temps après M. Pallas, n'a pas jugé à propos d'adopter ce nouveau genre, il a persisté à rapporter à celui des gorgones les *Antipates* qu'il connoissoit, malgré les différences essentielles qu'ils présentent, & les observations de M. Pallas qu'il lui étoit si facile de constater. Quelles que soient les raisons qui ont engagé ce naturaliste à ne pas adopter ce nouveau genre, il est cependant certain que les deux espèces qu'il a décrites sous le nom de *gorgonia abies*, & qu'il n'a considérées que comme des variétés d'une seule espèce, sont, même d'après sa courte description, assez différentes des gorgones, pour en être séparées, & pour former à elles seules un genre nouveau. Les méthodes ne sont utiles que lorsqu'elles sont conséquentes, & si les caractères génériques ne sont pas rigoureux, s'ils admettent trop d'exceptions, leur usage, au lieu de présenter quelque utilité, conduit à de grands abus. Ces considérations, qui ne se présenteront que trop souvent, nous ont engagés à adopter le genre de M. Pallas, ayant reconnu sur les *Antipates*, qui se trouvent au cabinet du roi, la vérité de leur caractère générique, & l'exactitude des descriptions de M. Pallas.

Les *Antipates* sont effectivement très-voisins des gorgones, ils croissent dans la mer & ils s'attachent de même par un applatissement qui se trouve à la base des tiges, sur la surface des rochers; leur tige est également branchue & atténuée de même insensiblement jusqu'à l'extrémité des rameaux; leur substance intérieure est analogue à celle des gorgones, elle est formée de couches lamelleuses, appliquées les unes sur les autres, d'une nature analogue à celle de la corne; leur surface extérieure nourrit de polypes qui en sont les ouvriers; ainsi que dans les gorgones, on trouve dans l'intérieur de leur substance cornée des testacées parasites, comme des huîtres, des anomies & des balanites, qui y ont été enveloppées par son accroissement successif, & les rameaux de leurs tiges se collent les uns aux autres de la même manière qu'on l'observe sur les véritables gorgones.

Toutes ces analogies ont assurément une grande valeur; mais voici des différences qui ne sont pas moins considérables: premièrement, la surface de la tige cornée, est lisse ou striée dans les gorgones au-dessous de la substance calcaire dans laquelle les polypes sont logés, elle est au contraire constamment piquée dans les *Antipates*, & hérissée d'un duvet rude & court sur les vieilles tiges, lequel ressemble plutôt à des vrais piquans sur les extrémités des rameaux; en second lieu, leur substance cornée est, en général, plus dense & plus pesante que celle des gorgones, elle a moins de flexibilité, & est beaucoup plus cassante, elle est plus transparente, & paroît même vitrée dans quelques espèces; troisièmement, l'écorce extérieure que nous avons dit être calcaire dans les gorgones, est gélatineuse dans les *Antipates*, elle est plus épaisse sur les bouts des rameaux que sur les branches ou sur le bas des tiges, & sert de loge à leurs polypes.

Cette première écorce étant d'une nature susceptible de putréfaction, ne peut se conserver dans les collections, comme la couche calcaire des gorgones; mais on voit souvent des croûtes muqueuses sur quelques parties de leur surface, qui proviennent de son desséchement, & qui suffisent pour indiquer leur origine, & établir l'analogie des espèces où on les trouve, avec celles qui ont été observées vivantes par Rumphius & le comte Marsili. Ces auteurs disent que les polypes de ces espèces sont logés dans cette humeur glaireuse, qui est vraisemblablement une de leurs secrétions, comme la substance calcaire est une secrétion propre aux polypes des gorgones, la coquille aux vers testacées, & la bave aux limaces; si on a distingué les limaces des hélices par la seule différence du test calcaire & solide qui couvre le corps de ces derniers, comment pourroit-on se refuser à séparer les *Antipates* des gorgones, puisque quelques soient leurs analogies, elles ne peuvent être plus grandes que celles des limaces avec les vers des hélices?

Il est donc évident que, malgré l'autorité de Linné, les *Antipates* forment un genre dans la famille des vers mollusques, distinct de celui des gorgones, & que M. Pallas a été fondé à l'en séparer. Suivant ce naturaliste les *Antipates* présentent encore un caractère qui, s'il étoit démontré vrai, établiroit leur affinité avec les sertulaires d'une manière très-remarquable; il consiste dans des espèces de calices, dont la forme est cylindrique, l'ouverture évasée, la direction courbée irrégulièrement, & la substance, cornée comme celle des tiges qui leur servent de support; la partie par où ces petits calices leur sont attachés est épaisse, mais les bords de leur évasement sont très-minces. M. Pallas pense que ce sont des organes propres & essentiels aux *Antipates*,

peut-être les supports de leurs ovaires, plutôt que les cellules de quelques autres vers étrangers; c'est la régularité de leur forme, & celle de leur grandeur dans les différentes espèces qui lui ont fait considérer ces parties comme leur étant essentielles, & par conséquent indépendantes des accidens extérieurs.

Quelque soit la confiance que nous accordons avec plaisir aux lumières de ce savant respectable, nous ne pouvons, dans ce cas-ci, nous empêcher de faire connoître nos doutes, & les motifs sur lesquels ils sont fondés. Premièrement toutes les espèces que M. Pallas a décrites n'offrent point de ces calices, comme cela devroit être, si ces parties étoient essentielles à leur nature; secondement, il nous a paru, sur celles que nous avons examinées au cabinet du roi, que les parties que M. Pallas nomme des calyces, ne sont effectivement que les supports des glands de mer, qui, après avoir été attachés à leurs rameaux, en ont été séparés par accident; nous avons cherché à nous assurer de ce fait, en détachant avec effort quelques-uns de ceux qui y étoient encore adhérens, & nous avons reconnu, après leur séparation, que la partie sur laquelle la base du balanite avoit appuyé, présentoit la même forme que celle sur qui il y en avoit eu précédemment, & que cette forme étoit la même que celle que M. Pallas attribue à ses calices.

Il nous a paru alors vraisemblable que quelque accident de cette nature avoit trompé ce naturaliste, & on sera peut-être de notre avis, quand on saura que la base de cette petite espèce de balanite est formée en entonnoir, qu'elle est même légèrement oblique, de manière qu'elle peut se fixer sur la partie solide des rameaux des *Antipates*, en conservant à l'animal qui y est contenu sa situation naturelle; dès-lors on comprendra aisément que lorsque cette coquille s'attache sur les rameaux de l'*Antipate*; elle intercepte le travail des polypes dans le seul point de son adhérence, & que les polypes, continuant à se multiplier tout autour, ils s'étendent dans tous les sens, & finissent par former une couche cornée sur la base du balanite, laquelle s'agrandit avec le temps, & finit par l'envelopper presque en entier; cette enveloppe cornée ayant plus d'épaisseur près de la base que vers la circonférence du balanite, puisque cette partie a été le plus anciennement recouverte, il est évident que lorsque ces coquilles en sont détachées, soit naturellement, soit [illegible] que M. Pallas a pris [illegible] au [illegible] examiné le

fait avec attention; hors ces corps, nous n'avons rien vu sur les *Antipates* que l'on puisse comparer aux calices que M. Pallas a décrits, nous ne présentons cependant ici notre sentiment que comme un doute dont l'observation des *Antipates* vivans peut seule établir ou détruire le fondement. Voyez pour l'histoire des polypes des *Antipates*, celle que nous donnerons des polypes des gorgones, d'après les observations de M. Cavolini.

1. ANTIPATE fenouil de mer.

Antipathes foeniculacea; PALLAS.

Antip. ramosissima, ramis pinnatis decompositis [illegible]; PALLAS, *zooph. pag.* 207.

Foeniculum marinum; RUMPH. *herb. tom.* 6, *pag.* 208, *tab.* 80, *fig.* 3.

DESCRIPTION. Rumphius est le seul auteur, avant M. Pallas, qui paroisse avoir parlé de cette espèce, & en avoir donné une assez mauvaise description accompagnée d'une figure.

Elle forme un petit arbrisseau d'un pied de hauteur, dont les rameaux sont foibles, écartés & très-épais. Sa tige principale a la grosseur d'une plume à écrire, elle est très-branchue & ramifiée dès la base; ses rameaux, quoique placés sans ordre, sont très-nombreux, & ils s'applatissent en éventail; ils sont roides, sétacés & ouverts, ils paroissent pinnés à cause des petites divisions qui naissent des deux côtés, & qui y sont placées dans une situation alterne ou opposée: la substance de la tige est noirâtre & opaque, sa surface extérieure est couverte d'un poil très-court & de la même couleur qu'elle. Quelques-uns de ses rameaux, qui paroissent rompus, à cause de leur courbure extraordinaire, sont aglutinés avec les ramaux voisins; leur tégument extérieur ressemble à de la glaire desséché & condensée en plaques; il paroit que cette matière avoit plus d'épaisseur sur les extrémités des rameaux, elle y est condensée sur une de leurs faces sous la forme de petits tubercules, qui, lorsque la tige est sèche, font paroître les extrémités des rameaux noduleux. M. Pallas trouva sur cette espèce de ces prolongemens coniques, qu'il nomme indifféremment ses calices ou ses ovaires; ceux qu'il découvrit, étoient courts, cylindriques & presque toujours placés dans les aisselles des rameaux. Il est rare, suivant lui, de trouver, dans les collections d'histoire naturelle, des échantillons entiers de cet *Antipate*, ils ont ordinairement perdu la plus grande partie de leurs rameaux; mais on le reconnoît facilement sur le peu qui en reste, & sur-tout par la matière mucilagineuse qui couvre la superficie de ses rameaux. Il vient dans la Méditerranée, & peut-être dans les mers des grandes Indes.

2. ANTIPATE éricoïde.

Antipathes ericoides; PALLAS.

Antip. ramosissima laxè panniculata atra, ramis sparsis, ramulis ubique crebris setulatus; PALL. *zooph. pag.* 208.

Cupressus marina prior; RUMPH. *herb. tom.* 6, *pag.* 207.

DESCRIPTION. La tige de celui-ci a la même hauteur que celle de l'espèce précédente, elle est noirâtre, mais beaucoup plus épaisse & plus garnie que l'autre; ses rameaux s'étendent beaucoup sur les côtés, & ils paroissent hérissés d'épines au premier coup-d'œil. Ils sont parsemés sans ordre sur la tige principale, ils sont d'une longueur inégale, & quelquefois opposés: ils s'étendent horisontalement en formant des angles droits avec elle; ils sont grêles, quelquefois divisés, mais toujours parsemés de filets courts & écartés à angles droits, dont quelques-uns sont distiques, tandis que les autres se subdivisent en d'autres encore plus petits. La substance de l'*Antipate* éricoïde est opaque & fragile, sa superficie est par-tout hérissée de poils courts & noirs qui la rendent raboteuse. M. Pallas qui a vu en différentes occasions plusieurs individus de cette espèce, n'a pu y découvrir des calices, ce qui paroit favorable à notre sentiment. Il vit dans l'Océan Asiatique.

3. ANTIPATE plumeux.

Antipathes pennacea; PALLAS.

Antip. ramosa [illegible], ramis pennatis, pinnulis setaceis [illegible] rigidis; PALLAS, *zooph. pag.* [illegible].

Flabellum primum; ALDROVAND. *mus. pag.* [illegible].

Accabaar [illegible], seu erica marina crassa; RUMPH. *herb. tom.* 6, *pag.* 209.

DESCRIPTION. La base de celui ci, par où il s'attache sur les corps [illegible], forme un applatissement assez considérable, noir intérieurement, gris & [illegible] au dehors, semblable à celui des [illegible] des gorgones; elle soutient plusieurs tiges [illegible], de près d'un pied de hauteur, qui sont [illegible] d'un même côté, & pourvues de pinnules inégales & distribuées sur deux faces qui les font ressembler à des plumes. Ces tiges, de même que les pinnules, sont garnies d'un duvet laineux & grisâtre qui s'étend sur toute leur superficie; les pinnules sont nombreuses, [illegible], fines comme des cheveux, parallèles & flexibles; la substance des tiges est très-noire & luisante, quand le duvet extérieur a été enlevé; Rumphius dit que les tiges noircissent à mesure qu'elles se dessèchent, & qu'elles acquièrent de la dureté en proportion: cet auteur ajoute que lorsqu'on retire cet [illegible] de la mer, toute sa superficie, tant celle des tiges que des pinnules est couverte d'une mucosité abondante & épaisse, qui excite des démangeaisons aux mains de ceux qui la touchent; ces démangeaisons sont vraisemblablement analogues à celles qu'occasionne le contact des méduses, & de quelques autres vers marins.

Nous avons comparé la description de M. Pallas aux individus de cette espèce, qui se trouvent au cabinet du roi, & nous l'avons trouvée très-exacte; nous observerons seulement que les prétendus calices de cet auteur ne se trouvent pas plus sur cette espèce, que sur l'*Antipate* éricoïde; elle vit dans l'Océan Asiatique: les individus du cabinet du roi ont été envoyés des îles Moluques, par feu M. Poivre, ancien intendant de l'Isle-de-France.

4. ANTIPATE myriophille.

Antipathes myriophylla; PALLAS.

Antip. [illegible], pinnis [illegible], ramis sparsis divaricatis, pinnulis rariusculis setaceis; PALLAS, *zooph. pag.* 210.

Erica [illegible] frutex marinus; CLUS. *exot. l.* 6, *cap.* 5.

[illegible] indicum ramosissimum; PETIV. *gazoph. tab.* [illegible].

[illegible] fuscum, [illegible] hirsutum, ramis tenui- [illegible]; BRUYN, *p.* [illegible], *p.* 35. — *Icon. p.* [illegible], *tab.* [illegible].

Erica [illegible] tenuis; RUMPH. *herb. tom.* 6, *pag.* [illegible].

DESCRIPTION. Celui-ci représente un petit arbrisseau de près d'un pied & demi de hauteur, dont les tiges partent de la base, & sont subdivisées en beaucoup de rameaux [illegible] sans ordre [illegible]: sa base forme un [illegible] semblable à celui de l'espèce précédente; les tiges qu'elle soutient sont noires, [illegible]; leurs rameaux sont placés sans ordre, & leurs divisions sont très-ouvertes & [illegible] leur surface extérieure, ainsi que celle des tiges, est couverte de poils grisâtres [illegible], qui la rendent raboteuse; les pinnules [illegible] sont [illegible], rares & [illegible] distiques, elles sont le plus souvent [illegible] dans le même sens que les rameaux, & leur concavité est [illegible] velue, [illegible] convexe soutient ordinairement des pinnules qui y sont placées comme les dents d'un peigne, mais dans un plan oblique [illegible] celui des rameaux. M. Pallas dit que cette espèce est pourvue de calices qui ont la forme de petites coupes, qu'ils sont [illegible], & attachés sur les côtés des rameaux par leur bord: il ajoute que ces calices sont raboteux extérieurement, & [illegible] du côté opposé au point de leur adhérence aux rameaux. Suivant lui, il n'est pas rare de rencontrer sur cette espèce de petits balanites encore adhérens, & même [illegible]. Nous

ajouterons aux obſervations de cet auteur que les individus que nous avons examinés dans le cabinet du roi ſont dans le même cas, que les glands de mer qui y ſont attachés ſont recouverts extérieurement par une couche mince de la propre ſubſtance cornée des rameaux, & qu'en ayant détaché quelques-uns, le point de leur attache qui étoit reſté adhérent aux tiges, formoit des petites coupes ſaillantes, parfaitement ſemblables à celles que M. Pallas a décrites, comme les ovaires de cette eſpèce.

Suivant Rumphius, l'*Antipate* [illegible] eſt couvert de mucoſité, quand il ſort de la mer, & on le pêche, ſuivant lui, dans le [illegible] de l'Océan Aſiatique. Les individus du cabinet du roi ſont de la mer des Indes. M. Pallas [illegible] qu'on en trouve auſſi dans les mers de l'Amérique.

5. ANTIPATE éventail.
Antipathes [illegible]; PALLAS.
Antip. [illegible], *ramulis* [illegible]; PALLAS. *zooph. pag.* [illegible].
[illegible]; RUMPH. [illegible] *tom. 6*, *pag.* [illegible].

DESCRIPTION. Celui-ci forme un petit éventail épanoui d'environ ſix pouces de diamètre, dont une des faces [illegible], la baſe eſt plate comme celle des eſpèces précédentes, le tronc qu'elle ſoutient eſt court, il eſt plus mince que la tige d'un [illegible], ſes rameaux naiſſent ſur deux de ſes côtés, & ſe ſubdiviſent en d'autres qui ſont très [illegible]; tous ces rameaux forment dans leur enſemble une ſurface plate; leurs dernières diviſions ſont preſque linéaires, elles ſont pareillement diſtiques, très-nombreuſes & alternes, quoiqu'avec aſſez peu de [illegible]; les rameaux [illegible] en ſe croiſant les uns ſur les autres, & il s'en trouve ſur le nombre quelques-uns qui ſont attachés enſemble.

Les dernières diviſions des rameaux [illegible]tent ſur le côté convexe de la tige de la direction des branches à qui elles appartiennent, au point de former avec elles des angles droits, [illegible] nière hériſſé.

[illegible]

6. ANTIPATE réticulaire.
Antipathes [illegible]; PALLAS.
Antipathes, [illegible], *ramulis* [illegible], [illegible]. PALLAS, *zooph. pag.* 212.
Antipathes [illegible]; BOCCONE, [illegible] *pag.* [illegible], *tab.* 9.
Frutex [illegible]; MORIS. [illegible] *p.* [illegible], *tab.* 10, *num.* 18.
[illegible]; LINN. [illegible] *p.* [illegible] *num.* 2.

DESCRIPTION. Cette eſpèce a, comme les eſpèces précédentes, une tige ſemblable à celle d'un petit arbriſſeau; mais on la trouve de deux manières, tantôt elle a un pied de hauteur, & ſes rameaux ſont peu nombreux, d'autrefois elle n'a que ſix pouces, & ſes rameaux ſont en grand nombre [illegible]; dans ces deux cas, c'eſt toujours la même eſpèce, ſes branches ſont roides, diſpoſées ſans ordre, & elles forment une tête [illegible]. Sa tige principale commence à ſe ramifier dès la baſe, les branches ſe ramifient à leur tour à des eſpaces très-rapprochés, elles fourniſſent des rameaux écartés, d'autres courbes, & en général ſi mêlés les uns dans les autres, qu'il en naît de la confuſion; ces rameaux ſe collent les uns aux autres au moyen d'autres diviſions encore plus menues que les premières qui ſont alternes ou bien tournées d'un même côté. Les dernières diviſions des rameaux ſont très-fines, elles ſont éparſes ſur toute la ſuperficie du [illegible]; la ſubſtance de la tige eſt [illegible], mais [illegible] des rameaux eſt [illegible]; [illegible] que le tronc [illegible]; les [illegible] de cette eſpèce ont, ſuivant M. Pallas, la forme d'une corne de [illegible], ils ſont [illegible] par leur pointe, & les bords de leur ouverture ſont amincis, [illegible], leur direction approche de la perpendiculaire. M. P[illegible]

[illegible] très-marqués. L'*Antipate* réticulaire vit dans l'Océan A[illegible]

7. ANTIPATE [illegible].
[illegible]; PALLAS.
[illegible]. PALLAS, [illegible]
[illegible]; RUMPH. [illegible]

Cupressus marina; SEBA, *thes. vol. 3, tab. 106, num. 1.*

Gorgonia abies (*var. recta*) *paniculata ramis recurvatis*; LINN. *syst. nat. pag. 1290.*

Zee cypress; par les Hollandois.

DESCRIPTION. Les plus grands que M. Pallas ait vus avoient plus de deux pieds de longueur, quoique le bas de leur tige ne fût pas plus gros que la plume d'un cygne; mais nous devons avertir que cette grandeur n'est pas ordinaire: ceux qui sont au cabinet du roi ont tout au plus treize ou quatorze pouces. Leur tige principale est roide, ordinairement elle est simple, rarement bifide ou trifide; elle est légèrement ondulée & sa grosseur diminue insensiblement à mesure qu'elle approche du sommet: ses rameaux sont très-écartés, ceux de la base sont rarement entiers, ils ne commencent à former un panache que quelques pouces plus haut. La forme de ce panache varie, il ressemble quelquefois à un thyrse compact, oblong & presque cylindrique, qui est composé de rameaux disposés sans ordre, & très-près les uns des autres, quelquefois les rameaux forment, par leur écartement, une ligne spirale qui se prolonge depuis la base jusqu'au sommet de la tige, & leurs pointes sont recourbées & pendantes vers le bas; enfin, ces rameaux ne sont branchus que sur la face supérieure, & leurs dernières divisions sont aussi fines que la soie d'un porc: toute la superficie du cyprès marin est couverte d'un duvet grisâtre, mais c'est sur les extrémités de ses dernières divisions qu'on en juge avec plus de facilité, il y est plus épais & mieux marqué qu'ailleurs. La substance de sa tige est très cassante; lorsqu'elle a été dépouillée de son duvet, on voit que sa couleur est la même que celle des autres espèces.

M. Pallas dit que ses calices sont très-considérables; ceux du tronc lui ont paru avoir la grosseur d'une plume ordinaire, tandis que ceux des rameaux étoient beaucoup plus petits, plus courts, cylindriques & légèrement turbinés. Leur direction n'étoit pas constante, les uns étoient courbés en dehors, la courbure des autres étoit vers l'intérieur des tiges; d'autres étoient droits, il en vit même quelques-uns qui paroissoient tordus sur les tiges. M. Pallas n'a jamais trouvé des glands de mer ni d'autres testacées attachés sur cette espèce: nous avons été plus heureux que lui; ceux du cabinet du roi ont des glands de mer, mais nous pouvons assurer que nous n'y avons apperçu aucun calice semblable à ceux que décrit M. Pallas, à moins, comme nous l'avons déjà dit, que ces prétendus calices ne soient les anciens supports des glands qui s'en étoient détachés. Cette espèce est des mers des Indes; les individus du cabinet du roi sont venus de l'île de Luçon, ils ont été envoyés par feu M. poivre, ancien intendant de l'Isle de France.

8 ANTIPATE bronzé.

Antipates ænea; NOB.

Antip. ericha ea, ænea lævis, trunco simplici rigidissimo, ramis spiraliter sparsis dichotomis paniculatis; PALLAS, *zooph. pag. 215*

Gorgonia ænea paniculata culmo flexuoso, ramis alternis confertis dichotomis; LINN, *syst. nat. pag. 1290.*

RUMPH. *herb. tom. 6, pag. 227, tab. 80, fig. 2.*

SEBA, *mus. vol. 3, tab. 100, fig. 17, 19.*

DESCRIPTION. Sa tige a près d'un pied de hauteur; elle est très-roide, d'une substance olivâtre pesante, très-solide & lamelleuse; sa surface extérieure, qui est très-lisse, a un éclat métallique, semblable à celui du bronze poli; son tronc principal a la forme d'une plume ordinaire, il est cylindrique, & on y remarque quelques légers enfoncemens entre les rangées spirales des rameaux dont il est pourvu; il est entièrement lisse près de la base & ses rameaux ne commencent à paroître qu'un peu plus haut; ils sont très-serrés, & forment, par la manière dont ils naissent sur la tige, une ligne spirale très-prolongée qui ressemble à un panache; ceux du bas jusqu'au milieu de la tige sont rarement entiers, mais ceux du haut sont épais, bifurqués à leur origine, droits comme des aiguilles, & ordinairement dicotomes; toutes leurs divisions présentent si constamment les mêmes angles, qu'on a de la peine à en trouver une ou deux sur un individu qui s'écartent de cette loi, & même dans ce cas, elles sont aglutinées aux rameaux voisins sur qui elles appuient. Cet *Antipate* est très-rare, le seul que M. Pallas a vu se trouve dans le cabinet du prince d'Orange à la Haye; quoique sa superficie soit très-lisse, il n'a pas hésité à le reconnoître pour un *Antipate*, dans la persuasion qu'on devoit attribuer à l'art la privation du duvet, en ayant sur-tout reconnu des traces incontestables dans les vestiges des anciens rameaux qui avoient été supprimés, sa substance & son port lui ayant d'ailleurs paru analogues à ceux des autres espèces du même genre.

Rumphius parle aussi d'une autre espèce très-voisine de celle-ci, qui lui avoit été apportée, *e insulis uliassærensibus*, dont la hauteur étoit de dix-huit pouces, les rameaux nombreux, roides, menus & noduleux, celle-ci étoit d'une belle couleur dorée tout le temps qu'elle fut fraîche, mais elle brunit dans la suite, en conservant par intervalles des restes de sa couleur primitive: il ajoute que sa tige étoit fragile, & que cette espèce croissoit à une grande profondeur dans la mer. Il en reçut dans la suite de pareilles de l'île de Banda, qui conservèrent long-temps leur teinte & leur

[illegible], mais dont les dernières divisions des rameaux [illegible] tronquées. L'*Antipate* bronzé se [illegible] dans l'Océan Asiatique.

[illegible]. ANTIPATE dicotome.
[illegible] ; PALLAS.
[illegible], *dichotoma*, *[illegible]* ; PALLAS, [illegible].
[illegible], *hist.* [illegible] *Mer. pag.* [illegible], *tab.* [illegible] *fig.* [illegible]. — & *pag.* [illegible], *pag.* [illegible], *num.* 1, 2.

DESCRIPTION. Cette espèce n'est connue que par la description que le comte de Marsili en donna en 1725. Suivant lui, sa plus grande hauteur est de deux pieds, sa tige est droite, cylindrique, élancée quelquefois dicotome, elle n'a point d'écorce extérieure comme les gorgones ; mais toute sa surface, [illegible] hérissée de petites épines ; [illegible] est fraiche, elle paroît couverte extérieurement d'un vernis qui enveloppe en totalité les épines du tronc, & qui a moins d'épaisseur vers les bouts des rameaux : si on coupe la tige transversalement, [illegible] suivant le même observateur, d'une ligne & demie, & il reconnut sur un individu, dont les bouts des rameaux étoient couverts par intervalles d'une humeur gelatineuse, des petits globules [illegible], qui s'[illegible] dans l'eau, & présentoient des petits fleurons alongés, pourvus chacun de deux cirres, qui [illegible] les retiroit du liquide. Cette observation est très-précieuse, puisqu'elle [illegible] celles de [illegible] sur les autres espèces, & qu'elle démontre la différence des [illegible] gorgones, même dans la forme de leurs polypes. Cette espèce vit dans la [illegible] Méditerranée. Marsili [illegible] fut pêchée [illegible].

[illegible]

DESCRIPTION. C[illegible] simple, & très-longue, de [illegible] plume à écrire ; elle est cylindrique sur toute sa longueur, [illegible] près de la base, tordue en spirale, & lentement atténuée vers le haut : sa surface, quoique luisante, est hérissée par plusieurs rangs longitudinaux de points saillans, ou de petites épines ; sa substance est noirâtre, elle a la consistance de la corne, presque autant de roideur, mais elle est cassante ; un tuyau médullaire se prolonge au centre de sa tige, depuis la base jusqu'au bout de l'extrémité opposée.

Rumphius, qui observa cette espèce dans l'Océan Asiatique, dit qu'elle y acquiert jusqu'à cinq pieds de [illegible] ridée extérieurement & garnie de petites épines, qui, [illegible] tre la substance noire & intérieure de la tige : [illegible] rement sur les tas de cailloux ; sa tige est si foible, qu'elle ne peut se soutenir droite, d'où il arrive que l'on trouve quelquefois son extrémité supérieure recourbée & collée contre la base. On voit par cette description que l'espèce asiatique ne diffère pas [illegible] comme une simple variété plus développée. On la pêche, suivant Rumphius, [illegible] la mer de Norwège.

11. ANTIPATE triangulaire.
[illegible] ; NOB.
[illegible] subsexuosa, [illegible] ; NOB.

DESCRIPTION. Cette espèce n'a été encore décrite par personne ; il en existe deux individus [illegible] vaise conservation, prouvent assez qu'ils appartiennent à une espèce différente de toutes celles que nous avons décrites d'après M. Pallas. Sa [illegible] cissement de la tige, qui a lieu sur toute cette longueur, il est possible qu'elle s'alonge à un tiers [illegible] tige principale, est inégale & triangulaire, & on apperçoit sur la crête des angles qui décrivent une spirale autour de la tige & des rameaux, [illegible] quart de ligne, toute la superficie est hérissée

de poils bruns, roides & courts, ſur leſquels on voit par intervalles des croûtes muqueuſes qui les couvrent en partie. La ſubſtance de cette eſpèce eſt lamelleuſe, dure, peſante & noire ; la couleur de chaque lame, regardée à travers le jour, eſt rouſſe, & ſemblable à la corne, que l'on nomme *corne blonde* dans le commerce. Cette eſpèce a été envoyée au cabinet du roi par feu M. Poivre : elle croît dans les parages de l'île de Luçon, autrement dite *Manille*.

APAN. (*Voyez* PINNE APAN.)



APHRODITE ou CHENILLE DE MER.

Aphrodita ; LINN. *syst. nat. pag.* 1084.

GENRE DES VERS MOLLUSQUES, qui ont pour caractère un corps long & rampant, le dos couvert d'écailles, des pieds nombreux, garnis de poils, la bouche placée sur le bout antérieur, & pourvue d'une trompe cylindrique & mobile, deux tentacules articulés (suivant Muller) en forme d'alêne, placés à côté de la bouche.

ESPÈCES.

1. APHR. hérissée.

Corps ovale, hérissé de poils piquans.

2. APHR. à longue trompe.

Corps écailleux, trompe cylindrique longue, crenelée sur le bord.

3. APHR. filandreuse.

Corps presque cylindrique & blanc, dos légèrement applati, onze écailles dorsales & trente-cinq pieds de chaque côté.

4. APHR. ponctuée.

Corps oblong, douze écailles dorsales, ponctuées, & vingt-cinq pieds de chaque côté.

5. APHR. lépidote.

Corps oblong & comprimé, bande longitudinale sur le dos, quatorze écailles dorsales & trente-six pieds de chaque côté.

6. APHR. raboteuse.

Corps légèrement convexe & pointu en arrière, quinze écailles dorsales raboteuses, & trente-quatre pieds de chaque côté.

7. APHR. cirreuse.

Corps pointu en arrière, quinze écailles dorsales lisses, trente-six ou trente-sept pieds de chaque côté.

8. APHR. pygmée.

Corps oblong & verdâtre, cinquante-six écailles dorsales & quarante-huit pieds de chaque côté.

9. APHR. scolopendre.

Corps long & blanc, cinquante-six écailles dorsales & soixante-pieds de chaque côté.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les eſpèces de ce genre vivent toutes dans la mer ; on n'en connoît point de terreſtres ni de fluviatiles ; delà vient qu'on eſt ſi peu inſtruit ſur tout ce qui regarde la manière de vivre, les fonctions & la génération de ces animaux. On ſait, à la vérité, que les ſexes ſont ſéparés dans quelques eſpèces, & que ces eſpèces ſont ovipares ; mais cette obſervation, qu'on n'a pu encore vérifier ſur toutes celles de ce genre, permet-elle d'en ſuppoſer la généralité ? On trouve ordinairement les *Aphrodites* parmi les tas de fucus & autres productions marines que la mer rejette ſur les côtes, ſur les grouppes de madrepores qu'on pèche à une certaine profondeur, ſur les huitres & autres coquillages, à ſurface raboteuſe, qui vivent dans le fond des eaux. Les plus groſſes eſpèces paroiſſent ſe nourrir de coquillages dont on trouve quelquefois les fragmens dans leur eſtomac ; mais on ne peut ſuppoſer la même nourriture aux plus petites, vu la molleſſe de leur trompe, ſa fineſſe & ſon peu de ſolidité ; il eſt vraiſemblable, il eſt même ſûr de quelque-unes, qu'elles piquent au moyen de cet organe, le corps des autres vers marins, qu'elles les avalent quand ils ſont petits, ou s'en approprient la ſubſtance par une véritable ſuccion, quand le volume de leur corps eſt trop conſidérable. Nous avons cru devoir ſéparer de ce genre quelques eſpèces que M. Pallas y avoit fait entrer, que nous avons décrites ſous le mot générique d'*Amphinome ;* on peut voir à ce mot les raiſons qui nous ont déterminés à ce changement. La première eſpèce du genre des *Aphrodites*, celle que nous avons décrite ſous le nom d'*Aphrodite* hériſſée, eſt la ſeule qui ſoit privée des écailles dorſales, que nous regardons comme le principal caractère de ce genre. Nous l'y avons laiſſée, pour ne pas trop multiplier les genres, quoique nous conventions qu'elle eſt eſſentiellement diſtincte des *Aphodrites*, & que nous ſoupçonnions même qu'elle ſe rapproche davantage du genre des amphinomes, & ſur-tout de l'amphinome chevelue, que de tout autre ver molluſque connu.

1. APHRODITE hériſſée.

Aphrodita aculeata ; LINN.

Aphrodita ovalis hirſuta, aculeata ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1084, num. 1. — ejuſd. faun. ſuec. edit. 2, num. 2199.*

Vermis aureus olig. JACOB. *act. havn. vol. 3, pag. 88, tab. 18.*

Phyſalis ; SVAMMERD. *bibl. nat. pag. 902, tab. 10, fig. 8, 16.*

Hiſtrix marina ; REDI, *obſerv. anim. viv. int. V. vol. 3, pag 276, tom. 25.*

Eruca marina gryſeo fuſca ; BARREL. *icon. tab. 1284.*

Eruca marina, hiſtrix marina dicta ; LINCK. *theot. 1, pag. 23, num. 49.*

Eruca marina ; MOLLINEUX, *act. angl. vol. 19, num. 225, pag. 405.*

Mus marinus ; DALES, *hiſt. of-harvich, pag. 304.* — COATES, *nat. hiſt. ireland. 172.*

GRUNNER, *act. nidroſ. 3, pag. 59.*

Pudendum regale ; COLUMNA, *ecphr. 25, tab. 26.*

Eruca marina ; SEB. *theſ. vol. 1, tab 53, fig. 3, tab. 90, fig. 1, 2, vol. 3, tab. 3, fig. 7, 8.*

Aphrodita ovalis hirſuta aculeata ; BAST. *opuſc. ſubſ. part. 2, pag. 62, tab. 6, fig. 1, 2.*

Aphrodita aculeata ; PALL. *miſc. zool. pag. 79, tab. 7, fig. 1, 13.*

Aphrodita aculeata, ovalis, hirſuta ; MULL. *zool. Dan. prodr. pag. 218, num. 2641,* PENNANT, *british. zool. vol. 4, pag. 44, tab 23, fig. 25.*

Sea. mouſe, aphrodita aculeated ; par les Anglois.

Chenille de mer ; par les François.

DESCRIPTION. Ce ver eſt le plus brillant de tous ceux qui vivent dans la mer ; ſon corps eſt ovale & alongé aux deux extrémités, mais celle de devant eſt plus arrondie que l'autre ; ſa longueur totale eſt ordinairement de quatre à cinq pouces, ſa largeur d'un pouce à quinze lignes : Baſter en a vu qui avoient juſqu'à ſept pouces de longueur, & dont la largeur étoit d'un pouce & demi ; la peau qui recouvre le dos eſt granulée dans cette eſpèce comme celle des chiens de mer, elle eſt hériſſée de poils brillans comme de la ſoie, dont la direction eſt vers le haut du dos. Elle a de chaque côté du corps deux bandes longitudinales de poils ſerrés, dont les couleurs ſont très-vives & reſplendiſſantes. Quand l'animal eſt expoſé au ſoleil, l'or, l'azur & le violet y brillent dans tout leur éclat ; la partie inférieure de ſon corps eſt ridée par des ſillons tranſverſes, & on compte ſur les côtés quarante ou quarante-un tubercules, dont les plus conſidérables ſont placés vers la partie moyenne du corps, & les moindres aux deux extrémités : ſa bouche eſt placée à l'extrémité antérieure ; on reconnoît, au moyen d'une loupe, qu'elle eſt veloutée d'un duvet très-fin ; les deux premiers rangs de tubercules paroiſſent placés dans la cavité même de ſon ouverture, ou tout au moins ſur ſes bords, ils ſont dénués de poils & des appendices charnus qui accompagnent les autres. La troiſième paire commence à produire des poils très-courts, & les appendices charnus à devenir plus larges ; c'eſt entre la ſeconde & la troiſième paire de tubercules que les antennes prennent naiſſance, elles ſont charnues, articulées, & ont la forme d'une alêne : leur longueur eſt de trois à quatre lignes ; elles appuient ſur un autre tubercule arrondi, d'où il naît, du côté du dos, une petite languette charnue ; l'anus eſt placé à la pointe de la partie poſtérieure & inférieure du corps.

Les tubercules, que nous avons dit être placés ſur les côtés du corps de cet animal, ſont des

véritables pieds, chacun d'eux est partagé en trois parties, qui sont garnies de poils [illegible] : si on examine [illegible] de ces divisions, on voit que [illegible] ventre est formé de trois [illegible], [illegible] les plus longs que les autres, [illegible] disposés en triangle; que ceux du rang du milieu sont composés de sept poils plus courts & plus [illegible] que les autres, & qu'ils sont disposés sur une ligne; que ceux du troisième rang forment une ligne demi-circulaire de neuf poils, dont les trois premiers, les plus voisins du ventre, sont les plus courts : d'où il résulte que chaque petit tubercule étant composé de dix-neuf poils, chaque gros tubercule étant formé par trois de ceux-ci, n'en a pas moins de cinquante-sept; en multipliant ce produit par soixante quatre, qui est le nombre des gros tubercules, on voit que celui des poils des tubercules seuls iroit au nombre de trois mille six cents quarante-huit. Le célèbre Pallas n'admet pas le calcul de Baster, parce qu'il a remarqué que tous les tubercules n'ont pas le même nombre de poils, que leur nombre diminue depuis la [illegible] paire jusqu'à la trentième; ce n'est pas en cela seul qu'il n'est pas d'accord avec cet auteur respectable. Baster n'a compté que trente-deux paires de tubercules, faute d'avoir compris dans ce nombre celles qui terminent le corps en arrière, qui sont, à la vérité, très-petites, & avoir négligé de même les deux premières paires situées près de la bouche; mais ils conviennent ensemble dans la position des appendices [illegible], qui ont la forme d'autant de petits crochets, & qui sont [illegible] au-dessus de chaque tubercule dans la direction du ventre.

Malgré la sagacité de tels observateurs, on n'a pu s'assurer encore s'il existe sur le corps de cet animal [illegible] de [illegible] en général [illegible] Pallas a [illegible] ; il [illegible] même que [illegible] le corps [illegible] dans [illegible] celui des [illegible], il n'a pu en faire sortir une goutte par une compression ménagée, ni par la bouche, ni par l'anus; il observe cependant que parmi les individus [illegible] vivans de la mer, à la même époque, il s'en rencontroit plusieurs qui s'étoient déjà évacués, sans qu'il pût découvrir sur leur corps aucune indice de lésion, ni aucune autre [illegible] de la bouche ou de l'anus.

[illegible] la fécondité [illegible] corps [illegible] tubercules [illegible] [illegible] on ne peut appercevoir [illegible] les extrémités des poils qui les garnissent [illegible] aussi, on les [illegible] de huit lignes. [illegible] de cette espèce [illegible]

[illegible] zoologica, in-4°. cum figuris, [illegible] [illegible].

L'Aphrodite hérissée vit dans l'Océan Européen, depuis le Groenland jusques dans la Méditerranée : c'est principalement en été qu'on peut se la procurer; elle est plus rare dans les autres saisons.

2. APHRODITE longue trompe.

Aphrodita longirostra.

Aphr. [illegible], [illegible] : Nob.

Aphrodita [illegible] ; BRIT. [illegible] *tab.* [illegible].

DESCRIPTION. Sa longueur étant de dix-sept lignes, sa largeur est de trois; sa forme est oblongue, & son extrémité postérieure arrondie; le dos est couvert de deux rangs d'écailles alternes, dont on ignore le nombre : si la figure citée par M. Pennant est exacte, il y en auroit neuf de chaque côté; les pieds paroissent être depuis vingt-six jusqu'à vingt-huit de chaque côté, mais on ne connoît ni leur structure ni la disposition des poils dont ils sont munis : son caractère principal réside dans sa trompe, qui a près de quatre lignes de longueur, sur une largeur plus de la moitié moindre; elle est tubulée, & l'ouverture en est crenelée : l'auteur de la zoologie britannique est le seul qui en ait parlé, & quoiqu'il n'ait point ajouté de description à la figure qu'il en a donnée, j'ai cru en devoir parler ici pour engager les naturalistes de l'Angleterre à compléter son histoire. Elle vit sur les rivages de l'Angleterre.

3. APHRODITE filandreuse.

Aphrodita [illegible].

Aphrodita [illegible], [illegible] : Nob.

Aphrodita cirrosa; PALLAS, *miscell. zool. pag.* 95, *tab.* 8, *num.* 3, 4.

DESCRIPTION. Cette espèce a tant de ressemblance avec l'*Aphrodite* lépidote, que le célèbre Pallas hésitoit s'il la proposeroit comme une espèce differente; mais l'examen suivi de son organisation, & principalement celle des pieds, qui est si differente, fixèrent entièrement ses doutes.

Son corps a peu de consistance, il est alongé, atténué & légèrement comprimé; les écailles du dos sont au nombre de vingt-deux, dont onze de chaque côté; leur forme est presque orbiculaire, & elles sont attachées au corps par leur bord extérieur sur la partie supérieure des pieds; leur bord postérieur est un peu raboteux & légèrement dentelé; elles sont [illegible] comme des [illegible], & sont marquées d'une ligne longitudinale qui passe par leur centre. La première paire recouvre jusqu'au troisième pied, la seconde correspond au sixième, & les paires suivantes recouvrent les

ſegmens du corps de trois en trois [illegible]. Les pieds ſont au nombre de trente-cinq de chaque côté, & leur bout eſt fendu en deux; ces parties ſont garnies de poils; la portion de devant a moins de volume que l'autre, mais les poils y [illegible] plus longs; ceux du peloton inférieur ſont plus courts & plus nombreux, leur couleur eſt jaunâtre. Le tronc du pied eſt preſque cylindrique; ceux qui ſont dépourvus d'écailles portent en deſſus un cirre ou fil de deux ou trois lignes de longueur, dont la pointe eſt noire & légèrement enflée, les trois premières paires de l'avant, étant très-petites, ont auſſi ce fil plus petit, & il en eſt de même des dernières paires de l'arrière, ce fil manque ſur les pieds qui ſoutiennent les écailles. La bouche eſt placée au-deſſous du bout antérieur, entre les deux premières paires de pieds; elle eſt munie ſupérieurement de quatre antennules, dont les deux du milieu ſurpaſſent les autres en longueur. Leur couleur eſt noirâtre, & leur forme celle d'un fil très-fin & pointu.

La couleur de cette eſpèce eſt blanchâtre, légèrement verdoyante: elle vit, ſuivant Pallas, dans l'Océan Septentrional.

4. APHRODITE ponctuée.

Aphrodita punctata; MUL.

Aphrod. oblonga, ſquamis [illegible] 12, [illegible] 25; BOB.

Aphrodita punctata, oblonga [illegible], [illegible] *punctatis*, [illegible]; FABRIC. *faun. Groenl. pag.* 311, *num.* [illegible].

Aphrodita ſquamata, oblonga, corpore ſquamato [illegible] 24; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1084, *num.* [illegible]. — [illegible] 367.

[illegible]; BAST. *opuſc. ſubſ. pag.* [illegible], *tab.* 6, *num.* 5, *A*, *B*.

Aphrodita ſquamata; PALLAS, *miſc. zool. pag.* 91, [illegible], *A*, *D*.

Aphrodita punctata, oblonga ſquamis punctatis, [illegible]; MULL. *zool. Dan. prod.* [illegible].

Aphrodita ſquamata; PENNANT, *britiſh. zool.* [illegible] 44, [illegible] 26.

DESCRIPTION. Son corps a environ un pouce de longueur, & deux ou trois lignes de largeur; il eſt recouvert en-deſſus par vingt-quatre écailles, rangées alternativement ſur deux rangs, qui ſont aſſez écartés pour laiſſer un ſillon découvert ſur le milieu du dos, lequel ſe prolonge ſur toute ſa longueur. Ces écailles tiennent au corps par leur bord extérieur [illegible] leur ſurface eſt chagrinée de petits points grisâtres & [illegible]; les plus voiſines de la tête ſont plus petites & plus rapprochées entr'elles, leur forme eſt ovale, & elles ſont ſituées tranſverſalement: celles du milieu du corps & les ſuivantes, ſont plus alongées & plus écartées que celles de l'avant, & leur ſituation eſt oblique; les deux dernières, qui [illegible], ont la forme d'un rein, [illegible], & formée d'une [illegible] l'extérieure porte les petits [illegible] dont nous avons parlé; la membrane [illegible] de conſiſtance; elle eſt [illegible], & entièrement recouverte par celle de la ſurface.

Chaque paire de ces écailles correſpond alternativement aux ſegmens du corps de l'animal, [illegible] la ſeconde & la troiſième; ainſi la première paire correſpond au premier ſegment, la ſeconde au troiſième, la troiſième au quatrième, la quatrième au ſixième, la cinquième au huitième, la ſixième au dixième; ainſi de ſuite juſqu'à la douzième, qui correſpond au vingt-deuxième anneau dont eſt formé le corps de cet animal.

A la baſe extérieure de l'attache de chacune de [illegible] Les [illegible] que Pallas a nommés pédoncules [illegible] ſur les bords du corps; ils ſont, ſuivant lui, au nombre de vingt-cinq de chaque côté; Baſter & Linné n'en avoient [illegible] que vingt-quatre; ils ſont courts & [illegible]. Suivant Baſter, on leur [illegible] le même ordre & la même proportion [illegible]. Pallas dit que les [illegible] qui les [illegible] ſont diviſés en deux rangs, & que la baſe ſur laquelle ils portent eſt [illegible] & légèrement convexe. La bouche [illegible] l'extrémité antérieure; la lèvre ſupérieure eſt triſide, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt formée de trois petites languettes [illegible], au-deſſus deſquelles il y a une petite [illegible] peu élevée qui ſoutient de chaque côté une antennule bifide.

L'organiſation de cette eſpèce paroît expoſée à un certain nombre de petites variations, d'où peuvent dépendre, en partie, les différences qu'on rencontre dans les auteurs les plus exacts; comme les parties qui compoſent cet animal ſont très-petites, & qu'on ne peut les connoître en détail que par le microſcopique, il ne doit pas paroître étonnant qu'on ait pu ſe tromper quelquefois [illegible] leur diſpoſition. Pallas a trouvé une grande analogie entre les viſcères de cette eſpèce & ceux de [illegible].

[illegible] cru devoir changer le nom ſpécifique que Linné avoit donné à cette [illegible] celui de Baſter; parce que le [illegible] & que le ſecond [illegible].

Cette Aphrodite vit, ſuivant Linné, dans l'Océan Européen: Fabricius l'a trouvée, [illegible] en Groenland; on la trouve, ſuivant M. Pallas, [illegible] Bonne-Eſpérance, [illegible] aux [illegible] ſur la ſurface de la mer.

5. **Aphrodite** lepidote.

Aphrodita lepidota; Mull.

Aphrodita, oblonga compreſſa, faſcia dorſi longitudinali, ſquamis utrinque 14, pedibuſque 36; Nob.

Animalculum in corallinâ repertum; Bast. *opuſ. ſubſ. lib. 1, tab. 4, litt. A, B, C.*

Aphrodita, lepidota, oblonga, faſcia dorſali, longitudinali ſanguinea; Mull. *zool. Dan. prodr. pag. 218, num. 2643.*

Description. Celle-ci eſt un peu plus petite que l'*Aphrodite* ponctuée; du reſte elle lui reſſemble beaucoup, elle eſt cependant un peu plus comprimée; les pieds ſont au nombre de trente-ſix de chaque côté; ils ſont plus ſaillans que dans l'*Aphrodite* ponctuée, & plus profondément fendus en deux parties: les poils qui les garniſſent ſont jaunâtres, & ne ſont pas auſſi roides; mais la baſe de chaque pied eſt munie d'un cirre pointu comme une aiguille. On en voit un ſecond près du dos dont la pointe eſt noire, lequel ne ſe trouve pas ſur les ſegmens qui ſervent d'attache aux écailles.

Celles-ci ſont au nombre de quatorze de chaque côté; leur forme eſt ovale, elles y ſont placées dans une ſituation tranſverſale: leur ſuperficie eſt couverte de petits points très-ſubtils & preſque imperceptibles; elles ſont attachées par leur bord extérieur ſur la naiſſance des pieds, & ſont diſpoſées les unes ſur les autres à la façon des tuiles, de manière qu'elles forment un bouclier applati qui recouvre entièrement le dos de l'animal. Les dix premières paires d'écailles ſont diſpoſées de manière que chacune recouvre deux ſegmens du corps, les quatre dernières en recouvrent chacune quatre. Cette eſpèce a ordinairement ſur le dos une bande aſſez large & couleur de ſang, qui s'étend depuis la tête juſqu'à la naiſſance de la queue. Les tentacules ſont au nombre de deux, & leur longueur eſt de près de trois ligne; on ignore ſi elle eſt munie d'une trompe. Cette eſpèce eſt aſſez commune dans l'eſpace de mer qui ſépare la Hollande de l'Angleterre.

6. **Aphrodite** raboteuſe.

Aphrodita ſcabra; Linn.

Aphrod. convexiuſcula poſtice acuminata, ſquamis ſcabris utrinque 15, pedibuſque 34. Nob.

Aphrod. convexiuſcula poſtice ad acuminata, pedibus cirratis, ſquamis ſcabris in medio dorſi connirentibus; Fabric. *faun. Groenland pag. 311, num. 292.*

Aphrodita ſcabra, oblonga, dorſo ſquamato ſcabro; Linn. *ſyſt. nat. pag. 1084, num. 2.*

Description. Cette eſpèce eſt intermédiaire entre l'*Aphrodite* ponctuée & l'*Aphrodite* cirreuſe: les tentacules & les cirres de la tête ſont ſemblables, avec cette ſeule différence qu'ils ſont plus courts; le haut de la tête & la bouche ne préſentent d'autre différence qu'une légère convexité ſur la première, & un peu moins de longueur à la trompe; ſon corps eſt oblong & légèrement effilé ſur le derrière, l'abdomen eſt ſemblable à celui de l'*Aphrodite* cirreuſe; mais le dos eſt plus relevé, de même que les écailles; en un mot, elle eſt plus épaiſſe que les autres eſpèces du même genre: les ſegmens qui coupent le corps, ſont au nombre de trente-quatre; c'eſt auſſi le nombre des pieds, dont l'arrangement eſt au ſurplus le même, excepté qu'on n'y trouve ni le cirre de leur partie ſupérieure, ni celui qui, plus délié, naît à leur racine dans l'*Aphrodite* cirreuſe.

Les cirres latéraux qui ſont au nombre de vingt-deux ſur chacun des côtés, dans cette eſpèce, ne ſont à celle-ci qu'au nombre de dix-ſept; leur forme n'eſt pas différente, mais ils ſont plus courts; ils partent, ainſi que dans l'*Aphrodite cirreuſe*, des filons alternes auxquels les écailles ne ſont pas attachées. Les écailles ſont au nombre de quinze ſur chaque côté du dos, & leur bord inférieur chevauche ſur le haut de celle qui vient après: les bords qui ſont tournés vers le ſommet du dos s'atteignent ſeulement; mais ils ne chevauchent pas les uns ſur les autres comme dans l'*Aphrodite cirreuſe*, ſans cependant laiſſer aucune partie du dos à découvert: la première, la troiſième, & la treizième paire de ces écailles recouvrent chacune deux ſegmens; la ſeconde n'en recouvre qu'un, la quatorzième & la quinzième en recouvrent chacune cinq. Leur forme eſt celle d'un rein, dont l'échancrure ſeroit tournée en avant; elles ſont convexes par-deſſus, & concaves deſſous, leur ſuperficie eſt couverte de petits points élevés qui les rendent tuberculés. La première du côté de la tête eſt orbiculaire, & ſes bords ſont dentelés, excepté le plus extérieur qui eſt cilié; les autres ſont ciliées, & ne ſont dentelées que ſur leur bord poſtérieur, & la moitié du bord interne; au-deſſus de ces écailles on ne voit ni tache, ni impreſſion, mais par-deſſous on apperçoit une petite pointe qui part des papilles latérales, qui leur ſert d'attache; les autres parties ſont comme dans *l'Aphrodite cirreuſe;* ſa couleur eſt d'un verd ſale; l'abdomen eſt blanc, & il eſt marqué au milieu d'une ligne longitudinale rouge. Fabricius a obſervé que cette eſpèce repare ſes écailles lorſqu'elle les a perdues par quelque accident; il trouva un individu qui avoit perdu les deux poſtérieures à la place deſquelles deux autres très-petites commençoient à ſe former. Cette eſpèce vit ſous les pierres, à d'aſſez grandes profondeurs dans la mer; elle eſt moins commune dans le Groenland, où Fabricius l'a obſervée, que les autres eſpèces qui y ſont indigènes.

7. **Aphrodite** cirreuſe.

Aphrodita cirrata, Fabr.

Aphrodita, poſtice acuminata, ſquamis lævibus utrinque 15, pedibuſque 36, aut. 37, Nob.

Aphrod. poſtice acuminata, pedibus cirratis, ſquamis lævibus, alternatim imbricatis; Fabric. *faun. Groenl. pag. 308, num. 290, tab. 1, fig. 7.*

Aphrod.

Aphrod. imbricata, oblonga, dorso squamato squamis 30; LINN. *syst. nat. pag.* 1084, *num.* 4.

Aphrodita cirrata, postice acuminata, pedibus cirratis; MULL. *zool. Dan. prod. pag.* 218. *num.* 2644.

Aphrodita violacea ejusd. ibid. num. 2645. — *act. nidrosf.* 4, 366.

Die flache aphrodite; MULL. *V. Wurm.* 180, *tab.* 14; *koperdhir ksoak*; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Sa longueur est de trois pouces, & sa largeur, sur le devant, est de quatre lignes; son corps est plat dessus comme dessous, & cependant assez gros; il est formé par trente ou trente-sept segmens, qu'on doit chercher à déterminer par autant de sillons transversaux qui se trouvent sur l'abdomen; les quatre premiers grossissent jusqu'au quatrième, ils diminuent insensiblement en largeur, depuis le quatrième jusqu'au dernier; les pieds sont aussi nombreux que les sillons. Sur le haut de la tête cette espèce porte deux tentacules longs, subulés, qui sont formés de petits anneaux, dont la couleur est grise, & entre ceux-ci deux autres quatre fois plus petits, de la même forme & de la même structure, mais de couleur noire : au milieu de cette seconde paire il y a un cirre plus long qu'eux, dont la couleur est blanche, le bout légèrement enflé, & la base épaisse & noire. Sur chaque côté de la tête il y en a deux autres semblables, mais le bout en est noir, les deux de dessus sont les plus longs, leur base est semblable à celle du cirre qui est placé au milieu du front. Le haut de la tête est couleur de rose, sa substance ressemble à celle de la corne, il est arrondi en deux lobes, sur lesquels sont placés quatre yeux très-apparens & noirs. La bouche est à la partie inférieure de la tête, elle est formée par deux lèvres, dont la supérieure est bifide & tuberculée, l'inférieure entière & ridée, il en sort un tube cylindrique & gros vers le bout, lequel est marqué de dix-huit crenelures, & muni de quatre dents dans l'ouverture, dont la forme est celle d'une faux, & la couleur noire.

Chaque segment du corps est muni, près du dos, d'une papille, dont la forme est conique, elle est placée au-dessus de chaque pied; on en compte donc trente-six ou trente-sept de chaque côté, dont quinze seulement sont plus grandes que les autres.

Elles sont fendues ou perforées dans la première, la troisième, quatrième, sixième, huitième, dixième, douzième, quatorzième, seizième, dix-huitième, vingtième, vingt-deuxième, vingt-cinquième, vingt-huitième & trente-unième paire; celles qui sont placées vis-à-vis des autres segmens sont plus petites, mais entières.

On compte tout autant d'écailles sur le dos qu'il y a de grosses papilles; Fabricius n'en a jamais trouvé que quinze de chaque côté, elles leur sont adhérentes par la fente ou le petit point dont nous avons parlé; ces écailles sont alternes & tuilées les unes sur les autres, & même alternativement avec celle du rang opposé; la forme de chacune d'elles est un ovale approchant de celui d'un rein, c'est-à-dire, qu'elles sont légèrement sinueuses sur un côté, & même échancrées; leur surface est lisse, & il n'y a que leur bord postérieur qui montre quelques légères rides assez écartées : en outre il y a de chaque côté, & sur toute la longueur du corps, des cirres semblables à ceux de la tête qui sont attachés aux anneaux dépourvus d'écailles, on en compte vingt-un ou vingt-deux de chaque côté; ils sont plus rapprochés sur le derrière, parce que les anneaux auxquels ils sont fixés le sont de même, la queue consiste en deux de ces cirres, dont la direction est perpendiculaire à celle du corps, la grosseur moindre & la longueur plus considérable.

Chaque pied est formé d'un tronc mou, épais & conique, dont l'extrémité est divisée en deux parties, celle de dessus est la plus petite, elles sont l'une & l'autre armées de petits poils roides & dorés; on en compte dix-huit dans le lambeau supérieur, qui sont divisés en trois pelotons, & outre cela un filet noir plus long qu'eux, quoiqu'il soit attaché plus bas; la partie inférieure du pied est semblable à l'autre, à l'exception que les poils sont plus longs & tournés en dessus; il en est de même du filet solitaire & noir; au-dessus de la base de la division inférieure du pied, on observe un autre cirre alongé, muni d'une petite papille à sa base, & on en voit un quatrième aussi délié qu'un cheveu, qui part de la naissance même du tronc principal du pied.

La couleur de cette *Aphrodite* est sujette à beaucoup de variations, elle est le plus ordinairement d'un bleu presque grisâtre, mais on en trouve de toutes grises, des bleues, des brunes, des violettes, des rouges, des jaunes, & même des noires, d'autres qui sont variées de différentes couleurs, dont les écailles sont brunes & le reste du corps blanc; dans celles qui sont bleuâtres, l'abdomen est quelquefois de la même couleur, il est blanc dans les autres; quelques individus ont, pendant le printemps, l'abdomen rougeâtre; Fabricius a cru que c'étoient des femelles qui étoient ainsi colorées par les fœtus. Cette espèce vit sur les rivages de la mer parmi les pierres, les coquillages & les racines de fucus; on les trouve ordinairement dans les fonds vaseux, &, s'il faut en croire Fabricius, c'est l'espèce de son genre la plus commune, comme la néréide verruqueuse est la plus généralement répandue du sien. C'est peut-être l'animal le plus vorace de toute la famille des vers, on a observé qu'il attaque quelquefois les individus de son espèce. Le célèbre naturaliste, que nous venons de citer, dit avoir vu une de ces *Aphrodites* qui cherchoit à en avaler un autre qui étoit beaucoup plus longue qu'elle.

Pendant le mois de mars on voit ſur les pieds & au-deſſus des écailles dorſales des plus grandes, des molécules innombrables, très-rouges, qui ſont vraiſemblablement leurs œufs, que l'on croit qu'elles rendent par les papilles dorſales. Pendant que cette *Aphrodite* marche, elle retire quelquefois ſa tête deſſous les écailles antérieures, dont elle ſe fait, par ce moyen, une défenſe. La ſolidité de ces écailles eſt aſſez grande: mais ſi on expoſe l'animal à la chaleur, elles ſe détachent bientôt & tombent ſans effort.

Cette eſpèce eſt la même que celle de Linné & de Muller que nous avons cité, les différences que l'on trouvera, avec la deſcription que Muller en a donnée, viennent de ce qu'il ne l'avoit priſe que ſur des individus morts, & que celle-ci au contraire a été faite, ſur des individus vivans, par le célèbre Fabricius, de qui nous l'avons empruntée.

8. APHRODITE pygmée.

Aphrodita minuta; FABR.

Aphrod. oblonga virideſcens ſquamis utrinque 56, pedibuſque 48; NOB.

Aphrod. oblonga, pedibus papillaribus ſetigeris, cirris lateralibus nullis, ſquamis numeroſis, minutis, lævibus, medio dorſi nudo; FABRIC. *Faun. Groenl. pag. 314, num. 294.*

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt très-petite, elle a tout au plus huit lignes de longueur, & une ligne & demie de largeur; elle eſt oblongue & preſque cylindrique; ſes deux bouts ſont arrondis, mais celui de derrière eſt plus atténué que l'autre, & même plus applati; ſes pieds ſont au nombre de quarante-huit de chaque côté. Les écailles ſont rangées ſur deux rangs de trente-huit chacun; elles ſont oblongues & tranſverſales, leur couleur eſt violette, & chacune a quelquefois au milieu une tache dorée en forme de croiſſant; elles laiſſent au milieu du dos une bande longitudinale à découvert, dont la couleur eſt jaunâtre; leur grandeur n'eſt pas la même ſur tout le corps, depuis la cinquième juſqu'à la quatorzième elles ſont plus grandes, & celles des extrémités couvrent chacune deux ſegmens, tandis que celles du milieu n'en couvrent qu'un ſeul; elles paroiſſent toutes attachées au corps par leur bord extérieur. L'abdomen eſt rougeâtre, ſa couleur eſt plus foncée en avant à cauſe de la bouche qui eſt noire & tranſparente. Deux ſillons longitudinaux ſont ſur les côtés de l'abdomen, & on n'y apperçoit en aucune manière les impreſſions tranſverſales des ſegmens, dont on ne peut connoitre le nombre que par celui des pieds. Ceux-ci ſont très-courts, ils reſſortent à peine de deſſous les écailles, ils ſont formés par une papille de forme conique qui ſe diviſe en deux; la partie ſupérieure eſt nue, & celle de deſſous paroit ſeulement armée de deux poils. Les yeux ſont au nombre de quatre, les deux premiers ſont noirs & rapprochés, les deux autres ſont placés plus en arrière & beaucoup plus petits; les autres parties du corps ſont ſemblables à celles que nous avons décrites à l'*Aphrodite cirreuſe*.

On trouve une variété de cette eſpèce dont la couleur eſt d'un vert brillant, & les écailles tachées de citron, mais ſemblables pour le reſte. Elle a été obſervée dans le Groenland par Fabricius, mais elle y eſt peu commune. On la trouve loin des rivages ſur des fonds argilleux; ſes mouvemens ſont lents, & elle eſt moins vive que les autres. Ainſi qu'elles, elle retire ſa tête au-deſſous des écailles antérieures, qui ſont plus adhérentes que celles des autres eſpèces.

9. APHRODITE ſcolopendre.

Aphrodita ſcolopendrina; MULL.

Aphrodita elongata, alba, ſquamis utrinque 56, pedibuſque 66; NOB.

Aphrodita longa elongata, alba, ſquamis orbiculatis, medio dorſi nudo, pedibus papillis ſimplici ſetigeris, cirris lateralibus nullis; MULL. *Zool. Dan. prodr. 218, num. 2640.* — FABRIC. *Faun. Groenl. pag. 313, num. 293.*

DESCRIPTION. Le corps de cette *Aphrodite* eſt plus allongé proportionnellement à ſa largeur que celui d'aucune autre eſpèce de ſon genre; elle l'eſt encore d'avantage que celui de l'*Aphrodite cirreuſe*, mais ſa largeur n'eſt que d'une ligne & demie; ſon corps eſt preſque linéaire, & ſes deux extrémités ſont arrondies; ſa couleur eſt blanche & brillante comme la nacre; ſes ſegmens ſont au nombre de ſoixante-ſix, & on les compte autant de pieds ſur chaque côté; ils ſont formés par une papille conique ſimple, d'où partent quatre poils dorés; ils ſont dépourvus de cirres, ainſi que les côtés. La baſe des pieds eſt plus convexe que le deſſous de l'abdomen; celui-ci eſt arrondi & marqué d'un ſillon tranſverſal ſur chaque ſegment, & d'un autre longitudinal placé au milieu. La tête eſt petite & pourvue de deux yeux noirs. Les tentacules ſont au nombre de deux, ils ſont effilés, ſimples & courts, & très-légèrement arqués; ſur le front elle a un cirre plus court que les tentacules, & deux autres à la queue qui égalent leur longueur. Le dos eſt peu ſenſiblement arqué; on y compte cinquante-ſix écailles de chaque côté, leſquelles, quoique tuilées, laiſſent ſur le milieu du dos une ligne étroite, & une ſeconde dont la couleur eſt encore plus brillante que celle des écailles; outre les ſillons des ſegmens tranſverſaux de l'abdomen, dont nous avons déjà parlé, on en compte autant de petits placés entr'eux. Le nombre des écailles dorſales n'eſt donc inférieur à celui des grands ſegmens que de dix, voici quelle eſt leur diſpoſition. La première n'en couvre qu'un, la ſeconde en couvre trois, les neuf ſuivantes en couvrent ſeize, & les quarante

ſix dernières en recouvrent chacune un ſeul. La tête de l'animal peut rentrer deſſous la première écaille qui eſt adhérente au corps par le point du centre ; ſa face ſupérieure eſt remarquable par deux cercles concentriques, qui ſont formés par de très-petits points relevés ; la forme des autres écailles eſt oblongue, elles ſont attachées au corps par leur bord antérieur ; celui de derrière eſt marqué de deux lignes tranſverſales formées de points élevés, dont l'inférieure eſt ſituée ſur le bord. La bouche qui eſt placée au deſſous de la tête préſente quelques rides ; Fabricius ne lui a pas reconnu de trompe, & il eſt même porté à croire que cette eſpèce en eſt privée, ayant apperçu dans ſon goſier des petits crochets durs & jaunâtres, aſſez analogues à des dents. Cette eſpèce vit dans les mers du Groenland ; on la trouve ordinairement près des rivages ſur des fonds argilleux, dans leſquels elle perce des trous profonds où elle ſe retire.

APORHAIS. (*V.* Strombe heptadactyle.)

ARAIGNÉE HENDECADACTYLE. (*Voyez* Strombe mille-pieds.)

ARAIGNÉE HEPTADACTYLE, mâle & femelle. (*Voyez* Strombe lambis.)

ARAIGNÉE HEXADACTYLE, mâle & femelle. (*Voyez* Strombe Scorpion.)

ARAIGNÉE PENTADACTYLE, mâle & femelle. (*Voyez* Strombe goutteux.)

ARAIGNÉE TETRADACTYLE, mâle & femelle. (*Voyez* Strombe pied de Pélican.)



ARCHE. — *Arca ;* LINN.

GENRE DE VERS TESTACÉS DE LA DIVISION DES COQUILLES BIVALVES, qui a pour caractère une coquille bivalve.

La charnière composée de dents nombreuses qui s'engrainent dans les interstices de celles de la valve opposée, & sont rangées sur une ligne droite, anguleuse ou arquée.

Un ligament cardinal, plat & extérieur.

Deux impressions musculaires dans l'intérieur de chaque valve.

ESPECES *dont les dents de la charnière sont rangées sur une ligne droite.*

---

1. ARC. bistournée.

Coquille parallélipède & striée, valves inégales, carinées obliquement, sommets courbés en arrière, bords simples.

2. ARC. de Noé.

Coquille transversale, oblongue, rhomboïde & striée, sommets très-écartés & crochus, bords simples & bâillans.

3. ARC. tuilée.

Coquille transversale, ovale, rhomboïde, ventrue & treillissée, stries transverses, serrées & tuilées, bords simples & bâillans.

4. ARC. nacelle.

Coquille transversale, oblongue & rhomboïde, valves comprimées au milieu & garnies de côtes longitudinales, bords crenelés aux côtes & bâillans.

5. ARC. d'Helbling.

Coquille transversale, oblongue & presque rhomboïde, stries longitudinales, crenelées, doubles sur le devant, bords dentelés & bâillans.

6. ARC. comprimée.

Coquille transverse, ovale, applatie, valves treillissées & tronquées en arrière, bords simples, sinueux & bâillans.

7. ARC. de Magellan.

Coquille transverse, oblongue, valves applaties & treillissées, bords simples, échancrés & bâillans.

8. ARC. barbue.

Coquille transverse, oblongue, applatie & barbue, sommets serrés, bords simples & fermés.

9. ARC. ciliée.

Coquille transversale, ovale & applatie, stries longitudinales de grosseur inégale, grenues & ciliées, bords finement crenelés & fermés.

10. ARC. brune.

Coquille transversale, ovale, stries longitudinales, grenues, sommets serrés, bords finement striés.

ARCHE.

11. Arc. chambrée.

Coquille rhomboïde & cordée, cavités des valves auriculées, bords antérieurs applatis & bâillans, charnière terminée de chaque côté par deux dents transverses.

12. Arc. anadara.

Coquille transverse, rhomboïde, sillonnée & lisse, sommets courbés en arrière, bords crenelés.

13. Arc. grenue.

Coquille rhomboïde en forme de cœur, valves marquées de vingt-six sillons tuberculés, sommets crochus, bords crenelés.

14. Arc. rhomboïde.

Coquille rhomboïde en forme de cœur, côtes striées transversalement, sommets écartés, bords crenelés.

15. Arc. ridée.

Coquille en forme de cœur, valves marquées de douze côtes lisses & obtuses, sommets courbés en arrière, bords plissés.

16. Arc. inéquivalve.

Coquille transversale, ovale & rhomboïde, valves inégales, stries longitudinales & lisses, bords dentelés.

17. Arc. épineuse.

Coquille transversale, ovale, valves garnies de côtes aiguës, écartées & epineuses, bords crenelés.

18 Arc. Robet.

Coquille transversale, ovale, valves striées intérieurement & garnies dehors de vingt-six côtes lisses & convexes, bords crenelés.

19 Arc. lactée.

Coquille transversale, ovale, côtés des valves tronqués obliquement, superficie treillissée, bords simples.

20. Arc. de Nicobar.

Coquille transversale, oblongue, ovale, valves diaphanes, marquées d'un angle sur le devant, bords simples.

21. Arc. transparente.

Coquille presque triangulaire, valves un peu alongées en avant & marquées de stries transverses, dents de la charnière aiguës, bords simples.

ESPECES *dont les dents de la charnière sont rangées sur une ligne anguleuse.*

---

22. Arc. nacrée.

Coquille presque triangulaire, lisse, cavité des valves nacrée, sommets serrés & courbés en arrière, bords crenelés.

23. Arc. rostrale.

Coquille transversale, oblongue & applatie, valves striées transversalement, alongées en avant en forme de bec, bords simples.

ARCHE.

ESPECES *dont les dents de la charnière sont rangées sur une ligne droite.*

24. Arc. ovale.

Coquille oblique & ovale, valves marquées de vingt-cinq côtes longitudinales coupées par d'autres stries transverses, petites & saillantes, bords crenelés.

25. Arc. pectoncle.

Coquille lenticulaire & presque auriculée, garnie de côtes tuilées, sommets crochus, bords plissés.

26. Arc. tachetée.

Coquille lenticulaire & blanche, valves treillissées & tachées de rouge, sommets serrés, bords crenelés.

27. Arc. pâle.

Coquille lenticulaire, légèrement oblique & treillissée, bords crenelés, sommets courbés en arrière & très serrés.

28. Arc. anguleuse.

Coquille ventrue presque en forme de cœur, valves marquées de stries longitudinales & d'un angle sur le devant, bords crenelés.

29. Arc. ondulée.

Coquille ovale, blanche, marquée de taches rougeâtres ondulées, sommets courbés en arriere, bords crenelés.

30. Arc. glycyméride.

Coquille transversale, ovale & inéquilatérale, sommets crochus, bords crenelés.

31. Arc. velue.

Coquille presque orbiculaire, équilatérale, velue & brune, sommets crochus, bords crenelés.

32. Arc. étoilée.

Coquille lenticulaire & fauve, sommets courbés en avant & marqués d'une étoile blanche, bords crenelés.

33. Arc. écrite.

Coquille lenticulaire & treillissée, sommets courbés en avant, valves ridées transversalement & écrites, bords crenelés.

34. Arc. numismale.

Coquille lenticulaire, presque auriculée & lisse, valves marquées de stries transverses très-fines, sommets crochus.

35. Arc. striatule.

Coquille ovale, légèrement comprimée & marquée de sillons nombreux, bords des valves applatis & simples.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les coquilles de ce genre, quoique pourvues de caractères faciles à saisir, avoient été mal connues par les auteurs méthodistes, antérieurs au célèbre Linné ; ce savant naturaliste, qui a opéré une si grande révolution dans l'étude de l'histoire naturelle, ne travailla pas infructueusement dans la partie des vers testacés, puisque les caractères génériques qu'il a tracés, quoique insuffisans quelquefois, à cause du grand nombre des coquilles que l'on a connu depuis lui, présentent cependant l'avantage d'être plus parfaits, moins arbitraires & en même temps plus faciles que toutes les divisions artificielles de ses devanciers : le genre des *Arches* est une preuve de ce que nous disons, quoique le nombre des espèces ait plus que doublé depuis qu'il fut publié par Linné ; il n'y a presque rien à ajouter à leur caractère générique, que l'on ne retrouve dans ses ouvrages. Lister, Gualtieri, d'Argenville, & tous les autres auteurs méthodistes qui l'avoient précédé, prenoient leurs caractères de la forme extérieure de la coquille, il ne doit donc pas paroître étonnant que les espèces de ce genre, qu'ils ont connues, se trouvent séparées à raison des conditions systématiques qu'ils avoient adoptées : par exemple, Lister avoit séparé l'*Arche* de Noé des autres espèces à cause de sa forme alongée ; Gualtieri les avoit confondues, par la même raison, avec des coquilles de genres différens ; & d'Argenville les avoit rangées sous le nom des cœurs, avec des bucardes, des cames, & même des vénus.

Plus on fera de progrès dans cette belle partie de l'histoire naturelle, plus on reconnoîtra qu'il ne faut pas s'attacher beaucoup à la forme extérieure de la coquille, & que, faute de connoître leur habitant, qui seul pourroit fournir ces caractères solides, il faut s'attacher aux parties de la coquille qui sont les moins sujettes à varier ; c'est d'après ces principes, que nous disons que toutes les espèces de ce genre conviennent entr'elles par l'organisation de la charnière, par la situation du ligament cardinal qui la recouvre à l'extérieur, & par les attaches musculaires, qui sont au nombre de deux dans la cavité de chaque valve ; mais ces coquilles présentent quelques différences moins essentielles, qu'il nous paroît utile d'exposer ici, dans la vue de faciliter leur étude.

Les unes ont les dents de la charnière rangées sur une ligne droite, qui s'étend horizontalement sur le bord de la base des valves, les autres disposées sur deux lignes qui coïncident près des sommets, ont la charnière anguleuse, tandis que celle des autres espèces décrit un arc plus ou moins étendu; ces trois différentes formes de la charnière nous ont fourni trois divisions qui renferment toutes les espèces de ce genre. La forme des coquilles de la première division est assez différente de celles dont la charnière est arquée ; ces coquilles sont en général transverses, c'est-à-dire, que leur largeur d'un côté à l'autre est plus considérable que leur hauteur ; leur forme, quoique plus ou moins alongée, approche plus ou moins de la figure rhomboïde, ce qui devient plus sensible dans l'intervalle des sommets, à cause de l'écartement remarquable qui se trouve dans celles que nous désignons par ce mot dans nos différences spécifiques : nous ne connoissons que deux espèces de la seconde division, & elles sont assez caractérisées pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en parler ici ; celles de la troisième approchent beaucoup de la forme orbiculaire ou ovale ; mais on doit observer que quelques espèces en présentent dans la jeunesse une différente de celle qu'elles prennent dans l'âge adulte, à cause de l'inégalité de l'accroissement des bords des valves, qui est plus remarquable dans ces coquilles que dans celles d'aucun autre genre de bivalves.

Parmi celles de la première division, il s'en trouve deux, l'*Arche retorte* & l'*Arche inéquivalve*, dont les valves ne sont pas égales, & d'autres dont les valves forment un bâillement plus ou moins considérable, qui est placé diversement, suivant les espèces ; c'est par cette ouverture que l'animal laisse sortir un ou plusieurs fils déliés & souples, quoique de la nature de la corne, qui lui servent à fixer sa coquille sur les rochers & se maintenir contre la force des vagues ; ces espèces ont cela de commun avec les pinnes & quelques moules, avec qui elles n'ont d'ailleurs aucun autre rapport ; les bords des valves sont en général simples & sans crenelures dans les espèces dont la coquille est bâillante ; mais cette règle n'est pas sans exceptions, puisque l'*Arche ratelle* & l'*Arche d'Helbling*, dont les bords sont échancrés vers le milieu des valves, ont le reste de leur circonférence crenelée ; les valves des autres coquilles de la même division ferment exactement, au moyen de crenelures nombreuses, & quelquefois de plis qui ne paroissent être que le prolongement des côtes, des stries ou des rides, dont leur superficie est garnie.

Les coquilles de la troisième division, quoique essentiellement distinctes entr'elles, présentent dans leur structure des différences si peu frappantes au premier coup-d'œil, qu'on ne doit pas être étonné si elles ont été souvent confondues par les auteurs, & regardées comme des variétés les unes des autres ; & si ceux qui ont cherché à en distinguer quelques-unes, n'ont fait que des efforts inutiles, faute d'avoir rencontré leur véritable différence spécifique, cette différence réside dans ces coquilles, dans la situation des sommets, relativement à la charnière, & relativement au ligament cardinal ; ce caractère est même préférable à tous les autres, puisque la forme est sujette à varier dans les âges divers sur ces espèces, & que les couleurs n'y sont rien moins que constantes ; la situation des sommets

eſt au contraire fixe & invariable, & on peut, d'après ce caractère, reconnoître les eſpèces, même dans l'état foſſile, ce qu'on ne doit jamais oublier de conſidérer comme l'objet le plus direct & le plus ſcientifique de la conchyliologie : les bords des coquilles de cette troiſième diviſion ſont pliſſés dans l'intérieur, crenelés ou ſtriés ſuivant les eſpèces, ils ferment exactement par-tout ; l'*Arche* ſtriatule eſt la ſeule dont les bords ne ſoient pas crenelés.

Les impreſſions muſculaires ſont au nombre de deux ſur chaque valve, comme dans celles des deux premières diviſions, mais elles forment de chaque côté de leur cavité une ſaillie aiguë qui ſe prolonge juſqu'au fond des ſommets, laquelle ne ſe trouve pas dans les autres.

L'épiderme conſiſte, dans la plupart de ces coquilles, en une enveloppe écailleuſe ou fournie de poils courts, roides & épais, qui ſemble deſtinée à les défendre de l'approche des vers deſtructeurs qui percent la plupart des coquillages marins, pour parvenir juſqu'à l'animal qui y eſt renfermé ; on doit remarquer à ce ſujet que l'épiderme n'eſt ordinairement velu que ſur des eſpèces qui ne s'enfouiſſent pas dans les ſables ou dans la vaſe pour échapper à la pourſuite de leurs ennemis, & qui ſeroient trop oppoſées, ſi la nature n'avoit ſagement pourvu à leur conſervation.

Aldrovande eſt le ſeul qui ait donné une figure du ver d'une eſpèce d'*Arche* ; mais cette figure eſt ſi mauvaiſe, qu'on ne pourroit, ſans mauvaiſe foi, chercher à y reconnoître quelque choſe. Monſieur Adanſon, à qui on doit tant d'obſervations précieuſes ſur l'organiſation des vers teſtacés, n'a pas connu les vers des eſpèces qu'il a décrites ; il en eſt de même de Ginanni qui a donné l'hiſtoire des vers teſtacés du golfe Adriatique, qui, quoiqu'il ait figuré quelques eſpèces de ce genre, n'a rien dit de leur habitant. Muller, qui a claſſé par la forme du ver la plupart des coquilles marines de la Norwège, garde le plus profond ſilence ſur celui des *Arches* ; enfin, Rumphius a dit ſeulement que le pied du ver de l'*Arche* anadara avoit la forme d'un bouclier, & on a appris de Bonanni que les eſpèces, dont les bords ſont bâillans, laiſſoient ſortir par cette ouverture un ou pluſieurs fils tendineux, au moyen deſquels elles ſe fixoient ſolidement ſur les rochers, ce qui a été confirmé dans la ſuite par M. Adanſon.

C'eſt à cela ſeulement que ſe réduiſent les notions que l'on a ſur les vers des *Arches* ; Linné a dit, cependant après tous ces auteurs, qu'il ſoupçonnoit que les vers de ce genre avoient de l'analogie avec les tethys, qui forment un genre de vers molluſques, dont nous parlerons dans la ſuite ; cette idée eſt trop vague pour qu'on doive s'y arrêter, elle paroît n'avoir été miſe en avant, par ſon auteur, que dans la vue de couvrir le défaut de l'obſervation ; mais il nous ſemble plus avantageux, au progrès de la ſcience, d'avouer les lacunes de l'obſervation là où elles ſe trouvent, que de chercher à les remplacer par des expreſſions ſans valeur déterminée, ou par des mots douteux que l'on peut entendre & commenter comme on veut : on s'accoutume inſenſiblement de cette manière à remplacer des idées par des mots, & on rend la ſcience trop étroite, en la bornant trop minutieuſement à des conventions de nomenclature, tandis que ces conventions ne doivent être conſidérées que comme des moyens compliqués, mais néceſſaires, pour y parvenir.

1. ARCHE biſtournée.

Arca tortuoſa ; LINN.

Arca, teſta parallelipipeda ſtriata, valvulis obliquè carinatis, natibus recurvis, margine integerrimo ; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1140, *num.* 168. — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 517, *num.* 86.

Oſtreum japonicum ſic dictum à littore indico ubi generatur ; BONANNI, *muſ. kirch. claſſ.* 2, *pag.* 458, *fig.* 122, 123.

Oſtreum tortuoſum ; RUMPH. *theſ. tab.* 47, *litt. k.* — PETIV. *Amb. tab.* 20, *fig.* 9.

Concha triſidos colore fuſco infecta, cujus prima ſuperficies plana, & à rugis & ſtriis invicem interſectis exaſperata, &c. ; GUALT. *ind. tab. & pag.* 95, *litt. B, num.* 1, 2, 3.

Parallelipipedum cinereum ſtriatum rariſſimum ; KLEIN. *oſtrac. tab.* 8, *num.* 16.

BORLASE, *nat. hiſt. of. corn. tab.* 28, *fig.* 15, 16.

D'ARGENVILLE, *conchyl. ed.* 1757, *tab.* 19, *fig.* 1.

Une huître des Indes rare, blanche, nuée de fauve à deux faces ; DAVILA, *catal. tom.* 1, *pag.* 284, *num.* 596.

KNORR, *vergnugen* ; *tom.* 1, *tab.* 27, *fig.* 3.

Arca tortuoſa ſues rariſſima ; FORSKAELS, *faun. kair. pag.* 31, *num.* 57.

Arca tortuoſa, teſta parallelipipeda, cardine tranſverſo lineari recto, extremitate antica latiore truncata, poſtica anguſtiore ſubrotunda ; V. BORN. *ind. pag.* 72. — *ejuſd. teſtac. pag.* 87.

La biſtournée ou le dévidoir ; FAVANNE, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 427, *tab.* 51, *fig.* G, 2.

Arca tortuoſa Linnei, teſta inæquivalvi inæquilatera decuſſatim ſtriata, valvularum altera carinata natibus recurvis, margine ſubtiliſſime crenato ; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 168, *tab.* 53, *fig.* 524, 525.

De gedraaide oeſter, kromme noachs ark ; par les Hollandois.

Die gedrehete arche ; *die gedrehete auſter* ; par les Allemands.

Diſtorted arca ; par les Anglois.

La biſtournée, le dévidoir, l'arche torſe ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a une forme des plus ſingulières ; elle ſe diſtingue de toutes les autres eſpèces du même genre par l'obliquité de ſes valves & la manière bizarre dont elles ſont pliées ;

pliées ; sa forme est transversale & alongée ; sa largeur, sur un des plus grands individus, étoit de quatre pouces ; sa hauteur, du sommet des valves au bord moyen de quatorze lignes, & sa profondeur, au-dessus des sommets, de sept à huit lignes.

Ses valves sont inéquilatérales & inégales, leur bout antérieur est le plus large, il est tronqué obliquement, celui de derrière est arrondi ; la valve droite forme un angle saillant qui s'étend depuis le sommet jusqu'au bout le plus avancé du bord antérieur, & un angle rentrant, qui va perpendiculairement du sommet au bord moyen : la valve opposée a deux angles correspondans, mais inverses de ceux de la première, ils rentrent sur son angle saillant & s'élèvent sur l'angle rentrant ; quelquefois les valves de cette coquille n'ont qu'un seul angle rentrant & oblique vers le milieu de la coquille qui la divise en deux parties triangulaires, mais inégales ; celle de devant est plate, celle de derrière arrondie ou convexe. Ses bords sont marqués de fines crenelures, qui ne paroissent pas du tout sur quelques individus, ils ne ferment pas exactement. La surface extérieure des valves est garnie de stries qui, partant des sommets, divergent insensiblement vers les bords, elles sont croisées par d'autres stries transverses qui ne sont presque pas apparentes.

Sa charnière n'avoit que trois pouces & neuf lignes de longueur, elle étoit transversale & formée de dents nombreuses, rangées sur une ligne droite. Elles étoient plus fines & plus serrées près des sommets, quatre fois plus longues, plus écartées & obliques vers les deux bouts ; celles du bout antérieur étoient légèrement arquées, & leur direction s'écartoit un peu de la ligne droite.

Les sommets étoient placés au tiers postérieur de la charnière, ils étoient fort rapprochés, & leur courbure étoit décidée vers le dos ; le ligament qui couvre extérieurement la charnière s'étend sur toute sa longueur, il étoit roux & très-cassant.

La couleur de cette coquille est ordinairement roussâtre ou d'un blanc sale à l'extérieur ; on en trouve quelquefois qui sont variées par des teintes brunes peu prononcées : cette coquille n'est pas commune, il nous en vient des mers des Indes & de celles du Nord. Bonanni & d'Avila disent qu'on la trouve dans l'Océan Asiatique ; Rumphius, sur les côtes d'Amboine ; Muller & Linné, sur celles de Danemarck & de la Norwège, où elles ne parviennent pas au même volume ; enfin, M. Pennant l'indique sur les côtes de l'Angleterre, & le docteur Forskhaels, sur les rivages de la mer Rouge.

2. ARCHE de Noé.

Arca Noæ. LINN.

Arca testa oblonga striata apice emarginata, natibus incurvis remotissimis, margine integerrimo hiante ; LINN. *syst. nat. pag. 1140, num. 169* — *ejusd. mus. lud. ulr. pag. 517, num. 90.*

Concha rhomboïdes ; RONDELET, *aquat. tom. 2, pag. 27.*

Concha rhomboïdes Rondeletii ; BOSSUET, *aquat. p. alt. pag. 20.* — GESNER, *aquat. pag. 317.* — ALDROVAND. *exang. pag. 459.*

Concha naviculam exprimens rhomboïdes à non nullis dicta, musculus striatus à Matthiolo, ab aliis mytulus ; BONANNI, *recreat. pag. 103, fig. 32.* — *ejusd. mus. kircher. pag. 443, fig. 31.*

Musculus Matthioli, seu musculus striatus, fasciis undatis fulvis depictus, barbadensis ; LISTER, *synops. tab. 368, fig. 208.*

Musculus polylepto-ginglymus ; KLEIN, *ostrac. pag. 167, spec. prima.*

De regte noachs arck ; RUMPH. *thes. tab. 44, fig. P.*

Mytilus Amboinicus maximus ; PETIV. *aquat. Amb. tab. 17, fig 6.*

L'Arche de Noé ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 353, tab. 26, fig. 10.*

Concha rhomboïdalis elongata naviculam exprimens, diversimode densissime striata & cancellata, ex albido fulvida, maculis fuscis circumdata, punctata & radiata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 87. fig. H.*

GINANNI, *opere posthum. tom. 2, pag. 23, tab. 23, fig. 159, 160.*

Arca Noæ, testa transversa naviculari, rhombea striata antice compressa retusa, apicibus incurvatis remotissimis, margine integro subtus hiante ; V. BORN. *testac. pag. 88.* — *ejusd. ind. mus. cæs. vindob. pag. 73.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 51, fig. D, 4.*

Arca Noæ, testa rhomboïdali, longitudinaliter, sæpius etiam transversaliter striata & cancellata, natibus incurvatis, cardine crenato, margine hiante, epidermide villosa ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 177, tab. 53, fig. 529 — 531.*

Mussolo ou *moussolo* ; par les Vénitiens.

Calonone ou [illegible] ; par les Grecs modernes.

Regte noachs arck ; par les Hollandois.

Die noachs arche ; par les Allemands.

Noahs lighter, noahs ark ; par les Anglois.

L'Arche de Noé ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille, à cause de l'applatissement de sa base, sa forme alongée & ventrue, qui la fait ressembler en quelque manière à celle des bateaux, a été nommée *l'Arche de Noé*. L'individu que nous décrivons avoit d'un bout à l'autre trois pouces de largeur, un pouce six lignes de hauteur, sa profondeur étoit d'environ un pouce dix lignes.

La surface de ses valves étoit couverte d'un périoste jaune, fort mince, de couleur brune,

qui se sépare en feuillets près des bords : dans les coquilles où il a été enlevé, il reste toujours dans cet endroit un amas de poils & de petites écailles qu'il n'est pas facile de faire disparoître tout à fait.

Les bords de ses valves sont intérieurement unis & très-entiers, ils ne se joignent jamais exactement. Ils laissent vers le milieu de la coquille une ouverture souvent très-grande dont l'entrée est recouverte en partie par les poils du périoste ; chaque valve porte au dehors, indépendamment de son applatissement à la base, un angle assez saillant qui se prolonge depuis le sommet jusqu'au bord antérieur, & se dissipe à mesure qu'il en approche ; leur surface extérieure est ornée de cinquante ou soixante cannelures, qui partent des sommets & divergent en s'élargissant vers les bords : celles de devant sont grandes & presque horizontales, celles qui viennent après ne sont pas tout-à-fait aussi fortes, mais elles commencent à diminuer de grosseur d'une manière sensible quand elles ont atteint l'échancrure des valves ; celles de derrière, outre qu'elles sont très-petites, sont encore souvent divisées en deux.

Les sommets sont pointus, courbés l'un vers l'autre & très-écartés ; ils sont situés à huit ou neuf lignes du bord postérieur de la coquille ; l'espace qu'ils laissent entr'eux est ce que nous nommons dans ces coquilles leur base, il est plat sans inclinaison & de figure rhomboïde : il est couvert extérieurement par un ligament d'un brun noirâtre, qui lui est fortement attaché au moyen de plusieurs sillons qui y sont tracés en forme de chevrons, & dont la rencontre avec ceux des deux valves, produit des espèces de losanges, dont le centre se trouve toujours vis-à-vis les sommets.

La charnière est presque égale à la longueur des valves, elle est droite & composée d'environ cent dix dents infiniment petites, excepté celles des deux bouts qui sont un peu plus grandes & légèrement obliques.

La couleur de cette coquille est blanche au dehors, avec des bandes transversales, rougeâtres ou brunes, qui serpentent en formant des zigzags ; elle est blanche dans l'intérieur, & ses bords sont bruns. L'animal de cette coquille a la propriété de s'attacher aux corps solides, par le moyen de fils tendineux qui paroissent partir de son pied ; ces fils passent par l'échancrure des valves, ils sont durs, élastiques, & leur substance ressemble à celle de la corne ; il paroît que l'animal peut les détacher quand il veut se déplacer. Cette coquille vit dans la mer Méditerranée ; on la trouve pareillement sur la côte d'Afrique & aux îles Antilles. Forskhal dit qu'on la trouve aussi dans la mer Rouge, & que les Arabes sont accoutumés à la manger crue.

3. **Arche tuilée.**

Arca imbricata ; Nob.

Arca testa oblonga ventricosa, striis longitudinalibus, transversis imbricatis confertis acutis, margine integerrimo hiante ; Nob.

Pectunculus [illegible] ; Aldrovand. exang. pag. [illegible].

Pectunculus [illegible] ; Bonanni [illegible] ;

Lister, *conchyl. tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

Musculus [illegible] ; Klein, *ostrac. pag.* [illegible], *tab.* 11, *fig.* [illegible].

Pectunculus saxatilis ; Rumph. [illegible] *tab.* 44, *fig. L.* — Petiv. *aquat. Amboin. tab.* 17, *fig.* 6.

Favanne, *conchyl. tab.* 51, *fig. D*, 1.

Martini, *conchyl. tom.* 7, *tab.* 54, *fig.* 532.

Bialatu ; par les habitans de Malacca.

Dwars fort van baardar ark ; par les Hollandois.

Batu cockle ; par les Anglois.

Description. Quoique cette coquille ressemble beaucoup à la précédente, elle en diffère pourtant par plusieurs caractères qui ne permettent pas de les confondre ensemble, ou de les considérer comme de simples variétés, comme ont fait quelques auteurs ; celle-ci est en général plus ventrue, quoique plus petite que l'*Arche* de Noé ; ses sommets sont plus rapprochés que la différence de leur dimension ne comporte, la base des valves, ou l'espace compris entre les sommets, est creusée en gouttière, au lieu que celle de l'*Arche* de Noé est plate ; son bord postérieur est plus obtus & plus arrondi, celui de devant est oblique, & forme, avec la direction de la charnière, un angle très obtus, tandis que celui de l'*Arche* de Noé se termine en un angle droit, qui est séparé du bout des valves par une échancrure que celle-ci n'a pas.

Ses valves ont à l'extérieur un angle semblable à celui de l'*Arche* de Noé, mais il est plus aigu & se prolonge jusqu'à leur bord antérieur qui est moins comprimé que dans l'espèce précédente ; les stries, dont leur superficie est ornée, sont de deux sortes, les unes sont longitudinales & les autres transverses ; les premières sont plus grosses en avant & quelquefois même jusqu'au milieu de la coquille ; celles qui suivent, quoique très-fines, en ont d'autres encore plus déliées placées entr'elles, dont la direction est la même ; les stries transverses sont très-serrées, elles sont égales partout, saillantes & tuilées les unes sur les autres ; elles forment, par leur croisement avec les premières, un réseau très-fin, dont les mailles sont carrées : les bords des valves sont entiers, ils laissent au milieu de la coquille une échancrure un peu plus large & moins longue que celle de l'*Arche* de Noé, dont l'usage est vraisemblablement le même.

Le périoste, dont cette coquille est couverte, ressemble à celui de l'*Arche* de Noé, mais sa couleur est différente ; elle est à l'extérieur comme

dans l'intérieur, brune sur le devant, & blanchâtre ou fauve sur le derrière. Cette espèce vit dans la mer des Indes & sur les côtes du cap de Bonne-Espérance; on ne la trouve jamais dans les mers d'Europe. C'est vraisemblablement la même que M. Adanson a observée au Sénégal, & qu'il a confondue comme Linné, Martini & la plupart des auteurs avec l'*Arche* de Noé. Suivant M. Adanson, cette coquille s'attache, comme l'espèce précédente, sur les rochers, par le moyen d'un nerf qui sort de l'échancrure des valves; ce nerf est fort [illegible] & aussi dur que de la corne près du bout qui tient au rocher, mais il est plus mou & plus flexible près du corps de l'animal.

4. ARCHE nacelle.

Arca naviculus; NOB.

Arca, testa oblonga, valvulis costatis in medio compressis, marginibus utrinque crenatis, medio hiante nudo; NOB.

MARTINI, *conchyl. tom. 7, tab. 53, fig. 533.*

DESCRIPTION. M. Chemnitz a donné cette espèce dans l'ouvrage que nous citons ici pour une variété de l'*Arche* de Noé; on jugera, par sa description, qu'elle est très-différente; elle est toujours très-petite, ses stries & sillons sont moins nombreux, sa charnière est proportionnellement plus longue, l'échancrure des valves plus étroite que dans l'*Arche* de Noé, & ses bords sont crenelés vers les deux bouts. Sa largeur est de quinze lignes, & sa hauteur de huit seulement. Chacune de ses valves porte à l'extérieur vingt-huit ou trente côtes longitudinales, qui sont plus grosses & plus écartées vers les côtés, celles du milieu des valves sont très-fines; les sillons qu'elles laissent entr'elles sont coupés par des stries fines, mais saillantes, qui ne paroissent presque pas sur la convexité des côtes: outre cela les valves ont un léger enfoncement vers leur milieu, qui s'étend depuis le sommet jusqu'au bord moyen où elles laissent une fente peu considérable: les deux bouts supérieurs des valves sont légèrement comprimés, celui de derrière forme un angle aigu, tandis que celui de devant est obtus. Chaque valve est bordée dans l'intérieur de crenelures saillantes qui s'engrainent les unes dans les autres, il n'y a que l'échancrure du milieu qui en soit dépourvue; elles sont au nombre de dix sur chaque valve, depuis le bout antérieur de la charnière jusqu'au commencement de la fente; on en compte huit ou neuf de l'autre côté, depuis la fente jusqu'au bout opposé.

La charnière s'étend, dans cette espèce, sur toute la largeur de la coquille, elle est droite & composée de soixante-dix dents très-fines: les sommets sont pointus & tournés l'un vers l'autre, ils sont écartés de trois lignes & placés à six lignes du bout postérieur de la charnière, & par conséquent plus près du milieu des valves que dans les espèces que nous avons déjà décrites. L'intervalle qui sépare les sommets est plat & droit d'un bout à l'autre de la charnière, il est revêtu par un ligament brun, en forme de losange, qui n'en recouvre qu'une partie. Son épiderme est écailleux comme celui de l'Arche de Noé, mais sa couleur tire sur le gris: il est très-épais vers les bords de la coquille, & il recouvre en partie la fente que les valves y laissent entr'elles. Cette coquille est blanche dehors comme dedans, mais elle est variée à l'extérieur par quelques bandes rougeâtres, qui forment des zig-zags perpendiculaires sur les côtés. Elle vient de Saint-Domingue.

5. ARCHE d'Helbling.

Arca Helblingii; MART.

Arca testa transversa subrhomboidali, striis longitudinalibus crenulatis, antice duplicatis margine denticulato hiante; NOB.

Abhandlungen einer privatgesellsch. vol. 4, pag. 129, tab. 4, fig. 39, 40.

Arca candida Helblingii, testa oblonga rhomboïdali alba, decussatim striata striis nodulosis, margine crenulato hiante; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 195, tab. 55, fig. 542.*

Die weisse Helblingische Arche; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille porte le nom de M. Helbling, ancien professeur d'histoire naturelle à Mantoue, qui en a donné le premier une bonne description. Quoiqu'elle ait de grands rapports avec l'*Arche nacelle*, elle en est cependant très-différente à d'autres égards; sa charnière est moins longue qu'elle n'est dans la première, les sommets sont moins écartés, & l'intervalle qui les sépare est près de trois fois plus étroit dans celle-ci; outre ces caractères, qui sont plus que suffisans pour les distinguer, l'*Arche* d'Helbling est constamment blanche & sans aucunes taches.

L'individu que nous décrivons avoit dix-neuf lignes de largeur, dix lignes de hauteur vis-à-vis les sommets, & neuf lignes de profondeur dans la partie la plus grosse: sa forme étoit transversale & oblongue, sa face antérieure étoit coupée obliquement, & celle de derrière presque tronquée; ses valves étoient marquées à l'extérieur de stries aiguës, nombreuses & longitudinales, qui étoient doublées depuis le bord antérieur jusqu'au milieu de la coquille, & chargées par-tout de crenelures fines & pointues: les stries de la face postérieure des valves étoient moins saillantes & plus serrées que les autres; la cavité des valves étoit lisse, les bords étoient finement dentelés aux deux bouts, & simples dessus les sommets où ils formoient une grande échancrure, dont la forme étoit lancéolée; les impressions

musculaires étoient au nombre de deux & semblables à celles de l'Arche [illegible].

Les sommets étoient situés vers les trois quarts de la longueur des valves, vis-à-vis le tiers postérieur du ligament cardinal, leur pointe étoit à peine tournée en arrière, & leur écartement étoit de plus d'une ligne; l'intervalle qui sépare les sommets avoit dix lignes de longueur, il étoit formé en gouttière & de figure rhomboïde fort alongée; il étoit marqué de beaucoup de stries qui [illegible] près des sommets, & des [illegible] quand les valves étoient fermées.

La couleur de cette coquille étoit blanche & laiteuse dehors comme dedans, & sans la moindre tache; on trouve cette coquille sur la côte de Guinée & aux Indes occidentales, elle n'est pas commune dans les cabinets.

6. ARCHE comprimée.

Arca compressa; MART.

Arca, testâ compressâ transversè ovatâ, densissimè striatâ, postice truncatâ, margine simplici hiante intùs; NOB.

Arca compressa, testâ [illegible], valde compressa [illegible], margine simplici hiante; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 191, *tab.* 55, *fig.* 544, 545.

Die flache gedruckte Arche; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille est beaucoup plus applatie qu'aucune autre espèce du même genre, c'est ce qu'il faut sur-tout chercher à la reconnoître; sa forme est transversale, son côté antérieur est arrondi, tandis que le côté opposé finit par une troncature oblique; elle a ordinairement deux pouces de largeur, sur environ treize lignes de hauteur & quatre lignes de profondeur: ses valves sont couvertes au dehors d'un grand nombre de stries longitudinales, qui sont coupées transversalement par des stries plus fines que les premières, ce qui forme sur leur superficie un réseau qui paroît grenu au tact; elles ont outre cela deux ou trois rides transverses & profondes, qui sont les traces de leurs accroissemens successifs. Les bords intérieurs des valves sont simples & sans crenelures, ils présentent en arrière du bord moyen une échancrure assez large, qui bâille quand les valves sont fermées & les fait paroître ondulées quand elles sont ouvertes; leur cavité est marquée de stries longitudinales, qui correspondent à celles de l'extérieur & ont la même direction. Les sommets sont obtus & écartés, ils sont situés vis-à-vis le tiers postérieur de la charnière, l'espace qui les sépare est plat & recouvert par un ligament noirâtre. La charnière est composée de beaucoup de dents, qui sont disposées sur une ligne droite, celles du côté antérieur sont plus écartées & un peu plus grandes que les autres. Les impressions musculaires sont comme dans l'espèce précédente. La couleur de cette coquille est blanche dehors comme dedans, la pointe des sommets est [illegible]. Cette espèce n'est pas commune, [illegible] possédons ont été pêchées sur les rochers de la [illegible] pointe dans l'île de Madagascar, on nous a assuré qu'on la trouvoit aussi dans l'Océan Américain.

7. ARCHE de Magellan.

Arca Magellanica; MART.

Arca, testâ transversâ oblongâ densissimè striatâ, margine simplici hiante intùs; NOB.

Arca Magellanica, testâ oblongâ, longitudinaliter densè, & transversaliter subtilissimè striatâ, natibus approximatis recurvis, margine simplici hiante, colore rufescente; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 192, *tab.* 53, *fig.* 529.

Die Magellanische Arche; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille a beaucoup de rapports avec les deux espèces suivantes, la forme de chacune d'elles est transversale & d'un ovale plus ou moins régulier, leur surface est garnie d'un épiderme plus ou moins velu, mais les bords des valves sont simples & baillans dans celle-ci, ils sont simples & fermés dans l'Arche barbue, & ils sont fermés par-tout & crenelés dans l'*Arche* ciliée; c'est principalement dans ce caractère que réside leur différence spécifique.

L'*Arche* de Magellan a une forme alongée, transversale & sinueuse vers le milieu des valves; elle a un peu plus de deux pouces & demi de largeur, dix ou onze lignes de hauteur vis-à-vis les sommets, à cause de la sinuosité des bords; son côté antérieur est plus bas & plus arrondi que celui de derrière, mais celui-ci est un peu moins comprimé; la surface des valves est marquée de stries longitudinales en grand nombre & d'autres transverses très-fines, qui la rendent rude au tact & presque grenue. Elle est recouverte par un épiderme brun, clair & luisant, à travers duquel on distingue le fond blanc de la coquille; la cavité des valves est blanche & lisse; mais comme elles ont peu d'épaisseur, la couleur brune de l'épiderme perce à travers en quelques endroits; les bords des valves sont simples, ils présentent vers le milieu, précisément au-dessus des sommets, une grande échancrure qui est toujours bâillante. La charnière est de même que dans l'*Arche* barbue, les sommets sont situés plus près du milieu des valves que dans l'*Arche ciliée*, quoiqu'il s'en faille encore d'une ou de deux lignes qu'ils n'y atteignent; ils sont peu saillans, & leur pointe est courbée en arrière; l'espace qui les sépare n'a que peu de largeur; il forme, comme dans les autres espèces, un angle aigu & rentrant, dont les parois sont blancs & marqués de quelques profonds sillons, sur lesquels est attaché le ligament cardinal; celui-ci a dix-huit lignes de longueur, & sa couleur est noirâtre, celle de la coquille est brune avec son

épiderme, elle est blanche lorsqu'il a été enlevé. On trouve cette coquille, suivant M. Marsini, dans le détroit de Magellan.

8. ARCHE barbue.

Arca barbata; LINN.

Arca testa transversa oblonga depressa, striis longitudinalibus barbatis, natibus approximatis, margine integerrimo clauso; NOB.

Pectunculus è fusco rufescens, admodum densè striatus; LISTER, synop. tab. 231, fig. 65.

Concha longa & angusta leviter rugosa colore castaneo, striata hispida & pilosa cute superinducta; BONANNI. *recreat. & mus. kircher. pag. 515, fig. 78.* — *ejusd. recreat. pag. 100, fig. 79.*

Musculus minutissime striatus ex subrufo albicante coloratus, ad marginem hirsutè donatus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 91, fig. F.*

Telline couverte de son épiderme ou d'un drap marin brun, dont on apperçoit plusieurs poils; D'ARGENV. *conchyl. pag. 331, tab. 25, fig. H.*

KNORR, *vergnugen der augen. tom. 2, tab. 2, fig. 7.*

Musculi di altera specie; GINANNI, *opere posth. tom. 2, tab. 23, fig. 160.*

Arca barbata, testa oblonga striis barbatis, natibus incurvis approximatis, margine integerrimo clauso; LINN. *syst. nat. pag. 1140, num. 170.* — *ejusd. faun. suec. num. 2147.* — *ejusd. mus. lud. ulr. pag. 518, num. 91.*

Arca barbata; MURRAY, *fundam. testaceol. tab. 2, fig. 22.*

MARTINI, *berl. beschaft. tom. 3, tab. 6, fig. 8.*

Arca barbata; V. BORN. *ind. mus. cæsar. pag. 74* — *ejusd. testac. pag. 88.* — PENNANT, *british. zool. tom. 4, pag. 98.*

Arca barbata Linnæi, testa oblonga rufescente decussatim striata, epidermide villosa vestita; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 186, tab. 54, fig. 535.*

Die bart-Arche, die bartige-Arche; par les Allemands.

Arck noach soort; par les Hollandois.

The fringed Arca; par les Anglois.

Cœur en arche de Noé velu; par les François.

DESCRIPTION. On reconnoît facilement cette coquille à sa forme transversale, oblongue & plate, & aux poils nombreux dont elle est couverte; elle est plus large & plus arrondie en avant que sur le bout opposé, les poils de son épiderme y sont plus touffus & presque écailleux, ainsi que sur les bords.

Elle prend une forme différente, quand elle est avancée en âge, de celle qu'elle a pendant la jeunesse; la planche d'Argenville la représente dans le premier état, & celle de Gualtieri dans le second: la principale différence qu'on remarque sur les coquilles de ces deux âges, consiste dans la situation des sommets qui sont plus rapprochés du centre de la coquille dans la jeunesse, & plus reculés en arrière dans un âge plus avancé; c'est ce dernier état que nous allons décrire.

Sa longueur est d'environ de trois pouces, sa hauteur d'un pouce sept lignes, & sa profondeur, vers le centre, de dix ou onze lignes seulement. Son épiderme est brun, il se détache aux bords, & sur-tout près du bout antérieur, sous la forme de poils roides & très-serrés.

Ses valves sont ornées extérieurement d'un grand nombre de stries longitudinales qui sont croisées transversalement par d'autres stries si fines, qu'on ne peut les compter; ces stries sont en général mieux marquées vers les deux côtés de la coquille que dans le milieu, leur surface paroît grenue. La plus grande convexité des valves se trouve à six lignes des sommets, elles forment en avant un angle peu marqué, qui s'efface avant de parvenir au bord antérieur; leurs bords sont entiers, ils ne laissent point vers le milieu de fente entr'ouverte.

Les sommets sont crochus & courbés l'un vers l'autre, leur écartement est de deux lignes & un quart, l'espace qui les sépare est droit, il a vingt-une lignes de longueur, & forme entre les valves un angle obtus & rentrant; il est couvert par un ligament brun, qui y tient fortement au moyen de plusieurs stries gravées sur la base de la coquille, dont la direction est presque parallèle à celle de la charnière; celle-ci est composée de quarante cinq ou cinquante dents rangées sur une ligne droite, excepté celles du bout antérieur, qui décrivent une courbe légère; celles du milieu sont si fines, qu'on ne peut presque pas les compter, celles des bouts sont plus profondes & plus écartées, elles sont obliques & de près d'une ligne de longueur. Ses impressions musculaires sont au nombre de deux sur chaque valve, elles sont ovales & placées de chaque côté sous les bouts de la charnière; les deux de la face postérieure sont plus profondes que les autres.

Sa couleur est ordinairement rougeâtre à l'extérieur, mais un peu moins foncée en arrière des sommets; celle de l'intérieur des valves est violette, & ses bords sont bruns.

On trouve cette coquille dans la Méditerranée, sur les côtes d'Espagne, sur celles de la France, de l'Italie, & même sur celles de Barbarie; on la trouve aussi dans l'Océan, sur les côtes de l'Angleterre & sur celles du Danemarck. Nous doutons que l'espèce de Lister, qu'il cite à la Barbade, soit la même que notre *Arche* barbue; cependant le docteur Forskhael dit l'avoir trouvée dans la mer Rouge aux environs de Sues.

9. ARCHE ciliée.

Arca lacerata; LINN.

Arca testa transversa subovata depressa, striis longitudinalibus ciliato lacerus granulatis inæqualibus, margine subcrenato clauso; NOB.

[illegible] consistentibus apicibus hirsutis [illegible] ; [illegible], *[illegible] tom.* 3, *pag* [illegible]

[illegible] *[illegible] rariorum, pag.* 116 ; [illegible] *tom.* [illegible]

[illegible] *de la forme d'une amande,* [illegible] *pag.* 315, *num.* 791.

[illegible] D'HERBIGNY, *dict.* [illegible]

[illegible]

[illegible] *conchyl. tom.* 7, [illegible]

L'[illegible] ; par les François.

[illegible] coquille a tant de ressemblance avec [illegible], que Linné même, qui l'avoit proposée dans le muséum de Tessin, comme une espèce différente, crut dans la suite devoir la réunir avec elle, & ne la considérer que comme une simple variété. M. Chemnitz paroît avoir adopté le dernier sentiment de Linné ; cependant cette coquille, malgré ses grands rapports avec l'autre espèce, en diffère par les caractères suivans.

Elle est ordinairement moins large que la première, ses deux côtés sont sensiblement différens, celui de devant est plus large que l'autre de près du double, ce qui lui donne une forme légèrement oblique ; ses sommets sont placés plus près du milieu des valves que dans l'*Arche* barbue, & le bord moyen est plus arrondi : on compte sur ses valves vingt ou vingt-cinq stries longitudinales, plus relevées que les autres, qui sont placées entr'elles, & dans la même direction ; ces vingt-cinq stries sont garnies sur toute leur longueur de poils gris si serrés, qu'ils ressemblent, au premier coup-d'œil, à des membranes longitudinales, dont les bords seroient frangés ; enfin, les bords des valves sont finement crenelés & ils ferment exactement par-tout ; d'après ces caractères, dont quelques-uns tiennent essentiellement à la structure de la coquille, nous la croyons une espèce très-distincte de l'*Arche* barbue, & nous la proposons ici comme telle. Sa couleur est à l'extérieur d'un brun très-foncé ou de couleur marron. On ignore sa patrie.

10. ARCHE brune.

Arca fusca ; NOB.

Arca testa transversa ovata, striis longitudinalibus granulatis, natibus approximatis, margine subtilissime [illegible] ; NOB.

Pectunculus [illegible] [illegible] admodum densè striatus ; LISTER, *synops. tab.* 231, *num.* 65.

Mus[illegible] striatus, [illegible] & longitudinaliter cancellatus, [illegible] latere elongato [illegible], fusus ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 90, *fig. B.*

MARTINI, *abbildung. pag.* 290, *tab.* 6, *fig.* 12.

Cœur des Indes à carène étroite, de la forme d'une amande dépouillée de sa coque ; D'AVILA, *catal. pag.* 357, *tab.* 7, *fig. R.*

[illegible] fuscum sive tostum, testa oblonga [illegible] [illegible]ata, &c. ; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, 1[illegible], *tab.* 54, *fig.* 534.

L'Amande [illegible] ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est transversale, ovoïde, brune & luisante extérieurement ; ses deux côtés sont arrondis ; sa largeur est ordinairement de seize à vingt lignes, sa hauteur de dix, & sa grosseur ou sa profondeur de neuf. Son périoste est brun & luisant, il est formé par une pellicule très fine qui lui est fortement attachée.

Les valves ferment exactement, elles sont garnies au dehors de quatre-vingts ou quatre-vingt-cinq côtes très fines & longitudinales, qui sont coupées transversalement par un nombre égal de stries subtiles, qui forment, par leur rencontre sur les premières, des crenelures arrondies sur leur convexité ; ses bords sont plats & finement striés dans l'intérieur, ces stries sont mieux marquées vers les deux bouts de la charnière, elles sont plus écartées & moins profondes sur le bord moyen.

Les sommets sont pointus & courbés en arrière, leur écartement n'est que d'une ligne ; ils sont placés à deux lignes & un tiers du bord postérieur : l'espace qui le sépare, quoique très-étroit, forme un angle rentrant aigu entre les valves, qui se prolonge sur toute la longueur de la charnière, cet espace est recouvert par un ligament brun & solide.

La charnière est composée de quarante-deux ou quarante-six dents, disposées sur une ligne droite, excepté celles des deux bouts qui, outre qu'elles sont plus grandes que celles du milieu, sont légèrement divergentes & tournent un peu vers les bords. La couleur de cette coquille est au dehors d'un brun très-foncé, excepté les sommets qui sont assez souvent blancs & sans taches ; la couleur de l'intérieur des valves est grisâtre & perlée, celle des bords est brune. J'ai trouvé ce coquillage sur les rochers qui bordent l'île Marosse, dans le fond de la baie d'Antongil à Madagascar ; Lister dit qu'on la trouve aussi sur les côtes de l'île de la Barbade.

11. ARCHE chambrée.

Arca camerata ; MARTINI.

Arca testa rhombea oblique [illegible], antice [illegible] [illegible], intus [illegible], cardine utrinque bidentato ; NOB.

Un grand cœur très-rare, nommé [illegible] de [illegible] ; DAVILA, *catal. pag.* 297, [illegible], *tab.* 18, *fig.* 5, [illegible].

Arca [illegible] ; MARTINI, *abbild.* [illegible] 3, *pag.* [illegible] *tab.* 7, [illegible] 15, 16.

FAVANNE, *conchyl. tab.* 51, *fig.* 4.

Arca cucullata & concamerata, testa cordiformi rufescente ventricosa longitudinaliter distinctissime, transversaliter subtilissime striata, natibus incurvis margine crenulato; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 174, tab. 53, fig. 526. — 528.*

Coqueluchon de moine; par les François.

DESCRIPTION. Cette espèce présente deux caractères très-remarquables, elle a un appendice saillant dans la partie antérieure de la cavité de chaque valve, & deux dents transversales aux bouts de sa charnière, qui la distinguent, non-seulement des autres espèces du même genre, mais encore de toutes les coquilles bivalves connues.

Sa forme approche beaucoup de celle de l'*Arche anadara*, sa largeur est de trois pouces & demi, & sa hauteur de deux pouces six lignes, elle est très-ventrue, & sa face antérieure est applatie, quoiqu'elle soit en même temps plus alongée que la face opposée.

La surface des valves est sillonnée par des stries longitudinales, fines & nombreuses, qui sont coupées transversalement par d'autres stries aussi déliées que des cheveux, celles-ci sont très-saillantes sur l'applatissement de la face antérieure, elles y paroissent même lamellées & tuilées, tandis que les stries longitudinales y sont à peine sensibles; on remarque sur cette même face une carène aigue, qui part des sommets & va se terminer au haut du bord antérieur; les appendices dont nous avons parlé sont placés dans la cavité des valves; ils consistent en un lame mince & détachée du fond, qui prend naissance dans la cavité des sommets, & se termine un peu au-dessus du milieu des valves par un arrondissement qui leur donne un aspect très-singulier; leurs bords sont quelquefois marqués de très-fines crenelures: mais il est vraisemblable que cette différence dépend de la conservation des individus; on apperçoit un léger bâillement au milieu de l'applatissement de la face antérieure de la coquille qui est propre à cette espèce.

Les sommets sont plus rapprochés du côté antérieur que de l'autre, ils sont crochus & courbés en dedans, leur écartement est tout au plus de trois lignes & demie. L'intervalle qui les sépare forme un angle obtus & rentrant, dont la longueur passe deux pouces; il est recouvert, comme dans les autres espèces, par un ligament brun, dont nous n'avons vu que quelques légères traces sur les individus qui ont servi à notre description.

La charnière est composée de dents nombreuses qui sont plus grandes & moins serrées que celles de l'*Arche anadara*, elles sont perpendiculaires & rangées sur une ligne droite, on en voit quelques-unes, sur le nombre, dont la pointe est bifide. les deux bouts de la charnière sont pourvus, outre ces dents, de deux autres plus fortes, qui sont placées transversalement, & s'engrainent dans l'intervalle que laissent deux dents pareilles de la valve opposée.

La couleur de cette coquille est brune à l'extérieur ou couleur de cannelle, elle est rougeâtre dans l'intérieur ou violette, sur-tout près des bords. Cette espèce est rare, elle vient de la mer des Indes; nous l'avons trouvée dans le cabinet de M. Joubert, tresorier-général de la province du Languedoc, parmi bien d'autres également précieuses, dont nous aurons occasion de parler dans la suite.

12. ARCHE anadara.

Arca antiquata; LINN.

Arca, testa oblique cordata multi sulcata, sulcis muticis, natibus recurvis, margine crenato; LINN. *syst. nat. pag. 1141, num. 174. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 518, num. 91.*

A — LISTER, *synops. tab. 230, fig. 64, a.*

Anomalocardia effusa; KLEIN, *ostrac. pag. 142, num. 5, litt. C.*

Concha indica non dissimilis à priori, nisi solo labro in aliqua parte magis everso, ut plurimum alba, interdum ex albo nigrescens; BONANNI, *recreat. pag. 108, num. 74. — ejusd. mus. kircher. pag. 445, num. 74.*

Pecten virgineus malaïcensibus bia anadara dictus; RUMPH. *thes. tab. 44, fig. I.*

Pecten virgineus; PETIV. *Amboin. tab. 17, fig. 8.*

Pectunculus major polygingly mus hirsutus; SLOANE, *Jamaiq. vol. 2, tab. 241, fig. 14, 15, 16.*

Concha rhomboidalis, striis latis notata candida, & veluti crusta quadam rufa vestita; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 87, fig. C.*

Anadara; ADANSSON, *conchyl. pag. 249, tab. 18, fig. 7.*

Die magdellame; LESSERS, *testaceoth. pag. 416, 72, litt. 6.*

KNORR, *Vergnugen der augen, tom. 1, tab. 24, fig. 3, 4.*

Cœur d'Amérique blanc à stries longitudinales, chargées, ainsi que les cannelures, d'autres très-fines transversales, à carène peu large & fort elongée; DAVILA, *catal. tom. 1, pag. 258, num. 828.*

Arca antiquata; MURRAY, *fundam. testac. tab. 2, fig. 15.*

Arca testa oblique cordata multi sulcata, sulcis muticis, natibus recurvis margine crenato; GRONOV. *zoophyl. num. 1171.*

Arca [illegible], *testa oblonga sulcata* [illegible], *natibus recurvis margine crenato*; [illegible] *tab. 1, fig. 13.*

Arca [illegible], *testa rhomboidali* [illegible] *alba, antice* [illegible] *crenulata, striis obtusioribus &* [illegible] *ribus* [illegible] *multi striata, &c.*; MARTINI, *conchyl. tom. 7, tab. 55, fig. 548.*

B — *Concha rhomboidalis striata striis crassis rotundis candida*; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 87, fig. B.*

Periwinkle [illegible] *concha Javanensis*; LISTER, *synops. tab.* [illegible], *fig.* 70.

Varietas notabilis praecedentis speciei testa rhombea [illegible]; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* [illegible], *tab.* 55, *fig.* [illegible].

[illegible]; par les habitans de Malacca.

[illegible]; par les Hollandois.

[illegible]; par les Allemands.

[illegible]; par les Anglois.

[illegible]; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a quelque ressemblance [illegible], mais elle est plus [illegible] sommets sont plus rapprochés [illegible] compléte peut seule rendre [illegible].

Sa largeur d'un bout à l'autre étant de trois pouces, [illegible] d'un pouce [illegible] lignes [illegible] cœur, mais ses deux faces sont inégales, celle de devant est plus alongée que l'autre [illegible], elle forme au haut un angle [illegible].

Ses valves sont pourvues extérieurement de trente-cinq ou trente-six côtes longitudinales, celles de la face antérieure sont divisées sur toute leur longueur [illegible] extrêmement fines & ordinairement saillantes. [illegible] crenelures qui s'engrainent les unes dans les autres [illegible] des vestiges de sillons dans la cavité des valves qui ont aussi la même direction.

[illegible] cette coquille sont rapprochés, [illegible] qui les sépare forme un angle droit rentrant, sa longueur étoit de vingt lignes, & la pointe des [illegible] est noir & calleux.

[illegible]

quelquefois teints d'une couleur de chair pâle. Cette coquille ne vit que dans les mers des pays chauds; Rhumphius la cite dans l'île de Malacca; [illegible], dans la Jamaïque; M. Adanson, au Sénégal; je l'ai trouvée abondamment aux iles de France, de Bourbon & de Madagascar; & Forskhaels dans la mer Rouge.

13. ARCHE grenue.

Arca granosa; LINN.

[illegible]; NOB.

Concha polyglyptica [illegible]; FAB. COLUMNA. *de purpur. cap.* [illegible], *fig.* [illegible].

Pectunculus [illegible]; LISTER, *synops. tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

[illegible]

[illegible]; RUMPH. [illegible] *tab.* 44, *fig.* [illegible] — PETIV. *aquat. Amb. tab.* 17, *fig.* 7.

[illegible]; KLEIN, [illegible] *tab.* [illegible], *fig.* 45 [illegible].

[illegible]; GUALTIERI, [illegible] *pag.* & *tab.* [illegible].

La corbeille; D'ARGENVILLE, *conchyl. tab.* 23, *fig.* C.

[illegible]; KNORR, [illegible] *tom.* 6, *tab.* [illegible], *fig.* 2.

Arca granosa, [illegible]; LINN. [illegible]

[illegible], *conchyl. tab.* [illegible], *fig.* C, [illegible].

[illegible]; MARTINI *conchyl. tom.* 7, *pag.* 219, *tab.* 56, *fig.* 5[illegible].

[illegible]; par les Hollandois.

[illegible]; par les Anglois.

La corbeille; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est fort épaisse; vue par les deux bouts, elle a la forme d'un cœur, elle est très-ventrue, son devant est applati [illegible] non velues.

On compte extérieurement [illegible] vingt-cinq ou [illegible]

s'étend depuis le fommet jufqu'à l'angle du bord antérieur ; les côtes comprifes entre cet angle & celui de la charnière font plus larges & moins profondes que les autres, & on n'y voit prefque jamais de tubercules. Leur bord préfente vingt-cinq échancrures qui s'engrainent avec pareil nombre de la valve oppofée, & entrent profondément les unes dans les autres.

Les fommets font très-crochus, ils font courbés l'un vers l'autre & fitués précifément au milieu de la charnière, leur écartement eft de trois lignes & demie ; l'efpace qui les fépare eft très-profondément échancré & forme un angle obtus. Sa longueur eft d'un pouce fix lignes, & fa forme eft celle d'un lofange alongé ; il eft recouvert par un ligament noir & épais, au-deffous duquel il y a des lignes creufées profondément fur la bafe de la coquille, dont la direction eft parallèle à celle des bords de la charnière.

La charnière eft compofée de quarante-cinq à cinquante dents perpendiculaires, très-fines vers le milieu, & difpofées fur une ligne longitudinale, qui devient un peu arquée vers les deux bouts. Quand le périofte a été enlevé, cette coquille devient d'un très-beau blanc, mais celui de l'intérieur eft toujours plus éclatant.

On trouve cette coquille fur les côtes de la Méditerranée, fur-tout fur celles de l'Italie & de la Tofcane ; il paroît qu'on la pêche auffi quelquefois dans la mer des îles Antilles en Amérique ; Lifter dit qu'on la trouve à fur lacô te de Campêche.

14. ARCHE romboïde.

Arca rhombea ; V. BORN.

Arca tefta cordata multi fulcata, coftis mediis tranfverfim ftriatis, apicibus incurvatis remotis, Arca cardinis rhombea ; V. BORN. *teftac. pag. 90. — ejufd. ind. muf. cæf. pag. 76.*

Pectunculus roftro five collo tenuiori, ftriis admodum dentatis ex Indiâ orientali ; LISTER, *fynopf. tab. 244, fig. 75.*

Pecten bullatus ; RUMPH. *thef. tab. 44, fig. N.* PETIV. *Amboin. tab. 17, num. 5.*

Anomalocardia, concha polylepto-ginglymos orientalis, roftro five collo tenuiori ftriis admodum dentatis ; KLEIN, *oftrac. pag. 142, fpec. 5, litt. c.*

Concha binis valvis compacta in ora Brafiliæ frequens, nunquam in littoribus Europæ adjacentibus vifa, &c. ; BONANNI, *recreat. pag. 168, num. 395. — ejufd. muf. kircher. pag. 447, num. 117.*

Concha romboïdalis ftriata, altero latere ftriis imbricatis donato, fubalbida ; GUALTIERI, *ind. pag & tab. 87, fig. A.*

KNORR, *vergnugen der aug. tom. 4, tab. 14, fig. 2.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 51, fig. C, 3.*

Arca rhombea clariffimi bornii, tefta cordiformi alba gibba, longitudinaliter fulcata & coftata, coftis tranfverfim ftriatis & crenulatis, &c. ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 211, tab. 56, fig. 553 litt. a & b.*

Bia filoos ; par les habitans de Malacca.
Das rautenkorbchen ; par les Allemands.
Soort bafterd ark ; par les Hollandois.
Filoos cockle ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille eft toujours plus petite que la précédente avec qui elle a cependant beaucoup de rapport ; elle eft toujours moins épaiffe qu'elle, mais elle en diffère furtout par la forme de l'intervalle qui fépare fes fommets.

Ses valves préfentent extérieurement vingt-fix ou vingt-fept cannelures convexes, qui font coupées tranfverfalement par des petites côtes tranfverfes très-nombreufes, qui les font paroître finement crenelées ; les côtes tranfverfes font très-marquées près des fommets, fur le dos des valves, fur leur face poftérieure, mais on n'en voit prefque pas fur le devant de la coquille qui eft le côté le plus alongé : les interftices des côtes longitudinales ne préfentent pas des ftries tranfverfes dans leur cavité comme dans l'*Arche grenue*, mais fes bords font marqués dans l'intérieur par un pareil nombre de crenelures, qui s'emboîtent de même avec celles de la valve oppofée.

Les fommets font très-crochus & plus grêles que ceux de l'*Arche grenue*, ils font courbés en dedans, & leur écartement eft de près de quatre lignes ; l'efpace qui les fépare eft creufé en gouttière, il eft plus court que celui de l'efpèce précédente, puifqu'il n'a que dix ou onze lignes de longueur ; fa forme repréfente un lofange parfait, il eft recouvert par un ligament membraneux qui y eft fortement attaché au moyen de plufieurs lignes creufées fur la bafe des valves, lefquelles forment auffi des lofanges concentriques, dont le centre eft entre les deux fommets. Sa charnière reffemble à celle de l'*Arche grenue* par le nombre des dents & leur arrangement, mais elle en diffère d'ailleurs par deux dents coniques, placées perpendiculairement aux deux bouts de chaque valve.

Son périofte eft brun, il recouvre une couleur blanche & laiteufe, ou légèrement incarnate ; cette coquille eft affez commune dans les cabinets d'hiftoire naturelle de la capitale ; elle vient des Indes orientales, fuivant Lifter ; on la trouve auffi, fuivant Bonanni, fur les côtes du Brefil.

15. ARCHE ridée.

Arca fenilis ; LINN.

Arca tefta cordata, coftis longitudinalibus duodecim lævibus, natibus recurvis, margine plicato ; NOB.

Pectunculus gravis raro & minùs profundè fulcatus, ex fufco viridefcens, articulationibus laminatis ; LIST. *fynopf. tab. 238, fig. 72.*

Anomalocardia effusa, quæ pectunculus gravis Listeri; KLEIN, *ostrac. pag.* 143, 5.

Concha rhomboidalis, striis latissimis complanatis & raris divisa, crassa ponderosa, candidissima; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 87, *fig. D.*

Le fagan; ADANSSON, *conchyl. pag.* 246, *tab* 18, *num.* 5.

Cœur de la Jamaïque peu commun, blanc, à grosses stries longitudinales larges & applaties; DAVILA, *catal. tom.* 1, *pag.* 358, *num.* 826.

Le petit cœur de bœuf; D'ARGENVILLE, *conchyl. tab.* 26, *fig. k.*

Arca senilis, testa obliquè cordata, octo sulcata lævi natibus recurvis, margine plicato; LINN. *syst. nat. pag.* 1142, *num.* 175. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 518, *num.* 92.

FAVANNE, *conchyl. tab.* 53, *fig. C.*

Arca senilis Linnæi, testa obliquè cordata solida, gibba ponderosa, striis latissimis lævibus atque planis costata; &c.; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 213, *tab.* 56, *fig.* 554, 556.

Die breitribbe; par les Allemands.

Le cœur de la Jamaïque blanc; par les François.

DESCRIPTION. Nous allons rapporter ici la description très-exacte que M. Adanſſon a donnée de cette coquille : ſuivant lui, elle a la forme d'un cœur, c'eſt une des plus épaiſſes que l'on connoiſſe; elle a le poids, la dureté, & intérieurement la blancheur & le poli du marbre; ſa profondeur eſt d'un quart moindre que ſa longueur, qui dans les vieilles eſt égale à ſa largeur, & un peu plus petite dans les jeunes; la plus grande que M. Adanſſon ait obſervée, portoit trois pouces & demi de longueur & de largeur, un peu moins de profondeur, & plus de ſix lignes d'épaiſſeur; ſa ſurface extérieure eſt relevée de douze cannelures longitudinales, liſſes & arrondies, dont il y en a ſept fort groſſes & plus ſenſibles.

Chaque valve eſt marquée intérieurement de onze cannelures fort larges qui règnent tout autour de ſes bords dans une bande d'environ huit lignes de largeur. Le bord qui forme ſa charnière, s'avance conſidérablement au dedans de chaque valve, où il fait une eſpèce de talon, au-deſſous duquel eſt une grande cavité. Aux deux côtés paroiſſent les impreſſions des muſcles; elles ſont fort grandes; celle d'en haut ſurpaſſe un peu l'inférieure. Les ſommets ſont à peu près coniques, très-alongés, & roulés en un ſeul tour de ſpirale qui incline un peu ſur le derrière; ils ſont placés un peu au-deſſous du milieu de la largeur des valves & ſéparés l'un de l'autre par un petit eſpace obliquement applati.

La charnière eſt droite ou rectiligne, & égale à la moitié de la largeur de la coquille. Elle conſiſte en une rangée de quarante dents ſemblables, ou autant de lames à peu près égales, & poſées parallèlement ſur les bords de chaque valve; ſes dents s'engrainent fort exactement les unes dans les autres, & rendent la fermeture de cette coquille également ſûre & ſolide. Le ligament n'eſt pas proportionné à la force de la charnière; c'eſt une membrane noire, coriace, aſſez mince, qui s'étend ſur toute la portion de la coquille, qui eſt applatie entre les deux ſommets; elle y eſt fortement attachée par le moyen des ſillons qui y ſont profondément gravés, & qui par leurs contours repréſentent pluſieurs figures rhomboïdes, placées les unes dans les autres. Il ne paroît pas que cette membrane ſoit d'une grande force, puiſqu'elle s'écaille auſſi-tôt que l'eau l'a abandonnée; il ſemble que ſon principal uſage eſt de ſervir de couverture à la charnière, & de la garantir de l'approche des corps étrangers, tels que les ſables & autres choſes ſemblables, qui pourroient en embarraſſer le jeu.

Lorſque cette coquille eſt couverte de ſon périoſte, elle eſt brune, & quelquefois mêlée de verd; mais le périoſte enlevé, on voit que la blancheur de ſa ſurface extérieure imite, comme l'intérieure, celle du marbre blanc le mieux poli. M. Adanſſon dit enfin n'avoir obſervé d'autres variétés dans cette coquille, que dans ſa forme plus ou moins alongée.

Les nègres du Sénégal aiment beaucoup ce coquillage, ils en pêchent une grande quantité dans les ſables vaſeux de l'embouchure du Niger, où il eſt fort abondant. On le trouve auſſi à la Jamaïque, ſuivant Liſter.

16. ARCHE inéquivalve.

Arca inæquivalvis.

Arca, testa transversè ovata rhombea, inæquivalvi, sulcis longitudinalibus lævibus, margine serrato; NOB.

Arca; MARTINI, *in seiner abhandlung. pag.* 288, *tab.* 6, *fig.* 11.

Arca rhomboidalis Indiæ orientalis, testa rhombea alba gibba inæquivalvi, densè longitudinaliter sulcata & striata, antice truncata, natibus recurvatis, margine serrato; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 210, *tab* 156, *fig.* 552.

Die ostindiche viereckigte Arche; par les Allemands.

DESCRIPTION. Nous ne connoiſſons cette coquille que par la deſcription qu'en a donnée M. Chemnitz, très-célèbre naturaliſte, dans la conchyliologie de Martini; ſuivant cet auteur, l'*Arche inéquivalve* reſſemble par la forme à celle de Helbling; mais elle eſt plus ventrue; ſa forme eſt tranſverſale, ovale & rhomboïdale; elle a neuf lignes de hauteur, & un pouce & demi de largeur; ſes valves ſont marquées à l'extérieur de ſtries plus larges & plus profondes que celles de l'*Arche de Helbling*, elles ſont liſſes & non interrompues par des lignes tranſverſes, ſes bords antérieurs ſont tronqués, & ceux de derrière arrondis;

ils ferment exactement par-tout, mais ils sont échancrés profondément tout autour en forme de dents de scie. Une des valves est plus grande que l'autre, de manière que, lorsque la coquille est fermée, les bords de la plus grande dépassent l'autre de beaucoup ; c'est pour cette raison que cette espèce a été nommée inéquivalve. Les sommets sont peu écartés dans cette coquille; ils sont ordinairement usés par le frottement qu'ils éprouvent quand les valves s'ouvrent, l'intervalle qui les sépare est enfoncé, & recouvert comme dans les autres par un ligament coriace & noir; son épiderme est d'un gris tirant sur le noir & très-adhérent: les dents dont la charnière est composée sont au nombre de cinquante sur chaque valve, elles sont rangées sur une ligne droite. La couleur de cette coquille est blanche sur les deux faces; elle est très-commune, suivant M. Chemnitz, sur toute la côte de Coromandel, & sur-tout à Tranquebar.

17. ARCHE épineuse.

Arca aculeata.

Arca testa transversè ovata, costis acutis aculeatis distantibus, internè striata, margine crenulato; NOB.

Pectunculus striis raris & admodum acutis & eminentibus, iisdemque aculeis quibusdam exasperatis, in interna parte capillaceis striis insignitus; LISTER, *synops. tab. 234, num. 68.*

Anomalo-cardia concha alia, striis externè raris acute eminentibus & asperis, internè capillaceis; KLEIN, *ostrac. pag. 142, tab. 10, fig. 43, 44.*

Arca granosa minor, testa cordiformi, alba, gibba, costata nodosa, natibus obtusis, Arcâ intermediâ angustiore, intùs striis subtilissimis notata; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 222, tab. 56, fig. 559.*

DESCRIPTION. La forme de cette coquille est transversale & ovale comme celle de l'*Arche Robet*; elle est plus grande, & en diffère aussi par la forme de ses côtes, leur écartement, & les épines rares dont elles sont armées; outre ces différences, sa charnière est plus alongée; les stries de l'intérieur des valves sont plus fines et plus nombreuses, ce qui paroît suffisant pour établir que, malgré leurs analogies, ce sont deux espèces bien distinctes.

L'individu qui nous a fourni cette description avoit seize lignes de largeur, onze de hauteur, & sa grosseur étoit de dix. Ses valves portoient extérieurement vingt-deux côtes longitudinales aiguës, & presque triangulaires, qui étoient près de deux fois & demie moins fortes sur les côtés, & dont l'écartement étoit plus grand vers le milieu des valves; chaque côte avoit quatre ou cinq épines coniques, parsemées irrégulièrement sur sa crète, dont la longueur & la force n'étoient pas égales; leurs bords avoient dans l'intérieur autant d'échancrures creusées en gouttière que de côtes au dehors, celles des côtes des valves étoient plus foibles que les autres; l'intérieur de leur cavité étoit marquée de stries longitudinales, très-fines, qui commençoient à une ligne & quart des bords, & s'élevoient jusques dans la cavité des sommets; les impressions des muscles étoient, quant au nombre & à la situation, comme dans les espèces analogues.

La charnière avoit dix lignes & demie de longueur, elle étoit droite & formée de dents aussi fines que celles de l'*Arche de Noé*; leur nombre étoit de quarante huit à cinquante, celles des bouts étoient légèrement obliques.

Les sommets sont peu écartés dans cette coquille; il sont placés un peu au-dessus du milieu de la charnière, tandis que ceux de l'*Arche Robet* paroissent placés plus en arrière. L'espace qui les sépare est très-étroit; il est recouvert d'un bout à l'autre par un ligament noir qui le garnit en totalité. Sa couleur est blanche au dehors, excepté le haut du bout antérieur qui porte une foible teinte de bleuâtre près des bords; cette teinte est plus foncée dans l'intérieur de la coquille, & un peu plus étendue qu'à l'extérieur; j'ai trouvé cette coquille sur la pointe du cap de Bonne-Espérance entre la baie False & la baie Robins; je n'en rencontrai pas de plus grosse que celle dont je donne ici la description.

L'espèce de M. Chemnitz, que nous avons citée, pourroit être différente de la nôtre, à cause des côtes des valves qui ne paroissent pas aiguës comme dans celle-ci, & des tubercules de sa surface: cependant, comme cet auteur cite la figure de Lister, comme appartenante à la sienne, & que d'ailleurs tous les autres caractères conviennent, nous présumons que son espèce n'est qu'une variété de celle-ci.

18. ARCHE Robet.

Arca Robet.

Arca, testa transversè ovata, internè striata, costis viginti sex convexis lævibus, margine crenato; NOB.

Robet; ADANSSON, *conchyl. pag. 248, tab. 18, fig. 6.*

DESCRIPTION. Cette coquille est une de celles que M. Adanson a découvertes au Sénégal; comme nous ne l'avons jamais vue, nous allons rapporter ici la description que ce savant naturaliste en a donnée.

Cette coquille représente un ovoïde arrondi aux deux extrémités, qui a dix lignes de largeur, huit de longueur, & presque autant de profondeur: elle est peu épaisse, & marquée au dehors de vingt-six petites cannelures longitudinales, arrondies, ordinairement lisses & unies, mais quelquefois ridées en travers.

Chaque valve est bordée en dedans d'un pareil nombre de cannelures fort courtes, qui ne passent pas une bande d'une ligne de largeur, & marquée de cinquante-deux sillons très-légers qui s'étendent

des bords jusqu'aux sommets comme dans l'espèce précédente; ceux-ci sont fort courts, & placés au tiers de la largeur des valves vers leur bout postérieur. La charnière égale les deux tiers de la largeur de la coquille; on n'y compte que trente-cinq dents, qui ressemblent plutôt à des dents de scie qu'à des petites lames, parce qu'elles sont fort étroites & pointues. Sa couleur est blanche & tire quelquefois sur le rouge. M. Adanson dit qu'on la pèche dans les sables vaseux de l'embouchure du Niger, sur la côte du Sénégal.

19. Arche lactée.

Arca lactea; Linn.

Arca testa transversa, valvulis utrinque obliquè truncatis, striis cancellatis minutissimis, margine integerrimo; Nob.

Pectunculus exiguus albus admodum tenuiter striatus ab insula Garnsey; Lister, *synops. tab.* 235, *fig.* 69.

Conchula figuræ magnitudinem non excedens, eburnea, in ore profundè nucalis crispa; Bonanni, *mus. Kirk. pag.* 442, *fig.* 33. — *ejusd. recreat. pag.* 103, *fig.* 34.

Pectunculus Garnsejæ albus, parvus tenuiter cancellatus; Petiver. *gazophyl. tab.* 73, *fig.* 1.

Concha polyginglymos exigua alba, admodum tenuiter striata; Klein. *ostrac. pag.* 142, *litt. d.*

Jabet, Adansson, *conchyl. pag.* 250, *tab.* 18, *num.* 8.

Arca testa subrhomboidea, obsoletè decussatim striata diaphana, margine crenulato; Linn. *syst. nat. pag.* 1141, *num.* 173.

Arca parva alba cancellata lactea; Dacosta, *british, conch. pag.* 171, *tab.* 11, *fig.* 5.

Arca lactea, testa nivea subrhomboidea, subtilissimè decussatim striata; Martini, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 200, *tab.* 55, *fig.* 547.

Description. Quoique plusieurs conchiologistes aient parlé de cette coquille, M. Adanson est le seul qui en ait donné une description exacte; elle étoit nécessaire pour fixer les idées différentes que les auteurs en avoient données.

Suivant M. Adanson, cette coquille est très-petite, n'ayant jamais plus de quatre à cinq lignes de largeur, sur trois de longueur, & autant de profondeur; ses deux bouts sont tronqués obliquement; sa surface extérieure est recouverte d'un périoste très-fin & blanchâtre, qui ne devient sensible que sur les bords de chaque valve par l'épaisseur & la noirceur qu'il y prend. Dessous ce périoste, chaque valve paroît ornée de quarante à cinquante stries longitudinales très-fines, avec lesquelles vingt autres stries transverses, également fines, forment un réseau ou un treillis d'une grande délicatesse. Les valves ne sont ni crenelées sur leurs bords, ni striées intérieurement, & elles joignent exactement par tout. Les sommets se touchent presque, ils ne laissent entr'eux qu'un petit espace applati.

Sa charnière porte vingt ou vingt-cinq dents dans chaque valve. Sa couleur est d'un blanc sale, accompagné quelquefois de roux vers les sommets. On trouve cette coquille entre les rochers de l'île de Gorée, sur la côte du Sénégal; Lister l'indique sur celle de l'île de Guernesey; Linné dans la Méditerranée, & Bonanni dans le golfe Adriatique.

Nous observerons, au sujet de la description ci-dessus, qu'elle diffère de celle de Linné, en ce que cet auteur assure que les bords de sa coquille sont crenelés; mais Davila confirme d'un autre côté la description de M. Adanson, ce qui porte à croire qu'il peut exister deux espèces très-voisines, qui ne différeroient l'une de l'autre que par ce seul caractère.

20. Arche de Nicobar.

Arca Nicobarica.

Arca testa transversa, oblongo-ovata, antice subangulata pellucida lævi, margine integerrimo; Nob.

Arca lævigata, pellucida, Nicobarica; testa ovali oblonga glaberrima, intus & extus candida diaphana, cardine crenato, margine integerrimo; Martini, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 184, *tab.* 54, *fig.* 541. *litt. a.* 6. — *Arca lævigata*; Spengler, *catal. tab.* 1, *fig.* 10, 11.

Die glatte durchsichtige Nicobarische Arche; par les Allemands.

Description. Cette coquille est blanche dehors comme dedans, sa forme est transverse & oblongue, & ses deux côtés sont arrondis; sa largeur étant de onze lignes, sa hauteur du point des sommets au bord moyen n'est que de six lignes seulement: elle ressemble à une telline, à cause d'un petit angle peu saillant qui se prolonge sur le devant depuis les sommets jusqu'au bord antérieur des valves; celles-ci sont très-minces, transparentes & très-fragiles; elles sont lisses extérieurement, mais on y distingue avec peine quelques stries longitudinales très-fines & écartées; les bords des valves sont entiers & sans crenelures, ceux de la face antérieure sont tranchans, mais ils ferment exactement; les sommets sont placés un peu au-dessus du milieu des valves vers le derrière de la coquille, ils sont très peu saillans, & médiocrement convexes; le ligament cardinal est placé au milieu: la charnière consiste en des dents très-fines qui garnissent toute la base de la coquille, elles sont rangées sur une ligne horizontale qui lui est parallèle; ses impressions musculaires sont au nombre de deux sur chaque valve. Cette coquille est rare; il n'y a pas long temps qu'elle a été découverte à Nicobar sur la côte de Coromandel.

21. Arche tranſparente.

Arca pella ; LINN.

Arca teſta ſubtriangulari, ovata antice ſubroſtrata, tranſverſim ſubtiliſſime ſtriata, cardine ciliari, margine integerrimo ; NOB.

Arca, teſta ovata pellucida ſubſtriata, vulva prominente, margine integerrimo, cardine ciliari ; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1141, *num.* 172.

Arca fragilis, quæ Arca pella Linnæi, teſta parva triangulari, ovata, tranſverſim ſubtiliſſimè ſtriata, cardinis denticulis valde acutis ; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 199, *tab.* 55, *fig.* 546.

DESCRIPTION. Je n'ai vu qu'un ſeul individu de cette coquille, que je trouvai ſur un grouppe de madrepores arboreſcentes, qui avoit été pêché dans le voiſinage de Nice, & qui me fut donné en préſent par M. Davillier de Montpellier, négociant à Bordeaux, mon ami particulier, parmi d'autres objets d'hiſtoire naturelle, dont il a embelli ma collection, & dont je ſuis charmé de trouver ici l'occaſion de lui témoigner publiquement ma reconnoiſſance.

Cette coquille étoit petite, elle n'avoit que quatre lignes de longueur, & pas tout-à-fait deux & demie de hauteur ; ſa forme étoit preſque triangulaire, mais arrondie en arrière, & prolongée en bec comprimé ſur le devant ; ſes valves étoient blanches, très-luiſantes & diaphanes, elles étoient garnies à l'extérieur de ſtries fines & tranſverſes qui aboutiſſoient aux deux côtés, en tournant parallèlement aux bords des valves ; les ſommets étoient placés vers le milieu de la charnière, ils étoient peu écartés & légèrement inclinés en arrière ; l'eſpace qui les ſepare étoit très-étroit, & ſon ligament extérieur de forme linéaire.

Sa charnière étoit compoſée de dents aiguës, rangées ſur une ligne droite ; elles étoient très-fines, plus longues & plus pointues que dans les autres eſpèces, celles des deux bouts étoient un peu plus alongées, & s'engrenoient très-profondement dans celles de la valve oppoſée. Sa couleur étoit blanche & preſque diaphane, après que j'eus enlevé une pélicule très-fine qui couvroit ſa ſuperficie : ſes bords étoient entiers.

Malgré les différences que préſente notre deſcription avec celle que Linné a donnée de ſa coquille, nous ne doutons pas que la nôtre ne ſoit la même que celle de cet auteur ; leur grandeur, leur tranſparence & la ſtructure de la charnière ſont les mêmes dans les deux, elles ne diffèrent que par les ſtries des valves dont Linné n'a pas parlé dans la deſcription de la ſienne, faute ſans doute de les avoir apperçues, ou peut-être parce qu'elles avoient diſparu ſur les individus qu'il poſſédoit. La figure de Martini eſt très-exacte quant à la forme, mais les ſtries tranſverſes ſont trop exprimées, elles reſſemblent plutôt à des ſillons. On trouve cette petite *Arche* dans la mer Méditerranée, mais il paroît qu'elle n'eſt pas commune.

22. ARCHE nacrée.

Arca margaritacea ; NOB.

Arca teſta ſubtriangulari læviuſcula, intùs margaritacea, natibus conniventibus recurvi, margine crenato ; NOB.

Pectunculus minimus lævis, intùs argenteus, cardine ſerrato ; PETIV. *gazoph. tab.* 17, *fig.* 9.

Tellina inæquilatera lævis, margine interno tenuiſſimè dentato, ſed prope cardinem denticulis ſpiſſis, elatioribus, acutis conſpicua, oleaginoſa intus argentea ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 88, *fig. R.*

Arca nucleus, teſta obliquè ovata, læviuſcula, natibus incurvis, margine crenulato, cardine arcuato ; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1143, *num.* 184 ?

Glycymeris argentea parva ſubtriangularis lævis, intùs argentea ; DACOSTA, *british. conchol. tab.* 15, *fig.* 6.

Arca nucleus Linnæi, teſta ſubtriangulari, fragiliſſimè, pellucida, ſtriis tranſverſis vix manifeſtis, cardine arcuato triangulari denticulato, margine ſubtiliſſimè crenulato, cavitate interna argentea ; MARTINI, *conch. tom.* 7, *pag.* 241, *tab.* 58, *fig.* 574, *litt. a & b.*

Silver cockle ; ſilvery ; on our coats ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille diffère de toutes les *Arches* connues par ſa forme, qui la fait reſſembler à une Vénus, & par la nacre qui orne l'intérieur de ſes valves ; c'eſt la ſeule coquille de ce genre qui préſente ce caractère. Sa forme eſt preſque triangulaire, elle eſt ovale ſur le devant, & applatie en arrière ; ſa longueur eſt de ſept lignes, ſa hauteur de ſix, & ſa groſſeur de quatre. Quoique petite, ſes valves ont de l'épaiſſeur, elles ſont liſſes extérieurement & marquées de ſtries tranſverſes, ſi fines, qu'on ne peut les diſtinguer qu'avec une loupe ; elles ſont légèrement applaties ſur le derrière, à la partie que nous nommons la lunule, & que Linné nommoit l'anus ; leur bord moyen eſt arqué & garni intérieurement de crenelures très-fines, qui ne s'étendent pas au-delà du commencement des impreſſions muſculaires ; leur nombre eſt conſidérable, mais difficile à compter à cauſe de leur grande fineſſe.

On compte ſur la charnière depuis trente trois juſqu'à trente-ſix dents, qui ſont rangées ſur deux lignes de longueur inégale, leſquelles forment par leur rencontre, vis-à-vis les ſommets, un angle obtus : on obſerve, dans le point de leur rencontre, un léger enfoncement, & deux ou trois dents plus longues & plus fortes que celles des côtés ; le rang antérieur de dents eſt une fois plus long que celui du côté de la lunule, il eſt un peu arqué, & ſes dents ſont plus écartées & plus longues que celles du rang poſtérieur. Les impreſſions muſculaires ſont au nombre de deux

fur chaque valve, elles font ovales, longitudinales & profondes.

Les fommets font placés en arrière vers les deux tiers de la longueur de la charnière, ils fe terminent en deux cônes très-obtus, dont la pointe eft tournée du même côté; ils font fi ferrés qu'ils ne laiffent entr'eux aucun intervalle pour l'attache du ligament extérieur.

La couleur de cette petite coquille eft extérieurement d'un blanc tirant fur le verdâtre, elle préfente quelquefois une ou deux bandes tranfverfes de la même couleur, mais un peu plus foncées que le fond; elle eft graffe au tact & prefque huileufe, & nacrée dans l'intérieur. La figure de Petiver eft très-exacte; celle de Gualtieri le feroit auffi, fi les crenelures des bords des valves n'étoient un peu trop fortement exprimées; la figure de Martini eft la moins exacte de toutes: nous douterions même qu'elle appartînt à cette efpèce, fi la defcription de cet auteur ne fuppléoit au défaut de la figure. Mais nous devons avertir que la coquille de Linné eft peut-être différente de notre efpèce, puifque celle de ce naturalifte a une charnière arquée, & qu'il n'a pas parlé du caractère le plus frappant de la nôtre, celui de la nacre de l'intérieur des valves. Cette *Arche* vit, fuivant Dacofta & M. Pennant, fur les côtes de l'Angleterre; on la trouve auffi fur celles de l'île de Saint-Domingue.

23. ARCHE roftrale.

Arca roftrata; MARTINI.

Arca tefta tranfverfa, oblonga, depreffa, tranfverfim fubtiliffimè ftriata, antice roftrata attenuata, margine integerrimo; NOB.

Arca roftrata; MARTINI, *abhandlung. tab. 7, fig. 17, 18.*

Arca minuta, tefta compreffiufcula, extremitate remotiore attenuata, oppofita rotundata, tranfverfim ftriata, margine integro; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 247, num. 2895.*

Die fius Arche; SCHROETERS, *naturgefchichte der fluffconch. pag. 187, tab. 9, fig. 2.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 80, fig. E.*

Arca Martini roftrata, tefta oblonga ex olivaceo colorata, tranfverfim vix manifeftè ftriata, valde compreffa, extremitate altera effufa attenuata & quafi roftrata, &c.; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 206, tab. 55, fig. 550, 551.*

Imenningoak; par les Groenlandois.

Die gerfchabelte Martinifche Arche; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille eft tranfverfale, oblongue, & très-applatie; fa largeur, d'un côté à l'autre, eft ordinairement de treize à quatorze lignes, & fa hauteur, prife des fommets au bord moyen, pas tout-à-fait de fix.

Son côté anterieur eft très alongé; il forme par fon extenfion une efpèce de bec très-atténué, tandis que le côté de derrière eft obtus & arrondi: fes deux valves ferment exactement, excepté au bout du bec, qui forme un leger écartement par où l'animal fait fortir fa trompe, leurs bords font fimples, ceux de devant font tranchans, leur furface intérieure eft liffe, elle eft fouvent couleur de chair, & quelquefois d'un blanc nacré, felon Martini; on apperçoit fur leur convexité quelques ftries tranfverfes très-ferrées, qui font fort peu apparentes; & fur leur bout antérieur, une impreffion lancéolée, au milieu de laquelle les bords des valves font légèrement prominens: cette impreffion forme fur la face antérieure de la coquille ce que nous nommons fon corfelet; les ftries tranfverfes y font moins nombreufes, & même moins profondes que fur les côtés: l'épiderme eft verd pâle; il prend une couleur plus foncée fur les coquilles adultes, & devient couleur d'olive. Les fommets font très-ferrés, ce qui fait que les valves ne peuvent s'ouvrir beaucoup: ils font fitués vis-à-vis leur tiers poftérieur; le léger enfoncement qui les fépare, eft garni d'un ligament noir qui eft très-étroit, & fort peu apparent. Les dents de la charnière font difpofées à peu-près comme dans l'*Arche nacrée*; elle forme un angle très-obtus; le rang de devant eft près d'une fois plus long que celui de derrière; ils font compofés l'un & l'autre de dents fubulaires, qui font plus fines & plus aiguës que celles des autres efpèces, fans en excepter l'*Arche tranfparente*: enfin fes impreffions font au nombre de deux fur chaque valve.

M. Chemnitz dit qu'il a trouvé dans l'eftomac d'une efpèce de pleuronecte, que l'on nomme en danois *Rufzbuter*, une de ces coquilles entière, & une grande quantité de fragmens de la même efpèce. M. Muller en avoit déjà trouvé avant lui dans l'eftomac des poiffons; & ce n'eft que d'après cette indication que M. Chemnitz en fit la recherche. Suivant M. Retzius, on trouve cette coquille fur les rivages de la Suède, & en plus grande quantité fur ceux de la Norwège. Muller & M. Fabricius l'indiquent auffi fur les côtes du Groenland.

24. ARCHE ovale.

Arca ovalis.

Arca tefta obliquè ovali, coftis viginti quinque longitudinalibus, lineis tranfverfis elevatis approximatis, margine crenato; NOB.

Pectunculus densè & profundè ftriatus ovali figurâ, Campechenfis; LISTER, *fynops. tab.* [illegible], *num.* [illegible].

Anomalocardia, feu pectunculus ovalis, densè, profundè & elevatim ftriatus; KLEIN, *oftrac. pag.* [illegible], *num. 15.*

DESCRIPTION. Cette coquille n'a pas à l'extérieur la forme d'une *Arche*; on la prendroit, avant de voir la charnière, pour une véritable Bucarde voifine de la *Bucarde* [illegible]. Sa forme préfente

un ovale oblique, mais régulier, dont la plus grande grosseur est à huit lignes au-dessus des sommets; sa largeur étant de vingt lignes, sa hauteur est de quatorze & demie, & sa grosseur de quinze.

Ses valves ont à l'extérieur, depuis vingt-deux jusqu'à vingt-cinq côtes arrondies & longitudinales, qui sont coupées transversalement par d'autres côtes beaucoup plus petites, saillantes, rapprochées & presque tuilées, qui rendent leur surface très-raboteuse; les côtes transversales ne pénètrent pas dans la cavité des sillons; on n'y apperçoit que de fines stries, dont cependant la direction est la même, & qui ne sont peut-être que leur continuation. Les bords des valves sont marqués de crenelures profondes qui s'engrainent, quand les valves sont fermées, les unes dans les autres; elles sont plus longues & plus profondes vers le bout antérieur, que dans le reste de la circonférence; leur nombre est toujours inférieur de deux à celui des côtes de la surface.

Les sommets sont peu écartés; ils sont légèrement crochus en arrière, & placés du même côté vers la cinquième partie de la longueur de la charnière; l'espace qui les sépare a vingt lignes de longueur, il forme un angle rentrant, très-aigu, qui est couvert par un ligament noirâtre comme dans les autres espèces.

Sa charnière est composée de quarante-huit ou cinquante dents presque égales, & rangées sur une ligne légèrement arquée; elles sont aussi fines que celles de l'*Arche anadara.* Sa couleur est blanche dehors comme dedans, quelquefois elle présente une légère teinte de couleur de chair, qui n'est sensible que près des sommets & des bords antérieurs. Ses impressions musculaires sont rondes & peu profondes, celles de devant sont un peu plus grandes que les autres; cette coquille n'est pas commune: Lister dit qu'on la trouve sur la côte de Campêche.

25. ARCHE pectoncle.

Arca pectunculus; LINN.

Arca testa lenticulari subaurita, sulcata, sulcis subimbricatis, natibus inflexis, margine plicato; LINN. *syst. nat. pag.* 1142, *num.* 180 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 520 *num.* 96.

Pectunculus polylepto-ginglymus maculatus, striis rotundis ac rarioribus donatus, Bengalensis; LISTER, *synopf. tab.* 239, *num.* 73.

Pectunculus polylepto-ginglymus rotundus maculatus, striis rarioribus; KLEIN, *ostrac. pag.* 139.

Concha indica in littore Amboini reperta, fere perfectè rotunda, striis valde tumentibus divisa, &c.; BONANNI, *mus. kircher. num.* 129, *cl.* 2.

Concha crassa striata, striis rotundis & rarioribus, ex candido sublutea, maculis piceis diversi mode punctata & notata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 72, *fig. H.*

Peigne dont les coquilles sont très-épaisses, & d'un beau blanc en dedans; ses cannelures, bariolées de brun, de jaune & de bleu, la distinguent des autres, il n'a point d'oreilles; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 342, *tab.* 27, *fig. B.*

MARTINI, *Berl. besch. tom.* 3, *tab.* 6, *fig.* 3, 4.

Arca pectunculus; V. BORN. *ind. mus. cæsar. pag.* 78. — *ejusd. testac. pag.* 91.

Arca testa lenticulari subaurita, sulcata sulcis imbricatis, natibus inflexis, margine plicato; GRONOV. *zoophyl. pag.* 274, *fasc.* 3, *num.* 1176.

FAVANNE, *conchyl. tab.* 53, *fig. K, item, D,* 6.

Arca pectunculus Linnæi, testa suborbiculata, pectinata, longitudinaliter sulcata & striata seu costata striis transversim rugosis, &c.; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 235, *tab.* 58, *fig.* 568, 569.

A — Pectunculus Barbadensis; LISTER, *synopf. tab.* 243, *fig.* 74.

FAVANNE, *conchyl. tab.* 53, *fig. D,* 7.

Arca pectunculus minor, testa suborbiculata, inaurita, densè striata seu pectinata, ex fusco in fundo albido maculata, natibus inflexis, margine crenato; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 238, *tab.* 570, *num.* 1, 2, & *tab.* 571.

Geribde poffer-doublet; par les Hollandois.

Spotted ark; par les Anglois.

Peigne ou *pectoncle sans oreilles;* par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est lenticulaire, & ressemble à un peigne par la disposition des côtes de sa surface; sa forme n'est pas cependant exactement orbiculaire; le bord antérieur présente au-dessus des sommets une légère sinuosité, & un applatissement assez sensible, qui ne se trouve pas sur le côté opposé. Sur l'individu que nous décrivons, sa longueur étoit égale à sa largeur, & de dix-huit lignes; sa grosseur, ou bien sa profondeur, étoit entre neuf & dix lignes seulement.

Ses valves ont à l'extérieur depuis seize jusqu'à dix-huit, & même vingt cannelures longitudinales, convexes & écartées, qui sont coupées en travers par des stries très-fines, qui sont quelquefois lamellées & tuilées; les trois plus extérieures de chaque côté sont fines, plus écartées, & en même temps plus aiguës que les autres; on remarque sur chaque valve un angle peu saillant, qui, partant sur le devant de la coquille des points des sommets, se prolonge jusqu'aux bords: ceux-ci sont marqués intérieurement depuis quatorze jusqu'à dix-huit plis assez profonds, qui y forment une bordure large de deux lignes, laquelle ne descend pas plus bas de chaque côté que le milieu des valves, leur moitié inférieure est unie & plate.

Les sommets sont peu bombés; ils sont situés exactement au milieu de la charnière, leur forme est conique & peu crochue, ils sont inclinés l'un vers l'autre, & leur écartement est de deux tiers de ligne: l'espace qui les sépare est horizontal

comme dans les autres espèces de la même division; il a sept lignes de longueur, & il forme entre eux un angle droit rentrant; le ligament qui y est placé, est d'un noir très-foncé. Vingt deux dents sur chaque valve composent sa charnière, elles y sont rangées sur une ligne courbe, qui est deux fois plus étendue que le ligament extérieur; celles des côtes sont les plus grandes, elles sont plus aiguës que les autres & de forme conique.

La couleur de cette coquille est extérieurement d'un blanc tirant sur le roux; elle est coupée par des bandes brunes, transverses & obliques, & par des filets déliés, de la même couleur, qui forment des zigzags; quelquefois elle offre des teintes couleur de chair, & d'autres bleuâtres, qui la rendent précieuse aux amateurs: l'intérieur des valves est blanc & brun seulement près des bords; il est ordinairement marqué de stries fines longitudinales & très-serrées.

La variété A diffère de la première par sa petitesse, la forme plus alongée de ses sommets, & par le plus grand nombre de cannelures dont ses valves sont ornées; elle est assez ordinairement tachée de brun sur un fond blanchâtre; on trouve ces deux variétés de la même coquille dans l'océan Asiatique, & sur les côtes des îles Antilles, en Amérique: le docteur Forskhael indique cette espèce sur les rivages de la mer Rouge.

26. ARCHE tachetée.

Arca decussata; LINN.

Arca testa lenticulari alba, rubro maculata, natibus approximatis, striis decussatis, margine crenato; NOB.

Regensus. conchyl. tom. 1, tab. 2, fig. 22.

KNORR, *vergnugen der augen. tom. 5, tab. 30, fig. 3.*

Arca testa lenticulari decussatim substriata, natibus recurvis, margine crenato, rima clausa; LINN. *syst. nat. pag. 1142, num. 177. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 519, num. 94.*

Arca decussata Linnæi, testa lenticulari convexa, decussatim subtilissimè striata, in fundo subalbido maculis rufescentibus inæqualibus nebulata, natibus recurvatis, rima clausa margine denticulato; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 226, tab. 57, fig. 561.*

DESCRIPTION. Cette coquille, ainsi que les suivantes, est très-difficile à reconnoitre, si on ne fait une attention particulière à sa couleur, à sa forme, à la situation de ses parties, & enfin, aux moindres particularités qu'elle présente: les espèces que nous décrirons à la suite de celle-ci, sont dans le même cas; elles ont tant d'analogie les unes avec les autres, qu'il ne faut pas être surpris si la plupart des auteurs les ont considérées toutes comme de simples variétés, & s'ils ont été peu exacts dans l'application qu'ils ont faite des synonymies des auteurs qui les avoient décrites ou figurées; cependant, toutes ces espèces sont différentes, & on peut même les reconnoître par leur forme, indépendamment de leurs couleurs; mais ce dernier caractère n'est pas à négliger, il parle à l'œil, & il supplée dans bien des cas à des différences plus essentielles, mais moins aisées à faire sentir.

L'*Arche tachetée* a une forme orbiculaire, presque lenticulaire, sa largeur étant d'un pouce six lignes, sa longueur est d'un pouce cinq, & sa grosseur dans l'endroit le plus élevé de dix lignes seulement. Ses valves sont ornées extérieurement de cinquante-quatre sillons, si peu marqués, qu'on ne peut bien les compter qu'en présentant la coquille horizontalement à la lumière; elles ont encore des stries très-fines longitudinales, qui, étant coupées par d'autres stries transverses aussi délicates, tracent sur leur surface un réseau si subtil, qu'on ne peut l'appercevoir que par le moyen d'une loupe; chaque valve présente sur la face antérieure un angle peu saillant, qui s'étend depuis la pointe des sommets jusqu'au haut de leur bord antérieur. Leur cavité est bordée d'environ cinquante ou cinquante-quatre crenelures qui sont très-marquées & profondes vers le bord moyen, & peu exprimées sur les côtés.

Les sommets ne sont pas placés tout-à-fait au milieu de la charnière; ils sont un peu plus rapprochés de son bout antérieur; ils se terminent en un petit crochet conique, qui est foiblement tourné en avant; leur écartement est de deux tiers de ligne; l'espace qui les sépare forme un angle droit rentrant, qui est couvert par un ligament noir dont la longueur est de sept lignes.

Les dents de la charnière sont au nombre de vingt-deux; elles sont disposées sur une ligne courbe, qui est deux fois plus longue que le ligament extérieur; celles du milieu sont très-petites & divergentes, les autres sont grandes, obliques & écartées. Les impressions musculaires sont au nombre de deux sur chaque valve; elles ont la forme d'un croissant, & sont placées au-dessus des deux bouts de la charnière; elles forment de chaque côté une côte oblique qui se prolonge dans la cavité des sommets.

La couleur de cette coquille est blanche, elle est variée par quelques bandes rougeâtres, très-foibles, qui forment des zigzags, & en outre par des taches oblongues longitudinales, d'un beau rouge brun, qui sont ordinairement divisées sur leur longueur par une ligne plus claire. La couleur de l'intérieur des valves est blanche, on y voit quelquefois une ou deux taches brunes. Cette coquille est de la mer des Indes.

27. ARCHE pâle.

[illegible]; LINN.

[illegible] LINN. [illegible] *pag. 1142*, [illegible]

[illegible] *pag. 520*, [illegible]

[illegible] *conchyl. tom. 3*, [illegible] *tab. 9, fig. 1.*

DESCRIPTION.

DESCRIPTION. Nous n'avons jamais vu cette coquille, nous nous bornerons pour cette raison à rapporter ici la courte description que Linné en a donnée ; mais comme cette description est incomplète, il peut se faire que cette espèce se rapporte à quelqu'une de celles dont nous parlons ailleurs ; quoiqu'il soit vraisemblable de supposer le contraire, à cause de l'obliquité des valves dont Linné parle qui ne se trouve sur aucune autre espèce, telle qu'il l'a désigne pour celle-ci.

Suivant lui cette coquille seroit orbiculaire, si son bord postérieur n'étoit un peu plus alongé que le reste de sa circonférence ; sa superficie est marquée de stries longitudinales assez décidées, & d'autres qui le sont peu ; la courbure des sommets n'est dirigée vers aucun des côtés, ils sont séparés par un intervalle très-étroit. La charnière est composée de dents presque transverses, qui sont au nombre de dix ou douze de chaque côté ; sa couleur est pâle à l'extérieur, & on y voit quelquefois une légère teinte de rouge ou de gris : elle est rouge en dedans. Cette coquille est, suivant Linné, de la mer des Indes orientales.

On observera que cette description présente une contradiction frappante avec la phrase spécifique dont son auteur l'a accompagnée ; c'est de la direction des sommets dont il est question : la phrase porte, *natibus recurvis*, & il est dit dans la description que la courbure des sommets n'est dirigée vers aucun des côtés, *nates ad nullum latus obliquatæ* ; comme il faut cependant que l'une de ces deux conditions soit fausse, & que nous ignorons celle qui est erronée, nous avons cru devoir, en rapportant fidellement le texte, en indiquer le défaut pour qu'on soit à portée de le corriger quand l'occasion s'en présentera. Linné a négligé de dire, dans sa description, si la charnière de cette coquille est droite ou arquée, mais comme il a fait la même omission pour l'*Arche tachetée* & l'*Arche pectoncle*, dont les charnières sont disposées sur une ligne courbe, nous conjecturons que celle-ci est dans le même cas, la trouvant placée dans les ouvrages de cet auteur entre ces deux autres espèces.

L'oubli de ce caractère sert à prouver combien des descriptions trop succintes sont insuffisantes pour la connoissance des espèces d'un genre nombreux ; il est très certain que si ces descriptions sont jugées suffisantes à l'époque où elles sont faites, elles ne peuvent conserver long-temps cet avantage, à cause des nouvelles espèces que l'on découvre dans la suite, dont les analogies, en grand nombre, en démontrent bientôt l'insuffisance quand chacune d'elle n'a pas été énoncée en détail : c'est ce qui fait que nous ne pouvons assurer si l'espèce de M. Schroëter est effectivement la même que celle de Linné, ainsi que ce conchyologiste l'a prétendu.

28. ARCHE anguleuse.

Arca angulata.

Arca testa subcordata ventricosa, valvulis longitudinaliter striatis antice angulatis, margine crenato ; NOB.

Pectunculus subrufus, paululum sinuosus, densè & leviter admodum striatus, Jamaïcensis ; LISTER, *synops. tab. 245, fig. 76.*

Concha bivalvis cujus testæ conjunctæ optimè lævigatæ sunt & pellucidæ, &c. ; BONANNI, *mus. kircher. pag 447, num. 118. — ejusd. recreat. pag. 169, num. 397.*

Arca sinuata seu subangulata, testa subcordata, ventricosa, angulata, longitudinaliter striata & lineata, natibus inflexis, margine crenato ; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag 234, tab. 57, fig. 567.*

Die Eckigte Arche ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Celle-ci a quelque ressemblance avec l'*Arche ondulée*, mais elle est plus large que longue ; ses sommets sont situés vers le milieu du ligament cardinal, & elle présente sur le devant des valves un angle & un applatissement que l'autre n'a pas.

L'individu que nous décrivons avoit deux pouces deux lignes de largeur, deux pouces de hauteur, & une profondeur de vingt lignes ; sa forme étoit transverse & ovale, elle étoit arrondie en arrière, & un peu plus prolongée sur le devant : ses valves sont épaisses, & marquées sur la convexité de cinquante-cinq stries longitudinales, qui sont très-serrées & fines sur les deux côtés, mais beaucoup plus écartées vers le milieu : on distingue entre chacune d'elles d'autres stries beaucoup plus fines que les premières, qui ont la même direction, & sur leur face antérieure, un angle qui s'étend depuis les sommets jusqu'au milieu des bords antérieurs, & dont l'espace intermédiaire, qui représente une forme lancéolée, est lisse & dépourvu de stries longitudinales : leurs bords portent à l'intérieur autant de crenelures qu'elles ont de stries principales à leur superficie ; celles du milieu des valves sont grandes & pointues, celles du côté postérieur sont très-peu marquées, & elles cessent tout-à-fait à quelques lignes de distance du commencement de la charnière : celle-ci est composée de vingt-cinq dents sur chaque valve, qui sont posées en forme d'arc ; elles sont très-petites & presque pas marquées vis-à-vis les sommets, mais celles des côtés sont grandes & obliques : les impressions musculaires ont la même situation que dans l'*Arche ondulée*, les deux de derrière sont striées vers les bords : les sommets ne sont pas situés tout-à-fait au milieu de la charnière, mais un peu en arrière : ils sont placés au milieu du ligament cardinal, & ils sont inclinés l'un vers l'autre ; leur écartement n'est que d'une demi-ligne : l'intervalle qui les sépare a dix lignes de longueur, il est creusé profondément en angle aigu, & recouvert par un ligament

[illegible] & épais, dont la superficie paroît striée comme [illegible] sur lesquels [illegible].

La couleur de cette coquille est [illegible] à l'extérieur, excepté les deux côtes qui sont blanches & coupées par des bandes obliques [illegible] ou transversales. On la trouve, selon [illegible], sur les côtes du Bresil.

20. ARCHE ondulée.

[illegible]; LINN.

Arca [illegible], maculis [illegible] [illegible], natibus [illegible] margine [illegible]; NOB.

Concha [illegible], [illegible], [illegible] [illegible] [illegible]; [illegible], *mus. [illegible]. pag. [illegible], num. [illegible]. — [illegible] pag. 1[illegible]7, num. [illegible]0.*

[illegible], *[illegible]*, *tom. 6, tab. 1[illegible], fig. 4.*

[illegible] crassa lævis [illegible] [illegible] maculis radiata, signata, fasciata & virgata; GUALTIERI, *ind. [illegible], tab. [illegible], fig. G.*

[illegible] de la Méditerranée, blanches, flambées par zones de [illegible] foncée, à charnière comme celles des [illegible] sans oreilles, & nommées [illegible]; DAVILA, *cat. [illegible]. pag. 350, num. 758.*

Arca testa lenticulari inaurita læviuscula natibus [illegible] margine plicato; LINN. *syst. nat. pag. 114[illegible], num. [illegible].*

[illegible], *abbildung. pag. 281, tab. 6, fig. 2.*

[illegible]; VON BORN. *ind. mus. cæsar. pag. [illegible]. — [illegible]. testac. pag. 91.*

[illegible] testa orbiculari, seu lenticulari inaurita crassa, vix manifestè decussatim striata, maculis rufescentibus in fundo albido undatim picta, natibus inflexis cardine denticulato, margine plicato; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag. 224, tab. 57, fig. [illegible].*

[illegible] rachen muschel; par les Allemands.

[illegible] [illegible]; par les Hollandois.

[illegible] flamboyante; par les François.

DESCRIPTION. La figure de Gualtieri rend assez bien cette coquille, lorsque son épiderme a été [illegible]; sa forme tire plus sur l'ovale que sur l'orbiculaire, ainsi que Linné l'a observé : c'est dans [illegible] & dans la direction de ses sommets, [illegible] sa principale différence avec les espèces [illegible], & il faut s'y attacher plus qu'à sa [illegible], [illegible] qu'elle est sujette à varier.

Sa [illegible] des sommets jusqu'au bord [illegible] de [illegible] pouces six lignes, sa largeur [illegible] pouces, trois lignes, & sa grosseur [illegible] ou neuf lignes.

[illegible] sont [illegible] extérieurement de [illegible] stries longitudinales, & d'une [illegible] que les premières, [illegible] par des stries transversales [illegible], leur surface est [illegible] en des intervalles inégaux par des rides transverses, qui résultent des accroissemens successifs de la coquille : leurs bords ont intérieurement autant de crenelures arrondies qu'on compte de grandes stries au dehors ; celles des [illegible] sont très-serrées, & six fois plus petites que celles du bord moyen : l'épiderme qui les enveloppe en [illegible] de la mer est formé d'un [illegible] ou brun, [illegible] à celui de l'*Arche velue*. C'est [illegible] à cause de cette circonstance que quelques auteurs ont confondu ces deux espèces.

Le nombre des dents de la charnière varie depuis vingt deux jusqu'à trente ; quand on en compte moins, c'est qu'on ne tient pas compte de celles du milieu, ou bien qu'elles sont effacées, comme il arrive ordinairement aux plus vieux individus ; elles sont rangées sur une ligne courbe, celles des deux bouts sont toujours legèrement arquées, & chacune d'elles paroît divisée en deux par une petite gouttière qui est creusée sur leur pointe.

Les deux points des sommets ne se touchent pas, mais leur écartement est peu considérable, il est tout au plus d'une demi-ligne ; l'espace qui les sépare a onze lignes de longueur, il forme un angle aigu rentrant, qui est recouvert à l'ordinaire par un ligament épais & [illegible] : la pointe des sommets est légèrement crochue & tournée vers le derrière de la coquille, elle est placée vers le tiers postérieur de la longueur du ligament cardinal.

Les impressions musculaires sont situées comme dans l'*Arche tacheté*, les deux de devant sont ordinairement colorées, & on y remarque la même côte que nous avons déjà décrite à l'espèce dont nous venons de parler. Le fond de cette coquille est blanc à l'extérieur, ou tirant sur la couleur de chair ; elle est variée par des bandes transversales d'un jaune rougeâtre, qui sont formées par la réunion de plusieurs lignes oblongues & rapprochées, & quelquefois par des taches séparées ou réunies transversalement en forme de zigzag : sa couleur est blanche dans la cavité des valves, à l'exception d'une grande tache couleur de suie, qui s'étend depuis le bord moyen, jusqu'au bout postérieur de la charnière.

Cette coquille est commune dans la Méditerranée : on la trouve abondamment dans le golfe Adriatique, & sur toutes les côtes de l'Italie.

La coquille que M. Chemnitz a fait figurer, *[illegible], tom. [illegible], tab. [illegible], fig. [illegible]*, sous le nom de *[illegible]*, n'est qu'une jeune [illegible] de cette espèce : sa forme, qui est lenticulaire, [illegible] un ovale [illegible] quand la coquille est plus [illegible], de la même manière que dans l'*[illegible]*; mais la [illegible] & les [illegible] est la même [illegible], ainsi que la couleur, la disposition des taches & celle des stries de la [illegible] ; nous ne [illegible] donc que comme un état [illegible] de la même coquille, & point comme une variété.

30. Arche glycyméride.

Arca glycymeris, *auct.*

Arca, testa transversè ovata inæquilatera, natibus incurvis, margine crenato; Nob.

Chama nigra, quæ forte antiquorum glycymeris; Bellon, *aquat. pag.* 408.

Concha nigra; Rondelet, *test.* 31. — Bossuet, *aquat. p. alt.* 24.

Chama, seu meliùs concha ut Rondeletio placet, nigra Bellonii; Gesner, *aquat. pag.* 324.

Chama nigra, sive glycymeris Bellonii; Aldrov. *exang. pag.* 471. — *ejusd. pag.* 461.

Chama glycymeris Bellonii, quæ pectunculus ingens variegatus ex rufo, ex insula Guernesey; Lister, *synops. tab.* 247, *fig.* 82.

Chamælea circinnata, sive concentrice sulcata quæ chama glycymeris Bellonii, ingens variegata ex rufo Listeri; Klein, *ostrac. pag.* 152, *spec.* 1, *num.* 13.

Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata & valdè incurvata subrotunda vulgaris, gradatim striata, ex albido & fusco fasciatim colorata; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 82, *fig.* C. — *ejusd. tab. ead. fig.* D, E.

Knorr, *vergnugen der augen*, *tom.* 6, *tab.* 14, *fig.* 3.

Arca testa suborbiculata gibba, substriata, natibus incurvis, margine crenato; Linn. *syst. nat. pag.* 1143, *num.* 181. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 521, *num.* 97.

Arca glycymeris; Pennant, *britisk. zool. tom.* 4, *pag.* 98, *tab.* 58, *fig.* 58.

Arca mutabilis, glycymeris Linnæi, testa suborbiculata, longitudinaliter subtilissimè, & transversaliter obsoletè striata, colore rufescente, pallido fulgido seu variegato, margine denticulato, natibus inflexis; Martini, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 229, *tab.* 57, *fig.* 564.

Gladde poffer; par les Hollandois.

Orbicular ark; par les Anglois.

Description. Cette coquille diffère de l'*Arche velue*, en ce qu'elle a, à tous les âges, une forme transversale & ovale, & que ses deux côtés ne sont pas égaux, celui de devant étant un peu plus large & plus alongé que l'autre, & ses sommets un peu plus élevés.

Sa largeur étant de deux pouces & demi, sa hauteur est de deux pouces deux lignes, & sa profondeur d'un pouce sept lignes : on remarque extérieurement sur chaque valve, depuis soixante jusqu'à soixante-dix stries longitudinales très-peu marquées, sur-tout vers les côtés, & plusieurs sillons transverses qui ont de la profondeur, outre cela des stries transverses beaucoup plus fines que les premières & en très-grand nombre, qui rendent leur superficie finement réticulée ; les bords postérieurs des valves sont arrondis & légèrement comprimés, tandis que ceux de devant sont un peu plus alongés & présentent une coupe oblique ; ils sont garnis dans l'intérieur d'environ trente-six crenelures ovales & creuses au milieu, qui, dans l'âge adulte, ne descendent pas au-delà du commencement des impressions musculaires, celles des côtés s'effaçant avec le temps ; ces impressions sont semblables à celles de l'*Arche velue*, mais elles ne sont pas striées comme dans cette espèce.

La charnière a vingt-quatre dents sur chaque valve ; elles sont divergentes, écartées, & forment une ligne courbe ; celles du milieu de la charnière sont très-petites sur les jeunes individus, elles ont disparu sur les vieux, celles des côtés sont légèrement arquées, mais plus pointues que dans l'*Arche velue*. Les sommets sont placés exactement au milieu de la charnière & du ligament qui la couvre à l'extérieur, leur écartement est d'un peu plus d'une ligne ; ils sont courbés l'un vers l'autre & un peu plus élevés, plus convexes & moins écartés que dans l'espèce suivante ; l'espace transversal qui les sépare a un pouce de longueur, ses parois sont coupés obliquement ; on compte sur chacun d'eux huit ou neuf stries assez profondes, qui forment autant d'angles très-obtus, dont la pointe répond à celle des sommets. Le ligament cardinal est comme dans les autres espèces.

Cette coquille présente une grande variété de couleurs ; tantôt elle est grise, brune ou noirâtre, d'autres fois elle est toute brune, excepté près des sommets où elle est variée de blanc ; ou bien son fond est blanc, & ses stries longitudinales sont d'un brun très-foncé : on en voit encore, & celles-ci ne sont pas rares, sur les côtes de la Provence & du Languedoc, qui sont coupées par des bandes transverses alternativement blanches & brunes, ou blanches & bleuâtres, ou grises & bleuâtres ; on en trouve enfin dont les pointes des sommets sont noires, & d'autres dont les sommets sont tous blancs.

Quand ces coquilles sont vieilles, les stries longitudinales sont presqu'entièrement effacées, & les transverses ne paroissent plus, excepté près des bords extérieurs où elles sont plus profondes que pendant la jeunesse ; la largeur des valves est alors plus considérable, relativement à leur longueur, qu'elle n'étoit à cette époque ; le contraire arrive à l'*Arche velue*.

L'*Arche glycyméride* vit dans la mer Méditerranée & dans l'Océan : on la trouve sur les rivages de la mer Rouge, suivant le docteur Forskhaels ; à l'île de Guernesey, suivant Lister ; & sur les côtes de l'Angleterre, suivant M. Pennant.

31. ARCHE velue.

Arca pilosa; LINN.

Arca, testa suborbiculata æquilatera pilosa, (fossa) natibus incurvis, margine crenato; LINN. *syst. nat. pag.* 1142, *num.* 181.

Concha testa admodum crassa & firma in margine dentata, prodigiosa est cute qua tegitur holoserico villoso simili mirifice à natura texto; BONANNI, *mus. kirch. pag.* 435, *num.* 79.

Nux pilosa tarentinorum, ex rufo nigricans, ad carninem rubens; *ejusd. mus. cat. pag.* 170, *n.* 4.

Isocardia nux pilosa tarentinorum; KLEIN, *ostrac. pag.* 139, *num.* 4.

Mussolo hirsuto essendo coperta d'un pelo come musco; *mus. mosc. pag.* 202, *fig.* 7.

Concha crassa ponderosa hirsuta, & serico villoso indumento fuliginosi coloris vestita; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 72, *fig.* G.

Conca di guscio forte e assai pesante, dentata, nella circonferenza e coperta di pelo molto corto e morbido; GINNANI, *oper. posth. tom.* 2, *pag.* 31, *tab.* 21, *num.* 144, *litt.* C.

KNORR, *vergnügen, tom.* 2, *tab.* 23, *fig.* 6. & *tom.* 6, *tab.* 12, *fig.* 4.

Arca pilosa, testa rotunda, umbonata, longitudinaliter tenuissimè striata, apicibus incurvis, margine crenato; V. BORN. *ind. mus. cæsar. pag.* 78. — *ejusd. testac. pag.* 92.

FAVANNE, *conchyl. tab.* 53, *fig.* D, 2. & D, 5.

Arca pilosa Linnæi, testa crassa ponderosa, globosa solida, longitudinaliter manifestè, transversaliter subtilissimè striata, epidermide villosâ in fundo rufescente superinducta, natibus inflexis, margine crenato; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 231, *tab.* 57, *fig.* 565, 566.

See noot; par les Hollandois.

Die gammet muschel; par les Allemands.

Cockle with heary streaks; par les Anglois.

Noix de mer; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille n'est pas facile à distinguer de l'*Arche glycymeride*, à cause des différens états où elle se présente; cependant elle est effectivement distincte, & son principal caractère, ainsi que l'a très-bien observé Linné, consiste dans sa forme qui est presque orbiculaire & équilatérale, tandis que celle de l'*Arche glycymeride* est un peu irrégulière & constamment plus large que longue, même dans l'adulte.

Celle-ci a pendant la jeunesse une forme si différente de celle qu'elle acquiert en vieillissant, qu'on pourroit, si on n'y regardoit de très-près, les prendre pour deux espèces distinctes; l'individu jeune a une forme lenticulaire très-comprimée, & un peu plus de largeur que de hauteur; la coquille adulte est au contraire plus longue que large, elle est très-voûtée, très-épaisse, & les crenelures qui bordent en dedans la circonférence des valves, sont moins nombreuses que pendant la jeunesse, parce que celles des deux côtés sont entièrement effacées. Mais ces deux états de la même coquille conviennent ensemble par les caractères essentiels, & on reconnoît sur les plus gros individus les traces encore existantes de l'état primitif de la coquille pendant sa jeunesse, & la cause de la forme différente qu'elle a prise en grossissant; cette différence provient de ce que le bord moyen des valves acquiert plus de développement que les bords latéraux, & plus d'épaisseur à chaque juxtaposition de matière testacée, ce qui occasionne avec le temps le changement de sa forme & celui de sa grosseur.

Un individu adulte avoit quatre pouces moins une ligne de hauteur, trois pouces neuf lignes de largeur, & trois pouces trois lignes de profondeur; l'épaisseur des valves étoit de près de trois lignes sur le dos; leur convexité étoit marquée de cinquante-cinq à soixante stries longitudinales, ou plutôt de crenelures qui étoient plus serrées & moins profondes sur les côtés, entre lesquelles on distinguoit avec peine un grand nombre d'autres stries infiniment petites qui avoient la même direction; elles étoient coupées transversalement par des stries de la plus grande finesse & par des sillons transverses & profonds, qui résultoient des accroissemens successifs des valves. Les bords de l'intérieur présentoient une trentaine de grosses crenelures, entre lesquelles il s'en trouvoit de plus petites vers le bord moyen, celles des deux côtés étant presqu'entièrement effacées.

Les sommets étoient convexes, inclinés l'un vers l'autre, & placés au milieu de la charnière & du ligament cardinal, leur écartement n'étoit que d'une ligne, & leur pointe étoit usée. Ils étoient séparés par un intervalle rectiligne de deux pouces quatre lignes de longueur, formant un angle aigu & rentrant, dont les parois ne paroissoient pas sillonnés: le ligament cardinal recouvroit cet intervalle en totalité; il étoit noir & semblable à celui des autres espèces, les impressions musculaires avoient la même situation, mais les deux postérieures étoient plus grandes que les autres, & striées longitudinalement. La charnière ne présentoit que vingt dents, celles du milieu étant usées; les dents des deux bouts de la charnière étoient grandes, arquées & écartées, elles étoient rangées sur une ligne courbe.

L'épiderme est remarquable dans cette coquille, en ce qu'il est formé de poils noirs fins, courts & si serrés, qu'ils imitent le velours; ce poil est très-épais vers les bords; quand il a été enlevé, on reconnoît que la coquille est d'un brun rougeâtre, qui est plus foncé sur les côtes & vers les bords des valves, mais beaucoup plus clair sur leur convexité: sa couleur est blanche en dedans, excepté vers le haut du bord antérieur, où l'on voit une tache brune foncée, & quelquefois une bande de la même couleur. Cette coquille est commune dans la mer Méditerranée, sur toutes les côtes de l'Italie,

de la France & de l'Efpagne ; on la trouve auffi quelquefois fur celles de la Bretagne.

On trouve cette coquille dans l'état foffile, dans les couches calcaires du Piémont, felon M. Allioni, & près de Saint-Paul-trois-Châteaux, en Dauphiné.

32. ARCHE étoilée.

Arca ftellata.

Arca tefta lenticulari teftacea, natibus antice curvis albo ftellatis, margine crenato; NOB.

Concha ubfiponenfis littoris, nunquam aliunde ad me allata, aurei coloris prefulgentiffimi, circa cardinem candidis notis ita difpofitis fignata, ut fi binæ valvæ conjungantur, formetur quafi ftella fex radios habens; BONANNI, *recreat. pag. 107, num. 62; ejufd. muf. kirch num. 61.*

Ifocardia ftriata quæ ftella, intùs per limbum denticulata, foris circinnata, in limbo ftriata, circa cardinem conferti vertices colore albo ftellam magnam oftendunt Bonanni; KLEIN, *oftrac. pag. 139, fpec. 1, num. 3, litt. L.*

Vovan; ADANSS. *conchyl. pag. 253, tab. 18, fig. 10.*

DESCRIPTION. La forme de cette coquille eft parfaitement lenticulaire ; fes bords décrivent une circonférence très-régulière, au-deffus de laquelle les fommets ne s'élèvent que d'une ligne & demie ; fon diamètre étant de dix-neuf lignes, fa groffeur eft de quatorze.

Ses valves font plus minces que celles de l'*Arche tachetée*, & leurs bords font plus tranchans : foixante-feize ftries longitudinales très-fines couvrent leur furface extérieure ; mais outre ces premières, il y en a encore d'autres plus déliées qui ont auffi la même direction ; elles font croifées tranfverfalement par d'autres ftries de la même délicateffe, qui forment un réfeau fi fin, qu'on ne peut l'appercevoir fans le fecours d'une loupe ; ces ftries font moins marquées vers les côtés des valves, mais elles font plus apparentes au milieu & dans la proximité des bords : leur circonférence eft bordée intérieurement par autant de crenelures qu'il y a de grandes ftries longitudinales à l'extérieur ; elles fe prolongent fur les bords des valves, même au-delà des deux bouts de la charnière ; celles du bord moyen font grandes, aiguës & creufées en forme de gouttière ; elles diminuent à mefure qu'elles approchent des fommets, & finiffent par devenir prefqu'imperceptibles.

La charnière eft compofée de vingt à vingt-fix dents de chaque côté, qui font rangées fur une ligne courbe ; les dents des côtés font grandes & divergentes, celles du milieu font très-fines.

Les fommets font fi rapprochés, qu'un gros fil peut à peine paffer entr'eux ; ils font légèrement coniques, & leur pointe eft décidément recourbée en avant ; ils font placés au milieu de la charnière, & à deux lignes & demie du bout antérieur du ligament noir qui la recouvre au dehors. L'efpace rectiligne qui fépare les fommets, a fept lignes de longueur.

La couleur de cette coquille eft à l'extérieur d'un rouge tirant fur le jaunâtre ; elle eft quelquefois dorée, felon Bonanni ; elle étoit fauve fur l'individu que nous décrivons : quand la coquille a été polie, fes grandes ftries longitudinales font blanches près des bords, mais elles perdent cette teinte à un tiers de leur longueur ; on y diftingue auffi quelquefois des bandes tranfverfes d'un roux plus foncé que le fond, qui défignent vraifemblablement les diverfes reprifes de la coquille. Le bout des fommets préfente dans cette efpèce une grande tache blanche, qui forme, par le rapprochement des deux valves, une étoile de cette couleur à fix rayons inégaux. Sa couleur à l'intérieur eft blanche, mais on y voit au-deffus des bords une grande tache jaune, qui commençant à l'impreffion mufculaire antérieure, s'étend circulairement jufqu'aux deux tiers de fa cavité. Nous préfumons que l'efpèce de M. Adanffon n'eft pas autre que notre *Arche étoilée*, & non pas l'*Arche glycymèride* des auteurs, ainfi qu'on pourroit le croire, d'après la fynonymie que ce naturalifte a rapportée à fon efpèce, & le confentement de M. Chemnitz ; on pêche fréquemment ce coquillage, fuivant lui, dans les fables de l'île de Gorée & du Cap-Verd : on le trouve auffi, felon Bonanni, fur les côtes du Portugal, aux environs de Lisbonne. Cette coquille précieufe eft du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

33. ARCHE écrite.

Arca fcripta; BORN.

Arca tefta lenticulari decuffatim ftriata, natibus antice curvis, valvulis tranfversè rugofis fcriptis, margine crenato; NOB.

Pectunculus magnus veluti litterulis quibufdam rufis eleganter exaratus; LISTER, *fynopf. tab. 246, fig. 80.*

Arca tefta orbiculari convexa lævi, lineis angulatis fulvis picta, apicibus incurvis, limbo crenato; V. BORN. *ind. muf. cæfar. vind. pag. 79. — ejufd. teftac. pag. 93, tab. fig. 1.*

Die gezeichnete rufchenmufchel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille eft orbiculaire & prefque lenticulaire ; elle reffemble, au premier coup-d'œil, à la *Vénus écrite*, à caufe des zigzags déliés qui font tracés fur fa fuperficie, mais elle eft un peu plus ventrue qu'elle, & le fond de fa couleur eft différent : lorfqu'elle a deux pouces de circonférence, fa groffeur eft de huit à neuf lignes dans la partie la plus convexe.

Les valves font couvertes extérieurement par un réfeau fi délicat, qu'on ne l'apperçoit que par le fecours d'une loupe ; il eft formé par le croifement de ftries très-fines, dont les unes font lon-

[illegible]les & les autres tranfverfes ; on y apperçoit encore des rides tranfverfales un peu plus [illegible]. [illegible] font quelquefois au nombre de douze fur chaque valve ; elles portent dans l'intérieur cinquante crenelures arrondies & légèrement creufées, qui s'engrainent dans les pareilles de la valve oppofée ; leur groffeur diminue fenfiblement fur les côtés, & elles ne defcendent pas plus bas que le milieu des valves, comme dans l'*Arche pectorale*.

Les fommets font coniques, très-peu faillans, & légèrement courbés en avant ; leur pofition répond au milieu de la charnière, & au tiers antérieur de la longueur du ligament cardinal, dont la forme, les dimenfions & la profondeur font exactement les mêmes que dans l'*Arche étoilée*, quoique l'écartement des pointes des fommets foit un tant foit peu plus confidérable.

La charnière eft formée de vingt dents fur chaque valve, qui font rangées fur une ligne courbe, & laiffent un efpace nu vis-à-vis des fommets ; celles des côtés font les plus fortes, elles font même légèrement arquées : le ligament cardinal eft femblable à celui des efpèces précédentes.

La couleur de cette coquille eft blanche, mais fa fuperficie eft variée par des lignes jaunâtres qui ferpentent tranfverfalement en formant des zigzags & des traits plus arrondis, qui reffemblent à des caractères ; fon intérieur eft blanc, à l'exception d'une tache jaune qui eft ordinairement placée vers le haut du bord antérieur ; les impreffions mufculaires ont la même forme que celles de l'*Arche étoilée* & des autres efpèces à charnière arquée.

Nous n'avons aucun doute que la coquille de M. le baron de Born ne foit la même que celle dont nous donnons ici la defcription ; cependant, nous devons faire obferver que la defcription de cet auteur diffère de la nôtre par deux points effentiels, dont l'un eft même contredit par la figure qu'il a donnée. M. le baron de Born a dit que fes fommets étoient courbés l'un vers l'autre, *apices incurvi*, & que fa charnière étoit droite & linéaire, *cardo [illegible] linearis*. Comme cette dernière circonftance eft contredite par fa figure qui eft très-exacte, nous préfumons que cet auteur aura prétendu dire feulement que fes fommets font courbés, quoique l'expreffion qu'il a employée fignifie, fuivant Linné, des fommets courbés l'un vers l'autre.

Cette coquille appartient à la côte de Saint-Domingue ; celle qui a fervi à notre defcription fait partie du cabinet de M. le chevalier de la M[illegible].

34. Arche numifmale.

A[illegible] ; Linn.

A[illegible] [illegible] laurita lævi, *ftriis tranfve[illegible]*, *[illegible]* ; Nob

[illegible] exiguus, *[illegible]*, *rufis maculis punctatum [illegible]* ; Lister, *fynopf. tab.* 2[illegible], *fig.* [illegible].

[illegible] rufis maculis [illegible] ; Klein, *[illegible] pag.* 141, *tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

Arca tefta [illegible] lævi [illegible], *tranfverfim ftriata*, *natibus incurvis*, *margine crenulato* ; Linn. *fyft. nat. pag.* 1143, *num.* 18[illegible].

Arca nummaria Linnæi, *tefta [illegible]*, *[illegible] magnitudine pifi*, *tranfverfim [illegible] ftriata*, *margine denticulato* ; Martini, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 2[illegible], *tab.* 58, *fig.* 5[illegible]2, *litt. a & b*.

Die [illegible] Arche ; par les Allemands.

Description. Je n'ai vu cette coquille que dans l'état foffile ; elle fe rapportoit très-bien à la defcription de Linné, excepté qu'elle étoit près de deux fois auffi grande que celle qui a été figurée par Lifter, & trois fois plus que celle de Martini ; elle ne diffère effentiellement de l'*Arche [illegible]* que par le prolongement de la bafe des valves, qui forme de chaque côté de la charnière un angle obtus, comprimé & peu faillant, qui reffemble en petit aux oreilles des peignes, & par les ftries tranfverfes de fa fuperficie.

Les dents de la charnière font rangées fur une ligne courbe ; les crenelures des bords des valves font très-fines, elles s'étendent au-delà des bouts de la charnière comme dans l'*Arche étoilée* : les fommets font placés exactement au milieu de la charnière & de l'intervalle de la bafe ; ils font courbés l'un vers l'autre, & fi ferrés, qu'il s'en faut de peu qu'ils ne fe touchent. Des ftries très-fines & tranfverfes couvrent l'extérieur de cette coquille, dont la furface eft liffe : elle reffemble, quant au refte, aux autres efpèces de la même divifion.

Le fond de fa couleur eft un blanc laiteux, fuivant les auteurs ; elle eft quelquefois marquée de lignes ondulées & brunes, fuivant Linné, ou piquée de petits points [illegible], fuivant Lifter & Klein. On trouve cette coquille dans la Méditerranée.

Son caractère effentiel réfide dans la place des fommets, relativement à la [illegible] & à l'intervalle qui les fépare ; ils font fitués dans celle-ci exactement au milieu de l'une & de l'autre, tandis que dans les efpèces à qui elle reffemble le plus [illegible]. [illegible] foffiles que je poffède ont été [illegible] dans le Piémont, dans le voifinage de Turin.

35. Arche [illegible].

Arca [illegible], L[illegible].

A[illegible], *[illegible]* ; Nob.

[illegible], *[illegible]*, L[illegible]. *[illegible]*.

A[illegible], *[illegible]*, *[illegible]*,

incurvis, margine planato integerrimo; MARTINI, *conchyl. tom. 7, pag, 240, tab. 56, fig. 573.*

Die vielfach gestreifte Arche; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille ne parvient jamais à un grand volume, elle a ordinairement un pouce de hauteur, & dix lignes & demie ou onze lignes de largeur, ce qui lui donne une forme ovale plutôt qu'orbiculaire, comme l'a dit le docteur Forskhaels; elle est légèrement comprimée. Ses valves sont marquées à l'extérieur d'un grand nombre de stries longitudinales bien marquées, & d'autres transverses qui sont si fines, qu'on a de la peine à les appercevoir sans le secours de la loupe; elles sont lisses dans l'intérieur, & leurs bords sont applatis sur la majeure partie de la circonférence; ils sont simples, sans crenelures ni même de stries, & ferment exactement par-tout.

Les sommets sont peu saillans & inclinés l'un vers l'autre; l'espace qui les sépare est très-étroit; il a tout au plus un tiers de ligne de large, cependant il est enfoncé & forme un angle très-aigu, qui est recouvert par un ligament noirâtre. La charnière se prolonge également aux deux côtés des sommets; les dents dont elle est composée sont au nombre de vingt, elles sont rangées sur une ligne courbe, qui est plus courte, relativement au volume de la coquille, que dans les autres espèces de la même division. Ses impressions musculaires ont la même forme & la même situation que celles de l'*Arche pectinale*.

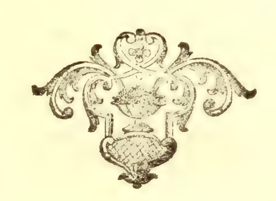
La couleur de cette coquille est fauve en dehors & marquée transversalement par des bandes brunes, elle est rousse dans l'intérieur. Cette *Arche* diffère des autres espèces à charnière arquée, par l'applatissement de ses bords, & par l'absence des crenelures, ce dernier caractère lui appartient en propre, & doit servir à la faire reconnoître; elle a été indiquée par le docteur Forskaels, sur les rivages de la mer Rouge.

ARCHE TORSE. (*V.* ARCHE BISTOURNÉE.)

ARCINELLE. (*Voyez* CAME ARCINELLE.)

ARCULAIRE BLANC. (*Voyez* BUCCIN ARCULAIRE.)

ARGO. (*Voyez* DORIS ARGO.)



ARGONAUTE. — *Argonauta* ; LINN. *syst. nat. pag. 1161.*

GENRE DE COQUILLES UNIVALVES, qui a pour caractère une coquille univalve, uniloculaire, très-mince & de forme naviculaire ; la spire point apparente à l'extérieur.

ESPÈCES.

1. ARGON. papiracé.

Coquille comprimée, carène munie d'un double rang de tubercules coniques.

2. ARGON. casque.

Coquille comprimée, carène ridée sans tubercules, ouverture oblongue & quadrangulaire.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Quoique les espèces de ce genre ne soient pas nombreuses, elles n'en sont pas moins distinguées, par leur caractère, de toutes les coquilles connues; on reconnoît en les voyant qu'elles ont été destinées à flotter sur la surface de la mer, étant pourvues d'une carène aiguë pour fendre l'eau, & de parois dont la courbure répond assez bien à ceux des navires; l'animal de l'*Argonaute papyracé*, qui est l'espèce la plus commune, & en même temps la plus remarquable par son volume, & par l'élégance de sa forme, a les plus grands rapports avec les vers du genre de la sèche; il a un corps charnu contenu dans un fourreau qui s'ouvre sur le devant du corps, huit bras épanouis en patte d'oie qui en terminent le sommet, deux grands yeux placés dessous les bras, & une bouche située à leur origine; ce ver seroit une véritable sèche, si on le voyoit séparé de sa coquille, & très-voisin de la *sèche octopode*, qui diffère des autres par la privation des deux tentacules alongés, qui se font remarquer dans les autres espèces. De tous les auteurs qui ont parlé du ver de l'*Argonaute*, M. le baron de Born est le seul de notre connoissance, qui ait avancé qu'il avoit les deux tentacules des sèches, tous les autres se sont accordés sur la figure qu'ils lui ont donnée; & il résulte de leur témoignage uniforme sur ce point, que ses bras ont la même configuration que ceux des sèches; qu'ils sont au nombre de huit, & qu'ils sont réunis près de la base par des membranes très-minces, qui sont susceptibles d'une grande extension; qu'ils sont couverts sur toute leur longueur par un rang de suçoirs orbiculaires, qui sont perforés au centre comme ceux des sèches.

Le parti que ce ver sait tirer de son organisation, n'est pas moins merveilleux que la structure de sa coquille; si la forme de celle-ci est en quelque sorte indépendante de sa volonté, on ne peut lui refuser de l'employer habilement, & s'empêcher d'appercevoir dans sa manœuvre des leçons utiles, dont l'homme même a peut-être tiré les premières notions sur la navigation.

On comprendra aisément qu'une barque aussi frêle que la coquille de cet animal, ne pourroit résister à la moindre agitation de la mer; aussi ce n'est que dans les temps les plus calmes qu'on le voit paroître à la surface de l'eau; lorsqu'il s'élève du fond où il est vraisemblable qu'il passe la plus grande partie de son existence, sa coquille est renversée de manière à présenter au liquide le tranchant de la carène; par ce moyen il déplace plus aisément le liquide qu'il doit traverser, qui retarderoit sans cette précaution, & rendroit au moins plus longue ou plus pénible son ascension: quand la coquille est parvenue sur la surface de l'eau, l'animal agite ses bras comme autant de balanciers, il parvient à retourner sa coquille, alors il introduit dans sa cavité l'eau qui est nécessaire pour la lester; il étend ses bras, & s'en servant comme de rames, il vogue sur la surface de la mer; si un vent doux se fait sentir, il dresse perpendiculairement deux de ses bras, il les tient écartés dans une situation oblique, & la membrane qui réunit leur base, présentant, à cause de l'extension qu'elle éprouve, une plus grande surface au vent, elle sert de voile à ce petit navigateur; trois bras étendus de chaque côté servent de balancier, le bas du corps qui forme un crochet hors de la coquille fait les fonctions de gouvernail; c'est par ce moyen qu'il s'entretient dans la direction qu'il veut suivre: mais si quelque danger se présente, s'il sent les approches de quelque ennemi, si la surface de la mer commence à se rider, il retire promptement dans sa coquille les avirons, la voile & le gouvernail; il introduit de l'eau dans la coquille, il rejette l'air qui est contenu dans ses vescies, & aussi vite que la pensée, il se laisse couler avec elle dans le fond de la mer.

L'art de ce ver paroîtroit fabuleux, si les plus grandes autorités ne s'accordoient pour confirmer ce que nous venons de dire: Pline a le premier décrit l'industrie de l'*Argonaute papyracé*; ceux qui sont venus après lui, n'ont rien ajouté à l'exactitude de sa description, mais ils l'ont confirmée; on compte parmi ceux-ci Aldrovande, Lister, Rumphius & d'Argenville; nous citons à regret ce dernier, parce qu'il paroît avoir copié la figure de Rumphius, ainsi que Martini qui l'a suivi dans la même carrière.

Le ver de l'*Argonaute papyracé* est ovipare; un individu que l'on conserve au cabinet du roi présente une quantité prodigieuse d'œufs qui sont placés dans l'intérieur de la coquille, mais on ignore si ce ver est hermaphrodite, ou bien s'il jouit de sexes séparés.

Des savans naturalistes ont soupçonné que le ver de l'*Argonaute papyracé* n'étoit qu'un hôte parasite, une vraie sèche qui s'introduisoit dans cette coquille après en avoir tué le véritable propriétaire; ils croyoient que, semblable au crabe que l'on nomme *Bernard l'hermite*, qui s'établit dans les coquilles univalves, & change de logement à mesure que son corps augmente de volume, cette sèche se comportoit de même; ils disoient en preuve qu'elle n'étoit pas fixée à la coquille, & qu'elle l'abandonnoit spontanément dans tous les cas où il s'agissoit de se mettre plutôt en sûreté; mais cette assertion n'étoit fondée que sur des raisonnemens vagues, tandis que le sentiment contraire a été prouvé par Rumphius qui a parlé comme témoin oculaire; cet auteur assure que l'animal sèche est le seul auteur de la coquille de l'*Argonaute papyracé*, qu'il y est attaché, & qu'il périt peu de temps après qu'on l'en a séparé, ce qui n'arriveroit pas si ce domicile n'étoit qu'accidentel pour lui, & s'il n'étoit attaché à la coquille comme tous les autres vers

te iacés, qui périffent de même quand leur adhérence avec elle a été détruite par violence. Il paroit donc certain qu'un animal femblable à une fèche eft le véritable propriétaire de la coquille de l'*Argonaute papyracé*; ce fait confirme le fentiment de Linné, qui a cru que l'on retrouvoit dans les coquillages des vers analogues aux différens genres des mollufques nus, puifqu'on ne peut refufer de reconnoître la grande analogie de celui-ci avec les véritables fèches, analogie qui eft auffi complète que celle des vers des hélices avec les limaces proprement dites.

Les auteurs modernes ont parlé de deux autres coquilles qu'ils ont comprifes dans le genre des *Argonautes*, mais que nous décrirons ailleurs; d'Argenville, Martini & M. de Favanne ont nommé *nautile vitré*, une coquille qui avoit été déjà décrite par Linné, fous le nom de *patella criftata*, & qui appartient effectivement au genre des patelles, à moins que la tranfparence de fon teft & fon peu d'épaiffeur ne paroiffent des caractères fuffifans pour la placer dans celui de l'*Argonaute*; mais fa forme eft très-différente, elle n'a point de fpire intérieure, & reffemble en tous les points à la *patelle bonnet de dragon*, excepté que fa coquille eft tranfparente, & qu'elle eft pourvue fur le dos d'une double carène aigue, dont les bords font crenelés.

La feconde efpèce a été décrite par M. Fabricius, dans le *fauna Groenlandica*, fous le nom de *Argonauta arctica*; le ver de celle-ci a eff[ect]ivement de grands rapports avec celui de l'*Argonaute papyracé*, il navigue de même, mais fa coquille eft difcoïde, & préfente une fpire extérieure, qui eft roulée de chaque côté fur un plan horifontal, elle doit donc appartenir au genre des planorbes dont c'eft là le caractère. Les genres que M. Fabricius a adoptés pour le petit nombre de coquilles qu'il a décrites, ne font fondés que fur des caractères pris de l'animal; il n'a dû par conféquent avoir aucun égard à ceux de la coquille, tandis que nous ne confidérons ici que la forme feule de la coquille, & que celle de l'animal n'influe en aucune manière fur la place des efpèces; on pourra voir au mot *méthode* les raifons qui m'ont déterminé à travailler fur ce plan.

1. ARGONAUTE papyracé.

Argonauta argo; LINN.

Argonauta, tefta compreffa, carina utrinque dentato [illegible]; NOB.

A — Coquille à carene étroite, marquée de rides [illegible].

Nautilus; BELLON. *aquat. pag.* [illegible].

Polypi tefta [illegible] prima fpecies; RONDEL. *teftac. pag.* [illegible].

Nautili primum genus ariftotelis; ALDROVAND. *teftac. lib.* 3, *p.* [illegible].

Tefta nautili fragilis, lactei coloris; JONSTON. *pag.* 39, *tab.* 10, *fig.* 7.

Carina nautili elegantiffima; *ephem. nat. curiof. ann.* 4, *pag.* 210, *fig.* 33.

Nautilus feu nauplius; BONANNI, *muf. kirch. pag.* 456, *num.* 13.

Nautilus maximus denfè ftriatus, auritus, nautilus [illegible], LISTER, *fynopf. tab.* 5[illegible], *num.* 7.

Nautilus tenuis & legitimus, feu ovum polypi; RUMPH. *thef. tab.* 18, *litt. A.*

Nautilus tenuis & legitimus five ovum polypi; PETIV. *amboin. tab.* 10, *fig.* 1.

Nautilus feu nauplius Bonanni; *ejufd. gazoph. tab.* 127, *num.* 7.

Cymbium maximum ftriatum, ftriis craffis rotundis & raris, aliquando dichotomis, fpina acuta ferrata, cujus tefta e [illegible] valde [illegible], & folio papyraceo [illegible], pellucida fragilis, & lacteo candore imbuta; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 11, *fig. A, B.*

Cymbium tenue, fpina acuta & ferrata, ftriatum candidum; *ejufd. ind. tab. & pag.* 12, *fig. A.*

Nautilus fulcatus fulcis rectis lævibus & denfis, carina angufta auriculis acutis; KLEIN, *oftrac. pag.* 3, *tab.* 1, *fig.* 3.

Le grand nautile applati & cannelé en ferpentant, & fi mince, qu'il en a pris le nom de nautile papyracé; D'ARGENVILLE, *conch. tab.* 8, *fig. a.* — *ejufd. zoomorph. tab.* 2, *fig.* 2.

Nautilus tenuis; SEBA, *thef. tom.* 3, *pag.* 176, *tab.* 84, *fig.* 5, 6, 7.

Nautilus papyraceus; GEVE, *monatliche [illegible]. pag.* 11, *tab.* 2, *fig.* 4, 5.

Nautilus tenuis & ftriatus; LESSER, *teftaceotheol. p.* 149, *fig.* 6.

Argonauta argo, carina fubdentata; LINN. *fyft. nat. pag.* 1161, *num.* 271. — *ejufd. muf. [illegible]. pag.* 548, *num.* 148. — SCHROETERS, *einleit. tom.* 1, *tab.* 1, *fig.* 1.

Nautilus tenuis & ftriatus; KNORR, *vergnügen, tom.* 1, *p.* 2, *tab.* 2, *fig.* 1. — *ejufd. delic. nat. tom.* 1, *tab.* 1, *fig.* 3.

Cocklis plana intorta monothalamia, five nautilus papyraceus vacuus, carina anguftiore, fpina acute ferrata, [illegible] coftatus flavefcens; MARTINI, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 231, *tab.* 17, *fig.* 157.

Argonauta argo, tefta compreffa [illegible]; [illegible] *I.* VAN BORN. [illegible], *pag.* [illegible]. — *ejufd. teftac. pag.* [illegible].

FAVANNE, *conchyl. tab.* 7, *fig. A*, 2. — *A*, 4. — *A*, 8.

Doek-nautilus [illegible]; par les Hollandois.

Die [illegible]; par les Allemands.

The great [illegible]; par les Anglois.

Mofcarolo; par les Italiens.

Nautile papyracé à carène étroite ; par les François.

B — Coquille à carène large & côtes tuberculées.

Nautilus tenuis ; RUMPH. *thes. tab. 18, fig. 1.*

Nautilus sulcatus, verrucosus in striis rectis & elatis, carinæ angulis profundè serratus ; KLEIN, *ostrac. pag. 3, num. 4.*

Cymbium profundè striatum, striis latis & bullatis, spina lata & serrata, candidum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 12, litt. B.*

Nautilus tenuis qui à grumo oryzæ costæ cognominatur Ryjstkorrelhoorn ; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 84, fig. 4.*

Nautile dont la différence consiste dans l'évasement des parties de son ouverture, &c. ses cannelures qui serpentent ou plutôt ses rides, sont coupées par des lignes circulaires qui forment un compartiment avec des tubercules ; D'ARGENV. *conchyl. tab. 8, fig. C.*

Nautile de moyenne grandeur, à côtes chargées de grains de riz, ses oreilles, & par-là plus rare ; DAVILA, *catal. pag. 109, num. 68.*

Cochlis plana intorta monothalamia, sive nautilus papyraceus vacuus, carina lata obtusa serrata, lateribus costis flexuosis & tuberculosis distinctis ; MARTINI *conchyl. tom. 1, pag. 229, tab. 17, fig. 156. — ejusdem, tab. 18, fig. 160.*

FAVANNE *conchyl. tab 7, fig. A, 7, A, 9.*

Rystkorrel-nautilus ; par les Allemands.

Nautile papyracé à tubercules ; par les François.

C — Coquille à carène large tuberculée, marquée de côtes rares & unies.

Nautilus tenuis, carina lata, seu nautilus sulcis raris ; LISTER, *synops. tab. 554, fig. 5.*

Nautilus tenuis & legitimus minor ; RUMPH. *thes. tab. 18, fig. B.*

Cymbium striatum, striis rotundis raris & crassioribus, spina satis lata, bullata & serrata, fragilissimum pellucidum ; subalbido colore splendens ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 12, fig. C.*

Nautilus legitimus ; GEVE, *monatliche belust. pag. 14, tab. 2, fig. 6, 7.*

Nautilus sulcis raris, quodammodo hiulcis, carinæ latæ lateribus obtuse serratis ; KLEIN, *ostrac. pag. 3, num. 5, 6.*

Nautile plus petit de moitié que le précédent, dont la carène est beaucoup plus large, ce qui le rend plus élevé que le premier, sa couleur blanche tire un peu sur le jaune ; D'ARGENVILLE, *conch. tab. 8, fig. B.*

Nautilus papyraceus colore rufo, minor ; SEBA, *thes. tom. 3 ; tab. 84, fig. 9 — 12.*

Nautile papyracé sans tubercules, de couleur blanche tirant sur le roux, à carène large & très-petit ; DAVILA, *catal. pag. 109.*

Cochlis plana intorta monothalamia, quæ nautilus tenuis vacuus carina latiore, spina obtusa serrata, costis rarioribus notatus ; MARTINI, *conchyl. tom. 1, pag. 235, tab. 17, fig. 158, 159.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 7, fig. A, 6.*

Der papier nautilus mit breiten rucken ; par les Allemands.

Breedkilde papiere nautilus ; par les Hollandois.

La chaloupe cannelée, la galère, par les François.

The coarse brittle saylor ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille présente des variétés si remarquables dans sa forme, le nombre & la diversité des sillons qui ornent sa superficie, la présence des oreilles ou leur privation, qu'on ne doit pas être étonné si beaucoup de naturalistes les ont regardées comme autant d'espèces différentes : cependant il faut en revenir au sentiment de Linné, tous ces états divers ne sont que de simples variétés d'une même coquille ; on n'a, pour s'en assurer, qu'à considérer tous les individus du cabinet du roi, on trouve a des nuances si peu marquées d'un individu à l'autre, pour parvenir aux trois variétés plus remarquables que nous indiquons ici, que l'on sera obligé de convenir de cette vérité, pour si difficile que cela puisse paroître à ceux qui ne possèdent qu'un seul individu bien décidé de chaqu'une d'elles.

La coquille de cet *Argonaute* est mince, fragile & transparente comme du papier, elle est plus ou moins comprimée, & d'une grosseur qui ne varie pas moins que sa forme ; sa superficie est marquée de côtes convexes qui, partant du bord intérieur des tours de la spire, vont se terminer à la carène qui suit toute la longueur du dos, où elles forment autant de tubercules arrondis ou épineux, que l'on compte de côtes à la surface : les tours de la spire sont plus ou moins nombreux, suivant l'âge & le développement de la coquille ; on n'en voit qu'un seul à l'extérieur qui est le plus considérable, les autres sont renfermées dans l'intérieur du premier tour qui forme à lui seul plus de six fois le volume du second, & ainsi des autres. Souvent cette coquille présente aux deux côtés intérieurs de l'ouverture & près de son axe, deux ailes arrondies, ou deux prolongemens arqués & linéaires, dont la direction est droite, oblique ou divergente, que l'on nomme ses oreilles ; ces deux appendices ne sont pas essentiels à tous les individus, puisqu'on trouve des coquilles d'une même variété & d'une grosseur égale, dont les unes ont des appendices auriculés droits, d'autres qui les ont obliques,

ou dans toute autre direction, & d'autres enfin qui n'en présentent pas les moindres traces; ce qui nous a persuadé que cette différence n'est pas de toute spécifique, & qu'elle dépend peut-être de la différence du sexe de l'animal qui y est contenu, ou de toute autre circonstance aussi peu essentielle, que la présence ou l'absence des épines, leur longueur ou leur petitesse sur la plupart des coquilles univalves.

La variété A diffère des suivantes, en ce qu'elle parvient à un plus grand volume, qu'elle est plus applatie que les autres, que sa carène est plus étroite, que les côtes de sa surface sont plus serrées, plus nombreuses & souvent divisées ou bifurquées près de la carène; que les tubercules de la carène sont par conséquent plus nombreux & moins saillans, quoique coniques & pointus; enfin, elle se présente quelquefois avec des oreiles plus ou moins saillantes, mais plus souvent elle en est dépourvue; cette variété offre encore une autre différence dans la couleur de sa carène, qui est ordinairement teinte d'une couleur noirâtre, depuis le milieu de sa longueur jusqu'à la partie qui se recourbe dans la cavité de l'ouverture, tandis que le reste de la coquille est blanc : on trouve cette variété dans la mer Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux îles de l'Archipel; on la trouve plus communément qu'ailleurs sur les côtes de la Sardaigne, de l'île de Corse, & sur celles de la Sicile.

La variété B diffère de la première par les tubercules arrondis qui sont parsemés sur sa superficie; sa coquille est plus convexe & plus ventrue que celle des autres, elle est aussi plus courte & plus arrondie; ses tubercules sont formés par le croisement de sillons transverses qui, coupant à angles droits d'autres sillons longitudinaux, laissent ressortir les espaces compris dans leurs interstices, & forment par ce moyen un compartiment de tubercules assez régulier : sa carène est large & garnie de deux rangs de fortes pointes, dont le sommet n'est pas si aigu que dans la variété A. Son ouverture est grande, elle forme en arrière, sur quelques individus, deux oreilles très-écartées, & point du tout sur d'autres. Sa couleur est en partie blanche, en partie fauve vers le haut de la carène, elle est blanche dans l'intérieur, où on apperçoit des enfoncemens qui répondent aux tubercules extérieurs & aux pointes de la carène. Cette variété vient des grandes Indes.

La variété C est toujours plus petite que les deux précédentes; sa carène est même beaucoup plus large, à proportion de sa grosseur, ses côtes & les tubercules de la carène sont moins nombreux, son ouverture est presque carrée & légèrement arrondie vers les deux bouts; les oreilles, quand elle en a, sont plus courtes, presque pas protubérantes & moins obliques que dans la variété B. Sa couleur, quoique blanche, tire un peu sur le roux : on apporte cette coquille des mers des grandes Indes, & principalement du golfe Persique; elle n'est pas rare sur les côtes du cap de Bonne-Espérance : Seba a donné la figure d'un *Argonaute* semblable à la coquille de la variété C, mais qui en diffère par un aiguillon testacé & presque ondulé, qui termine en arrière le haut de la carène; celle dont Martini a donné la figure a été copiée dans l'ouvrage de Seba. Nous présumons que cette configuration est accidentelle, qu'elle dépend du déplacement d'une des oreilles de la coquille, & qu'elle ne forme pas une espece dans le genre des *Argonautes*, comme Seba l'avoit cru. L'*Argonaute papyracé* est une coquille des plus généralement répandues; on en trouve depuis les mers des grandes Indes jusques dans la mer du Groenland. M. Fabricius, qui en a observé dans ces parages septentrionaux, n'a pas cru nécessaire de désigner la variété de cette espèce à laquelle on doit la rapporter : tous les auteurs conviennent qu'il n'est pas rare de voir naviguer cette coquille pendant les temps calmes, mais ils conviennent aussi qu'on n'a jamais pu en saisir dans cet état : celles que les pêcheurs prennent de temps en temps se trouvent ordinairement arrêtées dans les filets qu'ils tendent à peu de distance des côtes, ou bien on les trouve échouées sur les plages sablonneuses.

2. ARGONAUTE casque.

Argonauta cymbium; LINN.

Argonauta testa compressa, carina rugosa mutica; apertura subtetragona; NOB.

Cymbium minimum complanatum angustum, ipsa puppe parum in principio subrotunda, deinde aliquantulum per lineam rectam extensa, ex subalbido cinereum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 12, fig. D.*

Argonauta argo, carina rugosa mutica; LINN. *syst. nat. pag. 1161, num. 272.*

Cochlis plana intorta monothalamia, nautilus papyraceus minimus, puppe valde extensa undatus & striatus, ex albido cinereus; MARTINI, *conchyl. tom. 1, pag. 238, tab. 18, fig. 161, 162.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 7, fig. c, 1.*

DESCRIPTION. Cette coquille est très-petite; elle n'a que deux lignes & demie de longueur depuis l'ouverture jusqu'au bout de la spire, & tout au plus une ligne & tiers de largeur près de l'ouverture; sa forme approche de celle des casques des anciens, mais elle est applatie sur les côtés, & courbée légèrement près du sommet, où elle offre un autre applatissement remarquable qui s'étend jusqu'à la bouche; ses parois sont minces & transparens, & sa superficie est marquée de petites rides arrondies transverses, & de stries encore plus fines qui paroissent ondulées; la carène est obtuse & paroît ondulée, à cause

des rides tranfverfes qui vont s'y terminer, elle ne préfente ni épines ni tubercules. L'ouverture a la forme d'un carré oblong, les bords latéraux font droits & ondulés, ceux des deux bouts légèrement arqués; enfin, le point du fommet eft obtus & courbé vers la bouche de la coquille. Sa couleur eft ordinairement d'un blanc grifâtre ou mêlée d'une teinte verdoyante. On ne connoît pas encore le ver de cette coquille, elle vit dans la Méditerranée fur les côtes de l'Italie.

ARGUS. (faux) (*Voyez* PORCELAINE EXANTHÈME.)

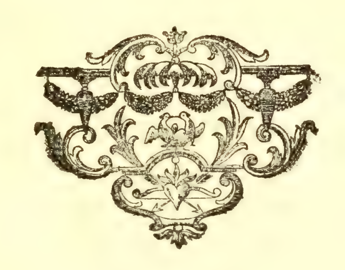
ARGUS FACIÉ. (*Voyez* POURPRE ARGUS.)

ARGUS. (grand) (*V.* PORCELAINE ARGUS.)

ARGUS. (petit) (*Voyez* PORCELAINE PETIT ARGUS.)

ARLEQUINE. (fauffe) (*Voyez* PORCELAINE ARABIQUE, var. A.)

ARLEQUINE. (vraie) (*Voyez* PORCELAINE ARABIQUE, var. B.



ARROSOIR. — *Penicillus*; NOB.

GENRE DES COQUILLES UNIVALVES, qui a pour caractère une coquille fixée par la base, tubulée, conique, très-alongée, dont l'extrémité supérieure est fermée par un disque fendu au milieu, garni de tubes nombreux, courts & perforés, & bordée par une couronne saillante.

ESPÈCES.

1. ARROS. de Java.

Coquille oblongue, disque du diamètre du tube, couronne saillante & ondulée.

2. ARROS. de la nouvelle Zélande.

Coquille en forme de massue, disque plus petit que le diamètre du tube, couronne peu saillante & recourbée.



OBSERVATIONS GÉNERALES. Les arroſoirs diffèrent à tant d'égards des autres coquilles à tuyau teſtacé, qu'on ne voit pas ſans quelqu'étonnement, que le célèbre Linné les ait confondus avec la pluſpart d'elles ſous le nom générique de ſerpules, *ſerpulæ*, & qu'il ait imité en cela preſque tous les auteurs qui en avoient parlé avant lui ſous la dénomination générique de tuyaux marins, *tubul.*. Il eſt vraiſemblable que Linné avoit preſſenti les reproches que l'on pouvoit lui faire à cet égard, & qu'il aima mieux laiſſer ſubſiſter ce blâme, que de créer un nouveau genre pour une ſeule eſpèce d'*arroſoir* que l'on connoiſſeit alors; on peut du moins le ſuppoſer par la place qu'il a donnée à cette coquille dans le genre des ſerpules, & par la répugnance qu'il a montrée dans d'autres cas, tant dans le règne végétal, que dans le règne animal, à former des genres nouveaux pour des eſpèces ſeules; mais cette reſtriction eſt dangereuſe, elle eſt toujours plus fatigante, relativement à l'inſtruction, & plus nuiſible par ſes conſéquences qu'un ou deux, & pluſieurs caractères génériques de plus, outre que l'expérience a déjà prouvé qu'il faut en venir tôt ou tard à la formation de nouveaux genres, quand les caractères qui ſe préſentent ſont formels, ſans conſidérer en aucune manière le nombre des eſpèces qui pourront y être compriſes: la raiſon en eſt évidente; c'eſt qu'il n'exiſte preſque pas d'êtres organiſés qui ne trouvent dans la nature des êtres analogues, ſur-tout quand les différences de leur ſtructures ſont auſſi frappantes que celles des coquilles dont il eſt ici queſtion. Linné croyoit que les genres étoient naturels, il n'étoit donc pas fondé quand il ſacrifioit un genre naturel à des vues arbitraires; il ne l'auroit pas été davantage quand même il auroit penſé avec plus de fondement, comme les naturaliſtes modernes, que les genres n'exiſtent pas plus dans la nature que les claſſes, qu'ils ne ſont que des diviſions arbitraires, fondées ſur des différences phyſiques & ſubordonnées aux principes méthodiques.

Le caractère générique des ſerpules conſiſte, ſuivant cet auteur, dans la forme de la coquille qui doit être univalve, tubulée & fixée par la baſe ſur les corps ſolides, & diviſée quelquefois ſur ſa longueur par des cloiſons tranſverſes; mais ces caractères ſont trop vagues, & ils éprouvent d'ailleurs des exceptions qui en rendent l'application très-incertaine; il ne faut donc pas être ſurpris après cela ſi ce genre eſt un des moins correct de toute la famille des teſtacés; ſi on y trouve des coquilles dont le tuyau eſt coupé par des cloiſons tranſverſales, tandis que les autres en ſont privées; ſi le tuyau des unes eſt entier, fixé ou libre, & celui de quelques autres fendu ſur toute ſa longueur par une fiſſure qui ſe prolonge ſur toutes ſes ſinuoſités: après une pareille réunion, il ne faut pas être ſurpris d'y trouver encore l'*Arroſoir*, quoique ſon ouverture ſupérieure ſoit fermée par un diſque convexe & garni de tubulures en forme de rayons.

Si cependant la forme extérieure de ces coquilles eſt ſi différente, combien les vers qui y ſont contenus ne doivent-il pas préſenter encore ces différences plus remarquables, puiſqu'il eſt inconteſtable que la forme de l'animal influe puiſſamment ſur celle de ſa coquille; pourroit-on prétendre après cela qu'elles ne forment qu'un ſeul genre, parce que, dans toutes, leur teſt eſt univalve, tubulé, & fixé dans le plus grand nombre, ce ſeroit comme ſi on prétendoit que toutes les coquilles bivalves ne forment qu'un ſeul genre, parce qu'elles ont toutes deux valves diſtinctes, une charniere formée de dents articulées, & qu'elles ſont fixées l'une contre l'autre par le moyen d'un ligament.

Le genre des dentales de Linné ne diffère de celui des ſerpules que parce que le tuyau des dentales eſt ouvert aux deux extrémités; ce caractère lui parut ſuffiſant pour les ſéparer des ſerpules, & il agit en cela très-judicieuſement. C'eſt ce qui prouve que Linné eût fait dans la ſuite les changemens néceſſaires dans ce genre, quand les coquilles qu'il y a compriſes auroient été mieux connues, & qu'il l'eût diviſé en trois ou quatre genres diſtincts, s'il n'eût été obligé de s'en rapporter dans ce cas, comme en beaucoup d'autres, aux figures fautives, ou tout au moins peu correctes, & aux deſcriptions encore plus incomplètes qui avoient été publiées par Bonanni, Liſter, Rumphius, Gualtieri, & les autres naturaliſtes qui l'avoient précédé.

Mais à l'époque où nous ſommes, les circonſtances ont bien changé; le nombre des tuyaux teſtacés s'eſt multiplié dans les collections; leurs eſpèces ſont mieux connues, & on ne peut plus ſe paſſer d'un arrangement méthodique pour les diſtinguer entr'elles: pour y parvenir, nous croyons qu'il eſt néceſſaire de diviſer les tuyaux teſtacés en ſept genres, dont deux appartiendront à la diviſion des coquilles multivalves, & cinq à celle des coquilles univalves; les deux premiers ſont le genre du taret, & celui de la fiſtulane; les cinq de l'ordre des multivalves ſont le dentale, la ſerpule, la ſiliquaire, la camérine, & l'*Arroſoir*. Quoique chacun de ces genres ſoit peu nombreux en eſpèces, nous croyons que cette conſidération ne doit pas arrêter, puiſque ce n'eſt pas le nombre des eſpèces qui conſtitue la ſolidité des caractères génériques, mais la préſence des caractères phyſiques & leur invariabilité.

L'*Arroſoir* diffère des autres genres à coquille tubulée, principalement par la configuration de ſon extrémité ſupérieure; elle eſt fermée par un diſque teſtacé, qui a la forme d'une calotte, dont la ſurface convexe eſt parſemée de petits tubes qui ne ſont qu'un ſeul corps avec elle, & bordée par d'autres tubes qui adhérent les uns aux autres en

forme de couronne ; les deux seules espèces de ce genre que l'on connoît, présentent encore une singularité très-remarquable, en deux tubercules qui sont situés un peu au-dessous de la couronne sur une des faces du tuyau, qui, quoique ne faisant qu'un seul corps avec lui, paroissent cependant avoir eu un accroissement ou un développement distinct, ou du moins permettent de supposer qu'ils dépendent de quelqu'organe propre à l'animal, lequel ne se développe que lorsqu'il a déjà pris un certain accroissement ; car les crues successives du tuyau prouvent assez que sa formation a lieu de la même manière que celle des autres coquilles, par une juxtaposition de matière testacée qui transsude des pores de l'animal, & se dépose sur son bord supérieur, tandis qu'il faudroit, au contraire, supposer une véritable intussusception pour expliquer la formation des tubercules, s'il n'étoit vrai qu'ils ne commencent à se former qu'à une certaine époque de la vie de l'animal, quand des organes, qui sont peut-être ceux de la génération, débordent sur le niveau de son corps, par une espèce d'analogie avec ce qu'on observe sur les autres coquilles univalves régulières, notamment les hélices, qui ne forment un rebord à leur ouverture qu'à un certain âge, & lorsqu'elles sont propres à travailler à leur accouplement.

Il résulte de la structure du tuyau des *Arrosoirs*, que le ver qui y est contenu, est exactement renfermée dans sa cavité, au moins quand la coquille a pris son dernier accroissement, & que les tubulures du disque peuvent tout au plus donner passage à des organes semblables à des tentacules qui servent vraisemblablement à sa nutrition. D'Argenville semble avoir eu la même idée, quand il a dit que « ces trous sont » remplis d'une infinité de filets qui ressemblent » assez aux poils d'un pinceau, & que si-tôt que » la coquille est hors de l'eau, tous ces filets tom» bent ; » mais cet auteur paroît être allé un peu trop loin, en présentant une probabilité qui n'est fondée que sur l'analogie des pores de l'*Arrosoir*, avec ce que l'on connoît de l'organisation des autres vers marins à tuyau corné, pour une certitude, sans indiquer les sources où il a puisé cette observation.

Il faut, au contraire, convenir que le ver de l'*Arrosoir* est parfaitement inconnu, & que toutes les idées qu'on peut s'en faire ne sont que hasardées & par conséquent provisoires ; on peut même croire qu'il sera toujours très-difficile de connoître sa nature, d'abord parce qu'on ne se résoudra qu'avec peine à sacrifier à sa curiosité une coquille qui est précieuse, même dans son pays natal, secondement, parce qu'il est vraisemblable que les organes que le ver fait sortir par ses tubulures [illegible] à la moindre commotion que la coquille éprouve, & qu'on ne [illegible] quand même on se décideroit à briser la coquille pour voir à nud l'animal qui y est contenu, à cause du déchirement que ses parties délicates ne pourroient qu'éprouver dans cette action.

Il seroit cependant utile d'observer soigneusement cet animal, pour s'assurer si les tubulures du disque ne concourroient pas à la multiplication de cette coquille, & si ces petits tubes, parvenus à un certain degré, ne renfermeroient pas le germe d'autant de nouveaux individus, qui, se détachant de la mère à cette époque, iroient se fixer ailleurs & se propager de même, comme on l'a déjà observé sur presque toutes les vorticelles arborescentes, ainsi que nous le dirons en son lieu. Si cette faculté étoit jamais observée sur ces coquilles, dès-lors le genre de l'*Arrosoir* formeroit la transition des vers testacés, avec les vers lithophites, peut-être même appartiendroit-il à cet ordre de vers, ce qui seroit incontestablement, si ses animaux étoient de vrais polypes. Cette question présente un intérêt de plus à la curiosité des naturalistes qui auront l'avantage de pouvoir s'occuper de ces recherches.

1. ARROSOIR de Java.

Penicillus javanus ; NOB.

Penicill. testa oblonga, disco tubi apicis diametro ; corona exserta, patula, undulata ; NOB.

Phallus testaceus marinus è vermium genere ; LISTER, *synops. tab. 548, fig. 3.*

Venus schacht ; RUMPH. *thes. tab. 41, fig. 7.* — PETIVER. *Amboin. tab. 21, fig. 17.*

Testaceum anonymum ad tubulorum genus referendum ; BONANNI, *mus. kircher. pag. 458, fig. 38.*

Solen phalloides ; KLEIN, *tubul. marin. gen. 8, pag. 20.*

Tubulus raphaniformis, basi convexâ, papillosâ & fimbriatâ ; LANG. *method. pag. 5.*

Tubulus major coronatus ; HEBENSTREIT, *mus. richter. pag. 305.*

Tubulus marinus regulariter intortus, radiciformis, personatus, capite convexo, cristato, foraminibus minimis pervio, candidissimus & rarissimus ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 10, litt. M.*

Tubulus raphaniformis ; LESSER, *testaceo-theol. 40, l. pag. 141.*

Tuyau appellé le pinceau de mer ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 245, tab. [illegible], fig. [illegible].*

Tuyau de mer de l'île d'Amboine, nommé l'Arrosoir ou le pinceau de mer ; DAVILA, *catal. pag. 67.*

Serpula penis, testa tereti recta, extremitate radiata, disco poris cylindricis ; LINN. *syst. nat. pag. 1267, num. 806.* — *coll. mus. lud. ulr. pag. [illegible], num. 434.*

Serpula penis ; VON BORN, *ind. mus. caesarei vindob. pag. 457.* — *testac. pag. [illegible].*

KNORR, *vergnügen der augen, tom. 4, tab. [illegible], fig. 1 & tom. 6, tab. [illegible], fig. 1.*

L'Arrosoir ; FAVANNE, *conchyl. tom. 1, pag. 640, tab. 5, litt. B.*

Tubulus vermicularis testaceus, solitarius rectus,

so

vel subarcuatus, lentè decrescens, disco capitis poris cylindricis copiosis & eminentibus perforato, collari plicato foliaceo decoratus; MARTINI, conchyl. tom. 1, pag. 42, tab. 1, fig. 7.

Berlin. Beschaft. tom. 2, tab. 11. fig. 1 — 5.

MULLER, *Linn. natur. systlem. tom. 6, 1, B. tab. 19, fig. 3.*

Die giesskanne, der grosse kroneutragende seevurm; par les Allemands.

Venus schacht; par les Hollandois.

The wattering pot; par les Anglois.

L'Arrosoir, le pinceau de mer, le prépuce, le brandon d'amour; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille consiste en un tuyau conique très-alongé, droit ou légèrement sinueux, sur tout près de la base, dont les parois sont minces, excepté sur les plus vieux individus; sa surface est marquée extérieurement de rides annulaires, qui sont plus ou moins convexes, quelquefois presque pas sensibles, & plus ou moins serrées; ces rides sont les traces des accroissemens successifs de la coquille, & elles présentent, pour cette raison, très-peu de régularité dans leur nombre, dans leur forme & dans leur distance de l'une à l'autre; le bout inférieur du tube est très-étroit, l'extrémité opposée est large & fermée par une calotte testacée, très-mince & convexe, sur le milieu de laquelle on apperçoit une petite fente étroite, qui a une ligne & demie ou deux lignes de longueur; cette calotte que nous nommons le disque du tuyau dans le caractère générique, est recouverte en partie d'un grand nombre de petits tubes perforés & saillans de trois lignes qui, quoique placés sans ordre, sont cependant un peu plus nombreux vers la circonférence du disque, & même un peu plus longs que ceux qui sont plus rapprochés du centre; la partie la plus élevée de la calotte est nue, elle est privée de petits tubes, mais on y apperçoit quelques pores oblongs, divergens & d'une grande finesse, qui percent sa substance.

Un peu au-dessous de la calotte, & tout autour d'elle, on voit une couronne horizontale, très-saillante, qui paroît formée d'un grand nombre de petits tubes collés les uns aux autres, applatis dessus comme dessous & d'une longueur inégale; ce qui rend les bords de la couronne, que les conchyliologistes françois nomment la fraise, comme ondulés : sa superficie est marquée de stries radiées, qui paroissent indiquer la jonction des tubes dont elle est composée; enfin, les tubercules latéraux sont situés un peu au-dessous de la couronne; leur forme est ovoïde & leur substance nacrée, ils ressemblent à deux petites valves ouvertes & rapprochées par la charnière, suivant la longueur du tuyau; leur surface présente des fines stries qui sont parallèles à leurs bords, en tout semblables à celles qui indiquent les accroissemens successifs du test dans les coquilles bivalves.

L'Arrosoir de Java est ordinairement d'un blanc laiteux, rarement il garde une teinte grisâtre; on en trouve dans les collections des curieux qui ont depuis deux pouces jusqu'à six ou huit pouces de longueur, mais il est infiniment rare d'en rencontrer de bien entiers, qui ressemblent à celui dont M. de Favanne a donné la figure. Aucun de ceux qui avoient été figurés par les autres auteurs n'étoient entiers; ils avoient tous le bout postérieur du tube, par où cette coquille s'attache aux corps solides, tronqué, si on excepte cependant la figure qui fut publiée par M. Marvye, en 1763, dans un ouvrage qui a pour titre: *méthode pour recueillir avec succès les curiosités de l'histoire naturelle, Paris, in-12.* Cette figure représente un grouppe d'*Arrosoirs*, dont le bas des tuyaux est entier, sinueux & fixé sur un corps solide; celle de M. de Favanne a été prise d'après elle. M. Hwass, très-savant naturaliste danois, connu dans la capitale par sa riche collection de coquilles, autant que par son zèle pour cette belle partie de l'histoire naturelle, nous a certifié l'exactitude de la figure de M. de Favanne; il a eu occasion de voir dans ses voyages des individus semblables à celui de cet auteur; nous le rapportons ici avec plaisir, parce que nous croyons qu'il n'existe pas en Europe une personne dont le témoignage puisse avoir une plus grande autorité en fait de conchyliologie que celui de M. Hwass.

L'*Arrosoir* de Java est ordinairement apporté par les Hollandois des îles moluques & de Java; on en trouve aussi, mais pas si communément, sur la côte de Coromandel.

2. ARROSOIR de la nouvelle Zélande.

Penicillus novæ Zelandiæ.

Penicillus, testa clavata, disco minori tubi apicis diametro, corona obsoleta subinvoluta; NOB.

L'Arrosoir de la nouvelle Zélande; FAVANNE, *conchyl. tom. 1, pag. 642, tab. 79, fig. E.*

DESCRIPTION. Cette coquille, qui est une des plus rares que l'on connoisse, n'a été considérée par M. de Favanne que comme une variété de l'espèce précédente; mais il nous paroît, d'après la description & la figure que cet auteur en a publiées, qu'elle forme une espèce distincte dans le genre de l'*Arrosoir*, & que l'on doit la considérer comme telle, jusqu'à ce qu'on ait de très-fortes preuves du contraire; comme on ne pourra cependant la reconnoître d'une manière bien affirmative que sur la comparaison de plusieurs individus, & qu'on n'en connoît encore qu'un seul de cette espèce, nous croyons qu'on ne sera pas fâché de trouver ici la description de M. de Favanne, en attendant que le temps vienne détruire ou confirmer notre sentiment.

Suivant lui, ce tuyau diffère, à bien des égards, de l'*Arrosoir de Java*; il est d'abord plus épais

& d'un blanc nué de couleur de chair; son extrémité antérieure est fermée par un gland fort petit, ceint d'une couronne peu saillante & comme rentrante en elle-même, dont le bord est festonné; cette couronne & le gland qu'elle environne sont percés d'un grand nombre de petits tubes, peu sensibles, principalement sur le gland, où l'on remarque aussi la petite fente dont nous avons parlé à l'*Arrosoir de Java;* ce qui distingue sur-tout ce tuyau de l'espèce précédente, c'est qu'immédiatement au-dessous de sa couronne, il est renflé au point que son diamètre, dans cette partie, excède celui de tout le sommet de la coquille, en y comprenant la couronne & le gland pris ensemble: il se prolonge ensuite en serpentant & diminuant insensiblement jusqu'à l'extrémité postérieure qui est ouverte; ses accroissemens circulaires sont assez multipliés, quoique peu apparens, mais les tubercules en forme de came ouverte sont plus forts, plus alongés & plus ridés que sur l'*Arrosoir de Java;* enfin, cette coquille, suivant le dessin que M. de Favanne en avoit reçu de M. Solandrac de Pilmont, portoit trois pouces de longueur sur neuf lignes de diamètre dans le renflement qui est au-dessous de la couronne. M. de Favanne observe, à la suite de cette description, que M. Guetard avoit déjà fait mention d'un *Arrosoir*, lequel, quoique différent de celui-ci, avoit néanmoins avec lui des rapports qui pouvoient faire regarder toutes ces variétés de forme, plutôt comme des accidens ou des monstruosités, que comme des caractères nouveaux & constans dans cette espèce.

Tel est le sentiment de M. de Favanne, qui, à dire vrai, nous paroît hasardé, ou du moins manquer de preuves suffisantes; car si la diversité de forme & de proportion ne suffit point en conchyliologie pour constituer des espèces, quels seront donc les caractères sur lesquels il faudra s'appuyer à l'avenir; l'*Arrosoir de la nouvelle Zélande* diffère de celui de Java, non-seulement par la forme générale du tuyau, mais encore par la forme différente de la couronne, relativement au disque, & celle du disque relativement au diamètre du tuyau; si ces différences n'étoient qu'individuelles ou accidentelles, comme le suppose M. de Favanne, si effectivement les coquilles d'une même espèce pouvoient varier à ce point, que faudroit-il penser des autres genres où les espèces sont déterminées par des bien plus petites différences, qui sont cependant constantes & invariables, puisqu'on les retrouve les mêmes sur des coquilles fossiles de la plus grande antiquité?

Nous convenons cependant que la forme est en général très-variable dans la famille des tuyaux testacés, qu'elle y est même bien plus inconstante que dans aucun autre genre de coquilles irrégulières; mais dans ce cas-ci, outre la diversité de forme, il y a différence de proportion dans les parties essentielles, ce qui est bien différent. Nous sommes donc très-portés à croire que l'*Arrosoir de Java* est essentiellement distinct de l'*Arrosoir de la nouvelle Zélande*, & que l'espèce dont parle M. Guetard, *mém. tome 3, page 160*, qu'il dit privée de couronne, & dont les petits tubes du disque étoient plus gros que ceux de l'*Arrosoir de Java*, les deux tubercules marqués de stries radiées, & & le tuyau plus gros & plus court que dans cette espèce, pourroit bien être encore une troisième espèce distincte des deux précédentes, comme paroissoit porté à le croire cet excellent observateur. L'espèce de M. de Favanne a été apportée de la nouvelle Zélande dont elle a pris le nom.

ARTIMON ENTORTILLÉ. (*Voyez* STROMBE BORDÉ.)



ASCARIDE. — *Ascaris ;* LINN.

GENRE DE VERS INTESTINS, qui a pour caractère, Un corps cylindrique, articulé, dont les extrémités sont inégales, un ou deux pores dessous l'extrémité antérieure, un anus au bout de la queue.

ESPECES *qui ont trois tubercules à une des extrémités.*

1. ASCAR. vermiculaire.

La queue fine comme un cheveu, trois tubercules sur le bout antérieur.

2. ASCAR. lombrical.

Corps cylindrique, long de six pouces, trois tubercules sur le bout antérieur.

3. ASCAR. linnée.

Corps brun, cinq lignes jaunâtres, longitudinales, trois tubercules sur le bout antérieur.

4. ASCAR. marbré.

Corps filiforme, trois tubercules sur le bout postérieur.

ESPECES *privées de tubercules.*

5. ASCAR. crinon.

Corps filiforme & blanc, extrémité antérieure très-fine, la queue tronquée.

6. ASCAR. de la phoque.

Corps cylindrique & pâle, intestin longitudinal tordu en spirale & lactée.

7. ASCAR. tubifère.

Corps blanc & lisse, terminé en avant par un bec cylindrique, la queue fine comme un poil.

8. ASCAR. bifide.

Corps filiforme, extrémité antérieure crochue, postérieure bifide.

9. ASCAR. de la raie.

Corps atténué en arrière, extrémité antérieure légèrement crochue.

10. ASCAR. de pleuronecte.

Bec atténué, extrémité postérieure terminée par un bourrelet circulaire.

11. ASCAR. du gade.

Bec atténué & presque arqué, la moitié postérieure du corps pourvue d'une pinne de chaque côté.

12. ASCAR. variable.

Corps ridé, légèrement applati, extrémités obtuses, l'orifice antérieur en forme de croissant.

13. ASCAR. rouge.

Corps enflé en avant, terminé par un bec conique fendu en deux lèvres, l'extrémité postérieure atténué.

14. ASCAR. prismatique.

Partie antérieure & inférieure du corps ridée sur les côtés, postérieure prismatique, la queue pointue.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Quoique le genre des *Ascarides* ait éprouvé des grands changemens par les découvertes de deux célèbres naturalistes; quoique leur caractère générique ait été remanié plusieurs fois par Muller, il n'est pas moins vrai cependant, qu'il est encore très-imparfait, qu'il réunit d'une manière sensible, des vers dont l'organisation diffère à quelques égards.

Linné n'avoit connu que deux espèces de ce genre; & pour les distinguer des dragonneaux & des lombrics, il leur avoit donné pour caractère générique, un corps cylindrique atténué aux deux bouts; ainsi il avoit négligé un caractère plus précis que celui de sa définition, qui convenoit également à l'*Ascaride vermiculaire*, & à l'*Ascaride lombrical*, dont il étoit question, lequel consistoit en trois petits tubercules, qui terminent leur extrémité antérieure, & que ces vers font sortir quelquefois de l'intérieur: il paroit que cet auteur n'avoit pas apperçu ces trois tubercules au moins sur la première espèce, puisqu'il n'en fait aucune mention dans sa description, & qu'il en avoit eu une fausse idée dans la seconde; puisqu'il s'étoit mépris sur la situation de sa tête, qu'il ne la connoissoit même que très-imparfaitement; puisqu'il avoit placé dans le genre du lombric une variété de l'*Ascaride* lombrical, qu'il croyoit une variété du lombric terrestre, ce qui ne seroit pas arrivé s'il eût eu connoissance de ces organes. La même erreur avoit été commise avant lui par tous ceux qui avoient traité des *Ascarides*; *Redi*, *Vallisnieri*, Klein, avoient presque toujours confondu les *Ascarides* avec les lombrics, parce que la ligne qui sépare ces deux genres n'avoit pas encore été tracée avec assez d'exactitude.

Othon, Frédéric Muller, dont le nom sera à jamais recommandable parmi ceux qui cultivent cette partie trop négligée de l'histoire naturelle, réforma dans son histoire générale des vers, publiée en 1773, le caractère générique des *Ascarides*, une nouvelle espèce qu'il fit connoître fut la cause de ce changement: leur caractère générique consista dès-lors dans un corps cylindrique, & une des extrémités du corps atténuée; deux ans après, M. Othon Fabricius lui ayant communiqué tous les vers qu'il avoit observés dans son voyage au Groenland, Muller les inséra dans son catalogue de la zoologie danoise, qui parut en 1776, & le genre des *Ascarides* fut porté au nombre de douze espèces; mais cette augmentation exigea une nouvelle réforme dans le caractère générique, il leur prescrivit pour cette fois un corps cylindrique & l'extrémité postérieure du corps atténuée.

On auroit dû croire, après trois changemens consécutifs, que ce caractère étoit de la dernière exactitude, & qu'il devoit suffire pour la connoissance des espèces, cependant cet auteur n'en étoit pas encore satisfait, il avoue lui-même, dans la seconde partie des descriptions de la zoologie du Danemarck, imprimée en 1784, qu'il soupçonne que quelques *Ascarides*, dont il donne la description dans ce même ouvrage, appartiennent plutôt au genre des échinorinques, à cause de la petite trompe dont elles sont pourvues, sur laquelle il croyoit, par analogie, qu'on appercevroit dans la suite des piquans, quoique M. Fabricius, à qui on en doit l'observation, n'y eût rien vu de semblable.

En partant de cette supposition, Muller croyoit qu'il convenoit de restreindre le caractère des *Ascarides* dans les trois tubercules de leur extrémité antérieure, d'admettre dans ce genre les deux espèces de Linné, deux autres espèces qu'il avoit décrites lui-même dans le genre du dragonneau, sous le nom de *gordius marinus* & de *gordius lacustris*, & deux *Ascarides* de Fabricius, celui *de la phoque* & l'*Ascaride bifide*, sur lesquels les trois tubercules caractéristiques n'existent pas, l'un à cause des vaisseaux lactés qu'on apperçoit à travers des tégumens, & l'autre sans doute à cause de sa bifurcation; mais il est aisé de s'appercevoir que les motifs de ce naturaliste n'avoient pas acquis encore toute leur maturité, qu'ils n'étoient fondés en partie que sur des soupçons vagues, ou sur des analogies incertaines, & que son genre eût été aussi artificiel après cette nouvelle réforme, qu'il le fut après ses premières corrections.

Après un examen suivi de tout ce qui a été fait par cet auteur pour la perfection du caractère générique des *Ascarides*, je crois pouvoir assurer que pas une des conditions qu'il avoit adoptées n'étoit suffisante, qu'elles étoient toutes sujètes à des exceptions, & que la dernière à laquelle il s'étoit fixé, étoit peut-être la moins exacte des trois; c'est pourquoi j'ai cru devoir remplacer son caractère générique par celui que je propose; je n'ai pas cru devoir former un genre séparé des trois premières espèces, à cause de l'*Ascaride marbré*, qui, convenant avec elles par toutes les autres conditions, a cependant les trois tubercules placés au bout de la queue; & je ne les ai pas distinguées des espèces de Fabricius, parce que, à l'exception des trois tubercules, tous les autres caractères conviennent; elles ont toutes une des extrémités du corps inégale, un ou deux pores dessous celle de devant, & l'anus placé sur le bout de l'extrémité postérieure.

Ces vers, tels que nous les proposons ici, sont suffisamment distingués des échinorinques, avec qui je ne crois pas que l'on puisse les confondre; les échinorinques ont leur extrémité antérieure terminée par une trompe armée de piquans, tandis que la trompe des *Ascarides*, dans les espèces qui en sont pourvues, n'est jamais placée sur le bout du corps, mais à quelque distance de ce bout sur la face inférieure; ils diffèrent des lombrics, parce que les tégumens annulaires de ceux-ci sont en général mieux marqués que dans les *Ascarides*, & qu'ils sont en outre armés de poils roides & durs, semblables à des piquans; leur différence avec les dragonneaux n'est pas moins sensible, puisqu'on

n'apperçoit fur ceux-là, ni des pores deffous le bout antérieur, ni d'anus fur l'extrémité oppofée, & que d'ailleurs, leur corps eft égal fur toute fa longueur, eft terminé aux deux bouts d'une manière uniforme.

C'eft à Muller & à M. Fabricius que l'on doit l'obfervation des fentes latérales ou du pore placées fur le bout antérieur des *Afcarides*. Muller avoit reconnu ces fentes fur l'*Afcaride lombrical* avant que Fabricius eut obfervé le pore des efpèces du Groenland; mais les obfervations de ce dernier, en confirmant celle de Muller, lui en font partager le mérite. On doit préfumer, d'après les obfervations de ce naturalifte, que le genre des *Afcarides* eft très-nombreux, & que l'on ne connoit encore que la plus petite partie des efpèces qui le compofent; Muller croyoit ce genre fi confidérable, comme ceux des autres vers inteftins, qu'il étoit perfuadé que la vie de l'homme le plus laborieux ne pourroit fuffire à leur recherche, fur-tout s'il l'étendoit fur les animaux quadrupèdes, fur les reptiles, & fur toutes les différentes efpèces de poiffons.

Mais il ne faut pas confondre les *Afcarides*, avec les larves de quelques infectes ailés comme ont fait plufieurs naturaliftes, parmi lefquels on compte des médecins; Kratzenftein, Phelfum, Leclerc, Bianchi & Vallifnieri, en ont décrit plufieurs dont la nature eft tout au moins douteufe, parmi d'autres qui font des vraies larves d'infectes; c'eft de ces prétendus *Afcarides* dont parle Kratzenftein, quand il dit qu'il les a vus éclorre des œufs d'une petite efpèce de mouche.

Tous les *Afcarides* vivent ordinairement dans l'eftomac ou les inteftins des animaux, & il ne paroît pas encore conftaté que l'on trouve ailleurs les efpèces qu'on y a une fois obfervées; les uns vivent dans le corps de l'homme & dans celui des animaux domeftiques; les autres attaquent plus particulièrement ces derniers; il y en a enfin qui n'ont été encore rencontrés que dans les entrailles des poiffons. L'origine de ces vers dans le corps des animaux, qu'il feroit fi important de connoître, eft encore enveloppée, comme celles des autres vers inteftins, dans une profonde obfcurité; la difficulté de l'obfervation, la rareté des circonftances favorables ont préfenté jufqu'à ce jour des obftacles prefqu'infurmontables, ce qui eft caufe qu'on ne peut préfenter fur cet objet que des fyftêmes, que des opinions, & tout au plus des vraifemblances. Nous dirons à l'article *inteftins vers*, les divers fentimens qu'on a eus fur leur propagation dans le corps des animaux, & nous rapporterons les obfervations les plus précifes que nous ayons pu ramaffer fur leur hiftoire.

1. Ascaride vermiculaire.
Afcaris vermicularis; Linn.
Afcaris, cauda fetacea, apice trinodi; Nob.
Afcaris, cauda fetacea; Muller, *hift. verm. helm. pag.* 34, *num.* 165. — *ejufd. zool. Dan. prodr. pag.* 213, *num.* 2585. — Fabric. *faun. Groenl. pag.* 271, *num.* 248.
Afcaris vermicularis, pollicaris; Linn. *fyft. nat. pag.* 1076, *num.* 1. — *ejufd. faun. fuec. num.* 1269.
Phelsum, *hift. Afcarid. tab.* 1, *fig.* 3, 11. & *tab.* 2, *fig.* 1, 3.
Clericus, *hift. lumbric. tab.* 3, *fig.* 10.
Bianchi, *hift. morb. tab.* 3, *fig.* 20.
Vallisnieri, *oper. tom.* 1, *tab.* 20, *fig.* 5, 10.
Koartack; par les Groenlandois.
Borne orm; *fmaa fpol-orm*; par les Danois.
Maden vurm; *kinder vurm*, *dærmen-fchaben*; par les Allemands.
Afcaridis, bots; par les Anglois.
Afcarides; par les François.

Description. Ce ver eft cylindrique, & garni d'anneaux fi fins, qu'on ne les apperçoit qu'avec le fecours d'une forte loupe; il eft compofé d'une membrane luifante très-unie, qui, en fe repliant fur elle-même près du bout antérieur, forme dans cette partie une ride circulaire affez profonde; fa longueur totale, qui eft de cinq lignes pendant la vie de l'animal, fe réduit ordinairement après fa mort à trois lignes & demie, comme la très-bien obfervé Muller; fuivant cet auteur le bout antérieur du corps eft obtus, il eft terminé par trois petits tubercules arrondis qui reffemblent à ceux de l'efpèce fuivante; l'extrémité poftérieure eft au contraire très-atténuée, elle finit en une pointe auffi fine qu'un cheveu; on voit fur toute la longueur du corps une ligne bleuâtre, qui eft très-apparente quand le ver a mangé, qui défigne la place de l'inteftin. La couleur de ce ver eft d'un rouge plus ou moins pâle, & fouvent couleur de chair.

Ce ver eft très-commun, il tourmente l'homme & les animaux quadrupèdes; il attaque principalement les enfans, & vit dans leur inteftin *rectum*; on a obfervé qu'il les inquiète le foir par des chatouillemens incommodes, & qu'il fe multiplie d'une manière étonnante dans un efpace de temps affez court; on vient à bout de le chaffer, avec des infufions d'*helmintocorton*, de la poudre de coralline donnée à forte dofe; on emploie auffi au même ufage les poils qui garniffent le fruit d'une plante légumineufe d'Amérique, que Linné a nommée *dolichos pruriens*, quoiqu'il foit vraifemblable que ces poils n'agiffent que par leur action méchanique, & qu'ils puiffent même devenir dangereux. On trouve auffi cet *Afcaride* dans les inteftins des chevaux, mais il eft très-douteux qu'on l'ait jamais rencontré ailleurs que dans les boyaux de l'homme ou ceux des animaux, comme l'a avancé Linné; il eft vraifemblable que cet auteur prit le change, en prenant pour un *Afcaride vermiculaire* un ver blanc, mou, cylindrique, d'une forme affez analogue, qui vit dans les marais, & que Muller reconnut dans la fuite pour une efpèce

différente, mais dont, faute d'occaſions favorables, il ne put donner une deſcription plus détaillée.

2. Ascaride l'ombrical.

Aſcaris lumbricoïdes ; Linn.

Aſcaris , cylindrica ſpithamea , apice trinodi ; Nob.

Aſcaris , lumbricoïdes , ſpithamea ; Linn. *ſyſt. nat. pag. 1076 , num. 2.* — Muller, *hiſt. verm. helm. pag. 35, num. 166.*

Aſcaris apice trinodi ; Muller, *zool. Dan. prodr. pag. 213 , num. 2586.* — Fabric. *faun. Groenl. pag. 271 , num. 249.*

Lumbricus inteſtinalis ; Pallas , *inſeſt. vivent. pag. 13.*

Redi, *opuſcul. vol. 1 , tab. 10 , fig.*

Vallisnieri, *opere, tom. 1 , pag. 271 , tab. 34 & 35.*

Clerici, *hiſtoria lumbric. pag. 218 , tab. 4 , fig. 1 — 4. & tab. 10 , 11.*

Klein , *tentam. herpet. pag. 63, tab. fig. 3, tab. 2, fig. 1 — 7.*

Strongles ; Chabert, *trait. des mal. verm. pag. 15, num. x.*

Lumbricus teres , medicorum.

Innub kuma ; par les Groenlandois.

Meaneske-orm , ſpol-orm ; par les Danois

Spichl-wurm , langer worm ; par les Allemands.

Round gut worms ; par les Anglois.

Verm tondo ; par les Italiens.

Lombric ; par les François.

Description. La forme de ce ver approche beaucoup de celle du lombric terreſtre , il en a la couleur & la groſſeur ; mais il eſt privé , en premier lieu , de l'anneau charnu & élevé qui eſt propre aux lombrics , & ſecondement des piquans dont les anneaux des lombrics ſont armés ; c'eſt ſur-tout par ce dernier caractère qu'on doit s'attacher à le reconnoître , parce qu'on trouve quelquefois de vrais lombrics dont l'anneau n'eſt pas encore développé , & des *Aſcarides* ſur qui les trois tubercules du bout antérieur du corps ne ſont pas ſaillans

L'*Aſcaride lombrical* a un corps cylindrique long de ſix ou ſept pouces , il eſt atténué ſur le devant , & terminé de ce côté par trois tubercules arrondis , à quelque diſtance deſquels on apperçoit ſur la face inférieure deux petites fentes tranſverſes , que nous nommons ſes ſtigmates , dans le doute où nous ſommes que les trois tubercules de devant ne ſoient les organes par où ce ver ſe nourrit ; toute la ſuperficie du corps eſt couverte d'un bout à l'autre de ſillons annulaires , extrêmement fins, & en ſi grand nombre qu'il eſt impoſſible de les compter ; l'extrémité oppoſée ſe termine en pointe. La couleur de ce ver eſt rougeâtre ; on y voit , comme dans l'*Aſcaride vermiculaire* , une bande plus foncée ſur toute ſa longueur , qui eſt vraiſemblablement due à la même cauſe. Redi a diſtingué deux vers très-différens , qui avoient été pris juſqu'à lui pour l'*Aſcaride lombrical ;* l'un des deux eſt celui que nous décrivons ici , & vraiſemblablement le lombric inteſtinal de Linné , à cauſe des trois tubercules placés ſur le bout antérieur du corps ; le ſecond a , ſuivant cet auteur , la queue preſque triangulaire ; mais il eſt douteux que cette eſpèce appartienne au genre des *Aſcarides.*

On doit à M. Chabert , directeur & inſpecteur général des écoles vétérinaires de France, des obſervations très-précieuſes ſur la nature de ce ver , ſur ſon anatomie & le traitement qui réuſſit le mieux aux hommes & aux animaux domeſtiques qui en ſont tourmentés ; comme ces objets ſont vraiment utiles, nous nous faiſons un devoir d'extraire de ſon ouvrage le réſultat de ſes nombreuſes obſervations. Suivant lui, la longueur de ce ver varie dans les animaux , depuis ſept juſqu'à quinze pouces, il a la groſſeur d'une forte plume à écrire, ſon corps eſt de couleur purpurine, il ſe termine en pointe ; quelquefois on en voit de [illegible]âtres, mais toujours leur peau eſt diaphane & laiſſe appercevoir à travers ſes inteſtices grèles , qui reſſemblent à autant de petits vers renfermés dans un grand. Un ſtrongle d'un pied de longueur ſur quatorze ou quinze lignes de circonférence dans ſon milieu , ayant été ouvert & diſſéqué , on trouva un inteſtin aſſez ample , compoſé d'une membrane fine & déliée , qui renfermoit une liqueur couleur d'olive & extrêmement amère ; la tunique inteſtinale qui contenoit cette liqueur étoit pliſſé intérieurement, & avoit la même couleur que l'humeur qui y étoit contenue, on prit cette liqueur pour le ſuc alimantaire : cet inteſtin ſe prolongeoit depuis l'étranglement qu'on obſervoit extérieurement ſur le derrière de la tête, juſqu'à l'extrémité oppoſée du corps ; une preſſion faite ſur le ver occaſionnoit l'écoulement de l'humeur contenue dans le canal par un petit trou placé à l'étranglement, & par l'extrémité oppoſée du ver qui eſt naturellement perforée au bout ; les fibrilles blanchâtres qu'on obſervoit extérieument à travers la tranſparence de la peau, & qu'on jugeoit , au premier aſpect , des petits vers , ſont un ſeul canal de ſix pieds ſix pouces de longueur ; ce canal étoit replié ſur lui-même dans ſa partie moyenne , & s'attachoit à l'endroit répondant à l'étranglement du corps : les deux branches qui en réſultoient, adhéroient par leurs coudes à la face interne de l'enveloppe , elles étoient extrêmement déliées , & décrivoient dans leur trajet un nombre conſidérable de circonvolutions qu'il étoit impoſſible de ſuivre ; ce canal renfermoit une liqueur épaiſſe & blanche , ſemblable à de la ſemence : on voyoit en outre deux corps ronds, très-rouges qui adhéroient fortement à la face interne de la peau ; & communiquoient avec le canal inteſtinal par deux petits filets ; ces corps ſont placés , lorſque l'animal eſt en vie , l'un

auprès de l'autre directement au-dessous de l'étranglement du corps.

M. Chabert termine l'anatomie de ce ver par une observation qui appartient plus directement que les autres à l'histoire naturelle, puisqu'elle apprend que les trois tubercules de l'extrémité antérieure du corps portent chacune une petite lèvre, qui, en se contractant, serre & comprime en tout sens la partie sur laquelle le ver s'attache. Suivant cet habile observateur, les animaux domestiques sont très-exposés aux attaques de l'*Ascaride l'ombrical*, & c'est dans leurs intestins que ces vers habitent de préférence, & notamment vers le principe des intestins grêles, où ils sont entourés de beaucoup de bile; le cœur en renferme aussi beaucoup, ils résistent peu à l'action des purgatifs & sont même entraînés fréquemment avec les excrémens; en général, ils sont peu dangereux à moins qu'ils ne soient en très-grande quantité, & ne forment des paquets dans l'estomac ou dans les intestins. M. Chabert dit avoir trouvé dans les intestins grêles d'un cheval un paquet de ces vers du poids de quatoze livres, il n'est pas étonnant que dans des cas pareils, ces vers ne deviennent très-dangereux, si on ne parvient à les évacuer au plus vite.

L'homme est sujet, ainsi que les animaux quadrupédes, à être attaqué par ces vers destructeurs, mais ils n'acquièrent jamais dans son corps un développement si considérable, ils n'y forment jamais des masses si prodigieuses: on les chasse par le moyen des purgatifs, mêlés avec des vermifuges, qu'il est quelquefois nécessaire de répéter souvent; mais il paroît, d'après les expériences de M. Chabert, que le meilleur antelminthique que l'on puisse employer, est l'huile empyreumatique, tirée de l'ongle du pied du cheval, de la corne de bœuf, ou du bois de cerf; les observations que ce zélé patriote rapporte sont plus que suffisantes pour établir la supériorité de ce remède sur tous les autres, non-seulement pour l'*Ascaride l'ombrical*, mais encore pour tous les vers intestinaux, tant de l'homme que des animaux quadrupèdes, principalement des animaux domestiques: on peut voir dans son ouvrage la manière de préparer l'huile empyreumatique, celle de l'administrer, & les précautions dont il est prudent d'en accompagner l'usage. Nous ferons observer, en terminant cet article, que Linné s'étoit trompé sur la vraie situation des trois tubercules de ce ver; il avoit pris le côté de la tête pour la queue de l'animal, *& vice versâ*; mais cette erreur est bien pardonnable, si on fait attention que l'on ne voit guère les vers intestins qu'après leur mort, & que dans la plupart d'eux, aucun signe bien décidé ne désigne le plus souvent la tête de l'animal, & ne la fait différer de l'extrémité opposée.

3. ASCARIDE linée.
Ascaris lineata; NOB.
Ascaris, fusca lineis quinque longitudinalibus flavescentibus, apice trinodi, NOB.
Ascaris longissima, lineis quinque flavescentibus longitudinalibus; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 214, num. 2589.*
Acta; HAWN. *vol. 10, pag. 173, tab. 17, fig. e, f.*

DESCRIPTION. Nous avons eu occasion d'observer une fois ce ver dans les boyaux d'un requin, qui fut pêché dans la baie d'Autongil, île de Madagascar; ils étoient répandus en grand nombre dans tout le trajet intestinal du requin, & les plus petits n'avoient pas moins de dix à onze pouces de longueur pendant que le corps étoit contracté; quand il étoit alongé, il avoit depuis dix-huit pouces jusqu'à deux pieds de longueur, & sa grosseur ne surpassoit pas alors celle des plumes de l'aile d'un pigeon; son corps, qui étoit brun foncé, étoit formé de segmens annulaires, semblables à ceux de l'*Ascaride lombrical*, mais un peu plus écartés; ses deux bouts étoient moins atténués que ceux de cette espèce, le bout antérieur finissoit par une troncature trilobée que je considérai comme trois suçoirs, les ayant vus implantés dans la membrane interne des intestins du requin, tandis que tout le reste du corps étoit libre dans le canal intestinal; on appercevoit, à la distance de dix lignes du bout antérieur, deux petites fentes légèrement obliques, & une troisième petite ouverture au centre du bout postérieur qui étoit vraisemblablement celle de l'anus; le dos étoit marqué de cinq lignes jaunâtres longitudinales, dont celle du milieu étoit la plus large & la plus colorée; le dessous du corps étoit d'un brun plus pâle que celui des côtés & l'entre-deux des lignes jaunes.

Nous n'osons point décider si ce ver est le même que celui de Muller, quoique la différence spécifique de cet auteur convienne à tous les deux: la nôtre avoit le bout antérieur tribolé, mais nous ignorons si l'espèce du Muller étoit organisée de même, toute leur différence réside peut-être dans ce seul point.

4. ASCARIDE marbré.
Ascaris variegata; NOB.
Ascaris filiformis, cauda trinodi; NOB.
Ascaride; CHABERT, *traité des malad. verm. pag. 19, art. 12.*

DESCRIPTION. Suivant M. Chabert, ce sont des petits vers cylindriques qui ressemblent à une aiguille à coudre ordinaire, tant par leur longueur que par leur grosseur, ils paroissent être des diminutifs de l'*Ascaride lombrical*, mais leur tête & leur queue sont différentes; suivant cet observateur, la queue présente trois petits mammelon à son extrémité, à l'aide desquels il

préſumoit qu'ils ſe portent en avant ; leur tête lui parut avoir un petit ſuçoir court & rond & deux petits yeux au-deſſus, qui ſont vraiſemblablement deux ouvertures analogues à celles de l'*Aſcaride lombrical*, que nous nommons des ſtigmates ; leur corps eſt formé d'une grande quantité d'anneaux qui ſont très-ſerrés, & diminuent de groſſeur à meſure qu'ils approchent de la queue, il eſt noir & marbré, & ſemble porter çà & là quelques poils ſur ſa ſuperficie : ſa longueur varie depuis ſix juſqu'à trente-ſix lignes, & plus il eſt petit, plus ſa couleur eſt rembrunie ; cela arrive ſur-tout à ceux qui vivent dans le corps du cheval, leurs corps eſt plus rouge & moins opaque dans le chien.

Ce ver nous a paru être une eſpèce très-diſtincte des deux premières, & faire une exception très-frappante du dernier caractère générique de Muller ; car on ne doit pas ſoupçonner que M. Chabert, homme très-inſtruit ſur cette matière, & qui a vu ces vers vivans, comme il paroît par ce que nous dirons à la ſuite, ait pu prendre la tête pour la queue, par une erreur ſemblable à celle de Linne, puiſque l'extrémité oppoſée, celle de la tête, préſente les deux ſtigmates qui caractériſent cette partie ; il eſt donc vraiſemblable que ce ver, qui eſt très-commun dans la plupart des animaux domeſtiques, avoit été confondu juſqu'à lui avec les autres eſpèces du même genre, & peut-être avec les jeunes individus de l'*Aſcaride lombrical* à cauſe de la conformité d'une de leurs extrémités. Suivant M. Chabert, tous les animaux domeſtiques ſont ſujets à cette ſorte d'*Aſcaride* ; le chien eſt preſque le ſeul dans l'eſtomac duquel on le trouve en paquets de la groſſeur d'une noix & même d'un œuf ; ils ſont ſi intimement & ſi étroitement enlacés, qu'ils ſemblent ne devoir pas ſe dégager ; ceux qui quittent priſe ſont entraînés dans le canal inteſtinal, & ſortent vivans ou morts avec les matières fécales ; quelques-uns de ces paquets en contiennent deux cents & plus : ils ſont rarement diſpoſés ainſi dans le cheval, & ſont plus généralement répandus dans le canal inteſtinal, & notamment dans les gros inteſtins ; on en trouve quelquefois des quantités conſidérables attachées à la membrane veloutée de ces viſcères, & la matière fécale en eſt quelquefois ſi garnie, qu'elle paroît animée, ils y ſont toujours ſur la couche extérieure ; le cochon, le mouton & les bêtes à corne en contiennent toujours moins que le cheval, l'âne & le mulet.

Le ſeul ſymptôme auquel on reconnoiſſe l'exiſtence de cette eſpèce d'*Aſcaride* dans le cheval, l'âne & le mulet, eſt l'inſpection de leur fiente ou leur préſence dans le ſphyncter de l'anus, dont ils dépaſſent l'ouverture de la moitié de leur longueur ; ces animaux en ſont toujours plus ou moins attaqués, mais ils ne ſont véritablement dangereux que lorſqu'ils ſont joints aux oeſtres, au ſtrongle ou au tænia : ils occupent de préférence les inteſtins, & y ſont fortement implantés par les ſerres dont la queue eſt armée, & on ne les en détache que difficilement. Leur traitement eſt le même que celui du ſtrongle des chevaux. *Voyez* ce mot.

5. ASCARIDE crinon.

Aſcaris crinon ; NOB.

Aſcaris filiformis, alba antice acuminata, cauda truncata ; NOB.

Crinon ; CHABERT, *trait. des malad. verm. pag. 21, art. 14.*

DESCRIPTION. Cette eſpèce a été ainſi nommée à cauſe de ſa reſſemblance avec les vers qui naiſſent ſous la peau des enfans nouveaux nés qu'ils précipitent dans le maraſme, peut être ces vers ſont-ils de la même eſpèce que celui ci ; c'eſt ce que nous n'avons pas été à portée de conſtater.

M. Chabert dit que le crinon, dont il eſt ici queſtion, a le corps extrêmement grêle, délié & filiforme, qu'il reſſemble à un crin blanc coupé à quelque diſtance de ſa pointe, qu'il en a le luiſant, la forme & la groſſeur : vu au microſcope, ſon corps paroît articulé ; ſa tête, qui eſt pointue, préſente ſur une face deux très-petites fentes tranſverſes, que M. Chabert prenoit, à cauſe de leur ſituation, pour des yeux ; l'extrémité oppoſée eſt plus groſſe que l'autre, elle eſt tronquée & percée dans le milieu par une petite ouverture qui eſt celle de l'anus ; la longueur de ces vers varie depuis trois juſqu'à trente-ſix lignes, on en trouve même quelquefois dont la longueur eſt plus conſidérable, mais ces cas ſont rares ; les crinons ſont beaucoup plus grêles & plus fins que l'*Aſcaride marbré*, ils ſont blanchâtres, très-mobiles, & ſe replient dans tous les ſens ſur eux-mêmes avec beaucoup d'agilité.

De tous les animaux, le cheval eſt celui qui eſt le plus expoſé aux crinons ; ils vivent dans toutes ſes parties ; on les trouve même dans les gros vaiſſeaux artériels : dans certains états maladifs, ils ſont répandus ſur la ſurface externe de tous les viſcères, & notamment ſur ceux du bas-ventre ; le nombre en eſt alors prodigieux, l'intérieur du canal inteſtinal en eſt plus ou moins garni. M. Chabert en a vu des quantités ſi énormes, tout le long des larges bandes qui brident & raccourciſſent le colon & le cæcum, qu'il en compta plus de mille ſur une ſurface de deux pouces, les replis de la tunique veloutée de ces mêmes inteſtins en contenoient également beaucoup, & les matières qui y étoient contenues, verſées avec précaution, montrèrent de larges traînées blanchâtres, ſemblables à du chileepaiſſi, qui, examinées avec attention n'étoient autre choſe que des couches épaiſſes de ces vers. Les chiens, les moutons, & les autres animaux domeſtiques y ſont très-ſujets, & le cheval le plus

fujet

sein en renferme toujours en plus ou moins grande quantité ; quelquefois ils sortent d'eux-mêmes par les organes extérieurs, & sans que la santé du cheval en paroisse dérangée, mais ce fait est rare ; ordinairement les symptômes qui précèdent une éruption de ce genre & l'accompagnent, sont les mêmes que ceux du scorbut ; si la nature est assez forte pour opérer leur expulsion, on les voit sortir de toutes parts par les pores de la peau, par les yeux, par les oreilles, les naseaux & l'anus du cheval ; l'animal est alors soulagé, ses forces se raniment : quand ces crises heureuses arrivent, les crinons ne sortent pas régulièrement tous les jours, il se passe, dans le commencement de leur expulsion, des intervalles de quarante-huit à soixante heures sans que l'animal en fournisse ; mais plus l'animal a de forces, plus le traitement est efficace, plus ils sortent régulièrement ; c'est alors qu'il en dépose dans sa couverture ou sur le lieu où il est couché, des quantités considérables ; on les voit sur les bords des paupières, & de tous les émunctoires ; ils sont ordinairement morts à leur sortie du corps de l'animal, blancs, très maigres, & en partie desséchés. Le cheval n'en fournit pas à proportion davantage que le chien, mais dans le premier la crise paroît plus longue & moins interrompue ; l'intérieur de la couverture est chargée de ces vers, l'étrille, la brosse en ramassent également des quantités prodigieuses, ils ressemblent alors à de la grosse poussière, & ce n'est qu'en les examinant de près qu'on les distingue & qu'on les reconnoît pour des crinons.

M. Chabert, de qui nous avons emprunté cet article intéressant, ajoute que les tégumens & l'anus du cheval sont les seuls endroits qui permettent l'émission de ces vers ; ils lui ont toujours paru un peu plus alongés que ceux du chien, mais tout aussi blancs & également flétris : ce n'est qu'avant la crise qu'on les voit sortir vivans avec les matières fécales. Cet auteur a observé que leurs mouvemens sont d'autant plus forts & plus rapides, que la crise est plus éloignée, & l'animal qui en est attaqué plus malade : enfin, les humeurs du cheval paroissent si bien convenir à cette sorte de vers, que sur cent que l'on ouvre, de quelle maladie qu'ils soient morts, & même dans ceux qui ont été égorgés, il est très-rare de ne pas en trouver dans tous : au surplus, dans quelles parties de leur corps qu'on les rencontre, on ne les apperçoit qu'en y faisant la plus grande attention, parce qu'ils sont très-déliés & toujours de la couleur des sucs dont ils se nourrissent, & dans lesquels ils sont contenus. L'usage de l'huile empyreumatique, dont nous avons parlé à l'article de l'*Ascaride lombrical*, a eu les mêmes succès entre les mains de M. Chabert, relativement aux crinons, que pour les autres espèces & même le tænia ; son ouvrage est un des meilleurs guides que l'on puisse choisir dans le traitement des maladies vermineuses auxquelles les animaux domestiques sont exposés.

Les vers qui tourmentent les enfans de naissance, que l'on nomme *masclous* en patois languedocien, paroissent n'être qu'une simple variété de l'*Ascaride crinon* ; nous avons eu occasion d'en voir une seule fois qui sortoient du dos de l'enfant, tout le long de la région dorsale ; ils ressembloient à de très-petits poils grisâtres, & on ne distinguoit leur animalité que par les mouvemens de quelques uns d'entr'eux. La pratique ordinaire dans cette province pour faciliter leur expulsion, consiste dans de légères frictions avec de l'huile d'olive faites sur la partie où les vers paroissent ; dans moins de huit jours les enfans en sont ordinairement délivrés, ou ils finissent par succomber au dégoût qui en est quelquefois la suite : il paroît que l'on pourroit essayer, dans ce cas, l'usage de l'huile empyreumatique administrée à la nourrice ; on parviendroit peut-être à sauver par ce moyen les enfans qui n'ont pas assez de vigueur pour opérer naturellement l'expulsion des vers, & qui tombent dans le marasme, autant par l'effet de ces vers sur leurs organes, que par le défaut de nourriture.

Nous avons placé ce ver, dont on n'avoit pas de description exacte, avant celle de M. Chabert, dans le genre des *Ascarides*, parce qu'il a effectivement plus d'analogie avec les *Ascarides* qu'avec les dragonneaux auxquels on pourroit le rapporter, si une de ses extrémités n'étoit pas tronquée, & si on n'appercevoit les deux petites fentes transverses du côté de la tête, & un anus sur le bout opposé, qui ne se trouvent pas sur les vers du genre du dragonneau.

6. Ascaride de la phoque.

Ascaris phocæ ; Fabric.

Ascaris pallida, intestino lacteo spirali ; Muller, *zool. Dan. prodr. pag. 214, num. 2590. — ejusd. descript. zool. Dan. part. 2, pag. 101, tab. 74, fig. 1.*

Ascaris phocæ ; Fabric *faun. Groenl. pag. 272, num. 250.*

Ascaris phocarum ; Goeze, *eingeweidewurm. pag. 73, tab. 2, fig. 9, 10.*

Neitsib-kuma ; par les Groenlandois.

Description. Sa longueur est de trois pouces & demi, & sa grosseur d'une ligne, c'est-là sa proportion la plus ordinaire ; Fabricius dit cependant avoir trouvé quelques individus de la même espèce, qui avoient jusqu'à huit pouces de longueur, mais rarement. Son corps est cylindrique & les deux extrémités sont atténuées, celle du côté de la queue l'est un peu plus que l'autre & en même temps crochue ; son corps est pâle, luisant & membraneux : on distingue à travers les tégumens un intestin tordu en spirale qui suit sa longueur, dont la couleur est d'un blanc de

lait, & au-dessous du bout antérieur une seule petite [illegible] transverse qui désigne le côté de la tête. Fabricius découvrit ce ver dans les intestins de la [illegible] du Groenland, & dans ceux de la [illegible] : il [illegible] une [illegible] de remarque ; [illegible] que l'on ouvrit vivante, avoit le cœur [illegible] tout rongé par cette espèce d'[illegible], & en grande partie détruit.

L'espèce de M. Goeze paroît un peu différente de celle de Fabricius, mais cet auteur attribue cette différence à l'effet de l'[illegible]-de-vin dans lequel l'individu, dont il donna la description, étoit plongé.

7. ASCARIDE [illegible].

[illegible] ; FABRIC.

[illegible] quasi pro-[illegible] ; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag.* [illegible], *num.* [illegible]. — *[illegible] zool. Dan. icon. tab.* 7[illegible], *fig.* 2. — *[illegible] zool. Dan. descript. part.* 2, *pag.* [illegible].

Ascaris [illegible] ; FABRIC. *faun. Groenl. pag.* [illegible], *num.* 25[illegible].

Urkjub-kuma ; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. L'*Ascaride* tubifère a tout au plus un pouce de longueur, il est gros de demi-ligne sur le devant, & le bout opposé est si atténué qu'il se termine comme une soie de porc ; le bout antérieur est muni d'une trompe cylindrique, plus étroite que la partie du corps d'où elle part, qui paroît cependant en être un prolongement, son corps est très-luisant & blanchâtre ; on ignore si cette espèce a une fente transverse vers le bout antérieur comme la précédente : [illegible] a été observé dans le Groenland par Fabricius, qui la découvrit dans l'estomac de la phoque barbue. C'est une des espèces que Muller [illegible] appartenir au genre des échinorinques, & sur la trompe de laquelle il soupçonnoit des petits piquans, quoique Fabricius ne les eût point apperçus.

8. ASCARIDE bifide.

[illegible] ; FABRIC.

[illegible] ; FABRIC. *faun. Groenl. pag.* 27[illegible], *num.* [illegible]. — MULLER, *zool. Dan. descript. part.* 2, *pag.* [illegible].

Ascaris [illegible] ; *[illegible] zool. Dan. prodr. pag.* [illegible], *num.* [illegible]. — *[illegible] zool. Dan. icon.* [illegible], *tab.* 74, *fig.* 3 [illegible].

[illegible] ; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. C'est [illegible] la même grosseur & la même [illegible], son corps [illegible] cylindrique [illegible], il est terminé [illegible] en bec très [illegible], mais crochu, à [illegible] transverse, semblable [illegible], [illegible] sortir [illegible] ; le bout du côté de la queue n'est presque pas atténué, mais il est fendu en deux parties égales ; sa couleur est pâle, & ses intestins sont entortillés & couleur de lait. Muller dit qu'on trouve cet *Ascaride* dans les intestins de la phoque du Groenland, il ajoute [illegible] que l'extrémité fourchue de ce ver pourroit bien être le côté de la tête, d'après les rapports que présente l'autre extrémité avec la structure de la queue du *cucullan*, laquelle n'est pas douteuse : si ce fait se vérifioit dans la suite il en résulteroit que la petite trompe observée par Fabricius, feroit l'organe de la génération du mâle, & il confirmeroit ce que nous avons déjà dit, que tout est plein de doute & d'incertitude dans l'histoire des vers intestins.

9. ASCARIDE de la raie.

[illegible] ; FABRIC.

[illegible] ; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag.* [illegible], *num.* [illegible]. — *[illegible] zool. Dan. icon. tab.* 74, *fig.* [illegible]. — *[illegible] zool. Dan. descript. part.* 2, *pag.* [illegible].

Ascaris rajæ ; FABRIC. *faun. Groenl. pag.* 273 ; *num.* [illegible].

Taralikkisab-kuma ; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. C'est encore à Fabricius que l'on doit la description de cette nouvelle espèce ; suivant cet auteur estimable, son corps a trois pouces & demi de longueur, & la largeur d'une ligne ; l'extrémité postérieure est atténuée, mais sa pointe n'est pas aiguë, ni fourchue comme dans l'*Ascaride bifide* ; elle se termine tout-à-coup dans celle-ci, & paroît comme tronquée ; celle de devant est atténuée, longue, comprimée & légèrement arquée, elle paroît divisée par une ligne longitudinale, & présente à sa base une légère impression ; elle a, comme l'espèce précédente, une petite trompe très-déliée, qui sort d'une ouverture située un peu plus bas que le bout de son bec ; c'est vraisemblablement cette organisation qui faisoit croire à Muller, comme de l'*Ascaride bifide*, que ce que Fabricius décrit pour la tête du ver étoit au contraire la queue, & [illegible]. On peut voir, à la fin de la description de l'espèce précédente, que ce doute n'étoit fondé que sur l'analogie de la queue du *cucullan*. Fabricius [illegible] cet *Ascaride* dans l'estomac de la raie [illegible], *raja [illegible]* ; LINN. sur les côtes du Groenland.

10. ASCARIDE de pleuronecte.

[illegible] ; FABRIC.

[illegible] ; MULLER, *[illegible] pag.* [illegible], *num.* [illegible]. — *[illegible] zool. Dan. [illegible], tab.* 7[illegible], *fig.* [illegible]. — *[illegible] zool. Dan. descript. part.* [illegible], *pag.* [illegible].

Ascaris [illegible] ; FABRIC. *faun. Groenl. pag.* 27[illegible], *num.* 254.

[illegible] ; par les Groenlandois

Description. La longueur de ce ver est de deux pouces & demi, & sa grosseur d'une ligne & quart, il ressemble, par la forme du corps, sa couleur & sa consistance, à l'*Ascaride [illegible]* & à l'*Ascaride [illegible]*; mais il en diffère par la forme de ses extrémités : celle de devant est plus grosse proportionnellement au reste du corps, le bec qui la termine est plus atténué, plus court, & sa pointe plus obtuse que dans les autres; on voit à la base de ce bec une ouverture assez profonde, au centre de laquelle on apperçoit un petit point élevé : l'extrémité opposée est très-fine, [illegible] le bout en est terminé par un anneau circulaire, qui forme dans cette partie un bourrelet [illegible], au centre duquel on voit l'ouverture de l'anus. Fabricius observa le premier cette espèce dans l'estomac du pleuronecte plie, *pleuronectes [illegible]*; Linn. dans le Groenland. C'est-là une des espèces de ce genre que Muller soupçonnoit appartenir à celui des échinorinques, de même que celle qui suit.

11. Ascaride du Gade.

Ascaris Gadi; Fabric.

Ascaris, rostro attenuato subcurvo, medio corpore postice utrinque pinnato; Nob.

Ascaris utrinque pinna laterali, desinente ante anum prolongatum; Muller, *zool. Dan. prodr. pag. 214, num. 2595.* — *ejusd. zool. Dan. icon. tab. 74, fig. 6, litt. d.* — *ejusd. zool. Dan. descript. part. 2, pag. 104.*

Ascaris gadi; Fabric. *faun. Groenl. pag. 274, num. 255.*

Okab-kuma; par les Groenlandois.

Description. Le corps de celui-ci est arrondi, lisse & presque membraneux, sa longueur est de deux pouces & demi, & sa grosseur d'une ligne & quart, elle ne commence à diminuer en arrière que passé le milieu du corps : le bout antérieur est armé d'un bec court, aigu & peu arqué, qui a une ouverture au-dessous de sa courbure, dans l'intérieur de laquelle on distingue une ligne blanche moins élevée que les bords : la partie postérieure du corps n'est pas si atténuée que dans les autres espèces, elle est cependant plus étroite que sa partie antérieure; elle est pourvue de chaque côté d'une membrane longitudinale, qui n'est presque pas apparente sur le devant du corps, & ne commence en arrière que la [illegible] un petit prolongement conique [illegible] qui forme sa queue. La couleur de ce ver est d'un brun tirant sur le cendré, la partie postérieure est couleur de lait, & les intestins qui paroissent à travers les tégumens sont blancs & entortillés. Fabricius trouva cet *Ascaride* dans l'estomac du gade barbu, *gadus barbatus* Linn. qu'on pêche communément sur la côte du Groenland.

12. Ascaride [illegible].

[illegible]; Fabric.

[illegible], [illegible]; Muller, *zool. Dan. prodr. pag. [illegible]* — *[illegible] zool. Dan. icon. tab. [illegible], litt. [illegible]* — *[illegible] zool. Dan. descript. part. 2, pag. [illegible]*

[illegible]; Fabric. *faun. Groenl. pag. 275, num. 2[illegible].*

O[illegible]; par les Groenlandois.

Description. Quand ce ver est contracté, sa longueur ne passe pas un pouce, & sa grosseur est [illegible], [illegible] dans cet état, [illegible] plus [illegible] & plus [illegible] que lorsqu'il est étendu; dans ce dernier état sa longueur est quelquefois de trois pouces, & son corps est alors beaucoup plus grêle, plus [illegible] & moins comprimé; son extrémité antérieure n'est pas atténuée d'une manière bien sensible, elle est terminée par un bec droit, dont le bout est obtus; Fabricius vit à la base de ce bec une ouverture en forme de croissant, d'où le ver faisoit sortir quelquefois une trompe fine & courte, qui lui parut communiquer avec un intestin qui se prolonge sur toute sa longueur. L'extrémité postérieure est obtuse, l'anus est placé un peu en dessous; le point qui le désigne est couleur de safran dans les individus dont le corps est blanc. La couleur de cet *Ascaride* est très-inconstante, elle varie, suivant Fabricius, selon la couleur des parties de poissons où on la trouve; quelquefois il est blanc, & ses intestins [illegible] gris, d'autrefois il est gris, brun, jaune, [illegible], rougeâtre même ou violet : mais quelle que soit sa couleur, on voit toujours de chaque côté du corps une ligne longitudinale [illegible], qui ne [illegible] pas de [illegible]. Fabricius observa cette espèce dans le Groenland, il la trouva constamment dans les intestins du gade barbu, jamais ailleurs; cet auteur paroissoit soupçonner que cet *Ascaride* étoit la principale cause de la corruption des harengs, qui a lieu quelquefois dans les provinces maritimes du nord après leur salaison, & qui devient très funeste aux pêcheurs par les pertes qu'elle leur occasionne; mais Muller avoit déjà prouvé le contraire, il avoit établi que ce ver n'y est pour rien, puisqu'on ne l'a jamais trouvé dans le corps du hareng, qu'il est aussi étranger à ce fait que l'*Ascaride [illegible]* que l'on avoit aussi regardé comme autant de causes différentes de ce fléau : suivant [illegible] on doit l'attribuer à de petites espèces de crabes, à des [illegible] du genre des cyclopes, dont ces poissons se nourrissent quelquefois, qui font d'abord rougir leur chair, & déterminent dans la suite leur [illegible]tion, lorsqu'on les sale avant que la digestion des crabes soit achevée; ce qui paroît [illegible] a été reconnu véritable, puisqu'il existe une loi qui

ordonne, dans ces provinces, de retenir pendant deux jours dans les filets, les harengs dont la chair est rouge, sur-tout celle de l'abdomen, pour leur donner le temps de digérer cet aliment & de s'évacuer en totalité, l'expérience ayant appris que passé ce terme, on peut les saler sans s'exposer au même inconvénient.

13. **Ascaride rouge.**

Ascaris rubra; Mull.

Ascaris antice crassa, rostro conico bilabiato, postice acuminata; Nob.

Ascaris pelagica; *act. hafn. tom.* 10, *pag.* 174, *tab.* 2, *fig.* 18, 19.

Ascaris rubra, postice acuminata; Muller, *hist. verm. helm. pag.* 36. — *ejusd. von wurmern, pag.* 118, *tab.* 3, *fig.* 1, 2, 3. — *ejusd. zool. Dan. prodr. pag.* 213, *num.* 2567.

Pullaneriak; par les Groenlandois.

Description. Quoique ce ver ait beaucoup d'analogie, par sa forme, avec un autre qui a été décrit par M. Pallas, quoique Muller ait cru qu'ils appartenoient à la même espèce, j'ai des raisons pour croire que celui de M. Pallas appartient au genre des échinorinques; la description de cet auteur est très-détaillée, & celle de Muller, quoiqu'incomplete, présente des différences qu'il me paroît très-étonnant que cet auteur n'ait pas apperçues.

L'ascaride rouge a depuis six jusqu'à douze lignes de longueur, sa grosseur varie depuis une demi-ligne jusqu'à une ligne & demie; son corps est cylindrique, une des extrémités, qui est vraisemblablement celle de devant, est plus grosse que l'autre, elle finit par un prolongement conique, dont la pointe est mousse; l'extrémité opposée est atténuée, &, à commencer du quart antérieur, elle s'étrecit insensiblement jusqu'au bout. Le prolongement conique de l'extrémité antérieure est divisé en deux lèvres égales & rapprochées, dont on apperçoit les fentes sur les côtés, & au-dessous d'une des lèvres on voit une papille saillante qui s'alonge & se contracte; quelquefois on voit une cavité à la place de cette papille, ce qui doit faire penser que c'est une trompe semblable à celle des espèces précédentes. Ce ver est rouge pendant qu'il est vivant; il devient plus obscur après la mort; il est composé de rides annulaires, si fines & si serrées, qu'on a de la peine à les appercevoir sans le secours du microscope.

Le ver de M. Pallas, quoique de la même forme que celui-ci, outre que sa couleur est différente, a l'extrémité antérieure tronquée, d'où il fait sortir une trompe que cet auteur dit finement granuleuse; cette extrémité n'est pas fendue, & l'ouverture latérale n'offre pas de papille saillante, mais un pore simple & enfoncé qui remplit les fonctions d'anus. Nous donnerons la description de cette espèce à l'article échinorinque [illegible].

L'ascaride rouge se trouve, suivant Pallas, sur les rivages de l'Angleterre & de la Norwège.

14. **Ascaride prismatique.**

Ascaris alcæ; Mull.

Ascaris, subcylindrica, inferne rugis lateralibus depressis, postice subprismatica cauda acuta; Nob.

Ascaris, antice plicis rugis lateralibus [illegible] elevatam includentibus; Muller, *zool. Dan. prodr. pag.* 214, *num.* 2595. — *ejusd. zool. Dan. icones, tab.* 74, *fig.* 8. — *ejusd. zool. Dan. descript. part.* 2, *pag.* 106.

Ascaris alcæ; Fabric. *faun. Groenl. pag.* 276, *num.* 257.

Apkap-kuma; par les Groenlandois.

Description. Quoique ce ver ait quatre pouces de longueur, il n'a qu'une ligne de grosseur, & jamais davantage; son corps est cylindrique & atténué vers l'extrémité antérieure, il est applati dessous, à commencer d'une petite ouverture qui se trouve à peu de distance du bout antérieur, au-delà de laquelle il est comprimé sur les côtés, & marqué de quelques plis qui laissent tout le long de l'abdomen un espace lisse relevé; la partie postérieure du corps est anguleuse, elle finit par une pointe extrêmement déliée. La couleur de ce ver est blanche, excepté le milieu du dos qui est marqué d'une ligne noire qui s'étend sur toute sa longueur. On n'a encore observé ce ver que dans le Groenland; Fabricius le découvrit dans les intestins d'une oie, que Muller a désignée sous le nom d'*alca pica*, *zool. Dan. prodr. pag.* 17.



ASCIDIE. — *Ascidia; Linn. syst. nat. pag. 1087.*

Genre des Vers mollusques, qui a pour caractère, Un corps cylindrique, fixé à la base par des ligamens, & terminé supérieurement par deux ouvertures inégales.

ESPECES *qui ont le corps velu ou tuberculé.*

1. Ascid. mamelonée.

Corps irrégulier, ridé, parsemé de poils flexibles.

2. Ascid. mentule.

Corps comprimé & velu, sac intérieur rouge, une des ouvertures placée sur le côté.

3. Ascid. raboteuse.

Corps blanchâtre, comprimé, raboteux, sac intérieur & ouvertures rouges.

4. Ascid. bâillante.

Corps jaunâtre, raboteux, sac intérieur rougeâtre, les ouvertures bâillantes, couleur d'écarlate.

5. Ascid. brune.

Corps raboteux, couleur de rouille, les ouvertures incarnates.

6. Ascid. papilleuse.

Corps hérissé de tubercules écarlate, les ouvertures inégales & velues.

7. Ascid. piquante.

Corps hémisphérique garni de poils roides, les ouvertures ridees de couleur écarlate.

8. Ascid. coquillière.

Corps hémisphérique, raboteux, velu & couvert de fragmens de coquilles, les ouvertures en forme d'entonnoir.

9. Ascid. velue.

Corps ovale, blanchâtre & velu, les ouvertures point colorées.

10. Ascid. ampoule.

Corps ovale & cotonneux, les ouvertures tubulées, marquées sur les bords de petits points élevés.

11. Ascid. tubercule.

Corps alongé, jaunâtre, marqué de petits points élevés, les ouvertures rouges.

12. Ascid. pédonculée.

Corps ovale, pédoncule velu, l'ouverture supérieure fendue en croix, l'inférieure simple & écartée.

ASCIDIE.

ESPECES *dont le corps eft ridé ou ftrié.*

13. Ascid. rave.

Corps ovale, marqué de ftries circulaires [illegible], les ouvertures [illegible] coniques & couleur d'écarlate.

14. Ascid. tachetée.

Corps légèrement comprimé, raboteux & blanc, fac intérieur marqué de taches rouges.

15. Ascid. applatie.

Corps oblong, applati, blanchâtre & cicatrifé, les ouvertures ponctuées de jaune.

16. Ascid. ridée.

Corps oblong, cylindrique liffe, la circonférence des ouvertures ridée.

17. Ascid. branchue.

Corps ovale, marqué de ftries longitudinales très ferrées, les ouvertures point faillantes.

18. Ascid. maffue.

Corps en forme de maffue, foutenu par un pédicule filiforme, les ouvertures placées fur les côtés.

ESPECES *dont le corps eft liffe.*

19. Ascid. lépadiforme.

Corps en forme de maffue, tranfparent, fommet prefque quadrangulaire, pédicule ridé & ondulé.

20. Ascid. canine.

Corps oblong, cylindrique & mou, fac intérieur rouge.

21. Ascid. verdâtre.

Corps oblong, lâche & tranfparent, l'ouverture fupérieure [illegible] dans l'intérieur, l'inférieure de [illegible].

22. Ascid. folitaire.

Corps ovale, diaphane, les deux ouvertures [illegible], celle de deffus tubulée, l'autre [illegible] fituée fur le côté.

23. Ascid. fiphon.

Corps cylindrique & diaphane, les ouvertures tubulées, égales & colorées.

24. Ascid. parallélogramme.

Corps convexe & diaphane, fac interne [illegible], une des ouvertures fituée fur le côté.

25. Ascid. [illegible].

Corps [illegible], blanchâtre, fac intérieur [illegible] de petits points [illegible].

26. Ascid. [illegible].

Corps oblong [illegible].

ASCIDIE.

27. Ascid. membraneuse.

Corps cylindrique & membraneux, les ouvertures tronquées non colorées.

28. Ascid. huit dents.

Corps cylindrique & blanc, l'ouverture superieure garnie de huit dents, l'inferieure de six.

29. Ascid. gélatineuse.

Corps comprimé, couleur d'écarlate, transparent, les ouvertures oblongues, de la même couleur.

30. Ascid. quatre dents.

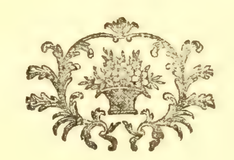
Corps globuleux, jaunâtre, les deux ouvertures quadrangulaires.

31. Ascid. glaçon.

Corps alongé, cryftallin & marqué de lignes tranverfes, couleur d'ecarlate, fac intérieur rougeâtre.

32. Ascid. prune.

Corps ovale, diaphane, une des ouvertures fituée fur le côté, fac interieur blanc.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les vers de ce genre vivent tous dans la mer ; on les trouve ordinairement à peu de distance des côtes, jamais au-dessous du niveau que le retour des marées peut atteindre ; leur organisation est très-simple, aussi jouissent-ils d'un degré de sensibilité peu éminent, & de facultés physiques très-bornées ; leur base est toujours fixée sur les rochers, sur les coquillages, sur les plantes marines, & même sur les fonds vaseux de la mer, par des fibres tendineuses qui, comme autant de pieds, embrassent étroitement les inégalités de ces corps, & ne paroissent pouvoir s'en séparer que par violence ; leur corps consiste en un sac tendineux, ou moyen par sa consistence, entre la membrane & le mucilage, qui renferme une grande cavité dans l'intérieur, au milieu de laquelle est suspendu un intestin, dont les extrémités aboutissent aux deux ouvertures qui terminent sa face supérieure ; la partie moyenne de cet intestin forme dans quelques espèces une dilatation considérable, qui est vraisemblablement l'estomac ; c'est cet organe qu'à l'imitation de Muller, nous nommons dans les descriptions le sac intérieur. Le seul mouvement dont ces vers soient susceptibles, consiste en une contraction alternative & peu rapide, tant du corps que de l'intestin, pendant laquelle l'ouverture supérieure absorbe l'eau, qui ressort avec la même vitesse par celle qui est située plus bas ; on ne peut douter que la première ne soit la bouche de l'animal, la seconde son anus, puisqu'on voit qu'elle donne passage aux excrémens, lesquels consistent en une matière argilleuse tout-à-fait semblable à de la vase délayée. Ce mouvement de contraction n'est que périodique, l'animal se repose par intervalles ; il est alors dans une parfaite immobilité, ses ouvertures sont fermées & le corps a perdu une partie du volume qu'il a pendant qu'il aspire le liquide, mais il en conserve quatre fois plus que lorsqu'il est entièrement affaissé sur lui-même, après avoir resté très-long-temps hors de l'eau, lorsqu'il est à l'instant de sa mort.

Si on touche les *Ascidies* quand elles sont dans cet état d'immobilité, elles rejettent dans l'instant, avec vitesse, l'eau qui est en réserve dans l'intestin ; elle sort avec force par les deux ouvertures à la fois, & leur corps reste affaissé, jusqu'à ce que les vagues ou les marées viennent le recouvrir de nouveau. La faculté de lancer leur eau, à quelque distance d'elles, est la seule défense que les *Ascidies* peuvent opposer à la voracité des oiseaux marins qui cherchent à en faire leur pâture ; cette ruse que l'on peut comparer à celle de la sèche qui obscurcit l'eau par l'encre qu'elle répand pour se dérober à la vue des poissons, suffit aux *Ascidies* pour disperser des oiseaux, d'autant plus timides, qu'ils vivent plus éloignés de l'homme & des ruses qu'il sait employer ; mais elle est inutile contre les poissons qui les guettent dans leur élément, & avec tant d'avantage, que l'on doit croire que les *Ascidies* sont une proie que la nature leur a destinée : c'est peut-être pour éviter les atteintes de ces ennemis redoutables qu'elles choisissent de préférence les rochers qui dominent le niveau des eaux, qu'on les y voit entassées les unes sur les autres, au point de masquer la surface du roc, tandis que les espèces qui vivent entre deux eaux sont toujours moins nombreuses que les autres, qu'elles ne forment jamais des espèces de société, & qu'elles vivent au contraire solitaires & isolées à une certaine profondeur.

Muller a découvert des ovaires sur quelques espèces de ce genre, l'*Ascidie ridée*, l'*Ascidie lepadiforme*, & l'*Ascidie parallélogramme* sont dans ce cas ; mais on ignore encore si cette manière de propagation est commune à toutes, ou si elle varie selon les espèces ; il est probable qu'il s'en trouve sur le nombre qui sont effectivement vivipares, au moins il paroît qu'on seroit en droit de le conclure par celle que M. l'abbé Dicquemare a nommée le sac animal, & que l'on trouvera décrite ici sous le nom d'*Ascidie verdâtre*. L'*Ascidie membraneuse* présente encore un phénomène qui, quoique peut-être commun à toutes les espèces, n'a été observé complet que sur celle-là ; c'est Bohadsch qui en fit la découverte : une de ces *Ascidies*, qu'il trouva sur les rivages de la mer, aux environs de Naples, présentoit sur la région moyenne du corps huit jeunes individus d'un accroissement différent, encore attachés à la mère par leur base, & ne faisant qu'un seul corps avec elle, outre d'autres graduellement plus petits, jusqu'à la grosseur d'un grain de millet, qui commençoient à former une saillie sur les tégumens de la mère : Muller dit aussi avoir trouvé des petits de différens âges encore attachés sur le corps de l'*Ascidie brune*, qui étoient vraisemblablement dans la même circonstance que ceux de l'*Ascidie membraneuse*.

Mais un de ces modes de régénération exclut-il les autres, ou bien sont-ils tous accordés à la fois à la même espèce ? c'est sur quoi il n'est pas possible encore de donner une réponse satisfaisante : mais, quand même la nature auroit favorisé à ce point des êtres qui paroissent jouer un si petit rôle dans l'ordre général, cette faculté devroit-elle nous paroître si étonnante, puisque les hydres en présentent une analogue, qui a été confirmée par les observations des plus grands naturalistes de ce siècle ? Elles se multiplient par le moyen des œufs qu'elles rejettent à une certaine époque, elles se multiplient par des espèces de caïeux qui se développent sur les tégumens de la mère, y grossissent & finissent par s'en détacher, elles se multiplient enfin par les sections artificielles que l'art y opère, par un phénomène dont elles ont fourni le premier exemple ; il ne reste plus de doute sur la triple régénération des hydres, sur-tout depuis qu'un

habile

habile obſervateur a reconnu que les actinies, d'un volume bien plus conſidérables que les hydres, & d'une organiſation plus compoſée que celle de ces vers, jouiſſent de deux modes de régénération à la fois, celui des vivipares & celui de la ſection accidentelle & artificielle.

Cette ſection n'a pas été tentée ſur les *Aſcidies*, on ignore même quel en feroit le ſuccès; mais il eſt vraiſemblable qu'indépendamment de leur multiplication par les œufs, elles jouiſſent encore d'une propagation par les tégumens, ſuivant les deux obſervations de Bohadſch & de Muller.

Le peu que nous connoiſſons ſur les facultés des *Aſcidies* eſt propre à exciter la curioſité des ſavans: qu'y auroit-il en effet de plus méritoire qu'une étude ſuivie de quelques eſpèces de ce genre? la juſte reconnoiſſance des naturaliſtes pourroit-elle être refuſée à celui qui ſe dévoueroit à un genre d'obſervations qui exige peut-être plus de ſagacité que les autres, plus de tenue pour ne pas céder aux difficultés de tout genre qu'elle préſente, & plus de force pour repouſſer l'injuſte préjugé qui, mettant plus de différence entre le quadrupède & le ver que la nature n'en a mis, regarde avec dédain les efforts de ceux qui, en travaillant dans une carrière ſi pénible, n'ont en vue que l'inſtruction générale.

1. Ascidie mammelonnée.

Aſcidia mammillaris; Pall.

Aſcidia irregularis, rugoſa, ſetis mollibus hinc inde aſperſis; Nob.

Aſcidia mammillaris; Pallas, *ſpicil. zool. faſc. 10, pag. 24, tab. 1, fig. 13.*

Description. Cette *Aſcidie* n'a pas une forme conſtante; quelquefois elle repréſente une figure parallélipipède, d'autrefois, & c'eſt le plus ordinaire, elle eſt irrégulière, & inégalement élargie ſur les côtés; toute ſa ſuperficie eſt ordinairement couverte de rides profondes, & parſemée de poils, ou de fils moux & flexibles, qui y ſont diſtribués avec peu de régularité; ſa ſubſtance eſt forte & tenace, elle réſiſte autant que du cuir.

Sa couleur eſt blanchâtre, mais elle préſente quelquefois des nuances d'un jaune pâle; les ouvertures ſont ſituées à la partie extérieure & ſupérieure du corps, elles ſont aſſez grandes, & chacune d'elles eſt percée au milieu d'un tubercule ſaillant & arrondi: la couleur des tubercules n'eſt pas différente de celle du reſte du corps, mais leurs bords ſont teints intérieurement d'une belle couleur pourpre. Cette *Aſcidie* eſt douée d'une ſi grande ſenſibilité, que le moindre contact ſuffit pour lui faire contracter ſes tubercules, & même les retirer en totalité dans l'intérieur du ſac; ſa deſcription fut communiquée à M. Pallas, par M. feu Gaertner, membre très-diſtingué de la ſociété royale de Londres, qui l'avoit obſervée ſur les côtes de l'Angleterre; elle eſt ordinairement attachée avec tant de force ſur les reſcifs ſubmergés, qu'on ne peut ſe la procurer entière qu'avec beaucoup de difficulté.

2. Ascidie mentule.

Aſcidia mentula; Mull.

Aſcid. compreſſa piloſa, ſacculo rubro, aperturarum altera laterali; Mull. *zool. Dan. prodr. num. 2724. — ejuſd. zool. Dan. deſcript. pag. 14. — ejuſd. zool. Dan. icon. tab. 8, fig. 1 — 4.*

Mentula marina, pudendi marini altera ſpecies; Gesn. *pag. 154, fig. 1.*

Pudendum alterum; Rondel. *piſc. 2, pag. 129.*

Mentula marina; Jonst. *tab. 20, fig. 2,*

Actinia ſingularis; act. hawn. 10, p. 166, fig. 1 — 6?

Nyre-ſoe pungen; par les Danois.

Konu pungar; par les Iſlandois.

Meer-ſchaam; par les Allemands.

Description. Cette eſpèce eſt très-voiſine de l'*Aſcidie mammelonnée*; ſon corps préſente une maſſe preſque quarrée quelquefois irrégulière, d'une couleur tirant ſur le jaune cendré, & d'une ſubſtance épaiſſe, gélatineuſe, quoiqu'aſſez ferme, & légèrement tranſparente; il eſt ſouvent enveloppé de fragmens de corallines & de fucus, entre les intervalles deſquels on apperçoit les deux ouvertures, qui forment deux mammelons d'un rouge pâle, marqués de petits points couleur de ſang, qui, étant parſemés près de leur centre, rendent cette partie raboteuſe; ces ouvertures ſont placées quelquefois ſur les côtés du corps, mais il eſt plus ordinaire d'en trouver une placée au centre, tandis que la ſeconde eſt ſituée près des bords. Cette différence paroît dépendre de la ſituation où l'animal a pris ſon développement, & de la gêne où l'ont tenu les corps étrangers qui l'avoiſinent.

Ses organes intérieurs conſiſtent en un ſac charnu, rouge, ordinairement vide, qui n'eſt attaché à l'enveloppe extérieure que par les deux mammelons des ouvertures, en une maſſe ovale & blanche, qui eſt attachée ſur un des côtés extérieurs du ſac, & dont l'intérieur renferme une humeur graiſſeuſe, qui eſt recouverte par une membrane très-fine; on y trouve encore un inteſtin dans lequel les excrémens ſont contenus: enfin, le côté du ſac, qui eſt oppoſé à la pelote graiſſeuſe, eſt plus rouge que le reſte de ſa ſuperficie; & on y remarque des petites lignes blanches qui y ſont diſperſées confuſément.

Cette *Aſcidie* vit dans la mer Méditerranée & dans l'Océan européen; Muller la trouva auſſi dans la baie de Drobach en Norwège, près d'une île qu'il nomme *Haaoen*; de deux individus qu'il y obſerva, l'un renfermoit dans ſa propre ſubſtance, ou dans une humeur gélatineuſe & tranſparente, qui s'en étoit extravaſée trois petits

moules qui étoient encore vivantes, l'autre servoit de support à une jeune *actinie écarlate.*

3. ASCIDE raboteuse.

Ascidia scabra ; MULL.

Ascidia compressa, albida, scabriuscula, sacculo rubro, orificiis concoloribus ; MULL. *zool. Dan. prodr. num.* 2726. — *ejusd. zool. Dan. descript. p.* 2, *pag.* 73. — *ejusd. zool. Dan. icon. tab.* 65, *fig.* 3.

DESCRIPTION. Du premier abord celle-ci ressemble beaucoup selon Muller, à l'*Ascidie bâillante*, mais elle paroît lisse à l'œil, quoiquelle soit effectivement raboteuse au tact ; ses deux ouvertures offrent deux prolongemens de forme conique, qui sont plus souvent contractés que baillans ; elle en diffère encore par la couleur du sac qui est rouge par-tout, tandis que celui de l'*Ascidie bâillante* a seulement des taches de cette couleur. Sa peau extérieure, quoique gélatineuse, a assez de solidité, elle est transparente & blanche, le sac de l'intérieur est rouge, & les deux mammelons coniques des ouvertures sont de la même couleur : Muller dit qu'ils sont terminés l'un & l'autre par un petit prolongement cylindrique : il découvrit cette espèce dans le port de Christiansand en Norwège ; elle s'attache ordinairement sur les tiges des fucus, non pas par sa base, comme les autres espèces, mais par les côtés de l'enveloppe externe.

4. ASCIDIE bâillante.

Ascidia patula ; MULL.

Ascidia teretiuscula, latescens scabra, sacculo rufo, orificiis patulis, altero laterali, coccineis ; MULL. *zool. Dan. prodr. num.* 2729 — *ejusd. zool. Dan. descript. p.* 2, *pag.* 71. — *ejusd. zool. Dan. icon. tab* 65, *fig.* 1.

DESCRIPTION. Le corps de celle-ci est comprimé, jaunâtre & transparent ; sa peau extérieure est couverte de petits points élevés qui la rendent raboteuse au tact, mais on n'y apperçoit pas la plus légère apparence de veines ou de stries ; il a un léger [illegible] près de l'ouverture qui est placée sur le côté ; enfin elle ressemble, en petit, à une bouteille [illegible] qui seroit terminée par deux cous, dont celui de dessus seroit le plus fort. Ces deux cous sont [illegible] au bout par les ouvertures qui sont plus bâillantes dans cette espèce que dans aucune autre, elles sont presque toujours ouvertes, & si considérablement dilatées, qu'on peut voir à travers [illegible] dans l'intérieur du corps : leurs bords sont crenelés & d'une couleur pourpre qui a encore plus de vivacité dans l'intérieur.

Si l'on ouvre son enveloppe, on trouve intérieurement [illegible] d'un brun [illegible], parsemé de morceaux blanches, & un petit tuyau blanc de la grosseur d'un fil qui est attaché à l'œsophage. Muller croit avoir reconnu que l'ouverture latérale sert à cet animal pour prendre sa nourriture ; il l'a vue souvent se dilater & se contracter par des mouvemens alternatifs, tandis que l'ouverture supérieure lui servoit uniquement à rejeter le liquide ; cet auteur a même présumé que l'eau qui sort par cette ouverture a passé auparavant entre le sac extérieur & l'intestin qui y est contenu, & non pas dans la cavité même de l'intestin, comme il paroissoit plus vraisemblable de le présumer. Cette espèce vit dans les mers du Nord ; elle s'attache par sa base sur les rochers & sur les tiges des fucus.

5. ASCIDIE brune.

Ascidia rustica ; LINN.

Ascidia scabra, ferruginea aperturis incarnatis ; LINN. *syst. nat. pag.* 1087, *num.* 5.

Ascid. rustica ; MULL. *zool. Dan. prodr. num.* 2720. — *ejusd. zool. Dan. descript. p.* 1, *pag.* 50. — *ejusd. zool. Dan. icon. tab.* 15, *fig.* 1 — 7.

Tethya ; RONDEL. *pisc.* 2, *cap.* 19, *fig.*

Mentula marina [illegible] : PLANC. *conchyl. pag.* 109, *tab.* 7, *fig. A. D, E, F.*

Ejusd. comment. BONON. 5, *pag.* 243, *tab.* 2, *fig.* 4 — 7.

Le vecteur marin ; DICQUEMARE, *journal de phys.* 1777, *mai. p.* 356, *fig.* 1 — 3.

Bonde-soë pungen ; par les Danois.

Carnumi ; par les habitans de Livourne.

Spongia ; par ceux Rimini.

DESCRIPTION. Le corps de cette *Ascidie* a la fermeté & consistance du cuir ; quand il est parvenu à son dernier accroissement, sa forme est cylindrique, enflée & légèrement sinueuse ; sa couleur est jaunâtre, ses deux bouts sont obtus, & sa surface est couverte de rides transversales & de tubercules inégaux ; quand l'animal est plus jeune, sa forme est presque [illegible], sa superficie est lisse & raboteuse, & sa couleur tire sur le brun foncé, ou bien elle est quelquefois couleur de roie

Ses deux ouvertures sont situées sur le bout supérieur, elles sont très-rouges, & [illegible] de volume à mesure que l'animal vieillit. Sa peau externe [illegible] tenu dans l'intérieur est de la même couleur que les ouvertures, [illegible] quelques [illegible] sur un des côtés. [illegible] charnue & molle, elle a aussi peu d'adhérence avec l'enveloppe extérieure du corps que le sac de l'*Ascidie* [illegible], mais on ne trouve pas sur cette espèce [illegible] l'autre : le sac intérieur n'a de liaison avec l'enveloppe externe que par les deux prolongemens des ouvertures, elle est si forte, qu'on ne

peut féparer ces deux parties fans les déchirer. La face intérieure du fac eft colorée comme celle de dehors, toute la différence qu'on y trouve confifte en des petits corpufcules jaunes en forme de poire, qui y font parfemés.

Son inteftin eft large & noir, il forme fept ou huit courbures dans la cavité du corps dont il occupe le centre; il y eft enveloppé par un tiffu réticulaire rouge, dont les fibres longitudinales furpaffent en groffeur les fibres tranfverfes; des vaiffeaux, de proportions différentes, rampent fur la furface de cet inteftin; fi on l'ouvre, on le trouve ordinairement rempli de vafe délayée. L'efpace contenu entre le fac intérieur & le tégument eft rempli, fuivant Muller, d'une eau qui s'échappe à la première incifion qu'on lui fait : cet auteur ajoute qu'il n'eft pas rare de trouver des petits, d'âges différens, attachés fur le corps de la mère; les plus jeunes font blancs, ceux qui font plus avancés font de couleur écarlate, & on y diftingue déjà deux points rouges qui marquent la place des ouvertures. Parmi les figures de Plancus que nous avons cité, celles des lettres A & D conviennent beaucoup à cette efpèce, de même que la defcription que cet auteur a donnée, mais celle de la lettre E reffembleroit davantage à l'*Afcidie mentule*, fans les ligamens de la bafe que Muller n'a trouvés fur aucune des fiennes. Le fac intérieur de cette *Afcidie* eft un aliment eftimé par les habitans de Rimini, fuivant Plancus; les Grecs, fuivant Forskha l, le mangent cru & affaifonné avec du jus de citron.

Cette *Afcidie* s'attache fur les coquilles, & fur les tiges des fucus, comme les autres efpèces; on la trouve dans la mer Méditerranée & fur les côtes de l'Océan européen.

6. ASCIDIE papill ufe.

Afcidia papillofa; LINN.

Afcid. fcabra tuberculis coccineis, aperturis inæqualibus pilofis; NOB.

Afcidia papillofa, fcabra, tuberculis coccineis; LINN. *fyft. nat. pag. 1087. num. 1.*

Tethyum coriaceum afperum coccineum, organorum orificiis fetis exiguis munitis; BOHADSCH, *anim. mar. pag. 130, tab. 10, fig. 1.*

An Afcidia quadridentata; FORSK. *icon. pag. 9, tab. 27.*

DESCRIPTION. Cette efpèce, quoique plus grande que la précédente, eft une de celles qui lui reffemblent le plus; mais, outre la couleur de fon corps qui eft conftante, & fon volume, elle en diffère encore par la forme de fes ouvertures.

La longueur de cet animal a depuis trois pouces jufqu'à quatre, fur un pouce & demi ou deux pouces de largeur; fa forme repréfente un ovale oblong, la partie fupérieure du corps eft terminée par deux mammelons cylindriques, dont l'un eft placé demi-pouce plus haut que l'autre; celui de deffus a fon orifice fendu en croix, tandis que celui de l'inférieur eft triangulaire; un des angles que forme cette dernière ouverture, eft tourné vers la bafe de l'animal, les deux autres font horizontaux. Leurs bords font garnis d'un petit poil très-fin, & clair femé, dont la longueur ne furpaffe pas une ligne. La fuperficie du corps de cet animal eft couverte de p tites papilles, femblables à des grains de millet, dont la couleur eft écarlate, la bafe du corps eft garnie de ligamens frangés, dont la confiftance eft forte, celle du corps n'a pas moins de folidité. Ses organes intérieurs confiftent en un boyau qui prend naiffance au bas de l'orifice le plus élevé, defcend jufqu'au bas du fac, fe redreffe enfuite, & va fe réunir à la bafe de l'orifice inférieur. Cette efpèce vit fur les côtes de la mer Adriatique.

7. ASCIDIE piquante.

Afcidia echinata; LINN.

Afcidia hemifphærica hifpida, ofculis coccineis (rugofis); FABRIC. *faun. Groenl. pag. 331, num. 318.*

Afcidia echinata, verrucofa hifpida; LINN. *fyft. nat pag. 1087.*

Afcidia echinata, hemifphærica hifpida, ofculis hiantibus coccineis; MULL. *zool. Dan. prodrom. num. 2722.*

Nakkafurfak; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Cette efpèce eft une habitante des mers du Nord, M. Kœnig la découvrit le premier dans les mers de l'Iflande; elle fut trouvée dans la fuite par M. Othon Fabricius, fur les côtes du Groenland, & enfin fur celles de la Norwège par M. Muller.

Son corps eft blanc & repréfente la moitié d'une boule; fa groffeur ne furpaffe pas de beaucoup celle de l'efpèce précédente, fa bafe eft plate & garnie de ligamens foyeux, qui embraffent étroitement les corps fur lefquels elle fe fixe. La fuperficie du corps eft couverte de verrues faillantes, dont les pointes font munies de petits aiguillons, divifés en fix autres plus petits, qui divergent comme autant de rayons. Les deux ouvertures font placées au haut du corps, elles font grandes, élevées & de couleur écarlate, leurs bords font fillonnés par des petites rides, fuivant Fabricius, ils font très-bâillans felon Muller. L'une des deux ouvertures eft placée exactement au centre; l'autre qui eft fituée un peu au-deffous, eft peu apparente quand elle eft contractée.

8. ASCIDIE coquillière.

Afcidia conchilega; MULL.

Afcid. hemifphærica fcabro villofa, fruftulis teftarum vestita, aperturis infundibuliformibus; NOB.

Ascid. compressa, fru[illegible] tectarum vestita [illegible] culo albo in cæruleum transeunte; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2727. — ejusd. zool. Dan. descript. p. 1, pag. 84. — ejusd. zool. Dan. icon. tab. 34, fig. 4, 5, 6.*

Ko[illegible]e-söe punger; par les Danois.

DESCRIPTION. Les vers de cette espèce sont ordinairement réunis plusieurs ensemble sur le même rocher, & ils sont quelquefois si serrés les uns contre les autres qu'on ne peut guère bien distinguer leur véritable forme; ceux qui sont isolés représentent la moitié d'une boule, & ont une forme assez régulière, ils adhèrent fortement au rocher au moyen d'un empatement tendineux dont leur base est garnie, & on ne les en détache presque jamais entiers.

Alors l'animal ayant lancé avec effort l'eau qu'il tenoit en réserve, son corps s'affaisse & perd neuf dixièmes de son premier volume, sa surface est raboteuse & parsemée de poils longs qu'on n'apperçoit pas aisément, à cause d'une faculté très-singulière qu'il a de se faire une enveloppe extérieure de fragmens de coquilles, de petites pierres, de parties végétales ou de dépouilles animales & solides qui se trouvent à sa portée; ces fragmens sont attachés au corps, de manière à ne pouvoir les arracher; mais il paroît que l'animal s'en défait & les abandonne quand il le juge nécessaire à sa [illegible]; on ne distingue à travers ces corps étrangers des parcelles de son enveloppe extérieure, & les poils déliés dont elle est garnie, que dans les endroits où ces fragmens étrangers manquent, ou bien là où ils ont été détachés volontairement ou par accident. Les deux ouvertures sont placées au haut de la convexité du corps, elles sont ordinairement serrées & ne s'ouvrent que dans les instans où les vagues les atteignent; leur forme paroît alors celle d'un entonnoir, dont les parois sont d'une belle couleur bleue, l'intestin qui est contenu dans l'intérieur du corps aboutit, par ses deux extrémités, aux deux orifices; sa couleur est nacrée & chatoyante, mais d'une teinte qui tire sur le citron.

Nous avons observé cette *Ascidie* dans le fond de la baie Falsé au cap de Bonne Espérance; tous les récifs en étoient couverts pendant le courant du mois de mai, elles y étoient si communes, qu'on ne pouvoit poser le pied sur les rochers qui bordent le rivage sans en fouler quelques-unes; sans les jets d'eau qu'elles lancent par leurs deux ouvertures à la hauteur de trois pieds, on croiroit marcher sur de la mousse, & on ne soupçonneroit jamais trouver là des animaux vivans.

Cette espèce est vraisemblablement la même que celle qui a été décrite par Muller, & qu'il trouva sur les côtes du Danemarck, la seule différence, un peu remarquable, qu'on pourroit alléguer pour les croire deux espèces distinctes, seroit peut-être la forme cylindrique de la sienne, s'il n'étoit vrai que cette forme varie prodigieusement sur celles qui ont vécu en société & qui ont été pressées les unes contre les autres: j'en ai vu dont le corps étoit triangulaire, d'autres quarré ou pentagone, suivant la position qu'elles occupoient relativement à leurs voisines, sans que pour cela j'aie pu les regarder comme des espèces différentes. La description que j'ai donnée a été prise sur des individus isolés, dont la forme n'avoit pas été altérée par des causes extérieures.

9. ASCIDIE velue.

Ascidia villosa; FABRIC.

Ascid. obovata, albida, villosa, aperturis concoloribus; NOB.

Ascidia obovata radicata, albida, lanugine conferta vestita, aperturis terminalibus concoloribus; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 333, num. 322.*

DESCRIPTION. Celle-ci est une des plus petites que l'on connoisse; sa hauteur est de quatre lignes, & sa largeur de deux seulement; son corps représente un ovale élargi sur le haut, & étréci vers sa base, qui est terminé par des ligamens découpés, au moyen desquels elle s'attache sur les corps solides; sa peau est presque spongieuse, elle est couverte extérieurement par de très-petites verrues qui sont fort serrées, & par un duvet court, laineux & très-fin; l'ouverture supérieure est la plus grande, l'autre est placée sur le côté, leurs bords sont peu saillans, ils sont garnis d'un duvet dont les poils sont plus longs que ceux du reste du corps. M. Fabricius découvrit cette petite *Ascidie* sur les côtes du Groenland.

10. ASCIDIE ampoule.

Ascidia ampulla; NOB.

Ascidia, ovata tomentosa, orificiis tubulosis margine punctatis; NOB.

Ascidium; BAST. *opusc. pag. 84, tab. 10, fig. 5, litt. A, B, C, D.*

DESCRIPTION. Le corps de cette *Ascidie* est ovale & enflé comme une vessie, il est couvert extérieurement d'un duvet très-fin qui rend sa superficie veloutée; ce duvet est [illegible] des poils dont la pointe est [illegible], [illegible] si petits & si serrés, qu'on ne peut reconnoître leur forme sans le secours du microscope; le corps est terminé en-dessus par deux tubes de grandeur inégale, dont les bords sont marqués de petits points saillans qui les font ressembler à la peau de chagrin; les ouvertures sont grandes, rondes & entières.

Linné avoit confondu cette espèce, qui a été décrite par Baster, avec l'*A[illegible]*, dont elle diffère à tous [illegible], puisque l'*Ascidie membraneuse* a le corps lisse, que les

ouvertures ne forment pas des tuyaux, & que leurs lèvres ne sont pas chagrinées ; Baſter dit que l'*Aſcidie ampoule* eſt privée de pieds, (car c'eſt ainſi qu'il appelloit les ligamens de ſa baſe) qu'elle peut néanmoins s'attacher ſur les corps ſolides au moyen des petits crochets dont ſa ſuperficie eſt garnie, il dit en avoir conſervé long-temps dans de l'eau de mer, & ne leur avoir reconnu d'autre mouvement que celui des ouvertures.

11. ASCIDIE tubercule.

Aſcidia tuberculum ; FABRIC.

Aſcidia oblonga flaveſcens, punctis exaſperata, orificiis rubris ; NOB.

Aſcidia, oblonga, compreſſo-gibba, flaveſcens, punctis eminentibus concoloribus, orificiis verticalibus rubris ; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 332, num. 331.*

DESCRIPTION. C'eſt ici la plus petite de toutes les eſpèces connues; comme elle eſt ordinairement fixée ſur les fucus, on la prendroit pour un ſimple tubercule de ces plantes, à moins d'y regarder de très-près ; ſa forme eſt oblongue & légèrement comprimée ſur les côtés, elle n'a jamais plus de trois lignes de longueur, & ſa convexité n'eſt que d'une ligne & demie ; la face ſupérieure du corps eſt légèrement bombée, elle eſt diviſée en deux petites élévations ou deux lobes, au centre de chacune deſquelles ſe trouve une petite ouverture rouge ; le reſte du corps eſt d'un blanc ſale, qui tire légèrement ſur le jaunâtre, il eſt formé par une peau membraneuſe qui eſt parſemée de petits points ſaillans, dont la couleur ne diffère en rien de celle du reſte du corps.

M. Fabricius dit que l'*Aſcidie tubercule* vit à une grande profondeur dans la mer, & qu'on la trouve ſur les côtes du Groenland, fortement attachée par ſa baſe aux racines des fucus qui ont été rejetés ſur les rivages par les tempêtes.

12. ASCIDIE pédonculée.

Aſcidia pedunculata ; NOB.

Aſcid. ovalis, pedunculo hirto, apertura ſuperiori cruciata, inferiori remota ſimplici ; NOB.

Animal planta ; EDOUART. *av. tab. 356.*

Vorticella ovifera, ſimplex, ſolitaria, flore ovali, ſtirpe ſimpliciſſima, ſcabra ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1319.*

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt peu connue, nous ne la rapportons même dans le genre des *Aſcidies*, que d'après la courte deſcription de Linné qui, toute incomplète qu'elle eſt, ſuffit néanmoins pour reconnoître qu'elle ſeroit bien plus déplacée encore dans celui des vorticelles.

Edouart, qui en avoit parlé le premier, l'avoit conſidérée comme un être qui lui paroiſſoit tenir le milieu entre les végétaux & les animaux ; mais ſi ſa forme extérieure paroît la rapprocher des végétaux, cette apparence n'eſt qu'illuſoire, puiſqu'elle jouit de mouvemens ſpontanés et d'une organiſation qui eſt purement animale.

Son corps, que Linné a nommé ſon pédicule, a la longueur d'un pied & la groſſeur d'une ficelle, ſa ſuperficie eſt toute velue ; il eſt terminé au haut par un corps ovale de la groſſeur d'un pouce, qui eſt percé de deux orifices, dont la ſituation eſt différente ; un de ces orifices eſt placé au haut du corps, & ſes bords ſont fendus en quatre languettes ; le ſecond, qui eſt entier, eſt percé à la baſe du corps ovale, près de l'inſertion du bout ſupérieur du pédicule. Cette eſpèce vit dans l'Océan américain.

13. ASCIDIE rave.

Aſcidia rapa ; NOB.

Aſcid. ovata annulato ſtriata, lævis, aperturis calloſis conicis coccineis ; NOB.

DESCRIPTION. Le corps de celle-ci reſſemble ſi parfaitement à une petite rave, que nous avons cru devoir lui en donner le nom ; il eſt ovale & de la groſſeur d'une noix, ſa ſuperficie eſt ſillonnée par des ſtries tranſverſes & circulaires, qui reſſemblent à autant de ſegmens annulaires, tuilés les uns ſur les autres ; il eſt cependant liſſe & luiſant ; les ouvertures ſont ſituées ſur le haut du corps, une d'elles, qui eſt placée ſur le côté, eſt une fois plus petite que l'autre, & ſa direction eſt horizontale, tandis que celle du milieu eſt perpendiculaire ; leur forme eſt conique, leur ſubſtance calleuſe, & leur couleur écarlate ; leurs bords ſont liſſes & entiers, ils n'ont ni poils, ni points, ni tubercules ; les ligamens de la baſe ſont moins ſenſibles dans cette eſpèce que dans les autres, elle n'en eſt cependant pas totalement dépourvue, mais ils ſont petits & ne forment pas une ſaillie bien conſidérable.

Cette *Aſcidie* eſt ſi commune ſur les rivages du Pérou, que ſes habitans en font un uſage journalier dans leurs alimens ; après les avoir lavées dans de l'eau douce, ils les enfilent par le milieu du corps à un cordon de pitte, & les conſervent ainſi pendant le reſte de l'année : c'eſt à M. Dombey, médecin naturaliſte du roi, qui a réſidé pendant long-temps dans cette partie de l'Amérique, que je dois la connoiſſance de cette eſpèce, il a eu la généroſité de m'en donner, à ſon retour, un paquet entier de plus de cinquante, outre pluſieurs autres objets d'hiſtoire naturelle non moins intéreſſans, deſquels je ſuis charmé de trouver ici l'occaſion de lui témoigner publiquement ma reconnoiſſance ; c'eſt ſur ces individus, qui ſont très-bien conſervés, que j'ai pris cette deſcription ; on peut compter ſur ſon exactitude, parce qu'après les avoir mis tremper dans de l'eau tiède, ils ont repris dans peu de temps leur forme & leur couleur naturelle qui eſt fauve.

14. ASCIDIE tachetée.

Ascidia aspersa; MULL.

Ascidia subcompressa, scabriuscula alba, sacculo maculis rubris; MULL. *zool. Dan. prodr. num.* 2728. — *ejusd. zool. Dan. descript. pag.* 71. — *ejusd. zool. Dan. icon. tab.* 65, *fig.* 2.

DESCRIPTION. Les individus de cette espèce se groupent ordinairement en grand nombre sur les tiges des fucus, leurs corps ressemble un peu à celui de l'espèce que M. l'abbé Dicquemare a décrite dans le journal de physique, *année* 1780, *octobre*, *tab.* 2, *fig.* 1 — 3, mais les ouvertures sont différentes.

Son corps, quoiqu'étroit & presque cylindrique, a la forme d'un cœur, sa peau extérieure est blanchâtre, luisante, légèrement ridée & presque raboteuse, celle de l'intérieur est lisse : quelquefois sa couleur est jaunâtre, mais le sac intérieur est constamment tacheté de petits points rouges ou bien de de taches un peu plus grandes, de la même couleur. Ses deux ouvertures sont percées au haut de deux prolongemens cylindriques, égaux, très-courts & ordinairement contractés ; quoique placés à l'extrémité supérieure du corps, il y en a un qui est située un peu plus bas que l'autre. Muller trouva cette *Ascidie* dans la baie de Christiansand en Norwège.

15. ASCIDIE applatie.

Ascidia complanata; FABRIC.

Ascidia depressa, oblonga, albida cicatricosa, orificiis fulvo punctatis; NOB.

Ascidia depressa, inæqualis albida, interaneis nigris, orificiis fulvo punctatis; FABRIC. *faun. Groenl. pag.* 332, *num.* 325.

Ascidia gelatina, compressa lævis alba, sacculo pallido, orificiis punctis luteis cinctis; MULL. *zool. Dan. prodr num.* 2[illegible]3?

DESCRIPTION. Le corps de celle-ci ressemble à un morceau de lard, il est plat dessus & de [illegible] alongée, il a en tout neuf lignes de longueur [illegible] largeur de quatre lignes & demie ; [illegible] n'est pas d'une seule [illegible] ; sa base est formée par une peau très-fine [illegible] tout autour : on y distingue un sillon [illegible] par intervalles ; un des bouts du corps est arrondi, le bout opposé paroît bifide à cause des deux ouvertures qui y sont placées dans une situation divergente : la superficie du corps est inégale, & marquée de [illegible] peu profondes qui ressemblent à des cicatrices ; une des ouvertures qui est située plus [illegible] que l'autre, est [illegible] de l'orifice par [illegible] points saillans [illegible] ; la seconde, qui est plus écartée, [illegible] ; on n'y compte que quatre [illegible], la couleur du corps est blanchâtre, l'intestin qui est contenu dans l'intérieur est noir, [illegible] à travers le tégument externe. Cette *Ascidie* a été observée dans le Groenland par M. Othon Frabricius, elle y est assez commune, on l'y trouve ordinairement fixée sur les galets des rivages.

16 ASCIDIE ridée.

Ascidia corrugata; MULL.

Ascidia elongata, glabra, aperturis circum rugosis; NOB.

Ascidia elongata, glabra, sacculo cinereo, [illegible] albis; MULL *zool. Dan. prodr. num.* 27[illegible]. — *ejusd. zool. Dan. descript. p.* 2, *pag.* 113. — *ejusd. zool. Dan. icon. tab.* [illegible], *fig.* 3, 4.

DESCRIPTION. Le corps de cet animal est alongé, cylindrique & flasque, il est plissé & marqué de rides peu régulières tout autour des ouvertures ; le reste du tégument extérieur est membraneux, lisse, diaphane, & si transparent, que le sac interne, dont la couleur est cendrée & [illegible] par des lignes blanches, paroît à travers son épaisseur ; une masse transparente comme du crystal, & d'un volume égal à celui des autres viscères pris ensemble, occupe la cavité du fond & [illegible] ; le sac intérieur qui est très-[illegible] est marqué de stries fines transverses, de bandes blanches longitudinales, & quelquefois de bandes [illegible] de la même couleur, outre les stries. La couleur des intestins tire sur le rouge brun, ils sont parsemés intérieurement de molécules de couleur citron, ils enveloppent par leurs sinuosités une masse blanche, dont la substance paroît formée de petits grains ; les deux tubes des ouvertures terminent le haut du corps, ils sont d'un volume & d'une proportion égale, & leurs orifices sont jaunes. Cette *Ascidie* s'attache aux tiges des fucus par sa base qui, de même que dans la plupart des autres espèces, est garnie de quelques fibrilles. Muller la découvrit sur les côtes de la Norwège.

17. ASCIDIE branchue.

Ascidia ramosa.

Ascidia [illegible], erecta, [illegible] longitudinalibus [illegible]; NOB.

[illegible]; PLANC. *conch. append.* 2, *pag.* [illegible], *tab.* 9, [illegible].

DESCRIPTION. Celle-ci, de même que l'*Ascidie membraneuse*, s'attache par les ligamens de la base sur les autres individus de son espèce ; chaque animal en porte un ou deux qui, à leur tour, servent de soutien à d'autres ; c'est ordinairement vers la région moyenne du corps qu'ils se fixent les uns sur les autres, d'où il résulte que l'ensemble de ces animaux paroît former des rameaux plus ou moins divisés, selon la plus ou moins grande multiplication qui a eu lieu.

Chaque individu, pris séparément, a la forme & la grosseur d'un [illegible], il a un [illegible] par [illegible] a la base, qui n'est autre chose que les bords des ligamens tendineux

qui fervent à fon attache ; fon corps eft marqué extérieurement de ftries longitudinales qui font très-ferrées, mais peu marquées vers les deux extrémités ; celle du fommet eft terminée par deux ouvertures obtufes, dont l'une, qui eft deux fois plus confidérable que l'autre, eft pourvue d'un rebord calleux, blanc & prefque pas faillant ; la feconde ouverture eft ridée, & l'animal ne l'ouvre que rarement. J'ai eu occafion de trouver une fois cette efpèce fur les côtes du Languedoc, elle eft très-commune, fuivant Plancus, fur celles de l'Italie.

18. ASCIDIE maffue.
Afcidia clavata ; PALLAS.
Afcidia (*fubclavata*) *ftipite filiformi, aperturarum utraque laterali* ; FABRIC. *faun. Groenland. pag.* 333, *num.* 323. — MULLER, *zool. Dan. prodr. num.* 2740.
Vorticella bolteni ; LINN. *mantiff. alt. pag.* 552.
Afcidia clavata ; PALLAS, *fpicil. zool. fafc.* 10, *pag.* 25, *tab.* 1. *fig.* 16.
Priapus pedunculatus ; RUSSEL, *act. angl.*

DESCRIPTION. On prendroit aifément cet animal pour un fucus, fi on ne confidéroit avec attention fon organifation & les mouvemens qu'il exécute ; fa longueur eft fujette à varier, elle eft de deux pouces & demi, felon M. Pallas, & parvient jufqu'à fix pouces, & même davantage, fuivant M. Fabricius ; le haut du corps eft ovale & quelquefois réniforme, il eft foutenu fur un long pédicule que l'animal peut contracter ou étendre fuivant fes befoins : lorfque le pédicule eft alongé, l'animal a la forme d'une maffue, c'eft ainfi que la figure de Pallas le repréfente ; dans cet état le bas du pédicule eft roide & étroit, quelquefois il eft arqué ou diverfement incliné ; fa furface eft dure, élaftique & fillonnée ; le corps ovale, qui le termine au fommet, eft long de trois pouces fur les plus grands individus, & large de deux ; fa couleur eft d'un rouge obfcur, il eft liffe dans les uns, & profondément fillonné dans les autres ; fes deux ouvertures font placées au haut du corps ovale, leurs bords font faillans, ridés circulairement, mais leurs directions font différentes ; l'une des deux eft tournée vers le haut, tandis que l'autre l'eft au contraire vers la bafe. Le tégument extérieur de cette efpèce fingulière eft formé par une peau épaiffe & prefque calleufe, qui s'étend depuis le bas du pédicule jufqu'au haut, & renferme dans l'intérieur le corps gélatineux de l'animal ; il remplit la cavité de cette enveloppe, & fe propageant comme une moelle jufqu'au bas du pédicule, il n'a d'autre adhérence avec elle que par les deux points des ouvertures. Les inteftins font contenus dans la cavité du milieu, ils font d'un rouge obfcur & fortement entortillés, les excrémens qui y font contenus font noirs. M. Pallas ne trouva dans les individus qu'il eut occafion de voir, qu'un feul inteftin cylindrique qui aboutiffoit d'une ouverture à l'autre, après avoir décrit une grande courbure dans la cavité de l'intérieur.

Cette efpèce vit dans les régions froides, & s'attache comme les autres, par fa bafe, fur les rochers fitués à quelque diftance des côtes ; M. Pallas la trouva dans les mers du Kamtfchatka ; M. Fabricius dans celles du Groenland, & Muller fur les côtes du Danemarck.

19. ASCIDIE lépadiforme.
Afcidia lepadiformis ; MULL.
Afcidia, clavata hyalina, apice fubquadrangulari, ftipite undulato ; NOB.
Afcidia, clavata, hyalina, inteftino flavo ; MULL. *zool. Dan. prodr. num.* 2738. — *ejufd. zool. Dan. defcrip. p.* 2, *pag.* 119. — *ejufd. zool. Dan. icon. tab.* 79, *fig.* 5.

DESCRIPTION. La tranfparence cryftalline de cette efpèce, la blancheur éclatante du fac intérieur qui eft variée par des lignes jaunes & ondulées, lefquelles paroiffent à travers le tégumens, & le peu de folidité de fa fubftance la rendent une des plus remarquables de ce genre.

Sa forme approche beaucoup de celle de l'anatife auriculée, & c'eft fans doute à caufe de cette reffemblance que Muller lui donna le nom d'*Afcidie lépadiforme* ; fon corps eft très-diaphane & prefque cryftallin, il eft beaucoup plus enflé au haut qu'à la bafe, ce qui lui donne, en quelque manière, la forme d'une maffue ; fon bout fupérieur eft comprimé & prefque quadrangulaire, les deux ouvertures y font placées, quoique dans deux fituations différentes ; la première eft fituée exactement au fommet, & la feconde près d'un des côtés. Le bas du pédicule eft ridé & ondulé.

Au-deffous de cette première enveloppe, on trouve le corps de l'animal qui eft très-tranfparent & en remplit exactement la cavité ; il confifte en un fommet arrondi, qui eft marqué de lignes dorées & ondulées, & en une bande longitudinale qui fe prolonge depuis l'ouverture du centre jufqu'à une maffe globuleufe, d'un jaune tirant fur le rouge, qui eft fixée dans l'intérieur du pédicule ; cette bande fe prolonge une feconde fois depuis le corps globuleux jufqu'à la bafe de l'animal, elle remonte enfuite vers le haut du corps en s'amincifiant, & va fe terminer au bas de l'ouverture latérale. C'eft de ce dernier conduit que fortent fes excrémens, d'où on peut conclure que la première bande longitudinale qui va de l'ouverture du centre au corps globuleux, eft l'œfophage, que le corps rond eft l'eftomac, & enfin que le fecond conduit, qui aboutit à l'ouverture latérale, eft fon véritable inteftin.

Muller apperçut fur quelques individus un peloton de petits œufs jaunâtres, qui étoit placé

au haut du pédicule, à sa jonction, avec la partie qu'il a nommée le corps. Suivant cet auteur, cette *Ascidie* est peu vivace, tirée hors de l'eau, elle se flétrit dans peu de temps & périt; elle s'attache comme les autres sur les fucus & même quelquefois sur le corps des crabes; on ne l'a observée encore que sur les côtes de la Norwège.

20. ASCIDIE canine.

Ascidia canina; MULL.

Ascidia elongata, teres flaccida, sacculo rubro; aperturis papillosis rubentibus; NOB.

Ascidia elongata, teres, flaccida, sacculo rubro; MULLER, *zool. Dan. prodr. num.* 2724. — *ejusd. zool. Dan. descript. part.* 2, *pag.* 43. — *ejusd. zool. Dan. icon. tab.* 55, *fig.* 1—6.

Mentula marina; REDI, *opusc.* 3, *tab.* 21, *fig.* 6. — *ejusd. anim. vivent. negli anim. pag.* 101, *pag.* 15, *fig.* 6.

DESCRIPTION. Muller avoit rapporté en dernier lieu à cette espèce les synonimes de Plancus & de Bohadsch, qui appartiennent à l'*Ascidie membraneuse*, & il avoit cru y reconnoître celle que M. l'abbé Dicquemare avoit décrite, sous le nom de sac animal, qui est cependant une espèce très-différente.

L'enveloppe extérieure de l'*Ascidie canine* consiste en une peau ample & flasque, blanche & luisante, qui, quoique transparente & lisse, semble couverte d'un léger duvet; sa substance a plus de ténacité qu'on ne jugeroit à la vue; lorsque le corps est roide, sa forme est cylindrique, quand il est affaissé, sa superficie est ridée; elle est blanche, excepté sur un des côtés, à cause des viscères qui sont placés sous cette partie, dont la couleur perce à travers. La partie supérieure du corps est terminée par deux papilles d'un rouge très-vif qui sont perforées au milieu & garnies tout au tour de stries radiées; la base a quelques petites fibres pour s'attacher comme les autres espèces.

Ses organes intérieurs sont d'abord un sac [illegible], dont la couleur est [illegible], qui est marqué de [illegible] couleur de sang, sa partie inté-[illegible] & le sommet [illegible] deux [illegible] qui, ainsi que le reste du sac, sont recouvertes par la membrane extérieure qui est fine & diaphane; [illegible] du sac, un tube blanc qui [illegible] vraisem-[illegible] d'en remplir [illegible] sont con-[illegible] qui les environne [illegible].

[illegible] des [illegible] pas si [illegible] comme [illegible] ouvertures presque oblitérées; c'est peut-être la couleur de ceux-ci qui a trompé Muller, & qui lui a persuadé que le sac animal, de M. l'abbé Dicquemare, n'en étoit qu'une variété. Cette *Ascidie* est des côtes de la Norwège; Muller [illegible] ordinairement attachée sur les tiges des fucus.

21. ASCIDIE verdâtre.

Ascidia [illegible].

Ascidia [illegible], [illegible], apertura altera novem angularis, altera hexagona; NOB.

Le sac animal; ROZIER, *journ. de phys. ann.* 1777, *[illegible] pag.* 157, *tab.* 1, *fig.* 1—7.

DESCRIPTION. M. l'abbé Dicquemare est le seul auteur qui ait parlé de cette espèce, elle diffère de toutes les autres par la forme intérieure de ses ouvertures, & [illegible] avec qui Muller l'avoit confondue.

Cet auteur dit que le corps de cette *Ascidie* est une espèce de sac [illegible], d'une substance [illegible], un peu transparent, gros comme le pouce, plus long que large, & inégal dans son contour; que du haut sortent deux tubes [illegible] qui en paroissent être la continuation, qu'ils sont plus transparens que le reste du corps, & d'une couleur tirant sur le verd d'eau; l'ouverture du plus grand tube forme, suivant lui, neuf angles dans l'intérieur, à chacun desquels est un point de couleur orangée, & dans sa cavité dix-sept poils, ou des espèces de plumets fort déliés; l'ouverture du second présente une figure hexagone, accompagnée de six points orangés, dont un à chaque angle & un mammelon de la même couleur dans la cavité; lorsque ces tubes se contractent, les bords des ouvertures se rident, quelquefois même ils rentrent dans la cavité du corps, de manière qu'il n'en paroisse pas la moindre saillie à l'extérieur; cela arrive toutes les fois que l'animal se sent toucher; il commence par lancer un jet d'eau de chaque tube, il retire ses tubes dans l'intérieur, il s'applatit en différens endroits & la surface du sac se plisse.

L'anatomie de cette *Ascidie* lui présenta les faits suivans; [illegible] sur sa longueur, il trouva, depuis la [illegible] des deux tubes [illegible] la moitié de sa longueur, des forts muscles qui renfermoient dans leur cavité un intestin qui conduisoit depuis le grand tube à un autre intestin plus gros que le premier, [illegible] à son origine & de la forme d'un [illegible]; cet intestin étoit rempli d'excrémens [illegible] & d'autres [illegible], & formoit une espèce d'anneau dans le fond du sac; le vide de cet anneau étoit occupé par une vésicule en forme de cœur, qui contenoit une liqueur [illegible], & beaucoup de petits corps ovoïdes qui y étoient suspendus, [illegible] aux muscles [illegible], & [illegible] attachés derrière le gros intestin, à côté duquel

ap[illegible]

apperçut une autre véficule tranfparente, dans laquelle, quoique l'animal fût ouvert, il voyoit mouvoir avec vivacité une membrane longue & étroite, qui s'alongeoit & fe raccourciffoit alternativement, & dont le bout étoit terminé par un point blanc.

Il femble que l'on peut conclure de cette obfervation de M. l'abbé Dicquemare, que la véficule, remplie de petits corps ovoïdes, eft l'ovaire de cet animal; & que la feconde, dans laquelle il vit un mouvement fenfible, eft le cœur ou un organe analogue dans lequel réfide le principe des mouvemens vitaux.

L'*Afcidie verdâtre* fut trouvée par M. l'abbé Dicquemare dans la rade du Havre pendant le mois de mai, elle étoit attachée, comme les autres efpèces, fur les coquilles des huîtres communes.

22. Ascidie folitaire.

Afcidia folitaria.

Afcidia ovalis, hyalina, aperturis cæruleis, fuperiori tubulata, inferiori laterali truncata; Nob.

Salpa folitaria, hyalina, ovalis, ore terminali tubulo cæruleo, ano laterali cæruleo; Forsk. *defcript. anim. pag. 116, num. 39.*

Description. Celle-ci habite fur les rivages de la mer Rouge dans les voifinages de Djidda; le docteur Forskhael, qui en fit la découverte, la rapporta au genre de *falpa* que nous décrirons dans la fuite fous le nom de *biphore;* mais il eft manifefte qu'elle appartient aux *Afcidies*, comme on peut en juger par fa defcription.

Son corps eft ovale, diaphane & long d'un travers de doigt, il eft un peu comprimé fur les côtés & de la largeur d'un ongle; on apperçoit à travers l'enveloppe extérieure un corps globuleux, fitué vers le milieu de la bafe, dont la couleur eft brune, mais pâle, d'où part un inteftin courbé en S, d'un verd jaunâtre, dont une extrémité va fe terminer à l'ouverture latérale, qui eft bleue, dépourvue de tube & fituée vers le milieu du corps, quoiqu'un peu plus près du fommet que de la bafe.

L'extrémité fupérieure eft obtufe, elle eft terminée par un tube bleu qui s'élève du centre, dont la fuperficie eft radiée & l'ouverture armée de petites dents; fa longueur eft d'une ligne: quand l'animal fe contracte, il en retire la moitié dans l'intérieur, & le bout paroît alors hémifphérique par le rapprochement des dents qui en ferment l'orifice. Cette *Afcidie* eft, comme je l'ai déjà dit, très-commune fur les rivages de la mer Rouge; elle s'attache par la bafe, qui eft oblique, fur les tiges des gramens, & paroit immobile dans cet état.

23. Ascidie fyphon.

Afcidia fypho.

Afcidia hyalina, lævis, fubcylindrica, aperturis papulofis æqualibus coloratis; Nob.

Salpa fypho, fubcylindrica, obtufa, hyalina, nucleo brunneo, fronte tubulis duobus, apicibus perforatis rubris; Forsk. *faun. kair. pag. 115. num. 37.*

Salpa fypho; ejufd. icon. pag. 14, tab. 43, litt. C.

Description. Celle-ci fut obfervée fur les rivages de la mer Rouge par le docteur Forskhael, qui l'a comprife dans fon genre de *falpa*, comme la précédente, quoiqu'elle n'ait prefque rien de commun avec les vers qu'il y rapporta; elle a des rapports très-fenfibles avec l'*Afcidie canine*, mais elle en diffère par la forme de fes ouvertures ainfi que par leur couleur.

Son corps n'a que fept à huit lignes de longueur, & la groffeur d'une plume de canard; il eft blanc, tranfparent & liffe; deux petits tubes égaux terminent fon extrémité fupérieure, ils font un peu écartés & tranfparens comme le refte du corps, excepté les bords des orifices, fitués au bout, qui font marqués de petites lignes circulaires, couleur de minium; fur un des côtés, près de la bafe, on voit un cercle rouge, d'où femble partir, dans l'intérieur, un inteftin bleuâtre filiforme, qui eft plié en angle droit & quelquefois comme une S: cette efpèce eft ordinairement réunie en grand nombre fur les rochers à fleur d'eau, où elle forme des grouppes plus ou moins confidérables, elle y eft fixée par la bafe du corps, comme c'eft ordinaire aux autres efpèces. Forskhael dit qu'elle eft commune fur les rivages de la mer Rouge, fur-tout aux environs de la ville de Djidda.

24. Ascidie parallélogramme.

Afcidia parallelogramma; Mull.

Afcidia candida, convexa, hyalina, facculo reticulato lutefcente, aperturarum altera laterali; Muller, *zool. Dan. prodr. num. 2737. — ejufd. zool. Dan. defcript. part. 2, pag. 25. — ejufd. zool. Dan. icon. tab. 49, fig. 1, 2, 3.*

Description. On peut regarder cette efpèce comme une des plus belles du genre, foit que l'on confidère fa forme, fa tranfparence ou l'éclat des couleurs dont elle eft ornée.

La forme de fon corps eft oblongue & marquée extérieurement par quatre angles obtus, l'enveloppe extérieure eft blanche, liffe, très-unie & auffi tranfparente que du cryftal, & fa bafe eft munie de petits lambeaux tendineux, qui lui fervent à s'attacher fur les corps. Le fac intérieur eft blanc, il eft marqué fur les deux faces de ftries très-fines, dont la couleur eft d'un blanc plus éclatant que celle du fond, les unes font tranfverfes, & les autres perpendiculaires, ce qui produit un réfeau très-délicat: on voit encore fur les bords de fa face fupérieure, des lignes obliques de la même nature que les premières, qui ne s'étendent pas fur toute la circonférence; elles manquent fur un des côtés,

& les stries du corps du sac ne disparoissent jamais en totalité, elles sont seulement dans quelques endroits moins profondes que dans les autres; l'une des ouvertures est placée au milieu du bout supérieur, la seconde est située sur le côté, & son écartement de la première est d'environ le tiers de la longueur du sac intérieur; elles ressemblent l'une & l'autre à deux petites papilles peu saillantes, & leur bout est marqué près l'orifice de petits points écarlates.

La grande transparence de cette *Ascidie* est cause qu'on apperçoit à travers le tégument extérieur les organes qui y sont contenus; ils consistent en un intestin noir qui, partant de l'ouverture latérale, se courbe vers la base, & se perd ou cesse de paroître sur la face opposée, mais on y apperçoit à sa place une bande blanche, qui est peut-être, suivant Muller, le prolongement de ce même intestin, & un autre viscère globuleux couleur d'orange, qui paroit attaché à son extrémité; la moitié supérieure de ce viscère globuleux est quelquefois parsemée de petits points jaunâtres, que Muller soupçonnoit être des œufs; sa moitié inférieure en est dépourvue, elle est terminée par par un tube dont la couleur tire sur le citron; les points saillans que cet auteur présumoit être des œufs, ne sont pas de la même couleur partout; ceux sur qui l'intestin appuie étoient, suivant lui, blanchâtres ou gris. Muller connut une variété de cette espèce, dont les lignes obliques de la face supérieure du sac que nous avons dit être blanches dans celle-ci, étoient purpurines; mais cette variété est très-rare: c'est dans la mer du Danemarck que ce célèbre naturaliste les a observées.

25. ASCIDIE orbiculaire.

Ascidia orbicularis; MULLER.

Ascidia depressa, sacculo punctis elevatis inæqualibus; MULLER, *zool. Dan. prodr. part. 2, pag. 117.* — *ejusd. zool. Dann. icon. tab. 79 fig. 1, 2.*

DESCRIPTION. Le corps de cette *Ascidie* forme une masse gélatineuse, orbiculaire, d'un pouce de diamètre, elle est applatie, blanche, transparente, & son disque est opaque; toute sa face inférieure est plate, elle est adhérente sur les tiges des fucus où cet animal passe sa vie. Les ouvertures sont situées sur des côtés du corps à peu de distance du bord antérieur, chacune d'elles est bordée par cinq ou six dents, qui ont à leur bout un petit point écarlate; l'animal ne les dilate que rarement, & il les contracte au moindre mouvement qui se fait sentir autour de lui; lorsqu'il est dans cet état de contraction, il n'en paroit plus le moindre vestige; le sac intérieur est blanchâtre, sa superficie est marquée de petits points saillans de grosseur inégale, qu'on n'apperçoit qu'avec la loupe à cause de leur petitesse; on trouve dans son intérieur un corps de forme globuleuse & brun foncé, qui est marqué de quelques sillons jaunes: son intestin est cendré & fort onduleux; la transparence du corps est si grande, qu'on distingue ces viscères à travers les tégumens extérieurs. Cette *Ascidie* est du nombre de celles que Muller découvrit dans la baie de Christiansand en Norwège, elle ne forme jamais des grouppes; c'est dans le mois d'août qu'il faut en faire la recherche.

26. ASCIDIE veinée.

Ascidia venosa; MULL.

Ascidia elongata, subcompressa, rubra, sacculo concolore; MULL. *zool. Dan. prodr. num. 2736.* — *ejusd. zool. Dan. descript. p. 1, pag. 52.* — *ejusd. zool. Dan. icon. tab. 25, fig. 1 — 3.*

Rod-aared, soe pungen; par les Danois.

DESCRIPTION. Le corps de celle-ci est d'un rouge aussi vif que du sang, sa peau extérieure est moyenne quant à la consistance, entre la gélatineuse & la tendineuse, elle est blanche, transparente & couverte de ramifications très-fines qui ont la couleur du sang: ses deux ouvertures sont séparées, l'une est située au haut du corps qui est flasque, rouge & marqué dans cette partie de veines si déliées, qu'on ne peut les distinguer qu'avec la loupe; la seconde ouverture est placée vers le milieu du corps; elles sont toutes deux terminées par six papilles violettes: si on enlève avec soin cette première enveloppe, on en trouve une seconde placée dessous sur un des côtés seulement, qui recouvre les viscères; la surface interne de la première enveloppe, & la face extérieure de celle qui est placée dessous, sont marquées de petites lignes fines, ponctuées, qui s'épanouissent en y formant un réseau d'une grande délicatesse; leur couleur est d'un rouge pâle, & on y voit aussi quelquefois des taches d'un rouge plus foncé, outre une grande cavité, qui est ordinairement remplie d'eau pendant la vie de l'animal; la seconde enveloppe ne s'etend pas au-delà de la place des viscères; enfin, l'intestin n'est adhérent à l'enveloppe extérieure que par les deux ouvertures, & par un ligament très-mince qui ne se trouve pas dans les autres espèces; il est gros, noir, ondulé, & il se courbe enfin en prenant sa direction vers l'ouverture inférieure: on en voit un second au-dessus de celui-là, dont la couleur est blanche, & qui décrit une courbe. Muller soupçonnoit que ce dernier étoit l'ovaire, ces deux boyaux sont enveloppés de beaucoup de graisse, & on distingue une bande jaune sur le peloton qu'ils forment par leur entortillement. Cette *Ascidie* fut découverte par Muller dans la baie de Christiansand en Norwège.

27. ASCIDIE membraneuse.

Ascidia intestinalis; LINN.

Ascidia subcylindrica, lævis, membranacea; aperturis truncatis concoloribus; NOB.

Ascidia intestinalis, lævis, alba, membranacea; LINN. *syst. nat. pag.* 1087.

Ascidia intestinalis, elongata, lævis, sacculo in collum producto; MULLER, *zool. Dan. prodr.* 2733.

Tethyum membranaceum, subalbidum, rugosum, organorum orificiis setis destitutis; BOHADSCH, *anim. mar. pag.* 132, *tab.* 10 *fig.* 4.

Tethyum, act. nidros. 3, *pag.* 81, *tab.* 3, *fig.* 3, 4.

DESCRIPTION. Le corps de cet animal est formé d'une substance membraneuse, qui ressemble beaucoup à celle des intestins des quadrupèdes; c'est sans doute à cause de cette ressemblance que Linné lui donna le nom d'intestinale, *Ascidia intestinalis*, que nous changeons en celui de membraneuse pour plus grande précision.

Sa forme est oblongue, cylindrique & légèrement comprimée; le corps est blanc, lisse, uni & d'un tissu serré, très-fort: les ouvertures sont placées au sommet du corps à des hauteurs inégales; celle de dessus est la plus grande; elles sont toutes les deux sans échancrures ni dents, arrondies & sans poils. Si l'on ouvre, par une incision perpendiculaire, le corps de ce ver, on voit qu'il ne contient, dans sa cavité, qu'un boyau membraneux qui renferme une matière noire, dont les extrémités aboutissent aux deux ouvertures après avoir décrit une courbe dans l'intérieur du corps; sa base est garnie extérieurement de ligamens tendineux, par le moyen desquels il est vraisemblable qu'elle s'attache comme les autres espèces. Bohadsch, qui n'avoit jamais vu cette *Ascidie* fixée sur les corps solides, mais qui la trouvoit abondamment sur les rivages où elle avoit été jetée par les vagues, crut que sa nature étant de ne point s'attacher, elle devoit appartenir au genre des holothuries qui, comme on sait, sont vagabondes; mais il avoit tort de penser ainsi, puisqu'outre que ces vers lui présentoient des ligamens à la base, il les trouvoit ordinairement pelotonnés plusieurs ensemble par cette même partie, ce qui devoit lui apprendre qu'ils avoient été arrachés du fond de la mer par l'effort des vagues, & rejetés sur les côtes parmi tous les autres corps marins qui y sont ordinairement entassés; mais cette espèce lui fournit l'occasion de faire une très bonne observation sur la manière dont elle se propage, qui avoit échappé à ceux qui l'avoient connue avant lui. Il rencontra sur le rivage de la mer, près de Naples, dans le courant du mois d'août, une de ces *Ascidies*, non grouppée, plus grande que celles qu'il avoit trouvées jusqu'alors, sur le corps de laquelle il compta huit autres petites *Ascidies* de la même espèce qui y étoient attachées par la base, & plusieurs autres fœtus bien moins avancés, de la grosseur & de la forme d'un grain de millet, sur lesquels il distinguoit cependant la même organisation que sur la mère, avec la seule différence que les ligamens de la base n'étoient pas encore développés, & qu'ils ne faisoient qu'un seul corps avec elle; ces jeunes individus étoient de diverses grandeurs, ils étoient presque tous attachés à la mère vers la partie moyenne du corps. Cette observation est très-précieuse, puisqu'elle apprend que cette espèce jouit d'un mode de régénération qui n'avoit été encore observé que sur les hydres, qui consiste à pousser de même ses fœtus par la partie externe des tégumens, & à ne s'en détacher que lorsqu'ils ont acquis un développement assez considérable, pour pourvoir à leurs besoins naturels, & aller se fixer ailleurs.

Muller a prétendu, dans les descriptions de la zoologie danoise, que les synonymes de Plancus & de Bohadsch appartenoient à son *Ascidie canine*; mais il nous paroît que cet auteur s'est trompé dans cette occasion, puisque les deux ouvertures de l'*Ascidie canine* sont colorées d'un rouge très-vif, & que celles de l'*Ascidie membraneuse* sont au contraire blanchâtres, & de la couleur du reste du corps; ce qui nous persuade que cet auteur n'a peut-être pas connu l'*Ascidie membraneuse* de Linné, qui est celle de Bohadsch & de Plancus, & que celle qu'il a désignée sous ce nom dans le catalogue de la zoologie danoise, n'étoit peut-être qu'une variété de l'*Ascidie canine*.

Cette espèce est commune, pendant l'été, sur les rivages de l'Italie, principalement du côté de Naples.

28. ASCIDIE huit dents.

Ascidia octodentata; MULLER.

Ascidia cylindrica, lævis, albicans, apertura superiori octodentata, inferiori sexdentata; NOB.

Ascidia oblonga, birostris, lævis, albicans, aperturis hinc octo, illinc sex dentatis; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag.* 225, *num.* 2731.

Act. havn. tom. 10, *pag.* 168, *t.* 7, *B*, *fig.* 8, 9.

DESCRIPTION. Cette *ascidie*, quoiqu'ayant beaucoup de choses communes avec l'espèce précédente & celles qui suivent, en diffère essentiellement par la forme de ses ouvertures; quoique lisse & blanchâtre, elle a plus de consistance, son corps est plus alongé, ses ouvertures sont plus saillantes & presque tubulées; celle du haut est terminée par huit dents, l'autre n'en a que six; ce caractère est unique dans le genre des *Ascidies*, il la distingue éminemment de toutes les espèces connues, elle s'attache aux rochers par des ligamens de la base; on ne la trouve que dans les mers du Nord.

29. ASCIDIE gélatineuse.

Ascidia gelatinosa; LINN.

Ascidia compressa, lævis, coccinea, subdiaphana; orificiis oblongis, concoloribus; NOB.

Ascidia lævis, coccinea, subdiaphana; LINN. *syst. nat. pag.* 1087, *num.* 2.

Tethyum gelatinosum, coccinæum, læve, organorum orificiis setis destitutis; BOHADSCH, *anim. mar. pag.* 131, *tab.* 10, *fig.* 3.

DESCRIPTION. Ce ver n'a qu'un pouce dix lignes de longueur, & feize lignes de largeur, vis-à-vis les deux ouvertures; fon corps eft liffe & tranfparent comme de la gelée, il eft oblong & comprimé fur deux faces; fa couleur eft écarlate d'un bout à l'autre, & fa confiftance moyenne entre la gélatineufe & la cartilagineufe; les deux ouvertures qui terminent le haut du corps ne font pas tout-à-fait égales, l'une eft un peu plus haute & plus grande que l'autre; elles font oblongues & reffemblent à des fentes, leur couleur eft la même que celle du corps, leurs bords font fimples & nuds, mais fenfiblement ridés: enfin la bafe eft garnie de ligamens qui fe fixent fur les pierres ou fur les bois flottans. Cette efpèce n'eft pas fi commune que l'*Afcidie membraneufe* : Bohadfch dit n'avoir eu occafion de la voir qu'une feule fois fur la côte de Naples, elle fut communiquée dans la fuite à Linné par M. Vandelli, qui l'avoit obfervée fur les côtes du Portugal: elle fe nourrit de monocles marins.

30. ASCIDIE quatre dents.
Afcidia quadridentata ; LINN.
Afcidia (fubglobofa) lævis, flavefcenti alba, aperturis quadridentatis ; LINN. *fyft. nat. pag.* 1087, *num.* 4. — MULLER, *zool. Dan. prodr. pag.* 224, *num.* 2721. — FABRIC. *faun. Groenl. pag.* 330, *num.* 317.

DESCRIPTION. Cette efpèce, qui avoit été d'abord communiquée à Linné par J. G. Kœnig, fut trouvée dans la fuite dans l'Océan feptentrional par Muller, & par M. Fabricius qui en a donné la defcription fuivante: cet auteur n'en a vu qu'un feul individu; il dit que fa hauteur étoit de quatre lignes, & fa largeur de trois, que fon corps étoit liffe, mou & prefque globuleux ou plutôt ovale, étant refferré à la bafe & près du fommet, qu'il changeoit de forme lorfque l'animal s'étendoit & devenoit alors prefque conique; fa couleur étoit jaunâtre & variée de points blancs; le haut du corps étoit applati & terminé par deux poils fourchus en guife de crête, au-deffous defquels il y en avoit quatre autres de chaque côté, dont la tige étoit bifurquée au haut : les ouvertures étoient blanches & placées au même niveau au-deffous des poils latéraux. Les bords des ouvertures étoient quadrangulaires & couleur de fang, & il y avoit des petites touffes de poils courts dans les angles. Fabricius obferva cette *Afcidie* fur les côtes du Groenland; Muller fur celles du Danemarck.

31. ASCIDIE glaçon.
Afcidia virginea ; MULLER.
Afcidia elongata, compreffa, cryftallina, lævis, ftriis fparfis coccineis, facculo rubente ; MULLER, *zool. Dan. defcript. p.* 2, *pag.* 27.
Afcidia virginea, elongata, compreffa, cryftallina lævis, ftriis fparfis coccineis, facculo rubro; ejufd. zool. Dan. prodr. pag. 225, *num.* 2732. — *ejufd. zool. Dan. icones, tab.* 49, *fig.* 4.

DESCRIPTION. On prendroit, fuivant Muller, cette *Afcidie* pour un glaçon, fi on s'arrêtoit à fa forme, à fa couleur, & même au froid que l'on éprouve en la touchant. Son corps n'a pas de forme bien régulière, il eft liffe, gliffant, tranfparent comme du cryftal, & fa confiftance eft affez ferme; il eft coloré par des veines longitudinales, couleur de rofe ou écarlate, qui font coupées tranfverfalement par d'autres de la même couleur, mais plus ferrées que les premières: fur quelques individus ces veines ne font pas apparentes, ou bien on n'en diftingue que des foibles veftiges. Une des ouvertures eft placée fur le fommet du corps, l'autre l'eft fur le côté, à une égale diftance de la bafe & de la première; elles font bordées toutes deux par des petits points peu nombreux de couleur écarlate. La bafe eft garnie de quelques petites fibres très-déliées, avec lefquelles elle s'attache fur les rochers.

Muller dit que fon inteftin eft rouge, mais qu'il paroît citron quand on les regarde à la lumière à travers les tégumens; il ajoute que les deux parties de cet inteftin, qui aboutiffent aux ouvertures, font l'une la fonction de l'œfophage, & l'autre celle du boyau; que ce dernier eft ondoyé comme le corps d'un ferpent, & bleuatre quand il eft rempli d'excrémens: il affure avoir trouvé l'ouverture inférieure bouchée & cicatrifée fur quelques individus: cet auteur découvrit cette efpèce, pour la première fois, vers le commencement du mois de juillet, fur des refcifs qui font fitués à l'orient du fort de Stavern, fur les rivages de la Norwège.

32. ASCIDIE prune.
Afcidia prunum ; MULLER.
Afcidia ovata, lævis, hyalina, facculo albo; apertura altera laterali ; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag.* 225, *num.* 2730. — *ejufd. zool. defcript. p.* 1, *pag.* 83. — *ejufd. zool. Dan. iconef. tab.* 34, *fig.* 1, 2, 3.
Plomme-foe-pungen ; par les Danois.

DESCRIPTION. Cette efpèce a été ainfi nommée à caufe de fa forme & de fa groffeur, qui font à peu près les mêmes que celles de la prune blanche; elle eft ovale & cylindrique pendant la vie, & applatie après la mort à caufe de l'affaiffement de fes vifcères. La peau extérieure eft membraneufe, pâle, tranfparente & lâche; quoique liffe en apparence, elle eft effectivement marquée de ftries fi fines, qu'on ne peut les appercevoir qu'avec une extrême difficulté; fes ouvertures forment deux mammelons prefqu'égaux, dont les bords intérieurs font divifés en huit petits lobes convexes qui femblent fe prolonger dans leur cavité.

Le sac intérieur est blanc, il est quelquefois attaché à la peau extérieure par des petites fibres qu'on ne trouve pas sur tous les individus, mais sa superficie est toujours marquée par des stries plus blanches que le fond, lesquelles y forment un réseau; l'intestin est ondulé, & sa couleur approche d'un brun cendré; enfin, les bords de chaque ouverture offrent sept ou huit lignes écarlate outre les huit mammelons dont nous avons parlé. Muller découvrit cette *Ascidie* sur la vase argilleuse du port de Christiansand en Norwège: il lui parut qu'elle étoit fixée sur le limon par des petites fibres très-fines, dont sa base étoit garnie. Cet auteur cite des lettres de M. Pallas, qui lui apprenoit avoir trouvé la même espèce sur les rivages de la mer glaciale, vers une baie nommée *Caricum*.

Espèces qui ne sont pas suffisamment connues.

* *Ascidia gelatina, compressa lævis alba, sacculo pallido, orificiis punctis luteis cincta*; Muller, *zool. Dan. prodr. pag.* 225, *num.* 2723.

* *Ascidia crystallina, compressa lævis, sacculo albo, atomis coccineis sparso; ejusd. ibid. pag. ead. num.* 2725.

* *Ascidia patelliformis, alba, disco rubro; ejusd. ibid. pag.* 226, *num.* 2739.

ASTÉRIE. (*Voyez* Étoile de mer.)

ASTÉRITE. (*Voyez* Isis Astérite.)

ASTROITE. (*Voyez* Madrepore Astroite.)

ASTROLEPAS. (*V.* Patelle Astrolepas.)

AVELINE. (*Voyez* Bulyme Aveline.)

AUMUSSE. (*Voyez* Cone Aumusse.)



B

Suite à l'Introduction de l'Histoire Naturelle des Vers.

BALANITE, — *lepas*; LINN. *Balanus*; NOB.

GENRE DES COQUILLES MULTIVALVES, qui a pour caractère Une coquille fixée, composée de six valves articulées entr'elles en forme de cône, & sur une base testacée ou membraneuse.

L'ouverture supérieure fermée par un opercule testacé, composé de quatre pièces articulées, mobiles.

ESPÈCES.

1. BALAN. gland.

Coquille conique, tronquée, marquée de sillons longitudinaux, les rayons striés transversalement.

2. BALAN. lisse.

Coquille conique, lisse, l'ouverture très-étroite, les rayons filiformes & profonds.

3. BALAN. strié.

Coquille conique, marquée de stries longitudinales, les rayons etroits & lisses.

4. BALAN. balanoïde.

Coquille presque cylindrique, lisse, l'ouverture large, les rayons profonds & lisses.

5. BALAN. tulipe.

Coquille ventrue, marquée de stries longitudinales violettes, les deux valves postérieures de l'opercule pointues, les rayons striés transversalement.

6. BALAN. fistuleux.

Coquille longue, tubulée & striée, les valves séparées au haut, l'ouverture large.

7. BALAN. crépu.

Coquille conique, tronquée, garnie au bas d'épines crépues.

8. BALAN. épineux.

Coquille presque cylindrique, les valves inégales, garnies par-tout d'épines disposées sur quatre rangs, les rayons striés transversalement.

9. BALAN. perforé.

Coquille demi-ovale, violette, marquée de stries longitudinales, l'ouver- très-petite, les rayons filiformes.

10. BALAN. crenelé.

Coquille peu conique, lisse, base crenelée tout autour, les deux valves postérieures de l'opercule prolongées en forme de corne.

BALANITE.

11. BALAN. ponctué.

Coquille conique, marquée de stries transverses, mêlées de points blancs, les rayons lisses.

12. BALAN. radié.

Coquille conique, marquée de sillons longitudinaux & de lignes violettes, les rayons lisses.

13. BALAN. verrue.

Coquille applatie, marquée de stries lamellées, l'ouverture carrée, l'opercule bivalve.

14. BALAN. patelliforme.

Coquille applatie, marquée de cinq angles très-saillans, l'ouverture pentagone.

15. BALAN. hémisphérique.

Coquille convexe, les six valves égales & bilobées, l'opercule convexe.

16. BALAN. des gorgones.

Coquille oblique, conique, la base en forme d'entonnoir, bordée en-dessus par une côte aiguë, l'ouverture située en arrière.

17. BALAN. écailleux.

Coquille conique, celluleuse, garnie extérieurement d'écailles oblongues & plates, l'ouverture petite, presque ronde.

18. BALAN. diadême.

Coquille presque cylindrique, garnie de côtes longitudinales treillissées, les rayons striés transversalement.

19. BALAN. des tortues.

Coquille ovale, très-peu convexe, lisse, les rayons marqués de stries profondes, transverses.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. J'ai déjà détaillé, à l'article *anatife*, les raisons qui m'ont déterminé à séparer ces deux genres que Linné avoit réunis sous le nom de *lepas*; mais comme ce nom avoit été déjà donné par les conchyologistes françois aux patelles, je désignerai les coquilles dont il est ici question, sous le nom de *balanites*, qui est plus court que celui de *glands de mer*, plus sonore, & en même temps plus conforme aux idées reçues de la nomenclature.

J'aurois desiré de conserver en latin le mot générique de Linné, parce qu'il a été généralement adopté par tous les naturalistes étrangers; cependant, le mot de *lepas*, qui signifie en grec écaille, avoit été affecté par les anciens aux patelles, tandis qu'ils avoient nommé nos *Balanites*, *balani*, à cause de leur ressemblance avec des glands. Il me paroît donc indispensable, dans ce cas-ci, de revenir aux anciennes etymologies, & de remettre les choses au point où elles étoient avant l'époque de Linné, pour éviter la confusion qui résulte nécessairement de la transposition des noms anciens, & pour prévenir la perte ou la confusion des connoissances qui en dépendent.

Les *Balanites* sont toujours attachés par la base sur les rochers, sur les coquillages, sur les crabes, les gorgones, les tiges des fucus, les coraux, sur les animaux cétacés, ou sur les bois flottans, & celui des vaisseaux qui arrivent des pays éloignés; ils ont une base testacée fixe, six valves articulées en forme de cône plus ou moins régulier, une ouverture au haut de la coquille, & un opercule, composé le plus souvent de quatre pièces.

C'est la réunion du plus grand nombre de ces conditions qui forme leur caractère générique; car chacune d'elles, prise à part, est sujette à éprouver quelques exceptions; comme ces coquillages sont irréguliers, leur forme extérieure n'est pas constante, elle présente des variations qui dépendent de nombre de circonstances, dont on ne peut assigner que quelques-unes qui sont les plus apparentes. Les espèces qui se grouppent étant presque entassées les unes sur les autres, & fixées côté à côté, sont ordinairement gênées dans leur développement; la compression qu'elles éprouvent influe sur leur organisation extérieure, au point que les unes étant applaties sur deux faces, les autres sur trois ou quatre, le tube conique de la coquille perd sa forme naturelle, & présente autant d'angles qui ne sont qu'accidentels; à peine les œufs de ces coquilles sont-ils éclos, qu'ils se fixent par la base sur les corps solides qui se trouvent à leur portée, les uns s'attachent sur le test de la coquille mère, ou bien sur les coquilles qui lui servent de support, ou sur les rochers; l'inclinaison différente de leur base est d'abord une des causes qui influe le plus sur la forme de la coquille dans l'âge adulte; les jeunes individus qui s'attachent sur les valves de la mère, cherchant à reprendre, à mesure qu'ils croissent, la situation verticale qui paroît leur être naturelle; ne peuvent y parvenir, sans donner au côté le plus bas de leur coquille un développement deux fois plus considérable qu'à la face la plus haute; ce qui suffit pour lui faire perdre sa forme naturelle, quand elle est parvenue à un âge plus avancé.

Si on ajoute à cette première cause l'effet toujours augmentant de la compression occasionnée par le développement des individus qui sont placés à côté, on concevra que le type primitif de la coquille, doit être contrarié suivant l'influence plus ou moins active de ces différentes résistances. C'est à la réunion de ces causes qu'il faut attribuer la diversité des formes que la base des *Balanites* offre dans les mêmes espèces; quand ces coquilles ont été situées à plat sur une surface horizontale, & que leur développement n'a été gêné dans aucun sens, alors elles conservent leur type naturel; leur base testacée est plate, orbiculaire ou ovale, selon les espèces; quand au contraire elles se sont trouvées dans leur jeunesse réunies en grand nombre sur une surface irrégulière, ce qui devient très-sensible dans les plus grosses espèces, comme le *Balanite tulipe*, elles présentent à un âge plus avancé des formes très-variées, tant dans la figure du cône, que dans celle du feuillet testacé qui lui sert de base. Ce feuillet, qui n'étoit au commencement qu'un point plus petit qu'une lentille, s'augmente peu à peu vers les bords; mais son accroissement étant gêné par la compression des individus placés à côté, qui grossissent dans la même proportion, il est forcé de se redresser sur lui-même, son centre se creuse à mesure que ses bords obtiennent des nouvelles couches; & enfin il acquiert avec le temps une forme qui présente un entonnoir, un cylindre, un prisme, mais qui est toujours relative à celle de la cavité dans laquelle il a été forcé de se mouler en se développant.

Cette base testacée dont je viens de parler, ne se trouve pas dans toutes les espèces; *le Balanite diadème* & *le Balanite des tortues* en sont privés: ces deux espèces qui vivent isolées sur le corps des animaux marins, ont une forme moins irrégulière que les autres; c'est le corps même des animaux, sur qui elles vivent, qui leur sert de base; leur coquille est peut-être ouverte en dessous, mais il ne paroît pas démontré que le ver du *Balanite* se serve de cette ouverture, si elle existe, pour sucer le corps de l'animal sur lequel il est fixé, comme on l'a dit, puisqu'il a, comme tous les autres, une ouverture au haut de sa coquille, qu'il est muni d'un opercule & de tentacules qui remplissent vraisemblablement les mêmes fonctions. Le *Balanite diadème* qu'on trouve toujours sur le cuir des baleines, étant privé d'une base testacée, & présentant d'ailleurs dans les cloisons des valves une organisation qui paroît différente de celle des autres *Balanites*, on a soupçonné sans preuves,

qu'il

qu'il rongeoit par l'ouverture de la base la substance de la baleine; mais ce soupçon paroît destitué de tout fondement, puisque le *Balanite des tortues* qui jouit d'une organisation analogue, vit cependant fixé sur la carapace des tortues de mer, sans qu'on se soit apperçu qu'il ait pour cela le moyen de percer une enveloppe si dure, & de tourmenter l'animal qui lui sert de support.

Les six valves, dont la coquille des *Balanites* est composée & dont la réunion forme ce que je nomme le cône de la coquille, quoiqu'à peu près égales par la hauteur dans leur état naturel, ne le sont pas dans leurs autres proportions; elles ont presque toutes une forme & une largeur différente; en général, les trois antérieures & celle de derrière sont les plus larges & triangulaires; les deux latérales sont trois fois plus étroites que les premières, elles sont articulées & fixées les unes contre les autres de la manière suivante: 1°. à leur circonférence inférieure avec le feuillet testacé de la base; 2°. par de vraies sutures écailleuses & verticales, avec les valves latérales; cette dernière articulation a lieu, de manière que les bords de la valve antérieure recouvrent les côtés des deux valves suivantes sur toute leur longueur, que les bords postérieurs de celles-ci couvrent les bords antérieurs de la quatrième & cinquième, & qu'enfin les bords de la sixième sont couverts par les bords postérieurs de ces dernières; si on examine l'intérieur de la coquille, on voit que chacune de ces articulations y est recouverte par un feuillet testacé qui est collé sur les bords d'une des valves dans un sens contraire à celui de la face externe du cône.

Des auteurs ont dit que quelques espèces de *Balanites* étoient composées de douze valves articulées, sans y comprendre le feuillet de la base, & les quatre pièces de l'opercule; leur erreur est venue de ce que n'ayant qu'une fausse idée de la structure & de l'accroissement de ces coquilles, ils ont pris les six rayons extérieurs du cône pour autant de pièces séparées, tandis qu'ils ne sont que des traces un peu plus enfoncées que le test, de l'accroissement successif que les valves ont acquis dans cette partie: j'ai donné à ces traces le nom de rayons par analogie avec ceux des oursins, parce qu'il n'existoit point de mot en françois pour exprimer ces parties, qui sont utiles pour la connoissance des espèces à cause des caractères qu'elles présentent, & que d'ailleurs Linné les avoit déjà désignées par ce mot.

Le Balanite verrue est le seul dont le cône n'est composé que de trois valves; cette coquille diffère de toutes celles de son genre, en ce qu'elle n'a que la moitié des pièces dont les autres sont composées; mais elle leur ressemble par la forme, par la manière dont elle s'attache sur les coquillages, par la disposition des parties, elle n'en diffère que par le nombre.

L'évasement qui résulte au haut du cône de l'écartement des valves, est l'ouverture de la coquille, la cavité où elle conduit est le siége du ver; cette cavité est presque toujours conique quand la coquille n'a pas été déformée par des causes extérieures; son ouverture est toujours plus étroite que le fond, excepté sur le *Balanite diadème*, dont la cavité représente un cône renversé.

Cette ouverture est fermée par un opercule mobile, qui est composé de quatre pièces testacées, articulées les unes aux autres par une suture en croix, & fixées contre les parois internes de la coquille, par un ligament circulaire qui se prête à leur mouvement, & les fait bâiller vers le haut quand l'animal veut développer ses tentacules, ou les étendre dans l'eau; mais cette loi n'est pas générale, elle trouve une exception dans le *Balanite verrue*; l'opercule de cette espèce n'est que de deux pièces, qui s'ouvrent sur le devant de la coquille comme le couvercle d'une boîte; le *Balanite des tortues* a aussi, suivant Linné & M. le baron de Born, son opercule composé de six pièces; mais quoique ce dernier fait paroisse tout au moins douteux, il concourt cependant à établir que les opercules des *Balanites* présentent quelques différences dans le nombre des valves qui les composent, & qu'ils sont dans le même cas que toutes les autres parties de leur coquille.

Il me reste maintenant à décrire la manière dont la coquille des *Balanites* est formée; comme son accroissement diffère en beaucoup de points de celui des autres coquilles, dont Réaumur a donné l'histoire, je crois faire plaisir à mes lecteurs, en leur communiquant le résultat de mes observations sur cet objet, puisqu'elles concourent à compléter celles de cet excellent naturaliste, & qu'elles prouvent d'ailleurs, que la loi qu'il avoit établie, n'est pas aussi générale qu'il l'avoit pensé. On trouvera à l'article *coquillages*, l'histoire de la formation & de l'accroissement des coquilles en général, l'explication des principaux phénomènes que leur développement présente; celle des couleurs dont elles sont ornées. Je ne parlerai ici que de ce qui, étant relatif à l'accroissement des *Balanites*, forme une exception à la théorie générale.

Nous avons dit que la coquille des *Balanites* consiste en une base testacée, articulée par les bords avec les six valves du cône; que celles-ci sont articulées ensemble par des sutures verticales, & que leur opercule n'est attaché aux parois intérieurs de l'ouverture que par un ligament: toutes ces parties considérées à part, ont une manière de s'accroître qui leur est propre; la base testacée augmente son volume par une juxtaposition qui s'opère sur les bords; les six valves du cône se détachent à chaque accroissement successif de la base avec qui elles sont articulées, & le bas des valves acquiert une ou plusieurs couches testacées qui, se juxtaposent de l'intérieur à l'extérieur sur les bords anciennement articulés avec cette base, augmentent la

hauteur du cône & sa circonférence inférieure, proportionnellement à la nouvelle circonférence de la lame testacée du fond. Comme ce développement de la coquille est nécessité par celui que le corps de l'animal a pris dans toutes ses dimensions, il s'ensuivroit qu'il seroit gêné vers l'ouverture, si elle ne s'élargissoit dans la même proportion que le bas de la coquille & cela arriveroit effectivement, si par un mécanisme singulier, les valves du cône en se désarticulant, n'acquéroient une augmentation de test sur les bords latéraux qui fût proportionné à l'écartement des valves, & si la cavité de la coquille n'augmentoit dans toutes ses dimensions, excepté en hauteur; car il est digne de remarque que les bords de l'ouverture ne prennent jamais aucun accroissement dans ce sens; qu'ils restent à tous les âges tels qu'ils étoient dans la jeunesse, que le seul accroissement que les valves éprouvent dans cette partie a lieu sur les côtés de chacune d'elles, & qu'il est proportionné à celui que le reste de la coquille acquiert par la base.

C'est effectivement ce qui arrive dans les *Balanites*; les valves du cône, quoique paroissant ne faire ensemble qu'un seul corps, sont effectivement articulées entr'elles par des stries parallèles, horizontales, qui sont reçues dans des stries pareilles de la valve suivante, mais alternes avec les premières, de manière que les stries saillantes d'une valve sont reçues dans les stries rentrantes de l'autre; dès-lors, il est facile de concevoir que le corps de l'animal qui est contenu dans la cavité de la coquille, venant à prendre un développement trop considérable par l'étendue de sa cavité, en comprime les parois dans tous les sens, que cette compression graduée fait céder peu à peu l'adhérence des valves, qu'elle fait couler les stries des bords les unes dans les autres comme autant de coulisses, & qu'elle parvient enfin à les détacher complètement sur toute leur longueur; alors la transsudation de matière testacée, qui ne discontinue pas de s'effectuer sur toute la surface du corps de l'animal, répare les fentes des bords extérieurs des valves, elles s'élargissent par une vraie juxtaposition; tandis qu'une seconde couche de cette matière testacée, déposée dans l'intérieur de la coquille dessous la première, répare la lame qui est articulée avec elle sous la forme d'une suture écailleuse.

Tel est le moyen par lequel les *Balanites* augmentent le volume de leur coquille; il diffère également de celui qui est propre aux coquilles bivalves & univalves, en ce que les premières ne grossissent que par des nouvelles couches de matière testacée qui s'appliquent sur les bords des valves de l'intérieur à l'extérieur, & que cette juxtaposition n'a lieu dans les univalves que sur les bords de l'ouverture; ici au contraire, la base testacée des *Balanites* augmente par une véritable juxtaposition de matière testacée sur toute sa circonférence, d'une manière analogue à celle des bivalves; les valves verticales n'acquièrent de la hauteur que par des couches qui se déposent à leur base; elles prennent de la largeur par l'augmentation successive des bords verticaux; mais le bout supérieur des valves ne prend aucun accroissement, il reste toujours tel qu'il étoit dans la première jeunesse; & l'augmentation du diamètre de l'ouverture, n'est que le résultat du développement successif de leurs bords latéraux.

L'opercule grossit à son tour, il est toujours proportionné au diamètre de l'ouverture dont il doit fermer l'entrée, & c'est sur les bords inférieurs des pièces qui le composent que la juxtaposition de matière testacée s'opère; mais il paroit qu'elle a lieu aussi sur le bout supérieur des deux valves postérieures dans les espèces qui les ont terminées en pointe, ou en forme de cornes, puisque ces deux pointes, qui servent vraisemblablement de support aux tentacules de l'animal, grossissent & s'alongent à mesure que la coquille prend de l'accroissement.

Il suit de ce que je viens de dire que la théorie de l'accroissement des coquilles, telle que Réaumur l'a décrite, ne convient pas à toutes, puisqu'outre l'exception que les *Balanites* présentent, j'aurai occasion de parler dans la suite, à l'article *camerine*, de la formation de la camerine lenticulaire, qui paroit différer de celle de toutes les coquilles connues par une circonstance qui lui est propre; & à l'article *oursin*, je prouverai que le test solide de ces vers jouit encore d'un accroissement dont la théorie n'est pas la même que celle des autres vers testacées.

Mais les *Balanites* présentent encore une particularité remarquable dans l'organisation de la partie solide de leur test, qui sembloit favoriser le sentiment des partisans de la formation des coquilles par intussusception; on remarque que les parois de ces coquilles, tant de la base que des valves du cône, sont composés de tubulures adossées les unes aux autres sur un ou plusieurs rangs, & quelquefois de cloisons verticales qui ne sont que des tubulures d'une plus grande étendue que les premières, & d'une forme plus comprimée; ce caractère, qui est propre à la coquille des *Balanites*, n'a pas été encore observé sur celle des *anatifes*; il concourt avec la différence de leur organisation extérieure à prouver que ces genres sont essentiellement distincts, mais il n'est pas facile de donner une explication satisfaisante de cette structure; il faudroit pour cela avoir sous les yeux le *Balanite tulipe* vivant, faire les mêmes recherches sur le *Balanite diadème* dont les cloisons sont très-grandes, & chercher à connoître l'usage des cloisons dans cette dernière espèce par la nature des organes de l'animal qui y sont contenus; après ces recherches, l'analogie pourroit conduire à des conjectures vraisemblables, applicables aux autres espèces; mais jusqu'à ce que l'anatomie du ver

soit mieux connue qu'elle n'est maintenant, jusqu'à ce que l'on connoisse les attaches de l'animal à sa coquille, il sera hasardeux de se permettre le moindre raisonnement à ce sujet : cependant, si, comme je le présume, l'animal adhère à sa coquille par des filets très-déliés qui s'implantent dans la suture circulaire de la base, & dans les sutures verticales du cône, je crois qu'il ne seroit pas difficile d'en donner la solution ; je soupçonne que les sutures des *Balanites* servent d'attache à l'animal, parce qu'elles sont très-poreuses dans l'intérieur de la cavité, sur-tout à la base où elles ressemblent à une ligne circulaire de pores bien prononcés ; & j'ai reconnu dans un grand nombre de coquilles de ce genre que j'ai comparées, que les tubulures des six valves extérieures se terminent circulairement à la base externe du test, & qu'elles forment sur sa circonférence autant de stries radiées que de tubulures sur les six valves ensemble ; cette organisation m'a paru ne pouvoir s'expliquer que par l'existence de filets très-déliés, que je supposerois partir du corps même de l'animal, s'introduire dans les pores des sutures, lui servir d'attaches contre sa coquille, & de moule intérieur aux stries, lesquelles devenant des lames perpendiculaires par l'augmentation successive qui s'opère à leur base, finiroient par former des vraies tubulures, une fois que les lames extérieures & intérieures du test auroient achevé de se former ; mais je ne propose ce sentiment que comme une hypothèse dont le succès dépend de l'observation à laquelle je suis prêt à renoncer, si des notions précises sur la forme de l'animal, & sur la manière dont il est attaché à son test, contredisent l'idée que je m'en suis faite d'après toutes ces considérations.

Ce que l'on sait de la forme des vers des *Balanites*, se réduit à peu de chose ; en résumant ce qui en a été dit par Leeuvenhoeck, Lister, Ellis, d'Argenville & Baster, il paroît certain que leur corps est pourvu de plusieurs tentacules ciliés & articulés. Baster, dont les observations sont postérieures à celles de ces auteurs, paroît y avoir mis plus d'exactitude qu'eux ; il dit que leurs tentacules sont de deux manières, que les plus élevés sortent par l'écartement des valves de l'opercule, que l'animal les tient ordinairement roulés comme les langues des papillons, qu'il s'en sert comme d'autant de bras pour saisir sa proie, & qu'il les retire dans l'intérieur de la coquille suivant sa volonté ; cet auteur en compta douze de cette sorte, tandis que ceux du rang inférieur qui sont courts, plus gros que les premiers, articulés comme eux, mais plus velus, plus droits, & de couleur purpurine, ne sont qu'au nombre de huit ; il apperçut encore une trompe cylindrique très-flexible, & susceptible d'une grande extension, dont la surface étoit composée d'anneaux comme les tentacules des étoiles de mer, & le bout terminé par une houppe de poils, qui étoit située au milieu de la base des tentacules ; cette trompe lui parut communiquer avec un intestin vide, aux côtés duquel il reconnut à l'extérieur deux petits corps blancs de forme ovale, suspendus au tronc par un fil très-délié, qu'il croyoit ses testicules, & au bas du corps un ovaire d'un grand volume, dans lequel il trouva une quantité innombrable de petits œufs de forme oblongue. Si le soupçon de Baster étoit fondé, les *Balanites* seroient donc véritablement des vers hermaphrodites, ce qui paroît vraisemblable à cause de la fixité de leur test.

1. BALANITE gland.

Balanus sulcatus.

Balanus, testa conica truncata longitudinaliter sulcata, radiis transversè striatis ; NOB.

Balanus majusculus ventricosior, capitis apertura angustiore ; LISTER, *synops. tab.* 443, *fig.* 286.

Lepas Balanus, testa conica sulcata fixa, operculis acuminatis ; LINN. *syst. nat. pag.* 1107, *num.* 10, *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 466, *num.* 2. — *ejusd. faun. suec. pag.* 514, *num.* 2122. — *ejusd. iter vestgoth. pag.* 198.

Balanus subcylindrico angulosus, ventricosus, ore ampliore patente ; GRONOV. *zoophyl. pag.* 278, *num.* 1082.

Lepas Balanus, testa conica truncata, valvulis longitudinaliter sulcatis, radiis transversè striatis ; VON BORN. *ind. mus. cæsar. pag.* 2. — *ejusd. testac. pag.* 8, *tab.* 1, *fig.* 4.

Lepas Balanus ; FABR. *faun. Groenland. pag.* 423. — MULLER, *zool. Dan prodr. pag.* 250, *num.* 3022.

Lepas Balanus Linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom.* 8, *pag.* 301, *tab.* 97, *fig.* 820.

Katungiak ; par les Groenlandois.

Bierg-rur ; par les Danois.

Zeepok ; par les Hollandois.

Die grosse meereichel ; par les Allemands.

The common englisch barnacle ; par les Anglois.

Gland de mer elevé ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a dans son entier accroissement un pouce de hauteur, sur deux pouces & quart de circonférence à la base ; sa forme est conique, & son ouverture est tronquée ; elle est composée de six pièces articulées sur toute leur hauteur, qui présentent extérieurement plusieurs sillons longitudinaux de longueur irégale, & six rayons enfoncés, pointus vers la base de la coquille, dont la superficie est plate & marquée de stries transverses. L'ouverture est fermée par un opercule composé de quatre pièces triangulaires & articulées, dont les sutures sont enchevillées & rapprochées en croix : les deux pièces postérieures de l'opercule sont terminées au haut par deux onglets pointus & divergens ; les deux antérieures sont sillonnées de stries aiguës très-profondes, transverses ou obliques. La base de la coquille est orbiculaire, sa forme est plus ou moins régulière, selon la surface des corps solides auxquels

elle est attachée : les parois du cône sont celluleux, selon Fabricius, & sa couleur est blanche, ainsi que celle de l'opercule.

On la trouve sur les côtes de l'Océan, en Angleterre, en Hollande, & même dans le Greenland. Parmi les synonymes que Linné a fait rapportés à cette espèce, celles de Klein, de Gualtieri & de Basler ne peuvent lui convenir ; celle de Klein appartient au *Balanite* [illegible], celle de Gualtieri au *Balanite ovale*, la troisième de Basler n'a point de convenance avec elle, puisque la superficie de sa coquille ne présente pas la moindre apparence de sillons, pas même de simples stries.

2. BALANITE lisse.

Balanus lævis.

Balanus, testa conica lævi, apertura coarctata, radiis filiformibus impressis ; NOB.

Lepas balanoides, varietas [illegible] ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 305, tab. 97, fig. 822. — ejusd. tom. 8, tab. 79, fig. 715.*

DESCRIPTION. Cette espèce a été considérée par M. Chemnitz, & la plupart des conchyliologistes comme une variété du *Balanite balanoïde* ; elle en diffère cependant par sa forme qui est plus conique, par son ouverture qui est constamment très-petite, ainsi que par sa patrie.

Sa base, dont la forme est ovale, a cinq lignes de longueur dans son grand diamètre, sa hauteur n'est que de quatre ; sa forme présente un cône assez régulier, dont la surface est lisse, & six rayons longitudinaux filiformes & profonds, qui divisent sa superficie en autant de parties différentes ; la valve de devant est la plus large ; la seconde, la troisième & la sixième le sont un peu moins, la quatrième & la cinquième sont trois fois plus étroites qu'elles. La base consiste en un feuillet testacé de très-peu d'épaisseur, dont la superficie est striée. L'ouverture est très-étroite, elle est ovale, & terminée par un opercule conique formé de quatre pièces placées obliquement, dont la pointe est émoussée & légèrement évasée : cette coquille se trouve près du cap Horn, en Amérique ; celles que je possède sont attachées sur une *moule de Magellan*, qui m'a été donnée par mon ami M. Dombey. Celles qui ont été figurées par M. Chemnitz, sont attachées à une *pinne pyramidale*, qui, comme on sait, ne se trouve que dans la mer des grandes Indes. La couleur du *Balanite lisse* est blanche.

3. BALANITE strié.

Balanus striatus.

Balanus testa conica longitudinaliter striata, radiis striatis lævibus ; NOB.

Balanus cinereus valvis è senis laminis striatis compositus ; LISTER, *animal. angl. pag. 196, tab. 5, fig. 41.*

Balanus parvus striatus ; ejusd. synops. tab. 444, fig. 287.

Balanus monolopos qui Balanus parvus striatus Listeri ; KLEIN, *ostrac. pag. 176, spec. 1, num. 3, tab. 12, fig. 94, 95.*

Lepas balanoides ; var. tertia ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 305, tab. 97, fig. 822.*

DESCRIPTION. Celui-ci est ordinairement plus grand que l'espèce précédente ; Lister dit qu'il y en a de la grosseur d'une forte noisette ; sa couleur est blanche ou grisâtre, sa forme est conique, tronquée au haut, & sa superficie est marquée de stries longitudinales, dont le nombre varie beaucoup ; les six valves, dont le corps de la coquille est composé, se terminent à l'ouverture par un arrondissement bien marqué ; les rayons qui sont au nombre de six, sont étroits & lisses ; l'ouverture est plus grande, proportionnellement au volume de la coquille, que dans le *Balanite gland* ; elle est ovale & comprimée en arrière. L'opercule est composé de quatre pièces coniques, dont les deux de devant sont dans une situation [illegible]. Ce *Balanite* est ordinairement attaché sur la coquille des moules, sur les huîtres, & sur la carène des vaisseaux ; il n'est pas rare dans l'Océan européen, sur les côtes de l'Angleterre & de la Hollande.

4. BALANITE balanoïde.

Balanus balanoides ; LINN.

Balanus, testa subcylindrica truncata, apertura dilatata, radiis insculptis lævibus ; NOB.

Balanus minor compressus [illegible] ; J. PLANCUS, *de conch. minus notis, pag. 33, tab. 5, fig. 12.*

Lepas balanoides, testa conica truncata, valvis [illegible], operculo obtuso ; LINN. *syst. nat. pag. 1108, num. [illegible] ; — ejusd. faun. suec. pag. 5[illegible].*

Balanus vulgaris ; DACOSTA, *british. conchol. pag. 248, tab. 17, fig. 7.*

GINNANI, *opere posth. tom. 2, pag. 42, tab. 30, fig. 176, litt. a.*

Lepas balanoïdes, testa conica truncata, valvis glabris, operculo obtuso ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 3 ; — ejusd. testac. pag. 8.*

Lepas balanoïdes ; FABRIC. *faun. Groenl. pag. 424.*

Lepas balanoides Linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 305, tab. 79, fig. 811.*

DESCRIPTION. Ce *Balanite* diffère des deux précédens, avec qui on l'a confondu, par la forme de sa coquille, qui est cylindrique plutôt que conique, & par son ouverture qui est large, dilatée, & presque du diamètre entier de la cavité ; c'est sur tout par ce dernier caractère qu'il faut le distinguer du *Balanite lisse* dont l'ouverture est très-étroite, tandis que sa coquille est conique.

Cette espèce est plus petite que les précédentes, elle a ordinairement trois lignes & demie de hauteur & près d'un pouce de circonférence, sa forme est presque cylindrique, mais un peu resserrée à l'ouverture ; ses valves sont inégales comme

celles des autres eſpèces, mais liſſes au dehors ; ſes rayons, qui ont la forme d'un coin étroit, ſont très-profonds & leur ſurface eſt unie ; la baſe de cette coquille a peu d'épaiſſeur, quoique d'une ſubſtance teſtacée, elle eſt auſſi mince & auſſi tranſparente qu'une membrane ; l'ouverture eſt large, elle repréſente un loſange dont l'angle poſtérieur eſt le plus aigu : l'opercule eſt compoſé de quatre valves preſque égales, convexes au milieu & articulées en croix.

Ce *Balanite* s'attache ſur les pierres, ſur les coquillages & même ſur les bois flottans, où il forme des grouppes volumineux ; on le trouve dans la mer Méditerranée ſur les côtes de la France & de l'Italie, & dans l'Océan ſur celles de l'Angleterre, de la Hollande & du Danemarck.

Linné dit que le ver qui y eſt contenu eſt pourvu d'une trompe molle & entortillée, qu'il a de chaque côté de la tête quatre longs tentacules articulés & velus, outre trois autres plus gros que les premiers, qui ſont terminés par des pinces courtes, que ces derniers ſont accompagnés chacun de deux filets courts & articulés, qui prennent naiſſance à leur baſe. M. Fabricius dit que ce coquillage ne déploie ſes tentacules que lorſqu'il eſt couvert par l'eau de la mer, qu'il s'en ſert pour ſaiſir les animalcules dont il fait ſa principale nourriture : quand la marée s'eſt retirée, il ſe renferme dans ſa coquille, & ſon opercule eſt contracté juſqu'à ſon premier retour.

5. BALANITE tulipe.

Balanus tintinnabulum ; LINN.

Balanus, teſta purpuraſcenti gibba, longitudinaliter ſtriata, operculo poſticè roſtrato, radiis tranſversè ſtriatis ; NOB.

Balanus major anguſtus purpuraſcens, capitis apertura valde patente ; LISTER, *ſynopſ. tab.* 445, *fig.* 285.

Balanus, tertia ſpecies conchæ univalviæ ; RUMPH. *theſ. tab.* 41, *fig. A, c, d.*

Monolepos platypyle, Jamaïcenſis, qui Balanus major purpuraſcens Liſteri ; KLEIN, *oſtrac. pag.* 176, *ſpec.* 2, *num.* 2, *tab.* 12, *fig.* 97.

Polylepos tulipa ; *ejuſd. ibid. pag. ead. num.* 451.

Balanus cylindraceus unicum thalamum efformans, magis ventricoſus, ſtriatus, rugoſus, ex cinereo terreus ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 106, *fig. H.*

Glands de mer de la grande eſpèce & de couleur blanche, mêlée de rouge & de violet ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 364, *tab.* 30, *fig. A.*

Lepas calyciformis orientalis ; ELLIS, *philoſ. tranſact. ad ann.* 1758, *vol.* 50, *pag.* 845, *tab.* 34, *fig.* 8.

Lepas tintinnabulum, teſta conica rugoſa, obtuſa, fixa ; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1108, *num.* 12. — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 466, *num.* 3. — PENNANT, *britiſh. zoolog. pag.* 73.

Lepas tulipa, teſta ſub cubica lævi, operculis acutis tranſverſim ſtriatis ; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag.* 251, *num.* 3026.

Lepas tintinnabulum, teſta conica gibba, areis tranſversè ſtriatis ; VON BORN. *ind. muſ. cæſ. pag.* 4. — *ejuſd. teſtac. pag.* 9.

FAVANNE, *conchyl. tab.* 59, *fig. A*, 2.

Lepas tintinnabulum Linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom.* 8, *pag.* 307, *tab.* 97, *fig.* 828 — 831, & *tab.* 98, *fig.* 832.

Condi laut ; par les habitans de Malaca.

Hedurkall ; par les Greenlandois.

Soe-tulip ; par les Danois.

Zee tulp, oogaandeulp ; par les Hollandois.

Die tuchſchelle, die mee tulpe ; par les Allemands.

Bell-acorn ; par les Anglois.

Gland de mer turban, gland de mer tulipe, la tulipe épanouie ; par les François.

DESCRIPTION. On diſtingue aiſément ce *Balanite* par ſon grand volume, & principalement par ſa couleur pourpre ou violette, plus ou moins foncée, & par les ſtries diverſes dont ſa ſuperficie eſt ornée.

Sa forme eſt ce qui varie le plus, elle eſt conique, cylindrique ou ovale, ſelon les individus ; ſa baſe, dans les plus grands, a deux pouces de diamètre, ſa hauteur en a autant & quelquefois davantage ; le cône eſt compoſé de ſix valves inégales, articulées par une future écailleuſe, plus apparente que dans les autres eſpèces, dont les bords paroiſſent finement crenelés dans la cavité de la coquille ; la forme de ces valves eſt conique, elles ſont marquées en dehors de ſtries longitudinales élevées, dont la couleur eſt plus vive & plus foncée que celle du teſt ; les rayons ſont au nombre de ſix, ils ſont enfoncés, plus étroits que la ſuperficie des valves & de forme conique, leur pointe qui eſt très-fine, va ſe terminer à la baſe, ils ſont marqués de ſtries tranſverſes très-ſerrées, qui ſont colorées comme les ſtries longitudinales des valves, mais mieux alignées qu'elles.

La baſe conſiſte en une ſeule pièce, mince comme du papier, qui eſt marquée de ſtries radiées crenelées & articulées avec le bas des valves : l'ouverture, qui eſt grande, a une coupe preſque triangulaire, les deux faces poſtérieures forment un angle aigu, celle de devant eſt arquée & les angles ſont obtus. L'opercule eſt compoſé de quatre pièces triangulaires articulées par des crenelures & marquées de ſtries tranſverſes très ſaillantes, qui paroiſſent taillées de haut en bas ; les deux pièces de derrière ſont perpendiculaires & appliquées aux parois poſtérieurs de la cavité de la coquille ; elles ſont terminées au haut par deux prolongemens coniques, dont les pointes ſont aiguës & divergentes ; les deux pièces antérieures ſont placées dans l'ouverture, dans une ſituation oblique ; leurs ſtries ſont mieux marquées & plus profondes que celles des deux

pièces postérieures, qui paroissent usées par leur frottement entre les parois du cône. La couleur de ce *Balanite* varie du rouge clair au pourpre & au violet ; mais dans tous les cas on remarque que les stries de la superficie sont plus colorées que le fond, à moins que la coquille n'ait resté trop long-temps exposée au soleil, ce qui détruit à la longue ses couleurs.

On trouve ce *Balanite* grouppé sur les rochers & sur les gros coquillages, où il est quelquefois réuni au nombre de plus de cinquante ; Linné l'indique dans l'Océan européen, Davila dans les mers des Indes, Rumphius sur les côtes de l'île d'Amboine, Lister à la Jamaïque, & Muller sur les côtes du [illegible]. M. Pennant dit aussi qu'on le trouve en Angleterre attaché à la carène des vaisseaux qui reviennent de l'Inde ; c'est peut-être de cette manière que cette espèce, qui ne paroît pas naturelle aux mers d'Europe, y a été introduite & a continué de s'y multiplier.

Celui que M. Chemnitz a figuré dans la conchyliologie de Martini, tab 98, fig. 832, ne me paroît qu'une variété remarquable de cette espèce, indépendamment de son volume qui étoit très-considérable ; cet auteur dit que sa couleur étoit blanche, & que ses rayons présentoient quelques stries longitudinales au lieu des stries transverses qu'on lui connoît ordinairement ; il ajoute que cette variété blanche avoit été pêchée dans le voisinage des îles de Feroe, à la profondeur de quarante brasses, ce qui semble prouver que les couleurs des coquilles dépendent beaucoup des rayons de la lumière, puisque celles qui sont colorées naturellement perdent leur éclat quand elles croissent à une profondeur trop considérable, & qu'elles sont trop éloignées de son influence.

6. Balanite fistuleux.

Balanus fistulosus.

Balanus, testa tubulosa elongata striata, valvulis supernè dehiscentibus, apertura patula ; Nob.

Schriften der berlinischen besallchaft, *tom.* 5, *tab* 5, *fig.* 2.

Lepas elongata ; Martini, *conchyl. tom.* 8, *pag.* 315, *tab.* 98, *fig.* 839.

Schroeter, *journal und conchyl. tom.* 4, *tab.* 2. *fig.* 2. — *ejusd. einleitung in die conchylienk. tom.* 3, *pag.* 528.

Balanus clavatus, testa elongata clavata, orificio dilatato hiante ; Ellis, *the natural, hist. of zoophytes*, *pag.* 198, *tab.* 15, *fig.* 7, 8.

Die langer gestreckte meereichel ; par les Allemands.

Description. Celui-ci ressemble, par le bas, à une [illegible] qu'à un *Balanite* ; sa coquille est [illegible], [illegible] & longue de deux pouces & demi ou de trois ; sa surface [illegible] est [illegible], [illegible] & quelquefois tuberculée ; la partie supérieure du tube présente six divisions arrondies, qui sont fendues à la profondeur d'une ligne & demie, & quelquefois moins. Les rayons sont au nombre de six, ils sont quatre fois plus étroits que les divisions saillantes des valves ; leur forme est celle d'un cône étroit renversé, dont la pointe cesse vers le tiers supérieur de la longueur du tube ; leur surface extérieure est creuse & plus lisse que celle de la convexité des valves. L'ouverture est grande & presque du diamètre entier du tube, elle est fermée en totalité par un opercule conique, composé de quatre pièces articulées en croix & marquées de stries obliques, dont on retrouve les impressions sur les parois intérieurs des six valves du tube. La base de cette coquille est rarement entière, elle est presque toujours terminée par un rétrécissement qui, suivant la superficie des corps solides où elle porte, est horizontal, oblique ou irrégulier.

Ce *Balanite* est souvent réuni en des grouppes serrés, d'un grand volume ; quelquefois on en compte plus de soixante-dix dans un seul grouppe, mais ils sont si serrés les uns dans les autres, qu'on n'apperçoit à l'extérieur que le sommet des tubes & les opercules. On le trouve sur les côtes de l'Océan, mais plus rarement que les autres espèces.

Celui que M. Pennant a figuré dans sa zoologie britannique, tome 4, tab. 37, fig. A, 5, & que cet auteur présumoit une variété du *Balanite balanoïde*, pourroit bien, à cause de sa forme fistuleuse & de l'évasement de son ouverture, appartenir à notre espèce ; mais cette figure est si peu soignée, qu'il me paroît impossible d'en porter un jugement certain.

7. Balanite crépu.

Balanus crispatus ; Schroet.

Balanus, testa conica truncata, valvulis apice nudis, inferne muricato [illegible] ; Nob.

Lepas crispata ; Schroeter, *einleitung in die conch. kenk. tom.* 3, *pag.* 524, *tab.* 9, *fig.* 21.

Favanne, *conchyl. tab.* 59, *fig.* A, 9.

Die locken meereichel ; *der krauße lepas* ; par les Allemands.

Description. On doit la connoissance de ce *Balanite* précieux à M. Schroeter, savant conchyliologiste d'Allemagne, qui en a donné la description accompagnée d'une figure.

Suivant cet auteur, il a un pouce de hauteur, & son diamètre, à la base, est de dix huit lignes ; sa forme représente un cône écrasé, & sa circonférence n'est pas bien régulière, puisqu'elle approche de l'ovale ; ses valves sont au nombre de six, elles sont coniques, sillonnées depuis les bords de l'ouverture jusqu'au milieu de la coquille, & armées d'épines nombreuses, irrégulières & [illegible] depuis ce point jusqu'au bas ; le [illegible] des valves est d'une [illegible] [illegible] [illegible], elles sont séparées par des rayons [illegible] striés transversalement & marqués du

lignes longitudinales bleues & blanches; leur forme présente des cônes renversés, qui sont beaucoup plus étroits que ceux des valves.

L'ouverture est ovale & tronquée, elle est fermée par un opercule obtus qui est composé de quatre pièces articulées en croix, dont les deux antérieures présentent des stries obliques bien marquées. M. Schroeter ne parle pas de sa base ; il est vraisemblable qu'elle ressemble à celle du *Balanite épineux*, puisqu'il dit que cette coquille étoit attachée de même sur un morceau de bordage de navire.

8. BALANITE épineux.

Balanus spinosus.

Balanus, testa subcylindrica, valvulis inæqualibus quadrifariam spinosis, radiis transversè striatis; NOB.

Gland de mer épineux, rare, violet, dont les pétales épais sont chargés d'épines; DAVILA, *catal. tom. 1, pag. 402, num. 919, tab. 6, fig. N.*

Gland de mer épineux; FAVANNE, *conchyl. tab. 59, fig. A, 1, & A, 9.*

Schriften der berlinischen besellschaft. tom. 5, pag. 462, tab. 5, fig. 3, 4.

SCHROETER, *neve litteratur, tom. 1, pag. 430, tab. 2, fig. 10.*

Lepas spinosa echinata, tubulis & spinis circumstipata; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 317, tab. 98, fig. 840, & ejusd. tab. 99, fig. 841.*

Der stachlichte lepas, die dornichte meereichel; par les Allemands.

Gland de mer épineux; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Balanite* a une forme cylindrique assez régulière, mais plus ou moins conique selon les individus, il est composé de six valves, dont la substance interne est très-poreuse. Les trois antérieures, & celle de derrière, ont à peu près les mêmes proportions, les deux autres sont trois fois plus étroites que les premières; leur forme, qui est conique, se termine à l'ouverture par six onglets pointus, qui sont séparés l'un de l'autre par autant de petites échancrures; la valve antérieure est la plus courte, & ses deux échancrures sont les plus profondes, ce qui donne à l'ouverture une situation légèrement oblique. La face extérieure des valves est marquée, d'un bout à l'autre, de quelques stries longitudinales & de plusieurs rangs transverses d'épines droites ou légèrement arquées vers l'ouverture, qui paroissent naître des stries; ces épines sont creuses dans l'intérieur, elles sont disposées avec assez de régularité vers le haut du test & presque sans ordre vers le bas. Les rayons sont au nombre de six, ils sont étroits en forme de coins renversés, enfoncés & marqués de stries transverses, fines & serrées; la base consiste en une plaque testacée, orbiculaire, de peu d'épaisseur.

L'ouverture présente un pentagone dont les angles sont inégaux, les quatre de devant sont aigus, tandis que celui de derrière forme un angle droit : l'opercule est composé de quatre pièces triangulaires très minces, qui sont marquées de stries transverses; les deux postérieures sont pointues au haut, & leurs stries moins apparentes qu'aux deux autres. La couleur de ce [illegible] tire sur le rouge à l'extérieur, elle est [illegible] intérieurement & à la base quelqu[illegible] toute d'un très pâle, & même blanch[illegible] comme dedans.

Les premiers *Balanites* de cette espèce [illegible] vus, avoient été trouvés sur la quille d'[illegible] danois, qui avoit relâché quelque t[illegible] de Sainte-Hélène ; on en trouve maintenant dans presque toutes les collections; mais tous ceux que j'ai été à portée de voir étoient encore attachés sur des morceaux de bois gaudronné, ce qui prouve que leur origine est la même.

9. BALANITE perforé.

Balanus perforatus.

Balanus testa semi ovata, longitudinaliter striata violacea apertura coarctata minima, radiis filiformibus; NOB.

Balani incisionibus quibusdam satis profundis, fere æqualiter in multas partes divisi, quibus angustior apertura, color ignaviter rubidus; BONANNI, *recreat. pag. 92, class. prima, fig. 15. — ejusd. mus. kirch. class. prima, fig. 15.*

Lepas ore angustiore, apertura coarctata; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 313, tab. 98, fig. 835.*

Die meereichel mit einer sehr engen mundung; par les Allemands.

DESCRIPTION. Celui-ci forme ordinairement des grouppes très-nombreux, sa figure représente la moitié d'un ovale, & son sommet est un peu courbé; sa base, qui est ovale, a quatre ou cinq lignes de longueur, sa hauteur ne passe guère cinq ou six. Les six valves, dont il est composé, sont de grandeur inégale, elles sont marquées extérieurement de stries longitudinales, entre-mêlées d'autres plus fines, qui ont la même direction; sa base consiste en une lame testacée assez épaisse, dont la substance est poreuse comme celle des valves qu'elle soutient; elle est irrégulière & concave dans les coquilles, placées au milieu d'un grouppe, à cause de la compression qu'elles ont éprouvée, dans tous les sens. Les rayons, qui sont au nombre de six, sont aussi fins que des stries avec qui on pourroit les confondre s'ils n'avoient une plus grande profondeur : l'ouverture est très-petite, elle consiste en un trou de forme ovale, moitié plus petite qu'un grain de millet; l'opercule a quatre petites pièces striées transversalement, dont les deux postérieures ont le sommet pointu; la couleur de cette coquille est violette, celle des stries tire sur le blanc; on la trouve dans la mer Méditerranée sur la côte de Barbarie, on l'apporte

aussi quelquefois de la côte du Sénégal ; les individus que je possède y ont été pris, ils sont attachés en très grand nombre sur la coquille du *buccin hémastome*, dont ils recouvrent la superficie ; il y en a sur le nombre dont les parois sont applatis, d'autres dont la coquille approche de la forme conique, d'autres, enfin, dont le test a pris une courbure irrégulière, qui paroît avoir été occasionnée par leur accroissement successif, & la compression qui en a résulté.

10. BALANITE crenelé.

Balanus crenatus.

Balanus, testa depresso-conica levi, basis periferia crenata, operculo [illegible]; NOB.

Lepas cornubiensis; ELLIS, *philosoph. transact. ann. 1758, tab. 34, fig. 16.*

Lepas cornubiensis; PENNANT, *british zool. tom. 4, pag. 73, tab. 37, fig. 6.*

Lepas fissa, seu [illegible]; MARTINI, *conchyliol. tom. 8, pag. 300, tab. 97, fig. 826.*

Die [illegible] und eingeschnittene meereichel; par les Allemands.

Acorn [illegible]; par les Anglois.

DESCRIPTION. Celui-ci a la forme d'un bouton applati ; sa base est orbiculaire & d'un pouce de diamètre, sa hauteur de trois ou quatre lignes, & la coupe de son ouverture presque quadrangulaire ; le cône est composé de six valves inégales, dont la superficie est unie, & le bord intérieur crenelé, & quelquefois plissé, quand les crenelures étant plus profondes, paroissent s'étendre davantage sur les valves : la base est orbiculaire, elle porte autant de crenelures sur les bords qu'on en compte sur toute la circonférence des valves, elle est peu épaisse, & sa face [illegible] est marquée de stries radiées ; les rayons sont peu apparens, ils ressemblent à autant de petites fentes qui désignent la [illegible] des valves ; l'opercule quoique composé de quatre pièces, n'en présente que deux obliques à l'extérieur ; les deux de derrière, à cause de leur position verticale, sont cachées par les parois postérieurs de l'ouverture contre qui elles [illegible], elles sont terminées au haut par deux petites cornes un peu divergentes & plus élevées que les bords de l'ouverture ; les deux antérieures ont des stries obliques [illegible], & les deux postérieures des stries transverses peu marquées.

L'ouverture n'a, dans son plus grand diamètre, que quatre lignes de largeur, elle présente un [illegible], dont les angles sont arrondis. Sa couleur est blanche quand les impuretés, dont elle est ordinairement [illegible], ont [illegible] ; on trouve ce *Balanite* sur les côtes de l'Angleterre & dans les mers du Nord ; [illegible], comme les autres [illegible], sur les gros coquillages & même sur les tiges des fucus.

11. BALANITE ponctué.

Balanus punctatus.

Balanus, testa conica, transversè striata albo punctata, radiis lævibus, operculo postice bicorni; NOB.

Lepas tulipa minor apertura angustiori quam [illegible]; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 30[illegible], tab. 97, fig. 8[illegible].*

Die kleine meertulpe; par les Allemands.

DESCRIPTION. Sa forme est conique, mais peu élevée, son contour est ovale, son grand diamètre de onze ou douze lignes & sa hauteur de cinq. Les six valves dont il est composé, quoique triangulaires, sont inégales dans leur proportion, les trois de devant sont les plus larges, principalement celle du milieu ; les trois de derrière sont à peu près égales, elles sont toutes marquées de stries transverses, qui sont articulées de petites séries de points blancs ; les rayons sont étroits, lisses & en forme de coin renversé ; l'ouverture est ovale, son grand diamètre est de quatre lignes & demie. Des quatre pièces de l'opercule, les deux antérieures, qui sont les plus apparentes, sont marquées de stries obliques, les deux postérieures, dont la situation est perpendiculaire, sont terminées au haut par deux pointes saillantes qui ressemblent à deux petites cornes ; la couleur de cette coquille est brune, celle de l'opercule tire sur le violet ; elle est, selon M. Chemnitz, des mers des Indes.

12. BALANITE radié.

Balanus radiatus.

Balanus, testa conica longitudinaliter sulcata, lineis [illegible]; NOB.

Lepas [illegible]; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 310, tab. 99, fig. 842.*

Die [illegible] meereichel; par les Allemands.

DESCRIPTION. M. Chemnitz a donné, dans la conchyliologie de Martini, une description très-succinte de cette espèce, qui est rare & ne se trouve dans aucune collection de Paris. Suivant cet auteur, sa forme est conique, sa base large & ovale ; les six valves du cône forment des triangles inégaux, dont la superficie est marquée de sillons [illegible] & de lignes [illegible] ; les rayons sont lisses & [illegible], leur figure est celle d'un coin, dont la pointe est [illegible] vers la base, l'ouverture est ovale, [illegible] ; l'opercule a [illegible] ; les deux [illegible] ; la couleur de [illegible] ; elle habite dans la mer des grandes Indes.

13. BALANITE

13. Balanite verrue.
Balanus veruca.
Balanus, testa depressa oblique lamelloso-striata, apertura subquadrata, operculo bivalvi; Nob.
Lepas striata; Pennant, *british zoolog. tom. 4, pag. 73, tab. 38, fig. 7.*
Lepas dentata seu serrata; Schroeter, *journal der conchyl. tom. 5, pag. 522.*
Lepas veruca; Spengler, *schriften der berlinischen gesellschaft, tom. 1, pag. 101, tab. 5, fig. 1, 2, 3, 5.*
Lepas veruca spengleri; Martini, *conchyl. tom. 8, pag. 312, tab. 98, fig. 834.*
Die warzeneichel; par les Allemands.
Striated acorn; par les Anglois.

Description. Cette coquille n'a pas au premier coup-d'œil l'apparence d'un *Balanite*, on la prendroit plutôt pour une de ces concrétions polipeuses qui encroûtent la surface des coquilles; ce n'est qu'avec le secours de la loupe qu'on parvient à la reconnoitre, & à se faire une idée véritable de son organisation.

Elle n'a pas plus de trois lignes de diamètre à la base sur une ligne d'élévation, ce qui la fait ressembler assez bien à une verrue; sa forme, quand elle est isolée, est orbiculaire. Le cône n'est formé dans cette espèce que de trois valves seulement, qui sont articulées les unes avec les autres par des petites lames alternes qui s'engrainent réciproquement sur toute la longueur des bords latéraux; le dos des valves est légèrement convexe, il est marqué de stries transverses très-fines qui ne sont point lamellées; la base qui les soutient est mince & testacée; quand les valves du cône sont détruites, on voit que ses bords sont poreux, ce qui les fait paroître dentelés, mais ces prétendues dentelures ne paroissent pas quand la coquille est entière, & la circonférence de la base paroit unie.

Les rayons ne sont qu'au nombre de trois, ils sont uniformes, mais renversés, leur superficie est garnie des lames alternes dont j'ai parlé, qui s'engrainent les unes dans les autres sur le point de la réunion des valves. L'ouverture est presque quadrangulaire, elle est composée de quatre pans inégaux, dont le plus long soutient sur son bord le bas de l'opercule; celui-ci, par une singularité très-remarquable, s'ouvre comme le couvercle d'une boite, il n'est composé que de deux pièces presque égales, qui sont striées transversalement & jointes l'une à l'autre par un pli oblique, qui est reçu dans une cavité semblable de l'autre pièce. Il paroît que lorsque l'animal veut développer ses tentacules, cet opercule s'ouvre d'une pièce comme un couvercle à charnière, & qu'il retombe sur l'ouverture quand l'animal les a rentrés; ce *Balanite*, quoiqu'un des plus petits, est un des plus singuliers que l'on connoisse; il diffère de toutes les autres espèces, en ce que sa coquille n'est formée que de trois pièces, & l'opercule de deux, c'est-à-dire, de la moitié moins qu'on n'en compte à toutes les autres.

MM. Spengler & Schroeter ont eu le *Balanite verrue* des mers du Nord, les figures qu'ils en ont données le représentent attaché sur le *peigne d'Islande*; mais je dois avertir qu'on le trouve aussi au cap Horn, puisque les individus que je possède y ont été pris par M. Dombey, médecin botaniste & naturaliste du roi, à son retour de Lima, où il a fait, pendant quelques années, des observations botaniques très-précieuses, qui seront incessamment publiées par M. Lhéritier, conseiller à la chambre des comptes, & botaniste très-distingué de la capitale; les individus, que je dois à son amitié, sont grouppés en grand nombre sur la *moule de Magellan*, mêlés avec le *Balanite lisse*.

14. Balanite patelliforme.
Balanus patelliformis.
Balanus, testa depressa, costis quinis radiatis angulata, apertura subpentagona; Nob.
Spengler, *schriften der berlinischen gesellschaft, tom. 1, pag. 106, tab. 5, fig. 4.*
Lepas simillima patellæ stellatæ seu saccharinæ; Martini, *conchyl. tom. 8, pag. 316, tab. 98, fig. 839.*
Die stern patellen formige meereichel; par les Allemands.

Description. Celui-ci ressemble tant, par sa forme & la manière dont il s'attache aux corps solides, à la *patelle astrolepas*, que, sans l'ouverture qui est percée au centre, il ne seroit pas facile de ne les confondre ensemble au premier coup-d'œil.

Le cône de ce *Balanite* est très-applati, il porte à l'extérieur cinq angles saillans, dont les intervalles sont profondément échancrés, même à la base, il est néanmoins formé de six valves articulées comme dans les autres espèces sur une base testacée très-mince; son ouverture n'a qu'une ligne & demie de diamètre, elle est pentagone. Le diamètre de cette coquille, près de la base, est dans les plus grandes de dix à onze lignes, & sa hauteur de deux ou de trois seulement. Sa couleur est brune & variée d'une manière bizarre de flammes blanchâtres; il paroît que les auteurs qui ont parlé de cette coquille n'ont pas connu son opercule; la figure qui a été publiée par M. Spengler en est privée de même que celle de la conchyliologie de Martini, qui n'est vraisemblablement qu'une copie de la première; l'individu que nous décrivons étoit dans le même cas, il avoit perdu son opercule. M. Spengler dit que ce *Balanite* vient de la côte Coromandel, & que celui dont il a donné la description étoit encore attaché sur une branche d'arbre dont il embrassoit étroitement la convexité; cette observation pourroit faire présumer que cette espèce est

fluviatile, si on ne trouvoit d'ailleurs qu'il y a beaucoup d'arbres dans l'Inde qui croissent, comme les palétuviers, sur les rivages de la mer, & dont les branches & les racines s'étendent considérablement sous l'eau.

15. BALANITE hémisphérique.
Balanus hemisphericus.
Balanus, testa convexa, valvulis sex æqualibus, tricostatis, operculo convexo quadripartito; NOB.
Lepas patula ore ampliore; MARTINI, *conchyl. tom. 8, pag. 312, tab. 98, fig. 833.*

DESCRIPTION. Ce *Balanite* a une forme régulière & convexe qui n'est pas ordinaire aux coquilles de ce genre; les plus gros individus ont trois lignes de diamètre à la base, & une ligne & demie de hauteur près du centre. Sa coquille est composée de six valves égales, qui sont divisées sur leur longueur par trois canelures, dont celle du milieu est la plus profonde & en même temps la plus large, ce qui forme sur chacune d'elles deux côtes saillantes depuis l'ouverture jusqu'au bas. Les valves sont séparées par six rayons profonds, aussi étroits qu'un fil & égaux; la base consiste en une pièce très-mince, sur les bords de laquelle les six valves du cône sont articulées; l'ouverture est ovale, & son plus grand diamètre n'est que d'une ligne, ce qui me porte à croire que la figure de M. Chemnitz, quoique d'ailleurs assez voisine de la mienne, appartient à une espèce différente. L'opercule qui bouche la cavité de la coquille est convexe, il est composé de quatre pièces réunies en croix, dont la superficie est garnie de stries transverses qu'on ne peut distinguer qu'à la loupe : la couleur de cette coquille est blanche. Celles que je possède sont attachées sur les valves d'une moule de la côte d'Afrique, d'où elles ont été apportées par M. l'abbé Poiret, botaniste très-zélé, qui a bien voulu s'en priver en ma faveur.

16. BALANITE des gorgones.
Balanus galeatus.
Balanus, testa obliquata conica, basi subinfundibuliformi superne marginata, apertura laterali; NOB.
Lepas calceolus; PALLAS, *zooph. pag. 198.*
Lepas galeata, SCHROETER, *einleitung in die conchylien. tom 3, pag. 518, tab. 9, fig. 20, a, b.*
Die seepocke; par les Allemands.

DESCRIPTION. On trouve ordinairement cette coquille attachée sur les tiges des gorgones & celle des anatifes qu'on pêche, comme on fait, à une assez grande profondeur dans la mer, & jamais ailleur.

Sa forme est très-bizarre, elle paroît composée de deux cônes obliques, dont les bases seroient posées l'une sur l'autre; je ne sais trop comment Linné lui a trouvé la forme d'un casque, ni M. Schroeter celle d'un sabot; sa base, qui est peu régulière dans son contour, se termine en dessous par un prolongement conique, dont la pointe est placée sur un des côtés qui est le point par où elle se fixe sur les tiges des gorgones, elle a pour cette raison un peu la forme d'un entonnoir, & ses parois sont garnis à l'extérieur de stries élevées qui sont les traces de son accroissement successif: les bords de cette base forment une carène très-aiguë, dans la partie, qui s'articule avec les six valves supérieures du test qui est accompagnée dessus & dessous d'un applatissement remarquable.

Les valves qu'elle soutient sont inégales; les trois antérieures, qui sont les plus grandes, ont une position oblique relativement aux trois autres; celles-ci sont perpendiculaires & près de la moitié plus courtes que les premières : l'ouverture est irrégulière comme le reste de la coquille, elle est située en arrière, précisément audessus du pédicule de la base. Son opercule est de quatre pièces striées obliquement, on ne voit des deux postérieures que la pointe; la couleur de cette coquille tire sur le violet, celle de la base sur le cendré.

M. Pallas est le premier qui ait fait mention de ce *Balanite*, il le découvrit sur les tiges de la *gorgone tuberculeuse*, qu'on pêche dans la mer Méditerranée; M. Schroeter l'observa quelque temps après sur les tiges de la *gorgone éventail* qui croît dans la mer des grandes Indes : ceux que j'ai vus étoient en partie enveloppés dans la substance cornée de la *gorgone réticulaire* & de l'*antipate cyprès marin*, qui sont l'un & l'autre de l'Océan asiatique.

17. BALANITE écailleux.
Balanus squamosus.
Balanus, testa conica, cellulosa, extus squamis oblongis adpressis vestita, apertura subrotunda coarctata; NOB.
SEBA, *thes. tom. 4, tab. 94, absque n° superne ad sinistram.*
Lepas fistulosa conica; PHILOSOPH. *transact. vol. 50, ann. 1758, pag. 852, tab. 34, fig. 11.*
Lepas conglobata & imbricata; SCHROETER, *journal der conchyl. tom. 4, pag. 302, num. 6, tab. 2, fig. 6.*
La pomme de lotte; FAVANNE, *conchyl. tom. 3, tab. 50, fig. A, 7.*
Die ... und porose meerdichel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Ce *Balanite* forme un cône régulier, dont la base a près de deux fois autant de diamètre que la coquille a de hauteur; toute sa superficie est couverte d'excroissances linéaires longitudinales, qui sont rapprochées alternativement à côté les unes des autres comme de vraies écailles, & sont aussi peu saillantes. Les parois du cône sont formées, comme dans les autres espèces, de six valves, qui sont si bien jointes &

si étroitement articulées entr'elles, qu'il ne paroît, à l'extérieur, pas la moindre trace de leur jonction, & par conséquent aucun vestige de rayons. L'épaisseur de ces valves est très considérable, elle egale à la base la moitié du diametre inférieur de la coquille; leur substance est très-celluleuse, elle paroît formée en totalité de tubes très-serrés & adossés les uns contre les autres; l'ouverture de la coquille est petite relativement à sa grandeur; sa forme est ovale & son diamètre de deux lignes & demie; je ne connois ni la forme de l'opercule ni celle de la base; tous les individus que j'ai vus avoient perdu l'un & l'autre, & les auteurs n'en ont fait aucune mention. M. Chemnitz dit que ce *Balanite* se trouve sur la côte de Tranquebar.

18. BALANITE diadême.

Balanus diadema.

Balanus, testa subcylindrica, valvulis longitudinaliter sulcatis, costis decussatis, radiis transverse striatis; NOB.

Balanus balænæ cuidam oceani septentrionalis adherens; LISTER, *synops. tab.* 445, *fig.* 288.

Quarta species echini plani; RUMPHIUS, *thes. tab.* 14, *fig. H.*

Balanus polylopos balænaris, qui ex pluribus tunicis testaceis constructus videtur; KLEIN, *ostrac. pag.* 176, *num.* 450, *tab.* 12. *fig.* 98.

Balanus compressus, in parte anteriore convexus, ubi sex ordines striarum in basi latiores apicem versus ad angulum uniti incurvantur, &c.; GUALTIERI, *ind pag. & tab.* 106 *fig.* 9.

Pediculus ceti; PHILOSOPH. *transact. ann.* 1758, *vol.* 50, *pag.* 185, *tab.* 34, *fig.* 7.

Lepas diadema, testa subrotunda, sex lobata sulcata fixa; LINN. *syst. nat. pag.* 1108, *num.* 13. — *ejusd. mantissa, pag.* 544.

SEBA, *thes. tom.* 3, *tab.* 94, *absque n° infra mytilum.*

Stat. MULLER, *vollstand linneisches natur syst. tom.* 6, *tab.* 10, *fig.* 6.

Balanus polythalamius; VALSCH, *naturforsch. tom* 8, *pag* 149, *tab.* 4, *fig A, B, C.*

Balanus hemisphæricus sex lobatus balænæ; D'ACOSTA, *british conchol. pag.* 251, *tab.* 17, *fig.* 2.

Lepas diadema, testa subcylindrica, valvis longitudinaliter sulcatis, costis decussatim, a ci. transversè striatis; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag.* 4. — *ejusd. test. pag.* 10, *tab.* 1, *fig.* 5, 6; & *pag.* 7, *tab min.*

Lepas balæna is testa subconica, lobis sex elevatis rugosis quadripartitis, operculo membranaceo bidentato; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag.* 5 0, *num* 3024. — FABRIC. *faun. Groenland. pag.* 425

FAVANNE, *conchyl. tab.* 59, *fig. A,* 10.

Pediculus balænaris; MARTINI, *conchyl. tom.* 8, *pag.* 319, *tab.* 99, *fig.* 843, 844.

Kepokabkatungiarseak; par les Groenlandois.

Zeejchelling; par les Hollandois.

Die vallfischlaus; die valfischpock; par les Allemands.

The wrinkled, star cake, the valle acorn shell; par les Anglois.

Le pou de baleine, le diadême; par les François.

DESCRIPTION. On a donné le nom de pou de baleine à cette espèce, parce qu'on l'a trouvé ordinairement attachée à la peau des baleines qu'on pêche dans les mers du Nord; mais comme cette coquille n'est pas un pou, & que ce nom est très-propre à induire en erreur, puisqu'il peut lui être commun avec les autres vers parasites des baleines, j'ai cru devoir lui donner de préférence celui de diadème, qui a été déjà adopté par Linné & par quelques conchyliologistes françois.

La forme de cette coquille n'est pas plus constante que celle des autres *Balanites*, tantôt elle est cylindrique & sa base est élargie, tantôt elle est convexe ou comprimée & sa base est alongée, d'autrefois elle est ovale, arrondie & même anguleuse; en général elle a plus de largeur que de hauteur; elle est composée de six valves inégales, qui forment à l'extérieur douze compartimens différens par la forme comme par la largeur; six de ces compartimens, qui sont en relief, ont une forme plus ou moins conique, ils sont composés de quatre, cinq ou six côtes arrondies, longitudinales, dont la superficie est marquée de stries très fines, & d'autres transverses, moins serrées que les premieres & plus saillantes, qui paroissent tuilées du haut en bas; chacun d'eux est terminé près de l'ouverture par trois fentes longitudinales, dans lesquelles on apperçoit une substance noirâtre, dure comme du cuir, qui en tapisse les cavités. Il est vraisemblable que ces fentes ne paroissent que sur les coquilles dont le haut a été entamé, & qu'on ne les appercevroit pas sur celles qui n'auroient éprouvé aucun frottement. Les six autres compartimens sont ce que nous avons nommé, dans nos descriptions, les rayons, ils sont moins larges que les premiers, & d'une forme conique renversée; leur surface, quoique lisse, est marquée de stries transverses très serrées, qu'on ne distingue à la vue simple qu'avec quelque difficulté. La grande cavité de la coquille a dans cette espèce la forme d'un entonnoir, elle a dessus plus de largeur qu'à la base, ce qui est le contraire des autres especes; vue par dessus, elle présente six grandes divisions qui sont composées de plusieurs lames testacées, adossées deux en deux, dont chacune forme trois loges comprimées & quelquefois bifurquées, qui communiquent avec les fentes des compartimens extérieurs. La surface interne de ces loges est marquée de stries longitudinales très-fines, & revêtue d'une substance tendineuse, noirâtre, qui y est fortement adhérente; enfin, ces loges se terminent vers le centre intérieur de la coquille par dix-huit prolongemens finement dentelés, qui

font une faillie de près d'une ligne au dessous des parois de la grande ouverture avec qui elles communiquent.

L'opercule de ce *Balanite* n'est pas encore suffisamment connu ; on ne peut assez s'étonner que sur le nombre des auteurs qui en ont donné la figure ou la description, aucun n'eût parlé, avant Muller & M. Fabricius, de cette partie essentielle de la coquille : ce que ces auteurs en disent se réduit à peu de chose ; mais enfin, ils nous ont appris qu'il est membraneux & terminé par deux dents. On ignore de même si cette coquille a une base testacée ou membraneuse, ou si elle s'attache à nu sur la peau des baleines ; Gualtieri soupçonnoit qu'elle étoit revêtue par une peau membraneuse, qui lui donnoit non-seulement la faculté de s'attacher avec solidité, mais encore celle de se prêter au mouvement de la partie sur laquelle la coquille étoit fixée ; effectivement la base de ce *Balanite* ne paroît pas propre à s'articuler avec une lame testacée comme celle des autres espèces, sa circonférence étant garnie d'un grand nombre de crenelures arrondies & de stries lamellées, qui paroissent plus propres à fournir des attaches à une membrane, qu'une articulation à un test solide ; je joindrai à toutes ces considérations celle de son analogie avec l'espèce suivante, dont la base est effectivement membraneuse, quoiqu'elle soit toujours fixée sur des surfaces solides.

Le *Balanite diadème* est blanc par-tout, excepté dans la grande cavité, où on apperçoit six lignes brunes qui désignent la place des sutures. On le trouve attaché sur le cuir des baleines que l'on pêche dans le Nord sur le narwal & sur le cachalot, sa place la plus ordinaire est entre les sillons de la poitrine ou dessus la base des pinnes pectorales.

19. BALANITE des tortues.

Balanus testudinarius.

Balanus testa ovali convexa depressa lævi, radiis excavatis transverse striatis; NOB.

BONANNI, *mus. kircher. pag.* 43, *num.* 34—37.

Verruca testudinaria; RUMPH. *thes. tab.* 4, *fig. k.*

Balanus compressus albus sex fissuris sulcatus; PETIV. *gazophyl. tab.* 9, *fig.* 9.

Balanus compressus major solitarie corticibus testudinis marinæ adherens; PLANCUS, *de conch. minus notis, pag.* 29, *cap.* 13, *tab.* 5, *fig.* 2, 3.

Astrolepas seu ordinis testaceus convexo planus, vertice dilatato sub figura stellæ patens, pediculis testudinum; KLEIN, *ostr. pag.* 177, *tab.* 12, *fig.* 89.

Balanus compressus tuberculis mitratus, plates that ... subsistent; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 106, *fig.* M, N, O.

Balano delle tartarughe; GINANNI, *oper. posth. tom.* 2, *pag.* 41, *tab.* 30, *fig.* 175.

Verruca testudinaria; ELLIS, *philosoph. transact. vol.* 50, *ann.* 1758, *tab.* 34, *fig.* 12.

KNORR, *vergnügen der augen, tom.* 3, *tab.* 30, *fig.* 3.

Balanus ovatus, subdepresso convexus, sulcis sex triquetris excavatis, superne stellatus; GRONOV. *zoophyl. fasc.* 3, *pag.* 257, *num.* 1076.

FAVANNE, *conchyl. tab* 59, *fig.* A, 4, A, 5.

Pediculus testudinarius; MARTINI, *conchyl. tom.* 8, *pag.* 328, *tab.* 99, *fig.* 847, 848.

A — *Naturforscher, tom.* 12, *pag.* 168, *tab.* 4, *fig.* 9, *a, b.*

B — *Lepas testudinaria, testa plano convexa fixa, radiis sex excavatis striatis*; LINN. *syst. nat. pag.* 1108. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 467, *num.* 4.

Lepas testudinaria, testa suborbiculari, plano convexa lævi, intus lamellis serrulatis, areis excavatis transversè sulcatis; VON BORN, *ind. mus. cæs. pag.* 5. — *ejusd. testac. mus. cæs. pag.* 10.

Schilpad-pok; par les Hollandois.

Die schildkrotenpoke; par les Allemands.

The tortoise wart barnacle; par les Anglois.

Ballano; par les Italiens.

Le pou des tortues; par les François.

DESCRIPTION. La forme de cette coquille est ovale & peu convexe, sa superficie est blanche, lisse, & composée de six valves unies qui sont séparées l'une de l'autre par autant de rayons étroits & profonds, dont la longueur diminue à mesure qu'ils approchent de la base ; chaque valve prise séparément a une forme triangulaire peu bombée, celle de devant est la plus grande & la plus large, les autres diffèrent peu dans leurs proportions ; les rayons sont marqués sur toute leur longueur de stries tranverses, & quelquefois de petits sillons qui ont la même direction. L'ouverture est placée presque au centre de la face supérieure de la coquille, sa forme est ovale & ses bords sont entiers, elle est fermée en partie par un opercule convexe, arrondi par les deux bouts, & divisé en quatre pieces à peu près égales, qui sont réunies par un ligament ; en retournant cette coquille, on trouve, suivant Plancus, une membrane coriace qui tient la place de la lame testacée des autres espèces & en tapisse le fond ; cette membrane ne se trouve presque jamais conservée dans les individus qu'on voit dans les collections : après l'avoir enlevée, on voit la grande ouverture du centre, dont le diametre est près de trois fois plus considérable que dessus, & sur la circonférence des valves un très grand nombre de lames verticales, dirigées du centre de la coquille vers les parois extérieures, dont l'épaisseur diminue à mesure qu'elles en sont plus près ; les parois de ces lames sont striées sur les deux faces & finement crenelées sur le bord intérieur, qui sert d'attache à la membrane du fond.

On trouve ce *Balanite* fortement attaché sur la carapace des tortues de mer, ils sont ordinairement situés sur la partie la plus convexe, où les nageoires de l'animal ne peuvent atteindre, on ne

l'a jamais rencontré ailleurs ; mais ce qu'il y a de très-singulier, c'est que l'on trouve ce *Balanite* sur des espèces différentes de tortues & dans des mers très-éloignées. Plancus, Linné & Ginanni disent qu'on le rencontre communément sur le dos des tortues de la Méditerranée ; Petiver, sur celles de l'île de l'Ascension, & Rumphius, sur les tortues des côtes méridionales de l'île d'Amboine dans l'Océan asiatique.

Celui qui a été décrit par M. Bock, dans le douzième volume de *natur forscher*, diffère un peu du précédent, en ce que les bords de six rayons portent à l'extérieur des crenelures sur toute leur longueur ; celui de Linné & du baron de Born en différeroit bien davantage, si, comme ces auteurs l'ont avancé, son opercule étoit divisé en six parties ; ce fait étant bien constaté, cette espèce seroit différente de la nôtre & devroit en être séparée, mais jusqu'alors j'ai cru devoir ne la considérer que comme une simple variété ; la coquille de ces deux derniers *Balanites* s'attachant de la même manière sur la cuirasse des tortues.

BARILLET. (grand) (*Voyez* BULYME BARILLET.)

BARILLET. (petit) (*Voyez* BULYME MOUSSERON.)

BARNET. (*Voyez* BUCCIN OCCULÉ.)

BATEAU. (*Voyez* PATELLE BATEAU.)

BECASSE ÉPINEUSE. (*Voyez* POURPRE ÉPINEUSE.)

BEC DE PERROQUET. (*Voyez* TÉRÉBRATULE BEC DE PERROQUET.)

BENITIER. (grand) (*Voyez* CAME GÉANTE.)

BENITIER. (petit) (*Voy.* PEIGNE BENITIER.)



BEROÉ. — *Beroe* ; MULLER, *zool. dan. prodr. pag.* XXIX.

GENRE DES VERS MOLLUSQUES, qui a pour caractère,

Un corps libre, ovale, ou rond & gelatineux, garni extérieurement de côtes ciliées, longitudinales, régulièrement espacées,

Une ouverture ronde à la base.

ESPECES.

1. BER. ovale.

Corps ovale, transparent, neuf côtes point colorées, point de tentacules.

2. BER. globuleux.

Corps globuleux, huit côtes noirâtres, deux tentacules ciliés beaucoup plus longs que le corps.

3. BER. hexagone.

Corps oblong, six côtes anguleuses, deux tentacules ciliés & branchus, plus courts que le corps.



OBSERVATIONS GENERALES. Ces vers ont de grands rapports avec les méduſes par leur manière de vivre, par la ſituation de la bouche, le peu de conſiſtance de leur corps, & par la vie vagabonde qu'ils mènent ſur la face des eaux; Linné, dans ſa dixieme edition du *ſyſt. naturæ*. les réunit à ce genre qui contient des êtres très différens, mais qui conviennent entr'eux par la plupart des caractères que nous venons d'expoſer, & dans qui la qualité phoſphorique réſide à un degré plus ou moins développé.

Cependant le genre des méduſes, tel que Linné l'avoit propoſé en premier lieu, étant un des moins parfaits de tout l'ordre des mollusques, paroiſſant même former plutôt à lui ſeul une famille nombreuſe d'êtres diverſifiés entr'eux par la ſituation, le nombre & la proportion des organes les plus importans, qu'un genre ſeul, d'après l'idée qu'on a des autres, cet auteur en ſépara dans la ſuite l'eſpèce, n°s 1 & 2, qu'il plaça dans l'ordre des vers zoophites ſous le nom générique de *Volvox*, en les réuniſſant avec deux vers infuſoires, à cauſe du mouvement de rotation qu'il reconnut être commun à ces vers, quoique d'ailleurs très-différens. En approuvant la diviſion que Linné a faite de ces deux genres, je ne puis approuver de même ni la réunion qu'il fit, ni la place qu'il donna à ce genre dans l'ordre des vers zoophites entre *le tænia* & *la furie;* il eſt viſible que ce genre appartient à l'ordre des vers mollusques, & que Muller a été très-fondé à l'y rétablir à côté des méduſes dont il très-diſtinct, mais avec qui il a toujours des rapports plus directs qu'avec tout autre.

Le corps des méduſes eſt ordinairement orbiculaire & peu convexe par-deſſus, la bouche eſt ſituée au centre de la face inférieure, & des cirres plus ou moins nombreuſes garniſſent les bords de cette même ſurface, les vers de ce genre flottent ſur la ſurface de l'eau, & s'y ſoutiennent par un léger mouvement de fluctuation qu'ils impriment aux bords de leur maſſe, & leur centre eſt garni de tentacules, qui ſervent vraiſemblablement à leur nutrition.

Les *Beroés* ont au contraire le corps globuleux ou alongé, terminé au bas par une ouverture, du centre de laquelle il ſort deux tentacules ſimples dans une eſpèce, diviſés dans une autre, & qui manquent dans le *Beroé ovale;* ils nagent par un mouvement de rotation très-rapide, qu'ils impriment à leur corps au moyen de cirres très courts, mais nombreux, dont les côtes longitudinales de leur ſuperficie ſont garnies, ces cirres doivent être bien diſtingués des tentacules, en ce que l'animal n'a pas la faculté de les retirer en totalité dans l'intérieur du corps, ils paroiſſent deſtinés uniquement à faciliter ſa rotation en agiſſant ſur l'eau environnante comme autant de petites nageoires, ce qu'on conçoit qu'ils peuvent faire malgré leur peu de ſolidité, à cauſe de leur peu de longueur & de leur nombre.

Les *Beroés* ſont tous phoſphoriques, ils brillent pendant la nuit comme autant de lumières, & leur clarté eſt d'autant plus vive, que leur mouvement eſt plus rapide; les tentacules jouiſſent de cette qualité à un degré plus éminent que la ſuperficie du corps; l'humeur gélatineuſe dont leur cavité eſt remplie, mêlée avec l'eau de mer, la lui communique, & une preuve qu'elle ne la tient que des particules lumineuſes des vers, c'eſt qu'elle la perd en totalité quand elle a été filtrée à travers un papier gris.

Quoiqu'on ne connoiſſe que trois eſpèces de ce genre, elles ſont ſi nombreuſes, & vivent dans des mers ſi différentes, que l'on peut ſoupçonner qu'elles ſont peu ſenſibles à l'effet du changement des températures; il eſt vraiſemblable, attendu leur grande multiplication, que les *Beroés* ſervent d'aliment à un grand nombre d'animaux marins; il paroît même que ce que M. de Pagés a dit d'un mollusque, qu'on croit ſervir de nourriture à la baleine dans l'Océan ſeptentrional, ne peut appartenir qu'à quelque eſpèce de ce genre qui n'a pas été décrite, ou peut-être au *Beroé ovale;* voici les propres termes de cet excellent voyageur: « Certaines gens prétendent que la baleine avale des » polypes de la groſſeur d'une fève; l'on m'aſ» ſura qu'elle ſe nourriſſoit d'une petite carnoſité que l'on m'apporta, elle étoit de la groſſeur » d'un œuf, à peu près de la forme d'un melon, » & de fibres dans ſa longueur qui en reſſerroient » la ſurface, lui donnoient la forme des côtes de » ce fruit; certaines fibres rouges répandues dans » toute la carnoſité lui donnoient une couleur » rougeâtre, le reſte ne me parut être qu'une » matière viſqueuſe. » Il eſt certain que cet animal eſt un *Beroé*, qui vit au ſoixante-dix-huitième degré de latitude nord, tandis que d'autres eſpèces du même genre vivent ſous l'equateur.

On ne connoît pas préciſément la manière dont les *Beroés* ſe multiplient, mais on en trouve dans la mer de très petits qui, de même que les méduſes, acquièrent leur développement complet dans un temps fort court; il eſt très-difficile de les conſerver dans les collections d'hiſtoire naturelle, à cauſe de leur peu de conſiſtance, & de les préſerver de la putréfaction, à cauſe de la grande quantité d'eau qu'ils contiennent, qui affoiblit conſidérablement la liqueur; il faudroit, pour y réuſſir, avoir l'attention de les laiſſer dégorger leur eau dans l'eſprit de vin, & d'en changer une ou deux fois, juſqu'à ce que le pèſe-liqueur ſe ſoutienne au même degré.

1 BEROÉ ovale,
Beroe ovatus.
Beroe ovatus, pellucidus, coſtis novem ciliatis concoloribus, tentaculis nullis; NOB.

Beroe, BROWN, *hist. of Jamaïq. pag.* 384; *tab.* 43, *fig.* 2.

MARTENS, *spitsb. tab. p. fig. h.*

Volvox Beroe, ovatus angulis ciliatis novem; LINN. *syst. nat. pag.* 1324, *num.* 1.

Medusa Beroe; *Linn. syst. nat. edit.* 10, *pag.* 660.

Medusa quæ Beroe ovata, novem costis tenuissimis filis crinitis induta vocari posset; BASTER, *opusc. subs. pag.* 124, *tab.* 14, *fig.* 5.

Medusa Beroe, albens; FORSKH. *descript. anim. pag.* 111, *num.* 29, *a.*

Beroe infundibulum, ovatus, costis ciliatis novem; MULLER. *zool. Dan. prodr. pag.* 232, *num.* 2816.

Ipiarsugak; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Le corps de ce ver est ovale, d'une grosseur qui varie suivant les mers où on le trouve : ceux que Baster observa sur les rivages de la Hollande, étoient de la grosseur d'une chataigne, ceux que Forskhael vit au détroit de Gibraltar & dans la mer Rouge, étoient beaucoup plus petits ; sa forme est un peu comprimée par-dessus, l'ouverture est placée à l'autre bout, & l'animal peut en diminuer le diamètre par la contraction des bords. Il est divisé extérieurement en neuf parties égales, par autant de côtes élevées, qui partent du centre & vont se terminer verticalement aux bords de l'ouverture ; ces côtes sont garnies d'une infinité de petites fibres semblables à des poils, dont la couleur est la même que celle du reste du corps, sa transparence est telle que l'on distingue à travers son épaisseur deux intestins dans une situation légèrement oblique, dont l'une paroît terminée par une grande ouverture à son extrémité supérieure ; la couleur de cet animal est d'un blanc cendré & transparent, celle des viscères intérieurs tire sur le brun. Celui dont Browne a donné la figure & la description est du voisinage de la Jamaïque ; il ne semble différer de celui-ci que par le nombre des côtes extérieures qui n'est que de huit, il convient d'ailleurs avec lui par tout le reste. Celui de l'Océan paroît, selon Baster, sur les côtes de la Hollande dans le courant du mois d'avril. Forskhael prétend que ceux de la mer Rouge avoient si peu de consistance, qu'il ne lui fut pas possible de s'en procurer d'entiers, tant leur mollesse étoit grande ; cette variété lui offrit un phénomène très-extraordinaire, qui n'a pas été encore observé sur celle des mers Européennes ; il appercevoit sur tous les individus une couleur [illegible] vive comme du feu, qui se déplaçoit dans l'intérieur du corps en passant successivement d'une des extrémités à l'autre. Si on expose ce ver au soleil, quoique dans un vase rempli d'eau de mer, il meurt dans l'instant, & son corps coule [illegible].

2. Beroé [illegible].

[illegible] MULLER.

[illegible] ; NOB.

Volvox bicaudatus, octagonus, tentaculis duobus elongatis; LINN. *syst. nat. pag.* 1325, *num.* 2.

Beroe corpore octagono, tentaculis longissimis; GRONOV. *act. helvet. tom.* 3, *pag.* 38.

Medusæ Beroes altera species; BASTER, *opusc. subs. pag.* 124, *tab.* 14, *fig.* 6, 7.

Medusa Beroe, alba; FORSKH. *descript. anim. pag.* 111, *num.* 29, *c.*

Beroe pileus, globosus costis octo ciliatis, caudisque duabus ciliatis; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag.* 233, *num.* 2817.

Ipiarsugak; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Cette espèce est ronde & de la grosseur d'une noisette, quelquefois même elle est plus petite ; elle ne porte sur sa convexité que huit côtes élevées, qui, la rendant en quelque manière octogone, vont se terminer comme dans l'espèce précédente aux bords de l'ouverture inférieure ; ces côtes tirent sur le noirâtre ; selon le docteur Forskhael, elles sont garnies de fibrilles très-courtes & très-fines, qui sont pendant la vie de l'animal dans une agitation continuelle ; l'ouverture placée au bas laisse partir de son centre deux tentacules rouges, ciliés, & quatre ou cinq fois plus longs que le corps, que l'animal retire ou alonge avec une étonnante rapidité. Quand l'animal est mort, les deux tentacules sont contractés, & il n'en sort par l'ouverture que la longueur de quelques lignes.

On trouve ce ver dans la mer Méditerranée & dans l'océan Athlantique ; Forskhael dit qu'il paroît rempli en totalité d'une humeur gélatineuse assez épaisse, qu'il est phosphorique, & qu'il répand une grande clarté pendant la nuit.

3. BEROÉ hexagone.

Beroe hexagonus.

Beroe oblongus, costis sex angulatus, interstitiis plicatis, tentaculis duobus ciliatis ramosis, corpore brevioribus; NOB.

DESCRIPTION. Cette espèce, qui n'a pas été encore décrite, est remarquable par sa forme, par son volume, & sur-tout par le vif éclat phosphorique dont elle brille pendant la nuit. Son corps a quatre pouces de longueur, trois pouces & demi de circonférence, & ses deux bouts sont arrondis. Sa superficie est marquée de six angles longitudinaux, qui lui donnent une forme hexagone ; les intervalles des angles sont peu convexes & remplis de petites rides ou de plis longitudinaux peu profonds. Les côtes ciliées sont placées sur la crête des angles, elles ont une ligne de largeur, & s'étendent depuis le point le plus élevé du corps jusqu'aux bords de l'ouverture placée à la base, où elles semblent finir en se repliant dans l'intérieur. Le diamètre de l'ouverture est d'environ sept lignes, elle est ronde, & on y apperçoit par intervalles quelques fibrilles semblables à des cils qui ne sont

vraisemblablement que la continuation de ceux des côtes. Les tentacules sont au nombre de deux, ils sortent, comme dans le *Beroé globuleux*, du centre de l'ouverture ; chacun d'eux consiste en une tige simple, couleur de chair, qui est divisée au tiers supérieur de sa longueur en trois ou quatre languettes inegales & plates, dont le mouvement est ondulatoire : indépendamment de ce mouvement, l'animal les retire alternativement, de manière que l'un est contracté pendant que l'autre est étendu ; ces tentacules ont trois pouces de longueur pendant leur plus grande extension ; ils rentrent en totalité, pendant la contraction, dans la cavité de la base.

La couleur de cet animal tire sur le verd ; sa consistance est plus forte que celle des deux premiers, elle ressemble à la membrane externe de l'intestin des poissons. J'ai observé cette espèce dans la baie d'Antongil, île de Madagascar, l'année 1774, dans le courant du mois de mars ; c'est principalement pendant la nuit qu'on l'apperçoit de loin, à cause de la grande lumiere qu'elle repand autour d'elle, même à trois ou quatre brasses de profondeur sous l'eau ; ces Beroés paroissoient par grandes bandes autour du vaisseau, & alors la clarté étoit assez grande pour pouvoir lire distinctement dans la grand'chambre. Quand on les voit dans la mer, leur forme paroît globuleuse, & leur mouvement une rotation très-rapide ; on est très-étonné de la forme qu'on leur trouve au sortir de l'eau, on diroit qu'ils se sont contractés, & cela me parut vraisemblable quand j'eus apperçu que les raies longitudinales qui sont entre les côtes ciliées. La lumiere que ces vers répandent dans la mer est bleuâtre comme celle du soufre en combustion, elle est beaucoup affoiblie quand l'animal est mis dans un seau, soit parce qu'il a perdu son mouvement & que son corps est contracté, soit par quelqu'autre raison que j'ignore ; il me parut que sa qualité phosphorique étoit plus éminente dans l'intérieur de l'animal qu'à sa superficie, & qu'elle étoit considérablement augmentée par sa rotation, puisque la moindre agitation suffisoit pour lui faire rendre une clarté plus vive, même dans le seau ; cette qualité dure encore quelque temps après la mort, elle s'éteint graduellement, elle a disparu en totalité quand le corps est en putréfaction.

On rencontre souvent sous la ligne, entre l'Afrique & l'Amérique, des mollusques dont la qualité phosphorique est aussi forte que celle du *Beroé hexagone*, & dont le mouvement paroit aussi une rotation très-rapide ; j'ai soupçonné que ce pouvoit bien être la même espèce, mais je n'ai jamais pu m'en assurer, n'ayant pas été assez heureux pour pouvoir en saisir un seul.

BEZOARD. (*Voyez* CASQUE BEZOARD.)

BIGNI (*Voyez* BUCCIN BIGNI.)

BIGOURNEAU ou BIGORNEAU. (*Voyez* SABOT LITTORAL.)



BIPHORE. — *Biphora*; NOB. — *Salpa*; FORSK. *Descript. anim. pag. 112.*

GENRE DES VERS MOLLUSQUES, *qui a pour caractère,*

Un corps libre, gélatineux, oblong, qui a une ouverture à chaque bout, dont celle de devant sert de bouche & l'autre d'anus.

ESPECES.

---

1. BIPH. géante.

Corps presque quadrangulaire, oblong, un appendice conique à chaque bout.

2. BIPH. pinnée.

Corps triangulaire, oblong, le dos marqué d'une ligne jaune, deux lignes rougeâtres sur l'abdomen.

3. BIPH. démocratique.

Corps ovale, presque quadrangulaire, ponctué & fascié, huit piquans au bout postérieur.

4. BIPH. armée.

Corps ovale, oblong, pointu en arrière, un piquant au côté droit de la tête, un autre à la gauche de l'anus.

5. BIPH. ponctuée.

Corps oblong, le dos ponctué de rouge, terminé en arrière par un piquant, l'anus alongé.

6. BIPH. confédérée.

Le corps presque quadrangulaire, le dos bossu, une épine pointue de chaque côté.

7. BIPH. fasciée.

Corps ovale, oblong, dix bandes colorées sur l'abdomen, dont cinq plus pâles.

8. BIPH. africaine.

Corps presque triangulaire, oblong, pourvu d'une pinne au bas du dos, l'abdomen marqué de dix stries.

9. BIPH. polycratique.

Corps oblong & roide, les deux extrémités tronquées, celle de devant marquée de deux petits cercles enfoncés.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Ce genre appartient en entier au docteur Forskol qui en fit la découverte pendant le cours de son voyage au Levant ; ce que j'en dirai ici est extrait de son ouvrage : mais j'observerai que j'en ai séparé deux espèces, qu'il avoit nommées *Salpa sipho* & *Salpa solitaria*, qui sont des véritables ascidies que j'ai décrites dans leur genre.

Ces vers nagent librement dans la mer, mais ils ont la propriété de s'attacher quelquefois aux corps solides, ou les uns aux autres dans un ordre qui présente une grande uniformité, & quelques différences dans chaque espèce ; leur corps est oblong, gélatineux, & percé à chaque bout par une ouverture, dont l'entre-deux est vide, celle de devant doit être considérée comme la bouche, la seconde comme leur anus; elles éprouvent alternativement un mouvement de dilatation & de contraction qui se répète de l'une à l'autre, pendant lequel ces vers absorbent de l'eau qu'ils rejettent avec force par l'ouverture postérieure ; c'est en cela que consiste leur mouvement : quoique cette cause soit très-foible en apparence, elle suffit cependant pour les soutenir dans le liquide, & pour les transporter d'un endroit à l'autre, à cause de la résistance que l'eau environnante oppose à celle qui sort avec rapidité de l'ouverture postérieure, laquelle communique une impulsion au corps du ver qui est relative à cette même résistance.

Personne, depuis le docteur Forskol, n'a parlé de ces vers, ce qui prouve à quel point l'étude des vers marins est négligée dans les pays les plus heureusement situés pour leur observation, & où cependant les autres parties de l'histoire naturelle sont cultivées avec succès. On trouve des *Biphores* sur les côtes de l'Espagne, de la France & de l'Italie ; jamais aucun naturaliste de ces pays n'en a parlé, tant il est vrai que même dans les sciences qui tendent le plus à détruire les préjugés, on y est encore soumis d'une manière très-sensible, puisqu'on préfère la connoissance des objets que la nature a placés loin de nous à celle des êtres qui nous environnent, quoique ceux-ci puissent occasionner des véritables découvertes, en favorisant l'étude de tous leurs rapports secondaires, qui seuls fournissent des résultats utiles.

On trouveroit peut-être extraordinaire qu'en ne présentant ici que les observations de Forskol, j'aie changé le nom de ce genre, & que je me sois permis quelques légers changemens dans l'énoncé des différences spécifiques de cet auteur, si je ne prouvois que ce que j'ai fait étoit indispensable, & que Forskol lui-même les eût réformées, si la mort ne l'eût enlevé au milieu de sa savante carrière : 1°. j'ai supprimé le nom générique de *Salpa* que cet auteur avoit donné à ces vers, parce qu'il appartenoit anciennement à un genre de poissons ; & que quoique ce nom ait été changé dans les méthodes ichtiologiques les plus adoptées, il ne laisseroit pas cependant d'occasionner de la confusion si je le laissois subsister ; je l'ai remplacé par celui de *Biphore*, qui caractérise les deux ouvertures de ces vers ; 2°. j'ai changé, augmenté ou diminué les caractères des différences spécifiques de cet auteur, toutes les fois qu'ils m'ont paru ne pas porter sur la note la plus saillante, ou bien offrir des caractères moins aisés à saisir, ou exprimés avec peu de clarté ; les différences spécifiques ne sont pas des descriptions, mais elles doivent présenter des notes comparatives assez remarquables pour distinguer au premier coup-d'œil une espèce d'une autre ; un seul caractère suffiroit dans bien des cas, si on ne considéroit que les espèces actuellement connues ; mais comme on doit toujours supposer qu'on ne connoît pas toutes les espèces d'un genre, il n'y a aucun danger à renfermer trois caractères dans une différence spécifique, si on ne veut pas être exposé à renouveller les phrases d'un genre ou du moins celles de quelques espèces, toutes les fois qu'il s'en présente une nouvelle.

1. BIPHORE géante.

Biphora maxima ; FORSK.

Biphora, hyalina subquadrangula oblonga, utroque apice appendiculato ; NOB.

Salpa maxima, corpore utroque apice appendiculato ; FORSK. *descript. anim. pag. 112, num. 30.*

Salpa maxima ; ejusd. icon. pag. 11, tab. 35 ; litt. A, a 1, a 2.

DESCRIPTION. Cette espèce est la plus grande de toutes celles que Forskol a décrites, c'est pourquoi je l'ai nommée *Biphore geante* ; sa longueur est de six pouces & sa largeur de deux seulement, le corps est transparent & légèrement quadrangulaire, mais sa forme varie quelquefois. L'ouverture de la bouche est placée à l'extrémité supérieure, elle est large, fendue en travers & munie d'un rebord qui ressemble à des lèvres ; le bas du dos présente un corps arrondi, saillant, du volume d'une noix, que Forskol a nommé *nucleus*, qui est vraisemblablement son estomac ; cet organe est couvert par une peau transparente, & sa couleur est obscure ; il part de la droite & de la partie postérieure de ce viscère un appendice charnu de forme conique, long d'un pouce ou un peu plus, qui est applati par-dessus vers sa base, il y en a un semblable à l'extrémité antérieure qui semble partir de la naissance du dos, mais dont la direction est tournée en avant, dans un sens contraire de celle du premier ; la base de celui-ci est comprimée de chaque côté, il a une forme conique, il est plus long & d'une consistance plus ferme que celui de derrière. L'anus est situé à l'extrémité postérieure du corps, son ouverture est très-grande, elle a un pouce de diamètre, elle est toujours bâillante, & semble suspendue obliquement à l'estomac.

Forskol n'apperçut dans l'intérieur qu'un intestin cylindrique, strié transversalement, qui avoit plus de largeur en arrière que sur l'extrémité qui répondoit à la bouche; cet intestin étoit attaché d'une part à l'estomac, & de l'autre il alloit à la bouche par un trajet oblique. Les seuls mouvemens qu'il observa à ce ver consistoient dans l'alongement & la contraction successive des appendices, pendant lequel le corps répétoit un mouvement alternatif qui attiroit l'eau dans ses deux ouvertures & la repoussoit avec violence.

Cet auteur observa une variété de cette espèce qui n'avoit pas un pouce de longueur, dont les appendices avoient chacun douze lignes; il trouva dans la suite des individus de cette variété qui étoient attachés ensemble par le dos, ces derniers s'offrirent à lui près de l'île d'Yvice, les autres dans l'Archipel de la Grèce, & ceux de la première variété au détroit de Gibraltar.

2. BIPHORE pinnée.

Biphora pinnata; FORSK.

Biphora oblonga subtriquetra, linea dorsali flava, abdominis lineis binis rubentibus; NOB.

Salpa pinnata; ore terminali, linea dorsali hinc flava, inde alba, abdominis lineis duabus albo rubentibus; FORSK. *descript. anim. pag 113, num. 13.*

Salpa pinnata; ejusd. icon. pag. 11, tab. 35, litt. B, b 1, b 2.

DESCRIPTION. Le corps de cette espèce est long de deux pouces & de la grosseur du doigt, il est transparent & presque triangulaire, il offre à la place de l'estomac une ligne longitudinale, jaune, couleur de citron, qui semble placée sur une autre blanche de l'intérieur, qui ayant plus de largeur que la première la déborde sur les côtés; celle-ci a plus de transparence que la ligne jaune, elle ne commence à paroître qu'à une certaine distance de la bouche, mais elle s'étend plus bas vers l'anus. L'abdomen offre de chaque côté de sa surface applatie, & près du milieu du corps, une ligne violette, mais pâle, qui est plus courte & plus étroite que celle du dos. L'ouverture de la bouche & celle de l'anus sont placées aux deux extrémités; l'intestin est situé comme dans l'espèce précédente, il est diaphane, marqué de fines stries transverses, atténué sur le devant du corps, qu'il traverse dans une direction oblique. Enfin un appendice de forme triangulaire, semblable à une pinne dorsale, est situé près de la bouche à la naissance du dos; sa longueur varie, elle a quelquefois jusqu'à douze lignes.

Forskol a connu une variété de cette espèce, dont les lignes violettes de l'abdomen étoient plus longues que dans l'autre & interrompues, c'est-à-dire, qu'elles étoient composées de petites taches rangées de chaque côté du corps sur une ligne; l'une & l'autre sont très-communes dans la mer Méditerranée, & sur-tout près de l'île d'Yvice, sur un rocher nommé *Belgran.*

Cette espèce forme une sorte de petite société, Forskol les trouvoit réunies au nombre de dix ou onze, & attachées ensemble au moyen des appendices du dos qui se touchoient par leur pointe; dans cet état elles représentoient une étoile dont les appendices formoient les rayons; quelquefois l'étoile étoit moins régulière, plus rarement encore elles affectoient une disposition différente; parmi ces grandes étoiles il en trouvoit d'autres plus petites qu'un ongle, mais en tout semblables aux premières; & dans le corps des individus adultes, il découvrit d'autres petits individus vivans & libres, qui y avoient été sans doute entraînés par l'eau qui est absorbée dans les ouvertures. Cette espèce peut se conserver dans l'esprit-de-vin, mais la réunion des étoiles cesse, & il fait paroître des bandes transverses sur leur abdomen, qui n'étoient pas visibles auparavant.

3. BIPHORE démocratique.

Biphora democratica; FORSK.

Biphora ovalis, subtetragona, punctata fasciata, aculeis pone octo; NOB.

Salpa democratica, punctata fasciata, aculeis pone octo; FORSK. *descrip. anim. pag. 113, num. 32.*

Salpa democratica; ejusd. icon. pag. 12, tab. 36, litt. G.

DESCRIPTION. Sa forme est ovale, sa longeur de neuf lignes, sa largeur de cinq & demie; le corps est presque quadrangulaire & paroît tronqué du côté de la tête, il est veiné de bleu sur toute sa superficie; l'estomac est bleu, situé à la base du corps & quelquefois environné d'un cercle formé de rayons d'un bleu plus pâle; la bouche est située à l'extrémité antérieure, son ouverture est moindre qu'une lentille, celle de l'anus est encore plus petite. La queue consiste en deux poils roides, écartés, longs de six lignes, entre lesquels il y a un peu plus haut deux piquans courts & longitudinaux; deux autres sont situés postérieurement sur les côtés du dos, la dernière paire est à la base de l'anus; quand le corps de ce ver est enflé, on apperçoit distinctement son ouverture qui paroît triangulaire.

Son mouvement consiste dans la contraction du ventricule, pendant laquelle l'eau étant rejetée avec violence, elle facilite son déplacement à cause de la résistance qu'elle éprouve de l'eau environnante.

Ces vers s'unissent entr'eux par les côtés du corps en formant une double chaine, ils sont quelquefois alignés par paires, & d'autres fois alternativement, de manière que le corps d'un seul porte sur deux à la fois, la partie supérieure du corps étant attachée sur la moitié inférieure de celui qui est au-dessus à sa droite, & la moitié inférieure

fur le haut de celui qui vient après, toujours du même côte ; ils s'unissent auſſi de manière que le ventre de l'un s'attache au dos de l'autre, mais ceci arrive plus rarement ; ſi on tire cette chaîne hors de l'eau, l'adhérence des vers ceſſe, & chacun gagne où il peut.

Forskal dit que cette eſpèce eſt ſi commune ſur les côtes de l'île de Majorque, qu'on ne peut jeter les filets à la mer ſans qu'ils n'en ſoient à l'inſtant couverts.

4. BIPHORE armée.

Biphora mucronata ; FORSK.

Biphora, oblongo ovata poſtice acuminata, hyalina, mucrone ad frontem dextro, ad anum ſiniſtro.

Salpa mucronata, ore laterali, mucrone hyalino, interno ad frontem dextro, ad anum ſiniſtro, nucleo cæruleo oblongo ; FORSK. *deſcript. anim. pag. 114, num. 33.*

Salpa mucronata ; ejuſd. icon. pag. 12, tab. 36, litt. D.

DESCRIPTION. Celle-ci a la forme d'un ovale oblong, arrondi en avant & pointu à l'extrémité oppoſée, ſa longueur eſt de huit lignes ; le ventre eſt légèrement applati & le dos convexe, il eſt tranſparent & marqué de quelques veinules bleues ; l'eſtomac a une forme oblongue, il eſt bleu, mais il préſente une teinte jaune ſur le devant vers le milieu du corps ; le ventre eſt marqué depuis l'eſtomac juſqu'à l'ouverture de la bouche par une ligne bleue oblique, qui ne paroît formée que par la réunion de petites veinules ; cette ligne environne l'ouverture de la bouche en y formant un anneau pentagone, elle ſe termine en deſſus par une ligne droite, qui finit vers le milieu du dos. La bouche eſt petite & fendue tranſverſalement, elle eſt ſituée un peu au-deſſous du bout antérieur ; enfin, on apperçoit ſur le devant du corps quelques bandes tranſverſes très-peu marquées.

Les piquans ſont plongés dans l'épaiſſeur des tégumens ; ſi on regarde en face un de ces vers la tête en haut, de manière qu'il vous préſente le ventre, on en apperçoit un ſitué à la droite de la bouche de l'animal, & le ſecond au bas du corps à la gauche de l'anus.

Ces vers, en s'attachant les uns aux autres, forment des ſéries longitudinales qui ſemblent compoſées au premier coup-d'œil par la réunion d'autant de petites lames, ils ſe ſéparent dès qu'on les tire hors de l'eau ; ſi on veut les conſerver, il faut les plonger tout de ſuite dans de l'eſprit-de-vin très-fort, & le renouveller avec précaution, à cauſe de leur grande délicateſſe. On les trouve ordinairement attachés aux filets des pêcheurs, près de l'île d'Yvice dans la Méditerranée.

5. BIPHORE ponctuée.

Biphora punctata ; FORSK.

Biphora, oblonga, dorſo rubro punctato, pone mucronato, ano porrecto ; NOB.

Salpa punctata, ore ſubterminali, dorſo rubro punctato, pone mucronato, ano porrecto ; FORSK. *deſcript. anim. pag. 114, num. 34.*

Salpa punctata ; ejuſd. icon. pag. 11, tab. 35, litt. C.

DESCRIPTION. Son corps eſt tranſparent, il a un pouce & demi de longueur, & la groſſeur du doigt ; la bouche eſt ſituée un peu au-deſſus du bout antérieur ; elle eſt fendue tranſverſalement, & la partie qui répond à la lèvre ſupérieure eſt comme tronquée par-deſſus. Le dos eſt parſemé de petites taches incarnates étoilées, qui ſont formées par la réunion de tres-petits points de la même couleur, qu'on ne peut diſtinguer ſans le ſecours du microſcope, il eſt convexe & terminé en arrière par une pointe gélatineuſe qui reſſemble à un piquant ; l'eſtomac eſt placé entre cette pointe & l'anus, ſa couleur eſt celle de l'ochre. Le ventre eſt marqué de quelques bandes peu prononcées, l'anus, qui le termine en arrière eſt plus alongé dans cette eſpèce que dans les précédentes, & le diamètre de ſon ouverture ſurpaſſe deux fois ſa longueur ; l'inteſtin a la même direction que dans la *Biphore géante*. Il eſt marqué de même par des ſtries tranſverſes, & ſa groſſeur eſt celle d'un fil.

On trouve rarement cette eſpèce dans la mer Méditerranée ; elle eſt plus abondante dans l'Océan ſur les côtes de l'Eſpagne.

6. BIPHORE confédérée.

Biphora confœderata ; FORSK.

Biphora, ſubtetragona hyalina, dorſo gibboſo, utrinque ſpina acuta ; NOB.

Salpa confœderata, ore terminali, dorſo gibboſo, FORSK. *deſcript. anim. pag. 115, num. 35.*

Salpa confœderata ; ejuſd. icon. pag. 11, tab. 36, litt. A, num. 1, 2, a.

DESCRIPTION. Son corps eſt mou, tranſparent, & preſque quadrangulaire ; il eſt long d'un pouce, & de la groſſeur du petit doigt ; la partie inférieure du dos qui entoure l'eſtomac, a plus de roideur & plus de conſiſtance que le reſte du corps, elle le déborde ſur les côtés ; elle préſente un angle dans le milieu, & un autre de chaque côté du ventre, qui lui donnent une forme triangulaire ; cette partie eſt concave en deſſous, & paroît tronquée ſur le devant dans quelques individus. On voit dans le plus grand nombre une épine peu ſaillante, obtuſe près de chaque angle latéral qui manque entièrement aux autres ; le dos forme une boſſe roide, preſque calleuſe près de l'eſtomac, qui eſt accompagnée de chaque côté d'une petite épine aigue & ſaillante ; il y en a deux autres plus grandes, plus roides, ou à leur place deux petites gibboſités, ſituées en avant, une de chaque côté

de l'extrémité antérieure près de l'ouverture de la bouche, & vers le milieu du dos deux petits tubercules droits & roides. L'estomac *nucleus* a une forme ovoïde, il est plus petit qu'une lentille, & sa couleur est d'un brun obscur; il en part une ligne blanche [illegible] qui, passant le long du milieu du dos, le partage en deux parties égales. La bouche & l'anus sont placés aux deux extrémités, leurs bords sont souvent parsemés de petits points citrons. L'intestin est comme dans les autres espèces

Les mouvemens les plus apparens de cette *Biphore*, sont ceux des lèvres des deux ouvertures, qui s'alongent & se raccourcissent à mesure que le corps exécute une dilatation & une contraction alternatives; c'est à l'aide de ces deux mouvemens que cet animal se déplace, & qu'il attire l'eau par l'orifice antérieur pendant qu'il le rejette par l'ouverture de l'extrémité opposée.

Leur réunion que Forskol nommoit leur société, s'opère en s'attachant par les côtés du corps sur une ligne horizontale, de façon que toutes leurs bouches soient tournées du même côté, & les anus de l'autre : sur ce premier rang, il y en a ordinairement un second qui est disposé de même; mais les *Biphores* qui le composent sont attachées à celles du premier dos à dos, leurs ventres étant tournés en dehors sur les deux faces, leur disposition est telle, qu'un de ces vers ne répond pas exactement à un autre de la ligne opposée, mais qu'il appuie sur deux à la fois, & ainsi alternativement jusqu'à la fin de la chaîne. Cette espèce fut observée par Forskol sur les côtes d'Espagne, & sur celles de l'île Serigo, dans l'Archipel de la Grèce,

7. Biphore fasciée.

Biphora fasciata; Forsk.

Biphora, ovato oblonga, fasciis abdominalibus [illegible] *pallidioribus*; Nob.

Salpa fasciata, ovato oblonga ore terminali, abdomine fasciato, intestino filiformi incurvo supra nucleum; Forsk. *descript. anim. pag. 115, num. 36.*

Salpa fasciata; ejusd. icon. pag. 11, tab. 36, litt. A.

Description. Le corps de ce ver a un pouce & demi de longueur, & la grosseur de l'espèce précédente; il est clair diaphane, & sa forme représente un ovale un peu alongé; la bouche est fendue transversalement sur le milieu de l'extrémité supérieure; le ventre est marqué par dix bandes obscures, dont cinq placées alternativement sont plus pâles que les autres; l'estomac a dans cette espèce une couleur approchante de celle de la rouille, il est situé sur le bord inférieur du corps, [illegible] cinq ou six lignes, [illegible] près de son insertion

dans l'estomac, & finit au haut par un petit crochet. L'anus est conique, son ouverture est tronquée & placée un peu en dessus de son bout. Cette espèce est moins commune que les autres; Forskol ne le trouva qu'à l'entrée des îles de l'Archipel.

8. Biphore africaine.

Biphora africana; Forsk.

Biphora, subtriquetra, abdomine transversim striato, dorso tuberculato; Nob.

Salpa africana, ore terminali, subtriquetra, transversè decem striata, gibbo ad latera[illegible] *nucleis tribus*; Forsk. *descript. anim. pag. 116, num. 39.*

Salpa africana; ejusd. icon. pag. 11, tab. 36, litt. C.

Description. Celle-ci a la longueur & la grosseur de la *Biphore fasciée*, son corps est oblong & presque triangulaire, à cause de l'applatissement de l'abdomen & d'un angle qu'elle a sur le dos. Le ventre est plat, & marqué de dix stries enfoncées; depuis l'ouverture de l'anus jusqu'au milieu du dos, elle a une membrane épaisse & élevée qui ressemble à une pinne membraneuse à cause de sa situation, & au bas du dos un tubercule rond, brun & luisant; au haut de la pinne dorsale, il y a un second tubercule de la même forme que le premier dont la couleur est blanche, & entre ces deux un troisième qui a la forme d'une cornue, & qui s'appuie par une des faces sur le tubercule brun du bas du corps, la couleur de celui-ci est blanche. Enfin, la bouche & l'anus sont situés aux deux extrémités.

Le mouvement progressif de cette espèce ressemble à celui des autres, il s'exécute par le même mécanisme; Forskol la découvrit sur les rivages de Tunis.

9. Biphore polycratique.

Biphora polycratica; Forsk.

Biphora, oblonga rigida, extremitatibus truncatis, antice circulis binis impressis; Nob.

Salpa polycratica, ore infra apicem, fronte caudaque truncatis; Forsk. *descript. anim. pag. 116, num. 40.*

Salpa polycratica; ejusd. icon. pag. 12, tab. 36, litt. F.

Description. Sa longueur & sa grosseur sont les mêmes que celles des deux espèces précédentes, mais elle a beaucoup plus de solidité; son corps est ceint en totalité par cinq bandes égales, qui, quoique peu apparentes pendant la vie de l'animal, le deviennent beaucoup une fois qu'il a été plongé dans l'esprit-de-vin. La bouche consiste en une fente [illegible] marquée de deux petits cercles [illegible], que

Forskol croyoit pouvoir être ses yeux; ces deux cercles, quelle que soit leur nature, sont assez bien marqués, & ils le deviennent encore davantage après que l'animal a resté quelque temps dans l'esprit-de-vin. L'anus est un peu éloigné du bout de la queue, il a à sa droite une petite dent, dont l'usage n'est pas connu, deux lignes plus haut que son ouverture on apperçoit l'estomac qui est brun & de forme globuleuse. L'intestin contenu dans l'intérieur ne présente point de différence remarquable de celui des autres espèces. Celle-ci est en général d'une consistance plus solide, & d'un tissu plus ferme que les autres, aussi Forskol observe qu'elle conserve très-bien sa forme dans l'esprit-de-vin; un individu qu'il dessécha en remplissant sa cavité de mercure, l'avoit aussi très-bien gardée, & il la conserva même après que le mercure fut évacué. Ces vers se grouppent ensemble, en s'attachant les uns aux autres par une moitié du dos, de manière que cette moitié porte à la fois sur le bas de celui qui est placé derrière & au-dessous, & sur la moitié supérieure de celui qui suit au dessus; de cette façon, toutes les bouches sont libres & situées au dehors de la chaine; c'est ce qui leur fit donner par Forskol le nom de Polycratiques, pour nom trivial. On en trouve, suivant lui, des cordons de plusieurs aunes de longueur qui imitent dans l'eau le mouvement des serpens, dont chaque animal en aspirant & rejetant successivement l'eau de la mer, entretient de toutes ses facultés le mouvement, d'où résulte celui de la petite république. Il découvrit cette espèce hors le détroit de Gibraltar.

BISTOURNÉE. (*Voyez* ARCHE BISTOURNÉE.)

BITOU. (*Voyez* PORCELAINE POU.)

BIVALVES *ou* COQUILLES BIVALVES; on nomme ainsi toutes les coquilles qui sont composées de deux pièces ou de deux battans à peu près égaux & joints ensemble près du sommet par un ligament. *Voyez*, au mot *Coquille*, les généralités des coquilles bivalves, l'explication des parties qui les composent, & celle des mots par lesquels on exprime leurs différences.

BIVERONE *ou* PIPERONE. (*Voyez* VÉNUS APOSELI.)

BIVET (*Voyez* BUCCIN BIVET.)

BLATIN. (*Voyez* BUCCIN BLATIN.)

BLATTE DE BYZANCE.) *Blatta Byzantia ou* BLATION *Byzantium*; c'est le nom que les anciens médecins avoient donné à l'opercule tendineux du *strombe pesant*, & qu'ils faisoient entrer dans leurs préparations pharmaceutiques, comme un puissant secours pour les vapeurs, & contre l'épilepsie; on l'appelloit aussi l'ongle odorant à cause de sa figure, qui ressemble, suivant Rondelet, à l'ongle d'un oiseau de proie, & tient de même à la chair du ver par le bout qui est le plus épais.

M. Adanson, qui a vu l'animal du *strombe pesant* sur la côte du Sénégal, dit que cet opercule est fixé sur l'extrémité postérieure du pied, & qu'il n'y tient que par la quatrième partie de sa longueur & par un de ses bords qui est convexe; qu'il est de forme elliptique, arrondi à l'extrémité supérieure qui est plus épaisse, pointu à l'extrémité opposée, trois ou quatre fois plus long que large, brun noirâtre, poli sur sa face extérieure, & un peu courbé de gauche à droite en descendant.

Rondelet, qui a le premier restitué au *strombe pesant* le nom ancien de *conchylium*, observe que Dioscoride reconnoît deux espèces de blattes: l'une, que l'on tiroit de la mer Rouge, qui étoit blanche, grasse au tact, & la plus estimée; l'autre, noirâtre, plus petite, qui venoit de la Babylonie; que de son temps les apothicaires appelloient indifféremment *blattes de Byzance*, les opercules du *strombe pesant*, & ceux des pourpres. Cet usage des apothicaires s'est transmis jusqu'à nous, mais il n'y a pas grand danger, puisqu'ils ont tous à peu près les mêmes vertus, quoique de forme très-différente. Lorsqu'on les brûle, ils répandent une odeur semblable à celle du castoreum, dont on leur attribuoit aussi les vertus; aujourd'hui on en fait peu d'usage, & ces opercules ne sont recherchés que pour l'ornement des cabinets.

BOBI. (*Voyez* VOLUTE BOBI.)

BOIS VEINÉ. (*Voyez* VOLUTE BOIS VEINÉ.)

BOLIN. (*Voy.* POURPRE MASSUE D'HERCULE.)

BONNET CHINOIS. (*Voy.* PATELLE BONNET CHINOIS.)

BONNET DE DRAGON. (*Voyez* PATELLE BONNET DE DRAGON.)

BONNET DE POLOGNE. (*Voyez* CASQUE TESTICULE.)

BOSON. (*Voyez* SABOT TUBERCULÉ.)

BOSSUE. (*Voyez* PORCELAINE BOSSUE.)

BOSSUE SANS DENTS. (*V.* OVULE BOSSUE.)



BOTRYLLE. — *Botryllus* ; PALLAS, *spicil. zool. fasc.* 10, *pag.* 35.

GENRE DES VERS ZOOPHITES, qui a pour caractère,

Une croûte gélatineuse, diaphane, fixée, qui est parsemée de polypes, dont le corps orbiculaire est marqué d'une grande cavité au centre de la face supérieure, & pourvu tout autour d'organes oblongs, dont chacun présente deux ouvertures, l'une a leur extrémité extérieure, la seconde qui pénètre dans la cavité du centre.

ESPECES.

1. BOTR. étoilé.

Les organes disposés sur un seul rang en forme d'étoile, leurs ouvertures extérieures dentées.

2. BOTR. fasciculé.

Les organes disposés sur plusieurs rangs, les ouvertures extérieures non dentées.



OBSERVATIONS

OBSERVATIONS GENERALES. Des deux espèces dont on trouvera ici la description, la première, qui avoit été connue par *Rondelet* & *Gesner*, fut rapportée dans la suite par Schlosser, Linné, M. Pallas & Ellis, au genre des alcyons dont elle avoit au moins la forme extérieure, parce qu'on n'avoit pas encore considéré avec assez d'attention, ni sa consistance, ni la figure de ses polypes. C'est à feu M. Gaertner, membre très-distingué de la société royale de Londres, que l'on doit, outre la découverte de leur organisation singuliere, celle de la seconde espèce, & leur description très-détaillée, qui fut publiée par M. Pallas, à qui il l'avoit communiquée; il suit des observations de cet excellent naturaliste, que ces zoophytes doivent être séparés du genre de l'alcyon, avec qui ils n'ont d'autre rapport que celui de s'attacher, comme quelques espèces de ce genre, sur les productions végétales qui croissent dans le fond de la mer, ou sur la superficie des rochers.

Les polypes de ces deux espèces de *Botrylles* ont de si grands rapports entr'eux, qu'il n'est pas possible de les séparer, quoique ceux du *Botrylle étoilé* soient réunis en très-grand nombre sur une croûte mucilagineuse, dans laquelle ils semblent plongés, & que ceux du *Botrylle fasciculé* soient ordinairement isolés & solitaires; cette différence, qui paroît très-grande au premier coup-d'œil, est cependant peu importante dans le fond, puisqu'elle est analogue à celle que les madrepores présentent, dont les unes offrent des étoiles réunies sur des masses testacées plus ou moins considérables, & les autres une étoile simple, & par conséquent un polype solitaire, sans qu'on puisse se refuser à les considérer, malgré cette différence, comme dépendantes du même genre.

Les polypes des *Botrylles* sont bien différens de ceux des alcyons; mais ils ont un rapport très-marqué avec ceux de la *madrepore arborescente*, que Donati a décrite dans son Essai sur l'histoire naturelle de la mer Adriatique, page 50, planche 7. J'ai déjà dit ailleurs que les polypes des alcyons ont le corps cylindrique, terminé au haut par des tentacules ciliés, placés en forme de rayons autour d'une ouverture centrale: ceux des *Botrylles* consistent en un globule de consistance gélatineuse qui offre au centre de la face supérieure une cavité orbiculaire, bâillante, autour de laquelle sont disposés des organes placés sur un ou plusieurs rangs, lesquels sont percés à leur bout extérieur & à l'extrémité, par laquelle ils adhèrent au corps par une ouverture qui pénètre dans la cavité du centre. M. Pallas, qui n'a fait que rapporter les propres paroles de Gaertner, a considéré les orifices extérieurs de ces organes comme autant de bouches, & ceux qui répondent à la cavité centrale comme autant d'anus distincts, d'où il sembleroit résulter que chaque étoile ou chaque polype, pris séparément, seroit ou un animal à plusieurs têtes, ou une réunion d'animalcules attachés les uns aux autres sur une cavité commune, comme Ellis l'avoit cru du *Botrylle étoilé*, d'après la première description qui en avoit été donnée par le docteur Schlosser. Cependant, si l'organisation peu ordinaire des *Botrylles* peut d'abord faire naître cette idée, elle présente aussi d'autres motifs pour la combattre, & pour ramener à un sentiment moins merveilleux. L'analogie de leur structure avec celle des polypes de la *madrepore arborescente*, me paroît non-seulement confirmer le sentiment opposé à celui d'Ellis, & établir l'existence d'un seul animal dans chaque étoile, mais prouver aussi que les organes perforés ne doivent être considérés que comme les bras ou les suçoirs de l'animal, ou du moins comme des organes qui en dépendent.

Les polypes que Donati découvrit sur chaque étoile de la *madrepore arborescente* avoient tous un enfoncement remarquable ou une cavité décangulaire au centre de leur face supérieure, dans laquelle ils retiroient la tête, qui étoit garnie de huit petits rayons. Les parois extérieurs de cette cavité étoient garnis de plusieurs rangs d'organes pédicellés, dont le bout extérieur étoit fendu en forme de pince & paroissoit en tenir lieu à l'animal; à la vérité, cet auteur n'a pas indiqué des ouvertures aux deux bouts de ces organes, mais l'analogie seule doit les y faire soupçonner, d'après celles que Gaertner a reconnues sur ceux des *Botrylles*. Personne n'a douté que le polype de la *madrepore arborescente* ne fut un seul animal; & quiconque en fera la comparaison avec celui des *Botrylles*, conviendra qu'ils s'expliquent l'un par l'autre, & que la seule différence qu'ils offrent, est l'existence d'une tête dans ceux de la madrepore, laquelle n'a pas été encore observée avec assez d'exactitude dans les *Botrylles*. Car, il est bon de prévenir qu'on ne voit pas toujours la tête du polype de la *madrepore arborescente*, l'animal la retirant quelquefois dans le fond de la cavité centrale, dont il contracte souvent les bords pour la mettre à l'abri de tout danger, & que Schlosser crut appercevoir des petites fibres mobiles, dans la cavité supérieure du *Botrylle étoilé*, qui désignent sa tête, dont l'existence est d'ailleurs plus que vraisemblable, puisque cet auteur en a fait mention pendant que l'observation de Donati lui étoit inconnue, & à une époque où on n'en avoit pas acquis les lumières que Gaertner a répandues sur son organisation: on peut donc conclure, sans craindre d'aller trop loin, que la cavité centrale ayant la même situation dans les polypes de la madrepore de Donati, & dans ceux de Gaertner, que les organes extérieurs répondant de même aux parties extérieures de la cavité centrale, ces organes sont perforés dans les polypes de la *madrepore arborescente*, puisqu'ils le sont dans ceux des *Botrylles*, & qu'ils remplissent des fonctions analogues dans tous les deux; ce

principe une fois reconnu vrai, & l'analogie de leur nature n'étant plus douteuse, dès-lors ces vers ne présenteront plus qu'une organisation très-compliquée, à la vérité, mais pas si extraordinaire qu'on l'avoit soupçonnée, puisqu'elle offre des rapports évidens avec d'autres déjà connus.

Les vers zoophites ont excité de tout temps, parmi les naturalistes les plus éclairés, les idées les moins vraisemblables; la variété étonnante de leur forme, une configuration si différente des animaux qu'on croyoit plus parfaits, parce qu'on avoit une idée moins obscure de ses rapports avec la nôtre, le desir de la singularité dont il est si difficile à l'homme de se dépouiller, sur-tout quand il manque d'analogies pour asseoir son jugement, toutes ces causes réunies à la difficulté de l'observation, ont fait considérer long-temps les vers zoophites comme des êtres intermédiaires entre le règne végétal & le règne animal; maintenant que cette idée se trouve démontrée fausse par l'observation, elle semble lutter encore pour leur conserver quelques-unes de ces qualités merveilleuses, dont le premier enthousiasme les avoit revêtus. M. Pallas, quoique bien supérieur par ses vastes connoissances à toutes ces petites considérations, n'a pu cependant se garantir tout-à-fait de leur influence, puisque n'ayant pas hésité de considérer chaque étoile du *Botrylle* comme un seul polype, il a cru en même temps que ce ver étoit pourvu de plusieurs têtes qui pulluloient & se renouveloient sur sa superficie; les paroles de cet auteur ne sont pas douteuses, il s'exprime de cette manière: « *Quis enim è Gaertneri observationibus non » concludat, singulam hujus crustæ zoophitæ stellam » non unum esse flosculum seu unicum caput, sed » polypum quasi multicipitem, & subnascentibus con- » tinuo novis capitibus pullulantem;* » en démontrant que le *Botrylle* ne forme qu'un seul animal, suivant le sentiment de M. Pallas, la comparaison que j'ai établie entre ce polype & celui de la *madrepore arborescente* laisseroit cependant quelque incertitude sur ce que l'on doit regarder comme sa tête, si je ne prouvois que M. Pallas n'a eu l'idée de plusieurs têtes, pour un seul animal, que sur la fausse notion qu'il avoit prise des organes du *Botrylle*, d'après la description de M. Gaertner; car, en considérant chaque organe comme pourvu d'une bouche & d'un anus distinct, il ne restoit qu'un pas à faire pour croire avec Ellis que ces organes étoient des vrais animalcules réunis sur un pédicule commun, & il étoit bien plus difficile d'adopter l'idée de plusieurs têtes sur un seul corps, puisque, si on considère chaque organe comme pourvu d'une bouche qui reçoit des alimens, & d'un anus qui les évacue après qu'ils sont digérés, il est difficile de ne pas croire que tous les viscères nécessaires à la digestion, à la nutrition & à la circulation des sucs n'y soient contenus, & que chacun d'eux ne constitue en effet un animal distinct; mais si d'un autre côté on fait attention aux mouvemens de contraction & de dilatation qui ont lieu sur les bords de la cavité centrale, & au consentement de toutes les parties du corps, si on considère que dans le polype de la *madrepore arborescente*, la tête est située dans la cavité supérieure, qu'elle est distincte des organes, que ce polype paroît d'une forme très-voisine de celle des *Botrylles*, que Schlosser a cru avoir apperçu un organe analogue à cette tête dans la cavité centrale du *Botrylle*; dès-lors il me paroît impossible de regarder, avec M. Pallas & Gaertner, les organes comme autant de têtes, & j'aime mieux convenir que l'on ignore absolument leur usage, que de m'exposer à leur accorder une nature que la raison & l'analogie réprouvent également. M. Pallas paroît avoir fondé son sentiment sur les observations suivantes: il dit, d'après Gaertner, que si pendant que ces animalcules sont vivans, on touche l'ouverture extérieure de l'un des organes, il se contracte tout seul, ceux des côtés restant dans leur état ordinaire; mais que si on touche le centre de l'étoile au milieu de la cavité, tous les organes se contractent à la fois de même que leurs ouvertures extérieures; cet auteur ajoute que si on prolonge une plaque de *Botrylles étoilés* dans de l'eau de mer filtrée, qu'on les y laisse séjourner assez long-temps pour leur faire supporter une longue diète, alors chaque étoile présente une forme différente de celle qui lui est ordinaire, que les bords de la cavité centrale s'alongent sous la forme d'une trompe conique, & que l'animal s'en sert pour exciter dans l'eau un mouvement plus considérable; enfin, que cette cavité se déprime au point de ne présenter que de légères traces de ses bords, lorsque l'animal, après avoir pris de la nourriture, veut évacuer ses excrémens, & qu'ils sont rejetés avec tant d'activité par les ouvertures internes des organes, qu'ils passent d'un seul jet au-delà des bords opposés de cette cavité.

Il est facile de juger, d'après ce que j'ai déjà dit, que ces trois observations, loin de prouver la chose contestée, ne font qu'éluder la question au lieu de l'éclaircir; car, si en touchant l'ouverture extérieure d'un des organes, on a observé qu'il se contracte seul, ce qui sembleroit prouver que chaque organe est un animal distinct plutôt qu'une des têtes de l'animal; on a observé aussi que les bords de la cavité centrale s'alongent en forme de cône ou de trompe, qu'ils se meuvent dans tous les sens, ce qui, ne pouvant convenir qu'à une seule volonté, & par conséquent à un seul animal, présente une conséquence opposée à la première, & plus vraisemblable qu'elle, à cause de l'analogie du *Botrylle* avec le polype de la *madrepore arborescente* qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Enfin, pourquoi ne regarderoit-on pas chaque organe des *Botrylles* comme autant de trompes tubulées, destinées à saisir l'aliment qui leur est analogue, & à le transmettre à la cavité centrale,

où est vraisemblablement la bouche? puisqu'outre le polype de la *madrepore, arborescente* où cette organisation n'est pas douteuse, on sait que quelques vers marins du genre de la méduse en ont une semblable, étant pourvus de plusieurs ouvertures propres à recevoir les alimens, & d'un seul estomac situé au centre du corps où toutes ces ouvertures correspondent; puisqu'enfin on en peut douter que les étoiles de mer, dont les rayons sont fendus en dessous, ne reçoivent effectivement des alimens sur toute la longueur des rayons, qui, par un mouvement qui leur est propre, les transmettent en les triturant à l'organe de la déglutition qui est placé au centre, toutes ces analogies concourent à rendre vraisemblable l'idée que je donne des fonctions de ces organes; mais quand même je me tromperois sur ce point, j'aurois au moins rempli mon objet; si j'ai détruit celle de M. Pallas, qui me paroît opposée aux loix de la nature, à celles de l'analogie, & très-propre surtout à s'opposer au progrès des connoissances dans l'histoire des vers zoophites.

Quoique je ne décrive ici que deux *Botrylles*, il est vraisemblable qu'il en existe un bien plus grand nombre, & qu'il ne manque que des observateurs pour les découvrir; on trouve dans les auteurs quelques indications de productions polypeuses marines, qui ont paru avec raison à M. Pallas, pouvoir appartenir à ce genre; on peut mettre dans ce nombre les alcyons gélatineux, dont Borlace a donné une description incomplète jointe à une mauvaise figure, *natural history of Cornwal, tab. 25, fig. 3, 4, 5, 6*, & deux autres alcyons, également gélatineux, de la mer de Norwège, dont Linné a fait mention dans la seconde édition de la faune de Suède, num. 2227 & 2228. Je ne doute pas que ces espèces n'appartiennent au genre du *Botrylle*, & qu'on n'en découvre encore des nouvelles pour si peu qu'on s'adonne à leur recherche.

1. BOTRYLLE étoilé

Botryllus stellatus; GAERTN.

Botryllus, dactylis aggregatis stellatis, osculis dorsalibus dentatis; PALLAS, *spicil. zool. fascic. 10, pag. 37, tab. 4, fig. 1—5.*

Uva marina; RONDELET, *aquat. part. 2, pag. 130.* — GESNER, *pisc. pag. 155.*

BORLACE, *natural history of Cornwall. pag. 254, tab. 25, fig. 1, 2.*

Alcyonium carnosum, asteriscis radiis obtusis ornatum; SCHLOSSER, *act. angl. vol. 49, part. 2, num. 61, pag. 449, cum icone.*

Alcyonium Schlosseri, crustaceum pulposum fuscum, flosculis fulvis adnatis, petalis pertusis; PALLAS, *zooph. pag. 355, num. 208.*

Alcyonium Schlosseri, subrotundum stuposum, stellis radio pertusis; LINN. *syst. nat. pag. 1294, num.* [illegible]

Alcyonium Schlosseri, carnosum lividum, asteriscis luteis radiis obtusis ornatum; ELLIS, *natural hist. of zoophites, pag. 177.*

DESCRIPTION. Cette espèce ressemble à une croûte ou à une plaque gélatineuse, mince & diaphane, d'une couleur brune ou d'un verd cendré, qui s'attache aux tiges des fucus qui croissent dans la mer, ou bien sur la superficie des rochers; les polypes dont elle est parsemée sont ordinairement jaunâtres, ils consistent en un globule gélatineux, qui présente au centre de sa face supérieure une cavité, autour de laquelle sont disposés, sur un seul rang, des organes en forme de massue qui lui donnent la figure d'une étoile.

Ces organes ont plus de largeur au bout extérieur que près de leur insertion au corps, chacun d'eux est percé par deux ouvertures, dont la plus grande est située près du bout de leur face supérieure; la seconde est placée à l'extrémité intérieure de chaque organe,& répond dans la cavité du centre. Le nombre de ces organes n'est pas constant, on en compte sur chaque polype depuis trois jusqu'à quinze ou vingt; mais il est plus ordinaire, suivant Ellis, d'en trouver depuis quinze jusqu'à dix-huit. L'endroit par où ils tiennent au corps, présente à l'extérieur autant de fossettes que d'organes, c'est-à-dire, un pour chaque fossette.

Un polype ainsi composé a au centre de la face supérieure une cavité semi-orbiculaire, dans le fond de laquelle Schlosser apperçut quelques filets mobiles, qui sont vraisemblablement des dépendances de sa tête; ses parois intérieurs sont percés tout autour d'autant de petits orifices qu'il a d'organes à l'extérieur, & les bords de cette cavité sont susceptibles de mouvemens de contraction & de dilatation qui s'opèrent avec beaucoup de célérité; ils sont marqués à l'extérieur des rayons colorés & fourchus, dont les branches s'étendent sur la longueur de chaque organe & vont se terminer à leur orifice externe. Quand le polype est mort, on apperçoit à la place des rayons colorés, des lignes qui paroissent ciliées ou des rides transverses infiniment petites, qui se terminent de même au bord des ouvertures externes. La couleur de ce polype, quoiqu'ordinairement jaunâtre, est blanche quelquefois & resplendissante comme l'argent, ses organes sont bruns ou couleur d'ochre & parsemés de petites taches rougeâtres; leur forme présente aussi quelque variété, tantôt elle est lancéolée, d'autres fois, quoique lancéolée, leur bout extérieur est plus pointu, ou bien elle est linéaire; M. Pallas les a représentés dans ces trois états différens. Enfin, cet auteur ajoute que ses œufs sont parsemés dans les interstices des organes & sur les bords du globule gélatineux; mais il paroît que ce que cet auteur a pris, avec M. Gaertner, pour des œufs, n'est effectivement que des organes qui se développent & qui acquièrent successivement leur entier accroissement. On

trouve ce zoophite fur les côtes de la province de Cornouailles en Angleterre ; Schloffer le trouva auffi dans le port de Falmouth.

2. BOTRYLLE fafciculé.

Botryllus Conglomeratus ; GAERTN.

Botryllus, dactylis Conglomeratis, ofculis terminalibus edentulis ; PALLAS, *fpicil. zool. fafc.* 10, *pag.* 39, *tab.* 4, *fig.* 6, *A.*

DESCRIPTION. Celui-ci a une forme convexe du diamètre d'une lentille ; il s'attache, comme l'efpèce précédente, fur la tige des plantes marines, notamment fur *le fucus ferratus* & *fucus nodofus* ; LINN.

Son corps eft mou, gélatineux & orbiculaire, il eft couvert extérieurement d'organes nombreux, difpofés fur plufieurs rangs, dont la forme eft ovale, la fuperficie liffe & la couleur blanchâtre ; ces organes font appuyés les uns fur les autres, de manière à paroître tuilés, leur extrémité extérieure eft arrondie, & percée au bout par une ouverture fans dents, qui eft grande en comparaifon de celle qui répond à l'autre extrémité dans la cavité centrale. La forme de cette cavité repréfente celle d'un entonnoir, fes bords font blanchâtres & fufceptibles de contraction comme dans le *Botrylle étoilé*. Ses œufs font ronds, tirant fur le blanc & parfemés fur la fuperficie du corps. On trouve cette efpèce aux mêmes endroits que la précédente.

BOUCHE A DROITE *ou* CONTRE-UNIQUE. (*Voyez* BULIME CITRON.)

BOUCHE D'ARGENT. (*Voyez* SABOT BOUCHE D'ARGENT.)

BOUCHE DE LAIT. (*V.* BUCCIN ONDULÉ.)

BOUCHE D'OR. (*Voyez* SABOT BOUCHE D'OR.)

BOUCHE DOUBLE. (*Voyez* SABOT RETAN.)

BOUCHE JAUNE *ou* SAFFRANÉE. (*Voyez* BUCCIN HEMASTOME.)

BOUCLIER D'ÉCAILLE DE TORTUE. (*Voyez* PATELLE ÉCAILLE DE TORTUE.)

BOUÉE. (la) *Voyez* CERITHE TELESCOPE.)

BOURDIN. (*Voyez* HALIOTIDE STRIÉE.)

BOURSE *ou* GIBECIÈRE. (la) (*V.* PEIGNE GIBECIÈRE.)

BOUTON DE CAMISOLE. (*Voyez* TOUPIE BOUTON.)

BOUTON DE LA CHINE. (*Voyez* TOUPIE FLAMBÉE.)

BOUTON TERRESTRE, (*Voyez* HÉLICE BOUTON.)

BOYAUX DE CHAT. (*Voyez* SERPULE ENTORTILLÉE.)



BRACHION. *Brachionus* ; MULLER.

GENRE DES VERS INFUSOIRES, qui a pour caractère,

Un corps susceptible de contraction, couvert par un test membraneux, terminé en avant par un organe rotifère garni de cils.

ESPECES.

1. BRACH. strié.

Test univalve ovale strié, bord antérieur marqué de six dents, la base simple sans queue.

2. BRACH. écaille.

Test univalve orbiculaire, bord antérieur tronqué, marqué de quatre dents, la base simple sans queue.

3. BRACH. pèle.

Test univalve, oblong, concave en dessous, bord antérieur marqué de quatre dents, la base simple sans queue.

4. BRACH. bipale.

Test univalve, oblong, replié en dessous, bord antérieur marqué de six dents, base présentant une apparence de queue.

5. BRACH. patène.

Test univalve, orbiculaire simple, une queue sans piquans.

6. BRACH. bouclier.

Test univalve, oblong, échancré en avant, base simple, une queue sans piquans.

7. BRACH. lamellé.

Test univalve alongé, bord antérieur simple, base tricorne, la queue terminée par deux poils.

8. BRACH. patelle.

Test univalve, ovale, marqué en avant de deux dents, base échancrée, la queue terminée par deux poils.

9. BRACH. bractée.

Test univalve presque orbiculaire, bord antérieur échancré en forme de croissant, base simple, la queue terminée par deux épines.

10. BRACH. plissé.

Test univalve, oblong, bord antérieur crenelé, base échancrée, la queue longue, terminée par deux pointes.

11. BRACH. ovale.

Test bivalve, applati, le bord antérieur & la base échancrés, la queue terminée par deux cirres.

12. BRACH. tricorne.

Test bivalve, ventru, bord antérieur simple, base tricorne, la queue terminée par deux épines.

BRACHION.

13. BRACH. denté.

Test bivalve, arqué, les deux extrémités garnies de deux dents, la queue terminée par deux épines.

14. BRACH. armé.

Test bivalve presque carré, les deux extrémités garnies de deux pointes, la queue terminée par deux épines.

15. BRACH. crochet.

Test bivalve, ovale, bord antérieur simple, base pointue, la queue ridée, terminée par deux soies.

16. BRACH. cirreux.

Test capsulaire alongé sur le devant, tronqué en arriere & armé de deux cornes, la queue terminée par deux soies.

17. BRACH. cornet.

Test capsulaire, cylindrique, bord antérieur muni de deux cirres pendans, la queue terminée par un cil.

18. BRACH. carré.

Test capsulaire carré, bord antérieur marqué de deux dents, base bicorne sans queue.

19. BRACH. gibecière.

Test capsulaire, quadrangulaire, bord antérieur simple, tronqué, base obtuse, échancrée, la queue ondulée.

20. BRACH. grenade.

Test capsulaire, ovale, bord antérieur marqué de six dents, base échancrée, la queue longue, terminée par deux pointes.

21. BRACH. de Baker.

Test capsulaire, ventru, bord antérieur marqué de quatre dents, base bicorne, la queue longue, terminée par deux pointes.

22. BRACH. bâillant.

Test capsulaire, ventru, bord antérieur marqué de huit dents, base quadricorne, échancrée, la queue courte, terminée par deux pointes.



Observations générales. M. Hill eſt le premier auteur qui ait donné le nom de *Brachion* à des vers infuſoires ; M. Pallas le donna après lui à ceux que Linné avoit nommés *vorticelles*, à cauſe du tourbillon qu'ils excitent dans l'eau ; Muller, en conſervant à ces vers le nom générique de Linné, parce qu'il exprime très-bien une de leurs facultés principales, donna le nom de *Brachion* à ceux dont je vais parler, dont on doit lui attribuer en grande partie la découverte ; quelques eſpèces de ce genre qui avoient été vues avant lui par Joblot, Hill, Baker & le célèbre Linné, avoient été cependant ſi mal décrites, qu'on peut en quelque manière les regarder comme nouvelles, & toutes dues à ſes recherches, puiſqu'il les a préſentées, non telles qu'elles avoient été décrites par ces auteurs, mais telles qu'elles ſont & telles qu'on les a reconnues après lui.

Parmi tous les animalcules qui compoſent l'ordre des vers infuſoires, il n'y en a point qui offrent des organes ſi compoſés, & une ſtructure ſi bizarre, que les *Brachions* ; ils ſont les ſeuls qui aient un teſt membraneux, ce qui les rapprocheroit d'un genre d'inſectes aquatiques qui a été découvert, & décrit par Muller, ſous le nom de *daphne*, s'ils n'offroient d'ailleurs dans leur organiſation, & notamment celle de la tête, une ſtructure analogue à celle des vorticelles qui appartiennent inconteſtablement à la claſſe des vers. Le teſt membraneux dont les *Brachions* ſont couverts, ſe préſente ſous trois formes différentes bien diſtinctes ; il eſt univalve, bivalve ou capſulaire ; le teſt univalve eſt celui qui, ne couvrant que la partie ſupérieure du dos de l'animalcule, n'eſt compoſé que d'une ſeule pièce ; le teſt bivalve eſt formé de deux pièces jointes enſemble ſur toute la longueur du dos ; il diffère du teſt capſulaire, parce que celui-ci, qui eſt d'une ſeule pièce comme le premier, enveloppe en totalité le corps du ver, & n'a d'autre ouverture qu'à ſon extrémité antérieure pour le paſſage de l'organe rotifère, & quelquefois deux près de la baſe pour celui des œufs.

Ce que je nomme l'organe rotifère, dans les *Brachions* & les vorticelles, appartient à la tête de l'animal ; il conſiſte le plus ſouvent en un tuyau dont l'ouverture eſt évaſée en entonnoir, & bordée de cils extrêmement fins, auxquels l'animalcule communique un mouvement circulaire très-rapide, qui excite un tourbillon dans l'eau, & attire dans l'intérieur du tube l'eau & les molécules dont il tire ſa nourriture ; cet organe qui eſt double dans quelques eſpèces, va aboutir à la bouche du ver, qui eſt placée près du centre, & armée de deux mâchoires longitudinales qui s'ouvrent & ſe ferment ſuivant des intervalles peu réglés. On a cru, mais ſans fondement, que les *Brachions* faiſoient leur pâture de toutes les eſpèces de vers infuſoires plus petites qu'eux ; Muller a vu diſtinctement le contraire ſur le *Brachion grenade* ; il lui vit rejeter par l'ouverture du tube ceux qui y avoient été entraînés par le mouvement de l'organe rotifère, il les en vit reſſortir auſſi pleins de vie qu'ils y étoient entrés ; ainſi, puiſque cette eſpèce, qui eſt une des plus grandes de tout le genre, ne ſe nourrit pas d'animalcules infuſoires, même des plus petits ; il faut croire que ce ſont les parties mucilagineuſes les plus atténuées des plantes qui ſe décompoſent dans l'eau, ou celles qui s'échappent de la deſtruction des corps animaux, ſoit fluviatiles, ſoit marins, qui ſont leur aliment ordinaire.

Malgré l'ardeur étonnante avec laquelle les auteurs micrographes, ont pourſuivi la recherche des animalcules infuſoires, & celle de leurs propriétés, il ne ſera pas difficile de déterminer les lacunes qui manquent à leur hiſtoire. On ignore ſi les *Brachions* ont un accouplement ; Muller a cru à la vérité appercevoir des mâles & des femelles parmi eux, mais il les a plutôt ſoupçonnés, qu'il n'a eu de preuves pour y croire ; ce ſur quoi on peut compter, c'eſt qu'ils ſont ovipares, & que leurs œufs, que l'on diſtingue très-bien pendant qu'ils ſont contenus dans le corps de l'animal, reſtent quelque temps ſuſpendus entre la baſe du teſt & la naiſſance de la queue après que l'animalcule les a évacués ; cet auteur a obſervé que leur développement n'eſt pas uniforme, qu'il y en a de différent volume, & que le mouvement du fœtus eſt ſenſible ſur les plus gros, tandis qu'on ne peut l'appercevoir encore ſur les œufs moins avancés. Leur nombre le plus ordinaire eſt de deux ou de trois ſur chaque ver ; mais il eſt quelquefois plus conſidérable ſur des individus d'une même eſpèce ; enfin, il paroît que les jeunes *Brachions* écloſent avant que les œufs ſoient détachés du corps de la mère, & que pendant leur jeuneſſe, tous les organes qui caractériſent l'adulte ne ſont pas encore développés.

Tous les vers de ce genre ſont aquatiques, quelques-uns vivent dans la mer, & les autres en plus grand nombre dans les eaux douces ; c'eſt principalement dans les eaux ſtagnantes qu'il faut chercher ces derniers : le *Brachion crochet* eſt le ſeul qu'on connoiſſe qui vive indifféremment dans l'eau ſalée & dans celle des marais ; on n'en trouve jamais dans l'eau des infuſions végétales.

1. **Brachion** ſtrié.

Brachionus ſtriatus ; Mull.

Brachionus, univalvis, teſta ovata ſtriata apice ſex dentata baſi integra, cauda nulla ; Muller, *animal. infuſ. pag. 332, num. 358, tab. 47, fig. 1 — 3.*

Description. Cette eſpèce eſt inviſible à la vue ſimple, ſon corps eſt couvert en deſſus par un teſt pliſſé d'une ſeule pièce, de forme oblongue, & ſuſceptible de contraction, dont le bout antérieur, quoique tronqué, eſt armé de ſix petites dents égales. La convexité du teſt eſt marquée

de six stries ou de six carènes longitudinales; son bout postérieur est arrondi, & ses bords sont repliés de chaque côté sous le ventre. Les six dents antérieures qui ne paroissent être qu'un prolongement des carènes dorsales, peuvent s'alonger ou [illegible] par un méchanisme qui n'est pas connu, & il arrive quelquefois que la seconde dent de chaque côté du test est un peu plus courte que les autres. Pendant que cet animalcule nage, le bas du corps déborde hors du test, il paroit échancré, & même armé de deux pointes assez roides. Le corps de l'animalcule placé dessous est [illegible] musculeux, & quelquefois d'une teinte jaunâtre, il est terminé au haut par trois petits faisceaux de poils, dont les deux latéraux sont les plus courts, qui partent tous d'autant de petits globules distincts; Muller ne vit que dans un seul cas ces trois faisceaux de poils réunis en un seul organe de rotation, & il observa que l'individu qui étoit ainsi conformé laissa voir, même après sa mort, les poils de cet organe qui débordoient hors du test, tandis que dans le même cas ils ne paroissoient pas au dehors dans les autres.

L'ouverture de la bouche est placée vers le milieu de la face inférieure du corps; elle est armée de deux petits appendices crochus, semblables à une pince, qui s'ouvrent & se ferment selon les contractions de l'animalcule; cet organe a de chaque côté un nombre considérable de molécules blanches, quelquefois un globule jaunâtre, & un peu au-dessous, deux piquans foiblement arqués, dont un de chaque côté, que Muller n'a vu que très-rarement sortir du test. Muller vit rendre des excrémens à ces animalcules, ils consistoient en des molécules transparentes, de forme irrégulière, qui se réunissoient sur la convexité de la goutte d'eau qui contenoit les animalcules en observation.

Ce *Brachion* est très-timide, il se tient presque toujours caché sous son test, il ne développe ses organes rotifères, que pendant qu'il nage, & cela lui arrive très-rarement; aussi Muller le connoissoit-il depuis long-temps par la forme du test, avant d'avoir reconnu ses organes, ainsi que ses deux piquans latéraux; on le trouve dans l'eau de mer avec le *Brachion bouclier*, mais il est beaucoup plus rare que lui.

2. BRACHION écaille.

[illegible]; MULLER.

[illegible]

[illegible] Ce ver est microscopique, son test est orbiculaire & transparent, le bout antérieur [illegible]

petite dent très-difficile à appercevoir, qui paroît appartenir au corps même de l'animalcule. Le bout postérieur du test est arrondi, dépourvu d'épines, & sans le moindre vestige de queue.

Le corps du ver qui est contenu sous le test est tout composé de molécules grises, il présente vers le milieu de sa face inférieure deux mâchoires appuyées l'une contre l'autre, comme dans l'espèce précédente, & un peu plus près du bout postérieur, trois œufs orbiculaires de différens accroissemens; cet animalcule se tient presque toujours renfermé dans son test, ce qui fait que Muller n'a pu décrire son organe rotifère, & qu'il apperçut seulement quelques petits poils brillans qui étoient situés entre les deux dents latérales du test; il nage cependant comme les autres, il se meut & se tourne dans tous les sens, mais il exécute tous ces mouvemens avec lenteur. Toutes les fois qu'il présente un des côtés, on n'apperçoit dans cette position que deux ou trois dents à la partie antérieure du test, & sa base paroit échancrée. Muller découvrit cette espèce dans les eaux douces sur la petite lentille d'eau, mais elle n'y étoit pas commune.

3. BRACHION pèle.

[illegible]; MULLER.

[illegible]; MULLER. *[illegible] pag. 335*, [illegible], *tab. 48*, *fig. 1 — 2.*

DESCRIPTION. Cette espèce est très-voisine de celle qui suit, mais elle en diffère par les bords longitudinaux du test qui sont renflés & point repliés en dessous, & par les quatre dents de son extrémité antérieure qui sont en moindre nombre, & trois ou quatre fois plus longues que dans l'autre espèce.

Cet animalcule est microscopique jaunâtre & de forme oblongue, sa face supérieure est couverte par un test convexe, l'inférieure est très concave nue, & ses bords sont renflés, le bout postérieur du test est arrondi & obtus, celui de devant est tronqué & armé de quatre fortes dents qui ressemblent à des épines; quand le ver est alongé, on apperçoit sur son bout antérieur un organe rotifère cilié de chaque côté, & une petite élévation conique au centre dont le sommet est garni de poils & de quelques soies brillantes qui sortent du milieu. La bouche est située sur la face inférieure du corps, précisément au-dessous des organes; elle est composée de deux dents longitudinales, [illegible]

Cet animalcule imite en nageant le mouvement [illegible]

4. [illegible]

4. [illegible]

[illegible] ; MULL.

[illegible], [illegible], *[illegible] obl[illegible] [illegible]*, *[illegible] [illegible]*, *[illegible]*, *[illegible]* ; [illegible] *pag.* 339, *num.* [illegible], *tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

DESCRIPTION. Cette espèce tient le milieu entre le *[illegible]* & le *B[illegible]* [illegible] est [illegible] que dans le second, [illegible] lisse & [illegible], il est oblong comme [illegible] premier, mais il est denté sur le devant, & [illegible] ma[illegible] n'a pas de queue ; quant aux [illegible] ganes [illegible] ils ressemblent [illegible] les trois [illegible].

Son dos est [illegible] par un test [illegible] naviculaire, dont la [illegible] est [illegible] susceptible de se plier, l'extrémité [illegible] atténuée, mais tronquée au bout, [illegible] quelquefois par une carène saillante qu'on [illegible] pour une queue, si elle n'étoit [illegible]. Son bout antérieur est beaucoup plus large [illegible], il est armé de petites dents [illegible] on ne voit qu'une ou deux de chaque côté, [illegible] ganes intérieurs de l'animal [illegible] lorsqu'ils sont rentrés dans l'intérieur du test, on apperçoit sur la partie transparente de cette extrémité quatre dents, dont les deux du milieu, [illegible] petites, surpassent les deux autres en hauteur : on en compte quatre ou six un peu plus grandes que les premières, qui [illegible] un [illegible] rang extérieur. & entre les dents on les trois [illegible] de ce [illegible] une [illegible] petite, & d'une [illegible].

L'appareil de ses organes [illegible] d'[illegible] pendant que l'animal [illegible], [illegible] lorsque quelques fois très-[illegible] sur le devant du corps & un organe [illegible] rotatoire, [illegible] qu'elles, ou bien il présente dans cette partie trois petites élévations semblables à des [illegible], [illegible] il agite les soies, pendant qu'il [illegible] ment l'organe rotatoire ; la bouche est [illegible] dans les autres espèces, & composée [illegible] le reste du corps, quand l'animal [illegible] sous son test, & prêt à [illegible], [illegible] toute sa longueur, & on n'y [illegible] que [illegible] trois ou quatre molécules qui sont peut-être ses [illegible].

Quand ce *Brach[illegible]* a commencé à [illegible] la privation de l'eau, & la mort qui en est la suite, il se contracte dans son test, & [illegible] mouvement [illegible] peu à peu ; il cesse enfin [illegible], mais on y apperçoit encore pendant quelques minutes un mouvement [illegible] ; son corps s'enfle, & [illegible] de l'air ; enfin, quand l'eau est [illegible] évaporée, il se contracte jusqu'au plus petit volume, & il meurt. Muller dit en avoir [illegible] subitement au milieu de leurs mouvemens les plus rapides, & dont les cadavres flottans sur la superficie de la goutte d'eau, [illegible] quelquefois les organes rotatoires & les [illegible] organes [illegible] accessoires [illegible] qui permettoit [illegible]. Cet exact obser[illegible] [illegible] premier [illegible], & en [illegible] du printemps.

5. BRACHION [illegible].

Brachionus [illegible] ; MULL.

Brachionus, [illegible], *[illegible]* *integra*, [illegible], [illegible] *pag.* [illegible], *num.* [illegible], *tab.* [illegible], *fig.* 6 — [illegible].

[illegible]

[illegible], *[illegible]*, *tab.* 2, *fig.* [illegible].

DESCRIPTION. [illegible]

Le corps de l'animalcule [illegible], il est [illegible], [illegible], il est [illegible] du test. Son bout antérieur est muni de deux organes rotatoires [illegible] deux [illegible] ovales & transparens [illegible] vers le milieu du corps. [illegible] de la [illegible] l'un des deux est [illegible] sur quelque [illegible] ; le [illegible] [illegible], [illegible] près du [illegible], il y en a [illegible] qui sont dix fois plus petits, & sur le bord extérieur des deux grands, une petite [illegible] de chaque côté qui est pourvue de la même [illegible] que les lobes, & [illegible]. On voit en outre une membrane [illegible], [illegible] irrégulièrement, & couleur d'argent qui est attachée sur le devant du corps entre les grands lobes & les organes rotatoires ; quand [illegible] de rotation [illegible] vivement [illegible] avec vitesse [illegible] les tourmente. [illegible] près de la bouche qui est à leur base, laquelle est composée de deux mâchoires [illegible], en forme de [illegible], qui s'ouvrent & se ferment alternativement. Enfin, de la partie moyenne & postérieure des grands lobes, il part une queue simple, [illegible], égale sur toute sa longueur, & non [illegible] qui paroît attachée au corps par deux [illegible], & dont la longueur ne surpasse que de peu le bord postérieur du test.

Le mouvement de cet animalcule est lent & varié [illegible] tous les sens à droite comme à gauche : quelquefois il se tient dans le liquide dans une situation verticale en [illegible] sur ses [illegible]. Muller a observé qu'une goutte d'urine mise sur le porte-objet suffit pour le tuer

dans l'instant; cette espece est si rare, que cet auteur ne la decouvrit qu'après dix ans d'observations les plus assidues sur les vers infusoires; il la trouva au milieu de l'été dans des eaux stagnantes sous la petite lentille d'eau.

6. BRACHION bouclier.

B[illegible]; MULLER.

B[illegible]; MULLER, *animalc. infus. pag. 339, num. 363, tab. 48, fig. 11 — 14.*

DESCRIPTION. Cette espèce est très-[illegible] de la précédente, elle est cependant très-[illegible] distinguer, [illegible] son corps est oblong, & son [illegible] entre dans le [illegible], & [illegible] est différente.

Son test est [illegible], & quand l'animal [illegible] vers le bout [illegible] est contracté, on apperçoit sur ce bout une échancrure qui est couverte en dessous par une petite membrane semblable à un feuillet; sa couleur est jaunâtre dans quelques individus & opaque, tandis qu'elle est diaphane dans quelques autres, & transparente comme du crystal; les bords du test sont repliés de chaque côté jusqu'au tiers de la largeur du corps, leur superficie est parsemée de lignes longitudinales qui, à cause de la grande finesse du test, pourroient bien dépendre de quelque illusion optique. Lorsque l'animal est contracté, la forme du test ressemble à celle des boucliers antiques dont l'animalcule a pris le nom; quand il est alongé, son corps occupe le milieu du test, il présente alors aux deux côtés de son extrémité antérieure des petits poils tournés en dehors, & au milieu quelques cils brillans & courts, rangés comme les dents d'un peigne, qui appartiennent vraisemblablement à l'organe rotifère; [illegible] a rétiré ses organes & les poils dont ils sont garnis, on apperçoit vers la partie [illegible] antérieure du corps, deux petits crochets linéaires courbés en dehors, & plus près du centre, l'ouverture de la bouche [illegible]; la queue est simple, cylindrique, transparente & mobile, elle est [illegible] au corps un peu au-dessous du centre, & passe les bords du test de près de la moitié de sa longueur.

Cette espèce nage en tenant le corps dans une [illegible] qui est mobile comme d'un gouvernail, pour favoriser sa direction; Muller la trouva pendant les mois d'octobre & de novembre dans l'eau des rivières.

7. BRACHION [illegible].

Brachionus [illegible], MULL.

Brachionus, univalvis, testa producta apice integra [illegible], cauda bipila; MULLER, *animalc. infus. pag. 340, num. 364, tab. 47, fig. 8 — 11.*

DESCRIPTION. Le test de celui-ci est très-luisant, transparent comme du crystal, & univalve; on ne peut l'appercevoir qu'avec le secours du microscope; [illegible] sorte lentille on ne la distingue qu'avec difficulté; son extrémité postérieure est garnie de trois dents [illegible] le corps, & de deux angles sur les côtes, situés vers les deux tiers de sa longueur. Tout le test est en général d'une très-grande transparence; le corps de l'animalcule est ventru, sa tête est prolongée en forme de cône & accompagnée d'une papille de chaque côté; elle est garnie de poils infiniment petits, mais il ne paroit pas qu'elle ait d'organe rotifère, puisque Muller ne put découvrir dans cette partie, ni dans l'eau environnante, le moindre mouvement de rotation; elle soutient, entre sa base & les papilles latérales, un petit prolongement linéaire de chaque côté, qui a la forme d'une corne, laquelle est ordinairement couchée sur les papilles, & se redresse quelquefois en formant, avec celle du côté opposé, un angle aigu. Le corps de l'animalcule est composé de molécules obscures, on apperçoit dans quelques-uns trois petits corps ovales, qui sont situés sur un des côtés postérieurs du corps. Sa queue est simple, cylindrique, composée de deux articulations, & mobile; sa pointe est terminée par deux poils qui se meuvent de temps en temps, ce qui est propre à cette espèce.

On trouve [illegible] dans l'eau des marais. Muller le découvrit en 1779, dans le courant du mois de novembre; il le retrouva, en 1781, bien plus commun que la première fois, pendant le mois d'octobre.

8. BRACHION patelle.

B[illegible] pat[illegible], MULL.

Brachionus, [illegible]; MULLER, *animalc. infus. pag. 341, [illegible], tab. 49, fig. 5 — 10.*

Brachionus patella [illegible]

Joblot, [illegible]

DESCRIPTION. Celui-ci a un test ovale microscopique & transparent comme du verre; son [illegible]

cule se contracte sous son test ; car, dans tous les autres cas, elle est ordinairement masquée par sa tête ; l'extrémité postérieure du test surpasse de près d'un tiers la longueur du corps, elle offre aussi une échancrure moins profonde que la première, qui est masquée de même par la queue de l'animal, mais qu'on apperçoit à cause de ses deux pointes latérales pour si peu qu'il la detourne.

Le corps de l'animal est placé sous le test ; on peut le diviser en tête, tronc & queue ; la tête est presque cylindrique & tronquée, elle a à sa base les deux mâchoires longitudinales, & au haut elle est marquée par deux lignes transverses. Le tronc occupe tout le disque du test, excepté le tiers de son extrémité postérieure, il est composé d'organes qu'on ne peut distinguer ; la queue est attachée postérieurement à la base du tronc, elle est courte, flexible & formée de cinq segmens, elle passe de près de la moitié de sa longueur le bord postérieur du test, & est terminée par deux poils divergens très-courts, qui sont aussi quelquefois réunis ensemble ; Muller dit que cet animalcule s'attache aux corps solides par le moyen de ces deux poils, & que lorsqu'il est ainsi fixé, son corps étant perpendiculaire, il l'agite circulairement. On apperçoit sur quelques individus, précisément au côté gauche, vers la base, un petit corps ovale & jaunâtre, qui est peut-être son ovaire ; l'organe rotatoire est difficile à appercevoir dans cette espèce, on ne peut en juger autrement que par quelques cils, qu'on voit près de la tête dans les plus gros individus, par un petit cercle luisant qu'on distingue dans cet endroit, & par l'agitation du liquide ; on la trouve dans les eaux stagnantes pendant le courant de l'hiver.

9. Brachion bractée.

Brachionus bractea ; Mull.

Brachionus, univalvis, testa suborbiculari apice lunata, basi integra, cauda spina duplici ; Muller, *animalc. infus. pag.* 343, *num.* 366, *tab.* 49, *fig.* 6 — 7.

Description. Celui-ci a la forme d'une bractée ; son corps est très-brillant, diaphane & échancré en avant, ou découpé en forme de croissant très-échancré ; son contour est ovale, le bout postérieur est arrondi ; sa circonférence est entière, sans dents ni découpures. Les bords latéraux du test sont enflés de manière à former un enfoncement longitudinal au milieu, dans lequel est logé le corps de l'animalcule, dont la superficie est noduleuse, & la couleur opaque ou d'un jaune sale.

Son extrémité antérieure soutient une tête globuleuse qui sort quelquefois hors de l'échancrure du test, au bas de laquelle se trouve la mâchoire ; l'ovaire est situé sur un côté de la partie postérieure du corps, sa forme paroît sphérique. Il y a un peu plus en arrière deux petits crochets écartés, d'entre lesquels sort la queue, qui est courte & conique, & terminée par deux épines roides, qui sont divergentes ou réunies en une seule, selon la volonté de l'animal. Le corps est environné sur les côtés par des viscères blanchâtres ; cette espèce n'a sur la tête ni cils ni organe rotifère, au moins Muller ne put-il en découvrir aucun vestige ; cet auteur n'a point indiqué l'endroit où il l'avoit trouvée, ayant négligé d'en prendre note quand il en fit la découverte.

10. Brachion plissé.

Brachionus plicatilis ; Mull.

Brachionus, univalvis, testa oblonga apice crenulata, basi emarginata, cauda longa bicuspi ; Mull. *animalc. infus. pag.* 344, *num.* 367, *tab.* 50, *fig.* 1 — 8.

Description. Ce *Brachion* est visible à la vue simple, il a les plus grands rapports avec le *Brachion gerfaut*, mais il est deux fois plus gros que lui ; les dents de son test ne sont ni pointues ni roides, elles sont obtuses, plicatiles, & ressemblent plutôt à des crenelures qu'à des dents ; on ne le trouve enfin que dans l'eau de mer.

Son test consiste en une membrane flexible, dont les bords sont repliés au-dessous de chaque côté du corps, ce qui forme au milieu une fossette longitudinale où l'animalcule est logé, d'où, par la contraction de tendons transverses & parallèles, il alonge ou contracte ses organes antérieurs ; pendant leur contraction, on voit que le bord antérieur de la membrane est marqué de six crenelures, au-dessous desquelles il y en a un second rang, dont les crenelures sont plus obtuses & moins nombreuses que les premières.

Muller croyoit avoir vu sortir la tête de l'animalcule d'entre les deux rangs de crenelures ; mais il reconnut dans la suite que pendant son extension, elle ne faisoit qu'y apparoître : cet organe est d'une structure admirable, il consiste en trois tubercules, dont les latéraux sont les plus gros, qui soutiennent autant de petits faisceaux de poils très-courts ; les poils du faisceau intermédiaire sont droits, ceux des faisceaux latéraux sont quelquefois crochus, & ordinairement tournés vers ceux du milieu ; la base de ces trois tubercules est garnie tout autour d'autres poils écartés & tournés en dehors. C'est au moyen de tous ces organes, pris ensemble ou séparément, que cet animalcule excite dans l'eau un mouvement de rotation très-sensible, semblable à celui des autres espèces. La bouche est située à la base de ces organes, elle consiste en deux mâchoires de forme ovale, jointes ensemble par une fente longitudinale, & marquées à leur jonction d'un petit point noir ; toutes les fois que les mâchoires s'écartent, on compte deux de ces points, qui n'en forment qu'un seul, rendu plus grand par leur réunion. La partie postérieure du corps présente trois ou

quatre vésicules transparentes, marquées de molécules [illegible], qui peuvent être prises pour les œufs, la queue, qui est attachée au bas du corps, passe par l'échancrure postérieure du test, comme dans le *Brachion* [illegible], elle est cylindrique, non articulée, & susceptible d'alongement & de contraction, elle est terminée au bout par deux pointes applaties. Quelquefois cet animalcule présente à la naissance de la queue, près de l'échancrure postérieure du test, un œuf suspendu, dont le volume est près de dix fois aussi considérable que ceux qui sont encore contenus dans le corps; on le trouve en abondance dans l'eau de mer.

11. BRACHION ovale.

Brachionus [illegible]; MULLER.

Brachionus, [illegible], *testâ* [illegible], *apice emarginato* [illegible]; MULLER, *animalc.* [illegible] *pag.* 345, [illegible], *tab.* 49, *fig.* 1 — 3.

DESCRIPTION. Celui-ci est beaucoup plus gros que le *Brachion* [illegible], a qui d'ailleurs il ressemble beaucoup; son test est bivalve, de forme ovale, & transparent comme du verre; son extrémité antérieure est échancrée ou terminée de chaque côté par une pointe creuse; celle de derrière est arrondie, mais marquée dans le milieu d'une très-petite échancrure, qui est fermée ou couverte par la queue de l'animalcule.

On peut diviser la cavité du test en trois parties longitudinales à peu près égales, dont l'animal n'occupe que celle du centre, les deux autres sont vides, très-diaphanes, ou ne paroissent contenir tout au plus que quelques membranes d'une grande délicatesse & d'une transparence encore [illegible], dans lesquelles le corps est [illegible] pas bien distincts dans cette espèce, ils paroissent continus, charnus, jaunâtres, & d'une largeur égale partout; le tronc paroît noduleux, il occupe la partie moyenne du test; la tête est tronquée en avant, elle est garnie de poils infiniment courts, qu'elle [illegible]. Les [illegible] sont [illegible], ceux du milieu sont droits, & réunis quelquefois en [illegible]; la bouche est placée au bas de la [illegible] corps, [illegible] [illegible]; elle est terminée par deux filets ou deux cirres [illegible] que Muller a désignée le premier sous

le nom [illegible]. On [illegible] dans [illegible] les [illegible] stagnantes.

12. BRACHION tricorne.

Brachionus [illegible]; MULL.

Brachionus, *bivalvis*, *testâ* [illegible], *apice* [illegible]; MULLER, *animalc.* [illegible] *pag.* 347, [illegible]. — [illegible] *pag.* 46, *fig.* 4 — 5.

Brachionus tripos, *bivalvis*, *testâ apice mutica*, [illegible] & [illegible] *pag.* [illegible], *tab.* 143. — [illegible] *pag.* 212, *tab.* 257.

DESCRIPTION. Ce ver est microscopique, & beaucoup plus petit que le *Brachion* [illegible]. Son corps est [illegible], presque [illegible], & couvert [illegible] d'un test composé de deux valves, [illegible] longitudinalement; la partie antérieure du corps présente [illegible] que ceux des organes rotifères; la partie postérieure est [illegible], au milieu [illegible] en deux [illegible], dont les pointes sont fendues, divergentes ou réunies en un seul corps, [illegible]. Muller dit qu'il s'attache aux corps solides avec sa queue, qu'il a un [illegible] & qu'il rejette fréquemment [illegible] de ce [illegible], il observe à ce sujet que pendant qu'il décrivoit [illegible] la description qu'il en prit alors fut égarée. N'ayant [illegible], il prit le parti de les publier avec cet avertissement, [illegible] qu'il a donnée n'appartienne pas à celle-ci. Le *Brachion tricorne* est peu commun, on le trouve dans les eaux stagnantes.

13. BRACHION [illegible].

Brachionus [illegible]; MULL.

Brachionus, [illegible]; MULL. *animalc.* [illegible] *pag.* 3[illegible], *tab.* 49, *fig.* [illegible] — 11.

[illegible]

DESCRIPTION. Son test est bivalve, crystallin

& microfcopique ; fa forme eft oblongue, légèrement arquée fur le devant, & [illegible] en arrière ; fes deux extrémités font échancrées affez profondément en croiffant, & armées de deux dents à chaque bout ; le corps de l'animal eft fitué entre les deux valves, il en remplit le milieu d'un bout à l'autre, les faces fupérieure & inférieure étant vides, fur-tout celle du haut. La tête de l'animalcule confifte en un organe rotatoire, garni de cils, qui porte au centre une petite [illegible] femblable à un piquant ; la bouche eft placée fous cet organe, fes mâchoires font très-mobiles ; fes autres organes font difficiles à diftinguer fur le plus grand nombre d'individus ; on apperçoit fur quelques-uns deux corps [illegible] de forme & de groffeur différentes, qui font placés vers la partie moyenne du tronc. La queue eft [illegible] & conique, elle eft terminée par deux épines longues, luifantes, que le ver réunit en une feule, ou tient écartées fuivant fes befoins ; elles ont à leur pointe deux petites foies fix fois plus courtes que les épines, & difficiles à diftinguer, avec lefquelles il s'attache fur les corps.

Quand cet animalcule eft mort, les deux valves du teft commençant à s'écarter, on reconnoît que les deux dents de chaque extrémité font effectivement [illegible] quatre à chaque bout, mais qu'elles font fi bien jointes l'une à l'autre pendant qu'il eft vivant, que chacune des dents paroît fimple. Muller dit que cet animalcule, quoique très-vivant, refte quelquefois immobile dans l'eau comme s'il étoit mort ; on le trouve affez communément dans les eaux ftagnantes où croît la lentille d'eau.

14. Brachion armé.

Brachionus [illegible] ; Mull.

Brachionus, bivalvis, tefta fub quadrata apice & bafi utrinque mucronata, cauda [illegible] ; Mull. *animal. inf. pag. 349, num. 371, tab. 49, fig. 8 — 9.*

Description. Celui-ci eft vifible à la vue fimple, il reffemble beaucoup au *Brachion denté*, mais il eft deux ou trois fois plus volumineux, & les dents du teft font plus longues & plus fortes que dans l'autre. Son teft a à peu près la même forme, mais il eft un peu plus convexe fur le dos, & le corps de l'animalcule en remplit toute la cavité [illegible] mâchoire & les deux corps [illegible] du corps ont, [illegible] dans le [illegible] ; la queue eft terminée par deux [illegible] les deux [illegible] du *Brachion denté*, il lui [illegible], ce qui [illegible] de la lumière ; cet auteur, [illegible] ces deux efpèces avec la plus grande attention, fe décida à les croire différentes ; mais j'avoue que je ne les aurois prifes que pour deux variétés, & peut-être même pour des individus de différens âges, fi l'autorité de ce grand naturalifte, fa grande expérience [illegible] cette partie, & le [illegible] de ma part, ne me forçoient à refpecter fon fentiment.

Le *Brachion armé* fe trouve, avec l'efpèce précédente, dans les eaux ftagnantes, mais il eft moins commun.

Muller obferva un individu de cette efpèce dans les eaux douces de Meyenber, fur lequel il [illegible] tête [illegible], trois dents placées en triangle fur le bout antérieur du [illegible] étoient [illegible] plus en avant & plus longues que celle du milieu; celle-ci, quoique courte, étoit très-vifible ; cet auteur conjectura qu'elle étoit réunie avec celle de la [illegible] valve du teft, de manière à ne préfenter qu'une feule dent, là où il y en avoit effectivement deux.

15. Brachion crochet.

Brachionus uncinatus ; Mull.

Brachionus, bivalvis, tefta ovali, apice integra, bafi mucronata, cauda [illegible] ; Muller, *animal. inf. pag. 350, num. 372, tab. 50, fig. 9 — 11.*

Brachionus uncinatus, bivalvis, tefta apice [illegible], bafi [illegible] ; [illegible] *verm. [illegible] pag. 134, num. 165. — [illegible] Dan. prod. pag. 282, num. 2874.*

[illegible] ; [illegible] *pag.* [illegible].

[illegible] *der [illegible], tom. 10, pag. 51, tab. 2, fig. 13.*

Description. Celui-ci eft [illegible], & même un [illegible] des [illegible]. Son teft a une forme ovale un peu alongée, il eft tranfparent comme du cryftal, arrondi fur le devant, [illegible] par-deffus, & terminé en arrière par [illegible] pointe. Le corps de l'animalcule eft mufculeux, fon extrémité antérieure eft armée d'un petit crochet dont la convexité eft tournée vers le dos, qu'il fait fréquemment hors du teft, pendant qu'il tient en mouvement fon organe rotatoire [illegible] de chaque côté, & même quand cet organe eft contracté. La queue a la moitié de la longueur du corps, elle paroît compofée [illegible] très-peu marquées, excepté par des rides tranfverfes qui [illegible] de petits [illegible] eft [illegible] de deux [illegible], avec lefquelles le ver fait s'attacher aux molécules [illegible] dans l'eau [illegible] les deux valves de [illegible] en avant [illegible]. On trouve cette efpèce dans l'eau ftagnante des foffés, auffi communément que

dans l'eau de mer ; Muller dit en avoir conservé chez lui pendant plus de six mois dans de l'eau qui n'avoit pas été renouvellée, qui en contenoit [illegible] en grand nombre, parmi lesquels il s'en trouvoit de divers accroissemens.

16. Brachion cirreux.

Brachionus cirratus ; Mull.

Brachionus, capsulatus, testa apice [illegible], [illegible] ; Mull. [illegible] *pag.* 152, *num.* [illegible], *tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

Brachionus cirratus, testa apice [illegible], [illegible] ; [illegible] *pag.* 1[illegible], *num.* 143 ; [illegible] *zool. Dan.* [illegible] *pag.* 2[illegible], *num.* 2[illegible].

Joblot, [illegible] *part.* 2, *pag.* 54, *tab.* 6, *fig.* [illegible], *lit.* A, B, C.

Chenille aquatique ; par les François.

Description. Ce ver est visible à la vue simple, étant plus gros que le *Brachion grenade* ; son corps est ventru & un peu transparent, la tête est conique, & munie de chaque [illegible] faisceau de poils, & pourvue d'un organe rotifère ; le cou a plus de largeur que le bas de la tête, le ventre est ovale & ventru, son extrémité postérieure est terminée par une épine droite & roide de chaque côté, de deux tiers plus courte que la queue ; entre ces deux épines on voit un lobe mobile qui soutient une queue articulée, cylindrique, aussi longue que le corps, & terminée par deux soies ; le ventre est ordinairement rempli d'excrémens jaunes, que Muller dit lui avoir vu souvent évacuer. Le test est plus court que le corps dans cette espèce, de manière qu'il ne couvre que le tronc ; quand cet animalcule met en mouvement ses deux organes rotifères, on apperçoit dans l'eau un demi-cercle luisant qui va de l'un à l'autre, qui est vraisemblablement le produit de son agitation. Cet animalcule vit dans les eaux douces.

Quoique la figure de Joblot ne présente ni les deux faisceaux de poils de la tête, ni les deux épines du bas du corps, & quoique cet auteur ne fasse pas mention dans sa description de ces organes, Muller ne pense pas moins pour cela que l'espèce de cet auteur ne soit son *Brachion cirreux* ; si cette assertion est fondée, il faut convenir que le nom de chenille aquatique que Joblot lui a donné, à cause de la ressemblance qu'il lui trouvoit avec les larves des insectes terrestres, n'est pas heureux, & qu'il mérite bien d'être changé.

17. Brachion cornet.

Brachionus [illegible] ; Mull.

Brachionus, capsulatus, [illegible] ; Muller, [illegible] *pag.* 1[illegible], *num.* [illegible], *tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

Description. Cet animalcule diffère de tous ceux du même genre, par deux cirres flexibles, presque aussi longs que le corps, qui partent des deux côtés de son extrémité antérieure ; son corps ressemble à un cornet, il est cylindrique & du plus petit volume, puisqu'on a besoin du microscope pour l'appercevoir ; il est convexe sur le dos, [illegible], tronqué en avant, atténué en arrière, & terminé par un cil qui a plus de roideur que les deux cirres antérieurs ; son test [illegible], cependant, quand [illegible], son corps [illegible] découvert [illegible] reconnoissables à cause de leur transparence, sans quoi on auroit pu placer ce ver parmi les vorticelles dont [illegible]. Les cils de l'organe rotifère ne peuvent être apperçus dans les jeunes, & on ne juge de son [illegible] de [illegible] dans les plus gros [illegible] double quelquefois, & souvent réuni en un seul ; l'organe de la déglutition & les deux mâchoires sont situés vers le milieu du corps, ses ovaires sont suspendus [illegible]. Muller a vu [illegible] à cet animalcule des fœtus vivans pendant qu'il le tenoit [illegible] à se rouler alternativement de droite à gauche, en décrivant [illegible], à dresser ses cirres antérieurs dans une ligne verticale, & à les replier sur la longueur du corps ; il nage aussi alongé sur le dos, & il se contracte de temps en temps.

Si on met une goutte d'urine sur le porte-objet, c'est un moyen de connoître ses organes rotifères que Muller a trouvé bon. Enfin, quand cet animalcule est à l'instant de la mort, il contracte son corps dans le fond de la capsule, il dresse verticalement ses deux cirres frontaux, & il achève de chasser au dehors le reste d'œufs ou de fœtus qui étoient contenus dans l'ovaire ; après sa mort les cirres se roidissent, en formant, par leur écartement, un angle obtus. Ce *Brachion* n'est pas commun ; Muller n'en a jamais vu que trois individus, qu'il trouva à des époques différentes, un dans un endroit, deux plus jeunes dans l'autre. Il vit dans les bourbiers les plus sales.

18. Brachion carré.

Brachionus [illegible] ; Mull.

Brachionus, capsulatus, [illegible] ; Muller, [illegible] *pag.* 1[illegible], *num.* 1[illegible], *tab.* [illegible], *fig.* 12 — 13.

Description. Celui-ci est [illegible], il [illegible] un petit [illegible] d'une [illegible], dont les [illegible] des extrémités [illegible].

[illegible] il [illegible] la largeur, le corps de l'animalcule qui

y eſt contenu le rend noirâtre ou opaque, il eſt convexe par deſſus & légèrement applati deſſous; le milieu du bord antérieur eſt muni de deux petites dents, qu'on n'apperçoit que lorſque la tête de l'animalcule eſt rentrée dans l'intérieur du teſt, les deux angles du bord poſtérieur ſont armés de deux [illegible], dont la direction eſt verticale & la [illegible] égale à celle de la moitié du corps; [illegible] de ſon organe de rotation [illegible] deux [illegible] fait ſortir [illegible] les bords antérieurs du teſt; quand le ver eſt en repos, il les contracte, de manière que les cils, dont ils ſont compoſés, paroiſſent couchés en dehors, le teſt paroît alors arrondi & [illegible] ſur la face poſtérieure, & comprimé ſur le devant. On trouve quelquefois cette eſpèce dans les étangs.

19. BRACHION gibecière.
Brachionus impreſſus; MULL.
Brachionus, capſularis, teſta quadrangula apice integra, baſi [illegible]; MULL. *animalc. infuſ. pag.* 355, *num.* 376, *tab.* 50, *fig.* 12 — 14.

DESCRIPTION. Je nomme cet animalcule gibecière, parce qu'il a exactement la forme de ce meuble des chaſſeurs; ſon corps eſt microſcopique, ventru, opaque & carré, une de ſes faces eſt concave & ſa ſuperficie eſt marquée de petits points obſcurs; la face antérieure eſt tronquée & munie de deux organes rotifères, qui reſſemblent à deux petites houppes; il eſt contenu dans un teſt capſulaire, dont on apperçoit les bords & la tranſparence quand le ver eſt contracté dans le fond. L'organe de la déglutition eſt ſitué vers le milieu du corps, où on le diſtingue [illegible] de ſon mouvement; la partie poſtérieure du corps eſt obtuſe & marquée au milieu d'une très-petite échancrure qui n'eſt pas toujours viſible; la queue y eſt attachée, elle eſt très-fine, de la longueur du corps, & [illegible]; le ver la [illegible], de manière qu'elle ne [illegible] que rarement, & même pendant ſes mouvemens [illegible]; quand on la voit, ce n'eſt que pour un inſtant, elle eſt ordinairement relevée contre une des faces du teſt, & jamais étendue. Muller dit n'avoir trouvé que rarement cette eſpèce, [illegible]; j'ignore ce que cet auteur entend par de l'eau argilleuſe, ſi ce n'eſt de l'eau réunie ſur des dépôts argilleux.

20. BRACHION grenade.
Brachionus [illegible]; MULL.
Brachionus, capſularis, teſta [illegible] dentata, baſi [illegible], cauda [illegible]; MULL. *animalc. infuſ. pag.* 356, *num.* 377, *tab.* 50, *fig.* 15 — 21.
Brachionus urceolaris, teſta [illegible], baſi mutica, cauda [illegible]; MULLER, [illegible] & *fluv. pag.* 131, *num.* 142. — *ejuſd. zool. Dan. prodr. pag.* 212, *num.* 2571.

Brachionus corpore [illegible] campaniformi, cauda brevi; HILL *hiſt. anim. p.* 11.

Brachionus capſuliflorus, ſimplex calyculatus, capſula depreſſa poſtice crenata, ore lato ſuperiore ſex dentato; PALLAS, *zooph. pag.* 91, *num.* 47.

Vorticella urceolaris, [illegible], ore dentato; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1310, *num.* 12.

Tubipora [illegible], *[illegible] pag.* 238. — *ejuſd. faun. ſuec. pag.* 527.

JOBLOT, *microſc. tom.* 1, *part.* 2, *pag.* 238, *tab.* 9.

Animalculum teſta organiſque rotatoriis [illegible]; BAKER, *microgr. pag.* [illegible], *tav.* 12, *fig.* 7 — 10.

SCHŒFFER, *grune arm-polypen, tab.* 1, *fig.* 1, 8, *k*, & *tab.* 9, *fig.* 7 — 9.

GOLZE, *in Bonnet [illegible] pag.* [illegible].

Das [illegible]; LESKE, [illegible] *pag.* 5[illegible].

Krukke huirulcren; par les Danois.

Raeder-thierchen; par les [illegible].

Grenades aquatiques; par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci eſt viſible à la vue ſimple, & on l'apperçoit [illegible] point blanc mobile; vu au microſcope, ſon corps eſt ovale, marqué d'une [illegible] au milieu du bord poſtérieur, & pourvu en avant d'un organe rotifère double, que l'animalcule dreſſe hors du teſt [illegible]; cet organe eſt garni de [illegible] de cils [illegible], qui, [illegible] garniſſent tout le bord antérieur; [illegible] dans la cavité du teſt, on voit que ce bord eſt tronqué & qu'il eſt marqué de [illegible] dents, dont trois de chaque côté [illegible] en dehors, ſi toutefois la [illegible] Muller en a donnée eſt exacte, & les deux du milieu un peu plus longues que les autres.

La queue de [illegible] la longueur [illegible] celle du teſt, elle eſt [illegible] l'échancrure poſtérieure [illegible] tenoient au corps; ce n'eſt qu'avec le temps & [illegible] que le [illegible] préſente [illegible] mais ce [illegible] n'eſt pas [illegible] a

[illegible] par d'autres [illegible]
dant qu'il abforboit l'eau dans le tuyau de l'organe [illegible]

[illegible] établir ce que nous avons déjà dit ailleurs, qu'il [illegible] étoient fes ovaires, puifqu'il en vit fortir un [illegible] dant les mois de juin, juillet & août, qu'il avoit [illegible] fance de la queue, qui ne fe trouvoient plus fur [illegible] il n'en trouva que deux d'un volume égal, [illegible] fance de la queue fur quelques-uns, ou deux [illegible] fituation étoit la même, il en trouvoit rarement [illegible] nombre; [illegible] de l'embryon qui étoit contenu, qui tâchoit d'en déchirer la membrane. Enfin, cet excellent obfervateur vit fortir d'une mère des petits tous vivans [illegible] a cru que les œufs ou les ovaires contenus dans cet animalcule étoient fes inteftins; Muller a démontré le contraire, par ce que je viens de rapporter; & fon fentiment paroît d'autant plus fondé, qu'on n'apperçoit point d'œufs dans le corps de ceux qui [illegible] corps [illegible] qu'on voit dans le corps des autres.

[illegible] plus [illegible] curieufe eft celle [illegible] d'une nouvelle queue, [illegible] analogues à celles que l'on fait être communes à toute la claffe des vers. Il trouva des individus, [illegible] fur qui on appercevoit le commencement d'une nouvelle queue, & d'autres fur qui la nouvelle [illegible] par fon ante fur le tronçon ancien.

Les fœtus qui viennent de naitre font ordinairement couverts de malpropretés qui enveloppent le corps, ils ont la queue relevée & comme collée fur une de fes faces, ils ne la redreffent que très rarement, & les dents antérieures du teft ne font pas encore développées; ainfi, fi on les trouvoit dans cet état, on pourroit être induit en erreur, & les prendre pour une efpece [illegible]

[illegible] une [illegible] perçoit tout de fuite que ces animalcules font dans une véritable fouffrance, ils fe contractent dans [illegible] à la queue fa plus grande extenfion, & ils s'agitent dans tous les fens, comme s'ils efpéroient d'éviter le danger éminent qui les menace. Il [illegible] petits infectes qui vivent dans l'eau; Muller en trouva une fois fix fur une *daphnie plumeufe*, [illegible] entre les valves du teft, & deux fur le milieu [illegible] vers fe nourriffent ni de vers ni des animalcules infufoires plus petits qu'eux, puifque, s'il arrive qu quelques-uns des plus petits animalcules foient [illegible] par le tourbillon qu'il excite dans l'eau, ils les rejettent auffi tôt & dans le même état qu'ils y [illegible] ne les mangent à leur tour, puifque Muller vit [illegible] compofés en entier. Ce ver habite dans les eaux douces des étangs; il eft très-commun.

21. BRACHION de [illegible]
Brachionus [illegible], PALLAS.

[illegible] MULLER, [illegible]

[illegible] BAKER, [illegible]

Brachionus [illegible]

Brachionus capſuliflorus; PALLAS, *zooph. var. B*, *pag. 92*, *num. 47*.

Der vaſſer-beſen; EICHORN. *micr. pag. 23*, *tab. 1*, *fig. 3—5*.

Brachionus quadridentatus ; HERMAN, *natur forſcher*, *tom. 19*, *pag. 47*, *tab. 2*, *fig. 9*.

DESCRIPTION. M. Pallas avoit d'abord regardé celui-ci comme une variété du *Brachion grenade*, malgré la grande différence que les deux cornes de la baſe du teſt préſentent dans cette eſpece, & les deux tentacules dont elle eſt pourvue ; il eſt tout auſſi étonnant que MM. *Baker* & *Eichorn*, qui en ont vu pluſieurs individus, aient négligé de parler, l'un des tentacules, & l'autre de ſa trompe.

Son teſt eſt microſcopique, membraneux, très-diaphane, comprimé ſur les côtés & convexe ſur le dos ; il eſt terminé en arrière par deux cornes aiguës & par une grande échancrure très-profonde qui les ſépare ; ſon bout antérieur eſt garni de quatre dents, dont les deux du milieu ſont écartées & du double plus courtes que les autres. Quand l'animalcule eſt alongé, on apperçoit deux tentacules longs, de forme cylindrique, qui, étant ſitués entre les deux petites dents du teſt, les débordent de beaucoup ; il les tient quelquefois écartés en angle droit, mais il ne peut jamais les retirer en totalité dans l'intérieur du teſt, dont, lorſqu'il ſe contracte, il dilate les parois, de maniere à en augmenter un peu le volume. La partie antérieure du corps ne paroît que pendant ſon alongement, elle conſiſte en un double organe rotatoire qui eſt ſéparé en deſſus par une échancrure peu profonde, du milieu de laquelle ſort une petite trompe terminée par un globule cilié & continué juſqu'à la mâchoire ; en deux petits corps orbiculaires, ciliés, qui ſont placés extérieurement à côté des dents du teſt, & enfin en deux rangs tranſverſes de cils qui s'étendent en deſſous, depuis la baſe des dents extérieures du teſt juſqu'à celle des tentacules. Quand tous ces organes ciliés, de forme & de ſituation différente, ſont en mouvement, ils offrent à l'œil un ſpectacle très-agréable autant qu'extraordinaire.

L'organe de la déglutition ſe meut dans cette eſpèce de la même manière que dans les autres, il eſt ſitué vers le milieu du corps, & ſon mouvement paroît interrompu ou alternatif quand l'animalcule eſt près d'expirer ; les viſcères de l'intérieur ſont très-confus, on en diſtingue un entre tous les autres qui ſemble ſuſceptible de quelque extenſion, qui eſt peut-être ſon inteſtin. La queue eſt cylindrique, non articulée, & de la longueur du teſt, elle paroît accompagnée dans l'intérieur d'un petit canal qui ſe termine par deux pointes courtes ſaillantes & écartées. Ses œufs offrent les mêmes phénomènes que ceux du *Brachion grenade ;* quand ils ſont hors du corps de l'animalcule, ils reſtent ſuſpendus quelque temps à la baſe du teſt ou à la naiſſance de la queue, & quelquefois même ils ſont attachés aux deux cornes de derrière. On trouve cette eſpece dans les eaux douces.

22. BRACHION bâillant.

Brachionus patulus ; MULLER.

Brachionus, capſularis, teſta ventricoſa apice octo dentata, baſi lineata quadricorni, cauda brevi bicuſpi ; MULLER, *animalc. infuſ. pag. 361*, *num. 379*, *tab. 47*, *fig. 14 — 15*.

DESCRIPTION. Celui-ci eſt microſcopique & montre beaucoup de reſſemblance avec le *Brachion de Baker*, il en diffère cependant par un plus grand nombre de dents à l'extrémité antérieure du teſt, & par ſa queue qui a moins de longueur, relativement au corps, que dans l'autre.

Son teſt, qui eſt diaphane, a une forme preſque carrée & ventrue au bas, bâillante en arrière, & terminée par une échancrure en forme de croiſſant ; ſon extrémité antérieure, qui eſt tronquée, eſt marquée de huit dents coniques, dont quelques-unes ſont un peu inclinées en dedans, leſquelles ne peuvent être apperçues que lorſque les cils du bout antérieur du corps ſont contractés ; l'extrémité poſtérieure préſente quatre dents qui ſemblent partir de deux feuillets du teſt légèrement écartés, du milieu deſquels ſort la queue, qui eſt courte & fourchue à ſa pointe. On voit le plus ſouvent un œuf tranſparent & marqué au centre d'un globule noir, ſuſpendu à la baſe du corps ; quelquefois il s'y en trouve deux, mais alors leur forme eſt différente : l'un eſt rond, tandis que le plus gros eſt ovale ; quelques individus en ont quatre très-petits & globuleux, qui, à cauſe de leur réunion, reſſemblent à un viſcère particulier, ſitué à la naiſſance de la queue.

Le mouvement progreſſif de cet animalcule eſt rapide, mais vacillatoire ; ſouvent il ſe tient quelques minutes de ſuite dans une ſituation horizontale en ſe balançant de droite à gauche, & cette ſituation permet d'appercevoir deux grandes ouvertures vides à la baſe du teſt, d'où il eſt vraiſemblable que les œufs ſortent, & où il eſt au moins croyable qu'ils ont été précédemment attachés ; dans d'autres occaſions il eſt appuyé perpendiculairement ſur ſa tête pendant quelques minutes, tandis qu'il continue les mêmes balancemens, enſuite il tourne avec rapidité ſur ſa droite ſans changer de place, & ſur ſa gauche alternativement. Une goutte d'urine verſée ſur le porte-objet lui fait contracter ſes organes dans l'inſtant, on voit alors très-diſtinctement les huit dents antérieures du teſt, tandis que tous ſes membres ſe roidiſſent, mais on apperçoit encore dans l'intérieur le mouvement de l'organe de la déglutition qui ſe ſoutient quelques minutes pour ceſſer enſuite

tout-à-fait. Muller découvrit cette espèce dans les eaux stagnantes de Meyenberg.

BRANDON D'AMOUR. (*Voyez* ARROSOIR DE JAVA.)

BRILLANTE. (la) (*Voyez* BULIME LISSE.)

BROCARD DE SOIE. (*Voyez* CONE GÉOGRAPHIQUE.)

BRULÉE. (la) On donne ce nom à deux variétés de deux espèces de pourpre. (*Voyez* LA POURPRE CHICORÉE, ET LA POURPRE SAXATILE.)

BRUNETTE A CLAVICULE ELEVÉE. (*Voyez* CONE BRUNETTE.)

BRUNETTE A CLAVICULE OBTUSE. (*Voyez* CONE PLUMEUX.)



BUCARDE. — *Cardium ;* LINN. *syst. nat. pag.* 1121.

GENRE DE COQUILLES BIVALVES, qui a pour caractère, Des valves égales, une charnière composée de quatre dents sur chaque valve, deux alternes rapprochées vis-à-vis les sommets, & une écartée, articulée chaque côté.

ESPECES.

1. BUC. cœur de Vénus.

Coquille très-comprimée sur les deux faces, les dos des valves carinés, les sommets courbés en dedans se couvrant l'un l'autre.

2. BUC. cœur de Diane.

Coquille carinée aux bords de la face antérieure, marquée de sillons ponctués, une lunule très-enfoncée en forme de croissant.

3. BUC. soufflet.

Coquille presque triangulaire, carinée aux bords de la face antérieure, marquée de sillons ponctués, une lunule ovale & plate.

4. BUC. fraise.

Coquille carinée aux bords de la face antérieure, les côtes garnies de stries transverses, élevées, blanches.

5. BUC. marbré.

Coquille carinée aux bords de la face antérieure, tachée de brun, les côtes convexes garnies de stries transverses de deux sortes.

6. BUC. donaciforme.

Coquille tronquée sur le devant, marquée de côtes longitudinales & de stries transverses près des sommets.

7. BUC. arbouse.

Coquille marquée d'un angle droit au bas de la face antérieure, les côtes garnies de stries saillantes, transverses & colorées.

8. BUC. tuilé.

Coquille bombée, en forme de cœur, les côtes garnies d'écailles droites & creuses.

9. BUC. épineux.

Coquille en forme de cœur, face antérieure alongée, les côtes convexes, marquées d'une strie au milieu & garnies d'épines courbées en avant.

10. BUC. hérissé.

Coquille ovale, presque équilatérale, les côtes nombreuses, plates & garnies de beaucoup d'épines coudées en avant.

11. BUC. frangé.

Coquille ventrue, dix-neuf côtes triangulaires près des sommets, ridées transversalement, convexes près des bords & garnies de petites pointes obtuses.

12. BUC. tuberculé.

Coquille bombée, les côtes convexes, garnies de stries transverses & de tubercules près des bords.

BUCARDE.

13. Buc. fourdon.

Coquille prefque ronde, ruftiquée, vingt-fix côtes garnies de rides tranfverfes, tuilées à rebours.

14. Buc. glauque.

Coquille ruftiquée, en forme de cœur, vingt côtes garnies, fur la face poftérieure, de ftries tranfverfes élevées, les fommets violets.

15. Buc. ruftiqué.

Coquille plus large que longue, ruftiquée, vingt côtes écartées, leurs interftices garnis de rides tranfverfes.

16. Buc. d'Iflande.

Coquille bombée, prefque ronde, les côtes triangulaires, aigues, la lunule forme de cœur.

17. Buc. du Groenland.

Coquille liffe en forme de cœur, grife & treilliffée par des ftries peu apparentes fur les cotés.

18. Buc. janus.

Coquille bombée, marquée de ftries longitudinales en avant, & de rides tranfverfes en arriere, les fommets liffes.

19. Buc. afiatique.

Coquille bombée, les côtes très-peu marquées, garnies d'un rang de pointes cylindriques, celles de devant lamellées.

20. Buc. exotique.

Coquille bombée, équilatérale, les côtes très-faillantes, très-minces, carinées en deffus & creufes.

21. Buc. mofat.

Coquille prefque ronde, garnie de côtes liffes, les bords antérieurs des valves profondément dentés & bâillans.

22. Buc. bâillant.

Coquille bombée, très-mince, les bords antérieurs alongés & bâillans, les côtes peu convexes, aiguës & fans épines.

23. Buc. pectiné.

Coquille arrondie & comprimée, les côtes triangulaires, celles des côtés garnies d'écailles concaves.

24. Buc. équilatéral.

Coquille ovale, équilatérale, les côtes arrondies, marquées de ftries tranfverfes, élevées, & fur le devant de ftries lamellées.

25. Buc. ventru.

Coquille bombée, plus longue que large, les côtes anguleufes, marquées fur la face poftérieure de ftries tranfverfes, prefque tuilées, la lunule ovale & plate.

26. Buc. alongé.

Coquille oblongue, prefque équilatérale, quarante côtes ftriées tranfverfalement, crenelées fur les côtés, celles de derrière tuilées à rebours.

27. Buc. denté.

Coquille oblongue, ovale, liffe fur le devant, les côtes longitudinales, peu marquées, les bords dentés.

28. Buc. radié.

Coquille oblongue, ovale, comprimée & ftriée, marquée en dehors de taches jaunâtres & de deux rayons pourpres dans l'intérieur.

BUCARDE.

29. Buc. papyracé.

Coquille ovale, cendrée, très-fragile, marquée de fillons peu profonds, la cavité des valves tachée de pourpre.

30. Buc. liffe.

Coquille ovale, ventrue, liffe & légèrement oblique, des stries apparentes près des bords, le corfelet & la lunule lancéolés & fans stries.

31. Buc. jaune.

Coquille ovale, jaune, les côtes antérieures garnies de petites écailles, les poftérieures de petits piquans.

32. Buc. écailleux.

Coquille ovale, légèrement oblique, trente-fix côtes garnies de pointes lamellées, les bords des valves colorés de rouge.

33. Buc. tranfverfal.

Coquille tranfverfale, ovale, les côtes garnies de petites pointes, les fommets violets.

34. Buc. foléniforme.

Coquille tranfverfale, ovale, bâillante fur le devant, les ftries des deux côtés garnies d'épines très-courtes.



[illegible] Les coquilles [illegible] de ce genre, ont [illegible] des Cœurs, parce qu'elles en ont ordinairement [illegible], quand les deux valves dont elles sont [illegible] sont fermées. Langius, qui a usé un des premiers dans sa méthode conchyliologique, [illegible] qui en est une dépendance des plus utiles, les avoit désignées sous le nom [illegible] d'Argenville imita dans la suite la dénomination de cet auteur, en donnant le nom de cœurs à toutes les coquilles qui en avoient extérieurement la figure.

Mais le caractère générique de Langius étoit insuffisant, puisqu'il ne pouvoit pas convenir à toutes les espèces de ce genre, & celui de d'Argenville péchoit en excès, puisqu'il comprenoit, outre une partie des *Bucardes* que nous allons décrire, des cames, des arches & même des [illegible], dont la coquille avoit aussi la même forme à l'extérieur, de sorte que le nom que cet auteur a employé pour désigner ces coquilles, ne peut [illegible] conservé à celles dont je parle ici, sans s'exposer à occasionner de la confusion dans la nomenclature, ce qui est, à mon avis, l'écueil le plus à craindre & le plus dangereux dans la pratique de l'histoire naturelle.

Le nom de *Bucarde* ou de *Boucarde*, en latin *Bucardium*. *Cardium*. Linn. a été employé depuis long-temps pour désigner les espèces épineuses de ce genre, qu'on nommoit autrement des cœurs de [illegible]. Bonanni en avoit été le premier, & après lui d'Argenville, outre la plupart des auteurs orystographes qui réservoient le nom de *Bucardite* ou *Boucardite* à toutes les coquilles fossiles ou pétrifiées qui leur paroissoient avoir quelque analogie avec les espèces marines de cette division; de sorte que c'est maintenant moins une innovation qu'une réforme nécessaire, que de restituer à ces coquilles leur ancien nom, & de supprimer celui de cœur qui ne pouvoit tout au plus leur convenir que dans les vues des naturalistes qui l'avoient employé, & à une époque où des caractères génériques plus précis n'avoient pas été encore inventés.

Ce genre, tel que Linné l'a laissé, & tel que je le propose ici, ne renferme que des êtres analogues, quoique le nombre des espèces soit [illegible] du double; il n'est fondé que sur le nombre & la situation des dents de la charnière, mais je doute malgré cela que des [illegible] en [illegible]. On y [illegible] quatre dents sur chaque valve, dont [illegible], [illegible] cardinales [illegible], [illegible] du plan de la [illegible] des valves; elles sont placées de manière qu'elles s'[illegible] en croix quand la coquille est fermée, alors chacune d'elles entre dans des fossettes correspondantes qui sont creusées sur la valve opposée, & qui alternent avec les dents. Les deux dents latérales sont éloignées des dents cardinales, elles sont d'une forme plus oblongue que les premières, ordinairement comprimées, & celles de la valve gauche s'engrainent profondément dans des fossettes, qui sont presque toujours situées entre les dents latérales & les parois extérieurs de la valve droite.

La convexité des valves est garnie sur presque toutes les espèces de côtes longitudinales plus ou moins profondes, & quelquefois de stries qui ont la même direction; mais je dois observer qu'on trouve dans les auteurs les plus exacts [illegible] des termes qu'ils ont employés pour désigner ces côtes. Presque tous, sans en excepter Linné, les ont désignées sous le [illegible], [illegible] dans tous les [illegible] la forme des côtes, & en même temps exprimer celle des [illegible], relativement aux épines, aux écailles, dont les [illegible], & aux [illegible], dont les [illegible] marqués. M. le baron de Born a le premier rectifié cet abus, & on lui doit de la reconnoissance pour avoir autorisé, par son exemple, à ne respecter dans les meilleurs auteurs que les choses qui le méritent, & à rejeter [illegible] tout ce qui s'oppose à la perfection qu'ils ont eue eux-mêmes en vue.

Les espèces dont l'animal est connu, n'offrent pas des différences bien remarquables dans les parties les plus essentielles de son organisation; le ver du [illegible] que Réaumur observa sur les côtes du Poitou & de l'Aunis, celui du *Mojet* que M. Adanson vit sur celles du Sénégal, & celui [illegible] observé par Muller sur les côtes du Danemarck, conviennent entr'eux dans la forme, le nombre, & la proportion des organes [illegible], quoique leur observation ait été faite sur des espèces différentes qui vivent dans des climas [illegible] par la température. [illegible] tuyaux sont courts, mais celui qui est le plus [illegible] fils; leur ouverture, mais plus souvent celle du plus grand, est [illegible]; enfin, ces vers [illegible] bord moyen des valves une lame charnue,

soudée en arrière, ordinairement colorée, au moyen de laquelle ils exécutent leurs divers mouvemens progressifs.

Baster dit à peu près la même chose du *Bucarde sourdon*, mais ses observations sont plus détaillées que celles des autres auteurs que j'ai cités; selon lui, des deux trachées observées par Réaumur, la plus longue sert de trompe à l'animal, & l'autre située plus près des sommets lui sert d'anus; les filets, dont les bords de la première sont garnis, examinés au microscope, ne lui parurent pas différer beaucoup des tentacules des étoiles de mer; ils étoient composés de même par une membrane annelée, & étoient susceptibles des mêmes extensions & contractions; ils étoient terminés au haut par un petit tubercule garni de quelques fibrilles, qui servent vraisemblablement à arrêter les animalcules qui sont entraînés dans le tube de la trachée, par l'eau qu'elle absorbe sans interruption; enfin, après avoir ouvert les deux valves de la coquille, il reconnut que le corps de l'animal est blanc, qu'il est enveloppé dans deux feuillets tendineux, frangés, que Lister a nommés ses branchies, comme dans les huitres & les autres coquillages bivalves: qu'il est accompagné de chaque côté par un lobe charnu dont il ne put reconnoître l'usage, & qu'il est terminé vers le milieu de la circonférence des valves par un prolongement applati, courbé en arrière, d'un jaune orangé, qu'il regarde avec Réaumur & les autres naturalistes comme le pied de l'animal.

M. Adanson a décrit une organisation à peu près semblable pour le ver du *Bucarde rofat* qui vit, comme j'ai déjà dit, sur les rivages sablonneux du Sénégal; celle du *Bucarde épineux* n'est pas différente, suivant d'Argenville & Muller; ce en quoi ces animaux diffèrent, c'est tout au plus dans le plus ou moins de longueur des deux trachées, dans la plus grande ou moindre quantité de cils, de filets ou de tentacules, dont leurs ouvertures sont garnies; mais on peut conclure avec certitude des observations de ces auteurs, que les trachées ont en général moins de longueur dans les *Bucardes* que dans les tellines, les mactres, les vénus, & autres genres de coquilles bivalves, dont Linné a dit que les vers ont de l'analogie avec les tethys, genre de vers marins à corps nu, de l'ordre des vers mollusques.

Le peu de ce qu'on sait sur la génération des *Bucardes*, est dû à la sagacité de Lister; mais il y a encore loin des apperçus de cet auteur à la maturité que les choses de fait doivent acquérir pour mériter d'être généralement adoptées; Lister dit bien à la vérité avoir découvert sur l'animal du *Bucarde* les organes de la génération propres aux deux sexes; mais personne ne s'est adonné après lui aux mêmes recherches avec le soin & l'attention qu'elles méritent; & on conviendra sans peine que des observations si délicates, qui ont pour objet la connoissance des fonctions de tant d'organes, qui n'ont presque aucune analogie par leur forme & leur situation, avec ceux qu'on leur compare dans d'autres animaux mieux connus, doivent avoir été souvent répétées, & qu'il n'est guère possible de se décider dans des cas pareils, que par les effets bien constatés qui résultent des organes dont on cherche à connoître la nature, peut-être que par leur structure externe, ou par des analogies qui sont le plus souvent fautives.

Les *Bucardes* vivent ordinairement enfoncés dans le sable à la proximité des côtes, excepté les espèces épineuses qui peuvent, sans cette précaution, se préserver des attaques des autres animaux marins.

Les espèces qui, comme le *Bucarde sourdon*, le *Bucarde* [illegible], le *Bucarde tuberculé*, n'ont pas une coquille armée, cherchent leur sûreté dans le sable, où ils ont l'industrie de s'enfoncer à une petite profondeur; ils y sont placés de manière que leurs deux trachées sont tournées vers la surface du sable, pour se ménager une communication facile avec l'eau dont ils tirent leur nourriture, mais ils savent en sortir dans quelques occasions, & voici la manière dont ils usent pour y parvenir, qui a été observée par M. de Réaumur.

J'ai déjà dit que cet habile observateur avoit considéré la partie charnue & coudée qui sort des bords moyens des valves, comme le pied de l'animal, parce que c'est à l'aide de ce membre qu'il peut pénétrer sous le sable, ou s'en retirer, & lorsqu'il est sur la surface de ce même sable, aller en avant, c'est-à-dire, dans la direction des trachées, ou s'éloigner à reculons; c'est en effet cette partie du corps qui joue ici le principal rôle. Quand l'animal veut s'enfoncer dans le sable, il alonge cette partie, en diminuant extrêmement son épaisseur, de manière qu'il rend son extrémité tranchante; alors il l'étend à environ un demi-pouce de distance du bord de la coquille, en rendant en même temps obtus l'angle presque droit que le pied fait avec la jambe ou la partie charnue qui le soutient; il se sert de son tranchant pour ouvrir le sable, dans lequel il fait entrer tout le pied, & même une partie de la jambe; il accroche ensuite le sable inférieur avec le bout du pied, & roidissant ces parties à la fois, elles se raccourcissent & obligent sa coquille d'approcher du bout du pied, & par conséquent de s'enfoncer.

Mais je dois remarquer, avant de poursuivre, que le talon du pied est tourné du côté des trachées, & que son bout l'est au contraire vers la partie postérieure de la coquille, ce qui fait que lorsque l'animal est enfoncé avec sa coquille dans le sable, la partie par où sortent ses deux trachées est toujours la plus élevée.

Si au contraire l'animal veut retourner sur la surface du sable, il n'a qu'à faire sortir de la coquille l'extrémité de son pied, alonger alors tout d'un coup la jambe en l'appuyant fortement contre le sable, & répéter ce mouvement, jusqu'à ce

que la coquille soit entièrement dégagée ; ce qui n'est pas bien long, car le sable servant de point d'appui à l'extrémité du pied, la jambe ne peut s'alonger, sans faire élever à chaque secousse la coquille.

Enfin, si on conçoit la coquille couchée sur un des côtés, sur la surface du sable, il ne sera pas plus difficile d'imaginer comment l'animal pourra aller en avant ou à reculons ; tout se passera dans ces deux actions à peu près comme dans les précédentes, avec cette différence qu'il n'aura plus besoin de se servir du tranchant du pied pour s'ouvrir un chemin, puisque pour aller à reculons, il n'a autre chose à faire après avoir alongé la jambe, & changé l'angle droit qu'elle fait avec le pied en un angle obtus, qu'à engager sa pointe dans le sable, & à réduire par leur contraction le pied & la jambe à peu près à leur grandeur naturelle, sans abandonner son adhérence au sable, car il est clair que le sable tenant la pointe du pied fixée, la contraction de cette partie doit obliger la coquille d'avancer de ce côté, & la forcer d'aller à reculons.

Pour aller en avant, le méchanisme est différent, mais analogue à celui que l'animal exécute pour sortir du sable ; il engage la pointe du pied dans le sable, tout auprès du bord des valves, & augmentant tout d'un coup la longueur de la jambe, dont le pied rencontre un point d'appui, la coquille est poussée en avant, & continue à cheminer par une suite d'efforts analogues qui sont souvent répétés.

On trouve des *Bucardes* dans toutes les mers connues, & on reconnoît parmi les fossiles de l'Europe quelques espèces dont les coquilles marines ne vivent maintenant que dans les mers de l'océan Asiatique.

1. BUCARDE cœur de Vénus.

Cardium cardissa ; LINN.

Cardium, testa cordiformi utrinque compressa, umbonibus carinatis, natibus incurvis, super impositis ; NOB.

A — Carène garnie de dents.

Pectunculus maculatus, dorso id est margine circum circa muricato ; LISTER, *synopf. tab.* 318, *fig.* 155.

Cardissa convexo convexa, micis nitidis testam commendantibus, non striata, margine dentato ; KLEIN, *ostrac. pag.* 137, *spec.* 361, *variet. c.*

Cardissa, RUMPH. *mus. tab.* 48, *fig. F.*

Concha cordiformis marginibus fragilis pellucida, valvis carinatis compressis, una parte contracta altera in acutum angulum assurgente, striis granulatis & margine serrato distincta, &c. ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 84, *lit. B, C, D.*

Le vrai cœur de l'homme ou de Vénus ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 334, *tab.* 26, *fig.* 1.

Un cœur des Indes blanc & papyracé, à valves pliées chacune en demi-cœur applati, renflées vers le milieu, &c. ; DAVILA, *catal. raisonné, tom.* 1, *pag.* 349, *num.* 796.

Cardium testa cordata : valvulis compressis dentato carinatis, natibus approximatis ; LINN. *syst. nat. pag.* 1121, *num.* 74. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 484, *num.* 32, *var. a.*

Le cœur de Vénus ; Encyclop. recueil de planches, tom. 6, *tab.* 73, *fig.* 9.

Cardium cardissa, testa cordata, valvis compressis carinatis, apicibus inflexis contiguis ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. vind. pag.* 28. — *ejusd. testac. pag.* 40, *var. B, tab.* 2, *fig.* 17, 18.

FAVANNE, *conchyl. tab.* 51, *fig. E*, 2.

GRONOVIUS, *zoophyl. fasc.* 3, *num.* 1131, *pag.* 267.

Cardium cardissa linnei, testa cordiformi, striis in cordis figuram concurrentibus, margine serrato, carina valvularum dentata & muricata ; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *tab.* 14, *fig.* 143, 144.

Venus hart doublet ; met een getoornde rand ; hertje en Venus nertje ; par les Hollandois.

Das menschenherz ; par les Allemands.

The Venus heart ; human heart cockle ; par les Anglois.

Le cœur de Venus ; par les François.

B — Carène unie sans dents.

Pectunculus dorso sive margine lævi, Indiæ orientalis ; LISTER, *synopf. tab.* 319, *fig.* 156, & *tab.* 320, *fig.* 157, *valvulis disjunctis.*

Concha nitida à Mactiis dicta : figuram cordis aliquantulum depressi refert, colore gypseo flavescente ; BONANNI, *recreat. class.* 2, *pag.* 105, *fig.* 49. — *ejusd. mus. kirch. class.* 2, *pag.* 443, *fig.* 48.

Hemicardia, margine lævi ex India orientali ; KLEIN, *ostrac. pag.* 137, *spec.* 361, *variet. c, tab.* 10, *fig.* 30.

KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 6, *tab.* 11, *fig.* 1.

Cardium cardissa ; LINN. *mus. lud. ulr. variet. B, pag.* 484, *num.* 32.

Cardium cardissa ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. vindob. pag.* 29, *variet. a* — *ejusd. testac. mus. cæsar. vindob. pag.* 41, *tab.* 2, *fig.* 15, 16.

Cardium humanum, (cardissa linnei) maculis sanguineis adspersum, carina valvularum non spinosa nec muricata sed integerrima ; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *pag.* 153, *tab.* 14, *fig.* 145, 146.

Venus hart doublet met een gladde rand ; par les Hollandois.

Das mit Blutflecken bespruetzte menschenherz ; par les Allemands.

Le cœur de l'homme ; par les François.

C — Carène unie, face postérieure couleur de rose.

Un petit cœur tout blanc, rayé & voûté par dessous, un

bourrelet

bourrelet relevé l'environne de tout côté, ce qui l'a fait nommer le cœur en bateau ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 335, planche 26, fig. D.*

Cœur de Vénus blanc nué d'incarnat, ayant un côté de ses faces concave, &c. ; DAVILLA, *catal. raisonné, tom. 1, pag. 342, num. 797.*

Cardium roseum, testa cordiformi, in fundo subalbido rosea, latere altero convexo, altero valde concavo ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 154, tab. 14, fig. 147, 148.*

Das rosenherz ; par les Allemands.

Le cœur en bateau, ou *le cœur de Vénus en bateau ;* par les François.

D — Carène garnie de piquans, face antérieure convexe, postérieure concave.

Cardium monstrosum, testa cordiformi, natibus approximatis super impositis, carina valde elevata muricata, versus interiora replicata, margine prope carinam intruso represso concavo, latere altero læviori elato convexo ex fusco maculato ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 155, tab. 14, fig. 149, 150.*

DESCRIPTION. Cette coquille est très-remarquable par l'applatissement singulier de ses valves, par sa forme élégante, & par le nombre de variétés qu'elle présente, tant dans sa figure plus ou moins bombée sur l'une ou l'autre face, que par les couleurs dont elle est variée.

Elle a complétement la forme d'un cœur, quand ses valves sont rapprochées, mais chacune d'elles, prise séparément, a beaucoup plus de profondeur que de largeur ; les plus grandes coquilles de cette espèce ont deux pouces & demi de hauteur, deux pouces quatre lignes de profondeur vis-à-vis la carène des valves, & treize lignes de largeur d'un bord à l'autre ; la face antérieure de la coquille est celle qui est la moins ventrue, & qui porte une impression ovale au-dessus des sommets ; je ne sais trop pourquoi tous les auteurs se sont copiés depuis Linné, pour dire précisément le contraire, & pour perpétuer une erreur qui ne doit vraisemblablement sa naissance qu'à la mauvaise conservation des individus que ce grand naturaliste avoit entre les mains en la décrivant ; la face antérieure des coquilles bivalves est toujours celle qui soutient le ligament cardinal, c'est une loi fondamentale dont on ne doit jamais s'écarter ; la face moins ventrue est donc le devant de cette coquille, puisqu'elle présente le ligament cardinal tout de suite après les sommets des valves, dans un enfoncement de forme ovale, que Linné avoit considéré comme la lunule, *anus*, quoiqu'elle soit effectivement le corcelet que cet auteur nommoit la vulve, *vulva*.

Les valves de ce *Bucarde* sont papyracées, elles sont divisées en deux faces par une carène qui se prolonge depuis les sommets jusqu'au haut des bords moyens ; leur face antérieure offre treize ou quatorze côtes longitudinales qui vont se terminer le long des bords ; elle a en outre un bourrelet de forme ovale, qui, commençant au-dessus des sommets, ne s'étend jamais jusqu'au milieu de sa hauteur, & forme trois ou quatre stries armées de pointes grenues, tandis que les autres de la même face sont lisses, & tout au plus marquées de stries transverses si fines, qu'on ne peut les appercevoir qu'avec le secours d'une forte lentille ; enfin, l'espace compris entre ce boursoufflement & la carène, est applati & plus enfoncé qu'elle.

La face postérieure des valves est plus élevée que la première, elle forme un angle droit, saillant à leur jonction, qui s'applatit insensiblement vers le bord supérieur ; elle n'offre que douze cannelures un peu plus larges que celles de devant, plus écartées, & un peu plus profondes ; de ces douze cannelures, les huit ou neuf premières sont armées de très-petites pointes qui les rendent raboteuses ; les quatre plus extérieures n'en ont point.

La carène consiste en une grosse côte arrondie, qui est unie dans les variétés B & C, armée d'épines écartées, de forme conique, & creuses par-dessus dans la variété A, & d'épines très-fines & courtes dans la variété D ; elle se termine d'une part au haut des bords moyens, & de l'autre, aux sommets qui sont courbés l'un vers l'autre, & si rapprochés, que celui de la valve gauche est recouvert d'un quart de ligne par le sommet de la valve opposée qui s'incline légèrement en avant, de manière que leurs pointes ne correspondent pas ensemble, ce qui est très-remarquable dans cette espèce, & commun à toutes ses variétés.

Les dents de la charnière sont au nombre de quatre dans chaque valve, deux pointues placées dans une position oblique vis-à-vis les sommets, & une conique & plate de chaque côté des valves, outre deux fossettes situées dans la valve droite, entre les dents latérales & les bords du têt, qui reçoivent les dents latérales de la valve gauche.

Les impressions musculaires sont au nombre de deux dans chaque valve, elles sont rondes, très-peu marquées, & sont situées au-dessus des dents latérales. La cavité des valves est blanche & luisante, elle présente en relief les sillons de la face extérieure, & en creux, la trace des cannelures ; la cavité de la carène est très-étroite, elle ressemble à une fente qui a près d'une ligne de profondeur.

Le ligament cardinal est très-protubérant, étroit & jaunâtre ; il est situé au bas du corcelet, & porté sur deux côtes saillantes, semblables à des dents, qu'on ne peut voir que lorsqu'il a tombé, parce qu'il les recouvre en totalité.

La couleur de cette coquille est blanche, & variée quelquefois par des taches carrées couleur de rose, ou par des taches laiteuses, en

[illegible] de croissant. La variété A est la moins rare [illegible], c'est celle dont je viens de donner la description ; on la trouve sur la côte de [illegible], dans l'océan Atlantique, & dans le golfe Persique.

La variété B n'en diffère que par la forme de la carène qui est privée de dents, elle ne parvient pas au même volume ; sa face postérieure est souvent variée de taches [illegible] en [illegible], & sa carène est [illegible] devant de taches oblongues transversales de la même couleur, quelquefois elle est [illegible] & piquée de taches [illegible] ; on la trouve [illegible] mêmes pays que la précédente.

La variété C [illegible] de couleur de [illegible] assez vive, elle est toujours plus petite que les deux premières, & sa carène est lisse & sans épines ; sa face antérieure est concave, & le corcelet rougeâtre ; elle est rare, & vient, selon M. Chemnitz, des îles de Nicobar, à l'entrée du golfe de Bengale.

La variété D est celle que l'on voit le plus rarement, elle diffère des autres, par sa face antérieure, [illegible] le bord des bords [illegible] qui est [illegible] & [illegible], par le [illegible] des [illegible] qui est plus grand sur la face antérieure que sur celle des trois premières variétés, & par sa couleur, [illegible] blanche, est variée de taches jaunâtres & de chevrons obliques de la même couleur, disposés tout le long de la carène, laquelle est armée de très-petites pointes écartées, ce qui la rapproche de la variété A. On la trouve aussi, selon M. Chemnitz, sur la côte des îles de Nicobar, & sur celles de la nouvelle Zélande.

Je possède une valve fossile de la variété A, qui a été trouvée dans les bancs de Courtagnon en Champagne ; j'en parlerai plus au long dans mon histoire générale des coquilles fossiles de la France, que j'espère publier dans la suite.

2. Bucarde cœur de Diane.

C[illegible] ; Linn.

C[illegible], testa cordata, umbonibus carinatis, [illegible] punctatis, costis granulatis, [illegible] ; Nob.

Cardium [illegible], testa alba pellucida cordata [illegible], &c. ; Forsk. *descript.* [illegible] *pag.* [illegible], *num.* 52.

[illegible]

[illegible]

[illegible] *fig.* 1, 2.

Cardium [illegible] testa [illegible]

excavato punctatis & crenulatis, costis [illegible] catis seu granulatis, ano lunari [illegible] fimo, margine [illegible] ; Martini, *conchyl. tom.* 5, *pag.* 14[illegible], *tab.* [illegible] — [illegible].

Das [illegible] ; par les Allemands.

Description. Les plus grands individus que l'on connoisse de cette espèce, sont ceux dont M. Chemnitz a donné la figure dans la conchyliologie de [illegible] ; ceux que je possède sont près de la moitié plus petits : mais pour plus grande exactitude, je vais en donner ici la description, parce qu'ils sont d'ailleurs très entiers, & parfaitement conservés.

Leur longueur des sommets au haut des bords moyens est d'un pouce ; leur largeur d'un bord à l'autre de neuf lignes ; & leur profondeur, les valves étant réunies, de onze lignes.

Chaque valve est divisée en deux faces par une carène arrondie qui la partage en deux parties inégales, celle de devant est moins large que la face postérieure, & plus petite, parce que la carène [illegible] dos ; chacune d'elles est marquée de vingt ou vingt-un sillons longitudinaux, formés de petits points enfoncés, qui paroissent striés transversalement, dont douze sur la face antérieure, & neuf sur la face postérieure ; les côtes comprises entre ces sillons sont lisses & convexes ; celles de la face postérieure sont plus larges que celles de devant, elles portent sur leur convexité tout le long des bords des petits tubercules arrondis, dont la proportion augmente à mesure que la coquille grossit ; la côte dont la carène est formée, a ordinairement plus de largeur que les autres sur l'une des valves seulement ; elle est presque tranchante près des sommets où elle prend naissance, & s'arrondit considérablement près du bord moyen ; la face postérieure est très-ventrue, elle est arrondie, & ses bords sont [illegible] ; elle est terminée sur les sommets par une lunule en forme de croissant renversé, très-profonde, & par un bourrelet lisse, relevé qui a la même forme, & qui est situé entre la cavité de la lunule & la pointe des sommets ; ceux-ci sont courbés l'un vers l'autre, ils correspondent ensemble ; mais leur écartement est d'environ un tiers de ligne, & leur direction légèrement oblique.

L'intérieur des valves est blanc & lisse, on y distingue [illegible] de la superficie [illegible] de [illegible] à l'extérieur ; [illegible] les [illegible] de la face [illegible] à des simples stries.

Les [illegible] au nombre de deux [illegible], celles de la partie antérieure [illegible], elles sont situées une ligne plus haut que [illegible] de devant ; celles

de derrière ont la forme d'un rhein, & viennent tout de suite après les dents du côté.

La charnière consiste en trois dents sur la valve droite, qui sont coniques & plates, & quatre sur la valve gauche, dont la position est un peu différente ; les dents de la valve droite ont toutes à peu près le même volume ; celle du milieu est située vis-à-vis le ligament cardinal ; celle de devant est [illegible] plus haut, mais moins éloignée de la dent [illegible] que celle de la face postérieure, qui prend naissance au-dessus de la lunule. La valve gauche a deux dents, placées l'une au-dessus de l'autre, presque sous le sommet, mais un peu en avant ; celle du dessus est très-petite, elles sont séparées par une fossette profonde, qui reçoit la dent cardinale de la valve droite ; les dents latérales s'engrainent réciproquement dans des cavités peu profondes de la valve opposée. Le ligament cardinal est court & recourbé ; il est situé, comme dans le *Bucarde cœur de Vénus*, tout proche des sommets, & attaché sur deux bourrelets saillans qu'il recouvre de même.

Cette coquille est d'un blanc de l'air resplendissant dehors comme dedans ; quelquefois elle est tachetée de points sanguins qui la rendent très-agréable ; j'en ai vu une pareille chez M. Hwass, chez qui on est sûr de trouver tout ce qu'il y a de plus curieux en ce genre ; le *Bucarde cœur de Diane* se trouve dans la mer des grandes Indes, dans le golfe Persique & dans la mer Rouge : cette espèce est précieuse, on la voit dans peu de cabinets de la capitale.

3. BUCARDE soufflet.

Cardium hemicardium ; LINN.

Cardium, testa cordata subtrilatera antice carinata, sulcis longitudinalibus punctatis ano ovato plano ; NOB.

Fragum alterum ; RUMPH. *thes. tab.* 44, *fig. H.*

Cardissa duplex in parte planiore subtilius & rarius, in convexiore crassius & asperius striata ; KLEIN. *ostrac. pag.* 137, *spec.* 361, *num.* 2.

Dubbeld Venus hartje ; PETIVER. *aquat. Amboin. tab.* 17, *fig.* 4.

Concha cordiformis æquilatera, sterno satis prominente & in acumen erecto, primis striis rotundis clatis, lateralibus imbricatis, dorso magis compresso & striis parvis veluti lineis signato, dentata candida ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 83, *fig. c.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 6, *tab.* 3, *fig.* 2.

Cardium hemicardium ; testa cordata subquadrilatera, valvulis carinatis, natibus incurvantibus ; LINN. *syst. nat. pag.* 1121, *num.* 76. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 474, *num.* 33.

Cardium hemicardium, testa cordata subtrilatera valvis angulatis, sulcis tenuibus excavato punctatis, utrinque transversè tuberculatis ; VON BORN, *test. mus. cæsar. pag.* 42. — *ejusd. ind. mus. cæsar. pag.* 30.

Cardium hemicardium Linnæi, cardissa duplex ; MARTINI, *conch. tom.* 6, *pag.* 17, *tab.* 16, *fig.* 159, 160.

Dubbeld Venus hart ; par les Hollandois.

Das doppelte herz ; par les Allemands.

Standing heart shell ; par les Anglois.

Le cœur triangulaire, le cœur en soufflet, le double cœur de Vénus ; par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci ressemble, par sa forme & par ses sillons ponctués, à l'espèce précédente ; il en diffère par la figure de la lunule, qui au lieu d'un enfoncement en forme de croissant qui distingue l'autre, a un applatissement remarquable dans cette partie, & des tubercules sur les côtes de la face supérieure d'une forme différente.

Cette coquille a la figure d'un cœur, elle a dix-neuf lignes de hauteur, quinze lignes de largeur, & quatorze de profondeur ; la face antérieure ressemble à celle du *Bucarde cœur de Diane*, elle est cependant un peu moins bombée, & présente à la jonction des valves un angle obtus. La face postérieure est plus relevée que dans l'autre, elle offre trois faces bien distinctes, une de forme ovale qui constitue la région de la lunule, une triangulaire de chaque côté, dont les côtes sont larges & tuberculées, tandis que celles de la face antérieure ne le sont pas.

Chaque valve est munie en avant d'une carène en angle droit, qui s'étend depuis les sommets jusqu'au commencement du bord moyen ; on y compte vingt-trois ou vingt-quatre sillons étroits qui semblent composés par une série de points enfoncés, ceux de la face antérieure sont au nombre de douze sur chaque valve, ils sont serrés, peu profonds, & semblables à des stries ; les côtes placées entr'eux sont légèrement applaties & lisses, celles de la face postérieure sont près de trois fois plus larges près des bords, & garnies sur leur convexité de tubercules d'une forme ovale ou triangulaire, dont la situation est transversale ; les sillons sont enfoncés, & les points dont ils sont composés étant plus grands en devant [illegible] ; la région de la lunule est lisse & sans sillons, elle est plate, point enfoncée, d'une forme ovale oblongue, & terminée en dessus par deux côtes convexes sans tubercules qui forment la circonscrite, & par des sillons [illegible], dont la cavité paroît plutôt striée transversalement que ponctuée.

La cavité des valves est blanche, & bordée de [illegible] le long des bords moyens, [illegible] de la carène [illegible] point marquées [illegible] bords antérieurs ; les [illegible] sont situées comme dans l'espèce précédente.

La charnière consiste en quatre dents sur chaque valve, deux obliques vis-à-vis les sommets, & deux de chaque côté, dont celle de la face posté-

rieure est la plus écartée ; toutes ces dents sont larges & triangulaires, excepté une du milieu qui est ordinairement moitié plus petite que l'autre. Les sommets sont écartés d'une demi-ligne, & légèrement courbés en arrière dans une direction un peu oblique.

Le ligament cardinal est roux & protubérant comme dans le *Bucarde cœur de Diane* ; il est soutenu de même sur deux bourrelets saillans, qu'on n'apperçoit que lorsqu'il a été enlevé.

Cette coquille est blanche & luisante dehors comme dedans, mais elle a quelquefois deux taches brunes & oblongues près des dents latérales de la charnière, dont on n'apperçoit pas même les traces sur d'autres individus. On l'apporte des mers des Indes orientales, suivant Linné, Lister & Davila; Rumphius l'a indiquée à l'île d'Amboine.

Elle a été autrefois si rare, que Klein assure qu'elle a été vendue jusqu'à soixante louis ; elle ne l'est pas tant aujourd'hui, mais il n'est pas ordinaire d'en trouver du volume de celle dont je donne la description, qui est du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

4. BUCARDE fraise.

Cardium fragum ; LINN.

Cardium, testa cordata subangulata, sulcis [illegible] lunulis elevatis ; LINN. *syst. nat. pag.* 1123, *num.* 85. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 488, *num.* 50.

Pectunculus [illegible] citrinus, striis densius imbricatus [illegible] lævis ; LISTER, *synops. tab.* 315, *fig.* 152.

Fragum album ; RUMPH. *thes. tab.* 44, *fig.* G.

Concha duabus valvis constans leviter imbricatis ; BONANNI, *recreat. class.* 3, *pag.* 166, *fig.* 374. — [illegible] *mus. kirch. pag.* 447, *num.* 110.

Isocardia fragum album ; KLEIN, *ostrac. pag.* 137, *tab.* [illegible], *fig.* 3, *& animal cardia pectinum citrinus [illegible], densius imbricatus [illegible] Listeri* ; *ejusd. ibid. pag.* 143, *num.* 19.

Fragum album ; PETIVER, *aquat. Amboin. tab.* 18, *fig.* 21.

Concha cordiformis inæquilatera, minutissimè & elegantissimè striata, ipsis striis parvis imbricibus [illegible] incisis dentata, ex [illegible] candicans ; GUALTIERI, *index, pag. & tab.* 83, *fig.* E.

Fraise blanche, à stries fines, chargées d'anneaux jonquille très-serrés, excepté vers le sommet qui est blanc & [illegible] d'anneaux ; DAVILA, *catal. raisonn. pag.* 353, *num.* 813.

Cardium imbricatum, testa cordata trilatera, inter [illegible] transversim & dense squamosa ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag.* 29. — *ejusd. test. mus. cæsar. pag* 42, *tab.* 3, *fig.* 3, 4, *figura optima.*

Fragum album seu flavum ; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *pag.* 171, *tab.* 16, *fig.* 166, 167.

Witt of geele aardbey houtlet ; par les Hollandois.

Das schuppige herz ; par les Allemands.

White strawberry cockle ; par les Anglois.

Fraise blanche ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille présente sur le devant un angle qui s'étend de chaque côté, depuis les sommets jusqu'à la partie la plus élevée des valves ou le haut des bords antérieurs ; elle est toute blanche, & semble formée de trois plans inégaux ; celui de la face antérieure est élevé au milieu sous la forme d'un angle obtus, les deux postérieurs sont arrondis, & leurs bords décrivent un arc.

Elle a vingt lignes de hauteur, quinze lignes de largeur, & treize lignes & demie de profondeur ; chaque valve offre à l'extérieur trente-deux ou trente-trois côtes longitudinales convexes, dont onze seulement sur la face antérieure, qui ont leur convexité garnie de petites rides écailleuses, arquées & saillantes, dont la région des sommets est seule privée ; les écailles de la face postérieure sont plus écartées, plus saillantes, plus épaisses, & moins nombreuses que celles de devant ; mais celles-ci coupent obliquement la direction des côtes.

La région de la lunule est petite & très-élevée, elle est lisse, longue de trois lignes, large d'une & demie. Les bords des valves portent à l'intérieur trente cannelures, dont les dix de la face antérieure sont très-profondes, & semblables à des dents de scie ; les autres sont arrondies & diminuent de volume vers le bas ; quand les valves sont rapprochées, celles des bords moyens s'emboîtent très-exactement, tandis que les autres de la face antérieure n'étant que rapprochées, laissent une fente dans leur jonction & un bâillement dessus le ligament. Les valves ont dans l'intérieur autant de sillons que de crenelures aux bords, lesquels cessent de paroître vers le milieu de la cavité.

Les sommets sont coniques, légèrement obliques & écartés l'un de l'autre de l'épaisseur d'un fil ; le ligament est gris, saillant, tendineux & long de trois lignes moins un tiers ; sa position est horizontale à cause de l'avancement que les bords des valves présentent à cet endroit.

La charnière consiste en cinq dents sur chaque valve, elles sont disposées de la manière suivante : sur la valve droite, une conique & longue en avant du ligament, deux rapprochées dans une situation presque verticale vis-à-vis le sommet, & deux autres écartées, dont celle de dessus est très forte, situées au delà de la région de la lunule ; leur disposition est à peu près la même sur la gauche, excepté les deux du milieu, dont la position est horizontale, & non verticale comme dans l'autre ; toutes ces dents sont articulées dans des cavités correspondantes de la valve opposée. Les impressions musculaires sont situées un peu plus dans l'intérieur des valves que dans les autres espèces ; celles de derrière sont les plus profondes.

La couleur de cette coquille eſt blanche, celle des écailles arquées qui ornent les côtes eſt tantôt blanche, tantôt couleur de jonquille, & on ne voit ſur le fond laiteux de l'intérieur qu'une bande longitudinale jaune & orangée, qui s'étend ſur le devant depuis le ſommet juſqu'au milieu de la cavité.

Cette jolie coquille vient des mers des Indes orientales; Linné dit qu'on l'apporte auſſi quelquefois de l'océan Américain. Elle eſt du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

5. BUCARDE marbré.

Cardium, medium; LINN.

Cardium teſta ſubcordata, antice utrinque carinata, coſtis longitudinalibus convexis, tranſverſim dupliciter ſtriatis; NOB.

Pectunculus ſubrufus ſtriis craſſis donatus, Jamaïcenſis; LISTER, *ſynopſ. tab. 316, fig. 153.*

Concha ſtriata umbone roſtrato, vinoſo colore terreis maculis diſtincto; BONANNI, *recreat claſſ. 2, pag. 111, fig. 94. — ejuſd. muſ. kirch., pag. 446, fig. 91.*

Anomalocardia, fragum abſciſſum, ſeu pectunculus ſubrufus ſtriis craſſis Liſteri; KLEIN, *oſtrac. pag. 143, num. 20.*

Concha cordiformis inæquilatera, ſtriis magnis latis & complanatis non ſemper imbricatis, albida; GUALT. *ind. pag. & tab. 83, fig. B.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 2, tab. 29, fig. 5, & tom 5, tab. 20, fig. 5.*

SPENGLER; *ſeltene conchylien, tab. 1, fig. k.*

Cardium medium, teſta ſubcordata ſubangulata, valvulis angulatis ſulcatis lævibus; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1122, num. 77. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 485, num. 34.*

Cardium medium; teſta ſubcordata, valvis longitudinaliter ſulcatis angulatis lævibus; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 31, num. 6. — ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 41.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 51, fig. i. 3.*

Cardium medium Linnæi, teſta cordiformi, pectinata, valde convexa & globoſa, in margine undique ſerrata, in fundo ſubalbido maculis rubro-ferrugineis denſe adſperſa; MARTINI, *conchyl. tom. 6, tab. 16, fig. 162 — 164.*

Bruine aardbey; par les Hollandois.

Das mittelherz; par les Allemands.

La fraiſe brune; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a beaucoup de rapport avec l'eſpèce précédente & celle qui ſuit, elle en diffère cependant; d'abord par ſa couleur marbrée de brun foncé, par ſes proportions, & par la faillie du bord antérieur des valves qui eſt plus grande que celle du *Bucarde fraiſe*, moins conſidérable que dans le *Bucarde arbouſe*, & ſituée exactement au milieu de la face antérieure, tandis qu'elle eſt placée plus près du ligament cardinal que du milieu de cette face dans ces deux autres eſpèces; enfin, elle en diffère encore par la préciſion avec laquelle ſes valves ſont fermées ſur toute leur circonférence, tandis qu'elles ſont baillantes devant & derrière dans chacune de ces deux autres coquilles.

La face antérieure du *Bucarde marbré* eſt munie tout autour d'une carène moins aiguë que celle de l'eſpèce précédente, & d'un léger enfoncement, au centre duquel les bords des valves forment une élévation, dont la coupe eſt celle d'un angle droit, & dont la projection repréſente une courbe. La face poſtérieure ne diffère pas d'une manière ſenſible de celle du *Bucarde fraiſe*. La hauteur de cette coquille eſt de dix-ſept lignes, ſa largeur de quinze, & ſa profondeur de treize. Chaque valve porte à l'extérieur trente-trois côtes longitudinales, convexes, qui ſont ſéparées l'une de l'autre par des ſillons un peu plus larges que dans le *Bucarde fraiſe*, garnis extérieurement de ſtries courbes très-fines, très-ſerrées, & entremêlées de ligne en ligne, d'autres ſtries de la même forme, mais plus élevées & plus épaiſſes que les premières, qui paroiſſent tuilées ou couchées ſur les côtes dans la direction des bords.

Ceux-ci ſont garnis à l'intérieur de trente-une crenelures, qui, quoique plus profondes ſur la face antérieure que ſur le reſte de la circonférence, le ſont cependant moins que celles des deux eſpèces déjà citées; elles ferment par-tout avec une grande préciſion.

Cette coquille n'a ni lunule, ni corcelet, la région de la première eſt plate, de forme lancéolée & nue; les ſommets ſont comme dans le *Bucarde fraiſe*, à l'exception qu'ils appuient l'un contre l'autre; le ligament eſt moins ſaillant que dans cette eſpèce, il eſt brun & ſitué de même.

Les dents de la charnière ſont au nombre de cinq dans la valve droite, deux écartées de chaque côté ſéparées par une foſſette, dont celles de deſſous ſont ſi petites, que Linné & les autres auteurs les plus exacts n'en ont pas tenu compte, & une forte dent pointue vis-à-vis le ſommet; on en compte quatre ſur la valve gauche, une écartée tranſverſe, conique de chaque côté, & deux placées obliquement près du ſommet, dont celle de derrière eſt quatre fois plus groſſe & plus longue que ſa voiſine.

Les impreſſions muſculaires ſont comme dans le *Bucarde fraiſe*, les deux de derrière ſont ſeulement un peu moins profondes.

La couleur de cette coquille eſt blanche, & parſemée de taches brunes foncées, irrégulières, excepté vers le haut de la face antérieure qui porte trois ou quatre bandes tranſverſes, ondulées de la même couleur, & quelquefois davantage, quelquefois le brun domine ſur cette coquille, & le blanc eſt parſemé de taches jaunes qui produiſent un effet très-agréable; elle eſt blanche dans l'intérieur, ſillonnée de la même manière

que le *Bucarde fraise*, & tachetée de jaunâtre tout le long des parois antérieurs. Elle vient de l'océan Indien, suivant Linné: on la trouve aussi à l'île d'Antigoa, & à la Jamaïque, suivant Lister.

6. BUCARDE donaciforme.

Cardium donaciforme; SCHROET.

Cardium, testa subcordata longitudinaliter sulcata, antice truncata, natibus cancellatis; NOB.

Pectunculus exiguus subrufus leviter cancellatus; LISTER, *synops. tab.* 344, *fig.* 181.?

Cardium med. variet. MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *pag.* 171, *tab.* 16, *fig.* 165.

Cardium donaciforme; SCHROETER, *einleitung. in die conchyl. tom.* 3, *pag.* 68, *tab.* 7, *fig.* 14.

Das abgestumpfte herz; par les Allemands.

DESCRIPTION. Je n'ai jamais vu cette coquille, & ne puis en donner que la courte description qui a été publiée par M. Schroeter. Suivant cet auteur, elle a la forme d'une donace, étant plus large que longue, applatie sur le devant & de forme presque triangulaire. Ses valves sont garnies de côtes longitudinales, qui ne sont pas si élevées ni si convexes que celles du *Bucarde marbré*, mais applaties & séparées par des sillons plus étroits, moins profonds, & semblables à des stries. La face antérieure présente avec ses côtes la forme d'un cœur, & il s'en faut de beaucoup qu'elle soit aussi bombée que celle de cette espèce; elle est au contraire presque autant applatie que celle des donaces. Les côtes de la face antérieure sont grenues, toutes les autres sont lisses, excepté près des sommets où l'on apperçoit quelques lignes transverses qui rendent cette partie treillissée. La région de la lunule consiste en une impression longitudinale très-enfoncée. Les crenelures des bords ne sont pas aussi profondes, ni aussi longues que celles du *Bucarde marbré*, & la charnière est différente; les dents du milieu des valves sont plus rapprochées; les dents latérales d'une d'elles sont très-pointues, & très-obtuses sur l'autre.

La coquille est d'un blanc sale, tirant tant soit peu sur le jaune; mais les régions du corcelet & [illegible] sont marquées de taches & de stries brunes. M. Chemnitz dit, d'après M. Spengler, très-savant conchyliologiste du Danemarck, que cette coquille vient des îles de Tranquebar, dans l'océan Asiatique.

7. [illegible]

[illegible], LINN.

[illegible] *antice angulata, pro-* [illegible]; NOB.

[illegible] *imbricatis* [illegible]; LISTER, *synops. tab.* 335, *fig.* 171.

[illegible] BONANNI, *recreat.* [illegible] *fig.* 175.

Fragum; RUMPH. *thes. tab.* 44, *fig.* F.

Anomalo cardia Rhombeoides, striis imbricatis Listeri; KLEIN, *ostrac. pag.* 143, *num.* 18.

Fragum secundum; PETIVER, *aquat. Amboin. tab.* 17, *fig.* 4.

Concha cordiformis inæquilatera, striata, striis crassis rotundis, leviter imbricatis, imbricibus in summitate purpureis, dentata candida; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 83, *fig. A.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 2, *tab.* 29, *fig.* 2.

Cœur appellé la fraise, à cause de certains points rouges qu'on remarque sur les cordelettes blanches; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 356, *tab.* 26, *fig. N*, *icon. mala.*

RUGENFUSIUS, *tom.* 1, *tab.* 3, *fig.* 25.

Cardium unedo, testa subcordata, sulcis lunulis coloratis; LINN. *syst. nat. pag.* 1123, *num.* 84. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 488, *num.* 40.

DACOSTA, *elem. conchyl. tab. fig.* 8.

Cardium unedo testa subcordata trilatera obtuse angulata, multisulcata, lunulis transversis coloratis sparsis; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag.* 33. — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag.* 45.

FAVANNE, *conchyl. tab.* 51, *fig.* 1, 2, *icon. pessima.*

Fragum rubrum, cardium unedo Linnæi; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *tab.* 16, *fig.* 168, 169.

Roode aardbey dubbelt; *engelsche aardbey*; par les Hollandois.

Die rothe erdbeere; par les Allemands.

The [illegible] heart; par les Anglois.

La fraise rouge; par les François.

DESCRIPTION. Cette espèce diffère des deux précédentes, en ce qu'elle parvient à un volume plus considérable, que les bords des valves forment en avant une saillie beaucoup plus grande que dans le *Bucarde marbré*, & que les côtes dont elle est ornée sont garnies sur toute leur longueur de lignes saillantes, arquées, d'un rouge de corail.

Quelle que soit la grosseur de cette coquille, sa hauteur surpasse toujours sa largeur d'un huitième, & sa profondeur de deux; elle a la forme d'un cœur arrondi en arrière, & terminé en avant à la jonction des valves par un avancement ou saillie en angle droit, dont les bords paroissent tronqués, tant à la [illegible] le devant.

On compte trente côtes longitudinales sur la convexité de chaque valve, qui, partant des sommets, divergent vers leur circonférence; elles sont [illegible], séparées par des sillons [illegible], & garnies extérieurement de lignes élevées, arquées & colorées, qui ne pénètrent pas dans la cavité des sillons, & sont beaucoup plus serrées & plus nombreuses dans la proximité des bords qu'elles ne sont plus bas.

La région de la lunule est comme dans le *Bucarde fraise*; ses bords sont relevés & même un tant soit peu plus épais, sa couleur est blanche.

Les valves ont à l'intérieur vingt-neuf crenelures sur les bords, parmi lesquelles on distingue celles de la face antérieure, à cause de leur forme qui est plus pointue & de leur profondeur; elles sont accompagnées comme dans le *Bucarde fraise*, de cannelures qui ont les mêmes dimensions.

Les sommets sont coniques, appuyés l'un contre l'autre, & inclinés en arrière d'une manière très-peu sensible. Le ligament est un peu plus enfoncé que dans le *Bucarde fraise*, il est situé de la même manière; la région du corcelet est plus longue que dans l'autre, & la lèvre droite recouvre un peu celle de la valve opposée.

La charnière est composée de cinq dents sur chaque valve, dont la situation & la proportion sont les mêmes qûe celles que j'ai décrites par le *Bucarde fraise*; il en est de même des impressions musculaires. La couleur de cette coquille est blanche, celle des stries arquées dont les côtes sont garnies, est d'un rouge aussi vif que celui du corail, ce qui, à cause de leur rapprochement près des bords, y forme une bordure très-agréable; elle vient des mers des Indes orientales, suivant Lister, & de l'île d'Amboine, suivant Rumphius; Davila assure qu'on l'apporte aussi quelquefois de la Jamaïque.

Cette espèce & le *Bucarde fraise* n'ont été considérés, par quelques conchyliologistes, que comme deux variétés d'une même espèce, fondés sur la grande analogie de leurs parties. Je conviens que cette analogie est grande; cependant, comme ces deux coquilles présentent des différences constantes dans leur grandeur, en hauteur, largeur & profondeur, que ces dimensions ne varient jamais de l'une à l'autre, que la couleur des stries lunulées du *Bucarde arbouse* est constante, que les dents de la face antérieure des valves sont articulées dans celle-ci & bâillantes dans l'autre, & qu'enfin les lèvres du corcelet recouvrent dans cette espèce celles de la valve gauche, je me crois fondé à les regarder comme deux véritables espèces, & à me ranger du sentiment de Linné, de M. Schroëtter & de M. le baron de Born, qui n'ont pas pensé autrement.

8. Bucarde tuilé.

Cardium isocardia; Linn.

Cardium testa cordata gibba, costis longitudinalibus, squamis fornicatis erectis; Nob.

Pectunculus crassus maculatus striis imbricatis conspicuus, Jamaicensis; Lister, *synops. tab.* 3-3, *fig.* 160.

Concha quæ à latinis dici potest echinata striata, &c; Bonanni, *recreat. class.* 2, *pag.* 111, *fig.* 65 — *ejusd. mus. kirch. class.* 2, *num.* 93, *pag.* 446

Isocardia, fragum persicum, striis crassis squamatis totum asperum intus rosaceum; Klein, *ostrac. pag.* 138, *artic.* 363, *spec.* 3, *litt. c.*

Zeldzame nagel-schulp; Rumphii. *thes. tab.* 48, *fig.* 9.

Pectunculus Jamaicensis ex toto lunulatus; Petiv. *gazophyl. tab.* 152, *fig.* 7.

Cœur de bœuf garni de petites parties plates, creuses & repliées, formant des espèces de tuiles, d'où il a pris le nom de cœur de bœuf tuilé; d'Argenv. *conchyl. pag.* 336, *tab.* 26, *fig. M.*

Regenfus. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 5, *fig.* 56, & *tom.* 2, *tab.* 10, *fig.* 31.

Hill, *hist. of animal. tab.* 10.

Olearii, *mus. gottorp. tab.* 29, *fig.* 5.

Cardium isocardia, testa cordata, sulcis squamis fornicatis imbricatis; Linn. *syst. nat. pag.* 1122, *num.* 82 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 487, *num.* 38.

Cardium isocardia, testa subcordata sulcata, squamis fornicatis erectis; Von Born, *ind. test. mus. cæsar. pag.* 32, *num.* 9. — *ejusd. mus. cæsar. pag.* 45, *tab. minor. pag.* 39.

Favanne, *conchyl. tab.* 52, *fig. c*, 2.

Cardium isocardia Linnæi, testa cordiformi oblonga, costis squamis imbricatis mirifice armatis & imbricatis, cavitate purpurascente; Martini, *conchyl. tom.* 6, *pag.* 162, *tab.* 17, *fig.* 174 — 176.

Nagel schulp, kruisnagel; par les Hollandois.

Das nagelfoermige herzmuschel; par les Allemands.

The rasp heart shell; par les Anglois.

Bucarde tuilé, cœur de bœuf tuilé; par les François.

Description. Celui-ci a été ainsi nommé, à cause des écailles creuses & ouvertes, dont la superficie de ses côtes est garnie depuis les sommets jusqu'aux bords des valves. Il a la forme d'un cœur un peu alongé; sa longueur étant de deux pouces, sa largeur, qui est de dix-neuf lignes, égale sa profondeur; sa face antérieure est un peu plus obtuse, plus alongée & moins arrondie que celle de derrière; chacune des valves est pourvue de trente-cinq ou trente-six côtes longitudinales, qui vont se terminer tout autour des bords, & sont garnies, sur toute leur longueur, d'écailles creuses taillées en bec de plume, qui ne sont pas couchées les unes sur les autres, mais droites & écartées, de manière à en appercevoir aisément la cavité; ces écailles ont toutes une direction un peu oblique, celles de la face antérieure sont longues & pointues, celles du milieu sont plus courtes & tronquées, tandis que celles de la face postérieure sont très-courtes, très-épaisses & arrondies.

Cette coquille n'a pas de lunule, mais on apperçoit à sa place une saillie rougeâtre, qui est formée par le rebroussement du bord des valves sur une longueur de trois ou cinq lignes. Les valves présentent dans l'intérieur trente-quatre ou trente-cinq crenelures tout autour des bords qui sont longues & pointues, sur lesquelles il n'y en a que quatre

ou suture des bords moyens qui s'enchâssent profondément avec celles de la valve opposée, celles de la face antérieure & postérieure n'étant que rapprochées quand les valves sont fermées, & laissant entr'elles des espaces extérieurs : il part de l'intervalle de ces dents, des sillons peu profonds, dont on distingue les traces dans toute l'étendue de leur surface jusqu'à la base.

Les sommets sont crochus, courbés l'un vers l'autre, & ne laissent point d'intervalle entre eux.

Le ligament est brun, très-saillant, long de trois lignes, & appuyé contre les sommets.

La charnière est composée de quatre dents dans la valve droite, deux vis-à-vis les sommets, une grosse, & l'autre qui est dessus & un peu en arrière, très petite, & une de chaque côté, de forme conique, plate & légèrement courbée, situées à une égale distance des deux du milieu ; la valve gauche n'en a que deux coniques, plates, dont une de chaque côté ; celle de derrière est la plus grande ; & à la place des dents du milieu, elle offre une fossette profonde & assez irrégulière qui reçoit les dents cardinales de la valve droite.

Les impressions musculaires sont au nombre de deux sur chaque valve, celles de devant sont un peu plus longues & plus étroites que les autres ; elles sont toutes superficielles, & forment en dessus une côte très-peu saillante. La couleur de cette coquille est blanche & parsemée de grandes taches brunes, rougeâtres ou orangées, & quelquefois d'une ou deux bandes transverses, situées vers le milieu du dos ; elle est orangée dans l'intérieur, mais moins foncée vers les bords, dont les crenelures sont jaunâtres.

On trouve cette coquille, suivant Regenfusius, dans les mers des Indes orientales ; dans le golfe Persique & la mer Rouge, selon Bonanni ; & en Amérique, sur les côtes de la Jamaïque, suivant Lister, Petiver & Davila.

6. BUCARDE épineux.

Cardium aculeatum ; LINN.

Cardium, testa subcordata obliquata, costis convexis linea exaratis, spinosis aculeatis ; NOB.

Pectunculus [illegible] fuscus, striis mediis muricatis e mari Adriatico ; LISTER, *synops. tab.* 324, *fig.* 161 — *ejusd. animal. angl. pag.* 188, *tab.* 5, *fig.* 33.

[illegible] in Massiliano littore inventa echinata [illegible], quæ strias magis inter se disjunctas habet, [illegible] ; BONANNI, *recreat. class.* 2, *pag.* 111, *fig.* 98. — *[illegible] pag.* 446, *num.* 97, 98.

[illegible] muricata [illegible] & parvis maculis [illegible]

obscure fasciata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 72, *fig. A.*

Cœur de bœuf de couleur cendrée, garni de longs piquans placés sur chacune de ses cannelures ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 335, *tab.* 26, *fig. B.*

KNORR, *vergnügt. der augen, tom.* 6, *tab.* 3, *fig.* 1.

SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 1[illegible], *tab.* 86, *fig.* 4.

Cardium aculeatum ; *testa subcordata, sulcis convexis linea exaratis, ciliatis aculeato-ciliatis* ; LINN. *syst. nat. pag.* 1122, *num.* 78.

Cardium muricatum ; *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 485, *num.* 35.

Cardium aculeatum ; PENNANT, *brith. zool. tom.* 4, *pag.* 91, *tab.* 50, *fig.* 37.

Cardium echinatum ; MURRAY, *fundam. testac. pag.* 43, *tab.* 2, *fig.* 19.

Cardium aculeatum, testa subcordata, costis spinoso ciliatis ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag.* 31, *num.* 7. — *ejusd. testac. mus. cæs. pag.* 43.

Cœur ; FAVANNE, *conchyl. tab.* 52, *fig. A*, 1.

Cardium aculeatum, Linnæi, testa cordiformi valde convexa, longitudinaliter sulcata & ciliata costis in summitate aculeato spinosis ; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *pag.* 161, *tab.* 15, *fig.* 156.

Gedoornde nagel ; par les Hollandois.

Der nagel herz ; *das dornichte herz* ; par les Allemands.

Aculeated cockle ; par les Anglois.

Boucarde épineux ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est connoissable par la longueur des épines dont elle est armée, principalement sur toute la face antérieure & sur la moitié supérieure des valves, comme par sa forme oblique, par où elle diffère sur-tout de l'espèce qui suit.

Vue en avant, elle a la forme d'un cœur ; cette face est oblique, plus longue, & moins arrondie que celle de derrière ; ses valves sont très-bombées, & garnies chacune de vingt grosses côtes longitudinales convexes, excepté les six premières du côté du ligament cardinal, qui sont peu saillantes & semblables à des simples stries ; toutes ces côtes, à l'exception de celles-ci, sont marquées sur leur convexité d'une ligne creuse, d'où sortent des épines écartées, pointues, & légèrement courbées vers le haut du bord antérieur.

Les épines des six premières côtes sont les plus longues, celles de la face postérieure sont applaties, & dégénèrent en des tubercules coniques dans la proximité des bords. Les sillons qui séparent les côtes sont plats & marqués de stries transverses, qui se prolongent sur leur convexité, où ils deviennent moins apparens.

La région de la lunule est lancéolée, lisse, & ses bords sont relevés près des sommets ; elle a onze lignes de longueur, sur environ cinq de large. On compte à l'intérieur des valves quatorze sillons profonds, qui parviennent jusqu'aux sommets, & se terminent aux bords par autant de

crenelures

crenelures qui s'engrainent les unes dans les autres ; leur face antérieure eſt la ſeule qui en ſoit privée, ſes bords ſont liſſes, colorés de brun, & un peu évaſés, ce qui forme dans cette partie un bâillement, ou plutôt une fente entr'ouverte, depuis le bout antérieur de la lunule, juſqu'au haut des bords antérieurs.

Les ſommets ſont ſitués en arrière au-delà du milieu de la coquille ; ils ſont convexes, courbés l'un vers l'autre, & appuyés. Le ligament cardinal eſt brun, long de huit lignes, & très-convexe ; les lèvres des valves ſont arrondies tout autour, & celle de la valve droite recouvre ſur le devant celle de la valve gauche.

On compte quatre dents à la charnière de la valve droite, deux alternes coniques vis-à-vis le ſommet, & une applatie triangulaire de chaque côté, dont l'antérieure eſt la plus écartée ; il n'y en a que trois ſur la valve gauche, une recourbée vis-à-vis le ſommet, & une de chaque côté, dont la poſtérieure eſt la plus forte ; elles ſont articulées comme celles du *Bucarde hériſſé*.

Les impreſſions ſont au même nombre & de la même forme que celles des eſpèces analogues.

La couleur de ce *Bucarde* eſt fauve, & nuée de bandes tranſverſes, jaunâtres ou blanches ; elle vit dans les mers d'Europe, dans la mer Méditerranée & dans l'Océan ; elle eſt aſſez commune dans les collections ; mais il eſt preſqu'impoſſible de ſe la procurer avec toutes ſes pointes, parce qu'elles ſont foiblement attachées au teſt, & qu'elles s'en détachent au moindre choc.

10. BUCARDE hériſſé.

Cardium echinatum ; NOB.

Cardium, teſta cordato-ovata, ſub æquilatera, coſtis conſertis, Linea exaratis, aculeis inflexis numeroſis ; NOB.

Concha bivalvis ejuſdem generis, ſubrufi coloris, tranſverſis faſciis carens, acutis claviculis aſpera ; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 178, tab. 86, fig. 3, icon. bona.*

Cœur ; FAVANNE, *conchyl. tab. 52, fig. A, 2.*

Cardium aculeatum, variet. tertia ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 163, tab. 15, fig. 157.*

Cœur épineux ; par les François.

DESCRIPTION. Cette eſpèce a été conſidérée par MM. Chemnitz & Schroeter comme une ſimple variété de *Bucarde épineux*, malgré la différence de ſa forme, le nombre plus conſidérable de ſes côtes, leur applatiſſement remarquable, & le grand nombre & la figure de ſes piquans. Quant à moi, je la crois une eſpèce très-diſtincte, & je la propoſe ici comme telle, avec la pleine perſuaſion que ce que l'on nomme variété dans les coquilles, ne peut atteindre juſque-là ; ſans quoi, faute de pouvoir fixer leurs différences vraiment ſpécifiques, il faudroit renoncer à leur étude.

Cette coquille a ſur le devant la forme d'un cœur alongé ; & ſur les côtés, une forme ovale aſſez régulière. Sa longueur étant de trois pouces une ligne, ſa largeur eſt de deux pouces neuf lignes, & ſa profondeur de deux pouces cinq lignes. Le nombre des côtes eſt ſur chaque valve, depuis trente-cinq juſqu'à quarante, elles ſont carrées, liſſes par deſſus, & armées ſur toute leur longueur d'épines très-nombreuſes juſqu'auprès des ſommets, où l'on diſtingue encore les traces de celles qui s'en ſont détachées avec le temps ; les côtes du milieu en ont ordinairement plus de quarante-huit encore ſubſiſtantes, & on peut évaluer à ce nombre celles dont on n'apperçoit que les traces juſqu'à la pointe des ſommets, quoique l'eſpace qui en eſt dépourvu ſoit trois fois plus petit que celui où elles exiſtent. Ces épines ont une forme très-différente ſelon leur place ; celles des côtes antérieures ſont droites, coniques, pointues, & plus écartées qu'ailleurs ; celles du milieu des valves ſont une fois plus petites, courbées en avant ou crochues ; toutes celles de la face poſtérieure ne reſſemblent plus à des épines ou à des piquans, mais à des tubercules épais, comprimés, très-ſerrés, & terminés latéralement vers la face antérieure par une petite pointe, qui manque même en totalité à ceux des onze premières côtes ; elles ſont ſéparées par des ſillons plats profonds, près de la moitié moins larges qu'elles, dont le fond eſt marqué de ſtries tranſverſes très-fines.

La région de la lunule eſt beaucoup plus courte & plus étroite que dans le *Bucarde épineux* ; ſes bords forment une élévation aſſez conſidérable près des ſommets, qui eſt inclinée vers la valve gauche.

On ne compte dans l'intérieur que trente-deux crenelures ſur les bords qui occupent toute la circonférence des valves juſqu'à la charnière ; elles ſont arrondies, & ferment exactement par-tout ; le reſte de la cavité n'offre que des foibles traces de quinze ou ſeize ſillons, qui ceſſent tout-à-fait paſſé le milieu ; la forme des ſommets eſt conique, ils ſont placés au milieu de la baſe des valves, preſque appuyés l'un contre l'autre, & ſont un peu plus courbés en arrière que dans le *Bucarde épineux*.

Le ligament a la même forme, la même conſiſtance, & la même ſituation que dans cette eſpèce, & la lèvre de la valve droite y recouvre celle de la valve gauche.

La charnière conſiſte en cinq dents ſur la valve droite, une vers l'extrémité antérieure du ligament, deux obliques vis-à-vis les ſommets, & deux autres ſur la face poſtérieure, dont celle de deſſus eſt très-petite ; la valve gauche n'en a que trois, une conique au ſommet, & une de chaque côté à une diſtance preſqu'égale de celle du milieu, qui entrent, quand la coquille ſe ferme, dans des foſſettes creuſées entre les dents latérales

de la valve droite & ses points extérieurs. Les [illegible] dans cette espèce [illegible].

[illegible] de cette coquille est fauve d'un [illegible], & ne varie que le plus au moins, [illegible] couleur, & d'un [illegible]; j'ignore précisément [illegible], mais on m'a assuré qu'elle est de la mer des grandes Indes. Je lui ai donné le nom de [illegible], quoiqu'elle soit différente de celle que Linné avoit désignée par ce nom, parce que l'espèce de Linné n'est qu'une variété de celle qui vient après, à qui j'ai conservé le nom de *Cardium ciliare*, parce qu'il peut lui convenir à toutes ses différentes époques; quant à celle-ci, je ne pouvois en trouver de plus convenable que celui qui indique un rapport qu'elle a avec les oursins, autrement dits hérissons de mer, parce qu'ils sont couverts d'épines sur toutes les faces comme notre coquille.

11. BUCARDE frangé.

Cardium ciliare; LINN.

Cardium, testa cordata gibba, costis duodeviginti [illegible]; NOB.

A — *Pectunculus tenuis striis acutis* [illegible]; LISTER, *synops. tab. 325, fig. 162.*

[illegible], *pectunculus tenuis Listeri*; KLEIN, [illegible] *art. 363, num. 4, pag. 140, litt. h.*

PETIVER, *gazophyl. tab. 30, fig. 1.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum [illegible], *striata striis latis angularibus, in quarum extremitate prope peripheriam aculei tot dem producuntur, candida*, [illegible] *lutcis circumdata*, GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 72, fig. C.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 6, pag. 5, fig.* [illegible].

Cardium ciliare, testa subcordata, sulcis elevatis triquetris, extremis aculeato ciliaris; LINN. *syst. nat. pag. 1122, num. 80.* — PENNANT, *brith. zool. tom. 4, pag. 90, tab. 50, fig. 39.*

Cardium parvum, tenue, costis triquetris aculeatis; D'ACOSTA, *brit. conchol. pag. 177, num. 17.*

Cardium ciliare, testa cordiformi, costata, & in summitate costarum præsertim versus marginem externum spinosa; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 176, tab. 17, fig. 171, 172.*

Gedoornde hart; par les Hollandois.

Das dornichte herz; par les Allemands.

[illegible] *cockle*; [illegible] *muscle*; par les Anglois.

B — *Pectunculus echinatus*, *concha echinata* [illegible]; LISTER, *anim. angl. pag. 188, tab. 5,* [illegible].

Pectunculus echinatus [illegible] *striis mediis muricatis, è mari Adriatico*; [illegible] *synops. tab. 324, fig. 161.*

Concha striis semi circulis [illegible] [illegible] *Adriatici maris*; BONANNI, *recreat. class. 2, pag. 10, fig. 90.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, striata & [illegible] *brevioribus, subalbida, &* [illegible] *tibus depicta*, GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 72, fig. B.*

Cardium testa subcordata, [illegible]; LINN. *syst. nat. pag.* [illegible], *num. 76.* — [illegible] *pag. 58*, [illegible]. — [illegible] — MURRAY, [illegible].

Cardium [illegible], *spinis hamatis*; D'ACOSTA, *brit. conchol. pag. 176, tab. 14, fig. 2.*

Cardium echinatum; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 246, num. 2971* — [illegible] *zool. Dan. pag. 53, tab. 15, fig. 1, 2, & tab. 1*[illegible] — [illegible].

LESKE, *naturgeschichte, tom. 1, pag. 540, tab. 10, fig. 8.* — FAVANNE, *conchyl. tab.* [illegible].

[illegible] *echinata*; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 165, tab. 15, fig. 1*[illegible].

Kirksoaursak; par les Groenlandois.

Den knudrede [illegible]; par les Danois.

Geribde dorn; par les Hollandois.

Die knoten reiche herz muschel; par les Allemands.

Thorny cockle; *echinated cockle*; par les Anglois.

DESCRIPTION. Jamais coquille aussi commune n'a été autant confondue par les auteurs, à l'exception de M. Chemnitz, que celle-ci, & aussi difficile à débrouiller; cela vient de ce que les figures des anciens ont été copiées avec leurs imperfections par ceux qui sont venus après, de ce que malgré leur nombre on ne peut en citer que peu d'exactes, parmi lesquelles celles de MM. d'Acosta, Muller & Chemnitz doivent être distinguées; cela dépend en second lieu de la forme différente que la coquille présente suivant son âge, & enfin des variétés remarquables qu'elle offre dans l'âge adulte, tant dans sa couleur que dans le nombre, la forme, la longueur, ou la rareté des épines dont elle est [illegible], la profondeur & la [illegible] plus ou moins [illegible] les [illegible] de [illegible] même coquille. [illegible] dans un âge plus avancé, je puis assurer ce

fait, parce que j'ai sous les yeux les diverses progressions de ce *Bucarde*, depuis la grosseur d'une noisette jusqu'au plus grand volume, & à la plus grande épaisseur où il puisse parvenir.

Pendant sa jeunesse, cette coquille est mince, d'une forme presque ronde, très-fragile & presque transparente ; chaque valve a environ seize ou dix-sept côtes convexes, terminées par une carène saillante qui les fait paroître triangulaires, & séparées par des sillons plats, ridés transversalement comme les côtes ; celles-ci sont en outre armées d'une rangée de petits piquans, lesquels sont ordinairement plus nombreux sur les côtes des côtés des valves qu'au milieu. A mesure que la coquille grossit, elle acquiert de l'épaisseur, & enfin quand elle est à son dernier accroissement, elle a sur le devant la forme d'un cœur, & a peu près le même volume que le *Bucarde épineux*.

Chaque valve porte à l'extérieur dix-neuf côtes longitudinales, écartées, convexes près des bords, & même quelquefois légèrement applaties, qui sont marquées sur le milieu par une ligne saillante, quelquefois enfoncée, d'où naissent sur chacune douze ou treize piquans courts, épais, plats, courbés en avant, dont le volume augmente à la proximité du bord des valves ; les côtes & leurs interstices sont marqués près des bords par des stries, ou plutôt des rides transverses qui ont plus ou moins de profondeur suivant les individus ; quelquefois elles sont si profondes, qu'elles forment deux rangs de tubercules sur chaque côte, qui sont alors séparés par une strie profonde, d'où naissent les piquans ; d'autres fois ces rides sont moins prononcées, & la ligne du milieu des côtes, au lieu d'être enfoncée, est élevée en forme de carène, laquelle soutient les piquans à son tour ; cependant ces rides ne s'étendent pas au-delà du milieu de la coquille, la partie la plus près des sommets a toujours conservé son ancienne forme, à l'exception d'une ou deux côtes qu'elle a acquis de plus de chaque côté par ses accroissemens successifs ; si on compare alors tant la forme du prolongement des côtes qui a eu lieu que celui des sillons, on ne sera plus étonné que la coquille jeune ait pu être prise pour une espèce distincte, puisque même dans cet état elle présente encore des différences si frappantes avec la partie extérieure qui n'en a été que la continuation.

La lunule a une forme ovale lancéolée ; elle est lisse, & ses bords sont élevés près des sommets comme dans le *Bucarde épineux* ; les crenelures des bords des valves sont au nombre de dix-sept sur chacune, elles sont fortes, arrondies, excepté les six plus antérieures qui sont très-foibles, mais elles ferment toutes exactement. Les sommets ne sont pas situés tout-à-fait au milieu des valves, mais un peu plus près de la face de derrière ; ils sont courbés l'un vers l'autre, & si serrés, que leur pointe est quelquefois usée par le frottement ; le ligament & la charnière sont comme dans le *Bucarde épineux*, la valve gauche a quatre dents comme la droite, qui sont disposées & articulées de même ; les impressions musculaires sont très-profondément creusées dans l'épaisseur des valves sur l'un & l'autre côté, & placées vis-à-vis les dents latérales de la charnière.

L'extérieur de cette coquille est le plus souvent blanchâtre ou mêlé d'une teinte brune ou couleur de rouille, sur-tout auprès de la charnière, souvent elle est ornée de bandes transverses, d'un brun plus ou moins clair, mais elle est constamment blanche, lisse & luisante dans l'intérieur, & très-creuse dans les plus vieilles, tandis que dans les jeunes la cavité des valves est marquée de sillons creux qui correspondent aux côtes du dehors.

Le *Bucarde frangé* se trouve également dans la mer Méditerranée, dans l'Océan & dans les mers du Nord. Bonanni dit qu'on en pêche dans le golfe Adriatique ; Lister, Petiver & d'Acosta, sur les côtes de l'Angleterre & de l'Irlande ; Linné, sur celles de la Suède ; & Muller, sur les rivages du Dannemarck & de [illegible]. On rencontre rarement dans les collections des coquilles de cette espèce bien conservées ; quand elles ont acquis un certain volume, la plupart des piquans sont alors détruits, & le peu qu'il en reste sur les bords n'a pas sa forme naturelle ; il faut s'attacher pour le reconnoître & le distinguer des espèces analogues, à la forme constante des côtes, vues à la proximité des sommets & des bords, à leur carène & à leurs rides transverses, encore plus qu'à la forme ou au nombre des piquans, parce que de toutes les parties de la coquille celles-ci sont les plus variables.

12. BUCARDE tuberculé.

Cardium tuberculatum ; LINN.

Cardium, testa subcordata sulcata, sulcis obsolete transversim rugosis, tuberculatis ; VON BORN. *test. mus. caes. vindob. pag.* 32, *num.* 8. — [illegible] *pag.* 44.

Pectunculus major, crassus striis circinatis & tenui fasciatus ex rufo ; LISTER, *synops. tab.* [illegible], *fig.* 166.

Pecten minus ab aliis diversus in parte interna [illegible] ; BONANNI, *recreat. class. pag.* [illegible], *fig.* 100.

Anomalocardia [illegible] *major, crassus* [illegible] *ex rufo* ; KLEIN, *ostrac. pag.* 144, *num.* 26.

RUMPHIUS, *mus. tab.* 48, *fig.* 11. — PETIV. *Amboin. tab.* 17, *fig.* 7.

Concha cordiformis acuminata, umbone contorto, striis crassis profundis [illegible], *fasciis fuscis diversimode circumdata* ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 71, *fig. M.*

Cardium tuberculatum ; testa subcordata, sulcis obtusis nodosis, transversim striatis ; LINN. *syst. nat. pag. 1122, num. 81. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 486, num. 37.*

Cœur ; FAVANNE, *conchyl. tab. 52, fig. A, 4.*

Cardium tuberculatum, Linnæi, testa globosa, admodum crassa, longitudinaliter costata, striis imbricata & tuberculata, fasciis transversalibus flavescentibus & rufescentibus cincta ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 179, tab. 17, fig. 173.*

Carthagenensche bruin gebande festema ; par les Hollandois.

Das knotige herz ; par les Allemands.

Cœur de bœuf à grosses stries ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est épaisse, ventrue & presque équilatérale ; elle a sur le devant la forme d'un cœur, & présente en arrière des bords plus convexes & plus arrondis ; sa hauteur est de deux pouces quatre lignes sur deux pouces six lignes de large, & deux pouces de profondeur. Chaque valve est marquée de vingt-deux ou vingt-trois côtes longitudinales écartées, dont la convexité & les interstices sont ornés de petites rides transverses, ondulées, très-apparentes, excepté depuis le milieu de la coquille jusqu'aux sommets qui sont ordinairement lisses ; ces côtes se terminent vers la face postérieure par des tubercules & des élévations irrégulières, qui sont plus ou moins nombreuses selon les individus.

La région de la lunule est plate, ses bords sont élevés dans la proximité des sommets & protubérans. Les valves sont marquées dans l'intérieur d'une vingtaine de grosses crenelures obtuses, mais plus petites & moins profondes sur les faces latérales que sur leur bord moyen, où elles sont séparées l'une de l'autre par quelques sillons arrondis qui correspondent aux côtes de l'extérieur.

Les sommets sont situés presque au milieu de la base des valves, ils sont tournés & appuyés l'un contre l'autre, quoique légèrement inclinés en arrière : le ligament est long de huit lignes, tendineux, brun noirâtre & très-convexe, & le bord de la lèvre droite déborde un peu dans cette partie sur celui de la valve opposée.

Cinq grosses dents composent la charnière de la valve droite, dont une longitudinale écartée, située en avant du ligament cardinal, deux obliques vis-à-vis les sommets, & deux en arrière aussi écartées que celle de devant, dont celle de dessus est petite & peu apparente ; la valve gauche n'en a que quatre, deux obliques au milieu, & une de chaque côté, dont les pointes sont reçues dans des fossettes peu profondes, qui sont situées à la base des dents latérales de la valve droite. Les impressions musculaires sont grandes, ovales, peu enfoncées & placées comme dans les espèces voisines. Ce *Bucarde* est très-inconstant dans sa couleur, on peut dire même qu'il présente deux variétés que l'on pourroit distinguer par-là, l'une de couleur châtain clair ou jaunâtre, qui est ornée de cinq ou six bandes, marron ou roussâtres, l'autre qui est toute blanche & parsemée très-irrégulièrement de quelques taches jaunes peu foncées & en petit nombre ; toutes deux sont blanches intérieurement & très-épaisses.

Ces deux variétés de la même coquille sont très-communes, suivant Lister & Bonanni, dans la mer Adriatique ; on les trouve aussi abondamment sur les côtes de la Provence & du Languedoc ; on peut même avancer que ce sont-là les coquilles qui y sont les plus abondantes.

13. BUCARDE sourdon.

Cardium edule ; LINN.

Cardium, testa (subrotunda) antiquata, sulcis 26, obsolete recurvato imbricatis : LINN. *syst. nat. pag. 1124, num. 90.—ejusd. faun. suecica, pag. 516, num. 2141.*

Pectunculus vulgaris, albidus, rotundus, circiter viginti sex striis majusculis ac planioribus donatus ; LISTER, *animal. angl. pag. 189, tab. 5, titul. & fig. 34.*

Pectunculus capite minore, rotundiore, & magis æquali margine ; ejusd. synops. tab. 334, fig. 171.

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, striata striis crassis, elatis, subrotundis ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 71, fig. F.*

Pectunculus maritimus nostras eduli vulgatissimus ; PETIV. *mus. pag. 86, num. 835.*

Cardium ; BASTER, *opusc. subsesc. tom. 2, pag. 72, tab. 8, fig. 1, 2.*

KNOR, *vernugen der augen, tom. 6, tab. 8, fig. 2, 4.*

Cardium edule ; PENNANT, *brith. zool. tom. 4, pag. 91, tab. 50, fig. 41.*

Pectunculus vulgaris albidus subrotundus, circiter viginti-sex striis majusculis ac planioribus donatus ; D'ACOSTA, *brith. conch. pag. 180, tab. 11, fig. 1.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 73, fig. E, cum animali.*

Cardium vulgare edule, testa globosa, pectinata, striis in umbone lævibus, versus marginem externam valde rugosis ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 198, tab. 19, fig. 194.*

Eetbaar hart ; gemeen hart doublet ; par les Hollandois.

Das gemeine esbare herz ; par les Allemands.

The common cockle ; edible cockle ; par les Anglois.

Petoncle commune ou *le sourdon ;* par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est épaisse, forte, communément de la grosseur d'une noix, & quelquefois du double ; elle a une forme presque ronde ; les valves sont concaves, profondes, & leurs côtés sont inégaux, l'un étant arrondi, & l'autre un peu plus alongé & presque formant un angle.

Chacune d'elles eſt garnie extérieurement de vingt-ſix côtes longitudinales, larges, applaties, très-ſerrées & garnies de ſtries tranſverſes qui les font paroître crenelées à l'envers; les ſillons qui les ſéparent ſont étroits & peu profonds; ils ſont coupés tranſverſalement, ainſi que les côtes, par d'autres ſillons concentriques qui ſont les marques de leurs accroiſſemens ſucceſſifs. Les bords de l'intérieur ſont profondément dentelés, ſur les faces antérieures & poſtérieures, & crenelés ſur le bord moyen.

Les ſommets ſont pointus, tournés en dedans & très-rapprochés; les autres parties de la coquille, & principalement la charnière, ſont comme dans l'eſpèce précédente; la cavité des valves eſt blanche, excepté les parois de la face antérieure qui ſont plus alongés, & colorés de violet, de livide, ou de brun foncé juſque près de la charnière; elle eſt liſſe par tout ailleurs, & ſans la moindre canelure. Le dehors des valves eſt ſouvent couvert d'un périoſte mince, noirâtre, au-deſſous duquel on trouve une couleur ordinairement blanchâtre, variée par quelques teintes brunes ou couleur de rouille.

Cette coquille eſt très-commune ſur les côtes de l'Angleterre, ſur celles de la Bretagne & de la Hollande; Liſter & d'Acoſta diſent qu'on la ramaſſe en très-grande abondance ſur les rivages ſablonneux de l'Angleterre & de l'Irlande, depuis l'automne juſqu'au printemps, qu'on en apporte à Londres en grande quantité, & que ces coquilles y ſont regardées comme une nourriture auſſi ſaine qu'agréable; celles qui viennent de Selſea, près de Chicheſter, dans le comté de Juſſex, ſont les plus eſtimées, & réputées les plus délicieuſes du royaume. On en fait le même cas ſur les rivages de la Hollande, ſuivant Baſter; & il s'y en conſomme tous les ans des quantités prodigieuſes, parce qu'étant à très-vil prix, elles deviennent une partie de l'aliment du peuple pendant l'hiver.

Cet auteur dit qu'elles ſont ordinairement enfouies dans le ſable, mais près de la ſuperficie, parce que les deux tubes de l'animal étant très-courts & ſéparés, il ne peut les étendre qu'à cette longueur; il ajoute, que celui qui eſt le plus près des ſommets de la coquille ſert d'anus, & que l'autre qui eſt placé un peu plus haut vers le ſommet des bords antérieurs, eſt plus long, plus large que le premier, & ſert de bouche à l'animal; enfin, que ſon ouverture eſt toute bordée de petits tentacules cylindriques annelés comme ceux des *étoiles de mer*, mais d'une ſi grande fineſſe, qu'on ne peut les appercevoir qu'avec le ſecours du microſcope, qui fait diſtinguer à leur bout ſupérieur un tubercule ovoïde, garni de quelques petits fils d'une fineſſe extrême. Le corps de l'animal eſt blanc, & celui du pied jaune orangé ou couleur de ſafran; on le voit quelquefois, dans les beaux jours, ramper à ſa manière ſur les bords de la mer.

14. Bucarde glauque.
Cardium glaucum; Nob.
Cardium, teſta cordata ſubantiquata antice glauca, coſtis viginti poſtice retrorſum imbricatis, natibus violaceis; Nob.

Description. Cette eſpèce eſt très-commune ſur les côtes de la mer Méditerranée, principalement ſur celles du Languedoc; elle y eſt ſi abondante, qu'on ne pourroit trop s'étonner qu'elle n'ait pas été encore décrite, s'il n'étoit à préſumer qu'on l'aura regardée comme un jeune individu du *Bucarde ruſtiqué*, avec qui elle a effectivement beaucoup de reſſemblance, mais dont elle diffère à bien des égards, comme je m'en ſuis aſſuré par la comparaiſon que j'en ai faite avec les jeunes coquilles de cette eſpèce.

Ce *Bucarde* ne parvient jamais à un grand volume; les plus grands que j'aie vu avoient dix lignes de hauteur, onze lignes & tiers de largeur, & huit lignes de profondeur; vu en avant, il a la forme d'un cœur un peu alongé, on y diſtingue un angle très-peu ſaillant, qui part des deux ſommets, mais qui s'efface inſenſiblement en approchant du haut de cette face; chaque valve porte à l'extérieur vingt ou vingt-une côtes longitudinales, convexes, qui ſe terminent aux bords; celles de la face antérieure ſont liſſes juſqu'au milieu du dos, tandis que celles de derrière ſont au contraire marquées ſur leur convexité de ſtries tranſverſes, ſaillantes, & couchées du haut en bas, c'eſt-à-dire, des bords vers les ſommets, les ſillons qui les ſéparent ſont liſſes & profonds; la région de la lunule eſt liſſe dans cette eſpèce & applatie, celle du corcelet eſt lancéolée & relevée en angle droit, eſt unie & dépourvue de côtes.

On compte à l'intérieur autant de crenelures ſur les bords, que de côtes à l'extérieur, qui par leur jonction ferment exactement la coquille, & quinze ſillons peu profonds qui partant des interſtices des crenelures des bords moyens, diſparoiſſent au milieu de la cavité.

Les ſommets ſont coniques appuyés l'un contre l'autre, & violets. Le ligament eſt tendineux, couleur de corne & protubérant, il eſt ſitué à l'avant des ſommets, & long de deux lignes.

La charnière a quatre dents dans chaque valve, celles du milieu ſont accouplées de deux en deux & placées vis-à-vis les ſommets; les dents latérales ſont plates, triangulaires & écartées; celles de l'avant ſont un peu plus éloignées, & plus longues que les deux de la face poſtérieure.

Les impreſſions muſculaires ſont au même nombre, & ſituées de même que dans l'eſpèce précédente.

La couleur de cette coquille eſt glauque ou tirant ſur le verdâtre ſur toute la face antérieure; elle eſt blanche par-tout ailleurs, excepté aux ſommets qui ſont violets, & quelquefois bleuâtres; toute la face de devant eſt brune à l'intérieur, la char-

[illegible] est [illegible], & les bords postérieurs sont blancs. Cette coquille seroit le *cardium* [illegible] de Linné, si on pouvoit supposer que cet exact naturaliste eût négligé d'indiquer les côtes longitudinales dont elle est ornée en dehors ; hors ce caractère, tous les autres lui conviennent, car il n'est pas possible de supposer, comme on l'a cru, que Linné ait décrit une *moule* pour un *cardium*, erreur qu'on n'a jamais pu lui reprocher sur aucune coquille qu'il ait vue, comme il le paroît de celle-ci. M. l'abbé Poiret, dont j'ai eu déjà occasion de parler, a aussi rencontré cette coquille sur la côte d'Alger.

15. BUCARDE rustique.
Cardium rusticum ; LINN.
Cardium, testâ [illegible] *antiquata, costis* [illegible] *rugosis* ; NOB.
Cardium, [illegible] *sulcis* [illegible] ; LINN. *syst. nat. pag.* 1124, [illegible]
Cardium, testa subcordata, umbonata, antiquata, [illegible] *longitudinalibus, transversim rugosis* ; VON BORN, [illegible] *pag.* 38, *num.* 18. — [illegible] *pag.* 49.
Cardium rusticum, testa [illegible], *striis crassis* [illegible] ; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *pag.* 201, *tab.* 19, *fig.* 197.
Das baurenherz ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette espèce de Linné a toujours été extrêmement litigieuse, parce que cet auteur n'en a pas laissé une description suffisante, & que les synonymes qu'il a cités appartiennent la plupart à d'autres espèces ; elle est d'ailleurs si sujette à varier par ses couleurs, le nombre des côtes, la présence ou l'absence des rides transverses des sillons, qu'on ne doit pas être étonné des différens sentimens qu'on a eus sur cette coquille ; elle a tant de ressemblance avec le *Bucarde* [illegible], qu'elle n'en est peut-être qu'une simple variété ; la seule différence remarquable qu'elle présente, consiste dans sa forme, qui a toujours plus de largeur que de hauteur, la situation des sommets qui est toujours plus près des bords postérieurs des valves que dans l'autre, & le nombre des côtes qui n'est jamais supérieur à vingt-deux sur chaque valve, mais plus ordinairement fixé à vingt. Le ligament & la charnière sont comme dans le [illegible] ; les bords des valves ont à l'intérieur une crenelure de moins qu'on ne voit de côtes au dehors ; celles des deux côtés sont pointues, [illegible]

[illegible] est blanche, celle [illegible], quand elle est [illegible] transverses de peu [illegible], ou [illegible] est [illegible], & on y [illegible] que les traces des côtes de la superficie. On trouve, suivant Linné, cette coquille sur les côtes de la Méditerranée, depuis le Portugal jusqu'aux côtes de [illegible].

16. BUCARDE d'Islande.
Cardium Islandicum ; CHEMNITZ.
Cardium, testâ [illegible] *sulcata,* [illegible], NOB.
Cardium Islandicum ; [illegible] *striis* [illegible] *longitudinalibus* [illegible], MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *pag.* [illegible], *tab.* [illegible].
Das [illegible] ; par les Allemands.

DESCRIPTION. On doit à M. Chemnitz la connoissance de cette espèce, qui n'a été trouvée encore que dans les mers du Nord ; cet habile conchyliologiste dit qu'elle est très-différente de la précédente, que les côtes dont elle est garnie sont au nombre de trente & de trente-six au plus sur chaque valve, qu'elles partent des sommets, ne sont pas applaties, mais plutôt triangulaires & tranchantes ; les sommets ne sont pas courbés l'un vers l'autre, mais un peu inclinés vers la face postérieure ; les sillons ont plus de profondeur que dans le *Bucarde rustique*, & sont garnis de rides transverses, sur-tout vers les bords extérieurs ; en outre, cette coquille a une lunule qui, quoique peu prononcée, consiste en un léger enfoncement de la forme d'un cœur. L'intérieur du bord des valves est garni de crenelures qui s'engrènent très-parfaitement quand la coquille se ferme, le reste de la cavité est sillonnée. La couleur de ce *Bucarde* est peu constante, on en voit de tout blancs, d'autres [illegible], & quelques individus d'un blanc sale. M. Chemnitz dit qu'on le trouve sur les [illegible] de l'Islande, & sur ceux du Groenland ; cette coquille manque dans les cabinets de la capitale.

17. BUCARDE du Groenland.
Cardium Groenlandicum ; CHEMNITZ.
Cardium, testa cordata, lævi, grisea, decussata, striis lateralibus [illegible], NOB.
Cardium Groenlandicum, testâ cordata lævi, antice & postice longitudinaliter [illegible], *margine exteriore integerrimo* ; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *pag.* [illegible].
Das Groenlandische [illegible] ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Voici encore une autre espèce dont l'ouvrage de M. Chemnitz m'a fourni la description ; cet auteur dit qu'elle a l'apparence d'une Vénus [illegible], & qu'on la prendroit pour telle avant d'avoir examiné la forme de sa charnière ; [illegible] en [illegible] dents, dont les deux du milieu [illegible] petites, la convexité des valves est [illegible] quelques stries très [illegible] qui partent des sommets & s'é-

tendent jusqu'aux bords ; elle est de même striée transversalement, ce qui forme sur leur surface externe un réseau très-fin, excepté vers les bords latéraux où les stries sont très-peu marquées. Lorsque la coquille est récemment sortie de la mer, sa couleur est en dehors d'un gris de souris, sur lequel on apperçoit des lignes en forme de zigzag, couleur de rouille; les parois internes ont une belle couleur de chair, ou une teinte incarnate. On n'a encore rencontré cette coquille que sur les côtes du Groenland, & M. Chemnitz me paroît être le seul auteur qui en ait parlé, comme de l'espèce précédente.

18. BUCARDE janus.

Cardium pectinatum ; LINN.

Cardium, testa subcordata pectinata gibba, natibus lævibus ; NOB.

Pectunculus ruber Esaiam striatus ; LISTER, *synops. tab.* 314, *fig.* 150.

Concha indica visu prodigiosa, sinuosis rugis asperas maris undas sævientis expressas repræsentans ; BONANNI, *recreat. class.* 2, *pag.* 110, *fig.* 91.

Cardium pectinatum, testa subcordata pectinata ; LINN. *syst. nat. pag.* 1124, *num.* 92. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 492, *num.* 47.

KNORR, *vergnugen ; tom.* 5, *tab.* 26, *fig.* 2, & *tab.* 27, *fig.* 3.

Cardium æolicum ; testa subovata, sulcis tenuibus longitudinalibus, plicisque transversis obtusis postice ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag.* 36. — *ejusd. testac. mus. cæs. pag.* 48.

Cardium æolicum ; testa subcordata, gibba ex albo & rubro maculata & marmorata, antice longitudinaliter, postice transversaliter striata, margine denticulato ; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *tab.* 18, *fig.* 187, 188.

Ost en west aerblet ; par les Hollandois.

Die ost und westmuschel ; das janus herz mit zwey gesichtern ; par les Allemands.

Cœur janus, cœur en deux faces, le levant & le couchant ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est très-reconnoissable par un caractère qui lui est propre, lequel consiste dans la diversité des côtes dont ses valves sont garnies, celles de leur moitié antérieure étant longitudinales, & celles de la moitié postérieure étant transverses, ou même légèrement obliques ; c'est ce caractère que Linné a désigné par le mot *pectinatum*, qu'il convient de traduire en françois par le mot pectiné, qui ne se trouve que dans très-peu de coquilles, telle que le *venus pectinata* du même auteur qui en fournit un second exemple.

Ce *Bucarde* a la forme d'un cœur, il est ventru & légèrement oblique sur ses faces latérales; il a deux pouces de hauteur, seize lignes de largeur sur quatorze de profondeur. Les valves présentent trois faces bien distinctes : la première antérieure, qui forme la région du corcelet, est lisse, sans côtes ni stries, & d'une forme ovale oblongue ; elle atteint depuis les sommets jusqu'au haut du bord moyen ; la seconde s'étend jusqu'au milieu de la convexité des valves ; elle présente vingt ou vingt-deux stries longitudinales & lisses, au-delà desquelles commencent des stries ridées transverses qui forment des angles aigus avec elles, & vont se terminer aux bords postérieurs après avoir décrit des courbes légères dont la convexité est tournée vers les sommets ; ces stries sont aiguës, rouges ou couleur de rose, & paroissent tuilées des bords vers les sommets ; on apperçoit à travers leurs interstices les traces des canelures longitudinales, qui ne paroissant que comme des stries très-fines, semblent avoir été recouvertes par celles dont la direction est transverse. La lunule consiste en un sillon de forme ovale placée derrière les sommets, qui est remplie en totalité par un bourrelet épais que les bords des valves forment dans cette partie en se repliant ; c'est cette partie de la coquille que Linné avoit désignée par ces mots *anus ovatus, impressus, marginibus prominulis*. Les bords des valves sont garnis à l'intérieur d'un grand nombre de crenelures très-fines qui s'engrainent avec beaucoup de précision avec celles de la valve opposée, excepté le long de la région du corcelet qui en est dépourvue. Le reste de la cavité présente des stries longitudinales jusque vers le milieu où elles disparoissent.

Les sommets sont obtus, courbés l'un vers l'autre, & presque contigus, ils sont lisses & entièrement dépourvus de stries d'aucune sorte.

Le ligament est brun, & placé en arrière des sommets ; il est convexe, coriace, & long de trois lignes ; la charnière est composée de quatre dents sur la valve droite, dont deux obliques vis-à-vis le sommet, & une de chaque côté un peu crochue & écartée ; la valve gauche n'en a que trois, deux vis-à-vis le sommet, dont celle de dessous est très-peu apparente, une écartée du côté de la lunule, & point sur la face antérieure.

Les impressions musculaires sont situées au-dessus des dents latérales de la charnière ; la forme de celles de devant est ovale, celles du côté opposé sont arquées & plus profondes que les premières.

La couleur de cette coquille est blanche en dehors ou mêlée d'une teinte jaunâtre très-claire, qui est parsemée de taches irrégulières, couleur de rose ou orangée, & sur la face lisse du corcelet de six ou sept bandes obliques ou en zigzag de la même couleur ; l'intérieur des valves est blanc depuis les bords jusqu'au milieu des valves, le reste est jaune jusqu'aux sommets.

Cette coquille est rare quand elle est d'un grand volume comme celle dont M. Chemnitz a donné la figure dans la conchyliologie de Martini ; elle nous est apportée de la mer des grandes Indes, on la trouve aussi sur les côtes de la Chine, suivant Knorr.

La plupart des auteurs avoit douté que cette

coquille fût effectivement le *cardium pectinatum* de Linné ; M. le baron de Born en avoit fait une espèce nouvelle, & il avoit été suivi en cela par M. Chemnitz ; cependant, en suivant avec attention la description de cet auteur, il nous paroit impossible de ne pas l'y reconnoitre & de ne pas convenir en même temps que le synonyme de Gualtieri que Linné lui avoit appliqué, n'appartient pas à cette coquille, mais à une espèce de venus dont nous aurons occasion de parler dans la suite ; mais une erreur de synonymie n'influe en rien sur l'exactitude de la description de Linné, & c'est à elle qu'il convient de s'en rapporter.

19. BUCARDE asiatique.

Cardium asiaticum ; NOB.

Cardium, testa cordata, costis obsoletis longitudinalibus, punctis seriatibus subspinosis, antice lamellosis ; NOB.

Cardium costatum Indiæ orientalis, testa cordata, costis aliquantulum muricatis seu imbricatis costata, in apice & versus marginem anticum intus & extus incarnata, & ibidem foliis recurvatis membranaceis in summitate costarum positis distincta ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 160, tab. 15, fig. 153, 154.*

Die ostindische gerippte herz muschel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. On compte, suivant M. Chemnitz, sur chaque valve de cette coquille depuis trente jusqu'à quarante côtes longitudinales, cela paroit dépendre de l'âge où elle est parvenue ; ces côtes sont peu élevées & garnies de petites pointes qui ressemblent plutôt à des points saillans qu'à des épines ; celles de la face antérieure ont des lames longitudinales, recourbées, à la place des pointes ; mais ce qui est très-remarquable dans cette coquille, c'est que les côtes sont aussi bien marquées dans la cavité des valves qu'à l'extérieure, avec la différence qu'elles y sont en creux, & que les sillons qu'elles y forment sont peu profonds, à cause d'une suite de petits points saillans qu'on y apperçoit, lesquels dépendent sans doute des pointes de la superficie. Les bords moyens des valves sont dentelés & pointus comme des dents de scie ; ceux de la face antérieure recouvrent un peu les bords de la valve gauche, & on distingue sur la face postérieure une lunule enfoncée qui a la forme d'un cœur.

Les sommets sont inclinés l'un vers l'autre & rougeâtres ; la charnière a deux dents rapprochées au milieu, & deux autres dents latérales sur chaque valve ; enfin, la coquille est à l'extérieur d'un blanc tirant sur le jaunâtre, & une partie de ses bords antérieurs est colorée de rouge en dedans. Cette coquille est très-rare & ne se trouve que dans l'océan Asiatique, principalement sur les rivages des îles de Tranquebar. M. Chemnitz dit posséder une variété très-remarquable de cette espèce, qui offre près des bords extérieurs des petites épines si serrées & si contiguës, qu'elles semblent former dans cette partie des véritables feuillets.

Le *Bucarde* dont parle le même auteur, qu'il dit se trouver à Courtagnon en Champagne, & avoir des rapports si marqués avec cette espèce, a effectivement avec elle une très-grande analogie, mais il en diffère à plusieurs égards : 1°. la figure de sa lunule est lancéolée & non en forme de cœur ; 2°. il a cinq dents bien marquées à la charnière de la valve droite, une sur le devant, deux au milieu, & deux au bout de la lunule ; 3°. les côtes de la superficie sont très-peu saillantes, au nombre de trente-six, & sont séparées par des stries qui sont elles-mêmes marquées de très-petits points enfoncés ; quant aux autres parties, elles ne paroissent pas offrir de grandes différences, autant que j'ai pu en juger par la description de cet auteur.

20. BUCARDE exotique.

Cardium costatum ; LINN.

Cardium testa gibba æquivalvi, costis elevatis carinatis concavis membranaceis ; LINN. *syst. nat. pag. 1121, num. 73* — *ejusd. mus. lud. ulr. pag. 483, num. 13.*

Concha exotica, margine in mucronem emisso ; COLUMNA, *de purpur. pag. 26 & 27.*

LISTER. *synops. tab. 327, fig. 164.*

De gebelde Venus doublet ; RUMPH. *thes. tab. 48, fig. 6.*

Isocard. concha venerea duplex raro integra & utraque valvula congruens ; KLEIN, *ostrac. pag. 138, num. 363, spec. 2.*

Concha marina cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 72, fig. D.*

Le cœur de bœuf, appelé chez les auteurs, concha exotica ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 334, tab. 26, fig. A.*

Le Kaman ; ADANSSON, *conchyl. pag. 243, tab. 18, fig. 2.*

KNORR, *vergnugen, tom. 1, tab. 28, fig. 2.* — HILL. *hist. of animal. tab. 10.*

Cardium costatum, testa lata ventricosa, costis longitudinalibus carinatis concavis ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 28.* — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 40.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 52, fig. B.*

Cardium costatum Africanum, concha exotica auctorum ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 157, tab. 15, fig. 151, 152.*

Gebelde Venus hart, par les Hollandois.

Die hoch gerибbte Venus muschel, das Africanische riemenformige herz, par les Allemands.

White fluted heart ; par les Anglois.

La conque exotique, le kaman ; par les François.

DESCRIPTION. M. Adanson, de qui nous empruntons cette description, dit qu'il est aussi rare de trouver cette coquille avec l'animal vivant,

qu'il

qu'il est commun de la voir çà & là sur le rivage sablonneux de la côte du Sénégal ; parce que vivant à une grande profondeur, les eaux de la mer ne peuvent entraîner, dans leur plus grande agitation, que les coquilles vides & légères dont l'animal a péri, soit par vieillesse, soit parce que quelque poisson en a fait sa pâture.

Les deux valves de la coquille sont, pour la même raison, ordinairement dépareillées & difficiles à recouvrer, de là vient que fort peu de cabinets possèdent cette belle coquille en entier. M. Adanson ajoute que dans un nombre presque infini de valves qu'il essaya lui-même sur le rivage, ou qu'il fit recueillir, de celles que la mer avoit récemment rejetées, il lui fut presque impossible d'assortir parfaitement les deux pièces qui appartenoient à la même coquille.

Cette coquille est, suivant ce savant académicien, extrêmement mince, & par-là transparente & fragile, sur-tout dans les jeunes, mais elle s'épaissit dans les vieilles, & acquiert de l'opacité & de la solidité, il en possédoit une qui portoit quatre pouces & demi de largeur, sur plus de quatre pouces de longueur & autant de profondeur, elle auroit été exactement ronde ou sphérique, si la largeur n'eût surpassé d'une cinquième partie ses deux autres dimensions.

Chacune des valves a par conséquent la forme d'une demi-sphère creusée au dedans ; ce qui fait leur beauté & leur ornement au dehors, ce sont dix-huit canelures fort larges, arrondies, qui, partant du sommet, vont se rendre sur tous les points de leur circonférence ; onze de ces canelures, celles du milieu sont relevées chacune d'une côte triangulaire, fort tranchante, de trois lignes de hauteur, & creusée au dedans comme un canal ; les sept autres sont relevés d'une petite crête, & se terminent sur les bords en autant de petites dents qui laissent entr'elles un jour assez grand, après que la coquille est fermée. Toutes sont fort écartées & laissent entr'elles autant d'espaces en forme de sillons applatis : mais ce qui ne sauroit trop se remarquer, c'est que les cinq premiers sillons qui séparent ces canelures à côtes de l'une des faces, sont fauves, au lieu d'être blancs comme les côtes & le reste de la coquille. Dans l'une des valves on observe un sillon de plus, c'est-à-dire, six sillons de cette même couleur.

On voit au dedans de chaque valve vingt deux sillons fort larges, qui s'étendent depuis leurs bords jusqu'au fond de leurs sommets. Onze de ces sillons sont alternativement moins profonds que les autres, & répondent à ceux qui séparent au dehors les canelures ; ils s'y rapportent même avec une telle exactitude, que l'on remarque que les cinq ou six qui répondent aux cinq ou six sillons fauves du dehors, sont plus profonds & plus luisans que les autres, & même coupés & terminés brusquement à leur extrémité avant que d'arriver au sommet. D'après la comparaison que M. Adanson avoit faite des côtes des jeunes coquilles avec celles des vieilles, il lui parut que la cavité des premières étoit plus grande proportionnellement, & que celle des dernières commençoit à se boucher à leur extrémité vers les bords intérieurs de la coquille.

Les sommets sont assez grands, tournés légèrement en spirale, & placés au milieu, de la largeur de chaque valve fort près l'un de l'autre ; le ligament est coriace, jaunâtre, étroit & très-convexe. Les attaches musculaires sont au nombre de deux sur chaque valve.

La charnière surpasse de beaucoup la largeur de la moitié des valves, une des dents de la paire du milieu est extrêmement longue & pointue dans la valve gauche, les deux latérales sont fort écartées, elles s'engrainent parfaitement.

La couleur de cette coquille est d'un beau blanc au dedans & au dehors, excepté dans l'intervalle qui sépare les cinq ou six premières canelures de l'une des faces de chaque valve, dans ces endroits elle est fauve. Il paroît, d'après l'assertion de Linné & celle de Gronovius, que l'on trouve cette coquille sur toute la côte de Guinée, mais qu'il est également rare, dans ces différens endroits, de la trouver entière ; c'est par cette raison, & de peur d'être induit en erreur, par celles que l'on rencontre dans les cabinets, que j'ai cru devoir employer la description de M. Adanson, dont l'exactitude est le moindre mérite.

21. BUCARDE mofat.

Cardium ringens ; MARTINI.

Cardium testa rotundata longitudinaliter costata, margine antico profunde serrato hiante ; NOB.

Pectunculus orbicularis, ex altero latere prelongis latisque dentibus conspicuus ; LISTER, *synops. tab.* 330, *fig.* 167.

Isocardia, quæ pectunculus orbicularis quasi duplicatus, &c. ; KLEIN, *ostrac. pag.* 140, *num.* 4, *litt. k.*

Pectunculus Guineensis ex uno latere alte incisus ; PETIV. *mus. pag.* 56, *num.* 830.

De blaeuw gemige [illegible] *mosschel* ; KNORR, *vergnug. der augen*, *tom.* 4, [illegible], & *tom.* 6, *tab.* 3, *fig.* 4.

Le mofat ; ADANSON, *conchyl. pag.* [illegible], *tab.* 8, *fig.* 1.

FAVANNE, *conchyl. tab.* 52, *fig. F.*

Cardium ringens, testa [illegible] *marginе* [illegible] *valvæ* [illegible] ; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, [illegible] — *ejusd. geschichte der natur. tom.* 3, *pag.* 175.

Der [illegible] ; [illegible] *mosschel* ; par les Allemands

Le mofat ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille, est suivant M. Adanson, assez exactement ronde, médiocrement épaisse, d'un pouce & demi de diamètre & de

moitié moins profonde; la convexité de chaque valve est relevée de vingt-six grosses cannelures lisses & arrondies qui s'étendent en longueur sur toute sa surface extérieure. Les bords des valves sont marqués intérieurement d'un pareil nombre de grosses dents, dont les sept premières de la face antérieure sont divisées comme les dents d'une scie par de profondes échancrures; elles ne joignent pas parfaitement ensemble lorsque la coquille est fermée; les autres sont peu apparentes au dehors, fort écartées les unes des autres, & séparées dans l'intérieur des valves par des sillons peu profonds qui vont se perdre dans la cavité des sommets.

Ceux-ci sont ronds, assez grands, tournés légèrement & horizontalement en spirale, & placés au milieu de la largeur de chaque valve, fort proches l'un de l'autre.

Le ligament est coriace, brun, étroit, assez court, convexe, luisant; il est placé entre les sommets & la première dent des bords antérieurs des valves.

La charnière est très-longue, & forme une ligne droite qui est un peu plus courte que la largeur de la coquille; elle est composée dans chaque valve de quatre dents, dont la situation n'est pas la même dans les deux: la valve droite en a une très-grosse vis-à-vis le sommet, une seconde conique en avant du ligament cardinal, deux près du bout postérieur de la charnière plus écartées que les premiers, dont l'inférieure est très-petite; celles de la valve gauche sont situées deux vis-à-vis le sommet, une sur le devant, & une seule plus écartée sur le bout postérieur de la charnière, toutes s'engrainent profondément & sont à peu près de la même grandeur dans les deux valves. Les impressions musculaires sont au nombre de deux dans chacune, elles sont peu profondes, & situées au dessus des dents latérales de la charnière, celle de devant est un peu plus grande que l'autre & de forme elliptique.

Cette coquille ne paroît pas couverte d'un périoste sensible, le blanc est sa couleur ordinaire dehors commo dedans; on voit cependant quelquefois un peu de rouge à ses sommets & à son extrémité supérieure, & une teinte incarnate tout le long de la charnière dans l'intérieur.

M. Adanson, de qui nous avons emprunté cette description, en changeant seulement les termes de quelques parties, & les expressions qui dépendent de la manière de placer la coquille, relativement à la charnière, dit que la situation naturelle à l'animal, quand il est plongé dans les sables, est telle, que la face antérieure des valves, celle qui est bâillante est en dessus, que l'animal ouvre médiocrement les deux valves de sa coquille, & montre les bouts de son manteau, qui sont simples & légèrement crénelés, que ce manteau est ouvert dans l'espace compris entre les trachées & la partie postérieure du pied, & qu'il est d'une pièce aux deux extrémités.

Les organes que cet excellent observateur nomme les trachées, ont la forme de deux tuyaux, ils sortent sur la face antérieure des valves à une distance à peu près égale du sommet & du point qui lui est opposé, ils sont fort courts, d'une ligne & demie au plus de longueur; celui qui est le plus éloigné du sommet est le plus grand, & accompagné en dehors d'une espèce de frange de dix à douze filets. Tous deux sont couronnés de trente filets distribués sur deux rangs, qui sont peut-être des véritables tentacules; les filets du rang extérieur sont coniques, & plus grands que les autres. L'organe qu'il nomme le pied, est d'une grandeur médiocre, il sort du milieu du bord moyen, il égale quelquefois la longueur de la coquille, & ressemble à la lame d'un couteau; sa pointe est recourbée vers les sommets des valves. Tout le corps de cet animal est blanchâtre, taché de quelques points jaunes sur la couronne des trachées, & quelquefois sur les filets mêmes.

On trouve cette coquille sur les côtes de la Guinée, selon Petiver; & on la pêche dans les sables voisins de l'embouchure du Niger sur la côte du Sénégal, suivant M. Adanson.

22. BUCARDE bâillant.

Cardium apertum; CHEMNITZ.

Cardium, testa subrotunda tenuissima alba, antice producta hiante, costis obsoletis acutis muticis; NOB.

Cardium, testa subcordata tenuissima alba, costis obsoletis carinatis acutis muticis; GRONOV. *zoophyl. fasc. 3, pag. 266, num. 1129. — tab. 18, fig. 5.*

Cardium apertum sive hians, testa tenui fragilissima, versus anticum latus protensa & angulata, postice rotundata & clausa, &c.; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 180, tab. 18, fig. 181 — 183.*

Die herz muschel mit offenem munde; par les Allemands.

DESCRIPTION. M. Gronovius est le premier auteur qui ait donné une description de cette espèce précieuse; M. Chemnitz en a parlé après lui, & en a donné la figure dans la conchyliologie de Martini; il résulte de la conformité des descriptions de ces deux habiles conchyliologistes, que cette coquille est très-mince, blanche au dehors, & rougeâtre dans quelques endroits de l'intérieur, que les deux valves sont presque d'une même grandeur & très-fragiles, que leurs bords antérieurs sont prolongés en avant, presque anguleux, mais que ceux de la face postérieure sont au contraire arrondis; suivant eux, les bords des valves forment en avant un bâillement considérable, dont les parties internes sont toujours colorées de rouge; elles sont marquées à l'extérieur de côtes longitudinales très-nombreuses qui ont une direction oblique suivant M. Gronovius, sont

peu faillantes, quoique [illegible] d'être carrées; les bords sont garnis de dentelures plus profondes & mieux marquées tout le long de la face antérieure des valves que sur le reste de la circonférence; les côtes extérieures y sont même plus larges & plus prononcées que sur leur convexité, ou près de leur bord postérieur. Les deux sommets se touchent, ils sont [illegible] l'un vers l'autre, un peu convexes & colorés de rouge. La charnière a quatre dents sur chaque valve, deux vis-à-vis les sommets comme dans les autres espèces, & deux latérales qui sont alongées & plates comme dans les *mactres*, & s'articulent dans des cavités correspondantes de la valve opposée.

Les lèvres de la région du corcelet se recouvrent réciproquement; la région de la lunule a la forme d'un cœur inéquilatéral, parce qu'une de ses moitiés est un peu plus grande que l'autre.

Enfin les parois internes de la coquille sont blanchâtres & colorés de pourpre en quelques endroits, tels que les bords du bâillement des valves & le milieu de leur cavité. Cette coquille, qui est extrêmement rare, se trouve, suivant M. *Chemnitz*, dans l'océan Asiatique, & selon M. *Gronovius*, dans les mers d'Amérique, sur les côtes de la Jamaïque.

Il me paroît, d'après la figure de M. Chemnitz, que ce *Bucarde* a plus de largeur que de hauteur, ce qui est propre à peu d'espèces de ce genre.

23. BUCARDE pectiné.

Cardium pectiniforme; BORN.

Cardium, testa rotundata complanata, costis triangulis, lateralibus muricatis; VON BORN, *testac. mus. cæsar. pag.* 49, *tab.* 3, *fig.* 10.

Cardium pectinatum; *ejusd. ind. mus. cæsar. pag.* 37, *num.* 17.

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, striata, altero latere leviter imbricato, fusca, punctis piceis rarò notata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 71, *fig. H.*

Cardium pectiniforme Bornii; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *pag.* 188, *tab.* 17, *fig.* 180.

Die kammähnliche herz muschel; par les Allemands.

DESCRIPTION. M. le baron de Born, de qui nous empruntons cette description, dit que la coquille qui en est l'objet est presque orbiculaire, & profondément sillonnée, qu'elle est garnie de côtes longitudinales, triangulaires & marquées de crenelures transversales, que les plus extérieures sont garnies d'écailles concaves qui les rendent raboteuses, que les bords des valves sont crenelés, & ceux de la face antérieure dentelés, enfin que la face extérieure de la coquille est blanche & parsemée de taches d'un brun noirâtre, & la cavité des valves blanche & marquée de sillons longitudinaux; cette description que j'ai traduite littéralement suffit pour reconnoître que cette espèce est essentiellement différente de celle qui suit, quoiqu'elle ait avec elle des rapports très-marqués, mais elle en diffère par sa forme qui est orbiculaire, tandis que l'autre est ovale, & surtout par ses côtes qui sont triangulaires & non arrondies.

La coquille de Gualtieri ne peut être tout au plus qu'une variété de celle-ci, qui n'en diffère peut-être que par la couleur; je n'ai point vu cette espèce, & j'ignore le pays où elle vit.

24. BUCARDE équilatéral.

Cardium æquilaterum; NOB.

Cardium, testa ovata, æquilatera, costis longitudinalibus convexis, notatis lunulis transversis elevatis, antice lamellosis; NOB.

DESCRIPTION. Cette espèce, autant que je puis croire, n'a pas été encore décrite ni figurée au moins d'une manière reconnoissable; elle est ovale, plus longue que large, parfaitement équilatérale, & peu bombée; ses proportions les plus ordinaires sont de deux pouces de longueur, vingt-une lignes de largeur & quinze de profondeur; elle est blanche par-tout, dehors comme dedans; mais on trouve quelquefois des individus qui ont une legére teinte de jaune tout autour des bords, & dans l'intérieur auprès de la cavité des sommets. Chaque valve offre à l'extérieur trente ou trente-une côtes longitudinales, arrondies, qui se terminent aux bords par des crenelures carrées qui ferment avec assez de précision, en s'engrainant alternativement les uns dans les autres comme dans les autres espèces; elles sont en outre garnies, de demi-ligne en demi-ligne, d'autres petites côtes, élevées en forme de croissant, qui les coupent transversalement vers le milieu des valves, & obliquement sur les côtés; ces petites côtes sont plus saillantes sur la face postérieure que par-tout ailleurs, elles sont quelquefois usées par le frottement sur le milieu des valves, & dégénèrent près des bords de la face antérieure en des petites lames [illegible] & presque tuilées. L'entre-deux des côtes est enfoncé, plat & marqué de stries transversales très-fines. Les crenelures des bords antérieurs sont comme dans les autres espèces un peu plus longues & plus pointues que dans le reste de la circonférence; le corcelet & la lunule ne sont pas sensibles dans celle-ci.

Les sommets se touchent, ils sont petits, très-peu crochus & inclinés l'un vers l'autre; le ligament est brun noirâtre, très-convexe, & long de trois à quatre lignes.

La charnière est armée de quatre dents dans chaque valve, deux obliques vis-à-vis les sommets, & une triangulaire plate, de chaque côté à une egale distance de celles du milieu; elles sont articulées ensemble de la manière ordinaire, & les impressions muf-

culaires ne présentent aucune différence qui mérite considération; enfin, la cavité des valves est très-luisante, quoiqu'on remarque, vers le milieu & dans la proximité des bords, de quelques [illegible] qui correspondent aux côtes de la surface externe. Cette coquille est assez commune dans les cabinets de Paris, où on l'apporte de l'île de Saint-Domingue & de nos autres possessions des Antilles.

25. Bucarde ventru.

Cardium ventricosum; Nob.

Cardium, testa subcordata ventricosa, costis [illegible], *postice transversim sulcatis, ano ovato plano*; Nob.

Cardium magnum; Von Born, *ind. mus. caesar. pag.* [illegible], *num.* [illegible] — *ejusd. testac. mus. caesar. pag.* [illegible], *tab.* 3, *fig.* 5 [illegible].

Pectunculus magnus [illegible], *striis* [illegible] *fulvis*, [illegible]; Lister, *synops. tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

[illegible] *per pectunculus magnus* [illegible] *laris* [illegible], [illegible]; Klein, *ostrac. pag.* 134, *num.* 25.

[illegible]; Favanne, *conchyl. tab.* 52, *fig. H.*

Die grosse [illegible]; par les Allemands.

Description. Cette coquille, que quelques auteurs ont confondu mal à propos avec l'espèce suivante, la surpasse quelquefois par son volume, comme elle la surpasse toujours en largeur; elle a néanmoins des rapports avec cette espèce, qui ne permettent pas de croire qu'il existe entr'elles d'autre coquille intermédiaire qui ait plus d'analogie avec l'une des deux que celle qu'elles présentent.

Sa forme représente sur le devant un cœur alongé sur un plan oblique, des côtés très-ventrus & des bords arrondis en arrière; l'individu que j'ai sous les yeux a quatre pouces & demi de longueur, quatre pouces de largeur & trois pouces huit lignes de profondeur.

Chaque valve est garnie à l'extérieur de trente-trois côtes longitudinales, dont le nombre n'est pas constant, puisque M. de Born en a compté trente-cinq sur sa coquille; les sept premières qui garnissent de chaque côté la face antérieure des valves, sont plates & comme tuilées, les unes sur les autres, des bords vers leur convexité; celles qui suivent, au nombre de vingt-une, sont convexes, arrondies du côté de la lunule, & marquées d'un angle sur le côté opposé, lequel, quoique sensible sur toutes, est cependant plus exprimé au-delà du milieu des valves; ces vingt-une côtes sont coupées transversalement par des [illegible] nombreuses, tuilées à l'envers, c'est-à-dire, des bords vers les sommets; elles sont plus [illegible] sur le derrière que vers le [illegible] des valves, & paroissent dans cet endroit comme autant de petites côtes tranchantes. Les cinq dernières côtes de la face postérieure des valves sont larges, convexes, peu élevées & sans [illegible]. La lunule [illegible] en une callosité d'une forme ovale alongée, lisse & plate, circonscrite tout autour par une ligne profonde, dont la longueur est de huit lignes & la largeur de cinq.

Les bords des valves sont marqués à l'intérieur de vingt-cinq ou vingt-six crenelures arrondies, séparées par des [illegible] profondes, d'où naissent des sillons étroits qui se prolongent dans le fond de la cavité, ou du moins y laissent appercevoir leurs traces; les bords de la face antérieure en sont privés, mais ils sont épais & légèrement [illegible].

Les sommets sont coniques, ventrus, appuyés l'un contre l'autre, & très-légèrement [illegible] en arrière; le ligament est brun, long d'un pouce, très-convexe & fort; les lèvres des valves sont lisses tout autour & dépourvues de stries, autres que celles des accroissemens successifs de la coquille.

La charnière ne diffère de celle du *Bucarde denté*, que par le volume des dents & leur proportion avec le reste de la coquille; elle est semblable quant au reste. Les impressions musculaires sont grandes, ovales, mais superficielles; celles de la face antérieure sont placées un peu plus haut que celles de derrière, qui semblent prendre naissance à côté des dents [illegible] de la charnière; la couleur de cette coquille est [illegible] en dehors, & parsemée de quelques taches [illegible], & quelquefois de [illegible] de la même couleur; elle est rougeâtre dans l'intérieur ou d'une vive couleur de chair, principalement à la proximité des sommets, & tout le long des bords antérieurs. Lister dit que cette coquille a été apportée de la côte de Campeche dans l'Amérique septentrionale; c'est le seul auteur qui ait parlé de sa patrie; quoi qu'il en soit, elle est rare dans les collections, & je dois à M. le chevalier de la Marck l'avantage de pouvoir en donner une description complete.

26. Bucarde alongé.

Cardium elongatum; Nob.

Cardium, testa oblonga [illegible], *costis* 40 *longitudinalibus* [illegible]; Nob.

Pectunculus [illegible], *Jamaicensis*; Lister, *synop. tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

[illegible], Klein, *ostrac. pag.* [illegible], *num.* [illegible].

[illegible] *quam ob* [illegible] [illegible]; Seba, *mus. tom.* 3, *pag.* [illegible], *tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

Cardium [illegible]; *testa* [illegible], *costis* [illegible]

areola lanceolata; VON BORN, *ind. muf. cæfar.* [illegible] 34, *num.* 12. — *ejufd. teftac. muf. cæfar.* [illegible] 46, *tab.* 3, *fig.* 6, 7.

Cardium leucoftomum; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *pag.* 187, *tab.* 17, *fig.* 179.

Cœur, FAVANNE, *conchyl. tab.* 52, *fig.* G.

Das gelbmundige herz; par les Allemands.

Cœur alongé de Carthagène; par les François.

DESCRIPTION. Cette efpèce eft remarquable par fon grand volume, par fa forme alongée & par le nombre de côtes dont elle eft garnie; la coquille dont je donne la defcription n'eft pas des plus grandes; on en trouve dans les collections qui la furpaffent de près du double en longueur, & dans toutes les autres dimenfions à proportion; elle a trois pouces fept lignes de longueur, deux pouces fept lignes de largeur, & deux pouces quatre lignes de profondeur. Sa forme repréfente un ovale alongé à côtés prefque égaux; chaque valve eft ornée à l'extérieur de trente-neuf à quarante côtes longitudinales, qui font féparées par des fillons carrés, beaucoup plus étroits qu'elles; les douze premières font garnies fur leur convexité de très-petits tubercules qui les font paroître granuleufes, fur-tout dans la proximité du ligament. Les côtes du milieu font carrées, & marquées de chaque côté de ftries faillantes qui les rendent crenelées; les quinze plus poftérieures font un peu plus arrondies, beaucoup plus ferrées que celles de devant, & marquées fur toute leur longueur de ftries élevées, qui font couchées les unes fur les autres de haut & bas, c'eft-à-dire, des bords vers les fommets.

La région de la lunule eft lancéolée, plate, lamellée, longue de dix lignes, large de trois & demie, & rougeâtre. On compte trente-fept crenelures profondes & de forme conique fur l'intérieur des bords de chaque valve; celles de devant font plus écartées, plus obliques que les autres, & colorées d'une teinte incarnate; celles qui viennent après font égales, excepté au-deffus de la région de la lunule, où elles ont un peu moins de profondeur qu'ailleurs; elles s'emboîtent exactement les unes dans les autres, & ne laiffent qu'une petite fente entr'ouverte fur la face antérieure.

La cavité des valves eft blanche, & marquée jufqu'au milieu de fillons affez profonds qui ne partent que des bords moyens. Les fommets font coniques, peu élevés, courbés l'un vers l'autre, & fi ferrés qu'ils fe touchent. Le ligament eft femblable à celui du *Bucarde denté* dans toutes les proportions, mais le bord de la lèvre de la valve droite y déborde de deux ou trois lignes fur celle de la valve gauche.

La charnière reffemble à celle du *Bucarde denté* par le nombre, la difpofition des dents & leur fituation; elle n'en diffère que par leur volume, qui eft proportionné à celui de la coquille. La couleur de ce *Bucarde* eft rougeâtre, & variée de bandes tranfverfes tirant foiblement fur le jaune, & quelquefois, fuivant Seba, de bandes grifes fur un fond jaunâtre; il arrive auffi qu'il eft moins coloré fur fes deux faces, poftérieure & antérieure, mais les dents de cette dernière font conftamment teintes d'une couleur de chair affez vive. On trouve cette coquille, fuivant Lifter, fur les côtes de la Jamaïque, & felon Seba, fur celles de Carthagène. *Du cabinet de M. le chevalier de la Marck.*

J'obferverai, au fujet de cette efpèce, qu'il y a lieu de croire que c'eft celle que Linné a décrite fous le nom de *cardium magnum*, *fyft. nat. num.* 80, *pag.* 1122, & *muf. lud. ulr. pag.* [illegible] *num.* 42. Malgré quelques différences énoncées dans fa defcription, qui peuvent dépendre, ou de la jeuneffe des individus qu'il a connus, ou de quelque faute d'impreffion qui n'aura pas été corrigée; fuivant lui, ce *Bucarde* n'a que dix-neuf côtes longitudinales fur chaque valve, & celles des deux côtés, antérieur & poftérieur, font armées d'épines courtes & pointues, dont les intermédiaires font privées: j'ai déjà dit, qu'on voit effectivement quelques pointes peu élevées fur la face antérieure du *Bucarde alongé*, & des ftries faillantes fur celles de la face poftérieure; & je conjecture, qu'au lieu de dix-neuf côtes longitudinales, cet auteur a voulu dire trente-neuf, & que cette erreur a pu fe gliffer avec d'autant plus de facilité dans l'impreffion, que ce nombre a été exprimé en chiffres: ce qui rend mon opinion vraifemblable, c'eft l'exactitude du refte de fa defcription qui ne peut convenir qu'à notre efpèce. C'eft auffi vraifemblablement la même dont M. Chemnitz a donné une figure; Martini, *conchyl. tab.* 19, *fig.* 191, fous le nom de *cardium magnum*, mais fi peu exacte, qu'il feroit impoffible de l'y reconnoître fi on ne confultoit fa defcription; cet auteur n'eft pas d'accord avec nous fur le nombre des côtes longitudinales des valves, ce qui doit faire préfumer qu'elles varient dans cette coquille, mais que le nombre le plus ordinaire eft de trente-neuf à quarante, puifque je l'ai retrouvé tel fur plus de trente individus que j'ai eu occafion de voir à des différentes époques. Celle que le même auteur a figurée, fous le nom de *cardium leucoftomum*, eft affurément notre efpèce; mais elle eft jeune, & dans le même état que celle de M. le baron de Born, qui ne diffère auffi de la nôtre que par le nombre des côtes, qui eft inférieur de fix ou de fept fur chaque valve.

27. BUCARDE denté.

Cardium ferratum; LINN.

Cardium, tefta oblongo ovata, fulcis longitudinalibus obfoletis, antice lævis; NOB.

Concha ftriata exterius longior, [illegible] *multum cavis, canaliculis* [illegible] *Lineis per tranfverfum ductis*; RONDELET, *de teftac. libr.* 1, *pag.* 22.

Pectunculus subd[illegible], striis leviter tantum in[illegible]; LISTER, *[illegible] tab. 332, fig. 169.*

Cardium serratum; testa obovata levi, striis obsoletis, margine interiore serrato; LINN. *syst. nat. 1123, num. 89. — [illegible] mus. lud. ulr. pag. 491, num. 89.*

D'ACOSTA, *conchol. british, pag. 178, tab. 13, fig. 6.*

Cardium lævigatum; PENNANT, *british conch. tom. 4, pag. 91, tab. 51, fig. 40, [illegible].*

Cardium flavum; testa [illegible] longitudinaliter obsolete sulcata, margine crenato; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 35, num. 13. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 47, tab. 3, fig. 7.*

Cardium oblongum; testa oblonga gibba, longitudinaliter striata & sulcata, antice [illegible] & cordiformi, postice obsolete striata & [illegible]; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 195, tab. 19, fig. 192.*

Cœur; FAVANNE, *conchyl. tab. 53, fig. L, 1.*

Das [illegible] herz; par les Allemands.

Smooth cockle; par les Anglois.

Cœur alongé de la Méditerranée, par les François.

DESCRIPTION. La plupart des auteurs qui ont parlé de cette coquille après Linné, ne l'ont pas reconnue dans les ouvrages de ce savant méthodiste; M. Pennant qui a écrit le premier, l'a prise pour le *Bucarde lisse*, & la figure qu'il en a donnée, privée de description, a servi à tromper dans la suite M. le baron de Born, qui a cru que la figure de M. Pennant appartenoit effectivement au *Bucarde lisse;* dès-lors, il ne faut pas être étonné si ce dernier naturaliste est tombé dans une double erreur, quand il lui a fallu décrire le *Bucarde serré,* qu'il a pris à son tour pour le *cardium flavum* de Linné, qui n'est vraisemblablement qu'une simple variété du *cardium muricatum* du même auteur. M. Chemnitz n'a pas été plus exempt d'erreur sur cette coquille que ces deux savans, il l'a considérée comme une véritable espèce, distincte du *cardium flavum* & du *cardium serratum*, & l'a proposée comme telle dans la conchyliologie de Martini, sous le nom de *cardium oblongum;* tandis que celle qu'il a donnée pour le *cardium serratum*, est effectivement le *cardium lævigatum* de Linné. Toutes ces variations dépendent d'une vérité que l'on voudroit en vain se dissimuler, & dont le genre des *Bucardes* fournit dans cet auteur plus d'un exemple; les caractères spécifiques qu'il a employés sont insuffisantes pour la connoissance des espèces, ses descriptions sont trop succinctes, & leur concision nuit souvent à leur clarté, surtout quand il s'agit d'espèces pour lesquelles il n'a pas cité des figures; c'est un défaut qu'il est permis de relever dans les ouvrages d'un grand homme sans marquer trop de présomption, ce seroit une erreur trop condamnable que d'agir différemment.

Cette coquille, vue en avant, a la forme d'un cœur oblong, elle est ovale sur les côtés, & rétrécie près des sommets, sa longueur est de trois pouces; sa largeur, qui est de deux pouces trois lignes, surpasse sa profondeur de deux lignes [illegible]. La face antérieure des valves représente un ovale alongé par le haut, dont la superficie est lisse, la longueur depuis les [illegible] s bords antérieurs de deux [illegible] a largeur de [illegible] lignes, [illegible] moyenne a vingt [illegible] élevées, qui se prolongent depuis les [illegible] jusqu'aux bords; la face postérieure [illegible] stries longitudinales a la place [illegible] sont très peu marquées [illegible] imperceptibles [illegible].

[illegible] consiste en un léger enfoncement ovale de cinq ou six lignes de longueur, [illegible] des sommets, dont les bords sont [illegible] & légèrement inclinés vers la valve gauche.

On compte dans l'intérieur des bords de chaque valve quarante-deux dents ou crénelures, qui commençant aux premières côtes de la face antérieure continuent [illegible] de la [illegible] ricure de la charnière; celles qui correspondent aux vingt-deux côtes de l'extérieur sont [illegible], pointues, & [illegible]; celles qui viennent après sont arrondies, plus petites, elles manquent en totalité sous la région de la lunule. Les bords de la face lisse [illegible] de la coquille en sont également dépourvus depuis le milieu de cette face jusqu'au haut, mais de-là au ligament cardinal, on en compte six ou sept de chaque côté qui paroissent bifides, sont écartées & peu profondes. La cavité des valves offre une vingtaine de sillons peu enfoncés qui correspondent aux côtes de l'extérieur, s'affoiblissent & cessent tout-à-fait vers le milieu.

Les sommets sont coniques, peu élevés & légèrement courbés en arrière; le ligament est brun, saillant, tronqué obliquement sur le devant, & long de neuf lignes.

La charnière est composée de quatre dents sur chaque valve; la première de la valve droite est plate, triangulaire & placée en avant du bout du ligament cardinal; les deux du milieu sont situées vis-à-vis les sommets dans une position oblique, l'intérieure est très-petite; celle de derrière est grande, [illegible] & séparée du bord de la valve par une cavité plus profonde que celle de la dent antérieure. La première de la valve gauche est petite, relativement à celle de la valve opposée qui lui correspond & située de même, les deux du milieu [illegible], elles sont placées obliquement, & l'antérieure est la plus petite, tandis que c'est le contraire dans l'autre valve, la dent postérieure est la plus grande de toutes & la plus longue, [illegible] toutes quatre dans des cavités proportionnées de la valve droite & profondément [illegible].

Les impressions sont ovales, peu profondes, & situées en avant, plus haut que sur la face opposée.

La couleur de cette coquille eſt brune à l'extérieur, quand on a enlevé un périoſte verdâtre dont elle eſt couverte en totalité ; elle eſt blanche dans l'intérieur, & quelquefois tachée de brun ou de jaunâtre près des ſommets. Elle vit dans l'Océan ſur les côtes de l'Angleterre, & dans la Méditerranée ſur celles de la Provence & du Languedoc, où on ne la pêche que pendant l'été.

28. BUCARDE radié.

Cardium biradiatum ; NOB.

Cardium teſta oblongo ovata compreſſa, longitudinaliter ſtriata, intus radiis binis purpuraſcentibus ; NOB.

Cardium lævigatum, teſta ſubcordata lævi, ſtriis longitudinalibus leviter tantum inciſis, maculis rufeſcentibus extus, purpuraſcentibus intus irfundo niveo infectis ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 191, tab. 18, fig. 185, 186.*

Die geglattete herz muſchel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille a une forme plus ovale, plus oblongue & plus équilatérale que celle du *Bucarde liſſe*, elle eſt près d'un tiers moins ventrue, & les ſtries dont elle eſt marquée extérieurement, quoique peu profondes, le ſont cependant davantage que dans cette eſpèce ; la face antérieure des valves n'en eſt pas totalement dépourvue, elles ſont très-peu marquées dans cette partie, mais elles s'étendent par-tout ailleurs depuis la circonférence des valves juſqu'aux ſommets ; ſes proportions les plus ordinaires ſont de deux pouces de hauteur, un pouce ſept lignes de largeur, & de treize lignes de profondeur.

Les ſommets ſont peu ſaillans, courbes & appuyés l'un vers l'autre, la forme du ligament, le nombre des dents de la charnière & leur ſituation ſur chaque valve, ſont exactement comme dans le *Bucarde liſſe*, & les bords des valves ſont marqués à l'intérieur de très-fines crenelures qui les ferment avec beaucoup de préciſion ; ſa couleur eſt blanche en dehors & parſemée de grandes taches orangées ou rougeâtres, & quelquefois de bandes irrégulières & interrompues, de la même teinte, elle eſt blanche dans la cavité des valves ; mais on voit toujours à la proximité des ſommets deux rayons d'une couleur pourpre très-vive dans chacune, qui atteignent juſqu'aux deux tiers de leur longueur ; enfin, les crenelures des bords des valves préſentent ordinairement une teinte de couleur de roſe ou d'orangé pâle.

Les individus de cette eſpèce, que j'ai vus, avoient été apportés de l'île de Ceylan, où ils avoient été pris ſur des côtes ſablonneuſes ; M. Chemnitz dit qu'on en trouve auſſi aux îles de Nicobar dans l'océan Aſiatique ; cette coquille n'eſt pas commune dans les cabinets de Paris.

29. BUCARDE papyracé.

Cardium papyraceum ; CHEMNITZ.

Cardium, teſta cordata fragili ; longitudinaliter obſolete ſulcata, cinerea, interne purpureo maculata ; NOB.

Cardium papyraceum ; teſta cordata fragili, membranacea, longitudinaliter obſolete ſtriata, cinerea, maculis purpureis intrnaæ cavitatis extus pellucentibus, margine ſubtiliſſime crenato ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 190, tab. 18, fig. 184.*

Die papierne herz muſchel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Comme je n'ai jamais vu cette coquille, je me borne à traduire littéralement la deſcription que M. Chemnitz en a publiée, dont voici les propres paroles :

« Cette eſpèce que j'ai empruntée de la col-
» lection de M. Spengler, & à laquelle j'ai donné
» le nom de *cardium papyraceum*, a les valves
» extrêmement fragiles, minces, preſque tranſ-
» parentes, & à l'extérieur des ſillons longitu-
» dinaux peu marqués depuis les ſommets juſ-
» qu'aux bords. Sa couleur dominante eſt un gris
» cendré, elle eſt blanche à l'intérieur & parſemée
» de taches purpurines qui, à cauſe du peu d'é-
» paiſſeur des valves, ſont viſibles en dehors ;
» les bords des valves ſont finement dentelés,
» & la charnière ne diffère pas de celle des autres
» eſpèces du même genre ; au reſte, cette co-
» quille reſſemble beaucoup à la précédente, (le
» *Bucarde bâillant*) tant par la fragilité des valves,
» que par la couleur cendrée & purpurine de ſon
» coloris ; mais elle en diffère en ce qu'elle n'eſt
» pas auſſi bombée qu'elle, ni auſſi large, & que les
» bords de la face antérieure ne ſont points alongés
» & bâillans ; elle ſe trouve de même dans les
» mers des grandes Indes. »

30. BUCARDE liſſe.

Cardium lævigatum ; LINN.

Cardium, teſta obovata glabra, ſtriis obſoletis longitudinalibus, vulva anoque ovato lanceolatis lævibus ; NOB.

Pectunculus lævis, aut certe admodum tenuiter ſtriatus, tenuis, margine dentato, flaveſcens & interdum purpuraſcens, Barbadenſis ; LISTER, *ſynopſ. tab. 249, fig. 83, icon. mala.*

Chamælea, ſtriata ſeu pectinata, tenuis ; KLEIN, *oſtrac. pag. 153, artic. 386, ſpec. 2, num. 4.*

Concha valvis æqualibus, inæquilatera, notabiliter umbonata, & recta incurvata, ſubrotunda, vulgaris, lævis, candida ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 82, fig. 4.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 2, tab. 20, fig. 4, & tom. 5, tab. 10, fig. 7.*

Cardium lævigatum ; teſta obovata, ſtriis obſoletis longitudinalibus ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1123, num. 88,* — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 490, num. 14 ?*

Cardium lævigatum ; teſta ſubovata glabra, ſtriis

[illegible]; VON BORN, *ind. muf. [illegible] pag.* [illegible] — [illegible] *muf. cæfar. pag.* [illegible].

[illegible], *testa oblique ovata glabra obfoleta*, [illegible] *crenulato*; GRONOV. *zooph.* [illegible], *num.* [illegible].

[illegible] LINN., *testa ovata, glabra*, [illegible] *margine exteriore antico fe*[illegible] *intus crenulato*; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *pag.* 193, *tab.* 18, *fig.* [illegible].

[illegible] *hart*; par les Hollandois.

Das glatte herz, das einen farbige herz; par les Allemands.

Cœur couleur d'orange; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Bucarde* eſt ovale & légèrement [illegible], la convexité de ſes valves eſt [illegible], quoique marquée de ſtries très-fines qui ne ſont preſque pas apparentes ſur leur moitié inférieure; il eſt facile à reconnoître par ce caractère, [illegible] par le peu d'épaiſſeur des valves, leur blancheur, la couleur orangée du corcelet & de la lunule qui ſont liſſes & ſans ſtries, & par le vif incarnat dont les ſommets ſont colorés.

Il a vingt-une lignes de hauteur, dix-neuf lignes de largeur, & quinze ſeulement de profondeur; la ſuperficie des valves eſt marquée d'environ [illegible] - dix ſtries longitudinales ſi ſuperficielles, qu'il n'eſt guère poſſible de les compter qu'au moyen des crenelures qu'elles forment à l'intérieur des bords, & de deux ou trois ſtries circulaires plus profondes que les premières, qui ſont les traces de leurs accroiſſemens ſucceſſifs. La région du corcelet eſt liſſe, dépourvue de ſtries, mais on y voit ſur les côtés quelques rides très-peu marquées qui coupent tranſverſalement les ſtries longitudinales; ſa figure eſt lancéolée, longue de [illegible] lignes & large de ſix; la région de la lunule a la forme d'un ovale un peu alongé par les bouts, elle eſt pareillement liſſe, longue de onze lignes, & de même largeur que le corcelet; [illegible] offrent près des ſommets une ſaillie ovale, longue de deux lignes, dont la [illegible] eſt blanche & très-luiſante.

Les crenelures des bords ceſſent des deux côtés, au haut du corcelet & de la lunule, elles ſont très-fines, & reſſemblent dans l'intérieur à des ſtries alongées plutôt qu'à des crenelures, le reſte de [illegible] des valves eſt liſſe, blanc près des [illegible], [illegible] au milieu, ou orangé & varié d'incarnat dans la proximité des ſommets.

[illegible], peu bombés & légèrement [illegible] en arrière; leur ſuperficie eſt [illegible] de rouge ou de couleur [illegible].

[illegible] peu ſaillant, long de quatre lignes, & ſe termine en avant par une [illegible] de la valve [illegible] que le [illegible] de la [illegible] une demi-ligne.

La charnière eſt compoſée de quatre dents ſur chaque valve, deux obliques vis-à-vis les ſommets ſur la valve droite, une conique en arrière, & une ſur le devant deux fois plus écartée que l'autre, plus alongée & plate; la valve gauche en a autant diſpoſées de même, à l'exception des deux du milieu, dont l'antérieure eſt deux fois plus petite & la poſition horizontale.

Les impreſſions muſculaires ſont très-peu apparentes, elles ſont au même nombre & placées de même que dans les eſpèces précédentes.

Cette coquille appartient aux îles Antilles; Liſter dit qu'on la pêche à l'île de la Barbade & ſur les côtes de la Caroline; celles qu'on voit dans les cabinets de Paris viennent ordinairement de l'île Saint-Domingue ou de la Martinique, mais on ne la trouve jamais ſur les côtes de l'Angleterre, comme l'a cru M. le baron de Born, & comme il a été induit à le croire, en attribuant à cette eſpèce la ſynonymie de M. Pennant qui appartient au *Bucarde* [illegible]; l'erreur de M. Chemnitz eſt bien plus remarquable, en ce qu'il a pris le *Bucarde liſſe* pour le *cardium ſerratum* de Linné, quoiqu'il ait d'ailleurs rapporté à cette eſpèce ſa véritable ſynonymie.

31. BUCARDE jaune.

Cardium [illegible]; LINN.

Cardium, testa [illegible], *latere anteriore* [illegible]; LINN. *ſyſt. nat. pag.* [illegible], *num.* [illegible]. — [illegible] *pag.* [illegible], *num.* [illegible].

Cardium [illegible]; SCHROETER, [illegible] *conchylien. tom.* 2, *pag.* 4[illegible], *tab.* 7, *fig.* 11, *a*, *b*.

Geele hart doublet; par les Hollandois.

Das gelbe herz; par les Allemands.

DESCRIPTION. Peu de naturaliſtes ont vu cette coquille; Linné a [illegible] long-temps le ſeul qui en ait fait mention, & j'aurois été fort porté à ne la regarder que comme une ſimple variété de l'eſpèce ſuivante, peut-être pour ſa variété jaune, ſi M. Schroeter n'en avoit donné dans la ſuite une deſcription qui confirme celle de Linné; car, pour la figure qui l'accompagne, elle eſt trop peu ſoignée pour en tenir compte, & ne peut être d'aucun ſecours pour éclaircir mes doutes.

Elle a, ſuivant M. Schroeter, une forme alongée, un peu [illegible], & eſt [illegible] ſur toute ſa longueur; la face antérieure eſt raboteuſe, & les bords poſtérieurs ſont dentelés; le plus grand individu de tous ceux que cet auteur [illegible], [illegible] côtes, [illegible] ſur chaque valve, dont cinq ou ſix de la face antérieure ſont garnies d'épines pointues, & [illegible] à la [illegible] qui ſont [illegible] au haut; les côtes intermédiaires ſont liſſes & arrondies vers le haut.

La face [illegible] de la coquille eſt blanche,

mais le dos ou la convexité des valves & toute la face postérieure sont d'un jaune couleur de soufre. Les sommets qui se touchent immédiatement sont blancs. Les bords des valves sont pourvus à l'intérieur de crenelures qui s'engrainent exactement, les dentelures pointues de la face antérieure ne ferment pas, ce qui occasionne un léger bâillement à cet endroit. L'intérieur de la coquille est blanc, à l'exception de la cavité des sommets qui est colorée d'un rouge jaunâtre ; l'ouverture du corcelet est bâillante & recouverte par un ligament coriace ; la lunule consiste en un enfoncement profond de figure ovale, qui ne se trouve pas dans l'espèce précédente.

La charnière a deux dents au milieu de chaque valve & deux latérales. Enfin la patrie de cette coquille est, suivant M. Schroeter, les îles de Tranquebar. Cet auteur observe que la couleur jaune de ce *Bucarde* est très-superficielle, que tous ceux que l'on ne pêche pas vivans, qui ont resté quelque temps sur les rivages, exposés à l'ardeur du soleil, sont entièrement décolorés & blancs.

Il seroit à desirer que les personnes qui possèdent cette coquille voulussent bien en donner une description plus détaillée.

32. BUCARDE écailleux.

Cardium muricatum ; LINN.

Cardium testa cordato ovata, subobliqua, costis 36 lateribus lamelloso muricatis, marginibus utrinque sanguineis ; NOB.

A — Pectunculus tenuis modo ruber, modo citrinus, striis nunc ex parte nunc ex toto muricatis, Jamaicensis ; LISTER, *synops. tab.* 322, *fig.* 159.

Isocardia quæ pectunculus tenuis, striis acutis rarioribus muricatis Listeri ; KLEIN, *ostrac. art.* 363, *pag.* 140, *litt. h.*

Cardium muricatum ; testa subcordata sulcata, lateribus muricata ; LINN. *syst. natur. pag.* 1123, *num.* 85. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 490, *num.* 41.

Cardium muricatum, Linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *pag.* 185, *tab.* 17, *fig.* 177.

Die gageribbe ; par les Allemands.

Cœur d'onge à petites tuiles ; *l'arc-en-ciel* ; par les François.

B — Pectunculus subluteus, an idem cum superiore, num. 159, *Campechiensis* ; LISTER, *synops. tab.* 326, *num.* 163.

Isocardia quæ pectunculus subluteus, priori major, circa limbum alterius solum lateris imbricatus ; KLEIN, *ostrac. art.* 363, *pag.* 140, *litt. i.*

Cœur de Saint-Domingue jaune, pâle, à stries longitudinales, hérissées de petites pointes ; DAVILA, *catal. tom.* 1, *pag.* 352, *num.* 809.

Cardium muricatum flavescens, costis muricatis ; *Cardium flavum Linnæi* ; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *pag.* 186, *tab.* 352, *fig.* 809.

Die gelbliche gageribbe ; par les Allemands.

Cœur jaune ; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Bucarde* est une des plus jolies coquilles de l'océan Américain, tant par les couleurs dont elle est variée que par les écailles épineuses dont ses côtes sont garnies ; sa forme, quoique un peu alongée, a sur le devant celle d'un cœur ; vue de côté, elle est légèrement oblique, & ses bords postérieurs sont arrondis : ses valves sont peu bombées, chacune d'elles est garnie de trente-six ou trente-sept côtes longitudinales, qui sont aiguës près des sommets, arrondies vers les bords, & accompagnées aux deux côtés des valves par une ligne colorée qui les fait paroître doubles ; chaque côte prise séparément est garnie, sur un des côtés seulement, de petites lames plates & obliques, dont la position est différente, suivant les faces de la coquille ; celles de la face antérieure sont placées tout le long de leur côté antérieur, & les douze dernières sont au contraire rangées tout le long de leur côté postérieur, les deux ou trois côtes qui leur sont intermédiaires tiennent ordinairement des unes & des autres, puisqu'elles sont garnies d'écailles sur leur deux côtés à la fois ; ces petites écailles ou lamelles ressemblent, au premier coup-d'œil, à des épines à cause de leur position oblique sur les côtés des canelures, qui n'en présentent que le tranchant, mais elles sont plates partout & minces, excepté sur les douze postérieures où elles ont un peu plus d'épaisseur.

Il n'y a pas de lunule dans cette coquille, mais à sa place les bords des valves sont repliés en dehors, quelquefois colorés de rouge & un peu écartés.

Les sommets sont coniques, placés au milieu de la base, inclinés l'un vers l'autre, & se touchent.

Le ligament est brun, très-protubérant & court ; les bords des valves sont marqués tout autour de trente-cinq ou trente-six crenelures presque triangulaires, qui ferment avec beaucoup de précision tout le long des bords moyens, sont bâillantes sur la face antérieure, plus alongées & plus pointues qu'ailleurs, & arrondies en arrière ; le reste de la cavité offre des sillons étroits, depuis l'entre-deux des crenelures jusque dans la cavité des sommets.

La charnière de la valve droite est composée de quatre dents, dont deux vis-à-vis les sommets, qui sont si serrées qu'on pourroit les prendre pour une seule fendue au bout, & une oblongue & triangulaire de chaque côté à une égale distance des dents du milieu ; la valve gauche en a autant, mais les deux du milieu sont très-petites & séparées par une fossette triangulaire, qui reçoit les dents du milieu de l'autre valve.

Les impressions musculaires sont très-superficielles, & sont situées comme dans les espèces analogues.

La coquille de la variété A est blanche & parsemée de taches rouges, irrégulières ou d'un jaune foncé, & bordée par une bande veinée de rouge pourpre, qui s'élargit sur le devant de la coquille, & se prolonge souvent jusque sur la face postérieure; les sommets présentent quelquefois, à l'extérieur, deux rayons pourpres ou violets, dont l'entre-deux est citron, qui sont toujours plus ou moins visibles dans l'intérieur, même lorsqu'ils ne le sont pas dehors. Les individus, dont le dehors des sommets est coloré de cette manière, ont été nommés par quelques conchyliologistes l'arc-en-ciel, & ils ont donné le nom de cœur alongé à petites tuiles à ceux dont les rayons ne sont visibles qu'à l'intérieur.

La variété B ne diffère de la première que par la couleur, elle a la même forme, le même nombre de côtes, la même disposition dans ses écailles, des rayons colorés de même dans l'intérieur, mais la teinte des valves est jaunâtre au lieu d'être blanche; ce qui me fait présumer que ce n'est pas là l'espèce que Linné a désignée sous le nom de *cardium flavum*.

Ces deux variétés vivent dans l'océan Américain, la première nous vient de Saint-Domingue; & on la trouve, suivant Lister, à l'île de la Jamaïque; la seconde se trouve, suivant lui, sur la côte de Campêche, & à l'île Saint-Domingue avec la première, selon Davila.

33. BUCARDE transversal.

Cardium latum; VON BORN.

Cardium testa transversè ovata, costis longitudinalibus muricatis, natibus violaceis; NOB.

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 6, tab. 7, fig. 6.*

Cardium latum; testa lata ovali, longitudinaliter sulcato-striata, utrinque scabra, margine antico serrato; VON BORN, *ind. muf. cæsar. pag. 57, num. 16. — ejusd. test. pag 48, tab. 3, fig. 9.*

Cardium latum; testa lata æquivalvi sed inæquilatera, longitudinaliter striata, & in summitate multarum striarum muricato scabra, margine externo undique serrato & dentato; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag 197, tab. 19, fig. 192, 193, icon. bona.*

Blaufigtig hart; par les Hollandois.

Das breite herz; die breite herz muschel; par les Allemands.

Cœur enflé; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Bucarde* a une forme qui n'est pas ordinaire aux coquilles de ce genre, car elle est transverse, ovale, & sa largeur surpasse de beaucoup sa hauteur; l'individu que je décris a [illegible] lignes & un tiers de hauteur, treize lignes & demie de largeur, & huit lignes de profondeur, mais on en trouve de plus grands qui ont jusqu'à quatorze lignes de hauteur sur une largeur de dix huit.

Chaque valve porte à l'extérieur quarante côtes longitudinales plates, & séparées par des sillons très-étroits & peu profonds; celles de la face antérieure sont plus écartées que les autres & plus étroites, elles sont toutes armées de petites pointes qui paroissent creuses & les rendent raboteuses au tact, & sur les côtés de stries très-fines qui, vues à la loupe, les font paroître crenelées; les pointes des côtes sont situées précisément au milieu de chacune d'elles & n'en occupent que la troisième partie, elles sont plus longues & plus écartées sur la face antérieure qu'au milieu des valves, & plus serrées sur la face postérieure que par-tout ailleurs.

Cette espèce n'a point de lunule, mais les bords des valves forment tout de suite, après les sommets, une saillie ovale de près d'une ligne & demie de longueur.

Elles ont sur les bords trente-six crenelures à peu près égales, qui ferment exactement sur toute la longueur des bords moyens, & laissent une fente entr'ouverte sur la face antérieure & postérieure de la coquille.

La cavité est blanche, tachée de brun ou jaunâtre près des sommets, & marquée de stries très-superficielles, excepté près des crenelures de la circonférence qui forment tout autour une bordure d'une ligne & demie de large

Les sommets sont situés en arrière au-delà des deux tiers de la largeur des valves, ils sont coniques, peu saillans, appuyés l'un contre l'autre, & presque toujours colorés de violet; le ligament, qui est situé en avant, est brun, peu saillant & long de trois lignes; le bord de la valve droite appuie dans cette partie sur celui de la valve gauche.

La charnière est composée de quatre dents sur chaque valve, deux opposées, obliques vis à vis les sommets, une conique légèrement crochue par dessus la région de la lunule, une quatrième deux fois plus écartée de celles du milieu, que la précédente, dont la forme est alongée; les dents latérales de la valve gauche sont reçues dans des fossettes, situées entre les parois extérieurs & les dents correspondantes de la valve droite.

Les impressions musculaires sont ovales, celles de devant sont trois fois plus grandes que les autres, mais celles-là sont plus profondes.

Cette coquille est blanche & parsemée de taches & de bandes jaunâtres peu prononcées, elle est ordinairement plus foncée vers les bords, les sommets sont presque toujours violets ou de couleur incarnate. Elle vient, suivant M. Chemnitz, des îles de Nicobar & de la côte de Tranquebar, dans l'océan Asiatique. Il paroît, d'après la figure que M. de Born a donnée de cette coquille, que la sienne diffère un peu de celle dont je

donne ici la deſcription : 1°. en ce que les ſommets ſont ſitués dans la ſienne un peu plus près du milieu des valves ; 2°. en ce qu'ils ne ſont pas violets comme dans tous les individus de cette eſpèce que j'ai été à portée de voir ; cet auteur ajoute qu'il en a connu deux variétés, l'une tachée de jaune, & l'autre de rouge ſur un fond blanc.

34. BUCARDE ſoléniforme.

Cardium ſoleniforme ; NOB.

Cardium teſta tranſversè ovata, fragili, longitudinaliter ſtriata, utrinque muricata, antice hians ; NOB

Pectunculus tenuis pellucidus leviter purpuraſcens, denſè ſtriatus Jamaicenſis ; LISTER, *ſynopſ. tab. 342, fig. 179.*

Anomalocardia, quæ pectunculus tenuis pellucidus, leviter purpuraſcens Liſteri, in latum oblique expanſus vertice obtuſo ; KLEIN, *oſtrac. pag. 144, num. 31.*

Chama inæquilatera, oblique ſtriata, margine interno dentato, ex candido & roſeo variegata & faſciata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 85, fig. H.*

Solen bullatus ; teſta ſubrotunda ventricoſa ſubſtriata, antice crenato hiante ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1115, num. 41.*

Solen bullatus, Linnæi ; teſta bullata & pectinata, inæquilatera, ſtriis craſſis longitudinalibus ſtriata, in fundo candido & roſeo variegata, margine crenulato, & in latere effuſo ſerrato ; MARTINI, *conchyl. tom. 6, pag. 65, tab. 6, fig. 49, 50.*

Die aufgeblaſene kammartige ſcheidenmuſchel ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Linné place cette coquille dans le genre des *ſolen*, ſans doute parce que les bords antérieurs des valves ſont bâillans, ou parce que ſa charnière n'a qu'une ſeule dent ſur chaque valve, vis-à-vis les ſommets, tandis que les *Bucardes* en ont ordinairement deux dans cet endroit ; cependant, ſi on conſulte les rapports de cette coquille avec les *ſolens* & les *Bucardes*, qui pourra diſconvenir qu'ils ne ſoient tous à l'avantage du dernier genre & excluſifs du premier ? un coup-d'œil exercé ſuffit pour ſaiſir ces différences, & en exprime davantage que ne pourroit faire une longue diſcuſſion ; il me ſuffira de dire en paſſant que le bâillement des valves ſur le bord antérieur, eſt aſſez ordinaire aux *Bucardes*, & que la privation d'une des dents cardinales n'eſt pas un motif ſuffiſant d'excluſion, quand d'ailleurs toutes les autres parties conviennent.

Sa forme eſt tranſverſe, ovale, légèrement oblique, plus longue ſur le devant qu'en arrière, elle a ſur ſeize lignes de hauteur un pouce huit lignes de largeur, & dix lignes de profondeur, ce qui rend ſa coquille moins convexe qu'aucune autre du même genre.

On compte ſur la ſuperficie des valves, depuis quarante-quatre juſqu'à quarante-ſix côtes longitudinales très-fines, peu élevées, légèrement arrondies, dont les interſtices ſont étroits & marqués, vers le milieu des valves, d'une ſtrie longitudinale qui paroît ſaillante ; les neuf ou dix premières de chaque côté ſont garnies de petites pointes, très-ſerrées & courtes, qui les rendent rudes au tact & raboteuſes. Leur circonférence eſt bordée d'autant de petites dents qu'il y a de côtes dehors ; les dix premières ſont longues, pointues & écartées, & les bords de cette face ſont très-bâillans depuis le ligament juſqu'au haut du bord moyen, ils ſont fermés par-tout ailleurs ou rapprochés. Leur cavité eſt très-luiſante & marquée de petites cannelures qui parviennent juſqu'au haut des ſommets. Le ligament eſt brun, ſitué comme dans les autres eſpèces, très-convexe & court. Les ſommets ſont peu élevés, ils ſont ſitués vers le tiers poſtérieur des valves, courbés l'un vers l'autre & appuyés.

La charnière n'a que trois dents ſur chaque valve, une ſeule petite vis-à-vis les ſommets, & une plate triangulaire de chaque côté à une égale diſtance de la première ; elles ſont ſemblables ſur les deux, mais celle du milieu de la valve droite s'articule en avant de celle qui lui eſt oppoſée.

Sa couleur eſt blanche dehors comme dedans, & mouchetée de taches couleur de roſe & quelquefois de bandes tranſverſes de la même couleur ; les ſommets ſont diaphanes, liſſes & marqués de deux rayons violets ; ſa couleur n'eſt pas différente à l'intérieur, elle eſt ſeulement moins vive, excepté près des ſommets où les deux rayons ſont plus longs, plus larges & mieux colorés que dehors.

Cette coquille eſt de l'île de la Jamaïque ſuivant Liſter. On la trouve auſſi à l'île de Saint-Domingue & à la Martinique.

Le ſynonyme de Rumphius que Linné a cité à cette eſpèce ne lui appartient point, mais à une eſpèce d'arche dont nous avons donné la deſcription.

Eſpèces qui ne ſont pas ſuffiſamment connues & dont l'exiſtence eſt douteuſe.

* *Cardium triſte ; teſta ovata lævi, rimâ anoque obſolete ſtriatis* ; LINN. *muſ. lud. ulr. pag. 491, num. 46. — ejuſd. ſyſt. nat. edit. 10, pag. 680, num. 74.*

* *Cardium virgineum ; teſta triangulo rotundata æquilatera, rugis tranſverſis membranaceo recurvatis, cardinibus candidis* ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1124, num. 93.*

* *Das länglichte dickſchalige herz* ; SCHROETER, *einleitung in die conchyl. tom. 3, pag. 57, tab. 7, fig. 12.*

BUCCIN. — *Buccinum ;* NOB.

GENRE DE L'ORDRE DES COQUILLES UNIVALVES, qui a pour caractère,

Une coquille ovale ou oblongue, dont l'ouverture est terminée à la base par une échancrure oblique, sans canal sensible ni rebord extérieur.

ESPECES *dont la coquille est ventrue.*

---

1. BUCC. pelure d'oignon.

Coquille ovale, les côtes plates, trois fois plus larges que les sillons, l'ouverture plissée.

2. BUCC. cannelé.

Coquille grande, côtes convexes, inégales vers le bord supérieur des tours, la spire courte.

3. BUCC. perdrix.

Ovale oblongue, les côtes serrées, peu convexes, ondées de blanc, la lèvre droite légèrement ondulée.

4. BUCC. cordelé.

Coquille ovale, blanche, les côtes écartées, tachées de fauve, la lèvre droite ondulée.

5. BUCC. fascié.

Coquille blanche, garnie de côtes peu élevées, marquée de quatre bandes rousses, le bord de la lèvre droite saillant, denté à l'intérieur.

6. BUCC. pomme.

Coquille blanchâtre, les côtes peu convexes, tachées de jaune, l'ouverture étroite, plissée des deux côtés.

7. BUCC. double côte.

Coquille blanche, les côtes transverses, légèrement écailleuses, les sillons garnis d'une ligne élevée.

8. BUCC. cabestan.

Coquille ovale, grise, trois côtes transverses, élevées, blanches, les sillons striés.

9. BUCC. harpe.

Coquille ovale très-colorée, les côtes longitudinales, carinées, garnies d'une épine sur le haut des tours, les interstices striés.

10. BUCC. concholepas.

L'ouverture grande, ovale, sans interruption, la lèvre droite crenelée, garnie près de la base de deux fortes dents, la spire tronquée.

11. BUCC. licorne.

Coquille brune, les côtes inégales, garnies d'écailles tuilées, la lèvre droite crenelée, armée près de la base d'une longue épine.

BUCCIN.

12. Bucc. narval.

Coquille brune, lisse, marquée à l'extérieur de quelques lignes transverses, écartées, la lèvre droite unie, armée au bas d'une longue épine.

13. Bucc. unicorne.

Coquille très-épaisse, grise, marquée à l'extérieur de quelques lignes transverses, écartées, la lèvre droite plissée dans l'intérieur, armée au bas d'une épine courte.

ESPECES *dont la spire a presque la longueur du tour inférieur.*

---

14. Bucc. noyau.

Coquille brune, garnie de stries transverses, la columelle arquée, plate, l'échancrure de la base comprimée.

15. Bucc. pygmée.

Coquille brune, très-petite, marquée de lignes transverses blanches, l'échancrure de la base comprimée.

16. Bucc. grive.

Coquille marquée de sillons transverses, profonds, & de taches longitudinales noires ou blanches, l'échancrure de la base comprimée.

17. Bucc. teinturier.

Coquille garnie de côtes transverses, écailleuses, la lèvre droite plissée, la columelle applatie.

18. Bucc. otahitien.

Coquille grise, garnie de côtes transverses, les sillons ridés & ponctués, le bord supérieur des tours de la spire finement crenelés.

19. Bucc. lacuneux.

Les côtes transverses, les sillons profonds, garnis de fossettes, l'ouverture ovale, la lèvre droite ridée.

20. Bucc. ondé.

Coquille garnie de stries fines, treillissées, les tours supérieurs de la spire plissés.

21. Bucc. du Nord.

Coquille garnie de stries transverses, peu élevées, le milieu du tour inférieur, marqué d'une carène obtuse.

22. Bucc. papyracé.

Coquille très-mince, garnie de stries transverses, peu élevées, le bord supérieur des tours de la spire légèrement applati.

23. Bucc. mexicain.

Coquille épaisse, brune, garnie de côtes transverses, larges, & de sillons striés, la columelle convexe.

24. Bucc. francolin.

Coquille brune, marquée de lignes blanches transverses, & de taches éparses, lisses de la même couleur, la columelle livide.

BUCCIN.

25. Bucc. guirlande.

Coquille brune, garnie de stries crenelées, marquée d'une grande bande fauve au milieu du tour inférieur, la columelle colorée.

26. Bucc. canaliculé.

Coquille ombiliquée, lisse, tachée de jaune, le bord supérieur des tours de la spire creusé en canal de vive-arrête.

27. Bucc. du Ceylan.

Coquille ombiliquée, lisse, marquée de taches jaunes en compartiment, les sutures point canaliculées, l'ombilic très profond, bordé de dents violettes.

28. Bucc. ivoire.

Coquille très-lisse, ombiliquée, jaunâtre, sans sutures distinctes, le tour inférieur de la spire marqué extérieurement d'un sillon.

29. Bucc. tacheté.

Coquille ombiliquée, lisse, jaunâtre, marquée de plusieurs rangs de taches rouges, la lèvre droite sinueuse.

30. Bucc. bluet.

Coquille mince, bleuâtre, garnie de stries transverses, écartées, la columelle marquée d'un seul pli.

31. Bucc. écaille.

Coquille lisse, marquée de plusieurs rangs de taches alternativement blanches & auguées, la base un peu allongée en canal.

32. Bucc. flamboyant.

Coquille lisse, fauve, marquée de flammes brunes ondées, les deux lèvres sans dents.

33. Bucc. bombé.

Coquille lisse, bombée, la lèvre gauche étendue en plaque convexe, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuses.

34. Bucc. rayé.

Coquille lisse, blanche, marquée de lignes brunes transverses, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuses.

35. Bucc. tuberculeux.

Coquille roussâtre, couverte de plusieurs rangs de tubercules arrondis, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuses.

36. Bucc. liséré.

Coquille marquée de stries transverses très fines, de plis longitudinaux peu marqués, & d'une bande noire à la proximité des sutures.

37. Bucc. crenelé.

Coquille striée & plissée, le bord supérieur des tours de la spire applati & crenelé, les deux lèvres dentées.

38. Bucc. olivâtre.

Coquille plissée, lisse, striée près de la base, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuses.

39. Bucc. chardon.

Coquille garnie de plis & de stries aiguës, la columelle marquée de plis obliques.

BUCCIN.

40. Bucc. cordonné.

Coquille jaunâtre, treillissée par des plis longitudinaux serrés, & des stries transverses, les deux lèvres dentées.

41. Bucc. miga.

Coquille garnie de plis obliques ondulés & de stries transverses peu profondes, l'ouverture violette presque ronde.

42. Bucc. ascagne.

Coquille garnie de plis obliques, & de stries transverses élevées, l'ouverture blanche ovale.

43. Bucc. treillissé.

Coquille bombée, garnie de côtes transverses ondulées, & de plis sur la spire, la suture canaliculée, les deux lèvres striées.

44. Bucc. plissé.

Coquille garnie de plis obliques écartes, & de stries transverses aiguës, la columelle grenue.

45. Bucc. totombo.

Coquille treillissée par des stries profondes, serrées, la lèvre gauche étendue en plaque convexe.

46. Bucc. couronné.

Coquille lisse, livide, le bord supérieur des tours de la spire garni d'un rang de tubercules, la lèvre droite épineuse.

47. Bucc. casquillon.

Coquille garnie de stries transverses & de plis obliques, terminés près la suture par des gros tubercules, la lèvre gauche étendue en plaque épaisse.

48. Bucc. thersite.

Coquille lisse, bossue, la spire plissée, la lèvre gauche étendue en plaque épaisse.

49. Bucc. verruqueux.

Coquille bossue, garnie de tubercules, la lèvre gauche étendue en plaque épaisse.

50. Bucc. bossu.

Coquille bossue, lisse par-tout, la lèvre gauche étendue en plaque épaisse.

51. Bucc. tricariné.

Coquille brune, lisse, le tour inférieur de la spire marqué de trois carènes arrondies, l'ouverture terminée au haut par un canal très-étroit.

52. Bucc. ponctué.

Coquille brune, épaisse, lisse, marquée de taches & de points blancs, l'ouverture longue étroite.

53. Bucc. jaune.

Coquille jaune, épaisse, marquée de lignes longitudinales blanches, l'ouverture étroite, la lèvre droite bossue dans l'intérieur.

54. Bucc. voluté.

Coquille brune ou olivâtre, marquée de stries transverses, articulées de blanc, la lèvre droite dentée à l'intérieur.

BUCCIN.

ESPECES *dont la coquille est alongée, mais non turriculée.*

55. Bucc. noir.

Coquille oblongue, garnie de plis vers la suture, la base foiblement recourbée, l'ouverture sans dents.

56. Bucc. nifat.

Coquille oblongue, blanche, lisse, marquée de taches carrées, rougeâtres, disposées sur plusieurs rangs, l'ouverture sans dents.

57. Bucc. nisot.

Coquille oblongue, finement treillissée, la lèvre gauche dentée.

58. Bucc. soni.

Coquille oblongue, brune, marquée de deux lignes transverses mamelonnées, blanches, la lèvre droite garnie de deux dents.

59. Bucc. rac.

Coquille oblongue, les tours de la spire convexes, garnis de plis longitudinaux, les deux lèvres sans dents.

60. Bucc. néritoïde.

Coquille presque orbiculaire, applatie, lisse, la spire tronquée.



OBSERVATIONS

OBSERVATIONS GENERALES. J'ai conservé le nom de *Buccin* à ce genre, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait le même que Linné avoit désigné par ce mot; beaucoup de coquilles que cet auteur y avoit comprises se trouvent dans celui-ci, mais plusieurs autres en sont exclues, à cause des différences qu'elles présentent, dont j'ai profité pour diminuer le trop grand nombre d'espèces qu'il auroit embrassé, si j'avois adopté le caractère générique de cet auteur.

La forme extérieure des coquilles, quoique subordonnée à celle de leur ouverture, devant faire une des principales considérations dans la composition des genres, j'ai cru pouvoir séparer de celui de Linné des coquilles qui différoient des *Buccins*, proprement dits par ces deux caractères à la fois, & les diviser sous quatre genres différens, qui sont les *Buccins*, les *vis*, les *casques* & les *pourpres*.

Les *Buccins*, dont il est question ici, comprendront les coquilles, dont la base offre une échancrure oblique, sans la moindre apparence de canal; les casques, celles dont l'échancrure de la base a des bords repliés vers le dos; on trouvera dans le genre de la vis, les coquilles turriculées, échancrées à la base, sans canal ni rebord; & dans celui de la pourpre, celles dont la coquille est épineuse, non variqueuse, & dont la base est terminée par un canal très court, incliné vers la lèvre droite & légérement échancré au bas.

Au moyen de ces quatre genres, on aura l'avantage de rapprocher beaucoup de coquilles qui avoient été distribuées par Linné, contre toutes les analogies, dans d'autres genres dont elles dérangeoient la progression naturelle, & on pourra y rapporter avec facilité toutes les espèces que cet auteur n'avoit pas connues, & dont le nombre surpasse de deux tiers celui des premières.

Si je ne m'étois proposé de rectifier dans tous ses écarts la méthode de ce naturaliste, que je crois préférable, malgré ses imperfections à toutes celles des autres conchyliologistes, il m'eût été sans doute très facile d'imiter ceux qui m'ont précédé dans ce travail, & qui ont suivi la méthode de Linné, sans trop s'occuper des défauts qu'elle présente; mais le grand nombre de coquilles qui sont connues de nos jours, rend intolérables les défectuosités de cette méthode, qui ne portoient alors que sur quelques coquilles isolées; on en sera aisément convaincu, si on considère que le nombre des coquilles s'étant considérablement accru, la progression des différences d'une espèce à l'autre, s'étant augmentée dans la même proportion, il est arrivé que les espèces qui étoient déplacées dans le genre de Linné, & qui y étoient tolérées, parce qu'on accorde toujours un peu d'extension à un caractère générique, & que d'ailleurs ces espèces étoient peu nombreuses, ne peuvent maintenant être séparées des espèces nouvelles que cet auteur n'avoit pas connues, & qu'il ne reste que deux partis à prendre, ou de conserver le caractère générique de Linné, en y comprenant toutes ces espèces qu'il n'avoit pas connues, malgré leur peu d'analogie, qui est encore augmentée par leurs différences progressives, ou de se décider à faire des coupes nouvelles sur cette série, qui conservent entr'elles le plus grand nombre des rapports.

De ces deux conditions j'ai choisi la dernière, parce qu'il en résulte d'ailleurs les avantages suivans; 1°. d'éviter la trop grande étendue des genres qui s'oppose aux progrès & à la facilité de l'instruction, puisqu'elle rend la connoissance des espèces plus pénible; 2°. de réunir par des caractères précis, & par des rapports nouveaux, des coquilles analogues que Linné avoit distribuées dans plusieurs de ses genres, dont elles interrompoient l'analogie; 3°. de conserver une progression très-sensible d'un genre à l'autre, ce qui est un des plus grands avantages qu'une méthode artificielle puisse procurer, sur-tout quand cet avantage se rencontre, sans léser d'aucune façon le caractère systematique.

Après ces explications, que j'ai cru nécessaires, il me reste à dire en quoi consistent les trois sections qui divisent mon genre du *Buccin*; leur différence n'est prise que de la forme totale de la coquille, sans porter sur celle de l'échancrure, qui n'offre que des variations très peu importantes, ou relatives au volume des espèces. La première section comprend une partie des coquilles que d'Argenville avoit nommées des tonnes, à cause de leur évasement; elles ont toutes une forme ovale, sont très-ventrues & ordinairement pourvues d'une ouverture très-baillante, excepté le *Buccin pomme*, dont l'ouverture est étroite, relativement à celle des autres espèces, garnie de fortes dents à l'intérieur de la lèvre droite, & de plis transverses sur le milieu de la lèvre gauche; ce qui le rapprocheroit du genre du *casque*, si les bords de l'échancrure étoient d'ailleurs relevés, condition essentielle qui manque à ce *Buccin*.

La seconde section renferme les espèces dont la spire a un peu plus de longueur, relativement au tour inférieur que dans les premières; celles dont la spire est encore plus alongée sont rangées dans la troisième, elles servent à faire la liaison de ce genre avec celui des *vis*, dont la coquille est complétement turriculée; la seule coquille qu'on trouvera déplacée dans ce genre, sous le seul rapport de la forme extérieure, c'est celle du *Buccin* néritoïde que j'ai placé, pour cette raison, à la fin; sa base est pourvue d'une échancrure semblable à celle des *Buccins*, mais sa figure semble rapprocher autant cette coquille des petites *tonnes*, qu'elle paroît l'éloigner de tous les autres *Buccins* connus. Mais ce sont-là de ces sacrifices indispensables dans toute espèce d'arrangement

ſyſtématique, & qu'aucune méthode ne pourra jamais éviter.

Les recherches des naturaliſtes nous ont procuré quelques notions ſur la ſtructure des vers de ce genre. Linné a dit qu'ils ſont analogues aux limaces; mais il y a tant de différence entre ceux à qui il a trouvé la même analogie, & ces différences ſont d'ailleurs ſi conſtantes, qu'il y a lieu de croire, d'après les tentatives de MM. Adanſſon, Geoffroy, Muller & Othon Fabricius, qu'on parviendra, avec le temps, à former une méthode générale pour la claſſification des vers teſtacés, auſſi néceſſaire pour la connoiſſance de ces vers, que l'eſt & le ſera toujours celle des coquilles, pour faciliter leur étude.

Les vers des *Buccins* ſont compoſés de pluſieurs organes qu'il eſt néceſſaire de connoître; les plus eſſentiels ſont la tête, les tentacules, les yeux, la bouche, le pied, l'opercule & le manteau.

Quoiqu'on ne connoiſſe que peu de *Buccins* ſous le double rapport du ver & de la coquille, il eſt cependant vraiſemblable, même d'après ceux que l'on connoît le mieux, que les autres ne doivent pas offrir de grandes différences dans leur organiſation; du moins il ſemble que l'on eſt en droit de le ſoupçonner, d'après l'eſpèce d'uniformité que M. Adanſſon a obſervée ſur des coquilles dont la ſtructure eſt aſſez différente, pour que je me ſois cru autoriſé à les placer dans des genres ſéparés; on peut en conclure au moins que dans les coquilles analogues, il n'eſt pas vraiſemblable que les vers s'écartent beaucoup de ce type général.

Leur tête eſt diſtincte du corps, ſon extrémité antérieure paroît échancrée ou creuſée en arc; elle eſt terminée de chaque côté par un tentacule filiforme, ou de figure conique, près de deux fois plus long qu'elle, & quelquefois davantage, dont la figure eſt ordinairement plus renflée depuis leur baſe juſqu'au milieu, que depuis ce point juſqu'à leur extrémité ſupérieure, qui eſt preſque toujours pointue; c'eſt au milieu de leur longueur & à leur face externe que les yeux ſont placés, ou du moins des organes à qui les naturaliſtes ſont convenus de donner ce nom; il n'y en a qu'un ſur chaque tentacule, il reſſemble à un point noir & ne fait point de ſaillie à l'extérieur. La bouche eſt ſituée à la partie inférieure & moyenne de la tête, elle conſiſte en un petit trou ovale & tranſverſal, d'où l'on ſoupçonne qu'il ſort une petite trompe.

Le pied conſiſte en un gros muſcle applati & ridé, qui garnit la poitrine de l'animal, depuis le cou juſqu'au-delà du bout ſupérieur de l'ouverture de la coquille, & préſente quelques différences dans ſa forme ſuivant les eſpèces. L'opercule eſt eſſentiel aux *Buccins*, il eſt ordinairement très-mince, cartilagineux, formé de ſtries concentriques & de la forme de la cavité de la coquille qu'il bouche très-exactement quand l'animal veut s'y renfermer; il lui eſt ordinairement attaché entre le pied & le manteau, & lui ſert, par cette poſition, à raffermir ſa marche & à favoriſer ſon mouvement progreſſif.

Le manteau eſt une partie membraneuſe, qui fait partie du corps de l'animal & tapiſſe les parois intérieurs de la coquille, c'eſt ce que Réaumur nommoit le collier, ſes bords ſont ſimples, crépus ou ondés, ſuivant les eſpèces; il en part vers la partie poſtérieure de la tête, un tuyau aſſez long qui ſort de la coquille par l'échancrure de ſa baſe & en eſt vraiſemblablement la principale cauſe; ce tuyau ne doit être conſidéré que comme le prolongement des bords du manteau, étant fendu en deſſous ſur toute ſa longueur, & de la même ſubſtance que lui, cet organe ſert à l'animal pour ſe fixer aux corps ſolides, & il le porte ordinairement relevé vers le dos de la coquille, pendant qu'il rampe dans le fond de l'eau de la même manière que les hélices terreſtres.

Ce que je dis de ces vers n'eſt pas propre à toutes les eſpèces, puiſqu'il n'y en a que très-peu qui aient été l'objet des obſervations des naturaliſtes; mais comme il s'en trouve de celles dont le ver eſt connu dans toutes les ſections de mon genre, ce n'eſt peut-être pas trop haſarder que de ſoupçonner que l'organiſation que j'ai décrite, eſt propre à celles qui n'ont pas été encore obſervées.

Liſter donna dans ſes diſſertations anatomiques ſur la ſtructure des animaux teſtacés, la figure du ver du *Buccin couronné*, elle s'accorde très-exactement avec ce que j'ai obſervé moi-même ſur cette eſpèce, & ſur le ver du *Buccin cordonné*, excepté que le pied de l'animal eſt fendu en arrière ſur le premier, & qu'il eſt entier & de forme éliptique ſur le ſecond. M. Adanſſon, dont on ne ſauroit trop admirer les recherches dans cette partie ſi neuve & ſi intéreſſante de l'hiſtoire naturelle, avoit déjà décrit les vers de pluſieurs *Buccins*, & il réſulte de ſes obſervations que ceux du *Buccin perdrix*, du *Buccin denté*, du *Buccin teinturier*, du *Buccin totombo*, ne diffèrent pas d'une manière eſſentielle de celui de la coquille à qui il donna le nom de *ſakem*, & que l'on trouvera décrite dans la ſuite ſous le nom de *pourpre hémaſtome*. Le *ſakem* a, ſuivant M. Adanſſon, les mêmes parties dont j'ai donné une deſcription générale, elles n'en diffèrent que par des modifications peu conſéquentes, & qui tiennent la plupart à l'eſpèce.

Outre ces deux auteurs, dont l'autorité dans cette partie fait foi, on trouve encore dans les ouvrages de Fabius Columna, & de d'Argenville, la confirmation de cette ſtructure; Othon Muller l'a reconnue pareillement dans le *Buccin ondé* & dans le *Buccin du Nord*, qu'il rapporta l'un & l'autre à ſon genre de *tritonium*, à cauſe de la poſition des yeux ſur la partie moyenne & extérieure des tentacules, qu'il avoit aſſigné pour caractère à ce genre;

mais la position des yeux eſt différente, d'après M. Adanſſon, dans les coquilles de la dernière ſection, à l'exception du *Buccin néritoïde*, puiſqu'ils ſont placés dans ces vers à la baſe externe des tentacules, & non au milieu comme dans les autres; cette différence qui, dans le fond, a très-peu d'importance, le forçoit cependant, d'après les principes qu'il avoit adoptés, à ſéparer de genre ces coquilles, malgré leur analogie & la conformité des autres parties externes, car telle eſt l'idée que l'on doit ſe faire de la perfection des méthodes ſyſtématiques, qu'elles exigent l'excluſion la plus rigoureuſe, même dans tous les cas où une exception aux principes fondamentaux paroîtroit, au plus grand nombre, un acheminement à une plus grande perfection.

Il paroît, d'après les obſervations de M. Adanſſon, tant ſur quelques coquilles que j'ai compriſes dans ce genre, que ſur d'autres eſpèces analogues, par la forme de l'animal, qui en ſont excluës par celle de la coquille, que les *Buccins* ſont uniſexes & ovipares, & que la coquille du mâle préſente même quelques différences de celle du *Buccin* femelle, qu'il eſt utile de connoître, pour ſatisfaire les perſonnes qui croient que toute différence dans les proportions des coquilles indique des eſpèces différentes; cette loi qui, dans beaucoup de genres eſt fondée, ne l'eſt point dans celui-ci, car les *Buccins* mâles ont en général la coquille moins renflée & plus longue que la femelle, & on ne peut douter de la vérité de leur ſexe, puiſqu'ils laiſſent ſortir de temps en temps de la droite du cou une verge ſemblable à une languette, qui ſeule ſuffit pour les caractériſer. Ce fait une fois reconnu, on ne ſera plus étonné des variations que préſentent quelques *Buccins* dans leur longueur & leur largeur, & on aura une raiſon de plus pour ſe tenir en garde contre la démangeaiſon de former de nouvelles eſpèces.

Enfin, c'eſt de quelques coquilles de ce genre que les anciens avoient l'art d'extraire cette teinture pourpre ſi vantée, qui faiſoit l'ornement des rois ou celle des magiſtrats ſuprêmes; le *Buccin teinturier*, à qui j'ai donné ce nom, pour conſerver l'idée de ſon ancienne réputation, n'étoit pas le ſeul qui eût cette qualité en partage; Réaumur a prouvé dans les mémoires de l'académie des ſciences, année 1711, que le *Buccin cordonné* fourniſſoit auſſi un principe colorant, & il eſt vraiſemblable qu'on le trouveroit de même dans les autres eſpèces, ou du moins dans quelques-unes d'entr'elles, ſi on ſe donnoit la peine de faire quelques recherches plus curieuſes qu'utiles ſur cet objet.

1. **Buccin pelure d'oignon.**

Buccinum olearium; Linn.

Buccinum teſta ovata, coſtis complanatis, ſulcis filo minoribus, apertura plicata; Nob.

Buccinum breviroſtrum, tenue umbilicatum, aſperius ſtriatum variegatum; Lister, *ſynopſ. tab. 985, fig. 44.*

Cochlea pennata altera; Rumph. *theſ. tab. 27, fig. D.* — Petiver, *aquat. Amboin. tab. 9, fig. 7.*

Buccinum ampullaceum minus, tenue, roſtro leviter ſinuato, è rufo & albo variegatum, ſtriis crebrioribus & minus profundis; Sloane, *nat. hiſt. of Jamaiq. vol. 2, pag. 246, num. 12.*

Bruine patrys; Knorr, *vol. 5, pag. 19, tab. 12, fig. 1.*

Buccinum parvum, integrum, ore perpendiculari, ſtriatum ſtriis raris latis & canaliculatis, ventricoſum, umbilicatum, duabus vel tribus lineis tranſverſim ſignatum fuſcum; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 44, fig. T.*

Cochlides quæ ad familiam perdicum referuntur; Seba, *theſ. vol. 3, pag. 168, tab. 69, fig A, B.*

Buccinum olearium; teſta ſubrotunda cincta ſulcis obtuſis, lineola elevata interſtinctis, apertura edentula; Linn. *ſyſt. nat. pag. 1196, num. 458.*

Cochis volutata pertenuis, globoſa, umbilicata, filis tenuioribus ſulcata, clavicula brevi excavata, ſeu dolium cepa; Martini, *conchyl. tom. 3, pag. 401, tab. 117, fig. 1076, 1077.*

Culit bavang, par les habitans de Malacca.

Agate-of gewolkte; par les Hollandois.

Die gewaſſerte oder marmorirte tonne; par les Allemands.

Bavang padritge; par les Anglois.

La tonne pelure d'oignon; par les François.

Description. On a donné le nom de *pelure d'oignon* à cette eſpèce, parce qu'elle a ordinairement la couleur des écailles extérieures de l'oignon, accompagnée de très-peu d'épaiſſeur; ſa forme eſt ovale, très-bombée & convexe; ſa longueur du haut de la ſpire, au bout de la lèvre gauche étant de quatre pouces quatre lignes; ſa largeur totale, priſe au milieu de la coquille, eſt de trois pouces deux lignes, la hauteur de l'ouverture, depuis le haut juſqu'à la baſe de la lèvre droite, de trois pouces huit lignes, & ſa plus grande largeur de deux pouces. Quand elle a ce volume la ſpire eſt compoſée de ſix tours, dont l'inférieur a près de trois fois & demi le volume des cinq autres réunis.

On compte ſur ſa face externe dix-huit ou dix-neuf côtes larges, plates, peu élevées, tandis que ceux de deſſus n'en ont que ſix; ces côtes ſont ſéparées par des ſillons peu profonds qui ont trois ou quatre fois moins de largeur qu'elles, & preſque point entre les trois premières côtes ſupérieures du tour inférieur. Les tours de la ſpire ſont ſéparés par une ſuture profonde, ſemblable à une fente, comme dans l'eſpèce ſuivante; l'ouverture de la coquille eſt grande, la lèvre droite eſt pliſſée ſur les bords & ordinairement teinte de noir ou de brun foncé; la lèvre gauche eſt blanchâtre, étendue en plaque très-mince ſur le ventre du premier tour, & la columelle eſt ſinueuſe & percée à l'extérieur par

un ombilic qui, quoique peu ouvert, descend profondément dans l'axe de la coquille. Cet ombilic est peu apparent dans les individus bien conservés, parce qu'il est recouvert en partie par un rebord saillant de la lèvre gauche, qu'il est rare de trouver entier à cause de sa grande fragilité.

La surface extérieure de ce *Buccin* est roussâtre & quelquefois brune, mais ses côtes sont souvent tachées de brun, de fauve, ou de blanc, qui produisent un très-joli effet : on voit aussi sur quelques individus des lignes noirâtres, longitudinales, qui sont les traces des divers accroissemens de la coquille ; l'intérieur de l'ouverture est roux, & marqué d'autant de côtes transverses qu'il y a de sillons en dehors. Cette coquille nous est apportée des grandes Indes, mais on la pêche aussi à la Jamaïque, suivant Sloane & Lister.

J'ignore ce que Linné a entendu par ces mots, *sulcis obtusis, lineola elevata interstinctis*, qu'il a employés dans la différence spécifique de ce *Buccin*, puisque ses côtes, de même que ses sillons, n'offrent pas des lignes élevées, & qu'on y apperçoit tout au plus quelques stries longitudinales très-peu marquées, que l'on trouve aussi sur toutes les espèces analogues ; il y a encore une seconde observation à faire sur le mot *sulci*, que cet auteur emploie indifféremment, pour exprimer les côtes ou les sillons de cette coquille, car dans ce cas-ci il est impossible d'assurer que la ligne dont il parle doive se trouver plutôt sur les uns que sur les autres.

2. BUCCIN cannelé.

Buccinum galea ; LINN.

Buccinum testa ovata magna, costis convexis, antice alternis minoribus, spira abreviata ; NOB.

Cochlea rugosa & umbilicata ; RONDELET, *lib.* 2, *pag.* 106. — JONSTON, *aquatil. tom.* 10, *fig.* 9. — ALDROVAND, *test. lib.* 3, *pag.* 133, *tab.* 9, *fig.* 16.

Buccinum magnum ampullaceum, tenue, rostro leviter sinuoso, profunde & rarius sulcatum ; LISTER, *synops. tab.* 898, *fig.* 18.

Cochlea quæ à figura galeæ, quam aliquomodo exprimit [illegible] videtur appellanda, colore plurimum helvaceo ; BONANNI, *recreat. pag.* 135, *class.* 3, *fig.* 182. — [illegible] *pag.* 450, *fig.* 170.

Cassidea striata, striis crassis, raris, canaliculatis, & extima spira versus orificium gradatim ampliata, [illegible] seu helvaceo depicta, GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 42.

[illegible] Adriatico si ritrovi ; GINANNI, *oper. pag.* 13, *tab.* 12, *fig.* 93.

[illegible] ; PLANC. *de conch. minus notis* ; *append.* 2, *pag.* 106, *tab.* [illegible].

Buccinum galea ; *testa obovata inflata, cingulis [illegible], apertura edentula* ; LINN. *syst. nat. pag.* 1197, *num.* 4[illegible]. — SCHROETER, *einleit. tom.* 1, *pag.* 308, *tab.* 2, *fig.* 1.

Buccinum galea ; *testa subrotunda inflata, sulcis transversis linea elevata interstinctis, labro denticulato* ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag.* 228, *num.* 1. — *ejusd. testac. mus. cæs. pag.* 239.

Cochlis volutata tenuis, ventricosa, striata, umbilicata, clavicula breviori seu planiuscula excavata, quæ dolium costatum magnum ; MARTINI, *conchyl. tom.* 3, *pag.* 393, *tab.* 116, *fig.* 1070.

Tonne ; FAVANNE, *conchyl. tab.* 27, *fig. B*, 1.

Lumaca ombilicata ; par les Italiens.

[illegible] ; par les Hollandois.

Das schellen horn ; par les Allemands.

La tonne cannelée ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille parvient à un si grand volume, qu'il n'est pas rare d'en voir quelquefois d'aussi grosses que la tête d'un homme, elle approche plus que les espèces voisines de la forme globuleuse, & sa spire, quoiqu'élevée au centre, ne l'est pas tout-à-fait tant que dans l'espèce précédente & celle qui suit ; la coquille que je décris, quoique plus petite, a quatre pouces six lignes de longueur, trois pouces neuf lignes de largeur, & son ouverture est longue de quatre pouces & large de deux ; de sorte que le tour inférieur de la spire fait à lui seul presque tout le volume de la coquille.

Elle est composée de six tours qui sont séparés l'un de l'autre à la suture par un canal profond, semblable à celui de l'espèce première, on compte sur le tour inférieur vingt six côtes transverses, parmi lesquelles il y en a sept ou huit plus petites que les autres, qui sont disposées alternativement avec elles sur sa partie la plus élevée ; on n'en voit que neuf sur chacun des tours supérieurs, dont quatre grosses & cinq petites ; les douze côtes inférieures sont à peu près semblables aux premières, & sont séparées par des sillons qui n'ont pas tout-à fait leur largeur.

L'ouverture, qui est très-grande, a la lèvre droite terminée par un évasement festonné & quelquefois creusé en canal peu profond ; la lèvre gauche est très mince, elle consiste en un feuillet testacé, lamelleux, très cassant, qu'il est rare de voir entier & qui recouvre l'ombilic, dont la place & la forme sont les mêmes que dans le *Buccin* [illegible]. Sa columelle est torse en signe spirale, elle est saillante, marquée à l'extérieur de cinq ou six côtes longitudinales, & se prolonge jusqu'à l'échancrure de la base.

L'intérieur de la coquille est blanc près les bords de la lèvre droite, & de couleur fauve dans le fond, il présente dix-huit côtes transverses lisses, dont les sept ou huit premières sont accompagnées de deux [illegible].

Toute la surface externe est de couleur fauve, entremêlée sur quelques individus de taches brunes ou de couleur marron ; enfin, cette coquille a très peu d'épaisseur, si on la compare à la grosseur qu'elle peut acquérir. Elle vit dans la mer Me-

diterranée, non-seulement dans le golfe Adriatique, mais encore dans les parages de Nice, d'où j'en ai reçu plusieurs individus, de la plus grande dimension, par la générosité de mon ami M. d'Avillier.

Martini cite dans sa conchyliologie deux variétés de cette espèce, dont la première étoit venue de la côte de Guinée, elle étoit suivant lui, entièrement semblable à celle de la Méditerranée, excepté par sa grandeur & sa couleur; le plus grand des individus qu'il possédoit n'avoit que trois pouces trois lignes de longueur, sur deux pouces trois lignes de diamètre, & sa couleur étoit brune dedans comme dehors.

Sa seconde variété n'en différoit que par des côtes plus saillantes, plus écartées & des sillons plus lisses, les bords de la lèvre droite avoient deux rangs de petites dents, & les plus grandes coquilles de cette variété n'avoient que trois pouces un huitième de longueur, sur deux pouces & un quart de diamètre; elles avoient été apportées de la côte de Coromandel. Je doute beaucoup que cette seconde coquille appartienne à la même espèce.

3. BUCCIN perdrix.

Buccinum perdix; LINN.

Buccinum testa ovata ventricosa subsulcata alboque undulata, apertura edentula; LINN. *syst. nat. pag.* 1197, *num.* 440. — *ejusd. mus. lud. ul. pag.* 600, *num.* 244.

Buccina quatuor spirarum ductibus mira naturæ arte eleganter circumvoluta intus livido colore subalbida, foris reticulatis fasciolis super induuntur inter quas rosaceus color rubescit; BONANNI, *recreat. pag.* 137, *class.* 3, *fig.* 191. — *ejusd. mus. kirch. pag.* 460, *fig.* 189.

Buccinum breviroftrum striatum fuscum, undatis lineis albis depictum, Jamaicense; LISTER, *synops. tab.* 984, *fig.* 43. — PETIVER, *gazophyl. tab.* 153, *fig.* 13.

Cochlea pennata; RUMPH. *thes. tab.* 27, *fig. C.* PETIVER, *aquat. Amb. tab.* 4, *fig.* 11. — *ejusd. gazoph. tab.* 153, *fig.* 13.

Buccinum majus canaliculatum & sulcatum striatum striis latis complanatis, insigniter umbilicatum, maculis fulvidis in unaquaque spira perpulchre signatum, intus candidum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 51, *fig. F.*

La conque sphérique ou la perdrix, parce qu'elle en imite le plumage; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 304, *tab.* 20, *fig. A.*

Vulgaris perdicis species, plurimis fasciis cælatis exornata; SEBA, *thes. tom.* 3, *tab.* 68, *fig.* 10.

Le tesan; ADANSSON, *conchyl. pag.* 107, *tab.* 7, *fig.* 5.

KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 3, *tab.* 8, *fig.* 1.

HILL, *hist. of animal. tab.* 8.

Cochlis voluntata tenuis, globosa, umbilicata, costis planioribus pennatis, & sulcis linearibus notata, claviculâ productiore, dictum perdix; MARTINI, *conchyl. tom.* 3, *pag.* 403, *tab.* 117, *fig.* 1078—1080.

Tonne; FAVANNE, *conchyl. tab.* 27, *fig. A*, 1.

Patryzen; *patrys hooren*; par les Hollandois.

Das rebhuhn; *die ballschnekke patryzen*; par les Allemands.

The partidge ton; *indian partridge schell*; par les Anglois.

La perdrix, ou *la tonne perdrix*; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Buccin* est un des plus remarquables par la beauté de sa forme & par celle de sa décoration, sa figure est plus ovoïde & moins renflée que celle des deux premiers, & son fond, qui est ordinairement d'un fauve roux ou tirant sur le brun, est varié de taches blanches, dont la disposition & la figure ont assez de régularité.

Sur quatre pouces six lignes de longueur, cette coquille a trois pouces de diamètre au milieu, la longueur de l'ouverture est de trois pouces six lignes, & sa plus grande largeur d'un pouce dix. Elle est mince, luisante, rétrécie près des sutures & composée de cinq tours, qui sont garnis de côtes larges peu convexes, & séparées par des sillons fort peu apparens; on en compte dix-huit ou vingt sur le tour intérieur, & sept sur chacun des tours supérieurs jusqu'au bout de la spire qui est luisant, sans stries, & ordinairement d'une couleur incarnate. L'ouverture est grande & marquée de côtes transverses très-peu saillantes, qui correspondent aux sillons de l'extérieur; les bords de la lèvre droite sont légèrement évasés, ils ont un peu plus d'épaisseur que le reste des parois, sont légèrement ondulés, de couleur blanche, excepté leur tranchant, qui est d'un brun foncé, approchant du noirâtre. La lèvre gauche est étendue sur le ventre de la coquille comme dans les deux premières espèces; elle est très-mince, transparente & terminée au bas par un feuillet saillant, qui recouvre & compose en partie l'ombilic. La columelle est très-lisse, blanche & luisante comme de l'émail, elle forme à la droite de l'ombilic une grosse côte, marquée de stries transverses, qui se termine à l'échancrure de la base.

Ce *Buccin* est, comme j'ai déjà dit, d'une couleur tirant sur le brun, mais ses côtes sont variées à l'extérieur de taches blanches en forme de croissant, qui sont plus ou moins écartées, dont la grandeur diminue en approchant du sommet de la spire: la couleur de l'intérieur est fauve ou tirant sur la couleur de chair. On rencontre une variété de cette espèce dont les taches blanches sont petites, carrées & rangées en échiquier avec d'autres de couleur brune: on en voit aussi dans les cabinets dont les taches blanches sont longues, étroites, ou posées en chevrons les unes contre les autres; mais toutes ces variétés, quoique

echerchées par les amateurs, ne sont que des accidens de la même coquille, qu'il seroit superflu de vouloir détailler.

Le *Buccin perdrix* ne se trouve que dans les mers des pays chauds; Lister dit qu'on en pêche à la Jamaïque; Rumphius, à l'île d'Amboine; & M. Adanson, sur les côtes du Sénégal.

4. BUCCIN cordelé.

Buccinum dolium; LINN.

Buccinum, testa ovata, inflata, alba, costis distantibus fulvo maculatis labio undato; NOB.

Buccinum ampullaceum tenue, rostro leviter sinuoso, striis raris torosis valde extantibus maculatis circumdatum, ex freto malava; LISTER, *synopf. tab. 899, fig 19.*

Nives candorem imitatur hæc cochlea, è papyracea substantia videtur compacta at non plicatili, semi circularibus canaliculis distinguitur, inter quos striæ fere planæ maculis flavis tessellatæ; BONANNI, *recreat. class. 3, pag. 115, num. 16, 17, & pag 116, num. 25.*

Cochlea striata sive olearia; RUMPH. *thes. tab. 27, fig. A.*

Perdicea luzonis globosa, costis elatis maculatis; PETIVER, *gazoph. tab. 99, fig. 11. — ejusd. Amboin. tab. 12, fig. 5.*

Cochlea cassidiformis umbilicata, ventricosa, striata striis raris elatis canaliculatis, & in summitate colore fulvido leviter tessellatis, subalbida; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 39, fig. E.*

Tonne chargée de cordelettes tachées de jaune sur un fond blanc; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 304, tab. 20, fig. C.*

Le minjac; ADANSSON, *conchyl. pag. 109, tab. 7, fig. 6.*

Cochlea eximiæ atque insitatæ pulcritudinis quæ perdicis nomen habet, costis circulatur multum extantibus quas tessellulæ distinguunt; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 167, tab. 68, fig. 9.*

KNORR, *vergnugen der augen; tom. 3, pag. 21, tab. 8, fig. 4.*

Buccinum dolium; testa ovata cincta sulcis obtusis remotis, cauda prominula; LINN. *syst. nat. pag. 1192, num. 442. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 601, num. 246.*

Buccinum dolium; testa rotundata ventricosa, cingulis elevatis, sulcisque remotis transversis, rostro prominulo, labio dentato; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 231, num. 5. — ejusd. testac. pag. 241.*

Cochlea velata tenuis, globosa, umbilicata, costis [illegible], clavicula leviter excavata, seu [illegible] maculatum; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. [illegible], tab. 117, fig. 1073, & ejusd. tab. 118, fig. 1082.*

Tonne; FAVANNE, *conchyl. tab. 27, fig. C, 1, C, 2.*

Le minjac; par les habitans de Malacca.

Geplekte bel-hoorn; par les Hollandois.

Das Gefleckte weinfaß oder bet-horn; par les Allemands.

Cotton ribd partridge shell; par les Anglois.

Tonne à cordelettes tachetées; tonne cannelée; par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci ne cède pas en beauté au *Buccin perdrix*, mais il lui est très-souvent inférieur par son volume; celui dont je donne la description est étonnant par sa grandeur & par sa belle conservation, il surpasse de plus d'un tiers leur proportion la plus ordinaire; il a quatre pouces six lignes de longueur, sur trois pouces quatre lignes de diamètre; la longueur de son ouverture est de trois pouces sept lignes, & sa largeur d'un pouce dix. Sa spire est composée de sept tours complets, qui sont garnis de côtes élevées, convexes, écartées, au nombre de quatorze sur le tour inférieur, & de quatre seulement sur ceux du haut; ces côtes sont séparées par des sillons plats, ordinairement plus larges qu'elles, qui sont quelquefois marqués au milieu par une ligne élevée qui suit leur direction. Cette coquille, ainsi que la précédente, ne forme point de canal enfoncé à la jonction des tours, ils appuient au contraire carrément l'un contre l'autre, & laissent à leur jonction un rebord applati. Son ouverture est très-grande & cannelée dans l'intérieur. La lèvre droite est peu évasée & dentée pendant la jeunesse, de manière que chaque côte interne est terminée par deux lignes élevées, qui disparoissent tout-à-fait quand la coquille est parvenue au volume de celle dont je donne la description. La lèvre gauche ressemble à celle des especes précédentes par son peu d'épaisseur, qui est telle que, quoiqu'elle recouvre les côtés du ventre de la coquille, elles n'en sont pas moins saillantes pour cela. La columelle est formée comme dans le *Buccin cannelé*, elle est tordue en spirale & garnie à l'extérieur des côtes longitudinales jusqu'à l'échancrure de la base; l'ombilic est situé comme dans cette coquille, mais il a un peu moins de largeur & moins de profondeur.

Ce *Buccin* est ordinairement blanc à l'extérieur ou de couleur fauve, & ses côtes sont le plus souvent marquées de grandes taches fauves, jaunes ou orangées, qui sont presque toujours effacées sur les quatre ou cinq tours plus anciens. Mais ces taches manquent quelquefois tout-à-fait, & la coquille est alors blanchâtre ou d'une teinte foible de couleur de chair; on en connoît aussi des variétés qui sont toutes brunes, d'autres dont les côtes sont un peu convexes, plus écartées & presque aiguës, dont la couleur tire sur le gris ou le cendré; il ne doit pas paroître étonnant que cette coquille offre des variétés si remarquables, puisque son espece occupe une étendue immense sur la surface de la terre. Linné a dit qu'on la trouvoit sur les côtes de la Sicile & de la

Barbarie ; Bonanni dit de m me, mais il la reçut aussi des Indes orientales ; M. Adanson la trouva au Sénégal ; Rumphius à l'île d'Amboine ; Martini l'indique aux îles de Tranquebar ; & Petiver, à l'île de Luçon, l'une des Philippines.

5. BUCCIN fascié.

Buccinum fasciatum ; NOB.

Buccinum testa ovata, inflata, alba, transversim costata, fasciis quatuor fuscis, labro extrorsum marginato crasso, intus dentato ; NOB.

Species perdicis per rara, macularum expers, fasciis tantum ambitur profunde veluti insculptis, quarum non nullæ colore rufulo distinctæ, inde à labio per universum cochleæ ventrem & turbinis spiras ad apicem usque se extendunt ; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 168 ; tab. 68, fig. 17, icon. bona.*

Cochlis volutata, tenuis, globosa, umbilicata, costis frequentioribus alba, quatuor zonis latis fuscis dimidiatis, quæ dolium fasciatum ; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 406, tab. 118, fig. 1081.*

Tonne ; FAVANNE, *conchyl. tab. 27, fig. B, 2.*

Die bandirte ballenschekke ; par les Allemands.

Tonne fasciée, ou *tonne cannelée à zones roussâtres* ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a exactement la même forme que l'espèce précédente, tant dans ses proportions générales, que dans celle du tour inférieur de la spire, relativement aux cinq ou six supérieurs, mais ses côtes sont plus serrées, plus applaties que dans le *Buccin cordelé*, excepté les trois premières de la face supérieure des tours qui sont ordinairement aussi écartées que dans cette espèce ; la plus convexe de toutes est la première près de la suture, elle est lisse & forme un applatissement dans cette partie qui ressemble à celui de l'espèce quatre.

On en compte en tout vingt-une sur le tour inférieur, dont la largeur diminue insensiblement en approchant de la base de la coquille ; elles sont séparées par des sillons peu profonds & d'un tiers moins larges qu'elles ; on n'en compte que six sur chacun des tours supérieurs de la spire, laquelle est terminée par un sommet lisse & brun.

L'ouverture, la columelle & la lèvre gauche sont comme dans le *Buccin cordelé*, & dans le *Buccin cannelé*, ainsi que l'ombilic ; mais la lèvre droite est différente ; elle décrit un arc très-régulier, & offre à l'extérieur un bourrelet saillant d'une ligne & tiers, qui est crenelé en dehors par la saillie des côtes, épais de deux lignes, ondé sur le bord externe & denté dans l'intérieur. Le reste de la cavité présente des cannelures peu profondes, dont le nombre correspond à celui des sillons de la surface externe.

La couleur de cette coquille est blanche en dehors & marquée de quatre bandes transverses rousses, écartées, & quelquefois de cinq dont l'inférieure est étroite ; ces bandes cessent à un pouce & demi de distance de la lèvre droite, & on n'en voit qu'une seule, & même très-peu colorée, sur les deux tours supérieurs, les plus anciens n'en conservant plus les moindres traces ; elle est blanche dans l'intérieur, & fauve ou rousse dans le fond. Elle vient des mers des grandes Indes, principalement de la côte de Coromandel, suivant Martini. M. le baron de Born a confondu cette coquille avec son *Buccinum sulcosum*, dont je parlerai au genre des casques ; celle-ci n'a qu'une échancrure simple à la base, tandis que l'échancrure de l'autre a des bords repliés vers le dos, une lèvre gauche épaisse, saillante & grenue ; au surplus, cette seconde coquille ne se trouve que dans la mer Méditerranée.

6. BUCCIN pomme.

Buccinum pomum ; LINN.

Buccinum testa ovata albida, costis obtusis luteo maculatis, apertura coarctata utrinque dentata ; NOB.

Cochlea ex novo Hispaniæ regno Americano ad celeb. preclarumque virum missa quæ marmoream substantiam suo pondere refert, rotundis striis ubique crispata, &c. BONANNI, *class. 3, pag. 115, fig. 22. — ejusd. mus. kirch. pag. 451, num. 22.*

Cassidis species altera ; RUMPH. *thes. tab. 23, fig. 4. —* PETIVER, *Amboin. tab. 12, fig. 6.*

Buccino-echinophora rugosa ; BARRELIER, *icones, tab. 1321, fig. 12.*

Buccinum majus canaliculatum & sulcatum, striatum striis crassis rotundis & raris, labio externo duplici, crispato, albidum, maculis flavescentibus nebulatum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 51, fig. C.*

Cassis striata costata, costis rotundis spiralibus crassis, labio nodoso fimbriato ; KLEIN, *ostrac. pag. 92, artic. 237, spec. 3, num. 1.*

Tonne d'un blanc tacheté de jaune, cannelée assez profondément ; on remarque des dents des deux côtés de sa bouche, & un double rebord qui forme sa lèvre extérieure ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 304, tab. 20, fig. L.*

Peruvium à prioribus discrepentia specimina, quæ primo supinoque situ exhibentur ; SEBA, *thes. vol. 3, pag. 168, tab. 70, fig. 3, 4.*

Buccinum, pomum ; testa ovata, cincta sulcis obtusis, apertura dentata ; LINN. *syst. nat. pag. 1197, num. 441. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 600, num 245.*

Bucc. pomum ; testa subovata, inflata, transversim sulcata, apertura dentata ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 230, num. 3. — ejusd. testac. mus. pag. 240.*

Cochlis volutata, ventricosa, maculata in costis transversalibus rotundatis, labro crasso denticulato, quæ cassis labrosa costis maculatis ; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 58, tab. 36, fig. 370, 371.*

Tonne ; FAVANNE, *conchyl. tab. 27, fig. G.*

Diklip olyhoorn ; par les Hollandois.

Das diklippige bel horn ; par les Allemands.

Thick lip'd partridge; par les Anglois.

Tonne à double lèvre, ou *casque tacheté à grosse lèvre*; par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci s'écarte un peu des espèces précédentes par le rétrécissement de son ouverture, & sur-tout par les plis transverses dont la columelle est garnie, il convient avec elles par l'échancrure oblique de la base & par le reste de sa figure. Sa forme est ovale, enflée, mais d'un petit volume si on le compare aux premières espèces, puisqu'il n'a ordinairement que deux pouces cinq ou six lignes de hauteur, sur un pouce sept ou huit lignes de diamètre; le vuide de son ouverture est d'un pouce onze lignes de longueur, & de six lignes d'écartement vis-à-vis l'échancrure de la columelle, plus étroit par-tout ailleurs. La coquille est composée de six tours complets, dont le plus extérieur a près de quatre fois le volume des autres réunis; on y compte onze ou douze côtes transverses, larges, mais peu élevées, & trois seulement sur chacun de ceux de la spire, ces côtes sont séparées par des sillons étroits, peu profonds, ordinairement fauves, celui des sutures est plat.

La lèvre droite est fort épaisse & évasée ou dilatée vers le bas, elle forme à l'extérieur un bourrelet convexe, très-épais, dont le bord externe est tranchant & ondulé, & la face intérieure garnie de dix ou onze dents transverses, écartées, semblables à des plis; la lèvre gauche consiste en une plaque lisse, convexe & blanche, qui garnit le ventre de la coquille; la columelle offre une échancrure profonde, au-dessus de laquelle on voit quatre gros plis transverses, & deux ou trois autres obliques moins profonds au-dessous, ce qui concourt à rendre l'ouverture de la coquille plus étroite que dans les espèces précédentes. Sa couleur est jaune dans l'intérieur, blanche en dehors, & variée de taches carrées, jaunes, plus ou moins foncées; on la trouve, mais plus rarement, toute blanche ou tachée de fauve, sans aucune régularité. Cette coquille se trouve, suivant les auteurs, dans les Indes orientales & occidentales; [illegible] Rumphius à l'île d'Amboine, & Linné sur les côtes de l'île de Java.

7. BUCCIN double côte.

Buccinum [illegible]; NOB.

Buccinum [illegible]; NOB.

[illegible] GESELLSCH. *tom.* 1, [illegible]

[illegible] THOM. MARTYNS, [illegible]

[illegible]

MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 200, *tab.* 154; *fig.* 1473.

Die kleine wagengleise; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette espèce est du nombre des coquilles qui furent découvertes pendant le dernier voyage du capitaine Cook, sur les côtes de la nouvelle Zélande; sa forme, quoiqu'ovale, est un peu plus alongée que celle du *Buccin pomme*, elle a même plus d'épaisseur; quand elle est jeune, elle présente quelques nuances d'une teinte brune qui la font paroître marbrée, mais dans l'âge adulte, elle est blanchâtre, ou colorée d'un blanc sale dehors comme dedans; sa largeur est d'un tiers moindre que sa longeur; son ouverture est ovale & terminée au bas en forme de canal, elle a près de deux tiers de la longueur totale de la coquille, & une largeur à proportion; la lèvre droite est plissée dans l'intérieur & un peu évasée, la gauche est au contraire large, applatie & lisse, & la base est terminée par une échancrure oblique, analogue à celle des espèces précédentes. Son principal caractère réside dans la forme & la disposition des côtes dont sa surface externe est garnie; on en compte neuf ou dix grosses, convexes, saillantes & légèrement écailleuses, qui sont séparées par des sillons plus larges qu'elles, dont le milieu présente une ligne élevée, ou plutôt une petite côte, cinq ou six fois moins volumineuse que les premières, qui suit leur direction. Les plus voisines de la base sont les plus petites, & les plus grosses sont celles du haut du tour inférieur; les tours supérieurs de la spire sont au nombre de cinq, & chacun d'eux est garni de trois grosses côtes transverses, celles qui leur sont interposées n'étant que fort peu apparentes. On concevra aisément que cette coquille n'est pas commune, puisqu'elle vient d'un pays qui n'a été visité que par un très-petit nombre de navigateurs; celle dont je donne ici la description se trouve dans le cabinet de M. de Joubert.

8. BUCCIN cabestan.

Buccinum trochlea; NOB.

[illegible]; NOB.

[illegible]; PETIV. [illegible] PETIV. [illegible] 209.

KNORR, *vergnugen*; *tom.* 3, *pag.* 19, *tab.* 7, *fig.* 2.

[illegible] &c.; DAVILA, *catal.* *tom.* 1, *pag.* 1[illegible], *num.* 1[illegible], *tab.* 8, *fig.* [illegible]

[illegible]; MARTINI, *conchyl. tom.* 3, *pag.* 411, *tab.* 118, *fig.* 1089, *litt.* a, b.

Buccin;

Buccin; FAVANNE, *conchyl. tab. 34, fig. E.*
Die achte vortreppe; SCHROETER, *einleitung in die conchyl. tom. 1, pag. 360, tab. 2, fig. 8, icon. bona.*
Bordes-trapje; par les Hollandois.
Die achte vort eppe; *fiegtreppe*; par les Allemands.
Le cabestan; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a été pendant long-temps rare dans les collections de Paris, mais elle ne l'est plus tant depuis qu'elle a été découverte sur les rivages du cap de Bonne-Espérance. Elle a une figure très-singulière à cause des trois côtes élevées qui tournent sur la convexité du tour inférieur de la spire, de leur couleur blanche qui se détache du fond cendré de la coquille, & du canal applati qui règne sur la face supérieure des tours. Sa figure est ovale, quoiqu'un peu alongée, elle a sur quatorze lignes de hauteur, huit lignes & deux tiers de diamètre; sa spire n'est composée que de quatre tours entiers, dont l'inférieur fait à lui seul un peu moins des deux tiers de la longueur totale; celui-ci est garni sur sa partie convexe de trois grosses côtes saillantes, dont la surface est légèrement bombée, & dont la largeur diminue graduellement vers le bas; les côtes sont toujours séparées par des sillons que j'ai trouvé moins larges qu'elles, dans le fond desquels on apperçoit des stries transverses parallèles aux côtes & d'autres longitudinales, qui forment avec les premières un réseau très-fin, & quelquefois des stries lamellées longitudinales assez marquées. La partie inférieure de la coquille, depuis la dernière côte jusqu'à l'échancrure de la base, est lisse ou garnie de quelques stries longitudinales, ou obliques, qui sont les traces de son accroissement successif; elle est terminée au bas par une petite échancrure dont la position est oblique, relativement à l'axe de la coquille. Les tours supérieurs de la spire n'ont que deux côtes visibles, & leur bord, ainsi que celui du tour le plus près de l'ouverture, est creusé en canal applati qui continue jusqu'au sommet.

L'ouverture est ovale & terminée au bas par un resserrement de la columelle qui ressemble à un petit canal, la lèvre droite est simple & tranchante, la gauche consiste en une lame oblitérée qui est collée sur la columelle: sa cavité est teinte de rouge brun ou de ponceau, & on y distingue trois sillons moins colorés, qui correspondent aux côtes de la face extérieure.

La couleur de ce *Buccin* est ordinairement grise au dehors, & ses côtes sont blanches; mais on en voit aussi, & je crois que ceux-là viennent de la côte d'Afrique, dont toute la coquille est brune ou couleur de rouille. Les variétés du *Buccin cabestan* ne portent ordinairement que sur le nombre des côtes du tour inférieur; celui dont M. Schroeter a donné la figure en avoit quatre, j'en ai vu dans le cabinet de M. de Joubert qui n'en n'ont que deux, & j'en possède un individu, dont les deux côtes inférieures sont réunies en une seule. Quant à sa grandeur, j'observerai que les proportions que j'ai décrites sont les plus ordinaires, & qu'il est infiniment rare d'en trouver du volume de celui dont M. de Favanne a donné la figure. On trouve ce *Buccin* sur les côtes du détroit de Magellan, & sur celles de l'Afrique dans la proximité du cap de Bonne-Espérance.

9. BUCCIN harpe.
Buccinum harpa; LINN.
Bucc. testa ovata patula, costis longitudinalibus carinatis, antice mucronatis, interstitiis striatis, columella lævi; NOB.
Buccinum harpa; *testa varicibus æqualibus longitudinalibus distinctis mucronatis, columella lævigata*; LINN. *syst. nat. pag. 1201, num. 462. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 609, num. 261.*
Buccinum harpa; *testa ovata costata, costis carinatis, antice mucronatis, columella plana lævi*; VON BORN, *ind. mus. cæs. r. pag. 246, num. 1. — ejusd. testac. mus. cæs. pag. 253.*

A — Les côtes larges, variées de pourpre & de couleur de rose.
Cochlea quam videre juvaret, nam verbis repræsentare non ita expeditum; BONANNI, *recreat. class. 3, pag. 135, fig. 185. — ejusd. mus. kirch. pag. 460, num. 155.*
Harpa; RUMPH. *thes. tab. 32, fig. k.*
REGENFUS. *tom. 2, tab. 6, fig. 51.*
KNORR, *vergnugen der augen, tom. 2, tab. 19, fig. 1.*
Cithara; SEBA, *thes. tom. 3, tab. 70, absque numero.*
Cochlis volutata tenuis ventricosa, costis perpendicularibus latis maculatis, interstitiis pennatis, clavicula brevi subcoronata; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 412, tab. 119, fig. 1090.*
Tonne; FAVANNE, *conchyl. tab. 28, fig. A, 3.*
Tattabul; par les habitans de l'île d'Amboine.
Bia farassa; par les Malais.
Granwe chrysant; par les Hollandois.
Die grosse harfe; par les Allemands.
The musical harp; par les Anglois.
La grande harpe, la cassandre; par les François.

B — Les côtes étroites, toutes couleur de rose.
La harpe imitant la plume à treize côtes, couleur de rose; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 301.*
Cochlis volutata tenuis, ventricosa, costis angustis albida, elegantissimis picturis flosculosis & roseis tesseris ornata, quæ dolium harpa rosacea; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 419, tab. 119, fig. 1094.*
Roozen roode harp; par les Hollandois.

Die edle rosen farbige harfe mit schmalen ribben; par les Allemands.

La harpe couleur de rose; par les François.

C — Les côtes marquées de lignes transverses noires également espacées.

Buccinum brevirostrum labrosum, costis latis plicatilibus & acutis distinctum; LISTER, *synops. tab.* 992, *fig.* 55.

Harpa nobilis; RUMPH. *thes. tab.* 32, *fig. L.*

Cochlea longa pyriformis, intorta cylindroidea, mucronata, aculeata & fimbriata, fimbriis per integram externam spirarum superficiem æquali distantia expansis, &c.; GUALTIERI, *index, pag. & tab.* 29, *fig. C, E, G.*

La belle harpe, dont la couleur est brune avec des côtes bariolées de blanc, nommée harpa nobilis; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 304, *tab.* 20, *fig. D.*

PETIVER, *Amboin. tab.* 11, *fig.* 2.

Cithara; SEBA, *thes. tom.* 3, *tab.* 70, *absque numero.*

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 1, *tab.* 9, *fig.* 3.

Buccinum harpa; MURRAY, *fundam. testac. pag.* 37, *tab.* 1, *fig.* 14.

Cochlis volutata tenuis ventricosa, in costis perpendicularibus, striis capillaribus nigris transversim lineata, in interstitiis elegantissimè pennata, clavicula brevi coronnata, quæ dolium harpa, seu cithara nobilis; MARTINI, *conchyl. tom.* 3, *pag.* 415, *tab.* 119, *fig.* 1091.

Tonne; FAVANNE, *conchyl. tab.* 28, *fig. A*, 1.

Bonte chrysant; *edele harp*; par les Hollandois.

Die edle harfe; *der bunte chrysant*; par les Allemands.

Fair wing; par les Anglois.

La harpe noble; par les François.

D — Les côtes etroites, écartées, marquées de lignes transverses noirâtres, accouplées de deux en deux.

Buccinum brevirostrum labrosum angustius, lævius, costis tenuioribus, ex fusco eleganter vermiculatum; LISTER, *synops. tab.* 994, *fig.* 57.

Harpa minor; RUMPH. *thes. tab.* 32, *fig. M.* — PETIVER, *Amboin. tab.* 15, *fig.* 4.

Cithara minor oblonga, coluris exilibus, spatiis cinereis leviter fenestratis; KLEIN, *ostrac. pag.* 97, *art.* 248, *num.* 3, *tab* 6, *fig.* 105.

Cithara; SEBA, *thes. tom.* 3, *tab.* 70, *in inferiori ordine utrinque.*

Cochlis volutata, tenuis parva, figuræ magis attenuatæ, costis angustioribus, nigro striatis, in interstitiis eleganti pictura spectabilis, quæ dolium harpa minor, oblonga; MARTINI, *conchyl. tom.* 3, *pag.* 421, *tab.* 119, *fig.* 1097.

Basaghi; par les Malais.

Kleene chrysant; *amouretje*; par les Hollandois.

Die kleine langlichte harfe; par les Allemands.

Small harp-stamper; par les Anglois.

La petite harpe; par les François.

E — Les côtes étroites, serrées, les interstices colorés par des bandes transverses brunes.

Harpe cannelée profondément dans toute l'étendue de sa robe, ses cannelures ne sont point posées horizontalement, &c.; D'ARGENVILLE, *append. pag.* 390, *tab.* 2, *fig. F.*

Buccinum costatum; *testa varicibus æqualibus longitudinalibus confertis mucronatis, columella lævigata*; LINN. *syst. nat. pag.* 1202, *num.* 463.

Harpe très-rare, marbrée par zones inégales de rouge pâle tirant sur l'aurore, de brun & de blanc, à un grand nombre de côtes longitudinales, &c.; DAVILLA, *catal. rais. pag.* 312, *num.* 406.

Cochlis volutata tenuis, ventricosa, costis angustis copiosissimis albida, in sulcis flavescens & fasciata, in costis unicolor, quæ dolium lyra davidis, MARTINI, *conchyl. tom.* 3, *pag.* 418, *tab.* 119, *fig.* 1093.

Tonne; FAVANNE, *conchyl. tab.* 28, *fig. A*, 4.

Die imperial harfe; par les Allemands.

Belle harpe, ou *le manteau de sainte Helene*; par les François.

F — Les côtes écartées, tachées de jaune les interstices garnis de stries transverses.

Harpa cancellata, testa ovata, longitudinaliter costata & spatiis intermediis costarum striis transversis quasi cancellata; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 186, *tab.* 152, *fig.* 1452.

Die gegitterte harfe; par les Allemands.

La harpe à grillages; par les François.

DESCRIPTION. Toutes les variétés ci-dessus mentionnées ne me paroissent appartenir qu'à une même espèce, & les différences qu'elles presentent, indépendamment de la couleur, ne me semblent pas assez conséquentes pour les séparer; cependant, comme il peut se rencontrer des personnes d'un avis différent, je donnerai, après la description de leur type général, celle des caractères qui sont propres à chaque variété; c'est pour cette raison que j'ai séparé leur synonymie, afin que, si je me trompe, il soit toujours facile de rectifier mon erreur.

Cette coquille est une des plus belles que l'on connoisse, soit que l'on considère sa forme, la disposition de ses côtes, ou la regularité de ses couleurs: sa figure est ovale, bombée, & sa longueur surpasse ordinairement d'un tiers sa largeur; on compte six ou sept tours complets à la spire des plus grandes, dont celui de dessus a au-delà de quatre fois l'étendue de tous les

autres réunis ; ſa face extérieure eſt garnie de côtes longitudinales, dont la forme eſt telle qu'elles ſont obliques du côté de la lèvre droite & coupées en angle aigu, ou en carène, du côté oppoſé ; elles ſont ſéparées par des intervalles plats, dont la ſuperficie eſt ordinairement garnie de ſtries qui ſont longitudinales, dans le plus grand nombre des variétés dont cette coquille eſt ſuſceptible ; toutes ces côtes ſont plus ou moins nombreuſes ſur chaque tour, on en compte onze ou douze ſur les variétés où elles ſont le plus écartées, elles ſont terminées à la proximité des ſutures par un rang de pointes aiguës, & par un feuillet oblique qui appuie ſur le tour ſupérieur ; le ſommet de la ſpire conſiſte en un petit mammelon liſſe, couleur de chair, qui eſt lui-même compoſé de deux tours.

L'ouverture, quoique grande, a plus de deux fois moins de largeur que de longueur, elle eſt terminée au bas par une échancrure oblique peu profonde ; la lèvre droite forme un bourrelet de la même figure que les côtes, dont les bords ſont à un certain âge armés de petites pointes aiguës qu'on ne trouve que rarement ſur les coquilles qui ont paſſé entre les mains des marchands ; la gauche eſt étendue en forme de plaque ſur le ventre de la coquille, dont elle enveloppe les côtes, & préſente deux grandes taches d'un brun plus ou moins foncé, quelquefois deux taches violettes, dont l'une occupe la columelle, & l'autre la partie ſupérieure du ventre de la coquille. Enfin, l'intérieur de ce *Buccin* eſt ou blanc ou d'une teinte peu foncée, de couleur de chair ; quant aux couleurs de l'extérieur, comme elles conſtituent en partie ſes variétés, je n'en parlerai qu'à leur tour.

La variété A eſt remarquable par quatorze côtes larges ſur le tour inférieur de la ſpire, qui ſont marbrées, ainſi que leurs interſtices, par des traits en forme de chevrons, couleur de roſe, fauves, blancs & marron, & par une large bande ſituée au milieu, qui eſt un peu plus foncée que le reſte de ſa ſuperficie ; les taches brunes de la columelle ſont très-grandes & ſi foncées qu'elles paroiſſent noirâtres.

La variété B a toujours moins d'épaiſſeur que les autres, elle eſt auſſi bombée, mais ſes côtes ſont plus étroites & couleur de roſe ; leurs interſtices ſont finement ſtriés & variés de points & de taches carrées, blanches & couleur de roſe ; elle ne parvient jamais au volume de la première.

Les côtes de la variété C ſont au nombre de quinze ou de ſeize ſur le tour inférieur, leur teinte eſt moins foncée que celle des interſtices, mais elle eſt ornée de lignes tranſverſes noires qui les coupent par des intervalles inégaux ; leurs interſtices ſont finement ſtriés, ſelon leur longueur, & marqués de quelques rides tranſverſes, écartées & très-peu ſaillantes ; leur couleur eſt ordinairement vive ; mais variable ; tantôt on y voit des zigzags blancs & bruns, dans des bandes tranſverſes blanches, tantôt on n'y apperçoit qu'une bande couleur de chair & des feſtons ondulés ; les deux taches de l'ouverture approchent plus dans celle ci du violet que du brun, & ſa ſpire eſt un peu moins élevée que dans les deux premières. On doit rapporter à cette variété toutes celles dont les côtes offrent des lignes noires non accouplées.

La variété D n'a jamais au-delà d'un pouce & demi de longueur ſur une largeur de onze lignes, ſa forme eſt toujours plus alongée que celle des précédentes ; le tour inférieur de la ſpire n'a que onze côtes longitudinales peu élevées, dont la ſuperficie eſt coupée tranſverſalement par un grand nombre de lignes noirâtres très fines, qui ſont toujours rapprochées de deux en deux ; les intervalles des côtes ſont marqués de ſtries longitudinales, & d'autres tranſverſes, qu'on ne peut appercevoir ſans le ſecours d'une loupe, excepté près de la baſe où elles ſont aſſez marquées pour être vues à l'œil ſimple ; les couleurs qu'on y diſtingue ſont des lignes ondulées, des taches rembrunies, & quelquefois une bande blanchâtre vers le haut du tour inférieur ; les deux taches de la columelle ſont petites & brunes.

La plus rare de toutes eſt la variété E dont Linné avoit fait une eſpèce ſous le nom de *Buccinum coſtatum*; elle diffère de toutes les autres par le nombre de ſes côtes qui eſt beaucoup plus conſidérable, par leur moindre écartement, & la profondeur des ſillons intermédiaires, dans leſquels on apperçoit environ douze rangs de petites taches brunes qui l'entourent du haut en bas ; le fond de la coquille eſt blanchâtre, & celui des interſtices tire un peu ſur le jaune, mais ce qui la ſingulariſe encore davantage, c'eſt le prolongement extraordinaire des côtes du tour inférieur ſur celui qui vient après, où elles forment, par leur oblitération, une ſérie d'élévations régulières, qui lui donnent une figure très-extraordinaire.

La variété F n'eſt pas fort connue, M. Chemnitz eſt, je penſe, le ſeul auteur qui en ait parlé, car la figure de Seba qu'il y rapporte me ſemble trop douteuſe pour pouvoir y compter ; elle eſt petite, d'un pouce & demi de hauteur, ſur une largeur de onze à douze lignes, ſes côtes ſont aiguës, étroites, & au nombre de quinze ou ſeize ſur le tour inférieur, elles ſont tachées de jaune par intervalles, & ſéparées par des interſtices qui ſont garnis de ſtries tranſverſes très-marquées ; c'eſt par ce caractère que celle-ci diffère d'une manière préciſe des variétés précédentes ; cependant, ſi l'on conſidère que la variété D préſente auſſi des ſtries tranſverſes à la baſe, & d'autres moins ſenſibles que les premières ſur le reſte des intervalles des côtes, on ſoupçonnera peut-être que toutes ces différences ne ſont que

des modifications d'une même espèce, qui dépendent de nombre de circonstances, dont on ne connoît pas encore les élémens. Mais quel parti que l'on prenne à cet égard, cela est assez indifférent pour le progrès de la science, pourvû que l'on parvienne d'une manière ou de l'autre à la connoissance de l'individu, en évitant la confusion. M. Chemnitz dit que cette dernière variété se trouve vivante sur les côtes des îles du Tranquebar ; ce qui paroîtra plûs étonnant, sans doute, c'est qu'on la trouve fossile dans les bancs de Courtagnon, d'où j'en ai eu deux individus bien conservés.

Toutes les autres variétés vivent dans les mers des grandes Indes, selon Bonanni & Régenfusius; Linné les indique sur la côte du Bengale; Lister, à l'île de France; Rumphius, à Amboine; Martini, sur la côte de Coromandel.

10. BUCCIN concholepas.

Buccinum concholepas; NOB.

Bucc. testa ovata, ventricosa, hiante, labro crenato postice bidentato, labio reflexo marginato contiguo, spira retusa; NOB.

Lepas des plus singuliers, dont le sommet ou l'œil se recourbe & va se terminer près d'un de ses bords, ce qui forme une espèce de peigne à stries profondes & noueuses; D'ARGENVILLE, *conchyl. tab.* 6, *fig. D.*

Patella integra magna bivalvi similis, vulgo concholepas; DACOSTA, *elem. tab.* 2, *fig.* 7, & *tab.* 5, *fig.* 9.

Le grand concholepas, ainsi nommé de sa forme, qui tient en même temps de celle de la conque, & de celle du lepas; FAVANNE, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 543, *tab.* 4, *fig. H*, 2.

Concholepas; SCHROETERS, *einleitung in die conchyl. tom.* 2, *pag.* 466.

Conchopatella, concholepas vertice incurvato prope limbum desinente, & repræsentante pectinem profunde striatum & pectinatum; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 322; *tab. min. fig. A, B.*

Die muschel patelle; par les Allemands.

Le concholepas; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a une figure si différente des autres espèces, à cause du bâillement extraordinaire de son ouverture, la continuité de ses bords, & le roulement singulier de la spire, qu'il ne faut pas être étonné si d'Argenville, qui en a parlé le premier, en a eu une fausse idée, en la rapportant au genre de la patelle, qui réunit, comme on fait, des coquilles de formes très différentes. Dacosta, MM. de Favanne, Schroeters & Martini, ainsi que tous les autres conchyliologistes qui en ont parlé après lui dans leurs ouvrages, ou dans le catalogue de leurs cabinets, n'en ont pas eu une autre idée, ils l'ont tous associée aux patelles, quoiqu'elle réunisse cependant tous les caractères distinctifs des *Buccins*. J'ai eu occasion de voir plus de trente de ces coquilles chez mon ami, M. Dombey, médecin naturaliste du roi, qui les avoit ramassées lui-même sur les côtes du Pérou, & j'ai eu la satisfaction de trouver à chaque individu son opercule tendineux, ce qui, en établissant le discernement éclairé de M. Dombey, suffit d'ailleurs pour démontrer que le *concholepas* n'est point une patelle, mais qu'il appartient incontestablement au genre du *Buccin*. Ce qui est encore confirmé par l'échancrure de sa base, & par l'existence de sa spire, quoiqu'elle soit peu marquée, & d'une forme qui n'est point ordinaire.

La coquille dont je donne la description m'a été communiquée par M. Dombey mais je dois avertir qu'elle tenoit le milieu entre les plus grandes & les plus petites; elle a trois pouces & demi de longueur depuis l'échancrure de la base jusqu'au haut de l'ouverture, dont les bords surpassent d'environ quatre lignes la pointe de la spire, elle a deux pouces huit lignes de largeur, & deux pouces de profondeur; la spire est composée de deux tours & demi, dont on ne distingue que l'intérieur au premier coup d'œil, le tour & demi supérieur étant infiniment petit, de la grosseur d'un grain de millet & enfoncé au centre de la coquille. La convexité du tour inférieur est garnie de côtes transverses peu profondes, excepté la première du côté gauche qui répond à un canal creusé dans sa cavité, lequel se termine à la base par une échancrure, & les deux qui viennent après, qui sont cependant moins élevées que la première. Ces côtes sont chargées de rides longitudinales dépendantes des accroissemens successifs de la coquille qui les font paroître ridées, elles sont séparées par trois stries peu profondes qui semblent former autant de petites côtes entr'elles.

L'ouverture est ovale, profonde, & aussi bâillante que dans les *haliotides*, sa longueur forme celle de la coquille, mais sa largeur a deux lignes de moins; ses bords sont évasés dans le haut, contigus & courbés en arc, ce qui ne se trouve que dans cette espèce. Celui de la levre droite est marqué de dix crenelures larges, peu profondes, qui sont elles-mêmes garnies de deux, trois ou quatre petites dents; cette lèvre est terminée près de l'échancrure par deux fortes dents, dont celle de dessus est quelquefois fendue au bout; la lèvre gauche est lisse, épaisse, très évasée & recourbée en dehors, où elle forme une saillie arquée très-considérable, elle offre au bas quelques ondulations qui deviennent plus marquées avec l'âge.

L'opercule ne ferme qu'une petite partie de l'ouverture, sa forme est ovale, sa substance cornée peu épaisse, & sa couleur d'un brun foncé tirant sur le noirâtre, il a près de deux pouces de longueur sur quatorze lignes de large, sa partie moyenne est plus épaisse que les bords & marquée de stries transverses très-serrées. La couleur de la coquille est à l'extérieur d'un fauve rougeâtre

tirant fur le brun, & celle des fillons eft un peu plus claire, elle eft blanchâtre dans l'intérieur, mais la lèvre gauche a une légère teinte incarnate, & les bords de la droite, ainfi que ceux de l'échancrure, font d'un brun de fuie très-foncé.

J'ajouterai, pour compléter la defcription de cette coquille, que l'animal qui y eft contenu rampe fur les fonds fablonneux des rivages, comme ceux des autres coquilles du même genre, ce qui m'a été rapporté par M. Dombey, qui l'a obfervé lui-même fur les côtes du Pérou.

11. BUCCIN licorne.

Buccinum monoceros; CHEMNITZ.

Buccinum tefla ovata, coftis tranfverfis imbricato fquamofis, labro crenulato, propè bafim dente acutò prominente inftructo; NOB.

Buccinum quod Americanæ originis effe fertur, galli monocerotem la licorne *appellarunt*; PALLAS, *fpicil. zool. fafc. 10, pag. 33, tab. 3, fig. 3, 4.*

Buccin très-different de tous ceux que nous connoiffons, en ce qu'il a une pointe ou dent à la partie fupérieure de la lèvre inférieure; encyclop. recueil de planch. tom. 6, tab. 67, fig. 2.

MARTINI, *naturlexicon, tom. 1, pag. 599, tab. 19, fig. 14.*

Deux Buccins des parages Magellaniques, rares, à robe marron foncé, à ftries tranfverfales tuilées, &c.; DAVILA, *catal. fyft. pag. 136, num. 174, tab. 9, fig. B.*

Cochlea patula dente acuto prominente; KNORR, *vergnugen der augen; tom. 4, tab. 30, fig. 1.*

Tonne; FAVANNE, *conchyl. tab. 27, fig. D, 1.*

Cochlis volutata, patula cymbioïdes, coftis fquamofis, & hamo peculiari notata; cochlea rudolphi cornuta vel hamo diftincta; MARTINI, *conchyl. tom. 3, pag. 43, tab. 69, fig. 761.*

Buccinum calcar; THOM. MARTYNS, *univerfal conchol. tom. 1, fig. 10, & tom. 2, fig. 50.*

Buccinum monodon folandri; catal. muf. portland. num. 372.

Buccinum monoceros; rudolphus dentatus tefta globofa, obfcure caftanea, tranfverfim collocatis coftulis imbricatis & fquamofis fcaberrima, labro crenato infra unidentato, &c.; CHEMNITZ, *mart. conchyol. tom. 10, pag. 197, tab. 154, fig. 1469, 1470, icon. bona.*

Getande rudolphus; par les Hollandois.

Der gezahnte rudolphus; das einhorn; par les Allemands.

Unicorn fchell from terra del fuogo; the unicorn; par les Anglois.

La licorne; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Buccin* a une particularité qui l'a fait long-temps diftinguer, dans la dent pointue & prefque épineufe, dont le bas de la lèvre droite eft armée; cette dent lui eft maintenant commune avec les deux efpèces fuivantes, mais il en diffère d'ailleurs par d'autres caractères, comme on va en juger par la defcription.

Celui-ci a fur deux pouces fix lignes de hauteur, un pouce neuf lignes de diamètre, & fa fpire eft compofée de cinq tours, dont ceux de deffus ne font que rarement bien confervés. Le tour inférieur a quatre fois autant d'étendue que tous les autres enfemble; il eft bombé, garni de vingt ou vingt-cinq côtes tranfverfes & tuilées, qui font alternativement moins élevées les unes que les autres; les fillons qui les féparent font marqués de ftries longitudinales lamelleufes, dont le prolongement forme des écailles tuilées fur la convexité des côtes.

L'ouverture eft grande, prefque ovale, longue d'un pouce dix lignes, & large d'un pouce; la lèvre droite eft dentelée ou légèrement pliffée fur le bord, elle eft armée, près de la bafe, d'une dent cylindrique de trois lignes de longueur, qui naît de fa cavité, & y forme une côte affez fenfible qui fe perd dans l'intérieur; l'échancrure de la bafe eft petite & très-peu oblique; la lèvre gauche eft liffe, plate & oblitérée, elle fe termine au bas par un pli longitudinal qui aboutit à l'échancrure, en formant dans cette partie une efpèce de petit canal qui n'eft point apparent à l'extérieur.

Sa couleur tire en dehors fur le marron, plus ou moins foncé, cependant on en voit fouvent dont la furface quoique bien confervée, eft grife ou blanchâtre; la couleur de l'intérieur tire fur le châtain, mais la dent, ainfi que la columelle, font ordinairement blanches. Cette coquille eft devenue depuis quelque temps commune; on l'apporte des côtes Magellaniques, de celles du cap Horn, & de la terre du Feu.

12. BUCCIN narval

Buccinum narval; NOB.

Buccinum tefta ovata brunnea lævi, superne lineis tranfverfis obfoletis, labro integro, propè bafim unidentato; NOB.

DESCRIPTION. Cette efpèce reffemble à la précédente par fa forme générale, le nombre, la proportion de fes tours, la grandeur de fon ouverture, la dent cylindrique & pointue du bas de la lèvre droite, fa pofition, celle de l'échancrure de fa bafe; enfin, elle paroît conformée de même, mais elle en diffère par les caractères fuivans: 1°. elle eft ordinairement d'un tiers plus petite; 2°. la convexité du tour inférieur eft liffe & garnie de quelques lignes écartées qui n'y forment prefque point de faillie, puifqu'elles ne font pas fenfibles au tact; 3°. on apperçoit au bas du tour extérieur un fillon très-marqué qui prend naiffance vis-à-vis la dent épineufe de la lèvre droite, & fe prolonge en tournant obliquement fur fa convexité jufqu'aux deux tiers de la lèvre gauche où il en eft recouvert; 4°. la lèvre gauche a plus de largeur que dans le *Buccin licorne*, elle eft oblitérée de même, mais elle offre

un léger enfoncement au milieu qui descend assez bas, lequel ne se trouve pas sur l'autre espèce; 5°. les bords de la lèvre droite ne sont ni plissés ni dentés à l'intérieur, & l'individu que je possède n'y présente même pas des simples stries. Quant à sa couleur, elle est brune au dehors, blanchâtre en dedans sur la lèvre droite & la columelle, brune dans le fond de l'ouverture, & même sur les bords de la lèvre droite; cette coquille m'a été donnée par M. Dombey, dont j'ai déjà eu occasion de parler plusieurs fois, qui l'avoit ramassée lui-même sur les rivages, à son passage au cap Horn.

M. Chemnitz a donné la description d'une coquille dans le dixième tome de la conchyliologie de Martini, sous le nom de *Buccinum hauritorium*, dont la figure ressemble beaucoup à celle de mon *Buccin narval;* mais elle en diffère à d'autres égards, puisque cet excellent observateur ne parle point de la dent si remarquable de la lèvre droite, & qu'il observe que cette coquille est marquée de sillons transverses à l'extérieur, & l'intérieur de la lèvre droite de stries & de crenelures, dont la mienne ne présente pas les moindres vestiges; si cependant la dent de la lèvre droite avoit été cassée par accident ou usée par les marchands, dont le propre est de déformer les objets qui passent par leurs mains, il seroit alors très-possible que sa coquille ne fût pas différente de celle-ci, ou du moins qu'elle en fût une variété, dont les stries de la surface externe seroient mieux prononcées, & la lèvre droite achevée, attendu que sa coquille me paroît, d'après la figure qu'il a donnée, plus grande & plus avancée que la mienne. La coquille de cet auteur avoit déjà été figurée par M. Thom. Martyns, *univers. conchol. tom. 1, tab. 9.*

13. BUCCIN unicorne.

Buccinum unicorne; NOB.

Buccinum, testa ovata lævi crassa, transversim subangulata, labio crasso intus plicato ad basim unidentato; NOB.

DESCRIPTION. Celui-ci vient du même endroit que le *Buccin narval*, & m'a été donné par la même personne, il a avec lui beaucoup d'analogie, mais il en diffère par les caractères suivans.

Sa forme est plus alongée, & sa spire n'est composée que de quatre tours; sa coquille est très-épaisse, pesante & lisse à l'extérieur, elle a un pouce huit lignes de hauteur, & quinze lignes de diamètre; l'ouverture est ovale, longue de sept lignes, large de trois & quart, & terminée au bas par un canal étroit, légèrement oblique, dont le bout porte une petite échancrure inclinée. Le tour inférieur de la spire ne fait pas tout-à-fait les deux tiers de la longueur de la coquille, sa convexité est marquée de quelques lignes transverses, écartées, qui la font paroître anguleuse ou taillée en plusieurs faces très-petites; on ne voit que deux de ces lignes sur chacun des tours supérieurs, mais elles y sont mieux marquées, & leurs angles sont plus saillans.

La lèvre droite est évasée, lisse au dehors, & marquée tout autour du bord intérieur de neuf ou dix dents oblongues, semblables à des plis; elle a trois lignes d'épaisseur d'un bout à l'autre, sans qu'elle forme pour cela aucune saillie tout autour, ce qui prouve que c'est-là la véritable dimension de ses parois; elle est terminée près de la base par une petite dent de figure conique, qui naît du milieu de l'épaisseur de la lèvre & non des parois internes, comme dans les deux espèces précédentes.

La lèvre gauche est lisse & oblitérée, la columelle est convexe, & le seul applatissement qu'elle presente est situé à sa base externe, à la droite du petit canal. La couleur de cette coquille est cendrée à l'extérieur, elle est blanche & émaillée intérieurement, & d'un blanc sale au haut de la columelle. L'individu que je possède n'est pas bien conservé, toute sa superficie est piquée de points ronds, d'une grande finesse, qui cependant ne pénètrent point jusque dans sa cavité; quoique le grand nombre de ces points rende la coquille poreuse, elle a cependant plus de pesanteur qu'aucune autre du même volume, & n'en est pas moins précieuse, puisque c'est la seule que l'on connoisse de cette espèce.

14. BUCCIN noyau.

Buccinum nucleus; NOB.

Buccinum testa oblongo ovata transversim striata fusca, columella sulcata plana, basi depressa abbreviata; NOB.

Buccinum breviroftrum parvum nigrum extoto læve Barbadense; LISTER, *synops. tab. 976, fig. 32.*

MARTINI, *conchyl. tom. 4, tab. 125, fig. 1183?*

DESCRIPTION. Les plus grandes coquilles de cette espèce ont sept lignes de hauteur & quatre de diamètre, elles ont une forme plus alongée que les précédentes, & leur spire est composée de six tours. Celui de dessous, qui est le plus grand de tous, finit vers le milieu de la coquille, il porte à l'extérieur treize stries profondes, dont six se prolongent en tournant sur les tours supérieurs; les sutures sont indiquées par une strie plus profonde que celles du test, mais on doit observer que celle qui les précède est un peu plus écartée que les autres, ce qui paroit former une légère bordure tout autour.

Leur ouverture a trois lignes & demie de longueur, & sa largeur est de deux lignes & un tiers, elle est ovale & assez grande, relativement à la petitesse de la coquille, à cause de l'évasement des deux lèvres. La droite est tranchante & lisse sur son bord interne, elle est garnie dans le fond de la cavité de stries transverses qui ne sont pas tout-à-fait aussi marquées que celles de dehors. La lèvre gauche est arquée, plate, luisante,

& terminée extérieurement par une légère faillie à la droite de l'échancrure de la bafe ; fon bout fupérieur préfente un tubercule de figure conique qui forme un petit canal avec le haut de la lèvre droite ; enfin, la columelle eft arquée, marquée très-fuperficiellement de quelques ftries obliques, & terminée à la bafe par une troncature oblique & comprimée, qui eft plus courte que le bord inférieur de la lèvre droite.

Cette coquille eft ordinairement toute colorée de brun ou de brun foncé au dehors, dont la teinte eft plus claire dans l'ouverture ; on en voit auffi dont la couleur eft marron, ainfi que la cavité, qui ont la columelle blanche. J'en poffède une troifième variété, dont les ftries de l'extérieur ne font apparentes qu'à la bafe, qui font noirâtres en dehors & blanches dedans ; cette dernière eft de la nouvelle Zélande, & je l'ai vue chez M. Brouffonet, fecrétaire de la fociété royale d'agriculture, employée fur des vêtemens qui avoient été apportés de cette île par le célèbre Cook ; celles que je poffédois auparavant, je les avois ramaffées fur les rivages de Foule-Pointe à l'île de Madagafcar. Je doute fi la figure de Martini, que j'ai citée à cette efpèce, lui appartient, attendu que cet auteur n'en a pas donné de defcription détaillée, & l'a affociée avec nombre d'autres petites efpèces vifiblement différentes, comme fi les plus petites coquilles ne méritoient pas toute l'attention des naturaliftes, & fi les applications qui peuvent en réfulter feroient dénuées de toute utilité. C'eft une manie qu'il convient d'abandonner aux amateurs qui ne cherchent, dans les collections d'hiftoire naturelle, que les objets qu'ils acquièrent à haut prix, & ceux dont l'éclat, la rareté ou le volume font le principal mérite.

15. Buccin pygmée.
Buccinum lineatum ; d'Acosta.
Buccinum, tefta oblongo ovata fufca, albo lineata, bafi depreffa abbreviata, columella convexa ; Nob.
Buccinum lineatum ; recurvi-roftrum minimum pullum, lineis albidis fpiraliter diftinctum ; d'Acosta, *brith. conchol. pag. 130, tab. 8, fig. 5.*
Lineated Buccinum ; par les Anglois.

Description. Cette coquille eft de la grandeur d'un grain de bled, néanmoins, quoique petite, elle eft affez épaiffe, ventrue au bas, & terminée au haut par une fpire pyramidale & pointue.

Le tour inférieur n'a pas tout-à-fait la moitié de la longueur de la coquille, on en compte quatre autres par-deffus, dont les futures ne font prefque point marquées. L'ouverture eft ovale & finit au bas par un rétréciffement de la columelle qui n'a pas un fixième de ligne de longueur, & dehors par une petite échancrure oblique ; la lèvre droite eft mince, évafée & tranchante fur les bords, l'intérieure eft luifante & oblitérée, la columelle eft convexe.

La furface extérieure de cette petite coquille eft liffe, luifante & d'un brun noirâtre, & elle eft marquée d'un bout à l'autre de lignes tranfverfes, blanchâtres ou fauves, dont on compte jufqu'à neuf fur le tour inférieur, cinq fur chacun de ceux de la fpire. On trouve cette coquille en grande abondance, felon d'Acofta, fur les côtes de la province de Cornouailles en Angleterre, & même dans les Indes occidentales. Celles que je poffède dans ma collection ont été ramaffées fur les côtes de la Bretagne.

16. Buccin grive.
Buccinum fulcatum ; Von Born.
Buccinum, tefta oblongo-ovata tranfverfim fulcata, nigro albove maculata, labro crenulato intus ftriato, columella plana ; Nob.

A — Coquille noire tachée de blanc.
Buccinum breviroftrum parvum nigricans, leviter ftriatum ; Lister, *fynopf. tab. 976, fig. 31.*
Cophino falpinx nigrum parvum leviter ftriatum ; Klein, *oftrac. pag. 44, artic. 130, fpec. 4.*
Buccinum fulcatum ; tefta ovata tranfverfim fulcata, anfractibus contiguis, labro crenulato intus ftriato ; Von Born, *ind. muf. cæfar. pag. 251, num. 3. — ejufd. teftac. muf cæfar. pag. 258, tab. 10, fig. 5, 6, icon. optima.*

B — Coquille blanche marquée de taches noires carrées.
Buccinum breviroftrum claviculatum maculis nigris undatim depictum ; Lister, *fynopf. tab. 980, fig. 39.*
Oxyftrombus undulatus maculis nigris ; Klein, *oftrac. pag. 33, fpec. 86, num. 7.*

C — Coquille grife marquée de taches noires longitudinales ondulées.
Naffa trochiformis, tranfverfim ftriata, maculis feu nubeculis vermiculata ; Martini, *conchyl. tom. 4, pag. 44, tab. 124, fig. 1170, 1171.*
Die ftumpfe pyramiden formige queergeftreifte wolkichte fifchreuffe ; par les Allemands.

Description. Les trois variétés de cette efpèce ne diffèrent entr'elles que par la couleur, de la manière que je l'ai indiquée ; la variété B eft feulement un peu plus petite que les deux autres, & fa fpire paroît même un peu plus alongée, mais elles conviennent d'ailleurs enfemble par la réunion de tous les autres caractères.

Leur longueur ne fait pas tout-à-fait le double de leur largeur, & ne furpaffe prefque jamais quinze lignes, la fpire eft compofée de fix tours

médiocrement convexes, dont les sutures sont peu profondes, le tour inférieur est un peu plus court que ceux de la spire réunis, il porte à l'extérieur treize ou quatorze sillons enfoncés qui tournent sur sa surface externe, & sept seulement sur chacun des tours supérieurs. L'ouverture est ovale, quoiqu'un peu resserrée au haut, elle a six lignes & un quart de longueur, & sa largeur a près de quatre lignes au milieu. La lèvre droite est marquée de fines crenelures, & sa cavité de stries aiguës, qui semblent correspondre aux sillons de dehors. La gauche est oblitérée, plate & comprimée près de la base, laquelle est terminée à l'extérieur par une petite échancrure oblique, semblable à celle des deux espèces précédentes. La variété A est ou toute noire au dehors & parsemée de petites taches blanches, ou la convexité des côtes est noirâtre & le fond des sillons fauve clair, quoique tachée de blanc. La variété B est blanche dans le fond des sillons, comme sur la convexité des côtes, & parsemée de petites taches noires carrées, presque alignées. La variété C est cendrée & marquée à l'extérieur de flammes ondulées, noires ou brunes, c'est la moins commune de toutes. Le dedans de l'ouverture est blanchâtre sur toutes les trois; les deux premières viennent des îles de l'Amérique françoise, la dernière des Indes orientales & des îles du Tranquebar, selon M. Chemnitz.

17. Buccin teinturier.

Buccinum lapillus; Linn.

Buccinum testa ovata acuta, costis transversis imbricato squamosis, labro integro, columella plana; Nob.

A — Buccinum minus albidum, asperum, intra quinas spiras finitum; Lister, *anim. angliæ, pag. 158, tit. 5, tab. 3, fig. 5.*

Buccinum breviroſtrum, album, denticulo unico ad imam columellam; Lister, *synops. tab. 965, fig. 19.*

Turbo qui malleolo negligenter collisus videtur, quia inæqualiter compressus; in ora aperturæ labrum eleganter reflectitur, & animalis collo locum præbet, cum ad motum exerit caput è testa; Bonanni, *recreat. class. 3, pag. 119, fig. 52.*

Reaumur, *mémoires de l'acad. des sciences, ann. 1711, tab. 6, fig. 5, 7.*

Knorr, *vergnugen der augen, tom. 6, tab. 29, fig. 4.*

Le fadet; Adansson, *conchyl. pag. 106, tab. 7, fig. 4.*

Buccinum lapillus; testa ovata acuta striata lævi, columella planiuscula; Linn. *syst. nat. pag. 1202, num. 467. — ejusd. faun. suec. num. 2167.*

Buccinum lapillus; Pennant, *brit. zool. pag. 118, tab. 73, fig. 90.*

Buccinum canaliculatum minus, crassum, varicolor, striatum, seu purpura anglicana; d'Acosta, *brit. conchol. pag. 125, tab. 7, fig. 1, 3, 4, 9, 12.*

Tritonium lapillus; Muller, *zool. Danicæ prodr. pag. 244, num. 2944.*

Buccinum lapillus Linnæi, purpura anglicana Listeri; Martini, *conchyl. tom. 4, pag. 22, tab. 122, fig. 1124, 1125, 1128, 1129. — & tab. 123, fig. 1136, 1137. — & ejusd. tom. 3, pag. 433, tab. 121, fig. 1111, 1112.*

Buccinum lapillus; testa ovata, transversim striata, spira tuberculata, columella plana; Von Born, *ind. mus. cæsar. pag. 248, num. 4. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 255.*

B — Buccinum minus, ex albo subviride, ore dentato, eoque ex flavo leviter rufescente; Lister, *animal. angl. pag. 159, tit. 6, tab. 3, fig. 6.*

Buccinum breviroſtrum, supra modum crassum, ventricosius, labro denticulato; ejusd. synops. tab. 965, fig. 18.

Purpuro Buccinum; d'Acosta, *brith. conchol. tab. 7, fig. 2.*

Steentje; par les Hollandois.

Das steinchen; par les Allemands.

Massy whelke; purple whelke; par les Anglois.

Description. M. Adanson, qui a été à portée d'observer ce *Buccin* pendant son voyage au Sénégal, en a donné une bonne description que je vais rapporter, avec les légères différences que ma manière de placer la coquille exige.

Selon lui, l'animal ressemble à celui de la *pourpre hemastome*, que cet auteur nomme le *Jakem*, mais sa couleur est d'un très-beau blanc, sans aucune tache; son opercule est ovale ou éliptique, & arrondi aux extrémités.

Sa coquille est fort épaisse, de figure ovoïde, pointue aux deux bouts, longue d'un pouce un quart, & presque une fois moins large, elle porte sept spires peu renflées & peu cintrées; la première, ou l'inférieure, est environnée de quinze cannelures (côtes) fort peu élevées qui en font le tour; ces cannelures sont en petit nombre & encore moins apparentes sur les autres spires. Le sommet est fort pointu, plus court d'un tiers ou d'un quart que l'ouverture, & un peu plus large que long.

L'ouverture est assez grande au dehors, & fort rétrécie en dedans par l'épaisseur considérable de la lèvre droite, elle n'a aucune sorte d'échancrure à son extrémité supérieure, & celle de la base est très-peu sensible. Sa lèvre droite est extrêmement épaisse, tranchante sur les bords, & armée intérieurement de quatre ou sept petites dents, qui y sont distribuées de bas en haut. La lèvre gauche est applatie; elle n'a qu'un bourrelet médiocre à la base, très-peu saillant à l'extérieur.

Suivant

Suivant M. Adanſon, la couleur de ces coquilles, lorſqu'on leur a enlevé la craſſe verdâtre qui les enveloppe, eſt blanche, ou griſe, ou cendrée, ou jaunâtre. Dans quelques-unes les ſpires du ſommet ſont environnées d'une bande fauve, dans d'autres cette bande eſt brune & fait deux tours ſur la première ſpire. Pluſieurs de ces coquilles ont les cannelures écailleuſes, tuilées ou recouvertes de petites lames arrondies & relevées en onglets, qui ſont couchés les uns ſur les autres; ces mêmes coquilles n'ont point de dents à la lèvre droite, mais ſes bords ſont ondés & marqués de quinze ou dix-huit crenelures peu profondes. D'autres n'ont ni les dents ni les crenelures, & il s'en trouve parmi les unes & les autres qui ont un petit ombilic creuſé au milieu du bourrelet de la lèvre gauche. M. Adanſſon en vit encore une variété, dont la coquille étoit beaucoup moins épaiſſe & très-mince, relativement aux autres de la même eſpèce.

Les coquilles de la variété B ſont en général plus courtes, plus ventrues & plus épaiſſes que celles de la varieté A; Liſter les avoit conſidérées comme différentes; mais M. d'Acoſta, qui les a obſervées toutes deux ſur les côtes de l'Angleterre & de l'Irlande, les a reconnues pour appartenir à la même eſpèce; j'ajouterai ſeulement à ce que ces auteurs en ont dit, que les écailles tuilées des côtes tranſverſes appartiennent également à toutes ces variétés, & que j'en poſſède de chacunes d'elles, qui en ſont également pourvues, tandis qu'il eſt auſſi très-vrai que d'autres individus en ſont preſque totalement privés.

On trouve cette coquille dans preſque toutes les mers de l'hémiſphère nord; celles que je poſſède ſont de la mer Méditerranée; Linné les cite dans l'océan Européen & ſur les rivages de la Suède; Olaffen, en Iſlande; Muller, ſur les côtes du Danemarck; Réaumur, ſur celles de la Bretagne; Liſter, Pennant & d'Acoſta, en Irlande & en Angleterre; Statius Muller, à Surinam; & enfin, M. Adanſſon, aux iles des Açores & aux Canaries.

Cette eſpèce fournit une belle couleur cramoiſi, analogue à la pourpre tyrienne des anciens, & c'eſt à M. Cole que l'on en doit la première découverte, qui fut inſérée dans les tranſactions philoſophiques, année 1684. Suivant cet auteur, la couleur eſt contenue dans un petit tuyau blanc, qui eſt poſée en travers dans une petite fente près de la tête de l'animal; les corps qu'on en teint offrent d'abord une teinte d'un verd clair très-agréable, mais expoſés au ſoleil ils préſentent les dégradations ſuivantes: premièrement, une couleur verte foncée, après, un verd de mer parfait, puis un bleu pâle, auquel ſuccède un rouge de pourpre; après quoi la chaleur du ſoleil ceſſant d'agir ſur la couleur, on lave les teintures dans de l'eau bouillante & du ſavon, & elles ſe fixent à un beau cramoiſi très-ſolide, quoique dans ce procédé on n'ait fait aucun uſage de ſtiptique pour fixer la couleur. M. d'Acoſta obſerve, avec beaucoup de raiſon, que la découverte de l'Amérique, en introduiſant en Europe l'uſage de la cochenille, a détruit celui des pourpres précieuſes des anciens, qui ne ſont plus maintenant que des ſimples objets de curioſité, que cela eſt ſur-tout vrai de cette eſpèce, dont on n'uſe plus ſur quelques côtes de l'Angleterre que pour marquer le linge, tandis qu'au rapport de Bède le vénérable, qui vivoit ſur la fin du ſeptième ſiècle, on en faiſoit de ſon temps le plus grand uſage, comme il paroît par le paſſage ſuivant: *Sunt cochleæ ſatis ſuperque abundantes, quibus tinctura coccinei coloris conficitur; cujus rubor pulcherrimus nullo unquam ſolis ardore, nulla valet pluviarum injuria pallescere; ſed quo vetuſtior eo ſolet eſſe venuſtior;* BEDE, *hiſt. eccleſ. l. 1, c. 1, p. 277.*

Réaumur a donné un mémoire très intéreſſant ſur ce coquillage, dans le recueil de l'académie des ſciences de Paris, année 1711, page 218, qui mérite d'être conſulté; d'après lequel il paroît démontré qu'on tire, par expreſſion, du ver qui y eſt contenu & de ſes œufs, une couleur pourpre analogue à celle dont Pline, le naturaliſte, a parlé, qui étoit ſi célèbre dans l'antiquité, ſous le nom de pourpre de Tyr.

18. BUCCIN otahitien.

Buccinum othaeitenſe; CHEMNITZ.

Buccinum, teſta oblonga griſea, tranſverſim ſulcata, ſulcis rugoſis punctatis, ſuturis tenuiſſimè crenulatis;

Buccinum auſtrale othaeitenſe, teſta turrita tranſverſim coſtulata & ſulcata, ſulcis rugoloſis, ſutura anfractuum cincta ſtria ſpirali ſubtiliſſimè crenulata & noduloſa, apertura ovata, &c.; MARTINI, *conchyl. tom. 10, pag. 202, tab. 154, fig. 1477.*

Der otaheitiſche thurm; par les Allemands.

DESCRIPTION. J'ai vu cette coquille dans la riche collection de M. Joubert, elle eſt d'une forme plus alongée que l'eſpèce précédente, & compoſée de huit tours complets, dont les ſutures ſont très-marquées & enfoncées; ſa longueur eſt de ſeize lignes, ſur ſept lignes & un tiers de diamètre, & le tour inférieur n'atteint pas tout-à-fait le milieu de la coquille.

Celui-ci offre en dehors quinze ou ſeize côtes tranſverſes, & autant de ſillons qui ſont garnis de points enfoncés & de petites rides, dont dix ſeulement ſe prolongent ſur les tours ſupérieurs de la ſpire, & ne ceſſent qu'à une très-petite diſtance du ſommet; la bouche eſt ovale, & ſe termine au haut par un canal aſſez profond; les bords de la lèvre droite ſont finement pliſſés par le prolongement des côtes extérieures, & la lèvre gauche eſt étendue en guiſe d'un feuillet mince, blanc & luiſant ſur le ventre de la coquille; la cavité eſt brune & l'échancrure de la baſe ſemblable à celle du

Buccin rayé. La seule particularité qui distingue le *Buccin otahitien* d'une manière tranchée, c'est la disposition des sutures ; elle consiste en une côte un peu plus large que les autres, qui est crennelée d'un bout à l'autre ou garnie de petits tubercules qui font un très-joli effet. La couleur de ce *Buccin* est à l'extérieur un gris tirant sur le bleuâtre, la cavité des sillons est au contraire d'une teinte marron clair sur les deux tours inférieurs, fort peu colorée sur ceux de la spire ; ce qui, d'après la figure de M. Chemnitz, paroît n'être qu'un accident.

Cette coquille est, suivant cet auteur, de l'île de Orhaithi, d'où elle fut apportée au dernier voyage du capitaine Cook.

19. Buccin lacuneux.

Buccinum lacunosum ; Nob.

Buccinum testa oblongo-ovata transversim costata, sulcis scrobiculato lacunosis, labro rugoso ; Nob.

Neue sammlung der danziger naturforsch. gesell. tom. 1, pag. 271, num. 93.

Channelled Buccinum striatum form new Zealand ; Thom. Martyns, *univers. conchol. tom. 1, fig. 7.*

Buccinum orbita lacunosa, testa ovali alba, transversim costata, profunde sulcata & lacunosa, spira exserta, labro plicato, columella plana retusa ; Martini, *conchyol. tom. 10, pag, 200, tab. 154, fig. 1473.*

Die kleine wagengleise ; par les Allemands.

Description. C'est encore le dernier voyage du capitaine Cook qui a procuré la connoissance de cette coquille, suivant M. Chemnitz, de qui j'emprunterai la description, attendu que je ne l'ai jamais vue ; « elle est, dit cet auteur, » beaucoup plus petite que le *Buccin double côte*, » plus étroite, plus alongée dans sa petitesse & » très-blanche ; on apperçoit à l'extérieur, dans » ses sillons, des enfoncemens très-marqués ou » des fossettes qu'on ne doit pas prendre pour des » caractères accidentels, mais qui dépendent de » l'espèce, puisquelles se trouvent sur tous les » individus. La bouche est ovale, la lèvre droite » est bordée de rides & d'entaillures, la gauche » est large, lisse, plate & d'un blanc luisant. » Enfin, la base de la coquille est si alongée dans » cette espèce, qu'on est tenté de la rapporter » au genre du murex. » Telle est la description de ce naturaliste, à laquelle on me permettra d'ajouter quelques légères observations que sa planche fait naître. Il me paroît d'abord que la coquille a une spire composée de six tours ; 2°. que l'ouverture finit vers le milieu de la coquille ; 3°. que l'on compte huit côtes sur le tour inférieur, dont les interstices les surpassent en largeur, & deux seulement sur les tours supérieurs ; avec ces notions que M. Chemnitz n'a sans doute négligées, dans sa description, que parce qu'il comptoit sur le secours de la figure qui y est jointe, je crois que l'on reconnoîtra, plus aisément qu'on n'auroit fait, cette coquille, quand l'occasion la présentera.

20. Buccin ondé.

Buccinum undatum ; Linn.

Buccinum testa oblongo ovata transversim striata minutissime cancellata, anfractibus multangulis ; Nob.

A — Coquille droite.

Buccinum brevirostrum tenuiter striatum, pluribus undatis sinubus distinctum ; Lister, *synops. tab. 962, fig. 14. — & Buccinum brevirostrum magnum tenue leviter striatum ; ejusd. tab. ead. fig. 15.*

Buccinum crassum rufescens, striatum & undatum ; ejusd. animal. angl. pag. 156, tit. 2, tab. 3, fig. 2, & Buccinum tenue, leve, striatum & undatum ; ejusd. ibid. pag 157, tab. ead. fig. 3.

Buccinum intrinsecus aureum extrinsecus terreum ; Bonanni, *recreat. pag. 156, class. 3, fig. 180.*

Buccinum senis orbibus finitum minutissimis filis transverse ductis asperum, colore tophaceo in parte externa, interna vero albo, quod in mari Britannico nascitur sicut & antecedens ; ejusd. ibid. pag. 157, fig. 190.

Buccinum lacerum crassum rufum undatum Listeri ; Klein, *ostrac. pag 45, artic. 132, spec. 1.*

Cochlea limacum marina indigena, ad oppidum Zandvoort capta, ex ruffo luteis costis distincta, tenuibus filamentis arcte sibi mutuo adpositis circulata, superficie non nihil tuberosa ; Seba, *thes. tom. 3, pag. 120, tab. 39, fig. 76 — 80. — & tab. 83, fig. 7.*

Buccinum undatum ; testa oblonga rudi transversim striata, anfractibus curvato multangulis ; Linn. *syst. nat. pag. 1204, num. 475. — ejusd. faun. suec. num. 2263.* — Von Born, *testac. pag. 259.*

Tritonium undatum ; Muller, *zool. Dan. prodr. pag. 243, num. 2918.*

Buccinum undatum ; Pennant, *brith. zool. tom. 4, pag. 121, tab. 73, fig. 90.*

Buccinum canaliculatum medium vulgare rufescens striatum, pluribus costis undatis distinctum, vulgare ; d'Acosta, *brith. conchol. pag. 122, tab. 6, fig. 6.*

Buccinum vulgare crassum Oceani septentrionalis, Buccinum undatum ; Martini, *conchyl. tom. 4, pag. 66, tab. 126, fig. 1206 — 1211.*

Buccin ; Favanne, *conchyl. tab. 32, fig. D.*

B — Coquille gauche.

Buccinum undatum ; testa ovata, transversim striata, anfractibus multangulis [illegible] ; Von Born, *ind. mus. cæsar. vindob. pag. 254, num. 3. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 260, tab. 9, fig. 14, 15.*

Buccinum bornianum undatum contrarium, testa ovato oblonga transversim striata, longitudinaliter plicata & sulcata; MARTINI, *conchyl. tom. 9, pag. 57, tab. 105, fig. 892, 893.*

Fintırut; par les Groenlandois.

Gewoone wulk; par les Hollandois.

Das gemeine nordische kinkhorn; par les Allemands.

Waved whelk; par les Anglois.

Buccin du nord; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Buccin* représente un ovale un peu alongé par les deux bouts, il est ventru & remarquable par des plis ondés & profonds, dont la spire, & quelquefois même son tour inférieur, sont garnis.

Il est ordinairement composé de sept tours convexes, marqués à la superficie de stries transverses assez saillantes, & d'autres très-fines, qui ont la même direction, elles sont coupées longitudinalement par des stries serrées, de la plus grande finesse, qui forment, avec les premières, un réseau treillissé, dont on n'apperçoit pas la délicatesse sans le secours d'une loupe. Les plis longitudinaux de la spire se continuent quelquefoi jusques sur le tour inférieur, l'aspect de la coquille paroît alors différent, quoiqu'il ne dépende cependant que d'une très-légère variation de sa figure ordinaire. Sa longueur étant de trois pouces, sa largeur est de vingt lignes; l'ouverture est grande, longue de dix-huit lignes, & large de neuf & demie; elle est terminée au bas par une échancrure oblique, comme dans les autres espèces.

La lèvre droite est arquée en segment de cercle, elle est évasée sur les bords & un peu plus épaisse que les parois, & quelquefois ondée.

Le lèvre gauche est oblitérée & applatie sur le ventre de la coquille, elle est blanche, luisante comme la columelle & le reste de la cavité.

Sa couleur tire en dehors sur le jaune clair, mais elle n'est pas constante; tantôt une bande rousse ou brune partage le milieu du tour inférieur & se présente sur le bord des sutures des tours de dessus, tantôt la coquille est blanchâtre, & on y apperçoit sur le tour inférieur deux bandes rousses, dont une seule se continue sur ceux de la spire; enfin, on voit de ces *Buccins* tout bruns dehors comme dedans, & d'autres qui sont colorés d'un gris de fer foncé tirant sur le bleuâtre ou sur le noir.

Ces variations, quoique considérables, ne sont pas les seules que cette espèce présente; on trouve, mais rarement, des individus dont la spire tourne dans une direction opposée à celle de la variété A; j'ai désigné ceux-ci par la lettre B, non que je les considère comme des véritables variétés, mais comme des accidens qui, quoique très-rares, arrivent quelquefois sur un certain nombre de coquilles, & sont plus fréquens sur quelques espèces que sur d'autres. Ces individus sont ce que les conchyliologistes ont nommé des coquilles gauches, dont quelques-uns se sont crus fondés à faire des espèces, mais qui ne le sont effectivement que lorsque tous les individus d'une même espèce offrent la même configuration. Le *bulime citron* est dans ce cas, mais alors les coquilles droites de cette espèce s'écartent de leur véritable type, comme les coquilles gauches des espèces droites s'écartent du leur, & il n'est pas plus raisonnable de faire des espèces séparées de ces aberrations de la nature, qu'il le seroit de faire de l'homme bossu, de l'aveugle de naissance, des espèces séparées; ce qui le prouve invinciblement, c'est que les individus gauches d'une espèce droite ne pouvant s'accoupler avec des individus du type originel, à cause de la situation différente des organes de la génération, ne sauroient se multiplier par cette voie, & qu'il est même croyable que si deux individus gauches d'une coquille droite venoient à se rencontrer & travailloient ensemble à l'acte de la génération, le produit de cet accouplement, s'il étoit prolifique, seroit des coquilles droites, & non pas des gauches; car si le contraire arrivoit, on ne doit pas douter que le nombre des unes & des autres ne fût maintenant égal, & que chaque espèce de coquille n'eût acquis depuis long-temps sa coquille droite & sa gauche par la voie de la génération.

Le *Buccin ondé* vit dans l'océan Européen suivant Linné, cet auteur l'indique sur les rivages de la Suède; Othon Muller, sur les côtes du Danemarck; Seba, sur celles de la Hollande; Lister, Pennant & d'Acosta, disent qu'il est très-commun en Angleterre; le dernier ajoute qu'on le mange dans ce royaume, & qu'on en apporte des grandes quantités aux marchés.

21. BUCCIN du Nord.

Buccinum glaciale; LINN.

Buccinum, testa oblongo ovata transversim substriata, anfractu infimo obtuse carinato; NOB.

Buccinum glaciale; testa lævi substriata ovato-oblonga, anfractu infimo subcarinato; LINN. *syst. nat. pag. 1204, num. 474. — ejusd. faun. suec. pag. 523, num. 2162.*

Tritonium glaciale; MULLER, *zool. Dan. prodr. pag. 243, num. 2942.*

Tritonium glaciale; testa ovato-oblonga, exarata, angulata, anfractu infimo subcarinato; OTH. FABRIC. *faun. Groenl. num. 397.*

SCHROETERS, *neve litteratur. tom. 3, pag. 270, tab. 3, fig. 20, 21.*

Buccinum glaciale Linnæi, testa ovali oblonga, transversim striis exarata, longitudinaliter angulato plicata, infimo anfractu in medietate carinato, labro incrassato, sinuoso substriato; MARTINI, *conchyl. tom. 10, pag. 180, tab. 152, fig. 1446, 1447.*

Das spitzbergische kinkhorn; par les Allemands.

Description. Celui-ci ressemble au *Buccin ondé* par la forme de la coquille, le nombre des tours de la spire, les plis longitudinaux dont elle est garnie; mais il en diffère d'ailleurs par les caractères suivans : 1°. le tour inférieur de la spire n'atteint pas tout-à-fait jusqu'au milieu de la coquille, il est moins bombé & l'ouverture approche davantage de la figure ovale; 2°. la lèvre droite est plus alongée dans le bas que dans l'espèce précédente, elle est bordée par un bourrelet saillant, recourbé en dehors & un peu échancré vers le haut; 3°. les plis de la spire sont beaucoup plus profonds, ordinairement arqués, & plus souvent prolongés jusque sur le tour inférieur; 4°. la coquille a plus d'épaisseur que celle du *Buccin ondé*, & le tour inférieur, outre les stries transverses dont il est garni, présente encore une côte vers le milieu, quelquefois une carène convexe qui cesse le plus souvent sur les tours supérieurs; je dis que cette carène n'est pas toujours visible sur les tours de la spire, parce qu'il est effectivement très-rare de trouver des coquilles dans cet état; M. le chevalier de la Marck en possède une qui est configurée de cette manière; elle a deux carènes presque tuberculées sur le tour inférieur, dont celle de dessus se prolonge sur le milieu des autres tours; on apperçoit même des légères traces d'une troisième carène près de de la base, qui est beaucoup moins prononcée que les deux premières; la figure de M. Chemnitz offre aussi des traces de ces trois carènes sur le tour inférieur, dont aucune ne parvient jusqu'aux tours de la spire, mais les stries transverses y sont très-marquées, tandis qu'elles le sont fort peu sur la coquille de M. le chevalier de la Marck, dont la superficie m'a paru, à la vérité, avoir été usée par le frottement.

La couleur de cette coquille est ordinairement d'un rouge pâle, d'un châtain clair ou blanchâtre à l'extérieur, elle est blanche en dedans, très-lisse & sans stries.

Ce *Buccin* ne parvient pas tout-à-fait au volume de l'espèce précédente; on le trouve dans les mers du Nord, depuis la Suède jusqu'au Spitsberg. Muller l'observa sur les côtes du Danemarck, & Othon Fabricius sur celles du Groenland.

22. Buccin papyracé.

Buccinum papyraceum; Nob.

Buccinum, testa ovato oblonga tenuissima, transversim obsolete striata, anfractibus superne depressis lævibus; Nob.

Buccinum brevirostrum, angustius & productius ex fusco fasciatum; Lister, *synops. tab.* 963, *fig.* 17. ?

Buccinum anglicanum elongatum; Martini, *conchyl. tom.* 4, *pag* 70, *tab.* 126, *fig.* 1212. ?

Description. Celui-ci a beaucoup d'analogie avec le *Buccin ondé*, mais les tours de la spire ne sont pas plissés, ils sont un peu plus convexes que dans cette espèce, & marqués en dessus d'un léger applatissement qu'on ne voit pas dans l'autre.

Sa coquille est très-mince, d'une figure ovale oblongue, terminée par une spire pointue; elle est composée de sept tours bombés, dont l'inférieur s'étend deux lignes plus haut que la moitié de la coquille; sa longueur étant de vingt-deux lignes, son diamètre est de dix & demie; sa superficie est luisante, quoique marquée de stries transverses peu élevées, qui le sont cependant un peu plus sur les tours supérieurs de la spire, & sur la moitié inférieure de celui de dessous, que sur sa moitié supérieure; le haut de chaque tour présente encore un léger enfoncement qui tourne autour des sutures, ou un applatissement semblable à celui du *fuseau corne*, *murex corneus*; Linn.

L'ouverture est ovale, longue d'un pouce & large de six lignes vers le milieu, elle est terminée au haut par un petit canal qui est formé, d'une part, par la courbure du haut de la lèvre droite, & de l'autre, par une ride transverse de la lèvre gauche.

La lèvre droite est mince, tranchante & finement dentelée sur le bord, elle est marquée dans l'intérieur de dix-neuf ou vingt stries transverses qui ne s'étendent pas bien avant dans la cavité. La lèvre gauche est oblitérée, applatie dans le bas & blanche comme le reste de l'ouverture. L'échancrure de la base ressemble à celle du *Buccin ondé*.

Sa couleur en dehors est d'un blanc sale sur les tours de la spire, & sur un peu plus de la moitié supérieure du tour inférieur; la moitié restante est marquée de stries transverses brunes, disposées de deux en deux sur un fond blanchâtre. La coquille de Lister & de Martini, dont j'ai rapporté les synonymes à cette espèce, pourroit bien en être une variété, dont toutes les stries seroient colorées de brun, mais les figures de ces auteurs ne sont pas assez soignées pour pouvoir y distinguer l'applatissement du haut des tours de la spire, dans lequel réside sa différence essentielle. Je ne connois point la patrie de cette coquille, que j'ai décrite sur un individu du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

Celle de Lister & de Martini est des mers de la Norwège, suivant Lowthorps & Pontoppidan.

23. Buccin mexicain.

Buccinum mexicanum, Nob.

Buccinum, testa oblongo ovata crassa brunea, transversim costata, sulcis striatis, columella convexa; Nob.

Buccinum asperum striatum, seu sulcatum, striis elevatis à capite ad calcem cinctum & circumlatum; Martini, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 71, *tab.* 126, *fig.* 1213, 1214.

Description. Le *Buccin mexicain* a beaucoup d'épaiſſeur, il approche par la figure, du *Buccin ondé*, mais il a en général moins de largeur que lui ſur une hauteur à peu près égale ; la ſpire eſt compoſée de cinq tours peu bombés, dont l'inférieur atteint le milieu de la coquille ; celui-ci préſente extérieurement dix ou onze côtes tranſverſes peu élevées, dont la largeur eſt près de trois fois plus grande vers le haut que du côté de la baſe ; les ſillons qui les ſéparent, quoique petits & peu profonds, ſont marqués de ſtries tranſverſes très-ſerrées, tandis que la convexité des côtes eſt liſſe; les tours ſupérieurs de la ſpire ont une forme conique, & ſont terminés par un ſommet obtus; rarement on y apperçoit les traces des côtes, mais quand elles ſont viſibles on n'en compte que trois ſur chacun.

Les ſutures ſont un peu bombées & quelquefois marquées de plis longitudinaux, qui les font paroître mammelonnées.

L'ouverture eſt ovale & rétrécie au haut en forme de canal, par une inflexion de la lèvre droite, & par un bourrelet de la gauche qui tourne dans l'intérieur ; la lèvre droite eſt ſimple, ſans plis ni échancrures, & tranchante ſur les bords, la gauche eſt convexe, échancrée vers le milieu, & terminée à la baſe par une échancrure ſemblable à celle du *Buccin ondé*.

La couleur de cette coquille eſt extérieurement d'un brun plus ou moins foncé, les lèvres ſont blanches dans l'intérieur & luiſantes, mais le fond de la cavité eſt coloré d'un brun toujours plus vif que celui de l'extérieur. Elle vit ſur la côte du Mexique, où les individus que je poſſède furent ramaſſés par la perſonne qui voulut bien s'en défaire en ma faveur.

La coquille de Martini eſt très-certainement la même que mon *Buccin mexicain*, dont elle préſente les principaux caractères, mais les deux figures de cet ouvrage ſont peu exactes; celle du n° 1213 a des ſillons trop larges & des côtes trop étroites, tandis que celle du n° 1214, dont les côtes & les ſillons ſont ſemblables à ceux de mes individus, a le tour inférieur de la ſpire beaucoup plus long, relativement aux autres, qu'il ne l'eſt dans les miens, & même dans la figure 1213 de cet auteur; ce qui me porte à croire que ces différences doivent être plutôt attribuées à l'inexactitude du deſſin qu'à la diverſité des eſpèces.

24. Buccin francolin.

Buccinum francolinus ; Nob.

Buccinum, teſta ovata-oblonga lævi brunea, ſtriis tranſverſis, maculiſque albis adſperſa, columella fuſca ; Nob.

Cylindrus rarior, teſta perquam craſſa gaudens, cinereo flava, ex dilute fuſco marmorata, atque in fundo filamentis obvoluta, &c.; Seba, *theſ. tom. 3, tab. 53, fig. T.*

Description. Celui-ci n'eſt pas moins rare que l'eſpèce précédente, mais ſa coquille eſt plus belle ; elle eſt aiſée à diſtinguer de toutes les autres par les ſtries tranſverſes blanches, & par les taches irrégulières de la même couleur dont ſon fond brun eſt varié, comme par le luiſant de ſa ſuperficie.

Elle a deux pouces deux lignes de hauteur, ſur environ treize lignes de diamètre, elle eſt compoſée de ſix tours entiers, ventrue au milieu, de couleur brune, & plus atténuée du côté de la ſpire que du côté de la baſe. Le tour inférieur eſt long de ſept lignes, peu bombé & marqué à des intervalles inégaux par des ſillons perpendiculaires, qui déſignent les accroiſſemens ſucceſſifs de la coquille ; il eſt encore garni à l'extérieur de ſtries tranſverſes blanches, ſi fines & ſi ſerrées qu'on en compte au-delà de quatre-vingt-dix ſur toute ſa longueur, & parſemé de taches irrégulières, couleur de lait, dont la ſuperficie eſt liſſe & ſans ſtries ; ces taches ſont ordinairement rangées au nombre de cinq ſur le bord extérieur de la lèvre droite, ce qui, à cauſe des accroiſſemens ſucceſſifs de la coquille, les reproduit autant de fois qu'on y compte de ſillons longitudinaux ; la partie ſupérieure du dernier tour en étant dépourvue, les quatre tours de la ſpire en ſont auſſi privés, & on n'y apperçoit que des ſtries tranſverſes, & quelques traces du rang ſupérieur des taches blanches, qui ſont ordinairement plus grandes & d'une figure plus irrégulière que les autres.

La forme de l'ouverture eſt lancéolée & retrécie aux deux extrémités, celle de deſſus eſt terminée par une gouttière étroite, qui eſt formée par une ride épaiſſe de chaque côté, dont le fond a plus de largeur que l'ouverture ; le côté de la baſe préſente auſſi un petit canal droit, qui eſt terminé à l'extérieur par une échancrure oblique.

La lèvre droite eſt très-finement crenelée ſur le bord interne, & tranchante ; la gauche n'eſt preſque point ſenſible, mais en y regardant de près, on apperçoit au bas de la columelle un feuillet très-mince, qui ſuffit pour la conſidérer comme une lèvre oblitérée ; la columelle eſt convexe, fort liſſe, légèrement arquée au milieu, & d'une couleur livide ; l'intérieur de la cavité eſt liſſe & blanc, mais les bords crenelés de la lèvre droite offrent une teinte ſemblable à celle de la columelle.

Cette coquille paroît liſſe à la vue ſimple, cependant, en la regardant à travers une loupe, on reconnoît que les ſtries tranſverſes ſont effectivement ſaillantes, & que la ſuperficie des taches couleur de lait, dont elle eſt perſemée, eſt unie & ſans ſtries. C'eſt à cauſe de ces taches que je lui ai donné le nom de *francolin*.

J'ignore la patrie de cette eſpèce, ne l'ayant vue que dans le cabinet de M. le chevalier de la Marck.

25. Buccin guirlande.
Buccinum fertum ; Nob.
Buccinum testa ovato-oblonga, rufa, albido fasciata, striis transversis crenulatis, columella colorata ; Nob.
Buccinum breviroſtrum tenue, capillaceis ſtriis circumdatum ex rufo infuſcatum ; Lister, *ſynopſ. tab. 986, fig. 45.*
Galea ſtriata, capillaceis ſtriis ex rufo infuſcata ; Klein, *oſtrac. pag. 57, gen. 14, num. 14, tab. 4, fig. 75.*
Seba, *theſ. tom. 3, tab. 53, fig. 6 ?*
Cochlis volutata craſſiuſcula medio ventre tumido, ex fuſco variegata & faſciata, columella lævi, quæ dolium ſertum hederaceum ; Martini, *conchyl. tom. 3, pag. 433, tab. 121, fig. 1115, 1116.*
Der geſchmukte bauernjunge ; par les Allemands.
Guirlande de lierre ; par les François.

Description. J'ai long-temps héſité ſi je regarderois cette coquille comme une variété de la précédente, ou comme une eſpèce diſtincte, tant elle lui reſſemble par ſa forme, & ſur-tout par celle de ſon ouverture ; cependant, en conſidérant les ſtries grenues ou crenelées de la ſuperficie, leur élévation & leur diſproportion avec celles du *Buccin francolin*, & ſur-tout la privation abſolue des taches liſſes qui caractériſent cette eſpèce, je me ſuis convaincu que celle-ci étoit différente, quoique d'ailleurs aſſez voiſine, pour qu'on ne puiſſe point concevoir qu'il exiſte d'eſpèce intermédiaire entre les deux.

Sa forme, comme je l'ai déjà dit, a beaucoup d'analogie avec celle du *Buccin francolin*, mais elle eſt un peu plus bombée, & rarement de la même grandeur ; l'individu dont je donne la deſcription n'a que ſeize lignes & demie de hauteur, & neuf lignes & demie diamètre ; il eſt compoſé de cinq tours, dont l'inférieur fait un peu plus des trois quarts de la longueur de la coquille ; on compte ſur ſa convexité environ trente ſtries tranſverſes, élevées, dont la ſuperficie eſt coupée par d'autres ſtries longitudinales enfoncées, qui les rendent crenelées ou grenues ; les ſillons qui les ſéparent ont ordinairement plus de largeur que les ſtries, & on diſtingue quelquefois dans leur cavité une petite ſtrie moins élevée que les premières, qui leur eſt parallèle ; on y apperçoit auſſi, comme ſur l'eſpèce précédente, les traces de ſon accroiſſement ſucceſſif, mais elles ſont moins profondes & tout auſſi peu régulières.

L'ouverture eſt lancéolée, longue d'un pouce une demi-ligne, & large au milieu de quatre lignes un tiers, elle eſt terminée aux deux bouts comme dans l'eſpèce précédente, & la ride du haut de la lèvre, qui eſt plus ſaillante que celle de la droite, eſt garnie par intervalles de petits tubercules. Les lèvres ont, dans cette eſpèce, la même forme que dans l'autre, la droite eſt finement crenelée, & le devant de la columelle a une couleur livide.

Elle eſt blanche ou d'une teinte fauve très-légère dans l'intérieur, rougeâtre, brune ou de couleur châtain en dehors, & marquée ſur la convexité du tour inférieur par une bande large d'un châtain beaucoup plus clair, qui paroît compoſée de taches longitudinales, ovoïdes, qui ſe confondent les unes avec les autres par leur milieu ; elle offre encore des bandes longitudinales, déchiquetées, de la même couleur, qui ſe confondant avec la bande tranſverſe, lui ont fait donner le nom de *Buccin guirlande.* Je ne ſais d'où vient cette coquille, qui n'eſt cependant pas rare dans les collections.

Le ſynonyme de Petiver que Martini avoit attribué à cette eſpèce ne lui appartient pas, mais à une variété du *Buccin teinturier* qui vit ſur les côtes de l'océan Européen.

26. Buccin canaliculé.
Buccinum ſpiratum ; Linn.
Buccinum, teſta umbilicata lævi, flavo maculata ; anfractibus ſuperne canali plano diſtinctis ; Nob.

A — Lister, *ſynopſ. tab. 983, fig. 42, litt. C.*
Cochlea alba & levigata, ut porcellana ; ubi orbes ſpirarum connectuntur profunditas apparet, quæ illos ſimul intextos demonſtrat, è maculis helvaceis quibus notatur, magni ducitur ; Bonanni, *recreat. claſſ. 3, pag. 165, fig. 370. — ejuſd. muſ. kirch. pag. 473, num. 362.*
Dipſacus ventricoſus, candidus teſſeris rubris vel caſtaneis pictus ; Klein, *oſtrac. pag. 36, gen. 13, ſpec. 2, litt. a.*
Buccinum admodum rarum ; Rumph. *theſ. tab. 49, fig. D, icon. optima.*
Buccinum breviroſtrum claviculatum læve, ex croceo nebulatum umbilicatum Liſteri ; Petiver, *gazophyl. tab. 101, fig. 13.*
Cochlea maculis undique ornata ; ejuſd. aquatil. Amboin. tab. 9, fig. 21.
Tonne de couleur d'agate claire, tachetée de compartimens fauves, qui fait voir une clavicule étagée des plus extraordinaires ; cette tonne eſt ombiliquée ; d'Argenville, *conchyl. pag. 305, tab. 20, fig. N.*
Cochleæ faſtigiatæ maculoſæ ; Seba, *theſ. tom. 3, pag. 170, tab. 73, fig. 21, 22, 24, 25.*
Knorr, *vergnügen der augen, tom. 2, tab. 6, fig. 5, & tom. 3, tab. 3, fig. 4.*
Buccinum ſpiratum ; teſta lævi, anfractibus canali plano diſtinctis, columella abrupta perforata ; Linn. *ſyſt. nat. pag. 1203, num. 469. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 611, num. 265.*
Buccinum ſpiratum ; Von Born, *ind. muſ. cæſar. pag. 250, num. 1. — ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 256.*
Naſſa umbilicata lævis, ex rufo & fuſco variegata

& diversimode maculata; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag 13, tab. 122, fig. 1118.*

Buccinum; FAVANNE, *conchyl. tab. 23, fig. E, 1.*

Gevoord bu.tje; par les Hollandois.

Die kreppe; par les Allemands.

Cloudy dice skell; par les Anglois.

La tonne volutee en vive arrête, la tour de Copenhague; par les François.

B — *Buccinum breviroftrum ventricofius, læve umbilicatum, croceis maculis grandibus & triplici ordine fafciatim depictum*; LISTER, *fynopf. tab. 981, fig. 41.*

Duæ parvæ Buccinæ, in quarum bafi foramen fatis profundum patet, ut parius lapis perfecte expolitus, funt candidæ & nitidæ rubro vel caftaneo colore teffelatæ ex Indico mari; BONANNI, *recreat. claff. 3, pag. 121, fig. 70.*

Buccinum admodum rarum; RUMPH. *thef. tab. 49, fig. C.*

Dipfacus ventricofus; lævis, croceis maculis magnis ex triplici ordine fafciatum pictus, Lifteri; KLEIN, *oftrac. pag. 36, gen. 13, fpec. 2, litt. B, tab. 2, fig. 46.*

Buccinum maculis quadratis fafciatis; PETIVER, *quatil. Amboin. tab. 9, fig. 20.*

Cochleæ faftigiatæ maculofæ; SEBA, *thef. tom. 3, pag. 170, tab. 73, fig. 23, 26.*

Buccin peu commun blanc, à grandes taches marron, difpofées par zones, & parallèles les unes aux autres, ombiliqué; DAVILA, *catal. pag. 137, num. 175.*

Naffa oblonga umbilicata Chinenfis, maculis croceis triplici ferie fafciatim depicta; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 18, tab. 122, fig. 1120, 1121.*

Buccin; FAVANNE, *conchyl. tab. 33, fig. E, 2.*

Die langlichte genabelte fifchreufe mit braun en flecken; par les Allemands.

Dice whelk; par les Anglois.

Tonne de vive arrête à fpires moins tranchantes; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille préfente deux variétés remarquables, ou peut-être deux vraies efpèces qu'il feroit hafardeux de féparer, malgré des différences réelles qu'elles offrent dans leur forme comme dans la difpofition des taches dont elles font colorées.

La variété A eft formée de fix tours complets, & fa longueur furpaffe fa largeur de près d'un tiers; le tour inférieur eft plus haut que les fix autres réunies de deux neuvièmes, il eft arrondi en deffus, liffe par-tout, peu convexe au milieu, & terminé à la future par un canal oblique, taillé en vive arrête, qui fe prolonge en tournant jufqu'au fommet.

L'ouverture eft ovale, oblique & pourvue au haut d'une petite gouttière, qui eft formée d'un côté par les parois de la lèvre droite, & de l'autre par une groffe ride de la lèvre gauche qui va fe perdre dans le fond de la cavité; la lèvre droite eft fimple, tranchante, fans dents ni ftries; la gauche eft épaiffe, collée fur le ventre de la coquille, & tronquée extérieurement vers le milieu de fa longueur, à la naiffance de l'ombilic, qui n'a ordinairement que très-peu de profondeur; le bas des deux lèvres forme une légère faillie, au milieu de laquelle eft creufée affez profondément l'échancrure oblique de la bafe.

L'ombilic eft bordé à l'extérieur par une groffe côte applatie, dont le bord fupérieur eft aigu, & va fe terminer au fond de l'échancrure.

Sa couleur, au dedans, eft un blanc de lait, elle eft blanchâtre extérieurement & ornée, tout le long de la carène des futures, d'un rang de groffes taches carrées, jaunes ou rouffes, & d'un grand nombre d'autres plus petites, de forme ovale ou triangulaire, placées deffous en quinquonce. Quand cette coquille eft vieille, il arrive quelquefois que l'accroiffement fucceffif du bas de la lèvre gauche a entièrement bouché l'orifice de l'ombilic. Elle nous vient des mers des grandes Indes, & il eft fort douteux qu'on l'ait jamais pêchée dans la Méditerranée, comme l'a cru Fabius Columna, & après lui Linné.

La variété B diffère de la première par les caractères fuivans: 1°. quoique compofée de même de fix tours, fa fpire eft plus alongée que celle de la précédente; 2°. le bord fupérieur des tours eft applati & légèrement incliné en dehors, tandis qu'il eft creufé en canal, oblique & incliné vers la future dans la variété A; 3°. l'ombilic eft plus profond & plus ouvert dans celle-ci que dans l'autre; 4°. la coquille a moins d'épaiffeur, & les parois de la lèvre droite font foiblement colorés dans l'intérieur; 5°. la face convexe du tour inférieur ne préfente que trois rangs de taches carrées, jaunâtres ou fauves, & ceux de la fpire un feul rang de flammes longitudinales de la même couleur; enfin, toutes les autres parties de la coquille font fi femblables à celles de la variété A, que malgré toutes ces différences, je n'ai pu me refoudre à la confidérer comme une efpèce diftincte; elle vit dans l'océan Afiatique, & fur les côtes de la Chine, fuivant M. Chemnitz.

On voit dans le diocèfe d'Alet, à la proximité des bains de Rennes, un banc confidérable de foffiles marins, parmi lefquels on rencontre quelquefois la variété A du *Buccin canaliculé*, avec d'autres coquilles, dont les efpèces marines ne font pas encore connues. Les individus foffiles de cette l'efpèce que je poffède, m'ont été envoyés de cet endroit par le R. P. dom Ferius, profeffeur d'hiftoire naturelle de l'école royale & militaire de Sorèze, avec une collection d'orthocerates, dont j'aurai occafion de parler dans la fuite.

27. BUCCIN du Ceylan.

Buccinum Zeylanicum ; NOB.

Buccinum, testa umbilicata lævi, flavo maculata, anfractibus convexis, umbilico profundissimo dentibus violaceis marginato ; NOB.

Buccinum breviroſtrum claviculatum læve, ex croceo nebulatum umbilicatum ; LISTER, *synopſ. tab. 982, fig. 42.*

Dipſacus nebulatus ſimplex ex croceo ; KLEIN, *oſtrac. pag. 36, & ſequ. gen. 13, ſpec. 4, litt. a, tab. 2, fig. 47, icon. mala à Liſtero.*

Buccinum majus canaliculatum & ſulcatum læve, inſigniter umbilicatum, ex albido & fulvido variegatum & nebulatum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 51, fig. B.*

Beſchaftigungen der berliniſchen geſellſchaft naturforſch. CHEMNITZ, *tom. 3, pag. 332, & ſeq. tab. 8, fig. B.*

Naſſa in umbilico inſigniter dentata, Buccinum achatinum nebulatum, umbilico profundiſſimo dentato ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, tab. 122, fig. 1119.*

Die im nabel mit zahnen ſtark beſezte ſiſchreuſe ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Ce *Buccin*, quoique très-voiſin de l'eſpèce précédente, en eſt cependant eſſentiellement diſtinct par l'alongement de la ſpire, la proportion de l'ouverture, relativement à la hauteur des tours ſupérieurs, mais ſur-tout par la profondeur de l'ombilic & par les dents violettes dont ſes bords ſont garnis.

Sa longueur étant de deux pouces deux lignes, ſon diamètre eſt d'un pouce trois, & la hauteur de l'ouverture d'un pouce ſeulement ; il eſt composé de ſept tours bombés, dont la ſuperficie eſt liſſe, qui forment une ſpire pyramidale, terminée par un ſommet pointu & noir aux trois derniers tours.

Le bord ſupérieur des tours n'eſt point bombé ni anguleux près des ſutures, il eſt terminé, au contraire, par une courbure qui rend les ſutures moyennement profondes.

L'ouverture eſt ovale & large de ſept lignes vers le milieu, ſon bout ſupérieur offre une gouttière ſemblable à celle de la variété B du *Buccin canaliculé*, quoique d'un volume beaucoup plus petit. La lèvre droite eſt mince, tranchante ſur le bord, & coupée obliquement ; la gauche ne diffère de celle de la variété C, de l'eſpèce précédente, que par ſa moindre épaiſſeur, mais elle eſt percée de même extérieurement vers le milieu de ſa longueur par un ombilic beaucoup plus ouvert, qui pénètre juſqu'au ſommet de la ſpire, & dont le bord externe eſt garni de dents tranſverſes, obtuſes, qu'on apperçoit juſque dans ſa profondeur ; ces dents, ainſi que la bande qui les ſoutient, ſont colorées de violet, depuis l'ouverture de l'ombilic juſqu'à la baſe, & blanches dans ſa cavité.

L'échancrure qui termine l'ouverture en deſſous, eſt dans celui-ci comme dans le *Buccin canaliculé* ; enfin, ſa couleur eſt incarnate ou d'un fauve plus ou moins foncé ſur les parois internes de la lèvre droite, blanche ſur la lèvre gauche, & variée à l'extérieur de taches orangées ou jaunes, dont la diſpoſition eſt la même que celles de la variété A du *Buccin canaliculé*, mais le nombre plus conſidérable, & la forme beaucoup plus régulière ; le fond de la coquille eſt d'un blanc couleur d'ivoire, tandis que celui de l'autre eſpèce eſt plus mat & plus approchant de la chaux. Cette coquille n'eſt pas commune, elle m'a été donnée par M. Vanſleben, naturaliſte Hollandois, qui l'avoit ramaſſée ſur les rivages de l'île de Ceylan, où elle ſe trouve abondamment.

J'obſerverai au ſujet de cette eſpèce, que j'ai cru devoir y rapporter, les ſynonymes de Liſter, Klein & Gualtieri, quoique les figures de ces auteurs n'expriment pas les dents de l'ombilic, d'une part, à cauſe de la longueur de la coquille, & de l'autre, à cauſe du rétréciſſement des ſutures qui ne peut convenir à aucune des deux variétés du *Buccin canaliculé* ; la privation des dents de l'ombilic pouvant d'ailleurs dépendre des dépouillemens qu'on eſt dans le mauvais uſage de faire ſubir aux coquilles, avant de les admettre dans les collections, pour donner un plus vif éclat à leurs couleurs.

28. BUCCIN ivoire.

Buccinum glabratum ; LINN.

Buccinum, teſta umbilicata læviſſima flavicante ; *anfractibus obſoletis, infimo externe canaliculato* ; NOB.

Buccinum breviroſtrum læve, ſinu ad columellam longo anguſto profundo ; LISTER, *ſynopſ. tab. 974, fig. 29.*

Buccina ſicut ebur expolita, niveum candorem habens, & baſim ex multis membranis, altera alteri ſuper impoſitis corticoſam ; BONANNI, *recreat. claſſ. 3, pag. 130, fig. 149. — ejuſd. muſ. kirch. pag. 457, num. 149.*

Dipſacus lævis, varie luteus, labio dextro albo, ſpiris fere obliteratis ; KLEIN, *oſtrac. pag. 36, gen. 13, art. 94, ſpec. 1.*

Buccinum parvum ſulcatum læve, inſigniter umbilicatum in ſummitate ſtriatum & faſciatum ex albido ſubluteum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 43, fig. T.*

D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 269, tab. 12, fig. G, ad ſiniſtram.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 2, tab. 16, fig. 4.*

Buccinum glabratum ; teſta glaberrima, anfractibus obſoletis, infimo baſi ſubcanaliculato producto ; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1203, num. 470. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 611, num. 266.*

Naſſa umbilicata aurantia eburnea ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 16, tab. 122, fig. 1117.*

Buccinum glabratum ; teſta ovato oblonga glaberrima,

ſuturis

suturis obsoletis, basi ventricosa transversim sulcata; Von Born, *ind. mus. cæsar. pag. 251, num. 2.* — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 257.*

Buccin; Favanne, *conchyl. tab. 31, fig. F, 1.*

Geele kuipers boor; par les Hollandois.

Das achat kinkhorn; der kanarien vogel; par les Allemands.

L'ivoire, ou *la mitre jaune;* par les François.

Description. Celui-ci présente au dehors un poli aussi vif que celui de l'émail, il est fur tout remarquable par la forme de son ombilic & par le peu d'apparence de sutures, ce qui rend les tours de la spire difficiles à compter.

Sa forme est oblongue & plus large au bas que du côte de la spire, sa longueur est précisément le double de sa largeur, & les tours dont il est composé sont au nombre de six; l'intérieur a de longueur la moitié de celle de la coquille, il est peu convexe, très lisse & marqué extérieurement d'un sillon anguleux, qui commençant à une ligne du bord inférieur de la lèvre droite, se prolonge en tournant sur sa convexité jusqu'à l'extrémité supérieure de la lèvre gauche; les tours de la spire sont plats, convexes vers le haut, & les sutures sont effacées ou peu sensibles à cause d'une couche testacée qui paroît y avoir été appliquée extérieurement, comme c'est ordinaire au genre de la *porcelaine.*

L'ouverture est oblongue, sinueuse vers la columelle & élargie au milieu, sa longueur est celle de la moitié de la coquille, & sa largeur a deux sixièmes deux tiers de la longueur.

La lèvre droite est simple, presque perpendiculaire, ses bords sont minces & tranchans, excepté près de l'extrémité supérieure qui a un peu plus d'épaisseur; la gauche consiste en un feuillet testacé, sinueux, plus épais que la lèvre droite, qui se termine au haut par une callosité blanche, collée sur le ventre de la coquille, qui la déborde, à gauche, de près de trois lignes. L'ombilic est situé sous cette callosité entre les parois de la lèvre gauche & ceux du second tour, il ressemble à une fente étroite qui tourne obliquement autour de l'axe de la spire; il se prolonge extérieurement au-dessus de son ouverture en une gouttière peu profonde, qui descend jusqu'au bas de la lèvre gauche; l'ouverture est terminée au bas par une grande échancrure, dont l'obliquité est peu considérable.

L'intérieur de la lèvre droite est d'une teinte rousse fort claire, la lèvre gauche & sa callosité supérieure sont blanches; le reste de sa superficie offre une couleur jaunâtre, plus ou moins foncée, qui a toujours plus d'intensité sur les tours de la spire que sur le dernier; l'endroit des sutures a une teinte blanchâtre ou d'un fauve très-clair, qui se retrouve aussi sur le bas de la coquille au-dessous du sillon anguleux du tour inférieur: quelquefois le ventre de la coquille est d'un fauve très-clair, nuancé de blanc; c'est à cause de son luisant & de sa teinte roussâtre qu'on lui a donné vraisemblablement le nom de *Buccin ivoire.* On trouve, suivant Linné, cette coquille dans l'océan Américain, & dans les mers des grandes Indes, sur les côtes du Tranquebar.

29. Buccin tacheté.

Buccinum adspersum; Nob.

Buccinum, testa umbilicata lævi flavescente, maculis sanguineis transversim cincta, labro sinuoso; Nob.

Neve sammlung von abhandl. der danziger naturf. gesellsch. tom 1, pag. 260, tab. 3, fig. 4.

Spotted-Buccinum maculatum from New-Zealand; Thom. Martyns, *univers. conchol. tom. 2, fig. 49, icon. optima.*

Buccinum ex sanguineo adspersum, testa obovata flavescente, seriebus macularum sanguinearum cincta, subumbilicata, labro sinuato; Martini, *conchyl. tom. 10, pag. 201, tab. 154, fig. 1475, 1476.*

Das grosse rothgesprenkelte kinkhorn; par les Allemands.

Description. Le dernier voyage du capitaine Cook, dans l'hémisphère austral, a procuré la connoissance de cette belle coquille, qui vit sur les côtes de la nouvelle Zelande. Elle est facile à reconnoître par la couleur jaunâtre de sa superficie, par des taches d'un rouge vif, disposés sur plusieurs rangs transverses, & par la couleur orangée de son intérieur.

Sa forme approche plus de l'ovale que celle de l'espèce précédente, elle est plus ventrue & plus courte qu'elle, relativement à sa largeur; elle a ordinairement deux pouces de hauteur sur quatorze ou quinze lignes de diamètre, & la spire est composée de six tours qui sont convexes au milieu, plus bombés que ceux du *Buccin du Ceylan*, & même légèrement sinueux en dessus; leur superficie est très-lisse, mais les trois ou quatre plus élevés sont marqués de petits plis longitudinaux, dont on n'apperçoit aucune trace sur les deux ou trois inférieurs; celui de dessous est un peu plus long que la moitié de la coquille; les sutures sont simples & peu enfoncées.

L'ouverture est grande, de figure ovale, longue d'un pouce trois lignes, & large au milieu de huit ou neuf lignes. La lèvre droite est simple, tranchante, un peu échancrée & arquée intérieurement vers le haut. La gauche est épaisse, colée sur le ventre de la coquille, & très peu saillante vers la région de l'ombilic. Celui ci est situé extérieurement vers le tiers inférieur de la lèvre gauche, il a très-peu de profondeur & même est souvent fermé en totalité dans les vieilles coquilles. L'ouverture est terminée au bas par une échancrure oblique, semblable à celle du *Buccin du Ceylan.*

L'intérieur de l'ouverture & les deux lèvres

font colorées d'un jaune tirant fur l'orangé, dont la teinte eft plus foncée que celle de l'extérieur ; les rangs de taches rouges, dont cette coquille eft ornée, font au nombre de quinze ou de feize fur le tour inférieur, on n'en compte que fix ou fept fur ceux de la fpire ; leur écartement n'eft pas uniforme, il eft plus grand au bas du tour inférieur que vers fon milieu, & les taches de la bafe font beaucoup plus petites que celles de la proximité des futures ; on y voit auffi quelquefois des flammes longitudinales ondulées, d'un brun peu foncé, qui y font parfemées avec peu de régularité. Cette coquille n'a été encore trouvée que fur les côtes de la nouvelle Zélande.

30. BUCCIN bluet.

Buccinum cyaneum ; NOB.

Buccinum, tefta ovato oblonga cærulefcente fragili, tranfverfim ftriata, columella uniplicata ; NOB.

Buccinum novum Groenlandicum, tefta ovali oblonga, tenui, cærulefcente, ftriis valde diftantibus tranfverfim notata, anfractibus in futura appreffis, feu margine anfractuum futuram obducente & contegente ; MARTINI, *conchyl. tom. 10, pag. 182, tab. 152, fig. 1448.*

Das neue Groenlandifche rinkhorn ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Je ne connois ce *Buccin* que par la courte defcription & la figure que M. Chemnitz en a publiée dans le dixième tome de la conchyliologie de Martini, & je ne doute pas qu'il ne foit une véritable efpèce qui avoit été inconnue jufqu'à lui ; il a une forme approchante de celle du *Buccin ondé*, mais fa fpire eft un peu plus renflée & fans plis, il eft compofé de cinq tours, dont les parois font minces, fragiles & applatis fur les futures, de manière à en recouvrir une partie ; leur convexité eft garnie de ftries tranfverfes, fines & écartées les unes des autres. L'ouverture eft ovale de la moitié de la longueur de la coquille, & près d'un tiers moins large que longue ; la lèvre droite me paroît fimple & tranchante dans la figure de cet auteur, & la gauche oblitérée. La columelle porte au milieu un pli oblique qui caractérife fon efpèce. Sa couleur eft en dehors d'un bleu clair, & d'un blanc fale ou fauve clair dans l'intérieur. Elle eft, fuivant M. Chemnitz, des côtes du Groenland.

31. BUCCIN écaille.

Buccinum [illegible] ; CHEMNITZ.

Buccinum, tefta oblongo ovata lævi, cingulis albido & fufco articulatis, bafi paululum elongata ; NOB.

Neue fammlung von abhandl. der danziger naturf. gefellfchaft. pag. [illegible], tab. 3, fig. 5.

Buccinum [illegible], tefta ovata, lævi, feriebus articulatis maculorum albefcentium & fufcefcentium alternatim cincta ; MARTINI, *conchyl. tom. 10 ; pag. 187, tab. 152, fig. 1454.*

Das kleine gefprenkelte rinkhorn ; par les Allemands.

The leffer fpotted whelk from New-Zealand ; par les Anglois.

DESCRIPTION. La figure de cette coquille eft un peu plus alongée que celle du *Buccin tacheté*, & les proportions font différentes. Elle a dix huit lignes de hauteur & la moitié moins de diamètre, elle eft compofée de fix tours qui font moins bombés que ceux de l'autre efpèce ; l'inférieur eft arrondi à la bafe, convexe vers le milieu, & auffi long que la moitié de la coquille ; la fpire eft conique, & d'une ligne & demie moins large que longue ; les futures font fimples, peu profondes, mais diftinctes.

L'ouverture eft ovale, un peu rétrécie au haut, & large vers le bas, elle a neuf lignes de longueur & cinq de largeur au milieu. La lèvre droite eft fimple, courbée en arc, tranchante fur le bord, la gauche eft oblitérée & échancrée affez profondément vers le tiers fupérieur. La columelle eft liffe, convexe & un peu [illegible] à la bafe. L'échancrure qui la termine de ce côté eft femblable à celle du *Buccin tacheté*, quant à la forme & à la direction, mais elle eft plus petite dans cette efpèce que la différence de fa proportion ne le comporte. La convexité de ce *Buccin* eft liffe d'un bout à l'autre, & d'une couleur cendrée qui tire fur le bleuâtre, elle eft ornée de plufieurs rangs tranfverfes & inégaux, de taches carrées alternativement noirâtres & blanches, ou brunes & blanchâtres ; on compte treize ou quatorze de ces bandes fur le tour inférieur, & fix ou fept fur chacun de ceux de la fpire ; elles font inégales par la forme des taches qui les compofent, puifqu'on en voit quelquefois de longitudinales & quelquefois de tranfverfes ; le rang fupérieur de chaque tour, le plus près des futures, eft ordinairement le plus large, & même le plus foncé ; le bord intérieur de la lèvre droite eft coloré de brun très-vif, & le fond de la cavité d'un bleu clair. On a découvert ce *Buccin* à la nouvelle Zélande pendant les voyages du capitaine Cook dans cette île.

32. BUCCIN flamboyant.

Buccinum flammeum ; NOB.

Buccinum, tefta oblongo ovata lævi fulvida, flammis longitudinalibus fufcis picta, apertura crenulata ; NOB.

Buccinum lævigatum, [illegible] ventricofum, anfractibus contiguis ; galea lævis [illegible] fafciata ; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. [illegible], tab. 127, fig. 1215, 1216.* ?

DESCRIPTION. Cette coquille reffemble à la précédente par fa forme, & par le poli de fa

ſuperficie ; elle en diffère par ſon volume, qui eſt toujours plus conſidérable, & par les flammes longitudinales brunes dont elle eſt colorée. Sa hauteur étant de deux pouces trois lignes, elle a un pouce trois lignes de diamètre & ſix tours à la ſpire, dont l'inférieur ſurpaſſe de deux lignes & demie la longueur de ceux du haut ; leur ſuperficie eſt liſſe, peu bombée, colorée de fauve tirant ſur le jaune, & variée de flammes brunes longitudinales, qui ſont au nombre de huit ou de neuf ſur le tour inférieur, moins nombreuſes ſur ceux de deſſus ; le bout de la ſpire eſt obtus, & les ſutures ſont peu profondes. L'ouverture eſt oblongue & large au milieu de ſept lignes un tiers, elle eſt rétrécie vers le haut, un peu plus large à la baſe, où elle eſt terminée par une échancrure oblique, ſemblable à celle des eſpèces précédentes. La lèvre droite eſt ſimple, arquée & tranchante, il en part extérieurement près de ſa baſe, une côte ſaillante qui vient en tournant juſqu'au tiers inférieur de la lèvre gauche.

Celle-ci conſiſte en une plaque très-mince qui eſt colée circulairement ſur le ventre de la coquille ; ſon épaiſſeur eſt plus forte vers le bas, qu'elle ne l'eſt depuis le milieu juſqu'à ſa jonction avec la lèvre droite.

La columelle eſt arquée & marquée au bas d'un pli oblique, peu élevé, qui ſe perd dans la cavité.

Les parois internes de la lèvre gauche ſont très-liſſes & colorés d'un fauve plus foncé que celui de l'extérieur ; la columelle eſt blanchâtre, & on diſtingue ſur le dernier tour de quelques individus des traces peu marquées de deux bandes tranſverſes brunes, qui le ſont ordinairement davantage dans ſa cavité.

Quoique cette coquille ſoit aſſez commune dans les collections de la capitale, il eſt rare d'en trouver des individus auſſi entiers & auſſi colorés que celui que je poſſède, tous les autres que j'ai vus m'ont paru avoir été plus ou moins dégradés par leur roulement ſur les rivages ; j'ignore d'où vient cette eſpèce.

La coquille de Martini reſſemble beaucoup à un individu fruſte de cette eſpèce, qui ſeroit entièrement décoloré.

33. Buccin bombé.

Buccinum gibbum ; Nob.

Buccinum, teſta ovata inflata lævi, labio explanato gibbo, labro inferne muricato ; Nob.

Buccinum breviroſtrum parvum læve, undatim ſive nebulatim depictum, item ad imum quemque orbem lacinia vermiculata, è mari Mediterraneo, quod Buccinum parvum cum animali Fabii Columna ; Lister, *ſynopſ. tab.* 975, *fig.* 30. — *ejuſd. exercit. anat. edit. nova. tab.* 8, *fig.* 7.

Turbo, cujus præcipua diſtinctionis nota eſt macularum candidarum & ſanguinearum diſpoſitio ; modo enim colore flavido & cyaneo diluto, quo teſta pingitur confonduntur, modo ab eo omnino diſtinctæ apparent, è Neapolitano Littore ; Bonanni, *recreat. claſſ.* 3, *pag.* 120, *fig.* 63.

Buccinum foliorum ; Rumph. *theſ. tab.* 29, *fig. Y.* — Petiv. *aquatil. Amboin. tab.* 13, *fig.* 25.

Buccinum parvum ſulcatum & canaliculatum, in ſummitate lineis punctatis circumdatum, labio interno coſtulato externo fimbriato ; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 44, *fig. B.*

Buccinum læve ſinuatum, Martini, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 59, *tab.* 125, *fig.* 1195. ?

Buccin, Favanne, *conchyl. tab.* 33, *fig. S*, 2. — *& tab.* 77, *fig. A*, 7, *cum animali è Liſtero.*

Blad hoorn ; par les Hollandois.

Leaf whelk ; par les Anglois.

Description. Preſque tous les auteurs qui ont parlé de cette coquille ont commis la même erreur que Linné, en la confondant avec l'eſpèce ſuivante, dont elle eſt effectivement très-voiſine, mais dont elle diffère cependant, tant par la forme de la coquille que par celle de l'animal.

Elle a ordinairement quatorze lignes de hauteur & neuf lignes de diamètre, elle eſt ventrue, liſſe extérieurement & compoſée de ſept tours, dont l'inférieur a deux lignes de hauteur de plus à l'ouverture que les ſix autres enſemble. La ſpire eſt conique, & les ſutures paroiſſent enfoncées à cauſe de la grande convexité des tours ; les trois qui terminent le ſommet ſont finement pliſſés, mais on ne peut l'appercevoir qu'avec le ſecours d'une loupe. Le tour inférieur a près de la baſe quelques ſtries tranſverſes qui ceſſent de paroître au quart de ſa hauteur. L'ouverture eſt ovale, plus rétrécie au haut qu'elle n'eſt à la baſe, où elle eſt terminée par ſon échancrure oblique dont le bord droit eſt aigu, peu ſaillant & replié en deſſus ; ſa longueur eſt de près de huit lignes, & ſa largeur au milieu de quatre & demie ; la lèvre droite eſt oblique, ſimple, arrondie au haut & armée au bas de deux ou trois pointes très-aiguës qu'elle n'acquiert que dans un âge avancé. La lèvre gauche eſt épaiſſe, ſaillante ſur le ventre de la coquille, où elle décrit un demi-cercle, & preſque oblitérée vers le milieu. La columelle eſt arquée & terminé au bas par une carène aiguë, un peu ſaillante, qui tourne obliquement dans la cavité.

L'intérieur de la coquille eſt blanchâtre, & le bas de la lèvre droite eſt marqué de quelques ſtries tranſverſes, vis-à-vis les épines dont elle eſt armée ; la lèvre gauche eſt blanche, ainſi que la columelle. L'extérieur de la coquille eſt roux ou fauve, marqué près des ſutures d'une bande blanchâtre, & de taches longitudinales jaunes ou rouges, dont la teinte eſt quelquefois très-foncée & ſouvent très-pâle. Cette coquille offre d'autres variétés de couleur qui la rendent plus ou moins précieuſe ; tantôt elle a ſur ſon fond roux des flammes blanches, ondées, très-ferrées,

ou des lignes longitudinales brunes, écartées, qui la garnissent d'un bout à l'autre, celle-ci est la moins commune; d'autres fois elle est blanchâtre ou couleur d'olive, mais elle offre toujours sa bande articulée de brun à la proximité des sutures.

Lister a donné la figure du ver de ce *Buccin* & son anatomie que l'on peut consulter; je ne parlerai ici que de ses principaux caractères, pour qu'on puisse en faire la comparaison avec ceux de l'espèce suivante.

Le corps a, suivant lui, plus de longueur que la coquille, il est tronqué en avant & garni de quatre lobes arrondis, les tentacules sont linéaires, & les yeux sont placés extérieurement au milieu de leur longueur, l'extrémité postérieure du corps est atténuée & fendue au milieu à la profondeur de trois lignes; on verra par la description du *Buccin miran* que les différences de l'animal sont encore plus considérables dans cette espèce que celles de la coquille. Le *Buccin bombé* se trouve dans la mer Méditerranée, depuis les côtes de l'Espagne jusqu'à celles de l'Italie; Bonnani dit qu'on le trouve communément au voisinage de Naples.

* BUCCIN miran.

Buccinum miran; NOB.

Buccinum, testa oblongo ovata lævi spira exserta longitudinaliter sulcata, columella biplicata; NOB.

Turbo alius sine coronæ ornatu, colore livido interdum albo; BONANNI, *recreat. class. 3, pag. 120, fig. 60.*

Turbo minutissimis sulcis asper in omnibus spiris maxima excepta, colore livido interdum albo; ejusd. mus. kirch. pag. 453, num. 60.

Buccinum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 44, fig. R.*

Miran; ADANSSON, *conchyl. pag. 50, tab. 4, fig. 1.*

Buccinum mutabile; testa lævi, adultiore rugosa, spira exserta, labio interiore subexplanato; LINN. *syst. nat. pag. 1201, num. 460.*

Buccinum mutabile; testa ovata oblonga spira acuminata, labio explanato; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 245, num. 2. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 252, tab. 9, fig. 13.*

Buccinum læve sinuatum; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 59, tab. 125, fig. 1194.*

Buccin; FAVANNE, *conchyl. tab. 33, fig. 5, 1.*

Das glatte ausgekehlte rinkhorn; die aster sturmhaube; par les Allemands.

Le miran; par les François.

DESCRIPTION. La coquille du *miran* est ovoïde, arrondie & obtuse à son extrémité inférieure, & terminée en une pointe très-fine au sommet; sa longueur est d'environ treize lignes & surpasse une fois & un tiers sa largeur qui n'est que de cinq lignes & demie.

Elle est médiocrement épaisse & formée de dix tours, dont la largeur diminue à mesure qu'ils approchent du sommet, où ils se terminent par un point presque imperceptible; ces tours sont un peu renflés & bien distingués par un léger sillon qui les sépare; les deux plus proches de l'ouverture sont lisses & unis, mais les huit autres jusqu'au sommet sont relevés chacun de plusieurs petites côtes parallèles à la longueur de la coquille; toute sa superficie est d'un poli & d'un lustre qui n'est point terni par le périoste subtil qui la recouvre.

Son ouverture est une ellipse irrégulière, pointue par le haut & arrondie par le bas, où elle se termine par une profonde échancrure; la longueur de cette ouverture est double de sa largeur, elle est une fois & un quart plus courte que le sommet de la coquille & à peu près parallèle à sa longueur.

La lèvre droite de l'ouverture est simple, courbée en portion de cercle, tranchante & sans rebords.

La lèvre gauche est aussi courbée en deux sens différens, mais arrondie & garnie par le bas de deux plis assez gros, dont l'inférieur fait le tour de l'échancrure de la base.

La seule variété que l'on observe dans cette coquille consiste dans la proportion de ses parties, dont la largeur comparée à leur longueur est plus grande dans les jeunes que dans les vieilles. Leur couleur, dans tous les âges, est blanche ou agate sans aucun mélange. J'ajouterai à cette description, qui est extraite de l'ouvrage de M. Adansson, avec les modifications qu'exige la situation différente que je donne à la coquille, que la lèvre gauche de l'ouverture prend de l'épaisseur à mesure que la coquille vieillit, & qu'elle devient enfin semblable à celle de l'espèce précédente. Quant à l'animal qui y est contenu, voici ce que nous apprend ce savant naturaliste.

Sa tête a la forme d'un croissant, dont la convexité est bordée d'une membrane très-fine; elle est arrondie & convexe en dessus & plate en dessous; sa largeur est double de sa longueur.

Deux cornes (tentacules) cylindriques & terminées en pointe, prennent leur origine de son sommet, elles naissent sur ses côtés, ce qui les tient fort éloignées l'une de l'autre. Leur longueur est double de celle de la tête, leur surface est polie & luisante. Les yeux sont deux petits points noirs peu apparens & placés sur le côté extérieur des tentacules à leur base.

Leur bouche est une fente assez longue, parallèle à la longueur de la tête, & située au-dessous d'elle dans son milieu; lorsqu'elle s'ouvre on apperçoit le mouvement de la mâchoire intérieure qui porte de bas en haut.

Le pied forme une ellipse très-ouverte ou obtuse à ses extrémités; sa longueur est presque double de sa largeur, & un tiers plus courte que la

coquille, à ſon extrémité antérieure il eſt traverſé par un profond ſillon, & prolongé ſur ſes côtés en deux oreillettes triangulaires qui n'ont que la ſixieme partie de ſa longueur. Le manteau eſt une membrane épaiſſe qui tapiſſe l'intérieur de la coquille ſans déborder au dehors, elle ſe pliſſe ſeulement en un tuyau cylindrique qui a le quart de la longueur de la coquille; ce tuyau ſort par l'échancrure de ſa baie & ſe rejette ſur le côté gauche de l'animal.

Le deſſous de ſon corps eſt d'un blanc ſale, & le deſſus eſt d'un blanc d'eau, marqueté de petits points ou de lignes noirâtres; enfin, M. Adanſſon dit que ce coquillage ne vit que ſur les fonds ſablonneux, & qu'il l'a obſervé au Sénégal ſur la côte maritime de Ben pendant le mois de mars.

On voit par cette deſcription très-détaillée, tant de la coquille que de l'animal qu'elle contient, qu'elle eſt effectivement diſtincte du *Buccin bombé*, avec qui il eſt évident que Linné l'a confondue ſous le nom de *Buccinum mutabile*, en voulant exprimer par ce nom ſes deux manières d'être. Quoique cet auteur n'ait pas caracteriſé les deux variétés dont je fais deux eſpeces, on ne peut douter que la différence ſpécifique de cet auteur ne porte ſur le *Buccin miran*, & ſa deſcription ſur le *Buccin bombé*; M. le baron de Born paroît n'avoir eu en vue que le *Buccin miran* dans ſa deſcription, mais je dois obſerver que cet auteur très exact ne compte que ſix tours à la ſpire de ſa coquille. Les ſynonymes que M. Adanſſon a rapportés au *miran* n'appartiennent pas à cette eſpèce, & la coquille que M. Schroeter a nommée *Buccinum mutabile*, du nom de Linné, eſt notre *Buccin couronné*. C'eſt par mégarde que cette eſpèce a été oubliée dans le tableau des différences ſpécifiques.

34. BUCCIN rayé.

Buccinum glans; LINN.

Buccinum, teſta oblongo ovata lævi albida, lineis tranſverſis flavicantibus labro poſtice muricato; NOB.

A — Buccinum breviroſtrum, lineis ſubflavis circum depictum, ad imum quemque orbem ſtriatum, cæterum læve; LISTER, *ſynopſ. tab.* 981, *fig.* 40.

Buccinum lineatum; RUMPII. *theſ. tab.* 29, *fig. P.* — PETIVER, *aquat Amboin. tab.* 13, *fig.* 5.

Pſeudo ſtrumbus lævis, lineis ſubflavis, ad primum quemque orbem ſtriatum; KLEIN, *oſtrac. pag.* 53, *gen.* 12, *ſpec.* 5

Cochlea veſicaria dilute cinerea, minutis funiculis ad regulam digeſtis denſe cincta, ſubſpadiceis maculis obumbrata; SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 120, *tab.* 39, *fig.* 56, 57, 60.

Buccinum glans; teſta lævi, labro poſtice muricato, labioque interiore bidentato; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1200, *num.* 456. — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 607, *num.* 259.

KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 3, *tab.* 5, *fig.* 5.

Buccinum glans, teſta ovata oblonga lævi, ſpiræ apice longitudinaliter ſulcato, labro poſtice muricato; VON BORN, *teſtac. muſ. cæſar. pag.* 244, *num.* 5. — *ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag.* 251.

REGENFUSIUS, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 12, *fig.* 55.

Buccinum lineatum, glans; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *tab.* 125, *fig.* 1196 — 1198.

Buccinum; FAVANNE, *conchyl. tab.* 33, *fig. L.*

B — *Buccinum lineatum*; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *tab.* 125, *fig.* 1197, 1198.

Geſtreepte hoorn; par les Hollandois.

Thread girled whelke; par les Anglois.

Das lineirte rinkhorn; par les Allemands.

Le Buccin rayé, ou *le Buccin à filets*; par les François.

DESCRIPTION. Le *Buccin rayé* a à peu près la même forme que l'eſpèce précédente, mais ſon volume eſt plus conſidérable; il eſt ovoïde, arrondi par le bas, & terminé en deſſus par une ſpire pyramidale, dont le ſommet eſt ordinairement brun ou rougeâtre, & toujours moins pointu que celui du *Buccin miran*; on le diſtingue aiſément par les lignes tranſverſes, jaunâtres ou brunes, dont il eſt orné, & par les dents épineuſes dont le bas de ſa lèvre droite eſt garnie.

Sa coquille eſt compoſée de huit tours, dont les trois inférieurs ſont liſſes, les cinq autres ſont marqués de petits plis longitudinaux, qui ſont quelquefois légèrement arqués; elle a le plus ſouvent un pouce neuf lignes de longueur & onze lignes de diamètre, ce qui équivaut à près du double de ſa largeur.

L'ouverture eſt ovale, terminée au haut par un petit canal évaſé, qui eſt formé par un angle rentrant de la lèvre droite & une dent tranſverſe de la gauche. La lèvre droite eſt arquée, épaiſſe vers le haut, plus amaincie depuis le milieu juſqu'au bas, & armée dans cette partie de cinq dents coniques & pointues, dont les plus baſſes ſont les plus longues; elle eſt marquée dans l'intérieur d'un grand nombre de ſtries tranſverſes très fines, qui ne parviennent point juſque dans le fond de la cavité.

La lèvre gauche conſiſte en une plaque qui déborde ſur le ventre de la coquille, & forme extérieurement, depuis le milieu de ſa hauteur juſqu'à la baſe de la columelle, une carène faillante d'environ un quart de ligne, qui eſt terminée au bas par une dent pointue & oblique, d'où il part un pli arrondi qui tourne en ſpirale dans la cavité.

La longueur de l'ouverture, depuis le bout du canal ſupérieur juſqu'au bas de la lèvre droite,

est de onze lignes, & sa largeur de six, elle finit à la base par une échancrure semblable à celle des autres espèces, dont le bord droit est un peu recourbé en dehors.

Toute la surface extérieure de ce *Buccin* est marquée sur un fond blanc de lignes écartées, transverses, parallèles, d'un jaune foncé, quelquefois brunes & même noirâtres, dont on compte huit ou neuf sur la convexité du tour inférieur, & quatre seulement sur ceux de la spire; on y voit aussi quelques taches rousses plus ou moins foncées, & sur le dos du tour inférieur une très-grande tache de cette couleur qui a toujours plus de vivacité que les autres; enfin, les sutures sont très-distinctes à cause d'un petit applatissement qui règne sur le bord supérieur des tours jusqu'au sommet de la spire. Cette variété est celle que j'ai désignée par la lettre A, & dont tous les auteurs ont parlé.

La variété B est beaucoup plus rare, & n'a été connue que par M. Chemnitz; sa coquille est toujours plus petite que la première, elle est plus blanche, & les lignes transverses, dont elle est colorée, sont foibles & quelquefois presque pas sensibles; les taches sont petites, éparses & jaunes. Les tours de la spire sont au nombre de sept, le sommet est de couleur ponceau; l'ouverture & toutes ses parties accessoires ne diffèrent point de celle de la variété A, mais sa principale différence consiste dans un rang de tubercules arrondis, dont le bord supérieur des tours est garni depuis l'ouverture jusqu'au point où commencent les plis longitudinaux des tours supérieurs, elle est blanche intérieurement de même que la première.

La première variété de cette coquille ne se trouve que dans les mers des grandes Indes; Rumphius l'indique à l'île d'Amboine; j'ignore la patrie de la seconde que j'ai trouvée dans le cabinet de M. le chevalier de la Marck.

35. BUCCIN tuberculeux.

Buccinum papillosum; LINN.

Buccinum testa oblongo ovata [illegible] undique tuberculata, labro [illegible]; SEB.

Buccinum [illegible]; LISTER, *synop. tab. 980, fig. [illegible], icon. mala*.

[illegible]; KLEIN, *ostrac. pag. [illegible], gen. 8, spec. [illegible], num. 4, a.*

Buccinum granulatum [illegible]; RUMPH. *[illegible] tab. [illegible], fig. M.* — PETIVER, *aquatil. Amboin. tab. [illegible] fig. 16.*

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum, [illegible] undique & [illegible], aliquando candidum, ex cardido & fusco [illegible]; GUALTIERI, *index, pag. & tab. 44, fig. M.*

Buccin, tout chargé de tubérosités qui forment un compartiment, &c.; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 269, tab. 12, fig. I.*

Buccina brevirostra fasciis nodosis ex asperata; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 140, tab. 49, fig. 57 — 59.*

Das kornichte kinkhorn; KNORR, *vergnugen der augen; tom 2, pag. 27, fig. 2.*

Buccinum papillosum; testa undique tuberculata, labro postice muricato; LINN. *syst. nat. pag. 1200, num. 445.* — *ejusd. mus. [illegible] ulr. pag. [illegible], num. 258.*

Buccinum papillosum; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 243, num. 4.* — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 250.* — SCHROETER, *einleitung in die conchyl. tom. 1, pag. 325.*

Buccinum papillosum; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 63, tab. 125, fig. 1204, 1205, icon. bona.*

Buccin; FAVANNE, *conchyl. tab. 33, fig. G, 2.*

Ryssenbey hoorn; *[illegible]*; par les Hollandois.

Der [illegible]; *das warzenförmige kinkhorn*; par les Allemands.

Smal bugle-netted whelke; par les Anglois.

Buccin à grains de [illegible], ou Buccin à lèvre déchiquetée; par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci a la même longueur, la même largeur & à peu près la même forme que le *Buccin [illegible]*; on compte [illegible] huit tours à sa spire, dont les proportions ne sont pas différentes, mais toute sa superficie est garnie de petits tubercules en forme de mammelons arrondis, dont huit rangs transverses sur le tour inférieur, quatre sur le second, & trois seulement sur ceux de la spire, qui diminuent graduellement en grosseur en approchant du sommet.

L'ouverture, quoique de la même figure que celle de l'espèce précédente, est cependant un plus petite, elle est terminée de même au bout supérieur par un angle de la lèvre droite, & par une grosse ride de la lèvre gauche, dont l'entre-deux forme un canal, & au bas par une échancrure oblique, dont le bord droit est plus alongé que dans le *Buccin [illegible]*, & le gauche [illegible] relevé en dehors.

La lèvre droite est garnie sur le bord de sept dents épineuses, & dans l'intérieur d'un grand nombre de stries transverses, très-peu élevées; la gauche est [illegible] en dessus, elle forme au bas un bourrelet convexe, & finit à la base par une [illegible], qui se prolonge comme dans l'autre par une côte [illegible] dans la cavité. [illegible] des tubercules, la superficie est lisse & luisante.

La couleur de cette coquille est blanche intérieurement, & très-lisse sur-tout à la columelle, elle est fauve, blanchâtre ou jaunâtre à l'extérieur, marquée sur la convexité du dernier tour d'une grande tache rousse, & parsemée sur le reste de la spire d'autres petites taches lenticulaires

de la même couleur, excepté les trois du sommet qui sont ordinairement d'une couleur de rose très-clair.

Cette coquille habite les mêmes contrées que l'espèce précédente; on la trouve dans l'ocean Asiatique, sur les côtes de l'île de Tranquebar, l'une des Moluques, & sur celles de l'île de Java.

36. BUCCIN liséré.

Buccinum zonale; NOB.

Buccinum, testa oblongo ovata transversim striata, anfractibus ad suturam obsolete plicatis nigro fasciatis; NOB.

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum, labio interno repando, striatum rugosum subalbidum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 44, fig. M.*

Buccinum, parvum sulcatum, læve fragile subalbidum, punctis rufis in fascia dispositis circumdatum; ejusd. ibid. pag. & tab. 43, fig. o, p.?

DESCRIPTION. Ce *Buccin* est toujours petit, long au plus de huit lignes & large de quatre, il a en petit la même forme que l'espèce précédente, & sa spire est dans la même proportion, relativement au tour inférieur, mais elle n'est composée que de six tours. Leur superficie est marquée de stries transverses très-fines & très-nombreuses, & a peu de convexité. Le bord supérieur de chaque tour de la spire est garni au-dessous de la suture de plis longitudinaux peu enfoncés, qui cessent sur le milieu des deux tours voisins de l'ouverture, & ne garnissent en totalité que ceux du sommet.

L'ouverture a la forme d'un ovale alongé, elle est pointue au haut, arrondie à l'autre bout, & terminée de ce côté par un rétrécissement des deux lèvres, qui aboutit à l'échancrure oblique de la base. Le bord gauche de l'échancrure est lisse & saillant, le droit forme extérieurement une petite côte lisse qui est inclinée vers le dos de la coquille d'une manière presque insensible.

La lèvre droite est épaisse, arquée vers le bas, relevée extérieurement en bourrelet épais; son bord antérieur est luisant, l'intérieur est garni de quatorze petites dents qui se prolongent dans l'ouverture en autant de petites stries saillantes, elle finit au bas par un angle, dont le côté postérieur forme un des parois de l'échancrure de la base. La lèvre gauche est étendue sur le ventre du premier tour en guise d'une plaque très-mince & très-luisante, elle est épaisse vers le bas & relevée en bourrelet. La columelle est arquée, luisante & marquée d'une ou deux stries transverses; son bord inférieur présente une carène spirale qui n'est que la continuation du bord gauche de l'échancrure.

La couleur de ce petit *Buccin* est fauve, ou blanchâtre, ou olivâtre à l'extérieur; mais on y apperçoit toujours une bande transverse, noire sur le bord supérieur des tours à la proximité des sutures, qui ne cesse d'être visible qu'aux deux derniers du sommet; quelquefois on voit encore deux bandes transverses de petits points noirâtres ou bruns sur la convexité du tour inférieur, dont une sur le milieu, & l'autre près de la base. L'ouverture est blanche, mais le fond de la cavité est coloré de brun. J'ai trouvé ce petit *Buccin* parmi des coquilles que M. Dantic avoit reçues de l'île Saint-Domingue.

37. BUCCIN crenelé.

Buccinum crenulatum; NOB.

Buccinum, testa plicata transversim striata, anfractibus superne complanatis crenulatis, apertura untrinque dentata; NOB.

Buccinum brevirostrum hirsutum, sinuosum, fasciatum, rostro leviter distorto; LISTER, *synops. tab. 967, fig. 22.?*

Buccinum oblongum costatum; PETIVER, *gazoph. tab. 64, fig. 8.*

Buccin; FAVANNE, *conchyl. tab. 33, fig. k, 3.?*

DESCRIPTION. Cette coquille a tant de ressemblance avec celle du *Buccin cordonné*, qu'on la prendroit pour elle au premier coup-d'œil, si on n'observoit que le bord supérieur des tours est applati & bordé par des tubercules arrondis que l'autre n'a pas, & que la superficie de la lèvre gauche est marquée de petites stries obliques qui sont beaucoup moins nombreuses dans cet autre *Buccin*.

Cette coquille ne s'écarte point de la forme de l'espèce précédente, mais elle a un peu plus de largeur par le bas, elle est arrondie ou ovoïde, & terminée en dessus par une spire étagée, qui est composée en totalité de huit tours; elle a treize lignes de longueur & sept lignes de diamètre. Le tour du bas est convexe, les autres sont presque plats & leur bord supérieur est coupé transversalement; ils sont tous garnis à l'extérieur de plis longitudinaux presque perpendiculaires, qui sont coupés en travers par des stries qui ne sont guère visibles que dans les interstices des plis, leur convexité en étant fort rarement marquée, excepté près de la base & sur les tours du haut de la spire; le bord supérieur de chaque tour est garni précisément sur l'angle qui résulte de leur applatissement, d'un rang de tubercules hémisphériques, lesquels sont séparés des plis longitudinaux par une strie profonde qui règne au dessous.

L'ouverture est ovale & échancrée aux deux bouts; l'échancrure du haut est petite & placée sur le bord supérieur de la lèvre droite où elle est resserrée, en forme de petit canal, par un pli transverse de la lèvre gauche, & de l'autre côté, par l'extrémité supérieure de la lèvre droite, celle du bas est arquée, & son bord droit est un peu recourbé en dessus.

La lèvre droite offre une courbure assez régulière, elle est mince, crenelée sur les bords & marquée intérieurement de stries transverses en grand nombre ; la lèvre gauche est oblitérée & applatie au sommet, elle forme, depuis le milieu jusqu'au bas, un bourrelet épais & saillant, dont les bords paroissent crenelés. La columelle est marquée sur toute sa longueur de stries obliques très-courtes, & terminée par une carène oblique & spirale, qui disparoit dans la cavité.

La face extérieure de ce *Buccin* est luisante, elle est ordinairement colorée d'un fauve très-clair & parsemée de taches rousses, plus foncées qui y sont distribuées avec peu de régularité ; l'ouverture est blanche sur les bords & teinte de brun clair dans le fond. J'ignore d'où vient cette coquille.

38. BUCCIN olivâtre.

Buccinum olivaceum ; NOB.

Buccinum, testa longitudinaliter plicata lævi, ad basim transversim striata, labro postice muricato ; NOB.

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum, striatum, rugosum, rugis granulatis, labio externo dentato, subalbidum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 44, fig. D.?*

Buccin ; FAVANNE, *conchyl. 33, fig. K, 2.*

DESCRIPTION. C'est sur-tout aux coquilles qui ont été confondues avec des espèces analogues qu'il convient d'apporter la plus grande attention, si l'on veut que la conchyliologie acquière un jour la perfection dont elle est susceptible, & je ne vois pas pourquoi on ne mettroit pas autant de soin à la description des espèces les plus abjectes, qu'on en met ordinairement à celles que leur rareté ou leur beauté rendent plus recommandables ; je souhaite que les naturalistes, qui ont agi différemment, se corrigent de cet abus, car ils se sont conduits dans ce cas comme des marchands, qui ne considèrent les coquilles que de ce côté, plutôt que comme des vrais naturalistes, pour qui tous les faits sont également précieux, puisqu'ils conduisent également aux vérités qu'ils ont dessein de connoitre.

Le *Buccin* dont il est ici question est très-commun dans les cabinets, mais il est vraisemblable qu'il n'a été considéré que comme une simple variété du *Buccin cendré*, puisque Gualtiéri & M. de Favanne sont les seuls auteurs qui en aient donné une figure reconnoissable, encore même me reste-t-il quelques doutes sur le synonyme de Gualtiéri, quoique d'ailleurs sa figure soit assez ressemblante.

Sa coquille a dix-sept lignes de longueur sur neuf lignes environ de diamètre ; sa forme est un ovale alongé, qui est terminée au haut par une spire pyramidale, dont les sutures n'ont qu'une très-petite saillie, elle est composée de huit tours, dont l'inférieur atteint presque le milieu de la coquille ; il est lisse, peu bombé & marqué de plis longitudinaux, convexes, qui sont coupés seulement à la base par quatre ou cinq stries transverses assez profondes ; les deux tiers supérieurs de ce tour en sont entièrement privés, ainsi que ceux de dessus, mais les plis y sont plus serrés & même plus saillans qu'ailleurs.

L'ouverture ressemble beaucoup à celle du *Buccin cendré* ; je me bornerai pour cette raison à ne désigner que ses différences ; elle est un peu plus rétrécie que dans cette espèce par une dent saillante, qui se trouve sur les parois internes de la lèvre droite vers les deux tiers de sa hauteur, elle a de même un petit canal dans le haut, des stries à l'intérieur de la lèvre droite, mais moins nombreuses, & des dents épineuses à sa base comme dans le *Buccin rayé*. La lèvre gauche se prolonge sur le devant en un feuillet plus mince que dans le *Buccin cendré*, qui déborde de près d'une ligne sur la columelle ; celle-ci est lisse dans l'intérieur & bordée vis-à-vis l'ouverture d'un rang de crenelures arrondies qui, à cause de leur saillie, concourent à la retrécir.

L'échancrure de la base ne diffère presque point de celle de l'espèce précédente.

Le fond de ce *Buccin* est d'un verd d'olive en dehors, il est souvent orné de deux bandes blanchâtres, dont une seule se prolonge sur les tours de la spire ; les bords de l'ouverture sont blancs & sa cavité cendrée, mais on y distingue quelquefois une bande blanche qui tourne dans son intérieur. Cette coquille est de l'océan Américain ; je l'ai vue chez M. Badier parmi celles qu'il a ramassées sur les côtes de la Guadeloupe.

39. BUCCIN chardon.

Buccinum senticosum.

Buccinum, testa longitudinaliter sulcata, striis transversis acutis cancellata, columella oblique plicata ; NOB.

Turbo spectabilis, ubique sinuosis lineis tam bene sulcatus ut si esset sculpto incisus ; ossium colorem habet, in Adriatico generatur ; BONANNI, *recreat. pag. 117, class. 3, fig. 55. — ejusd. mus. kirch. pag. 452, num. 55.?*

Buccinum acuminatum ; RUMPH. *thes. tab. 29, fig. N. —* PETIVER, *amboin. tab. 9. fig. 17.*

Buccinum parvum canaliculatum & plicatum, [illegible], [illegible] a parum & divisum, terreo fulvido colore depictum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 51, fig. G, & fig. I.*

[illegible] *cancellatum* [illegible] ; KLEIN, *ostrac. pag. 44, [illegible]*

[illegible] transver [illegible] ; D'ARGENVILLE, [illegible] *tab. 12, fig. O.*

[illegible]

velut, [illegible]

[illegible],

discrepantia; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 140, tab. 49, fig. 45 — 48, icones malæ.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 4, tab. 23, fig. 4, 5.*

Murex senticosus; testa ecaudata longitudinaliter costata, transversim cancellata, apertura striata; LINN. *syst. nat. pag. 1220, num. 546.*

Murex senticosus; testa subturrita, longitudinaliter costata muricata, transversim cancellata, ore striato; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 304, num. 7. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 306.*

Buccin; FAVANNE, *conchyl. tab. 31, fig. L.*

Turbo senticosus, carduus; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 308, tab. 155, fig. 1466, 1467.*

Distelhoorntje; par les Hollandois.

Das distel-hornchen; die distel-schnecke; par les Allemands.

Small prickle whelk; par les Anglois.

Le petit chardon, ou *le Buccin épineux*; par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci a tant d'analogie avec les espèces précédentes, & notamment celle qui suit, qu'il y a lieu de s'étonner que Linné l'eût compris dans le genre du *murex*, en laissant les autres dans celui du *Buccin.*

Sa coquille est un peu plus alongée que celle de l'espèce précédente, & paroît armée de petites épines sur toute sa superficie; les plus grands individus ont un pouce sept lignes de longueur & huit lignes de diamètre; ils sont alors composés de neuf tours, dont la surface externe est convexe & garnie de plis ou de côtes longitudinales écartées, qui sont coupées transversalement par des stries élevées & semblables à des lamelles aiguës; ces stries sont un peu plus saillantes sur la convexité des côtes longitudinales que dans leurs interstices, & leur prolongement dans cette partie les fait ressembler à des petites épines. Les plis longitudinaux sont de deux sortes, les uns sont arrondis, très-élevés, les autres sont aigus & deux ou trois fois plus étroits que les premiers. La spire est d'un septième plus longue que le tour inférieur, elle est terminée par un sommet pointu.

La coupe de l'ouverture représente un ovale alongé & rétréci par le bas, elle n'a ni pli ni échancrure au bout supérieur. La lèvre droite a un peu d'obliquité relativement à l'axe de la coquille, elle est légèrement crenelée sur le bord & garnie à l'intérieur de quatorze ou quinze stries transverses, qui continuent jusque dans le fond de la cavité. La lèvre gauche est peu apparente dans ce *Buccin*, vers sa partie supérieure, elle l'est davantage à l'autre extrémité, où elle forme extérieurement un petit bourrelet.

La columelle est convexe & marquée au bas de deux ou trois plis obliques, dont l'inférieur se prolonge au dehors jusqu'à l'échancrure de la base, & intérieurement sur l'angle de la columelle.

L'échancrure du bas de l'ouverture est un peu plus petite que dans le *Buccin olivâtre*, elle a même un peu plus d'obliquité, elle est accompagnée à l'extérieur d'une côte épaisse, arrondie & torse, qui en tournant autour de l'axe va se terminer au-dessus des plis de la columelle.

Sa couleur consiste en une teinte incarnate, très-foible à l'intérieur; toute sa surface externe est blanchâtre & variée de taches fauves ou marron clair; souvent le tour inférieur présente vers le milieu une bande brune transverse, dont on ne voit que la moitié sur les tours de la spire tout le long des sutures.

Cette coquille est de l'océan Asiatique; Rumphius l'indique sur les côtes de l'ile d'Amboine; Bonanni dit qu'on la trouve aussi dans la mer Adriatique; mais il y a lieu de croire que la coquille de cet auteur n'est pas notre *Buccin chardon*, car il observe que sa figure a été grossie au microscope pour en mieux présenter les détails: c'est cette augmentation de volume qui a induit en erreur, & néanmoins sa coquille est encore plus petite que la nôtre, sa spire est moins effilée, & n'est composée en tout que de cinq tours.

40. BUCCIN cordonné.

Buccinum reticulatum; LINN.

Buccinum, testa ovata oblonga, transversim striata, longitudinaliter rugosa apertura dentata; LINN. *syst. nat. pag. 1204, num. 476.*

Buccinum breviostrum cancellatum, dense sinuosum labro dentato; LISTER, *synops. tab. 966, fig. 21.*

RÉAUMUR, *mémoires de l'académie des sciences, ann. 1710, tab. 10, fig. 18, & ann. 1711, tab. 6, fig. 9.*

Buccinum marinum cancellatum; PETIVER, *gazoph. tab. 75, fig. 4.*

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum; striatum rugosum, rugis eminentibus, lineis circularibus albidis & fuscis obscure notatum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 44, fig. C.*

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum costatum, obscure striatum, ex albido & rufo veluti, fasciatum; *ejusd. ind. pag. & tab. ead. fig. E.*

SEBA, *thes. tom. 3, pag. 140, tab. 49, fig. 62, 67, icones malæ.*

Le covet; ADANSSON, *conchyl. pag. 114, tab. 8, fig. 9, icon. mala.*

Buccinum reticulatum; PENNANT, *brith. zool. tom. 4, pag. 122, tab. 72, fig. 92.*

Nassa oblonga, truncata & cancellata; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 40, tab. 124, fig. 1162, 1163, 1164.*

Buccinum recurvirostrum cancellatum, columella sinuosa, labro dentato, reticulatum; D'ACOSTA, *brith. conchyl. pag. 131, tab. 7, fig. 10, icon. bona.*

Buccinum reticulatum; VON BORN, *ind. mus.*

cæsar. pag. 254, num. 4. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 260, tab. 9, fig. 16. — icon. optima.

Buccinum reticulatum; SCHROETERS, *einleitung in die conchylienk. tom. 1, pag. 346, tab. 2, fig. 5.*

Overlangs geknobbet torje; par les Hollandois.

Die stumpfe langlichte gegitterte fischreuse; par les Allemands.

Reticulated whelk; par les Anglois.

Le covet, ou *le petit Buccin cordonné;* par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille représente un ovoïde alongé, arrondi & obtus à son extrémité inférieure, & pointu à l'extrémité opposée; sa plus grande longueur est d'un pouce environ, & double de sa largeur. Elle est médiocrement épaisse, & sa spire est composée de huit à neuf tours, presque plats ou peu renflés, mais distingués les uns des autres. Leur surface extérieure est chagrinée par les petits boutons applatis que forment un grand nombre de cannelures longitudinales & transversales, fort serrées, & qui se croisent à angles droits; les cannelures longitudinales ou parallèles à la longueur de la coquille, sont un peu plus considérables que les transverses. Celles-ci sont au nombre de quatorze sur le tour inférieur, de six à sept sur le second, & beaucoup moins nombreuses sur les autres.

Le sommet est conique, un peu plus long que large, & égal à la longueur de l'ouverture. Celle ci a une fois plus de longueur que de largeur; l'échancrure du bas est légèrement repliée & de moitié plus profonde que large.

La lèvre droite est épaisse & garnie au dedans d'un rang de sept à neuf dents, dont celle du milieu est ordinairement un peu plus grosse que les autres; c'est le petit bourrelet qui la borde au dehors qui forme les plis longitudinaux dont sa surface est couverte.

Quelques rides, & même trois ou quatre petites dents, se font voir dans la partie inférieure de la lèvre gauche, elle est recouverte par une grande lame mince & luisante qui s'étend sur une petite partie du second tour; le bourrelet qui la termine extérieurement est gros & court, & relevé de quatre ou cinq petites stries obliques.

La couleur de cette coquille est jaunâtre, bleuâtre, blanche, brune ou fauve, quelquefois sans taches, & quelquefois avec une bande bleue ou brune qui tourne sur la spire.

Les dents & la plaque de l'ouverture manquent dans les jeunes coquilles. La lèvre droite est aiguë, tranchante & extrêmement mince, leur sommet est aussi proportionnellement plus court que l'ouverture.

Les vieilles diffèrent aussi entr'elles, les unes ont les cannelures égales, & pour lors leur surface est chagrinée par-tout également; dans les autres les cannelures longitudinales sont du double plus grosses & plus écartées que les transverses, ce qui les fait paroître comme autant de côtes, dont le nombre varie entre dix & quinze sur chaque tour de la spire; ces petites différences avoient fait diviser mal-à-propos cette espèce en deux ou trois espèces distinctes.

L'animal de cette coquille a, suivant M. Adanson, à qui cette description appartient, le tuyau du manteau aussi long que ses tentacules & dix fois plus épais, son pied est égal à la longueur de sa coquille, presque carré & comme frangé tout autour; la couleur de son corps est blanc jaunâtre, du reste il ressemble à celui de la *pourpre hemastome*, que cet auteur nomme *sakem*, comme je l'ai déjà observé dans les généralités des *Buccins*.

On trouve cette coquille, en très-grande quantité, sur les rivages de l'île Ténériffe une des Canaries, & à celle de Fayal aux Açores, suivant M. Adanson; dans la mer Méditerranée, suivant Linné; dans l'Océan sur les côtes de la France, suivant Réaumur; sur celle de l'Angleterre, suivant Lister, Pennant & d'Acosta.

41. BUCCIN miga.

Buccinum miga.

Buccinum testa subovata, anfractibus convexis oblique plicatis, transversim obsoletéque striatis; apertura subrotunda violacea; NOB.

Cochlea cinereo flava, itidem costata, crenata & profunde lyrata; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 148, tab. 53, fig. 43.*

Miga; ADANSSON, *conchyl. pag. 116, tab. 8, fig. 10.*

Nassa fasciata, fasciis alternis obscure bruneis, rufescentibus & candidis circumcincta; MARTINI, *conchyl. tom. 4, pag. 43, tab. 124, fig. 1167 — 1169.*

DESCRIPTION. Celui-ci n'a que neuf lignes de longueur & quatre lignes & demie de diamètre, sa forme est presque ovale, très-arrondie par le bas, & composée en tout de sept tours à la spire, dont le sommet est ordinairement terminé par un point violet. Ses tours sont arrondis, renflés & garnis de dix à douze plis qui sont écartés & inclinés un peu obliquement de la droite de la coquille vers sa gauche; ils sont encore marqués d'un grand nombre de stries transverses qui coupent les plis à angles droits, & ne sont bien apparentes que près de la base du tour inférieur ou dans les interstices des plis; ces stries sont au nombre de vingt sur le dernier tour & de dix dans le second.

L'ouverture est presque ronde, à peine un quart plus longue que large, elle a à sa partie supérieure un petit canal sans échancrure qui est formé par une dent élevée sur le haut de la lèvre gauche, qui elle-même n'est que très-légèrement ridée vers le bas; la lame qui la termine extérieurement ne s'étend presque pas sur

la seconde spire, elle est terminée circulairement & ne fait qu'une très-légère saillie.

La lèvre droite est garnie de quinze stries élevées dans l'intérieur, qui cessent à quelque distance du bord, & bordée au dehors par un petit bourrelet comme dans le *Buccin cordonné* ; l'échancrure de la base ressemble plus à celle du *Buccin olivâtre*, qu'à celle de l'espèce précédente, elle est accompagnée de même en dehors par un petit bourrelet arqué, sur lequel j'ai toujours apperçu des stries, mais que M. Adanson dit avoir toujours trouvé lisse.

Suivant cet auteur, on remarque une grande variété de couleurs dans cette coquille, il y en a de blanches, de grises, de jaunes, de fauves, de brunes, de couleur de chair, de gris de lin & de violettes; il dit même en avoir trouvé une qui étoit d'une belle couleur de pourpre; il n'y a, suivant lui, que celles qui sont blanches ou fauves, qui admettent un mélange des autres couleurs; on voit sur quelques-unes du brun ou du bleu distribué par bandes ou par marbrures; mais un caractère dont cet auteur ne parle point & qui est constant dans toutes ces variétés, c'est la couleur de l'ouverture qui est toujours d'une teinte violette qui est plus ou moins foncée selon les individus; ce *Buccin* est de la côte d'Afrique, M. Adanson le trouva dans les rochers du cap Bernard, près de l'île de Gorée; on le pêche aussi dans la mer Méditerranée sur la côte de Barbarie, d'où il a été apporté parmi d'autres coquillages par M. l'abbé Poiret, naturaliste très-distingué.

42. BUCCIN ascagne.

Buccinum ascanias ; NOB.

Buccinum, testa oblongo ovata oblique plicata, striis transversis elevatis, apertura ovata alba ; NOB.

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 44, fig. N.*

DESCRIPTION. Cette coquille est encore plus petite que la précédente, elle n'a ordinairement que sept lignes de longueur & environ trois lignes de diamètre; elle est composée de sept tours, dont l'inférieur n'a que trois lignes de hauteur; ils sont tous très-convexes & garnis de petits plis perpendiculaires d'une parfaite égalité, qui sont coupés transversalement par des stries saillantes, tandis que celles de l'espèce précédente sont enfoncées; celles-ci rendent la surface des plis grenue, tandis qu'elles ne sont presque pas sensibles dans l'autre espèce sur leur convexité. L'ouverture, quoique semblable à celle du *Buccin miga*, présente cependant un ovale plus régulier, le rebord extérieur de la lèvre droite est beaucoup plus large & plus saillant; la lèvre gauche a à peu près la même forme, mais la columelle est parsemée de petites stries élevées, très-fines & ondulées; l'échancrure de la base est proportionnée à sa grandeur, comme dans l'autre espèce.

Cette coquille est blanche intérieurement & cendrée en dehors, sans bandes ni taches, ou fauve avec deux bandes brunes, ou bien fauve sans bandes, avec des petites taches plus foncées. On la trouve sur les côtes de la Barbarie & aux environs de Naples. Son caractère essentiel réside dans les stries élevées, qui coupent les plis transversalement, & dans sa columelle qui est striée; elle est par tout le reste fort voisine du *Buccin miga*, mais toujours plus petite que cette espèce.

43. BUCCIN treillissé.

Buccinum clathratum ; VON BORN.

Buccinum, testa ovata gibba, costis transversis undatis, suturis profunde canaliculatis, spira plicata ; NOB.

Turbo undosis anfractibus productus, crenulisque transversis asper ; unde è linteo leviter crispato videtur compositus, multicolor plerumque, interdum albus, vel eburneus, vel nigricans, vel subviridis ; BONANNI, *recreat. pag. 120, class. 3, fig. 62.*

Buccinum indicum asperum multicolor ; PETIVER, *gazophyl. tab. 56, fig. 5.*

Buccinum clathratum ; testa ovata longitudinaliter plicata, striis elevatis transversis decussata, rostro recurvo ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 255, num. 5. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 261, tab. 9, fig. 17, 18, icon. optima.*

Das rezhorn ; par les Allemands.

India lattice shell ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille est ovale, très-bombée & d'une grande épaisseur, relativement à son volume; sur quinze lignes de hauteur elle a onze lignes de diamètre. Elle est composée de sept tours, dont l'inférieur fait à lui seul près de la moitié de la coquille, celui-ci est très-bombé & marqué extérieurement de onze ou douze côtes transverses élevées, obtuses & séparées par des sillons applatis qui sont à peu près de la même largeur qu'elles; les tours supérieurs de la spire sont peu bombés; on ne compte sur leur convexité que cinq côtes transverses, mais un très-grand nombre de plis longitudinaux au-dessous d'elles qui rendent les côtes ondulées & même treillissées; ces plis se rencontrent aussi sur le tour inférieur, mais ils sont plus écartés, moins élevés que sur la spire, & d'un arrangement beaucoup moins régulier.

Les sutures présentent un petit canal enfoncé sur le bord supérieur des tours qui se prolonge jusqu'au sommet.

L'ouverture est ovale & légèrement oblique; la lèvre droite est arquée, mince & plissée sur le bord, elle est garnie dans l'intérieur de douze stries élevées qui se prolongent jusque dans le fond, chacune d'elles est divisée, près du bord de la lèvre, en deux stries plus petites, qui les font

paroître doubles. La lèvre gauche est saillante, tronquée en avant & arrondie par le haut, elle a aussi dans cette partie quelques petits plis transverses d'une longueur inégale, & sur la columelle, qui est convexe, des stries obliques qui sont fort peu marquées. L'ouverture se termine au bas par une échancrure oblique, dont le bord droit est un peu relevé vers le dos de la coquille, il part extérieurement du fond de cette échancrure un gros bourrelet, dont la superficie a des stries arquées & d'autres obliques très-saillantes, qui se termine sous le rebord inférieur de la lèvre gauche.

Le dedans de cette coquille est blanc & sa surface verdâtre. M. de Born dit qu'elle est glauque; Bonanni en a vu de blanches, de noirâtres, & d'autres qui tiroient sur le verd; elle est rare, & vient des mers des grandes Indes, selon Petiver.

On trouve, mais rarement, des individus fossiles de ce *Buccin*, dans les couches coquillières de Courtagnon en Champagne, & à Pont-Levoye dans le Blesois; j'en possède de l'un & l'autre endroit, qui appartiennent incontestablement à cette espèce.

44. BUCCIN plissé.

Buccinum plicatulum; NOB.

Buccinum, testa ovata, pliciis obliquis distantibus, striis transversis acutis decussata, columella granulata; NOB.

DESCRIPTION. Cette espèce n'avoit point été encore décrite; elle est plus petite que le *Buccin ascagne*, mais d'une figure plus analogue à celle du *Buccin totombo*, avec qui il est croyable qu'elle aura été confondue.

Sa coquille a six lignes de longueur & quatre environ de diamètre, elle est arrondie au bas & terminée en dessus par une spire pointue, qui est composée en totalité de six tours, dont l'inférieur égale la moitié de sa longueur. Leur superficie est garnie de plis longitudinaux, mais inclinés obliquement de gauche à droite; on en compte onze ou douze sur chacun d'eux, qui deviennent progressivement plus écartés, à mesure qu'ils sont plus près de l'ouverture.

Celle-ci est ovale & près de deux fois aussi longue que large, elle est terminée au haut par un petit canal formé d'une part par une ride transverse de la lèvre gauche, de l'autre par les parois de la droite, & au bas par une fente étroite qui finit à l'extérieur par une échancrure oblique, deux fois plus longue que large, mais semblable d'ailleurs à celle du *Buccin ascagne*.

La lèvre droite est simple, accompagnée au dehors d'un bourrelet large, de peu d'épaisseur, & intérieurement d'un grand nombre de stries transverses, serrées & saillantes qui se perdent dans la cavité. La lèvre gauche est arquée, épaisse & étendue sur la convexité du second tour; toute sa superficie est parsemée, comme celle de la columelle, de points élevés qu'on ne distingue qu'avec peine à la vue simple, mais qui la rendent raboteuse au tact. Les stries transverses de sa surface externe sont plus saillantes que dans le *Buccin ascagne*, principalement à leur croisement sur les plis, où elles paroissent épineuses sans l'être effectivement, on en compte quinze ou seize sur le tour inférieur, dont quatre ou cinq sont plus élevées que les autres, & quatre seulement sur ceux de la spire.

La couleur de ce *Buccin* est blanchâtre au dehors avec deux ou trois bandes fauves, dont une près des sutures, une au milieu de la convexité, & la troisième près de la base du tour inférieur, les tours de la spire n'en ont qu'une & souvent point du tout. L'ouverture est blanche & sa cavité tire sur le cendré.

On trouve cette coquille à la Guadeloupe; d'où elle a été apportée par M. Badier, & vraisemblablement sur le rivage des îles Antilles.

45. BUCCIN totombo.

Buccinum pullus; LINN.

Buccinum, testa ovata gibba, striis obliquis transversisque cancellata, labio explanato gibbo; NOB.

Buccinum brevirostrum, columella callosa cancellatum; LISTER, *synops. tab.* 970, *fig.* 25.

Arcularia minor; RUMPH. *thes. tab.* 27, *fig. N.* — PETIVER, *aquat. Amboin, tab.* 12, *fig.* 10.

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 44, *fig. M.*

Cassis laevis, arcularia minor, testa exigua mucrone elongato coloris cinerei nitentis, bia totombo; KLEIN, *ostrac. pag.* 91, *gen.* 5, *num.* 5.

Le totombo; ADANSSON, *conchyl. pag.* 117, *tab.* 8, *fig.* 11, *icon. bona.*

Buccinum pullus; testa gibba oblique striata, labio interiore explanato gibbo; LINN. *syst. nat. pag.* 1201, *num.* 458.

Buccinum pullus; SCHROETER, *einleitung in die conchyl. tom.* 1, *pag.* 328, *tab.* 2, *fig.* 2, *a*, *b*, *icon. bona.*

Bia totombo; par les habitans de Malacca.

Bruinetje; par les Hollandois.

Das braune rissel hörnchen; par les Allemands.

Small kosser shell; par les Anglois.

Le totombo; par les François.

DESCRIPTION. M. Adansson dit que cette coquille n'a que six lignes de longueur & moitié moins de largeur, mais c'est vraisemblablement par mégarde que cet auteur s'est exprimé ainsi, car sa figure, qui est très-exacte, donne une proportion différente; le plus souvent elle n'a effectivement que six lignes de longueur, & sa largeur ou son diamètre est alors de quatre lignes; on en trouve qui ont jusqu'à huit lignes & demie de longueur, & un diamètre de cinq lignes & demie, mais c'est-là le terme de son développement.

Sa ſpire eſt compoſée de ſept tours applatis, diſtingués par étages, dont l'inférieur eſt renflé vers le bas. Leur ſurface eſt treillissée par des ſtries, dont les unes ſont parallèles au bord de la lèvre droite & légèrement obliques, les autres tranſverſes & inégales entr'elles par leur écartemement, il y en a quinze tranſverſales ſur le tour inférieur de la ſpire, outre une infiniment petite placée entre les ſept premières & qui leur eſt parallèle ; on n'en compte que quatre ſeulement ſur les tours de la ſpire. Le ſommet, indépendamment de l'ouverture, forme un triangle rectangle.

L'ouverture qui eſt ovale eſt un peu plus longue que large, elle occupe à peu près la moitié de la coquille, & reſſemble par tout le reſte à celle du *Buccin pliſſé*.

La lèvre droite eſt arquée, obtuſe & bordée au dehors d'un bourrelet moins épais que dans l'eſpèce précédente. La lèvre gauche conſiſte en une lame arrondie, très-large & très-épaiſſe qui recouvre preſque en totalité le ventre de la coquille. La columelle eſt luiſante & marquée de quatre ou cinq ſtries tranſverſes qui n'ont preſque point de ſaillie. L'échancrure de la baſe ne diffère point de celle du *Buccin pliſſé*.

La couleur de cette coquille eſt blanche, ou fauve ou bleuâtre, elle eſt quelquefois ſans taches & quelquefois avec deux ou trois bandes brunes qui font le tour de la ſpire comme dans la précédente. L'ouverture eſt blanche, & on diſtingue dans ſa cavité deux ou trois bandes tranſverſes brunes qui ſont toujours très-apparentes, même quand elles ne le ſont pas à l'extérieur. On trouve ce petit *Buccin* au détroit de Malacca dans les Indes orientales, ſuivant Rumphius, & ſur la côte du Sénégal, près de l'île de Gorée, ſelon M. Adanſſon. J'en poſſède un petit individu foſſile du banc de Courtagnon en Champagne.

46. Buccin couronné.

Buccinum coronatum; Nob.

Buccinum, teſta ovata livida, anfractibus lævibus ad ſuturam tuberculatis, inferne ſtriatis, labro ſpinoſo; Nob.

Cochlea peregrina tota obſcura fuſca, ex albo late fimbriata, cæterum ſimplex lævis ſuperne circa gyros minutis quaſi margaritis granata; Seba, *theſ. tom. 3, pag. 148, tab. 53, fig. 28, 39.*

Buccinum mutabile; Schroeter, *einleitung in die conchylienk. tom. 1, pag. 329, tab. 2, fig. 4.*

Description. M. Schroeter a cru que cette eſpèce étoit la même que le *Buccin bombé*, mais il étoit dans l'erreur, elle en diffère par ſa couleur livide ou verdâtre, qui eſt ordinairement parſemée de lignes longitudinales blanches, par une bande fauve qui règne ſur toute la longueur de la ſpire, & ſur-tout par un rang de tubercules arrondis & blancs qui, comme une couronne de perles, règne ſur le bord ſupérieur de ſes tours.

Sa coquille a un pouce de longueur & ſept lignes de diamètre, elle eſt compoſée de ſept tours, dont l'inférieur fait un peu plus que ſa moitié, il eſt bombé, liſſe ſur ſa convexité & marqué au bas, parallèlement à l'échancrure de la baſe, d'un ſillon profond & de deux ou trois ſtries écartées, preſque ſuperficielles.

Les ſix tours de la ſpire ſont liſſes, peu convexes & diſpoſés par étages à cauſe de la ſaillie que forme leur bord ſupérieur, ſur lequel on apperçoit un rang de tubercules convexes & blancs, qui ſont ſéparés les uns des autres par des échancrures noires un peu moins larges qu'eux.

L'ouverture préſente un ovale un peu alongé & rétréci vers le haut, elle eſt longue de ſept lignes & large de quatre. Elle eſt terminée au ſommet par une échancrure creuſée au haut de la lèvre droite, qui a autant de profondeur que de largeur ; dans la cavité, par un canal tranſverſe qui eſt formé par une ride de la lèvre gauche, & à la baſe par une fente oblique, large d'une ligne, qui aboutit à l'échancrure inférieure.

La lèvre droite eſt mince ſur le bord, & armée ſur toute ſa longueur de ſept ou huit épines pointues, courtes & écartées, elle eſt garnie intérieurement de dix-neuf ou vingt ſtries élevées, qui n'ont qu'une ou deux lignes de longueur. La lèvre gauche eſt mince en deſſus, très-luiſante & colée ſur le ventre de la coquille, elle forme un bourrelet épais à ſa jonction avec la lèvre droite, & un ſecond extérieurement vers le bas. La columelle eſt échancrée au milieu, marquée au bas de quelques ſtries tranſverſes, & terminée de ce côté par une carène oblique qui finit en dehors par une pointe épineuſe.

L'échancrure de la baſe a preſque la forme d'un croiſſant, elle a trois fois autant de profondeur que de largeur, & ſon bord du côté droit forme un petit bourrelet qui ſe prolonge extérieurement juſqu'au tiers inférieur de la lèvre gauche.

Cette coquille a toute ſa ſuperficie colorée d'un verd ſale tirant ſur l'olivâtre, elle eſt d'ailleurs parſemée de lignes étroites longitudinales & inégales d'un blanc de lait, qui y ſont répandues avec beaucoup d'irrégularité, elle offre encore ſur le haut du tour inférieur une bande tranſverſe, fauve, qui tourne tout le long de la ſpire juſqu'au ſommet. Les tubercules qui accompagnent les ſutures ſont blancs, luiſans, & entremêlés de taches d'un noir foncé, qui leur donnent un éclat très-vif. Les bords des lèvres ſont blancs dedans comme dehors, mais le reſte de la cavité eſt brune, & on y apperçoit la bande fauve qui y eſt beaucoup plus apparente qu'à l'extérieur. Il paroît, d'après Seba, que ſa couleur eſt quelquefois très-foncée & d'un brun obſcur ; je trouvai cette coquille ſur la côte de Foulepointe dans l'île de

Madagascar, mais il paroît qu'on la trouve aussi dans l'océan Asiatique.

47. Buccin casquillon.

Buccinum arcularia; Linn.

Buccinum, testa plicata, transversim striata, anfractibus superne papillosis, labio explanato gibbo; Nob.

Buccinum brevirostrum, columella velut callo quodam diffusa, crasse striatum, una parte cujusque orbis nodosa; Lister, *synops. tab. 970, fig. 24.*

Buccina quinque spiris absoluta, quarum maxima oris aperturam & quidem complanatam ostendit; ex duobus labris alterum crenatum est, alterum dente unico munitum, colore cinereo; Bonanni, *recreat. pag. 162, class. 3, fig. 340. — & ejusd. pag. 134, class. 3, fig. 175.*

Arcularia major; Rumph. *thes. tab. 27, fig. M.* — Petiver, *aquat. Amboin. tab. 12, fig. 9.*

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum, labro interno insigniter repando, externo fimbriato, rugosum, aliquando striatum, mucrone costis seu rugis perpendicularibus eleganter diviso, aliquando papillis coronato, subalbidum; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 44, fig. O, Q, R.*

Petit rocher très-ventru & à côtes relevées, ainsi que les cinq étages de sa tête, il est tout blanc avec une bouche fort large & n'a point de queue; d'Argenville; *conchyl. pag. 292, tab 17, fig. C.*

Cassis lævis, arcularia major mucrone acute elongato coloris cinerei nitentis; Klein, *ostrac. pag. 92, gen. 5, num. 6.*

Seba, *muf. tom. 3, pag. 148, tab. 53, fig. 32. 35, 37, 40, 41.*

Buccinum arcularia; testa plicata papillisque coronata, labro interiore explanato gibbo; Linn. *syst. nat. pag. 1200, num. 457. — ejusd. muf. lud. ulr. pag. 608, num. 260.*

Buccinum arcularia; testa ovata transversim striata, plicis longitudinalibus, papillisque coronata, labro explanato callofo; Von Born, *index muf. cæsar. pag. 244, num. 1. — ejusd. testac. muf. cæsar. pag. 251. — & pag. 238, tab. min. fig. e.*

Cochlis volutata parva crassa, costis perpendicularibus striata, in basi spirarum papillis coronata, labro calloso subdentato, galeodes arcularia major; Martini, *conchyl. tom. 2, pag. 89, tab. 41, fig. 409, 412.*

Buccin; Favanne, *conchyl. tab. 33, fig. F, 3.*

Groote koffer horntje; par les Hollandois.

Das weisse kofferhornchen; par les Allemands.

Small koffer-shell; par les Anglois.

Arculaire blanc, ou le casquillon; par les François.

Description. Cette coquille, quoiqu'assez analogue aux deux espèces précédentes, pour que Gualtieri & Seba ne les eussent considérées toutes les trois que comme des variétés, en est cependant très-distincte; elle diffère de la première par son volume, qui est plus considérable, & par les tubercules qui règnent tout autour de la suture; de la seconde, par ses plis longitudinaux, par ses stries transverses; & de toutes les deux à la fois, par l'épaisseur & l'applatissement remarquable du haut de la lèvre gauche.

Elle est ovale, ventrue & assez épaisse, sa longueur est d'un pouce deux lignes, son diamètre d'un pouce moins deux; on compte en tout sept tours à la spire, dont l'inférieur forme à lui seul la moitié de sa longueur; il est très-bombé & garni extérieurement de gros plis longitudinaux écartés, qui sont coupés transversalement par dix stries profondes & parallèles; l'extrémité supérieure de chaque pli est terminée par un gros tubercule conique, plus écarté de la suture que dans le *Buccin couronné*, & leur face supérieure qui est coupée obliquement, est toute lisse & sans stries. Les tours de la spire sont convexes, garnis de plis serrés & de quatre ou cinq stries transverses, mais les tubercules des plis n'y sont que très-peu sensibles, & point du tout sur quelques individus.

L'ouverture ne diffère presque point de celle du *Buccin couronné*, elle a supérieurement une échancrure semblable à la naissance de la lèvre droite & un pli transverse au haut de la gauche qui y forme un petit canal, elle est terminée au bas, de la même manière, par un écartement qui aboutit à l'échancrure de la base. La lèvre droite est simple & très-légèrement plissée sur le bord, elle offre à l'intérieur des stries semblables à celles du *Buccin couronné*. La lèvre gauche a beaucoup plus d'épaisseur & un diamètre plus considérable que dans cette espèce, elle forme sur la convexité du second tour, une plaque épaisse, demi-circulaire, un peu arquée qui le couvre en totalité & quelquefois la moitié du troisième tour, cette plaque est très-lisse & quelquefois légèrement plissée sur les bords extérieurs. La columelle est arquée ou échancrée au milieu, elle est convexe & garnie vers le bas de cinq ou six stries relevées, semblables à des dents; l'échancrure de la base & son bourrelet extérieur sont dans cette coquille comme dans le *Buccin couronné*.

Sa couleur est le plus ordinairement cendrée en dehors, mais elle est quelquefois bleuâtre & ornée d'une ou plusieurs bandes transverses obscures, blanches ou fauves, & quelquefois de taches brunes ou verdâtres, qui sont parsemées sur la convexité du tour inférieur; l'ouverture est blanche & luisante comme de l'émail; la cavité est brune ou violette, & marquée vers le haut d'une bande transverse fauve.

Cette coquille vit dans l'océan Asiatique; on la trouve, suivant Linné, à l'île de Java, & sur les rivages de l'île d'Amboine, suivant Rumphius; je l'ai aussi trouvée à l'île de France, & dans la baie d'Antongil à Madagascar; je possède un individu fossile de cette espèce qui a été trouvé aux

environs de Turin, où elle avoit été déjà observée par M. Allioni.

48. BUCCIN therfite.
Buccinum therfites; NOB.
Buccinum, testa gibba lævi, fpira exferta plicata, labio explanato gibbo; NOB.
Buccinum breviroftrum, columella callofa, undatis ftriis leviter diftinctum, è rufo fafciatum; LISTER, *fynopf. tab. 971, fig. 26.*
Cochlea leviter coftata, ex cæruleo tæniata fupra gyros, extremo capitali in apicem longum extenfo gaudens; SEBA, *thef. tom. 3, pag. 148, tab. 53, fig. 46.*
Cochleæ binæ minores fimbriatæ, altis dorfis atque tuberibus confpicuæ; ejufd. ibid. tab. ead. fig. 44, 45.
Cochlis volutata parva craffa, dorfo ftriato gibbo, columella valde callofa; femi-caffis feu galeodes arcularia minor; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 92, tab. 41, fig. 413.*
Die kleine dofenfchecke; par les Allemands.

DESCRIPTION. Ce *Buccin* a un caractère commun avec les deux efpèces qui fuivent, dans un bourfoufflement fingulier qui fe trouve fitué au milieu du tour inférieur de la fpire fur la partie qui eft oppofée à l'ouverture; cette gibbofité lui donne une forme triangulaire qui eft encore plus remarquable dans cette efpèce que dans les deux fuivantes.

Sa coquille a huit ou neuf lignes de longueur & une largeur de cinq & demie ou de fix; elle eft atténuée vers les deux extrémités, mais celle de la fpire eft plus aiguë; elle eft compofée de fept tours, dont les fix de deffus font prefque plats & marqués de côtes ferrées, longitudinales, faillantes; celui de l'ouverture n'a ordinairement des plis que du côté de la lèvre gauche, fa face oppofée eft liffe de même que la gibbofité du milieu, mais elle eft marquée à la bafe de cinq ou fix ftries tranfverfes qui vont du bord extérieur de la lèvre droite à celui de la gauche, fa hauteur eft de cinq lignes.

L'ouverture eft prefque carrée & près de deux fois auffi longue que large, elle finit au haut par une coupe oblique, dont la pointe eft reſferrée, en guife de canal, par une ride tranfverfe de la lèvre gauche; l'échancrure de la bafe ne diffère de celle du *Buccin cafquillon* que par la différence du volume. La lèvre droite eft épaiffe & relevée en dehors en forme de bourrelet, & armée à l'intérieur de cinq petites dents qui font placées fur fa partie moyenne.

La lèvre gauche fe confond dans cette efpèce avec la droite, fous la forme d'une plaque épaiffe & convexe qui enveloppe les trois premiers tours de la fpire du côté de l'ouverture; cette plaque eft très-luifante & blanche comme de l'émail, fa forme, depuis le bas des lèvres jufqu'à fon bord fupérieur, eft un ovale affez régulier, dont l'ouverture ne fait que la plus petite partie; elle a fur fon bord interne fept ou huit petites dents, ou plutôt des petits points faillans qui y font difpofés fur une ligne prefque parallèle à l'axe de la coquille.

Sa couleur eft fujette à quelques variations, elle eft ou d'un verd d'olive, marqué d'une bande tranfverfe blanche qui fe prolonge fur toute la fpire, ou d'un bleu clair, orné d'une bande bleue plus foncée, ou verdâtre avec une bande brune, ou d'un verd uniforme fans aucune apparence de bandes d'aucune couleur; l'ouverture eft toute blanche, mais fa cavité eft brune, à l'exception d'une ligne blanche qu'on apperçoit fur les coquilles qui en ont une à l'extérieur. On n'a encore trouvé ce *Buccin* que dans les mers de l'océan Afiatique.

49. BUCCIN verruqueux.
Buccinum verrucofum; NOB.
Buccinum, tefta gibba tuberculata, labio explanato gibbo; NOB.
Buccinum breviroftrum, columella callofa, dorfo bullato; LISTER, *fynopf. tab. 972, fig. 27.*
Caffir muricata dorfo bullato; KLEIN, *oftrac. pag. 94, gen. 5, num. 10.*

DESCRIPTION. Martini paroît n'avoir regardé cette coquille que comme une variété de l'efpèce précédente avec qui elle n'a cependant d'autre rapport que celui de fa petiteffe, de la gibbofité du tour inférieur, & de l'applatiffement de la lèvre gauche; elle en diffère par les caractères fuivans: 1°. fa forme eft plus ovale & moins atténuée aux extrémités; 2°. fa fpire n'a que cinq tours, dont l'inférieur eft une fois plus long que les quatre autres réunis; 3°. la gibbofité du tour inférieur, quoique fituée de même que dans le *Buccin therfite*, eft beaucoup moins élevée que dans cette efpèce; 4°. la lèvre droite n'eft point dentée à l'intérieur, la gauche ne forme pas une plaque fi confidérable, & l'ouverture approche plus de la forme ovale; 5°. le tour inférieur eft garni extérieurement de trois ou quatre rangs de tubercules arrondis, dont un fupérieur qui rend les futures crenelées, deux fur le milieu du tour inférieur, & un quatrième près de la bafe qui manque quelquefois en totalité, mais dont les tubercules font très-petits quand il exifte. Ces différences font trop remarquables pour qu'on puiffe fe perfuader qu'elles ne foient pas fpécifiques, j'aime mieux croire que cet auteur n'avoit point vu cette coquille, & qu'il ne l'avoit rapportée à l'efpèce précédente que d'après la figure de Lifter qui n'eft pas, à la vérité, trop exacte.

J'ai trouvé cette coquille fur les rochers de Foulepointe à l'île de Madagafcar; j'ai eu occafion de la voir auffi dans la collection de M. Wanfleben, qui l'avoit prife à l'île de Ceylan.

50. Buccin bossu.

Buccinum gibbosulum; Linn.

Buccinum, testa gibba lævi, labio interiore explanato gibbo; Linn. *syst. nat. pag. 1201, num. 459.*

Buccinum brevirostrum columella callosa rufum læve; Lister, *synops. tab. 973, fig. 28.*

Cochlea quatuor orbium spiris composita, quorum maximus valde tumescit in dorso, cæteri autem labio quodam crasso oris cæteroqui angustissimi quasi omnino abduntur, color ori inest carneus, intus albescit, foris plumbea est & flavida; Bonanni, *recreat. pag. 167, class. 3, fig. 383.*

Cassis lævis, Buccinum recurvirostrum columella callosa, rufum, læve Listeri; Klein, *ostrac. pag. 92, gen. 5, num. 9.*

Knorr, *vergnugen der augen*; *tom. 6, tab. 22, fig. 6.*

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum, subrotundum, crassum, gibbosum, utroque labro repando fimbriato & croceo, ex fusco subalbidum intus candidum; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 44, fig. L.*

Cochlis voluta parva, crassa, dorso gibboso, lævi, variegato, columella callosa, galeodes aculearia minor variegata seu marmorea; Martini, *conchyl. tom. 2, pag. 93, tab. 41, fig. 414, 415.*

Buccinum gibbosulum; Schroeter, *einleitung in die conchylienk. tom. 1, pag. 329, tab. 2, fig. 3, a, b.*

Bocheltje; par les Hollandois.

Das Kleine marmorirte kuffer-horn; par les Allemands.

Petit casquillon marbré; par les François.

Description. Ce *Buccin* est plus court & plus arrondi que le *Buccin thersite*, & il en diffère, ainsi que de l'espèce précédente, par sa superficie qui est lisse, sans plis, stries ni tubercules sur le tour inférieur, & sur ceux de la spire. Sa coquille est composée de cinq tours, dont l'inférieur fait à peu près les trois quarts de la longueur, elle est longue de six lignes & demie & large de cinq; la gibbosité du tour inférieur est opposée à l'ouverture comme dans ces deux autres coquilles, mais elle ressemble plutôt à une côte oblique qu'à la bosse arrondie des premières; la spire, quoique courte, est très-pointue, sa direction est un peu oblique, relativement à l'échancrure de la base, ce qui n'est propre qu'à très peu d'espèces.

L'ouverture ressemble davantage à celle du *Buccin verruqueux* qu'à celle du *Buccin thersite*, elle est ovale & semblable par tout le reste, mais les deux lèvres sont sans dents ni tubercules sur les bords, elles se prolongent de la même manière vers le haut de la spire en formant une plaque épaisse, très luisante, qui ne laisse paroître sur cette face qu'environ une demi-ligne de la pointe de la spire, elle porte sur le milieu du second tour une grande échancrure longitudinale qui ne se trouve pas sur les autres, & les bords sont colorés en dessus d'une teinte rouge, semblable à celle de la cornaline, le reste de sa superficie est verd ou olivâtre & parsemé de lignes ondulées d'un fauve clair ou cendré. Les bords de l'ouverture sont blancs, émaillés & luisans, sa cavité est constamment brune, quoique Gualtiéri ait dit positivement le contraire; il paroît, d'après la figure de Martini, que sa couleur est quelquefois rouge à l'extérieur.

Elle vient de l'océan Asiatique.

51. Buccin tricariné.

Buccinum tricarinatum; Nob.

Buccinum, testa subcylindrica brunea lævi, anfractu infimo tricarinato, labro superne repando adpresso; Nob.

Description. Cette espèce n'a point été encore décrite, elle est aisée à reconnoitre par la forme alongée & presque cylindrique du tour inférieur, & par les trois côtes transverses dont il est accompagné.

Elle a huit lignes de longueur & environ trois lignes & demie de diamètre, sa spire est composée de six tours, qui se terminent au sommet par une pointe très-aiguë, le tour inférieur a cinq lignes de longueur vis-à-vis l'ouverture, il est presque cylindrique, légèrement arrondi au bas & coupé obliquement près la suture; sa superficie est lisse & accompagnée de trois côtes transverses, dont l'inférieure est la plus écartée, & celle de dessus la plus saillante; celle-ci ressemble plutôt à une carène que les deux autres, c'est la seule qui se prolonge sur les tours supérieurs.

L'ouverture est ovale, terminée au bas par une petite échancrure peu profonde, & rétrécie au bout supérieur par l'oblitération de la lèvre droite, qui, dans cette partie, paroît réunie avec la gauche, quoique la suture ne soit située à l'extérieur qu'une ligne & deux tiers plus haut; ce qui fait que l'ouverture n'a effectivement que trois lignes & un tiers de longueur, quoique la lèvre droite n'ait pas moins de cinq lignes.

La lèvre droite est mince, tranchante & sans stries, la gauche est oblitérée, blanche & très-luisante, elle forme une callosité au haut à sa jonction avec la lèvre droite, à laquelle on doit attribuer leur réunion, la columelle est convexe & échancrée vers le milieu de sa longueur.

Cette coquille est colorée d'un brun châtain sur toute sa surface externe, & sa cavité est cendrée; son peu d'épaisseur & sa teinte me font soupçonner qu'elle est fluviatile. Elle est rare, & je ne la connois que dans le cabinet de M. le chevalier de la Marck, & dans celui de M. Hwass; mais elle est encore plus précieuse, par la réunion de la lèvre droite avec la gauche, que par sa rareté.

52.

52. BUCCIN ponctué.
Buccinum punctatum; NOB.
Buccinum, testa crassa lævi lutea, albo punctata, apertura sublineari; NOB.
Buccinum dentatum minus, exterius maculis albis depictum, rictu subpurpureo; LISTER, *synops. tab.* 826, *fig.* 48.
Buccinum parvum pruniforme, acuminatum, læve, subcroceum punctis albis aspersum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 43, *fig. D.*
Lagena ore longo angusto, rufa exiguis maculis albis, rictu purpureo, Listeri; KLEIN, *ostrac. pag.* 50, *gen.* 2, *num.* 2.
Nucleus olivæ coloris aurantii albo maculatus & punctatus, rictu violaceo; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 134, *tab.* 44, *fig.* 465, 466.
Der goldgelbe; weissgefleckte olivenkern; par les Allemands.
Noyau d'olive orangé; par les François.

DESCRIPTION. Celui-ci a la forme ovale & alongée de l'olive, mais le côté de la spire est un peu plus pointu que dans ce fruit. Sa coquille est épaisse, lisse à l'extérieur, longue de neuf lignes & large de cinq, elle est composée de neuf tours, dont l'inférieur a six lignes & demie de hauteur vis-à-vis l'ouverture; ceux de la spire sont étroits, très-peu convexes & forment une légère saillie tout le long des sutures, leur figure est celle d'un cône, dont la base surpasse d'un tiers la hauteur. Celui de l'ouverture offre près de la base quelques stries transverses qui disparoissent deux lignes plus haut.

L'ouverture est étroite, presque linéaire, elle a cinq lignes & demie de longueur sur une largeur moyenne d'une ligne; elle est terminée au haut par un petit canal perpendiculaire qui dépend du prolongement de la lèvre droite dans cette partie, elle est un peu rétrécie au milieu.

La lèvre droite, quoiqu'épaisse, est tranchante sur le bord & un peu arquée en dedans; elle est garnie dans l'intérieur de onze ou douze petites dents, dont celles du milieu qui répondent à la courbure interne de la lèvre sont plus élevées que les autres, elle forme au point de sa jonction, avec la lèvre opposée, un petit prolongement canaliculé qui occupe les deux tiers de la hauteur du second tour de la spire.

La lèvre gauche est simple, oblitérée vers le haut & relevée au bas en un petit bourrelet parallèle à sa longueur, qui va se terminer à l'échancrure oblique de la base, dont il forme le bord saillant. La couleur de cette coquille tire à l'extérieur sur un brun mêlé de jaune, la convexité du tour inférieur est lisse & parsemée de petits points blancs, son bord supérieur est d'un brun plus clair que le reste de sa surface; il n'est point ponctué, mais on voit à la place des taches carrées blanches qui continuent jusqu'au sommet de la spire; les bords de l'ouverture sont ordinairement colorés de pourpre selon les auteurs, quelquefois ils n'offrent qu'une teinte violette peu foncée; l'individu que je décris est dans ce dernier cas, quelquefois l'ouverture est toute blanche, de même que sa cavité.

Ce petit *Buccin*, quoiqu'analogue par sa forme & la convexité interne de la lèvre droite, à quelques coquilles du genre de la volute, en doit être cependant séparé, puisque sa columelle est simple & point plissée transversalement comme elle l'est dans les coquilles de ce genre. On le trouve sur la côte Est de l'Afrique.

53. BUCCIN jaune.
Buccinum flavum; NOB.
Buccinum, testa crassa lævi flava, albo lineata, apertura coarctata, labro intus gibboso; NOB.

DESCRIPTION. Celui-ci n'est peut-être qu'une variété de l'espèce précédente, quoique sa manière d'être soit différente à bien des égards; sa coquille a la même longueur que l'autre, mais elle est ordinairement un peu moins large & moins ventrue; sa spire n'est composée que de huit tours, elle est plus longue & plus atténuée que dans le *Buccin ponctué*, & le tour inférieur ne surpasse que d'une demi-ligne la moitié de sa longueur. L'ouverture ressemble à celle de cette espèce; la lèvre droite est épaisse, tranchante sur le bord, bossue intérieurement & striée, mais elle n'est point terminée au haut par un prolongement canaliculé, attaché sur le second tour; elle lui ressemble aussi par tout le reste comme par les stries de la base, & par la forme de son échancrure.

Elle est jaune à l'extérieur & parsemée de lignes longitudinales blanches, qui ne sont bien marqués que sur les individus les mieux conservés, & sont très-peu apparentes sur les autres; les bords de l'ouverture & sa cavité sont blanches. Quoique cette coquille soit commune dans les cabinets, on ne peut indiquer avec certitude sa patrie.

55. BUCCIN voluté.
Buccinum nitidulum; LINN.
Buccinum, testa ovato oblonga; transversim striata, fasciis albo articulatis, labro intus dentato; NOB.
Strombus canaliculatus acuminatus, striatus, dentatus, ex albo & rufo punctatus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 52, *fig. C.*
Le bigni; ADANSON, *conchyl. pag.* 155, *tab.* 9, *fig.* 27.
Buccinum nitidulum; testa ovato-oblonga nitida fasciata longitudinaliter sinuato rugosa, labro intus subdentato; LINN. *syst. nat. edit.* 1205, *num.* 477.
Das glänzende horn; par les Allemands.
Le bigni; par les François.

DESCRIPTION. Peu d'auteurs ont reconnu cette coquille dans la courte description que Linné en a donnée, de là vient que leurs synonymies sont presque toutes fausses & applicables à d'autres espèces.

Quand elle est parvenue à son dernier accroissement, elle est longue de onze lignes, & la moitié moins large sa forme est un ovale presque également prolongé aux deux bouts, mais celui de la spire est pointu, tandis que l'autre se termine par un léger arrondissement; elle est composée de six tours, le premier a, vis-à-vis de l'ouverture, huit lignes & un tiers de longueur, il est convexe au milieu & marqué de stries transverses, en grand nombre, depuis la suture jusqu'au bas; sa superficie est luisante & garnie par intervalles d'autres stries longitudinales qui proviennent de l'accroissement successif de la lèvre droite.

L'ouverture est près de trois fois aussi longue que large, son extrémité supérieure a un petit canal resserré du côté de la lèvre gauche par un tubercule transverse, elle est plus étroite au bas qu'au bout opposé, & finit par un autre canal droit, qui n'a qu'une très-petite échancrure à l'extérieur.

La lèvre droite est épaisse, formée en segment de cercle régulier, tranchante sur le bord, & garnie à l'intérieur de huit dents qui se prolongent dans la cavité en autant de stries saillantes.

La lèvre gauche consiste en une petite plaque luisante de peu d'épaisseur, qui ne forme un bourrelet un peu apparent que près de la base, elle est oblitérée par-tout ailleurs & se confond avec les parois de l'ouverture. La columelle est ronde, très-lisse, sans dents ni stries.

Sa couleur est ordinairement brune en dehors, mais variée de quelques taches blanches sur le haut des tours de la spire, & de huit ou dix lignes transverses sur le tour inférieur, qui sont elles-mêmes articulées de brun foncé & de blanc; quelquefois, outre ces lignes articulées de blanc, on apperçoit des taches blanchâtres longitudinales, ondulées, sur un fond qui tire sur le verdâtre ou le livide.

Les dents de la lèvre droite ne se trouvent que sur les coquilles les plus vieilles, les jeunes en sont privées, & on n'y apperçoit pas même quelquefois des simples stries, leur superficie est aussi plus lisse qu'à un âge plus avancé, parce que les stries transverses n'ont pas encore acquis la même profondeur; l'intérieur de l'ouverture est noirâtre, tandis quelle est cendrée ou grise dans les vieilles. Ces considérations me portent à croire que c'est à l'état de la jeunesse de cette coquille, qu'il faut rapporter l'espèce que Linné a désignée sous le nom de *Buccinum laevigatum*, à qui le synonyme de Gualtieri, que cet auteur y a rapporté, ne peut d'ailleurs convenir, puisqu'il appartient à son *voluta tringa*.

55. BUCCIN noir.
Buccinum fuscatum; NOB.
Buccinum, testa oblonga superne plicata, basi subascendente, apertura edentula; NOB.

DESCRIPTION. Cette coquille n'est pas tout-à-fait noire, mais d'un brun si foncé, qu'il paroît tel au premier coup d'œil. Sa forme est plus alongée que celle des espèces précédentes, elle a près de quinze lignes de longueur, & sept lignes de largeur vis-à vis la lèvre droite qui est fort évasée. Sa spire est composée de six tours, & sa longueur surpasse d'une ligne celle de l'ouverture; les tours de la spire sont convexes, coupés obliquement à la suture, & marqués dans cette partie de plis longitudinaux peu saillans & écartés; le tour inférieur en est dépourvu en partie, & ceux qu'on y apperçoit ne sont un peu sensibles que sur sa moitié supérieure du côté de l'ouverture seulement.

Celle-ci approche de la figure ovale, sa longueur surpasse plus de deux fois sa largeur, elle est un peu plus étroite à la base, où elle se termine par une échancrure peu profonde, dont les bords se recourbent legérement vers le dos. La lèvre droite est simple, tranchante sur le bord & évasée, elle porte vers le haut une seconde échancrure assez profonde, ou plutôt un pli oblique qui contribue à la largeur de l'ouverture; la lèvre gauche est oblitérée & presque point apparente; la columelle est ronde, luisante & de couleur livide. La superficie de cette coquille est lisse dehors comme dedans, les bords de l'ouverture sont blanchâtres ou d'un fauve clair, mais le fond de la cavité offre la même teinte que l'extérieur; j'ajouterai seulement, à ce que j'en ai déjà dit, qu'il règne tout le long des sutures, sur la partie supérieure des tours de la spire, une bande de couleur cendrée, qui me fait soupçonner que la coquille, dont je donne la description, a peut-être déjà perdu sa couche la plus extérieure, dont la couleur seroit cendrée. Elle est du cabinet de M. le chevalier de la Marck, qui n'a pu m'en indiquer la patrie.

On voit dans la conchyliologie de Martini, tome 4, planche 1[illegible]7, fig 1488, une coquille qui ressemble à celle-ci par la forme, par les plis dont la spire est garnie, mais dont la couleur est cendrée & la lèvre droite sans échancrures; je n'oserois assurer que ce fût la même espèce, ni mer qu'elle pût lui appartenir.

56. BUCCIN nisat.
Buccinum nisat; ADANSSON.
Buccinum, testa oblonga laevi, maculis quadratis aurantiis fasciata, apertura edentula; NOB.

A — Buccinum [illegible], interstitiis lineis fasciatum; LISTER, *synopf. tab.* 914, *fig.* 7.

Sipho striatus, tessellatus in ipsis fasciis ; KLEIN, *ostrac. pag.* 54, *gen.* 8, *spec.* 2, *num.* 3.

Le nifat ; ADANSSON, *conchyl. pag.* 52, *tab.* 4, *fig.* 3. — *Buccin* ; FAVANNE, *conchyl. tab.* 33, *fig.* 1

Murex pusio Linnæi ; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 202, *tab.* 147, *fig.* 1357.

Das knabgen ; par les Allemands.

Le nifat ; par les François.

B — *Buccinum admodum rarum* ; RUMPH. *thes. tab.* 49, *fig. E.*

Buccinum Amboinense rarum nubulis castaneis ; PETIVER, *aquatil. Amboin. tab.* 7, *fig.* 1.

Turricula spiris rectangulis, ore contracto ; KLEIN, *ostrac. pag* 74, *gen.* 4, *spec.* 2

Zeer zeldzame trompetten ; par les Hollandois.

Brown Amboina trumpet ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille est oblongue, mais pointue aux deux extrémités : elle a, suivant M. Adanson, qui l'a observée dans son pays natal, près de deux pouces de longueur, & une fois & deux tiers moins de largeur. On compte en tout quinze tours à sa spire, qui sont lisses, unis & peu sensiblement renflés.

L'ouverture est une ellipse pointue par les deux extrémités, dont l'antérieure forme, par le prolongement de la coquille, un canal assez long, qui est un peu recourbé en dehors, & terminé à la base par une petite échancrure oblique. La longueur de cette ouverture est presque triple de sa largeur ; elle n'égale pas tout-à-fait la longueur de la spire. La lèvre droite est simple, arquée & tranchante sur le bord, sans aucune apparence de stries à l'intérieur, la gauche est oblitérée & terminée au bas par un rebord de fort peu d'épaisseur ; il y a un ou deux plis assez gros & arrondis, qui, s'élevant à l'extérieur près de sa base, vont se terminer au fond de l'échancrure.

La couleur de cette coquille est un fond blanc, tigré d'un grand nombre de taches carrées, qui sont suivant M. Adanson, jaunes dans les vieilles, & brunes dans les jeunes. Ces taches sont disposées régulièrement sur plusieurs lignes qui s'étendent d'un bout à l'autre de la coquille, en suivant les contours de la spire. Cet auteur nous apprend que l'animal qui lui est propre ressemble à celui du *P... de m...*, avec cette différence, que son pied est aussi long & un peu plus large que la coquille, & que le tuyau de son manteau sort beaucoup moins au dehors.

La variété B, ou du moins la coquille, que je considère comme telle, d'après la figure de Rumphius, ne paroît offrir d'autre différence que celle de l'applatissement du bord supérieur des tours de la spire ; elle semble aussi un peu plus volumineuse que la première, mais d'ailleurs lui paroît analogue par tous les autres caractères ; Petiver dit que les taches dont elle est variée, sont de couleur marron.

On trouve, suivant M. Adanson, la première variété de cette espèce sur la côte maritime de Ben au Sénégal, la seconde est de l'île d'Amboine dans l'océan Asiatique, selon Petiver.

Il est bon d'observer, au sujet de la première variété de ce *Buccin*, que MM. Chemnitz, Schroeter & Von-Born l'ont confondue avec le *murex pusio* de Linné, dont elle diffère cependant son volume qui est beaucoup plus grand, par la forme différente de sa base qui est échancrée dans celle-ci comme dans le *Buccin*, & entière dans l'autre, & sur-tout par les crenelures dont la lèvre droite du *murex pusio* est garnie. M. de Born, en donnant la description de notre coquille, a tellement mélangé sa synonymie avec celle de l'autre, que la moitié des citations lui appartient, & la moitié restante à l'espèce que je viens de citer. L'habitation que cet auteur lui désigne, d'après Linné & Bonanni, est celle du *murex pusio.*

57. BUCCIN nifot.

Buccinum nifot ; ADANSSON.

Buccinum, testa oblonga, striis tenuissime decussata, labio sinistro dentato ; NOB.

Le nifot ; ADANSSON, *pag.* 150, *tab.* 10, *fig.* 3.

DESCRIPTION. Cette coquille est petite & colorée à l'extérieur de gris de lin, qui est encore plus foncé dans sa cavité. Les plus grands individus ont jusqu'à sept lignes de longueur, & leur spire est composée de neuf tours : leur coquille est figurée comme un ovoïde obtus à leur extrémité inférieure, & est pointue du côté du sommet, leur convexité est treillissée par des stries d'une grande finesse, dont les unes sont longitudinales, & les autres transversales : ce sont ces dernières qui sont ordinairement les moins écartées ; les sutures sont bien marquées, quoique peu profondes.

L'ouverture a deux fois plus de longueur que de largeur ; elle est trois fois plus courte que la coquille.

La lèvre droite est tranchante sur le bord, & sans dents ; la gauche est très-peu saillante, mais garnie sur le bord de quatre ou cinq petites dents, dont M. Adanson n'a point parlé, parce qu'il paroît qu'il n'a connu que des coquilles où la bouche n'étoit pas encore formée. On la trouve, suivant ce naturaliste, à la pointe méridionale de l'île de Gorée, sur la côte ouest de l'Afrique, & peut-être ailleurs, car elle est plus commune parmi les petites coquilles qu'on voit chez les marchands d'histoire naturelle, que ne le sont les coquilles de ces contrées.

58. BUCCIN foni.

Buccinum foni ; ADANSSON.

Buccinum, testa oblonga, fusca, fasciis binis papillosis albis, labro intus bidentato ; NOB.

Soni ; ADANSSON, *conchyl. pag.* 151, *tab.* 10, *fig.* 6.

DESCRIPTION. Suivant M. Adanson, cette coquille ne passe guère deux lignes en longueur; elle est formée de huit tours, sur le milieu desquels on voit deux petits filets chagrinés ou couverts de tubercules. Le sommet est une fois plus long que large, & une fois plus long que le tour inférieur.

L'ouverture représente une demi-lune arrondie aux extrémités, à peine de moitié plus longue que large, & sans canal à l'extrémité inférieure. La lèvre droite porte deux grosses dents vers le milieu. La lèvre gauche est lisse, sans pli & sans dents. Le fond de sa couleur est blanc, presque toujours coupé par la couleur brune ou rousse des deux filets chagrinés qui tournent sur la longueur de la spire, la rendent toute [illegible]. On la trouve assez fréquemment sur les rochers de l'île de Gorée.

Je connois une variété de cette coquille dans le cabinet de M. le chevalier de la Marck, qui, sans être assez différente de la première pour en être séparée, en diffère cependant à bien des égards.

Elle a environ cinq lignes de longueur & deux de diamètre près de la base. Sa spire n'a que sept ou huit tours, & finit en haut par une pointe émoussée. Les proportions de l'ouverture, relativement à la longueur de la spire, sont les mêmes que dans l'autre, & on y apperçoit les deux dents de la lèvre droite; le tour inférieur a trois bandes blanches, dont les deux supérieures sont mammelonnées, & deux autres brunes, placées entre les premières: ceux de la spire n'ont chacun que deux bandes, dont l'inférieure est blanche & mammelonnée, & celle de dessus brune. Cette coquille, quoique petite, est épaisse, luisante en dessus, & d'une forme qui n'a pas été assez remarquée, à cause de sa petitesse. Je ne sais d'où elle vient.

59. BUCCIN rac.

Buccinum [illegible]; ADANSSON.

Buccinum, [illegible]; NOB.

Le rac, ADANSSON, [illegible] *pag. 150*, *tab. 10*, *fig. 4*.

DESCRIPTION. M. Adanson, qui le premier a parlé de cette espèce, semble ne l'avoir regardée que comme une variété du *Buccin* [illegible], qui a les spires un peu plus [illegible] que lui, [illegible] de la coquille, mais la vérité est qu'elle est très-distincte, & qu'à la forme près, elle n'a rien autre de commun avec lui.

Sa coquille a quatre lignes de longueur & deux lignes moins un sixième de diamètre; elle n'a en tout que six tours plus bombés que ceux du *Buccin* [illegible], & les sutures sont beaucoup plus profondes, la spire est pyramidale, moins effilée que celle de l'autre espèce, & le sommet est moins pointu.

L'ouverture est plus longue & plus large que dans l'autre; elle égale presque la moitié de la largeur de la coquille; celle du *Buccin nisot* n'en fait ordinairement que le tiers: la lèvre droite est arquée, très-mince, sans dents ni stries; la gauche est oblitérée & lisse; l'échancrure de la base est petite, mais bien marquée, & semblable d'ailleurs à celle du *Buccin nisot*.

Sa différence la plus frappante consiste dans les plis longitudinaux dont la coquille est [illegible] depuis la base jusqu'au sommet, lesquels, à cause de sa petitesse, ne sont bien apparents qu'à travers une loupe: on n'y apperçoit point de stries transverses, pas même autour de l'échancrure de la base; ce qui la distingue de l'autre espèce d'une manière non douteuse: elle est brune dehors comme dedans, & [illegible].

M. Adanson dit qu'on la trouve au même endroit que le *Buccin nisot*, mais qu'elle y est beaucoup moins commune: elle a été trouvée aussi sur la côte de Barbarie, vers le bastion de France, par M. l'abbé [illegible], qui a bien voulu m'en céder quelques individus.

60. BUCCIN néritoïde.

Buccinum neritoideum; LINN.

Buccinum, [illegible] *depressa lævi*, *spira* [illegible]; NOB.

ALDROVAND. *de testac. pag. 360*, *fig. 12*. — JONST. *hist. nat. lib. 3*, *tab. 12*.

[illegible]; BONANNI, *recreat. pag. 140*, *class. 3*, *fig. 212*, *figura anom.* — [illegible] *pag. 402*, *num. 212*.

Buccinum neritoideum; *testa convexa* [illegible] *lævi*, [illegible]; LINN. *syst. nat. pag. 1201*, *num. 401*.

[illegible] *depressa*, *lævis*, [illegible]; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 65*, *fig. C*, *I*.

[illegible]; PLANC. *de conch. m. not. pag. 27*, *tab. 5*, *fig. 3*, *lit. G*, *F*, [illegible].

[illegible]; GINANNI, *oper. posth. tom. 2*, *pag. 11*, *tab. 11*, *fig. 83*.

La [illegible], FAVANNE, *conchyl. tom. 2*, *pag. 233*, *tab. 71*, *fig. 4*.

[illegible] *Mediterranea*; MARTINI, *conchyl. tom. 4*, *pag. 72*, *tab. 126*, *fig. 1202*, *num. 1*, *2*, *3*.

Buccinum neritoideum, VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 245*, [illegible] — [illegible] *pag. 252*, *tab. 10*, *fig. 3*, *4*. [illegible] — SCHROETER, [illegible] *tom. 1*, *pag. 331*, *num. 14*.

[illegible], par les Hollandois.

[illegible], par les Allemands.

La [illegible]; par les François.

DESCRIPTION. Cette espèce ne ressemble à aucune des précédentes par la forme de la coquille : elle est presque orbiculaire, applatie, un peu plus longue que large, & un peu plus convexe en dessus que vers la face inférieure ; elle a en tout deux lignes & un tiers de hauteur, & un diamètre de cinq lignes & demie vis-à vis l'échancrure de la lèvre. Sa spire, qui est composée de trois ou quatre tours au plus, est fixée sur un des côtés, comme dans les nérites, & n'est point perpendiculaire à la columelle.

Sa superficie est lisse ; chaque tour est terminé près des sutures, par une petite convexité qui se se prolonge jusqu'au sommet, lequel ne forme point une saillie, comme dans les autres espèces.

L'ouverture paroît quadrangulaire, à cause d'une échancrure assez profonde, qui est creusée au milieu de la columelle ; la lèvre droite est obtuse, & bordée à l'extérieur par un rebord qui a plus ou moins d'épaisseur, suivant l'âge de la coquille : ell est d'ailleurs simple, sans dents ni stries dans l'intérieur ; la lèvre gauche est étendue sur la face supérieure de l'ouverture, sous la forme d'une callosité presque circulaire, convexe au milieu, mince sur le bord droit, épaisse sur le gauche, & d'un beau blanc ; l'échancrure de la base est assez profonde, relativement au volume de la coquille, & son bord droit a un peu plus de longueur que celui de la columelle.

Le *Buccin néritoïde* offre un grand nombre de variétés qui ne portent que sur la couleur : tantôt sa coquille est blanche, rousse, jaune ou olivâtre, ou brune sans mélange d'autres couleurs, & tantôt elle est variée par des lignes divergentes, brunes, blanches ou jaunes ; ou marbrée par des lignes ondulées, fauves, interrompues ou articulées, sur le bord extérieur de sa circonférence, ou sur le bord supérieur des tours, & quelquefois sur l'un & l'autre à la fois. Cette coquille, quoique petite, est remarquable par sa forme qui est unique dans le genre du *Buccin*. On la trouve ordinairement dans la mer Méditerranée : Plancus dit qu'elle est commune dans le golfe Adriatique ; on la trouve aussi, selon Browne, sur les côtes de la Jamaïque, & même à l'île de France & aux îles Moluques, selon M. de Favanne.

Plancus a donné la figure de l'animal ; il paroît qu'il n'offre pas de grandes différences de celui des autres espèces ; que ses yeux sont situés au milieu des tentacules dont l'extrémité supérieure est linéaire, & presque aussi deliée qu'un cheveu. Cet auteur semble avoir considéré le tuyau extérieur de ce ver comme sa trompe ; mais ce que j'en ai déjà dit, d'après des observations plus modernes, prouve assez qu'il étoit dans l'erreur.

BUCCIN A CÔTES DE MELON A PETIT CANAL. (*Voyez* FUSEAU A CÔTES.)

BUCCIN A FILET. (*Voyez* [illegible])

BUCCIN A GRAINS DE RIZ. (*Voyez* BUCCIN TUBERCULEUX.)

BUCCIN ARCULAIRE. (*Voyez* BUCCIN CASQUILLON.)

BUCCIN BIGNI. (*Voyez* BUCCIN VOLUTÉ.)

BUCCIN BIVET. (*Voyez* VOLUTE TREILLISSÉE.)

BUCCIN BLATIN. (*Voyez* FUSEAU BLATIN.)

BUCCIN CALIBÉ. (*Voyez* VIS CALIBÉE.)

BUCCIN DE LA MER ROUGE. (*Voyez* STROMBE FASCIÉ.)

BUCCIN ÉPINEUX, *ou* PETIT BUCCIN ÉPINEUX. (*Voyez* BUCCIN CHARDON.)

BUCCIN FEUILLETÉ DE MAGELLAN. (*Voyez* MUREX FEUILLETÉ.)

BUCCIN FLUVIATILE, dit GRAND BUCCIN D'EAU DOUCE. (*Voyez* BULIME STAGNAL.)

BUCCIN FLUVIATILE, dit PETIT BUCCIN FLUVIATILE. (*Voyez* BULIME DES MARAIS.)

BUCCIN FLUVIATILE D'ESPAGNE. (*Voyez* BULIME RADIS.)

BUCCIN FLUVIATILE FASCIÉ. (*Voyez* SABOT VIVIPARE.)

BUCCIN FLUVIATILE VENTRU, *ou* RADIS FLUVIATILE. (*Voyez* BULIME RADIS.)

BUCCIN TACHÉ. (*Voyez* VIS TACHÉE.)

BUCCIN TORDU. (*Voyez* MUREX TORDU.)

BUCCIN TRIANGULAIRE. (*Voyez* MUREX FÉMORAL.)

BUCCIN UNIQUE. (*Voy.* FUSEAU PERVERS.)

BUIRE, *ou* CHENILLE BLANCHE. (*Voyez* CÉRITHE BUIRE.)



BULIME. — *Bulimus ;* NOB.

GENRE DE COQUILLES UNIVALVES, qui a pour caractère,
Une coquille, ou globuleuse, ou ovale, ou turriculée, dont l'ouverture est entière, point échancrée à la base, & toujours plus longue que large.

ESPECES *dont l'ouverture est simple.*

---

1. BUL. œil d'ammon.

Coquille orbiculaire, ombiliquée, ventrue, fasciée, le sommet de la spire élevé, l'ouverture couleur de safran.

2. BUL. noisette.

Coquille orbiculaire, perforée, striée, plate dessus & sillonnée, convexe en dessous, le bord supérieur de la lèvre droite échancré.

3. BUL. cordon bleu.

Coquille globuleuse, perforée, ventrue, bleuâtre, fasciée, le sommet obtus, l'ouverture large & brune.

4. BUL. idole.

Coquille globuleuse, perforée, épaisse, ridée, brune, l'ouverture blanche évasée.

5. BUL. vitré.

Coquille ovale, perforée, ventrue, lisse, transparente, brune, flambée de jaune, les tours de la spire carinés.

6. BUL. de Lyonet.

Coquille conique, ridée, blanchâtre, marquée d'un angle sur le côté opposé à l'ouverture, le sommet obtus.

7. BUL. sillonné.

Coquille ovoïde, perforée, blanche, marquée de sillons obliques, l'ouverture demi-ovale, le bord de la lèvre droite recourbé en dehors.

8. BUL. trochoïde.

Coquille conique, perforée, épaisse, le bord inférieur des tours de la spire cariné, le sommet applati.

9. BUL. cariné.

Coquille ovale, imperforée, verte, le milieu du tour inférieur garni d'une carène aiguë, le sommet pointu.

10. BUL. alongé.

Coquille ovale, cornée, fragile, la spire longue, pointue, le tour inférieur alongé.

11. BUL. des mousses.

Coquille gauche, ovale, transparente, la spire longue, l'ouverture ovale, oblongue.

12. BUL. des marais.

Coquille oblongue, brune, striée, les tours de la spire convexes, l'ouverture ovale.

BULIME.

13. BUL. ſtagnal.

Coquille oblongue, ventrue, tranſparente, la ſpire longue, étroite, effilée, le bord de la lèvre droite onduleux.

14. BUL. radis.

Coquille ovale, ventrue, obtuſe, cornée, la ſpire très-courte, pointue, l'ouverture grande.

15. BUL. ouvert.

Coquille ovale, ridée, comprimée, la ſpire très-courte, obtuſe, l'ouverture grande, preſque carrée.

16. BUL. glutineux.

Coquille ventrue, diaphane, la ſpire obtuſe, l'ouverture grande.

17. BUL. des fontaines.

Coquille gauche, ovale, tranſparente, la ſpire courte, obtuſe, l'ouverture oblongue.

18. BUL. amphibie.

Coquille oblongue, ovale, jaune, diaphane, la ſpire compoſée de trois tours.

19. BUL. tiare.

Coquille ovale, oblongue, noirâtre, le bord ſupérieur des tours de la ſpire garni d'épines coniques, l'ouverture blanche.

20. BUL. tronqué.

Coquille ovale, oblongue, le bord ſupérieur des tours de la ſpire tronqué, l'ouverture ovale.

21. BUL. pygmée.

Coquille cylindrique, très-petite, blanche, l'ouverture ovale avec un bourrelet.

22. BUL. aiguillette.

Coquille cylindrique, blanche, luiſante, l'ouverture oblongue, ſans bourrelet.

23. BUL. brillant.

Coquille cylindrique, rouſſe, très-brillante, l'ouverture ovale blanche.

24. BUL. liſſe.

Coquille cylindrique cornée, le tour inférieur garni d'une bande à réſeau noir, l'ouverture ovale.

25. BUL. radié.

Coquille ovale, oblongue, perforée, blanche, marquée de flammes longitudinales, brunes ou cendrées, l'ouverture légèrement évaſée.

26. BUL. de la Guadeloupe.

Coquille oblongue, perforée, blanche, marquée d'une ou pluſieurs bandes brunes, le milieu de la lèvre droite renflé à l'intérieur.

27. BUL. citron.

Coquille gauche, ovale, liſſe, de couleur citron, la lèvre gauche bordée à l'extérieur par un bourrelet blanc.

28. BUL. inverſe.

Coquille gauche, ovale, oblongue, marquée de flammes longitudinales & d'une bande blanche au milieu du tour inférieur, la lèvre gauche recourbée en dehors.

BULIME.

29. BUL. incarnat.

Coquille oblongue, ridée, incarnate, le bord de la lèvre droite blanc & évasé.

30. BUL. interrompu.

Coquille ovale, oblongue, lisse, blanche, marquée de deux ou trois rangs de taches quadrangulaires, la lèvre droite blanche, recourbée en dehors.

31. BUL. gauche.

Coquille gauche, ombiliquée, oblongue, diaphane, blanche, fasciée, l'ouverture alongée vers le bas.

32. BUL. trifascié.

Coquille ovale presque conique, ombiliquée, blanche, le tour inférieur marqué de trois bandes noirâtres, le bord de la lèvre droite blanc, très-évasé.

33. BUL. ovale.

Coquille ovale, ventrue, ridée, le sommet de la spire & la lèvre droite couleur de rose, la columelle blanche.

34. BUL. oblong.

Coquille ovale, oblongue, garnie de stries longitudinales, la lèvre droite & la columelle couleur de rose.

35. BUL. colombe.

Coquille ovale, très-mince, striée, blanche & diaphane, les tours de la spire presque pas convexes.

36. BUL. oreille de Midas.

Coquille ovale, granuleuse, blanche, l'ouverture ovale, l'axe échancré & saillant à l'extérieur.

37. BUL. péruvien.

Coquille ovale, mince, ridée, marquée de flammes longitudinales & de bandes transverses brunes, la lèvre droite tranchante.

38. BUL. poule sultane.

Coquille ovale, ventrue, lisse, marquée de flammes longitudinales, onduleuses, brunes, l'ouverture & le sommet de la spire bruns.

39. BUL. petit deuil.

Coquille oblongue, ovale, blanche, marquée de bandes transverses noires, la lèvre droite tranchante.

40. BUL. flambeau.

Coquille oblongue, ovale, treillissée, blanche, flambée de brun, la columelle droite, l'ouverture rétrécie vers le bas.

41. BUL. flamboyant.

Coquille conique, oblongue, blanche, flambée de brun, la columelle oblique, l'ouverture élargie vers le bas.

42. BUL. aigu.

Coquille conique, oblongue, striée, grise, marquée de deux bandes brunes sur le tour inférieur, l'ouverture presque ronde.

43. BUL. linéé.

Coquille conique, turriculée, striée, luisante, marquée de cinq lignes transverses, & de flammes longitudinales sur chaque tour, l'ouverture presque ronde.

BULIME.

44. Bul. tourelle.

Coquille conique, turriculée, marquée de ſtries tranſverſes tres-profondes, les tours de la ſpire applatis & canaliculés en deſſus, l'ouverture garnie d'un bourrelet.

45. Bul. lacté.

Coquille turriculée, épaiſſe, blanche, les tours de la ſpire peu convexes, ceux du ſommet marqués de ſtries élevées, l'ouverture ſans bourrelet.

46. Bul. ſeptenaire.

Coquille turriculée, perforée, tranſparente, blanche, la ſpire compoſée de ſept tours.

47. Bul. octone.

Coquille cylindrique, turriculée, cornée, la ſpire compoſée de huit tours, le ſommet obtus.

48. Bul. conſolidé.

Coquille turriculée, épaiſſe, marquée de ſtries tranſverſes profondes, le bout de la ſpire tronqué.

49. Bul. décollé.

Coquille turriculée, blanche, marquée de ſtries longitudinales, le bout de la ſpire tronqué.

50. Bul. calcaire.

Coquille turriculée, épaiſſe, blanche, marquée de ſtries longitudinales, la ſpire entière, le ſommet obtus.

51. Bul. viſſé.

Coquille turriculée, brune, les tours de la ſpire marqués au bas de ſept ſtries profondes, l'ouverture bleuâtre.

52. Bul. pliſſé.

Coquille turriculée, tranſparente, liſſe, jaunâtre, tachée de blanc, les tours de la ſpire garnis de plis longitudinaux.

53. Bul. peint.

Coquille turriculée, liſſe, blanche, marquée de flammes jaunâtres ondulées, la columelle droite recourbée en dehors.

54. Bul. ſtriatule.

Coquille conique, turriculée, ſtriée, blanche, la columelle droite recourbée en dehors.

55. Bul. épineux.

Coquille turriculée, tranſparente, brune, marquée de ſtries tranſverſes, le milieu des tours de la ſpire épineux.

56. Bul. âpre.

Coquille ovale oblongue, cendrée, marquée de ſtries tranſverſes pointillées & de flammes longitudinales couleur de ſang.

57. Bul. tuberculeux.

Coquille turriculée, cendrée, marquée de ſtries tranſverſes, de tubercules au milieu de chaque tour, & de flammes longitudinales couleur de ſang.

BU IME.

58. Bul. auriculé.

Coquille turriculée, fasciée de brun, le milieu de chaque tour de la spire garni de tubercules obliques, écartés, plats & saillans.

59. Bul. cordonné.

Coquille turriculée, blanche, marquée de stries transverses peu apparentes, & d'un cordon crenelé audessous des sutures.

60. Bul. rembruni.

Coquille turriculée, brune, luisante, marquée de stries transverses très fines, l'ouverture cendrée.

61. Bul. flambé.

Coquille gauche, cylindrique, blanche, tachée de jaune ou de brun, les tours de la spire concaves au milieu, le sommet coloré.

62. Bul. grain d'orge.

Coquille oblongue, couleur de marron, l'ouverture ovale bordée de blanc.

63. Bul. moucheron.

Coquille cylindrique, fauve, obtuse aux deux bouts, l'ouverture demi-ovale bordée de blanc.

64. Bul. ovoïde.

Coquille ovale, lisse, ventrue, blanche, l'ouverture demi-ovale, bordée d'un bourrelet, le sommet obtus.

ESPECES *dont l'ouverture est dentée ou plissée.*

65. Bul. sicilien.

Coquille ovale, blanchâtre, lisse, la columelle garnie d'un pli, le sommet pointu.

66. Bul. de Dombey.

Coquille ovale, rousse, lisse, ondée de brun, la columelle garni d'un pli, le sommet carié.

67. Bul. brocard.

Coquille ovale, ventrue, blanche, marquée de stries transverses & de flammes rougeâtres ondulées, la columelle garnie d'un pli.

68. Bul. moucheté.

Coquille ovale, étroite, blanche, marquée de stries transverses, mouchetées de noir, la columelle garnie d'un pli bilobe.

69. Bul. tourné.

Coquille ovale, brune, marquée de stries transverses, & de deux fascies fauves, la columelle garnie d'un pli.

70. Bul. collier.

Coquille ovale, lisse, fauve, fasciée de blanc, la columelle garnie de deux plis.

IME.

71. Bul. ovule.

Coquille ovale, liſſe, brune, la columelle garnie de trois plis, la lèvre droite ſtriée.

72. Bul. coniforme.

Coquille coniforme, fauve, faſciée de blanc, la columelle garnie de trois plis, la lèvre droite ſtriée.

73. Bul. pietin.

Coquille ovale, épaiſſe, ſtriée, blanchâtre, l'ouverture garnie de cinq dents.

74. Bul. aveline.

Coquille ovale, marquée de deux angles longitudinaux, l'ouverture garnie de ſept dents.

75. Bul. oreillette.

Coquille ovale, étroite, liſſe, blanche, la columelle garnie de deux plis.

76. Bul. oreille de Midas.

Coquille ovale, épaiſſe, les tours de la ſpire treilliſſés, l'ouverture longue, la columelle garnie de deux plis.

77. Bul. oreille de chat.

Coquille ovale, épaiſſe, noirâtre, marquée de ſtries tranſverſes, la columelle garnie de trois dents, la lèvre droite crenelée au milieu.

78. Bul. oreille de Judas.

Coquille ovale, épaiſſe, treilliſſée, l'ouverture longue, retrecie vers le milieu, la columelle garnie de trois plis.

79. Bul. tortu.

Coquille oblongue, ovale, ridée, ſtriée, fauve, l'ouverture étroite, ſinueuſe, rétrécie vers le bas, la columelle & la lèvre droite garnies d'un pli.

80. Bul. oreille de bœuf.

Coquille oblongue, ovale, ridée, blanche, flambée de brun, l'ouverture jaune, la columelle garnie d'un pli.

81. Bul. oreille de ſilène.

Coquille oblongue, ovale, fauve, luiſante, marquée de rides grenues & de flammes brunes, l'ouverture blanche, la columelle garnie d'un pli.

82. Bul. oreille de lièvre.

Coquille conique, oblongue, granuleuſe, la baſe large, oblique, applatie, l'ouverture alongée vers le bas, la columelle garnie d'un pli.

83. Bul. auſtral.

Coquille oblongue, ovale, perforée, fauve, faſciée de brun foncé, la columelle unidentée.

84. Bul. d'Otahiti.

Coquille gauche, oblongue, ovale, perforée, épaiſſe, brune, l'ouverture demi-ovale unidentée.

85. Bul. labié.

Coquille preſque cylindrique, liſſe, blanche, diaphane, l'ouverture très-évaſée, unidentée.

86. Bul. fuſeau.

Coquille cylindrique, rétrécie & obtuſe aux deux bouts, marquée de ſtries obliques, l'ouverture demi-ovale unidentée.

87. Bul. momie.

Coquille cylindrique, blanche, marquée de ſtries obliques écartées, l'ouverture demi-ovale, rouſſe, bidentée.

BULIME.

88. Bul. maillot.

Coquille cylindrique, garnie de ſtries ſerrées, ſaillantes & droites, l'ouverture demi-ovale, blanche, tridentée.

89. Bul. poupée.

Coquille cylindrique, ſtriée, blanche, l'ouverture grande, tridentée.

90. Bul. barillet.

Coquille cylindrique, liſſe, tranſparente, l'ouverture tridentée.

91. Bul. antibarillet.

Coquille gauche, cylindrique, liſſe, jaunâtre, l'ouverture garnie de quatre dents.

92. Bul. nonpareil.

Coquille gauche, turriculée, ſtriée, brune, l'ouverture ovale, blanche, garnie de deux plis.

93. Bul. bidenté.

Coquille gauche, turriculée, liſſe, brune, l'ouverture ovale, blanche, garnie de deux plis.

94. Bul. papilleux.

Coquille gauche, turriculée, ſtriée, fauve, les ſutures crenelées, l'ouverture garnie de deux plis.

95. Bul. froncé.

Coquille gauche, turriculée, cendrée, le dehors du tour inférieur ridé, l'ouverture garnie de deux plis.

96. Bul. antinonpareil.

Coquille turriculée, cendrée, ſtriée, l'ouverture ovale, garnie de cinq plis.

97. Bul. graine d'avoine.

Coquille conique, turriculée, brune, l'ouverture ovale garnie de cinq plis.

98. Bul. foret.

Coquille conique, turriculée, ombiliquée, liſſe, la columelle recourbée en dehors, garnie de trois plis, la lèvre droite unie.

99. Bul. poli.

Coquille conique, turriculée, perforée, liſſe, la columelle courbée, garnie de trois plis, la lèvre droite ſtriée.

ESPECES *dont l'axe eſt tronqué près de la baſe.*

100. Bul. zèbre.

Coquille ovale, ventrue, blanche, marquée de flammes noirâtres, la columelle arquée, blanche.

101. Bul. perdrix.

Coquille ovale, ventrue, blanche, marquée de taches & de flammes brunes ondulées, écartées, la columelle arquée, couleur de roſe.

102. Bul. bicariné.

Coquille gauche, ovale, ventrue, fauve, rayée de blanc, le tour inférieur marqué de deux carènes émouſſées, la columelle arquée, blanche.

103. Bul. pourpré.

Coquille ovale, ventrue, treilliſſée, verdâtre, flambée de brun, la columelle arquée, l'ouverture pourprée.

BULIME.

104. Bul. priam.

Coquille ovale, ventrue, mince, jaunâtre, marquée de cinq ou six rangs de points bruns, la columelle arquée.

105. Bul. carié.

Coquille ovale, fillonnée, noirâtre, la columelle droite luifante, blanche, le fommet carié.

106. Bul. raboteux.

Coquille ovale, ventrue, fillonnée, blanche, le tour inférieur marqué d'une carène, la columelle droite.

107. Bul. pavillon.

Coquille conique, oblongue, blanche, marquée de bandes de diverfes couleurs, la columelle droite couleur de rofe.

108. Bul. ventru.

Coquille conique, ventrue, blanche, fafciée de brun, la columelle droite, la lèvre garnie d'un bourrelet.

109. Bul. ruban.

Coquille conique, liffe, blanche, fafciée, la columelle arquée, couleur de rofe, l'intérieur de la lèvre gauche pliffe.

110. Bul. d'Alger.

Coquille cylindrique, ftriée, blanche, les futures marquées d'une ftrie tranfverfe, la columelle prefque droite.

111. Bul. gland.

Coquille cylindrique, liffe, de couleur marron, la columelle échancrée au bas, la lèvre droite ondulée.

112. Bul. taché.

Coquille oblongue, ftriée, de couleur marron, flambée de brun, la columelle échancrée.

113. Bul. ftrié.

Coquille turriculée, ftriée, blanche, les futures marquées d'une ftrie profonde, la columelle échancrée.



OBSERVATIONS GENERALES. Ce genre est nombreux en espèces, il réunit beaucoup de coquilles qui étoient peu connues, avec quelques autres qui avoient été décrites par Linné, & dont il avoit compris une partie dans le *genre de l'hélice*, une autre dans celui de la *volute*, & dont il avoit distribué quelques espèces dans les genres du *buccin*, celui de la *toupie* & celui du *sabot*, le plus souvent contre le principe systématique & fondamentale de ces genres.

Ce défaut d'analogie qui déparoit sa méthode, n'avoit point échappé à cet excellent systématique, puisqu'il avoit dit en parlant du *Bulime pellucide* & du *Bulime oreille de Midas*, que ces coquilles étoient intermédiaires entre le genre de l'*hélice* & celui de la *bulle*; mais il faut croire que s'il ne fit point disparoître ce défaut, c'est qu'il ne connoissoit encore qu'un trop petit nombre de coquilles ou des coquilles d'une forme trop différente, pour être choqué de leur situation trop arbitraire dans les genres dont elles troubloient l'analogie naturelle, & que dans le moment présent où les espèces sont si fort multipliées, il auroit adopté les changemens que j'effectue, puisqu'outre l'avantage d'un genre nouveau, absolument nécessaire, il en résulte encore une réforme avantageuse dans les autres, dont on ne peut disconvenir qu'il ne soit utile de corriger les abus.

Le nom de *Bulime* que j'ai adopté pour ce genre, avoit déjà été employé par M. Scopoli pour le *Bulime oblong*; je l'ai conservé, parce qu'il indique son analogie avec celui de la *bulle*, à cause de l'ouverture entière, sans échancrure, qui est commune à tous les deux. La différence essentielle du genre du *Bulime* avec celui de l'*hélice*, consiste dans les proportions de l'ouverture de la coquille qui, quoique simple dans l'un & l'autre, a toujours plus de longueur que de largeur dans le premier; tandis que c'est précisément le contraire dans le second où elle est constamment plus large que longue; il en est de même de la forme générale des coquilles de ces deux genres, elle est le plus souvent ronde ou orbiculaire dans les *hélices*; & quoiqu'on trouve quelques espèces d'une forme arrondie parmi les *Bulimes*, on peut dire, en général, que leur plus grand nombre a des coquilles ovales, coniques, cylindriques ou turriculées, & par conséquent moins larges que longues. Ce caractère pris de l'ouverture, quoiqu'artificiel, suffit pour distinguer d'une manière précise les *Bulimes*, non-seulement de l'*hélice*, mais encore de la *bulle* dont l'ouverture est ample & aussi longue ou plus longue que la coquille; du *sabot*, qui l'a entière & ronde, & de tout autre genre de coquilles univalves, quel qu'il soit. Cependant, je ne doute pas qu'on ne puisse dans la suite partager ce genre en deux ou trois, en séparant les espèces ombiliquées de celles qui ne le sont pas, & en réunissant sous un seul genre celles dont l'axe de la columelle est tronqué, mais pour s'occuper utilement de cette perfection, qui est d'ailleurs applicable à toutes les autres coquilles univalves, il faudroit avoir des notions plus exactes que celles que l'on a encore sur toutes les parties des coquilles; il est croyable qu'on y parviendra avec le temps, & qu'on pourra faire dans la suite un travail si utile, mais qu'il seroit maintenant illusoire d'entreprendre.

Le vice de ces entreprises prématurées est remarquable dans l'ouvrage de Muller, auteur d'ailleurs très-estimable par ses différens travaux en histoire naturelle, & même dans son traité des coquilles terrestres & fluviatiles dont j'entends parler ici. Cet auteur s'est un peu trop pressé d'exécuter un plan dont les vues étoient bonnes, mais qui étoit déplacé pour l'époque où il travailloit: qui croiroit qu'un auteur si exact eût entrepris de classer les coquilles par les animaux, tandis qu'il est évident qu'il n'avoit aucune connoissance des vers du plus grand nombre des espèces dont il a parlé, & qu'il s'en est rapporté dans tous ces cas à l'analogie des coquilles, qui est si souvent fautive, quand on veut en déduire celles des animaux? Aussi la méthode qu'il a fondée sur les organes des vers, à l'imitation de celles de M. Adanson & de M. Geoffroy, est-elle de beaucoup inférieure à celle de ces auteurs qui n'ont décrit que ce qu'ils ont vu & bien observé, tandis que la sienne n'offre au contraire aucun avantage réel pour l'instruction, qu'elle n'est propre à inspirer que de la défiance, puisqu'il a souvent considéré comme operculées des coquilles qui ne le sont pas; comme terrestres, des coquilles fluviatiles; & comme fluviatiles, d'autres qui sont effectivement terrestres. A quoi sert dans ce cas d'avoir donné pour caractère au genre de l'*hélice* un ver à quatre tentacules linéaires, dont les plus longs sont oculés, si l'auteur ne connoissoit point le ver de la plupart des coquilles qu'il a rapportées à ce genre, & s'il s'est conduit de même dans les genres du *buccin*, de la *nérite* & du *planorbe*. L'exemple de ce naturaliste recommandable doit servir à nous tenir en garde contre des desirs trop ambitieux, & nous apprendre qu'il est plus sage, dans la formation des genres, & plus avantageux de les restreindre à des caractères vrais, quels qu'ils soient, que d'ambitionner une perfection qui est hors de notre portée, & dont on ne possède pas toutes les données. (*)

* [illegible] ... Muller, verm. terrest. & fluv. hist. ...

J'ai divisé les *Bulimes* en trois sections, pour favoriser l'étude des espèces dans un genre où elles sont peut-être trop nombreuses ; j'ai rangé dans la première toutes les coquilles dont l'ouverture n'a ni dents ni plis, & dont l'axe n'est point tronqué à la base ; la seconde renferme celles dont la lèvre droite, ou la columelle, ou toutes les deux à la fois sont dentées ou plissées, & j'ai placé dans la troisième les coquilles dont l'axe ou la base de la columelle est terminée par une troncature oblique, de manière à montrer à cet endroit le commencement d'un petit canal, sans cependant que le bas de l'ouverture cesse d'être entier. J'aurois desiré, pour une plus grande exactitude, de subdiviser chacune de ces sections en coquilles ombiliquées, coquilles perforées & coquilles imperforées ; mais comme je ne possede pas toutes les coquilles dont je parle, & que les figures & les descriptions que je trouve dans les auteurs n'ont pas le plus souvent fait mention de ce caractère, j'ai été forcé de renoncer à cette subdivision, qui est cependant une des meilleures que l'on puisse choisir puisqu'elle porte sur une condition qui est la moins variable de toutes, & de ranger mes espèces, d'après l'analogie de leur forme extérieure, en commençant par la forme globuleuse & orbiculaire jusqu'à la forme turriculée.

La proportion de l'ouverture constitue donc le caractère essentiel du genre du *Bulime*, mais sa forme, quoique soumise à cette condition fondamentale, offre bien des variations suivant les espèces ; il s'en trouve dont l'ouverture est demi-ovale comme dans le *Bulime fuseau* & le *Bulime poupée*, d'autres où elle est complètement ovoide, comme dans le *Bulime bidenté* & le *Bulime papilleux ;* elle est ovale, oblongue & légèrement arquée sur la lèvre gauche dans le *Bulime ovale*, le *Bulime oblong* & nombre d'autres espèces ; elle est très-ouverte dans le *Bulime radis*, le *Bulime ouvert*, ou bien elle est longue & étroite dans quelqu'autres, comme le *Bulime oreille de Midas* & le *Bulime oreille de Judas*. Toutes ces différences combinées avec la présence ou la privation de l'opercule, pourront donner dans la suite, quand toutes les parties des coquilles seront mieux connues, des genres plus naturels que celui-ci ; mais puisqu'il convient de se contenter, en attendant, de genres artificiels, je crois avoir rempli dans celui que je propose les conditions requises, puisqu'il conduira aussi sûrement que tout autre, & sans exceptions, à la connoissance des espèces.

Le genre du *Bulime* renferme des coquilles terrestres, des coquilles fluviatiles & des marines ; les premières sont les plus nombreuses, les marines le sont si peu, que je ne crois pas qu'il s'y en trouve au-delà de trois ; les animaux des espèces terrestres que l'on connoît ne diffèrent pas, par leur organisation, des vers des *hélices ;* ils ont, les uns comme les autres, quatre tentacules, dont les deux supérieurs sont les plus longs ; c'est à l'extrémité supérieure de ceux-ci que sont placés deux corps arrondis, que l'on croit être leurs yeux ; la principale différence de ces animaux avec les limaces, c'est que ceux-ci ont une coquille tournée en spirale, dans laquelle ils peuvent se retirer entièrement, & dont ils sont sortir la partie antérieure du corps lorsqu'ils veulent marcher, & que les limaces ont le corps nu & privé de coquille. Les *Bulimes* terrestres sont hermaphrodites, ils réunissent les deux sexes, & les parties qui servent à la génération sont situées au côté droit du cou de l'animal, à l'endroit qui sort de la coquille quand il s'alonge pour marcher ; mais, quoique ces animaux aient les deux sexes, ils ne peuvent cependant engendrer seuls, & sont obligés de s'accoupler de deux en deux, comme si les deux sexes étoient séparés; tous les deux sont à la fois l'office de mâle & de femelle, d'où il résulte une double fécondation. J'ignore si les *Bulimes* terrestres ont été pourvus par la nature de l'espèce de dard à quatre ailes, qu'on a observé sur les animaux du genre de l'*hélice ;* mais, quoi qu'il en soit, l'accouplement a lieu de même & dure plusieurs heures, pendant lesquelles les deux animaux, qui y coopèrent, paroissent comme engourdis ; quinze ou vingt jours après ils rendent, par la même ouverture du cou qui donne passage aux organes de la génération, une grande quantité d'œufs revêtus d'une coque mambraneuse ou même testacée qu'ils cachent en terre pour y attendre l'époque de leur développement.

Les *Bulimes* terrestres sont privés d'opercule, & ils ont cela de commun avec les animaux des *hélices*, ils vivent des herbes tendres & des jeunes pousses des arbustes qu'ils rongent à l'aide de deux mâchoires osseuses qui sont très-apparentes dans les grandes espèces, telles que le *Bulime zèbre* ou le *Bulime kambeul;* dans les zones tempérées, ils se cachent pendant l'hiver dans les fentes des rochers, entre l'écorce des arbres, ou dans les joints des vieux murs ; dans les pays chauds, ils cherchent les endroits frais & ombragés, & c'est sur-tout à la proximité des chûtes d'eau que l'on doit en faire la recherche.

Les animaux des *Bulimes* fluviatiles diffèrent des premiers par le nombre, la forme des tentacules & la position de leurs yeux ; plusieurs de ceux que je décris sont déjà connus des naturalistes, mais il s'en trouve de deux sortes ; les uns, comme le *Bulime radis* & le *Bulime stagnal*, n'ont que deux tentacules applatis, presque triangulaires en forme d'oreilles, & les yeux situés à la base interne des tentacules ; les autres, comme le *Bulime cordon bleu* & le *Bulime œil d'Ammon*, n'ont que deux tentacules linéaires, & les yeux situés à leur base extérieure ; ce sont là les principales différences qu'ils présentent, d'après lesquelles les auteurs qui ont classé les coquillages sur la forme des vers, ont été obligés de les rapporter à trois genres distincts. Les espèces qui ont des tentacules plats sont na-

maphrodites, comme les *Bulimes terrestres* dont j'ai parlé, mais leur accouplement ne se fait pas de même; M. Geoffroy a observé que lorsque deux individus se rencontrent, l'accouplement n'est point double, qu'un seul fait l'office de mâle & l'autre celui de femelle, à cause de la position de leurs parties sexuelles qui rend le double accouplement impossible; mais que s'il survient un troisième, alors il saisit celui de ces deux qui fait avec le premier l'office de mâle, s'accouple avec lui & remplit à son égard les mêmes fonctions, de sorte que celui du milieu exerce à la fois l'action de mâle & de femelle avec deux individus différens. Quelquefois on en voit dans les ruisseaux des bandes considérables ainsi accouplées, dont tous les individus font l'office de mâle & de femelle avec deux de leurs voisins, tandis que les deux derniers qui sont aux deux bouts de la chaine, moins fortunés que les autres, n'agissent que comme mâle ou comme femelle seulement; ces espèces ne sont point operculées, & on ne sait pas assez positivement si, comme les premières, elles sont également ovipares.

Les *Bulimes* dont les tentacules sont linéaires, sont les seuls qui soient operculés; on soupçonne que les sexes sont séparés dans ces espèces, & qu'il y en a de mâles & d'autres femelles, mais les organes de la génération n'ont pas une place différente, ils sont situés comme dans les précédentes au côté droit du cou, & elles sont véritablement ovipares. Les *Bulimes* aquatiques se nourrissent des plantes qui croissent dans l'eau, & des parties végétales qui y sont suspendues par l'effet de la putréfaction. Leur mâchoire ressemble à celle des espèces terrestres, & outre la faculté de ramper dans le fond de l'eau, ils ont encore celle de s'élever & de se soutenir à sa superficie pour y respirer l'air qui paroît leur être aussi nécessaire qu'aux terrestres; au moins j'ai lieu de le croire, d'après une expérience qui me fut suggérée par M. le chevalier de Sade, lieutenant de vaisseau, aussi recommandable par son zèle pour l'histoire naturelle & par ses connoissances en tout genre que par sa bravoure & son patriotisme. Nous primes le *Bulime radis* & le *Bulime stagnal* qu'on trouve abondamment en été dans les eaux de la gare; nous en mimes plusieurs dans un gobelet plein d'eau que nous renversâmes dans un plat qui en étoit à moitié plein, de manière à intercepter toute communication de l'air extérieur avec les coquillages contenus dans le gobelet; peu de temps après ils commencèrent à se mouvoir & à ramper [illegible] du gobelet, où il se trouvoit une bulle d'air [illegible]; une heure & demie après, ils étoient étendus [illegible] & privés de mouvement, [illegible] que le [illegible] de l'air [illegible], nous les trouvâmes alors le corps presque entièrement hors de la coquille & morts. C'est vraisemblablement ce besoin de respirer l'air extérieur qui est cause qu'on ne trouve quelquefois point de coquilles dans des rivières profondes, dont les ruisseaux des environs en sont remplis.

Le genre du *Bulime* renferme beaucoup de coquilles gauches, & on doit remarquer que celles qui sont dans ce cas sont presque toutes terrestres.

1. BULIME œil d'Ammon.

Bulimus effusus; NOB.

Bulimus, testa orbiculata, umbilicata, ventricosa fasciata, apice acuto, apertura aurantia; NOB.

Cochlea e viridi sulflava fasciata umbilicata; LISTER, *syn. pl. tab.* 129, *fig.* 29.

Species maxima cochlearum umbilicatarum terrestrium, quæ ceparum quasi colore conspicua, variis circulata fasciis fuscis, inferna parte gemmatis, apice gaudet cinereo griseo; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 121, *tab.* 40, *fig.* 3, 4, 5.

GEVE, *belustigungen, tab.* 3, *fig* 20, *litt. a, B.*

Nerita effusa; testa umbilicata, ventricosa, fasciata, supra depressa, apice acuto, apertura effusa; MULLER, *hist. verm. part.* 2, *pag.* 175, *num.* 361.

Un grand limaçon à bouche ovale, à zones alternatives, marron & blanches, taches de [illegible]; DAVILA, *catal. raisq. tom.* 1, *pag.* 438, *num.* 980.

Helix effusa; testa globosa, alba, fasciis irregularibus tam latioribus quam angustioribus rufescentibus [illegible], apertura effusa intus aurantia, umbilico patentissimo; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *pag.* 118, *tab.* 129, *fig.* 1144, 1145.

Das ammonsauge; par les Allemands.

Œil d'Ammon, ou [illegible]; par les François.

DESCRIPTION. On reconnoît aisément cette coquille à la forme ovale de son ouverture, à son grand ombilic, & principalement aux bandes brunes dont le tour le plus extérieur est ordinairement environné.

Sa forme est orbiculaire plutôt que globuleuse, ayant beaucoup plus de largeur que de hauteur; elle est souvent large de dix-huit à vingt lignes, & longue d'un pouce, depuis le sommet de la spire jusqu'au bord inférieur du dernier tour, mesurée au côté opposé à l'ouverture. Les plus grandes ont jusqu'à deux pouces de diamètre, mais il est rare d'en trouver de ce volume, & elles sont même moins recherchées que les autres, parce qu'elles sont ordinairement peu colorées. Elle est composée de six tours, dont le plus extérieur est le plus apparent; il est convexe en dessous & percé au centre par un ombilic très-ouvert qui laisse voir [illegible] au sommet de la spire; la face supérieure est moins arrondie que l'autre, quelquefois même elle offre un applatissement ou une [illegible] vers les sutures, qui ne s'étend pas plus loin que les deux tours les plus près de l'ouverture; mais ce caractère n'est pas constant, puisqu'on en trouve qui sont convexes dans cette partie, quoiqu'elles le soient toujours beaucoup moins que du côté de la base.

La

La ſpire eſt conique & moyennement élevée au centre. L'ouverture eſt ample, de forme ovale, longue de quatorze à quinze lignes, & large de huit vers le milieu, elle eſt formée plus qu'aux trois quarts par les parois de la lèvre droite, dont les bords ſont ſimples, très-liſſes à l'intérieur & d'une couleur orangée vive; la lèvre gauche conſiſte en un feuillet très-mince & tranſparent, qui eſt collé ſur la convexité du ſecond tour, & ne fait pas tout-à-fait la quatrième partie de l'ouverture.

La ſurface extérieure de cette coquille eſt liſſe, ſur-tout du côté de la ſpire, mais le tour inférieur eſt quelquefois marqué tout autour de l'ombilic de petits plis ou de rides longitudinales qui s'affoibliſſent & diſparoiſſent vers le milieu; elle eſt ordinairement blanchâtre ou d'un gris cendré en dehors; le tour extérieur eſt le ſeul qui ſoit orné de bandes tranſverſes brunes, dont le nombre n'eſt pas conſtant; on en compte ſur divers individus depuis deux juſqu'à douze, qui ſont égales entr'elles par leur largeur & leur écartement, ou inégales par l'une & l'autre de ces conditions; les coquilles qui ont des bandes nombreuſes & d'une couleur vive, qui tranche nettement ſur le fond, ſont réputées les plus précieuſes. On apporte le *Bulime œil d'Ammon* des grandes Indes & des îles Antilles; M. Badier, habitant de la Guadeloupe, qui a bien voulu me communiquer une partie des obſervations qu'il a faites dans cette île ſur les coquillages qui y vivent, comme ſur d'autres objets d'hiſtoire naturelle qui trouveront leur place dans cet ouvrage, m'a aſſuré que cette coquille étoit fluviatile & pourvue d'un opercule corné; cet obſervateur en a rencontré quelquefois de très-jeunes qui étoient toutes griſes & ſans aucune apparence de bandes.

Seba avoit prétendu mal-à-propos qu'elle étoit du nombre des terreſtres.

2. BULIME noiſette.

Bulimus avellana; NOB.

Bulimus, teſta orbiculata perforata ſtriata, antice depreſſa ſulcata, inferne convexa, labro ſuperne emarginato; NOB.

Beſchaftigungen der berliniſchen geſellſchaft. tom. 1, pag. 395 tab. 9 fig. 4, 5.

Nerita nux avellana merito appellata ex Oceano auſtrali; MARTINI, *conchyl. tom. 5, pag. 272, tab. 188, fig. 1919, 1920.*

Die haſelnüſſe aus den ſudlandiſchen meeren; par les Allemands.

La noiſette; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a la forme d'une *natice*, & appartiendroit inconteſtablement à ce genre, ſi ſa columelle étoit droite; mais comme elle eſt aſſez conſidérablement arquée & convexe vers la région de l'ombilic, elle doit par ce ſeul caractère en être [illegible].

Elle eſt orbiculaire, applatie en deſſus, convexe & arrondie à la baſe; elle a neuf lignes de hauteur ſur dix & demie de diamètre; on compte en tout quatre tours à ſa ſpire, dont la forme eſt déprimée, excepté au centre. La face ſupérieure du dernier tour eſt plate, marquée d'une carène arrondie tout autour, de deux ſillons aſſez profonds, & de quelques rides longitudinales qui ne ſont point viſibles ſur ceux de la ſpire. Ses parois latéraux ſont garnis d'un grand nombre de ſtries tranſverſes & d'un autre ſillon ſemblable à ceux du haut, qui eſt ſitué tout de ſuite ſous la carène, & de quelques rides longitudinales peu marquées.

L'ouverture eſt grande relativement au volume de la coquille, elle eſt ovale & figurée en forme de croiſſant à cauſe de la convexité de la columelle; la lèvre droite eſt ſimple & tranchante ſur le bord, elle eſt notablement épaiſſie & plate près de la baſe; elle porte au haut une échancrure arquée & profonde qui répond à l'angle de la carène. La lèvre gauche eſt épaiſſe, luiſante, collée ſur la convexité du ſecond tour, brune en deſſus & blanche à la baſe; la columelle, qui eſt très-liſſe, offre vis-à-vis l'ombilic une gibboſité remarquable qui la rend convexe & irrégulière.

L'ombilic qui eſt petit & peu profond eſt accompagné en deſſous d'une côte obtuſe, très-peu apparente, qui déſigne l'analogie de cette coquille avec quelques *natices* dont l'ombilic eſt organiſé de même; ſa couleur eſt brune ou blanchâtre, flambée de brun, elle eſt toute brune ou couleur de ſuie vis-à-vis l'ouverture, & un peu plus rougeâtre dans l'intérieur de la coquille que ſur ſa convexité. Cette coquille eſt rare & paſſe pour avoir été apportée de la nouvelle Zélande. Je préſume qu'elle eſt marine. L'individu que j'ai décrit appartient à M. le chevalier de la Marck.

3. BULIME cordon bleu.

Bulimus ampullaceus; NOB.

Bulimus, teſta globoſa, perforata ventricoſa cæruleſcente faſciata, apice obtuſo, apertura ampla fuſca; NOB.

Cochlea è viridi ſulflava, clavicula leviter compreſſa, faſciis anguſtis donata, Jamaicenſis; LISTER, *ſynopſ. tab. 130, fig. 30.*

Cochlea lunaris; RUMPH. *theſ. tab. 27, fig. 9.* PETIVER, *aquat. Amboin. tab. 12, fig. 14.*

Galea [illegible], cochlea ſlittaria, ſive pomatia major, fuſco faſciolo nigra ad lucem tranſparente faſciata; KLEIN, *meth. oſtrac. pag. 57, ſpec. 2, num. 1.*

Cochlea terreſtris, vulgaris oblonga ventricoſa, fere pellucida, ſplendens, colore carneo & ſubalbido depicta, non nullisque faſciis ſubrubris leviter & obſcure cincta; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 1, fig. R, & litt. S, pro errore in ea [illegible].*

Cochlea faſciata turbinata major marina; SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 113, & ſequ. tab. 38, fig. 1 — 7.*

GEVE, [illegible], tab. 27, fig. 289 — 291.

Le cordon bleu; Encyclop. recueil de planches, tom. 6, tab. 65, fig. [illegible].

Helix ampullacea; testa subumbilicata subglobosa [illegible], *anfractibus* [illegible] *ventricosioribus*, *umbilico* [illegible], *apertura ovato-oblonga*; LINN. *syst. nat.* pag. 1244, num. 676. — *ejusd. muf. lud. ulr.* pag. 66[illegible], num. [illegible].

[illegible] *magaz. tom.* 3, *tab.* 6, *fig.* 68.

Nerita ampullacea; testa perforata, ventricosa, [illegible], *apice obtuso, apertura larga*; MULLER, *verm. terr. & fl.* p. 2, *pag.* 172, *num.* 359.

KNORR, *vergnugen der augen*, *tom.* 5, *tab.* 5, *fig.* 2, 3.

Helix ampullacea; testa perforata, subglobosa, anfractibus teretibus prope suturam complanatis, apertura oblonga; VON BORN, *ind. muf. cæsar.* pag. 334, num. 4. — *ejusd. testac. muf. cæsar.* pag. 374.

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. tab.* 61, *fig. D*, 8.

SCHROETER, *flussconchyl. tab.* 6, *fig.* 2.

Helix ampullacea Linnæi; testa terrestri, ventricosa, lævi, epidermide viridescente sæpius lutescente superinduta, fasciis cæruleis transversalibus cincta, subperforata, [illegible], *apertura ampla semi rotunda, operculo testacco auriformi*; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 105, *tab.* 128, *fig.* 1133 — 1135.

Sisio caporo, & sisso potir; par les Macassars.

[illegible]; par les Danois.

[illegible]; par les Hollandois.

Schlam-schnecke; koth-schnecke; par les Allemands.

Smooth girled snail shell; par les Anglois.

Le cordon bleu; par les François.

DESCRIPTION. Quoique cette coquille soit commune & fluviatile, on a douté long temps de sa véritable origine; Seba l'a crue marine; Gualtieri, & en dernier lieu M. Chemnitz, l'ont prétendue terrestre, de même que Linné. Elle est ordinairement bleuâtre & fasciée de bandes transverses de la même couleur, ce qui lui a sans doute mérité en France le nom de cordon bleu.

Elle est globuleuse, ventrue, un peu plus longue que large, lisse extérieurement & composée de cinq tours; les plus grosses ont jusqu'à deux pouces de hauteur, & une largeur moindre de trois ou quatre lignes; elle est [illegible] du côté de la spire, qui est elle-même très-peu élevée, & terminée par un sommet obtus, elle est arrondie & un peu plus [illegible] vers le bas, assez souvent le bord supérieur des tours est applati, comme il arrive quelquefois au *Bulime œil d'Ammon*; mais [illegible], & on en trouve aussi dont le bord supérieur est convexe, & d'autres où il paroît creusé en canal oblique. Les tours de la spire sont presque toujours convexes, lisses & terminés par un sommet tirant sur le châtain.

L'ouverture est grande, d'une forme ovale oblongue & un peu resserrée en forme de segment de cercle par la convexité du second tour; elle est brune dans l'intérieur & marquée de bandes de la même couleur, qui correspondent à celles de dehors; la lèvre droite est très-arquée ou tranchante sur le bord, la gauche est mince, blanchâtre, & si oblitérée sur le second tour, qu'elle ne forme presque pas de saillie. La columelle est lisse, blanchâtre & arrondie, elle est repliée en dehors de manière à recouvrir presque en totalité l'orifice de l'ombilic, & à ne le laisser paroître que comme une simple fente; la couleur de cette coquille ne commence à paroître qu'après avoir enlevé un épiderme verd sale qui la recouvre à l'extérieur, elle acquiert alors une teinte bleuâtre ou d'un blanc sale tirant sur le gris, qui est ordinairement ornée de plusieurs bandes bleues, quelquefois fauves, mêlées de lignes étroites de la même teinte. On en trouve aussi qui sont totalement privées de bandes & dont le fond est, ou bleu clair, ou fauve, ou cendré; Seba a figuré des coquilles de toutes ces variétés.

M. Badier, qui a observé ce *Bulime* à l'île de la Guadeloupe, m'a certifié qu'il est fluviatile, comme Muller & d'autres auteurs remarquables l'avoient déjà avancé, que sa coquille est pourvue d'un opercule dur & corné qui a la forme de son ouverture. On la trouve aux Indes orientales & occidentales; Rumphius l'a indiquée à l'île d'Amboine; Linné, dans le reste de l'Asie; Lister, à l'île de la Jamaïque; & je suis certain qu'on la trouve encore dans les eaux douces de l'île de Saint-Domingue.

4. BULIME idole.

Bulimus urceus; NOB.

Bulimus, testa globosa, subumbilicata, ventricosa, rugosa, fusca, apertura dilatata alba; NOB.

Cochlea maxima [illegible]; LISTER, *synops. tab.* 125, *fig.* 25.

Cochlea maxima [illegible] *Surinamensis*; [illegible] *ibid. tab.* 128, *fig.* 28.

Galea [illegible] *Surinamensis*; KLEIN, [illegible] *pag.* 57, [illegible].

Une très-grande nérite, du Mississipi, verd noirâtre, [illegible]; DAVILA, *catal. raif. tom.* 1, *pag.* [illegible], *num.* [illegible].

Nerita urceus; [illegible], *ventricosa*, *rugosa, fusca, apertura dilatata alba*; MULLER, [illegible] *verm. terr.* [illegible] *p.* 2, *pag.* 17[illegible], *num.* [illegible].

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. tab.* 61, *fig. D*, 10.

[illegible], *helix maxima*, *varietas* [illegible]; MARTINI, *conchyl.* [illegible], *tab.* [illegible], *fig.* 11[illegible].

[illegible]; par les Danois.

Der abgott Manetou ; par les Allemands.
L'idole, ou *le dieu Manetou* ; par les François.

Description. Cette espèce est moyenne entre le *Bulime œil d'Ammon* & le *Bulime cordon bleu* ; sa forme la rapproche davantage du dernier, mais elle a plus d'analogie par son ombilic avec l'autre, quoiqu'également distincte de tous les deux par son volume, par ses rides, & enfin par sa couleur, notamment celle du dedans de l'ouverture qui est toujours d'un beau blanc de lait.

Sa forme est globuleuse, ventrue, & d'une septième partie moins large que longue, sur un diamètre de trois pouces, elle a assez ordinairement trois pouces six ou sept lignes de hauteur. Le tour inférieur est le plus considérable de tous ; il est très-bombé, épais, marqué de rides longitudinales, peu régulieres, tant dans leur écartement de l'une à l'autre que dans leur profondeur ; ceux de la spire sont très-convexes & plus élevés que dans les espèces précédentes ; ils sont tous recouverts en dehors par un épiderme épais, d'un brun tirant sur le verdâtre qui y adhère avec force.

L'ouverture n'a d'autre différence, avec celle du *Bulime cordon bleu*, qu'un peu plus d'évasement sur le bord de la lèvre droite, & sur-tout à sa base ; la lèvre gauche est de même que dans cette coquille, mais la cavité de l'ouverture est toute blanche ainsi que la columelle. L'ombilic a près de son orifice jusqu'à quatre lignes de diamètre, & laisse voir dans son intérieur deux tours de la spire.

Lorsque cette coquille a été dépouillée de son épiderme, sa superficie est blanche, mêlée de flammes fauves ou rousses, & quelquefois de traces très-légères de fascies de la même couleur. On ne connoît pas encore l'animal ni l'opercule de cette espèce, qui au surplus est fluviatile, & se trouve, suivant Lister, à Surinam, & vraisemblablement dans les autres grands fleuves de l'Amérique septentrionale, puisque Davila, M. de Favanne & M. Chemnitz assurent qu'on la rencontre aussi dans le fleuve du Mississipi.

5. Bulime vitré.
Bulimus vitreus ; Nob.
Bulimus, testa subperforata, ovata, ventricosa, lævi, subpellucida, fusca luteo undata, spiræ anfractibus carinatis ; Nob.
Helix vitrea ; Von Born, *ind. mus. cæsar. pag. 394, num 18. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 383, tab. 15, fig. 15, 16.*
Der glassschnirkel ; par les Allemands.

Description. Jusqu'à présent M. le baron de Born est le seul auteur qui ait parlé de cette espèce, qui est effectivement distincte de celles qui précèdent, comme il est facile d'en juger par la courte description que j'en ai extraite, des ouvrages de ce naturaliste.

Cette coquille a un pouce dix lignes de longueur, & sa largeur est d'un pouce six lignes ; elle est ovale, très-fragile, légérement transparente & lisse ; on compte cinq tours à sa spire, dont l'inférieur est ventru & ceux du haut marqués d'une carène saillante. L'ouverture est ovale, oblongue, grande & semblable, d'après la figure de cet auteur qui est très-soignée, à celle du *Bulime cordon bleu* ; la columelle est, suivant lui, perforée par un orifice étroit, qui est en partie recouvert par le rebroussement de la lèvre. Sa couleur est brune & ornée de flammes longitudinales, ondulées, couleur de soufre ; on ne connoît pas sa patrie.

6. Bulime de Lyonet.
Bulimus Lyonetianus ; Nob.
Bulimus, testa conica, rugosa, albida, aperturæ latere opposito gibboso, apice obtusato ; Nob.
Helix Lyonetiana ; Pallas, *spicil. zoolog. fascic. 10, pag. 33, tab. 3, fig. 7, 8.*
Trochus monstrosus Lyonetianus ; Martini, *conchyl. tom. 5, pag. 21, tab. 160, fig. 1513.*
Der monstrose Lyonettische kransel ; par les Allemands.

Description. Cette coquille offre une particularité assez frappante pour qu'il ne soit pas facile de la confondre avec les autres espèces, dans un renflement extraordinaire qui est situé au milieu du tour inférieur sur le côté opposé à l'ouverture.

Elle est toute blanche, assez épaisse, luisante au dehors, marquée de rides longitudinales & parsemée de petits enfoncemens irréguliers ; sa forme représente un cône renversé, dont la pointe est obtuse, la base large de treize lignes, & la hauteur, depuis l'axe jusqu'au sommet de la spire, d'un pouce. Les tours de la spire sont au nombre de six, ils sont légèrement bombés, & celui de l'ouverture est le plus considérable ; il est comprimé en dessous & marqué d'une fente à la place de l'ombilic ; c'est au milieu de ce dernier tour, & précisément sur le côté, qui est directement opposé à l'ouverture, que l'on voit un angle ou une bosse saillante qui lui donne une forme toute particulière. L'ouverture est ovale & située obliquement, elle est arquée sur la partie qui appuie sur le second tour, en raison de sa convexité ; les bords de la lèvre droite sont épais, légérement évasés, & recourbés en dehors ; la lèvre gauche consiste en un feuillet de peu d'épaisseur, dont la surface interne est luisante. Le dedans de l'ouverture a une teinte blanchâtre ou cendrée.

M. Chemnitz paroît n'avoir considéré cette coquille que comme une monstruosité de quelqu'autre espèce, mais il étoit dans l'erreur, car j'en possède deux individus semblables à la figure

de M. Pallas plutôt qu'à celle de la conchyliologie de Martini, qui me furent donnés par une personne qui en possédoit deux autres qui avoient été apportés ensemble des grandes Indes.

7. Bulime fillonné.

Bulimus fulcatus; Nob.

Bulimus, testa ovata perforata, oblique fulcata, alba, apertura semi-ovata, labro reflexo; Nob.

Cochlea alba, ventricosa bidens, striis eminentibus exasperata; Lister, *synopf. tab.* 588, *fig.* 47. ?

Helix fulcata; testa cylindracea, obtusa, oblique fulcata alba, apertura [illegible], labro reflexo; Muller, *verm. terreft. & fluv. p.* 2, *pag.* 108, *num.* 307.

Helix fulcata, Mulleri, testa cylindracea, ventricosa, [illegible], apertura subquadrata, labro reflexo, [illegible]; Martini, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 105, *tab.* 1[illegible], *fig.* 1231, 1232.

Der [illegible]; par les Danois.

Die [illegible]; par les Allemands.

Description. Cette coquille a une forme ovale, ventrue & arrondie par le bas, un peu plus alongée [illegible] à l'autre bout, elle est blanche, [illegible] & sans taches, elle a douze lignes de hauteur & sept lignes de diamètre vis-à-vis le tour inférieur. On compte huit tours à sa spire, dont les trois plus élevés forment le sommet qui est très-obtus; leur superficie est garnie de stries [illegible], obliques & [illegible] qui forment entr'elles des sillons un peu plus larges qu'elles; ces stries sont moins [illegible] sur la convexité du tour inférieur que sur celle des tours de la spire, elles y sont ordinairement plus serrées & moins saillantes, mais tout autant inclinées qu'ailleurs.

L'ouverture représente la moitié d'un ovale tronqué au haut, dont la longueur surpasse la largeur; j'ignore comment Muller & M. Chemnitz ont vu une forme presque carrée dans l'ouverture de cette coquille, car la figure de la conchyliologie de Martini me prouve que la coquille que j'ai sous les yeux est la même que celle de M. Chemnitz, & par conséquent celle de Muller, puisque sa description lui convient. La lèvre droite est large, évasée & recourbée en dehors, la gauche est collée en guise d'une lame lisse sur le second tour, le fond de l'ouverture est [illegible], blanc comme le dehors, & sans dents [illegible]. [illegible]

[illegible]

ou que la coquille dont je parle ne soit pas complète, ce qui me paroît, à la vérité, difficile à croire, puisque j'en connois beaucoup d'individus qui sont dans le même état, & que Muller & M. Chemnitz l'ont aussi toujours vue sans dents; il pourroit encore se faire qu'il existât deux espèces très-voisines par tous les caractères extérieurs, & qui différeroient l'une de l'autre par l'ouverture dentée ou non dentée.

Le *Bulime fillonné* est terrestre & des grandes Indes, j'en ai vu dans la collection de M. Vanleben, qui les avoit ramassés lui-même dans l'île de Ceylan; comme cette coquille est jeune & qu'elle n'a encore que quatre à cinq tours, on la prendroit pour une espèce du genre de la *toupie* dont elle a toute la forme, comme cela doit arriver à toutes les espèces qui n'ont point de columelle qui leur serve d'axe.

8. Bulime [illegible].

Bulimus [illegible]; Nob.

Bulimus, [illegible], apertura [illegible]; Nob.

Description. [illegible]

élevés forment l'applatissement du sommet, les [illegible]

[illegible] & lisse à l'intérieur; les deux lèvres, quoi[illegible]

Celui-ci, quoique très petit, est percé profon[illegible]

[illegible]

9. Bulime cariné.
Bulimus [illegible]; Nob.
Bulimus testa ovata [illegible] viridi, anfractu infimo carinato, [illegible]; Nob.

A — Buccinum ex viridi [illegible] trochoides, [illegible], Lister, *synop. tab.* 121, *fig.* 5. — Petiver, *gazophyl. tab.* 104, *fig.* 6.

B — Buccinum ex viridi [illegible] trochoides, [illegible] imprimo [illegible]; Lister, *synops. tab.* 112, *fig.* 6, [illegible] — Petiver, *gazophyl. tab.* 104, *fig.* 7, [illegible].

Description. La [illegible] de ce *Bulime* est ovale, [illegible] pointue, [illegible] composée de [illegible] de six lignes de large [illegible] leur super-ficie [illegible] les tours de la [illegible] convexité, mais ce qui [illegible], est [illegible] de la con-vexité [illegible] va se terminer sur le bord [illegible], comme dans le [illegible], comme dans cette espèce, sur le bord supérieur de ceux de la spire.

L'ouverture est ovale, large, arrondie du côté de la [illegible] & [illegible]; la lèvre droite est [illegible] & tranchante, la gauche n'a que peu d'é[illegible], elle est collée sur la convexité du [illegible] & [illegible] au bas; l'intérieur de l'ouverture est très-lisse & de couleur cendrée. Cette coquille n'a pas la moindre apparence d'ombilic, on n'y distingue même pas la petite fente qui en tient la place dans les espèces suivantes

La variété B diffère de la première, qui est la [illegible], par trois bandes blanches [illegible] du dernier tour [illegible]; je la [illegible] d'après la figure de Lister, qui, à la différence près du volume, [illegible] l'autre. Ces deux variétés du *Bulime cariné* viennent, suivant Lister, de l'Amé-rique [illegible], & se trouvent dans les [illegible] de la Virginie.

10. Bulime alongé.
[illegible]; Nob.
Bulimus, testa oblonga ovata, cornea, fragili, [illegible]; Nob.
[illegible], Müller, *hist. verm. [illegible] part.* 2, *pag.* 130, *num.* 324.

Helix atrata, testa sub orica vertice acuto, aper-tura ovali, cujus [illegible] non multum differt ab helice [illegible]; Martini, *conchyl. tom.* 9, *pag.* 174, *tab.* 135, *fig.* 1244, *num.* 1, 2.
[illegible] hornet; par les Danois.

Description. Cette coquille a, suivant Muller, depuis deux jusqu'à huit lignes de lon-gueur, & depuis une jusqu'à cinq lignes de diamè-tre; elle est ou blanchâtre & transparente, ou noi-râtre & opaque; cet auteur la regardoit comme intermédiaire entre le *Bulime radis* & le *Bulime des marais*; mais elle diffère de tous les deux par les tours de la spire qui sont plus alongés, par la manière dont leur bord supérieur semble finir tout-à-coup, tandis qu'il est arrondi dans ces deux espèces; elle est au surplus moins ventrue que le *Bulime radis*, & moins alongée & un peu plus bombée que le *Bulime des marais*.

On trouve ce coquillage dans la rivière de Seine, où il n'a jamais plus de trois lignes de longueur & une largeur d'une ligne deux tiers, il est alors composé de quatre tours & demi, dont l'inférieur fait à lui seul la moitié de sa longueur; son ou-verture est ovale & grande relativement au volume de la coquille, & son axe est perforé par une fente qui est sensible à la vue simple; le tour inférieur, quoique très-alongé relativement aux autres, est aussi très-convexe, les sutures des tours de la spire sont profondes & son sommet pointu. Cette coquille est amphibie, suivant Muller, qui assure l'avoir trouvée en Danemarck, pendant la saison de l'hiver, sur des tilleuls qui étoient situés à plus de cent pas de distance de l'eau; je ne l'ai jamais rencontrée à Paris que sur les bords de la rivière, mais M. le chevalier de Sade m'en a envoyé du Dauphiné une co-quille qu'il avoit prise sur un vieux mur, situé à une grande distance de l'eau.

La synonymie de Gualtiéri, que Muller attribue à cette coquille, appartient au *Bulime des fontaines* & non à celui-ci. M. Chemnitz a commis la même erreur que Muller; mais il a beaucoup mieux rencontré que cet auteur, quand il a dit qu'elle ressemble en petit au *Bulime [illegible]*; ce qui est effectivement vrai, sans qu'on puisse soup-çonner que ce soit une jeune coquille de cette espèce, à cause de la différence remarquable de leur spire.

11. Bulime des mousses.
Bulimus hypnorum; Nob.
[illegible] ovata pellucida, spira [illegible]; Nob.
Buccinum [illegible] fluviatile quatuor [illegible] in vicinia Londini; List. *synop. [illegible] fig.* 5.
[illegible]; Petiver, *gazoph. [illegible]*.
[illegible] spiris

qui tournent de droite à gauche, ainsi que sa bouche, dont l'ouverture est ovale, rien n'est si tendre & si mince que cette coquille qui est très-rare ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 373, tab. 31, fig. 6, figura septima ad dexteram.*

Petit Buccin d'un blanc transparent, comme la plupart des coquilles que l'on trouve dans nos rivières ; ce qui le rend très-singulier, c'est qu'il a la bouche à gauche ; Encyclop. rec. des planches, tom. 6, tab. 65, fig. 16.

Bulla hypnorum ; LINN. *syst. nat. pag. 1185, num. 387. — ejusd. faun. suec. num. 2159.*

Planorbis turritus ; testa nitida, vertice acuminato, apertura oblonga ; MULLER, *hist. verm. p. 2, pag. 169, num. 354.?*

Bulla hypnorum Linnæi, testa ovali subturrita, pellucida sinistrorsa, apertura ovato oblonga ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 1, tab. 103, fig. 882, 883, litt. a, b, c.*

Taarn-pelen ; par les Danois.

Die moosblase ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette espèce est une de celles que j'appelle coquilles gauches, parce que les tours de la spire sont tournés dans un sens contraire à celui de presque toutes les autres ; c'est-à-dire, de la droite de l'animal à sa gauche, en comptant de bas en haut, suivant la véritable manière de leur accroissement.

Sa forme est ovale & oblongue, à cause de l'alongement de la spire qui égale presque la moitié de sa hauteur ; elle est très-mince, transparente, ordinairement couleur de corne, & quelquefois obscure ; on compte depuis quatre jusqu'à six tours à sa spire, suivant ses différens âges, mais il paroît qu'elle n'en a jamais que six quand elle est parvenue à son dernier accroissement ; ils sont lisses & convexes, celui du bas est ventru, plus transparent que les autres & arrondi à la base ; le sommet est fin & pointu. Sa longueur est alors de huit à neuf lignes, & sa largeur de quatre ou de cinq.

L'ouverture est grande & d'une forme ovale, oblongue ou lancéolée ; elle est toujours un peu plus élargie vers le bas que sur le bout opposé, quoique moins large dans quelques individus qu'elle ne l'est ordinairement. La lèvre droite est mince & tranchante, & le bas de la columelle offre quelquefois un fillon qui est coloré d'une teinte incarnate.

Cette coquille est fluviatile, & n'est point rare dans les rivières de l'Allemagne, elle l'est beaucoup plus en France, cependant on la trouve dans la rivière du Tarn, près de Milhau en Rouergue, & je ne doute pas qu'on ne la rencontrât aussi dans la Bretagne, puisque Lister & Petiver la citent en Angleterre au voisinage de Londres. Muller croyoit sa coquille différente de celle de Linné, parce qu'elle lui paroissoit avoir plus d'épaisseur que l'auteur suédois n'en accordoit à la sienne ; il doutoit aussi qu'on pût lui rapporter celle de d'Argenville qui lui paroissoit trop ventrue : aussi j'ai proposé le synonyme de cet auteur comme douteux, jusqu'à ce que j'aie vérifié la forme de l'animal qui y est contenu ; celui de la coquille de Muller n'avoit que deux tentacules sétacés, & ses yeux étoient placés à leur base interne. Cet auteur ajoute qu'il a le corps gris dans sa jeunesse, le sommet des tentacules blancs & les yeux très-noirs ; que les coquilles les plus jeunes sont noires hors de l'eau, quand l'animal y est contenu, & d'une couleur plus pâle quand elles y sont plongées. Il paroît, d'après une expérience de Muller, que je vais rapporter que cet animal peut résister aux plus grands froids ; ayant exposé de ces coquillages vivans à l'action de la gelée, l'eau où ils étoient contenus fut changée en glace, sans que les animaux lui parussent avoir souffert. il fit fondre la glace en la transportant dans un lieu échauffé, & les animaux commencèrent à se mouvoir comme à l'ordinaire.

13. BULIME des marais.

Bulimus paluster ; NOB.

Bulimus, testa oblonga ; striata fusca, anfractibus convexiusculis, apertura ovata ; NOB.

A — Buccinum minus fuscum, sex spirarum, ore angustiori ; LISTER, *animal. angl. pag. 139, tab. 2, fig. 22.*

Buccinum fluviatile oblongum, ore angusto, fuscum sex spirarum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 5, fig. E.*

Buccinum, testa oblonga fusca, anfractibus quinque ; GEOFFROY, *conchyl. pag. 75, num. 2.*

GINANNI, *opere postum. tom. 2, pag. 48, tab. 1, fig. 2.*

Buccinum palustre ; testa oblonga acuminata, fusca apertura ovata ; MULLER, *verm. terrest. p. 2, pag. 131, num. 326. — ejusd. zool. Dan. prodr. pag. 243, num. 2934.*

Coquille d'eau douce ; FAVANNE, *conchyl. tab. 61, fig. F, 9.*

Det [illegible] ; par les Danois.

Das kleine [illegible] ; par les Allemands.

Le petit Buccin fluviatile ; par les François.

B — [illegible] ; LISTER, *[illegible] tab. 12[illegible], fig. [illegible]*

[illegible] ; KLEIN, *[illegible] pag. 57, [illegible]*

Cochlea testa [illegible] acuminata, atra ; *act. upsal. ann. 17[illegible], pag. 41, num. 22.*

Cochlea fluviatilis minor, oblonga acuminata, profonde sulcata, cinereo luteis quasi flammis [illegible] ; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 119, tab. 40, fig. 39 — 41.*

Buccin qui vient de la Seine, il est plus petit que les précédens, & sa singularité consiste dans ses spirales; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 373, tab. 31, num. 6, figura quarta.*

Helix stagnalis, Linnæi; MARTINI, *conchyl. tom. 9, pag. 170, tab. 135, fig. 1239, 1240.*

DESCRIPTION. Cette espèce que l'on s'est plu de confondre avec celle qui suit, en ne la considérant que comme une variété de cette coquille, ou peut-être comme un de ses jeunes individus, en est cependant très-distincte; elle offre même deux variétés que l'on pourroit aussi regarder comme deux espèces, si on ne faisoit la plus grande attention aux caractères qu'elles présentent, & aux différences constantes qui les séparent du *Bulime stagnal*.

Cette coquille est noirâtre ou d'une couleur obscure dès sa jeunesse, elle est très-peu transparente & toujours moins fragile que le *Bulime stagnal*; sa base est beaucoup moins ventrue que celle de cette coquille, & sa spire n'est point si effilée; les tours qui la composent sont toujours plus bombés que dans l'autre, elle est d'ailleurs marquée de stries longitudinales très-fines, & d'autres transverses qui sont beaucoup plus écartées que les premières; Muller dit qu'elle offre encore un caractère remarquable, par où elle diffère du *Bulime stagnal*, dans deux bandes couleur de sang qu'elle présente quelquefois près de l'ouverture; mais je dois avancer que ce caractère n'est pas si général que cet auteur le croyoit, puisque sur plusieurs centaines que j'ai été à portée d'en voir, je n'en ai pas trouvé une seule sur qui j'aie pu l'observer.

L'ouverture est ovale & un peu moins longue que le milieu de la coquille, la lèvre droite est mince & la gauche est étendue sous la forme d'un feuillet cendré sur la convexité du second tour; l'intérieur de l'ouverture est d'un blanc grisâtre, le dehors est constamment brun.

La variété A ne diffère de la variété B que par sa seule proportion, la description que je donne ici convient également à toutes les deux, mais la coquille de la variété A n'a jamais au-delà de six lignes de hauteur sur trois lignes de diamètre; la coquille de la variété B a depuis dix jusqu'à douze lignes de hauteur, & un diamètre de cinq lignes. La première est alors composée de six tours entiers, & on en compte sept à la seconde; toutes les autres parties étant d'ailleurs égales dans l'une comme dans l'autre, je ne crois pas qu'il y ait lieu d'en faire deux espèces.

M. Geoffroy, en parlant de cette coquille, ne lui trouve que cinq tours à la spire, une hauteur de trois lignes & demie, & une largeur moyenne d'une ligne & demie; ce qui me porte à croire que cet auteur respectable aura parlé du *Bulime alongé* qui se trouve aux mêmes endroits, & qu'il aura considéré le *Bulime des marais* comme une variété du *Bulime stagnal*, dont il n'aura point donné de description particulière; car toutes ces trois espèces sont communes aux environs de Paris, & sont très-constantes dans les proportions que j'indique dans leurs descriptions.

La variété B ne se trouve que dans les provinces méridionales de la France, elle est commune dans les eaux douces, stagnantes, aux environs de Mauguio & de Montpellier. Lister l'a représentée avec son animal, mais je dois prévenir que si la forme de sa coquille convient, celle de l'animal est fautive, à cause des tentacules qu'elle représente linéaires, tandis qu'ils sont effectivement triangulaires & plats, avec les yeux placés intérieurement à leur base.

13. BULIME stagnal.

Bulimus stagnalis; NOB.

Bulimus, testa oblonga, ventricosa pellucida, labio repando, spira longa subulata; NOB.

Turbo lævis in stagnis degens; ALDROVAND, *testac. lib. 3, pag. 359, num. 3.*

Buccinum longum sex spirarum, omnium & maximum & productius, subflavum pellucidum in tenue acumen ex amplissima basi mucronatum; LISTER, *animal angl. pag. 137, tab. 2, fig. 21.*

Buccinum subflavum pellucidum sex orbium, clavicula admodum tenui productiore; *ejusd. synops. tab. 123, fig. 21.*

Turbo lævissimus, colore atro cum nitore, BONANNI, *recreat. class. 3, pag. 119, fig. 55.* — *ejusd. mus. kirch. class. 3, pag. 453, fig. 55.*

Auricula stagnorum, subflava pellucida, in tenue acumen ex amplissima basi mucronata; KLEIN, *ostrac. pag. 54, gen. 9, tab. 3, fig. 69.*

Buccinum fluviatile, testa tenuissima & fragilissima, prima spira notabiliter ventricosa & elongata, in mucronem aculeatum statim desinens, subflavum pellucidum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 5, fig. i.*

Cochlea in nostris fossis atque fluviis reperienda; SEBA, *thes. tom. 3, pag 119, tab. 39, fig. 43, 44.*

GINANNI, *opere postume, tom. 2, tab. 1, fig. 1, A, B.*

Helix stagnalis; *testa imperforata, ovato subulata subangulata, apertura ovata*; LINN. *syst. nat. pag. 1249, num. 703.* — *ejusd. faun. suec. pag. 530, num. 2188.*

Turbo fluviatilis major, corpore oblongo, ampullaceo, desinente in mucronem acutissimum, & limacem continente fuscum; SCHLOTTERB. *act. helv. vol. 5, tab. 3, fig. 25, 26.*

Buccinum stagnale; *testa oblonga, subulata, ventricosa, apertura ovato repanda*; MULLER, *verm. terrest. p. 2, pag. 132, num. 327.* — *ejusd. zool. Dan. prodr. pag. 243, num. 2935.*

Helix stagnalis; PENNANT, *brith. zool. tom. 4, pag. 138, tab. 86, fig. 136.*

Turbo longus & gracilis, in tenue acumen mucronatus, imperforatus & pellucidus, stagnalis;

D'ACOSTA, *brit. conchol. pag.* 93, *tab.* 5, *fig.* 11, [illegible]

Helix [illegible]; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag.* [illegible], *num.* 2. — [illegible] *pag.* [illegible], *tab.* 16, *fig.* [illegible]

[illegible] *d'eau douce*; FAVANNE, *conchyl. tab.* [illegible] 1, *fig.* 16.

[illegible] *Linnæi*, *testa* [illegible] *pellucida*, [illegible] *apertura* [illegible]; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, [illegible] 1257, 1258.

Det store spids-horn; par les Danois.

[illegible]; par les Allemands.

Snail [illegible]; par les Anglois.

Le grand Buccin [illegible]; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est la plus grande des espèces [illegible] des environs de Paris; la plupart des auteurs ont prétendu qu'elle étoit, ou jaunâtre, couleur de corne, ou grise & cendrée, ou noire & obscure : mais cette dernière couleur, qui n'est jamais la sienne, appartient à la variété B, du *Bulime des marais*, qu'ils ont presque toujours confondu avec celui-ci. Quand cette coquille sort de l'eau, elle est souvent couverte de saletés qui masquent sa véritable couleur, mais un coup de brosse suffit pour la faire paroître telle qu'elle est, c'est-à-dire, rousse, claire & transparente : elle a depuis vingt jusqu'à vingt deux lignes de longueur, & neuf ou dix lignes de diamètre vers le milieu du tour inférieur; sa spire est composée de six tours, mais les plus grandes en ont sept; celui du bas est le plus considérable, il est très-ventru, lisse en dehors, quoique marqué de quelques stries transverses, écartées, très-mince & fragile; les tours de la spire sont peu bombés & leurs sutures sont peu apparentes, ils forment une pointe [illegible] qui, mesurée depuis le bout supérieur de la lèvre droite jusqu'au bout de la spire, a toujours moins de longueur que le milieu de la coquille, c'est par-là que cette espèce diffère d'une manière constante des deux variétés du *Bulime des marais*, & notamment de la variété B avec qui elle a été presque toujours confondue, elle en diffère encore par le peu de convexité des tours de sa spire, qui sont au contraire [illegible] dans la précédente d'une manière sensible.

Sa surface externe est lisse, quoique marquée de stries longitudinales très fines & de deux ou trois grosses rides [illegible] à la proximité de la lèvre droite; les plus vieux [illegible] offrent quelquefois un [illegible] au haut du tour inférieur qui ne se prolonge qu'à sept ou huit lignes du bord de la lèvre.

L'ouverture [illegible], ovale & légèrement oblique [illegible] du bord de la lèvre droite, elle est [illegible] au bas & près de deux fois aussi longue que large, la lèvre droite est mince & tranchante, la gauche consiste en un feuillet mince, de couleur cendrée, qui est collée sur la convexité du second tour. L'axe de la columelle [illegible] qui, tournant en spirale [illegible] de la coquille, laisse un bâillement assez sensible au milieu. La couleur de l'animal [illegible] ou roussâtre. Les tentacules sont [illegible] que les yeux, dont la position est la même que celle de l'espèce qui [illegible] animal aime à se tenir renversé sur la surface de l'eau où il est vraisemblable qu'il vient respirer; lorsqu'il veut descendre au fond de l'eau, il lui suffit de retirer le corps dans sa coquille, il en chasse par ce moyen l'air qui y est contenu, & devient plus pesant que l'eau qu'il déplace. Ces animaux s'accouplent au printemps, suivant Lister & M. Geoffroy. Muller tenta infructueusement sur cette espèce la régénération de la tête; tous ceux sur qui elle fut tentée achevèrent de mourir en peu de temps.

Cet auteur présumoit que l'*Helix fragilis* de Linné n'étoit qu'une variété du *Bulime stagnal*; mais il me paroit plus vraisemblable de croire que l'*Helix fragilis* de cet auteur n'est autre que la variété A, [illegible] & que [illegible] la coquille que Muller considere comme une variété du *Bulime stagnal*, dont il dit que la coquille est noirâtre & marquée de stries longitudinales & d'autres transverses, est effectivement notre variété B, de cette même espèce.

Cette coquille est commune dans les étangs, les fossés inondés & les rivières de presque toute l'Europe.

14. BULIME radis.

Bulimus [illegible]; NOB.

Bulimus, *testa*, *ovata ampullacea obtusa cornea*, *spira brevi acuta*, *apertura magna*; NOB.

[illegible]; LISTER, *animal. angl. pag.* [illegible], *tab.* 2, *fig.* [illegible]

[illegible] *tab.* 123, [illegible]

[illegible]; LOSANNE, [illegible]

[illegible], *tab.* 5, *fig.* 6.

[illegible] *pag.* [illegible]

[illegible]; GINANNI, [illegible]

[illegible]

nat. pag. 1250, num. 708. — ejusd. faun. suec. pag. 532, num. 2192.

Buccinum, testa diaphana, mucrone acuto brevissimo, apertura amplissima, anfractibus quatuor; GEOFFROY, *conchyl. pag. 77, num. 3.*

Buccinum auricula; testa ampullacea cornea, mucrone acuto brevi, apertura amplissima; MULLER, *verm. terrest. p. 2, pag. 126, num. 322. — ejusd. zool. Dan. prodr. pag. 243, num. 2931.*

Helix auricularia; PENNANT, *brith. zool. tom. 4, pag. 139, tab. 80, fig. 138, figura bona.*

Turbo subflavus pellucidus, quatuor spirarum, ore patulo; D'ACOSTA, *brith. conchol. pag. 95, tab. 5, fig. 17.*

Helix auricularia; MURRAY, *fundam. testac. pag. 36, tab. 1, fig. 4.*

Helix auricularia; testa subimperforata, ampullacea, spira mucronata brevi, apertura ampliata; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 407, num. 3. — ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 392, tab. 16, fig. 10, figura mediocris.*

SCHROETER, *geschichte der. flussconchyl. pag. 272, tab. 6, fig. 3 — 6. — ejusd. einleitung. vol. 2, pag. 172, num. 54.*

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. tab. 61, fig. E. 3, E, 11.*

Helix auricularia Linnæi, testa albida, pellucida, fragili, auriformi, valde ventricosa, ore patentissimo, columella sinuosa; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 171, tab. 135, fig. 1241, 1242.*

Radiis hornet, ore hornet; par les Danois.

Muizen ortje; par les Hollandois.

Die wurtzel; die ohr-schnecke; par les Allemands.

Ear snail; wide mouth; par les Anglois.

Le radis, la tonne fluviatile, le Buccin ventru; par les François.

DESCRIPTION. On reconnoît aisément cette coquille à sa forme courte, très-ventrue, à sa couleur fauve & claire, à sa fragilité & à sa transparence. Quand l'animal y est contenu, elle semble parsemée de taches noirâtres & de points dorés qui dépendent des nuances de son manteau, lequel est étendu dans l'intérieur sous la forme d'une pellicule très-mince. Lorsque la coquille est vide, on n'y distingue pas la moindre tache, mais elle perd sa teinte fauve avec le temps, elle devient blanchâtre, & tout à-fait blanche & opaque quand elle a resté long-temps exposée aux injures de l'air.

Les plus grandes coquilles de cette espèce sont longues de onze lignes & larges de neuf; elles ont une forme ovale, très-ventrue, qui les fait paroître presque globuleuses, & sont alors composées de quatre tours, dont l'inférieur fait à lui seul le principal volume, les trois de dessus n'ont ensemble qu'une ligne de hauteur & sont terminés par un sommet très pointu; quoique petits ils sont convexes & saillans, & leurs sutures sont bien marquées. Leur superficie est luisante & garnie de stries longitudinales très-serrées, qui ne sont presque pas sensibles sur ceux de la spire

L'ouverture est grande, ovale, longue de neuf lignes & d'un tiers moins large, elle est arrondie aux deux bouts, presque droite du côté de la columelle & échancrée au milieu. La levre droite est simple & très-arquée, la gauche est étendue comme un feuillet très-mince sur la convexité du second tour, & un peu repliée en dehors vers le bas de la columelle où se trouve une fente ombilicale assez sensible.

Muller a connu une variété de cette espèce, dont la couleur tiroit sur le jaune & qui étoit garnie de stries élevées, d'une couleur un peu plus pâle que le fond.

L'animal de ce *Bulime* a le corps blanc & parsemé de points cendrés, ses yeux sont noirs & situés à la base interne des tentacules, dont la forme est plate & triangulaire, comme dans l'espèce précédente.

Il vit fort long-temps dans de l'eau douce sans aucun aliment sensible, avec la seule attention de la renouveller de temps en temps, comme de quatre en quatre jours: j'en ai conservé de cette manière pendant plus de six mois. Muller dit en avoir gardé depuis le mois de juin jusqu'au mois d'octobre, dans de l'eau très-pure qui n'avoit point été renouvellée, sans leur donner le moindre aliment; il observa cependant que ces animaux y trouvoient de quoi se nourrir, ce qui paroissoit par la quantité des excrémens qui couvroient le fond du vase où ils étoient contenus; mais l'eau ayant à la fin perdu de sa transparence & pris une teinte blanchâtre, il examina une goutte de cette eau au microscope, & y apperçut une quantité prodigieuse de petits grains opaques qui n'étoient vraisemblablement autre chose que cette espèce de ver infusoire, auquel cet auteur a donné le nom de *cyclide bulle*, qui lui servoient de nourriture.

Lister dit que ce coquillage s'accouple vers le commencement du mois d'avril, & qu'il n'est pas rare de trouver alors ses œufs atachés aux plantes fluviatiles, sous la forme de petits grains bruns, unis les uns aux autres comme les œufs des grenouilles; en ayant conservé quelques jours dans de l'eau, il en vit naître des jeunes coquillages de cette espèce, dont la coquille sortit de l'œuf avec l'animal. Le *Bulime radis* est aussi commun que l'espèce précédente, & on le trouve presque toujours aux mêmes endroits.

15. BULIME ouvert.

Bulimus patulus; NOB.

Bulimus, testa ovata [illegible], spira brevi elonga, apertura magna [illegible]; NOB.

DESCRIPTION. Cette espèce n'a point été encore decrite, elle est de la Guadeloupe, & m'a été donnée par M. de Badier, qui n'a pu me dire

si elle étoit terrestre ou fluviatile ; son analogie avec les espèces précédentes me fait présumer qu'elle est du nombre des dernières, & c'est sur quoi j'espère obtenir dans la suite une décision précise de cet excellent observateur.

Cette coquille est très-remarquable par sa grande ouverture & par son applatissement qui lui donnent quelqu'apparence des [illegible], autrement dites oreilles de mer. Sa forme est ovale et un peu plus large du côté de la spire que vers le bas, elle est longue de quinze lignes, large de onze vers le milieu de l'ouverture, & n'a en tout que six lignes de profondeur ; elle a trois tours de spire, dont l'inférieur forme presque à lui seul la coquille, les deux du haut sont un peu relevés en forme de mammelon, dont la pointe est obtuse. Sa face extérieure est marquée de rides profondes & de stries très-fines, dont la direction, semblable à celle des rides, est inclinée obliquement.

L'ouverture, qui est grande, a aussi une coupe très-[illegible], elle représente en quelque manière un carré long, d'une part, à cause d'un angle qui est situé au haut de la lèvre droite, & de l'autre, à cause du prolongement de cette même lèvre qui s'étend horizontalement depuis cet angle jusque sur la convexité du second tour, d'une manière qui est particulière à cette espèce. Le côté de la base, quoique plus arrondi que l'autre, est cependant élargi sur les côtés, ce qui contribue à lui donner sa figure quadrangulaire. Sa longueur, du haut de la lèvre droite à la base, est de quatorze lignes, & sa largeur, vers le milieu de l'ouverture, n'est que de huit. La lèvre droite est terminée sur le bord par un petit bourrelet qui a un peu plus d'épaisseur que les parois de la coquille ; ce bourrelet paroît même plus saillant à l'intérieur de la coquille qu'il ne l'est à l'extérieur, excepté à son prolongement transversal qui est deux fois plus épais que le reste de la lèvre. La lèvre gauche est très-mince & collée, comme dans les espèces précédentes, sur la convexité du second tour. La columelle est simple & si ouverte, qu'on peut voir jusqu'au sommet de la spire. Sa couleur tire sur le verdâtre au dehors, l'intérieur de la coquille & sa lèvre gauche sont d'un blanc cendré.

16. Bulime glutineux.

[illegible] ; Nob.

[illegible], Nob.

[illegible] ; Muller, [illegible]

Favanne, *conchyl. tab. 61, fig. E, 6.?*

[illegible], par les Danois.

Description. Muller est le seul auteur qui ait parlé de cette espèce, qu'on aura peut-être regardée, à cause de sa figure, comme un jeune individu du *Bulime radis*. Sa coquille a, suivant cet auteur, depuis une ligne & demie jusqu'à quatre lignes de longueur, & depuis une ligne jusqu'à trois lignes de diamètre ; elle est très-tendre, très-fragile & jaune, elle ressemble beaucoup au [illegible], mais sa coquille n'est pas tournée à gauche comme celle de cette espèce, & elle est [illegible]. Sa spire n'a que deux ou trois tours, dont l'inférieur est le plus considérable, ceux du sommet sont très-petits & leur pointe est obtuse. L'ouverture est arrondie, & sa lèvre droite est onduleuse sur le bord.

L'animal de cette coquille est très-visqueux, son corps est blanc & parsemé de petits points cendrés ; il se distingue des espèces analogues par la manière dont il [illegible] sa coquille avec les bords de son manteau qu'il relève dessus, de manière à ne pas en laisser appercevoir la [illegible], dans cet état, à un globule gelatineux qu'on ne prendroit point pour une coquille, & qui en a vraisemblablement [illegible], jusqu'à Muller, à tous les observateurs. Lorsqu'on l'a retiré hors de l'eau, il contracte les bords de son manteau jusqu'aux bords de l'ouverture, & laisse alors voir sa coquille qui paroît [illegible], très-mince, & même sèche suivant Muller : cet auteur dit que ce *Bulime* se plaît sur les feuilles du nénuphar jaune, mais que son espèce n'est pas commune.

17. Bulime des fontaines.

[illegible] ; Nob.

[illegible] ovata pellucida, [illegible] ; Nob.

[illegible] ; Lister, *animal. angl. pag. 142, tab. 2, fig. 25.*

[illegible] fluviatile, à dextra sinistrorsum tortile, [illegible] ; *ejusd. synops. tab. 134 fig. 34.*

[illegible] fluviatile, [illegible] ; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 5, fig. C.*

[illegible] ; Linn. *syst. nat. pag. 1185, num. 3[illegible]. — ejusd. [illegible]*

[illegible] tom. 4, pag. 155, tab. 11, fig. 61.

[illegible] ; Geoffroy, *conchyl. pag. [illegible]*

[illegible] ; Muller, *verm. terrestr. & fluv. [illegible]*

[illegible]

[illegible] ; vol. 15, pag. [illegible], & seq. tab. 1, fig. 1 — 6.

SCHROETER, *geſchichte der ſ... conchyl. pag. 269. tab. 6. fig. 16, lit. a, b.*

Turbo ſiniſtrorſus, ſive contrarius, exiguus, bullæformis, trium ſpirarum; D'ACOSTA, *brith. conchol. pag. 96, tab. 5, fig. 6. b.*

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. tab. 61, fig. E, 5.*

Bulla fontinalis Linnæi, teſta globoſa, ſiniſtra, pellucida, fragiliſſima, flaveſcente, apertura ovata effuſa, MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 1, pag. 30, tab. 103, fig. 877, 878.*

Bulle perler; par les Danois.

Die waſſer blaſe; die perlen-blaſe; par les Allemands.

La bulle aquatique; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille, outre qu'elle a la ſpire tournée à gauche, eſt encore reconnoiſſable par ſa figure ovale, par ſa ſpire obtuſe & par ſa grande tranſparence. Elle eſt mince, fort fragile, de la groſſeur d'un pois, tout-à-fait liſſe & luiſante en dehors, & d'une couleur de corne pale & quelquefois jaunâtre.

Sa longueur, ſur les plus gros individus, eſt de quatre lignes & ſa largeur de trois; elle eſt compoſée de trois tours, dont le plus extérieur eſt grand, convexe & bombé; les deux de la ſpire ſont très-petits & obtus, l'ouverture a près du double plus de longueur que de largeur, elle eſt grande, évaſée & de forme lancéolée, ou oblongue ovale; la lèvre droite eſt infiniment mince & très-fragile, la gauche eſt étendue en forme de feuillet comme celle des eſpèces précédentes.

L'animal de cette coquille a le corps blanc ou gris, & les bords de ſon manteau découpés en pluſieurs languettes linéaires, qui lui donnent une forme très-ſingulière quand il en recouvre la convexité de ſa coquille, comme cela lui arrive en marchant.

On le trouve aux environs de Paris, dans les étangs & dans les ruiſſeaux, pendant le courant de l'été; avant ou après la chaleur, il eſt très-rare d'en rencontrer un ſeul, tandis que pendant cette ſaiſon, on les voit en abondance. Le *Bulime des fontaines* ſe trouve dans preſque toute l'Europe, depuis la Suède & le Danemarck juſqu'en Italie; les eaux des fontaines en ſont peuplées, mais plus rarement celles des rivières.

L'eſpèce que M. Adanſon a obſervée dans les eaux marécageuſes du Sénégal, & qu'il a nommée le *bulin*, eſt différente du *Bulime des fontaines*, moins encore par la forme de ſa coquille qui en diffère cependant à quelque égards, que par celle de l'animal; ſuivant cet auteur, la coquille du *bulin* eſt tournée à gauche comme dans notre eſpèce d'Europe, mais elle eſt très-petite, ayant à peine une ligne & un tiers de longueur ſur une largeur preſque une fois moindre; elle eſt ovoïde, arrondie dans ſon contour, obtuſe à ſa baſe, pointue au ſommet & compoſée de quatre ou cinq tours, tandis que le *Bulime des fontaines*, qui eſt toujours plus grand, n'en a conſtamment que trois; les tours ſont très-renflés & leurs ſutures ſemblables; on y voit [illegible] un grand nombre de ſtries très-fines & fort ſerrées qui s'étendent en longueur ſur toute la ſurface de cette coquille qui eſt luiſante, extrêmement mince & tranſparente. Son ouverture [illegible] verticale, [illegible]; ſa longueur [illegible] la largeur & égale la longueur de la ſpire; ſes bords ſont ſimples, tranchans & échancrés à la jonction du haut de la lèvre droite avec le ſecond tour.

Cette coquille eſt de couleur fauve & quelquefois pointillée de noir vers l'ouverture.

L'animal a la tête demi-cylindrique, convexe en deſſus, applatie en deſſous, & bordée tout autour d'une large membrane qui eſt légèrement échancrée à ſon extrémité. Au deſſous de la tête, vers ſon extrémité antérieure, eſt placée l'ouverture de la bouche qui, par la réunion des lèvres, repréſente un marteau à deux têtes, elle eſt garnie de deux mâchoires. Au milieu de la tête ſont placés deux tentacules une fois plus longs qu'elle, qui ſont aſſez exactement cylindriques, & portent à leur origine & par derrière un appendice membraneux en forme de croiſſant, dont la convexité eſt tournée vers la coquille. Les yeux, qui ſont au nombre de deux, ſont ſitués dans l'angle intérieur que forment les tentacules. Le pied eſt de figure elliptique, obtus à ſon extrémité antérieure & pointu à l'extrémité oppoſée. Le manteau eſt une membrane aſſez fine qui tapiſſe tout l'intérieur de la coquille ſans ſortir au-delà des bords de ſon ouverture, là elle ſe replie ſur la gauche de l'animal pour former un petit trou rond auquel répond l'anus. Son corps eſt d'un gris cendré.

M. Adanſon dit qu'on ne trouve ce petit coquillage au Sénégal, que depuis le mois de ſeptembre juſqu'à celui de janvier, dans les marécages formés par l'eau des pluies qui tombent en juin, juillet, août & ſeptembre; ces marais ſont deſſéchés pendant cinq à ſix mois, & pour ainſi dire brûlés par le ſoleil le plus ardent; les coquillages diſparoiſſent alors, & on ne trouve ſur la terre que des coquilles abandonnées par les animaux que la ſéchereſſe a fait périr; cependant on en voit reparoître de ſemblables, tous les ans, pendant la ſaiſon pluvieuſe, & il a même remarqué que plus l'année étoit chaude, plus ils étoient abondans; ce n'eſt pas ſans raiſon que cet auteur ſe récrie ſur cette merveilleuſe reproduction, & qu'il admire les moyens que la nature emploie pour conſerver la propagation des eſpèces, & les préſerver de l'action des agens les plus deſtructeurs.

Outre cette eſpèce du Sénégal, qui a tant d'analogie avec le *Bulime des fontaines*, qu'il ſeroit aſſez difficile de les diſtinguer ſans voir l'animal

qui e[illegible] propre à l'une & l'autre, Lifter & Petiver ont [illegible] donné la figure d'un autre *Bulime* de la [illegible] qui eſt pareillement fluviatile, dont la [illegible] eſt tournée à [illegible] & la coquille plus [illegible] que celle des environs de Paris; M. Chemnitz a réuni, dans le neuvième tome de la conchyliologie de Martini, cette coquille de Lifter avec le *bulin* de M. Adanſſon; mais il me paroît que ces eſpeces ſont très-différentes: 1°. parce que la coquille de Lifter eſt plus grande que celle du *Bulime des fontaines*, & en même temps plus épaiſſe; 2°. parce que ſa ſpire n'eſt preſque point élevée, tandis que celle du *bulin* de M. Adanſſon atteint preſque la moitié de la coquille; 3°. parce que ſa ſpire qui eſt très-obtuſe, quoique compoſée de cinq tours, ſuivant cet auteur, comme celle du *bulin*, a cependant une figure toute différente, & ne forme preſque pas plus de ſaillie que celle du *Bulime des fontaines*. Je crois donc que ce ſont trois eſpeces bien diſtinctes qu'il faut encore examiner avec ſoin & comparer, les unes avec les autres avant de les diſtinguer par des phraſes caractériſtiques; celle de M. Adanſſon ne me paroît pas douteuſe, mais je ne penſe pas de même de celle de Lifter, dont on peut voir la figure dans l'hiſtoire générale des coquilles de cet auteur, tab. 135, fig. 35.

18. BULIME amphibie.

Bulimus ſuccineus; NOB.

Bulimus, teſta oblongo ovata, flava, diaphana, anfractibus tribus, apertura ovata; NOB.

Buccinum ſubflavum, pellucidum, trium ſpirarum; LISTER, *animal. angl. pag. 140, tab. 2, fig. 24. — ejuſd. ſynopſ. tab. 123, fig. 23.*

Neritoſtoma vetula, ob caſum à tulpio notatum; KLEIN, *oſtrac. pag. 55, gen. 10, tab. 3, fig. 70.*

Buccinum fluviatile, ſubflavum, pellucidum, trium ſpirarum, tenuiſſimum, ore magno ovali elongato, mucrone vero breviſſimo; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 5, fig. H.*

Conques ſphériques terreſtres, vues en deſſus & en deſſous, dont le corps eſt plus allongé, de couleur jaunâtre & d'un mince à ne pas ſouffrir le toucher; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 385, tab. 32, fig. 23.*

Cochlea figuræ ovalis; SWAMMERD. *bibl. nat. pag. 67, tab. 8, fig. 4.*

Helix putris; teſta imperforata ovata obtuſa flava, apertura ovata; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1249, num. 705. — ejuſd. faun. ſuec. pag. 531, num. 2180.*

Cochlea, teſta membranacea, ſubflava, oblonga, mucrone obtuſo, anfractibus tribus; GEOFFROY, *conchyl. pag. 60, num. 22.*

Helix ſuccinea; teſta oblonga, fulva, diaphana, anfractibus tribus, apertura ovata; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 97, num. 296. — ejuſd. Dan. prodr. pag. 241, num. 2912.*

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. tab. 61, fig. E, 4.*

Helix ſuccinea Mulleri, quæ helix putris Linnæi; teſta ovato oblonga, diaphana, ſuccinea, apertura ovata, valde ampliata; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 178, tab. 135, fig. 1248.*

TULPIUS, *obſervat. med. lib. 3, cap. 7.*

Turbo trianfractus; ſubflavus pellucidus imperforatus, teſta tenuiſſima fragili, trium ſpirarum; D'ACOSTA, *brith. conchol. pag. 92, tab. 5, fig. 13.*

Rav-ſnekken; par les Danois.

Die bernſtein-ſchnecke; par les Allemands.

Three ſpired; par les Anglois.

L'amphibie, l'ambrée; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille, quoique de forme ovale, eſt un peu alongée, elle eſt très-mince & auſſi diaphane qu'une peau d'oignon; quand elle eſt vide elle eſt jaune ou couleur de ſuccin, ce qui lui avoit fait donner, par M. Geoffroy, le nom de l'ambrée, ou couleur d'ambre jaune: elle paroît au contraire noirâtre tant que l'animal y eſt contenu, parce qu'étant très-diaphane, ſa couleur ſe voit à travers.

Elle eſt longue de neuf lignes dans les plus grands individus & large de quatre lignes & demie; les tours de ſa ſpire ſont au nombre de trois, l'inférieur eſt oblong, moyennement bombé & marqué de ſtries longitudinales un peu inclinées vers la lèvre droite. La ſpire a preſque la longueur de la moitié de l'ouverture, les deux tours qui la compoſent ſont convexes & liſſes, ils ſont terminés au haut par un ſommet preſque obtus.

L'ouverture eſt grande, ovale, longue de ſix lignes & large de quatre près de la baſe, elle ſe rétrécit inſenſiblement vers le haut. La lèvre droite eſt ſimple, tranchante & ſi fragile, qu'il eſt difficille de la toucher ſans la caſſer. La lèvre gauche n'eſt ſenſible que par une ſurface plus luiſante & plus unie qu'ailleurs. La columelle eſt ſimple & un peu bâillante.

L'animal eſt noir, épais, très glutineux & plus engourdi que celui des autres eſpeces: ſa tête eſt garnie de quatre tentacules, dont les deux de deſſus ſont terminés par des yeux comme dans les vers du plus grand nombre des coquilles terreſtres, parmi leſquels on doit le compter; Lifter avoit prétendu n'en avoir trouvé que deux, en négligeant ſans doute les deux inférieurs qui ſont effectivement plus petits dans cette eſpece que dans aucune autre terreſtre du même genre. L'analogie de la forme de ſa coquille avec celle des eſpeces précédentes, a été peut-être le motif qui a trompé preſque tous les conchyliologiſtes, excepté MM. Geoffroy, Schroeter & Muller, en leur perſuadant qu'elle étoit fluviatile; il eſt cependant vrai qu'elle eſt terreſtre, & qu'elle ſe plaît à la proximité des eaux courantes; elle ne deſcend jamais librement dans l'eau, & ſi on l'y met, elle en ſort au plus vite; mais quand même elle y reſteroit quelque temps ſans y périr, cela prouveroit-il qu'elle ſoit fluviatile, tandis qu'on

n'ignore pas que des hélices, qui sont incontestablement des coquilles terrestres, peuvent cependant rester quelques jours plongées dans l'eau sans périr, comme Muller s'en est assuré sur une variété de l'*hélice némorale*. Le nombre & la forme de ses tentacules suffisent pour persuader aux personnes instruites que cette coquille est véritablement terrestre; cependant je lui ai conservé le nom d'*amphibie*, parce qu'il étoit déjà adopté, & que d'ailleurs il peut servir d'indication pour la chercher aux endroits où elle se plaît le mieux. On la trouve ordinairement attachée en grand nombre sur les plantes aquatiques qui croissent sur le bord des étangs, & quelquefois sur les arbustes des collines à une grande distance de l'eau. Elle est aussi commune que les espèces précédentes, & on on la trouve de même dans presque toute l'Europe.

J'ai vu chez M. Hwass, très-savant conchyliologiste danois, plusieurs de ces coquilles qui lui avoient été envoyées du Tranquebar, qui étoient entièrement semblables aux nôtres, tant par leur volume que par leur couleur.

On trouve parmi les observations médicales de Tulpius, une qui est relative à cette espèce, & qui mériteroit le plus grand intérêt, si elle étoit suffisamment constatée. Cet auteur assure avoir soigné pendant trois ans une femme âgée de quatre-vingt-neuf ans, qui avoit un calcul dans la vessie, dont elle fut délivrée à cette époque; que ce calcul, du poids de trois onces, étoit accompagné de deux coquilles qui étoient elles-mêmes recouvertes à l'extérieur par une croûte tartareuse de la même substance que la pierre. Si l'on s'en rapporte à la figure que cet auteur en a donnée, ces deux coquilles étoient de l'espèce du *Bulime amphibie*.

19. **Bulime** tiare.

Bulimus amarula; Nob.

Bulimus, testa ovato oblonga, fusca, anfractibus sursum spinoso carinatis, apertura alba; Nob.

A — Coquille ovale ventrue, la spire courte.

Buccinum aculeatum; Lister, *hist. conchyl. mantiss. tab. 1055, fig. 8.*

Buccinum fluviatile, spira prima satis elongata, mucrone aculeis coronato, ore lato integro, repando, costisque striatis eminentibus exasperatum colore pallo nigricans; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 6, fig. B.*

Berlinisches magaz. tom. 4, pag. 292, tab. 11, fig. 64, c.

Varietas notabilis thiaræ fluviatilis, testa ventricosiore clavicula breviore, Martini, *conch. tom. 9, p. 2, tab. 134, fig. 1220, 1221.*

Coquille d'eau douce, Favanne, *conchyl. tab. 61, fig. G, 5.*

B — Coquille ovale, oblongue, la spire élevée.

Voluta fluviatilis; Rumph. *thes. tab. 33, fig. F, F.* — Petiver. *aquat. Amboin. tab. 4, fig. 7.*

Pseudo strombus amarula; testa tenui fusca, spiris ventricosis, coronæ instar per plicas muricatis; Klein, *ostrac. pag. 36, gen. 12, spec. 13.*

Buccin dont les étages sont de relief, & armés de tubercules; d'Argenville, *conchyl. pag. 373, tab. 31, fig. 6.*

Cochlea supra modum rara atque singularis supra ventrem cinereo flava, lævis, ad gyros superne, longis acutisque spinis prædita, latis profundisque liris sulcata mitræ papalis in modum, labri fimbria pertenuis est & exigua, clavicula obtusa; Seba, *thes. tom. 3, pag. 147, tab. 53, fig. 24, 25.*

Buccin épineux, Encyclop. recueil de planches, tom. 6, tab. 65, fig. 11.

Helix amarula; testa imperforata oblonga, anfractibus spinoso dentatis; Linn. *syst. nat. pag. 1249, num. 702.* — *ejusd. mus. lud. ulr. pag. 672, num. 379.*

Berlinisches magaz. tom. 4, pag. 291, tab. 9, fig. 38.

Buccinum amarula; testa subovata, nigra, anfractibus sursum muricatis; Muller, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 137, num. 330.*

Helix testa imperforata, turrita, lævi fusca, anfractuum marginibus spinoso dentatis; Gronovii, *zooph. fascic. 3, pag. 335, num. 1563.*

Coquille d'eau douce; Favanne, *conchyl. tab. 61, fig. G, 2.*

Helix amarula Linnæi, testa ovato oblonga, epidermide nigra, anfractibus parte superiore coronatis spinis octo vel decem, apertura ovali integra, fauce alba; Martini, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 157, tab. 134, fig. 1218, 1219.*

C — Coquille oblongue, la spire élevée garnie de très-petites épines.

Helix amarula; testa ovata imperforata, nigra, anfractibus sursum spinoso dentatis; Von Born, *ind. mus. cæsar. pag. 405, num. 1.* — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 391, tab. 16, fig. 21.*

La holum; papeytje; par les habitans de l'île d'Amboine.

Pave kronen; par les Danois.

Rivier pause-kroon; par les Hollandois.

Die flussspabstcrone; fluss-watze; par les Allemands.

River miter-shell; par les Anglois.

La tiare fluviatile; par les François.

Description. Des trois variétés ci-dessus mentionnées, c'est celle marquée B qui est la plus commune & qu'il est plus ordinaire de rencontrer dans les collections d'histoire naturelle; elle est noire ou d'un brun très-foncé en dehors, blanche à l'intérieur ou cendrée, d'une forme ovale oblongue, arrondie du côté de la base & un peu élevée vers le spire, elle est facile à

reconnoître par la faillie du haut des tours & par les épines pointues dont ils sont armés.

Leur proportion la plus ordinaire est de dix-huit ou vingt lignes de longueur sur un diamètre de neuf lignes ou de neuf lignes & demie, on en trouve qui sont d'un tiers plus fortes, mais elles sont rarement entières, & leur sommet est presque toujours rongé. On leur compte sept tours de spire dont l'inférieur égale en longueur les six autres réunis; leur superficie est ordinairement lisse & unie, excepté près de la base de la coquille, où l'on compte de six à huit stries transverses assez profondes. Les tours de la spire sont très-peu bombés, ils sont plats en dessus, ou bien ils sont terminés par une faillie creusée en gouttière oblique, dont le bord extérieur est garni de pointes épineuses, qui varient par leur nombre & la longueur. On en compte sur le haut du tour inférieur depuis huit jusqu'à douze ou quatorze, il y en a moins sur chacun de ceux de la spire, & les deux tours du sommet en sont ordinairement privés. Ces épines se prolongent quelquefois sur les parois externes par des côtes longitudinales plus ou moins élevées qui rendent la coquille anguleuse.

L'ouverture est grande, blanche, ovale & bâillante. La lèvre droite est simple & tranchante sur le bord, la gauche est un peu élevée, mais lisse, polie, & même un peu applatie vers la base.

Cette coquille est revêtue, en totalité, par un épiderme épais d'un brun noirâtre, dont il est difficile de la dépouiller, elle est fauve par-dessous ou rousse.

La variété A est plus ventrue & plus ramassée dans sa forme que la précédente, & sa spire est beaucoup plus courte, quoiqu'elle soit composée d'un pareil nombre de tours; la superficie de celui du bas est profondément plissée & marquée de stries transverses d'un bout à l'autre, mais son ouverture n'est point différente, & des épines courtes garnissent la face supérieure des tours; elle est beaucoup plus rare que la variété B & couverte de même par un épiderme noirâtre.

La variété C semble, au premier coup-d'œil, entièrement distincte de la variété A [illegible] sa forme alongée & de la petitesse des épines [illegible] les tours sont garnis, que l'on prendroit [illegible] pour de véritables caractères, [illegible] en rapprochant ces trois variétés, il est impossible de ne pas convenir qu'elles appartiennent [illegible] même espèce; tous les mêmes caractères s'y trouvent, & le plus ou le moins d'alongement de la spire constitue leur différence. La spire est plus courte que l'ouverture dans la variété A, aussi longue que l'ouverture dans la variété B, & plus longue que l'ouverture dans la variété C. J'ajouterai à ces différences, que l'individu que j'ai sous les yeux, [illegible] coquille toute blanche, & que quoique longue d'un pouce & large de quatre lignes deux tiers, on compte sept tours entiers à sa spire. Si l'on reconnoit dans la suite sur un grand nombre d'individus de chacune de ces variétés, que ces caractères sont constans & point du tout individuels, alors je crois que l'on pourroit les considérer comme des espèces, mais jusqu'à ce que cette condition soit remplie, il [illegible] de ne pas les séparer.

Ces coquilles sont fluviatiles & des grandes Indes, suivant Linné & Muller; Rumphius les indique à l'île d'Amboine, & [illegible] à l'île de France. J'ai trouvé la variété B à l'île de France, à l'île de Bourbon & [illegible], mais les circonstances ne me permirent pas alors de prendre la description de son animal.

20. Bulime tronqué.

Bulimus truncatus; Nob.

Buccinum, testa [illegible] *truncata, apertura ovata*; Muller, *verm. terrest. & fluviat.* p. 2, *pag.* 150, *num.* 345.

Stump [illegible]; par les Danois.

Description. Je rapporte ici cette espèce, d'après la description de Muller, qui est le seul auteur que je connoisse en avoir fait mention. Elle a, suivant lui, depuis une ligne & demie jusqu'à cinq lignes de hauteur, & depuis deux tiers de ligne jusqu'à trois lignes de largeur. Sa coquille est noire ou colorée d'un brun noirâtre & légèrement transparente, elle est composée de cinq tours de spire, dont chacun, pris à part, semble coupé obliquement vers la base & tronquée transversalement en dessus, ce qui lui donne un caractère différent de toutes les autres espèces européennes. Son ouverture est ovale, la lèvre gauche est collée sur le second tour & ordinairement sale, elle a une petite fente ombilicale située en arrière.

Cette coquille est fluviatile; elle fut envoyée à Muller par M. Schroeter qui l'avoit trouvée en Saxe.

21. Bulime tygrée.

Bulimus minimus; Nob.

[illegible], *minima* [illegible], *apertura* [illegible]; Nob.

Helix [illegible]; Muller, [illegible] *p.* 2, [illegible].

[illegible] par les Danois.

Description. C'est ici la plus petite coquille que je connoisse parmi les espèces fluviatiles; elle a, suivant le dire de Muller, une demi-ligne ou deux tiers de ligne de longueur & un quart de ligne de diamètre, elle n'a point la forme du *Bulime* [illegible], car sa spire est pointue, & non pas obtuse comme dans cette espèce, elle est en même temps plus courte &

plus étroite ; elle n'a pas non plus sa couleur, car elle est blanche & l'autre est fauve ou jaunâtre. Sa coquille est composée de cinq tours qui sont un peu rétrécis vers les sutures & convexes au milieu ; l'ouverture est ovale & posée obliquement sur le second tour : voilà ce qu'a dit Muller de cette espèce, qui est conforme à ce que j'ai observé moi même ; mais cet auteur très exact n'a pas dit que l'ouverture est garnie extérieurement d'un bourrelet saillant, & que la coquille est fluviatile ; il paroîtroit au contraire, par la place qu'il lui a donnée dans le genre de l'*hélice*, qu'il la regardoit comme terrestre, elle vit dans la Seine aux environs de Paris, où j'ai eu souvent occasion de l'observer, quoique je n'aie pu encore m'assurer de la forme de son animal ; elle est si petite, que cela ne doit pas paroître bien extraordinaire ; celle que Muller a décrite lui avoit été envoyée de la Saxe par M. Schroeter.

22. BULIME aiguillette.
Bulimus acicula ; NOB.
Bulimus, testa cylindrica, nitida, alba, apertura oblonga simplici ; NOB.
Turbo fluviatilis minimus, oblongus, angustus, fragilis, ore ovali & in acumen acutissimum desinens, candidum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 6, fig. B, B.*
Cochlea, testa alba, fragili, acuta, spiris sex ; GEOFFROY, *conchyl. pag. 59, num. 21.*
Buccinum acicula ; testa turrita, glabra, alba, axi inflexo acuto ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 150, num. 340.*
Naale hornet ; par les Danois.
Die nadel ; par les Allemands.
L'aiguillette ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est petite, mais un peu moins que la précédente ; elle est longue d'une ligne deux tiers & large d'un quart de ligne ; on en trouve cependant quelquefois qui ont jusqu'à deux lignes & demie de longueur & une demi-ligne de diamètre. Elle est longue, mince, luisante & fine comme une petite aiguille, ce qui lui en a fait donner le nom ; elle est blanche, fragile, délicate, & décrit six tours de spire qui ont très-peu de convexité ; celui de l'ouverture a trois fois plus de longueur que celui qui vient après. Son ouverture est oblongue & un peu renflée au milieu ; la lèvre droite est simple, sans bourrelet, & par conséquent bien différente de celle du *Bulime pygmée* ; cette coquille est terrestre, suivant M. Geoffroy, qui dit l'avoir rencontrée parmi les mousses, sur les vieux murs, aux environs de Paris ; Muller l'a au contraire considérée comme fluviatile, parce que M. Schroeter, de qui il l'avoit reçue, l'avoit trouvée sur le rivage sablonneux d'un ruisseau parmi d'autres coquilles fluviatiles qui y avoient été rejetées par le courant. Les individus de cette espèce que je possède sont aussi des environs de Paris ; je les ai ramassés sur le bord de la Seine du côté de Charenton, où il me parut qu'ils avoient été entraînés par le courant de la rivière ; comme cependant je n'ai point vu l'animal, il pourroit très-bien se faire que ces coquilles, dont la légèreté est extrême, y eussent été conduites par les eaux pluviales, & qu'elles fussent véritablement terrestres, comme il me semble que l'on doit le conclure de l'observation de M. Geoffroy.

23. BULIME brillant.
Bulimus lubricus ; NOB.
Bulimus, testa cylindrica fulva nitidissima, apertura ovata alba ; NOB.
Buccinum exiguum quinque anfractuum, mucrone acuto ; LISTER, *animal. angl. pag. 122, tab. 2, fig. 7.*
Buccinulum oblongum avenaceum ; PETIVER, *gazophyl. tab. 30, fig. 7.*
Helix subcylindrica ; testa imperforata turrita subcylindrica obtusa, anfractibus quatuor, apertura ovali ; LINN. *syst. nat. pag. 1248, num. 606.*
Cochlea, testa fulva, nitida, acuta, spiris quinque ; GEOFFROY, *conchyl. pag. 53, num. 17.*
SCHROETER, *erdconchylien um thangelst. pag. 141, num. 13, tab. 1, fig. 9.*
Helix lubrica ; testa oblonga, fulva, nitida, pellucida, acuta, apertura edentula, labro rubente ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 104, num. 303.*
Helix subcylindrica Linnæi, testa conica, nitida, acuta, apertura edentula ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 162, tab. 135, fig. 1235, figura nimis ventricosa.*
Glands snekken ; par les Danois.
Die glanzende spitz-schnecke ; par les Allemands.
La brillante ; par les François.

DESCRIPTION. Celle-ci est petite, de couleur fauve, lisse à l'extérieur & très-luisante, sans la plus petite apparence de stries ; sa spire, qui est composée de cinq ou six tours, est terminée par un sommet moyennement pointu. Elle est d'une forme cylindrique, un peu rétrécie au bout supérieur, obtuse & arrondie en dessous ; les tours de la spire ont très-peu de convexité, & sont séparés par une suture semblable à une strie. L'ouverture est ovale & près de deux fois plus courte que la coquille, laquelle a ordinairement deux lignes & demie de longueur, & une ligne ou une ligne & quart de diamètre.

Les bords de l'ouverture sont blancs & arrondis, sa cavité est fauve comme sa surface extérieure.

On trouve beaucoup de variations dans les auteurs que j'ai cités au sujet de cette espèce. Lister & Muller prétendent que le sommet de sa spire est pointu : Linné, au contraire, qu'il est

obtus ; Muller dit que sa coquille est transparente, & que les bords de l'ouverture sont colorés d'une teinte legere de couleur de rose ; mais il est sûr que les coquilles que l'on trouve aux environs de Paris ne sont point transparentes ou du moins qu'elles le sont fort peu, & que leur ouverture est bordée de blanc, comme l'a dit M. Geoffroy ; il pourroit se faire que toutes ces différences ne vinssent que de l'âge des coquilles que ces auteurs ont vues, ou de la valeur différente qu'ils auront accordée aux termes qu'ils ont employés pour déterminer la figure du sommet.

M. Geoffroy compte cette espèce au nombre des terrestres, quoiqu'on la trouve cependant parmi les mousses qui croissent sur le bord de la rivière ; cet auteur avance que si elle tombe dans l'eau, elle y périt. Muller nie ce fait ; il assure qu'à la vérité la première expérience qu'il fit pour s'en assurer, lui sembloit confirmer le sentiment de M. Geoffroy, parce que l'animal, au bout d'un certain temps, étant immobile & presque entièrement hors de la coquille, avec ses tentacules contractés, il le croyoit péri ; mais que l'ayant retiré de l'eau, il le trouva plein de vie, & qu'il continua à se mouvoir avec autant d'agilité qu'auparavant.

Il a quatre tentacules comme les espèces terrestres, le corps noir en dessus & blanc du côté du ventre.

Je n'ai jamais trouvé cette coquille que sur le bord de la rivière de Seine, jamais ailleurs.

24. BULIME lisse.

Bulimus glaber ; NOB.

Bulimus, testa cylindrica cornea, anfractu infimo cingulo retiformi cincto, apertura ovata ; NOB.

Buccinum glabrum ; testa cylindracea, [illegible] cornea, apertura ovata ; MULLER, *verm. terr. & fluv. p. 2, pag. 105, num. 32[illegible].*

[illegible] ; par les Danois.

DESCRIPTION. Le *Bulime lisse* n'a pas une forme bien différente de celle du *Bulime [illegible]* ; il en est cependant bien distinct, puisque Muller, dont j'emploie ici la description, assure qu'il est fluviatile, & que son animal diffère de l'autre par le nombre & la forme de ses tentacules.

Suivant cet auteur, sa coquille a quatre lignes & demie de longueur & une ligne & demie de diamètre ; elle [illegible] ; mais [illegible] est plus longue, elle a une [illegible] plus [illegible] & un plus grand nombre de tours à sa spire ; elle est cylindrique, lisse, luisante & colorée d'un brun jaunâtre ; le décroissement des tours de la spire est peu sensible, & leur sommet est pointu. Ils sont au nombre de huit, [illegible] est arrondie, & celui de l'ouverture est garni sur la convexité d'une bande à réseau noir & transparent, qui ne se trouve pas sur le précédent. Son ouverture est ovale. L'animal a le corps noir, & les tentacules blanchâtres ; il est vraisemblable qu'ils ne sont qu'au nombre de deux, puisque Muller a placé cette coquille dans son genre de [illegible], dont c'est là un des caractères. On la trouve, suivant lui, pendant la saison du printemps, dans les prairies où les eaux séjournent.

25. BULIME radié.

Bulimus radiatus ; NOB.

Bulimus testa oblongo ovata perforata alba, strigis rufescentibus aut cinereis notata, apertura ovata ; NOB.

Buccinum septem orbium, leviter umbilicatum, mediis orbibus paululum tumidis, è fluvio Rodano ; LISTER, *synops. tab. 108, fig. 1.*

Buccinum fluviatile, [illegible] umbilicatum, [illegible], candidum ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 5, fig. S, S.*

[illegible] albis [illegible] ovata, in quinque spiras [illegible] ; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 119, tab. 39, fig. 57 & 58.*

[illegible], magaz. tom. 3, pag. 128, tab. 5, fig. 52.

Helix detrita ; testa conica, alba, lineis transversis rufis, apertura ovata ; MULLER, *verm. terr. & fluv. p. 2, pag. 101, num. 300.*

SCHROETER, *[illegible] pag. 27, tab. 1, fig. 1.*

Helix [illegible] Mulleri, testa conica, albida seu cinerea, [illegible] cinerascentibus aut rufescentibus distincta ; MARTINI, *[illegible], pag. 101, tab. [illegible], fig. [illegible]*

[illegible] ; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. B, 1.?*

[illegible]-sneкke ; par les Danois.

[illegible] ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Ce *Bulime*, qui est terrestre, se trouve dans la province du Dauphiné aux environs de Montbrun, de Gap & de Montélimart, d'où je l'ai reçu à la fois de M. le chevalier de [illegible], de M. de [illegible] & de M. [illegible] de Saint [illegible]. Sa coquille est ovale, lisse, [illegible], blanche, & marquée de [illegible] bruns, bleuâtres ou cendrées, qui disparoissent enfin tout-à-fait sur les vieilles coquilles ou sur celles qui ont resté quelque temps exposées au soleil, après que leur animal a péri ; elle est ordinairement composée de six tours & demi ou de sept, [illegible] convexes & sont séparés par des sutures [illegible] ; le sommet de la spire est obtus & fauve dans les coquilles dont l'animal est vivant.

L'ouverture est ovale & un peu plus courte que la moitié de la coquille ; la levre droite est simple,

simple, obtuse sur le bord & un peu recourbée en dehors près de l'axe, où est située une petite fente ombilicale assez apparente, la lèvre gauche manque tout-à-fait. On trouve sur quelques individus des stries longitudinales, & des rides sur quelques autres, qui ne sont que purement individuelles, car cette coquille est en général unie, & les flammes dont elle est ornée ne sont point saillantes, mais elles sont légèrement inclinées de la droite de l'animal vers sa gauche. Sa longueur est ordinairement de neuf à dix lignes, & sa largeur de moitié moins. Lister, Gualtiéri & Seba ont dit cette espèce fluviatile contre la vérité. Il est croyable que Lister a pu la trouver, comme il le dit, dans le Rhône aux environs de Vienne, mais vraisemblablement sans son animal; car, comme je l'ai déjà dit, cette coquille se trouve dans presque tout le Dauphiné, d'où il ne seroit pas étonnant qu'elle eût été entraînée par les eaux pluviales dans ce fleuve, comme cela arrive par-tout ailleurs à des espèces véritablement terrestres. Les coquilles de Lister & de Gualtiéri avoient perdu leurs couleurs, comme c'est assez ordinaire à cette espèce; Muller dit qu'on la trouve en Italie & dans la Saxe.

26. Bulime de la Guadeloupe.
Bulimus Guadalupensis; Nob.
Bulimus, testa oblonga perforata alba, fusco fasciata, labro medio intus gibboso; Nob.
Buccinum parvum sex spirarum, circiter tribus fasciis latiusculis subrufis depictum; Lister, *synopf. tab. 8, fig. 1.*
Helix acuta Mulleri, testa conica alba, fascia unica rubra circumcincta; Martini, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 161, tab. 134, fig. 1224, num. 1, 2.*

Description. Cette espèce est de l'île de la Guadeloupe, d'où elle a été apportée par M. de Badier, qui travaille avec le plus grand zèle à faire connoître les productions naturelles de cette contrée. Elle est terrestre comme la précédente, mais elle en diffère d'ailleurs à bien des égards.

Sa coquille est longue d'un pouce & large de quatre lignes un tiers, elle n'est cependant composée que de six tours qui sont un peu moins convexes que ceux du *Bulime radié*; leur superficie est lisse, sans stries, & ordinairement marquée de bandes transverses, dont le nombre & la couleur varient beaucoup. Elles sont le plus souvent d'un brun très-foncé, quelquefois jaunes ou rousses, ou les unes rousses & les autres brunes. Quand le tour inférieur n'en présente qu'une seule au milieu, ceux de la spire n'en ont point, il est plus ordinaire d'en compter trois sur le tour inférieur, dont deux seulement, de sa moitié supérieure, se prolongent sur les tours du sommet.

L'ouverture est oblique, oblongue ovale, un peu plus étroite que celle du *Bulime radié*, plus courte relativement à la longueur de la coquille, & légèrement arrondie aux deux bouts; la lèvre droite est épaisse sur le bord, de manière que sans avoir un bourrelet saillant en dehors, on peut cependant la dire bordée; elle offre à l'intérieur un renflement très-sensible, situé vers le milieu, qui concourt à rétrécir l'ouverture; la lèvre gauche est un peu élevée, très-lisse & luisante; l'ombilic qui est situé, comme dans l'espèce précédente, sous un feuillet saillant de la lèvre, consiste de même en une fente peu profonde; enfin, les deux ou trois derniers tours qui forment le sommet de la spire sont ordinairement d'une teinte plus foncée que les autres, & d'une couleur qui tire sur le brun ou sur le fauve.

M. Chemnitz s'est trompé, quand il a pris cette espèce pour l'*helix acuta* de Muller; la coquille dont il donne la figure est bien véritablement une variété de celle-ci, qui n'avoit pas encore pris tout son accroissement. Le synonyme de Lister que je cite me paroît lui appartenir, mais la coquille dont cet auteur donne la figure étoit encore moins avancée que celle de M. Chemnitz. Je ne puis rien dire de précis sur la forme de l'animal, si ce n'est qu'il est véritablement terrestre, d'après le témoignage de M. de Badier.

27. Bulime citron.
Bulimus citrinus; Nob.
Bulimus, testa sinistrorsa, ovata, citrina, levi; labro albo marginato; Nob.

A — Coquille jaune sans taches.
Buccinum citrinum, sex orbium, ore albo; Lister, *synopf. tab. 34, fig. 33.*
Canistrum citrinum, sex orbium, ore albo; Klein, *ostrac. pag. 52, gen. 5, spec. 4.*
Buccinum fluviatile, ventricosum, læve, à dextra in sinistram convolutum, colore citrino splendidissimum, sex spiris finitum; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 5, fig. P.*
Buccin que l'on nomme l'unique de couleur citron, sa bouche, contre l'ordinaire des coquilles, est tournée de droite à gauche; d'Argenville, *conchyl. pag. 269, tab. 12, fig. G.*
Buccinum umbilicatum priori simile, sed ex luteo eleganter pictum, itidem sinistrorsum gyratum; Seba, *thes. tom. 3, pag. 123, tab. 40, fig. 37.* *
Helix perversa; testa subumbilicata, ovato oblonga, contraria sulphurea; Linn. *syst. nat. pag. 1246, num. 688. — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 669, num. 374.*
Helix sinistra; testa conica sulphurea, sinistrorsa, labro albo reflexo; Muller, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 90, num. 288, var. a.*
Helix perversa Linnæi, testa conico ovata, ex citrino flava, glabra, ventricosa, anfractibus

contrariis, &c.; MARTINI, *conchyl. tom.* 9. *p.* 1, *pag.* 95, *tab.* 110, *fig* 928, 929.

Den gule links ſnekke; par les Danois.

Geele linkſe tophooren; par les Hollandois.

Die verdrehte gelbe ſchnecke; par les Allemands.

L'unique de couleur citron; par les François.

B — Coquille jaune, marquée d'une ou deux lignes longitudinales colorées.

Helix ſiniſtra; ſulphurea, ſtriga obliqua ſaturate fuſca; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p.* 2, *pag.* 91, *variet. B.*

Helix perverſa; flava linea longitudinali una altera-ve purpurea; VON BORN, *teſtac. muſ. cæſar. pag.* 381, *variet. a.*

Varietates notabiles helicis perverſæ; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *part.* 1, *pag.* 98, *tab.* 110, *fig.* 330, 331; & *tab.* 111, *fig.* 934, 935.

C — Coquille jaune marquée de flammes longitudinales.

Buccinum citrinum è rufo radiatum; LISTER, *ſynopſ. tab.* 35, *fig.* 34.

Helix ſiniſtra, ſulphurea maculis diverſicoloribus; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p.* 2, *pag.* 91, *var. a.*

D — Coquille verte, marquée d'une ou deux bandes citron.

Helix perverſa, viridis, faſciis citrinis; VON BORN, *teſtac. muſ. cæſ. p.* 381, *variet. B.*

KNORR, *vergnügen der augen, tab.* 23, *fig.* 4.

Helix perverſa; ventricoſa, faſciata, teſta ovato conica, ſubvireſcente cingulo tranſverſo citrino cincta, anfractibus ſeptem ſiniſtrorſis, valde inflatis, apertura ſublunata, labro reflexo albo; MARTINI, *conchyl. part.* 1, *pag.* 99, *tab.* 110, *fig.* 932, 933.

Die bandirte aufgeblaſene linksſchnecke; par les Allemands.

E — Coquille dextre, de couleur citron, avec une ou ſans lignes colorées.

Helix dextra; teſta conica flava, labro reflexo albo; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p.* 2, *pag.* 89, *num.* 287, *cum varietatibus tribus.*

Helix dextra Mülleri, teſta conica ovata, citrina imperforata, immaculata, glabra, ventricoſa, apertura ovali, labro ſinuato albo, fauce candida; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 153, *tab.* 134, *fig.* 1210 — 1212.

Den gule rette ſnekke; par les Danois.

Die citron gelbe rechts gewundene ſchnecke; par les Allemands.

La contre-unique de couleur citron; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille avoit été nommée l'*unique* par d'Argenville, parce que ſa ſpire tourne de la droite de ſon animal vers ſa gauche; c'eſt-à-dire, d'une manière oppoſée à celle des autres coquilles contournées; le genre du *Bulime* renfermant d'autres coquilles, dont la ſpire eſt tournée de même, j'ai cru devoir changer ce nom, pour lui en donner un qui caractériſe ſa couleur, & qui lui devienne, par cette raiſon, plus direct que le premier.

Sa forme eſt ovale, ventrue, arrondie au bas, conique vers le haut, & terminée de ce côté par un ſommet obtus. On compte à cette coquille depuis ſix juſqu'à ſept tours, dont l'inférieur, qui eſt le plus grand, eſt toujours plus bombé que les autres; ſa ſuperficie eſt liſſe & preſque toujours d'une belle couleur de citron, qui devient plus pâle ſur ceux de la ſpire où elle préſente la teinte du ſoufre. Les ſutures, quoique peu profondes, ſont bien marquées & très-diſtinctes, malgré le peu de renflement des tours.

L'ouverture eſt ovale, un peu rétrécie, à ſon extrémité ſupérieure, & un peu plus courte que la moitié de la coquille. Sa longueur ſurpaſſe de plus de moitié ſa largeur, elle eſt bordée par une lèvre obtuſe, qui forme à l'extérieur un bourrelet blanc, épais & ſaillant. La lèvre de l'intérieur qui, à cauſe du renverſement de la ſpire, eſt la lèvre droite relativement à l'animal, eſt mince, collée ſur la convexité du ſecond tour & très-peu élevée ſur le bord. Le dedans de l'ouverture eſt blanc, & le côté de la columelle offre la même couleur que la ſurface extérieure de la coquille, avec cette différence que ſa teinte eſt plus foible. Cette eſpèce n'a point d'ombilic, mais on apperçoit à ſa place, ſur quelques individus, une petite fente oblique de très-peu de profondeur, qui eſt ſouvent recouverte en tout ou ſur d'autres par le bourrelet extérieur de la lèvre gauche. Cette coquille a ordinairement de vingt à vingt-deux lignes de longueur & la moitié moins de diamètre.

La coquille de la variété A eſt toute de couleur citron & ſans la moindre apparence de lignes ni de taches. Celle de la variété B n'en diffère que par une, deux ou trois lignes d'un jaune rougeâtre, ou d'un brun très-foncé, ou rouſſâtre, qui coupe les tours de la ſpire longitudinalement; ces lignes, quand elles ſont au nombre de trois, ſont écartées les unes des autres, elles ſont un peu inclinées obliquement, & déſignent les divers accroiſſemens que la coquille a pris.

La variété C a une coquille tournée à gauche comme les deux précédentes, elle eſt ou jaune ou couleur de terre en dehors, & marquée de flammes longitudinales brunes, jaunâtres & de couleur marron; elle eſt conforme par tout le reſte aux deux variétés précédentes.

La variété D eſt rare, elle diffère des précédentes par ſa teinte qui tire ſur le verd, & par une ou deux bandes tranſverſes de couleur citron

qui ornent la convexité du tour inférieur; j'ai eu occasion de voir une fois une de ces coquilles, & je me souviens que je soupçonnai alors que l'art avoit eu quelque part à sa couleur.

La variété a, au contraire des quatre premières, une coquille dont la spire tourne de gauche à droite; Muller l'a regardée, pour cette raison, comme une espèce distincte, quoiqu'il convienne d'ailleurs que cette coquille offre toutes les mêmes variétés, ci-dessus mentionnées, pour la coquille gauche. J'ai souvent comparé ces deux coquilles ensemble & j'ai toujours trouvé tant d'uniformité dans leurs diverses parties, que je ne puis me refuser à les considérer comme deux états différens d'une seule & même espèce, mais dont la spire a une direction opposée à celle de la première, que je regarde comme son type naturel, tandis que celle-ci n'en est qu'une variation dont les causes ne sont pas encore connues. Ces cinq variétés sont les principales de celles que le *Bulime citron* présente, on en trouve bien d'autres dans les cabinets; mais comme elles se rapportent plus ou moins à ces cinq principales, j'ai cru devoir me borner, pour cette raison, à celles dont il existe des bonnes figures.

Linné, & avant lui Gualtiéri, ainsi que d'autres auteurs, avoient cru cette coquille fluviatile; on sait maintenant qu'elle est du nombre des terrestres, qu'on la trouve dans plusieurs îles de l'Amérique méridionale, & dans les vastes forêts de Cayenne & du reste de la Guianne.

28. BULIME inverse.

Bulimus inversus; NOB.

Bulimus, testa sinistrorsa, oblongo ovata anfractu infimo strigis rufis fasciaque alba notato, labio exteriore reflexo; NOB.

A rare l.zone-shell vith its month to the right; PETIVER, *gazophyl. tab. 76, fig. 5.*

Buccinum fluviatile, ventricosum, læve, à dextra in sinistra convolutum, coloris ex albo fulvo, ex rufo radiatum, ore candido, labio exteriore fimbriato, & linea rufa depicto, intus castanei coloris, quinque spiris finitum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 5, fig. o.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 5, tab. 23, fig. 5.*

Helix inversa; testa conico acuminata, sinistrorsa, albida strigis & fascia rufis, labro reflexo; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 93, num. 290.*

Helix perversa; alba, maculis longitudinalibus rufis; VON BORN, *testac. mus. cæsar. pag. 382, variet. tertia.*

Helix inversa strigata, testa ovato-oblonga, ventricosa, albida, strigis fuscescentibus & testaceis, anfractibus octo sinistrorsis, labro reflexo candido, labio adnato, apertura lunata; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 1, pag. 93, tab. 110, fig. 925, 926.*

FAVANNE, *conchyl. tab. 80, fig. N.*

Den stribede links snekke; par les Danois.

Lynkse top slakke; par les Hollandois.

Die verkehrte gestreifte schnecke; par les Allemands.

Inverted wilk snail; par les Anglois.

DESCRIPTION. M. le baron de Born avoit regardé cette coquille comme une variété du *Bulime citron*, à qui elle ressemble effectivement beaucoup, tant par sa forme générale que par la manière dont les tours de sa spire tournent, cependant elle constitue une espèce qui en est bien distincte, comme on peut s'en assurer par les caractères suivans.

Sa coquille, qui est du nombre des gauches, est un peu plus alongée que la précédente, elle a ordinairement deux pouces une ligne de longueur & la largeur d'un pouce, ce qui fait que le dernier tour est un peu moins ventru que dans le *Bulime citron*; sa spire est alors composée de sept tours, dont l'intérieur est un peu plus alongé du côté de la base que celui de cette espèce; les autres sont moins convexes, & forment une spire qui a un peu plus de longueur. Les sutures sont semblables à celles du *Bulime citron*; l'ouverture a un peu plus de longueur que dans cette espèce, puisqu'elle égale celle de la moitié de la coquille, elle semble coupée obliquement vers la columelle, ce qui lui fait représenter un arc, plutôt qu'une figure ovale, comme le dit Muller; enfin, elle forme un angle aux deux bouts, tandis que l'extrémité inférieure de l'ouverture est arrondie dans le *Bulime citron*. Sa lèvre extérieure est blanche & recourbée en dehors, celle de l'intérieur est collée sur la convexité du second tour, & assez semblable à celle de cette espèce. Le dedans de l'ouverture est blanc, mais le côté de la columelle est coloré de brun plus ou moins foncé.

La face externe de cette coquille est lisse & unie, elle est colorée d'un fauve très clair, mêlée de quelques teintes bleuâtres, & marquée de flammes longitudinales rousses, brunes & noirâtres, qui y sont distribuées avec peu de régularité. Le milieu du tour inférieur est encore accompagné d'une bande transverse blanche, qui, quoique toujours apparente, ne l'est cependant pas également sur tous les individus.

Muller & M. Chemnitz ont compté sept tours à sa spire; la coquille dont je donne la description n'en a que six, mais elle ne paroît pas avoir acquis tout son volume, puisque celle de Muller étoit longue de deux pouces quatre lignes, & large d'un pouce une ligne. Celle-ci est du cabinet de M. le chevalier de la Marck. J'ignore sa patrie.

29. BULIME incarnat.

Bulimus virgineus; NOB.

Bulimus, testa oblonga, rugosa, rosea, labro dilatato, candido; NOB.

Buccinum ex India orientali ; LISTER, *synopf. tab. 24, fig. 22.* ?

Helix pudica ; testa oblonga, rugulosa, rosacea, apertura edentula, labro dilatato candido ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 97, num. 295.*

Auris virginea ; testa ovali oblonga, subrugosa, ex roseo in fundo albido elegantissime infecta, apertura auriformi coarctata, integra, labro incrassato, columella edentula ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 44, tab. 121, fig. 1042.*

Jomfrue-snekken ; par les Danois.

Die jungfernschnecke ; par les Allemands.

DESCRIPTION. La coquille de ce *Bulime* est longue de vingt lignes & large de neuf; suivant Muller, elle est ovale, mais oblongue & atténuée par le bout, luisante en dehors, couverte de rides très-petites & blanches, & d'une teinte couleur de rose peu foncée ; elle n'a pas tout-à-fait six tours complets, celui du bas est plus grand lui seul que tous les autres réunis, & ceux qui suivent sont de même relativement à ceux de dessus. L'ouverture, qui est blanche, a une forme ovale, oblongue ; la lèvre gauche a une teinte couleur de rose, mêlée de jaunâtre ; l'axe de la coquille est perforé & recouvert par le rebroussement de la lèvre. La figure de la conchyliologie de Martini me permet d'ajouter à cette description que la lèvre droite est très évasée, & que ses bords sont recourbés en dehors. Muller n'a pas indiqué la patrie de cette espèce.

38. BULIME interrompu.

Bulimus interruptus ; NOB.

Bulimus, testa oblongo-ovata, lævi, alba, anfractu infimo maculis quadratis serialibus tessellato, labro albo, reflexo ; NOB.

A — Coquille dextre.

Helix interrupta ; testa conico-acuminata, alba, strigis fulvis, labro albo reflexo ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 94, num. 291.*

Helix interrupta Mulleri, testa conico-acuminata, distincta strigis longitudinalibus, superne fulvis inferne rufis, interruptis fascia transversali alba, apertura ovali, labro candido reflexo ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 154, tab. 134, fig. 1213, 1214.*

Strime snekken ; par les Danois.

Die unterbrochene rechts schnecke ; par les Allemands.

B — Coquille gauche

Turbo ovatus contrario ductu quam aliæ cochleæ gyratus ; SWAMMERD. *bibl. nat. tab. 7, fig. 11.*

Helix contraria ; testa conico acuminata, sinistrorsa alba, strigis undulatis, fuscis, interruptis, labro reflexo ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 95, num. 292.*

Coquille terrestre ; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. A, b.*

Helix interrupta sinistrorsa, testa ovato conica, umbilicata, tessellata, longitudinaliter cincta seriebus macularum, seu tessellarum flavescentium seu rufescentium quadratarum interruptis fasciis albis transversis, labro fimbriato candido ; MARTINI, *tom. 9, p. 1, pag. 101, tab. 111, fig. 938 — 939.*

Den bolgede lynks snekke ; par les Danois.

Die unterbrochene links schnecke ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Muller avoit fait deux espèces de cette coquille, d'après son principe, que les coquilles gauches étoient essentiellement distinctes de celles dont la spire tournoit à droite, malgré le concours de tous les autres rapports. Nous dirons au mot (coquilles gauches) les raisons qui nous ont prouvé que son sentiment n'étoit point fondé, & qui nous déterminent à ne les considérer que comme deux variétés d'une même espèce.

La coquille de la variété A ressemble beaucoup à celle du *Bulime citron*, avec cette différence qu'elle a un peu plus de longueur, que sa spire est plus pointue, qu'elle est moins ventrue au bas, & qu'elle est variée de taches de diverses couleurs. Elle a, suivant Muller, vingt-deux lignes de longueur & huit lignes de diamètre, sa spire est composée de sept tours, lisses & peu convexes, dont les six de dessous sont d'un blanc sale & ordinairement sans mélange d'autres couleurs ; le tour inférieur est seul marqué sur toute sa circonférence de quinze ou seize lignes longitudinales, qui sont jaunes vers le haut, d'un jaune plus pâle au milieu, & brunes près de la base ; ces lignes sont ordinairement interrompues par une ou deux fascies blanches qui, coupant chacune d'elles en deux ou trois parties presque égales, les divisent en autant de taches, dont la figure est carrée & longue, & dont la disposition est sur trois rangs transverses. L'ouverture est un plus étroite & plus petite que dans le *Bulime citron*, mais les sutures & la fente ombilicale n'offrent pas de différence sensible.

La coquille de la variété B a la spire tournée à gauche, elle est un peu plus petite que la première, plus mince, & sa spire a un tour de moins, suivant Muller, ce qui prouve que les individus que cet auteur a décrits n'avoient pas encore acquis leur accroissement complet ; sa superficie est lisse, & semblable d'ailleurs à celle de la variété A, la seule différence qu'elle présente, c'est la couleur du sommet dont la pointe est noire, & deux rangs de taches sur chacun des tours de la spire, tandis que la première les a ordinairement décolorés, toutes les autres parties de la coquille sont si conformes dans les deux variétés, qu'elles ne peuvent appartenir qu'à une même espèce. Les figures de la conchyliologie de Martini que j'ai cité à chacune d'elles, sont en général

trop ventrues, c'eſt le ſeul défaut qu'on peut leur reprocher. Cette coquille eſt rare, mais celle de la variété B l'étant encore davantage que celle de la variété A, c'eſt celle-ci que j'ai dû prendre pour le type naturel de l'eſpèce. Il eſt vraiſemblable que le *Bulime interrompu* eſt terreſtre. On ignore ſa patrie.

31. BULIME gauche.

Bulimus lævus; NOB.

Bulimus, teſta ſiniſtrorſa, umbilicata, oblonga, diaphana, faſciata, apertura infernè elongata; NOB.

Buccinum ſubflavum, ſuperiore orbis primi parte faſciatum, & deinceps variegatum; LISTER, *ſynopſ. tab. 33, fig. 31.*

Buccin qui a la bouche à gauche, terminée par un bourrelet, il eſt légèrement ombiliqué, & très-agréablement coloré, il a des bandes circulaires, de couleur de lie de vin ſur un fond blanc; Encyclop. recueil de planc. tom. 6, tab. 64, fig. 8.

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 6, pag. 58, tab. 29, fig. 3.*

Helix læva; teſta ſubcylindracea, glabra, ſiniſtrorſa, faſciata, labro ſubreflexo, columella flava; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 95, num. 293.*

Coquille terreſtre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. A, 3.*

Helix læva Mulleri, teſta ſubcylindracea, turrita, albida, diaphana, umbilicata, tranſverſim faſciata, anfractibus ſeptem ſiniſtrorſis, labro reflexo candido, labio adnato; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 1, pag. 101, tab. 111, fig. 940 — 949.*

Den ſnorede links ſnekke; par les Danois.

Links gewundene prinzenflügge; par les Allemands.

Le pavillon du prince rubanné; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille, quoique rare, offre un ſi grand nombre de variétés, par le nombre & la couleur des bandes dont elle eſt ornée, que l'on doit regarder cette même variation comme un de ſes caractères. Elle a ordinairement, ſuivant Muller, ſeize lignes de longueur & ſept lignes de diamètre, ſa forme eſt plus oblongue que dans les eſpèces précédentes, & le tour inférieur eſt même un peu plus prolongé du côté de la baſe que ſur aucune d'elles; elle eſt compoſée, ſelon ſon âge, de cinq, de ſix ou de ſept tours qui tournent de la droite vers la gauche; ils ſont liſſes en dehors & moyennement convexes.

L'ouverture eſt ovale & plus courte, relativement à la coquille, que dans le *Bulime interrompu*, elle eſt auſſi plus alongée & plus arrondie par le bas; elle eſt bordée à l'extérieur par une lèvre blanche relevée en bourrelet, & du côté de la columelle par une lèvre peu ſaillante qui eſt collée ſur la convexité du ſecond tour. L'intérieur de l'ouverture offre ordinairement, ſur ſon parois externe, les mêmes faſcies que le dehors de la coquille; & s'il en faut croire Muller, elles ne paroiſſent extérieurement qu'à cauſe de ſa tranſparence, ce qui ſeroit particulier à cette eſpèce; la columelle eſt jaune.

L'ombilic eſt plus ſenſible dans cette coquille que dans les eſpèces analogues, il conſiſte en un petit trou qui deſcend juſqu'au milieu du tour inférieur, & dont l'orifice eſt recouvert en partie par le bourrelet de la lèvre extérieure.

Ses principales variétés ſont les ſuivantes: 1°. coquille blanche, marqué de deux faſcies d'un brun noirâtre ou bleuâtre; 2°. coquille blanche, marquée de trois faſcies brunes ou bleuâtres; 3°. coquille blanche, marquée de ſix faſcies brunes, plus foncées dans la cavité de l'ouverture qu'à l'extérieur; 4°. coquille d'un blanc jaunâtre, marquée de cinq faſcies, dont trois larges, bleuâtres, & deux tirant ſur la couleur rouge; 5°. coquille jaune, marquée de ſix faſcies, dont cinq larges, bleuâtres, la ſixième étroite, couleur de roſe, placée à la proximité des ſutures; 6°. coquille jaune, marquée de trois faſcies larges, couleur de pourpre; 7°. coquille variée de taches verdâtres, jaunes, rougeâtres & de faſcies vertes. M. Chemnitz a donné des bonnes figures de toutes ces variétés, qui ne ſont pas vraiſemblablement les ſeules de cette eſpèce. Cette coquille eſt terreſtre & vient des grandes Indes.

32. BULIME trifaſcié.

Bulimus trifaſciatus; NOB.

Bulimus, teſta ovata, ſubconica, umbilicata, alba, anfractu infimo infernè trifaſciato, labro albo reflexo; NOB.

Helix trifaſciata Tranquebarica, teſta conico-ovata, umbilicata alba, circumdata in primo anfractu faſciis tribus fuſceſcentibus, duabus inferioribus, ſuprema anguſtiore, apertura ſubrotunda fimbriata labro lato albo; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 155, tab. 134, fig. 1215.*

Die dreyfach umgurtete Tranquebariſche landſchnecke; par les Allemands.

DESCRIPTION. Ce *Bulime* a une coquille plus courte & plus ventrue que celle du *Bulime gauche*; ſa forme, quoiqu'ovale, diffère de celle des eſpèces précédentes, en ce que l'ouverture eſt placée un peu plus hors du centre, ce qui lui procure, au premier coup-d'œil, l'aſpect d'une forme conique. Elle a quinze lignes de longueur & neuf de diamètre, elle eſt compoſée de ſix tours, dont l'inférieur n'a de hauteur que le tiers de la coquille, ils ſont liſſes en dehors & auſſi peu convexes que ceux du *Bulime citron*.

L'ouverture approche de la forme orbiculaire, elle eſt cependant d'un quart plus longue que large, rétrécie vers le haut & un peu prolongée & évaſée du côté de la baſe; la lèvre droite eſt épaiſſe, blanche, recourbée en dehors & relevée en bourrelet, la lèvre gauche manque dans cette

eſpèce. L'ombilic eſt bien apparent & ſitué ſous le rebord ſaillant de la lèvre qui forme un de ſes côtés. Cette coquille eſt blanche & ornée ſur le tour inférieur de trois faſcies brunes, dont les plus près de la baſe ſont les plus larges, elles n'occupent que la moitié inférieure du dernier tour, & il n'y en a qu'une & la moitié de celle du milieu qui ſe prolongent ſur ceux de la ſpire, la plus haute des trois, qui eſt en même temps la plus étroite, eſt ordinairement moins foncée que les deux inférieures. On trouve, ſelon M. Chemnitz, cette eſpèce en Aſie, dans le voiſinage de Tranquebar.

33. BULIME ovale.

Bulimus ovatus; NOB.

Bulimus, teſtâ ovata, rugoſa, ventricoſa, apice labroque roſeis, columella albâ; NOB.

LISTER, *ſynopſ. mant. cochl. terreſtrium, tab. 1055, fig. 1, figura bona.*

SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 169, tab. 71, fig. 18, 19.*

Helix ovata; teſta perforata, ovato-ventricoſa, ſtrigata, apice [illegible] *labioque roſeis, columella candida*; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 85, num. 283.*

Bulla ovata Mulleri, teſtâ ovali, craſſa, ventricoſa, ſubumbilicata, ſuper indutâ epidermide lutea, rugulosa, apice obtuſo roſeo, ſubtiliſſime longitudinaliter ſtriato, apertura ovali integra, labio ad medietatem incraſſato, duplicato rubicundo; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 28, tab. 28, fig. 1020, 1021.*

Egg-ſnekken; par les Danois.

Die eyerſchnecke; par les Allemands.

La fauſſe oreille de Midas; par les François.

DESCRIPTION. Celle-ci eſt des grandes Indes & effectivement diſtincte de l'eſpèce ſuivante, avec qui elle a cependant un plus grand nombre de rapports qu'avec aucune autre coquille connue.

Sa coquille eſt ovale, très-ventrue, épaiſſe, mais tranſparente, elle eſt jaune pendant qu'elle eſt recouverte de ſon épiderme, & blanche ou rouſſe quand il a été enlevé. Elle a à ſon dernier accroiſſement quatre pouces ſix lignes de longueur, & deux pouces ſix lignes de diamètre; elle eſt compoſée de ſix tours de ſpire, dont l'inférieur ſurpaſſe tous les autres par ſon volume; il eſt très-convexe & marqué de quelques groſſes rides longitudinales, qui ſont quelquefois colorées de brun, mais dont le nombre varie ainſi que la couleur. Les tours de la ſpire ont beaucoup de convexité, ils ſont garnis de petites rides ou de ſtries longitudinales nombreuſes & élevées, & les cinq du ſommet ſont ordinairement couleur de roſe. Le bout de la ſpire eſt obtus.

L'ouverture eſt grande, large, arrondie vers le bas & rétrécie à l'extrémité oppoſée; elle eſt longue de deux pouces ſix lignes, & large au milieu d'un pouce trois lignes. La lèvre droite eſt épaiſſe, arrondie & recourbée en dehors en guiſe d'un bourrelet couleur de roſe, la gauche eſt épaiſſe, blanche & collée ſur la convexité du ſecond tour. La columelle eſt preſque verticale & blanche. L'ombilic conſiſte en une petite fente très-peu ſenſible, qui eſt ſituée extérieurement à l'axe de la coquille, lequel eſt quelquefois preſque couvert en totalité par le bourrelet extérieur de la lèvre. Outre les caractères que je viens de détailler, cette coquille en offre encore un autre qui lui eſt propre: il conſiſte dans un épaiſſiſſement très-remarquable de la lèvre droite qui, commençant vis-à-vis le haut de la columelle, ſe prolonge tout le long de la baſe de la coquille juſqu'au commencement de la lèvre gauche.

Le *Bulime ovale* eſt terreſtre, ſuivant Muller, & n'a été encore connu que dans les Indes orientales.

34. BULIME oblong.

Bulimus oblongus; NOB.

Bulimus, teſtâ ovato oblonga, longitudinaliter ſtriata, labro columellâque roſeis; NOB.

Buccinum admodum craſſum ingens quinque orbium, leviter purpuraſcens, ovi parvum; Surinamenſe; LISTER, *ſynopſ. tab. 23, fig. 21, cum ovo teſtæ, & pullo recenter excluſo.*

SEBA, *theſ. tom. 3, pag. 169, tab. 71, fig. 17 — 20.?*

Helix oblonga; teſta perforata, ovato oblonga, ſtriata, labro columellâque roſeis; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 86, num. 284.*

Helix oblonga, teſta perforata, ovato oblonga, ſtriata, labro columellâque roſeis; VON BORN, *teſtac. pag. 381, tab. 15, fig. 21, 22.*

Coquille terreſtre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. I, 1.*

J. ERN VALCHS, *naturforſcher, tom 12, tab. 1, fig. 1, 2, 3, figura ovi, & pulli.*

Bulimus hamaſtomus; teſta elliptica, ſolida, glabra, anfractibus lenis ſtriatis, apertura marginata; SCOPOLI, *delic. flor. & faun. inſubr. p. 1, pag. 67, tab. 25, fig. 1, 2, litt. B.*

Bulla oblonga; pſeudo auris Midæ, teſta ovali oblonga, ſubumbilicata, tenuiori, craſſa, anfractibus ſex ventricoſis, apice obtuſo, labro & labio roſeis, apertura ovata integerrima; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 30, tab. 119, fig. 1022, 1023.*

[illegible]; par les Danois.

Valſcher Midas oor; of roozigetand valſcher Midas oor; par les Hollandois.

Die kleinere gattung von baſtart Midas ohr; par les Allemands.

La fauſſe oreille de Midas de Cayenne; par les François.

DESCRIPTION. Cette eſpèce a été décrite par M. Scopoli, comme neuve, quoiqu'il paroiſſe aſſez, par la ſynonymie qui l'accompagne, qu'elle étoit

déjà connue décrite & figurée long-temps avant cet auteur. Mais il a été le premier qui ait senti la nécessité de séparer du genre de l'*hélice*, les coquilles dont l'ouverture étoit de forme ovale ou elliptique, & qui leur ait assigné le nom de *Bulime*. En adoptant le mot générique de cet auteur, j'ai donné un peu plus d'extension à ce caractère qu'il n'en avoit donné lui-même, & je l'ai appliqué à toutes les coquilles, dont l'ouverture simple a plus de longueur que de largeur.

Cette coquille est ordinairement longue de trois pouces & demi & large d'un pouce dix ou onze lignes, elle est un peu plus alongée & moins ventrue que l'espèce précédente, & marquée sur toute sa surface externe de stries longitudinales serrées & élevées qui sont également sensibles partout, mais un peu plus fines sur les tours du sommet que sur celui de l'ouverture; les tours dont elle est composée sont au nombre de sept, ils ne sont pas tout-à-fait aussi convexes que ceux du *Bulime ovale*, & leur spire a un peu plus de longueur. Leur couleur tire sur le roux ou sur le fauve clair, excepté près des sutures où ils sont ordinairement marqués d'une fascie blanche qui se prolonge jusqu'au sommet, lequel est obtus, mais un peu moins que dans l'autre espèce.

L'ouverture n'est pas si longue que dans le *Bulime ovale*, elle n'atteint pas tout-à-fait le milieu de la coquille, tandis que dans l'autre elle excède plus que sa moitié; elle est ovale, légèrement oblique, arrondie du côté inférieur & rétrécie vers le haut, de manière que sa longeur est à peu près le double de sa largeur. elle ressemble d'ailleurs à celle du *Bulime ovale* par l'épaisseur du bourrelet de la lèvre droite, & par l'applatissement de la lèvre gauche; mais elle en diffère par la teinte de celle-ci qui est colorée de rose, de même que la columelle, & le bord de la lèvre extérieure dont l'épaisseur est égale par-tout; le dedans de la coquille est blanc; l'ombilic est situé comme dans l'espèce précédente & tout aussi peu apparent. Cette coquille est terrestre, & se trouve dans les forêts de Cayenne. M. de Badier m'a appris qu'on en rencontre aussi dans l'île Saint-Thomas, située sur la côte d'Afrique presque sous l'équateur. Seba dit que cette espèce offre quelquefois des coquilles gauches, d'où elle avoit pris le nom de *cochlea læva*; mais il est digne de remarque, ainsi que Muller l'a observé, que cet auteur n'en ait point donné de figure. J'ajouterai à cette réflexion de Muller, que Seba a confondu le *Bulime ovale* avec le *Bulime oblong*, en réunissant ces deux espèces sous une même dénomination, car la figure 18 & 19 de cet auteur appartiennent incontestablement à la première espèce, d'où il résulteroit que c'est peut-être l'une des deux qui présente quelquefois des coquilles gauches, & non pas toutes les deux également.

Le *Bulime oblong* est remarquable parmi toutes les coquilles connues par le volume de ses œufs; j'ai eu occasion d'en voir dans le beau cabinet de M. Gigot d'Orcy, qui ressemblent plutôt à des œufs d'oiseau, par leur grandeur, la blancheur & la dureté de leur coque, qu'à des œufs de coquillage; la jeune coquille qui y est encore contenue offre déjà deux ou trois tours de spire formés. Lister avoit connu cette particularité, & l'œuf dont il avoit donné la figure avoit neuf lignes de longueur sur son grand diamètre & un tiers de moins de largeur. C'est vraisemblablement la figure de cet œuf, renfermant sa jeune coquille, que l'on voit dans la planche 80 de la conchyliologie de Favanne, fig. P.

35. Bulime colombe.

Bulimus columba; Nob.

Bulimus, testa ovata, tenui, striata, diaphana, alba, anfractibus subdepressis; Nob.

Cochlis admodum singularis, quæ illi generi, cui auris midæ nomen, affinis est; testa ejus itidem valde tenuis, striis subtilibus per extimam superficiem variegatur; Seba, *thes. tom. 3, pag. 169, tab. 71, fig. 6.*

Description. J'ai eu occasion de voir une fois cette coquille dans la collection de M. Charras, marchand d'histoire naturelle à Paris, & j'ai trouvé que la figure de Seba est très-exacte.

Cette coquille est blanche, mince & de peu dépaisseur, elle est d'une forme ovale, oblongue, un peu renflée au milieu & rétrécie aux deux bouts, quoique terminée au haut par un sommet obtus; elle étoit longue de trois pouces six lignes, & large d'un pouce huit lignes vers le milieu du tour inférieur. Elle étoit composée de sept tours, celui du bas étoit deux fois plus long que tous ceux de la spire, & ceux-ci n'avoient presque point de convexité. Leur face externe étoit garnie de stries longitudinales, bien marquées, & de quelques rides inégales sur le tour inférieur. Cette coquille, comme le dit Seba, tient beaucoup de la forme du *Bulime oreille de Midas*, mais son ouverture est différente; quoique oblongue & semblable dans ses proportions, elle est cependant moins ouverte, simple, & sans plis. Le bord de la lèvre droite est légèrement recourbé en dehors, évasé & mince.

Je n'ai pu rien apprendre sur la patrie de cette coquille.

36. Bulime oreille de Malchus.

Bulimus auris malchi; Nob.

Bulimus, testa ovata, granulata, alba, apertura ovata, axi interne exciso patentissimo; Nob.

Helix auris Malchi; testa fusiformi, granulata, apertura ovata, axi exciso, patentissimo; Muller, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 112, num. 312.*

Auris Malchi, testa ovali oblonga, alba, subtilissimè granulata, anfractibus sex, suturis quibusdam marginatibus elevatis longitudinalibus, quasi

interruptis; *apertura auriformi*, *integra coarctata*; *labro crasso reflexo*; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 41, *tab.* 121, *fig.* 1037, 1038.

Malchus-oret; par les Danois.

Das Malckus ohr; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille est ovale, brune, quand elle est couverte de son épiderme, & blanche quand elle en est dépouillée, sa superficie est granulée de la même manière que la spire du *Bulime oreille de Midas*, mais les grains dont elle est parsemée sont plus menus. Elle est composée de six tours de spire qui sont convexes au milieu, dont le premier, le second & même le troisième, à partir de la base, offrent une varice longitudinale relevée en bourrelet, qui désigne ses accroissemens successifs. Le sommet de la spire est un peu plus pointu que dans le *Bulime oblong*.

L'ouverture est blanche, de forme ovale, arrondie au bas, & rétrécie à son bout supérieur; elle a plus de longueur que la moitié de la coquille, & près du double de sa largeur. La lèvre extérieure est épaisse & recourbée en dehors, sa dimension est quelquefois égale d'un bout à l'autre, & quelquefois sa plus grande épaisseur est aux deux extrémités; la lèvre gauche est aussi mince qu'une membrane & collée sur la convexité du second tour. Sa plus grande singularité consiste suivant Muller, dans sa configuration interne; l'axe de la coquille est tellement échancré en portion de cercle, qu'on peut appercevoir par son ouverture, l'intérieur des tours de la spire jusqu'au sommet; de manière que l'animal qui y est contenu; n'est point enveloppé, comme dans les autres coquilles spirales, par des tours entiers qui recouvrent dans tous les sens ses circonvolutions, mais il n'estseulement recouvert que par la partie extérieure de la coquille.

Si la forme particulière de cette coquille ne doit point être attribuée aux effets de l'art, & on doit le supposer, puisque Muller paroît en avoir vu plusieurs individus, je crois que l'on peut conjecturer que c'est l'animal lui-même qui dégrade ainsi sa coquille successivement, car il me paroît impossible, suivant la formation connue des coquilles, d'expliquer le développement successif de celle-ci, sans que les parois internes de chaque tour n'aient été aussi complets que ceux de l'extérieur. Peut-être les coquilles de Muller avoient été habitées par cette espèce de crabe, nommée par Linné *cancer eremita*, qui produit à la longue un effet analogue sur les conquilles qui lui servent de domicile. Muller ne désigne point la patrie de cette espèce.

37. BULIME péruvien.

Bulimus peruvianus; NOB.

Bulimus, *testa ovata rugosa tenui*, *strigis fasciisque fuscis notata*, *labro acuto*; NOB.

DESCRIPTION. Cette coquille qui n'a été encore ni décrite, ni figurée, a été apportée du Pérou par M. Dombey, qui a bien voulu m'en communiquer un individu.

Elle ressemble en petit au *Bulime zèbre*, mais sa columelle n'est point tronquée à la base comme dans cette espèce, & le sommet de sa spire est pointu & non pas obtus. Elle est en outre beaucoup plus mince & même quelquefois transparente; les plus grandes ont seize ou dix-sept lignes de longueur & huit lignes environ de diamètre, elles sont alors composées de cinq tours de spire, qui sont moyennement convexes, celui du bas n'est pas tout-à-fait deux fois aussi long que ceux de la spire, il est garni de rides longitudinales saillantes & irregulières, qui sont moins apparentes sur celui qui suit, & ne le sont point du tout sur ceux de la spire; ceux-ci sont au contraire très-lisses, presque diaphanes & blancs.

L'ouverture est ovale, & deux fois & demie aussi longue que large; elle est arrondie par le bas, d'où elle se rétrécit insensiblement jusqu'à son extrémité supérieure; les parois de la lèvre droite sont si minces, que les rides de la coquille peuvent s'y compter, ainsi que les flammes brunes dont elle est ornée; ses bords sont simples & tranchans. On n'y voit pas la moindre trace de la lèvre gauche, mais l'axe de la coquille forme à l'intérieur une petite côte saillante, un peu entr'ouverte qui permet de voir toute la cavité du tour inférieur.

La couleur des deux derniers tours est fauve & garnie de flammes longitudinales d'un brun noirâtre, qui sont coupées transversalement par deux ou trois fascies de la même couleur; quelquefois les fascies sont interrompues & ne paroissent que par intervalles, quelquefois aussi les flammes sont moins prononcées ou moins régulières que les fascies; j'ai vu chez M. Dombey des coquilles colorées de ces deux manières, mais celles où les flammes & les fascies étoient confondues, étant plus nombreuses que les autres, je pense qu'on ne doit considérer les secondes que comme de simples variétés.

Cette coquille est terrestre, suivant M. Dombey, & commune dans le Pérou.

38. BULIME poule sultane.

Bulimus undatus; NOB.

Bulimus, *testa ovata*, *ventricosa laevi*, *fusco undata*, *apice aperturaque subfuscescentibus*; NOB.

Buccinum variegatum, *ipsa columella & oris limbo ex nigro purpurascente*, *ad imos orbes radii aliquot pulvinati*, *quibus sui quique sinus respondent*; LISTER, *tab.* 29, *fig.* 27.?

Cochlea vesicaria fluviatilis exotica elegantissima, *plena & supina*; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 1[illegible]0, *tab.* 39, *fig.* 54, 55.

Buccinum zebra; *testa ovato acuminata*, *fasciis longitudinalibus*

longitudinalibus fuscis, axi inflexo integro; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 138, fig. 331.*

Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. M, 4.*

Zebra Mulleri; testa terrestri acuminata, anfractibus sex valde inflatis, fasciis longitudinalibus flammeis radiata, medio primo orbe subcarinato, apertura ovali integerrima, axi sinuato sed non diffecto nec truncato, verum coalito; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 24, tab. 118, fig. 1015, 1016.*

Zebra-hornet; par les Danois.

Die kleine-zebraschnecke; par les Allemands.

La poule sultane; par les François.

DESCRIPTION. Si on compare la description que Muller a donnée de ce *Bulime* avec les synonymes de Lister qu'il y rapporte, on ne peut se refuser à croire que cet auteur, d'ailleurs très-exact, n'ait confondu ensemble trois espèces, qu'il a sans doute considérées comme trois états, ou trois âges différens de la même coquille. Les synonymes de Lister, de Klein & de Petiver, cités par M. Chemnitz, ne me paroissent pas lui convenir davantage, parce que je n'ai jamais apperçu sur la convexité du tour inférieur de cette coquille aucune trace de la carène que ces auteurs désignent, & que M Chemnitz a indiquée dans sa phrase, quoiqu'il soit évident, par la figure de la conchyliologie de Martini, que l'espèce de cet auteur n'est pas différente de la mienne.

Cette coquille a le plus souvent deux pouces de longueur & quatorze lignes de diamètre; elle est ovale, très-ventrue du côté de la base, & terminée au haut par une spire conique & pointue. Elle est composée de sept tours lisses, convexes & blancs, qui sont marqués de flammes longitudinales brunes & ondulées, & de trois fascies transverses, articulées ou continues de la même couleur; on compte ordinairement trois de ces fascies sur le tour inférieur, & deux seulement sur les trois suivans; ceux du plus haut de la spire sont toujours blancs, hors le point du sommet qui est brun & quelquefois noirâtre. Le tour de la base est très-bombé, très convexe & sans aucune apparence d'angle ou de carène; quoique lisse, il est garni, tout le long de la suture, d'une bordure de stries longitudinales, qui s'affoiblit graduellement sur les tours supérieurs, & disparoît en totalité sur ceux du sommet.

L'ouverture est ovale & presque aussi longue que le milieu de la coquille, elle a treize lignes de hauteur, & sa longeur est de huit lignes vers le milieu. Le bord de la lèvre droite est simple, mince, tranchant & coloré de brun ou de couleur de suie; la lèvre gauche consiste en un feuillet, dont la couleur est semblable, qui est collé sur la convexité du second tour. La columelle est presque perpendiculaire, un peu inclinée vers la gauche & presque toujours blanche. Le partie externe de la cavité offre une teinte lilas clair ou fauve, & on y apperçoit des traces légères des couleurs du dehors, tandis que la gauche présente d'un bout à l'autre la même couleur que les bords de l'ouverture. Seba a figuré, tab. 39, fig 50 & 51, une coquille semblable à celle-ci par sa forme & ses proportions, sur laquelle on ne voit que les trois bandes transverses du tour inférieur, sans aucun mélange de bandes longitudinales, qui n'est peut-être qu'une variété de cette espèce; c'est vraisemblablement la même variété que l'on trouve représentée dans la conchyliologie de M. Favanne, tab. 65, fig. M. 2.

Seba & Muller ont regardé cette coquille comme fluviatile, mais le sentiment de Lister, de MM. Favanne & Chemnitz, qui la croient terrestre, me paroît mieux fondé; elle est des grands des Indes.

39. BULIME petit deuil.

Bulimus funeralis; NOB.

Bulimus, testa oblongo ovata, alba, nigro fasciata; labro acuto simplici; NOB.

DESCRIPTION. Celui-ci est semblable, par sa forme & sa grandeur, au *Bulime radié*, mais il est plus mince que lui d'un blanc plus-éclatant, & marqué de fascies transverses noires. Sa coquille est si transparente, que les bandes dont elle est ornée sont d'une teinte aussi vive dans l'intérieur de l'ouverture qu'au dehors; elle a encore dautres différences, telles que la privation de la fente ombilicale, & le tranchant de la lèvre droite, qui me forcent à la considérer comme une espèce bien distincte.

Elle a neuf lignes de longueur & cinq lignes de diamètre, sa base est arrondie & le côté de la spire est un peu oblong; elle est composée de six tours, dont la proportion & la forme sont comme dans le *Bulime radié*, mais dont le sommet est un peu plus pointu; l'ouverture, qui est ovale, atteint le milieu de la coquille, elle est de moitié moins large que longue. La lèvre droite est simple, mince & tranchante sur le bord, tandis qu'elle est obtuse dans le *Bulime radié*; la lèvre gauche manque ici comme dans cette espèce, mais la columelle est simple, point recourbée en dehors, légèrement évasée & presque échancrée à sa base interne. L'axe ne présente pas la plus petite trace d'ombilic, pas même de fente. La superficie de cette coquille est mince sans être luisante; les fascies noires, dont elle est ornée, sont au nombre de cinq sur le tour inférieur, les deux de la base sont larges, celle du milieu est étroite, la suivante presque aussi large que les deux du bas, & celle du haut fine comme un cheveu, & située sur le bord de la suture. Les lignes du haut sont les seules qui se prolongent sur les tours de la spire, mais elles cessent d'être distinctes au-delà du troisième tour.

Cette coquille n'avoit point été encore décrite, & je n'en ai trouvé aucune figure reconnoissable

dans les auteurs ; elle eſt terreſtre, ſuivant M. le Blond, médecin, naturaliſte du roi à Cayenne, qui l'avoit apportée de ſes voyages précédens dans l'intérieur de l'Amérique méridionale ; c'eſt ce voyageur recommandable qui m'a donné les individus de cette eſpèce que je poſſède.

40. BULIME kambeul.

Bulimus kambeul ; NOB.

Bulimus, teſtâ oblongo-ovata decuſſata alba, fuſco ſtrigata, apertura baſi coarctata ; NOB.

Kambeul ; ADANSON, *conchyl. pag. 14, tab. 1, fig. 1, figura optima.*

SCHROETER, *einleitung in die conchylienkentnis. tom. 2, tab. 4, fig. 4.?*

DESCRIPTION. Cette eſpèce à qui je conſerve le nom de *kambeul* qu'elle porte, ſuivant M. Adanſon, dans ſon pays natal, ne doit pas être confondue avec l'eſpèce ſuivante, comme ont fait Muller, MM. Chemnitz & Adanſon. Indépendamment des différences que des coquilles préſentent, il ſuffira de ſavoir, pour les diſtinguer, que la coquille du *Bulime kambeul* eſt garnie de fines ſtries treilliſſées, & que celle du *Bulime flamboyant* eſt liſſe & unie. Il eſt étonnant que M. Adanſon, qui eſt ſi accoutumé à bien voir & à bien décrire, ait négligé ce caractère dans la deſcription de ſon eſpèce, ce qui a donné lieu, vraiſemblablement, à l'erreur des auteurs qui ont décrit l'une de ces deux coquilles après lui.

Cette coquille parvenue, ſuivant M. Adanſon, à ſon dernier période d'accroiſſement, a trois pouces & demi de longueur & un pouce & demi de largeur. Sa forme eſt un ovoïde obtus, arrondi à ſon extrémité inférieure, & pointu au ſommet; elle eſt mince, légère, fragile & compoſée de dix tours de ſpire peu renflés, bien diſtincts les uns des autres, dont la ſuperficie eſt garnie de ſtries croiſées, très-fines, tandis que M. Adanſon la dit liſſe & unie.

Son ouverture a deux & demie fois plus de longueur que de largeur au milieu, elle eſt rétrécie aux deux extrémités & preſque auſſi longue que la moitié de la coquille. La lèvre droite eſt mince, tranchante ſur les bords, & repliée ſur l'axe de la coquille, où eſt ſitué un très-petit ombilic ; les individus que j'ai ſous les yeux, qui ſont venus du cabinet de M. de Juſſieu, à qui ils avoient été donnés par M. Adanſon, n'ont point de lèvre gauche, leur columelle eſt droite, très-liſſe, luiſante & foiblement évaſée à la baſe. La ſurface extérieure de cette coquille eſt recouverte, ſuivant cet auteur, d'un épiderme membraneux, extrêmement mince, qui n'empêche pas de voir ſes couleurs, les jeunes ſont d'un fond blanc ou agate, marbré de pluſieurs flammes longitudinales, ondées d'un brun très foncé, qui devient fauve dans les moyennes, & qui diſparoit entièrement dans les vieilles ; celles-ci ſont d'un blanc ſale qui tire ſur l'agate vers le ſommet.

Cet auteur a donné une deſcription très-détaillée de l'animal que renferme cette coquille, mais il me ſuffira de dire ici qu'il eſt terreſtre & pourvu de quatre tentacules, dont les deux plus longs ſont oculés. La ſeule particularité qu'il offre, c'eſt la ſituation, tant de la partie mâle que la partie femelle, qui ſont propres à chaque individu ; leur ouverture ne ſe trouve que difficilement, & il faut la chercher entre les deux tentacules du côté droit. Ceux que M. Adanſon trouva en ſeptembre, au Sénégal, ayant été gardés quelques jours, mirent bas pluſieurs œufs de trois lignes de long ſur deux lignes & davantage de largeur, ces œufs étoient couverts d'une croûte jaunâtre aſſez dure. Cet auteur conjecture que ces coquillages paſſent l'hiver, qui eſt la ſaiſon ſèche de ces contrées, dans un profond aſſoupiſſement comme les eſpèces terreſtres d'Europe, parce qu'il en trouva pluſieurs qui s'étoient à demi enterrés, dès le mois de ſeptembre, au pied des arbres & dans les brouſſailles les plus épaiſſes ; quelques-uns avoient même déjà fermé très-exactement l'ouverture de leur coquille, avec un couvercle de matière blanchâtre & plâtreuſe, pour ſe garantir contre les longues ſéchereſſes qui y continuent huit ou neuf mois ſans interruption.

41. BULIME flamboyant.

Bulimus flammeus ; NOB.

Bulimus, teſta conico-oblonga alba, fuſco ſtrigata, lævi, apertura baſi dilatata ; NOB.

Cochlea ſtrictior, latis faſciis rufeſcentibus per longum ductis diſtincta, columella alba ; LISTER, *ſynopſ. tab. 578, fig. 33.*

Berliniſches magaz. tom. 3, pag. 119, tab. 5, fig. 49.?

Helix flammea ; teſta perforata, oblonga, alba, faſciis longitudinalibus rufis, axi reflexo recto ; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 87, num. 285.?*

Bulla flammea, teſta ovato oblonga, perforata, in fundo candido faſciis ſeu flammis rufeſcentibus longitudinalibus inſignita, anfractibus novem, apertura ovali integra, columella ſubtruncata ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 32, tab. 119, fig. 1024, 1025.*

Flamme-ſnekken ; par les Danois.

Die geflammte blaſenſchnecke ; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette eſpèce diffère de la précédente, en ce que ſa coquille eſt plus alongée du côté de la ſpire, que ſon ouverture eſt plus courte, relativement à la longueur de la coquille, que dans l'autre, & que ſa ſuperficie eſt liſſe, unie, ſans la plus petite apparence de ſtries. Elle lui convient tant d'ailleurs par tout le reſte, que j'ai long temps héſité ſi je la donnerois pour une variété de la précédente, ou pour une eſpèce diſtincte ; je me ſuis déterminé à ce dernier parti, parce qu'entre les différences déjà énoncées, ſon ouverture a

toujours plus de largeur que dans le *Bulime kambeul*, & qu'elle eſt conſtamment dilatée à la baſe, tandis que dans cette autre c'eſt le contraire. J'ai rapporté à cette eſpèce, & non à la précédente, le ſynonyme de Muller, par la ſeule raiſon que cet auteur dit expreſſément que ſa coquille eſt liſſe, car les autres parties de ſa deſcription peuvent convenir également à toutes les deux. Je me diſpenſerai, par cette raiſon, d'en dire davantage, excepté que ſon ouverture étant de deux tiers plus courte que la coquille & dilatée au bas, cette diſpoſition lui donne plutôt une forme conique, oblongue, que la figure ovoïde du *Bulime kambeul*. Cette coquille eſt terreſtre & a été apportée du pays des Hottentots, par M. Vaillant. Muller l'indique près du fort de Chriſtianbourg en Guinée, ſur la côte d'Or.

42. BULIME aigu.
Bulimus acutus; NOB.
Bulimus, teſta conico-oblonga griſea, anfractu infimo bifaſciato, apertura ſubrotunda; NOB.
Buccinum exiguum faſciatum & radiatum; LISTER, *ſynopſ. tab.* 19, *fig.* 14.
Turbo terreſtris à ſiniſtra in dexteram convolutus, linea rubra in ſpirarum commiſſuris, & faſcia latiori in anfractuum medio pictus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 4, *fig. I, L, N.*
Helix acuta; teſta conico-acuminata, alba, faſcia rubra, apertura edentula; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p.* 2, *pag.* 100, *num.* 297.
Turbo faſciatus; PENNANT, *brith. zool. tom.* 4, *pag.* 131, *tab.* 82, *fig.* 119, *figura optima.*
Spids-ſnekken; par les Danois.
Wreath-faſciated; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt petite, de forme conique, ordinairement griſe & marquée de bandes tranſverſes brunes. Sa longueur eſt de quatre lignes & demie, & ſa largeur au bas eſt de moitié moindre; elle eſt compoſée de ſept tours, dont la ſurface eſt convexe & ſtriée longitudinalement, & dont les futures ſont profondes bien diſtinctes.

L'ouverture eſt preſque ronde, mais elle a plus de longueur que de largeur de près de la moitié; elle n'a point de lèvre à l'intérieur, & celle de dehors eſt mince & tranchante, elle eſt recourbée vers la région de l'axe, où eſt ſituée un ombilic fort peu apparent.

Cette coquille eſt ordinairement garnie ſur le tour inférieur de deux faſcies brunes très-tranſparentes, qui paroiſſent dans la cavité de l'ouverture, une ſeule de ces faſcies ſe prolonge ſur les tours de la ſpire, laquelle eſt terminée par une pointe, ou brune, ou obſcure. Sur le nombre on en trouve quelquefois qui n'ont qu'une ſeule bande, tant ſur les tours de la ſpire que ſur celui de l'ouverture, & d'autres, quoique plus rarement, qui ſont toutes griſes, & dont les bandes ſont, ou effacées, ou preſque point ſenſibles.

Le *Bulime* aigu eſt terreſtre & européen; Muller le cite en Italie, d'où il lui fut envoyé par M. Ferdinand Baſſi; M. Pennant l'a trouvé en Angleterre, & je l'ai reçu dernièrement des environs de Saint-Romans en Dauphiné, d'où il m'a été envoyé par M. le chevalier de Sade. M. l'abbé Poiret l'a auſſi rencontré dans ſon voyage en Barbarie, au voiſinage d'Alger, ce qui me feroit préſumer qu'il pourroit bien être la coquille que Linné a décrite ſous le nom d'*helix barbara*, ſi cet auteur ne diſoit que cette eſpèce eſt imperforée.

43. BULIME linée.
Bulimus lineatus; NOB.
Bulimus, teſta conica, turrita, nitida, anfractibus lineis quinque tranſverſis aliiſque longitudinalibus notata, apertura ſubrotunda; NOB.
Helix cretacea turrita terreſtris, in infimo anfractu ſæpius ex nigricante faſciata & carinata; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 190, *tab.* 136, *fig.* 1263, *num.* 1 — 4.
Die kreidenartige thurmformige erdſchnecke; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille, quoiqu'ayant tant d'analogie avec la précédente, qu'il eſt très-vraiſemblable que Liſter ne l'a regardée que comme une de ſes variétés, forme cependant une eſpèce diſtincte d'elle, comme on peut s'en aſſurer par les caractères ſuivans.

Elle a huit lignes de longueur & une largeur de trois lignes à la baſe, ſa forme eſt conique, mais turriculée & beaucoup plus pointue du côté de la ſpire que dans l'autre; elle eſt compoſée de douze tours, dont la ſuperficie eſt luiſante, finement marquée de ſtries longitudinales & peu bombée. Les futures, quoique bien marquées, ont moins de profondeur que dans le *Bulime aigu*; le tour inférieur eſt moins convexe & quelquefois applati à la baſe, ce qui forme un angle ſur ſa circonférence, lequel eſt plus ou moins marqué ſelon les individus.

L'ouverture eſt preſque ronde, & d'un quart ſeulement plus longue que large, elle eſt évaſée ſur le bord & privée de lèvre gauche; la lèvre droite eſt ſimple, tranchante, un peu recourbée en dehors & repliée vers l'axe. L'ombilic a la même ſituation que dans le *Bulime aigu*, & à peu près la même forme. La couleur de cette coquille eſt blanche, chacun des tours eſt orné de cinq lignes tranſverſes & brunes, qui ſont interrompues, à des intervalles égaux, par d'autres lignes longitudinales de la même couleur, leſquelles, ainſi que les premières, ſont viſibles ſur tous les tours de la ſpire, excepté les quatre du ſommet, qui ſont tranſparens, couleur d'agate, ou bruns, ou noirâtres, ſelon que l'animal y eſt

ou n'y est pas contenu. Le tour inférieur offre encore, du côté de la base, une bande brune sur le bord, & quelques lignes longitudinales qui, partant de l'ombilic, vont se terminer comme autant de rayons sur le bord de sa carène; les stries sont beaucoup plus apparentes dans cette partie qu'elles ne le sont par-tout ailleurs. Ce *Bulime* est terrestre & des îles Françoises Américaines, M. de Badier l'a trouvé à l'île de la Guadeloupe.

44. BULIME tourelle.
Bulimus turricula; NOB.
Bulimus, testa conica turrita, striis transversis exarata, anfractibus depressis superne canaliculato complanatis, apertura marginata; NOB.

DESCRIPTION. Je ne connois cette coquille que dans l'état fossile; & quoiqu'elle ne soit point rare dans les cabinets de Paris, elle n'a été encore ni décrite ni figurée par personne.

Sa forme est conique, turriculée & pointue, elle a un pouce de longueur, & un diamètre de quatre lignes un tiers au milieu du tour inférieur. On lui compte onze tours de spire, dont la superficie est plate & marquée de stries profondes, au nombre de six sur chacun des tours supérieurs, & de douze sur celui de la base. Le bord supérieur de chaque tour est saillant & creusé en canal applati, ce qui donne à cette coquille la forme des tours chinoises, dont la construction en retrait.

L'ouverture est ovale & un peu rétrécie au haut par un pli situé sur chaque lèvre, elle est arrondie à la base & entière, & bordée tout autour par un bourrelet épais, luisant, qui forme les deux lèvres. La lèvre droite est un peu saillante vers le milieu, son bourrelet a près d'une ligne de largeur, il est plat & garni en dehors de stries longitudinales parallèles, dont les bords sont très-aigus, comme ceux des stries transverses des tours de la spire.

La lèvre gauche est unie & très-élevée, & la base ne porte aucun indice d'ombilic.

Cette coquille, dont la forme est très-remarquable, vient de Courtagnon en Champagne; on la trouve aussi dans d'autres cantons, & notamment dans les bancs de Maranzana dans le Piémont.

45. BULIME lacté.
Bulimus lacteus; NOB.
Bulimus, testa turrita crassa lactea, anfractibus convexiusculis, superioribus striatis, apertura simplici; NOB.

DESCRIPTION. Je ne connois aussi de cette espèce que la coquille fossile, que l'on trouve aux mêmes endroits que la précédente, mais en beaucoup plus grande quantité.

Sa forme est turriculée, sa longueur de treize à quatorze lignes, & sa largeur à la base de quatre seulement. Elle est composée de dix tours, unis & légèrement convexes, qui décroissent insensiblement vers le sommet, lequel est aigu comme dans le *Bulime tourelle*. Les quatre ou cinq derniers tours du haut de la spire diffèrent des autres, en ce qu'ils sont garnis de trois stries transverses, élevées, ordinairement crenelées ou grenues, & dont on ne distingue bien la forme qu'avec le secours d'une loupe.

L'ouverture est ovale, oblongue, arrondie au bas & rétrécie à son bout supérieur. La lèvre droite, quoiqu'épaisse, est simple, sans bourrelet & tranchante sur le bord. La lèvre gauche est épaisse, très lisse & couchée sur la convexité du second tour, mais moins saillante & d'une forme différente que dans le *Bulime tourelle*. Sa base n'est ni ombiliquée ni perforée. Cette coquille est épaisse, lisse en dehors & d'un blanc semblable à celui de la chaux; elle se trouve parmi les fossiles de Courtagnon, aussi communément que toute autre espèce.

46. BULIME septénaire.
Bulimus septenarius; NOB.
Bulimus, testa turrita, perforata, pellucida, alba, anfractibus septem; NOB.
Buccinulum perpusillum oblongum, an buccinum septem orbium leviter umbilicatum, mediis orbibus paululum tumidis Lisleri; PETIVER, *gazophyl. tab. 17 fig. 4.*

DESCRIPTION. Cette coquille est blanche, lisse, transparente & turriculée; elle est composée de sept tours qui ont fort peu de convexité, & dont les sutures sont bien marquées, quoique peu profondes.

Le sommet de la spire est pointu, mais la diminution des quatre derniers tours qui la composent n'est point aussi graduelle que la proportion de ceux de dessous le comportent; la longueur du cinquième tour est à celle du quatrième, comme un est à deux & quart, & chacun de dessus est de même, relativement à celui qui le precède. Cette coquille n'excède jamais un pouce de longueur & quatre lignes de diamètre à la base.

L'ouverture est ovale, sans lèvre gauche, & deux fois plus longue que large, elle est un peu recourbée en dehors vers la region de l'axe, où est situé un ombilic plus ouvert & plus profond que dans le *Bulime lacté*. La lèvre droite est simple, mince & tranchante; la columelle est droite & arrondie.

Le *Bulime septénaire* est terrestre & de l'Amérique méridionale; M. le Blond, médecin naturaliste du roi, l'a trouvé aux environs de Lima, capitale du Pérou, & c'est de lui que je tiens l'individu que je décris. Petiver assure qu'on le voit aussi en Asie dans le royaume de Perse.

47. BULIME octone.
Bulimus octonus; NOB.
Bulimus, testa cylindrica, turrita, cornea, anfractibus octo, apice obtuso; NOB.
Buccinum tenue album, octo minimum orbium; LISTER, *synopf. tab. 20, fig. 15.*
Tuba pharurgica, tenuis, alba, octo minimum orbium Listeri; KLEIN, *ostrac. pag. 34, gen. 11, num. 2, tab. 2, fig. 45.*
Helix octona Indiæ occidentalis, testa turrita, alba, diaphana, anfractibus rotundatis, apertura ovali; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 190, tab. 136, fig. 1264.*
Die westindische flussnadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. J'ai conservé à cette espèce le nom trivial de *Bulime octone* qui lui a été donné par M. Chemnitz, quoique Linné ait parlé d'une coquille du genre de l'*hélice*, & qui appartient vraisemblablement à celui du *Bulime*, à qui il a donné le même nom. L'espèce de Linné est peu connue, & même en quelque sorte douteuse, puisque la synonymie de Gualtiéri qu'il y a rapportée, appartient sans aucun doute au *Bulime aiguillette*; il n'y a donc aucune difficulté à lui conserver le nom de M. Chemnitz, sauf à nommer dans la suite l'espèce de Linné, si elle se trouve effectivement distincte de l'une & de l'autre, comme on doit le présumer, d'après les indices d'un très-petit ombilic qu'elle présente.

La coquille, dont il est ici question, n'est point ombiliquée ni perforée, elle est cylindrique, turriculée, rousse, transparente & composée de huit tours presque applatis, qui sont séparés par des sutures profondes. Le sommet de la spire est obtus ou arrondi, il est ordinairement plus transparent que les tours inférieurs & très-fragile. Leur superficie est luisante & marquée de quelques stries longitudinales, écartées, qui sont les traces des accroissemens successifs de la coquille. Son épiderme est brun, mais facile à enlever, excepté dans les sutures où il en reste toujours assez pour y paroître comme une ligne spirale noirâtre. L'ouverture est ovale, une fois plus longue que large, elle est un peu oblique, arrondie à son extrémité inférieure & rétrécie au bout supérieur. La lèvre droite est simple, très-mince & tranchante, la gauche manque tout-à-fait, mais sa région est lisse, très luisante & aussi diaphane que les trois derniers tours du sommet. Ce *Bulime* est terrestre & se trouve dans les iles Antilles. M. de Badier l'a trouvé abondamment à l'ile de la Guadeloupe, & j'en ai vu chez M. d'Antic qui lui ont été envoyés de l'île de Saint-Domingue.

48. BULIME consolidé.
Bulimus consolidatus; NOB.
Bulimus, testa turrita, crassa, fusca, anfractibus transversim striatis, supremis truncatis consolidatis; NOB.
Helix decollata nigra, testa turrita crassa, anfractibus tribus epidermide nigricante indutis, profunde sulcatis, crasse transversim striatis, vertice abscisso, apertura ovali subangulata; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 188, tab. 136, fig. 1258, pro errore 1258.*

DESCRIPTION. Cette coquille offre, comme celle qui vient après, une particularité très-remarquable dans la troncature & la réparation successive des tours supérieurs de la spire; cette propriété avoit été long-temps considérée comme particulière au *Bulime décollé*; mais je connois maintenant trois coquilles, toutes terrestres à qui elle est tout aussi naturelle qu'à l'espèce suivante. On doit croire que cette troncature s'opère sur les autres espèces de la même manière que sur celle là, ainsi on peut leur attribuer la même cause qui a été observée sur l'autre, & leur appliquer de même ce que j'en dirai à son article.

La coquille du *Bulime consolidé* est turriculée, mais, comme on n'en voit jamais qu'une petite partie, à cause de la troncature successive des tours supérieurs de sa spire, on peut dire avec plus de raison, qu'elle représente une forme ovoïde, dont l'extrémité inférieure, celle de l'ouverture, est arrondie, & la supérieure, celle de la spire, est tronquée transversalement. Elle a dans cet état treize ou quatorze lignes de hauteur, & un diamètre de dix lignes; on lui compte trois tours de spire, qui sont épais, peu convexes & marqués de stries transverses, profondes, semblables à des sillons: les sutures sont si peu enfoncées, qu'on peut aisément les confondre avec les stries de leur superficie. La troncature du sommet présente en dessus deux circonvolutions très-peu convexes, & dont l'épaisseur est moindre que celle des tours extérieurs. On peut supposer, d'après la diminution graduelle des tours plus voisins de l'ouverture, que leur nombre total, en comptant ceux qui en ont été séparés par une troncature ou par plusieurs successives, pourroit s'élever de huit jusqu'à dix.

L'ouverture est ovale & oblique, elle a près de deux fois autant de longueur que de largeur; sa figure est arrondie vers la base & rétrécie au bout supérieur; la lèvre droite est simple, un peu évasée & amincie sur le bord, la gauche a peu d'épaisseur, & est collée sur la convexité du second tour.

Cette coquille est enveloppée dans un épiderme noirâtre, qu'il est difficile d'enlever en totalité, sur-tout dans la cavité des stries; on reconnoît, quand il a été nettoyé, que la coquille est de couleur marron ou d'un fauve plus ou moins foncé, ce qui paroît dépendre du temps plus ou moins long qu'elle a resté exposée, à

l'action du soleil, après la mort de son animal. Le *Bulime comprimé* est fort rare dans les cabinets de Paris ; on le trouve, suivant M. Chemnitz, à Surinam, une des possessions des Hollandois en Amérique. La figure de cet auteur, que j'ai citée, pèche, en ce qu'elle représente la coquille plus ventrue qu'elle n'est.

49. BULIME décollé.

Bulimus decollatus ; NOB.

Bulimus, testa turrita, longitudinaliter striata alba, apice truncato, consolidato ; NOB.

Buccinum album clavicula, productiore fere abrupta, è Galliâ Narbonensi ; LISTER, *synops. tab. 17, fig. 12.*

Buccinum album pellucidum decem orbium, orbis primi medio leviter acuto, orbe ultimo obtuso & proxime superiore paulo majore; e Gallia Narbonensi; *ejusd. ibid. tab. 18, fig. 13.*

Tuba phonurgica, pellucida alba, decem orbium, &c. Lister ; KLEIN, *ostrac. pag. 33, gen. 11, spec. 1, tab. 2. fig. 44.*

Unicornu mauritanica apice obtuso ; PETIVER, *gazophyl. tab. 66, fig. 1.*

Turbo terrestris candidus, aliquando cinereus, mucrone truncato ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 4, super. fig. O, P, Q.*

BRISSON, *mémoires de l'acad. des sciences, année 1759, pag. 99, tab. 3.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom. 6. tab. 32, fig. 3.*

Buccin des environs de Montpellier ; *Encyclop. recueil de planches, tom. 6, planch. 64, fig. 1.*

Helix decollata ; *testa imperforata turrita, spira mutilato truncata, apertura obovata* ; LINN. *syst. nat. pag. 1247, num. 695.* — *ejusd. mus. lud. ulr. pag. 671, num. 378.*

Helix decollata ; *testa turrita alba, vertice truncato, apertura edentula* ; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 114, num. 314.*

Helix decollata ; MURRAY, *fundam. testac. pag. 36, tab. 1, fig. 3.*

Helix decollata ; *testa turrita subperforata, vertice obtuso truncato, apertura ovata* ; VON BORN, *ind. mus. cæsar. pag. 401, num. 5.* — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 388.*

Coquille terrestre ; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. B, 8.*

Helix decollata ; *testa turrita alba, anfractibus planiusculis sensim decrescentibus in sutura longitudinaliter striatis, apice decollato, apertura obovata* ; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 182, tab. 136, fig. 1254, 1255.*

Geknot koorentje ; par les Hollandois.

Den halede snekke ; par les Danois.

Der abgestumpfte; gekopfte nadelix; par les Allemands.

Blunt tipt unicorn ; par les Anglois.

Le buccin tronqué ; *l'enfant au maillot de Montpellier* ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a, dans l'état adulte, quinze ou seize lignes de longueur, cinq à six lignes de diamètre au milieu du tour inférieur, & trois lignes & un tiers à la troncature de son extrémité supérieure. Elle est alors composée de quatre à cinq tours, & ceux qu'elle a perdus successivement peuvent être évalués à neuf ou dix, d'où il résulte que, si cette coquille ne perdoit pas à plusieurs reprises la pointe de sa spire, elle auroit à son dernier accroissement quatorze ou quinze tours, & peut-être une longueur double de celle qu'elle a; car, pendant sa jeunesse, elle est très-effilée, & au-delà de la proportion qui sembleroit résulter du diamètre de sa spire dans l'âge adulte. La superficie des tours de la spire est peu convexe, elle est luisante & marquée de stries longitudinales qui sont plus apparentes à la proximité des sutures, qu'au milieu de chacun d'eux ; celui de la base est plus bombé que les autres, & les stries y sont beaucoup mieux marquées que par-tout ailleurs.

L'ouverture est ovale, & semblable à celle du *Bulime octone*, excepté qu'elle est pourvue d'une lèvre gauche que l'autre n'a pas. La lèvre droite est simple, arquée, un peu évasée & épaissie sur le bord ; elle est légèrement recourbée près de l'axe, où elle recouvre une petite fente ombilicale, qu'on ne trouve ordinairement que sur les plus vieux individus. La lèvre gauche est très-bien marquée, elle consiste en un petit bourlet qui se réunit aux deux bouts de la lèvre droite, en décrivant une ligne saillante sur la convexité du second tour : cette lèvre ne commence à paroître que lorsque la coquille ne doit plus augmenter ; on ne la distingue avant cette époque, que par le luisant de la place qu'elle doit occuper, & par son poli, ce qui porte à croire qu'elle existe déjà en une couche trop mince, pour que l'on puisse la distinguer autrement.

La couleur naturelle de cette coquille est un fauve très-clair, qui blanchit insensiblement après la mort de l'animal, pour si peu qu'elle reste exposée à l'action du soleil ; celles que l'on veut conserver avec leur véritable teinte, doivent être prises avec leur animal vivant ; elles diffèrent des autres, outre leur couleur, en ce qu'elles sont transparentes, & qu'elles laissent appercevoir à travers la spire le corps noirâtre de l'animal qui y est contenu ; elles deviennent opaques en blanchissant, & c'est dans ce dernier état que l'on les connoît ordinairement dans les collections.

Cette coquille est terrestre, & connue en Provence & en Languedoc par le dégât qu'elle fait dans les jardins ; on la trouve aussi en Italie suivant M. Brisson, en Espagne suivant Davila, & même aux Indes Orientales selon Muller : Petiver l'indique sur les côtes de la Barbarie, & M. l'abbé Poiret en a apporté des environs d'Alger, dont le volume surpasse du double celui des coquilles européennes.

Il me reste maintenant à expliquer la troncature singulière, tant de cette coquille, que du *Bulime tronqué*, car je ne doute pas que la solution

de ce phénomène ne soit la même pour toutes ces deux. Les jeunes coquilles du *Bulime décollé*, en sortant de l'œuf, sont entières, & leur spire est terminée au haut par un sommet obtus & arrondi; elles sont très transparentes à cette époque, & fort minces; à mesure que l'animal grossit, il s'élève vers l'ouverture de la coquille, parce que son accroissement ne se fait pas en longueur, dans la même proportion qu'en grosseur; l'animal continuant à grossir, il est forcé de se déplacer, en s'élevant proportionnellement du côté de l'ouverture par où il alonge sa coquille, tandis que la partie inférieure de son corps, qui répondoit auparavant au point du sommet, cesse d'y répondre & s'en éloigne dans la même proportion, qu'il s'élève du côté opposé. Quand la période de cet accroissement a cessé, alors l'extrémité inférieure du corps de l'animal est éloignée du bout de la coquille d'environ quatre à cinq lignes, & il se forme dans sa cavité, au moyen de la transudation testacée qui sort de tous les pores de l'animal, une couche qui, en recouvrant tous les parois internes de la coquille, se termine à l'extrémité inférieure du ver, par une cloisont ransverse qui est figurée en spirale, comme la partie charnue de l'animal à laquelle elle correspond : dès lors la partie comprise entre le sommet de la spire & la cloison transverse, étant vide & entièrement séparée de l'animal, elle se dessèche peu-à-peu, & éprouve une espèce de calcination semblable à celle que les coquilles terrestres subissent après la mort du ver; elle devient cassante, par la seule raison qu'elle est plus mince & moins humectée que la partie de la coquille où le corps de l'animal est logé, & elle finit enfin par se casser, à la suite des petits chocs répétés que l'animal lui fait subir en traînant sa coquille, dont la pointe sillonne ordinairement le terrein. Cette première troncature explique toutes les autres qui arrivent successivement à la même coquille, avant qu'elle soit parvenue à son accroissement complet; & soit qu'elles soient favorisées par le retrait que le desséchement de la partie abandonnée par l'animal lui fait éprouver, soit que les causes, que j'ai déjà détaillées, agissent seules, il en résultera toujours que ces troncatures ont lieu, d'une manière assez uniforme, sur plusieurs individus, puisqu'elles correspondent au développement du ver, lequel, dans un espace de temps donné, grossissant d'une certaine dimension, se déplace d'autant dans son ancienne coquille, en abandonnant, du côté de la spire, pas tout-à-fait autant de tours, qu'il en forme du côté de l'ouverture.

Ce phénomène nous fournira encore quelques réflexions intéressantes : il nous prouve d'abord que les animaux des coquilles univalves contournées ne sont point attachés immuablement à la pointe de la spire, comme l'avoient prétendu quelques naturalistes, qui espéroient favoriser, par ce point d'adhérence, le systême du développement des coquilles par intussusception; il nous porte même à soupçonner que toutes les coquilles dont la spire est très-menue & très-longue, sont dans le même cas, & que l'accroissement de leurs animaux se fait plus en largeur qu'en longueur, d'où il résulte que le même vide qui se forme au sommet de la spire du *Bulime décollé*, doit exister dans presque toutes ces coquilles comme dans celle-ci, & qu'on doit rencontrer dans leur cavité des cloisons transverses, éloignées les unes des autres, qui désignent les déplacemens successifs que leurs animaux ont effectués jusqu'à leur état adulte. Cette conséquence, que je n'ai d'abord présentée que comme un soupçon vague, se trouve cependant démontrée véritable par l'observation; je l'ai déjà constatée sur le *turbo terebra*, *turbo ungulinus* de Linné, & sur le *turbo imbricatus* du même auteur; je ne doute point qu'on ne la trouve également fondée sur toutes les espèces du genre de la *vis*, à moins que les tours les plus élevés de la spire ne soient entièrement remplis de matière testacée, ce qui arrive, quand le déplacement de l'animal s'opère avec une extrême lenteur, & qu'il dépose assez de matière testacée pour ne laisser aucune cavité derrière lui.

Mais toutes ces coquilles sont marines ou fluviatiles, & le sommet de leur spire n'est jamais tronqué, au point de montrer sa cassure & la manière dont elle a été réparée. La raison en est facile à trouver, si on a saisi l'explication du premier phénomène; ces espèces étant toujours plongées dans l'eau, la partie de leur coquille qui est abandonnée par l'animal, outre qu'elle a presque toujours plus d'épaisseur, n'est point exposée de même à l'effet du desséchement; l'eau dans laquelle ces coquilles sont contenues, entretient d'une part leur élasticité, & de l'autre diminue la rudesse des chocs auxquels elles peuvent être exposées; ces deux causes suffisent à leur conservation, mais il est croyable qu'elles perdroient de même le sommet de la spire, si elles étoient terrestres, puisque l'accroissement de leurs animaux s'opère, comme dans le *Bulime décollé*, plus suivant leur largeur, que suivant leur longueur. M. Brisson a donné dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris, année 1759, un détail très-circonstancié des diverses périodes de l'accroissement du *Bulime décollé* & des diverses troncatures de sa coquille, qui suffit pour compléter son histoire.

La figure treize de Lister, que je rapporte à cette espèce, représente une coquille qui n'avoit point encore éprouvé de fracture; on n'en trouve que rarement d'un pareil volume, qui soient dans cet état de conservation, car sur plusieurs centaines que j'en ai observé dans leur pays natal, à peine puis-je en citer deux, qui même étoient d'un tiers plus petites que celle qui est représentée par la figure de cet auteur.

Cette figure, quoique assez exacte dans l'ensemble, pèche cependant par la forme du sommet, que l'on diroit terminé par un tubercule, tandis qu'il est simplement obtus & arrondi. Les figures de Gualtiéri sont toutes exactes, & représentent la coquille à différens âges.

50. Bulime calcaire.

Bulimus calcareus; Nob.

Bulimus, testa turrita, crassa, longitudinaliter striata, alba, spira integra, apice obtusato; Nob.

Buccinum productius album, sex spiratum; Lister, *synops. tab. 14, fig. 9.?*

Turbo fluviatilis maximus lævis, testa ponderosa, ex cinereo subalbidus, novem orbibus terminatus; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 6, fig. I.*

Helix calcarea; testa turrita, longitudinaliter striata, alba, anfractibus decem, apertura ovata; Von Born, *ind. mus. cæsar. pag. 402, num. 2. ejusd testac. mus. cæsar. pag. 389, tab. 16, fig. 13, figura mediocris.*

Coquille nouvellement découverte; Favanne, *conchyl. tab. 80, fig. o.*

Schroeter, *flussconchyl. pag. 362, tab. minor. litt. A, fig. 1.*

Helix calcarea Bornii, crassa, alba, anfractibus longitudinaliter striato-rugosis, apertura ovali, apice obtuso; Martini, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 162, tab. 135, fig. 1226.*

Die marmornadel; par les Allemands.

Description. Cette coquille parvient, suivant M. le baron de Born, jusqu'à quatre pouces moins une ligne de longueur, & quatorze lignes de diamètre; elle est alors composée de dix tours. L'individu que j'ai sous les yeux a sa coquille longue de trois pouces moins une ligne, un diamètre de onze lignes & demie, & elle est composée de dix tours, ce qui prouve qu'elle varie assez considérablement dans ses proportions, & qu'on doit sur-tout s'attacher à ses dimensions relatives, qui paroissent constantes. Sa superficie est luisante, blanche, un peu transparente & garnie de stries longitudinales, qui sont beaucoup mieux marquées et plus serrées que dans le *Bulime décollé.*

Chaque tour de la spire est un peu plus convexe, & les [illegible] sont plus [illegible] que dans cette espèce; & la spire, quoique [illegible] au sommet, est [illegible], & sa diminution graduelle [illegible].

L'ouverture est ovale, plus large & moins longue que dans le *Bulime décollé*, elle est arrondie au bas & moins rétrécie à son extrémité supérieure. La lèvre droite est épaisse & garnie d'un bourlet extérieur, qui est évasé, replié en dehors & [illegible] vers la [illegible] de l'axe, où est [illegible] une fente [illegible] assez profonde. La lèvre gauche ne semble qu'un prolongement de la droite, qui circonscrit l'ouverture; elle est lisse, élevée d'un sixième de ligne, & semblable d'ailleurs à celle du *Bulime décollé.* Cette coquille, quoique blanche dehors comme dedans, a une teinte qui lui est particulière, qui ressemble au blanc de la cire, accompagné de son luisant: Gualtiéri l'a rangée parmi les coquilles fluviatiles, mais j'ignore si c'est avec raison; on croit qu'elle est des grandes Indes, celle que j'ai vu est du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

51. Bulime vissé.

Bulimus terebralis; Nob.

Bulimus, testa turrita fusca, anfractibus striis septem inferne exaratis, apertura cærulescente; Nob.

Buccinum; Lister, *synops. tab. 116, fig. 11.*

Tuba phonurgica, spiris planis, carminata in longum, longitudinalibus lineis & spiralibus fasciis insignis; Klein, *ostrac. pag. 34, gen. 11, spec. 2, litt. B.*

Berlin. magaz. vol. 4, pag. 348, tab. 10, fig. 50.

Nerita lineata; testa subulata, fusca, lineis septem spiralibus impressis, apertura ovata; Muller, *verm. terrel. & fluv. p. 2, pag. 189, num. 376.*

Linie neriten; par les Danois.

Flussnadel mit gestreiften bændern; par les Allemands.

Description. Cette coquille a, suivant Muller, dix-huit lignes de longueur & cinq lignes de diamètre au bas; elle est turriculée, colorée de rouge-brun, & unie; sa spire est composée de dix tours, qui sont remarquables par sept lignes profondes & concentriques, qui sont situées au-dessus des sutures, sur le bord inférieur de chacun d'eux. Ces stries sont si peu marquées sur le tour de l'ouverture, qu'on n'en apperçoit que des traces très-légères, même avec le secours d'une loupe, ce tour diffère des autres par une carène peu élevée qui est placée à quelque distance de sa jonction avec le tour suivant.

L'ouverture est ovale, la lèvre droite est simple & tranchante, & la gauche se confond avec la columelle; le fond de l'ouverture est luisant & d'une teinte bleuâtre. Je ne connois point cette espèce, & j'ignore si elle est terrestre ou fluviatile, ainsi que le pays d'où elle vient: Muller en a donné la description, d'après les individus qu'il trouva dans le cabinet de M. Spengler à Copenhague.

52. Bulime [illegible].

[illegible]; Nob.

[illegible]

Helix [illegible]; Von Born, [illegible]

Die [illegible]; par les Allemands.

Description.

DESCRIPTION M. le baron de Born eſt, juſqu'à ce moment, le ſeul auteur qui ait décrit cette coquille & qui en ait donné une figure, car celle de Gualtiéri, qu'il y a rapporté, n'appartient pas à cette eſpèce, comme on le verra à la ſuite, mais vraiſemblablement au *Bulime cordonné.*

Suivant lui, elle a dix-ſept lignes de longueur, & un demi-pouce de diamètre au bas; elle eſt turriculée, effilée & légèrement tranſparente. Les tours de ſa ſpire, qui ſont au nombre de dix, ſont élevés, convexes & accompagnés vers leur bord ſupérieur de quelques plis longitudinaux, qui y forment comme autant de couronnes; l'ouverture eſt ovale, ſimple & privée de la lèvre gauche : le fond de cette coquille eſt jaunâtre & parſemé de taches blanches au-deſſous des ſutures. Cet auteur n'a point connu ſa patrie.

J'ai dit que l'eſpèce de Gualtiéri que M. de Born a rapportée à celle-ci, me paroît différente, parce que la coquille de Gualtiéri, quoique turriculée, eſt pliſſée d'une manière différente & ſur toute la longueur des tours de la ſpire, parce qu'elle eſt d'ailleurs marquée de ſtries tranſverſes & d'une bande rouge interrompue, qui eſt ſituée dans la jonction des tours, à la place des ſutures.

53. BULIME peint.
Bulimus pictus; NOB.
Bulimus teſta turrita, lævi, alba flavo longitudinaliter undata, axi recto reflexo; NOB.
Turbo fluviatilis, ſimilis, lucidus, cinerei coloris, & ſubrubris lineis undatim per longitudinem radiatus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 6, fig. C ?*
Helix maculata; teſta ſubulata lævi, picta undis longitudinalibus rufis; VON BORN, *ind. muſ. cæſar. pag. 404, num. 4. — ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 390, tab. 16, fig. 15.*
Die gefleckte ſchnirkelnadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette eſpèce eſt du même auteur que la précédente, & quoique la forme de ſa coquille ne ſoit que très-peu différente, elle eſt un peu plus grande, puiſqu'elle a, ſuivant M. de Born, deux pouces quatre lignes de hauteur, & ſix lignes de diamètre vers le bas.

Sa ſpire eſt compoſée d'environ douze tours, dont la ſuperficie liſſe & unie en apparence, eſt cependant marquée de ſtries tranſverſes d'une grande fineſſe; les tours ont, en général, moins de convexité que ceux du *Bulime pliſſé*, leurs ſutures ſont bien marquées, & le ſommet de la ſpire eſt plus obtus.

L'ouverture eſt ovale & deux fois auſſi longue que large; la lèvre droite eſt ſimple, mince & tranchante; ſa gauche eſt blanche, liſſe & collée ſur la convexité du ſecond tour, où elle ne forme que très-peu de ſaillie; elle eſt un peu recourbée en dehors vers le bas de la columelle, laquelle eſt perpendiculaire à l'axe de la coquille comme dans l'eſpèce qui ſuit.

L'individu que je poſsède, eſt blanc & orné de flammes longitudinales ondulées, dont la teinte varie depuis le jaune pâle juſqu'au jaune orangé; ſes flammes ſont entières ou interrompues ſuivant les tours, & on en compte dix ſur la circonférence du tour inférieur. M. de Born dit que ſa coquille étoit fauve & colorée de flammes brunes; celle de Gualtiéri étoit cendrée, & les lignes ondulées tiroient ſur le rougeâtre; mais il eſt douteux que la coquille de cet auteur ſoit la même eſpèce que la mienne, ſi la forme de ſon ouverture eſt telle qu'il l'a repréſentée, c'eſt-à-dire, tronquée obliquement du côté de la columelle.

Ma coquille n'eſt point entière; ſa ſpire eſt caſſée, & il ne lui reſte que les cinq tours inférieurs du côté de l'ouverture qui eſt bien conſervée; je la trouvai parmi un tas de coquilles uſées, qu'on avoit apportées de l'île de Ceylan; elle eſt fluviatile, ſuivant Gualtiéri.

54. BULIME ſtriatule.
Bulimus ſtriatulus; NOB.
Bulimus, teſta conica turrita, ſtriata, alba, axi recto reflexo; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 147, num. 335, ſub buccino.*
Linie hornet; par les Danois.

DESCRIPTION. Cette coquille, dont il n'exiſte point encore de figure, a été décrite par Muller de la manière ſuivante; elle a depuis quatorze juſqu'à vingt-deux lignes de longueur, & depuis ſix juſqu'à huit lignes de diamètre. Sa figure eſt conique, turriculée & moyenne entre celle du *Bulime pavillon* & celle du *Bulime ſtrié*, ſa ſpire eſt compoſée de huit tours, dont la ſuperficie eſt garnie de ſtries élevées qu'on ne peut diſtinguer ſans le ſecours d'une loupe, principalement ſur ceux du ſommet. L'ouverture eſt ovale, ſimple & ſans bourrelet, la lèvre gauche eſt mince & collée ſur la convexité du ſecond tour. La columelle eſt droite, recourbée en dehors & perforée au centre; cette coquille eſt toute blanche & ſans mélange d'autres couleurs.

Le même auteur parle d'une autre coquille qu'il propoſe, comme une eſpèce diſtincte de la première, ſous le nom de *Buccinum ſtrigatum*, qui pourroit bien n'en être qu'une variété. Toute ſa différence conſiſte en ce que ſa ſuperficie n'eſt point ſtriée, ou que ſes ſtries ne ſont point diſtinctes, & que ſa couleur blanche eſt ornée, à des intervalles égaux, de flammes longitudinales, fauves, ondulées, que la première n'a pas; il ajoute que ſon ouverture eſt ovale oblongue, qu'elle eſt colorée à l'intérieur d'une teinte bleue très-pâle, ſur laquelle on diſtingue quelques traces légères des flammes fauves de l'extérieur. Toutes les autres parties eſſentielles de la coquille, telles que le nombre des tours de la ſpire, leur pro-

portion, la forme des deux lèvres, la direction de la columelle & la position du trou ombilical, étant d'ailleurs conformes dans les deux, je crois qu'il convient de ne les point séparer jusqu'à l'époque où elles seront mieux connues.

Cet auteur n'indique la patrie d'aucune de ces deux coquilles.

55. BULIME épineux.
Bulimus muricatus; NOB.
Bulimus, testa turrita, pellucida, transversim striata, fusca, anfractibus in medio muricatis; NOB.
Buccinum torridum; testa elongata, fusca, transversim striata, anfractibus muricato dentatis; MULL. *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 149, num. 338.*
Svedn hornet; par les Danois.

DESCRIPTION. On doit encore à Muller la connoissance de cette espèce, qu'il trouva dans le cabinet de M. Fabricius. Sa coquille est, suivant lui, longue de quatorze lignes & demie & trois fois moins large près de la base : elle est intermédiaire par sa forme au *Bulime tiare*, & à l'espèce suivante, ayant l'ouverture du *Bulime tiare*, & les tours de la spire plus analogues à ceux du *Bulime âpre.* Elle est turriculée, transparente, luisante à l'extérieur & colorée d'un bout à l'autre d'un brun foncé ; on compte huit ou neuf tours à sa spire, dont la superficie est marquée de stries transverses peu convexe, & garnie vers leur partie moyenne d'un rang d'épines, dont la pointe est souvent cassée, qui ont leur direction vers le haut de la spire ; ces épines sont au nombre de dix sur chaque tour. L'ouverture est très-brillante, la lèvre droite est évasée & tranchante sur le bord ; la lèvre gauche est blanche, luisante & collée sur la convexité du second tour. Muller semble avoir eu quelque doute que cette coquille fût le *strombus lividus* de Linné ; mais ce doute n'étoit point fondé, la coquille de Linné n'a point l'ouverture entière comme les *Bulimes*, & appartient au genre de la *cerithe* plutôt qu'à celui du *strombe* où le naturaliste suédois l'avoit placée. On le trouvera décrit dans la suite sous le nom de *cerithe livide.* Muller n'a point désigné la patrie du *Bulime épineux.*

56. BULIME âpre.
Bulimus scaber; NOB.
Bulimus, testa ovato-oblonga cinerea, striis transversis muricatis, strigisque sanguineis notata; NOB.
Buccinum scabrum; testa acuminata, cinerea, transversim striata, anfractibus muricato dentatis, strigisque sanguineis; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 136, num. 329.*
SCHROETERS, *flussconchy. pag. 299, num. 97, tab. 6, fig. 13.*
Helix scabra; testa turrita transversim striata, longitudinaliter plicata, plicis tuberculatis sursum fere dentatis, seu aculeatis, apertura ovata integra; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 188, tab. 136, fig. 1259, 1260.*
Knort-hornet; par les Danois.
Der queergestreifte thurmförmige rauhe helix; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille a, suivant Muller, une forme ovale oblongue & pointue du côté de la spire, elle est blanchâtre ou cendrée, transparente souvent ondulée & longue de plus de huit lignes & demie, sur une largeur de trois lignes & demie au milieu du tour inférieur ; elle est composée de sept ou huit tours convexes, qui sont marqués de stries transversales, de rides perpendiculaires & de flammes couleur de sang, situées dans leurs interstices. Ces rides sont garnies de tubercules épineux, & terminées vers le bord supérieur de chaque tour par une pointe aiguë ; on en compte douze sur chacun d'eux, mais celles du tour inférieur sont plus obtuses que les autres, & quelquefois très-peu marquées, tandis qu'elles le sont beaucoup sur ceux de la spire dont elles occupent toute la superficie. L'ouverture est ovale, la lèvre droite est simple, tranchante, d'une couleur plus pâle à l'intérieur qu'elle n'est au dehors, où on apperçoit cependant, à cause de sa transparence, les flammes colorées de sa surface externe. La lèvre gauche est brune & très-luisante près de l'axe.

Muller dit qu'on trouve ce coquillage dans les marais de la côte de Coromandel, & qu'il est sur-tout très-commun près de l'établissement des Danois au Tranquebar.

57. BULIME tuberculeux.
Bulimus tuberculatus; NOB.
Bulimus, testa turrita cinerea, anfractibus transversim striatis, tuberculatis, rubro radiatis; NOB.
Nerita tuberculata; testa subulata cinerea transversim striata anfractibus noduloris, strigisque sanguineis; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 191, num. 378.*
SCHROETERS, *flussconchyl. pag. 374, num. 172.*
Cognata proxima helicis scabra; MARTINI, *conchyl. p. 2, pag. 189, tab. 136, fig. 1261, 1262.*
Knotte neriten; par les Danois.
Die dunkel purpurfarbene schrauben schnecke; par les Allemands.

DESCRIPTION. La coquille de ce *Bulime* est un peu plus alongée que celle de l'espèce précédente avec qui elle a cependant de si grands rapports, qu'il est difficile de concevoir pourquoi Muller avoit placé l'une dans son genre du *buccin* & celle ci dans celui de la *nerite*, si ce n'est qu'il trouva un opercule dans sa coquille, & qu'il n'en avoit point apperçu dans celle du *Bulime âpre.* Ce fait isolé suffiroit lui seul pour décréditer la méthode de cet auteur, si on ne s'étoit

d'ailleurs apperçu que la plupart des coquilles que j'ai déjà décrites, d'après lui, y sont placées aussi arbitrairement que celle-ci & sans la plus petite notion de la structure de leurs animaux, qu'il n'auroit donc pas dû prendre pour son principe fondamental.

La coquille du *Bulime tuberculeux* est longue, turriculée & très-effilée du côté du sommet, elle est transparente, cendrée & marquée de stries transversales, convexes & de sillons longitudinaux ondulés, couleur de sang; Muller dit qu'elle a quatorze lignes de longueur & à peu près quatre lignes de diamètre à sa base, qu'elle est composée de onze tours de spire, que leur superficie est garnie de rides longitudinales, dont l'extrémité supérieure n'est pas terminée en pointe comme dans l'espèce précédente; cet auteur ajoute que ces rides sont au nombre de seize sur chaque tour, & que chacune d'elles est composée de neuf tubercules; enfin, que l'ouverture de la coquille est ovale & qu'elle ne diffère de celle du *Bulime âpre*, que par la couleur de la lèvre gauche qui est blanche, de même que sa cavité.

Cette espèce est fluviatile & on la trouve, avec la précédente, sur la côte de Coromandel.

La plupart des synonymes que Muller avoit rapportés à cette espèce, ne peuvent lui convenir; ceux de Lister, de Petiver & de Klein représentent une coquille qui, quoique du genre du *Bulime*, est essentiellement différente de celle-ci, & me paroît, d'après les figures de ces auteurs, plus voisine de l'espèce suivante.

Le synonyme de Gualtiéri m'a semblé appartenir au *Bulime peint*, comme je l'ai dit à son article; mais quand même je me serois trompé sur ce point, il n'en est pas moins vrai qu'il ne peut convenir à celui-ci, puisque sa coquille est entièrement privée de stries & de tubercules.

Si la figure de la conchyliologie de Martini est exacte, l'ouverture de cette coquille est plus courte que celle du *Bulime âpre*, quoique d'ailleurs la coquille de cette dernière espèce soit plus courte que l'autre de près d'un tiers.

58. Bulime auriculé.

Bulimus auritus; Nob.

Bulimus, testa turrita, fusco fasciata, mediis anfractibus tuberculis decumbentibus obsitis; Nob.

Buccinum fasciatum, mediis orbibus muricatis, Africanum; Lister, *synops. tab.* 121, *fig.* 16.

Tympanotonos fasciatus & muricatus, per medios orbes; Klein, *ostrac. pag.* 30, *gen.* 5, *spec.* 1, *num.* 2.

Berlinisch. magaz. vol. 4, *pag.* 351, *tab.* 10, *fig.* 55.

Nerita aurita; testa turrita, fusco fasciata, anfractibus muricata, apertura ovata; Muller, *verm. terrest. & fluv. p.* 2, *pag.* 192, *num.* 379.

Strombus tympanorum Africanus fluviatilis, testa turrita, in anfractibus muricata, tuberculata & fasciata; Martini, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 192, *tab.* 136, *fig.* 1265, 1266.

Ore-nertten; par les Danois.

Die Africanische trommel-schraube; par les Allemands.

La vis à clous; par les François.

Description. Cette espèce a beaucoup plus d'épaisseur que n'en ont ordinairement les coquilles fluviatiles, & on ne peut pas cependant douter qu'elle le soit, d'après le témoignage de Lister, de Klein & de M. Chemnitz, qui la disent telle; ce qui prouve que ceux qui prétendent que le peu d'épaisseur est un des principaux caractères des coquilles fluviatiles, sont dans l'erreur, ou que du moins cette condition n'est point aussi générale qu'ils le pensent.

Cette coquille est remarquable par les tubercules applatis & obtus, dont les tours de la spire sont garnis, par leur grande saillie, & sur-tout par une échancrure assez profonde qui est située au haut de la lèvre droite.

Elle est turriculée, longue de vingt lignes & large de sept au milieu du tour inférieur; elle est composée de neuf tours, dont ceux du sommet sont ordinairement rongés & presque jamais entiers. Chacun d'eux peut être divisé en deux parties, dont celle de dessus est creusée en gouttière & marquée de stries transverses peu apparentes, & celle de dessous est lisse, relevée en bourrelet, & garnie de tubercules écartés, comprimés sur les côtés, tronqués en avant, saillans d'une ligne & demie & un peu recourbés vers le haut de la spire; on compte sur chacun des tours qui la composent depuis sept jusqu'à neuf de ces tubercules, quelquefois davantage sur celui de l'ouverture. Celui-ci est arrondi en dessus & marqué de stries transverses semblables à celles de son bord supérieur. Les sutures sont très-peu marquées & ne sont indiquées par aucun enfoncement.

L'ouverture est ovale, deux fois plus longue que large, rétrécie & presque canaliculée à son extrémité supérieure. La lèvre droite, quoique épaissie, est mince sur le bord, elle est arquée sinueuse, prolongée vers le bas & échancrée obliquement un peu plus haut que les tubercules de la face externe. La lèvre gauche est très-mince & collée sur la convexité du second tour. La columelle est blanche, luisante & un peu recourbée en dehors de l'ouverture, sans qu'il y ait aucune apparence d'ombilic ou de fente ombilicale.

Le brun marron est la couleur la plus ordinaire de ce *Bulime*, il est le plus souvent orné sur le tour inférieur de trois bandes brunes qui sont séparées par autant de lignes blanches, dont deux seulement, de chaque couleur, se prolongent sur les tours de la spire; Muller en a connu deux autres variétés à fond jaune, dont l'une étoit fasciée de brun, & l'autre, outre les fascies

brunes, en avoit encore une blanche tout le long des futures.

Cette coquille eſt fluviatile, & de l'intérieur de l'Afrique.

59. Bulime cordonné.

Bulimus torulosus; Nob.

Bulimus, teſta turrita alba, anfractibus tranſverſim obſolete ſtriatis, ſurſum toroſis, crenatis; Nob.

Helix turrita crenulata, teſta alba, tranſverſim ſubſtriata, penes ſuturam cingulo crenulato cincta; Martini, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 165, tab. 135, fig. 1230.*

Die gekerbte nadel; par les Allemands.

Description. Cette coquille que j'ai obſervée vivante dans les marais de l'île de Madagaſcar, parvient juſqu'à deux pouces & demi de longueur, & près de huit lignes & demie de diamètre vers le milieu du tour inférieur. Elle eſt longue, turriculée, peu épaiſſe & très pointue du côté de la ſpire; elle eſt alors compoſée de dix à onze tours, moyennement convexes, dont la ſuperficie eſt marquée de ſtries tranſverſes, écartées, peu apparentes, principalement ſur les deux derniers du côté de l'ouverture; chacun d'eux eſt terminé vers le haut par un cordon convexe, adoſſé aux ſutures, qui eſt diviſé par des crenelures aſſez profondes. Le tour inférieur eſt bombé & marqué ſur ſa face inférieure de cinq ou ſix ſtries qui ſont plus écartées & plus profondes que celles des autres tours.

L'ouverture eſt ovale, deux fois & demie plus longue que large, & un peu rétrécie vers ſon extrémité ſupérieure; la lèvre droite eſt ſimple, mais non tranchante, la gauche manque totalement.

Cette coquille eſt enveloppée pendant la vie de l'animal dans un épiderme d'un brun noirâtre, dont il n'eſt pas aiſé de la dépouiller; lorſqu'il a été enlevé, on reconnoit qu'elle eſt toute blanche dehors comme dedans, & même un peu tranſparente, ſans aucune trace de taches ou de lignes colorées.

Le corps de ſon animal eſt blanchâtre & ridé en deſſus ſelon ſa longueur; le pied eſt ovale, plus large que la coquille & frangé tout autour, la tête a deux tentacules filiformes, longs de quatre lignes, & un œil noir placé de chaque côté à leur baſe extérieure. L'opercule qui ferme la coquille eſt mince & d'une ſubſtance ſemblable à de la corne, il eſt concave en dehors, convexe & marqué de ſtries circulaires ſur la face oppoſée par où il adhère au pied de l'animal.

Je trouvai ce *Bulime* dans les marais d'eau douce qu'on voit dans le voiſinage de Foulepointe à l'île de Madagaſcar, & je le retrouvai l'année d'après, à mon ſecond voyage, dans cette île, dans les terreins inondés qui environnent le fond de la baie d'Antongil, à peu de diſtance du port de Boyres. M. Chemnitz dit qu'on le trouve auſſi dans les grandes Indes. La figure de cet auteur eſt exacte, mais elle ne repréſente point cette coquille à ſon dernier accroiſſement.

60. Bulime rembruni.

Bulimus fuſcatus; Nob.

Bulimus, teſta turrita nitida, tranſverſim ſubtiliſſime ſtriata fuſca, apertura emarginata; Nob.

Lister, *ſyn. ſ. tab. 11, fig. 11.*

Helix fuſcata; teſta ſubulata lævi, anfractibus teretibus; von Born, *ind. muſ. cæſar. pag. 394, num. 5. — ejuſd. teſtac. muſ. cæſar. pag. 399, tab. 16, fig. 17.*

Helix atra; teſta turrita, tranſverſim ſubſtriata, apertura integra ovali; Martini, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 164, tab. 135, fig. 1229.*

Die braune ſchwarzliche nadel; par les Allemands.

Description. Cette coquille reſſemble beaucoup à celle qui a été décrite par Linné, ſous le nom de *ſtrombus ater*, mais c'eſt plutôt par la forme générale & par ſa couleur que par aucun autre caractère précis; ſon ouverture eſt ſimple, & celle de cette autre coquille eſt échancrée à la baſe comme celles du genre de la vis à qui elle appartient; outre cette première différence il y en a encore une autre dans le nombre des tours de la ſpire, qui eſt moins conſidérable dans ce *Bulime* que dans la *vis*, & dans leur hauteur, qui eſt toujours plus grande dans la ſeconde, puiſque ces deux coquilles avec un nombre de tours différent ont cependant à peu près la même longueur.

La coquille du *Bulime rembruni* a ordinairement deux pouces de longueur & ſept pouces & demi de diamètre, elle eſt turriculée, effilée du côté de la ſpire, luiſante & marquée de ſtries tranſverſes très-fines; ſa couleur approche du brun noirâtre de la ſuie, mais elle devient un peu moins foncée quand ſon épiderme a été enlevé. Sa ſpire eſt compoſée de dix ou onze tours peu convexes qui ſont ſéparés les uns des autres par des ſutures très-ſuperficielles. L'ouverture eſt ovale, arrondie au bas, rétrécie au bout ſupérieur, & ſa longueur eſt à peu près le double de ſa largeur. La lèvre droite eſt ſimple, un peu oblique, tranchante & ſans échancrure, la gauche eſt très mince, très-luiſante & d'une teinte griſe tirant ſur le blanchâtre comme le reſte de ſa cavité. Cette coquille eſt fluviatile & des grandes Indes, ſelon M. Chemnitz. Le ſynonyme de Gualtieri, que M. de Born a rapporté à cette eſpèce, me paroît convenir au *ſtrombus ater* de Linné, à cauſe du nombre des tours de ſa ſpire, & ſur-tout en raiſon de l'échancrure que cet auteur indique à la baſe de ſa coquille.

61. Bulime flambé.

Bulimus columna; Nob.

Bulimus, testa sinistrorsa, cylindrica, alba, anfractibus in medio depressis apice fulvo; NOB.

Buccinum quinque tenuium & valde productorum orbium, è rufo radiatum; LISTER, *synops. tab.* 38, *fig.* 37, & *tab.* 39, *fig.* 37, *b.*

Buccinula quinque spiris contorta, & valde in longitudinem extensa, ore oblongo in mucronem producto, colore albo, supra quem in parte externa maculæ castaneæ sine ullo ordine serpunt; huic cochleæ os inest in parte sinistra collocatum; BONANNI, *mus. kirch. pag.* 475, *fig.* 400.

Tuba phonurgica, flammea è rufo, spirarum quinque tenuium valde productarum Listeri; KLEIN, *ostrac. pag.* 34, *gen.* 9, *spec.* 3.

Buccin extrêmement rare & peu connu, il a la bouche à gauche, il est légèrement strié, & d'une couleur jaunâtre, avec des taches brunes, qui traversent en partie chaque tour de spirale sur sa longueur; *Encyclop. recueil de planc. tab.* 65, *fig.* 13.

Vis, buccin très-rare & unique, grise, à flammes longitudinales rousses, & à rôle retourné; DAVILA, *catal. rais. tom.* 1, *pag.* 448, *num.* 1006.

Buccinum columna; testa turrita alba, apice fulvo, anfractibus maculatis sinistrorsis, apertura oblonga; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p.* 2, *pag.* 151, *num.* 341.

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. tab.* 61, *fig. H*, 13.

Helix columna sinistrorsa, testa cylindracea albida pellucida, maculis longitudinalibus flammeis rufescentibus insignita, anfractibus septem vel octo contrariis, apertura ovato-oblonga; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 1, *pag.* 112, *tab.* 112, *fig.* 954, 955.

Stotte-hornet; links-hornet; par les Danois.

Die geflammte linksgewundene schraube; par les Allemands.

La vis flambée, la colonne torse; par les François.

DESCRIPTION. C'est ici une coquille des plus rares, & qu'on ne trouve que dans fort peu de collections. Outre que sa spire tourne à gauche, elle offre encore une particularité remarquable dans une légère dépression, qui se remarque sur chacun des tours dont elle est composée, & qui rend leur bord supérieur & inférieur plus élevé que leur milieu.

Cette coquille est cylindrique, turriculée, transparente, blanche & luisante; sa longueur varie depuis deux jusqu'à trois pouces, & son diamètre depuis six lignes jusqu'à sept & demie; elle est composée de sept à huit tours, tournés à gauche, qui paroissent bilobés, à cause de la dépression singulière qui règne tout le long de la spire sur leur partie moyenne; chacun d'eux a plus de hauteur qu'il n'est ordinaire à des coquilles de la même longueur, ce qui donne à celle-ci un caractère tout particulier. La superficie des tours est encore finement treillissée par des stries longitudinales, & par d'autres transverses, qui sont beaucoup moins apparentes sur ceux du haut de la spire, qu'elles ne le sont au bas: les sutures sont peu profondes, mais bien distinctes.

L'ouverture est oblongue, arrondie du côté de la base, & rétrécie à son extrémité supérieure. La lèvre droite est simple, mince, tranchante & ondée sur le bord; la lèvre gauche manque, mais l'axe interne de la coquille est tronqué baillant comme dans le *Bulime fagnal*, & coloré de fauve, ou de roux tirant sur l'orangé. Les trois ou quatre tours inférieurs de cette coquille sont blancs & parsemés avec peu d'uniformité, de taches jaunes ou brunes, ou de flammes longitudinales entières ou interrompues, quelquefois entremêlées de points de la même couleur; les tours du haut de la spire sont ordinairement sans taches, mais ils sont colorés de brun clair ou d'orangé, & leur pointe est obtuse.

Le *Bulime flambé* passe pour être fluviatile, & pour venir de la côte de Guinée; celui dont je donne la description est du cabinet de M. de Joubert.

* BULIME grain de riz.

Bulimus oryza; NOB.

Bulimus, testa cylindrica, cancellata, nitida, alba, apertura ovata, apice obtuso; NOB.

DESCRIPTION. Je n'ai point fait mention dans le tableau général de ce genre, de cette nouvelle espèce de *Bulime*, parce que je ne l'ai connue qu'après l'impression de ce tableau; je l'ai trouvée confondue parmi les coquilles du *Bulime ovule*, qui avoient été ramassées par M. de Badier, dans l'île de la Guadeloupe.

Cette petite coquille n'a que trois lignes de longueur & une ligne de diamètre; elle est cylindrique, obtuse aux deux extrémités, & n'est composée que de cinq tours. Le sommet de la spire est arrondi & lisse, tandis que ceux du bas sont très-convexes & garnis d'un bout à l'autre, de stries droites, très-serrées & arrondies, ce qu'on ne peut bien appercevoir qu'avec le secours d'une loupe; elle est luisante à l'extérieur, & ses sutures sont bien distinctes.

L'ouverture est ovale, & semblable à celle du *Bulime étoilé*; elle est près du double aussi longue que large. La lèvre droite est simple & un peu évasée sur le bord, la gauche est très-mince, & collée, comme dans cette espèce, sur la convexité du second tour; l'axe extérieur n'est point ombiliqué. Cette coquille ressemble en petit au *Bulime fuseau*, à cause de sa figure cylindrique & des stries longitudinales dont elle est garnie, mais elle en diffère, 1°. par la convexité des tours de sa spire, qui est au moins deux fois plus considérable dans celle-ci, abstraction faite du volume de ces deux coquilles; 2°. par le nombre des stries, qui est deux fois plus grand que dans le *Bulime fuseau*; 3°. par

la forme de l'ouverture, qui eſt ovale & ſimple dans le *Bulime grain de riz*, demi ovale & unidentée dans l'autre.

J'ignore ſi elle eſt terreſtre ou fluviatile, mais je préſume qu'elle eſt terreſtre comme le *Bulime ocione*.

62. BULIME grain d'orge.
Bulimus hordeaceus; NOB.
Bulimus, teſta oblonga fuſca, apertura ovata, albo marginata; NOB.
Buccinum rupium, majuſculum, circiter ſenis orbibus circumvolutum; LISTER, *animal. angl. pag. 122, tab. 2, fig. 8* — D'ACOSTA, *brith. conchol. pag. 90.*
Cochlea, teſta fulva obſcura, acuta, ſpiris ſex; GEOFFROY, *conchyl. pag. 51, num. 15.*
Buccin auſſi petit que la moitié d'un grain d'orge, de forme cylindrique à ſix tours ou révolutions, ſa couleur tire ſur le jaune, ſon ouverture eſt pointue & un peu reſſerrée; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 384, tab. 32, fig. 15.*
Helix obſcura; teſta conica, fuſca, apertura edentula, labro albo; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 103, num. 302* — *ejuſd. zool. Dan. prodr. pag. 241, num. 2913.*
Bygkorns-ſnekken; par les Danois.
Das gerſtenkorn; par les Allemands.
Le grain d'orge; par les François.

DESCRIPTION. Sa coquille eſt brune & couleur de marron clair; elle eſt ordinairement opaque & point polie ou luiſante à l'extérieur; ſa longueur varie depuis trois juſqu'à quatre lignes, & ſon diametre n'excède jamais une ligne & un quart. Sa forme eſt oblongue & amincie d'une manière inſenſible, juſqu'au ſommet, qui eſt très-pointu; ſa ſpire décrit ſix tours, dont la ſuperficie, vue à la loupe, paroît marquée de fines ſtries longitudinales. L'ouverture eſt ovale, & bordée extérieurement d'une lèvre tranchante, blanche; ſon intérieur eſt fauve, & ſans aucune apparence de dents ou de plis, ce qui la diſtingue ſuffiſamment des autres eſpèces, qui lui reſſemblent d'ailleurs par leur forme & leur petiteſſe. On lui a donné, ſuivant M. Geoffroy, le nom de *grain d'orge*, parce qu'elle en a à peu près la longueur & la groſſeur; Muller dit que ſon animal a le corps blanc en deſſous & ſur les côtés, qu'il eſt brun par deſſus, & que ſes deux longs tentacules ſont terminés par des yeux noirs; il eſt terreſtre, & on le trouve ordinairement dans la mouſſe, aux pieds des arbres & ſous les pierres humides, en France & en Angleterre. Il n'exiſte pas encore une bonne figure de cette coquille: celles que j'ai citées d'après les auteurs, ſont peu exactes, la figure de Liſter eſt trop courte & trop large; celle de d'Argenville, trop longue & trop étroite.

63. BULIME mouſſeron.
Bulimus muſcorum; NOB.
Bulimus, teſta cylindrica utrinque obtuſa fulva; apertura ſemi-ovata albo marginata; NOB.
Buccinum exiguum ſubflavum, mucrone obtuſo, ſive cylindraceum; LISTER, *animal. angl. pag. 121, tab. 2, fig. 6.*
Buccinulum minimum ovale, an buccinum exiguum ſubflavum Liſteri; PETIVER, *gazoph. tab. 35, fig. 6.*
Turbo muſcorum; teſta ovata obtuſa pellucida, anfractibus ſenis ſecundis, apertura edentula; LINN. *ſyſt. nat. pag. 1240, num. 651.* — *ejuſd. faun. ſuec. num. 2173.*
Turbo teſta turrita cylindrica, anfractibus ſecundis, apertura rotunda; *act. nidroſ. vol. 3, tab. 1, fig. 7.*
Cochlea, teſta ſubcylindracea obtuſa, labro albo reflexo, ſpiris ſex; GEOFFROY, *conchyl. pag. 58, num. 20.*
Berlin. magaz. tom. 3. pag. 141, tab. 5, fig. 63.
Helix muſcorum; teſta cylindracea obtuſa apertura edentula, ſuborbiculata, labro albo; MULLER, *verm. terreſt. & fluv. p. 2, pag. 105, num. 304.* — *ejuſd. zool. Dan. prodr. pag. 241, num. 2915.*
Turbo cylindraceus, minimus, mucrone obtuſo, ſive vere cylindraceus; D'ACOSTA, *brith. conchol. pag. 89, tab. 5. fig. 16.*
Rangel ſnekken; par les Danois.
Das kleine faſſchen, oder kleinen korbchen; par les Allemands.
Le petit barillet; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille eſt une des plus petites que l'on connoiſſe, puiſqu'elle n'a qu'une ligne de longueur & environ demi-ligne de diamètre; elle eſt exactement cylindrique ſur preſque toute ſa hauteur, & obtuſe aux deux extrémités; elle eſt fauve extérieurement, & compoſée de ſix tours & de ſept dans les plus vieilles, dont la ſuperficie eſt liſſe & convexe; ils ſont réunis par des ſutures enfoncées, très-diſtinctes; les quatre tours du bas ſont égaux entr'eux, les deux du ſommet ſont un peu plus petits que les premiers, & plus étroits. L'ouverture repréſente une figure demi-ovale, arrondie du côté de la baſe & tronquée obliquement à ſon extrémité ſupérieure; ſa longueur ſurpaſſe de tout peu ſa largeur; la lèvre droite eſt un peu évaſée, & terminée par un rebord de couleur blanche; la lèvre gauche eſt très-mince, blanche & collée ſur les parois internes de l'ouverture; l'axe de la coquille offre à l'extérieur une petite fente ombilicale, qu'on diſtingue très-bien ſans le ſecours de la loupe.

Le *Bulime mouſſeron* ſe trouve dans preſque toutes les parties de l'Europe; on le prend ordinairement ſur les mouſſes qui croiſſent parmi les arbres ou ſur les vieilles murailles, dans les endroits frais & ombragés. Muller dit que l'individu de cette eſpèce, qui lui fut envoyé par M. Geoffroy,

avoit dans son ouverture une petite dent qu'il n'avoit point apperçue dans ceux qu'il avoit eus d'ailleurs. J'ai observé de même cette petite dent, ou plutôt le feuillet dont parle M. Geoffroy, dans quelques individus des environs de Paris, mais j'en ai examiné un bien plus grand nombre, dont la coquille étoit même plus avancée que celle des premiers où il n'en paroissoit aucune trace. La coquille dont M. Pennant a donné une figure dans la Zoologie britannique, tome 4, tab. 82, fig. 116, sous le nom du *turbo muscorum* de Linné, me paroît différente de celle-ci, & très-analogue au *Bulime aiguillette*.

64. BULIME ovoïde.
Bulimus ovoïdeus; NOB.
Bulimus, testa ovata ventricosa nitida alba, apertura semi-ovata marginata, apice obtuso; NOB.
Buccinum quinque spirarum albidum, quarum primæ circumducitur unica angustior fascia nigricans, imo tumidiores sunt; LISTER, *synops. tab. 13, fig. 8.*
Canistrum album, unica fascia nigra; KLEIN, *ostrac. pag. 52, spec. 1, tab. 3, fig. 55.*

DESCRIPTION. La forme de celle-ci est ovoïde, & plus bombée vers le milieu de la coquille, qu'elle n'est au milieu du tour inférieur; le côté de la spire qui est un peu plus rétréci que l'autre, est terminé par un sommet obtus; elle ressemble beaucoup, quand elle n'est point fasciée, à un œuf de pigeon, dont elle a le luisant & même la couleur, mais pas tout-à-fait le volume. Cette coquille est longue de quatorze lignes & large de sept, elle est composée de sept tours qui sont unis, luisans & très-peu convexes; les deux du haut de la spire sont obtus & diaphanes, ou couleur d'agate; les sutures sont accompagnées sur le bord supérieur de chaque tour, par une ligne étroite qui n'y forme que très-peu de saillie, en se prolongeant jusqu'au bout de la spire.

L'ouverture est demi-ovale, arrondie au bas & tronquée obliquement vers le haut; la lèvre gauche est mince & presque point apparente, mais la droite est évasée sur le bord & garnie d'un bourrelet recourbé, peu épais; l'axe de la coquille est percé par un trou oblique qui, quoique petit, descend profondément dans le centre de la coquille, il est situé sous le bord saillant de la lèvre droite, & son ouverture ressemble à une fente oblique.

Lister & Klein ont donné une bonne figure de cette coquille, qui ne diffère de la mienne que par une ligne de plus dans sa longueur & sa largeur, & par une fascie noirâtre qui coupe transversalement le milieu du tour inférieur; la mienne est toute blanche & sa superficie, quoique luisante & unie en apparence, paroît à travers la loupe, ridée & pointillée comme la coque d'un œuf : je présume qu'elle est terrestre, mais je ne connois point sa patrie.

65. BULIME sicilien.
Bulimus siculus; NOB.
Bulimus, testa ovata lævi albida, columella uniplicata, apice acuto; NOB.
Buccinum fluviatile testa tenui fusc.um, prima spira oblonga, mucrone brevi quatuor spiris; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 5, fig. AA.?*

DESCRIPTION. Cette coquille représente un ovoïde arrondi dans son contour, obtus à sa base, & terminé au haut par une pointe aiguë; elle a huit lignes & demie de longueur & quatre lignes deux tiers de diamètre; elle est composée de cinq tours, dont l'inférieur est très-considérable, relativement à ceux du haut; leur superficie est lisse & paroit unie, mais, à travers une forte loupe, on reconnoît qu'elle est garnie de stries transverses serrées & finement ondulées, qui ne sont point visibles à l'œil nu. Le tour inférieur est très bombé, celui de la pointe de la spire est si petit, qu'il ne seroit pas étonnant si on n'en tenoit point compte.

L'ouverture est grande & ovale, elle est arrondie, un peu évasée vers la base & rétrécie vers son bout supérieur, elle est longue de cinq lignes & large de trois. La lèvre droite est mince, arquée & épaisse dans le bas; la gauche, qui ne semble en être qu'une continuation, est collée sur le parois interne de l'ouverture. La columelle est droite, & garnie d'un gros pli qui tourne obliquement dans sa cavité; l'ombilic consiste en une petite fente qui est située vis-à-vis le pli de la columelle, à la jonction de la lèvre droite avec la gauche.

Cette coquille est plus épaisse que le *Bulime radis*, à qui elle ressemble un peu; elle est blanchâtre au dehors, ou d'une teinte fauve très-légère, & un peu transparente; elle est fluviatile, & m'a été donnée par M. de Jussieu, démonstrateur de botanique au jardin-royal & très-digne successeur des grands naturalistes de son nom, pour habitante de la Sicile. La figure de Gualtieri, que je rapporte à cette espèce, lui convient mais il n'est pas tout-à-fait de même de la phrase de cet auteur.

66. BULIME de Dombey.
Bulimus Dombeianus; NOB.
Bulimus, testa ovata lævi fulva, fusco undata, columella uniplicata; apice eroso; NOB.

DESCRIPTION. J'ai nommé cette espèce le *Bulime de Dombey*, parce qu'elle a été découverte par cet habile naturaliste, pendant son voyage au Pérou.

Sa coquille est longue de quatorze lignes & large de sept; elle est ovale, ventrue, très-ob-

verte, & n'offre que trois tours à sa spire, parce que ceux du sommet sont toujours cariés; celui du bas, qui fait le principal volume de la coquille, est oblong & lisse, quoique finement strié suivant sa longueur. Son bord supérieur est terminé en biseau, d'où il résulte, à deux lignes de la suture, un angle peu apparent, ou, si l'on veut, une carène obtuse qui diminue insensiblement en tournant vers le haut de la spire. Les tours du sommet sont convexes & réunis par des sutures profondes, qui sont accompagnées sur le bord supérieur de chaque tour par une strie transverse presque superficielle. L'ouverture est grande, d'une forme ovale oblongue, arrondie à son bout inférieur & de moitié plus étroite vers le haut; elle a neuf lignes & demie de longueur & une largeur de quatre lignes au milieu. La lèvre droite est simple, tranchante & légèrement évasée à la base; la gauche est très-mince & étendue sous la forme d'un feuillet noirâtre sur la convexité du second tour.

La columelle est droite, un peu applatie & garnie vers le haut d'un pli étroit & élevé, qui tourne obliquement dans la coquille : on voit à l'axe une fente ombilicale, moins marquée que dans le *Bulime sicilien*, qui est recouverte en partie par l'applatissement extérieur de la columelle.

Cette coquille est recouverte par un épiderme noirâtre très-adhérent, qui masque ses couleurs; lorsqu'il est enlevé, elle offre une couleur fauve, analogue à celle des noisettes, mais un peu plus claire, qui est ornée de quatre rangs transverses de flammes brunes peu foncées, qui sont figurées en forme de chevrons ou de croissans rentrant les uns dans les autres; on ne compte qu'une de ces bandes colorées sur les tours de la spire. Les bords intérieurs de la lèvre droite & la columelle sont blancs & très-luisans, le fond de l'ouverture est roux mêlé de jaune.

Le *Bulime de Dombey* est fluviatile & habitant du Pérou. Je dois ajouter que l'érosion de sa spire est un caractère constant dans cette espèce, puisque tous ceux que je vis chez M. Dombey, à son arrivée du Pérou, au nombre de plus de quarante, avoient la spire cariée & sa pointe détruite, comme deux d'entr'eux, que je dois à sa générosité.

67. Bulime brocard.

Bulimus variegatus; Nob.

Bulimus, testa ovata ventricosa transversim sulcata, alba, rubicundo undata, columella uniplicata; Nob.

Buccinum musicum; Lister, *synops. tab. 814, fig. 24.*

[illegible] ovalis, super striis undatus; Klein, *[illegible] pag. 47, [illegible] 1, art. 137, spec. 7.*

Auricula midæ non fimbriata, torosa, striis transversis & flammeis longitudinalibus rubris eleganter signata, seu auricula flammis lateritiis; Martini, *conchyl. tom. 2, pag. 123, tab. 43, fig. 439.*

Coquille terrestre; Favanne, *conchyl. tab. 65, fig. p, 1.?*

Rood gevlamde, en gevoorende Midas ohr; par les Hollandois.

Das weite geflammte Midas ohr; par les Allemands.

Description. Cette coquille est une des plus rares du genre du *Bulime*; elle est ovale, épaisse, ventrue, pointue du côté de la spire, & d'un beau blanc d'ivoire, qui est orné de flammes longitudinales ondées, rouges ou couleur de brique.

Les plus grandes que je connoisse, sont longues de quatorze lignes & larges de dix; on compte à leur spire sept tours, dont l'inférieur a trois fois autant de longueur que tous ceux du haut réunis. Leur superficie est garnie de côtes transverses, légèrement arrondies ou plates, lesquelles sont séparées par des sillons étroits, ou plutôt par des stries profondes, dont les cavités sont marquées de rides longitudinales fines & serrées, qui les font paroître crénelées sans qu'elles le soient. Ces sillons sont au nombre de vingt-huit ou de trente sur le tour inférieur, de sept seulement sur ceux de la spire, où ils sont si petits qu'ils n'y paroissent que comme des stries très-fines. Les sutures sont indiquées par une saillie ou par un rebord applati, qui règne sur le bord supérieur de chaque tour, & qui se termine au sommet.

L'ouverture qui est oblongue, a sa base courbée en arc, & son extrémité supérieure insensiblement rétrécie depuis le milieu jusqu'au haut, elle est longue de neuf lignes & large de trois vers le milieu. La lèvre droite, quoique épaisse, a le bord mince & finement crénelé à l'intérieur; la lèvre gauche est convexe, elle est collée sur la convexité du second tour, & bordée, selon Martini, d'une ligne jaune que je ne trouve point sur l'individu que je décris; elle est blanche, luisante, peu épaisse & garnie vers le commencement de la columelle, d'un gros pli oblique, semblable à celui du *Bulime de Dombey*; la fente ombilicale est [illegible] comme dans cette espèce, mais elle est un peu mieux marquée.

Cette coquille est blanche en dedans & opaque, les flammes dont elle est ornée à l'extérieur sont souvent continues ou non interrompues; mais elles sont quelquefois distribuées sur trois rangs transverses de taches [illegible] courbées en croissant, qui sont presque contiguës ou tout au plus séparées par un petit intervalle. Je ne connois rien de certain sur la nature & la patrie de ce *Bulime*, excepté qu'il est rare, [illegible] une origine étrangère; il est du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

68. Bulime

68 BULIME moucheté.

Bulimus ſolidulus; NOB.

Bulimus, teſtâ oblongo-ovatâ albâ, ſtriis tranſverſis nigro punctatis, columella uniplicatâ, plicaturâ bilobâ; NOB.

Bulla ſolidula; teſta oblongo-ovata opaca ſtriata, ſpira elevata acutiuſcula, columella biplicata; LINN. *ſyſt. nat. edit. 10, pag. 728, num. 346. — ejuſd. muſ. lud. ulr. pag. 590, num. 228.*

Voluta ſolidula; teſta coarctata, oblongo-ovata opaca ſtriata, ſpira elevata acutiuſcula. columella ſubplicata; ejuſd. ſyſt. nat. edit. 12, pag. 1187, num. 395.

SCHROETERS, *litteratur der conchyl. tom. 3, pag. 251, tab. 2, fig. 14, 15.*

Der erbprinzen von rudolſtadt conchylien cabin. pag. 146, num. 10, tab. 8, fig. 3.

Coquille terreſtre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. P, 2.?*

Auricula Midæ non fimbriata corpore tranſverſim ſulcato, punctis luteis aſperſo, bidens; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 124, tab. 43, fig. 440, 441.?*

Voluta ſolidula Linnæi; teſta ovali ſolidiuſcula alba, tranſverſim ſulcata, teſtâ coarctata, numeroſiſſimis quadratulis ſeu ſeriebus maculaſum quadratarum cæruleſcentium cincta &c. ejuſd. conchyl. tom. 10, pag. 154, tab. 149, fig. 1405.

Die dickſchale; par les Allemands.

Petite oreille de Midas à réſeau très-fin; par les François.

DESCRIPTION. Celle-ci eſt ſi voiſine de l'eſpèce précédente, ſoit que l'on conſidere ſa forme, ſon épaiſſeur, ſes côtes tranſverſes ou la figure de ſon ouverture, qu'il eſt très-probable que Linné ne les a conſiderées que comme deux variétés d'une même eſpèce; elle peut cependant en être facilement diſtinguée par les caractères ſuivans.

Sa coquille eſt un peu plus alongée & plus rétrécie du côté de la ſpire que dans le *Bulime brocard*, les plus grands individus n'ont ſur quatorze ou quinze lignes de longueur, que ſix lignes & demie de diamètre, & leur ſpire qui fait le tiers de la coquille eſt plus pointue & plus étroite que dans l'autre. Elle eſt compoſée de huit tours moyennement bombés, qui ſont également garnis de côtes tranſverſes un peu plus larges & plus convexes que dans cette eſpèce: ces côtes ſont ſéparées par des lignes étroites qui n'offrent point des rides longitudinales dans leurs inteſtices. On ne compte pas au delà de vingt-quatre côtes ſur le tour inférieur, & plus de ſix ſur ceux de la ſpire. Les ſutures, quoique diſtinctes, n'ont point le rebord applati du *Bulime brocard*, elles ſont ſimples & peu profondes.

L'ouverture eſt oblongue & ſemblable en bien des parties, à celle de cette coquille, ſeulement elle eſt plus courte & plus étroite, quoique également arquée vers la baſe & rétrécie dans le haut. Les deux lèvres ſont organiſées comme dans le *Bulime brocard*, mais le pli de la columelle a beaucoup plus de groſſeur, il eſt moins élevé & tranché preſque en deux par un ſillon qui règne au milieu, dont la profondeur varie ſur divers individus. Ce dernier caractère, qui a fait dire à preſque tous les auteurs que ſa columelle offroit deux plis, eſt eſſentiel à cette eſpèce & le plus conſtant de tous.

Sa couleur eſt ſujette à éprouver bien des variations; elle eſt blanchâtre, ou rouſſe, ſans interruption, ou coupée tranſverſalement par une ou deux lignes blanches non ponctuées. Ses côtes ſont ordinairement marquées de petits points noirâtres, écartés & diſtribués ſans aucune régularité; quelquefois ce ſont des petites taches quarrées, noirâtres, cendrées, ou jaunes, ou tirant ſur le bleu, qui ſont éparſes ſur la convexité des côtes, ou alignées les unes aux autres ſuivant la longueur de la coquille. Les bords & le fond de l'ouverture ſont blancs & luiſants, comme dans le *Bulime brocard*. M. Chemnitz dit que cette coquille vient des Indes orientales, & il ſoupçonne qu'elle eſt fluviatile.

La ſynonyme que Linné a rapporté à cette coquille ne me paroit point lui convenir; je ſerois même porté à croire que cet auteur a confondu enſemble l'eſpèce précédente & celle-ci, & que la coquille dont il parle dans la dixième édition du *ſyſt. nat.* & dans le *muſ. lud. ulr.* eſt notre *Bulime brocard*, tandis que celle de la deuxième édition du *ſyſt. nat.* eſt effectivement le *Bulime moucheté*; on n'a qu'à comparer les deſcriptions que cet auteur a données de ces deux coquilles, pour être perſuadé que le doute que j'élève n'eſt point dénué de fondement, & que la ſeule objection raiſonnable qu'on pourroit lui faire ſeroit fondée ſur les deux plis de la columelle, qu'il lui accorde dans ſes premières éditions, s'il n'avoit altéré cette expreſſion dans la dernière édition du *ſyſt. nat.*

M. Chemnitz a cru trouver dans la variété de cette coquille, qui eſt figurée dans la conchyliologie de Martini, tom. 2, le vrai type des premières deſcriptions de Linné; mais il eſt évident que la coquille de Martini eſt ponctuée de jaune, & que Linné dit expreſſément dans ſes premières éditions, que ſon *bulla ſolidula* eſt blanche & variée par des lignes longitudinales, rouges, onduleuſes, & que la lèvre intérieure eſt colorée de jaune, ce qui ne peut convenir qu'au *Bulime brocard* & non à celui-ci.

Si le doute que j'ai ſur l'identité de ces coquilles ſe trouve fondé, il ne faudra plus s'étonner de la difficulté preſque inſurmontable qu'on éprouve dans la recherche de quelques eſpèces de Linné, & des variations que l'on trouve à leur ſujet dans les meilleurs auteurs. Cette recherche eſt quelquefois plus embrouillée qu'éclaircie, par les ſynonymes que Linné a cités,

lesquels se trouvent souvent fautifs, & par les préjugés que d'autres naturalistes respectables ont autorisés, en donnant les noms de Linné à des coquilles que cet auteur n'avoit point connues, ou qu'il étoit impossible de démêler dans ses ouvrages sur la foible indication d'une différence spécifique, sans citations de figures & sans descriptions.

69. **Bulime tourné.**

Bulimus tornatilis; Nob.

Bulimus, testa brunnea, transversim tenuissime striata, albo bifasciata, columella uniplicata; Nob.

Buccinum parvum, rostro integro, tenuiter striatum, fasciatum, clavicula paulo productiore, uno dente ad columellam; Lister, *synops. tab.* 835, *fig.* 58.

Auris Midæ, ore lævi fasciata; Klein, *ostrac. pag.* 57, *gen.* 14, *art.* 96, *spec.* 1.

Buccinulus littoris ariminensis olivæ nucleum æmulans; Plancus *de conch. minus not. ed.* 2, *pag.* 24, *cap.* 17. *tab.* 2, *fig.* 8, *L*, *M*.

Voluta tornatilis; testa coarctata-ovata substriata, spira elevata acutiuscula, columella uniplicata, Linn. *syst. nat. pag.* 1187, *num.* 394.

Voluta tornatilis; Pennant, *brith. zool. tom.* 4, *pag.* 117. *tab.* 71, *fig.* 86.

Turbo ovalis striatus rubicundus, fasciis albis, columella uniplicata & unidentata; d'Acosta, *brith. conchol. pag.* 101, *tab.* 8, *fig.* 22.

Auricula Midæ non fimbriata carnea, unidens, ex albo fasciata; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 125, *tab.* 43, *fig.* 442, 443.

Coquille terrestre; Favanne, *conchyl. tab.* 65, *fig. P*, 3.

Vleeschkleurige Midas-oor met witte banden; par les Hollandois.

Das kleine Midas ohr mit weissen querbanden; par les Allemands.

Voluta oval; par les Anglois.

Oreille de Midas, fasciée de blanc; par les François.

Description. Cette coquille est très-analogue aux deux espèces précédentes, mais elle est mince, fragile, transparente & de la grosseur d'une petite olive; elle est ovale, arrondie du côté de la base, & terminée en haut par une spire qui est un peu plus élevée que celle du *Bulime* [illegible] & un peu moins que celle du *Bulime* [illegible]. Sa longueur est ordinairement de dix lignes & sa largeur de cinq; elle est composée de sept tours, dont le bord supérieur est un peu saillant, mais beaucoup moins que dans le *Bulime* [illegible]. Sa superficie est garnie de stries transverses nombreuses & serrées, aussi fines que des cheveux; celles qui sont placées sur le bas du tour inférieur, sont plus profondes & trois fois plus écartées que les autres, & elles ne sont presque pas visibles sur les tours de la spire. L'ouverture ressemble, dans toutes ses parties, à celle du *Bulime* [illegible]; elle est seulement un peu plus étroite que dans cette coquille, & sa columelle n'offre qu'un pli, dont la forme & la situation sont exactement les mêmes.

Sa couleur est ordinairement brune, d'une teinte qui n'est pas toujours égale, quelquefois elle tire sur un rouge pâle, mais elle est toujours ornée de deux bandes transverses blanches sur le tour inférieur, dont la moitié de celle du haut se prolonge sur ceux de la spire. Lorsqu'elle a resté quelque temps sur le rivage, sa couleur brune se perd & devient livide ou bleuâtre, & ses bandes transverses deviennent rousses. Cette coquille est marine, & se trouve dans la mer Méditerranée & dans l'Océan.

Plancus la cite en Italie, sur les côtes de Rimini, où il assure qu'elle est assez commune pour faire un des principaux aliments des étoiles de mer; d'Acosta & M. Pennant, l'ont aussi observée sur les côtes de l'Angleterre.

70. **Bulime collier.**

Bulimus monile; Nob.

Bulimus, testa ovata lævi, fulva, albo fasciata, columella biplicata; Nob.

Buccinum parvum, rostro integro, labro dentato bifasciatum; Lister, *synops. tab.* 834, *fig.* 60 & 61.

Auricula Midæ, parva, non fimbriata, bidens, ventricoso, clavicula planiuscula ex albo lutescens; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 126, *tab.* 43, *fig.* 444.

Coquille terrestre; Favanne, *conchyl. tab.* 65, *fig. H*, 1.

Het geele korte Midas-oor; par les Hollandois.

Das kleine gelbe kurze Midas ohr; par les Allemands.

Description. J'ai donné à cette petite coquille le nom de *Bulime collier*, parce que les Nègres des îles Américaines en font ordinairement des colliers ou d'autres ornemens analogues à l'usage de leurs femmes.

Elle est petite, ovale, mince & luisante, d'une couleur fauve très-[illegible], & marquée de deux ou trois bandes blanches qui lui donnent beaucoup d'agrément. Il est rare d'en trouver qui aient plus de cinq lignes de longueur sur trois lignes & demie de diamètre. Leur spire est alors composée de sept à huit tours [illegible], & elle est un peu moins rétrécie que l'extrémité inférieure de la coquille.

L'ouverture est étroite, entière vers la base & fort serrée dans le haut; sa longueur [illegible] la moitié de la coquille; la lèvre droite est [illegible] & tranchante, la gauche est [illegible] mince & collée sur la convexité du dernier tour; la columelle offre un petit pli oblique près de sa base, & un second, encore plus petit, vers le milieu de l'ouverture. Cette coquille diffère de celle du *Bulime* [illegible] par la [illegible] & par son ouverture, qui est [illegible]; elle est

fluviatile, à ce que l'on croit, & très-commune dans les iles Antilles. Lister & M. Chemnitz disent que sa lèvre droite est striée dans l'intérieur : les coquilles que je possède, qui, à la vérité, ne paroissent point être encore parvenues à leur dernier degré d'accroissement, n'offrent en dedans aucune apparence de stries.

71. BULIME ovule.
Bulimus ovulus; NOB.
Bulimus, testa ovali lævi brunea, columella triplicata, labro intus striato; NOB.
Auricula Midæ non fimbriata tridens, fusca, striis perpendicularibus; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 127, tab. 43, fig. 446.*
Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. H, 4.*
Das dunnschaalichte braune Midas ohr, par les Allemands.

DESCRIPTION. Celle-ci est aussi petite que la précédente, mais elle est un peu plus bombée, & sa spire, qui n'est composée que de six tours, est terminée par une pointe plus aiguë ; sa superficie est lisse & paroît unie, elle est cependant garnie de stries longitudinales si fines, qu'on ne peut les distinguer qu'avec le secours d'une forte loupe ; elle est toute brune à l'extérieur ou de couleur marron, & n'offre de blanc que du côté de l'ouverture. Celle-ci est oblongue & un peu moins étroite que dans le *Bulime collier* ; elle est obtuse au bas & rétrécie vers son extrémité supérieure. Sa lèvre droite est simple, tranchante, & garnie dans l'intérieur d'une côte transverse qui est située vers son tiers supérieur, elle est en outre marquée sur le bord, de quelques stries peu élevées & peu nombreuses ; la gauche déborde hors de l'ouverture sous la forme d'un feuillet blanc, très-mince & très cassant, qui est collé sur la convexité du second tour. La columelle est garnie de trois plis transverses & écartés, dont celui-ci du milieu est le plus fort ; ceux des deux bouts ont une position un peu oblique & une direction inverse l'une de l'autre. L'intérieur de cette coquille est blanchâtre ou roux. On la trouve dans presque toutes les iles Américaines françoises, mais sur-tout à l'île de la Guadeloupe, d'où M. Badier m'en a donné des individus très-bien conservés ; elle est fluviatile comme la précédente.

72. BULIME coniforme.
Bulimus coniformis; NOB.
Bulimus, testa coniformi fulva, albo fasciata, columella triplicata, labro intus striato; NOB.
Buccinum parvum, rostro integro, læve, bidens, fasciatum; LISTER, *synops. tab. 834, fig. 59.*
Auris Midæ, ore dentato, fasciata, bidens; KLEIN, *ostrac. pag. 37, gen. 14, spec. 2, num. 2*
Voluta coffea; testa coarctata lævi, spira obtusa, apertura utrinque dentata; LINN. *syst. nat. pag. 1187, num. 397.* — *Bulla coffea, ejusd. syst. nat. edit. 10, pag. 729, num. 348.*
Petites oreilles de Midas, fasciées de blanc & de marron clair, à tête peu élevée, & à bouche garnie de deux dents; DAVILA, *catal. syst. pag. 133.*
Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. H, 8.*
Auricula Midæ, non fimbriata bidens, ventre turgido, clavicula planiuscula, coloris castanei trifasciata; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 126, tab. 43, fig. 445.*
Kleene bruyne Midas-oor met witte banden; par les Hollandois.
Das kleine braune Midas ohr mit weissen banden; par les Allemands.

DESCRIPTION. C'est ici vraisemblablement la coquille que Linné avoit classée dans le genre de la *bulle*, dans sa dixième édition du *syst. naturæ*, & qu'il plaça dans la suite parmi les *volutes*, sous le nom de *voluta coffea*. Elle a, comme l'annonce cet auteur, la figure d'un *cône*, une ouverture dentée des deux côtés, la coquille unie & une base entière & rétrécie, qui ne peut convenir au genre de la *volute*.

La coquille que M. Chemnitz a décrite dans le dixième volume de la conchyliologie de Martini, sous le nom de *voluta coffea*, & qu'il n'a considérée que comme une variété de celle qui est représentée dans le second volume de cette conchyliologie, ou comme un de ses individus plus developpé, en est très-différente ; elle est toujours marquée de stries transverses, tandis que celle-ci qui est lisse, unie à l'extérieur ou legèrement striée, suivant sa longueur, est par conséquent plus analogue à la différence spécifique de Linné, que celle de M. Chemnitz.

Cette coquille a effectivement la figure d'un cône, & sa spire, qui est ordinairement obtuse & peu élevée, est composée de sept ou huit tours très-étroits ; elle est rétrécie du côté de la base & considérablement élargie vers le haut. Sa longueur est souvent de six ou sept lignes, & son plus grand diamètre de quatre lignes & deux tiers. La superficie du tour inférieur est unie & luisante, quoique marquée de stries longitudinales très-fines qu'on ne distingue pas à l'œil nud.

Son ouverture est oblongue, & assez semblable à celle du *Bulime ovule*, mais un peu plus alongée qu'elle. La lèvre droite est épaisse & tranchante, elle est garnie a l'intérieur de douze ou quinze stries transverses & élevées qui finissent à quelque distance du bord par des tubercules un peu plus saillants que les stries, & ressemblent à autant de petites dents. Sa lèvre gauche consiste en une callosité transparente d'une couleur fauve, qui est collée sur la convexité du second tour, sous la forme d'un feuillet très-mince & très-luisant. La columelle est garnie

de trois plis transverses, dont celui de dessus est le plus fort; celui qui vient après est de moyenne grandeur, le troisième est situé obliquement au bas de la columelle & va se terminer à son bord extérieur, où il forme une légère protubérance qui est marquée d'un sillon.

Sa couleur est brune ou fauve, & ornée de deux ou trois fascies transverses, inégales dans leur largeur, & blanches. On en voit quelquefois dont la couleur est brune ou marron foncé, dont les bandes sont fauves & transparentes. Le sommet de la spire est quelquefois plus obtus sur quelques individus que sur d'autres, & quelquefois presque entièrement applati. L'intérieur de l'ouverture est blanchâtre ou couleur d'agathe. Cette coquille est Américaine, & vraisemblablement fluviatile comme les deux espèces précédentes.

Presque tous les auteurs qui en ont parlé n'ont compté que deux plis sur sa columelle, parce qu'ils ont négligé celui du milieu, qui est effectivement moins élevé & moins aigu que les deux autres.

73. BULIME pietin.

Bulimus pedipes; NOB.

Bulimus, testa ovata crassa, transversim striata alba, apertura quinque dentata; NOB.

Le piétin; ADANSON, *conchyl. pag. 11, tab. 1, fig. 4.*

DESCRIPTION. Cette espèce est marine, & n'a été encore figurée que par M. Adanson qui en donne la description suivante. Sa coquille est fort dure & épaisse comme la plupart des coquilles marines; sa forme représente un ovoïde arrondi dans son contour, obtus à sa base, & pointu au sommet; elle n'a que trois lignes de longueur & deux lignes un quart de largeur. On y compte six tours de spire, qui sont peu renflés, & par conséquent peu distincts ou fort étroitement unis les uns aux autres; le premier tour, celui de l'ouverture, a une telle disproportion avec ceux de la spire, qu'il les efface tous; M. Adanson dit qu'ils sont à son égard, ce qu'est un mammelon pointu sur un tetton bien rond.

Vingt-cinq stries assez légères sont distribuées assez également sur toute la surface extérieure du premier tour; elles le coupent transversalement, mais dans une direction un peu oblique. Ces vingt-cinq stries se réduisent à huit sur le second tour, à trois dans le troisième, & diminuent ainsi insensiblement jusqu'à la pointe du sommet.

L'ouverture n'est pas bien différente de celle de l'espèce suivante; on peut la regarder comme une ellipse dont le contour est très-irrégulier; son grand diamètre est double du petit, & parallèle à la longueur de la coquille; l'irrégularité de son contour vient des dents qui en bouchent une partie; on en distingue deux médiocres à sa droite, & autant à sa gauche vers le milieu de la longueur, & une cinquième infiniment plus grosse que les autres, qui est placée à l'extrémité supérieure de l'ouverture, & descend jusqu'au tiers de sa longueur, comme une languette qui la divise en deux parties inégales; toutes ces dents sont placées dans l'intérieur de l'ouverture. La lèvre droite est simple & fort tranchante, la gauche au contraire est arrondie, & recouverte d'une large bande luisante & d'un beau poli.

Quelques-unes de ces coquilles sont d'un fauve clair, & d'autres sont d'un blanc sale; la lèvre gauche est communément plus blanche que le reste de la coquille.

M. Adanson découvrit ce petit coquillage sur les rivages de l'île de Gorée, où il est en grande quantité; cet habile naturaliste lui donna le nom de *Piétin*, à cause de la manière singulière dont il marche; il ajoute que l'on doit le chercher dans les cavités des rochers, que l'on nomme [illegible] dans le pays, & sur tout dans ceux qui sont exposés aux grands coups de mer, où il est ordinairement caché. Cet auteur a donné une description très-détaillée de son animal, que l'on peut consulter dans son ouvrage.

74. BULIME aveline.

Bulimus scarabæus; NOB.

Bulimus, testa ovata, utrinque longitudinaliter angulata, apertura arcuata septem dentata; NOB.

A — Coquille couleur de noisette.

Cochlea compressa fusca fasciata brevior, sinu longo ad rostrum notabili; LISTER, *synops. tab. 577, fig. 32.*

Turbo, cujus maximus orbis ventricosus, est prodigiose, quatuor dentibus munitæ, quibus fere videtur claudi apertura, [illegible], intus albicat, foris castaneo colore; BONANNI, *recreat. class. 3, pag. 119, fig. 41.*

Ancylostoma hexaodon fuscum & fasciatum, cochlea compressa, fusca, &c.; LISTER; KLEIN, *ostrac. pag. 12, [illegible], tab. 1, fig. 24.*

Coquille tonnelée; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. D, 2, D, 4.*

Helix scarabæus; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 181, tab. 136, fig. 1251, 1252, 1253.*

B — Coquille fauve, variée de couleur marron.

Cochlea compressa variegata, lateribus acutis, [illegible] dentibus donata; LISTER, *synops. tab. 577, fig. 31.*

Cochlea in mari indico generata & [illegible], orbes habet [illegible], at [illegible] partem [illegible], quibus [illegible] exprimuntur, &c.; BONANNI, *recreat. class. 3, pag. 107, tab. [illegible].*

Cochlea umbilicum; RUMPH. *thes. tab. 27, fig. [illegible] [illegible].*

Angystoma hexaodon ore laterali, cochlea compressa variegata lateribus acutis Listeri; KLEIN, *ostrac. pag. 11, gen. 6, num. 2, tab. 1, fig. 23.*

Dontostoma mucronatum, depressum, lateribus acutis; ejusd. ibid. pag. 17, gen. 3, num. 3.

Turbo terrestris insigniter ventricosus, umbilicatus, ore angusto, oblongo, utrinque dentato, colore fulgineo, & maculis fuscis nebulatus & variegatus, è montibus Amboinæ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 4, fig. S.*

Buccin, d'un très-beau poli & bariolé de brun; il ne se distingue que par sa bouche, d'une forme singulière qui est garnie de dents des deux côtés; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag. 269, tab. 12, fig. T.*

Cochleæ imbrium, pronæ & supinæ; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 160, tab. 60, infra ad dexteram.*

KNORR, *belustigungen, magaz. tom. 6, tab. 19, fig. 2, 3.*

Helix scarabæus; testa ovata subancipiti, apertura dentata; LINN. *syst. nat. pag. 1241, num. 655.* — *ejusd. mus. lud. ulr. pag. 663, num 361.*

Helix pythia; testa subumbilicata ovata, utrinque subcarinata, apertura dentata; MULL. *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 88, num. 286.*

Helix scarabæus; testa ovata ancipiti, apertura dentata; VON BORN, *ind. mus. cæsar pag. 341*, — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 365.* — *& pag. 364, tab. minor, fig. a.*

Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65, fig. D, 1.*

Helix scarabæus Linnæi, testa ovata umbilicata, ex fusco & albido nebulata, in sutura anfractuum crenulata, utrinque angulata & convexa ore dentato; MARTINI, *conchyl. tom. 9, p. 2, pag. 179, tab. 136, fig. 1249, 1250.*

Bia ribut; par les habitans de Malacca.

Kierling snekken; par les Danois.

Teover slekke; of toovenaar; par les Hollandois.

Sturm-schnecke; die beisstenfarbige rahnschnecke; par les Allemands.

Rivor reggemouth; par les Anglois.

La gueule de loup; l'aveline; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est aisément distinguée des espèces analogues, qui ont une ouverture dentée, par son aplatissement qui lui donne deux faces distinctes, & par l'angle longitudinal qui règne sur ses deux côtés. Sa forme est ovale, pointue vers le haut, & arrondie à son extrémité inférieure; chacune de ses faces est également convexe, & les angles des côtés également saillants. Sa longueur étant de seize lignes, sa largeur d'un angle à l'autre est de dix, & sa profondeur de sept lignes un tiers. La spire est conique, & composée de huit ou neuf tours aplatis & lisses, dont le bord supérieur est garni de stries longitudinales assez profondes, qui regnent tout le long des sutures, & ne cessent d'être visibles qu'à la proximité du sommet. Les sutures ne sont marquées que par une ligne superficielle, qui est quelquefois crenelée à cause du prolongement des stries. Le tour inférieur a près de deux fois la longueur de la spire; il est convexe, lisse & marqué de quelques stries écartées qui suivent sa direction.

L'ouverture est étroite, oblongue & un peu courbée en arc; elle est un peu plus longue que la moitié de la coquille, légérement évasée vers le bas, & dentée à l'intérieur. Sa lèvre droite est mince & tranchante sur le bord, elle est garnie en dedans, à quelque distance du bord, d'un bourrelet blanc & saillant, qui soutient quatre dents coniques, dont la seconde du côté de la base est la plus petite; le côté gauche de l'ouverture en offre trois, beaucoup plus grosses que les premières; celle du bas de la columelle est épaisse, oblique & tournée dans l'intérieur sous la forme d'une grosse côte; celle du milieu consiste en une lame épaisse, saillante & obtuse, qui pénètre transversalement dans la cavité; la troisième, celle du haut, forme une crête longitudinale moins élevée que les deux premières, mais beaucoup plus aigue. Toutes ces dents sont placées sur les bords internes de l'ouverture, dont elles concourent à retrécir l'entrée. La lèvre gauche est étendue sous la forme d'un feuillet très-étroit, mince & transparent sur la convexité du ventre de la coquille où elle ne forme presque point de saillie. L'ombilic est situé sous la lame externe de la columelle, dans une direction perpendiculaire, & n'a en tout que trois ou quatre lignes de profondeur.

La variété A, présente en dehors une couleur uniforme brune ou couleur de noisette, & une ouverture blanche ou couleur d'agathe; on en voit aussi quelquefois qui sont marquées au haut du tour inférieur d'une fascie blanchâtre ou rousse, qui ne s'étend point sur ceux de la spire; les coquilles de cette variété ne parviennent jamais au volume de la suivante, mais elles lui ressemblent par toutes les autres conditions.

La coquille de la variété B, est fauve ou blanchâtre à l'extérieur, & souvent chacune de ses faces présente ces deux teintes à la fois, la fauve vers sa gauche, & la blanche sur le côté opposé; elle est encore variée de points & de taches brunes qui y sont distribuées sans régularité, excepté tout le long des deux angles de la spire, où l'on voit quelquefois un rang de taches carrées, brunes, situées les unes vis-à-vis des autres; l'ouverture est blanche. La figure de *Petiver*, *gazophyl. tab. 4, fig. 10*, n'appartient point à cette espèce, comme l'ont cru M. Chemnitz & le baron de Born, mais à une coquille conique, profondément ombiliquée, à ouverture dentée & evasée, que j'ai eu occasion de voir une fois, sans en prendre la description.

Le *Bulime aveline* est terrestre, & des grandes Indes; il est commun à l'île d'Amboine, suivant Rumphius & Davila.

75. BULIME oreillette.
Bulimus auricula; NOB.
Bulimus, testa oblongo-ovata, lævigata, alba, columella biplicata; NOB.
Cochlea marina, apice mediocriter producto, ore dentato; LISTER, *synops. tab. 577, fig. 31, b.*
Strombus integer, ore sinuato; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 55, fig. F.*

DESCRIPTION. Cette coquille, que Gualtieri a confondue avec le *Bulime oreille de Midas*, parce qu'il ne la regardoit que comme un de ses jeunes individus, en est cependant une espèce très-distincte; elle n'a jamais plus de [illegible] ou six lignes de longueur sur un diamètre de quatre lignes & demie. Sa forme est [illegible], ovale; ses deux extrémités sont obtuses, & elle n'offre point vers le milieu le renflement du *Bulime oreille de Midas*, ni sur sa spire les grains & les rides dont cette coquille est parsemée; elle est au contraire très-lisse, quoique marquée de quelques stries longitudinales, qui désignent ses accroissemens successifs. Sa spire est composée de cinq tours peu convexes, dont la superficie est unie, & même transparente vers le sommet. Ses sutures sont simples, plus marquées que dans l'espèce précédente, & sont accompagnées sur le bord supérieur de chaque tour, par une strie transversale très-superficielle.

L'ouverture est oblongue, étroite vers son extrémité supérieure, & analogue à celle du *Bulime oreille de Midas*, mais elle paroît avoir vers la base un peu plus de largeur que dans cette espèce, proportionnellement à la différence de leur volume; elle a un peu plus de six lignes de longueur, & deux lignes de largeur vis-à-vis la columelle. La lèvre droite est simple, d'une épaisseur moyenne & sans bourrelet, la gauche est infiniment mince, & collée sur l'ouverture de la coquille. Sa columelle est semblable à celle de l'espèce suivante; elle est garnie de deux plis dont l'inférieur a une direction presque verticale, tandis que celui de dessus est transverse, très-élevé sous la forme d'une lame aiguë, qui tourne obliquement dans sa cavité.

Cette coquille est ordinairement couverte d'un épiderme brun clair, qui y adhère avec force; elle est blanche par dessous, & même un peu transparente; Lister & Gualtieri l'avoient classée parmi les coquilles marines, mais le fait me paroît au moins très-douteux, puisque Lister l'avoit associée au *Bulime* [illegible] qui est terrestre, & que Gualtieri l'avoit considerée comme une variété du *Bulime oreille de Midas*. Elle est du cabinet de M. le chevalier de la Marck.

76. BULIME oreille de Midas.
Bulimus auris Midæ; NOB.
Bulimus, testa ovali [illegible], spiræ anfractibus granulato rugosis, apertura oblonga, columella biplicata; NOB.

[illegible] *amboin. tab.* [illegible], *fig.* [illegible] — [illegible], *mus. [illegible]*, *pag.* [illegible].
[illegible] *tab. 55, fig. HH*; *figura bona.*
[illegible], *ore dentato*, [illegible] *in ventre* [illegible] *tuberculata*, [illegible]; [illegible] *pag.* [illegible] *tab.* [illegible]
Auris Midæ; PETIVER, *amboin. tab. 8, fig. 2, figura rudis desumpta è Rumphio.*
Buccin [illegible] *oreille de Midas*; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* [illegible], *tab. 13, fig. G, figura spoliata.*
Strombus integer, ore fimbriato, lævis, ex candido subfusco colore [illegible], [illegible] in extremitatibus aliquando ex livido albicans; GUALTIERI, *ind. pag. & tab. 55, fig. G, figura spoliata.*
Cochlea, auricula Midæ vulgò vocata, eo quod auris aperturâ asininam aurem referat, nec non de [illegible] tanquam rara & bimaculata, &c.; SEBA, *thes. tom. 3, pag. 169, tab. 71, fig. 21, 22.*
KNORR, *vergnugen der augen, tom. 6, tab. 21, fig. 1.*
Bulla auris Midæ, testa ovali oblonga, spira rugosa, columella bidentata; LINN. *mus. lud. ulr. pag. 589, num. 226.*
Voluta auris Midæ; *ejusd. syst. nat. pag. 1186, num. 392.*
Helix auris Midæ; testa fusiformi, granulata; apertura lanceolata, labro ad axim bidentato; MULL. *verm. terrest. & fluv. p. 2, pag. 110, num. 311.*
Voluta auris Midæ; VON BORN, *index mus. cæsar. pag. 196, num. 1.* — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag. 211.*
Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab. 65 fig. H, 2, figura bona.*
Cochlis volutata, cylindroïdea, fimbriata, fusca, magna, columella bidentata, anfractibus clathrato-granulata, quæ auris Midæ fusca granulata; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 121, tab. 43, fig. 436 — 438.*
SPENGLER, *seltene conchyl. tab. 1, fig. L.*
Mydas-oret, par les Danois.
Sisk-oor; *Midas-oor*; par les Hollandois.
Scham-rolle; *Midas-ohr*; par les Allemands.
Mydas-ear; par les Anglois.
L'oreille de Midas; par les François.

DESCRIPTION. La ressemblance que l'on a cru trouver entre la forme de son ouverture & celle de l'oreille d'âne, lui a valu le nom trivial d'oreille de Midas, qui a été adopté par les naturalistes de toutes les nations, & que je crois, pour cette raison, devoir conserver. La coquille est ovale, épaisse, très-convexe vers le milieu, & amincée aux deux bouts, ce qui lui donne en quelque manière une figure *fusiforme*, dans

l'acception que les conchyliologistes ont donnée à ce mot. Quand elle est parvenue à son dernier accroissement, elle a trois pouces, trois ou quatre lignes de longueur, & un pouce quatre ou cinq lignes de diamètre; sa spire est alors composée de neuf tours & n'a que le tiers de la longueur de l'ouverture; elle est conique, & sa superficie est garnie de rides grenues qui la font paroître treillissée; on apperçoit des rides sensibles vers la base du tour inférieur, & quelques rides longitudinales écartées sur toute sa partie moyenne, les tours de la spire sont plats & réunis par des sutures qui ne sont presque point enfoncées.

Son ouverture est longue de deux pouces cinq ou six lignes, & large au milieu de quatre seulement, elle est terminée au bas par un petit arrondissement qui est un peu plus prolongé dans les jeunes coquilles que sur les vieilles; son extrémité supérieure est étroite; sa lèvre extérieure est épaisse, lisse, luisante & ordinairement d'une teinte rousse ou tirant sur le jaune; elle offre vers son milieu un épaississement remarquable qui se continue vers le bas jusqu'à l'axe de la coquille; elle forme au dehors un bourrelet épais, & on en retrouve presque toujours un second, en forme de varice, sur la convexité du tour inférieur, à quelque distance du premier, ou sur son côté opposé, lequel indique l'accroissement successif de la coquille. Sa lèvre gauche est d'autant plus épaisse que la coquille est plus ancienne; elle est collée tout le long du parois interne de l'ouverture où elle forme une saillie, qui, étant peu marquée sur les coquilles de deux pouces de longueur, est considérablement élevée sur celles qui ont atteint leur dernier accroissement. La columelle est garnie vers le bas de deux forts plis, dont l'inférieur a une direction presque verticale & légèrement oblique, & celui de dessus une direction transverse, comme dans le *Bulime oreillette*.

Cette coquille est ordinairement recouverte par un épiderme brun ou marron foncé, qui y adhère fortement sur tout le long des sutures; elle est blanche par-dessous & quelquefois d'une belle teinte de couleur de chair, qui ne devient bien sensible que lorsque sa superficie a été entamée & usée par la lime, suivant la très-mauvaise manière des marchands.

Son animal n'est pas encore connu: on peut cependant croire, d'après l'épaisseur de sa coquille & son analogie avec celle des espèces suivantes, qu'il est plutôt terrestre que fluviatile. Davila dit qu'on la trouve aux Indes orientales; Rumphius l'a indiquée dans les marais salins de l'île de Céram, l'une des Moluques; mais il est vraisemblable qu'il étoit dans l'erreur, comme cela lui arrive assez souvent, relativement à la patrie des coquillages.

77. Bulime oreille de chat.

Bulimus auris felis; Nob.

Bulimus, testa ovata, crassa, fusca, transversim striata, columella tridentata, labio medio intus crenulato; Nob.

Coquille terrestre; Favanne, *conchyl. tab. 65. fig. H, 7.*

Voluta coffea Linnæi, testa ovata lævi, [illegible] *striata, apertura* [illegible], *labro* [illegible], *columella* [illegible]; Martini, *conchyl. tom. 9, part. 2, pag. 45, tab. 121, fig. 1043, 1044.*

Description. C'est ici la coquille que M. Chemnitz a rapportée au *voluta coffea* de Linné, en y ajoutant toute la synonymie du *Bulime coronnée*, qui est plus vraisemblablement la véritable espèce de cet auteur. Sa figure est ovoïde, resserrée aux deux extrémités, & terminée en cône obtus du côté de la spire; les coquilles que j'ai vues avoient sept lignes de longueur, & une largeur de quatre lignes vers le milieu; elles étoient très-exactement représentées par la figure de M. de Favanne: celle de M. Chemnitz paroît aussi très-exacte, mais elle offre cette coquille dans une proportion bien plus considérable que la première, & sans doute à un âge beaucoup plus avancé. Cette coquille est épaisse & marquée de stries transverses, qui sont également écartées & peu profondes; sa spire est composée de sept tours lisses, dont les sutures sont peu marquées; son ouverture est d'un tiers moins longue que la coquille, elle est un peu arrondie à son extrémité inférieure, rétrécie vers le milieu, & très-étroite à sa jonction avec le second tour. Sa lèvre droite est épaisse, repliée en dehors sous la forme d'un bourrelet, & dentée à l'intérieur seulement vers sa partie moyenne qui, étant plus élevée que les deux extrémités, occasionne dans ce point un rétrécissement, lequel, d'après la figure de M. Chemnitz, doit être plus considérable sur les vieilles coquilles que sur les jeunes. La lèvre gauche est oblitérée & peu sensible: la columelle, ou plutôt la face interne de l'ouverture, est garnie de trois plis qui sont situés à une distance à peu près égale les uns des autres; celui du bas est oblique comme dans le *Bulime oreillette*, mais un peu plus épais; le second est presque transversal & plus écarté du premier que dans cette espèce; le troisième ressemble à un tubercule de forme conique qui est situé à une ligne du bout supérieur de la lèvre droite.

Cette coquille est d'un brun noirâtre à l'extérieur, tant sur la spire que sur la convexité du tour inférieur; la lèvre droite, le bourrelet qu'elle forme, & les trois dents de la columelle ont la blancheur & le luisant d'un os poli: le fond de l'ouverture tire sur le brun. M. Chemnitz dit qu'elle vit dans les mers des grandes Indes, & qu'on l'a aussi trouvée dans les mers du Sud pendant les voyages du capitaine Cook.

78. BULIME oreille de Judas.

Bulimus auris Judæ; NOB.

[illegible]; NOB.

[illegible]; BONANNI, *[illegible]*, pag. 47 . fig. 412.

[illegible]; LISTER, *[illegible]*, fig. [illegible].

[illegible] auris Judæ; *[illegible]*; LINN. *[illegible]*, num. 227.

Voluta auris Judæ; *[illegible]* pag. 1187, num. [illegible].

Auris Midæ [illegible], seu auris Midæ fimbriata [illegible]; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 128, tab. 44, fig. 459, 450, & [illegible]*.

Helix auris Judæ; testa cylindrica, [illegible], apertura lanceolata, labro ad axin tridentato; MULLER, *hist. verm. part. 2, pag. 109, num. 310*.

Voluta auris Midæ; SCHROETER, *flussconchyl. pag. 314, tab. 9, fig. 10.*

Voluta auris Judæ; *ejusd. einleitung. in die [illegible] tom. 1, pag. 197, tab. 1, fig. 9.*

Judasoor; par les Hollandois.

Das Judasohr; par les Allemands.

L'oreille de Judas; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille, que quelques auteurs paroissent avoir confondue avec le *Bulime oreille de Midas*, en est cependant très-distincte; elle est [illegible] plus petite, beaucoup [illegible], & d'une forme presque cylindrique; elle en diffère [illegible], outre les trois dents dont sa columelle est garnie, par les [illegible] dont toute sa [illegible] est [illegible], tandis que la coquille du *Bulime oreille de Midas* [illegible] de [illegible] sur les tours de sa spire, & [illegible].

Elle a le plus [illegible] vingt lignes de [illegible]; sa forme est cylindrique [illegible] de la spire qui a la figure d'un [illegible]. Sa surface est [illegible] transverses, dont les entre-deux sont élevés & [illegible] les tours de la spire, qui sont au nombre de cinq, sont légèrement convexes, & [illegible] que ceux du [illegible] les [illegible] & le sommet de la spire est [illegible]

On voit souvent sur le dos de cette coquille une [illegible] comme dans le *Bulime oreille de Midas*, qui indiquant son accroissement successif, présente une côte saillante, blanche & unie.

Son ouverture est longue, étroite & semblable, à sa grandeur près, à celle du *Bulime oreille de chat*; elle a un peu plus des deux tiers de la longueur de la coquille, & une largeur qui varie suivant son âge. Quand la coquille est adulte, la lèvre droite est très-épaisse sur le bord, légèrement bossue vers le milieu, & très-étroite à son extrémité supérieure; elle forme un évasement assez considérable vers le bas, & un bourrelet à l'extérieur, dont la superficie est luisante & unie. La lèvre gauche est mince sur le bord & transparente, & plus épaisse du côté de l'ouverture; la columelle est garnie de trois plis peu écartés, dont les deux inférieurs ont à peu près la même forme & la même situation que dans le *Bulime oreille de Midas*. Le troisieme pli est situé plus dans l'intérieur de la coquille que les deux autres, & , vis-à-vis le [illegible] de la lèvre droite, il ressemble à un tubercule épais de figure demi-orbiculaire.

La couleur de ce *Bulime* tire sur le blanchâtre ou sur le châtain-clair, quand il a été dépouillé de son épiderme qui y adhère fortement. Lorsque l'épiderme n'a point été attaqué, il est brun ou de couleur marron, & blanc comme l'ivoire dans l'intérieur, sur ses deux lèvres, & sur-tout à leur base.

On croît que cette coquille est terrestre, mais on ne sait pas encore bien positivement quelle est sa patrie, excepté qu'elle nous est apportée des grandes Indes. Elle n'est point commune.

79. BULIME tortu.

Bulimus distortus; NOB.

Bulimus [illegible]; NOB.

Auris [illegible] rugosa, [illegible] coarctata, columella uniplicata plica solida, labro fimbriato, &c. MARTINI, *conchyl. tom. 10, pag. 146, tab. 149, fig. 1395, 1396.*

Das verdrehte verschobene midasohr; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille, que l'on ne voit que très-rarement dans les [illegible] décrite & figurée que par M. [illegible]. L'individu de cette espèce que M. de Joubert possède dans son riche [illegible] & a [illegible] permission [illegible] m'a bien voulu [illegible] il me paroît [illegible].

Elle a sur deux pouces six lignes de longueur [illegible]

un diamètre de dix ou onze lignes; elle est oblongue, ovale & rétrécie aux deux extrémités. Sa superficie est garnie de stries longitudinales, légèrement granuleuses & inclinées comme celles du *Bulime oreille de Silène*. Les tours de sa spire sont au nombre de sept; ils sont très-peu convexes & sont terminés par un sommet pointu; les sutures sont peu profondes, & sont finement crénelées au tour inférieur; celles de la spire le sont aussi, mais leurs crénelures sont si petites, qu'on ne peut les reconnoître qu'avec le secours d'une loupe.

L'ouverture est oblongue, étroite & sinueuse, sa longueur surpasse de bien peu le milieu de la coquille; sa largeur moyenne n'est que de deux lignes, à cause de l'épaississement de la lèvre droite qui en rétrecit l'entrée. La lèvre droite est mince & arquée vers le haut, ses deux tiers inférieurs sont au contraire très-épais, applatis sur le bord, sinueux à l'extérieur & comme enfoncés vers le milieu; elle offre à l'intérieur un gros tubercule qui est situé au commencement de son épaississement, & un bourrelet lisse & recourbé en-dehors qui l'accompagne jusqu'à la base; celle-ci, quoique entière & arrondie, est plus étroite que dans les espèces précédentes; elle forme en-dedans une petite gouttière qui a le double moins de largeur que l'extrémité supérieure de l'ouverture & un peu moins de longueur. La lèvre droite est très-mince sur le devant & collée sur le ventre de la coquille; la columelle est épaisse, sinueuse & garnie vers le haut d'un gros pli, qui est situé un peu plus bas que le tubercule de la lèvre droite. Enfin, l'axe de cette coquille est percé par un très-petit ombilic qui est recouvert en partie par le rebord extérieur & saillant de la columelle.

La couleur de cette coquille étoit blanche, mais je présume qu'elle n'étoit qu'accidentelle, puisque celle de M. Chemnitz étoit fauve & parsemée de points & de lignes obliques, d'une teinte tirant un peu sur le brun. La patrie du *Bulime tortu* n'est pas bien connue, on soupçonne qu'il vient des Indes orientales & qu'il est du nombre des terrestres.

80. Bulime oreille de bœuf.

Bulimus Bovinus; Nob.

Bulimus, testa oblongo-ovata, alba, fusco-undata, apertura flava, columella uniplicata; Nob.

Lister, *append. ad synopsim*, tab. 1058, fig. 8.

Buccin fort rare de forme alongée qui a quelque ressemblance à la fausse oreille de Midas, il est d'un fauve brun, ce qui lui a fait donner le nom d'oreille de bœuf. Favanne, *catal. raif. pag.* 20. *num.* 81.

Auris Midæ terræ australis, testa terrestri ovali-oblonga, longitudinaliter striata & rugulosa, anfractibus octo superindutis epidermide flavescente, apertura auriformi intus [illegible], columella unidentata, &c. Martini, *conchyl. tom.* 9, *part.* 2, *pag.* 4?, *tab.* 121, *fig.* 1039, 1040.

Coquille terrestre; Favanne, *conchyl. tab.* 65, *fig.* 5.

Midas ear from neu caledonia; par les Anglois.

Ein Midasohr von neu caledonien; par les Allemands.

L'oreille de bœuf; par les François.

Description. Cette coquille a effectivement, comme l'a observé M. de Favanne, quelque ressemblance avec le *Bulime oblong*, vulgairement nommé la *fausse oreille de Midas de Cayenne*; mais elle est constamment plus petite, & sa spire est un peu plus alongée que dans cette espèce, elle a encore bien d'autres différences comme on verra par sa description, dont la plus essentielle consiste dans un pli à la columnelle, tandis qu'on n'en voit aucune trace dans le *Bulime oblong*.

Sa forme est ovale, oblongue, arrondie vers la base & rétrécie du côté du sommet; sa longueur est d'environ trois pouces sur un pouce sept lignes de diamètre: on compte huit tours à sa spire, dont la superficie est légèrement convexe & marquée de rides & de stries longitudinales peu écartées. Les sutures sont simples, un peu plus profondes que celles du *Bulime oblong* & d'une teinte blanchâtre.

Son ouverture est ovale, légèrement oblique, & rétrecie à son extrémité supérieure; sa longueur égale celle de la moitié de la coquille, & sa largeur, vers le milieu, est de huit à neuf lignes. Sa lèvre droite est arquée, un peu recourbée en-dehors, mais peu épaisse; la gauche est élevée en forme de bourrelet & convexe vers le milieu. La columelle n'a qu'un seul pli assez protubérant qui est situé dans une direction oblique à environ six lignes de sa base. Cette coquille est fauve en-dehors & marquée, a des intervalles à-peu-près égaux, de flammes longitudinales brunes ou de couleur marron; les deux lèvres sont blanches, mais le fond de l'ouverture est coloré de jaune, d'une teinte plus ou moins foncée. Quand elle n'a point été dépouillée elle est recouverte d'un épiderme jaunâtre qui masque en partie les flammes brunes dont elle est ornée; elle est terrestre & de la Nouvelle Hollande d'où elle fut apportée pendant les voyages du Capitaine Coock.

81. Bulime oreille de Silène.

Bulimus auris Sileni; Nob.

Bulimus, testa oblongo-ovata, fulva, nitida, granulato-rugosa, fusco-undata, apertura alba columella uniplicata; Nob.

Lister, *append. ad conchyl. synopsim*, tab. 1058. fig. 9.

Seba. mus. tom. 3, *tab.* 60, [illegible]

[illegible] *Bulinos* [illegible].

Voluta auris Sileni; testa ovata [illegible],

[illegible] labi, columella unidentata, GRONOV [illegible] 12.

[illegible] de blanc & de marron clair dans le corps, à lèvres retroussées en-dehors, [illegible] d'une seule dent; DAVILA, *catal. [illegible] pag.* 133.

Auris [illegible] umbilicata, [illegible] vel [illegible] Midas [illegible]; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 127, *tab.* 43, *fig.* 447, 448.

V[illegible] ovali globa umbilicata, columellæ plica unica crassa flexuosa; VON BORN, *ind. m[illegible] pag.* 197, *num.* 2. — *ej. sd. testac. m[illegible] pag.* 212, *tab.* 9, *fig.* 3, 4.

SCHROETER, *einleitung in die conchyl. tom.* 1, *pag.* [illegible] 164.

D[illegible]: das glatte flammichte midasohr; par les Allemands.

Oreille de Silène; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille se rapproche [illegible] la forme de l'espèce précédente, [illegible] plus petit volume, & sa superficie quoique striée & grenue est toujours très-luisante. Les plus grandes n'ont qu'un pouce huit lignes de hauteur, & environ neuf lignes de diamètre; elles sont composées de cinq tours convexes qui sont terminés par un sommet obtus. La superficie du tour inférieur est garnie de stries longitudinales, formées de grains oblongs qui paroissent quelquefois articulés; les tours de la spire ne [illegible] coup-d'œil, que des stries obliques très-fines, mais on apperçoit avec une loupe qu'elles sont ondulées & peu différentes quant au fond de celles du tour inférieur; les sutures sont peu profondes & finement crénelées. L'ouverture a [illegible] la moitié de la longueur de la coquille, elle est ovale, un peu rétrecie vers le milieu & deux fois & un quart aussi longue que large. La lèvre droite est épaisse, très-luisante & recourbée en-dehors, elle forme à l'extérieur une saillie de près d'une ligne, avec un léger enfoncement au milieu, & à l'intérieur un [illegible] *Bul*[illegible] qui la rend en quelque manière sinueuse. La lèvre gauche est épaisse, élevée & collée sur le bord interne de l'ouverture; elle offre vis-à-vis l'é[illegible] un peu plus [illegible] plus à l'intérieur de l'ouverture que dans l'espèce précédente. Son axe est percé par un très-petit ombilic qui est assez profond & dont l'orifice est en partie [illegible] de la columelle.

La couleur de cette coquille varie du fauve clair au brun marron, mais elle est constamment ornée de [illegible], [illegible] [illegible] du fond est plus ou moins [illegible] les tours de la spire sont toujours moins colorés que celui de l'ouverture, [illegible] d'un violet très-clair, excepté sa face gauche qui est brune ou noirâtre. Ce *Bulime* est terrestre & vit dans les forêts de l'isle de Saint-Domingue : je l'ai aussi rencontré parmi des coquillages qui avoient été envoyés de Surinam.

Parmi les figures que j'ai cité, il est digne de remarque qu'il n'y en a pas une seule qui soit exacte, celle de Lister a le sommet de la spire trop pointu, celle de Martini pèche en ce que l'ouverture est trop étroite & que le pli de la lèvre gauche est situé trop près de son milieu. La figure de M. le Baron de Born est plus exacte quant à ces deux parties, mais l'ouverture a trop de largeur, & la coquille un trop grand diamètre. Aucun de ces Auteurs n'avoit apperçu les grains dont ses stries sont garnies, ce qui semble indiquer qu'il en existe peut-être une variété, dont la coquille seroit toute lisse.

82. BULIME oreille de lièvre.

Bulimus auris leporis; NOB.

Bulimus, testa conico-oblonga granulata, [illegible] depressa [illegible], apertura inferne elongata, columella [illegible]; NOB.

DESCRIPTION. Cette espèce est très-précieuse & n'a point été encore décrite; elle est terrestre & de l'isle de Madagascar. Sa forme est conique, tronquée obliquement à la base & terminée au haut par une spire pyramidale peu élevée. Sa longueur, depuis l'extrémité inférieure de l'ouverture jusqu'au sommet de la spire, est d'un pouce sept lignes, & son plus grand diamètre de onze lignes. Sa coquille est composée de cinq tours & demi dont l'intérieur est le plus considérable; elle est mince, transparente & très-luisante dehors comme dedans : le tour inférieur est convexe en dehors & coupé quarrément vers le bas, de manière qu'il présente un angle droit à son bord inférieur, & une surface plate très-oblique à sa base. Les tours de la spire [illegible] que ceux de l'espèce précédente, mais leur sommet est un peu plus pointu. Toute leur superficie est garnie d'un bout à l'autre de petites rides élevées, entremêlées de stries longitudinales, séparées les unes des autres par des legers enfoncements qui la font pa[illegible] & [illegible] [illegible] & sont garnies de légères crénelures qui ne sont apparentes que sur les deux tours inférieurs.

L'ouverture est grande, simple & située obliquement [illegible] à [illegible] de la coquille, elle est oblongue, ovale, très-prolongée vers la base, & rétrecie à son extrémité supérieure; sa longueur est un peu plus double [illegible] largeur, & [illegible] en dehors & [illegible] au bas [illegible] deux lignes

de longueur. La lèvre gauche est mince, transparente & collée sur la face interne de l'ouverture. La columelle offre, dans l'intérieur, un gros pli arrondi, & en-dehors une lame mince, oblique qui circonscrit l'ouverture. L'ombilic consiste en une fente entr'ouverte qui pénètre obliquement dans l'axe de la coquille & occasionne par son volume le pli de l'ouverture. Le fond de sa couleur est blanc & parsemé de taches & de points fauves : le tour inférieur a une bande brune au-dessus de sa carène, & deux bandes transverses interrompues sur sa convexité, lesquelles sont composées de taches fauves longitudinales. La coupure oblique de sa base est plus blanche que le reste de la coquille ; elle est variée de fauve vers le milieu & ornée d'une seconde bande brune qui semble partir de l'ombilic. Les bords de l'ouverture sont blancs, & sa cavité qui est transparente laisse appercevoir les nuances de l'extérieur. Je découvris ce Bulime dans une forêt de bambous, de l'isle de Madagascar, qui est située à neuf lieues nord du port de Foulepointe ; l'animal étoit bleuâtre, ridé, verruqueux, & sa tête étoit pourvue de quatre tentacules.

83. BULIME austral.

Bulimus australis ; NOB.

Bulimus, testa oblongo-ovata, perforata fulva, fusco unifasciata, columella unidentata ; NOB.

Auris Midæ fasciata terræ australis, testa ovata perforata Brunnea, fascia lata fuscescente, &c. MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *pag.* 44, *tab.* 121, *fig.* 1041.

Das Bandirte Midasohr auf den sudlandern ; par les Allemands.

The Banded Midas ear from the south seas ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille fut découverte au premier voyage du Capitaine Coock à la Nouvelle Hollande ; elle a un pouce & treize lignes de longueur & la moitié moins de diamètre ; sa forme est ovale oblongue, ventrue & arrondie vers la base, & conique du côté de la spire ; elle est composée de sept tours dont la superficie est unie, très-bombée & la substance épaisse & solide ; ses sutures sont simples, profondes & très-unies.

Son ouverture qui est ovale est de deux septièmes plus longue que large, & un peu plus courte que la moitié de la coquille. La lèvre dont elle est bordée à l'extérieur est épaisse, blanchâtre & recourbée en dehors ; celle de l'intérieur de l'ouverture est très-mince, diaphane & collée sur la convexité du second tour : la dent de la columelle est située vers le milieu de l'ouverture, vis-à-vis un épaississement qu'on observe sur la face interne de la lèvre droite : son ombilic est petit, peu profond & semblable à celui du *Bulime oreille de silene.*

Sa couleur principale est le fauve qui occupe toute la partie supérieure de la coquille depuis le bout de la lèvre droite jusqu'au sommet de la spire, à l'exception d'une très-petite bande brune foncée ou noirâtre qui accompagne le bord supérieur de chaque tour au-dessous des sutures. Le tour de l'ouverture est brun ou noirâtre depuis le haut de cette lèvre jusqu'à la base de la coquille ; la lèvre droite & la columelle sont blanches, le fond de la cavité tire sur le cendré. Cette espèce est terrestre.

84. BULIME d'Otahiti.

Bulimus Otaheitanus ; NOB.

Bulimus, testa sinistrorsa, oblongo-ovata, perforata crassa brunnea, apertura semi-ovata unidentata ; NOB.

Helix perversa in Rivulis insulæ australis Otaheite reperta, testa crassiuscula ex caffeo seu Brunneo colorata umbilicata, &c. ; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *part.* 1, *pag.* 108, *tab.* 112, *fig.* 950, 951.

Die linke Otaheitische flusschnecke ; par les Allemands.

Small reverse ling snail fand in the Rivers of Otaheite ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette espèce est fluviatile & fut découverte pendant le même voyage que la précédente, dans les ruisseaux de l'isle d'Otahiti. Sa coquille est inverse, oblongue, ovale, très-épaisse, & n'a que dix ou onze lignes de longueur sur environ six lignes de diamètre ; elle est composée de cinq tours qui sont unis à l'extérieur & aussi bombés que ceux du *Bulime austral*, mais qui tournent dans un sens contraire à celui du plus grand nombre des coquilles, c'est-à-dire de la droite de son animal vers sa gauche. Sa spire est conique & terminée par un sommet pointu ; quant aux sutures elles ressemblent à celles de l'espèce précédente.

Son ouverture est demi-ovale, oblique vers le haut, arrondie au bas & d'un tiers seulement plus longue que large, & plus courte d'une ligne que le milieu de la coquille. Sa lèvre extérieure est arquée, très-évasée sur le bord & recourbée à l'extérieur, elle est plate en-dehors & saillante. La lèvre intérieure est au contraire très-mince & garnie vers le milieu d'une dent qui ne se trouve que sur les vieilles coquilles, les jeunes n'ayant à sa place qu'une callosité de peu d'apparence : la columelle qui est simple recouvre à l'extérieur un ombilic semblable à celui du *Bulime austral.* Toute cette coquille est brune en-dehors ou de la couleur du café brûlé ; les lèvres sont blanchâtres & sa cavité couleur de suie ; elle n'est point commune.

85. BULIME labié.

Bulimus labiosus ; NOB.

[illegible] *lævigata, [illegible]*

[illegible] *[illegible] lævis [illegible]* [illegible], GUALTIERI, [illegible]

[illegible] *polita [illegible]*, MULLER, [illegible] *pag.* 96, *num.* 294?

[illegible], par les D[illegible].

DESCRIPTION. Ce *Bulime* a une coquille blanche [illegible], dont le [illegible] de la base très-obtus. Elle ne surpasse guère treize [illegible] tours, dont l'inférieur, quoique le plus considé-[illegible] les autres [illegible], comme Muller l'a très-bien [illegible].

Son ouverture est demi-ovale, c'est-à-dire tronquée transversalement vers le haut, & demi-or-[illegible] de border l'ouverture; elle est collée sur le bord supérieur & ne semble être qu'une continuation [illegible] la figure de Gualtieri. Muller ne trouva point cette dent dans la coquille qu'il a décrite, mais il est vraisemblable que malgré cette différence elle [illegible] individu, dont l'ouverture n'étoit pas encore achevée. Cette coquille est toute blanche; très-lisse & très-luisante dehors comme dedans. Gual-[illegible] ni lui ni Muller n'ont indiqué sa patrie.

[illegible]

Bulimus [illegible]; NOB.

[illegible]

Cochlea alba cylindracea, densè & leviter striata; [illegible]

[illegible] *dexteram.*

DESCRIPTION. Cette coquille est terrestre & [illegible]

assez analogue aux [illegible] d'une seule. Klein, & en dernier lieu M. Chem-[illegible] de ces Auteurs [illegible] *tronquée*, tant il étoit porté à diminuer le nombre des espèces pour augmenter celui des variétés. Elle a ordinairement depuis un pouce jusqu'à quinze lignes de longueur sur un diamètre de trois lignes & demie, à quatre; elle a une forme presque cylindrique, [illegible] du côté de la spire que de celui de la base, & presque également obtuse aux deux bouts. Sa spire est composée de sept ou huit tours qui sont peu [illegible] serrées, au lieu qu'elles sont écartées, profondes & [illegible] droite est légèrement évasée sur le bord & sans bourrelet. La gauche est saillante & marquée dans l'intérieur d'un pli longitudinal qui est situé plus [illegible] pas de profondeur.

Cette coquille est constamment blanche dehors comme dedans, mince & légèrement transparente; elle est terrestre, & nous vient de l'isle Saint-Domingue & de la Guadeloupe.

87. BULIME [illegible].

Bulimus [illegible]; NOB.

[illegible]; NOB.

[illegible]

DESCRIPTION. [illegible]

obtus que dans le *Bulime fuseau*; le rétreciffement de cette extrémité ne commence à devenir fenſible que vers le cinquième tour & preſque aux deux tiers de ſa longueur. La ſuperficie des ſpires eſt preſque plate & garnie de côtes, arrondies, obliques, qui ſont ſéparées les unes des autres par des interſtices à peu près égaux. Les ſutures ſont ſimples, plus profondes que dans l'eſpèce précédente, excepté ſur les cinq ou ſix derniers tours du ſommet.

L'ouverture ne diffère de celle du *Bulime fuſeau*, qu'en ce qu'elle a un peu moins de longueur & un peu plus de largeur que dans cette eſpèce; ſa lèvre droite eſt épaiſſe & repliée à l'extérieur en guiſe de bourrelet, la gauche eſt ſituée comme dans la précédente & collée ſur la convexité du ſecond tour; elle offre dans l'intérieur un pli ſemblable, dont la groſſeur eſt proportionnée à celle de la coquille; on voit un ſecond pli moins élevé que le premier dans le fond de l'ouverture, à la baſe de la columelle, qui ſemble dépendre de la profondeur de l'ombilic; celui-ci eſt ſitué comme dans l'eſpèce précédente, mais il eſt plus ouvert & même plus profond.

Cette coquille eſt blanche à l'extérieur, fauve ou rouſſe dans l'ouverture & ſur les bords des lèvres, & rougeâtre vers le ſommet de la ſpire; elle eſt marine & de l'Océan Américain.

88. Bulime maillot.

Bulimus uva; Nob.

Bulimus, teſta cylindracea, obtuſa, recte ſulcata, alba, apertura ſemi-ovata unidentata; Nob.

Turbo levis minutiſſimis ſulcis corrugatus, colore cinereo, in medio ore dente armatus, qui valdè prominet; Bonanni, *recreat. pag.* 129, *claſ.* 3, *fig.* 140. — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 457, *num.* 140.

Turbo integer fimbriatus cylindroidæus, per longitudinem ſtriatus, ſtriis interruptis ore dentato, ſubalbidus; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 58, *fig. D.*

Alvearia Buccina; Seba, *theſ. tom.* 3, *pag.* 151, *tab.* 55, *fig.* 21, *ſuperne in angulo dextro, figuræ ſeptem.*

Olivaris ſtriata & faſciata; Petiver, *gazoph. tab.* 27, *fig.* 2, *figura optima.*

Turbo uva; teſta cancellata ovata obtuſa, anfractibus contiguis, ſtriis, longitudinalibus imbricatis; Linn. *ſyſt. nat. pag.* 1236, *num.* 636. — *ejuſd. muſ. l.a. ulr. pag.* 659, *num.* 354.

Helix fuſus; *teſta cylindracea obtuſa, recte ſulcata, apertura dentata anfractibus novem*; Muller, *hiſt. verm. v.* 2, *pag.* 108, *num.* 308.

Turbo uva; Von Born, *teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 340, *tab. min. fig. e.*

Coquille terreſtre; Favanne, *conchyl. tab.* 65, *fig. B*, 11.

Tien ſnekken; par les Danois.

L'enfant au maillot; par les François.

Description. Cette coquille eſt conſtamment plus petite que la précédente, mais elle lui eſt d'ailleurs ſi ſemblable ſous pluſieurs rapports, qu'on ne doit pas s'étonner que les Conchyliologiſtes, qui n'ont pas été à portée de les examiner en même-temps, ayent pu les confondre & les réunir en une ſeule eſpèce.

Sa longueur eſt de onze ou douze lignes au plus, & le milieu de la coquille n'a que quatre lignes de diamètre; elle eſt un peu rétrecie aux deux extrémités, bombée vers le milieu, &, quant au reſte, ſemblable à celle du *Bulime momie*. On ne compte que neuf ou dix tours à ſa ſpire qui ſont garnis de côtes & de ſillons longitudinaux, ou beaucoup moins obliques que dans l'eſpèce précédente; le ſommet de ſa ſpire a la même forme que dans cette coquille, & ſes deux derniers tours ſont ordinairement liſſes & blancs.

L'ouverture ne diffère de celle du *Bulime fuſeau* qu'en ce qu'elle n'eſt point colorée, que la lèvre gauche eſt ſeule dentée, & qu'elle eſt privée du pli de la columelle. Sa couleur eſt ordinairement blanche ou cendrée; mais on en voit quelquefois des variétés dont la coquille eſt toute rouſſe, ou blanchâtre tachée de roux, ou à fond roux & à côtes blanches. On trouve cette eſpèce ſur les côtes de la Barbarie, ainſi c'eſt mal à propos que Muller l'avoit rangée parmi les coquilles terreſtres. Cet auteur n'a vraiſemblablement décrit qu'un de ſes jeunes individus dont la dent de la levre inferieure n'etoit point encore formée, & dans l'ouverture duquel on diſtinguoit cependant un renflement vers la région de l'ombilic, lequel diſparoit en totalité ſur les coquilles adultes.

89. Bulime poupée.

Bulimus pupa; Nob.

Bulimus, teſta ſubcylindrica ſtriata alba, apertura ovata magna unidentata; Nob.

Helix pupa; teſta ſubimperforata, ovato oblonga rudi, anfractibus ſenis, apertura lunato oblonga; Linn. *ſyſt. nat. pag.* 1248, *num.* 700?

Description. Il eſt vraiſemblable que cette coquille eſt celle que Linné a déſignée ſous le nom de *Helix pupa*, tant à cauſe du pays où on la trouve, qui eſt le même que cet auteur indique pour ſon eſpèce, que par rapport aux convenances qui ſe trouvent entre les deux, autant qu'il eſt poſſible d'en juger par ſa phraſe dénuée de deſcription.

Cette coquille n'a en tout que ſix lignes de longueur & deux lignes & un tiers de diamètre vers le bas; elle eſt d'une forme ovale, allongée & preſque cylindrique depuis ſon tiers ſupérieur juſqu'à la baſe, & les tours du haut de ſa ſpire ſe

[illegible] [illegible] jufqu'au fommet, dont la pointe [illegible] & obtufe.

On ne compte ordinairement que fix tours à fa fpire & fix & demi ou fept fur les coquilles les plus grandes. Leur convexité eft un peu plus [illegible] que dans le *Bulime* [illegible], & leur fuperficie eft marquée de ftries longitudinales très-fines & très-ferrées. Leurs futures font fimples, & elles reffemblent à une ligne enfoncée qui décrit une fpirale tout autour. L'ombilic eft petit & fitué obliquement à l'axe de la coquille.

L'ouverture eft grande relativement aux efpèces qui fuivent; fa figure eft ovale, arrondie vers la bafe & rétrecie à fon extrémité fupérieure; elle [illegible] à celle du *Bulime* [illegible]; elle offre un léger évafement fur le bord de la lèvre droite, mais aucun bourrelet à l'extérieur. La lèvre gauche eft collée en guife d'un feuillet très-mince fur la convexité du fecond tour, elle eft accompagnée près fa jonction avec le bout fupérieur de la lèvre droite, d'une petite dent ou d'un pli qui manque fur les jeunes individus. Cette dent a une fituation qui n'eft point ordinaire dans le genre du *Bulime*, & une configuration qui fuffit pour la faire reconnoitre, elle offre fur le devant un léger enfoncement qui la fait paroitre creufée en forme de voûte. Le *Bulime poupée* eft tout blanc ou de couleur fauve clair & tranfparent; les coquilles de cette efpèce que je poffède m'ont été données par M. l'Abbé Poiret, qui les avoit ramaffées dans le voifinage d'Alger, & les avoir reconnues terreftres. La feule différence effentielle que l'on peut trouver entre cette efpèce & *l'Helix pupa* de Linné, c'eft que cet auteur n'indique aucune dent dans l'ouverture de fa coquille; mais j'ai déjà dit qu'on ne l'apperçoit telle que je l'ai décrite, que fur les coquilles les plus développées; que les jeunes n'en ont point, & je dois ajouter que cette dent eft fimple, quand elle commence à fe former, & qu'elle n'a de foffette bien marquée que fur les plus vieux individus.

[illegible]

[illegible]. Bulime [illegible].

Bulimus [illegible]; Nob.

Bulimus, *tefta* [illegible] *cylindrica*, *lævi pellucida*, *apertura tridentata*; Nob.

Turbo terreftris rufefcens ventricofus, *ore denticulato*, *à finiftra in dexteram convolutus*, *intra fex fpiras* [illegible]; Gualtieri, [illegible] *tab.* 4, *fig.* I.

[illegible] *apertura tridentata*; Muller, *hift. verm. terreft. p.* 2, [illegible], *num.* 3[illegible]5.

Den [illegible]; par les Danois.

Description. [illegible] que l'on trouve [illegible] de ce genre, le nom de *Bulime* [illegible], au lieu de *Bulime* [illegible] *Bulime* [illegible]. Je fus induit à cette erreur, parce que je ne connoiffois pas alors le *Bulime* [illegible] de M. Geoffroi, & que j'avois d'ailleurs trouvé aux environs de Paris le *Bulime tridenté*, dont cet excellent [illegible] pas parlé dans fon *Hiftoire des Coquillages des environs de Paris*. Je me perfuadai facilement que c'étoit l'efpèce de cet Auteur, & ce n'eft que depuis peu de jours que l'ayant rencontré, j'ai reconnu que ces deux coquilles font effectivement deux efpèces diftinctes, comme on en jugera par leur defcription.

Le *Bulime tridenté* a quatre [illegible] de longueur & une ligne & demie de diamètre; fa coquille a à-peu-près la même forme que celle de l'efpèce précédente; elle eft mince, tranfparente & liffe, quoiqu'on diftingue à travers une loupe, qu'elle eft marquée de ftries longitudinales très-fines. Sa fpire n'a que fix ou fept tours, dont la convexité eft un peu moindre que dans le *Bulime poupée*, fes futures font femblables & le fommet de la fpire eft également obtus.

L'ouverture eft ovale, & d'un tiers plus large que dans l'autre; la lèvre droite eft fimple fur le bord, épaiffe dans l'intérieur, & légèrement enfoncée vers le milieu; la gauche eft plus mince que dans l'efpèce précédente & fituée de même. Les dents de l'intérieur de l'ouverture, font au nombre de trois; une d'elle eft fituée au bas de la columelle, la feconde vers le milieu de la lèvre droite, & la troifième vis-à-vis de celle-ci exactement au milieu de la lèvre gauche. Ces trois dents font blanches ainfi que les bords internes de l'ouverture, tandis que le refte de la coquille eft roux clair, ou couleur de corne, & tranfparent. La place de l'ombilic n'eft remarquable que par un léger enfoncement fans aucune fente fenfible. Muller, qui a très-bien décrit cette efpèce, a obfervé qu'on rencontre quelquefois une quatrième dent au-haut de l'ouverture, qui ne fe trouve pas fur tous les individus : je conviens avec plaifir que cette obfervation eft fondée; de quatre coquilles que je poffède de cette efpèce une feule préfente cette dent, dont la fituation eft la même que celle que j'ai décrite dans le *Bulime poupée*, mais fon volume eft beaucoup plus petit, & fa figure femblable à un grain.

Cette coquille eft terreftre, elle fe cache pendant [illegible] & fous la [illegible] près de Paris au bois de Boulogne, & en Italie fuivant Muller.

La coquille que M. Chemnitz a décrite, & [illegible] p. 2. pag. 1[illegible], tab. 1[illegible], fig. 12[illegible], [illegible], & à [illegible] de Gualtieri & de Muller, [illegible] La figure de Gualtieri eft plus exacte quant au con[illegible] que

c'eſt plutôt la faute de l'artiſte que celle de l'auteur, car ſa définition eſt bonne.

* BULIME barillet.

Bulimus doliolum; NOB.

Bulimus, teſta cylindrica utrinque obtuſa, labro albo reflexo, apertura unidentata; NOB.

Cochlea teſta ſub cylindracea obtuſa, labro albo reflexo, ſpiris octo; GEOFFROY, *conchyl. pag.* 57, *num.* 19.

Le grand barillet; par les François.

DESCRIPTION. M. Geoffroy eſt le ſeul auteur qui aye parlé de cette eſpèce que l'on aura vraiſemblablement confondue avec le *Bulime mouſſeron*, parce que leurs deux coquilles ſe reſſemblent beaucoup, & qu'elles ne diffèrent l'une de l'autre que par leur volume & le nombre des tours dont elles ſont compoſées. Je préſume même que leur vraie différence conſiſte indépendamment de celles que j'ai dejà annoncées, dans la dent dont l'ouverture de celle-ci eſt pourvue, tandis que l'autre en eſt privée; on pourra concilier par ce moyen ce que j'ai dejà dit à l'article du *Bulime mouſſeron*, des coquilles de cette eſpèce, dont les unes ſont dentées & les autres ne le ſont pas. Il eſt vraiſemblable que les premières ſont de jeunes individus de celle-ci, & que celles dont l'ouverture eſt nue appartiennent à l'autre eſpèce. Celle-ci eſt plus grande & plus longue, quand elle eſt parvenue à ſon dernier accroiſſement, elle a depuis deux lignes & demie juſqu'à trois lignes de longueur & un peu plus d'une ligne de diamètre; ſa coquille, comme le dit très-bien M. Geoffroi, approche de la couleur fauve & a un peu de tranſparence. Sa figure eſt cylindrique, comme celle d'un petit baril, ce qui l'a fait appeller le *Barillet*, les tours de ſa ſpire formant comme les cercles d'un baril. Son ſommet ne ſe termine pas en pointe, mais il eſt mouſſe, obtus & arrondi. On compte huit tours à ſa ſpire & même juſqu'à neuf. Son ouverture eſt ovale avec une lèvre recourbée au dehors de couleur blanche, & une arrête ou dent en forme d'un feuillet de la même couleur, qui eſt ſituée au milieu de la lèvre gauche. On trouve cette coquille aux environs de Paris parmi les mouſſes qui recouvrent le tronc des vieux arbres, & ſous les pierres, dans les jardins & les campagnes.

91. BULIME antibarillet.

Bulimus quadridens; NOB.

Bulimus, teſta ſiniſtrorſa cylindrica (lœvi) flavicante, apertura quadridentata; MULLER, *hiſt. verm. p.* 2. *pag.* 107. *num.* 306. *ſub helice quadridente.*

Buccinum exiguum album cylindraceum, ſeptem orbium; LISTER, *ſynopſ. tab.* 40 *fig.* 38.

Strombus orizœ granum, exiguus albus, ſeptem orbium; KLEIN, *oſtrac. pag.* 28 *gen.* 4 *ſpec.* 21 [illegible]

Cochlea, teſta ſub cylindracea obtuſa, labro albo reflexo ore quadridentato, ſpiris octo ſiniſtrorſis; GEOFFROY, *conchyl. pag.* 65 *num.* 24.

Turbo uva terreſtris ſiniſtrorſa, teſta cylindracea ſub flava, pellucida, anfractibus octo vel novem contrariis, apice obtuſiuſculo, apertura quadridentata; MARTINI, *conchyl. tom.* 9. *p.* 1. *pag.* 123. *tab.* 112, *fig.* 965.

Den tandede links ſnekke; par les Danois.

Das Links Geflochtene Bienenkorbchen; par les Allemands.

L'antibarillet; par les François.

DESCRIPTION. Comme cette coquille reſſemble à celle du *Bulime barillet*, mais que ſa ſpire tourne dans un ſens contraire; ou de la droite de l'animal vers ſa gauche. M. Geoffroi, lui donna le nom de *l'antibarillet* qui exprime aſſez bien ſon analogie, & indique en même-temps ſa principale différence.

Elle eſt cylindrique & de couleur jaunâtre, le haut de ſa ſpire ſe termine en une pointe mouſſe comme dans le *Bulime barillet*, auquel elle reſſemble d'ailleurs par la ſituation de ſon ouverture, & par la diſpoſition de ſes tours. On en compte huit ſelon M. Geoffroi & neuf ſelon M. Muller, qui tournent de la droite de l'animal vers ſa gauche comme dans le *Bulime citron*; leur ſuperficie eſt très-liſſe & un peu convexe & les ſutures qui les uniſſent ne diffèrent point de celles du *Bulime poupée*.

Son ouverture eſt ovale légèrement arquée & un peu plus étroite que dans le *Bulime tridenté*; la lèvre dont elle eſt bordée eſt épaiſſe, recourbée en dehors & de couleur blanche. On voit dans l'intérieur de l'ouverture quatre dents également colorées, dont deux ſont ſituées ſur la face interne de la lèvre droite, le troiſième ſur le bas de la columelle, & le quatrième au milieu de la lèvre gauche, comme dans le *Bulime barillet*. Cette coquille eſt terreſtre; Muller l'indique en Italie, & M. Geoffroy aux environs de Paris dans les endroits froids & ombragés. On en trouve une variété parmi les mouſſes des rochers de la Vallette près de Montpellier, dont la coquille eſt d'un tiers plus petite que celle des environs de Paris, & toute blanche, mais quant au reſte toute ſemblable.

92. BULIME non pareil.

Bulimus perverſus; NOB.

Bulimus teſta ſiniſtrorſa turrita ſtriata fuſca, apertura ovata, albo marginata, intus biplicata; NOB.

Buccinum pullum opacum, ore compreſſo, circiter denis ſpiris faſtigiatum; LISTER, *animal. angl. pag.* 123, *tab.* 2, *fig.* 10, *icon peſſima.*

Turbo terreſtris parvus pallide fuſcus, tres unciæ partes circiter longus, in plures ſpiras convolutus ſtriatas, deſinentes in mucronem acutiſ-

[illegible], & limacem continens ex fusco nigricantem [illegible]; SLOTTERBECK, *act. helvet. vol.* 5, *pag.* 2[illegible]1, *tab.* 3, *fig.* 17, 18.

DARGENVILLE, *conchyl. tab.* 28, *fig.* 19.

Turbo perversus; testa turrita pellucida, anfractibus contrariis apertura edentula; LINN. *syst. nat. pag.* 1240, *num.* 650. — *ejusd. faun. suec. num.* 21[illegible]2. — *ejusd. act. upsal. anno* 1736, *pag.* 41, *num.* 20.

Cochlea testa fusca oblonga, apertura compressa, labro albo reflexo, spiris a dextra in sinistram [illegible]; GEOFFROI, *coquil. pag.* 63, *num.* 23.

[illegible] *tom.* 3, *tab.* 5, *fig.* 61? SCHROETERS, *erdconchyl. tab.* 1, *fig.* 4, *a*, *b*, *fig.* 5.

Helix perversa; testa turrita fusca striata sinistrorsa, apertura canaliculata; MULLER, *hist. verm. p.* 2, *pag.* 118, *num.* 316. — *ejusd. zool. dan. prodr. pag.* 241, *num.* 2918.

Turbo perversus; PENNANT, *Brith. zool. vol.* 4, *pag.* 13[illegible], *tab.* 82, *fig.* 116.

[illegible] *ore compresso*, [illegible] *striatis, seu perversus*; DA COSTA, *brit. conchol. pag.* 107, *tab.* 5, *fig.* 15.

[illegible] *conchyl. tab.* 65. *fig. E*, 7. *E*. 8.

Turbo perversus [illegible], *testa turrita glabra* [illegible], *apice obtuso, apertura subrotunda edentula* [illegible]; MARTINI, *conchyl. tom.* 9. *p.* 2. *pag.* 115. *tab.* 112. *fig.* 959. *litt. a, b.*

Der [illegible] *links* [illegible]; par les Danois.

Die [illegible]; par les Allemands.

La nompareille, ou la non pareille; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille varie dans ses proportions, elle a le plus souvent quatre lignes & demie de longueur & une ligne de diamètre, quelquefois elle est longue de sept ou huit lignes & large d'une ligne un tiers. Elle est turriculée presque cylindrique, pointue & rétrecie du côté [illegible] brune très-foncée; [illegible] tours de spire, [illegible] de son animal à la [illegible] est garnie de stries longitudinales [illegible] huit de ces stries sur chaque tour, excepté sur ceux du sommet qui paroissent lisses, & se terminent en une pointe mince ou très-aigüe.

[illegible] vers le haut; elle est bordée par une lèvre blanche [illegible] l'ouverture [illegible] deux petits [illegible] pour l'espèce suivante est entière dans celle-ci, & non pas échancrée comme dans le *Bulime* [illegible]. La différence essentielle de cette coquille, & qui suffit pour la distinguer au premier coup-d'œil de celle qui suit avec qui elle a de très-grands rapports, consiste dans les stries dont sa superficie est garnie, & ce caractère est aussi constant pour cette espèce que le luisant & le poli le sont pour l'autre.

Cette coquille est terrestre, & on la trouve ordinairement aux pieds des murs & des vieux arbres dans la mousse & sur les pierres, elle est sur-tout très-commune dans les parties méridionales de l'Europe.

Slotterbeck a dit le premier que l'animal de cette coquille n'avoit que deux tentacules, mais cette erreur a été démentie par MM. Geoffroi & Muller, qui l'ont trouvé effectivement pourvu de quatre tentacules comme toutes les autres espèces terrestres. Quoique cette coquille soit commune, il est très-étonnant, comme l'a observé Muller, que les meilleurs auteurs n'en ayent donné [illegible] suffisant; à commencer par Linné, cet auteur dit dans le faune de Suède qu'elle est transparente, & que son ouverture est presque ronde, & dans le *syst. nat.* que son ouverture n'est point dentée. [illegible] M. *Strom* [illegible] par la description de Linné, a donné pour cette espèce la coquille jeune du *Bulime bidenté*, & sa coquille adulte pour une espèce nouvelle. On doit chercher la raison de toutes ces différences dans plusieurs causes. 1°. Parce qu'on n'est pas encore convenu assez précisément de ce que l'on entend par la transparence des coquilles. Car presque toutes les coquilles terrestres ou fluviatiles sont transparentes pendant leur jeunesse; & on ne devroit, suivant Muller, accorder cette dénomination qu'à celles qui à tous les âges laissent passer la lumière à travers leur substance, & on devroit nommer coquilles diaphanes, celles qui jouissent de cette propriété à un degré plus éminent. Les coquilles de cette espèce sont transparentes pendant leur jeunesse, & elles le sont beaucoup moins quand elles sont parvenues à leur entier développement. 2°. Une autre cause de l'erreur des auteurs a été que les [illegible] du *Bulime* [illegible] pas leur ouverture dentée pendant leur jeunesse, que [illegible], & [illegible] d'épaisseur qu'à un certain âge de la coquille; d'où il suit que Linné n'a connu que des jeunes individus de cette espèce, que Lister, MM. Geoffroy & Chemnitz l'ont vue dans son [illegible] M. *Strom* l'a connue dans ses deux états différens.

[illegible] BULIME [illegible].

[illegible], Nob.

[illegible] *apertura ovata* [illegible]. Nob.

Dargenvill

Buccinum exiguum pullum, duodecim orbium; LISTER, *synops. tab.* 41, *fig.* A.

Turbo [illegible], *ore dentato a dextra in sinistram convolutus*; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 4, *fig.* C.

Turbo, testa turrita pellucida anfractibus contrariis, apertura bidentata, margine reflexo; STROM, [illegible] *pag.* 456, *tab.* 6.

Turbo [illegible] *anfractibus contrariis, apertura* [illegible], *ejusd. ibid. pag.* 437.

Helix bidens; *testa turrita fusca glabra sinistrorsa, apertura* [illegible]; MULLER, *hist. verm. p.* 2, *pag.* 116, *num.* 315. — *ejusd. zool. dan. prodr. pag.* 241, *num.* 2917.

Turbo bidens, PENNANT, *brith. zool. tom.* 4, *pag.* 131, *tab.* 81, *absque numero.*

[illegible]; FAVANNE, *conchyl. tab.* 65, *fig.* E 11.

T[illegible] *Linnæi, testa turrita ex flavo fusca, ore* [illegible] *subovato bidentato, anfractibus decem aut duodecim contrariis*; MARTINI, [illegible] 9, *p.* 2, *pag.* 119, *tab.* 112, *fig.* 960, *num.* 1.

Den glatte [illegible]; par les Danois.

Die glatte [illegible], *aus haferkorn*; par les Allemands.

Bi[illegible]*-wreath*; par les Anglais.

Unique de Geneve; par les Français.

DESCRIPTION. La coquille de ce *Bulime* a presque toujours huit ou neuf lignes de longueur & une ligne et demie de diamètre, elle est turriculée, cylindrique & lisse sous la moindre strie. Sa superficie est constamment unie depuis sa première jeunesse jusqu'à l'âge le plus avancé; elle est quelquefois transparente & presque toujours [illegible] que la coquille du *bulime non pareil*, & souvent elle est d'une couleur plus pâle, semblable à celle de la corne blonde; on ne compte guères à cette coquille que onze tours de [illegible] qui sont un peu plus bombés & plus [illegible] dans l'autre, & qui tournent de même de la droite de l'animal à sa gauche. Le sommet de la [illegible] n'en diffère presque point, & les sutures [illegible], semblables à une ligne enfoncée, & ne sont point crénelées; ce qui suffit pour distinguer cette coquille de celle du *bulime papilleux* que Linné a désigné sous le nom de *Helix bidens.*

Son ouverture approche de la figure ovale, & [illegible] est blanche comme dans la précédente; [illegible] de plus singulier, ainsi que cette [illegible], c'est la structure de son intérieur. On voit d'abord sur la face interne de la columelle deux plis élevés blancs & obliques qui forment une espèce de gouttière & dont la direction est convergente vers l'intérieur, & sur la face opposée de l'ouverture, deux autres plis aussi fins qu'un cheveu qui s'élèvent obliquement dans sa cavité; on appercevoit encore au bas de l'angle [illegible] un petit osselet très-blanc, [illegible] le bord, qui, lorsque le bord extérieur [illegible] a été cassé avec précaution pour qu'on puisse voir dans l'intérieur, se prolonge en une petite lame élastique formée en arc, dont la superficie est très unie & très blanche & qui paroît attachée à une des extrémités d'un des plis de la columelle. L'animal qui habite cette coquille ne donne [illegible] à sa petite [illegible], que lorsqu'il achève son dernier tour; & on en chercheroit vainement quelques légères traces dans les coquilles moins avancées. Le reste de sa cavité est libre jusqu'au sommet, mais son entrée est si bien défendue que l'on a de la peine à concevoir que la partie antérieure du corps de l'animal puisse y passer. Il seroit effectivement très-difficile que l'animal sortît de sa coquille, si la lame élastique n'obéissoit à la moindre pression, si elle ne se colloit sur un des parois à mesure que le devant de son corps la comprime, & si son élasticité ne la remettoit en place quand la pression n'existe plus. Cette organisation singulière paroît propre non-seulement à cette espèce mais encore à la coquille du *bulime non pareil*, [illegible] indiqué dans sa description.

Muller dit que son animal s'accouple pendant le mois de Septembre, & qu'on les voit alors attachés deux à deux par leur [illegible]. Quoiqu'on trouve ordinairement le *bulime bidenté* aux mêmes endroits & parmi les *bulimes non pareils*, il est vraisemblable que ce sont deux espèces différentes, dont les stries de la superficie ou le luisant font la distinction; au moins il est digne de remarque que ces espèces ne s'accouplent pas ensemble au rapport de Muller. Cet auteur ajoute en avoir trouvé une variété dont la coquille est [illegible] de petites taches jaunâtres, mais dont la rareté est extrême.

94. BULIME papilleux.

Bulimus papillaris; NOB.

Bulimus, testa sinistrorsa turrita striata fulva; suturis crenulatis, apertura biplicata; NOB.

Turbo lævis [illegible], *cujus orbes à dextera in sinistram convolvuntur, ore compresso, denis spiris* [illegible] *tenuis*, [illegible]; BONANNI *recreat.* [illegible] 3, *num.* 116, *fig.* 41, — *ejusd. mus. kirch. cl.* 3, *pag.* 452, *num.* 41, *figura microscopio aucta.*

Turbo terrestris [illegible], *papillis albis in* [illegible]; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 4, *fig.* D, E.

Turbine terrestre [illegible] *color terreo*, [illegible], *che sono* [illegible]; GINANNI, *opere post. tom.* 2, *pag.* 59, [illegible] 3, *fig.* 23.

Turbo bidens; *testa turrita pellucida, anfract*-

tibus contrariis, *sutura subcrenata*, *apertura p[illegible] [illegible]*; LIN. *syst. nat. pag.* 1240, *num.* 649.

T[illegible]: MURRAY, *fundam. testac. pag.* 3[illegible], *tab.* 1, *fig.* 2.

Helix papillaris; *testa turrita albida sinistrorsa*, *juncturis spirarum punctatis*, *apertura canaliculata*. MULLER, *hist. verm. p.* 2, *pag.* 120, *num.* 317.

Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab.* 65, *fig.* E, 9.

Turbo papillaris; *testa turrita albida*, *in suturis seu spirarum commissuris ex albo & rubro fasciata punctata & subcrenata*, *ore fimbriato bidentato*; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 1, *pag.* 121, *tab.* 112, *fig.* 963, 964.

Den porteze links snekke; par les Danois.

Die linke gefleckte zahnschraube, par les Allemands.

Turbine minore; par les Italiens.

DESCRIPTION. Celle-ci ressemble par sa forme & par la direction de ses tours à la coquille du *Bulime bidenté*, elle a seulement un huitième de plus de diamètre; les coquilles que je décris ont huit lignes & demie de longueur, & pas tout-à-fait deux lignes de largeur. Leur couleur est fauve & il y en a même sur le nombre qui l'ont brune, excepté aux deux extrémités où leur teinte est plus claire. Leur spire est composée de dix tours, dont la superficie est marquée de stries longitudinales aussi apparentes que sur le *Bulime non pareil*; Muller a dit que leurs stries n'étoient point visibles à l'œil nud, & que leur coquille paroissoit lisse; mais il étoit dans l'erreur, ou du moins ce caractère n'est point constant. Le bord supérieur de chaque tour offre à leur jonction, tout le long des sutures, des petits tubercules longitudinaux & blancs qui les rendent finement crénelées & qui ne se rencontrent point sur les autres espèces analogues. Les trois derniers tours du haut de la spire sont lisses, sans stries ni tubercules, & leur sommet est terminé par une pointe mousse. L'ouverture ne diffère point de celle du *Bulime bidenté*, elle est seulement un peu plus ovale & moins resserrée à son extrémité supérieure; elle a intérieurement entre les deux grands plis que j'ai décrits à cette espèce, une lame élastique entière, qui ne diffère pas sensiblement de celle de l'espèce précédente. Muller dit qu'elle n'est point attachée [illegible] intérieur du pli de la columelle, [illegible] à un ligament libre qui des[illegible] bord de l'ouverture, & en ferme l'entrée comme une espèce d'opercule. Cette coquille est terrestre & très-commune dans les diverses parties de l'Italie, on la rencontre aussi dans quelques provinces de la France, je l'ai reçue depuis peu des environs de Montelimar en Dauphiné, d'où elle m'a été envoyée par M. Faujas de Saint-Fond, très-savant Minéralogiste, & je l'avois anciennement trouvée en Languedoc dans le voisinage d'Alais.

La plupart des auteurs avoient rapporté à cette espèce de Linné, celle que nous avons décrite à l'article précédent; Muller en donna le premier exemple, & son autorité en entraîna beaucoup d'autres après lui. Il est cependant très-vrai que la phrase de Linné & sa synonimie ne désignent que notre *Bulime papilleux*, & que la figure de M. Murray, quoique plus analogue à la coquille de notre *Bulime bidenté* qu'à celle-ci, doit cependant lui appartenir à cause des crénelures que cet auteur dit dans sa description accompagner ses sutures. La figure de Lister que M. *Chemnitz* cite pour cette espèce me paroît tout au moins douteuse, ainsi que celle de *Klein* & de M. *de Born*.

95. BULIME froncé.

Bulimus corrugatus; NOB.

Bulimus, *testa sinistrorsa turrita cinerea*, *basi postice plicato rugosa*, *apertura biplicata*; NOB.

Turbo corrugatus; *testa longa alba*, *quatuordecim spirarum*, *ore parum compresso seu contracto*, *corrugato*, *bidentato*, *anfractibus sinistrorsis*; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 1, *pag.* 120, *tab.* 112, *fig.* 961, 962.

Die bey der mundung Eingeschrumpfte linke Erdschraube; par les Allemands.

DESCRIPTION. Le *Bulime froncé* a beaucoup de ressemblance avec les espèces précédentes; sa coquille est turriculée, & les tours de sa spire vont de droite à gauche comme dans celles-là, mais elle est ordinairement plus longue, plus étroite relativement à sa longueur, & son sommet n'est pas tout-à-fait si obtus.

Les plus grandes que je connoisse sont longues d'un pouce & larges de près de deux lignes, celles dont M. Chemnitz a donné la figure avoient seize lignes de longueur & au-delà de trois lignes de diamètre, ce qui semble prouver qu'elles parviennent encore à un plus grand développement. Elles sont grises à l'extérieur ou couleur de cendre, & fauves près du sommet de la spire & dans l'ouverture. Elles sont composées de quatorze tours, c'est-à-dire du même nombre que M. Chemnitz a trouvé sur les siennes, ce qui me semble étonnant, & me porte à croire que son dessinateur aura un peu augmenté leur volume, comme j'ai eu lieu de le soupçonner dans d'autres occasions. Cette coquille est opaque & plus épaisse qu'aucune des trois espèces précédentes, la superficie de ses tours est luisante & marquée de quelques stries rares longitudinales. Le tour inférieur est le seul dont la base soit garnie sur la face opposée à l'ouverture de neuf ou dix rides longitudinales onduleuses & profondes, que l'on distingue aussi dans le fond de l'ouverture; ces rides ne se prolongent point jusqu'au bord supérieur de ce tour, mais

elles diminuent insensiblement & cessent d'être visibles à un tiers de ligne de la suture, d'où cet espace lisse se prolonge d'une manière sensible, tout autour de la spire, jusqu'aux six ou sept derniers tours du sommet.

L'ouverture ressemble davantage à celle du *Bulime papilleux* qu'à celle des deux espèces antérieures, elle a la même figure & est bordée de même; les dents ou plis, dont elle est garnie à l'intérieur, sont exactement semblables, avec la seule différence que leur proportion exige. J'observerai seulement qu'elle est un peu plus saillante que dans cette espèce, & qu'elle forme en avant un petit relief qui déborde sur le niveau du second tour d'une manière plus sensible que dans le *Bulime papilleux.* Cette coquille est terrestre & se trouve en Espagne, & plus rarement encore en Provence ou en Languedoc.

96. BULIME anti non pareil.

Bulimus similis; NOB.

Bulimus, testa turrita striata cinerea, apertura ovata quinque plicata; NOB.

D'ARGENVILLE, *conchyl. tab.* 32, *fig.* 16.

Turbo terrestris cinereus angustior, à sinistra in dextram convolutus, decem spiris, ore fastigiato & dentato; GUALTIERI, *ind.pag. & tab.* 4, *fig. G.*

Cochlea, testa cinerea acuta, striata, apertura quinque dentata, labro reflexo, spiris novem; GEOFFROI, *conchyl. pag.* 54, *num.* 18.

Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab.* 65. *fig. E*, 12.

L'anti non pareille; par les François.

DESCRIPTION. M. Geoffroi avoit nommé cette coquille l'anti non pareille, parce qu'elle ressemble beaucoup à l'espèce que j'ai déjà décrite sous le nom de *Bulime non pareil*, que cet auteur avoit nommé la non pareille, n'en différant selon lui qu'en ce que sa spire est tournée dans le sens ordinaire aux autres coquilles, c'est-à-dire de gauche à droite, au lieu que celle du *Bulime non pareil*, va dans un sens opposé & de droite à gauche; mais indépendamment de cette différence qui lui est commune avec l'espèce suivante, elle offre encore d'autres caractères qui la séparent également de chacune des deux.

Sa longueur est de cinq lignes, & sa largeur d'une ligne & un quart; sa forme est turriculée, alongée & peu différente, à la grandeur près, de celle du *Bulime non pareil*, mais elle est opaque & constamment de couleur cendrée & aigüe vers le haut; elle est aussi un peu rétrecie vers le bas & sa spire décrit huit ou neuf tours, dont la superficie est marquée de quelques stries longitudinales très-fines.

Son ouverture est ovale & tronquée obliquement a son extrêmité supérieure; la lèvre, dont elle est bordée, est un peu évasée & blanchâtre sur le bord; on apperçoit dans sa cavité cinq petits plis, dont trois sont situés vers le sommet de l'ouverture, & deux vers le bas. On trouve, suivant M. Geoffroi, cette coquille aux environs de Paris, & l'on doit la chercher au pied des murs des parcs, & dans les bois parmi les mousses. Elle est infiniment plus commune dans les provinces méridionales de la France, ou l'on en rencontre une variété dont la coquille lui ressemble par sa forme, mais qui est d'une teinte légèrement vineuse. Les figures que les auteurs ont donné de cette coquille sont peu exactes.

97. BULIME grain d'avoine.

Bulimus avenaceus; NOB.

Bulimus, testa conico-turrita fusca, apertura ovata septem plicata; NOB.

Cochlea testa fusca, obscura, acuta, spiris octo; GEOFFROI, *conchyl. pag.* 52, *fig.* 16.

Le grain d'avoine; par les François.

DESCRIPTION. M. Geoffroi, en parlant de cette coquille, dit que sa couleur est brune & nullement brillante, quelle est longue de deux lignes, & qu'elle décrit huit tours à sa spire; il ajoute que son ouverture est ovale, bordée d'un lèvre blanche avec sept plis de la même couleur dans sa cavité dont quatre en haut & trois en bas. J'ajouterai à la description que cet auteur en a donné, que cette coquille est toujours moins grande que la précédente, que quoique sans luisant, elle n'est pas totalement privée de transparence, & qu'elle a sur-tout moins d'épaisseur que la coquille du *Bulime anti non pareil.* Elle en diffère aussi par sa forme qui est conique & turriculée, ayant sa plus grande largeur près de la base, d'où elle se rétrecit insensiblement jusqu'au sommet qui est lisse & pointu, tandis que la coquille du *Bulime anti non pareil* est plus bombée au milieu qu'aux deux extrémités. Elle est terrestre & on la trouve aux environs de Paris aux mêmes endroits que la précédente. La coquille que M. Chemnitz a figurée sous le nom de *Helix granum avenaceum* MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *tab.* 135, *fig.* 1236, & à laquelle il rapporte la synonimie de Geoffroi, & celle de *l'Helix tridens* de Muller qui appartient à notre *Bulime tridenté*, est entièrement différente de celle-ci, comme de chacune des espèces dont il y a joint les synonimies.

98. BULIME forêt.

Bulimus terebellum; NOB.

Bulimus, testa conica turrita umbilicata lævi, columella recurva triplicata, labro edentulo; NOB.

Turbo nitidus & levigatus cujus orbes vix in facie externa indicantur, a vertice usque ad cardinem imum ternæ fasciolæ in spiram contortæ pluries cingunt quarum prima fulva est, violacea secunda, tertia aurea; BONANNI, *recreat. pag.* 166, *class.* 3, *fig.* 379.

Buccinum dentatum læve, tenue, fasciis angustis

[illegible], LISTER, *synopf. tab.* 844, *fig.* 72.

B[illegible]. PITIVER, *gazoph. tab.* 118, [illegible].

Turbo terrestris [illegible] ; GUALTIERI, *ind. pag.* & *tab.* 4, *fig.* M.

Helix [illegible] *polita edentula, axi contorto triplicato*; MULLER, *hist. verm. p.* 2, *pag.* 123, *tab.* 319.

Navre-fnekken; par les Danois.

DESCRIPTION. Presque tous les Conchyliologistes semblent avoir confondu cette coquille avec celle de l'espèce qui vient après, avec qui elle a en effet le plus grand rapport; Muller qui l'a le premier [illegible], a [illegible] les principales différences que j'ai trouvées constantes sur un grand nombre d'individus.

La forme de cette coquille est conique & turriculée, c'est-à-dire [illegible] & rétrecie insensiblement jusqu'au sommet qui est pointu. Elle est longue de quatorze lignes & n'a pas moins de six lignes de diamètre au milieu de son tour inférieur; sa spire est composée de onze ou douze tours convexes & lisses, quoiqu'on y apperçoive avec une loupe des stries longitudinales [illegible]. Muller [illegible] seize tours sur une de ces coquilles qu'il vit dans le cabinet de M. Spengler à Copenhague, qui n'avoit que quatorze lignes de longueur. Son ouverture est ovale & un peu rétrecie vers le haut, sa longueur est de cinq lignes & sa largeur au milieu de deux lignes & un quart. Sa lèvre droite est simple, oblique & tranchante sur le bord, elle n'offre à l'intérieur aucune apparence de dents ni de stries; sa columelle est recourbée en-dehors autour de l'ombilic, & garnie en-dedans de trois plis, dont celui de dessus est le plus considérable. L'ombilic est cylindrique, étroit & profond.

Cette coquille est légèrement transparente & blanche, elle est ornée de fascies jaunâtres & brunes dont on compte cinq sur le tour inférieur, & trois sur chaque tour de la spire. De ces fascies c'est ordinairement la plus haute & l'avant-dernière [illegible] plus foncées, les autres sont aussi fines que des lignes & d'un jaune très-clair; Gualtieri l'a rangée [illegible] marine dit qu'on la trouve à l'isle de la Barbade. [illegible]

[illegible]

A—[illegible]

[illegible]

qui a plusieurs replis; DARGENVILLE, *conchyl. pag.* 276, *tab.* 14, *fig.* L.

Trochus [illegible]; *testa umbilicata turrita glabra, columella exserta recurvata* [illegible], *apertura dentata*; LINN. *mus. lud. ulr. pag.* 651, *num.* 338. — *ejusd. syst. nat. pag.* 1231, *num.* 601.

Knorr, vergnugen der augen; *tom.* 6, *tab.* 29. *fig.* 2.

Helix dolabrata; *testa turrita, perforata, polita, axi contorto-triplicato, apertura dentata*; MULLER, *hist. verm. p.* 2, *pag.* 121, *num.* 318.

Trochus dolabratus; *testa umbilicata, turrita, glabra, columella exserta recurvata triplicata*; VON-BORN, *ind. mus. Cæsar, pag.* 345, *num.* 2. — *ejusd. testac. mus. Cæsar, pag.* 339.

Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab.* 65. *fig.* L.

Trochus turritus dolabratus linnæi, umbilicatus glabratus, columella labro triplicato exserto; MARTINI, *conchyl. tom.* 5, *pag.* 73, *tab.* 167, *fig.* 1603, 1604.

Navre snekken, hovel snekken; par les Danois.

Opgerold vlaggetje; par les Hollandois.

Die [illegible], par les Allemands.

B—*Coquille* [illegible].

Turbo [illegible] *exornant*; BONANNI, *recreat. pag.* 118, *class.* 3, *fig.* 42.

Buccinum dentatum læve. LISTER, *synopf. tab.* 844, *fig.* 72, *litt. b.*

DESCRIPTION. La coquille du *Bulime poli* a presque la même forme que celle de l'espèce précédente, elle est seulement un peu plus longue & plus étroite, & sa superfice est toujours plus lisse & plus unie & sans aucune apparence de stries. Elle en diffère encore d'une manière plus précise par les caractères suivans : 1°. Les tours de la spire sont moins bombés que dans le *Bulime foret*, & ils offrent quelquefois un léger applatissement sur leur milieu qui ne se rencontre jamais dans l'autre. 2°. Son ouverture, quoique de la même forme, est près d'un quart plus petite que dans cette espèce. 3°. Sa lèvre droite est garnie [illegible] cevoir la pointe d'une épingle. Toutes les autres [illegible]

[illegible]

couleur jaune, dont le nombre varie depuis deux jusqu'à cinq. Muller dit en avoir vu une variété dont la coquille étoit blanche sans mélange ou couleur de lait. La variété *B* est plus rare & en même-temps plus recherchée que la première; elle est ornée sur la convexité de ses tours, de deux ou trois rangs transverses, de points de couleur marron qui la rendent très-agréable; Linné dit que cette coquille est terrestre & qu'on la trouve en Afrique. Le synonime de M. de Born, que je rapporte à cette espèce, me paroît douteux, en ce que ce savant naturaliste n'a fait aucune mention dans sa description des stries de sa lèvre droite.

Muller fait mention d'un caractère qui est propre à cette espèce, & qui peut servir à la distinguer à tous les âges de sa coquille, de celle de l'espèce précédente. L'animal qui y est contenu, à chaque tour qu'il y ajoute, y forme une ouverture complète avec les plis de la columelle & les stries de la lèvre droite, de manière qu'en cassant sa coquille on retrouve dans l'intérieur des tours, autant de stries sur les parois internes & de plis sur la convexité de la columelle, que l'accroissement de la coquille a éprouvé d'interruptions; cet auteur en compta, de cette manière, douze sur un individu qu'il sacrifia à sa curiosité. La coquille du *Bulime foréé* n'a au contraire aucune strie à l'intérieur de sa lèvre droite, ni pendant sa jeunesse, ni quand elle est parvenue à son dernier accroissement.

100. BULIME zèbre.

Bulimus zebra; NOB.

Bulimus, testa ovata, ventricosa decussata, albida, fasciis tenuibus longitudinalibus undulatis, columella arcuata alba; NOB.

Buccin de la grande taille, dont le fond est blanc, & la robe est en partie couverte de zigzags assez larges, de couleur de brun rouge, &c. plusieurs appellent cette coquille l'âne rayé; DARGENVILLE, *suppl. à la conchyl. planche* 2, *litt. L.*

Cochlea alia rursus ejusdem speciei varietas est (Bulimi achatini), cujus macula strias potiusquam flammas referunt; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 71, *fig.* 4, 5.

Knorr, vergnügen der augen. tom. 5, *tab.* 12 *fig.* 2.

Buccinum achatinum, variet. E. alba fasciis crebris axi pallido; MULLER, *hist. verm. p.* 2, *pag.* 141.

Bulla achatina, variet. B. fasciis longitudinalibus undulatis, tenuibus, columella alba; VON BORN, *ind. mus. Caesar. pag.* 105. — *ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 208, *tab.* 10, *fig.* 1, *figura optima.*

Coquille terrestre; FAVANNE, *conchyl. tab.* 65, *fig. M*, 3.

Bulla zebra, testa terrestri ovata ventricosa, tumida, anfractibus septem vel octo longitudinaliter striatis, strigis flammeis seu fasciis rufescentibus undulatis, axi albido, columella truncata, apertura ovali amplissima; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 22, *tab.* 118, *fig.* 1014.

Der zebra, der gestreifte esel; par les Allemands.

Le zèbre ou l'âne rayé; par les François.

DESCRIPTION. Seba, Muller & M. de Born ont considéré cette coquille comme une variété du *Bulime perdrix*, dont elle a effectivement la forme, les stries & les autres principaux caractères extérieurs dépendants de la structure, mais dont elle diffère d'une manière constante par ses couleurs & principalement par la blancheur de sa columelle. Les couleurs des coquilles forment en général des caractères peu solides pour la distinction des espèces, & on ne doit les employer dans leurs différences spécifiques que dans très-peu de cas, & lorsqu'on est bien assuré qu'elles sont constantes & qu'elles ne varient point par la voie de la génération. Quand au contraire les coquilles se propagent constamment avec les mêmes couleurs, qu'elles ne changent jamais dans leur teinte & dans leur disposition, & qu'enfin on est assuré que les espèces ne se mêlent point, je suis persuadé qu'alors les caractères pris de la couleur des coquilles sont aussi peu équivoques que ceux de leur forme, & qu'ils indiquent aussi évidemment que ceux-ci leur nature différente. Le *Bulime zèbre* se trouve dans ce cas relativement au *Bulime perdrix*, j'ai été à portée d'observer à Madagascar cette espèce où elle est très-commune, & sur le nombre considérable de ses coquilles que j'ai examiné, je n'en ai pas trouvé une seule dont la columelle fût colorée de rose comme dans le *Bulime perdrix*, & dont les flammes de la superficie eussent la même largeur; je suis donc en droit de conclure que ces coquilles sont effectivement deux espèces distinctes dont la forme ne présente que très-peu de différences, & je dois regarder comme des espèces & non comme des variétés toutes les coquilles qui diffèrent constamment les unes des autres par leurs couleurs, quand je suis assuré que la diversité de ces couleurs se transmet invariablement par la voie de la génération & sans mélange de l'une à l'autre.

Le *Bulime zèbre* parvient à un très-grand volume, sa coquille a quelquefois six pouces & demi de longeur & trois pouces & demi de diamètre; sa proportion la plus ordinaire est de cinq pouces de longueur & de deux pouces neuf ou dix lignes de large. Sa forme est ovale & très-bombée & sa superficie est finement treillissée par des stries longitudinales & d'autres transverses également fines mais moins serrées que les premières. Ces stries sont très-apparentes sur tous les tours de la spire, excepté sur les trois du sommet, qui sont unis, luisans & de couleur fauve, & sur le bas du tour inférieur où l'on apperçoit quelques rides inégales qui dépendent de ses accroissements successifs. On compte sept à huit tours à la spire

[illegible] sont terminés au haut par un sommet obtus. [illegible] de cinq ou six lignes [illegible] la coquille, & [illegible] vers son milieu. [illegible] lèvre droite [illegible] & [illegible] sur le bord, elle est transparente à l'intérieur, de manière à laisser appercevoir des traces des flammes dont elle est colorée; la lèvre gauche est très-mince & [illegible] la forme d'un feuillet sur la convexité du second tour, elle est transparente & d'une teinte rousse vers le haut. La columelle est blanche, arquée & tronquée obliquement à sa [illegible], ce qui n'empêche point cependant, que cette extrémité de son ouverture ne soit entière & semblable à l'extérieur à celle des [illegible] du genre du *Bulime*. [illegible] sont peu profondes, mais elles sont marquées [illegible] qui dépendent des stries longitudinales dont elles sont garnies, lesquelles ainsi que les stries transverses sont plus fortes & plus écartées à leur proximité qu'elles ne sont ailleurs.

Cette coquille est colorée de flammes longitudinales onduleuses alternativement blanches & noirâtres, ou d'une couleur tirant sur le rouge brun, qui [illegible] sa superficie; les flammes colorées sont ordinairement plus larges que les autres, quoique la couleur blanche soit son véritable fond; elle est toute blanche dans l'ouverture, excepté vers le tranchant de la lèvre droite qui est accompagné d'une bordure couleur de suie. Muller qui avoit regardé ce *Bulime* comme fluviatile l'avoit placé dans son genre du Buccin avec aussi peu de fondement que les espèces suivantes; il est terrestre & son animal a le corps bleu & verruqueux, & sa tête garnie de quatre tentacules; je l'ai trouvé très-communément dans l'isle de Madagascar, à la proximité du port de Foulepointe. M. d'Herbigny dit dans son dictionnaire de Conchyliologie qu'on le trouve aussi dans [illegible] ce qui prouve qu'on est encore très-peu instruit sur la patrie des coquilles, ou du moins que les notions que l'on en trouve dans les auteurs sont très-incertaines.

1?1. BULIME [illegible].

[illegible], NOB.

[illegible] NOB.

[illegible] BONANNI, [illegible]

[illegible] LISTER, *synopf. tab.* 579, *fig.* 34. — PETIVER, *gazoph. tab.* 152; *fig.* 11.

[illegible]; KLEIN, *ostrac. pag.* 47, *gen.* 1, *num.* 6, *tab.* 3, *fig.* 60.

[illegible] de rouge & de couleur [illegible] fort évasée toute unie; DARGENVILLE, *conchyl. pag.* 270, *planche* 13, *fig. E.*

Buccinum parvum integrum, ore obliquo ventricosum, striatum striis per longitudinem aqualiter [illegible] & variegatum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 45, *fig. B.*

[illegible] & oppido rara est nomen dederunt Fransche Belroorn, &c. SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 169, *tab.* 71, *fig.* 1. — 3, 7. — 10.

KNORR, *[illegible]*; *tom.* [illegible], *tab.* 24, *fig.* 1. — [illegible] *B*, [illegible].

Bulla achatina; [illegible] LINN. *syst. nat. pag.* 1186, *num.* 391. — [illegible] *pag.* 58?, *num.* 225.

[illegible] MULLER, [illegible] *pag.* 14?, *num.* 33?.

Bulla achatina; [illegible] *longitudinalibus latis, columella rubra*; VON BORN, [illegible] *pag.* 195, *num.* 17. — [illegible] 208.

Bulla achatina; SCHROETER, [illegible] *pag.* 3?1, *tab.* 6, [illegible] 1.

[illegible]; FAVANNE, *conchyl tab.* 65, *fig. M*, 5.

[illegible] MARTINI, [illegible] *tom.* 9, *p.* 2, [illegible] 1012. [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

La [illegible], par les François.

DESCRIPTION. [illegible] car il n'est pas vraisemblable qu'elle soit fluviatile [illegible]

On en voit dans les collections qui sont longues de [illegible] *Bulime* [illegible] ouverture est un peu plus longue & un peu plus

large que dans cette eſpèce. Les tours ſupérieurs de la ſpire ont une teinte roſe aſſez vive, qui eſt ſans mêlange ſur les quatre ou cinq tours du ſommet. La columelle & la lèvre gauche ſont teintes de la même couleur, mais le dedans de la lèvre droite eſt blanc & tranſparent comme dans le *Bulime zèbre*. La ſuperficie du tour inférieur eſt d'un blanc d'ivoire marquée de flammes longitudinales larges & ondulées de couleur marron ou tirant ſur le rouge brun, dont on compte neuf ou dix ſeulement ſur toute ſa circonférence. Ses ſutures ſont crénelées comme dans cette eſpèce, & marquées tout le long du bord ſupérieur de chaque tour, d'une ſtrie ou d'un ſillon profond qui les fait paroître doubles.

On trouve ſouvent chez les marchands cette coquille uſée par la lime, au point que les ſtries treilliſſées de ſa ſuperficie ont entièrement diſparu; il eſt infiniment plus rare de la rencontrer entière & recouverte de ſon épiderme qui eſt fauve ou verdâtre dans celle-ci, & brun ou couleur de ſuie dans l'autre. Preſque tous les auteurs dont j'ai rapporté la ſynonimie ſe ſont accordés à regarder cette coquille comme marine ou fluviatile, à l'exception de M. de Favanne qui la donne pour terreſtre; il eſt ſur-tout très-étonnant que Muller qui a claſſé les coquillages d'après la forme de leur animal, la ſoupçonnant marine, l'aye confondue avec d'autres eſpèces qu'il croyoit fluviatiles, & qu'il ne regardoit que comme des ſimples variétés de celle-ci; le *Bulime zèbre* qui eſt effectivement terreſtre, comme je l'ai déjà dit, étoit de ce nombre, d'où je conclus avec plus de fondement que cet auteur, qu'elle eſt également terreſtre. Liſter dit qu'on l'apporte de l'iſle de la Jamaïque, d'autres auteurs l'indiquent à Cayenne & dans le reſte de l'Amérique méridionale.

La coquille que M. de Born rapporte à celle-ci, & dont il forme ſa troiſième variété à coquille blanche peſante & à lèvre gauche épaiſſe, élevée & blanche, me paroît très-différente, & vraiſemblablement une eſpèce de la ſeconde ſection de ce genre, dont la baſe de la columelle n'eſt point tronquée.

* Bulime fauve.
Bulimus fulvus; Nob.
Bulimus; teſtâ obovatâ, fulvâ longitudinaliter obſolete ſtriatâ, columellâ roſeâ; Nob.
Lister, *ſynopſ. tab.* 582, *tab.* 35, *litt. a.*
Buccinum achatinum; *variet. c. fulva vel candida axi ſanguineo*; Muller, *hiſt. verm. p.* 2, *pag.* 141?

Description. Je ne connois cette eſpèce que depuis peu de jours, ce qui fait qu'elle n'a point été compriſe dans le tableau général du genre. Elle diffère des deux précédentes, avec qui elle a cependant des grands rapports; 1°. en ce que ſa coquille, quoique compoſée du même nombre de tours, eſt un peu plus alongée & moins ventrue; 2°. en ce que ſes ſtries, dont elle eſt garnie, ſont toutes longitudinales, peu ſenſibles & ſans aucune apparence de ſtries tranſverſes; 3°. en ce que ſon ouverture eſt plus courte que la moitié de la coquille, que ſa lèvre gauche eſt très-mince & point colorée, & que ſa columelle a une belle teinte [illegible] comme dans le *Bulime perdrix*, mais un peu moins foncée; elle en diffère enfin par ſa couleur à l'extérieur, qui eſt fauve d'un bout à l'autre ſans mêlange d'aucune autre couleur; toutes les autres parties de la coquille ſont conformes à celles des deux eſpèces précédentes. J'ignore ſa patrie.

102. Bulime bicariné.
Bulimus bicarinatus; Nob.
Bulimus, teſtâ ſiniſtrorſâ ovatâ ventricoſâ fulvâ, anfractu infimo obſolete bicarinato, apertura arcuata albâ; Nob.
Buccinum ingens è fuſco rufeſcens, in primo orbe circumdatum duabus eminentibus ſtriis; e muſeo oxonienſi; Lister, *ſynopſ. tab.* 37, *fig.* 3.
Buccin à bouche tournée à gauche; Tournefort, *voyage*, *vol.* 2, *pag.* 410.
Tuba phonurgica, heteroſtrophus, rufeſcens ex fuſco, ſtriis duabus in primo orbe eminentibus; Klein, *oſtrac. gen.* 11, *pag.* 34, *num.* 8.
The golden Eagle; par les Anglois.
L'aigle royal; par les François.

Description. C'eſt ici la coquille la plus précieuſe de tout le genre du *Bulime*, dont on ne connoît en Europe que trois individus: l'un d'eux ſe trouve dans le Muſeum d'Oxford, & a été figuré par Liſter; l'autre eſt dans le cabinet du roi à Paris, & le troiſième, qui eſt celui de Tournefort, eſt maintenant dans la riche collection de M. Hwaſſ, conſeiller du roi de Dannemarck, ſavant auſſi recommandable par ſes connoiſſances que par l'affabilité avec laquelle il permet aux naturaliſtes de voir & de décrire les objets rares qui y ſont contenus.

Cette coquille a à-peu-près la forme de celle de l'eſpèce précédente, mais elle eſt inverſe & un peu plus obtuſe qu'elle du côté de la ſpire. L'individu du cabinet du roi a ſix pouces & demi de longueur & trois pouces deux ou trois lignes de diamètre; ſa ſpire eſt compoſée de ſept tours tournés à gauche & un peu plus convexes que ceux du *Bulime perdrix*; celui de l'ouverture qui eſt le plus conſidérable, offre, un peu plus bas que le milieu, deux carênes obtuſes ou plutôt deux côtes tranſverſes, qu'on ne peut appercevoir ſur les autres parce qu'elles ſont recouvertes par le haut de la lèvre droite & ſont enveloppées par l'accroiſſement ſucceſſif de la coquille, il a encore quelques rides longitudinales irrégulières qui proviennent de la même cauſe, & quelques ſtries extrêmement fines tout le long de leur bord.

[illegible]. [illegible] font liſſes & un [illegible]

Son ouverture eſt ovale, preſque auſſi lon- [illegible] offre à l'intérieur une bordure noirâtre d'environ [illegible] la jonction avec le ſecond tour. Sa lèvre intérieure [illegible] troncature oblique qui n'en diffère point. Ses ſutures ſont ſimples & d'une teinte un peu plus claire que le reſte de ſa ſuperficie dont la couleur eſt ſauve tirant ſur le marron & marquée par intervalles de quelques raies blanches peu [illegible].

La coquille dont M. Chemnitz a donné la figure *Martini, conchyl. tom.* 9, [illegible] 103, [illegible], par la forme, ſon volume & la direction de ſes tours, en doit être cependant diſtinguée, puiſqu'elle n'offre pas la plus petite trace des deux carênes du tour inférieur. Il eſt vraiſemblable que cette coquille que je n'ai jamais vue ſera là même que celles du *muſ.* [illegible], *num.* 244, & du *muſ. richterianum* que cet Auteur y rapporte; mais ce fait reſte encore à décider aux naturaliſtes qui ſe trouveront à portée de comparer ces coquilles entre elles. La patrie du *Bulime bicariné* n'eſt point connue, je ſoupçonne, d'après ſon analogie avec les eſpèces précédentes, qu'elle eſt également terreſtre comme Liſter l'a penſé.

103. Bulime pourpré.

B[illegible]; Nob.

B[illegible], teſta ovata ventricoſa decuſſata, vi[illegible], columella arcuata aper[illegible]; Nob.

[illegible]; L[illegible] tab. 581, [illegible] 35.

[illegible], *tom.* [illegible], *tab.* 14, [illegible] 1.

[illegible] par les Al[illegible].

[illegible]

unie, [illegible] que quelques ſtries longitudinales qui y ſont même moins marquées que par-tout ailleurs. 3°. Son ouverture eſt [illegible] à celle du *Bulime perdrix*, [illegible]vement à ſes deux lèvres qu'à la forme & à la troncature oblique du bas de la columelle, mais ſes deux côtés & le fond de ſa cavité ſont colorés de pourpre, avec cette ſeule différence que la couleur de ſes parois extérieurs a un peu moins d'intenſité que ceux du côté gauche. 4°. Elle eſt verdâtre en-dehors & marquée de loin en loin de quelques zones longitudinales brunes, qui déſignent les divers accroiſſements qu'elle a eu. Le ſommet eſt très-obtus & ſes trois derniers tours ſont de couleur de chair. Il faut obſerver encore que le bord de ſa lèvre droite eſt extrêmement mince, & qu'il eſt accompagné ſur ſa face interne par une zone brune & tranſparente, que M. Chemnitz dit être noire ſur l'individu qu'il a décrit. Si la ſynonimie de Liſter appartient à cette eſpèce, on la trouve en Afrique & dans l'iſle de la Jamaïque; cet auteur ajoute encore qu'elle eſt marine, mais ſans doute avec auſſi peu de fondement que pour le *Bulime perdrix*.

104. Bulime priam.

Bulimus priamus; Nob.

Bulimus, teſta ovata ventricoſa diaphana, [illegible], [illegible] tranſverſim [illegible], columella arcuata; Nob.

Helix priamus; teſta imperforata turrita glabra, [illegible]; Gronov. *zoophyl. faſc.* 3, *num.* 1561, *tab.* 2, *fig.* 10, 11.

B[illegible]; il eſt [illegible], [illegible] moucheté de points arrondis marron vif, par lignes [illegible]; Favanne, [illegible] 31, *num.* 12[illegible], *tab.* 2, [illegible]

[illegible] *ventricoſa* [illegible] *tium tranſverſim circumcincta, columella ſinuata, [illegible]*; Martini, [illegible] *tom.* 9, [illegible] 35, [illegible]

[illegible], par les Hollandois.

[illegible], par les Allemands.

[illegible], par les François.

[illegible]

ſa largeur au milieu d'un pouce ſix. On compte ſix tours à ſa ſpire, dont la ſuperficie eſt unie & bombée à l'extérieur, & dont le bord ſupérieur eſt légèrement applati. Les ſutures ſont ſimples & le ſommet de la ſpire ſe termine en une pointe mouſſe, comme dans le *Bulime citron*.

Son ouverture eſt oblongue, ovale & un peu rétrecie à ſes deux extrémites, elle eſt plus longue que le milieu de la coquille & de moitié moins large qu'elle n'eſt longue. Sa lèvre droite eſt mince & tranchante ſur le bord; la gauche eſt collée ſur la convexité du ſecond tour, elle eſt mince & d'une couleur fauve plus claire que celle de l'extérieur. Sa columelle eſt courbée en arc comme dans les eſpèces précédentes, & terminée au bas par une troncature oblique & ſinueuſe qui eſt fort peu apparente. La couleur du dedans de l'ouverture eſt d'une teinte ſemblable à celle de dehors de la coquille, mais elle eſt moins foncée & on y diſtingue, à cauſe de ſa tranſparence, les points noirâtres dont elle eſt ornée. Les coquilles qui n'ont ſur leur tour inférieur que quatre rangs de taches, n'en ont ordinairement qu'un ſeul ſur chaque tour de la ſpire; celles au contraire qui en ont cinq ou ſix ſur le premier, ſont marqués de deux ſur les autres, dont le plus haut eſt ſitué à la proximité des ſutures. On croit que cette coquille vient de l'Afrique & qu'on la trouve ſur la côte de Guinée. On ignore ſi elle eſt terreſtre ou fluviatile.

105. Bulime carié.

Bulimus prærofus; Nob.

Bulimus, teſta ovata ſulcata atra, columella recta lævigata alba, apice eroſo; Nob.

Buccinum prærofum; teſta ovata lævi atra, ſpira carioſa, columella glaberrima; Linn. *ſyſt. nat. pag.* 1203, *num.* 471.

Buccinum prærofum linnæi, teſta ovali atra, axi ſinuato, columella truncata diſſecta, ſupra calloſa, apice fere ſemper carioſo, truncato eroſo; Martini, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 41, *tab.* 121, *fig.* 1037, 1038.

Potpuntje; par les Hollandois.

Die ſchwarze bohne; par les Allemands.

Description. C'eſt ici la ſeule coquille connue en Europe qui préſente au bas de ſa columelle une troncature oblique, & qui aye ce caractère commun avec les eſpèces que j'ai décrites depuis le num. 100, & avec celles qui me reſtent à décrire. Elle eſt ovale, longue de ſept à huit lignes & large de cinq; elle n'offre jamais plus de deux tours & demi, ceux du haut de la ſpire étant preſque toujours rongés & entièrement cariés. Si on pouvoit trouver cette coquille entière, on doit préſumer qu'elle n'auroit pas moins alors de ſix ou ſept tours, & qu'elle approcheroit de la forme du *Bulime des marais*. La ſuperficie du tour inférieur eſt marquée de rides ou de ſillons longitudinaux qui la rendent raboteuſe au tact ſans aucune apparence de ſtries tranſverſes.

Son ouverture eſt un peu oblique & d'un tiers environ moins longue que la coquille, dont le ſommet eſt carié; elle a trois fois moins de largeur que de longueur, & ſa lèvre droite eſt ſimple & tranchante ſur le bord. La lèvre gauche a au contraire de l'épaiſſeur principalement vers le haut; elle forme tout le long de ce côté de l'ouverture un bourrelet dont la ſuperficie eſt liſſe & très-luiſante. Sa columelle eſt droite & terminée au bas par une petite troncature oblique, qui ne forme point d'échancrure à l'extérieur, comme on pourroit le ſuppoſer par la place que Linné a donné à cette coquille dans le genre du *Buccin*. Sa couleur eſt d'un brun très-foncé ou noirâtre en-dehors, & griſe, cendrée ou blanchâtre & très-luiſante dans l'ouverture; elle eſt fluviatile ſelon Linné, & on la trouve en Eſpagne dans l'aqueduc de Séville.

106. Bulime raboteux.

Bulimus exaratus; Nob.

Bulimus, teſta ovata ventricoſa ſulcata alba, anfractu infimo carinato, columella recta; Nob.

Buccinum exaratum; teſta oblonga acuminata, alba, ſulcata, apertura repanda; Muller, *hiſt. verm. p.* 2, *pag.* 148, *num.* 337.

Buccinum exaratum; Schroeter, *fluſſ-conchyl. pag.* 390, *num.* 106.

Buccinum exaratum mulleri, teſta ovali acuminata rudi alba, longitudinaliter ſulcis confertis exarata, ſutura crenulata, anfractu infimo carinato, labro fimbriato, axi imperforato recto; Martini, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 37, *tab.* 120, *fig.* 1031, 1032.

Reſte hornet; par les Danois.

Das ſtrak geriffelte ſpitzhorn; par les Allemands.

Description. La coquille du *Bulime raboteux* eſt ovale, ventrue & d'une forme approchante de celle du *Buccin du nord* à cauſe de la carene dont le milieu de ſon tour extérieur eſt garni; mais elle eſt mince, fragile, tranſparente, blanche & ſans taches. Sa ſpire eſt compoſée de ſix ou de ſept tours qui ſont marqués de ſillons longitudinaux très-ſerrés, dont les extrémités rendent les ſutures crénelées. Le tour inférieur, celui de l'ouverture eſt le ſeul qui ſoit accompagné d'une carêne peu élevée dans ſon milieu, laquelle ſert d'attache à l'extrémité ſupérieure de la lèvre droite à meſure que l'animal augmente ſa coquille.

Son ouverture eſt ovale & un peu oblique, elle eſt moins longue que le milieu de la coquille & un peu plus de deux fois plus longue que large. La lèvre droite eſt mince mais évaſée & recourbée en-dehors; la gauche n'eſt preſque point apparente, tant elle mince & oblitérée ſur la convexité du ſecond tour. La columelle eſt droite & légè-

[illegible] finueufe au bas & paroît échancrée [illegible] individu que je possède. Muller dit que sa longueur est de deux pouces sur un diamètre de quatorze lignes ; la mienne est beaucoup plus [illegible], elle n'a que seize lignes de longueur & [illegible] lignes & demie de large ; elle est d'ailleurs aussi formée que celle de cet auteur, puisqu'elle a le même nombre de tours & le bord de sa lèvre droite recourbé en-dehors. Muller & M. Schroeter croyent cette coquille fluviatile & de la côte de Guinée. Quant à moi je présume qu'elle est terrestre à cause du rebord de sa lèvre droite.

1[illegible]. [illegible] pavillon.

B[illegible]

[illegible] albis, diversimode [illegible], Nob.

[illegible]; Lister, *[illegible] tab. 12, fig. 7.*

[illegible] fasciatus supra, infra [illegible] rotundo levi; Klein, *[illegible] pag. 32, gen. 10, num. 5, tab. 2, fig. 5, figura mala.*

B[illegible] majus, leve, labio interno [illegible] & marmoris instar lactie & [illegible] variegatum; Gualtieri, *ind. pag. & tab. 6, fig. C.*

[illegible], idem minus, candidum, [illegible] linea [illegible] circumdatum, ejusd. ibid. fig. D.

[illegible] blanche par le bas, [illegible]; d'Argenville, *conchyl. pag. 2[illegible], pl. 14, fig. [illegible].*

D'Argenville, *[illegible] pl. 1, fig. G.*

[illegible]; Regenfuss, *[illegible]*

[illegible] Seba, *[illegible] vol. 3, pag. 120, [illegible]4.*

[illegible] B. Linn. *[illegible] nat. pag. 11[illegible]*

[illegible] acuminata, [illegible], Muller, *[illegible] p. 2, pag. 145, num. [illegible]*

[illegible]; [illegible], *conchyl. pl. 65, fig. [illegible]*

[illegible], Schroeter, *[illegible]*, num. 1[illegible].

[illegible] acuminata, levi, [illegible]; Martini, *[illegible] 10[illegible]*

Flag-hornet; par les Danois.

Staaten flagge; *prinxe vlag*; par les Hollandois.

Die [illegible]; par les Allemands.

Le pavillon du prince, ou le pavillon d'Hollande; par les François.

Description. On distingue aisément cette coquille de celle du *Bulime ruban*, par les taches onduleuses dont le haut de sa spire est ordinairement orné, lesquelles ne se trouvent jamais dans l'autre.

Sa forme est conique, oblongue & toujours plus atténuée que celle de cette autre espèce, dont Linné & M. de Born ne l'ont regardée que comme une variété ; sa superficie est [illegible], son sommet est moins coloré que dans cette coquille, & son ouverture est constamment plus grande.

Elle est ordinairement [illegible] & large de onze ou douze lignes ; on en voit cependant qui, sur deux pouces & demi de longueur, n'ont pas au-delà de douze lignes & un tiers de diamètre ; ce sont-là les plus grandes que je connoisse. On compte huit tours à leur spire dont la superficie est diversement colorée, excepté [illegible] tours du sommet, qui sont presque toujours d'une belle couleur de chair.

Son ouverture fait un peu plus du tiers de la longueur de la coquille, elle est d'une figure presque ovale, & pas tout-à-fait [illegible] aussi longue que large. Sa lèvre droite est simple & tranchante, elle est épaissie dans l'intérieur & bordée par une espèce de côte obtuse qui est ordinairement située à une ligne & demie du bord. La lèvre gauche consiste en un [illegible] qui est collé sur la [illegible], dont l'épaisseur augmente [illegible] vieillit ; elle est bordée de rouge à l'extérieur, elle est blanche vers [illegible] tout le long de la [illegible] colorée comme la [illegible] bas, quoique Muller ait dit précisément le contraire & qu'il [illegible] individus bien entiers. Cette troncature n'est pas à la [illegible] mais elle est [illegible] canal dans l'intérieur de l'ouverture.

Cette coquille offre une si grande [illegible] les bandes transverses dont elle est ornée, tant dans leurs couleurs que dans leur disposition, qu'il [illegible] fond est ordinairement [illegible] transverses brunes, mais on en trouve dont les [illegible] conviennent toutes entre elles, par les ondulations [illegible]

verture qui a cette couleur ; son expression ne convient qu'aux coquilles dont les deux côtés de l'ouverture sont colorés de même. Le *Bulime pavillon* est des Grandes Indes, on ne sait pas encore s'il est terrestre ou fluviatile.

108. Bulime ventru.

Bulimus ventricosus.

Bulimus, testa conica ovata ventricosa, fusco fasciata, columella truncata, labro reflexo marginato; Nob.

Bulla valde [illegible] *conico acuminata,* [illegible] *columella* [illegible] *labro externo fimbriato* [illegible]; Chemnitz, [illegible] *tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 16, *tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

Die bandirte [illegible], par les Allemands.

Description. Si cette coquille n'est point la même que celle de [illegible] que je cite, elle lui ressemble [illegible] pourroit aisément les prendre l'une pour l'autre. La seule différence que j'y trouve & que je [illegible] croire être une erreur de M. Chemnitz, est que cet auteur dit expressément que la columelle de sa coquille n'a point de troncature oblique à la base, tandis que cette troncature se trouve sur mon espèce, [illegible] & [illegible] à celle du *Bulime pavillon.*

Sa forme est ovale, conique, arrondie & ventrue [illegible] base, & rétrécie à son extrémité [illegible], où elle est terminée par un sommet obtus. Elle a deux pouces deux lignes de longueur & un pouce trois lignes de diamètre au bas. Sa spire est composée de sept tours convexes, dont la superficie est parsemée de [illegible] longitudinales [illegible], & dont les quatre plus élevés sont [illegible] transparents.

Son ouverture est moins longue de deux quatorzièmes que le milieu de la coquille, elle a une figure voisine de la forme ovale, dont la longueur surpasse d'un quart la largeur. Sa lèvre droite est très-arquée & bordée [illegible] qui forme à l'extérieur une saillie d'environ une ligne ; sa columelle est droite, sinueuse & tronquée au bas, & n'a aucune échancrure à l'extérieur. Sa couleur est un fond blanchâtre qui est orné de plusieurs bandes transverses fauves & brunes, dont la largeur est inégale. On en compte six sur le tour inférieur, dont une brune foncée occupe la base de la coquille, puis une fauve qui se confond avec elle, une autre bande brune plus étroite que la première qui est située vers le milieu du tour, une autre fauve, étroite qui se confond aussi avec elle, & à quelque distance de son bord supérieur, une bande brune accouplée avec une fauve dont la première appuie contre la suture. On n'en voit que trois sur les tours de la spire dont une brune qui est la plus haute & deux fauves écartées. La cavité de son ouverture est blanche. Je ne connois point la patrie de cette coquille & j'ignore si elle est terrestre. L'individu dont je donne la description étoit dans le cabinet de M. *Badier*, que la mort vient d'enlever, à la fleur de son âge, & qui, par les observations qu'il avoit déjà faites dans l'isle de la Guadeloupe & celles qu'on avoit lieu d'espérer de lui dans la suite, mérite, à juste titre, les regrets des naturalistes & ceux des personnes qui s'intéressent aux progrès des connoissances.

109. Bulime ruban.

Bulimus virgineus ; Nob.

Bulimus, testa ovata conica, laevi, alba, fasciata, columella arcuata rosea, labio intus unipl[illegible], Nob.

A—*Coquille dextre.*

Quinque fasciis cingitur hic turbo ceteris elegantior, altera colore suo nigro est, altera purpurei vel ad minium accedens, tertia fulva, viridis quarta, ultima ostrina, &c., Bonanni, *recreat. pag.* 121, *class.* 3, *fig.* 66. — *ejusd. mus. kirch. pag.* 453, *class.* 3, *fig.* 66.

Buccinum [illegible], *fasciis fere bicoloribus,* [illegible] *iridis instar depictum, barbadense* ; Lister, *synops. tab.* 15, *fig.* 10.

Pseudo trochus, laevis, fasciis tricolor, seu buccinum septem [illegible] ; Klein, *ostrac. pag.* 2[illegible], *gen.* 3, *num.* 1, *tab.* 7, *fig.* 116. — & [illegible] *trochus laevis, pentazonus, seu quinque fasciis cinctus* [illegible] *pag. ead. num.* 2.

Buccinum [illegible] *elegans fasciatum,* Petiver, [illegible] 22, [illegible] 11.

[illegible], d'Argenville, *conch.* [illegible] 14, *fig.* N.

Buccinum fluviatile, spiris non prominentibus [illegible] *fasciatum* ; Gualtieri, *ind. pag.* & *tab.* [illegible], *fig. A.*

Buccinum [illegible] *ab imo ad summum* [illegible] *apicem* [illegible] *albis, nigris, rubris, luteis, coeruleis* [illegible] *fasciatum* ; Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 123, *tab.* 40, *fig.* 38.

Bulla virginea ; *testa* [illegible] *turrita erecta, columella truncata sanguinea* ; *variet. A.* Linn, *syst. nat. pag.* 1186, *num.* 390. — *Buccinum virgineum* ; *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 61[illegible], *num.* 2[illegible].

Le ruban à bandes circulaires blanches, [illegible], *vertes & rouges qui imitent assez bien un* [illegible] ; *Encyclop. Recueil des planches. tom.* 6, *pl.* 64, *fig.* 2.

KNORR, *vergnügen der augen*; *tom.* 1, *tab.* 30, *fig.* 7.

Buccinum virgineum ; testa conico-acuminata, [illegible]; MULLER, *hist. verm. p.* 2, *pag.* 143; *num.* 333.

[illegible], VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* [illegible], *num.* 16. — *ejusd. test. mus. Cæsar. pag.* 267.

[illegible]; FAVANNE, *conchyl. pl.* [illegible], *fig.* [illegible], 1.

Bulla virginea linnæi, SCHROETER, *fluss-conch.* [illegible], *num.* 126, *tab.* 8, *fig.* 3, 4.

Bulla virginea linnæi, testa acuminata, conica, lævi, [illegible] *fasciatis cingulis vel* [illegible], *apertura* [illegible], *labro fimbriato, labio reflexo* [illegible], *basi truncata* ; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 8, *tab.* 117, *fig.* 1000. — 1003.

B— *Coquille gauche.*

Une vis, dite le ruban, extrêmement rare, sa bouche étant contre l'ordinaire tournée de droite à gauche ; FAVANNE, *catal. raif. pag.* 25, *num.* 93. *conchyl. planch.* 65, *fig.* G, 4.

Bulla virginea linnæi, testa sinistrorsa, terrestri, [illegible] *lævi nitida alba*, [illegible] *in medio cinctis linea nigricante purpurea & adhuc alia obsoleta, apertura semi-lunari, columella rosea* [illegible] *truncata, apice roseo* ; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 306, *tab.* 173, *fig.* 1682, 1683.

Jomfrue-hornet ; par les Danois.

The prince of orange flag ; par les Anglois.

[illegible] ; par les Hollandois.

[illegible] ; par les Allemands.

[illegible] ; par les François.

DESCRIPTION. On a donné le nom de ruban à cette coquille à cause des bandes circulaires d'une couleur très-vive & très-variée dont elle est ornée ; quoique commune elle est une des plus [illegible] *Bulime pavillon* qu'il feroit inutile d'en donner une description [illegible] pour cette raison à [illegible] différences, celles [illegible] dans tous les cas. [illegible]

2°. Son ouverture est aussi un peu plus courte que dans cette espèce, même [illegible] de la différence de leur volume ; sa lèvre droite a dans l'intérieur une bordure élevée comme dans le *Bulime pavillon*, outre un pli transverse dans le fond de l'ouverture qui est situé près de la base que l'autre n'a pas. Sa lèvre gauche & sa columelle sont colorées d'un rouge très-vif, & le fond de sa cavité l'est d'une couleur qui tire sur le violet ; sa columelle est tronquée & échancrée à la base d'une manière plus évidente que dans aucune autre espèce. 3°. Les avant-derniers tours de la spire sont couleur de rose & le point du sommet est noir. Quant à ses couleurs, on en trouve dont les bandes sont [illegible] sur un fond blanc, [illegible] où elles sont brunes, & quelques unes dont les bandes sont brunes, noires, jaunes ou vertes, pourprées ou couleur de rose, & où elles sont autant variées par leur teintes que par leur position & leur situation respectives. La variété B ne diffère de la première que par la direction des tours de sa spire, qui est de droite à gauche, c'est-à-dire, opposée à la direction [illegible] ; elle offre à peu-près les mêmes variétés de couleur [illegible] cette coquille est très-rare & qu'elle est comptée parmi les plus [illegible], par les auteurs, marin ou fluviatile, tandis qu'il est effectivement terrestre ; on l'apporte en quantité de Cayenne, mais on [illegible] de la Barbade, à la Guadeloupe [illegible] Jamaïque.

110. BULIME d'Alger.

Bulimus Algirus ; NOB.

Bulimus, testa [illegible], [illegible] *linea exaratis, columella recta* ; NOB.

Coquille d'eau douce ; FAVANNE, *conchyl. pl.* 61. *fig.* I, 1. ?

DESCRIPTION. Cette coquille ressemble beaucoup à la figure de M. de Favanne que je cite ; elle m'a été donnée par M. l'Abbé Poiret, qui l'avoit trouvée lui-même près d'Alger, à une grande distance de l'eau, d'où on peut conjecturer avec quelque vraisemblance qu'elle est terrestre & point fluviatile.

Sa forme est allongée, presque cylindrique depuis le bas jusqu'au tiers supérieur de la coquille, & rétrecie depuis là jusqu'au sommet. Elle est longue de [illegible] lignes & [illegible] six. Sa spire n'a que cinq tours, dont l'inférieur est plus considérable que tous les autres ensemble, [illegible]

paroitre doubles, & le fommet de fa fpire eft un peu plus pointu que dans le *Bulime taché*.

Son ouverture eft oblongue, large & arrondie vers la bafe & très-rétrecie vers le fommet; elle eft plus longue de deux feizièmes que le milieu de la coquille, & un peu plus de trois fois auffi longue que large; fa lèvre droite eft mince, tranchante fur le bord & prefque papiracée, la gauche eft auffi très-mince & collée le long de la face intérieure de l'ouverture; fa columelle eft droite, tronquée obliquement à la bafe & canaliculée dans l'intérieur. Cette coquille eft très-fragile, très-diaphane, & blanche d'un bout à l'autre. Elle eft fort rare & n'avoit point été encore décrite.

111 BULIME gland.

Bulimus glans; NOB.

Bulimus, tefta cylindrico ovata, lævi, fulva, columella emarginata, labro repando; NOB.

Bulla velata; tefta cylindrica lævi, ex oleacino, ficut oliva viridis colorata, anfractibus feptem, apertura effufa, columella inflexa truncata diffecta: MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 16, *tab.* 117, *fig.* 1009, 1010.

Die walzen formige blafenfchnecke; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille a la couleur & le volume du fruit d'une efpèce de chêne, qui croît en Barbarie & en Efpagne, que l'on nomme le gland doux; c'eft à caufe de cette reffemblance que je lui en ai donné ce nom. Elle eft très-liffe en-dehors, d'une forme prefque cylindrique comme la précédente, mais un peu plus enflée & plus obtufe à fon extrémité fupérieure. Elle eft longue de vingt-deux lignes & large de neuf vers fa partie moyenne; on compte fept tours à fa fpire, qui font très-peu bombés & font réunis par des futures fimples, peu profondes & quelquefois échancrées par intervalles : leur fuperficie eft luifante & très-unie, excepté vers leur bord fupérieur, qui eft marqué d'un rang de ftries longitudinales d'une fi grande fineffe, qu'on ne les diftingue à la vue fimple qu'avec beaucoup de difficulté.

Son ouverture eft oblongue & à-peu-près de la même figure que celle de la précédente; elle furpaffe de deux lignes le milieu de la coquille, elle eft rétrecie vers le haut & large d'environ quatre lignes vis-à-vis l'échancrure de fa columelle. Sa lèvre extérieure eft fimple, mince fur le bord & onduleufe; la gauche n'eft point différente de celle du *Bulime d'Alger*, mais fa columelle eft arquée profondément & paroît échancrée; elle eft terminée au bas par une troncature oblique qui forme de-même un canal qui fe prolonge dans l'intérieur à la place de l'axe. Quant à fa couleur elle eft fauve d'un bout à l'autre ou marron clair, jaunâtre ou blonde à la proximité des futures; elle offre par intervalles quelques lignes longitudinales plus foncées que le fond, lefquelles indiquent fes accroiffements fucceffifs. Le fond de l'ouverture tire fur le violet. Je poffède une feconde variété de cette efpèce entièrement femblable à la première, mais dont la coquille eft très-diaphane, de couleur de corne, flambée de jaune clair, & fi petite qu'elle n'a que neuf lignes de longueur fur un diamètre de trois lignes, quoiqu'elle foit d'ailleurs compofée d'un même nombre de tours que la première, & qu'elle foit par conféquent auffi développée qu'elle. Toutes les parties de ces deux coquilles font fi femblables & fi proportionnées relativement à la différence de leur volume, qu'il me paroit impoffible de pouvoir les confidérer autrement que comme deux variétés d'une même efpèce. Il eft cependant vrai que la petite ne doit jamais parvenir au volume de la grande, & qu'elle ne peut auffi en être confidérée comme un jeune individu, puifque fa fpire n'a pas les mêmes dimenfions, & qu'elle reffemble à l'autre par le nombre de fes fpirales Ces deux coquilles me furent données par M. d'Antic, qui les avoit reçues de l'ifle de la Martinique où je préfume qu'elles font fluviatiles. M. Badier les avoit pareillement trouvées à l'ifle de la Guadeloupe. La figure de Martini eft exacte.

112. BULIME taché.

Bulimus maculatus; NOB.

Bulimus, tefta oblonga ftriata fulva, fafciis longitudinalibus fufcis, columella emarginata; NOB.

Buccin qui a fur toute fa longueur des ftries fort ferrées, il eft de couleur marron avec des taches noires longitudinales qui indiquent combien cette coquille a fait de nouvelles bouches, &c. On apporte ce buccin de Saint-Domingue. Encyclop. recueil de planc. tom. 6, *pl.* 65, *fig.* 12.

Bulla turrita & maculata, tefta fubcylindracea pallide rufefcente, anfractibus novem acuminatis, longitudinaliter ftriatis, futuris crenulatis & granulatis, ex fufco ftrigatis & maculatis, axi finuato, truncato, diffecto; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 17, *tab.* 117, *fig.* 1011.

Die gethurmte und gefleckte blafenfchnecke; par les Allemands.

DESCRIPTION. La coquille de ce *Bulime* eft plus petite & plus étroite que celle de l'efpèce précédente & fa fpire eft plus rétrecie, quoiqu'elle foit terminée par un fommet également obtus. Elle a un peu plus de tranfparence que celle de la première variété du *Bulime gland* & un peu moins que celle de la feconde. Sa longueur eft ordinairement de quinze ou feize lignes & fa largeur de fix: elle n'a que huit tours de fpirale très-luifants & garnis

de ſtries longitudinales, profondes & ſerrées, qui [illegible] à leur bord ſupérieur, rendent ſes ſutures [illegible] crénelées. Les deux ou trois du ſommet ſont liſſes & brunes.

Son ouverture eſt plus courte que dans l'eſpèce précédente, puiſqu'il s'en faut de deux lignes qu'elle [illegible] de la coquille; ſon extrémité ſupérieure eſt très-rétrécie, & ſa baſe eſt arrondie & ſimple comme dans toutes les coquilles de ce genre; ſa largeur vis-à-vis l'échancrure de la columelle eſt la moitié de ſa longeur. Sa lèvre droite eſt peu épaiſſe & légèrement onduleuſe ſur le bord, ſa lèvre gauche eſt très-mince, très-ſuperficielle & d'ailleurs ſemblable à celle du *Bulime* [illegible], de même que la columelle qui eſt profondément échancrée & tronquée obliquement à ſa baſe.

Sa couleur eſt rouſſe dehors & dans l'intérieur de l'ouverture avec des taches longitudinales brunes qui n'occupent que la partie ſupérieure du dernier tour, & le ſommet au bas [illegible] lignes qui indiquent ſes divers accroiſſements. On en voit encore de couleur marron dont les taches ſont très-foncées & noirâtres. Cette coquille eſt de l'iſle Saint-Domingue & eſt peut-être fluviatile. Je l'ai décrite dans le cabinet de M. le chevalier de la Marck. La figure de la conchyliologie de Martini ſeroit bonne, ſi l'ouverture de la coquille n'avoit un peu trop de longueur.

113. Bulime ſtrié.

Bulimus ſtriatus; Nob.

Bulimus, teſtâ turritâ [illegible], *ſuturis lineâ* [illegible], *columellâ emarginata*; Nob.

Buccinum ſtriatum; teſtâ turritâ, convexe ſtriatâ albâ, ſtrigis raris fulvis, axi ſinuato [illegible]; Muller, *hiſt. verm. p.* 2, *pag.* 149, *num.* [illegible].

Buccinum ſtriatum; teſtâ acuminata albâ, longitudinaliter ſtriata, [illegible] *crenulata, axi inflexo ſinuato, columella truncata retuſa*; Martini, *conch.* [illegible] *tom.* 9, *p.* 2, *pag.* 3[illegible], *tab.* [illegible], *fig.* 1028. — 1030.

[illegible]; Martini, [illegible] *von* [illegible], *pag.* 1[illegible]. — *tab.* 10, *fig.* 5.

[illegible], par les Danois.

[illegible] *horn*; par les Allemands.

Description. Cette coquille eſt [illegible] [illegible]

vaſe aſſez profonde. Celle-ci moyennant le prolongement des ſtries longitudinales, rend les ſutures légèrement crénelées & les fait paroître granuleuſes ſur les tours de la ſpire; ceux du haut ſont liſſes & ſont terminés par un ſommet un peu moins obtus que celui du *Bulime* [illegible].

Son ouverture a preſque la même forme que celle de cette coquille, elle eſt ſeulement un peu moins rétrecie à ſon extrémité ſupérieure; elle eſt longue d'un pouce & large de cinq lignes vis-à-vis l'échancrure de la columelle. Sa lèvre droite eſt ſimple, droite & preſque tranchante ſur le bord, la gauche eſt mince preſque papiracée & collée comme dans les eſpèces antérieures tout le long de la face interne de l'ouverture. Sa columelle eſt [illegible] échancrée ou arquée vers ſon milieu & terminée à ſa baſe [illegible] autres eſpèces. Le *Bulime ſtrié* eſt blanc, tranſparent & [illegible] de quelques flammes longitudinales fauves qui ſe prolongent [illegible]; la coquille que je poſſède eſt toute blanche & ſans [illegible]. [illegible] la lèvre gauche eſt [illegible]. Cette eſpèce & la [illegible], & ne diffèrent l'une de l'autre que par des caractères très-légers. Muller [illegible] qu'elle étoit fluviatile puiſqu'il l'a placée dans ſon genre du Buccin; on ne connoît point ſa patrie.

Coquilles qui ne ſont pas ſuffiſamment connues & qui paroiſſent appartenir à ce genre.

* *Conchylium* [illegible]; Bonanni, *recreat. pag.* 113, *fig.* 10.

* *Strombus* [illegible] *ſunt* [illegible], *ejuſd.* [illegible] *pag.* 12[illegible], *fig.* 11[illegible].

* *Buccinum productius album ſex ſpirarum, è* [illegible], Lister, *ſynop. tab.* 14, *fig.* 9.

* *Buccinum* [illegible] *ad columellam*, [illegible] *donatum, ejuſd.* [illegible] 31, *fig.* 2[illegible].

* *Buccinum* [illegible] *ejuſd. ibid. tab.* 109, *fig.* 2.

* [illegible] *tab.* 110, *fig.* 3.

* [illegible], *ejuſd. fig.* 4.

[illegible] *tab.* 127, *fig.* 2[illegible].

* *Helix pulla*; *testa imperforata ovata acuminata transverse striata fusca, fasciis flavis*; LINN. *syst. nat. pag.* 1248, *num.* 699.

* *Helix balthica*; *testa imperforata ovata acuminata, rugis elevatis, apertura ovata ampliata, ejusd. ibid. pag.* 1250, *num.* 710.

* *Bulla velutina*; *testa ventricosa, tomento transversim sulcata, vertice obtuso*; MULLER, *zool. dan. prodr. pag.* 242, *num.* 2922.

* *Bulla latens*; *testa repanda glabra, vertice depresso, sublaterali, ejusd. ibid. pag. ead. num.* 2923, & *act. havn.* 10, *pag.* 10, *tab.* 5, *fig.* 1. — 4.

* *Bulla plicatilis*; *testa ovali pellucida, vertice depresso, apertura dilatata, ejusd. ibid. pag. ead. num.* 2924.

* *Voluta jonensis*; PENNANT, *brith. zool. vol.* 4. *pag.* 117, *tab.* 81, *fig.* 87.

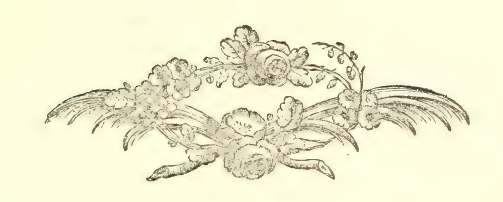
BULIN, (*Voyez*) à l'article *Bulime des fontaines*, pag. 307, col. A, ligne 48.

BULYME, (*Voyez*) BULIME.

BULYME lisse, (*Voyez*) BULIME brillant.

BULYME riverain, (*Voyez*) BULIME des marais.

BULYME vivipare, (*Voyez*) SABOT vivipare.



BULLE ; — *Bulla* ; Nob.

GENRE DE COQUILLES UNIVALVES, UNILOCULAIRES A SPIRE RÉGULIÈRE, qui a pour caractère,

Une coquille bombée, ordinairement mince, ſans ſpire extérieure ou avec une ſpire très-peu élevée, dont l'ouverture eſt ſimple, auſſi longue, ou un peu moins longue que la coquille.

ESPÈCES *avec la ſpire intérieure.*

---

1. BULLE cylindrique.

Coquille oblongue, cylindrique, ſtriée, blanche, le ſommet ombiliqué.

2. BULLE ampoule.

Coquille ovale, bombée opaque liſſe, le ſommet ombiliqué.

3. BULLE ſtriée.

Coquille ovale oblongue, opaque, marquée de ſtries tranſverſes vers le bas; le ſommet ombiliqué.

4. BULLE papiracée.

Coquille globuleuſe, tranſparente, ombiliquée aux deux bouts, marquée de ſtries tranſverſes blanches.

5. BULLE épaiſſe.

Coquille preſque cylindrique, épaiſſe, blanche, ſes deux extrémités ſtriées tranſverſalement, le haut de ſa lèvre droite garni d'un pli.

6. BULLE hydatide.

Coquille preſque ovale, cornée, tranſparente, marquée de ſtries longitudinales peu apparentes, le ſommet un peu enfoncé.

7. BULLE ouverte.

Coquille preſque orbiculaire, légèrement ſtriée, blanche, l'ouverture très-bâillante.

8. BULLE raboteuſe.

Coquille preſque cylindrique, ſtriée tranſverſalement & garnie de petites pointes vers ſa baſe, le ſommet tronqué.

9. BULLE pointue.

Coquille oblongue, ovale, liſſe, l'ouverture très-rétrecie vers le haut, le ſommet pointu.

BULLE.

ESPÈCES *avec la spire extérieure.*

10. BULLE troncatule.

Coquille cylindrique, lisse, blanche, l'ouverture presque linéaire vers le haut, la spire tronquée.

11. BULLE de Norwége.

Coquille presque ovale, lisse, transparente, cornée, la suture de la lèvre droite fendue, la spire tronquée.

12. BULLE du Ceylan.

Coquille presque cylindrique, striée, cornée, diaphane, la suture de la lèvre droite fendue, les autres creusées en canal, le sommet de la spire élevé.

13. BULLE oublie.

Coquille ovale oblongue, marquée de lignes transverses, la spire tronquée.

14. BULLE rayée.

Coquille presque ovale, blanche, marquée de lignes transverses brunes, le sommet de la spire enfoncé.

15. BULLE fasciée.

Coquille presque ovale, globuleuse, d'un verd jannâtre, marquée de quatre bandes brunes, le sommet de la spire enfoncé.

16. BULLE ondée.

Coquille ovale, marquée de stries transverses, & de lignes longitudinales onduleuses rouges, la spire un peu élevée.

17. BULLE banderole.

Coquille ovale, lisse, luisante, marquée de deux bandes incarnates & de quatre lignes noirâtres, le bord extérieur de la columelle recourbé, la spire convexe.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Ce genre [illegible] font dans ce cas, elles ne diffèrent des *porce-[illegible]* ouverture & par la privation des dents ou des plis dont les deux bords de l'ouverture ſont garnis, elles leur reſſemblent d'ailleurs par la plupart des autres rapports.

J'ai donc ſéparé ces coquilles du genre de la *bulle* [illegible] le nom [illegible] de la *porcelaine*.

Ce [illegible] n'eſt pas le ſeul qu'on remarque dans le genre de Linné, on y trouve encore d'autres coquilles qui n'y ſont pas moins déplacées que celles-ci, & cet auteur ne ſemble s'être [illegible] pouvoir les placer dans ſa méthode d'une manière plus convenable. Le *Bulla ficus* & le *Bulla rapa* n'entrèrent dans le genre de la bulle qu'à la dernière édition du *ſyſt. naturæ*. Elles étoient auparavant dans celui du murex, mais ces coquilles feront, je penſe, plus [illegible] dans celui du *fuſeau*. On y voit encore celle qu'il nomme *Bulla conoïdea* [illegible] du genre de la volute, & les *Bulla* [illegible], *Bulla hypnorum*, *Bulla virginea*, *Bulla achatina*, que j'ai décrit dans le genre du *Bulime*. Si on veut faire le rapprochement du *Bulla* [illegible] du *Bulla* [illegible] avec le *Bulla terebellum* de cet auteur, qui pourra concevoir que trois coquilles auſſi diſparates ayent cependant pu être compriſes dans un même genre, cette dernière [illegible] à [illegible] de la forme très-ſingulière de ſon ouverture mérite de former à elle ſeule un genre [illegible] Linné avoit admis au rang des *bulles* une coquille imparfaite du genre de la *porcelaine*, parce que pendant ſa jeuneſſe & avant la formation des bords dentés de [illegible] convenir que le genre de cet auteur, quoique [illegible]

[illegible]

peu plus [illegible] & [illegible] par l'enfoncement de leur ſpire, à qui il donna le premier le nom d'ombilic, quoiqu'il ſoit employé [illegible] diviſion que cet auteur n'a connu que très-peu [illegible] dont il fait mention n'ont pas effectivement le ſommet de leur ſpire ombiliqué ou enfoncé dans [illegible] ſont dans ce [illegible] convenir que cet auteur, très-judicieux, n'aye ſaiſi & indiqué les principales différences de ces trois genres, & qu'il n'aye réuni, ſans aucun mélange vicieux, toutes les *bulles* qu'il connoiſſoit alors.

Les auteurs qui ſont venus après lui, tels que d'Argenville, Gualtieri, Klein, n'ont point conſervé ce genre dans ſon intégrité; d'Argenville ſous le nom de Tonnes a confondu les *bulles* avec des volutes & des buccins; Gualtieri en a fait deux genres, & Klein a admis des volutes dans le ſien; enfin tous les ſectateurs de la mé-[illegible]

Le genre de la bulle tel que je le propoſe, ne réunit que des coquilles très-analogues & qui conviennent entr'elles par la forme de leur ouverture qui eſt entière, & par ſa longueur qui eſt ou un peu plus forte que la coquille comme dans la *bulle* [illegible] la coquille dans la [illegible] *troncatule*, ou un peu plus courte que la coquille comme dans la *bulle ondée* & dans la *bulle banderole*; mais l'extrémité ſupérieure de leur coquille offre une différence qui m'a permis de diviſer ce genre en deux ſections [illegible]

Les trois premières eſpèces de la première ſection ont leur ſpire enfoncée en forme d'un ombilic de figure conique, tandis que les autres ont ſeulement l'axe ſupérieur de la coquille légère-[illegible] indice du nombre des tours dont leur ſpire eſt [illegible]

de la *Bulle ouverte*, ce que M. Adanſon a obſervé ſur celui de la *Bulle ſtriée*, & ce que dit Muller de celui de la *Bulle raboteuſe*, on doit préſumer que cette organiſation eſt commune à tous les vers de ce genre qui n'ont pas été encore obſervés. Leurs corps ſeroit en général plus volumineux que leur coquille, il ſeroit terminé à ſon extrémité antérieure par une bouche ronde, & ſeroit entièrement privé de tentacules; d'où il réſulteroit que le genre de *akera* de Muller ſeroit bien plus nombreux que cet auteur ne penſoit, & que les bulles qu'il en a ſéparées à cauſe des deux tentacules triangulaires de leurs vers, appartiendroient au genre du *Buccin*.

Plancus & Muller s'accordent à dire que les vers, des eſpèces qu'ils ont obſervées, s'accrochent d'une manière aſſez ferme ſur les fucus flottants. Le pied de l'animal de la *Bulle ſtriée* eſt, ſuivant M. Adanſon, extrêmement épais & ſi renflé qu'il bouche comme un gros muſcle l'ouverture de la coquille, & qu'il ne peut jamais y entrer en totalité à cauſe de ſon grand volume.

1. Bulle cylindrique.

Bulla cylindrica; Nob.

Bulla, teſta oblonga cylindrica, tranſverſim ſtriata, alba, vertice umbilicato; Nob.

Description. Cette coquille n'a point été encore décrite, elle eſt petite, d'une forme exactement cylindrique & plus arrondie au bas qu'à ſon extrémité ſupérieure. Les plus grandes ſont longues de ſix lignes & n'ont pas tout-à-fait deux lignes de largeur. Sa ſuperficie eſt luiſante, quoique marquée d'un bout à l'autre de ſtries tranſverſes infiniment petites, mais bien apparentes, dont le nombre ne peut ſe compter. Celles de ſon extrémité inférieure ſont les plus fortes & les plus profondes. Son extrémité oppoſée offre à la place de la ſpire un enfoncement de forme conique, & aſſez conſidérable pour recouvrir la pointe d'une épingle, où on diſtingue les circonvolutions des tours intérieurs de ſa ſpire au nombre de deux, à-peu-peu de la même manière que dans l'eſpèce qui ſuit.

Son ouverture occupe toute la longueur de la coquille & la déborde même un peu vers le haut; elle eſt étroite, preſque linéaire & élargie de plus du double vers le bas: ſa lèvre droite eſt mince, ſimple & tranchante ſur le bord, la gauche conſiſte en un feuillet infiniment mince qui eſt collé ſur la convexité de la face interne de l'ouverture, & n'y adhère que foiblement. Sa columelle eſt ſimple, très-luiſante, légèrement oblique & un peu élevée en forme de bourrelet. Cette coquille eſt blanche à l'extérieur & couleur de lait en-dedans, très-luiſante & tranſparente. Je poſsède deux individus de cette *bulle*, dont je ne connois point la patrie, les ayant trouvés chez les marchands d'hiſtoire naturelle, parmi d'autres coquilles de différents pays. Elle eſt beaucoup plus aiſée à trouver dans l'état foſſile; & j'en poſsède pluſieurs qui ont ont été priſes à Courtagnon en Champagne; elles ſont ſi bien conſervées, qu'il faut être prévenu qu'elles ſont foſſiles, pour ne pas les confondre avec celles qui ne le ſont pas.

On doit auſſi faire attention de ne pas confondre cette coquille avec une autre que Linné, Klein & Da Coſta ont nommée *Bulla cylindracea*. La coquille de ces auteurs n'appartient point au genre de la bulle, mais à celui de la volute, puiſque ſa columelle eſt pliſſée; c'eſt la même dont Linné a parlé ſous le nom de *Voluta pallida*, & dont au ſurplus la ſpire eſt ſaillante & non ombiliquée comme dans celle-ci.

On trouve encore à Courtagnon une troiſième coquille foſſile, qui lui reſſemble bien davantage que la précédente, puiſqu'elle eſt cylindrique, à-peu-près de la même grandeur, auſſi alongée qu'elle & dont la ſuperficie eſt ſtriée de même. Elle en diffère cependant par [illegible] qui n'eſt point entière ou courbée en arc, mais ouverte & terminée comme dans le *cône*, & par ſa columelle qui eſt pliſſée obliquement comme dans les *volutes*. J'en donnerai dans la ſuite une deſcription plus détaillée ſous le nom de *volute cylindrique*.

Je ſerois fort tenté de croire que la coquille dont parle M. Pennant, *Britt. zool. tom.* 4, *pag.* 4, *pag.* 117, *tab.* 70, *fig.* 85, ſous le nom de *Bulla cylindracea* eſt véritablement mon eſpèce; ſi Da Coſta, qui a travaillé après cet auteur & qui eſt cenſé par cette raiſon avoir connu les coquilles de M. Pennant, ne l'avoit citée comme appartenante à ſon eſpèce, laquelle comme je l'ai déja dit, eſt une véritable *volute*. Cependant je dois dire que la figure de M. Pennant repréſente très-exactement ma coquille, & qu'elle ſeroit parfaite ſi le graveur avoit exprimé ſes ſtries tranſverſes.

2. Bulle ampoule.

Bulla ampulla; Linn.

Bulla, teſta ovata inflata opaca lævi, vertice umbilicato; Nob.

Concha veneris umbilicata major, fuſca ſive variegata, ex inſula mauritio; Lister, *conchyl. tab.* 713, *fig.* 69, *ejuſd. append. tab.* 1056, *fig.* 8.

Bulla ovum ibicis; *rumph. theſ. tab* 27, *fig. G*.

Veneroides umbilicata moluccenſis marmorata; Petiver, *gazophyl. tab.* 99, *fig.* 14. — *ejuſd. animal. amboin. tab.* 9, *fig.* 19.

Perſica major; Barrelier, *icones plant. tab.* 1322, *fig.* 16.

Nux-marina major globoſa, colore leucophæo, albido & caſtaneo punctatim depicto, intus cum labro interno candido; Gualtieri, *ind. pag.* & *tab.* 12, *fig. E*.

[illegible] simplici profundo, limbo simplici; KLEIN, *ostrac. pag.* 82, *gen.* 1, *num.* 1.

[illegible] ovum vanelli dictum; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 115, *tab.* 38, *fig.* 34. — 44.

[illegible]; *testa retundata opaca, vertice [illegible]*; LINN. *[illegible] pag.* 1183, *num.* 378. — *[illegible] pag.* 5?6, *num.* 21?.

[illegible] opaca, vertice [illegible], VON BORN, *[illegible] pag.* 188, *num.* 8. — *[illegible] pag.* 202, *tab. [illegible] pag.* 197, *[illegible]*.

A—*Bulla magna ventricosa [illegible], ex cœruleo & [illegible]*; MARTINI, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 27?, *tab. min.* 14, *fig.* 1.

B—*Cochlis volutata subovata ventricosa, labio externo simplici [illegible]; bulla perfecta [illegible], [illegible] ovum [illegible], seu vanelli variegatum*; *[illegible] ibid. pag.* 280, *tab.* 21, *fig.* 188, 189.

C—*Cochlis volutata subovata ventricosa, labio exteriore simplici [illegible]; [illegible] ovum [illegible] bifasciatum*; *ejusd. ibid. pag.* 282, *tab. ead. fig.* 190, 191.

D—*Cochlis volutata subovata ventricosa, rarior, labio exteriori simplici [illegible], undis latis [illegible], binis que decorata fasciis transversalibus*; *ejusd. ibid. pag. ead. tab. ead. fig.* 192, 193.

Torne; FAVANNE, *conchyl. tab.* 27, *fig. F*, 6.

K[illegible]-ey, [illegible]; *[illegible]*; par les Hollandois.

D[illegible] bunte [illegible]; *die bunte eyformige [illegible]*; par les Allemands.

The [illegible]; *the [illegible]*; par les Anglois.

La [illegible]; *l'œuf de vanneau*; *la [illegible]*; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est très-remarquable par sa forme très-bombée, & sur-tout [illegible]

[illegible] marquée de quelques stries longitudinales, [illegible]

C[illegible] est [illegible] & sans stries transverses. Son extrémité supérieure offre à la place de la spire, un enfoncement étroit de figure conique, dans lequel on distingue trois ou quatre tours dont [illegible], même sur les coquilles les plus colorées.

Son ouverture est grande, [illegible] & rétrecie vers l'extrémité supérieure de la coquille, qu'elle déborde d'environ une ligne : sa lèvre droite est simple & tranchante sur le bord, la gauche est très-mince [illegible] Sa colum[illegible] axe n'est point ombiliqué.

Les principales variétés de cette coquille sont celles que j'ai indiquées d'après Martini; celle marquée A est ornée de bandes longitudinales, onduleuses, bleuâtres sur un fond fauve tirant sur le [illegible] un peu plus ronde que les autres & la cavité [illegible] leur de chair sur un fond blanc. La variété C est [illegible] La variété D est [illegible], elle est fauve, marquée d'ondes longitudinales, larges & [illegible] deux larges bandes, dont la couleur est brune, foncée ou tirant sur le fauve. La *Bulle ampoule* se trouve à plusieurs [illegible] Martini l'indique à la Barbade, à l'isle de Gorée & sur les côtes [illegible] en Afrique, mais il est vraisemblable que cet auteur [illegible]

[illegible]. BULLE [illegible].

Bulla [illegible]. NOB.

[illegible]

angustiore inæquali, subcinerea, maculis & lineis fuscis nigricans; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 12, *fig.* F.

Nux-marina minor umbilicata, ore aliquantulum patulo, obscure striata, tophaceo & fulvo colore tigrata; *ejusd. ibid. tab. ead. fig.* G. H.? — *Nux-marina umbilico cavo donata*; PLANCUS, *conchyl. pag.* 23, *articul.* 4.

Cochlea quasi omnino in concham vulgarem ex planata, intus livida extra caltea, è littore hollandico, & ex brasiliano mari, &c. BONANNI, *recreat. pag.* 112, *class.* 3, *fig.* 3. — *ejusd. mus. kirch. pag.* 450, *num.* 3.

Bulla umbilico simplici profundo, ex fusco maculata, utroque latere se colligens, labro sinuoso; KLEIN, *ostrac. pag.* 82, *gen.* 1, *num.* 5.

Le gosson; ADANSON, *conchyl. pag.* 4, *pl.* 1, *fig.* 2.

Cochlis voluta, subovata, oris labio externo simplici, umbilicata, quæ bulla maculosa oblonga, ore flexuoso; MARTINI, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 290, *tab.* 22, *fig.* 202. — 204.

Tonne; FAVANNE, *conchyl. pl.* 27, *fig.* F, 2.

Das längliche bläschen mit eingedrückter mundung; par les Allemands.

Muscade à bouche étroite; par les François.

DESCRIPTION. La *Bulle striée* a tant d'analogie avec l'espèce précédente, que Linné & M. de Born ont cru ne devoir en faire qu'une seule espèce, elle peut cependant en être facilement distinguée par les caractères suivants.

1°. Sa coquille n'est jamais si grande, elle est oblongue-ovale, & plus élargie vers le bas qu'à son extrémité supérieure; on la trouve communément dans les cabinets depuis dix lignes de longueur, & moins, jusqu'à deux pouces, & d'un diamètre plus fort d'une ligne que la moitié de sa longueur; 2°. sa base est toujours marquée de six ou sept stries transverses écartées, dont on ne distingue pas la moindre trace dans la *Bulle ampoule*; on en voit même de semblables sur quelques individus, autour de son extrémité opposée, mais celles-là ne sont point constantes & disparoissent entièrement à mesure que la coquille grossit. 3°. Son ouverture a la même forme que dans l'autre espèce, mais non pas les mêmes proportions, elle est plus étroite & sa lèvre droite est un peu rétrecie vers son milieu. Ces trois caractères sont constants & invariables, ils prouvent que cette coquille constitue une espèce séparée, malgré l'analogie de ses autres parties avec celles de la précédente. Elle est opaque quoique médiocrement épaisse, blanche à l'intérieur & grise ou cendrée, & quelquefois fauve ou rougeâtre en-dehors, & variée de taches rouges, bleuâtres, brunes ou marron, M. Adanson dit que celles que l'on trouve sur la côte d'Afrique sont souvent traversées par deux bandes plus foncées que le fond. J'en connois aussi qui sont garnies de flammes longitudinales onduleuses, bleuâtres, & picotées de points transverses de la même couleur sur un fond blanc. On trouve cette coquille dans la mer Méditerranée selon Bonanni & Plancus, sur la côte de Barbarie selon Petiver & M. l'abbé Poiret, au Sénégal selon M. Adanson, & à l'isle de la Jamaïque suivant Lister. M. Badier l'avoit apportée de l'isle de la Guadeloupe où il paroît qu'elle est très-commune.

4. BULLE papiracée.

Bulla naucum, LINN.

Bulla, testa rotundata pellucida, utrinque subumbilicata, undique transversim striata, alba; NOB.

Concha veneris umbilicata, labro promisso: LISTER, *synops. tab.* 714, *fig.* 73.

Bulla, rumph. thes. tab. 27, *fig.* H.

Cochlea superioribus rotundior, eamque labrum in medio ore satis aperto infestatur; BONANNI, *recreat. pag.* 113, *class.* 3, *fig.* 4. — *ejusd. mus. kirch. pag.* 449, *num.* 4?

Nux-marina densissime & minutissime transversim striata, globosa, ore æquali satis patulo, candidissima; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 13, *fig.* GG. — PLANCUS *conchyl. pag.* 23, *artic.* 3.

Bulla umbilico duplici, labro promisso & crassiusculo; KLEIN, *ostrac. pag.* 83, *gen.* 1, *num.* 3.

La grande gondole extrèmement légère & d'un gris pâle, avec une bouche très-évasée par les deux bouts, qu'on pourroit appeller la gondole papiracée; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 305, *pl.* 20, *fig.* Q.

Bulla albissima transflucens, membranæ instar tenuis, ovi columbini testæ similis; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 116, *tab.* 38, *fig.* 45.

Bulla naucum, testa rotundata pellucida, transversim substriata, utrinque umbilicata; LINN. *syst. nat. pag.* 1183, *num.* 375. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 580, *num.* 219.

Bulla naucum; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 186, *num.* 6. — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag* 201.

Cochlis voluta, subovata, oris labio externo simplici, umbilicata, seu bulla transflucens alba, transversalibus striis distincta, seu ovum columbinum; MARTINI, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 288, *tab.* 22, *fig.* 200, 201.

Tonne; FAVANNE, *conchyl. pl.* 27, *fig.* F, 9.

Zuiver witte kievitzey; par les Hollandois.

Das taubeney, die zwiebel; par les Allemands.

La bulle d'eau, la gondole papiracée; par les François.

Description. Cette coquille est blanche & [illegible] *Bulle* [illegible]; sa forme [illegible], mais elle paroit globuleuse parce qu'elle est très-ventrue; sa [illegible] petit ombilic, qui est recouvert en partie par le feuillet extérieur de la columelle.

Son ouverture est arquée, large, arrondie & prolongée par les deux bouts. Sa lèvre droite est mince, tranchante, courbée en arc régulier & un peu épaissie tout le long du bord; elle offre à son extrémité supérieure, près de son insertion à l'autre lèvre, un petit pli qui ressemble à une dent, & sa lèvre gauche est attachée comme une lame très-mince sur la convexité du second tour. Sa columelle est courte, droite & garnie d'un pli oblique qui est situé au-dessus de la région de l'ombilic. Les plus grandes coquilles de cette espèce qu'on l'on connoisse sont longues d'un pouce six lignes & larges d'un pouce; elles sont blanches dehors comme dedans, sont très-[illegible], & sont couvertes en sortant de la mer d'un épiderme roux. On les apporte des Indes orientales, & sur-tout de l'isle d'Amboine suivant Linné & Rumphius. Martini dit qu'on en trouve aussi dans les mers d'Afrique, à l'isle de Java & aux isles de la mer du Sud, situées entre les Tropiques. Plancus dit qu'on la trouve mais [illegible] dans la Méditerranée, sur les rivages de Ravenne.

Il existe une variété de cette coquille plus pe- [illegible] de Linné.

5. [illegible]

[illegible]

Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 121, *tab.* 146, *fig.* 1356, 1357.

Die [illegible]; par les Allemands.

La [illegible]; par les François.

Description. Celle-ci est épaisse, cylindrique, ordinairement longue de quatorze ou quinze lignes [illegible], dehors comme dedans & polie à l'extérieur. Son extrémité inférieure est un peu plus large & plus arrondie que celle du haut, & le centre de celle-ci est enfoncé & paroit ombiliqué comme dans l'espèce précédente, quoiqu'il ne le soit pas effectivement, puisqu'il ne paroit rien de sa spire à l'extérieur. Ses deux extrémités sont marquées de stries transverses, profondes & également écartées, excepté vers le milieu de la coquille qui est uni & sans stries. Quelquefois cette bande unie a du relief & forme une côte circulaire comme dans *l'ovule bossue*; je possède une de ces coquilles dans cet état qui n'appartient certainement pas à une espèce différente.

Son ouverture a à-peu-près la même forme que celle de la *Bulle papiracée*, elle est seulement plus étroite, un peu moins arquée, & le bas de sa columelle est simple & sans pli; le haut de la lèvre droite offre a son insertion avec l'axe supérieur, un pli mieux marqué que dans cette espèce, & sa lèvre gauche manque en totalité. L'axe inférieur de la coquille n'est point ombiliqué. Elle vient des grandes Indes.

6. Bulle hydatide.

Bulla hydatis; Linn.

[illegible] Gualtieri, [illegible] *DD.*

[illegible] Linn. [illegible]

Bulla [illegible]; Pennant, [illegible]

[illegible] Da Costa, [illegible]

[illegible] *vissima, exigua cornei vel albi coloris*; Martini, [illegible]

[illegible]

[illegible] par les Allemands.

The dipper pinnace; par les Anglois.

Bulle d'eau papiracée; par les François.

Description. Cette coquille eſt ovale, très-bombée, extrêmement mince & de la groſſeur d'une noiſette qu'elle ne ſurpaſſe jamais; elle eſt tranſparente & blonde ou couleur de corne: ſa ſuperficie eſt liſſe, quoiqu'elle ſoit marquée de quelques rides longitudinales & de ſtries infiniment déliées qui ont la même direction; on y diſtingue auſſi, avec beaucoup d'attention, quelques apparences de ſtries tranſverſes qui ſont encore beaucoup moins ſenſibles que les premières. Sa ſtructure ne s'éloigne pas beaucoup de celle de la *Bulle ampoule*, mais ſon ouverture, relativement à la différence de leur volume, eſt un peu plus élargie dans le bas & lui eſt d'ailleurs ſemblable dans tout le reſte; elle en diffère d'une manière plus évidente, par la forme de ſon extrémité ſupérieure qui n'eſt point creuſée en ombilic conique comme dans la *Bulle ampoule*, mais légèrement enfoncée au centre & ſemblable à celle de la *Bulle papiracée* ou de la *Bulle coupe*, avec cette ſeule différence qu'il n'y a point de pli entre le haut de ſa lèvre & ſa jonction avec la gauche, comme dans ces deux eſpèces. Da Coſta qui avoit vu la coquille que M. Pennant a citée ſous le nom de *Bulla ampulla*, aſſure qu'elle appartient à celle-ci, & non pas à un jeune individu de l'autre, comme M. Pennant l'avoit écrit. On la trouve, ſuivant Linné, dans la mer Mediterranée, & ſur les côtes de l'Angleterre, près de Weymouth au comté de Dorſſet, jamais ailleurs, ſelon Mendes Da Coſta.

Linné a dit que cette coquille étoit de la groſſeur d'un pois, & que ſa ſpire étoit ombiliquée; Da Coſta, qui l'a d'ailleurs très-bien décrite, dit que ſa baſe eſt fortement ombiliquée; ſi cet auteur entend par-là l'extrémité ſupérieure de la coquille, il eſt vraiſemblable qu'il ne la connoiſſoit point à ſon dernier accroiſſement, de même que Linné, puiſqu'il eſt vrai que cette partie ſe recouvre à meſure que la coquille vieillit. Celle que je poſsède eſt une des plus groſſes, elle a neuf lignes de longueur & environ ſept lignes de diamètre, & ſon extrémité ſupérieure eſt telle que je l'ai décrite, & point fortement ombiliquée, mais ſemblable à celle de la *Bulle papiracée*.

7. Bulle ouverte.

Bulla aperta. Linn.

Bulla, testa [illegible] *pellucida, obſolete ſtriata* [illegible] *patente*; Nob.

Nux-marina tranſverſim minutiſſimè ſtriata, ore omnium ampliſſimo, tenuiſſima, fragiliſſima, [illegible]; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 1[illegible], *fig.* I L.

Nux-marina teſta patentiſſima, parum in ſe convoluta, unguem humanum referens, cujus animal cartilagineum eſt & magnum, amygdala marina ariminenſium, & lepas ſeu hirudo marina quibuſdam; Plancus, *de conch. minus notis, pag.* 21, 23, *cap.* 14, *art.* 2.

Amygdala marina, *ejuſd. de conch. append.* 2, *pag.* 103, *cap.* 10, *tab.* 9, *fig.* D, E, F, G.

Bulla aperta, teſta ſubrotunda pellucida, tranſverſim ſubſtriata, tota hians; Linn. *ſyſt. nat. pag.* 1183, *num.* 376.

Bulla pellucida, fragiliſſima, tota hians, ſeu aperta [illegible]; Da Costa, *brith. conchyl. pag.* 30, *tab.* 2, *fig.* 3.

Bulla aperta, teſta ſubrotunda pellucida, [illegible]; Von Born, [illegible] *pag.* 1[illegible], *num.* 7. — *ejuſd. teſt.* [illegible] *pag.* 201.

Tonne; Favanne, *conchyl. planch.* 27, *fig.* F, 7.

Bulla [illegible], Schroeter, [illegible] *tom.* 1, *pag.* 1[illegible]2, *num.* 8, *tab.* 1, *fig.* 8, *litt. a,* [illegible]

Bulla aperta [illegible] [illegible] *pellucida* [illegible] *poſtice* [illegible]; [illegible], *conchyl. tom.* 10, *pag.* 119, *tab.* 14[illegible], *fig.* 1354, 1355.

Amygdala marina; par les Italiens.

Die oblate; *die offene blaſe*; *der theelœffel*; par les Allemands.

The dipper bubble; par les Anglois.

Petite oublie blanche papiracée; par les François.

Description. Celle-ci a une ouverture ſi large & ſi évaſée, qu'elle reſſemble à une feuille légèrement roulée ſur un de ſes côtés. Sa forme eſt preſque orbiculaire, peu convexe & très-arrondie vers le bas. Les plus grandes coquilles de cette eſpèce que l'on connoiſſe ſont longues d'un pouce & larges de dix lignes, & leur profondeur n'eſt que de trois ou de quatre lignes. Elles ſont très-fragiles, extrêmement minces, tout-à-fait tranſparentes & blanches; leur ſuperficie eſt marquée de quelques ſtries fines parallèles à l'axe de la coquille. La *Bulle ouverte* eſt habitante de la Méditerranée & ſe trouve dans le golfe Adriatique. Il paroît auſſi qu'on la trouve, mais rarement, ſur les côtes de l'Angleterre, & ſeulement près de Weymouth, au comté de Dorſet ſelon Da Coſta. Linné l'a indiqué au Cap de Bonne Eſpérance.

La coquille que M. Pennant a nommée *Bulla patula*, & qu'on trouve ſuivant lui en Angleterre, me ſemble très-différente de celle-ci, quoique M. Da Coſta qui eſt ordinairement très-exact l'ayé regardée comme appartenante à la même eſpèce.

8. Bulle raboteuse.

Bulla scabra.

Bulla, testa subcylindrica, transversim [illegible], basi [illegible]-scabra, vertice truncato; Nob.

Bulla scabra, testa [illegible], vertice truncato, margine [illegible]; Muller, *zool. dan. descript. p.* 1, *n°.* 92. — *ejusd. zool. dan. icon. tab.* 71, *fig.* 1, 2, 3.

Description. Cette coquille que je n'ai jamais vue & que je décris d'après Muller, est, suivant cet auteur, d'un petit volume & d'une forme presque cylindrique; elle est transparente, [illegible], & paroît lisse à l'œil nu, quoiqu'elle soit effectivement raboteuse, comme on s'en assure par le tact & en la regardant à travers une loupe : on reconnoît alors qu'elle est garnie de stries granuleuses en-dehors, & qu'elle est unie & très-luisante dans sa cavité. Son extrémité supérieure qui est tronquée, laisse appercevoir trois ou quatre [illegible] à la place de la spire, & celles qui viennent après prennent insensiblement une direction plus oblique à mesure qu'elles approchent de la base de la coquille ou elles sont coupées obliquement par des stries ou des lignes longitudinales & un peu arquées. Des interstices de ces stries, il s'élève vers l'extrémité inférieure de la coquille, des petits denticules qui la rendent raboteuse, & les bords de sa lèvre droite & de sa columelle sont simples & garnis de stries à peine visibles qui ont la même direction; ces rides à cause du peu d'épaisseur de cette *Bulle* sont marquées dans sa cavité.

Son ouverture est très-grande & presque ovale, elle est très-arrondie du côté de la base & un peu rétrécie à son extrémité supérieure, laquelle n'offre aucune marque d'ombilic. Sa spire ne paroît point en-dehors, & ne semble former dans la cavité tout au plus qu'un seul tour, dont le volume est même très-petit, ce qui rend l'ouverture de cette coquille si considérable qu'on la prendroit plutôt par le battant isolé d'une bivalve que pour une véritable *bulle*; le bord de sa lèvre droite est simple, [illegible]. Enfin sa couleur est blanche par-tout. L'animal de cette coquille a une [illegible] par Jann. Plancus [illegible] son corps, dit-il, a la figure d'une [illegible]; il est charnu, [illegible] long que sa coquille qui n'en occupe que le tiers inférieur, & dans laquelle [illegible] en [illegible], son extrémité antérieure n'est point tentaculée, mais [illegible]. On trouve [illegible] cylindrique, [illegible] forme prismatique & triangulaire, qui sont rangés [illegible]

Bohadsch découvrit dans l'estomac de la [illegible] *dépilatoire*, & lui servent à triturer les petits coquillages dont il fait sa principale nourriture; comme cela paroît démontré par les petites nautiles de Rimini que Plancus trouva dans l'estomac de ceux qu'il observoit. Cet auteur dit encore qu'il vit sortir de leur corps, une humeur rouge semblable à du sang & qui teignoit de cette couleur les corps sur qui elle se répandoit; c'est vraisemblablement à cause de cette humeur colorée, que Zinanni donna à ce coquillage le nom de sang-sue.

Son ouverture est oblongue & d'une largeur égale sur sa moitié supérieure, elle est un peu plus élargie vers le bas, & sa columelle n'offre, au lieu des stries granuleuses dont elle est garnie à l'extérieur, que des simples lignes oblitérées qui paroissent très-finement crennelées.

La *Bulle raboteuse* se trouve en Dannemarck, Muller dit n'en avoir jamais vu qu'une seule, qu'il rencontra dans les intestins d'une espèce de pleuronecte & dont l'animal avoit été vraisemblablement digéré par ce poisson.

9. Bulle pointue.

Bulla acuminata; Nob.

Bulla, testa oblonga ovata lævi, apertura superne coarctata, vertice acuminato; Nob.

Nux-marina minima, [illegible] in extremitate superiore gerit; Plancus, *de conchis min. notis, pag.* 21, *artic.* 1.

Porcellana seu nux-marina fossilis; testa acuminata, spira prorsus recondita, rarissima; Soldani, *saggio orittograf. pag.* 115, *artic.* 11[illegible], *tab.* 10, *fig.* 62, *lit.* 11, *figura microscopio aucta.*

Description. Celle-ci est extrêmement petite, & terminée à son extrémité supérieure par une pointe très-fine sur laquelle se prolonge la fente de son ouverture. Elle est ovale, oblongue, arrondie du côté de la base & pointue vers le haut; les plus grandes sont longues de deux lignes & larges d'un peu plus de deux tiers de lignes, leur superficie est unie, luisante & jaunâtre. Son ouverture est oblongue, un peu arquée vers le milieu de la coquille & aussi étroite [illegible] depuis son tiers inférieur jusqu'à la pointe de son extrémité supérieure; elle est au contraire élargie, [illegible] & presque [illegible] du côté de sa base. Sa lèvre droite est simple, infiniment mince & transparente comme le reste de la coquille.

Plancus dit qu'on la trouve communément avec la *Bulle truncatule* sur les rivages de Rimini, mais qu'il est rare d'en rencontrer d'aussi grandes [illegible], d'après un [illegible] fossile que [illegible]. [illegible] Soldani [illegible] de Sienne [illegible] de C[illegible] &

[illegible]

del rivaggio, où il dit qu'elle est assez abondante, mais rarement entière.

10. Bulle tronquée.

Bulla truncatula; Nob.

Bulla, testa cylindrica lævi candida, apertura sublineari, spira truncata; Nob.

Nux marina minima littoris ariminensis albissima; Plancus, *de conch. minus notis*; *pag.* 21, *cap.* 14, *artic.* 1. *tab.* 2, *fig.* 5, *litt.* G, H, I.

Porcellana seu nux-marina fossilis, testâ lævi minuscula cylindroidea umbilicata, spira vix occultata, Soldani, *saggio orittograph. pag.* 115, *tab.* 10, *fig* 62, *litt.* k, *figura ampliata.*

Description. Cette coquille est du même volume que celle de l'espèce précédente, & se trouve aux mêmes endroits; elle est exactement cylindrique, arrondie vers le bas & terminée au haut par une spire tronquée & un peu enfoncée au centre; elle est très-blanche, très-luisante & très-transparente. Les tours de sa spire sont au nombre de deux & demi, & le point du sommet est plus enfoncé que le tour extérieur sans être cependant ombiliqué, suivant l'expression de Linné. Son ouverture est presque linéaire & cependant un peu moins étroite & plus alongée vers son extrémité supérieure que dans la *Bulle pointue*, elle a la même forme à l'autre bout, avec cette seule différence qu'elle est un peu plus large. Elle est très-blanche dehors & dedans. Plancus dit qu'on la trouve communément sur le rivage de Rimini dans le Golphe Adriatique, & le Père Soldani l'indique fossile aux mêmes endroits que la *Bulle pointue*. Je l'ai rencontrée quelquefois parmi les coquilles fossiles de Courtagnon & ordinairement mêlée au sable qui est presque toujours contenu dans leur cavité.

11. Bulle de Norwége.
Bulla Norwegica; Nob.

Bulla, testa subovata pellucida lævi cornea, labro superne soluto, spira truncata; Nob.

Akera bullata, testa ovata pellucida, vertice truncato canaliculato; Muller, *zool. dan. prodr. pag.* 242, *num.* 2921. — *ejusd. zool. dan. icon. tom.* 2, *pag.* 88, *tab.* 71, *fig.* 1—5. — *ejusd. zool. dan. descript. p.* 1, *pag.* 88, 89.

Bulla soluta parva, testa subcylindrica, cornea pellucida, fragilissima, primo anfractu in sutura aliis soluto, vertice obtusissimo, apertura antice versus apicem angustata, postice effusa & sic hyante ut tota gyratio interna pateat; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 122, *tab.* 146, *fig.* 1358, *num.* 1, 2, 3.

Koll-boblen; par les Danois.

Die kleine abgelosete blasenschnecke; par les Allemands.

Description. La forme de cette coquille tire sur l'ovale; elle n'a ordinairement qu'une longueur de cinq lignes & trois lignes deux tiers de largeur, elle est très-mince, très-fragile, transparente & couleur de corne ou rousse, comme la coquille du *Bulime des fontaines*. Sa spire est tronquée & composée de deux tours & demi, dont le rebord extérieur est un peu saillant & le point du sommet légèrement enfoncé. Le tour extérieur est lisse, un peu convexe & séparé à son extrémité supérieure, des autres révolutions par une fente qui s'étend assez en avant & qui l'en fait paroître dans cette partie entièrement détaché.

Son ouverture est grande, simple & arrondie vers le bas & rétrecie à son extrémité opposée; elle est si ouverte à l'autre bout qu'on peut y appercevoir toute sa cavité. Sa lèvre droite est simple & presque papiracée, & convient par-tout le reste à celle de l'espèce qui suit. Muller a le premier parlé de cette coquille, dont il découvrit deux individus en Norwège, sur des fucus qui flottoient en pleine mer près des rochers de Krageroë. Il en trouva dans la suite deux autres semblables dans les intestins d'un *pleuronecte plie*, qui avoit été pêché dans le détroit du Sund, d'où il résulte que cette coquille est peut-être Pélagienne & habitante des mers de la Norwége. Son animal a, suivant cet auteur, le corps assez petit, coloré d'un brun cendré & marqué de lignes brunes, il est tronqué sur le devant & semble sortir d'une masse gélatineuse beaucoup plus grande que lui, comme d'un fourreau; son extrémité antérieure est privée de tentacules, mais on y distingue deux points écartés & noirs qui sont vraisemblablement ses yeux, & cette extrémité se replie quelquefois de manière à ressembler alors à une espèce d'œilleton. La masse gélatineuse dans laquelle le corps de l'animal est contenu, comme le *tænia hydatide* l'est dans sa vessie, est parsemée à l'extérieur de petits points bruns. Enfin le dehors de sa coquille paroît revêtu d'une membrane mince & transparente & le dedans par le manteau de l'animal, ce qui la fait paroître brune & parsemée de taches pâles, pendant que l'animal est encore vivant. Quand la coquille est tirée hors de l'eau, l'animal ne rentre point dans sa coquille, mais il pend au-dehors, parce que son volume est trop considérable pour pouvoir y être contenu. C'est sans doute à cause de cette organisation singulière de son animal, que Muller sépara cette coquille du genre de la *Bulle*, & qu'il en forma un nouveau sous le nom de *Akera*, comme si tous les autres vers du genre de la bulle n'avoient pas eu la même configuration ou du moins une qui lui est très-analogue.

12 Bulle du Ceylan.

Bulla Ceylanica; Nob.

Bulla, testa subcylindrica, longitudinaliter striata,

[illegible], *[illegible]* [illegible].

[illegible]

[illegible]

D[illegible]; par les A[illegible].

L[illegible]; par les François.

Description. [illegible] elle a, suivant M. Kammerer, un pouce quatre lignes de longueur & une largeur de dix lignes & de[illegible] que les tours de l'exterieur, & leur partie supérieure est garnie d'une carène peu marquée. Les sutures qui les réunissent sont profondes & [illegible] autour du sommet. La superficie du tour extérieur offre les traces de son accroissement successif sous la forme de stries longitudinales on[illegible]

[illegible] au bas, rétrecie vers le haut & un peu plus courte de ce côté que le sommet de la spire : [illegible] supérieure est fendue & séparée du second tour, [illegible] très-mince, comme dans presque toutes les autres [illegible] jusqu'au point du sommet. Cette coquille & la précédente sont remarquables parmi les bulles par leur [illegible] par la fente du haut de leur lèvre droite ; elle est [illegible]

[illegible]

13. B[illegible].

B[illegible]; Linn.

[illegible], Nob.

[illegible], Bonanni, [illegible]

[illegible]; Lister, [illegible]

[illegible]; Forskal, [illegible]

N[illegible], intus albissima est, sed extrinsecus viridis co[illegible]; [illegible], pag. 104, [illegible] 3.

B[illegible], transverse striata, vertice subumbilicato; Linn. *syst.* [illegible] pag. 118[illegible]

Cochlis volutata subovata, labio externo simplici replicato, umbilicata, quæ bulla oblonga te[illegible]; Martini, [illegible] *tom.* 1, *pag.* 2[illegible], *tab.* 21, *fig.* 1[illegible], 195.

B[illegible]; L[illegible]; [illegible] *tom.* 4, *pag.* 116, *tab.* 70, [illegible] 83.

Bulla lignaria, major, leviter & dense transverse striata; Da Costa, *brith. conchol. pag.* 26, *tab.* 1, *fig.* 9.

Bulla lignaria, testa obovata-oblonga, transverse striata, vertice [illegible]; Von Born, *ind. mus. Cæs. pag.* 188, *num.* 9.— [illegible] *mus. Cæs. pag.* 202.

K[illegible], [illegible], par les Hollandois.

Die papierrolle, das eingerollte pappier; par les Allemands.

Wood dipper; par les Anglois.

L[illegible], *le papier roulé*, [illegible]; par les François.

Description. La forme de cette coquille représente un ovale oblong, large & arrondi à sa base, [illegible] rieure ; elle a deux pouces & demi de longueur & une largeur de moitié moindre ; elle est très-[illegible] spire qui n'est composée que de deux tours & demi, est tronquée, mais point ombiliquée, ou enfon[illegible] tour extérieur n'est presque point luisante ; elle est [illegible]

Son ouverture est grande, très-évasée par le bas, & si ouverte, que l'on voit presque dans toute sa cavité; elle est aussi longue que la coquille & finit par se rétrécir insensiblement jusqu'au haut; elle est blanche à l'intérieur, luisante, & on y apperçoit les traces des stries transverses dont elle est ornée au-dehors. Sa lèvre droite est mince, unie & tranchante sur le bord; la gauche consiste en un petit bourrelet blanc qui se prolonge tout le long de la columelle, & s'attache sous la figure d'un feuillet très-mince sur la convexité du second tour; ce feuillet est très-fragile & ne se trouve que sur les coquilles les mieux conservées. La *Bulle oublie* est Européenne; on la pêche, suivant Plancus, dans le Golphe Adriatique, sur les côtes de l'Angleterre & de l'Irlande selon M. Pennant & Mendes Da Costa. La synonimie de [illegible] ne me paroît point appartenir à cette coquille, quoique cet auteur cite la figure de Lister & celle du Museum de Kircker, mais à cette variété de la *Bulle ampoule*, dont la coquille est marbrée de différentes couleurs.

14. BULLE rayée.

Bulla physis; LINN.

Bulla, testa subovata pellucida, alba, lineis, transversis undulatis [illegible], spira retusa; NOB.

Cochlea, testa valdè subtili, pellucida zonis fulvis, flavis, subrubris de[illegible] [illegible] [illegible] minora & majores in gyrum [illegible], [illegible] [illegible] intus [illegible] que [illegible]; BONANNI, *mus. kirch. pag.* 475, *fig.* 4[illegible].

Concha veneris umbilicata, tenuis, innumeris lineis nigris circumscripta; LISTER, *synops. tab.* 715, *fig.* 75.

Bulla sive ovum [illegible], tenuis, [illegible] [illegible] [illegible]; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 116, *tab.* 3[illegible], *fig.* [illegible].—[illegible].

La gondole, [illegible] de [illegible] sur un fond jaune, [illegible] [illegible] quelques bandelettes [illegible], [illegible] irrégulièrement; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 291, *pl.* 20, *fig.* 1.

Nux marina oblonga [illegible], altera extremitate angustiore, umbilicata [illegible], zonis fulvis & albis, lineis [illegible] [illegible] undata, intus candida; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 13, *fig. F F.*

Bulla umbilico [illegible], [illegible] in [illegible] circumpicta, tenuis, interque illis punctata; KLEIN, [illegible]

[illegible]

tenuissima [illegible] [illegible] [illegible]; MARTINI, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 285, *tab.* 21, *fig.* 190.—198.—& *tab. min.* 14, *fig.* 6, *litt.* [illegible].

Bulla physis, testa ovato oblonga, picta lineis transversis undulatis, [illegible] [illegible]; VON BORN, *ind. mus. Cæs. pag.* 1[illegible], *num.* 10.—*ejusd. testac. mus. Cæs. pag.* 20[illegible].

Tonne; FAVANNE, *conchyl. pl.* 27, *fig. F*, 1.

Staate vlagge[illegible]; par les Hollandois.

Die staaten [illegible]; par les Allemands.

La gondole rayée; la bulle rayée, par les François.

DESCRIPTION. La *Bulle rayée* [illegible] [illegible] née, parce [illegible] [illegible] bandes, transverses, [illegible] crépues, [illegible] [illegible] elle est plus [illegible] précédente, [illegible] [illegible] rétrécie vers [illegible], & terminée au haut [illegible] enfoncée au centre. Les plus grandes coquilles de cette espèce [illegible] de [illegible] & [illegible] [illegible] lignes. Leur spire, qui [illegible] tours convexes [illegible] [illegible]

[illegible]

en demi-can[illegible]

[illegible] haut.

Son ouverture est un peu plus [illegible] que la coquille; elle est [illegible] au bas [illegible] [illegible] lèvre droite [illegible] dans l'intérieur [illegible] [illegible] elle est [illegible] [illegible] intérieurement [illegible]

[illegible]

de la coquille, deux larges bandes rouges ou purpurines, & d'autres dont les lignes sont mêlées alternativement de bandes quatre ou cinq fois plus larges qu'elles. Cette coquille nous est apportée des Grandes Indes.

15. BULLE fasciée.

Bulla fasciata; NOB.

Bulla, testa subglobosa flavicante, fusco quadrifasciata, spira retusa; NOB.

SCHROETER, *neueste mannigfaltigk. tom.* 1, *pag.* 429, *tab.* 1, *fig.* 10, 11.

Bulla [illegible]; *testa subglobosa albida, cingulis* [illegible], *spira obtusa*: VON BORN, [illegible] *Cæsar. pag.* 189. *num.* 11 — [illegible] *Cæsar. pag.* 204. *tab.* 9, *fig.* 1. *figura* [illegible].

MARTINI, *einleitung in die conchyl. tom.* 1, *pag.* [illegible], [illegible] 5, 6.

Vexillum nigritarum, testa globosa, olivacea, [illegible], *spira retusa umbilicata,* [illegible] *nigricantibus & albis circumcincta*; MARTINI, [illegible] *tom.* 10, *tab.* 146, *fig.* 1348, 1349. — [illegible] *mit brauner einfassung*; [illegible] *naturg. tom.* 5, *pag.* 586, [illegible].

Root-bantje; par les Hollandois.

D[illegible] *ader flagge*; par les Allemands.

Oublie couleur de paille; par les François.

DESCRIPTION. A ne considérer que la forme de cette coquille, on feroit tenté de ne la croire qu'une variété de la *Bulle rayée*, mais quand on fait attention aux couleurs qui la distinguent d'une manière constante de cette espèce, ainsi qu'à la disposition régulière de ses bandes & à sa légèreté, on est alors forcé de convenir que les autres légères différences de sa forme que l'on néglige ou qui échapent au premier coup-d'œil, lui sont cependant essentielles & qu'elle la rendent véri[illegible] [illegible] précédente.

[illegible], plus mince & [illegible] & moins [illegible] que [illegible] un peu transparente, & sa longueur est ordinairement d'un pouce [illegible], sur une largeur de treize [illegible] aux deux [illegible] est un peu [illegible], & la spire [illegible] un peu [illegible] composée de trois tours, médiocrement bombés, dont les sutures res[illegible] le tout [illegible] transparent.

[illegible] sont comme [illegible] fond de la couleur [illegible] est [illegible] d'un [illegible] ou cinq [illegible] qui

font disposées dans l'ordre suivant; une d'elles a une ligne de la base, une seconde tout autour de la spire & les deux restantes sur le milieu de sa convexité; ces deux dernières sont séparées par une cinquième bande blanche qui leur est intermédiaire.

Le fond de l'ouverture est blanchâtre, ou cendré & on y distingue, à cause de sa transparence, les bandes colorées de l'extérieur. On croit que cette bulle se trouve sur les côtes de Tranquebar; elle est belle & peu commune.

16. BULLE ondée.

Bulla undata; NOB.

Bulla, testa ovata transversim striata, rubro longitudinaliter undata, spira convexiuscula. NOB.

Concha veneris umbilicata tenuis, striis undatis vel ramificatis depicta; LISTER, *synops. tab.* 715, *fig.* 74.

Bulla umbilico simplici profundo, striis undatis quasi ramosa listeri, KLEIN, *ostrac. pag.* 82, *gen.* 1, *num.* 6.

Cochlis volutata, minor subovata ventricosa, labio exteriore [illegible] *umbilicata,* [illegible] *striata,* [illegible] *undulatis ramosa*: MARTINI, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 283, *tab. min.* 14, *fig.* 4, 5.

Tonne; FAVANNE, *conchyl. pl.* 27, *fig.* F, 3?

Kleene gestreepte en gevlamde blaasje; par les Hollandois.

DESCRIPTION. Cette coquille ne parvient jamais à un grand volume; elle est aisée à distinguer des autres espèces par ses stries transverses, & par les lignes longitudinales onduleuses, souvent ramifiées [illegible]. Elle est mince & transparente, & la spire qui [illegible] haut est [illegible], un peu plus [illegible] & [illegible] après.

Son ouverture & ses deux lèvres ressemblent [illegible] les apperçoit dans sa cavité. [illegible] la patrie.

17. Bulle banderole.

Bulle aplastre; Linn.

Bulla, testa ovata glabra nitida, incarnato fasciata, columella labio reflexo, spira elevata obtusa: Nob.

Valentyns, *verhandeling*, *pag.* 67, *tab.* 2, *fig.* 19.

Bulla amplustre; testa subrotunda, spira elevata obtusa, fasciis incarnatis, Linn. *syst. nat. pag.* 1184, *num.* 381. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 587. *num.* 222.

Amplustre thalassiarchi, cochlis volutata, subovata, tenuissima, labio externo simplici repando, ore tubula tenuissima inter fila nigra zonis carneis fasciata; Martini, *naturlexicon*; *tom.* 1, *pag.* 383, *tab.* 18, *fig.* 10.

Une petite bulle extrêmement rare, dite le bouton de rose, à clavicule extérieure applatie & tournée en spirale, &c. Favanne, *catal. raiſ. pag.* 61, *num.* 266.

Die kleine, glatte, bandierte tonne; Kammerer, *die conchylcabinett. von rudolſt. pag.* 115, *num.* 1, *tab.* 9, *fig.* 5.

Rosæ alabaster. bulla amplustre thalassiarchi, testa ovata [illegible], pellucida nitida, fasciis albis & [illegible] seu incarnatis ac lineis nigricantibus [illegible] cincta, columella labio reflexo, spira [illegible]; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 110, *tab.* 146, *fig.* 1350, 1351.

Gebandeerde [illegible], par les Hollandois.

Der [illegible], *die aamiralsflagge*; par les Allemands.

Le bouton de rose; par les François.

Description. J'obſerverai d'abord que le nom trivial [illegible] de cette eſpèce a été écrit par Linné, *amplustre*, au lieu de *aplustre*, vraiſemblablement par une erreur typographique qui aura été répétée [illegible] dans la douzième édition du *syst. nat.* & qui a été adoptée ſans réflexion par tous les Conchyliologiſtes qui ont écrit après lui ſur cette coquille. Le mot *aplustre* ſignifioit chez les Romains les ornemens de la poupe de leurs vaiſſeaux, & les banderoles dont elles étoient garnies; je ne fais donc que traduire ce mot, en donnant à cette eſpèce le nom de *Bulle banderole*.

Sa coquille eſt ovale, ventrue, liſſe polie à l'extérieur & plus rétrécie vers ſa baſe que du côté de ſa ſpire; elle eſt ordinairement longue de ſept lignes & large de cinq, mais elle a quelquefois, ſelon M. de Favanne, huit lignes de longueur, ſans être cependant auſſi large qu'elle eſt repréſentée par la figure de la Conchyliologie de Martini. Sa ſpire eſt alors compoſée de quatre tours, elle eſt un peu plus élevée que dans l'eſpèce précédente, plus arrondie, & le point du ſommet eſt un peu plus applati, elle eſt auſſi tranſparente que les autres coquilles de ce genre ſans être pour cela auſſi fragile.

Son ouverture eſt plus courte d'un ſixième que la coquille, elle eſt ovale oblongue, légèrement ſinueuſe à ſa baſe & un peu rétrécie à ſon extrémité ſupérieure: ſa lèvre droite eſt mince, tranchante ſur le bord & courbée en forme de croiſſant, & ſa lèvre gauche eſt collée ſur la convexité du tour intérieur. Sa columelle eſt ſaillante & ſéparée de l'axe de la coquille par une fente longitudinale qui la fait paroitre ombiliquée; elle eſt un peu échancrée au bas, & ſon axe eſt convexe, ſaillant & légèrement tordu. La *Bulle banderole* eſt blanche & traverſée par deux bandes couleur de roſe pâle, & par quatre lignes noires ou brunes qui les ſéparent du fond blanc. M. de Favanne dit qu'elle eſt couleur de chair avec quatre lignes brunes & trois zones blanches, ce qui reviendroit au même que ce que je dis, ſi la couleur dominante d'une coquille ne devoit pas être cenſée la véritable couleur du fond. Elle eſt blanche dans l'ouverture & on y diſtingue, à cauſe de ſa tranſparence, les quatre lignes noires de l'extérieur. Cette coquille eſt rare & vient des Indes Orientales. M. de Born avoit donné le nom de *Bulle aplustre* à la *Bulle [illegible]* qu'il croyoit être l'eſpèce de Linné.

BULLE aquatique, (*Voyez*) Bulime des fontaines.

BULLE d'eau, (*Voyez*) Bulle papiracée.

BULLE d'eau papiracée, (*Voyez*) Bulle hydatide.

BUSEZ, (*Voyez*) [illegible]

BURSAIRE ; — *Bursaria* ; MULLER.

GENRE DE L'ORDRE DES VERS INFUSOIRES, DONT LE CORPS PRIVÉ D'ORGANES EXTÉRIEURS, EST MINCE, MEMBRANEUX ET CONCAVE.

ESPÈCES.

1. BURSAIRE troncatelle.

Le corps en forme de sac, son ouverture tronquée obliquement.

2. BURSAIRE bullée.

Le corps en forme de nacelle, terminé en avant par une espèce de lèvre.

3. BURSAIRE hirondeau.

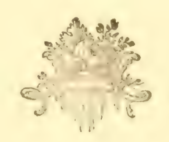
Le corps divisé en quatre languettes, celles des deux bouts plus alongées que les autres.

4. BURSAIRE repliée.

Le corps cylindrique, fendu en dessus, ses deux bords repliés en-dedans.

5. BURSAIRE globuleuse.

Le corps sphérique, taché aux deux extrémités, le centre extrêmement diaphane.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les vers de ce genre ont, en apparence, une organisation très simple, puisqu'ils consistent en une membrane blanche & transparente, ordinairement creusée d'un côté, convexe de l'autre ou en forme de bourse, qui se meut par un véritable mouvement [illegible]. La *Bursaire globuleuse* [illegible] carte de cette organisation, & elle ressembleroit plutôt à une véritable volvoce, si comme dans les vers de ce genre, on appercevoit dans sa cavité les molécules animées qui, comme on sait, jouissent en leur particulier d'une vie & d'un mouvement entièrement indépendants de ceux de leur mère, elle en a donc la forme globuleuse; &, quoique creuse dans l'intérieur, elle n'est point fendue ou [illegible] & concave sur une de ses faces comme les autres *Bursaires*; elle leur appartient cependant par l'homogénéité de sa substance & par les points obscurs & fixes qu'elle laisse appercevoir sur une de ses extrémités. Il est vraisemblable que ces points sont les œufs par lesquels ces animalcules se multiplient, ce qui permet du moins de le présumer, c'est que des individus, d'une même espèce, en ont tantôt plusieurs, & tantôt en sont privés, & que ceux qui en contiennent en offrent de plusieurs volumes différents à-la-fois. Les *Bursaires* n'ont point de viscères visibles, ce qui prouve leur infinie petitesse; car tout animal qui vit, qui se meut & se multiplie, a besoin d'organes pour agir & de viscères pour se nourrir & se développer; elles sont aquatiques, & des cinq espèces que Muller a décrites, trois vivent dans les eaux douces & les deux autres dans la mer.

1. BURSAIRE troncatelle.

Bursaria truncatella; MULLER.

Bursaria, follicularis apice truncato; MULLER, *animalc. infus. pag.* 115, *num.* 119, *tab.* 17, *fig.* 1.—4.

Bursaria truncatella; ventricosa, apice truncata, ejusd. verm. terrest. & fluv. p. 1, *pag.* 62, *num.* 54. — *ejusd. zool. dan. prodr. pag.* 206, *num.* 247).

Muse-pungen; par les Danois.

DESCRIPTION. Cet animalcule est visible à l'œil simple, il est ovale, long d'une demi-ligne & blanc; il est terminé à son extrémité antérieure par une large ouverture, laquelle est tronquée obliquement & se prolonge par une [illegible] jusqu'à son extrémité opposée. On distingue à la base de quelques-uns depuis trois jusqu'à cinq œufs, roux & globuleux, mais aucune apparence d'intestins.

Son mouvement consiste dans un roulement qu'il exécute tantôt de sa droite à sa gauche, & tantôt dans un sens contraire. Il monte de cette manière & en décrivant une ligne spirale jusqu'à la superficie de l'eau; lorsqu'il y a appliqué trois ou quatre fois son ouverture, il descend & gagne le fond par un mouvement analogue mais un peu moins accéléré. On trouve abondamment cet animalcule pendant le printemps dans les eaux des [illegible] & dans les fossés qui contiennent des feuilles de hêtre en putréfaction.

2. BURSAIRE bulle.

Bursaria, Bulla; MULLER.

Bursaria, [illegible]; MULLER, *animalc. infus. pag.* 116, *tab.* 17, *fig.* 5 [illegible].

DESCRIPTION. Celui-ci a en quelque sorte la forme de la [illegible], ce qui lui a fait donner par Muller, le nom de *Bursaire* [illegible] à la vue simple, tous par [illegible] point, il est [illegible] toute sa substance est parsemée de grands & de petits [illegible] percevoir qu'avec le microscope. Son corps est [illegible] celle; il est convexe par-dessous, concave en-dessus & plus [illegible] qu'il ne l'est sur le devant, lequel [illegible] en une membrane horisontale & évasée au bout.

Il se meut dans l'eau en s'agitant sur sa partie convexe, & il se tourne rarement sur sa face opposée; lorsque la goutte d'eau qui le contient sur le porte objet, s'est évaporée, son corps s'affaisse & il ne paroit plus que comme une membrane horisontale. Muller dit ne l'avoir observé qu'une seule fois dans l'eau de mer.

3. BURSAIRE hirondeau.

Bursaria hirundinella; MULLER.

Bursaria, [illegible], extremitatibus productis; MULLER, *animalc. infus. pag.* 117, *num.* 121, *tab.* 17, [illegible]—12.

Bursaria hirundinella, [illegible], *ejusd. verm. terrest. & fluv. p.* 1, [illegible], *num.* 55. — *ejusd. zool. dan. prodr. pag.* [illegible], *num.* [illegible].

Strut-pungen; par les Danois.

DESCRIPTION. La *Bursaire hirondeau* n'est point visible à la vue simple [illegible] cope comme une [illegible] dans le milieu & divisée sur le bord en quatre languettes dont les deux latérales sont opposées, courtes & semblables par leur position à deux petites aîles; les deux autres forment les deux extrémités du corps, [illegible] longues & plus atténuées que les premières, mais [illegible] du corps, deux lignes transversales, un peu élevées qui semblent le partager en deux parties à-peu-près [illegible] apparence de viscères.

Ce ver se meut très-lentement en [illegible]

dans l'eau, il ressemble lorsqu'il a ses quatre longues tentacules aux hirondelles qui volent, ou suivant l'expression de Muller, aux vaisseaux que l'on apperçoit de loin en mer avec leurs voiles déployées. On le trouve très-abondamment pendant les mois de Juillet & d'Août dans les fossés ombragés & innondés où croît la lentille d'eau, il paroit parsemé sur cette plante comme autant de petits grains de poussière.

4. Bursaire repliée.

Bursaria duplella; Muller.

Bursaria elliptica, marginibus inflexis; Muller, *animalc. infus. pag.* 117, *num.* 122, *tab.* 17, *fig.* 13. — 14.

Description. Celle-ci se trouve, quoique plus rarement, aux mêmes endroits que la précédente; elle est imperceptible à la vue simple, & paroit à travers le microscope, sous la forme d'une membrane elliptique, crystalline, très-concave & ouverte d'un côté par une fente longitudinale dont les bords sont garnis de deux membranes pliées & recourbées en dedans & légèrement onduleuses. On n'y apperçoit à travers aucun viscère, à l'exception d'une série de petits points qui est située sous l'un des bords.

Son mouvement est un roulement analogue à celui de la *Bursaire troncatelle*, qui s'opère alternativement de sa gauche à sa droite & de sa droite à sa gauche.

5. Bursaire globuleuse.

Bursaria globina; Muller.

Bursaria, [illegible]; Muller, *animalc. infus. pag.* 115, *num.* [illegible], *tab.* 17, *fig.* 15. — 17.

Description. Le corps de cet animalcule est creux & d'une forme presque globuleuse; il consiste en une membrane transparente, à travers laquelle on apperçoit à son extrémité postérieure un grand nombre de molécules noirâtres de différente grosseur, & à son extrémité opposée une série de petits points obscurs. La partie moyenne de son corps est toute vide & si transparente, qu'on la croiroit ouverte comme dans les autres espèces, mais elle est effectivement fermée par une membrane parfaitement diaphane qui permet de voir à travers les autres animalcules qui sont situés au-dessous. On apperçoit sur quelques individus de cette espèce des stries très-fines au milieu de cette membrane diaphane, & sur d'autres on ne voit à leur place que des très-petits points qui y paroissent parsemés sans aucune régularité. Cet animalcule est microscopique; Muller a observé qu'il ne conserve pas toujours sa forme globuleuse une fois qu'il est parvenu à son dernier accroissement.

Cet auteur le découvrit dans de l'eau de mer qu'il avoit conservée pendant plusieurs semaines; il en découvrit sept dans une seule observation, qui avoient disparu la nuit suivante.



CAME; — *Chama*, LINN. *ſpec.* 164 — 167.

GENRE DE COQUILLES BIVALVES IRRÉGULIÈRES, qui a pour caractère,

Deux valves inégales adhérentes, deux impreſſions muſculaires dans chaque valve.

Les ſommets inégaux.

La charnière compoſée d'une ſeule dent oblique, épaiſſe, crénelée ou raboteuſe, & articulée dans une cavité de la valve oppoſée.

ESPÈCES.

1. CAME feuilletée.

Coquille compoſée de feuillets lâches, tuilés, déchiquetés, les bords légèrement pliſſés.

2. CAME gryphoïde.

Coquille compoſée de feuillets ſerrés, tuilés, pliſſés ou épineux, le dedans & le bord des valves légèrement ſtriés.

3. CAME unicorne.

Coquille écailleuſe, ridée ou tuberculeuſe, le ſommet de la valve inférieure prolongé en forme de corne, les bords unis.

4. CAME ſeſſile.

Coquille preſque orbiculaire, compoſée d'écailles ſerrées, pliſſées, légèrement épineuſes, la cavité pointillée, les bords crénelés.

5. CAME ridée.

Coquille compoſée de plis tranſverſes, lamelleux, écartés & frangés, la valve ſupérieure plate, la cavité unie.

6. CAME pointillée.

Coquille compoſée de plis tranſverſes, écartés, lamelleux, grenus en deſſus & frangés ſur le bord, la cavité pointillée.

7. CAME gauche.

Coquille en forme d'oreille, épaiſſe, écailleuſe & ſillonnée, les bords des valves crénelés, les ſommets courbés vers le côté gauche.

8. CAME bicorne.

Coquille bombée, marquée de rides tranſverſales, les ſommets tubuleux, très-écartés & ſaillants en forme de cornes.

9. CAME arcinelle.

Coquille preſque en forme de cœur, garnie de côtes longitudinales épineuſes, & de ſillons pointillés, les bords des valves crénelés.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Le genre de la *Came* de Linné renferme des coquilles si différentes les unes des autres, & [illegible] correspondent si peu au caractère [illegible] que de cet Auteur, qu'il me paroît [illegible] que ce genre n'a [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que de cet Auteur ; les autres sont toutes ceux [illegible] [illegible] régulière & [illegible].

La propriété qu'ont certaines coquilles de se fixer sur les corps qui se trouvent à leur portée [illegible] manière très-solide par la substance même de la coquille, est très-constante dans les espèces sur qui on l'a observée, & semble entraîner presque toujours l'irrégularité de leur forme, comme on le voit [illegible], les huîtres & les spondyles. Mais il ne [illegible] pas de là que toutes les coquilles irrégulières soient nécessairement adhérentes par leur [illegible], puisque les *Pétoncles* & les *Pernes* sont irrégulières, quoiqu'elles ne soient pas fixées ou qu'elles le soient seulement au moyen du byssus qu'elles laissent sortir par un des côtés de leur base. Les *Cames* proprement dites diffèrent donc des autres coquilles que Linné avoit introduites dans ce genre par leur forme irrégulière, par l'adhérence de leur coquille & par la structure de leur charnière qui n'est composée que d'une seule dent. Cette dent ressemble à une callosité épaisse, inégale sur son contour, & sa superficie est raboteuse, & garnie de tubercules ou de crénelures qui sont répétés dans la fossette de la valve opposée. Elles ont à l'extérieur quelque analogie avec les huîtres à cause de leur forme irrégulière, & sur-tout à cause des feuillets dont leur superficie est souvent composée ou [illegible], d'Argenville & les Auteurs, qui dans la suite ont suivi sa méthode ne les en ont pas distinguées, ils les ont confondues par la même raison avec les spondyles, malgré les différences remarquables de leurs [illegible], & [illegible] qui sont au nombre de deux dans chaque valve [illegible] dans celles des huîtres. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] renferme une coquille [illegible], inéquivalve, à sommets inégaux. Quoique cet Auteur n'ait fait aucun usage de la charnière dans la formation des genres des coquilles bivalves, il est digne de remarque qu'il réussit mieux dans ce cas que le célèbre Linné, ce qui prouve qu'indépendamment de la charnière [illegible] autres caractères extérieurs des coquilles, & surtout ceux qui tiennent à leur régularité, ou du moins ne pas admettre des exceptions trop fréquentes dans le caractère fondamental, si on s'attache exclusivement à une seule partie.

En partant rigoureusement de ce principe, je diviserai le genre de Linné en trois genres ; le premier sous le nom de *Came* renfermera les coquilles irrégulières, adhérentes, dont la charnière est composée d'une seule dent raboteuse ; je comprendrai dans le second, sous le nom de *Caraite*, les coquilles libres régulières qui ont deux dents à leur charnière, & [illegible], celles dont la coquille est libre, régulière, dont la charnière est composée de [illegible], & dont les bords de la lunule sont crénelés. Au moyen de cette division je conserve l'analogie des formes extérieures avec celle de la structure des parties internes notamment celle de la charnière, & je découvre un passage qui est très-marqué des huitres aux spondyles, par le moyen des *Cames*, & un second [illegible], en y interpolant les *Caraites* & les *Tridacnes*. Ces trois genres deviennent clairs & précis, celui de la *Came* sur-tout, qui à cause de l'irrégularité de sa coquille, n'a presque point d'autre analogie avec ceux de la *Caraite* & de la *Tridacne* que par le nombre de ses valves.

Les cames vivent ordinairement a une petite profondeur dans la mer, on les y trouve toujours attachées aux rochers ou aux coraux qui y croissent, ou grouppées entr'elles d'une manière très-variée ; on en voit souvent dans les collections qui sont attachées à d'autres coquillages, parce que leur transport a été plus facile que celui des coquilles qui étoient fixées sur les rochers ; rarement elles offrent des couleurs brillantes, & leur valve inférieure est constamment mieux colorée que celle de dessus, & souvent d'une couleur blanche ou cendrée ; c'est un phénomène qui leur est commun avec les huîtres, les [illegible] [illegible]. La vérité & la généralité

[illegible]

de cette obſervation ſemblent confirmer le ſentiment de ceux qui attribuent à l'éclat de la lumière la couleur des coquillages, car la valve inférieure des cames étant preſque toujours fixée ſur quelque corps ſolide & tournée vèrs le fond, cette poſition tend à rendre l'influence de la lumière très-peu ſenſible ſur ſa ſuperficie & même entièrement nulle dans certains cas. Leur coquille, comme celle des huitres ne s'entrouvre que foiblement dans l'eau, elle n'eſt jamais auſſi bâillante que celle des tellines & des mactres, ce qui dépend en partie de la forme de la charnière & ſouvent de la ſituation que la coquille prit dans ſa jeuneſſe en ſe fixant ſur le rocher : cette ſituation influe auſſi ſur ſa forme, & en gênant le dévelopement naturel de quelques-unes de ſes parties, elle favoriſe ailleurs leur extenſion, ou du moins elle la rend ſubordonnée à la forme des corps ſur qui elle ſe moule, & dont elle embraſſe étroitement toutes les ſinuoſités. C'eſt à cette adhérence que les *Cames* contractent, que l'on doit attribuer en partie l'exceſſive variabilité de leur forme, & la difficulté que l'on éprouve lorſqu'il s'agit de fixer leurs eſpèces ; ici l'on ne doit recourir qu'avec la plus grande circonſpection aux ſeuls caractères extérieurs ; les feuillets tuilés, dont quelques eſpèces ſont compoſées, préſentent ſouvent des formes très-différentes ; ils ſont frangés ou déchiquetés, faillants ou parallèles aux bords, & quelquefois recourbés ſur des individus d'une même eſpèce ; les épines dont les autres ſont ornées ſont rares ou nombreuſes, droites ou inclinées, ſolides ou fiſtuleuſes ſelon les individus ; enfin les caractères que j'ai trouvé les plus conſtants ſur le grand nombre de *Cames* qui m'eſt paſſée ſous les yeux, ſont la forme de l'intérieur des valves qui eſt liſſe ou ſtrié ou pointillé, ou celle de leurs bords internes qui ſont pliſſés, ſtriés ou unis, & dans quelques eſpèces la proportion différente de leurs ſommets relativement au reſte de la coquille. Ces caractères combinés avec ceux de l'extérieur, quoique moins certains, ſuffiſent ſans doute pour diſtinguer les eſpèces dans un genre, ou quoique peu nombreuſes, on ſeroit tenté au premier abord à en conſidérer pluſieurs comme des ſimples variétés, & à les confondre enſemble, comme ont fait preſque tous les Auteurs, excepté Mr. Chemnitz & Mr. Schroeter qui ſemble l'avoir ſuivi pas à pas.

Tout ce que l'on connoît ſur l'animal propre à ces coquilles ſe réduit à ce que Mr. Adanſon de la Société Royale des Sciences nous apprend de l'une d'elles, qu'il obſerva au Sénégal, qu'il nomme le *Jataron*, & que nous croyons appartenir à notre came gryphoïde. Voici les propres termes de cet excellent obſervateur. La ſituation naturelle à cette coquille eſt d'avoir le ſommet en bas & l'extrémité oppoſée relevée en haut. Dans cet état, & pendant que les battants viennent à s'écarter l'un de l'autre, on découvre le manteau de l'animal ſemblable aux côtés d'un ſac bien tendu, membraneux & fort épais, dont le contour eſt relevé d'un nombre infini de petits tubercules jaunes diſpoſés ſur cinq rangs fort ſerrés.

Ce ſac enveloppe tout le corps de l'animal, & ne s'étend pas juſqu'aux bords de la coquille ; il eſt percé de trois ouvertures inégales, dont l'une qui eſt ſur le devant de l'animal laiſſe paſſer ſon pied, & les deux autres qui ſont les trachées ſe trouvent ſur ſon dos.

La trachée inférieure eſt elliptique, & deux fois plus longue que large; ſon uſage eſt de donner paſſage aux excréments & de rejetter l'eau que l'autre trachée a pompée. Celle-ci eſt ronde & une fois plus petite que la première. La troiſième ouverture eſt une fente fort étroite qui s'étend depuis le ſommet de la coquille juſques vers le milieu de ſa longueur. Elle laiſſe ſortir aſſez rarement le pied qui paroît ordinairement ſous la forme d'une hache faite en demi-lune. Il a une fois moins de longueur que la coquille & porte ſur le devant vers ſon milieu, un petit lobe charnu dont la forme eſt à-peu-près quarrée.

Les parties intérieures renfermées dans le ſac que forme le manteau, ſont aſſez ſemblables à celles de l'huître, mais au lieu d'un ſeul muſcle qui attache les battants, on en voit deux aſſez grands fixés ſur chaque valve, dont on apperçoit les impreſſions ſur leurs côtés. M. de Favanne a donné dans ſa nouvelle édition de la Conchyliologie de d'Argenville, une figure de cet animal contenu dans ſa coquille, qui paroît avoir été copiée ſur celle de M. Adanſon. On peut la conſulter *pl.* 72, *fig. B.*

Perſonne n'a encore indiqué la manière dont les *Cames* ſe propagent, il ſeroit intéreſſant de connoître ſi vivant fixées comme les huîtres & réunies en ſociété, elles jouiroient encore du même mode de génération.

1. Chame feuilletée.

Chama Lazarus ; Linn.

Chama, teſta imbricata lamellis laxis laceris ſtriatis, marginibus ſulplicatis ; Nob.

Rotz doublet ; Rumph. *theſ. tab.* 48, *fig.* 3.

Oſtreum muricatum, ramoſum ; Klein, *oſtrac. pag.* 126, *ſpec.* 1, *litt. e.*

Huître nommée le gâteau feuilleté, ſes ramages, étagés, déchiquetés & tronqués repréſentent aſſez bien cette figure, cette coquille eſt preſque toute blanche avec des taches couleur de roſe ; d'Argenville, *conchyl. pag.* 318, *pl.* 23, *fig. F.*

Spondylus major craſſiſſimus, ſcaber, anguſtus, ex cinereo ſubruber, apice aſtorto, cavitate

[illegible] *referens*; SLOANE, *Ja-maic.* vol. 2, *tab.* 241, *fig.* 8, 9.

Rotz douchet; VALENTYNS, *verhandeling der* [illegible] 13, *fig.* 4.

SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 18[illegible], *tab.* 88, *fig.* 1[illegible], & *tab.* 89, *fig.* 6, *fig.* 9 & *fig.* 11.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 1, *tab.* 8, *fig.* 1.

Chama lazarus; [illegible] *lamellis* [illegible] *pag.* 1139, *num.* [illegible] — [illegible] 513, *num.* 83 — GRONOV. [illegible] 3, *pag.* 272, *num.* 1165.

Chama lazarus; *testa lamellis patentibus laceris*, *apice* [illegible] *obliquè* [illegible], VON BORN, [illegible] *pag.* 70, *num.* 7 — [illegible] *pag.* 83, *tab.* 5, *fig.* 12, 13, 14.

Huître, FAVANNE, *conchyl. pl.* 43, *fig.* A, [illegible] A, 4. *Et pl.* 44, *fig.* A, 1. A, 2.

REGENFUSS, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 3, *fig.* 22, 23.

Chama lazarus Linnæi, *placenta foliacea*, [illegible] MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 141, *tab.* 51, *fig.* 507, 509.

Hoſe Hemd; par les Anglois.

Rotz douchet; *foelie Bladeren*; par les Hollandois.

Der Rotz doublette; *der blater kuchen*; par les Allemands.

Le gateau feuilleté; par les François.

DESCRIPTION. On distingue cette coquille de la suivante par la largeur des feuillets dont elle [illegible] tre. Sa valve inférieure eſt profonde & creuſe [illegible] a plus ou moins de profondeur ſelon les individus, [illegible]

coquille, & cela arrive le plus ſouvent ſur celles qui ſont le moins avancées en âge.

La dent de ſa charnière eſt obtuſe, crénelée & ſituée vis-à-vis le ſommet; elle eſt très ſolide, très-inégale & quelquefois tuberculeuſe; elle eſt articulée dans une foſſette correſpondante de la valve oppoſée. Sa cavité eſt [illegible], elle eſt bordée tout autour par deux ou trois impreſſions circulaires dont la plus extérieure eſt pliſſée ſur le bord & finement denticulée; on y diſtingue [illegible] placées ſur les côtés, [illegible] grande & plus élevée que l'autre, mais également [illegible].

La Came feuilletée eſt peu conſtante dans ſes couleurs, on en voit dans les cabinets de blanches, de jaunes & de rouges; les plus recherchées ſont celles dont les feuillets ſont blancs, & dont la valve ſupérieure eſt ornée de trois bandes longitudinales couleur de roſe; l'intérieur des valves participe foiblement aux couleurs de [illegible] foible teinte couleur de roſe.

La figure de Rumphius, quoique bonne dans tout le reſte, repréſente cette coquille avec le [illegible] phius pourroit induire en erreur, il eſt bon de prévenir que c'eſt vraiſemblablement une mépriſe du Graveur [illegible], comme ce même ouvrage en fournit pluſieurs autres exemples.

On trouve cette coquille dans la mer Méditerranée & dans l'Océan Américain ſuivant Linné; [illegible] les côtes de l'iſle de Curaçao, Seba & Davila [illegible]

2. CAME gryphoïde.

Chama gryphoïdes, LINN.

[illegible]

[illegible]

Concha gryphoïdes, *ſubrotunda*, *laminis &* [illegible] *tab.* 101, *fig. D.*

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Ostreum muricatum peculiaris speciei, quam alii ad crepitacula leprosorum, alii ad conchas a macere aromatico dictas referunt &. SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 179, *tab.* 88, *fig.* 8. — *ejusd. tab.* 49, *fig.* 12.

Le jataron; ADANSON, *conchyl. pag.* 205, *planche* 15, *gen.* 2.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 1, *tab.* 21, *fig.* 2 — *tom.* 5, *tab.* 14, *fig.* 2 & *tom.* 6, *tab.* 16, *fig.* 1, 2.

REGENFUSS, *conchyl. tom.* 1, *tab.* 21, *fig.* 2.

Chama gryphoïdes; *testa orbiculata muricata, valvula altera planiore, altera nate productiore subspirali*; *Linn. syst. nat. pag.* 1139, *num.* 165.

Chama gryphoïdes; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. vindob. pag.* 71, *num.* 8. — *ejusd. testac. mus. Cæsar, pag.* 84.

Huître, FAVANNE, *conchyl. pl.* 43, *fig. A*, 1. *A*, 2 & *pl.* 72, *fig. B.*

Concha rarior, concha gryphoïdes Linnæi, testa orbiculari, squamis imbricata, natibus subspiralibus; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 145, *tab.* 51, *fig.* 510—513.

Muscatenblume; *flos macis vel moschatæ seu myristicæ nucis, testa subrotunda, foliacea, squamosa, colore purpureo vel citrino tincta*; *ejusd. tom. eod. pag.* 149, *tab.* 52, *fig.* 514, 515.

The oelergeele æster; par les Hollandois.

Die felsen muschel; *die westindische chama lazarus*; par les Allemands.

Furbelowed chame; par les Anglois.

Fleur de muscade; *ou huître feuilletée jaune & cramoisi*; par les François.

DESCRIPTION. La coquille de la *Came gryphoïde*, est comme le dit très-bien M. Adanson d'une forme presque ronde, médiocrement applatie, du diamètre de deux pouces au plus, & d'une grande épaisseur. Sa surface extérieure est grossièrement ridée par des rides larges qui la coupent fort irrégulièrement, tant en long qu'en travers, & quelquefois relevée par écailles, qui dans d'autres cas sont pointues & en quelque manière épineuses. Intérieurement elle est luisante, & finement marquée de stries longitudinales, & bordée tout autour de la circonférence des valves par des stries fort serrées, qui sont séparées de celles de l'intérieur par une impression circulaire unie, large de deux lignes & semblable à celle de l'espèce précédente.

Le sommet de la valve inférieure est assez éminent au dehors, & paroît former un tour de spirale beaucoup plus sensible que celui de la valve supérieure, il est ordinairement plus épais, un peu plus grand & plus creux que celui de dessus.

La charnière de la valve inférieure consiste en une grosse dent arrondie & relevée verticalement, dont la convexite est, suivant M. Adanson, sillonnée de dix à douze cannelures inégales, & que j'ai trouvée souvent marquée de quatre ou cinq stries saillantes, obliques & [illegible], & quelquefois simplement tuberculeuse. La valve supérieure est creusée vis-à-vis le sommet, d'un trou sillonné comme la dent de la valve opposée qui s'y engraine exactement.

Le ligament ne diffère presque pas de celui de l'espèce précédente dont je n'ai point parlé par cette raison. Il est roussâtre, court & caché, il lie les valves ensemble & paroit fort peu au dehors. Enfin les impressions musculaires sont semblables à celles de la *Came feuilletée* & situées de même. Au dehors cette coquille montre une belle couleur de rose ou de chair, au dedans elle est quelquefois blanche, quelquefois purpurine ou violette; mais ce n'est pas à ces seules couleurs qu'elle borne ses variétés. Davila en possédoit qui étoient d'une couleur cerise très-vive nuée de blanc, & on en voit souvent de couleur citron, ou de citron mêlé de blanc.

Cette coquille se trouve dans un grand nombre de pays fort éloignés les uns des autres, ce qui concourt à augmenter le nombre de ses variétés. Elle est comme l'espèce précédente, ordinairement attachée aux rochers exposés aux courants de la mer, & elle y tient avec une telle force qu'on a bien de la peine à l'en détacher sans la briser. Linné dit qu'on la trouve dans la mer Méditerranée sur les côtes d'Afrique; M. Adanson la découvrit autour de l'isle de Gorée & de celles du Cap Verd; Lister l'indique à l'isle de la Barbade & de la Jamaïque, Davila & Regenfus la recurent des Indes-Orientales.

3. CAME unicorne.

Chama unicornis; NOB.

Chama, testa squamosa, rugosa seu tuberculata, nate inferiore cornu formi elongata, marginibus lævibus; NOB.

Concha exotica vertice muricatim intorto; FAB. COLUMNA, *de purpur. cap.* 19 *figura mala.*

Concha vertice muricatim intorto Fabii Columnæ; LISTER, *synops. tab.* 214, *fig.* 49, *figura mutuata a fab. col.*

Concha ansata qua

Concha exotica fab. Columnæ; KLEIN, *ostrac. pag.* 174, *gen.* 7, *tab.* 12, *fig.* 87, 88, *figura mutuata aliunde.*

Concha vertice mucronato intorto ; PETIVER, *gazoph. tab.* 152, *fig.* 1, *figura eadem*.

Concha gryphoïdes oblonga, rugis & striis [illegible] *& profunde* [illegible] ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 101, *fig. F.*

Concha gryphoïdes squamosa, [illegible], *umbone magis prominulo &* [illegible] *donato, cinerea* ; *ejusd. ibid. tab. ead. fig. G.*

Concha gryphoïdes, oblonga, [illegible], *fulcata cum valva superiori in plicis & striis* [illegible] ; *ejusd. ibid. tab. ead*, *fig.* 1.

Chama bicornis ; *testa subvalvis conicis*, [illegible] *oblongis* [illegible] *valvula longioribus* ; LINN. *syst. nat. pag.* 1137, *num.* 166?

Chama bicornis ; SCHROETER, *einleit. tom.* 3, *pag.* 24?, *tab.* 8, *fig.* 18.

CHEMNITZ *der naturforscher*, *tom.* 20, *pag.* 8, *tab.* 1, *fig.* 1—5.

Chama cornuta, *chama bicornis Linnæi seu concha ansata Kleinii* ; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 1?0, *tab.* 52, *fig.* 51?—520.

Die gehörnte chama ; par les Allemands.

Huître feuilletée gryphite ; par les François.

DESCRIPTION. Je pense que c'est ici la coquille que Linné a nommée *Chama bicornis*, dont il croyoit que les sommets de chaque valve étoient protubérants en forme de deux cornes. Il ne paroit pas que cet Auteur aie jamais vu cette coquille, & on peut au contraire conjecturer qu'il n'en a parlé que d'après Fabius Columna, & la mauvaise figure que cet Auteur Italien en avoit donnée ; le synonime de Lister & celui de Klein qu'il rapporte à cette espèce ne confirment pas plus son existence que celui de Petiver. Aucun de ces Naturalistes n'avoit connu la coquille de Fabius Columna ; Lister s'étoit contenté d'en copier la figure, qui fut recopiée dans la suite par Petiver & par Klein, toujours d'après le type infidèle que le premier Auteur en avoit fourni. Il semble résulter de ce que je viens de dire que la première figure de Fabius Columna recopiée tant de fois a été la cause de l'erreur de Linné, & [illegible] très imparfaitement la valve inférieure de cette coquille sous deux aspects, celui ci a cru que c'étoit ses deux valves, [illegible] toutes les deux ou terminées en forme de coqueluchon. Cette erreur du Naturaliste Suédois me paroit avoir encore influé sur la [illegible] qu'il avoit rapportée à la *Came gryphoïde*, laquelle est souvent fautive ou [illegible] espèces [illegible].

[illegible] de [illegible] représenter que la valve inférieure de cette coquille, excepté celle marquée *i* qui représente la coquille entière. Celles de M. Chemnitz, & de la conchyliologie de Martini joignent au mérite de l'exactitude, celui d'offrir les principales variétés dont cette espèce est susceptible, & méritent par conséquent la préférence

Cette coquille varie depuis deux pouces de diamètre jusqu'à dix lignes ou plus ; [illegible] elle est orbiculaire ou ovale, & d'autres fois elle est oblongue & presque tordue en corne d'abondance. Sa superficie n'est pas moins inconstante ; souvent elle est tuilée ou composée d'écailles serrées semblables à celles de la *Came* [illegible], ou bien elle est hérissée de petites écailles épineuses sur le bord, ou [illegible] environnée [illegible] laires, & de simples rides quand les écailles ont été détruites par le frottement ; ces trois manières d'être combinées avec les variations de sa forme pourroient la rendre méconnoissable dans bien des cas, si elle n'offroit d'ailleurs deux caractères constants, l'un dans le prolongement [illegible] de la valve inférieure en forme de corne spirale & [illegible], & l'autre dans la [illegible] de ses bords, qui, [illegible] & légèrement onduleux, sont sans plis ni stries.

Sa valve supérieure a toujours moins de convexité que celle de dessous, & son sommet qui a fort peu d'élévation est situé plus près du centre de la valve que dans la *Came gryphoïde* : elle convient d'ailleurs avec cette espèce par le nombre & la situation de ses impressions musculaires & par la place du ligament cardinal, comme par la forme de la charnière, la structure & la position de sa dent.

On la trouve colorée de brun, de jaune ou de violet ; on en voit aussi de couleur de pourpre dehors comme dedans, & c'est peut-être à cette variété que l'on doit rapporter, une coquille de cette couleur que l'on range dans les cabinets parmi les patelles, parce qu'elle a la forme d'une *patelle* [illegible], & que les marchands de coquilles connoissent sous le nom d'oreille de singe. Cette coquille appartient incontestablement au genre de la *Came*, comme je m'en suis assuré sur plusieurs individus, sur lesquels on appercevoit encore la dent de la charnière ; mais comme je n'en ai jamais vu que des valves séparées, & sur-tout des valves inférieures très-usées, il ne m'a pas été possible de m'assurer positivement si elle forme une espèce distincte, ou bien si elle appartient à quelque variété de la *Came* [illegible], [illegible]. La *Came* [illegible] vit suivant Linné dans la mer Méditerranée, elle n'est point commune dans les cabinets de Paris.

M. [illegible] qu'on la trouve si communément en [illegible] dans l'état fossile, qu'il n'est presque point d'endroit de cette province où on [illegible] des corps marins pétrifiés ou fossiles, qui n'y en offre en abondance.

Je possede un moule intérieur pétrifié de cette coquille, qui vient des carrières de Boutonnet, près de Montpellier.

4. CAME sessile.

Chama sessilis; NOB.

Chama, suborbiculata, imbricata squamis plicatis spinescentibus, intus punctata, marginibus crenulatis; NOB.

LISTER, *synops. tab.* 213, *fig.* 48.

Stola, seu spondyli Listeriani, figuræ inconstantis; KLEIN, *ostrac. pag.* 174, *gen.* 6, *num.* 1, *tab.* 12, *fig.* 86.

DESCRIPTION. Celle-ci n'a pas ordinairement plus de neuf ou dix lignes de diametre, elle est presque orbiculaire, plate en dessus, & arrondie & creuse à la valve inférieure, par où elle est ordinairement attachée tout le long de son côté droit, sur les rochers ou sur les coquillages d'un plus grand volume qu'elle.

Elle est extérieurement composée d'écailles circulaires très-serrées & plissées sur leur longueur en manière d'épines solides, qui garnissent toute sa superficie & deviennent un peu écartées près des bords; la valve inférieure offre encore quelques lames détachées du fond de la coquille qui servent à la fixer avec plus de solidité, & ressemblent à autant de pieds.

Les sommets des deux valves, la charnière & le ligament ne diffèrent point, d'une manière essentielle, de ces mêmes parties de la *Came gryphoïde*; mais les bords des valves sont crénelés, & leur cavité est toute pointillée ou garnie de points enfoncés, si petits qu'on ne peut les distinguer que par le moyen de la loupe; c'est par ce caractère qui est très-constant, que l'on doit chercher à la reconnoître, & à la distinguer de cette autre espèce à qui elle ressemble d'ailleurs en d'autres points. Elle est cendrée en dehors & peu luisante, & très-blanche dans l'intérieur des valves. Les coquilles de cette espèce que je possede sont attachées sur une arche de noé, ce qui me fait présumer qu'elles sont de la mer Méditerranée.

5. CAME ridée.

Chama rugosa; NOB.

Chama, testa transversim plicata, plicis acutis distantibus fimbriatis, valvula superiori plana, intus lævi; NOB.

LISTER, *synops. tab.* 217, *fig.* 52.

Concha gryphoides, [illegible], *striis squamosis exasperata, fossilis*; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 101, *fig.* 6.

Globus circinnatus & undatus; KLEIN, *ostrac. pag.* 173, *gen.* 5, *num.* 5.

Bivalve fossile; FAVANNE, *conchyl. pl.* 67, *fig.* F.

Chama lamellosa, testa subrotunda, lamellis transversis membranaceis, serratis, muricatis & crenatis cincta; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 156, *tab.* 52, *fig.* 521.

Die blätterichte chama; par les Allemands.

DESCRIPTION. Je ne connois & ne possede de cette espèce que des individus fossiles, mais sa coquille marine a été connue par deux conchyliologistes distingués; Lister & Gualtieri en ont donné une figure; Klein n'en a parlé que d'après Lister, car les figures de la conchyliologie de Favanne & de Martini ne représentent que des coquilles de cette espèce fossile.

La *Came ridée* n'a pas une forme constante, elle est ovoïde ou orbiculaire & moins irrégulière que les quatre precédentes. Sa valve inférieure a trois fois plus de profondeur que celle de dessus, elles sont composées à l'extérieur de plis circulaires, écartés & saillants, dont le tranchant est ordinairement frangé, quelquefois crénelé ou denté, ou même plissé sur la face supérieure des lames. Les interstices qui les séparent ne sont point striés; ils offrent quelquefois une légère ondulation, qui tient la place des lignes élevées de ceux de l'espèce suivante. Le sommet de la valve inférieure a beaucoup de convexité, il est comme dans presque toutes les autres espèces, tourné en spirale du côté droit de la coquille, & trois ou quatre fois plus élevé que celui de la valve supérieure. Celui-ci est situé près du bord de la valve & presque point incliné du même côté. Les bords des valves sont simples sans stries ni crénelures. La charnière de la valve inferieure est située comme dans la *Came gryphoïde*; mais elle est un peu plus petite que dans cette coquille, & sensiblement crénelée ou tuberculeuse sur le bord; elle est reçue de même dans une fossete correspondante de la valve de dessus, dont la superficie est également denticulée.

Je ne puis indiquer la forme du ligament qui unit les valves, puisque je n'ai sous les yeux que des coquilles fossiles, mais à en juger par le sillon profond qu'on apperçoit à sa place, il doit ressembler à celui des autres espèces. Le dedans des valves est très-uni, de même que la superficie de leurs impressions musculaires, & c'est principalement par ce caractère qu'on doit chercher à la distinguer de l'espèce qui suit.

Gualtieri dit que cette coquille est brune, ni lui ni Lister n'ont indiqué sa patrie. Celles que l'on trouve dans les cabinets sont ordinairement fossiles, elles viennent de plusieurs endroits de [illegible]. On en rencontre une grande quantité d'[illegible]

la terre de Grignon à deux lieues de Versailles & à la terre de Courtagnon en Champagne; ceux que l'on rencontre en Angleterre sont du voisinage d'Oxford, n'est point suivant M. Allioni, de pays où cette coquille fossile soit plus commune que dans le Piedmont, où on la trouve confondue avec la *Came unicorne*.

6. Came pointillée.

Chama punctata; Nob.

Chama, testa transversim plicata, plicis acutis distinctis infernè granosis, intus punctis pertusa; Nob.

Description. Je ne possède que deux valves séparées de celle-ci, dont l'une est marine & l'autre fossile. Elles sont petites, très-bombées & presque orbiculaires, la plus grande qui est marine a dix lignes de diamètre, & quoiqu'elle soit une valve supérieure, elle a près de quatre lignes de profondeur; celle de dessous est encore plus [illegible] lisse & luisante [illegible] sont [illegible] minces, blanches & transparentes, excepté vis-à-vis les plis dont elles sont [illegible]. Ces plis sont au nombre de neuf ou de dix sur chacune d'elles, ils sont [illegible] leur tranchant; leur face inférieure, celle qui est tournée vers les sommets est plate & garnie de petits point elevés qui la font paroître chagrinée; celle de dessus est un peu recoubée vers le bord des valves, & accompagnée de stries élevées qui se prolongent en [illegible] convexité. Ces stries sont disposées de manière qu'elles sont alternativement grandes & petites, & qu'elles occupent toute la distance qui se trouve d'un pli à [illegible].

Toute la partie intérieure des valves est par[illegible] que ceux de la *Came sessile*, puisqu'on les dis[illegible] musculaires & les bords des valves sont les seules parties qui en soient exemptes, & dont la superficie soit unie & luisante.

[illegible] ties, telles que les sommets, la charnière & le [illegible] qu'on ne l'aie regardée que comme une simple [illegible]

[illegible]

7. Came gauche.

Chama sinistrorsa; Nob.

Chama, testa crassa auriformi [illegible] crenulatis, [illegible]; Nob.

Spondylus; Lister, *synopf. tab.* [illegible] & Klein, *ostrac. pag.* 174, *num.* 457, *tab.* 12, *fig.* 86 *e* [illegible].

Coquille nouvellement découverte; Lavanne, *conchyl. pl.* 80, *fig. D.*

Chama gryphoides [illegible], testa suborbiculata valde crassa & ponderosa, [illegible] intus [illegible] trorsum vergentibus; Martini, *conchyl. tom.* 9, *part.* 1, *pag.* 14[illegible], *tab.* 116, [illegible]

Die linke felsen muschel; par les Allemands.

Le pâté; par les François.

Description. M. Chemnitz en parlant de cette coquille ne semble l'avoir prise que pour une variété de la *Came gryphoïde*, dont les sommets auroient présenté une direction opposée à celle qui est ordinaire à cette espèce; nous sommes au contraire persuadés que ce conchyliologiste est dans l'erreur, [illegible] puisqu'elle présente toujours la même configuration, [illegible] res constants, pour ne pouvoir jamais être confondue avec l'autre.

Cette coquille a ordinairement la forme d'une oreille, ayant toujours plus de longueur que de largeur, & étant plus rétrecie du côté de sa base qu'elle n'est à son extrémité supérieure. On la [illegible] qui est applatie & plus mince que par-tout ailleurs. Ses valves, à mesure que la coquille [illegible] très-inégales; celle de dessous est profonde & creusée en forme de nid d'hirondelle, celle de dessus est [illegible] la coquille est attachée. Leur superficie est composée d'écailles transverses, inégalement écartées, qui sont élevées vers les bords des valves, & [illegible] ou deux sillons longitudinaux & profonds, qui [illegible]

toujours [illegible]. Le sommet de la valve supé-rieure est petit, [illegible].

Sa charnière [illegible] *fosile*, elle a [illegible] son ligament [illegible], au lieu qu'il est constamment placé à la gauche de la valve [illegible] rieure dans toutes les espèces de ce genre, ex-cepte la *Came* [illegible] configuration. Ses impressions musculaires sont étroi-tes, plus longues que dans les autres espèces, & sont situées près des bords.

Cette coquille est [illegible] en dehors ou variée de brun & de blanc, quelquefois sa valve supé-rieure a deux ou trois bandes longitudinales d'un brun plus foncé, qui vont depuis le sommet jus-qu'à son bord supérieur. Elle vient des Grandes-Indes & n'est point commune dans les collections de Paris. Celle que je décris est du cabinet de M. le Chevalier de la Marck.

8. Came bicorne.

Chama bicornis; Nob.

Chama, testa ventricosa transversim rugosa, natibus [illegible]; Nob.

Favanne, *conchyl. planche* 80, *fig.* 5.

Description. M. de Favanne est le seul Au-teur qui aie donné la figure de cette coquille, dont il n'existe encore aucune description. M. Chemnitz l'a vraisemblablement considérée comme une variété du *Chama bicornis* de Linné, puis-qu'il a cité la figure de M. de Favanne à cette espèce, dans le [illegible] tome de la Conchylio-logie de Martini. Mais comme il est [illegible]blable, ainsi que je l'ai établi à l'article de la *Came* [illegible] que jamais Linné [illegible] la coquille [illegible], & que sa [illegible] des-cription n'étoit fondée que sur une méprise oc-casionnée par la mauvaise figure de Fabius Co-lumna, il en résulte que cette citation de M. Chemnitz est une erreur, qu'il est d'autant plus singulier de trouver dans son ouvrage, que ce Naturaliste connoissoit [illegible] l'espèce de Linné, puisqu'il en a publié les [illegible] figures.

La *Came bicorne* n'est encore connue que dans l'état fossile, celles que j'ai vues sont dans le cabinet de M. de [illegible], & [illegible] de M. de [illegible] même [illegible] nier cabinet. Elles ont ordinairement le volume d'un [illegible], & sont [illegible] en dehors de [illegible] transverses, convexes, iné-gales, non [illegible].

Les sommets y sont [illegible] manière dif-férente qu'aux autres coquilles bivalves; ils sont [illegible] du bord de la charnière, que chaque [illegible] plutôt la forme d'une patelle contournée en spirale à sommet ir-régulier & tubuleux, que celle de la moitié d'une coquille Bivalve. Ces valves ont une assez grande épaisseur, elles sont très-creuses, sont unies dans l'intérieur & sur les bords, & ferment avec beau-coup de précision. Une d'elles est ordinairement [illegible] de sa corne & tout près de la charnière. L'in-flexion des deux sommets n'est pas égale sur tous les individus, quelques-uns les ont écartés & [illegible] tête d'un bœuf, & on en trouve encore dont un [illegible] valve opposée est tordu ou recourbé sur lui-même en forme de crochet.

Sa charnière consiste en une seule dent très-épaisse & tuberculeuse qui s'engraine profondé-ment dans une fossete de la valve opposée, elle n'offre [illegible] ce que j'ai déjà dit des autres espèces; il en est de même des impressions musculaires & de la place du ligament cardinal.

Quoique ces coquilles se trouvent dans l'inté-rieur du royaume, je ne puis indiquer l'endroit où on les rencontre, ayant égaré la note que j'en avois faite dans le temps, & ne me trouvant plus à portée de pouvoir la recouvrer.

9. Came arcinelle.

Chama arcinella; Linn.

Chama, testa [illegible]

Pectunculus striatus & muricatus parvus, Lister, *synops.* [illegible]

[illegible]

Bonanni, [illegible]

[illegible]

[illegible] Dargenvil, [illegible] 2, [illegible] 15, [illegible]

[illegible] 150, [illegible]

[illegible] tom. 4, [illegible] 14, [illegible]

[illegible] Linn. [illegible]

[illegible] *planche* 17, [illegible]

[illegible] arcinella; testa [illegible], sulcis longitu-dinalibus [illegible] punctatis, [illegible]; Von Born; *[illegible] [illegible] pag. 71, tom. 9 — [illegible] pag.* 85.

[illegible]; Favanne; *conchyl. pl.* 52, *fig. L.*

Chama arcinella linnæi, testa cordata longitudi-naliter [illegible], & in dorso costarum [illegible] [illegible], sulcis excavato-punctatis, ano [illegible] [illegible], [illegible], [illegible] mar-gine [illegible]; Martini, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 15[illegible], *fig.* 522, 523.

[illegible]; par les Hollandois.

Der [illegible]; par les Allemands.

Le marron épineux; par les François.

Description. Cette coquille quoique irrégu-lière approche beaucoup de la forme d'un cœur, elle est [illegible] & composée de deux valves, qui sont moins inégales que dans les espèces précé-dentes. Elle offre aussi une singularité très-remar-quable qui lui est commune avec la *Came gauche*, dont il semble que personne ne s'est encore ap-perçu; elle consiste en ce que le ligament cardi-nal est situé sur le côté droit de la valve infé-rieure relativement à l'animal, & que les pointes des sommets sont tournées vers sa gauche, c'est-à-dire dans un sens contraire à celui des autres espèces; elle est garnie en dehors de côtes lon-gitudinales épineuses, qui se divisent en d'autres plus petites à quelque distance des sommets: ses épines ont beaucoup plus de longueur vers le milieu des valves que sur leurs côtés, elles sont presque toujours creusées en demi-tuyaux & sont rarement terminées par leurs pointes. Les grandes & les petites côtes sont séparées les unes des autres par des sillons plus larges qu'elles, dont la superficie est parsemée de pores-enfoncés, ser-rés & [illegible] à des piquûres d'épingle, qui la font paroître chagrinée.

Le sommet de la valve inférieure est ordinai-rement un peu plus gros que celui de dessus, & c'est par lui que cette coquille s'attache aux autres [illegible]. Ils sont [illegible], & sont [illegible] courbés en arrière, c'est-à-dire vers la gauche de l'animal. A commencer par les sommets, on voit sur le côté gauche ou sur la face postérieure des valves, une lunule en forme de cœur très-enfoncée, dont la superficie & les côtés sont couverts de petits tubercules semblables à des papilles élevées, & au dessus de la lu-nule, une saillie ou prolongement des valves, qui est armée de fortes épines. Le dedans des valves, quoique lisse, offre quelques sillons longitudinaux qui correspondent [illegible], leurs bords qui sont légèrement plissés sur leur con-tour, sont encore terminés par une crénelure très fine qui commence aux deux côtés de la char-nière & se prolonge d'un bout à l'autre.

La charnière de la valve inférieure consiste en une grosse dent oblique & saillante, marquée de trois ou quatre sillons, qui s'engraine dans une fossette de la valve supérieure; celle-ci a un pareil nombre de stries élevées, qui lorsque la coquille se ferme, sont reçues dans les sillons de la valve opposée. Le [illegible] situé à la [illegible] la coquille, [illegible] côté opposé à celui des sept premières espèces. Les impressions musculaires sont situées à la même hauteur, leur superficie est légèrement ridée, & celles du côté de la lunule sont les plus petites.

La *Came arcinelle* est ordinairement blanche en dehors, & mêlée d'un teinte jaunâtre à l'inté-rieur, mais on en connoît une variété qui est couleur de rose ou légèrement vineuse. Elle vit dans l'Océan Américain suivant Linné & Davila; Bonanni dit qu'on la trouve sur les côtes du Bré-sil, & Petiver sur celles de Campeche. Knorr assure qu'on la rencontre aussi aux Indes Orien-tales.

Espèces qui ne sont pas suffisamment connues.

* *[illegible]*; [illegible] *pag.* [illegible] *tab.* 101, *fig. L.*

* *Die [illegible]*; [illegible]; *[illegible] tom.* 3, *pag.* 255, *tab.* 8, *fig.* 19.

CAMERINE; *vulgairement pierres lenticulaires — Camerina*; Nob.

Genre de coquilles univalves, multiloculaires, qui a pour caractère,

Une Coquille ordinairement de forme lenticulaire, discoïde & régulière.

La spire intérieure, coupée transversalement, par un grand nombre de cloisons imperforées.

ESPÈCES.

1. CAMERINE lisse.

   Coquille lenticulaire, unie.

2. CAMERINE striée.

   Coquille lenticulaire, striée.

3. CAMERINE tuberculeuse.

   Coquille lenticulaire, tuberculeuse.

4. CAMERINE numismale.

   Coquille applatie & unie.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les co- [illegible] sont absolument inconnues. Elles sont ordinairement [illegible] le nom de pierres lenticulaires ou de pierres numismales, [illegible] fardé qu'ils n'ayent fait sur leur nature & sur leur origine. [illegible] ner [illegible] sont si abondantes, & où on les trouve ordinairement mêlées avec d'autres coquilles marines, [illegible] quelle semence, qui, suivant lui, pouvoit produire [illegible] formes analogues à celles des corps organisés. [illegible] voit, n'avoit besoin que d'être connu pour en [illegible] détailler les bases futiles sur lesquelles il étoit fondé, puisque l'observation & l'esprit d'analyse nous ont enfin conduit à des notions plus précises.

[illegible], dans [illegible] imprimées en 1729, adopta sur l'origine des pierres numismales un sentiment moins invraisemblable que celui de Langius, puisqu'il soutint leur origine marine; mais il tomba dans une autre erreur, en les considérant comme des opercules d'ammonites ou d'autres coquilles univalves, avec qui elles n'ont au surplus qu'une fausse ressemblance [illegible]

[illegible] SPADA, [illegible] son catalogue des pétrifications de Vérone, publié en 1739, soupçonna que les pierres numismales étoient des véritables coquilles marines qui avoient été déposées par les eaux aux endroits où on les trouve, & qu'elles appartenoient aux bivalves. [illegible] valves, qui contenoient dans l'intérieur un animal, lequel étoit attaché à sa coquille par le centre, & étoit organisé à-peu-près comme celui de l'huître; mais il croyoit que les valves de [illegible] mal qui y étoit renfermé ne recevoit l'eau de la [illegible]

[illegible] de l'observation. Les pierres numismales en sont [illegible]

[illegible] appartenoient au regne végétal, & qu'elles étoient des véritables feuilles qui avoient été enveloppées par la pétrification; enfin plusieurs pensoient qu'elles étoient des semences amoncelées par la force des vents, qui avoient été char- [illegible] avec le temps elles avoient été converties en [illegible] teur estimable, dit que les pierres numismales sont la pétrification de coquilles marines, qui appro- [illegible] intérieure, chambrée, & par leur ouverture sur le bord de la coquille. Les raisons qui me déterminent à adopter ce sentiment sont d'une telle [illegible] genres de coquilles est si manifeste, que je ne pense pas que l'on puisse conserver le moindre doute sur leur nature, une fois que l'on en connoîtra le détail.

1°. Les pierres lenticulaires sont des vraies coquilles, ce qui est prouvé par leur forme orga- [illegible] brée dont elles sont composées dans l'intérieur, & par l'ouverture de ce canal spiral qui se termine sur leur bord, comme dans les ammonites & les nautiles. On les trouve d'ailleurs confondues dans les couches calcaires avec d'autres coquilles marines dont la nature n'est point douteuse, & elles présentent quelquefois les mêmes circonstances que ces coquilles, comme des serpules attachées sur leur superficie, ou des piquûres [illegible]

2°. Ces pierres ne sont point des opercules, comme Bourguet l'a cru; car tous les opercules que l'on connoît, sont d'une substance solide & compacte dans leur intérieur, & toujours applatis sur la face qui est attachée au pied de l'animal. Cette face plate offre aussi une ligne spirale, qui tient à la nature de l'opercule comme je le [illegible] l'une des deux faces des pierres lenticulaires.

3°. On ne doit point les considérer comme des coquilles bivalves, suivant le sentiment de Spada, puisque ce sentiment ne lui fut suggéré, qu'à cause de la facilité avec laquelle leur coquille [illegible] risontal, ce qui dépend de toute autre cause que [illegible] le dirai après.

4°. Enfin l'analogie des pierres lenticulaires [illegible]

une tubulure, que Linné a désignée sous le nom de siphon.

Ces coquilles diffèrent donc par cette condition des nautiles & des ammonites, & malgré l'analogie prise de leur forme & de leur tubulure, elles doivent former un genre à part, & distinct de celles-là, que je désigne sous le nom de *Camérine*.

Les pierres lenticulaires ont été ainsi nommées, parce qu'elles ont ordinairement la forme d'une lentille, étant orbiculaires & plus élevées au centre que sur les bords. Si on les examine avec attention à travers une loupe, on apperçoit bientôt sur celles qui sont entières, une petite ouverture sur leur tranchant qui est l'orifice extérieur de leur spire. [illegible] de la coquille, & ne laisse appercevoir aucune trace au dehors. Pour la connoître on expose une de ces pierres à la flamme d'une bougie, quand elle est suffisamment échauffée, on la plonge dans l'eau, & alors elle se divise en deux parties égales, dont chacune à un côté plat & un côté convexe. On distingue alors sur leur surface plate, les tours de la spire dont la coquille est composée, ils sont roulés sur un plan horisontal, sont très-étroits & sont coupés transversalement par des petites cloisons très-rapprochées, sur lesquelles on n'apperçoit aucune trace de siphon comme dans les nautiles & les ammonites. Le nombre des tours de la spire est proportionné à la grandeur de la coquille, ils paroissent comme un fil roulé sur lui-même & vont se terminer sur le bord de la coquille où est placée son ouverture. Leur surface convexe est composée de lames appliquées horisontalement les unes sur les autres, qui partant de chaque côté de la tubulure spirale, se réunissent aux points du centre & occasionnent sa convexité. Ce qui le prouve suffisamment, c'est que si on coupe perpendiculairement une de ces pierres en passant par les centres, qui sont les points les plus élevés, on peut compter alors autant de lames appliquées de chaque côté les unes sur les autres, que l'on compte de tours entiers à sa spire. La faculté qu'on a de partager ces pierres en deux parties égales, qui séduisit Spada, comme j'ai déjà dit, dépend de la [illegible] comme telles, & non pas d'une propriété applicable à la coquille. On sait que la chaleur est capable de faire éclater ou de diviser une pierre en plusieurs parties, ce sont toujours [illegible] qu'on doit attribuer la division des pierres lenticulaires sur le plan de leur spire, puisque leurs faces supérieures [illegible]

tant de lames étroitement collées les unes aux autres, qu'il y a de tours [illegible], & que celle-ci, au contraire, est formée par une petite tubulure dont les parois sont très-minces, & dont la cavité concourt à diminuer l'homogénéité. [illegible] des couches latérales qui les enveloppent, & ne [illegible] valve.

Les coquilles marines analogues aux pierres nu[illegible] belemnites, des orthoccerates & des cornes d'am[illegible] des coquilles pélagiennes qui ne vivent que dans les plus grandes profondeurs de la mer; c'est avec ces mêmes coquilles qu'on les trouve communément [illegible] encore plus ordinaire de voir des bancs énormes de rochers par leur épaisseur & par leur étendue, [illegible] même quelquefois parmi des bancs de coquilles littorales; cette dernière circonstance est la moins commune de toutes celles que j'ai rapportées, elle se présente cependant quelquefois, & M. Guettard en a cité dans ses mémoires quelques preuves.

La structure des *Camérines* [illegible] celle des autres coquilles, qu'il n'est guères possible de se former une idée satisfaisante de la place ni de la forme de leurs animaux. Cependant comme on [illegible] avoir caché avec le plus de soin, je crois pouvoir hasarder mes conjectures sur la figure de cet animal & sur la manière dont il travaille à la formation de sa coquille, parce qu'elle me paroit devoir différer de celle qui a été observée sur tous les autres coquillages.

Les loges de sa spire sont si petites qu'il me [illegible] elles n'ont d'ailleurs aucune communication entr'elles, ainsi il ne me paroît pas vraisemblable que l'on puisse chercher ailleurs la place de ce ver que dans la dernière loge, celle qui forme l'ou[illegible] position de l'animal, elle ne pourroit encore suf[illegible]

[illegible]
sur les deux faces de la coquille jusqu'à son axe,
[illegible]
sure que l'animal en se développant dans toutes
[illegible]
mais être démontré vrai par l'observation, il en
[illegible]
lieu dans les *Camerines*, d'une manière contraire
à celle qu'on a observée sur tous les autres co-
[illegible]
sulteroit aussi que leur animal au lieu de trouver
[illegible]
fixé sur elle & placé au-dessus : mais toutes ex-
traordinaires que semblent ces conséquences, elles
[illegible]
perd pas de vue la structure singulière de ce fos-
[illegible]
cavité de l'ouverture, sans être obligé de cher-
cher un autre moyen pour concilier son extrême
[illegible]
tendent des bords de la spire jusqu'au centre de
[illegible]
il devroit être contenu, il est donc nécessaire
[illegible]
cavité.

[illegible]

à leurs [illegible]

M. Guettard, dont les recherches sur les pierres
lenticulaires ont été très étendues, fini par les
[illegible]
avoient été pénétrées ; cet Auteur d'ailleurs très-
[illegible]
de ceux qui l'avoient précédé, ne prend aucun
[illegible]
entièrement la nature des pierres lenticulaires
[illegible]
elles peuvent appartenir ; il présume qu'on ne
pourra les bien connoître, que lorsque un heu-
[illegible]
qui est arrivé pour les pierres étoilées sur lesquelles
on avoit tant écrit sans pouvoir déterminer ce
[illegible]
que les pierres lenticulaires n'avoient point d'ou-
verture, qu'elles étoient entièrement closes, &
qu'on n'y appercevoit pas le moindre petit trou
par lequel le corps de l'animal eût pu sortir. Cette
[illegible]
il est important de s'assurer avant tout de la
[illegible]
examinée trop légèrement nous prive de tous les
[illegible]
se reposer.

Les pierres lenticulaires sont ou blanches ou
[illegible]
des différences qui portent sur leur substance cal-
[illegible]

d'une compression qu'elles auront éprouvée sur quelque partie de leur circonférence.

Les pierres lenticulaires sont des fossiles des plus communs. On ne peut en douter d'après ce que les Auteurs de différents pays disent de la quantité qui s'en trouve dans les endroits dont ils parlent; on en connoît en Allemagne, en Suisse, en France, en Espagne & en Angleterre. Il paroît qu'elles sont fort rares en Italie; M. Allioni a remarqué qu'on n'en trouve pas en Piedmont, où les coquilles fossiles sont cependant si communes qu'on en rencontre presque par-tout : mais ces coquilles sont la plupart du temps littorales, & les *Camerines* nous semblent appartenir au contraire à celles que nous nommons Pélagiennes, & dont les dépôts sont toujours antérieurs à ceux des coquilles des rivages.

1. CAMERINE lisse.

Camerina lævigata; NOB.

Camerina, testa lenticulari lævi; NOB.

Solitites niger foliolis candidis; LANGIUS, *hist. lap. figur. pag.* 69, *tab.* 18.

Lapis frumentarius niger helveticus, semina melonum, [illegible] lois [illegible], *ejusd. ibid. tab.* [illegible]

Pierre lenticulaire [illegible] de petites volutes, ou convexe de [illegible]; BOURGUET, *trait. des pétrif. pag.* 75, *fig.* 321.

Amas de pierres lenticulaires; *id. ibid. fig.* 324, 325.

Pierres numismales; D'ARGENVILLE, *oryctol. pl.* 8, *fig.* 10.

Lapis nummularius [illegible], maximis laminis [illegible], SPADA, *catal. lapid. figur. pag.* 50, *num.* 1—4, 6—12.

Hélicite coupée en deux parties, & qui a été [illegible] pour qu'on [illegible] les pas de [illegible], & les [illegible] en plusieurs [illegible], &c. GUETTARD; *[illegible] tom.* 3, *pag.* 421 & *suivante*, *pl.* 13, *fig.* 1 — 10.

[illegible]; par les Allemands.

Pierre lenticulaire, ou pierre numismale; par les François.

DESCRIPTION. [illegible]

être étonné qu'un examen peu réfléchi les ait pu faire prendre pour des vraies lentilles pétrifiées. L'ouverture de la coquille n'est presque point sensible, elle ressemble à une [illegible] que l'on confond souvent avec celles qui peuvent être arrivées à cette pierre par accident. Les plus grosses, celles de cinq [illegible] ne [illegible] jamais au-delà de [illegible], qu'on ne peut reconnoître [illegible] espèces, qu'en les divisant en deux parties par le moyen du feu. Leurs loges sont très-petites [illegible] On en trouve [illegible] montagnes des Alpes, suivant Lang [illegible]; dans le voisinage de Vienne, [illegible] en France dans le Soissonnois, dans la [illegible] & aux environs de Villers-Cotterets [illegible] Duval, selon Guettard; [illegible] du rocher de [illegible], sur les bords [illegible], [illegible] Bakar [illegible], suivant A[illegible]. D'Argenville cite encore cette espèce en différents autres lieux de la France dont on trouvera la notice dans son ouvrage.

2. CAMERINE striée.

Camerina striata; NOB.

Camerina, testa lenticulari, a centro ad marginem utrinque striata; NOB.

Lentes striatæ lapideæ utrinque convexæ, lentibus [illegible]; SCHEUCHZER, *oryct. helvet. pag.* 326, *fig.* 108 — *[illegible] I. pag.* 4, 5.

Lapis nummularius fabulosus, laminis minoribus & [illegible], [illegible] ex[illegible], &c. SPADA, *catal. lap. figur. pag.* 50, *num.* 5.

Pierres lenticulaires striées; BOURGUET, *traité des pétrif. pag.* 75, *fig.* 322, 323.

Hélicite [illegible]; elle est de celles [illegible] le nom de pierres lenticulaires; GUETTARD; *mémoir. d'hist. nat. tom.* 3, *pag.* 432, *planch.* 13, *fig.* 11, 12, 13 — 22, 23.

Pierre lenticulaire [illegible]; par les François.

DESCRIPTION. [illegible]

[illegible] & [illegible], & son ouverture est [illegible] précédente. On la [illegible], suivant [illegible] & B[illegible], [illegible] d'une [illegible], nommée *Ursi di Grezzana*, suivant Spada; & [illegible] Guettard. [illegible] qui m'en a été [illegible] par M. [illegible], [illegible] sur la montagne d'Ancelle, près de Gap en Dauphiné, à douze cents toises [illegible] de M. Guettard, [illegible] 22 & 2[illegible], [illegible], qui consiste, entre les stries que cet Auteur nomme des rayons, dans quelques mamelons placés à leur centre.

3. Camerine tuberculeuse.

Camerina tuberculata; Nob.

[illegible], utrinque tuberculata; [illegible]

[illegible], mais, dont toute la superficie est [illegible], [illegible] & de grandeur [illegible]; Guettard, *mémoires* [illegible] *tom.* 3, *pag.* 432, *planch.* 13, *fig.* 14, 15.

Description. Cette espèce que je crois n'avoir [illegible] que par M. Guettard, se trouve d'environ cinq lignes de diamètre; elle diffère des deux précédentes par les petits tubercules dont sa superficie est parsémée, qui la rendent raboteuse au tact comme la peau de chagrin: elle est également convexe des deux côtés, tran[illegible] à l'intérieur de [illegible] très rapprochées.

M. Guettard [illegible] que comme une variété de l'une des deux espèces précédentes, puisqu'il dit tome 2 de ses Mémoires [illegible] les mamelons qui formoient ce chagriné, n'étoient [illegible] ner dans cet Auteur, puisqu'il dit ailleurs qu'il ne connoit qu'une seule espèce de pierre lenticulaire, qui a la vérité offre plusieurs variétés. Je [illegible] tuberculeuse conformes à leur description qui ont été trouvées à Courtagnon en Champagne; celles [illegible] Guettard a donné la figure [illegible] Soissons.

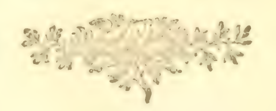
4. Camerine numismale.

[illegible]; Nob.

[illegible]; Nob.

[illegible]; Guettard, *mém.* [illegible] *tom.* 3, *pag.* 432, *planch.* 13, *fig.* 21.

Description. Cette camerine a la grandeur d'une pièce de vingt-quatre sols sur une ligne ou une ligne & demie d'épaisseur; elle est plate ou très-peu élevée près des centres & arrondie sur les bords: sa superficie est unie sans aucune apparence de stries circulaires ou de stries radiées; enfin elle diffère des autres espèces, en ce qu'elle est presque également mince par-tout & d'un volume beaucoup plus considérable qu'elles. Son ouverture est très-petite & placée comme dans les autres sur le bord. J'ai eu occasion d'en voir plusieurs individus dans le cabinet de M. de Joubert, dont les bords étoient courbés inégalement sans doute à cause de la compression qu'ils avoient éprouvée pendant leur pétrification. On les trouve dans l'intérieur du royaume, mais j'ignore l'endroit. Je présume que celle dont parle Guettard, & dont il a donné la figure étoit des environs de Soissons. On trouve encore dans la même planche de cet Auteur que j'ai citée, la [illegible] hélicite, qui a comme des cercles concentriques, & un mamelon à son centre, qui peut-être [illegible]



CARDITE ; — *Cardita* ; Nob.

GENRE DE COQUILLES BIVALVES RÉGULIÈRES, qui a pour caractère,

Une coquille équilatérale libre, un ligament ſouvent extérieur, deux impreſſions muſculaires dans chaque valve ;

La charniere compoſée de deux dents, dont une à la baſe de la valve gauche, & une ſeconde longitudinale parallèle à ſa face antérieure.

ESPÈCES.

1. CARDITE cœur.

Coquille en forme de cœur, preſque globuleuſe & liſſe, les ſommets écartés & courbés en arrière en forme de ſpirale.

2. CARDITE de moltke.

Coquille en forme de cœur, pliſſée tranſverſalement, le corcelet applati & anguleux de chaque côté, les ſommets écartés & courbés en arrière.

3. CARDITE cannelée.

Coquille preſque en forme de cœur, brune tachée de blanc, les côtes longitudinales convexes, ſtriées tranſverſalement.

4. CARDITE ajar.

Coquille preſque en forme de cœur, alongée ſur le devant, les côtes longitudinales carrées marquées de ſtries tranſverſes élevées.

5. CARDITE trapézoïde.

Coquille trapézoïde bombée, les côtes longitudinales crénelées, les bords pliſſés.

6. CARDITE tachetée.

Coquille oblongue bombée, les côtes garnies d'écailles tuilées, & crénelées ſur les côtés, les bords pliſſés.

7. CARDITE jeſon.

Coquille oblongue comprimée ſur le derrière, les côtes garnies d'écailles tuilées, les bords peu ſenſiblement pliſſés.

8. CARDITE chambrée.

Coquille ovale oblongue blanche, garnie de côtes noduleuſes, l'intérieur des valves préſentant en relief la forme d'une ſeconde valve.

9. CARDITE carinée.

Coquille ovale oblongue, garnie de ſtries croiſées, blanche, les valves mar-

ques au dehors d'une carène oblique, jaunâtres en dedans.

10. CARDITE brune.

Coquille comprimée en forme de rein, marquée de ſtries croiſées, brune, le bord poſtérieur des valves denticulé.

11. CARDITE arctique.

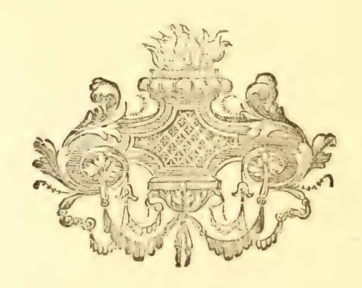
Coquille ovale, marquée de ſtries tranſverſes, blanche, deux carènes garnies d'écailles tuilées ſur chaque valve.

12. CARDITE pectoncle.

Coquille oblongue un peu élargie vers le haut, prolongée à ſa baſe, & marquée de ſillons longitudinaux, unis.

13. CARDITE datte.

Coquille cylindrique, diaphane, blanche, à ſtries croiſées, les ſtries tranſverſes du haut des valves ſaillantes & écailleuſes.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Une partie des espèces décrites dans ce genre, avoit été placée par Linné dans celui de la *Came*, quoique leur coquille soit régulière & libre, & que leur charnière soit composée de deux dents; j'ai indiqué dans les observations générales qui précèdent le genre de la *Came*, les raisons qui m'ont déterminé à faire trois genres de celui de cet Auteur, & j'espère que l'on approuvera ce changement, puisqu'il en résulte une plus grande facilité pour la connoissance des espèces & l'exclusion de la situation arbitraire de quelques-unes d'entr'elles dans leur ancienne position. Les genres de la conchyliologie seront toujours artificiels, tant que leurs caractères ne seront pris que de la coquille indépendamment de l'animal; mais si, comme je l'ai déjà dit ailleurs, on n'a pas encore réuni assez d'observations pour former une méthode générale sur les animaux & sur leurs coquilles, il me paroît au moins nécessaire d'être conséquent & rigoureux dans les autres méthodes provisoires, de ne pas interrompre, autant qu'il se peut, la série naturelle des coquilles, & de ne pas en admettre dans un même genre, d'une forme trop peu analogue, même dans leurs parties essentielles, comme Linné l'avoit fait, en confondant dans un seul, celles que je distingue sous les noms de *Came* de *Cardite* & de *Tridacne*.

Les *Cardites* n'ont pas une forme irrégulière, & ne sont jamais fixées par leurs valves comme les *Cames*; quelques-unes d'entr'elles s'attachent aux rochers par des soies courtes qui sortent du milieu de leur face postérieure, & c'est une analogie qui les rapproche infiniment des *moules*, avec lesquelles elles conviennent encore par la figure oblongue & par le renflement de la base des huit dernières espèces de ce genre. Les cinq premières ont une forme analogue à celle des cœurs ou bucardes; mais leur charnière étant semblable à celle des espèces à coquille alongée ou ne présentant qu'une très-petite différence, & se trouvant d'ailleurs réunies entr'elles par la *Cardite trapézoïde*, dont la coquille tient autant de celle des unes que des autres, j'ai cru ne devoir pas même diviser ce genre en deux sections prises de leur forme, puisque la *Cardite trapézoïde* auroit pu être également placée dans les deux d'après ses caractères extérieurs.

Les *Cardites* sont toutes marines; l'ignorance complette où l'on est sur leurs animaux, prouve assez combien seroit illusoire dans cette circonstance, le projet d'une méthode générale de conchyliologie fondée sur les vers; elle prouve en même temps que cette prétention téméraire ne peut être soutenue que par des personnes peu instruites, & auxquelles il suffiroit peut-être d'avoir une connoissance détaillée de l'animal d'une seule coquille dans un genre nombreux, pour en induire celle des animaux de toutes ses autres espèces. Les exemples d'une pareille prétention ne sont malheureusement que trop communs, & c'est avec un vrai regret que je suis obligé de compter parmi ses promoteurs, le célèbre Muller, qui, à tant d'autres égards, avoit acquis un droit si fondé à la reconnoissance des Naturalistes.

M. Adanson a dit dans sa Conchyliologie du Sénégal, que l'animal de l'espèce que je nomme *Cardite ajar*, étoit semblable à celui d'une autre coquille que cet Auteur a désignée sous le nom de *Coslat*. Dans ce cas, il doit être composé d'un manteau divisé en deux lobes égaux, d'où il sort à leur extrémité supérieure deux trachées charnues en forme de tuyau cylindrique & jointes ensemble par une membrane frisée, dont celle de dessus est terminée par une couronne de filets cylindriques qui sortent de sa cavité. La trachée inférieure auroit soixante de ces filets, & le pied de l'animal auroit la forme d'un croissant.

1. CARDITE cœur.

Cardita cor.

Cardita, testa cordata sub globosa levi, natibus distantibus recurvatis [illegible], NOB.

Rarissima concha quæ bucardia [illegible], in calabria agri & montes [illegible]. SCILLA *de corp. mar. lapid.* [illegible] *tab.* [illegible], *fig. A A.*

Bucardia Argusini Scill. è mari adriatico; LISTER, *synops. tab.* 275, *fig.* 111.

Bucardia dicitur hæc concha, a forma quæ bovis cor exprimit, &c. BONANNI, *recreat. class.* 2, *pag.* 110, *fig.* 18 — *ejusd. mus. kirch. class.* 2, *pag.* 44[illegible], *num.* 92.

D[illegible] gets-kap; RUMPH. *thes. tab.* 48, *fig.* 10.

Bucardia; PLANC. *de conch. min. notis*; *tab.* 10; *fig. A.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinem unito, lævis [illegible], & non [illegible] lineis [illegible], a cardine [illegible] excurrentibus signata; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 71, *fig. E.*

Cucullus fœtui [illegible]; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 177, *tab.* 86, *fig.* 1.

Isocardia, bucardia lævis dalmatica, quæ in [illegible] maris partibus [illegible]; KLEIN, *ostrac. pag.* 140, *spec.* 2, *lit. a, b.*

KNORR, *vergnügen der augen. tom.* 6, *tab.* 8, *fig.* 1.

Bucardia; GINANNI, *opere postume*; *tom.* 2, *pag.* 23, *tab.* 19, *fig.* 1-9.

Chama cor ; *testa subrotunda lævi*, *natibus recurvatis*, *rima hiante* ; LINN. *syst. nat. pag.* 1137, *num.* 154 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 516, *num.* 88.

Chama cor ; *testa cordata subglobosa lævi*, *apicibus recurvatis*, *rima lanceolata hiante* ; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 66, *num.* 1 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 80.

REGENFUSS, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 4, *fig.* 32.

Cœur, DAVANNE, *conchyl. planch.* 53, *fig.* G.

Chama cor Linnæi, *testa cordiformi*, *globosa*, *lævi*, *lutescente*, *natibus instar cornu arietis incurvatis & contortis*, *apice viridescente* ; MARTINI, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 101, *tab.* 48, *fig.* 483.

Bucardia ; par les Italiens.

D [illegible] ; par les Hollandois.

Die doppelte gots - oder narrenkappe ; par les Allemands.

Cœur de bœuf ; *bonnet de fou ou cabochon double* ; par les François.

DESCRIPTION. De toutes les coquilles connues, celle-ci a le plus evidemment la forme d'un cœur ; elle est moyennement épaisse, très-bombée & remarquable, comme l'espèce suivante, par l'écartement de ses sommets & par la direction spirale de leurs pointes. Elle a trois pouces de longueur, deux pouces quatre lignes de largeur, & deux pouces six lignes de profondeur. Ses valves sont unies & lisses vers les sommets, elles sont marquées par-tout ailleurs de stries circulaires, qui devenant mieux marquées vers les bords, indiquent leur accroissement successif. Elles offrent au bas de leur face inférieure un applatissement sensible qui se termine en arrière par une [illegible] & par une carène mousse entre [illegible] sommets. Leurs bords sont simples, & laissent sur le devant une légère fente bâillante, qui s'étend depuis le ligament cardinal jusqu'au haut de la coquille.

Les sommets sont [illegible] & écartés de deux lignes au-dessous du ligament, ils sont recourbés [illegible], leur [illegible], est éloignée l'une de l'autre de douze ou treize lignes. Le ligament qui joint les valves est brun, très-con[illegible].

Sa charnière consiste sur la valve droite en [illegible], qui reçoivent les deux [illegible] de la valve opposée, & dont les bords [illegible], de ces deux [illegible] tiettes, l'une est située au milieu de la base de la [illegible] vers le milieu de la fente de son bord antérieur. Celle du bas a deux feuillets coniques qui s'articulent avec deux cavités analogues de la valve opposée, celle du bord antérieur n'en a qu'un seul. Les deux dents de la valve gauche sont fort épaisses, & celle de la base est légèrement bilobée. Enfin, quoique cette charnière paroisse au premier coup-d'œil plus compliquée que celle des autres espèces du même genre, elle se réduit cependant à deux dents sur la valve gauche qui sont reçues dans deux cavités de la valve opposée, & dont les bords étant plus élevés que dans celles-là, ont été souvent pris pour des dents.

Les impressions musculaires sont au nombre de deux sur chaque valve, celles du bord inférieur, sont situées en arrière & sont du double plus petites & plus profondes que celles de devant. Celles-ci sont presque orbiculaires, & sont placées vis-à-vis la dent de leur face antérieure.

La *Cardite cœur* est fauve près de sommets, [illegible] ailleurs, & [illegible] marquée de larges bandes circulaires peu prononcées, de la même couleur que [illegible]. Ses sommets sont souvent fauves & quelquefois bleuâtres ; mais on ne distingue sa véritable teinte, que lorsqu'on a enlevé un épiderme olivâtre dont elle est recouverte en sortant de la mer. On la trouve suivant Bonanni dans la mer Adriatique, mais plus communément encore sur les côtes de la Dalmatie, suivant Ginanni. On la rencontre aussi très-communément dans l'état fossile sur les montagnes & dans les champs de la Calabre, selon Scilla ; dans la vallée de M[illegible] dans le Piedmont, suivant Allioni, & son moule interne pétrifié dans les carrières de Boutonnet, à un quart de lieue de Montpellier.

2. CARDITE de [illegible].

Cardita [illegible].

Cardita, [illegible] NOB.

D [illegible], VON SPENGLER, [illegible] *tom.* 4, [illegible]

Chama [illegible] MARTINI, [illegible] 84 — 85.

D [illegible] SCHRÖTER, [illegible]

D [illegible] ; par les Allemands.

DESCRIPTION. La [illegible] des plus rares & des plus [illegible] que

l'on connoisse. Il n'en existe que deux en Europe, dont une se trouve dans le cabinet de M. le Comte de Moltke à Copenhague, & l'autre dans celui de M. [illegible] à Paris, dont je vais donner ici la description.

Cette coquille qui a la forme d'un cœur est presque rhomboïdale sur le devant à cause de l'applatissement de son corcelet & des carènes qui l'accompagnent ; elle est longue de onze lignes, large de huit & d'une profondeur égale à sa largeur. Ses deux valves sont parfaitement égales & fermées par-tout avec [illegible] par des bords simples & unis. Leur face antérieure qui constitue le corcelet, présente un ovale un peu alongé, dont la superficie est lisse & terminée de chaque côté par une carène longitudinale très-saillante, qui se prolonge depuis les sommets jusqu'au haut de leur bord supérieur ; les bords des valves forment au-dessus du ligament cardinal, & presque au milieu du corcelet, une saillie anguleuse garnie de stries obliques, élevées, laquelle est séparée des carènes latérales par une dépression creusée en gouttière, dont la superficie est lisse & marquée de stries obliques presque pas apparentes. Chacune d'elles porte sur le côté trente-deux plis transverses & parallèles, qui se terminent en avant à la carène du corcelet & la rendent légèrement crénelée : ces plis sont très-marqués, & presque triangulaires vers les bords des valves & [illegible] convexité, ils sont petits & semblables à des stries à la proximité & sur la courbure des sommets. Ceux-ci [illegible] de près d'une ligne, ils sont recourbés en [illegible] & contournés en spirale comme [illegible] Cœur, ce qui rend leur pointe très- [illegible] & écartée l'une de l'autre [illegible] demie. Le ligament [illegible] corcelet à environ [illegible] rapprochement des sommets [illegible] de deux lignes & [illegible] très-peu [illegible]

Sa charnière s'écarte [illegible] l'espèce précédente de celle des autres [illegible] ; celle de la valve droite consiste en trois dents, qui sont rangées de la manière suivante [illegible] [illegible] placée sur [illegible] [illegible] extrémité [illegible] du ligament cardinal, [illegible] est séparé de la valve [illegible] placée au-dessous du [illegible], dont [illegible] antérieure est un peu [illegible], la moitié [illegible] tite & pointue située vis-à-vis la courbure des sommets, & accompagnée d'une fossette assez profonde.

On en compte [illegible] sur la valve gauche, [illegible] de devant marginale, qui est reçue dans [illegible] fossette de la valve opposée, deux longitudinales un peu obliques [illegible] ligament cardinal, [illegible] quatrième conique & épaisse vis-à-vis [illegible] du sommet, qui est reçue dans la cavité correspondante de la valve droite.

Les [illegible] de deux [illegible] comme [illegible]. La couleur de cette coquille est blanche, très-creuse vers les sommets : on y distingue [illegible] & celle des plis transverses de sa superficie [illegible] a peu d'épaisseur & un peu [illegible]. Sa superficie est blanche, [illegible] la région du corcelet de petits [illegible] & de petites lignes ondulées d'un rouge de corail, [illegible] sur les côtés de [illegible], [illegible] le jaune, de la grandeur [illegible]. Cette coquille [illegible] & dans les mers des [illegible], elle est extrêmement rare puisqu'on n'en connoît encore que deux individus. La coquille de M. le Comte de Moltke, dont [illegible], Martini, & Schroeter ont parlé, est toute blanche & sans aucune apparence de couleurs.

3. Cardite cannelée.

Cardita sulcata.

Cardita, testa subcordata fusca albo tessellata, costis longitudinalibus convexis, transversim striatis; Nob.

Pectunculus parvus, rostratus, striis asperis & majoribus [illegible]; Lister, *synops. tab.* 346, *fig.* 183.

Nux maris tarentini in mari & alibi frequens, striis valde [illegible] & rotundatis, [illegible] valvis & [illegible] notatis, Bonanni, *[illegible] pag.* 111, *cl.* 2, *fig.* 98 — *[illegible] pag.* 446, *num* 96.

Concha cordiformis [illegible], umbone cardinem [illegible]; Gualtieri, *ind. pag.* [illegible]

Concha [illegible], umbone cardinem [illegible]; [illegible]

[illegible] nux maris tarentini, [illegible], [illegible] 429, *f.* [illegible]

[illegible]; *tom.* 2, *tab.* 20, [illegible]

[illegible]

[illegible]

Chama [illegible] locata [illegible], testa cordata gibba, [illegible], [illegible] longitudinaliter sulcata, & [illegible], [illegible] subrotundis [illegible] [illegible] margine [illegible]; Martini, *conchyl. tom. 7, pag. 108, tab. 48, fig. 4[illegible], [illegible].*

[illegible]; par les Hollandois.

Die meer-[illegible] [illegible]; par les Allemands.

Description. Cette coquille & la suivante, ont tant d'analogie entre elles, qu'il ne faut pas être surpris si la plupart des Auteurs les ont confondues, ou ne les ont considérées que comme deux [illegible] d'une seule espèce. Celle-ci diffère de la *Cardite ajar*, par sa forme arrondie, par sa [illegible], & par son épaisseur qui est toujours plus forte que celle de l'autre coquille; elle en diffère encore par le [illegible] de [illegible] qui n'est ordinairement que de dix-sept ou dix-huit au plus sur chaque valve, & par [illegible] est convexe & demi-ronde, comme celle des sillons qui les séparent; une autre différence non moins essentielle réside dans les stries transverses, dont elle est garnie, qui sont [illegible] dans les sillons, & sont [illegible] la convexité des côtes [illegible] tuberculeuses. Toutes les autres parties de la coquille sont d'ailleurs si semblables dans les deux, qu'on [illegible] à [illegible] ce que j'en dirai dans la description de l'autre, avec cette seule différence que les sommets sont un peu plus bombés & [illegible], qu'ils ne sont dans la *Cardite ajar*, & que sa lunule est un peu plus enfoncée, en forme de cœur, & ordinairement teinte de brun, ce qui paroît même dans l'intérieur de la coquille. Elle est brune ou de couleur marron en dehors, & parsemée de taches fauves & blanches sur la convexité de ses côtes, & blanche à l'intérieur. On la trouve dans la Méditerranée & dans la mer de Tarente, suivant Bonanni.

4. Cardite ajar.

Cardita ajar.

C[illegible] [illegible], [illegible] [illegible]; [illegible] [illegible]; [illegible].

[illegible]

[illegible] Adanson, [illegible] du Sénég. [illegible]

[illegible] Martini, conchyl. tom. [illegible]

[illegible]

D[illegible]

la forme renflée & les cannelures longitudinales de cette coquille & de celle qui la précède, on les prendroit toutes deux pour des espèces du genre de la [illegible]; & on les [illegible] du genre de la *Vénus*, en voyant la lunule enfoncée qu'elles offrent au-dessus de leurs sommets, si l'inspection de leur charnière ne démontroit le contraire.

Je possède plusieurs individus de celle-ci qui ont un pouce de hauteur, quatorze lignes de largeur, & environ dix lignes de profondeur; leur face antérieure est alongée vers le haut, & légèrement applatie au bas, de manière à former une certaine apparence de corcelet comme dans les *Vénus*; leur face postérieure est arrondie. Elles portent sur chaque valve vingt-cinq ou vingt-six grosses côtes longitudinales qui paroissent carrées à cause de l'applatissement de leurs côtés & de celui du fond des sillons qui les séparent; ces côtes sont un peu convexes au-dessus, & sont quelquefois lisses & quelquefois marquées de [illegible] transverses plus ou moins [illegible] selon les individus.

Chaque valve est creusée intérieurement autour de ses bords de vingt-cinq ou vingt-six petites canelures terminées en dehors par autant de crénelures profondes, qui sont séparées des premières par un feuillet saillant tout autour; ces canelures s'étendent jusqu'à deux [illegible] ou deux lignes & demie au-dessus de la coquille, & ne sont presques plus sensibles dans le reste de sa cavité.

Leurs sommets [illegible], [illegible], de forme conique & très-foiblement inclinés en arrière; au-dessus deux on voit une petite lunule enfoncée, presque ronde & pointue vers le haut, au lieu que celle de l'espèce précédente est en forme de cœur. Le ligament qui joint les valves est placé au-dessus des sommets où il va se terminer, il est convexe & sort entièrement au dehors.

La charnière de la valve droite n'a qu'une seule dent placée vis-à-vis le sommet, elle est forte, [illegible] accompagnée d'une fossette de chaque côté, dont celle de devant est presque parallèle au ligament, & celle de derrière est triangulaire & située sous [illegible] [illegible] de la valve opposée, & elles sont séparées par un enfoncement considérable qui reçoit à son tour la dent de la valve droite.

Intérieurement cette coquille est blanche sur les [illegible] M. Adanson, dans les [illegible] de l'embouchure du Niger, pendant le mois de Mai, [illegible] cet Auteur a décrite sous le [illegible].

La figure de Liſter que je cite à cette eſpèce, repréſente une coquille foſſile que l'on trouve aſſez communément à Courtagnon, & qui ne paroît en différer que par ſa forme un peu plus arrondie & par ſon volume. Elle eſt preſque orbiculaire, d'environ dix-huit lignes de diamètre ſur un pouce de profondeur; ſes côtes ſont carrées & au nombre de trente-trois ou de trente-quatre ſur chaque valve, elles ſont garnies ſur leur convexité de lignes tranſverſes, [illegible] qui la rendent raboteuſe, & ſont tranchantes près des ſommets. Sa charnière & les bords des valves ſont conformes à la deſcription que je viens de donner, & ſi ſemblables qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir la plus petite différence. On trouve au même endroit une variété de cette coquille, dont les côtes ſont liſſes ou preſque point tuberculeuſes, mais toujours carrées comme dans *la Cardite ajar.*

La figure de la Conchyliologie de Martini me paroît auſſi lui appartenir, & avoir été confondue mal-à-propos par M. Chemnitz avec l'eſpèce précédente; la coquille qu'elle repréſente vient, ſuivant cet Auteur, de la côte de Tranquebar aux Indes Orientales.

5. CARDITE trapézoïde.

Cardita trapezia.

Cardita, teſta trapezia gibba, coſtis longitudinalibus crenulatis, margine plicato; NOB.

Pectunculus exiguus ſubrufus, leviter cancellatus; LISTER, *ſynopſ. tab.* 344, *fig.* 181?

Chama trapezia; teſta trapezia gibba, ſulcis longitudinalibus crenulatis; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1138, *num.* 158. MULLER, *zool. dan. prodr. pag.* 247, *num.* 2981.

Chama trapezia; SCHROETER, *einleitung in die conchylienk. tom.* 3, *pag.* 236, *tab.* 8, *fig.* 17.

Die kleine vierſeitige chama; par les Allemands.

DESCRIPTION. La cardite trapézoïde eſt ainſi nommée, parce qu'elle préſente quatre côtés inégaux entre eux; elle eſt petite, longue de quatre lignes, large de trois, & d'une profondeur preſque égale à ſa largeur. Ses valves quand elles ſont ouvertes paroiſſent carrées, elles portent en dehors dix-neuf ou vingt côtes longitudinales légèrement arrondies, grenues ou crénelées, & ſont ſenſiblement applaties ſur le devant. Leur face intérieure eſt très-liſſe & marquée de deux impreſſions muſculaires enfoncées & diſpoſées comme dans les eſpèces ſuivantes. Elles ont intérieurement ſur leur bord, autant de plis que de côtes au dehors, excepté ſur le bord de leur face antérieure qui eſt uni.

Leurs ſommets ſont liſſes, peu bombés, ils ſont appuyés l'un contre l'autre & un peu courbés en arrière. Leur [illegible] conſiſte en un petit enfoncement ſitué au-deſſus des ſommets, dont la figure approche de [illegible]. Le ligament qui unit les valves [illegible], il eſt [illegible] & preſque auſſi long que la moitié de leur hauteur.

La charnière de la valve droite offre une cavité longitudinale très-étroite, parallèle à la [illegible] [illegible] une [illegible] qui s'engraine dans une [illegible] de la valve opposée. La valve gauche en a [illegible] ſur ſon bord antérieur, & une ſeconde très-petite placée derrière la [illegible], qui s'engrainent dans deux foſſettes de la valve droite.

Cette petite coquille n'a rien de bien remarquable dans ſa couleur, elle eſt ordinairement d'une teinte rougeâtre qui eſt un peu plus pâle à l'intérieur; elle vit dans la mer de Norwège, ſuivant Linné, Muller, & M. Schroeter. Si la coquille de Liſter appartient à cette eſpèce, elle eſt d'un plus grand volume que les coquilles que je poſſède.

6. CARDITE tachetée.

Cardita variegata.

Cardita, teſta oblonga gibba, coſtis imbricato ſquamoſis latere crenatis, margine plicato; NOB.

Pectunculus angustior maculatus; LISTER. *ſynopſ. tab.* 347, *fig.* 184.

Anomalocardia effuſa, quæ pectunculus oblique in latum expanſus, angulior, maculatus [illegible]; KLEIN, *oſtrac. pag.* 144, *gen.* 3, *num.* 34.

Cœur des Indes peu commun, oblong de la tête aux bords, blanc à groſſes ſtries longitudinales, un peu tuilées & ornées de petits chevrons bruns, à une avance latérale près des ſommets; DAVILA, *catal. raiſ. tom.* 1, *pag.* 354, *num.* 815.

Moule; FAVANNE, *conchyl. planch.* 50, *fig.* 4, *figure médiocre.*

Chama calyculata; teſta [illegible]; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* [illegible]; *teſt. muſ. Cæſar. pag.* 82, *tab.* 5, [illegible], 11.

Chama calyculata linnæi, teſta oblonga alba, ex fuſco maculata, [illegible] ſulcata; coſtis [illegible] margine plicato & ſerrato; MARTINI, [illegible] *tom.* 7, *pag.* 133, *tab.* 50, *fig.* 500, 501.

Gebrande amandel; par les Hollandois.

Die eichelmuſchel; par les Allemands.

Le cœur alongé, par les François.

[illegible] ventrue fur-tout vers le bas, & fes côtes, outre les [illegible] côtés; elle en diffère encore par les plis du bord intérieur des valves qui font profonds dans celle-ci, & peu ou [illegible] tre.

[illegible] conique, parallèle à fa bafe, qu'on retrouve de même dans le cinq efpèces qui fuivent. Chacune [illegible] qu'à leurs bords, dont la convexité offre des petites écailles tuilées, bâillantes & creufes en deffus, & dont les côtés font crénelés par des ftries très-ferrées. Les côtes de leur face poftérieure font garnis de pointes folides, arrondies par le bout. Leur face intérieure eft liffe & pliffée profondément fur le bord, excepté fur le devant de la coquille où les plis font beaucoup moins apparents qu'ailleurs. Leurs fommets fe tou[illegible]; on voit à côté de leur pointe une petite lunule [illegible] dans la fuivante.

L[illegible] hors; mais on voit à fa place une petite fente longitudinale dans le fond de laquelle il eft [illegible] pliquer à celle-ci ce que j'en dirai dans la defcription de l'autre.

Cette coquille eft blanche, & les côtes longitudinales dont elle eft garnie font brunes fur [illegible] écartés; elle eft pointillée de brun fur l'avance[illegible] les côtes.

[illegible] que les plis faillants n'ont point d'autre couleur [illegible]

[illegible]

Le j[illegible]fon; par les François.

Description. Cette coquille repréfente fuivant M[illegible] couvrement les unes fur les autres & creufes en [illegible] & point crénelés fur leurs côtés, comme ceux de l'efpèce précédente. L'intérieur des valves eft liffe [illegible] côtes, qui au-dehors font en relief. Leurs bords [illegible] le reconnoître fur plufieurs individus, quoique bien confervés; cela vient de ce que les plis de [illegible]

Le ligament cardinal paroit un peu au-dehors, [illegible]

au-dessus desquels il s'étend à près d'un tiers de sa longueur.

La charnière consiste sur la valve droite en deux lames longitudinales, & séparées par une cavité profonde, qui reçoit la longue dent de la valve opposée; celle-ci en a deux, dont l'une, celle du bas, est très-petite & située sur le point du sommet, la seconde est, d'environ une ligne moins longue que le ligament, & peu saillante. Les impressions musculaires sont au nombre de deux sur chaque valve, elles sont ordinairement jaunâtres & presque toujours plus colorées que le reste de leur cavité.

Cette coquille recouverte de son épiderme, paroît brune ou terreuse; mais lorsqu'il est enlevé on découvre sur sa face externe une belle couleur de rose ou de feu, suivant M. Adanson; elle est aussi quelquefois parsemée de taches brunes, & toujours fort blanche dans l'intérieur avec une bande brune vers son extrémité supérieure. Elle s'attache sur les rochers par des soies fort courtes de la même maniere que les pinnes. On la trouve dans la Méditerranée sur les côtes de Barbarie où elle est assez commune, sur la côte du Sénégal, suivant M. Adanson, & dans la mer Rouge, selon Forskael.

J'ai reçu un exemplaire fossile de cette *Cardite* de la Touraine, avec beaucoup d'autres coquilles qui avoient été prises dans la falunière du grand Houteau, située a une lieue de Sainte-Maure. Elle ne diffère des individus marins, que par son volume qui est de deux pouces de longueur, sur quinze lignes de largeur & quatorze de profondeur.

8. Cardite chambrée.

Cardita concamerata; Chemnitz.

Cardita, testa ovato-oblonga longitudinaliter sulcata, nodosa, albida, valvulis interne concameratis.

Walch, *natur forsch. tom.* 12, *pag.* 33, *tab.* 1, *fig.* 5, 6, 7, *figura mala.*

Concha concamerata, testa albescente radiatim sulcata, transversim striata, intus valvata seu concamerata; Martini, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 138, *tab.* 50, *fig.* 506, *litt. a, b, c, d*.

Die mit einer kammer versehene chama; par les Allemands.

Description. Cette coquille n'est pas fort éloignée par sa forme de la précédente, mais elle est plus petite, & chaque valve offre dans l'intérieur un repli singulier en forme d'entonnoir, qui ne se trouve dans aucune autre espèce.

Sa longueur est de six lignes, sa largeur de quatre à son extrémité supérieure qui est arrondie,

& diminue insensiblement du côté de la base; elle est ovale & un peu moins bombée que la *Came jeson*, & toute blanche au dehors & à l'intérieur. On compte sur la convexité de chaque valve, treize ou quatorze côtes longitudinales, arrondies & tuberculeuses, lesquelles sont croisées par quelques stries transverses qui dépendent de leurs accroissements successifs. Elle ressemble d'ailleurs par son contour, la forme, la direction de ses sommets, la longueur & la position du ligament cardinal à l'autre espèce, & n'en diffère essentiellement que par le repli testacé qui occupe la partie moyenne & supérieure de chaque valve: ce repli a comme je l'ai déjà dit, la forme d'un entonnoir, il égale le quart de leur volume, & ressemble à une seconde coquille contenue dans la première, dont la direction est un peu oblique & l'épaisseur peu considérable. Le reste de la cavité des valves est lisse, légèrement crénelé sur les bords, & silloné, suivant la direction des côtes de l'extérieur.

Les dents de la charnière sont disposées comme dans la *Came jeson*. Son épiderme est fauve, mince & très-adhérent. Cette *Cardite* est très-rare, & ne se voit à Paris que dans le cabinet de M. Hwass; M. Chemnitz dit qu'elle est de l'Océan Américain.

Il seroit curieux d'observer son animal, pour chercher à découvrir la cause des excroissances singulières de ses valves; il n'est pas douteux que cette organisation ne dépende de celle du ver, puisqu'elle est constante sur cette espèce, & que je la retrouve conforme sur six valves séparées que j'en possède. J'observerai seulement que les deux loges internes ne prennent leur entier accroissement que quand la coquille est adulte, & que lorsqu'elles y sont parvenues, elles laissent entr'elles un petit intervalle, qui lorsque les deux valves sont fermées, peut recevoir dans leur cavité quelque organe ou quelque viscère particulier à cette espèce.

9. Cardite carinée.

Cardita carinata.

Cardita, testa ovato-oblonga, [illegible], albida, [illegible] intus [illegible] centibus; Nob.

Chama oblonga; testa oblonga antice angulata, dentibus [illegible]; Linn. *syst. nat.* pag. 1139, num. 163 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 515, *num.* 87.

Chama carinata, testa oblonga [illegible], [illegible], [illegible] carinata seu angulata; Martini, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 137, *tab.* 50, *fig.* 504; [illegible]

Eine [illegible] Chama; par les Allemands.

Description. Je ne possède de cette coquille qu'un individu dont la charnière est [illegible], mais qui ressemble par l'extérieur, à la figure de [illegible] de Martini, & qui convient par tout le reste avec la courte description que Linné en a donné ; [illegible], tronquée du côté de la base, comme les deux précédentes, & arrondie à son extrémité [illegible]; sa longueur est de seize lignes, sa largeur de neuf & sa profondeur de [illegible]. Sa [illegible] est garnie d'un bout à l'autre de stries longitudinales très-nombreuses, [illegible] par d'autres stries plus fines que les premières & plus serrées, & divisée de chaque côté par une carène qui se prolonge [illegible] sommet des valves jusqu'au haut de leur bord postérieur en parcourant sur chacune d'elles une ligne oblique : cette carène ne forme un angle sensible que depuis la base de la coquille jusques passé le milieu, elle s'affoiblit vers son extrémité supérieure & cesse à quelque [illegible] du bord.

Le dehors des valves est lisse, [illegible], uni & applani tout autour, & leurs sommets sont moins crochus & moins protubérants que dans la *Cardite [illegible]*.

Sa charnière est composée, suivant Linné, de trois dents inégales sur une valve, & de deux seulement sur l'autre ; sur celle qui en a trois, on en distingue une pointue qui est située vers le milieu du ligament, & des deux de la valve opposée, cet Auteur observe que celle qui est placée plus en dehors est la plus petite.

Cette coquille est encore plus rare que la *Cardite [illegible]*, & vient de la côte de la Guinée, suivant M. Chemnitz.

10. Cardite Brune.

Cardita semiorbiculata

Cardita, testa reniformi, compressa, [illegible] striata, fusca, margine [illegible]; Nob.

Valentyns, *verhandeling der [illegible]. tab.* 16, *fig.* 27.

Knorr, *vergnugen der augen*; *tom.* 2, *tab.* 27, [illegible].

[illegible] semiorbiculata; testa semiorbiculata [illegible], Linn. [illegible] *pag.* 113[illegible], *num.* 1[illegible], [illegible] *pag.* 514, *num.* 8[illegible].

[illegible], Von Born, [illegible] *num.* 6 — [illegible] *pag.* [illegible].

Chama phrenitica; testa reniformi, [illegible] striata, ex fusco colorata, margine [illegible]; Martini, *conchyl. tom.* 7, *pag.* 135, *tab.* 50, *fig.* 502, 503.

[illegible]; par les Hollandois.

Die [illegible] chama; par les Allemands.

Description. Il est très-vraisemblable que c'est ici la coquille que Linné a décrite sous le nom de *Chama semiorbiculata*, & qui n'a point été reconnue pour telle par les Auteurs, quoique sa description ait été [illegible] exactitude, sans doute, parce que ce Naturaliste n'avoit point cité de figures.

Elle a souvent, comme Linné le dit, la grosseur d'une petite [illegible], & la forme [illegible] arrondie ou ovale ; elle est applatie sur les côtés, longue de trois pouces & large de deux, sur une profondeur d'environ la moitié moindre. Elle est tronquée à la base, & y présente en arrière un lobe semblable à celui de la *Cardite [illegible]*, mais un peu plus comprimé que celui là. Ses valves sont épaisses & marquées en dehors de stries longitudinales inégales qui sont coupées transversalement par d'autres stries circulaires qui les rendent grénues vers le bas, & légèrement écailleuses devant, & à leur extrémité supérieure.

Les sommets sont très-peu protubérants, ils se touchent ordinairement, & leur pointe est un peu recourbée en arrière ; la lunule consiste en un très-petit enfoncement de la forme d'un grain de millet qui est situé comme dans les espèces précédentes en arrière de la courbure des sommets.

Sa charnière n'a qu'une seule dent très-petite, & une gouttière longitudinale légèrement courbée sur la valve gauche, & deux dents sur la valve droite, dont l'une qui entre dans la gouttière de l'autre valve est arquée, très-épaisse & de près d'un pouce de longueur, & dont la seconde est longue d'une ligne & demie, & située vis-à-vis son sommet.

L'intérieur des valves est très-lisse & marqué d'une empreinte parallèle à leurs bords postérieurs qui va d'une impression [illegible]; celles-ci sont inégales par leur grandeur & leur situation. Les plus grandes sont presque orbiculaires, & sont placées sur le devant des valves vers leur tiers supérieur, les autres sont triangulaires à angles arrondis, & sont situées au bas de la coquille vis-à-vis le lobe postérieur.

Leurs bords sont simples sur le devant, ils sont au contraire bordés de dents [illegible], [illegible] le lobe postérieur des valves [illegible] supérieure, ce qui est particulier à cette espèce.

Cette coquille est brune en dehors, excepté vers le bas où elle est d'un blanc sale, ou grisâtre. La moitié supérieure de sa cavité est fauve & quelquefois noirâtre, & celle du bas est blanche. Je ne connois pas sa patrie.

11. CARDITE arctique.

Cardita arctica.

Cardita, testa ovali transversim striata alba, valvularum angulis binis fornicato muricatis; NOB.

Chama pholas angusta parva, sinu utrinque leviter muricato conspicua, anglica; LISTER, *synops. tab.* 426, *fig.* 267?

Mya arctica; testa striata, valvulis carinis duabus spinulosis; LINN. *syst. nat. pag.* 1113, *num.* 32.

Solen minutus; testa ovali, valvularum angulis utrisque serratis; *ejusd. ibid. pag.* 1115, *num.* 42.

Chama aculeata; testa oblonga, aculeis duplici serie aitrositus, L. STROM, *act. niaros. vol.* 4, *pag.* 368, *tab.* 16, *fig.* 24.

Mya arctica; testa striata, valvulis carinis duabus spinulosis saepe obsoletis, cardine edentulo; MULLER, *zool. dan. prodr. pag.* 245, *num.* 2962.

Mya arctica; testa striata, valvulis carinis duabus spinulosis, saepe obsoletis, cardine obsolete dentato; OTH. FABRIC. *faun. groenl. pag* 407, *num.* 408.

Solen minutus linnei, testa ovali, antice & postice valde obtusa, angulis a cardine divergentibus subaculeatis; MARTINI, *conchyl. tom.* 6, *tab.* 6, *fig.* 51, 52.

Imenningoak; par les Groenlandois.

Der kleine dornichte solen; par les Allemands.

DESCRIPTION. On trouve cette coquille dans l'ouvrage de Linné sous les deux dénominations différentes, qui sont indiquées dans notre synonimie: il paroît que cet Auteur fut induit en erreur, par l'aspect très-différent qu'elle présente quelquefois, comme lorsque, ayant été roulée par les flots, elle a perdu ses piquants & les dents de sa charnière; la figure de Lister semble la représenter dans cet état.

Cette coquille a, suivant *Fabricius*, depuis une ligne & demie jusqu'à sept lignes de longueur, & depuis une ligne de largeur jusqu'à quatre lignes deux tiers; elle a une forme oblongue ovale; elle est blanche, opaque, fragile, lisse en dedans, & marquée à l'extérieur de stries transverses, parallèles aux bords de la coquille, dont elles indiquent les accroissements successifs.

Son extrémité inférieure est tronquée comme dans les espèces précédentes, & accompagnée sur sa face postérieure d'un lobe comprimé; son extrémité opposée est arrondie & légèrement bâillante, ce qui suffit vraisemblablement à Linné pour placer cette coquille dans le genre de la *Mye*. Chacune de ses valves porte sur sa face antérieure deux carènes aigües qui s'étendent obliquement depuis les sommets jusqu'au haut, elles sont ordinairement garnies de quelques épines écartées, qui sont creuses en dessus, mais rarement entières.

Leurs sommets sont situés au bas de leur face antérieure, ils sont petits & appuyés l'un contre l'autre, les bords des valves sont unis. Les impressions musculaires ont en petit, la même forme & la même position que dans la *Cardite jeson.*

La charnière de la valve droite n'a qu'une seule petite dent vis-à-vis le sommet, celle de la valve gauche en contient deux un peu plus grandes que la première & dont la position est oblique: le ligament qui unit les valves est jaunâtre, & situé comme dans les autres espèces. Othon Fabricius, qui observa cette coquille dans le Groenland, dit qu'on l'y rencontre sur les rivages de la mer, & qu'elle y vit aussi à une grande profondeur, mais qu'elle n'est jamais fixée aux fucus, aux moules & aux autres corps marins, parmi lesquels on la trouve, autrement que par ses épines. Son animal qu'il eut occasion de voir plusieurs fois est d'une couleur jaunâtre, excepté vers la région de l'estomach, qui tire sur le verd. Ce qui remplit l'intérieur des valves a la forme d'un petit sac membraneux très-délicat doit on voir sortir quelquefois une petite trompe, & sur lequel on apperçoit une seconde ouverture presque orbiculaire. On trouve aussi la *Cardite arctique* sur les côtes de l'Angleterre, suivant Lister, & sur celles de la Norwège & du Danemarck, selon Linné & Muller.

J'ai placé cette coquille dans le genre de la *Cardite*, parce qu'elle m'a paru en réunir tous les caractères, & qu'elle a d'ailleurs la plus grande analogie avec les espèces de ce genre à coquille oblongue, qui en forment la seconde section. Personne ne disconviendra, sans doute, qu'elle ne fût aussi déplacée dans le genre de la *Mye* que dans celui du *Solen*, dont au surplus, elle interceptoit la série naturelle, à laquelle il convient de faire quelque attention.

12. [illegible]

[illegible]

[illegible] ; N[illegible]

[illegible] ; LISTER, [illegible] 18[illegible]

[illegible] ; KLEIN, [illegible] 144, [illegible] 3, *num.* 35.

DESCRIPTION. [illegible] cette espèce de Lister avec une autre du même A[illegible] quoique ces deux coquilles de Lister soient dif[illegible] la *Chama calyculata* de Linné, qui est notre *[illegible]*

[illegible] quinze lignes & large de six vers le milieu ; elle est moins ventrue au bas que la *Cardite* [illegible] mité supérieure, & plus élargie qu'au centre. Elle en diffère sur-tout par le prolongement de sa base qui est arrondi, & qui dépasse de ce côté les sommets d'environ trois lignes. Ses valves sont épaisses, elles offrent à l'extérieur [illegible] térieur, d'autant de sillons que de côtes en de[illegible] Les sommets sont tournés & appuyés l'un contre l'autre, ils sont petits, de forme conique, [illegible] dre à la rigueur, désigneroit plutôt une coquille [illegible] gue.

[illegible] n'en diffère qu'en ce que toutes ces parties sont un peu plus petites que dans l'autre, & il en [illegible]

[illegible]

13. CARDITE datte.

[illegible]

[illegible] ; NOB.

[illegible] ; MARTINI, [illegible] *tom.* 10, [illegible] 172, [illegible] 1673, 1674.

Die [illegible] ; par les Allemands.

DESCRIPTION. M. Chemnitz trouva cette coquille dans des masses de corail, vraisemblablement [illegible] Grandes Indes, & dont on fait de la chaux dans ces contrées. La description que cet Auteur en a donné, quoique incomplette, suffit cependant pour établir qu'elle forme une espèce distincte des précédentes, [illegible]

Cette coquille est longue de vingt ou vingt-une lignes, & large de huit ; elle est de forme cylindrique, blanche, transparente & arrondie [illegible] transverses qui deviennent feuilletées près de leur extrémité supérieure ; celles-ci sont arquées, un peu saillantes, comme celles de la *Vénus dysère*, & parallèles aux bords. Les sommets sont situés près du bout inférieur de la coquille [illegible] un peu élevées sur sa convexité. Cet Auteur ajoute qu'on en trouve rarement d'aussi grandes que celle qu'il a fait figurer, mais qu'on en rencontre un grand nombre de petites sur les mêmes masses que les premières, dont vraisembla[illegible] ture de sa charnière qui lui fit voir qu'elle ap[illegible] pris de ce que cette coquille destinée à percer [illegible]

perce avec autant de facilité les pierres, que la *Cardite datte* perce les coraux, n'offroit pas sur la convexité de ses valves des feuillets encore plus saillants que ceux de cette espèce.

Enfin j'observerai que la figure de cet Auteur désigne un caractère, dont il ne fait point mention dans sa description, lequel établit l'analogie de cette coquille avec celle de l'espèce précédente, & qui consiste dans un prolongement de sa base au-dessous des sommets, d'environ trois lignes.

Espèces douteuses entre ce genre & celui de la *Came.*

Chama cordata; *testa cordata transversim striata, hinc elongata compressa*, LINN. *syst. nat. pag.* 1138, *num.* 161. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 515, *num.* 86.

Chama fatiata; *testa subrotunda, sulcis dentatis, punctis interstinctis, ano retuso*; *ejusd. ibid. pag. ead. num.* 162.



CASQUE; — *Cassidea*; Nob.

Genre de coquilles univalves a spire régulières, qui a pour caractère,

Une coquille bombée, souvent épaisse.

L'ouverture plus longue que large, les lèvres très-évasées, dentées, terminées à la base par un canal tourné vers la gauche, dont les bords sont repliés vers le dos.

La spire ordinairement interrompue par des bourrelets obliques.

ESPÈCES.

---

1. CASQUE baudrier.

Coquille ovale très-luisante, unie, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuses.

2. CASQUE hérisson.

Coquille ovale, légèrement plissée, sur sa longueur, la spire couronnée d'un rang de tubercules, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuses.

3. CASQUE bézoard.

Coquille bombée lisse, la spire couronnée d'un rang de tubercules, le bas de la lèvre droite garni de dents épineuses.

4. CASQUE laburon.

Coquille ovale, garnie de stries transverses, la lèvre gauche ridée.

5. CASQUE granuleux.

Coquille ovale, marquée de sillons [illegible], le bas de la lèvre gauche granuleux.

6. CASQUE cannelé.

Coquille ovale, épaisse, marquée de sillons transverses lisses, le bas de la lèvre gauche granuleux.

7. CASQUE canaliculé.

Coquille ovale transparente, marquée de sillons transverses, lisses, les sutures creusées en canal.

8. CASQUE pavé.

Coquille ovale, lisse, [illegible] taches carrées disposées sur plusieurs rangs, la spire saillante, garnie de stries treillissées.

9. CASQUE [illegible].

Coquille [illegible] treillissées, les bourrelets de la spire terminés en [illegible].

10. CASQUE [illegible].

Coquille ovale, [illegible]

transverses & de stries longitudinales, l'ouverture oblongue, étroite.

11. CASQUE plume.

Coquille oblongue ovale, marquée de stries longitudinales & de cinq sillons transverses, la lèvre droite garnie de dents peu prononcées.

12. CASQUE bourse.

Coquille ovale épaisse, marquée au bas de stries treillissées, le sommet plissé presque tuberculeux.

13. CASQUE flambé.

Coquille ovale, marquée de plis longitudinaux, tuilés vers le dos, couronnée de tubercules, les sutures élevées & crénelées.

14. CASQUE fascié.

Coquille oblongue ovale, mince, marquée de cinq fascies, de plis longitudinaux, le haut de chaque tour garni de plusieurs rangs de tubercules pointus.

15. CASQUE cloporte.

Coquille oblongue ovale, garnie de stries transverses & de trois côtes tuberculeuses, toute la lèvre gauche granuleuse.

16. CASQUE rouge.

Coquille ovale rouge, striée longitudinalement, le dos garni de plusieurs rangs transverses de gros tubercules arrondis.

17. CASQUE tricoté.

Coquille ovale ventrue, garnie de fossettes en réseau, & de trois côtes transverses, lisses, tachées dans la jeunesse & tuberculeuses sur la coquille adulte.

18. CASQUE triangulaire.

Coquille presque ovale, triangulaire du côté de la spire, le dos garni de stries transverses, & de trois côtes transverses tuberculeuses.

19. CASQUE tuberculeux.

Coquille ovale, transparente, bombée, garnie de stries transverses, & de quatre ou cinq côtes tuberculeuses, les tours de la spire convexes & légèrement carinés.

20. CASQUE cariné.

Coquille ovale, garnie de stries transverses, & de cinq côtes tranchantes, deux du haut tuberculeuses, les tours de la spire applatis en dessus, le bord de la lèvre droite marqué de cinq plis.

21. CASQUE thyrrenien.

Coquille ovale, transparente, marquée de côtes transverses, deux du haut saillantes, tuberculeuses ou plissées, l'ouverture dentée de chaque côté.

[illegible] *galesformes*. Les autres Conchyliologiftes adoptè- [illegible] *difc rmis* de Gualtieri, celui de *Caffis* de Klein, & le cafque des Auteurs François. En adoptant [illegible] au mot latin de Klein, parce que s'il eft utile d'indiquer l'analogie qu'on trouve entre la forme de ces coquilles & celle des cafques des anciens guerriers, on ne doit pas cependant confondre [illegible]

Les *Cafques* diffèrent des Buccins par la forme [illegible] toujours dentée, par l'applatiffement de leur lèvre gauche, qui fait une faillie confidérable fur [illegible] le canal tourné à gauche qui termine leur bafe, & dont les bords font repliés & recourbés en [illegible] pofée à plat fur fon ouverture, préfente dans cette partie une échancrure comprimée, dont [illegible] m'a paru fuffifante pour féparer les *Cafques* du genre du Buccin où Linné les avoit placés, & je reconnois avec plaifir que je ne fais en cela que foufcrire au fentiment du plus grand nombre [illegible]

Les *Cafques* compofent dans la méthode de [illegible] *ventricofi*; cet Auteur n'a compris dans cette fection & la fuivante, que de véritables *Cafques*, &, quoique fon travail aie précédé de cinquante-fept ans, celui de d'Argenville, il conferve encore des grands avantages fur celui de cet Auteur. Le Conchyliologifte François accordoit une [illegible] rieurs acceffoires des coquilles, & il négligeoit [illegible] Buccins, des volutes, des ftrombes, des cafques & des pourpres, & il eut encore le défagrément de ne pouvoir y réunir tous les *Cafques* dont il a parlé.

Gualtieri publia dans le courant de la même [illegible] beaucoup d'égards, mérite la préférence fur celle de d'Argenville; elle a au moins l'avantage que fes définitions portent fouvent fur des caractères certains, & qu'elles font énoncées avec clarté & exactitude. Cet Auteur, fur feize efpèces ou variétés qu'il rapporte dans fon ouvrage n'en a qu'une feule de déplacée, qui appartient au genre du *Buccin*. On voit avec peine que fes dénominations génériques foient compofées de plufieurs mots, & qu'au lieu de nommer les cafques *Caffis* ou *Caffidea*, il aie dit *Cochlea caffidiformis um-* [illegible]

Klein, dont la méthode conchyliologique fuivit de près celle de Gualtieri, fit un genre des *Cafques* fous le nom de *Caffis*; mais faute d'avoir bien faifi leurs vrais caractères dans fa définition (*c*), de les avoir trop refferrés, ou d'avoir mal appliqué fes propres principes, il en fit entrer quelques-uns dans d'autres genres, tels que [illegible] paroit que cet Auteur a moins travaillé fur des coquilles, que fur les planches de Bonanni, de Lifter & de Rumphius, & qu'il mérite pour cette raifon moins de confiance que les autres fyfté- [illegible]

Linné réunit les *Cafques* avec les Buccins, mais on peut dire fans crainte d'être démenti, que la fection qui les fépare forme un véritable genre; je ne parlerai de M. Adanfon, dont les [illegible] des coquillages & non fur leurs coquilles, que pour faire remarquer que cet habile Naturalifte [illegible] pre, où ils font placés d'après la forme de leurs animaux, comme Linné en avoit fait une dans fon genre du Buccin. A ne confidérer ici que la définition de cette fection de Linné, je trouve [illegible]

[illegible]

sans doute y parvenir en diminuant le nombre des genres, & en augmentant celui de leurs divisions secondaires, comme si la surcharge d'un ou de plusieurs genres pouvoit être comparée avec la difficulté du tâtonnement que des genres trop arbitraires, en ce qu'ils sont trop lâches, nécessitent, & comme si une méthode composée de beaucoup de genres rigoureux dans leurs définitions, n'étoit pas toujours préférable à celle dont les genres moins nombreux & moins sévères ouvrent un champ vaste au doute, & finissent par ne permettre aucune détermination raisonnable.

Les *Casques*, outre qu'ils diffèrent des Buccins par les caractères déjà énoncés, présentent une particularité d'une moindre conséquence, qui en établissant l'analogie de leurs espèces entr'elles, sert encore à les distinguer des Buccins. Leur lèvre droite est ordinairement garnie en dehors d'un bourrelet épais, & leur spire en offre plusieurs, qui sont les sommités de ceux que leur coquille a enveloppé dans ses différents accroissements. Beaucoup d'espèces en ont un de chaque côté de leur ouverture, tandis que d'autres, dont la coquille a des accroissements moins réguliers dans ses périodes, les ont distribués avec inégalité & plus rapprochés sur quelques tours de la spire que sur les autres.

Si on pouvoit comparer les *Casques* à la plupart des coquillages terrestres, qui ne forment de bourrelet à leur ouverture que lorsqu'ils sont propres à se multiplier, il en résulteroit qu'ils seroient en état de remplir les mêmes fonctions à leur premier âge, puisque beaucoup d'entr'eux commencent à avoir des bourrelets dès le troisième tour de leur spire, & que chaque tour, dont leur animal augmente dans la suite sa coquille, y en ajoute un de plus; mais cette assertion seroit au moins hasardée, puisque la multiplication des coquillages ne peut avoir lieu sans l'expulsion des œufs, & que la coquille des *Casques*, ne seroit pas, à l'époque où les premiers bourrelets paroissent, assez formée, pour pouvoir en contenir plusieurs, & la fente de l'ouverture ne seroit pas encore assez bâillante pour faciliter leur passage. Il paroit donc que leurs bourrelets dépendent d'une autre cause, & que celui de leur lèvre droite doit vraisemblablement son origine à la saillie du manteau de l'animal, qui sort de ce côté de la coquille & peut-être de l'autre en même temps, & que ce bourrelet acquiert de l'épaisseur à raison du temps que l'animal a resté sans augmenter sa coquille d'un nouveau tour. C'est peut-être pour cette raison que le dernier tour des *Casques*, celui qui termine leur accroissement est toujours remarquable par son épaisseur & par celle du contour de l'ouverture. Les parties extérieures du manteau de l'animal y ayant séjourné plus long-temps que sur les autres, la juxtaposition de la matière testacée qui en transude, n'a pas discontinué de s'opérer jusqu'à sa mort sur la même partie, & elle a non-seulement doublé ou triplé son épaisseur, celle du bourrelet de la lèvre droite & du contour entier de l'ouverture, mais elle a encore contribué à envelopper par ses couches successives, & à effacer presque en totalité, les dents & les plis dont elle est ordinairement garnie à un âge moins avancé.

Tout ce qu'on sçait des animaux propres aux coquilles de ce genre, se réduit à la figure que l'on voit dans la Zoomorphose de d'Argenville, que je cite à l'article du *Casque verruqueux*, à qui elle appartient, & à ce qu'on peut conjecturer sur celui du *Casque saburon*, d'après la place que M. Adanson lui assigna dans son genre de la pourpre; on pourroit soupçonner quelque différence dans la position respective des yeux dans ces deux espèces, si on pouvoit compter d'une part sur l'exactitude de la figure de d'Argenville qui représente les yeux situés à la base extérieure des tentacules, & de l'autre sur l'analogie de l'animal du *Casque saburon* avec ceux du genre de la pourpre, dont les yeux sont placés selon M. Adanson vers le milieu de la face extérieure des tentacules. Cet Auteur a rangé le *Casque saburon*, & le *fitin* que je crois une variété du *Casque fascié*, parmi les limaçons operculés: comme cet excellent observateur est le seul qui accorde une opercule aux *Casques*, on doit regretter qu'il n'en aie pas détaillé la forme ni la proportion, & qu'on soit obligé de se rapporter à cet égard à ce qu'il dit de la *pourpre sakem*, dont l'opercule est tendineux, & ne recouvre qu'une partie de l'ouverture. Les *Casques* vivent ordinairement dans la mer à quelque distance des rivages & sur des fonds sablonneux où ils ont le moyen de pouvoir s'enfoncer en totalité.

1. CASQUE baudrier.

Cassidea vibex.

Cassidea, testa ovata lævissima, labro postice muricato; NOB.

Turbo quem auritum nominat aldrovandus, albus & nitidus ut parius lapis; BONANNI, *recreat. pag.* 130, *class.* 3, *fig.* 151.

Buccinum recurvirostrum tenue, ventre strictiore undatum; LISTER, *synops. tab.* 1015, *fig.* 73.

Cassis fimbriata lævis; RUMPH. *thes. tab.* 25, *fig.* E & *fig.* 9. — PETIVER, *amboin. tab.* 4, *fig.* 9.

Fimbria alba, &c. SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 147, *tab.* 53, *fig.* 3—7, 10, 18, 19.

Rocher couleur d'agathe, dont les lèvres forment un bourrelet avec une bande [illegible] *relief, qui traverse la coquille dans son* [illegible],

depuis la tête jusqu'à la base ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 292, *planch.* 17, *fig. H.*

Cochlea cassidiformis, umbilicata, lævis, candida, externo labio tantum in summitate minutissime dentato, & ex atro fusco tessellato ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 39, *fig.* F.

Cochlea cassidiformis, umbilicata, lævis, in summitate labii externi dentata, fuscal [illegible], lineis fuscis undatim signata & depicta ; *ejusd. ibid. tab. ead. fig.* L.

KNORR, *vergnugen der augen* ; *tom.* 6, *tab.* 11, *fig.* 3.

REGENFFUSS; *conchyl. tom.* 1, *tab.* 10, *fig.* 40.

Buccinum vibex ; *testa lævi tota, labro postice muricato* ; LINN. *syst. nat. pag.* 1200 — *num.* 454 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag* 606, *num.* 257 — VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 242 — *ejusd. test. mus. Cæsar. pag.* 249, *tab. min. pag.* 238, *fig. d.*

Cochlis volutata lævis, achatina, labio fimbriato serrato, dorso vinculato & filis luteis undulato ; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 55, *tab.* 35, *fig.* 366.

Cochlis volutata achatina, labio fimbriato serrato, dorso lævi, lineis aurantiis undulato, quæ cassis fimbriata levis undulata ; *ejusd. ibid. pag.* 51, *fig.* 364, 365.

Rocher ; FAVANNE, *conchyl. planch.* 25, *fig. H*, 1.

Bezoar-zoomtje ; *Gerlamde bezoar* ; par les Hollandois.

Der glatte bezoar ; par les Allemands.

Den glatte s[illegible]m ; par les Danois.

Smooth spot-lipd casket; par les Anglais.

Casque agathe, ou Casque en baudrier ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est ovale, légèrement rétrécie du côté de la spire & très-lisse à l'extérieur ; elle est mince & roussâtre ou couleur d'agathe. Les plus grandes ont deux pouces quatre lignes de longueur, & un pouce quatre lignes de largeur. Sa spire est alors composée de huit tours [illegible], dont celui de l'ouverture surpasse deux fois la hauteur ; ils sont unis & luisans, le tour du bas offre quelquefois à deux lignes de la [illegible], un rang de tubercules, qui ne [illegible] de la [illegible]. Les tours de la spire [illegible].

Son ouverture est allongée & peu large au milieu, [illegible] aux deux extrémités, celle du bas est terminée par une grande échancrure oblique, dont le bord est étroit, presque tranchant & relevé vers le haut. Sa lèvre droite est recourbée au-dehors, en guise d'un bourrelet, & garnie sur le bord depuis sa moitié jusqu'au bas, de onze ou douze dents pointues, dont les trois ou quatre inférieures sont les plus longues. Sa lèvre gauche consiste en un feuillet très-mince, qui est collé sur le ventre de la coquille sans former aucune saillie au-dehors. Sa columelle est cylindrique, fort lisse & marquée de quelques plis, ordinairement peu sensibles. Le *Casque baudrier* est blanc en dedans, & fauve clair ou couleur d'agathe au-dehors ; quelquefois il est orné de quelques bandes jaunes longitudinales, & onduleuses sur un fond jaunâtre ou tirant sur le roux. Le bourrelet de sa lèvre droite est toujours marqué au-dehors de taches brunes ou noires, & on voit une tache de la même couleur dans le fond de l'échancrure de sa base. Il arrive quelquefois à cette coquille d'offrir sur le côté gauche de l'ouverture un bourrelet semblable à celui de la lèvre droite, & taché de même, qui indique l'accroissement que la coquille a pris, & se trouve placé pour cette raison plus ou moins près de l'ouverture. C'est à cause de cette varice qu'elle a été nommée le baudrier. On la trouve, suivant Linné, à l'isle de la Jamaïque, & dans la mer Méditerranée vers Alexandrie en Ægypte.

2. CASQUE hérisson.

Cassidea erinaceus.

Cassidea, testa ovata longitudinaliter subplicata, papulis coronata, labro postice muricato ; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 241 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 248 — *sub buccino.*

Turbo auritus cum labris duplici dentium ordine munitis & nigris totalis [illegible], in reliquis partibus coloratas venas [illegible] ut gemma gagates ; BONANNI, *recreat. pag.* 130, *class.* 3, *fig.* 152, & 153. — *ejusd. mus. kirch. pag.* 458, *num.* 153.

Buccinum recurvirostrum crassum & ponderosum, summo labro & imo quoque orbe leviter muricato ; LISTER, *synops. tab.* 1016, *fig.* 74.

Cassis fimbriata striata ; RUMPH. *thes. tab.* 25, *fig. D. & fig.* 7. — PETIVER, *aquat. amboin. tab.* 9, *fig.* 9.

Fimbria lata duplex, costata, crassa testa [illegible], &c. SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 147, *tab.* 53, *fig.* 8, 11, 12, 29, 30.

Rocher couleur d'agathe, à tubercules, & à lèvres retroussées, bordées de dents ; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 29[illegible], *planch.* 17, *fig.* G.

Cochlea cassidiformis [illegible], [illegible], crassa, labio externo duplicato [illegible] & ex fusco &

albido tessellato, in summitate tantum tripliciter muricato albida; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 39, *fig. D. & fig. I.*

Buccinum erinaceus; *testa subplicata papillis coronata, labro postice muricato*; LINN. *syst. nat. pag.* 1199, *num.* 452 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 605, *num.* 255.

Cochlis volutata achatina, labio utrinque sub dentato, fimbriata, ad claviculam nodoso plicata, seu cassis achatina fimbriata subnodosa; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 48, *tab.* 35, *fig.* 363.

Buccinum erinaceus; SCHROETER, *einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 322, *num.* 15.

Rocher; FAVANNE, *conchyl. planch.* 24, *fig. G, I?*

Gestreepte zoompje; *gevoorende*; par les Hollandois.

Das gefaltene gaumchen; par les Allemands.

Small curld casket; par les Anglois.

Casque à tubercules, couleur d'agathe; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est toujours plus petite, plus ramassée & beaucoup plus épaisse que la précédente; elle n'a que cinq ou six tours à sa spire, dix-huit lignes au plus de hauteur, & dix & demie de largeur. Sa superficie est marquée de rides longitudinales ou de plis peu profonds, qui se terminent sur le tour de l'ouverture à trois lignes de distance de sa jonction, avec celui qui vient après, & forment dans cette partie des tubercules élevés, qui sont encore visibles sur les deux tours suivants de la spire.

Son ouverture a la même figure, mais un peu moins de longueur que celle du *Casque baudrier*; sa lèvre droite qui est très-épaisse, forme au-dehors un bourrelet plus large que dans cette espèce; elle est garnie à l'intérieur de stries transverses, élevées au nombre de quinze ou de seize, & sur son bord antérieur de huit ou neuf dents très-pointues, dont les plus voisines de sa base sont les plus longues. Sa lèvre gauche est très-épaisse, très-luisante & recourbée en dehors; elle est inégale, quelquefois ridée vers le haut, & séparée de la lèvre droite du côté de la base par un canal oblique, dont les bords sont relevés comme dans l'espèce précédente; elle offre à son extrémité supérieure une gouttière peu profonde, qui communique avec l'ouverture & conserve la même direction. Sa columelle joint à la forme de celle de l'espèce précédente des stries obliques mieux marquées & plus nombreuses, elle est blanche, ainsi que les bords de deux lèvres, & luisante comme de l'émail.

Sa couleur est jaunâtre dans l'intérieur, fauve en dehors ou bleuâtre, & quelquefois variée de blanc, de jaune ou de cendré. On en voit aussi, dont le bord des sutures offre quelques taches rousses ou jaunes jusqu'au haut de la spire, & un second rang au bas du tour de l'ouverture. Le bord postérieur du bourrelet de la lèvre droite a des taches carrées, brunes ou noirâtres semblables à celles du *Casque baudrier* & une tache de la même couleur qui est située au bout de son canal inférieur. Linné dit qu'on trouve cette coquille aux mêmes endroits que la précédente, Rumphius l'indique sur les côtes de l'isle d'Amboine, & Martini sur celles du Tranquebar.

3. CASQUE bezoard.

Cassidea glauca.

Cassidea, testa ovata lævi, papillis coronata, labro postice muricato; VON BORN; *ind. mus. Cæsar. pag.* 241 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 249, *sub buccino.*

Buccinum recurvirostrum, ventricosum, labro summo laciniato sive muricato, barbadense; LISTER, *synops. tab.* 996, *fig.* 60.

Cassis cinerea lævis; RUMPH. *thes. tab.* 25, *fig. A. & fig.* 4. — PETIVER; *aquatil. amboin. tab.* 7, *fig.* 4 & *tab.* 11, *fig.* 18.

Cassides bezoardicæ, griseo plerumque colore picta, &c. SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 169, *tab.* 71, *fig.* 11—16.

Cochlea cassidiformis umbilicata, mucronata mucrone papilloso & reticulato, lævis, labio interno insigniter rerando, externo tessellato & in summitate tricuspidato, obscure livida; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 40, *fig. A.*

Cassis lævis cinerea globosa, mucrone obtuso trochoïde, quasi funiculis cincto, labio fimbriato, &c. KLEIN, *ostrac. pag.* 91, *gen.* 5, *num.* 1.

Cassis cinerea lævis, fasciis transversis luteis; KNORR, *vergnug. der augen*; *tom.* 3, *tab.* 8, *fig.* 3.

Buccinum glaucum; *testa lævi papillisque coronata, labro postice muricato*; LINN. *syst. nat. pag.* 1200, *num.* 453. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 606, *num.* 256.

Cochlis volutata utrinque dentata, clavicula producta, dorso lævi cinereo ad trachum nodoso, seu cassis cinerea lævis; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 23, *tab.* 22, *fig.* 342, 343.

Rocher; FAVANNE, *conchyl. planch.* 25, *fig. D*, 3.

Bia bawang; par les Malabares.

Achaate bezoar; par les Hollandois.

Der graue bezoarschnecke; par les Allemands.

Smooth grey casket; par les Anglois.

Le bezoard, ou *le Casque bezoard*; par les François.

Description. Le *Casque bezoard* a été ainsi nommé à cause de sa couleur qui est d'un gris glauque, semblable à celle du bezoard des Indes. Sa coquille est bombée, & longue quelquefois de trois pouces sept lignes, sur deux pouces deux lignes de largeur. Sa spire est alors composée de six tours & demi, dont l'inférieur surpasse trois fois en longueur ceux du sommet réunis. Celui-ci est lisse en dehors, quoique marqué de côtes écartées, très-peu apparentes, dont les interstices sont carrés & plats, comme autour des facettes: il offre un petit applatissement vers le haut, qui est garni d'un rang de tubercules pointus lequel se prolonge sur les deux ou trois suivants. La superficie des tours de la spire est toute treillissée par des stries saillantes, & accompagnée quelquefois d'une ou deux varices longitudinales, qui indiquent les repos successifs de la coquille; leur figure est celle d'un cône pointu, dont la base surpasse deux fois la hauteur.

Son ouverture ressemble, à sa grandeur près, à celle du *Casque baudrier*, elle est trois fois aussi longue que large dans le milieu, & terminée aux deux extrémités par deux canaux obliques: celui de la base aboutit à une échancrure oblique, dont les bords sont un peu plus longs & un peu plus recourbés vers le dos, que dans les deux espèces précédentes, & celui de l'extrémité opposée est moins profond que dans le *Casque hérisson*. Sa lèvre droite est épaisse & recourbée en dehors en guise de bourrelet; elle est marquée à l'intérieur de stries, qui se terminent par des pointes sur le bord, & elle est accompagnée à sa base de trois ou quatre dents fortes, très-pointues & plus saillantes que dans les deux espèces qui la précèdent. Sa lèvre gauche est large & un peu concave au milieu, elle ressemble à une grande plaque dont le bord extérieur est saillant & arrondi, & dont la forme ovale occupe toute la longueur de l'ouverture. Sa columelle est convexe, & marquée de six ou sept plis obliques & de quelques rides transverses vers sa partie moyenne.

Lombilic est très-apparent dans cette espèce, il est profond, & situé derrière la lèvre gauche, un peu plus bas que le milieu de l'ouverture. Il est encore terminé vers la base par un sillon profond qui aboutit à la première dent du bas de la lèvre droite.

Sa couleur, qui, comme je l'ai déjà dit, est ordinairement d'un gris glauque ou tirant sur le verd clair, offre quelquefois sur les jeunes coquilles, quelquefois en distingue quatre bandes transverses d'une teinte jaunâtre sur la convexité du tour inférieur, & quelquefois ces bandes sont d'un brun clair ou d'un roux très-foncé. Seba en possédoit qui étoient tachetées de ces couleurs, & d'autres qui avoient des bandes transverses colorées & des longitudinales en même temps. Le rebord extérieur du bourrelet de sa lèvre droite est toujours accompagné de cinq ou six taches rousses, jaunes ou brunes, même sur les coquilles où les bandes extérieures manquent en totalité. Elles sont constamment brunes ou violettes dans l'intérieur, ce dont les Marchands, qui sont en possession de tout dénaturer, savent tirer parti, en usant la superficie de ces coquilles pour les rendre violettes, & tromper de cette manière les amateurs peu instruits.

Le *Casque bezoard*, vit dans l'Océan Asiatique; Rumphius qui le trouva à l'isle d'Amboine, dit que la chair de son animal que l'on mange dans cette isle, sent naturellement l'odeur de l'ail.

4. Casque saburon.

Cassidea saburon.

Cassidea, testa ovata, transversim sulcata, varicosa, labio rugoso; Nob.

Buccinum parvum, Rondelet, *pisc. pag.* 83.

Buccinum parvum Rondeletii; Bossuet, *aquatil. pars alt. pag.* 41 — Gesner, *aquatil. pag.* 153, — Aldrovand. *exang. pag.* 330,

Cochlea in calabria effossa; Scilla *de corp. mar. lapidesc. tab.* 16, *fig.* 2, *superior.*

Cassis cinerea lævis; Rumph. *thes. tab.* 25, *fig.* C. — Petiver, *aquat. Amboin. tab.* 9 *fig.* 6.

Cochlea a nemine observata & ab ipsomet in littore reperta; Bonanni, *recreat. pag.* 115, *class.* 3, *fig.* 20 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 451, *num.* 20.

Cassis striata, costosa & fasciata, fimbria muricata, turbine ostato, maculis puniceis super costas; Klein, *ostrac. pag.* 92, *gen.* 5, *spec.* 3, *num.* 3.

Cochlea cassidiformis umbilicata, minutissime & acerrime striata, albida, fulvis & quadratis maculis fasciatim & tessellatim circumdata, Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 39, *fig.* G.

Le saburon; Adanson, *conchyl. du Senegal. pag.* 112, *planch.* 7, *fig.* 8.

Gray casket; par les Anglois.

Le saburon, par les François.

Description. Cette coquille est très-distincte de celle qui vient après, quoique Martini les ait

considérées comme appartenant à la même espèce. Sa principale différence consiste dans la privation des stries longitudinales qu'on observe dans l'autre, dans le nombre plus considérable de ses stries transverses, & dans la privation des tubercules, dont le bas de la lèvre gauche du *Casque granuleux* est rempli.

Elle est ovale, & ressemble, suivant M. Adanson, à celle du *Buccin perdrix*, par sa forme & son peu d'épaisseur, mais elle est beaucoup moins fragile; elle n'a qu'un pouce & demi de longueur & un tiers moins de largeur. Elle est composée de sept spires bien renflées & arrondies, mais peu distinguées les unes des autres. Leur surface extérieure est relevée d'un grand nombre de petites canelures fort serrées qui tournent avec elles, on en compte trente-cinq sur le tour inférieur, douze sur le second, huit sur le troisième & beaucoup moins sur les autres. Le tour inférieur a encore sur son côté gauche un bourrelet assez élevé qui le traverse de haut en bas. Le sommet de la spire est conique, pointu, fort convexe, une fois plus large que long, & une fois & demi plus court que l'ouverture.

Celle-ci ressemble à celle du *Casque granuleux*; mais elle n'a qu'une fois & demi plus de longueur que de largeur. Le bourrelet de la lèvre droite est applati au-dehors, & arrondi sur sa face intérieure qui est ridée de vingt-cinq ou trente petites côtes fort courtes & irrégulières. La lèvre gauche est extrêmement ridée dans sa partie inférieure qui forme un bourrelet considérable. L'ombilic se trouve caché derrière ce bourrelet, qui se replie de la même manière que dans le *Casque bezoard*.

Cette coquille, continue M. Adanson, est fort belle & fort lustrée; cinq rangs de taches fauves quarrées, tournent sur la convexité du tour inférieur, dont le fond est agathe ou couleur de chair. L'endroit où ces taches rencontrent les deux bourrelets, est brun très-foncé. Le contour de l'ouverture est blanc de lait, & son intérieur paroit fauve à cause de sa transparence qui laisse voir les taches du dehors.

L'animal du *Casque saburon* a, suivant le même auteur, une tête cylindrique de longueur & de largeur presque égales, échancrée par le bout & terminée par deux tentacules qui sont renflés depuis leur racine jusqu'au milieu. C'est sur ce renflement que les yeux sont placés, au milieu de la longueur des tentacules & à leur côté extérieur. Sa bouche est ovale & située tranversalement au-dessous de la tête. Son manteau consiste en une membrane peu épaisse qui tapisse les parois intérieurs de la coquille, & sort un peu sur le bord de la lèvre droite; ce manteau est ondé & comme légèrement frisé sur les bords & replié à la partie supérieure en un tuyau qui sort par l'échancrure du bas de la coquille, d'environ la sixième partie de sa longueur & se rejette à sa gauche. Son pied est un gros muscle elliptique, situé à ses extrémités, une fois plus long que large & près de moitié plus court que la coquille.

M. Adanson dit avoir trouvé quelquefois ce *Casque* dans les sables de l'isle de Gorée. On le trouve aussi dans la mer Méditerranée & sur les rivages de Lisbonne selon Bonanni. Scilla dit qu'on rencontre cette coquille fossile dans la Calabre.

5. Casque granuleux.

Cassidea granulosa.

Cassidea, testa ovata transversim sulcata longitudinaliter striata, labio granulato. Nob.

Cochlea aurita cæteris rotundior, tribus fasciis æqualibus sigmentata; ultra ampliorem oram, tribus aliis finitur, colore castulo buxis maculis discriminato, aliquando videtur sanguineis maculis cruentata, & Bonanni, *recreat. pag.* 132 *class.* 3 *fig.* 158 — *ejusd. mus. kirck. pag.* 458 *fig.* 158.

Buccinum recurvirostrum: Lister, *synops. tab.* 998 *fig.* 63? — *tab.* 999 *fig.* 64 — & *ejusd. synopsis mant. tab.* 1056 *fig.* 9.

Barrelier *icones plant. tab.* 1325 *fig.* 12.

Cassis striata rotundior costosa, coloris nunc calthei, burris maculis discriminati, nunc maculis sanguineis cruentati bonanni; Klein *ostrac. pag.* 93 *spec.* 3 *num.* 6.

Buccinum areola; varicis. labio interiore papillofo; Linn. *mus. lud. ulr. pag.* 605 *num.* 254.

Casque de la Méditerranée à grosses stries granuleuses dans le haut, à lèvre extérieure repliée en gros bourrelet & l'intérieure granuleuse; Davila, *catal. syst. pag.* 175 *num.* 291.

Cassis ventricosa vel striata vel cancellata, nunc alba nunc luteis tessellis fasciata; Martini, *conchyl. tom.* 2 *pag.* 27 *tab.* 32 *fig.* 344, 345, — & *tab.* 36 *fig.* 350 — 352.

Buccinum granulatum: testa ovata transversim obsolete sulcata, tessellis luteis seriatim maculata, labio granulato, cauda recurva; Von Born, *ind. mus. Cæsar. pag.* 239 — *ejusd. test. mus. Cæsar. pag.* 248.

Rocher, Favanne, *conchyl. planche* 25 *fig.* A, 4.

Gestreppte beddetje; par les Hollandois.

Der gekörnte Sturmhaube; par les Allemands.

Casque pavé de la Méditerranée; par les François.

Description. Rien de plus embrouillé dans

[illegible] auteurs systématiques que la synonimie de cette coquille. Linné l'avoït considérée comme une variété du *Casque pavé*, Martini l'avoit non-seulement confondue avec cette espèce, mais encore avec la suivante & même avec le *Casque saburon*; la plupart des figures qu'ils y rapportoient, appartenoient indifféremment à l'une de ces quatre coquilles. M. Born qui en a donné une description très-exacte, n'avoit pas été plus heureux que les autres dans le choix de ses citations, il y avoit rapporté la coquille de Rumphius qui appartient au *Casque saburon*, & celle de Gualtieri qui appartient à l'espèce suivante. Cette incertitude des meilleurs conchyliologistes, prouve assez l'insuffisance des figures pour la distinction des espèces très-voisines, & elle établit l'indispensable nécessité de leurs descriptions détaillées.

Le *Casque granuleux* ressemble en effet au *Casque pavé*, par son volume & par les taches quarrées jaunâtres dont il est quelquefois orné, il ressemble au *Casque saburon* par les mêmes taches & par les sillons transverses, au *Casque cannelé* par ses sillons & par les grains de sa lèvre gauche; mais il différe d'une manière constante de tous les trois, par les caractères suivants.

1°. Sa coquille est plus grande que celle du *Casque saburon*, puisqu'elle est longue de deux pouces & demi & large d'un pouce neuf lignes, elle est toujours plus petite que celle du *Casque cannelé*; elle est composée de six tours bombés dont la superficie est garnie de sillons transverses, au nombre de vingt sur le tour inférieur, de cinq sur le suivant & de trois seulement sur ceux du haut de la spire. Ces sillons sont coupés suivant la longueur de la coquille par des stries saillantes très-nombreuses tant sur son tour extérieur que sur ceux de la spire, lesquelles sont si apparentes sur les jeunes coquilles qu'elles en paroissent tuberculeuses. On n'en apperçoit aucune trace sur le *Casque saburon* ni sur le *Casque cannelé*.

2°. Elle n'a pas ordinairement de bourrelet longitudinal [illegible] gauche de l'ouverture comme l'ont presque toujours ces coquilles, & sa spire est moins [illegible] longue que celle du *Casque* [illegible].

3°. Elle convient par la forme de son ouverture, par le [illegible] de sa lèvre droite & par l'[illegible] de sa lèvre gauche, par la forme [illegible] de son échancrure antérieure, & par la situation de son ombilic avec toutes ces espèces & notamment avec la suivante, mais les [illegible] de sa lèvre droite, ne sont qu'au nombre de vingt ou de vingt-une, & le [illegible] de la lèvre gauche est [illegible] de grains [illegible], qui ne se voyent [illegible]

4°. [illegible] cette coquille a [illegible] d'épaiss[illegible] *Casque saburon* [illegible]

jeunesse, & moins que celle du *Casque cannelé*; elle est tantôt brune & sans tache & tantôt blanche, fauve ou rousse, avec cinq rangs transverses de taches quarrées & jaunâtres. Ses deux lèvres sont blanches, le bourrelet de sa lèvre droite est taché de brun foncé en dessus & le fond de son ouverture tire sur le roux.

Davila dit qu'on la trouve dans la mer Méditerranée, & M. de Born à l'isle d'Amboine, mais je crois que ce dernier auteur s'est trompé & qu'il ne lui a indiqué cette patrie, que d'après la fausse synonimie de Rumphius, que j'ai déja dit appartenir au *Casque saburon.*

6. Casque cannelé.

Cassidea sulcosa.

Cassidea, testa ovata crassa, transversim costata, lævi, labio granulato; Nob.

Cochlea pariter aurita & fasciata; os habet orbium maximo æquale & labrum valde crassum ac validum ita reflexum ut canaliculum satis profundum efficiat; colore tingitur ravo; ubique crispatur sulcis transversis quos octo fasciæ albescentes comitantur &c. Bonanni, *recreat. pag.* 132, *class.* 3, *fig.* 159 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 458, *fig.* 159.

Buccinum recurvirostrum ventricosum variegatum, striis rarioribus exasperatum, barbadense; Lister, *synops. tab.* 996, *fig.* 61. — Petiver, *gazophyl. tab.* 152, *fig.* 8.

Cochlea cassidiformis umbilicata, striata, lineata, labio sinistro verrucoso, ex albido & fusco nebulata; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 39, *fig. B.*

Perdix tessellata, ore amplo patente ventricosa per varias spiras, subito in apicem acuminatum terminata, superficies ejus multiplici tessellarum apparatu picta pavimenti quod vocant itali similitudinem exprimit, labro replicato ac veluti dentato; Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 167, *tab.* 68, *fig.* 14, 15.

Cochlis striata, fasciata, limbo fimbriato magno, coloris ravi, bonanni; Klein, *ostrac. pag.* 93, *gen.* 5, *spec.* 3 *num.* 7.

Rocher, Favanni, *conchyl. planche* 25, *fig. A*, 1. *A*, 3.

Die banchige grestreiste sturmhaube; par les Allemands.

Gros Casque cannelé; par les François.

Description. Je ne suis pas étonné que Martini & M. de Born ayent confondu cette coquille avec celle du *Casque granuleux*, parce qu'elles ont en effet de si grands rapports, que j'ai été long-temps indécis entre leurs avis & ce-

lui que j'adopte; cependant ayant eu occaſion de voir pluſieurs de ces coquilles de différents âges & de les comparer enſemble, je ſuis maintenant perſuadé que ce ſont deux eſpèces diſtinctes, malgré les analogies qui ſe trouvent entre les deux, qu'il eſt même facile de diſtinguer à toutes les époques.

Le *Caſque cannelé* reſſemble au premier coup-d'œil au *Buccin faſcié*, à cauſe des côtes arrondies de ſa coquille, il eſt ovale, épais, plus gros & plus ventru que le *Caſque tuberculeux.* Sa longueur eſt d'environ trois pouces & demi & ſa largeur, au milieu, de deux pouces ſix lignes. Sa ſpire eſt alors compoſée de ſept tours convexes, qui ont un peu plus de longueur que dans cette autre eſpèce; celui de l'ouverture porte à l'extérieur dix-ſept à dix-huit côtes tranſverſes arrondies, dont la ſuperficie eſt liſſe & ſans aucune apparence de ſtries, ceux de la ſpire ſont pareillement liſſes excepté les cinq plus élevés qui paroiſſent finement treilliſſés, à la loupe. On compte cinq côtes ſur le ſecond tour & quatre ſeulement ſur ceux placés au-deſſus. Toutes les autres parties de la coquille ſont conformes à celle du *Caſque tuberculeux* à quelques différences près, dont voici le détail. Son ouverture eſt un peu plus large & plus courte que dans cette eſpèce, ſa lèvre droite a un bourrelet plus large & plus épais, & dix-huit dents tranſverſes dans ſa cavité. Sa lèvre gauche eſt terminée en dehors per un rebord ſaillant, très-épais vers le bas, convexe à ſon extrémité ſupérieure, & les tubercules qui occupent ſa moitié inférieure, ſont moins ſerrés & moins ſaillants que ceux de cette autre eſpèce. Son ouverture eſt blanche, luiſante & colorée de brun-châtain dans le fond. Sa convexité eſt fauve ou rouſſe, & marquée de bandes longitudinales, brunes, entières ou interrompues, & quelquefois garnies régulièrement de taches de la même couleur; ce Caſque vit à la Jamaïque, ſuivant Liſter.

7. Casque canaliculé.

Caſſidea canaliculata.

Caſſidea, teſta ovata pellucida, tranſverſim ſulcata; lævi, ſuturis canaliculatis; Nob.

Description. Cette coquille n'a pas été encore décrite ni figurée; elle eſt petite, tranſparente, fragile, & quelquefois marquée ſur ſon tour inférieur de cinq rangs de taches jaunâtres, comme les autres eſpèces qui la précèdent & la ſuivent. Elle eſt ovale, luiſante, longue d'un pouce & demi & large d'environ un pouce; on compte en tout cinq tours à ſa ſpire, dont l'intérieur eſt quatre fois plus conſidérable & plus long que les quatre du ſommet réunis.

Celui ci laiſſe appercevoir ſur ſa ſuperficie, dix-huit ſillons tranſverſes aſſez profonds, dont on voit les marques dans la cavité de la coquille, ceux de la ſpire n'en ont que ſept. Ils ſont ſéparés les uns des autres à la place des ſutures par un canal profond, dont le bord extérieur eſt légèrement arrondi, qui ſe prolonge depuis le bord ſupérieur de la lèvre droite juſqu'au ſommet de la ſpire.

Son ouverture reſſemble à celle du *Caſque ſaburon*, elle eſt ſeulement un peu plus échancrée vers le haut de la columelle que dans cette eſpèce; ces coquilles conviennent d'ailleurs dans leur proportion, dans la forme & la direction de l'échancrure de leur baſe. Sa lèvre droite forme au-dehors un bourrelet convexe dont le bord intérieur qui eſt pareillement arrondi, eſt garni de dix-huit petites dents aigües, qui s'étendent dans ſa cavité ſous la forme d'autant de petites ſtries. Sa lèvre gauche eſt applatie comme dans les autres & terminée vers le bas par une lame ſaillante, ſous laquelle eſt ſitué ſon ombilic; elle eſt garnie à l'intérieur de quelques rides tranſverſes, dont quatre ſont placées à ſon extrémité ſupérieure, & ſix ou ſept autres inégales ſur ſa columelle; celles-ci ſont quelquefois légèrement grenues ou même crénelées, ſur-tout vers leur bord extérieur. Quant à la couleur de cette coquille, elle eſt peu conſtante; on en trouve de toutes blanches, d'autres rouſſes ou couleur de chair, & quelques-unes d'une teinte plus foible ſur leſquelles on apperçoit cinq rangs de taches jaunâtres quarrées, ordinairement moins foncées que celles du *Caſque ſaburon*. Le contour de ſon ouverture & ſa cavité ſont blancs. Quoique cette coquille ne ſoit pas bien rare dans les cabinets de la capitale, je n'ai pu encore connoître le pays d'où elle vient. Elle a beaucoup d'analogie avec le *Caſque ſaburon*, mais elle en différe par ſes ſutures canaliculées, par le grenu des plis de ſa columelle & par ſa grande tranſparence.

8. Casque pavé.

Caſſidea areola.

Caſſidea, teſta ovata lævi, maculis quadratis teſſelata, ſpira decuſſatim ſtriata prominula; Nob.

A. Coquille marquée de taches quarrées.

Turbo cæteris præcellens macularum diſpoſitione & oris artificio, illis autem quadruplicato ordine diſpoſitis ſervataque inter ſe diſtantia, aureo colore candidum omne condecorant; Bonanni, *recreat. pag.* 131, *claſſ.* 3, *fig.* 154. — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 458, *fig.* 154, *figura mala*

Buccinum [illegible] ventricoſum, grave, magnis maculis [illegible] circumdatum, Lister, *ſynopſ. tab.* 1[illegible]2, *fig.* 76.

Caſſis lævis areola; Rumph. *theſ. tab.* 25,

[illegible] *B.* & *[illegible] I.* — Petiver, *aquat. amb. tab.* [illegible]

[illegible] poli, avec une [illegible] ; Dargenville, *conchyl. pag.* 19[illegible], [illegible] 18, *[illegible]. I.*

Cochlea [illegible] umbilicata, lævis, labio [illegible] & costula [illegible], [illegible] quadratis [illegible]; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 39, *fig. H.*

Cochlea vulgo [illegible] apellatæ, [illegible] sunt [illegible], quadratis [illegible] maculis fuscis plus minus saturatis; Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 168, *tab.* 70, *fig.* 7, — 9.

Cassis [illegible], per series castaneo colore tessellata; Klein *ostrac. pag.* 91, *gen.* 5, *num.* 2, *litt. a, b, c, d. tab.* 6, *fig.* 102, *figura pessima.*

Knorr, *vergnugen der augen; tom.* 3, *pag.* 21, *tab.* 8, *fig.* 5.

Buccinum areola; testa substriata maculis quadratis quadrifariam cincta, apertura dentata, [illegible]; Linn. *syst. nat. pag.* 1199, *num.* [illegible] — *[illegible]. pag.* 635, *num.* 254.

Cochlis volutata lævis, utrinque dentata, maculis quadratis [illegible] tessellata, [illegible] lævis areola; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 39, *tab.* 34, *fig.* 355, 356.

Buccinum areola, testa substriata, testulis oblongis transversim maculata, apertura dentata, rostro recurvo; Von Born; *ind. mus. Cæsar. pag.* 23) — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 247.

Rocher; Favanne, *conchyl. planch.* 24, *fig. I.*

B Coquille marquée de bandes longitudinales.

Lister, *synopf. conchyl. tab.* 1014, *fig.* 78.

[illegible]; Rumph. *thes. tab.* 2[illegible], [illegible] 2.

Rocher triangulaire appelé casque, dont les lèvres sont retroussées, & dont la robe est traversée de haut en bas par des lignes aurores sur un fond blanc, d'Argenville, *conchyl. pag.* 194, *planch.* 18, *fig. D.*

Cassis lævis virgata; virgis à mucrone [illegible]; Klein, *[illegible] pag.* 91; *gen.* 5, *num.* 3.

Buccinum [illegible] longitudinalibus repandis; Linn, *mus. lud. ulr. pag.* [illegible].

[illegible]

Rocher; Favanne, *conchyl. planch.* 24, *fig. D.*

[illegible], par les Hollandois.

Das [illegible], par les Allemands.

[illegible], par les Anglois.

Casque pavé [illegible], par les François.

Description. Les conchyliologistes françois ont nommé [illegible] le *Casque pavé* ou le *[illegible]* des taches rougeâtres dont elle [illegible]; d'autres ont nommé celle-ci le *Casque [illegible]*, & ont donné le nom de *[illegible]* à l'espèce suivante, dont pour éviter toute confusion, je changerai la nomenclature françoise & que je [illegible] sur celle de *Casque treillissé.*

Sa forme ovale, bombée est terminée en dessus par une spire un peu plus pointue & plus élevée que celle des espèces précédentes, elle a sur deux pouces six lignes de longueur, un pouce cinq lignes de largeur & sept tours à sa spire. Celui de l'ouverture est près de trois fois aussi long que les autres ensemble; il est [illegible] sa convexité, marqué de quelques stries transverses à sa base, & légèrement applati & [illegible] à son extrémité supérieure; il est accompagné de chaque côté de l'ouverture par un bourrelet longitudinal dont l'un termine sa lèvre droite & l'autre désigne l'accroissement que la coquille a prise. Les tours de la spire sont finement treillissés de stries élevées, & sont interrompus à des intervalles inégaux par deux ou trois bourrelets semblables aux premiers, dont on ne voit que les sommités, le reste ayant été enveloppé dans ses tours les plus extérieurs.

Son ouverture est plus longue & plus étroite que dans les espèces déja décrites, elle est un peu [illegible] vers son bord supérieur & près de quatre fois aussi longue qu'elle est large vers le milieu: elle est terminée au bas par un canal [illegible] des espèces précédentes, & en dehors par une échancrure oblique, dont les bords sont relevés de même vers le dos de la coquille. Sa lèvre droite, outre son bourrelet extérieur qui est légèrement applati, est un peu [illegible] interne, & garnie de ce côté d'environ dix-huit dents semblables à celles de l'espèce précédente, qui se [illegible] de même dans la cavité. Sa lèvre gauche est couchée sur le ventre de la coquille, & les plis transverses dont elle est garnie [illegible]

[illegible]

quarrées, dont la grandeur diminue en approchant de sa base; son fond est blanchâtre ou couleur d'agathe, & ses taches sont jaunes, orangées ou rougeâtres. Le contour de son ouverture est blanc; mais le haut de sa lèvre gauche est si mince & si transparent que ses taches paroissent à travers; le fond de sa cavité tire sur le roux.

La variété B diffère de la première, en ce que au lieu de taches quarrées, elle est ornée de flammes longitudinales, étroites, onduleuses & fauves sur un fond agathe ou olivâtre, & qu'elle parvient jusqu'à trois pouces de longueur. On trouve, suivant Linné, ces deux variétés dans la Méditerranée & à l'isle de Java dans l'Océan Asiatique; Davila les indique dans les mers des grandes Indes, & Rumphius à l'isle d'Amboine.

9. Casque treillissé.

Cassidea decussata.

Cassidea, testa ovata decussatim striata, varicosa, varicibus superne bidentatis; Nob.

A — *coquille olivâtre, marquée de taches quarrées.*

Turbo cujus conus parum elevatur, ex binis labris alterum crenis asperum & nitidum, alterum vero reflexum & instar membranæ pellucidæ supra orbem ita extensum, ut ab eo non perfecte absondatur reticulatum opus quo testa veluti cœlo incisa rugatur, &c. Bonanni, *recreat. pag.* 131, *class.* 3, *fig.* 157 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 458, *num.* 157.

Buccinum recurvirostrum ventricosum leviter cancellatum, magnis maculis quadratis rufis circumdatum; Lister, *synops. tab.* 1000, *fig.* 65.

Cochlea cassidiformis umbilicata mucronata, striis minutissimis cancellatim densissimis exasperata, costulata, subobscure cinerea, maculis fuscis tessellata, aliquando lineata; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 40, *fig.* B, *ad dexteram.*

Cassis striata clathrata, fimbria altera in rostrum falcatum producta; Klein, *ostrac. pag.* 92, *gen.* 5, *spec.* 3, *num.* 5.

Knorr, *vergnugen der augen*; *tom.* 2, *pag.* 24, *tab.* 10, *fig.* 3, 4.

Cochlis volutata, utrinque dentata, striis minutissimis cancellata, depressa, maculis quadratis fasciatim picta; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 44, *tab.* 35, *fig.* 360, 361.

Buccinum decussatum; *testa decussatim striata lævigata, squamulis quadratis, apertura dentata, cauda recurva*; Linn. *syst. nat. pag.* 1199, *num.* 450.

Buccinum decussatum; *testa ovata decussatim striata, tessulis luteis maculata, apertura dentata, rostro recurvo*; Von Born, *ind. mus. Cæsar. pag.* 238 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 246.

B — *Coquille blanchâtre, marquée de flammes jaunes longitudinales.*

Cassis lineis asperis reticulata vel cancellata, undis luteis ad longitudinem scripta; *mus. richt. pag.* 312.

Cochlea cassidiformis, &c. Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 40, *fig.* B *ad sinistram.*

Buccinum decussatum; Linn. *mus. lud. ulr. pag.* 604, *num.* 253.

Cochlis volutata depressa utrinque dentata, striis minutissimis cancellata, lineis undatis flavis per decussam picta, seu cassis depressa clathrata & undulata; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 56, *tab.* 35, *fig.* 367, 368.

Geschurd kasket; *gestrikte stormhoed*; par les Hollandois.

Die flache gestrickte sturmhaube; par les Allemands.

Casque pavé en roseau; *Casque truité*; par les François.

Description. Cette coquille a des grands rapport avec celle du *Casque sillonné*, mais elle est un peu plus étroite, plus alongée, & toute sa superficie est treillissée par des sillons transverses très-serrés, & par des stries longitudinales élevées, qui les coupent à angles droits; elle est longue de vingt lignes, & large au milieu d'environ un pouce; elle est composée de sept tours de spire, dont l'extérieur surpasse en longueur quatre fois & un tiers ceux du haut. Tous sont également treillissés, & on compte sur la spire qui est un peu moins élevée & moins pointue que celle du *Casque pavé*, jusqu'à six bourrelets, dont deux entiers s'étendent en longueur de chaque côté de l'ouverture, & dont les autres quatre ne laissent voir que leur extrémité supérieure. Ces bourrelets diffèrent de ceux des espèces analogues, par deux plis élevés en forme de dents qui terminent chacun d'eux du côté de la spire, ils sont blancs, & les deux de l'ouverture sont marqués de chaque côté de cinq taches jaunes.

Son ouverture ne diffère de celle du *Casque pavé*, que par un peu plus de longueur relativement aux coquilles. Sa lèvre droite, outre le bourrelet dont j'ai déjà parlé, est terminée sur le bord par vingt-cinq stries transverses qui rentrent dans l'intérieur de la coquille. La gauche est comme dans cette autre espèce, très-mince vers le haut, épaisse & saillante du côté de la base; cette partie & la columelle, sont plissées par des rides transverses au nombre de six ou de sept, dont le bord extérieur est un peu granuleux. Toutes les autres parties de cette coquille

font conformes à ce que j'en ai dit dans la description des autres espèces. Des deux variétés qu'on en connoit, la première a une coquille tirant sur le vert d'olive, avec cinq rangs de taches quarrées d'un jaune plus ou moins foncé; la seconde est rousse ou blanchâtre, & marquée à l'extérieur de quelques flammes longitudinales jaunes ou tirant sur le brun. Leur ouverture est blanche à toutes les deux, & leur cavité a une teinte fauve foncée. On les trouve, suivant Martini, dans la mer Méditerranée; sur les rivages du Portugal, selon Bonanni, & dans les mers d'Afrique, selon Linné.

10. CASQUE bonnet.

Cassidea testiculus.

Cassidea, testa ovata, transversim sulcata, longitudinaliter striata, apertura oblonga coarctata; NOB.

Cochlea ovi figuram exprimens, in longum minutissimis striis corrugata, veste attalica aurea videtur induta a natura, eaque colore purpureo vermiculata, labrum ovi candidissime niveum, fasciis subvolutis segmentatum; BONANNI, *recreat. pag.* 132, *class.* 3, *fig.* 162 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 458, *num.* 163.

Buccinum recurvirostrum ventricosum, labro pulvinato, variegatum striatum & asperum, jamaicense; LISTER, *synops. tab.* 1001, *fig.* 66.

Cassidis species; RUMPH. *thes. tab.* 23, *fig.* 3.

Buccinum jamaicense vulgare imbricatum; PETIVER, *gazophyl. tab.* 152, *fig.* 17.

Neritoides frequentius striata; BARRELIER, *icon. plant. pag.* 132, *tab.* 1322, *fig.* 14.

SLOANNE; *hist. nat. jamaic. vol.* 2, *pag.* 248, *num.* 5.

Cochlea cassidiformis umbilicata, per longitudinem striata, & non nullis aliis striis rarioribus circumdata, labio externo exalbido, & rubiginoso colore tessellatim distincto, &c. GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 39, *fig.* C.

Cassis sulcata per longum striata, flammea, sulcis profundioribus, flammis obscurioribus, mucrone nodoso; KLEIN, *ostrac. pag.* 92, *spec.* 2, *litt. b.*

Hisce nomen est crassis cassidibus aut pileolis polonicis, merentur quae attente considerari ob elegantes colores, costas ac fascias quibus exornantur, SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 150, *tab.* 72, *fig.* 17-21.

KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 3, *pag.* 21, *tab.* 8, *fig.* 2 — & *tom.* 4, *pag.* 11, *tab.* 6, *fig.* 1.

Buccinum testiculus; *testa obovata decussatim striata laevigata, striis elevatis longitudinalibus, apertura dentata, cauda recurva*; LINN. *syst. nat. pag.* 1199, *num.* 44, — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 604, *num.* 252.

Buccinum testiculus; *testa ovata striis elevatis longitudinalibus, apertura dentata, rostro recurvo*; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 237 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 246.

Cochlis volutata ovata crassa, rima angusta utrinque dentata, decussatim striata, fimbria maculosa; seu cassis clathrata, fimbriis rufis maculata, pileolus polonicus dicta; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 64, *tab.* 37, *fig.* 375, 376.

Rocher; FAVANNE, *conchyl. planch.* 26, *fig.* D, 3.

Poolsche muts; par les Hollandois.

Die polnische mütze, das unächte attalische kleid; par les Allemands.

Le bonnet de Pologne, le damier sillonné, le testicule; par les François.

DESCRIPTION. La forme de cette coquille est ovale & un peu rétrecie vers le bas, elle est épaisse, arrondie du côté de l'ouverture, & terminée au haut par une spire obtuse, dont le sommet est pointu & saillant. Les plus grandes sont longues de trois pouces & larges d'un pouce neuf ou dix lignes; elles sont composées de sept tours de spirale, dont l'extérieur fait presque toute la longueur de la coquille, ceux de la spire n'ayant entre tous que quatre lignes de hauteur. Leur superficie est treillissée par des sillons transverses profonds & inégaux, & par des stries longitudinales, saillantes & serrées. On compte quinze ou seize de ces sillons sur la convexité du tour extérieur, & deux ou trois seulement sur ceux de la spire.

Son ouverture occupe presque toute la longueur de la coquille; elle est étroite, dentée de chaque côté, près de sept fois aussi longue que large, & légèrement courbée vers le bas. Sa lèvre droite est épaissie, lisse, arrondie sur le devant & recourbée en dehors, où elle forme un bourrelet blanchâtre, saillant & taché sur le derrière, de onze mouchetures noires, qui sont quelquefois divisées en deux; elle est garnie à l'intérieur de seize ou dix-sept côtes transverses, semblables à des dents qui ne s'étendent pas à plus de trois lignes dans l'intérieur. Sa lèvre gauche est épaisse, & étendue en une plaque ovale & convexe qui occupe tout le devant de la coquille, cette plaque est lisse au-dehors & garnie de côtes transverses tout le long de la face interne; on y en compte vingt-quatre en tout, & celles

du bas sont un peu plus fortes & plus écartées que celle de l'extrémité opposée. Ses deux lèvres s'unissent vers le haut, en formant dans cette partie une saillie creusée en canal, qui est presque aussi élevée que le sommet de la spire. Sa columelle est marquée dans l'intérieur de l'ouverture, par une gouttière longitudinale qui a quelque rapport avec celle des porcelaines, sans en avoir cependant la profondeur. Enfin l'échancrure de sa base ressemble à celle des espèces précédentes, mais elle est un peu plus relevée vers le dos, & son ombilic qui est situé à peu-près de même, est plus étroit que dans ces espèces; il en est de même de la gouttière qui va depuis l'ombilic jusqu'à l'angle inférieur de la lèvre droite.

Elle est ordinairement d'un fauve vineux ou tirant sur le rougeâtre, & souvent parsemée de sept, huit ou neuf rangs transverses de taches, d'un rouge plus obscur que le fond, quarrées ou en forme de croissant, qui occupent la convexité du tour extérieur; quelquefois sa couleur est plus claire, & les taches dont elle est marbrée sont grandes, brunes & placées sans ordre. Ses deux lèvres sont blanches, très-luisantes & marquées de quelques bandes transverses jaunes; on en compte douze sur la lèvre droite, qui sont rangées de deux en deux entre les mouchetures noires dont j'ai déjà parlé, & cinq écartées sur le bord extérieur de la lèvre gauche. On trouve cette coquille à la Jamaïque, suivant Lister; à l'isle de France, suivant Davila, & même sur la côte de Coromandel. J'en ai pêché à l'isle de Madagascar, & j'en vis chez feu M Badier qu'il avoit ramassées à l'isle de la Guadeloupe.

11. Casque plume.

Cassidea pennata.

Cassidea, testa ovato oblonga, longitudinaliter striata, transversim quinque sulcata, labro obsolete dentato; Nob.

Buccinum breviroftrum ventricosum, striatum, labro tenui simplici; Lister, *synopf. tab.* 1007, *fig.* 71.

Cassis pennata; Rumph. *thes. tab.* 23; *fig.* C. — Petiver, *aquat. Amboin. tab.* 10, *fig.* 10.

Conus voluta pennata; seu cassis pennata rumphii, ore rubente, pinnis nigro fusco albis distincta, apice fimbriato; Klein, *ostrac. pag.* 69, *num.* 33.

Schroeter, *einleitung in die conchylienkennt niss, tom.* 1, *pag.* 357, *num.* 2.

Cochlis volutata imperfecta, verticaliter striata, fasciis pennatis albo rufis rarior, seu cassis pennata imperfecta, chartæ turcicæ seu marmoratæ similis pictura; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 61, *tab.* 36, *fig.* 372, 373.

Buccinum pullum, testa ovata oblonga, cingulis transversim striatis, labro edentulo, rostro recurvo; Von Born, *ind. mus. Cæsar. pag.* 236 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 245.

Turks papier zonder-lippen; gemarmeld kasket; par les Hollandois.

Die papier haube; die gefederte sturmhaube; par les Allemands.

Feather stamper; par les Anglois.

Le Casque plume; par les François.

Description. Cette coquille que le plus grand nombre de Conchyliologistes regarde comme une véritable espèce, ne me paroît être qu'un jeune individu d'une autre *Casque*, & peut-être un *Casque rouge* dans sa première jeunesse, & avant la formation des dents & des bourrelets de son ouverture. Cependant, comme il faudroit avoir vu un plus grand nombre de ces coquilles, que les circonstances ne m'en a présenté pour décider cette question, je dois me conformer en attendant de plus grandes preuves, au sentiment qui est le plus généralement adopté. Sa coquille a le plus souvent trois pouces & demi de longueur, deux pouces deux lignes de largeur, & une profondeur de dix-neuf lignes. Sa forme est celle d'un ovale oblong, un peu rétreci au bas, & terminé à son extrémité supérieure par une spire légèrement applatie à sa circonférence, & élevée vers le centre. Elle est composée de huit tours, dont le plus extérieur fait à quelques lignes près toute la longueur de la coquille; il est luisant sur sa convexité, & garni de cinq ou six sillons larges & profonds, qui le coupent en travers, & d'un grand nombre de stries longitudinales serrées qui le garnissent d'un bout à l'autre. La partie supérieure de la spire est accompagnée de quelques stries transverses, & elle est terminée au centre par un sommet pointu.

Son ouverture est plus saillante que dans aucune espèce de ce genre; elle est moins longue d'un sixième que la coquille, un peu élargie vers son milieu, & près de quatre fois aussi longue qu'elle est large; elle est terminée à son extrémité supérieure par une échancrure oblique, & à sa base par un canal qui est plus analogue par le recourbement de ses bords, à celui des espèces suivantes, qu'à celui des espèces déjà décrites. Sa lèvre droite a très-peu d'épaisseur sur le bord, ce qui feroit une particularité remarquable dans le genre des *Casques*, si ce défaut d'épaisseur ne dépendoit pas comme je le soupçonne de la jeunesse de la coquille. Ce qui me confirme dans mon sentiment, c'est que de trois individus de cette coquille que j'ai vu, deux ont la lèvre droite tranchante & sans dents à l'intérieur, & que le troisième, quoique pourvu

d'une lèvre droite peu épaisse, a cependant onze dents tuberculeuses tout le long de son bord interne, & une légère courbure vers le dos. Sa lèvre gauche consiste en un feuillet peu épais, fragile, qui s'étend sur le ventre de la coquille, & s'en détache avec facilité; elle porte vers la région de la columelle un gros pli convexe, & sept ou huit rides obliques qui la terminent au bas. Le dedans de son ouverture est d'un rouge tirant sur le pourpre; sa partie extérieure est couleur de chair & flambée de rouge obscur; quelquefois elle est toute rouge ou parsemée de taches blanches. La coquille, dont Martini a donné la figure avoit une teinte bleuâtre, & sa superficie étoit garnie de flammes longitudinales onduleuses, rouges & blanches. Ce *Casque* vit dans l'Océan Asiatique, & on le pêche quelquefois à l'isle d'Amboine, suivant Rumphius.

12. CASQUE bourse.

Cassidea crumena.

Cassidea, testa ovata crassa, basi decussatim substriata, antice plicato tuberculosa; NOB.

Turbo auritus muricatus, mucrone acuto & brevi, a gallis vocatur crumena eo quod mucroni annectatur orbis instar inflatæ crumenæ maxime ventricosus, cum ore longo & angusto, quorum alterum labrum denticulatum, crenatum alterum; — parte angustiori leviter rugosa, &c. BONANNI, *recreat. pag.* 132, *fig.* 161 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 450, *num.* 160.

Buccinum brevirostrum ventricosum, labro pulvinato variegatum striatum, magnis præterea [illegible] ad claviculam donatum, ex insula ascensionis; LISTER, *synops. tab.* 1002, *fig.* 67.

Cassis sulcata seu per longum striata, crumena gallorum, mucrone acuto & circa basim plicato, KLEIN, *ostrac. pag.* 92, *spec.* 2, *num.* 2.

KNORR, *vergnügen der augen*; *tom.* 3, *pag.* 46, *tab.* 28, *fig.* 1?

Buccinum plicatum; *testa antice subplicata, [illegible] striata, apertura dentata, cauda [illegible]*, LINN. *syst. nat. pag.* 1198, *num.* 444?

Cochlis volutata crassa, rima angusta dentata, [illegible]; quæ cassis [illegible], crumena gallorum seu bursa gallica dicitur; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* [illegible], *tab.* 37, *fig.* 379, 380.

Rocher, FAVANNE, *conchyl. planch.* 26, *fig. I.*

Die gefaltete Sturmhaube; par les Allemands.

La bourse, par les François.

DESCRIPTION. Il n'est pas facile de déterminer si ce *Casque* est le *Buccinum plicatum* de Linné, comme Martini, & en dernier lieu M. Schroeter, l'ont pensé, puisque Linné n'a pas donné la description de sa coquille, & qu'on sçait d'ailleurs combien une simple phrase est insuffisante pour la distinction des espèces. Si le *Casque bourse* est le *Buccinum plicatum* de Linné, alors sa synonimie est ou fausse ou contradictoire à sa phrase, puisque de quatre figures qu'il y rapporte, la première celle de Bonanni est la seule qui lui appartienne; celle de Gualtieri représente évidemment une coquille différente, & peut-être un jeune individu du *Casque triangulaire*, dont la coquille est garnie de stries treillissées, & dont la spire n'est point tuberculeuse; quant à celles de d'Argenville & de Seba, la première est la variété B du *Casque pavé*, & la seconde appartient à notre *Casque flambé.* Ainsi, il est évident qu'on ne peut fonder sur la phrase de Linné une assertion tant soit peu vraisemblable, parce qu'il n'avoit pas vu la coquille dont il parle, & qu'il paroit d'ailleurs l'avoir confondue avec celle de l'espèce qui suit. C'est pour cette raison que je conserve à ce *Casque* son ancien nom, pour éviter la confusion qui pourroit résulter du mêlange de la nomenclature de ce Naturaliste.

Cette coquille approche un peu de la forme triangulaire, elle est ovale sur le derrière, bombée vers le haut, rétrécie à son extrémité inférieure & plate. Elle a ordinairement deux pouces cinq ou six lignes de longueur, un pouce neuf lignes de largeur & un pouce six lignes de profondeur.

Sa spire est conique, peu élevée & composée de six ou sept tours. Celui de dehors a depuis sa suture avec le second, deux pouces deux lignes de hauteur; il est garni vers le haut de gros tubercules oblongs, dont la grosseur diminue insensiblement depuis l'extrémité supérieure de la lèvre droite jusqu'au sommet de la spire. Sa partie inférieure est marquée de stries longitudinales bien prononcées, qui sont coupées à quelque distance de la base par d'autres stries transverses moins marquées que les premières, & qui ne sont presque point apparentes vers les tubercules de son bout supérieur. Ces stries transverses manquent totalement sur les vieilles coquilles ou du moins on n'en distingue que des très-foibles traces.

Son ouverture est près de cinq fois aussi longue que large, elle est un peu arquée, rétrécie vers le haut, & bordée en dehors par une lèvre épaisse renversée en bourrelet & tachée de noir. On voit un semblable bourrelet tout le long de son côté gauche qui est taché de même, mais il est plus court & moins élevé que le premier, comme dans toutes les autres espèces où il se rencontre. Cette lèvre [illegible] est un peu épaisse & [illegible] vers le bas, est garnie à l'intérieur de douze ou

treize dents convexes, obtuses, tandis que la gauche offre sur toute sa longueur environ trente côtes transverses arrondies & également luisantes. Le canal qui termine le bas de l'ouverture ne diffère presque point de celui du *Casque bonnet*, tant dans sa direction que dans la forme de son échancrure postérieure & le redressement de ses bords ; enfin son ombilic est peu profond, & situé comme dans cette espèce.

Cette coquille est épaisse, luisante, d'une teinte tirant sur le fauve ou sur la couleur de chair, & elle est parsemée de taches rouges ou d'un jaune foncé. Le contour de l'ouverture est blanc, & son intérieur tire sur le jaunâtre : on la trouve suivant Lister à l'isle de l'Ascension, qui est située dans l'Océan, entre l'Afrique & le Brésil.

13. Casque flambé.

Cassidea flammea.

Cassidea, testa ovata longitudinaliter sursum plicata subcoronata, suturis toroso-crenatis, adulta cingulis plurimis tuberculosis; Nob.

A coquille jeune.

Turbo sulcis in longum striatus & maculis croceis in forma crucis dispositis notatus, ut vestis attalica aureis floribus intertexta, ex altero os angustum ostendit & utrumque labium candidum denticulatum, quod à fusco colore partem internam decurrante mire distinguitur; &c. Bonanni, *recreat. pag.* 131, *class.* 3, *fig.* 156 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 458, *num.* 150?

Cassidis species; Rumph. *thes. tab.* 23, *fig.* 1.

Cassis muricata gallis Drap d'argent, *sulcata per longitudinem, maculis croceis per quincuncem dispositis.* Klein, *ostrac. pag.* 94, *spec.* 5, *num.* 6?

Cassis sulcata seu per longum striata, flammea, flammis puniceis, fimbria albo nigra parum tuberculosa; *ejusd. ibid. pag.* 92, *spec.* 2, *litt. a.* — Valentyn, *abhandl. tab.* 11, *fig.* 99, 100.

Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 73, *fig.* 10, 11, 19, 20. — Knorr, *vergnugen der augen*; *tom.* 4, *tab.* 4, *fig.* 1.

Buccinum flammeum; *testa subplicata sub coronata, apertura dentata, cauda recurva*; Linn, *syst. nat. pag.* 1199, *num.* 448, — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 603, *num.* 251.

Cochlis volutata, rima angusta utrinque dentata, ad columellam nodosa, striis perpendicularibus, & attalica pictura eleganter signata, seu vestis attalica; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 34, *tab.* 34, *fig.* 353, 354.

Buccinum flammeum; *testa ovata longitudinaliter plicata cingulis aliquot tuberculatis, rostro recurvo*; Von Born, *ind. mus. Cæsar. pag.* 235. — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 245.

B Coquille adulte.

Buccinum brevirostrum ventricosum, undatim depictum, clavicula muricata, seu turbo auritus tuberculosus testa crocea aldrovandi; Lister, *synops. tab.* 1004, *fig.* 69. — *& certe tab.* 1005, *fig.* 72.

Bursa jamaicensis maxima nodosa; Petiver, *gazophyl. tab.* 153, *fig.* 1.

Cassis muricata aurita & tuberculosa, testa inferne crocea aldrovandi, hiulca, macrone clathrato eleganter marmorato; Klein, *ostrac. pag.* 94, *spec.* 5, *num.* 11.

Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 73, *fig.* 5, 6, — 14, 15, 16.

Rocher, Favanne, *conchyl. planch.* 25, *fig. E.*

Gevlamd kasket; par les Hollandois.

Die geflammte und geribte sturmhaube; par les Allemands.

Casque plissé à flammes; par les François.

Description. Cette coquille présente dans sa jeunesse une figure bien différente de celle qu'elle a dans l'âge adulte, elle a cela de commun avec le *Casque tricoté* & peut-être avec d'autres espèces de ce genre, dont on regarde les diverses époques comme appartenant à des coquilles différentes. Elle n'a pendant sa jeunesse qu'un seul rang de tubercules coniques sur son bord supérieur, & point sur sa convexité, tandis que les coquilles plus avancées en âge y en présentent deux, trois, & même jusqu'à quatre ou cinq rangs. Ainsi Linné étoit dans l'erreur quand il avancoit que la privation de tubercules sur son dos, servoit à distinguer le *Casque flambé* de celui que je décris sous le nom de *Casque rouge*, avec qui on ne doit pas craindre d'ailleurs que personne puisse le confondre.

Sa forme est à peu près la même que celle de cette coquille, c'est-à-dire ovale, convexe sur le dos & terminée en dessus par une spire conique dont la largeur surpasse trois fois la hauteur. Une coquille de deux pouces & demi de longueur, & d'un pouce huit lignes de largeur n'a que sept tours à sa spire. Le plus extérieur forme un angle près de son extrémité supérieure qui est garni d'un assez grand nombre de petits tubercules coniques, & sa superficie est marquée de légers plis longitudinaux qui paroissent couchés ou tuilés les uns sur les autres, depuis le bord extérieur de la lèvre droite à qui ils sont parallèles, jusques sur sa convexité. Ceux du côté gauche de la coquille sont toujours moins profonds que les premiers, & sont moins sensiblement tuilés,

Les tours de la ſpire offrent des plis ſemblables, un léger enfoncement tranſverſal au milieu, & un petit bourrelet crénelé par la ſommité des plis qui forment, dans cette partie, une petite ſaillie oblique, telle qu'on ne la trouve dans aucune autre eſpèce. Ce caractère joint à celui des plis longitudinaux de ſa convexité, ſuffit pour reconnoître ce Caſque à toutes ſes diverſes périodes, c'eſt pourquoi j'ai cru devoir le détailler avec ſoin. On compte ſur la face ſupérieure de la ſpire, juſqu'à huit bourrelets un peu obliques, qui ſont les anciennes ſommités des ouvertures ſucceſſives de la coquille, & un longitudinal ſur le côté gauche de ſon ouverture qui eſt marqué de ſix doubles taches foncées, tirant ſur le noir.

Son ouverture a cinq fois plus de longueur que de largeur, & elle eſt d'un peu plus d'un cinquième plus courte que la coquille. Sa lèvre droite eſt un peu arquée vers ſes deux extrémités, & recourbée au dehors où elle forme un bourrelet épais, arrondi & marqué de ſix ou ſept taches noirâtres; elle eſt épaiſſie à l'intérieur plus bas que ſa partie moyenne & garnie ſur ſa crête de onze dents fortes & ſaillantes. Sa lèvre gauche eſt collée ſur le ventre de la coquille, elle eſt mince & tranſparente vers le haut, très-épaiſſe & ſaillante à ſa baſe; elle offre à l'intérieur, ſeize côtes tranſverſes, entremêlées d'autres plus petites, une échancrure vers le milieu & un gros tubercule au-deſſus, ſur lequel les côtes tranſverſes ſe continuent. Enfin, le canal de ſa baſe eſt un peu jetté vers le côté gauche de la coquille, & il eſt terminé en dehors par une échancrure relevée comme dans les eſpèces précédentes. Son ombilic n'offre rien de particulier.

La coquille adulte eſt longue de quatre pouces huit lignes & large de trois pouces; elle eſt compoſée de huit tours & demi qui diffèrent de ceux de la jeuneſſe par les caractères ſuivants. 1°. Le contour de ſon ouverture eſt ovale, preſque plat, un peu élargi, légèrement convexe en deſſus & ſaillant tout autour de la coquille. 2°. Le tour extérieur a depuis deux juſqu'à cinq rangs tranſverſes de tubercules ſur ſa convexité, dont la forme eſt arrondie ou conique & légèrement comprimée ſuivant la longueur de la coquille. 3°. Ses plis longitudinaux ſont bien marqués ſur les tours de ſa ſpire & ſur-tout ſur les plus voiſins du ſommet; mais ils ſont plus rares, plus écartés & même plus profonds vers les bords de la lèvre droite qu'ils ne le ſont pendant ſa jeuneſſe, & ſont très-peu marqués ſur le côté [illegible] de la coquille & ſur le reſte du dos. 4°. Ses couleurs ont beaucoup perdu de leur vivacité, & ce n'eſt qu'à la proximité de ſa lèvre droite qu'on apperçoit quelques reſtes [illegible] dont elle eſt ordinairement [illegible], [illegible] de la lèvre gauche [illegible] tache d'un brun tirant ſur le [illegible]nâtre, ou de la couleur du biſtre, qui n'eſt que peu ou preſque point ſenſible ſur les jeunes coquilles. Preſque tous les auteurs s'accordent à dire que ce *Caſque* nous eſt apporté des Indes orientales.

La courte deſcription que Linné en a donné dans le *muſ. lud. ulr.* ſuffit pour reconnoître dans cette coquille ſon *buccinum flammeum*, à cauſe des ſtries longitudinales qu'il a très-bien décrites, ce caractère eſt même le ſeul qui mérite quelque attention, puiſque les autres parties de ſa deſcription peuvent s'appliquer également au *Caſque bourſe*, au *Caſque triangulaire* & même à d'autres eſpèces de ce genre.

14. CASQUE faſcié

Caſſidea faſciata

Caſſidea, teſta oblonga ovata longitudinaliter plicata tenui, [illegible] ſurſum zonis [illegible]granoſis, dorſo quinque [illegible]ſciato; NOB.

Buccinum recurviroſtrum quinquefaſciatum; LISTER, *ſynopſ. tab.* 997, *fig.* 62.

Caſſis lævis, ſeu buccinum recurviroſtrum leviter cancellatum magnis maculis quadratis [illegible]; KLEIN, *oſtrac. pag.* 91, *gen.* 5, *num.* 1, *lit. d.*

Caſſidis ſpecies; SEBA, *theſ. tom.* 3, *tab.* 73, *fig.* 1, 12, 13, *figura bona.*

Grand Caſque de la mer du Sud, rare, blanc nué de fauve, à ſtries longitudinales [illegible] en forme de rides, à quatre zones [illegible] de taches rouſſes dont la plus haute eſt [illegible] tuberculeuſe, &c. DAVILA, *catal. ſyſt. pag.* 1[illegible], *num.* 282.

Cochlis volutata rarior, ore anguſto [illegible] dentato, teſta pertenui, clavicula [illegible] & granulata, faſciis quatuor ex fulvo [illegible], [illegible] caſſis tenuis rarior, faſciata & [illegible]; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 5[illegible], *tab.* 36, *fig.* 3[illegible], & *tab.* 37, *fig.* 374. — SCHROETER, *einleitung in die conchylienk, tom.* 1, *pag.* 356, *num.* 1.

Rocher; FAVANNE, *conchyl. planche* [illegible], *fig.* B, 1, *figura bona.*

Ongemeene [illegible], [illegible] geplekte baske; par les Hollandois.

Die [illegible]; par les Allemands.

Caſque [illegible] à [illegible]; par les François.

DESCRIPTION. Ce Caſque [illegible] par ſon [illegible] peu [illegible], par les [illegible].

colorées dont il eſt orné, & ſur-tout par les rangs tranſverſes de tubercules nombreux & preſque épineux, dont ſon extrémité ſupérieure eſt garnie.

Sa coquille eſt mince, légèrement tranſparente, longue de quatre pouces quatre lignes, & large de deux pouces ſept lignes, ſur une profondeur d'environ deux pouces. Sa forme eſt ovale oblongue, rétrecie par le bas & terminée à ſon extrémité ſupérieure par une ſpire compoſée de huit tours, dont la largeur eſt le double de ſa hauteur. Le tour extérieur eſt convexe & marqué de plis longitudinaux écartés qui ſont inclinés les uns ſur les autres, comme dans l'eſpèce précédente, depuis le bord de ſa lèvre extérieure juſques ſur le dos; ceux du côté gauche de la coquille, ſont moins ſaillants que les premiers, ſans cependant ceſſer d'être ſenſibles. La partie ſupérieure de ce tour a encore, outre les plis longitudinaux, quatre, cinq & juſqu'à ſept rangs tranſverſes de petits tubercules dont deux ou trois ſeulement ſe prolongent ſur les tours de la ſpire. Ces tubercules ſont nombreux & ſont preſque toujours en nombre inégal ſur chaque ligne, les rangs compoſés de petits tubercules, en étant plus garnis que les premiers, & leurs tubercules étant plus petits; ils ſont pointus de figure conique, & ceux du troiſième & du quatrième rang, à compter de la ſuture, ſont les plus forts; ceux qui viennent après, outre qu'ils ſont moins prononcés que les autres, ne ſe trouvent pas ſur tous les individus, & ils accompagnent, dans ceux qui en ont, les bandes faſciées de leur convexité. Les tours de la ſpire n'ont en tout que neuf lignes de hauteur, ils ſont coupés à des intervalles à peu près égaux, par huit bourrelets dont le ſommet eſt un peu creuſé en gouttière. De ces huit bourrelets, un ſeul eſt entier & il eſt ſitué ſur le côté gauche de l'ouverture comme dans toutes les autres eſpèces où il ſe rencontre.

Son ouverture a deux pouces neuf lignes de longueur; elle eſt rétrecie & un peu arquée à ſon extrémité ſupérieure, conſidérablement élargie & évaſée au bas de la lèvre droite. Celle-ci eſt recourbée en dehors & terminée à l'extérieur par un bourrelet peu épais, marqué de ſix taches rouſſes; à l'intérieur elle eſt épaiſſie vers ſon milieu, un peu ſaillante & garnie de dix dents, dont les quatre placées ſur l'épaiſſiſſement ſont fortes, légèrement creuſées au milieu, & ſont terminées en avant par autant de petits tubercules. Elle eſt ſéparée de la lèvre gauche par un ſecond canal oblique qui forme les gouttières des bourrelets de la ſpire dont j'ai déja parlé. Sa lèvre gauche conſiſte en une lame mince & tranſparente qui occupe le ventre de la coquille & préſente un enfoncement ou une dépreſſion conſidérable vers la région de l'ombilic, vis-à-vis lequel elle eſt terminée par une lame tranchante qui ſaille au dehors. Sa columelle eſt épaiſſe, convexe au milieu & garnie de onze ou douze côtes tranſverſales unies, plus groſſes & plus écartées que dans le *Caſque flambé*, la partie ſupérieure de l'ouverture en eſt dépourvue & ne préſente ſur le devant que trois ou quatre tubercules tranſverſes, mais ſerrés. Le canal de ſa baſe eſt un peu plus alongé que dans cette eſpèce, & il reſſemble davantage par la courbure de ſon échancrure poſtérieure vers le dos de la coquille, aux eſpèces ſuivantes qu'à celles qui la précèdent.

L'intérieur de ce Caſque eſt roux tirant ſur le brun, il eſt fauve en dehors & marqué de quatre ou cinq zones tranſverſes, chargées de taches alternativement blanches & brunes, & de quelques taches jaunâtres diſtribuées entre les bandes. Les tours de la ſpire ſont colorés de brun & de roux tirant ſur le jaune, & le contour extérieur de ſon ouverture eſt blanc. Il n'eſt pas commun & vit, ſuivant Davila, dans la mer du Sud.

M. Adanſon a décrit dans ſon hiſtoire des coquillages, un Caſque des côtes d'Afrique, qui me ſemble ne devoir être qu'un jeune individu du *Caſque faſcié*. Comme cependant je n'ai jamais vu cette coquille, qu'elle n'a point de tubercules ſur ſa ſpire, & que le nombre des dents de ſa lèvre droite eſt différent de celui de notre eſpèce, je crois qu'on ne ſera pas fâché de trouver ici la deſcription que cet auteur en a faite, avec les ſeules différences que ma manière de placer les coquilles, & la concordance de ma nomenclature exigent.

Cette coquille que M. Adanſon nomme le *faſin*, eſt ſuivant lui plus mince & plus fragile que celle du *Buccin perdrix* ou du *Buccin cordelé*, quoique ſans tranſparence; elle n'a pas deux pouces de longueur ſur une largeur moindre de moitié. Elle eſt compoſée de ſept tours de ſpirale applatis, fort peu renflés & diſtingués par un léger ſillon. Leur ſurface extérieure paroit comme ridée par un grand nombre de petits filets irréguliers qui s'étendent ſur la longueur de la coquille. On voit auſſi quelquefois un petit bourrelet ou cordon qui traverſe le ſecond tour. Le ſommet reſſemble à celui du *Buccin cordelé* par les proportions; mais il eſt ſeulement une fois plus long que large.

L'ouverture eſt moins évaſée que celle de ce Buccin, & elle a deux fois plus de longueur que de largeur; l'échancrure de ſon canal inférieur eſt une fois plus profonde que large, repliée vers le dos de la coquille & recourbée légèrement ſur ſa gauche. On n'apperçoit pas la moindre apparence d'échancrure dans ſon extrémité ſupérieure. La lèvre droite eſt bordée au dehors d'un bourrelet arrondi & aſſez épais; on voit quelquefois au dedans une vingtaine de petites dents. La lèvre gauche eſt relevée vers

son extrémité inférieure, d'un ou quelquefois de deux bourrelets assez gros & sans ombilic.

Le périoste qui recouvre cette coquille est fort mince & peu [illegible]. Le fond de sa couleur est fauve; elle est entourée de quatre à cinq petites bandes blanchâtres, marquées de plusieurs taches quarrées, brunes & violettes, qui, par leur arrangement, ressemblent parfaitement à des notes de musique. Les seules variétés qu'elle présente, sont que le bourrelet de la lèvre droite manque totalement dans les jeunes coquilles, & qu'elles ont cette lèvre [illegible] les bords, & garnie au dedans de dix à douze dents rangées avec peu de régularité. Cet auteur dit avoir rencontré quelquefois cette coquille dans les rochers de la pointe septentrionale de l'isle de Gorée sur la côte du Sénégal.

J'observerai seulement que des deux figures de Lister qu'il y rapporte, l'une appartient effectivement à notre *Casque [illegible]* & la seconde à notre *Casque flambé* dans l'état adulte. La figure de M. Adanson se trouve à sa planche septième, num. 7.

15. CASQUE cloporte.

Cassidea oniscus.

Cassidea, testa obovata transversim striata, cingulis tribus nodosis, labio utrinque granulato, NOB.

Rhombus dentatus parvus muricatus; LISTER, *synops. tab.* 791, *fig.* 44, *figura bona.*

Rhomboides nodosus ore serrato, labio lato verrucato, PETIVER, *gazophyl. tab.* 48, *fig.* 16, *figura bona.*

VALENTINS, *abhand. pag.* 584, *tab.* 4, *fig.* 33.

Cochlea conoidea dentata, verrucosa, aspera, colore ex rufo nigricante infecta; GUALTIERI, *ind. pag.* & *tab.* 22, *fig.* 1, *figura mediocris & citatio rumphii falsa.*

Rhombi parvi dentati & muricati; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 153, *tab.* 55, *fig.* 23.

KNORR *vergnügen der augen*; *tom.* 4, *tab.* 12, *fig.* 4, & *tom.* 6, *tab.* 15, *fig.* 6.

Strombus oniscus; *testa obovata cingulis nodosis*, [illegible] LINN. [illegible] 1210, num. 522. — SCHROETER, [illegible] *tom.* 1, *pag.* 434, *num.* 15.

[illegible] MARTINI, [illegible] *tom.* 2, *fig.* 42, *tab.* 34, [illegible]

MARTINI, [illegible] *tom.* 3, [illegible]

Strombus oniscus; *testa ovata*; *cingulis nodosis*, *spira* [illegible], *labio granulato*, [illegible], VON BORN; *mus. mus. Caes. pag.* 276. — [illegible] *pag.* 279.

Grauwe moerbey; par les Hollandois.

Die [illegible], par les Allemands.

Volute échancrée, par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille présente à la fois des [illegible] sans qu'elle [illegible] toutes leurs [illegible] a été [illegible] par Lister & Gualtieri, & placée dans le genre des strombes par Linné, MM. Schroeter & de Born. Martini me paroît avoir mieux rencontré en la classant parmi les *Casques* avec qui elle a de plus grands rapports qu'avec les strombes, & dont elle ne diffère que par le canal de sa base, qui, quoiqu'un peu incliné vers le côté gauche de la coquille, n'est point terminée par des bords recourbés comme dans les autres espèces; elle diffère des cônes par le bourrelet & les dents de la lèvre droite & par l'applatissement de la lèvre gauche; des buccins par le canal de l'ouverture qui n'est presque point échancrée en dehors; & enfin des strombes en ce que la partie inférieure de sa lèvre droite n'offre point l'échancrure profonde qui est le véritable caractère de ce genre. Elle réunit d'ailleurs tous les autres caractères des *Casques*, tels que la forme de l'ouverture, l'épaississement de son contour, & sur-tout leur figure, qui me paroît devoir être considéré pour quelque chose dans un cas où pour se décider, il convient de s'en rapporter à l'analogie, faute d'autres caractères plus positifs.

Cette coquille est ovale & d'un tiers plus large à son extrémité supérieure qu'elle n'est à l'autre bout; elle est épaisse, longue d'un pouce & large de six lignes & demie ou de sept; elle est composée de six tours dont l'extérieur occupe presque toute la longueur de la coquille. Sa spire [illegible] tout le long de ses sutures, & elle est terminée au centre par un [illegible] Le tour extérieur est garni de [illegible] dont celle du [illegible] divisé en deux [illegible]; ces tubercules sont au nombre de six sur chaque zone.

Son ouverture [illegible] les dos.

Sa lèvre droite eſt épaiſſe, terminée au dehors par un bourrelet convexe, épaiſſie à l'intérieur vers ſon milieu & garnie de ſeize ou dix-ſept dents tranſverſes qui reſſemblent en partie à celles du *Caſque flambé*. Sa lèvre gauche conſiſte en une lame médiocrement épaiſſe qui eſt collée d'un bout à l'autre ſur la convexité du ventre de la coquille, elle ne forme point de ſaillie au bas, & toute ſa ſuperficie eſt piquée de petits grains ſaillants qui la font reſſembler à une plaque de chagrin.

Cette petite coquille eſt blanche, & marbrée de brun de diverſes nuances, elle a quelquefois deux bandes noirâtres placées à ſes extrémités, & beaucoup de blanc ſur ſa ſpire. Le contour de l'ouverture eſt blanc avec une légère teinte de couleur de roſe, le fond de ſa cavité tire ſur le brun. Martini aſſure qu'on l'apporte des Indes Occidentales, elle eſt aſſez commune, mais on la trouve rarement bien conſervée.

J'ai une coquille foſſile de cette eſpèce, dont je ne puis indiquer l'origine, l'ayant trouvée chez les Marchands; elle reſſemble beaucoup aux coquilles foſſiles de Courtagnon, à raiſon de ſa couleur & de ſa poroſité.

16. CASQUE rouge.

Caſſidea rufa.

Caſſidea, teſta ovata rufa longitudinaliter ſtriata, cingulis plurimis tranſverſis nodoſo tuberculatis;

turbo auritus tuberculoſus, teſta interne crocea; ALDROVAND. *de teſtac. p. m.* 121.

Murex egregius galeiformis, &c. BONANNI, *recreat. pag.* 160, *fig.* 328, 329 — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 471, *num.* 326, 327, *figuræ peſſimæ.*

Caſſis rubra; RUMPH. *theſ. tab.* 23, *fig. B*, *figura mala* — PETIVER. *aquat. amboin. tab.* 7, *fig.* 5.

Galea tuberoſa & nodoſa; BARRELIER. *icon. plant. tab.* 1325 * *fig.* 29.

Cochlea caſſidiformis umbilicata, tuberoſa, ſtriis rugoſis papilloſis & tuberculoſis eleganter ſive diviſa & ſignata, ex albo & fulvo nitidiſſime maculata, ore interno rugoſo colore croceo infecto; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 40, *fig. F.*

Caſſis muricata rubra, rarior, in dorſo faſcias tranſverſales nigro falcatas inter ſulcos & inter faſcias verrucas ordinans, ventre rufo lotura carnis ſimilis; KLEIN, *oſtrac. pag.* 93, *ſpec.* 5, *num.* 2.

KNORR *vergnugen der augen; tom.* 2, *tab.* 9, *fig.* 2.

Caſſides tuberibus obſitæ; SEBA, *theſ. tom.* 3, *tab.* 73, *fig.* 3 — 6, 9.

Caſſis cruſtoſa ... nodoſa, ex puniceo ſanguineo

& albo eleganter variegata; REGENFUSS. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 12, *fig.* 6).

Buccinum rufum; teſta decuſſatim ſtriata, cingulis nodoſis interſtinctis linea gemina, apertura dentata, cauda recurva; LINN. *ſyſt. nat. pag.* 1198, *num.* 446 — *ejuſd. muſ. lud. ulr. pag.* 603, *num.* 250.

Cochlis volutata galeiformis, rima utrinque dentata, rufa, dorſo nodoſo & ſtriato, ſeu caſſis rubra rarior; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 20, *tab.* 32, *fig.* 341 & *tab.* 33, *fig.* 346, 347.

Buccinum rufum; teſta ovata ſtriata, cingulis nodoſis, ſtriis geminis interſtinctis, apertura dentata cauda recurva; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 234 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 243.

SCHROETER, *von innern bau der conchyl. tab.* 4, *fig.* 4.

Rocher, FAVANNE, *conchyl. planch.* 26, *fig. D*, 2.

Den ſtore rode ſtormhuë; par les Danois.

Gevlamd root kasket; par les Hollandois.

Die rothe knotige ſturmhaube; par les Allemands.

Red casket shell; red helmet; par les Anglois.

Le turban rouge; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Caſque* eſt un des plus beaux que l'on connoiſſe, ſoit que l'on conſidère ſa forme ramaſſée & les quatre rangs de tubercules dont il eſt orné, ſoit que l'on s'attache au vif éclat de ſes couleurs, & au rouge pourpré mêlé de noir & de blanc, dont ſon ouverture paroit enſanglantée.

Sa coquille eſt très-peſante, d'une forme ovale, très-convexe ſur le dos, plate du côté de l'ouverture, arrondie ſur ſes côtés, & terminée en deſſus par une ſpire convexe très-peu élevée, dont le ſommet eſt pointu. Celle que je décris eſt de la plus parfaite conſervation, elle eſt compoſée de ſept tours de ſpirale, dont le plus extérieur fait à lui ſeul preſque toute la longueur de la coquille, ceux de la ſpire réunis, n'ayant pas plus de ſix lignes de hauteur. Il eſt garni ſur ſa convexité de ſix bandes tranſverſes, liſſes, un peu convexes, qui portent des gros tubercules arrondis & écartés, dont on compte neuf ſur la bande la plus élevée, ſix ſur la ſeconde, huit ſur la troiſième, & un très-grand-nombre de côtes longitudinales, & blanches ſur celles qui viennent après.

Ces bandes ſont ſéparées les unes des autres par deux ou trois ſillons croiſés par des ſtries ſaillantes, qui ſemblent devoir diſparoître à

[illegible] que la coquille vieillit ; ce qui porte à le présumer, c'est que cette même coquille, pendant sa jeunesse, & lorsqu'elle n'a encore que trois pouces de longueur est garnie d'un bout à l'autre de stries serrées, qui passent sur les bandes [illegible], sur les tubercules & même sur les sillons transverses qui les séparent. La partie supérieure de la spire offre aussi deux bandes striées, & deux sillons entre chacune d'elles qui se prolongent jusqu'au sommet. Les sutures sont un peu enfoncées & crénelées, ce qui rend le bord du tour extérieur légèrement tuberculeux.

L'ouverture est aussi longue, & même plus longue que la coquille, en y comprenant le canal qui la termine à chaque bout ; elle est légèrement oblique, & un peu plus élargie vers le bas qu'à son extrémité opposée. Son contour est très-élargi, & plus alongé que la coquille surtout vers le haut. Sa lèvre droite est très épaisse & recourbée au-dehors, où elle forme un bourrelet convexe d'un pouce de largeur ; elle offre à-peu-près la même dimension vers le haut de sa face antérieure où elle s'incline vers la lèvre gauche dont elle est séparée par un canal d'un pouce de longueur. Elle est garnie à l'intérieur de vingt fortes de dents transverses & blanches, qui sont plus épaisses & plus élevées au milieu qu'à leurs deux extrémités.

Sa lèvre gauche consiste en une grande plaque très-épaisse très-lisse, de forme presque ovale, qui est contigüe en dehors avec le haut de la lèvre droite, elle est relevée sur le côté, & terminée sur le bord par un gros bourrelet arrondi de six lignes d'épaisseur. L'échancrure de sa base est plus oblique, plus profonde, & même plus [illegible] espèces précédentes, & ses bords sont également recourbés vers le dos. Son ombilic n'en diffère que par son volume qui est proportionné à celui de la coquille.

[illegible] rouge en dehors, varié de blanc & de brun foncé, tant sur la spire que vers le bourrelet de la lèvre droite ; le contour de son ouverture est blanc ou couleur de chair, & coloré d'un rouge de corail tout le long de sa fente, dont les dents sont d'un blanc d'ivoire. L'intérieur de sa lèvre gauche offre encore une teinte noirâtre sur toute sa longueur, & au milieu une grande tache couleur de sang, & cinq ou six larges bandes d'une teinte plus foible qui s'étendent jusqu'au bord.

On trouve cette coquille dans l'Océan Amé-[illegible], selon [illegible] des îles du Tranquebar, suivant Regenfuss. Je crois devoir observer que la coquille dont je donne ici la description est entièrement formée, quoiqu'on en trouve dans les Cabinets d'un volume plus [illegible] Chevalier de la Marck. On en voit aussi quelquefois qui lui ressemblent par leur forme extérieure, mais, dont l'épaisseur est infiniment moindre, & qui loin d'être une espèce différente de celle-ci, comme les Marchands voudroient le persuader, n'en sont que des individus, dont l'ouverture n'est point encore formée, ou dont les lèvres n'ont pas encore acquis toute l'épaisseur qu'elles doivent avoir.

17. Casque tricoté.

Cassidea cornuta.

Cassidea, testa ovata ventricosa, [illegible] reticulata, costis [illegible] transversis [illegible], in juniori maculatis, in adulta tuberculosis ; Nob.

A — *coquille jeune.*

Turbo auritus & tuberosus qui magnitudine omnibus antecellit, post maximum orem valde tumescentem brevi & lato angulo [illegible], tuberculos habet in girum dispositos, aliquos eorum valde prominentes ac falcatos ut canis venatici dentes, &c. Bonanni, *recreat. pag.* 131, *class.* 3, *fig.* 155 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 458, *fig.* 155.

Buccinum recurvirostrum ventricosum, maximum fasciatum, clavicula mar[illegible], murex triangularis [illegible] ; Lister, *synops. tab.* 1006, *fig.* 70 — & *tab.* 1009, *fig.* 71, [illegible].

Cassidis species ; Rumph. *thes. tab.* 23, *fig.* 1. — Petiver, *gazophyl. tab.* 151, *fig.* 9 — *ejusd. aquatil. Amboin. tab.* 7, *fig.* 14.

Cochlea cassidiformis umbilicata, mucronata, labio interno insigniter [illegible], repando & [illegible], [illegible] excavatis undequaque circumdata, [illegible], ex [illegible] & maculata ; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 40, *fig. D.*

Cassis [illegible], tota [illegible] granulatis inter costas rotundas crassiusculas carminata, [illegible] ; Klein, *ostrac. pag.* 94. *spec.* 5, *num.* 3.

Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 73, *fig.* 7, 8. 17, 18. [illegible]

Knorr, [illegible], *tom.* 3, *pag.* 9, *tab.* 2, 1.

Casque [illegible], Davila, *catal. syst. pag.* 177, *num.* 220.

Buccinum cornutum ; [illegible] Linn. *syst. nat. pag.* 1198, *num.* 443 — [illegible] *pag.* [illegible], *num.* [illegible].

[illegible]

sculptis inter fascias maculatas scabra; *seu cassis rudosa cœlata*; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 31, *tab.* 33, *fig.* 348, 349.

Buccinum cornutum; *testa turbinata reticulata*, *tuberculis spinosis*, *apertura dentata*; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 233 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 243.

Rocher, FAVANNE, *conchyl. planch.* 26, *fig. A*, 1.

Gebreide kasket; par les Hollandois.

Die gestrickte sturmhaube; par les Allemands.

Knot bsted amboin.-casket; par les Anglois.

Le Casque tricoté; par les François.

B — *coquille adulte.*

Buccinum recurvirostrum ventricosum maximum; LISTER, *synopf. tab.* 1008, *figura optima*, 71, *litt. b.*

Cassis tuberosa prima sive cornuta; RUMPH. *thes. tab.* 23, *fig. A.*

Cassis tuberosa sive cornuta; PETIVER *aquatil. amboin. tab.* 7, *fig.* 10 & *tab.* 11, *fig.* 10, *figura eadem sed auctior*, *utraque mutuata e rumphio.*

Cassis muricata, *quæ cassis cornuta seu tuberosa rumphii*; KLEIN, *ostrac. pag.* 93, *spec.* 5, *num.* 1, *a b.*

Cochlis volutata maxima, *rima angusta utrinque dentata*, *dorso punctis sculptis vario & cornuto*, *quæ cassis cornuta maxima*; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 46, *tab.* 35, *fig.* 362.

Hubussata; par les habitans de l'isle d'Amboine.

Bia cabesette, *krang boekoe*; par les Malais.

Gehoorende storm-hoed, *osse-kop*; par les Hollandois.

Der ochsenkopf; par les Allemands.

Great spiked casket, *spike knobbet casket*; par les Anglois.

Tête de bœuf, *ou fer à repasser*; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est connue dans les Cabinets sous deux formes si différentes, qu'il ne sera pas facile à persuader à bien des gens qu'elles ne représente que deux états ou deux âges de la même coquille. Martini me paroît être le seul Auteur qui se soit douté de leur homogénéité; mais il n'a pas osé prononcer décisivement sur l'identité de leur origine.

Sa première forme, marquée A, indique sa jeunesse, ou du moins une époque où la coquille n'a pas encore pris tout son accroissement, & où la plaque de son ouverture n'est pas encore formée; comme c'est là son état le plus ordinaire, je vais en donner la description. Elle est ovale, bombée, rétrécie au bas & terminée en dessus par une spire conique, trois fois moins élevée qu'elle n'est large. Elle a alors sept à huit pouces de hauteur, une largeur de quatre pouces, & presque autant de profondeur sur sa partie la plus convexe. On compte huit tours à sa spire, dont le plus extérieur est plus court d'un pouce que la pointe de son sommet. Il forme un angle saillant vers le haut, dont la crête est garnie de tubercules assez nombreux, coniques, longs de quatre ou cinq lignes & lisses; son dos est coupé transversalement par deux ou trois bandes transverses & écartées, dont la superficie est lisse, convexe, ordinairement marquée par intervalles de taches brunes, & quelquefois légèrement tuberculeuses. Les intervalles qui séparent les côtes sont garnis de stries circulaires & de piqûres longitudinales enfoncées, qui, comme l'a très-bien dit Davila, imitent le dessous d'un ouvrage tricoté; ces fossettes ou piqûres, sont rangées entre les stries transverses, suivant la longueur de la coquille, & chaque d'elles prise séparément représente une forme oblongue héxagone; elles occupent toute la superficie de la coquille à l'exception des côtes & de la plaque de l'ouverture, & se trouvent également répandues sur toute la spire.

Celle-ci est formée par des sutures dentées qui rendent le bord supérieur de chaque tour légèrement plissé, & elle est interrompue à des intervalles égaux par la saillie des anciens bourrelets de l'ouverture, dont on compte jusqu'à huit sur une coquille de ce volume; le dernier de tous est entier, marqué de taches brunes foncées, & il est situé sous le bord extérieur de la lèvre gauche.

Son ouverture est oblongue & plus large au milieu qu'aux deux extrémités. Sa lèvre droite est recoubée en dehors, épaissie à l'intérieur vers sa partie moyenne où elle est armée de huit fortes de dents arrondies. Sa lèvre gauche présente un enfoncement considérable vers la région de l'ombilic & en face de l'épaississement de la lèvre droite; elle offre dans l'intérieur treize ou quatorze côtes transverses blanches, qui occupent depuis les bords du canal de la base jusqu'au-delà du milieu de l'ouverture. Enfin le canal échancré de sa base est recourbé vers le dos, & semblable, quand au reste, à celui du *Casque triangulaire.* Son ombilic est peu profond, & situé de même. Cette coquille est blanchâtre ou cendrée, & tachée de brun tout le long de ses bandes; elle est rousse au-dedans & sur sa lèvre gauche, & blanche par-tout ailleurs. Quelquefois ses bandes sont jaunâtres, selon

Bonanni & tachées de fauve, ou bien sa coquille est variée de blanc, de couleur de rose, de rouge & de violet.

La coquille adulte diffère de celle que je viens de décrire par les caractères suivants : 1°. Sa lèvre antérieure est considérablement [illegible], elle forme une surface plate, ovale, longue d'environ neuf pouces, & large de six, [illegible] à son extrémité supérieure, qui est près du dos, [illegible] large que celle du bas : cette plaque surpasse en longueur le sommet de la coquille d'environ neuf lignes, elle déborde tout autour & n'a qu'une épaisseur médiocre.

2°. Les trois bandes transverses du tour extérieur ne sont que très-peu sensibles ; mais leur place est indiquée par trois ou quatre rangs de tubercules, dont la grosseur diminue en raison de leur proximité du bas de la coquille. Le premier rang du côté de la spire en offre cinq qui ont près de deux pouces de longueur & une base proportionnée à leur volume ; leur bout est mousse & arrondi ; ceux des rangs suivants sont beaucoup plus petits que les premiers & légèrement comprimés suivant la largeur de la coquille.

3°. On ne distingue qu'avec peine sur sa superficie, le réseau hexagone dont elle est ornée pendant sa jeunesse, les mailles en sont oblitérées & ne présentent que quelques rides longitudinales qui sont croisées par d'autres rides transverses peu marquées.

4°. Sa coquille est toute blanche en dehors ou tirant sur le blanchâtre, & on ne voit de taches brunes que sur le dehors de sa lèvre droite & sur le bourrelet longitudinal qui est situé sur le bord de sa lèvre gauche ; elle offre à l'intérieur une belle couleur de chair, & une teinte incarnate très-légère sur toute l'étendue de sa lèvre gauche. Les dents de son ouverture sont moins nombreuses & moins saillantes qu'elles sont pendant sa jeunesse. On trouve le *Casque tricoté* dans l'Océan asiatique, Rumphius l'indique à l'isle d'Amboine, au détroit de Malacca, & sur les côtes de l'isle de Boeton ; cet auteur assure qu'elle se cache ordinairement sous le sable où son animal a le moyen de pouvoir s'enfouir. Linné me paroit s'être trompé quand il a dit qu'on le trouvoit aussi dans les mers de l'Amérique.

18. CASQUE triangulaire.

Cassidea tuberosa ; NOB.

Cassidea, testa subovata, antice triangulari, dorso decussatim striato, cingulis tribus tuberculatis ; NOB.

Cochlea [illegible], *& rarius* [illegible] ; BONANNI, [illegible] *pag.* 11[illegible], *class.* 3, *fig.* 323 : — *ejusd. mus. Kirch. pag.* 470, *num.* 322.

Cochlea cassidiformis umbilicata, umbonata [illegible] GUALTIERI, [illegible] *tab.* 41, *fig. A A.*

Casque, LABAT voyage aux antilles, *tom.* 5, *pag.* 262.

Cassis [illegible], *multitubercularis bonanni* ; KLEIN, [illegible] *pag.* 93, *spec.* 3, *num.* 9.

KNORR, *vergnügen der augen* ; *tom.* 3, *tab.* 10, *fig.* 1, 2. SEBA, *thes. tom.* 3, *tab.* 73, *fig.* 2.

Gros Casque d'Amérique, gris blanc, flambé par bandes longitudinales en zigzag de fauve de [illegible] *& de violet, de forme un peu triangulaire, à trois fascies transverses tuberculeuses*, &c. DAVILA, *catal. syst. pag.* 177. *num.* 217.

Buccinum tuberosum ; *testa cingulis duobus tuberculatis, cauda recurva* ; *ejusd.* [illegible] *pag.* 602, *num.* 248.

Cochlis volutata [illegible], *rima angusta eleganti pictura notabilis, labio utrinque dentato gingiva ex nigredine splendente, seu cassis tuberosa marmorata* ; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 36, *tab.* 38, *fig.* 381, 382. *figura mediocris.*

SCHROETER, *vom innern bau der conchyl. tab.* 4, *fig.* 4. — *ejusd. einleit in die conchylk. tom.* 1, *pag.* 317, *num.* 10.

Buccinum tuberosum ; *testa ovata albido fuscoque varia, cingulis tribus tuberculatis, rostro recurvo* ; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 237 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 244.

Rocher, FAVANNE, *conchyl. planch.* 25, *fig B*, 2.

Geknobbelt en gemarmeld kasket ; par les Hollandois.

Die knoten sturmhaube ; par les Allemands.

The knobbed persian whelk ; par les Anglois.

Le Casque triangulaire, ou le Casque marbré de brun ; par les François.

DESCRIPTION. Ce Casque, soit qu'on le regarde en avant ou sur les côtés, présente toujours une face triangulaire ; c'est [illegible], mais il ne devient jamais aussi gros que le *Casque tricoté* adulte. Sa proportion la plus ordinaire est de [illegible] pouces & demi de hauteur, de six pouces de longueur au haut de sa lèvre droite, & de quatre pouces & demi ou cinq pouces de profondeur. Il est [illegible] vers la base, & [illegible] du côté de la spire. Celle-ci est composée de

neuf tours dont le plus extérieur eſt ſi conſidérable que les huit de deſſus n'ont enſemble que quatorze ou quinze lignes de hauteur. Toute leur ſuperficie eſt treilliſſée par des ſtries longitudinales très-ſerrées, & par des cannelures tranſverſes, inégales, qui rendent les ſtries un peu onduleuſes. Le tour extérieur eſt encore remarquable par trois bandes tranſverſes également écartées & garnies de tubercules. Ceux de la bande ſupérieure ſont très-épais, élevés d'un pouce ſur le dos de la coquille & d'une forme triangulaire; on y en compte depuis cinq juſqu'à ſept, les autres diminuent de volume à meſure qu'ils s'éloignent des premiers. La ſpire eſt un peu plus élevée que dans l'eſpèce précédente, ſes ſutures ſont en partie crénelées & en partie unies, & elles tournent les unes ſur les autres en formant des triangles autour du ſommet qui eſt ſaillant & pointu. On y compte neuf varices ou bourrelets applatis, dont un entier, qui eſt ſitué ſous la ſaillie extérieure de la lèvre gauche, comme dans le *Caſque tricoté*.

Une grande plaque triangulaire & tronquée vers le haut, occupe toute la face antérieure de la coquille, elle offre ſur ſa droite une grande ouverture dont la longueur ſurpaſſe ſix fois la largeur; elle eſt un peu rétrecie au milieu par un bombement de la lèvre droite, & par les fortes dents dont elle y eſt accompagnée. Cette lèvre eſt très-épaiſſe, & recourbée au-dehors où elle forme un bourrelet de ſix ou ſept lignes d'épaiſſeur, elle eſt applatie ſur ſa face antérieure & garnie tout le long de la fente de onze dents épaiſſes, obtuſes & quelquefois échancrées, dont les ſix ou ſept de deſſus ſont les plus fortes.

Sa lèvre gauche eſt remarquable par deux gros tubercules tranſverſes qui ſont placés un peu plus haut que le milieu de l'ouverture, & par une grande tache noire qui les enveloppe, & s'étend un pouce & demi au-delà; elle eſt encore garnie en dedans depuis le premier tubercule juſqu'à ſa baſe, d'un grand nombre de côtes tranſverſes blanches, dont quelques-unes ſemblent ſe diviſer en deux ſur la crête de la columelle, & elle eſt enfin terminée à ſon extrémité ſupérieure par deux groſſes dents, blanches, obtuſes & mammelonées. Le bas de l'ouverture, le redreſſement de ſon bord poſtérieur, & l'ombilic ſont dans cette eſpèce comme dans la précédente.

Sa couleur eſt très-variable, puiſqu'on en connoît dont la coquille eſt teinte au-dehors d'un gris blanchâtre & ornée de bandes longitudinales brunes en zigzag, fauves ou même violettes, d'autres dont la coquille a une couleur brune ou marron, & des flammes longitudinales onduleuſes noirâtres, & d'autres enfin qui ſont brunes & tachées de fauve. Dans toutes ces variétés, le bourrelet de la lèvre droite & celui qui eſt recouvert par le bord ſaillant de la lèvre gauche, ſont blancs & marqués de cinq ou ſix taches quarrées, brunes ou noires. Le contour de l'ouverture eſt blanc ou fauve, excepté près des dents où il a une teinte brune, tirant ſur le noir, qui fait mieux reſſortir leur blancheur. Ce *Caſque* appartient aux mers de l'Amérique, & on le trouve communément à l'Iſle de la Guadeloupe, à la Martinique & à Saint-Domingue. Martini, dit qu'on en apporte auſſi des Indes Orientales.

19. — CASQUE tuberculeux.

Caſſidea echinophora.

Caſſidea, teſta ovata inflata ſubdiaphana, tranſverſim ſtriata, cingulis quatuor aut quinque tuberculoſis, ſpiræ anfractibus convexis ſubcarinatis; NOB.

Cochlea echinophora; RONDELET. *aquat. pag.* 99.

Cochlea maris mediterranei, dicta a rondeletio echinophora a tuberculis, quibus ſpiræ frequenter gibboſulæ tumeſcent — candida colore ſed rara; BONANNI, *recreat. pag.* 115, *claſſ.* 3, *fig.* 18,

Cochlea echinophora frequentiſſime ad victum collecta, figura alteri ſimili, colore autem tophaceo vel murino; *ejuſd. ibid. pag. ead. fig.* 19 — *ejuſd. muſ. kirch. pag.* 451, *num.* 19.

Buccinum recurviroſtrum muricatum, ventricoſum, è mare mediterraneo; LISTER, *ſynopſ. tab.* 1003, *fig.* 68.

RUMPH. *theſ. tab.* 27, *num.* 1, *figura bona.*

Echinophora nodoſa; BARRELIER, *icones plant. tab.* 1325, *fig.* 11.

Tonne couverte de tubercules par rangs, avec une tête élevée, une queue recourbée, & la lèvre rebordée avec des dents d'une couleur fauve, excepté la bouche qui eſt toute blanche; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 305, *pl.* 20, *fig. P.* — *Zoomorph. pag.* 39, *pl.* 3, *fig. H.*

Buccinum parvum ſulcatum & canaliculatum, curviroſtrum, ſtriatum ſtriis craſſis papilloſis, labio interno repando & externo fimbriato, ex albido ſubflavum; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 43, *fig.* 3.

Urceus ore canaliculato recurvo, ſeu echinophora eſculenta coloris tophacei; KLEIN, *oſtrac. pag.* 48, *gen.* 1, *ſpec.* 3, *litt. b.*

GINANNI *opere poſtume*, *tom.* 2, *tab.* 5, *fig.* 43.

KNORR, *vergnugen der augen*: *tom.* 1, *pag.* 23, *tab.* 17, *fig.* 1.

Perdix nodoſa quam rariſſima, ex rufo flaveſcens, tuberculis exaſperata [illegible]; SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 15[illegible], *tab.* 68, *fig.* 16 [illegible] 70, *fig.* 2.

Buccinum echinophorum ; testa cingulis quatuor tuberculatis , cauda prominente ; LINN. *syst. nat. pag.* 1198 , *num.* 443 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* [illegible]1 , *num.* 2[illegible].

MULLER , *lincei[illegible]* [illegible] *syst. tom.* 6 , *tab.* 16 , *fig.* 1. — DACOSTA *elements de conchyl. pl.* 4 , *fig.* 8.

Cochlis voluta , testa leviusculâ , dorso ventricoso , tuberculorum seriebus transversis horrido , subflavo , labro duplici dentium ordine armato , seu cassis ventricosa [illegible] , MARTINI , *conchyl. tom.* 2 , *pag.* 86 , *tab.* 41 , *fig.* 407 , 408.

Buccinum echin[illegible] ; *testa rotundata cingulis tuberculatis , rostro* [illegible] ; VON BORN *ind. mus. Cæsar. pag.* 232 — *ejusd. test. mus. Cæsar. pag.* 242 *& pag.* 238 , *tab. min. fig. a , b.*

Rocher ; FAVANNE , *conchyl. pl.* 26 , *fig. E*, 3. — *& pl.* [illegible] , *fig. P*, 1 *représentant le coquillage avec son animal.*

Geknobelde belhoorn ; par les Hollandois.

Die knotigte schellenschnecke ; par les Allemands.

Knot listed — casket ; par les Anglois.

Casque à tubercules alignés ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille & les deux suivantes conviennent avec les espèces déjà décrites par toutes les conditions essentielles ; mais elles s'en éloignent un peu par la direction de leur canal inférieur , qui est plus saillant & un peu moins recourbé vers le dos que dans les autres. Cette différence est dans le fond peu essentielle , & ne me paroît point suffisante pour séparer ces trois coquilles du genre des *Casques* , avec qui elles ont d'ailleurs tous les autres rapports.

Le *Casque tuberculeux* parvient quelquefois jusqu'à trois pouces & demi de longueur , sur une largeur de deux pouces deux lignes qui est plus grande d'un cinquième que sa profondeur. Sa forme est ovale , bombée & sensiblement rétrecie aux deux bouts. Sa coquille est mince , transparente & composée de six tours de spirale , dont le plus extérieur a trois fois & demi la longueur de la spire. Leur superficie est bombée & marquée de stries transverses saillantes , dont une seule plus élevée que les autres forme une carène quelquefois tuberculeuse sur les deux tours de [illegible] & quelquefois une carène [illegible] & tranchante.

Le tour de dehors est [illegible] convexe & [illegible] , la partie [illegible] est garnie de quatre ou cinq côtes transverses [illegible] & [illegible] , dont la plus [illegible] le [illegible] de la spire & [illegible] la carène dont je viens de parler. Les sillons qui séparent ces côtes, sont ou lisses ou marqués de stries transverses peu sensibles, ceux du haut sont les plus larges & les tubercules de leurs côtes sont les mieux prononcés. La spire n'a point de bourrelets comme celle des espèces précédentes , & ses sutures sont simples & unies. Son ouverture est d'un quart moins longue que la coquille , elle est rétrecie aux deux bouts & sensiblement élargie au milieu à cause d'une échancrure que la columelle présente dans cette partie. Sa lèvre droite forme au-dehors une espèce de bourrelet sans être pour cela recourbée , elle est formée en croissant, plus épaisse que le reste de la coquille, & garnie de quelques dents peu élevées vers son milieu. Sa lèvre gauche consiste en une plaque peu épaisse & collée sur le ventre de la coquille , qui offre au bas une saillie remarquable sous laquelle est placé l'ombilic ; elle est garnie de quelques rides tuberculeuses , qui ne se voyent que sur les coquilles adultes , & qui sont placées un peu en dedans de l'ouverture vers son extrémité supérieure. Elle est terminée en dessous par un canal un peu saillant & tourné du côté gauche , dont le bout se relève au-dehors vers le dos de la coquille. Ce *Casque* est blanc dans l'intérieur & sur le contour de son ouverture , il est fauve en dehors & nuancé de blanc, ou blanc avec quelques taches rousses dans les entre deux des tubercules. Il paroît que Bonanni en a connu une variété dont la couleur étoit grise ou cendrée. On le trouve dans la mer Adriatique , suivant Ginanni , & dans le reste de la Méditerranée , selon Lister & Linné.

L'animal qui y est contenu, fournit selon Bonanni une couleur violette , qu'il vit découler du corps d'un de ces coquillages qui lui avoit été envoyé vivant , pendant qu'il en faisoit la dissection. Si on s'en rapporte à la figure de la Zoomorphose de d'Argenville qui a été copiée dans la dernière édition de M. de Favanne , cet animal a sa tête garnie de deux tentacules , deux yeux placés extérieurement à leur base , & un tuyau [illegible] par le bout qui est situé sur le derrière de la tête.

On trouve , suivant Scilla des *Casques tuberculeux* , fossiles , dans les couches calcaires de la Calabre & dans quelques parties de la Sicile.

20. CASQUE [illegible].

Cassidea carinata.

Cassidea , testa [illegible] , *cingulis quinque subacutis , supremis tuberculosis ,* [illegible] , *labro quinque plicato* ; NOB.

B[illegible] , LISTER , *[illegible]* [illegible] 1011 , [illegible] , [illegible]

Description. Je ne connois cette coquille que dans l'état fossile, mais il est vraisemblable que Lister en connoissoit de marines, puisque celle dont il donne la figure se trouve placée dans son ouvrage parmi les coquillages marins, & que personne n'ignore que cet Auteur faisoit un article à part de toutes les coquilles qu'il ne connoissoit que dans l'état fossile ou entièrement pétrifiées.

Il paroît qu'elle ne parvient jamais à un grand volume, puisque la plus grande de celles que je possède n'a que dix-huit lignes de longueur, onze lignes de largeur & neuf lignes de profondeur. Elle a en petit, la même forme que le *Casque tuberculeux*, & elle n'en diffère que par les conditions suivantes, car toutes les parties de la coquille dont je ne parlerai point doivent être censées conformes à celles de cette espèce.

1°. Sa spire est composée de six tours dont la superficie est marquée de stries transverses très-fines, & dont le sommet est un peu plus long, plus étroit & plus pointu que dans le *Casque tuberculeux*.

2°. Le tour extérieur a cinq côtes saillantes également transverses, écartées & moins arrondies que dans l'espèce précédente, dont les deux du haut seulement sont garnies de tubercules pointus, les trois inférieures en étant toujours dépourvues. Les sillons qui les séparent sont larges & garnis de stries transverses semblables à celles du reste de la coquille.

3°. Les tours de la spire sont applatis en dessus, & accompagnés vers leur milieu d'une carène aigüe, non tuberculeuse, qui est le plongement de la côte plus élevée du tour extérieur; cette carène se continue jusqu'aux deux derniers tours du sommet, qui sont presque cylindriques & unis. On voit encore sur leur superficie, outre les stries transverses dont j'ai parlé, une strie plus élevée que les autres au haut de chaque tour, & à la proximité de leur suture avec celui qui vient après.

4°. Le bord antérieur de la lèvre droite est épais, & garni de cinq échancrures peu profondes qui la font paroître onduleuse, elle est élargie au bas & sensiblement évasée. L'intérieur de la lèvre gauche est garni de rides transverses extrêmement fines & un peu tuberculeuses, mais on ne les apperçoit que sur les plus jeunes individus. Ce *Casque* ressemble par tout le reste à l'espèce précédente. On n'en connoît dans les Cabinets de Paris que de fossiles qu'on trouve à Courtagnon en Champagne.

21. — Casque thyrrenien.

Cassidea thyrrena.

Cassidea, testa ovata subdiaphana transversim costata, costis binis acutioribus plicato-tuberculosis, apertura utrinque dentata; Nob.

Cochlea aurita striis minus profundis sulcata, quinque orbium spiris convolvitur, quorum quatuor in mucronem minuuntur, medietati amplioris orbis æqualem; colore pingitur terreo, in quo triplex sulcorum dispositio aliquantulum evanida apparet; Bonanni, *recreat. pag.* 132, *class.* 3, *fig.* 160 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 458, *class.* 3, *num.* 162.

Buccinum brevirostrum ventricosum, cochlea echinophora aldrovandi; Lister, *synops. tab.* 1011, *fig.* 71, *litt. e.*

Cassis striata, recurvirostra, sulcata, strigis profundis tripliciter dispositis; Klein, *ostrac. pag.* 93, *gen.* 5, *spec.* 3, *num.* 8.

Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum; curvirostrum, striatum, in latiori spira papillis coronatum, labio externo fimbriato & dentato, interno repando, ex luteo subalbidum; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 43, *num.* 2.

Buccina di seconda spezie, di-essa ve ne sono alcune che hanno in due giri le prominente; Ginanni, *opere postume*; *tom.* 2, *tab.* 5, *fig.* 44 & *tab.* 6, *fig.* 45.

Buccinum cassidium thyrrenum, testa ovata umbilicata glabrosa rotundata flavescente, sulcis & striis exaratis scabra, spira conica, labro marginato intus subdentato, labro albo nitido complanato, &c. Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 152, *tab.* 153, *fig.* 1461, 1462.

Rocher, Favanne, *conchyl. planch.* 26, *fig. E*, 1. *E*, 2.

Das thyrrenische casquet; par les Allemands.

Description. J'ai donné d'après M. Chemnitz à cette espèce le nom de *Casque thyrrenien*, parce qu'on la trouve communément dans la mer de Toscane, dite autrefois mer Thyrrenienne. Cette coquille a comme la précédente beaucoup d'analogie avec le *Casque tuberculeux*, & elle est terminée de même à son extrémité inférieure par un canal saillant, dont l'échancrure est moins relevée en arrière, & moins apparente que dans les autres espèces.

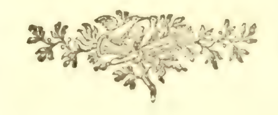
Elle est longue de trois pouces trois lignes, large de deux pouces, & moins profonde de trois lignes qu'elle n'est large; elle est ovale, bombée, peu épaisse, légèrement transparente, & presque également rétrecie aux deux bouts. On compte sept tours à sa spire dont l'extérieur est convexe & plus court d'un tiers que la coquille. Sa superficie est entourée d'un grand nombre de côtes transverses, étroites & arrondies, dont deux seulement qui sont plus élevées que les autres & un peu en vive-arrête, sont garnies de

tubercules légèrement plissés suivant la longueur de la coquille. Quelquefois de ces deux côtes celle du haut est seule tuberculeuse; elle est placée sur sa plus grande convexité à environ six lignes de distance de sa suture avec le tour suivant, & elle se prolonge sur ceux de la spire dont elle n'atteint jamais les tours supérieurs. Sa spire est d'environ un tiers plus large qu'elle n'est longue, sa forme est pyramidale, & les six tours de spirale qui la composent ont leur convexité garnie de six côtes transverses, dont la cinquième qui forme sa carène est quelquefois tuberculeuse sur les deux ou trois plus extérieurs, & entiérement semblable aux autres sur ceux qui viennent après.

Son ouverture est un peu moins longue que celle du *Casque tuberculeux* elle est rétrécie aux deux bouts, & un peu moins large au milieu que dans les deux espèces précédentes. Sa lèvre droite forme au-dehors un bourrelet assez épais, & présente vers son milieu un enfoncement qui est renflé dans sa partie interne. Elle est très-évasée sur sa face antérieure, & lisse, & elle est garnie en dedans de quelques dents transverses écartées, qui sont quelquefois réunies de deux en deux. Sa lèvre gauche ne diffère de celle du *Casque tuberculeux* que par le boursoufflement de sa columelle, & que par quelques plis transverses dont elle est accompagnée. Elle ressemble par tout le reste à celle du *Casque tuberculeux.* Enfin cette coquille est fauve au-dehors ou roussâtre, & blanche à l'intérieur & sur le contour de ses lèvres. Elle vit dans la mer Méditerranée, & on la trouve communément sur les côtes de l'Italie & sur celles de la Sardaigne.

CELLEPORE—*cellepora* LINN. *syst. nat. pag.* 1285, *num.* 33).

Linné avoit donné ce nom à des productions marines qu'il classa parmi les vers lithophytes, & qu'il distinguoit des *millepores* par la forme des ouvertures dont elles sont composées. Suivant lui les ouvertures des *millepores* ont la figure d'un entonnoir, tandis que celles des *cellepores*, sont au contraire ventrues, presque membraneuses, & toujours plus enflées que les tubes à qui elles appartiennent. J'aurois conservé avec un respect religieux le genre de la *cellepore* de ce célèbre Naturaliste, si des six espèces qu'il y rapporte, quatre n'appartenoient par toutes les analogies au genre de l'escare, une cinquième à celui de la *millepore*, & si la sixième qui est le *cellepora ramulosa* de cet Auteur, n'étoit pas énoncé d'une manière si douteuse, que d'après le peu qu'il en a dit, on seroit plus tenté de la considérer comme une véritable *millepore*, que comme une espèce d'un genre qui est lui-même infiniment douteux. J'ai cru devoir me conformer en cela au sentiment de M. Pallas, à qui personne ne peut disputer dans ce moment le mérite de mieux connoître la partie des vers Zoophites, & celui bien plus estimable d'en avoir mis l'étude à la portée de tout le monde.



CELLULAIRE ; — *Cellaria* ; ELLIS.

GENRE DE L'ORDRE DES VERS ZOOPHITES, qui a pour caractère,

Une tige branchue, articulée, & fixée à sa base par des petits tubes flexibles.

Les articulations souvent calcaires, composées de cellules nombreuses répandues sur toute leur superficie ou sur leur face antérieure, ou composées de cellules simples, alternes ou opposées, ou terminales, ou réunies en faisceau.

Chaque cellule contenant un polype tentaculé.

[illegible]CULATIONS *couvertes de cellules dans tous les sens.*

---

1. C[illegible]licor.

Ti[illegible]e artic[illegible]ome, articulations presque cy[illegible]es, parsemées de cellules rhomboidales.

2. CELLULAIRE filiforme.

Tige articulée filiforme dicotome, articulations linéaires quadrilatérales, parsemées de cellules oblongues.

3. CELLULAIRE cierge.

Tige articulée branchue, articulations presque cylindriques, parsemées de cellules terminées par des orifices saillants.

ARTICULATIONS *garnies de cellules sur une seule face.*

---

4. CELLULAIRE pelotonnée.

Tige très-branchue dicotome, articulations presque en forme de coin, légèrement dentelées sur les bords, leur face antérieure celluleuse.

5. CELLULAIRE cirreuse.

Tige très-branchue dicotome, recourbée en dedans, articulations presque ovales, garnies de cils sur leur côté extérieur, leur face antérieure celluleuse.

6. CELLULAIRE éventail.

Tige branchue dicotome, articulations en forme de coin, entières, tronquées aux deux bouts, leur face antérieure celluleuse.

Tige articulée par des cellules alternes, ou oppoſées, ou ſimples.

7. CELLULAIRE plumeuſe.

Tige très-branchue, droite, dicotome, les cellules unilatérales alternes, terminées à leur ſommet par une pointe.

8. CELLULAIRE neritine.

Tige dicotome, couleur de rouille, les cellules unilatérales alternes, terminées par une pointe, leur ouverture garnie d'une veſicule enflée, fendue en travers.

9. CELLULAIRE tête d'oiſeau.

Tige [illegible], droite dicotome, les cellules unilatérales alternes, garnies de deux poils, leur ouverture accompagnée d'une veſicule en forme de tête d'oiſeau.

10. CELLULAIRE rampante.

Tige rampante, articulée, dicotome, les cellules unilatérales alternes, leur ouverture garnie de deux poils inégaux.

11. CELLULAIRE velue.

Tige droite dicotome, les cellules unilatérales alternes, obliques, leur ouverture garnie d'un ou deux poils longs & flexibles.

12. CELLULAIRE raboteuſe.

Tige rampante dicotome, les cellules unilatérales alternes, anguleuſes.

13. CELLULAIRE ciliée.

Tige droite dicotome, les cellules alternes, leur ouverture oblique, baillante, ciliée.

14. CELLULAIRE ivoire.

[illegible] droite, articulée dicotome, les cellules alternes, tronquées au haut & faillantes, des ovaires bombés de figure ovale.

15. CELLULAIRE cuiraſſée.

Tige très-branchue articulée dicotome, les cellules oppoſées, leurs ouvertures tronquées obliquement.

16. CELLULAIRE bourſette.

Tige branchue, articulée par des cellules oppoſées, tranſparentes, carinées, leur ouverture ſurmontée d'un petit tube en forme de maſſue.

17. CELLULAIRE cornue.

Tige branchue, articulée par des cellules ſimples, tubuleuſes, arquées, leur ouverture terminée par une ſoie.

18. CELLULAIRE cornet.

Tige très-fragile dicotome, articulée par des cellules ſimples, en forme de corne, le bord inférieur de leur ouverture garnie d'une épine.

19. CELLULAIRE traçante.

Tige rampante, les cellules ſolitaires tubuleuſes, droites en forme de maſſue, leur ouverture placée ſur le côté.

20. CELLULAIRE tulipier.

[illegible]

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Ellis dans son traité des Corallines, avoit distingué avec raison les *Cellulaires* des sertulaires, proprement dites, sous le nom de Corallines celluleuses. Linné qui réunit dans la suite ces deux genres sous le nom de sertulaires, ne fit pas assez d'attention à la différence de leur structure réciproque, ni à celle de leur substance, & il laissa subsister cette erreur dans la dernière édition du *systema naturæ*, quoiqu'elle lui eût été démontrée jusqu'à l'évidence par M. Pallas dans son traité des Zoophites. Cet Auteur fondé sur les observations de Ellis, considère les *Cellulaires* comme intermédiaires entre les escares & les sertulaires, & son sentiment se trouve appuyé sur des analogies qui ne paroissent point douteuses.

Presque toutes les *Cellulaires* ressemblent à des plantes, leur base est composée de tubulures horisontales, semblables aux racines traçantes des végétaux, & leurs tiges sont souvent divisées de deux en deux, ou en dicotomie, par des articulations blanches, très-fragiles, & dont la substance est pierreuse ou incrustée de matière calcaire sur un grand nombre, & analogue à celle de la corne dans les autres. Celles dont les articulations sont pierreuses, participent aussi à la substance cornée des secondes, puisque si on les plonge dans un acide, leur partie calcaire est attaquée avec effervescence, elle est bientôt dissoute, & il ne reste plus qu'une substance molle & flexible, après que leur croûte extérieure a été enlevée.

Ce que je viens de dire convient également à toutes les espèces qui composent le genre de la *Cellulaire*, mais celles des deux premières sections diffèrent beaucoup des espèces de la troisième par le nombre & par la disposition de leurs cellules; elles sont nombreuses & d'une petitesse extrême sur les trois espèces de la première section, & sont distribuées également sur leur superficie qu'elles recouvrent en totalité. Celles de la seconde section ne sont placées que sur la face antérieure des articulations, & leur face postérieure en est dépourvue, tandis que les articulations de la troisième sont elles-mêmes de vraies cellules, creuses dans l'intérieur, ouvertes à leur sommité, & attachées les unes aux autres, dans une direction alterne ou simplement sériale. La *Cellulaire tulipier*, qui termine le genre est la seule dont les cellules soient distinctes de ses articulations, & qui les aie réunies au nombre de trois près de leur sommité sur des pédicules communs.

Ces cellules renferment dans leur cavité un polype, dont la tête, qui sort quelquefois, suivant Ellis de leur ouverture, pendant que la *Cellulaire* est vivante, est garnie de bras radiés, semblables à ceux des hydres, & percé au centre par un orifice qui est vraisemblablement sa bouche.

J'ai dit que les *Cellulaires* sont fixées & comme enracinées sur les corps marins, par des tubes capillaires qui se détachent de la partie inférieure de leur tige. Ces tubes sont ordinairement grisâtres & flexibles, pendant que la *Cellulaire* est dans l'eau, & ils sont remplis dans leur intérieur d'une humeur mucilagineuse, à qui M. Pallas à cause sans doute du mouvement qu'il y apperçut, donna le nom de [illegible]; ces tubes sont en très-grand nombre sur quelques espèces, la partie inférieure de leur tige principale, & celle de leurs gros rameaux en sont recouverts, mais il en est quelques-unes où les tubes sont peu nombreux, & d'autres dont les rameaux en laissent partir par intervalles de leur face inférieure, qui les attachent aux corps solides, à-peu-près de la même manière que les radicules de quelques espèces de lycopodes, ou que celles qui se détachent des rameaux du lierre. Enfin la *Cellulaire cornue*, la *Cellulaire traçante* & la *Cellulaire tulipier* croissent à la manière des sertulaires, & elles semblent naître de tubes simples ou peu divisés, qui rampent sur la superficie des fucus.

La structure & l'organisation des *Cellulaires* ne sont pas uniformes dans toutes les espèces, elles présentent au contraire une grande variété; les tiges des unes sont comprimées, & composées sur leur longueur d'un double rang de cellules alternes, qui sont posées de manière que toutes leurs ouvertures sont tournées d'un même côté, & que la face postérieure des tiges est unie ou légèrement striée; celles de quelques espèces sont complettement articulées, & leurs articulations consistent en des cellules simples, attachées les unes aux autres par leurs extremités. Parmi celles-ci, on en voit dont les articulations sont sensiblement arquées, d'autres dont l'ouverture des cellules est tournée du même côté des rameaux, & d'autres, enfin, où chaque articulation renferme deux cellules comprimées & opposées. J'ai réuni dans la troisième division de ce genre toutes ces différentes manières d'être, parce qu'elles conviennent entr'elles par la réunion du plus grand nombre de caractères, & sur-tout par l'existence d'un polype radié dans chaque cellule; cette division forme peut-être a elle seule un genre distinct des deux premières, & je ne doute pas que lorsque l'histoire de toutes ces espèces sera mieux éclaircie qu'elle n'est dans ce moment, on ne parvienne à découvrir qu'elles en sont effectivement distinctes.

Les *Cellulaires* de la seconde division ont une grande analogie avec les corallines, puisque leurs articulations sont unies les unes aux autres par un faisceau de fibres creuses & flexibles, comme celles des corallines, mais ces articulations n'ont de cellules que sur une de leurs faces, & elles sont beaucoup plus sensibles que dans les espèces

de ce genre. On sait que les corallines les ont répandues sur toute leur superficie, & qu'elles sont d'ailleurs si petites, qu'on ne peut presque pas les appercevoir à la vue simple ; cependant les *Cellulaires* de la seconde division leur ressemblent par la nature pierreuse de leurs articulations, par la dicotomie que leurs tiges affectent, & sur-tout par leur manière constante de croître & de se développer. Ellis n'a point douté que ces trois *Cellulaires* n'appartiennent au règne animal, & quoique ses recherches n'ayent pu lui faire découvrir des polypes dans leurs cellules, il a porté sur leur nature le même jugement que sur celle des corallines, avec qui il les avoit d'abord associées ; M. Pallas qui n'a connu que les deux premières espèces, dont il est ici question, savoir la *Cellulaire pelotonnée*, & la *Cellulaire* [illegible] les a aussi jugées animales, puisqu'il les a rapportées au genre de la *Cellulaire* ; cependant cet excellent Naturaliste, quand il s'agit de prononcer sur l'animalité des corallines, s'éloigne du sentiment de Ellis, & il les déclare végétales, comme si leur grande affinité avec ces deux espèces du genre de la *Cellulaire*, & l'analogie des principes que l'analyse chymique extrait des corallines, ne sont pas plus que suffisantes pour en induire leur animalité. Je détaillerai les raisons qui me déterminent à adopter l'animalité des corallines à leur article, je dois me borner maintenant à ce qui concerne les *Cellulaires*, & à rapporter le peu que l'on connoît de leur histoire.

Les espèces de la première division conviennent avec celles de la seconde par les faisceaux tubuleux qui unissent leurs articulations, elles n'en diffèrent que par leur forme cylindrique, & par le nombre, la petitesse des pores ou cellules dont toute leur superficie est parsemée ; quant aux autres parties, elles s'en éloignent si peu, que soit qu'on les réunisse dans la suite avec les corallines, soit qu'on en forme un genre distinct, il ne me paroit pas vraisemblable que l'on puisse jamais les séparer.

La différence essentielle qui sépare les *Cellulaires* des sertulaires, consiste en ce que les tiges des premières sont articulées ou composées de segments dans le plus grand nombre, & que celles des secondes sont tubuleuses & continues, & que les polypes qui se détachent des sertulaires ou qui se divisent régulièrement sur leur superficie, ont toujours une communication par leur base avec la substance animée qui est contenue dans le tube de leurs principaux rameaux, mais quelques *Cellulaires* offrent quelquefois des ovaires parsemés sur leurs ramifications, qui ont beaucoup d'analogie avec ceux des sertulaires ; la *Cellulaire ivoire*, & la *Cellulaire* [illegible] sont dans ce cas, il est vraisemblable que les vésicules [illegible] de la *Cellulaire* *neritine*, & celles de la *Cellulaire tête d'*[illegible], ne sont effectivement que de véritables ovaires, dont la figure est un peu différente de celle des deux premières espèces ; on doit aussi soupçonner qu'on ne connoit pas encore les ovaires de toutes les espèces qui peuvent en avoir, & ne pas oublier que les descriptions de la plupart d'entr'elles ont été faites sur des exemplaires secs, qui avec toute l'intelligence que l'on peut désirer dans un observateur de bonne foi, laissent toujours, tant de doute & tant d'obscurité, sur la forme ou sur la situation de quelques-unes de leurs parties.

La question la plus importante à résoudre dans l'histoire des *Cellulaires* est celle qui concerne leurs polypes, & sur laquelle des Naturalistes très-célèbres se trouvent partagés ; Ellis, qui le premier découvrit l'animalité de beaucoup de productions marines, que les Botanistes avoient rangé jusqu'à lui parmi les productions végétales, crut pouvoir assurer, d'après ses propres observations, que chaque capsule des *Cellulaires* renfermoit un polype qu'il comparoit à ceux d'eau douce dont Trembley avoit fait la découverte ; les mouvements que ces polypes exécutoient sous ses yeux étoient trop manifestes pour qu'il pût lui rester quelque doute sur leur animalité, & il fut porté à regarder chaque polype comme distinct, & séparé des autres que le même rameau réunit, parce que, si l'un d'eux, pris séparément, n'eût été qu'une seule partie d'un animal ou un de ses organes, comme des Naturalistes d'une grande autorité l'ont avancé dans la suite, il n'eût pu toucher un de ces polypes pendant que tous ceux d'une *Cellulaire* étoient épanouis, sans que ceux du même rameau, ou tout au moins les plus voisins ne se fussent contractés ; cette contraction n'ayant eu lieu cependant que sur celui qui fut touché par l'Observateur, il en conclut avec quelque vraisemblance que le sentiment du contact ne s'étoit point propagé [illegible], & que par conséquent chaque polype devoit être considéré comme un animal distinct, & non pas comme des organes distincts d'un seul [illegible].

[illegible] en [illegible] Ellis, qu'il ne fut jamais dans le cas de pouvoir attaquer par [illegible] *Cellulaires* vivantes, sembla s'écarter de l'idée du Naturaliste Anglois, [illegible] des sertulaires, qui, comme je l'ai déja remarqué, ont été [illegible] *Cellulaires* ; « [illegible]
» *more plantarum, radiculis extra se dispersis*,
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
[illegible] aussi extraordinaire que celle qu'il adopta sur la nature des *Zoophytes*, [illegible] falli-

fantes des réfultats de Ellis, quand d'ailleurs la feule comparaifon du developpement des hydres, avec celui des *Cellulaires*, des fertulaires & autres Zoophytes analogues, fuffifoit pour les confirmer. Linné femble enfin avoir embraffé le fentiment des anciens, qui regardoient les Zoophytes comme participant à la fois à la nature animale & à la nature végétale, & comme fervant de point de réunion à ces deux regnes; on peut du moins le fuppofer de fa définition des Zoophytes (1), & de l'efpèce d'affectation avec laquelle il a comparé les polypes qui fortent de leurs tiges, aux fleurs des végétaux. M. Pallas s'eft énoncé d'une manière plus pofitive que Linné fur la nature des *Cellulaires*, & ce célèbre Naturalifte les regarde comme des animaux, dont ce que Ellis nommoit les polypes ne font que les organes (2). On trouve enfin une définition du genre de la *Cellulaire* dans le traité pofthume de Ellis fur les Zoophites, qui eft analogue à celle de M. Pallas, & qui nous prouve que le favant Solander qui fut chargé de la partie defcriptive & fyftématique de cet ouvrage, avoit adopté fans aucune reftriction le fentiment de M. Pallas. Je me foumettrois avec empreffement à de pareilles autorités, fi les obfervations de Ellis avoient été démenties par d'autres plus récentes, ou, fi enfin le fentiment de ces Naturaliftes étoit appuyé fur quelques faits démontrés; il me paroît au contraire que leur fentiment n'eft fondé que fur une hypothèfe gratuite, & qu'il eft prudent de s'en tenir au fentiment de Ellis, à celui des autres Naturaliftes qui ont obfervé des *Cellulaires* vivantes, & qui n'ont eu aucun doute fur la vérité de l'exiftence des polypes, & fur la nature ifolée de leurs facultés.

Comme ce que j'ai à dire fur la nature, la propagation & l'accroiffement des Zoophytes doit être appliqué à tous les vers de cet ordre, & que d'ailleurs ce que j'avancerois ici ne paroîtroit point appuyé de toutes les preuves néceffaires, je dois prévenir que je ne traiterai cette queftion avec quelqne détail qu'au mot ZOOPHYTES, mais qu'en attendant je confidère chaque polype dans fa cellule comme un animal ifolé, ou comme un animal prêt à le devenir en fe féparant de fa famille.

Les *Cellulaires* font toutes marines, on les trouve ordinairement attachées aux coquillages qui vivent près des rochers, aux racines des plantes marines, aux *madrepores*, & fouvent confondues avec les fertulaires. La meilleure manière de les conferver fans aucune altération, eft de les plonger dans de l'efprit de vin, en fortant de la mer, fans attendre que leurs polypes foient contractés. Par ce moyen on peut faire venir des *Cellulaires*, des fertulaires, des alcyons, & des madrepores de tous les différents pays, même les plus éloignés, & en connoître les animaux, fans être obligé d'aller les examiner fur les lieux.

1 — CELLULAIRE falicor.

Cellaria falicornia.

Cellaria, articulata dichotoma, articulis-fubcylindricis cellulis rhombeis obtectis; ELLIS *natural hift. of zooph. pag.* 26, *num.* 13, *fubcellaria farciminoide.*

A — *Corallina fiftulofa fragilis craffior*; J. BAUH. *hift.* 3, *pag.* 811 — RAJ. *hift. p.* 65. — TOURNEFORT *inftit. pag.* 570.

Mufcus polygonoïdes, falicorniæ forma feu bifidus major; BARRELIER, *icones plant.* 1275, *fig.* 7.

Corallina fiftulofa fragilis, internodiis prælongis lævibus albis, farciminum modo concatenatis; PLUKNET, *phytogr. tab.* 26, *fig.* 2.

Corallina articulata dichotoma, internodiis fubcylindricis, cellulis rhomboïdeis omnino tectis, & tubulis membranaceis exiguis colligatis; ELLIS, *trait. des corall. pag.* 60, *num.* 1, *pl.* 23, *fig. a*, *A.*

Efchara fiftulofa; LINN. *fyft. nat. edit.* 10, *num.* 2.

Fluftra fiftulofa; *ejufd. fauna fuec. num.* 2234.

Tubularia fiftulofa; *culmis dichotomis articulatis, impreffionibus rhombeis*; *ejufd. fyft. nat. edit.* 12 — *pag.* 1302, *num.* 3.

Cellularia falicornia; *geniculata dichotoma, articulis oblongo cylindricis, cellulis undique rhombeis*; PALLAS *zooph. pag.* 61, *num.* 21.

B — *Corallina fiftulofa fragilis, fubtilior*; J. BAUH. *hift. pag.* 811. — RAJ. *hift. pag.* 66 — TOURNEFORT *inft. pag.* 570.

Mufcus corallinus, rotundus exilis, articulatus ramofus italicus; BOCCONE, *muf. pag.* 255.

Mufcus polygonoïdes falicorniæ folio minor, feu bifidus; BARRELIER, *icones plant. tab.* 1275, *num.* 8.

---

(1) *Zoophyta, [illegible] efflorefcentia. Stirps vegetans, [illegible]* LINN. *fyft. [illegible]*

(2) *Cellularia, animal vegetans plantæ habitu; ftirps nulla e cellulis [illegible] compofita, ramofa fæpe articulata, [illegible]* PALLAS, *[illegible] pag.* 58.

Corallina fistulosa fragilis subtilior; PETIVER, *plant. ital. tab.* 2, *fig.* 9.

Bugle celled coralline; par les Anglois.

Bugle coralline; par les François.

DESCRIPTION. Les deux variétés de cette *Cellulaire*, marquées A, B, que les botanistes avoient regardées comme deux plantes distinctes, ne diffèrent que par leur grandeur, qui, à la vérité, est très-disproportionnée, elles conviennent par tous les autres caractères : ainsi on doit appliquer à toutes les deux ce que je dirai de la première, en observant de diminuer pour la seconde, la grandeur des parties qui la composent.

Elle a ordinairement trois pouces de hauteur, & les rameaux dont elle est divisée ont l'épaisseur d'un gros fil, & même quelquefois celle de la première corde d'un violon que l'on nomme la chanterelle : ils sont divisés en dicotomie, & sont fixés à la base par des tuyaux capillaires qui partent en touffe du bas de chaque articulation. Ces articulations sont presque cylindriques, longues, obtuses par les deux bouts, & un peu plus larges à celui du haut qu'à l'opposé; elles sont blanches & leur substance est entièrement pierreuse. Elles sont réunies les unes aux autres au moyen de plusieurs petits tubes qui sont très-fléxibles dans l'eau, dont la substance est tendineuse ou cornée, & la couleur grisâtre. Leur superficie est couverte dans tous les sens par des cellules longitudinales, de figure rhomboïde, rangées en quinconce, près du haut de chacune desquelles on apperçoit un petit orifice qui ne fait point de saillie au dehors.

ELLIS dit que lorsque cette *Cellulaire* a resté [illegible] tems exposée sur le rivage de la mer à l'action du soleil, elle devient blanche & fort dure, & que ses articulations sont alors plus distinctes à cause du [illegible] & du [illegible] des tubulures qui les unissent. La coupe transversale que cet auteur a donné de ces articulations, prouve qu'elles sont divisées à l'intérieur par de petites loges qui pénètrent à-peu-près jusqu'à leur centre; que leur axe est [illegible], & que les auteurs lui avoient par conséquent donné à tort le nom de coralline fistuleuse. Cette organisation intérieure démontre aussi que LINNÉ, après avoir d'abord placé cette *Cellulaire* parmi les escares, ne rencontra [illegible] dans le genre des [illegible] a presque aussi peu d'analogie qu'avec les corallines, puisque la tige des [illegible], & que l'axe des articulations des corallines est ordinairement traversé par un faisceau de petits tubes, qui se divisent à leur intérieur en d'autres très-petits & se terminent aux pores dont leur superficie est [illegible].

La *Cellulaire* [illegible] dans l'océan européen & dans la mer méditerranée [illegible] trouvé sur des coraux qui avoient été [illegible] de l'isle de France, & M. PALLAS annonce que sa variété B se rencontre aussi quelquefois sur les rivages du Cap de Bonne-Espérance.

2. — *Cellulaire* filiforme.

Cellaria filiformis. PALLAS.

Cellaria articulata filiformis dichotoma, articulis linearibus quadrilateris, cellulis oblongis; PALLAS, *zooph. pag.* 63, *num.* 21, *litt. b*, *sub cellularia filiformi*.

DESCRIPTION. Cette espèce se trouve sur les côtes de l'isle de Ceylan, suivant M. PALLAS, qui en vit une touffe de la grandeur de la paume de la main dans le cabinet du Prince d'Orange, laquelle étoit grouppée sur une grosse tige de sertulaire, venue parmi d'autres objets d'histoire naturelle de cette isle.

Cette touffe étoit composée de plusieurs rameaux très-serrés de la longueur du doigt, & divisés en dicotomie, c'est-à-dire de deux en deux. Les tiges principales étoient garnies de rameaux pendants, & présentoient une couleur blanchâtre qui tiroit un peu sur le gris; le reste des tiges étoit très-blanc & très-fragile. Elles étoient formées ainsi que leurs rameaux d'articulations filiformes très-fines & quadrangulaires, dont les faces étoient garnies de plusieurs rangs de cellules oblongues rhomboïdales & disposées de manière que celles des deux faces opposées étoient dans une position alterne avec celles des deux faces latérales. M. Pallas semble avoir douté que cette *Cellulaire* ne fût une variété de l'espèce précédente, cependant il me paroît que la forme quadrilatérale constante de ses articulations, sur une touffe aussi considérable que celle dont parle ce Naturaliste, doit interdire toute vraisemblance de doute.

3. — CELLULAIRE cierge.

Cellaria cereoides, ELLIS.

Cellaria, [illegible]; ELLIS, [illegible] 14, *tab.* 5, *fig.* 6 *litt.*, *B*, *C*, *D*, *E*.

Cellularia [illegible]; PALLAS, *zooph. pag.* [illegible].

[illegible] *coralline*; par les Anglois.

DESCRIPTION. [illegible]

articulations, & par la manière dont elles sont réunies les unes aux autres; elle forme suivant M. Pallas des tiges hautes d'un pouce & demi, droites & très-branchues, qui sont fixées aux corps sur lesquels on les trouve par des tubes capillaires qui partent de leur base & de celle de chaque articulation comme dans cette espèce. Les articulations dont elle est composée sont inégales entr'elles, cylindriques, obtuses vers le haut, & un peu rétrecies à leur bout inférieur; elles ne tiennent les unes aux autres que par des étranglements très-déliés, & peut-être par de petits tubes semblables à ceux de la *Cellulaire salicor.* Celles de la base ont la grosseur de la tige d'un gramen, & à-peu-près six lignes de longueur; elles se divisent vers leur milieu, & quelquefois à leur extrémité supérieure en deux ou trois autres articulations plus petites, qui se divisent quelquefois en autant de rameaux, lequels naissent rarement du même point de leur circonférence. Les articulations des sommités sont ordinairement plus courtes que les premières, & sont ou solitaires ou alternes, & presque jamais ternées. Chacune d'elles est composée de cellules disposées en quinconce, & moins nombreuses que dans la *Cellulaire salicor*, qui sont terminées à leur sommité par des orifices saillants comme autant de petites verrues. Cette espèce qui vit, suivant M. Pallas, dans l'Océan Asiatique, se trouve aussi, suivant Ellis, au voisinage d'Alger & sur les côtes de la Barbarie.

4. — CELLULAIRE pelotonnée.

Cellaria floccosa.

Cellaria, ramosissima dichotoma, articulis subcuneiformibus margine obsolete serratis, antice celluliferis; NOB.

Cellularia floccosa; ramosissima dichotoma fastigiata, articulis subcuneiformibus uno latere celluliferis; PALLAS, *zooph. pag.* 70, *num.* 27.

DESCRIPTION. Cette *Cellulaire* forme des pelottes du volume d'une grosse noix, qui sont composées d'un très-grand nombre de rameaux réunis à leur base par des tubes capillaires entrelacés & d'une couleur blanche. Chacun d'eux est raboteux au bas de la tige, & divisé sur sa longueur par des dicotomies très-nombreuses; ils sont recourbés ou crochus vers leur face celluleuse, ce qui contribue beaucoup à leur donner l'apparence d'un peloton. Les articulations dont ils sont composés, sont pierreuses, très-blanches, d'une figure quarrée oblongue, & un peu rétrecie vers le bas ou en forme de coin, elles sont convexes sur leur face postérieure & striées, & leurs bords sont marqués d'autant de dentelures alternes que l'on compte de cellules sur leur face antérieure. Celle-ci est un peu arquée & garnie de deux rangs transverses de cellules alternes dont la forme est ovale, & dont l'ouverture est fermée par une membrane tendue & légèrement transparente; le rang supérieur de ces cellules est impair, parce qu'il contient toujours une cellule de plus que leur inférieure. Enfin leurs articulations sont jointes par des tubes très-courts d'une couleur grisâtre qui conserve aux tiges assez de souplesse pour ne pas se casser avec facilité; les articulations elles-mêmes, quoique pierreuses n'ont jamais assez de solidité pour être cassantes. Cette *Cellulaire* croît, suivant M. Pallas, dans l'Océan Asiatique.

5. — CELLULAIRE cirreuse.

Cellaria cirrata; ELLIS.

Cellaria, ramosissima dichotoma incurvata; articulis subovatis latere ciliatis antice celluliferis; NOB.

Cellularia crispa; ramosissima dichotoma elongata crispa, articulis depressis ovatis, uno latere celluliferis; PALLAS, *zooph. pag.* 71, *num.* 28.

Cellaria cirrata; lapidea articulata ramosa dichotoma incurvata, articulis subciliatis ovato truncatis, uno latere planis celluliferis; ELLIS, *natural hist. of zooph. pag.* 2[illegible], *num.* 17, *tab.* 4, *fig. d, D.*

Curled celled coralline; par les Anglois.

DESCRIPTION. Celle-ci a beaucoup d'analogie avec la précédente & avec celle qui suit, elle est de même réunie en grosses touffes, qui sont cependant plus petites que celle de la *Cellulaire pelotonnée.* Elle est très-branchue, & ses rameaux sont dicotomes, point élevés en pannache, mais élargis. La base de la tige principale, & celle des plus vieux rameaux est épaisse, fibreuse & enveloppée de tuyaux capillaires grisâtres. Les rameaux sont subdivisés en des dicotomies très-nombreuses, & leurs sommités sont roulées vers leur face antérieure, ou sont placées les cellules, ce qui les fait paroître crépus. Cette propriété qu'a cette espèce de rouler la sommité de ses rameaux ne dépend nullement de son desséchement, puisque en la mettant dans l'eau ses rameaux ne se redressent point, & qu'on a au contraire plus de peine de cette manière qu'auparavant pour leur faire abandonner ce pli. Chaque rameau est composé d'articulations pierreuses, très-blanches, d'une figure ovale un peu alongée, convexes & striées sur le dos, plattes en devant, & jointes ensemble comme dans l'espèce précédente par des petits tubes flexibles. Elles portent sur leur bord extérieur deux soies épaisses, & sur leur face antérieure qui est plate, deux rangs transverses

de cellules ovales, légèrement alternes, dont celui du haut contient une cellule de plus que le rang inférieur. Cette belle *Cellulaire* croît, suivant M. Pallas, dans les mers des Indes Orientales.

La figure de Ellis offre quelques légères différences qui ne me paroissent pas devoir influer sur l'omogénéité de son espèce; elles consistent en ce que ses articulations sont quelquefois dentées & ciliées des deux côtés, & que celles qui terminent les rameaux ont des espèces de petits crochets ciliés sur leur bord supérieur au nombre de quatre ou de cinq, & que sa couleur qui est d'un blanc de lait au haut des rameaux est d'un jaune pâle à leur base.

6. — CELLULAIRE éventail.

Cellaria flabellum; ELLIS.

Cellaria, ramosa dichotoma, articulis cuneiformibus integerrimis utrinque truncatis, antice cellulosis; NOB.

Cellaria flabellum; lapidea articulata ramosa dichotoma, articulis subcuneiformibus, uno latere cellulosis; ELLIS, *natural hist. of zooph. pag.* 28, *num.* 16, *tab.* 4, *fig, c, C.*

Fur celled coralline; par les Anglois.

DESCRIPTION. Celle-ci ne diffère de la *Cellulaire pelotonnée* qu'en ce que ses rameaux sont droits, que ses articulations ne sont point arquées, qu'elles sont entières sur les bords & non dentées; que ses deux extrémités sont tronquées, & que leur face antérieure est garnie de trois rangs transverses de cellules ovales, de deux chacune, excepté celle de dessus qui en a trois. Elle convient si parfaitement dans tous le reste avec cette espèce, qu'il seroit inutile d'en donner une description plus détaillée. Ellis dit qu'elle fut en premier lieu découverte par Catesby aux isles de Bahama, & qu'on la trouve aussi dans l'Océan Asiatique.

7. — CELLULAIRE plumeuse.

Cellaria [illegible]; ELLIS.

Cellaria, ramosissima, cellulis unilateralibus alternis [illegible], *ramis dichotomis erectis* [illegible]; ELLIS, *natural. hist. of zooph. pag.* 21, *num.* 1.

Corallina pumila erecta ramosior, RAJ. *synops. pag.* 37, *num.* 20 & *muscus coralloïdes mollis elatior tenerrimus*; *ejusd. suppl. pag.* 15.

Corallina cellifera, erecta ram[illegible]*ima tenerrima & plumosa*; ELLIS, *corall. pag.* 48, *planch.* 18, *fig. a, A.*

Sertularia [illegible]; [illegible], *ramis dichotomis* [illegible]; LINN. *syst. nat. pag.* 1314, *num.* 32 — [illegible] *num.* 2254.

Cellularia plumosa; *mollis fibrosa ramosissima, ramulis dichotomis* [illegible]; PALLAS, *zooph. pag.* 66, *num.* 24.

Soft-feathered coralline; par les Anglois.

Coralline à duvet; par les François.

DESCRIPTION. Cette *Cellulaire* [illegible] si peu dans son origine, à [illegible] qu'elle est, [illegible] est parvenue à sa perfection, [illegible] coup-d'œil on seroit tenté, suivant Ellis, d'en faire deux espèces différentes.

Dans ses premiers temps, elle est toute nue c'est-à-dire, sans duvet, & ses cellules sont fermées; lorsqu'elle a acquis tout son accroissement, sa tige est très-branchue, & ses rameaux sont placés alternativement, l'un au-dessus de l'autre jusqu'au bout. Ils paroissent garnis de duvet à la vue simple, mais regardés à travers le microscope, leurs sommités sont divisées de deux en deux ou en dicotomie, & chaque division est composée de deux rangs de cellules demi-cylindriques, alternes & jointes ensemble par des espèces d'articulations.

Ces cellules sont attachées les unes autres par un de leurs côtés, & leur ouverture qui est située à leur extrémité supérieure s'ouvre sur la même face. Chacune d'elles a son sommet terminé par une pointe aigüe tournée en dehors, & porte une tache noire vers le milieu. Ellis vit des individus de cette espèce, dont les cellules lui paroissoient surmontées par de petits globules testacés.

Les taches que ces cellules présentent vers leur milieu ne sont, suivant cet observateur, que les restes des polypes auxquels elles ont servi de demeure, car ayant examiné cette *Cellulaire* avec ses polypes vivants dans de l'eau de mer, il y trouva quelque temps après, les animalcules contractés & [illegible] taches noires. [illegible] une petite [illegible] ou des [illegible] phénomène des plus [illegible] (1), [illegible]

(1) [illegible] polype [illegible] microscope, le vis clai- [illegible]

croyoit avoir fait la découverte, doit vraisemblablement appartenir à une cause différente de celle que cet Auteur annonce ; il est probable que lorsque les polypes contenus dans les cellules sont parvenus à l'époque de leur multiplication, il se développe sur chacun d'eux quelque organe propre à cet usage qui est poussé hors de la capsule, & dont la forme approche de celle que Ellis attribue à ces petites coquilles. M. Pallas dont c'est ici le sentiment, dit que cette *Cellulaire* se trouve sur les côtes de l'Angleterre.

8. — CELLULAIRE neritine.

Cellaria neritina ; ELLIS.

Cellaria, dichotoma, ferruginea, cellulis alternis unilateralibus extrorsum mucronatis, ore galeato transversim fisso ; NOB.

ELLIS, *philosoph. transact. vol.* 48, *pag.* 115, *tab.* 5. *fig. a, A.* — *Et du même, essai sur les corall. planch.* 19, *fig. a, A.*

Sertularia neritina ; *denticulis alternis secundis acutis, ramis dichotomis inaequalibus erectis* ; LINN. *syst. nat. pag.* 1315, *num.* 34.

Cellularia neritina, mollis dichotoma, grysea, cellulis alternis extrorsum mucronatis interjectis que galericulis labiatis albis ; PALLAS, *zooph. pag.* 67, *num.* 35.

Cellaria neritina ; *dichotoma ferruginea, cellulis alternis unilateralibus extrorsum mucronatis, ovulis subtestaceis nitidis interjectis, osculis margine sub fusco cinctis* ; ELLIS, *natural hist. of zooph. pag.* 22, *num.* 2.

Snail bearing coralline ; par les Anglois.

DESCRIPTION. Sa tige est épaisse, molle, d'un gris jaunâtre, suivant M. Pallas ; & couleur de rouille, suivant Ellis ; elle est continue, comprimée & fixée à sa base par des tubes nombreux, réunis en faisceau. Ses cellules sont placées sur un seul côté des rameaux, & dans une position alterne sur deux rangs longitudinaux ; chacune d'elles est terminée au sommet de son bord extérieur par une pointe tournée en dehors comme dans l'espèce précédente, ce qui fait paroître ses rameaux dentés comme ceux des sertulaires. A la jonction de ces cellules, & sur la face de leurs ouvertures on apperçoit une rangée de petits corps blancs, en partie détruits ou déformés par leur desséchement, en nombre égal, à celui des cellules, que l'on reconnoit en les examinant avec attention pour des petites bulles enflées, blanches, opaques & d'une substance un peu plus ferme que la substance membraneuse. Ces petits corps ont la forme des Casques militaires ils sont entr'ouverts par une fente transversale, & sont un peu inclinés obliquement vers le point de leur adhérence. Ces bulles sont analogues aux organes que Ellis prit dans l'espèce précédente pour des petits limaçons, & on ne doit pas s'étonner si Linné qui paroit n'avoir connu de cette *Cellulaire* que la figure de Ellis, lui donna le nom de *Sertularia neritina*, car la figure de cet Auteur donne à ces organes la forme d'autant de petites coquilles analogues aux nérites.

Ellis dit que les ouvertures des corps sphériques de cette *Cellulaire* sont bordés de brun. On la trouve, suivant M. Pallas aux isles Bermudes, & selon Linné, dans l'Océan Américain & dans la mer Méditerranée.

9. — CELLULAIRE tête d'oiseau.

Cellaria avicularia ; ELLIS.

Cellaria latiuscula, erecta, dichotoma, cellulis unilateralibus alternis, bifidis, ore galeato birostro ; NOB.

Corallina cellifera erecta ramosa & plumosa, sphaerulas testaceas, summa parte, avium quae capitum formas à latere cellularum gerens ; ELLIS,

---

la peine d'examiner ces petits limaçons, on ne pourra pas douter qu'ils ne soient des animaux parfaits, & que cette belle coralline branchue, ne soit principalement destinée à servir de logement à ces petites créatures. J'avoue qu'il est difficile de concevoir de quelle manière elles perpétuent leur espèce ; on peut cependant supposer par analogie que ces petits animaux grossissent, & acquièrent la faculté de répandre leur frai sur toute la coralline, de la même manière que le buccin de la Nouvelle-York [illegible] Linn. le fait dans ses matrices qui ressemblent à des longues touffes de houblon.

On peut encore supposer que l'animal [illegible] à sa perfection [illegible] qui [illegible] en polypes vermiculaires, [illegible] quelque [illegible] & poussent des branches de petits polypes contenus dans leurs cellules en doubles rangs, & placées alternativement l'une par rapport à l'autre, qu'ainsi chaque petit polype a sa cellule propre & séparée de celle des autres par une cloison très-mince, & qu'il est affermi par un cordon ombilical.

C'est en observant les petits polypes dans cet état que nous avons remarqué qu'ils se changent en animaux [illegible] qui sont attachés à leurs cellules par un ligament ombilical, jusqu'à ce qu'ils puissent pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Comme nous n'avons pas eu souvent occasion de les examiner près des côtes, nous n'avons pas pu distinguer si ce ligament dépend de [illegible] principal, comme cela a lieu dans la [illegible] *[illegible]* Linn. ELLIS, *essai sur l'hist. nat. des corallines, pag.* 49 & *suivantes*.

essai sur les coral. pag. 51, planch. 20, fig. a, A.

Sertularia avicularia; denticulis secundis sub oppositis, mucronato-appendiculatis [illegible] *ramis* [illegible] *fastigiatis*; LINN. *syst. nat. pag.* 131[illegible], *num.* 33.

Cellularia avicularia; [illegible] *fastigiata, cellulis ore galeato* [illegible] PALLAS, *zooph. pag.* [illegible], *num.* 26.

Cellaria avicularia; [illegible] *cellulis unilateralibus alternis bisetis, ore galeato, appendiculis instar avium capitum* [illegible]; ELLIS, *natural hist. of zooph. pag.* 22.

Birds head coralline; par les Anglois.

Coralline à tête d'oiseau; par les François.

DESCRIPTION. Celle-ci est, suivant M. Pallas très-voisine des Escares, & peut être en quelque maniere [illegible] & les *Cellulaires*. Sa grandeur varie depuis un demi pouce jusqu'à un pouce & [illegible] Sa tige est [illegible] Elle est [illegible] dont la [illegible] qui lui servent de racines; [illegible] Ses cellules sont rangées sur un [illegible] cinq lignes longitudinales; elles sont alternes, & [illegible] deux poils droits au milieu desquels est situé un organe [illegible] la *Cellulaire* est vivante. La substance de sa tige est [illegible] & [illegible] la face des rameaux opposée à celle des cellules est [illegible], & marquée de quelques stries longitudinales.

M. Pallas dit, posséder une *Cellulaire* venue des Grandes-Indes, assez analogue à celle-ci, dont la substance est plus cassante, plus pierreuse, & dont [illegible] la naissance des [illegible] n'ont que trois rangs longitudinaux de cellules, & elle [illegible] forme de l'organe qui sort de leur ouverture & [illegible] dans la rade de [illegible] & dans le [illegible] de l'Angleterre, selon M. Pallas.

10 — CELLULAIRE rampante.

Cellaria reptans; ELLIS.

Cellaria [illegible] ELLIS, *natural hist. of zooph. pag.* [illegible].

Muscus corallinus [illegible]; RAJ. *synops. pag.* 3[illegible].

Corallina [illegible] *minor, repens, ramosa,* [illegible] *pag.* 52, *num.* 3, *planch.* 20, *fig.* [illegible], *B.*

Sertularia reptans; [illegible] *ramis* [illegible]; LINN. *syst. nat. pag.* 1315, *num.* 30.

Cellularia reptans; [illegible] PALLAS, *zooph. pag.* 73, *num.* 31.

Creeping [illegible] *coralline*, par les Anglois.

Coralline rampante; par les François.

DESCRIPTION. La *Cellulaire rampante* a la grandeur & le port de la *Cellulaire raboteuse*, avec qui elle a d'ailleurs beaucoup d'analogie; elle a depuis un tiers jusqu'à trois quarts de pouce de hauteur au plus, & sa tige qui est rampante s'attache à tous les corps solides qu'elle rencontre dans le fond de la mer. Elle leur est attachée au moyen de quelques petits tubes capillaires, qui, [illegible] s'en détachent [illegible] Ses rameaux sont cassants, articulés & dicotomes. Ses capsules ont la forme d'un entonnoir, elles sont disposées en deux rangs longitudinaux [illegible] les rameaux, [illegible] & [illegible] à leur sommet par une ouverture ronde, bâillante, dont le bord externe [illegible] enveloppe pierreuse, semblable à celle des corallines, [illegible] flexible, analogue à celle du reste de la tige & des tubes qui lui servent d'appui, [illegible]

ne sembleroit être que la continuation d'une seule membrane tubuleuse & homogène, quand leur croûte calcaire extérieure en a été totalement dépouillée. On pêche cette *Cellulaire* sur les côtes de l'Angleterre & de la France.

11. — CELLULAIRE velue.

Cellaria pilosa; PALLAS.

Cellaria, dichotoma fastigiata (lapidosa), cellulis alternis oblongis unilateralibus pilo ad os prolongo subsolitario; PALLAS, *zooph. pag* 72, *num.* 29, *sub cellularia pilosa.*

DESCRIPTION. M. Pallas est le seul Auteur qui [illegible] cette espèce qui n'a pas suivant lui [illegible] lignes de longueur; la tige est a[illegible] peu couchée & divisée [illegible] attachée aux corps marins, [illegible] spirales [illegible] racines [illegible] de sa [illegible] rieure, & [illegible] rameaux sont [illegible] marqués sur le côté opposé aux cellules de légères convexités qui semblent en dépendre. Les cellules sont situées sur l'autre côté, elles sont alternes, nombreuses, & couchées les unes sur les autres dans une position oblique. Leur extremité supérieure est terminée par une ouverture, du bord de laquelle s'élèvent un ou deux poils longs & flexibles, mais très-souvent un seul. Cet Auteur ajoute qu'il est aise de la confondre avec l'espèce suivante, ce qui n'arrivera cependant pas, si on fait attention aux poils de l'ouverture de leurs cellules. On la trouve dans la mer Méditerranée.

12. — CELLULAIRE raboteuse.

Cellaria scruposa; ELLIS.

Cellaria, repens (lapidosa) dichotoma, cellulis angulatis alternis unilateralibus, ELLIS, *natural, hist. of zooph. pag.* 23, *num.* 5.

Corallina cellifera minor repens, ramosa & scruposa, cellulis alternis a latere angulatis; du même, trait. des corall., pag. 53, *num.* 4, *pl.* 20, *fig.* 1, *C.* — *Et act. angl. vol.* 48, *pag.* 631, *tab.* 23, *fig.* 7, *k*, *L*.

Sertularia scruposa; denticulis alternis angulatis spinosis, ramis dichotomis reptantibus; LINN. *syst. nat. pag.* 1315, *num.* 35 — *ejusd. faun. suec. num.* 2255.

Cellularia scruposa; reptans lapidosa dentata dichotoma, cellulis alternis unilateralibus; PALLAS, *zooph. pag.* 72, *num.* 30.

Stong angular — celled coralline; par les Anglois.

Coralline pierreuse rampante; par les François.

DESCRIPTION. Sa tige est ordinairement couchée, rampante, linéaire, articulée & très-cassante. Ses rameaux sont dicotomes, & les cellules dont ils sont garnis sont alternes & posées en deux rangs longitudinaux sur un seul côté de la tige où se trouve leur ouverture. Chacune d'elles porte sur son côté extérieur un angle aigu & pointu, qui rend les rameaux denticulés de petites dents alternes. La face postérieure des rameaux est marquée vers le milieu d'une strie longitudinale, d'où il part un grand nombre de petits tubes capillaires qui les attachent sur les sertulaires, sur les coquillages & autres corps marins où on les trouve. La substance de cette *Cellulaire* est pierreuse, & plus cassante, suivant Ellis que celle de la *Cellulaire rampante.* Sa couleur est pâle, suivant M. Pallas; on la trouve dans les mers de l'Europe, comme dans celles des Grandes-Indes & de l'Amérique.

13. — CELLULAIRE ciliée.

Cellaria ciliata; ELLIS.

Cellaria, erecta dichotoma, cellulis alternis, ore obliquo patulo ciliato; NOB.

Corallina cellifera minima, erecta, ramosa, cellulis infundibuliformibus, basi conjunctis, oribus patentissimis, superne ciliatis & alternatim prominentibus; ELLIS, *trait. des corall. pag.* 53, *num.* 5, *pl.* 20, *fig. d*, *D*.

Sertularia ciliata; articulis alternis ciliatis infundibuliformibus, ramis dichotomis erectis; LINN. *syst. nat. pag.* 1316, *num.* 38.

Cellularia ciliata; mollissima dichotoma fastigiata, cellulis binatis alternis turbinatis, ore patulo ciliato; PALLAS, *zooph. pag.* 74, *num.* 32.

Cellaria ciliata; cellulis alternis ciliatis, ore obliquo patulo, ramis dichotomis erectis; ELLIS, *natural, hist. of zooph. pag.* 24, *num.* 6.

Ciliated celleferous coralline; par les Anglois.

Coralline à cils; par les François.

DESCRIPTION. Cette *Cellulaire* est toujours très-petite, puisqu'elle ne surpasse jamais quatre ou cinq lignes de hauteur. Elle est analogue aux sertulaires par sa consistance qui est molle & flexible lorsqu'on la tire de l'eau, & qui devient blanchâtre, & semblable à celle des mousses lorsqu'elle est sèche. Ses tiges sont droites & fixées au bas par plusieurs petits tubes qui se réunissent; chacune d'elles porte plusieurs divisions dicotomes & des cellules alternes, un peu arquées de la figure d'un entonnoir, dont l'ouverture est bâillante, & le bord extérieur garni de cils de

[illegible] Leurs bases sont étroites, suivant Ellis, & semblent être articulées, si on les examine avec attention, on y découvre de petits poils blancs qui paroissent traverser le [illegible] de chaque rameau là où les cellules se joignent. Cet Auteur ajoute que l'on voit au bout de ses cellules des petits corps ovales qui ressemblent en quelque manière au fourreau d'un [illegible], & que quelquefois on [illegible] les côtes des corps à-peu-près semblables dans leur forme à ceux dont j'ai parlé à l'article de la Cellulaire *tête d'oiseau.* Cette espèce vit sur les côtes de l'Angleterre, & on la trouve ordinairement attachée sur des fucus, sur des éponges ou sur des [illegible].

14. — Cellulaire ivoire.

Cellaria eburnea; Ellis.

Cellaria, crusta articulata dichotoma, cellulis alternis truncatis prominulis, ovariis globis ovatis; Nob.

[illegible] cellifera minima, fragilis ramosa [illegible], colore eburneo, cellulis [illegible] compositis, paulum [illegible], Ellis, *trait. des corall. pag. 54, num. 6, pl. 21, fig. a, A, num. 6.*

Sertularia eburnea; denticulis alternis truncatis prominulis, ovariis globis rostratis, ramis patulis; Linn. *syst. nat. pag.* 1316, *num.* 39.

Cellularia eburnea; vesiculifera crusta dichotoma articulata, [illegible] linearibus, poris [illegible] alternis; Pallas, *zooph. pag.* 75, *num.* 13.

Cellaria eburnea; cellulis alternis truncatis prominulis, [illegible] ramis [illegible] patulis; Ellis, *natural. hist. of zooph. pag.* 24, *num.* 7.

Tufted ivory coralline; par les Anglois.

Coralline à touffe, couleur d'ivoire; par les François.

Description. [illegible] rameaux dont elle est garnie sont dicotomes, & naissent non [illegible] chaque articulation. Ces articulations sont linéaires, pierreuses, lisses sur leur superficie & d'un blanc de neige; elles sont accompagnées sur [illegible]

arquées vers la face des cellules, ce qui donne à cette *Cellulaire* un peu du port de la rose de Jéricho, *anastatica hierochuntica*, Linn., quand elle est desséchée. Ses ovaires sont parsemés sur ses ramifications, ils sont ovales, bombés, d'une substance pierreuse, collés sur un tube, suivant M. Pallas, & armés d'une pointe, selon Ellis. Ce dernier Auteur [illegible] au microscope, crut reconnoître qu'elle a pour base des petits globules comprimés, au centre desquels, il apperçut un trou d'où les tiges s'élevoient, ce qui pourroit porter à croire que ses ovaires en se détachant, contiennent effectivement [illegible]. On la trouve dans l'Océan Européen, & dans la mer Méditerranée sur les escares, les sertulaires, & les fucus.

15. — Cellulaire cuirassée.

Cellaria loriculata; Ellis.

Cellaria, ramosissima articulata dichotoma, cellulis [illegible] oblique truncatis; Nob.

Muscus coralloides mollis, elatior, ramosissimus; Raj. *syn. app. pag.* 3?0.

Corallina geniculata mollis, internodiis rotundis brevioribus; nostras, Pluknet, *mant. pag.* 56.

Corallina cellifera mollis ramosissima, geniculis ad loricae formam accedentibus; Ellis, *trait. des corallines, pag.* 55, *num.* 7, *planch.* 21, *fig.* b, B.

Sertularia loriculata; denticulis oppositis oblique truncatis obsoletis, ramis dichotomis erectis; Linn. *syst. nat. pag.* 1314, *num.* 31.

Cellularia loriculata; ramosissima articulata [illegible], cellulis [illegible] oblique truncatis, Pallas, *zooph. pag.* 64, *num.* 22.

Cellaria loriculata; cellulis oppositis oblique truncatis, ramosissima [illegible]; Ellis, *natural. hist. of zooph. pag.* 24, *num.* 8.

Coat of mail coralline; par les Anglois.

Coralline à cotte de maille; par les François.

Description. Cette Cellulaire pousse des [illegible] plus touffues que les autres espèces, suivant Ellis, & elle a cependant moins de [illegible] qui servent à la fixer. Ses rameaux sont longs d'un pouce & demi, ils sont très-épais, dicotomes, & ils [illegible] en partie le port [illegible] du cyprès. Leur [illegible], selon M. Pallas, celle qui est ordinaire aux Cellulaires, ils sont articulés & de couleur [illegible]. Chaque articulation est composée de deux cellules

collées ensemble, qui ressemblent à la forme d'un corset ou à celle d'une cuirasse, à cause des deux ouvertures tronquées obliquement, qui terminent les deux côtés de leur extrémité supérieure. C'est de ces articulations ou de ces cellules accouplées que sortent, suivant Ellis, les petits tubes par lesquels cette *Cellulaire* s'attache à sa base, & on trouve dans leur intérieur, dans certaines saisons de l'année, des taches noires qui proviennent vraisemblablement de la même cause que celles qu'il découvrit dans les cellules de la *Cellulaire* plumeuse. On la trouve aux mêmes endroits que la précédente, & principalement sur les côtes de l'Angleterre.

16.— CELLULAIRE boursette.

Cellaria bursaria; ELLIS.

Cellaria, ramosa articulata, cellulis oppositis pellucidis carinatis, tubulo adnato subclavato auctis; ELLIS, *natural, hist. of zooph. pag.* 25, *num.* 9.

Corallina cellifera, minima, ramosa, cellulis compressis oppositis, siliculæ bursæ pastoris formam æmulantes; *du même, trait. des corallines*; *pag.* 56, *num.* 8, *pl.* 22, *fig. a*, *A.*

Sertularia bursaria; *denticulis oppositis compressis fastigiatis, ramis dichotomis*; LINN. *syst. nat. pag.* 1311, *num.* 30 — *ejusd. faun. suec. num.* 2252.

Cellularia bursaria; *ramosa articulata, cellulis bijugis pellucidis carinatis, tubuloque adnato subclavato auctis*; PALLAS, *zooph. pag.* 65, *num.* 23.

Shepherd's-purse coralline; par les Anglois.

Bourse à berger; par les François.

DESCRIPTION. Celle-ci est d'un beau gris de perle, suivant Ellis, & blanche selon M. Pallas; elle est petite, luisante, flexible & presque divisée en dicotomie; elle s'attache comme les espèces précédentes, aux corps marins par des petits tubes qui rampent sur leur superficie. Le nerf du milieu des rameaux qui est opaque est embrassé sur toute sa longueur par des cellules opposées, vésiculeuses, demi-campanulées, comprimées & terminées à leur sommet par une pointe qui est le bout de leur carène. Leur orifice qui est placé en dessus, laisse sortir un petit tube dont le bout est arrondi, qui semble en fermer l'ouverture. Enfin ces cellules sont par-tout opposées, excepté au-dessous, & quelquefois au-dessus de chaque bifurcation des rameaux où l'on n'en voit qu'une seule.

Ellis apperçut dans leur cavité des taches noires comme dans celles de l'espèce précédente; cet Auteur comparoit la forme de deux cellules accouplées à celle des siliques d'une plante tetradiname, que l'on nomme boursette; qui est le *thlaspi bursa pastoris* de Linné. On trouve cette *Cellulaire* sur les côtes de la France & sur celles de l'Angleterre, parmi les tas de fucus que la mer y rejette.

17.— CELLULAIRE cornue.

Cellaria cornuta; ELLIS.

Cellaria, ramosa articulata, cellulis simplicibus curvatis concatenatis, osculis seta terminatis, ovariis gibbis ovatis; NOB.

Corallina cellifera, minutissima falcata & crustata, cellulis capricorniformibus simplicibus, vesiculas gerens; ELLIS, *trait. des corall. pag.* 57, *num.* 10, *planch.* 21, *fig. c. C.*

Sertularia cornuta; *denticulis alternis truncatis spinis adjectis, ovariis gibbis rostratis, ramis patulis*; LINN. *syst. nat. pag.* 1316, *num.* 40.

Cellularia falcata; *vesiculifera erecta articulata subpinnataque, cellulis solitariis tubulosis curvatis, seta longissima ad os*; PALLAS, *zooph. pag.* 76, *num.* 34.

Cellaria cornuta; *vesiculifera ramosa articulata, cellulis simplicibus tubulosis curvatis, altera super alteram, seta ad osculum longissima*; ELLIS, *natural, hist. of zooph. pag.* 25, *num.* 10.

Goat's horn coralline; par les Anglois.

Coralline à cornes de chèvre; par les François.

DESCRIPTION. La tige de celle-ci n'a presque jamais au-delà de quatre ou cinq lignes de longueur, elle est un peu inclinée, d'une substance pierreuse, blanche, & garnie de rameaux alternes & quelquefois pinnés. Sa base est enracinée par des petits tubes qui sont eux-mêmes prolifères, puisqu'ils donnent naissance à des tiges semblables. Elle est toute composée de cellules solitaires, courbées en arc, rétrécies vers le bas, & réunies les unes aux autres par des ligaments. Ces cellules étant ouvertes à leur sommet, & plus larges à leur extrémité supérieure qu'à leur base, ont la forme de cornes; elles sont accompagnées près de leur ouverture d'une soie arquée qui est au moins aussi longue qu'elles, mais dont la base en est souvent placée à des distances inégales. Cette espèce a des ovaires semblables à ceux de la *Cellulaire ivoire*, qui sont enflés, ovales, & attachés de même sur leur longueur par un petit tuyau, mais qui sont beaucoup moins nombreux que les cellules. On trouve

[illegible] espèce dans la mer Méditerranée & dans l'Océan.

18. — CELLULAIRE cornet.

Cellaria chelata; ELLIS.

Cellaria, fragilissima dichotoma, cellulis corniformibus concatenatis, ore marginato spina integra; — PALLAS, *zooph. pag.* 77, *num.* 35, *sub cellularia chelata.*

Corallina cellifera, minutissima, ramosa & falcata, cellulis simplicibus, tauri cornu facie invicem innexis; ELLIS, *trait. des corall. pag.* 57, *num.* [illegible], *pl.* 22, *fig.* 5. *B.*

Sertularia chelata; LINN. *syst. nat. edit.* 10, *spec.* 13.

Sertularia loriculata; denticulis turbinatis concatenatis, ore subtus cornuto, ramis alternis, ejusd. *syst. nat. edit.* 12, *pag.* 1316, *num.* 41.

Cellaria chelata; ramosa, cellulis simplicibus corniformibus concatenatis, ore marginato, ELLIS, *natural. hist. of zooph. pag.* 26, *num.* 11.

Bull's-horn coralline; par les Anglois.

Coralline à cornes de taureau; par les François.

DESCRIPTION. C'est ici, d'après Ellis une des plus petites espèces de tout le genre; ses rameaux sont écartés, dicotomes, presque transparents, très-fragiles & d'une couleur tirant sur le cendré; ils sont composés d'articulations linéaires un peu arquées & dilatées à leur sommité comme les cornes d'un bœuf, à qui Ellis les a le premier comparées; elles sont considérablement rétrecies à leur base, par où elles adhérent bout-à-bout, au sommet l'une de l'autre. Ces articulations sont elles-mêmes de vraies cellules, dont l'ouverture est placée à leur sommité, & accompagnée d'un rebord; ces ouvertures sont toutes tournées d'un même côté des tiges, sur la face de leur courbure, & leur bord inférieur est presque toujours armé d'une petite épine; Ellis compare la substance des cellules à celle d'une belle écaille transparente ou à celle du corail, il est vraisemblable que cet Auteur parloit alors de la couleur qu'a cette *Cellulaire* en sortant de la mer, qui se change avec le temps en une couleur cendrée. On la trouve dans la mer Méditerranée, suivant M. Pallas, & sur les côtes de l'Angleterre, selon Ellis.

19. — CELLULAIRE traçante.

Cellaria anguina, ELLIS.

Cellaria, repens, cellulis solitariis tubulosis erectis subclavatis, latere apertis; NOB.

Corallina anguiformis minutissima, non ramosa; ELLIS, *trait. des corallines, pag.* 58, *num.* 11, *pl.* 22, *fig.* [illegible], *c.*

Sertularia anguina; denticulis nullis, folliculis simplicissimis clavatis ovatis, apertura laterali; LINN. *syst. nat. pag.* 1317, *num.* 42.

Cellularia anguina; tubulis solitariis subclavatis; apertura laterali, PALLAS, *zooph. pag.* 78, *num.* [illegible].

Cellaria anguina; cellulis simplicissimis, tubulis [illegible], apertura laterali, ELLIS, *natural. hist. of zooph. pag.* 26, *num.* 12.

Snake-[illegible], par les Anglois.

Coralline [illegible], par les François.

DESCRIPTION. [illegible] les [illegible] ce nom à ces petits tubes [illegible], qui [illegible] sur la surface des fucus, & donnent naissance aux cellules. Ces petits tubes sont blancs, [illegible], [illegible] & plus renflés à quelques endroits que dans d'autres parties : les cellules qu'ils soutiennent, sont droites, blanches, opaques, solitaires, & presque en forme de massue, leur extrémité supérieure est beaucoup plus bombée que la base, par où elles adhérent aux tubes qui leur servent de racine; elle est creuse, relevée en gobelet, & perforée au côté concave de sa courbure, au milieu d'une membrane tendue, plate & blanche, que M. Pallas y a découverte. Ellis dit que ses cellules vues à travers le microscope, lui parurent avoir une articulation au milieu, & être composées de très-petits anneaux parallèles entr'eux; cet Auteur ajoute que chacune d'elles est parfaitement semblable à [illegible] serpent qui seroit pourvu de la mâchoire [illegible]. On la pêche aux mêmes endroits que la précédente.

20. — CELLULAIRE tulipier.

Cellaria tulipifera; ELLIS.

Cellaria, [illegible], [illegible], apice articulorum [illegible], NOB.

Cellaria, [illegible], ELLIS, *natural. hist. of zooph. pag.* 27, *num.* 15, *tab.* 5, *fig.* a, *A.*

Tulip cellular coralline; par les Anglois.

DESCRIPTION. Celle-ci n'a que six lignes de

hauteur, elle eſt parfaitement blanche, légèrement tranſparente & compoſée d'articulations pierreuſes, dont la forme eſt rétrecie au bas, & deux fois plus élargie à ſon extrémité ſupérieure, ce qui les fait reſſembler en petit à une maſſue ou plutôt au pilon d'un mortier. Ses tiges qui ſont droites, ſimples, écartées, naiſſent d'un tube capillaire ramifié, qui reſſemble à une racine traçante. Ses cellules ſont ſoutenues ſur un petit pédicule qui prend naiſſance au haut de chaque articulation, elles ſont toujours réunies au nombre de trois ſur un pédicule commun, ſont collées enſemble, & ſont terminées à leur ſommité par trois petites dents obtuſes où ſont placés leurs ouvertures. Ces trois cellules, ainſi réunies, ont été comparées par Ellis à des fleurs de tulipe dont elles repréſentent aſſez bien le contour; chaque ſommet d'articulation en porte trois de chaque côté, dont la direction eſt preſque horiſontale, & dont le pédicule eſt un peu flexible, & ſemblable à celui des articulations. Cette eſpèce eſt très-precieuſe, & n'a été encore obſervée que ſur les côtes de la Jamaïque.



CERCAIRE ; — *Cercaria* ; MULLER.

GENRE DE VERS INFUSOIRES POURVUS D'ORGANES EXTÉRIEURS, qui ont pour caractère,

Un corps microscopique transparent & pourvu d'une queue.

ESPÈCES *dont le corps est cylindrique*

1. CERCAIRE têtard.

Le corps arrondi, la queue pointue.

2. CERCAIRE bossue.

Le corps presque ovale, convexe, l'extrémité antérieure rétrecie, la queue cylindrique.

3. CERCAIRE agitée.

Le corps variable, convexe, la queue lisse.

4. CERCAIRE lentille d'eau.

Le corps variable, légèrement applati, la queue composée de segments.

5. CERCAIRE toupie.

Le corps globuleux, légèrement rétreci vers le milieu, la queue formée d'une soie.

6. CERCAIRE podure.

Le corps cylindrique, rétreci en arrière, la queue fendue.

7. CERCAIRE verte.

Le corps [illegible], l'extrémité [illegible].

8. CERCAIRE ciliée.

Le corps cylindrique, aminci sur le devant, l'extrémité postérieure pointue.

9. CERCAIRE hérissée.

Le corps cylindrique, presque tronqué sur le devant, l'extrémité postérieure garnie de deux pointes.

10. CERCAIRE bourse.

Le corps cylindrique ventru, l'extrémité antérieure tronquée obliquement, la queue linéaire, terminée par deux petites pointes.

11. CERCAIRE catelle.

Le corps divisé en trois parties, la queue composée de deux poils.

12. CERCAIRE catelline.

Le corps divisé en trois parties, le bout de la queue armé de deux pointes.

13. CERCAIRE loup.

Le corps [illegible].

14. CERCAIRE

14. CERCAIRE vermiculaire.

Le corps cylindrique composé de ſegmens, l'extrémité antérieure munie d'une trompe rétractile, la peau armée de deux épines.

15. CERCAIRE à pinces.

Le corps cylindrique ridé, la trompe de ſon extrémité antérieure garnie de deux pinces & retractile, la queue terminée par deux pointes.

ESPÈCES *dont le corps eſt applati.*

16. CERCAIRE pleuronecte.

Le corps orbiculaire, la queue composée d'une ſoie.

17. CERCAIRE trépied.

Le corps preſque triangulaire, les bras tournés en arrière, la queue droite.

18. CERCAIRE tenace.

Le corps membraneux, épaiſſi ſur le devant & tronqué, la queue trois fois plus courte que le corps.

19. CERCAIRE cyclidoïde.

Le corps ovale, légèrement échancré en arrière, la queue très-courte, ſortant de l'échancrure.

20. CERCAIRE diſque.

Le corps orbiculaire, la queue crochue.

21. CERCAIRE orbiculaire.

Le corps orbiculaire, la queue compoſée de deux ſoies très-longues.

22. CERCAIRE lune.

Le corps orbiculaire, la queue compoſée de deux épines courtes.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les vers [illegible] ce genre [illegible] dans [illegible] Muller.

1. — CERCAIRE [illegible].

Cercaria [illegible] ; MULLER.

Cercaria [illegible] acuminata ; MULLER, *verm. [illegible]* p. 1[illegible]. [illegible] 64, *num.* [illegible] — [illegible] *prodr.* pag. 2[illegible]6, *num.* 2[illegible]1 — *[illegible] animal. infus.* pag. 119, *num.* 124, *tab.* 18, *fig.* 1.

LEUWENHOEK, *[illegible]* [illegible] 41, *fig.* 5.

F[illegible] 4, *B* 227, *num.* 1, *f.* a 3[illegible]2, *tab.* 3, *fig.* [illegible], [illegible].

Macrocercus corpore globoso cauda crassiore ; HILL, *hist. animal.* t. 1, 3.

LEDERMULL. *animalc. sperm. f.* 1, 2?

BAKER, *microscop. exp. tab.* 10, *fig.* 1?

GLEICHEN, *sperm. u. infus. thierchen* ; pag. 109, *tab.* 1, *fig.* 1.

B. — *Macrocercus corpore subovato, depresso, cauda [illegible] attenuata* ; HILL, *hist. animal. tab.* 1, 4?

[illegible] ; par les Danois.

DESCRIPTION. Son corps est infiniment petit, [illegible]

[illegible] wenhoek, en parlant de ces animalcules spermatiques, s'exprime ainsi [illegible] j'ai examiné [illegible] attention une grande quantité d'eaux & d'infusions différentes, je n'ai jamais rencontré dans aucune un animalcule de cette forme, pas même [illegible] animalcules spermatiques de Leuwenhoek, & [illegible] que les autres Auteurs en ont donné. Ce point d'observation qui peut éclaircir l'opinion qu'on doit [illegible], mérite bien d'être constaté ; il seroit moins digne de notre attention, si ce n'étoit le célèbre Muller qui [illegible], & si sa véracité & son expérience dans ce genre d'observations [illegible] par le témoignage des Auteurs Contemporains.

2. — CERCAIRE bossue.

Cercaria gibba ; MULLER.

Cercaria, subovata convexa, antice [illegible], cauda [illegible] ; MULLER, *animalc. infus.* pag. 12[illegible] — *num.* 125, *tab.* 1[illegible], *fig.* 2.

[illegible] ; *[illegible]* 3, *pag.* 25, *tab.* 2, *fig.* 2, *[illegible]*.

GLEICHEN, *infus.* pag. 1[illegible]9, *tab.* 1[illegible], *A*, 1, [illegible] — *tab.* 17, *D*, 1, [illegible], *a* — *tab.* 21, *F*, 11, *b*.

DESCRIPTION. Cet animalcule est trois fois plus grand que la monade lente, il est gélati[illegible] qu'on n'apperçoit qu'avec peine, & en arrière [illegible] précédente.

[illegible]

3. — CERCAIRE [illegible].

Cercaria [illegible] ; MULLER.

Cercaria, mutabilis, [illegible], [illegible]; Muller, *animalc. inf. pag.* 121, *num.* 126, *tab.* 18, *fig.* 3.

Description. Celle-ci se rapproche dans beaucoup de points de l'espèce suivante, & elle lui ressemble si fort qu'on pourroit facilement les confondre ensemble; cependant la figure de son corps qui est [illegible] oblong, ou cylindrique, est constamment [illegible]; celle de sa queue qui est simple & non formée de segments comme celle de la *Cercaire lemne*, & plus que cela son habitation dans l'eau de mer, prouvent assez qu'elle est différente, malgré la ressemblance de ses habitudes & celle de ses facultés. Elle est toujours plus petite que l'espèce qui suit, & on n'apperçoit à travers les téguments aucune trace de ses viscères.

Son corps est blanc, gélatineux, & assez analogue à celui du *protée tenace*, puisque Muller dit qu'il l'eut en idée au premier coup-d'œil, mais il est beaucoup plus agile que cet animalcule. Lorsque son corps est alongé, il prend d'abord en se contractant une forme conique qui devient ovale successivement, & enfin parfaitement sphérique; pendant que ces changements s'opèrent, sa queue qui est [illegible] & onduleuse est élevée, & l'animalcule l'agite avec rapidité dans tous les sens. On n'apperçoit point de viscères dans son intérieur, mais on voit à la naissance de sa queue une vésicule transparente, & près de l'extrémité antérieure de son corps deux petits points noirâtres placés transversalement, & à son bord une très-petite fente qui sont peut-être la bouche & les yeux de l'animalcule.

Cette espèce est, suivant Muller, dans une agitation presque continuelle, sans cependant qu'il lui arrive souvent de changer de place. Il ne l'a vue qu'une seule fois, & c'étoit dans de l'eau de mer.

4. — Cercaire lemne.

Cercaria lemna; Muller.

Cercaria, mutabilis [illegible], [illegible]; Muller, *animalc. infus. pag.* 122, *num.* 1[illegible], *tab.* 18, *fig.* 8 — 12 — [illegible] *pag.* 67, *num.* 60 — [illegible] *pag.* 206, *num.* 248[illegible].

Schrank, *beytr. pag.* 102 — 104, *tab.* 4, *fig.* 8 — 14.

Cercaria lemna; Hermann, *naturforsch. tom.* 20, *pag.* 16[illegible], *tab.* 3, *fig.* 43, *litt. a, b, c, d.*

Aude [illegible]; par les Danois.

Description. Cet animalcule prend dans un [illegible], [illegible] différentes, qui [illegible] au premier coup d'œil le protée de [illegible], que l'on trouvera décrit dans la suite de [illegible] le nom de [illegible] protée, & qui [illegible] en est très-différent.

Son corps a la forme d'une poire, & il est susceptible de très-grandes contractions. Quelquefois il est oblong, souvent [illegible], & quelquefois bilobé ou semblable à un rein; il est terminé en arrière par une queue qui n'est pas moins inconstante dans sa figure que le reste du corps, puisqu'elle est alternativement, & dans des intervalles très-courts, longue ou courte, droite ou onduleuse, cylindrique, & sans anneaux sensibles, tandis qu'elle paroît composée de segments articulés dans d'autres instants. Les vibrations de cette queue sont si rapides, qu'elles produisent sur l'œil de l'observateur le même effet que si la queue étoit double, & telle que la neuvième figure de M. Schranck la représente. Les viscères intérieurs sont peu distincts dans cette *Cercaire*, cependant on apperçoit [illegible] extrémité antérieure un petit corps très-brillant, transparent & mobile, & en arrière de ce corps deux petits points noirâtres assez [illegible] à distinguer, qui sont vraisemblablement la bouche & les yeux de cet animalcule, comme Muller le soupçonnoit, tant de cette espèce que de la précédente, à cause de la ressemblance que ces organes ont avec ceux des planaires, qui, comme on [illegible] la même situation. Lorsque le corps de l'animal est très-étendu, on apperçoit, [illegible] lui, deux viscères parallèles, & [illegible] suivant sa longueur, qui sont invisibles dans toute autre position, & sur le derrière de ces viscères, deux petites vésicules globuleuses, dont la [illegible] de la queue surpasse l'autre en grosseur. Cet animalcule jouit encore d'une autre faculté qui n'est pas ordinaire à ceux de son genre, [illegible] consiste à pouvoir retirer & faire rentrer dans l'intérieur du corps une partie de la queue, soit par l'effet d'une contraction [illegible] de cette partie, soit par une extension très-remarquable de la partie postérieure de son corps.

Son mouvement ressemble à celui des planaires, il est lent & [illegible]. Pendant qu'il a lieu, le corps de l'animal s'étend & surpasse trois fois la longueur de la queue; [illegible], le corps se contracte, & la queue [illegible] à son tour sa passe près de quatre fois la longueur du corps. Dans cette position l'animalcule la soutient dans une direction perpendiculaire & la [illegible] à une feuille de la lemne ou [illegible] par son pédicule, ce qui détermina Muller à lui en appliquer le nom. On trouve cette espèce dans l'eau des marais.

5. — Cercaire toupie.

Cercaria [illegible] ; MULLER.

[illegible] 128, [illegible] 13 — [illegible].

[illegible] La [illegible] globuleuse, tirant sur l'ovale. Il est très-diaphane, [illegible] l'une sur l'autre, dont celle de derrière n'a pas [illegible] partie antérieure est marquée d'une ligne transverse [illegible] offre un point très noir, qui sont vraisemblablement [illegible].

Quand cet animalcule est dans son dernier accroissement, il paroit triangulaire, ce qu'on n'apperçoit cependant, à cause de sa transparence, [illegible]

Le mouvement de cette *Cercaire* est vacillant & continu ; elle ne se déplace que rarement, mais quand cela lui arrive, elle se précipite avec rapidité, elle court en avant comme si elle étoit pourvue de pieds, bientôt elle se meut circulairement en tenant sa queue repliée contre le corps. Muller soupçonnoit que cette espèce est [illegible] dant, n'en avoir jamais apperçu, ni dans l'eau, [illegible]

6. CERCAIRE podure.

Cercaria [illegible] ; [illegible]

[illegible]

[illegible] sectes terrestres. Cependant après un examen plus suivi, on reconnoit qu'il en est effectivement [illegible] n'est qu'illusoire.

Son corps est transparent, & semble formé comme [illegible] d'un tronc & d'une queue. Son extrémité anté- [illegible] dant avec le tronc, suivant la volonté de l'animal. Son tronc qui est cylindrique est rempli par des intestins noirs, roulés en spirale ; quelquefois il devient très-ventru où il se rétrecit, suivant que les besoins de l'animalcule où ses passions l'exigent. Son extrémité est dépourvue d'organes internes, & se termine en une queue [illegible] composée de deux petits cils qui sont ordinairement [illegible] l'animal. Pendant qu'il s'agite, ses intestins se meuvent dans l'intérieur du corps, ce qui produit un effet très-singulier à l'œil de l'observateur, & qui peut être concourt à le faire paroître velu, [illegible] unie, à l'exception peut-être de quelques cils que Muller crut y reconnoitre sur les côtés du corps, & qui n'étoient visibles ou n'offroient cette apparence que lorsque l'animalcule s'éloignant du foyer de la lentille étoit vu obliquement. Cet effet, comme on peut en juger, peut très- [illegible] éprouve un second mouvement de rotation sur [illegible] soit la lentille d'eau.

7. CERCAIRE [illegible]

Cercaria [illegible] ; MULLER.

[illegible]

[illegible] ou leur véritable provenant de très [illegible]

après quelques instants de repos se [illegible] sous la forme de *Cercaires* cylindriques, & se dispersèrent en nageant dans tous les sens.

Cette espèce a beaucoup d'analogie, suivant Muller, avec la *Cercaire poudre*, mais elle en diffère par sa couleur, par le [illegible] de sa forme, & sur-tout par la privation des [illegible] tordus en spirale, & de la [illegible] des cils qui caractérisent cette autre espèce. Leur corps, dit cet Auteur, étoit cylindrique, & leur tête très-diaphane; leur tronc qui étoit ventru paroissoit farci de molécules verdâtres, & il étoit terminé en arrière par une queue étroite, diaphane, dont la pointe très-aiguë étoit divisée en deux parties. Pendant que ces animalcules étoient en mouvement, le tronc, c'est-à-dire la partie moyenne de leur corps s'enfloit en prenant une forme orbiculaire, & s'étendoit de rechef en reprenant à la forme cylindrique ou tombée, mais cela n'arrivoit pas également à tous les individus. Leur figure pendant le repos étoit très-différente de celle-là, puisque ces animalcules [illegible] alors leurs deux extrémités diaphanes, avec tant de violence qu'il n'en paroit rien à l'extérieur, & que leur corps ne présente plus qu'une sphérule opaque, de couleur verte.

Muller les conserva en vie pendant plusieurs jours à un nombre prodigieux; il remarqua qu'avant l'entière évaporation de l'eau où ils étoient [illegible] ils se contractoient sous la forme globuleuse, & qu'il y en avoit [illegible] nombre [illegible] plus [illegible] que les premières, [illegible] cylindriques, [illegible] forme orbiculaire, & qui [illegible] successivement l'extrémité postérieure de leur corps. Il ajoute qu'à [illegible] les [illegible], s'en [illegible] une tache verdâtre, qui étoit occasionnée par le corps [illegible] de ces animalcules qui s'y étoient attachés en périssant. On ne peut manquer de trouver cette espèce vers le commencement du printemps dans les eaux stagnantes des fossés.

8. Cercaire ciliée.

Cercaria [illegible]; Muller.

Cercaria, cylindracea, [illegible]; Muller, [illegible] pag. 127, tab. 19 — fig. 14 — 16.

Description. Celle-ci est des plus petites de son genre, elle est [illegible] opaque, cylindrique, un peu [illegible] son extrémité antérieure, qui est [illegible] & diaphane : c'est cette partie que Muller nomme sa tête. Celle qui vient après, [illegible] tronc est opaque & marquée au milieu d'une tache [illegible]. Après le

tronc, le corps se termine d'une [illegible] diaphane, & [illegible] pointue, [illegible] comme [illegible] ne propose que [illegible], & qui n'étoit peut-être [illegible]. Elle porte en [illegible] de la queue, & l'extrémité [illegible], qu'elle fait sortir de l'intérieur du corps, & qu'elle y retire avec la vitesse de la pensée.

Son mouvement est [illegible], & pendant qu'elle [illegible], son corps [illegible] dans une direction oblique, il [illegible], & peu ou presque point [illegible].

Elle a [illegible] avec la *Cercaire [illegible]*, mais elle n'a pas des [illegible] mobiles comme cette espèce; la partie [illegible] de son corps paroit ne point [illegible], elle se rétrécit au contraire, & il n'y a que la partie du tronc que Muller aie vu grossir. On la trouve, quoique rarement dans l'eau de mer.

9. Cercaire hérissée.

Cercaria hirta; Muller.

Cercaria, [illegible]; Muller, [illegible] pag. 128, num. 132, tab. 19, fig. 17, 18.

Description. Cet animalcule est [illegible], [illegible] qu'il est en mouvement, [illegible] garni de cils très-courts & [illegible] qui semblent disposés sur plusieurs lignes transverses, qui [illegible] en couvrant toute la [illegible]. [illegible] que l'eau [illegible] par l'évaporation, & que l'animal est tranquille, on apperçoit dans l'intérieur de son corps quelques molécules [illegible] à sa [illegible] petits [illegible], [illegible] à leur extrémité postérieure. Quand l'eau est entièrement évaporée, [illegible] entier. Leur mouvement est vacillant, hâté & vagabond. [illegible]

10. CERCAIRE [illegible].

Cercaria crumena, MULLER.

Cercaria, cylindraceo-ventricosa, [illegible] que truncata, cauda lineari [illegible]: MULLER, *animalc. infus. pag.* 129, *num.* 133, *tab.* 20, *fig.* 4 — 6.

DESCRIPTION. Son corps est cylindrique ventru, musculeux, ridé & retréci vers son extrémité postérieure. Sa tête, dit Muller, imite la forme d'un cou, elle est deux fois plus retrécie que le tronc dont les bords antérieurs environnent sa base, & dans la cavité duquel elle rentre souvent en totalité, pour en ressortir par un mouvement périodique & alternatif. La partie antérieure de sa tête est tronquée & accompagnée d'une grande ouverture toujours bâillante. On apperçoit un peu plus bas & sur le devant du tronc, un muscle cylindrique, qui sert, suivant Muller à la déglutition; cet observateur ne put y découvrir, ni cils, ni poils rotifères, quoiqu'il lui parût cependant par le mouvement involontaire des autres animalcules qui étoient contenus dans la même eau, & à sa proximité, qu'il doit être pourvu de quelque organe caché qui imprimoit ce mouvement au liquide. Les bords de l'ouverture de sa tête paroissent quelquefois dentés. Sa queue est située vers l'extrémité postérieure du corps, elle est cylindrique, diaphane, non articulée, & terminée à son bout par deux petites pointes. On trouve cette espèce dans l'infusion d'une plante marine, que Linné a désignée sous le nom de *Ulva Linza*, lorsque cette infusion a été faite avec de l'eau de mer.

11. CERCAIRE catelle.

Cercaria catellus; MULLER.

Cercaria, tripartita, cauda bisetâ; MULLER, *[illegible] pag.* 65, *num.* 57 — *[illegible] prodr. pag.* 206, *num.* 2[illegible] — *[illegible] animalc. infus. pag.* 129, *num.* 134, *tab.* 20, *fig.* 10, 11.

[illegible], HERMANN, *naturforsch. tom.* 20, *pag.* 16[illegible], *tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

K[illegible], par les Danois.

DESCRIPTION. Cet animalcule est manifestement composé d'une tête mobile, qu'il meut [illegible] & qui est attachée au tronc par un [illegible], qui ne lui laisse [illegible] l'abdomen [illegible] la tête, [illegible] il paroît [illegible] animé en [illegible] par une queue plus courte que la tête, & [illegible] que le tronc, [illegible] est armée de deux poils que l'animalcule [illegible] à volonté en un seul où qu'il écarte quelquefois en les entrouvrant. Dans un instant, il se meut dans toutes les directions, sans cependant qu'il s'éloigne beaucoup de la même place. Pendant que son mouvement est le plus animé, sa tête & son abdomen se contractent comme si dans ce moment il avaloit quelque nourriture.

Muller ne put s'assurer s'il n'existe pas des cils sur son extrémité antérieure, comme il se croyoit fondé à le soupçonner; cet Auteur ajoute que cet animalcule ressemble en beaucoup de points au brachiure cinquième de *Hill*, quoiqu'il en diffère d'ailleurs par sa figure, comme par la description que ce Naturaliste en a donné. On le trouve, mais rarement, dans l'eau des marais.

12. CERCAIRE catelline.

Cercaria catellina; MULLER.

Cercaria, tripartita, cauda [illegible]: MULLER, *animalc. infus. pag.* 130, *num.* 135, *tab.* 20, *fig.* 12, 13.

DESCRIPTION. Celle-ci a un corps musculeux, que l'on distingue de celui de la *Cercaire catelle*, en ce que sa tête est attachée à l'abdomen par sa circonférence, que la partie antérieure de l'abdomen est aussi large que la tête, & que son extrémité postérieure a au contraire de la précédente, un peu plus de longueur que celle de devant; en ce qu'enfin la queue qui a la figure d'un mamelon arrondi est environnée, & comme bordée par l'extrémité postérieure du tronc. Le bout de la queue est armé de deux [illegible] qui s'écartent ou se réunissent en une seule suivant la volonté de l'animalcule, mais dont la longueur ne surpasse pas celle de la queue, tandis que les deux poils qui terminent la queue de la *Cercaire catelle* ont presque la longueur du reste de l'animalcule. Un petit tourbillon que Muller appercevoit dans le liquide vers l'extrémité antérieure de [illegible], lui faisoit [illegible], comme de la précédente, qu'elle étoit pourvue [illegible] partie d'un organe rotifère caché, [illegible] put jamais parvenir à s'en [illegible] par l'observation.

La *Cercaire catelline* [illegible] sur une ligne droite, & [illegible] en tournoyant, en s'appuyant [illegible] sur les bords de la queue, [illegible] dans son milieu. On la trouve, suivant Muller, dans l'eau des fossés, [illegible] la lentille d'eau.

J'[illegible],
[illegible],

au lieu de traduire leurs noms latins en ceux de jeune chien & de jeune citerne, d'abord pour ne pas employer de noms spécifiques composés, & en second lieu pour exprimer autant qu'il est possible par des noms, l'analogie que Muller trouvoit entre ces deux espèces, qui au surplus n'ont aucune ressemblance avec des chiens.

13. CERCAIRE loup.

Cercaria lupus; MULLER.

Cercaria, cylindrica, elongata torosa, caudae spinis duabus; MULLER, *hist. verm. terrest. & fluv. pag. 67, num. 59 — ejusd. zool. dan. prodr. pag. 206, num. 2484 — ejusd. animal. infus. pag. 131, num. 136, tab. 20, fig. 14 — 17.*

Ulv-halren; par les Danois.

DESCRIPTION. Celle-ci est deux ou trois fois plus grande que les autres espèces du même genre; elle diffère d'une vorticelle, que Muller nomme *vorticella fcis*, & avec qui elle a d'ailleurs plusieurs parties semblables, par la figure de son extrémité antérieure qui se termine en dessous par une pointe, & sur-tout par la privation de l'organe rotatère, dont les vorticelles sont pourvues, & que malgré la grosseur de cet animalcule, Muller ne put jamais y découvrir.

Son corps est musculeux, cylindrique & susceptible de contraction, il est revêtu à l'extérieur d'une peau membraneuse très-diaphane, qui l'enveloppe comme un fourreau, & on y distingue une tête, un tronc & une queue. La tête est jaunâtre, un peu plus grande que la moitié du tronc, & terminée en avant par une petite pointe qui est légèrement courbée vers le dessous du corps. L'animalcule retire quelquefois sa tête dans l'intérieur du fourreau, & il l'en fait ressortir suivant le besoin. L'abdomen renferme dans sa cavité deux intestins longitudinaux & jaunâtres, dont l'un est plus étroit que l'autre, mais qui sont également mobiles. On voit encore à la jonction de la tête avec le corps une masse globuleuse d'une couleur obscure en apparence solide, & un peu plus bas un nœud arrondi & mobile, qui s'ouvrant & se fermant alternativement a été regardé par Muller comme l'organe de la déglutition. L'extrémité antérieure du corps laisse encore appercevoir dans son intérieur deux organes brillants. Et sa queue qui est située à son extrémité postérieure, & d'une substance homogène à celle du corps, est plus étroite que lui, composée de plusieurs lobes, & terminée à sa pointe par deux épines fortes & transparentes, que l'animalcule tend parallèles entr'elles, ou écartées, tantôt en angle droit, tantôt en angle aigu. A ces facultés il joint encore celle de pouvoir en se contractant, retirer en totalité sa queue dans l'intérieur du corps, mais non pas les deux épines dont elle est armée.

Pendant qu'on l'observe au microscope, il arrive souvent qu'il se contracte avec tant de violence que son corps n'occupe plus que la moitié de son volume ordinaire, Muller soupçonnoit que dans cet état il aspiroit le liquide qu'il rejettoit un instant après. Suivant lui cette *Cercaire* est rare, & on la rencontre dans les eaux où croît la lentille d'eau.

Cet observateur en découvrit une autre dans la suite, qui a des grands rapports avec la *Cercaire loup*, & qui peut-être n'en est qu'une variété, dont voici la description en faveur des personnes qui pourront la rencontrer, & qui se trouveront à portée d'examiner & de comparer les deux. Elle étoit solide, cylindrique & unie, sa queue étoit courte, & composée de deux articulations & d'autant d'épines. Il paroît qu'elle avoit deux queues [illegible], puisqu'on appercevoit aux deux côtés de son extrémité antérieure deux houppes composées de très-petits poils pendants, qu'on ne voyoit que très-difficilement, & même seulement à la lueur du tourbillon qu'ils excitoient dans l'eau. Elle avoit sur un côté du corps une masse oblongue, jaune, granulée, que Muller soupçonnoit être son ovaire, & à côté d'elle une seconde plus étroite que la première, plus longue, & de couleur blanche qui étoit peut-être son intestin. On appercevoit sur la partie antérieure du corps un muscle divisé en deux parties, qui s'élevoit & s'affaissoit alternativement, & qui à cause de ce mouvement pouvoit être ou le cœur de l'animalcule ou l'organe de la déglutition, & à sa proximité une molécule ronde, opaque, flottante & mobile dont l'usage lui étoit inconnu. Sa queue avoit deux articulations courtes, & à son extrémité deux pointes dont la longueur égaloit à peine celle d'une des articulations. Quand l'eau du porte-objet fut entièrement évaporée, le corps de l'animal se rapétissa en se contractant sous la forme d'un globule, & il ne se divisa pas en une infinité de particules, comme cela arrive à beaucoup de vers de la classe des infusoires.

14. — CERCAIRE vermiculaire.

Cercaria vermicularis; MULLER.

Cercaria, cylindrica, annulata, proboscide exsertili, caudâ spinâ duplici; MULLER, *animalc. infus. pag. 133, num. 137, tab. 20, fig. 18—20.*

JOBLOT, *microsc. tom. 1, part. 2, pag. 80, tab. 2, fig. A E, [illegible].*

Vorticella vermicularis; caudata, cylindrica,

[illegible] 11[illegible] [illegible] 25[illegible]2.

[illegible] ; par les Danois.

[illegible] ; par les François.

DESCRIPTION. [illegible] cette espèce dans le genre de la vorticelle [illegible] l'autorité de Joblot, parce qu'il n'avoit eu qu'une seule fois occasion de l'observer; mais il jugea à-propos dans la suite de la mettre dans celui de la *Cercaire*, telle que je la propose ici. Elle ref[illegible] à une espèce de vor[illegible] le nom de *[illegible] rotatoria*, à l'instant que les cils de cette vorticelle sont cachés dans l'intérieur du corps.

Joblot paroît l'avoir confondue avec elle, puisque les figures du premier rang de sa seconde planche de cet Auteur représentent en effet cette espèce de vorticelle.

Le corps de cet animalcule est alongé, cylin[illegible] de huit ou neuf segments annulaires qui sont susceptibles de contraction. Son extrémité antérieure se présente de [illegible] différentes, elle est [illegible], ou échancrée & terminée par une pointe de chaque côté, l'une de ses deux faces étant rarement échancrée & comme perforée. Son extrémité posté[illegible], & terminée [illegible], du milieu desquelles Muller dit avoir vu sortir quelquefois un petit tubercule qui ne reste pas toujours visible. Il ne put appercevoir sur cette espèce, ni la pointe de l'abdomen, ni les cils dont la vorticelle rotatoire [illegible] que l'échancrure qui termine sa partie antérieure, laisse sortir quelque[illegible] de l'animal une petite trompe composée de segments, dont la pointe est bifide ou divisée en deux parties. On trouve cette [illegible] la lentille d'eau, elle n'est point commune.

15. CERCAIRE à [illegible]

Cercaria [illegible], MULLER.

[illegible] MULLER, [illegible] pag. 1[illegible], num. 138, *tab.* 20, *fig.* 21 — 2[illegible].

DESCRIPTION. Cette espèce ressemble beau[illegible]

[illegible] son corps, & enfin par une vésicule [illegible] pointes. Elle a près de son extrémité antérieure un muscle qui est vraisemblablement l'organe de la déglutition, & qu'on n'apperçoit, que lorsque cette extrémité est contractée, & quand la trompe est rentrée en totalité dans l'intérieur du corps. [illegible] ler, il n'eut occasion de l'observer qu'une seule fois, & c'étoit vers la fin du mois de Novembre, il l'avoit découverte dans de l'eau des ma[illegible].

16. CERCAIRE pleuronecte.

Cercaria [illegible]; MULLER.

[illegible] MULLER, [illegible] 19, *fig.* 1[illegible]—21.

[illegible] ; par les Danois.

DESCRIPTION. Cet animalcule est membraneux, orbiculaire, mince & blanchâtre. Sur la face antérieure du corps, on apperçoit deux points noirs assez rapprochés, qui sont peut-être ses yeux ou les vestiges de sa bouche. Le milieu du corps est [illegible], & on y distingue à [illegible] de sa transparence, des molécules orbiculaires de diverses grandeurs, parmi lesquelles, il y en a ordinairement une plus grande que les autres & [illegible]

Son mouvement est vacillant, il consiste dans [illegible] droite, ou dans le sens opposé. Pendant qu'il [illegible] du corps est recourbé vers le dos, tandis que le bord opposé est replié sous le ventre. Lorsqu'il est mort, son corps prend une couleur verdâtre. [illegible] il n'a point [illegible]

17. CERCAIRE trépied.

Cercaria [illegible], MULLER.

[illegible]

[illegible] par les Danois.

DESCRIPTION. Son corps est [illegible], transparent

transparent & presque triangulaire. Chacun de ses angles est terminé par une production linéaire, & la face antérieure du corps est tronquée, tandis que les deux latérales sont très-légèrement convexes. La production filiforme qui constitue la queue de cet animalcule est droite & un peu plus longue que les deux autres ; celles de devant, que Muller nomme ses bras à cause de leur position, sont repliées vers le derrière du corps, & sont très-légèrement arquées.

Son mouvement qui est très-lent s'opère peut-être par le moyen de quelques cils, que Muller supposoit pouvoir être cachés sous l'abdomen, mais qu'il n'a jamais apperçu ; il observa seulement que pendant qu'il nage, il ne se sert ni de ses bras ni de sa queue, puisqu'ils restent constamment dans la même position, mais que son corps se contracte quelquefois de manière à représenter la forme d'un trépied. Lorsqu'il se repose, il paroît fixé sur les corps solides par la pointe de sa queue, & on voit alors sortir de son extrémité antérieure comme un courant peu rapide de matière liquide, qui dépend peut-être de l'eau qu'il rejette par quelque ouverture qui y est située, & qui est vraisemblablement sa bouche. Cette Cercaire a quelque ressemblance avec le *vibrion marteau*, mais outre que les deux bras de ce vibrion ne sont pas recourbés en arrière, sa petitesse est encore plus considérable, & on ne le trouve que dans les eaux douces, tandis que la *Cercaire trépied* ne se rencontre que dans l'eau de mer, puisée récemment.

18. CERCAIRE tenace.

Cercaria tenax ; MULLER.

Cercaria, membranacea, antice crassiuscula truncata, cauda triplo breviore ; MULLER, *vid. verm. terrest. & fluviat. pag.* 69, *num.* 62 — *ejusd. zool. dan. prodr. pag.* 206, *num.* 2487 — *ejusd. animalc. infus. pag.* 136, *num.* 141, *tab.* 20, *fig.* 1.

Sei-halren ; par les Danois.

DESCRIPTION. Cet animalcule ne surpasse pas de beaucoup la grosseur de la *monade lente* ; il consiste en une membrane ovale & transparente, dont le bout antérieur est épais & tronqué. On ne distingue sur la partie moyenne du corps aucun vestige de viscères intérieurs, & la queue qui termine son extrémité postérieure est très-courte & très-pointue.

Ce ver nage dans toutes les directions, & il continue à nager, quoique les stries qui sont une suite de l'évaporation du liquide commencent à paroître ; pour si peu d'humidité qui reste sur le porte-objet, il continue à se mouvoir librement, sans qu'il paroisse qu'il en soit grièvement affecté, & il ne cesse enfin que quand l'évaporation est complette. Muller dit que cette espèce se rencontre dans une infusion préparée avec la malpropreté qui se ramasse entre les dents, & qu'elle commence à y paroître au bout de quatre jours.

19. CERCAIRE cyclidie.

Cercaria cyclidium ; MULLER.

Cercaria, ovalis, postice subemarginata, cauda exserenda ; MULLER, *hist. verm. terrest. & fluv. pag.* 68, *num.* 61 — *ejusd. zool. dan. prodr. pag.* 206, *num.* 2486 — *ejusd. animalc. infus. pag.* 137, *num.* 142, *tab.* 20, *fig.* 2.

Rund-halen ; par les Danois.

DESCRIPTION. Son corps est ovale, membraneux, applati & très-diaphane, excepté sur les bords qui sont noirâtres, ce qui lui donne beaucoup de ressemblance avec les *Cyclides* ; ce n'est qu'à force de revenir à l'observation que l'on reconnoît enfin que cet animalcule n'appartient pas à ce genre, comme on est porté à le soupçonner d'avance par la différence de ses mouvements, puisqu'on apperçoit au milieu d'une petite échancrure qui est située à son extrémité postérieure, une petite queue extrêmement pointue qui paroît à chaque mouvement que l'animal exécute ; mais cette queue est si courte qu'elle ne passe jamais au-delà des bords de cette échancrure. La partie moyenne de son corps renferme des viscères vésiculeux & diaphanes.

Son mouvement est tantôt lent, tantôt accéléré ; le premier est vacillant, & pendant qu'il a lieu l'animal parcourt des angles aigus ; le second se fait en ligne droite, & l'animal traverse avec rapidité la goutte du porte-objet par des lignes diagonales. Muller assure qu'on trouve communément cette espèce dans les eaux douces les plus pures.

20. CERCAIRE disque.

Cercaria discus ; MULLER.

Cercaria, orbicularis, cauda curvata ; MULLER, *animalc. infus. pag.* 138, *num.* 143, *tab.* 20, *fig.* 3.

DESCRIPTION. Celle-ci est membraneuse, orbiculaire & transparente, elle est terminée en arrière par une petite queue très-pointue, courbée ou coudée sur un des bords latéraux : cette queue, quoique très-déliée est trois fois plus courte que le diamètre du corps de l'animalcule & également transparente. On ne distingue

à travers son corps [illegible] de viscère. On trouve rarement cette espèce dans l'eau des marais.

21 CIRCAIRE orbiculaire.

Cercaria orbis; MULLER.

Cercaria, orbicularis, [illegible]; MULLER, *animalc.* [illegible] *pag.* [illegible], *num.* 144, *tab.* 20, *fig.* 7 — [illegible] *prodr. addend. pag.* 280.

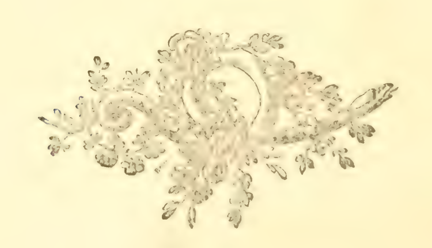
DESCRIPTION. Son corps est orbiculaire, plat & [illegible] très-fines & divergentes dont la longueur n'est pas [illegible] fois le diamètre du corps de l'animalcule ; ces soies sont [illegible] à la partie du corps où elles prennent naissance. Cette [illegible] nomme *Vorticella longiseta*, mais elle n'a ni cils [illegible] figure. On la trouve rarement, suivant Muller, dans les eaux douces où croît la lentille d'eau.

22. CIRCAIRE [illegible].

[illegible]; MULLER.

[illegible] *pag.* 2[illegible].

DESCRIPTION. [illegible] mité antérieure, qui est obtuse, peut en se con[illegible] croissant, laquelle est terminée de chaque côté par [illegible] les temps de l'autre espèce par deux épines cy[illegible] rapprochées, ou forment par leur écartement un [illegible] & s'arrêter sur les corps qui se trouvent à sa portée. On rencontre cette espèce aux mêmes [illegible] ficulté.



CERITE ; — *Cerithium* ; ADANS.

GENRE DE COQUILLES UNIVALVES, UNILOCULAIRES, A SPIRE RÉGULIÈRE, qui a pour caractère,

Une coquille turriculée, l'ouverture oblique, terminée à la baſe par un canal étroit, totalement recourbé, ou moyennement recourbé, ou droit & très court, mais jamais échancré.

Le canal totalement recourbé.

[illegible]ITE obéliſque.

[illegible], les tours de [illegible] granuleuſes, [illegible] d'un pli.

[illegible] CERITE buire.

Coquille ventrue, liſſe, blanche, le bord ſupérieur des tours de la ſpire pliſſé, la columelle marquée d'un pli.

3. CERITE faſcié.

Coquille preſque cylindrique, les tours de la ſpire pliſſés longitudinalement, garnis de trois ſtries tranſverſes & de trois bandes jaunes, la columelle marquée d'un pli.

4. CERITE ſtrié.

Coquille preſque cylindrique, le bord ſupérieur des tours de la ſpire pliſſé, leur ſuperficie garnie de ſtries nombreuſes, la columelle marquée d'un pli.

5. CERITE raboteux.

Coquille blanche, les tours de la ſpire profondement pliſſés & ſtriés tranſverſalement, chaque pli garni de trois tubercules, la columelle marquée d'un pli.

6. CERITE granuleux.

Coquille étroite, fauve, les tours de la ſpire garnis de ſtries tranſverſes & de trois rangs de tubercules grénus, la columelle marquée d'un pli.

7. CERITE chenille.

Coquille tachée de brun, les tours inférieurs garnis vers leur milieu d'une côte tuberculeuſe, ceux du haut de la ſpire ſtriés tranſverſalement.

Le bord du canal légèrement recourbé.

8. CERITE noduleux.

Coquille épaiſſe, peſante, marquée de ſtries tranſverſes, les tours de la ſpire garnis d'un ſeul rang de nœuds, convexes, pointus en deſſus, la lèvre droite

crénelée, échancrée & ſillonnée à l'intérieur.

9. CERITE d'Adanſon.

Coquille ventrue, ſtriée tranſverſalement, les tours de la ſpire garnis d'un ſeul rang de tubercules pointus, la levre droite crénelée.

10. CERITE maſſue.

Coquille épaiſſe, jaunâtre tachée de brun, les tours de la ſpire pliſſés, ſtriés tranſverſalement & noduleux, le dedans de la levre droite ſillonné.

11. CERITE épineux.

Coquille blanche, ſtriée tranſverſalement, & marquée de lignes brunes interrompues, une côte garnie d'épines au milieu de chaque tour.

12. CERITE noirci.

Coquille variqueuſe noire, les tours de la ſpire garnis de ſtries tranſverſes & de deux côtes tuberculeuſes, la plus grande ſituée au milieu de chaque tour, la ſeconde près de leur bord ſupérieur.

13. CERITE goumier.

Coquille brune, ſtriée tranſverſalement, la moitié inférieure des tours de la ſpire marquée de plis longitudinaux terminés par une pointe, leur bord ſupérieur crénelé.

14. CERITE cordonné.

Coquille blanche, marquée de ſtries tranſverſes très-fines, le bord ſupérieur des tours accompagné d'un cordon très-renflé, le bout de la ſpire noduleux.

15. CERITE denticulé.

Coquille blanche, ſtriée longitudinalement, les tours de la ſpire garnis de deux côtes à denticules comprimés, la côte de leur bord inférieur très-petite.

16. CERITE conique.

Coquille conique, les tours de la ſpire garnis de quatre rangs de tubercules, les deux du milieu deux fois plus petits que ceux des bords.

17. CERITE téleſcope.

Coquille conique brune, les tours de la ſpire garnis de ſillons t anſverſes, la columelle marquée d'un pli.

Le canal droit & très-court.

18. CERITE fluviatile.

Coquille très-alongée noire, les tours de la ſpire [illegible], contigus, l'extrémité ſupérieure de la lèvre droite échancrée.

19. CERITE cuiller.

Coquille [illegible], brunâtre, les tours de la ſpire garnis de [illegible] & de trois ſillons tranſverſes, le bord de la levre [illegible] crénelé.

20. CERITE ſillonné.

Coquille bombée, brune, garnie de plis longitudinaux & de ſill ns tranſverſes, le [illegible] de l'ouverture par [illegible] de la levre droite [illegible].

21. CERITE pliſſé.

Coquille preſque cylindrique, les tours de la ſpire garnis de plis longitudinaux & de trois ou quatre ſtries tranſverſes, la lèvre droite crenelée.

22. CERITE lamelleux.

Coquille garnie de plis longitudinaux aigus, & de cinq ſtries tranſverſes, ſaillantes ſur chaque tour, celui de l'ouverture muni en deſſous de trois lames circulaires elevées.

23. CERITE treilliſſé.

Coquille variqueuſe, garnie de plis longitudinaux anguleux & de ſtries tranſverſes diſpoſées en treillis, la ſtrie du milieu de chaque tour, élevée & preſque épineuſe.

24. CERITE tuilé.

Coquille pyramidale, les tours de la ſpire anguleux, garnis de plis longitudinaux, creux, écailleux & épineux, & de ſtries tranſverſes.

25. CERITE denté.

Coquille pyramidale, les tours de la ſpire anguleux, garnis d'un rang de dents, leur partie ſupérieure unie, celle de deſſous accompagnée d'une côte tranſverſe.

26. CERITE ébéne.

Coquille noire, les tours de la ſpire anguleux, garnis de ſtries tranſverſes, & à leur milieu, d'un rang de gros tubercules, l'ouverture large.

27. CERITE muriqué.

Coquille brune, les tours de la ſpire garnis de deux côtes inégales, l'une large, armée de groſſes épines placées au milieu de chaque tour, l'autre petite, granuleuſe, ſituée à leur bord inférieur.

28. CERITE ratiſſoire.

Coquille brune, les tours de la ſpire garnis de quatre ou cinq côtes tuberculeuſes, les tubercules de la ſeconde côte du côté de la ſpire plus gros que ceux des autres.

29. CERITE bordé.

Coquille brunâtre, les tours de la ſpire garnis de deux côtes granuleuſes, & d'une troiſième tuberculeuſe formant un gros bourrelet en deſſus, la columelle marquée d'un pli.

30. CERITE cerclé.

Coquille conique, les tours de la ſpire garnis de trois côtes granuleuſes, les ſutures profondes, légèrement crénelées, la columelle marquée d'un pli.

31. CERITE hexagone.

Coquille héxagone jaunâtre, les tours de la ſpire garnis de trois côtes granuleuſes, la côte ſupérieure du tour de l'ouverture fortement tuberculeuſe, la lèvre droite épaiſſie.

32. CERITE couronné.

Coquille preſque cylindrique, les tours de la ſpire garnis de quatre côtes inégales, celle du bord ſupérieur tuberculeuſe, les deux du milieu granuleuſes, celle du bord inférieur ſimple.

33. CERITE lime.

Coquille variqueuſe, étroite, brune, les tours de la ſpire garnis de trois côtes granuleuſes, le dedans de la lèvre droite [illegible].

34. CERITE maroquin.

Coquille gauche, [illegible]

les tours de la ſpire garnis de deux, trois ou quatre rangs de points granuleux, le canal inférieur de l'ouverture ſaillant.

35. CERITE couleur de rouille.

Coquille bombée, couleur de rouille, les tours de la ſpire garnis de trois rangs de points granuleux, le dedans de la lèvre droite denté.

36. CERITE pervers.

Coquille gauche bombée, les tours de la ſpire partagés en quatre zones, les deux du milieu formées de points enfoncés, & celles des bords de points élevés.

37. CERITE canaliculé.

Coquille conique, les deux bords des tours de la ſpire accompagnés d'un rang de points élevés, les ſutures creuſées en canal, l'ouverture légerement quadrangulaire.

38. CERITE thiare.

Coquille liſſe, le bord ſupérieur des tours inférieurs applati, & couronné de tubercules, le haut de la ſpire garni de pluſieurs rangs de points élevés.

39. CERITE zonal.

Coquille pliſſée longitudinalement, chaque tour de la ſpire garni de trois ſtries tranſverſes, & faſcié de blanc & de noir.

40. CERITE ponctué.

Coquille variqueuſe blanche, chaque tour de la ſpire garni de quatre ſtries convexes, liſſes, ponctuées de noir.

41. CERITE ivoire.

Coquille blanche ſans taches, les tours de la ſpire garnis de trois ou cinq ſtries granuleuſes, celle du milieu trois fois plus forte que les autres.

42. CERITE écrit.

Coquille bombée blanche, les tours de la ſpire garnis de ſtries [illegible] de points noirs, la ſtrie de leur bord ſupérieur plus forte que les autres & tuberculeuſe.

43. CERITE oculé.

Coquille bombée noirâtre, les tours de la ſpire garnis de ſtries granuleuſes & de petits yeux blancs, la ſtrie du milieu de chaque tour ſaillante & tuberculeuſe.

44. CERITE mûre.

Coquille bombée, ſtriée tranſverſalement & brune, chaque tour de la ſpire garni de deux ou trois rangs de tubercules liſſes & noirs.

45. CERITE décollé.

Coquille fauve, les tours de la ſpire garnis de plis longitudinaux, & de ſtries tranſverſes dans leurs interſtices, le bout de la ſpire tronqué.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. J'ai conservé aux coquilles de ce genre le nom de *Cerite*, que M. Adanson avoit consacré à quelques espèces qu'il avoit observées dans son voyage au Sénégal, & qui avoit été déja employé en latin par Fabius Columna, pour désigner l'une d'entr'elles. Ces coquilles différent des *murex*, avec qui Linné en avoit associé quelques-unes, par leur forme turriculée, & par le peu de longueur du canal de leur ouverture; mais elles sont si semblables à quelques autres espèces que cet Auteur plaçoit dans le genre du *strombe*, & dans celui de la *toupie*, qu'il n'est pas facile de concevoir les motifs qui purent le déterminer à une pareille dilacération. Lister avoit composé de ces coquilles le chapitre neuvième de la quinzième section de sa methode, sous la définition suivante; *buccini brevirostri, rostro reflexo, clavicula productiore*; ce Naturaliste, n'y avoit pas compris toutes les espèces dont il parle, & il y avoit encore admis deux ou trois coquilles qui appartiennent au genre du *murex*. Gualtieri, quoiqu'il aie confondu quelques espèces du genre du *Cerite*, avec celles du genre de la *vis*, & même celui du *sabot*, en avoit réuni une partie sous la définition du *turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus* (1), laquelle comprenoit celles dont le canal est totalement recourbé, & celles dont le canal n'a qu'une légère courbure. Les coquilles dont le canal est droit, & très-court, avoient été confondues par cet Auteur, comme par Lister, avec les *vis*, dont il avoit cependant dans quelques cas, apperçu l'échancrure, qui termine la base du canal.

Klein, qui se distingua parmi les Conchyliologistes, par la formation d'un grand nombre de genres désigna sous le nom générique de *vertagus* (2), les espèces dont le canal est totalement recourbé, sous celui de *tympanotonos* (3), celles dont la coquille est épineuse, & sous celui de *oxy-strombus* (4) tous les strombes à spire courte, qui différoient des deux autres genres par la forme de leur ouverture & par leur configuration générale. Rien de Klein ne doit étonner, car il étoit en possession de mêler très-peu de bonnes choses à une infinité de mauvaises, cependant je ne puis m'empêcher de dire, qu'il n'existe autre part que dans ses ouvrages, rien de si bizarre que cette dernière définition.

Le genre du *Cerite*, tel que je le propose ne réunit que des coquilles analogues par leur forme turriculée, par l'obliquité de leur ouverture, & enfin par la brièveté du canal qui les termine du côté de leur base; celles de la première section ne diffèrent de celles de la seconde, qu'en ce que leur canal inférieur, outre qu'il est un peu plus long, est encore un peu plus recourbé vers le dos de la coquille; celles de la troisième section conviennent avec celles de la seconde par tous les caractères extérieurs, mais leur canal est court, presque pas saillant au-dehors, droit, & jamais incliné vers le dos de la coquille, au moins d'une manière sensible. On ne peut les confondre avec les coquilles du genre de la *vis*, qui sont également turriculées, puisque le canal de celles-là est terminé à sa base par une échancrure profonde, qu'aucune espèce de *Cerite* ne présente, excepté le *Cerite fluviatile*. Mais cette espèce qui semble se rapprocher des *vis* par ce caractère unique, en offre deux autres qui ne se rencontrent jamais dans les *vis*, & qui sont assez ordinaires dans les *Cerites* : ils consistent dans une échancrure assez profonde placée à l'extrémité supérieure de sa lèvre droite, analogue, quoique différente par sa forme, à celle du *Cerite noduleux*, du *Cerite bordé*, du *Cerite cerclé* & de quelques autres espèces, & dans un renflement qui est situé au commencement du second tour & sur le côté gauche de l'ouverture, lequel manque, cependant à quelques espèces, comme le *Cerite conique*, le *Cerite télescope*, le *Cerite marqué*, le *Cerite plissé*, & se trouve plus ou moins prononcé dans presque toutes les autres. Ce renflement me semble dépendre de celui de la lèvre droite de la coquille, qui n'acquiert cette proportion, que lorsqu'elle approche de son état adulte, puisqu'on ne l'apperçoit que sur les veilles coquilles, & que l'on trouve à sa place un bourrelet longitudinal, sur les espèces dont la lèvre droite est terminée à l'extérieur par un bourrelet saillant, comme dans le *Cerite décollé*. Quelques espèces de ce genre, telles que le *Cerite noirci*, le *Cerite lamelleux*, le *Cerite treillissé* offrent encore par intervalles de véritables varices distribuées tout le long de la spire; mais ce caractère, qui est propre à ces coquilles, ne doit être considéré que comme une simple note spécifique, qui dépend de la même cause que le renflement du second tour, c'est-à-dire du développement de leur lèvre droite, qui est plus précoce dans ces espèces que dans les autres du même genre, & qui même se manifeste dans quelques-unes à leur première jeunesse.

Les coquilles des *Cerites* sont fermées par un

(1) *Turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus, est turbo apertus, canaliculatus ore oblongo & canaliculo oblique sinistrorsum incurvato*, GUALTIERI, *ind. pag.* 56, 57.

(2) *Vertagus est strombus styliformis, oris oblongi labiis fimbriatis, in canaliculum recurvum excurrentibus*; KLEIN, *ostrac. pag.* 31, *gen.* 6.

(3) *Tympanotonos est strombus acute muricatus, ore irregulari vario*; *ejusd. ibid. pag.* 30, *gen.* 5.

(4) *Oxy-strombus; hoc nomine comprehendimus omnes strombos breves, propter oris varietatem & configurationem, a generibus hactenus recensitis diversos*; *ejusd. ibid. pag.* 32, *gen.* 10.

[illegible], dont la [illegible] n'est point calcaire. [illegible], tout [illegible], & [illegible] de [illegible]. M. Adanson a [illegible] l'opercule [illegible] est beaucoup plus petit que l'ouverture de sa coquille, & [illegible] dans la cavité, quand l'animal s'y renferme.

Le *Cerite* [illegible] est le seul de tout le genre qui vive dans les eaux [illegible], toutes les autres espèces sont marines, & [illegible] ment les fonds vaseux ou sablonneux, d'où on les [illegible]. C'est peut-être à cette circonstance, que l'on doit attribuer la parfaite conservation des espèces fossiles, qui se sont trouvées enfoncées dans les couches vaseuses où elles vivoient, & qui n'ont par conséquent point [illegible] des [illegible] ou usent la superficie des autres coquilles litorales. [illegible] d'espèces, & c'est à M. Adanson [illegible] les Naturalistes sont redevables de cette notion. Cet [illegible] de son *Cerite* [illegible], [illegible] de la manière suivante. » Sa tête est cylindrique, alongée, » [illegible] en [illegible] à son extrémité, & ornée sur les côtés d'un bourrelet, qui porte une » [illegible] à un [illegible]. De son » [illegible] » en pointe, & [illegible] un peu » au-dessous de leur milieu, jusqu'à leur racine. » Au sommet du renflement des tentacules, & » [illegible] les yeux, » [illegible] petits points [illegible] qui ne » saillent point au-dehors. La bouche forme un » petit sillon, placé de longueur au-dessous de » la tête & à son extrémité. [illegible] du » manteau est épaisse, & tapisse les parois in- » [illegible] » se replie en un tuyau cylindrique assez court, » lequel est couronné de dix petites languettes » triangulaires. Ce tuyau sort rarement de la » coquille. Le pied est petit, presque rond ou » de figure orbiculaire ; il est de moitié plus » [illegible] » [illegible] du côté de la tête par un sil- » lon [illegible], & [illegible] de plu- » sieurs petits sillons parallèles à sa longueur. Il » se prolonge par dessus, en un muscle cylin- » [illegible] » [illegible], [illegible] » détaillé. Enfin, la tête, les tentacules & le » [illegible] de cet animal [illegible] cen- » dré noirâtre, mêlé d'un peu de blanc ; le » [illegible] » [illegible] » [illegible]. Quatre [illegible] [illegible], avoient vraisemblablement leurs animaux configurés de même, puisque ayant été dans le cas de les observer vivants, M. Adanson n'eut pas manqué d'indiquer leurs différences, s'il s'en étoit trouvé quelqu'une.

Outre les coquilles marines, je crois qu'on verra avec plaisir dans ce genre, quelques espèces [illegible] & quelques autres [illegible] couches, dont les coquilles marines analogues, ne vivent maintenant que dans les mers des Indes. La comparaison des coquilles fossiles avec les marines, est un des plus grands attraits de la conchyliologie, & je ne crains point de le dire, [illegible] l'Histoire Naturelle, puisqu'elle peut seule nous fournir plus que des probabilités, relativement à la théorie du globe. Je crois au surplus, qu'ayant à donner l'histoire générale des coquillages, je ne dois point négliger de décrire les coquilles fossiles, puisqu'il est prouvé que toutes ces coquilles ont leurs analogues marines, & que beaucoup d'entr'elles ont été long-temps connues dans l'état fossile, avant qu'on eût fait la découverte des individus de la même espèce qui vivent dans la mer. Le *Cerite denticulé* fournit une preuve de ce que j'avance, sa coquille fossile que l'on trouve à Courtagnon en Champagne étoit connue des Naturalistes depuis long-temps, mais sa coquille marine analogue ne fut découverte qu'à l'époque des voyages du Capitaine Cook, [illegible] à l'isle des Etats, [illegible] coquilles appartenant à [illegible], dont j'aurai occasion de parler dans la suite.

1. — CERITE obélisque.

Cerithium obeliscus.

[illegible], Nob.

[illegible], LISTER, [illegible] — PETIVER. [illegible] 132, [illegible] 4.

[illegible]

[illegible], GUALTIERI, [illegible]

[illegible] 31, [illegible]

S[illegible]

Strombi, SEBA, *thes. tom.* 3, *tab.* 50, *fig.* 26, 27 & *tab.* 51, *fig.* 26, & 30?

Clocher ou l'obélisque Chinois, vis jolie marron clair, à révolutions de spire, formées de cordons marbrés d'inégale grosseur; DAVILA, *catal. syst. pag.* 226, *num.* 440.

Vis, FAVANNE, *conchyl. planch.* 79, *fig.* c, 6? *fig. copiée d'après celle de* D'ARGENVILLE.

Turris seu obeliscus chinensis, testa ex albo & fusco variegata, spiris granulatis undique cincta, recurvirostra; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 325, *tab.* 157, *fig.* 1489. — SCHROETER, *einleit. in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 360, *num.* 44.

Der chinesische thurm oder obelisk; par les Allemands.

L'obélisque Chinois ou le clocher Chinois; par les François.

DESCRIPTION. Les plus grosses coquilles de cette espèce sont longues de deux pouces & demi, & larges vers leur extrémité inférieure d'environ neuf lignes. Leur spire est alors composée de quatorze tours, dont la superficie est luisante, marquée de stries transverses très-fines, & de quatre côtes granuleuses, également écartées, mais inégales entr'elles. La côte inférieure de chaque tour a des tubercules extrêmement petits, ceux des deux côtes moyennes sont égaux, mais la côte supérieure qui est située tout le long des sutures, est composée de tubercules coniques, deux ou trois fois moins nombreux que ceux des autres côtes, & près de six fois plus considérables. On compte huit ou neuf de ces côtes sur la convexité du tour inférieur, qui sont plus ou moins tuberculeuses selon les individus, & trois seulement sur les tours voisins du sommet. Cette coquille offre encore une convexité blanchâtre qui occupe la face gauche du second tour du côté de l'ouverture, laquelle est répétée au moins une fois sur chacun des tours de la spire; cette convexité indique ses accroissemens successifs, puisqu'elle dépend du renflement de sa lèvre droite, comme les varices des murex. Et les bourrelets de la spire, dans les casques, dépendent de la forme de cette partie de leur coquille.

Son ouverture est ovale, oblique, rétrécie aux deux extrémités, & pas tout-à-fait deux fois aussi longue que large; elle est terminée du côté de la spire par une gouttière étroite, & du côté de la base par un canal long de quatre lignes, pointu au bout & recourbé vers le dos. Sa lèvre droite est arquée, simple ou légèrement crénelée, elle est épaissie à une ligne du bord, & très convexe à l'extérieur. Sa lèvre gauche est épaisse; blanche, luisante & collée sur la face interne de l'ouverture, elle se recourbe en dehors plus bas que sa partie moyenne, en formant dans cette partie une saillie légèrement anguleuse. Sa columelle est luisante & garnie vers le milieu de l'ouverture, d'un gros pli qui tourne dans sa cavité.

Sa couleur est ordinairement fauve, mêlée de teintes cendrées ou bleuâtres, de taches blanches, d'autres brunes, & enfin de lignes & de points bruns, qui sont distribués sur les côtes. On trouve, suivant Lister, ce *Cerite* à l'isle de la Jamaïque & à celle de la Barbade. On le rencontre aussi à l'isle de Saint-Domingue & à la Guadeloupe.

2. — CERITE baise.

Cerithium vertagus.

Cerithium, testa, ventricosa, levi, alba, anfractibus superne plicatis, columella uniplicata, NOB.

Turbo admodum rarus eximiis habitus colore zizipkino — circa spiram commissuras sulculis æquali intervallo inter se distantes apparent, alteram oris labrum falcatum prominet & inflectitur ut in cane venatico; BONANNI, *recreat. ment. pag.* 123, *class.* 3, *fig.* 84 — *ejusd. mus. kirch. pag.* 454, *num.* 84.

Buccinum recurvirostrum clavicalatum album leve, imis orbibus densè striatis; LISTER, *synops. tab.* 1020, *fig.* 83.

Unicornu falcatum ore reflexo; PETIVER, *gazophyl. tab.* 56, *fig.* 4.

Strombus caudatus albus; RUMPH. *thes. tab.* 30, *fig.* h. & PETIVER, *aquatil. Amboin. tab.* 13, *fig.* 14.

Vis dont la bouche qui se recourbe par le côté, & forme un bec, mérite d'être observée; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 276, *planch.* 14, *fig.* P.

Turbo apertus canaliculatus, oblique incurvatus, rugis per longitudinem dispositis in unaquaque spira cinctus, — candidus; GUALTIERI, *ind. pag.* & *tab.* 57, *fig.* D.

Vertagus, longitudinaliter plicatus, &c. KLEIN, *ostrac. pag.* 31, *gen.* 6, *spec.* 78, *num.* 1, *tab.* 7, *fig.* 118.

Strombi; SEBA, *thes. tom.* 3, *tab.* 50, *fig.* 42 & *tab.* 51, *fig.* 24, 33, 34.

KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 6, *tab.* 40, *fig.* 4, 5.

Murex vertagus, testa turrita, anfractibus superne plicatis, cauda adscendente, columella

intus plicata; LINN. *syst. nat. pag.* 1225, *num.* 571.

Murex vertagus; *testa turrita anfractibus superne plicatis, columella biplicata, rostro adscendente*; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 323 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 320.

Rostrum anatis seu murex vertagus linnæi; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 319, *tab.* 156, *fig.* 1479 & *tab.* 157, *fig.* 1480.

Vis; FAVANNE, *conchyl. planch.* 39, *fig.* C, 16. *Copiée de* D'ARGENVILLE.

Snuit-pen; *snuite-pen*; par les Hollandois.

Der entenschnabel; par les Allemands.

La buire ou la chenille blanche; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille, & les deux suivantes, ont entr'elles une telle analogie, qu'elles ne sont peut-être que trois variétés remarquables d'une seule espèce; comme, cependant chacune d'elles offre en particulier des caractères qui ne conviennent pas aux autres, & qu'elles ne varient presque pas dans leur forme & dans leur couleur, je crois qu'il convient de les considérer ici comme trois espèces distinctes, puisqu'il n'existe pas encore de moyen plus certain pour distinguer les espèces des coquilles, de leurs variétés, que la comparaison de leur forme extérieure, celle de la de leurs parties & de leurs proportions.

La figure de celle-ci est conique & turriculée, c'est-à-dire qu'elle est beaucoup plus élargie à la base que celle des deux suivantes, & qu'elle a ordinairement moins de longueur. Les plus grandes que je connoisse sont longues de deux pouces trois lignes, & larges de dix ou onze lignes vers le milieu de leur tour inférieur. Leur spire est alors composée de onze ou douze tours & terminée par un sommet pointu; leur superficie est lisse, sans stries transverses, mais chacun d'eux a son bord supérieur accompagné d'un rang de tubercules oblongs, ou si l'on veut de plis convexes, qui se prolongent jusqu'au sommet de la spire.

L'ouverture est un peu plus longue dans cette coquille, & plus étroite que dans le *Cérite obélisque*, elle a même un peu moins d'obliquité, & le canal qui la termine à la base, est étroit, pointu & plié vers le dos, de manière qu'il forme un angle droit avec la spire, étant un peu moins recourbé que dans cette autre espèce. Sa lèvre droite est large, un peu épaissie vers le bord, & légèrement évasée; la gauche forme un bourrelet saillant, étroit vers le haut, & presque tranchant; sa superficie est très-lisse, comme celle de la lèvre droite & de l'intérieur. La columelle porte vers le milieu de l'ouverture un gros pli oblique, & un second moins apparent que le premier, lequel forme avec le bord de la lèvre droite le canal supérieur de l'ouverture.

Lorsque cette coquille est couverte de son épiderme, elle est brune, ou d'un fauve tirant sur le jaunâtre, & l'on ne reconnoît qu'elle est partout d'un blanc de lait, que lorsqu'il a été enlevé. On l'apporte des Grandes Indes, selon Bonanni & de l'isle d'Amboine, suivant Rumphius.

3. — CÉRITE fascié.

Cerithium fasciatum.

Cerithium, testa subcylindrica turrita, anfractibus longitudinaliter plicatis, tripartitis, flavo-trifasciatis, columella uniplicata; NOB.

Buccinum recurvirostrum claviculatum; LISTER, *synops. tab.* 1021, *fig.* 85, *litt. b.*

Turbo aretius canaliculatus obliquè incurvatus, lineis minutissimis fulvis circumdatus candidus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 57, *fig.* H *& forsan, fig.* F.

Vertagus carminatus albus sinuosus; KLEIN, *ostrac. pag.* 31, *spec.* 78, *num.* 2.

SEBA *thes. tom.* 3, *tab.* 50, *fig.* 43, 44.

KNORR *vergnugen der augen tom.* 3, *tab.* 20, *fig.* 3 & *tom.* 5, *tab.* 15, *fig.* 6.

Turbo fasciatus obliquè rostratus; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 321, *tab.* 157, *fig.* 1481, 1482.

Vis, FAVANNE, *conchyl. planch.* 39, *fig.* c, 15.

Die bandirte schnabelschraube; par les Allemands.

White twirje; par les Anglois.

La chenille blanche fasciée; par les François.

DESCRIPTION. Ce *Cérite* au dernier période de son accroissement, a près de trois pouces de longueur, & environ six lignes de largeur proche de l'ouverture, sa forme est cylindrique dans sa moitié inférieure, & même légèrement renflée sur l'autre moitié jusqu'au sommet. Les tours dont la coquille est composée, sont au nombre de quatorze ou de quinze, leur superficie est garnie de plis moins saillans que ceux de l'espèce précédente, lesquels se prolongent selon la longueur de la coquille d'une suture à l'autre. Chacun d'eux est coupé transversalement par trois stries profondes, & leur bord supérieur est légèrement crénelé.

L'ouverture ne diffère de celle du *Cérite buire*

qu'en ce qu'elle est un peu plus alongée, elle lui ressemble d'ailleurs par ses lèvres, par le redressement de son canal inférieur, & par les plis de la columelle. Le fond de cette coquille est blanc & luisant, mais chaque tour de sa spire offre trois bandes transverses jaunes ou rousses, dont celle de dessus est la plus large. Ces bandes colorées sont séparées entr'elles par deux autres bandes toutes blanches, & elles s'évanouissent entièrement à quelque distance du sommet. Elles sont au nombre de cinq sur le tour inférieur, où elles se divisent ordinairement en deux, vers le bord de la lèvre droite.

On connoît une variété de ce *Cerite*, qui au lieu des bandes jaunes n'a que des taches oblongues de la même couleur, parsemées sur toute sa superficie; celle-ci est ordinairement un peu plus grande que la variété fasciée. On les trouve toutes les deux sur la côte de Coromandel, & à l'isle de Ceylan.

4. — CERITE strié.

Cerithium striatum.

Cerithium, testa subcylindrica, anfractibus superne plicatis, transversim multi-striatis; columella uniplicata; NOB.

Coquille fossile; FAVANNE, *conchyl. planch.* 66, *fig.* O, 8. *figure mauvaise.*

DESCRIPTION. Je ne connois cette espèce que dans l'Etat fossile; elle tient beaucoup de la forme du *Cerite fascié*, mais elle en est cependant très-distincte, à cause des stries nombreuses & transverses, dont la coquille est garnie. Sa longueur est de vingt-une lignes, & sa largeur est de cinq lignes vis-à-vis le tour inférieur; elle est cylindrique du côté de sa base, & rétrecie vers le haut; on lui compte douze tours de spirale, dont le bord supérieur est garni de petits plis longitudinaux, qui ne descendent pas plus bas que leur moitié, & dont les sutures ne sont point crénelées comme dans le *Cerite fascié*. Toute leur superficie est marquée de stries transverses aussi fines qu'un cheveu, au nombre de treize ou de quatorze sur chaque tour de la spire, & de vingt-cinq ou vingt-six sur celui de l'ouverture.

Celle-ci ne diffère de celle des deux espèces précédentes, qu'en ce que son canal inférieur a un peu moins de longueur, & qu'il est un peu plus recourbé vers le dos de la coquille que dans les autres, que le bord de sa lèvre gauche est saillant, & séparé du second tour par une gouttière assez profonde, & que le pli du milieu de la columelle est moins élevé; sa couleur est blanche.

On trouve très-abondamment ce *Cerite* à Courtagnon en Champagne, & aux environs de Blois.

5. — CERITE raboteux.

Cerithium asperum.

Cerithium, testa turrita lactea, anfractibus plicato-sulcatis, transversim striatis muricatis, columella uniplicata; NOB.

A. — *Coquille toute blanche.*

Buccinum recurvirostrum, claviculatum, album; striatum & leviter muricatum, ex insula mauritio; LISTER, *synopf. tab.* 1020, *fig.* 84.

SEBA, *thes. tom.* 3, *tab.* 50, *fig.* 20, & *tab.* 51, *fig.* 35.

Murex asper; testa turrita, anfractibus sulcatis, transversim striatis muricatis, cauda adscendente; LINN. *syst. nat. pag.* 1226, *num.* 576.

MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 322, *tab.* 157, *fig.* 1483.

Vis; FAVANNE, *conchyl. planch.* 39, *fig.* C, 18.

B. — *Coquille marquée de lignes transverses brunes.*

Chenille blanche reticulée; par les François.

DESCRIPTION. Messieurs Chemnits & Schroeter se sont trompés en parlant de cette espèce, le premier en la décrivant sous le nom du *murex granulatus* de Linné, & le second en figurant sous le nom du *murex asper* du même Auteur, une coquille, qui, quoique du genre du *Cerite* est cependant tout-à-fait distincte de celle-ci.

La forme de cette coquille ressemble à celle de l'espèce précédente, elle lui est seulement un peu inférieure en longueur & en largeur. Sa spire est composée de douze tours dont la superficie est très-raboteuse à cause des plis longitudinaux, des tubercules & des stries transverses dont elle est garnie. On compte sur chacun de ses tours de spirale, onze ou douze plis longitudinaux, dont chacun porte trois tubercules pointus & plusieurs stries transverses très-fines.

Son ouverture ne diffère de celle du *Cerite fascié* que par les conditions suivantes. 1°. Le bord de sa lèvre droite est légèrement crénelé, 2°. sa lèvre gauche est très-saillante vers sa partie moyenne, où elle est accompagnée d'un petit prolongement anguleux; 3°. son canal inférieur n'a pas tout-à-fait autant de longueur que dans cette espèce, quoique d'ailleurs, il ait la même figure & la même direction; quant aux parties intérieures de l'ouverture, elles ne diffèrent aucunement de celles des espèces précédentes. Sa couleur est toute blanche dehors comme dedans,

& c'est par-là principalement que la variété A [illegible] de la suivante.

La variété B [illegible] que la première, sa coquille est [illegible] un peu plus longue & un peu plus ventrue, ses plis sont plus écartés, plus [illegible] dans la première, ils sont également marqués de stries transverses, & [illegible] de trois tubercules pointus, mais ils en diffèrent par trois lignes transverses brunes, qui [illegible] sur les pointes des tubercules & se prolongent en serpentant jusqu'au sommet de la spire.

Linné dit que la variété A se trouve à l'isle de France, anciennement dite isle Maurice ; [illegible], & je puis [illegible] à la [illegible] & à l'isle de Saint Domingue. Quant à la variété B j'ignore sa patrie.

6. — Cerite granuleux.

Cerithium granulatum.

Cerithium, testa turrita [illegible], an-fractibus [illegible] granulatis [illegible] ; Nob.

[illegible] granulatus ; Rumph. [illegible] *tab.* 30, *fig.* L. — [illegible], [illegible] *tab.* 7, *fig.* 12.

[illegible] granulata, seu strombus cinereus, gra-nis [illegible] ; Klein, [illegible] *pag.* 31, [illegible] 7, [illegible] 1, *tab* 7, *fig.* 11.

Schlotterbeck, *act. helvet. vol.* 4, *pag.* 4[illegible], *tab.* 5.

Seba, *thesaur. tom.* 3, *fig.* 45, 46 ?

[illegible] granulatus ; testa turrita tuberculis [illegible] ; Linn. [illegible] *pag.* 1226, *num.* 517.

[illegible] *granulatis* [illegible] ; Schrot-ter, [illegible] *pag.* [illegible], *tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

[illegible] ; Martini, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 328, *tab.* 157, *fig.* 1492.

[illegible] tuyse ; *knob[illegible]* ; par les Hollandois.

Der [illegible] ; par les Allemands.

Cerite granuleux ; par les François.

Description. Le *Cerite granuleux* a une coquille [illegible] de l'espèce précédente, [illegible] les figures [illegible] de la [illegible] la coquille y [illegible], celles des autres Auteurs rendent assez bien sa forme, mais les grains dont elle est ornée, y sont trop grossis, ce qui les fait paroître [illegible] au premier coup-d'œil.

Je ne connois qu'un individu de cette coquille qui est dans le cabinet de M. le Chevalier de la Marck, & un second [illegible] de [illegible] tours [illegible] les Auteurs n'ont pas [illegible]. Sa coquille est [illegible] de [illegible] spirale, dont la [illegible] cinq [illegible], entre lesquelles il s'élève trois rangs de tubercules dont la [illegible] blanchâtre. Les tubercules du rang supérieur sont un peu plus [illegible], & [illegible] l'on voit sur l'individu de M. le Chevalier de la Marck. [illegible] le dernier tour.

Son ouverture ressemble à celle des espèces [illegible], elle est [illegible], deux fois plus longue que large, & terminée aux deux extrémités par deux petits canaux, dont celui de la base est recourbé vers le dos de la coquille. Sa lèvre droite offre dans l'intérieur quelques stries, [illegible] vers son milieu, & présente vers la région de [illegible] espèce. [illegible] tubercules, qui sont blanchâtres. L'intérieur de l'ouverture est blanc & [illegible]. [illegible] pas [illegible], elle vit dans [illegible] Amérique, suivant Linné.

7. — Cerite [illegible].

Cerithium [illegible].

Cerithium, testa [illegible] ; Nob.

[illegible] ; [illegible], *tom.* 3, *pag.* 111, [illegible].

[illegible] ; Lister, *synops. tab.* 1017, *fig.* [illegible].

Strombus tuberosus; RUMPH. *thes. tab.* 30, *fig. N.*

Unicornu americanum muricatum; PETIVER, *gazophyl. tab.* 53, *fig.* 2. — *ejusd. aquatil. Amboin. tab.* 13, *fig.* 23.

Vis, appelée la chenille, elle est étagée à plusieurs rangs, garnis de tubercules bleuâtres, elle est très-joliment marbrée, & sa bouche est des plus singulières; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 276, *planch.* 14, *fig. H.*

Turbo arenatus canaliculatus oblique incurvatus, tertiis costis signatus & valde muricatus, subalbidus, rufis & punctis piceis aliquando aspersus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 57, *fig. A.*

Vertagus bisfasciatus, muricatus maculosus, spiris dentatis; KLEIN, *ostrac. pag.* 31, *gen.* 6, *spec.* 78, *num.* 4, *litt. a.*

SEBA, *thes. tom.* 3, *tab.* 50, *fig.* 37, 39 & *tab.* 51, *fig.* 22, 23, 25, 27.

KNORR, *vergnügen der augen*; *tom.* 3, *tab.* 16, *fig.* 5.

Murex aluco; *testa turrita, anfractibus tuberculatis, sinistrorsum spinosa, columella uniplicata, cauda adscendente*; LINN. *syst. nat. pag.* 1225, *num.* 572 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 643, *num.* 310.

Turbo muricatus oblique incurvatus, seu rostrum corvi; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *tab.* 156, *fig.* 1478.

Murex coronatus; *testa turrita substriata, anfractibus coronatis, columella uniplicata, rostro adscendente*; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 320 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 322.

Vis; FAVANNE, *conchyl. planch.* 39, *fig. C*, 10.

Gedoornde snuitepen; par les Hollandois.

Das gedornte schnabelbein; *der rabenschnabel*; par les Allemands.

The roughsieren shell; par les Anglois.

Chenille, ou chenille bariolée, par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est aisée à reconnoître parmi celles de ce genre qui ont le canal de la base recourbé, en ce qu'elle n'a pas le milieu de la columelle marqué d'un pli comme les autres espèces, & que la protubérance du second tour de la spire est beaucoup plus considérable.

Les plus grands individus que je connoisse, ont une coquille longue de trois pouces & large de onze ou douze lignes vis-à-vis le tour inférieur. Cette coquille est par conséquent plus ventrue & plus renflée que celle des espèces déjà décrites. Sa spire est formée en treize tours, dont les six ou sept inférieurs sont [illegible]; ceux du haut de la spire sont garnis de stries transverses très-fines, parmi lesquelles on en distingue trois plus saillantes que les autres & surtout celle du milieu qui forme une sorte de carène. Les tours du bas ne sont presque pas striés, mais ils sont accompagnés d'une côte, située un peu au-dessus de leur partie moyenne, laquelle est garnie de tubercules écartés, dont la forme est conique & presque épineuse.

Le bord supérieur de chaque tour est légèrement comprimé, ce qui rend les sutures qui les unissent fort peu apparentes & semblables à une strie.

Son ouverture est ovale, oblique & une fois moins large qu'elle est longue. Le canal de son extrémité supérieure est profond & étroit, celui de la base est recourbé vers le dos de la coquille comme dans les espèces précédentes; il est un peu plus court & plus ouvert que celui du *Cerite buire*. Sa lèvre droite forme presque un demi-cercle, elle est crénelée sur le bord, sillonnée sur ses deux faces & très-convexe à l'extérieur. Elle est terminée à son extrémité inférieure & antérieure par un prolongement arrondi, qui semble recouvrir son canal comme dans le *Cerite* [illegible]. Sa lèvre gauche est mince & collée sur la face interne de l'ouverture, elle porte vers le sommet une ride très-prononcée, qui conjointement avec une seconde ride de la lèvre droite dont la direction est la même, rétrécit sa gouttière supérieure. C'est vraisemblablement cette ride qui a fait dire à Linné que sa columelle étoit pliée, tandis que la partie où elle se trouve ne doit point être considérée comme la columelle de la coquille, mais seulement comme l'extrémité supérieure de sa lèvre gauche; j'observerai à ce sujet qu'une ride à-peu-près semblable se voit dans les espèces déjà décrites, mais qu'en disant que leur columelle est garnie d'un pli, je n'ai entendu parler que de celui qui est placé vers le milieu de leur ouverture, & qui appartient véritablement à la columelle.

Cette coquille est blanchâtre ou colorée d'un fauve très-clair, qui est taché & pointillé de brun; les tubercules sont bleuâtres, le dedans de son ouverture est blanc, & on y distingue quelquefois les taches brunes de l'extérieur. Linné dit qu'on la trouve dans la mer Méditerranée, mais je pense que ce Naturaliste étoit dans l'erreur. Rumphius l'indique à l'isle d'Amboine, & j'ai eu occasion d'en voir plusieurs [illegible] apportées de la côte de Coromandel.

8. — CERITE noduleux.

Cerithium nodulosum.

Cerithium, testa solida crassa transversim striata, anfractibus nodis convexis superne acuminatis, labro crenulato, sulcato; NOB.

Buccinum tuberosum; FAB. COLUMNA, *aquatil. pag.* 53.

LISTER, *synops. tab.* 1025, *fig.* 87.

Strombus angulosus; RUMPH. *thes. tab.* 30, *fig.* O. — PETIVER, *aquatil. Amboin. tab.* 7, *fig.* 12.

Turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus, striis circumdatus & papillis eminentibus raris in unaquaque spira dispositis distinctus, albidus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 57, *fig.* G.

Vertagus labio plicatus, major; KLEIN, *ostrac. pag.* 31, *gen.* 6, *spec.* 78, *num.* 5, *lit. a.*

Strombus quem tortum babylonicam vocant, quia gyri ejus adeo regulariter adornati & sulcati sunt, angulosis quasi crispis tanquam circuitionibus turrium cincti. Labium admodum latum est & simbriatum. Caeterum ex albo perfundatus, versicolore desuper pictura elegantia impicata exornatur; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 141, *tab.* 50, *fig.* 15, 16.

KNORR, *vergnugen der augen*; *tom.* 1, *tab.* 16. *fig.* 4.

Tympanotonos asper, horridus, nodosus, obtuse muricatus, rostro incurvato, labro duplicato valde extenso, murex aluco linnai; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 314, *tab.* 156; *fig.* 1473, 1474.

Murex aluco; testa turrita, anfractibus transversim sulcatis in medio tuberculatis, columella complicata rostro ascendente; VON BORN, *ind. mus. Caesar. pag.* 325 — *ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 321.

Vis; FAVANNE, *conchyl. planch.* 39, *fig. c*, 5.

Vest indische paase-kroon; par les Hollandois.

Die gefurchte dornspindel; par les Allemands.

Knopped popes crown; par les Anglois.

DESCRIPTION. La coquille de ce *Cerite* est très-épaisse, & a la conformité de son volume près, si analogue à celle de l'espèce qui suit, que j'ai long-temps hésité, si je ne considérerois pas ces deux coquilles comme deux variétés d'une même espèce. Celle-ci est ordinairement longue de cinq pouces & large de deux pouces moins trois lignes vis-à-vis l'ouverture. Sa spire est effilée & composée de quatorze tours, qui sont garnis d'un seul rang de nœuds convexes, & dont la superficie est marquée de stries accouplées de deux en deux. Les sutures sont indiquées par une bande lisse, sans stries & presque plate, elles sont fort peu apparentes. Les nœuds de ce *Cerite* occupent le milieu de chaque tour, & on en compte sept ou huit sur chaqu'un d'eux jusqu'au haut de la spire; ils sont convexes vers le bas, obtus à leur milieu, & sont terminés à leur bord supérieur par une petite pointe; c'est principalement par ce caractère que cette espèce diffère de la suivante. Le tour inférieur qui forme l'ouverture de la coquille diffère des autres, par les côtes transverses qui l'accompagnent jusqu'au bord de la lèvre droite, lesquelles sont inégales, très-convexes & tuberculées, par la saillie des nœuds qui est très-considérable, & enfin par une protubérance lisse de six lignes qui occupe la face gauche du second tour.

Son ouverture présente la figure d'un demi-cercle posé obliquement, dont la longueur ne surpasse pas tout-à-fait deux fois la largeur; elle a comme la précédente deux canaux distincts; celui du haut est prolongé sur le second tour de la spire, & adhérent à sa convexité; il est formé à l'extérieur par deux grosses rides transverses, dont une appartient à chaque lèvre. Le canal inférieur est court, droit & légèrement recourbé vers son extrémité. Sa lèvre droite est très-épaisse, crénelée sur le bord, échancrée vers le haut, & marquée à l'intérieur de plusieurs sillons inégaux; la gauche n'a de l'épaisseur qu'à ses deux extrémités, elle est arquée au milieu & très-blanche. Enfin sa couleur est cendrée au-dehors, & variée de fascies couleur de suie, de lignes de la même couleur ou de points bruns.

On trouve ce *Cerite* sur les bords de la mer Rouge, suivant Forskoel, dans l'Océan Asiatique, selon Davila, & à l'isle d'Amboine, suivant Rumphius. Linné étoit dans l'erreur quand il a considéré cette coquille comme une variété de la précédente, il paroit du moins que telle étoit son intention, quand il a dit à l'article du *Murex aluco mus. lud. ulr. pag.* 633, *num.* 326, *variat cauda recta brevi & brevi recurva.* Cette erreur de Linné a vraisemblablement occasionné celle de M. de Born, qui a décrit le *Cerite noduleux*, sous le nom de *Murex aluco*, & le véritable *Murex aluco* de Linné, qui est notre *Cerite chenille*, sous le nom de *Murex* [illegible]. M. Chemnitz paroît avoir partagé la même erreur que le Savant Nomenclateur d'Allemagne, quoique la phrase spécifique de Linné, qui fait mention du canal recourbé de la base de la coquille, ne puisse être appliquée qu'à notre *Cerite chenille.*

9. — Cerite d'Adanson.

Cerithium Adansonii.

Cerithium, testa ventricosa transversim striata, anfractuum nodis conicis acutis patentibus, labro crenulato; Nob.

Turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus, striis crassis & papillis acutis signatus & valde muricatus, subalbidus, maculis & punctis fuscis aliquando aspersis; Gualtieri, *ind pag. & tab.* 57, *fig. B.*

Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 50, *fig.* 15. *figura optima.*

Le Cerite; Adanson, *conchyl. du Sénégal*; *pag.* 155, *planch.* 10, *fig.* 2.

Description. La coquille de cette espèce, n'a suivant M. Adanson, guères que deux pouces de longueur & une fois moins de largeur. Elle est ventrue, & on n'y compte que douze tours de spirale, renflés dans leur milieu, qui sont garnis d'un rang de nœuds coniques, pointus & élevés sur une côte parallèle à sa largeur; le reste de leur superficie est entouré de dix ou douze côtes peu élevées, qui sont formées par autant de stries prononcées. Le second tour de la spire porte sur sa gauche, un bourrelet ou une protubérance placée comme dans le *Cerite noduleux*.

Son ouverture est parfaitement analogue à celle de cette espèce au point qu'elle ne paroît en être qu'un diminutif; elle est seulement un peu plus courte & un peu plus élargie vers le milieu. Sa couleur est blanche, sans mélange dans les jeunes, & légèrement tachée & pointillée de brun dans les vieilles. Cette coquille ne diffère enfin de l'autre espèce que par sa petitesse, par ses stries qui ne sont pas accouplées, & par la forme conique de ses nœuds. Mais il est douteux que ce dernier caractère soit constant, puisque M. Adanson, qui observa ce *Cerite* dans son lieu natal, & qui eut occasion d'en voir un grand nombre, dit que la seule variété qu'il put lui découvrir consiste en ce que les boîlettes (les nœuds) de la spire sont quelquefois assez longues & pointues dans les jeunes coquilles, & qu'elles sont arrondies dans les vieilles, ce qui lui parut devoir provenir du frottement, que celles-ci avoient été dans le cas d'éprouver. On la trouve, suivant cet Auteur, sur la côte du Sénégal où elle vit enfoncée dans la vase; on la voit aussi, mais en petite quantité, dans le fleuve Gambie vis-à-vis le comptoir d'Albreda.

Je dois observer au sujet de cette espèce, que, quoique presque tous les Auteurs, & M. Adanson lui-même l'aient confondue avec la précédente, a cause de l'analogie de quelques parties de sa coquille, je ne puis être de leur avis à moins qu'on ne m'explique d'une manière satisfaisante, non la différence de leur volume, mais celle de leur forme & de la proportion inégale de leurs parties.

10. — Cerite massue.

Cerithium clava.

Cerithium, testa solida flavida fusco maculata, anfractibus transversim striatis plicato nodosis, labro interiori sulcato; Nob.

Clava maculata from pulo condore; Th. Martyns, *univers. conchol. tom.* 2, *fig.* 57.

Catalogus des herrn secretair, Abels, *vonden conchyl. des fursten bischofes zu constanz*; *pag.* 17, *num.* 44.

Murex clava simsonis, maculata variegata, testa turrita solida, transversim striata, anfractibus plicato nodosis, cauda adscendente, labro duplicato dilatato, labio replicato glabro; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 256, *vignette* 22, *fig. A, B.*

Die bunte simsonskeule; par les Allemands.

Brindled club; par les Anglois.

Description. Je n'ai jamais vu cette coquille, & je ne la rapporte ici que d'après la figure du superbe ouvrage de M. Martyns, & d'après celle de la conchyliologie de Martini, qui en est une copie; la description qui est jointe à ce dernier ouvrage étant très-incomplette, je préviens que la mienne est prise sur les figures, & qu'elle peut par conséquent être defectueuse en plusieurs points.

Cette coquille a beaucoup de ressemblance avec le *Cerite cuiller*, mais il me paroit qu'elle en diffère par la longueur de son ouverture qui est un peu plus forte que dans cette espèce, par le canal de sa base qui est légèrement recourbé, & sur-tout par les taches brunes dont elle est colorée sur un fond tirant vers le jaunâtre.

Elle est turriculée, longue de cinq pouces six lignes, & large de dix-huit à dix-neuf lignes vers le milieu du tour inférieur. Les tours de sa spire sont au nombre de quinze ou de seize, ils ont fort peu de convexité, & leur superficie est coupée transversalement par six ou sept stries qui paroissent assez profondes; ils sont encore garnis de plis longitudinaux, qui, suivant M. Chemnitz sont légèrement tuberculeux. Son ouverture est longue de dix-huit lignes & large d'environ un pouce; le canal de sa base est court & un peu recourbé sur le derrière, celui de son extrémité supérieure étoit un peu prolongé sur la convexité

du second tour. Sa lèvre droite n'est point crenelée sur le bord, suivant M. Chemnitz, elle est seulement sillonnée ou légèrement pliſſée à l'intérieur; la gauche est liſſe & unie. Le fond de sa couleur est brun clair, mêlé de quelques teintes jaunâtres, & parſemée de plusieurs rangs de taches ovales ou oblongues brunes. Cette coquille est infiniment rare, & se trouve, suivant M. Martyns, aux isles de Pulo Condor, petit Archipel de la mer des Grandes Indes.

La figure de Lister, que M. Chemnitz cite avec doute pour cette espèce, me paroît devoir appartenir au *Cerite cuiller*, à cause des trois stries qui sont marquées sur chacun de ses tours.

11 — Cerite épineux.

Cerithium spinosum.

Cerithium, testâ albâ transversìm striata, fusco interrupte lineata, anfractuum costa media spinosa; Nob.

Description. Cette espèce n'a pas été encore décrite. Sa coquille est longue de dix-huit lignes, & large de sept vis-à-vis l'ouverture; elle est composée de neuf tours de spirale, élevés dans le milieu par une côte transverse, qui est elle-même garnie de fortes épines au nombre de sept ou de huit sur chaque tour. Ces épines sont épaisses par leur base, légèrement comprimées selon la longueur de la coquille, & pointues. Le reste de la superficie des tours est marqué de stries transverses très-fines & très-nombreuses, & les sutures qui les unissent sont simples & peu apparentes. Le tour inférieur outre la cote épineuse qui se prolonge sur ceux de la spire en a encore deux autres plus petites légèrement tuberculeuses, qui l'accompagnent vers le bas.

Son ouverture est ovale & rétrécie aux deux extrémités, celle du haut a une petite gouttière [illegible] à celle des espèces précédentes, le canal de [illegible] est long de deux lignes, & [illegible]. Sa lèvre droite est [illegible] sur le bord, & [illegible], la gauche [illegible] luisant, qui forme [illegible] aux deux bouts.

Sa couleur est blanche à l'intérieur, elle est [illegible] & marquée de lignes brunes interrompues, qui sont parallèles à ses stries. Le [illegible] de chaque tour offre encore à la [illegible] un rang de petites taches [illegible] de la même couleur, qui prolongent un [illegible] sur les [illegible] les tours con[illegible]. Cette espèce [illegible] de l'isle de la Guadeloupe, & c'est à feu M. Badier que j'en dois la connoissance.

On trouve ce *Cerite* fossile aux environs de Pont-Levoy dans le Blaisois, j'en possède un assez grand nombre, qu'on auroit de la peine à distinguer des individus marins [illegible] que par la privation de leurs couleurs. On le rencontre aussi, mais rarement, à Courtagnon en Champagne.

12. — Cerite noirci.

Cerithium atratum.

Cerithium, testa [illegible], anfractibus transversìm [illegible] media, [illegible]; Nob.

Murex atratus; testa turrita atra, anfractibus transversìm [illegible] plicata, [illegible]; Von Born, [illegible] *Cæsar. pag.* 329 — [illegible] *pag.* 324, *tab.* 11, *fig.* 17. 18.

Murex atratus; Schröter, *[illegible] in die conchylien. tom.* 1, *pag.* [illegible], *num.* 177.

Die schwarze [illegible]; par les Allemands.

Description. Cette coquille tient beaucoup de la précédente, mais en diffère [illegible] au [illegible] mélange de noir & de blanchâtre qu'elle présente dans quelques parties. Elle en diffère aussi par le nombre plus considérable des tours de sa spire, & par la pointe du sommet qui est très-aigüe.

Sa longueur est d'un pouce quatre ou cinq lignes, & sa largeur vis-à-vis l'ouverture, d'environ demi-pouce; elle a quinze tours de spirale, convexes au milieu, & garnis d'un très-grand nombre de stries transverses, qui regardées à travers une loupe paroissent grenues; on y distingue encore deux côtes, situées l'une au milieu de chaque tour, & l'autre à leur bord supérieur, qui sont formées d'un rang de tubercules convexes, noirs & luisants. Le tour de l'ouverture, outre les deux côtes tuberculeuses qui se prolongent sur les tours de la spire, en a encore trois pareilles situées vers le bas, dont les tubercules sont plus petits. Cette espèce est sur-tout remarquable par les varices longitudinales qui traversent la largeur des tours, on en compte deux ou trois sur chacun d'eux, qui y forment une saillie souvent interrompue, & quelquefois continue depuis le troisième tour jusqu'au sommet de la spire, je possède une de ces coquilles où les varices sont continues, & prolongées en trois rangs obliques jusqu'au sommet.

Son ouverture ne diffère presque point de celle de l'espèce précédente, elle est [illegible] de la même manière à ses extrémités, & le canal de

de sa base est aussi très-légèrement recourbé. Sa lèvre droite est moins sensiblement crénelée sur le bord, mais elle est striée à l'intérieur. La gauche est étroitement collée à la face interne de l'ouverture, & ne forme aucune saillie aux deux bouts.

Le fond de cette coquille est noir & luisant, ses varices qui sont les anciennes traces de ses accroissemens successifs, & qui représentent le bord extérieur de sa lèvre droite à chacune de ses crues, sont blanchâtres, pointillées de noir ; enfin le dedans de l'ouverture est blanc & très-[illegible]. Ce *Cerite* s'est trouvé en [illegible] quantité parmi les coquillages, que feu M. Badier avoit [illegible] à l'isle de la [illegible]; je ne doute pas que le *murex* [illegible] de M. de Born, ne soit la même espèce que celui-ci, [illegible] ce Savant Naturaliste aie dit que sa columelle portoit un pli ; [illegible] que M. de Born, n'a prétendu désigner par cette expression, que la ride transverse du sommet de la lèvre gauche, qui forme le petit canal que l'on voit au haut de l'ouverture de presque toutes les coquilles de ce genre, & notamment dans le *Cerite chenille*, qui n'a point de pli à la columelle, mais à qui cet Auteur en désigne un dans sa description.

13. — Cerite goumier.

Cerithium vulgatum.

Cerithium, testa transversim striata fusca, anfractuum parte media inferiori, plicato spinosa, superiori crenulata ; Nob.

Innumeris pene coloribus simul mixtis hujus turbinis cutis pingitur ; in parte interna plurimum albo, circa oris aperturam violaceo & [illegible], in externa asper [illegible] & [illegible] [illegible], sub quo stabulatur ; Bonanni, *recreat. class.* [illegible], *pag.* 123, *fig.* 82, *ejusd. mus. kirch. pag.* 454, *num.* 82.

Buccinum recurvirostrum [illegible], striis muricatis circumdatum, è mari mediterraneo ; Lister, *synops. tab.* 1019, *fig.* 82.

Turbo [illegible] canaliculatus [illegible], muricatus [illegible], ex [illegible] & [illegible] nigricantibus aspersus ; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 56, *fig.* L.

Tympanotonos loricatus, recurvirostrus, turgidulus, labio oris semicanati crispo ; Klein, *ostrac. pag.* 30, *spec.* 2, *num.* 3.

Oxystrombus lævis, multicolor, exacte conicus ore patulo canaliculato, labio plicato, foris asper, *ejusd. ibid. pag.* 33, *num.* 6.

Le goumier, Adanson, *conchyl. du Senegal. pag.* 15[illegible], *planch.* 10, *fig.* 3.

Seba, *thes. vol.* 3, *pag.* 142 ; *tab.* 50, *fig.* 23.

Strombus nodosus & subtilissime striatus, ore recto [illegible] ; Schroeter, *[illegible] pag.* 386, *tab.* 8, *fig.* 11, 12 — *[illegible] in die conchylienkentniss, tom.* 1, *pag.* [illegible], *num.* 10[illegible].

Favanne, *conchyl. planch.* 39, *fig.* [illegible], 1.

Die knotigte chinesische pyramide ; par les Allemands.

Le [illegible] ; par les Languedociens.

Description. Quand cette coquille est complette, elle est longue de deux pouces sept ou huit lignes, & large de neuf lignes vers le bas ; on lui compte quatorze tours de spirale, qui sont turriculés comme dans les espèces précédentes, & qui sont terminés vers le haut par un sommet pointu. Ils sont très-peu renflées, & le bourrelet du second tour est un peu moins considérable que celui du *Cerite à [illegible]*. Toute sa superficie est garnie de stries [illegible] transverses, lesquelles sont visibles par-tout, excepté sur les six ou sept derniers tours du sommet. Chaque tour a encore deux rangs de tubercules qui sont disposés de la manière suivante ; ceux du rang inférieur occupent un peu plus de la moitié de chaque tour, ils sont oblongs, semblables à des plis, & sont terminés à leur extrémité supérieure par une pointe, qui est plus ou moins aigüe selon les individus.

La partie supérieure de chaque tour est remarquable par une dépression sensible, & le bord qui forme sa suture est garni d'un second rang de tubercules arrondis, qui la rend en quelque manière crénelée. Ces tubercules sont moins saillants que les premiers, & ne semblent en être qu'une continuation.

Son ouverture est ovale, rétrecie aux deux [illegible], & en tout, [illegible] fois plus longue qu'elle n'est large. Elle ressemble beaucoup à celle [illegible] une petite gouttière à son bout supérieur, laquelle est formée en partie par une ride transverse de la [illegible] che très-lisse, & n'a de saillie que vers son extrémité supérieure.

[illegible] cendrée, & marbrée de blanc ou de brun. Au dedans elle est blanchâtre & tachée d'un violet obscur, [illegible] de la lèvre [illegible].

Il est bon d'observer que sur le nombre de ces coquilles que j'ai eu occasion de voir, il s'en est trouvé plusieurs qui étoient plus longues, plus étroites & plus blanches que les autres, qui paroissoient en être différentes au premier coup-d'œil, mais qui dans le fond ne présentoient après l'examen le plus minutieux aucun vrai caractère. J'ai soupçonné que ces coquilles appartenoient aux individus mâles de cette espèce, car il n'est pas douteux que parmi celles qui ont les deux sexes distincts, les coquilles des mâles ne soient toujours plus alongées & plus grêles que celles de leurs femelles.

Le *Cérite goumier* se trouve, suivant M. Adanson, sur les côtes de l'isle de Teneriffe & de celle de Fayal, où il fréquente les endroits vaseux. On le trouve aussi très-abondamment sur les côtes de la Provence & sur celles du Languedoc & vraisemblablement sur celles de l'Italie.

Scilla dit qu'on le rencontre fossile dans l'intérieur de la Calabre, parmi un grand nombre d'autres coquilles dont les espèces analogues vivent également dans la mer Méditerranée.

14. — CÉRITE cordonné.

Cerithium torulosum.

Cerithium; *testa alba transversim tenuissime striata, anfractuum margine superiori toruloso, spira plicato-nodosa*; NOB.

Murex torulosa; *testa turrita, anfractibus superne zona torulosa, cauda brevi*; LINN. *syst. nat. pag.* 1226, *num.* 574.

Turbo annulatus; *rostro recurvo, ad basim spirarum fascia torosa cinctus*; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 325, *tab.* 157, *fig.* 1486 — SCHROETER, *Einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 559, *num.* 41.

Murex larva erucæ, testa cylindracea, anfractibus cingulo calloso crenato vinctis, gyrationum superiorum parietibus plicato nodosis ex violaceo & fusco coloratis, inferiorum albis planiusculis, cauda brevi recta emarginata subadscendente, labro adnato supra uniplicato; *ejusd. conchyl. tom.* 10, *pag.* 280, *tab.* 164, *fig.* 1575, 1576.

Die raupenpuppe; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette espèce ne parvient jamais à un grand volume, sa coquille n'a, à son dernier période, que quinze lignes de longueur, & quatre lignes & demie de diamètre à son extrémité inférieure; elle est composée de dix ou onze tours de spirale, dont les trois inférieurs seulement sont remarquables par un bourrelet circulaire, convexe, saillant & légèrement crenelé qui accompagne leur bord supérieur; ce bourrelet est plat en dessus, & il est accompagné au dessous par un cordon [illegible], qui lui est contigu & [illegible]. Le reste de la surface de ces trois derniers tours est applati, & marqué de stries transverses fines & [illegible] [illegible] on y [illegible] les intervalles [illegible] Les tours du haut de la spire n'ont pas de bourrelet à la proximité des sutures, & sont marqués de plis transverses comme ceux du bas de la coquille, mais leur superficie est encore garnie de petits plis longitudinaux, dont la partie moyenne est saillante & légèrement épineuse; enfin sa spire est terminée par un sommet très-pointu.

Son ouverture ne diffère de celle du *Cérite épineux*, qu'en ce qu'elle est un peu plus élargie vers son extrémité supérieure que dans cette espèce, & que le canal de sa base est un peu plus relevé par le bout.

Sa lèvre droite a son bord légèrement denté, la gauche est lisse, peu épaisse, & garnie vers le haut d'une ride transverse, formant une gouttière avec la lèvre droite, comme dans les espèces précédentes. Cette coquille est blanche au dehors, comme à l'intérieur, les tours du sommet de la spire sont colorés de brun ou de violet, & leurs plis sont blancs. Je ne connois pas la patrie de ce *Cérite*, mais je soupçonne qu'il vient des Grandes Indes.

15. — CÉRITE denticulé.

Cerithium serratum.

Cerithium, testa alba longitudinaliter striata, anfractuum costis binis serrato-spinosis, serraturis compressis, costa inferiori minima; NOB.

Coquille fossile; FAVANNE, *conchyl. planch.* 66, *fig.* O, 7, *figure réduite.*

Rabus; TH. MARTYNS, *univers. conchol. tom.* 2, *tab.* 58.

Briar club masse; par les Anglois.

DESCRIPTION. Cette coquille que l'on trouve fossile à Courtagnon en Champagne & ailleurs, & dont on ne connoissoit pas la coquille marine analogue, fut découverte à l'isle des Amis, pendant les voyages du Capitaine Cook. Elle a des grands rapports avec le *Cérite* [illegible], & surtout avec le *Cérite* [illegible] de la côte d'Afrique, mais je me suis assuré qu'elle est différente comme on en jugera par leurs descriptions; celle-ci indépendamment des autres caractères, a le canal inférieur de son ouverture un peu plus alongé

que celui de ces deux autres espèces, & sensiblement recourbé à son extrémité, tandis que celui deux des autres coquilles est très-court & sans la moindre inflexion.

Le *Cerite denticulé* a la forme d'une pyramide hérissée de pointes & amaincie vers le sommet. Sa longueur est de deux pouces deux ou trois lignes, & sa largeur au bas, est de huit lignes. On compte quinze tours à sa spire très-peu convexes, dont la superficie, outre des stries longitudinales très-fines & un peu courbées, est garnie de deux côtes transverses armées de dents pointues. Ces côtes sont situées à une égale distance des deux bords de chaque tour, dont la partie moyenne est légèrement enfoncée, la côte du bord inférieur est très-petite, ainsi que les denticules dont elle est pourvue. La côte de leur bord supérieur a des dents d'une forme conique beaucoup plus considérables que les premières, du double moins nombreuses, également comprimées, suivant la largeur de la coquille, pointues & très-analogues par leur forme aux dents d'une scie. Le tour inférieur a encore sur sa convexité deux autres côtes semblables à la petite, & également denticulées, qui sont enveloppées par l'accroissement successif de la coquille. Sa face inférieure est unie ou simplement striée.

Son ouverture diffère de celle des espèces précédentes, en ce que le bout supérieur de sa lèvre droite est profondément échancré, & que cette lèvre a dans l'intérieur quatre petits sillons qui répondent aux côtes de sa partie convexe, que le canal de sa base est un peu plus large, & que la gouttière de son extrémité opposée est beaucoup moins apparente; elle leur ressemble par la forme de sa lèvre gauche & par le léger redressement de son canal inférieur. Quant à la couleur de cette coquille, elle est blanche dans les coquilles marines, à en juger par la figure de M. Martyns, comme dans les fossiles. Outre les bancs de Courtagnon où elle est très-abondante, & ordinairement très-bien conservée, on la rencontre aussi quelquefois aux environs de Blois, & j'ai eu occasion d'en voir chez M. Woulf, Savant Chimiste d'Angleterre, qui avoient été trouvées dans sa patrie.

16. — CERITE conique.

Cerithium conulus.

Cerithium, testa conica turrita, anfractuum zonis quatuor transversis granulosis, intermediis minoribus; NOB.

DESCRIPTION. Je ne connois de cette espèce que sa coquille fossile qui n'a pas été encore décrite. Sa forme est pyramidale & exactement conique à cause de l'applatissement des tours de sa spire. Elle est longue de quinze lignes & large au bas de cinq lignes un tiers; elle a quatorze tours de spirale exactement plats, qui sont distingués les uns des autres par une strie profonde & par une légère saillie de leur bord supérieur.

Leur superficie est divisée par quatre rangs transverses de tubercules, arrondis & serrés, dont la grosseur, quoique peu considérable présente cependant quelque différence. Le rang supérieur a les tubercules les plus gros, ceux de la seconde grandeur forment le rang inférieur; les deux rangs du milieu ont des [illegible] encore plus petits que ceux-ci & égaux entr'eux.

Le tour de l'ouverture est [illegible] vers le bas de stries longitudinales très serrées, il est légèrement applati sur cette face, & accompagné sur le bord de deux ou trois côtes transverses non tuberculeuses.

Son ouverture est plus courte que celle des espèces précédentes, elle est presque quadrangulaire & aussi longue qu'elle est large. Le canal qui la termine au bas, est droit, peu profond & légèrement recourbé au bout. La gouttière de son extrémité supérieure ne diffère presque pas de celle du *Cerite denticulé* par le peu d'élévation de la ride de sa lèvre gauche.

Sa lèvre droite est simple, mince & un peu échancrée vers le haut. La gauche consiste en une plaque mince & luisante, qui est collée sur la face intérieure de l'ouverture.

Sa couleur est blanche & semblable à celle des autres coquilles fossiles de Courtagnon où on la trouve. Il est rare de la rencontrer entière & du volume de celle dont je donne la description;

17. — CERITE telescope.

Cerithium telescopium.

Cerithium, testa conica turrita fusca, anfractibus transversim sulcatis, columella uniplicata; NOB.

Strombus admodum productus decorticatus, colore [illegible] transversis [illegible] contextus; BONANNI, *recreat. pag.* 124, *class.* 3, *fig.* 92 — *ej. sd. mus.* [illegible] 92.

Trochus pyramidalis [illegible], *clavicula valde producta*; LISTER, *synops. tab.* 624, *fig.* 10.

Dolium marinum; RUMPH. *thes. tab.* 21, *fig.* 12.

Trochus pyr[illegible] *indicus*; PETIVER, *aquatil. Amboin. tab.* 4, *fig.* 10.

Vis, toute brune avec quelques stries, la pointe tirée sur le blanc, on la nomme le télescope; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 2[illegible]6, *planch.* 14, *fig. B.*

Trochus ore ar[illegible] & horisontaliter compresso, str[illegible]; quarum [illegible] albae, [illegible] & nonnulla nigricantes [illegible]; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 60, *fig. D. E.*

Trochi pyramidales quos a dolio marina vulgo vocant [illegible] convenientiam cum ejus, mal d[illegible], &c. SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 141, *tab.* 60, *fig.* 1 — 12.

KNORR, *vergnugen der augen*, *tom.* 3, *tab.* 22, *fig.* 2, 3 — *ejusd. delicia nat.* 1, *tab. B*, 4, *fig.* 9.

Une vis des Indes, marron brun, à stries circulaires bien prononcées, à stries longitudinales fines en forme de [illegible], & à base presque platte, [illegible] nommée en Hollande la [illegible], en France le télescope; DAVILA, *catal. syst. pag.* 222, *num.* 428.

Trochus telescopium: testa imperforata turrita striata, columella exserta spirali; LINN. *syst. nat. pag.* 1231, *num.* 600 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 6[illegible]0, *num.* 337.

Trochus telescopium; MURRAY, *fundam. testaceol. tab.* 1, *fig.* 27.

Trochus telescopium; VON BORN, *ind. mus. Caesar. pag.* 344 — *ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 338 *& pag.* 326, *tab. min. fig. a, d.*

Le télescope; FAVANNE, *conchyl. planch.* 39, *fig. B*, 2.

***Dolium marinum seu telescopium*; MARTINI**, *conchyl. tom.* 5, *pag.* 11, *tab.* 160, *fig.* 1507, 1508, 1509, *& ibid. pag.* 3, *tab. min.* 42, *fig. A, B.*

SCHROETER, *journ. fur die conchyl. tab.* 5, *fig.* 8 — *ejusd. einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* [illegible], *num.* 22.

Zee ton; par les Hollandois.

Die seetonne; *das telescop*; par les Allemands.

The telescope; *indian whirligig*; par les Anglois.

Le télescope, *la bouée*, *la tonne de mer*; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille ressemble à la [illegible] par sa forme conique, & par le peu de [illegible] de sa spire, elle en diffère par son [illegible], par les stries & par la couleur. Elle a ordinairement trois pouces & demi de longueur, sur une largeur de dix-sept ou dix-huit lignes à sa base. [illegible] dix-neuf ou vingt tours de spire, [illegible] transversales dont ils sont sillonnés, sont difficiles à compter. Celui de l'ouverture est convexe sur le bord inférieur, & applati du côté de sa base. Sa superficie est marquée de quelques stries longitudinales arquées, & quelquefois légèrement lamelleuses, qui sont croisées en dessous par des stries très-fines, & près du centre par deux ou trois côtes circulaires qui pénètrent dans l'intérieur de l'ouverture. Les tours de la spire n'ont pas de stries longitudinales, on y en distingue seulement trois ou quatre transverses, qui à cause de leur profondeur ressemblent à des sillons. Ces stries ne sont qu'au nombre de trois sur les tours plus élevés, & les intervalles qu'elles laissent entr'elles, sont saillants & aigus, ils sont convexes sur ceux de la base, & semblables à autant de côtes. Le sommet de la spire est pointu.

Son ouverture diffère de celle des autres *Cerites*, en ce qu'elle a près d'une fois & demi autant de largeur que de hauteur. Elle est presque quadrangulaire, & exactement applatie dessus & dessous. Sa lèvre droite est très-arquée, mince sur le bord, presque tranchante & échancrée vers son extrémité supérieure; elle est terminée en dessous par un prolongement arrondi, qui à cause de son peu d'épaisseur, ne se trouve conservé que sur très-peu de coquilles; cette lame porte dans l'intérieur deux ou trois sillons assez profonds qui pénètrent dans sa cavité. Enfin l'ouverture est terminée au centre par un canal droit, dont les parois sont luisants & épais, & dont le bord inférieur est très-sensiblement recourbé. Ce canal est si court, qu'il forme à l'extérieur moins de saillie que le prolongement de la lèvre droite. La lèvre gauche ne se distingue sur cette coquille que par le luisant dont sa place est couverte, & qui dépend vraisemblablement d'une lame extrêmement mince que l'animal y a appliqué.

Sa columelle, quoique très-courte, offre un pli bien marqué, lequel, comme on s'en est assuré par la coupe perpendiculaire de la coquille, se prolonge dans l'intérieur jusqu'au sommet de la spire.

La coquille du *Cerite-télescope* est brune ou noirâtre, excepté vers le bout de sa spire, & le canal de sa base qui sont un peu moins foncés. On en trouve aussi quelquefois qui sont marquées de fascies de diverses couleurs, comme de blanc, de noir, de jaune & de rouge, sur un fond plus clair. Seba possédoit des variétés ainsi colorées de cette espèce. On la trouve suivant Petiver & Seba, dans les mers des grandes Indes. J'observerai sur cette coquille, que Linné l'avoit placée dans le genre du *trochus*, ainsi que la plupart des auteurs systématiques, à l'exception de d'Argenville, & [illegible] dans le genre de la *cerite*, avec qui elle a beaucoup de rapports, à cause de sa [illegible], du canal de sa base qui est [illegible], & du prolongement du bord inférieur de la lèvre droite,

qui se rencontre de même dans plusieurs autres espèces de ce genre. On ne peut cependant disconvenir qu'à certains égards cette coquille ne puisse être regardée comme intermédiaire au genre de la *cerite*, & à celui de la toupie.

18. — CERITE fluviatile.

Cerithium atrum.

Cerithium, testa subulata nigra, anfractibus contiguis lævibus, labro antice soluto; NOB.

Buccinum atro purpureum læve, oris vertice sive rostro paululum sinuato; LISTER, *synops. tab.* 115, *fig.* 10.

Strombus palustris lævis; RUMPH. *thes. Amboin. tab.* 30, *fig.* K. — PETIVER *aquatil. Amb in. tab.* 13, *fig.* 16.

Strombi vel subulæ; SEBA, *thes. tom.* 3, *tab.* 56, *fig.* 13, 14.

Turbo fluviatilis obscure striatus, oris vertice paululum sinuato, in mucronem acutissimum & longissimum desinens, atro purpureus quatuordecim spiris finitus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 6, *fig.* E, F.

Tuba phonurgica, spiris planis, carminata spiraliter, atropurpurea, oris vertice seu rostro paululum sinuoso listeri; KLEIN, *ostrac. pag.* 34, *gen.* 11, *spec.* 2, *num.* 2, *litt. a.*

Strombus ater; testa turrita lævi, labro antice posticeque soluto; LINN. *syst. nat. pag.* 1213, *num.* 516 — *ejusd. mus. ludov. ulr. pag.* 624, *num.* 289.

Nerita atra; testa turrita lævi, apertura antice posticeque sinuata; MULLER, *verm. terrest. & fluv. p.* 2, *pag.* 188, *num.* 375.

Berlinisches magazin, vol. 4, *pag.* 340, *num.* 86, *tab.* 9, *fig.* 41.

Strombus ater, linnæi; SCHROETER, [illegible] *pag.* 371, *num.* 168 — *ejusd.* [illegible] *conchyl. tom.* 1, *pag.* 449, *num.* 90.

Coquille d'eau douce; FAVANNE, *conchyl. planch.* 61, *fig.* H, 11.

Strombus ater linnæi, testa turrita, nigra, lævi, anfractibus contiguis, [illegible] *cata excisa, labro soluto aliformi*; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *part.* 2, *pag.* 191, *tab.* 135, *fig.* 1227.

Sort neriten; par les Danois.

Die glatte sumpfnadel; par les Allemands.

Gladde moerasch pen; par les Hollandois.

Blackish river peg; par les Anglois.

Vis noire; par les François.

DESCRIPTION. C'est ici la coquille dont j'ai déja parlé à l'article du *Buccin renversé*, & que je rapportois alors au genre de la *vis*. L'ayant examinée par la suite avec plus d'attention, j'ai reconnu qu'elle appartient aux *cerites*, tant à cause de son canal inferieur, qui à la vérité est échancré comme dans les *vis*, que par le renflement de la lèvre gauche de son ouverture, & même par l'échancrure du bord supérieur de la lèvre droite, laquelle se retrouve dans quelques espèces de ce genre.

Le *Cerite fluviatile* a jusqu'à trois pouces de longueur, & environ neuf lignes de largeur à sa base; sa coquille est lisse [illegible], & composée de treize ou quatorze tours de spirale applatis, lesquels ne sont distingués les uns des autres que par un sillon peu profond, qui ressemble sur les tours de la spire à une simple ligne. Le tour de l'ouverture présente au-dessous, quelques stries circulaires peu saillantes, qui vont se terminer au bord de la lèvre droite, & un renflement assez considérable, sur la gauche de l'ouverture qui établit l'analogie de cette coquille avec les autres de ce genre. Les tours de sa spire sont lisses & quelquefois marqués de quelques rides longitudinales infiniment légères, qu'on n'apperçoit pas sur tous les individus. Le sommet en est presque toujours cassé ou en partie carié.

Son ouverture est ovale, un peu rétrecie vers le haut, & terminée à sa base par un canal très-court, un peu incliné vers la lèvre droite, qui n'a point de saillie à l'extérieur, & qui est échancrée en arrière, comme dans les coquilles du genre de la *vis*. Cette lèvre est un peu épaissie à l'intérieur & très-luisante, elle est prolongée sur le devant en demi-cercle, tranchante sur le bord, & terminée à son extrémité supérieure par une échancrure plus profonde & moins élargie, que dans les autres espèces qui en sont pourvues.

Sa lèvre gauche ne forme un peu de saillie que vers le haut, où elle est marquée d'une ride transverse qui finit vis-à vis l'échancrure supérieure de la lèvre opposée. [illegible] luisante & un peu inclinée vers le côté droit de la coquille.

Sa couleur est noire d'un bout à l'autre, ou d'un brun très-foncé, & blanche à l'intérieur, ou d'une teinte fauve très-claire. Cette coquille est la seule espèce de ce genre [illegible] dans les eaux douces, & c'est à cause de cette singularité que [illegible] le nom de *Cerite fluviatile*. [illegible] Linné, [illegible] l'avoit placée dans le genre du *Strombe* avec quelques autres coquilles, qui, comme celle-ci sont de véritables *Cerites*. Muller l'avoit mise dans son genre de la *Nerite*, [illegible] vraisemblablement qu'elle [illegible]

operculé, & qu'elle étoit fluviatile; car je ne présume pas que s'il eût connu son animal, il eût négligé d'en publier la description.

19. — Cérite cuiller.

Cerithium palustre.

Cerithium, testa solida subfuscente, spira anfractibus longitudinaliter plicatis, transversim trisulcatis, labro subcrenulato; Nob.

Buccinum dentatum, longissima clavicula, fuscum, striatum, fasciatum; Lister, *synops. tab.* 836, *fig.* 62.

Buccinum dentatum, longissima clavicula, fuscum, striatum, ex labro interno dentatum; *ejusd. ibid. tab.* 837, *fig.* 63.

Strombus fluviatilis; Rumph. *thes. tab.* 30, *fig.* Q. — Petiver. *aquatil. Amboin. tab.* 13, *fig.* 13.

Strombus asper, palustris, labiosus, apice plerumque fracto, spiris dentatis, intus albus; Klein, *ostrac. pag.* 28, *gen.* 4, *spec.* 73, *num.* 4 — & *strombus pastinaca ejusd. ibid. pag. ead. num.* 5.

Strombus magnus, late expansis labiis gaudens — noster hic strombus contortus est, tuberculis inæqualis & reticulatim fenestratus, late expansum dentatum que labium, os producit amplum hians, curva donatum clavicula; Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 141, *tab.* 50, *fig.* 13, 14 — 17, 18, 19.

Knorr, *vergnugen der augen*; *tom.* 3, *tab.* 18, *fig.* 1.

Une vis des Indes brune, nuée de fauve & de verdâtre, à revolutions de spire chargées de trois stries circulaires — nommée la cuiller à pot; Davila, *catal. syst. pag.* 222, *num.* 429.

Martini, *berlinisches magazin*; *tom.* 4, *pag.* 339, *num.* 85, *tab.* 9, *fig.* 40.

Strombus palustris; testa turrita læviuscula, labro patulo solato; Linn. *syst. nat. pag.* 1213, *num.* 4[illegible].

Strombus palustris; Schroeter, *die geschichte der flussconchylien*; *pag.* 341, *num.* 133 — *ejusd. einleit. in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 448, *num.* [illegible].

Turbo palustris ceramicus, seu cochlear ollare, ex [illegible] paludibus ind. orientalis; Martini, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 311, *tab.* 156, *fig.* 1472.

Vis; Favanne, *conchyl. planch.* 40, *fig.* A, 1.

Ceramische [illegible], de west-indische bastard [illegible]; par les Hollandois.

Die ceramische sturmfaadel; *die westindische bastart pastikrone*; par les Allemands.

La cuiller à pot, la vis des marais, la fausse thiare; par les François.

Description. Cette coquille que les François nomment aussi le faux télescope est pesante, épaisse, élevée en pyramide & longue de quatre ou cinq pouces, sur une largeur d'un pouce trois lignes ou d'un pouce six lignes à son extrémité inférieure. Elle est composée de dix-sept ou dix-huit tours de spirale, dont la superficie est garnie de trois stries circulaires profondes, & interrompues par des plis longitudinaux, convexes & légèrement arqués. Le tour de l'ouverture n'est presque point plissé à l'extérieur, il offre seulement à la proximité de sa jonction avec le second tour, quelques ondulations qui paroissent tenir lieu des plis, & à la gauche de l'ouverture un bourrelet très-convexe qui prouve son analogie avec les autres espèces déjà décrites. Sa partie inférieure a un très-grand nombre de stries circulaires simples ou doubles, qui se terminent, en se divisant, au bord extérieur de sa lèvre droite. Ses sutures consistent en une strie un peu plus profonde que celles des tours de spirale, lesquelles paroissent crénelées à cause de l'ondulation de leurs plis.

Son ouverture est oblique, rétrecie aux deux bouts & d'une longueur double de sa largeur. Son extrémité inférieure est formée par un canal droit, sans saillie à l'extérieur, & son extrémité opposée par une gouttière étroite, accompagnée du côté de sa lèvre gauche, par une ride transverse peu élevée. Sa lèvre extérieure est très-évasée, fort épaisse, & sensiblement crénelée sur le bord; elle est un peu échancrée vers le haut, prolongée au bas comme dans le *Cerite telescope*, & marquée à l'interieur de quelques sillons très-superficiels.

Sa lèvre gauche n'a presque pas d'épaisseur au milieu, elle en a davantage à ses extrémités, & elle porte quelquefois vers le milieu de l'ouverture un ou deux plis obliques, dont il est vraisemblable que Lister à fait mention. Toute la surface extérieure de ce *Cerite* est d'une teinte brune, tirant sur la couleur de la [illegible], [illegible] de terre clair; on en voit quelques-uns qui sont marbrés de brun, de couleur d'[illegible] & de verdâtre, & dont l'intérieur de la lèvre droite est fascié de brun noirâtre & de roux. Linné assure d'après Rumphius qu'on trouve cette coquille dans les marais des Indes Orientales, qui communiquent avec la mer.

20. — Cérite sillonné.

Cerithium [illegible].

Cerithium, testa [illegible] turrita, longitudinali-

ter plicata, transversim sulcata fusca, cauda recta brevissima clausa; NOB.

Turbo minutissimis rugis a cardine usque ad imum mucronem crispatus miro naturæ artificio; præcipuam distinctionis notam præfert os quasi perfecte circinnatum, vetustum propter coronam quasi ex opere topiario compactam cæsariatam, laciniis plenam & coloribus galearum cristas referentem. Ex indico mari; BONANNI, *recreat. pag.* 121, *class.* 3, *fig.* 68 — *mus. kirch. pag.* 453, *num.* 68.

Buccinum brevirostrum claviculatum; LISTER, *synops. tab.* 1021, *fig.* 85.

Strombus mangiorum; RUMPH. *thes. tab.* 30, *fig.* T. — PETIVER, *aquatil. Amboin. tab.* 13, *fig.* 22.

Turbo apertus, canaliculatus, oblique incurvatus, & clipeolo in summitate perforato tectus, striis, papillis & rugis diversimode signatus & cancellatus, castaneo & melleino colore obscure depictus; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 57, *fig. E.*

Oxystrombus asper, mangiorum strombus, crassus, digitum longus, chalybeus sine nitore; KLEIN, *ostrac. pag.* 33, *gen.* 10, *spec.* 2, *num.* 2 — & *forsan*, *num.* 1.

KNORR, *vergnugen der angen*; *tom.* 5, *tab.* 13, *fig.* 8.

Strombus mangiorum, rumphii; SCHROETER, *die geschichte der flussconchyl. pag.* 383, *num.* 178 — *ejusd. einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 558, *num.* 40.

Murex sulcatus; testa turrita longitudinaliter rugosa, transversim sulcata, labro ampliato, rostro recto brevissimo; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 324 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 320.

Turbo mangiorum, testa torosa transversim striata, longitudinaliter plicata, spiris novem, ore amplo valde extenso, intus striato, labro recurvo, crenulato, rostro brevi recto rotundo; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 323, *tab.* 157, *fig.* 1484, 1485.

Mangos naalde; par les Hollandois.

Die mangos nadel; par les Allemands.

Mangos-peg; par les Anglois.

Petite cuiller à pot; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est la seule de son genre, dont le canal inférieur soit entiérement fermé du côté de l'ouverture, par un prolongement de l'angle de sa lèvre droite, qui s'arrondit & se colle au bas de sa lèvre gauche. Sa forme est ovale, oblongue, quoique turriculée, elle est épaisse, haute de deux pouces, & large de onze lignes [illegible]. Les tours de spire [illegible] sont au nombre de dix [illegible] à leurs sutures, par un [illegible]. La superficie est [illegible] obliques, dont [illegible] quinze jusqu'à vingt [illegible] transverses profondes, [illegible] rangs d[illegible] n'a presque pas [illegible] offre depuis quinze jusqu'à [illegible], dont les intervalles sont [illegible] légeres, & souvent [illegible] sur [illegible] intérieure; la suture avec le second [illegible] spire, est accompagnée d'une côte [illegible]culeuse, qui n'existe pas sur les autres tours. Enfin, le bourrelet qu'il présente sur le côté gauche de l'ouverture, est très-convexe à son milieu, & presque point sensible à ses deux bouts.

Il s'en faut d'une ligne & demie que son ouverture n'atteigne le milieu de la coquille, elle est grande, très-ouverte, & une fois plus longue qu'elle n'est large. Elle est terminée du côté de la spire, par une gouttiere échancrée, & à sa base par un canal droit, court, ouvert à son extrémité, & fermé sur le devant par la réunion de l'angle inférieur de sa lèvre droite, avec le bas de la lèvre gauche. La lèvre extérieure est courbée en demi-cercle, elle est évasée sur le bord, légérement crénelée, & un peu épaissie à l'intérieur. Le prolongement de son angle inférieur a cela de particulier, qu'il se courbe vers le haut de la coquille, pour se coller à sa lèvre opposée; celle-ci consiste en une lame très-mince, d'une couleur livide qui est collée sur la convexité du second tour.

Sa columelle est droite, épaisse, très-mince & marquée de deux plis, l'un vers son milieu & l'autre à son extrémité supérieure. La couleur de ce *cerite* est brune ou noirâtre, & quelquefois d'une teinte tirant sur le marron; la couleur de son ouverture est d'un fauve obscur, & le fond de sa cavité dont les parois sont minces & même transparens, est marquée de lignes transverses alternativement noirâtres & fauves. On trouve cette coquille dans les mers des Indes Orientales, selon Bonanni & Rumphius.

Il y a environ six ans que je découvris des coquilles fossiles de cette espèce aux environs de Montpellier, à une petite distance du château de Caunelle. Ces coquilles sont contenues avec d'autres espèces dont j'aurai occasion de parler dans la suite, dans une couche marneuse grisâtre, qui contient des lits peu épais de houille, que le propriétaire du lieu dit Foncaouda, avoir tenté de faire exploiter; les excavations qu'on avoir faites

[illegible] *fillonnés* font les feules coquilles de ce banc qu'on ne [illegible] ticularité, dont je recommande la vérification fur les coquilles marines, aux perfonnes qui poffèdent plus d'un individu de cette efpèce. Elle confifte en ce que le bourrelet que j'ai dit être fitué fur fon tour inférieur, à la gauche de l'ouverture, [illegible] confidérable que l'autre, & plus pointu. Il me fut d'autant plus facile de m'affurer de ce fait, que toutes les coquilles de cette efpèce que j'y ramaffai, avoient perdu la partie du tour inférieur qui eft comprife entre le bourrelet & le bord de la lèvre droite, c'eft-à-dire, la feule partie de la coquille qui aie de la fragilité. On verra par la defcription fucceffive des autres coquilles que l'on trouve dans ce banc, qu'on ne connoit pas encore les analogues marines du plus grand nombre d'entr'elles, & que celles dont les analogues marines font connues, ne vivent maintenant ou du moins ne font connues, que dans les mers des Indes Orientales.

21. — Cérite [illegible]ifsé.

Cerithium plicatum.

[illegible] NOB.

Description. Je ne connois que la coquille [illegible] endroit que le précédent, mais pas tout-à-fait [illegible]

Sa forme eft prefque cylindrique jufqu'au milieu, d'où elle fe rétrecit infenfiblement jufqu'au fommet. Sa longueur ne paffe pas feize lignes, [illegible] le bas. Elle eft compofée de treize ou quatorze tours de fpirale peu convexes, lefquels font accom[illegible]

Ces plis font coupés par trois ftries circulaires [illegible]

[illegible] Ses futures confiftent en un fillon très-marqué, & fur-tout dans l'interruption des plis de chaque tour.

[illegible] vers le bas.

Cette coquille a en petit, quelque reffemblance avec le *cerite-fillonné*, mais elle en diffère effentiellement par fa petiteffe, par fa forme cylindrique, & fur-tout par la ftructure différente de fa lèvre droite. Je ne crois pas qu'elle aie été [illegible] des environs de Montpellier.

22. — [illegible]

[illegible]

[illegible]

Description. C'eft ici une très-jolie efpèce, dont on ne connoit pareillement que la coquille foffile. Elle a jufqu'à vingt lignes de longueur, fur cinq lignes environ de diamètre à fon tour inférieur. Sa fpire confifte en quinze tours de fpirale légérement convexes, qui font garnis de plis longitudinaux aigus, au nombre de treize ou de quatorze fur chaque tour. Leur fuperficie eft encore marquée de cinq ftries élevées, étroites & également écartées, qui continuent d'une manière très-diftincte jufqu'au fommet de la fpire. Le tour inférieur porte en outre du côté de fa bafe, trois lames circulaires, faillantes d'environ deux tiers de ligne & à crête unie, qui lui donnent un afpect très fingulier. Ses futures font formées [illegible], elles paroiffent légérement crénelées à caufe de l'extrémité des plis longitudinaux qui vont s'y terminer.

L'ouverture eft ovale, & d'un tiers plus longue [illegible]

Champagne. Quoiqu'on le rencontre aſſez abondamment, il eſt aſſez rare de s'en procurer des individus entiers, & dont les lames de la baſe n'ayent éprouvé aucune atteinte.

23. — CERITE treilliſſé.

Cerithium decuſſatum.

Cerithium, teſta pyramidata varicoſa, anfractibus angulatis, plicis longitudinalibus ſtriis que tranſverſis decuſſatis, ſtria media elevata ſubſpinoſa; NOB.

DESCIPTION. Ce *Cerite* ſe trouve avec le précedent à Courtagnon, & on ne connoît pas encore ſa coquille marine analogue. Elle eſt ordinairement longue de deux pouces & large de ſept lignes & demie vis-à-vis le milieu du tour inférieur. Elle a quinze tours de ſpirale élevés, & formant un angle obtus à leur milieu, dont la ſuperficie eſt treilliſſée par des plis longitudinaux bien marqués, & par ſept ou huit ſtries tranſverſes élevées. La ſtrie du milieu de chaque tour, qui forme la pointe de leur angle, eſt ſouvent accompagnée ſur le croiſement des plis, d'une petite pointe preſque épineuſe; mais ce qui caractériſe le plus cette eſpèce, c'eſt qu'elle porte un bourrelet longitudinal, très-convexe ſur chaque tour, ſemblable à celui qui termine ſa lèvre droite, & que ces bourrelets y ſont diſpoſés alternativement, & jamais ſur une même ligne. Ses ſutures ſont ſimples, & le ſommet de ſa ſpire eſt très-pointu.

Son ouverture ne diffère de celle du *Cerite lamelleux*, qu'en ce que le bord de ſa lèvre droite forme à l'extérieur un bourrelet très-convexe, & que le canal de ſa baſe eſt droit, très-court & preſque ſans profondeur. Cette coquille, quoique venant de Courtagnon, n'eſt point commune, & on ne la trouve que dans fort peu de collections.

24. — CERITE tuilé.

Cerithium imbricatum.

Cerithium, teſta pyramidata, anfractibus angulatis, plicis longitudinalibus fornicato-ſquamoſis ſpinoſis, ſtriiſque tranſverſis decuſſatis; NOB.

DESCRIPTION. Cette coquille a beaucoup d'analogie avec celle du *Cerite treilliſſé*, mais elle en diffère à pluſieurs égards, & principalement en ce qu'elle eſt totalement privée des bourrelets, qui rendent l'autre eſpèce remarquable.

Les individus que je poſſède ſont longs d'un pouce neuf lignes, & larges à leur baſe d'environ neuf lignes, leur forme eſt pyramidale & très-rétrecie à leur extrémité ſupérieure. On compte treize tours à leur ſpire, qui s'élevent vers leur milieu, en formant un angle obtus, comme dans l'eſpèce précédente; ils ſont garnis de plis longitudinaux, creux du côté de l'ouverture, couchés les uns ſur les autres, comme les tuiles, & terminés à leur partie moyenne par une épine. Leur ſuperficie eſt encore marquée de ſtries tranſverſes élevées, mais plus nombreuſes que celles du *Cerite treilliſſé*. Le tour inférieur eſt garni en totalité juſqu'au centre de ſtries tranſverſes légèrement onduleuſes, qui ſont un peu plus fortes & plus écartées que celles de la ſpire. Ses ſutures ne diffèrent pas de celles de l'eſpèce précédente.

Son ouverture eſt preſque ronde, tirant ſur l'ovale; elle a une gouttière ſemblable à un léger ſillon, à ſon extrémité ſupérieure, & un petit canal droit, très-ſuperficiel & ſans ſaillie au-dehors, à ſon extrémité oppoſée. Sa lèvre droite eſt un peu évaſée & échancrée vers le haut, elle eſt légèrement crénelée à ſa baſe, & terminée de ce côté par une ſaillie qui eſt recourbée vers ſon canal. La gauche eſt peu ſaillante & conforme à celle de l'eſpèce qui ſuit. Le *Cerite tuilé* n'eſt encore connu que dans l'état foſſile, à moins qu'on n'y rapporte la figure qu'on trouve dans l'ouvrage de Seba, *tom* 3, *planch.* 50, *fig.* 36, que je ſuis très-porté à croire lui appartenir. Les individus que je poſſède ont été pris à Courtagnon; mais j'en connois de ſemblables qui ont été trouvés à Pontlevois.

25. — CERITE denté.

Cerithium dentatum.

Cerithium, teſta pyramidata, anfractibus angulatis ſerrato-dentatis, ſuperne lævibus, poſtice coſta tranſverſa ſolitaria, NOB.

DESCRIPTION. Le *Cerite denté* a la même longueur que la coquille de l'eſpèce précédente, mais ſa largeur eſt un peu plus étroite, & quoique ſes [illegible] tours ſont très-élargis, relativement à ceux de l'eſpèce [illegible], il n'a que ſept lignes & [illegible] vis-à-vis l'ouverture. On lui compte dix-ſept tours de ſpirale, [illegible] préſentent un angle obtus un peu plus [illegible] que leur milieu. Cet angle eſt [illegible] compriméees, faiſant la largeur de la coquille, [illegible] pointes, au nombre de onze ou douze ſur chaque tour. La partie ſituée au-deſſus de leur angle dentée, [illegible] & ſans ſtries; celle de deſſous, quoique plus étroite, [illegible] une ſtrie élevée parallèle aux ſutures, qui eſt [illegible]blement tuberculeuſe ſur quelques individus. Le tour de l'ouverture eſt légèrement [illegible] ſur ſa

face postérieure, & accompagné à la proximité de [illegible] épineuse, de deux ou trois stries élevées, [illegible] tuberculeuses ; le reste de cette face n'a jusqu'au centre, que quelques stries circulaires très-peu apparentes, & d'autres stries longitudinales [illegible], qui désignent les accroissements successifs de la coquille. Ses sutures sont simples & [illegible] à une ligne.

Son ouverture est oblique, arrondie, marquée d'un [illegible] à son extrémité supérieure, & [illegible] profond & sans saillie à l'extérieur. Sa lèvre droite est [illegible] en dedans & un peu [illegible] vers le [illegible], elle a près de deux lignes de [illegible] au-dessus du [illegible] tour, & un prolongement du [illegible], qui de même que dans l'espèce précédente, est recourbé vers le canal. La lèvre gauche est un peu relevée sur le bord, & collée sur la face interne de l'ouverture.

Cette coquille est fossile & du banc de Courtagnon. On en trouve quelques-unes [illegible], dont la longueur est moins considérable que celle dont je donne la description, quelques-unes dont la saillie de la lèvre n'est pas si forte, & d'autres enfin, dont les dents cessent sur les tours supérieurs, & où il ne paroît à leur place qu'une ligne tranchante, semblable à une carène.

26. — Cerite [illegible].

Cerithium [illegible].

Cerithium, testa [illegible], anfractibus angulatis transversim [illegible], [illegible] tuberculato [illegible], [illegible] ; Nob.

Neue [illegible] von Abhandl. der danziger [illegible] tom. 1, pag. 273, num. 105.

Spengler, *[illegible], tom. 9, pag. 147 & sequent. tab. 5, fig. 3.*

Une vis extrêmement rare, dite la [illegible], &c. [illegible], *conchyl. planch. [illegible], fig. N — & catal. [illegible] 33, planch. 2, fig. 136.*

[illegible] from [illegible] isles ; Thom. Martyns, *univers. conchol. tom. 1, fig. 13.*

Murex [illegible], testa [illegible], [illegible] transversim striatis, [illegible] ; [illegible] sinuoso, [illegible] ; Martini, *conchyl. tom. 10, pag. [illegible], tab. 162, fig. 1548, 1549.*

Der [illegible] ; par les Allemands.

[illegible], par les Anglois.

La [illegible] ; par les François.

Description. Je n'ai jamais vu cette coquille, & la description que j'en donne ici, a été prise en partie sur les figures des divers Auteurs que je cite, & en partie sur leurs descriptions. Comme cependant ces descriptions se trouvent incomplètes, & que les [illegible], quelle que puisse être leur correction, je préviens que je me serai peut-être trompé sur la véritable forme du canal inférieur de son ouverture, & que cette coquille pourroit bien appartenir à la seconde section de ce genre, qui comprend les espèces dont le canal est un peu recourbé, n'ayant pu [illegible] forme de son canal, ni dans les descriptions, ni dans aucune des figures que j'y rapporte.

Il paroît que sa longueur varie depuis trois pouces jusqu'à trois pouces & demi, & que la largeur de son dernier tour est d'environ quinze lignes ; [illegible] tours de spirale [illegible], & [illegible] que leur superficie est garnie de stries transverses assez nombreuses, & d'un rang de tubercules saillants & pointus qui terminent leur angle. Ces tubercules deviennent des plis longitudinaux sur les tours du haut de la spire, & [illegible] que sur les trois ou quatre tours inférieurs.

Son ouverture est grande, bâillante & très-évasée ; elle est rétrecie aux deux extrémités, & celle du haut est prolongée jusqu'à l'angle du second tour. Le canal inférieur est court, c'est tout ce que je puis en dire, n'ayant pu reconnoître s'il est droit ou recourbé à sa base. Sa lèvre droite est large, teinte de couleur marron à sa partie interne, & sillonnée ou radiée de fauve. Sa lèvre [illegible] forme un [illegible] & blanc. Cette coquille est d'un noir d'ébène, principalement sur le tour de l'ouverture, sa couleur est beaucoup plus pâle sur les tours suivants, & même d'un brun clair, tirant sur le fauve, sur ceux qui forment sa moitié supérieure.

Le *Cerite [illegible]* est compté parmi les coquilles rares, qui furent découvertes pendant les voyages du célèbre Capitaine Coock, sur les rivages de la Nouvelle-Zélande & de la Nouvelle-Hollande

27. — Cerite [illegible].

Cerithium [illegible].

Cerithium, [illegible] ; Nob.

[illegible] ; Lister, *[illegible] tab. 121, fig. 17.*

[illegible], d'Argenville, *conchyl. planch. 14, fig. [illegible].*

[illegible] ; Klein, *[illegible] pag. 32, [illegible] 5, [illegible] 76, num. 3, tab. 2, fig. 39.*

Murex fuscatus; testa turrita, anfractibus crenulatis, stria superiore denticulata; LINN. *syst. nat. pag.* 1225, *num.* 575?

Vis, FAVANNE, *conchyl. planch.* 39, *fig.* C, 19.

Strombus tympanorum aculeatus africanus fluviatilis, testa turrita bruneo-fusca, anfractibus exasperatis, striis nodulosis & stipatis muricibus acutis, apertura antice & postice aliquantulum canaliculata; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 2, *pag* 193, *tab.* 136, *fig.* 1267, 1268.

Die africanische fluss-trommelschraube; par les Allemands.

DESCRIPTION. Il n'est pas aisé de prononcer si cette coquille est le *murex fuscatus* de Linné, ou si la phrase de cet Auteur se rapportoit à l'espèce suivante; tout ce que je puis affirmer, c'est que cette coquille est très-distincte de la variété A du *Cerite ratissoire*, quoique d'ailleurs M. Adanson aie tellement confondu ces deux espèces par la synonimie qu'il y rapporte, & même dans sa description, en attribuant à l'autre coquille des caractères qui n'appartiennent qu'à celle-ci, qu'il est très-vraisemblable que cet Auteur ne les a considérées que comme une seule espèce. Presque tous les Auteurs qui ont suivi dans cette carrière le conchyliologiste françois, ont adopté la même erreur, & ils l'ont propagée, tant par leurs descriptions, que par leurs synonimies, au point de rendre la vérité douteuse, pour si peu que l'on s'écartât du point d'où ils sont tous partis.

La coquille du *Cerite muriqué*, est longue de deux pouces & large de dix lignes vis-à-vis l'ouverture, elle est pyramidale & un peu plus large que celle du *Cerite ratissoire*; elle est composée de treize ou quatorze tours de spirale, si intimement unis les uns aux autres, que la jonction de leurs sutures n'est pas facile à distinguer. Chacun d'eux offre deux côtes transverses très-différentes; l'une située au milieu de chaque tour, est élevée, convexe & garnie de grosses épines dont la pointe est un peu courbée vers la spire, & dont le nombre ne passe guères huit, sur chaque tour. La seconde côte est située à leur bord inférieur & jointe aux sutures à qui elle semble appartenir. Celle-ci consiste en une rangée de très-petits tubercules, qui font paroître les sutures crénelées, quoiqu'elles ne le soient pas. Le reste de la superficie des tours est lisse, sans côtes, ni même de stries. Le tour de l'ouverture est un peu applati au-dessous; on y distingue deux ou trois rangées de tubercules, semblables à celle qui se prolonge sur la spire tout le long des sutures, & plus près du centre, plusieurs stries convexes légèrement onduleuses.

Son ouverture est oblique, presque quadrangulaire & pas tout-à-fait deux fois aussi longue qu'elle est large; elle a un léger sillon à sa jonction avec la lèvre gauche, & un canal droit, court & profond à la base.

Sa lèvre droite est tranchante, foiblement anguleuse sur le bord, & prolongée à sa partie inférieure, vers le canal. La gauche est arrondie, luisante & un peu recourbée. Le dedans de l'ouverture est blanc, mais la convexité de cette coquille est constamment d'un brun noirâtre qui provient de la couleur de son épiderme, dont elle n'est jamais dépouillée naturellement. Dans les endroits où il manque, on reconnoît que la coquille est blanche & demi-transparente comme l'alun. Il est très-rare de rencontrer la spire du *Cerite muriqué* entière, ordinairement elle est tronquée ou même cariée, au moins sur le quart supérieur de sa longueur, sans cependant que sa cavité soit endommagée.

On trouve cette coquille sur la côte du Sénégal, dans toutes les rivières où les eaux salées de la mer remontent. M. Geoffroy de Villeneuve, fils du très-célèbre Naturaliste de ce nom, qui a résidé pendant quelque temps dans ces contrées éloignées, & qui en a rapporté de très-bonnes observations sur les diverses parties de l'histoire naturelle, m'a certifié qu'on ne la trouve que dans les rivières dont les eaux sont saumâtres, & jamais au-delà de l'endroit où les marées s'arrêtent. M. Adanson, dit la même chose de l'espèce suivante; mais, comme je l'ai déjà fait observer, il est vraisemblable que ce Naturaliste parloit alors de notre *Cerite muriqué*, quoique sa figure & sa description se rapportent avec exactitude à la coquille adulte du *Cerite ratissoire*.

28. — CERITE ratissoire.

Cerithium radula.

Cerithium, testa fusca, anfractuum costis quatuor aut quinque tuberculosis, secunda tuberculis majoribus; NOB.

A — coquille adulte.

Buccinum fuscum, primis orbibus muricatum, cæterum striis nodosis exasperatum; LISTER, *synops. tab.* 122, *fig.* 20.

Tympanotonos fluviatilis, in primis orbibus, cæterum nodosus in striis; KLEIN, *ostrac. pag.* 30, *gen.* 5, *spec.* 1, *num.* 6.

Le popel; ADANSON, *conchyl. du Sénégal. pag.* 152, *planch.* 10, *fig.* 1, *gen.* 4.

Nerita aculeata; testa turrita fusca, tuberculata, anfractibus muricatis, labro depresso

crenulato; MULLER, *verm. terrest. & fluv. hist. p. alt. pag.* 1[illegible]3, *num.* 380.

Brod n[illegible]; par les Danois.

Die B[illegible] gezackte trommel-schraube; par les Allemands.

Le popel; par les François.

B — coquille jeune.

Buccinum fusum nodosis striis distinctum; LISTER, *synops. tab.* 122, *fig.* 18.

Turbo integer acuminatus, striatus & papillosis fascus, in [illegible] commissuris [illegible] alba cinctis; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 58, *fig. F.*

Tympanotonos fluviatilis, nodose striatus, oris labio effuso; KLEIN, *ostrac. pag.* 30, *gen.* 5, *spec.* 4.

Murex radula; testa turrita, anfractibus tuberculatis, striis a [illegible] serie punctatis, LINN. *syst. nat. pag.* 1226, *num.* 575.

Murex radula; testa turrita, anfractibus serie triplici punctatis, basi planiuscula sulcata; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 329 — *ejusd. testac. mus. Cæsar. pag.* 324, *tab.* 11, *fig.* 16.

Turbo circulis granulatis excavatis cinctus; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 304, *tab.* 155, *fig.* 1459.

Vis, FAVANNE, *conchyl. planch.* 40, *fig. F.*

Die nadelfeile; par les Allemands.

DESCRIPTION. Si on s'en rapporte au nombre des côtes tuberculeuses, qui accompagnent chaque tour de spirale de cette coquille, on ne peut se refuser à croire que ce ne soit ici le véritable *Cerite popel* de M. Adanson, & le *Nerita [illegible]* de Muller; hors comme le nombre des côtes n'est constamment que de deux dans le *Cerite marqué*, & qu'il varie de quatre à cinq sur chaque tour de spirale dans celui-ci, je suis donc obligé de croire que le *Cerite ratissoire* est la véritable coquille de ces deux Auteurs, qu'ils auront très-mal à-propos confondue avec l'autre espèce, & dont ils auront même compris quelques-uns des caractères dans leurs descriptions. Ce que je dis ici doit s'entendre de la coquille adulte, car celle que Linné a décrite sous le nom de *murex radula*, & dont M. de Born a donné une [illegible] figure, n'en est qu'un individu [illegible], [illegible] ne manque que les tours de spirale [illegible] chargés de [illegible], un peu plus [illegible], plus [illegible] & plus pointus que [illegible] de la spire.

Cette coquille a une longueur analogue à celle de l'espèce précédente, elle en diffère en ce qu'elle n'est pas garnie d'épines aussi [illegible], que sa spire est un peu plus étroite, & sur-tout que le nombre de ses côtes tuberculeuses est toujours plus considérable & constant. Son extrémité inférieure est [illegible], [illegible], & va toujours en diminuant jusqu'à son extrémité opposée, qui se termine en une pointe très-fine. Sa longueur qui est, selon M Adanson, d'environ trois pouces est presque triple de sa largeur. Elle est composée de [illegible] tours de spirale, aussi difficiles à distinguer les uns des autres que ceux du *Cerite marqué*. Chacun d'eux est entouré de quatre ou cinq côtes inégales, tuberculeuses. La seconde en comptant du côté de la spire est la plus saillante, elle est située un peu au-dessus du milieu de chaque tour, & [illegible] bossettes coniques médiocrement pointues. Les autres côtes ont de petits tubercules qui les font paroître chagrinées, & c'est [illegible] dans celles qui accompagnent de chaque côté les sutures. On distingue encore sur leur superficie quelques élévations irrégulières, répandues inégalement sur toute la spire, qui dépendent vraisemblablement de la protubérance de sa lèvre droite & des accroissements successifs de la coquille. Toutes ses autres parties sont conformes à celles du *Cerite marqué*, excepté que la face inférieure du tour de l'ouverture est un peu moins applatie dans celle-ci que dans la précédente.

Son ouverture n'en diffère presque pas, mais malgré cette ressemblance, il n'est pas douteux que ces deux coquilles ne soient deux espèces distinctes, & qu'il est impossible de [illegible] ensemble, quand on en a vu plusieurs individus. La coquille marquée B ne diffère de la précédente que par sa jeunesse, elle n'a ordinairement que quatre rangs de tubercules, dont les deux du milieu sont plus élevés que les autres, & dont le second du côté de la spire n'offre pas encore autant de saillie; elle en diffère enfin par un moindre volume & un plus grand [illegible]ment, lequel ne dépend peut-être que du sexe de son animal. Linné & M. de Born ne semblent l'avoir connue que dans cet état.

Le *Cerite ratissoire* est enveloppé presque toujours d'un épiderme brun, moins foncé que celui de l'espèce précédente & tout aussi adhérent à la coquille. Il est blanc au-dessous [illegible] & quelquefois marqué dans sa [illegible] d'une bande blanchâtre tout le long des tours. Linné dit qu'on le trouve dans les mers de l'Afrique.

M. Adanson dit, au contraire, qu'on le rencontre très-fréquemment dans les rivières [illegible] de Sénégal où l'eau de [illegible]; mais il [illegible] que cet Auteur [illegible] du *Cerite marqué*, lequel, [illegible] fluviatile [illegible] démontré, il confondoit avec notre

eſpèce, & dont il donna une deſcription mixte ſous le nom de *Cerite popel.*

29. — Cerite bordé.

Cerithium marginatum.

Cerithium, teſta faſceſcente, anfractuum coſtis binis granoſis, tertiaque ſuperiori craſſa marginata tuberculata, columella uniplicata; Nob.

Turbo apertus canaliculatus rectiroſtrus, ſtriatus ſtriis parallelis, in prima & ſecunda ſpira aculeis obtuſis muricatus, colore muſtelino nigricans; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 56, *fig. H.*

Strombi alii rariores, &c. Seba, *theſ. tom.* 3, *pag.* 142, *tab.* 50, *fig.* 32, 33, 34.

Murex; Schroeter, *einleit. in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 587, *num.* 132, 133.

Description. Cette coquille a toujours beaucoup plus d'épaiſſeur que la précédente, & un peu plus de largeur à ſa baſe; elle eſt elevée en pyramide, & très-remarquable par un bourrelet applati, ſaillant & chargé de gros tubercules, qui accompagne le bord ſupérieur de chaque tour. Elle eſt longue de deux pouces & large de dix lignes au milieu de ſon tour inférieur. On compte quatorze tours très-peu convexes à ſa ſpire, dont la ſuperficie eſt diviſée en deux côtes granuleuſes peu élevées, & une troiſième épaiſſe, ſaillante & comprimée, qui termine le bord ſupérieur de chaque tour, en forme d'un bourrelet chargé de gros tubercules également comprimés ſuivant la largeur de la coquille. Le tour inférieur eſt un peu plus arrondi en deſſous que celui des deux eſpèces précédentes, & il eſt accompagné depuis le bourrelet tuberculeux de ſon bord ſupérieur, juſqu'à l'axe, de ſept ou huit côtes granuleuſes ſemblables à celles de la ſpire, mais dont les grains ſont un peu plus écartés & un peu moins ſaillants vers le bas, qu'ils ne ſont ailleurs.

Son ouverture eſt très-oblique, de forme ovale, & rétrecie principalement aux deux bouts. Son extrémité ſupérieure offre une gouttière un peu écartée du ſecond tour, & celle de ſa baſe un canal droit, preſque tronqué, qui reſſemble à celui du *cerite-morniqué*. Sa lèvre droite eſt très-épaiſſe ſur le bord, & élevée en bourrelet à l'extérieur; elle a une échancrure aſſez profonde vers ſa gouttière, & un prolongement à l'autre bout, analogue à celui du *cerite-teleſcope*; ſa face interne eſt marquée de ſix ou ſept ſillons tranſverſes, qui s'étendent juſques dans ſa cavité. Sa lèvre gauche eſt épaiſſe, liſſe & recourbée au dehors ſur toute ſa longueur, elle eſt conſidérablement épaiſſie au bas, & garnie à ſon extrémité oppoſée, d'une côte tranſverſe, qui rétrecit la gouttière placée à ſa jonction avec la lèvre droite. Sa columelle eſt marquée d'un pli oblique ſaillant, lequel eſt très-diſtinct du bord élevé de ſon canal inférieur.

La couleur de cette coquille tire ſur le noir, elle eſt blanche à l'intérieur, & d'un brun fauve au haut de ſa ſpire. On l'apporte des grandes Indes.

Des individus analogues de cette eſpèce ſe trouvent près de Montpellier, au lieu de *Fond Caouda*, avec des *cerites-ſillonés* & des *cerites pliſſés*; M. Allioni en a auſſi fait mention dans ſon oriectographie de Piedmont, pag. 65, où il aſſure qu'on les rencontre en divers lieux.

30 — Cerite cerclé.

Cerithium cinctum.

Cerithium, teſta conico-turrita, anfractuum coſtis tribus æqualibus granoſis, suturis canaliculatis ſubcrenatis, columella uniplicata; Nob.

Description. Cette coquille a une grande analogie avec celle de l'eſpèce précédente, mais elle en diffère par deux conditions eſſentielles, dont l'une conſiſte dans ſes ſutures profondes & crénelées, & l'autre dans la privation du bourrelet tuberculeux des tours de ſa ſpire.

Elle a une figure conique, turriculée, analogue à celle de l'eſpèce précédente, mais un peu moins élargie du côté de ſa baſe. Sa longueur étant de deux pouces, ſa largeur au bas eſt de ſept lignes, & ſa ſpire eſt compoſée de quinze tours. Ils ſont diſtingués entr'eux par un ſillon profond, dont le fond eſt marqué de très-légères crénelures. Leur ſuperficie n'offre pas la moindre convexité, mais on compte ſur chacun d'eux, trois côtes tranſverſes également écartées, qui ſont garnies de grains convexes, orbiculaires, très-ſerrés.

Les ſillons qui ſéparent les côtes, ont un peu moins de largeur & de profondeur que celui des ſutures; mais ils ſont accompagnés par une ſtrie légérement crénelée. Le tour de l'ouverture a, en deſſous, la même convexité que celui du précédent, & il eſt environné de dix côtes, dont la groſſeur diminue en approchant du centre.

Son ouverture a tant de reſſemblance avec celle du *cerite-bordé*, tant par ſes porportions que par la forme de ſes lèvres, leur épaiſſeur, l'échancrure de ſa lèvre droite, & le pli de ſa columelle, qu'il me paroît inutile d'en donner une deſcription plus détaillée.

Je ne connois ce cerite que dans l'état foſſile, à moins qu'on ne veuille y rapporter une eſpèce dont Bonanni a donné la figure, *recreat. num.* 327.

& Petiver, *gozophyl. tab.* 55, *fig.* 6, sous le nom de *unicornu indicum minus, orbibus eleganter verrucosis*. La coquille de ces auteurs tient effectivement beaucoup de la forme de celle-ci, mais chaque tour de sa spire n'a que deux côtes tuberculeuses, tandis que la mienne en a constamment trois, & le sillon qui sépare les sutures dans cette coquille, a beaucoup plus de largeur que dans mon *Cerite cerclé*.

On trouve quelquefois un autre *Cerite* fossile dans les falunières de la Tourraine, qui a de très-grands rapports avec mon espèce, sans être cependant la même, & qui en diffère en ce que sa coquille est beaucoup plus étroite, & que les trois côtes, dont les tours de spirale sont garnis sont inégales entr'elles, celle de leur bord supérieur, ayant des grains deux fois plus forts que leurs deux côtes inférieures; quoique les individus de cette coquille, qui sont en ma disposition, ne soient pas bien conservés, on reconnoît cependant que leur columelle est marquée d'un pli, & qu'elle forme encore une troisième espèce très-voisine de celle dont je donne la description.

J'ai trouvé le *Cerite cerclé* dans le même endroit que l'espèce précédente, mais en beaucoup moindre quantité. Sa coquille marine n'est pas encore connue.

51. — CERITE hexagone.

Cerithium hexagonum.

Cerithium, testa hexagona flavescente, anfractuum costis tribus granosis, anfractus infimi costa superiori valide tuberculata, labro incrassato; NOB.

Vis trouvée à Courtagnon, représentant un minaret chargé de quatre rangs de tubercules & de stries; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 393, *planch.* 33, *fig.* 7.

Coquille univalve fossile; FAVANNE, *conchyl. planch.* 66, *fig.* O, 14.

Murex hexagonus, testa turrita, angulata, flavescente, hexagona, transversim striis granosis cincta, primo anfractu tuberculato, apertura subrotunda, labro dilatato subalato; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 261, *tab.* 162, *fig.* 1554, 1555.

Der sechs seckigte pyramide; par les Allemands.

DESCRIPTION. Voici une espèce que l'on connoît [illegible] dans l'état fossile, & [illegible] a été découverte dans la mer du Sud, pendant les voyages du Capitaine Cook.

Elle est reconnoissable parmi toutes les autres coquilles de son genre par six côtes aigües longitudinales, qui s'étendent depuis le tour de l'ouverture jusqu'au sommet de sa spire, & par les gros tubercules dont le tour de l'ouverture est garni tout le long de son bord supérieur. Elle est longue d'un pouce neuf lignes & large au bas d'environ sept lignes. Elle est composée de onze tours de spirale, un peu convexes vers leur milieu, qui sont coupés parallèlement à la longueur de la coquille, par six angles ordinairement contigus à ceux qui les précèdent ou les suivent à chaque bout. Ces angles, ainsi que la superficie des tours de la spire, sont divisés en quatre parties à-peu-près égales par trois côtes granuleuses, lesquelles deviennent presque épineuses sur la crête des angles. Les sillons qui séparent ces côtes sont moins profonds que dans le *Cerite cerclé*, & on y distingue par le moyen d'une loupe, des stries d'une finesse extrême qui leur sont parallèles. Le bord supérieur du tour de l'ouverture est muni de six gros tubercules, dont l'extrémité est obtuse, applatie suivant la largeur de la coquille, & dont la base est comprimée suivant sa longueur. Le reste de sa convexité est environné de côtes granuleuses & de stries semblables à celles de la spire, on y en compte huit ou neuf des premières jusqu'à la naissance du canal inférieur. Ses sutures sont simples & aussi fines qu'un cheveu.

Son ouverture est presque orbiculaire, grande relativement au volume de la coquille, & très-évasée sur les bords; elle est terminée du côté de sa base par un canal ouvert, tronqué au bout, légèrement incliné vers la lèvre gauche, & à son extrémité opposée, par une saillie aigüe, prolongée sur la convexité du second tour, & par une gouttière à l'intérieur, analogue à celle du *Cerite cornet*. Sa lèvre droite est épaissie vers le haut & terminée par un angle, elle offre une échancrure peu profonde un peu plus bas, cinq ou six crénelures sur son bord intérieur, & autant de sillons peu prononcés à la partie interne. Sa lèvre gauche consiste en un feuillet arqué & mince, qui circonscrit la moitié de l'ouverture, & qui est collé sur la convexité du second tour. Cette coquille est jaunâtre au-dehors, blanche & [illegible] au-dedans & sur le contour de l'ouverture. Ses individus marins furent découverts, suivant M. Chemnitz, pendant les voyages du Capitaine Cook dans la mer du Sud, j'ai eu occasion d'en voir un très-bien conservé dans la précieuse collection de M. Hwass. Les individus fossiles de cette espèce ne sont point rares, ils viennent presque tous de Courtagnon en Champagne, il est [illegible] d'en rencontrer sur le nombre, dont les contours n'ont presque pas été altérés, & qu'on pourroit pour cette raison confondre aisément avec les individus marins.

32. — CERITE couronné.

Cerithium coronatum.

Cerithium, testa subulata, anfractuum costis quatuor inæqualibus, superiori tuberculosa, mediis granoso-punctatis, infima simplici; NOB.

DESCRIPTION. Cette coquille est étroite & très-effilée, sur-tout, vers le bout de sa spire; elle est longue de seize lignes & large de quatre; elle est composée de seize tours de spirale dont le bord supérieur est un peu saillant & garni d'un rang de tubercules convexes, également écartés, au nombre de seize ou de dix-huit sur chaque tour. Leur partie moyenne offre deux autres côtes ou plutôt deux stries marquées de petits points élevés, & leur bord inférieur une strie aigüe simple & non pointillée. Ces côtes ou stries, sont situées à une égale distance les unes des autres, & les intervalles qui les séparent sont lisses & unis. Les huit derniers tours du sommet de la spire n'ont point de tubercules sensibles, celui de l'ouverture a sa partie inférieure moyennement convexe, & environnée de quatre ou cinq côtes écartées, simples.

Son ouverture est ovale & un peu rétrecie vers le bas. Le canal qui la termine de ce côté est court, peu profond & droit. Sa lèvre extérieure n'a de l'épaisseur qu'à son sommet elle y est un peu échancrée, & ses bords qui sont par-tout ailleurs très-minces, sont marqués de cinq ou six crénelures peu profondes. Sa lèvre gauche ne diffère point de celle de l'espèce précédente.

Ce *Cerite* n'est encore connu que dans l'état fossile, on le trouve, mais rarement à Courtagnon. J'en possède aussi quelques individus dans ma collection, qui m'ont été envoyés de la Touraine, & que l'on rencontre fréquemment dans les falunières de cette province, mais presque toujours mal conservés. C'est vraisemblablement cette espèce dont on voit une mauvaise figure dans le recueil de dissertations de M. de la Sauvagere, *planch.* 5, *fig. P.*

33. — CERITE lime.

Cerithium lima.

Cerithium, testa subulata, anfractuum striis quatuor pundato granosis, labro integerrimo; NOB.

DESCRIPTION. J'ai donné à cette coquille le nom de *Cerite lime*, à cause de la finesse des points dont elle est garnie, qui la font ressembler à la pointe des petites limes rondes, dont usent les metteurs en œuvre. Elle est toujours petite, longue au plus de six lignes, & large d'une ligne & demie. On compte cependant dix ou onze tours à sa spire qui sont légèrement convexes, & marqués de quatre stries circulaires, égales, & garnies de très-petits points convexes, luisants, qu'on distingue avec difficulté sans le secours d'une loupe. On apperçoit aussi sur les tours de la spire quelques varices longitudinales un peu plus élevées que le reste de leur superficie, qui se rencontrent jusques sur les tours du sommet. Ses sutures sont simples & un peu enfoncées.

Son ouverture est ovale, très-peu rétrecie à son extrémité inférieure, & d'un tiers plus longue qu'elle n'est large. Le canal qui la termine au bas, n'a presque point de profondeur, il consiste en une légère échancrure, qui est située vers son axe. Sa lèvre droite est très-mince, transparente, tranchante & unie sur le bord. Sa lèvre gauche n'est presque point sensible, & elle n'est reconnoissable que par le luisant qui se fait remarquer à la place qu'elle devroit occuper. Cette coquille est brune d'un bout à l'autre, très-fragi & les varices dont elle est parsemée sont fauves. Je l'ai rencontrée parmi des coquilles marines qui avoient été ramassées sur les côtes de la Guadeloupe.

34. — CERITE marroquin.

Cerithium maroccanum.

Cerithium, testa turrita contraria cornea, anfractibus duplici triplici aut quadruplici serie granoso-punctatis, cauda basi prominula; NOB.

Turbo contrarius maroccanus, testa turrita anfractibus decem seu duodecim sinistrorsis, punctis elevatis seu nodulis in serie duplici triplici & quadruplici circumstipatis, columella basi prominula, colore fere corneo; MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 1, *pag.* 115, *tab.* 112, *fig.* 958, *litt. a, b.*

Die linksgevundene marockanische schraube oder meernadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Je ne connois point cette coquille, que je rapporte ici d'après la description & la figure que M. Chemnitz en a donné dans la conchyliologie de Martini; elle me paroit différer à beaucoup d'égards de celle du *Cerite pervers*, quoiqu'elle convienne avec cette espèce, par la direction de sa spire qui est de même tournée à gauche.

Sa forme est turriculée & obtuse du côté de sa base; sa longueur est d'un pouce, & son diamètre au bas de deux lignes deux tiers. On en voit aussi quelques-uns qui sont longues de quinze ou seize lignes & larges de trois lignes

& demie, mais elles sont rares d'un pareil volume. Cette coquille est composée de dix ou douze tours de spirale, dont les sutures consistent en des lignes simples un peu enfoncées, & dont la superficie est ornée de deux ou trois, ou quatre rangs de points élevés. La direction des tours de sa spire est contraire à celle des autres espèces, excepté le *Cerite pervers*, puisqu'elle est dirigée à gauche.

Son ouverture est petite, presque ovale, & posée obliquement; elle est terminée au bas par un canal très-peu prononcé, analogue à celui du *Cerite lime* & à celui des trois espèces qui suivent. Ses deux lèvres me paroissent simples d'après la figure de M. Chemnitz, & blanches dans leur contour. Le reste de la coquille a d'un bout à l'autre une couleur brune & transparente, semblable à celle de la corne. On trouve cette espèce, suivant cet Auteur, sur les rivages de Maroc en Afrique.

35. — CERITE couleur de rouille.

Cerithium ferrugineum,

Cerithium, testa subturrita ferruginea, anfractuum costis tribus punctato granosis, labio interiori dentato; NOB.

Trochus punctatus; *testa imperforata turrita, anfractibus serie triplici punctorum prominentium*; LINN. *syst. nat. pag.* 1231, *num.* 603 ?

Trochus punctatus; SCHROETER, *einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 677, *num.* 25 ?

Die punctirte kraussetnadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Cette coquille a une grande ressemblance avec celle du *Cerite lime*, & ce n'est qu'en examinant avec attention les diverses parties qui la composent, que l'on reconnoit enfin, que, quoique très-voisine de cette espèce, elle en est cependant essentiellement distincte.

Elle n'a ordinairement que quatre lignes de [illegible] à [illegible] petitesse de sa coquille, la fait paroitre bombée en comparaison de celle du *Cerite lime*. Elle est composée de huit ou neuf tours de spirale très-peu convexes, dont la superficie n'offre que trois rangs transverses de petits points, au lieu [illegible] de l'autre espèce. Les points dont elle est ornée [illegible] con-[illegible].

Son ouverture est ovale & un peu rétrécie aux deux bouts : celui de la base présente un canal bien formé, un peu saillant, & par conséquent une nouvelle différence avec celui du *Cerite lime*. Sa lèvre droite est simple, mince sur le bord, épaissie à l'intérieur, & garnie de cinq ou six dents transverses, qu'on ne rencontre jamais dans l'autre espèce. Sa lèvre gauche consiste en un petit feuillet qui est collé sur la face interne de l'ouverture. Cette coquille, quoique petite a un peu d'épaisseur, & elle est colorée d'un brun rougeâtre analogue à celui de la rouille du fer. On la trouve sur les rivages de la mer Méditerranée.

Malgré la conformité que l'on observe entre ce *Cerite* & la coquille de Linné, que j'y rapporte, il peut cependant se faire que le *Trochus punctatus* de cet Auteur, quoique appartenant au genre du *Cerite* ne soit pas la même espèce. Linné dit que dans sa coquille, les trois lignes ponctuées dont les tours de spirale sont garnis, ne sont pas égales, & que celle du milieu est un peu plus petite que celles des bords, & il ajoute que son ouverture est quarrée; ce qui, si ce n'est pas une erreur, rendroit cette coquille différente de la mienne, & intermédiaire entre le *Cerite couleur de rouille*, & le *Cerite canaliculé*.

36. — CERITE pervers.

Cerithium perversum.

Cerithium, testa subturrita contraria, anfractuum [illegible], [illegible] punctatis, marginalibus crenato punctatis; NOB.

Trochus perversus, testa imperforata turrita glabra, anfractibus contrariis, serie duplici excavato punctatis; LINN. *syst. nat. pag.* 1231, *num.* 6.2.

Trochus perversus; SCHROETER, *einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 6[illegible], *num.* 24.

MARTINI, *conchyl. tom.* 9, *p.* 1, *pag.* 127, *tab.* 113, *fig.* 968 ?

Die verkehrte kraussetnadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Linné, qui a décrit le premier cette coquille, dit qu'elle est de la grosseur d'un [illegible] & que les tours de sa spire sont tournés à gauche. Suivant lui, ses tours de spirale sont cylindriques, & leur [illegible], de points élevés qui les font paroitre crénelées. Son [illegible] cet Auteur, évidemment [illegible].

J'ai

J'ai eu occasion de voir une seule fois cette petite coquille, mais n'en ayant pas pris alors la description, je me souviens seulement qu'elle ressembloit beaucoup à la figure de Martini que je cite, & que je la regardois à cette époque comme appartenant au genre du *Cerite*.

La description de M. Schroeter est manifestement la traduction de celle de Linné, puisqu'elle n'ajoute rien à ce que je viens de rapporter d'après ce Naturaliste. On la trouve, suivant lui, dans la mer Méditerranée.

37. — Cerite canaliculé.

Cerithium canaliculatum.

Cerithium testa conica turrita, anfractuum marginibus crenato-punctatis, suturis canaliculatis, apertura subquadrangula; Nob.

Description. Je ne connois pas la coquille marine de cette espèce, celle que je décris ici est fossile, & je la découvris près de Montpellier, dans le même banc de fossiles dont j'ai parlé à l'article du *Cerite sillonné*, & à celui du *Cerite bordé*.

Sa forme est conique, turriculée. Sa longueur est de sept lignes & sa largeur de deux. Elle est très-pointue vers le haut, applatie à sa base où elle est terminée au centre par un prolongement de la columelle, droit, & marqué d'un simple sillon, à la place du canal, qui devroit s'y trouver. Elle est composée de treize ou quatorze tours de spirale dont la superficie est lisse, un peu concave vers le milieu & garnie sur chaque bord, d'un rang de points élevés, ronds & luisants, qui leur donnent l'apparence d'autant de crénelures. Le tour de l'ouverture est comme je l'ai déja dit, applati au-dessous, il est garni de deux ou trois stries circulaires près de son angle extérieur, & sans stries près du centre.

Ses sutures consistent en un sillon profond, qui se prolonge jusqu'au sommet de la spire, d'une manière très-sensible.

Son ouverture représente un quarré équilatéral dont les angles sont légèrement arrondis. Sa lèvre extérieure est simple, & tranchante sur le bord; la gauche est mince, très-luisante & collée sur la face intérieure de l'ouverture. Cette coquille, quoique fossile, semble avoir conservé une partie de ses couleurs, on doit au moins le supçonner de quelques taches noirâtres, qui y sont parsemées, & que l'on distingue sur son fond cendré. Le bout supérieur de sa spire est presque toujours coloré de la même teinte, & on en trouve aussi quelquefois dont les points convexes sont noirâtres & le reste de leur superficie couleur de cendre.

38. — Cerite tiare.

Cerithium tiara.

Cerithium, testa turrita laevi, anfractibus supra planis tuberculoso-coronatis, spira apice tenuissime punctato; Nob.

Description. Le *Cerite tiare* n'a jamais que dix ou onze lignes de longueur, & un peu plus de trois lignes de diamètre au commencement du second tour. Sa coquille est composée de dix tours de spirale dont la superficie est lisse, & dont le bord inférieur a un peu moins de largeur que celui du haut; d'où il résulte que le bord supérieur de chaque tour forme une saillie platte au-dessus, laquelle est garnie de onze ou douze tubercules arrondis sur sa circonférence. Ces tubercules, après s'être prolongés sur les quatre tours inférieurs, disparoissent en totalité sur ceux de la spire, & ceux-ci, au lieu d'une surface lisse & unie comme celle des premiers, présentent au contraire trois stries circulaires ponctuées, & souvent des plis longitudinaux très-marqués. La partie inférieure du tour de l'ouverture est légèrement rétrécie & garnie de quelques stries circulaires onduleuses.

Son ouverture est ovale, peu oblique & d'un tiers plus longue qu'elle n'est large. Le canal qui la termine au centre est peu profond, peu saillant & un peu tordu en spirale. Sa lèvre droite présente un léger bourrelet au-dehors, elle est mince sur le bord & sans stries. Sa lèvre gauche est luisante, peu épaisse & un peu écartée du second tour vers son extrémité supérieure.

Je ne connois pas la coquille marine de cette espèce; mais sa coquille fossile se trouve communément à Courtagnon, à Pontlevois, & aux environs du Havre.

39. — Cerite zonal.

Cerithium zonale.

Cerithium, testa turrita longitudinaliter plicata, albo atroque fasciata, anfractibus striis tribus aut quatuor transversis; Nob.

Trochus striatellus; testa turrita imperforata, striis longitudinalibus parallelis; Linn. *syst. nat. pag.* 1232, *num.* 604?

Description. Cette coquille, quoique petite est remarquable par les bandes alternativement blanches & noires dont elle est ornée, & par le croisement de ses plis & de ses stries, qui rend sa superficie finement granuleuse. Les plus grandes sont longues de huit lignes, & ne sont pas tout-à-fait larges de trois lignes vers le bas; elles

ont [illegible] dix tours de [illegible] convexes, [illegible]

[illegible]

tour de l'ouverture a sa face inférieure arrondie, & garnie de trois ou quatre stries circulaires lisses, dont les intervalles sont eux-mêmes striés dans la direction des premières, mais avec tant de [illegible] qu'on ne peut [illegible] que par le moyen d'une loupe. Ses sutures sont si serrées qu'il est très-difficile de pouvoir les distinguer.

Son ouverture est ovale, transverse & rétrecie aux deux bouts; celui du bas est terminé par un canal tronqué, tourné à gauche, & ouvert à l'intérieur, vers ce côté de la coquille. Sa lèvre droite est simple, [illegible] en demi-cercle, & marquée de quelques [illegible] au-dedans. Sa lèvre gauche n'a de l'épaisseur qu'à son extrémité supérieure, elle est très-mince par-tout ailleurs, & moins prolongée vers le bas que la lèvre droite, de toute la longueur du canal.

Les bandes dont elle est ornée sont disposées de la manière suivante. Chaque tour de la spire [illegible] deux [illegible] de la même [illegible], dont celle du bas est noire, ainsi que ses stries, & celle du haut blanche avec une seule strie fauve. Le tour de l'ouverture [illegible] ces deux bandes, une [illegible] zone [illegible], située à sa face inférieure, dont les stries sont fauves, & même quelquefois brunes. L'intérieur de son ouverture est fauve ou brun. Je ne connois pas la patrie de cette coquille, mais j'observerai que l'on voit un [illegible] qui a [illegible] mon espèce, & que cet Auteur annonce se trouver aux isles de la Jamaïque & de la Barbade. [illegible] synonimie, parce qu'elle n'est pas accompagnée [illegible] me paroît imprudent d'asseoir un jugement.

40. — [illegible] ponctué.

[illegible]

[illegible]

[illegible] toute sa superficie est parsemée. Sa coquille n'a [illegible]

[illegible]

du milieu de chaque [illegible] est très-légèrement tuberculeuse. On distingue encore sur sa longueur, [illegible] & saillantes, dont la superficie, quoique striée, est [illegible]. Le [illegible] de l'ouverture a des stries semblables aux premières sur sa moitié inférieure, cette moitié est très-convexe, & porte vers son milieu un sillon blanc, qui se termine d'une part vers le milieu de la lèvre droite [illegible] de cette même lèvre.

Son ouverture est presque ronde, mais un peu [illegible]; [illegible] est terminée par un petit canal, profond & droit, qui ne forme aucune saillie à l'extérieur. Sa lèvre droite est épaisse, & élevée au-dehors en une espèce de bourrelet. La gauche est extrêmement mince, excepté près de son bord supérieur, où on distingue une ride transverse qui forme dans cette partie une gouttière étroite. La couleur de ce *Cérite* est blanche, mais les stries qui l'environnent sont garnies de petits points [illegible] des varices de la spire. Le contour de son ouverture est blanc, & le fond de sa cavité laisse appercevoir à cause de sa transparence les points colorés de l'extérieur. On le trouve sur la côte du Sénégal, où M. [illegible] de [illegible] a [illegible].

Le [illegible] de M. Adanson, [illegible] cet Auteur porte trois rangs de petits tubercules [illegible], sur chaque tour de sa spire.

41. — [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

nombre varie sur les individus, & même quelquefois sur les divers tours du même individu. [illegible]

nombre, dont les ſtries ſont au nombre de trois ſur toute la longueur de la ſpire. Mais un caractère conſtant de toutes ces variétés, réſide dans la proportion des grains qui forment la ſtrie du milieu de chaque tour, laquelle eſt au moins trois fois plus forte que celle des ſtries latérales. Le tour de l'ouverture eſt arrondi vers le bas, & garni de quelques ſtries granuleuſes écartées. Le bourrelet qui eſt ſitué ſur le côté gauche de l'ouverture eſt très-convexe, & ſes ſutures paroiſſent crénelées à cauſe du rang de points élevés qui accompagne le bord ſupérieur de chaque tour.

Son ouverture approche de la forme ovale, elle eſt ſituée un peu obliquement & rétrecie aux deux bouts. Son extrémité ſupérieure forme une gouttière étroite, & celle du bas un canal tronqué, qui a une légère inclinaiſon vers la gauche de la coquille. Sa lèvre droite porte un bourrelet convexe, au dehors; quoique épaiſſe, elle eſt amincie ſur le bord, & très-foiblement ſtriée dans l'intérieur. Sa lèvre gauche ne diffère preſque point de celle du *Cerite pondue* par ſa coupe, mais la ride tranſverſe qui la termine vers le haut, eſt un peu plus élevée que dans cette eſpèce. On trouve le *Cerite ivoire* dans l'Océan Américain, & principalement à l'iſle de la Guadeloupe.

Le *Cerite chadet* de M. Adanſon, paroît avoir quelque analogie avec cette coquille, mais les tours de ſa ſpire ſont fort applatis, & ils ſont d'ailleurs entourés, ſuivant cet Auteur, de douze ſtries finement chagrinées. Quoique je ne connoiſſe pas cette coquille, je dois cependant avertir que la ſynonimie qu'il y a rapportée eſt fauſſe, & qu'elle appartient en totalité à d'autres coquilles que celle qu'il avoit en vue de décrire.

42. — CERITE écrit.

Cerithium litteratum.

Cerithium, teſta turrita ventricoſa, anfractuum ſtriis plurimis muricatis nigro maculatis, ſtria ſuperiori tuberculata; NOB.

GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 56, *fig. N.*

Murex litteratus; teſta turrita ventricoſa, nigro maculata, columella uniplicata, roſtro lævi; VON BORN, *ind. muſ. Cæſar. pag.* 327 — *ejuſd. teſtac. muſ. Cæſar. pag.* 323, *tab.* 11, *fig.* 14, 15 *figura optima.*

Murex litteratus; SCHROETER, *einleitung in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 600, *num.* 175.

Die buchſtabennadel; par les Allemands.

DESCRIPTION. Meſſieurs de Born & Schroeter, ſont les ſeuls Auteurs qui ayent parlé de cette eſpèce, & le premier en a donné une excellente figure, qu'il n'eſt pas poſſible de ſurpaſſer. La coquille que je poſſède eſt longue de quinze lignes & large de [illegible]; elle eſt turriculée, très-bombée, & compoſée de neuf ou dix tours de ſpirale, applatis, & un peu ſaillants à leur bord ſupérieur. Leur ſuperficie eſt garnie de ſtries tranſverſes, nombreuſes, muriquées, & d'un rang de tubercules pointus, qui eſt ſitué à la proximité de leur bord ſupérieur. Ces tubercules ne ſe font remarquer que ſur les trois derniers tours, ceux du haut de la ſpire en ſont privés, & les ſtries dont ils ſont garnis ne ſont que très imperceptiblement granuleuſes. Le tour de l'ouverture a un ſecond rang de tubercules vers le milieu de ſa convexité, des ſtries concentriques granuleuſes, ſur toute ſa face inférieure, & un bourrelet ſur ſa face gauche.

Son ouverture eſt ovale & un peu plus rétrecie à ſon extrémité ſupérieure qu'à celle du bas; elle offre une gouttière profonde au ſommet, & un canal droit, profond & tronqué à ſa baſe. Sa lèvre droite eſt épaiſſie à l'intérieur, mince & crénelée ſur le bord, & convexe ſur ſa face externe, elle eſt un peu rétrecie & prolongée vers le haut, ſur la convexité du ſecond tour. Sa lèvre gauche forme une plaque luiſante, peu épaiſſe, excepté vers ſon bout ſupérieur, qui offre un pli tranſverſe très-ſaillant à la naiſſance de ſa gouttière. On diſtingue dans le fond de l'ouverture les points colorés de l'extérieur.

Le *Cerite écrit* a été ainſi nommé, parce qu'il eſt marqué de points noirs, quelquefois bruns, ſur un fond blanc, leſquels, quoique alignés ſur ſes ſtries tranſverſes, forment par leur rencontre avec ceux des ſtries inférieures des ſéries longitudinales diverſement inclinées, & par conſéquent ſemblables à des caractères.

Cette coquille vient de l'iſle de la Guadeloupe, & c'eſt à feu M. Badier que j'en dois la connoiſſance. Il faut même qu'elle ſoit très-commune ſur ſes rivages, à en juger par la quantité conſidérable qu'il en avoit apportée. Le ſynonime de Liſter que M. de Born cite à cette eſpèce me ſemble appartenir plutôt au *Cerite mure.*

43. — CERITE ocellé.

Cerithium ocellatum.

Cerithium, teſta turrita ventricoſa nigricante, anfractuum ſtriis plurimis granoſis, albo-ocellatis, ſtria media majori tuberculata; NOB.

LISTER, *ſynopſ. tab.* 1024, *fig.* [illegible] ?

DESCRIPTION. Le *Cerite ocellé* a une coquille

noirâtre ou couleur d'ardoise, parsemée de grains noirs luisants, & de taches blanches circulaires ponctuées au milieu. Elle est analogue à celle de l'espèce suivante, mais elle en est effectivement très-distincte, car il ne faut pas se contenter d'une apparence de ressemblance, comme ont fait la plupart des conchyliologistes, pour réunir des espèces, qui diffèrent ensuite par tous les détails. Elle est ordinairement longue d'un pouce, formée en pyramide, arrondie vers le bas & large de cinq lignes & demie au milieu de son tour inférieur. On ne compte que huit tours à sa spire, dont il est difficile d'appercevoir les sutures, tant elles sont serrées, & [illegible] unis les uns aux autres. Leur superficie est garnie de sept ou huit stries transverses dont les unes sont granuleuses & les autres simples. Un rang de tubercules coniques & saillants occupe le milieu de chaque tour, & on distingue à leur bord supérieur, un second rang de tubercules, trois ou quatre fois plus petits que les premiers, & convexes, dont la superficie est [illegible] & noire. Le tour du bas de la coquille est arrondi vers sa moitié inférieure, & garni d'un bout à l'autre, de stries circulaires alternativement unies & granuleuses, semblables à celles des tours de la spire quant à leurs couleurs, mais en général un peu mieux prononcées qu'elles.

Son ouverture est d'une forme exactement ovale : la [illegible] qui la termine, à son extrémité supérieure, est moins profonde que celle du *Cerite écrit*, elle ressemble au contraire à un simple sillon. Le canal de sa base est plus ouvert que dans cette espèce, un peu plus large, mais également droit & tronqué au-dehors. Sa levre extérieure, quoique sans bourrelet, est bombée en dessus, mince sur le bord, & marquée à l'intérieur de stries fines, nombreuses, & souvent [illegible] de deux en deux.

Sa levre [illegible] n'a presque point de [illegible], & on ne la distingue que par sa blancheur & par la ride [illegible] qui la termine, à sa jonction avec la levre opposée.

Sa couleur, qui, comme je l'ai déjà dit, approche de celle de l'[illegible], est parsemée de taches noires provenant des [illegible] & des tubercules dont elle est ornée, & de petits cercles [illegible], [illegible] d'un point [illegible], qui ressemblent à des yeux, ou de taches simples & blanches. Les points noirs & les taches blanches [illegible] aux stries, & placés alternativement les uns à côté des autres. Le contour de son ouverture est blanc & luisant, de même que sa cavité.

[illegible] de ce Cerite, dont j'ai trouvé [illegible] dans le cabinet de M. le Chevalier de la Mark.

44. — CERITE [illegible].

Cerithium morus.

Cerithium, testa sub-turrita ventricosa, transversim striata fusca, cincta nodis atris [illegible]; NOB.

Buccinum recurvirostrum claviculatum [illegible] nodis nigricantibus exasperatum; LISTER, *[illegible] tab.* 1024, *fig.* 89.

Concha nigra [illegible], ad buccina pertinens, tuberculis magnis, [illegible], [illegible] fasciarum in [illegible] cincta; SEBA, *mus. tom.* 3, *pag.* 155, *tab.* 55, *fig.* 21, *in angulo dextro superiori.*

Strombus tuberculatus; testa turrita [illegible] oblonga tuberculata, labro incrassato; LINN. *syst. nat. pag.* 1213, *num.* 514.

Strombus tuberculatus; testa turrita transversim striata, [illegible] cincta, labro incrassato; VON BORN, *ind. mus. Cæsar. pag.* 282 — *ejusd. test. mus. Cæsar. pag.* 284, *tab.* 10, *fig.* 16, 17.

Turbo [illegible], testa turrita ventricosa, striis transversalibus circumscripta, [illegible] nigricantibus [illegible] appositis, ex [illegible]; MARTINI, *conchyl. tom.* 4, *pag.* 327, *tab.* 157, *fig.* 1490.

Die [illegible]; par les Alemands.

DESCRIPTION. La forme de cette coquille est ovale, oblongue & pas tout-à-fait [illegible] haute qu'elle est large, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit analogue à celle des espèces précédentes. Elle est presque toujours longue de quatorze lignes, & large de huit. On compte [illegible] tours à sa spire, dont le sommet est [illegible]. Sa superficie est marquée de stries transverses, fines & [illegible], [illegible] deux ou trois rangs de tubercules ovales, convexes [illegible]. Le tour de l'ouverture est arrondi [illegible], & garni [illegible] de stries [illegible] des [illegible], & de cinq ou six rangs de petits tubercules. Ses sutures sont [illegible] & très-peu enfoncées.

Son ouverture est grande, ovale, & terminée [illegible]. Le canal de son extrémité inférieure est étroit, court, tronqué au-dehors, & un peu [illegible] vers le côté gauche de la coquille. Sa levre droite est [illegible] sur le bord, convexe [illegible], & [illegible]. Sa levre gauche est [illegible], [illegible] de la levre opposée, une [illegible]

transfverfe, auffi faillante que celle du *cerite écrit.*

Cette coquille eft brune au-dehors, ou même noirâtre, & les tubercules dont elle eft garnie font noirs & très-luifans : l'intérieur de fon ouverture eft blanc. Linné dit qu'on la trouve dans la mer Méditerranée.

La figure de Lifter que j'y rapporte, repréfente la coquille un peu trop courte ; celle de la conchyliologie de Martini lui donne trop de longueur. La meilleure eft fans contredit celle de M. de Born, après laquelle vient celle de Séba.

45 — Cerite décollé.

Cerithium decollatum.

Cerithium, tefta turrita fulva, anfractibus longitudinaliter plicato-fulcatis, transverfim ftriatis, apice decollato; Nob.

Murex decollatus ; tefta turrita, anfractibus longitudinaliter plicato-fulcatis, apice decollato ; Linn. *fyft. nat. pag.* 1226, *num.* 578. — Schroeter, *einleit. in die conchylienk. tom.* 1, *pag.* 542.

Die gefaltene nadel mit abgebrochener fpitze ; par les Allemands.

Description. Cette coquille a toujours les tours fupérieurs de fa fpire tronqués & réparés par l'animal, à-peu-près de la même manière que dans le *bulime décollé*. Il n'eft pas douteux que ce caractère ne lui foit effentiel, & je ne crois pas qu'il foit poffible d'en rencontrer avec leur fpire entière, à moins que ce ne foit dans leur première jeuneffe, & avant que leur première fracture aie eu lieu.

Telle qu'on la voit ordinairement, elle n'a pas plus d'un pouce de longueur, & environ fix lignes de diamètre à fa bafe, en y comprenant le bourrelet de fa lèvre droite. A cette époque on peut évaluer à fept ou huit, les tours de fa fpire qu'elle a perdus fucceffivement, lefquels fi elle étoit entière, pourroient porter fa longueur totale, à quinze ou feize lignes. Mais j'ai lieu de croire que ce n'eft pas là le terme de fon accroiffement, car j'en ai vu un individu dans le cabinet de Hwaff, qui avoit feize ou dix-fept lignes de longueur, quoique le fommet de fa fpire fût tronqué, & qu'il ne lui reftât qne cinq toursr & demi complets. C'eft-là en effet le nombre des tours de fpirale que cette coquille préfente à toutes fes époques, & par conféquent, la mefure du corps de fon animal. Leur fuperficie eft luifante & marquée de plis longitudinaux nombreux, & de ftries extrêmement fines, qu'on diftingue très-bien dans les interftices des plis, & prefque point fur leur convexité. Le tour de l'ouverture a fa face inférieure applatie, & feulement garnie de ftries circulaires très-fines, car les plis longitudinaux ne s'étendent pas plus loin que fes côtés. Il offre fur la face gauche de l'ouverture, un bourrelet longitudinal, trois ou quatre fois plus épais & plus faillant que les plis, lequel indique l'analogie de cette coquille, avec les *cerites.*

Son ouverture repréfente un demi-cercle, dont le côté plat eft tourné vers la lèvre gauche ; elle eft terminée à l'axe, non par un canal femblable à celui des efpèces précédentes, mais par une échancrure inclinée vers le côté gauche de la coquille, dont le bord fupérieur eft tronqué, & dont la finuofité eft fort peu apparente. Sa lèvre droite eft arrondie fur le bord, courbée en demi-cercle, relevée au-dehors en un bourrelet épais, & terminée à fa bafe par un prolongement anguleux. Sa lèvre gauche préfente un plan oblique d'une épaiffeur médiocre, & légérement recourbé près de fon extrémité inférieure.

La couleur de cette coquille n'a rien de bien remarquable, elle eft fauve d'un bout à l'autre, mais la fuperficie de fes plis offre une teinte un peu plus foible que celle du fond. Quelquefois on diftingue fur chacun de fes tours, deux lignes transverfes brunes, qui difparoiffent tout-à-fait avec l'âge, ainfi que les ftries des interftices de fes plis. On ne connoît pas la patrie de cette efpèce fingulière.



CHAR — *Gioenia.*

GENRE DE COQUILLES MULTIVALVES, qui a pour caractère,

Une coquille composée de trois valves, convexes au-dehors, écartées sur les bords, & réunies par leur centre à un axe commun, dont deux grandes opposées, & une troisième placée sur le devant, cinq fois plus petite que les premières.

CHAR [illegible].

Gioenia [illegible].

Gioenia, [illegible] GIOENI, *[illegible]* 178[illegible], *pag.* 5 — 24, *tab.* 1, *fig.* 1 — 13.

Tricla Gioeni, RETZII *dissert. de novis testac. generibus*, *Lund.* 1788, *pag.* 8.

DESCRIPTION. On ne connoît qu'une seule espèce de ce genre, qui a été décrite par M. Joseph Gioeni, chevalier de l'ordre de Malthe, de la manière suivante.

Cette coquille est composée de trois valves, deux desquelles sont parallèles entr'elles, & environ cinq fois plus grandes que la troisième. Les deux grandes valves représentent un prisme irrégulier, & sont longues au plus de huit lignes deux tiers, larges de huit lignes & écartées de deux ou trois lignes seulement. [illegible] petite différence qui consiste en ce que la valve du côté gauche, est un peu plus grande que celle du côté droit, & que celle-ci est un peu plus bombée que la première.

Chacune de ces valves représente en quelque manière un triangle, dont les angles sont arrondis, qui se rapproche un peu de la forme d'un cœur. Leur centre extérieur est inégalement enfoncé sur [illegible] présente deux impressions quadrangulaires, curvilignes, concentriques, & écartées l'une de l'autre d'en-[illegible] concen-triques & parallèles. Autant ces deux valves ont leur centre enfoncé à l'extérieur, autant elles ont cette partie saillante à l'intérieur & graduellement élevée. Leur plus grande épaisseur, qui est [illegible] trois quarts de ligne, elle diminue insensiblement jusqu'aux bords, où elle se trouve ordinairement réduite à l'épaisseur d'un fil tranchant. Le point de leur centre interne, lorsqu'on en a séparé l'animal, est légére-[illegible]

La troisième valve que M. Gioeni nomme son [illegible] l'animal l'emploie, a près de la cinquième partie du volume des deux grandes, & leur est attachée, à toutes les deux à-la-fois. Elle offre à l'extérieur la forme d'un ovale un peu rétreci vers son petit axe, elle est creusée profondément au-dehors, en guise d'un petit canal, & ses bords sont tranchants.

Toute la superficie de ce coquillage est recouverte par un épiderme jaunâtre, qui l'enveloppe complettement; lorsque l'épiderme a été enlevé, on reconnoît que la face extérieure des valves est luisante, blanche comme de l'émail, & légérement striée, & que leur face interne est raboteuse & marquée de quelques stries parallèles à leurs bords, lesquelles semblent dépendre de leur accroissement [illegible].

L'animal de cette singulière coquille, laisse appercevoir pendant sa vie une couleur noirâtre vers le centre, qui s'éclaircit peu-à-peu en approchant du contour des valves. Une membrane musculeuse sert à réunir les deux grandes valves, & s'attache tout autour de leurs bords; elle est pareillement fixée à la troisième valve, en formant autour d'elle une frange que M. Gioeni nomme son manteau, qui la tient exactement en-[illegible] est un peu entr'ouverte. Ce manteau semble destiné [illegible] la membrane qui le compose est douée d'une si grande flexibilité, qu'elle permet à l'animal d'élargir ou de rapprocher entr'elles ses valves, d'environ deux ou trois lignes.

Deux ouvertures qu'on apperçoit sur cet animal, sont placées l'une au-dessous & l'autre au-[illegible] à un cône tronqué. C'est par cette ouverture que [illegible] excrémens. La couleur de ces deux ouvertures ne diffère pas celle du manteau, elle est blanchâtre, [illegible]

Cet animal [illegible] sable.

Lorsqu'il veut venir à la superficie, il se s'ouvrit un passage [illegible] de son [illegible] qu'il meut dans [illegible] avec son [illegible] [illegible] [illegible] de ses deux grandes valves, l'écusson [illegible] tourné vers [illegible] [illegible] retirant son extrémité supérieure vers le corps, & il en comprime l'extrémité inférieure contre le sable. [illegible] attire lentement le reste du corps. Mais cette opération est si pénible, & l'animal d'ailleurs l'exécute si pésamment, qu'il laisse après lui sur le sable [illegible] l'impression [illegible] grandes valves, qui ressemble en petit aux ornières des chariots. Ce mouvement [illegible] M. Gioeni, [illegible] qu'il lui faut pour parcourir de cette manière l'espace d'une ligne. [illegible] core plus de lenteur que l'animal va en arriere.

Sa trace décrit [illegible] à droite, ce que l'on [illegible] différence de grandeur qui se trouve entre ses deux grandes valves, comme la même chose arriveroit a un chariot dont les deux roues ne seroient pas tout-à-fait égales. Pendant que l'animal marchoit de cette manière, M. [illegible] le sable, [illegible] retiroit en [illegible] le corps, & il [illegible] la partie [illegible] en [illegible] rapprochant des parois des autres valves. Si le choc étoit violent, il se laissoit tomber sur une des valves latérales, & il cherchoit au moyen de son écusson à s'ouvrir un chemin pour pénétrer sous le sable.

Si on détache le corps de l'animal, de sa coquille, on reconnoît qu'il occupe le centre interne des valves, & qu'il se trouve un vuide considérable entre lui & le manteau. Cet espace lui est [illegible] contractant ses deux grandes valves, il en élargit la [illegible] la forme & du volume d'une semence de lupin. Regardé à travers le microscope, [illegible] spongieux, & on y apperçoit [illegible] qui le traversent, dont on ne peut [illegible] le nombre, étant attachés avec tant de force sur toute sa circonférence, & au centre interne des valves & de l'écusson, [illegible] impossible de l'en détacher entier, & sans en laisser des lambeaux sur l'une ou l'autre de ces pièces. Il offre sur sa face [illegible] une large [illegible] reçoit le prolongement postérieur de l'écusson, enfin il renferme au centre un corps orbiculaire, blanchâtre & parsemé sur ses deux faces de fils blancs, très-fins & régulièrement entortillés, que [illegible] que c'étoit là l'organe qui remplaçoit ses branchies [illegible] est divisé sur sa longueur, par une trachée compo[illegible] ces. Il se trouva rempli de fragmens de coquillages, de serpules, de corallines, & il rencontra [illegible] dans l'intention de connoitre la nature de leurs aliments. Un seul, outre de pareils morceaux de [illegible] l'animal se nourrit.

[illegible] à la suite de ces premières tentatives, pour découvrir les autres [illegible] anatomique de cet animal, il se trouva constamment [illegible] parties, qu'à cause de leur excessive fragilité, laquelle étoit encore augmentée par la corruption qu'elles éprouvoient après un très-court intervalle.

[illegible] térieur, quoiqu'il n'aie pu parvenir à s'assurer autrement de leur existence.

[illegible] pouvoit, moyennant la faculté dont jouit l'animal de les écarter & de les resserrer à volonté, con[illegible] l'eau.

[illegible] seroit ou non de celle des autres coquilles, il [illegible]

[illegible] que la ſubſtance animale ſurpaſſoit dans cette coquille la ſubſtance calcaire ; pour s'en aſſurer, encore davantage, il rompit par le milieu une des valves, & n'apperçut aucune trace de couches ſucceſſives à ſa caſſure ; il plongea l'autre moitié dans l'acide nitreux, & il n'en réſulta qu'une légère effervescence. Dans peu de temps la terre calcaire qui entroit dans ſa compoſition fut complettement diſſoute, & il ne reſta plus qu'une ſubſtance gélatineuſe, qui néanmoins conſerva ſa forme. L'ayant peſée, pour reconnoître la quantité de terre calcaire qui en avoit été ſéparée, il reconnut qu'elle équivaloit à la ſixième partie de ſon poids, d'où on peut conclure que cette coquille eſt celle, dont la ſubſtance a le plus d'analogie avec les os des animaux, de toutes celles qui ſont déjà connues.

Enfin ce Naturaliſte obſerva quelques variétés de cette coquille, qui conſiſtoient dans la figure différente de leur contour, dans le plus grand ou dans le moindre prolongement des valves, & dans la profondeur ou la légèreté preſque ſuperficielle des ſtries qui les accompagnent.

Le nom que M. Gioeni a impoſé à ce nouveau genre eſt le ſien, j'ai cru devoir pour cette raiſon lui conſerver le nom latin de *Giœnia*, que je ſuis fâché de ne pouvoir introduire avec la même facilité dans notre langue. Perſonne ne doit refuſer aux Naturaliſtes cette attribution de leurs travaux, qui les identifie en quelque manière avec les découvertes, dont on leur eſt redevable, en les rendant auſſi durables que la ſcience, à laquelle ils ſe ſont conſacrés.

Le *Char ſicilien* ſe trouve en Sicile, ſur les rivages de Catane, & peut-être ſur les côtes de l'Italie. On en voit un très-bien conſervé dans le Cabinet de M. de Joubert.



CLI

CLIO; — *Clione*; PALLAS, *spicil. zoolog. fascicul.* 10.

GENRE DE VERS MOLLUSQUES, qui ont pour caractère,

Un corps mou, contenu dans un fourreau charnu, terminé à son extrémité supérieure par une tête bilobée, munie de deux tentacules, & accompagnée à sa jonction avec le corps, de deux nageoires membraneuses horisontales.

ESPÈCES.

1. CLIO boréale.

Le corps gélatineux transparent, les nageoires presque triangulaires, la queue pointue.

2. CLIO australe.

Le corps charnu, couleur de rose, les nageoires lanceolées, la queue plate, bilobée.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Les vers décrits dans ce genre, [illegible] que Linné rapporta sous le même nom générique, dans l'ordre des vers mollusques, ce que les limaces sont relativement aux *hélices*. Le genre de Linné appartient à l'ordre des vers [illegible], & je le décrirai dans la suite au mot *fissurelle*. Les vers dont il est ici question sont [illegible], & ne sont jamais contenus dans une enveloppe [illegible]. Il ne faut pas être étonné que Muller & M. Othon Fabricius ayent rapporté la *Clio* [illegible], au *Clio retusa* de Linné, car le caractère générique de cet Auteur (1) ne [illegible] de la coquille, & ne présente que des caractères communs aux *Clio* & aux [illegible].

Linné a prévenu qu'il proposoit le genre de la *Clio*, d'après Browne, dont les descriptions, quoique confuses, annoncent cependant le fourreau solide dont chacune de ses espèces est revêtue; s'il a négligé ce caractère extérieur, c'est que l'Auteur Anglois n'avoit pas défini avec assez de précision, la [illegible] de cette enveloppe, qui au caractère de sa solidité pouvoit joindre encore, celui d'une substance tendineuse, ou cornée, ou testacée.

Une des espèces de Browne a été revue par M. de la Martinière, dans le cours du voyage de M. de la Peyrouse autour du monde, & décrite par lui dans le Journal de physique; nous pouvons donc maintenant assurer qu'elle appartient à l'ordre des vers testacés, & au même genre qu'une coquille de la Méditerranée, que Forskael rapportoit mal-à-propos au genre de l'anomie, sous le nom de *anomia [illegible]*. Les *Clio*, dont il est ici question, n'ont jamais de coquille ou d'enveloppe testacée, ce sont de véritables mollusques, dont il existe vraisemblablement plusieurs espèces, quoiqu'on ne puisse donner de description précise que de deux seulement, dont l'une qui vit dans les mers du nord étoit anciennement connue, & l'autre n'a pas été encore décrite. On voit dans l'ouvrage posthume de Ellis sur les Zoophytes, la figure d'une troisième espèce, dont le corps par sa forme semble tenir le milieu entre la *Clio* [illegible] & la *Clio* [illegible], étant plus [illegible] que la première, beaucoup moins effilée du côté de sa queue, & ses deux ailes paroissant offrir une légère échancrure à leur extrémité; mais cette espèce que l'on [illegible] de cet ouvrage, malheureusement incomplet, sous le nom de *Clio limacina*, n'a point été décrite, & on apprend seulement par une note, qu'elle fut découverte par le Capitaine Phipps, dans son voyage vers le Pôle Nord.

Ces vers [illegible] comme les [illegible], & extrêmement multipliés dans les [illegible] où on les rencontre; mais ce n'est que dans les temps les plus calmes, & seulement pendant les heures les plus chaudes de la journée qu'ils se font appercevoir à la superficie de l'eau, où ils semblent ne paroître que pour humer l'air extérieur & redescendre l'instant d'après. M. Pallas, dit qu'on lui donna la *Clio* [illegible], sous le nom d'aliment des baleines, [illegible], ce qui se trouve confirmé par le témoignage de M. Othon Fabricius, à qui on dit dans le Groenland, que la baleine franche en faisoit sa pâture.

1. CLIO [illegible].

Clio [illegible].

Clio, [illegible], *alis sub-triangularibus* [illegible]; NOB.

MARTENS, [illegible].

Clione [illegible]. PALLAS, [illegible] *cul.* 10, [illegible], *tab.* 1, [illegible].

Clio [illegible]; MULLER, [illegible] *pag.* 2[illegible], *num.* 2742.

Sea-gottes [illegible], *add.* 410, *tab.* 17, *fig.* 10.

Clio retusa; [illegible], FABRIC. *faun. Groenland. pag.* 334, *num.* 324.

Ataursak; [illegible]; par les Groenlandois.

DESCRIPTION. Ce ver est long d'un pouce & demi, & large de quatre lignes & demie au-dessous des ailes; il est gélatineux, transparent, d'une forme oblongue cylindrique, bombée en avant, & attenuée vers son extrémité opposée, laquelle est terminée par une queue pointue & [illegible]. Son corps est [illegible] hors de l'eau, & d'un beau [illegible], il en excepte la bouche, l'extrémité de la queue, qui ont une teinte écarlate très-vive, & les intestins qui sont contenus dans sa capacité, & qu'on y apperçoit à l'aide de sa transparence. La tête termine son extrémité antérieure, elle est globuleuse, obtuse, plus étroite que le devant du corps, & divisée en deux parties par un sillon qui la coupe sur sa longueur. La bouche qui est placée au centre de ce sillon, est bordée par deux lèvres de couleur écarlate, dont chacune à [illegible], que lorsque l'animal les entrouvre, offrent la figure d'une étoile, & [illegible]

(1) *Clio.* [illegible], LIN. [illegible], *num.* 291.

les autres, lorsque sa bouche est fermée, sans laisser le plus petit interstice au milieu. Dans le fond du gosier on apperçoit une seconde ouverture qui est armée de quatre dents plus petites que les premières, plus solides, & disposées en croix, dont la couleur est pareillement écarlate. Enfin deux tentacules moux sont placés sur les bords extérieurs de sa bouche ; M. Fabricius a observé que l'animal peut les contracter de manière qu'ils ne laissent à l'extérieur qu'une impression peu sensible. La partie antérieure du corps est presque globuleuse, plus large que la tête, & plus étroite que l'ouverture du fourreau, dans lequel elle peut être reçue, & où elle rentre quelquefois en partie, à-peu-près de la même manière qu'on l'observe sur les séches ; elle est accompagnée vers le haut de deux nageoires ou ailes membraneuses, orbiculaires, horisontales, élargies à leur base & un peu rétrecies vers la pointe, ce qui leur donne une forme approchante de la triangulaire.

Ces ailes servent à l'animal pour se diriger dans l'eau, elles ont plus de consistance que le reste du corps, sont un peu recourbées sur leur bord postérieur, & ont leur superficie finement striée suivant leur longueur. On apperçoit à leur base une impression assez profonde, & au-dessous de l'aile droite, une petite ouverture fauve, qui est vraisemblablement l'ouverture de l'anus. Outre les ailes, trois petits lobes sont placés sur la partie que M. Fabricius nomme sa poitrine, ou l'extrémité antérieure du corps ; les deux lobes des côtés sont presque triangulaires, droits, courts & rapprochés par leurs extrémités, de manière qu'ils recouvrent en partie le lobe impair qui est situé au milieu. Celui-ci a un peu plus de longueur que les premiers, il est plus étroit, & dans une situation horizontale. Le fourreau qui enveloppe le devant du corps est ventru auprès des ailes, il contient dans sa cavité & à sa droite, un fluide jaunâtre, & à sa gauche une matière granuleuse tirant sur le rouge, qui est peut-être l'ovaire. Ces parties sont entourées par un petit intestin blanc qui forme plusieurs ondulations tout autour.

On trouve aussi des individus de cette espèce, dont l'extrémité antérieure du corps est occupée par des molécules noires que l'on doit peut-être regarder comme leurs excréments. Enfin l'extrémité de la queue que j'ai dit être le plus souvent d'une couleur écarlate, présente quelquefois des teintes moins foncées, puisque M. Fabricius en a vu chez qui elle étoit fauve, & d'autres qui l'avoient d'un rouge très pâle, & de la même nuance que l'ouverture du gosier.

On trouve la *Clio boréale* principalement dans les mers du nord ; le même auteur assure qu'on en voit dans presque tous les temps de l'année, dans les mers du Groenland, & son témoignage est confirmé par celui de M. Pallas. Suivant le premier, ce ver offre un spectacle curieux, quand pendant un jour serein, on le voit paroître, se présenter à plusieurs reprises à la superficie de l'eau, & y replonger dans le même instant, avec une vitesse dont on ne peut se faire une idée. Comme ce ver y est très commun, les marées en abandonnent quelquefois sur les rivages, on les voit tant qu'il reste du liquide, se tenir dans une agitation continuelle, mouvoir leur nageoires avec rapidité, & ne cesser enfin qu'après son entier desséchement. Plusieurs espèces de poissons en font leur pâture ; le goiland à trois doigts du Groenland, s'en nourrit, & on dit aussi que la baleine franche en fait un de ses principaux aliments.

En rapprochant la description de M. Pallas de celle de Fabricius, on ne peut douter, malgré quelques différences qui se rencontrent dans les détails, que ces descriptions n'ayent pour objet la même espèce Ces différences proviennent, sans doute, de ce que M. Pallas n'a vu & décrit que des individus qui avoient long-temps séjourné dans de l'esprit de vin, qui étoient par conséquent décolorés, & dont les parties les plus délicates avoient été détruites par le ballottement, ou ridées & contractées par l'effet ordinaire de cette liqueur.

2. Clio australe.

Clio australis.

Clio, carnosa rosea, alis lanceolatis, cauda compressa biloba ; Nob.

Description. Cette espèce qui n'a pas été encore décrite est très-commune aux atterages de l'isle de Madagascar, où je l'ai observée sur la côte de Foulepointe, pendant le courant du mois de Juin. Elle est plus grosse que la précédente, plus charnue & beaucoup moins transparente. Son corps, qui a la figure d'une poire, est arrondi vers son extrémité supérieure, & partagé sur sa longueur en six lobes obtus par autant de reinures, qui se prolongent vers le bas. Il se termine de ce côté par un applatissement tendineux, flexible & échancré qui lui tient lieu de queue. Sa longueur, depuis la jonction de la tête avec le corps jusqu'au bout opposé, est d'environ deux pouces, sur une largeur de moitié moindre. Sa queue est plate, & un peu plus élargie à son extrémité, que quatre ou cinq lignes plus haut, où elle est séparée du corps par un léger rétrecissement. Ses ailes ou nageoires sont longues d'un pouce, larges d'environ trois lignes à leur base, de cinq lignes à leur milieu, & sont terminées en pointe ; elles sont horisontales comme dans l'autre espèce, membraneuses, striées suivant leur longueur & blanchâtres. Sa tête est située à l'extrémité antérieure du corps entre la base des ailes ; elle est composée

de deux lobes [illegible], qui lorsqu'ils sont rapprochés, ont le volume d'un gros pois : quand l'animal les [illegible], on s'appercevoit que leur face interne est un peu concave, & qu'elle est garnie de plusieurs feuillets transverses d'un rouge très-vif, & qu'elle a [illegible] centre, [illegible] six dents [illegible] conique. La face [illegible] des lobes est [illegible] des, qui ne sont apparentes que pendant la vie de l'animal. Chacun d'eux soutient sur le devant & vers leur partie moyenne un tentacule triangulaire, mou, blanchâtre & analogue par sa [illegible]. Ces tentacules dans leur plus grande extension ne surpassent pas d'un quart de ligne l'extrémité supérieure des lobes, ils rentrent en totalité comme dans l'espèce précédente, & ne laissent alors à leur place qu'une impression blanchâtre semblable à une fente.

Son anus consiste en un mamelon orbiculaire, [illegible] tion des ailes, sur la face du corps qui est opposée à celle des tentacules, & que j'ai regardé pour cette raison comme postérieure. Le corps de cet animal est charnu & d'une teinte uniforme rougeâtre, analogue à celle des roses, il est enduit à l'extérieur d'une humeur très-visqueuse & gluante. Ses ailes & l'extrémité de sa queue sont blanchâtres, les lobes de sa tête ont la même couleur que le reste du corps, excepté à leur face interne, qui est teinte d'un rouge aussi éclatant que celui du corail poli.

Ces mollusques sont très-abondants sur la côte sud de Madagascar ; quoiqu'ils ne paroissent que peu d'instans à la superficie de l'eau, leur nombre est si considérable, pendant les heures les plus chaudes de la journée, qu'il me suffisoit de plonger un seau dans la mer, pour en rapporter plusieurs du même coup. La manière dont ils nagent consiste à rapprocher les deux ailes, pointe contre pointe, & à les écarter horisontalement sur une ligne droite avec la plus grande célérité. J'avois fait quelques observations anatomiques sur la forme des viscères de cet animal, qui se sont [illegible], & dont il ne me reste plus maintenant que des idées confuses.

[illegible]. Ce mot [illegible]

[illegible]

plus stérile de l'Histoire Naturelle, & telle, en un mot, que la privation de toutes les connoissances qu'elle nous procure seroit pour nous de la plus petite conséquence, & presque pas digne de nos regrets. Quoique des Auteurs d'une grande réputation, méritée à d'autres [illegible], ayent tenu ce langage, il n'en est pas [illegible] de fondement, & leur [illegible] dans ce cas ne prouve autre chose, sinon, qu'ils n'ont eu que des notions très-superficielles de Conchyliologie, qu'ils ont traité cette science plus en amateurs qu'en Naturalistes, & que faute d'en appercevoir les rapports & d'en sentir les applications, ils l'en ont crue totalement dépourvue.

Si en raisonnant comme eux, on recherchoit les applications de la Botanique, de l'Ornithologie, ou de l'Entomologie, que trouveroit-on de plus dans ces sciences, que dans celle qui a les coquillages pour objet ? Diroit-on qu'elles méritent plus de considération que cette dernière, parce que la Botanique nous apprend à connoître les végétaux dont nous nous nourrissons, ceux qu'on emploie dans les arts & les médicaments, parce que l'Ornithologie nous enseigne à distinguer, parmi un grand nombre d'oiseaux, ceux qui nous offrent un aliment sain ou une distraction agréable par la variété de leur ramage, & enfin l'Entomologie, parce qu'on trouve parmi des milliers d'insectes, quelques-uns d'entr'eux qui nous fournissent du miel, de la soie ou d'autres productions dont les arts se sont emparés. Assurément un pareil raisonnement seroit pitoyable, car la Botanique, l'Ornithologie & l'Entomologie ne sont pas des sciences recommandables, parce que quelques végétaux, quelques oiseaux & quelques insectes nous fournissent l'agréable, l'utile, & même le nécessaire dans bien de cas, mais parce que leur étude & leur observation refléchie sont propres à élever notre [illegible] tenir, les fonctions qu'elle doit y remplir, pour [illegible] qu'il créa dans sa sagesse.

[illegible] aux connoissances qui la font naître, quelle par[illegible] la Conchyliologie à notre reconnoissance, quand [illegible] lité ; mais ce seroit se déclarer contre la vérité [illegible] suivie, en suit-il qu'elle n'existe pas ?

[illegible]

diftinction pour toutes les parties de l'Hiftoire Naturelle, ne confiftât cependant que dans un défaut de raifonnement, dont il ne fera peut-être pas mauvais d'indiquer la fource. L'Hiftoire Naturelle, telle qu'elle eft confidérée par les Auteurs fyftématiques, confifte principalement dans la connoiffance des efpèces. La Botanique apprend à connoître & à diftinguer les efpèces des végétaux par des caractères de convention; l'Ornithologie, l'Entomologie & la Conchyliologie apprennent à connoître, l'une les oifeaux, l'autre les infectes, & l'autre enfin les coquilles; les moyens que ces fciences emploient font artificiels, mais ils conduifent avec plus ou moins de certitude à la connoiffance des efpèces, qui eft le feul but que fe propofent les Naturaliftes fyftématiques. La où finit l'empire de ceux-ci, commence celui des Naturaliftes rationnels, lefquels ne fe bornant pas à la connoiffance des formes extérieures des animaux ou des végétaux, cherchent auffi à pénétrer dans celle de leurs fonctions & de leurs divers degrés d'utilité, foit dans la théorie générale de la nature, foit dans les emplois particuliers que les hommes leur font fubir. L'étude des efpèces eft une étude sèche parfemée de beaucoup de difficultés; comme elle ne préfente pas grand chofe à l'imagination, outre les rapports de la forme, elle ne peut convenir qu'à ceux qui fe defirent à acquérir des connoiffances précifes dans les rapports des êtres naturels entr'eux & dans l'hiftoire de leurs fonctions. Autant la première étude paroît rebutante, autant la feconde eft remplie d'attraits; mais on ne peut parvenir à celle-ci que par la voie de la première, & ce n'eft qu'à la faveur des méthodes imaginées pour foulager notre foibleffe, à travers toutes les difficultés les plus rebutantes de la nomenclature & de la fynonimie, & la monotonie des defcriptions, que l'on peut s'élever jufqu'à ces applications lumineufes. Bien de perfonnes ne connoiffent dans l'Hiftoire Naturelle que la voie fyftématique ou la marche artificielle qui indique les efpèces, étrangères à toutes les applications, autres que celles de la ftructure des parties, elles s'obftinent de plus en plus à ne voir dans la nature que des claffes, des ordres, des genres, des efpèces, oubliant que tout cet échaffaudage eft artificiel, & deftiné feulement à foutenir notre foibleffe, & à nous porter à des notions plus relevées. Ceux qui tentent de s'initier dans quelque partie de l'Hiftoire Naturelle, fans une vocation bien décidée, font bientôt rebutés par les difficultés des premières études, & leur zèle eft entièrement amorti, quand ils s'apperçoivent qu'on ne leur dévoile des myftères de la nature, que ce qui eft du reffort des yeux. L'homme cherche naturellement dans les fciences quelque chofe de plus noble & de plus confolant que l'amufement ou l'étalage d'une vaine érudition, il defire au moins d'entrevoir dans le lointain les connoiffances réelles, après lefquelles il afpire, comme le feul fruit digne de fes travaux.

La conchyliologie confidérée fous ce rapport ne manque d'aucun moyen de piquer la curiofité, non cette curiofité futile qui jouit de l'éclat des coquilles & de l'abus par lequel on fe procure des couleurs que la nature leur a refufé, mais cette curiofité philofophique qui cherche à pénétrer la nature des chofes, qui foutient le Phyficien dans fes recherches, le Chymifte dans fes expériences, le Navigateur Géographe dans fes pénibles voyages, & le Naturalifte dans fes travaux; il jouit des voies que la nature emploie pour parvenir à fes fins, il reconnoît que tous les êtres animés, même les coquillages fubiffent dans le fond de l'eau les loix du climat comme le refte des animaux, & fa furprife augmente lorfque examinant les coquilles marines, qui forment des bancs confidérables fur la furface de la terre, il en reconnoit quelques-unes pour les mêmes, que celles qui vivent dans la mer fous une température différente de celle où il les rencontre dans l'état foffile.

Ce feul fait qui eft déjà très-conftaté, rend la connoiffance précife des coquilles indifpenfable pour parvenir à en connoître les caufes. Il s'agit d'abord de diftinguer avec exactitude les coquilles entr'elles, pour ne pas être expofé à confondre des efpèces très-voifines; il faut s'inftruire des mers que ces efpèces habitent, de celles qui vivent dans les mêmes endroits, & comparer enfuite ces coquilles marines, aux efpèces analogues que l'on découvre dans l'état foffile, obferver foigneufement celles que les mêmes couches renferment, & quand ces recherches auront été faites avec foin & étendues fur un grand nombre d'efpèces, les conféquences que ces obfervations amèneront, doivent offrir la folution de cet important phénomène.

Ce n'eft que la partie folide des coquillages, prefque en totalité calcaire, qui fe conferve intacte dans les entrailles de la terre pendant la durée des fiècles; c'eft cette même partie qu'il eft poffible de fe procurer des coquillages vivants dans la mer, & c'eft encore cette même partie qui a été le plus confidérée par les conchyliologiftes; elle peut fournir, comme on voit, des réfultats importants, mais leurs animaux ne méritent-ils pas auffi d'attirer notre attention, puifque indépendamment des avantages que l'on retire dans quelques pays des coquillages, en les employant à la nourriture prefque habituelle de leurs habitants, à leurs jouiffances de luxe, ou à l'indifpenfable néceffité de leurs conftructions, leur organifation eft encore auffi variée que celle d[illegible] animaux, & leurs facultés phyfiques font infiniment plus [illegible], comme celles de la claffe [illegible] à qui ils appartiennent.

Cependant nous devons convenir que l'on s'est long-temps borné à former des riches collections de coquilles sans autre espoir que celui de leur jouissance ; dès les temps les plus anciens, il existoit des amateurs qui attachoient une valeur ridicule à cette espèce de luxe ; Pline nous apprend que Scipion & Lælius, deux grands hommes de la République, trouvoient dans la recherche & la collection des coquillages, du délassement à leurs occupations importantes. Ce goût fut imité dans la suite, mais il donna naissance à des recherches plus sérieuses, que celles qui nous ont été transmises sur les coquilles par les anciens.

On ne trouve dans les ouvrages qui nous restent des Grecs & des Latins, que des notions très-vagues sur les coquilles, des traités où elles sont réunies de la manière la plus disparate, ou des méthodes ridicules fondées sur des principes étrangers aux coquillages, comme les lieux qu'ils habitent, des propriétés qu'on leur avoit découvertes ou des qualités merveilleuses que le vulgaire attribuoit à certains d'eux. Outre Aristote & Pline, qui ont parlé de très-peu d'espèces, mais que l'on doit présumer en avoir connu davantage, par l'énumeration de leurs différences extérieures qu'ils ont traité avec assez de détail, il y eut plusieurs Auteurs Grecs & Latins qui écrivirent sur les animaux testacés & principalement sur leurs coquilles. Leurs ouvrages qui sont passés jusqu'à nous ne doivent pas nous faire regretter ceux que le temps a dévorés, puisqu'il est vraisemblable qu'ils ne renfermoient pas des notions plus étendues que ceux d'entr'eux qui nous sont connus. Des siècles se sont écoulés avant que la recherche & l'étude des coquillages soient devenues une occupation sérieuse ; il falloit auparavant que le goût du merveilleux fût détruit, que les autres parties de l'Histoire Naturelle, plus faciles que celle-ci ou qui montroient quelque apparence d'utilité moins éloignée, eussent été cultivées avec succès, & que le besoin de s'instruire eût fait entreprendre des voyages de long cours, & eût inspiré peu-à-peu le goût des collections.

Les découvertes en Histoire Naturelle, comme dans les autres Sciences, ne se font que lentement, mais avec combien plus de lenteur parvient-on à réunir leurs premiers éléments. Après des siècles dinertie & dignorance, vint enfin celui qui vit naître les ouvrages de Gesner, de Jonston, de Rondelet, ceux d'Aldrovande, de Bellon, de Vormius & de nombre d'autres Auteurs estimables, qui joignirent les figures plus ou moins exactes des coquilles dont ils traitent, à leurs descriptions. Cette époque fut la naissance de la Conchyliologie ; on commença dès-lors à appercevoir l'analogie de quelques [illegible]

Philosophes, que celles des autres parties de la nature qui avoient été déjà exploitées avec succès. Cependant il faut le dire, le plan de leurs recherches n'étoit pas encore bien assis, c'est envain que l'on s'attendroit à trouver dans les ouvrages de ces Naturalistes, qui leur ont mérité l'admiration & la reconnoissance de leurs Contemporains, comme ils méritent encore notre estime, les principes d'une méthode régulière ou d'un moyen quelconque propre à distinguer les coquillages entr'eux, d'après des caractères pris sur les coquilles mêmes.

Celui qui imagina le premier de diviser méthodiquemment les coquilles d'après leur forme extérieure, a plus fait, pour les progrès de la Conchyliologie, que tous ceux qui l'avoient précédé, & quelque défectueuse qu'ait été cette première tentative, c'est d'elle, cependant, que doit dater tout ce qui a été exécuté dans ce genre après lui.

Jean-Daniel-Major, Professeur de médecine pratique de l'Université de Kiel, dans le duché de Holstein, qui enrichit de notes curieuses le Traité de la Pourpre de Fabius Columna, osa le premier ouvrir cette carrière. Personne à cette époque, n'avoit de connoissances plus étendues sur cette partie de l'Histoire Naturelle, & ne sentoit autant que lui l'utilité de ce travail, sur lequel il s'exprime de la manière suivante ; *ad [illegible] tenemur.* La méthode que cet Auteur publia sur les coquilles se trouve imprimée à la suite de ses remarques sur le Traité de la Pourpre de Fabius Columna, édition de Kiel, in-4°. 1675.

Cette méthode est distribuée en dix tables, dans lesquelles les coquilles sont rapportées d'après quelques-uns de leurs rapports. Malgré les imperfections qui sont inséparables d'une première tentative, on y distingue dans bien des cas le discernement de son Auteur, & on y rencontre par intervalles quelques observations assez délicates. Mais comme d'Argenville l'a très-bien observé, cette méthode étoit plus spéculative que pratique, [illegible] que l'Auteur avoit faites sur l'ouvrage de Fabius Columna, qu'une division systématique & générale de toutes les coquilles qui étoient déjà connues alors. Néanmoins son travail, quoique loin de la perfection dont il étoit susceptible, & qu'il [illegible] d'offrir quelques genres qui ont été employés [illegible] les défauts qu'on peut lui reprocher sont d'une [illegible]

se trouvoient à sa portée plutôt que celle de son génie.

Peu de temps après Daniel Major, parut Martin Lister, médecin de la Reine Anne d'Angleterre, dont la méthode plus étendue que celle du Naturaliste Allemand, fit faire un pas énorme à la Conchyliologie. Cet Auteur étoit situé plus avantageusement que le premier, & il sut tirer parti de cette heureuse circonstance. Au milieu d'une nation qui brilloit déjà par l'étendue de son commerce & par ses liaisons avec toutes les parties du globe, il put embrasser dans son ouvrage un plus grand nombre d'objets, & joindre à la perfection d'une distribution méthodique, le mérite de l'universalité, qui est déjà si considérable, & celui des vues de détail & des sériesqui en dépendent essentiellement.

Les progrès que les autres parties de l'Histoire Naturelle, & notamment la Botanique acquéroient à cette même époque, accélérèrent ceux de la Conchyliologie, & y contribuèrent en quelque sorte, puisque parmi les méthodes, dont nous croyons utile de rapporter ici le tableau, plusieurs appartiennent à des Botanistes célèbres, qui appliquèrent à leur formation, les principes qu'ils avoient si heureusement employés à celle de leurs méthodes de Botanique, & qui formèrent des divisions sur les diverses parties des coquillages, sur le nombre des valves dont ils sont composés, & sur leurs autres caractères extérieurs les plus frappants.

Dans la nécessité où je suis de ne pas donner trop d'étendue à cette partie de mon travail, je me bornerai à présenter le tableau des systêmes de Lister, de Langius, de Breyne, ceux de Tournefort, de d'Argenville de Klein, & je terminerai cet exposé par la méthode de Linné, à qui j'ai cru devoir donner la préférance, moyennant quelques changements & quelques légères augmentations, que l'on retrouvera en partie dans le tableau systématique & général, qui précède le premier demi-volume de cet ouvrage & en totalité dans celui qui doit le terminer.

L'exposition des principales méthodes qui ont été imaginées sur les coquilles, présentera de la manière la plus fidelle l'histoire de la Conchyliologie, car l'histoire d'une Science renferme-t-elle autre chose, que le détail des améliorations successives qu'elle a éprouvé dans ses principes ou dans leur application, & celui des écarts rétrogrades, qui ont quelquefois retardé ses progrès.

Pour ne point altérer par la traduction l'idée des Auteurs, dont je vais présenter les divisions systématiques, j'ai cru devoir me borner à rapporter fidellement leur texte, & à les laisser dans la langue où elles ont été écrites ; car la nomenclature de la science n'ayant été fixée que dans des temps postérieurs, & le même mot chez des Auteurs différents, n'ayant pas toujours désigné les mêmes coquilles ou supposé la même signification, leur traduction n'auroit pu représenter leurs véritables idées, & elle seroit devenue, d'ailleurs la cause de plusieurs fausses applications de leurs principes.

Lorsque j'aurai fait l'exposition de ces méthodes, qui ne se rapportent qu'aux coquilles indépendamment de leurs animaux, je ferai connoître successivement, celles de M. Adanson, de MM. Geoffroy & Muller, qui ont eu pour objet principal les animaux des coquilles, & qui sous ce point de vue appartiennent encore plus directement que les premières à la Zoologie, & je terminerai cet article par les généralités des coquilles, telles que leur formation, leurs couleurs, leurs habitations, & enfin par la nomenclature latine & françoise des diverses parties dont elles sont composées, laquelle est employée dans le courant de cet ouvrage.



MÉTHODE DE LISTER.

Cet Auteur a produit plusieurs ouvrages estimables de Conchyliologie & d'Histoire Naturelle, & principalement sa méthode generale de Conchyliologie sous le titre suivant.

Martini, Lister, medicinæ doctoris, historiæ sive synopsis methodicæ Conchyliorum, libri quatuor, continentes 1057 figuras æri nitidissime insculptas, a Susanna & Anna Lister depictas; *London.* 1685 — 1688, fol. min Cet ouvrage renferme de très-bonnes figures, il est devenu rare ayant été publié par des livraisons consécutives, il est très-difficile de le trouver entier & avec le nombre complet de figures.

Il en existe une seconde édition, qui a pour titre : *Martini, Lister, medicinæ doctoris, historia sive synopsis methodica Conchyliorum & tabularum anatomicarum, editio altera. Recensuit & indicibus auxit Gulielmus Huddesford S. T. B. coll. SS Trinitatis socius & musei Ashmoleani custos. Oxonii.* 1770 *cum tabulis* 438. Cette édition differe de la premiere, en ce que chaque feuillet contient souvent plusieurs petites planches qui sont en tout au nombre de 1085, quoiqu'il y manque cependant les planches 89, 164, 195, 196, 222, 923, 961, que l'on dit se trouver dans la premiere édition.

LIBER PRIMUS.

De Cochleis terrestribus.

PARS 1ª.

De Buccinis & turbinibus terrestribus.

Sect. 1ª. De Buccinis terrestribus a sinistra dextrorsum tortilibus, lævibus, edentulis.

Sect. 2ª. De Buccinis terrestribus a sinistra dextrorsum tortilibus, edentulis, striatis.

Sect. 3ª. De Buccinis terrestribus a sinistra dextrorsum tortilibus, apertura dentata.

Sect. 4ª. De Buccinis terrestribus a dextra sinistrorsum tortilibus, apertura plana.

Sect. 5ª. De buccinis terrestribus a dextra sinistrorsum tortilibus, apertura dentata.

Sect. 6ª. De Turbinibus terrestribus cochleaformibus, id est compactiore figura.

Sect. 7ª. Trochulus.

Sect. 8ª. De Turbinibus terrestribus, compressis edentulis, ipso ambitu acuto.

Sect. 9ª. De Turbinibus compressis, ambitu obtusiore, apertura edentula.

Sect. 10ª. De Turbinibus terrestribus compressis, à sinistra dextrorsum tortilibus, apertura dentata.

Sect. 11ª. De Turbinibus terrestribus compressis, apertura dentata, a dextra sinistrorsum tortilibus apice inverso ex ipsa aperturæ parte.

PARS 2ª.

Cochleæ nudæ terrestres, limaces quibusdam dictæ.

LIBER 2us.

De Turbinibus & bivalvibus aquæ dulcis.

PARS 1ª. de Turbinibus.

Sect. 1ª. De Buccinis fluviatilibus.

Sect. 2ª. De Cochleis fluviatilibus.

Sect. 3ª. De Cochleis fluviatilibus compressis.

PARS 2ª.

De Testaceis bivalvibus fluviatilibus.

Sect. 1ª. De Musculis fluviatilibus, cardine dentato.

Sect. 2ª. De Musculis fluviatilibus, cardine lævi.

Sect. 3ª. De Pectunculis fluviatilibus.

LIBER 3us.

De testaceis bivalvibus marinis.

PARS 1ª.

De testaceis bivalvibus, imparibus testis.

Sect. 1ª. *cap.* 1. De pectinibus ex utraque parte æqualiter auritis, striatis.

Sect. 1ª. *cap.* 2. De pectinibus æqualiter auritis, lævibus.

Sect. 1ª. *cap.* 3. De pectinibus inæqualiter auritis, non dentatis.

Sect. 1ª. *cap.* 4. De Pectinibus inæqualiter auritis, dentatis.

Sect. 2. *cap.* 1. De ostreis apophysi plana longa recurva, angulo acuto desinente.

Sect.

Sect. 2ª. *cap.* 2. De oſtreis apophyſi brevi, ſubter & quaſi in occulto poſita.

Sect. 3ª. De ſpondylis.

P A R S 2ª.

De Teſtaceis bivalvibus, paribus teſtis.

Sect. 1ª. *cap.* 1. De Pectinibus margaritiferis.

Sect. 1ª. *cap.* 2. De Pectinibus, binis apophyſibus longis conjunctis.

Sect. 1ª. *cap.* 3. De Pectinibus margaritiferis polyginglymis.

Sect. 2ª. *cap.* 1. De Pectunculis polyleptoginglymis, margine ex altera parte productiore.

Sect. 2ª. *cap.* 2. De Pectunculis polyleptoginglymis, margine rotunda, ſtriatis.

Sect. 2ª. *cap.* 3. De Pectunculis polyleptoginglymis, margine rotunda, lævibus.

Sect. 3ª. *cap.* 1. De Pectunculis lævibus, triquetris fere, cervice anguſtiore.

Sect. 3ª. *cap.* 2. De Pectunculis lævibus triquetris, cervice latiore.

Sect. 3ª. *cap.* 3. De Pectunculis lævibus, roſtro recurvo.

Sect. 4ª. *cap.* 1. De Pectunculis faſciatis, lunula notatis, margine acuto.

Sect. 4ª. *cap.* 2. De Pectunculis faſciatis, lunula quadam notatis, margine lævi.

Sect. 4ª. *cap.* 3. De Pectunculis faſciatis, ad roſtrum integris.

Sect. 5ª. *cap.* 1. De Pectunculis ſtriatis productioribus, ſtriis a roſtro ad marginem uſque dorſum concurrentibus.

Sect. 5ª. *cap.* 2. De Pectunculis ſtriatis diverſimode currentibus, ſive diſſimilibus.

Sect. 5ª. *cap.* 3. De pectunculis ſtriatis, ſtriis ſinuoſis, dorſo ad alteram latus paululum eminente.

Sect. 5ª. *cap.* 4. De Pectunculis ſtriatis, dorſo in aciem compreſſo.

Sect. 5ª. *cap.* 5. De Pectunculis ſtriatis, muricatis aſperiſve.

Sect. 5ª. *cap.* 6. De Pectunculis ſtriatis, ſtriis a roſtro tantum diductis lævibus.

Sect. 5ª. *cap.* 7. De Pectunculis cancellatis.

Sect. 5ª. *cap.* 8. De Pectunculis ſtriatis, ex latere multo magis diffuſis, latioribus.

Sect. 5ª. *cap.* 9. De Pectunculis ſtriatis, ex latere diffuſis anguſtioribus.

Sect. 5ª. *cap.* 10. De Pectunculis ſtriatis imbricatis.

Sect. 6ª. *cap.* 1. De muſculis marinis, cardine lævi minimeque dentato.

Sect. 6ª. *cap.* 2. De muſculis marinis polyleptoginglymis.

Sect. 7ª. *cap.* 1. De pinnis, margine velut præciſa obtuſave.

Sect. 7ª. *cap.* 2. De pinnis, margine producta & acutiore.

Sect. 8ª. *cap.* 1. De tellinis, id eſt conchis fere cuneiformibus, ambitu ſerrato.

Sect. 8ª. *cap.* 2. De tellinis quibus ambitus ex interna parte lævis eſt.

Sect. 9. De ſolenis, id eſt conchis tenuibus longiſſimiſque ab utraque parte naturaliter hiantibus.

Sect. 10. *cap.* 1. De chamis, ab altero tantum latere fere naturaliter hiantibus.

Sect. 10. *cap.* 2. De chamæ pholadibus.

P A R S 3ª.

De teſtaceis multivalvibus.

Sect. 1ª. *cap.* 1. De Pholadibus, triumve teſtarum conchis, cardinibus loculis quibuſdam quaſi perforatis.

Sect. 1ª. *cap.* 2. De Pholadibus, cardine integro.

Sect. 2ª. De Conchis quinque teſtarum anatiferis pleriſque dictis.

Sect. 3ª. De Balanis, id eſt, duodecim teſtarum conchis præter operculum minimum.

Sect. 4ª. Sive appendix ad librum 3um. de conchitis ſive lapidibus, qui quamdam ſimilitudinem cum conchis marinis habent.

L I B E R 4us.

De Buccinis marinis, quibus etiam vermiculi, dentalia & patellæ annumerantur.

Sect. 1ª. *cap.* 1. De Patellis, vertice perforato.

Sect. 1ª. *cap.* 2. De Patellis, vertice integro, lævibus.

Sect. 1ª. *cap.* 3. De Patellis, vertice integro, striatis, margine quasi pectinato.

Sect. 1ª. *cap.* 4. De Patellis, vertice adunco, margine sinuato.

Sect. 1ª. *cap.* 5. De Patellis, vertice adunco, margine obliquo.

Sect. 1ª. *cap.* 6. De Patellis, vertice adunco, quibus ex interna parte cavitas quædam quasi arcuata, lateribus compressis.

Sect. 1ª. *cap.* 7. De Patellis vertice acuto, stilo quodam interno donatis.

Sect. 2ª. De dentalibus.

Sect. 3ª. De vermiculis.

Sect. 4ª. *cap.* 1. De Nautilis caudatis, sive è plurimis tubulatis contextis.

Sect. 4ª. *cap.* 2. De Nautilis vacuis, sive non tabulatis.

Sect. 5ª. *cap.* 1. De Cochleis marinis, apice brevi, umbilicatis, non aurito.

Sect. 5ª. *cap.* 2. De Cochleis marinis, apice brevi, umbilico simplici.

Sect. 5ª. *cap.* 3. De Cochleis marinis, apice brevi, centro minime sinuato.

Sect. 5ª. *cap.* 4. De Cochleis marinis, basi brevi, apice ad oris initium parum elato.

Sect. 5ª. *cap.* 5. De Cochleis marinis, apice mediocriter producto, ore dentato.

Sect. 5ª. *cap.* 6. De Cochleis marinis, apice mediocriter producto, ore edentulo, lævibus.

Sect. 5ª. *cap.* 7. De Cochleis marinis, apice mediocriter producto, striatis.

Sect. 5ª. *cap.* 8. De Cochleis marinis, clavicula tenui & longissima striatis.

Sect. 5ª. *cap.* 9. De Cochleis marinis, clavicula tenui & longissima, lævibus.

Sect. 6ª. *cap.* 1. De Neritis dentatis, clavicula paululum prominente.

Sect. 6ª. *cap.* 2. De Neritis dentatis, clavicula compressa, striatis.

Sect. 6ª. *cap.* 3. De Neritis dentatis, clavicula compressa, lævibus.

Sect. 6ª. *cap.* 4. De Neritis ad columellam dentatis, labio productiore edentulo.

Sect. 6ª. *cap.* 5. De Neritis edentulis lævibus.

Sect. 6ª. *cap.* 6. De Neritis edentulis muricatis.

Sect. 7ª. *cap.* [illegible] marinis.

Sect. 8ª. *cap.* 1. De Trochis pyramidalibus, apertura sive basi [illegible] tumida.

Sect. 8ª. *cap.* 2. De Trochis pyramidalibus, basi paululum cava sive sinuata.

Sect. 8ª. *cap.* 3. De Trochis, apertura sive basi plana.

Sect. 8ª. *cap.* 4. De Trochis brevioribus, umbilicatis, dentatis.

Sect. 8ª. *cap.* 5. De Trochis cochleæformibus, umbilicatis, edentulis.

Sect. 8ª. *cap.* 6. De Trochis clavicula breviore, columella paulo erectiore integra.

Sect. 8ª. *cap.* 7. De Trochis, basi media leviter tumida, quasi altera clavicula.

Sect. 8ª. *cap.* 8. De Trochis, unico dente ad columellam acuto.

Sect. 9ª. *cap.* 1. De Conchis venereis unicoloribus.

Sect. 9ª. *cap.* 2. De Conchis venereis, lineis nigris secundum longitudinem depictis.

Sect. 9ª. *cap.* 3. De Conchis venereis undatim depictis.

Sect. 9ª. *cap.* 4. De Conchis venereis fasciatis, immaculatis; & de conchis venereis fasciatis & maculatis, aut aliis cum fasciis variegatis.

Sect. 9ª. *cap.* 5. De Conchis veneris, punctis nigris distinctis.

Sect. 9ª. *cap.* 6. De Conchis veneris, maculis albis nigrisve interspersis insignitis; & de conchis veneris maculis albis quasi reticulatim depictis.

Sect. 9ª. *cap.* 7. De Conchis veneris, striis eminentibus conspicuis.

Sect. 9ª. *cap.* 8. De Conchis veneris, punctis elatis exasperatis, nodisve inæqualibus.

Sect. 9ª. *cap.* 9. De Conchis veneris, apertura non dentata, basi integra.

Sect. 9ª. *cap.* 10. De Conchis veneris, basi umbilicata coronata.

Sect. 10ª. *cap.* 1. De Rhombis cylindraceis columella dentata, crassis, unius coloris.

Sect. 10ª. *cap.* 2. De Rhombis cylindraceis dentatis, maculatis.

Sect. 10ª. *cap.* 3. De Rhombis cylindraceis dentatis, fasciatis.

Sect. 10ª. *cap.* 4. De Rhombis cylindraceis dentatis, undatis.

Sect. 10ª. *cap.* 5. De Rhombis cylindraceis dentatis, dorso gibboso.

Sect. 10ª. *cap.* 6. De Rhombis cylindraceis edentulis, ore strictiore.

Sect. 10ª. *cap.* 7. De Rhombis edentulis tenuibus, ore patulo, clavicula paululum exserta.

Sect. 10ª. *cap.* 8. De Rhombis edentulis, ore patulo, clavicula compressa.

Sect. 10ª. *Pars* 2. *cap.* 1. De Rhombis cylindrico-pyramidalibus, unius coloris.

Sect. 10ª. *P.* 2. *cap.* 2. De Rhombis *c.* p., quibus lineæ maculatæ circum injiciuntur.

Sect. 10ª. *P.* 2. *cap.* 3. De Rhombis *c. p.* striatis.

Sect. 10ª. *P.* 2. *cap.* 4. De Rhombis *c. p.* undatis.

Sect. 10ª. *P.* 2. *cap.* 5. De Rhombis *c. p.* fasciatis.

Sect. 10ª. *P.* 2. *cap.* 6. De Rhombis *c. p.* reticulatis.

Sect. 10ª. *P.* 2. *cap.* 7. De Rhombis *c. p.* dentatis.

Sect. 11ª. *cap.* 1. De Buccinis persicis dictis.

Sect. 11ª. *cap.* 2. De Buccinis musicis dictis.

Sect. 11ª. *cap.* 3. De Buccinis columella dentata, clavicula longissima & tenuissima.

Sect. 12ª. *cap.* 1. De Buccinis bilinguibus, levibus.

Sect. 12ª. *cap.* 2. De Buccinis bilinguibus, striatis.

Sect. 12ª. *cap.* 3. De Buccinis bilinguibus, asperis & muricatis.

Sect. 12ª. *cap.* 4. De Buccinis bilinguibus, digitatis.

Sect. 13ª. *cap.* 1. De Buccinis ampullaceis levibus, aut certe minus asperis.

Sect. 13ª. *cap.* 2. De Buccinis ampullaceis, muricatis.

Sect. 13ª. *cap.* 3. De Buccinis ampullaceis, ad sinistram convolutis.

Sect. 14ª. *cap.* 1. De Buccinis utrinque productioribus, levibus.

Sect. 14ª. *cap.* 2. De Buccinis utrinque productioribus, striis densis & tenuioribus exasperatis.

Sect. 14ª. *cap.* 3. De Buccinis utrinque productioribus, striis paucioribus donatis, labro simplici.

Sect. 14ª. *cap.* 4. De Buccinis utrinque productioribus; striis paucioribus; labro duplicato donatis.

Sect. 14ª. *cap.* 5. De Buccinis utrinque productioribus muricatis.

Sect. 15ª. *cap.* 1. De Buccinis brevirostris, nodosis.

Sect. 15ª. *cap.* 2. De Buccinis brevirostris, striatis.

Sect. 15ª. *cap.* 3. De Buccinis brevirostris, levibus, fere clavicula productiore.

Sect. 15ª. *cap.* 4. De Buccinis brevirostris, labro repando tenuibus.

Sect. 15ª. *cap.* 5. De Buccinis brevirostris, labro repando, crassis.

Sect. 15ª. *cap.* 6. De Buccinis brevirostris, compressis.

Sect. 15ª. *cap.* 7. De Buccinis auritis, sive rostro recurvo donatis, ventricosis.

Sect. 15ª. *cap.* 8. De Buccinis brevirostris, labro reflexo, levibus.

Sect. 15ª. *cap.* 9. De Buccinis brevirostris, rostro reflexo, clavicula productiore.

Sect. 16ª. Seu appendix de buccinulis sive lapidibus qui buccina omnigena valde referunt.

MÉTHODE DE LANGIUS.

Le titre de cet ouvrage est : *Caroli Nicolai Langii, Lucernens. Helvet. Phil. & Med. &c. methodus nova & facilis testacea marina pleraque, quæ huc usque nobis nota sunt, in suas debitas & distinctas classes, genera & species distribuendi, nominibusque suis propriis, structuræ potissimum accommodatis nuncupandi, &c. Lucernæ* 1722, 4*to*. *pag.* 102.

Cet ouvrage est divisé en trois parties qui sont distribuées de la manière suivante.

PARS 1a.

Testacea marina univalvia non turbinata.

CLASSIS 1a.

Testacea marina univalvia non turbinata, & in se non contorta.

SECTIO 1a.

Testacea marina univalvia non turbinata, & in se non contorta nullo modo, vel solum modo in summo apice tantillum incurvata.

Gen. 1. Patellæ, seu testacea univalvia in se non contorta, nullo modo vel solummodo in apice tantillum incurvata, valva superiori convexa ac frequentius clausa, inferius vero concava & aperta mobili.

Gen. 2. Balani, seu testacea marina univalvia in se non contorta, nec incurvata, valva superius aperta & concava, inferius vero clausa & immobili.

SECT. 2a.

Tubuli marini, seu testacea marina univalvia non turbinata & in se non contorta, elongata & tubuli instar concava.

Gen. 1. Penicilla; seu tubuli marini, in una tantum extremitate leviter incurvati, ex altera vero parte recti.

Gen. 2. Dentalia, seu tubuli marini instar dentium leviter tantum arcuatim incurvati, & versus unam extremitatem acuminati.

Gen. 3. Tubuli radiciformes, seu tubuli marini notabiliter incurvati, & radicum in modum variis inflexi, primo crassiores dein sensim angustati.

Gen. 4. Tubuli vermiculares, seu tubuli marini notabiliter incurvati, rugosi, subrotundi, vermium in modum formati, varie incurvati, inflexi ac intorti.

CLASS. 2a.

Testacea marina univalvia, non turbinata, sed ita inse contorta ut eorum spiræ non promineant.

SECT. 1a.

Testacea marina univalvia ita in se transversim vel oblique secundum longitudinem contorta, ut eorum circumvolutiones nulla ex parte promineant, & nullo modo vel vix appareant.

Gen. 1. Nautili, seu testacea marina univalvia, ita in se transversim contorta ut eorum circumvolutiones nulla ex parte promineant & nullo modo vel vix promineant.

Gen. 2. Nuces marinæ. Seu testacea marina univalvia ita in se oblique secundum longitudinem contorta ut eorum circumvolutiones nulla ex parte promineant & nullo modo vel vix appareant.

SECT. 2a.

Porcellanæ, seu testacea marina univalvia non turbinata; sed ita in se secundum longitudinem contorta, ut eorum circumvolutiones nulla ex parte promineant, & nullo modo vel vix appareant, apertura rimæ instar angusta, dentata vel striata, quandoque etiam lævi ac per basim extensa.

Gen. 1. Porcellanæ vulgares: seu por-

cellanæ quæ nec spirales nec fimbriatæ nec thoracicæ nec integræ sunt.

Gen. 2. Porcellanæ fimbriatæ, seu porcellanæ basi fimbriata, basis autem fimbriata est quæ in sua extremitate seu circumferentia densior existit, ac si aliquo modo in se plicata esset.

Gen. 3. Porcellanæ spirales, seu porcellanæ quarum interna spira exterius tantillum solum modo apparet

Gen. 4. Porcellanæ thoracicæ; seu porcellanæ minores, basi prominente & quasi tumida ac leviter tuberosa.

Gen. 5. Porcellanæ minores integræ, seu porcellanæ rima angusta nec striata nec dentata, & in utraque extremitate clausa.

SECT. 3a.

Cornua ammonis quæ sunt testacea marina univalvia non turbinata & serpentum in modum in se contorta, ut eorum circumvolutiones nulla ex parte promineant & tamen ex utroque latere omnes appareant.

Divis. 1a.

Gen. 1. Cornua ammonis unita, proportionata. Seu externo primo orbe amplitudine & crassitie reliquis internioribus proportionato.

Gen. 2. Cornua ammonis anomala, seu unita, externo primo orbe ad modum amplo & crasso, ac improportionato ad reliquorum subsequentium internorum crassitiem.

Divis. 2a.

Gen. 1. Cornua ammonis simpliciter divisa, quorum tantum externus orbis a reliquis separatur.

Gen. 2. Cornua ammonis integre divisa, quorum omnes orbes à se invicem separantur.

PARS 2a.

Cochleæ marinæ seu testacea marina univalvia turbinata, quæ unica tantum constant valva & figura sua cochlearum in modum intorta sunt, ita ut intima eorum spira aliquo saltem modo promineat & producatur.

CLASS. 1a.

Cochleæ marinæ longæ, seu cochleæ marinæ ore admodum elongato & superius aperto.

SECT. 1a.

Cochleæ marinæ longæ, ore labiis rectis.

Gen. 1. Cochleæ pyramidales, seu cochleæ marinæ longæ, ore labiis rectis & angustiore, a basi latiore in acumen quodammodo desinentes.

Gen. 2. Cochleæ cylindroidææ, seu cochleæ marinæ longæ, ore labiis rectis, in sua summitate sulcato & pyramidalium ore magis dilatato, ita ut [illegible] sua extremitate quasi æqualiter crassæ & latæ sunt.

SECT. 2a.

Cochleæ longæ piriformes, seu cochleæ marinæ longæ, ore labiis leviter incurvatis, ideoque etiam leviter ventricosis.

Divis. 1a.

Cochleæ longæ pyriformes minores, seu cochleæ longæ pyriformes ore angustiore.

Gen. 1. Cochleæ longæ pyriformes minores vulgares, sunt circa basim leviter ventricosæ & in acumen tenuius desinentes.

Gen. 2. Cochleæ longæ pyriformes minores intortæ integræ, seu labio sinistro rugoso & intorto, circa medium leviter ventricosæ, in acumen obtusum integrum desinentes.

Gen. 3. Cochleæ longæ pyriformes minores intortæ & sulcatæ, seu labio sinistro rugoso & quasi intorto, circa medium leviter ventricosæ & in summitate sua sulco donatæ.

Divis. 2a.

Cochleæ longæ pyriformes majores,

seu cochleæ longæ pyriformes, ore ampliore.

Gen. 1. Cochleæ longæ pyriformes majores vulgares, quæ sunt circa basim leviter ventricosæ & in acumen tenuius desinentes vulgares.

Gen. 2. Cochleæ longæ pyriformes majores intortæ integræ, quæ labio sinistro rugoso & intorto donantur, circa medium leviter ventricosæ, in acumen obtusum integrum desinentes.

Gen. 3. Cochleæ longæ pyriformes majores intortæ cylindroideæ, quæ labio sinistro rugoso & quasi intorto, circa medium leviter ventricosæ & in summitate sua, sulco donatæ ac basi æqualiter quasi crassæ seu expansæ.

CLASS. 2a.

Cochleæ canaliculatæ seu cochleæ marinæ ore elongato & superius in canaliculum abeunte.

SECT. 1a.

Cochleæ marinæ canaliculatæ rectæ, seu cochleæ marinæ canaliculatæ, canaliculo recto.

Gen. 1. Cochleæ canaliculatæ rectæ tenuiores, quæ sunt ore elongato angustiore.

Gen. 2. Cochleæ canaliculatæ rectæ crassiores vulgares, quæ sunt ore elongato ampliore vulgares.

Gen. 3. Purpuræ rectirostræ, seu cochleæ canaliculatæ rectæ crassiores, canaliculo admodum longo & tenui, ore in latere sinistro labioso e plurimis laminis sibi invicem impositis conflatæ, striatæ & rugosæ.

SECT. 2a.

Cochleæ marinæ canaliculatæ incurvatæ, quæ sunt cochleæ marinæ canaliculatæ canaliculo incurvato.

Gen. 1. Cochleæ canaliculatæ introrsum incurvatæ, seu canaliculo introrsum incurvato, id est, versus columnam cochleæ.

Gen. 2. Cochleæ canaliculatæ extrorsum incurvatæ vulgares, seu canaliculo extrorsum incurvato, id est, versus dorsum cochleæ.

Gen. 3. Murices, qui sunt cochleæ canaliculatæ extrorsum incurvatæ, mucronatæ prope summitatem e latere dextro sulcatæ & auritæ.

Gen. 4. Cochleæ muriciformes insigniter crispatæ vel cingulatæ, seu cochleæ canaliculatæ extrorsum incurvatæ mucronatæ, versus summitatem è latere dextro sulcatæ auritæ, labio oris dextro auris instar admodum expanso & concavo, nec non insigniter crispato aut in appendices elongatas canaliculatas & ungularum instar incurvatas ac acuminatas abeunte.

Gen. 5. Purpuræ curvirostræ, seu cochleæ canaliculatæ extrorsum incurvatæ mucronatæ, ore in latere sinistro labioso è plurimis laminis sibi invicem impositis conflatæ, striatæ & rugosæ.

Gen. 6. Cochleæ cassidiformes umbilicatæ, seu cochleæ canaliculatæ extrorsum incurvatæ insigniter ventricosæ, canaliculo obliquo sinistrorsum reflexo ac depresso, dextro oris labio fimbriato & dentato, sinistro vero labioso & striato, testa ipsa statim pone labium sinistrum alia fimbria donata, interquam & labium foramen pericoclium seu umbilicum constituens situm est.

Gen. 7. Cassidæ, seu cochleæ canaliculatæ dextrorsum incurvatæ, utrinque ventricosæ, sinistro oris labio tenuissime labiato & umbilicato, umbonatæ.

CLASS. 3a.

Buccina sunt cochleæ marinæ ore et mucrone simul elongato, primo quo ipsa notabiliter ventricosa.

SECT. 1a.

Buccina parva sunt buccina mucrone mediocriter elongato, & tenuiter acuminato.

Gen. 1. Buccina parva pyriformia acuminata, seu buccina parva ore superius aperto & canaliculato.

Gen. 2. Buccina parva pruniformia canaliculata, ſeu buccina parva ore ſuperius aperto & acuminato in canaliculum abeunte.

Gen. 3. Buccina parva curviroſtra, ſeu buccina parva ore ſuperius aperto & acuminato in canaliculum, uncinatum incurvatum abeunte.

Gen. 4. Buccina parva ſulcata, ſeu buccina parva ore ſuperius aperto & ſulcato.

Gen. 5. Buccina parva ſulcata & canaliculata, ſeu buccina parva ore ſuperius aperto ſulcato & in canaliculum abeunte.

Gen. 6. Buccina parva integra ore perpendiculari, quæ ſunt buccina parva ore ſuperius integro & perpendiculari.

Gen. 7. Buccina parva integra ore obliquo.

S E C T. 2ª.

Buccina majora, quæ ſunt buccina mucrone admodum elongato & acuminato.

Gen. 1. Buccina majora canaliculata roſtrata ore ſimplici, ſive buccina majora ore ſimplici in canaliculum roſtratum ſive elongatum abeunte.

Gen. 2. Buccina majora canaliculata, ore labioſo.

Gen. 3. Buccina majora canaliculata roſtrata, ore labioſo, fimbriata.

Gen. 4. Buccina majora canaliculata & ſulcata, ſive buccina majora ore labioſo ampliore, ſeu ad plauſum aperto canaliculato & ſuperius ſulcato.

C L A S S. 4ª.

Strombi, qui ſunt cochleæ marinæ ore & mucrone ſimul inſigniter elongatis & prima ſpira notabiliter anguſtiore quam in buccinis.

S E C T. 1ª.

Strombi ore ſuperius aperto.

Gen. 1. Strombi canaliculati acuminati, qui ſunt ſtrombi ore ſuperius aperto & canaliculato acuminati.

Gen. 2. Strombi canaliculati roſtrati ore ſimplici, ſeu ſtrombi canaliculati ore in canaliculum elongatum abeunte ſimplici.

Gen. 3. Strombi canaliculati roſtrati, ore angulofo.

Gen. 4. Strombi canaliculati roſtrati ore labioſo.

Gen. 5. Strombi ſulcati vulgares, ſeu ſtrombi ore ſuperius aperto & ſulcato ſimplici.

Gen. 6. Strombi ſulcati ore labioſo.

S E C T. 2ª.

Strombi integri ore ſuperius clauſo ſeu integro.

Gen. 1. Strombi integri vulgares ſive ore ſimplici.

Gen. 2. Strombi integri, ore labioſo.

Gen. 3. Strombi integri ore fimbriato & dentato.

C L A S S. 5ª.

Cochleæ marinæ ore admodum brevi ſeu parvo, mucrone vero inſigniter elongato.

S E C T. 1ª.

Turbines aperti, ſeu cochleæ marinæ, ore admodum brevi ſeu parvo ſuperius aperto, mucrone longiſſimo.

Gen. 1. Turbines aperti lati, ore ſubrotundo, ſuperius late aperto.

Gen. 2. Turbines aperti acuminati, ore oblongo ſuperius aperto & in acumen deſinente.

Gen. 3. Turbines aperti canaliculati rectiroſtri, ore oblongo recto ſuperius aperto & in canaliculum rectum elongatum abeunte.

Gen. 4. Turbines aperti canaliculati oblique incurvati, ore obliquo & canaliculo oblique ſiniſtrorſum incurvati.

Gen. 5. Turbines aperti ſulcati, ore oblongo ſuperius aperto ſulcato.

S E C T. 2ª.

Turbines integri, ore ſuperius clauſo ſeu integro.

Gen. 1. Turbines integri vulgares, ore simplici.

Gen. 2. Turbines integri acuminati, ore acuminato.

Gen. 3. Turbines integri fimbriati, ore fimbriato.

S E C T. 3ª.

Trochi seu cochleæ marinæ ore admodum brevi seu parvo è basi lata & quasi plana in mucronem quasi rectilineum conoideum insigniter elongatum abeuntes.

Gen. 1. Trochi ore angusto & horizontaliter compresso breves.

Gen. 2. Trochi ore ampliore & subrotundo.

C L A S S. 6ª.

Cochleæ marinæ breviores, seu cochleæ marinæ ore & mucrone breviore magisque contracto.

S E C T. 1ª.

Cochleæ breviores proportionatæ seu cochleæ marinæ breviores, ore & mucrone inter se proportionatis.

Gen. 1. Cochleæ trochiformes breviores proportionatæ & mucronatæ, ore subrotundo, atque è basi latiore ac planiore in mucronem acuminatum abeuntes.

Gen. 2. Cochleæ marinæ terrestriformes breviores proportionatæ, structura sua, magna ex parte, cochleis terrestribus similes.

Gen. 3. Cochleæ depressæ seu cochleæ marinæ breviores proportionatæ terrestriformes depressæ.

S E C T. 2ª.

Cochleæ marinæ breviores perpendiculariter anomalæ, quæ sunt cochleæ marinæ breviores ore & prima spira respectu proportionis, notabiliter & perpendiculariter longiore & ampliore subsequentibus spiris & ipso mucrone.

Gen. 1. Neritæ, seu cochleæ marinæ breviores perpendiculariter anomalæ, paucis spiris ex [illegible] vel umbone parum aut nihil prominentibus.

Gen. 2. Cochleæ umbilicatæ, foramine spirarum semicirculari.

Gen. 3. Cochleæ umbilicatæ, foramine spirarum rotundo.

S E C T. 3ª.

Cochleæ marinæ breviores horizontaliter anomalæ, quæ sunt cochleæ marinæ breviores ore & prima spira horizontaliter vel transversim magis extensa & producta reliquis spiris.

Gen. 1. Cochleæ planæ, seu cochleæ marinæ breviores horizontaliter anomalæ admodum depressæ & quasi planæ.

Gen. 2. Aures marinæ, seu cochleæ marinæ breviores horizontaliter anomalæ admodum depressæ & tenuissimo mucrone, ore omnium amplissimo & patentissimo.

S E C T. 4ª.

Varia hucusque enarratarum cochlearum opercula, quæ aut propter usum aut propter singularem structuram magis nota sunt.

Gen. 1. Opercula cochlearum marinarum subrotunda.

Gen. 2. Ungues marini, seu opercula cochlearum marinarum oblonga.

P A R S 2ª.

Conchæ marinæ, id est testacea marina bivalvia, quæ duabus constant valvis in cardine, articulatione quadam inter se [illegible], ac [illegible] claudi & aperiri queant.

S E C T. 1ª.

Cochleæ marinæ notabiliter umbonatæ & [illegible], seu conchæ marinæ valvis æqualibus [illegible], conchæ notabili umbone [illegible] & [illegible].

Gen. 1. [illegible] marinæ valvis [illegible] [illegible], [illegible] umbonatæ & [illegible] [illegible] vulgares.

Gen. 2. [illegible] umbone [illegible] [illegible] valvis [illegible] [illegible] umbonatæ & [illegible] incurvata, [illegible], insigniter

insigniter ventricosæ umbone cardinum diducto.

Gen. 3. Conchæ marinæ condiformes æquilateræ, umbone cardinum unito.

SECT. 2ª.

Conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & recta incurvatæ.

Gen. 1. Conchæ crassæ, quæ sunt conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & recta incurvatæ, subrotundæ, cardine denticulatim unito, testa crassiore ejusque extima ora interne crenata.

Gen. 2. pectines tenues, seu conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & recta incurvatæ subrotundæ, magis vel minus rugosæ striis canaliculatis, cardine aurito, testa tenuiore & striis latioribus ac compressis vel subrotundis, seu quasi undatis.

Gen. 3. Pectunculi, seu pectines testa tenuiore & striis tenuioribus sed longe copiosioribus inæquiauriti sive auribus inæqualibus, valde compressi, a cardine ad oram magis elongati, una aure admodum brevi & quandoque omnimode spoliati.

Gen. 4. Conchæ pectiniformes æquilateræ subrotundæ, striis crassioribus, interne majori ex parte canaliculatis & versus extimam oram compressæ subrotundæ.

Gen. 5. Conchæ pectiniformes æquilateræ, a cardine ad oram magis contractæ.

SECT. 3ª.

Conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ, notabiliter umbonatæ & oblique incurvatæ.

Gen. 1. Conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ notabiliter umbonatæ & oblique incurvatæ subrotundæ vulgares.

Gen. 2. Chamæ æquilateræ, seu conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ notabiliter umbonatæ & oblique incurvatæ, ventricosæ, umbone eminentiore acutiore & sensibiliter incurvato, sua que incurvatura e latere fossulam cordiformem oblongam efformante.

SECT. 4ª.

Conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & oblique incurvatæ.

Gen. 1. Conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & oblique incurvatæ, subrotundæ.

Gen. 2. Tellinæ æquilateræ, seu conchæ marinæ valvis æqualibus, &c. compressæ testa tenuiore & a cardine ad oram notabiliter magis contractæ & angustiores.

SECT. 5ª.

Pinnæ, seu conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ, cardine umbone destituto.

Gen. 1. Pinnæ rectæ seu conchæ marinæ valvis æqualibus æquilateræ non umbonatæ, tenuissima testa, compressæ a cardine acuminato & per harmoniam unito utrinque sensim dilatatæ & in extremitatem latam subrotundam longissime productæ, rectæ.

Gen. 2. Pinnæ incurvatæ.

CLASS. 2ª.

Conchæ inæquilateræ, seu conchæ marinæ valvis æqualibus ex utroque cardinis latere inæqualiter effusæ.

SECT. 1ª.

Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ notabiliter umbonatæ & recta incurvatæ.

Gen. 1. Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ notabiliter umbonatæ & recta incurvatæ, sub rotundæ, vulgares.

Gen. 2. Conchæ marinæ cordiformes inæquilateræ, umbone cardinum diducto.

Gen. 3. Conchæ marinæ cordiformes inæquilateræ, umbone cardinum unito.

S E C T. 2^a.

Conchæ marinæ, valvis æqualibus inæquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & recta incurvatæ.

Gen. 1. Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ, & recta incurvatæ subrotundæ.

S E C T. 3^a.

Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ notabiliter umbonatæ & oblique incurvatæ, subrotundæ vel triangulares vulgares.

Gen. 2. Chamæ inæquilateræ.

Gen. 3. Conchæ rhomboidales, seu conchæ marinæ, &c. quasi quadrilateræ ventricosæ cardine a basi rectilinea dentata assurgente & oblique versus latus brevius sensibiliter incurvato ac reflexo nec non diducto.

S E C T. 4^a.

Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & oblique incurvatæ.

Gen 1. Conchæ marinæ, valvis æqualibus inæquilateræ mediocriter vel leviter umbonatæ & oblique incurvatæ, subrotundæ.

Gen. 2. Conchæ pectiniformes inæquilateræ, triangulares.

Gen. 3. Tellinæ inæquilateræ.

Gen. 4. Conchæ tellinæformes seu conchæ marinæ, &c. insigniter ventricosæ triangulares & elongatæ a cardine ad oram notabiliter magis contractæ & angustiores.

Gen. 5. Musculi, seu conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, rugosæ, a cardine leviter umbonato & unito ad oram angustiores & uno latere notabiliter elongato.

Gen. 6. Conchæ longæ seu conchæ marinæ, &c. [illegible], a cardine leviter umbonato & unito, nec non in extremitate unius lateris sito ad oram angustiores, altero vero latere longissime producto.

Gen. 7. Conchæ soleniformes, seu conchæ marinæ; &c. rectæ compressæ, a cardine levissime umbonato ad oram admodum angustæ æquilateræ seu lateribus utrinque æqualiter latis & in sua extremitate apertæ seu hiantes.

Gen. 8. Mytuli, seu conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, leviter umbonatæ rugosæ & ventricosæ, a cardine sensim contracto & acuminato ad oram subrotundam & latam longe productæ.

S E C T. 5^a.

Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, mediocriter vel leviter umbonatæ & oblique incurvatæ, structura & striis peculiaribus.

Gen. 1. Conchæ imbricatæ, seu conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ leviter umbonatæ, structura & striis peculiaribus, triangulares, rugosæ, striis densissimis & altissimis earumque laminis imbricum instar prominentibus.

Gen. 2. Pholades, sunt conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, leviter umbonatæ structura & striis peculiaribus, admodum elongatæ, cardine e latere longiore per harmoniam unito, altero vero cardinis latere brevissimo aperto & acuminato, testa umbonis dupliciter extrorsum replicata & in cellulas quadratas seu concamerationes mediantibus septulis transversis tenuissimis divisa, interne que apophysi subrotunda oblonga ac introrsum incurvata donata.

Gen. 3. Dactyli. Sunt conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ leviter umbonatæ, structura & striis peculiaribus ventricosæ seu gibbosæ, a cardine contractiore lævi subrotundo ad oram latiusculam & subrotundam longe productæ, striis ab umbone cardinis gibboso & lævi oblique ad extimam oram usque excurrentibus & in externa sua superficie filamentis longis seu bysso donatæ.

Gen. 4. Hysteroconchæ. Ob similitudinem cum [illegible] ita vocatæ.

Gen. 5. Conchæ aliformes. Sunt conchæ

marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, leviter umbonatæ structura & striis peculiaribus, instar alicujus alæ expansæ.

Gen. 6. Conchæ quadratæ. Sunt conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ leviter umbonatæ, structura & striis peculiaribus, figuræ quadratæ.

SECT. 6ª.

Conchæ inæquilateræ non umbonatæ, seu conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ, cardine umbone destituto.

Gen. 1. Solenes. Sunt cochleæ valvis æqualibus inæquilateræ non umbonatæ rectæ, a cardine tantillum profundiore ad oram angustissimæ, atque uno latere maxime elongato, altero vero brevissimo, utroque autem in sua extremitate inclusili seu aperto & hiante.

Gen. 2. Conchæ marinæ valvis æqualibus inæquilateræ non umbonatæ, structura peculiari.

CLASSIS 3ª.

Conchæ anomalæ seu conchæ marinæ valvis inæqualibus.

SECTIO. 1ª.

Conchæ marinæ anomalæ, umbonatæ & auritæ.

Gen. 1. Pectines anomali, seu pectines testa valida & crassa, e parte superiori plani & striis subrotundis ac rugosis donati, ex inferiore vero umbonati convexi & insigniter ventricosi, striis striatis latissimis.

Gen. 2. Spondyli; sunt conchæ marinæ anomalæ umbonatæ auritæ, testa crassiore, umbone cardinis validissimo ginglimo articulatæ, inferioris & crassioris valvæ eminente acuminato & quasi rescisso, asperæ, porosæ & verrucosæ.

SECT. 2ª.

Ostreæ, seu conchæ marinæ anomalæ omnino non, vel irregulariter tantum umbonatæ rugosæ, sine ullo peculiari externo cardinis indicio.

Gen. 1. Ostrea vulgaria, seu ostrea cardine per-simplicem ginglimum unitæ.

Gen. 2. Ostrea denticulata sive crenulata, quæ sunt ostrea cardine per oblongum ginglimum & denticulos seu crenulas simul unito.

Gen. 3. Ostrea rostrata, quæ sunt ostrea cardine per planum quasi sed latum ginglimum unito, & interne apophysi rugosa pyramidali & sulco intermedio similiter rugoso & pyramidali donata instructo.

Gen. 4. Ostrea peculiaria, seu ostrea vel structura vel striis peculiaribus.

MÉTHODE DE BREYNE.

Cette méthode est contenue dans l'Ouvrage de cet Auteur, qui a pour titre : *Joannis Philippi Breynii dissertatio physica de Polythalamiis, nova testaceorum classe, cui quædam præmittuntur de methodo testacea in classes & genera distribuendi : huic adjicitur commentatiuncula de Belemnitis prussicis, tandem que schediasma de Echinis methodice disponendis*; Gedani 1732, 4to.

Si jam testaceorum omnium testas, quotquot hucusque ad notitiam meam pervenere, quarum non exiguus est numerus, sedulo oculis & mente examino & perpendo, invenio eas vel tubulo comparari posse vel vasculo; illas tubulosas voco, has valculosas.

Testas tubulosas subdivido in monothalamias, ut sunt tubulus & cochlidium, & polythalamias ut polythalamium.

Testas vasculosas vero subdivido, in simplices ut lepas, & compositas ut concha, conchoides, balanus & echinus.

Monothalamia est, testa quæ unicam tantum habet cavitatem continuam, seu thalamum quem totum occupat animalis portio mollis; cui opponitur polythalamia.

Simplex testa est, quæ unica testa continua constat, composita vero, quæ ex pluribus una portionibus componitur. Octo hinc nascuntur testaceorum summa genera quæ classes nuncupo; videlicet 1 tubulus,

2 cochlidium, 3 polythalamium, 4 lepas, 5 concha, 6 conchoides, 7 balanus, 8 echinus.

Tubulus eſt teſta tubuloſa monothalamia, vel in lineam rectam extenſa, vel incurva, vel contorta, vel aliquando ad ſpiram, ſed irregulariter, accedens. Huc pertinent dentalia, entalia, ſolenes univalvi auctoribus dicti, &c.

Cochlidium eſt teſta tubuloſa, monothalamia, conica, in ſpiram conſtanter regularem convoluta, aliquando operculo prædita, ſæpius vero eo deſtituta. Ad hanc claſſem ſpectant nautili tenues ſive vacui vulgo dicti, aures marinæ, neritæ, cochleæ, buccina, murices, caſſides, cylindri, volutæ, porcellanæ, & uno verbo, omnes teſtæ turbinatæ vulgo, exceptis nautilo & ammonia ad claſſem tertiam referendis.

Polythalamium eſt teſta tubuloſa polythalamia, conica, recta, vel in ſpiram regularem convoluta, cum ſyphonculo thalamos tranſeunte; huc reducendi, nautili, ammoniæ, litui, & orthocerata.

Lepas eſt teſta vaſculoſa, ſimplex, referens vaſculum magis minuſve concavum, orificio multum patente, ut patellæ ſimileſque.

Concha eſt teſta vaſculoſa, compoſita, bivalvis, id eſt quæ ex duabus componitur valvis, ſive vaſculis, magis minuſve concavis, in cardine articulatione quadam inter ſe junctis, ut aperiri & claudi queant, ut chamæ, mytuli, tellinæ, pinnæ, oſtrea, pectines, anomia, omnia ſcilicet teſtacea bivalvia ſtricte auctoribus dicta.

Conchoïdes eſt teſta vaſculoſa, compoſita bivalvis, ſed quæ præterea, & aliquot minoribus particulis teſtaceis compoſitum, ut pholades, anatiferæ.

Balanus eſt teſta vaſculoſa, compoſita, quæ præter unicam majorem teſtam, alias portiones minores habet, ex quibus componitur, ut balanus vulgo dictus.

Echinus eſt teſta vaſculoſa, compoſita, undique clauſa, magis minuſve convexa, duobus tantum foraminibus, ſeu aperturis pro ore & ano perforata, externe aculeis vel claviculis mobilibus teſtaceis armata.

MÉTHODE DE TOURNEFORT.

Cette méthode n'a point été imprimée du vivant de l'Auteur; elle a paru pour la première fois dans l'Ouvrage de Gualtieri, d'après un manuſcrit qui lui avoit été communiqué par le célèbre Targioni.

Teſtacea dicuntur quorumdam animalium integumenta, quæ teſtæ ſeu lateris duritiem habent, & in quibus tantum, in teſta animalia vivunt.

Teſtacea autem omnia que hucuſque in muſeis curioſorum adſervari & congeri ſolent, ad tres claſſes facile revocari poſſunt. Hæc enim vel monotoma ſunt, vel ditoma, vel polytoma.

Monotoma teſtacea adpellantur ea quorum teſta indiviſa eſt, ditoma quæ geminis conſtant teſtis ad cardinem connexis, polytoma vero quæ ex pluribus ſimul adnexis compinguntur.

CLASSIS 1a.

Quæ teſtacea monotoma complectitur.

Teſtacea monotoma, quorum teſta indiviſa eſt, in tres familias abeunt: alia enim univalvia ſunt, alia ſpiralia, alia fiſtuloſa.

Familia 1a.

Teſtaceorum univalvium.

Monotoma univalvia dicimus quorum teſta ſimplex eſt, in os amplius effuſa.

Gen. 1. LEPAS. eſt teſtacei univalvis genus, cujus os quod latum eſt, ſenſim in conum anguſtatur [illegible].

Gen. 2. [illegible]; teſtacei univalvis genus, ſulcatum, coſta ſic prominente, labiis que eo modo [illegible], ut [illegible] terreſtrem ſe [illegible] non male referat.

Familia 2a.

Teſtaceorum ſpiralium.

Monotoma ſpiralia dicimus teſtacea, quorum pars inferior in ſpiram [illegible]: horum autem ſpiræ [illegible] exterius patent, & ſimpliciter [illegible]

dicuntur, vel eorum ſpira intus reconditur & convoluta dicuntur.

Diviſ. 1ª.

Teſtacea monotoma ſimpliciter ſpiralia, ſeu quorum ſpira exterior eſt.

Gen. 1. *Murex*, teſtacei ſimpliciter ſpiralis Genus, eſt ore anguſto & longiori, helice vero ſeu parte inferiori, quæ in cochleam contorquetur, breviori. Ex muricibus vero alius eſt alatus, alius aporrhaïs ſeu hamatus, alius pyramidalis.

Gen. 2. *Murex alatus*, dicitur ille, cujus labium ſiniſtrum in alas explicatur.

Gen. 3. *Murex aporrhaïs*, ſeu hamatus, differt ab alato, quod labium ejus ſiniſtrum in pinnas tenuetur; eſt autem ſulcatus, acutus & quandoque hamatus.

Gen. 4. *Murex venereus*, rima ſua ſeu ore anguſtiore, conchæ venereæ fiſſuram æmulatur.

Gen. 5. *Murex pyramidalis*, a forma nomen ſuum deſumpſit, pyramidem enim ſeu conum ræpreſentat.

Gen. 6. *Buccinum*, teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus eſt, quod os rotundius habet quam murex, cochleam vero longiorem.

Gen. 7. *Buccino Murex*, ore ſuo muricem, helice vero buccinum æmulatur.

Gen. 8. *purpura*, eſt teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, cochleam terreſtrem æmulans, ſed in roſtrum ſulcatum & longum abiens.

Gen. 9. *Buccino-purpura*, eſt teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, parte ſuperna purpuram, inferna buccinum exhibens.

Gen. 10. *Peribolus*, eſt teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, ore minimo, helice vero longiſſima & tenuiſſima.

Gen. 11. *Turbo*, teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, totum pœne in cochleam, turbinibus ligneis, quibus pueri ludere ſolent, ſimillimum, abiens; hujus os ſeu baſis lata & compreſſa eſt quaſi ſeſſilis.

Gen. 12. *Verticillus*, a turbine vulgari differt, quod habet in baſi umbilicum in ſpiram excavatum.

Gen. 13. *Cochlea*, teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, ambitu ſubrotundo, nunc compreſſo nunc ſpherico; cochlea alia eſt terreſtris, alia marina ſeu in mari degens.

Gen. 14. *Cochlea terreſtris*, nemini ignota eſt, tenuioris eſt teſtæ quam maritima, nitore que illo argenteo caret, quo marina fulgere ſolet.

Gen. 15. *Ceratites*, cochleæ terreſtris genus, cornu ammonis modo intortum.

Gen. 16. *Cochlea marina*, terreſtrem craſſitie teſtæ ſuperat, ſolet que argenteo ſplendore fulgere, os & umbilicum habere diſtinctum.

Gen. 17. *Nerita*, teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, cochleæ affine, dorſo convexo, ore ſemicirculari, ut plurimum dentato.

Gen. 18. *Auris marina*, teſtacei ſimpliciter ſpiralis genus, quod auris humanæ partem exteriorem repreſentat.

Diviſ. 2ª.

Teſtacea monotoma ſpiralia convoluta, quæ cochleam interiorem habent vix foris conſpicuam.

Gen. 1. *Concha venerea*, teſtacei ſpiralis convoluti genus, cujus os pudendi muliebris fiſſuram exhibet, labiis ſeſe introrſum ſic convolventibus, ut ſpira ſit interior.

Gen. 2. *Concha perſica* teſtacei ſpiralis convoluti genus, cujus os ampliſſimum eſt, ſpira vero adeo parva, ut vix adpareat.

Gen. 3. *Nautilus*, teſtacei ſpiralis convoluti genus, cymbium forma ſua referens, cujus puppis in arcum convolvitur.

Gen. 4. *Conchylium*, teſtacei ſpiralis convoluti genus, cujus os longum, ſpira interior, baſis vero terebrata.

Famil. 3ª.

Teſtaceorum fiſtuloſorum.

Teſtacea monotoma fiſtuloſa ſeu tubuloſa, ut ex nomine patet, fiſtulæ in modum tenuantur.

Gen. 1. *Dentale*, teſtacei fiſtuloſi genus, cornu acutum, ſeu apri dentem ræpreſentans.

Gen. 2. *Entale*, teſtacei fiſtuloſi genus, cornu obtuſum ſeu truncatum exhibens.

Gen. 3. *Tubuli marini*, teſtacei fiſtuloſi

[illegible], tubulos serpentium more inflexos æmulans.

C L A S S. 2ª.

Quæ testacea ditoma continet.

Testacea ditoma, semper ex duabus testis ad cardinem articulatis compinguntur, & vel arcte undique clauduntur, vel utrinque hiant, unde in duas familias dividi possunt.

Famil. 1ª.

Testaceorum ditomorum, quæ arcte clauduntur.

Gen. 1. *Concha*, testacei ditomi genus, ex duabus testis subrotundis arcte se claudentibus & articulatis constans, quorum cardines mediam semper partem occupant.

Gen. 2. *Conchula*, testacei ditomi genus, a concha diversum, quod ex duabus testis oblongis, cardine in extremo posito confletur.

Gen. 3. *Ostreum*, testacei ditomi genus, testæ crassioris orbiculatæ compressæ cardine medium occupante.

Gen. 4. *Mytulus*, testacei ditomi genus, cujus testæ una parte acutæ, altera subrotundæ sunt, angulo obtuso medium occupante, cartilagine non cardine connexæ, ab angulo acuto ad obtusum protensæ.

Gen. 5. *Pinna*, sola magnitudine a mytulo differt.

Gen. 6. *Perna*, a pinna differt, quod pinna sit testa simplici imbricata plerumque, perna vero secundum longitudinem striata.

Gen. 7. *Pholas*, a cæteris suæ sortis maxime differt, quod oblongam figuram habeat & in saxo niduletur.

Gen. 8. *Pecten*, testacei ditomi genus, cujus testæ ad cardinem duabus auribus muniuntur.

Gen. 9. *Pectunculus*, a pectine differt, quod aures habeat inæquales, majorem unam, alteram minorem, vel quandoque unam tantum.

Famil. 2ª.

Testaceorum ditomorum, quæ semper hiant.

Hæc testacea non solum semper hiant, & testas habent apertas, ut ait rondeletius, sed etiam si claudantur testæ anterius sibi adhærent, & utrinque ad latera hiatum habent.

Gen. 1. *Chamæ*, testacei ditomi genus subrotundum, lateribus ita sinuatis, ut etiam si claudantur semper hiant.

Gen. 2. *Solen*, testacei ditomi genus, novaculæ manubrium referens, anterius clausum, ad latera hians.

C L A S S. 3ª.

Quæ testacea polytoma continet.

Polytoma testacea dicuntur, quorum testæ ex pluribus partibus vel articulatis, vel per cartilaginem connexis compinguntur, unde in duas familias abeunt.

Famil. 1ª. eorum quorum partes articulántur.

Gen. 1. *Echinus*, testacei polytomi genus, cujus partes per suturam articulantur & aculeis muniuntur.

Famil. 2ª. eorum quorum partes per cartilaginem connectuntur.

Gen. 1. *Balanus*, testacei polytomi genus, cujus partes per harmoniam articulantur.

MÉTHODE DE D'ARGENVILLE.

La première édition de cet Ouvrage a pour titre : *l'Histoire Naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la Lithologie & la Conchyliologie, dont l'une traite des pierres & l'autre des coquillages. Paris* 1742, 4to. *pag.* 491, *planch.* 33. De ces planches les cinq premières appartiennent à la Lithologie de même que la dernière qui représente des coquilles fossiles.

Le titre de la seconde édition est le suivant. *L'Histoire Naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, la Conchyliologie, qui traite des coquillages; augmentée de la Zoomorphose ou représentation des animaux à coquilles, avec leurs explications. Paris* 1757, 4to. planch. 41. Cette édition quoique augmentée de la Zoomorphose

& de quelques planches, est moins recherchée que la première, parce que les planches de la Conchyliologie ont été retouchées.

Cette méthode contient trois classes, lesquelles sont divisées en familles de la manière suivante.

Partie première.

Les coquilles marines.

Classe première.

Les coquilles univalves.

1ere. *Famille.* Les coquilles appellées patelles ou lépas. *Définition.* La patelle est une coquille univalve convexe, toujours attachée à quelque corps dur, dont le sommet est obtus, pointu, applati, recourbé ou percé.

2e. *Famille.* Les coquilles plates appellées oreilles de mer. *Défin.* L'oreille de mer est une coquille univalve, plate, ressemblante à l'oreille de l'homme dont l'ouverture est une des plus grandes.

3e. *Famille.* Les coquilles faites en tuyaux. *Défin.* Le tuyau de mer est une coquille univalve, de figure oblongue qui se termine en pointe, quelquefois un peu courbée, quelquefois droite.

4e. *Famille.* Les coquilles imitant le vaisseau appellées nautiles. *Défin.* Le nautile est une coquille univalve de forme ronde & oblongue, mince, épaisse, à oreilles, sans oreilles, unie & quelquefois canelée imitant le vaisseau.

5e. *Famille.* Les limaçons à bouche ronde. *Défin.* Le limaçon à bouche ronde est une coquille univalve, ombiliquée, dont le sommet est applati, quelquefois élevé & dont la robe est rayée, déchirée, canelée, garnie de boutons, ou bien unie, toujours la bouche ronde.

6e. *Famille.* Les coquilles ou limaçons à bouche demi ronde ou ceintrée. *Défin.* Le limaçon à bouche demi-ronde est une coquille univalve, dont le corps est ramassé, la bouche plate, garnie de dents, quelquefois sans dents du côté de la columelle; il y en a dont le sommet est élevé, d'autres où il est très-applati.

7e. *Famille.* Les limaçons à bouche applatie. *Défin.* Le limaçon à bouche applatie est une coquille univalve, dont la base est faite en cône, le sommet élevé, quelquefois applati, tout-à-fait plat, la bouche à dents & sans dents, ombiliqué, & dont la couleur en dedans ressemble à celle des perles.

8e. *Famille.* Les coquilles en trompe appellées Buccins. *Défin.* Le Buccin est une coquille univalve en forme de trompette, le ventre étendu, la bouche alongée, la queue longue & détachée du corps, quelquefois courte, avec un bec recourbé, & une clavicule souvent élevée, quelquefois applatie & par étages quarrés.

9e. *Famille.* Les coquilles faites en vis. *Défin.* La vis est une coquille univalve, dont la bouche est tantôt longue, large, applatie, ronde, dentée, & tantôt sans dents diminuant vers la base, quelquefois à oreilles, se terminant toujours en une longue pointe très-aigüe.

10e. *Famille.* Les coquilles faites en cornets ou volutes. *Défin.* La volute ou cornet est une coquille univalve, qui a pris son nom de sa propre figure, dont la bouche est toujours alongée, le sommet élevé, souvent applati, quelquefois couronné.

11e. *Famille.* Les coquilles faites en rouleaux ou cylindres. *Défin.* Le rouleau ou cylindre est une coquille univalve, nommée ainsi pour sa figure, dont la bouche est toujours alongée, le sommet est quelquefois détaché du corps par un cercle, ou est couronné; le fût souvent est uni ou ridé.

12e. *Famille.* Les coquilles imitant le rocher. *Défin.* Le rocher est une coquille univalve, garnie de pointes & de tubercules, avec un sommet chargé de piquants, quelquefois éleve, quelquefois applati, la bouche toujours alongée, dentée, dentée, la lèvre ailée, garnie de doigts, repliée, déchirée, le fût ridé, quelquefois uni.

13e. *Famille.* Les coquilles appellées pourpres. *Défin.* La pourpre est une coquille univalve, découpée depuis le sommet jusqu'à la base, composée de tubercules, de stries, de boutons & de pointes, avec une bouche menue presque ronde, une queue courte; quelques-uns ont leur base terminée en une longue queue.

14e. *Famille.* Les conques sphériques ou tonnes. *Défin.* La conque sphérique ou tonne, est une coquille univalve, ronde en forme de tonneau, dont l'ouverture est très-large, souvent avec des dents, quelquefois sans dents, un sommet peu garni de boutons, applati, & le fût ridé ou uni.

15e. *Famille.* Les conques appellées porcelaines. *Defin.* La porcelaine est une coquille univalve, ainsi nommée à cause de sa longue fente, avec une bouche garnie de dents des deux côtés, de forme ronde, oblongue, quelquefois bossue, quelquefois terminée par des mammelons.

Classe 2e.

Les coquilles de deux pièces, appellées bivalves.

1ere. *Famille.* Les Huîtres. *Défin.* L'huître est une coquille bivalve, dont les pièces sont couvertes extérieurement de fange, & composées de plusieurs feuilles en écailles; l'huître est unie, souvent couverte de pointes, de stries, de boutons & de canelures; sa forme est plate, repliée, ronde, ayant la coquille inférieure plus élevée que la supérieure.

2e. *Famille.* Les cames. *Défin.* La came est une coquille bivalve, souvent unie, quelquefois raboteuse, épineuse, dont les deux coquilles sont également élevées, & la bouche ouverte & béante.

3e. *Famille.* Les moules. *Défin.* La moule est une coquille bivalve de forme longue, tantôt se terminant en pointe, & tantôt ayant les extrémités égales, unie, rude, plate, élevée, quelquefois avec un bec tant soit peu alongé.

4e. *Famille.* Les cœurs. *Défin.* Ces coquilles sont faites en cœur, de forme ronde, élevée, canelée, sans oreilles, garnies de pointes, souvent en forme de tuiles creuses.

4e. *Famille.* Les peignes. *Défin.* Le peigne est une coquille bivalve, fermant exactement de tous côtés, & rayée en forme d'un peigne dont on se sert pour peigner les cheveux; elle est plate, élevée, garnie de deux oreilles, quelquefois d'une seule, quelquefois aussi sans oreilles.

6e. *Famille.* Les manches de couteau. *Défin.* Le manche de couteau est une coquille bivalve, dont le corps est long, ouvert par les deux extrémités, quelquefois droit, souvent arqué.

Classe 3e.

Les coquilles de plusieurs pièces, appellées multivalves ou polyvalves.

1ere. *Famille.* Les oursins ou boutons de mer. *Défin.* L'oursin de mer est une coquille multivalve de forme ronde, ovale, à pans, irréguliere, quelquefois plate, armée de pointes, de boutons, quelquefois toute unie.

2e. *Famille.* Les vermisseaux de mer. *Défin.* Les vermisseaux de mer sont des coquilles multivalves faites comme des tuyaux, de forme ronde, ridés, courbés, droits, & tortillés de plusieurs manières.

4e. *Famille.* Les glands de mer. *Défin.* Le gland de mer est une coquille multivalve de la forme d'un gland, ayant douze lames, la bouche évasée, quelquefois rétrecie.

4e. *Famille.* Les pousse-pieds. *Défin.* Les pousse-pieds sont des coquilles multivalves, plates, triangulaires, ayant plusieurs pieces terminées en pointes, attachées à un pédicule, & remarquables par plusieurs filamens.

5e. *Famille.* Les conques anatifères. *Défin.* La conque anatifère est une coquille multivalve, plate, triangulaire, composée de cinq pieces attachées à un long pédicule avec quatorze filaments.

6e. *Famille.*

6[e]. *Famille.* Les pholades. *Défin.* La pholade est une coquille multivalve, oblongue qui a deux ou cinq pièces, unie, raboteuse, faite en réseau, fermant exactement, quelquefois entr'ouverte en quelque endroit.

PARTIE SECONDE.

Les coquilles d'eau douce ou fluviatiles.

CLASSE 1[ere].

Les coquilles univalves.

CLASSE 2[e].

Les coquilles bivalves.

La troisième partie de cette méthode, contient les coquilles fossiles, lesquelles y sont distribuées en familles, qui sont les mêmes que celles de la première partie.

MÉTHODE DE KLEIN.

Cet Ouvrage a pour titre : *Jacobi Theodori Klein, tentamen methodi ostracologicæ, sive dispositio naturalis cochlidum & concharum, in suas classes, genera & species, iconibus singulorum generum æri incisis illustrata; accedit lucubratiuncula de formatione, incremento & coloribus testarum, quæ sunt cochlidum & concharum; tum commentariolum in locum plinii Hist. Nat. libr.* 9[e]. *cap.* 33 *de concharum differentiis. Denique sciagraphia methodi ad genus serpentium ordinate digerendum. Lugduni Batavorum.* 4*to.* 1753, *pag.* 177 *tab.* 12.

PARS 1[a].

COCHLIS.

Cochlis ad differentiam cochleæ, designat canalem testaceum, circa principium tenue & clausum, in gyros gradatim vastiores constanti ratione circumactum. Vulgo dicuntur turbines, sed præstat hoc nomen reservare cochlidibus simplicibus inter buccina & cochleas ambigentibus sive cochlidibus elongatis vel extrorsum flexis.

SECT. 1[a].

Cochlis simplex, est canalis gyrosus ex una testæ circomvolutione resultans.

CLASS. 1[a].

COCHLIS PLANA.

Est canalis testaceus ita circumvolutus ut in centrum circularium spirarum profunde videatur intortus.

Gen. 1. *Nautilus*, est cochlis plana, semilunaris, spiraliter ita inflexa, ut simplex spira extima & capacior, fere sola appareat, proximam sibi spiram oris medio recipiens.

Gen. 2. *Semi-Nautilus*, est cochlis plana plurium spirarum, ab altera parte apparentium, in cujus os, ad nautili instar, spira proxima inflectitur.

Gen. 3. *Cornu hammonis*, est cochlis plana, cujus spiræ ab utraque parte similes & æquales, ore integro, margine simplici, ultima spira vel a reliquis separata vel reliquis contigua.

Gen. 4. *Semi-cornu*, cochlis plana, umbilicata, cujus ultima spira vastior cornu musicum refert, ore labiato dimidiam spiram proximam recipiens.

CLASS. 2[a].

COCHLIS CONVEXA.

Quæ ex gyrorum centro verticali in aliquod segmentum spheræ rotundatur.

Gen. 1. *Nerita*, cochlis convexa, umbilico notabili, ore laterali simplici dimidiam spiram proximam manifeste includens.

Gen. 2. *Serpentulus*, Cochlis convexa, spirarum configuratione neritica, sed in hoc a nerita diversa, quod orificium propriam spiræ suæ lamellam servet integram, nec adeo spiram proximam in se recipiat, sed tegat, eidemque se accommodet.

Gen. 3. *Sol*, cochlis parum convexa, muricibus spirarum radians.

Gen. 4. *Luna*, cochlis convexo-plana, ore baseos plano & neglecto.

Gen. 5. *Stella*, cochlis convexa, plicis ultra marginem protensis radiosa.

Gen. 6. *Angystoma*, cochlis convexa, ore angusto irregulari.

CLASS. 3ª.

COCHLIS FORNICATA.

Cochlides fornicatæ sunt, quorum spira maxima in fornicem axe ampliorem excurrit; vel : cochlis fornicata est, quæ ori imposita & per umbonem lateralem inspecta, maximæ spiræ diametrum axe longiorem habet.

Gen. 1. *cricostoma*, est cochlis fornicata, ore circulari, edentulo, fimbriato.

Gen. 2. *Platystoma*, est cochlis fornicata, ore diducto elliptico, ad umbilicum replicato.

Gen. 3. *Dontostoma*, est cochlis fornicata, semilunato ore dentato.

Gen. 4. *Penta-dactylus*, est cochlis fornicata, labro diducto, in quinque canaliculos vel murices exeunte.

Gen. 5. *Tribulus*, est cochlis fornicata, circum circa muricata.

CLASS. 4ª.

COCHLIS ELLIPTICA.

Cochlides ellipticæ nobis audiunt, quarum venter ovalis, depressus, in mucronem spiralem terminatur.

Gen. 1. *Auris.* Auris marina, a similitudine auris humanæ dicta, cujus concham (quæ auris externa) quodammodo imitatur; gyri apparent in superficiei convexæ extremitate.

Gen. 2. *catinus lactis*, est cochlis elliptica, instar catini lactis, lævis, intus lactea, circa alterum extremum, mutili more, quodammodo in ansam intorta.

Gen. 3. *Vitta*, est cochlis elliptica depressa, ore semilunari diducto edentato, anodontes vocata.

Gen. 4. *Cidaris*, est cochlis elliptica duarum spirarum, externa figura turcico capitis tormento vittato similis, ex spira maxima, [illegible] in sphærulam eminens.

Gen. 5. *Mamma*, mammis assimilamus cochlides ellipticas paucarum spirarum ex ventre oblongo, turbinato, in papillarum mucronem leniter assurgentes.

Gen. 6. *[illegible]*, est cochlis elliptica explanata, paucissimis spiris ad alterum latus inflexa, quæ, inversa, scaphæ ad instar natare dicitur.

CLASS. 5ª.

CONO COCHLIS.

Seu cochlis conica. Cono-cochlides sunt gyri spirales in conum geometricum turbinati.

Gen. 1. *Trochus*, est conus spiralis, amplioris & complanatæ baseos, ut fere rectus insistat horizonti. A similitudine instrumenti, quod pueri circum agunt, nomen petiit Rondeletius.

Gen. 2. *Hamus*, reticulo piscatorio quo pisces ex majoribus receptaculis hauriuntur adsimilamus cochlidem trochiformem obtusam, margine lacero, labro nonnihil exserto & acuminato.

Gen. 3. *Pseudo-trochus*, est trochoides longa, ore in canaliculum exsertum contracto.

Gen. 4. *Strombus.* Strombi sunt canales spirales in conum acutum & longum contorti.

Gen. 5. *Tympanotonos*, est strombus acute muricatus, ore irregulari vario.

Gen. 6. *Vertagus*, est strombus styliformis, oris oblongi labiis fimbriatis, in canaliculum recurvum excurrentibus.

Gen. 7. *[illegible]*, est strombus, rostro adunco, bicipiti

Gen. 8. *Anas*, est cochlis strombo similis, sed cucullata, anati natanti sua figura aliquo modo comparanda.

Gen. 9. *Pes anserinus*, est strombus alatus, seu labio in murices diviso, digitos anserinos referentes

Gen. 10. *Oxystrombus*, hoc nomine comprehendimus omnes strombos breves, propter oris varietatem & configurationem a generibus hactenus recensitis diversos.

Gen. 11. *Tuba [illegible]*, est cochlis conica, ore patulo, cucullato, in spira maxima inflata.

Gen. 12. *Pseudo-strombus*, est cochlis conica brevis, ore in spira maxima valde lata nec multum ventricosa, labro diducto, intra acutangulo, supra quam reflexo.

Gen. 13. *Dipsacus*, est cochlis conica, paucis spiris producta, ore longo, in extremitate sinuose exserto, & abhinc sulco notabili versus dexteram circumscripto, ubi ad scapum sinus longus & profundus patet; quasi duplex saccus.

Gen. 14. *Auris midæ*, sub hoc nomine intelligimus cochlides ex ventre longo, ovali, conico, decurrentes, quæ ad latus formant os amplum, auriforme & productum.

Gen. 15. *Nassa*, dicitur corbis conice plexa ex viminibus, qua capiuntur anguillæ; simili figura gaudent quædam cochlides graciles, acute conicæ, ore patulo longo.

Gen. 16. *Terebellum*, est cochlis conica, gracilis, altera parte teres & aperta, altera acuta conica, veluti ex quadam fascia testacea figurata.

CLASS. 6ª.

COCHLEA.

Cochleæ sunt cochlides simplices, conis obtusis & inclinatis quodammodo similes, spiris pluribus iisdemque excentricis, contortæ.

Gen. 1. *Cochlea lunaris*, cochleæ lunares sunt breves, acutæ, ore rotundo, fimbriato ad sinistrum labiato, ori impositæ scapum horizonti fere parallelum sistunt.

Gen. 2. *Cochlea cœlata*, est cochlea ventricosa, spiris pulvinatis acute turbinata, ore rotundo simplici, excentrico, cui imposita apice suo valde inclinat.

Gen. 3. *Cochlea petholata*, est cochlea minor, ore lunato fimbriato & labiato, in spiris pulvinatis lævibus argute, instar serpentis *œlar pethola*, picta; colore fusco, nigro & albo, raro viridi & puniceo, intus flavide margaritica.

Gen. 4. *Olearia*, sub hoc titulo descripsit bonanni cochleam quatuor spirarum testæ crassæ, ex ventre diducto & compresso, leviter anguloso, mucronem brevem trium spirarum ventricosarum extendentem, detracto cortice nitide margariticam.

Gen. 5. *Tigris*, est cochlea obtusa, regularis, ad oris rotundi excentrici fimbriam umbilicata, in qua supra colorem eburneum exteriorem atræ maculæ miro ordine dispositæ, sub cortice lapideo autem argentea substantia apparet.

Gen. 6. *Fornax*, est cochlea spiris pulvinatis, obtuse conica, & aperturæ rotundæ colore distinguenda.

Gen. 7. *Trocho-cochlea*, est cochlea permodum trochi conice turbinata, sed in ultima spira ventricosa, os laterale diducens, ne ei cochlea sine magna inclinatione queat inniti.

Gen. 8. *Saccus*, est cochlea gibba, vasti ventris, ore rotundo diducto, ad dextram labiato turbine, brevi, excentrico.

CLASS. 7ª.

BUCCINUM.

Buccina sunt strombi, in ventrem ultimæ spiræ globosum & vastum dilatati; ore subrotundo breviter canaliculato.

Gen. 1. *Buccinum tritonis*, hoc nomen attinet buccinis maximis, quibus mauri, tartari, imo & itali loco tubæ sonoræ utuntur.

Gen. 2. *Argo-buccinum*, argo tribuuntur plures oculi, dicimus ergo argo-buccinum, testam hujus generis, spiris pulvinatis in apicem torosum elongatam, labio parum exserto & canaliculato, cujus super costulas fuscas apparent multæ maculæ rotundæ oculis assimilatæ.

Gen. 3. *Cophino-salpinx*, est compositum e corbe & tuba, nomen cophino-salpinx proprium iis buccinis, quæ corbis instar contexta apparent.

Gen. 4. *Buccinum lacerum*, dicimus buccinum, cujus os ad canaliculum in lacinias distenditur.

Gen. 5. *Buccinum muricatum*, definitio patet ex nominibus jam definitis.

CLASS. 8ª.

TURBO.

Turbinis nomen vagum est, liceat autem

assignare cochlidibus simplicibus, inter buccina & cochleas ambigentibus, idest quæ nec iis nec aliis, propter oris, ventris aut mucronis structuram conveniunt.

Gen. 1. *Urceus*, urcei sunt trochi in ventrem inflatum & oblongum producti, qui mucrone sursum verso urceos repræsentant ventricosos, iis similes, quos medios inter collaterales, ornatus gratia collocamus.

Gen. 2. *Lagena*, lagenis adsimilamus turbines breves ventricosos, qui oris configuratione collum ansatum referunt scapus videlicet collum angustatum, labium oris ansam imitatur. Differunt lagenæ ab urceis, quod in his trochus apparet distinctus, qui in lagenis est ventri continuus.

Gen. 3. *Simpulum*, audit vasculum sacrificale antiquum; metaphorice nomen usurpamus de urceis recurvirostris, qui oretenus inspecti ejusmodi simpulis antiquis apparent similes. Canaliculus enim inflexus ex ventre turgido assurgens, collum rostratum, vasculi antiqui exprimit.

Gen. 4. *Gutturnium*, hoc nomen convenit turbinibus urceiformibus, aliquatenus compressis, utrinque fimbriatis, ideoque velut ansa præditis, quibus rostrum tubulosum recurvum est.

Gen. 5. *Canistrum*, dicitur corbicula quam fœminæ ex manibus suspensam circumferunt, cum ei aliquo modo adsimilentur turbines obtuse conici, ore subrotundo integro, &c.

Gen. 6. *Scala*, dicitur per metaphoram cochlis simplex, cujus spiræ intra costulas, sive clathrum longitudinale, scalarum more decurrunt.

Gen. 7. *Epidromis*, dicitur malus ad puppim, cui velum pulvinatim adstringitur; per metaphoram hoc nomen rumphius transtulit ad turbines per modum strombi torosi acute elongatos ex ventre oblongo leviter convexo, labiis callosis sive fimbriatis.

Gen. 8. *Sipho*, siphones dicimus turbines acute conicos, longos in os pariter longum terminantes, cujus inspecti scapus collum siphonis angustum, labium ansam ræpresentat.

Gen. 9. *Auricula*; auriculæ sunt turbines parvi mucronis, ex ventre turgido os in figuram auris externe diducentes.

Gen. 10. *Neritostoma*; hoc nomine comprehendimus, turbines ore oblongo, fere auricularum simili, sed simplici sine trago, spira maxima, in os manifeste inflexa.

Gen. 11. *Turbo Lunaris*; ad differentiam cochleæ lunaris, denominamus turbines lunares, cochlides torose elongatas, ore rotundo angusto.

Gen. 12. *Geregoi* Hoc nomen rumphius dedit turbini, qui per dorsum inspectus buccino apparet similis, sed oppositum os contra buccini morem per spiras majores usque ad mucronem aperit.

Gen. 13. *Gallinula*. Gallinis incubantibus adsimilamus volutas gibbas acute mucronatas, labio expanso instar alæ, in acumen terminatas.

Gen. 14. *Galea*. Galeæ sunt cochlides globosæ, labio simplici diducto & canaliculato, adeo galeis sive capitum ferramentis, quibus olim milites tegebantur, ex parte similes.

S E C T. 2ª.

Cochlis composita. Cochlides compositas dicimus, in quibus duplex testæ circumvolutio, ita ut quasi ex duabus cochlidibus videatur composita.

C L A S S. 1ª.

C O C H L I S R O S T R A T A.

Rostrum in cochlidibus processum testæ ex oris labio extremo rectum, plus minus turbinatum elongatumque est; ipsas autem cochlides ejusmodi rostro instructas rostratas dicimus, atque ex notis modo expressis sequentem in modum distinguimus.

Gen. 1. *Trochus rostratus.* Hoc nomen damus cochlidibus compositis, quarum mucro trochus est per ventrem laxiorem in canalem longum, teretem, rectum, excurrens.

Gen. 2. *Gladius*, est strombus ex ultima spira gibba, in extremitate oris, tenue rostrum canaliculatum, acutum, extendens; per analogiam cum pisce gladio hoc nomine salutatur.

Gen. 3. *Fusus*, dicitur, cochlis per similitudinem instrumenti quo lanæ fila ducuntur, & est cochlis ex strombo in rostrum teres, rectum, producta.

Gen. 4. *Mazza*, italis audit clava argentea, regibus & romanæ ecclesiæ antistibus præferri solita. Ab hujus similitudine dicimus mazzas, cochlides globosas in rostrum non nihil incurvum, vastius canaliculatum, productas.

Gen. 5. *Rapa*, dicitur cochlis leviter mucronata, rotunda, breviter que rostrata, rapæ rotundæ similis.

Gen. 6. *Haustellum*, est vas-concavum longiori manubrio instructum, quo aqua ex profundiori loco in sublimem hauritur; cochlis ejusmodi instrumento non nihil similis per metaphoram idem nomen admittet, si constat ex globoso corpore spirali & rostro gracili longissimo.

Gen. 7. *Tribulus rostratus*, est cochlis equidem cum tribulo nil nisi spinas habet communes; interim tamen quia rumphius & alii eam hoc nomine jam dudum insigniverant, sub usitato hoc licet incongruo nomine intelligimus cochlidem globosam, longirostram, muricibus longis acutis densisque hispidam.

CLASS. 2ª.

VOLUTA LONGA.

Cochlides volutæ dicuntur longæ, quæ præter ventris oblongi gyros internos, alios ex basi producunt externos.

Gen. 1. *Conus.* Coni nomen damus fasciis testaceis latis in formam coni convolutis, ita ut ex basi mucro plus minus conicus se exserat.

Gen. 2. *Trocho-conus.* Trocho-conum dicimus cochlidem, per coni & trochi fere æqualium bases conjunctas formatam. Apparent videlicet in hoc genere duo coni, basibus consertis, sed alter turbinatus, alter intortus.

Gen. 3. *Ditrochus*, est cochlis voluta, longa, quasi ex gemino trocho figurata; conicus est venter, spiraliter torosus est.

Gen. 4. *Turricula.* Turriculas dicimus cochlides volutas ex ventre conico longo in acutissimum strombum productas.

Gen. 5. *Thema musicum.* Sunt trochi angulose plicati in conum diductum abeuntes, cujus apex per sinum hiat, os labium crassum exserit, & ex opposito plicas striarum instar format. In maculis & lineis notarum musicarum similitudo quæritur.

Gen. 6. *Vespertilio*, dicitur genus volutæ cochlidis quod ex cono trochum muricatum & irregularem paucis spiris flectit.

Gen. 7. *Nubecula.* Nubeculas cum Belgis dicimus volutas longas, inter conum & cylindrum sua gibbositate ambigentes, in basi conica dentatas, maculis nubium more pictas.

Gen. 8. *Dactylus.* Dactyli sunt cochlides cylindricæ, volutæ, ad speciem ossiculi fructus arboris dactyliferæ; in apice sinus est semilunatus nonnihil incurvus.

Gen. 9. *Cucumis.* Hoc genus a dactylis non nisi figura oblonga elliptica differt. Est igitur voluta oblonga, elliptica, leviter ad-extremum turbinata, ore longo falcato sinuose in apice resecto.

Gen. 10. *Ficus.* Cochlis voluta tenuis, in figuram ficus.

Gen. 11. *Conchylium rondeletii*, est voluta magnæ tulipæ similis, cujus ex basi turbinata mamilla cylindrica eminet; labium sinistrum plicatur, dextrum ad basim usque productum in apice sinuose resectum est.

Gen. 12. *Radix Bryoniæ.* Huic radici assimilamus volutam conicam in decurrente mucrone radiatam.

Gen. 13. *Aporrhaïs*, dicitur obscuro

nomine voluta conica, ore longo ad turbinem sinuato.

Gen. 14. *Concha natatilis*, est voluta conchiformis, amplo admodum hiatu, infra se turbinem oblique colligens.

Gen. 15. *Cymbium*, est voluta valde inflata, labio velut in concham explanato, turbine baseos manifesto.

Class. 3ª.

Voluta ovata.

Volutæ ovatæ seu ovales extra ventrem oviformem intortum gyros alios ad extremum figurant.

Gen. 1. *Bulla*, videtur formata ex duabus ellipsibus concavis continuis, quarum altera conglobata in alterius concavitatem, velut in concham, recta devolvitur.

Gen. 2. *Oliva.* Olivas denominamus volutas parvas, quæ his figura sunt similes; os longitudinale integrum nonnihil canaliculatum habent.

Gen. 3. *Pila*, est voluta in sphæram acta, circa os dentatum leviter complanata.

Gen. 4. *Porcellana;* porcellanæ audiunt volutæ, utroque labio in ellipticam figuram inter duos velut cardines intortæ.

Gen. 5. *Cassis.* Cassides sunt turbines sua basi in ventrem vastum, oblongum dilatati, utroque labio exserto, fimbriato, tandem in recurvum canaliculum abeunte, apprime similes veterum romanorum cassidibus.

Gen. 6. *Semi-cassis.* Semi-cassides sunt volutæ cassidibus a dextro latere apprime similes, sed ab altero sinistro per scapum simpliciter sine labio intortum, diversæ.

Gen. 7. *Cassis bicornis*, est turbo utroque labio diducto, antrorsum duos canaliculos recurvos formans, quibus a cassidibus distinguitur.

Gen. 8. *Cithara*, est voluta valde diducta & inflata, coluris longitudinariis, labio simplici, dentato, fimbriato, circa mucronem muricibus rectis coronata.

Class. 4ª.

Alata.

Alatus dicimus cum rumphio, cochlides compositas, quæ labium insigniter expandunt, & ad anteriorem canaliculum sinum excissum habent. Si labium in murices abit dicuntur speciali nomine cornuta.

Gen. 1. *Mono-dactylus*, est trocho-conus alatus seu labiosus, in processum styliformem terminans.

Gen. 2. *Harpago*, ab uncis dicitur, trocho-conus labiosus, torosus, tympanosus, in sex murices acutos & aduncos fissus, ultimus ad mucronem longissimus, &c.

Gen. 3. *Hepta-dactylus*, est trocho-conus labio in septem murices diviso.

Gen. 4. *Millepes*, est trocho-conus labiosus & cornutus, ex labio decem aut undecim murices curvos protendens, super dorso nodoso lineis rufis & nigris pictus.

Gen. 5. *Lentigo*, seu alata lentiginosa dicitur testa alata, tota velut lentibus obsita.

Gen. 6. *Alata lata*, est trocho-conus quasi plicatus, obscure flavus maculis rufis, intus lævis & carneus, labio rotundo effuso insignis.

Class. 5ª.

Murex.

Murices antiquo nomine, sed vago, dicuntur hoc loco cochlides angulares, quasi ex duplici pyramide compositæ & exochis pluribus asperæ.

Gen. 1. *Murex frondosus*, cujus exochæ sunt crispæ, foliis brassicæ non nihil similes.

Gen. 2. *Murex costosus*, definitio patet ex titulo.

Appendix complectens cochlidum opercula.

Gen. 1. *Umbilicus.* Umbilici dicuntur

lentes teſtaceæ, convexo-planæ, umbilico ſimiles, quibus cochleæ nonnullæ, velut operculo, clauduntur.

Gen. 2. *Operculum callorum.* Callus eſt limacis ſpecies, in dorſo gerens teſtulam unguiformem quæ operculum dicitur.

Gen. 3. *Unguis odoratus.* Ungues odorati dicuntur cochlearum opercula ſquamata & quaſi cornea, unguibus & colore & figura quodammodo ſimilia, a pharmaceuticis ad thymiamata expetita.

PARS 2ª.

CONCHA.

Conchas præciſe vocamus teſtas vaſculorum inſtar explanatas & concavas; quas animalia, prout apellantur, exſanguia varii generis ita inhabitant, ut eorumdem, pariter ac in cochlidibus obtinet, partes conſtitutivæ ſint, quibus orbatis peritura.

Differentia concharum principalis & prima petitur a numero; quibuſdam ejuſmodi vaſculum unicum eſt, aliæ duabus conchis gaudent; quo reſpectu conchas commode in monoconchas & dichonchas diſpeſcimus.

SECT. 1ª.

MONOCONCHÆ.

Monoconchæ ſunt thalami teſtacei ex una ſaltim concha fabrefactæ, vulgo dicuntur univalves.

CLASS. 1ª.

PATELLA.

Patellæ ſunt monoconchæ convexo concavæ, ad ſcutorum veterum ſimilitudinem plus minus, plerumque leviter acuminatæ.

Gen. 1. *Patella integra.* Patellam dicimus integram, cujus margo ſubrotundus & æquabilis.

Gen. 2. *Patella lacera.* Lacera nobis patella audit, cujus margo variis angulis diſcerpitur.

CLASS. 2ª.

ANSATA.

Anſatas dicimus monoconchas, proceſſu quodam inſtructas, quo veluti per anſam prehendi queunt.

Gen. 1. *Calyptra.* Calyptræ nomen imponimus monoconchis rotundis, notabili proceſſu coniquo oblico ad figuram pileorum, quos nautæ & mulieres plebeiæ in belgio gerunt, accedentes.

Gen. 2. *Cochlearia.* Sunt monoconchæ ovales in umbonem, velut anſam cochlearis, terminantes.

Gen. 3. *Mitra hungarica.* Eſt conulus valde diductus, apice parum intorto.

Gen. 4. *Cochlo-lepas.* Eſt monoconcha in conum inclinantem, irregulariter quaſi turbinata.

SECT. 2ª.

DICONCHÆ ÆQUALES.

Diconchæ ſunt teſtæ ex duabus vaſculis cavis compoſitæ. Æquales dicimus diconchas quarum utrumque vaſculum pæripheriæ æqualis eſt.

SECT. 1ª.

DICONCHÆ CONNIVENTES.

Diconchas æquales conniventes dicimus, quæ ubique ſibi congruunt ſine teſtæ inter duas valvas interſtitio.

CLASS. 1ª.

DICONCHÆ FIGURATÆ.

Figuratas diconchas nominamus, quarum figura rei alicui animatæ aut artificiali compoſitæ, aſſimilatur.

Gen. 1. *Avicula.* Diconcha eſt clauſa, aviculæ alis erectis ſimilis; ex corpore enim oblongo & roſtrato proceſſus pterygoides erigitur, & alter inſtar caudæ latæ & rotundæ rectus extenditur; ex vertice byſſus erumpit, quo mediante, lignis adhæret; limbus in aquis ſurſum ſpectat.

Gen. *Tudes polonica*, eſt diconcha figurata plana, figuram literæ *T* ſed flexuoſe exprimens, ſubſtantiæ nigræ, nitentis, inſtar glutinis ſeu collæ ex-pedibus hircorum paratæ.

Gen. 3. *Iſognomon*, eſt diconcha plana glottoides cum proceſſu rectangulari græcorum iſognomonon.

Gen. 4. *Parallepipedum*, eſt diconcha longa, ex duabus quaſi pyramidibus in parallepipedum ruditer conſtructa.

C L A S S. 2ª.

O S T R E U M.

Oſtreum eſt diconcha connivens, figuræ ſimplicis irregularis, in qua vertex non ſemper una & conſtante ratione conformatur.

Gen. 1. *Oſtreum longum*, longam dicimus hic quamcunque figuram, circulo non definiendam.

Gen. 2. *Mater perlarum*, eſt diconcha placentiformis, circa cardines neglectos ab una parte velut aurita, extus ſcabra, fiſſilis in bracteas, intus margaritica.

Gen. 3. *Oſtreum læve.* Læve in hoc loco oſtreum dicimus, in remotiore gradu, quatenus teſta plicis, ſtriis, muricibus deſtituitur notabilibus.

Gen. 4. *Oſtreum imbricatum.* Ita audiunt quæ exochis ſeu eminentiis diviſis tegularum in tectis diſpoſitionem ſeu ordinem imitantur.

Gen. 5. *Oſtreum plicatum*, vel ſinuoſe canaliculatum, dicuntur diconchæ, quæ limbum angulоſe conferunt & ſinuoſe in plures quaſi canaliculos inflectunt.

Gen. 6. *Oſtreum muricatum.* Oſtreum exochis altioribus aſperum, dicimus muricatum.

C L A S S. 3ª.

M U S C U L U S.

Muſculos dicimus, diconchas conniventes oblongas, ſimplici ligamento lateris cohærentes.

Gen. 1. *Muſculus acutus.* Muſculos in longum ex acuto vertice irregulariter expanſos dicimus acutos.

Gen. 2. *Muſculus latus*, ſive in latum oblique expanſus, reſpectu cardinis.

Gen. 3. *Muſculus mammarius*, oblique latus, cardinibus maſtoidibus, mammillarum inſtar, prominentibus.

C L A S S. 4ª.

C Y C L A S.

Cyclades dicimus diconchas conniventes, planas, rotundas, ex vertice umbonato æqualiter expanſas.

C L A S S. 5ª.

D I C O N C H A A U R I T A.

Aures concharum dicuntur planæ illæ appendices verticum, quæ ſua commiſſura, intercedente ligamento, cardinem conſtituunt; hinc quæ ejuſmodi appendicibus gaudent, conchæ auritæ appellantur.

Gen. 1. *Pecten*, eſt diconcha rotunda, ſtriata, vertice aurito.

Gen. 2. *Amuſium*, eſt diconcha utrinque fere plana, exacte rotunda, margine acuto, læviſſima, æqualiter aurita, [illegible] coſtis interne radians.

Gen. 3. *Pſeudo-amuſium.* Hoc nomine dicimus diconchas auritas planas, pectinibus læviores nec carinatas nec ſulcatas, ſed ad ſummam ſubtiliſſimis lineis radiantes.

Gen. 4. *[illegible].* Hoc nomen damus diconchis quæ a pectinibus corpore irregulari differunt, auribus & ſtriis conveniunt cum illis.

Gen. 5.

Gen. 5. *Pedum*, est quasi pecten dimidiatus auritus, in longiore tantum latere instar chamæ sinuatus, striæ sunt squamulis [illegible] asperæ.

Gen. 6. *Vola*. Valva altera valde convexa [illegible], altera plana, plicis ad cardinem [illegible], vertice producto & latere utroque aurito.

Gen. 7. *[illegible]*, est [illegible] ad cardines utrimque labiis, auricularum instar, protensis, ut conchæ fere triangulares videantur.

Gen. 8. *Spondylus*. Ex Listeri autoritate dicimus [illegible] diconchas [illegible], auritas & [illegible], sed irregulari, pectinibus similes; quidni ostreis similes.

Gen. 9. *Mytulo pectinalis*. M[illegible] auritus hoc nomine primo a Fabio Columna est nominatus.

Class. 6a.

DICONCHÆ CORDIFORMES.

Diconchæ cordiformes sunt, quæ duplici valvæ curvatura præcipua, verticibus [illegible], cordis figuram exprimunt, per concharum lateralem conjunctionem inspectæ.

Gen. 1. *Hemicardia*, dicitur diconcha plana, minimum inæqualiter convexa, cordiformis, sutura perpendiculari divisa.

Gen. 2. *Isocardia*. Isocardiæ nobis dicendæ veniunt diconchæ gibbosæ, seu utrinque convexæ quæ cardinibus nutantibus utrinque cordis figuram ad sensum æqualem efformant.

Gen. 3. *Anomalocardia* vocatur diconcha connivens, quæ per commissuras inspecta, cor irregulare huc illuc productum exhibet.

CAPUT 2dum.

DICONCHÆ INTERRUPTÆ.

Interruptas dicimus diconchas quæ toto limbo ita non conniveant, quin ali[illegible] & plausum aliquam relinquant aperturam.

Class. 1a.

Gen. 1. *Diconcha sulcata*. Sulcatas dicimus diconchas, quæ [illegible], per ginglymum sive synarthrosin, conjunctione inter cardines, sulcum notabilem, non sinum formant.

Class. 2a.

DICONCHÆ UMBILICATÆ.

Diconchæ umbilicatæ sunt, quæ circa [illegible] umbilicum instar [illegible] magis minusve profundum, [illegible] chamas æmulantes.

Gen. 1. *Circomphalos*, est diconcha umbilicata circinata.

Gen. 2. *Actinobolus*, seu radios emittens, dicitur diconcha umbilicata striata.

Gen. 3. *Omphalo-clathrum*, dicitur diconcha umbilicata clathrata.

Class. 3a.

DICONCHÆ SINU PROFUNDO SEU CHAMÆ.

Diconchas sinuatas dicimus, quæ labiis lateris longioris, figurant sinum venereum, magis minusve patentem; græco nomine vocantur chamæ.

Gen. 1. *Chamætrachea*, sic dicitur diconcha sinuata crassa, in maris fundo hians, vel ut loquitur Plinius ad plausum aperta, unde Batavis *gapers* audiunt.

Gen. 2. *Chamalæa*. Vox idem quam chama lævis sonat, labiis lateralibus in plano velut vulvam cum nimphis exprimens.

Gen. 3. *Quadrans*, est quasi quarta pars lentis circularis utrinque convexæ, in longiore latere sinum formans vulvæ similem, unde & vulvaria dicitur.

Class. 4a.

Diconchæ sinu prominulo, seu Tellinæ.

Tellinas a conchis reliquis distinguimus per labia sinus in longiore conjunctione a latere prolapsa, nomen antiquum sed vagum est, quia velocissime ejusmodi conchæ perficiuntur.

Gen. 1. *Tellina* [illegible]. Sic innatas dicimus tellinas, fixa denominatione quæ lineas ducunt limbo parallelas.

Gen. 2. *Tellina virgata.* Loco literarum virgis latis rubris & albis supra circinnis ex umbone, ad speciem radiorum per foramen in conclave obscurum projectorum.

Gen. 3. *Tellina striata.* Titulus patet ex definitis jam nominibus.

Gen. 4. *Tellina granulata.* Denominatio patet ex vocibus sigillatim definitis.

Gen. 5. *Tellina lævis* ventricosa, oblonga, profusis labiis sinuosis, altero latere cito decrescens.

Gen. 6. *Tellina maculata.*

Class. 5a.

Pyloris.

Sub hoc titulo comprehendimus diconchas nunquam perfecte circa marginem clausas, sed hiatu aliquo diductas, in utraque extremitate, minimum duobus in locis hiantes.

Gen. 1. *Solen bivalvis.* Solen veteribus notat tubulum. Hic diconchas longas simplices & tubulorum more cavas, non ubivis perfecte clausas, solenes bivalves dicimus cum Rumphio.

Gen. 2. *Concha longa* [illegible]. Ad distinctionem solenum, sunt diconchæ longæ in utraque extremitate notabiliter patentes.

Gen. 3. *Pholas.* Pholades sunt diconchæ longæ, margine inæquali, hiantes; in summitatibus [illegible] apophysi, vel cellula [illegible], cardini super injecta, plerumque in corporibus duris nidulantes.

Gen. 4. *Concha longa* [illegible], ita nominamus hic diconchas longas, quæ uno quodam loco nunquam hiant.

Gen. 5. *Musculus polylepto-ginglymus*, est diconcha hiatula, intra vertices umbonatos planum latus intercipiens, quod medium per suturam dividitur & lineis inscriptis plures rhombos signat.

Gen. 6. *Pinna.* Sunt diconchæ magnæ, ad triangulum acutangulum figura sua accedentes, longæ; vertice acuto, basi rotundata, acuta & aspera, tenui, inter utramque testam aperta.

Gen. 7. [illegible], est diconcha brevis, utrinque patens, mediocriter crassa, ab altera parte subrotunda, in altera superne angularis, ex cardine dentem longiusculum exserens, striis crispatis.

Gen. 8. *Glicimeris*, sub hoc nomine, sumpta a specie primaria denominatione, complectimur diconchas magnas crassas & subrotundas, altera parte perpetuum hiatum formantes.

Gen. 9. *Mactra*, audit diconcha parvula crassa striata, vertice valde elevato, latere altero effuso, ut tota concha fere pedem hominis inferiorem referat; in basi inter margines apertura est, valvæ cohærent simplici membrana.

Class. 6ta.

Diconchæ inæquales.

Diconchæ inæquales nobis audiunt, quarum altera concha alteram limbo suo exsuperat.

Gen. 1. [illegible]. Terebratulas bidomo rostro, [illegible] diconchas anomias, rostro perforato [illegible].

Gen. 2. *Concha trilobis.* Diconchas anomias, vertice intorto [illegible], [illegible] ambitu velut in tres lobos [illegible], ex [illegible] autoritate dicimus conchas trilobas.

Gen. 3. *Concha anomia*, est diconcha

cujus valva altera rugofa inftar roftri fub-teretis & adunci incurvata, altera vero, inftar operculi, a capaciore recipitur.

Gen. 4. *Burfula.* Hoc nomen damus diconchis inæqualibus fub-rotundis five oblongis, roftro integro, fuper dorfo conchæ alterius eminente. Sive terebratulæformes roftro non perforato.

Gen. 5. *Globus*, a fphærica propemodum figura hæ teftæ globuli dicuntur.

Gen. 6. *Stola.* Ita dicitur per fimilitudinem diconcha, cujus altera valva duplici fimbria verticem alterius obvelat, medio canaliculo intercedente.

Gen. 7. *Concha anfata*, diconcha ex mediis conchis feu valvis proceffus ftylares incurvos ad inftar pedunculorum erigens, & alterum ad latera concharum fimilem intorquens.

PARS 3ª.

POLYCONCHÆ.

Quæ pluribus quam duabus valvulis gaudent, non particulis teftæ acceſſoriis qualibufcumque, generali nomine polyconchas appellamus.

Gen. 1. *Concha anatifera*, denominatio ex fabula de anatibus hinc oriundis orta; eft polyconcha in quinque vel fex valvulas refolvenda, & ex lignis putrefactis plerumque pendula.

PARS 4ᵗᵃ.

NIDULI TESTACEI.

Hoc titulo comprehendimus teftacea animalium domicilia in forma niduli feffilis utcunque rotunda, vel folitaria, vel plerumque catervatim variis corporibus marinis fuperftructa.

CLASS. 1ª.

BALANUS.

Balani dicuntur aggregatæ illæ animalculorum domunculæ, ex plurimis laciniis teftaceis, continuis, in figuram glandis quercinæ utcunque ftructæ, quarum bafis adnafcitur, vertex folus patet.

Gen. 1. *Monolopos.* Balanus monolopos eft, qui ex unica lamella teftacea glandiformi conftare videtur.

Gen. 2. *Polylopos.* Balanus polylopos audit, qui ex pluribus tunicis conftructus videtur.

Gen. 3. *Aftrolepas*, eft nidulus teftaceus, convexo-planus, verticaliter fub figura ftellæ patens.

Gen. 4. *Capitulum*, eft tefta quafi foliofa, inftar braffcæ capitatæ, fcopulis innafcens.

PARS 5ª.

ECHINUS MARINUS, SEU ECHINODERMATA.

Echinodermata funt teftæ fornicatæ, animalis quod apellatur echinus marinus, figuræ variæ; præter innumeras eminentias & foraminula, duobus notabilibus foraminibus, ore fcilicet femper in bafi, ano autem diverfimode locato inftructæ.

CLASSIS 1ª.

ANOCYSTOS.

Anocyfti nobis audiunt echinodermata quæ habent exitum in vertice. Eorum alii ad hemifphericam vel fphæroidealem figuram accedentes, cidarem feu tegumentum capitis turcicum imitantur, atque ab hac fimilitudine nobis cidares audient; alii vero clipeis veterum fimiles ab hac figura clipei nominandi.

SECT. 1ª.

CIDARIS.

Prout cidares fua habent decoramina, vel pigmenta, fic diverfum hoc genus echinorum diverfo ornatu comparet. Non-

nulli enim eminentes hemisphærici, veluti lapidibus pretiosis quasi gemmati, alii polití vel cælati; inde potissimum distinctio conficitur.

Gen. 1. *Cidaris miliaris*, cujus eminentiæ milii granulis æquales aut minores.

Gen. 2. *Cidaris variolata*, cujus eminentiæ inter miliares & mammillatas mediæ sunt magnitudinis, & cum variolis, quæ marcescentibus tuberculis in pus abeunt, comparari possunt.

Gen. 3. *Cidaris mammillata*, cujus eminentiæ maximæ, mammas cum papillis imitentur.

Gen. 4. *Cidaris coronalis*, qui superficiem occupant ab invicem per læves intercapedines separati ordines triangulares, vertice circulari, hanc cidarem, more veterum diadematum, coronant.

Gen. 5. *Cidaris coronaris*, quod sertum sive corollam imitatur.

Gen. 6. *Cidaris asteriſans*, cujus eminentiæ stellarum instar radiant.

Gen. 7. *Cydaris assulata*. Assulæ vel scandulæ sunt tegulæ tectorum planæ, unde assulare vel scandulare tectum. Hoc loco assulæ audiunt, quæ non decussim vel transversim conjunctæ testam non tegunt sed componunt. Suturas Aldrovandus serras apellat, sunt que conjunctiones assularum.

Gen. 8. *Cidaris botryoides*, quasi suprema sit stellæ marinæ pars, radiorum fragmentis contractis.

Gen. 9. *Cydaris torcumatica*, toreuma opus argentariorum more cælatum appellari potest, ejusmodi artificio hoc echinorum genus [illegible] assimilatur, quod quasi ex alternis sureulis mirum in modum cælatum videatur.

Sect. 2ª.

Clipeus.

Gen. 1. Denominationis rationem diximus in definitione echinorum anocystorum.

Class. 2ª.

Catocysti.

Catocystes opponimus anocystis, quod illi anum non habeant in vertice prout anocysti, sed in basis loco aliquo, quem ut distincte determinare valeamus, basis areas ad certas figuras, quantum licet, revocare oportet.

Sect. 1ª.

Fibulæ.

Echinos fibulares dicimus catocystes circa basis circularis peripheriam, anum, os in medio aperientes.

Gen. 1. *Conulus*, ex circulari basi in conum, vertice vel acuto vel obtuso elevatus, quem quinque geminati ordines linearum ad mediam usque basis decurrentium vel punctati vel crenati in quinque sectiones dividunt, ita tamen ut illud latus, cui anus subjacet, reliquos aliquantisper superet.

Gen. 2. *Discoides*, cujus peripheria exacte circularis.

Sect. 2ª.

Cassis.

Qui basim ovalem habent echini, atque alteram extremitatem figurant acutam. In hac velut in mucrone anum aperiunt; os ano oppositum ad quartam axis partem, convexitate sua cassides vel galeas efformant; nam galea & cassis a recentioribus indifferenter sumuntur.

Gen. 1. *Galea*, galeas dicimus cassides magnis elevatas, ex tabulis compositas, quinque eminentiis signatas.

Gen. 2. *Galeola*, diminutivum a galea, & ab ejus figura a veteribus sic potius ita appellatum, ita galeas parvas nominamus.

Sect. 3^{a}.

Scutum.

Est testa irregularis figuræ, pronum scutum referens, in cujus superficie decoraminis loco expansus flos pentaphylloides, anus ad peripheriam, os in medio.

Gen. 2. *Scutum angulare*, cujus peripheria per sinus angulosa, in dorso pentaphyllum, turgidis foliis crenatis, ex panso flori cucurbitæ similem describens, anus habet ad latiorem peripheriæ partem.

Gen. 2. *Scutum ovatum*, testa prona ovatam figuram refert, pentaphyllum assimilamus foliis olivæ, petalis in extremitate licet fissis, os in medio, anus sub peripheria basis, parum concava.

Sect. 4^{a}.

Placenta.

Est testa depressa diversimode a natura elaborata, prout placentarii secundum regulas artis suæ genera placentarum formare solent, ornatus a flore pentaphylloide omnibus est communis, anus vel peripheriæ vel tertiæ regioni axis proximus; os in medio.

Gen. 1. *Mellita*, est testa plana, margine arcuatim sinuoso, in superficie duobus, vel pluribus foraminibus oblongis, ab basim perviis donata. Pentaphyllum comparamus cum rosula.

Gen. 2. *Laganum*, os in medio, anus in tertia basis regione, superficies integra; margo sinuosus.

Gen. 3. *Rotula*, est testa placentiformis, assulata & ad formam rotæ, quæ uno vel altera aspide sive orbili orbata, radiata vel dentata, os in medio, anus in tertia axis regione.

Class. 3^{a}.

Pleurocysti.

Pleurocystos opponimus anocystis & catocystis, quod pleurocysti non in vertice neque in basi, sed in superficiei vel laterum loco aliquo anum aperiunt.

Sect. 1^{a}.

Gen. 1. *Arachnoides*, peripheria per anfractus singularis. Os rotundatum in medio basis, anus quadratus in superficie, peripheriæ proximus.

Sect. 2^{a}.

Cor marinum.

Anus in latere mucronis reflexi, os in tertia axis baseos regione bilabium.

Gen. 1. *Spatangus*, audiant spatangi omnes pleurocysti cordati, id figuram habentes lacunam in dorso, basim quadantenus planam, sulcosque in vertice.

Gen. 2. *Spatagoides*, est pleurocystus cordatus lacunam habens in dorso, non tamen sulcos in vertice, sed vel quaternos, vel quinos radios læves striis transversalibus descriptos.

Sect. 3^{a}.

Ovum marinum.

Gen. 1. *Brissus*, habet dorsum striatum; non lacunatum, unde maxima differentia inter hos & spatanges, sulci quaterni alti, crenati & perforati, basis pulvinata. Os & anus patuli bilabii prout in spatangis.

Gen. 2. *Brissoides*, sic apellamus echinum, cujus forma eadem est cum brisso, nimirum ovata, dorsum similiter striatum, non lacunatum, radii vero plani, non sulcati.

Pars 6^{a}.

Tubulus marinus.

Tubuli marini sunt testæ, perviæ, plerumque inflexæ vel contortæ.

Gen. 1. *Penicilli*, sunt tubuli testacei, graciles, in constructionem penicilli coeuntes.

Gen. 2. *Dentales*, sunt tubuli testacei, dentibus exertis elephantinis, vel cornu modice inflexo similes.

Gen. 3. *Solen lignorum*, est tubulus albus, insectus, pennam anserinam, plus vel minus crassus, irregulariter inflexus.

Gen. 4. *Solen arenarius*, constat tubulo longo, geniculato, crasso, sensim gracilescente, & in novas fistulas similes diviso.

Gen. 5. *Solen anguinus*, constat tubulo, anguium more, plerumque sinuose, inflexo.

Gen. 6. *Solenes vermiculares*, sunt tubuli lumbricorum more impliciti.

Gen. 7. *Solen corallorum*, est tubulus capacior, intestinorum et aliorum partibus, vel farciminibus quodammodo similis, extremitate altera scopulis coralliferis contiguus, altera apertus, colore fuscus.

Gen. 8. *Solen phalloides*, est tubulus albus, levigatus, phallum seu membrum virile simulans.

Gen. 9. *Solen fragilis*, est tubulus totus fere ex arena compositus, levi attritu conterendus.

Gen. 10. *Tubuli concamerati*, sunt testæ longæ, plurimum coni vel cylindri, raro dentaliformes, rarissime apice inflexo, aut spiræ modo intorto; intus nautili crassi vel cornu ammonis instar ex cameris vacuis, quas siphunculus percurrit. Non nisi petrefactæ nobis obviæ.

Gen. 11. *Belemnites*, est tubulus marinus, fossilis, materiei ad seleniticam accedentis, teres; transversim fractus concentricis striis, in longitudinem fissus canaliculo pervio, semper in medio posito donatus; in basi nonnunquam fovens conum, olim testaceum, concameratum, instructum siphunculo.

Les deux dernières parties de cette méthode furent publiées séparément des quatre premières, la cinquième qui parut sous le titre de *Naturalis dispositio Echinodermatum*, a eu une nouvelle édition, publiée & considérablement augmentée par M. Nath. Godefroy Leske, en 1778. La sixième partie avoit été imprimée séparément sous le titre suivant : *Jacobi Theodori Klein, descriptiones tubulorum marinorum, in quorum censum relati lapides caudæ cancri, Belemnites, &c. accessit dissertatio epistolaris de pilis marinis; Gedani* 1731, 4to. *cum tab.* 10.

MÉTHODE DE LINNEUS.

Testacea mollusca, simplicia, domo sæpius calcarea, propria obtecta.

SECTIO 1ª.

TESTACEA MULTIVALVIA.

Gen. 1. *Chiton*; animal doris; testæ plures longitudinaliter digestæ, dorso incumbentes.

Gen. 2. *Lepas*; animal triton; testa multivalvis, inæquivalvis, basi affixa.

Gen. 3. *Pholas*; animal ascidia; testa bivalvis divaricata, cum minoribus accessoriis difformibus ad cardinem; cardo recurvatus, connexus cartilagine.

SECT. 2ª.

TESTACEA BIVALVIA, SEU CONCHÆ.

Gen. 1. *Mya*; animal ascidia; testa bivalvis hians altera extremitate; cardo, dente (plerisque) solido, crasso, patulo, vacuo, nec inserto testæ oppositæ.

Gen. 2. *Solen*; animal ascidia; testa bivalvis, oblonga, utroque latere hians; cardo, dens subulatus, reflexus, sæpe duplex, non insertus testæ oppositæ, margo lateralis obsoletior.

Gen. 3. *Tellina*; animal tethys; testa bivalvis, antice hinc ad alterum latus flexa; cardo, dentes tres, laterales plani, alterius testæ.

Gen. 4. *Cardium*; animal tethys; testa bivalvis, subæquilatera, æquivalvis; cardo, dentibus mediis binis alternatis, lateralibus remotis insertis.

Gen. 5. *Mactra*; animal tethys; testa bivalvis inæquilatera, æquivalvis, cardo,

dente medio complicato cum adjecta foveola, lateralibus remotis insertis.

Gen. 6. *Donax*; animal tethys; testa bivalvis, margine antico obtusissimo; cardo, dentibus duobus, marginalique solitario, subremoto sub ano.

Gen. 7. *Venus*; animal tethys; testa bivalvis, labiis margine antico incumbentibus; cardo dentibus tribus, omnibus approximatis, lateralibus apice divergentibus; vulva & anus distincta.

Gen. 8. *Spondylus*; animal tethys; testa inæquivalvis rigida. Cardo, dentibus duobus recurvis cum foraminulo intermedio.

Gen. 9. *Chama*; animal tethys; testa bivalvis grossior; cardo, callo gibbo, oblique inserto fossulæ obliquæ; vulva clausa absque nymphis.

Gen. 10. *Arca*; animal tethys; testa bivalvis, æquivalvis; cardo, dentibus numerosis, acutis, alternis, insertis.

Gen. 11. *Ostrea*; animal tethys; testa bivalvis, inæquivalvis, subaurita; cardo edentulus fossula cava ovata, striisque lateralibus transversis; vulva anusve nullus.

Gen. 12. *Anomia*; animal, corpus ligula emarginata ciliata, ciliis valvulæ superiori affixis, brachiis duobus linearibus, corpore longioribus, conniventibus, porrectis, valvulæ alternis, utrinque ciliatis, ciliis affixis valvulis utrisque.

Testa inæquivalvis, valvula altera planiuscula, altera basi magis gibba, harum altera sæpe basi perforata; cardo, edentulus cicatricula lineari prominente introrsum dente laterali, valvulæ vero planioris in ipso margine; radii duo ossei pro basi animalis.

Gen. 13. *Mytilus*; animal ascidia; Testa bivalvis, rudis, sæpius affixa bysso; cardo, edentulus, distinctus linea subulata excavata longitudinali.

Gen. 14. *Pinna*; animal limax; testa subbivalvis, fragilis, erecta, emittens barbam byssinam; cardo, edentulus, coalitis in unam valvulis.

S E C T. 3ª.

Testacea univalvia spira regulari, seu cochleæ.

Gen. 1. *Argonauta*; animal sepia. Testa univalvis, spiralis, involuta, membranacea unilocularis.

Gen. 2. *Nautilus*; animal incertum, *rumph. muf. tab.* 17, *fig. D.* Testa univalvis, isthmis perforata, concamerata, polythalamia.

Gen. 3. *Conus*; animal limax. Testa univalvis, convoluta, turbinata; apertura effusa, longitudinalis, linearis, edentula, basi integra; columella lævis.

Gen. 4. *Cypræa*; animal limax. Testa univalvis, involuta, subovata, obtusa, lævis; apertura utrinque effusa, linearis, utrinque dentata, longitudinalis.

Gen. 5. *Bulla*; animal limax; testa univalvis, convoluta, inermis; apertura subcoarctata, oblonga, longitudinalis, basi integerrima; columella obliqua, lævis.

Gen. 6. *Voluta*; animal limax; testa unilocularis, spiralis; apertura ecaudata subeffusa; columella plicata, labio umbilicove nullo.

Gen. 7. *Buccinum*; animal limax; testa univalvis, spiralis, gibbosa. Apertura ovata, desinens in canaliculum (seu retusam lacunam) dextrum, cauda retusum, labium interius explanatum.

Gen. 8. *Strombus*; animal limax; testa univalvis, spiralis, latere ampliata; apertura labro sæpius dilatato, desinens in canalem sinistrum.

Gen. 9. *Murex*; animal limax; testa univalvis, spiralis, exasperata suturis membranaceis; apertura desinens in canalem integrum, rectum seu subascendentem.

Gen. 10. *Trochus*; animal limax; testa univalvis, spiralis, subconica; Apertura subtetragono-angulata seu rotundata, superius transversa, coarctata; columella obliquata.

Gen. 11. *Turbo*; animal limax, testa

[illegible]; Apertura coarctata, orbiculata, [illegible].

Gen. 12. *Helix*; animal limax; testa univalvis, spiralis, [illegible], fragilis; apertura coarctata, intus [illegible] seu subrotunda, segmento circuli [illegible].

Gen. 13. *Nerita*; animal limax; testa univalvis, spiralis, gibba, subtus planiuscula; Apertura semi-orbicularis, labio columellæ transverso, truncato, planiusculo.

Gen. 14. *Haliotis*; animal limax; testa auriformis, patens; spira occultata, laterali; disco longitudinaliter poris pertuso.

Gen. 15. *Patella*; animal limax; testa univalvis, subconica, absque spira.

Gen. 16. *Dentalium*; animal terebella; testa univalvis, tubulosa, recta, monothalamia, utraque extremitate pervia.

Gen. 17. *Serpula*; animal terebella; testa univalvis, tubulosa, adhærens, (sæpe isthmis integris passim intercepta).

Gen. 18. *Teredo*; animal terebella; maxillæ duæ calcareæ, hemisphæricæ, antice excisæ, subtus angulatæ; testa teres, flexuosa, lignum penetrans.

Gen. 19. *Sabella*; animal nereis; os ringens, tentacula duo crassiora pone caput; testa tubulosa, contexta ex arenulis, conchulis membranæ vaginali impositis.

Les méthodes de Conchyliologie dont je viens de présenter le tableau, sont les seules que l'on [illegible], parmi celles [illegible] la [illegible] pour objet. Celles de Gualtieri, de *Martini* & de *Favanne* que j'ai [illegible], sont dérivées, la première de celle de [illegible], la seconde de celle de *Linné*, & la troisième de celle de *d'Argenville*. Le mérite de ces trois Auteurs consiste dans quelques [illegible] changemens qu'ils ont fait aux méthodes de leurs prédécesseurs, & sur-tout dans [illegible] considérable des espèces [illegible] devant [illegible] dans la Conchyliologie [illegible] progrès, [illegible], que l'on peut [illegible] ouvrage. C'est [illegible]

[illegible] ges qui ont été [illegible] dans ces [illegible] temps, [illegible] d'Histoire [illegible] les plus [illegible], qui ont eu lieu en France, [illegible] en Hollande, que dans ces Cabinets [illegible] d'ailleurs des [illegible] plus [illegible] généraux, [illegible] que de celles des sept premières [illegible], que l'on [illegible] considérer comme les vrais [illegible].

On peut [illegible] la Conchyliologie [illegible] la division des coquilles, [illegible] ginée avant lui, a créé le premier des mots [illegible], des [illegible] à chaque coquille; il a tracé le premier des phrases [illegible] sur les différences extérieures essentielles des coquilles; & en fixant la [illegible] de la Science, en circonscrivant la valeur des mots techniques qu'il a mis en usage, [illegible] à des différences réelles, mais négligées avant lui, il a rendu la distinction des espèces [illegible] à ceux qui l'ont suivi, & les a mis sur la route qui devoit [illegible] la Conchyliologie.

Mais il y a loin encore de l'état où Linné a laissé cette Science, à celui que l'on peut raisonnablement espérer de lui voir atteindre; on peut reprocher à cet Auteur d'avoir quelquefois compris au rang des espèces, des simples variétés, d'avoir proposé assez souvent des différences spécifiques vagues ou pas suffisamment caractérisées, & d'avoir de cette manière rendu presque indéterminables un grand nombre de ses espèces.

Si à ces premiers défauts dont aucun homme versé dans la matière ne peut disconvenir, on ajoute la privation de descriptions détaillées, plus nécessaires dans la Conchyliologie que dans aucune [illegible] partie de l'Histoire Naturelle, puisque les coquilles sont plus variées dans leur forme & dans leurs autres caractères [illegible], que ne [illegible] les animaux & [illegible] les végétaux, si on y ajoute encore la confusion de la synonymie, qui lorsqu'elle est nombreuse, réunit deux ou trois espèces [illegible], l'incertitude & trop souvent [illegible] où il les indique, on [illegible] que Linné, [illegible] Science, [illegible], n'a [illegible] d'exécuter dans [illegible] comme une lacune, que le [illegible]

[illegible]

général de la nature dont il avoit conçu la magnifique idée, le forçoit provisoirement à remplir.

Ce qui fait présumer que cette dernière idée n'est pas dénuée de fondement, c'est que Linné ne pouvant à l'époque où il travailloit, présenter une méthode de Conchyliologie fondée sur les vers des coquilles, à cause du très-petit nombre de notions certaines que l'on avoit alors sur leur forme extérieure, & sur celle de leurs principaux organes, n'a pas cependant manqué d'énoncer à la tête de ses genres, qui sont uniquement fondés sur la coquille, un caractère relatif à la forme générale de l'animal. Ce caractère à la vérité est plutôt soupçonné qu'il n'est démontré, puisqu'on n'a pu encore connoître les animaux que d'un très-petit nombre de coquilles, & que ce nombre a été même un peu augmenté, postérieurement à Linné, par les recherches de MM. Geoffroy & Muller. Mais ce caractère est d'ailleurs si peu essentiel, que même en admettant qu'il eût été rigoureusement constaté sur toutes les coquilles dont Linné a parlé, il faudroit encore convenir qu'il ne présente aucune idée nette à l'imagination, qu'il tend au contraire à établir entre les vers mollusques & les vers testacés une analogie, dont la comparaison des limaces avec les animaux des hélices a fourni la première idée, mais qui n'est pas également heureuse dans d'autres cas, & qui induit à faire présumer entre les animaux des différens genres de coquilles qui portent dans ses ouvrages la même dénomination, une ressemblance que l'observation démontre fausse, & qui par conséquent doit être rejettée comme illusoire & de toute nullité dans l'application.

J'ai donc considéré la méthode de Linné, comme uniquement fondée sur les caractères extérieurs des coquilles, & point du tout sur ceux des animaux qui y sont contenus; mais en la restreignant à ses véritables bases, elle est encore la plus utile qui aie été imaginée, & telle enfin qu'avec les accroissemens progressifs que le temps doit lui faire éprouver, elle continuera à être nécessaire pour la distinction des coquilles, quand même à force d'observations assidues, on sera enfin parvenu à réunir les principes d'une méthode générale sur les animaux testacés, & qu'on les aura vérifiés sur toutes leurs espèces.

Les trois méthodes suivantes offrent des excellens modèles pour ce genre de travail, mais il seroit peut-être possible d'aller encore plus loin que leurs Auteurs, en multipliant les genres plus qu'ils ne l'ont fait, & en exigeant qu'ils fussent fondés, tant sur l'analogie des parties essentielles de l'animal que sur celle de leurs coquilles. De cette manière la méthode embrasseroit à la fois, & les vers & les coquilles, & en mériteroit la préférence sous ces deux considérations sur toutes celles qui ont été proposées jusqu'à ce jour.

MÉTHODE DE M. ADANSON.

Cet Ouvrage a pour titre, *Histoire Naturelle du Sénégal, coquillages. Avec la relation abrégée d'un voyage fait en ce pays, pendant les années* 1749, 50, 51, & 53, *par M. Adanson, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. Ouvrage orné de* 19 *planches. Paris*, 4to. 1757. Ce travail très-estimable, est le plus étendu qui aie été encore fait sur les vers des coquilles; il est divisé de la manière suivante.

Classe première.

Limaçons.

Section première.

Limaçons univalves.

Famille 1re. Les limaçons univalves qui n'ont ni yeux ni cornes.

Genre 1. La gondole, *cymbium.*

Famille 2e. Les limaçons univalves qui ont deux cornes, & les yeux placés à leur racine & sur leur côté interne.

Genr. 2. Le bulin, *bulinus.*

Genr. 3. Le Coret, *coretus.*

Genr. 4. Le pietin, *pedipes.*

Famille 3e. Les limaçons univalves qui ont quatre cornes, dont les deux extérieures portent les yeux sur leur sommet.

Genr. 5. Le limaçon, *cochlea.*

Genr. 6. L'ormier, *haliotis.*

Famille 4e. Les limaçons univalves, qui ont deux cornes, & les yeux placés à leurs racines, & sur le côté externe, ou par derrière.

Genr. 7. Le lepas, *lepas.*

Genr. 8. L'yet, *yetus.*

Genr. 9. La vis, *terebra.*

Famille 5e. Les limaçons univalves, qui ont deux cornes & les yeux posés un peu au-dessus de leur racine, & sur leur côté externe.

Genr. 10. La porcelaine, *porcellana.*

Genr. 11. Le pucelage, *cypraea.*

Genr. 12. Le mantelet, *peribolus.*

Section 2e.

Limaçons operculés.

Famille 1e. Limaçons operculés, qui

ont deux cornes, avec un renflement, & qui portent les yeux ordinairement au-dessus de leur racine, & à leur côté externe.

Genr. 1. Le rouleau, *strombus*.

Genr. 2. La pourpre, *purpura*.
- Les pourpres à canal court, échancre & simple.
- Les pourpres à canal court, échancre & replié en dehors.
- Les pourpres à canal médiocre, non échancré.
- Les pourpres à canal très-long.
- Les pourpres à canal long, & formé comme un tuyau.
- Les pourpres à canal médiocre, fort resserré, & presque fermé.
- Les pourpres à canal évasé.

Genr. 3. Le buccin, *buccinum*.

Genr. 4. Le cerite, *cerithium*.

Famille 2e. Limaçons operculés, qui ont deux cornes sans renflement, & les yeux placés à leur racine, & sur leur côté externe.

Genr. 5. Le vermet, *vermetus*.

Genr. 6. La toupie, *trochus*.

Genr. 7. La natice, *natica*.

Famille 3e. Les limaçons operculés, qui ont quatre cornes, dont les deux extérieures portent les yeux sur leur sommet.

Genr. 8. Le sabot, *turbo*.

Genr. 9. La nerite, *nerita*.

CLASSE DEUXIEME.

Les conques.

SECTION PREMIÈRE.

Les conques bivalves.

Famille 1ere. Le conques bivalves, qui ont les deux lobes du manteau separés, dans tout leur contour.

Genr. 1. L'huitre, *ostream*.

Famille 2e. Les conques bivalves dont les deux lobes du manteau forment trois ouvertures sans un tuyau.

Genr. 2. Le [illegible], *[illegible]*.

Genr. 3. Le [illegible], *[illegible]*.

Famille 3e. Les conques bivalves, dont les deux lobes du manteau forment trois ouvertures, dont deux prennent la figure d'un tuyau assez long.

Genr. 4. La came, *chama*.

Genr. 5. La telline, *tellina*.

Genr. 6. Le pectoncle, *pectunculus*.

Genr. 7. Le solen, *solen*.

CLASSE TROISIEME.

Les conques multivalves.

Famille 1ere. Les conques multivalves, dont aucune des pièces de la coquille ne prend la forme d'un tuyau.

Genr. 1. La pholade, *pholas*.

Famille 2e. Les conques multivalves, dont une des pièces de la coquille prend la forme d'un tuyau qui enveloppe entièrement toutes les autres.

Genr. 2. Le taret, *teredo*.

MÉTHODE DE M. GEOFFROY.

Cet ouvrage a été publié sous le titre suivant; *traité sommaire des coquilles, tant fluviatiles que terrestres, qui se trouvent aux environs de Paris; par M. Geoffroy, Docteur Régent de la Faculté de Médecine; Paris*, in-12. 17[illegible]. Ce petit Ouvrage répond à la juste célébrité de son Auteur, & doit servir de modèle à ceux qui se proposent d'enrichir la Conchyliologie par l'observation des animaux; il laisse seulement à regretter que M. Geoffroy ne se soit pas trouvé à portée d'étendre davantage le champ de ses recherches.

SECTION PREMIÈRE.

Coquilles univalves.

Genr. 1. Le limas, *cochlea*. Quatre tentacules, dont deux plus grands portent des yeux à leur extrémité. Coquille univalve en spirale.

Genr. 2. Le buccin, *buccinum*. Deux tentacules plats en forme d'oreille. Les yeux placés à la base des tentacules du côté intérieur. Coquille univalve en spirale & conique.

Genr. 3. Le planorbe, *planorbis*. Deux tentacules filiformes. Les yeux placés à la base des tentacules du côté intérieur. Coquille univalve en spirale, & ordinairement applatie.

Genr. 4. La nerite, *nerita*. Deux tentacules. Les yeux placés à la base des tentacules du côté extérieur. Opercule à la

coquille. Coquille univalve en ſpirale & preſque conique.

Genr. 5. Ancile, *ancylus.* Deux tentacules. Les yeux placés à la baſe des tentacules du coté inférieur. Coquille univalve concave & unie.

SECTION DEUXIÈME.

Coquilles univalves.

Genr. 1. La came, *chama.* Deux ſiphons ſimples & alongés. Charnière de la coquille dentelée. Coquille arrondie.

Genr. 2. La moule, *mytulus.* Deux ſiphons courts & frangés. Charnière de la coquille membraneuſe & ſans dents. Coquille alongée.

MÉTHODE DE MULLER.

On a de cet Auteur deux Ouvrages de mérite ſur la Conchyliologie, dont l'un eſt fondé principalement ſur les caractères des vers des coquilles, & l'autre ſur le caractère mixte des coquilles & des vers qui y ſont contenus. Le premier a pour titre : *Vermium terreſtrium & fluviatilium, ſeu animalium infuſoriorum, helminthicorum, & teſtaceorum non marinorum ſuccinta hiſtoria, auctore othone Friderico Muller, &c. Havniæ & Lipſiæ 4to., vol.* 1, 1773; *vol.* 2, 1774. Le premier volume traite ſpécialement des vers infuſoires & inteſtins, & le ſecond des vers teſtacés terreſtres & fluviatiles.

Le ſecond ouvrage de cet Auteur, beaucoup plus important que le premier, renferme une méthode de Conchyliologie plus étendue, puiſqu'elle comprend outre les coquillages terreſtres & fluviatiles toutes les eſpèces marines qu'il obſerva ſur les côtes du Danemarck & de la Norvege. Le titre de cet ouvrage eſt le ſuivant. *Zoologiæ Danicæ prodromus, ſeu animalium Daniæ & Norvegiæ indigenarum caracteres, nomina & ſynonima imprimis popularium. Auctore othone Friderico Muller, &c. Havniæ,* 8°. 1776. Je ne parlerai ici que de ce dernier ouvrage, parce que, outre qu'il eſt poſtérieur au premier, ſa méthode eſt plus générale, & que ſon Auteur lui a fait encore éprouver quelques légères corrections, & l'a préſentée ſous un nouveau point de vue, ainſi qu'il ſuit.

FAMILIA 1ª.

Teſtacea univalvia.

SECT. 1ª.

Teſtacea univalvia, teſta pervia.

Gen. 1. *Echinus.* Teſta Cruſtacea, ano verticali, tentaculis ſimplicibus.

Gen. 2. *Spatagus.* Teſt. Cruſtacea, ano infero, tentaculis penicillatis.

Gen. 3. *Dentalium.* Teſt. Calcarea, teſta rudi, tentaculis nullis.

SECT. 2ª.

Teſtacea univalvia, teſta patula.

Gen. 4. *Akera.* Apertura effuſa, tentaculis nullis.

Gen. 5. *Argonauta.* Apertura profunda, tentaculis binis.

Gen. 6. *Bulla.* Apertura repanda, tentaculis binis ſetaceis, colliculo extrinſecus oculatis.

Gen. 7. *Buccinum.* Apertura ovata, tentaculis binis triangularibus, angulo intrinſeco oculatis.

Gen. 8. *Carychium.* Apertura ovata, tentaculis binis truncatis conſpicuis, angulo intrinſeco oculatis.

Gen. 9. *Vertigo.* Apertura ſubquadrata, tentaculis binis ſublinearibus, apice oculatis.

Gen. 10. *Turbo.* Apertura orbiculari, tentaculis binis ſetaceis, conſpicuis, angulo extrinſeco oculatis.

Gen. 11. *Helix.* Apertura lunari, tentaculis quatuor linearibus, apice oculatis.

Gen. 12. *Planorbis.* Apertura ſemilunari, tentaculis binis ſetaceis, angulo intrinſeco oculatis.

Gen. 13. *Ancylus.* Apertura totali, tentaculis binis truncatis, occultis, angulo intrinſeco oculatis.

Gen. 14. *Patella.* Apertura totali, tentaculis binis ſetaceis occultis, angulo extrinſeco oculatis.

Gen. 15. *Haliotis.* Apertura repanda, poris pertuſa.

SECT. 3ª.

Teſtacea univalvia, teſta operculata.

Gen. 16. *Tritonium.* Libera, apertura

canaliculata, tentaculis duobus linearibus, angulo extrinseco oculatis.

Gen. 17. *Trochus.* Libera, apertura subtetragona, tentaculis duobus setaceis, collo extrinseco oculatis.

Gen. 18. *Nerita.* Libera, apertura lunari, tentaculis duobus setaceis, angulo extrinseco oculatis.

Gen. 19. *Valvata.* Libera, apertura circinnata, tentaculis duobus setaceis, angulo postico oculatis.

Gen. 20. *Serpula.* Adnata, apertura orbiculari, tentaculis pennatis.

FAMILIA 2ᵃ.

Testacea bivalvia.

SECT. 1ᵃ.

Testacea bivalvia cardine dentata.

Gen. 1. *Mya.* Testa altera extremitate hiante; *Cardine* dente crasso solitario.

Gen. 2. *Solen.* Testa utraque extremitate hiante; *Cardine* dente reflexo, sæpe gemino.

Gen. 3. *Tellina.* Siphone duplici mutico; *Cardine* dentibus utrinque tribus alternis.

Gen. 4. *Cardium.* Siphone duplici, cirrato, pede que falciformi; *Cardine* dentibus mediis alternis, remotis penetrantibus.

Gen. 5. *Venus.* Siphone duplici, cirrato, pedeque laminæformi; *Cardine* dentibus tribus approximatis, lateralibus divergentibus.

Gen. 7. *Mactra.* *Cardine* dente medio complicato, adjacente foveola.

Gen. 8. *Donax.* *Cardine* dentibus duobus, lateralique solitario.

Gen. 9. *Arca.* *Cardine* dentibus numerosis, alternis, penetrantibus.

Gen. 10. *Terebratula.* Branchiis cincinnatis; *Cardine* dentibus alterius uncinatis, valvula superiore deorsum perforata.

SECT. 2ᵃ.

Testacea bivalvia, Cardine edentulo.

Gen. 11. *Anomia.* Branchiis simplicibus; valvula inferiore perforata.

Gen. 12. *Ostrea.* Branchiis simplicibus pede nullo; cardinis fossula cava.

Gen. 13. *Pecten.* Branchiis cirratis, pede juxta auriculam; *Cardinis* fossula ovata, byssum emittens.

Gen. 14. *Mytulus.* Siphone duplici brevi; fossula lineari, byssum emittens.

FAMILIA 3ᵃ.

Testacea multivalvia.

Gen. 1. *Chiton.* Valvulæ dorsales; tentacula nulla.

Gen. 2. *Lepas.* Valvulæ erectæ; tentacula bipartita.

Gen. 3. *Pholas.* Valvulæ ad cardinem minores.

FORMATION DES COQUILLES.

On entend par ce mot *coquille* l'enveloppe extérieure & solide des vers testacées, cette croûte pierreuse & souvent colorée, qui recouvre le corps de l'animal en tout ou en partie; cette enveloppe semble avoir été destinée par la nature à défendre le corps du ver qui y est contenu contre les attaques des autres animaux terrestres ou marins, & à le garantir du choc des corps solides qui l'environnent.

On peut la regarder aussi, comme remplissant les fonctions des os dans les autres animaux, quoique sa formation & son accroissement soient très-différens, puisqu'elle en fait en quelque manière les fonctions en servant de base ou d'appui aux muscles qui y sont attachés à l'intérieur. Mais cet os differe suivant M. Adanson des os des animaux quadrupèdes, oiseaux, poissons, & reptiles, &c. non-seulement par la matière dont il est formé, mais en ce que, aulieu d'être recouvert par les chairs comme dans les autres animaux, il leur sert au contraire d'enveloppe; il diffère encore de la partie solide des [illegible] & des [illegible], parce qu'au lieu d'avoir [illegible] les muscles attachés sur toute la surface interne, il n'en a au con-

traire qu'un petit nombre, dont même l'attache se déplace en suivant le développement de l'animal. Sa substance, d'après les expériences de M. Hérissant est formée de deux principes de nature différente, dont l'un est membraneuse ou animale, & l'autre purement pierreuse. Ce dernier fait effervescence, & se dissout par l'action des acides, tandis que le premier est à l'abri de leur action.

Les vers testacés diffèrent beaucoup entr'eux, non-seulement dans leur forme extérieure, mais encore dans la manière de faire leurs petits. Les uns sont vivipares, comme la plupart des coquillages bivalves, multivalves, & quelques-uns de ceux dont la coquille est tournée en spirale, & les autres en très grand nombre sont ovipares; ils conviennent tous cependant entr'eux, malgré cette première différence, en ce que lorsque le petit coquillage sort de son œuf ou de l'utérus de sa mère, la coquille est déjà formée sur son corps, & qu'elle est proportionnée à son volume.

Nous ne nous occuperons ici que de ce qui est relatif à la formation des coquilles & à leur accroissement, aux couleurs dont elles sont ornées & aux autres phénomènes qu'elles présentent, & nous traiterons de ce qui concerne leurs animaux au mot *testacés*, mais le peu que nous en dirons ici se trouvant inséparablement lié à notre sujet, nous a fait une nécessité de nous exposer à quelques répétitions nécessaires à son intelligence.

Les meilleures observations que l'on connoisse sur la formation & le développement des coquilles sont celles du célèbre M. de Reaumur. Comme les recherches que cet Auteur a publiées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences année 1709 sur cette matière, réunissent la clarté & la précision, avec les expériences les plus décisives, nous avons cru ne pouvoir puiser dans une meilleure source que la sienne, & si nous nous écartons quelquefois de son texte, ce sera pour en éclaircir des endroits, pour répondre à quelques objections qui lui ont été faites postérieurement, & enfin pour completter en quelque manière l'histoire de ses découvertes.

D'autres Auteurs que Reaumur ont travaillé sur le même sujet, & soit qu'ils l'eussent précédé, ou qu'ils soient venus après lui, leurs résultats ont été à-peu près les mêmes. Klein est presque le seul qui aie avancé un sentiment contraire au sien, dans sa dissertation sur la formation des coquilles, où il accuse Reaumur d'avoir pensé que les vers testacés, lorsqu'ils éclosent de l'œuf, n'étoient point encore recouverts de la coquille, & qu'elle ne se formoit que postérieurement à leur naissance. Ce sentiment tout faux qu'il est, lui a été à la vérité attribué par l'Historien de l'Académie, qui dans l'analyse de son excellent mémoire sur la formation des coquilles s'exprime de la manière suivante. » Jusqu'ici les curieux ont été » assez touchés des coquillages, de leur prodi- » gieuse variété, de la régularité exacte de leur » structure, de la beauté & de la vivacité sin- » gulière de leurs couleurs, de la justesse de leurs » compartimens, qu'on diroit être faits au compas, mais » les Physiciens ne leur ont pas rendu, pour ainsi » dire, assez de justice, & ont trop négligé de » les considérer en Physiciens, & d'examiner leur » formation. Apparemment ils ont cru que comme » les coquilles, ainsi que les écailles des tortues, » sont des os extérieurs pour tous les animaux » qu'elles couvrent, il falloit les regarder comme » parties de leurs corps, & comprendre cette » merveille dans celle de la formation générale » des animaux, incompréhensible à tout l'esprit » humain. Ils ont donc supposé que l'animal & » sa coquille naissoient du même œuf, & se » développoient ensemble, & ils se sont contentés » d'admirer que la nature eût fait des demeures » si bien travaillées & souvent si précieuses pour » de si vils animaux. Mais cette supposition n'est » que commode, & quoiqu'assez vraisemblable, » elle n'est nullement vraie. L'animal naît de son » œuf, mais non pas sa coquille, qui est une » merveille à part, & c'est ce que M. de Reaumur » a démêlé le premier, du moins ne connoît-on » jusqu'à présent aucun Auteur qui lui puisse con- » tester la gloire de sa découverte «.

Il est assurément bien extraordinaire, que dans l'extrait d'un ouvrage, aussi clair que celui de Reaumur, on ait fait tenir à son Auteur un langage contraire à ses sentimens; on a cependant plusieurs raisons de croire, que le sentiment de Reaumur est clairement énoncé à ce sujet, dans le courant de son mémoire, où il explique le contraire de ce qu'on lui fait avancer ici; il dit page 376 : » J'ai comparé plusieurs fois des coquilles de limaçons » qui ne faisoient qu'éclore, & qui n'étoient point » tirées de leurs œufs avant qu'ils en fussent sortis, » avec d'autres coquilles des plus grands limaçons, » de la même espèce, & je n'ai vu à ces limaçons » que le même nombre de tours de spirale qu'a- » voient ces petits coquillages, & lorsqu'elles s'ac- » croissoient également. Il dit encore page 378 : tout » ce que nous avons dit jusqu'ici de l'accroisse- » ment des coquilles, nous conduit à entrer dans » le détail de leur première formation, car on » conçoit aisément, que lorsque le corps d'un » petit embrion qui doit un jour remplir une grosse » coquille est parvenu à un certain point, dans » lequel les vaisseaux poreux qui l'enveloppent ont » assez de consistance pour laisser échapper par » leurs pores, la matière liqueur propre à former » la coquille, cette matière, dès qu'elle commen- » cera à transpirer par ces pores, qu'elle s'y » épaissit, qu'elle s'y lie, en un mot qu'elle y » commence la formation de la coquille, dans

» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible] «.

[illegible] à contredire le sentiment de l'Historien de l'Académie & à dénoncer son inadvertance, alors il [illegible] mérite l'hommage qui lui appartient, en proie à [illegible] sardées, comme s'ils devoient anéantir avec eux les traces de leurs prétentions & tromper le jugement [illegible] est estimable, quand pour faire briller la vérité, il ose contredire les sentimens les plus adoptés, plus il est digne du mépris général, quand il s'élève contre les réputations les plus éclatantes avec l'intention d'en détourner sur lui quelques rayons; c'est ces hommes qu'il convient de dénoncer comme les véritables destructeurs de la Science, & qu'il faut [illegible] à en faciliter les progrès.

Quand les œufs des coquilles viennent à éclore, l'animal en sort avec sa coquille déjà formée, elle a, comme Reaumur l'a dit, un tour de spire complet & quelquefois davantage; mais elle n'a encore qu'une très-légère épaisseur. Il est vraisemblable que la coquille n'a été formée dans l'intérieur de l'œuf que postérieurement aux principaux organes de l'animal, comme les os le [illegible] après le cerveau & le cœur, sans qu'on doive [illegible] ganisation étant très-différente, ainsi que nous le verrons à la suite.

Reaumur a soupçonné que la coquille est la [illegible]

c'est un [illegible] qu'il étendit sur d'autres coquillages, soit terrestres, [illegible] rins vivipares, il s'accordent avec ceux qui sont ovipares, en ce qu'ils sont revêtus de leur coquille en sortant, & même bien avant de sortir du ventre de leur mère.

Maintenant qu'il est reconnu que les vers testacés naissent avec leur coquille toute formée, & que la coquille est une partie [illegible] est la manière dont s'opère son accroissement. Reaumur a prouvé par des expériences précises que cet accroissement a lieu par juxtaposition; Klein a soutenu au contraire [illegible] valu, parce qu'il est fondé sur des expériences démonstratives; peu de Naturalistes ont adopté celui de Klein, si nous [illegible] M. Bonnet, qui séduit par les expériences de M. Herissant sur la génération des os & des coquilles, s'est déclaré pour le système de l'intussusception. Voici comme il s'exprime à ce sujet *Palingén. Phil.* [illegible] « J'avois donc » commis une erreur sur les coquillages, & cette » erreur, je l'avois commise d'après feu mon il- » lustre ami M. de Reaumur; des expériences » équivoques l'avoient trompé, la coquille ne » croît point par apposition ou par transsuda- » tion, &c. «.

Cependant que prouvent les expériences ingénieuses bien plus que solides de M. Herissant, pour avoir [illegible] le suffrage d'un Naturaliste de ce poids, [illegible] très positivement que les coquilles sont composées de deux substances, dont l'une est membraneuse & animale, & l'autre terreuse ou crétacée; mais c'est leur donner trop d'extension que de vouloir en conclure que la coquille doit être considérée comme une continuation du corps même de l'animal, ou comme [illegible] des os dans le corps des animaux quadrupèdes, [illegible]

circulation intérieure, analogue à celle du corps de l'animal, puisque dans ce cas, les vaisseaux qui partent de son corps ne pouvant plus correspondre avec ceux que cet Auteur suppose dans la coquille au point de leur réunion, laisseroient celle-ci sans nourriture, & par conséquent sans accroissement. Je reviendrai dans la suite à l'article des *testacés* à cette séparation des muscles de l'animal d'avec sa coquille, qui s'opère à mesure que son corps augmente de volume; il me suffit d'annoncer ici que cette séparation a lieu dans toutes les coquilles, qu'elle contredit formellement le système de l'intussusception, qu'elle en sappe le fondement le plus spécieux, & qu'elle ne laisse à ses partisans aucun subterfuge raisonnable par où ils puissent échapper à la vérité.

Suivant Reaumur, un corps peut croître de deux manières differentes, il entendoit par-là que les particules de matière qui viennent s'unir à celles dont le corps est déja composé, & qui augmentent son volume, peuvent lui être ajoutées par deux différentes voies; ou ces parties ne s'attachent à celles qui composent déjà le corps qu'après avoir circulé au travers de ce corps même, y avoir été preparées, & en quelque façon rendues propres à occuper la place où elles sont conduites, ou bien les parties qui augmentent l'étendue d'un corps, lui sont appliquées sans avoir reçu aucune préparation dans son intérieur. La première manière d'accroissement qui est celle qu'on appelle croissance par végétation ou par intussusception, appartient aux végétaux & aux animaux; la seconde qu'on nomme croissance par appofition ou par juxta-pofition, est celle qui est propre aux coquilles; les experiences que nous allons rapporter et b'iront démonstrativement cette vérite, qui ne peut avoir été attaquée que par des personnes prévenues ou qui n'étoient pas suffisamment au fait de la question.

Ces expériences ont été répétées par Reaumur sur des coquilles de mer, sur des coquilles terrestres & fluviatiles, sur des univalves & sur des bivalves, sans cependant que ses résultats lui ayent présenté la moindre variation.

Voici sa manière de procéder. Il renfermoit les coquilles sur lesquelles il opéroit dans des petites cuves qu'il faisoit plonger dans la mer ou dans la rivière, après les avoir percées de plusieurs trous assez grands pour donner libre entrée à l'eau, mais trop petits pour laisser sortir les coquillages. De cette manière, il s'assura de l'homogénéité de la formation des coquilles, & il trouva la conformité de cette opération si frappante entre les coquilles terrestres, fluviatiles & marines, que ce qu'il a dit, pour abréger, d'une famille de ces vers doit être également appliqué à celles des deux autres.

Il observa d'abord que lorsque le ver qui remplit exactement la coquille prend de l'accroissement, il arrive que cette même coquille n'a plus assez d'étendue pour le couvrir tout entier, & qu'une partie de la surface du corps de l'animal se trouve nue. La partie qui se trouve ainsi dépouillée [illegible] par [illegible] enveloppement [illegible] du corps de l'animal [illegible] le plus [illegible] de l'[illegible] de la coquille, car le corps de l'animal étant contenu par-tout ailleurs ne peut s'étendre que de ce côté là. Tous les vers qui habitent des coquilles tournées en spirale comme les *helices*, les [illegible], les *volutes*, &c. ne peuvent s'étendre que du côté de la tête, où est l'ouverture de la coquille, au lieu que les vers des coquilles bivalves, comme les *moules*, les [illegible], les *huîtres* peuvent s'étendre de tous côtés [illegible]. Or, dans toutes les espèces de coquilles, c'est cette même partie qui se trouve découverte par l'accroissement de l'animal qui fait croître la coquille. Voici le mécanisme, d'après lequel Reaumur [illegible] que cet accroissement s'opéroit; c'est, disoit-il, un effet nécessaire des loix du mouvement, quand les liqueurs coulent dans des canaux, que les petites parties de ces liqueurs, ou les petits corps étrangers mêlés parmi elles, qui à cause de leur figure ou leur peu de solidité, par rapport à leur surface, se meuvent moins vîte que les autres, s'éloignent du centre du mouvement, ou qu'elles se placent proche des parois de ces canaux; il arrive même souvent que ces petites parties s'attachent à la surface intérieure de ces canaux, & y forment des concretions plus ou moins épaisses; il est de plus certain que les liqueurs qui coulent dans les canaux poussent les [illegible] sur tous les points de leur surface intérieure, de sorte que si ces canaux étoient percés comme des cribles d'une infinité de petits trous, de figure propre à donner seulement passage à ces petits corps étrangers qui sont [illegible] dans le liquide, ils iroient se placer sur leur surface extérieure, où ils formeroient la même [illegible] que l'on voit sur leur surface interne, avec cette différence qu'elle pourroit devenir plus solide & même plus épaisse; étant moins exposée au frottement de la liqueur que celle qui se forme à l'intérieur du tuyau.

C'est à un semblable [illegible] que Reaumur attribuoit l'accroîssement des coquilles; il disoit que la surface extérieure de la portion du corps de l'animal qui s'est trop étendue pour être contenue dans l'ancienne coquille, est remplie d'un nombre prodigieux de canaux dans lesquels circulent les liqueurs nécessaires à la nutrition de l'animal, [illegible] de petites parties de matière [illegible] parmi ces liqueurs, mais que, comme ces particules [illegible] avec lesquelles elles [illegible], elles se trouvent le plus proche des [illegible] des canaux, qui sont eux-mêmes remplis [illegible] de la surface extérieure

de corps de l'animal, d'une infinité de pores [illegible] coquille dont il est revêtu.

Ces parties de matière pierreuse & visqueuse étant arrivées sur la surface du corps de l'animal, s'attachent aisément les unes aux autres & à l'extrémité de la coquille, sur-tout lorsque l'excédent d'humidité s'est évaporé; elles composent ainsi par leur réunion un petit corps solide, qui est la première couche de son nouvel accroissement. D'autres petites parties de matière semblable, continuant à s'échapper de la même manière, des vaisseaux excrétoires de l'animal, forment une seconde couche au-dessous de la première, il s'en forme successivement une troisième, & ainsi de suite, jusqu'à ce que la nouvelle coquille ait acquis [illegible] ture, lorsque l'accroissement de l'animal donne lieu à une augmentation.

Telle étoit l'idée de ce Savant Naturaliste sur la formation de la coquille des vers testacés, [illegible] s'opère sur la surface des vers testacés au moyen [illegible] coquille est composée, il n'en est pas moins évident que la formation de la coquille a lieu par une véritable juxtaposition, & que nous devons cette découverte à ses recherches ingénieuses. Les expériences qui le conduisirent à cette vérité ne permettent aucune autre hypothèse, & quoique Klein ait eu l'avantage de travailler sur le même sujet après lui, il s'en faut bien qu'il ait rencontré aussi juste, comme nous le démontrerons à la suite.

Lorsqu'un ver testacé veut augmenter sa coquille, [illegible]

extrémité, mince & élastique au commencement, [illegible] ver, après avoir enlevé le morceau de la coquille que l'on a cassé, on voit bientôt la peau de l'animal se couvrir d'une liqueur, qui n'a pu arriver des vaisseaux dans lesquels elle étoit contenue, qu'en passant à travers les pores de sa peau; cette liqueur s'épaissit & se fige peu-à-peu; vingt-quatre heures après l'opération, on peut déjà distinguer à sa place une croûte très-fine, qui forme la première couche la plus extérieure de la réparation de la brèche qu'on avoit fait, au bout de quelques jours cette couche s'épaissit, & enfin au bout de dix ou douze jours, le nouveau morceau de coquille qui s'est formé, présente à-peu-près la même épaisseur que celui que l'on avoit enlevé.

Lorsqu'on veut voir parvenir le nouveau morceau de coquille à l'épaisseur de l'ancien, il faut avoir la précaution de mettre dans le vase où on a renfermé les *hélices*, une nourriture qui leur soit convenable, sur-tout lorsqu'on a cassé leur coquille proche de l'ouverture, sans quoi le volume de leur corps diminue considérablement, & ce qu'on a laissé de coquille se trouvant assez grand pour le couvrir en totalité, il ne se forme que les premières couches de la coquille, & l'expérience est manquée ou au moins incomplete. Il est même quelquefois nécessaire de détacher les *hélices* des parois du vase, lorsqu'on remarque qu'elles y restent plusieurs jours de suite, afin de les obliger de se servir de la nourriture qu'on leur a donnée, & de réparer la dissipation qui s'est faite pendant la production des premières couches du nouveau morceau de coquille qu'elles ont formé.

Cette première expérience doit suffire à prouver que les coquilles ne croissent que par juxtaposition, puisque ce que nous rapportons des *hélices* d'après Reaumur, a lieu également, avec quelques modifications dépendantes de cette loi générale, pour toutes les espèces de coquilles, soit fluviatiles, soit marines. Si les coquilles étoient formées par végétation ou par intussusception, comme Klein le concevoit, les liqueurs que l'animal fourniroit pour l'accroissement de la coquille, & qu'il ne pourroit dans cette hypothèse lui communiquer que par le petit point par où l'animal est attaché à sa coquille dans les espèces univalves, ou ces liqueurs, dis-je, [illegible] à toutes les parties de la coquille, ou bien ils ne les conduiroient que vers l'ouverture [illegible] la liqueur circuleroit au travers de [illegible]

s'échapperoit par l'ouverture qu'on [illegible], & alors ce seroit sur le contour de ce trou que l'on appercevroit cette liqueur, que l'on ne voit effectivement que sur le corps même de l'animal; elle devroit y former une espèce de calus semblable à celui des os fracturés, qui s'augmentant peu-à-peu, boucheroit enfin cette ouverture, comme on l'observe sur les arbres dont le développement se fait par une véritable circulation. Mais ici rien ne s'échappe de la coquille, toute l'ouverture du trou se bouche en même temps par la liqueur qui sort immédiatement du corps de l'animal, & on ne peut pas soupçonner que cette liqueur s'étant extravasée de la coquille, d'une manière insensible, retombe par son propre poids sur le corps de l'animal, ou elle se ramasseroit en assez grande quantité, pour composer ensuite le nouveau morceau de coquille, si on réfléchit aux deux expériences suivantes par lesquelles Reaumur a répondu d'avance à cette objection.

Ayant cassé plusieurs coquilles d'*hélices*, & leur ayant fait un assez grand trou vers le milieu de la coquille, à égale distance du sommet de la coquille & de son ouverture, il fit couler par ce trou entre le corps de l'animal & sa coquille un morceau de peau de cannepin qui étoit très-fin, mais d'un tissu extrêmement serré, il colla cette peau à la surface intérieure de la coquille, de manière qu'elle bouchoit assez exactement le trou qu'il lui avoit fait; il est très-évident que si la coquille ne se formoit pas d'une liqueur qui sort immédiatement du corps de l'animal, mais de celle qu'on supposeroit circuler dans la coquille, il auroit dû se former un morceau de coquille sur la surface extérieure du morceau de cannepin, & il n'eût pas été possible qu'il s'en formât entre le corps de l'animal & cette peau; cependant le contraire est toujours arrivé, le côté de la peau qui touchoit le corps de l'animal s'est couvert de coquille, & il ne s'est rien formé sur la surface extérieure. Nous avons répété plusieurs fois cette expérience qui nous paroit concluante, & nos résultats ont toujours été conformes à ceux de Reaumur.

La seconde expérience n'est pas moins décisive que la précédente; M. de Reaumur cassa plusieurs coquilles d'*hélices*, de manière qu'il diminua le nombre des tours de leur spire, d'environ une septième partie; ayant rendu par ce moyen les coquilles trop petites pour couvrir en totalité le corps du ver, il les mit à-peu-près dans le même état où elles sont, lorsque l'accroissement du corps de l'animal nécessite une augmentation de coquille; il prit alors, comme dans l'expérience précédente, un morceau de cannepin aussi large que le contour de l'ouverture de la coquille, il fit entrer une des extrémités de cette peau entre le corps du ver & les bords de la coquille, à la surface intérieure de laquelle il colla cette peau, après quoi ayant renversé l'au- [illegible] [illegible] aussi que tout le contour de l'ouverture [illegible] [illegible] dans cette [illegible] arriva-t-il, les résultats furent exactement les mêmes, [illegible] la partie de [illegible] collée [illegible] l'ouverture [illegible] entre le [illegible] ceau de coquille & l'ancienne, qui [illegible] quent ne [illegible] en rien [illegible]; mais si la coquille croissoit par un principe d'intussusception, par une circulation intérieure, il seroit arrivé l'une de ces deux choses, où le morceau de cannepin, ainsi collé l'auroit empêchée de croître, ou bien la coquille en s'allongeant au dessous de la peau, l'auroit [illegible] déplacée, ou bien elle auroit formé un [illegible] au-dessous d'elle, si elle n'avoit pu vaincre la résistance que cette peau auroit pu présenter à son développement.

Il résulte de ces expériences dont la vérification est à la portée de tous les Observateurs, que l'accroissement des coquilles a lieu par une véritable juxtaposition de couches calcaires mêlées de quelques parties [illegible], qui se forme successivement de l'intérieur de la coquille à son extérieur, & qui est déterminé par l'accroissement antérieur du corps de l'animal qui y est contenu. Ces couches que je dis composer la substance des coquilles deviennent très-sensibles, si après en avoir exposé à l'action du feu, on les en retire après les avoir laissé brûler quelque temps, avant que leur organisation ne soit totalement détruite. Leur épaisseur se divise alors en un grand nombre de feuillets, qui ont été séparés les uns des autres par l'action du feu, parce qu'il a trouvé un passage plus facile entre ces divers feuillets, qu'entre les parties de matière qui composent chacun d'eux séparement.

C'est une suite nécessaire de la manière dont nous venons de voir que les coquilles des *hélices* croissent, qu'elles ne peuvent acquérir du volume que par l'augmentation des tours de leur spire, & que la longueur de chaque tour de la coquille déja formée reste toujours la même; c'est une vérité dont il est aisé de s'assurer en réduisant la coquille d'une *hélice* qui est parvenue à son dernier degré d'accroissement, au même nombre de tours que celle d'une coquille plus jeune de la même espèce; ces deux coquilles ne présentent alors d'autre différence que celle de leur épaisseur, & il en est de même, si on compare les plus jeunes coquilles, [illegible] aux [illegible] de la même espèce; que l'on auroit réduit en les cassant à un égal [illegible]. [illegible] le nombre des tours dont la spire d'une coquille est composée, augmente considérablement la grandeur de la coquille, dans les [illegible], & un tour de plus [illegible]

point apporte quelquefois une grande différence dans leur volume. Suivant Reaumur, le diamètre de chaque tour de la spire ou sa plus grande largeur est dans les autres, à-peu-près double de celui qui le précède & la moitié de celui qui le suit; mais il est nombre d'autres coquilles, parmi les marines & les fluviatiles, dont les tours les plus extérieurs sont dans une proportion bien plus forte relativement aux autres, puisqu'il en est certaines dont le dernier tour, celui de l'ouverture, est douze fois plus grand que celui qui le précède, & d'autres dont les derniers tours n'ont qu'un huitième de plus que celui qui vient immédiatement après. Ceci dépend entiérement du développement que le corps de l'animal acquiert, & de la proportion suivant laquelle il s'exécute. Les uns prennent leur accroissement en longueur, & une bien moindre dimenssion en largeur, tandis que les autres croissent à la fois, sur-tout leur volume; les coquilles qui n'ont qu'un très-petit nombre de tours à leur spire sont dans le second cas, & celles dont les tours de la spire sont nombreux, appartiennent incontestablement au premier. J'aurai occasion de parler au mot *testacés* du développement des animaux à coquille, je me restreindrai dans cet article à tout ce qui appartient à la coquille indépendamment de l'animal.

Avant de quitter ce sujet, il est essentiel d'observer que ceux qui ont adopté le sentiment de Klein sur la formation des coquilles par intussusception, ont nié le déplacement du bout postérieur des vers, qui a lieu successivement près du sommet de la coquille dans les univalves, & c'est de ce point d'adhérence, prétendu invariable par eux, qu'ils sont tous partis pour donner à leur systême une légère apparence de vraisemblance, qu'il ne mérite pas dans le fond. Comme cette question est le véritable nœud de la difficulté, on me permettra de démontrer que ce point d'adhérence n'est pas constant, qu'il varie dans toutes les coquilles à mesure qu'elles grossissent, & que par conséquent cette circulation intérieure qui se fait suivant eux du corps de l'animal à sa coquille, moyennant ce point d'adhérence, est fausse, & qu'elle n'a jamais existé que dans leur imagination.

Suivant Klein & ses Sectatenrs le point du sommet de la coquille, dans les univalves, est toujours adhérent au ver, & c'est de ce point même qu'il croyoit que dépendoit la vie de l'animal & l'accroissement de sa coquille. Mais il est très-prouvé que la partie postérieure du corps du ver, que l'on peut nommer sa queue, se détache du sommet de la coquille, & que ce déplacement a lieu non-seulement dans toutes les coquilles terrestres & marines qui perdent les anciens tours de leur spire, & par conséquent ceux du sommet, comme dans le *Bulime consolidé* & dans le *Bulime décollé*, mais encore dans nombre d'autres coquilles de mer, que nous désignerons à leur article. Il est très-certain, il est même nécessaire que le déplacement des muscles s'effectue aussi dans les coquilles bivalves, si on veut se faire une idée raisonnable de leur accroissement. Ce déplacement, soit qu'il aye lieu tout à-la-fois, ou qu'il ne s'opère que par reprises successives, ce qui est plus vraisemblable, est d'ailleurs assez prouvé par la seule inspection de l'intérieur de leurs valves, & si ce fait n'est pas encore au rang des vérités les mieux démontrées, cela vient sans doute des grandes difficultés que présente cette observation, ou de ce que peu de personnes ont eu la curiosité de faire scier des coquilles perpendiculairement à leur axe. Si on avoit pris cette voie, on auroit reconnu que le déplacement de la queue de l'animal dans l'intérieur de sa coquille, est un phénomène assez commun, qu'il a principalement lieu dans les espèces qui ont la spire très-alongée, & composée d'un grand nombre de tours, & même quelquefois dans celles dont les tours de la spire sont peu nombreux. Je l'ai observé, comme Muller, sur les *hélices* dont la coquille est transparente, & j'ai vu d'après l'indication de ce Savant Observateur, que l'on pouvoit conserver des planorbes vivants, quoique le sommet de leur spire eût été brisé; d'où il résulte que l'assertion de Klein est dénuée de fondement, & que les conséquences qu'il avoit voulu en déduire sont fausses, puisque c'est de cette attache de l'animal à sa coquille, qu'il faisoit dépendre son accroissement par intussusception. Mais bien plus, il est faux que dans aucun cas cette adhérence de l'animal avec sa coquille aie lieu vers le point du sommet, comme Klein l'a avancé, elle existe effectivement dans les jeunes coquilles qui ne font que d'éclore de l'œuf dans une partie du premier tour de la spire, mais lorsque la coquille a grossi, l'animal n'y est adhérent que dans le second ou même le troisième tour, & il est aussi des coquilles spirales telles que les *nérites*, dont l'attache, qui est marquée par une impression assez profonde, est située au-dessous de la lèvre gauche de leur ouverture, & jamais ailleurs.

Couleurs des coquilles, & formation des stries.

La variété presque infinie des couleurs qui ornent les coquilles est un des points essentiels de leur histoire; comment ces couleurs sont-elles formées? sont-elles constantes dans les espèces, & d'où provient la régularité que l'on observe dans quelques autres! Nous allons répondre à toutes ces questions par des expériences de Reaumur, & on trouvera dans le nombre de ces phénomènes de nouveaux motifs pour embrasser son sentiment sur la formation des coquilles, & pour rejetter celui de ses adversaires. Quand on a fait un trou sur une coquille à une distance

à-peu-près égale de son sommet & de son ouverture, le nouveau morceau de coquille qui se forme pour boucher ce trou, est ordinairement de couleur blanchâtre, & souvent très-différente de celle du reste de la coquille; il sembleroit d'abord que ce nouveau morceau est d'une différente nature, & on en pourroit conclure avec quelque apparence, qu'il n'a pas été formé de la même manière que le reste de la coquille. Pour répondre à cette difficulté, il est nécessaire d'expliquer, d'où naît la [illegible] des couleurs de certaines coquilles; [illegible] qui en apprendront la cause, serviront aussi à répondre à cette difficulté.

Cette variété [illegible] des couleurs est sur-tout remarquable dans une *hélice* des environs de Paris, nommée *hélice némorale*, *voyez ce mot*. Le fond de sa coquille est blanc, citron, ou jaune, ou d'une couleur moyenne entre celles-ci. Différentes raies colorées sont tracées sur ce fond, elles tournent en spirale comme la coquille; dans quelques-unes ces raies sont noires, dans d'autres, brunes, quelquefois rougeâtres. La largeur de chacune de ces raies augmente insensiblement en approchant du côté de l'ouverture de la coquille, il arrive même quelquefois que deux de ces bandes, s'étendent assez sur les côtés pour se rencontrer, & ne faire qu'une raie dans la suite. Quelques individus ont jusqu'à cinq ou six de ces bandes, d'autres n'en ont que trois ou quatre, même deux ou une seule, & d'autres enfin n'en ont point du tout, quoique de la même espèce; & parmi les individus qui ont des bandes colorées, elles ne sont pas toujours de la même largeur dans les mêmes parties de la coquille; il résulte d'abord de ce fait que les couleurs sont variables dans les coquilles, & qu'elles ne peuvent par conséquent fournir de caractères spécifiques sûrs pour les distinguer entr'elles, que dans très-peu de cas, & lorsque seulement les autres caractères sont trop confus ou trop compliqués, pour être saisis avec facilité. Mais pour rendre raison de la variété de ces couleurs suivant Reaumur, il faut considérer, qu'ayant regardé la peau de l'animal contenu dans les coquilles, comme fournissant par sa transudation, des particules visqueuses ou mucilagineuses mêlées à d'autres crétacées qui servent à former la coquille, il croyoit que si cette peau fournit à certains endroits des particules d'une couleur différente, soit que cela dépende de l'organisation différente de ces endroits de la peau, ou de la forme des particules qui en sortent, il arriveroit que ces particules de figure ou de nature différente seroient propres à former des corps qui réfléchiroient différemment la lumière, c'est-à-dire qu'elles formeroient des parties de coquille de diverses couleurs.

C'est aussi une suite nécessaire de la manière dont nous avons dit, que croît la coquille des vers [illegible], que tout le contour extérieur de cette coquille soit formé par le collier de l'animal, parce qu'il est la partie la plus proche de la tête, & que par conséquent, pour peu que l'animal croisse, ce collier cesse d'être couvert par l'ancienne coquille; c'est donc toujours à lui à l'étendre, & on peut le regarder comme l'ouvrier de tout le contour de la coquille; ainsi il faudra que ce collier soit composé de glandes filtrant des matières différentes, pour former une coquille de différente couleur; s'il a par exemple deux ou trois corps glanduleux qui séparent des parties noires ou brunes, & qui les filtrent extérieurement, & que tous les côtés de ces corps glanduleux, que Reaumur nommoit des filtres, soient parallèles entre eux, pendant que les glandes du reste de sa surface ne laissent échapper que des parties de matière propres à réfléchir la lumière, de cette sorte, qu'elle fasse appercevoir une couleur citron, la coquille qui sera formée par les petits corps qui ont passé par ces différentes glandes, ou par les extrémités capillaires de leurs vaisseaux excréteurs, cette coquille, dès-lors, sera elle-même d'un fond citron, avec des bandes noires ou brunes presque parallèles, ou qui s'approcheront les unes des autres insensiblement & deviendront plus larges dans la même proportion, que ces organes extérieurs de l'animal seront augmentés.

Si on ne voyoit rien de semblable sur le collier de l'*hélice némorale*, & ce qu'on dit de cette *hélice* doit être entendu de toutes les autres coquilles, si on ne voyoit, dis-je, rien de semblable aux différens tubes dont parle Reaumur, ils fournissent une explication si probable de la variété des couleurs des coquilles, qu'il seroit nécessaire, même dans ce cas, de les y supposer; mais heureusement ils se découvrent eux-mêmes, & ils fournissent un si haut degré d'évidence à son raisonnement qu'il n'est plus possible de se refuser à la conviction. Lorsqu'on a dépouillé l'*hélice némorale* d'une partie de sa coquille, tout le reste du corps paroît d'une couleur assez blanche, au collier près, dont le blanc tire un peu sur le jaune, & qui outre cela est marqué d'un nombre de bandes noires ou brunes, égal à celui des bandes de la coquille, et posées dans le même sens; ainsi les individus qui n'ont qu'une raie noire sur la coquille, n'ont qu'une tache noire sur le collier, ceux qui ont quatre bandes noires sur la coquille en ont aussi toujours quatre sur le collier, & ainsi du reste. Ces raies sont placées immédiatement sous celles de la coquille, elles commencent à une ligne quelquefois ou environ de l'extrémité du collier, qui est lui-même ordinairement tacheté de noir tout autour. On ne peut donc méconnoître l'existence réelle des canaux dont parle Reaumur, car leur différente couleur

[illegible] mais pour [illegible] de coquille qu'on lui a enlevée ; car s'il arrive que ce qui ſe forme de coquille vis-à-vis les [illegible] du corps, il doit paroître inconteſtable que ces [illegible] leur a attribuées ; or, l'expérience ſe trouve parfaitement d'accord avec le raiſonnement précédent ; la coquille qui ſe forme ſur le collier vis-à-vis les raies brunes ou noires, eſt elle-même noire ou brune, celle qui ſe forme entre ces raies, eſt [illegible] ou citron, & celle qui vient ſur tout le reſte du corps eſt blanche, mais d'un [illegible] fluviatiles ou terreſtres, qui ſont remarquables par leurs couleurs ; quoique l'obſervation ne l'aie pas encore démontré ſur un grand nombre, on [illegible] déja aſſez, pour ſoupçonner avec toute ſorte de probabilité, que ce phénomène doit avoir lieu ſur toutes les eſpèces de coquilles.

[illegible] il arrive quelquefois, que la nouvelle coquille qui ſe forme vis-à-vis le collier, à la place [illegible] même couleur que l'ancienne, quoiqu'il ſemble par les explications & les expériences que nous venons de rapporter que cela ne devroit pas arriver. Voici ce [illegible] qu'elle ne repréſente pluſieurs ſillons, au lieu [illegible] qu'il veut rentrer dans ſa coquill[e] avant que la [illegible] ſe ſoutenir, ſans s'appuyer ſur lui ; car il eſt [illegible]

a un moindre [illegible] il eſt quelque choſe de plus, c'eſt que la pre[illegible] blanche, les parties de la liqueur propres à former la coquille de cette couleur ſortant plus aiſément par les pores qui leur donnent paſſage, que ne ſont celles qui forment la coquille d'une autre couleur ; ce qui eſt très-évident, puiſque le reſte du corps de l'animal eſt couvert de liqueur, d'une manière très-ſenſible, avant qu'on en apperçoive ſur ſon collier ; d'où il arrive que cette liqueur s'étend ſur le collier, & y produit une nouvelle couche de coquille blanche ; mais comme cette couche eſt extrêmement mince, elle eſt auſſi tranſparente, & ne ſuffit pas ordinairement pour empêcher la coquille, que le collier lui-même a produit enſuite, de laiſſer percer la couleur qui lui eſt naturelle ; & s'il arrive que l'animal rentre dans ſa coquille, lorſqu'il n'y a encore que cette première couche blanche de produite, on peut ſentir qu'il rapprochera les extrémités de cette couche l'une de l'autre, parce qu'elle peut lui être adhérente en quelques endroits, qu'il lui fera faire différens plis, & [illegible] velle coquille d'une couleur moyenne, entre celle qui eſt ordinairement formée ſur le collier, & celle qui eſt formée ſur le reſte du corps. Mais [illegible] que doivent former les parties du corps qui lui correſpondent, & polie ou luiſante du côté du corps de l'animal ; [illegible] coquille, lors même que ſa ſurface extérieure n'a pas la couleur qui ſemble lui être naturelle.

On concluroit mal, ſi on concluoit de ce que nous venons de dire de la formation des raies qui parent certaines eſpeces de coquilles, que la ſurface extérieure de toutes les coquilles devroit être rayée, ou d'une couleur uniforme, & qu'il [illegible] les, dont la ſurface extérieure fût marquée de [illegible]

néceffaire, qu'il faut que ces cribles fubfiftent pendant l'entière formation de la coquille, afin de rendre cette coquille rayée dans toute fon étendue, mais s'il arrive au contraire que ces cribles changent, c'eft-à-dire, que fi les pores qui laiffent échapper de la liqueur propre à former une coquille de couleur brune, deviennent trop larges ou trop étroits, ou changent en quelque autre façon de figure, après avoir filtré une certaine quantité de cette liqueur, & que ceux qui donnoient paffage à la liqueur qui forme la coquille blanche, changent auffi de configuration, il arrivera auffi alors que la coquille qui fe formera fera marquée de diverfes taches noires & blanches, combinées avec la même irrégularité, que s'eft fait le changement des cribles.

Ceci ne paroîtra pas une fuppofition purement gratuite à ceux qui voudront faire attention, qu'il arrive même quelques changemens aux cribles du collier des *hélices* qui produifent des coquilles rayées, car on peut remarquer que quelques-unes de ces coquilles ont des raies très-marquées, & d'une couleur très-vive vers leur ouverture, pendant qu'on n'apperçoit aucune de ces raies fur les premiers tours de la fpire, c'eft-à-dire, fur ceux qui font les plus proches du fommet de la coquille, ou qu'on les y voit ces raies marquées très-foiblement. Or, ce changement de couleur ne peut être arrivé que par un pareil changement qui s'eft effectué dans les cribles du collier. Il faut à la vérité imaginer des changemens bien plus confidérables fur le collier des animaux qui vivent dans des coquilles telles que celle du [illegible], mais ces changemens font également poffibles, & ils ne font nullement [illegible].

La fluidité de la liqueur qui fert à former la coquille peut avoir auffi quelque part à la diftribution [illegible] des couleurs que l'on voit fur quelques efpèces, car on conçoit, que fi certains animaux laiffent échapper pour la formation de la coquille une liqueur affez fluide, pour couler [illegible] d'un endroit fur l'autre, il pourra fe former des coquilles marquées irrégulièrement, s'ils ont des cribles fur leur collier, qui laiffent paffer à la fois des liqueurs différentes, puifqu'il arrivera fouvent alors que la liqueur ne reftera pas vis-à-vis l'endroit par où elle eft fortie, & que ce qui eft forti de liqueur propre à faire de la coquille blanche, ira fe pofer fur l'endroit d'où eft fortie la liqueur qui rend la coquille noire; comme auffi celle qui fait la coquille noire coulera peut-être fur l'endroit d'où eft fortie quelque autre liqueur qui fait la coquille blanche; mais comme cela arrivera irrégulièrement, felon les diverfes pofitions plus ou moins inclinées dans lefquelles fera l'animal, lorfque fa coquille fe formera, ces taches feront auffi pofées d'une manière irrégulière.

Il faut pourtant avoir recours à la première des deux caufes dont nous venons de parler, c'eft-à-dire, au changement de la figure des cribles du collier, pour expliquer la pofition régulière des taches rondes, de figure quarrée ou rectangle, dont certaines coquilles font ornées, étant nécessaire pour les former telles, que les cribles de figure quarrée ou rectangle qui laiffent paffer la couleur propre à colorer ainfi la coquille, fe bouchent & fe débouchent dans une certaine proportion.

Ne pourroit il pas arriver encore que le déplacement d'une grande partie de l'animal, occafionné par une croiffance plus active dans certaines efpèces que dans d'autres, foit dans quelques cas, l'unique caufe de ces taches régulières, tantôt blanches fur un fond coloré, & tantôt colorées fur un fond blanc, que la coquille préfente, fi comme nous l'avons déja dit, les glandules colorantes du collier de l'animal offrent une difpofition analogue à celle des compartimens de la coquille, & fi elles fe rencontrent fur une plus grande largeur du collier qu'il n'eft ordinaire de les voir dans d'autres efpèces. Outre la vraifemblance de cette fuppofition, elle a encore l'avantage de fe concilier mieux que la théorie de Réaumur avec les [illegible] que les coquilles préfentent, puifqu'elle peut expliquer auffi la régularité [illegible] de leur grandeur, [illegible] proportionnée à celle des tours [illegible], par la feule raifon que les filtres ou glandules colorantes de l'animal grandiffant dans la même proportion des autres parties de fon corps, & leur effet devant être relatif fur la coquille au [illegible] ment que ces parties ont acquis, il eft néceffaire qu'il en réfulte des taches plus fortes fur les tours extérieurs de la coquille, qu'elles n'étoient fur les anciens tours, quoique d'ailleurs ces taches ne ceffent point de préfenter la même direction, la même figure, & [illegible] la même couleur que dans les jeunes [illegible]; ce qui en adoptant la théorie de Réaumur [illegible] feroit non-feulement extraordinaire, mais encore infiniment rare, de rencontrer, comme cela arrive, à tous les âges de la même coquille, à-peu-près les mêmes bigarrures, les mêmes diftances croiffantes entre leurs principaux traits & particulièrement le [illegible], & la difpofition réciproque qu'elles obfervent entr'elles.

Mais reprenons le fil des obfervations de Réaumur, [illegible] fur la caufe de la régularité des taches [illegible] a fait [illegible]. Suivant [illegible] les [illegible] ou les [illegible], qui font produites par la [illegible] qui recouvre [illegible] le collier de l'animal, doivent être blanches, [illegible] tout ce que nous avons dit [illegible]; [illegible] le plus ordinairement, et dans les coquilles où ces dernières couches

sont colorées, cela vient de ce que les sucs que la peau du corps de l'animal fournit, ont la même teinte, & qu'ils remplacent chez eux, ceux ordinairement blancs, quelquefois nacrés qu'on observe dans beaucoup d'autres. On reconnoit aisément la nature de ces couches intérieures, dont le propre est, quand elles ne sont point blanches, de présenter par tout une couleur uniforme, & jamais variée comme celles de l'extérieur, si on se donne la peine d'user avec une lime celles du dehors de la coquille, les couches qui paroissent au-dessous sont celles qui ont été fournies par le corps de l'animal, tandis que celles de la superficie, ordinairement plus variées que les autres, appartiennent exclusivement à son collier, & ont été formées de la manière que nous avons détaillée.

L'accroissement des coquilles étant proportionné à celui des animaux qui les habitent, se fait quelquefois d'une manière presque insensible; on peut néanmoins, dans la plupart des coquilles, distinguer assez aisément leurs divers degrés d'accroissement, puisqu'ils sont tous marqués sur leur convexité, par diverses petites éminences parallèles entr'elles, semblables à des lignes plus ou moins profondes, qu'on prendroit volontiers pour les fibres de la coquille. Ces éminences, que l'on nomme des stries, règnent sur tout le contour de la coquille, dans celles qui sont composées de deux pièces, & sur sa longueur dans celles qui sont tournées en spirale.

Pour peu qu'on fasse attention à la manière dont nous venons de voir que les coquilles se forment, on remarquera qu'elles ne peuvent croître sans laisser paroître d'une manière plus ou moins marquée les petites stries dont je viens de parler: car chaque petit morceau de coquille doit être immédiatement collé sous celui qui l'a précédé, qui par conséquent sera plus élevé que celui-ci de toute l'épaisseur qu'il avoit, lorsque l'accroissement de l'animal a donné l'origine à ce dernier, sous lequel doit être posée la couche qui est produite ensuite. Ainsi la coquille doit être marquée d'un grand nombre de petites stries parallèles entr'elles, & on les voit très-distinctement sur quelques *hélices* des environs de Paris, quoiqu'elles y soient très-rapprochées les unes des autres.

Chaque coquille a ordinairement quelques-unes de ces éminences beaucoup plus distinctes que les autres & assez éloignées, elles marquant les différens temps où la coquille a cessé de croître, ou plutôt ceux où elle a interrompu son accroissement, & elles ont quelque chose d'analogue avec [illegible] qu'on peut remarquer sur chaque [illegible]. [illegible] froid de l'hiver, arrêtant l'accroissement de l'animal, [illegible] les coquillages terrestres & fluviatiles [illegible], où ces deux saisons sont très-marquées, l'étendue de la coquille ne peut pas s'augmenter pendant ces saisons, mais il n'en est pas de même de son épaisseur, car il s'échappe continuellement du corps de l'animal, des petites parties de liqueur dont elle profite; ainsi lorsqu'il recommence à croître dans une saison plus favorable, le nouveau morceau de la coquille qu'il produit, se colle sous une partie de coquille beaucoup plus épaisse, que lorsque son accroissement se fait insensiblement, par conséquent ce premier terme doit être marqué sur la coquille, par une plus grande éminence que dans la croissance ordinaire.

Il est encore une chose qui rend sensibles ces différens endroits où la coquille a recommencé à croître, après avoir cessé quelque temps, c'est un changement de couleur qu'on apperçoit distinctement sur les raies dont nous avons parlé ci-dessus; les raies noires ou brunes sont dans ces endroits d'une couleur beaucoup plus claire qu'ailleurs, & même quelquefois peu différente de celle du reste de la [illegible] de la coquille. La cause de ce changement n'est pas difficile à trouver pour peu qu'on se souvienne que les cribles du collier, qui laissent passer la liqueur propre à former ces raies noires ou brunes, ont dans [illegible], leur origine à quelque distance de l'extrémité du collier, d'où nous avons vu que la première couche de coquille, qui est tracée par l'extrémité de ce collier, doit être de couleur différente de celle des raies: mais comme l'accroissement de l'animal fait que les raies du collier se trouvent sous cette première coquille, pendant qu'elle est encore très-mince, & par conséquent transparente, elle n'empêche point que la coquille qui est produite sous elle ne paroisse noire dans les endroits où elle l'est; mais lorsque l'animal a cessé de croître pendant quelque temps, il augmente alors l'épaisseur de cette coquille produite par l'extrémité du collier, de sorte que la coquille que les raies du collier produisent sous cette dernière, quand l'animal recommence à croître, se trouvant posée sur une partie de coquille beaucoup plus épaisse & moins transparente, la couleur de ces raies y paroît beaucoup moins, & ainsi elle doit être différente dans ces endroits de celle du reste de la raie.

On [illegible] à épuiser les différens [illegible] des coquilles [illegible], ceux que nous avons rapportés, [illegible] tous les autres qui ne sont pas détaillés, [illegible] sur les coquilles [illegible], & dont [illegible] est analogue à celle des [illegible].

[illegible] tout ce qui a été dit, [illegible] ne peuvent dépendre que des [illegible], qui se trouvent disposées sur le bord antérieur

du collier, tandis que sa partie postérieure ne fournit qu'une liqueur d'une couleur différente, & ordinairement moins foncée que la première. Moyennant ce principe, on peut rendre raison de l'arrangement des couleurs diverses que les coquilles offrent avec tant de pompe; elles se réduisent à une ou plusieurs couleurs saillantes sur un fond moins coloré, à des bandes circulaires colorées sur un fond qui l'est moins, ou qui ne l'est pas du tout, à des lignes longitudinales, à des taches rondes, carrées, & en forme de zigzag de forme régulière ou irrégulière; il n'en est point dont la formation ne puisse être aisément expliquée suivant les principes que nous avons développé, & dont l'application ne puisse être faite par ceux qui auront entendu les explications que nous venons de rapporter.

Mais il existe encore des coquilles, telles que les *olives* & les *porcelaines*, dont Reaumur n'a pas parlé, qui ont leurs couleurs disposées sur deux plans parallèles, dont le plus extérieur est le produit d'une organisation de leurs animaux; différente de celle des autres coquillages, & le résultat d'une opération qui n'a pas lieu dans les autres coquilles. Il n'est pas étonnant que Reaumur n'aie pas eu connoissance de ce phénomène, car à l'époque où il observoit, on regardoit comme des espèces différentes, les *olives* ou les *porcelaines*, qui présentoient quelques différences constantes dans leurs couleurs, & sur-tout la plus légère disparité dans leur forme.

Linnéus & d'autres Conchyliologistes plus modernes sont tombés dans cette erreur, relativement à des *porcelaines*, qu'ils ont regardé comme des espèces distinctes, quoiqu'elles ne fussent effectivement que des individus incomplets d'autres espèces qu'ils connoissoient, & qu'ils croyoient différentes des premières. Cette erreur pourroit même paroître fondée en raison, si la coquille des *porcelaines* n'avoit pas une formation différente en un point essentiel, de celle des autres coquilles, & si la manière dont elles reçoivent leurs couleurs ne dépendoit en grande partie d'un autre méchanisme. La coquille des *porcelaines* & celle des *olives* est colorée par les filtres de l'animal à deux époques & de deux manières différentes; la première est celle qui forme le corps de la coquille, & qui ayant lieu par la transudation du collier ou du corps même de l'animal, lui procure des couleurs relatives aux glandules qui y sont disposées; à cette première époque ces coquilles n'ont qu'une épaisseur médiocre & de beaucoup inférieure à celle qu'elles doivent acquérir dans la suite, quand elles auront reçu leur dernière façon. Cette première formation des *olives* & des *porcelaines*, peut être comprise dans celle des autres coquilles qui a été déja décrite, tant relativement à l'accroissement successif de la coquille, que pour ce qui concerne les couleurs qui la distinguent; mais au-dessus de cette couche, il s'en forme extérieurement une seconde, sur la convexité de la coquille, qui fait disparoître sa couleur primitive en l'enveloppant [illegible] tous les sens ou en la recouvrant d'[illegible] dont la substance est plus compacte que l'ancienne, très-épaisse en certains endroits, & ordinairement variée de couleurs différentes. Les organes [illegible] cette seconde couleur doit son origine, [illegible] ailes molles & membraneuses, qui sortant de l'ouverture de la coquille se replient sur la convexité & la recouvrent si complettement, qu'il n'en paroît au-dehors pas même la plus légère partie.

Ces deux ailes qu'il faut bien distinguer du collier de l'animal qui est situé un peu plus bas, sont pourvues de glandules fournissant des sucs colorans, ordinairement différens de ceux du collier, & c'est leur surface supérieure, celle qui dans cette position est collée contre la convexité de la coquille, qui seule fournit cette secrétion. D'où il résulte que ces ailes déposent sur les anciennes couches colorées de la coquille, des couches de nouvelle matière testacée différamment colorée, & diversifiée par des taches entières, ou circulaires, ou en forme de zigzag, qui sont quelquefois d'une teinte plus vive que celle du fond, ou blanches sur un fond rembruni, ou fauves sur un fond jaunâtre, ou jaunâtres sur un fond fauve, ou enfin qui consistent en des lignes droites, ou courbes, ou entrelacées, rougeâtres, brunes, fauves ou blanches sur des fonds diversement colorés, ou en des points dont les nuances & la disposition ne sont pas moins variées.

Ces couches extérieures que les ailes de l'animal fournissent à la coquille, quand elles sont relevées sur sa convexité, sont prouvées d'une part, par l'observation que j'en ai faite à l'isle de Madagascar, où j'eus occasion d'observer plusieurs *porcelaines* vivantes; elles le sont aussi par la ligne longitudinale pâle, qui se prolonge sur la partie convexe de plusieurs *porcelaines*, & qui dépend de la jonction des deux ailes de l'animal dans cette partie, & elles le sont bien plus démonstrativement encore, par la seconde couche colorée que l'on trouve au-dessous de la première, quand on a usé celle-ci par le moyen d'une lime, & qu'on a réduit par cet artifice la coquille complette à son état primitif, celui qui lui étoit propre avant que l'animal y eût ajouté des couches extérieures au moyen du rebroussement de ses deux ailes.

Pour compléter la conviction sur ces deux époques séparées de la formation de la coquille des *porcelaines*, il suffira d'examiner avec attention la coquille de la *porcelaine argus*, & ce que je dirai de celle-ci doit également s'entendre des autres espèces du même genre, comme de celui des *olives*, qui n'en diffère presque point dans cette partie distinctive de l'animal que je

[illegible] : si [illegible] on examine la coquille [illegible], on [illegible] fois [illegible] couche [illegible], qui en [illegible] ; elle [illegible] encore [illegible] des [illegible] de quatre bandes [illegible] étoit environner, avant que la couche fauve plus superficielle que [illegible], & [illegible] pris une [illegible] par une [illegible], que les taches circulaires [illegible] posteri[illegible] à la [illegible] couche, & enfin si on examine les quatre tours de spire qui forment une [illegible] de la coquille, on s'appercevra avec quelque surprise, que les taches circulaires [illegible], qui sont [illegible] sur les tours de la spire, [illegible] au tour le plus [illegible] les deux tours de la spire, ce qui ne pourroit avoir lieu si la couleur fauve n'avoit précédé la formation des taches circulaires, & enfin si ces couleurs avoient [illegible] à mesure que ces parties ont été formées, puisque alors une tache circulaire n'auroit pu [illegible] deux tours de la spire à la fois, en appuyant la moitié de sa circonférence sur chacun des deux tours séparément.

Ce fait dont la démonstration est du ressort des yeux, est également applicable à toutes les *olives* comme aux *porcelaines* ; mais il influe encore plus puissamment sur ces dernières que sur les autres, puisque non-seulement les couches appliquées à l'extérieur par les ailes de l'animal, changent les couleurs primitives de la coquille des *porcelaines*, en les remplaçant par d'autres avec qui elles n'ont souvent aucune analogie, mais encore elles changent sa forme d'une manière remarquable, en fournissant abondamment des sucs testacés à toute la face de son [illegible], qui [illegible] épaisseur considérable, en incrustant les tours de la spire, qui cessent [illegible] d'être apparens à l'extérieur, & enfin [illegible] les rides, les stries, & [illegible] tuberculeuses [illegible] sur la superficie [illegible]. La coquille de la *porcelaine* [illegible], [illegible] qu'elle ne porte pas originairement, & qui doivent leur [illegible] à cette cause ; il en est de même des [illegible] de la *porcelaine* [illegible], qui sont une production de la même nature que les [illegible], & qui dépendent [illegible] des ailes de l'animal & de la substance [illegible] y déposent.

Il est donc constant que la coquille des *porcelaines*, comme celle des *olives*, acquiert son [illegible], & que la seconde de ces époques fournit seule les couleurs de la coquille adulte. Voilà donc une exception [illegible] ; mais qu'il faut convenir cependant rentrer dans ses [illegible], comme il [illegible], que la formation de toutes les coquilles s'opère par juxtaposition.

Je prouverai à l'article des *porcelaines*, que les coquilles de ce genre [illegible] particulière que je [illegible], [illegible] différent encore de toutes les [illegible], [illegible] tous sa coquille, [illegible] son dernier accroissement ; car il [illegible] il s'y trouve trop [illegible], pour [illegible] nouvelle, & qu'à chacune de ses croissances, il forme une coquille, qui est elle-même soumise aux deux époques que je viens de [illegible]. On ne doit pas douter qu'il ne se rencontre aussi d'autre coquilles, sur le nombre de celles que l'on connoit, dont la formation ne diffère pas par quelque circonstance [illegible] a observées, principalement sur les coquillages terrestres & fluviatiles, qui se trouvoient à sa portée ; j'ai déjà fait connoitre au mot *Bélanite*, celles qui ont lieu dans la formation des coquilles de ce genre, & j'ai détaillé au mot *Camerine* les circonstances que [illegible] à la formation de celles-là ; on verra aussi au mot *[illegible]lane*, que les coquilles qui appartiennent à ce genre, sont composées d'une manière différente de celles des autres, & je suis très-convaincu que l'on découvrira dans la suite bien des modifications à la théorie de Reaumur, mais qu'on ne sortira jamais du cercle qu'il a tracé, & que toutes ces circonstances particulières réunies fourniront un corps de preuves complet pour établir de plus en plus la formation de toutes les coquilles par la seule juxtaposition.

Nous avons dit en parlant de *l'hélice némorale*, que la coquille [illegible] à présenter des [illegible] de couleur [illegible], qui dépendent de la forme différente ou de l'arrangement différent des organes qui les fournissent, des changemens que ces organes peuvent éprouver, & qu'ils éprouvent véritablement, & que tout ce qui concerne cette coquille terrestre doit aussi être entendu de toutes les coquilles marines, fluviatiles ou terrestres qui existent dans la nature ; [illegible], il convient d'en joindre une autre qui n'a pas été encore mentionnée, qui influe puissamment sur la vivacité de ces couleurs, sur la diversité de leurs [illegible], & qui est indépendante de [illegible] [illegible]. Cette cause, [illegible] [illegible] pour [illegible] n'est pas [illegible] de la [illegible] peut-être avec celle de [illegible].

[illegible] dans [illegible] dans les [illegible], & [illegible] dans les [illegible]

chauds pâlissent [illegible] différentes, & toujours [illegible] zones tempérées. [illegible] couleurs, & c'est là [illegible] qu'ils ont des espèces [illegible] de [illegible] à [illegible] que le [illegible] fournis, [illegible] mettant [illegible] des [illegible] ou [illegible] que ces circonstances [illegible].

La [illegible] où ces individus sont supposés vivre, sembleroit d'abord être la cause principale de la différence de leur couleur, si on n'avoit reconnu qu'une coquille naturellement colorée, soit dans les mers de la Zone Torride, [illegible] Zones Tempérées, acquéroit plus ou moins d'intensité dans ses couleurs, & quelquefois une disposition différente dans le [illegible], [illegible] elle étoit dans la mer. On pourroit même croire que ce [illegible] la température du [illegible], & que ce seroit de cette seule circonstance que dépendroit la foiblesse des teintes dont elle est variée, ou même leur privation totale, quand la coquille se seroit trouvée trop bas, si on n'avoit observé aussi, que les battants des coquilles bivalves fixées aux rochers, telles que les huitres, les [illegible], ont [illegible] leur valve supérieure [illegible], tandis que leur valve inférieure qui est tournée vers le rocher est presque toujours blanche, & entiérement décolorée, d'où il suit par conséquent qu'on ne doit pas attribuer à une autre cause qu'à celle de la température, la différence effective qui se trouve constamment entre les deux valves d'une même coquille, quand cette coquille par la faculté qu'elle a de s'attacher [illegible] de ses valves, celle qui est décolorée, soit privée de l'effet de la lumière; on ne peut disconvenir [illegible] ce cas, la température [illegible] les organes de l'animal, qui fournissent des sucs pour la [illegible] valve inférieure [illegible] autrement constitués que ceux de sa valve supérieure.

[illegible] & les *[illegible]* ne sont pas les seules coquilles qui offrent une différence constante dans les couleurs de leurs valves, [illegible] arrive [illegible] à toutes celles qui [illegible] seule valve, celle de dessus, qui soit exposée à [illegible]; les *peignes* [illegible] leur valve inférieure toute blanche, & cela leur est commun avec les [illegible]. Les [illegible], les [illegible] qui percent les bois, les pierres calcaires & les coraux sont ordinairement [illegible], & il en arrive [illegible] aux [illegible], qui vivant dans la [illegible] plus grande profondeur que [illegible] de la [illegible], à qui il paroît [illegible] que l'on doit attribuer, [illegible] sur les organes de l'animal, qui sont destinés à colorer la coquille.

Formation de l'ombilic, des côtes, des [illegible], des [illegible], des épines & de toutes les [illegible] qui appartiennent à la figure extérieure des coquilles.

Il nous reste maintenant à parler de tout ce qui appartient à la figure extérieure des coquilles, à [illegible] dans les coquilles univalves tournées en spirale, & à [illegible] transversales qu'on rencontre sur quelques-unes [illegible] se produisent les verrues ou tubercules, les points saillants & les épines dont quelques coquilles sont accompagnées, & [illegible] être produites les cannelures dont la surface extérieure de quelques autres est embellie, pendant que leur surface intérieure est polie & luisante. Ces formes [illegible] celles que les coquilles présentent, & c'est de l'explication de leur origine, que dépend l'intelligence de toutes les autres formes intermédiaires dont nous ne parlerons pas ici, parce que se rapportant avec plus ou moins [illegible] d'elles, elles ne méritent par conséquent pas d'être considérées en détail.

On peut diviser en général les coquilles univalves pourvues d'une spire régulière, & nommées [illegible] leur forme, en coquilles discoïdes, coquilles cylindriques, [illegible]. Ces quatre formes sont les plus communes dans les coquilles univalves contournées, elles dépendent de la manière dont les tours de la spire sont appliqués sur leur axe [illegible] différence de leur disposition. Voyez à l'article de la nomenclature des coquilles, chacun de ces mots [illegible].

primitive de la petite coquille encore renfermée dans l'œuf, & vraisemblablement de celle des organes extérieurs de l'animal qui y eft contenu; mais il faut obferver qu'entre chacune de ces formes principales, il fe préfente une infinité de nuances qui diffèrent du plus au moins de chacune d'elles, mais qui peuvent cependant fe rapporter avec plus de facilité à l'une qu'à l'autre.

Cela pofé, voyons la manière dont on peut concevoir que les corps des vers renfermés dans les coquilles univalves fe tournent en fpirale. Si on fuppofe que dès la production de ces vers, & pendant qu'ils commencent à fe développer, les fibres d'une certaine partie de leur corps, telle que leur face extérieure, font plus longues que celles de la face qui lui eft oppofée, il eft clair que le corps de l'animal continuant à fe développer d'après cette organifation inhérente à fon effence, fe recourbera de manière que la face dont les fibres font les plus courtes, formera le concave de la courbure, ce qui fuffira pour faire décrire au corps de l'animal une fpirale, parce qu'il ne pourra croître qu'il ne fe replie toujours fur lui-même, fi les fibres les plus longues, comme les plus courtes croiffent & fe développent dans la même proportion. Il eft vrai que dans le cas dont nous venons de parler, le corps de l'animal décriroit une fpirale, dont les différens tours feroient couchés prefque fur le même plan, & cela ne pourroit convenir qu'à un très-petit nombre de coquilles, à celles que nous défignons fous le nom de coquilles difcoïdes, dont la partie teftacée eft effectivement tournée ainfi.

Les tours de fpirale que décrit la coquille des vers teftacés univalves, & le corps qui lui fert de moule, font pofés fur différens plans, ainfi que nous l'avons déjà dit, mais avec une fuppofition de plus, on concevra également comment fe forment tous les divers arrangemens de la ligne fpirale que ces coquilles décrivent. Entre les deux faces du corps de l'animal, dont nous avons fuppofé que les fibres de l'une font plus longues que les fibres de l'autre, il faut encore imaginer deux autres faces directement oppofées, favoir celles du deffus & du deffous du corps, chacune defquelles eft comprife entre les deux précédentes, mais eft plus petite qu'elles, & fuppofer que ces deux dernières faces font auffi formées de telle forte, que les fibres de l'une font toutes plus longues que les fibres correfpondantes de l'autre. Cette organifation obligera encore le corps de l'animal à s'incliner d'un côté pendant fon développement, & fera décrire à fon corps une ligne tournée & tracée fur différens plans, fuivant la proportion différente de la tenfion des fibres inférieures du corps, relativement aux fibres de fa face fupérieure, & à celle de fes fibres latérales.

Cette explication qui appartient à Réaumur, rend affez bien raifon de l'organifation du corps de l'animal des coquilles univalves, pour qu'on doive en être fatisfait; quoique cette explication ne porte que fur des fuppofitions, elles s'allient fi bien avec ce que nous avons déjà dit de l'accroiffement des coquilles, & ces fuppofitions font d'ailleurs fi vraifemblables, qu'il paroit bien difficile, que même avec les fecours les plus délicats de l'anatomie, on puiffe jamais rencontrer mieux.

La forme de la coquille dépendant, comme nous venons de le dire, de la figure extérieure du corps de l'animal, l'ombilic, qui eft une cavité, autre que celle de l'ouverture de la coquille dans laquelle l'animal eft fitué, & qui fe montre fur la face inférieure de quelques coquilles, au centre des tours de leur fpire, dépend entiérement du plan fur lequel l'animal qui y eft contenu a formé fon accroiffement; fi le plan de cet accroiffement a été dirigé autour d'un axe conique & ovoïde, & que chaque tour de la fpire, fe foit plus ou moins éloigné, vers le centre de la coquille, de ce point creux, il aura dû en réfulter une coquille dont l'ombilic fera plus ou moins ouvert, felon le plus grand ou le moindre degré d'écartement, que l'animal aura été forcé par fon organifation de donner aux circonvolutions de fa fpire.

Le contraire arrivera, fi l'accroiffement des tours de la fpire fe fait autour d'un axe fuppofé affez fin, pour ne pas empêcher que les tours de fpirale fe touchent, alors les coquilles ne laifferont appercevoir à leur centre, aucune cavité, aucune efpèce d'ombilic. Mais fi on conçoit que l'animal, en prenant fon accroiffement, tourne autour d'un folide de figure courbe, au lieu de l'axe conique dont nous avons parlé, & que le bout de ce folide foit au fommet de la coquille, il eft encore évident qu'il fe formera dans la coquille un vuide ou un ombilic de la figure de ce folide.

Les côtes longitudinales qu'on obferve fur les coquilles univalves, & qui ont été ainfi nommées, parce qu'elles coupent longitudinalement l'accroiffement fucceffif des tours de la fpire, ont été appelées des varices par Linneus, par allufion aux veines exceffivement dilatées, enflées & faillantes que l'on obferve fur les hommes dans bien des cas. Elles confiftent en un ou plufieurs bourrelets, pofés ordinairement fur une ligne parallèle à l'axe de la coquille & quelquefois légérement oblique, lefquels malgré que leur confiftance foit la même que celle du refte de la coquille, font cependant plus épais & toujours beaucoup plus relevés que le fond des tours de la fpire où ils font fitués. Pour expliquer la manière dont ces varices font formées, nous examinerons l'ouverture des coquilles terreftres, quand elles font parvenues à leur dernier degré d'accroiffement. Le dernier période de ces coquilles eft

souvent annoncé par une espèce de rebord d'une ligne de largeur ou environ, qui est quelquefois crochu en dehors, au lieu que le reste de la coquille tourne sur une ligne spirale régulière. Ce rebord crochu ne paroît dans toutes les coquilles terrestres que quand elles sont parvenues a leur dernier accroissement, & une fois qu'il a été formé, l'animal de quelques espèces cesse pour toujours la continuation de sa spire. Etant alors devenu apte à travailler à l'acte de la génération, il sort plus souvent de sa coquille qu'il ne faisoit auparavant, & chaque fois qu'il y rentre une partie de l'humeur visqueuse qui transude de son collier s'arrête, & se fixe sur le rebord extérieur de son ouverture. Le volume que les parties antérieures de son corps ont acquis, à cause du développement des organes de la génération qui y sont contenus, comprime avec plus de force qu'auparavant les bords de l'ouverture de la coquille toutes les fois qu'il en sort, & force insensiblement les particules de matière testacée qui y sont fraîchement juxtaposées, à se jetter au dehors, dans une direction toute différente de celle du premier plan de la spire. Peu de temps suffit pour la formation entière de ce bourrelet, mais une fois qu'il est formé, s'il arrivoit que l'animal eût la faculté de continuer le travail de sa spire sur l'ancien plan, alors la coquille parvenue à un plus grand volume présenteroit d'espace en espace, si cette reprise étoit arrivée plusieurs fois, des côtes longitudinales saillantes, convexes ou crochues, entiérement semblables au bourrelet extérieur de l'ouverture de la coquille, & analogues aux varices que l'on apperçoit sur quelques espèces de coquillages marins.

Cette faculté de continuer la spire, après la formation du bourrelet de l'ouverture, a été refusée aux coquillages terrestres, mais les coquillages marins en jouissent, il est même des espèces de pourpres, qui dès leur première jeunesse forment de pareils bourrelets, quoiqu'on ne doive pas supposer qu'ils soient encore en état de travailler à la propagation de leur espèce. Ce cas tient sans doute à des circonstances qui ne sont pas encore connues, ou peut-être à l'organisation des parties antérieures du corps de l'animal, ou à celle de son collier. Il nous suffit d'avoir indiqué en général le mode d'après lequel les varices se forment, quoique d'ailleurs, il puisse être combiné avec nombre d'autres conditions subordonnées à cette première, qui feroient de cet article seul un ouvrage, s'il falloit entreprendre de les expliquer toutes.

Les verrues & les tubercules dont plusieurs espèces de coquilles sont garnies, sont aussi produites par les mêmes agents que le reste de la coquille. Des tubercules charnus qui garnissent la surface extérieure du collier des vers qui les habitent, leur servent de moule, & selon qu'il se trouve plus ou moins de ces tubercules pendant que l'animal croît d'un tour de spirale, & qu'il augmente sa coquille d'autant, il y a plus ou moins de protubérances dans le même tour; elles sont creuses lorsque ces tubercules ont appuyé sur le corps de l'animal pendant tout le temps qu'il a vécu; elles sont en partie creuses en partie solides, lorsque ces tubercules ne se sont dissipés ou déplacés qu'en partie, & enfin elles sont absolument solides, lorsque ces tubercules se sont totalement dissipés, ou bien lorsque les parties saillantes de l'animal ont été entiérement déplacées pendant sa vie, au moyen de ses accroissemens successifs, & que leurs vuides ont été nivelés dans l'intérieur de la coquille, par les sucs testacés que la partie postérieure du corps de l'animal n'a pas cessé de fournir, jusqu'à l'instant de sa mort.

Les épines & les protubérances frangées dont certaines coquilles sont armées, ont suivant toutes les apparences la même origine que les varices dans les espèces, chez qui elles portent sur ces dernières, & dans celles qui sont hérissées d'épines, on ne doit pas moins les ramener à la même formation. Elles ont été ordinairement formées à la fin des termes des accroissemens successifs de la coquille, & ce fait devient très-sensible, si on s'attache à suivre toutes les séries des rides ou des stries qui sont parallèles au contour de leur ouverture. Celles qui portent immédiatement sur les varices, sont le produit des languettes qui bordant l'extrémité du collier, s'épanouissent sur toute sa circonférence, en fournissant par leur transudation une matière testacée qui les engaîne en partie, s'épaissit autour d'elles, & prend successivement la forme de la partie du corps qui lui servoit en quelque manière de moule. Dans toutes les pourpres épineuses, il est digne de remarque que les varices, comme les épines dont elles sont armées, sont placées sur la coquille à des distances égales les unes des autres, & que les parties de coquille intermédiaires, quoique souvent crépues ou cannelées ou striées, sont cependant dépourvues d'épines. Cette observation constante, non-seulement dans les coquilles de ce genre, mais aussi dans presque toutes les coquilles épineuses, prouve d'abord que les épines ainsi que les varices ne peuvent être considérées, que comme une formation du bord du collier, laquelle se renouvelle dans la même proportion que le déplacemment du collier a lieu; elle prouve encore que la formation de ces coquilles s'opère en totalité par des déplacemens successifs & réguliers de l'animal, & qu'elles s'augmente chaque fois qu'il se déplace de toute l'étendue en largeur de ce même collier, dont le bord étant seul garni d'épines ou d'appendices frangés, est effectivement la seule partie qui en produise sur la coquille à chaque nouveau déplacement. Ce que nous disons ici des épines

doit s'entendre aussi du prolongement des co- [illegible], qui termine leur extrémité inférieure en forme d'un canal plus ou moins [illegible] [illegible] plus ou moins [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qu'on [illegible] [illegible] nomination lui auroit mieux convenu ; nous lui [illegible] le nom de canal [illegible]. Ce canal est produit dans toutes les coquilles où il se rencontre, par un [illegible] de forme cylindrique, susceptible de contraction & d'extension, qui suivant quelques Auteurs lui sert à tirer sa [illegible], & à [illegible] sur les corps solides, il fournit avec le temps une couche testacée qui lui sert de gaîne, par le [illegible] que nous avons décrit en parlant des épines.

Les cannelures ou côtes élevées qu'on rencontre sur d'autres coquilles, pendant que toute leur surface intérieure est polie, ne sont pas plus diffi- [illegible] [illegible] que toute [illegible] du contour de l'animal est cannelée dans les coquilles bivalves qui présentent cette organisation; ce qui le [illegible], [illegible] coquille [illegible] [illegible] bords, & que le reste de cette surface interne [illegible], parce qu'elle correspond aux parties du corps de l'animal qui le sont, tandis qu'elle étoit cannelée auparavant comme les bords, avant que la partie du corps qui est lisse vint y correspondre, & eût fourni la matière nécessaire pour boucher & applanir les cannelures intérieures de la coquille.

L'augmentation de la coquille ayant lieu dans la suite, la partie cannelée de ses bords intérieurs s'applanit de même, tandis qu'il se forme de [illegible] sur le [illegible], & que toutes celles qui sont marquées sur sa surface extérieure restent toujours dans le même état. C'est de cette manière qu'ont été formées les [illegible], & autres coquilles bivalves, c'est-à-dire par la transudation du manteau, qui remplace dans les coquilles bivalves le collier des coquilles univalves contournées, & qui est véritablement cannelé sur les [illegible]

[illegible]

son épaisseur, en forme de canal qui se prolonge depuis le sommet des valves jusqu'aux bords. Pour concevoir l'origine de ces petits canaux dans l'intérieur des côtes triangulaires, on doit présumer d'abord que les bords du manteau [illegible] le reste de son corps est très-uni & d'une substance assez dure, pour ne pouvoir pas entrer dans les cannelures formées à l'intérieur des valves par celles des bords du manteau; de sorte que le reste du corps de l'animal produisant seulement quelques couches de coquille dans l'intérieur, à mesure que son développement augmente, ces couches s'appliquent uniment sur la convexité intérieure des cannelures, & celles-ci continuent d'être séparées des couches extérieures produites par les bords du manteau, au moins dans toutes leurs parties creuses; d'où il doit résulter des petits canaux creux sur toute leur longueur, & en tout semblables à ceux que cette coquille présente. Nous devons supposer que l'on concevra aisément, d'après toutes les explications que nous avons détaillées, que les tubercules, les épines & toutes les autres excroissances des coquilles bivalves sont fournies par les transudations testacées qui proviennent du manteau de l'animal, de la même manière que ceux dont nous avons décrit la théorie, relativement aux coquilles univalves contournées; il nous reste seulement à ajouter à ce sujet, que ce que nous avons dit des cannelures doit être entendu aussi des stries, des écailles, & des feuillets qui les accompagnent quelquefois, & qu'enfin leur for- [illegible] transudation du collier dans les coquilles contournées, & qu'elle doit vraisemblablement s'opérer [illegible] soit extrêmement analogue.

Habitations des coquilles.

Les coquilles peuvent être [illegible] lieux qu'elles habitent, en terrestres, fluviatiles & marines, ce qui indique que les unes vivent sur [illegible]

[illegible]

celles de la Provence, du Dauphiné, du Piedmont, des différentes parties de [illegible]; on en trouve en [illegible], dans l'isle de [illegible], dans la Sardaigne & en Sicile qui ne se [illegible] pas ailleurs, & [illegible] l'on peut [illegible] une [illegible] vraisemblable sur les envois que l'on en fait quelquefois de ces pays, on peut assurer sans crainte d'être contredit qu'il n'en arrive presque rien de nouveau [illegible] marines, [illegible] que les [illegible] [illegible] inconnues y sont encore [illegible].

Cela vient de l'habitude que l'on [illegible] de [illegible] les [illegible] les plus [illegible] naires, ceux que l'on foule aux pieds tous les jours, [illegible] objets de la même [illegible] que l'on auroit dédaigné de [illegible], si on se [illegible] contrées où ils sont aussi [illegible] l'hélice [illegible] aux environs de Paris, de l'hélice vigneronne dans le [illegible] de la France.

Maintenant [illegible] sont si [illegible] une seule [illegible] ens, combien peu s'en trouve-t'il sur le nombre, où l'on aie eu l'attention de rassembler les coquilles terrestres du pays [illegible] que dans ces Cabinets, si leurs propriétaires n'avoient eu l'intention de [illegible] plutôt que des objets utiles, & s'ils n'eussent préféré une [illegible] d'utilité publique, qui seules peuvent rendre les dépenses de cette nature recommandables.

Les coquilles terrestres les plus [illegible] par cela [illegible] plus utiles à [illegible] les coquilles les plus [illegible] que d'une part [illegible] peuple dans [illegible] provinces, [illegible] elles sont [illegible] qui donne que [illegible] les auroit pour objet [illegible] servir [illegible] à leur [illegible] retirer un parti plus avantageux de celles qui sont con[illegible] jusqu'à ce jour. Les [illegible] d'économie [illegible] tières [illegible] & certain [illegible] [illegible]

[illegible]

plantation de quelques arbres. C'est-là que l'on établissoit les escargotières sous des masses de rochers dont le bas étoit arrosé par des eaux courantes, & si le local, malgré ces précautions, ne se trouvoit pas encore assez frais & humide, on portoit l'attention jusqu'à l'arroser plusieurs fois par jour. Les *hélices* trouvoient là leur nourriture dans les végétaux qui y croissoient, mais on y ajoutoit encore du son & de la lie de vin bouillie, & sur-tout quelques feuilles de laurier qui contribuoient à leur procurer une saveur qui étoit recherchée. De cette manière elles parvenoient [illegible] pas craint de dire que quelques-unes de leurs coquilles étoient capables de contenir dix quartes, [illegible]. Quoique cette assertion nous paroisse exagérée [illegible] ble que les *hélices* devoient acquérir par ce ré[illegible] celui que nous leur connoissons, & qu'elles pou[illegible] être très-délicat. Enfin Pline raconte qu'on nourrissoit à Rome de cette manière plusieurs sortes [illegible] de la [illegible] [illegible].

Les lieux les plus favorables à la multiplication des coquillages terrestres sont les endroits [illegible] l'ombre; les *hélices* se [illegible] en grand nombre dans les vignes, dont elles entament [illegible], & dans les [illegible] où elles trouvent des abris contre les rigueurs de l'hiver; les plus petites espèces vivent aussi sous la mousse qui croît aux pieds des arbres & sur les [illegible], & on les [illegible] le printemps sous les pierres répandues dans la campagne, [illegible] chaleur du jour. On doit les rechercher pendant l'hiver dans les creux des arbres, dans les fentes [illegible]

Les coquilles fluviatiles sont beaucoup moins [illegible] sont beaucoup mieux connues, [illegible]

portée du rivage où elles viennent pâturer quelquefois. Les petites espèces sont ordinairement les plus difficiles à se procurer, faute de savoir où les chercher vivantes. C'est depuis la fin du printemps jusqu'au milieu de l'été, que l'on doit s'occuper à en faire la recherche; on trouve en toute autre saison leur coquille rejettée sur le bord des rivières, & confondue avec des petites coquilles terrestres, qui y ont été entraînées par les eaux pluviales, & de là est venue l'erreur de quelques conchyliologistes, qui ont donné pour des coquilles fluviatiles des espèces terrestres qu'ils avoient ramassées mortes sur les bords des rivières où elles ne se trouvoient que par accident. Si on ne veut pas commettre de pareilles erreurs, il faut observer les coquilles fluviatiles vivantes, & les chercher à l'époque que j'ai indiquée sur les plantes qui croissent dans l'eau où sur les bords des rivières, telles que les *nymphæa*, les *hyppuris*, les *potamogeton*, les *lemna* & les joncs, on les y trouvera attachées dans tout leur accroissement, avec leur couleur naturelle & de la meilleure conservation. Si ces recherches étoient suivies avec quelque zèle dans les différentes parties du royaume, nous connoîtrions bientôt toutes les espèces que nous possédons, & on ne doit pas douter qu'il ne se trouvât encore des espèces nouvelles sur-tout parmi les petites, qui auroient échappé à la vigilance & à la sagacité des premiers observateurs.

Les coquilles marines sont jusqu'à ce moment celles dont on possède un plus grand nombre, soit qu'elles ayent été plus recherchées que les autres à cause de leurs belles couleurs, ou que leur plus grande solidité les aie plus garantie que les coquilles terrestres & fluviatiles des accidens si ordinaires dans les voyages de long cours, soit enfin, que les marins à qui on en demande, attachés par leur état à la garde de leur vaisseau ne ramassent que ce qui se trouve le plus à leur portée dans les contrées où ils ont abordé. Le prix considérable que les matelots en retirent quelquefois à leur retour, est pour les matelots Anglois un objet d'émulation, qui a procuré aux conchyliologistes la connoissance de plusieurs espèces précieuses. Ce nombre seroit encore plus grand, si ceux, qui par zèle pour l'Histoire Naturelle, ou par des motifs d'intérêt, s'adonnent à ces recherches, avoient une connoissance suffisante des moyens qu'il faut employer pour s'en procurer un plus grand nombre, & des marques où on peut reconnoître qu'une plage est coquillière où ne l'est pas.

Cette connoissance est d'autant plus nécessaire, qu'une personne qui en est privée ne trouvera pas une coquille sur des rivages qui en sont remplis, là où un peu d'instruction en auroit fourni une récolte des plus abondantes. Les coquillages ont dans la mer des ennemis, qui cherchent à en faire leur pâture, ils tiennent de la nature diverses industries pour se garantir de leur voracité; les uns se cachent dans le sable, les autres dans la vase, tandis que d'autres se trouvent mis à l'abri de toute insulte par les épines dont leur coquille est ornée, ou par la faculté qu'ils ont de s'attacher avec tant de solidité aux rochers, qu'ils semblent en faire partie. On reconnoît que les plages sablonneuses sont coquillières, lorsque à la retraite des vagues qui se déployent sur les rivages, on apperçoit des petites bulles d'air qui crèvent à la superficie du sol. Chaque bulle que l'on a remarqué indique la retraite d'une coquille & un seul coup de bèche suffit pour l'en retirer; on se procure de cette manière des *tellines*, des *solen*, des *donaces* & plusieurs autres espèces de bivalves, comme des *myes*, quelques *bucardes*, outre un grand nombre de coquillages univalves à coquille lisse ou non épineuse.

Si les rochers qui bordent la mer sont percés de petits trous semblables à des pores réguliers, c'est une preuve qu'ils renferment dans leur intérieur des *dails* ou des *pholades*. Le seul parti qu'il y ait à prendre dans ce cas, c'est de chercher à éclatter la roche à coups de maillets, pour en retirer les coquilles qui y sont contenues; mais il faut avoir l'attention de conserver des fragmens du rocher contenant des coquilles; car il peut arriver que ces *dails*, outre les deux valves qu'on leur connoît ordinairement, ayent encore une troisième pièce testacée, tubuleuse, qui reste implantée dans la pierre, comme M. Adanson l'a observé sur une coquille du Sénégal qu'il nomme *ropan*, & qui par ce caractère devient très-voisine du genre de la *fistulane* & du *taret*, qui appartiennent à la section des coquilles multivalves.

Si des arbres croissent sur les bords de la mer, de manière que leurs racines y soient submergées, on doit s'attendre à trouver des *huitres*, des *cames*, des *anatifes* & des *balanites* attachées à leurs racines, & leur substance même percée par des *tarets*.

Si les côtes où l'on se trouve sont garnies de rochers, on doit y chercher dans leurs fentes des *huitres*, des *moules*, des *arches*, des *pinnes*, & en un mot toutes les coquilles qui adhèrent par une de leurs valves aux corps solides ou au moyen de leur byssus. On y rencontrera aussi des *patelles*, des *oscabrions*, des *haliotides*, des *balanites*, *des anatifes* & beaucoup de petites espèces univalves, qui au moyen d'une sorte de succion, ont la faculté de s'attacher aux rochers, avec assez de force pour résister à l'impétuosité des vagues.

Sur les côtes où le fond de l'eau est vaseux, on reconnoitra qu'il s'y trouve des coquilles, si en regardant dans le fond de l'eau, on apperçoit des petites fusées vaseuses, qui s'en élèvent de temps en temps; c'est dans les endroits où

elles partent que se trouvent les coquilles, & on peut les en retirer en enfonçant dans la vase un filet à réseau fin, monté sur un cercle de fer, & enmanché à une perche proportionnée à la profondeur du fond; ce filet fait l'office d'une cuillier, la vase s'en échappe à travers les mailles, & la coquille s'y trouve prise sans avoir éprouvé aucun accident.

Tout ce que je viens de dire ne convient qu'aux coquilles qui vivent sur les rivages mêmes de la mer ou au moins à des très-petites distances de ses bords; les *cones*, les *olives*, les *volutes*, les *porcelaines*, les *toupies*, les *sabots*, les *pourpres*, les *murex*, ainsi que les gros *casques* & les *buccins*, vivant au contraire sous une plus grande profondeur d'eau, ne peuvent être atteints que par des filets de fond, le rateau, ou la drague qui produisent en grand le même effet. Mais comme tous ces moyens sont parfaitement connus des marins, & qu'ils ont été d'ailleurs décrits en détail dans l'ouvrage de d'Argenville, & dans le premier volume de la conchyliologie de M. Favanne, je m'abstiendrai d'en parler ici plus au long, pour venir à des moyens moins connus de se procurer des espèces précieuses.

Les plus rares de toutes les coquilles marines sont celles qui vivent dans les plus grandes profondeurs de la mer, & que pour cette raison l'industrie de l'homme ne peut que très-rarement atteindre; cependant, comme on rencontre souvent en pleine mer des bancs considérables de fucus, flottants sur sa superficie, on ne doit pas négliger toutes les fois que les circonstances le permettent, d'aller visiter ces plantes marines, parce qu'on y rencontrera indubitablement plusieurs de ces coquilles encore attachées, telles que des *terebratules*, des *anomies* & même des *huîtres*.

Muller dont le génie étoit porté à l'observation, n'a jamais négligé de visiter l'estomach & les intestins des oiseaux marins qui lui étoient apportés; une longue expérience lui avoit appris qu'on y trouvoit quelquefois des coquilles infiniment précieuses & inconnues sur les côtes, dont il est vraisemblable que ces oiseaux font leur pâture sur les fucus flottants, qui comme l'on peut en juger par la longueur de leurs tiges, végètent dans les plus grandes profondeurs de la mer. Othon Fabricius, dit dans son histoire des animaux du Groenland, avoir employé avec succès le même moyen, pour se procurer des espèces précieuses, & en avoir trouvé aussi dans l'estomach des poissons, dont on ne connoissoit pas les espèces analogues sur les côtes. Quand la sonde est jettée à la mer, on ne doit pas negliger d'examiner les corps étrangers qu'elle peut apporter attachés à la guille du plomb, c'est vraisemblablement par ce moyen que l'on a pêché une *huître gryphite*, qui au rapport de M. Hwass, très-savant conchyliologiste, se trouve dans un Cabinet de Paris, & dont on peut dire que c'est là l'unique individu marin que l'on connoisse, tandis que les coquilles fossiles ou pétrifiées de la même espèce sont très-communes dans toutes les couches pélagiennes de l'Europe, & celles qui y sont les plus généralement répandues.

Ceux qui habitent les ports de mer, & qui s'adonnent à la recherche des coquillages, doivent visiter les vaisseaux qui arrivent de voyages de long cours; c'est là que s'attachent des *huîtres*, des *balanites*, des *anatifes* & des *moules*, dont souvent l'espèce est inconnue; on trouve ordinairement sur la quille des vaisseaux qui ont navigué sur la côte d'Afrique, des *anomies*, qui sont particulières à ces parages, & c'est sur la quille d'un vaisseau qui revenoit des Indes, que l'on a trouvé pour la première fois cette belle espèce de gland de mer que j'ai décrite sous le nom de *balanite épineux*.

Choix des coquilles & manière de les emballer.

Toutes les coquilles ne méritent pas également la peine d'être envoyées des pays éloignés, car il arrive très-souvent que des envois faits avec les meilleures intentions, mais par des personnes peu instruites, ne peuvent pas dédommager ceux qui les reçoivent des frais qu'ils ont occasionné; ce qui prouve qu'il y a encore un choix à faire parmi les coquilles que l'on rencontre, qui exige quelques attentions. La première à avoir, c'est que les coquilles que l'on ramasse soient entières, c'est-à-dire, qu'elles n'aient ni félures, ni troncatures dans aucune de leurs parties, que les coquilles épineuses ayent toutes leurs pointes bien conservées, que les feuillets des écailleuses soient bien terminés, & sur-tout que les ouvertures des univalves soient intactes, car se trouvant à portée de choisir entre plusieurs individus de la même espèce, il est permis dans ce cas d'être un peu délicat. Il faut que les coquilles univalves operculées aient toutes leur opercule, que les multivalves ne manquent d'aucune des pièces dont elles sont composées, & autant qu'il est possible que toutes les coquilles que l'on ramasse soient encore revêtues de leur épiderme.

Rarement toutes ces conditions se trouveront réunies sur des coquilles qui n'ont pas été pêchées vivantes; celles que l'on rencontre quelquefois sur le rivage de la mer ont été le plus souvent roulées par les vagues, & leur épiderme est presque toujours détruit. Il convient de choisir les coquilles bivalves très-entières sur leurs bords, & s'il se peut dans l'état de leur jeunesse & dans leur âge adulte, car il leur arrive quelquefois de prendre à la fin de leur accroissement

[illegible]

peuvent maintenant apprendre rien de nouveau, il [illegible]

Lorsque les coquilles sont fraichement pêchées, il [illegible] cilités pour achever de l'en séparer. Un degré de chaleur plus considérable pourroit fêler les coquilles minces, ternir leurs couleurs & même [illegible] cher toutes les impuretés qui s'y trouvent atta- [illegible] l'on place dans l'ouverture de la coquille, après l'avoir mise à sécher.

Les coquilles bivalves ne doivent pas être [illegible] roidit leur ligament & le rend extrêmement caf- [illegible] pour les voir bientôt entr'ouvrir leur valves; on profite de ce bâillement pour introduire la lame d'un couteau dans leur cavité, avec laquelle on [illegible]

[illegible] dont elles sont composées se détachent au con- [illegible]

[illegible] de leur volume exigent. Mais la condition la plus [illegible] les caisses soient si exactement remplies, qu'on [illegible] coquille de plus. Moyennant ces précautions, les [illegible] bois.

Noms des parties [illegible] des coquilles & de leurs [illegible]

[illegible] divisées en classes, ordres, genres, espèces & [illegible]

non-

non-feulement préfentée dans un ordre régulier; mais auffi d'embraffer le détail de toutes les parties extérieures de l'objet qu'elle repréfente, & d'exprimer chacune de ces parties par des termes dont l'acception ne foit pas équivoque. Linnæus a prouvé par le fuccès de cette partie de fa nomenclature, combien elle offre de reffources ignorées des anciens, & on ne pourra difconvenir que parmi tant de titres d'illuftration que fes travaux lui ont mérité, celui qui eft fondé fur la perfection de fa nomenclature ne foit le plus généralement reconnu, comme il eft vraifemblable qu'il fera le plus durable.

En adoptant les termes latins de cet Auteur pour tout ce qui eft relatif aux coquilles, je n'entreprendrai pas de les traduire littéralement en françois, & fur-tout d'admettre le fens des expreffions métaphoriques, par lefquelles il a exprimé les parties de la charnière des coquilles bivalves, parce que, outre que la décence de la langue s'y oppofe, je crois encore qu'il ne convient pas d'attribuer aux parties de la coquille feule, des termes, qui dans leur véritable fens ne peuvent appartenir qu'à leur animal. Cependant j'ai employé la nomenclature latine de Linnæus, telle que cet Auteur l'a imaginée, malgré les défauts de convenance que j'y ai remarqué, parce qu'on ne doit toucher qu'avec la plus grande circonfpection aux nomenclatures adoptées, & qu'il eft démontré d'ailleurs que dans cette partie un changement quoique en mieux, devient fouvent la fource de l'obfcurité ou de la confufion. Je diviferai donc, comme Linnæus, la terminologie des coquilles en trois parties, la première fera celle qui concerne les limaçons, la feconde celle des conques, la troifième celle des multivalves, & je fuivrai pour chacune de ces divifions l'ordre alphabétique, comme celui qui préfente avec le plus de facilité le terme dont on cherche à connoître la définition & les autres qualités acceffoires.

Les Limaçons, Cochleæ, ou Coquilles univalves.

Articulations, *articuli.* On n'en trouve que dans les coquilles multiloculaires, telles que la *camerine*, *l'ammonite*, *le nautile*; elles confiftent dans les parties ordinairement enflées de la coquille, qui font contenues entre les nœuds, & qui font féparées à l'intérieur les unes des autres par des cloifons. Elles réfultent des déplacemens fucceffifs que l'animal a éprouvé, en groffiffant, dans l'intérieur de fa coquille. Les articulations font

—Comprimées, *articuli compreffi*; dans le *nautile legume*;

— Cylindriques, *art. cylindrici*, dans le *nautile fpirale*;

— Ventrues, *art. torofi*; dans le *nautile noduleux.*

Base, *Bafis*; on nomme ainfi la partie la plus faillante de la coquille, qui eft oppofée à fa fpire; fes principales différences fur les fuivantes, elle eft

Echancrée, *bafis emarginata*, lorfqu'elle eft accompagnée d'une grande échancrure qui eft vifible même en regardant la coquille par le dos, comme dans le genre du *buccin* ou celui de la *volute.*

— Simple ou entière, *bafis fimplex aut integra*; lorfqu'elle n'a ni tube ni échancrure, comme dans les genres de *la ratice*, du *bulime* & de *l'hélice.*

— Tubuleufe, *bafis tubulofa feu caudata*, lorfqu'elle eft formée par un tube plus ou moins faillant, comme dans le genre du *murex.*

— Verfante, *bafis effufa*, lorfqu'elle eft terminée par une tubulure droite, très-courte, non-échancrée & prefque point faillante, comme dans les genres de la *porcelaine* & du *cône.* Linnæus a voulu exprimer par ce mot les coquilles qui étant remplies d'eau, la laiffent échapper par cette partie de leur ouverture.

Canal, *cauda*, c'eft la continuation de l'ouverture de la coquille, qui fe prolonge du côté de fa bafe, en formant une tubulure plus ou moins confidérable, comme dans les genres du *murex* & du *fufeau*; il eft

— Court, *cauda abbreviata*, lorfqu'il a moins de longueur que le tour de l'ouverture de la coquille.

— Fermé, *cauda claufa*, lorfqu'il eft entiérement fermé fur le devant,

— Long, *cauda elongata*, lorfqu'il eft plus long que le tour de l'ouverture,

— Ouvert; *cauda hians*, *patula*, quand il eft entr'ouvert d'un bout à l'autre par une fente longitudinale;

— Tronqué, *cauda truncata*, lorfqu'il ne forme que peu de faillie au-dehors, ou qu'il paroît comme tronqué par une coupe tranfverfale.

Capuçon, *vertex*, on défigne par ce mot le fommet crochu de certaines *patelles*, qui à raifon de fa pofition eft central, marginal, & prefque marginal; il eft

— Central, *vertex centralis*, dans la *patelle fiffure*;

— Marginal, *vertex marginalis*, dans la *patelle fulin*,

— Prefque marginal, *fubmarginalis*, dans la *patelle naviculaire.*

Columelle, *columella*; c'eft la partie intérieure de la lèvre gauche, fituée au-dedans de l'ouverture très-près de l'axe de la coquille, autour de laquelle la fpire tourne. Pour bien juger de fa forme, il faudroit avoir des coquilles fciées

[illegible] leur longueur, mais on en [illegible] [illegible]

[illegible]

— Déliée, [illegible]

[illegible]

ni ombilic.

[illegible] mètre fait au moins, de la sixième partie de celui [illegible]

[illegible] longitudinal surpasse son diamètre transversal, & que [illegible] un œuf.

[illegible]

— Turriculée, *testa turrita*, lorsque les tours de la spire, ordinairement nombreux, & [illegible] tant insensiblement les uns au dessus des autres, forment un cône très-alongé, dont la longueur surpasse plusieurs fois la largeur; comme dans le genre du [illegible] & dans celui de la *vis*.

Cotes *costæ*, on entend par ce mot des protubérances [illegible] oblongues, & [illegible] fois que des carènes, qui partant du bord supérieur des tours de la spire, descendent perpendiculairement jusqu'à leur bord inférieur; elles sont simples, ou épineuses, ou écailleuses, ou enfin tuberculeuses.

Cordons *cingula*, les cordons ont été employés par Linnæus sous des acceptions différentes; ils signifient quelquefois des lignes colorées comme dans les cônes, des côtes [illegible] granuleuses dans quelques [illegible], des stries [illegible] lantes, tuberculeuses dans le *casque* [illegible] & dans le *casque* [illegible]; enfin il a employé ce mot pour désigner les côtes longitudinales dont les tours du *sabot* [illegible] sont garnis. Nous n'emploierons à l'avenir le mot cordon ou [illegible] *cingulum*, que pour désigner les lignes colorées ou ponctuées, qui environnent la coquille, ou qui sont parallèles aux tours de la spire, comme on les trouve dans quelques coquilles du genre du *cône*.

Dos, *dorsum*, c'est la partie la plus bombée de la coquille, qui forme le milieu du tour de l'ouverture, & qui est directement opposée à l'ouverture de la coquille. Dans les [illegible] & les [illegible], Linnæus a voulu exprimer par ce mot [illegible] partie extérieure, quelquefois [illegible] peu bombée.

Epiderme, *epidermis*. C'est une enveloppe, membraneuse, quelquefois écailleuse & presque toujours très-adhérente, qui recouvre la surface externe de quelques coquilles, & qui se replie quelquefois sur les bords de leur ouverture sans pénétrer jamais dans leur intérieur. Cette membrane semble avoir été destinée à amortir le choc des corps étrangers qui pourroient endommager les coquilles, mais elle n'est pas essentielle à toutes; les *porcelaines*, les *olives*, les [illegible] en sont privées; celles même qui en sont pourvues peuvent en être dépouillées par accident sans qu'il paroisse que l'animal en souffre beaucoup, mais leur coquille en est presque toujours plus ou moins altérée dans ses couleurs.

Epines, *spinæ*, sont des protubérances longues, étroites & aiguës, dont quelques coquilles sont armées; elles varient dans leur forme & leur position de la manière suivante. Elles sont aiguës, *spinæ acutæ*, quand leur pointe est très-fine;

— [illegible], [illegible], quand elles sont [illegible] que leur [illegible].

— [illegible], [illegible], lorsque [illegible] d'une [illegible] large, [illegible] se terminent [illegible] une [illegible].

— [illegible], [illegible], quand elles sont longues, très-fines, & [illegible] comme une aiguille.

Largeur de la coquille, *latitudo testæ*; elle consiste dans le diamètre du tour de l'ouverture de la coquille qui est toujours le plus ventru, d'où il résulte que la longueur de la coquille, *longitudo testæ*, doit être prise depuis le sommet de la spire, jusqu'à la base de la coquille, soit que cette base soit entière, soit qu'elle soit tubuleuse ou échancrée.

Lèvre droite, *labrum*; c'est cette partie de l'ouverture de la coquille, qui s'étend depuis sa base, jusqu'au point par où elle s'unit [illegible] vant-dernier tour de la spire; lorsque l'animal est vivant, [illegible] de la coquille [illegible] placée à [illegible] la lèvre droite [illegible] au lèvre [illegible], est divisée en extrémité antérieure & extrémité postérieure. L'extrémité antérieure, *labrum anticum*, est celle qui est tournée vers le sommet de la spire, & on nomme extrémité postérieure, *labrum posticum*, celle qui forme la base de la coquille, laquelle est tubuleuse dans les *murex*, échancrée dans les *buccins*, entière dans les *bulimes*, les *helices*, [illegible] [illegible], &c. Dans les coquilles dont la base est entière, la lèvre droite se prolonge [illegible] deux bouts de la lèvre gauche, & [illegible] plus des deux tiers de la [illegible] de l'ouverture. On dit que la lèvre droite est

— Auriculée, *labrum auriculatum*, quand elle est terminée à son extrémité [illegible] côté de la spire, par un [illegible] [illegible] ou [illegible] comme [illegible] du *Diane*, ou [illegible].

— [illegible], [illegible], [illegible] lorsque [illegible] [illegible], [illegible], & [illegible] comme dans le *strombe* [illegible].

— Echancrée, *labrum sinuatum*, lorsqu'elle est [illegible] à son extrémité antérieure, des [illegible] tours de la spire, par une échancrure plus ou moins profonde, comme dans les cônes.

— Entière, *labrum simplex*, *integrum*, lorsque son bord n'offre ni plis, ni dentelures, ni échancrure.

— Fendue, *labrum fissum*, lorsqu'elle est divisée vers le milieu ou le tiers de sa longueur, par une fente profonde presque linéaire, comme dans le [illegible] de Buc[illegible].

— Repliée, *labrum involutum*, lorsqu'elle se

replie & se roule dans l'intérieur de la coquille, comme dans les *porcelaines*.

Lèvre gauche, *labium*, c'est cette moitié de l'ouverture de la coquille qui est opposée à la lèvre droite & qui répond au côté gauche de l'animal qui y est contenu ; cette lèvre que l'on nomme aussi lèvre intérieure, n'existe pas dans toutes les coquilles ; elle a ordinairement peu d'étendue dans les coquilles à base entière, puisqu'on ne peut donner ce nom qu'à cette seule partie des parois de l'ouverture qui est adhérente au second tour de la spire. Quand elle existe on la distingue par la saillie plus ou moins considérable qu'elle forme sur cette partie de l'ouverture, & lorsqu'elle manque totalement, Linnæus a quelquefois désigné sa place par le mot *margo columnaris* que l'on pourroit rendre par région de la columelle. Cet Auteur a aussi donné le nom de *labium* à cet appendice testacé qu'on apperçoit dans la cavité de quelques patelles, & notamment dans celle de la *patelle cabochon ;* les différences les plus remarquables de la lèvre gauche sont les suivantes ; on dit qu'elle est :

— Graniileuse, *labium granulatum*, lorsque sa superficie est parsemée en partie ou en totalité de points saillants comme dans le *casque granuleux* & dans le *casque cloporte*.

— Mince, *labium adnatum*, quand elle n'offre qu'une très-petite épaisseur, & qu'elle ne consiste qu'en un feuillet aussi mince qu'une pellicule, mais très-adhérent, comme dans le *bulime cordon bleu*.

— Ridée, *labium rugosum*, quand elle est garnie de rides transversales, comme dans le *casque japon*.

— Simple, *labium simplex*, lorque, soit épaisse, soit mince, elle n'offre ni points, ni rides, ni turbercules.

Lignes, *lineæ*, on désigne par ce mot toutes les lignes colorées qui ornent la superficie des coquilles, quand elles n'ont pas plus de largeur que celles que l'on pourroit tracer avec une plume ; on les distingue par leur couleur & par leur direction, elles sont :

— Longitudinales ou verticales, *lineæ longitudinales*, quand elles s'étendent sur les tours de la spire [illegible] de la coquille, c'est-à-dire [illegible]

— [illegible] *lineæ [illegible]*, quand leur [illegible] est oblique, relativement à l'axe de la [illegible].

— Ondulées, *lineæ undatæ [illegible]*, lorsque, [illegible], soit obliques, soit transversales, elles ne conservent pas une direction [illegible] en serpentant, comme dans le [illegible], & dans le *bulime perdrix*.

— Transverses ou transversales, *lineæ transversæ seu transversales*, quand elles coupent transversalement l'axe de la coquille, en suivant la ligne spirale des tours.

Longueur de la coquille, *[illegible]*, voyez ci-dessus au mot [illegible]. La longueur des tours de la spire [illegible] de même, sur la ligne verticale de la coquille, depuis une suture [illegible] l'ouverture, depuis l'extrémité [illegible] lèvre droite, qui est [illegible] plus élevée, jusqu'à la base de [illegible] ; on la compte par pouces & lignes du pied de roi.

Nœuds, *geniculæ*, on entend par ce mot les rétrécissemens des tours de la spire [illegible] des *[illegible]*, qui correspondent aux [illegible] qui les séparent à l'intérieur, & distinguent au dehors leurs articulations.

Ombilic, *umbilicus*, on appelle ainsi une cavité qui se trouve au centre de la face inférieure de [illegible] coquilles, & qui représente l'axe [illegible] leur spire [illegible] *[illegible]*, en ce qu'il a au moins la sixième partie du diamètre de la coquille, tandis que *l'ombilic* ne peut avoir plus de la douzième partie du diamètre de la coquille, & qu'il a quelquefois moins ; on le divise en,

— C[illegible], *umbilicus [illegible]*, lorsqu'il porte dans son intérieur une [illegible] spirale, comme dans [illegible] & dans quelques coquilles du genre du *sabot*.

— Consolidé, *umbil. [illegible]*, lorsqu'il se trouve recouvert en [illegible] par le développement du bord extérieur de la lèvre droite, comme cela arrive [illegible] genre de [illegible] & quelques aussi, mais plus rarement, à des coquilles ombiliquées.

— Crenelé, *umbil. crenatus*, lorsque les bords de l'ombilic sont accompagnés [illegible] saillants ou de petits tubercules, comme dans le *sabot cadran*.

— Denté, *umbil. dentatus*, [illegible] près de son ouverture [illegible], comme dans le [illegible] dents saillantes, [illegible], comme dans le [illegible].

— Fendu, *umbil. [illegible]*, [illegible] *fissus*, quand [illegible] totalement recouvert par [illegible] lèvre, de manière qu'il ne [illegible] fente légère, que Linnæus a [illegible] fente ombilicale, comme dans [illegible]

— Simple, *umbil. simplex*, lorsqu'il n'est ni

denté, ni crénelé, ni canaliculé, & qu'il offre un orifice simple.

OPERCULE, *operculum*, c'est une petite pièce testacée ou cartilagineuse, de figure variable, presque toujours [illegible] de l'animal, & marquée sur cette face d'une [illegible], qui dans certaines coquilles ferme leur ouverture en totalité ou en partie. La substance de l'*opercule* n'est pas la même dans toutes les coquilles qui en sont pourvues, elle approche de la nature de la corne dans certaines, comme dans les [illegible] & les [illegible], & de celle de la pierre dans les *sabots*. Comme l'on ne connoît pas encore toutes les coquilles qui sont fermées par des opercules, le caractère [illegible], quoique très-bon, n'est pas employé, mais on ne doit pas négliger de le mentionner toutes les fois qu'on peut le connoître, puisqu'il peut fournir dans [illegible] des excellentes divisions de genre, & servir à perfectionner la conchyliologie [illegible] considération de la coquille. [illegible] désigné par le même nom [illegible] des *huitres* & des *peignes*, & [illegible] irrégulières & [illegible] qui ferment l'ouverture des *balanites*. Je parlerai dans le courant de cet Ouvrage, au mot *opercule*, de sa formation & des circonstances par lesquelles il diffère des autres parties de la coquille.

OUVERTURE, *apertura*, c'est ce qu'on nomme aussi trivialement la bouche de la coquille. *L'ouverture* est la partie de la coquille par laquelle l'animal sort & rentre dans son intérieur; elle comprend tout ce que l'on peut en voir quand l'animal n'y est plus, sans la briser. Le fond de la cavité a été nommé par Linnæus *faux*, parce qu'il le comparoit à la cavité des corolles monopétales, qu'il a désignée par le même nom. Les différences les plus remarquables de *l'ouverture* sont les suivantes; elle est

— Anguleuse, *apertura angulata*, quand sa circonférence offre un ou plusieurs angles, comme dans le genre de la *toupie*.

— Bâillante, *apert. dehiscens*, quand une de ses extrémités est un peu plus entr'ouverte que l'autre, comme dans le *cône taffetas* & le *cône brocard*.

— Bimarginée, *apert. bimarginata*, quand sa lèvre droite forme un double rebord, comme dans *l'hélice ruban*.

— Comprimée, *apert. coarctata seu depressa*, lorsqu'elle est applatie d'une manière sensible, comme si la base de la coquille avoit éprouvé quelque compression, plusieurs *sabots* & *toupies* sont dans ce cas.

— Demi-ronde, *apert. semiorbiculata*, *seu semiorbicularis*, lorsqu'elle ne forme que la moitié d'un cercle, comme dans le genre de la *nérite* & celui de la *natice*.

— Linéaire, *apert. linearis*, quand elle est droite, étroite, & que sa longueur surpasse plusieurs fois sa largeur, comme dans les *cônes*, les *porcelaines*, & les *ovules*.

— Longitudinale, *apert. longitudinalis*, quand elle a plus de longueur que de largeur, & que sa plus grande dimension est parallèle à l'axe de la coquille.

— Orbiculaire, *apert. orbiculata*, *seu orbicularis*, lorsqu'elle forme un cercle entier, comme dans les *sabots*.

— Renversée, *apert. resupinata*, quand sa direction au lieu d'être dans le sens ordinaire, c'est-à-dire suivant la direction des tours, est repliée à contre-sens vers le sommet de la spire; voyez *l'hélice renversée*.

— Striée, *apert. striata*, lorsqu'elle offre dans sa cavité des stries parallèles à la direction des tours.

— Transversale, *apert. transversa*, lorsqu'elle a plus de largeur que longueur, comme dans le genre de *l'hélice*.

POINTS, *puncta*, ce sont quelquefois de petites excroissances arrondies, souvent de petites cavités qui ont la même dimension en creux, ou de simples piqûres colorées; Linnæus a dit qu'ils sont

— Articulés, *puncta articulata*, quand ils sont disposés sur une ou plusieurs lignes, les uns à la [illegible] des autres & rapprochés, comme dans le [illegible] *phasianelles*.

— Tuberculeux, *puncta tuberculata*, lorsqu'ils sont produits par le croisement de côtes, qui se coupent à angles droits; les saillies qui en résultent sont ce que Linnæus nommoit *puncta tuberculata*.

RAYONS, *radia*, on entend par ce mot des côtes saillantes, qui sont dirigées du centre supérieur ou inférieur de la coquille, vers sa circonférence.

SILLONS, *sulci*, Linnæus a exprimé par ce mot, l'espace élevé & convexe qui se trouve entre deux [illegible], & l'espace enfoncé, creusé en gouttière, qui se trouve entre deux côtes; il leur a [illegible] première signification à l'article du [illegible], & la seconde à celui du [illegible]. Nous ne donnerons le nom de sillons qu'aux cannelures plus ou moins profondes, qui séparent les côtes entre elles.

SOMMET, *apex*, c'est l'extrémité supérieure de la spire à qui l'on a donné ce nom. Le sommet

de la spire n'est pas susceptible d'une grande variété de termes ; voici les principales.

— [illegible], quand sa pointe a été corrodée ou rompue en partie, [illegible] arrive [illegible], & à beaucoup de coquilles fluviatiles.

— [illegible], lorsque les premiers tours de la spire, [illegible] s'en sont détachés par une coupe [illegible] de [illegible] la [illegible] a été [illegible] par l'animal, comme dans le [illegible], & dans le [illegible].

— [illegible], lorsque au lieu de [illegible] du [illegible] de la coquille, il [illegible] un léger [illegible], comme dans la [illegible].

— Enveloppé, [illegible], lorsqu'il se trouve recouvert en totalité par une couche testacée, qui n'en laisse rien paroître à l'extérieur, comme dans la [illegible].

— [illegible], [illegible], quand il a la figure d'un [illegible] ou demi-[illegible], comme dans la [illegible], & dans la [illegible].

— Ombiliqué, [illegible], lorsqu'il présente un orifice profond dans lequel on peut introduire la pointe d'une épingle, comme dans la [illegible], & dans la [illegible].

— Pointu, [illegible], lorsqu'il se termine en pointe plus ou moins effilée, comme dans la plupart des coquilles.

Spire, *spira*, on entend par ce mot tous les tours de spirale, pris ensemble, que la coquille présente ; elle est

— Aiguë, *spira acuta*, lorsque tous ses tours réunis forment un angle aigu.

— Applatie, [illegible], lorsque ses tours réunis forment une surface plate, comme dans le *cône* [illegible].

— Concave aiguë, *spira concavo-acuta* ; lorsqu'elle forme un angle aigu, & que le bord [illegible] des tours est légèrement creusé, mais non [illegible], comme dans le *cône* [illegible], *le cône* [illegible].

— Concave obtuse, *spira concavo-obtusa* ; lorsqu'elle forme un angle obtus, & que le bord [illegible] des tours est légèrement creusé en gouttière, comme dans le *cône d'oma*, *le cône civette*.

— Convexe, *spira convexa* ; lorsqu'elle est arrondie & que le [illegible] n'a presque pas de [illegible], comme dans le [illegible] & dans le *cône chevalier*. Elle est légèrement convexe, [illegible], lorsqu'étant un peu moins arrondie, elle approche davantage de la forme plane, comme dans le [illegible].

— Convexe [illegible], *spira convexo-*[illegible] ; lorsqu'elle est arrondie sur le bord extérieur, [illegible] élevée en angle [illegible], comme dans le [illegible], & le [illegible].

— [illegible] ; lorsqu'elle est arrondie sur son bord extérieur, [illegible] dans le [illegible], & le [illegible].

— Convexe [illegible], [illegible], lorsqu'elle est [illegible] sur son bord [illegible] dans le *cône glauque*.

— Couronnée, [illegible], quand les bords extérieurs de chaque tour sont accompagnés d'un rang de points saillants, d'épines ou de tubercules, comme dans [illegible] de la première section du genre du cône.

— Droite, [illegible], lorsque tous ses tours forment un angle droit.

— En forme de tête, [illegible], lorsque les tours réunis forment un renflement sensible en forme de tête, comme dans le *murex scorpion*. On pourroit peut-être nommer cette sorte de spire, *spire capitée*.

— Obtuse, *spira obtusa*, quand tous ses tours réunis forment un angle obtus.

— Plane concave, *spira plano-concava* ; lorsque les tours de la spire ne formant pas plus de saillie les uns que les autres, sont foiblement canaliculés, comme dans le *cône noble*.

— Plane convexe, [illegible] ; lorsque sa figure est moyenne entre la forme plane & la forme convexe, comme dans le [illegible].

— Plane obtuse, *spira plano-*[illegible], lorsqu'elle ne forme qu'un angle obtus très-peu sensible, & qu'elle approche par conséquent de la figure plane, comme dans le *cône tigre*, & le *cône mosaïque*.

— Pyramidale, [illegible], quand tous les tours [illegible] une forme conique, deux fois au moins aussi longue qu'elle est large.

— Saillante, [illegible], lorsque ses tours sont très-atténués & forment une saillie pointue, on pourroit aussi nommer cette sorte de spire, spire [illegible] ; j'ai usé de cette expression dans le genre du *cône*.

— Tronquée, *spira truncata*, cette expression est la même [illegible], que spire [illegible]. Voyez le *cône* [illegible].

Stries, [illegible], on entend par ce mot des lignes, soit creuses, soit élevées, qui sont marquées sur la superficie des coquilles ; les stries diffèrent des sillons, en ce qu'elles sont beaucoup plus [illegible] qu'eux, & semblables à ce qu'elles seroient si elles avoient été tracées avec la pointe d'une épingle.

Sutures, [illegible], c'est ainsi que Linnæus a nommé les points extérieurs du contact des tours

de la spire, c'est-à-dire la ligne spirale par laquelle ils sont collés les uns avec les autres. Les sutures sont

— Canaliculées, *suturæ canaliculatæ*, quand elles sont [illegible] pour former un petit canal, comme dans les [illegible].

— Crénelées, [illegible] lorsque les points du contact des tours sont [illegible] de crénelures qui s'[illegible].

— Doubles, [illegible], quand elles sont accompagnées par une double [illegible], qui leur est parallèle.

— Effacées, *suturæ obsoletæ*, lorsque le point de leur réunion est [illegible], & qu'on n'apperçoit les tours [illegible].

— S[illegible], [illegible], lorsque [illegible] d'un enf[illegible] [illegible], ou même une carène.

SIPHON, *sipho*, le siphon est un petit canal testacé placé dans l'intérieur de la coquille des *nautiles* qui perce les cloisons [illegible]; les [illegible] qu'on y a remarqué dépendent de sa position dans la coquille; il est

— Central, *sipho centralis*, quand son orifice est situé au centre des cloisons, comme dans le *nautile pompile*.

— Latéral, *sipho lateralis*, lorsqu'il est situé sur le bord des cloisons, comme dans le *nautile* [illegible].

— Oblique, *sipho obliquus*, lorsqu'il coupe obliquement l'axe des cloisons, comme dans le *nautile* [illegible].

TOURS DE LA SPIRE, *anfractus*, on entend par-là les [illegible] de la coquille, depuis [illegible] jusqu'au sommet: la manière d'en connoître le [illegible] la spire. Voici [illegible] caractères que les tours de la spire [illegible]

— [illegible], lorsque chacun d'eux est partagé en [illegible] par une [illegible], qui se prolonge depuis l'ouverture jusqu'au sommet de la coquille; [illegible].

— Canaliculés, *anfr. canaliculati*, lorsque leur bord supérieur est [illegible] en forme de gouttière qui se prolonge jusqu'au sommet de la spire; le [illegible].

— Cancellés, *anfr. cancellati*, quand ils sont accompagnés de côtes [illegible] perpendiculaires, qui se terminent d'une suture à l'autre; le [illegible].

— Carinés, *anfr. carinati*, lorsque leur contour extérieur [illegible] plus ou moins [illegible] à leur [illegible]; [illegible] quelquefois [illegible] une ou deux [illegible] sur leur convexité, comme dans le [illegible].

— Cicatrisés, *anfr.* [illegible], quand leur [illegible] peu [illegible] sur les cicatrices; le [illegible].

— Cordonnés, *anfr.* [illegible] lorsqu'ils sont [illegible] & [illegible], comme dans le [illegible].

— Couronnés, *anfr. coronati*, lorsque leur [illegible] ou d'écailles épineuses, comme dans le *cône ceaonalli*, ou la [illegible]. Les tours de la spire [illegible] la spire couronnée sont deux [illegible].

— [illegible], *anfr.* [illegible], quand les varices [illegible] & [illegible] quetés. Le *murex triangulaire*.

— Dextres, *anfr. dextri seu dextrorsi*, on nomme ainsi les tours de la spire qui tournent depuis le sommet, jusqu'à l'ouverture de la coquille, [illegible] qui y est contenu, à sa droite. Le plus grand nombre des coquilles spirales sont tournées dans ce sens; les tours [illegible] la coquille dextre sont [illegible].

— [illegible], lorsqu'ils sont peints par des [illegible], [illegible] caractères d'écriture. Le *cerite écrit.* J'ai employé quelquefois dans ce cas le mot *lituré* au lieu d'écrit.

— [illegible] des épines fines & courtes.

— Entiers, *anfr. simplices*, quand ils n'ont ni côtes, ni sillons, ni [illegible].

— [illegible], lorsque leur superficie est [illegible] surpasse celle que l'on pourroit tracer avec une plume. [illegible].

— [illegible], *anfr.* [illegible], on nomme ainsi, [illegible] la direction [illegible] à celle des tours dextres, & qui tournent depuis le sommet jusqu'à l'ouverture de la coquille de la droite de l'animal à la gauche; [illegible] coquilles sont [illegible] & le [illegible], [illegible] aussi, quoique [illegible] parmi les espèces dont la nature est d'être dex-

tres, comme on rencontre quelquefois des individus dextres parmi les espèces qui sont essentiellement gauches. L'*hélice némorale* qui est une coquille dextre, offre quelquefois des individus gauches; le *bulime citron* qui est naturellement gauche, se trouve quelquefois dextre, & on connoit maintenant des individus gauches de presque tous les genres de coquilles, excepté du *cône*, de la *porcelaine*, du *strombe* & de la *bulle*.

— Lamelleux, *anfr. lamellati*, quand leur superficie est garnie d'excroissances longitudinales ou transverses & feuilletées comme des membranes.

— Linéés, *anfr. lineati*, quand ils sont marqués de lignes colorées, comme la *bulle rayée*.

— Radiés, *anfr. spinoso radiati*, quand leur circonférence est bordée par des épines droites, écartées & divergentes, comme par autant de rayons. Le *sabot éperon*.

— Séparés, *anfr. disjuncti*, *seu distantes*, quand au lieu d'appuyer les uns sur les autres, comme dans presque toutes les coquilles, ils laissent un intervalle entre chacun d'eux; le *sabot scalata*, le *nautile spirule*.

— Sillonés, *anfr. sulcati*, *seu porcati*, quand leur superficie est garnie de sillons, toujours plus larges que les stries.

— Striés, *anfr. striati*, lorsque leur superficie est garnie de stries, soit longitudinales, soit transversales.

— Treillissés, *anfr. decussati*; lorsque les stries dont ils sont garnis se croisent à angles droits, de manière à imiter le tissu d'une toile ou celui d'un treillis.

Varices, *varices*, on entend par ce mot, des côtes dirigées suivant la longueur de la coquille, qui sont produites par les bourrelets saillants des anciennes ouvertures, lesquels ont subsisté après les divers accroissemens que la coquille a éprouvé. Les varices coupent transversalement les tours de la spire, mais elles sont longitudinales, relativement à la coquille entière, puisqu'elles sont parallèles à son axe. Quoique soumises à un petit nombre de variations, elles sont cependant très-utiles, pour la distinction de quelques espèces très-voisines. Les varices se rencontrent sur toutes les coquilles du genre du *murex*, & sur quelques coquilles de genres différens, comme sur les *casques* & sur le *bulime oreille de midas*. On dit qu'elles sont

— Continues, *varices continuatæ*, lorsqu'elles se prolongent depuis le sommet de la spire, jusqu'au tour de l'ouverture sans aucune interruption. Le *murex tetard*.

— [illegible], *varices scrobiculatæ*, lorsqu'elles sont accompagnées sur un de leurs bords ou sur tous les deux à-la-fois, d'un rang de fossettes plus ou moins profondes. Le *murex jabik*.

— Découpées, *varices frondosæ*, quand elles sont accompagnées de découpures saillantes, comme nous l'avons déja dit à l'article des tours de la spire découpés.

— Epineuses, *varices spinosæ*, quand elles sont garnies de fortes épines, comme dans le *murex massue*.

— Interrompues, *varices* [illegible], quand au lieu de correspondre à celles des tours supérieurs, elles en sont au contraire séparées, quoique placées d'ailleurs à des distances proportionnelles les unes des autres, sur les divers tours de la spire; Linnæus n'a pas entendu exprimer la même chose quand il a dit: *varices* [illegible], *longitudinaliter & transversaliter digestæ*, & on ne doit pas prendre sa définition à la lettre, puisqu'il n'existe point de varices dont la direction soit transversale, à moins qu'il n'aye prétendu désigner celles, qui coupant longitudinalement un tour de la spire, se replient à leur extrémité supérieure, en formant dans cette partie un angle plus ou moins ouvert, ou une courbure sensible, comme dans le *murex rubecula*.

Ventre, *venter*. Le ventre de la coquille est, suivant Linnæus, le dernier tour de la spire, celui qui est terminé par l'ouverture & qui surpasse les autres en grosseur; mais je crois que puisque la partie convexe de ce même tour, celle qui est opposée à l'ouverture, a été nommée par cet Auteur le dos de la coquille, il convient pour éviter tout double sens, de nommer le ventre, cette partie du dernier tour, qui forme la partie gauche de l'ouverture, & sur laquelle sa lèvre intérieure est attachée.

Les Conques, Conchæ, autrement dites Coquilles bivalves.

Callosité, *callus*, c'est une espèce de charnière qui est particulière au genre de la [illegible], & qui consiste en deux côtes linéaires, saillantes, qui sont renfermées dans la cavité des valves, & dont les extrémités inférieures coïncident près des sommets. Linnæus a aussi donné ce même nom à des protubérances qui accompagnent la charnière dans le genre de la mye, & qui diffèrent des dents en ce qu'elles ne sont pas articulées, & qu'elles ont en général plus d'épaisseur & plus de consistance que des dents.

Bords des valves, *valvularum margines*, on entend par ce mot toute la circonférence interne des valves à environ une ligne de leur bord extérieur. Ils sont

— Canaliculés,

— Canaliculés, *margines canaliculati*, lorsqu'il règne sur [illegible] qui lui fait [illegible], comme on le voit sur les bords [illegible] de l'*arche* [illegible].

— [illegible], *margines* [illegible], quand ils sont [illegible], comme dans l'*arche* [illegible] & dans l'*arche* [illegible].

— Dentelés, *margines dentati*, quand ils sont [illegible] de dents pointues, comme dans le [illegible].

— [illegible], *margines* [illegible], quand ils sont composés de plis [illegible] avec ceux de la valve opposée, comme dans l'*arche* [illegible] & dans l'*arche* [illegible].

— Simples, *margines simplices*, quand ils n'ont ni [illegible], comme dans la [illegible] & dans la [illegible].

— Striés, *margines striati*, lorsqu'ils sont accompagnés de stries longitudinales, comme dans l'*arche* [illegible].

CAVITÉ, *cavitas testæ*, c'est toute la surface intérieure des valves qui est ordinairement creuse.

CHARNIÈRE, *cardo*, on nomme ainsi la partie la [illegible] des valves [illegible] en [illegible]

— Composée, *cardo* [illegible], lorsqu'elle est formée par [illegible], comme dans [illegible].

— Échancrée, *cardo* [illegible], quand elle est fendue [illegible], comme dans [illegible].

— Latérale, *cardo lateralis*, lorsqu'elle est placée sur [illegible] de la coquille, comme dans le genre de la [illegible].

— Oblongue, *cardo oblonga*, [illegible], lorsqu'elle [illegible] de la coquille, & que les dents dont elle est composée sont [illegible] sur une ligne droite, comme dans les coquilles de la première section du genre de l'*arche*.

— Repliée, *cardo* [illegible], quand ses bords sont repliés à l'extérieur vers la convexité des valves, comme dans plusieurs espèces du genre de la [illegible].

— Terminale, *cardo terminalis*, lorsqu'elle est située à l'extrémité supérieure de la coquille, comme dans [illegible].

— Tronquée, *cardo truncatus*, lorsque la base de la coquille [illegible] tout-à-coup, comme par [illegible] que les dents qui [illegible] la charnière [illegible] dans cette partie; voyez le genre de la *perne*.

COQUILLE, *testa*, on entend par ce mot appliqué aux bivalves, les deux valves qui la composent, dont la réunion ne forme qu'une seule coquille. Elle est [illegible] à sa forme générale, ou à la [illegible] de ses parties, en

— Adhérente, *testa adhærens*, lorsqu'elle est fixée [illegible] valves [illegible] corps solide, comme cela arrive aux *cames*, aux *huîtres*, aux [illegible].

— [illegible], *testa aurita*, *seu* [illegible], lorsqu'elle [illegible] sommets, un ou deux [illegible], que l'on nomme oreilles, *auriculæ*, comme dans le genre du *peigne*.

— Bâillante, *testa hians*, lorsque les valves ne ferment pas exactement sur toutes les parties de leur [illegible], comme dans l'*arche* [illegible] & dans les *myes*.

— Barbue, *testa* [illegible], lorsqu'elle est couverte [illegible] par un [illegible] de poils roides & hérissés, comme dans l'*arche barbue* & l'*arche* [illegible].

— Comprimée, *testa compressa*, lorsque les valves [illegible] considérable, qu'elles sont applaties à l'extérieur, [illegible], & que leurs sommets n'ont pas de saillie.

— Cordée, *testa cordata*, lorsque vue en face du côté [illegible] elle présente la forme d'un cœur, comme [illegible] la *venus* [illegible]. On dit qu'elle est presque cordée, *testa subcordata*, lorsqu'elle approche de cette forme.

— Courbée, *testa* [illegible], quand les valves [illegible] un peu à leur [illegible] & [illegible]; ce caractère est particulier aux [illegible].

— Cylindrique, *testa cylindrica*, lorsqu'étant plus longue [illegible] sur toute sa longueur, elle approche de la figure d'un cylindre, comme la coquille de la [illegible] *rostrée*. Elle est presque cylindrique, *testa subcylindrica*, lorsque [illegible] est plus éloignée.

— Édentée, *testa edentula*, quand elle n'a point de dents à sa charnière.

— Équilatérale, *testa æquilatera*, *seu æquilateralis*, quand sa moitié antérieure, en la prenant depuis les sommets jusqu'au milieu de son bord supérieur, est égale par sa forme & sa figure à sa moitié postérieure; d'où il résulte qu'on nomme

coquille presque équilatérale, *testa subæquilatera*, celle dont les deux moitiés en passant par le milieu de chaque valve, sont presque égales ou semblables.

— Equivalve, *testa æquivalvis*, quand ses deux valves sont pareilles, par leur forme & leur convexité, comme dans la plûpart des coquilles bivalves. Equivalve est opposé à inéquivalve.

— Fixée, *testa fixa*, mot analogue à celui de *coquille adhérente*; voyez ci-dessus.

— Inéquilatérale, *testa inæquilatera*, *seu inæquilateralis*, quand les deux moitiés antérieure & postérieure de la coquille sont inégales entre elles par leur figure, comme dans la *donace* & la *telline*.

— Inéquivalve, *testa inæquivalvis*, quand l'une des deux valves n'est pas semblable à l'autre, comme dans le *peigne bénitier* & dans *l'huître gryphite*.

— Irrégulière, *testa irregularis*, *seu anomala*; quand sa forme est si peu constante, que chaque individu d'une même espèce en présente une différente, ou du moins qu'il est impossible d'en trouver deux exactement semblables, comme dans le genre de *l'huître*; ceux de la *came* & du *spondyle*.

— Lenticulaire, *testa lenticularis*, *seu lentiformis*, quand les valves étant rondes & peu élevées au centre, diminuent graduellement de leur épaisseur, sur toute leur circonférence, jusqu'aux bords, à peu-près comme dans les verres lenticulaires.

— Libre, *testa libera*, on nomme ainsi celle dont la nature est de ne se fixer jamais aux corps solides; c'est l'opposé de coquille adhérente ou fixée.

— Linéaire, *testa linearis*, celle dont la longueur surpasse plusieurs fois la largeur, ou dont la largeur surpasse plusieurs fois la longueur, mais dont la forme n'est pas cylindrique, c'est-à-dire également bombée sur toutes ses faces. Le *jaret* [illegible] *couteau*.

— Linguiforme, *testa linguiformis*, lorsqu'elle est applatie & oblongue, & que ses deux extrémités sont arrondies & obtuses, comme dans *l'huître* [illegible].

— Longitudinale, *testa longitudinalis*, lorsque sa longueur [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Les [illegible] [illegible] [illegible] à [illegible] [illegible] trémité [illegible] sion [illegible] transversales.

— Naviculaire, *testa navicularis*, lorsqu'elle approche de la figure d'un bateau ou d'une nacelle, comme celles de *l'arche de Noé* & de *l'arche tuilée*.

— Orbiculaire, *testa orbiculata*, *seu orbicularis*, quand ses valves sont rondes, sans une diminution de volume bien sensible, depuis leur centre jusqu'aux bords, mais qu'elles sont un peu applaties, comme dans *l'huître orbiculaire*.

— Pectinée, *testa pectinata*, lorsque leurs valves étant garnies de côtes longitudinales, elles ont sur leur face antérieure des côtes presque transverses qui forment par leur rencontre avec les premières des angles aigus, comme dans le *bucarde janus* & la *vénus pectinée*.

— Radiée, *testa radiata*, quand elle est garnie à l'extérieur de rayons, de côtes ou de stries élevées, qui partant du point des sommets, vont se terminer à la circonférence des valves, comme dans la plupart des *peignes* & des *bucardes*; Linnæus a aussi désigné par ce mot des coquilles lisses, qui offrent des rayons colorés & divergents, à la place des côtes ou des stries, comme dans la *telline radiée*.

— Regulière, *testa regularis*, quand sa forme est si constante, que tous les individus d'une même espèce en présentent une analogue; coquille régulière est l'opposé de coquille irrégulière.

— Rhomboïdale, *testa rhomboidea*; on entend par coquille rhomboïde ou rhomboïdale, la même chose que par coquille naviculaire.

— Rostrée, *testa rostrata*, quand une de ses faces, soit antérieure, soit postérieure, étant rétrecie & alongée, est terminée en forme de bec, comme dans la *telline rostrée* & la [illegible] *de Spengler*. J'ai déjà employé le mot de *rostrale* au lieu de *rostrée*, dans des cas analogues, mais je préviens que c'est une erreur qu'il faut corriger.

— Ronde, [illegible], on entend par ce mot une coquille orbiculaire, mais non une co[illegible]

[illegible]

— [illegible]

[illegible]

— [illegible]

ſa longueur, comme dans la *telline radiée* & le *bucarde tranſverſal.*

— Tronquée, *teſta truncata*, lorſqu'elle offre un applatiſſement remarquable ſur quelque partie de ſa circonférence, & que cette partie reſſemble à une troncature; quelques *donaces* & quelques *mactres* ſont dans ce cas.

CORCELET, *pubes*, Linn. On doit entendre par ce mot une partie de la face antérieure de quelques coquilles bivalves, qui eſt ſéparée du diſque par une carène ſaillante, ou par un angle, ou par une ligne enfoncée. Le corcelet ſe prolonge ſur quelques coquilles du genre de la *vénus*, depuis l'extrémité ſupérieure de leur bord antérieur juſqu'aux ſommets. Il eſt

— Epineux, *pubes ſpinoſa*, quand ſa circonférence eſt bordée d'épines, comme dans la *vénus épineuſe.*

— Cariné, *pubes carinata*, lorſque ſa circonférence offre une carène ſaillante, comme dans la *mactre ſtriatule*, & dans la *donace triangulaire.*

— Lamelleux, *pubes lamelloſa*, quand il eſt coupé tranſverſalement par des appendices écailleux, comme dans la *vénus ridée.*

— Nud, *pubes denudata*, lorſqu'il ne préſente ni ſtries, ni épines, ni écailles, comme dans la *vénus cendrée.*

— Rameux, *pubes ramoſa*, quand ſa ſuperficie eſt garnie de côtes tranſverſes bifurquées ou rameuſes, comme dans la *vénus pectinée.*

CÔTES, *coſtæ*; les côtes ſont des protubérances longitudinales ou tranſverſes rarement anguleuſes de la coquille, qui ſont ordinairement creuſées en autant de ſillons dans l'intérieur des valves qu'on en compte à l'extérieur. Les côtes préſentent les mêmes caractères que nous décrirons ci-après au mot *rayons.*

BASE, *baſis*; la ſituation ſous laquelle Linnæus a décrit & conſidéré les coquilles bivalves, conſiſte à placer les ſommets de la coquille tournés en bas, de manière que le ligament des valves ſoit en face de l'obſervateur; d'où il réſulte que la baſe de la coquille n'eſt pas autre que la région des ſommets.

BORD DE LA COQUILLE, *margo teſtæ*; on entend par ce mot la circonférence totale de la coquille, parallèle au bord des valves; on la diviſe en bord antérieur, bord poſtérieur & bord ſupérieur.

— Bord antérieur, *margo anterior*, en ſuppoſant la coquille poſée ſur les ſommets des valves, il commence en avant des ſommets, du côté du ligament, & ſe prolonge juſqu'au tiers antérieur de la circonférence totale des valves.

— Bord poſtérieur, *margo poſterior*; il s'étend ſur la face poſtérieurede la coquille, depuis les ſommets des valves, juſqu'au tiers poſtérieur de leur circonférence totale.

— Bord ſupérieur, *margo ſuperior*; il comprend le tiers ſupérieur de la circonférence totale des valves, qui eſt contenu entre l'extrémité ſupérieure de leur bord antérieur, & l'extrémité ſupérieure du bord poſtérieur; d'où il ſuit qu'en prélevant les ſommets de la coquille qui forment ſa baſe, on peut diviſer ſa circonférence en trois parties égales, dont celle de devant forme le bord antérieur ou la face antérieure, celle de derrière forme le bord poſtérieur ou la face poſtérieure, & celle du haut le bord ſupérieur ou la face ſupérieure.

DENTS, *dentes*, ce ſont des excroiſſances ſolides ordinairement pointues, dont la charnière des coquilles eſt ſouvent armée à l'intérieur, & qui ſemblent deſtinées à fixer ſolidement les deux valves & à favoriſer la clôture de l'animal qui y eſt contenu. On les diſtingue en

— Alternes, *dentes alternati*, lorſqu'elles ſont rangées ſur une même ligne parallèle aux bords de la charnière, & que celles d'une valve ſont reçues dans les interſtices des dents de la valve oppoſée, comme dans le genre de *l'arche.*

— Antérieure, *dens anticus*; on nomme de ce nom, celle qui eſt la plus rapprochée de l'écuſſon.

— Articulée, *dens inſertus*, celle qui eſt reçue dans une cavité proportionnée de la valve oppoſée, & qui pénètre dans cette cavité; les dents des *mulettes*, des *ſolen*, & des *myes*, ne ſont pas articulées; & c'eſt ce que Linnæus a exprimé, en diſant: *dens vacuus ſeu non inſertus.*

— Bifide, *dens duplicatus ſeu bifidus*, celle dont la pointe eſt fendue, & qui pour cette cauſe paroît fourchue ou diviſée en deux parties, comme ſont deux des trois dents de la *vénus aile de papillon*, & la dent cardinale de la *vénus cloniſſe.*

— Cardinale, *dens primarius ſeu cardinalis*, celle qui eſt placée immédiatement vis-à-vis le point des ſommets.

— Compoſée, *dens complicatus*, celle qui étant mince & preſque papyracée, eſt diviſée de manière à former un angle & une cavité entre ſes deux branches. Cette forme de dent ſe préſente quelquefois dans les *mactres*, on la trouvera dans la *mactre ſtriatule.*

— Comprimée, *dens depreſſus*, celle qui eſt très-applatie, & qui forme une ſaillie conſidérable, dans la cavité de la coquille, comme dans le genre de la *mye.*

— Droite, *dens erectus*, celle qui, lorſque la valve eſt poſée à plat ſur ſa partie convexe, s'élève perpendiculairement.

— [illegible], *[illegible]*, celles qui [illegible] comme dans le genre de [illegible] dans les in-[illegible].

— [illegible] qui [illegible] des valves, comme dans le genre de [illegible].

— [illegible], celle qui est [illegible] le plus [illegible].

D[illegible], [illegible] le ventre de la coquille & [illegible].

F[illegible], *[illegible]*, ce sont les [illegible], [illegible] les côtes, les rayons, & les [illegible] des [illegible], ou qui garnissent toute leur superficie. Elles sont

— Découpées, *[illegible]*, quand leur circonférence est divisée en plusieurs appendices irréguliers, comme dans la came [illegible] et la came [illegible]. On dit aussi qu'elles sont alors frangées ou déchiquetées.

— Simples, *[illegible] simplices*, lorsque leur bord est [illegible] & sans découpures, comme dans [illegible].

— Tubuleuses, *[illegible]*, lorsque en [illegible] leurs bords dans toute leur [illegible], elles forment un tube presque [illegible], comme dans la [illegible].

— [illegible], quand elles [illegible], comme [illegible] la came [illegible] & la [illegible].

— [illegible], *[illegible]*, [illegible] comme dans le *[illegible]*.

F[illegible], *valva*, on désigne par ce mot, un [illegible] de la coquille, & qui, en [illegible] par un changement de couleur ou par des [illegible], comprend la partie [illegible] du bord extérieur des valves, [illegible] du ligament, [illegible].

— [illegible], *[illegible]*, lorsqu'il est [illegible] toute sa longueur, comme dans la [illegible], & la [illegible].

— [illegible], quand il est exprimé par un changement de couleur [illegible], comme dans la [illegible].

— [illegible], *[illegible]*, lorsque sa [illegible] à des [illegible]. La [illegible].

— [illegible], *valva [illegible]*, lorsque le bord des lèvres est [illegible] des valves, comme dans la [illegible].

É[illegible], *[illegible]*; on doit appliquer aux [illegible] de l'épiderme relativement aux univalves.

F[illegible], *[illegible]*; c'est la partie de la coquille où est placé le ligament, [illegible]; la face postérieure, *facies posterior*, est prise depuis les sommets [illegible] de la circonférence [illegible] coquille. Voyez l'article *bord de la coquille*.

F[illegible], *[illegible]*; on nomme de cette manière les petites cavités dans lesquelles les dents de la charnière d'une des valves sont reçues dans la valve opposée.

INTESTIN, *[illegible]*; on donne ce nom à un tube membraneux ou tendineux, susceptible d'extension & de contraction, qui [illegible] des valves, ou du sommet perforé d'une des deux valves, sert à fixer la coquille sur les corps solides, comme dans le genre de la [illegible].

IMPRESSIONS MUSCULAIRES, *[illegible]*; ce sont des [illegible] des valves, les endroits où étoient attachés les muscles de l'animal. Les impressions sont ordinairement un peu plus enfoncées que le reste de cette [illegible]. Elles sont

— Solitaires, *[illegible]*, lorsque l'intérieur de chaque valve [illegible] seule, comme dans les genres de *l'huître*, de *lacarde*, de la *placune* & de la *perne*.

— Doubles, *[illegible]*, lorsqu'elles sont au nombre de deux dans l'intérieur de chaque valve, comme dans les genres de la [illegible], de la [illegible], & de la [illegible].

— Triples, *[illegible]*, lorsqu'elles sont au nombre de trois dans chaque valve, comme dans les [illegible], qui [illegible] du genre de la [illegible].

[illegible]; [illegible] le bord [illegible] la valve [illegible].

[illegible] DE LA COQUILLE, *[illegible]*; [illegible] des valves, [illegible] bord [illegible]. Voyez [illegible].

LÈVRES, *labia*; on entend par ce mot, les bords de la face [illegible] qui sont compris dans [illegible] prin-cipale [illegible] est d'être lisse, [illegible] ou [illegible] caractères [illegible] ce qui a été [illegible] que l'on entend par [illegible] [illegible] sur une valve que sur [illegible] ré-ciproquement [illegible] comme dans la *venus* [illegible] & dans la *venus* [illegible].

LIGAMENT, *hinen*, *seu ligamentum*; c'est une substance [illegible] qui joint les deux valves près de leur base, & qui dans presque toutes les [illegible] en partie inférieure & partie supérieure; la partie inférieure, *hinen*, [illegible] venons de décrire; la partie supérieure, [illegible] est un prolongement membraneux du ligament qui étant très-adhérent aux lèvres, le termine à son extrémité [illegible] bâillement qu'on apperçoit entre les valves au-dessus du ligament & [illegible] *suture*; le ligament est

— Bâillant, [illegible] lorsque son extrémité [illegible] écartées, comme dans la *venus* [illegible] & dans la *venus* [illegible].

— Double, [illegible] quand au-dessous du ligament [illegible] on trouve un second dans une [illegible] de la char-nière qui ne [illegible] comme dans la *mactre* [illegible] & dans la *mactre* [illegible]. Ce second ligament [illegible] le meilleur caractère du genre de la *mactre*.

— Interne, *ligamentum internum*, quand il réunit les valves, [illegible] à l'ex-térieur, comme dans le genre de [illegible] & celui de la [illegible].

— Profond, *ligamentum retractum seu intrac-tum*, lorsqu'il est [illegible] dans la suture, qu'on n'en voit qu'une très-légère partie quand les valves sont fermées, comme dans la *venus* [illegible].

— Tronqué, [illegible] lorsqu'il est plus court que la suture, comme dans les [illegible].

LIMBE, *limbus*. On désigne par ce mot la circonférence des valves, depuis le disque jusqu'à leurs bords.

LONGUEUR DE LA COQUILLE, *longitudo testæ*; [illegible] *Voyez* [illegible].

LUNULE, *anus*. On nomme ainsi [illegible] qui est placé [illegible] de la face [illegible] de quelques coquilles, & dont chaque valve présente la moitié. On dit que la lunule est

— Bordée, *anus* [illegible], lorsqu'elle est circonscrite par un [illegible].

— Cordée, *anus cordatus*, quand elle présente la forme d'un cœur, comme dans la *venus* [illegible] *cellée*.

— Dentée, *anus dentatus*, lorsque sa circonf-cription est [illegible] de dents ou de [illegible], comme dans la [illegible], & la [illegible].

— En forme de croissant, *anus lunatus*, lors-qu'elle en représente la forme [illegible] dans la [illegible] *cœur de Diane*, & dans la [illegible].

— Lancéolée, *anus lanceolatus*, lorsque étant plus longue que large, & pointue aux deux bouts, elle [illegible] la forme d'un fer de lance, comme dans la *venus* [illegible].

— Ouverte, *anus patulus seu hians*, lors-qu'elle [illegible] bords un bâillement considérable qui pénètre dans l'intérieur de [illegible], comme dans la [illegible].

— Ovale, *anus ovatus*, lorsque sa figure est [illegible] comme dans la *venus* [illegible], & dans la [illegible].

— Ovale oblongue, *anus ovato oblongus*, [illegible] comme dans la *venus* [illegible].

OREILLES, *auriculæ*. Ce sont des protubérances extérieures, presque triangulaires qui accompagnent la base des *peignes*. Elles sont

— Égales, *auriculæ æquales*, lorsque celles de la face antérieure de la coquille ont à-peu-près la même longueur & la même largeur que celles de sa face postérieure, comme dans le *peigne pélerin* & le *peigne ducal*.

— Inégales, *auriculæ inæquales*, quand les oreilles de la face postérieure de la coquille sont [illegible] comme dans le [illegible], & dans le *peigne* [illegible].

— Oblitérées, *auriculæ* [illegible], lorsqu'elles [illegible] point de saillie sur l'une & l'autre face, comme dans le *peigne* [illegible].

RAYONS, [illegible] sont des protubérances [illegible] de la coquille [illegible] comme dans la plupart des *peignes*.

ils diffèrent des *côtes* en ce qu'ils sont toujours arrondis, longitudinaux, & jamais transverses. On donne aussi le nom de *rayons* à des flammes colorées, longitudinales, plus larges que des lignes, qui commençant aux sommets, se terminent aux bords des valves : on distingue entre eux ces derniers par leurs couleurs, & les premiers par les caractères suivants.

— Ils sont écailleux, *radia squamata*, quand ils sont garnis d'écailles droites ou couchées les unes sur les autres, comme dans le *bucarde tuilé*, le *bucarde* [illegible].

— Epineux, *radia spinosa*, quand ils sont armés d'un rang d'épines droites ou inclinées, comme dans le *bucarde épineux* & le *bucarde hérissé*.

— Lisses, *radia levia*, *seu simplicia*, quand leur convexité est lisse & unie sans écailles, épines ni tubercules, comme ceux du milieu des valves du *bucarde mesat*.

— Tuberculeux, *radia tuberculata*, quand leur superfice est garnie de grains ou de tubercules, comme dans *l'arche grenue*.

Sillons, *sulci*; on doit entendre par ce mot, les interstices enfoncés des côtes & des rayons, & non pas leurs parties saillantes, comme Linnæus a fait dans beaucoup de cas. Ils sont

— Carrés, *sulci quadrati*, quand leur fond est plat, de même que les faces latérales des côtes ou des rayons qui les accompagnent, comme dans le *cardite ajar*.

— Lamelleux, *sulci lamellosi*, quand leur fond est garni de petites écailles transverses, comme dans le *peigne ducal*, & le *bucarde rustiqué*.

— Pointillés, *sulci excavato-punctati*, quand toute leur superficie est piquée de points enfoncés, comme dans la *came arcinelle*.

— Striés, *sulci striati*, quand leur superficie est garnie de stries transverses, comme dans le *bucarde hérissé*.

Situation de la coquille, *situs testæ*. Nous l'avons indiquée ci-dessus, au mot *axe*.

Sommets, *nates*; on désigne par ce mot deux protuberances de figure conique, légèrement spirale, qui accompagnent la base extérieure de la plupart des coquilles bivalves. Ils sont

— Applatis, *nates depressæ*, *seu complanatæ*, lorsque au lieu d'une saillie, ils présentent une surface [illegible] comprimée, comme dans la *vénus* [illegible].

— Approchés, *nates approximatæ*, lorsqu'ils se touchent, la coquille étant fermée, comme dans la *vénus* [illegible], & la *vénus* [illegible].

— Auriformes, *nates auriformes*, quand leur figure étant sensiblement spirale, ils sont peu saillants & appliqués sur le ventre des valves; comme dans la *came gryphoïde*.

— Cornus, *nates corniformes*, lorsque leur saillie étant considérable, & leur direction onduleuse ou spirale, ils présentent une figure semblable à celle d'une corne, comme dans la *came unicorne*, & la *came bicorne*.

— Crochus, *nates incurvæ*, *seu incurvatæ*, *seu inflexæ*, quand leur courbure est dirigée l'une vers l'autre, c'est-à-dire quand la courbure du sommet de la valve droite est inclinée vers celle de la valve gauche, sans pencher plus vers la face antérieure de la coquille que vers sa face postérieure, comme dans *l'arche pectoncle*.

— Ecartés, *nates distantes*, quand ils sont éloignés l'un de l'autre par l'intervalle au moins d'une ligne.

— Eloignés, *nates remotissimæ*, quand ils sont écartés l'un de l'autre par un grand intervalle, comme dans *l'arche de Noé*.

— Recourbés, *nates recurvæ*, *seu reflexæ*, *seu retrorsum incurvatæ*, quand leur courbure est dirigée vers la face postérieure de la coquille, c'est-à-dire vers la lunule, comme dans la *vénus épineuse*.

Recouverts, *nates superimpositæ*, lorsque celui d'une valve recouvre en partie celui de la valve opposée, comme dans la *bucarde cœur de vénus*.

— Ridés, *nates rugosæ*, quand leur superficie est garnie de rides saillantes & inégales, comme dans la *mulette des peintres*.

— Rongés, *nates decorticatæ*, quand leur superficie est corrodée ou exfoliée, comme cela est ordinaire à la *mulette perliere*.

— Volutés, *nates spirales*, lorsque leur courbure offre plus d'un tour de spirale, comme dans le *cardite* [illegible].

Stries, *striæ*. Voyez ce qu'il en a été dit ci-dessus, relativement à celles des coquilles bivalves, on doit seulement observer qu'elles sont longitudinales, obliques & transverses.

— Longitudinales, *striæ longitudinales*, quand en partant des sommets, elles vont se terminer à la circonférence des valves.

— Obliques, [illegible], quand elles coupent obliquement le plan longitudinal & le plan transversal de la coquille, comme dans la [illegible].

— Transverses ou transversales, *striæ transversæ* [illegible]. Quand elles vont du bord antérieur des valves à leur bord postérieur, en décrivant un arc parallele à la circonférence de la coquille.

SUTURE, OU FENTE, *futura, feu rima*. On donne ce nom à un léger écartement que les valves laiffent entre elles, à la partie de leur circonférence, qui eft recouverte par le ligament. Elle eft

— Fermée, *rima claufa*, quand le ligament la couvre de manière, qu'il n'en paroît rien à l'extérieur.

— Ouverte, *rima hians*, quand l'extrémité fupérieure du ligament [illegible], elle laiffe appercevoir dans cette partie un écartement des valves qui pénètre à l'intérieur, comme dans la *vénus gourgandine* & la *donace triangulaire*; *rima hyans* fignifie la même chofe que *nymphæ hyantes*, *feu ligamentum hyans*.

VALVES, *valvulæ*, on donne ce nom aux deux battans dont les coquilles bivalves font compofées, & qui renferment l'animal dans leur intérieur. On les divife en valve droite & gauche, en valve égale & valve inégale, en valve équilatérale & valve inéquilatérale, & enfin en valve fupérieure & valve inférieure.

— La valve droite, *valvula dextra*, fe diftingue de la gauche par la pofition que l'on donne à la coquille: Linnæus confidère dans fes defcriptions, la coquille pofée fur fes fommets ayant en avant le ligament cardinal, & la lunule en arrière, d'où il réfulte que la valve droite de la coquille eft dans cette pofition, celle qui correfpond à la gauche de l'obfervateur, & que la valve gauche, *valvula finiftra*, eft celle qui répond à fa droite.

— Egales, *valvulæ æquales*; les valves font égales, quand la valve droite correfpond à la valve gauche par fa forme, fon volume, fon bombement, & par fes autres caractères extérieurs, comme dans la *vénus droite*, dans la *vénus hériffée*, dans la *mulette des peintres*, & dans la plupart des coquilles bivalves; elles font inégales, *valvulæ inæquales*, quand une des deux valves eft plus bombée que l'autre, comme dans le genre du *fpondyle* & celui de l'*huître*, ou plus grande, comme dans l'*arche* [illegible], ou différemment pliée, comme dans l'*arche* [illegible] & le genre de la *térébratule*.

— Equilatérales, *valvulæ æquilateræ*; cette expreffion eft la même que [illegible]. Voyez ce que nous avons dit [illegible] de *coquille inéquilatérale*, qui équivaut à valves inéquilatérales, *valvulæ inæquilateræ*. Les valves font égales & inéquilatérales dans le *peigne corallin*, inégales & prefque équilatérales dans le *peigne* [illegible], égales & équilatérales dans le *peigne* [illegible], inégales & inéquilatérales dans l'*arche* [illegible].

— Supérieure, *valvula fuperior*; dans les coquilles irrégulières, telles que les *huîtres* & les *fpondyles*, une des deux valves eft attachée par fa propre fubftance aux corps folides & leur eft fortement adhérente; la valve qui ne contracte pas d'adhérences, ordinairement moins profonde que l'autre, eft celle qui eft fituée au-deffus. Cette valve que Linnæus a défigné quelquefois fous le nom d'opercule, *operculum*, eft plate & petite dans *l'huître applatie*, & un peu moins convexe que la valve inférieure, *valvula inferior*, *feu fornix*, dans *l'huître commune* & dans les *fpondyles*. Dans les coquilles inéquivalves régulières, telles que les *térébratules*, la valve fupérieure eft celle dont le fommet eft perforé, quoique celle-ci foit ordinairement plus bombée & même plus volumineufe que la valve inférieure; mais cette dernière fournit des attaches à l'animal, & elle eft effectivement fituée au-deffous de l'autre, pendant qu'il eft vivant. Dans les *peignes*, la valve fupérieure que l'on peut auffi nommer la valve droite, eft prefque toujours un peu moins bombée que la valve inférieure, & celle-ci eft reconnoiffable en ce que, outre qu'elle eft plus profonde, elle offre encore une légère échancrure fur la face fupérieure de fon oreille antérieure. J'ai dit que la valve fupérieure des *peignes* pouvoit auffi être confidérée comme leur valve droite, & en cela je contredis le fentiment de M. Murray qui a dit formellement dans fes principes de Conchyliologie, que la valve [illegible] des *peignes* étoit leur valve droite. C'eft en fuivant les principes de Linnæus que je fuis obligé de conclure contre l'affertion de M. Murray, puifque fi je place la coquille d'un *peigne* fur fa bafe, de manière que l'oreille échancrée [illegible] en avant, on reconnoîtra alors que la valve bombée eft fa valve gauche, & que M. Murray étoit dans l'erreur. On pourroit peut-être objecter qu'en plaçant la coquille du *peigne* fur fa bafe, l'oreille échancrée de la valve gauche ne doit pas être pofée [illegible], & qu'en la plaçant dans le fens [illegible] M. Murray étoit fondé dans fon affertion; à cela je répondrai que le ligament cardinal [illegible] toutes les coquilles bivalves où il eft placé à l'extérieur, le moyen le plus fimple de reconnoître le devant de la coquille, mais que dans les coquilles où le ligament s'étend des deux côtés des fommets, comme dans les *arches*, le devant de la coquille eft toujours cette face des valves fur laquelle il s'étend le plus. Or comme dans les [illegible] la face de la bafe de coquille [illegible] plus prolongée eft celle qui foutient [illegible], j'en conclus que c'eft cette [illegible] regardée comme leur face antérieure. [illegible] font en général plus [illegible] fur leur face antérieure que [illegible], & que la face des *peignes* qui eft [illegible], eft en général un peu plus [illegible] que l'autre, & [illegible] que fi on [illegible] les coquilles des *peignes* dans la mer, pendant que leur animal eft encore vivant, on [illegible]

[illegible] pas adhérente à la coquille, comme les valves [illegible]

— Chambrées, *valvulæ* [illegible], quand elles présentent [illegible] dans leur cavité un feuillet [illegible], [illegible] comme dans *l'arche* [illegible].

— Épineuses, *valvulæ spinosæ*, quand toute leur superficie est garnie d'épines, comme dans [illegible].

— Fasciées, *valvulæ fasciatæ*, quand elles présentent des [illegible], beaucoup plus larges que des lignes, comme dans le *peigne* [illegible].

— Feuilletées, *valvulæ lamellosæ*, lorsque toute leur superficie est garnie de feuillets, plus ou moins [illegible], comme dans la [illegible] *feuilletée*.

— Radiées, *valvulæ radiatæ*, quand elles portent des rayons [illegible], comme le [illegible], ou des rayons colorés, comme la *telline radiée*.

— Sinueuses, *valvulæ lacunosæ*, quand une des valves offre un enfoncement sensible à son bord [illegible], & une convexité proportionnée à cet enfoncement sur la partie correspondante de la valve opposée, comme sur la *térébratule magellanique*.

— Striées, *valvulæ striatæ*, quand leur superficie est garnie de stries; *transversim striatæ*, quand les stries sont parallèles au bord des valves; [illegible], quand les stries [illegible] des sommets vers la circonférence des valves.

Ventre de la coquille, *testæ venter*; on donne ce nom à la partie la plus enflée des valves, qui se trouve [illegible] ordinairement située du côté de leur [illegible], à une égale distance de leur [illegible] & des sommets.

— [illegible], quand dans l'intérieur des valves, il présente une cavité séparée de la [illegible] par un feuillet vertical, comme dans la [illegible].

Coquilles multivalves, testæ multivalves.

Coquille multivalve, *testa multivalvis*; on nomme ainsi toute coquille qui est composée [illegible]

[illegible]

pas adhérente à la coquille, comme les valves [illegible]. On divise [illegible] font

— Articulées, *testæ articulatæ*, lorsque les pièces dont la coquille est composée, sont si bien unies ensemble par une articulation écailleuse, qu'elles paroissent au dehors ne former qu'une seule pièce, comme dans les *balanites*.

— Équivalves, *testæ æquivalves*, quand les valves des deux côtés ont une forme, une dimension & une [illegible], comme dans le genre de la *pholade*; elles sont inéquivalves, quand la forme, la proportion & la situation des valves sont différentes, comme dans les genres [illegible].

— Fixées, *testæ adhærens*, quand la coquille est adhérente aux corps [illegible] par quelques-unes des pièces [illegible], comme les *balanites* le sont par leur base, les *anomies* & les [illegible] par [illegible], les [illegible] par leur pédoncule, les [illegible] par leur tube.

— Libres, *testæ liberæ*, quand elle n'est point fixée, & qu'elle peut se transporter aisément d'un endroit à l'autre, comme les [illegible], les *pholades* & [illegible].

— Pédonculées, *testæ pedunculatæ*, lorsque toutes les pièces dont elle est composée sont soutenues par un pédoncule tendineux, qui est lui-même fixé par sa base sur les corps solides, comme dans les *anatifes*.

— Tubulées, *testæ tubulatæ*, lorsque la pièce la plus considérable de la coquille est formée en tube cylindrique, soit que ce tube contienne à la base les autres valves [illegible], comme dans le genre du *taret*, soit qu'il les renferme dans son intérieur, comme dans celui de la [illegible].

Base de la coquille, *basis testæ*; la base de [illegible], est formée [illegible] est vivant. Elle est formée par un ligament circulaire qui [illegible] les valves [illegible], par une [illegible] par la partie du [illegible] les petites valves dans le [illegible], par l'extrémité opposée à celle de l'ouverture dans les [illegible], & [illegible] par les sommets des

des grandes valves dans les *pholades*, les *anomies* & les *cranies*.

LIGAMENT, *ligamentum*, c'est une substance membraneuse ou tendineuse, qui attache les valves ensemble, & qui tapisse quelquefois la cavité de la coquille, comme dans les *anatifes*. Il est très-épais dans les *oscabrions*, & présente à sa superficie les caractères suivants.

— Il est écailleux, *ligamentum squamatum, seu squamulosum*, quand sa superficie est recouverte de petites écailles granuleuses, qui la font ressembler à la peau de chagrin, comme dans *l'oscabrion écailleux*, & *l'oscabrion tuberculeux*.

— Hérissé, *ligamentum aculeatum*, quand sa superficie est hérissée de petites pointes rudes, comme dans *l'oscabrion hérisson*.

— Lisse, *ligamentum læve*, lorsque sa superficie est unie, ou qu'elle est dépourvue de pointes, d'écailles & de tubercules, comme dans *l'oscabrion bateau*.

— Papilleux, *ligamentum papillosum*, lorsqu'il offre sur sa superficie des papilles distinctes, semblables à des petites houppes composées de poils courts, comme dans *l'oscabrion papilleux*.

— Ponctué, *ligamentum punctatum*, lorsque sa superficie est parsemée de petits points enfoncés, comme dans *l'oscabrion ponctué*.

OPERCULE, *operculum*; on désigne par ce mot les quatre petites valves triangulaires, articulées entre eux, qui ferment l'orifice supérieur des balanites, & qui sont attachées ensemble & aux bords internes de l'ouverture par un ligament circulaire. L'opercule est bivalve ou composé de deux pièces dans le *balanite verrue*.

PÉDONCULE, *pedunculus*; il convient de donner ce nom, pour le distinguer du ligament, au long corps cylindrique & tendineux des *anatifes*. Il est flexible pendant que leur animal est vivant, mais il se durcit & devient très-cassant à mesure qu'il se dessèche. Sa superficie est lisse, écailleuse ou velue, ce qui, d'après les définitions déjà données, ne mérite pas d'autre explication.

RAYONS, *radia*; on doit entendre par ce mot six enfoncements de figure plus ou moins conique, dont la pointe est tournée vers la base de la coquille, qui sont particuliers aux *balanites*, & qui dépendent de la manière dont l'accroissement de leur coquille a lieu; les *rayons* ne sont bien exprimés que sur des coquilles adultes; ils sont peu apparents pendant leur jeunesse, mais ils fournissent de très-bons caractères pour la distinction des espèces.

— Ils sont filiformes, *radia filiformia*, c'est-à-dire longs & étroits, dans le *balanite lisse* & le *balanite perforé*.

— Lisses, *radia lævia*, dans le *balanite strié* & le *balanite ridé*.

— Striés transversalement, *radia transversim striata*, dans le *balanite tulipe* & le *balanite diadème*.

VALVES, *valvulæ*; on entend par ce mot les différentes pièces dont les coquilles multivalves sont composées, toutes les fois que leur substance a la solidité de la substance testacée ou celle de la substance osseuse. Les valves de ces coquilles offrent les mêmes caractères que celles des coquilles bivalves, dont nous avons donné les définitions ci-dessus.



CONE, *vulgairement cornet*; — *Conus*; LINN.

CARACTÈRE du genre.

Coquille univalve, contournée, conique; ouverture longitudinale, linéaire, édentée, verſante, terminée au ſommet par une échancrure; columelle liſſe; baſe droite ouverte, rarement échancrée.

Coquille couronnée.

---

1. CONE cédonulli.

Coquille conique couronnée; faſciée par des taches ſéparées ou réunies, marquée de pluſieurs lignes circulaires ponctuées, la ſpire concave-aigüe.

2. CONE écorce d'orange.

Coquille conique couronnée, granuleuſe, couleur d'orange, marquée de taches blanches, la ſpire aigüe.

3. CONE papier marbré.

Coquille conique couronnée, rarement granuleuſe, brune ou jaune, marbrée de blanc ou de brun, la ſpire aigue.

4. CONE damier.

Coquille oblongue couronnée, rarement granuleuſe, noire, marquée de taches blanches preſque triangulaires, la ſpire obtuſe canaliculée.

5. CONE de Banda.

Coquille conique couronnée, noirâtre, marquée de petites taches blanches, preſque triangulaires, colorées de roſe & de bleu clair, la ſpire [illegible].

6. CONE nocturne.

Coquille conique couronnée, noirâtre, marquée de taches blanches cordées, jointes entre elles & diſpoſées en faſcies, la ſpire obtuſe, la baſe granuleuſe.

7. CONE de Nicobar.

Coquille conique couronnée, noirâtre, faſciée par des taches nombreuſes blanches, chantournées de brun, la ſpire comprimée canaliculée mucronée, le dedans de l'ouverture jaune.

8. CONE eſplandian.

Coquille conique couronnée, blanchâtre, treilliſſée par des lignes brunes ou noirâtres, marquée quelquefois de deux zones foncées, la ſpire obtuſe canaliculée mucronée.

9. CONE zonal.

Coquille conique couronnée, d'un violet [illegible], marquée de pluſieurs rangs de taches [illegible] blanches, & de lignes parallèles couleur de ſaffran, la ſpire [illegible].

10. CONE impérial.

Coquille conique couronnée, blanchâtre, garnie de fascies olivâtres & de lignes transverses, articulées de blanc & de brun, la spire obtuse, comprimée ou élevée.

11. CONE maure.

Coquille conique couronnée, noirâtre, tachée de blanc, garnie de lignes transverses interrompues, noires, la spire obtuse.

12. CONE royal.

Coquille conique couronnée, couleur de rose, marquée de lignes longitudinales ramifiées d'un pourpre foncé, la spire convexe.

13. CONE papier Turc.

Coquille conique couronnée, glauque, tachée de fauve, marquée de lignes transverses articulées de blanc & de brun, la spire obtuse.

14. CONE cannelé.

Coquille conique couronnée, profondément cannelée, blanche, la spire obtuse.

15. CONE hébraïque.

Coquille conique couronnée, blanche, ou d'un blanc tirant sur le rose, marquée de taches transverses presque carrées, noires, la spire convexe.

16. CONE piqûre de mouche.

Coquille conique presque ovoïde, couronnée, blanche, parsemée de piqûres noires disposées en masses, la spire obtuse-mucronée, ou aigüe, la base échancrée.

17. CONE morsure de puces.

Coquille conique couronnée, blanche, marquée de points brun foncé, & d'une zône fauve, la spire comprimée, mucronée, la base échancrée.

18. CONE fustigé.

Coquille conique couronnée, blanche, marquée de gouttes noires inégales, la spire comprimée, mucronée, la base échancrée.

19. CONE civette.

Coquille conique couronnée, d'un blanc nué de rose, marquée de taches, de points & de nébulosités violettes, la spire concave-obtuse, la base échancrée.

20. CONE peau de chagrin.

Coquille conique couronnée, muriquée ou granuleuse, blanche, tachée le plus souvent de marron, la spire aigüe.

21. CONE taffetas.

Coquille foiblement couronnée, oblongue, rougeâtre, variée d'ondulations blanches & bleues, marquée de lignes nombreuses circulaires, brunes, ponctuées de blanc, la spire obtuse, l'ouverture large.

22. CONE brocard.

Coquille couronnée oblongue, marquée de nébulosités blanches & fauves, & quelquefois d'un réseau blanc & brun, la spire obtuse, l'ouverture élargie vers le bas.

23. CONE ponctué.

Coquille conique couronnée, rougeâtre, fasciée de blanc, marquée de stries élevées, ponctuées de rouge, la spire convexe tachée de brun.

24. CONE musique.

Coquille conique couronnée, blanche, [illegible] de lignes transverses [illegible] de brun & de blanc, la spire obtuse.

25. CONE bluet.

Coquille conique couronnée, blanche, marquée d'une zone bleuâtre & de lignes transverses ponctuées de brun, la spire obtuse.

26. CONE miliaire.

Coquille conique couronnée, couleur de chair, zônée de blanc, marquée de deux fascies livides, composées de lignes blanches & brunes, la spire obtuse.

27. CONE souris.

Coquille conique couronnée, striée, cendrée, fasciée de brun, marquée de taches jaunes longitudinales, la spire aigüe.

28. CONE livide.

Coquille conique couronnée, d'un verd livide, la spire obtuse, le sommet couleur de rose, la base marquée.

29. CONE gourgouran.

Coquille conique couronnée, légèrement sillonnée, rougeâtre fasciée de blanc, ou [illegible] & ponctuée, la spire obtuse, la base granuleuse.

30. CONE cardinal.

Coquille conique couronnée, granuleuse, rougeâtre, marquée d'une zone blanche tachée de brun, la spire applatie.

31. CONE magellanique.

Coquille conique couronnée, orangée, marquée d'une fascie ponctuée de blanc & de fauve, la spire tronquée.

32. CONE distant.

Coquille conique couronnée, jaunâtre, marquée de lignes creuses écartées, la spire convexe tachée de blanc & de brun, la base violette.

33. CONE calédonien.

Coquille conique couronnée, orangée, marquée de fils très-fins, d'un rouge foncé, parallèles & contigus, la spire aigüe.

34. CONE époux.

Coquille conique couronnée, jaune, marquée de deux fascies composées de taches fauves oblongues séparées, la spire convexe-aigüe, la base granuleuse, noirâtre à l'intérieur.

35. CONE piqué.

Coquille conique couronnée, livide, marquée vers le haut d'une zône blanche, & ailleurs de sillons très-finement ponctués, la spire obtuse, le sommet couleur de rose, le fond de l'ouverture violet.

36. CONE lamelleux.

Coquille conique couronnée, légèrement sillonnée, blanche tachée de rose, la spire aigüe, canaliculée & garnie de lames en croissant, la base granuleuse.

37. CONE antidiluvien.

Coquille conique couronnée, oblongue, striée transversalement, la spire aigüe très-[illegible], égalant le tiers de sa longueur, la base sillonnée.

Coquille conique, spire lisse.

38. CONE tigre.

Coquille conique, blanche, marquée de fascies jaunes & de plusieurs rangs de taches brunes, la spire plane-obtuse.

39. CONE pavé.

Coquille conique, blanche, marquée de fascies jaunes peu apparentes, & de taches transverses fauves ou couleur de canelle, la spire obtuse, la base sillonnée.

40. CONE mosaïque.

Coquille conique, blanche, marquée de plusieurs rangs de taches écarlate, ou de taches informes de couleur minime, la spire plane-obtuse, la base sillonée violette dans l'intérieur.

41. CONE flamboyant.

Coquille conique, brune ou orangée, marquée de fascies blanches interrompues, ou blanches tachées de brun, la spire aplatie, très-élevée au centre, la base noire.

42. CONE des Maldives.

Coquille conique, couleur de rouille, marquée de taches blanches triangulaires, & de plusieurs lignes brunes ponctuées de blanc, la spire canaliculée, le sommet élevé; la base noire.

43. CONE de Malacca.

Coquille conique, blanche, fasciée de couleur de saffran, marquée de quelques lignes transverses articulées de fauve & de blanc, la spire obtuse bordée, le sommet élevé.

44. CONE fileur.

Coquille conique, blanche, marqué de taches longitudinales brunes, & de fils nombreux transverses interrompus, la spire obtuse, la base granuleuse.

45. CONE faisan.

Coquille conique, rubiconde, marquée d'une fascie blanche ponctuée, de lignes transverses & de taches sériales d'un rouge foncé, la spire plane canaliculée, le sommet élevé.

46. CONE centurion.

Coquille conique, blanche, marquée de fascies ramifiées d'un rouge tirant sur le brun, la spire concave-obtuse.

47. CONE vitulin.

Coquille conique, fauve, marquée de fascies blanches, coupées longitudinalement par des flammes brunes, la spire obtuse.

48. CONE renard.

Coquille conique, fauve, la spire canaliculée, plane-obtuse, la base granuleuse, le fond de l'ouverture violet.

49. CONE rouillé.

Coquille conique, couleur de rouille, marquée d'une fascie blanchâtre & de fils fauves peu apparents, la spire obtuse.

50. CONE cierge.

Coquille conique, jaune, la spire plane-obtuse, la base violette.

51. CONE carotte.

Coquille conique, rouge ou jaune, tachée ou fasciée de blanc, la spire plane-obtuse, le sommet couleur de rose.

52. CONE capitaine.

Coquille conique, d'un jaune verdâtre, marquée de deux fascies blanches tachées de brun, quelquefois parsemée de points bruns, la spire légèrement convexe.

53. CONE hermine.

Coquille conique, souvent verdâtre, marquée de deux fascies blanches, la fascie supérieure variée de noir, l'inférieure accompagnée de deux rangs de taches noirâtres, la spire plane-obtuse.

54. CONE loup.

Coquille conique, blanchâtre, marquée de lignes brunes rameuses réunies, la spire obtuse.

55. CONE hyene.

Coquille conique, jaunâtre, marquée d'une zône blanche, de points & de lignes fauves interrompues, la spire convexe-mucronée.

56. CONE navet.

Coquille conique, épaisse, d'un jaune pâle, marquée de fascies couleur de bistre, & de fils fauves longitudinaux onduleux, la spire plane-obtuse, la base noirâtre.

57. CONE amiral.

Coquille conique, d'un brun citron, marquée de taches blanches presque triangulaires, & de fascies fauves peintes en réseau très fin, la spire concave-aiguë.

58. CONE siamois.

Coquille conique, jaunâtre, marquée de fascies blanches, & de plusieurs zônes articulées de fauve & de blanc, la spire obtuse, mucronnée.

59. CONE aile de papillon.

Coquille conique, rubiconde, marquée de plusieurs zônes inégales, articulées de brun & de blanc, la spire plane-convexe, mucronée.

60. CONE papillonacé.

Coquille conique, blanche, zônée de taches & de points fauves, la spire convexe légèrement canaliculée, mucronée.

61. CONE prométhée.

Coquille conique, oblongue, blanche, marquée de zônes interrompues couleur d'azur, la spire convexe légèrement canaliculée, mucronée.

62. CONE glauque.

Coquille conique, glauque, marquée de lignes transverses, fauves, interrompues, la spire convexe tachée de brun, la base échancrée, striée, le bord interne de la levre droite couleur de rouille.

63. CONE de Surate.

Coquille conique, tirant sur le fauve, marquée de taches transverses, blanches, brunes, la spire convexe mucronée ta-

chée de brun, la base échancrée, striée.

64. CONE moine.

Coquille conique, ovale, ondée de brun & de blanc cendré, quelquefois marquée de zônes articulées, la spire aigüe, la base sillonée.

65. CONE renoncule.

Coquille conique, ovale, rouge, marquée de stries élevées ponctuées, & de nebulosités blanches, la spire obtuse.

66. CONE agate.

Coquille conique, ovale, brune, tachée de blanc ou de blanc bleuâtre, souvent marquée de lignes ponctuées interrompues, ou de fils bruns, la spire aigüe, la base raboteuse.

67. CONE taupin.

Coquille conique, ovale, cendrée, marquée d'une fascie blanchâtre nébuleuse, de taches fauves, & de plusieurs lignes transverses ponctuées, la spire convexe, mucronée, la base sillonée.

68. CONE réseau.

Coquille conique, ovale, blanche ou jaunâtre, marquée de fascies treillissées de jaunâtre ou de fauve, la spire convexe.

69. CONE tinne.

Coquille conique, citrine, marquée de plusieurs rangs de taches brunes, la spire convexe mucronée, tachée de brun, la base échancrée, ridée.

70. CONE minime.

Coquille conique, couleur de rouille, marquée de fils transverses noirâtres, la spire convexe, mucronée, la base échancrée.

71. CONE Linnée.

Coquille conique, jaune, marquée de lignes transverses très-nombreuses, couleur d'ocre, la spire plane-obtuse, la base raboteuse.

72. CONE protée.

Coquille conique, blanche, marquée de taches & de points bruns, disposés sur des lignes régulières, la spire obtuse, mucronée.

73. CONE léonin.

Coquille conique, blanche, marquée de taches longitudinales irrégulières brunes, & de gouttes brunes disposées sur plusieurs rangs, la spire plane-canaliculée, mucronée.

74. CONE picoté.

Coquille conique, jaunâtre, fasciée de brun foncé, marquée de plusieurs rangs de points obscurs infiniment nombreux, la spire obtuse.

75. CONE piqué.

Coquille conique, couleur de rose, fasciee d'incarnat, marquée de nébulosités blanches tirant sur le bleuâtre, & de sillons circulaires piqués, la spire convexe.

76. CONE foudroyant.

Coquille conique, blanchâtre, marquée de taches longitudinales en zigzag, & de gouttes transversales couleur d'ocre, la spire concave-aigüe.

77. CONE de Rumphius.

Coquille conique, blanche, treillissée de brun, marquée d'une fascie simple ou divisée, rarement de deux, la spire aiguë, canaliculée.

78. CONE amadis.

Coquille conique, d'un brun tirant sur l'orangé, toute parsemée de taches blanches, cordées, presque triangulaires & [illegible], la spire canaliculée, le sommet saillant.

79. CONE janus.

Coquille conique, blanche, ondée de fauve & de châtain, quelquefois rayée de blanc ou de brun, ou flambée de brun, la spire aiguë, canaliculée, la base sillonée.

80. CONE perdu.

Coquille conique, marquée de stries transverses peu apparentes, la spire aiguë, canaliculée, treillissée par des stries, la base sillonée.

81. CONE étourneau.

Coquille conique, d'un rouge tirant sur le fauve, marquée de deux fascies blanches écartées, celle de dessus variée de fauve, la spire étagée, la [illegible] granuleuse noirâtre.

82. CONE aumusse.

Coquille conique, fauve, fasciée de blanc, marquée de lignes longitudinales, [illegible]

83. CONE [illegible]

Coquille [illegible],

[illegible] de nébulosités brunes [illegible], & de fascies blanches parsemées de taches brunes [illegible], la spire obtuse.

84. CONE veiné.

Coquille conique, blanche, veinée de jaune, la spire convexe.

85. CONE de mosambique.

Coquille conique, fauve ou jaune, marquée de taches blanches ou brunes disposées en fascies, & de lignes ponctuées, la spire convexe-aigüe, la base striée.

86. CONE de Guinée.

Coquille conique, rubiconde, fasciée & variée de blanc, la spire obtuse.

87. CONE franciscain.

Coquille conique, d'un brun marron, marquée de deux zônes blanchâtres, celle du haut se prolongeant sur les tours de la spire, la spire convexe-aigüe.

88. CONE informe.

Coquille conique, souvent de forme irrégulière, blanche [illegible], la spire convexe-aigüe, la base striée.

89. CONE rat.

Coquille conique, [illegible], marquée [illegible], la spire obtuse, la base violette.

90. CONE pavillon.

Coquille conique, [illegible], marquée de lignes [illegible] blanches parsemées de brun, la spire convexe-aigüe.

91. CONE méditerranéen.

Coquille conique, livide, marquée de fascies blanches, de lignes & de points bruns, la spire obtuse.

92. CONE pointillé.

Coquille conique blanchâtre, environnée de points fauves aigües, la spire obtuse, la base sillonnée.

93. CONE chiné.

Coquille conique, blanche, tachée de fauve, marquée de points bruns aigües, quelquefois parsemés, la spire obtuse, la base sillonnee.

94. CONE cordelier.

Coquille conique, de couleur marron, fasciée de blanc, la spire obtuse.

95. CONE cerclé.

Coquille conique, jaune, marquée d'une zône blanche veinée d'orange, la spire convexe, mucronée.

96. CONE matelot.

Coquille conique, blanche, marquée de deux fascies couleur d'ocre, la spire obtuse.

97. CONE chevalier.

Coquille conique, blanche, fasciée de jaune, marquée de deux rangs de taches fauves, la spire convexe.

98. CONE velours.

Coquille conique, blanche, marquée de fascies & de points fauves, la spire aigüe.

99. CONE chat.

Coquille conique, blanche, variée de fauve, garnie de stries élevées marquées de taches & de points d'un blanc bleuâtre, quelquefois granuleuses, la spire obtuse.

100. CONE variolé.

Coquille conique, sillonnée, granuleuse, blanche, ou jaunâtre variée de fauve, la spire élevée.

101. CONE colombe.

Coquille conique, blanche ou couleur de rose, la spire aigüe, la base striée.

102. CONE croisé.

Coquille conique, verdâtre, marquée de nébulosités blanches & fauves, de lignes ponctuées de brun & de blanc, la spire élevée.

103. CONE jaunisse.

Coquille conique, jaunâtre, marquée d'une zône blanche, la spire obtuse.

104. CONE pluie d'or.

Coquille conique, jaune, parsemée de blanc, marquée de lignes brunes interrompues, ponctuées, la spire élevée, la base sillonnée.

105. CONE pluie d'argent.

Coquille conique, blanche, variée de ponceau, à plusieurs rangs de très-petits points, la spire élevée, la base obtuse.

106. CONE bois de frêne.

Coquille conique, jaunâtre, environnée de zônes & de fils capillaires fauves, ondulés & rapprochés, la spire [illegible] tachée de brun.

107. CONE treillissé.

Coquille conique, blanche, treillissée par des sillons transverses, & des rides longitudinales profondes, la spire élevée.

108. CONE violet.

Coquille conique, striée transversalement, d'un violet foncé tirant sur le noir, marquée de taches & de points rares blancs, la spire obtuse.

109. CONE ambassadeur.

Coquille conique, couleur de cinabre, marquée de taches peu apparentes, d'un verd pâle, entremêlées de points fauves, la spire convexe.

110. CONE de Porto-ricco.

Coquille conique, granuleuse, blanche, tachée de fauve, la spire convexe, mucronée.

Coquille cylindracée, spire lissé.

111. CONE d'oma.

Coquille cylindracée, orangée, marquée de trois fascies blanches, de zônes & de lignes nombreuses composées de fauve & de blanc, souvent litturées, la spire concave-obtuse, le sommet rougeâtre.

112. CONE noble.

Coquille cylindracée, d'un jaune tirant sur le citron, marquée de taches blanches cordées, de deux fascies composées de lignes ponctuées, distinctes des taches blanches, la spire plane-concave accompagnée d'un rebord aigu, le sommet mucroné couleur de rose, la base échancrée.

113. CONE drap d'argent.

Coquille cylindracée, blanche, marquée de points disposés en masses, la spire canaliculée-obtuse, l'ouverture bâillante rougeâtre, la base échancrée.

114. CONE granuleux.

Coquille cylindracée, [illegible]

[illegible] blanche, de taches & de points pourpre, la spire convexe-aigüe.

115. CONE véruleux.

Coquille cylindracée, blanche, garnie de sillons & de stries saillantes, la spire convexe-aigüe.

116. CONE d'orange.

Coquille cylindracée, incarnate, marquée de fascies blanches & de zônes élevées articulées de blanc & de brun, la spire obtuse, canaliculée.

117. CONE tarière.

Coquille cylindracée, d'une foible teinte rougeâtre, marquée de stries élevées & de deux fascies d'un jaune pâle, la spire obtuse, la base [illegible].

118. CONE radix.

C[illegible] fascicée de blanc, ceinte de fils fauves très-[illegible] presque mucronée, tachée de brun, le sommet couleur de rose.

119. CONE nébuleux.

Coquille cylindracée, blanche, faſciée par des taches longitudinales nébuleuſes brunes, marquée de lignes tranſverſes ponctuées de blanc, la ſpire obtuſe preſque mucronée.

120. CONE ſtrié.

Coquille cylindracée, marquée de taches blanches & fauves, de fines ſtries tranſverſes parallèles brunes, articulées de taches blanches, la ſpire obtuſe canaliculée, la baſe ſillonnée.

121. CONE gouverneur.

Coquille cylindracée, bombée vers le haut, comprimée au milieu, d'un blanc mêlé de roſe, marquée de deux faſcies compoſées de taches longitudinales, figurées, brunes, non ſtriées, la ſpire canaliculée mucronée, la baſe ſillonnée.

122. CONE ſpectre.

Coquille cylindracée, légèrement ſillonnée, [illegible] de taches longitudinales onduleuſes, d'un brun rougeâtre, ſpire convexe mucronée, ouverture bâillante, baſe échancrée.

123. CONE bullé.

Coquille cylindracée, miniée, variée de [illegible], ſpire canaliculée mucronée, ouverture bâillante orangée dans l'intérieur, baſe échancrée.

124. CONE fariné.

Coquille cylindracée, incarnate ondée de blanc, marquée au milieu du tour extérieur d'une zône ponctuée, la ſpire canaliculée, élevée, l'ouverture bâillante, la baſe échancrée.

125. CONE pluvieux.

Coquille cylindracée, blanchâtre, garnie d'une faſcie roſe, de ſtries élevées marquées de points, & de lignes brunes, la ſpire applatie preſque mucronée.

126. CONE commandant.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, d'une teinte bleue rougeâtre, ceinte de lignes blanchâtres diſtinctes, tachées de brun, la ſpire convexe-élevée.

127. CONE bâtonnet.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, d'un brun violet, marquée de taches longitudinales blanches, la ſpire convexe-elevée.

128. CONE préfet.

Coquille cylindracée, oblongue, jaunâtre, faſciée de blanc, la ſpire convexe-élevée.

129. CONE ſillonné.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, d'un violet pâle, marquée de points & de taches fauves, la ſpire convexe-élevée.

130. CONE gland.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, brune, marquée de faſcies blanches peu prononcées, la ſpire convexe-élevée.

131. CONE nuſſatelle.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, blanche, nuée de [illegible], ceinte de lignes ponctuées brunes, la ſpire convexe-élevée.

132. CONE mitré.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, jaune, faſciée de taches fauves orangées & blanches, la ſpire concave-élevée.

133. CONE brunette.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, brune, marquée de taches inégales triangulaires blanches, la ſpire aigüe.

134. CONE drap orangé.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranverſalement, orangée, marquée de taches blanches cordées, la ſpire aigüe.

135. CONE drap flambé.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, jaune, marquée de flammes fauves & de taches blanches longitudinales cordiformes, la ſpire aigüe.

136. CONE drap reticulé.

Coquille cylindracée, oblongue, ſtriée tranſverſalement, d'un fauve canelle, réticulée par des taches trigones blanches diſpoſées en faſcies, la ſpire aigüe.

137. CONE omaria.

Coquille cylindracée, fauve, marquée de taches ovoïdes, légèrement trigones, blanches, & de pluſieurs lignes circulaires brunes chargées de petites taches cordées blanches, ſpire obtuſe, ſommet couleur de roſe.

138. CONE poudingue.

Coquille cylindracée, brune, marquée de taches cordées inégales blanches, la ſpire obtuſe.

139. CONE plumeux.

Coquille cylindracée, d'un brun orangé, marquée de taches cordées blanches, & de lignes brunes ponctuées de blanc, la ſpire obtuſe.

140. CONE prélat.

Coquille cylindracée, jaune, marquée de deux faſcies variées de brun, de blanc, de verdâtre, & de lignes très-fines ponctuées, la ſpire aigüe.

141. CONE archevêque.

Coquille cylindracée, fauve, flambée de lignes longitudinales brunes, marquée de quatre faſcies réticulées de blanc de bleu, de roſe, de violet, la ſpire aigüe.

142. CONE évêque.

Coquille cylindracée, brune, faſciée par des taches triangulaires blanches, marquée de lignes circulaires ponctuées, la ſpire obtuſe.

143. CONE chanoine.

Coquille cylindracée, ventrue, brune, faſciée par un réſeau & des taches blanches, la ſpire élevée, le fond de l'ouverture couleur de roſe.

144. CONE abbé.

Coquille cylindracée, orangée, ondée de brun, marquée de zones réticulées de roſe, & parſemée de taches rares blanches, la ſpire aigüe.

145. CONE drap d'or.

Coquille cylindracée, jaune, marquée de lignes longitudinales, onduleuſes, brunes, & de taches cordées blanches, circonſcrites de fauve, la ſpire élevée.

146. CONE gloire de la mer.

Coquille cylindracée, oblongue, blanche, faſciée d'orangé, réticulée par des taches très-nombreuſes, triangulaires, blanches, circonſcrites de brun, la ſpire aiguë élevée.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES. Le travail que je présente ici sur les *cônes* m'a été communiqué par M. Hwass, Conseiller de Justice du Roi de Dannemarck, qui a bien voulu le détacher d'un autre plus considérable, [illegible] tous prêts, qui renferme le catalogue systématique des coquilles précieuses qui composent sa collection; personne n'étoit plus en état que M. Hwass de porter l'ordre & la méthode dans ce genre hérissé de difficultés, puisque toutes les espèces dont on trouvera ici la description font partie de son cabinet, & qu'il n'existe peut-être pas en Europe de collection aussi riche que la sienne dans ce genre, & sur-tout d'aussi abondamment pourvue de leurs principales variétés. J'ai déjà eu occasion de citer plusieurs fois M. Hwass avec la reconnoissance que je dois à ses connoissances profondes & à sa loyauté; mais dans cette circonstance je dois avouer que sans le concours de ses lumières, le genre du *cône* eût présenté une lacune dans mon ouvrage, qu'il m'eût été d'autant plus difficile de remplir, que grand nombre de ces coquilles sont aussi rares que dispendieuses, & par conséquent hors de la portée des Naturalistes ordinaires. Enfin pour mériter la confiance, dont ce savant Danois me donne une marque si distinguée, je dois prévenir le Lecteur que la définition, les divisions de ce genre, & les phrases latines des espèces & des variétés lui appartiennent, & que l'on ne doit regarder comme mon travail, que le tableau françois des [illegible], les observations générales sur le genre du *cône*, le complément de la synonimie des espèces, & enfin leur description.

Le genre du *cône* est, comme je viens de le dire, celui des univalves qui renferme les espèces les plus précieuses, & qui se distingue le plus des autres coquilles par la régularité de leur forme, par l'agréable variété de leurs couleurs, par leur éclat, & sur-tout par l'excessive rareté de plusieurs d'entre elles. Ce genre est si nombreux en espèces, la forme de leur coquille est si peu variée, & leur couleur est d'ailleurs si inconstante, qu'il n'est pas étonnant si quelques Naturalistes [illegible] ces coquilles, les ont presque toutes considérées [illegible] fondra-t-il donc s'en rapporter pour distinguer l'espèce de la variété, & sur-tout si on convient que la forme même de l'animal est souvent altérée dans les variétés d'une même espèce, comme on peut s'en assurer, même dans les quadrupèdes, en comparant le chien bichon avec le chien danois ou le bouldogue, quoique ces trois sortes de chiens ne soient que trois variétés du chien domestique. [illegible] certitude sur l'égalité de reproduction dans la génération des coquillages, & que la plupart de leurs animaux n'ont pas été encore comparés, il seroit peut-être aussi hasardeux de condamner le [illegible] de l'admettre sans des preuves suffisantes; mais en attendant ces preuves que le temps amènera peut-être, ne seroit-ce pas aller trop loin, que de considérer avec M. Adanson le *cône* [illegible] le *cône cierge*, comme autant de variétés d'une même espèce, par cela seul que leur animal lui sembla présenter la même forme & une organisation analogue, comme si la coquille n'étoit pas une partie [illegible] il est presque toujours indispensable de s'en rapporter.

Cependant comme on ne peut se dissimuler que la distinction des espèces & celle des variétés ne soit sujette dans les coquilles à présenter une source d'erreurs presque inévitable, & qu'il est d'ailleurs [illegible] de considérer comme des espèces, toutes les coquilles qui conviennent entre elles par leur figure, [illegible] tenir, nous avons cru devoir admettre un parti [illegible] nombre d'individus, lorsqu'elles dépendent de la [illegible] à une seule condition isolée.

Cette restriction est digne de remarque, au [illegible]

liſſe ; on en trouve dans les eſpèces du *cône impérial* & du *cône tigre*, dont la ſpire eſt tantôt applatie & tantôt obtuſe ou élevée, & ces exemples ſont d'ailleurs ſi multipliés & ſi familiers aux perſonnes habituées à voir des coquilles, qu'il me ſembleroit ſuperflu d'en citer ici un plus grand nombre.

Il ſeroit intéreſſant de connoître d'où peuvent dépendre ces différences vraiſemblablement accidentelles, qui diſtinguent quelques individus d'une coquille au détriment de tous les autres de la même eſpèce ; mais cette recherche eſt au-deſſus de notre portée, qu'il nous ſuffiſe de ſavoir que ces différences exiſtent & qu'elles ſont inſuffiſantes, lorſqu'on n'en apperçoit qu'une ſeule, pour caractériſer des eſpèces, mais qu'elles forment autant de variétés de la coquille où on les rencontre ſéparément, parce que nous n'entendons par le mot variété, que le cercle de variations ou de différences que les individus d'une eſpèce de coquille éprouvent dans une ſeule partie de leur configuration, ou dans la teinte, dans la diſtribution, & dans la multiplicité des couleurs dont elle peut être variée.

Les couleurs ſont en général très-inconſtantes dans ce genre ; des coquilles d'une même eſpèce préſenteront ſouvent un fond diverſement coloré & des taches d'une teinte ou d'une diſpoſition toute différente ; ces variétés conviennent cependant entre elles par la configuration des parties extérieures de la coquille ou du plus grand nombre de ces parties, & elles ne diffèrent que par leurs couleurs, comme auſſi par la patrie qu'elles reconnoiſſent, qui eſt ordinairement diſtincte pour chacune d'elles, comme ſi la nature avoit cherché en les iſolant, à conſtater que toutes ces différences de couleurs ne dépendoient que des circonſtances locales où ces coquillages vivent, & que malgré qu'elles ſe tranſmettent par la génération, elles ne ſont cependant pas auſſi durables que celles qui conſtituent les eſpèces.

Le *cône cedonulli* a neuf variétés principales qu'on ne rencontre jamais dans les mêmes parages, & qui diffèrent entre elles par la couleur du fond de la coquille, par la figure de leurs taches & par leur nombre ; on en compte autant à l'eſpèce du *cône amiral*, qui conſiſtent dans le nombre plus ou moins conſidérable des faſcies réticulées dont leur coquille eſt ornée & dans leur diſpoſition ; enfin on trouvera ici la deſcription de douze variétés du *cône drap d'or* que l'on diſtingue par l'épaiſſeur de la coquille, ou par la proportion différente d'une de ſes parties, par ſa forme générale, ou auſſi par des ſtries qui paroiſſent ſur ſa ſuperficie, & ſur-tout par la diſpoſition des taches dont elle eſt variée ou par celle des faſcies réticulées qui ſouvent l'accompagnent.

On pourra juger par ces exemples qu'il n'eſt preſque point de partie de la coquille des *cônes* qui ne ſoit ſujette à éprouver quelque variation ; mais il eſt digne de remarque que le ſeul caractère que Linnæus a déſigné comme peu digne de confiance, eſt préciſément celui qui en mérite le plus & qui préſente la diviſion de ce genre la plus certaine. Cet Auteur a avancé comme Axiome (1), qu'il n'y avoit aucune différence remarquable entre les *cônes* à ſpire couronnée & ceux à ſpire liſſe, auſſi il réunit conſéquemment à ce principe, le *cône piqûre de mouches* avec le *cône drap d'argent*, quoique la coquille du premier ſoit conique ovoïde couronnée, & celle du ſecond cylindracée, à ſpire canaliculée & ouverture bâillante à la baſe : Linnæus dans cette circonſtance s'écarta de ſes principes généraux, en accordant plus de confiance aux couleurs de ces coquilles qu'à leur configuration, & c'eſt vraiſemblablement à l'analogie des couleurs qu'on remarque ſur ces deux coquilles que l'on doit attribuer la cauſe de ſon erreur. Il eſt maintenant reconnu que les tubercules ou les faillies pointues qui rendent la ſpire de *cônes* couronnée, forment un caractère invariable, & que toute la différence qu'on a obſervé ſur les coquilles qui en ſont pourvues, telles par exemple que le *cône livide* ou le *cône eſplandian*, conſiſte en ce que ces tubercules ſont quelquefois foiblement exprimés, qu'ils ſont plus ou moins écartés, mais qu'ils ſont cependant toujours aſſez ſenſibles pour que leur exiſtence ne puiſſe être conteſtée, ou même ſuppoſée douteuſe.

Le genre du *cône* eſt diviſé en trois ſections qui embraſſent la généralité des eſpèces ; la première renferme celles dont la ſpire eſt couronnée, ſans avoir égard à la forme de la coquille ; la ſeconde & la troiſième ſont au contraire priſes de la forme de la coquille, qui eſt ou conique ou cylindracée, mais dont la ſpire n'eſt jamais couronnée. Nous diſons que la coquille eſt conique, quand ſa baſe eſt fort rétrécie en comparaiſon du ſommet de ſon tour extérieur, & qu'elle eſt cylindracée quand ſa baſe eſt preſque autant élargie que le ſommet de ſon tour extérieur, puiſque dans ces deux cas la coquille indépendamment de ſa ſpire, reſſemble plus à un cône ou à un cylindre qu'à toute autre figure géométrique qu'on pourroit lui comparer.

La différence des eſpèces dépend, outre ces trois principaux caractères, de la forme que préſente la ſpire de leur coquille, de la figure bombée,

(1) Conorum teſtæ [illegible] *Linn. Syſt. nat. Tom.* 1. [illegible]

can[illegible] ou concave qui distingue le bord [illegible] de ses tours, [illegible] dont [illegible] [illegible], & enfin des couleurs qui s'y font remarquer à l'extérieur ou dans quelques parties de ſon ouverture. Si tout ce qui eſt relatif à la couleur de la coquille peut bien dans quelques cas n'être conſidéré que comme un caractère de peu de valeur, on [illegible] qu'il [illegible] [illegible] d'eſpèces, & que, de ce que la couleur eſt plus variable ſur quelques autres, que chacun des caractères [illegible] de la forme, pris ſéparément, il n'en ſuit pas pour cela que l'on ne doive pas l'employer dans les différences ſpécifiques ; car il [illegible] de cônes où on ne l'a jamais [illegible], & que [illegible] dans ceux où elle eſt la plus inconſtante, elle indique néanmoins la variété que l'on doit regarder comme le type de l'eſpèce, en ce qu'elle eſt la plus répandue dans les mers, ou qu'elle renferme la ſérie la plus nombreuſe d'individus, dont les autres variétés ne ſont peut-être que des ſimples dégénérations qui reviennent ſucceſſivement au type original, & quelquefois auſſi des productions de [illegible] cupidité des Marchands d'hiſtoire naturelle, ou de celle de l'inepte curioſité des amateurs, dont il convient également de ſe méfier.

Sans m'arrêter à indiquer les changemens que ce genre a éprouvé dans les différentes méthodes des Conchyliologiſtes, & que l'on retrouvera dans le tableau que j'en ai préſenté à l'article *Conchyliologie*, il me ſuffira de dire que les uns l'ont diviſé en deux genres en y introduiſant quelques eſpèces qui ne peuvent lui appartenir, & que les autres l'ont trop reſtreint en n'y admettant pas toutes celles qui leur étoient connues ; d'où il a réſulté que ce genre a été déſigné parmi nous par les noms de *cornets*, de *volutes*, par celui de *cornets cylindriques*, de *rouleaux*, de *cylindres* ou de *pyramides*, & que chacun de ces noms n'appartenant directement qu'à une diviſion ancienne de ce genre, ne peut maintenant qu'elles ſont réunies dans un ſeul, être donné ſans inconſéquence au genre entier, avec les réunions & les augmentations qu'il nous a paru néceſſaire de lui faire éprouver. J'ai donc cru devoir [illegible]

[illegible]

T[illegible]

[illegible] de leur ouverture, qui eſt plus ou moins pro[illegible] [illegible] où cette échancrure a la figure d'une portion de [illegible]

à une [illegible] étroite & profonde, qui fait dans cette [illegible]. Si on ne trouve pas cette échancrure dans tous les *cônes* des cabinets, on ne doit pas ſoupçonner que leurs eſpèces en ſoient privées, il faut croire au contraire qu'une portion de la lèvre droite de ces coquilles ayant été gâtée par quelque accident, on aura achevé de l'uſer avec une lime pour faire diſparoître les troncatures qu'elle pouvoit préſenter ſur ſon bord, & qu'on aura négligé de réparer cette partie de la coquille, qui [illegible] l'échancrure, [illegible] à ſon eſpèce, & commune à toutes celles que l'on connoit.

L'ouverture des *cônes* eſt toujours parallèle à la longueur de leur coquille, & ſous la forme d'une fente étroite fort alongée, puiſqu'elle occupe toute la longueur de leur tour extérieur ; elle eſt plus ouverte vers ſon extrémité inférieure qu'à la ſupérieure ſur quelques eſpèces, telles que le *cône* [illegible], mais en [illegible] elle eſt d'autant plus étroite, que la coquille à qui elle appartient approche davantage de la figure conique. M. Adanſon a reconnu qu'elle renferme un opercule partiel, c'eſt-à-dire un opercule qui ne peut la fermer en totalité, & qui n'en occupe qu'environ la cinquième & ſouvent la huitième partie ; ce qui a [illegible] à cet Obſervateur exact, que l'uſage ordinaire des opercules étant de couvrir l'animal, lorſqu'il eſt entré dans ſa coquille, & de la [illegible], il faut croire que la nature a eu d'autres vues en donnant à ceux-ci un opercule ſi petit, qu'il peut à peine [illegible] leur ſuperficie.

Ce que l'on ſait de plus exact ſur la forme du [illegible] dans la deſcription que le même M. Adanſon a faite de l'eſpèce qu'il nomme *jamar*, & qui appartient vrai[illegible] Cet Auteur a reconnu que la tête de l'animal renfermé dans cette coquille eſt petite, cylindrique, de longueur & de [illegible] col, lequel ſort quelquefois du double de ſa longueur, hors de la coquille. Suivant lui il part des [illegible]

[illegible] son col sous la forme d'un tuyau cylindrique, [illegible] il est une fois plus étroit qu'elle. Un profond sillon le traverse à son extrémité extérieure, & [illegible] dans toute sa longueur par un grand nombre de petites raies fort inégales. A l'extrémité posté- [illegible] seulement, l'autre moitié restant libre & déta- [illegible] figure elliptique deux fois plus longue que large & cinq fois plus courte que l'ouverture de la coquille, qui s'applique toujours, quand l'animal y est rentré, dans l'angle intérieur de cette même ouverture.

D'après cette description dont tout me porte à croire l'exactitude, puisqu'elle cadre avec ce que j'ai moi-même observé sur l'animal du *cône tinne* & sur celui du *cône hébraïque*, on peut conclure que l'animal des coquilles de ce genre [illegible] de ceux des autres coquilles univalves, par la situation des yeux sur l'extrémite des tentacules, beaucoup plus rapprochés de leur pointe dans les *cônes*, qu'elle ne se trouve l'être sur l'animal des *buccins*, lequel d'ailleurs s'en rapproche le plus par toutes les autres conditions, excepté celle de l'opercule, qui est entier & non pas partiel comme dans les *cônes*.

Toutes ces coquilles sont recouvertes en sortant de la mer, d'un épiderme plus ou moins épais, parce qu'il est ordinairement proportionné à l'âge de l'animal, & par conséquent au volume & à l'épaisseur de la [illegible] peu d'épaisseur & il est fauve clair; cette couleur fauve devient plus foncée quand l'épiderme a plus de consistance, enfin il est brun & même noirâtre sur les coquilles les plus âgées. Ce n'est qu'après avoir enlevé cet épiderme qu'on peut jouir des belles couleurs des *cônes* dans tout leur éclat, mais il faut pour cela que ces coquilles aient été pêchées vivantes, car leur vivacité est déjà bien ternie sur celles qui ont séjourné quelque temps sur les rivages de la mer, quoique [illegible]

[illegible] rarement sur celles qui sont bordées de rochers. On n'en rencontre qu'une seule espèce dans la [illegible] logues n'ont pas été encore découvertes. M. Allioni, [illegible] ne se rencontrent plus maintenant que dans les [illegible] lerai à leur article, qui se trouvent fossiles ou pétrifiées dans diverses contrées de l'Allemagne. Ces coquilles sont une des plus fortes preuves [illegible] se rencontre la température qui est nécessaire à leur existence. Mais cette vérité que quinze ans de recherches assidues me permettront enfin d'établir un jour, sur des preuves aussi [illegible] qu'incontestables, est maintenant étrangère à mon [illegible] & importante de mon travail sera terminé, & on verra alors que les coquilles ne sont pas les [illegible] dont on trouve les empreintes sur les schistes qui [illegible] mêmes conséquences, & enfin que les ossemens & les mâchoires des animaux marins & quadrupèdes, qu'on rencontre dans les couches calcaires de différentes contrées de l'Europe, confirment [illegible] attestent qu'il s'est opéré dans une succession non [illegible] que le célèbre Buffon crut devoir adopter, le- [illegible]

[illegible]

tant nouvelle de trouver ici, d'après M. Hwass, & à la suite de ses phrases spécifiques, l'indication du degré de rareté de chaque espèce & de chaque variété précieuse. Cet Auteur nomme rarissimes, *testæ rarissimæ*, les coquilles dont on ne connoît en Europe que depuis un jusqu'à douze individus; coquilles rares, *testæ raræ*, celles dont on connoît jusqu'à quarante ou cinquante individus, & coquilles non communes, *testæ non vulgares*, celles qu'il n'est pas facile de se procurer, quoique d'ailleurs elles se rencontrent dans la plupart des belles collections. Ces trois degrés de rareté qui résultent non-seulement de l'état actuel des Cabinets d'Histoire naturelle de la France, mais encore de ceux de toute l'Europe que ce savant Conchyliologiste a parcourus, donnent un prix réel à ses recherches, & ne peuvent qu'être infiniment utiles à ceux qui achetant des coquilles sans une expérience assez longue, sont journellement exposés à être les dupes de la charlatanerie & de la mauvaise foi des Marchands.

1. Cône cédonulli.

Conus cedonulli.

Conus, testa conica coronata, maculis disjunctis aut confluentibus fasciata, lineis fusco nigrisque articulatis cingulata, spira concavo-acuta.

A — *Cedonulli amiralis; testa conica coronata, cinnamomeo-aurantia, fasciata maculis* [illegible] *rufo circumscriptis, serie quadrupli margaritarum, cingulisque numerosis* [illegible] *punctatis,* [illegible]*, spira* [illegible] *aurantio variegata;* Mus. Hwass. [illegible] *varier.* 1, *testa rarissima.*

Conus cedonulli; Klein, *ostracol. pag.* 70, *num.* 46.

Voluta, cedonulli vocata, &c. Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 153, *tab.* 48, *fig.* 6, [illegible].

Le fameux cornet nommé par excellence cedonulli; d'Argenville, *conchyl. suppl. pag.* 384, *pl.* 1, *fig. H.*

Regenfuss, *tab.* 2, *tab.* 10, *fig.* 10.

Conus cedonulli, cedonulli; [illegible]; Linn. *syst. nat. pag.* 1167, *num.* 2[illegible], *variet.* [illegible].

Knorr, *vergnugen der augen. tom.* 6, *tab.* 1, *fig.* 1.

Conus [illegible] *cedonulli* [illegible], Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 273, *tab.* 57, *fig.* 633, [illegible], *tom.* 1, *tab.* 17, *fig.* 3. [illegible].

Le cedonulli à [illegible]*, dont la robe jaunâtre se partage en* [illegible] *de même sont composées de marbrures blanches, les deux autres sont remplies, l'une de petites* [illegible] *à points blancs,* [illegible]; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 442, *planch.* 15, *fig. D* 5.

Le cedonulli de [illegible]*, citron* [illegible] *fig. D* 8.

Schroeter, *Einleitung in die conchylienkenntniss. tom.* 1, *pag.* [illegible], *num.* 1[illegible]4.

Der unvergleichliche; par les Allemands.

Le vrai cedonulli, l'amiral cedonulli; par les François.

B — *Mappa; testa conica coronata, fusca* [illegible]*, maculis albis* [illegible] *confluentibus,* [illegible] *punctatis;* Mus. Hwass. *variet. B. testa rara.*

Knorr, *vergnugen der augen. tom.* 1, *tab.* 8, *fig.* 4.

Conus basi pyramidali [illegible]*, geographicam representans chartam, aurantio alboque pictam* [illegible]; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 325, *tab.* 62, *fig.* 682.

Le cedonulli géographique nommé par quelques-uns [illegible] *ou le roi de Sud,* [illegible] *à robe blanche* [illegible], Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 442, *pl.* 1[illegible], *fig. D* [illegible].

Der [illegible]*, par les Allemands.

Le cedonulli géographique, ou le faux cedonulli géographique; par les François.

C — *Curassaviensis; testa conica coronata, fulvo citrina,* [illegible] *punctatis;* Mus. Hwass. *variet. C. testa rara.*

Cornet de Curaçao; d'Argenville, *conchyl. suppl. pag.* 388, *pl.* 1, *fig.* 10.

[illegible] *ex albo &* [illegible] *punctatis* [illegible], Regenfuss. *tab.* [illegible], *fig.* 9, 10.

[illegible] *quam bullatis, striisque tenuibus capillaribus,* [illegible] *per totam superficiem testæ.*

grassi vestiti ; Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 132, *tab.* 44, *fig.* 1 — 22?

L'amiral [illegible] *à ras des cônes* [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] *& de larges* [illegible], [illegible] Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 441, *pl.* 16, *fig.* D. 1.

Le cédonulli de curaçao, l'amiral de curaçao ; par les François.

D — *Trinitarius* ; *testa conica coronata*, [illegible] [illegible] [illegible] *punctata* ; Mus. Hwass. *variet.* D. *testa rara.*

Le cédonulli aux isles, à spirale couronnée vers le [illegible], *à cordelettes* [illegible] *grenues, à* [illegible] *& ornée de* [illegible] *& de taches* [illegible] *cerclées de cramoisi sur un fond jaune, roux & orangé foncé* ; Favanne, *conchyl. tom* 2, *pag.* 442, *pl.* 16 *fig.* D 6.

Le cédonulli de la Trinité, ou l'amiral de la Trinité ; par les François.

E — *Martinicanus* ; *testa conica coronata castanea, fascia alba bipartita & cingulis punctatis* ; Mus. Hwass. *variet.* E. *testa rara.*

Knorr, *vergnugen der augen*, *tom.* 1, *tab.* 24, *fig.* 5.

Le cédonulli de la Martinique, ou l'amiral de la Martinique ; par les François.

F — *Dominicanus* ; *testa conica coronata crocea, fascia larga* [illegible] *quae punctatis* ; Mus. Hwass. *variet.* F. *testa rara.*

Berlinische beschaft. tom. 1, *pag* 411, *tab.* 9, *fig.* 6, *figura mediocris* [illegible] *tuberculorum spira.*

Regina australis, testa conica [illegible] *ex aurantio* [illegible] *albo maculata & tuberculata, transversim* [illegible] [illegible] *albo* [illegible] *ex aurantio & albo maculatis* ; Martini, *conchyl. tom.* 10, *tab.* 141, *fig.* 1306?

Die konigin der [illegible] ; par les Allemands.

Le cédonulli de la Dominique, ou l'amiral de la Dominique ; par les François.

G — *Surinamensis* ; *testa conica coronata ochracea, albo fuscoque variegata, cingulis fasciis punctatis* ; Mus. Hwass. *variet.* G. *testa rara.*

L'amiral de Surinam a pas des [illegible] *peu* [illegible] *& légèrement* [illegible], *à* [illegible] *fond blanc nué de rougeâtre tendre & de bleuâtre, quelquefois de violâtre, orné de flammes irrégu-* [illegible] Favanne, *conchyl. tom.* 2, [illegible]

[illegible]

[illegible] *ex fusco* [illegible] *maculatis* ; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 57, *tab.* 141, *fig.* 1317.

Der [illegible] ; par les Allemands.

Le cédonulli de Surinam, ou l'amiral de Surinam ; par les François.

H — *Granadensis* ; *testa conica coronata* [illegible], *maculis albis*, [illegible] *punctatis*, Mus. Hwass. *variet.* H. *testa rara.*

Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 327, *tab.* 62, *fig.* 683.

Le cédonulli de la Grenade, l'amiral de la Grenade ; par les François.

I — *Caracanus* ; *testa conica coronata albida, maculis fusco-nigricantibus longitudinalibus, cingulis punctatis* ; Mus. Hwass. *variet.* I. *tab.* 1, *fig.* 1, *testa rara.*

Le cédonulli du Caraças, l'amiral de Caraças ; par les François.

Description. Parmi toutes les variétés dont cette espèce est susceptible, c'est la première qui est la plus précieuse et en même-temps la plus compliquée dans sa synonymie. [illegible] cette coquille a été annoncée [illegible] dans l'Ouvrage de Knorr, [illegible] que l'on a vu [illegible] Lyonnet, & qui se trouve [illegible] le Cabinet de M. l'Abbé [illegible] devant à Madame de B[illegible], & dans ceux de M. Hwass & de M. [illegible].

Cette coquille, malgré [illegible] individus [illegible] conservé sa valeur, & [illegible] 1711 d'en voir vendre [illegible] florins, comme on l'apprend dans la Préface de l'Ouvrage de Rumphius, [illegible] en 17[illegible], provenant du Cabinet de M. de la [illegible] à cette époque à la Haye, [illegible] de notre monnoie, [illegible] aujourd'hui de les voir monter à des prix bien plus considérables.

Cette coquille est effectivement belle, [illegible] n'a été encore représentée que très-imparfaitement, même dans [illegible] la gravure simple ne peut parvenir à en donner une représentation [illegible] sentir sans équivoque les [illegible]

elle est entortillée, & les distinguer suffisamment de [illegible]. La [illegible] que j'ai [illegible] les yeux appartient à M. Hwass, & je préviens une fois pour toutes que tout ce qui est relatif à la longueur & à la largeur des coquilles de ce genre, a été mesuré exactement sur celles de son Cabinet, que ces mesures sont seulement comparatives, & qu'elles n'indiquent en aucune manière le *maximum* du développement auquel ces coquilles auroient pu parvenir.

La coquille de la variété A est moyennement épaisse, longue d'un pouce sept lignes & demie, & large de dix lignes & demie ; sa forme est conique & sa superficie très-légèrement striée ; la spire qui la termine est concave aigüe un peu comprimée sur les côtés, & composée de dix tours légèrement canaliculés & garnis d'un rang de petits tubercules convexes blancs.

Le tour extérieur offre une teinte couleur de cannelle, laquelle est marquée de vingt-six ou vingt-huit cordons bruns articulés de points blancs semblables à des perles ; il présente aussi deux fascies, composées de taches distinctes, inégales, alternativement grandes & petites, d'un blanc bleuâtre, toutes circonscrites de brun foncé. Une de ces fascies occupe le milieu du tour extérieur, l'autre plus étroite est située à sa base. Indépendamment des fascies & des cordons ponctués, on y compte quatre rangs transverses de taches arrondies perlées, dont un est placé sur la partie supérieure de la coquille, & les trois autres le sont entre la fascie du milieu & celle de sa base.

La couleur de sa spire ne diffère point de celle du tour extérieur, elle est variée de taches d'un blanc bleuâtre, qui sont elles-mêmes pointillées de cannelle. Le dedans de l'ouverture est blanc. Cette coquille très-précieuse n'a été encore pêchée que dans les mers de l'Amérique méridionale.

La coquille de sa variété B est ordinairement plus grande que celle de la précédente ; elle a deux pouces de longueur sur une largeur de moitié moindre, ce qui la rend par conséquent un peu plus allongée que le vrai cédonulli, & proportionnellement moins large ; c'est-là toute la différence qu'on peut remarquer dans leur forme. Sa couleur est cannelle comme dans la variété précédente, mais elle est marbrée de grandes taches d'un blanc bleuâtre, réunies & circonscrites de brun foncé, qui se prolongent depuis le haut du tour extérieur jusques vers le milieu de la coquille ; de ce point jusqu'à sa base, on voit deux fascies de la même teinte que les taches du haut, qui paroissent formées par des taches irrégulières réunies & circonscrites de brun, sont divisées au milieu par une bande cannelle, qui est elle-même garnie de deux rangs de petites taches blanches, [illegible]. On compte aussi sur la superficie du tour extérieur, jusqu'à quarante cordons bruns [illegible] ponctués de blanc, dont la couleur change en passant sur les taches blanches & y devient blanc de lait finement ponctuée de brun. Ces cordons sont uniformes sur presque toute la longueur de la coquille, excepté près de la base, où ils deviennent alternativement plus petits.

L'ouverture & la spire de cette coquille ne diffèrent pas de la forme de celles de la variété A, mais sa spire est beaucoup plus blanche & toujours parsemée de quelques taches peu nombreuses de couleur cannelle. On trouve aussi quelques individus de cette variété, où la couleur cannelle foncée domine, & où l'étendue des taches bleuâtres est bien moins considérable que sur celui dont je donne la description. On trouve le [illegible] dans les mêmes mers que le *véritable cédonulli*.

La variété C a une coquille plus lisse que les deux précédentes, & si le fond de la coquille peut être pris de la couleur la plus dominante plutôt que de son intensité, on devroit dire qu'elle est blanche & non fauve, parce que le blanc couvre près du tiers de sa superficie. Elle est longue d'un pouce dix lignes & large de onze lignes.

En prenant la couleur blanche pour le fond de sa coquille, sa superficie est divisée par environ trente-quatre cordons blanc de lait finement ponctués de brun, & marbrée de grandes taches réunies par leurs extrémités, d'une couleur fauve tirant sur le citron, dans l'intérieur desquelles on distingue la continuation des cordons qui y sont articulés de blanc & de brun moins foncé que sur les deux variétés précédentes ; les taches entrelacées occupent la moitié supérieure du tour extérieur de la coquille ; sa moitié inférieure offre une bande de couleur fauve citrine, quelquefois interrompue, dans laquelle on retrouve aussi des cordons articulés, comme dans les taches du haut, & quelques autres petites taches blanches, rares & inégales.

Sa figure est assez semblable à celle du *cédonulli géographique*, mais les tubercules qui l'accompagnent y sont un peu moins exprimés. On trouve cette variété sur les côtes de l'Isle de Curaçao, dont elle porte le nom.

La coquille de la variété D a un pouce six lignes de longueur & [illegible] lignes & demie de largeur. Elle diffère sur-tout par la couleur des variétés déjà décrites. Son fond est [illegible] & sa superficie est garnie de cordons d'une teinte brune foncée, très-finement articulés de blanchâtre. Sa moitié supérieure est ornée de trois zones, composées de taches ovales, transverses, inégales & anguleuses, d'un blanc légèrement bleuâtre.

Elle porte vers le milieu une zône blanche, où les cordons sont simplement ponctués de brun, & à sa base une couleur orangée semblable à celle de la zône supérieure, articulée & zonée de même. Sa spire est blanche & parsemée de taches longitudinales d'un brun foncé. Son ouverture diffère de celle des variétés précédentes, en ce qu'elle offre une légère teinte violâtre dans le fond. Cette coquille vit dans l'Océan Américain, & c'est des isles de la Trinité qu'on l'apporte ordinairement.

La coquille de la variété E, dite *cédonulli de la Martinique*, a sur une longueur d'un pouce sept lignes, dix lignes de largeur; elle est lisse à sa superficie & d'une couleur marron uniforme, marquée de cordons bruns finement ponctués de blanc, & chargés par intervalles de quelques points blancs beaucoup plus grands. Elle offre vers sa partie moyenne deux fascies blanches circonscrites ou bordées de brun, dans l'intérieur desquelles les cordons sont ponctués de brun comme dans les variétés précédentes; de ces deux fascies la supérieure est moitié moins large que l'inférieure, & leurs bords sont également irréguliers ou sinueux. On en distingue une troisième à la base de la coquille d'une largeur égale à celle du milieu. Sa spire est blanche & parsemée de taches marron. On la pêche sur les côtes de l'isle de la Dominique.

On nomme la variété F le *cédonulli de la Dominique*; sa coquille est longue d'un pouce neuf lignes, & large de onze lignes & demie. On peut dire qu'elle est blanche, puisque c'est cette couleur qui y domine, & qu'elle est garnie de cordons ponctués de brun, & légèrement granuleux, sur-tout vers la base. Sa moitié supérieure est marquée de trois rangs de taches réunies les unes aux autres, formant trois espèces de fascies, dont l'intermédiaire est contigüe, les deux latérales sont déchiquetées, & cependant réunies avec celle du milieu. Ces taches formant des fascies ont une couleur jaune, analogue à celle du safran, & leurs cordons sont articulés de brun & de blanc comme dans les premières tandis que le fond blanc de la coquille n'a que de simples cordons ponctués de brun. Sa base présente une quatrième fascie de la même couleur que celles du haut, dont la moitié inférieure est parsemée & déchiquetée de blanc. Sa spire est légèrement comprimée sur les côtés, comme celle du *cédonulli amiral*; elle est d'ailleurs semblable dans tout le reste à celle des variétés précédentes, & elle est parsemée de taches couleur de safran sur un fond blanc. On la pêche sur les côtes de l'isle de la Dominique dans l'Océan Américain.

La coquille de la variété G, nommée le *cédonulli de Surinam*, parce qu'on la pêche dans cette partie de l'Amérique, approche beaucoup de la variété précédente. Elle est de même légèrement granuleuse, sur tout vers sa base, longue d'un pouce onze lignes & large d'un pouce. Son fond est blanc, garni de cordons ponctués de brun & marqué sur sa moitié supérieure de taches couleur d'ocre, articulées de brun & de blanc, parsemées de quelques taches blanches séparées, & de quelques traits d'un brun très-foncé, qui ne se rencontrent pas dans les autres variétés. Les parties blanches de la coquille offrent, comme dans les précédentes, des cordons simplement ponctués de brun, ce qui nous paroît être un caractère commun à toutes les variétés de cette espèce. On voit sur la moitié inférieure des taches semblables à celles du haut qui sont également séparées ou entourées de taches blanches, en partie déchiquetées, & en partie contigües. Sa spire est blanche & parsemée de taches inégales, d'un brun très-foncé. L'intérieur de l'ouverture est blanc & quelquefois chargé d'une légère teinte bleuâtre. On prétend, mais sans des preuves suffisantes, que cette variété se trouve aussi dans l'Océan Atlantique.

La variété H a sa coquille longue d'un pouce neuf lignes, & large de dix lignes. Son fond bleuâtre est garni de cordons à très-petits points jaunes écartés. Sa moitié supérieure offre de grandes taches jaunes, réunies, déchiquetées à leur bord supérieur & inférieur, dont les cordons de l'intérieur sont articulés de jaune foncé & de bleuâtre. Une grande zône blanchâtre déchiquetée occupe à peu près le milieu de la coquille, & sa partie inférieure est variée par des taches jaunes semblables à celles du haut, excepté à sa base qui laisse appercevoir le fond blanchâtre de la coquille. Sa spire est blanche & flambée de traits longitudinaux d'un jaune plus ou moins foncé. Cette variété porte le nom de *cédonulli de la Grenade*, de l'isle de ce nom, l'une des Antilles, d'où on l'apporte.

La variété I n'a été encore mentionnée que dans l'Ouvrage de M. Hwass, où elle sera accompagnée d'une excellente figure. Cette coquille a un pouce dix lignes de longueur, & onze lignes de largeur. Son fond blanchâtre est garni de cordons transverses ponctués de brun foncé, tirant sur le noirâtre. Sa moitié supérieure présente des taches longitudinales déchiquetées, d'un brun extrêmement foncé, & contigües en plusieurs endroits, dont les cordons consistent en des séries de petits points blancs très-serrés. Sa moitié inférieure a un second rang de taches, analogues par la couleur & par leur disposition à celles du haut, mais ce second rang n'a pas tout à-fait autant de largeur, & les taches qui le composent sont plus rapprochées entre elles, qu'elles ne sont sur la moitié supérieure. Sa spire est blanche & picotée de points d'un brun noirâtre très-foncé.

On pêche cette coquille précieuse sur la côte

de Cayenne, dans l'Amérique méridionale, au nord de la Guyane.

Je terminerai cet article déjà assez long, en prévenant le lecteur, qu'on trouve dans les Ouvrages de Conchyliologie, tels que ceux de Gualtieri, de Rumph, de Seba, & celui de Martini, des figures, ou des phrases, qui [illegible] appartenir à l'espèce du [illegible], ne peuvent cependant, à cause de leur imperfection, être rapportées sans équivoque à aucune des variétés mentionnées, quoiqu'il soit très-vraisemblable que les coquilles qu'elles représentent n'en sont pas différentes; j'ai cru qu'il étoit plus utile de ne faire aucune mention de ces synonymes douteux, qui diminueroient par leur citation la confiance que méritent ceux que je rapporte.

2. Cone écorce d'orange.

Conus aurantius; Hwass.

Conus, testa conica coronata aurantia, granulata, spira acuta; Mus. Hwass. *spec.* 22. *testa non vulgaris.*

Rhombus ex rufo maculatus, angustior, lineis tenuissimis bullatis sive punctatis exsculptus, clavicula productiore leviter muricata; Lister, *synopf. tab.* 775, *fig.* 21.

Conus voluta achatina, striata, mucrone trochiformi, nodulis albis picto, basi decurrente; Klein, *ostracol. pag.* 69, *num.* 34; *litt. B.*

Cochlea conoïdea umbonata, obscure striata, [illegible] papillis [illegible] circumdato, ex albo [illegible] nebulata, [illegible]; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 20, *fig. L.*

Rumphi altera species; Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 1[illegible], *tab.* 44, [illegible]

[illegible], *tom.* 5, *tab.* [illegible]

Conus baseos papillosæ, ex rufo nebulatus, [illegible]; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 3[illegible], *tab.* 61. *fig.* [illegible]9.

[illegible] grand cornet à [illegible] au moins sur sa [illegible] petites taches [illegible]; [illegible], *conchyl. tom.* 2, *pag.* 4[illegible], *pl.* 1[illegible], *fig. D* 4.

[illegible], par les Allemands.

L'écorce d'orange, par les François.

Description. [illegible] portion de l'individu que j'ai sous les yeux.

La [illegible] de [illegible] quelques [illegible], & ne sont presque pas sensibles au tact sur les deux tiers supérieurs de leur longueur. Elle est colorée d'un bout à l'autre d'un [illegible] orangé vif, parsemé de taches [illegible], & blanches. Quelquefois une [illegible] & continue occupe le milieu de la coquille, & on en apperçoit une seconde formée de taches séparées, tout autour de sa base. Il arrive aussi quelquefois que des taches blanches sont parsemées assez également sur toute sa superficie, ou qu'elles manquent presque en totalité, excepté à la proximité de la spire.

Son ouverture a vingt-trois lignes de longueur; elle est plus élargie d'un tiers à sa base, que vers son extrémité opposée, où elle est terminée par une échancrure oblique.

Sa spire est aiguë & composée de dix tours très-peu concaves, qui sont bordés par un rang de tubercules arrondis & situés plus près des sutures intérieures que dans l'espèce du [illegible] ; elle est blanche & [illegible] d'orangé. Ce cone vit dans l'Océan Asiatique, & se trouve plus particulièrement qu'ailleurs, aux isles Philippines.

3. Cone papier marbré.

Conus [illegible]; Solander.

Conus, [illegible] rata, spira acuta.

A — *Conus, [illegible] marmorata, spira acuta*; Mus. Hwass. [illegible] *variet. A.*

Aldrovand. [illegible] *pag.* [illegible], [illegible] 1.

Rhombus ex rufo nebulatus, angustior, lineisque quibusdam intersectis circonscriptus, [illegible]; Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 1[illegible], *tab.* 4[illegible], *fig.* 1.

Conus [illegible]; Martini, *conchyl.* [illegible] 3[illegible]1, [illegible]

Le grand papier marbré, ou le faux amiral de Surinam, à robe lisse, mais à cases prononcées, blanche, nuée de couleur de chair & de bleu vif, marbrée de fauve & de marron, & semée de taches blanches; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 443, *pl.* 16. *fig.* E 4.

De konings kroon hoorn; par les Hollandois.

Die kongskrone; par les Allemands.

Le papier marbré brun, ou le grand papier marbré; par les François.

B — *Testa fulva, cingulis albo punctatis*; MUS. HWASS. *spec.* 3, *variet. B. testa non vulgaris.*

L'amiral de Surinam; D'ARGENVILLE, *conchyl. apend. pag.* 337, *pl.* 1, *fig. R.*

Cochlea conoïda umbonata, basi papillosa, fusca, maculis albis & punctis lividis, fasciata & variegata; GUALTIERI, *ind. pag.* & *tab.* 21, *fig.* Q.

Le papier marbré à cordon; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 441, *pl.* 16, *fig.* E 5.

Conus basi papill. f., &c. MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 321, *tab.* 61, *fig.* 677.

Le papier marbré cordonné; par les François.

C — *Testa lutea, maculis albis*; MUS. HWASS. *spec.* 3, *variet. C.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 5, *tab.* 24, *fig.* 3, — *ejusd. tom.* 6, *tab.* 1, *fig.* 2, — *ejusd. tom.* 6, *tab.* 13, *fig.* 5.

Cochlea conoïdea umbonata, umbone papilloso apice striato, candida, magnis maculis luteis nebulata; GUALTIERI, *ind. pag.* & *tab.* 21, *fig.* L.

Conus basi papillosa pyramidali, ex luteo vel castaneo marmoratus, filis granulatis cinctus, indiarum occidentalium; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 322, *tab.* 61, *fig.* 678.

Le papier marbré orangé; par les François.

D — *Testa granosa fulva, maculis albis*; MUS. HWASS. *spec.* 3, *variet. D.*

Le papier marbré chagriné, à robe blanche granulée par suites circulaires, & marbrée de fauve foncé ou d'un café au lait brunâtre, souvent veiné de violet; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 443, *pl.* 16, *fig.* E 2.

Le papier marbré chagriné; par les François,

E — *Testa alba, fusco maculata*; MUS. HWASS. *spec.* 3, *variet. E.*

Cochlea conoïda, umbonata, umbone papilloso, albida, magnis maculis rufis infecta; GUALTIERI, *ind. pag.* & *tab.* 21, *fig.* M.

Le petit papier marbré; par les François.

F — *Testa citrina, immaculata, basi muricata*; MUS. HWASS. *spec.* 3, *variet. F. testa non vulgaris.*

Rhombus cylindro-pyramidalis subcroceus, bullatus fasciis ad basim, clavicula muricata; LISTER, *synops. tab.* 755, *fig.* 4.

L'écorce de citron; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille avec toutes ses variétés se trouve dans l'Océan Américain, & il est vraisemblable qu'on l'apporte aussi quelquefois des mers des Indes, au moins la chose est elle bien certaine, par les variétés C & F que je trouve à Madagascar, & que Lister indique à l'Isle-de-France.

La première variété que l'on nomme le *papier marbré brun*, a une coquille épaisse peu arrondie, & composée de neuf ou dix tours de spirale. Celle dont je donne la description est longue de vingt-cinq lignes, & large de treize, mais il est peu ordinaire d'en trouver de ce volume. Son tour extérieur est marqué à sa superficie de stries transverses, écartées, bien prononcées sur-tout à la base, où elles sont ordinairement granuleuses. On y distingue encore quelques sillons longitudinaux qui résultent des accroissements successifs de la coquille, dont les intervalles sont le plus souvent inégaux. Le fond de sa couleur est ou blanc ou couleur de chair, marbré de grandes taches brunes ou fauve foncé, chargées de lignes circulaires brun foncé ou noirâtres, dont le prolongement n'est sensible sur les taches blanches, que par de légères nuances picotées de blanc de lait. Quelquefois ces taches brunes forment deux fascies distinctes, & les parties blanches qui les séparent sont entremêlées de points & de lignes brunes très-foncées, & de teintes olivâtres nebuleuses.

Son ouverture est presque également large sur toute sa longueur, elle est blanche dans le fond, échancrée obliquement du côté de la spire, & longue de dix-neuf lignes & demie.

Sa spire est aiguë, légèrement applatie sur les côtés, longue de cinq lignes & demie, & couronnée par un rang de gros tubercules couronnés & obliques; elle est panachée de blanc & de brun, de manière cependant que le brun y domine. On trouve cette coquille aux isles de St-Domingue & de la Martinique.

La variété B, comme le dit très-bien M. Favanne, diffère de la précédente, en ce que le fond blanchâtre de sa coquille est marbré de fauve olivâtre & de marron, & qu'elle offre vers le tiers inférieur de sa hauteur un cordon de taches quarrées alternativement blanches & brunes; & enfin, en ce que le sommet de sa spire est d'une teinte couleur

[illegible] Quelquefois on voit deux ou trois [illegible] [illegible] de blanc & de brun [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Argenville [illegible] [illegible] [illegible] se trouve en effet sur les côtes de [illegible] [illegible] en Amérique.

La coquille de la variété C est [illegible] [illegible] plus petite que celle des deux variétés précédentes, elle [illegible] [illegible] par la forme & par la disposition des parties dont elle est composée, mais sa couleur est différente; [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible]. On voit [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qui donne le [illegible] sur la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible], où cette variété est très-commune. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Amérique, [illegible] [illegible] parmi les [illegible] que M. [illegible] avoit apportées de l'isle de la Guadeloupe. M. A[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible], de D[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

La variété D, [illegible] [illegible] *marbré chagriné*, diffère des premières par les caractères suivans. Sa [illegible] [illegible] [illegible] par les [illegible] [illegible] [illegible] dont elle est accompagnée, & par une marbrure de fauve foncé ou [illegible] [illegible] [illegible] en deux zones. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] quelques [illegible] [illegible] [illegible] & les tubercules qui [illegible] [illegible] [illegible] un peu [illegible] [illegible] [illegible] les coquilles des variétés précédentes. On apporte cette coquille de l'isle St-Domingue, & de celle de la Martinique.

La variété E ne parvient jamais à un volume [illegible] [illegible] les variétés déjà décrites; [illegible] la variété C [illegible] [illegible] [illegible].

La variété F [illegible] [illegible] commune de toutes celles que présente cette espèce. Sa coquille ne diffère que par la couleur, [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] autre couleur. Sa base est [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les autres variétés [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] y est souvent [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Elle vit dans l'Océan Américain.

4. CONE damier.

Conus marmoreus, LINN.

Conus, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] 4. [illegible] *A.*

A — [illegible] nigra, maculis [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]; [illegible] [illegible] [illegible] 31, [illegible] 2.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. LISTER [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] [illegible] & [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]; BONANNI, [illegible] [illegible] [illegible] 123, — [illegible] KIRCH. [illegible] [illegible] [illegible].

Voluta marmorea, RUMPH. [illegible] [illegible] 32. *fig.* M.

Cornet [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible]. *pag.* 241, *pl.* 15, *fig.* [illegible].

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]; [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] *fig.* 11.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] *D.*

[illegible] [illegible].

[illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] 2.

Conus marmoreus, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] 151.

Conus

Conus basi coronata plana, nigrescens, maculis cordiformibus albis filo aurantio cinctis decoratus; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 329, *tab.* 62, *fig.* 685.

Le damier ordinaire, à clavicule médiocrement élevée, festonnée sur les pas des orbes, à robe entièrement couverte de marbrures d'un noir foncé, laissant entre elles des taches blanches, irrégulières du fond; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 439, *pl.* 14, *fig. E* 4.

Marmer-hoorntje, of ring-hoorntje, en harts-hoorntjè; par les Hollandois.

Das herzhorn, oder marmorhorn; par les Allemands.

Le tigre, le léopard, ou le damier ordinaire; par les François.

B — *Testa nigra, maculis albis granulata*; MUS. HWASS. *spec.* 4, *variet. B. testa rara.*

VALENTIN, *univ. fig.* 25.

Le damier sablé à clavicule couronnée; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 439.

Le damier sablé; par les François.

C — *Testa nigricante, maculis albo-roseis quasi zonata*; MUS. HWASS. *spec.* 4, *variet. C. testa non vulgaris.*

RUMPH. *thes. tab.* 32, *num.* 1.

Conus baseos muricatæ, quæ voluta marmorata fasciata, basi obtusa hiulca, duabus plagis fasciarum instar obscuratis maculis majoribus; KLEIN, *ostracol. pag.* 71, *variet.* 1, *litt. c.*

Rhombi cylindrici pyramidales, reticulati, clavicula nodosa, minores, obscure fusci, albis maculis in latas veluti fascias dispositis distincti, &c. SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 135, *tab.* 47, *fig.* 5, 6.

Harts-hoorn met banden; par les Hollandois.

Le damier noir à zônes; par les François.

D — *Testa atro-fusca, albo maculata, lineis albis & nigricantibus contiguis fasciata.*

Conus marmoreus fasciatus, testa conica, atro fusca, maculis cordiformibus concatenatis exornata, fasciis transversis quatuor albis & tribus nigricantibus cincta, spira fere truncata anfractibus canaliculatis, nodosis, coronatis; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 21, *tab.* 138, *fig.* 1279.

Die bandirte herstute; par les Allemands.

Le damier noir fascié; par les François.

E — *Testa nigra, maculis longitudinalibus albis sub fasciata, spira obsolete coronata.*

F — *Testa flavicante, albo maculata.*

Cornet rare nommé le tigre jaune, par rapport à ses taches blanches sur un fond jaune; D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 281, *pl.* 15, *fig. M.*

Rhombus cyl. pyramidalis reticulatus, clavicula nodosa flavus, testa ex citrino flavo perfundata maculas monstrat albas, quasi subtus transparentes, corda veluti animantium minorum referentes, &c. SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 135, *tab.* 47, *fig.* 2, 3.

Voluta marmorea castanei coloris, & eadem aurantia; KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 1, *tab.* 15, *fig.* 2, & *ejusd. tom.* 4, *tab.* 17, *fig.* 1.

Conus rufus varietas antecedentis; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 332, *tab.* 62, *fig.* 686.

Le damier jaune couronné, à clavicule élevée, à chainettes orangées ou citron vif, laissant des taches blanches du fond, triangulaires ou cordiformes; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 440.

Donkerosse schoone harthoorn; par les Hollandois.

Die rothe herztute; par les Allemands.

Le damier jaune ou le léopard; par les François.

DESCRIPTION. Peu de coquilles fournissent autant de variétés que celle-ci, & d'aussi difficiles à distinguer entre elles, à cause des transitions presque insensibles qui les joignent réciproquement, & les font rentrer insensiblement les unes dans les autres. Je me suis borné pour cette raison à mentionner ici les six variétés principales de cette coquille, qui ont été décrites par les Auteurs, à l'exception de celle marquée E, dont je ne connois encore ni description ni figure.

La coquille de la variété A que l'on nomme le damier ordinaire, parce qu'elle est la plus commune de toutes, est conique oblongue, pesante, & parsemée de taches trigones blanches sur un fond noir plus ou moins foncé; elle est ordinairement longue de trois pouces & large de vingt lignes au haut de son tour extérieur; on en trouve quelquefois d'une proportion plus forte, mais celles-ci sont moins communes, & il est sur-tout difficile d'en rencontrer avec leur spire entière & non corrodée. Sa superficie est marquée de stries transverses peu saillantes, excepté vers sa base, où les sillons qui les séparent ont plus de profondeur, & d'autres longitudinales moins

[illegible] qui [illegible] de ses accroissemens successifs.

Son ouverture a trois lignes de largeur, depuis son extrémité supérieure jusqu'au milieu, [illegible] quatre [illegible] en s'élargissant insensiblement jusqu'au bas. Sa lèvre droite est mince sur le bord & très-finement ridée à l'intérieur, sur les coquilles les mieux conservées, & son extrémité supérieure est séparée du second tour, par une échancrure profonde & légèrement oblique. Sa base est simple, très-foiblement arquée vers le dos, & jamais échancrée. Le fond de l'ouverture est blanc & quelquefois mêlé d'une légère teinte rose. Sa spire est obtuse & composée de onze ou douze tours, dont la superficie est canaliculée, lisse, & souvent couronnée de tubercules, qui ne sont pas également sensibles sur tous les tours de la spire, ni sur tous les individus de la même variété. Très-souvent les tours extérieurs en sont privés, & on ne les apperçoit bien distinctement que sur ceux qui approchent du sommet, où ils forment autant de [illegible], lesquels manquent en totalité sur les coquilles roulées.

Le fond de sa couleur est tantôt noir, & tantôt d'un brun tirant sur le cramoisi; il est parsemé de taches blanches de figure trigone, dont la largeur surpasse quelquefois la longueur, ou en est surpassée sur d'autres individus. Quelquefois ces taches sont inégales entre elles & mêlées d'autres petites semblables à des points, mais dans tous les cas elles recouvrent toute l'étendue de la spire, avec cette seule différence que le blanc y domine, au lieu que c'est le noir qui occupe la plus grande partie du tour extérieur.

Ce beau *cône* n'est point rare quoique des [illegible] orientales; on le trouve aux îles [illegible], sur la côte de Malabar, aux îles de [illegible] & de Madagascar, & à [illegible] d'autres endroits.

La variété B est rare; sa coquille diffère de la précédente, seulement par la petitesse des taches blanches dont elle est parsemée sur un fond [illegible] qui lui a fait donner le nom de [illegible].

La coquille de la variété C devient quelquefois [illegible] rétrecie vers le milieu du tour extérieur, & son [illegible]

variété A, & cette dernière offre les mêmes couleurs que le corps de la coquille.

La variété D dont M. Chemnitz a donné la description dans la conchyliologie de Martini, n'offre de remarquable, qu'une fascie située au tiers supérieur de la coquille, laquelle est composée de quatre lignes blanches, & de trois noirâtres entremêlées les unes avec les autres, contigües & interrompues par les taches blanches, dont son fond noirâtre est parsemé. Je connois d'autres coquilles de cette même variété, où cette fascie consiste en une seule couleur blanchâtre ou fauve, & d'autres enfin où on n'apperçoit qu'une seule ligne circulaire, jaunâtre.

La coquille de la variété E que je possède, a deux pouces six lignes de longueur & un pouce six lignes de largeur. Sa spire est si peu élevée que quoique très-entière, elle n'a que deux lignes & demie de hauteur; elle convient par le reste de sa figure avec les variétés précédentes, & n'en diffère essentiellement que par un rang de taches longitudinales blanches, qui occupe la partie moyenne de son tour extérieur; ces taches ont une longueur de [illegible] lignes, sur une largeur de trois lignes, & sont arrondies aux deux bouts; le reste de sa superficie est d'un noir lustré & parsemé de taches inégales ovoïdes ou irrégulières, blanches; il est vraisemblable que cette variété du *cône damier* n'a pas été inconnue à M. Favanne, & qu'il en parle à l'article du *da*[illegible], conchyl. tom. 2, pag. 54[illegible], lorsqu'il dit que quelquefois les taches noires se réunissent plusieurs ensemble pour former sur cette coquille des espèces de bandes longitudinales déchiquetées dans un de leurs bords, & laissant entre elles de grandes taches (blanches) ou traînées longitudinales du fond.

La couleur de la coquille F n'est peut-être pas due à la nature, car on assure que le noir des coquilles [illegible] des, & qu'on leur donne une belle teinte jaune fauve ou orangée, en les tenant pendant quelque temps sous les cendres chaudes ou dans un bain de sable d'une chaleur modérée: [illegible] nier fait nous a été confirmé par une personne qui mérite toute notre confiance, nous n'osons pas trop compter sur la variété F, dont la co[illegible] voir lui être procurée par le moyen de l'art. Ce[illegible]

aux isles Moluques qu'on les trouve plus abondamment.

5. CONE de Banda.

Conus Bandanus; HWASS.

Conus, testa conica coronata nigricante, maculis parvis albis trigono-cordatis, roseo & cæruleo tinctis, spira depressa coronata; Mus. HWASS. *spec.* 5, *testa non vulgaris.*

Voluta conoïdea, cordiformibus maculis distincta, rubra; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 152, *tab.* 55, *fig.* 2, 3?

KNORR, *vergnugen der augen*, *tom.* 1, *tab.* 7, *fig.* 4.

FAVANNE, *catal. de la tour*, *fig.* 521.

Le damier rose; par les François.

DESCRIPTION. Le *cône de Banda* est aussi voisin du *cône damier*, que le *cône de Nicobar* l'est du *cône esplandian*, & il n'en est peut-être qu'une variété très-remarquable. Cette coquille a chez M. HWASS deux pouces dix lignes de long & un pouce huit lignes de large; elle est médiocrement épaisse, & un peu moins allongée proportionnellement que le *cône damier*. Sa superficie est lisse, excepté près de sa base qui est sillonnée transversalement, mais jamais tuberculeuse. Son ouverture n'offre pas de différence sensible. Sa spire est obtuse & couronnée de tubercules bien prononcés sur tous les tours, & également espacés écartés entre eux.

Le fond noirâtre de sa coquille offre la même couleur que celui du *cône damier*, variété A, avec cette différence que les taches dont elle est parsemée sont beaucoup plus petites & plus nombreuses, que leur teinte au lieu d'être blanche, est mêlée d'une nuance rose, & de légères nébulosités bleuâtres, & enfin en ce que ces taches ordinairement trigones, sont souvent réunies plusieurs ensemble, de manière à former par leur jonction des taches un peu plus longues que larges, & déchiquetées sur un de leurs bords. Sa spire est marbrée comme le corps de la coquille, mais il est bon d'observer que le noir y domine sur le blanc. Le nom que cette coquille porte lui vient de l'isle de Banda, l'une des Moluques, d'où elle nous a été apportée jusqu'ici par les Hollandois.

La figure de Seba que je cite pour cette espèce, représente si fidèlement le corps de cette coquille, qu'il ne me resteroit aucun doute sur l'exactitude de sa citation, si la spire n'y étoit représentée [illegible]; cependant comme il est arrivé souvent à cet Auteur de négliger cette partie [illegible] dans des cas semblables à celui-ci, j'ai cru ne devoir pas être arrêté par une différence, qui dans tout autre ouvrage que celui-là seroit un motif suffisant d'exclusion.

6. CONE nocturne.

Conus nocturnus; HWASS.

Conus, testa conica coronata nigricante, maculis albis cordiformibus connatis, fasciatim digestis, spira obtusa, basi granulata; Mus. HWASS. *spec.* 6, *variet.* A, *testa non vulgaris.*

A — VALENTYN, *verh. fig.* 10 & *fig.* 44.

Cylindrus pyramidalis fasciatus, hujusce speciei princeps quam rarissimus & prorsus singularis, curiosis vocatus prothalassiarchus in hoc genere, &c. SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 134, *tab.* 46, *fig.* 5, 6.

REGENFUSS. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 3, *fig.* 26.

Conus marmoreus; varietas minor nitida, maculis albis in fascias sparsis; LINN. *mus. lud. ulr. pag.* 550, *num.* 152.

Conus basios muricatus, planiuscula, nigerrimus, rarioribus maculis cordatis albis fasciatus & pennatus; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 333, *tab.* 62, *fig.* 687, 688.

Le damier [illegible] à bandes, à [illegible] élevée & couronnée; outre [illegible], il offre sur un fond blanc nué de couleur de chair, [illegible] larges [illegible], & trois [illegible] circulaires [illegible]; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2. *pag.* 4[illegible], *pl.* 14, *fig.* E 3, *mauvaise.*

De rosse schout by nagt; par les Hollandois.

Der schout bey nacht; par les Allemands.

Le damier à bandes, le [illegible]; par les François.

B — *Testa oblonga [illegible], fasciata, spira conica [illegible]*; Mus. HWASS. *spec.* 6, *var.* B, *testa non vulgaris.*

Cylindrus pyramidalis [illegible] vocatus prothalassiarchus [illegible] quod maculæ albæ [illegible] inter se conglomeratæ [illegible]; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 134, *tab.* 46, *fig.* [illegible] — 12.

Le faux damier [illegible] couronné, & à [illegible] comme en deux [illegible]; FAVANNE, *conchyl.* *tom.* 2, *pag.* 449.

Le faux damier à bandes; par les François.

Description. Le *cône nocturne*, sur une longueur de deux pouces six lignes, n'a qu'un pouce trois lignes de largeur, ce qui rend sa coquille plus effilée que celle du *cône damier*, à laquelle cependant elle ressemble le plus. Elle a aussi un peu moins d'épaisseur, & sa superficie qui est très-luisante est garnie de douze à quatorze rangs de petits grains, distribués sur les deux tiers inférieurs de sa hauteur.

Son ouverture est un peu plus rétrécie vers le bas que celle du *cône damier*; elle est de même échancrée à son extrémité supérieure, & légèrement recourbée à sa base. Sa lèvre droite est mince, tranchante, & colorée sur le bord des mêmes taches de l'extérieur; le dedans de l'ouverture est blanc.

Sa spire est obtuse & composée de douze tours, dont la superficie est striée circulairement & presque point concave. Les tubercules dont elle est couronnée sont saillants, pointus, & distribués sur toute leur étendue; le sommet de la spire est ordinairement usé.

Une couleur noirâtre, tirant plus sur le rouge que celle du *cône damier*, occupe la superficie de son tour extérieur, à l'exception de trois rangs de taches blanches cordées, réunies les unes aux autres par des filets bruns, qui donnent la circonscription de chacune d'elles. Les séries de ces taches, formant des fascies irrégulières, sont disposées, l'une au sommet du corps de la coquille, l'autre un peu plus bas que son milieu, & la troisième à sa base. Sa spire n'a presque point de taches noirâtres; elle est blanche & légèrement veinée de brun.

La coquille de la variété B ressemble, quant au volume, à celle de la variété A; elle en diffère par les notes suivantes. Sa spire est un peu plus applatie, & les tours de spirale dont elle est composée sont plus profondément canaliculés; les fascies dont elle est ornée sont composées de taches très-distinctes & un peu plus écartées les unes des autres qu'elles ne sont dans la précédente, où elles ne sont distinguées à leur contact que par de simples filets bruns. Enfin sa spire est un peu plus chargée de noir que dans la première.

L'une & l'autre de ces coquilles reconnoît la même patrie; on les trouve dans l'Océan Asiatique, principalement aux Moluques. Elles ne sont pas communes.

7. Cone de Nicobar.

Conus Nicobaricus; Hwass.

Conus, testa conica coronata nigricante, [illegible] albis [illegible], spira [illegible] mucronata, fauce interiore lutea, Mus. Hwass. *spec.* 7.

Societas cordium, testa conica, maculis numerosissimis cordiformibus albis & ferrugineis marginatis quasi supertexta, ex nigro variegata & transversim fasciata, spira truncata canaliculata mucronata, seu nodis coronata, apice prominulo; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 32, *tab.* 139, *fig.* 1292.

Die gesellschaft der herzen; par les Allemands.

Le damier à réseaux; par les François.

Description. Cette coquille a une si grande analogie avec celle de l'espèce suivante, qu'il me paroît vraisemblable qu'elle n'en est qu'une variété, malgré quelques légères différences qu'elle présente, & que l'on retrouve aussi sur d'autres coquilles, qui n'en sont pas plus regardées pour cela comme des espèces séparées.

La coquille du cabinet de M. Hwass est longue de deux pouces quatre lignes & large de seize lignes. Sa forme est conique, sa superficie lisse & striée vers la base. Son ouverture ne diffère point par sa coupe & sa proportion de celle du *cône esplandian*, & le seul caractère qui l'en distingue, consiste dans une couleur jaune qu'elle présente dans sa cavité. Sa spire est aussi un peu moins élevée, ou plutôt elle est légèrement applatie sur toute sa circonférence & mucronée au centre. Les tubercules dont elle est couronnée ne diffèrent pas essentiellement de ceux du *cône esplandian*, on remarque seulement qu'ils sont un peu moins écartés entre eux.

Le fond blanc de cette coquille est orné d'un réseau brun, formant des mailles trigones ou carrées, inégales & entremêlées de petites taches triangulaires d'un brun noirâtre, qui la recouvre en totalité. On y voit encore deux larges fascies d'un brun noirâtre, qui étant elles-mêmes interrompues par des taches blanches triangulaires du fond, divisent la superficie du tour extérieur en trois portions à peu-près égales.

La couleur de la spire est la même que celle du reste de la coquille, à cela près qu'elle présente une petite tache oblique, d'un brun noirâtre, sur la face extérieure de chaque tubercule, c'est-à-dire sur celle qui est tournée vers l'ouverture. Cette coquille n'est point commune; on l'apporte des grandes Indes.

8. Cone esplandian.

Conus [illegible], Hwass.

Conus, testa conica coronata albida [illegible], [illegible] spira [illegible], Mus. Hwass *spec.* 8, *varietas A*, *testa non vulgaris*.

A — *L'esplandian nommé par les Hollandois la toile d'araignée, &c.* D'ARGENVILLE, *conchyl. apend. pl.* 1, *fig. T.*

KNORR, *vergnugen der augen, tom.* 6, *pag.* 10, *tab.* 4, *fig.* 4.

Très-gros cornet rare blanc, bariolé de petites lignes fauves se joignant de diverses manières en forme de fils de toile d'araignée, à deux zones de taches de marron foncé, &c. DAVILA, *catal. syst. pag.* 248, *num.* 506 — 510.

Conus baseos muricatæ planiusculæ, aranearum quasi tela picturis fuscis repræsentans; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 319, *tab.* 61, *fig.* 676.

L'esplandian ou la toile d'araignée de forme plus renflée, & dont les traits fins, violets ou marron brun sur un fond blanchâtre, imitent les fils d'une toile d'araignée, a deux grandes fascies de taches brunes; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 436, *pl.* 17, *fig. P.*

Die spinnewebstute; par les Allemands.

L'esplandian; par les François.

B — *Testa retibus nigricantibus notata, zonis duabus obscurioribus*; Mus. HWASS. *spec* 8, *variet. B, testa rara.*

Conus peplum; *testa conica, lineis ferrugineis nigricantibus in fundo albo densissime & subtilissime reticulata, duabus fasciis latis obscurioribus circumdata, spira exserta nodoso-coronata*; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 89, *tab.* 144, *fig. C, D.*

Der traverschleier; par les Allemands.

L'esplandian en deuil; par les François.

DESCRIPTION. Presque tous les Auteurs se sont accordés à comparer le réseau délicat dont cette coquille est ornée, à celui des toiles d'araignée, mais cette comparaison qui est bonne tout au plus pour exprimer la finesse des lignes colorées qu'on y remarque, est fausse si on considère leur direction, & la figure des mailles qui résultent de leur réunion.

La variété A qui est la moins rare des deux, a quelquefois, suivant M. Favanne, jusqu'à deux pouces six lignes de long sur un pouce huit lignes de large. La coquille du cabinet de M. HWASS, qui est à la vérité d'une grandeur énorme pour cette espèce, est longue de trois pouces six lignes, & large de deux pouces. Sa superficie est lisse sur près des deux tiers supérieurs, & marquée de stries transverses sur sa portion inférieure. Sa base est simple & très-légèrement arquée [illegible] le dos.

Son ouverture ne diffère presque point de celle du *cône nocturne*, étant de fort peu plus large à sa base qu'à son extrémité supérieure; elle est blanche intérieurement, & quelquefois nuée de couleur de chair, vers le bord tranchant de sa lèvre droite. L'échancrure de son extrémité supérieure est bien prononcée, & le bas de sa columelle qui est arrondi présente une ride oblique qui tourne dans l'intérieur.

Sa spire est large, obtuse & médiocrement élevée. On y compte jusqu'à quatorze tours de spirale dont la superficie est lisse, légèrement concave, & bordée de tubercules bien exprimés, qui ne manquent jamais que sur les tours les plus rapprochés du sommet. La suture qui les sépare est fine, onduleuse, & semblable à une strie. Le réseau dont cette coquille est ornée, est ordinairement brun plus ou moins foncé sur un fond blanchâtre; il est plus fin que celui que l'on pourroit tracer avec une épingle, & les mailles trigones qui en résultent sont séparées les unes des autres par d'autres mailles plus petites & plus nombreuses que les premières. Outre ce reseau, cette coquille est encore ornée de deux fascies composées de taches brunes, également écartées, & quelquefois d'une troisième située au haut de la coquille, qui lorsqu'elle existe, a moins de largeur & d'intensité que les premières. Ces taches, quoique alignées, sont entrecoupées par le réseau du fond, & souvent picotées de fauve. Sa spire est réticulée comme le corps de la coquille.

La variété B est plus rare que la précédente; elle n'en diffère que par la couleur de son réseau qui est noirâtre sur un fond blanc, & par celle de ses fascies qui est également foncée. On les apporte l'une & l'autre des grandes Indes, & surtout des isles Moluques.

9. CONE zonal.

Conus zonatus; HWASS.

Conus testa conica coronata, violaceo-cæsia, tessellis albis alternatim zonata, filis transversis croceis parallelis, spira plano-concava truncata; Mus. HWASS *spec.* 9, *testa rara.*

Le damier impérial, cornet des plus rares, lisse, à clavicule [illegible] *à pas des orbes couronnés & à robe* [illegible] *mêlée de violet,* [illegible] *de la même couleur, & un grand nombre de filets circulaires* [illegible]; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 43[illegible], *pl.* 14, *fig. E* 1, *figure mauvaise.*

[illegible] *quasi ex* [illegible] *lateribus extructus, testa conica solida lævi,* [illegible] *fasciis* [illegible] *vix emarginata*; MARTINI, *conchyl.*

[illegible] — [illegible].

Das [illegible] ; par les Allemands.

Le damier [illegible] ; par les François.

D[illegible]. C[illegible] superbe & rare coquille a [illegible] de celle du *cône damier*, elle a cependant un peu moins d[illegible], & [illegible] ; on remarque aussi que [illegible] n'est point d[illegible], & que sa spire qui a dix tours très-étroits, légèrement concaves, & couronnés sur toute leur étendue, [illegible] à la circonférence & médiocrement élevée au centre. Sa longueur étant de deux pouces une ligne, elle n'a qu'un pouce deux lignes [illegible] à celle du *cône damier*. Ce par quoi elle s'en distingue le plus, c'est par les couleurs dont sa superficie est ornée. Sur un fond violet foncé tirant sur le verdâtre, sont distribués trente-quatre ou trente-six filets transverses, légèrement onduleux, couleur de safran ou de souci foncé, & quatre fascies composées de plusieurs rangs de [illegible], avec d'autres taches violettes du fond d'une égale grandeur; ces taches sont alignées entre les fils couleur de safran, & y sont placées comme des notes de musique; chacune de ces fascies en contient quatre ou cinq rangs, mais celle qui borde le sommet du tour extérieur en est ordinairement la plus étroite & par conséquent la moins garnie: elles sont disposées, l'une au haut de la coquille, l'autre à la base, & les deux intermédiaires [illegible] l'inférieure est la plus large, à une distance à peu-près égale entre elles & les premières. Une teinte noirâtre occupe le bas de l'ouverture, & se prolonge [illegible] sur le bord de la lèvre droite; le fond de sa cavité est blanc.

Le [illegible] de l'O[illegible] Asiatique; il est rare, & n'a été encore figuré d'une manière reconnoissable, [illegible], qui ne [illegible] de celle dont je donne la description, que par la largeur de ses fascies qui est un peu plus grande que dans la première, & par sa spire dont les tubercules sont plus rares & moins bien prononcés.

* 10. Cone impérial. [illegible]

[illegible], Linn.

[illegible]
Hwass *spec.* 10, *variet.* A.

[illegible]

[illegible] ; Lister, [illegible] 15.

La vraie couronne impériale; [illegible] ; d'Argenville, *conch.* pag. 280, pl. 15, *fig.* F.

Conus voluta basεos muricata, coronata, testa alba, labio paululum diducto, fasciis duabus [illegible] ; Klein, [illegible] pag. 71, num. 4, tab. 4, fig. 84.

Cochlea conoïdea, basi plana & insigniter co[illegible] *cantibus circumscripta, rostro obscuro & violaceo*; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 22, *fig.* A.

Rhombus cylindro-pyramidalis minor, apice obtusiore, paucisque per gyros dentibus præditus, binis latioribus fasciis, oblongisque striis tenuibus [illegible], pag. 150, tab. 47, fig. 21.

Regenfuss, *conch.* tom. 2, tab. 1, fig. 4.

Knorr, *vergnügen der augen*, tom. 2, tab. 11, *fig.* 2.

Conus imperialis; [illegible] ; Linn. [illegible] pag. 1165, num. 271, — [illegible] pag. 550, num. 152.

Conus basεos muricatæ [illegible] ; Martini, *conch.* tom. 2, pag. 335, tab. 62, fig. 6[illegible].

Conus imperialis; [illegible] ; Von Born, [illegible] pag. 127. — [illegible].

[illegible] ; par les Hollandois.

Die [illegible] ; par les Allemands.

[illegible] ; par les Anglois.

Le [illegible] ; par les François.

[illegible] Hwass, *spec.* 10, *variet.* B.

[illegible] ; Petiver, *aquatil. amboin.* tab. 7, *fig.* 6.

[illegible]

tantiſſimi, &c. Seba, *theſ. tom.* 3, *pag.* 136, *tab.* 47, *fig.* 18 — 20.

La couronne impériale à clavicule élevée, à deux zones orangé foncé, flambées irrégulièrement de fauve & de verdâtre, à un grand nombre de ſuites circulaires de gros points bruns, &c. Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 437.

La couronne impériale à clavicule élevée; par les François.

C — *Teſta faſciata lineis interruptis*; Muſ. Hwass. *ſpec.* 10, *variet. C.*

Une magnifique couronne impériale très-vive en couleur, à bandes tachetées de lignes briſées ou de liſerés interrompus de diſtance en diſtance, ce qui eſt peu commun; Favanne, *catal. de la Tour*, *pl.* 3, *fig.* 537.

La couronne impériale à lignes briſées; par les François.

Description. Le *cône impérial* eſt une des plus belles coquilles de ſon genre, & on ne doit pas être étonné que dans le temps où elle étoit moins commune qu'elle l'eſt aujourd'hui, elle aye été vendue à des prix que l'on auroit maintenant de la peine à ſe perſuader.

La coquille de la variété A atteint quelquefois juſqu'à trois pouces quatre lignes de longueur ſur une largeur de deux pouces; car telle eſt la proportion de celle du cabinet de M. Hwass, dont je donne la deſcription. Elle a plus communément deux pouces & demi de longueur & [illegible] lignes de large. Sa figure eſt celle d'un cône renverſé, dont le ſommet eſt plat & la baſe étroite, & ſans cette légère inflexion vers le bas qu'on remarque dans le cône [illegible]. La ſuperficie de ſon tour extérieur eſt liſſe, luiſante, & on y diſtingue par fois quelques ſillons longitudinaux, & des ſtries circulaires très-fines qui en occupent preſque les deux tiers ſupérieurs. Le bas de la coquille eſt au contraire toujours garni de ſtries circulaires beaucoup plus ſaillantes que les premières, & même quelquefois légèrement granuleuſes.

Son ouverture qui occupe toute la longueur de la [illegible]

analogues à celles de l'extérieur. Le reſte du fond de l'ouverture eſt blanc.

Sa ſpire n'a qu'une légère ſaillie au centre; elle eſt applatie & même quelquefois légèrement concave ſur ſa circonférence, & compoſée de dix ou douze tours de ſpirale, dont les ſutures forment une ſtrie ſinueuſe, bien prononcée. Les tubercules dont leur bord extérieur eſt couronné, ſont ſaillants pointus ſur les deux derniers tours, & preſque applatis, quoique cependant bien marqués ſur ceux qui ſont plus voiſins du ſommet. Celui-ci eſt ſaillant, mais il offre un enfoncement lenticulaire accompagné d'un petit bouton au centre.

Les couleurs dont la variété A eſt ornée ſont d'abord ſur un fond blanc, deux faſcies olivâtres, fauves, ou même orangées, quelquefois accompagnées de flammes longitudinales olivâtres, nébuleuſes, ou diſtinctes. Ces faſcies ſont elles-mêmes chargées, ainſi que le reſte du tour extérieur, de lignes circulaires brunes, qui ſont ordinairement interrompues par des mouchetures blanches, & en grande partie [illegible] articulées ſur les parties colorées. Enfin ces lignes circulaires ne forment que des ſéries de points bruns plus ou moins foncés, ou des parties de lignes ſur les intervalles des faſcies, dont la teinte & la proportion ſont [illegible] variables. Il ſeroit preſque impoſſible de décrire toutes les variations que ces couleurs [illegible] ſur les différens individus de cette coquille, ſoit dans leurs nuances, ſoit dans leur arrangement; je ne dois préſenter ici que leurs notes principales les plus conſtantes, & [illegible] quatre ou cinq lignes plus régulières que les autres; & preſque également articulées de blanc & de brun [illegible] preſque toujours le bas de ſon tour extérieur [illegible] ſur les [illegible] partie blanche, & [illegible] & d'[illegible].

La coquille de la variété B [illegible] de la précédente, en ce qu'elle eſt un peu plus [illegible], en ce que ſa ſpire eſt élevée en angle obtus, & même que [illegible]

co[illegible] a des taches [illegible] sur sa spire, au lieu des taches fauves dont la première est marquée.

La variété C est distinguée des précédentes, par la hauteur de sa spire qui est moyenne entre celle de la variété A & celle de la variété B, & surtout par les lignes noirâtres des fascies qui sont plus nombreuses, plus régulières que dans celles déjà décrites, & aussi plus souvent interrompues: elle leur ressemble d'ailleurs par tous les autres caractères. On pêche cette coquille sur les rivages des Isles Moluques, & même quelquefois à l'Isle-de-France.

11. Cone maure.

Conus fuscatus; Born.

Conus, testa conica coronata, furvo-virescente, albo-maculata, lineis transversis nigris interruptis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 11, *variet. A.*

A — Valentyn, *abhandl. tab.* 3, *fig.* 26.

Regenfuss, *conchyl. tom.* 1, *tab.* 3. *fig.* 35.

La couronne impériale chinoise à clavicule convexe & tuberculeuse, à robe blanche tachetée, marbrée comme par zones de brun rougeâtre & d'olivâtre foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 437, *pl.* 14, *fig. A*, 4.

La couronne impériale maure, par les François.

B — *Testa viridescente, cingulis furvo alboque punctatim articulatis*; Mus. Hwass. *spec.* 11, *variet. B*, *testa non vulgaris.*

Conus imperialis linnæi, testa conica, ex albo obscure fusco & flavido nubeculata & fasciata, moelis lineis nigricantibus ex albo punctatis cincta, spira truncata nodis coronata, mucrone centrali prominulo, basi subemarginata, intus limbo obscuro prædita; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 30, *tab.* 139, *fig.* 1289.

Die schwarzbunte kaiserkrone; par les Allemands.

La couronne impériale verte cordonnée, par les François.

[illegible] *Testa virescente, zonis albis flammeis*; Mus. Hwass. *spec.* 11; *variet. C.*

[illegible] *planiuscula, imperialis* [illegible] Martini, *conchyl. tom.* 2, [illegible]

[illegible], *testa albo fusco maculata*, [illegible], Van Born, *ind. mus. cæsar.*, [illegible] *pag.* 126, — *ejusd. testac. mus. cæsar.*, *pag.* 147.

Tucete kron-hoorn; par les Hollandois.

Die schwarzbraune krontute; par les Allemands.

Blauuws stamper; par les Anglois.

La couronne impériale brune à flammes; par les François.

Description. Si on ne considère que la figure de cette coquille, les dimensions de son ouverture, & les stries de sa superficie, elle ne seroit qu'une variété du *cône impérial*, ou plutôt une suite de variétés de cette espèce; mais si on compare à la fois ses trois variétés qui sont ici rapportés, à celles de cette autre coquille, on ne pourra se refuser à adopter le sentiment de M. Born, qui l'a regardée comme une espèce très-voisine de la précédente, mais cependant très-distincte, dont la spire est ordinairement plus applatie, dont les couleurs sont constamment différentes, & dont la coquille ne parvient jamais à un si grand développement.

La coquille de la variété A, du Cabinet de M. Hwass, est longue de deux pouces trois lignes, & large de treize lignes, son fond brun verdâtre est environné de lignes circulaires noires, très-nombreuses, legèrement crépues ou ondulées, & orné à son extrémité supérieure d'un rang de taches blanches, longitudinales, déchiquetées, & ponctuées de noirâtre, qui en occupent presque le tiers supérieur. Le milieu de la coquille offre un second rang de taches blanches, irrégulières, également ponctuées, & enfin un troisième à sa base, qui est formé de taches & de points blancs, séparés entre eux par la couleur verdâtre du fond.

Son ouverture est colorée de brun à sa base & tout le long de sa lèvre droite, & blanche à l'intérieur. Sa spire diffère de celle des deux variétés suivantes, en ce qu'elle est un peu plus élevée, mais quant au reste semblable à celle du *cône impérial.*

La coquille de la variété B est la moins commune des trois de cette espèce; elle est ordinairement plus petite que la première, un peu plus effilée, & sa spire est très-applatie. [illegible] de l'une comme de l'autre par la couleur de son fond, qui est d'un verd [illegible], & par les [illegible] nombreux & étroits dont elle est environnée. Ces [illegible] sont d'une couleur [illegible], & [illegible] finement ponctués de [illegible] dans les différentes variétés du [illegible]. Ses trois rangs de taches blanches ont [illegible] la même disposition que celle de la variété A, [illegible] d'ailleurs par toutes les autres [illegible] de sa [illegible].

La

La troisième variété de cette espèce est remarquable par la couleur brune plus ou moins foncée, quelquefois mêlée de teintes olivâtres qu'elle présente sur sa coquille. Sa longueur étant de deux pouces trois lignes, elle est large de treize lignes à son extrémité supérieure, & légèrement retrecié vers la naissance de la spire, comme au milieu de son tour extérieur. Son ouverture ne diffère en rien de celle des deux premières variétés, elle est colorée de même à sa base & sur le bord interne de sa lèvre droite, & tout-à-fait blanche à l'intérieur. Sa spire ressemble par son applatissement à celle de la variété B, elle est couronnée de même & terminée au centre par un sommet élevé d'environ une ligne au-dessus des tours de sa circonférence, & quelquefois tout-à-fait oblitéré.

Son fond brun est environné de lignes noires qui occupent toute sa superficie, & de trois rangs de taches blanches nuancées de bleuâtre, dans lesquelles on apperçoit la continuation des lignes transverses du fond en blanc de lait & en points transverses noirs. Les taches qui occupent le haut de la coquille sont oblongues, irrégulières & découpées sur les bords, elles sont un peu rétrecies à leur extrémité inférieure, & sont ordinairement prolongées jusqu'au milieu de la coquille. Les taches du second rang forment par leur réunion une sorte de fascie dont le bord inférieur est plus profondément découpé que le supérieur; enfin celles qui recouvrent sa base sont composées de lignes transverses, articulées de blanc de lait & de noir, dont le blanc dont la couleur dominante.

On trouve cette coquille sur les côtes de l'Isle-de France, suivant Martini, sur celles de la Guinée, selon Regenfuss, & aux atterages de la nouvelle Zélande, suivant M. Favanne.

12. Cone royal.

Conus regius; Hwass.

Conus testa conica coronata rosea, lineis fusco-purpureis longitudinalibus ramosis, spira convexa; Mus. Hwass. *spec.* 12, *testa rarissima.*

Conus princeps; testa flava, lineis fusco-purpureis longitudinalibus ramosis; Linn. *syst. nat. pag.* 1167, *num.* 297. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 552, *num.* 156?

Encyclopéd. édit. prem. tom. 6, *planche* 69, *fig.* 7.

La robe persienne, cornet des plus rares, dont la robe couleur de rose est rayée longitudinalement de flammes étroites, cramoisi brun; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 441, *pl.* 17, *fig. B.*

Conus regius; testa conica solida lævi, latis strigis longitudinalibus ramosis, seu fasciis rubicundis aut sanguineis flexuosis passim confluentibus in fundo carneo-albido exornata, spira nodosa subcoronata fere truncata ex sanguineo maculata, apertura effusa, basi integra; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 17, *tab.* 138, *fig.* 1276.

Der konigliche kegel; par les Allemands.

La robe persienne ou le cône royal; par les François.

Description. C'est ici une coquille des plus rares, puisqu'elle ne se trouve que dans quatre des plus riches collections de l'Europe, savoir; le Cabinet du Roi de Dannemarck à Copenhague, celui de feu le Docteur Hunter à Londres, le Cabinet de M. l'Abbé Gruel, appartenant ci-devant à feue Madame de Bandeville, & enfin celui de M. Hwass, à Paris. Malgré l'assertion de quelques Conchyliologistes, il nous paroît douteux que ce soit là l'espèce que l'on voit désignée dans l'Ouvrage de Linnæus, sous le nom de *conus princeps*, tant parce que la description de cet Auteur semble plutôt concerner la variété D du *cône hébraïque*, qu'à raison du synonime de Bonnani qu'il y rapporte, lequel appartient effectivement à cette variété.

Cette incertitude qui ne pourroit être détruite que par le possesseur actuel du Cabinet de Linnæus, est une nouvelle preuve de ce que nous avons avancé ailleurs, savoir que les descriptions du Naturaliste Suédois étoient souvent insuffisantes pour caractériser ses espèces, & qu'elles le devenoient encore davantage par le peu d'attention qu'il paroît avoir mis dans le choix de leurs synonimes; d'où il est résulté dans bien des cas, qu'on pourroit avec des vraisemblances à peu près égales, confondre deux ou trois coquilles différentes avec une seule de ses espèces, ce qui ne seroit certainement pas arrivé si ses descriptions eussent été plus détaillées, ou s'il ne se fût pas borné à les rendre seulement comparatives avec les espèces qu'il connoissoit.

La coquille du *cône royal* du Cabinet de M. Hwass, est longue d'un pouce dix lignes, & large à son extrémité supérieure de près de quatorze lignes; elle est lisse, luisante, marquée de quelques crues longitudinales écartées, & de huit ou neuf stries stransverses creusées sur son extrémité inférieure.

Sa spire qui est convexe, tuberculeuse & terminée par un sommet aigu, est composée d'environ dix tours qui sont étroits, légèrement concaves, & separés les uns des autres par une strie onduleuse très-fine, mais bien prononcée.

Son ouverture est linéaire & un peu plus élargie vers le haut qu'à son extrémité inférieure, la-

quelle offre une échancrure assez profonde au dehors. Le bord de sa lèvre droite est mince, & le fond de l'ouverture blanc.

Le fond de cette coquille est d'une belle teinte rose, & marqué de lignes longitudinales onduleuses & ramifiées d'un pourpre très-foncé. Ces lignes n'offrent pas par tout la même largeur ni le même contournement; elles se joignent les unes aux autres avec peu de régularité, & sont sur-tout étroites & peu prononcées vers l'extrémité supérieure de la coquille. Sa spire est ordinairement blanche & ne présente que très-peu de nuances de couleur de rose.

Ce *cône* est de l'Océan Asiatique & un des plus rares que l'on connoisse.

13. CONE papier Turc.

Conus minimus; HWASS.

Conus testa conica coronata glaucina, fulvo-maculata, lineis transversis fusco & albo articulatis, spira obtusa; Mus. HWASS. *spec.* 13.

VALENTIN, *verh. fig.* 24.

Conus minimus; testa cinerascente, punctis oblongis cincta; LINN. *syst. nat. pag.* 1168, *num.* 305. — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 556, *num.* 162.

Conus parvus, basi granulata, eleganter marmoratus, & filis bicoloribus interruptis cinctus; qui achates fasciatus; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 346, *tab.* 63, *fig.* 703, 704, 705.

Le papier Turc pointillé, petit cornet à clavicule large mamelonnée sur les orbes, à robe blanchâtre, marbrée irrégulièrement & comme par zônes de marron, ponctuée par suites circulaires de blanc & de marron; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 446, *esp.* 18.

Die kleine gekrönte achatute; par les Allemands.

Le papier Turc, ou le petit Moine; par les François.

DESCRIPTION. Le *cône papier Turc* est une petite coquille de forme conique ovale, ordinairement longue de onze lignes & large de sept, dont la superficie lisse vers le haut, est profondément marquée de cinq ou six sillons transverses sur le tiers inférieur de sa longueur.

Son ouverture a neuf lignes de longueur, sur une ligne de largeur à son extrémité supérieure, & une ligne deux tiers à sa base; elle est médiocrement échancrée vers le haut, & presque insensiblement arquée à son extrémité opposée. Sa lèvre droite est mince, tranchante & bordée à l'intérieur d'un liseré blanchâtre ou fauve clair. Le reste de sa cavité offre une teinte brune qui s'éclaircit insensiblement dans le fond, & vers le milieu, des traces sensibles de la fascie blanche dont la coquille est ornée à l'extérieur.

Sa spire est obtuse, arrondie ou légèrement rétrécie à la naissance des tubercules, & composée de huit ou neuf tours dont la superficie en biseau est garnie de quatre ou cinq stries circulaires, bien prononcées, & sur leur bord extérieur d'un rang de tubercules transverses, lisses, petits mais bien marqués.

Sa superficie glauque ou d'un cendré bleuâtre, est garnie d'environ quinze ou seize lignes transverses finement articulées de blanc & de brun, de quelques taches longitudinales onduleuses fauves & blanches, & souvent d'une fascie fauve accompagnée d'une seconde fascie blanche située au-dessous, dont la trace s'apperçoit à l'intérieur. De ces deux fascies la fauve manque quelquefois, & quelquefois aussi au lieu de taches fauves, elle en porte de rougeâtres; les lignes de sa base sont pointillées de blanc & de marron. Sa spire offre ordinairement des taches brunes ou noirâtres interposées aux tubercules blancs dont elle est couronnée, & quelques autres taches semblables, qui sont parsemées sur la superficie des tours. Cette jolie coquille vit dans les mers des grandes Indes.

Il est très-vraisemblable que la phrase de Linneus appartient à cette espèce, & non pas au *cône minime* auquel presque tous les Auteurs qui ont écrit sur cette coquille l'ont attribuée.

14. CONE cannelé.

Conus sulcatus; HWASS.

Conus, testa conica coronata transversim sulcata, alba, spira obtusa; Mus. HWASS. *spec.* 14.

DESCRIPTION. Cette coquille étant assez commune, on ne peut qu'être étonné de trouver qu'elle n'a pas été encore décrite. Elle est constamment petite, blanche, & longue au plus de dix ou onze lignes, sur une largeur moyenne de cinq lignes & demie ou de six lignes. Sa forme est oblongue, & sa spire à laquelle on compte dix ou onze tours garnis de tubercules est obtuse, & de la même couleur que le reste de la coquille.

Sa superficie est marquée de plusieurs cannelures transverses, dont les interstices sont saillans & convexes sur-tout du côté de sa base.

Son ouverture ne diffère de celle de l'espèce suivante, qu'en ce qu'elle est un peu plus rétrecie, relativement à son volume, & qu'elle est moins profondément échancrée aux deux bouts. Sa couleur est blanche sans taches dehors comme dedans. On assure qu'elle vient des mers des Indes orientales.

15. Cone hébraïque.

Conus ebræus ; Linn.

Conus, testa conica coronata alba, maculis transversis subquadratis nigris, spira convexa ; Mus. Hwass. *spec.* 15, *variet. A.*

A — *Cylindrus in indico mari repertus, niveo tegitur candore quadratis notulis piceis ita tessellato ut ex ebeno & ebore compositus videatur* ; Bonnani, *recreat pag.* 127, *fig.* 122. — *ejusd. mus. kirch. pag.* 456, *fig.* 112.

Rhombus albus, cylindrico-pyramidalis, ex nigro rufescentibus maculis undatis circumpictus ; Lister, *sinops. tab.* 779, *fig.* 25.

Musica rusticorum ; Rumph. *thes. tab.* 33, *fig. B B.*

Mus. Gottwald. *caps.* 6, *tab.* 1, *fig.* 104, *litt. c, d.*

Rhombus indicus albus minor, punctis nigris quadrangulis maculatus ; Petiver, *gazophyl. tab.* 99, *fig.* 12, — *ejusd. aquatil. amb. tab.* 9, *fig.* 12.

L'hébraïque ; d'Argenville, *conchyl. pl.* 15, *fig. G.*

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis candida, latis maculis irregularibus ex nigro rufescentibus seriatim dispositis circumdata ; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 25, *fig. T.*

Volutæ minores albæ, magnis maculis & cylindrulis saturate fuscis, regulariter inter se mutuo concatenatis & in fascias veluti digestis circumscriptæ, ex america hispanorum oriundæ ; Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 137, *tab.* 47, *fig.* 28, 29.

Knor, *vergnugen der augen, tom.* 3, *pag.* 16, *tab.* 6, *fig.* 2.

Le coupet ; Adanson, *conchyl. pag.* 94, *pl.* 6, *fig.* 5.

Conus ebræus ; *testa ovata alba, fasciis nigris ex maculis transversis* ; Linn. *syst. nat. pag.* 1169, *num.* 310, — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 558, *num.* 167.

Conus brevis, basi obtuse pyramidata, lacteus, quatuor macularum nigrarum seriebus fasciatus, seu conus ebræus ; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 259, *tab.* 56, *fig.* 617.

L'hébraïque a cinq rangs circulaires de taches oblongues à peu-près carrées, de noir foncé, sur un fond blanc ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 445, *pl.* 14. *fig. B* 2.

Conus ebræus ; *testa ovata, maculis oblongis per series transversim cincta* ; Born, *ind. mus. cæsar. vindob. pag.* 142, — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag.* 159.

Boëren muzijk ; par les Hollandois.

Die bauernmusik ; par les Allemands.

Black diamond stamper ; par les Anglois.

L'hébraïque ; par les François.

B — *Testa albido-rosea, maculis & punctis nigris transversis* ; Mus. Hwass. *spec.* 15, *variet B.*

L'hébraïque à cordon, ayant aussi cinq rangs de taches noires sur un fond blanc ou couleur de chair, & pour l'ordinaire un cordon de points noirs ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag* 445.

Vitta nigra, seu conus ebræus cingulis nigerrimis latis in fundo carneo albido cinctus, simulque seriebus quibusdam punctatis & lineatis circumscriptus, spira parum exserta ; Martini, *conchyl tom.* 10, *pag.* 94, *tab.* 144 *A*, *fig. q, r.*

Das schwarze band, die bandirte baurenmusik ; par les Allemands.

L'hébraïque à cordon ; par les François.

C — *Testa alba, lineis angulatis nigris longitudinalibus* ; Mus. Hwass. *spec.* 15, *variet. C, testa non vulgaris.*

Valentin, *verhandl. pag.* 585, *fig.* 94.

L'hébraïque à caractères ; par les François.

D — *Testa rubella, lineis ramosis fuscis longitudinalibus* ; Mus. Hwass. *spec.* 15, *variet. D.*

L'hébraïque rouge rayée ; par les François.

E — *Testa candida, fusco ramosa* ; Mus. Hwass. *spec.* 15, *variet. E.*

Cylindrus candidus fasciculis piceis segmentatus ; Bonnani, *recreat. pag.* 129, *fig.* 138, — *ejusd. mus. kirch. pag.* 457, *fig.* 138.

Rhombus parvus, cylindro-pyramidalis, maculis ex rufo nigricantibus undatim depictus ex insula mauritii ; Lister, *synops. tab.* 779, *fig.* 26.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis candida, maculis helvaceis undatim signata ; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 25, *fig. Q.*

Ambo cylindruli rarissimi saturate fusci, binis fasciolis albis, altera caput qua gyri sunt, altera inferiorem corporis partem ambiente, ornati, &c. Seba, *thes. tom.* 3, *pag.* 137, *tab.* 47, *fig.* 30, 31.

Knorr, *vergnugen der augen* ; *tom.* 3, *pag.* 13, *tab.* 4, *fig.* 2.

Conus parvus baseos muricata candidus, radiis nigris verticaliter undulatus & fasciatus; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 343, *tab.* 63, *fig.* 699, 700.

L'hébraïque noire rayée, à deux zônes blanches, l'une sur les pas de la spirale, l'autre sur le milieu du premier orbe, & rayée longitudinalement de noir sur un fond blanc; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 446, *pl.* 14, *fig. B* 3.

Zeldzaam gerlammde boeren musyk; par les Hollandois.

Die gekornte schwarz und weiss geflammte tute; par les Allemands.

L'hébraïque blanche rayée; par les François.

F — *Testa granulata*; Mus. HWASS. *spec.* 15, *variet. F.*

L'hébraïque granuleuse, ou à cordelettes boutonnées sur la moitié du premier orbe, à robe blanche rayée longitudinalement de lignes noires très serrées & comme tremblotées, souvent fourchues vers la clavicule; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2. *pag.* 446.

L'hébraïque grenue; par les François.

DESCRIPTION. Toutes les variétés de cette coquille sont faciles à reconnoître par les quatre ou cinq rangs de taches noires quarrées, ou par les taches longitudinales, dont elles sont colorées sur un fond blanc, ou nuancé de rose, & sur-tout par leur petit volume. La coquille de la variété A est de forme conique, élargie vers le haut, rétrecie à sa base, & terminée en dessus par une spire convexe, qui la fait approcher de la figure ovoïde. Sa longueur la plus ordinaire étant de treize lignes, sa largeur est de neuf & demie. Celle du Cabinet de M. Hwass, qui est d'une grandeur extraordinaire, est longue d'un pouce neuf lignes & large de treize. Sa superficie est marquée de stries transverses fines & serrées, excepté vers le bas où elles sont plus profondes, plus écartées, & quelquefois légèrement granuleuses dans leurs intervalles. On y distingue aussi assez souvent quelques sillons longitudinaux peu enfoncés qui indiquent les accroissemens successifs de la coquille.

Son ouverture est deux fois plus étroite à son extrémité supérieure qu'à sa base, & la lèvre droite qui est peu tranchante est ordinairement dentelée sur sa moitié inférieure, & terminée au sommet par une échancrure oblique, peu profonde. Son intérieur est d'un blanc violâtre, bordé de noir au bas, & marqué tout le long de la lèvre droite des mêmes taches de l'extérieur.

Sa spire, quoique convexe, est quelquefois terminée par un sommet saillant & pointu; on y compte neuf tours de spirale, dont la superficie unie, ou très-foiblement striée, est couronnée de tubercules qui ne sont bien apparents que sur les deux ou trois tours extérieurs.

Le fond blanc de cette coquille est agréablement coupé par quatre rangs transverses de taches noires, quadrangulaires, plus longues que larges, & rarement égales sur chaque rang, qui y sont disposées avec beaucoup de régularité. Un cinquième rang de taches semblables est distribué tout le long de la spire, où elles occupent les interstices de ses tubercules, excepté sur les tours voisins du sommet qui sont ordinairement cariés. Ces taches quand elles sont altérées par les acides ou par la chaleur graduée d'un bain de cendres, prennent une teinte marron ou rougeâtre, que quelques Auteurs ont regardée comme une variété naturelle.

Les différences de la variété B consistent dans la teinte rose du fond de sa coquille, & dans une ou plusieurs suites circulaires de points noirs, ou de fragmens de lignes noirâtres que l'on voit dans les intervalles des rangs transverses de ses taches carrées.

La coquille de la variété C diffère des deux premières, par la figure de ses taches, qui sont longitudinales, réunies entre elles, souvent anguleuses, ou figurées comme des caractères d'écriture, & noires sur un fond blanc.

Celle de la variété D n'est jamais aussi grande que les précédentes, elle est même un peu plus raccourcie, & plus bombée à son extrémité supérieure; sa superficie est plus profondément sillonnée, sur-tout à sa base, & sa spire, dont le sommet est pointu, est plus distinctement marqué de quatre ou cinq stries circulaires serrées & légèrement crépues. Ses couleurs consistent en deux zônes incarnates ou couleur de rose, qui sont séparées un peu au-dessous du milieu de la coquille, par une ligne blanche. Ces zônes sont chargées de lignes longitudinales onduleuses, noires, souvent divisées à leur extrémité, ramifiées ou réunies par leurs bouts, & sont accompagnées à la sommité du tour extérieur d'une seconde ligne blanche, ordinairement un peu plus large que celle du milieu de la coquille. Sa spire est blanche & marbrée par des taches noires longitudinales, qui y sont posées obliquement. La couleur de son ouverture est conforme à ce que j'ai déjà dit de celle de la variété A.

La coquille de la variété E ressemble parfaitement à celle de la variété D, & elle n'en est distinguée que par la couleur de son fond qui est blanche, & sans aucune apparence de zônes incarnates ou de couleur de rose.

Quant à la variété F nommée *l'hébraïque grenue*, elle diffère de toutes les autres par les

ſtries granuleuſes dont ſa ſuperficie eſt quelquefois environné ſur toute ſa convexité, mais plus ſouvent ſur ſa moitié inférieure. Cette coquille offre les couleurs de la variété A, & plus ordinairement encore celles de la variété E.

Le *cône hébraïque* n'eſt pas une coquille rare; on en trouve dans l'Océan Aſiatique ſuivant Linnæus, ſur les côtes de l'Amérique ſelon Seba, à l'Iſle-de-France ſuivant Liſter, à l'Iſle d'Amboine & aux Moluques ſuivant Rumphius, & enfin ſur les côtes du Sénégal ſelon M. Adanſon. J'en ai auſſi rencontré aux Iſles de Madagaſcar & de Bourbon.

16. CONE piqûre de mouches.

Conus arenatus; HWASS.

Conus, teſta conica coronata alba, punctis nigris acervatim conſperſa, ſpira obtuſa mucronata, baſi emarginata; Muſ. HWASS. *ſpec.* 16. *variet. A.*

A — *Rhombus cylindro-pyramidalis, puncturis exiguis lineatim circumſcriptus, clavicula muricata*; LISTER, *ſynopſ. tab.* 761, *fig.* 10.

Voluta arenata minor; RUMPH. *theſ. tab.* 33, *fig. A A* — PETIVER, *aquat. amboin. tab.* 15, *fig.* 20.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis candida, puncturis helvaceis notata, mucrone denticulato, GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 25, *fig. P.*

Conus, voluta baſeos muricatæ, punctata per ſeries, clavicula muricata; KLEIN, *oſtracol. pag.* 71, *num.* 8.

Conus ſtercus muſcarum, variet. coronata; LINN. *muſ. lud. ulr. pag.* 559, *num.* 168.

Conus baſeos muricatæ, albus punctis nigris, quaſi arena undique aſperſus; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 341, *tab.* 63, *fig.* 696.

La piqûre de mouches, à pas des orbes couronnés de tubercules, à robe d'un gris couleur de chair, ſemée par lignes circulaires interrompues d'un grand nombre de points bruns, &c. FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 495, *pl.* 15, *fig. F* 2.

Muggeſchetje; par les Hollandois.

Der gekronte muckendreck; par les Allemands.

Sand ſtamper; par les Anglois.

La piqûre de mouches; par les François.

B — *Teſta alba, punctis minutiſſimis, ſpira acuta*; Muſ. HWASS. *ſpec.* 16, *variet. B.*

Rhombus maculatus, punctis minutiſſimis conſertus, — ſuperne ad gyros acutis dentibus ſerratus; SEBA, *theſ. tom.* 3, *pag.* 151, *tab.* 55, *fig.* 1.

Conus; — MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 63, *fig.* 697.

Conus ſtercus muſcarum, variet. B, ſpiræ anfractibus coronatis, teſta ventricoſa; BORN, *ind. muſ. cæſar, pag.* 143, — *ejuſd. teſtac. muſ. cæſar, pag.* 160, *tab.* 7, *fig.* 12.

La moire ondée à pas des orbes couronnés, dont la robe eſt ondée ſur un fond blanc de veines obliques & de zigzags longitudinaux, violâtres, ſemés de points d'un brun vif & de quelques-uns blanchâtres; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 495, *pl.* 15, *fig. F* 3.

La moirée, ou la moire ondée; par les François.

C — *Teſta granuloſa*; Muſ. HWASS. *ſpec.* 16, *variet. C, teſta non vulgaris.*

La moire grenue; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille à cauſe des points bruns foncés dont elle eſt parſemée ſur un fond blanc, autant que par la manière dont ces points ſont groupés entre eux, a été conſidérée par Linnæus comme une variété du *cône drap d'argent*, dont elle diffère cependant beaucoup, non-ſeulement par la forme du teſt qui eſt beaucoup plus conique, mais encore par les tubercules dont ſa ſpire eſt couronnée; ce ſentiment qui tenoit aux principes de Linnæus, ſur le peu de confiance que lui ſembloient mériter les tubercules de la ſpire des *cônes* pour la diſtinction des eſpèces, quoique adopté dans la ſuite par MM. de Born & Schroëter, n'en eſt pas moins erroné, & peut ſervir maintenant qu'on en reconnoît la fauſſeté, à nous prémunir contre les autorités les plus reſpectées.

Cette coquille dans ſon plus grand accroiſſement ne ſurpaſſe guères deux pouces deux lignes de longueur ſur une largeur de quinze lignes; elle eſt épaiſſe, liſſe, luiſante & marquée de ſtries circulaires très-ſuperficielles, excepté à ſa baſe où elles ont plus de profondeur, & de quelques ſillons longitudinaux plus prononcés, qui dépendent de ſes accroiſſemens ſucceſſifs. Sa ſpire eſt courte, obtuſe, & compoſée de dix ou onze tours dont la ſuperficie eſt étroite, ſtriée circulairement, & garnie à l'extérieur d'un rang de tubercules s'y prolongeant quelquefois en forme de plis; le ſommet eſt peu aigu, & coloré aſſez ſouvent de roſe ou de couleur de chair.

Son ouverture offre à ſa baſe un bâillement double de celui de ſon extrémité ſupérieure, une teinte roſe ou jaunâtre à l'intérieur, & une échancrure à chaque extrémité dont l'inférieure eſt la

plus forte. Le fond de ſa couleur, quoique ordinairement blanc, eſt ſouvent mêlé de rouſſâtre, & diſtingué par des ſtries circulaires d'un blanc de lait; quelquefois on y apperçoit une teinte rouſſâtre & même quelques nuances d'un violet clair; il eſt conſtamment picoté d'un très-grand nombre de points noirs ou bruns foncés, qui malgré leur écartement irrégulier, y ſont diſpoſés ſur des lignes circulaires. Ces points dont la figure & la groſſeur varient ſur la même ligne, ſont interrompus par la continuation des lignes couleur de lait, & forment par leur réunion des maſſes plus ou moins variées de ces ſortes de piqûres, dont les ſéries ſont quelquefois tranſverſes & quelquefois longitudinales. La couleur de la ſpire eſt ordinairement blanche, très-rarement ponctuée, mais on y diſtingue par intervalles quelques traits longitudinaux d'une couleur analogue à celle des points de ſon tour extérieur.

La variété A dont on vient de lire la deſcription, eſt la moins rare de celles que cette coquille préſente; elle appartient à l'Océan Aſiatique, & on la trouve depuis l'Iſle d'Amboine juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance.

La variété B ne parvient pas au même volume que la première; ſa coquille ſur une longueur de vingt-une lignes ne paſſe pas onze lignes de largeur; quoique plus petite que la précédente, elle eſt proportionnellement plus alongée, plus rétrecie vers la naiſſance de ſa ſpire; celle-ci eſt plus élevée que dans la variété A, & ſa ſuperficie eſt marquée de ſtries plus nombreuſes; elle eſt également tuberculeuſe, mais en général plus colorée & plus régulièrement ponctuée.

Le fond de cette coquille eſt blanc dehors comme dedans, & parſemée de points bruns beaucoup plus petits que ceux de la variété A, leſquels ſont également diſpoſés ſur des lignes circulaires très-ſerrées, & ſont beaucoup plus rapprochés entre eux. Outre ces points, on y diſtingue encore des taches onduleuſes rouſſâtres, & quelquefois bleuâtres, leſquelles forment des flammes diſtinctes ou des zigzags longitudinaux, qui varient par leur largeur, leur écartement, comme auſſi par leur intenſité. Parmi les individus de cette variété, il s'en trouve quelques-uns, qui à la place des ondulations, préſentent une ou deux faſcies plus ou moins écartées, de la même teinte, ou des taches irrégulières diverſement groupées. Cette coquille d'ailleurs ſemblable par ſes autres parties à celles de la variété A, appartient aux Iſles Philippines, & ſe trouve quelquefois ſur les Iſles du Tranquebar.

La coquille de la variété C a plus d'analogie avec la précédente, qu'avec la variété A de cette eſpèce, elle eſt ordinairement plus petite, mais exactement de la même forme. Sa ſuperficie eſt parſemée de points ſaillans qui en font la principale différence; ſes points ſont bruns, inégaux, très-ſerrés, mêlés de flammes brunes rapprochées, leſquelles ſont compoſées de portions de lignes tranſverſes de la même couleur, & ſont quelquefois diſpoſées en deux zônes. Elle reſſemble ſi parfaitement par tout le reſte à la coquille de la variété B, qu'on ne peut ſe refuſer de convenir que ſi les tubercules de la ſpire offrent un caractère des plus ſûrs pour diſtinguer entre elles les coquilles les plus analogues, il n'en eſt pas de même de ceux qui étant répandus ſur leur ſuperficie, ne caractériſent que de ſimples variétés, comme nous ſerons ſouvent à portée d'en offrir des preuves non équivoques.

Cette dernière variété, qui eſt ſans doute la moins commune de celles de cette coquille, vient comme la précédente, des Iſles Philippines.

17. CONE morſure de puces.

Conus pulicarius; HWASS.

Conus, teſta conica coronata alba, punctis majuſculis fuſcis, zona lutea, ſpira depreſſa mucronata, baſi emarginata; Muſ. HWASS. *ſpec.* 17.

A — *Teſta lævi*; Muſ. HWASS. *ſpec.* 17, *variet. A.*

Rhombus maximus cylindro-pyramidalis albus, quadratis maculis nigricantibus circumſcriptus, in medio tamen duæ plagulæ luteæ conſpiciuntur; LISTER, *ſynopſ. tab.* 774, *fig.* 20.

Conus baſeos muricatæ albus, maculis nigricantibus, velut arena craſſa rarius adſperſus, ſeu [illegible] *pulicis*; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 342, *tab.* 63, *fig.* 698.

Gekroonte vlooye ſcheetje; par les Hollandois.

Der gekronte ſlohdreck; par les Allemands.

La morſure de puces; par les François.

B — *Teſta granulata*; Muſ. HWASS. *ſpec.* 17, *variet. B.*

La morſure de puces grenue; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille tient beaucoup de la forme de celle de la variété A du *cône piqûre de mouches*, elle lui reſſemble par la figure peu élevée de ſa ſpire, par l'échancrure de ſa baſe un peu plus profonde que celle du haut de ſon ouverture, mais elle en diffère par les caractères ſuivans. Elle eſt d'abord plus renflée, puiſque ſur une longueur de dix-neuf lignes, elle atteint juſqu'à quatorze lignes de largeur; la ſpire eſt très-[illegible], très-luiſante, & marquée [illegible] à la baſe de cinq ou de ſix ſtries tranſverſes, écartées &

creufes ; elle eſt blanche au dehors, très-luiſante, & les points dont elle eſt ornée ſont trois ou quatre fois plus grands que dans la variété A du *cône piqûre de mouches*. Ces points d'une couleur brune très-foncée, forment des alignemens circulaires, écartés, ſur-tout au milieu & aux deux extrémités, & par leur rapprochement ils conſtituent ailleurs une ou deux zônes, dont le fond eſt fauve ou jaunâtre ; quelquefois auſſi une de ces deux zônes, celle du haut, ſe trouve interrompue par le blanc du fond, & ne paroît compoſée que de taches irrégulières fauves ou tirant ſur le jaune, leſquelles ſont auſſi garnies de taches brunes mais qui y ſont un peu moins écartées qu'ailleurs.

Sa ſpire ne diffère preſque pas de celle de la variété A du *cône piqûre de mouches*, tant par ſa forme & ſes tubercules, que par ſa couleur ; on remarque ſeulement que ſes ſtries circulaires y ſont beaucoup moins apparentes, que l'échancrure ſupérieure de ſon ouverture eſt peu profonde, & que cette coquille offre une légère teinte incarnate dans le fond de ſa cavité.

Cette coquille que M. Hwaſſ a cru devoir diſtinguer du *cône piqûre de mouches*, comme de l'eſpèce ſuivante, plutôt à cauſe de la diſpoſition différente de ſes taches, qu'à raiſon de ſes autres caractères, n'en eſt peut-être qu'une variété remarquable, dont le plus grand mérite conſiſte dans ſa rareté.

La variété B ne diffère de la première que par les tubercules dont ſa coquille eſt parſemée, elle lui reſſemble par tout le reſte, excepté par ſon volume qui eſt ordinairement plus petit. Ces deux coquilles ſont comptées parmi les rares, & reconnoiſſent pour leur patrie les iſles de l'Océan Pacifique.

18. Cone fuſtigé.

Conus fuſtigatus ; Hwass.

Conus, teſta coronata alba, guttis nigris difformibus, ſpira depreſſa mucronata, baſi emarginata ; Muſ. Hwass. *ſpec.* 18.

Voluta arenata tertia ; Rumph. *theſ. tab.* 33, *fig.* 2 ; — Petiver ; *aquat. amboin. tab.* 21, *fig.* 15.

Cochlea conoïdea leviter umbonata, candida, parvis ſubrotundis maculis helvaceis, nullo ſervato ordine punctata ; Gualtieri, *ind. pag. & tab.* 21, *fig. G.*

Conus, voluta arenata major, micis majuſculis ; Klein, *oſtrac. pag.* 68, *num.* 11, *variet. A.*

Conus ; Martini, *conchyl. vol.* 2, *tab.* 63, *fig.* 698, *A.*

La morſure de puces ; Favanne, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 713, *pl.* 15, *fig. F*, 5.

Vlooye ſcheet ; par les Hollandois.

Le cône fuſtigé, par les François.

Description. Quiconque connoîtra les deux eſpèces précédentes, ne pourra méconnoître aux caractères ſuivants celle-ci. Sa coquille ſur une longueur d'un pouce ſix lignes, n'a pas au-delà de onze lignes de largeur ; elle s'écarte un peu de la forme du *cône morſure de puces*, en ce qu'elle eſt un peu plus rétrécie vers le haut, & qu'elle eſt légèrement arrondie dans cette partie ; ſecondement, en ce que l'échancrure ſupérieure de ſon ouverture eſt profonde comme dans le *cône piqûre de mouches* ; troiſièmement, elle en diffère par les ſtries circulaires qui accompagnent les tours de ſa ſpire au nombre de trois ou de quatre ; & quatrièmement enfin par les gouttes inégales noires ou brunes très-foncées, & même quelquefois de couleur cannelle ou rougeâtre, dont ſa ſuperficie eſt parſemée ſans aucune régularité, tandis que les points colorés des deux eſpèces précédentes ſont toujours diſpoſés, malgré leurs interruptions, ſur des lignes tranſverſes ou circulaires. Ces gouttes ou taches tranſverſes ſe prolongent quelquefois ſur une longueur de deux lignes, & ſont ſouvent ovales & quelquefois carrées ; elles ſe détachent à merveille ſur le fond blanc de la coquille, lequel offre à ſon tour des taches rouſſes ou jaunâtres, principalement aux deux bouts & à la proximité de la lèvre droite.

Toutes les autres parties de cette coquille dont je ne fais pas mention, ſont ſemblables à celles de la variété A du *cône piqûre de mouches*, dont elle n'eſt peut-être auſſi qu'une variété, mais qui différeroit de toutes les autres connues par la diſpoſition différente de ſes taches, dont elle offriroit dans ce cas un exemple unique pour le genre du *cône*. Cette coquille n'eſt point commune & ne ſe trouve que dans l'Océan Aſiatique. M. de Favanne aſſure qu'on la rencontre plus particulièrement ſur les côtes de la nouvelle Guinée ainſi qu'aux Moluques.

19. Cone civette.

Conus obeſus ; Hwass.

Conus, teſta conica coronata niveo-roſea, maculis punctis & nubeculis violaceis undulata, ſpira concavo-obtuſa, baſi emarginata ; Muſ. Hwass. *ſpec.* 19, *variet. A.*

A — *La peau de civette*, Favanne, *catal. de la tour*, *fig.* 461.

Conus baſi pyramidali lævi, achatinus albus, ex ochraceo & roſeo nebulatus, lineis interruptis

& *maculis fasciis ornatus ceylonicus nevesse, mannichfalt. pag.* 445, *tab.* 2, *fig.* 20.

Conus ceylonicus, testa conica glabra ex violaceo & roseo in fundo niveo nebulata, lineis valde interruptis lineata, punctis albis & fuscescentibus & maculis obscurioribus interpunctata, spira parum exserta, anfractibus subnodulosis sparsim sulcatis, basi striata infra emarginata; MARTINI, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 67, *tab.* 142, *fig.* 1318.

Die ceylonische gestippelte achattute; par les Allemands.

La peau de civette; par les François.

B — *Testa niveo-rosea, maculis sive punctis triangularibus transversis;* Muf. HWASS. *spec.* 19, *variet. B.*

La peau de civette mouchetée; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille dont les mouchetures brunes & violettes produisent l'effet le plus agréable sur son fond blanc nuancé de rose, n'est pas du nombre des communes. La variété A qui est la moins rare des deux que cette espèce présente, a une coquille conique, épaisse, pesante, longue de deux pouces, sur une largeur de près de quatorze lignes. La superficie de son tour extérieur est très-lisse & très-luisante, & sa base seule est marquée de sept ou huit stries aigües qui y tournent obliquement.

Sa spire qui est composée de onze ou douze tours légèrement concaves, est obtuse, garnie de tubercules larges & si peu saillants, qu'elle en paroît onduleuse. Ces tubercules sont peu sensibles sur la moitié extérieure du dernier tour; ils sont mieux prononcés sur les autres spirales, & se continuent en diminuant jusqu'au sommet, lequel consiste en une pointe blanche ordinairement usée.

L'ouverture conserve une largeur égale sur sa moitié supérieure, d'où elle s'élargit insensiblement jusqu'au bas, où elle offre un bâillement presque double de celui du haut. Sa lèvre droite est très-mince sur le bord & légèrement rentrante vers le milieu; elle est accompagnée à l'intérieur par une bordure colorée comme sa convexité, & terminée à son extrémité supérieure par une coupe oblique peu profonde; sa base est échancrée comme dans les espèces précédentes, & entourée d'un bourrelet oblique qui va se terminer dans l'intérieur de l'ouverture; celle-ci est blanche, très-luisante & nuancée de violet clair.

Les couleurs qui sont distribuées sur sa convexité, dont le fond est blanc & nuancé de rose, consistent en des mouchetures d'un brun obscur, en des taches, des points & des nébulosités violâtres, mêlées de teintes foncées couleur de rose, & de traits jaunâtres figurés en croissant, qu'on ne distingue qu'avec difficulté à la vue simple. Toutes ces couleurs y sont distribuées de manière qu'il résulte de leur rapprochement des ondulations longitudinales figurées en zigzag ou un réseau à mailles transverses quadrangulaires, ou enfin deux zônes interrompues de taches brunes, dont les intervalles sont irrégulièrement picotés de la même couleur. Cette bigarrure est sans doute plus agréable à contempler que facile à décrire, mais il suffira d'en saisir les traits principaux pour distinguer aisément cette coquille de toutes les autres non moins variées que le genre du *cône* présente. Sa spire parmi les mêmes teintes, offre des taches d'un brun obscur qui accompagnent ses spirales jusqu'au sommet.

M. HWASS possède outre l'individu dont je donne ici la description, un second de cette variété, très-remarquable par son volume, puisque malgré la dépression de sa spire, qui ne lui est pas ordinaire, il conserve encore deux pouces six lignes de longueur & une largeur de vingt lignes.

La coquille de la variété B ne diffère de la première que par la figure des points & des taches brunes dont elle est ornée; elles affectent constamment une figure triangulaire qui se prolonge transversalement, & c'est en cette seule différence dans le fond peu essentielle, qu'elle est bornée. Le *cône civette* n'a été encore trouvé que dans les mers des Indes orientales.

20. CONE chagrin.

Conus varius; LINN.

Conus, testa conica coronata muricata, alba cæruleo maculata, spira acuta; Muf. HWASS. *spec.* 20, *variet. A.*

A — *Cornet fauve avec quelques taches blanches répandues de tous côtés, à tête élevée par étages garnis de petites pointes; ce qu'il y a de plus singulier, c'est que sa superficie ressemble à une peau de chagrin,* D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 239, *pl.* 12, *fig. R.*

SEBA, *thes. vol.* 3. *tab.* 48, *fig.* 26 — 28.

La peau de chagrin, cornet alongé à clavicule saillante & tuberculée, à robe blanche, offrant deux larges zones de taches d'un marron clair, & grand nombre de cordelettes circulaires boutonnées; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 444, *pl.* 16, *fig. E,* 3.

Papyrus marmorata, testa conica elongata granulata flava, ex aurantio & albo in fundo albido nebulata & fasciata, jacentibus granulis per elevationem circumscripta, spira nodis muricata coronata acuta; MARTINI, *conchyl. vol.* 10, *pag.* 26, *tab.* 138, *fig.* 1284.

Conus

Conus varius ; testa elongata muricata, spira coronata acuta ; LINN. *syst. nat. pag.* 1170, *num.* 312, — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 559, *num.* 10.

Das marmorirte papier ; par les Allemands.

La peau de chagrin ; par les François.

B — *Testa carnea, lævigata, maculis fuscis, basi granulata* ; Mus. HWASS. *variet. B.*

FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 444, *espec.* 14, *variet.* 2 ?

La peau de chagrin lisse ; par les François.

C — *Testa coccinea, granosa, albo variegata* ; Mus. HWASS. *variet. C.*

La peau de chagrin rouge, — à robe blanche marbrée comme par flammes, & veinée dans deux zônes d'un fauve cannelle foncé tirant sur l'orangé ; les cordelettes grenues sont plus fines & non moins nombreuses ; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 444, *espec.* 14, *variet.* 3.

DESCRIPTION. C'est à cause des grains saillants qui rendent la superficie de cette coquille raboteuse, qu'elle a été nommée *la peau de chagrin* ou le *cône chagrin*. Elle est plus alongée dans sa forme que celles précedemment décrites, puisque sur une longueur de dix-huit lignes elle n'a que huit lignes de largeur vers le haut, ce qui la rapproche des coquilles de la dernière section de ce genre, dont la figure est cylindracée. Elle est garnie à l'extérieur de seize ou dix-sept stries transverses élevées, granuleuses, entre chacune desquelles on apperçoit une seconde strie qui leur est parallèle, & aussi fine qu'un cheveu, saillante mais dépourvue de tubercules. Sa spire est composée de dix ou onze spirales inclinées obliquement & élevées en un angle aigu ; elle est couronnée de tubercules plus gros que ceux dont elle est chagrinée sur le tour extérieur, & la superficie de ses spirales est garnie de stries circulaires très-fines.

Son ouverture étroite de deux tiers de ligne vers le haut, est élargie du double à son extrémité opposée ; l'échancrure supérieure est sensible dans cette coquille, tandis que celle de sa base ne l'est presque point. Sa lèvre droite est mince sur le bord & tranchante, l'intérieur de l'ouverture est blanc.

Le fond de sa couleur est blanchâtre, quelquefois nuancé de fauve ou de couleur de chair avec deux rangs de taches ordinairement de couleur marron, qui souvent se réunissent pour former deux zônes non interrompues d'une largeur inégale, l'une vers le haut, l'autre vers le bas du tour extérieur. Quelquefois outre ces taches de couleur marron, on apperçoit sur les parties blanches de cette coquille quelques points épars de la même teinte, excepté sur la spire, qui est presque toujours blanche & sans mouchetures. La variété A que je viens de décrire se trouve sur les côtes de l'Isle St-Domingue, & suivant M. de Favanne sur celles de l'Isle-de-France.

La coquille de la variété B est distinguée de la première, comme de celle qui suit, 1°. par son fond couleur de chair, taché & pointillé de brun ; 2°. par le lisse de la moitié supérieure de son tour extérieur qui est privée de tubercules, tandis que sa moitié inférieure en est pourvue ; elle lui ressemble d'ailleurs par la figure & la proportion de toutes ses autres parties ; elle vient comme la précédente des Isles Antilles.

La variété C qui reconnoit aussi la même patrie a toute la superficie de sa coquille granuleuse, mais les tubercules dont elle est chagrinée sont plus fins que ceux de la variété A, & le fond de sa couleur blanc & marbré comme par flammes, est veiné dans deux zônes d'un fauve foncé tirant sur l'orangé, de manière que dans cette variété c'est l'orangé qui domine sur le blanc ; elle est peu commune.

21. CONE taffetas.

Conus tulipa ; LINN.

Conus, testa oblonga subcoronata rufescente, albo & cæruleo undata, cingulis multiplicibus rufis albo punctatis, spira concavo-obtusa, apertura hiante ; Mus. HWASS. *spec.* 21.

Rhombus cylindro pyramidalis ex rufo nebulatus, lineisque quibusdam intersectis circumscriptus ; LISTER, *synops. tab.* 764, *fig.* 13.

Cochlea longa pyriformis intorta integra, mucrone aliquantulum papilloso, albida & ex albido leviter purpurascens, colore roseo nebulata & punctis minimis dense circumdata ; GUALTIERI, *ind. pag. & tab.* 26, *fig.* G.

Nubecula purpurascens, nubibus cæruleis ; KLEIN, *ostrac. pag.* 76, *spec.* 202, *variet.* 2.

Nubecula ; SEBA, *thes. vol.* 3, *tab.* 42, *fig.* 16 — 20.

Cylindrois ; REGENFUSS, *conchyl. vol.* 1, *tab.* 2, *fig.* 20.

KNORR, *conchyl. vol.* 3, *tab.* 11, *fig.* 4, & *vol.* 5, *tab.* 20, *fig.* 1, 2.

Le salar ; ADANSON, *conchyl. pag.* 97, *pl.* 6, *fig.* 8.

Conus tulipa ; *testa oblonga gibba lævi, apertura dehiscente* ; LINN. *syst. nat. pag.* 1172, *num.* 323.

Conus fuscus lævis parum excavate, nebulatus & punctatus achatinus, tulipa dictus; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 256, *tab.* 64, *fig.* 718, 719 & *tab.* 65, *fig.* 720, 721.

Conus tulipa; testa oblonga lævi, apertura patente, anfractibus supremis coronatis; BORN *ind. mus. cæsar. vindob. pag.* 153, — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag.* 168.

Le taffetas pointillé à pas des orbes lisses, à robe nuée de gris de lin vif, à flammes fauve-marron interrompues dans une zône du milieu, & à grand nombre de lignes circulaires blanchâtres ponctées de marron foncé; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 497, *pl.* 19, *fig.* 4, *L*, 2.

Acheat-toot; par les Hollandois.

Die tulpe; par les Allemands.

The tulip shell; par les Anglois.

Le taffetas ou la tulipe; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille que quelques Auteurs ont regardé comme une variété de l'espèce suivante, & que d'autres comme M. Adanson paroissent avoir entièrement confondu dans leurs synonimies, en diffère cependant tant dans sa forme que dans ses couleurs, quoiqu'elle s'en rapproche d'ailleurs à bien d'autres égards.

Elle a le plus souvent depuis deux pouces jusqu'à deux pouces & demi de longueur sur une largeur de moitié moindre; elle est assez mince, à peu-près cylindracée, obtuse du côte de sa spire, & un peu rétrecie vers le bas. On compte huit tours à sa spire, dont l'extérieur est concave, & ceux qui avoisinent le sommet sont un peu renflés ou relevés d'une côte légèrement tuberculeuse, & située au-dessus de leur milieu.

L'ouverture est beaucoup plus évasée dans cette coquille que dans les autres espèces qui la précèdent; elle est très-elargie dans le bas, & sa longueur surpasse à peine trois fois sa plus grande largeur. Son extrémité supérieure est très foiblement échancrée, mais sa base est simple, droite & paroit comme tronquée.

La surface extérieure de cette coquille est lisse & polie, le fond de sa couleur est blanchâtre, nué de rose, de rougeâtre & de bleuâtre, ou de couleur d'agate; il est flambé comme en deux zônes de fauve tirant sur le brun, & ponctué sur toute sa longueur par des lignes circulaires brunes, interrompues sur le fond clair par des traits circulaires d'un blanc de lait. Dans quelques individus, les marbrures ou flammes longitudinales sont interrompues sur le milieu du premier tour par une zône du fond qui est également ponctuée, & dans d'autres cette zône intermédiaire est peu régulière & plus ou moins sinueuse; il s'en trouve aussi sur le nombre dont les marbrures sont dépourvues des lignes circulaires ponctuées, qui ne paroissent seulement que sur le fond blanchâtre de la coquille.

On ne voit point de ces lignes ponctuées sur la superficie de sa spire; le renflement seul des tours supérieurs est taché de blanc & de marron jusques à la proximité du sommet.

L'intérieur de ce *cône* est ou blanc ou d'un blanc bleuâtre, ou quelquefois couleur de chair, & sa lèvre est bordée à l'intérieur d'une teinte violâtre d'environ deux lignes de largeur. Cette coquille est assez commune, & se trouve très-répandue dans l'immensité des mers. Seba l'indique dans celles des Indes orientales, Petiver sur les côtes d'Amboine, Lister dans le golphe du Bengale, M. Adanson aux isles de la Magdeleine sur la côte du Sénégal, & Martini sur les rivages de l'Amérique Espagnole.

M. Adanson qui l'a vu vivante a observé que le pied de son animal est aussi long & presqu'aussi large que sa coquille, & que son opercule est beaucoup plus petit que celui des autres espèces du même genre qu'il avoit eu occasion de comparer.

22. CONE brocard.

Conus geographus; LINN.

Conus, testa oblonga coronata, albo fulvoque nebulata, spira concavo-obtusa, apertura dehiscente; Mus. HWASS. *spec.* 22, *variet.* A.

A — *Rhombus maximus ex rufo ... tus, clavicula muricata*; LISTER, *synopf. tab.* 747, *fig.* 41.

Cochlea geographicam tabulam repræsentans, inter omnes ultima ... non ...; in ejus enim testa ... ut provinciæ & regiones in tabula geographica indicantur; BONANNI, *recreat. class.* 3, *pag.* 157, *fig.* 319, — *ejusd. mus. kirch. pag.* 470, *fig.* 319.

Nubecula; RUMPH. *thes. tab.* 31, *fig.* G.

Cylindrus moluccensis lævis ex rufo albo que marmoratus; PETIVER, *gazophyl. tab.* 98, *fig.* 8, — *ejusdem aquat. amb. tab.* 15, *fig.* 3.

Cornet appelé le brocard, qu'il ... par sa bigarrure ... sur un fond blanc, D'ARGENVILLE, *conchyl. pag.* 242, *pl.* 1?, *fig. A.*

Nubecula, KLEIN, *ostrac. pag.* 76, *spec.* 202, *variet.* 1, 3, 4, *tab.* 5, *fig.* 90.

SEBA, *thes. vol.* 3, *pag.* 128, *tab.* 42, *fig.* 1, — 4, *... nomine ...*

Cochlea ... integra ... maculata & ver-

maculata; GUALTIERI, *ind pag. & tab.* 26, *fig. E.*

KNORR, *conchyl. vol.* 3, *tab.* 21, *fig.* 2.

Conus geographus; testa oblonga gibba coronata, apertura dehiscente; LINN. *syst. nat. pag.* 1172, *num.* 324, — SCHROETER, *einleit. vol.* 1, *pag.* 58.

Conus testa tenui, magnus, basi muricata excavata, candidus ex fusco nebulosus & vermiculatus, vulgo nubeculis dictus. MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 354, *tab.* 64, *fig.* 717.

Conus geographus; testa oblonga, spira coronata, apertura patente; BORN, *ind. mus. cæsar. vind b pag.* 154, — *ejusd. testac. mus. cæsar. pag.* 169.

Le brocard de soie à clavicule mamelonnée, à robe d'un gris couleur de chair ou rose, marbrée & finement veinée d'un réseau fauve-roux très-foncé, FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 496, *pl.* 19, *fig. L*, 1.

Kroonbacks-toot, Wolkje; par les Hollandois.

Die Kronenbacke; par les Allemands.

Cloudy stamper, silk brocard; par les Anglois.

Le brocard de soie, ou la tulipe; par les François.

B — *Testa albo & fusco reticulata;* Muf. HWASS *spec.* 22, *variet. B.*

KNORR, *conchyl. vol.* 6, *tab.* 17, *fig.* 3.

Le brocard à réseau, variété peu commune, à clavicule mamelonnée, à robe d'un rose foncé finement réticulée de jaune-marron foncé; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 496, *esp.* 40, *variet.* 2.

Le brocard réticulé; par les François.

DESCRIPTION. C'eſt ici une des plus grandes coquilles que l'on connoiſſe dans le genre du *cône*, comme auſſi c'eſt une des plus minces & des plus légères. On en voit depuis treize lignes juſqu'à cinq pouces dix lignes de longueur, & depuis un demi-pouce juſqu'à deux pouces dix lignes de largeur; celles du plus grand volume ſont infiniment rares, & rien n'eſt ſi commun que d'en trouver d'une grandeur moyenne.

L'individu que je poſſède eſt long de trois pouces ſix lignes & large de dix-neuf lignes ſeulement; ſa forme preſque cylindrique dans les deux tiers ſupérieurs de ſa longueur, & un peu renflée vers le milieu, ſe rétrecit inſenſiblement vers ſon extrémité inférieure, qui eſt ſimple, droite & tronquée comme dans l'eſpèce précédente. Sa ſpire dont la forme eſt un peu plus obtuſe que celle du *cône taffetas*, eſt compoſée de neuf à dix tours, dont les trois extérieurs ſont légèrement concaves, finement marqués de ſtries circulaires, nombreuſes, quelquefois treillissées, & garnis ſur leur bord de mamelons obtus, qui par leur renflement rendent la ligne des ſutures onduleuſe; ce qui ne ſe voit pas ſur la ſpire de l'eſpèce précédente. La ſuperficie du tour extérieur eſt très-liſſe, & on n'y diſtingue que quelques lignes longitudinales peu enfoncées qui déſignent les accroiſſemens ſucceſſifs que la coquille a éprouvés.

Son ouverture qui eſt très-bâillante s'élargit inſenſiblement depuis le haut juſqu'au bas, où dans ſon plus grand élargiſſement elle préſente un bâillement égal au quart de ſa longueur. Son extrémité ſupérieure a une échancrure peu profonde, & ſa lèvre quoique mince, conſerve un peu d'épaiſſeur ſur le bord. Sa columelle eſt blanche, arrondie & légèrement oblique, & la cavité de l'ouverture qui eſt très-apparente à cauſe de ſon évaſement, eſt ou blanche, ou bleuâtre, ou variée de violet clair.

Sa couleur au dehors eſt rarement d'un beau blanc; elle eſt plus communément d'un blanc d'agate diverſement nuancé de couleur de chair, de fauve & même de bleuâtre, ſur lequel on voit des marbrures de couleur marron plus ou moins foncée, leſquelles ſont ou interrompues & diſtribuées ſans aucune ſymmétrie, ou réunies en deux larges zônes, dont l'une au bas de la coquille, & l'autre au-deſſus de ſon milieu. Quelquefois ces marbrures forment des larges flammes longitudinales très-déchiquetées, qui comme on peut en juger par les phraſes des Auteurs, ſont fait comparer le deſſin de cette coquille à une carte géographique.

La variété B de cette coquille, joint aux caractères qui lui ſont communs avec la précédente, celui d'avoir ſa ſuperficie couverte d'une eſpèce de réſeau très-délicat & bien diſtinct, de même couleur que les marbrures. Ce réſeau fait paroître ſur le fond de la coquille un grand nombre de mailles irrégulières en forme d'écailles ou de figure triangulaire, qui ont beaucoup de rapport avec celles du *cône amadis*, excepté qu'on n'y apperçoit point de lignes ponctuées comme dans cette coquille. Sa ſpire eſt panachée des mêmes couleurs que le reſte de ſa ſuperficie, mais quelquefois une teinte incarnate y domine, & les tubercules qui la couronnent ſont tantôt blanchâtres, & tantôt de couleur brune ou marron foncé, tandis que la pointe du ſommet eſt couleur de roſe ou nuée d'un cramoiſi vif.

On trouve les deux variétés du *cône brocard* dans les mers des Indes orientales ſuivant Linnæus, aux iſles d'Amboine ſuivant Rumphius, à l'Iſle-de-France ſelon David, & ſuivant M. de Favanne aux Philippines, au Cap de Bonne-

Espérance & à Madagascar où je l'ai effectivement rencontrée.

23. Cone ponctué.

Conus punctatus; Chemnitz.

Conus, testa conica coronata helvacea, albo zonata, striis elevatis transversis rufo punctatis, spira fusco maculata; Mus. Hwass. *spec.* 23.

Conus filis punctatis cinctus, testa conica laevi, transversim fasciata fasciis duabus albis, & circumligata filis punctatis articulatis subjacentibus, spira pyramidata, basi parum emarginata; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 30, *tab.* 139, *fig.* 1294.

Der punctirten faden umwundene kegel; par les Allemands.

Le cône ponctué; par les François.

Description. Le *cône ponctué* est une coquille rare qui n'a été encore décrite & figurée que par M. Chemnitz, dans la conchyliologie de Martini. L'individu du cabinet de M. Hwass, consiste en une coquille épaisse, pesante, de forme conique, longue de deux pouces & large de quatorze lignes, dont la spire obtuse, composée de tours convexes, est couronnée de tubercules gros & peu saillans, qui ne sont presque pas exprimés dans la figure que j'ai citée de M. Chemnitz. Son tour extérieur est garni d'un bout à l'autre de stries circulaires peu élevées, s'affoiblissant un peu vers le haut, & de quelques sillons longitudinaux peu profonds accompagnés de stries parallèles très-déliées, qui indiquent ses accroissemens successifs. Les tours de sa spire sont au nombre de neuf; ils sont légèrement concaves & striés circulairement sur toute leur moitié supérieure, convexes, lisses, & couronnés sur leur moitié inférieure. Leurs tubercules larges & peu saillants rendent la ligne des sutures onduleuse; ils sont peu sensibles sur la moitié extérieure du tour de l'ouverture, & ne le sont presque pas sur les cinq plus voisins du sommet.

Son ouverture sept fois plus longue que large vers le haut, offre du côté de sa base un élargissement plus grand d'environ deux tiers de ligne, & une échancrure, à son extrémité opposée, analogue à celle du *cône piqûre de mouches*. Sa lèvre est simple, droite, sa columelle convexe & courte, est accompagnée d'une côte oblique qui tourne dans l'intérieur de l'ouverture.

Le fond de cette coquille est d'une teinte fauve tirant sur le rougeâtre, & coupé un peu au dessous du milieu du tour extérieur par une fascie blanche, qui est finement ponctuée de rouge brun sur la saillie de ses stries transverses. Sa spire au lieu de points semblables, présente sur un fond moins coloré des taches ou des flammes brunes longitudinales, dans l'intervalle de ses tubercules. Le fond de son ouverture est blanc & mêlé d'une très-légère teinte de rose. Cette coquille précieuse vient à ce qu'on nous assure de l'Océan Africain.

24. Cone musique.

Conus taeniatus; Hwass.

Conus, testa conica coronata alba amethystino fasciata, cingulis fusco alboque interjectis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 24.

Rhombus cylindro pyramidalis sublividus, lineis ex rufo alboque interjectis circumscriptus, clavicula paululum exserta; Lister, *synops. tab.* 763, *fig.* 12.

Conus brevis, basi pyramidali ex livido rubescens, filis ex nigro alboque catenulatis cinctus, albo fasciatus, seu voluta catenulata; Martini, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 272, *tab.* 57, *fig.* 632.

Le cornet musique, à côtes ou crues longitudinales bien prononcées, à robe nuée par zônes de bleuâtre & de violâtre, & cerclée d'un grand nombre de lignes blanches chargées de petits traits transversaux, noir foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 446, *esp.* 17, *variet.* 1.

Vexillum Americae septentrionalis, seu 13 civitatum foederatum, testa conica alba laevi, tredecim fasciis seu seriebus articulatis punctorum nigro-caerulescentium & albescentium redimita, spira exserta, anfractibus planiusculis sparsim maculatis, basi subemarginata; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 93, *tab.* 144 *A*, *fig. m. n.*

Die nordamericanische flagge; par les Allemands.

Le cône musique; par les François.

Description. Cette coquille peu commune, dont la spire est véritablement couronnée de tubercules, quoique les Auteurs qui l'ont décrite n'aient fait aucune mention de ce caractère, se rencontre dans les mers du nord de l'Amérique, selon M. Chemnitz, & dans les mers de la Chine, suivant M. Hwass.

Parmi les individus de cette espèce, qui se trouvent dans son cabinet, celui dont je donne la description, est d'un volume peu ordinaire, puisque la coquille est longue d'un pouce huit lignes & large de treize lignes. Elle est épaisse, pesante, conique, lisse, & marquée de [illegible] les sillons longitudinaux assez profonds [illegible] de ses crues; sa base est très-finement échancrée, & sa spire dont la forme est

obtuſe conſiſte en neuf tours, rarement entiers, dont la circonférence eſt munie de tubercules très-ſenſibles & aſſez analogues à ceux de l'eſpèce précédente, mais dont les ſutures ne ſont point onduleuſes.

Son ouverture ſur une longueur d'environ ſeize lignes, offre au bas dans ſon plus grand bâillement, une largeur preſque égale à la cinquième partie de ſa longueur. La lèvre droite eſt épaiſſe, bordée à l'intérieur d'un liſeré brun, & terminée à ſon extrémité ſupérieure par une coupe oblique peu échancrée.

Cette coquille eſt blanche extérieurement & marquée de trois faſcies, dont une à chacune de ſes extrémités, & la troiſième vers ſon milieu. Ces faſcies d'un violet clair ont rarement une largeur égale; elles ſont garnies ainſi que le reſte du fond, de pluſieurs lignes tranſverſes articulées de brun noirâtre & de blanc de lait, leſquelles ſont plus écartées les unes des autres ſur les parties blanches de la coquille que ſur ſes faſcies. Ces lignes articulées varient depuis douze juſqu'à quinze, & on en compte dans le nombre qui ne ſont indiquées que par une ſérie de petits points bruns très-écartés. La couleur de ſa ſpire ne diffère de celle du corps de la coquille que par une teinte plus claire, comme auſſi par la diſpoſition de ſes taches brunes, leſquelles ſont ſituées entre ſes tubercules, & ne forment pas des ſéries tranſverſes articulées de blanc. Le fond de ſon ouverture eſt blanc & quelquefois mêlé d'une teinte bleuâtre très-légère.

25. Cone bluet.

Conus muſicus; Hwass.

Conus, teſta conica coronata alba, zona cærulea, lineis fuſco punctatis, fauce violacea, ſpira obtuſa; Muſ. Hwass. *ſp.* 25.

Le petit cornet muſique à robe blanche, avec une large zône d'un violet tendre, chargée de lignes circulaires ponctuées de brun; Favanne, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 446, *eſp.* 17, *variet.* 2.

Le petit cône muſique; par les François.

Description. Cette coquille que M. de Favanne n'a regardé que comme une variété de l'eſpèce précédente, en eſt cependant eſſentiellement diſtincte, puiſqu'elle ne paſſe jamais huit lignes de longueur ſur une largeur de moitié moindre, & que indépendamment de cette différence de volume, elle eſt proportionnellement plus alongée, profondément ſtriée à ſa baſe, & enfin d'une forme très-éloignée de celle du *cône muſique*.

Elle eſt conique, mince, effilée, tronquée à ſa baſe, & terminée au haut par une ſpire obtuſe compoſée de huit tours convexes, & couronnés de tubercules arrondis, leſquels ne ſont ſenſibles que ſur les deux ou trois tours extérieurs; ceux du ſommet ſont ordinairement liſſes, & la ligne des ſutures qui eſt onduleuſe aux deux extérieurs, décrit pour ceux-ci une ſpirale ſimple, ſemblable à une ſtrie.

La ſuperficie de cette coquille eſt très-luiſante, unie, & marquée ſeulement à ſa baſe de ſix ou ſept ſtries profondes, qui en occupent la cinquième partie.

Son ouverture eſt étroite & environ neuf ou dix fois plus longue que large; ſa lèvre droite eſt tranſparente, mince ſur le bord, & terminée à ſon extrémité ſupérieure par une échancrure. Le fond de l'ouverture & ſa baſe, ſont colorés d'un violet foncé, qui malgré la tranſparence de la coquille, ne paroît preſque point à l'extérieur.

Le *cône bluet* eſt blanc au dehors, & marqué un peu plus haut que ſon milieu d'une zône bleuâtre, large au plus d'une ligne, & de ſix ou ſept lignes tranſverſes, ponctuées de brun, inégalement écartées. Ces lignes ponctuées ne paſſent jamais ſur la zône bleuâtre, mais une de chaque côté accompagnent ſes bords & ſemblent la ſéparer de la couleur blanche du fond: outre ces lignes ponctuées, on voit au haut de la coquille un rang de taches brunes très-foncées, figurées comme des lettres, leſquelles ſe prolongeant ſur ſa ſpire dans les interſtices des tubercules, ſe montrent quelquefois juſqu'à la proximité du ſommet.

Cette coquille que ſa petiteſſe rend peu remarquable n'eſt pas bien commune, elle vit ſur les côtes de la Chine & n'eſt pas connue ailleurs.

26. Cone miliaire.

Conus miliaris; Hwass.

Conus, teſta conica coronata carnea, albo zonata, ſulcis acubus lividis albo fuſcoque lineatis, ſpira obtuſa; Muſ. Hwass, *ſpec.* 26.

Favanne, *catal. de la tour*; *fig.* 572.

Le cône miliaire; par les François.

Description. Le *cône miliaire* a été ainſi nommé à cauſe des lignes circulaires finement ponctuées de brun, dont ſa ſuperficie eſt ornée, & peut-être à cauſe des petits grains dont ſa moitié inférieure eſt quelquefois garnie. La plus grande de ces coquilles de la collection de M. Hwaſſ, a un pouce ſept lignes de longueur & un pouce de largeur; elle approche un peu de

la forme du cône militaire, mais sa spire qui est élevée & composée de onze tours, est garnie de tubercules convexes & luisans, qui depuis le bord de l'ouverture se prolongent d'une manière très-distincte jusqu'à la pointe du sommet. Ces tubercules sont situés sur la moitié extérieure de chaque spirale; leur moitié intérieure offre trois stries circulaires bien prononcées, & à leur jonction, une suture onduleuse qui dépend du renflement de leurs tubercules.

La superficie de cette coquille est luisante, lisse sur sa moitié supérieure, & striée circulairement depuis le milieu jusqu'au bas. On y apperçoit encore quelques stries longitudinales plus profondes & écartées, qui indiquent ses accroissemens successifs.

Son ouverture a huit fois environ plus de longueur que de largeur au bas; elle est simple à sa base & échancrée à son extrémité supérieure. Sa columelle est arrondie, légèrement oblique, & contournée au-dehors par une côte saillante bien marquée.

Sa couleur consiste en une teinte incarnate assez vive, accompagnée de deux fascies blanches pures, ou flammées en zigzag de la couleur du fond; elle est recouverte en totalité par vingt ou vingt-deux lignes circulaires très-finement ponctuées de brun, ou composées de portions de lignes alternativement mêlées de brun marron & de blanc pâle, de telle manière cependant, que ces dernières sont les plus étendues. La couleur de la spire tire plus sur le blanc que celle du reste de la coquille, mais les intervalles des tubercules sont fauves & presque jaunâtres. Le dedans de l'ouverture est blanchâtre sur le bord de sa lèvre, & olivâtre ou livide dans le fond.

Un individu de cette même espèce qui nous a été donné par M. Hwass, offre outre les caractères ci-dessus, des grains tuberculeux sur les stries de sa moitié inférieure, qui ne se trouvent pas sur tous les autres que j'ai été à portée d'examiner. Le *cône militaire* reconnoît la même patrie que celui qui le précède.

27. Cone souris.

Conus mus; Hwass.

Conus, testa conica coronata striata, cinerea albo fasciata, maculis fulvis longitudinalibus, spira acuta; Mus. Hwass. *spec.* 27.

Cochlea cylindracea mucronata, mucrone papillis coronato, crassa striata, colore cinereo & nigro obscuro radiata, & livida fascia donata; Gualtieri, *ind. pag.* & *tav.* 20, *fig.* R.

La peau de souris, ou le cone souris; par les François.

Description. Le *cône souris* diffère des espèces déja décrites par la forme renflée de sa coquille, par les stries en faulx de sa superficie, & sur-tout par la figure de sa spire, qui est toujours élevée en un angle aigu.

Cette coquille parvient très-rarement à la grandeur de celle dont je donne la description, qui fait partie de la collection de M. Hwass; elle est ordinairement d'un tiers plus petite & assez commune, ce qui semble l'avoir fait négliger par la plupart des Conchyliologistes. Sur une longueur d'un pouce sept lignes, elle a un pouce de largeur; elle est conique, légèrement arrondie vers le haut, & garnie sur toute sa longueur de stries transverses, élevées, très-rapprochées; ces stries sont séparées alternativement par d'autres stries parallèles, moins saillantes que les premières, mais très-sensibles, qui semblent y former un second rang. Sa spire est élevée en un cône aigu, dont les tours au nombre de dix, forment des plans inclinés moyennement convexes à leur bord inférieur. On distingue sur leur moitié supérieure trois stries circulaires saillantes, & à leur bord opposé une série de tubercules blancs fort peu protubérants, lesquels disparoissent tout-à-fait à la proximité du sommet.

Son ouverture d'un tiers plus évasée au bas qu'à son extrémité supérieure, n'a de largeur dans cette partie qu'environ un sixième de sa longueur. Sa base est simple, & sa lèvre assez épaisse est terminée au haut par une échancrure de peu de profondeur.

La couleur de cette coquille consiste sur un fond cendré tirant sur le bleuâtre, en des flammes longitudinales fauves ou brunes peu régulières, en une fascie blanche située un peu au-dessous du milieu, sur laquelle les flammes longitudinales se prolongent, & enfin en quelques teintes violâtres qui s'y trouvent disséminées. Celle de sa spire offre des taches brunes situées entre ses tubercules, & une ligne fauve qui accompagnant les sutures, se détache de la teinte cendrée légèrement incarnate du fond. Le dedans de l'ouverture est blanc mêlé de violâtre, & on ne distingue du roux foncé que sur le bord interne de sa lèvre.

Le *cône souris* vit sur les côtes de l'Océan Américain, & principalement sur celles de l'isle de la Guadeloupe.

28. Cone livide.

Conus lividus; Hwass.

Conus, testa conica coronata livido-virescente, fascia cincta, apice roseo, basi muricata, Mus. Hwass, *spec.* 20, *variet.* A.

A — Knorr, *conchyl. tom.* 4, *tab.* 13, *fig.* 3.

Le fromage verd granuleux à une ou deux zones

blanchâtres sur sa robe, d'un roux olivâtre, & chargé dans sa moitié inférieure de plusieurs stries circulaires de petits grains; FAVANNE, *conchyl. vol. 2, pag. 441, variet. 1, pl. 15, fig. M.*

Le fromage verd; par les François.

B — *Testa fulvida lævi*; Mus. HWASS. *variet. B.*

Conus basi muricata planiuscula, ex livido subviolaceus vel fuscus, albo fasciatus; MARTINI, *conchyl. vol. 2, pag. 339, tab. 63, fig. 694.*

Le fromage brun ayant une zône étroite sur les pas de la spirale, à robe d'un brun foncé tirant sur l'olivâtre & le violâtre, granuleuse dans sa moitié inférieure, où règne une seconde zône d'un gris violâtre; FAVANNE, *conchyl. vol. 2, pag. 441, esp. 19, variet. 3?*

Gekroonte kaas-tooten; par les Hollandois.

Die gekronte kasetute; par les Allemands.

Le fromage brun; par les François.

C — *Testa lutea, basi granosa*; Mus. HWASS. *variet. C.*

Conus parvus basi bullata luteus, ad apicem fasciatim granulatus; MARTINI, *conchyl. vol. 2, pag. 328, tab. 61, fig. 681.*

Het geele steen admiraaltje; par les Hollandois.

Die kleine gekronte zitrontute; par les Allemands.

Le fromage jaune; par les François.

DESCRIPTION. Quoique cette coquille varie beaucoup dans sa couleur, on peut rapporter à une des trois variétés ci-dessus désignées, toutes celles dont elle est susceptible, parce que indépendamment de leur teinte, elles présentent encore un caractère constant, soit dans le poli, soit dans les grains ou les stries de leur superficie.

La coquille de la variété A, sur une longueur d'un pouce sept lignes, ne passe pas dix lignes de largeur; elle est épaisse, luisante, & marquée sur sa moitié supérieure de stries circulaires presque imperceptibles, & sur sa moitié inférieure de plusieurs séries de grains ronds très-saillants qui, suivant M. Favanne, manquent quelquefois sur les plus vieilles coquilles. Sa spire composée de dix ou onze tours est obtuse, couronnée de tubercules, marquée de stries circulaires sur la moitié supérieure de chaque spirale, & terminée par un sommet rarement entier, mais toujours coloré d'une teinte rose.

Son ouverture a sept fois plus de longueur que de largeur au bas, où comme dans toutes les espèces de ce genre se trouve sa plus grande largeur. Sa levre droite est mince & tranchante sur le bord, profondement échancrée à son extrémité supérieure, simple & arrondie à sa base, colorée de violet à l'intérieur, de brun violâtre à sa partie inférieure, & enfin de fauve clair ou de roux tout le long de son tranchant.

La couleur de cette coquille offre extérieurement une teinte verte olivâtre uniforme, & deux zônes d'un blanc sale, dont l'une placée au haut du tour extérieur, s'étend sur toute sa spire, & l'autre est ordinairement située un peu au dessous de son milieu. Ces deux zônes n'offrent pas toujours la même teinte; celle de la spire est quelquefois plus claire que celle de sa partie moyenne, & quelquefois aussi elle présente des taches fauves ou roussâtres dans les interstices de chaque tubercule. L'extrémité inférieure de cette coquille est le plus souvent colorée d'un brun foncé tirant un peu sur le violâtre, & plus rarement accompagnée d'une fascie olivâtre plus claire que le fond, qui est alors située à quelques lignes de sa base.

La variété B consiste en ce que sa coquille colorée de brun & fasciée comme la première, ne porte pas des stries graneleuses sur sa moitié inférieure, qu'elle est lisse par-tout, & marquée seulement à sa base de quelques stries circulaires peu prononcées. Elle ressemble en tout le reste à celle de la variété A.

La coquille de la variété C, ordinairement plus petite que celles des deux précédentes, est jaune, sillonnée transversalement, & d'une teinte uniforme sur toute sa superficie, y compris celle de sa spire; sa partie inférieure est garnie de plusieurs lignes circulaires de grains ronds, dont la teinte, semblable à celle des tubercules qui couronnent sa spire, est blanchâtre ou moins foncée que le reste du fond. Le dedans de son ouverture offre une belle teinte violette, qui ayant donné l'idée de dépouiller cette coquille de sa couche extérieure jaune, a produit ces coquilles d'une couleur non naturelle que l'on trouve citées dans la conchyliologie de Martini, tom. 2, pl. 63, fig. 702, dans le volume troisième de Seba, pl. 42, fig. 38, & dans plusieurs autres Auteurs, faute par eux de n'avoir pas sçu distinguer les productions de l'art de celles de la nature, & de les avoir, en amateurs plutôt qu'en naturalistes, placées sur le même rang.

Le *cône livide* qui ne ressemble en rien à du fromage verd ou à du fromage [illegible], se trouve communément sur les côtes des [illegible], & même suivant M. de Favanne, à l'isle [illegible] & aux Indes [illegible]. Cet Auteur [illegible] trouve de ces coquilles de deux [illegible]

lignes de longueur & dix-fept lignes de diamètre, mais dont les tours de la fpire font prefque toujours ufés ou cariés.

29. CONE gourgouran.

Conus barbadenfis; HWASS.

Conus, tefta conica coronata fubfulcata, rufefcente, albo fafciata, fpira obtufa, bafi granulata; Muf. HWASS. *fpec.* 29.

A — *Tefta rufefcente*; Muf. HWASS. *variet. a.*

MARTINI, *conchyl. vol.* 2, *tab.* 63, *fig.* 707.

Le gourgouran rouge à clavicule large, tachetée de brun entre les tubercules, & bordée fur les pas des orbes de deux zônes, l'une blanche, l'autre rouffâtre, à robe fafciée de fauve rougeâtre, avec deux zônes blanches & violettes à l'extrémité; FAVANNE, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 445, *efpec.* 15, *variet.* 5.

Le gourgouran rouge; par les François.

B — *Tefta livida, fafcia alba & lineis punctatis*; Muf. HWASS. *variet. b.*

Rhombus cylindro-pyramidalis fufcus, albida fafcia infignitus, clavicula nodofa, albis maculis diftinctus; LISTER, *fynopf. tab.* 784, *fig.* 31.

Le gourgouran ponctué; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille affez femblable par fa forme à celle du *cône fenateur*, en peut être aifément diftinguée indépendamment de fa couleur, par fa fpire qui eft obtufe, & par fes fillons circulaires dont les cavités ne font pas ftriées comme dans cette efpèce. Elle eft épaiffe, pefante, plus renflée que celle du *cône livide*, longue de treize lignes & large de huit. Sa fpire formée en angle obtus eft compofée de huit ou neuf tours, dont la partie fupérieure légèrement canaliculée eft marquée d'une ou deux ftries circulaires, & dont la moitié inférieure eft garnie de tubercules tranfverfes qui la rendent convexe. Son tour extérieur eft luifant quoique fillonné circulairement fur toute fon étendue, excepté à une ligne de tubercules de la fpire, où il règne une bande unie non ftriée de cette largeur.

Son ouverture longue de onze lignes & demie, a vers le bas fix fois moins de largeur qu'elle n'a de longueur. Sa lèvre droite eft mince fur le bord & colorée intérieurement d'une teinte [illegible], elle eft moyennement échancrée au haut, [illegible] & [illegible] à la bafe, & d'un blanc [illegible] dans le fond.

Quant à fa couleur, on apperçoit d'abord une fafcie blanche & étroite à la naiffance des tubercules de fa fpire; puis une grande bande d'un fauve rougeâtre occupant la moitié fupérieure de la coquille, & fur laquelle on diftingue les ftries circulaires de fes fillons par une teinte plus claire que celle du fond; enfuite une fafcie blanche un peu plus large que celle du haut, laquelle eft fuivie par une feconde zône fauve rougeâtre, femblable à celle de fa moitié fupérieure, & enfin par une tache d'un violet noirâtre qui la termine au bas. Les tours de fa fpire ont deux zônes diftinctes, une blanche qui étant la continuation de celle du tour extérieur, fe prolonge fur les tubercules, & préfente dans leurs interftices des taches brunes très foncées, & une feconde zône fauve ou rougeâtre un peu plus étroite que la première, qui occupe la cannelure des tours. La ligne des futures eft noirâtre, légèrement onduleufe, & le fommet de fa fpire eft terminé par un bouton couleur de rofe.

La coquille de la variété B eft un peu plus étroite que la première & même plus alongée; fes fafcies blanches font analogues à celles de la variété A & fituées de même, mais fes grandes bandes au lieu d'être rougeâtres, font ordinairement d'un gris verdâtre ou couleur d'olive, & fes ftries circulaires font ponctuées de brun ou compofées de portions de lignes brunes, & font fituées fur des taches rouffes longitudinales femblables à des flammes. L'intérieur de l'ouverture eft violâtre dans le fond, brun à la proximité du bord de la lèvre, & celle-ci eft terminée par un liféré blanchâtre ou fauve très-clair. Ces deux variétés du *cône gourgouran* font affez communes, notamment la feconde, & fe trouvent fur les côtes de l'ifle de la Barbade, de la Guadeloupe & de St-Domingue.

30 CONE cardinal.

Conus cardinalis; HWASS.

Conus, tefta conica coronata granofa, incarnata, zona alba fufco-maculata, fpira depreffa; Muf. HWASS. *fpec.* 30.

Voluta rubra, KNORR, *conchyl. vol.* 5, *tab.* 17, *fig.* 5.

Conus [illegible] rubra, [illegible] zona alba maculata, [illegible], MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 327, *tab.* 61, *fig.* 674.

Le [illegible]; FAVANNE, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 440, *efp.* 8, [illegible].

Der kleine rothe englische admiral; par les Allemands.

Le cardinal; par les François.

Description. Cette coquille est un peu plus petite que la précédente, et un peu moins élargie vers le haut, puisque sur une longueur d'un pouce, elle n'a que sept lignes de diamètre; elle a un peu moins d'épaisseur que le *cône gourgouran*; et on ne compte que huit ou neuf tours à sa spire, dont la superficie est aplatie, légèrement tuberculeuse à leur bord, et élevée en angle obtus. Le tour extérieur, quoique luisant, offre des stries circulaires écartées, très-souvent granuleuses, lesquelles sont très-prononcées à sa base, et même sur toute sa moitié inférieure. Son ouverture, sept fois environ plus longue que large vers le bas, est foiblement échancrée à son extrémité supérieure, simple à sa base, blanche et nuancée de rose très-clair à l'intérieur.

Sa couleur au-dehors est incarnate, ou d'un rouge analogue à celui du corail, à l'exception d'une zône blanche, tachetée de brun, située un peu au-dessous du milieu de la coquille, et quelquefois d'une zône composée de taches blanchâtres, dont les interstices sont veinés ou pointillés de brun, laquelle occupe sa partie supérieure à près d'une ligne de la naissance des tubercules de sa spire. Celle-ci est blanche, nuée de couleur de rose, et parsemée sans ordre de quelques taches d'un rose ou d'un fauve orangé. Cette coquille peu commune se trouve, suivant M. Hwass, dans l'océan Indien, et sur les côtes de Saint-Domingue ou de la Martinique; selon M. de Favanne, cet auteur paroît avoir connu une variété de cette espèce, dont la coquille étoit remarquable par deux zônes couleur de chair.

31. Cone magellanique.

Conus magellanicus; Hwass.

Conus, testa conica coronata aurantia, fascia albo fuscoque punctata, spira truncata; Mus. Hwass. *spec.* 31.

Le détroit de Magellan, petit cornet dont la couronne est blanche ponctuée de fauve, la robe citron vif, avec quelques taches blanches et fauves, et une fascie blanche, pointillée, sinueuse sur ses bords; Favanne, *conchyl. vol. 2. pag. 440. esp. 7, variet. 1, pl. 16, fig. H.*

Le même orangé, mais à deux fascies blanches, sinueuses sur les bords, l'une vers le bas du premier orbe, l'autre aux deux tiers de sa longueur; le même, esp. 7, variet. 2.

Le détroit de Magellan; par les François.

Description. C'est à tort que M. de Favanne prétend qu'on pêche cette coquille sur les côtes de la Martinique; le nom du *détroit de Magellan*, que les François lui ont donné, indique assez sa patrie; et ce n'est effectivement que dans ces parages éloignés qu'on a pu encore la rencontrer.

Elle a, sur un pouce de longueur, une largeur de six lignes et deux tiers, et sa forme, qui est conique, la rend assez analogue à celle de l'espèce précédente, mais cependant un peu plus effilée et plus retrécie à sa base que dans le *cone cardinal*. Sa spire, qui est aplatie, et en quelque sorte tronquée, est composée de neuf tours de spirale, dont la superficie est convexe, légèrement tuberculeuse, et dont les sutures sont profondes, ou semblables à un sillon onduleux. Le sommet consiste dans l'individu que je décris, en un bouton saillant d'un tiers de ligne, et large d'une ligne et demie, qui se détachant des quatre tours extérieurs, forme vraisemblablement une irrégularité, dans cet individu, que je ne crois pas ordinaire à son espèce. Le tour extérieur est garni de quelques stries circulaires peu apparentes, excepté à sa base et à son extrémité supérieure, où on en distingue une seule profonde, bien prononcée, qui se prolonge sur la convexité même des tubercules dont la coquille est couronnée. Ce dernier caractère est propre au *cone Magellanique*, et ne se trouve dans aucun autre connu.

Son ouverture ne diffère de celle du *cone cardinal*, qu'en ce qu'elle est un peu plus retrécie sur toute sa longueur, et que la nuance rose de sa cavité y est un peu plus foncée.

La couleur de cette coquille est orangée extérieurement, et coupée vers son milieu par une fascie blanche articulée par des points fauves, et chargée de taches blanches irrégulières, qui rendent ses bords sinueux; outre cette fascie, on en voit une seconde sur son bord supérieur également blanche, dont le bord inférieur est déchiquetté, bordé de fauve, et dont l'intérieur est quelquefois veiné de la même couleur; on remarque encore à sa base, un rang oblique de petites taches blanches, qui ne se rencontrent pas de même sur tous les individus, et dont la privation n'indique pas plus une variété que ne le fait le changement de sa couleur orangée en une teinte citron, laquelle n'est qu'une dégénération ou un affoiblissement

de la première. Sa spire, à fond blanc, est picotée de citron dans les interstices de ses tubercules, et quelquefois de fauve foncé. M. de Favanne, qui paroît avoir décrit une coquille bien entière, dit que les cinq tours de spirale qui forment son sommet sont colorés de rose, et terminés en une pointe assez aiguë. Cette coquille n'est point commune.

32. Cone distant.

Conus distans; Hwass.

Conus, testa coronata conica flavescente, lineis impressis distantibus cincta, basi violacea, spira convexa albo fuscoque maculata; Mus. Hwass. *spec* 32.

Conus mennonitarum coronatus, testa conica spira convexa infusco flavido exfundo albo maculata, variegata, nodis obtusis seriatim dispositis coronata, superficie levi ex cinereo cerulescente & flavido colorata, subfasciata, basi integra; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 24, *tab.* 138, *fig.* 1281.

Band-erde kroon tout, meniste kroon-hooren; par les Hollandois.

Die gekronte mennonisten-tute; par les Allemands.

La mennonite couronné; par les François.

Description. Cette coquille est remarquable par les lignes creuses écartées, plus larges que des stries, dont elle est environnée, par la dimension très-régulière des tubercules de sa spire, comme aussi par son volume.

Elle est épaisse, pesante, longue de trois pouces neuf lignes, et large d'un pouce dix lignes. Sa forme conique oblongue, offre un léger rétrécissement au milieu, et une base simple non échancrée, dont la superficie est marquée de quelques rides obliques irrégulières. Sa spire est convexe et composée de douze ou treize tours, élevés d'un quart de ligne au-dessus des plus extérieurs, & couronnés de gros tubercules blancs, qui, à l'exception de la plus grande partie du tour de l'ouverture, se prolongent en diminuant graduellement jusqu'au sommet. Celui de l'ouverture est légèrement concave ou creusé en forme de gouttière, laquelle s'affoiblit à la naissance des tubercules, & disparoît tout-à-fait passé le second tour.

Son ouverture est longue de trois pouces quatre lignes, large de trois lignes à son extrémité supérieure, et de quatre à sa base; elle est profondément échancrée vers le haut, blanche dans l'intérieur, et nuancée de violet à son extrémité inférieure. Sa lèvre est peu épaisse sur le bord, et blanche sur sa face interne comme le reste de sa cavité. Cette coquille offre extérieurement une teinte jaunâtre qui n'a rien de bien remarquable, et vers son milieu une grande zône blanchâtre ou d'un fauve très-clair, que l'on peut soupçonner d'après la figure citée de la conchyliologie de Martini, ne pas se rencontrer sur tous ses individus. Sa base est teinte de roux tirant sur le brun, et sa spire est parsemée sur un fond blanc, de taches brunes, mêlées de roux, et situées dans les interstices creux de ses tubercules.

M. Hwass pense que la figure 701 du second volume de la conchyliologie de Martini représente un jeune individu de cette espèce, que le Naturaliste Allemand avoit confondu avec une coquille dépouillée du *cone livide*.

Le *cone distant* est rare, et se trouve dans l'océan pacifique, sur les côtes de la nouvelle Zélande.

33. Cone caledonien.

Conus caledonicus; Hwass.

Conus, testa conica coronata aurantia, filis tenuissimis rufis parallelis contiguis cingulata, spira acuta; Muf. Hwass. *spec.* 33.

Le fileur couronné; par les François.

Description. On ne connoît en Europe que deux coquilles de cette espèce, dont l'une se trouve dans le cabinet de M. de Calonne, l'autre dans celui de M. Hwass, où elle est passée à la vente de la célèbre collection de Madame la Duchesse de Portland, et dont je donne ici la description.

Cette rare coquille a de longueur deux pouces une ligne, et de largeur un pouce deux lignes; elle est épaisse, de forme conique analogue à celle de l'espèce précédente, excepté quand à sa fpire, qui est élevée dans celle-ci en angle aigu, et couronnée seulement sur ses spirales intérieures de tubercules peu saillans quoique bien exprimés. Son tour extérieur est garni d'un bout à l'autre de lignes circulaires, parallèles, semblables à des fils, et formant une légère saillie sur sa superficie, dont celles de sa moitié inférieure sont légèrement granuleuses; on y distingue aussi quelques sillons longitudinaux inégalement distans, qui indiquent ses accroissemens successifs.

On compte dix tours à sa spire, les deux extérieurs sont légèrement canaliculés, un peu

aplatis; tandis que les intérieurs, garnis de tubercules semblables à des rides, s'élèvent en angle aigu.

Son ouverture, longue de vingt-deux lignes n'a que deux lignes d'écartement vers le haut, trois lignes à sa base, laquelle est simple, droite et arrondie. Elle est terminée à son extrêmité supérieure, par une échancrure profonde, et elle présente une couleur blanche, uniforme dans l'intérieur.

Sa couleur au-dehors, est d'un jaune orangé assez vif, et coupée par des lignes circulaires d'un roux foncé, tirant sur le rouge, lesquelles, étant disposées parallèlement les unes aux autres, n'éprouvent d'interruption qu'à chacune des crues successives de la coquille. Sa spire offre par-tout une teinte orangée uniforme, un peu plus foncée que celle du tour extérieur, sans aucun mélange d'autre couleur.

Cette coquille, infiniment rare, fut découverte pendant les voyages du capitaine Cook, dans la mer Pacifique, sur les côtes de la nouvelle Caledonie, dont elle a retenu le nom.

34. Cone époux.

Conus sponsalis; Hwass.

Conus, testa ventricosa coronata lutea, maculis fulvis oblongis disjunctis bifasciata, spira convexo acuta, basi granulata intùs nigricante; Mus. Hwass. *spec.* 34.

L'époux; par les François.

Description. Cette coquille, ainsi que la précédente, n'a pas été encore figurée, ni même décrite; ells est rare, petite, d'une forme renflée, ventrue et arrondie sur sa moitié supérieure. Elle est ordinairement longue d'un pouce, et d'un quart moins large; sa base est étroite, un peu échancrée et noirâtre sur ses deux faces. La superficie de son tour extérieur est lisse, marquée de quelques crues longitudinales bien exprimées, et garnie sur sa moitié inférieure, de huit ou neuf suites circulaires de petits grains convexes et saillants. Sa spire, de forme convexe, est terminée par un sommet pointu. Elle est composée de dix tours, et couronnée sur toute son étendue, par des tubercules arrondis, également distants, dont la saillie est assez forte, relativement au volume de sa coquille.

Son ouverture est étroite, longue de neuf lignes et demie, et près de neuf fois moins large à son extrêmité inférieure, où elle est le plus entrouverte; son extrêmité supérieure n'offre qu'une petite échancrure à sa jonction avec le second tour, et une seconde, encore moins marquée que la première, à sa base. Enfin, elle est colorée à l'intérieur, d'un violet si foncé, qu'il en paroît noirâtre. Sa lèvre est mince, blanche sur le bord, et très-légèrement onduleuse.

Le fond de cette coquille est jaune au-dehors, et orné de deux fascies, composées de taches fauves, séparées, inégales et oblongues. De ces deux fascies, celle dont les taches sont les plus grandes, est placée vers le milieu de la coquille, un peu au-dessus de la naissance des lignes granuleuses, la seconde occupe les tours de sa spire, et les taches qui la composent ont la figure de points ronds, disposés un à un dans chaque interstice de ses tubercules. Souvent ces taches sont d'un fauve rougeâtre, assez analogue au rouge pâle du corail. Cette coquille est rare, et des mêmes mers que les deux precédentes : c'est aux îles Saint-George qu'on a fait la découverte de celle-ci.

35. Cone piqué.

Conus puncturatus; Hwass.

Conus, testa conica coronata, livida superne albo-zonata, sulcis subtilissime puncturatis, spira obtusa, apice roseo, fauce amethystina; Mus. Hwass. *spec.* 39.

Le Cone piqué; par les François.

Description. Voici encore une espèce dont on ne trouve point de trace dans les auteurs, et dont la coquille présente un caractère très-singulier dans les sillons piqués en creux, dont elle est environnée. Elle est constamment d'un petit volume, longue de neuf lignes et large de cinq. On compte neuf tours à sa spire, dont la forme est obtuse, le sommet couleur de rose, et dont les spirales obliques, légèrement tuberculeuses, sont garnies de plusieurs stries circulaires, si fines, qu'on ne peut les appercevoir sans le secours d'une loupe. Le tour extérieur paroît lisse au premier coup d'œil, il ne l'est cependant que sur son tiers supérieur; tout le reste est garni de sillons ou de stries circulaires composées de piquures alignées, semblables à celles qu'on produiroit avec la pointe d'une épingle sur un corps mou. Ces stries sont serrées, parallèles, et quoiqu'on les apperçoive à la vue simple, ce n'est qu'avec la loupe que l'on peut distinguer les piquures dont elles sont composées.

Son ouverture a huit lignes de longueur, et une ligne de largeur vers son extrêmité inférieure; sa lèvre n'offre qu'une coupe oblique au haut, et un léger arrondissement à sa base; elle est mince, transparente et colorée

à l'extérieur, d'un violet clair qui remplit toute sa cavité.

Le fond de cette coquille est livide au-dehors, ou d'un fauve verdoyant, et accompagné sur sa partie lisse, d'une zône blanche, sans taches, qui s'étend sur toute sa spire; on voit une seconde zône d'un blanc légèrement nuancé un peu au-dessous du milieu de la coquille; cette zône, beaucoup moins large que la première, est immédiatement suivie d'une nuance violette, qui occupe toute sa base, et semble se prolonger dans l'intérieur. Enfin, on distingue encore quelques points blancs, clair semés sur le fond livide de sa superficie, sans aucune régularité.

Cette coquille, que l'on compte parmi les rares de ce genre, se trouve à la Nouvelle-Hollande, sur les côtes de la baie de Botanique.

* CONE chingulais.

Conus ceylanensis; HWASS.

Conus, testa conica coronata, flavida, fascia intermedia ramosa pallide caesia, superne zonata alba, cingulis fulvo punctatis distinctis, spira obtusa, basi granosa, fauce violacea. HWASS.

DESCRIPTION. Cette espèce n'a pas été comprise dans le tableau général de son genre, parce que M. Hwass, qui a bien voulu me la communiquer, ne l'a acquise que postérieurement à son impression. Sa coquille, d'une grandeur moyenne entre celle du *cône piqué* et celle de l'espèce suivante, est longue de sept lignes deux tiers, et large d'un peu plus de quatre lignes; elle est conique, mince, et surmontée par une spire obtuse, proportionnellement moins élevée que celle de l'espèce précédente. Ses spirales, au nombre de huit, sont couronnées de tubercules beaucoup plus petits et plus rapprochés les uns des autres, que dans cette espèce. Son tour extérieur est lisse sur sa moitié supérieure, et garni sur l'autre moitié de plusieurs suites circulaires de petits grains, ayant un peu moins de saillie que ceux du *cône* [illegible]. Son ouverture, longue de six lignes et demie, a neuf fois moins de largeur à sa base, qu'elle n'a de longueur; sa lèvre est mince, transparente, simple vers le bas, profondément échancrée à son extrémité supérieure, et colorée intérieurement et à sa base, de violet, qui y est interrompu par du blanc.

Cette coquille, sur un fond jaunâtre, offre une fascie blanche à son extrémité supérieure, laquelle est accompagnée par deux ou trois lignes circulaires, également distantes, ponctuées de fauve; une seconde fascie blanche plus étroite que la première, est située un peu au dessous de son milieu, et lui est interrompue par des lignes flammées en chevrons, qu'on remarque de même sur sa partie [illegible]; sa base offre au-dehors la même teinte violette, que l'on remarque à l'intérieur. Sa spire est blanche et tachée de jaune foncé dans chaque intervalle de ses tubercules. Cette coquille, peu commune, se trouve sur les côtes de l'isle de Ceylan.

36. CONE lamelleux.

Conus lamellosus; HWASS.

Conus, testa conica coronata sub[illegible], alba roseo-maculata, spira acuta, anfractibus excavatis lamato-lamellosis, basi granulata;

Mus. Hwass. *spec.* 36.

DESCRIPTION. Cette coquille est facile à distinguer de toutes celles de la section des *cones* couronnés par un caractère très-apparent, qu'elle présente sur les tours de sa spire, et qui appartient exclusivement à son espèce. Ce caractère consiste en de petites lames nombreuses, saillantes, et courbées en forme de croissant, qui étant très-rapprochées les unes des autres, et par-là assez semblables à autant de plis, garnissent la partie supérieure des tours de sa spire, et se prolongent sur la ligne spirale de leurs sutures, en s'affoiblissant successivement, et disparoissant tout-à-fait à la proximité du sommet.

Elle est longue de sept lignes, et large presque de quatre lignes. Sa superficie est marquée de sillons transverses, au nombre de vingt-cinq ou de vingt-six, dont ceux de la base sont ordinairement très-prononcés, et même légèrement granuleux dans leurs interstices. Sa spire, dont la hauteur égale le tiers de la longueur de la coquille, est élevée en angle aigu, et composée de huit spirales, sur lesquelles on distingue une légère concavité, les petites lames dont j'ai parlé, et à leur bord extérieur une série de tubercules qui continue jusqu'au sommet. Ces tubercules ont un peu moins de saillie que ceux du *cône chingulais*; mais ils sont peu nombreux, et prolongés sur la convexité de la coquille, par des espèces de rides.

Son ouverture n'a pas tout-à-fait cinq lignes de longueur, elle a le double de largeur à sa base qu'à son extrémité supérieure; et celle-ci est terminée par une lèvre échancrée, dont le bord évasé forme vraisemblablement les lames saillantes de sa spire. Cette coquille est blanche au-dehors, et ornée de taches couleur de rose, profondément échancrées sur les côtés; un second rang de taches semblables occupe sa base, et souvent on y voit à leur place une bande

étroite et continue de la même couleur. Sa spire est blanche et sans taches, et le dedans de son ouverture offre une teinte légère de couleur de rose.

Cette coquille, peu commune, et que je crois n'avoir pas été encore décrite, se rencontre sur les côtes de l'isle de Ceylan, avec la précédente.

37. Cone antidiluvien.

Conus antidiluvianus.

Conus, testa conico-oblonga coronata, transversim striata, spira elevata acuta tertiam testae partem aequante, basi sulcata.

Description. Voici une espèce peu connue, dont on ne possède encore que la coquille fossile, et qui diffère de tous les *cones couronnés* par la longueur de sa spire, laquelle égale le tiers de la grandeur totale de sa coquille. Ce prolongement peu ordinaire de sa spire, dépend de l'écartement de chacun des tours dont elle est composée; et cet écartement est si considérable, qu'il égale presque leur largeur.

Cette coquille est plus étroite et plus effilée qu'aucune des espèces du même genre déjà décrites, puisque sur deux pouces trois lignes de longueur, elle n'a que huit lignes deux tiers de largeur vers la naissance des spirales. Sa superficie est garnie de stries transverses, nombreuses, peu profondes, de quelques traces longitudinales indiquant ses accroissemens successifs, et marquée à sa base de quelques sillons obliques très-prononcés.

Sa spire marque exactement le tiers de la longueur de la coquille, et s'élève en formant un angle très-aigu. On y compte treize tours de spirale, qui, à cause de leur écartement, semblent partagés à leur milieu par une côte saillante, garnie d'un rang de tubercules, lesquels, à commencer du second tour, se continuent d'une manière très-apparente jusqu'au point du sommet. La moitié supérieure de chacun d'eux, c'est-à-dire celle qui est située au-dessus des tubercules, est inclinée et légèrement canaliculée, tandis que leur moitié inférieure offre les mêmes stries circulaires que l'on distingue sur la superficie du tour extérieur.

Son ouverture est également baillante sur toute sa longueur; elle est simple et arrondie à sa base, et terminée, à son extrémité supérieure, par une échancrure oblique et profonde.

L'individu de cette coquille que je possède, quoique d'ailleurs bien conservé, a perdu toutes ses couleurs primitives, et n'offre dehors comme dedans que la teinte blanchâtre qui est propre aux coquilles fossiles de la Champagne.

Il a été trouvé à Courtagnon, où on n'en rencontre que très-rarement. Je n'en connois en tout que quatre exemplaires, qui sont dispersés dans différents Cabinets de Paris.

38. Cone tigre.

Conus litteratus; Linn.

Conus, testa conica alba, fasciis flavis maculisque fuscis cincta, spira plano-obtusa (sulcanaliculata) Mus. Hwass. *spec.* 37, *variet. A.*

A --- Cilinder pardus vocatus ob maculas magno in pretio habitus --- tessellulis sanguineis ejusdem fere magnitudinis, omnibus aequali spatio interse distantibus, supra lacteum colorem quem praeterea tres aureae Zonae circumsepiunt scriptus, --- basi omnino complanata, lineaque spirali veluti canali profunda circumflexus; Bonnani, *recreat. class.* 3, *pag.* 165, *fig.* 363, --- *ejusd.* Mus. Kirch. *pag.* 472, *num.* 357.

Cochlea conoïdea basi complanata, laevis candida, quadratis maculis nigricantibus aliquando rubescentibus, seu lineis intersectis per seriem elegantissime intersecta; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 21, *fig. O.*

Pardus seu tigris alba fasciis aurantiis cincta; Regenfuss, *conchyl. vol.* 1, *tab.* 4, *fig.* 46.

Conus litteratus; testa conica alba, punctis fuscis; Linn. *syst. nat. pag.* 1165, *num.* 292, *variet. fasciis flavis. ejusd.* Mus. *lud. ulr. pag.* 551, *num.* 153.

Conus baseos latae planiusculae albus, per series rufo vel nigro maculatus, fasciis luteis cinctus, pardus fasciatus vocatus; Martini, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 312, *tab.* 60, *fig.* 663.

Da costa elem. tab. 5, *fig.* 9.

Le tigre ordinaire à bandes jaunes, ou à trois larges fascies jonquilles [illegible], et à suites circulaires de taches plus ou moins grosses et [illegible] noirâtres [illegible]; Favanne; *conchyl. tom.* 2, *pag.* [illegible], *variet.* 2, *pl.* 18, *fig.* A 3

Gebandeerde tygers-tooten; par les Hollandois.

Der parder mit gelben banden; par les Allemands.

Le tigre orangé ou le tigre à bandes; par les François.

B —— *Testa albida, maculis rufis, trans-*

versim elongatis; Mus. Hwass. *variet.* B. *testa non vulgaris.*

Le petit tigre; par les François.

C — *Testa maculis fulvis rotundatis notata, spira acutiuscula*; Mus. Hwass. *variet.* C.

Cornet ponctué de brun sur un fond blanc, avec deux fascies d'un jaune pâle: d'Argenville, *conchyl. pag.* 258, *pl.* 12. *fig.* 1.

Le tigre pard, fond blanc, à bandes jaunes, et à suites circulaires de taches brunes, grosses, moins nombreuses, et à-peu-près ovales; Favanne, *conchyl. tom.* 2. *pag.* 458, *variet.* 4, *pl.* 18, *fig. A.* 4.

Le tigre pard; par les François.

D --- *Testa maculis longitudinalibus subquadratis cœrulescentibus scripta*; Mus. Hwass, *variet. D. testa non vulgaris.*

Strombus cylindricus pyramidalis, magnus, dilutè rufulus vel ex rufo cinereus, vel cinereo-albus, maculis oblongis nigris tanquam parallelipipedeis in circulos dispositis, aliisque practerea circulis minoribus è punctis constantibus interpositis circumscriptus; Seba, *thes. vol.* 3, *pag.* 132, *tab.* 45, *fig.* 1.

Le tigre panthère; par les François.

E --- *Testa rubescente, maculis rufis angulatis*; Mus. Hwass. *variet. E.*

. *Conus, baseos latae planiusculae --- carneus, macularum nigrarum seriebus circumscriptus, seu voluta musicalis*; Martini, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 310, *tab.* 60, *fig.* 667.

Le tigre léopard a trois larges bandes circulaires jonquille, et a grand nombre de zones formées de taches plus ou moins quarées, et dont plusieurs, contiguës, cramoisi noir, sur un fond blanc; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 458, *variet.* 1, *pl.* 18, *fig. A.* 1.

Regenfuss. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 2, *fig.* 15.

Witte tygers-toot; par les Hollandois.

Der Weisse oder hellrothe tiger; par les Allemands.

Le tigre léopard ou le tigre despote: par les François.

F --- *Testa rosea, maculis fuscis rotundis seriatim dispositis*; Mus. Hwass. *variet. F. testa non vulgaris.*

Le tigre aristocrate; par les François.

G --- *Testa alba, maculis sublunatis fulvo-cœsiis*; Mus. Hwass. *variet. G.*

Mus. Gottwald, *cap.* vi. *tab.* 1. *litt. C. D.*

Regenfuss. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 3. *fig.* 29.

Conus baseos latae planiusculae, albus--macularum nigrarum seriebus circumscriptus; Martini, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 310, *tab.* 60, *fig.* 666.

Die luchsschnecke; par les Allemands.

Le tigre démocrate; par les François.

H --- *Testa fasciis flavescentibus, maculis contiguis fuscis instar litterarum inscriptis*; Mus. Hwass. *variet. H.*

Lister. *synops. tab.* 970, *fig.* 17, C.

Voluta musicalis. Rumph. *thes. tab.* 31. *fig. D.*

Le Tigre Arabe, ou l'A, B, C, cornet à trois bandes jaunes, et à grand nombre de lignes circulaires, formées de traits imitans différentes lettres, d'un brun foncé, sur un fond blanc; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 459, *variet.* 10, *pl.* 18, *fig. A*, 2.

Letter-Horn; par les Hollandois.

Le Tigre Arabe; par les François.

I -- *Testa albida, maculis fuscis confertis subrotundis*; Mus. Hwass. *variet. I, testa non vulgaris.*

Le Tigre millepoints, dont la robe d'un blanc de lait jaunâtre, assez vif, offre un grand nombre de lignes circulaires, souvent interrompues, ponctuées de violet et de bleu; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 458, *&* *pl.* 45, *variet.* 6.

Le Tigre millepoints; par les François.

Description. Cette coquille offre un très-grand nombre de variétés, dont nous ne présentons ici que les plus marquées. Nous ne pouvons qu'indiquer sommairement les carac-

tères qui font propres à l'efpèce, et renvoyer à l'article des variétés ceux qui sont plus particuliers à chacune d'elles. On doit remarquer d'abord que la forme de la fpire est peu constante dans cette coquille ; qu'elle offre plus ou moins de saillie, sur les individus d'une même variété ; qu'elle est même quelquefois tout-à-fait aplatie sur les uns, tandis qu'elle présente sur les autres un angle plus ou moins obtus. Cette coquille est presque toujours épaisse, pesante, de figure cônique, et d'une longueur bien proportionnée à sa largeur. Les tours de sa spire, quelle que soit d'ailleurs sa forme, sont constamment concaves, lisses, sans stries circulaires, et sont bordés, sur les trois extérieurs, d'un talus arrondi, plus ou moins prononcé. La ligne spirale des sutures est assez régulière, bien marquée, et semblable à un sillon profond : sa superficie est lisse, mais on y remarque des crues longitudinales assez fenfibles, et des stries circulaires onduleuses très-fines et très-serrées, lesquelles sont aussi un peu plus apparentes vers sa base. Son ouverture occupe toute la longueur de la coquille. Dans celles dont la spire est tronquée, elle est étroite, et ne présente à son extrémité inférieure qu'un baillement d'un quart plus considérable que celui de son extrémité opposée. Enfin, elle se termine vers le haut par une coupe oblique et profonde, qui n'est presque jamais arrondie, comme c'est assez ordinaire aux autres especes de ce genre.

Quant à ses couleurs, c'est principalement dans leur teinte ou leur disposition que consistent les variétés nombreuses dont cette coquille est susceptible. Son fond est ordinairement blanc et moucheté par des lignes circulaires plus ou moins nombreuses de taches ovales, ou quarrées, ou oblongues, diversement rapprochées, d'un brun très-foncé et tirant sur le noirâtre : quelquefois, indépendamment de ces mouchetures noirâtres, on y voit deux autres bandes circulaires de couleur citron ou jonquille, également ou inégalement écartées; mais leur spire est constamment variée de taches brunes très-foncées, sur un fond blanc, lesquelles occupent la largeur des tours et se continuent même sur le plus extérieur a une ou même deux lignes de sa sommité. L'intérieur de son ouverture est d'un beau blanc, et le bord de sa lèvre droite, qui est mince, et tranchant, est presque toujours moucheté des mêmes taches que sa convexité.

La variété A, que l'on nomme le *Tigre ordinaire*, a une coquille longue de trois pouces deux lignes, et une largeur de vingt-une lignes à son extrémité supérieure ; mais ce n'est pas ici le dernier période de son accroissement, car on en connoit dans les cabinets de Paris et même dans celui de Mr. Hwass, dont le volume est encore plus confidérable. Sa spire est le plus souvent très-obtuse, presque entièrement aplatie, et composée de douze spirales roulées, sur un plan horizontal, ce qui rend son extrémité supérieure plus anguleuse ou moins arrondie dans cette partie, que ne l'est celle des variétés suivantes. Son fond est très-blanc, et coupé par trois bandes circulaires d'un jaune jonquille ou citron, et par dix-huit ou vingt rangs de taches presque carrées et quelquefois tirant sur l'ovale, d'un brun noirâtre. Ces taches inégales entr'elles, sont ordinairement assez distantes, et les bandes jaunes qui les entourent, sont ou simples, ou divisées en deux plus petites. La base du tour extérieur offre ordinairement des portions de lignes brunes nuées de bleuâtre et de violet, qui tournent obliquement autour de la columelle ; et à l'intérieur, une teinte noirâtre ou coulenr de suye qui ne se rencontre pas sur les variétés suivantes. Le fond de son ouverture est blanc.

La variété B est la plus petite de toutes celles de cette efpece, puifque fa coquille n'a ordinairement que treize ou quatorze lignes de longueur, fur fept ou huit lignes de diamêtre. Sa fpire, peu élevée, eft composée de huit ou neuf tours, dont le fommet eft émouffé : fa bafe est fillonnée obliquement, & le fond blanc de fa fuperficie eft garni d'une vingtaine de fuites circulaires de taches tranfverfes, femblables à des portions de lignes. Ces taches n'ont pas toutes la même dimenfion ; il s'en trouve fur le nombre qui font quatre & même cinq fois plus étendues que les autres : leur couleur eft d'un brun tirant fur le rougeâtre. Sur le même individu de cette variété, on voit des rangs entiers de ces taches qui font en très-grande partie contigus, tandis que leurs autres rangs ont des interruptions fi nombreufes, que les parties blanches du fond de la coquille y égalent ou y furpaffent quelquefois les parties colorées. Cette variété peu commune eft du cabinet de M. Hwass, qui ignore fa patrie. La coquille de la variété C, appartenante aussi à M. Hwass, eft longue de quatre pouces neuf lignes, & large de deux pouces fix lignes. Sa différence confifte en ce que fa fpire eft un peu plus élevée que celle des autres variétés de fon efpèce, & que les taches dont elle est ornée, fur un fond blanc, font fauves & arrondies, ou tirant fur l'ovale, & qu'elles font difpofées fur des fuites circulaires, plus diftantes les unes des autres que celles des autres variétés.

La variété D, que l'on nomme le *Tigre*

ponctuée, dont la coquille est moins longue de trois lignes, mais aussi large que celle de la variété C, & par conséquent, un peu plus bombée, en est distinguée par les rangs serrés de taches longitudinales, presque quadrangulaires & bleuâtres dont ses suites circulaires sont composées sur un fond blanc. Ces taches occupent toute sa superficie, & sont rarement disproportionnées les unes aux autres.

La coquille de la variété E porte la même longueur & la même largeur que la précédente : elle en diffère par la teinte rougeâtre de son fond, comme aussi par la figure anguleuse des taches d'un brun noirâtre qui y sont disposées sur environ une vingtaine de lignes circulaires : elle lui ressemble en tout le reste.

Celle de la variété F, appartenante à M. Hwass, est longue de trois pouces, & large d'un pouce sept lignes. Son fond couleur de rose, est environné de plusieurs suites circulaires de taches noirâtres, rondes & non anguleuses, comme sont celles de la variété E; elle est rare, & n'avoit pas encore été mentionnée. On lui a donné le nom du *Tigre aristocrate*.

La coquille que l'on nomme le *Tigre démocrate*, est encore une variété de cette espèce, dont la longueur, la plus ordinaire, est de trois pouces, sur une largeur de dix-neuf lignes. Celle-ci à le fond de sa coquille blanc, & ses suites circulaires, ordinairement peu distantes, font composées de taches arquées ou coulées en croissant, d'une teinte fauve tirant sur le bleuâtre. C'est celle que nous avons désignée sous la variété G.

La variété H a été nommée le *Tigre arabe*, à cause des taches noirâtres, longitudinales [illegible] les unes aux autres, & par-là ressemblent à des caractères arabes, dont les rangs circulaires de sa coquille sont composés; elle porte encore sur un fond blanc [illegible] jaunâtres peu apparentes, qui ne varient que dans leur différent degré d'intensité. Cette coquille a, sur trois pouces de longueur, une largeur d'un pouce neuf lignes.

La variété I, qu'on nomme le *Tigre millepoint*, est celle dont la coquille parvient au plus grand volume. Celle du cabinet de M. Hwass est longue de cinq pouces trois lignes, large de deux pouces [illegible] lignes, & épaisse à proportion : [illegible] à la vérité, la spire est peu conservée, & [illegible]

tièrement aplatie. Sa superficie blanchâtre, ou tirant sur un fauve clair, est couverte de lignes circulaires nombreuses, composées de taches noirâtres, bleuâtres sur leur bord postérieur ou violâtres, dont la figure est arrondie ou ovalaire. Quelquefois on apperçoit vers le milieu de cette coquille un ou deux rangs écartés de points rouge-brun, qui sont placés dans les intervalles des suites des taches noirâtres, sans leur être contigus. On trouve encore des jeunes individus de cette variété dont les lignes circulaires de taches noirâtres sont entremêlées de pareils points rouges bruns, qui sont rangés dans la même série que les taches, et n'en sont distingués que par leur petitesse.

Toutes ces variétés reconnoissent la même patrie, qui est l'océan asiatique. Linnæus, Davila & Martini l'indiquent pour les variétés qu'ils ont connues : Rumphius a désigné plus particulièrement l'isle d'Ambonne, pour celles dont il a parlé.

39. CONE pavé.

Conus eburneus; HWASS.

Conus, testa conica alba, fasciis luteis obsoletis, maculis fulvis aut nigris [illegible] *transversis, spira obtusa* [illegible], *basi sulcata* : Mus. HWASS. *spec.* 38 *variet.* A.

A — *Cylindroides, perfecte planus in basi, in qua interni orbium anfractus* [illegible] *contorta* [illegible]; BONANNI *recreat. pag.* 128, *fig.* 128. — *Ejusd* Mus. KIRCH. *pag.* 458. *num.* 128.

Lister synops. tab. 77 [illegible] *fig.* 20.

Mus. GOTTWALD. *tab.* 1. *fig.* 101. C, D.

Cochlea conoidea, undosa [illegible] [illegible]; GUALTIERI *ind. pag. et tab.* 23, *fig.* F.

[illegible]

Conus [illegible]; MARTINI *conch.* [illegible] *fig.* 604.

Le pavé d'Italie noir, à bandes, rare, à deux bandes jonquille, et à plusieurs zones de grandes et de petites taches quarrées, d'un violet noir sur un fond blanc; Favanne *conchyl. tom. 2, pag. 459, esp. 46, variet. 2.*

Le pavé noir, par les François.

B — *Maculis cinnamomeis subrotundis seriatis; mus.* Hwass. *variet. B.*

Encycloped. prem. édit. vol. 6, pl. 69, fig. 6.

Martini *conchyl. vol. 2, pag. 406, esp. 40.*

Le charançon, par les François.

Descrip. Cette coquille, indépendamment de son volume qui est toujours plus petit, et de sa forme qui est plus renflée, diffère des diverses variétés du *cone tigre*, par une ou deux stries circulaires dont les tours de sa spire sont accompagnés, et par les sillons profonds et écartés dont sa base est marquée.

Elle a le plus souvent un pouce dix lignes de longueur, sur une largeur d'un pouce deux lignes; sa forme est un peu plus arrondie vers le haut, que dans l'espèce précédente, et sa spire légèrement aplatie, est composée de dix tours un peu élevés au centre, et terminés par un sommet pointu. On distingue sur chacun d'eux, une ou deux stries circulaires bien marquées, et à la base du tour extérieur, neuf ou dix sillons inégaux par leur écartement et leur profondeur: le reste de sa superficie est lisse, quoique marqué d'un grand nombre de stries transverses, onduleuses, qui ne peuvent être apperçues qu'à-travers une loupe.

Son ouverture est très-légèrement arquée, et du quart seulement plus large à sa base qu'à son extrêmité opposée; elle offre vers le haut une légère échancrure et un bourrelet oblique, autour de sa columelle, lequel se termine à sa base. Sa lèvre droite est mince, tranchante au bord, et très-légèrement plissée vers le bas.

Les couleurs de cette coquille consistent en plusieurs rangs inégaux de taches noires ou fauves, quadrangulaires sur un fond très-blanc, en deux, trois, ou quatre fascies d'un jaune tirant sur le jonquille, et souvent en une ou deux lignes circulaires interrompues d'un brun rougeâtre, dont les parties colorées ne fournissent que la quatrième partie. Sa spire est blanche, et marquée d'un seul rang de taches fauves ou noires, situées près du bord extérieur de chaque tour. Quelquefois cette coquille n'offre que des suites circulaires de taches noirâtres sans aucune apparence de fascies, ce qui semble la rapprocher beaucoup de sa variété B.

Celle-ci diffère de la première, en ce que sa spire est ordinairement plus élevée quoique obtuse, et que les taches dont sa coquille est ornée sur plusieurs rangs, approchent de la figure ronde, qu'elles sont de couleur canelle, et deux fois plus petites que celles de sa première variété; et enfin, en ce qu'elle n'a jamais les fascies jonquille que l'on remarque dans l'autre. toutes les parties de la coquille dont nous ne parlons pas, sont semblables à celles que nous avons décrites pour la première variété. On doit seulement observer que celle-ci a des crues longitudinales bien prononcées, et sur-tout nombreuses à la proximité de sa lèvre. Les deux variétés du *cone pavé*, appartiennent aux mers des Indes orientales.

40. Cone mosaïque.

Conus tessellatus; Born.

Conus, testa conica, alba, maculis quadrangulis seriatis coccineis, spira plano-obtusa, basi sulcata violacea; Mus. Hwass. *spec. 39, variet. A.*

A — Gesner. *aquatil. pag. 286, fig. 20.*

Rondelet, *testac. pag. 99.*

Rhombus cylindro-pyramidalis albus, lineis croceis intersectis circumscriptus, ipso rostro purpurascente; Lister *synops. tab. 767, fig. 17, mala.*

Admiraal der Italiansche vloerkens; Valent. *univ. fig. 75.*

Cochlea conoidea, leviter umbonata, lævis candidissima, lineis croceis intersectis circumscripta, ipso rostro purpurascente; Gualtieri. *ind. pag. et tab. 21, fig. H.*

Volutae pyramidales ex albo perfundatae, oblongis striis, maculis, magnisque punctis rotundis miniatis, pro parte in fascias veluti digestis, et instar Italicorum, quae pavimentis insternunt, tapetiorum pictis ornatae, unde mattae Italicae vocantur; Seba. *thes. vol. 3, pag. 152, tab. 55, fig. 1-6.*

Voluta fasciata vulgatior, cucullaris, maculis quadrangularibus, cinnabarinis, super

[illegible] ; [illegible] [illegible]. [illegible]

[illegible] *vol. 2, tab. 12, fig.* [illegible] *vol.* [illegible] *fig. 4.*

Conus, [illegible] *pagg. 270, tab.* [illegible] *fig.* [illegible], [illegible].

Conus [illegible] *pag.* [illegible] *pag. 101.*

La natte d'Italie, à grandes taches [illegible] *tom. 2, pag.* [illegible] *esp. 46,* [illegible] *fig. 2.*

[illegible] : par les Hollandois.

Der italiänische oder mosaïsche ; par les Allemands.

The italian parament ; par les Anglois.

Natte d'Italie ou la Mosaïque ; par les François.

B --- *Testa alba, maculis informibus miniatis* ; [illegible] *var. B.*

Seba, *thes. vol. 3, pag.* [illegible], *tab. 55, fig.* [illegible].

La natte d'Italie informe, semée par lignes [illegible] *de grandes et de petites taches* [illegible] *fond blanc*, etc. Favanne, *conchyl. tom. 2, pag.* [illegible], *esp. 46, variet.* [illegible].

Description. Cette coquille approche beaucoup de l'espèce précédente par sa forme et par la figure de sa spire ; mais elle devient un peu plus grande, sa base est constamment teinte de violet à l'intérieur, et les taches dont elle est ornée sont d'un beau rouge d'écarlate, ou d'une teinte [illegible] de [illegible] sur un fond blanc.

Sa grandeur la plus ordinaire est de deux pouces de longueur, sur environ onze lignes de diamètre ; on en trouve, quoique rarement, de plus [illegible] [illegible] de deux pouces cinq lignes, et [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible], légèrement con[illegible] [illegible] marquée d'une ou deux [illegible] [illegible] d'un [illegible] convexe. La superficie de son tour extérieur [illegible] [illegible] et des [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] est [illegible] à l'extérieur, mais [illegible] [illegible] [illegible] ; [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qui s'étend sur le cordon oblique de sa columelle, et se distingue même [illegible].

Son ouverture ne diffère [illegible] de celle de l'espèce précédente, elle présente un bel émail blanc à l'intérieur, nué dans la jeunesse d'une teinte rose très-légère.

Le fond de cette coquille est presque toujours d'un beau blanc, sur lequel on compte depuis dix jusqu'à vingt-quatre rangs circulaires de taches écarlate ou d'une teinte orangée tirant sur le rouge. Ces taches plus ou moins [illegible], sont assez souvent rapprochées en deux bandes d'inégale largeur, et sont séparées entr'elles par des rangs circulaires de taches plus petites et plus distantes que celle des premières. Quelquefois on trouve de ces coquilles, dont les taches plus grandes et plus alongées sont disposées sur des lignes circulaires moins nombreuses, et dont trois ou quatre de ces rangs se trouvent réunis de manière à former des zônes presque contiguës, et qui ne sont presque pas interrompues par le blanc du fond ; on en rencontre aussi dont les taches sont réunies en forme de caractères, mais toutes ces bisarreries ne paroissent être que des différences individuelles, bien distinctes de celles qui constituent de véritables variétés. Nous distinguerons cependant, sur le nombre de toutes ces variations, celle dont les taches couleur de minium sont d'une grandeur inégale, et dont quelques rangs circulaires semblent, en se confondant, composer des zônes contiguës, parce qu'elle est plus constante, et que, d'ailleurs, sa coquille est toujours plus petite, et sa spire moins aplatie, ou élevée en un angle plus obtus. C'est la variété B que l'on connoît vulgairement, sous le nom de la *natte d'Italie informe.*

Le cône mosaïque est très-commun ; on en trouve à l'Isle de France, aux Moluques, sur toute la côte de Malabar. La variété B, n'est point rare à l'Isle de Madagascar.

41. Cône flamboyant.

Conus [illegible] ; Linn.

Conus, testa [illegible]

albis, *spira plana* [illegible], *basi nigra*; Mus. Hwass. [illegible].

A --- Olearius. *Mus. gottorp. pag.* 65, *tab.* 31, *fig.* 5. -- Mus. Gottwald. *caps.* 5, *tab.* 6, *fig.* 100.

Rhombus cylindro-pyramidalis fasciatus et undatus, clavicula tenui; Lister, *synops. tab.* 786, *fig.* 35.

Voluta fasciata secunda; Rumph. *thes. tab.* 33, *fig.* Y.

Valentin. *Mus. museorum*, *vol.* 2, *tab.* 35, *fig.* 8.

Petiver. *Aquatil. amboin. tab.* 3, *fig.* 9.

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 54, *fig.* 13.

Conus generalis; *testa conica nitida, spira plana muricata, anfractibus canaliculatis*; Linn. *syst. nat. pag.* 1166, *num.* 293.

Regenfuss. *Conchyl. vol.* 2, *tab.* 1, *fig.* 10.

Conus indicus occidentalis fasciatus; Knorr, *conchyl. vol.* 3, *tab.* 17, *fig.* 4, 5.

Conus generalis; *testa conica ferruginea, fasciis tribus interruptis albis, anfractibus canaliculatis*; Born. *ind.* Mus. *cæsar. pag.* 129. -- *ejusd. test. mus. Caesar, pag.* 149.

La flamboyante orientale brûlée, à clavicule d'abord aplatie, mais très-saillante dans ses derniers orbes, à corps fort alongé, d'un beau blanc fascié, dans deux larges zones de fauve brun, et flambé de marron brûlé très-foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 465, *esp.* 59, *variet.* 1, *pl.* 14, *fig.* K, 2.

Speeldewerk kussen; par les Hollandois.

Das kloppelkussen; par les Allemands.

Net listed-stamper; par les Anglois.

La flamboyante brune brûlée; par les François.

B --- *Testa citrina, fasciis albis fusco maculatis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Rhombus albus fasciis flavis et maculis alternatim perbelle depictus; Petiver. *Gazophyl. tab* 27, *fig.* 11.

Cochlea conoidea mucronata, laevis, crocea; [illegible] *tibus undatim depictis, elegantissime circulata*; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 20, *fig.* G.

Voluta fasciata, Regenfuss, *conchyl. vol.* 1, *tab.* 6, *fig.* 65.

Conus indiarum occidentalium fasciatus; Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 18, *fig.* 3, 4, *tom.* 2, *tab.* 5, *fig.* 2.

Conus teres basi acuminata-aurantius vel pallide luteus, albis fasciis undatis cinctus; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 291, *tab.* 56, *fig.* 649 --- 652.

La flamboyante orangée, a deux bandes d'un bel orangé foncé, souvent avec un cordon de la même couleur sur le haut du premier orb., et flambée sur les zônes blanches de fauve et d'orangé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 465, *esp.* 59, *variet.* 3.

La flamboyante orangée; par les François.

C --- *Testa castanea, fascia albo distincta fusco punctata*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Valentin, *univ. pag.* 583. *fig.* 9.

Admiraal van de speeldewerk-kussen; par les Hollandois.

La flamboyante à bandes; par les François.

Description. C'est ici une très-belle coquille dont la forme est étroite, alongée et retrécie au bas, l'épaisseur médiocre, et dont la spire composée de douze tours étroits, un peu concaves, est bordée à l'exterieur d'un talus saillant. Le sommet de sa spire est très-élevé et pointu; il forme avec les spirales qui le composent, un angle aigu, tandis que les [illegible] sont sensiblement aplaties, et légèrement canaliculées. La variété A, est la plus commune des trois principales que cette espèce présente. Sa coquille a le plus souvent deux pouces neuf lignes de longueur, et quinze lignes de largeur. Celles qui sont plus grandes ont rarement leur spire entiere, et conservent plus rarement encore la pointe élevée de leur sommet. Sa superficie est luisante, quoiqu'offrant des crues longitudinales, et même des stries circulaires, mais d'ordinaire peu apparentes, excepté les stries situées à sa base, qui sont plus [illegible], plus distantes entr'elles, et même quelquefois légèrement granuleuses.

Son ouverture est [illegible], et [illegible] d'un quart plus large à sa base que sur le reste de sa longueur; son extrêmité inférieure est entière, arrondi [illegible] profondément [illegible] rement peu épaisse, [illegible]

vité, d'un liseré brun, interrompu par du blanc à quelques endroits.

Le fond de cette coquille offre une couleur brune très-vive, et deux ou trois fascies blanches flambées de brun ou de brun noirâtre, qui y sont inégalement disposées ; souvent la fascie qui occupe le milieu de la coquille, est la plus large ; après, vient pour la largeur, celle de son bord supérieur, et celle qui est située à sa base est ordinairement la plus étroite ; celle-ci manque quelquefois, ou bien elle se trouve si rapprochée de la fascie du milieu, qu'elles semblent n'en faire ensemble qu'une seule. Sa spire est blanche et panachée de flammes arquées d'un brun très-foncé, qui y forment comme autant de rayons, dont la largeur est deux ou trois fois moindre que celle des parties blanches qui les séparent. Mais la couleur de cette coquille n'est pas toujours telle que nous venons de la décrire ; on en trouve qui sont toutes brunes et sans fascies ; d'autres, dont les fascies sont comme réticulées par un brun noirâtre ; et quelques-unes enfin, qui sont flambées sur toute leur longueur par des lignes inégales, d'un brun très-vif, qui traversent les fascies blanches et se prolongent jusqu'au bas.

Cette variété du *cone flamboyant* appartient à l'Océan asiatique ; on en trouve à l'Isle-de-France, suivant M. Spengler ; à l'isle d'Amboine, selon Rumphius ; à l'isle de Borneo, à Java, sur la côte de Malabar, et même au Cap-de-Bonne-Espérance, suivant M. Favanne.

La variété B est ordinairement plus petite que la première ; les plus grandes ne surpassent guères deux pouces de longueur sur une largeur de moitié moindre ; elle ressemble à la précédente par sa forme, mais ses couleurs sont différentes. Son fond, citron ou orangé, est orné de trois fascies blanches, dont celle du milieu est ordinairement la plus étroite ; ces fascies sont elles-mêmes flambées longitudinalement de fauve mêlé de citron, ou de brun mêlé d'orangé, ou enfin, de brun foncé, entremêlé de citron ou d'orangé. Sa spire est blanche et tachée de fauve ou de brun, mais d'une manière moins régulière que celle de la variété précédente. Sa base est intérieurement noirâtre, et quelquefois même à l'extérieur. On la trouve dans les mêmes parages que la première.

De toutes ces coquilles, celle de la variété C est la seule qui soit rare. Sa longueur, qui est de deux pouces quatre lignes, est exactement comme à la précédente, le double de sa largeur. Elle ne présente point de différence de forme, et ne peut se distinguer que par sa teinte uniforme de couleur marron, qui est interrompue vers le milieu de la coquille par une seule fascie blanche ponctuée de brun, parallèlement à ses bords. Sa base est brune à l'intérieur, comme à toutes les coquilles de cette espèce, et sa spire est blanche et tachée de brun. Il est vraisemblable que cetto coquille appartient aussi aux mêmes mers que ses précédentes variétés.

42. Cone des Maldives.

Conus maldivus ; Hwass.

Conus, testa conica rubiginosa, maculis albis trigonis, cingulisque numerosis fuscis albo punctatis, spira canaliculata, apice acuminato, basi nigra ; Mus. Hwass. *spec.* 41, *variet. A.*

A --- Favanne, *catal. de l. tour. fig.* 570.

L'amiral Espagnol ; par les François.

B --- *Testa rubiginosa, absque cingulis, lineis transversalibus distantibus* ; Mus. Hwass. 41, *variet. B.*

La volute à filets, à clavicule peu saillante, à plusieurs filets circulaires et peu onduleux, fauves sur un fond jaune, avec une zone blanche tachetée de roux sur le milieu du premier orbe, etc. Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 463, *esp.* 53, *variet.* 1, *pl.* 15, *fig. C.*

Le cone à filets ; par les François.

Description. Ce *cone* a beaucoup d'analogie avec le précédent, et n'en diffère pas, quand à sa forme, d'une manière sensible ; ce qui me porte à croire qu'il pourroit bien n'en être qu'une variété, plutôt qu'une espèce essentiellement distincte. Les seuls caractères qu'il présente, consistent en des lignes circulaires simples ou articulées de blanc, qu'on ne trouve pas sur le *cone flamboyant*, en une plus grande épaisseur de sa coquille, et sur-tout dans la disposition différente des couleurs dont il est orné ; ce qui, rigoureusement, ne me paroît pas devoir suffire pour la formation d'une espèce. La coquille de la variété A, est longue de deux pouces deux lignes, et de moitié moins large ; elle est épaisse et composée de douze spirales foiblement canaliculées, aplaties à la circonférence, et terminées au centre par un sommet élevé en angle aigu. La superficie de son tour extérieur, présente des crues longitudinales bien apparentes, des stries transverses assez sensibles, principalement à sa base, et une tache noirâtre à son extrémité inférieure,

qui est sur-tout très-remarquable dans l'intérieur.

Son ouverture est la même que celle du *cone flamboyant*, mais les couleurs qu'elle présente à sa superficie, sont un peu différentes; elles consistent en un fond brun couleur de rouille, qui est parsemé de taches presque triangulaires, inégales, blanches, et souvent réunies longitudinalement; en une fascie composée de taches semblables, et située vers le milieu de la coquille; comme aussi en des lignes circulaires, distantes, d'un brun plus noirâtre que celui du fond, et finement ponctuées de blanchâtre ou de fauve clair. On apperçoit quelquefois une large fascie blanche un peu au-dessus de sa base, laquelle renferme sept ou huit rangs circulaires de points bruns, quelques lignes onduleuses de la même couleur, qui se confondent avec les points, ou les coupent longitudinalement. Sa spire est blanche et tachée comme celle de la variété A du *cone flamboyant*.

La variété B diffère principalement de la première par la privation des lignes circulaires ponctuées, dont nous avons parlé, et qui sont remplacées sur la coquille de celle-ci par des simples lignes d'un brun plus foncé que celui de son fond; ces lignes sont distantes, légèrement onduleuses, et sur-tout apparentes sur sa moitié supérieure. De plus, on remarque quelquefois, vers le haut de son tour extérieur, une fascie étroite d'un blanc rougeâtre, suivie en dessous par trois ou quatre lignes rapprochées d'un fauve clair, qui tranche sur le fond brun de la coquille, et quelquefois un peu au-dessus du milieu, une seconde fascie fauve tachée de blanc, assez semblable à celle du haut. Sa base ne diffère presque point, dehors comme dedans, de celle de la variété A. Cette coquille a communément, sur une longueur de deux pouces quatre lignes, environ quatorze lignes de largeur. Sa patrie est l'Océan asiatique, et principalement les Isles Maldives dont elle porte le nom.

43. Cone de Malacca.

Conus malacanus; Hwass.

Conus, testa alba, helvaceo fasciata, maculis et cingulis paucis albo fulvoque articutim concatenatis, spira obtusiuscula marginata, apice acuminato, basi sulcata; Mus. Hwass. *spec.* 42.

L'amiral Portugais; par les François.

Description. Ce *cone* rare n'a pas été encore décrit. Sa coquille un peu plus bombée que celle des espèces qui la précédent, n'a que deux pouces de longueur, sur une largeur de quatorze lignes; elle est conique, peu épaisse, sillonnée à sa base, et sur-tout reconnoissable à sa spire très-obtuse, striée circulairement, dont chaque spirale est bordée à l'extérieur par un talus saillant, et élevé en forme de carène.

Le corps de cette coquille seroit lisse, sans les crues longitudinales, inégalement distantes, assez profondes, dont il est accompagné, et sans sept ou huit sillons profonds que l'on apperçoit à sa base. On compte onze ou douze tours à sa spire, laquelle est très-obtuse, ou même légèrement convexe, et terminée au centre par un sommet pointu et saillant. Chacun do ces tours considéré séparément, forme une surface aplatie, garnie de trois ou quatre stries circulaires, dont le bord extérieur s'élève en vive arrête, jusqu'au quatrième tour où elle cesse d'être apperçue; mais les stries continuent à se prolonger d'une manière sensible jusqu'au sommet.

Son ouverture est longue d'un pouce neuf lignes, large de deux lignes à son extrémité supérieure, et d'environ une ligne plus baillante vers le bas. Elle est profondément échancrée au bout supérieur, simple à sa base, et sans aucune inflexion. Sa lèvre est très-mince, teinte de fauve sur son bord interne, et émaillée de blanc dans tout le reste de sa cavité.

Le fond blanc de cette coquille est orné de deux fascies d'un rouge pâle, tirant sur la couleur du safran, et de quelques flammes irrégulières brunes, qui occupent la proximité de sa fascie supérieure; celle-ci est située un peu au-dessus du milieu de la coquille; elle est bordée de chaque côté par une zone, composée de deux ou trois lignes accouplées, brunes, articulées de fauve et de blanc, et présente, à son milieu, une ligne semblable, mais isolée. La seconde fascie est placée un peu au-dessous de sa moitié inférieure; elle est fauve, ou couleur de safran, et sans aucune des lignes articulées, dont la première est ornée. Le reste de la coquille est blanc, et marquée de quelques taches irrégulières rousses et brunes, lesquelles sont beaucoup plus rares sur sa spire.

Ce *cone* vit dans l'Océan asiatique, et on le trouve sur-tout près du détroit de Malacca.

44. Cone fileur.

Conus lineatus; Chemnitz.

Conus, testa conica alba, maculis fuscis longitudinalibus filisque numerosis transversis in-

[illegible] spira obtusa, basi granosa; Mus. Hwass. spec. 43.

Le fileur d'or, à clavicule courte, blanchâtre, tachetée de brun, à robe blanchâtre, [illegible] et flambée dans deux zônes d'orangé [illegible], et traversée circulairement par un grand nombre de lignes fines, tremblotées d'un beau fauve orangé foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 467, *esp.* 62, *variet.* 1, *pl.* 15, *fig.* 52.

Conus lineatus, testa conica transversim densissime lineata, [illegible] in fundo albo nebulata, spira planiuscula, anfractibus concentrice striatis et ex nigro fusco maculatis seu variegatis, basi striata et granulata; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 77, *tab.* 138, *fig.* 1285.

Der linirte kegel; par les Allemands.

Le fileur d'or; par les Français.

Description. *Le cone fileur* est une coquille courte, médiocrement épaisse, et moins bombée relativement à sa grandeur que le *cone de Malacca*; puisque sur un pouce huit lignes de longueur, elle ne porte que dix lignes de diamètre. On ne compte que dix ou onze tours à sa spire lesquels sont étroits, peu concaves, marqués de trois ou quatre stries circulaires serrées, et bordés d'un très-petit talus. Elle forme un angle obtus, et le sillon qui sépare ses spirales est peu profond mais bien marqué. On ne distingue presque pas de stries circulaires sur sa superficie excepté à sa base, ou on en apperçoit de très-sensibles, et [illegible] sur le nombre qui sont distantes, plus saillantes que les autres, et granuleuses.

Son ouverture à une longueur de dix-huit lignes, une ligne et demie de largeur vers le [illegible], et deux lignes et demie à son extrémité inférieure. Sa base est droite mais très-légèrement échancrée; la sinuosité de son bout opposé est très-profonde, et sa lèvre ordinairement mince et tranchante, offre à l'intérieur les extrémités des lignes de sa superficie qui ressemblent à autant de stries.

Cette coquille est blanche à l'extérieur, et coupée par deux rangs de grandes taches longitudinales, d'un brun tirant sur le marron, qui occupent presque toute sa superficie; ces taches [illegible] des flammes [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

des taches, et elles y paroissent comme autant de stries distinctes, qui, dans le vrai, n'y sont que peu sensibles. Le fond blanc de cette coquille qui y forme comme trois fascies séparées, [illegible] au sommet du tour extérieur, l'autre vers le milieu, et la troisième à sa base, présente [illegible] des stries circulaires très-peu apparentes et composées de points fauves, qui semblent être la continuation des lignes brunes dont nous avons parlé, mais ces stries sont très-peu prononcées, et les petits points qui les composent sont quelquefois alongés transversalement comme autant de petites portions de lignes. Sa spire est blanche et flambée de taches arquées, d'un brun noirâtre ou d'un marron très-foncé. Enfin sa base porte extérieurement, une tâche tirant sur le roux.

Le *cone fileur* n'est point commun, il vit dans l'Océan Asiatique, suivant M. Hwass; et on le trouve aussi à l'Isle de France et aux isles Philippines, selon M. de Favanne.

45 Cone faisan.

Conus monile; Hwass.

Conus, testa conica rubella, lineis maculisque rufis seriatis, fascia alba punctata, spira plana canaliculata, apice acuminato; Mus. Hwass. *spec.* 44.

Knorr. *conchyl. pag.* 17, *tom.* 3, *tab.* 6, *fig.* 3.

Le faisan ordinaire, à clavicule effilée dans ses premiers orbes, à coquille alongée, fond blanc, à [illegible] cordons [illegible] de taches barlongues transversales fauve brun, plus fortes dans deux zones fauve pâle; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 64, *esp.* 57, *variet.* 1.

Capitaneus generalis, testa conica nitidissima oblonga alba, seriebus punctorum rufescentium circumscripta, apice valde acuminato [illegible] marginatis maculatis, labro supra emarginato; [illegible]

[illegible]; par les Allemands.

Le [illegible], ou le cone faisan; par les Français.

Description. Cette coquille rappelle la forme du *cone [illegible]*, dont il est [illegible]

semblable qu'elle n'est qu'une variété que l'on en aura séparé sans une raison suffisante, et peut-être à cause de la différence de ses couleurs. Ce doute, que l'inspection de l'animal pourroit seule changer en certitude, est un des grands obstacles qui s'opposent à la perfection de la conchyliologie, et qui subsistera tant qu'on sera privé d'une méthode qui porte également sur les vers des coquillages, et sur leurs coquilles, et qui réunisse à la fois les caractères invariables de l'animal à ceux beaucoup moins constans de son enveloppe testacée.

Cette coquille est ordinairement longue de deux pouces une ligne, et large d'un pouce; elle est lisse, retrécie et striée à sa base, et quelquefois marquée de crues longitudinales peu apparentes. Sa spire, sur laquelle on compte dix ou douze tours, ressemble à celle du *cone flamboyant* par son aplatissement à la circonférence, par la concavité et le talus extérieur de ses spirales, et enfin par la saillie des spires du sommet, qui cependant n'est pas tout-à-fait aussi considérable que dans cette autre coquille.

Mais son ouverture lui est conforme, et offre, dans toutes ses parties, la plus grande analogie avec celle du *cone flamboyant*, excepté qu'elle n'a point de tache noirâtre à sa base, et qu'elle est d'un blanc uniforme dans son intérieur. Ce par où cette coquille en diffère davantage, c'est par les couleurs dont elle est variée; elles consistent en un fond d'un blanc mêlé d'une teinte rougeâtre très-légère, ou d'un fauve extrêmement clair, sur lequel on compte plusieurs suites circulaires de taches et de portions de lignes d'un rouge foncé, ou d'un rouge orangé; en une ou deux fascies blanches garnies de plusieurs series transverses de points rouges ou orangés, de grandeur et de distance inégales, et souvent en des flammes onduleuses et serrées de la même nuance que les taches qui remplissent l'intervalle des deux fascies. Quand la coquille n'offre qu'une fascie, elle occupe sa partie moyenne; lorsqu'il s'en trouve deux, la seconde est placée sur sa base, et les points qu'elle présente sont plus petits que ceux de la fascie du milieu.

Sa spire est blanche, et flambée de taches arquées, analogues à celles du corps. *Le cone faisan* n'est point commun, on le trouve, selon M. Hwass, dans l'Océan asiatique.

46. Cone centurion.

Conus centurio; Born.

Conus, *testa conica alba*, *fasciis ramosis fusco-rufis*, *spira concavo-obtusa*; Brug. Hwass. spec. 41.

Valentin, *univ. fig.* 48.

Mus. Gottwald, tab. 1, fig. 102.

Conus basi lata in anfractibus carinata cingulis, ex rubro undulatus, et ex albo trifasciatus. Martini, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 298, *tab.* 59, *fig.* 655.

Conus centurio, *testa conica*, *basi attenuata transversim sulcata*, *albida*, *fusco-maculata*: Born, *ind. mus. Caes. pag.* 137, — *ejusd. testac. mus. Caes. pag.* 155, *tab.* 7, *fig.* 10.

La flamboyante américaine, à clavicule peu prolongée, à deux ou trois zones fauves rouges, sur un fond blanc, et à veines ou flammes ondées longitudinales et angulaires, marron foncé; Favanne, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 466, & *p.* 60, *varit.* 1, 2, *pl.* 14, *fig.* K, 1.

Der major; par les Allemands.

Le major, *ou la flamboyante américaine*; par les François.

Description. Cette coquille diffère beaucoup de la précédente, par sa forme, qui est plus courte, plus bombée au haut, et cependant presque autant retrécie à sa base; comme aussi, par ses trois fascies fauves, dont la largeur est variée de rouge brun, ou d'un brun marron très-foncé. Sur un pouce onze lignes de longueur, sa largeur est de treize lignes. Sa spire, qui forme un angle obtus, est composée de douze tours graduellement élevés les uns au-dessus des autres, dont la figure est concave, et dont le bord extérieur est plus élevé en vive-arrête, que dans le *cone-faisan*. Le sommet de cette spire est émoussé. Ce *cone* n'est pas moins lisse à l'extérieur que le précédent; mais les stries circulaires qu'on voit à sa base, y sont plus prononcées; et les interstices qui les séparent, ressemblent assez, par leur saillie, à des grosses cordelettes aplaties, comme l'avoit très-bien observé M. Favanne.

Son ouverture a un peu plus de largeur que celle des espèces qui la précèdent; elle est longue de dix-huit lignes, et large de deux lignes un tiers à son extrémité supérieure, et de deux lignes deux tiers par le bas, ce qui rend peu sensible la différence de son baillement. Sa lèvre

d'une épaisseur moyenne, est tranchante et peu échancrée au sommet.

Cette coquille est ornée sur un fond blanc, de trois fascies d'un fauve roux plus ou moins foncé. La première occupe le haut du premier tour; la seconde est située vers son milieu; et la troisième remplit presque toute sa base, à l'exception d'une tache jaune qui la termine au bas. Ces fascies fauves sont en outre marbrées par des veines ou des flammes irrégulières, souvent entrelacées ou rameuses, d'un rouge tirant sur le brun ou d'un marron très-foncé, qui sont séparées entr'elles par deux zones blanches du fond, d'une largeur à-peu-près égale à celle des fascies. Ces zones offrent aussi quelques mouchetures brunes, rares et irrégulières sur leur superficie, mais elles sont peu apparentes, et ne se rencontrent pas sur tous les individus. Enfin, ce *cone* porte à l'intérieur une teinte blanche ou grisâtre, et nuée d'un violet très-clair, sur presque toute sa moitié supérieure. Il est rare, et se trouve, suivant M. de Favanne, aux isles de Saint-Domingue et de la Martinique.

47. Cone vitulin.

Conus vitulinus; Hwass.

Conus, testa conica fulva, maculis flammeis fuscis fascias albas longitudinaliter intersecantibus, spira obtusa punctis striata, basi granosa; Mus. Hwass. *spec.* 46.

Le veau panaché, à clavicule saillante marbrée de fauve orangé, sur un fond blanc, à robe panachée de fauve roux très-foncé, nuée de fauve tendre, et laissant des taches blanches du fond, à cordelettes granuleuses dans la partie inférieure du premier orbe; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 457, *esp.* 63. *variet.* 1, *pl.* 15, *fig. R. mauvaise.*

Le veau panaché; par les François.

Description. Cette espèce, peu commune, est aisée à distinguer des coquilles qui lui sont les plus analogues par les stries ponctuées, dont les tours de sa spire sont garnis, et par les cordelettes granuleuses qui occupent le tiers inférieur de sa coquille. Sa longueur étant d'un pouce dix lignes, sa largeur est de treize lignes, ce qui donne une proportion un peu plus forte que celle que M. de Favanne lui avoit indiquée. Sa spire est obtuse, peu élevée, et composée de treize ou douze tours légèrement concaves, et marqués de trois stries circulaires fines et serrées, qui semblent être formées par autant de petits points enfoncés. Sa superficie est lisse sur les deux tiers supérieurs, ou au moins marquée de stries circulaires si fines, qu'on ne peut les appercevoir sans le secours d'une loupe; sa partie inférieure a des cordelettes circulaires, au nombre de huit ou de neuf, qui sont distantes, plus ou moins granuleuses, et sont entremêlées de stries parallèles, sur sa base.

Son ouverture a vers le bas une longueur presque double de celle de son extrémité supérieure; elle est blanche intérieurement, et sa lèvre mince, et bordée de brun, porte quelques dentelures légères sur le bord, qui correspondent aux cordelettes de son tiers inférieur. Sa base est simple, et son échancrure peu profonde.

Ses couleurs consistent en une grande zone fauve très-foncée, que l'on doit considérer à cause de sa largeur, comme le fond véritable de la coquille. Cette zone est coupée circulairement par des lignes distantes d'un fauve très-clair, et longitudinalement par des flammes brunes, droites ou onduleuses; elle est surmontée par une fascie blanche, irrégulièrement flambée de brun, qui avoisine les tours de la spire, et elle est accompagnée au-dessous du milieu de la coquille, par une zone semblable, dont la largeur est un peu plus grande, et dont les flammes brunes ont un peu plus d'intensité. Les cordelettes granuleuses du bas de la coquille offrent la même teinte de fauve clair que les lignes circulaires du haut; enfin on distingue une tache roussâtre qui règne tout au tour de la partie inférieure de sa columelle. Sa spire est blanche, et marquée de taches d'un brun foncé et arquées assez, semblables à celles du *cone fileur*. Cette coquille passe pour appartenir exclusivement à l'Océan asiatique; j'en ai trouvé aux Isles de France et de Madagascar, où M. de Favanne l'avoit indiquée; mais je ne suis pas également sûr qu'on la rencontre aussi aux Isles de la Martinique et de Saint-Domingue, comme on l'avoit assuré à cet auteur.

48. Cone renard.

Conus vulpinus; Hwass.

Conus, testa conica flava, spira canaliculata plana obtusa, basi granulata intus violacea; Mus. Hwass. *spec.* 47, *variet.* A.

A — *Conus planorbis*; *testa conico-ventricosa fulva, basi transversim striato-punctata, spira plana canaliculata*; Born. *ind. mus. Caesar. pag.* 147. — *Ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 164. *tab.* 7, *fig.* 13.

Le

Le veau lisse à clavicule blanchâtre tacheté de fauve et de noirâtre, à robe safran striée circulairement, avec une bandelette circulaire, blanche vers le milieu du premier orbe; Favanne, *conchyl. tom.* 2. *pag.* 467, *esp.* 63. *variet.* 3.

Der plattwirbel; par les Allemands.

Le renard, ou le veau lisse; par les François.

B. --- *Testa muricata, albo maculata;* Mus. Hwass. *variet. B.*

Le veau grenu, à robe blanche nuée et marbrée par larges flammes, de fauve doré très-vif, et à grand nombre de cordelettes circulaires, granuleuses sur le premier orbe; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 467, *esp.* 63, *variet.* 2.

Le renard grenu, ou le veau grenu; par les François.

Description. *Ce cone* que M. de Favanne a cru une variété du précédent en doit être distingué par sa forme plus effilée et sur-tout par les stries circulaires de sa spire, qui ne sont point ponctuées dans celui-ci, comme elles sont constamment dans l'autre espèce. Sa coquille ne passe guère un pouce onze lignes, ou deux pouces de longueur, et la largeur d'un pouce; elle est peu épaisse, et la spire qui la termine en dessus, est assez semblable à celle du *cone vitulin*, quand à sa forme, mais les onze spirales dont elle est composée sont moins concaves, leur arrête extérieure n'a pas autant de saillie, et les stries circulaires dont elles sont garnies au nombre de quatre, ne sont point ponctuées comme celles du précédent; mais on y apperçoit à l'aide d'une loupe, des stries arquées, extrêmement fines et serrées, qui croisant les premières, rendent cette partie finement treillissée. La superficie de son tour extérieur est lisse jusques vers le bas, où on apperçoit quelques stries élevées et légèrement granuleuses qui different par leur petitesse, et leur nombre, des cordelettes circulaires du *cone vitulin.*

Son ouverture n'en diffère que par la profondeur deux fois plus grande de l'échancrure de son extrémité supérieure; elle lui ressemble dans tout le reste, excepté que l'émail de sa cavité offre une teinte violette très délicate, et un lizeré fauve sur le bord tranchant de sa lèvre, ou tirant sur le roux.

Cette coquille est fauve extérieurement, et ornée de deux zônes d'un roux clair, dont l'une plus étroite, occupe son bord supérieur, et l'autre est située un peu au dessous de son milieu. On apperçoit encore sur sa convexité, des lignes circulaires d'un fauve plus foncé que celui du fond, lesquelles sont ordinairement onduleuses ou tremblotantes, alternativement mieux prononcées, et ne sont presque pas apparentes sur ses deux zones rousses; mais celles-ci, et principalement celle du sommet, sont quelquefois garnies de flammes brunes, souvent irrégulières, qui se prolongent sur la longueur de la coquille; ou bien elles ne présentent qu'un seul rang de taches irrégulières de la même couleur. Sa spire est d'un fauve plus clair que celui des zones, et les taches dont elle est variée, sont d'un brun plus noirâtre que celles de l'extérieur. Elles sont arquées comme dans le *cone vitulin.*

La variété B, diffère de la premiere par les stries granuleuses distantes et élevées qui garnissent toute la convexité de sa coquille, elle en diffère aussi par les taches blanches dont elle est flambée sur un fond fauve et parsemé de taches brunes; elle lui ressemble d'ailleurs dans tout le reste. On trouve suivant M. Hwass, les deux variétés de cette espèce sur les côtes de la Guinée.

49. *Cone rouillé.*

Conus ferrugineus; Hwass.

Conus testa conica ferruginea, fascia albida et filis fulvis obsoletis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 48.

Rhombus cylindro-pyramidalis fasciatus primus et lineatus; Lister, *synops. tab.* 784, *fig.* 31.

Knorr. *conchyl. tom.* 6, *tab.* 15, *fig.* 2.

Conus basi planiuscula luteus, filis punctatis cinctus, fascia in medio alba distinctus, basi fusco tessulata; Martini, *conchyl. vol.* 2, *pag.* 302, *tab.* 59, *fig.* 659.

Le cornet rouillé fascié, à clavicule d'un roussâtre tendre, tachetée de fauve, à robe fauve, orangé très-foncé, plus brun à l'extrémité, à cordelettes granulées avec une large fascie blanche ou blanchâtre sur le milieu du premier orbe; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 466, *esp.* 61, *variet.* 2.

Der Rathsherr; par les Allemands.

Le cone rouillé, ou le cornet rouillé; par les François.

DESCRIPTION. [illegible] les plus grand[illegible] [illegible], et n'en [illegible] [illegible], qui s[illegible] [illegible], ne devroient pas [illegible] [illegible]. Sa coquille a la même [illegible] [illegible] que celle du [illegible], qui est [illegible] son plus grand [illegible] de deux [illegible] [illegible], et d'une largeur de [illegible]. Elle est [illegible] à sa [illegible] et finement [illegible] de stries circulaires très-peu sensibles ; [illegible] tour inférieur présente comme [illegible] l'espèce précédente des stries saillantes, écartées, et légèrement granuleuses, entremêlées de plusieurs autres plus petites, placées dans leurs intervalles, qui sont aussi finement granuleuses, mais d'une manière beaucoup moins manifeste que les premières. Sa spire ne diffère ni par le nombre de ses tours, ni par leur forme, de celle du *cone renard* ; elle est striée de même, un peu canaliculée et élevée en un angle très-obtus.

Quant à son ouverture, elle ne présente aucune différence digne de remarque qui la distingue de celle de cette espèce, si ce n'est sa couleur, qui est d'un blanc pur, et sans la teinte violette qu'on appercoit dans celle de la précédente.

Cette coquille n'en diffère donc que par ses couleurs, et encore même y retrouve-t-on les lignes circulaires qui semblent caractériser cette autre espèce. Son fond est fauve, et coupé longitudinalement par des taches ou des flammes larges, d'un brun noirâtre, ou d'une couleur [illegible] à celle de la rouille du fer, et circulairement par des lignes distantes d'un fauve [illegible]. Elle porte encore deux [illegible], une à son extrémité supérieure qui est traversée par les taches brunes du fond, et l'autre vers son milieu. [illegible] sans aucune apparence de [illegible] de lignes circulaires. Cette [illegible] quelquefois [illegible], et c'est vraisemblablement d'un individu ainsi conformé que M. de Favanne a fait la seconde [illegible] de sa [illegible] espèce. [illegible] blanchâtre et d'un fauve [illegible], et [illegible] brun et de fauve foncé, [illegible] [illegible] que l'espèce précédente.

[illegible]

Conus [illegible] ; L[illegible]

[illegible]

[illegible]

Rhombus [illegible] ; LISTER, [illegible] *tab.* [illegible]

[illegible]

Voluta [illegible] ; RUMPH. *thes. tab.* [illegible]

PETIVER. [illegible] *amboin. tab.* 8, *fig.* 9.

Cochlea [illegible] *mucronata*, [illegible] ; GUALTIERI, [illegible] *pag. et tab.* [illegible], *fig. A*, *et ejusd. tab. eadem. fig. B.*

Conus [illegible] *laevis*, [illegible] ; KLEIN, *ostracol.* [illegible]

Voluta [illegible] ; SEBA, *thes. vol.* 3, *tab.* 47, *fig.* 8, 9.

[illegible] *flava apice violaceo* ; KNORR, *conchyl. vol.* [illegible], *tab.* [illegible], *fig.* 1.

Conus virgo ; [illegible], LINN. *syst. nat. pag.* [illegible] — *ejusd. Mus.* [illegible]

Conus oblongus teres, ex albido flavescens aut lacteus apice violaceo, seu conus cereola ; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* [illegible], *tab.* 53, *fig.* [illegible].

Le cierge, gros cornet jaune, dont la pointe [illegible] *trémité d'un violet foncé* ; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, [illegible], *pl.* [illegible], *fig. P, Q.*

[illegible] ; par les Hollandois.

[illegible] ; par les Allemands.

Wax stamper ; par les Anglois.

[illegible] *nite* ; par les François.

[illegible]

infiniment [illegible] sont [illegible] son ext[illegible] [illegible] circulaires, bien prononcées vers le bas, et quelques sillons longitudinaux, [illegible]

[illegible] base, qu'à son extrémité supérieure. Elle est [illegible] intérieurement, mais d'un blanc [illegible] violet clair, qui devient un violet foncé et vif sur son extrémite inférieure. Sa levre mince et tranchante, qui porte une bordure jaunâtre à l'intérieur, une échancrure peu profonde au haut, devient [illegible] avec l'âge, comme le reste de sa coquille. Sa couleur telle que je l'ai dé[illegible] décrite, éprouve suivant M. de Favanne, quelques variations, que je n'ai pas été à portée de voir : suivant lui, on trouve des individus de cette espece, dont la teinte [illegible] d'un [illegible] de deux zones peu prononcées, d'un jaune plus clair que celui du fond, [illegible] de rose tendre, et d'autres enfin, dont le fond de sa coquille est [illegible] sans aucun mêlange [illegible] se trouve dans les mers des Indes Orientales, à Amboine, à Batavia, et à l'Isle [illegible] je présume que c'est sans fondement que M. de Favanne a avancé qu'on en rencontre aussi dans les mers d'Amérique; et j'ai, pour appuyer mon sentiment, les témoignages des Naturalistes, qui ont observé les coquillages de ces mers, parmi lesquels je puis citer MM. [illegible], Leblond, Badier et Richard, qui [illegible] à ces sortes de recherches, et ceux des Collecteurs, qui assurent n'en avoir jamais reçu de l'Amérique.

51. Cone Carotte. [illegible]

Conus daucus; Hwass.

Conus, [illegible] *interdum albo* [illegible] Mus. Hwass. [illegible] *A*.

A - *La carotte rouge* [illegible]

[illegible] *conchyl. vol.* 10, [illegible] *fig.* 1.

D[illegible]*r orange farbichte k*[illegible]*gel*, par les Allemands.

La carotte rouge; par les François.

B — *Testa fusca, albo obsolete fasciata*; Mus. Hwass. *varict. B*.

Martini, *conch. tom.* 2, *tab.* 53, *fig.* 587.

La carotte brune; par les François.

C — *Testa lutea, cincta lineis rufo punctatis*; Mus. Hwass. *variet. C*.

La carotte [illegible] *pag.* [illegible] *esp.* 32, *variet.* 8.

La carotte jaune ponctuée; par les François.

D — [illegible] Mus. Hwass. *variet. D*.

Cochlea conoïdea mucronata laevis, colore luteo [illegible] *fasciis candidis cincta*; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 20, *fig.* 1.

La carotte [illegible] *peut-être variet.* 6 *et* 7.

La carotte [illegible]; par les François.

[illegible] M. de [illegible] le [illegible] tères; mais il s'en éloigne aussi par la figure de [illegible] et d'autres circulaires [illegible] apparentes,

dont elles sont garnies, et enfin par le talus léger qu'elles présentent à leur bord extérieur. Si à ces premières différences on ajoute celle de la couleur de la coquille, la privation de la tache violette à sa base, qui pourra disconvenir qu'elle ne soit effectivement distincte de la précédente, et qu'elle ne doive être considérée comme une véritable espèce?

Cette coquille a ordinairement depuis un pouce jusqu'à dix-huit lignes, et tout au plus deux pouces de longueur, comme celle dont je donne la description, sur six, neuf, et quatorze lignes de largeur; elle est lisse à sa superficie, marquée de stries circulaires extrêmement fines, excepté à sa base, où on en compte dix ou douze inégales, convexes, très-serrées, et souvent légèrement granuleuses. Elle montre aussi quelquefois des côtes longitudinales bien prononcées, mais plus ordinairement des stries à leur place, qui sont aussi peu marquées que les stries circulaires dont j'ai parlé. Sa spire est obtuse, composée de douze tours, légèrement concaves, striés et élevés les uns au-dessus des autres, comme je l'ai déjà dit en commençant, et le sommet qui la termine est le plus souvent couleur de rose.

Son ouverture est semblable à celle du *cone cierge*, mais elle offre à l'intérieur une belle nuance rose qui en remplit la cavité, et point de tache violette à son extrémité inférieure.

La couleur de la variété A, est extérieurement d'un beau rouge de corail, nué d'orangé vif, avec une, deux, ou trois zones blanches simples, ou composées de taches alignées. Quelquefois ces zones sont nuancées de rose, ou d'un blanc légèrement incarnat. Lorsqu'on en compte trois sur la coquille, la plus étroite occupe sa partie supérieure; la seconde, en largeur, occupe son milieu; et la plus large est située à sa base. Souvent une seule zone, composée de taches blanches alignées, distantes, ou réunies par des nuances incarnates, se voit au milieu de la coquille; et il arrive aussi, mais plus rarement, qu'elle en soit tout-à-fait privée. Sa spire, d'un rouge souvent plus orangé que celui de sa superficie, offre des taches rares, [illegible], blanches, ou d'un blanc entremêlé de nuances d'un rose vif.

La coquille de la variété B est brune extérieurement, et garnie de fascies blanches peu sensibles; elle ressemble à la précédente par tous ses autres caractères.

Celle de la variété C sur un fond jaune, ou tirant sur le jaunâtre, montre [illegible] d'un blanc [illegible], et [illegible] légèrement [illegible] de [illegible] de fauve [illegible]. On [illegible] aux fascies au lieu d'être blanches, ont une teinte fauve légèrement orangée, et celle du haut n'est que très-peu sensible. Sa spire est constamment variée de blanc.

La coquille de la variété D, est toute jaune, et d'un jaune tirant sur la couleur de safran; les deux zones dont elle est ornée, sont blanches et situées comme dans la variété précédente.

Ces quatres variétés du *cone carotte* viennent des mers de l'Amérique, on en trouve à l'Isle S. Domingue, à la Guadeloupe et à la Martinique, ce qui les rend assez communes dans nos cabinets.

52. Cone, capitaine;

Conus capitaneus; Linn.

Conus, testa conica olivaceo-flavida, fasciis duabus albis fusco maculatis, spira convexa inculta; Mus. Hwass, *spec.* 51, *variet. A.*

A—Rhombus cylindro-pyramidalis sublutеus, lineis quibusdam punctatis et fasciis undatis depictus; Lister. *synops. tab.* 780, *fig.* 27 — *et tab.* 781, *fig.* 28.

Cylindrus lividus fasciis albis cinctus, notis cruentatis et in gyrum dispositis tessellatus, basi alba, sanguineis maculis aequaliter distributis notata; Bonnani. Mus. Kirch. *pag.* 452, *fig.* 354 — *ejusd. recreat. pag.* 165, *fig.* 361.

Valentin. *amb. univ. fig.* 49.

Mus. Gottwald. *tab.* 5. *fig.* 35. *litt. B, C.*

Voluta fasciata; Rumph. *thes. tab.* 33, *fig.* X.

Petiver. *gazophyl. tab.* 98. *fig.* 4 — *ejusd. aquatil. amboin. tab.* 11, *fig.* 11.

Cornet entouré d'une seule zone blanche tachetée de brun, ainsi que le bord de la tête qui est toute marbrée; le fond de la robe est [illegible], et d'un jaune tirant sur le vert; d'Argenville, *conchyl.* 1 *édit. p.* [illegible], *fig.* K.

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* [illegible], *fig.* [illegible], 28.

[illegible]; Gualtieri, [illegible] *tab.* [illegible], *fig.* M.

Voluta fasciata [illegible],

Regenfuss. *conchyl. vol.* 1, *tab.* 7, *fig.* 7.

Metaalkuyri; Knorr. *conchyl. tom.* 1. *pag.* 21, *tab.* 15, *fig.* 3 — *et tom.* 5, *tab.* 16, *fig.* 2.

Conus capitaneus; testa conica glabra, basi fusca, spira convexiuscula; Linn. *syst. nat. pag.* 1166, *num* 293 — *ejusd.* Mus. *lud. ulr. pag.* 552, *num.* 155.

Conus basi lata planiuscula, ex olivino seriatim punctatus, fasciis nigro vel rufo maculatis et undatis, seu caseus viridis, aut pellis muri pontici; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 303 *tab.* 59, *fig.* 660 — 662.

L'hermine à clavicule peu saillante, tachetée sur les pas de ses orbes de violet brun, à deux zones blanches bordées de taches irrégulières de la même couleur, etc. Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 453, *esp.* 38, *variet.* 1, *pl.* 15, *fig.* A.

Olyven groene kaas; par les Hollandois.

Die kasetute; par les Allemands.

Green stamper; par les Anglois.

L'hermine; par les François.

B — *Testa fusco lutescente, absque punctis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Cylindrus viridi aquato imbutus, albis fasciolis cinctus, quas notulae anthracinae distingunt; Bonnani *recreat. pag.* 129, *fig.* 139 — *ejusd.* Mus. Kirch. *pag.* 457, *fig.* 139?

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 42, *fig.* 29.

L'hermine sans points, à deux larges zones d'un fauve brunâtre et orangé, privées de lignes ponctuées, et à trois zones blanches bordées de taches marron brun; Favanne. *conchyl. vol.* 2, *pag.* 454, *esp.* 38, *variet.* 8.

L'hermine sans points; par les François.

Description. Cette coquille a beaucoup d'analogie avec les espèces suivantes; on pourroit même soupçonner qu'elles ne sont que des variétés très-remarquables d'une seule, qu'il sera cependant nécessaire de distinguer entre elles, à cause des différences secondaires que chacune d'elles présente, jusqu'à l'époque où l'observation de leurs animaux nous aura appris définitivement ce que nous devons en penser.

La variété A, du *cone capitaine* que nous décrivons, appartient au cabinet de M. Hwass: la longueur de ce *cone* est de deux pouces six lignes, et sa largeur d'un pouce sept lignes; il est d'un volume peu ordinaire, et d'une forme beaucoup plus renflée que celle du *cone carotte*. Sa spire, élevée en angle obtus, consiste en dix ou onze tours de spirale, aplatis et inclinés, dont la superficie est striée circulairement, et dont la ligne des sutures est peu profonde, mais bien apparente. Ces stries sont au nombre de trois, de quatre ou de cinq; elles sont très-superficielles, excepté sur les deux tours extérieurs, où elles consistent le plus souvent en autant de séries de petits points enfoncés et semblables à des piqûres. Le sommet en est aigu, mais rarement entier. La superficie du tour extérieur est lisse sur sa moitié supérieure, et marquée sur l'autre moitié de plusieurs stries circulaires, consistant en des piqûres très-fines et peu profondes, dont les interstices sont convexes et élevés comme des cordelettes, principalement vers sa base: celle-ci est entière, et légèrement inclinée vers le côté opposé à sa lèvre, ou relevée.

Son ouverture n'offre qu'un tiers de ligne de largeur de plus vers le bas qu'à sa sommité. Son échancrure supérieure est arrondie, mais peu profonde; et sa lèvre, dont le bord est tranchant, présente à l'intérieur un liseré fauve, et transparent.

Le fond de cette coquille est d'un jaune tirant sur le verdâtre, ou d'une teinte olivâtre légèrement rembrunie; il est orné de plusieurs séries circulaires de points bruns plus ou moins prononcés, et inégalement distantes, et quelquefois aussi de veines longitudinales et onduleuses de la même couleur, qui sont ordinairement réunies sur sa moitié supérieure.

Ce fond est interrompu par deux fascies blanches, dont l'une occupe la partie supérieure de la coquille, et se prolonge sur sa spire, et l'autre est située un peu au-dessous de sa partie moyenne; celle du haut est la plus étroite, elle est bordée en-dessous par un rang de taches inégales d'un brun noirâtre, et traversée par le prolongement de quelques flammes de la spire. Celle du milieu est bordée, de chaque côté, par un rang de taches semblables, dont la figure est ou quarrée, ou ovale, ou irrégulière, et quelquefois traversée par des veines ou des flammes d'une teinte plus claire ou tirant sur le fauve. Sa spire est blanche et flambée de marron, ou de brun rougeâtre, ou enfin de brun foncé. L'intérieur de son ouverture est blanc,

[illegible] et [illegible] la [illegible]

[illegible]

[illegible] ces différences sont purement individuelles, et [illegible] deviendroit une mer sans rivages, s'il falloit tenir [illegible] que espèce.

[illegible]

53. Cône hermine.

Conus [illegible]

[illegible]

A — [illegible]

[illegible]

Knorr, [illegible] 6, *fig.* [illegible]

La queue d'hermine [illegible]

Conus [illegible]

Der hermelin [illegible] ; par les Allemands.

La queue d'hermine [illegible] ; par les François.

B. — [illegible] *riet. B.*

[illegible]

L'Hermine à bandes, dont la robe d'un [illegible]

La queue d'hermine à bandes, ou l'hermine à bandes ; par les François.

C — [illegible] *fasciata* [illegible] C.

[illegible]

La queue d'hermine [illegible]

[illegible] ; par les François.

[illegible]

d[illegible] : secondement, l'angle de sa spire est un peu plus [illegible], et les tours qui la composent ont des stries circulaires, un peu moins apparentes, mais sans piqûres : troisièmement, sa superficie est un peu plus lisse que celle du *cone [illegible]*, et les stries de sa base ne sont ni piquées ni séparées par des cordelettes aussi saillantes que dans cette espèce. Si à ces légères différences qui dans le genre du *cone* sont reconnues pour ne constituer que des variétés, lorsqu'elles se présentent séparément, on ajoute la grande analogie des autres parties de sa coquille qui est telle, qu'il seroit superflu d'en donner une description, on ne pourra sans doute disconvenir qu'il n'y ait grand lieu de douter sur l'identité ou sur la différence de leur origine.

La coquille de la variété A, parvient jusqu'à deux pouces cinq lignes de longueur, et un pouce [illegible] lignes de diamètre; elle a [illegible] tours de spirale très-peu élevés, qui sont veinés et flambés, sur un fond blanc, d'un brun noirâtre [illegible]. Le reste de sa superficie, est d'un verd tirant sur le citron; il est partagé en deux larges bandes ou fascies circulaires, blanches, dont l'une qui occupe la partie supérieure du tour extérieur, est ornée de flammes brunes, ou d'un brun noirâtre, lesquelles sont la continuation de celles de la spire; la seconde fascie est placée un peu au-dessous du milieu de la coquille, elle est tachée ou ponctuée sur ses bords, par deux rangs de taches noires, dont la longueur surpasse la largeur, et quelquefois divisée dans son milieu, ou proche d'un de ses bords par une zone étroite d'un jaune plus clair que celui du fond. Son ouverture est blanche intérieurement, excepté sur le bord de sa lèvre qui offre une double teinte, rousse près du tranchant, et puis violâtre.

La variété B, nommée *la queue d'hermine à bandes*, n'est point commune; elle diffère de la précédente par quelques bandes circulaires, blanches, tachées de marron violet, qu'elle offre sur un fond jaune verdâtre, [illegible]; je ne la connois que par le [illegible] de M. [illegible], par le témoignage de M. Hwass, et par la figure de Valentin.

La variété C, ressemble beaucoup à la première, mais sa coquille est encore un peu plus étroite, puisque sur une longueur de deux pouces quatre lignes, elle n'a qu'un pouce [illegible] lignes de largeur. Sa spire est aussi un peu plus élevée que dans la variété A, et ses stries circulaires y sont plus apparentes. Elle lui ressemble sur-tout par le nombre de ses fascies, par leur situation, et la disposition de leurs taches. Son fond d'un jaune [illegible], tirant sur celui de la peau de chamois, est flambé longitudinalement [illegible] d'une teinte plus [illegible], et [illegible] les bords de [illegible] de la fascie inférieure, de [illegible], dont on remarque seulement, que les taches offrent une teinte un peu [illegible] sur un fond blanc. Cette coquille est aussi peu commune que la précédente.

Ces trois variétés du *cone [illegible]*, appartiennent à l'Océan Asiatique. M. [illegible] nous apprend qu'elles viennent de Batavia et des Philippines.

54. Cone loup.

Conus sumatrensis; Hwass.

Conus, testa conico-[illegible], [illegible] fissis [illegible], spira obtusa; Bruguière, *sp.* [illegible] 3.

Pl[illegible] pyramidalis, [illegible] compressa; Lister, *synops. tab.* [illegible], *fig.* [illegible]8.

Seba, *thes. tom.* 3. *tab.* [illegible]. *fig.* 26.

Conus, [illegible], [illegible] depicta, [illegible]; Klein, *ostrac. pag.* 63, *num.* [illegible].

Le [illegible], grand cornet à [illegible], [illegible]; Favanne, *catal. tom.* 2, *pag.* [illegible]. — *Le même, catal. [illegible]*.

[illegible]; [illegible] M[illegible], *[illegible]*.

Vo[illegible]; par les Allemands.

Le [illegible]; par les François.

D[illegible]. Cette [illegible] coquille est reconnoissable [illegible], et sur-tout [illegible] d'un brun [illegible]; dont elle est [illegible] sur un fond [illegible]

Sa longueur étant de deux pouces sept lignes, sa largeur est d'un pouce sept lignes. Sa spire formant un angle très-obtus, est composée de onze tours de spirale aplatis, et marqués de cinq ou six stries circulaires, qui ne sont ordinairement bien apparentes que sur le plus extérieur ; celui-ci est lisse sur sa convexité, quoique, garni de stries circulaires tremblotantes, très-fines, et d'autres longitudinales, un peu plus profondes, qui sont les traces de ses accroissemens successifs ; les stries de son tiers inférieur sont beaucoup plus sensibles, et leurs intervalles sont un peu convexes, sans être raboteux.

Son ouverture, sur une longueur de deux pouces six lignes, porte une largeur de trois lignes et demie vers le haut, et de quatre lignes près de sa base. Son extrémité supérieure est coupée obliquement par une échancrure peu profonde ; l'inférieure est simple, arrondie, et légèrement recourbée en-dessus. Sa lèvre est mince, blanche intérieurement, comme le reste de sa cavité.

Le fond de cette coquille est blanchâtre, et coupé par deux larges zones fauves, dont l'une est située sur son tiers supérieur, et l'autre vers le bas. Quelquefois la zone supérieure est seulement indiquée par des bavures fauves qui accompagnent la face antérieure des ramifications brunes dont elle est ornée, et même par des traces à la vérité interrompues, qu'elle laisse reparoître par intervalles ; mais s'il y a quelque variation dans cette partie, il n'en est pas de même des lignes longitudinales dont elle est ornée. Ces lignes sont larges, onduleuses, ramifiées et réunies les unes aux autres par divers points de leur longueur. Leur couleur est d'un brun très-foncé, tirant sur le noirâtre, et leurs bords sont diversement nués, sur toute la moitié supérieure de la coquille, de fauve et de violâtre. Sa base est rousse ou jaunâtre, et sans taches. Sa spire, dont le fond blanchâtre ressemble à celui du tour extérieur, offre des taches brunes, élargies, plus ou moins foncées, qui sont les prolongemens des lignes ramifiées dont nous avons parlé.

Le cône loup est aussi précieux par sa beauté que par sa rareté ; on l'apporte des mers des Indes orientales, et principalement de l'Isle de Sumatra.

54. Cône hyène.

Conus Hyaena ; Hwass.

Conus, testâ conicâ lutescente, zonâ albâ punctis fulvis interruptâ, spirâ convexâ mucronatâ ; Mus. Hwass. spec. 54, variet. A.

A — Lister, *synops. tab.* 776, *fig.* 22 ?

La peau d'hyène, cornet mince à clavicule soit-rête, marbrée de marron rougeâtre, à pas des orbes striés circulairement — fond de couleur rougeâtre nuée de marron, etc. Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 453, *esp.* 36, *variet.* 1.

L'hyène, ou la peau d'hyène ; par les François.

B — *Testa alba flammis fulvis variegata* ; Mus. Hwass. *variet. B.*

La peau d'hyène flambée, de même forme, à larges flammes longitudinales assez régulières, d'un marron cramoisi foncé, nué de violâtre, sur un fond nué de blanchâtre et de gris roussâtre ; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 453, *esp.* 36, *variet.* 2.

L'hyène flambée ; par les François.

Description. Cette coquille est beaucoup plus mince, et un peu plus effilée que la précédente ; elle acquiert jusqu'à deux pouces quatre lignes de longueur, et un pouce trois lignes de diamètre. Sa spire, sur laquelle on compte onze tours, est convexe, et terminée au centre par un sommet pointu. Chacune des spirales dont elle est composée, est marquée de plusieurs stries circulaires très-fines, et distinguée de sa voisine par un sillon léger, mais un peu irrégulier. Son tour extérieur montre des stries circulaires superficielles, quelques-unes longitudinales assez sensibles, et des cannelures nombreuses à sa base, qui sont très-légèrement onduleuses.

Son ouverture, large au haut de deux lignes et demie, offre vers le tiers inférieur de sa longueur, un élargissement plus grand d'environ un cinquième, une échancrure peu profonde au sommet, et une base simple, très-legèrement recourbée. Sa lèvre est fort mince, et accompagnée d'un liseré fauve à l'intérieur.

Quand à sa couleur, elle consiste, pour la variété A, en une teinte jaunâtre, variée par des flammes étroites, longitudinales, fauves, par des séries circulaires de points ou de portions de lignes, d'un fauve plus foncé que les taches ; et en une fascie ou zone blanche, située un peu au-dessous du milieu de la coquille, laquelle est interrompue ou traversée par les flammes fauves dont j'ai parlé. On voit aussi une fascie semblable à la sommité du tour extérieur, mais celle-ci est rarement entière, et plus rarement encore, elle se montre aussi distincte que la première. Cette coquille est du nombre des rares.

La coquille de la variété B, quoique peu commune, n'approche pas de la rareté de la précédente. Elle est ordinairement plus petite, et souvent longue d'un pouce cinq lignes, et large de dix lignes. Elle ne diffère de la première, que par ses couleurs, qui consistent en des flammes longitudinales, fauves, mêlées de teintes rousses sur un fond blanc, et en une sorte de zône blanche souvent interrompue, laquelle est située un peu au-dessous de son milieu; elle en diffère sur-tout par la privation des séries circulaires ponctuées, que l'on apperçoit sur la première. Ces deux variétés du *cone hyéne*, appartiennent à la côte ouest de l'Afrique; mais M. de Favanne assure que l'on trouve aussi la seconde à la nouvelle Zélande, ce qui peut être hasardé.

36. Cone navet.

Conus miles; Linn.

Conus, testa conica pallide flavescente, fasciis fusco ferrugineis et filis flexuosis longitudinalibus fulvis, spira plano-obtusa, basi nigricante; Mus. Hwass, *spec* 55, *variet. A.*

A — *Rhombus cylindro-pyramidalis fasciatus et radiatus, rostro late nigricante*; Lister, *synops. tab.* 786, *fig.* 34.

Mus. Gotwald, *tab.* 6, *fig.* 99, *a*, *b*.

Voluta filosa; Rhumph. *thes. tab.* 33, *fig. IV.*

Faux amiral à bandes jaunes, sur un fond blanc bariolé de différentes couleurs; d'Argenville, *conchyl. édit.* 1, *pag.* 281, *pl.* 16, *fig. L.*

Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 8, *fig.* 1.

Cochlea conoidea umbonata albida ex fusco fasciata, rostro late nigricante et striato; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 20, *fig. N.*

Volutae filamentosae ex America hispanorum; Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 42, *fig.* 23, — 25.

Voluta lignum quercinum dicta; Knorr, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 21, *tab.* 10, *fig.* 4.

Conus miles; testa conica rudi, basi fusca, spira convexa; Linn. *syst. nat. pag* 1167, *num.* 296.

Conus laevis latus planiusculus albus, fasciis transversalibus fuscis, filis perpendiculariter undulantibus et nubeculis croceis variegatus, seu voluta filosa; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 256, *tab.* 59, *fig.* 663, 664.

Conus miles; testa conica albida, fasciis duabus transversis fuscis; Born, *ind.* Mus. *caesar. pag.* 132 — *jusd. testac.* Mus. *caesar. pag.* 152.

Le faux amiral ou le navet, nommé aussi le bois de chêne ou la volute à filaments; sa robe blanche est marbrée ou veinée d'orangé foncé avec des traits fins de la même couleur, et deux fascies d'un brun de caffé brulé très-foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 447, *esp.* 19, *variet.* 1, *pl.* 15, *fig.* 8, *et variet.* 3.

Arakans garen; par les Holandois.

Die Arakanische Zwirntute; par les Allemands.

Gatter stamper; par les Anglois.

Le navet ou le faux amiral; par les François.

B — *Testa flavescente absque fascia intermedia*; Mus. Hwass, *variet. B.*

Voluta filosa decorticata; Knorr. *conchyl. vol.* 3, *tab.* 1, *fig.* 2.

Le bois de chêne à lizéré, de même forme, mais à robe veinée d'orange, ayant plusieurs lizérés circulaires de la même couleur, et une seule zone vers le bas du premier orbe; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 447, *esp.* 19, *variet.* 2.

Le navet sans bande intermédiaire; par les François.

Description. Ce *cone* est reconnoissable à sa pesanteur, qui est au-dessus de ce qu'on attendroit de son volume, ou de son épaisseur, et sur-tout à ses deux larges fascies d'un brun tirant sur le noir, dont l'une occupe le tiers supérieur de sa coquille, et l'autre d'une dimension deux ou trois fois plus considérable, remplit toute sa base.

Sa longueur ordinaire est de deux pouces sur treize lignes de largeur. Mais on en connoît d'un volume plus considérable, et nous citerons dans ce nombre, un individu de la collection de M. Hwass qui, sur une longueur de trois pouces une ligne a un pouce neuf lignes de largeur. Sa coquille

médiocrement épaisse, un peu moins alongée dans sa forme que celle du *cone hyène*, porte une spire peu élevée, dont les tours, au nombre de treize, sont étroits, aplatis, ou très-légèrement concaves, et dont les sutures forment un sillon bien prononcé. Il est ordinaire à cette coquille, que ses spirales extérieures, au lieu de se trouver sur le même plan de celles qui avoisinent le sommet, sont, au contraire, un peu plus distantes et moins régulières dans leur contour, ce qui produit vraisemblablement une ondulation remarquable qu'on observe quelquefois sur l'angle de ces deux ou trois spirales extérieures. Le corps de cette coquille est assez lisse, ses cordelettes n'étant bien sensibles que sur sa base.

Son ouverture bâille de trois lignes vers le haut, et d'un [illegible] de plus vers son extrémité opposée; son échancrure est profonde, et sa lèvre très-mince et transparente sur le bord, porte deux taches noirâtres à l'intérieur, dont l'une occupe toute la base de la coquille, c'est-à-dire, toute la partie qui est noire extérieurement, et l'autre correspond à sa fascie supérieure.

La couleur de la variété A est fauve, ou d'un jaune pâle, et mêlée de veines, de fils ou de lignes longitudinales onduleuses, d'un beau fauve orangé quelquefois très-foncé; elle consiste encore en deux fascies, d'un brun noirâtre ou couleur de bistre, dont une plus large occupe tout le tiers inférieur de la coquille; et l'autre plus étroite, est située vers son tiers supérieur; celle-ci est souvent accompagnée d'une grande bande fauve, au milieu de laquelle elle est placée; et quoique d'une teinte plus foncée que le fond principal de la coquille, on y aperçoit encore deux ou trois lignes circulaires d'un fauve orangé, qui, par leur distance inégale, remplissent l'intervalle des deux fascies noires. Sa spire, outre le fauve clair et les veines de fauve orangé dont elle est colorée, présente encore, par intervalle, quelques taches d'un fauve rougeâtre, entremêlées de parties jaunes ou tirant sur le roux.

La variété B n'a d'autre différence que celle qui résulte de la privation de sa fascie noire supérieure, laquelle est, dans ce cas, remplacée par des lignes circulaires orangées, analogues à celles dont j'ai parlé à l'article de la variété A.

On remarque aussi que sa fascie inférieure a bien [illegible] que celle de la précédente, qui, d'ailleurs, [illegible] dans tout le reste. Ces deux variétés, [illegible], sont assez [illegible], on les trouve dans l'Océan [illegible] suivant Linnæus et Martini; à l'Isle Damboine selon Rumphius, à l'Isle-de-France et aux Moluques suivant M. de Favanne.

57. **Cone amiral.**

Conus ammiralis; Linn.

Conus, testa conica citrino-fusca, maculis albis trigonis fasciisque flavis tenuissime reticulatis, spira concavo-acuta.

A —— *Ammiralis summus; fasciis tribus flavis media cingulo articulato diviso*; Mus. [illegible] *variet. A.*

Architalassus primus; Rumph. *thes. tab.* 34. *fig.* B —— Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 13. *fig.* 18.

Le grand amiral, qui [illegible] au milieu de la grande fascie jaune, etc. d'Argenville, *conchyl. edit.* 1. *pag.* 261, *pl.* 15. *fig.* [illegible].

Thalassiarchus alter fasciis [illegible] cinctus, caeterum maculis albis [illegible] numerosis quasi consitus [illegible]. Seba. *thes. tom.* 3. *pag.* [illegible] *tab.* [illegible]

Knorr. *delic. nat. tom.* 1, *tab.* B, 3, *fig.* 6.

Conus ammiralis; summus testa [illegible] maculis albis [illegible], fasciis [illegible] flavis tenuissime reticulatis, tertia cingulo albo [illegible]; Linn. *syst. nat. pag.* 1167, *num.* 270, *variet. B.*

Regenfuss. *conchyl. tom.* 2. *tab.* 1, *fig.* 1.

Architalassus quadrifasciatus; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* [illegible], *tab.* [illegible] *fig.* [illegible].

Conus ammiralis; variet. A. [illegible]; Born. [illegible] Mus. Cæsar. *pag.* [illegible]

L'amiral, [illegible] Favanne, *conchyl. tom.* [illegible], *pag.* [illegible], *pl.* [illegible], *fig.* [illegible].

Varietas notabilis ammiralis summi, testa conica lucide furva, maculis candidissimis minusculis inaequalibus undique adspersa et maculata, fasciis quatuor subtilissime reticulatis fasciata, media cingulo articulato ex furvo et albo catenatim maculato cincta; Martini. *conchyl. tom.* 10, *pag.* 57, *tab.* 141, *fig.* 1309.

Opper admiral; par les Hollandois.

Die admiral tute, die ober admiral; par les Allemands.

Burgs stamper; par les Anglois.

L'amiral, ou l'amiral ordinaire; par les François.

B —— *Ammiralis polyzonus; fasciis tribus media et inferiori bifariam cingulatis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Amiral qui offre deux cordons dans la même fascie du milieu, deux autres dans la fascie d'en bas, c'est en quoi il diffère du grand amiral, qui ne doit avoir qu'un cordon; d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 386, *pl.* 1, *fig. O.*

Le grand amiral diffère du précédent par deux cordons ponctués sur la bande blanche à mailles fauves du milieu, ainsi que sur celle de l'extrémité inférieure; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 470, *esp.* 70, *variet.* 1, *pl.* 17, *fig. I*, 2.

Le grand amiral; par les François.

C —— *Ammiralis extraordinarius; fasciis quatuor, tribus inferioribus cingulatis*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Amiral différent des autres, en ce que ses deux cordons sont séparés dans deux fascies écartées l'une de l'autre, dont l'une se trouve vers le haut, l'autre vers le milieu; il y a encore un petit cordon dans la fascie d'en bas; d'Argenville. *conchyl. apend. edit.* 2, *pag.* 386, *pl.* 1, *fig. P.*

L'extra-amiral, même fond qu'aux précédens, mais à deux cordons ponctués, dont le premier plus large sur la première des bandes blanches à mailles fauves, ce qui la partage en trois; un seul cordon ponctué règne sur la bande du milieu et sur celle de l'extrémité inférieure; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 470, *esp.* 70, *variet.* 3, *pl.* 17, *fig. I*, 4.

L'extra-amiral; par les François.

D —— *Ammiralis paliurus; fasciis tribus, media cingulo bipartito*; Mus. Hwass. *variet. D.*

Encycloped. prem. edit. tom. 6, *pl.* 69, *fig.* 12 —— Hill. *anim. vol.* 3, *tab.* 7.

Conus ammiralis; fasciis quatuor, secunda obsoleta tenui, tertia lata cingulis articulatis duobus trifariam partita; Born. *ind.* Mus. Caesar, *pag.* 1[illegible], *variet. C* —— *ejusd. testac.* Mus. Caesar. *pag.* 154, *tab.* 7. *fig.* 11.

Le double amiral; par les François.

E —— *Ammiralis vicarius; fasciis tribus vel quatuor non cingulatis*; Mus. Hwass. *variet. E.*

Architalassus; Rumph. *thes. tab.* 34, *fig. C, magnitudinis insuetae.*

Le vice amiral, dont les fascies marbrées de taches blanches sur un fond jaune, forment un très-beau compartiment, etc. d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *pag.* 238, *pl.* 12, *fig. H.*

Knorr. *conchyl. tom.* 4, *tab.* 3, *fig.* 1.

Le contre amiral a un large cordon de la marbrure du fond sur la bande supérieure, ce qui la divise en deux, celles du milieu et de l'extrémité inférieure sont privées de cordon; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 470. *variet.* 4 et 5, *pl.* 17, *fig. I*, 5.

Conus ammiralis: testa conica ex furvo lutea, maculis albis diversae magnitudinis variegata et fasciis flavescentibus subtilissime et artificiosissime reticulatis cincta, spira pyramidata ex albo et testaceo [illegible] maculata; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* [illegible]. *tab.* 141, *fig.* 1307.

Vice-admiral; par les Allemands.

Le contre-amiral, ou le vice-amiral; par les François.

F —— *Ammiralis architalassus; testa granulata, fasciis tribus, media cingulata*; Mus. Hwass. *variet. F.*

L'amiral grénu ou chagriné, en tout semblable au grand amiral, avec la seule différence, qu'il est plus petit, et que tout son corps est chagriné sensiblement par des lignes [illegible], qui traversent [illegible] sa robe et sa tête; d'Argenville, *conchyl. apend. edit.* 2, *pag.* 386, *pl.* 1, *fig. M.*

Knorr, *conchyl. tom.* 1, *tab.* 8, *fig.* 2.

Conus basi pyramidata et maculata, funiculis interceptis et filis perlatis cinctus, seu architalassus granulatus; Martini, *conchyl. vol.* 2 *pag.* 275, *tab. min.* 26. *fig.* 2.

L'amiral grenu, ne différant de l'amiral proprement dit, que par les cordelettes circulaires dont il est chargé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 470. *esp.* 70. *variet.* 8, *pl.* 17. *fig.* 1, 7.

Der geperlte oder chagrinirte admiral; par les Allemands.

Gegranuleerde opperadmiral; par les Hollandois.

L'amiral grenu; par les François.

G — *Ammiralis, architalassus vicarius; testa granulata, fasciis tribus non cingulatis*; Mus. Hwass. *variet.* G.

Le vice-amiral grenu, n'ayant d'autre différence avec l'amiral grenu, que de n'avoir point de ligne ponctuée de points rouges dans sa fascie jaune, etc. d'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 386. *pl.* 1, *fig.* N.

Encycloped. prem. edit. vol. 6. *pl.* 69. *fig.* 13.

Conus proarchitalassus granulatus; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 275. *tab. min.* 26, *fig.* 1.

Le vice-amiral grenu, ne différant du vice-amiral, que par ses cordelettes circulaires grenues; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 470. *esp.* 70, *variet.* 9. *pl.* 17. *fig.* 1, 6.

Der geperlte oder chagrinirte vice-admiral; par les Allemands.

Gegranuleerde vice-admiral; par les Hollandois.

Le vice-amiral grenu; par les François.

H — *Ammiralis perornatus; testa laevi, absque fasciis et cingulis intermediis*; Mus. Hwass. *variet.* H.

Amiral [illegible] *ni cordon, etc.* d'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 387, *pl.* 1, *fig.* [illegible].

Archytalassus obscure fasciatus; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 280, *tab.* 57, *fig.* 635, *a.*

Amiral masqué ou à deux bandes, ne différant des précédens, qu'en ce qu'il n'a que deux bandes jaunes, l'une en haut, l'autre en bas; tout l'espace intermédiaire est tacheté de blanc et de marron, sur un fond fauve; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 470. *esp.* 70. *variet.* 6, *pl.* 17. *fig.* 1, 3.

Admiral zonder banden; par les Hollandois.

Der maskirte admiral; par les Allemands.

L'amiral masqué; par les François.

Description. Le *cone amiral* est une des plus belles coquilles de son genre, et une de celles qui a fourni le plus de variétés à la curiosité des amateurs; ces variétés, dont plusieurs sont encore rares ou peu communes, consistent principalement dans le nombre différent des fascies treillissées, dont leur coquille est ornée, dans la place qu'elles y occupent, dans l'existence, le nombre, et même la privation des cordons, qui souvent les divisent en deux ou en trois; ou enfin, dans les tubercules dont leur superficie est quelquefois garnie; tandis que celle du plus grand nombre est lisse, ou marquée de stries circulaires d'une si grande finesse, qu'on ne peut bien les appercevoir que par le moyen d'une loupe.

La variété A, que l'on nomme l'*amiral ordinaire*, a une coquille d'une épaisseur médiocre, et d'une forme assez effilée, quoique légèrement renflée vers le haut. Elle porte, suivant M. de Favanne, depuis dix lignes jusqu'à deux pouces de longueur, et peut passer pour très volumineuse, lorsqu'elle a deux pouces et demi et plus. Sa spire, élevée le plus souvent en un angle aigu, est composée de onze spirales, légèrement concaves, et terminée par un sommet pointu, quelquefois couleur de rose. On apperçoit un très léger [illegible] sur les tours extérieurs, et même quelques stries circulaires serrées, qui ne sont que rarement apparentes. Toute la superficie du tour extérieur [illegible] des stries longitudinales [illegible] et des stries circulaires à peine [illegible], excepté vers sa base, où elles deviennent [illegible].

Son ouverture a [illegible] plus de longueur qu'elle n'a de largeur [illegible], et elle est d'un tiers plus large en bas, qu'à son extrémité supérieure; [illegible] ; [illegible], et sa lèvre tranchante sur son bord, [illegible] de taches fauves [illegible].

Le fond de cette coquille est extérieurement d'un fauve tirant sur le citron, parsemé de taches blanches presque triangulaires, semblables à des écailles d'une inégale grandeur, de lignes et de points d'un marron foncé, et orné de trois fascies circulaires fauves ou jaunâtres, dont la première, ordinairement plus étroite, occupe le haut de la coquille; la seconde, un peu plus large, est située vers son milieu; et la troisième, encore plus large, garnit toute sa base. Ces fascies, que j'ai dit fauves ou jaunâtres, parce qu'elles en ont l'apparence, sont effectivement blanches, mais elles sont couvertes par un réseau si fin, dont la couleur est jaune ou fauve, et dont les mailles sont d'une si extrême petitesse, qu'elles paroissent uniformes et d'une seule teinte au premier coup d'œil. Ce que je dis des fascies de cette variété du *cone amiral*, est commun à celles des autres variétés de la même espèce; mais ce qui caractérise particulièrement celle-ci, c'est que sa fascie du milieu se trouve toujours divisée en deux par un cordon ponctué de marron qui la fait paroître double, et même que outre ces trois fascies, il s'en trouve quelquefois une quatrième très-étroite, qui est placée entre la fascie supérieure et celle du milieu. La figure du tom. 10e de la Conchyliologie de Martini que nous avons citée, en représente une semblable, et on doit croire que c'est a un individu analogue que Linnæus avoit donné le nom de *ammira is summus*. Les taches blanches qui sont parsemées sur la superficie de cette coquille, le sont indifféramment sur son fond et même sur ses fascies, elles sont très-inégales entr'elles, quoique affectant en général une figure triangulaire. Toute sa spire est marbrée sur un fond blanc de taches arquées, ou en croissant, d'un très-beau fauve orangé foncé, lesquelles sont bordées d'un trait fin marron, et coupées longitudinalement par des lignes aussi fines de la même couleur. Enfin, l'intérieur de l'ouverture de cette coquille est tantôt d'un beau blanc et tantôt d'un blanc tirant sur le roussâtre.

La variété B de cette espèce, que l'on désigne sous le nom de *grand amiral*, ne diffère de la précédente que par le nombre de cordons qui divisent sa fascie intermédiaire et celle du bas. Sa coquille d'ailleurs semblable par sa forme et ses couleurs à la première, a, sur une longueur de vingt lignes, une largeur moindre de moitié, et sa fascie du milieu offre deux cordons ponctués qui la divisent en trois. On en voit deux semblables sur sa fascie inférieure, mais il peut arriver aussi qu'il ne s'y en rencontre qu'un seul; cette coquille est du nombre des rares.

La coquille de la variété C à la même longueur et la même largeur que celle de la variété précédente, elle lui ressemble de même par ses couleurs, et n'en est distinguée que par ses fascies qui sont au nombre de quatre, et dont les trois inférieures sont divisées chacune par un cordon ponctué; cette variété, qui est connue sous le nom d'*extramiral*, n'est pas moins rare que celle qui la précède; elle se trouve dans le cabinet de M. Hwass.

La variété D a été nommée le *double amiral*, parce que sa fascie intermédiaire est divisée par deux cordons ponctués, tandis que celle de l'*amiral* n'en offre qu'un seul. Ses deux autres fascies sont simples, et sa coquille, sur une longueur de deux pouces une ligne, n'a pas moins de treize lignes de largeur; elle est rare.

La variété E, en renferme deux des conchyliologistes François; la première nommée par d'Argenville, le *vice-amiral*, l'autre le *contre-amiral*, par M. de Favanne. Nous conserverons l'ancien nom de *vice-amiral* à ces deux états de la même coquille, parceque indépendamment de leur extrême analogie, ce seroit d'ailleurs donner à la nomenclature une trop grande étendue, qui tôt ou tard deviendroit pernicieuse à la science, que de désigner par un nom particulier chacune des variations que les coquilles de ce genre sont dans le cas d'éprouver, dans tout ce qui est relatif à leurs couleurs, et sur-tout dans des parties de détail aussi peu essentielles que le sont leurs fascies. En rappellant ici toutes les variétés principales du *cone amiral*, j'ai cru faire un travail agréable aux amateurs des coquilles et même aux conchyliologistes, le prix différent que l'on a mis à chacune d'elles nous y a engagé, mais il est des justes bornes à tout, qu'il ne convient jamais de dépasser; des recherches trop minutieuses de ce genre, nous paroîtroient peu dignes de la majesté de l'histoire naturelle qui n'admet que les détails nécessaires ou ceux qui par leurs rapports méritent de piquer la curiosité. Qu'on ne pense pas cependant que je regarde la citation des variétés comme inutile ou même indifférente aux progrès de la science, car je suis loin d'avoir ce sentiment; je crois au contraire qu'il est très-utile de distinguer entre elles les variétés d'une même espèce, mais je crois aussi que l'on doit s'attacher autant qu'il est possible à en diminuer le nombre, en réunissant celles qui ont le plus de ressemblance sous un caractère commun qui leur convienne également, afin d'éviter le danger déja trop constaté d'accorder le rang des variétés à des différences purement individuelles, c'est-à-dire, à celles qui prennent naissance et finissent avec le même individu, ou du moins qui ne se continuent pas par la

voie de la génération. Or la coquille de d'Argenville et celle de M. Favanne me paroissent être dans ce cas, toute leur différence consiste à n'avoir que trois fascies sur la première, et quatre sur la seconde, lesquelles dans les deux sont simples, c'est-à-dire privées du cordon, mais varient encore dans leur largeur relative ou dans leur situation. Cette coquille est peu commune, ainsi que les trois suivantes.

Nous voici à la variété F, que l'on nomme *l'amiral grenu*; sa coquille ressemble beaucoup à celle de la variété A, tant par sa forme, que par le nombre, la situation de ses fascies, et même la division de celle du milieu par un cordon circulaire articulé : mais elle est ordinairement plus petite, puisqu'elle ne passe guères dix-sept lignes de longueur, sur neuf ou dix lignes de largeur : elle en diffère encore en ce qu'elle a toujours une plus grande épaisseur relativement à son volume, que celle de la variété A ou *cone amiral*, et que sa superficie est garnie d'un bout à l'autre de stries circulaires très-prononcées, et chargées de petits grains plus ou moins saillants, d'une forme presque ronde. C'est principalement ce dernier caractère qui distingue cette variété de celle que l'on connoît sous le nom de *l'amiral ordinaire*.

La coquille de la variété G, a la même analogie avec celle de la variété F, nommée le *vice-amiral* que l'on observe entre celle de la précédente et celle de la variété A ; elle a la même forme et le même volume que celle qui la précède, et ne présente ordinairement que trois fascies sans cordons, dont l'une est située au sommet du tour extérieur, l'autre vers son milieu, et la troisième à sa base, comme dans le *vice-amiral*; mais sa superficie offre les mêmes stries granuleuses que celle de la variété F, dont il semble que celle-ci n'est qu'un individu incomplet. Ce qui du moins semble induire à cette conjecture, c'est que l'on trouve des individus dans lesquels la fascie du milieu, quoique effectivement divisée par un cordon articulé, l'est de telle manière que la bandelette inférieure de cette fascie est à peine sensible, et seulement reconnoissable avec le secours d'une loupe. Je possède un individu qui est dans ce cas, que l'on rapporte au *vice-amiral grenu*, parce qu'il paroît n'avoir que trois fascies simples, et qui appartient cependant à *l'amiral grenu*, parce que sa fascie intermédiaire est divisée de la manière que je viens d'indiquer.

On a donné le nom *d'amiral manqué* à la variété H de cette espèce, parce que c'est la seule qui soit privée quelquefois de toutes ses fascies, mais plus communément de celle du milieu, tandis qu'elle conserve celles de ses extrémités. Cette coquille est ordinairement d'un petit volume, ayant au plus un pouce cinq lignes de longueur, et une largeur de neuf lignes ; sa superficie est lisse, et ornée dans le premier cas de lignes longitudinales, de taches blanches et marron, sur un fond fauve orangé, sans aucune apparence de fascies ; c'est aux coquilles de cette sorte qu'on a donné le nom *d'amiraux sans bandes*, et on a désigné plus particulièrement par celui *d'amiral manqué*, celles qui n'ayant que deux fascies dont une à chaque extrémité sont privées de celle du milieu.

Les nombreuses variétés du *cone amiral* dont nous venons de parler, appartiennent toutes aux mers des grandes Indes ; on en trouve aux Moluques et sur-tout à Amboine, sur les côtes de Guinée, de l'Inde, et de l'Isle de Ceylan. Linnæus s'est trompé, lorsqu'il a avancé qu'on en trouvoit aussi dans les mers de l'amérique méridionale.

58. Cone Siamois ;

Conus siamensis ; Hwass.

Conus, testa conica flavescente albo fasciata, cingulis numerosis fulvo albisque catenatis, spira obtusa mucronata ; Mus. Hwass. *spec.* 57.

Architalassus indiae occidentalis ; Rumph. *thes. tab.* 34, *fig. E.*

Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 46, *fig.* [illegible]

Conus ammiralis, occidentalis ; Linn. *syst. nat. pag.* 1167, *num.* 296, *variet. D.*

L'amiral chinois ; grand cornet à dentelle saillante, à robe blanche ou jaune orangé foncé sur un fond gris violâtre, ponctuée particulièrement de rouge marron et de trois zones blanches chargées de plusieurs cordelettes de points marron brun ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* [illegible] *esp.* [illegible], *variet.* 1, *pl.* [illegible], *fig.* [illegible].

West-indische admiraal ; par les Hollandois.

L'amiral chinois ; par les François.

Description. Cette coquille a [illegible] le nom d'amiral chinois, [illegible] cependant aucune analogie avec l'espèce précédente, de qui [illegible] devoir [illegible] nom d'amiral. Sa coquille est [illegible], [illegible], très légèrement rétrécie vers son milieu, et bombée à son extrémité supérieure. [illegible]

je donne la description, à sur trois pouces huit lignes de longueur, une largeur de deux pouces trois lignes; mais ce n'est pas là le dernier terme de son accroissement, puisque M. Hwass à qui elle appartient, en possède une seconde, longue de cinq pouces et large de trois, ce qui à la vérité est une grandeur monstreuse pour cette espèce. Sa superficie est lisse, quoique marquée de quelques crues longitudinales peu prononcées et de stries circulaires, qui ne sont visibles sur son extrémité inférieure, que sur les coquilles d'un âge peu avancé. On compte onze ou douze tours à sa spire, qui sont larges, un peu concaves, sans talus sensible, et sont élevés en un angle très-obtus. Le sommet qui la termine est médiocrement aigu et quelquefois teint, suivant M. Favanne, d'une couleur cramoisi.

Son ouverture longue de trois pouces six lignes, baillante de quatre lignes et demie vers le haut, où elle est terminéepar une échancrure peu profonde, est larges de six lignes à son extrémité inférieure. Elle est blanche intérieurement, et sa lèvre ordinairement peu tranchante, y est bordée par un liséré de points fauves, et même par un rang de taches brunâtres.

Cette coquille offre un fond jaunâtre à l'extérieur flambé longitudinalement de fauve nuée d'orangé, et marqué de plusieurs zones composées de fauve clair et de points, ou de portions de lignes transverses, d'un rouge tirant sur le marron foncé; elle porte encore trois fascies blanches, dont la première située sur son tiers supérieur a deux ou trois rangs de ces lignes ponctuées inégales entr'elles par leur distance, et la grandeur de leurs points. On compte quatre ou cinq rangs de lignes semblables sur sa fascie intermédiaire, et quatre à petits points sur celle qui occupe sa base; quelquefois cette dernière est fauve, mais d'une teinte un peu plus claire que celle du fond de la coquille, et les lignes qu'on y apperçoit, outre qu'elles sont au-dessus du nombre de quatre, sont beaucoup moins sensiblement ponctuées que celle du haut. Sa spire est blanche et ornée de flammes fauves ou orangées, qui sont le prolongement de celles de son tour extérieur.

Cette coquille peu commune me paroît être une variété du *cone papillon*, dont elle a exactement le détail; elle ne me semble différer essentiellement que par ses couleurs. On la trouve dans l'Océan Asiatique, mais Rumphius et Seba l'ont prétendu aussi originaire d'Amérique.

M. Hwass présume que *l'aile de papillon* est la variété du *cone amiral* que Linnæus désigna sous le nom de *conus ammiralis occidentalis*; mais cette assertion me paroît au moins douteuse, puisque la coquille de Linnæus avoit quatre fascies reticulées, dont une cordonnée, comme c'est ordinaire aux coquilles du *cone amiral*, et que d'ailleurs la figure de Rumphius que cet auteur rapporte à sa coquille, appartient effectivement à une variété du *cone amiral*.

59. Cone, aile de papillon.

Conus genuanus; Linn.

Conus, testa conica rubescente, cingulis inaequalibus fusco alboque articulatis, spira plano-btusa mucronata.

A —— cingulis alternis latioribus, maculis compluribus pupilla caerulea ocellatis; Mus. Hwass. *spec.* 58, *variet. A.*

Lister. *synops. tab.* 769, *fig.* 17, *litt. B.*

Turbo cylindricus, cui supra colorem plumbeum multiplices fasciae apparent, candidis et concatenatis notis aequaliter distributis tessellatae, et tali ordine ut post angustam latior et post latiorem angustior collocetur; Bonanni, *recreat. pag.* 162, *fig.* 337, —— *ejusd.* Mus. Kirch. *pag.* 471, *num.* 336.

Voluta guinaica; Rumph. *thes. tab.* 34, *fig. G.*

Conus voluta fasciata genuana, coloris purpurei, fasciis albis nigris asperis cincta, latioribus cum tenuioribus alternantibus; Klein, *ostracol. pag.* 67, *litt. I.*

Cochlea conoidea subrufa, lineis ex rubro obscuro alboque interruptis circumdata et punctata; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 22, *fig. H.*

Conus genuanus; testa cingulis lineatis albo fuscoque articulatis: Linn. *syst. nat. pag.* 1166, *num.* 302, —— *ejusd. mus. Lud. Ulr. pag.* 554, *num.* 159, *variet. A.*

Conus basi pyramidali ex albo roseus, fasciis latioribus et tenuioribus ex rubro et albo tessellatis alternatim cinctus, seu architalassus guineensis; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 200, *tab.* 56, *fig.* 621, 622.

L'aile de papillon simple, d'un fauve marron peu foncé, orné de neuf ou dix bandes très ponctuées, et uniformément de marron ou brun, qui sont alternativement plus ou moins larges, et rarement unies; Favanne, *con-*

chyl. tom. 2, *pag.* 456, *esp.* 41, *variet.* 2, *et* 3.

Geneesche toot; par les Hollandois.

Die guineische tute, der guineische admiral; par les Allemands.

L'amiral de Guinée, ou la vraie aile de papillon simple; par les François.

B — cingulis itidem alternis latis, quaternis latissimis; Mus. Hwass. *variet. B.*

Olearii, Mus. *gottorp. tab.* 32, *fig.* 1.

Cornet appellé l'aîle de papillon, certains yeux et des taches faites en croissant, que l'on remarque dans les trois rangs de bandelettes qui l'entourent, ressemblent assez à celles des aîles de papillon, etc. D'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *pag.* 239, *pl.* 12, *fig. V.*

Volutae Guineenses; Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 48, *fig.* 1, — 3.

Knorr. *conchyl. vol.* 3, *tab.* 1, *fig.* 1.

Conus genuanus; papilio, fasciis connexis ocellis pupillatis; Linn. *syst. nat. pag.* 1168, *num.* 302, *variet. B.*

Conus clavicula pyramidali rufescens, taeniis latioribus et angustioribus ex rufo et albo maculatis et punctatis alternatim fasciatus, elegantiam alae papilionis repraesentans; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 264, *tab.* 56, *fig.* 623.

L'aile de papillon double ou la volute de Guinée, a grand nombre de bandelettes blanches, tachetées et comme œillées de brunâtre; parmi ces bandelettes, quatre sur-tout sont plus larges que les autres, etc. Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 456, *esp.* 41, *variet.* 1, *pl.* 14, *fig.* I, 3.

Capitaale guineesche toot; par les Hollandois.

Der achte schmetterlings flugel; par les Allemands.

La vraie aile de papillon double; par les François.

Description. La coquille dont il est ici question, est du nombre des rares, et on ne peut disconvenir aussi qu'elle soit ne une des plus belles de son genre, tant à cause de l'élégance de sa forme, que par la régularité de ses zones, et la vivacité des couleurs dont elle est ornée.

Elle est beaucoup plus petite que la précédente, puisque celle dont je donne la description, quoique d'un volume peu ordinaire, est longue de deux pouces six lignes et large d'un pouce cinq lignes. Elle est épaisse, lisse extérieurement, et marquée de quelques crues longitudinales qui sont quelquefois très-prononcées. Sa spire présente un angle obtus dont le sommet est saillant pointu et mucroné. On y compte quatorze spirales dont la superficie très-légèrement concave s'arrondit à leur bord supérieur, et se perd dans le sillon peu profond de leurs sutures.

Son ouverture sur une longueur de deux pouces deux lignes, est large de trois lignes et demie a son extrêmité supérieure, et d'environ deux tiers de ligne de plus vers sa base. Son échancrure supérieure est peu profonde, et le bord de sa levre est tacheté intérieurement de marron.

La variété A de cette coquille sur un fond d'une teinte blanche, nué d'un rose très-délicat et quelquefois d'un fauve roussâtre légèrement rubicond, présente des zones circulaires inégales, souvent au nombre de vingt ou de vingt-une, qui sont blanches et mouchetées assez régulièrement de petites taches brunâtres, ordinairement plus larges que longues, mais inégalement distantes. Ces zones sont disposées de manière qu'une large est suivie d'une plus étroite, ce qui se continue dans cet ordre alternatif sur toute sa superficie, excepté à sa base où elles sont un peu plus rapprochées qu'ailleurs, un peu plus étroites et parallèles à quelques stries peu profondes qui s'y rencontrent. Sa spire dont le fond, est d'un blanc roussâtre ou d'un fauve tirant sur le roux, est ornée de quelques taches amaranthe, et d'un cordon blanc ponctué de marron brun, qui est situé sur le bord supérieur de chaque spirale à la proximité de leurs sutures, et se prolonge d'une manière sensible jusqu'à son sommet. Enfin cette coquille est blanche intérieurement ou blanchâtre, et sa base y est souvent bordée de fauve clair.

La coquille de la variété B ne diffère de la précédente que par le nombre et par la largeur relative des zones dont elle est ornée, elle lui ressemble par tout le reste. Celle du cabinet de M. Hwass a sur une longueur de deux pouces quatre lignes, un pouce quatre lignes de largeur. Son fond, d'une teinte analogue à celle de la variété A, ne porte que seize ou dix-

sept

sept zones circulaires blanches, tachées de brunâtre, sur lesquelles on en distingue quelques-unes du double ou du triple plus larges que les autres, et répétées de quatre en quatre, dont les taches plus ou moins grosses et plus ou moins distantes entr'elles sont presque toujours arquées d'un côté.

Ces taches ainsi éclancrées, ont chacunes, dans leur centre, un point blanc nué de bleuâtre, que Linnæus a comparé à la prunelle de l'œil, et que d'Argenville avoit dit avant lui être semblable aux taches qu'on observe sur les ailes de certains papillons, ce qui fit donner à cette coquille le nom qu'elle porte. Sa spire ne diffère de celle de la variété A, ni par sa forme ni par ses couleurs.

Le cone aile de papillon, se trouve dans les mers des grandes Indes; les côtes d'Amboine et de Batavia en fournissent, mais on en trouve aussi sur les côtes du Sénégal, qui sont seulement un peu plus petites que celles des Indes; j'ai eu occasion d'en voir de ces dernières chez M. Geoffroi fils, dont le fond étoit d'un fauve plus foncé que celui des premières, et qui ressembloient davantage à la variété A de cette espèce qu'à sa seconde variété.

60. Cone papillonacé.

Conus papilionaceus; Hwass.

Conus, testa conica alba, maculis punctisque fulvis zonata, spira subcanaliculata, convexa, mucronata; Mus. Hwass. *spec.* 59, *variet A.*

A —— Bellon. *aquat. pag.* 430 —— Jonston. *testac. tab.* 12.

Cylindrus tectus veste quasi bissina, in qua quadratae notulae sanguinae, puncta crocea et lineolae rufae vel fulvae opus quasi acu pictum efformant; Bonnani. *recreat. pag.* 129. *fig.* 132.

Ruyschii *theat. animal. vol.* 2, *tab.* 12.

Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 45, *fig.* 8.

Cochlea conoïdea aliquantulum umbonata, candida, ex rufo nebulata et fasciata, et hinc et illinc lineis interruptis et notulis signata et distincta; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 22, *fig. C.*

La grande fausse aile de papillon; par les François.

B —— *Testa distincte fasciata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Cornet tout entouré de lignes ponctuées et de petites fascies chargées de différentes taches brunes et violettes sur un fond blanc; il approche assez de celui qu'on appelle la guinée ou la spéculation; d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *pag.* 259, *pl.* 12, *fig. Q.*

Conus baseos planiusculae latae, candidissimus, maculis rufis lineatim et punctorum seriebus eleganter pictus et fasciatus; sive guineica spuria; Martini. *conchyl. tom* 2, *pag.* 314, *tab.* 60. *fig.* 669.

La fausse aile de papillon rubannée, à zones alternatives fauve roux, ponctuées de fauve foncé et blanches, tachetées d'espèces de caractères fauve marron; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 457, *esp.* 42, *variet.* 6, *pl.* 14, *fig. I*, 1.

Bastert guineische toot; par les Hollandois.

Die Bastart guineische tute; par les Allemands.

La fausse aile de papillon rubannée; par les François.

C —— *Testa, characteribus litterarum inscripta*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Rhombus cylindrico pyramidalis similis, at in hoc lineae punctatae velut quidam characteres ignoti conspiciuntur; Lister. *synops. tab.* 773, *fig.* 19.

Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 44, *fig.* 5, 7.

Knorr. *conchyl. tom.* 5, *tab.* 24, *fig.* 5.

Conus pseudo Thomas, testa conica solida, spira obtusa, anfractibus decem planiusculis vix manifeste canaliculatis, variegatis maculis et flammis rufescentibus, etc. Martini. *conchyl. tom.* 10, *pag.* 25, *tab.* 138, *fig.* 1282, 1283.

La fausse aile de papillon lettrée; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 457, *esp.* 42, *variet.* 1.

Die unachte thomastute; par les Allemands.

La fausse aile de papillon lettrée; par les François.

D — *Zonis connexis ocellis pupillatis, cingulisque concatenatis*; Mus. Hwass. *variet. D.*

Rhombus cylindrico-pyramidalis sub ufus, lineis ex albo nigroque pulchre intersectis, clavicula acuta; Lister. *synops. tab. 767, fig. 16.*

Seba. *thes. vol. 3, tab. 45, fig. 12, 13.*

Knorr. *conchyl. vol. 3, tab. 6, fig. 4.*

La fausse aile de papillon régulière, à clavicule plus saillante, à plusieurs bandelettes fauves et à robe blanche tachetée régulièrement par zônes alternatives de petits points ronds fauves et de grosses taches baroques fauve marron; Favanne. *conchyl. tom. 2, pag. 407, cap. 42, variet. 4.*

La fausse aile de papillon régulière; par les François.

Description. Cette coquille a une très-grande ressemblance, non-seulement avec le *cone siamois*, mais aussi, avec le *cone aile de papillon*, et même le *cone prométhée*. Les nombreuses variétés qu'elle présente, en s'assimilant plus ou moins avec la première de ces coquilles, ou avec les variétés des secondes, rendent très-vraisemblable l'identité de leur origine, et multiplient les difficultés de leur distinction.

Elle diffère principalement du *cone siamois*, par la forme de sa spire, qui est toujours plus aplatie sur sa circonférence, et mucronée au centre, quoiqu'en général moins saillante que celle de cette espèce. Ses spirales, au nombre de douze ou de treize, sont larges, légèrement concaves, arrondies sur leurs bords, et placées de manière, que le bord supérieur de chacune d'elles, est plus saillant et plus élevé que le bord inférieur de la spirale qui les suit; d'où il résulte que la ligne des sutures est profonde et bien marquée, et souvent même légèrement onduleuse. Sa superficie est finement treillissée par des stries longitudinales, un peu onduleuses, résultant de ses crues successives, lesquelles sont croisées par d'autres stries circulaires de la même finesse, et même quelquefois par des sillons distants et peu prononcés.

Son ouverture est si semblable à celle du *cone siamois*, et même à celle des autres espèces que j'ai citées, que ce que j'ai dit à l'article de la première de ces coquilles, peut aussi s'appliquer à celle-ci.

Quand aux couleurs dont cette coquille est ornée, comme c'est en cela principalement que sont fondées ses différences, il convient de les détailler avec soin; celles de la variété A, consistent en des zones et des lignes circulaires de taches et de points fauves, sur un fond blanc. Ces zones, cinq ou six fois plus larges que les lignes, sont composées de taches irrégulières d'un fauve roussâtre à quelques endroits, d'une teinte lilas dans quelques autres, et en très-grande partie, d'un fauve plus foncé; leur figure est souvent irrégulière, et leur étendue est toujours plus considérable que celle des parties blanches du fond qui les séparent. Quand aux lignes, celles-ci sont très-distinctes des zones, et semblent former leur séparation; elles sont ordinairement composées de points fauves, de figure quarrée ou alongée transversalement; mais on en distingue aussi sur le nombre, quelques-unes, qui ne présentent presque pas d'interruption. Le blanc domine sur le fauve, sur toute l'extrémité inférieure de cette coquille, et les zones qui s'y trouvent sont plus étroites et plus distantes que celles du haut. Sa spire est blanche, et flambée irrégulièrement de fauve tirant sur le jaunâtre. Cette coquille devient très-volumineuse; celle que je décris, appartenant à M. Hwass, ainsi que les suivantes, n'a pas moins de quatre pouces six lignes de longueur, et une largeur de trois pouces. Je crois devoir observer encore, au sujet de cette variété, que les taches de ses zones sont quelquefois composées de trois ou quatre portions de lignes transverses, placées les unes au-dessus des autres, simples, ou même interrompues, plus ou moins rapprochées, et souvent d'un fauve tirant sur le brun.

La coquille de la variété B, est constamment plus petite que celle de la première; elle n'a que deux pouces dix lignes de longueur, et une largeur d'un pouce sept lignes. Le fond de sa couleur est presque toujours d'un beau blanc, sur lequel on apperçoit des zones composées de taches irrégulières, analogues à celles de la variété A, mais d'un fauve beaucoup plus foncé; des bandelettes d'un fauve tirant sur le roux, ponctuées de fauve foncé, et placées entre les zones avec qui elles se confondent; et sur-tout, une grande fascie blanche, située au milieu de la coquille, qui porte deux rangs de taches d'un fauve brun, et d'une figure très-inconstante. On apperçoit encore une seconde fascie blanche sur le tiers supérieur de sa coquille, mais celle-ci porte moins de largeur que celle du milieu, et elle est quelquefois partagée par un rang de petits points d'une teinte semblable à celle des taches. Sa base est blanche comme celle de la précédente, et

sa spire offre des larges flammes marron, mêlées de fauve clair, sur un fond blanc.

La coquille de la variété C, est longue de deux pouces une ligne, et large de quinze ou seize lignes; elle joint à la même forme que les précédentes, une distribution différente de ses couleurs, et quelques bandelettes jaunâtres, qui, jointes à la figure de ses taches, assez semblables à des caractères d'écriture, l'en distinguent suffisamment. Son fond blanc offre huit ou neuf zones, composées de taches de couleur marron, de figure irrégulière, et approchant plus ou moins de celle de caractères italiques; des bandelettes jaunâtres, occupant l'intervalle des zones, et quatre ou cinq suites circulaires de points d'un fauve foncé, qui sont placées ou sur les bandelettes jaunes, ou sur le fond blanc de la coquille, mais toujours parallèlement aux zones. Sa spire ne diffère de celle de la variété A, qu'en ce qu'elle est un peu plus élevée, et que les flammes dont elle est ornée, sont d'un marron clair sur un fond blanc.

La variété D, est celle qui a le plus d'analogie avec la variété A, du *cone aile de papillon*, à cause des zones œillées dont elle est ornée. Sur une longueur d'un pouce onze lignes, sa coquille n'a que quatorze lignes de largeur; elle est blanche comme les précédentes, et garnie de zones tachetées, de bandelettes fauves, et de lignes ponctuées ou articulées de fauve foncé. Les taches de ces zones sont brunes, d'une figure presque quarrée, ou courbée en forme de croissant, dont les pointes sont tournées vers la lèvre. Parmi ces taches, celles qui sont arquées, sont quelquefois réunies de deux en deux, et laissent à leur centre une tache violâtre qui les fait paroître œillées ou oculées. Ses bandelettes fauves sont très-prononcées, et quelquefois réunies de deux en deux, ou divisées par des lignes articulées. Celles-ci sont assez semblables à celles de la variété C, quand à leur teinte et à la place qu'elles occupent, mais elles ne présentent pas en général une si grande régularité.

A ces quatre variétés principales, M. de Favanne en a ajouté un plus grand nombre, qui se rapportant plus ou moins à une des nôtres, ne nous semblent pas mériter une grande considération; car il peut se faire que celles dont je parle, soient, aussi bien que celle de cet auteur, des résultats de variations purement individuelles, plutôt que des variétés de génération, ou peut être que dépendant de l'âge des coquilles, elles finissent par se confondre avec le temps.

Le *cone papilionacé* se trouve dans l'Océan Asiatique, et sur les côtes de la Guinée; cette espèce est très-répandue, et elle le seroit encore bien davantage, si on la trouvoit comme M. de Favanne l'a avancé sur les côtes de S. Domingue et de la Martinique.

61. Cone promethée;

Conus prometheus; Hwass.

Conus, testa conica oblonga alba, ferrugineo interrupte zonata, spira subcanaliculata, convexa, mucronata; Mus. Hwass. *spec.* 60, *variet. A.*

A — Aldrovand. *pag.* 352.

Lister, *synops. tab.* 771, *fig.* 17, *litt. d.*

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 73, *fig.* 27, 28.

La spéculation, cornet volumineux à robe blanche nuée de roussâtre tendre, marbrée par zones interrompues, et ponctuée circulairement de fauve foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 498, *esp.* 41, *variet.* 1, *pl.* 19, *fig. L.*

La spéculation ordinaire; par les François.

B — *testa conferta zonis notatis cingulisque punctatis, spira plano-canaliculata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 44, *fig.* 6.

Cochlea conoidea maxima, basi plana, candidissima, lineis interruptis signata, maculis et notulis fuscis punctata fasciata et notata, aliquando sublivido colore leviter nebulata, intus albida; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 22, *fig. B.*

La spéculation ponctuée; par les François.

Description. Cette coquille est ordinairement d'un très-grand volume, et M. Favanne semble en avoir connu qui avoient huit pouces et plus de longueur, et quatre pouces et plus de largeur. Celle du cabinet de M. Hwass, dont je donne ici la description, est longue de cinq pouces trois lignes, et large de deux pouces neuf lignes, ce qui ne laisse pas d'être une proportion assez forte et même peu ordinaire. Elle a, comme je l'ai annoncé à l'article du *cone papilionacé*, une si grande affinité avec cette coquille, et sur-tout avec celle du *cone siamois* que tout me confirme dans l'idée que j'ai de l'identité de leur origine. Sa spire élevée en un angle obtus, est conformée comme celle du *cone siamois*, et les quatorze ou quinze spirales qui la composent, quoique un peu plus concaves que dans cette espèce, ont cependant la même inclinaison, et leur bord intérieur ne présente

pas la saillie que l'on remarque sur celles du *cone papillonacé*. Les stries de sa superficie sont très-peu marquées, et par-là, son analogie avec le *cone siamois* devient encore plus manifeste; elle lui ressemble d'ailleurs par la forme de son ouverture, et par la réunion de tous ses autres caractères, avec cette seule exception que sa coquille est un peu plus alongée et un peu moins large dans la partie supérieure du premier tour. Enfin elle diffère du *cone aile de papillon*, par son volume plus considérable, et sur-tout par son épaisseur, qui toujours est proportionnellement moindre dans celle-ci, que dans cette autre espèce.

Le fond de cette coquille est d'un beau blanc, orné dans deux ou trois larges zones de marbrures ou de veines irrégulières et très serrées de fauve roux ou de fauve très-foncé, qui laissent paroître entre-elles des veines blanches du fond. Ces zones sont elles-mêmes quelquefois tachetées d'un fauve encore plus vif, et l'on y voit aussi quelquefois des portions de lignes transverses de la même teinte, qui les coupent circulairement. Indépendament de ces zones, on y remarque encore plusieurs rangs de points d'un fauve plus foncé que celui des zones, qui sont simples ou accouplés de deux en deux, et placés au milieu d'autant de fascies blanches, dont les bords sont festonnés et sinueux. Ces fascies ont toujours moins de largeur que les zones marbrées, et elles occupent ordinairement la moitié supérieure de la coquille, au nombre de trois ou de quatre, tandis que sa moitié inférieure n'en présente qu'une seule, et rarement deux. Sa spire est blanche et marbrée de grandes taches d'un fauve jaunâtre. L'intérieur de cette coquille est blanc, et sa lèvre tranchante, est bordée de fauve très-clair.

La variété B de cette coquille, diffère à bien des égards de la précédente; premièrement, elle ne parvient jamais à la même grosseur, secondement, sa spire quoique composée de tours légèrement concaves est beaucoup plus aplatie que celle de la variété A, et troisièmement, la quatrième partie de son tour extérieur est garnie de stries circulaires élevées, entremêlées d'autres stries plus petites, qui ne sont pas à beaucoup près aussi marquées sur la base de la précédente, qu'elles le sont sur celles-ci. Sa longueur est ordinairement de trois pouces cinq lignes et sa largeur d'un pouce dix lignes; elle est par conséquent un peu plus effilée dans sa forme, et même un peu plus rétrécie à son extrémité supérieure que celle de la variété A, mais elle lui ressemble exactement par tout le reste. Elle porte de même sur un fond blanc des zones flambées, d'un fauve jaunâtre, et plusieurs rangs circulaires de points inégaux dans leur volume, et leur écartement, et d'une teinte un peu plus foncée que celle des zones. Celles-ci dont les flammes sont souvent croisées de manière à former un réseau à larges mailles, sont aussi composées de mouchetures transverses d'une teinte plus foncée, et sont entremêlées avec des séries circulaires de points, analogues à celles qui occupent la partie supérieure de la coquille, ou l'intervalle des zones. Les séries circulaires ponctuées sont plus nombreuses et plus serrées dans la variété B, qu'elles ne sont sur la précédente, ce qui contribue à rendre le fond blanc de sa coquille beaucoup moins apparent. Cette coquille n'est point commune. Ces deux variétés du *cone prométhée* se trouvent, suivant M. Hwass, sur les côtes de l'Océan Afriquain, et suivant M. de Favanne, sur les côtes de Mozambique, de Zanguebar, et sur celles de Java.

62. Cone glauque.

Conus glaucus; Linn.

Conus, testa conica glauca, lineis fuscis interruptis cincta, spira immaculata convexa mucronata, basi striata emarginata; Mus. Hwass. spec. 61.

Rumph. *Thes. tab.* 33, *fig.* GG.

Rhombus medius fasciis intersectis; Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 9, *fig.* 10.

Meta butyri bœrœnsis, pollicem longa coloris cinerei, striis transversis interruptis; Klein. *ostrac. pag.* 68, *num.* 13.

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 54, *fig.* 9.

Planches de l'Encycloped. 1re *édition*, *tom.* 6, *pl.* 69, *fig.* 8.

Conus glaucus; testa basi emarginata striata, spira inermis anfractibus contiguis; Linn. *syst. nat. pag.* 1168, *num.* 303. — *ejusd. Mus. lud. ulr. pag.* 560, *num.* 160.

Le miroir blanc à clavicule tachée de marron, à robe d'un gris bleuâtre, fasciée par petites zones de gris de lin tendre, et à grand nombre de lignes circulaires ponctuées de marron. Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 464, *esp.* 35, *variet.* 8, *pl.* 11, *fig.* D, 2.

Conus glaucus Linnaei, *testa conica laevi, seriebus striarum intersectarum seu lineis transversis numerosissimis interruptis ex fusco-nigricantibus in fundo cinereo caerulescente signata, spira truncata planius ubi ex albo et obcure fusco maculata, basi striata et emarginata;* Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 19, *tab.* 138, *fig.* 1277, 1278.

Boter-Wegje von boero; par les Hollandois.

Die butterwecke von bœro; par les Allemands.

Bœro stamper; par les Anglois.

Le minime bleu; par les François.

Description. Le *cone glauque* est une coquille peu connue, qui, à cause de ses rapports avec le *cone minime*, a été considéré par quelques conchyliologistes comme une variété précieuse de cette espèce; mais nous croyons cette prétention peu fondée, comme on pourra s'en assurer plus particulièrement par leurs descriptions. Sa longueur est d'un pouce neuf lignes, et sa largeur de treize lignes. Sa forme est conique, arrondie et bombée vers le haut, lisse sur sa convexité, striée profondément ou même sillonée à sa base. Sa spire est convexe et composée de dix spirales très-lisses et légèrement arrondies, qui sont terminées au centre par un sommet saillant et pointu. Sa superficie ordinairement lisse et très-luisante présente à des intervalles à-peu-près égaux, trois ou quatre crues longitudinales très-profondes, et d'autres infiniment moins prononcées qu'on distingue à des rides légères qui ont la même direction.

Son ouverture longue de dix-neuf lignes, est large de deux lignes à son extrémité supérieure, et de deux lignes et deux tiers à sa base. Celle-ci terminée par une échancrure oblique assez profonde, offre à l'extérieur une légère courbure vers le dos. Sa lèvre est mince, bordée intérieurement de brun, et presque pas échancrée au haut.

La couleur de cette coquille est d'un gris bleuâtre plus ou moins vif, souvent mêlée d'une teinte légère de couleur de chair, et de quelques veines longitudinales peu régulières, mélangées de fauve; elle porte quelquefois une bandelette blanche ou blanchâtre au haut du tour extérieur, et quelquefois aussi une seconde bandelette semblable à la première vers le milieu de ce même tour; mais le plus souvent une des deux manquant, elle est alors remplacée par une ligne légère d'une teinte moins vive que celle des lignes interrompues, dont le reste de sa superficie est orné. Ces lignes interrompues consistent en des séries circulaires de traits transverses et fins de couleur marron, ou d'un marron tirant sur le brun, et ordinairement plus courts que les intervalles qui les séparent. Sa spire dont le fond est blanc mêlé de bleuâtre, ou d'un gris plus clair que celui du tour extérieur, est tachée ou flambée de brun sur ses quatre spirales externes et de roussâtre, elle est sans veines ni taches sur ses spirales internes jusqu'au sommet. Celui-ci consiste en un très-petit bouton blanc, ordinairement très-apparent. Sa base garnie à l'extérieur d'un bourrelet oblique très-saillant n'est presque pas ponctuée sur les stries; elle est bordée de fauve du côté de l'ouverture, dont la cavité est blanche ou d'un blanc nué de bleuâtre.

Le cône glauque est une coquille assez rare, qui appartient aux mers des grandes Indes.

63. Cone de Surate.

Conus suratensis; Hwass.

Conus, testa conica flavida, maculis fuscis linearibus cincta, spira convexa mucronata fusco maculata, basi emarginata striata; Mus. Hwass. *spec.* 62.

Le chat de chypre jaune; par les François.

Description. Il paroît que cette coquille n'a point encore été décrite, ce qui, attendu sa rareté doit peu nous étonner. Elle ressemble assez à la précédente par sa forme; elle est cependant un peu moins arrondie au sommet; sa spire n'est pas tout-à-fait aussi convexe, et sa base n'est pas recourbée comme celle de cette espèce. Elle est longue d'un pouce onze lignes et large de quatorze lignes; sa superficie est très-lisse et seulement striée sur son tiers inférieur. Les stries qu'on apperçoit dans cette partie sont distantes, profondes, et les intervalles qui les séparent sont un peu convexes, et semblables à des canelures. On compte neuf tours à sa spire dont la superficie est légèrement arrondie, très-lisse, et dont le bord supérieur saille sensiblement sur le bord inférieur de celui qui vient après. Le sommet est moins élevé sur cette espèce que sur celle du *cone glauque*. Son ouverture, d'ailleurs semblable à celle de cette espèce n'en diffère qu'en un seul point, et cette différence consiste en

ce que sa base est moins échancrée, et qu'elle n'est presque pas recourbée à l'extérieur.

Le fond de cette coquille est fauve, ou d'un blanc tirant sur le roux; il offre sur le bord supérieur de la coquille un rang de taches irrégulières et distinctes d'un fauve foncé, et sur le reste de sa superficie, vingt-six ou vingt-sept suites circulaires de mouchetures transverses d'un fauve très-foncé, et tirant sur le brun.

Ces mouchetures rarement égales entr'elles, sont souvent rétrecies aux deux bouts; et on remarque que celles qui portent cette figure, ont à leur centre une tache fauve du fond qui les fait paroître ocellées. On observe encore que les plus grandes de ces mouchetures, quoiqu'alignées circulairement avec d'autres plus petites, le sont encore longitudinalement avec les grandes des autres séries, et que celles du bas de la coquille sont plus foncées que celles de l'autre extrémité. Sa spire est tachée de flammes larges en zigzag, de couleur brune ou marron foncé, sur un fond semblable à celui du tour extérieur. La face interne de l'ouverture est blanche ou nuancée de fauve tirant sur le roux.

Le cone de Surate est rare, et des mers des grandes Indes, suivant M. Hwass.

64. Cone moine.

Conus monachus; Linn.

Conus, testa conico-ovata, fusco et albo caerulescente undata, spira acuta, basi sulcata; Mus. Hwass. *spec.* 63, *variet.* *A*.

A —— Regenfuss. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 12, *fig.* 68.

Conus monachus; testa gibba fusco caerulescente nebulata acuta, basi striata; Linn. *syst. nat. pag.* 1168, *num.* 304. *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 555. *num.* 161.

Knorr, *conchyl. tom.* 3, *tab.* 16, *fig.* 2.

Le moine; par les François.

B —— *Testa violaceo cinerascente, cingulis articulatim lineatis*; Mus. Hwass. *variet.* *B*.

Knorr, *conchyl. tom.* 3. *tab.* 16. *fig.* 3.

Le moine à cordons; par les François.

Description. La forme de cette coquille s'éloigne beaucoup de celle de la précédente; elle est plus effilée, et presque également rétrécie aux deux bouts, ce qui lui donne en quelque manière la forme d'un ovale oblong. Elle est longue d'un pouce sept lignes, et large de huit lignes seulement. Sa moitié supérieure diffère de l'inférieure, en ce qu'elle est lisse, tandis que l'autre présente des stries circulaires, d'abord rares, écartées, et peu apparentes, mais grossissant, et se serrant à mesure qu'elles approchent de sa base.

Sa spire est élevée en un angle aigu, et composée de huit ou neuf spirales méplanes, sur chacune desquelles on apperçoit deux stries circulaires, qui se prolongent d'une manière sensible jusqu'à la pointe du sommet. Ces stries sont ordinairement piquées dans leur concavité, mais leurs piqûres sont très-fines, et ne peuvent être apperçues que sur les deux tours extérieurs.

La longueur de son ouverture est de quinze lignes; sa largeur étant d'une ligne et un quart à son extrémité supérieure, augmente insensiblement jusqu'au bas, où elle atteint jusqu'à trois lignes. Sa base est simple, et sa lèvre, peu tranchante sur le bord, est contournée par un liseré brun à l'intérieur. L'échancrure de son extrêmité supérieure, est arrondie et peu profonde.

Toute la superficie de cette coquille est ondée, suivant sa longueur, de brun et de blanc cendré, tirant sur le bleuâtre, mais de telle manière, que le cendré domine sur le brun de près d'un tiers; ces ondulations, ordinairement peu régulières, sont déchiquetées sur leurs bords, et y sont mêlées de demi teintes, qui participent de l'une et l'autre de ces couleurs; elles diffèrent entr'elles, en ce que l'on apperçoit distinctement sur les ondulations brunes, des portions de lignes transverses, ponctuées de blanc, qui sont presque toujours interrompues sur les ondulations cendrées, ou qui du moins y sont très-peu sensibles. Sa spire n'offre que des mouchetures brunes et cendrées, sans aucun mélange des lignes ponctuées, qu'on observe sur sa convexité. Le fond de son ouverture est blanc.

La coquille de la variété B, ne diffère presque point par sa forme, de celle de la précédente; elle a seulement une longueur plus forte d'une ligne que celle de la première, ce qui peut provenir de ce que la base de celle-ci étant un peu usée, elle paroît avoir perdu d'ailleurs en partie, quelque chose de sa dimension. Elle lui ressemble aussi, par les deux stries ponctuées qui parcourent ses spirales; par la forme de son ouverture; et enfin, par la réunion des

autres caractères qui ont été détaillés dans sa description. Mais elle en diffère éminemment par ses couleurs. Son fond est fauve violâtre, ondé longitudinalement de cendré, mêlé de mouchetures blanches et de nébulosités violettes; il porte à son extrêmité supérieure, une zone étroite, blanche, mouchetée de brun; et sur le reste de sa superficie, vingt-huit ou trente lignes circulaires, brunes ou marron foncé, non interrompues, et ponctuées de cendré. Ces lignes sont inégalement écartées, et alternativement plus étroites, sur-tout vers les deux extrêmités. Sa spire offre sur une teinte violâtre, des flammes blanches peu prononcées; et sur le bord supérieur de chaque spirale, un cordon blanc, tacheté de jaune ou d'orangé. Les deux variétés de cette coquille appartiennent, suivant M. Hwass, à l'Océan asiatique.

65. Cone renoncule.

Conus ranunculus; Hwass.

Conus, testa conico-ovata, rubra, albo nebulata. striis elevatis punctatis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 64.

Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 48, *fig.* 36.

La renoncule cannelée, à robe d'un blanc sale et roussâtre, nuée et marbrée par flammes d'un cannelle rougeâtre, à cordelettes circulaires, ponctuées de cannelle et de blanchâtre; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 485, *esp.* 19, *variet.* 3.

La renoncule; par les François.

Description. Cette coquille, quoique très-voisine par sa forme du *cone moine*, en diffère à quelques égards; elle est d'abord plus épaisse, et un peu plus bombée relativement à son volume que la précédente; sa spire, quoique assez élevée, forme un angle obtus, et les spirales qui la composent, sur-tout les plus extérieures, sont légèrement concaves. Si à ces différences on ajoute les stries élevées et circulaires dont son tour extérieur est tout garni, on ne pourra disconvenir que malgré ses traits de ressemblance avec la coquille du *cone moine*, celle-ci n'en soit essentiellement séparée. Sa longueur est de vingt lignes, sur une largeur de moitié moindre. Sa forme, à cause de son bombement, approche plus de l'ovale que celle de l'espèce précédente. Sa spire, composée de dix tours légèrement concaves, porte, sur chacun d'eux, une ou deux stries circulaires peu profondes qui ne paroissent point piquées comme celles du *cone moine*; on compte sur la convexité du plus extérieur, depuis vingt-cinq jusqu'à trente stries circulaires élevées et non interrompues, lesquelles sont un peu plus écartées sur la base de la coquille, et même plus saillantes qu'elles ne sont ailleurs.

Son ouverture a près de dix-huit lignes de haut, elle est large de deux lignes à son extrémité supérieure, et de trois à son extrémité opposée. Sa base est simple, et sa levre assez épaisse est blanche intérieurement, et légèrement ponctuée de fauve sur son bord. L'échancrure qui la termine au haut, quoique bien exprimée, n'a cependant qu'une petite profondeur.

Les couleurs de cette coquille consistent en des flammes longitudinales d'un rouge tirant sur l'orangé, sur un fond blanchâtre ou blanc roussâtre; ces flammes, ordinairement peu régulières, sont mêlées de teintes jaunes ou orangées, et sont interrompues, au bord supérieur de la coquille et à son milieu, par deux zones blanchâtres du fond qui ne sont pas toutes également sensibles. Celle du haut, très-étroite, n'est que la continuation du fond de sa spire; celle du milieu, d'un blanc plus clair que la premiere, est aussi la plus apparente. Indépendamment des flammes et des zones dont cette coquille est ornée, les stries saillantes de sa superficie sont encore finement ponctuées de canelle et de blanc de lait sur les parties blanchâtres du fond, et sont colorées de marron foncé non ponctué de blanc sur les flammes orangées. La zone blanche du milieu porte deux ou trois de ces stries ponctuées de canelle; mais celle du haut, ordinairement privée de stries, n'offre que la continuation des flammes jaunâtres dont sa spire est ornée sur un fond blanchâtre ou légèrement nué de roux.

Cette coquille peu commune se trouve, suivant M. Hwass, dans l'Océan Américain.

66. Cone agate.

Conus achatinus; Hwass.

Conus, testa conico-ovata fusca, albido-caeruleo maculata, lineis punctatis interruptis, spira acuta, basi-scabra; Mus. Hwass. *spec.* 65, *variet. A.*

A —— *Cornet à plusieurs taches bleues et brunes traversées par des lignes et des points sur un fond blanc, appelé la tulipe, et bariolé*

comme elle; d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *pag.* 242, *pl.* 13, *fig. B.*

Hill. *animal. vol.* 3, *tab.* 8.

Conus ex olivaceo fuscus, colore cyaneo elegantissime nubilatus, maculis albis pennatus et fasciatus, seu textile sericum ex cyaneo et albo variegatum et pennatum; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 256, *tab.* 55, *fig.* 613.

La tulipe fond blanc nué de bleu, marbrée par flammes ou taches ondées longitudinales d'un vert olivâtre nué de fauve marron, et cerclée de lignes de points bruns; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 483, *esp.* 18, *variet.* 1, *pl.* 19, *fig. M*, 2.

Blauw gewolkte achaate toot; par les Hollandois.

Der blave brokat; par les Allemands.

L'agate ou la tulipe; par les François.

B —— *Testa caerulescente, albo fulvoque variegata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 48, *fig.* 38.

La tulipe bleue ou la tulipe effilée, de forme plus étroite, fond blanc nué de bleu, marbré en zigzags et par flammes, sur-tout en deux zones de bleu et d'un olive grisâtre foncé, à gros points noirs et gris sur les marbrures; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 483, *esp.* 18, *variet.* 3.

L'agate bleue alongée ou la tulipe bleue; par les François.

C —— *Testa fusca, albo maculata, filis furvis circumdata*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Voluta dicta achates striatus; Rumph. *thes. tab.* 34, *fig. L.*

Voluta achatina striata, mucrone trochiformi, nubeculis albis picta, basi decurrente; Klein. *ostracol. pag.* 69, *spec.* 34, *litt. b.*

Knorr. *conchyl. tom.* 6, *tab.* 1, *fig.* 5.

La tulipe à liserés, dont la robe est entièrement d'un rose orangé foncé, nué de gris de lin et de mordoré dans la direction des crues qui sont très-prononcées, et à grand nombre de liserés circulaires marron brun; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 484, *esp.* 18, *variet.* 6.

Monachus franciscanus, testa conico-oblonga fusca albo maculata, fasciata, filis supra, sulcis infra cincta, spira pyramidata acuminata; Martini. *conchyl. tom.* 10, *pag.* 68, *tab.* 142, *fig.* 1320.

Gestreepte achate toot; par les Hollandois.

Der franciscaner monch; par les Allemands.

Marbled achat stamper; par les Anglois.

L'agate à liserés, ou la tulipe à liserés; par les François.

Description. C'est ici une espèce que Linnæus a mal connue, puisqu'il paroît l'avoir confondue avec celle du *cone taffetas*, en appliquant à cette coquille la figure de d'Argenville, qui appartient effectivement à celle-ci. Cette coquille est très-bombée, d'une forme approchante de l'ovale, et d'une épaisseur peu ordinaire pour son volume; elle parvient, mais rarement jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, sur un pouce six lignes de diamètre. Sa spire est aiguë, et composée alors de onze ou douze spirales, dont la superficie est striée circulairement, inclinée d'une manière uniforme, excepté la plus extérieure, qui est plus saillante que les autres, et même légèrement aplatie. La ligne de leurs sutures est peu profonde, mais sensiblement onduleuse, et ordinairement bien marquée jusqu'au sommet. La superficie du tour extérieur offre assez souvent des crues longitudinales bien prononcées, et semblables à des côtes, qui sont croisées par des stries circulaires plus ou moins sensibles, et rarement tuberculeuses sur sa base.

Son ouverture sur une longueur de deux pouces deux ou trois lignes porte deux lignes et demie de largeur à son extrémité supérieure, et environ quatre lignes dans son plus grand baillement. Elle est un peu arquée et terminée au sommet par une légère échancrure, et par une seconde à sa base qui est encore moins profonde que celle du haut. Sa lèvre est épaisse et bordée à l'intérieur d'une teinte roussâtre, qui est sur-tout bien apparente à sa base et sur la convexité de sa columelle.

Le fond de cette coquille est brun, flambé irrégulièrement de blanc, mêlé de teintes bleuâtres, et orné de lignes circulaires, composées de traits transverses et de points marron noir ou cramoisi brun très-foncé. Les flammes blanches

blanches sont onduleuses, déchiquetées sur leurs bords, et ordinairement bleuâtres en-dehors; les parties colorées du fond qui remplissent leurs intervalles sont très-brunes à la proximité du blanc des flammes, et fauves ou d'un brun clair à la proximité de leur partie bleuâtre. Les lignes circulaires qu'on y apperçoit sont articulées de brun et de blanc de lait sur les parties blanches de la coquille, tandis que sur les parties brunes du fond elles consistent en des portions de lignes non-interrompues, d'une couleur brune très-foncée. Sa spire offre le même fond et les mêmes marbrures que le tour extérieur; mais on n'y apperçoit point les lignes ponctuées qui distinguent celui-ci.

La coquille de la variété B sur une longueur égale à celle de la première, a deux ou trois lignes de moins de largeur, ce qui suffit à la faire paroître beaucoup plus effilée et plus étroite qu'elle n'est effectivement. Elle lui ressemble assez exactement par la forme de sa spire et par celle de son ouverture, mais elle en diffère par son fond bleuâtre qui est varié de blanc mêlé de fauve en quelques endroits, et marbré de grandes taches d'un brun noirâtre, qui y sont comme divisées en deux grandes fascies. Les lignes circulaires sont moins évidemment ponctuées sur cette coquille que sur celle de la variété précédente; elles consistent en des lignes simples presque noires que l'on distingue à peine sur la superficie des taches brunes, et en des mouchetures inégales, alignées avec du blanc de lait sur les parties bleuâtres du fond, lesquelles sont principalement remarquables à sa base. Sa spire est marbrée d'un bout à l'autre de blanc et de brun noirâtre. L'intérieur de son ouverture est blanc nué de bleuâtre, et le bord de sa lèvre ordinairement mince et tranchant est moucheté de brun très foncé.

La variété C ressemble plus par la forme de sa coquille à la seconde qu'à la première variété. Sa longueur est de deux pouces deux lignes, et sa largeur de treize lignes; elle n'en diffère pas autrement que par sa couleur brune tachetée de blanc, et traversée d'un bout à l'autre par des lignes circulaires presque noires. Ces lignes ressemblent à celles des deux premières variétés, en ce qu'elles sont entières et non-interrompues sur les parties brunes de la coquille, et qu'elles sont finement ponctuées de noirâtre sur ses parties blanches; celles-ci sont réunies en une sorte de fascie vers son milieu, et on en voit une seconde vers son tiers supérieur dont les taches blanches sont plus petites, plus distantes entr'elles, et ont même quelquefois entremêlées de quelques points blancs. Sa spire est brune, ondée de fauve et de blanchâtre, et ornée sur le bord inférieur de ses spirales, d'un cordon étroit, varié de blanc et de brun. L'intérieur de son ouverture offre la même couleur que celui de la variété A.

Ces trois variétés du *cone agate* sont peu communes, elles appartiennent toutes à l'Océan asiatique; on en rencontre, suivant M. de Favanne, à l'isle de Java, à Batavia, dans le golphe du Bengale, et à l'Isle-de-France.

67. Cone taupin.

Conus cinereus; Hwass.

Conus, testa conico-ovata cinerea, fascia elcida nebulosa, maculis fulvis, cingulisque punctatis, spira convexa mucronata, basi sulcata; Mus. Hwass. *spec.* 66, *variet. A.*

A —— *Voluta cinerea*; Rumph. *thes. tab.* 32, *fig. R.* —— Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 15. *fig.* 6.

Valentin. *univ. fig.* 50.

Conus rusticus; testa ovata, basi rugoso muricatoque scabra, spira conico convexa; Linn. *syst. nat. pag.* 1168, *num.* 306. —— *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 556. *num.* 165?

Conus teres ex cinereo in cyaneum vergens, fascia alba cinctus et maculis rubiginosis per series pictus; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 229, *tab.* 52. *fig.* 5-8.

Le taupin panaché, dont la robe grise, nuée de lilas et de bleuâtre, est mouchetée de fauve, avec trois zones de larges marbrures irrégulières de la même couleur; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 489, *esp.* 20, *variet.* 3, *pl.* 16. *fig. C.* 2.

Asche poester; par les Hollandois.

Der aschen poster; par les Allemands.

Gray stamper; par les Anglois.

Le taupin cendré, ou le taupin panaché; par les François.

B —— *Testa rufescente, litteris fuscis scripta, cingulisque punctatis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Valentin. *univ. fig.* 52.

Le taupin à caractères; par les François.

C — *Testa castanea, albo obsolete maculata supernèque cinct*; Mus. Hwass. *variet.* C.

Valentin. *univ. fig.* 51.

Martini, *conchyl. vol.* 10. *tab.* 132. *fig.* 1319.

Le taupin à liserés, à robe blanche presque entièrement couverte de larges bandes longitudinales marron, qui laissent entr'elles des liserés étroits du fond, etc. Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 488, *esp.* 25, *variet.* 2?

Le taupin marron; par les François.

D — *Testa candida absque cingulis*; Mus. Hwass. *variet.* D.

Le taupin blanc, nuancé légèrement de couleur de corne dans la direction des crues, et dont la clavicule est fauve brun, depuis la quatrième spire jusqu'à la pointe du sommet; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 489, *esp.* 25. *variet.* 7.

Conus spectrum album, testa cylindrica oblonga laxe convoluta subventricosa, spirae anfractibus postice marginatis sriatis, apice acuto, basi transversim profonde sulcata, sulcis longitudinaliter dense crenulatis; Martini, *conchyl. tom.* 10, *pag.* 45, *tab.* 140, *fig.* 1304.

Das weisse gespenst; par les Allemands.

Le taupin blanc; par les François.

Description. Peu de coquilles varient autant dans leurs couleurs que celles de cette espèce; mais peu de son genre sont aussi constantes dans leur structure que celle-ci. Sa forme est ordinairement très effilée et arrondie dans sa partie supérieure; son extrémité opposée est légèrement recourbée, et proportionnellement beaucoup plus étroite que dans les coquilles précédentes. Elle est longue de vingt-deux lignes et moins large de la moitié. Sa coquille plus mince qu'épaisse est terminée au haut par une spire convexe à sommet saillant et pointu. Elle est composée de douze spirales légèrement arrondies et striées circulairement, dont les sutures, quoique fines, sont bien marquées. Ces stries ne sont point sensibles sur la partie supérieure du tour extérieur, mais on peut les appercevoir à la vue simple sur ceux qui sont plus voisins du sommet. La convexité du tour extérieur est lisse, depuis le milieu jusqu'au haut, et marquée de stries distantes et profondes sur sa moitié inférieure. Souvent au lieu de stries on y voit de véritables sillons, dans la cavité desquels on apperçoit des stries longitudinales saillantes, qui, les coupant à angles droits, les font paroître crennelées.

Son ouverture a dix-neuf lignes de longueur sur une largeur de deux lignes un tiers à son extrêmité supérieure, et de trois lignes un quart vers le bas. Sa lèvre tranchante sur le bord et transparente, est colorée intérieurement d'un blanc bleuâtre, et terminée par un liseré cendré, précédé d'un autre plus large, d'un brun tirant sur le marron.

La variété A diffère des suivantes en ce que sa coquille a sur un fond gris-blanc, tirant sur le cendré, des taches longitudinales, disposées sur trois rangs, d'un fauve plus ou moins foncé, et plusieurs lignes circulaires de points et de mouchetures de la même teinte, qui sont souvent entremêlées de points très-blancs. Cette coquille est encore divisée transversalement par deux zones du fond qui interrompent ses taches, et dont les lignes ponctuées sont très-peu apparentes. Quelquefois on compte sept ou huit flammes longitudinales fauves, assez étroites, et un peu obliques, qui occupent sans interruption toute sa superficie, et alors les lignes circulaires ponctuées manquent ou n'y sont marquées que foiblement.

Sa spire sur un fond analogue à celui du tour extérieur est ordinairement marbrée et veinée de fauve, de roux ou de jaunâtre; les tours qui forment son sommet sont colorés de roux clair.

La variété B diffère de la première; 1°. par la couleur de son fond qui est d'un fauve rougeâtre; 2.° par trois rangs de taches longitudinales de couleur brune foncée, qui par leur figure ressemblent à des caractères d'écriture; 3°. par ses lignes circulaires ponctuées de brun ou de marron, et dont les points sont souvent réunis avec un point blanc qui les fait paroître doubles; 4°. par ses stries circulaires qui s'étendent sur celle-ci jusques sur le tiers supérieur de sa coquille. Sa spire est flambée de brun et ponctuée de blanc.

Elle lui ressemble en tout le reste, et notamment par deux zones du fond qui interrompent ses taches longitudinales, mais dont les lignes ponctuées sont très-apparentes. La longueur de cette coquille est de dix-sept lignes, sur une largeur de moitié moindre.

La coquille de la variété C offre exactement les mêmes proportions que celle de la précédente, et n'en diffère uniquement que par sa couleur. Elle est colorée d'un bout à l'autre

d'une teinte marron uniforme, tachetée de blanc sur trois zones peu apparentes, veinée de lignes onduleuses très-serrées et fauves, et marquée de quelques lignes circulaires ponctuées de fauve clair. Sa spire a la même teinte que sa superficie, et des veines fauves arquées très-serrées qu'on n'apperçoit pas, sans y regarder de près.

La coquille de la variété D porte sur quinze lignes de longueur sept lignes et demie de largeur ; elle est blanche dehors comme dedans, et d'une forme analogue à celle des précédentes ; mais on observe que les sept ou huit sillons de sa base ont plus de largeur que dans les variétés antérieures, et que les stries longitudinales qu'ils portent dans leur cavité y forment plus de saillie, que les tours de sa spire ont une strie circulaire profonde parallèle à leur bord supérieur, et que les crues qu'elle présente à sa superficie, outre qu'elles sont très-profondes, sont encore quelquefois colorées d'un fauve tirant sur le citron. Sa spire offre une teinte fauve depuis sa quatrième spirale jusqu'au sommet, et une couleur blanche sur les plus extérieures.

Le *cone taupin* présente encore d'autres variétés moins remarquables que celles-ci, et qui pouvant se rapporter presque toutes à la première ou à la seconde des miennes, ne méritent pas des détails plus particuliers. La variété B, est la seule qui soit peu commune, elle appartient cependant comme les autres à l'océan asiatique.

68. CONE réseau ;

Conus mercator. ; LINN.

Conus, testa conica ovata alba, fasciis reticulatis flavis, spira convexa ; MUS. HWASS. *spec. 67, variet. A.*

A — *Rhombus parvus cylindro-pyramidalis ex rufo minutissimis maculis reticulatus et fasciatus* ; LISTER, *synops. tab. 788. fig. 41.*

VALENTIN. *univ. pag. 584, fig. 65, litt. B.*

MUS. GOTWALD. *tab. 5, fig. 92.*

Joli cornet, avec deux zones formant des réseaux jaunes sur un fond blanc ; D'ARGENVILLE. *conchyl. édit. 2, pag. 239, pl. 12, fig. P.*

KNORR, *conchyl. tom. 2 ; tab. 1, fig. 4.*

SEBA, *thes. tom. 3, tab. 54, in angulo superiori sinistro, absque numero.*

Conus mercator ; *testa ovata alba, fasciis reticulatis flavis* ; LINN. *syst. nat. pag. 1169, num. 307* — *ejusd.* MUS. *lud. ulr. pag. 557, num. 164.*

Conus clavicula seu basi pyramidata, parvus albidus, zonis reticulatis cinctus, seu conus reticulatus ; MARTINI, *conchyl. tom. 2, pag. 261, tab. 56, fig. 220.*

Le rouleau blanc à réseau, à robe d'un beau blanc, à deux zones reticulées fauves ou marron brun, l'une vers le haut, l'autre vers le bas du premier orbe, avec deux cordons intermédiaires de la même couleur ; FAVANNE, *conchyl. tom. 2, pag. 490, esp. 27, variet. 7, pl. 14, fig. G, 2* — *et variet. 9.*

Net toot-jes ; par les Hollandois.

Die newformig bandirte tute ; par les Allemands.

Le réseau blanc ; par les Français.

B — *Testa flava, fulvo fasciatim reticulata* ; MUS. HWASS. *variet. B.*

Cylindroïdes colore fulvo dilucido tinctus et squamis sanguineis decoratus ; BONANNI. *recreat. pag. 129, fig. 136* — *ejud.* MUS. KIRCH. *pag. 457, num. 136.*

Le tilin ; ADANSON. *conchyl. pag. 91, pl. 6, fig. 3.*

Le rouleau jaune à réseau, à deux zones réticulées canelle ou marron brun, sur un fond blanc ou roux foncé ; FAVANNE. *conchyl. tom. 2, pag. 490, esp. 27, variet. 8, pl. 14, fig. G, 3.*

Der fischer ; par les Allemands.

Le réseau jaune ; par les François.

C — *Testa flavescente, fulvo irregulariter reticulata absque fasciis* ; MUS. HWASS. *variet. C.*

Rhombus cylindro-pyramidalis parvus, ex rufo dense reticulatus ; LISTER. *synosp. tab. 789, fig. 42 ?*

SEBA. *thes. vol. 3, tab. 48, fig. 42.*

Conus, MARTINI. *conchyl. tom. 2, tab. 56, fig. 621.*

Le tricot, dont le réseau brun très-serré

laisse un grand nombre de mailles ou taches oblongues triangulaires ou rondes de couleur blanche ou légèrement isabelle; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 489, *esp.* 27, *variet.* 1 *et* 2, *pl.* 14, *fig.* G, 1.

Le tricot jaune; par les François.

D —— *Testa olivacea, faciis fulvis reticulata*; Mus. HWASS. *variet. D.*

Le tricot olivâtre; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille est reconnoissable à son petit volume, à sa forme ovoïde, et sur-tout, au réseau jaune ou fauve, souvent divisé en deux bandes, dont elle est ornée, sur un fond blanc, fauve ou jaunâtre, ou olivâtre. La coquille de la variété A, sur une longueur d'un pouce quatre lignes, a ordinairement neuf lignes de largeur. Elle est mince, de forme conique, et très-arrondie vers le haut du tour extérieur. Sa spire est convexe, et les dix tours dont elle est composée, sont étroits, et portent sur leur convexité plusieurs stries circulaires très-peu marquées; le tour extérieur est le seul qui en soit ordinairement privé. Celui-ci est lisse à sa superficie, et marqué sur sa base, de sept ou huit stries saillantes bien prononcées.

Son ouverture n'a que cinq fois plus de longueur que de largeur à son extrémité inférieure; elle est sensiblement rétrécie au haut, et son échancrure y est peu profonde. L'intérieur de l'ouverture est blanc ou d'un blanc grisâtre, et souvent marqué de deux bandes cendrées, qui correspondent à celles de sa convexité.

Le fond de cette coquille est extérieurement blanc; on voit sur ce fond, deux fascies finement réticulées de jaunâtre ou de fauve, dont la plus large, placée vers le haut du premier tour, s'étend quelquefois jusques sur son bord supérieur. La seconde, deux ou trois fois plus étroite que la première, en est fort éloignée, elle occupe sa partie inférieure, où elle ne forme souvent qu'un simple cordon. Il arrive aussi quelquefois, que deux cordons treillissés comme les fascies, se rencontrent dans leur intervalle, et c'est à une coquille de cette sorte, qu'appartient la figure de M. Favanne, que j'y ai citée. Enfin, le nombre et la position des fascies et réseau, peuvent offrir encore d'autres variétés, qui toutes réunies, sont plus rares que celles dont j'ai parlé. Sa spire, ordinairement blanche, offre souvent, près des sutures, une ligne spirale d'un brun violâtre, bordé de fauve à l'extérieur.

La coquille de la variété B, n'a communément que quatorze lignes de longueur et environ huit lignes de largeur; elle diffère de la première en ce que son fond est extérieurement jaune ou d'un brun jaunâtre, et orné de fascies fauves plus ou moins foncées. Elle lui ressemble par-tout le reste.

Celle de la variété C, sur treize lignes de longueur, ne passe guères sept lignes de diamètre; Son fond jaunâtre est irrégulièrement réticulé de fauve, ou de brun sur toute son étendue et quelquefois de couleur isabelle sur un fond blanc. Il diffère des deux premières, en ce que son réseau n'est point divisé par les zones du fond, que l'on distingue sur les autres.

La variété D, est la moins commune de celles que cette espèce présente: celle du cabinet de M. Hwass, d'un volume peu ordinaire est longue de dix-neuf lignes et demie, et large de dix. A tous les caractères de sa forme extérieure qui lui sont communs avec les précédentes, elle joint les différences suivantes dans ses couleurs. Son fond est olivâtre, et varié par des lignes serrées longitudinales fauves. Des deux fascies brunes dont elle est ornée, celle du haut occupe toute la partie supérieure de la coquille et s'étend même sur sa spire, dont les bords sont distingués par un cordon à taches noirâtres et blanches. Sa fascie inférieure placée comme celles des variétés A et B, a aussi une largeur analogue; mais les mailles de son réseau sont blanches, et non pas olivâtres comme le reste du fond. Si on dépouille cette coquille de ses couches extérieures, on apperçoit d'abord une teinte bleuâtre, au-dessous de laquelle on rencontre une teinte brune très-foncée, coupée d'une zone blanche, qui est placée vis-à-vis de sa fascie reticulée inférieure. L'intérieur de son ouverture est coloré d'un brun tirant sur le violâtre, excepté sur le bord de sa lèvre, qui est d'un fauve roux. Le cône tricot se trouve assez communément sur les côtes du Sénégal, au Cap Bernard, au Cap Emmanuel, et aux Isles de la Magdelaine. On en rencontre aussi, selon M. Favanne, au Cap de Bonne Espérance, à l'Isle de France et même aux Moluques.

M. Adanson, dont les recherches étoient partagées entre l'animal des coquillages et leur coquille, a observé que le pied de l'animal de la variété B est deux fois plus étroit que sa coquille, et qu'il est occupé en-dessous par deux sillons qui s'étendent sur toute sa longueur; que son opercule est trois fois plus long que large, et trois fois plus court que l'ouverture de sa coquille. Il observa aussi que sa tête et son pied sont roussâtres en dessus et en dessous, tachetés d'un grand nombre de petites lignes cendrées d'une égale grandeur, que son pied est encore bordé au devant d'une bande couleur de rose; et enfin, que ses tentacules et son tuyau

sont couleur de chair pâle et traversés par de petites raies brunes.

69. Cône. *tine.*

Conus betulinus; Linn.

Conus, testa conico-citrina, maculis fuscis seriatis, spira convexa mucronata fusco maculata, basi emarginata rugosa, Mus. Hwass. *variet. A.*

A — Seba, *thes. tom. 3, tab. 45, fig. 4.*

Conus betulinus, testa basi subemarginata rugosa, spira planiuscula mucronata; Linn. *syst. nat. pag. 1169, num. 308, ejusd. Mus. lud. ulr. pag. 557, num. 169.*

Knorr, *conchyl. tom. 2, tab. 11, fig. 3.*

Dacosta, *elem. tab. 5, fig. 3.*

Conus baseos latae planiusculae sulluteus, fasciis albo rufoque tessellatis cinctus, seu meta butyri flava; Martini, *conchyl. tom. 2, pag. 308, tab. 40, fig. 665.*

La tine de beurre à bandes, mais à cordons peu nombreux bien battus, ponctués de marron brun et à larges bandes circulaires orangées sur un fond blanc jaunâtre; Favanne, *conchyl. tom. 2, pag. 455, esp. 39, variet. 5, pl. 16, fig. L, 2.*

Geele booterwegs toot; par les Hollandois.

Die gelbe Butterwecke; par les Allemand.

La tine jaune à grandes taches; par les François.

B — *Testa citrina, cingulis fusco maculatis, alternis punctatis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Meta Butyri; Rumph. *thes. tab. 31, fig. C* — Petiver. *aquatil. amboin. tab. 10, fig. 2.*

Conus baseos laevis, meta butyri, spiris in basi divisis planis ex nigro flammeis, medio mucrone brevi acuto, ventre butyraceo per series micarum nigricantium inaequalium quasi fasciatus; Klein. *ostracol. pag. 64. spec. 1, variet. 1.*

Seba, *thes. tom. 3, tab. 43, fig. 7.*

La tine de beurre à lisérés, fond jaune tendre, à grand nombre de cordons blancs, mêlés d'autres plus étroits, tous ponctués carrément de marron foncé, etc. Favanne. *conchyl. tom. 2, pag. 455, esp. 39, variet. 3, 4.*

La tine à lisérés, ou la tine à lignes alternatives ponctuées; par les François.

C — *Testa citrina, zonis albis distinctis fusco tessulatis*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Rhombus cylindro-pyramidalis magnus, lineis intersectis ex rufo alboque circumpictus, clavicula plana; Lister. *synops. tab. 762, fig. 11.*

Seba, *thes. tom. 3, tab. 44, fig. 1 — 4.*

La tine de beurre à grosses taches, fond jaune orangé foncé, à larges cordons circulaires, tachés de brun très-foncé, à pas des orbes panachés de la même couleur, & à trois lisérés de points bruns sur le haut du premier orbe, Favanne., *conchyl. tom. 2, pag. 455, esp. 39, variet. 2, pl. 16, fig. L, 1.*

La tine régulière; par les François.

D. — *Testa rubella, maculis serialibus transversalibus*; Mus. Hwass. *variet. D.*

Varietas insignis coni betulini, testa conica basi flavescente, maculis oblongis fuscis seriatim distributis interruptis cincta, spira planiuscula, anfractibus duodecim ex fusco maculatis, maculis majoribus, basi emarginata rugosa; Martini, *conchyl. tom. 10. pag. 69. tab. 142, fig. 1321.*

Eine seltene abanderung der butterwecken; par les Allemands.

La tine à taches barlongues; par les François.

E — *testa alba, maculis fuscis longitudinalibus*; Mus. Hwass. *variet. E.*

Cochlea conoïdea umbone satis complanato, apice transversim stricto, nigra pendulosa subalbida, notulis leviores, vel eas per seriem dispositis dense circumscripta; Gualtieri, *ind. pag. et tab. 21, fig. B.*

La tine blanche à taches longitudinales; par les François.

F —— Testa alba, maculis fuscis rotundis; Mus. Hwass. *variet. F.*

Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 15, *fig.* 6.

Martini, *conchyl. tom.* 2. *tab.* 61, *fig.* 672.

La tine blanche à taches rondes; par les François.

Description. Ce *cone* offre une coquille épaisse, pesante, très-large dans sa partie supérieure, où elle s'arrondit insensiblement vers sa spire, sans y produire de talus. Sa coquille parvient à un très-grand volume, puisque celle dont je donne la description, n'a pas moins de quatre pouces neuf lignes de longueur, et une largeur de trois pouces. Sa superficie est rarement aussi lisse qu'elle paroît l'être dans les cabinets des curieux, à cause du poli qu'elle a reçu; car, dans son état naturel, ses crues, quoique fines, sont en certains endroits très-prononcées; et ses stries circulaires, onduleuses, inégales et assez serrées, sont aussi plus ou moins sensibles; mais celles de la partie inférieure du tour extérieur, sont ordinairement très-prononcées, et la côte oblique que forme en cet endroit sa columelle, est saillante et bien marquée. Ses spirales, au nombre de quatorze ou de quinze, sont convexes, lisses, et élevées au centre en un sommet saillant; et la ligne des sutures est régulière, bien distincte, quoiqu'en général peu profonde.

Son ouverture a sept fois plus de longueur, qu'elle n'a de largeur au bas; et son extrémité supérieure, ordinairement peu échancrée, est seulement d'un quart moins élargie que sa base. Celle-ci est terminée par une échancrure assez profonde: et sa levre, quoiqu'assez épaisse, est très-amincie sur son bord, et marquée intérieurement d'un lizeré jaunâtre, souvent tacheté de brun. Enfin, l'intérieur de son ouverture est blanc ou d'un blanc jaunâtre, ou d'un blanc nuancé de brun clair.

Les couleurs de la variété A, consistent en un fond citron, qui recouvre toute la superficie de sa coquille, sur laquelle on compte depuis douze jusqu'à seize rangs circulaires de grandes taches brunes, ou du moins [illegible]. Ces taches, plus ou moins larges, sont quelquefois assez distantes entre elles, et leurs rangs divers, sont ordinairement un peu plus rapprochés sur la moitié inférieure de la coquille, qu'ils ne le sont sur sa moitié supérieure. Le talus de sa spire, communément plus foible que celui du haut de la coquille, est parsemé de grandes taches un peu courbées, et semblables par leur couleur, à celles du tour extérieur.

La coquille de la variété B, diffère de la première non-seulement, par le nombre plus considérable des rangs circulaires de taches dont elle est ornée, mais aussi par leur couleur et leur arrangement; elle lui ressemble par tous ses autres caractères extérieurs, et même par son volume, qui égale quelquefois celui de la variété A; telle est au moins la dimension de celle du Cabinet de M. Hwass, dont je donne ici la description. Sur un fond citron analogue à celui de la variété précédente, cette coquille porte de vingt-quatre à trente rangs circulaires de taches alternativement plus petits, dont les plus larges consistent en des zones blanches garnies de taches quarrées brunes, ou d'un brun tirant sur le marron, et les petits en des simples séries de points ou de mouchetures fauves, dont les parties blanches intermédiaires sont toujours plus pâles et moins apparentes que sur les grandes. Sa spire est conforme à ce que j'ai dit à l'article de la première.

La coquille de la variété C n'acquiert jamais le même accroissement que celle des deux précédentes, elle a le plus souvent deux pouces cinq ou six lignes de longueur, sur une largeur de dix-sept ou dix-huit lignes. Celle du Cabinet de M. Hwass offre une spire aplatie et mucronée au centre, qui s'éloignant par sa forme de celle des autres variétés de la même espèce, me paroît, pour cette raison, devoir être considérée plutôt comme une exception individuelle de cette coquille que comme un caractère qui soit propre à sa variété, quoiqu'il paroisse d'ailleurs que Lister avoit aussi connu un individu semblable à celui de M. Hwass, et dont la spire offroit le même aplatissement.

Son fond est extérieurement d'un jaune citron comme celui des deux variétés précédentes, mais les rangs circulaires de ses taches, quoiqu'alternativement plus petits et disposés sur des zones et des lignes blanches analogues à celles de la variété B, en diffèrent en ce qu'ils sont moins nombreux, en ce que leurs taches brunes ont deux fois plus de largeur que de longueur, et qu'elles offrent une nuance bleuâtre sur leur bord postérieur ou sur la face qui est tournée vers l'ouverture, et qu'on n'apperçoit jamais sur celles de la précédente. Cette coquille offre encore sur le haut de son tour extérieur deux ou trois rangs de points bruns ou marron, qui, étant plus serrés et moins [illegible] que ceux des zones, distinguent communément cette variété de celle qui la précède. Sa spire ne diffère point par ses couleurs de la première.

La coquille de la variété D est la plus rare de celles de son espèce; elle est longue de deux pouces six lignes, et large de dix-huit lignes et demie; a une forme analogue à celle des

deux premières variétés, elle joint des crues longitudinales mieux prononcées, et un fond d'une teinte jaune rougeâtre, sur lequel on compte vingt-huit rangs circulaires de taches transverses brunes, et interrompues de blanc: ces taches ont beaucoup plus de largeur que celles de la variété C; elles sont inégales entr'elles par leur longueur, comme aussi par leur écartement, et on peut les regarder comme des lignes circulaires dont les interruptions quelquefois de la couleur du fond, et quelquefois blanches, ont deux ou trois fois moins de largeur que les taches elles-mêmes. Parmi ces rangs circulaires, il s'en trouve quelques-uns étroits, dont les taches moins foncées ont une couleur fauve ou marron, tandis que la couleur des premières est d'un brun très-foncé, tirant sur le noirâtre. Sa spire est flambée de brun, nué de marron, sur un fond plus clair et un peu plus rougeâtre que celui de sa superficie.

La coquille de la variété E, diffère des précédentes par la couleur de son fond, par la figure de ses taches, et par la forme un peu plus élevée de sa spire; elle a trois pouces de longueur, et un pouce dix lignes de diamètre. Sa spire est moins convexe que celle des autres variétés; elle forme, par son élévation, un angle obtus, dont le sommet est saillant; les spirales qui la composent, au nombre de douze, sont également inclinées et aplaties; et la plus extérieure offre un angle léger à sa circonférence, qui est beaucoup moins sensible sur les autres variétés. Le fond de cette coquille est blanc, foiblement marqué d'une zone fauve à son extrémité supérieure, et d'une côte oblique et jaunâtre à sa base. On compte sur ce fond huit ou neuf rangs de taches longitudinales distantes et brunes, dont la direction n'offre pas à beaucoup près, la même régularité que l'on observe sur les autres. Ces taches sont si peu alignées, que l'on peut douter, au premier coup-d'œil, si elles le sont effectivement. Elles ont plus de longueur sur la moitié supérieure de la coquille que vers sa base; et elles sont entremêlées, à son milieu, de quelques points rares, très-écartés. Sa spire sur un fond semblable à celui de sa superficie, présente quelques flammes distantes, brunes, étroites, semblables à des mouchetures. Cette variété n'est point commune.

La variété B a beaucoup d'analogie avec la précédente, et n'en est distinguée que par les taches brunes et rondes dont elle est ornée sur un fond blanc. Sa longueur étant de trois pouces dix lignes, elle a deux pouces six lignes de largeur. Indépendamment des variétés dont je viens de donner la description, *le cone tine* en présente quelques autres, telles, par exemple, que celle dont le fond est citron et sans taches, et celle dont le fond citron est flambé irrégulièrement de brun, que j'ai omises à dessein, quoique j'aie eu occasion de les observer vivantes à Madagascar, parce que je suis convaincu que ces coquilles dépendent de la variété A dont elles ne sont que de simples dégénérations, et dont on juge mal quand on les rencontre isolées dans les Cabinets. *Le cone tine* se trouve dans les mers des grandes Indes, à commencer de Madagascar jusqu'en Chine; nous croyons que c'est par erreur que M. Adanson a avancé qu'on le trouvoit aussi sur les côtes du Sénégal; du moins, nous n'en avons jamais rencontré dans les envois qui nous sont faits de ces contrées; et cet auteur exact n'auroit pas manqué de nous en donner la description, si elle se fût trouvée effectivement dans le nombre de celles qu'il y avoit ramassées.

70. Cone minime;

Conus figulinus; Linn.

Conus, testa conica rubiginosa, lineis filosis rufis circumligata, spira convexa mucronata, basi emarginata; Mus. Hwass. *spec.* 69, *variet. A.*

A —— *Rhombus cylindro-pyramidalis lineis integris subrufis dense circumdatus*; Lister, *synops. tab.* 785, *fig.* 32.

Mus. Gotwald. *tab.* 6, *fig.* 95, *litt. a*, *b.*

Voluta filis cincta; Rumph. *thes. tab.* 31, *fig.* V —— Petiver, *aquatil. amboin. tab.* 15, *fig.* 2.

Cornet cerclé de lignes brunes sur un fond fauve, nommé le minime; d'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *pag.* 238, *pl.* 12, *fig. A.*

Cochlea conoïdea umbonata, colore mustelino depicta, striis seu lineis integris veluti serico subtilissimo filo undique cincta et fasciata, Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 20, *fig. E.*

Seba. *thes. vol.* 3, *tab.* 54, *fig.* 3, 4.

Lignum aureum fuscum; Knorr, *conchyl. tom.* 3, *tab.* 25, *fig.* 2.

Conus figulinus: testa basi emarginata rugosa, spira acuminata, anfractibus planiusculis; Linn. *syst. nat. pag.* 1169, *num.* 309 —— *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 558, *num.* 166.

Conus basi lata planiuscula lineis fuscis vel ceratis circinnatus, seu lignum quercinum; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 299, *tab.* 59, *fig.* 656.

Le minime brun à robe d'un fauve brun, ceint d'un grand nombre de liserés, d'un marron brun très-foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 493, *esp.* 35, *variet.* 1, *pl.* 15; *fig. D.*

Botterwegs-toot; par les Hollandois.

Die gelbe Butterwecke; par les Allemands.

Thread-Stamper; par les Anglois.

Le minime brun; par les François.

B — *Testa cinnamomea, lineis interrupte punctatis*; Mus. Hwass *variet. B.*

Conus Betulinus; *testa turbinata lævi, maculis fuscis per series cincta, basi rugosa*; Born, *ind.* Mus. *Cæsar. pag.* 140 — *ejusd. test.* Mus. *Cæsar. pag.* 158.

Le minime ponctué à robe d'un chamois orangé, chargé d'un grand nombre de lignes circulaires interrompues, la plupart formées de points marron rougeâtre; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 494, *esp.* 35, *variet.* 9.

Die punctirte fichenholztute; par les Allemands.

Le minime ponctué; par les François.

C — *Testa pallide picea, lineis infuscatis, fascia sub albida*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Rumph. *thes. tab.* 33. *fig.* 1.

Valentin. *univ. pag.* 584. *fig.* 34.

Mus. Gotwald. *tab.* 6, *fig.* 98, *litt.* c.

Voluta transversalibus filis cincta, fasciata per medium, et ad [illegible] *albo*; Klein, *ostracol. pag.* 66. *num.* 8, *variet.* 6.

Seba. *thes. vol.* 3, *tab.* 54, *fig.* 1, 2.

Regenfuss. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 10, *fig.* 47.

Conus basi lata planiuscula, fasciis filamentosis [illegible] *cinctus, ex albo bifasciatus, seu cuculli minimorum franciscanorum bifasciata*; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 301, *tab.* 59, *fig.* 658.

Le minime fascié ou le grand minime, — dont la robe, d'un fauve gris brunâtre, à lignes circulaires brun foncé, offre deux zones blanches ou jaunâtres; Favanne. *conchyl. vol.* 2, *pag.* 494, *esp.* 35, *variet.* 7.

Gebande eick nhouts-tooten; par les Hollandois.

Die bandirte fichenholztute; par les Allemands.

Le minime fascié ou le minime à bandes; par les François.

D — *Testa cinerea, lineis fulvis circumdata*, Mus. Hwass. *variet D.*

Le minime gris, à robe d'un gris roussâtre, cerclée de filets bruns, dont plusieurs plus gros que les autres; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 493, *esp.* 35, *variet.* 3.

Le minime gris; par les François.

Description. Aucune coquille n'a autant d'analogie avec la précédente, que celle-ci; quoiqu'ordinairement plus petite, elle présente une forme à-peu-près semblable, et une grande conformité dans la proportion des parties dont elle est composée. Elle est épaisse, pesante, renflée vers le milieu, et arrondie vers le haut du tour extérieur, où elle est terminée par une spire convexe et élevée en un angle obtus, à sommet pointu, dont les spirales un peu moins bombées que celles du *cone lin* sont très-légérement marquées de stries nombreuses, longitudinales, un peu arquées, mais très-serrées et difficiles à distinguer. La seule différence un peu remarquable qu'on puisse y appercevoir, consiste dans la forme de sa base, qui est plus étalée et un peu plus rétrécie que dans le *cone lin*, et même légérement recourbée vers le dos; quand aux autres parties de cette coquille, elles sont si conformes dans ces deux espèces, qu'il seroit superflu d'en donner une description plus détaillée. Mais elle en diffère éminemment par la teinte et la disposition de ses couleurs, et sur-tout par les lignes brunes, très-rarement interrompues, dont elle est ornée à sa superficie; c'est un caractère, auquel malgré les variétés qu'elle éprouve, il sera toujours facile de l'en distinguer.

La

La coquille de la variété A sur deux pouces neuf lignes de longueur, a un pouce neuf lignes de diamètre; sa spire, de même que le restant de sa superficie, est colorée de marron tirant sur le brun, mais cette teinte est toujours plus vive et plus foncée sur les tours de sa spire, où elle forme une large zone, contiguë ou interrompue, les recouvrant en totalité, que sur le tour extérieur. La superficie de celui-ci, d'une teinte plus claire que celle de la spire, offre à sa sommité un liséré roux contigu à sa zone supérieure, et sur sa convexité rembrunie, un grand nombre de lignes circulaires plus ou moins distantes entr'elles, d'un brun foncé presque noirâtre, et qui tranche fortement sur la couleur du fond. Ces lignes, quelquefois onduleuses et rarement interrompues, disparoissent, ou sont à peine visibles sur l'extrémité inférieure de sa coquille, où ses sillons circulaires sont les plus apparents. L'intérieur de son ouverture est blanc ou blanchâtre, et sa lèvre moins échancrée à son extrémité supérieure qu'à sa base, est mince et tranchante à son bord, où elle est terminée par un liséré fauve ou brunâtre, et ponctué de brun.

La coquille de la variété B est longue de deux pouces trois lignes et large de seize lignes; elle ne diffère de la première que par la couleur de sa superficie d'un fauve canelle, et par ses lignes circulaires, ordinairement moins nombreuses, et interrompues sur sa moitié supérieure, comme sur presque toute sa convexité. Ces lignes d'une teinte moins foncée que celles de la précédente sont d'un brun clair, ou tirant sur le marron, ou d'un fauve rougeâtre. Elles sont ou interrompues par le fond canelle de la coquille ou réunies sur les mêmes rangs par des parties blanchâtres peu apparentes, qui en forment la continuation. Souvent elles sont entremêlées vers le milieu de la coquille d'autres lignes alternatives plus étroites également articulées, et on en voit aussi sur le nombre, et principalement vers son extrémité supérieure quelques autres, qui sont entières, légèrement onduleuses, et presque contiguës. Son ouverture et sa spire sont conformes à celles de la variété A.

La coquille de la variété C est ordinairement plus grande et plus pesante que celle des deux premières; elle est aussi un peu plus retrécie vers le bas, et terminée au haut par une spire plus obtuse; ses crues longitudinales sont plus nombreuses et plus profondes, et enfin les stries de sa base sont plus distantes et mieux prononcées que dans les précédentes. Sa longueur étant de deux pouces dix lignes, elle a vingt-une ligne de diamètre. Son fond d'un fauve mêlé de gris et de bleuâtre est garni de lignes circulaires, serrées, d'un brun très-foncé presque noir, et de deux zones, dont l'une située vers la naissance de sa spire est fauve ou jaunâtre, et l'autre placée vers son milieu, ou un peu au-dessous, et ordinairement plus large que la première, est d'un blanc sale, tirant sur le cendré, ou nuée de fauve et de violâtre. Quelquefois cette zone intermédiaire est divisée en parties inégales, par une ligne circulaire semblable à celles du fond; quelquefois celle du haut, au lieu de sa teinte jaune, en présente une analogue à celle du bas, ou bien toutes les deux sont blanchâtres ou d'un blanc tirant sur le cendré. La couleur de sa spire est toujours d'un brun plus foncé que celui des deux premieres variétés.

La quatrième variété de cette espèce que l'on nomme le *minime gris* ressemble par sa forme, les proportions et la pesanteur de sa coquille, à celle de la troisième variété; mais sa superficie est cendrée, ou d'un gris roussâtre et entourée de lignes brunes et fauves d'une inégale largeur. Toutes les variétés de cette espèce sont également communes; on en trouve aux isles Moluques, aux isles Philippines, à Nicobar, à l'isle de France, à Madagascar, et presque sur toute la côte de Malabar.

71. Cône, linnée.

Conus quercinus; Hwass.

Conus, testa conica lutea, filis ferrugineis numerosissimis circumscripta, spira plano-obtusa striata, basi scabra; Mus. Hwass. *spec. 70.*

Rhombus arantio flavus, fascia lata dilute flava in medio obvolutus, superne per gyros albis maculis cinctus, apice prominulo obtusiore tamen praeditus; Seba, *thes. tom. 3, pag. 151, tab. 54, fig. 9?*

Cochlea conoïdea mucronata laevis albida, apice aliquantum striata; Gualtieri *ind. pag. & tab. 20, fig. B, testam spoliatam, repræsentans.*

Knorr, *conchyl. tom. 3, tab. 11, fig. 2.*

Martini, *conchyl. tom. 2, tab. 59, fig. 657.*

La fileuse à clavicule aiguë, à robe d'un jaune paille, cerclée d'un grand nombre de

lignes fines, jaunes ou orangées; Favanne conchyl. tom. 2, esp. 31, variet. 1, 2, pl. 15. fig. D, 3.

La fileuse; par les François.

Description. Martini considéra cette coquille comme une variété de la précédente, dont elle diffère cependant par sa forme plus conique, par sa spire plus aplatie, et sur-tout, par les stries circulaires, dont ses spirales sont garnies. Elle a depuis un jusqu'à deux et trois pouces de longueur, sur huit, seize ou vingt-quatre lignes de diamètre; ce qui porte sa largeur à tous les âges, aux deux tiers précis de sa longueur. Sa spire forme un angle obtus peu elevé; elle est communément aplatie sur toute sa circonférence, et saillante et mucronée au centre. Des treize spirales qu'on y compte, les sept extérieures sont plates, et striées circulairement; et les sept intérieures, qui forment le sommet de la spire, sont au contraire, lisses et médiocrement renflées; celles-ci sont brunâtres, et les autres de la couleur du fond. Toute la superficie du tour extérieur est chargée de stries circulaires, onduleuses et très-serrées, qui ne sont bien sensibles et plus écartées, que vers la partie inférieure de ce même tour; les crues qu'on y apperçoit y sont fines, mais très-bien marquées; et sa base, chargée en-dehors d'un bourrelet oblique, est terminée au bas par une échancrure moins profonde que celles des deux espèces qui la précèdent.

Son ouverture a sept fois plus de longueur que de largeur à son extrêmité inférieure; elle est tronquée obliquement dans le haut; et sa lèvre, mince sur le bord, est accompagnée intérieurement d'un liseré jaunâtre, sur un fond blanc très-émaillé.

La couleur de cette coquille, consiste à l'extérieur, en une teinte jaune peu foncée, sur laquelle on distingue un très-grand nombre de lignes fines comme un cheveu, et très-serrées, de couleur d'ochre, ou d'un jaune tirant sur l'orangé. Quelquefois une zone blanchâtre est située vers le milieu de la coquille; souvent une seconde plus étroite, occupe son bord supérieur, et ne présente, de même que la première, aucune trace des lignes qui se font remarquer ailleurs; ces lignes, tantôt onduleuses, tantôt interrompues, sont ordinairement plus serrées sur la moitié supérieure de la coquille, qu'elles ne sont vers le bas; elles sont très apparentes pendant sa jeunesse, mais elles disparoissent et deviennent à peine sensibles, lorsque la coquille est parvenue à un certain volume, et que la couleur jaune de sa superficie a commencé à s'affoiblir. Le *cone linnée*, que j'ai ainsi nommé à cause de ses lignes circulaires, n'est point rare, quoique venant des Indes orientales. On le trouve aussi, suivant M. de Favanne, à l'Isle-de-France, à Madagascar, et même au Cap-de-Bonne-Espérance, où je dois cependant convenir, que malgré mes recherches, je n'ai jamais pu le découvrir.

72. Cone protée.

Conus proteus; Hwass.

Conus, testa conica alba, maculis guttisque punctis distantibus fusciis regulariter fasciata, spira obtuso-canaliculata mucronata; Mus. Hwass. spec. 71. variet. A.

A —— *Ieo adscendens*; Rumph. *thes. tab.* 34, *fig. M.*

Cornet, nommé les spectres; d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *pag.* 238, *pl.* 12, *fig.* C.

Cochlea conoïdea candidissima, notulis rufis interdum nigris aspersa; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 22, *fig. E.*

Seba, *thes. tom.* 3. *tab.* 44. *fig.* 24. 25.

Conus litteratus vel guinaïcus spurius; Knorr. *conchyl. tom.* 5, *tab.* 22, *fig.* 3.

Conus clavicula pyramidali albus, maculis et punctis, vel nigris, vel rufis fasciatus, seu guinaïca altera gleditschii; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 267, *tab.* 56, *fig.* 627.

Le spectre oriental à deux bandes, à clavicule médiocrement élevée, à robe blanche marbrée dans deux zones de grandes taches marron brun, et à plusieurs cordons de petites taches de la même couleur; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag* 460, *esp.* 47, *variet.* 1, *pl.* 14, *fig.* C, 1.

Klimmende leeuwtoot, of schilpadtoot; par les Hollandois.

Die unächte gespenstertute; par les Allemands.

Le spectre oriental; par les François.

B —— *Testa alba, maculis rubicundis confusis inæqualiter distributis*; Mus. Hwass. *variet B.*

Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 46, *fig.* 24, 25.

Regenfuss. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 2, *fig.* 13, 18.

Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 18, *fig.* 5, *et ejusd. tom.* 5, *tab.* 9, *fig.* 6.

Leo scandens è mari rubro, testa conica, maculis rubicundis in fundo albo maculata, spira elevata muricata seu acuminata, anfractibus canaliculatis striatis marginatis; Martini. *conchyl. tom.* 10, *pag.* 42, *tab.* 140, *fig.* 1300.

Der kleine klimmende lovve auf dem rothen meere; par les Allemands.

Le spectre occidental; par les François.

Description. *Le cone protée*, dont le nom indiqueroit le grand nombre de variétés, si M. Hwass l'eût réuni avec l'espèce suivante, comme toutes les analogies l'exigeoient, est une coquille conique, d'une forme assez analogue à celle du *cone mosaïque*, mais d'une épaisseur moins considérable. Sa longueur étant de deux pouces, elle a quatorze lignes de diamètre ou environ.

Sa spire, élevée en un angle obtus, est aplatie à sa circonférence, et mucronée au centre : on y compte onze ou douze spirales, dont la superficie lisse et luissante est concave vers le sommet, et bordée extérieurement d'un léger talus. La convexité de son tour extérieur, qui est ordinairement lisse, offre quelquefois des crues longitudinales assez prononcées, plus ou moins nombreuses, mais les stries circulaires qu'on y apperçoit y sont toujours extrêmement fines, si ce n'est vers son extrêmité inférieure, où elles sont plus apparentes et souvent très-marquées.

Son ouverture longue de vingt-deux lignes, est large de deux lignes deux tiers à son extrémité supérieure, et de trois lignes un tiers vers sa base; celle-ci est simple, et sa lèvre aussi mince sur le bord que celle de l'espèce précédente, offre intérieurement une suite de taches peu apparentes, qui correspondent à celles de l'extérieur, et une échancrure profonde à son extrémité supérieure.

Le fond de cette coquille est d'un beau blanc, quelquefois nué de bleuâtre dans la direction des crues, et orné de deux ou trois rangs circulaires de grandes taches irrégulières, dont la longueur surpasse ordinairement la largeur. Outre ces trois rangs de grandes taches, on y compte aussi huit ou dix ou douze series de taches plus petites que les premières, rondes ou ovales, et écartées, qui garnissent les intervalles des grandes taches, et y sont rangées sur un ou deux ou trois rangs. Toutes ces taches, grandes et petites, sont d'un marron très-brun, ou même d'un brun noirâtre, et sont souvent nuées de bleuâtre sur leurs bords, ou réunies entr'elles par des traits de cette couleur; sa spire est panachée de taches semblables sur un fond blanc.

La coquille de la variété B est longue de vingt-deux lignes, et large de treize; elle ne diffère de celle de la variété A que par le seul caractère des couleurs. Son fond d'un blanc moins pur que celui de la précédente, est orné de trois rangs circulaires de taches irrégulières, longitudinales ou arquées, diversement festonnées sur leurs bords, et de plusieurs cordons de taches plus petites, dont les uns sont composés de points transverses oblongs, et les autres de taches rondes ou ovales; ces taches sont quelquefois groupées de manière à ressembler à des caractères d'écriture; elles sont ordinairement d'un beau rouge brun, ou d'une teinte marron mêlée de rougeâtre. Sa spire en offre de semblables, mais on y remarque aussi quelques taches fauves, parsemées sur un fond blanc.

La variété A du *cone protée*, appartient à l'Océan asiatique; mais sa variété B est américaine, on la trouve à Saint-Domingue et à la Guadeloupe; M. Leblond, Médecin, Naturaliste du Roi, m'en donna un individu qu'il avoit ramassé lui-même sur les côtes du Pérou; j'apprends de M. Hwass qu'on la rencontre aussi dans la mer rouge.

73. Cone léonin.

Conus leoninus; Hwass.

Conus, testa conica alba, maculis fuscis numerosis contiguis figurisque longitudinalibus distincte fasciata, spira plano-canaliculata mucronata; Mus. Hwass. *spec.* 72, *variet. A.*

A —— cochlea conoïdea, aliquantulum mucronata laevis candida, maculis rubiginosis dense notata punctata et fasciata; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 21 *fig. D.*

Seba, *thes. tom.* 3, *tab.* 41, *fig.* 7 ?

Le lion grimpant, ou le sceptre ponctué à figures; par les François.

B —— testa alba, punctis fuscis seriatis absque figuris; Mus. Hwass, *variet. B.*

Le cornet ponctué, à clavicule élevée et à robe d'un beau blanc ornée d'un très-grand nombre de lignes circulaires, composées alternativement de gros et de petits points orangé foncé; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 458, *esp.* 43, *pl.* 14, *fig. I*, 1.

Le spectre ponctué sans figures; par les François.

C — testa alba, maculis punctisque rubris seriatis; Mus. Hwass, *variet. C.*

Knorr, *conchyl. tom.* 6, *tab.* 11, *fig.* 4.

Le spectre orangé tacheté, à robe marbrée dans deux zones, d'un beau jaune orangé, sur une bande blanche du fond, tacheté à peu près carrément d'orangé vif; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 461, *esp.* 47, *variet.* [illegible], 15.

D — testa alba, maculis punctisque castaneis seriatis; Mus. Hwass, *variet. D.*

Knorr, *conchyl. tom.* 6, *tab.* 1, *fig.* 3.

Conus basi acute pyramidatus fuscus, ex albo fasciatus et maculatus, funiculis transversis cinctus, seu ammiralis indiarum occidentalium; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 286, *tab.* 57, *fig.* 640.

Leo scandens seu scansorius, testa conica solida crassa, maculis leonis seu leonibus assimilatis rubescentibus nubeculata variegata, spira fere truncata planiuscula, anfractibus subcanaliculatis marginatis, fauce candidissima; *ejusd. conchyl. tom.* 10, *pag.* 40, *tab.* 140, *fig.* 1299.

Le spectre brun; par les François.

E — testa castanea, maculis raris albis; Mus. Hwass, *variet. E.*

Le spectre caché, dont la robe sans taches ni marbrures, est entièrement marron foncé nué de brunâtre et de violâtre, par zones indécises qui sont aussi mêlées de fauve; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 461, *esp.* 47, *variet.* 16.

Le spectre caché; par les François.

Description. Cette coquille est manifestement la même que la précédente, et je conviens franchement que je ne puis y découvrir d'autre différence essentielle que celle de ses couleurs. Sa spire est seulement un peu plus aplatie sur sa circonférence que dans le *cone protée*, mais ce caractère mérite si peu de confiance, que quand même il seroit constant sur toutes les variétés de cette coquille, ce que je suis bien éloigné d'accorder, il me paroîtroit encore insuffisant pour la séparer de l'espèce du *cone protée*. Elle lui ressemble d'ailleurs dans sa forme, dans celle des spirales dont elle est composée, comme aussi par la figure et les proportions de son ouverture, par les stries dont sa base est garnie, et enfin elle n'en diffère que par ses couleurs qui sont très-inconstantes et sujettes à un grand nombre de variations.

La coquille de la variété A, sur deux pouces de longueur porte environ quatorze lignes de diamètre; elle offre sur un fond blanc un très-grand nombre de lignes circulaires, serrées, composées de points carrés grands et petits, ou de mouchetures longitudinales en peu d'endroits, qui ressemblent à des caractères d'écriture, et deux grandes zones de taches irrégulières plus ou moins serrées, diversement figurées, dont la longueur surpasse toujours la largeur. L'une de ces deux zones occupe la moitié supérieure de la coquille, l'autre beaucoup moins large est située sur sa moitié inférieure. Elles offrent, indépendamment de leurs taches des lignes circulaires de points, en tout semblables à celles qui sont placées dans leurs intervalles. La couleur de ces taches comme celle des points est d'un brun rougeâtre très-foncé, et souvent noirâtre vers le bas de la coquille. Sa spire est mouchetée de taches semblabes à celles des zones, quand à leur couleur, mais leur fond blanc sur les tours extérieurs, est roussâtre ou d'un blanc fauve sur ceux qui composent la saillie du sommet. L'intérieur de son ouverture offre un blanc d'émail quelquefois nuancé de rose, et un rang de taches brunes ou violâtres sur le bord de sa lèvre.

La coquille de la variété B est plus longue et plus large d'une ligne que celle de la précédente; les lignes circulaires ponctuées donc elle est ornée sont plus nombreuses, elles sont inégales entr'elles, et sont composées alternativement de points gros ou petits, de manière qu'une ligne composée de petits points est immédiatement suivie par une autre dont les points sont plus grands. Ces lignes sont d'ailleurs plus ou moins rapprochées entr'elles, mais leurs taches, d'une teinte uniforme sur toute la coquille, sont d'un rouge tirant sur le brun, ou d'un brun clair, ou enfin d'un rouge orangé. Les taches de sa spire sont ordinairement un peu plus fortes que celles du corps,

et même souvent mêlées de fauve : on remarque qu'elles ne remplissent pas toute la largeur de ses spirales, comme celles de la variété A, et qu'elles sont seulement alignées sur la saillie de leur bord extérieur. Son ouverture est blanche, et le bord interne de sa lèvre laisse appercevoir à cause de sa transparence des traces légères des points dont elle est marquée au-dehors.

La variété C que l'on nomme le *spectre rouge* vient un peu plus grosse et même plus renflée à son extrêmité supérieure que les deux précédentes. Sa coquille, longue de deux pouces six lignes, porte dix-huit lignes de diamètre. Elle est ornée, sur un fond blanc de plusieurs rangs circulaires de points transverses plus larges que longs, et de deux zones irrégulières de grandes taches simples ou entrelassées, d'un rouge vif mêlé d'orangé. On distingue, entre ces deux zones, une fascie blanche du fond, sur laquelle on compte quatre rangs de points d'une couleur analogue à celle des autres series circulaires, mais dont l'ordre est plus régulier, la distance un peu plus grande, et dont la figure, quoique plus large que longue, approche davantage de la figure quarrée. Sa spire est blanche, et tachée, comme le reste de sa superficie, de rouge vif nué d'orangé.

C'est la couleur marron qui domine sur la variété D. Sa coquille ne diffère pas par sa longueur et sa largeur de celle de la variété précédente ; elle est blanche, garnie de plusieurs rangs circulaires de points bruns, peu écartés, et de deux larges zones de grandes taches de marron plus ou moins foncé, et mêlées de fauve, dont l'une occupe sa moitié supérieure, et l'autre toute sa base. Les points des series circulaires sont plus larges que longs, presque quadrangulaires, et seulement visibles sur les parties blanches de la coquille ; mais les taches marron laissent appercevoir, dans leur intérieur, les suites de leurs series circulaires comme autant de portions de lignes d'un brun plus foncé, et non interrompues de blanc. Sa spire est blanche, et tachée de brun tirant sur le marron.

La variété E ne me paroît pas essentiellement distincte de celle qui la précède, et me semble n'en différer que par l'âge, d'où peut dépendre aussi sa petitesse, et la différence qu'elle présente dans ses couleurs. Sa coquille, sur une longueur de seize lignes, n'a que dix lignes de diamètre. Son fond, marron d'un bout à l'autre, ne laisse appercevoir que quelques taches blanches irrégulières et découpées sur un de leurs bords, lesquelles sont disposées en une zone transverse, placée vers le milieu de la coquille, un rang de points blancs très écartés à son extrémité supérieure, et quelqu'autres points semblables, mais épars et peu réguliers, sur sa base. On distingue quelques lignes transverses non interrompues, d'une couleur brune, qui tranchent peu sur son fond marron, et des taches blanches peu régulières sur le reste de sa spire.

Le *cone léonin* se trouve dans les mers d'Amérique, depuis les côtes du Mexique jusqu'à celles du Brésil ; il me paroît très-douteux qu'on en rencontre aussi dans l'océan asiatique, comme quelques auteurs l'ont avancé.

74. Cone picoté.

Conus augur ; Hwass.

Conus, testa conica flavescente, furvo nigricante interrupte fasciata, punctis rufis numerosissimis seriatim adspersa, spira obtusa (striata) ; Mus. Hwass *spec.* 73.

Rhombus cylindro-pyramidalis, striis capillaceis punctatisque circumscriptus, clavicula integra ; Lister. *synops. tab.* 755. *fig.* 7 ?

Voluta maculosa ; Rumph. *thes. tab.* 32. *fig.* Q. —— Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 5, *fig.* 10.

Cornet nommé la picotée, dont la robe de couleur de noisette, est toute semée de petits points rouges imperceptibles, avec deux zones espacées au milieu et vers le bas, etc. d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *append. pag.* 389, *pl.* 2, *fig.* 3.

Encyclop. 1re *edit. vol.* 6, *pl.* 69. *fig.* 11.

Seba, *thes. vol.* 3, *tab.* 54, *tertia in angulo dextro superiore.*

Knorr. *delic. nat. tom.* 1, *tab.* B, 3, *fig.* 1.

Conus teres, basi acuminata maculosa, puncturis rufis lineata, maculisque rufescentibus quasi fasciata ; Martini. *conchyl. tom.* 2 *pag.* 288, *tab.* 58, *fig.* 641.

Le picoté à clavicule blanche, tachetée de brun, à robe d'un blanc jaunâtre pointillée par lignes circulaires, et à deux zones, l'une entière marron vers le bas de la coquille, l'autre interrompue, et formée de taches de la même couleur sur le milieu du premier orbe ; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 462, *esp.* 51, *variet.* 2, *pl.* 17 *fig.* E, 2.

Het gevlekte katje, achaate toot; par les Hollandois.

Die roth braungeflammte chagrintute; par les Allemands.

Tabby-Stamper; par les Anglois.

La picotée, ou le cone picoté; par les François.

Description. Le *cone picoté* a été ainsi nommé à cause des séries circulaires de très-petits points dont sa coquille est ornée, sur un fond roux clair. Elle est conique, d'une épaisseur moyenne, longue de deux pouces trois lignes, et large de seize lignes; mais il est rare d'en trouver de cette grandeur. Sa spire, composée de douze ou treize spirales, est obtuse, peu élevée, et rarement conservée à la proximité du sommet. Ses tours sont étroits, très-légèrement concaves, et garnis de trois ou quatre stries circulaires, ordinairement peu prononcées, qui disparoissent sur les tours intérieurs. La superficie de cette coquille paroît lisse, malgré quelques stries circulaires, et d'autres longitudinales, qu'on y distingue par le moyen d'une loupe, et qui échappent à l'œil nud; mais on y remarque une dépression sensible vers son milieu, des crues profondes interrompant ses fascies par des traits blancs longitudinaux; et enfin, des stries saillantes alternativement plus prononcées sur sa base.

Son ouverture, aussi étroite vers son milieu qu'à son extrémité supérieure, est presque neuf fois aussi longue qu'elle est large à sa base, où se trouve son plus grand baillement; elle est blanche à l'intérieur, mais le bord de sa lèvre, ordinairement peu épais, y est accompagné d'un lisere ponctué et taché de brun, vis-à-vis ses fascies. L'échancrure qui la termine au haut, a très-peu de profondeur.

Le fond de cette coquille offre une teinte rousse ou jaunâtre légère, parsemée d'un bout à l'autre de rangs nombreux de très-petits points rougeâtres, et deux fascies d'un brun noirâtre et quelquefois marron, dont l'une est située un peu au-dessus de son milieu, et l'autre au haut de son tiers inférieur. Ses rangs circulaires ponctués, sont aussi quelquefois entremêlés d'autres rangs si petits, qu'on ne peut distinguer les points dont ils sont composés, sans le secours d'une loupe. La fascie supérieure est presque toujours accompagnée de flammes longitudinales plus ou moins distantes, et d'un brun un peu plus clair, qui s'étendent depuis son bord supérieur, avec qui elles se confondent, jusqu'à la naissance de sa spire. La fascie inférieure est sujette à varier dans sa largeur; tantôt elle est plus étroite que la première, tantôt elle est aussi large, et d'autrefois elle la surpasse de la moitié.

Sa spire offre, sur un fond un peu plus blanchâtre que celui du corps de la coquille, un rang de mouchetures fauves ou brunes qui se prolonge sur le bord supérieur des spirales par de petits traits, irréguliers, parallèles à leurs sutures, et quelques veines de la même couleur qui les coupent sur leur largeur. Cette coquille peu commune vit dans l'Océan asiatique, et principalement sur les côtes de l'Isle de Ceylan, dont plusieurs nous ont été dernièrement apportées par M. Vansleben.

75. Cone piquure.

Conus pertusus; Hwass.

Conus, testa conica rosea, incarnato fasciata albido caerulescente nebulata, striis transversis pertusis undique circinata, spira convexa.

Conus, testa conica rosacea incarnato fasciata, nubibus albide caerulescentibus et sulculis contiguis circinatis à basi usque ad apicem spirae convexae pertusis; Mus. Hwass. *spec.* 74.

Die rothe dute mit weissen zerschlitzten bandern; Kammerer *die conchyl. cabinette. pag.* 80, *tab.* 5, *fig.* 4.

Le cone à trous; par les François.

Description. Cette coquille très-rare, nous paroît différer d'un autre du même genre, décrite par M. de Favanne dans sa conchyliologie tom. 2, pag. 621, sous le nom de *cornet à trous*, dont toute la superficie est comme à celle-ci, garnie de suites circulaires de points enfoncés, mais qui s'en éloigne à d'autres égards. Peut-être la coquille de cet auteur est-elle une variété de la nôtre, dont la figure ne seroit pas trop exacte, et dont les couleurs seroient toutes différentes; comme nous n'avons pas eu occasion de la voir, nous laisserons subsister ce doute jusqu'au moment où une occasion favorable nous aura permis de l'éclaircir.

La coquille du *cone piquure* est effilée, peu épaisse, et sur tout très-retrécie vers le bas; elle porte, sur un pouce dix lignes de longueur, onze lignes de diamètre. Sa spire, composée de onze tours, est convexe, quoiqu'elle soit distinguée par des sutures onduleuses très-prononcées. Chacune des spirales offre, vers son

milieu, trois stries circulaires composées de très-petits points enfoncés, et semblables à des piqûres d'épingle. Toute la superficie du tour extérieur est garnie de stries semblables, mais celles-ci sont très-écartées, et peu apparentes sur la moitié supérieure de la coquille; elles sont au contraire beaucoup plus serrées, et leurs piquures sont plus distinctes sur sa moitié inférieure, où l'on apperçoit aussi quelques cordelettes saillantes, lisses et distantes, situées dans leurs intervalles.

Son ouverture est longue de dix-neuf lignes et large de deux lignes et demie vers le bas; elle est blanche intérieurement, et bordée de rose tout le long de sa lèvre et à sa base. Celle-ci est très-légèrement courbée vers le dos, et l'échancrure supérieure de son ouverture est peu profonde.

Les couleurs de cette coquille consistent sur un fond rose, en une ou deux fascies incarnates sur lesquelles on distingue quelques lignes circulaires d'un rouge orangé, en des taches du même rouge, interrompues par des nébulosités, d'un blanc mêlé de rose et de bleuâtre, et enfin en de très-petits points blanchâtres qui sont parsemés sans trop de régularité sur toute sa superficie. Les couleurs de sa spire ne sont pas différentes; on remarque seulement que les taches orangées dont elle est ornée sur un fond rose, y ont un peu plus de vivacité que sur le corps de la coquille, et que les points blanchâtres qu'on y apperçoit sont plus nombreux que sur la superficie du tour extérieur, et qu'ils n'y occupent de même que les parties rose du fond.

Cette coquille précieuse fait partie de la collection de M. Hwass; elle est très-grande pour son espèce: on la trouve dans les mers des grandes Indes.

76. Cone. foudroyant.

Conus fulgurans; Hwass.

Conus, testa conica albida, maculis longitudinalibus fulgurantibus, guttisque ferrugineis transversis, spira concavo-acuta, basi scabra; Mus. Hwass. *spec.* 75.

Conus, teres basi acuminata albidus, flammis longitudinalibus fuscis insignitus, seu conus flammeus; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 291, *tab.* 58, *fig.* 644.

Le cornet foudroyant, à robe blanche flambée de lignes onduleuses et en zigzags marron, interrompus sur le milieu du premier orbe par une zone blanche du fond; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 468, *esp.* 66, *variet.* 1 *et* 2, *pl.* 17, *fig.* D?

Die gefleckte braunflammige dute; Kammerer, *die conchyl. cabinette*; *pag*, 79, *tab.* 6, *fig.* 2.

Ros'ruyn gevlammde achaate tootje; par les Hollandois.

Die Rothbraune geflammte achattute; par Allemands.

Le cone foudroyant; par les François.

Description. On a donné à cette coquille le nom de *cone foudroyant* à cause des flammes longitudinales jaunâtres, ou de couleur marron et presque toujours en zigzag, dont elle est ornée sur un fond blanc. Cette coquille d'une forme moins alongée que la précédente, ne passe gueres vingt-une lignes de longueur sur un pouce de diamètre; elle est légèrement marquée vers le haut de stries circulaires peu apparentes, et à sa base de canelures convexes, serrées et bien distinctes, qui la rendent raboteuse au tact. Sa spire à laquelle on compte onze tours bien distincts est élevée en un angle aigu, et ses spirales ordinairement lisses à leur superficie sont un peu concaves et un peu saillantes les unes au-dessus des autres. Le sommet aigu qui la termine est fauve et sans taches dans les deux ou trois dernières spirales dont il est formé.

Son ouverture bien échancrée à son extrémité supérieure a sur dix-huit lignes de longueur, neuf fois moins de largeur vers le haut, et environ sept fois moins à sa base; elle est blanche intérieurement, et sa lèvre, mince et tranchante sur son bord, y est marquée d'une ligne fauve tachetée de brun.

Cette coquille porte à l'extérieur plusieurs rangs circulaires et serrés de taches rondes, ovales ou longitudinales, brunes ou marron foncé, lesquelles sont traversées sur sa longueur, par des flammes de la même teinte, entrelassées, ou figurées en zigzag. Ces flammes occupent souvent toute la longueur de la coquille; mais il arrive aussi qu'elles cessent à quelque distance de sa base, où on apperçoit alors plus distinctement qu'ailleurs, les rangs circulaires de taches dont elle est ornée. Sa spire, marbrée de marron sur un fond blanc, ou de brun mêlé de fauve, offre sur le bord extérieur des spirales, un rang de taches semblables aux marbrures, mais beaucoup plus petites, qui, commençant à sa lèvre, se prolonge quelquefois jusques sur le troisième tour.

Le *cone foudroyant* est aussi rare que le *cone piquure*; on le trouve, suivant M. Hwass, sur les côtes de l'Afrique.

77. Cone de Rumphius.

Conus acuminatus; Hwass.

Conus, testa conica alba fusco reticulata, fascia cingulata, spira canaliculata acuta; Mus. Hwass, *spec.* 76, *variet. A.*

A —— *Proarchitalassus*; Rumph. *thes. tab.* 34, *fig. F* —— Petiver. *aquatil. amb. tab.* 15, *fig.* 19.

Cornet nommé le vice-amiral de Rumphius, dont la couleur blanche est compartie en languettes irrégulières d'un rouge brun, avec une fascie dans le bas, chargée d'un cordon de points de la même couleur, etc. d'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 385, *pl.* 1. *fig. L.*

L'amiral de Rumphius, à clavicule élevée, concave sur les pas des orbes, et à grand nombre de traits en zigzags marron brun, imitant le travail du drap d'or, avec un ou deux cordons ponctués, le tout sur un fond blanc; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 449, *esp.* 25, *variet.* 1 *et* 2, *pl.* 17, *fig. N*, 1.

Admiralis vicarius, seu thalassiarchus secundus à mari rubro, etc. Chemnitz. *in Martini, conchyl. tom.* 10, *pag.* 38, *tab.* 140, *fig.* 1297.

Vice-admiraal; par les Hollandois.

Ein vice-admiral aus dem rothen meere; par les Allemands.

Vice-admiral stamper; par les Anglois.

L'amiral de Rumphius; par les François.

B —— *Testa fasciata, absque cingulo*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Le vice-amiral, estimé le plus beau des vice-amiraux, etc. d'Argenville, *conchyl. edit.* 2. *apend. pag.* 385, *pl.* 1, *fig. K.*

Knorr. *conchyl. tom.* 5. *tab.* 24, *fig.* 4.

Conus, clavicula pyramidali albus, ex fusco eleganter reticulatus et fasciatus; seu proarchithalassus Indiarum orientalium; Martini. *conchyl. tom.* 2; *pag.* 284, *tab.* 57, *fig.* 638, 639.

Le vice-amiral de Rumphius, à robe blanche chargée de traits en zigzags plus ou moins gros, d'un brun noirâtre, mais sans le cordon de points qu'on observe aux précédens; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 449, *esp.* 25. *variet.* 3. *pl.* 17, *fig. N*, 2.

Die vice-admiral; par les Allemands.

Le vice-amiral de Rumphius; par les François.

C —— *Testa subtilissime reticulata, fusco bifasciata, absque cingulo*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Le vice-amiral de Rumphius, dont les mailles d'un fauve foncé, offrent un réseau très-délicat, mais aussi sans cordon; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 449, *esp.* 25. *variet.* 4.

Le vice-amiral de Rumphius à réseaux fins; par les François.

Description. Rumphius ayant été le premier qui aie donné une figure de cette coquille, sous le nom de *vice-amiral*, les conchyliologistes François avoient cru devoir lui conserver ce nom, quoiqu'ils n'ignorassent pas d'ailleurs, que cette coquille étoit bien différente de celle, qui, dans l'espèce du *cone amiral*, est nommée de la même manière. Mais une pareille condescendance est trop condamnable, et trop opposée aux principes d'une saine nomenclature, pour que nous ayons cru devoir l'adopter. En lui donnant le nom de *cone de Rumphius*, nous conservons une partie de son origine, celle qui est relative au premier auteur qui l'a faite connoître; et nous évitons le substantif *amiral*, qui pourroit la faire confondre avec la coquille à qui ce nom appartient exclusivement.

Le *cone de Rumphius* est une coquille de grandeur médiocre, à spire élevée en angle aigu, et d'une forme assez analogue à celle du *cone amiral*, mais sa spire est plus profondément canaliculée, et la superficie de ses spirales n'est point marquée de stries circulaires, comme dans cette espèce; elle est d'ailleurs un peu moins effilée, et son extrémité supérieure présente dans cette partie un peu plus de bombement.

La coquille de la variété A, est longue de dix-huit lignes et large de neuf; ses spirales,

au

au nombre de neuf ou de dix, forment une légère saillie les unes au-dessus des autres, qui ressemble à un cordon élevé et légèrement arrondi. La superficie de son tour extérieur est assez lisse, et des stries circulaires ne s'y montrent que vers le bas. Son ouverture, longue de quatorze lignes, large d'une ligne deux tiers à son extrémité supérieure, où elle est bien échancrée, et d'environ deux lignes un tiers à sa base. Elle est blanche intérieurement, et le bord tranchant de sa lèvre y est ponctué de brun sur toute sa longueur.

Les couleurs qui distinguent cette coquille, consistent en des veines très-fines, formant un réseau à mailles, rondes et irrégulières, ou petites et quarrées, d'un brun fauve ou marron foncé, ou même d'un brun violâtre sur un fond blanc. Sur ce réseau, on apperçoit quelques taches longitudinales plus foncées, et composées de mailles beaucoup plus petites que celles du réseau du fond, lesquelles sont rondes ou ovales, et nuancées de bleuâtre ou de violet clair. Ces taches, ordinairement disposées en deux zones, dont l'une un peu au-dessus du milieu de la coquille, et l'autre plus étroite sur son tiers inférieur, sont séparées entr'elles par une bande treillissée du fond, qui est elle-même divisée par un ou deux cordons de points ou de portions de lignes brunes, ou enfin, par des traits ronds alignés, d'un brun toujours plus foncé que celui des veines. Ce cordon est quelquefois peu prononcé; mais, soit qu'il s'en trouve un seul ou deux, c'est toujours de son existence que dépend la différence qu'il y a entre cette première variété et la suivante. Sa spire est marbrée de blanc et de brun noirâtre, de telle manière, que les taches blanches sont rondes ou ovales, et sont partout environnées de brun.

La variété B ressemble dans toutes ses parties à la précédente; elle n'en diffère, comme je l'ai déjà dit, que parce qu'elle est privée des cordons ponctués qui distinguent celle-là.

La coquille de la variété C, a, sur une longueur de quinze lignes, environ huit lignes de diamètre. Les mailles du réseau dont elle est environnée sur un fond blanc, sont beaucoup plus petites que sur les deux premières, et les véinules d'une extrême finesse, qui le composent, sont d'un fauve tirant sur le brun, et il est tacheté longitudinalement de fauve, de brun clair et de violâtre. Ses deux zones circulaires, formées de traits d'un brun foncé, outre qu'elles ne sont presque pas interrompues, ont des mailles irrégulières très-fines, et l'intervalle qui les sépare, ressemble à celui de la variété B, en ce qu'il est également privé de cordon. Sa spire ne diffère, ni par sa forme, ni par ses couleurs, de celle de la première.

Ces trois variétés du *cone de Rumphius*, sont peu communes, on les trouve dans les mers des grandes Indes, et principalement à Amboine et aux isles Moluques.

78. Cone amadis.

Conus amadis; Hwass.

Conus, testa conica aurantio fusca, maculis niveis trigono-cordatis multiplicibus reticulata, spira canaliculata acuminata, basi punctatim sulcata; Mus. Hwass, *spec.* 77. *variet. A.*

A —— *Cornet dit l'amadis*; d'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 337, *pl.* 1, *fig.* 5.

Knorr, *conchyl. tom.* 6, *tab.* 5, *fig.* 3.

Conus teres basi acuminata, ex aurantio et albo, ammiralium in modum elegantissime pennatus, fasciatus et punctatus, seu conus amadis; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 290, *tab.* 58, *fig.* 642, 643.

L'Amadis, nommé par quelques uns l'amiral Amadis, à clavicule élevée tachetée de fauve, dont les pas des orbes sont concaves et en vive arrête à robe blanche fasciée de fauve avec des cordons de points et de marbrures en zigzac fauve brun, comme à l'amiral de Rumphius; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 419, *ep.* 20, *variet.* 1, *pl.* 17, *fig. M.*

Conus amadis, testa conica [illegible], lineis castaneo-fuscis ramosis reticulatis, zonis in fundo albo marmoratis, [illegible] basi [illegible], — [illegible] marginata et sulcata et [illegible] punctis [illegible] mosaica, labro [illegible]; Chemnitz, *in martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 71, *tab.* 142, *fig.* 1324, 1325. —

Amadis toot; par les Hollandois.

Die amadis tute; par les Allemands.

L'amadis; par les François.

B —— *Serie triplici cingulorum punctis albis distincto [illegible]*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Amadis [illegible], testa [illegible] oblonga, clavic[illegible] fusco [illegible] fundo candido [illegible] tribus aurantiaco-[illegible]

intermedia fascia latiore, quam dividit cingulum a bis et fuscescentibus maculis alternis articulatum, &c. Chemnitz *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 34, *tab.* 139. *fig.* 1293.

Der admirals unter den admiral tuten; par les Allemands.

L'amiral Amadis; par les François.

Description. Le *cone amadis* est une coquille peu épaisse, d'une forme approchante de celle de la précédente, mais d'un volume plus considérable : elle a sur une longueur de trois pouces deux lignes, environ un pouce sept lignes de largeur. Sa superficie est lisse et luisante, rarement marquée de quelques stries longitudinales, excepté sur sa partie inférieure, où on compte de quinze à vingt stries circulaires assez profondes, dont les douze ou treize premières, ordinairement plus écartées entre elles que celles du bas, sont chargées de points concaves ou de piqûres plus ou moins apparentes, qui disparoissent entièrement sur les stries les plus inférieures. Sa spire est élevée, et composée de douze ou treize spirales larges, concaves, à stries fines, circulaires, légèrement onduleuses, presque treillissées, et bordées extérieurement d'un talus saillant, dont les sutures sont fines, peu profondes et sur-tout très-régulières. Les huit spirales du centre, au lieu d'être concaves, sont arrondies, quelquefois légèrement granuleuses, et toujours élevées en un sommet pointu, formé en angle aigu.

Son ouverture a neuf fois plus de longueur que de largeur à son extrêmité supérieure ; elle est très-profondément échancrée au haut, d'où elle s'élargit insensiblement jusqu'au bas d'environ une vingt-septième partie de sa longueur. Le dedans de l'ouverture est blanc, et sa lèvre très-mince sur le bord y est tachetée des mêmes couleurs que son extérieur. Toute la superficie de la variété A de cette coquille est marbrée sur un fond blanc de traits en zigzag d'un fauve plus ou moins brun ou tirant sur le marron, ou d'un brun orangé, qui laissent paroître dans leurs interstices des parties blanches du fond, en forme d'écailles triangulaires ou cordées. On y apperçoit aussi des taches brunes ou fauves qui sont parsemées entre les mailles de ce réseau, et souvent réunies en deux espèces de zones où elles sont cependant interrompues par des parties blanches du fond. Sa spire offre de grandes taches blanches sur un fond brun ou marron, ou des taches brunes plus ou moins foncées sur un fond blanc, ce qui dépend de celle des deux couleurs qui y est dominante.

La coquille de la variété B ne diffère de la première que par les caractères suivans ; 1°. les couleurs dont elle est ornée sur un fond blanc sont moins foncées et plus [illegible] d'une teinte orangée ; 2°. elle porte au-dessus de son milieu une zone moins interrompue par des parties blanches du fond que celles de la précédente, mais divisée circulairement par deux ou trois cordons de petits points, inégaux entr'eux, de figure ronde ou ovale, qui constituent cette variété ; 3°. sa spire a moins de blanc que la première, et cette couleur y est disposée en taches ovales d'une grandeur inégale sur un fond fauve orangé. Cette coquille faisant partie du cabinet de M. Hwass est longue de deux pouces huit lignes, sur un pouce et demi de diamètre.

Ces deux variétés du *cone amadis* appartiennent aux mers des grandes Indes : on les trouve aux isles de Java et de Borneo, mais elles sont peu communes.

79. Cone janus.

Conus janus; Hwass.

Conus, testa conica alba, fulvo et castaneo undata, spira albo-maculata acuta, basi sulcata; Mus. Hwass. *spec.* 78, *variet. A.*

A — *Rhombus ex rufo fasciatus et undatus, clavicula tenui et acuta*; Lister. *synop. tab.* [illegible], *fig.* [illegible].

Cochlea longa pyriformis vulgaris, coronata, laevis, in apice non nihil striata, candida, fasciis tribus latis fuscis obscure fasciata, lineis fuscis undatim maculata; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 25, *fig.* S.

Regenfuss. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 10, *fig.* 33.

Martini, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 58, *fig.* 647.

Le janus ou le faux amiral, à robe d'un beau blanc, marbrée par flammes longitudinales étroites et en zigzags de fauve et de marron brun, disposées comme en trois zones, &c. Favanne, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 487, *esp.* 23, *variet.* 1, *pl.* 27, *fig.* O.

Der janus; par les Allemands.

Le janus; par les François.

B — *Testa flava fusco et albo fasciata.*

Conus janus; testa fusco et albo fasciata, cingulis albo punctatis; Mus. Hwass, *variet. B.*

Spuria cochlea denticulata, ex arantio flavo nubilata, tribus minus distinctis fasciis super fundo, instar porcellani vasis, albido et laevi cincta, inferius filamentosis quasi funiculis circulata; Seba *thes. vol.* 3, *pag.* 136, *tab* 47, *fig.* 24.

Le janus à bandes, et dont les crues bien prononcées forment des espèces de côtes longitudinales et serrées, sa robe blanche est fasciée dans trois zones de fauve brun avec des flammes longitudinales et ondées marron brun; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 487, *esp.* 23, *variet.* 2.

Le janus à bandes; par les François.

Description. Cette coquille que M. Martini avoit rangée au nombre des variétés du *cone capitaine* diffère essentiellement de cette espece par l'arrondissement de son extrêmité supérieure, et sur-tout par les sillons ponctués dont elle est munie sur toute son extrêmité inférieure. Elle a ordinairement depuis deux pouces jusqu'à deux pouces et demi ou deux pouces neuf lignes de longueur, comme j'en possède une, sur onze, quatorze ou seize lignes de diamètre. Sa forme est plus effilée que celle de l'espèce précédente; et sa spire, composée de douze tours, n'est jamais aplatie à sa circonférence, et terminée en saillie rapide vers le centre comme celle du *cone capitaine;* mais elle s'élève insensiblement, et par une pente presque égale jusqu'à son sommet. Ses douze spirales sont légèrement concaves, et garnies de trois ou quatre stries circulaires bien prononcées, quelquefois finement dentelées ou ridées, ou onduleuses. Sa superficie est unie et luisante, quoique marquée de crues assez sensibles jusques sur son tiers inférieur, où on apperçoit six ou sept sillons obliques et écartés, dont la cavité est finement striée, et quelquefois paroît comme ponctuée par des piqûres longitudinales semblables à de petites rides.

Son ouverture a sur l'individu le plus grand, deux pouces quatre lignes de longueur, presque trois lignes de largeur vers le haut, et environ cinq lignes à sa base. Son extrêmité supérieure, peu échancrée, se replie doucement vers la spire; et sa lèvre, peu épaisse sur son bord, offre intérieurement un liseré taché de brun, sur un fond roussâtre ou jaune clair, qui occupe toute sa cavité.

Cette coquille est ornée sur un fond blanc, de flammes longitudinales un peu obliques, onduleuses ou en zigzag, de fauve ou de marron ou de brun plus ou moins foncé. Ces flammes, ordinairement peu écartées, sont quelquefois interrompues par deux ou trois rangs circulaires de grandes taches brunes mêlées de fauve, avec qui elles se confondent, et qui y forment comme autant de zones, d'une largeur très-sujette à varier. Quelquefois ces rangs circulaires de taches, manquent en totalité, et alors la coquille est flambée d'un bout à l'autre, sans aucune interruption, ou de fauve ou de marron foncé. Sa spire est variée de flammes brunes sur un fond blanc, excepté sur les quatre ou cinq derniers tours du sommet, qui sont colorés de roux ou de jaunâtre.

La coquille de la variété B est longue de deux pouces trois lignes, et large de près de quatorze lignes. A tous les caractères de la forme que j'ai détaillés à l'article de la première, elle joint une nature et un ordre différent de couleurs. Son fond, d'un fauve jaunâtre, est orné de fascies d'un brun clair, et garni de taches irrégulières blanches; la fascie du milieu de la coquille a le double de la largeur de celle du haut, et celle-ci offre à son tour la moitié moins de taches blanches que la première. Indépendamment de ces fascies, on y apperçoit aussi des traits blancs longitudinaux sur les crues de la coquille, et quelques lignes circulaires très-fines sur les parties jaunâtres du fond. Sa spire n'est point différente, quand à ses couleurs, de celle de la variété A.

M. Favanne a fait mention de quatre autres variétés de cette espèce, qui me paroissent se rapporter à l'une ou à l'autre de celles que j'ai décrites, excepté cependant sa sixième variété, qu'il nomme le *arc-blanc*, et qui ne diffère des autres, suivant cet auteur, que par sa robe entièrement blanche.

Le *cone janus* vit dans l'Océan asiatique; on le trouve, suivant M. de Favanne, à l'Isle-de-France et aux Moluques; comme aussi sur les côtes de la nouvelle Guinée, et même sur celles de Otaiti.

80. Cone perdu.

Conus deperditus.

Conus, testa conica transversim striata, spira acuta canaliculata decussatim striata, basi sulcata.

Cornet qui se trouve assez rarement parmi les fossiles de Pontlevoye; d'Argenville. *conchyl. append. edit.* 2, *pag.* 349, *pl.* 29, *fig.* 8.

[illegible]

[illegible]

D[illegible] ... diamètre. Sa forme est conique, retrécie vers le bas, et également décroissante, sans renflement, [illegible] sa base. [illegible] ... véritable réseau, dont les stries circulaires sont [illegible] ... qu'au milieu de la coquille, plusieurs stries simples ou circulaires [illegible] ... lantes et plus nombreuses que les premières, [illegible]

[illegible] ... à sa base. Quand à ses couleurs, comme on ne connoît encore cette coquille que dans l'état [illegible] ... en Champagne qu'on trouve les mieux conser[illegible] ... de même aux environs de Soissons.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] par les Hollandois.

[illegible] par les Allemands.

[illegible] pierreux, [illegible] : par les François.

[illegible]

[illegible]

d[illegible] inférieurement de [illegible] en [illegible] de sa longueur. Le fond de l'ouverture est blanc mêlé de violâtre, excepté vis-à-vis des fascies de l'extérieur où elle est blanche, et à sa base qui est noirâtre dehors comme dedans.

Le fond de cette coquille est d'un rouge tirant sur le fauve ou d'un fauve mêlé d'orangé, sur lequel on apperçoit des bandelettes circulaires un peu plus foncées, qui correspondent à ses cordelettes, et deux fascies dont l'une composée de grandes taches blanches, variées de fauve, occupe le haut de la coquille, et l'autre entièrement blanche ou [illegible] de chiquetée sur ses bords, est située un peu au-dessous de son milieu. Ces deux fascies ont une largeur à peu-près égale, mais les taches blanches de la fascie supérieure se prolongent en se rétrécissant sur le sommet du tour extérieur, ce qui rend la spire de cette coquille pannachée ou tachée de blanc sur un fond rouge, ou fauve nué d'orangé. Le *cone aumusse* est peu commun, on le trouve suivant MM. Chemnitz et Hwass dans les mers des grandes Indes, et sur les côtes de S. Domingue et de la Martinique, selon M. de Favanne.

82. Cone aumusse.

Conus vexillum; Martini.

Conus, testa conica fulva, albo-fasciata, lineis [illegible] [illegible] longitudinalibus [illegible], spira [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible], [illegible] [illegible]; Mus. Hwass. *spec.* 82, *variet. A.*

A —— Rumph. *thes. tab.* 31, *fig.* 5. —— Petiver. *amboin. tab.* 21, *fig.* 12.

C[illegible] [illegible] conica [illegible] rubescata, non nihil [illegible] [illegible] [illegible], secundum longitudinem [illegible] [illegible] [illegible] picta seu radiata, [illegible] [illegible]; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 20. *fig. M.*

C[illegible] [illegible] conica [illegible] [illegible] rubescata, in [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] fascia [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] albo et [illegible] radiatim [illegible]; *ind. pag. et tab.* 21. *fig. L.*

Voluta [illegible] [illegible] quae [illegible], et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pallide al[illegible] [illegible] [illegible] Rhombodis circulariter [illegible], et. Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 131, *tab.* 4[illegible], *fig.* 8 —— 11 *et tab.* 4[illegible], *fig.* 16, 17.

Conus, volutae [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] superne [illegible] [illegible]; Klein. *ostrac. pag.* 66, *esp.* 1[illegible], [illegible]. *C.*

Regenfuss. *conchyl. vol.* 2, *tab.* 6, *fig.* [illegible].

Knorr. *conchyl. vol.* 3, *tab.* 1, *fig.* 3.

Conus clavicula pyramidal. [illegible] [illegible] [illegible] in medio albi, interdum [illegible] [illegible] [illegible] maculis, quod [illegible] coloris [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible]; Martini. *conchyl. tom.* 2, *p.* [illegible], *tab.* 57. *fig.* 629.

L'aumusse, à clavicule courte, [illegible] de blanche, à grandes taches d'un [illegible] [illegible] ou brun, qui laissent une bande [illegible] au fond: Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* [illegible]53, *esp.* 3[illegible], *variet.* 2, 4.

De groote olyf-band toot; par les Hollandois.

Das ordensband, die gelbe ordenstute: par les Allemands.

L'aumusse; par les François.

B —— *[illegible] fulva, non fasciata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

L'aumusse sans bandes; par les François.

Description. Le *cone aumusse* est une coquille souvent volumineuse, et cependant peu épaisse, d'une forme conique assez régulière, légèrement [illegible] à sa base, et terminée en-dessus par une spire [illegible] plus ou moins élevée, dont le sommet est [illegible] et peu aigu. S'il étoit nécessaire de connoître l'origine des noms [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à la plupart des coquilles, on seroit assez embarrassé de découvrir la [illegible] de celui d'aumusse, que porte celle-ci, et on seroit tenu de supposer [illegible] que l'usage leur a accordé.

Cette coquille, sur une longueur de trois pouces [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] et M. Hwass en [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] quatre lignes, et large de deux pouces six lignes. Sa spire, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], est

composée de onze ou douze spirales, larges, peu concaves, et garnies de stries circulaires fines, onduleuses, mais bien distinctes. Le bord supérieur de ses spirales forme une légère saillie tout le long des sutures, dont la ligne est bien marquée, et ordinairement régulière, excepté sur le tour extérieur. Les stries qu'on distingue à leur superficie sont quelquefois piquées sur les plus jeunes individus; elles sont nombreuses, très-serrées, et paroissent même quelquefois légèrement granuleuses. Les stries longitudinales du tour extérieur sont très-serrées et presque imperceptibles; mais on apperçoit, sur son extrémité inférieure, quelques cordons obliques, distants et bien prononcés, qui la rendent légèrement raboteuse. Son ouverture est longue de trois pouces, et large de quatre lignes sur presque toute sa longueur; elle offre, à son extrémité supérieure, une échancrure assez profonde, et à sa base un bourrelet oblique et très-saillant dans l'intérieur. Sa lèvre est mince, et bordée d'un liseré fauve ou tirant sur le roux.

Cette coquille présente extérieurement, sur un fond fauve nuancé de roux ou de jaunâtre, et veiné longitudinalement d'un fauve brun plus foncé, deux fascies blanches, dont l'une occupe son extrémité supérieure, et l'autre est située à son milieu. Ces fascies sont quelquefois accompagnées de taches blanches longitudinales écartées, qui les dépassant de chaque côté, y forment comme autant de croix, ou bien elles sont jaunâtres et interrompues par des grandes taches blanches distantes, et plus ou moins régulières. De ces deux fascies, c'est la supérieure qui est toujours la moins prononcée; mais il arrive aussi qu'elle soit composée de grandes taches brunes et blanches, ou de taches marron et blanches, mêlées de fauve, et qu'elle ait dans ce cas un peu plus de largeur que celle du milieu. La base recourbée de cette coquille est toujours colorée d'un brun noirâtre; mais elle offre à l'intérieur une couleur blanche uniforme qui s'étend dans toute sa cavité. Sa spire est marbrée de grandes taches alternativement blanches et brunes, ou variée de taches fauves ou jaunâtres, ou d'un brun marron sur un fond blanc, et terminée au centre par une tache jaune qui occupe les cinq ou six dernières spirales du sommet.

La coquille de sa variété B, la seule que l'on doive considérer comme telle, tant les couleurs sont variables et inconstantes sur les divers individus de cette espèce, diffère de la précédente, en ce qu'elle n'offre aucune trace de fascies, ni du fond fauve ou jaunâtre dont elle est ornée, et que les lignes longitudinales de sa superficie y sont très-peu apparentes.

Elle lui ressemble d'ailleurs par tous les autres caractères.

Le cone aumusse appartient à l'Océan asiatique; on le trouve assez communément sur la côte de Malabar et aux Isles Moluques.

83. CONE. Peau de serpent.

Conus testudinarius; MARTINI.

Conus, testa conica alba, fusco et pallide caesio nebulata, maculis fuscis sagittatis per fascias albas dispersis, spira obtusa; Mus. HWASS. *spec.* 81, *variet. A.*

A —— Voluta achates dicta; RUMPH. *thes. tab.* 34, *fig. K.*

Voluta rarior et perpulchra, ab oris caraïcis dictis profecta, dilute caeruleascente colore, radiis saturatè fuscis tanquam flammis distincta, gyri in supremo apice ex caeruleo-plumbei sunt coloris, fuscis maculis variegati; SEBA, *thes. tom.* 3, *pag.* 132, *tab.* 41, *fig.* 13.

REGENFUSS., *conchyl. tom.* 1, *tab.* 11, *fig.* 55.

KNORR, *conchyl. tom.* 3, *pag.* 28, *tab.* 12. *fig.* 4.

Conus basi pyramidali laevi, tumidus, ex albo et obscure fusco marmoratus et maculatus, lineis granulatis transversim cinctus, seu conus testudinarius granulatus; MARTINI, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 252, *tab.* 55, *fig.* 609.

La peau de serpent à deux bandes, grand cornet à clavicule élevée, à deux larges fascies d'un rouge cramoisi-brun, tachetées de blanc et de gris blanchâtre, et à deux bandes blanches ponctuées en chevrons de la même couleur; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2. *pag.* 466, *esp.* 65, *variet.* 1, *pl.* 16, *fig. G.*

Gegranuleerde schildpad-toot; par les Hollandois.

Die Schwarzbraune Gewölkte Schildkrötentute; par les Allemands.

La peau de serpent brune; par les François.

B —— testa aurantia fasciis angustioribus; Mus. HWASS. *variet. B.*

Regenfuss, *conchyl. tom.* 1, *pag.* 25, *tab.* 3, *fig.* 37, *et tab.* 11, *fig.* 54.

La peau de serpent orangée, fond blanc, à deux larges fascies d'un fauve orangé, d'où partent des flammes de la même couleur, et pointillées de blanc; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 468, *esp.* 68, *variet.* 4.

La peau de serpent orangée; par les François.

Description. Le *cone peau de serpent* a été ainsi nommé à cause des taches dont sa coquille est marbrée, et à qui on a cru trouver quelque ressemblance avec celles qui distinguent la peau de quelques serpens. Elle est épaisse, de forme conique, tirant un peu sur l'ovale, légèrement arrondie à son extrémité supérieure, et terminée en-dessus par une spire conique et élevée en angle obtus. Cette coquille varie dans sa grandeur depuis un pouce jusqu'à deux ou trois pouces de long, sur un demi-pouce, un pouce et un pouce et demi de large. Celle dont je donne la description est d'une grandeur peu commune, puisque sur deux pouces dix lignes de longueur, elle a un pouce et demi de diamètre. Les douze tours dont sa spire est composée sont larges, légèrement concaves et marqués de quelques stries circulaires, très-superficielles. On remarque qu'ils sont renflés sur leur bord supérieur, et que la ligne spirale de leurs sutures est bien prononcée, mais peu régulière, et quelquefois finement festonnée sur les tours extérieurs. Les crues longitudinales de cette coquille sont bien marquées, mais ses stries circulaires sont tantôt fines et serrées, tantôt grosses et distantes, quoique toujours foiblement exprimées, excepté à sa base où elles sont plus apparentes, et même quelquefois légèrement granuleuses. Sa base sensiblement recourbée vers le dos est simple, arrondie et très-foiblement échancrée sur son bord.

Son ouverture longue de deux pouces quatre lignes, est large de trois lignes à son extrémité supérieure, peu échancrée, et de quatre lignes et un tiers vers le bas. Elle est accompagnée à sa base d'un pli quelquefois très-saillant qui entoure obliquement sa columelle. Elle est blanche dans l'intérieur, et sa lèvre ordinairement épaisse y est nuancée sur son bord, de blanc, de violet et de brun foncé.

Le fond blanc de cette coquille, nuancé de bleuâtre, de couleur de chair, et de violâtre en quelques endroits, offre deux larges rangs de taches brunes ou d'un marron foncé, dont la figure très-irrégulière est entrelassée de parties blanches du fond, et dont les bords sont très-déchiquetés. Ces deux rangs de taches, dont le premièr occupe à lui seul toute la moitié supérieure de la coquille, en s'y prolongeant en forme de flammes de la même couleur, laissent paroître vers son milieu une fascie blanche, ponctuée en lignes circulaires de petites taches sagitées, d'un marron brun. On distingue une seconde fascie blanche, aussi ponctuée à sa base; mais les taches de celle-ci au lieu d'être sagitées, ou sous la figure de chevrons, sont irrégulières, inégalement écartées, et ne sont point disposées circulairement. Sa spire d'un blanc nué de bleuâtre ou de violâtre, est flambée sur sa superficie, soit de marron brun, soit de fauve plus ou moins foncé. Il n'y a que les cinq ou six spirales du sommet qui soient ou purement blanches ou de couleur de chair, ou enfin d'une teinte rose foncée.

De toutes les variétés que M. de Favanne cite à cette espèce, il n'y en a peut-être qu'une seule qui doive être considérée comme une véritable variété. Toutes les autres de cet auteur ne nous paroissent dépendre que de l'âge différent, ou du divers degré de conservation des individus à qui il les rapporte; ou bien elles nous paroissent représenter des différences individuelles, telles qu'on les rencontre si communément dans le genre du *cone*, dont presque tous les individus diffèrent du plus au moins entr'eux, soit dans la grandeur, la petitesse ou la rareté des taches qui leur sont particulières, soit enfin dans la teinte de ces mêmes taches, dont la vivacité s'affoiblit et se perd même quelquefois à mesure que la coquille devient plus âgée. La coquille de la variété B offre une teinte orangée, ornée de deux larges rangs de taches fauves orangées, d'où partent des flammes de la même couleur, et des fascies du fond, plus étroites que dans la première; elle est ordinairement plus petite. On trouve cette coquille sur les côtes de Surinam, de Saint-Domingue, et de la Martinique; elle n'est précieuse que lorsqu'elle joint à un volume un peu considérable une belle conservation.

84. Cone veiné.

Conus venulatus; Hwass.

Conus, testa conica alba, fusco venulata, spira convexa; Mus. Hwass. *spec.* 82.

Le bois veiné, grand cornet marbré et veiné de traits d'un fauve sanguin, sur un fond blanc, [illegible]; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 462, *esp.* 48, *variet.* [illegible], *pl.* 14, *fig. D*, 1.

Le bois veiné à bandes, ou [illegible] plus [illegible] dont [illegible] deux [illegible] d'un [illegible], et de [illegible] d'un [illegible]; Lamarck, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 462, *esp.* 48, *variet.* 2, *pl.* [illegible] *fig. D.* 2?

Le bois veiné ou le cone veiné, par les François.

Description. Cette coquille peu commune porte, suivant M. de Lamarck, depuis deux jusqu'à trois pouces, ou un peu plus de longueur, sur seize lignes ou deux pouces de largeur. Celle que je décris est beaucoup plus petite, puisqu'elle n'a pas au-delà de vingt lignes de longueur, sur un pouce et demi de diamètre. Elle est épaisse, de forme conique, élargie vers le haut, où elle est terminée par une spire convexe, composée de neuf tours, dont la superficie est lisse très-légèrement concave sur les deux extérieurs, et dont les bords sont également saillants et renflés. On distingue sur la base de cette coquille, des cordelettes circulaires bien prononcées, tandis que le reste de sa superficie est lisse, et ne montre que quelques stries longitudinales, distantes et des plus superficielles.

Son ouverture est longue de dix-neuf lignes, large d'une ligne et deux tiers à son extrémité supérieure, et de deux lignes et demie à sa base; son échancrure supérieure est peu profonde, et sa lèvre [illegible] d'un liseré fauve, est [illegible], tranchante sur son bord, et blanche dans le reste de sa cavité.

La superficie de cette coquille est presque entièrement veinée par des [illegible] d'un jaune orangé, ou d'un fauve mêlé de rouge brun, qui y forment un réseau à larges mailles, entre [illegible] les [illegible] plus petites, sur un fond blanc; mais indépendamment de ces veines, on y [illegible] aussi des masses de la même couleur, [illegible] en trois rangs circulaires, dont deux étroits occupent sa moitié supérieure, et le [illegible] placé sur sa base. Quelquefois son fond blanc est mêlé de [illegible], et sa spire [illegible] est d'une [illegible], et [illegible] de [illegible], de [illegible] de [illegible] sur le fond. Il paroît que M. de Lamarck [illegible] de cette espèce, qui porte des bandes [illegible] d'une [illegible] différente, mais comme nous n'avons pas eu occasion de la connoître, on peut consulter, à son sujet, la description qu'en a donnée cet auteur.

Cette coquille appartient aux mers d'Amérique, suivant M. [illegible], et on la trouve aussi, selon M. de Lamarck, dans les parages de Manille.

85. Cone de mosambique.

Conus mozambicus; Hwass.

Conus, testâ [illegible]*-oblongâ*, [illegible], [illegible] *spirâ* [illegible]; Mus. Hwass. *spec.* 85, [illegible]

A — *Conus elongatus*, *testâ oblongâ tenui laevi*, [illegible], *flammis et maculis* [illegible], [illegible], *spirâ* [illegible], *effusa*, *basi transversim striata*; Chemnitz *in Martini. conchyl. tom.* 10, *pag.* [illegible], [illegible] *fig.* [illegible]

Der lang [illegible] kegel; par les Allemands.

L'amiral africain fascié; par les François.

B — *Testâ* [illegible] *fasciatâ*, [illegible]; Mus. Hwass. *variet. B.*

L'amiral africain cordonné; par les François.

Description. *Le cone de mozambique*, que l'on nomme aussi improprement l'*amiral de guinée*, est une coquille plus alongée que la précédente, et assez analogue, par sa forme, à celle du [illegible], dont elle diffère cependant beaucoup à d'autres égards, et notamment par les stries nombreuses dont la superficie de ses spirales est garnie. Elle porte le plus souvent, sur vingt lignes de longueur, environ neuf lignes de diamètre; elle est effilée, arrondie à son extrémité supérieure, [illegible] un peu [illegible] sur sa convexité, et marquée, sur son [illegible], de stries nombreuses, [illegible] et [illegible] de fils. Sa spire est [illegible], et composée de sept spirales [illegible], un peu [illegible] à leur bord [illegible], et garnies de dix ou onze stries circulaires, [illegible], qui sont [illegible] et beaucoup moins apparentes sur les tours voisins du sommet, que sur les deux extérieurs.

Son

Son ouverture, un peu arquée vers le haut, est longue de dix-sept lignes, et sept fois environ moins large vers le bas. L'échancrure de son extrémité supérieure est peu sensible, et sa lèvre, mince sur le bord, est liserée intérieurement de brun clair, tandis que le reste de sa cavité offre une teinte violâtre très-légère, sur un fond blanc.

Le fond de la variété A de cette coquille est extérieurement d'un fauve presque marron, accompagné de plusieurs zones circulaires semblables à des lignes, articulées de bleuâtre et de fauve foncé, et d'une fascie composée alternativement de taches blanches et brunes presque carrées. Cette fascie, située un peu au-dessous du milieu de la coquille, est quelquefois divisée par une zone fauve du fond, et quelquefois entière; les taches brunes qu'on y remarque n'offrent d'autre différence que d'être quelquefois très-foncées, ou d'un brun tirant sur le noirâtre. Ses zones ponctuées sont peu sensibles sur sa moitié supérieure, où elles sont distantes, inégales, et au nombre de six ou de sept, tandis que celles qui occupent sa base couvrent les stries dont j'ai parlé, dont la superficie est interrompue de fauve et de blanchâtre. Sa spire présente, sur un fond marron plus ou moins foncé, quelques mouchetures blanchâtres, ordinairement peu apparentes, excepté sur la circonférence de son tour extérieur.

La coquille de la variété B offre, sur un fond jaunâtre, plusieurs rangs circulaires de taches brunes, articulées de blanc, qui en garnissent presque toute la superficie, excepté un peu au-dessous de son milieu, où on apperçoit une sorte de zone blanche, sur laquelle les taches sont plus rares, plus écartées, et beaucoup moins régulières qu'ailleurs. Sa spire est marbrée de grandes taches brunes, sur un fond blanc ou foiblement nuancé de violâtre; enfin, cette coquille est longue de dix-huit lignes, et large de huit.

Le cone de mozambique est ainsi nommé, parce que c'est sur cette partie des côtes d'Afrique qui portent ce nom, qu'on le rencontre plus communément.

86. Cone de Guinée.

Conus Guinaïcus; Hwass.

Conus, testa conica rubiginosa, fasciis obsoletis albidis fusco variegatis, spira obtusa maculata; Mus. Hwass. *spec.* 84, *variet. A.*

A —— *Le faux amiral de Guinée*; par les François.

B —— *Testa rubiginosa, fasciis distinctis latioribus*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Cornet appelé l'amiral de Guinée, n'ayant que trois fascies sur sa robe, dont le fond est couleur de noisette ou de paille; celle de la bande du milieu est agate, avec des zigzags aurores, et dont la tête a sept étages relevés et bariolés de taches agates et brunes, le sommet de même; d'Argenville. *conchyl. édit.* 2, *pag.* 386, *pl.* 1, *fig. Q.*

Conus testudinarius laevis, fuscus, nubeculis albis marmoratus et fasciatus varior; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 252, *tab.* 55, *fig.* 608?

L'amiral de Guinée, dont le fond de la robe est couleur de paille ou noisette, à deux zones de flammes aurore et marron; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 491, *esp.* 28, *variet.* 2 *et* 5, *pl.* 16, *fig. F*, 1 *F*, 2.

Rood bruyne schyldpad toot; par les Hollandois.

Die braunrothe landirte schildkrotentute; par les Allemands.

Le faux amiral de Guinée à larges bandes; par les François.

C —— *Testa obsolete fasciata, nubeculis pallide caerulescentibus succincta*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Rhombus cylindro-pyramidalis ex rufo undatus, clavicula acuta sulcata, Lister. *synops. tab.* 782, *fig.* 29.

Le faux amiral de Guinée sans bandes, à robe bleuâtre nuée de roussâtre, orné de larges marbrures et de traits marron brun, avec une petite zone blanche vers les deux tiers du premier orbe; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 490, *esp.* 28, *variet.* 3.

Le faux amiral de Guinée; par les François.

Description. Cette coquille est toujours moins effilée que la précédente, et sur-tout plus bombée à son extrémité supérieure, puisque sur une longueur de vingt-une ligne, elle porte onze lignes de diamètre. Elle est lisse sur les deux tiers supérieurs de sa superficie, malgré

quelques stries circulaires très-peu apparentes qu'on y distingue pendant sa jeunesse; tandis que son tiers inférieur, très-légèrement recourbé, en présente plusieurs saillantes, serrées et bien exprimées. Sa spire, toujours moins élevée que celle du *cone de mozambique*, est obtuse, et composée de neuf spirales légèrement convexes, qui paroissent quelquefois lisses, et sont néanmoins chargées de stries fines, circulaires, quelquefois assez distinctes. La ligne des sutures est bien marquée et peu régulière, et le bord supérieur des spirales avance foiblement sur le bord inférieur de celle qui la suit.

Son ouverture est longue de dix-sept lignes, et environ huit fois moins large que longue vers le bas. Elle n'est que très foiblement échancrée à son extrémité supérieure, et sa lèvre est bordée intérieurement d'un liseré fauve, et quelquefois veinée de fauve brun, sur un fond violet, fascié de blanc sale vers le milieu.

Sa variété A porte, sur un fond brun rougeâtre, ou couleur de rouille, ou enfin couleur de violet, deux fascies blanchâtres flambées et variées de brun, ordinairement peu marquées. L'une de ces fascies occupe le tiers supérieur de la coquille, tandis que la seconde, beaucoup plus large, plus prononcée, et mêlée d'une teinte jaunâtre, est située un peu au-dessous de son milieu. Sa base est toujours d'une teinte moins foncée que le reste de sa superficie. Sa spire est environnée, sur le bord du tour extérieur, d'un rang de petites taches blanches, et flambée ou tachetée, sur les tours intérieurs, d'un blanc bleuâtre, sur un fond brun.

La coquille de la variété B ressemble, par sa forme et ses proportions, à la précédente; elle en diffère seulement par la largeur plus considérable de ses deux fascies, et par les flammes longitudinales en zigzags, d'un brun ou d'un marron plus ou moins foncé, dont elles sont ornées.

La coquille de la variété C offre, sur un fond fauve tirant sur le jaunâtre ou le roux, ces grandes taches d'un blanc nué de bleu, dont les unes, situées vers le milieu de la coquille, sont longitudinales ou obliques, et séparées entr'elles par des traits bruns et étroits, tandis que les autres, qui occupent son extrémité supérieure, sont plus petites, transverses, et d'une figure approchante de l'ovale. Ces taches sont disposées de manière que la teinte du fond y forme comme trois zones, plus ou moins distinctes, dont deux sur son extrémité supérieure, et la troisième sur sa base. Quelquefois on apperçoit une petite zone blanche qui coupe circulairement les taches du milieu de la coquille; mais elle est alors si peu prononcée, qu'on peut aisément la confondre avec les taches qu'elle traverse. Sa spire est marbrée de blanc, sur un fond fauve jaunâtre, nuancé de brun. L'intérieur de son ouverture est blanc, nué de violet très-clair. Elle est peu commune.

Ces trois variétés, du *cone de Guinée*, se rencontrent sur les côtes de l'Afrique, et principalement sur celles de la Guinée, dont on leur a donné le nom.

87. Cone franciscain.

Conus franciscanus; Hwass.

Conus, testa conica castanea, albido bizonata, zona superiore anfractus decurrente, spira convexo-acuta.

Conus, testa conica castanea, zonis duabus albidis, superiore omnes anfractus spirae convexo-acutae cingente; Mus. Hwass *spec.* 85.

Kammerer. *Die conchylien cabinette, pag.* 91, *num.* [illegible], *tab.* 6, *fig.* 4.

Le capucin, ou le cordelier brun; par les François.

Description. Cette coquille, peu commune, est reconnoissable à sa couleur brune, et aux deux zones blanchâtres dont elle est traversée, dont l'une se prolonge d'une manière sensible sur le bord inférieur des tours de sa spire. Elle est peu épaisse, de forme conique, arrondie à son extrémité supérieure, où elle est terminée par une spire convexe aiguë. Sa superficie quoique lisse, laisse appercevoir cependant quelques stries circulaires très-peu apparentes, excepté sur sa base, où elles sont un peu plus saillantes et plus rapprochées, et quelques stries longitudinales peu profondes, dont la teinte est tantôt plus foncée que le reste de la coquille, et tantôt plus claire. On compte huit tours à sa spire, dont la superficie est lisse, légèrement convexe, et dont les sutures très-régulières sur les tours intérieurs sont inégales et raboteuses sur les deux extérieurs.

Son ouverture est plus entrouverte que celle des espèces précédentes, puisque sur une longueur de vingt une ligne, elle n'a pas moins de trois lignes et demie de largeur au bas; elle est peu échancrée à son extrémité supérieure, d'un blanc nuancé de violet dans l'intérieur, et bordée de marron clair sur le bord tranchant de sa lèvre.

Sa superficie est colorée de brun tirant sur le marron, où on distingue quelques lignes

circulaires très-peu apparentes, écartées, d'un brun plus foncé, et deux zones blanchâtres, dont l'une, de près d'une ligne de largeur, est située un peu au-dessus du milieu de la coquille; et l'autre moitié, moins large, occupe son extrêmité supérieure. Celle-ci se prolonge sur le bord inférieur des spirales, à la proximité des sutures avec qui elle se confond quelquefois, jusqu'au sommet, dont la pointe est ordinairement émoussée et blanche. La longueur de cette coquille ne passe guères deux pouces, sur environ treize lignes de diamètre. On la trouve, suivant M. Hwass, dans les mers d'Afrique.

88. Cone informe.

Conus informis; Hwass.

Conus, testa conica, saepius informi, alba, fusco et caeruleo nebulata, spira convexo-acuta, basi striata; Mus. Hwass. *spec.* 86. *variet. A.*

A —— Knorr. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 1, *fig.* 6.

Le rouleau panaché à tête mince, de forme effilée et légèrement sinueuse, à robe d'un blanc grisâtre, teint de roussâtre, panachée de marron foncé, et comme fasciée en trois zones de la même couleur; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 492, *esp.* 32, *variet.* 1, *pl.* 79, *fig.* X.

Conus spectrum sumatrae, testa conica laxe convoluta levi alba, ex fusco carulescente sparsim maculata seu nebulata, spira adscendente, anfractibus striatis striis granulatis, basi transversim striata submarginata, apertura effusa; Chemnitz. *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 91, *tab.* 144, *A*, *fig. g, h*?

Das gespenst von sumatra; par les Allemands.

Le rouleau panaché, ou le cone informe; par les François.

B —— *Testa tumida, fulvo alboque maculata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Conus rudis, testa conica crassa ponderosa alba, longitudinaliter subdivisa appositione incrementorum novorum, ex fusco maculata et nebulata, spira acuminata, basi sulcata, striis subgranulatis scabra et emarginata; Chemnitz. *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* [illegible] *et tab. ead. fig. e, f.*

[illegible]; par les Allemands.

Le cone panaché [illegible]; par les François.

Description. Cette coquille a beaucoup plus l'apparence d'un *strombe* dont l'ouverture ne seroit pas encore achevée, que celle d'un *cone*. Ce qui, entre autres choses, rend plus vraisemblable son analogie avec les *strombes*, c'est une convexité saillante, qu'elle porte très-souvent sur le côté gauche de son ouverture, que l'on retrouve de même sur quelques coquilles du genre du *strombe*, et jamais sur les autres espèces du genre du *cone*. C'est donc sur la foi des auteurs, et notamment sur celle de M. Hwass, que j'ai placé ici cette coquille, dans l'espoir que ceux qui pourront l'observer vivante dans son pays natal, ne négligeront pas de nous faire connoître la forme de son animal, qui peut seule éclaircir nos doutes, et répondre à toutes les difficultés.

Le *cone informe* a une coquille mince, légère, transparente, longue de deux pouces une ligne, et large d'un pouce vis-à-vis sa gibbosité. Elle est convexe vers le haut, et rarement privée de la bosse dont nous avons parlé. Sa spire est élevée, composée de huit spirales convexes, striées circulairement, dont les sutures sont bien prononcées, mais peu régulières. La base de cette coquille offre des stries serrées, saillantes et nombreuses, et une très-légère échancrure au bas, tandis que le reste de sa convexité est lisse, ou simplement marquée de crues inégales et peu prononcées.

Son ouverture est longue de vingt lignes, large de trois lignes vers son milieu, et plus rétrécie à son extrêmité inférieure, d'environ un quart de ligne. Elle n'est presque pas échancrée à son extrêmité supérieure, mais sa lèvre est mince, tranchante sur son bord, et [illegible] de brun, sur un fond violâtre, qui occupe toute sa cavité.

La superficie de la variété A de cette coquille, est toute marbrée, ou panachée de flammes et de veines brunes ou fauves, ou jaunâtres, mêlées de teintes bleuâtres sur un fond blanc; quelquefois ces flammes forment, par leur entrelacement, un réseau à mailles [illegible], et nuancées de jaunâtre ou de roux. [illegible], sur un blanc bleuâtre, comme le reste de sa superficie, est tachée et panachée de brun.

La variété B diffère de la première, en ce que sa coquille est beaucoup plus bombée, plus pesante, souvent marquée de crues moins prononcées, et qu'elle est tachée à sa superficie, de fauve et de blanc. Le *cone informe* appartient, suivant M. Hwass, à l'Océan [illegible]

89. Cone rat.

Conus rattus; Hwass.

Conus, testa conica cinereo-violacea, fascia punctisque albis sparsis notata, spira obtusa, basi violacea; Mus. Hwass. *spec.* 87, *variet. A.*

Le rat gris; par les François.

B —— *Testa albida fulvo variegata, cingulis punctatis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Le rat cordonné; par les François.

Description. Cette coquille est peu volumineuse, épaisse, très-renflée à son extrêmité supérieure, et marquée à sa superficie de crues inégales, ordinairement peu prononcées. Elle porte sur dix-neuf lignes de longueur, onze lignes et plus de diamètre. Sa superficie est lisse, et chargée de stries circulaires très-fines, qui ne sont bien sensibles que sur son extrêmité inférieure. Celle-ci est colorée dans le bas de violet clair, lequel s'étend sur toute la circonférence de sa columelle. Sa spire est obtuse, et composée de dix tours légèrement convexes, dont les pas étroits sont séparés par une ligne spirale bien marquée, et seulement peu régulière sur son tour extérieur.

Son ouverture, colorée de violâtre dans toute sa cavité, est longue de dix-sept lignes, et large de deux lignes et demie dans son plus grand écartement. Sa lèvre est épaisse, et liserée de fauve et de violet sur toute sa longueur.

Ses couleurs consistent à l'extérieur, en deux fascies inégales, sur un fond cendré nuancé de violâtre. La première de ces fascies est blanche, large, interrompue par des flammes du fond, et située à l'extrêmité supérieure de la coquille; la seconde, un peu plus étroite, est placée un peu au dessous de son milieu, elle est ordinairement couleur d'agathe, nuancée de violet, et toute parsemée de points blancs et de quelques nébulosités blanchâtres. Ces points sont très-petits, et on reconnoît, en regardant de près, qu'ils y sont distribués sur des rangs circulaires. On en apperçoit aussi quelques-uns sur le fond cendré de la coquille, mais ils y sont beaucoup plus rares, plus distants les uns des autres, quoique toujours alignés. Sa spire est marbrée de fauve ou de roux, ou même de cendré, sur un fond blanc.

La variété B, que l'on nomme le *rat cordonné*, diffère seulement de la première, par les cordons ponctués dont elle est garnie à sa superficie, et par les flammes fauves dont elle est ornée, sur un fond blanchâtre. Ces deux variétés du *cone rat*, se trouvent, suivant M. Hwass, dans les mers d'Amérique.

90. Cone pavillon.

Conus Jamaïcensis; Hwass.

Conus, testa conica ventricosa, olivacea, cingulis punctatis fasciisque albis fusco variegatis, spira convexo-acuta; Mus. Hwass. *spec.* 88, *variet. A.*

A —— *Le pavillon indien, petit cornet, à deux ou quatre zones blanchâtres flambées de marron, et à trois autres pointillées de la même couleur, sur un fond roux olivâtre*; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 450, *esp.* 30, *variet.* 1, *pl.* 18, *fig. D*, 1.

Le pavillon indien ventru; par les François.

B —— *Testa elongata distincte cingulata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Le chotin; Adanson. *conchyl. pag.* 95, *pl.* 6, *fig.* 6.

Le pavillon indien effilé; par les François.

Description. Le *cone pavillon* a beaucoup d'analogie avec l'espèce précédente, mais il est un peu moins renflé à son extrêmité supérieure, et sa spire est élevée en un angle presque aigu. Sa coquille porte sur environ un pouce et demi de longueur, dix lignes de diamètre; elle est luisante à sa superficie, et marquée de stries circulaires extrêmement fines, jusqu'à la proximité de sa base, où on peut en compter sept ou huit qui sont mieux exprimées. Ses crues longitudinales sont plus reconnoissables à la couleur cendrée qu'elles présentent, qu'à leur profondeur; elles sont distantes, et au nombre de deux ou de trois. On compte neuf ou dix tours à sa spire, dont la superficie est légèrement convexe, lisse, et garnie d'une ligne spirale assez régulière.

Son ouverture est longue de quatorze lignes, et environ sept fois moins large à son extrêmité inférieure; elle est peu échancrée au haut, et sa lèvre est bordée intérieurement de fauve ou de brun. La moitié supérieure de sa cavité, offre une grande bande violette surmontée d'une zone blanche, tandis que sa moitié inférieure est blanchâtre, ou nuancée de violet clair.

Le fond de sa couleur d'un verd olivâtre, est entouré d'un bout à l'autre d'un grand nombre de lignes circulaires très fines, ponctuées de brun, et parsemé, sans régularité, de quelques mouchetures transverses, blanchâtres ou cendrées. Il est traversé vers le milieu de la coquille, par une fascie large de deux lignes, composée de mouchetures longitudinales, onduleuses, alternativement cendrées ou bleuâtres, blanches et brunes. Outre cette fascie, on en distingue une seconde à-peu près semblable à sa base, et une troisième, beaucoup plus étroite et nuancée de jaunâtre, qui occupe le sommet de son tour extérieur. Sa spire, marbrée de blanc bleuâtre, sur un fond semblable à celui du corps, offre un liseré roux très-étroit sur le bord supérieur de ses spirales, et une teinte brune liserée de blanc, sur celles qui en avoisinent le sommet. On trouve cette coquille dans les mers d'Amérique, et sur-tout à l'isle de la Jamaïque.

La variété B, malgré ses grands rapports avec la précédente, devroit peut-être en être distinguée; car, indépendemment de son volume, qui est toujours moins grand, sa coquille est encore beaucoup plus effilée et plus approchante de la forme cylindracée, que de celle de la variété A. Sur un pouce de longueur, elle n'a ordinairement que cinq lignes de diamètre. Le fond de sa couleur est d'un verd d'olive plus foncé que celui de sa première variété, et même légèrement nuancé de violâtre. Les lignes circulaires dont il est traversé, sont composées de portions de lignes très-brunes, articulées de blanc, tandis que les mouchetures blanchâtres de la variété A, ne sont pas contiguës à ses lignes ponctuées, mais disséminées sans régularité sur toute sa superficie. La fascie qu'on apperçoit un peu au-dessous du milieu de cette coquille, est composée de taches blanches, brunes et jaunâtres très-distinctes; et les points blancs des lignes brunes qui l'avoisinent ou la traversent, sont plus grandes et mieux marquées qu'à ses deux extrêmités. Un cordon fauve, très-étroit, articulé de blanc et de brun, occupe le bord de son tour extérieur, et se prolonge d'une manière sensible tout le long des sutures, jusqu'au sommet de sa spire, dont la superficie est lisse et tachetée de blanc cendré, sur un fond analogue à celui du corps. Son ouverture est violâtre dans le fond, et nuancée de brunâtre et de fauve ponctué de brun sur le bord de sa lèvre. Cette variété du *cone pavillon* se trouve aux mêmes endroits que la première, suivant M. Hwass, et se rencontre encore plus communément, selon M. Adanson, sur les rochers de la côte du Sénégal.

91 Cone méditerranéen.

Conus mediterraneus; Hwass.

Conus, testa conica livida, albo fasciata, lineis punctisque fuscis, spira convexo-acuta (striata); Mus Hwass. *spec.* 96.

Aldrovand. *exang. pag.* 361 *fig.* 3,4,6.

Le pavillon de la méditerranée, par les François.

Binae volutae ex mari mediterranao minores per pulchrae, altera spadicea albis et ditute caeruleis serpentinis maculis variegata, tenuibusque veluti pilis circulata, altera alba ex dilute fusco nubilata et punctis densissime annulata, Seba *thes. tom.* 3, *pag.* 136 *tab.* 47 *fig.* 27.

Description. De toutes les coquilles qui composent le genre du *cone*, celle ci est la seule qui appartienne bien sûrement à la mer méditerranée; j'en ai reçu à différentes fois de la côte d'Alger, de Naples, de la Corse, des côtes de la Provence, et j'en ai rencontré plusieurs fois moi-même sur les rivages du Languedoc. Elle est petite et d'une forme très-analogue à celle de la variété A du *cone pavillon*, dont elle ne différeroit pas sensiblement sans une ou deux stries circulaires qu'on apperçoit sur la superficie de ses spirales, ou du moins sur les trois ou quatre plus extérieures.

Les plus grandes coquilles de cette espèce ont quatorze lignes de longueur sur une largeur de moitié moindre, et au plus d'environ huit lignes. Leur superficie marquée de crues longitudinales assez sensibles est lisse sur leurs deux tiers supérieurs, et sensiblement striée sur le tiers restant. Sa spire est presque aiguë et composée de neuf tours dans la moitié inférieure, est lisse et convexe, et dont la moitié supérieure est légèrement concave, striée et si adhérente au tour suivant, que leurs sutures en deviennent très-peu sensibles.

Son ouverture ne diffère presque pas de celle du *cone pavillon*, elle est seulement toute colorée de violet à l'intérieur, à l'exception de deux fascies blanches, dont l'une plus étroite est située à son extrémité supérieure et l'autre vers son milieu. Ces fascies correspondent à deux de celles qu'on apperçoit sur sa superficie.

Son fond consiste en une couleur verdâtre nuancée de fauve, et garnie de plusieurs suites circulaires et fines de lignes brunes et de points blancs inégaux. Ces lignes circulaires

sont plus ou moins marquées, selon l'âge ou la conservation de la coquille à qui elles appartiennent; elles sont d'un brun foncé pendant leur jeunesse, et d'un brun foible sur les plus âgées, ou sur celles qui ont roulé quelque temps sur les rivages. Une fascie d'un blanc cendré et pointillée comme le reste de la coquille occupe son milieu, une seconde fascie plus étroite et non pointillée est située à son extrémité supérieure; on en apperçoit quelquefois une troisième dans leur intervalle, qui diffère des deux précédentes en ce qu'elle est traversée par des flammes brunes ondulcuses, bordées de blanc et de cendré, qui ne coupent jamais les deux premières, mais forment quelquefois des taches brunes irrégulières sur leurs bords. La base de cette coquille est verdâtre et picotée de blanc. Sa spire offre sur un fond verdâtre, des taches alternativement blanches et brunes ou noirâtres, et quelquefois un réseau rougeâtre à mailles inégales qui y produit un effet très-agréable. Cette coquille d'ailleurs très-commune est rarement entière et bien conservée.

92. Cône pointillé.

Conus puncticulatus; Hwass.

Conus, testâ conicâ albidâ, seriebus approximatis punctorum fuscorum cingulata, spirâ obtusâ, basi sulcatâ; Mus. Hwass. *spec.* 60, *variet. A.*

A — *Binae volutae ex albo perfundatae, funiculis desuper cinguntur catheniformibus ex rubro minutissime guttatis, atque in ambitu quam proxime ad se mutuo positis; ex mari meridionali proveniunt et catuli guttati vocantur*; Seba, *thes. vol.* 3 *pag.* 136, *tab.* 48, *fig.* 46, 47.

Martini, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 54, *fig.* 612, *litt. b.*

Le cornet pointillé, fond blanc à grand nombre de lignes circulaires pointillées de fauve roux; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 450 *esp.* 28 *variet.* 4.

Conus miliis punctatus, testâ conicâ albidâ serie multiplici punctorum minimorum circumscripta, spirâ obtusâ, anfractibus subundulatis, basi emarginatâ, fauce [illegible]; Chemnitz *in Martini conchyl. tom.* 10 *pag.* 16 *tab.* 140 *fig.* [illegible]

Die [illegible] punctirte Kegel; par les Allemands.

Le cône pointillé [illegible]; par les François.

B — *Testâ albâ, [illegible] granulosis, [illegible]*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Cochlea conoïdea parva leviter striata, mucronata, candida, lineis quibusdam fuscis punctatim circumdata; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 22 *fig.* 2.

Conus granulatus; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* [illegible], *tab.* [illegible], *fig.* 612, *litt. a.*

Le chat ponctué, à robe blanche nuée de bleuâtre, marbrée de café au lait et ponctuée par lignes circulaires de la même couleur; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* [illegible], *esp.* 21, *variet.* 1, *pl.* 19, *fig. M.* 3?

Le chat ponctué, robe blanche quelquefois nuée de bleuâtre et marbrée de brun foncé, le même, même pag. esp. 21, *variet.* 2 *pl.* 19, *fig. M.* 4.

Die grave monche; par les Allemands.

Le cône pointillé américain; par les François.

Description. Cette coquille est aussi petite mais un peu plus bombée que la précédente, puisqu'elle porte huit lignes de diamètre sur un pouce de longueur; elle est d'une forme conique ramassée, lisse sur sa moitié supérieure, et striée circulairement depuis le milieu jusqu'au bas. Ce qu'on remarque de particulier à ses stries c'est qu'elles sont convexes, plus ou moins saillantes, et toujours séparées les unes des autres par des sillons larges et aplatis, dont la cavité est elle-même garnie de stries fines, nombreuses, mais longitudinales. Sa spire est élevée en un angle obtus, et composée de huit ou neuf spirales, dont la superficie légérement concave et marquée de stries longitudinales et arquées, très-fines, est terminée à leur bord extérieur par un talus assez saillant. Ce talus n'est bien apparent que sur les trois spirales extérieures, celles du sommet étant aplaties ou très peu concaves, mais toujours également striées.

Son ouverture est longue de neuf lignes, large d'une ligne à son extrémité supérieure et d'une ligne et demie vers le bas. Son échancrure supérieure est peu profonde, et sa base en offre une seconde qui l'est encore

moins. Sa lèvre joint à une épaisseur moyenne un liséré ponctué de brun sur son bord intérieur, puis une zone blanche, suivie par une teinte fauve nuancée de violâtre, qui occupe le reste de sa cavité.

Le fond blanchâtre ou roussâtre de cette coquille est orné de vingt-deux ou vingt-quatre rangs circulaires de points bruns, qui sont ordinairement plus serrés vers son milieu qu'à l'une ou l'autre de ses extrémités. Le rang qui occupe le haut du tour extérieur, est le seul, dont les points un peu plus grands que ceux des autres rangs se prolonge sur le bord intérieur des spirales, jusqu'à la troisième ou la quatrième, où il cesse d'être apparent. Sa spire, indépendamment de cette ligne ponctuée qui tourne parallèlement aux sutures, est blanchâtre comme le reste de sa coquille, et irrégulièrement parsemée de quelques taches fauves ou brunes. Cette variété du *cone pointillé* est peu commune, on ne l'a trouvée encore que sur les côtes de la Chine.

La coquille de sa variété B que j'ai sous les yeux, porte la même longueur et la même largeur que la première, mais je dois prévenir qu'il est rare d'en rencontrer de ce volume. Elle en diffère, en ce que les stries saillantes de sa moitié inférieure sont très-convexes et souvent granuleuses, et que sa superficie offre, sur un fond blanc, des flammes longitudinales brunes, onduleuses ou en zigzags, et environ seize rangs de points bruns, un peu plus grands et plus distants que ceux de sa variété A. Sa spire est marbrée de taches brunes peu régulières sur un fond blanc, et ornée d'un rang de petits points de la même couleur sur le bord inférieur de chaque spirale, mais dont les points sont plus rares et plus écartés que ceux de la précédente variété. On trouve aussi quelquefois des coquilles de cette variété qui diffèrent de celle que je décris par la teinte fauve ou rougeâtre ou orangée des flammes et des points dont elles sont ornées, ou enfin par des cordelettes convexes et lisses qui occupent toute leur superficie, ou qui ne s'étendent que sur leur moitié inférieure. Cette variété très-commune dans les cabinets nous vient de S. Domingue, de la Guadeloupe et de la Martinique.

93. Cone chiné.

Conus mauritianus; Hwass.

Conus, testa conica alba fulvo maculata, punctis fuscis lunatis cincta, spira obtusa, basi sulcata; Mus. Hwass. *spec.* 91.

Le cornet chiné, à pas des orbes presque concaves, à robe blanche nuée de grisâtre, ondée longitudinalement et ponctuée de brun, avec une petite zone blanche vers le bas du premier orbe; Favanne, *conchyl. tome* 2, *pag.* 490, *esp.* 28 *variét.* 2.

Le cornet chiné à points, à lignes circulaires ponctuées de marron brun et à traits longitudinaux onduleux de la même couleur; Favanne, *ibid. variét.* 3 ?

Le cone chiné; par les François.

Description. Je ne doute pas que cette coquille ne soit encore une variété du *cone pointillé*, dont les couleurs ont cependant plus d'analogie avec celles de sa seconde variété qu'avec celles de la première. Elle a non seulement la même forme, la même concavité sur ses spirales, mais elle offre aussi des rangs circulaires de points, traversés de flammes longitudinales sur sa superficie, des stries arquées sur les pas de ses spirales, et d'autres stries convexes circulaires sur sa moitié inférieure; elle lui ressemble enfin par la réunion de tous ses principaux caractères, et n'en diffère que par la figure arquée de ses points et par la nuance des couleurs dont elle est ornée, ce qui sans exagération ne peut suffire pour constituer une espèce.

Cette coquille porte sur quatorze lignes de longueur, neuf lignes de diamètre. Sa spire de très-peu moins élevée que celle du *cone pointillé*, n'en diffère d'ailleurs que par une moindre saillie des stries arquées dont ses spirales sont garnies. Sa superficie lisse sur sa moitié supérieure est sillonnée sur l'autre moitié, et la cavité de ses sillons est seulement moins striée que dans la précédente, ce qui peut provenir du poli que la coquille paroît avoir reçu. Son ouverture est exactement semblable; il n'y a enfin que ses couleurs qui soient un peu différentes. Les points bruns dont ses rangs circulaires sont composés sont ordinairement arqués ou courbés en croissant, ce qui se rencontre aussi quelquefois sur des individus de la variété B du *cone pointillé*, mais leurs séries sont plus nombreuses et moins distantes, et leurs points sont aussi plus petits. Son fond blanc est nuancé de fauve et flambé longitudinalement de brun, de violâtre, et de cendré. Sa spire marbrée de brun sur un fond blanc est ornée sur le bord inférieur des spirales, d'un rang de petites lignes arquées, qui correspond au rang ponctué qui, dans l'espèce précédente, accom-

pague ses sutures. Suivant M. Hwass cette coquille appartient aux mers d'Afrique.

94. Cone cordelier.

Conus fumigatus; Hwass.

Conus, testa conica castanea, albo fasciata, spira obtusa canaliculata; Mus. Hwass. *spec.* 92.

Petit cornet brun, avec un ruban blanc dans le milieu et un autre dans le haut; d'Argenville, *conchyl. édit.* 2, *pag.* 238, *pl.* 12, *fig.* D.

Conus brevis transversim striatus, coloris castanei, basi maculata, versus apicem albo fasciatus; seu nigritarum virgo, frontali albo; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 261 *tab.* 56, *fig.* 618.

Le cordelier brun, dont la robe se partage en deux larges fascies d'un brun minime, avec deux petites zones d'un beau blanc, l'une sur les pas de la spirale, l'autre vers le milieu du premier orbe et un cordon brun; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 450, *esp.* 30, *variet.* 4.

Die Kaffeebraune Bandtute, par les Allemands.

Le cordelier brun, ou la négresse; par les François.

Description. Cette coquille ressemble par sa forme, sa couleur et les fascies blanches, dont elle est cerclée, à celle du *cone franciscain*, mais sa spire est obtuse et canaliculée sur ses tours, ce qui suffit pour l'en distinguer au premier coup d'œil. Sa longueur est ordinairement de seize lignes et sa largeur de neuf. Elle est peu épaisse, très-luisante à sa superficie et marquée à la proximité de sa base de quelques stries écartées et peu élevées. Ses crues longitudinales sont très-superficielles, mais on y remarque quelquefois un liseré cendré qui les fait mieux ressortir. Sa spire est obtuse, composée de huit spirales, dont les sutures sont bien marquées, quoique peu profondes, et dont la superficie est lisse et un peu plus sensiblement canaliculée que sur les deux espèces qui la précédent. Elle est terminée au centre par un sommet pointu mais peu saillant.

Son ouverture est longue de quatorze lignes, et large d'environ deux lignes sur presque toute sa longueur; elle est violâtre dans l'intérieur et marquée de deux fascies blanches qui correspondent à deux semblables qu'on voit à sa superficie. Sa lèvre mince sur le bord, et tranchante, est terminée à son extrêmité supérieure par une échancrure peu profonde. Son fond est extérieurement d'un brun tirant sur le marron, nuancé par quelques traits longitudinaux plus foncés, et traversé par deux fascies blanches, dont l'une est située à l'extrêmité supérieure de la coquille et l'autre un peu au dessus de son milieu. La fascie supérieure est étroite, veinée de fauve ou de marron, et prolongée sur les tours de la spire, dont elle occupe toute la superficie. Celle du milieu est bordée de chaque côté par une ligne rougeâtre qui est quelquefois suivie par une ligne contiguë jaunâtre où d'un fauve clair. Indépendamment de ces deux fascies on en voit quelquefois une troisième à la proximité de sa base dont la teinte est fauve et qui ne penêtre pas dans l'intérieur. Sa spire offre des veines mêlées de taches marron sur un fond blanc, excepté sur les trois tours du sommet qui sont colorés de fauve ou de brun. C'est dans les mers d'Amérique que l'on trouve cette coquille suivant M. Hwass.

95. Cone cerclé.

Conus vittatus; Hwass.

Conus, testa conica lutea, zona alba aurantio variegata, spira convexa mucronata; Mus. Hwass. *spec.* 93.

Knorr, *conchyl. tom.* 3, *tab.* 11, *fig.* 3.

Le capitaine de Knorr, à clavicule blanche tachée d'orangé fauve ou brun, à robe d'un jaune pâle flambée d'orange, de même qu'une zone blanche sur le milieu du premier orbe; Favanne, *conchyl tom.* 2, *pag.* 451, *esp.* 30, *variet.* 9.

Le capitaine; par les François.

Description. Cette coquille portant sur un fond jaune des lignes circulaires très-fines, une fascie blanche variée d'orange, et des taches de la même teinte sur sa spire, est, sans contredit, une des plus ornées de son genre. Elle est bombée à son extrêmité supérieure, légérement arrondie à la naissance de sa spire, et un peu retrécie vers sa base. Sa longueur est de dix-sept lignes, et sa largeur de dix. Sa superficie, lisse sur les deux tiers supérieurs de sa coquille, est munie de stries convexes et inégales sur son tiers inférieur. On compte neuf tours à sa spire, ordinairement peu élevée, qui

qui sont remarquables par leur convexité et par les stries circulaires, fines et nombreuses, qu'on peut appercevoir moyennant une loupe, jusqu'aux plus voisins du sommet. Celui-ci est pointu, et un peu plus saillant que ne sembleroit comporter l'inclinaison de ses spirales.

Son ouverture est longue de quinze lignes, large d'une ligne et un quart à son extrémité supérieure, et d'environ deux lignes et demie aux trois quarts de sa longueur vers le bas. L'échancrure qui la termine au haut est un peu moins profonde que dans l'espèce précédente, et sa lèvre porte un peu plus d'épaisseur. Le fond de sa cavité est blanc.

La couleur jaune de sa superficie est pâle, et approchante de la teinte citron, ou vive et nuancée d'orangé; elle est traversée, sur sa longueur, par quelques traits blanchâtres peu exprimés, et circulairement par des lignes très-fines ponctuées de fauve ou d'orangé. Une fascie blanche de près de deux lignes de largeur, est située un peu au-dessous du milieu de la coquille. Cette fascie est veinée, tachée et ponctuée d'orange vif, et souvent d'échiquetée sur ses bords.

Une seconde fascie à marbrures orangées, sur un fond blanc, occupe le bord du tour extérieur, et toute la superficie de sa spire, dont les sutures ponctuées d'orangé paroissent crénelées sans l'être, et sont cependant bien exprimées.

Le cone cerclé se trouve, selon M. Hwass, dans l'Océan asiatique.

96. Cone matelot.

Conus classiarius; Hwass.

Conus, testa conica ferruginea, albo et fusco fasciata, spira obtusa maculata; Mus. Hwass. *spec.* 94.

Le cornet enflammé, fond blanc à deux larges zones, d'un rouge brun tirant sur le cramoisi, déchiquetées dans leur contour; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 462, *esp.* 50, *variet.* 1, *pl.* 14, *fig.* C, 5?

Le matelot; par les François.

Description. *Le cone matelot* est une petite coquille, épaisse, de forme conique, à spire convexe obtuse, et à superficie lisse, légèrement cordonnée vers le bas. Elle a, sur un pouce de longueur, environ sept lignes et demie de diamètre. Sa spire est composée de sept tours, lisses, un peu convexes, dont la ligne spirale des sutures est bien marquée.

Son ouverture, sur une longueur de dix lignes, n'a qu'une ligne et demie de largeur à son extrémité inférieure, d'où elle commence à se rétrécir insensiblement jusqu'au haut, où elle n'a pas au-delà de deux tiers de ligne de largeur. Elle est blanche intérieurement, peu échancrée à son extrémité supérieure, peu épaisse et liserée de fauve sur le bord de sa levre. Les couleurs dont cette coquille est ornée, consistent en un fond couleur d'ocre, ou rouge brun mêlé de marron, qui est traversé un peu au-dessous de son milieu par une fascie blanche, tachée sur un ou deux rangs de brun noirâtre, et par quelques lignes fauves, non interrompues, et situées sur ses deux tiers inférieurs. Une seconde fascie borde le sommet de son tour extérieur, et occupe toute la superficie de sa spire; elle elle blanche comme la première, et flambée de rouge brun ou de brun très-foncé. Sa base est blanche et sans taches. Le *cone matelot* appartient, suivant M. Hwass, aux mêmes mers que la précédente.

J'observerai, au sujet de cette coquille, que la différence que l'on trouvera entre sa phrase françoise, comprise dans le tableau du genre, et sa phrase latine, provenant de ce que la première avoit été composée sur une coquille usée qui m'avoit induit en erreur, il convient de la corriger de la manière suivante: *Coquille conique couleur d'ocre, fasciée de blanc et de brun, spire obtuse tachée de brun.*

97. Cone chevalier.

Conus eques; Hwass.

Conus, testa conica alba, luteo fasciata, zonis binis ramosis macularum fulvarum, spira convexa; Mus. Hwass. *spec.* 95, *variet.* A.

A — *Le chevalier, cornet à robe blanchâtre, traversée dans son milieu par un ruban citron sale, avec deux zones de taches oblongues d'un brun olivâtre et grisâtre*; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 462, *esp.* 49, *variet.* 1, *pl.* 14, *fig.* F, 1.

Le chevalier marbré; par les François.

B — *Testa livida, maculis fasciis angulatis*; Mus. Hwass. *variet.* 6.

Le chevalier tacheté, à clavicule moins saillante, et à robe blanche ornée de cordons et taches irrégulières d'un fauve orangé; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 462, *esp.* 49, *variet.* 2, *pl.* 14, *fig.* F, 2.

Le chevalier taché; par les François.

Description. Cette coquille diffère peu, par sa forme, de celle de la variété A du cone *[illegible]*, elle est seulement plus mince, et sa spire est un peu plus saillante, quoiqu'à sommet obtus. Sur une longueur de dix-huit lignes, elle porte onze lignes de diamètre ; ses neuf ou dix spirales sont légèrement concaves, renflées dans leurs bords, et marquées de deux ou trois stries circulaires ordinairement peu apparentes, excepté sur les plus extérieures. Ses crues longitudinales paroissent à peine sur sa superficie, et ce n'est que sur la partie inférieure de son tour extérieur que l'on apperçoit des stries circulaires bien prononcées, au nombre de sept ou de huit.

Son ouverture est longue de quinze lignes, et environ neuf ou dix fois moins large vers le bas; elle est intérieurement nuée d'un blanc couleur de chair, peu échancrée à son extrémité supérieure, et accompagnée d'une lèvre médiocrement épaisse.

Cette coquille présente, sur un fond blanc, deux larges zones de traits fauves, longitudinaux, onduleux et ramifiés, ou d'un brun olivâtre foncé, une fascie jaune ou citron foncé vers son milieu, et une seconde fascie blanchâtre à sa base. Sa zone supérieure se prolonge depuis la suture du tour extérieur jusqu'à sa fascie jaune; mais il paroît que ce n'est pas constant, puisque les flammes brunes dont elle est ornée semblent finir, à quelque distance de cette fascie, dans la figure de M. Favanne que nous avons citée. Le reste de sa spire offre des taches fauves ou d'un brun olivâtre sur un fond blanc. Cette coquille peu commune vient, suivant M. de Favanne, de la nouvelle Zelande.

Sa variété B diffère, à quelques égards, de la précédente; sa coquille est ordinairement plus petite, plus épaisse, moins renflée dans sa forme, un peu plus rétrécie à sa base; on remarque aussi que sa spire est moins élevée, et que les huit spirales qui la composent sont un peu plus arrondies, quoique d'ailleurs également striées. Son ouverture est [illegible] dans l'intérieur, liserée de brun, et puis de fauve sur le bord de sa lèvre, et [illegible] extrémité. La partie visible de sa columelle est fauve, ou nuancée de roux, ou d'un gris [illegible].

Quant aux couleurs dont elle est ornée, elles consistent en un rang de taches brunes, transverses, [illegible], sur un fond brun clair, [illegible], qui est lui-même très-légèrement veiné et flambé de fauve, ou de brun clair, et [illegible] de quelques [illegible], [illegible] de fauve, sur un fond blanc [illegible], [illegible]

ses spirales intérieures, qui paroissent, à la vérité, un peu endommagées sur l'individu dont je donne la description. On trouve cette coquille dans les mers d'Amerique, et suivant M. de Favanne, sur les côtes de la Floride.

98. Cone velours.

Conus luzonicus; Hwass.

Conus, testa conica albida, fusco interrupte fasciata, punctisque sagittatis lacteo [illegible] lineata, spira convexa mucronata.

Conus, testa conica albida, nebulis punctisque sagittatis [illegible] [illegible], spira obtusa, [illegible]: Mus. Hwass. *spec.* 96.

d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *append. pl.* 1, *fig.* R?

Le velours anglois ponctué, à clavicule [illegible], à robe d'un blanc violâtre peu foncé, où se distinguent quelques veines d'un [illegible], et un grand nombre de lignes [illegible] de petits chevrons bruns de la même couleur; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 486, *esp.* 20, *variet.* 1, 2, *pl.* 17, *fig.* C.

Le velours anglois; par les François.

Description. Cette coquille, moyennement épaisse, de forme conique, très-renflée vers le haut du tour extérieur, et [illegible] à sa base, porte, sur dix-huit lignes de longueur, onze lignes de diamètre. Sa spire, composée de dix spirales étroites, est convexe et mucronée au centre; leur superficie, légèrement bombée, a quelques stries circulaires ordinairement peu apparentes, mais point de taches à l'extérieur comme le cone [illegible], à qui elle ressemble d'ailleurs assez, pour qu'on puisse quelquefois les confondre. Les six spirales qui forment le sommet saillant de sa spire, portent à leur bord extérieur un rang de [illegible], semblables à ceux que l'on apperçoit sur quelques [illegible] [illegible]; mais ces [illegible] paroissent sur les tours extérieurs, et la ligne de leurs sutures est fine, quoique peu régulière. La superficie de cette coquille est [illegible], et seulement marquée de quelques stries circulaires, [illegible] assez serrées sur son extrémité inférieure.

Son ouverture est plus [illegible] que dans les espèces précédentes. Elle a environ quinze lignes de longueur, sur deux lignes et demie de largeur à sa base; elle est colorée de [illegible]

rieurement, et sa lèvre peu tranchante et peu échancrée à son extrémité supérieure, y est bordée et veinée de marron brun.

Le fond de cette coquille est blanchâtre, et garni de lignes circulaires fines et nombreuses, d'un blanc de lait pur. Ces lignes sont interrompues, à des distances inégales, par des points très-petits ou par des piqûres sagitées d'une grandeur très-variable. Indépendamment de ces lignes, on y voit encore deux rangs de taches fauves ou brun marron, qui sont distantes, très-découpées sur leurs bords, et traversées, dans leur intérieur, par la continuation des lignes circulaires. Mais les portions qu'on y distingue sont différentes de celles du fond, en ce qu'elles sont alternativement ponctuées de blanchâtre et de brun foncé, sur un fond qui l'est moins. Sa spire est tachetée de brun ou de fauve clair, sur un fond blanc cendré ou mêlé de bleuâtre, et bordée tout le long des sutures par un liseré étroit, moitié blanc et moitié brun.

On voit dans la conchyliologie de Martini, *tom. 2, pl. 51, fig. 5-8*, une coquille qui est peut-être une variété de celle-ci, mais dont la forme est un peu moins renflée, et dont la superficie bleuâtre porte un peu au-dessous de son milieu une fascie étroite et blanche, et un grand nombre de lignes circulaires ponctuées de brun foncé. Le *cone velours* est une coquille peu commune, dont la patrie est les Isles Philipines, dans l'Océan austral.

99. Cone chat.

Conus catus; Hwass.

Conus, testa conica albida fulvo variegata, striis convexis albo fulvoque lineatis, spira obtusa striata.

A —— Conus testa conica alba, fulvo variegata, striis elevatis maculis et punctis albo-cœruleis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 97.

Conus ex fusco albido et cæruleo elegantissime marmoratus, striis granulatis rerum in modum involutis, seu voluta achatina granulata; Martini. *conchyl. tom. 2, p. 292, tab. 55, fig.* 609, 610.

Die granulirte bunte achattute; par les Allemands.

Le chat ponctué; par les François.

B —— Testa fusco olivacea, albo maculata; Mus. Hwass. *variet. B.*

Knorr. *conchyl. tom. 3, tab. 27, fig. 5.*

Le chat panaché; par les François.

C —— Testa rubra papillosa; Mus. Hwass. *variet. C.*

Le chat roux boutonné; par les François.

Description. Le *cone chat* est une coquille épaisse, courte, bombée, et reconnoissable aux cordelettes, tantôt fines et tantôt prononcées, dont elle est garnie à sa superficie. La coquille de sa variété A, est longue de dix-huit lignes et large de dix. Elle est arrondie vers le haut, quelquefois lisse dans cette partie, mais plus ordinairement sillonnée d'un bout à l'autre, et garnie de cordelettes saillantes, lesquelles sont convexes sur sa moitié inférieure, et souvent granuleuses, plates ou peu élevées sur sa moitié supérieure. Sa spire, d'une forme obtuse, est composée de dix tours, dont les deux ou trois extérieurs sont légèrement concaves, garnis de cinq stries circulaires bien prononcées; tandis que ceux qui forment le sommet, sont aplatis, et s'élèvent obliquement, pour finir en une pointe peu aiguë. Le bord supérieur de ces spirales, forme une foible saillie tout le long des sutures, et présente assez souvent un liseré d'une grande finesse, ponctuée de fauve, de blanchâtre, et de marron brun.

Son ouverture a quinze ou seize lignes de longueur, une ligne et demie de largeur à son extrêmité supérieure, et environ deux lignes deux tiers à sa base. Elle est peu échancrée vers le haut, et sa base assez épaisse sur son bord, et légèrement plissée à son extrêmité inférieure, y est accompagnée d'un liseré veiné comme l'extérieur.

Cette coquille est ornée, sur un fond blanchâtre, de deux ou trois rangs circulaires de taches fauves irrégulières, dont un occupe le haut de son tour extérieur, l'autre son milieu, et le troisième toute sa base. Ces taches, ordinairement distinctes et séparées, se confondent quelquefois ensemble par des demi teintes, qui participent également de leur couleur et de celle du fond. Indépendamment de ces taches, ses cordelettes sont encore ponctuées alternativement de fauve et de blanc de lait, et sont marquées sur sa moitié supérieure, de points et de lignes fauves et blanches, entremêlées dans leurs intervalles, d'autres rangs semblables et seulement plus étroits. Sa spire est tachée de marron ou de fauve, sur un fond cendré mêlé de violâtre. L'intérieur de son ouverture est blanc.

La coquille de la variété B ne diffère de la

première, ni par son volume, ni par sa forme, et c'est seulement par ses couleurs qu'elle peut en être distinguée ; elles consistent en des flammes blanches bordées de bleuâtre, longitudinales, onduleuses ou interrompues, sur un fond brun plus ou moins foncé, et toujours nué d'olivâtre. Celle-ci n'est ponctuée de blanc et de brun, que sur ses parties blanches et cendrées, et ces couleurs y sont disposées sur plusieurs rangs circulaires, qui se continuent sur les parties brunes de la coquille, par des lignes non interrompues, d'un brun noirâtre très-foncé. Son ouverture est blanche intérieurement, et le bord de sa lèvre y est ponctué de blanc et de brun, sur un fond nuancé de violet clair.

La variété C est ordinairement plus petite que les deux précédentes. Sa coquille, non moins épaisse, a quinze lignes de longueur, sur un peu plus de neuf lignes de diamètre. Elle offre, sur un fond rouge orangé, une zone circulaire moins foncée vers son milieu, une seconde zone étroite et blanchâtre sur la crête de son extrémité supérieure, et une tache blanche sur la partie de sa base, qui avoisine sa columelle. Ses cordelettes sont chargées de gros tubercules sur sa moitié inférieure, et de grains peu élevés sur son autre moitié. Sa spire porte des taches blanches inégales, sur un fond plus pâle que celui de son tour extérieur. Aucune de ces trois variétés du *cone chat*, ne mérite d'être citée pour sa rareté ; elles sont toutes assez communes, et se trouvent, soit à l'Isle Saint-Domingue, soit à la Martinique ; et même, suivant M. Favanne, sur les côtes de l'Isle de France, et du Cap-de-Bonne-Espérance.

100. CONE variolé.

Conus verrucosus ; HWASS.

Conus, testa conica flavida, sulcata granulata, fulvo variegata, spira acuminata granosa ; Mus. HWASS. *spec.* 98, *variet. A.*

A — *Conus granulatus* ; MARTINI. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 55, *fig.* 612, *litt. C.*

Le cone à grains de petite vérole, à cordelettes [illegible] *fauve, sur un fond blanc ou marbré de fauve* [illegible] ; FAVANNE, *conchyl. tom.* 2, *pag.* [illegible], *esp.* 21, *variet.* 1, 2, *pl.* 16, *fig. B.*

Le cone à petite vérole brune ; par les François.

B — *Testa alba granulata* ; Mus. HWASS. *variet. B.*

Conus parvus albus bullatus ; LISTER. *synops. tab.* 706. *fig.* 8.

Conus granulatus ; MARTINI. *conchyl. tom.* 2. *tab.* 55, *fig.* 612. *litt. D.*

La petite vérole blanche, sans veines ni marbrures, à cordelettes chargées de plus gros grains ; FAVANNE. *conchyl. tom.* 2, *pag.* [illegible], *esp.* 21, *variet.* 3.

Le cone à petite vérole blanche ; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille a une grande analogie avec celle de la variété B du *cone ponctué*, dont elle présente à peu-près la forme, mais dont elle n'atteint jamais la grandeur. Elle en diffère d'ailleurs à d'autres égards, ce qui me permet d'assurer qu'elle en est essentiellement distincte. Les plus grandes coquilles de cette espèce ont dix lignes de longueur, sur environ la moitié moins de diamètre ; elles portent à leur superficie quatorze ou quinze cordelettes convexes, assez distantes entr'elles, et chargées de grains saillans, marquées dans leurs intervalles de traits transverses, d'un brun plus ou moins foncé, qui deviennent plus fines et plus serrées vers l'extrêmité inférieure de leur coquille, qu'elles ne sont ailleurs. Leur spire, ordinairement élevée en un angle très-aigu, est composée de dix spirales, [illegible] comme dans [illegible] du *cone ponctué*, et [illegible] à leur bord extérieur, par une crête aiguë et festonnée, qui pourroit faire ranger cette coquille parmi celles dont la spire est couronnée. Ces festons, que l'on peut regarder aussi comme dépendans d'un rang de grains que l'on apperçoit [illegible] sur le haut du tour extérieur, [illegible] que sur les quatre premières spirales, celles qui forment le sommet de la spire, n'offrant qu'une carène aiguë et simple à leur place.

Son ouverture est assez profondément échancrée vers le bord, elle est longue de sept lignes [illegible], et large d'un peu plus d'une ligne au bas. Elle est colorée intérieurement d'un blanc nuancé de violet ou de brun, et sa lèvre est [illegible] sur son bord, et quelquefois pointillée de cette dernière couleur.

Cette coquille est [illegible] blanche et marquée de deux zones fauves ou [illegible] plus ou moins foncées, [illegible] sa longueur, de taches fauves et [illegible]. Sa spire offre quelques taches brunes ou fauves, ou de cou-

leur citron sur la superficie des spirales, et un rang de points bruns placés un à un dans les interstices de leurs crenelures, ou des festons, que l'on apperçoit à leur bord extérieur.

La coquille de la variété B ne diffère de la première, que par sa couleur, qui est blanche sur toute sa superficie, et sans aucun mélange de taches ou de points d'aucune autre couleur. On trouve ces deux variétés du *cone variolé*, sur les côtes de l'Afrique, au Sénégal, et à Mosambique; la seconde est la moins commune.

101. Cone colombe.

Conus columba. Hwass.

Conus, testa conica rosea, spira acuta, basi striata; Mus. Hwass. *spec. 99, variet. A.*

A —— cochlea longa pyriformis vulgaris leviter striata, ex albido purpurascens; Gualtieri. *ind. pag. et tab. 25, fig. G.*

La colombe lisse à clavicule élevée, petit cornet d'un beau blanc, quelquefois purpurin, et cannelé circulairement vers le bas du premier orbe; Favanne. *conchyl. tom. 2, esp. 29, variet. 1, 2, 3, pl. 18, fig. K, 1.*

La colombe rose; par les François.

B —— Testa candida, basi striata, (cingulis binis subgranosis); Mus. Hwass. *variet. B.*

La colombe blanche; par les François.

Description. C'est ici une coquille encore plus petite que la précédente, puisqu'elle ne porte jamais au-delà de huit lignes de longueur, sur un diamètre de quatre lignes et demie. Elle en diffère aussi, en ce que sa forme est plus renflée, qu'elle est ordinairement lisse sur sa partie supérieure, et munie sur sa moitié inférieure de sept à huit cordelettes, convexes, peu onduleuses, et séparées par des sillons bien prononcés. Le retrécissement de cette coquille ne commence à devenir sensible, qu'un peu au-dessus de sa partie [illegible], d'où il continue brusquement jusqu'à sa base. Sa spire, quoique aiguë, est toujours moins élevée que celle du *cone variolé*; et les huit spirales, dont elle est composée, sont larges, lisses, peu concaves, et légèrement renflées dans leurs bords. Leur superficie montre aussi des stries courbes, analogues à celles du *cone variolé*, mais elles y sont beaucoup moins apparentes, et la ligne des sutures est très-fine.

Son ouverture, longue de six lignes, est large à son extrêmité inférieure, d'environ une ligne un quart. Sa moitié supérieure, du double moins large que sa base, porte une échancrure bien marquée à son extrêmité; et sa lèvre, mince et tranchante sur son bord, offre des plis onduleux très-légers vis-à-vis ses cordelettes de l'extérieur.

Toute cette coquille est colorée de rose plus ou moins foncé, et de blanc pur dans sa cavité. La coquille de sa variété B n'en diffère, que parce qu'elle est toute blanche dehors comme dedans, et qu'elle présente vers le milieu de son tour extérieur, une ou deux cordelettes granuleuses, tandis que celles du bas ne le sont pas. Ces deux variétés du *cone colombe* sont assez communes, et appartiennent à l'Océan asiatique; on les trouve aussi à l'Isle-de-France, suivant M. de Favanne.

102. Cone croisé.

Conus madurensis; Hwass.

Conus, testa conica virescente, albo et fusco nebulata, basi fusco alboque reticulatis, spira acuminata; Mus. Hwass. *spec.* [illegible]

Le croisé vert, petit cornet à clavicule blanche tachée d'olivâtre, à robe blanche tachetée et [illegible] d'un très-beau jaune orangé, et traversée par des [illegible] longitudinales d'un vert foncé; Favanne. *conchyl. tom. 2, pag. 467, esp. 44, variet. 1, 2. pl. L, 1, L, 2.*

Le croisé vert; par les François.

Description. Cette coquille, d'une forme plus allongée que la précédente, plus [illegible] son extrémité [illegible], et légèrement [illegible] vers le haut, est longue de douze lignes et [illegible]. Mais elle devient un peu plus grande, puisque celle dont M. de Favanne a donné [illegible] avoit seize lignes de longueur [illegible], il est lisse [illegible], excepté vers le bas, où on apperçoit quelques stries circulaires [illegible], qui n'occupent jamais au-delà de son tiers inférieur. Sa spire [illegible], et composée de neuf [illegible] spirales, dont la moitié supérieure est [illegible] de deux ou trois [illegible] [illegible].

Son ouverture, [illegible] inférieurement, est d'un blanc [illegible], a, sur une longueur de

huit lignes et demie, une ligne et quart de largeur au bas; elle est peu échancrée à son extrémité supérieure, et le bord mince et tranchant de sa lèvre, est accompagné sur toute sa longueur, d'un liseré fauve, ponctué ou veiné de brun.

Cette coquille porte extérieurement, sur un fond verdâtre, trois ou quatre zones inégales, de taches et de nébulosités blanches et fauves, et des lignes circulaires, ponctuées de fauve et de blanc sur toute sa longueur; quelquefois elle est marquée, suivant M. de Favanne, de lignes transverses inégales, distribuées en deux zones d'un orangé très-foncé, et alors ces lignes sont croisées par des flammes longitudinales plus ou moins serrées, d'un verd olivâtre vif, nué de bleuâtre en quelques endroits. Sa spire offre, sur un fond olivâtre, des taches brunes ou marron, mêlées de fauve, ou bien elle est tachetée d'olivâtre, de bleuâtre ou d'orangé, sur un fond blanc. Cette coquille, peu commune, appartient à l'Océan asiatique.

103. Cone jaunisse.

Conus pusio; Hwass.

Conus, testa conica flavescente, fusco alboque cingulata, variegata, spira acuminata, fauce violacea.

A — *Conus, testa conica flavescente, zona alba, cingulis punctatis, spira acuminata*; Mus. Hwass. *spec.* 101.

Conus parvus [illegible] *punctatis et* [illegible] *albo punctatis* [illegible]; Martini [illegible] *tom.* 2, *pag.* [illegible], *tab.* 5[illegible], *fig.* 6[illegible].

Der kleine gelorate jaspis mit weissen band; par les Allemands.

La jaunisse; par les François.

B — *Testa albida, fusco maculata, cingulata.*

La [illegible] [illegible]; Favanne, [illegible] *tom.* [illegible], *pag.* [illegible], *pl.* 18, [illegible].

La jaunisse blanche; par les François.

Description. Cette petite coquille est également distincte de la variété B du *cone pointillé*, et de l'espèce précédemment décrite sous le nom de *cone* [illegible], quoiqu'elle ressemble à la première par les rangs circulaires de points colorés dont elle est environnée, et à la seconde, par la forme générale de sa coquille. Mais elle est plus petite, puisqu'elle atteint rarement huit lignes de longueur et quatre lignes de largeur. Elle est conique et effilée jusqu'au bas, lisse et luisante sur sa convexité, marquée de quelques crues longitudinales plus ou moins prononcées, et de quelques stries circulaires et écartées, sur sa base. Sa spire, un peu moins élevée que sur les deux coquilles précédentes, est composée de huit ou neuf spirales, presque en tout le reste semblables à celles de la variété B du *cone pointillé*, par leur concavité, leurs stries, et même leur talus.

Son ouverture est violette dans l'intérieur, longue de six lignes et demie, large de deux tiers de ligne à son extrémité supérieure, et d'environ une ligne et quart à son extrémité opposée. Sa lèvre, extrêmement mince sur son bord, y est finement ponctuée ou nuée de fauve ou de marron, et terminée au haut par une échancrure peu profonde.

Les couleurs de la variété A de cette coquille, consistent en des taches brunes ou marron clair, dont elle est parsemée sans régularité, sur un fond jaunâtre ou fauve, en des rangs nombreux et circulaires de petits points alternativement blancs et bruns, ou blanchâtres et fauves foncés; et quelquefois, en une zone blanche, qui occupe le milieu de sa coquille. Sa spire est mêlée de brun, de roux et de blanc ou de fauve, sur un fond jaunâtre, mais elle est toujours environnée sur le talus des spirales, d'un double liseré ponctué de brun et de blanchâtre, dont l'un occupe leur bord supérieur, et l'autre leur bord inférieur.

Sa variété B n'a d'autre différence, que d'avoir une coquille blanche ou blanchâtre ou nuée de roux très clair, ponctuée circulairement de brun, et tachée, et quelquefois flambée de brun ou de marron. Sa spire n'offre qu'un seul rang de points au bord inférieur des spirales, et quelques taches peu régulières, brunes ou marron foncé, sur un fond blanc. Cette coquille est assez commune; on la trouve à Saint Domingue, à la Martinique et à la Guadeloupe.

104. Cone [illegible].

Conus japonicus; Hwass.

Conus, testa conica lutea, albo interspersa,

lineis fuscis interruptis punctatis, spira acuminata, basi sulcata; Mus. Hwass. *spec.* 102.

La pluie d'or à robe lisse, d'un blanc roussâtre, flambée peu régulièrement d'orangé fauve, à lignes circulaires nombreuses ponctuées de blanc et de fauve foncé, et comme fasciée dans le milieu du premier orbe par des points plus grossiers de couleur brunâtre; Favanne, *conchyl. tom.* 2., *pag.* 498, *esp.* 23., *variet.* 3.

La pluye d'or; par les François.

Description. Cette espèce et la suivante ont entre elles une si grande analogie, que je suis peu étonné que M. de Favanne les ait réunies en une seule. Cependant malgré leur affinité elles présentent des différences réelles qui, en excusant en quelque manière le sentiment de cet auteur, ne nous permettent pas de l'adopter. La coquille du *cone pluie d'argent* diffère peu par sa forme de celle du *cone jaunisse*, elle devient seulement plus grande, et acquiert une longueur de treize lignes sur environ sept lignes de diametre. Elle est très-lisse à sa superficie et marquée seulement sur sa base de quelques stries assez profondes. Dix spirales étroites, presque planes, arrondies et peu saillantes sur leurs bords forment sa spire; celle-ci est élevée, presque aiguë, et ses sutures sont profondes malgré la petitesse de la coquille, et légèrement évidées en canal.

Son ouverture très-étroite offre sur une longueur de dix lignes un diamètre d'une ligne de largeur à sa base, et d'environ une demie ligne sur ses deux tiers supérieurs. Elle est bien échancrée au haut, colorée de fauve à l'intérieur et sa lèvre est mince et peu tranchante sur son bord.

Le fond de cette coquille est jaune, flambé de blanc, de fauve ou d'orangé, et garni de lignes circulaires nombreuses, brunes ou fauve foncé, et interrompues par des points blancs. Il porte un peu au dessous de son milieu, une ligne blanche festonnée et bordée d'une ou deux lignes circulaires à points plus gros et un peu plus foncés que ceux des autres rangs. Sa spire est tachetée de fauve orangé sur un fond blanc, et toute blanche sur les dernières spirales du sommet. Cette coquille peu commune se pêche sur les côtes du Japon.

105. Pluie d'argent;

Conus mindanus; Hwass.

Conus, testa conica alba, puniceo variegata, cingulis numerosis punctulatis, spira acuminata, basi sulcata; Mus. Hwass. *spec.* 103.

La pluie d'argent, à double rang couronnée, à robe blanche et lisse, flambée longitudinalement d'orangé vif et d'un beau rouge ponceau, à suites circulaires de points de la plus grande finesse et à cordelettes aussi circulaires dans la moitié inférieure de son premier orbe; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 498, *esp.* 23, *variet.* 1, 2.

La pluie d'argent; par les François.

Description. Cette coquille, malgré sa ressemblance avec la précédente en doit être distinguée par les caractères suivans; elle est d'abord un peu plus grande, puisqu'elle porte quatorze lignes de longueur sur sept lignes et demie de diametre; 2°. Sa superficie quoique lisse comme celle du *cone pluie d'or*, offre des stries plus nombreuses et plus profondes sur sa base que dans cette espèce; 3°. sa spire est un peu plus élevée, et les neuf spirales qui la composent sont concaves, légèrement marquées de stries en croissant et terminées à leur bord inférieur par un talus saillant, qui a beaucoup d'analogie avec celui de la variété B du *cone* [illegible]. Son ouverture, colorée intérieurement de rose sur un fond blanc, est profondément échancrée à son extrémité supérieure, elle est longue de onze lignes, large d'une ligne deux tiers vers la base, et d'un peu plus d'une ligne dans son contour supérieur, ce qui la rend effectivement très-différente de l'espèce qui la précède, malgré la sorte d'analogie qu'on croit distinguer entr'elles au premier coup d'œil. Sa levre est peu épaisse et tachetée ou pointillée sur son bord intérieur d'une couleur écarlatte.

Cette coquille offre sur un fond blanc des grandes taches dechiquetées, ordinairement longitudinales, d'un rouge très éclatant approchant de l'écarlate, et des lignes circulaires nombreuses, blanc de lait, ornées de points et de piquures transverses, d'un rouge brun [illegible]. Sa spire [illegible] au sommet par une [illegible] sur le fond blanc de ses spirales. [illegible] de l'espèce [illegible] cie, et deux rangs de points rouge brun beaucoup plus gros que ceux des lignes ponctuées, dont l'un est situé sur le talus inférieur de chaque spirale, et l'autre [illegible] leur bord [illegible] les sutures de cette coquille sont bordées par des rangs de points très-rapprochés comme dans la variété A du [illegible]. Cette coquille du nombre des [illegible] rare, [illegible] M. Hwass [illegible] des isles Philippines.

156. Cone. Bois de frène.

Conus [illegible]; Hwass.

Conus, testa conica [illegible], zonis filisque [illegible] undulatis approximatis [illegible] cincta, spira obtusa striato punctata fusco maculata, fauce subcaerulea; Mus. Hwass. spec. [illegible], *testa rarissima*.

Le cone bois de frêne; par les François.

Description. C'est ici une coquille des plus rares, et dont on ne trouve encore point de traces dans les auteurs. On lui donne le nom de *bois de frêne* parcequ'effectivement les zones et les fils fauves et onduleux dont elle est ornée sur un fond [illegible]âtre, représentent assez fidèlement les couches et les fibres qui distinguent cette sorte de bois. Elle est d'un volume bien différent des précédentes, puisque sur trois pouces trois lignes de longueur elle n'a pas moins d'un pouce neuf lignes de diamètre. Elle est moyennement épaisse, d'une forme conique élargie par le bas et très-légèrement rétrécie vers son milieu. Sa superficie est marquée de crues longitudinales nombreuses, inégales, semblables à des stries ou à de très-légers sillons, et sa base ne montre point de stries circulaires, comme c'est ordinaire au plus grand nombre des coquilles de son genre. Sa spire de forme obtuse est composée de dix ou onze spirales, dont la superficie très-légèrement concave sur les deux extérieures, est au contraire bombée sur les autres et marquée de deux, trois, ou même quatre stries circulaires, finement piquées de points enfoncés. Ces piqûres ne sont pas également sensibles sur toutes les spirales, elles le sont en général fort peu sur les plus extérieures, mais on les distingue très-bien sur celles qui avoisinent le sommet, on en compte quelquefois jusqu'à cinq rangs.

Son ouverture est longue de deux pouces dix lignes, large de trois [illegible] vers le haut, et de quatre lignes à son extrémité inférieure. Elle est terminée à son extrémité opposée par une échancrure assez profonde, et sa lèvre est [illegible] [illegible] d'une teinte bleuâtre sur un fond [illegible].

Le fond [illegible] de cette coquille est [illegible] de seize ou dix-sept zones fauves, [illegible], larges d'[illegible] un quart de ligne jusqu'à une ligne, et de [illegible] de lignes [illegible] [illegible], [illegible], et [illegible], qui occupent les intervalles des zones. Ces lignes regardées à travers une loupe [illegible] [illegible], et sont plus ou moins nombreuses, selon l'étendue plus ou moins considérable des zones dont elles remplissent les intervalles. Une fascie blanchâtre [illegible] l'extrémité supérieure de cette coquille, on en distingue une seconde, mais moins apparente que la première, un peu au dessous de son milieu, qui consiste dans la privation des zones fauves et dans un rang de taches presque carrées, d'un brun marron, qui la borde en dessus. Sa spire ornée de taches brun marron sur un fond blanchâtre, est distinguée par une ligne suturale assez profonde et peu régulière, sur les deux tours de l'extérieur.

Le cone *bois de frêne* se trouve, suivant M. Hwass, à l'isle de [illegible], dans l'océan pacifique.

157. Cone treillissé.

Conus cancellatus; Hwass.

Conus, testa conica [illegible], [illegible] transversis [illegible] profundis [illegible] tim cancellata, spira acuminata; Mus. Hwass. spec. 10[illegible], *testa [illegible]*.

Le cone à treillage; par les François.

Description. Voici une espèce non moins précieuse que la précédente, et qui le devient encore davantage par une découverte dont elle vient de me fournir l'occasion. Cette coquille est le véritable type de celle que j'ai décrite sous le nom de *cone [illegible]* num. [illegible], que l'on trouve dans l'état fossile en plusieurs endroits de la France, et dont j'avois cru jusqu'à ce moment qu'on ne connoissoit point la coquille marine analogue. Elle ne diffère du *cone [illegible]* que par la saillie un peu plus grande des stries circulaires de sa superficie, par des rides ou des stries longitudinales résultantes de ses crues successives, plus nombreuses et un peu mieux prononcées que dans la première, et enfin par la saillie un peu moins forte du bord inférieur des tours dont sa spire est composée. Elle lui est d'ailleurs si conforme tant dans la figure générale de sa coquille, dans celle de sa spire, que dans le nombre, la proportion de ses spirales, et même leurs caractères [illegible], [illegible] par exemple que les grains dont les [illegible] sont [illegible], qu'il ne m'est pas possible [illegible] [illegible] du *cone [illegible]*, [illegible] [illegible] tout [illegible].

Je dois ajouter que [illegible] du *cone [illegible]* est plus [illegible] que celle du [illegible] [illegible] [illegible] la description, puisqu'il [illegible] [illegible] lignes de longueur sur neuf lignes de diamètre, et qu'il est [illegible] [illegible] les *cones* striés d'avoir pendant leur jeunesse [illegible]

stries

stries mieux prononcées qu'elles ne le deviennent à un âge plus avancé. Voilà cependant une nouvelle preuve à ajouter à tant d'autres, qui établissent que la France, comme tout le reste de l'Europe, contient des couches immenses de coquilles fossiles, dont les analogues ne vivent maintenant que dans les mers les plus éloignées. Le *cone treillissé*, dont je ne donnerai pas de description plus détaillée, puisqu'on n'a qu'à rapporter ici celle du *cone perdu*, a été pêchée à l'isle d'Owhyhée dans l'océan pacifique. Il est de la plus grande rareté.

108. Cone violet.

Conus taïtensis; Hwass.

Conus, *testa conica transversim striata*, *violaceo nigricante*, *maculis et punctis raris albis*, *spira obtusa striata*; Mus. Hwass. *spec.*, 106.

Le cone violet; par les François.

Description. Cette coquille, qui prend son nom de la couleur violette foncée et presque noirâtre qu'elle montre à sa superficie, est courte, bombée à son extrémité supérieure, et très-rétrécie du côté de sa base. Elle a sur quinze lignes de longueur environ dix lignes de diamètre, et son tour extérieur est garni d'un bout à l'autre de stries circulaires légèrement onduleuses et beaucoup moins prononcées sur son tiers supérieur qu'elles ne sont ordinairement depuis cette partie jusqu'au bas. Indépendamment de ces stries circulaires, on y en voit d'autres longitudinales très-fines et moins profondes que les premières, qui indiquent les crues successives de la coquille et la rendent un peu raboteuse au tact. Sa spire d'une forme obtuse est composée de neuf spirales aplaties, marquées de quatre ou cinq stries circulaires bien prononcées, et d'autres longitudinales nombreuses très-fines qui les coupent à angles droits. La ligne des sutures est assez régulière dans cette espèce, bien distincte, excepté sur le tour extérieur, où elle offre des grands enfoncemens, des plis et des inégalités qui le rendent très-différent des autres.

Son ouverture, longue de quatorze lignes, présente la largeur, presque uniforme, d'une ligne et demie sur toute sa longueur, ce qui ne convient qu'à très-peu d'espèces; elle est blanchâtre dans le fond de sa cavité, d'un violet bleuâtre près du bord de sa lèvre, laquelle est mince, légèrement onduleuse vers le bas, et liserée intérieurement de marron foncé.

La couleur de cette coquille consiste en un violet très-foncé, mêlé de marron ou de noirâtre, sur lequel on distingue un peu au-dessous de son milieu, une suite circulaire de nébulosités bleuâtres, pointillées de blanc; et un rang de taches peu régulières, mais bien distinctes, d'un blanc nué de bleu clair, qui occupe son extrémité supérieure. Sa spire est marbrée de taches marron ou livides, sur un fond plus ou moins blanc. Cette coquille, peu commune, fut découverte pendant les voyages du capitaine Cook, sur les côtes de l'Ile d'Otaïti, dans l'Océan pacifique.

109. Cone ambassadeur.

Conus tinianus; Hwass.

Conus, *testa conica cinnabarina*, *maculis pallide caesiis nebulata*, *punctis fulvis interspersis*, *spira convexa*; Mus. Hwass. *spec.* 107.

L'ambassadeur; par les François.

Description. *Le cone ambassadeur* ne cède en rareté ni au *cone bois de frêne* ni au *cone treillissé*. Il est reconnoissable à la forme conique ovale de sa coquille, au rouge éclatant de cinabre dont elle est ornée, et sur-tout aux taches d'un bleu cendré clair, qu'on y remarque en plusieurs endroits. Elle est bombée à son extrémité supérieure, lisse à sa superficie, effilée vers sa base, et longue d'un pouce dix lignes, sur environ trois lignes de diamètre. On apperçoit quelques traces de stries circulaires sur son extrémité inférieure; mais le reste de sa superficie est lisse, quoique peu uni, à cause de quelques inégalités que ses crues peu régulières y occasionnent. Sa spire est convexe, et composée de huit spirales peu bombées, larges et lisses, dont les sutures consistent en une ligne simple, de peu de profondeur.

Son ouverture est plus baillante que dans les espèces précédentes; elle a vingt-deux lignes de longueur, et environ trois lignes et demie de largeur, à quelque distance de sa base. Son échancrure supérieure est peu profonde, et sa lèvre, mince sur le bord, est colorée intérieurement d'un rouge plus clair que celui de dehors, et de blanc nué de rose sur toute sa moitié inférieure.

Elle offre, à l'extérieur un rouge vif analogue à celui du cinnabre, qui pénètre la substance même de sa coquille; et trois rangs de taches irrégulières, d'un bleu cendré pâle, dont l'un occupe son tiers supérieur, l'autre est situé un peu au-dessous de son milieu, et le troisième sur sa base. Ces taches offrent, dans

leur intérieur, des suites circulaires de points fauves et blancs, qui disparoissent sur le fond rouge de la coquille, ou qui, du moins, y sont infiniment peu sensibles. Sa spire présente, sur un fond cendré, nué de rose, quelques taches irrégulières fauves ou marron, une ligne rembrunie tout le long des sutures intérieures, et une teinte rouge plus foible que celle de sa superficie, sur les deux ou trois derniers tours du sommet. Cette coquille très-rare, et qui n'avoit pas été encore décrite, appartient à l'Isle de Tinian, dans l'Océan austral; elle fait partie, comme les précédentes, de la superbe collection de M. Hwass.

110. Cone de porto-ricco.

Conus portoricanus; Hwass.

Conus, testa conica granulata, alba, fulvo maculata, spira convexo-mucronata; Mus. Hwass. *spec.* 108.

Cone de porto-ricco, ou de portoric; par les François.

Description. Cette coquille a une forme très-analogue à celle de l'espèce précédente, mais elle est plus petite, et elle en diffère d'ailleurs, à tant d'autres égards, que l'on peut assurer que c'est là l'unique trait de ressemblance qu'elle présente avec cette espèce. Elle porte, sur dix-huit lignes de longueur, environ dix lignes de diamètre; elle est bombée et arrondie vers le haut, effilée du côté de sa base, et garnie, à sa superficie, de dix-huit ou vingt cordelettes saillantes, granuleuses, également distantes, dont les intervalles offrent une ou deux stries circulaires si fines, qu'on ne peut les appercevoir que par le moyen de la loupe. Sa spire est convexe, et mucronée au centre. On y compte neuf spirales, très-peu bombées, dont la superficie est marquée de trois stries circulaires serrées, et dont le bord inférieur est muni d'une cordelette granuleuse qui les fait paroître couronnées. Leurs sutures, quoique peu prononcées, deviennent cependant très-sensibles, par un liseré jaunâtre et étroit, qui accompagne le bord supérieur de chaque spirale, en marquant, par ses ondulations, le bord granuleux de celle qui la suit.

Son ouverture a environ neuf fois plus de longueur que de largeur; elle est peu échancrée vers le haut, blanche intérieurement, et sa lèvre est mince, tranchante et transparante sur son bord.

Cette coquille offre, sur un fond blanc, deux rangs écartés de taches longitudinales, fauves, ou de couleur citron, des petites taches semblables sur sa spire, et le liseré jaunâtre dont j'ai déjà parlé. Elle est peu commune, et n'a été encore trouvée, suivant M. Hwass, que sur les côtes de Porto-ricco, dans l'Océan américain.

111. Cone d'Oma.

Conus omaïcus; Hwass.

Conus, testa subcylindracea aurantia, albo trifasciata, venis et angulis numerosis fulvo albisque reticulatis, saepius notulis literarum signatis, spira maculata concavo-obtusa, apice rufo; Mus. Hwass. *spec.* 109.

Cornet nommé la volute d'Oma, et par corruption volute de Saint-Thomas; d'Argenville. *conchyl. édit.* 2, *append. pag.* 388, *pl.* 1, *fig.* Y *très-mauvaise*.

Conus longus teres, ex aurantio et fusco elegantissime reticulatus, maculatus et fasciatus, seu thalassiarchus insulae St-Omae; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 237, *tab.* 53, *fig.* 590, *pessima*.

Le rouleau d'Omar ou de Saint-Thomas, ponctué dans sept zones et par lignes circulaires, de traits aurore sur un fond blanc; ces traits sont transversaux dans la première, la troisième, la cinquième et la septième zones, et longitudinaux dans les zones alternes; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 467, *esp.* 22, *variet.* 1, *pl.* 17, *fig.* F, *mauvaise*.

Conus sti thomae rarissimus, testa conico-elongata laevi alba, characteribus lunatis inscripta, maculis albis adspersa, ex castaneo fusco, lineis crassiusculis approximatis saepius interruptis in fundo albo fasciatim circumcincta, etc. Chemnitz in *Martini. conchyl. tom.* 10, *pag.* 84, *tab.* 143, *fig.* 1331, *num* 2.

St. oma's toot; par les Hollandois.

Die st. omas tute, der lange westindische admiral, par les Allemands.

L'amiral d'Oma, ou le cornet d'Oma, ou le cornet de Saint-Thomas; par les François.

Description. Cette coquille, l'une des plus précieuses de son genre, a été connue par d'Ar-

genville, qui en a laissé cependant une figure et une description très-incorrectes. M. de Favanne n'en a parlé que d'après cet auteur, et ce n'est pas étonnant, car il n'en existoit point encore dans les cabinets de la France à l'époque où il écrivoit. On en connoît maintenant huit répandues dans différents cabinets de l'Europe, qui sont ceux de M. Moltke, à Copenhague, du Prince d'Orange, à la Haye, de Messieurs Lyonet et Bolten, à Hambourg, de M. Brandt, à Amsterdam, et enfin ceux de Messieurs de Calonne, Auber et Hwass, à Paris.

Cette belle coquille, joint à une forme conique, alongée, cylindracée, une superficie très-lisse, quoique marquée de quelques crues longitudinales plus ou moins distantes, et une base légèrement recourbée vers le dos. Celle de M. Hwass, qui est de la plus parfaite conservation, porte deux pouces cinq lignes de longueur, et quatorze lignes de diamètre à son extrêmité supérieure. Sa spire, à forme obtuse, est composée de dix spirales concaves et lisses, dont le bord extérieur est peu saillant, mais légèrement arrondi. Les cinq dernières spirales du sommet, sont rougeâtres ou fauves, et la ligne des sutures est peu apparente. On apperçoit quelques stries circulaires, peu prononcées, sur la partie inférieure de cette coquille, et un bourrelet saillant à sa base, qui la fait paroître recourbée.

Son ouverture, longue de deux pouces deux lignes, est large de deux lignes, et de trois lignes à son extrêmité inférieure; elle est profondément échancrée au sommet, blanche à l'intérieur; et sa lèvre, peu épaisse, n'offre d'autre couleur, qu'une teinte rousse assez légère à son extrêmité inférieure.

Cette coquille présente au-dehors, sur un fond jaune orangé, des lignes circulaires, nombreuses, serrées, finement ponctuées de fauve et de blanchâtre, parsemées de taches blanches inégales, ordinairement plus longues que larges, et trois fascies blanches à rangs circulaires de points ou de mouchetures fauves, et un peu plus écartés entre eux que les lignes du fond. De ces trois fascies, la plus étroite est située sur le tiers supérieur de la coquille; la seconde, plus large un peu au-dessous de son milieu; et la troisieme, encore plus large, occupe sa base. Les points dont elles sont ornées, consistent en des petites mouchetures alignées, plus longues que larges, souvent accouplées ou figurées comme des caractères d'une écriture très-fine. Enfin, cette coquille offre à son extrémité supérieure un liseré étroit, veiné de marron, qui se prolonge en décroissant sur le bord intérieur des tours de sa spire, dont le fond blanc est taché ou flambé de marron, avec peu de régularité.

Le nom de *cone d'Oma*, que cette coquille porte, lui vient de l'Isle d'Oma, dans l'Océan asiatique, où elle a été d'abord rencontrée. C'est à tort que quelques-uns l'ont nommée le *cone de Saint-Thomas*, et qu'ils ont soupçonné qu'elle pouvoit avoir été découverte à la proximité de quelqu'une des Isles qui portent ce nom.

112. Cone noble.

Conus nobilis; Linn.

Conus, testa subcylindrica luteo citrina, punctis fulvis albisque lineata, maculis sparsis albis, spira plano concava mucronata, basi emarginata.

A — *Conus, testa subcylindrica luteo citrina, maculis cordiformibus albis reticulata, cingulisque punctatis maculas albas non tangentibus bifasciata, spira plano-concava margine acuto apice roseo mucronata, basi emarginata*; Mus. Hwass. *spec.* 110, *variet. A.*

Volutae cordiformes ex flavo aurantiae, albis maculis et filamentis capillaribus circumdatae rarissimae, ex amboina indiarum orientalium; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 150, *tab.* 43, *fig.* 13, 14.

Conus nobilis; testa subcylindrica laevi glabra; Linn. *syst. nat. pag.* 1168, *num.* 301 — *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 554, *num.* 158.

Conus basi muricata plana, flavidus, maculis albis pennatus, rarior; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 334, *tab.* 62, *fig.* 689, *figura mala.*

Le damier chinois, à robe marbrée, sur un fond blanc, de traits recourbés d'un beau fauve, qui laissent de grandes et de petites taches du fond, lesquelles sont en forme d'écailles; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 452, *esp.* 33, *variet.* 1, *pl.* 14, *fig.* E, 2.

Uxor venusta, tigris lutea, alias [illegible] *chinensis; conus nobilis Linnaei, testa subcylindrica citrino-flava, glabra, maculis trigonis albis quasi concatenatis nitide* [illegible] *notata, spira truncata, anfractibus* [illegible] *latis marginatis maculatis*, [illegible] Chemnitz *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 61, *tab.* 141, *fig.* 1312.

Bella donna; par les Italiens.

Geele tygers; par les Hollandois.

Die schöne frau, das chinesische dambret; par les Allemands.

Le damier chinois; par les François.

B — *Testa aurantia, cingulis saturatioribus fusco alboque punctatis dupliciter zonata*; Mus. Hwas. *variet. B.*

Le damier chinois à bandes, à sommet couleur de rose, et dont la robe d'ailleurs semblable à celle du précédent, offre de plus deux fascies fauves ponctuées circulairement de couleur; Favanne. *conchyl. tom. 2, pag. 452, esp. 35, variet. 2.*

Maritus formosus, testa cylindrica nitidissima rubro fusca, maculis albis numerosissimis cordatim concatenatis elegantissime ex fusco fasciata, et filis punctatis cincta, spira truncata, anfractibus canaliculatis subtilissime striatis maculatis, apice exserto rosaceo, basi sulcata, labro supra et infra emarginato; Chemnitz *in Martini conchyl. tom. 10, pag. 63, tab. 141, fig. 1314.*

Il bel marito; par les Italiens.

Der schöne mann, die braunrothliche herztute; par les Allemands.

Le damier chinois à bandes; par les François.

Description. C'est ici un fort beau *cone* de forme alongée, dont la coquille peu épaisse et très-lustrée à sa superficie, est terminée à sa base par une échancrure peu profonde, et à son extrémité supérieure, par une spire presque aplatie, et mucronée au centre. La coquille de la variété A porte sur deux pouces sept lignes de longueur, environ seize lignes de diamètre, ce qui est une grandeur extraordinaire pour cette espèce. Elle est lisse et luisante sur toute sa superficie, et ce n'est que sur son tiers inférieur que l'on apperçoit quelques stries circulaires écartées et assez bien prononcées. Sa spire, très-aplatie à sa circonférence, est terminée au centre par un sommet aigu, peu saillant, couleur de rose; et ses spirales, au nombre de dix ou de onze, sont larges, légèrement concaves, rétendues par des stries fines qui se croisent, et bordées à l'extérieur par un talus en vive arrête peu élevé.

Son ouverture porte une échancrure très-profonde à son extrémité supérieure; elle est longue de deux pouces cinq lignes, et d'un tiers environ plus large à son extrêmité inférieure, qu'elle n'est vers le haut. Son intérieur est d'un très-beau blanc, et sa lèvre est mince, tranchante, et marbrée de fauve dans son bord.

Cette coquille est ornée, sur un fond jaune citron, de taches blanches transverses, nombreuses, presque en forme de cœur, et bordées d'une ligne fine, d'un fauve marron plus ou moins foncé. Ces taches sont comme divisées en trois zones, où elles sont plus nombreuses, plus grandes et plus serrées qu'ailleurs, par deux fascies du fond, dont l'une est située sur son tiers supérieur, et la seconde sur son tiers inférieur. Ces fascies, outre des taches blanches analogues aux premières, quoique plus petites et beaucoup plus distantes, présentent aussi plusieurs rangs circulaires de mouchetures fines d'un fauve foncé, soit ponctuées, soit en forme de traits courts longitudinaux, qui sont brusquement interrompus par leurs taches blanches, avec qui ils ne se mêlent jamais. Sa spire offre de grandes taches blanches, sur un fond analogue à celui de sa superficie, mais dans une telle proportion, que le blanc domine sur le jaune sur les cinq ou six spirales extérieures, tandis que les plus intérieures qui en forment le sommet, sont d'un beau rose pur, ou d'un rose nué de violet.

Sa variété B joint aux mêmes caractères de la première, une différence sensible dans la formation et la couleur des rangs ponctués, dont sa coquille est ornée sur ses deux fascies du fond. Ils consistent, dans celle-ci, en des lignes brunes circulaires, et interrompues par des petits points ronds, d'un blanc plus ou moins mélangé de fauve ou de roux. Les taches blanches en forme de cœur, qu'on y apperçoit, sont d'ailleurs semblables à celles de sa variété A; et celles de ses fascies ne sont pas plus interrompues par leurs lignes circulaires, que dans la première variété. Le fond de cette coquille est, en général, plus foncé que dans l'autre, et il conserve à tous les âges une teinte fauve, nuée de marron, qui s'éclaircit fort peu à mesure que la coquille grossit. Ces deux variétés du *cone noble* sont également rares, elles appartiennent aux mers des grandes Indes, mais plus particulièrement encore à l'isle d'Amboine, l'une des Moluques.

116. Cône drap d'argent.

Conus stercus muscarum; Linn.

Conus, testa subcylindrica albida, lactea

maculata, punctis cingulatis identidem coacervatis, spira canaliculata, basi emarginata.

A — *Conus; testa subcylindrica candida, punctis nigris aggregatis sparsis, spira subcanaliculata obtusa, fauce rubicunda, basi emarginata*; Mus. Hwass. *spec.* 111, *variet. A.*

Rhombus cylindro-pyramidalis, maculis exiguis sive puncturis lineatim circumscriptus; Lister. *synops. tab.* 757, *fig.* 9.

Bonanni. *mus. kirch. pag.* 476, *num.* 408.

Voluta arenata; Rumph. *thes. tab.* 33, *fig. Z.* — Petiver. *gazophyl. tab.* 71, *fig* 1, — *ejusd. aquatil. amb. tab.* 15, *fig.* 21.

Mus. Gottwald. *caps.* 5, *tab.* 5, *fig.* 88, *litt. a, b.*

Cornet appellé le drap d'argent, à fond blanc, avec des taches légères et tout ponctué de noir; d'autres l'appellent piqure de mouche, d'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *pag.* 242, *pl.* 13. *fig. E.*

Cochlea longa vulgaris pyriformis, laevis, candida, exiguis punctis helvaceis vel pullis, et aliquibus maculis ejusdem coloris densè aspersa et notata; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 5, *fig. O.*

Volutae arenatae; Seba. *thes. vol.* 3, *tab.* 55, *in medio plurimae absque numero.*

Voluta cylindracea, etc. Regenfuss. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 7, *fig.* 2.

Conus stercus muscarum; testa basi emarginata striata, spirae anfractibus canaliculatis; Linn. *syst. nat. pag.* 1169, *num.* 311. *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 559. *num.* 160.

Stercus muscarum; Knorr. *delic. nat. tom.* 1, *tab. B.* 5. *fig.* 7. — *ejusd. conchyl. tom.* 1, *tab.* 7, *fig.* 5.

Conus basi excavata candidus, nigra quasi arena conspersus et maculatus, hiatu ampliore intus rubente; seu voluta arenata basi excavata; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 349, *tab.* 64, *fig.* 711, 712.

Conus stercus muscarum; testa oblonga punctis pictis adspersa, anfractibus canaliculatis aequalibus; Born. *ind. mus. Caesar. pag.* 143, *variet. A.* — *Ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 160, *variet. A.*

Le drap d'argent à points noirs, de forme effilée, à clavicule courte, dont les pas des orbes sont sans tubercules, à deux zones de taches noires pointillées et semées par lignes circulaires, d'un très-grand nombre de points noirs et blancs, sur un fond gris lilac tendre; Favanne. *conchyl. tom.* 2. *pag.* 494, *esp.* 57, *variet.* 1, *pl.* 15, *fig. P.* 4.

Zand hoorntje, of vliege-scheetje; par les Hollandois.

Die sandtute; par les Allemands.

Great sand stamper; par les Anglois.

Le drap d'argent noir; par les François.

B — *Testa subcylindrica candida, punctis minutis rufis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Knorr. *conchyl. tom.* 6, *tab.* 16. *fig.* 4.

Martini. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 64. *fig.* 713.

Le drap d'argent à points rouges, à robe fond blanc, chargée d'un très-grand nombre de points canelle rougeâtre, et de deux ou trois zones de taches irrégulières de la même couleur, qui laissent quelquefois des points blancs du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 494. *esp.* 57. *variet* 2.

Le drap d'argent rouge; par les François.

Description. C'est ici l'espèce que Linnaeus avoit confondue avec le *cone piqure de mouche*, dont la coquille, toujours couronnée, n'a presque point d'autre analogie avec celle-ci, que celle de ses couleurs.

Cette coquille est cylindracée, assez épaisse, picotée de noir sur un fond blanchâtre, parsemée de taches transverses d'un blanc de lait, et sur-tout reconnoissable à sa spire obtuse, lisse, et à ses spirales concaves, ou assez profondément canaliculées. Elle porte, sur deux pouces de longueur, environ un pouce de diamètre. Sa superficie est garnie de stries circulaires extrêmement fines, excepté sur son tiers inférieur, où elles ont assez de saillie, et sont même quelquefois élevées comme autant de cordelettes. Ses stries longitudinales sont très-serrées et peu apparentes sans le secours de la loupe; le bourrelet circulaire qui la termine au bas, quoique analogue à celui du *cone d'Olna*, est cependant un peu moins convexe, et moins sensiblement recourbé dans cette espèce. On compte onze tours à sa spire, dont

la superficie très-concave sur les quatre extérieurs, est élevée, et légérement arrondie sur leurs bords; on y apperçoit difficilement quelques stries circulaires, et d'autres longitudinales plus serrées, mais en général peu prononcées. Elle n'est jamais couronnée, et c'est principalement à ce caractere, qu'on distingue au premier coup d'œil cette coquille, de celle du *cone piquure de mouches*.

Son ouverture est longue de vingt-une lignes, large de deux lignes à son extrémité supérieure, et de quatre vers le bas. Elle porte une échancrure à chaque extrêmité, dont l'inférieure est la plus large, et celle du haut la plus profonde. Sa levre tranchante sur son bord, est picotée intérieurement de noirâtre sur un fond blanc.

La superficie de sa variété A, présente, sur un fond blanchâtre nuancé de rose clair, un très grand nombre de points noirs ou bruns noirâtres foncés, rangés par lignes circulaires très-serrées; ces points, ordinairement arqués, mais dont la forme et la grosseur varient sur la même ligne, sont entremêlés à des distances inégales, d'autres points ou de mouchetures transverses d'un beau blanc de lait, très-distinctes de la couleur du fond. Mais indépendamment de ces points, on y voit encore deux zones de taches, qui sont elles-mêmes composées, ou de points plus nombreux, plus gros et plus rapprochés, ou de lignes transverses noires, coupées longitudinalement par d'autres lignes onduleuses de la même couleur, formant un réseau à mailles roussâtres, ou enfin, par des mouchetures irrégulieres, qui produisent assez souvent des traits semblables à des caractères d'écriture, ou d'autres figures aussi bisarres. Le fond de sa spire est rarement d'un blanc pur: il est plus ordinairement roussâtre et moucheté sur les deux bords des spirales, de lignes oblongues d'un marron noirâtre, qui se prolongent rarement jusqu'à leur concavité. La pointe du sommet est colorée de rose, ou d'un rouge mêlé de violet.

La variété B ne differe de la premiere, que par la couleur rougeâtre des points dont elle est ornée, et par leur petitesse, sur un fond blanc. Cette coquille, quoique de l'Océan asiatique, n'est point rare dans les cabinets; on la trouve [illegible], sur les côtes de [illegible], à l'Isle-de-France, à Madagascar, et même jusqu'au Cap-de-Bonne-Espérance, suivant M. de Favanne.

114. C[illegible] [illegible].

Conus g[illegible] ; [illegible]

*C[illegible], testa [illegible] transversim sul*cata, coccinea, fascia alba, maculis punctisque purpureis, spira convexo-acuta; Mus. Hwass. *spec.* 112.

Rhombus cylindro-pyramidalis subpurpureus, striis majusculis et eminentibus circumcinctus; Lister. *synops. tab.* 762, *fig.* 9.

Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 48, *fig.* 21, 22, 26.

Turbellum striatum thalassiarcho arausicano simile, bifasciatum; Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 6. *fig.* 5 — *ejusd. tom.* 5, *tab.* 24, *fig.* 2.

Conus granulatus; *testa scabra inermi, striis sulcatis laevibus*; Linn. *syst. nat. pag.* 1170, *num.* 315. — *Ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 560. *num.* 170.

Conus teres transversim striatus et fasciatus, roseo colore tinctus, seu turbella rubra fasciata: Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 226, *tab.* 52, *fig.* 574, 575.

L'amiral d'Angleterre, sans points, mais à cordelettes circulaires grosses, ondaleuses et comme raboteuses, à robe blanche, nuée de couleur de rose et de cramoisi; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 478, *esp.* 10, *varièt.* 3, *pl.* 15, *fig.* G, 2.

Conus granulatus; *testa oblonga transversim sulcata, fasciis albis fusco maculatis.* Born. *ind. mus. Caesar. pag.* 136. — *Ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 163.

Bestert orangie admiraal; par les Hollandois.

Der englische admiral; par les Allemands.

Small chain stamper; par les Anglois.

L'amiral d'Angleterre; par les François.

Description. Cette coquille est reconnoissable à sa forme un peu plus effilée que celle de la précédente, et un peu plus renflée vers le haut du tour extérieur, aux cordelettes saillantes, ordinairement divisées par une ou deux stries, qui cerclent toute sa superficie, et surtout à la teinte [illegible] dont elle est ornée, sur un fond d'un rouge écarlate, [illegible] [illegible] de [illegible]. Elle a dans son plus grand volume, [illegible] lignes de longueur, sur environ dix lignes de diametre. Les cordelettes sail-

lantes de sa superficie, au nombre de seize ou de dix-sept, sont assez souvent aplaties, et toujours divisées circulairement par deux ou trois stries élevées, et souvent granuleuses; mais sa base, au lieu de cordelettes, n'a que des stries obliques, serrées et peu élevées, ce qui semble la caratériser plus particulièrement. Ses crues longitudinales sont bien prononcées, et on y rencontre assez souvent des cicatrices irrégulières, résultant d'anciennes cassures de la coquille, dont elles présentent les traces. Sa spire, élevée en un angle aigu, est composée de onze tours très-convexes, chargés de plusieurs stries circulaires fines et serrées, et légèrement aplatis en-dessus. Leur suture est fine et régulière, et les six tours qui en forment le sommet, sont ordinairement garnis d'un rang de petits grains, comme dans les espèces couronnées, et tantôt colorés de blanc, et tantôt de jaune vif ou de citron.

Son ouverture, sur une longueur de dix-neuf lignes, est large d'un peu plus d'une ligne à son extrémité supérieure, et d'environ une ligne et demie vers sa base. Sa lèvre, peu échancrée au haut, porte une bordure assez épaisse, légèrement crénelée, et accompagnée intérieurement d'un liseré nuancé de rose, ou veiné d'incarnat. Le fond de l'ouverture est blanc, ou nué de rose très-clair.

Le fond de cette coquille est en-dehors d'un rouge écarlate vif, sur lequel on apperçoit des points et des piquures transverses de couleur pourpre ou marron foncé, qui occupent la crête des stries des cordelettes circulaires, et une fascie blanche située au milieu de la coquille, bordée en-dessus d'un rang de taches brunes, et finement ponctué de pourpre sur chacune de ses stries. Entre cette fascie et le haut du tour extérienr, on distingue sur son fond écarlate quelques flammes irrégulières, peu exprimées, blanches et fauves, et des mouchetures transverses de la même teinte que les autres, mais seulement un peu mieux prononcées. Sa spire présente, sur un fond blanc, nué de rose ou d'écarlate, des taches longitudinales d'un pourpre foncé, et une teinte jaunâtre uniforme sur les tours du sommet. Cette coquille, d'ailleurs peu commune, est rarement aussi-bien conservée et colorée, que celle dont je donne ici la description; on en trouve quelquefois des individus plus ou moins décolorés, dont il paroît que M. de Favanne a fait autant de variétés, quoique les teintes que cette coquille présente dans cet état, ne soient que de simples dégénérations de leur couleur primitive, qui de rouge écarlate, est devenue, soit par l'action du soleil sur les rivages de la mer, soit par l'effet de l'art, ou jaunâtre, ou couleur de chair, ou roussâtre ou orangée. On trouve le *cone granuleux* sur les côtes de Surinam et sur celles du Brésil, dans l'Océan américain.

115. Cone véruleux.

Conus verulosus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica, transversim sulcata alba, spira convexo-acuta.

A —— *Conus, testa subcylindrica alba, sulcis et striis majoribus versus basim magnitudine sensim crescentibus, spira obtusa*; Mus. Hwass. *spec.* 113, *variet. A.*

Le bout de chandelle à cordelettes circulaires peu onduleuses, mais larges et aplaties vers le bas de la coquille, et à robe purement blanche; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 478, *esp.* 10, *variet.* 5, *pl.* 15, *fig. G*, 3.

Le bout de chandelle; par les François.

B —— *Testa subcylindrica magis coarctata, alba*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Lister. *synops. tab.* 798, *fig.* 17, *litt. A?*

Le petit bout de chandelle; par les François.

Description. Cette coquille a été considérée par M. de Favanne, comme une simple variété du *cone granuleux*, dont, cependant, malgré son analogie, elle diffère à bien des égards. Indépendamment de sa couleur, qui est blanche et sans taches, elle est fort mince, et d'une forme plus effilée, sur-tout vers son extrêmité inférieure; elle a, sur vingt lignes de longueur, environ neuf lignes de largeur, et sa superficie est toute garnie d'un bout à l'autre, de cordelettes convexes non striées, dont la grosseur augmente à mesure qu'elles approchent de son extrêmité inférieure. C'est donc à tort que M. de Favanne a avancé, que chacune de ces cordelettes étoit comme divisée par deux stries circulaires, comme dans le *cone granuleux*; elles sont au contraire simples, très-saillantes vers la base de la coquille, beaucoup plus serrées et moins grosses à son extrêmité supérieure, et par-tout également convexes. On compte neuf tours à sa spire, qui ressemblent, par leur forme, leurs stries et leur élévation, à celles du *cone granuleux*.

Son ouverture est proportionnellement plus étroite que dans cette coquille; elle ne porte qu'une très-légère échancrure vers le haut, et sa lèvre mince, tranchante, est très-foible-

ment dentelée vis-à-vis chacune des cordelettes de l'extérieur.

Sa couleur est d'un blanc grisâtre, dehors comme dedans, et d'un blanc de lait sur toute son extrémité inférieure, peut-être à cause d'une plus grande épaisseur, que cette coquille porte à cet endroit. Elle est peu commune, on présume qu'elle vient des mers d'Amérique.

Sa variété B, dont la coquille est toujours plus petite et plus effilée que la précédente, est exactement cylindracée sur toute sa moitié supérieure, et insensiblement rétrécie depuis son milieu jusqu'au bas. Elle porte sept lignes de longueur sur trois lignes de diamètre. Sa superficie est toute garnie de stries fines, circulaires, saillantes, et également écartées, au nombre de trente-cinq ou de trente-six. Sa spire, d'une forme assez analogue à celle de la première variété, offre sept ou huit tours de spirale un peu moins convexes, et striés circulairement; mais les quatre plus intérieurs portent un rang de grains saillans, très-sensibles au moyen d'une loupe, et assez semblables à ceux du *cone treillissé*. Le sommet de sa spire consiste en un bouton très-lisse et très-saillant, qui diffère par sa forme et sa transparence, de la contexture de ses autres spirales. Son ouverture ressemble en petit, à celle de sa première variété, elle est seulement un peu plus échancrée à son extrémité supérieure, et sa levre est très-finement crenelée à l'intérieur.

Elle est toute blanche dehors comme dedans, mais d'un blanc sale, analogue à la couleur du suif, d'où lui est sans doute venu le nom de *bout de chandelle*, qui lui a été donné par les François. Je doute très-fort que cette seconde coquille appartienne à la même espèce que la première. Ces deux coquilles sont peu communes, on soupçonne qu'elles appartiennent aux mers d'Amérique.

116. Cone d'orange.

Conus aurisiacus; Linn.

Conus, testa subcylindrica incarnata albo fasciata, striis elevatis albo fuscoque [illegible], spira obtusa canaliculata, basi emarginata;

Conus aurisiacus, testa subcylindrica incarnata, [illegible] marginatis, [illegible] albis et fuscis transversim oblongis; Mus. Hwass. spec. 114.

Valentyn. *amb.*, *pag.* 585, *num.* 100.

Architalassus aurantiacus; Rumph. *thes.*, *tab.* 34, *fig.* A — Petiver. *aquatil. amb.*, *tab.* 7, *fig.* 7.

Conus velata fasciata, aurantia; alba, fasciis latis aurantiis, inter strias asperas, [illegible]; Klein *ostrac.*, *pag.* 65, *num.* [illegible], *lit.* d.

L'amiral d'orange; d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *append. pag.* [illegible], *pl.* 1, *fig.* L.

Aurantius thalassiarchorum princeps---laevis, elegantibus binis fasciis aurantiis, [illegible] candentis super fundo circulatis [illegible] [illegible] variorum colorum, albis, nigris, quasi [illegible], etc. Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 136, *tab.* 48, *fig.* 7.

Encycloped. 1e. *edit.*, *tom.* 6, *pl.* 69, *fig.* 8.

Conus aurisiacus; testa incarnata laevi fasciis albidis, [illegible] canaliculatis; Linn. *syst. nat.*, *pag.* 1170, *num.* 316.

Regenfuss. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 12, *fig.* 53.

Knorr. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 8, *fig.* 3 et *tom.* 5, *tab.* 24, *fig.* 1.

Conus clavicula pyramidali perquam preciosus, ex aurantio carnesino et albido fasciatus, [illegible] albo [illegible]; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 262, *tab.* 57, *fig.* 635, 636.

L'amiral d'orange oriental, à pas des orbes plus concaves, [illegible] de rose et de [illegible], et à [illegible] de brun; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 4[illegible], *esp.* [illegible], *pl.* [illegible], *fig.* K, [illegible].

Oranjen admiraal; par les Hollandois.

Der admiral von [illegible]; par les Allemands.

Orange admiral [illegible]; par les Anglois.

L'amiral d'orange; par les François.

Description.

DESCRIPTION. Peu de coquilles sont aussi ornées que celle-ci, qui est autant distinguée parmi celles de son genre par sa beauté que par sa rareté. Elle a, comme l'a très-bien observé M. de Favanne, quelque ressemblance avec le *cone granuleux* nommé trivialement *l'amiral d'Angleterre*, mais il est difficile dans aucune occasion de les confondre, si on fait attention à ce que les spirales de celle-ci sont concaves, tandis que celles du *cone granuleux* sont au contraire très-convexes. Sa coquille moyennement épaisse, d'une forme alongée, est longue de deux pouces quatre lignes et large de quatorze lignes vers le haut. Sa superficie est toute garnie de cordelettes transverses, nombreuses, inégales, et assez distantes entr'elles, excepté à sa base où elles sont plus fines et plus serrées qu'ailleurs. Sa base composée d'un bourrelet oblique et très-saillant, est terminée vers le bas par une échancrure bien prononcée. Sa spire est obtuse et composée de dix spirales concaves ou creusées en gouttière, garnies de quelques stries circulaires et d'autres longitudinales moins marquées, et bordées de chaque côté par un talus légèrement arrondi, dont l'intérieur est le plus élevé. Le sommet qui la termine est fin et saillant sur une pointe obtuse. Ses sutures quoique fines sont bien apparentes, très-régulières et distinguées par un leger sillon qui se prolonge entre les bords convexes des spirales. Son ouverture est longue de deux pouces, bien échancrée à son extrémité supérieure, large dans cette partie de deux lignes un tiers et de trois lignes et demie vers sa base; elle offre intérieurement un beau blanc, et sa levre peu tranchante est très-légèrement crenelée sur son bord par les cordelettes de l'extérieur.

Le fond de cette coquille extérieurement d'une belle couleur incarnate, est orné de trois fascies d'un blanc nué de rose tendre, et garni sur la convexité de ses cordelettes, d'autant de lignes circulaires d'un blanc pur, interrompu par des points ou des portions de lignes d'un brun très foncé. De ces trois fascies l'une est située sur son tiers supérieur, la seconde un peu au dessous de son milieu, et la troisième sur son tiers inférieur. Les points bruns de ses cordelettes y sont un peu moins gros et plus distans que sur les parties du fond. Enfin on apperçoit au sommet du tour extérieur un cordon de taches alternativement brunes très-foncées et blanches, lequel se prolonge sur le bord inférieur des tours de la spire, et ne cesse d'être visible que sur les cinq ou six derniers tours, dont la teinte est le plus souvent jaunâtre ou d'un incarnat nué de roux. La couleur des autres spirales offre le même incarnat que celui du fond de la coquille et de plus quelques taches marron, distribuées sur leur superficie avec peu de régularité.

Cette belle coquille appartient à l'Océan asiatique, on en trouve aussi suivant M. de Favanne, sur les côtes de l'Amérique près de [illegible], qui different un peu de celle que j'ai décrite, par leurs couleurs, et dont cet auteur a jugé à propos de faire autant de variétés.

117. CONE tarière.

Conus terebra; BORN.

Conus, testa [illegible] albido-rub[illegible], striis elevatis, fasciis [illegible], spira obtusa, basi [illegible]; Mus. HWASS. spec. 116, variet. A.

A — *Conus terebra [illegible] candidus striatus, [illegible] striatum*; MARTINI. conchyl. tom. 2, pag. 228, tab. 62, fig. 677.

Conus terebra; testa [illegible] pallida, striis elevatis [illegible]; BORN. ind. [illegible] pag. 145 — ejusd. testac. [illegible] pag. 162.

Le faux amiral d'orange à bandes, à cordelettes circulaires [illegible] distantes entr'elles, [illegible] l'extrémité opposée, et à robe blanche, [illegible] dans deux zones de jaune ou d'orange; FAVANN. conchyl. tom. 2, pag. 479, esp. 11, variet. 1. pl. 17, fig. K, 2.

Witte geweoorde Kuipers-boor par les Hollandois.

Der Zirkel bohrer; par les Allemands.

La tarière cerclée ou le faux amiral d'orange à bandes; par les François.

B — *testa albida non fasciata*; Mus. HWASS. variet. B.

Terebellum granulatum; RUMPH. [illegible] tab. 33, fig. E, E?

Le faux amiral d'orange sans bandes, ne différant du précédent [illegible] entièrement blanche. FAVANN. conchyl. tom. 2, pag. 479, esp. 11, variet. 2.

Le faux amiral d'orange; par les François.

DESCRIPTION. Cette coquille voisine des deux précédentes en est facilement distinguée par l'aplatissement de ses spirales qui sont concaves dans le *cone d'orange*, et convexes ou bom-

bées dans le *cone veruleux*. Elle est pesante quoique médiocrement épaisse, assez renflée vers le haut de son tour extérieur, effilée sur le reste de sa longueur et sur-tout rétrecie vers son extrémité inférieure. Elle a sur vingt-deux lignes de longueur environ dix lignes de diamètre. Sa superficie est garnie de stries circulaires, fines, nombreuses, très-saillantes et presque également écartées, excepté à la proximité de sa base ou elles sont encore plus fines, mais saillantes, et plus serrées que sur le reste de sa convexite. Sa spire formée en un angle obtus consiste en dix ou onze spirales, larges, aplaties, également inclinées, marquées de quelques stries circulaires à peine sensibles et distinguées entr'elles par un sillon peu profond.

Son ouverture très-peu échancrée vers le haut a un peu plus de dix-huit lignes de longueur, une ligne et demie de largeur à son extrémité supérieure et environ deux lignes et quart vers le bas. Elle est blanche intérieurement avec une ou deux zones nuées de violet clair, dont celle de la base est toujours la plus foncée. Sa levre est tranchante et finement dentelée sur son bord.

Elle offre à l'extérieur sur un fond blanchâtre, ou blanc nué d'un rouge très-clair, deux fascies rousses ou d'un jaune pâle, dont l'une est située un peu au-dessus du milieu de la coquille et l'autre ordinairement plus large à la proximité de sa base; mais leur position est en général peu constante, elle peut être plus ou moins rapprochée du milieu de la coquille, et de l'une ou l'autre de ses extrémités. Sa base offre une teinte violette plus ou moins foncée sur chacune de ses faces, et on distingue quelquefois sur ses spirales extérieures une bandelette jaunâtre placée sur leur milieu, tandis que ses spirales intérieures sont fauves ou d'une couleur plus ou moins livide.

La coquille de sa variété B en diffère principalement par la privation des deux fascies jaunâtres qui distinguent la précédente; elle est d'un blanc roussâtre sur toute sa superficie, comme sur celle de sa spire, nuée de violâtre vers le bas, et semblable dans tout le reste à sa première variété, excepté qu'elle est plus grande et d'environ deux pouces deux lignes de longueur, sur un pouce de diamètre. Les coquilles de cette espèce sont peu communes; on les apporte des mers des grandes Indes, de Batavia et des isles Nicobares suivant M. de Favanne.

118 Cone radix.

Conus raphanus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica (transversim striata) alba, fasciis binis luteis fulvo lineatim punctatis, spira obtusa striata fusco maculata, apice roseo.

A —— Conus testa subcylindrica lutea albo fasciata, filis numerosissimis fulvis cincta, corpore medio depresso, spira canaliculata, obtusa, fusco maculata, submucronata apice roseo; Mus. Hwass. *spec.* 116, *variet. A.*

Le radix à bandes, à pas des orbes peu concaves chargés de deux stries circulaires, à clavicule blanche tachetée de marron et d'orangé, à deux légères dépressions sur le premier orbe etc. Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 481, *esp.* 26, *variet.* 1.

Le radix à bandes; par les François.

B —— testa alba, fulvo fasciata et variegata; Mus. Hwass. *variet. B.*

Quercina voluta, superficie albicante flavis et ex arantio fuscis maculis oblongis, tum capillaribus filis rubris, juxta longitudinem aeque ac crassitiem ductis, tandemque fascia alba medium corpus ambiente ornata, etc. Seba *thes. tom.* 3, *pag.* 151, *tab.* 44, *fig.* 12.

Le radix panaché, à sommet couleur de rose, à pas des orbes tachetés d'olivâtre, à une seule dépression peu sensible sur le premier orbe, et à robe blanche fasciée de roux tendre dans deux zones qui sont elles-mêmes veinées dans une double bande circulaire d'orangé safran foncé; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 481, *esp.* 16, *variet.* 2.

Le radix panaché; par les François.

Description. Cette coquille diffère de l'espèce suivante avec qui elle a les plus grands rapports, par un peu plus de bombement à son extrémité supérieure, par la saillie plus considérable des stries circulaires dont elle est entourée, et enfin par un peu moins d'élévation à sa spire. Celle de la variété A est un peu plus effilée que la seconde et plus bombée vers le haut: elle a sur deux pouces trois lignes de longueur environ treize lignes de largeur; sa superficie porte des stries circulaires, nombreuses, très-fines, dont quelques unes inégalement distantes sont un peu plus saillantes que les autres, surtout vers sa base, ou elles sont plus larges, plus serrées, et même légèrement arrondies. Sa spire d'une forme obtuse, est composée de onze spirales dont les deux extérieures sont peu canaliculées, tandis que les autres sont presque apla-

ties, et distinguées par des sutures finement onduleuses et peu profondes. Elles sont garnies à leur superficie de trois ou quatre stries circulaires, dont les interstices sont bombés et même légèrement crénelés, mais toujours d'une manière moins apparente sur les deux spirales extérieures, que sur celles qui les suivent. Le sommet qui termine sa spire est pointu et presque toujours coloré de rose plus ou moins vif.

Son ouverture, sur deux pouces une ligne de longueur, est large de deux lignes et un tiers à son extrémité supérieure, et d'environ trois lignes et demie à la proximité de sa base. Elle est blanche intérieurement, profondément échancrée au haut, et accompagnée d'une lèvre très-mince, liserée de fauve clair, ponctué ou strié transversalement de fauve sur son bord.

Cette coquille offre sur un fond très-blanc deux larges bandes d'un jaune citron, dont l'une est située sur son tiers supérieur et l'autre sur son tiers inférieur. Ces bandes sont elles-mêmes garnies de rangs circulaires, nombreux, de très-petits points fauves, qu'on n'apperçoit que difficilement à la vue simple, et qui accompagnent ses stries. Les parties blanches de la coquille sont elles-mêmes garnies de points semblables, mais leurs rangs y sont plus rares et du double plus distans que sur les parties jaunes. Sa spire est mouchetée ou de brun ou de marron et de jaune sur un fond blanc.

J'observerai au sujet de cette coquille, que les dépressions dont parle M. de Favanne sont quelquefois un produit de l'art et non de la nature, puisque un individu qui lui fournit la courte description qu'il en a donnée, et qui est passé à la vente du cabinet de M. Latour d'Auvergne dans celui de M. Hwass, a été visiblement usé à sa superficie, au point que ses stries circulaires sont entièrement détruites, que ses parties blanches ne sont plus ponctuées, et que la zone blanche du milieu qui sépare ses deux bandes jaunes est creusée d'environ un dixième de ligne, ce qui très-certainement n'est point naturel, malgré qu'on y apperçoive encore des traces légères de ses stries circulaires, parce que pénétrant dans la substance même de la coquille, elles n'ont pu être tout-à-fait effacées par la lime.

Sa variété B diffère de la première, en ce qu'elle est rarement aussi grande, en ce que sa coquille est moins bombée, et un peu plus arrondie à son extrémité supérieure, et parce que enfin elle est fasciée et variée sur un fond blanc, de fauve ou de marron plus ou moins foncé, et que ses lignes circulaires, beaucoup plus rares et plus distantes sur le fond blanc de sa coquille que sur ses parties colorées, sont inégalement articulées de blanchâtre et de brun sur les dernières, et seulement ponctuées de brun sur les blanches. Sa spire flambée de brun et de marron foncé sur un fond blanc, est terminée, comme dans la variété A, par un sommet couleur de rose. Ces deux variétés du cone radis sont peu communes et appartiennent selon M. Hwass à l'Océan asiatique.

119. Cone nébuleux.

Conus magus; Linn.

Conus, testa subcylindracea alba, maculis fuscis nebulosis longitudinalibus fasciata, lineisque transversis albo punctatis, spira obtusa submucronata; Mus. Hwass. spec. 117, *variet. A.*

A — Voluta nebulata americana perelegans; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 152, *tab.* 54, *fig.* 29.

D'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *append. pl.* 1, *fig. C.*

Knorr. *conchyl. tom.* 6, *tab.* 16, *fig.* 5.

Conus magus; testa subcylindrica, fasciis longitudinalibus albo punctatis: Linn. *syst. nat. pag.* 1171, *num.* 317. — *Ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 560, *num.* 171.

Conus teres striis transversis albo punctatis, ex livido vel rufo nebulatus; seu nubeculae parvae in striis punctatae; Martini. *conchyl. tom.* 2, *p.* 280, *tab.* 52, *fig.* 579, 580.

Les châteaux en Espagne, roulé à bandes longitudinales rousses, et olive brun, interrompues par deux zones de la même couleur, et à lignes circulaires fines et nombreuses, ponctuées de blanc et de brun; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 487, *esp.* 17, *variet.* 1 — 6, *pl.* 17, *fig. A*, 1.

Gestreepte achaat; par les Hollandois.

Die Americanische gewolkte und punktirte tute; par les Allemands.

La nébuleuse, ou les châteaux en Espagne; par les François.

B — Testa alba, fasciis nebulosis confluentibus livido-violaceis, albido punctis cingulatis.

Conus magus; testa livido-violacea, ma-

culis albis, cingulisque fuscis; Mus. Hwass. *spec.* 1.7. *variet. B.*

Conus indicus, testa conica oblonga transversim striata, violaceo in fundo albo longitudinaliter undulata, spira canaliculata striata, prope suturam anfractuum quasi angulo redimita, maculis fusco-violaceis et albis alternis variegata, basi coarctata et sulcata, labro sub lato; Chemnitz. *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 26, *tab.* 140, *fig.* 1295.

Der indianische kegel; par les Allemands.

La nébuleuse pointillée; par les François.

C —— *Testa rubro fusca, maculis albis, filisque punctatis*; Mus. Hwass. *variet. C.*

La nuée d'or, à clavicule tachetée de brun olivâtre, à robe non ponctuée, mais fasciée dans deux larges zones de marbrures peu sinueuses, et presque contiguës, d'un rouge au jaune orangé foncé, sur un fond blanc; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 465, *esp.* 17, *variet.* 10, 11.

Conus clandestinus, testa conico-oblonga obscure rubra seu rubro-fusca, filis transversis rubicundis subtilissimis alternatim ex albo punctatis cincta, fascia alba redimita, spira convexius ula concentrice striata ex albo et rubro maculata; Chemnitz. *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 37, *tab.* 140, *fig.* 1296.

Der Heimliche kegel; par les Allemands.

La nébuleuse brune; par les François.

D —— *Testa pallido caerulea, maculis longitudinalibus fulvo-olivaceis, fusco transversim punctatis.*

La nébuleuse verte, presque imperceptiblement ponctuée de fauve, et fasciée dans deux zones de marbrures oranges et vert olivâtre, sur un fond blanc; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 465, *esp.* 17, *variet.* 14.

La nébuleuse verte; par les François.

Description. Peu de coquilles offrent d'aussi belles variétés que celle-ci; M. Favanne en a distingué quatorze dans les cabinets, mais il faut convenir, que si l'on tenoit compte des diverses nuances de leurs taches, de la largeur ou de la position différente de leurs zones, et même de leur absence, on en trouveroit peut-être autant de sortes, les unes que les autres, qu'on pourroit en connoître de différens individus. Après un mûr examen, nous les réduisons à quatre variétés principales, toutes les modifications que le *cone nébuleux* présente dans les collections; et c'est après que nous avons eu occasion d'en comparer un très-grand nombre dans le cabinet de M. Hwass, que nous sommes maintenant convaincus que toutes les autres variétés de cette coquille, ne sont que des dégradations intermédiaires de quelqu'une de nos quatre variétés.

La première, dont d'Argenville a laissé une description si bizarre, qu'un amateur distingué de la capitale le comparoit dans ses observations critiques sur la conchyliologie, à un château en Espagne, en a dans la suite porté le nom, qu'elle a partagé avec celui de *nébuleuse*, qui lui fut donné par les auteurs Allemands. Sa coquille, comme j'en ai déjà fait la remarque à l'article du *cone radix*, diffère peu par sa forme, de celle de cette espèce; elle est seulement plus mince, de forme oblongue cylindracée, très-lisse à sa superficie, sillonnée circulairement sur son tiers inférieur, et striée au-dessous du bourrelet oblique qui la termine de ce côté. Celles du plus grand volume ont jusqu'à deux pouces cinq lignes de longueur, et treize lignes de largeur. Leur spire, élevée en un angle obtus, est composée de dix ou onze spirales, dont les deux plus extérieures sont concaves, et les autres le sont peu ou point du tout. Leur superficie est striée comme dans la précédente, et le sillon qui les distingue est bien marqué, et quelquefois foiblement tuberculeux sur deux ou trois seulement des spirales intermédiaires. Son sommet, plus aigu qu'obtus, est coloré sur les trois ou quatre spirales qui le composent, de blanc ou de couleur de chair, ou enfin, de blanchâtre mêlé d'incarnat.

Son ouverture est conforme à celle du *cone radix*, elle porte une ligne de longueur de plus, sur une largeur à-peu-près égale, et elle n'en diffère que par un léger évasement de sa base, qui est un peu plus sensible dans celle-ci que dans la précédente.

Cette coquille présente, sur un fond blanc, deux rangs de taches longitudinales brunes, dont l'un occupe sa moitié supérieure, et l'autre sa moitié inférieure. Ces taches sont un peu plus régulières, déchiquetées sur leurs bords, et souvent interrompues de lignes transverses d'un brun très-foncé, ponctuées de blanc. Quelquefois ces deux rangs de taches sont traversés circulairement par une fascie de la même couleur, dont l'intérieur présente les mêmes

lignes ponctuées, tandis que le fond blanc de la coquille n'a que des points rares et bruns, inégalement écartés, mais alignés malgré leur rareté avec les lignes ponctuées des taches. Sa spire est mouchetée, sur un fond blanc de flammes longitudinales, d'un fauve brun ou d'un brun tirant sur le marron.

Sa variété B, dont la coquille ne passe guères un pouce dix lignes de longueur, et dix lignes de largeur, diffère de la première par la couleur brune, olivâtre ou violâtre de ses taches et de ses fascies, lesquelles sont ornées de lignes circulaires, ponctuées, analogues à celles de la variété A, sur un fond blanc plus ou moins régulièrement ponctué de brun. Sa spire n'en diffère ni par sa forme ni par ses couleurs.

C'est seulement par ses couleurs que la variété C se distingue des précédentes, comme aussi de celle qui la suit; elle offre, sur un fond rouge brun orné de lignes circulaires rougeâtres extrêmement fines, et ponctuées de blanc, un rang de grandes taches blanches, peu régulières, quelquefois mouchetées de rougeatre ou d'un brun, clair vers le milieu de sa coquille, quelques taches semblables, mais moins prononcées à ses deux extrémités; et enfin, des mouchetures du même rouge sur le fond blanc de sa spire.

La coquille de sa variété D, dont le fond est d'un blanc nué de bleuâtre et de cendré, porte des flammes longitudinales d'un vert d'olive nué de roux, des mouchetures transverses ponctuées de blanc sur ses parties vertes, et des series circulaires de petits points blanc de lait sur les parties bleuâtres du fond. Quelquefois elle est traversée, sur son tiers inferieur, par une large fascie verdâtre, ponctuée comme les taches de la même couleur. Sa spire, terminée par un sommet couleur de rose, est flambée de brun olivâtre sur un fond blanc. De ces quatres variétes, du *cone nebuleux*, c'est la première qui est la plus commune; elles appartiennent toutes aux mers des grandes Indes; c'est cette espèce qui est le véritable *conus magus* de Linnaeus, et non pas le *cone picoté*, comme presque tous les conchyliologistes l'avoient présumé.

120. Cone strié.

Conus striatus; Linn.

Conus, testa subcylindrica, albo fulvoque nebulosa, striis tenuissimis punctatis, maculis albis non elongatis, spira canaliculata obtusa, basi striata; Mus. Hwass. spec. 118, variet. A.

A — *Rhombus cylindro-pyramidalis ex rufo nebulatus, striis capillaceis donatus, circumvolutione sulcata*; Lister. synops. tab. 760, fig. 6.

Voluta tigrina; Rumph. thes. tab. 31, fig. F. — Petiver. aquatil. amb. tab. 13, fig. 1.

Valentin. amb. pag. 584, fig. 60.

Mus. Gottwald. tab. 6, fig. 83, lit. a.

Cornet approchant, par son fond couleur de chair, de la couleur d'une coquille dont il prend le nom; c'est seulement des grandes taches brunes et rayé par-tout transversalement; d'Argenville. conchyl. édit. 2, pag. 242, pl. 15, fig. C.

Cochlea longa pyriformis intorta integra, basi sulcata, striis minimis donata, ex albido purpurascens, colore helvaceo seu rufo nebulata; Gualtieri. ind. pag. et tab. 26, fig. D.

Voluta tigrina, ab aliis leo scandens; Seba. thes. tom. 3, tab. 42, fig. 5 — 11.

Cylinder maculosus, tigris striata, cylindroïdes tigrina; Regenfuss. conchyl. tom. 1, tab. 8, fig. 13.

Le mulet; Adanson. conchyl. pag. 90, pl. 6, fig. 2.

Conus striatus; testa ovato-oblonga gibba nebulosa, striis tenuissimis parallelis fuscis; Linn. syst. nat. pag. 1171, num. 318 — ejusd. mus. lud. ulr. pag. 561, num. 172.

Knorr. conchyl. tom. 1, tab. 18, fig. 1 et tom. 3, tab. 12, fig. 5, et ibid. tab. 21, fig. 1.

Conus basi excavata major, transversim striatus ex albo et rufo nebulatus; Martini. conchyl. tom. 2, pag. 351, tab. 64, fig. 714 — 716.

Conus striatus; testa ovato-oblonga nebulosa, lineis parallelis transversim pictis; Born. ind. mus. Caesar. pag. 149 — ejusd. testac. mus. Caesar. pag. 165.

Volute orbillée brune, de forme allongée, mais renflée, à pas des ailes concaves, à tête blanche et mêlée de clair, mêlée par des flammes de jaune, et rayée transversalement

de lignes brunes sur les flammes seulement; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 480, *esp.* 15, *variet.* 1, *pl.* 19, *fig.* N.

De wolkhoorn, *of wolkbaack*; par les Hollandois.

Der gestreifte tiger, *die wolkenrolle*; par les Allemands.

Tyger stamper; par les Anglois.

L'écorché brun, *ou l'écorchée brune*; par les François.

C —— *Testa nigra*, *maculis albis roseo et cœruleo tinctis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Valentin. *univ. amb. fig.* 61.

Voluta tigrina; Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 42, *fig.* 7?

L'écorchée noire à crues très-prononcées, *fond blanc nué de couleur de rose et de violet tendre*, *à marbrures irrégulières*, *et comme par flammes d'un cramoisi noir foncé ou d'un violet brun*, *rayées de gris violâtre et de bleuâtre*; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 480, *esp.* 15, *variet* 2.

L'écorché noir; par les François.

C —— *Testa albido-carnea*, *maculis fulvis cœrulescentibus*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Cylindrus moluccensis crassus carneus, *fasciis capillaceis fuscis*; Petiver. *gazophyl. tab.* 98, *fig.* 9.

Die braunflammige dute mit ausgekehltem gewinde; Kammerer. *die conchyl. cabinette. pag.* 77, *tab.* 5, *fig.* 3.

L'écorchée brochée, *fond blanc*, *nuée de couleur de chair*, *à marbrures étroites*, *nombreuses*, *et comme par flammes longitudinales gris de lin*, *rayées transversalement de marron cannelle et de violâtre foncé*; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 480, *esp.* 15, *variet.* 5.

Heavy molucca cloath shell; par les Anglois.

L'écorché broché; par les François.

D —— *Testa alba*, *maculis fulvis lacer is araneas figurantibus*; Mus. Hwass. *variet. D.*

Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 22, *fig.* 4.

L'écorché araignée, *fond blanc à grandes taches d'un gris roussâtre*, *rayées de rouge brun*, *avec des veines ou taches déchiquetées de la même couleur que l'imagination compare à des araignées*; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 481, *esp.* 15, *variet.* 6.

L'écorché araignée; par les François.

Description. C'est ici une fort belle coquille, pour l'ordinaire assez épaisse, d'une forme alongée, un peu renflée au-dessus de son milieu, un peu rétrécie à la naissance de sa spire, et terminée à sa base par une échancrure large et bien marquée. Elle porte, sur trois pouces trois lignes de longueur, environ dix-huit lignes de diamètre. Sa superficie est garnie de stries circulaires fines et nombreuses, et d'autres longitudinales aussi fines que les premières, qui indiquent ses crues successives. Les stries circulaires sont en général plus saillantes, un peu plus distantes sur sa base que sur les autres parties de son tour extérieur; et celles qui entourent sa columelle ressemblent, par leur convexité, à autant de cordelettes, qui vont se terminer obliquement sur le bord inférieur de son échancrure. On compte, à sa spire, douze ou treize tours, élevés en un angle obtus, dont les cinq extérieurs sont très-concaves, ou creusés en goûtière, garnis de stries circulaires assez sensibles, et bordés extérieurement par un talus saillant et aigu. Les spirales du sommet sont au contraire aplaties ou même légèrement convexes, et le sommet qui les termine est pointu, de couleur blanche ou rose, ou jaunâtre ou orangée.

Son ouverture est émaillée, d'un très-beau blanc dans l'intérieur; elle est profondément échancrée à son extrémité supérieure, longue de deux pouces dix lignes, et large de deux lignes et demie vers le haut, et d'environ six lignes à son extrémité inférieure. Sa lèvre est mince sur son bord, nuée intérieurement de bleuâtre, et souvent striée de fauve ou de brun vis-à-vis les taches de l'extérieur.

Les couleurs de la variété A consistent en des taches fauves, garnies de lignes transverses, fines et serrées, brunes, sur un fond blanc, souvent nué d'une teinte rose très-légère. Ses taches fauves sont toujours accompagnées de lignes brunes, jusques sur leurs plus petites ramifications, elles sont quelquefois réunies en deux fascies, mais plus souvent encore, elles sont entremêlées ou marbrées de parties blanches du fond, sur le milieu de la coquille et

à ses deux extrémités. Sa spire est ornée de taches fauves éparses sur un fond blanc. Ces taches, peu égales entr'elles, sont composées de veines fauves et brunes longitudinales, souvent onduleuses, et sont accompagnées d'une ligne spirale brune sur le bord supérieur des tours.

La coquille de la variété B, moins commune que la première, est longue de deux pouces dix lignes, et large de seize lignes et demie. Son fond blanc, nué de rose et de bleuâtre, porte des grandes taches, d'un brun noirâtre plus ou moins foncé, ramifiées et comme divisées en deux fascies, dont l'une occupe le tiers supérieur de la coquille, et l'autre son tiers inférieur. Ces taches ressemblent à celles de la variété A et des suivantes, en ce que, quoique très-foncées, on y distingue encore les lignes transverses qui caractérisent son espèce; mais avec cette différence, que les parties colorées dominent sur cette coquille, tandis que dans les autres, c'est le fond blanc qui domine sur leurs parties colorées. Sa spire est blanche, marbrée de noirâtre ou de marron foncé, et terminée par un sommet jaune ou roux.

La variété C est aisée à distinguer des précédentes, en ce que sa coquille est un peu plus effilée, et que sa spire, quoique obtuse, est élevée d'une ligne de plus. Sur deux pouces quatre lignes de longueur, elle ne passe guères treize lignes de diamètre. Sur un fond blanc, nué de couleur de chair, elle présente des marbrures longitudinales, fauves, étroites, ordinairement entrelassées, dont les lignes transverses sont colorées de canelle ou de marron foncé, outre quelques teintes bleuâtres que l'on apperçoit par intervalles sur les parties blanches du fond. Sa spire est marbrée et veinée de marron orangé sur un fond blanc, ou foiblement nué de couleur de chair.

La variété D ressemble davantage aux deux premières, par la forme de sa coquille, qu'à la troisième; mais elle s'éloigne de toutes également, par la petitesse des taches fauves, extrêmement déchiquetées, dont elle est ornée, sur un fond blanc pur. Ces taches portent dans leur intérieur des lignes transverses, brunes, extrêmement fines, analogues à celles des précédentes, mais elles sont terminées par des traits fins de la même couleur, souvent divisés, et inégalement prolongés, auxquels on a cru trouver quelque ressemblance avec les pattes des araignées. Leur figure est en général très-bisarre, mais ce qui caractérise le plus cette variété, c'est que ses taches sont toutes séparées, et qu'elles forment sur sa coquille comme trois rangs distincts, et jamais réunis en forme de fascies. Sa spire est marbrée et veinée de fauve ou de marron brun, sur un fond blanc. Le *cone strié* est une coquille assez commune, on en trouve au cap Saint-Bernard, sur les côtes d'Afrique, suivant M. Adanson; à Madagascar, à l'Isle-de-France et aux Moluques, suivant M. Favanne; sur les rivages d'Hitoé, dans les Indes orientales, selon Linnæus; et enfin, aux isles Fridericienes, selon Regenfuss.

121. Cone gouverneur.

Conus gubernator; Hwass.

Conus, testa subcylindrica superne ventricosa, in medio depressiuscula, albido-rosea, maculis longis difformibus fuscis elineatis bifasciata, spira canaliculata mucronata, basi sulcata.

Conus gubernator; *testa subcylindrica superne ventricosa, in medio compressa, albido-rosea, bifasciata, figuris fuscis longitudinaliter distinctis non striatis, spira canaliculata mucronata, basi sulcata*; Mus. Hwass. *spec.* 119, *variet. A.*

Favanne. *catal. de Latour*, *fig.* 396.

L'écorché à dépression; par les François.

B —— *Testa elongata pallide caerulea, fulvo-aurantio bifasciata, cinnamomeo difformiter maculata.*

Conus, testa fulvo-aurantia, maculis pallide caeruleis fasciata, conum striatum referente, sed magis elongata et sine striis; Mus. Hwass. *variet. B.*

L'écorchée orangée; — *avec une légère dépression circulaire sur le milieu du premier orbe, à robe fasciée et marbrée de rose et d'orangé foncé, sur un fond blanc, où se voyent aussi plusieurs zones de taches irrégulières, d'un canelle brun foncé, sans aucunes lignes transversales*; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 481, *esp.* 15, *variet.* 7.

L'écorché orangé sans stries; par les François.

C —— *Testa albido-caerulea, flammis longitudinalibus laciniatis fusco castaneis.*

Conus, testa fusca, flammis longitudinalibus albido-caeruleis; Mus. Hwass. *variet. C.*

L'écorché flambé; par les François.

DESCRIPTION. Le *cone gouverneur* diffère du *cone strié*, en ce que sa coquille est plus effilée, d'une forme plus conique, et que le bourrelet qu'elle présente à son extrémité supérieure, est plus rapproché de sa spire que dans l'autre espèce; elle en diffère aussi par la forme de sa spire, qui est obtuse à sa circonférence, et mucronée au centre par une légère dépression circulaire qu'on observe vers son milieu, par les cannelures larges et aplaties qu'elle présente à sa base; et enfin, par les taches, les flammes ou les fascies dont elle est ornée, lesquelles ne sont jamais accompagnées de lignes circulaires, comme dans le *cone strié*, mais sont simples, plus ou moins foncées, et toujours d'une seule couleur.

La coquille de la variété A, porte deux pouces six lignes de longueur, sur environ quinze lignes de diamètre. Sa superficie est lisse, quoique garnie de quelques stries circulaires, écartées, peu apparentes, et légèrement comprimée vers sa partie moyenne; son extrémité inférieure, un peu plus rétrécie que dans le *cone strié*, est divisée par des cannelures larges, aplaties, distinguées par des stries profondes, et terminées à sa base par une échancrure semblable à celle de l'espèce précédente. Sa spire, composée de douze tours concaves, ne diffère de celle du *cone strié*, qu'en ce que ses spirales intérieures s'élèvent brusquement en forme de cone pointu, tandis que les deux ou trois extérieures semblent posées sur un plan presque horizontal. Son sommet est pointu, et ordinairement coloré d'un jaune clair.

Son ouverture est longue de deux pouces quatre lignes, large de deux lignes à son extrémité supérieure, et de trois lignes et un quart vers sa base, ce qui la rend proportionnellement plus étroite que dans le *cone strié*. Elle est échancrée de même à son bout supérieur, blanche intérieurement; et sa lèvre, très-mince sur son bord, y laisse appercevoir, à cause de sa transparence, ou du rose ou du brun, suivant les couleurs qu'elle porte à l'extérieur.

Cette coquille présente au-dehors, sur un fond blanc nuancé de rose tendre, deux rangs de taches brunes, et deux zones blanches, dont l'une occupe son milieu, et l'autre son extrémité inférieure. Ces taches, de figure très-irrégulière, sont longitudinales, quelquefois flambées, mais toujours séparées entre elles, et légèrement veinées de blanchâtre, parallèlement à la longueur de la coquille. Les taches du rang inférieur sont aussi quelquefois obliques, et souvent du double plus longues que celles du rang supérieur. Sa spire est tachetée de brun ou de marron sur ses spirales extérieures, et de fauve plus ou moins foncé sur les plus intérieures. Cette coquille est peu commune.

Celle de la variété B est extrêmement rare. Sa forme, un peu différente de celle de la précédente, n'est point comprimée vers son milieu, ou du moins, elle l'est d'une manière presque insensible. Elle est un peu plus longue et plus retrécie que la première, puisque sur deux pouces dix lignes de longueur, elle est large de quinze lignes. Sa spire est aussi un peu plus élevée, et un peu moins aplatie à sa circonférence, mais elle lui ressemble dans toutes ses autres parties.

Ses couleurs consistent en deux zones d'un fauve orangé vif, en des taches marron veinées de fauve, sur un fond blanc, nué de bleuâtre ou de violâtre plus ou moins foncé. De ses deux zones, l'une, située sur le tiers supérieur de la coquille, est accompagnée sur ses bords, de taches marron, qui lui sont contiguës; l'autre, deux fois plus large que la première, est placée sur son tiers inférieur, et ses taches marron, consistent en de simples mouchetures peu régulières. Un rang de taches de la même couleur, occupe l'extrémité supérieure de cette coquille, dont la spire est veinée et tachetée de marron clair, sur un fond blanchâtre nué de violet, excepté sur le bord supérieur des spirales, ordinairement liseré de jaune vif, et le sommet qui la termine, dont la teinte est couleur de chair.

La coquille de la variété C ressemble plus dans sa forme à la seconde qu'à la première variété. Elle est longue de deux pouces quatre lignes, et large de treize lignes seulement. Elle porte extérieurement, sur un fond blanc bleuâtre, nué de violet à quelques endroits, des flammes longitudinales d'un marron brun, souvent interrompues vers le milieu de la coquille, et à ses extrémités. Ces flammes, très-déchiquetées, sont mêlées de piqûres sur un de leurs bords, et quelquefois irrégulièrement veinées de brun. Sa spire, tachetée de marron jaunâtre, sur un fond blanc nué de violet, est terminée par un sommet couleur de rose.

De ces trois variétés du *cone gouverneur*, c'est la seconde qui est la plus précieuse, les deux autres sont peu communes. Elles appartiennent toutes, suivant M. Hwass, à l'Océan asiatique.

100. CONE spectre.

Conus spectrum; LINN.

Conus, testâ [illegible]

g[illegible], apertura dehiscente; Mus. Hwass [illegible] 120.

Rhombus cylindro-pyramidalis tenuis, albidus, variis rudis subrufis depictus; Lister. synops. *tab.* [illegible], *fig.* 30.

Voluta spectrorum; Rumph. *thes. tab.* 32, *fig.* 8. — Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 15, *fig.* 5.

Valentin. *Univ. arb. tab.* 39, *fig.* 40.

Mus. Gottwald. *tab.* 5, *fig.* 84, *litt. a.*

Seba. *thes. tom.* 3, *tab.* 43, *fig.* 26.

Conus, voluta spectrorum; brevis Rotundatae, coloris lutei, [illegible] spectra chartacea [illegible] quodammodo repraesentantibus; Klein. *ostracol. pag.* 68, *num.* 19.

Conus spectrum: testa caerulescente flavo nebulosa, punctis striisque albo [illegible]; Linn. *syst. nat. pag.* 1171, *num.* 321. — *Ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 562, *num.* 175.

Knorr, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 8, *fig.* 4.

Conus testa albidus, lineis transversalibus regulariter sulcatus, flammis rufis vel ochraceis insignitus; seu voluta spectrorum; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 231, *tab.* 53, *fig.* 582, 583.

Conus spectrum; testa oblonga gibba, fasciis longitudinalibus undulatis; Born. *ind. mus. caesar. pag.* 152. — *Ejusd. testac. mus. caesar. pag.* 167.

Le spectre de Rumphius à flammes, ou dont le fond blanc est flambé longitudinalement et par ondes d'orangé foncé; il est cannelé circulairement dans la moitié inférieure de son premier orbe; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag* 488, *esp.* 24, *variet.* 1—3, *pl.* 14, *fig. H.* 2.

Spookje; par les Hollandois.

Das gespenst, die gespenstertute; par les Allemands.

The spectre; par les Anglois.

Le spectre, ou le spectre de Rumphius; par les François.

Description. C'est ici le véritable *spectre* de Rumphius, de Petiver, de Klein, de Linnœus; de Martini et de tous les Auteurs systématiques, [illegible] d'Argenville [illegible], qu'on appeqera aussi, sans [illegible], à toutes les variétés [illegible].

Cette coquille est remarquable par l'empleur de son ouverture, qui lui procure [illegible] avec l'espèce suivante, [illegible] cependant à plusieurs égards. Les plus grands s'acquièrent jusqu'à un pouce dix lignes, ou même deux pouces de longueur et [illegible] de diamètre. Leur forme [illegible] bée vers le haut, rétrécie insensiblement depuis le milieu jusqu'au bas, où [illegible] échancrée, et sensiblement [illegible] bée. La superficie du tour extérieur est souvent garnie de crues longitudinales bien prononcées, et de stries circulaires extrêmement fines sur sa moitié supérieure, très-profondes, distantes et presque semblables à des sillons sur sa moitié inférieure. Sa spire est obtuse, mucronée, et composée de dix tours, dont la [illegible] peu convexe, est légèrement [illegible] ou trois stries circulaires, [illegible] coup moins exprimées sur les [illegible] rieures, que sur celles qui s'élèvent au centre pour former le sommet. Celui-ci est médiocrement aigu, et souvent coloré de rose. Ses sutures sont régulières et peu profondes.

Sur les coquilles d'un pouce dix lignes de longueur, l'ouverture est longue de [illegible] lignes, presque large de trois vers le haut, [illegible] lignes et demie à leur extrémité [illegible]. Elle est blanche intérieurement, et porte au-dessus de la columelle un pli oblique très-marqué, qui va se terminer [illegible] à sa base. Son extrémité supérieure n'est presque point échancrée, et le bord de la lèvre est tranchant, et quelquefois légèrement plissé vers le bas.

Le fond de cette coquille est d'un très-beau blanc, flambé longitudinalement par des traits onduleux, d'un beau rouge brun, et quelquefois d'orangé foncé, ou de fauve marron [illegible] de brun. Ses flammes s'étendent fort rarement sur toute la longueur de la coquille; elles sont pour l'ordinaire, divisées en trois rangs, dont l'un occupe le haut du tour extérieur; le second est situé un peu au-dessus de sa partie moyenne, et le troisième remplit presque la moitié inférieure. La figure de ces taches est fort irrégulière; elles sont quelquefois [illegible] [illegible] contre à la vérité, que très-rarement. Sa spire est ornée de taches brunes [illegible]

tour extérieur, et de taches marron plus ou moins clair, sur ceux du sommet.

Le cone spectre appartient à l'océan asiatique : on en trouve sur les côtes de la Chine, sur celles d'Amboine et de la nouvelle Guinée.

123. Cone bullé.

Conus bullatus ; Linn.

Conus, testa subcylindrica miniata, purpureo variegata, spira canaliculata mucronata, apertura laxa fauce aurantia, basi emarginata, Mus. Hwass. *spec. 121, variet. A.*

A — *Cornet appellé l'omelette, à cause de sa couleur aurore, mêlée de blanc* ; d'Argenville, *conchyl. edit. 2, pag. 242, pl. 13, fig. H.*

Cochlea longa pyriformis intorta, leviter striata, ex albido et fulvo obscure maculata ; Gualtieri. *ind. pag. et tab. 26, fig. C.*

Rhombi bini cylindro-pyramidales Americani, pergrandes rari, ex spadiceo dilute flavo, et [illegible] maculati et nubilati ; Seba. *thes. tom. 3, pag. 130, tab. 43, fig. 15, 16.*

Conus bullatus ; testa flava, albo nebulosa ; Linn. *syst. nat. pag. 1172, num. 322.* — *Ejusd. mus. lud. ulr. pag. 563, num 176.*

Regenfuss. *conchyl. tom. 2, tab. 11, fig. 47.*

Knorr. *conchyl. tom. 5, tab. 11, fig. 4.*

L'omelette, [illegible] au moins volumineux que [illegible], mais à peu-près de même forme, a robe blanchâtre, et couleur de chair, veinée et marbrée d'orange et de fauve peu foncé ; Favanne. *conchyl. tom. 2, pag. 497, esp. 40, variet. 11, 12, pl. 18, fig. C. 8.*

Conus bullatus ; testa oblonga nebulosa, [illegible] emarginata ; Born. *ind. mus. Caes. pag. 15[illegible].* — *Ejusd. testac. mus. Caesar. pag. 163.*

Conus bullatus ; Schroeter. *[illegible] tom. 1, pag. 56, num. 13.* — *[illegible] der conchyl. tom. 10, pag [illegible], tab. [illegible], fig. 10, 11.*

Conus bullatus [illegible], testa ovato-oblonga [illegible] et albo flavo et [illegible] nebulosa, spirae anfractibus canaliculatis, columellae margine inferiore reflexo [illegible], basi emarginata, fauce aurantia, apertura [illegible] ; Chemnitz. in *Martini conchyl. tom. 10, pag. 64, tab. 142, fig. 1315, 1316.*

Geele Pannekoek, Wolkkakje ; par les Hollandois.

Die wolkendecke, der aufgeblasene kegel ; par les Allemands.

L'omelette ; par les François.

B. — *Testa miniata, fasciis cingulisque aurantio puniceis, albo punctatis* ; Mus. Hwass. *variet. B.*

Nubecula arantii coloris, ornatu inusitato conspicua, [illegible] in apicem [illegible] tur inata, super arantium testae colorem dilute albis pallentibus nubibus atque punctis variegata. — *Latus [illegible] saturate arantio picta, anterius circa labrum dilutius colorata* ; Seba. *thes. tom. 3, pag. 127, tab. 42, fig. 15, 16.*

L'omelette à bandes, rouleau plus grand que les deux précédents, à deux zones orangé foncé, et à taches ondées de la même couleur, sur un fond blanc ; Favanne. *conchyl. tom. 2, pag. 497, esp. 40, variet. 13.*

L'omelette à bandes ; par les François.

Description. C'est avec raison que M. de Favanne a trouvé beaucoup d'analogie entre la forme de cette coquille et celle du cone *taffetas* : mais il est, sans contredit, [illegible] loin quand il l'a considérée comme une variété de cette espece. Cette coquille a toujours sa spire plus étroite, moins élevée, plus profondément canaliculée que celle du cone taffetas ; sa spire n'est jamais couronnée, et elle présente encore d'autres différences, [illegible], [illegible] constantes, soit dans son épaisseur, soit dans le degré de bâillement de son ouverture, soit enfin dans ses couleurs, qui la rendent assez distincte de cette espece, qu'elle l'est de celle qui la précède.

Le cone [illegible] deux pouces de longueur, presque treize lignes de diametre : sa forme représente un ovale oblong, un peu plus rétréci à son extrêmité inférieure qu'à l'opposée, [illegible] un peu [illegible]. Il est [illegible] [illegible], quelques marques de stries longitudinales assez sensibles, et ce [illegible]

stries circulaires, distantes et peu profondes, sur [illegible] inférieure. Sa base est [illegible] par [illegible] un peu plus profond que dans le [illegible], laquelle manque, ou du moins n'est [illegible] apparente sur la coquille du [illegible]. Sa spire, aplatie à sa circonférence, n'a pas plus d'une ligne de saillie au sommet aigu qui la termine. On y compte neuf spirales, dont la superficie, garnie de trois stries circulaires, est canaliculée et plus relevée à leur bord extérieur qu'à leur bord opposé. Le bord saillant des spirales consiste en un léger talus, qui est un peu arrondi extérieurement, ou même incliné et lisse sur sa face extérieure.

Son ouverture est longue de vingt-trois lignes, large de deux lignes à son extrémité [illegible], et d'environ quatre lignes, deux tiers, vers la naissance de sa columelle. Celle-ci est lisse, arrondie, et [illegible] extérieurement [illegible] [illegible], qui [illegible] [illegible]. [illegible] un peu [illegible] légèrement [illegible] vers le [illegible]. Sa lèvre forme un bourrelet épais à quelque distance de son bord intérieur, et présente une belle teinte orangée qui s'étend sur toute sa cavité.

Les couleurs de cette coquille consistent en des mouchetures blanches et ponceau, sur un fond couleur de minium. Ces mouchetures ordinairement entrelassées de veines et de traits fauves de la plus grande finesse, sont quelquefois distribuées comme en deux zones, l'une vers le haut, l'autre un peu au-dessous du milieu, ou vers le bas de son tour extérieur. Quelquefois cette coquille est panachée d'un bel orangé rouge ou de safran vif, mêlé de mouchetures blanchâtres, et de jaune plus ou moins foncé. Sa spire présente les mêmes couleurs que celles qui ornent sa superficie, des taches blanches sur un fond couleur de minium, ou des veines fauves marbrées d'orangé sur un fond blanc, ou blanc nué de bleuâtre ou de roux.

La coquille de la variété B, exactement conforme à la première, n'en diffère que par ses couleurs. Sur un fond couleur de minium fascié de ponceau, de [illegible] et d'orangé, elle offre plusieurs rangs circulaires de taches, alternativement blanches et orangé [illegible], qui bordent ses fascies [illegible], et les divisent quelquefois par leur milieu. C'est là tout ce qui la distingue de la première. Cette seconde variété est peu commune; elle appartient, de même que l'autre, à l'océan asiatique; et c'est des Moluques et des îles Philippines qu'on en apporte le plus.

124. Cone satiné.

Conus timorensis; Hwass.

Conus, testa [illegible] *, zona* [illegible] *, spira* [illegible] *canaliculata acuminata*, [illegible] ; Mss. Hwass. spec. 122.

Le satin, ou le cone satiné; par les François.

DESCRIPTION. C'est principalement par la forme de sa spire que cette coquille diffère de la précédente; [illegible] [illegible]. [illegible] pointu, et composée de dix spirales inclinées, peu [illegible], [illegible], dont le bord extérieur [illegible], et dont le bord intérieur, plus élevé que l'autre, est étroitement collé au-dessous du talus de la spirale qui la suit. C'est par l'organisation différente de cette partie de cette coquille, qu'on peut, indépendamment [illegible], la distinguer [illegible] *brocard*.

Son ouverture est longue de quinze lignes, large d'une ligne vers le haut et de deux à son extrémité inférieure. Elle est blanche intérieurement, [illegible] couleur de rose vif sur le bord de sa lèvre, laquelle est mince, tranchante et [illegible] supérieure par une échancrure assez profonde.

Le fond incarnat de cette coquille présente à l'extérieur des ondes blanchâtres longitudinales, picotées de blanc pur, une zone blanche un peu au-dessous de son milieu, qui est divisée par un rang circulaire de mouchetures transverses incarnates, [illegible] de [illegible]. Sa spire est marbrée de blanc et d'incarnat sur les trois tours extérieurs, et colorée de blanc roussâtre sur les plus intérieurs [illegible]. Le *cone satiné* [illegible] des mers des grandes Indes suivant M. Hwass.

[illegible] cette coquille [illegible] la *satinée*, [illegible] n'est pas couronnée, et qu'il avoit cependant rangé parmi les variétés du *cone brocard*, avec le *cone* [illegible] et le *cone* [illegible] de

variétés d'une seule espèce. Peutêtre cette coquille de M. de [illegible] est elle une variété à plusieurs lisérés circulaires de notre *cone sati-* [illegible] pas été à portée de connoître.

125. Cone pluvieux.

Conus [illegible] ; Hwass.

Conus, testa subcylindrica albicante, roseo [illegible], *cinctis* [illegible] *punctis lineolisque* [illegible], *spira depressa striata submucronata* ; Mus. Hwass. *spec.* 123

Le cone pluvieux ; par les François.

Description. Cette coquille un peu moins [illegible] le bas que la précédente, et par conséquent d'une forme plus cylindracée, est [illegible] de cordelettes saillantes plates et [illegible], au nombre de cinquante ou de cinquante-deux sur la superficie de son tour extérieur. Elle ne porte que seize lignes de longueur et environ sept lignes de diamètre. Les cordelettes de sa base ont un peu moins de largeur que celles de sa partie moyenne, mais elles sont toutes également distinctes, et séparées entr'elles par des lignes profondes, où la loupe fait appercevoir des stries longitudinales très-fines, qui les font paroître crennelées. Sa spire est aplatie à sa circonférence et moyennement élevée au centre ; les huit spirales qui la composent ont trois stries circulaires saillantes et des sutures extrémement fines ; elles sont presque plates, et celle de l'extérieur est bordée par un angle très-marqué.

Son ouverture est longue de quatorze lignes et demie, large d'une ligne à son extrémité supérieure et d'environ deux lignes à sa base. [illegible] de sa columelle un bourrelet [illegible] espèces précédentes, et une très-légère échancrure au bas. Son extrémité supérieure est peu échancrée et sa lèvre plus épaisse qu'on ne présumeroit d'une coquille [illegible], est très-légèrement [illegible] son bord.

[illegible]

chaque côté d'un cordon moucheté de blanc et de brun, semblable à ceux de la fascie supérieure. Sa spire est variée de blanc et de rose orangé. L'intérieur de cette coquille est blanc très-émaillé et légèrement nué de citron.

Le cone pluvieux ne [illegible] l'espèce précédente, il appartient de même aux mers des grandes Indes.

126. Cone commandant.

Conus dux ; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata transversim striata, [illegible] *distinctis albidis fusco maculatis, spira* [illegible] ; Mus. Hwass. *spec.* [illegible], *variet. A.*

A — *Onbekende admiraal* ; Valentyn. *amb. fig.* 11.

Conus teres lævis, [illegible] *nebulatus, fasciatus, maculis et punctis nigrescentibus pictus,* [illegible] *congener* ; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* [illegible], *tab.* 52, *fig.* 5[illegible].

Conus circumcissus ; *testa subcylindrica fusco que maculata, striis* [illegible] ; Born. *ind. mus. Cæsar. pag.* [illegible]. — *test. mus. Cæsar. pag.* [illegible].

L'amiral d'Hollande, de forme [illegible] *fort alongée,* [illegible] *et à cordelettes circulaires dans la moitié inférieure du premier* [illegible], *tout le reste lisse, à* [illegible] *par lignes circulaires de marron, etc.* ; Favanne. *conchyl. tom.* 2. *pag.* [illegible].

Der admiral [illegible] ; par les Allemands.

Onbekende admiraal ; par les Hollandois.

L'amiral de Hollande ; par les François.

B — *Testa* [illegible] ; Mus. Hwass. *variet. B.*

Valentyn. *unic. amb. fig.* 70.

Le [illegible] *amiral de Hollande* ; par les François.

Description. Cette coquille est d'une si grande rareté, qu'il n'en existe que quatre de

connues dans les cabinets de l'Europe ; savoir : dans celui de l'Empereur, à Vienne, dont M. de Born a donné la description ; dans ceux de Messieurs Bolten et Lyonet, à Hambourg, et enfin dans celui de M. Hwass, à Paris, qui possède les exemplaires des deux variétés qui avoient appartenu à Valentin, et dont cet auteur avoit publié les figures.

Cette coquille, d'une forme cylindracée, très-retrécie, a deux pouces huit lignes de longueur, et un pouce de diamètre, ce qui est une grandeur peu commune pour son espèce. Toute sa superficie est environnée de stries circulaires, saillantes et serrées, et toujours beaucoup mieux prononcées sur sa moitié inférieure que sur celle du haut, où elles sont néanmoins assez sensibles pour qu'on les y distingue sans le secours d'une loupe. Les stries du bas y sont ordinairement plus distantes qu'ailleurs, un peu plus élevées, et mêlées alternativement d'autres plus petites. Sa base est terminée par une échancrure à peine sensible.

Sa spire est élevée en un angle aigu, et composée de douze spirales inclinées, très-légèrement concaves, et marquées, à leur superficie, de quelques stries circulaires fines, dont les bords sont lisses, légèrement convexes, et dont les sutures sont bien apparentes. Le sommet qui la termine est peu aigu, et coloré de blanc sur ses dernières spirales.

Son ouverture, longue de deux pouces deux lignes, présente trois fois plus de largeur à son extrémité inférieure que vers le haut, où elle est sensiblement retrécie et accompagnée d'une échancrure peu profonde. Elle est blanche intérieurement, et bordée, à sa droite, par une lèvre peu épaisse, et liserée de fauve violâtre sur son bord.

Le fond de cette coquille, d'une teinte rose nuée de bleu ou de violet clair, est orné de plusieurs rangs circulaires distants et inégaux, de taches brunes, interrompues par des portions de lignes d'un blanc nué de violet clair. Les taches des rangs supérieurs sont ordinairement plus grandes que celles du bas, qui consistent le plus souvent en de simples mouchetures de la même couleur, mais peu distinctes, et souvent arquées. On y distingue encore des zones [illegible] ment nuancées de roux, qui, contrastant avec son fond violâtre et ses zones tachées de brun, rendent cette coquille une des plus ornées de son genre. Les tours extérieurs de sa spire sont mouchetés de fauve marron, sur un fond [illegible] blable à celui du reste de la coquille, tandis que ceux qui les suivent sont nués de jaunâtre, et terminés par la pointe blanche du sommet.

La coquille de la variété B est un peu plus petite que celle de la première ; [illegible] deux pouces deux lignes de longueur, et [illegible] lignes et demie de largeur à son extrémité supérieure. Elle lui ressemble dans toutes ses parties, et n'en diffère seulement que par sa couleur. Elle offre, sur un fond roussâtre, varié de fauve, plusieurs rangs circulaires de mouchetures transverses, d'un fauve marron foncé, interrompues par d'autres mouchetures blanchâtres, [illegible] aux premières, et souvent pointillées de brun. Sa spire est marbrée de fauve orangé ou de jaune citron, sur un fond blanchâtre, légèrement nué de rose ou de violet clair. Le sommet de sa spire est blanc. On observe que les lignes circulaires de cette variété deviennent moins distinctes à mesure que la coquille grossit, et qu'elles ne sont presque plus apparentes sur le dos de la coquille, tandis qu'elles le sont au contraire beaucoup sur la face de son ouverture.

Ces deux variétés, du *cone commer[illegible]*, sont de la première rareté. La seconde n'a [illegible] été connue que de Valentin et de M. Hwass, qui la possède actuellement. Elles appartiennent aux mers des grandes [illegible].

127. Cone [illegible].

Conus t[illegible]; Linn.

Conus, [illegible]; Linn. [illegible], *varet.* [illegible].

A — Lister. *synop. tab.* [illegible], *fig.* [illegible], *abs. n[illegible]*.

[illegible] *blanc*; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 477, [illegible]

[illegible]

[illegible]

B. Testa flavescente, maculis albis fulvisque variegata; Mus. Hwass. *variet. B.*

Le bâtonnet court, moins alongé dans sa forme que le précédent, à cordelettes circulaires, [illegible], et à deux zones [illegible] [illegible] par plusieurs bandes longitudinales café au lait foncé, sur un fond blanc violâtre; Favanne. *conchyl. tom. 2, pag. [illegible], esp. 8, variet. 2.*

Conus teres laevis, diluta rubedine perfusus, maculis et striis obscure rufis transversim pictus, seu turbo [illegible] laevis marmoreum: Martini. *conchyl. tom. 2, pag. 22[illegible], tab. 52, fig. 57[illegible].*

Der glatte marmorirte botgersbohrer; par les Allemands.

Le bâtonnet court, par les François.

Description. Cette coquille est encore plus effilée dans sa forme que la précédente, et [illegible] également rétrécie à ses deux extrémités. L'individu du cabinet de M. Hwass, dont je vais donner la description, est d'une grandeur qu'on peut regarder comme prodigieuse, puisque, sur deux pouces neuf lignes de longueur, il porte onze lignes de diamètre. Sa superficie est garnie de stries circulaires très-serrées, saillantes, et presque également distantes, qui [illegible] très-[illegible] apparentes sur la région des tours de sa spire. On y remarque encore des crues longitudinales, creusées en forme de sillons plus ou moins prononcées, qui, au nombre de sept ou huit, forment autant d'interruptions à ses stries circulaires. Sa spire, élevée en un angle aigu, est terminée à son sommet par une pointe obtuse. A compter de l'extrémité supérieure de l'ouverture, elle a environ [illegible] de hauteur, c'est-à-dire, presque la quatrième partie de la longueur totale de sa coquille. La superficie des spirales est légèrement convexe, et sur tout diffère de celles du *cone gland*, en ce qu'elle n'est point striée, ou qu'elle l'est d'une manière [illegible] sur la sommité d'un seul tour [illegible].

[illegible] de deux pouces une ligne, [illegible] à son extrémité supérieure, d'où elle s'élargit insensiblement jusqu'en bas, où elle porte environ [illegible]. Elle est blanche [illegible] le fond de la base, [illegible].

[illegible] est colorée extérieurement de marron violâtre foncé, qui laisse paroître [illegible] de taches blanches longitudinales, [illegible] de marron clair sur leurs bords, et [illegible], dont l'un occupe le haut du tour extérieur, le second est situé un peu au-dessous de son milieu, et le troisième, nué de violâtre, recouvre sa base. Sa spire offre quelques taches blanches sur ses deux tours extérieurs, et une teinte fauve foncée, uniforme, depuis là, jusqu'au sommet. Cette coquille est épaisse et pesante, relativement à son volume.

Sa variété B n'a d'autre différence, que d'offrir, sur un fond jaunâtre, des taches blanches et fauves, disposées comme dans la première. On trouve ces deux variétés du *cone bâtonnet* dans les mers d'Afrique, suivant M. Hwass; et à l'Isle de France, suivant M. Chemnitz. C'est la première qui est la moins commune.

128. Cone préfet.

Conus praefectus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata fulva, [illegible]; Mus. Hwass. *spec.* 126.

Conus [illegible] [illegible]: Martini, *conchyl. tom. 2, pag. [illegible], tab. 52, fig. 6.*

Der glatte gelbe botgersbohrer mit weissem bande; par les Allemands.

Le préfet; par les François.

Description. Cette coquille est plus [illegible] à son extrémité supérieure, et plus rétrécie au bas que celle de l'espèce précédente: elle a, sur deux pouces quatre lignes de longueur, presque onze lignes de diamètre; et sa forme, quoiqu'alongée, approche davantage de la forme conique effilée, que de la cylindracée proprement dite. Elle est lisse à sa superficie, et marquée seulement de lignes longitudinales [illegible], qui indiquent ses accroissemens successifs, excepté sur sa base, où en compte dix ou douze stries circulaires, bien prononcées, [illegible], et [illegible]. Sa spire est élevée en angle aigu, de même que son sommet. Elle est composée de dix spirales, dont la supérieure est [illegible] et [illegible] convexe, et dont les sutures sont bien marquées et même [illegible]. Le tour est [illegible] et le seul qui offre une légère concavité dans cette

partie, laquelle ne se continue pas sur les suivans.

Son ouverture est longue de vingt-deux lignes et un peu plus retrécie que dans l'espèce précédente, elle est peu échancrée vers le haut, et colorée de blanc à l'intérieur.

Elle est colorée de fauve extérieurement, et ornée un peu au-dessous de son milieu, d'une fascie jaunâtre ou blanchâtre, large de deux lignes. Sa spire est fauve, et légèrement mouchetée de marron ou de jaune orangé. Cette coquille est peu commune, et des mers d'Amérique, suivant M. Hwas

129. Cone sillonné.

Conus strigatus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata transversim striata, pallide violacea, maculis punctisque fulvis, spira convexo-exserta; Mus. Hwass. *spec.* 127.

Le cone sillonné; par les François.

Description. Cette coquille porte en petit, une forme analogue à celle du *cone bâtonnet*, mais elle est beaucoup moins épaisse, et même elle est plus effilée, puisque sa largeur n'est que le tiers de sa longueur. Elle a, dans son plus grand accroissement, dix-huit lignes de longueur et six lignes seulement de diamètre. Toute sa superficie est garnie de stries circulaires extrêmement fines, également distantes; tandis que son extrêmité inférieure offre des cordelettes convexes et saillantes, au nombre de huit ou neuf, dont les intervalles creusés en sillons, sont eux-mêmes finement striés. Sa spire est autant élevée proportionnellement à son volume, que celle du *cone bâtonnet*; son sommet est moins obtus, et les treize spirales dont elle est composée, sont légèrement convexes, striées circulairement, et distinguées par des sutures bien apparentes, et même quelquefois onduleuses vers le haut.

Son ouverture, très-peu échancrée à son extrêmité supérieure, ressemble en petit à celle du *cone bâtonnet*; elle est colorée intérieurement de violet mêlé de bleuâtre, et sa lèvre est bordée d'un liseré couleur de chair.

Ses couleurs extérieures consistent en des taches et des mouchetures longitudinales fauves, entremêlées de points de la même couleur, sur un fond violet pâle, ou violet nuancé de lilas. Sa spire est mouchetée de fauve sur un fond semblable à celui du corps. Cette coquille offre pendant sa jeunesse une teinte différente de celle qu'elle acquiert dans l'âge adulte; elle est alors colorée d'un rouge orangé, et ornée un peu au-dessous de son milieu, d'une fascie d'un blanc violâtre, qui est elle-même assez irrégulièrement parseméee de taches inégales d'un beau blanc de lait. Elle est peu commune, et des mers des grandes Indes, suivant M. Hwass.

130. Cone gland.

Conus glans; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata, transversim striata, fusca, albo obsolete fasciata, spira convexo-exserta; Mus. Hwass. *spec.* 128, *variet. A.*

A —— *Cornet d'une couleur de marron, cerclée de petites lignes horizontales et imperceptibles, et interrompu par une fascie bleuâtre coupée de taches de couleur de marron, etc.* d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *apend. pag.* 389, *pl.* 2, *fig. D.*

Cylindrus cinereo flavus, undulata fluentis instar aquae pictura variegatus, binis fasciis obvolutus; Seba, *thes. tom.* 3. *p.* 149, *tab.* 53, *fig. Z.*

Le gland fauve à clavicule arrondie, tachée sur les pas des orbes, de blanc et de bleuâtre, à robe chargée de stries circulaires fines et serrées, d'un beau fauve roux, avec une zone de taches blanches et bleues sur le milieu du premier orbe; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 478, *esp.* 9, *variet.* 1, *pl.* 17, *fig. G.*

Le gland fauve; par les François.

B —— *Testa fulvo violacea, granulata, fascia alba*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Le gland violet, à cordelettes circulaires grenues, plus fines que celles du précédent, à robe d'un beau violet, qui même est très-vif dans la direction des [illegible]; et à deux zones, l'une [illegible] en lait [illegible] vers le milieu du premier orbe; l'autre, à taches blanches [illegible] un peu en-dessous; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 478, *esp.* 9. *variet.* 3.

Conus terebellum violaceum granulatum, testa [illegible], fasciis duabus latis fuscis, unica alba intermedia, cincta, et striis granulatis numerosissimis scabra, spira pyramidata, anfractibus decem vix manifeste [illegible]; Chemnitz. *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 63, *tab.* 143, *fig.* 1331, *num.* 1.

Die gestreifte violette Betschurke[illegible]; par les Allemands.

Le gland violet grenu; par les François.

Description. Cette coquille a la forme d'un gland, d'où dont elle porte le nom. On ne peut pas douter qu'elle n'aie la plus grande analogie avec le *cone bâtonnet*, mais elle en diffère en ce qu'elle est beaucoup plus petite, et que quoique cylindracée, elle est cependant plus bombée dans sa forme et plus approchante de l'ovale que cette autre espèce. Sur un pouce cinq lignes de longueur, elle a ordinairement sept lignes de diamètre. Son extrémité inférieure est [illegible] que celle du haut, et sa superficie est toute garnie de stries circulaires, [illegible], plus ou moins saillantes, et de crues longitudinales plissées, qui rendent ses stries légèrement onduleuses. Sa spire porte la même longueur, relativement à sa coquille, que celle du *cone bâtonnet*: elle est seulement plus [illegible], et ses spirales, au nombre de dix ou de onze, sont convexes, un peu saillantes à leur bord supérieur, marquées à leur superficie de stries circulaires bien apparentes, et distinguées par des sutures peu régulières, mais bien marquées.

Son ouverture est longue de treize lignes, large d'une demie ligne à son extrêmité supérieure, et d'environ une ligne et demi tiers à la proximité de sa base; elle est blanchâtre dans l'intérieur, violette sur les bords, et surtout à sa base. L'échancrure de son extrêmité supérieure est peu profonde, et semblable à celle que présentent dans cette partie, le *cone bâtonnet* et le *cone sillonné*. Sa lèvre est très-mince sur son bord, et souvent légèrement dentée par la saillie des stries de sa superficie, qui vont s'y terminer.

La coquille de la variété A offre à l'extérieur un fond brun marron, quelquefois orné de traits violâtres, parallèles à ses crues, et une fascie blanchâtre, ou d'un blanc nué de violet, située un peu au-dessous de son milieu. Quelquefois cette fascie est composée d'un rang de taches alternativement blanches et bleuâtres, ou bien elle est interrompue en quelques endroits, par des veines longitudinales brunes du fond. Sa spire présente, sur un fond violâtre nué de fauve, quelques marbrures blanches longitudinales, et un liseré d'un fauve jaunâtre sur le bord supérieur des spirales, dont le sommet est ordinairement blanc.

La coquille de la variété B ne diffère de la première ni par sa forme ni par sa grandeur; c'est principalement par les stries circulaires, [illegible] de grains saillans, [illegible] et un peu alongés transversalement, qu'on doit l'en distinguer, comme aussi par la teinte fauve nuée de violâtre qu'elle porte à sa superficie, et par une fascie blanche qui la traverse un peu au-dessus du milieu de son tour exterieur. Sa spire, dont les stries ne sont point granuleuses, est colorée d'un violet blanchâtre, et quelquefois tachetée de points ou de taches citron. Son ouverture blanchâtre dans le fond, est violette sur ses bords, et à sa base tant dehors que dedans.

Ces deux variétés du *cone gland*, sont peu communes; on les trouve, suivant M. Hwass, dans les mers d'Afrique, et suivant M. de Favanne, à l'Isle de France et aux Moluques. Ce dernier Auteur a cité d'autres variétés de cette espèce, qui ne nous ont paru être que de simples dégénérations de celles dont nous donnons la description.

131. Cone nussatelle. /

Conus nussatella; Linn.

Conus, testâ subcylindricâ elongatâ, transversim striatâ, albâ, [illegible], punctis [illegible] cinctâ, spirâ [illegible]; Mus. Hwass. *spec.* 100, *varict. A.*

A. — [illegible]; Lister. *synops. tab.* 7[illegible], *fig.* [illegible].

Cochlea longa pyriformis regularis laevis, [illegible] albidis distincta et punctis rubiginosis per seriem dispositis frequentibus circumscripta; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 25, *fig. H.*

Knorr, *conchyl. tom.* 3, *tab.* 19, *fig.* 4.

Le drap d'or piqueté de la Chine, de forme effilée, à grosses et fines cordelettes circulaires, ponctuées [illegible] fauve [illegible] fond blanc; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 4[illegible], *esp.* 7, *variet.* 1, *pl.* 16, *fig. L*, [illegible].

Conus nussatella; *testa [illegible]*; Born. *ind. test. mus. Caesar. pag.* 1[illegible]. — *[illegible] mus. Caesar. pag.* 1[illegible].

Conus [illegible]; Chemnitz, *conchyl. [illegible] pag.* [illegible], *tab.* 14[illegible], *fig.* 1[illegible].

Lister

Zwart gespikkelde kuipers boor; par les Hollandois.

Der schwarzpunctirte böttcher; par les Allemands.

Le grand drap piqueté; par les François.

B.——testa granulata, punctis fuscis; Mus. Hwass. *variet. B.*

Terebellum granulatum; Rumph. *thes. tab.* 33, *fig.* EE?—— Petiver. *aquatil. amboin. tab.* 15, *fig.* 13.

Cochlea longa pyriformis regularis, striata striis minutissimis circularibus granulatis, candida, et punctis luteis rarius per seriem dispositis elegantissime circumscripta; Gualtieri, *ind. pag. et tab.* 25, *fig. L.*

Rouleau chagriné, ponctué de noir avec des taches jaunes; d'Argenville, *conchyl. 1re. édit. pag.* 286, *pl.* 16, *fig. P.*

Conus voluta nussatellana, ad cylindrum inclinans, longa, trochobasi os elongato, tota granulis striata, coloris rufi, aliquando maculosa; Klein. *ostracol. pag.* 65, *spec.* 10.

Knorr, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 4, *fig.* 7.

Conus nussatella; testa subcylindrica rubra inermi, striis tuberculatis scabra; Linn. *syst. nat. pag.* 1170, *num.* 314.

Cylinder longus candidulus, terebellum granulatum dictus; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 188, *tab.* 51, *fig.* 567.

Le drap d'or piqueté granuleux, à cordelettes circulaires grenues et ponctuées de jaune roux foncé, sur un fond blanc; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 477, *esp.* 7, *variet.* 4, *pl.* 18, *fig. E*, 4, *mauvaise.*

Gegranuleerde kuipers boor; par les Hollandois.

Der punctirte bohrer; par les Allemands.

Grain girled stamper; par les Anglois.

Le petit drap piqueté granuleux; par les François.

Description. Il est rare de rencontrer des coquilles de cette espèce, aussi grandes que celle dont je vais donner la description, qui, ainsi que toutes les autres du même genre, dont j'ai déjà parlé, et dont je parlerai à la suite, fait partie du cabinet de M. Hwass. Elle n'a pas moins de deux pouces six lignes de longueur, sur dix lignes de diamètre. Sa forme est exactement cylindracée, et presque également rétrécie à ses deux extrémités. Sa superficie est marquée de stries circulaires fines et nombreuses, mais plus saillantes et plus distantes vers le tiers inférieur de sa coquille, qu'elles ne sont ailleurs. Ces stries sont traversées par ses crues longitudinales, qui sont tantôt fines et tantôt bien prononcées, ou creusées comme autant de sillons. Sa spire, quoique élevée, l'est un peu moins que dans les espèces précédentes, et ne forme pas au-delà de la sixième partie de la longueur de la coquille; elle est terminée par un sommet pointu, et composée de dix spirales, peu bombées, si ce n'est à leur bord supérieur, qui saille à l'entour de celle qui la suit. Leur superficie est lisse, ou du moins très-peu sensiblement striée, et la ligne de leurs sutures, quoique peu profonde, est bien marquée.

Son ouverture est longue de deux pouces, très-rétrécie, fort peu échancrée à son extrémité supérieure, et large de trois lignes vers le bas: elle est blanche intérieurement, et sa lèvre peu tranchante y est accompagnée d'un liseré étroit ponctué de marron.

Le fond blanc de cette coquille porte extérieurement plusieurs rangs circulaires de points plus longs que larges d'un brun marron foncé, et des taches fauves orangées peu régulières, qui produisent sur sa superficie luisante un effet très-agréable; ses séries circulaires de points sont quelquefois mêlées vers ses deux extrémités, d'autres rangs de points plus petits et en tout semblables à des piqûres, qui les suivent alternativement. Sa spire présente sur un fond blanc quelques taches jaunâtres éparses, et un rang de taches brunes qui tourne sur le bord inférieur des spirales jusqu'à la proximité du sommet, dont la pointe est blanche, et quelquefois suivant M. de Favanne violette, ou entre le blanc ou couleur de rose. La coquille de la variété B est toujours plus petite que la précédente, longue en tout de dix-huit lignes et large de six lignes et demie. Elle est exactement de même forme, et n'en diffère que par ses cordelettes circulaires, garnies de grains saillans, et par les stries transverses non granuleuses qu'on remarque sur ses spirales. Ses cordelettes alternativement grosses et fines sont tachées de points brun, ou marron clair, ou jaune roux foncé, sur un fond blanc

[illegible] flambé d'orangé. Sa spire offre sur un fond blanc nué de fauve et taché d'orangé clair, deux rangs contigus de points bruns, dont l'un au bord supérieur des spirales et l'autre à leur bord inférieur. Le fond de son ouverture est d'un blanc roussâtre, liseré de points bruns sur le bord interne de sa lèvre.

Cette coquille a pris son nom de l'isle Nussatelle dans la mer des Indes, où on l'a d'abord rencontrée; il paroît qu'on en trouve aussi, suivant M. de Favanne, sur les côtes de la Chine, de l'isle d'Amboine, des Philippines et même de la nouvelle Guinée. Sa première variété est la moins commune.

132. Cone mitre.

Conus mitratus; Hwass

Conus, testa subcylindrica elongata, transversim striata subgranosa, alba, maculis fulvo aurantiis fasciata, spira concavo-exserta; Mus. Hwass. *spec.* 130.

Lister. *synops. tab.* 745, *fig.* 36.

Le faux drap d'or piqueté pyramidal, à clavicule fort élevée, à cordelettes circulaires grenues, et à robe blanche tachetée par zones de canelle rougeâtre et d'orangé brun. Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 477, *esp.* 7, *variet.* 8.

Le faux drap d'or piqueté pyramidal, *ou le cone mitré*; par les François.

Description. C'est ici une espèce très-remarquable dans le genre du *cone* par la hauteur de sa spire, qui surpasse de près d'une ligne le tiers de sa longueur. Sa coquille est fort alongée, renflée à son milieu et presque également retrécie à ses deux extrémités; ce qui lui procure une forme analogue à celle de la *volute mitre*, mais en petit. Elle est épaisse, longue de dix-neuf lignes et large de six. Sa superficie est marquée de crues longitudinales plus ou moins sensibles, et de stries circulaires fines et nombreuses, parmi lesquelles on en distingue de plus élevées que les autres, et distantes, qui sont munies de grains plus petits et plus écartés entr'eux que ceux de la variété B du *cone nussatelle*. Ces stries granuleuses sont peu apparentes sur le milieu et sur le haut du tour extérieur, elles le sont au contraire beaucoup sur sa moitié inférieure, ou du moins à la proximité de sa base. Sa spire de forme conique est longue de presque sept lignes, et terminée par une pointe aiguë, sur un sommet obtus. Elle est composée de onze ou douze spirales convexes, et garnies de stries circulaires peu profondes, dont les sutures sont apparentes à cause d'une légère saillie de leur bord supérieur.

Son ouverture est longue de douze lignes et demie, très-retrécie à son extrémité supérieure et aussi peu échancrée dans cette partie que le *cone nussatelle* ou le *cone batonnet*; elle s'élargit peu, et insensiblement jusqu'au bas, où sa largeur ne passe pas une ligne et demie. Elle est blanche intérieurement, et sa lèvre assez épaisse sur son bord y est liserée de jaunâtre ou tachée de fauve orangé.

Elle offre extérieurement sur un fond blanc souvent nué de jaune clair, trois rangs circulaires de taches d'une couleur fauve orangée, dont celui du haut du tour extérieur composé de taches quarrées plus petites que celles du rang suivant, se prolonge sur les tours de sa spire. Le second rang consiste en des taches trois fois plus longues que larges qui occupe la partie moyenne de la coquille. Le troisième tourne sur sa base, et la bande blanche du fond qui le sépare du rang supérieur, est beaucoup plus large que celle que l'on voit entre le premier et le second rang, et marqué de quelques traits longitudinaux d'un jaune citron très-vif. Enfin cette coquille paroît porter une très-légère échancrure à sa base. Le *cone mitré* est beaucoup plus rare que les espèces précédentes. On le trouve suivant M. Hwass dans l'Océan indien, et peut-être dans l'isle de Ceram suivant M. de Favanne.

133. Cone brunette.

Conus Aulicus; Linn.

Conus, testa subcylindrica elongata, transversim striata, fusca, maculis triangularibus inaequalibus albis, spira acuta; Mus. Hwass. *spec.* 131, *variet.* A.

A — *Cylindroides, quam fragmentum in siculis montibus erutum diceres, ex multiplici colorum mistura qua tingitur etc.* Bonanni *recreat. pag.* 123, *class.* 3, *fig.* 133.

Nigella vera; *Rumph. thes. tab* 33, *fig.* 3.

Beau cornet marbré de grandes taches brunes, ce qui l'a fait nommer Brunette *chez les Hollandois*; d'Argenville *conchyl. edit.* 1, *pag.* 285, *pl.* 16, *fig.* G.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, minutissime striata major, candidissima, ex rubro fusco maculata et reticulata; Gualtieri *ind. pag.*, *et tab.* 25, *fig.* Z.

Voluta subfusca maxima, *elegantia vix ulli suo in genere cedens*, *atque ob picturae ornatum dignissima quae conspiciatur*; *diluta ea spadiceo veluti tegmine obducta subtus quasi transparentes monstrat maculas albas partim cordiformes*; Seba. *thes. pag.* 135, *tab.* 47, *fig.* 10—12.

Cylinder maculosus; Regenfuss. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 8, *fig.* 25, *et tom.* 2, *tab.* 12, *fig.* 60.

Conus aulicus; *testa venis reticulatis*, *fasciisque longitudinalibus fuscis interruptis*; Linn. *syst. nat. pag.* 1171, *num.* 320—*ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 562, *num.* 174.

Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 19, *fig.* 1.

Conus teres longus, *fuscus*, *subtilissime striatus*, *maculis albis pennatus et reticulatus*, *seu pannus argenteus*; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 240, *tab.* 53, *fig.* 592.

Conus aulicus; *testa subcylindrica*, *maculis dispersis inaequalibus trigonis*; Born. *ind. testac. mus. Caesar. pag.* 151, *ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 166.

La brunette de forme effilée, *sillonnée circulairement*, *fond blanc*, *à marbrures et traits d'un brun foncé*, *tirant sur le cramoisi*, *qui laissent des points et des taches grandes et petites du fond*; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 475, *esp.* 5, *variet.* 10, *pl.* 18, *fig.* C, 7.

Bruinet-toot; par les Hollandois.

Die bruinette; par les Allemands.

The porphyry shell; par les Anglois.

La brunette ordinaire; par les François.

B — *Testa alba*, *maculis fuscis*, Mus. Hwass. *variet. B.*

La brunette chauve-souris, *à teste plus épais sillonné circulairement*, *et à robe d'un beau blanc*, *semée de quelques grandes taches d'un brun de café brûlé très-foncé*, *non ponctuées de blanc*, *avec quelque traits en zigzags de la même couleur*; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 475, *esp.* 5, *variet.* 12.

Conus Aulicus linnaei, *seu conus reticulatus maximus*, *testa valde elongata cylindrica transversim striis exarata*, *maculis rubro-fuscis concatenatis in fundo albo reticulata*, *spira exserta*, *anfractibus octo planiusculis*, *columella postice replicata*, *apertura effusa*; Chemnitz *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 79, *tab.* 143, *fig.* 1328.

Zeer capitale bruinet-roll; par les Hollandois.

Die grosse bruinette; par les Allemands.

La brunette chauve-souris; par les François.

C — *Testa fusco violacea*, *maculis confluentibus albo caesiis*, *cingulis contiguis albo punctatis*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Rhombus major cylindro-pyramidalis, *ex rufo vermiculatus*; Lister. *synops. tab.* 788, *fig.* 40.

Voluta pennata; Rumph. *thes. tab.* 32, *fig.* O.

Petiver. *aquatil. amb. tab.* 15, *fig.* 9.

Conus voluta pennata, *rubra major*, *subtiliter striata*, *plumis minus regulariter dispositis et minus grate coloratis*; Klein. *ostracol. pag.* 65, *esp.* 5, *variet. C.*

La brunette araignée à clavicule courte, *à pas des orbes saillants*, *et à robe violette*, *couverte de taches en forme d'araignée*, *d'un roux brun*; Favanne. *conchyl. pag.* 476, *esp.* 5, *variet.* 18.

Gout laaken; par les Hollandois.

La brunette araignée; par les François.

Description. La coquille de la variété A, du *cone brunette*, dont je donne ici la description, est du plus grand volume où elle puisse parvenir. Elle porte quatre pouces six lignes de longueur, et environ un pouce dix lignes de diamètre. Elle est d'une forme cylindracée, presque égale depuis le haut de son tour extérieur jusqu'auprès de son tiers inférieur, d'où elle commence à se retrécir sensiblement jusqu'au bas. Sa superficie est toute garnie de stries circulaires fines et serrées, très-peu saillantes, et de crues longitudinales assez distinctes. Les stries de sa base sont plus fortes, et un peu plus distantes que celles du reste de sa convexité. Sa spire est proportionnellement beaucoup moins élevée que dans les six espèces pré-

cédentes; elle est néanmoins terminée en angle aigu, et composée de dix ou onze spirales, dont la superficie aplatie et inclinée est marquée de stries circulaires extrêmement fines, et divisée par des sutures régulieres fines, mais bien apparentes. La pointe du sommet est blanchâtre, rarement entière, et plus souvent décolorée par vétusté.

Son ouverture est longue de quatre pouces, large de trois lignes à son extrêmité supérieure, et de sept lignes et demie à un pouce de sa base, où se montre son plus grand bâillement. Elle est terminée vers le haut par une échancrure oblique peu profonde; sa lèvre montre assez d'épaisseur, quoiqu'à un âge moins avancé elle soit si mince sur son bord, que le réseau brunâtre de l'extérieur y paroisse, sur une teinte foible de bleuâtre ou de cendré. Cette coquille offre intérieurement une couleur blanche ordinairement nuée de roussâtre ou de couleur de chair, et à l'extérieur, un grand nombre de taches inégales, triangulaires, blanches, sur un fond brun marron. Ces taches sont disposées de maniere qu'elles y forment des groupes transverses et longitudinaux, qui laissent paroître, comme deux rangs distincts, de grandes parties brunes du fond, dans lesquelles on distingue les stries de la coquille par autant de lignes transverses d'un brun plus foncé. Sa spire est tachée et marbrée de blanc, sur un fond analogue à celui du tour extérieur.

La coquille de la variété B ne cède presque point en grandeur à la première; celle du cabinet de M. Hwass est longue de quatre pouces quatre lignes, et large de vingt-deux lignes. Elle diffère de la précédente, en ce qu'elle est plus épaisse, un peu plus bombée vers le haut de son tour extérieur, plus profondément sillonnée à sa base, et en ce que le blanc domine sur le brun à sa superficie, tandis que c'est le contraire pour la variété A. Les taches brunes dont elle est ornée, sur un fond blanc, y sont disposées comme en deux zones, dont l'une occupe son tiers supérieur, et l'autre son tiers inférieur. Ces taches sont grandes, inégales, et réunies entr'elles par des traits plus ou moins fins de la même couleur, et souvent figurés en zigzags. Sa spire est irrégulièrement flambée de brun, sur un fond blanc, excepté sur les tours du sommet, dont la couleur est blanche, et dont la pointe est fauve ou rougeâtre, ou couleur de rose. Cette coquille réunit tous les autres caracteres que nous avons détaillés à sa premiere variété.

La variété C differe, par sa petitesse, des deux précédentes. Sa coquille ne passe guères dix-huit lignes de longueur, sur huit lignes de diamètre. Elle ressemble plus, par sa forme, à la variété B qu'à la première, c'est-à-dire, qu'elle est un peu moins cylindracée, ou plus approchante de la forme conique. Sa superficie ne porte de stries bien sensibles que sur son extrêmité inférieure; et son fond, d'un brun violâtre, est traversé par des rangs circulaires et nombreux de très-petits points blancs, et sur sa longueur, par des taches triangulaires, rangées comme en écailles, d'un blanc bleuâtre plus ou moins foncé. Enfin cette coquille offre, dans la disposition de ses taches, le même ordre que ses deux premieres variétés, mais elle ressemble davantage au *cone omaria*, par les series de points blancs dont elle est ornée sur ses taches brunes, quoiqu'elle s'en éloigne d'ailleurs par la forme de sa spire, qui est toujours élevée en un angle aigu. De ces trois variétés, du *cone brunette*, la seconde et la troisieme sont peu communes.

On les trouve dans les mers des grandes Indes, à Amboine, à Mindanao, à Céram, sur les côtes de la Chine, et jusqu'à l'Isle-de-France.

134. CONE drap orangé.

Conus auratus; HWASS.

Conus, testa subcylindracea elongata, transversim striata, aurantia, maculis albis cordatis, spira gibba concavo-acuta; Mus. HWASS. *spec.* 132, *variet.* *A.*

A —— *Le drap orangé, offrant une tissure admirable, pareille à celle des draps d'or*; D'ARGENVILLE. *conchyl. edit.* 1, *pag.* 242, *pl.* 13, *fig.* *D.*

Voluta aurantia elegans, maculis inaequalibus albis venuste clathrata, ante convoluta, apice pyramidali eminentiore gaudet; SEBA. *thes. tom.* 3, *pag.* 129, *tab.* 48, *fig.* 1, 2.

KNORR. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 1, *fig.* 1.

Conus oblongus teres, clavicula prominente, luteus vel aurantius, maculis [illegible] albis [illegible], seu velata [illegible]; MARTINI. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 242, *tab.* 54, *fig.* [illegible].

Le drap d'or orangé, ou le drap orangé [illegible], marbré de taches et de traits d'un [illegible] foncé, qui laissent des [illegible] plus ou moins

grandes du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 474, *esp.* 5, *variet.* 1, 2, *pl.* 18, *fig. C*, 3.

Heet geele nethoorn; par les Hollandois.

Das gelbe netzhorn; par les Allemands.

Le drap orangé; par les François.

B —— *Testa aurantia*, *lineis transversis albo punctatis.*

Conus auratus; seriebus longitudinalibus macularum albarum, *spira depressiuscula;* Mus. Hwass. *variet. B.*

Cochlea longa pyriformis, vulgaris candidissima, et croceo colore nitidissime maculata et reticulata; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 25, *fig. X.*

Voluta arantia non nihil tenuior et angustior; turbine terminata acutissimo, coloris ex fusco arantii, maculis oblongis inaequalibus albis variegata, extus perquam laevis et splendida; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 129, *tab.* 43, *fig.* 4, 5.

Knorr. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 5, *fig.* 3.

Le drap orangé rayé, à sillons circulaires mieux prononcés, à larges marbrures longitudinales, d'un fauve orangé, rayées de lignes plus foncées, et à traits de la même couleur, qui laissent des taches blanches plus ou moins grandes du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 474, *esp.* 5, *variet.* 3, *pl.* 18, *fig. C*, 6?

Hoender veder; par les Hollandois.

Die wahre bruinette oder hunerfeder; par les Allemands.

Le drap orangé rayé; par les François.

Description. Cette coquille, dont M. Hwass a cru devoir faire une espèce distincte de la précédente, me paroît n'en différer essentiellement que par ses couleurs, et par conséquent, ne devoir être considérée que comme une de ses variétés. Tous les auteurs qui en ont parlé, n'en ont pas porté un jugement différent, et ce qui prouve qu'il est plus fondé que le sentiment contraire, c'est que le peu de différences que cette coquille présente dans sa forme, sont purement individuelles, et en quelque sorte dépendantes d'un léger déplacement qu'elle a éprouvé dans quelqu'une de ses parties. Ce que je dis ici, doit s'appliquer à l'individu de la variété A que j'ai sous les yeux. Sa coquille, d'une grandeur peu commune, est longue de quatre pouces, et large de vingt-une ligne. Elle est proportionnellement plus bombée que celle du *cone brunette* que j'ai décrit; et sa spire est un peu moins élevée, et paroît même légèrement concave sur son tour extérieur, parce que l'extrêmité supérieure de sa lèvre a éprouvé, dans cette partie, un léger déplacement, en se rapprochant davantage de son sommet, qu'il ne lui est ordinaire; ce qui, en produisant l'aplatissement du haut du premier tour, a aussi rendu sa coquille un peu plus bombée qu'elle n'est communément. A l'exception de ces écarts, que je considère comme individuels, cette coquille ne diffère de la variété A du *cone brunette*, que par la nature de ses couleurs.

Son fond, au lieu d'être brun, est d'un jaune orangé plus ou moins foncé, sur lequel on distingue ses stries presque toujours colorées en fauve plus vif que le fond. Il est encore orné de taches cordées, ou approchantes de la figure triangulaire, blanches, très-nombreuses, et quelquefois circonscrites par des traits bruns, lesquelles sont inégales entr'elles, réunies ensemble en forme d'écailles, et groupées en series longitudinales ou transverses, dont les mailles laissent paroître la couleur orangée du fond. Le dedans de son ouverture est blanc, et nué d'une teinte très-légère, de couleur incarnate.

La coquille de sa variété B est plus cylindracée que la première, plus effilée, et plus petite, puisqu'elle n'a que deux pouces neuf lignes de longueur, et environ un pouce de diamètre. Elle est très-sensiblement striée à sa superficie, et sa spire est élevée en un angle plus aigu. Elle offre, sur un fond orangé plus clair que celui de la première variété, des rangs transverses de petits points blancs, parallèles à ses stries, et des grandes taches écailleuses inégales, rapprochées en bandes longitudinales et transverses, et plus distinctes que dans la précédente. Sa spire, outre les taches blanches qu'elle porte, sur un fond orangé, est encore parsemée de points blancs non alignés, et terminée au sommet par une pointe couleur de rose. Ces deux coquilles, soit qu'on les considère comme formant une espèce distincte du *cone brunette*, ou seulement comme deux de leurs variétés sont peu communes.

On les trouve dans l'Océan Indien, suivant M. Hwass, et sur les cotes de la Chine, des Isles Moluques, de Manille, et de l'Isle-de-France, suivant M. de Favanne.

135. Cone drap flambé.

Conus aureus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata, transversim striata, lutea, flammis fulvis maculisque albis cordiformibus longitudinalibus, spira acuta; Mus. Hwass. *spec.* 133.

Knorr. *conchyl. tom.* 5, *tab.* 11, *fig.* 5.

Le drap orangé à réseau, ou le vrai drap orangé de la Chine, rouleau rare à stries circulaires fines, effilé dans sa forme, à robe nuancée par larges flammes longitudinales d'orangé foncé, rayées de lignes aussi longitudinales marron, et à flammes blanches étroites du fond, sur lesquelles s'étend un réseau à mailles fines triangulaires fauve marron; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 475, *esp.* 5, *variet.* 7.

Le drap orangé flambé; par les François.

Description. Cette coquille, malgré son extrême analogie avec les précédentes, et surtout avec celle de la variété B du *cone drap orangé*, en doit être cependant distinguée par son épaisseur, par la profondeur de ses crues longitudinales, comme aussi par la disposition différente des couleurs dont elle est ornée. Elle porte, sur deux pouces trois lignes de longueur, dix lignes de diamètre. Elle est cylindracée, et garnie, à sa superficie, de stries circulaires saillantes, et presque également distantes, excepté sur son tiers inférieur, où elles sont un peu plus élevées et plus écartées qu'ailleurs. Sa spire, de forme conique aiguë, est composée de neuf ou dix spirales plates, dont la plus extérieure est légèrement concave, garnie, comme les autres, de stries circulaires assez apparentes, et bordée extérieurement par un talus obtus.

Son ouverture porte une échancrure assez profonde à son extrémité supérieure; elle est longue de vingt-deux lignes, large d'une ligne et un tiers vers le haut, et d'environ trois lignes à quelque distance de sa base, où se trouve son plus grand bâillement. Elle est blanche dans l'intérieur, et sa lèvre assez épaisse sur son bord, y porte un liseré étroit paré comme sa convexité.

Cette coquille offre au dehors une teinte jaune orangé clair, flambée longitudinalement, et par flammes légèrement ondulées, d'orangé marron. Ce fond est interrompu parallèlement à la longueur de la coquille, et à plusieurs reprises, par un réseau composé de mailles inégales, jaunes, très-fines, et par des taches blanches cordiformes ou triangulaires qui lui sont contiguës; il l'est aussi en travers par des bandes en réseau très-fin, à mailles anguleuses, écailleuses et jaunâtres, dont la première, d'une ligne de largeur, occupe le haut de la coquille, et trois autres plus étroites sont situées un peu au-dessous de son milieu. Ces bandes en réseau n'égalent pas tout-à-fait en finesse celles du *cone amiral*, mais elles en approchent beaucoup, et leur ressemblent surtout par leur couleur. Enfin, le fond de sa spire est jaune orangé clair, flambé de blanc, et marqué de lignes longitudinales ou en croissant, d'orangé marron, moins vif que celui des flammes de son tour extérieur. Cette coquille peu commune, habite dans l'Océan Indien, sur les côtes de la Chine.

136. Cone drap réticulé.

Conus auricomus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica elongata, transversim striata, fulvo-cinnamomea, maculis trigonis albis fasciatim reticulata, spira acuta striata; Mus. Hwass. *spec.* 134.

Lister. *synops. tab.* 744, *fig.* 34, *absque nomine.*

Conus clavus; testa striis convexis laevibus, basi caerulescente; Linn. *syst. nat. pag.* 1170, *num.* 313?

Cochlis volutata longa, seu conus teres ex aurantio et albo elegantissime reticulatus pennatus et fasciatus, terebra rete aureum dicta; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 225, *tab.* 52, *fig.* 570.

Conus parvus reticulatus fasciatus, testa elongata cylindrica lutescente, transversim dense striata scabra, fasciis tribus ex luteo et albo concatenatis, reticulatis, et duabus catenatoribus alternis pictis, spira exserta flava, anfractibus planis non striatis ex albo sparsim maculatis; Chemnitz in Martini. *conchyl. tom.* 10, *pag.* 78, *tab.* 143, *fig.* 1327.

Net-rol; par les Hollandois.

Die kleine buntfarbige nachtwolke; par les Allemands.

Le drap orangé réticulé; par les François.

Description. Cette coquille, très-voisine de la précédente par sa forme cylindracée et par ses fascies en réseau, en diffère à plusieurs égards; elle est plus effilée à son extrémité inférieure, et plus arrondie au haut de son tour extérieur, tandis que le *cone drap flambé* offre un talus sensible dans cette partie, que l'on retrouve aussi, du plus au moins, sur le *cone brunette* et sur le *cone drap orangé*. Elle est peu épaisse, longue de deux pouces une ligne, et large de neuf lignes seulement. Sa superficie offre, comme dans la précédente, des stries circulaires, mais un peu plus serrées, et nullement interrompues par les crues longitudinales, comme dans cette espèce. Celles de son extrémité inférieure diffèrent des premières par leur écartement qui est un peu plus grand, mais presque point par leur saillie. Sa spire, élevée en angle aigu, est composée de dix spirales, distinguées par des sutures régulières et peu profondes, dont la superficie, très-foiblement concave, est marquée de stries circulaires, et d'autres longitudinales moins prononcées.

Son ouverture, plus étroite que celle du *cone drap flambé*, n'a que deux tiers de ligne de largeur à son extrémité supérieure, et deux lignes et demie dans son plus grand écartement, sur vingt et une lignes de longueur. Elle est peu échancrée vers le haut, blanche intérieurement, et liserée sur le bord mince et tranchant de sa lèvre, d'une teinte violette, ponctuée de fauve ou de canelle foncé. Sa base, un peu recourbée au-dehors, est nuée intérieurement de violet.

Elle offre extérieurement, sur un fond fauve nué de canelle plus ou moins foncé, quatre fascies réticulées, composées de taches cordées ou triangulaires, écailleuses, de différentes grandeurs. La première de ces fascies occupe le haut de la coquille; la seconde, deux fois plus large, n'en est séparée que par une zone du fond, d'une ligne et demie de largeur; la troisième, placée un peu au-dessous du milieu de la coquille, est comme divisée en trois parties à-peu-près égales, par deux cordons circulaires du fond. Enfin, sa quatrième fascie recouvre sa base. Outre ces facies, dont les mailles inégales forment un réseau beaucoup moins fin que celui de l'espèce précédente, on apperçoit encore des taches blanches triangulaires, plus grandes que celles des fasciès, et quelques-autres plus petites sur les parties fauves de la coquille; mais ces taches sont peu nombreuses, et elles y sont d'ailleurs parsemées avec peu de régularité. Sa spire est tigrée de taches rondes ou ovales, sur un fond fauve marron, excepté sur les spirales du sommet, qui sont blanches et entièrement décolorées. Cette espèce est aussi peu commune que la précédente, et des mers des grandes Indes, suivant M. Hwass.

137. Cone omaria.

Conus omaria; Hwass.

Conus, testa subcylindrica fulva, maculis ovato-trigonis albis, cingulisque continuis fuscis corculis albis notatis, spira obtusa, apice roseo; Mus. Hwass. *spec.* 130.

Voluta minor ruffula, minutis albis maculis, parvisque funiculis numerosissimis et punctis albis, margaritas veluti aemulantibus circulata, inter species elegantissimas merito referenda; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 135, *tab.* 47, *fig.* 13.

Knorr. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 1, *fig.* 3.

Martini, *conchyl. tom.* 2, *tab.* 54, *fig.* 5, 6.

La brunette perlée, ou l'omaria, de forme effilée, et presque également large à ses deux extrémités, fond blanc, à traits et marbrures d'un rouge brun foncé, qui laissent des points blancs par lignes circulaires, et un grand nombre de taches grandes et petites du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 476, *esp.* 5, *variet.* 15, *pl.* 18, *fig.* C, 5.

L'omaria, ou la brunette perlée; par les François.

Description. Cette coquille est distinguée des précédentes par sa spire obtuse, comme aussi par un léger renflement qu'elle montre plus haut que son tiers inférieur, et par le poli de sa moitié supérieure. Elle est longue de deux pouces six lignes, et large d'un pouce. Sa forme cylindracée, est très-peu décroissante depuis le haut de son tour extérieur, où on remarque un angle bien marqué, jusqu'à un léger renflement qu'elle présente un peu au-dessus de son tiers inférieur, après lequel elle se retrécit sensiblement jusqu'à sa base. Sa superficie paroît lisse autant que luisante sur toute sa moitié supérieure, quoiqu'effectivement elle y porte des stries circulaires, mais d'une si grande finesse, qu'on les ap-

peroit difficilement sans le secours d'une loupe. Son extrémité inférieure, depuis son renflement jusqu'au bas, offre, au contraire, des stries très apparentes, et des traces longitudinales assez sensibles de ses accroissemens successifs.

Sa spire est peu élevée, et formée en un angle obtus; on y compte onze ou douze spirales assez étroites, lisses, plattes, excepté la plus extérieure qui est légèrement concave, et bordée d'un talus saillant, comme je l'ai déja fait observer. Le sommet qui la termine est assez aigu, et de couleur de rose plus ou moins foncé. Mais le sillon des sutures est si fin, et d'ailleurs si peu prononcé sur les spirales du sommet, qu'il est assez difficile d'en connoître exactement le nombre.

Son ouverture a deux pouces trois lignes de longueur, deux lignes de largeur à son extrémité supérieure, et quatre lignes vers sa base. Sa lèvre, peu épaisse, et veinée de violâtre sur son bord, est terminée vers le haut, par une échancrure assez profonde. Elle est blanche et quelquefois nuée de roussâtre dans l'intérieur.

Le fond de cette coquille, ordinairement fauve, et pendant sa jeunesse d'un marron rembruni, ou même d'un brun canellé foncé, est garni de lignes brunes, transverses, fines, articulées de points blancs inégaux, plus larges que longs, de figure ovale ou cordée, et de grandes taches écailleuses, arrondis du côté de sa lèvre, de figure ovale, presque triangulaire, et inégales dans leur grandeur. Ces taches, diversement groupées, rapprochées, et parsemées sur toute sa superficie, y forment, par leur contiguité, trois zones circulaires, dont la première occupe son bord supérieur, la seconde est située un peu au-dessous de son milieu, et la troisème sur sa base, outre des bandes longitudinales qui les réunissent, les unes aux autres, en laissant paroître dans leurs intervalles les parties ponctuées et articulées du fond. Sa spire est ornée d'un réseau blanc à mailles et à taches fauves, ponctuées de blanc sur ses quatre ou cinq spirales extérieures; elle est blanche ou roussâtre sur les spirales suivantes, et terminée au sommet par un bouton rose, et quelquefois nué de violet.

Le *cone omaria*, appartenant à l'Océan asiatique, se trouve, suivant M. Favanne, à Madagascar, à Manille, à Banda et sur les côtes de la nouvelle Guinée. Celui dont je donne ici la description, est du plus grand volume.

138. Cone poudingue.

Conus rubiginosus; Hwass.

Conus, testa ovato-subcylindrica, fusca, maculis ovatis irregularibus albis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* [illegible], *var. A.*

A. — Conus [illegible] *saturate rufus, maculis albis* [illegible]; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 2[illegible]8, *tab.* 54, *fig.* 594, 595.

Le poudingue ou la cailloutteuse, à robe marbrée sur un fond blanc, d'un réseau cramoisi brun, très-fin, qui laisse des taches nombreuses et inégales du fond, la plupart alongées en forme d'écailles; Favanne, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 473, *esp.* 3, *variet.* 5, *pl.* 18, *fig. C*, 1.

Le poudingue, ou la cailloutteuse; par les François.

B. — Testa aurantia, maculis albis; Mus. Hwass. *variet. B.*

Martini. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 54, *fig.* 59[illegible].

La cailloutteuse orangée, dont le fond blanc offre quelques marbrures d'un fauve doré foncé, et des traits nombreux de la même couleur, qui laissent des écailles grandes et petites du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 473, *esp.* 3, *variet.* 4.

Le poudingue orangé; par les François.

C. — Testa ventricosa, maculis albis fasciata; Mus. Hwass. *variet. C.*

Gualtieri, *ind. tab. et pag.* 25, *fig. I?*

Le poudingue ventru, coquille semblable à la précédente par sa robe, mais de forme plus renflée; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 474, *esp.* 3, *variet.* 6.

Le poudingue ventru; par les François.

Description. Cette coquille, d'une forme cylindracée approchante de l'ovale, est épaisse, et toujours plus bombée que celle de l'espèce précédente. Elle porte sur deux pouces neuf lignes de longueur, un pouce quatre lignes de diamètre. Sa superficie présente des crues longitudinales plus ou moins prononcées, traversées par des stries circulaires extrêmement fines, même sur son extrémité inférieure, dont le bas est légèrement recourbé. Sa spire, quoique obtuse, est cependant un peu plus élevée

élevée que dans le *cone omria* : les dix ou onze spirales dont elle est composée, sont peu convexes, lisses à leur supérieure, et distinguées par une ligne suturale extrêmement fine, souvent colorée de brun. Elles sont terminées par un sommet médiocrement pointu, souvent usé, blanc, ou d'une teinte gris-de-lin.

Son ouverture, peu différente de celle de l'espèce précédente, porte une échancrure profonde à son extrémité supérieure; elle est longue de deux pouces cinq lignes, large de deux lignes et demie vers le haut, et d'environ cinq lignes du côté de sa base. Sa lèvre est mince, tranchante sur son bord, colorée intérieurement de taches alternativement blanches et violâtres, qui, à raison de sa transparence, correspondent à celles de l'extérieur; le dedans de l'ouverture est blanc.

Le fond de la variété A consiste en une couleur brune plus ou moins foncée, quelquefois nuée de marron ou de cramoisi, et parsemée de taches cordées ou presque triangulaires blanches, inégales entr'elles, souvent réunies les unes aux autres, en guise de flammes longitudinales, ou séparées et diversement distribuées en zones interrompues, ou en pelotons distincts. Sa spire offre une marbrure semblable, et quand sa superficie est usée, ce qui est assez ordinaire à cette espèce, elle est blanchâtre ou tachetée de fauve roux.

Sa variété B n'est distinguée de la première que par la teinte orangée du fond; elle lui ressemble d'ailleurs dans sa forme, et dans la figure et la disposition des taches blanches dont est également parsemée.

Quand à la variété C, sa coquille, un peu plus bombée, présente, sur un fond fauve, des taches blanches plus nombreuses et plus petites que celles des deux précédentes; elles y sont distribuées comme en trois fascies, dont l'une occupe son extrêmité supérieure, et se prolonge sur sa spire; la seconde, plus étroite, est située un peu au-dessous de son milieu, et la troisième sur sa base. Ses taches blanches sont inégales entr'elles, souvent plus longues que larges, et répandues sans beaucoup de régularité, dans l'intervalle de ses fascies. Sa spire est ornée de taches blanches rondes ou ovales, sur un fond analogue à celui de son tour extérienr.

De ces trois variétés du *cone poudigne*, c'est la première et la troisième qui sont les moins communes; elles viennent, suivant M. de Favanne, de Mindanao, d'Amboine, et même, à ce que l'on prétend, de l'Isle-de-France.

139. Cone plumeux.

Conus pennaceus; Born.

Conus, testa conico-subcylindrica aurantio-fasciata, maculis albis cordiformibus, lineisque fulvis albo-punctatis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 137.

Niglla. Rumph. *thes. tab.* 33, *fig.* 4.

Voluta arantia elegans, paulo brevior et latior anterius, circa caput, itidem tamen arantio picta colore, maculisque inaequalibus albis et flavis, in fascias quasi formatis suffarta atque exornata; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 129, *tab.* 43, *fig.* 3.

Conus pennaceus; testa conica cinnamomea, lineis punctatis transversis et maculis pennatis dispersis pallidis picta; Born. *ind. mus. Caesar. pag.* 151. —— *ejusd. te tac. mus. Caesar. pag.* 167, *tab.* 7, *fig.* 14.

Le drap d'or de la Chine, à clavicule peu élevée, fond blanc marbré dans deux larges zones d'orangé foncé, et à grand nombre de traits de la même couleur, qui laissent des écailles plus ou moins grandes du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 473, *esp.* 3, *variet.* 1, *pl.* 18, *fig.* C, 2.

Le même, à grandes écailles triangulaires et irrégulières du fond, qui est d'un beau blanc, formées des traits fauve foncé, avec quelques marbrures d'un fauve orangé, disposées par zones tachetées et pointillées; *du même, pag.* 475, *esp.* 3, *variet.* 2.

Silver-laken; par les Hollandois.

Die federtute; par les Allemands.

Le drap d'or à la brunette; par les François.

Description. Cette coquille s'éloigne un peu des précédentes, en ce qu'elle est plus renflée à son extrêmité supérieure, plus raccourcie, et un peu plus approchante de la forme conique que de la cylindracée. Celle que je décris d'une grandeur peu commune, est longue de deux pouces dix lignes, et large de dix-sept lignes. Sa superficie luisante, est garnie de stries circulaires, très-sensibles sur sa moitié inférieure, et beaucoup moins marquées sur son

autre moitié. Sa base est droite, et très-légèrement échancrée sur son bord; sa spire est plus obtuse que celle du *cone omaria*; les onze spirales qui la composent sont presque aplaties et même concaves, sur tout dans les plus extérieures, mais un peu arrondies ou renflées sur leurs bords. Leur superficie est lisse, cependant il paroît, d'après ce qu'en dit M. de Favanne, qu'elle est quelquefois très-finement striée en long et en travers, d'où il résulte, dans ce cas, un réseau très-délicat. Le sommet de sa spire est blanc, et terminé par un bouton couleur de rose.

Son ouverture ne diffère en rien de celle du *cone poudingue*; elle est blanche intérieurement, et sa lèvre médiocrement tranchante y est accompagnée d'un liseré taché ou ponctué comme sa convexité.

Le fond de cette coquille est presque toujours d'un brun orangé, plus rarement d'un rouge canelle brun, orné de lignes serrées, étroites, transverses, brunes, très-finement ponctuées de blanc. Ces lignes ponctuées sont interrompues par des taches blanches inégales, cordiformes ou ovales, groupées ensemble en écailles, et comme divisées en trois fascies; dont celle du tour extérieur est souvent interrompue par son fond orangé; celle du milieu et de sa base étant au contraire entières, et seulement entremêlées de parties ponctuées du fond, qui ne nuisent point à leur continuité. Sa spire offre des taches blanches, sur un fond marron, souvent divisé par un réseau très-fin, et veiné de brun orangé.

Le cone plumeux est une espèce peu commune, qui vit dans l'Océan asiatique, et que l'on rapporte, suivant M. de Favanne, de l'Isle d'Amboine, et des parages voisins de la Chine.

140. Cone prélat.

Conus praelatus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica lutea, fasciis duabus fusco, albo, caesio et incarnato variegatis, lineisque minutis punctatis, spira acuta; Mus. Hwass. spec. 138.

Voluta pennata lutea, lineis densis interruptis notata; Hebenstr. *mus. Richt. pag.* 310.

Conus teres aureus, maculis albis pennatus et fasciatus, lineis punctatis regulariter cinctus, seu architalassus panno aureo tectus; Martini. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 247, *tab.* 54, *fig.* 601, *mala.*

Le drap d'or amiral, à deux larges zones fauves, nuées d'orangé, de bleu, d'olivâtre, et ponctuées circulairement de blanc et de marron; le reste de sa robe est à zigzags marron, sur un fond blanc nué de violet et de bleu. Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 472, *esp.* 1, *variet.* 17, *pl.* 18, *fig.* B, 7.

Admiraal van de goudlaakense; par les Hollandois.

Der admiral vom guldnen zeug; par les Allemands.

Le drap d'or amiral; par les François.

Description. Cette coquille est aussi belle que peu commune dans les collections; Martini en donna le premier une mauvaise figure, qui n'a pas été de beaucoup surpassée par celle de M. Favanne. Elle est plus voisine par sa forme, du *cone poudingue* que du *cone plumeux*; mais elle diffère de l'un comme de l'autre, par sa spire élevée en un angle aigu, par où elle ressemble moins aux espèces qui la précèdent, qu'à celles qui viennent immédiatement après. Sur un pouce neuf lignes de longueur, elle porte dix lignes de diamètre; elle est presque lisse à sa superficie, légèrement arrondie vers le haut, et presque point striée à sa base; mais on y distingue quelques cries longitudinales, qui sont plus reconnoissables à leur teinte violâtre qu'à la profondeur. Sa spire, composée de neuf tours de spirale, est aiguë, un peu aplatie, et bordée d'un talus à sa circonférence, tandis que ses tours intérieurs sont un peu renflés, également lisses, et distingués par une ligne suturale peu profonde et peu régulière.

Son ouverture est longue de dix-huit lignes, large d'une ligne et demie à son extrêmité supérieure, et de trois lignes à son autre extrémité; elle est blanche intérieurement, peu échancrée dans le haut, et bordée tout le long de sa lèvre, d'un liseré de traits fins de couleur marron.

Cette coquille présente à l'extérieur, un fond jaune ou fauve roux, qui est traversé circulairement par des lignes finement ponctuées ou mouchetées de marron, et interrompues par des points blanchâtres et inégaux. Ce fond, quelquefois aussi, nué par veines longitudinales d'olivâtre et d'orangé, est orné de deux

fascies, composées de lignes marron longitudinales, arquées ou en zig-zags, quelquefois disposées comme en écailles, dont les interstices sont d'un blanc nué de bleuâtre, de violâtre, ou de rose ou d'incarnat. La première de ces fascies, fréquemment interrompue par des parties ponctuées du fond, comme dans l'espèce précédente, occupe de même sa partie supérieure; et la seconde, située un peu au-dessous de son milieu, se prolonge quelquefois jusqu'au bas, mais elle est souvent divisée en deux parties inégales, par une zone du fond, dont l'inférieure est souvent entremêlée de petites parties fauves et ponctuées. Sa spire est fauve, et irrégulièrement mouchetée de blanc, de brun, et de taches bleuâtres finement réticulées de marron. Cette espèce est peu commune, et des mers grandes Indes.

141. Cone archevêque.

Conus archiepiscopus; Hwass.

Conus, testa ovato subcylindrica, fulva, lineis flammeis longitudinalibus fuscis, fasciis quatuor distinctis, albo, caeruleo, roseo, violaceoque reticulatis, spira acuta; Mus. Hwass. *spec.* 139, *variet. A.*

A — *Le drap d'or violet à réseau plus grossier, formé par des lignes ou traits marron brun, qui laissent des œillets triangulaires, blanches du fond, et marbré souvent par zones très-distinctes, de jaune orangé, nué légèrement de bleuâtre et de violâtre*; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 473, *esp.* 2, *variet.* 3 ?

L'archevêque, ou le drap d'or violet à bandes; par les François.

B — *Testa violacea, nivea distincte fasciata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Cornet nommé le drap d'or, non-seulement composé dans toute son étendue de grandes taches et de lignes aurores sur un fond blanc, comme les draps d'or ordinaires, mais fascié en deux endroits par des marbrures plus serrées, dans lesquelles on apperçoit un peu de bleu; d'Argenville. *conchyl. edit.* 2, *pag.* 232, *pl.* 13, *fig. I.*

Le drap d'or violet, aussi de forme renflée, à robe fasciée de blanc, nué de bleuâtre et de violet, marbrée par zones d'orangé brun avec des traits bruns de la plus grande finesse, qui laissent des petits zig-zags ou des écailles du fond; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 473, *esp.* 2, *variet.* 2, *pl.* 15. *fig. B*, 2.

Le vicaire de l'archevêque, ou le drap d'or violet simple; par les François.

Description. La variété A de cette coquille, plus volumineuse que la précédente, est aussi beaucoup plus épaisse et plus bombée, et d'une forme presque ovale cylindracée. Celle que je décris, d'une grandeur extraordinaire, est longue de trois pouces une ligne, et large de dix-neuf lignes. Les stries circulaires de sa superficie sont extrêmement fines, et à peine visibles sur sa moitié supérieure; elles sont un peu plus apparentes sur sa moitié inférieure, quoiqu'en général peu prononcées; mais ses crues longitudinales sont bien marquées, et quelquefois relevées comme autant de plis, suivis d'un sillon parallèle plus ou moins profond. Sa spire est aiguë, et composée de douze spirales, dont la superficie lisse est légèrement concave et bordée d'un petit talus sur les deux ou trois extérieures, et aplatie ou peu renflée dans les suivantes. Le sillon qui les distingue est bien marqué, peu profond, et assez régulier.

Son ouverture, longue de deux pouces sept lignes, est bien échancrée à son extrémité supérieure; sa largeur dans cette partie, est de deux lignes et demie, et de six lignes dans son plus grand baillement. Elle est blanche à l'intérieur, et sa lèvre, qui s'épaissit à quelque distance de son bord, est peu tranchante, et toujours terminée par un liseré de veines et de traits bruns. Sa columelle est arrondie, blanche, luisante, et ordinairement bien apparente à l'extérieur.

Le fond de cette coquille consiste en un jaune fauve, coupé transversalement par des lignes brunes orangées, et longitudinalement par des lignes ou filamens étroites, ondulées, brunes. Ce fond est encore parsemé en quelques endroits, de taches blanches [illegible], souvent réunies, et distinguées entre elles par des traits fins en zig-zag d'un brun [illegible], de quatre fascies finement réticulées, dont deux occupent sa moitié supérieure; et les deux autres, un peu plus larges que les premières, sa moitié inférieure. Ces fascies forment un réseau à mailles brunes, inégales, ordinairement plus fines sur les deux supérieures que sur celles du bas, sur un fond blanc nué de bleu clair, de rose et de violet. Sa spire est ornée, sur un fond blanchâtre, de lignes brunes

longitudinales, onduleuses, semblables à celles de son tour extérieur, et de quelques taches jaunâtres, accompagnées de nébulosités nuées de violet. La pointe du sommet, ainsi que les spirales qui l'avoisinent, sont blanchâtres, ou nuancées de violet très-clair.

La coquille de sa variété B n'est pas si grande que la première, quoique d'ailleurs d'un volume peu commun; elle est longue de deux pouces sept lignes, sur environ seize lignes de diamètre. Ses stries circulaires sont visibles sur toute sa superficie, et même sur celle de sa spire, mais elles sont fortement exprimées sur son extrêmité inférieure. Sa forme est un peu plus arrondie vers le haut, que celle de la précédente; et ses deux spirales extérieures sont moins concaves, et presque sans talus, ce qui peut dépendre de son moindre volume, ou de son âge moins avancé. Quand à ses couleurs, elle diffère de la première, en ce que ses fascies sont beaucoup moins distinctes, que les deux supérieures sont souvent réunies en une seule, et que le violet y domine, ainsi que sur les deux inférieures; elle en diffère aussi, en ce que son fond, d'un jaune plus foncé, a des lignes longitudinales plus nombreuses, et des lignes transverses plus rares, et beaucoup moins distinctes; et enfin, en ce que les lignes brunes de sa spire, sont plus serrées et plus variées de blanc, de jaune, de violet et de marron, que dans sa première variété.

De ces deux variétés du *cone archevêque*, celle indiquée par la lettre B, quoique peu commune, est cependant la moins rare; elles appartiennent aux mers des grandes Indes, suivant M. Hwass. M. de Favanne nous apprend qu'on trouve la seconde dans le détroit de Manille.

142. Cone évêque.

Conus episcopus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica furva, maculis trigonis albis fasciata, cingulis linearibus punctatis, spira obtusa; Mus. Hwass. *spec.* 140, *variet.* A.

A —— Martini. *conchyl. tom.* 2, *tab.* 54, *fig.* 591.

Le drap d'or a filets, rare et grand rouleau blanc, a traits bruns très-foncés, qui laissent de larges écailles triangulaires du fond, avec quelques petites taches ou marbrures brunes: il est très délicatement pointillé de blanc et de brun; Favanne. *conchyl. tome* 2, *pag.* 472, *esp.* 1, *variet.* 15.

L'évêque, ou le drap d'or brun à filets; par les François.

B —— *Testa furva, maculis albis minutis, absque fasciis*; Mus. Hwass. *variet.* B.

Voluta dilutioris arantii coloris minor, maculis reticulatis inaequalibus albis, et ex fusco arantiis varia; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 129, *tab.* 43, *fig.* 6.

Le drap d'or brun, petit rouleau fond blanc, nué de gris de lin, à larges marbrures d'un violet brun foncé, et à petites taches nombreuses de la même couleur, ainsi que les traits, qui laissent des taches à-peu-près triangulaires du fond; Favanne. *conchyl. tom* 2, *pag.* 472, *esp.* 1, *variet.* 16.

Le vicaire de l'évêque, ou le petit drap d'or brun; par les François.

Description. Cette coquille ressemble, par sa forme, à celle du *cone plumeux*; et par ses couleurs, à celle du *cone omaria*, à cause des lignes transverses ponctuées de blanc, que l'on distingue sur son fond. Elle est presque conique, médiocrement épaisse, longue de deux pouces deux lignes, et large d'environ quinze lignes. Sa superficie est garnie de stries circulaires, légères, même sur son extrêmité inférieure, où elles sont cependant un peu mieux prononcées, et de crues longitudinales assez profondes et saillantes sur sa base. Sa spire est obtuse, comme celle du *cone plumeux*, et composée de neuf ou dix spirales, lisses, légèrement concaves, et aplaties à la proximité du sommet. Leur bord extérieur est un peu saillant et arrondi, et accompagné d'une ligne suturale peu prononcée.

Son ouverture porte vingt-deux lignes de longueur, deux lignes de largeur vers le haut, et trois lignes et demie dans son plus grand bâillement. Son extrêmité supérieure est échancrée comme dans le *cone omaria*, très blanche dans l'intérieur, et ponctuée de brun noirâtre sur le bord tranchant de sa lèvre.

Son fond, brun très foncé, est marqué partout où il se présente en masses, de lignes transverses, fines, noirâtres, ponctuées régulièrement de blanc, et parsemées de taches blanches très nombreuses, diversement rapprochées et figurées, le plus souvent triangulaires ou arrondies en écailles, et dont les plus grandes sont réunies en trois fascies. La première de ces fascies est située à son extrêmité supérieure, la seconde sur son milieu, et la

troisième sur son extrêmité inférieure. Les taches qui les composent sont très-peu régulières dans leur figure, mais toujours distinguées les unes des autres par des traits fins, d'un brun nué de marron. La couleur blanche domine sur sa spire avec des veines marron plus ou moins foncé, diversement entrelassées, et des taches brunes peu nombreuses, ponctuées de blanc. La pointe du sommet est blanchâtre, et quelquefois nuée de rose clair.

La coquille de sa variété B diffère de la première par son moindre volume, qui ne passe guères dix neuf lignes de longueur et neuf lignes de diamètre; elle lui ressemble d'ailleurs par sa forme, mais toute sa superficie est également parsemée, sans aucune apparence de fascies, de taches blanches inégales, plus petites que celles de la variété A, et toujours de figure triangulaire, un peu plus large que longue, sur un fond brun marron, orné de lignes transverses plus foncées, et ponctuées de blanc. Sa spire ne diffère point essentiellement de celle de la première variété. De ces deux coquilles, la première est peu commune. On les trouve, suivant M. Hwass, dans les mers des grandes Indes.

143. Cone chanoine.

Conus canonicus; Hwass.

Conus, testa subcylindrica ventricosa, fusca, maculis r. tibusque albis fasciata, spira acuminata, fauce ros. a; Mus. Hwass. *spec.* 141, *variet. A.*

A —— *Conus elegantissime reticulatus, pennatus et ex aurantio fasciatus, gloriae maris altera species*; Martini, *conchyl. tom.* 2, *pag.* 347, *tab.* 54, *fig.* 602.

Ongemeene bandeerde goudlaaken; par les Hollandois.

Le chanoine ventru; par les François.

B —— *Ventre depresso, fauce rosea (apicis anfractibus granosis)*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Knorr. *conchyl. tom.* 3, *tab.* 18, *fig.* 2.

Le chanoine dégraissé; par les François.

Description. Des deux coquilles que M. Hwass a rapportées à cette espece, comme en formant deux variétés, la première me paroît appartenir, à raison de sa forme bombée, et des quatre fascies réticulées qu'elle montre à sa superficie, à l'espèce du *cone archevêque*; tandis que la seconde me semble avoir autant d'analogie avec l'espece du *cone drap d'or*, que certaines variétés qui y sont contenues. En effet, la coquille de la variété A du *cone chanoine*, est bombée, d'une forme ovale, peu cylindracée, et terminée en-dessus par une spire aiguë très-élevée. Elle est longue de deux pouces six lignes, et large d'un pouce quatre lignes. Sa superficie montre des crues longitudinales assez marquées, et légérement saillantes vers sa base, et des stries circulaires peu apparentes, si ce n'est sur son tiers inférieur. Sa spire, élevée en un angle aigu, est composée, de treize spirales, lisses, ou peu sensiblement striées, dont les quatre extérieures sont très-légèrement concaves, les intérieures sont aplaties ou peu convexes, et celle du dehors est seule bordée d'un léger talus.

Son ouverture, longue de deux pouces, et profondément échancrée à son extrêmité supérieure, y montre un baillement de deux lignes, lequel parvient jusqu'à cinq lignes, à demi pouce de distance de sa base. Elle offre intérieurement une couleur blanche, nuée d'un rose très-clair, et un liseré ponctué ou composé de portions de lignes brunes ou bleuâtres, sur le bord tranchant de sa lèvre.

Ses couleurs consistent au-dehors en un fond jaune, traversé longitudinalement par des flammes brunes, onduleuses, et circulairement par des lignes brunes, marron orangé, semblables à celles du *cone archevêque*, sur lequel on apperçoit des groupes de taches écailleuses, blanches, souvent nuées de bleuâtre, et circonscrites par des traits bruns; outre quatre fascies réticulées, à mailles marron, fines, mais inégales, dont deux occupent sa moitié supérieure, et deux, un peu plus distantes que les premières, sont situées sur son autre moitié. Ces fascies sont diversement colorées de blanc, de bleuâtre ou de rose clair, et elles ne diffèrent de celles du *cone archevêque*, qu'en ce qu'elles sont un peu plus étroites, et que le blanc y domine davantage sur leurs autres couleurs. Sa spire ne présente d'autre différence, que d'être un peu plus élevée, et lui ressemble dans tout le reste.

La coquille de la variété B, beaucoup plus effilée que la première, et d'une forme qu'on peut dire, à juste titre, cylindracée, est longue de deux pouces, sur onze lignes de diamètre. Sa superficie paroît lisse, tant ses stries circulaires sont foibles et peu apparentes, excepté sur son extrêmité inférieure où elles sont un peu plus

élevées, et même assez distantes. Sa spire, très-aiguë, est composée de douze spirales légèrement concaves, striées circulairement, et un peu bombées à leur tour extérieur; dont les cinq du sommet, colorées de rose clair, présentent un rang de grains saillants, analogues à ceux des espèces couronnées, qui suffit pour distinguer cette coquille de toutes celles qui lui ressemblent le plus.

Son ouverture n'a que vingt lignes de longueur, deux lignes de largeur à son extrémité supérieure, et trois lignes et un tiers du côté de sa base. Elle est bien échancrée au haut, et colorée d'une teinte rose dans l'intérieur, beaucoup plus vive et plus foncée que dans sa première variété : sa lèvre offre le même liséré sur son bord. Quant à ses couleurs, elles sont un peu différentes. Son fond brun est orné de lignes circulaires noirâtres, ou d'un brun beaucoup plus foncé; mais ses flammes ou lignes longitudinales, y sont beaucoup moins distinctes que dans sa précédente variété : son fond est recouvert en très-grande partie par des taches blanches écailleuses, dont les groupes divers, tantôt composés de taches très-petites, et tantôt formés de taches grandes, mêlées d'autres qui le sont moins, se confondent avec ses quatre fascies, dont la position et la composition diffèrent peu de celles de la variété A. On y distingue seulement des taches jaunes, et quelquefois des taches écailleuses bleues, et d'autres moitié blanches et moitié jaunes, mais toujours circonscrites par des traits d'un brun très-foncé. Sa spire est finement réticulée de veines brunes, parsemées de mouchetures transverses d'un brun noirâtre, sur un fond blanc nué de jaunâtre ou de roux.

Ces deux coquilles, quoique réunies sous une même espèce, me paroissent différentes. La seconde pourroit peut-être en former une distincte, à cause de sa forme effilée, et des grains de ses dernières spirales, si ce même caractère ne se retrouvoit aussi sur la dernière variété du *cone drap d'or*. On les trouve l'une et l'autre dans les mers des grandes Indes.

2 4. Cone abbé.

Conus abbas; Hwass.

Conus, testa sub cylindrica aurantia, fusco [illegible] reticulatis, maculis [illegible] pluribus sparsis, spira acuta; Mus. Hwass. spec. 142.

La dentelle d'or à [illegible], concentres, et à fond blanc nué de violâtre en quelques endroits, marbré d'orangé, avec un grand nombre de traits fins et serrés, rouge-bruns, qui laissent des petites écailles du fond; Favanne, conchyl. tom. 2, pag. 471, esp. 1, variet. 4.

Textile obscuratum, testa ovato-oblonga, penitus contexta, strigis longitudinalibus flavescenti [illegible] fuscis aut castaneis [illegible] et [illegible] distincta, fasciis quatuor sub-[illegible] reticulatis [illegible], spira [illegible] planiusculis [illegible] [illegible], apice obtuso. [illegible] [illegible]; Chemnitz, in Martini, conchyl. tom. 10, pag. 77, tab. 145, fig. 1326, lit. b, c.

L'abbé, ou le drap d'or à dentelles; par les François.

Description. Le nom de *drap d'or à dentelles*, que les amateurs ont donné à cette coquille, exprime assez la finesse du réseau dont elle est ornée; mais un nom simple étant encore plus convenable qu'un nom composé, j'ai cru devoir adopter en François celui qui lui a été donné par M. Hwass, comme je l'ai fait jusqu'ici, pour toutes les autres espèces du même genre, dont les noms triviaux offroient le même inconvénient. J'ai conservé cependant tous ceux qu'un long usage avoit, en quelque sorte, consacrés, ou qui, ayant été adoptés dans les langues étrangères, n'auroient pu être réformés sans risquer d'amener quelque confusion; et si je suis, en quelque manière, répréhensible d'avoir usé de ce ménagement, je serai néanmoins excusable à raison de mes motifs.

Le *cone abbé* diffère un peu dans sa forme, de l'espèce suivante. Il est un peu plus bombé vers son extrémité supérieure; et, quoique cylindracé, il est plus voisin de la forme conique que de l'ovale. Sa coquille porte deux pouces de longueur sur un pouce de diamètre. Elle est marquée, à sa superficie, de stries transverses très-légères, et un peu plus saillantes sur toute son extrémité inférieure, que vers le haut, où elle est lisse et presque unie. Ses stries longitudinales sont peu prononcées, même à sa base. Sa spire, quoique aiguë, est moins élevée et plus large que celle du *cone drap d'or* : elle est composée de neuf ou dix spirales, légèrement concaves, marquées de quelques stries circulaires, et d'autres longitudinales un peu arquées de la même finesse, qui y forment comme un réseau superficiel. Leurs bords offrent une petite saillie, laquelle est sur-tout bien appa-

rente sur le tour extérieur, où elle se termine en un talus assez vif.

Son ouverture, longue de vingt lignes porte deux lignes de largeur à son extrêmité supérieure et environ deux tiers de ligne de plus à son autre extrêmité : elle est blanche intérieurement, échancrée dans le haut comme les précédentes, et liserée de points et de lignes brunes sur le bord tranchant de sa lèvre.

Elle offre à l'extérieur, sur un fond jaune orangé, nué de marron clair, des flammes longitudinales brunes, et des lignes circulaires analogues à celles du *cone archevêque* et du *cone chanoine*, mais un peu moins prononcées, trois fascies très-finement treillissées de rose ou de rouge orangé vif, qui sont réunies à quelques endroits par des bandes longitudinales également treillissées. Le réseau, tant des fascies que des bandes intermédiaires, est composé, en grande partie, de mailles rhomboïdales, d'autres triangulaires ou arrondies et écailleuses, et de taches blanches plus grandes que les mailles, qui y sont dispersées avec peu de régularité. De ces trois fascies, la plus large occupe l'extrêmité supérieure de la coquille; la seconde est située sur son milieu, et la troisième à mailles un peu moins fines sur sa base. Sa spire est ornée de veines longitudinales onduleuses, de couleur orangée ou rouge brun, des taches blanches, quelquefois nuées de bleuâtre, sur un fond jaune clair.

Cette coquille est peu commune, et des mers des grandes Indes.

145. Cone drap d'or.

Conus textile; Linn.

Conus, testa subcylindrico-ovata, lutea, lineis undulatis longitudinalibus fuscis, maculisque albis fulvo circumligatis, spira acuminata; Mus. Hwass. *spec.* 143, *variet.* *A.*

A —— *Cylindrus turcicam vestem atialica manu pictam ostentans, etc.* Bonanni. *recreat. pag.* 129, *fig.* 135. —— *ejusd. mus. Kirch. pag.* 457, *num.* 135.

Olear. *mus. Gottorp. tab.* 31, *fig.* 1.

Mus. Gottwal. *tab.* 6, *fig.* 94, *litt. a, b.*

Cornet, qui, par son compartiment doré a mérité le nom de drap d'or; d'Argenville, *conchyl. edit.* 2, *pag.* 242, *pl.* 13, *fig. F.*

Cochlea longa pyriformis vulgaris, laevis, candidissima, maculis croceis latis depicta, ex rubrofusco colore reticulata, lineata et splendidissime reticulata; Gualtieri. *ind. pag. et tab.* 25, *fig. A A.*

Volutae panni aurei potextis vocatae, inusitato ornatu pictae, densis undique laxis vestiuntur fimbriis, crebro cylindrulorum apparatu distinctis, basis a ... fulvi coloris, maculis albis ... fuscis, ... colorum variegata; Seba. *thes. tom.* 3, *pag.* 136, *tab.* 47, *fig.* 16, 17.

Le loman; Adanson. *conchyl. pag.* 96, *pl.* 6, *fig.* 7.

Regenfuss. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 6, *fig.* 62.

Knorr. *conchyl. tom.* 1, *tab.* 18, *fig.* 6.

Conus textile; testa venis reticulatis luteis, maculis luteis fuscisque; Linn. *syst. nat. pag.* 1171, *num.* 319. —— *ejusd. mus. lud. ulr. pag.* 561, *num.* 173.

Conus oblongus teres, albus reticulo aureo signatus et fasciatus, seu rete aureum; Martini. *conchyl. tom* 2, *pag.* 243, *tab.* 54, *fig.* 599, 600.

Conus textile; testa ovato-oblonga, venis reticulatis fuscis, maculis luteis fuscisque; Born. *ind. mus. Caesar, pag.* 150. —— *ejusd. testac. mus. Caesar. pag.* 165.

Le drap d'or ordinaire, fond blanc sillonné circulairement, et marbré d'un beau jaune orangé vif, avec un grand nombre de lignes onduleuses et de traits d'un brun très-foncé, qui laissent beaucoup de taches grandes et petites du fond, soit triangulaires, soit en forme d'écailles; Favanne. *conchyl. tom.* 2, *pag.* 471, *esp.* 1, *variet.* 1, *pl.* 18, *fig. B*, 1.

Zoetmanders, goudlaakens; par les Hollandois.

Die spitzenrolle; par les Allemands.

Gold-brocad shell; par les Anglois.

Le drap d'or ordinaire; par les François.

B —— *Testa maculis albis reticulatis fasciata*; Mus. Hwass. *variet. B.*

Hujusce speciei volutas pannos aureos pertextos vocant, quoniam miro ornatu superbiunt, variis veluti coloribus intertextae, atque acu quasi pictae sunt, prae reliquis autem fila ut auri coloris maculae omnium elegantissimae apparent. caeterum et funiculis denticulatis ambiuntur; Seba. *thes. tom. 3, pag.* 136, *tab.* 47, *fig.* 14.

Knorr *conchyl. tom.* 2, *tab.* 8 *fig.* 3.

Martini *conchyl. tom.* 2, *tab.* 54, *fig.* 598.

Ammiralis panno aureo textus, testa cylindrica ex albo maculata, venis longitudinalibus undulatis in fundo subaureo instructa, fasciis transversis quatuor nitidissimis reticulatis cincta; Chemnitz *in martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 75, *tab.* 143, *fig.* 1326, *litt. a.*

Le drap d'or fascié, variété qui ne diffère de la première que par la disposition plus régulière en deux ou trois zones de ses marbrures d'un bel orangé foncé; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 471, *esp.* 1, *variet.* 2.

Der admiral unter den drap-d'or Schnecken; par les Allemands.

Le drap d'or fascié; par les François.

C —— ***testa transversim striata, ponderosa***, *maculis caerulescentibus fasciata, apice roseo*; Mus. Hwass. *variet. C.*

Ad Rhombos attagenes dictos, hic Rhombus pertinet, corpore est crassiore ***et rariore pictura, plus flavi monstrante*** *praeditus*; Seba *thes. tom.* 3, *pag.* 130, *tab.* 43, *fig.* 11, 12.

Le drap d'or cannelé; Favanne ***catal. de la*** *tour. num.* 429.

Textile striatum, testa conico-cylindrica, *transversim striata scabra, strigis nigricantibus longitudinalibus, maculisque aureis et au-* ***rantiis reticulatim supertexta, spira planius-*** *cula substriata acuminata, maculata, labro crenulato*; Chemnitz *in martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 61, *tab.* 141, *fig.* 1311, *mala.*

Das rauhe gestrickte goldene zeug; par les Allemands.

Le drap d'or cannelé; par les François.

D —— *Testa ovoïdea, conferta maculis albis triganis, non interruptis, aurantio tinctis*; Mus. Hwass. *variet. D.*

Le drap d'or ovoïde; par les François.

E —— *Testa tumida, absque fascia*; Mus. Hwass. *variet. E.*

Le drap d'or ventru, fond blanc, sans aucun *nuance de bleu, à traits marron rougeâtre et comme fascié d'orange*; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 472, *esp.* 1, *variet.* 13, *pl.* 18, *fig. B*, 5.

Le drap d'or ventru; par les François.

F —— *Testa compressa fasciata*; Mus. Hwass. *variet. F.*

Le drap d'or comprimé; par les François.

G —— *Testa alba, flammulis longitudinalibus fuscis contiguis*; Mus. Hwass. *variet. G.*

Le drap d'or rayé à fond blanc, nué comme *par flammes, de jaunâtre, et à lignes longitudinales ondaleuses ou en zig-zag d'un brun très-foncé*; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 471, *esp.* 1 *variet* 7, *pl.* 18, *fig. B*, 6.

Le drap d'or rayé; par les François.

H —— *Testa albo-cœrulea, maculis fuscis*; Mus. Hwass. *variet. H.*

Le drap d'or bleu, de forme plus renflée, à robe blanche nuée et souvent teinte, en entier, de bleu très-foncé, avec des marbrures, marron, et un grand nombre de traits noirs, qui laissent des écailles du fond; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 472, *esp.* 1, *variet.* 10 *pl.* 18, 19, *fig. B*, 4.

Le drap d'or bleu; par les François.

I —— ***Testa rubicunda, venis rufis albo maculatis zonata***; Mus. Hwass. *variet. I.*

Voluta, quae inter illas quas pannos auro pertextos vocant, pro hujusce generis thalassiarchum vocaverim etc. Seba *thes. tom.* 3, *pag.* 136, *tab.* 47, *fig.* 15.

Le drap d'or rouge, plus effilé dans sa forme, à marbrures d'un très-vif orangé rouge, disposées par zones sur un fond blanc, nué légèrement de couleur de chair et de bleu, rayé de brun très-foncé etc. Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 471, *esp.* 1, *variet.* 3

Le

Le drap d'or rouge par les François.

K —— *Testa albida, venulis rubris que roseis*; Mus. Hwass. *variet K.*

Rhombus attagen; Seba *thes. tom.* 3, *tab.* 43, *fig.* 9.

Le drap d'or couleur de rose, petit rouleau des plus rares, dont la robe blanche, mais de couleur de rose est marbrée comme en deux zones, d'orangé, à gros traits marron foncé, et à zigzags très-fins de la même couleur; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 472, *esp.* 1, *variet.* 14, *pl.* 18, *fig.* B 8?

Le drap d'or rose; par les François.

L —— *Testa elongata carnea, maculis albis minutis retibusque rufo inclusis*; Mus. Hwass. *variet. L.*

Le drap d'or alongé, à robe blanche, marbrée comme en deux zones, d'orangé, et chargée d'un grand nombre de traits marron qui laissent de très-petites écailles blanches du fond; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 471, *esp.* 1 *variet.* 5, *pl.* 18, *fig.* B 3.

Le drap d'or alongé à réseaux; par les François.

M —— *Testa elongata aurantia, maculis albis cordatis, spira acuminata elevata, anfractibus superioribus nodulosis*; Mus. Hwass. *variet. M.*

Le drap d'or pyramidal, à clavicule très-prolongée, et à fond blanc, comparti de marbrures et de traits fins en zigzags d'un superbe orangé tendre, qui laissent de grandes taches du fond; Favanne *conchyl. tom.* 2, *pag.* 47[illegible], *esp.* 4, *pl.* 18, *fig.* C, 1

Le drap d'or pyramidal; par les François.

Description. Peu de coquilles sont autant diversifiées dans leur forme et leurs couleurs que celle-ci. Les nombreuses variétés qu'elle renferme, considérées par plusieurs comme des espèces, sont la meilleure preuve que l'on puisse apporter des difficultés [illegible] que présente l'arrangement systématique de ce genre dans [illegible] la distinction de ses espèces et celle de leurs principales variétés. Dans bien des cas, les coquilles qu'on est [illegible] considérer comme des espèces, ne diffèrent pas entr'elles des caractères aussi saillans [illegible] le paroissent ceux de quelques variétés [illegible] ment de celles du *cone drap d'or*; [illegible] caractères des premières sont [illegible] invariables, tandis que ceux des secondes se confondant insensiblement par des nuances graduées d'un individu à l'autre, indiquent assez par cette échelle de modifications, dont les extrêmes paroissent si différentes, que leurs coquilles ne sont en effet malgré leur dissemblance, que des dégénérations d'une espèce principale, mais [illegible] qui ont leurs limites, et qui doivent dépendre de certaines loix de la nature, qui n'en sont pas moins existantes pour être méconnues, et dans le cercle desquelles le type de l'espèce sans cesse modifié par la voie de la génération, [illegible] cependant à se conserver dans toute son intégrité. Les limites des variations que chaque espèce peut éprouver, si elles étoient connues, fourniroient vraisemblablement les meilleures différences specifiques des coquilles, mais peut-on se flatter d'y parvenir un jour, et ne faut-il pas en attendant, classer celles que l'on possede, d'une manière [illegible] aussi peu arbitraire que les notions [illegible] le permettent.

La variété A du *cone drap d'or* étant celle que l'on trouve [illegible] pour cette raison être considérée comme le type de son espèce. Sa coquille parvient à un fort grand volume, puisque celle que je décris n'a pas moins de quatre pouces une ligne de longueur sur vingt-deux lignes [illegible] celles d'une proportion [illegible] peu communes. Sa forme est cylindracée, alongée, renflée vers son milieu, presque également retrécie aux deux bouts [illegible] en quelque [illegible] ovoïde, selon le degré de renflement qu'elle présente sur son tour extérieur. [illegible] lisse et peu sensiblement striée sour son extrémité inférieure, cependant [illegible] stries circulaires plus ou moins apparentes, sur les coquilles d'un [illegible] blissent et disparoissent même totalement sur celles d'un grand volume. Sa spire très-[illegible] trois ou quatre extérieures, quelquefois inégalement [illegible] l'un liséré marron. [illegible]

[illegible]

est blanchâtre et quelque fois nué de couleur de rose.

Son ouverture longue de trois pouces cinq lignes, bien échancrée à son extrémité supérieure, est large de trois lignes vers le haut, et de six lignes et demie à quelque distance de sa base ; elle offre un émail d'un très-beau blanc dans l'intérieur, et un liseré de traits ou de taches brunâtres, sur le bord mince et tranchant de sa lèvre.

Le fond de cette coquille consiste en une couleur jaune, marquée de lignes longitudinales onduleuses brunes et parsemée de taches triangulaires ou cordiformes blanches, lesquelles sont circonscrites par des traits filiformes fauves ou bruns. Ces taches sont rares, là ou le fond est bien apparent, elles sont au contraire très-rapprochées et disposés en écailles de grandeur inégale, mais plus ou moins serrées au haut du tour extérieur, à son milieu et à sa base. Sa spire est ornée sur un fond semblable, de lignes brunes ou fauves longitudinales onduleuses, et de taches blanches d'une figure moins régulière que celles du corps, mais également circonscrites de brun.

La coquille de la variété B quoique d'un volume peu ordinaire est un peu moins grande que la première, et cependant plus bombée en proportion, puisque sur trois pouces neuf lignes de longueur, elle a aussi un pouce dix lignes de diamètre. A une forme analogue à celle de la variété A, mais un peu moins effilée du côté de sa base, elle joint une spire aiguë, un peu moins élevée, et des crues longitudinales plus sensibles à sa superficie. Ses stries circulaires sont aussi un peu mieux apparentes. Elle n'en diffère quand aux couleurs que par leur disposition, qui consiste en des fascies de taches blanches, écailleuses, circonscrites de brun marron, sur un fond jaune, analogue à celui de la variété A, par sa teinte et par les lignes onduleuses longitudinales, brunes, dont il est orné. Ces fascies sont étroites et situées au nombre de trois sur l'extrémité supérieure du tour extérieur, deux autres semblables occupent le milieu de la coquille, une sixième plus large que les précédentes et entremêlée de parties du fond garnit son extrémité inférieure. Mais cet ordre est quelquefois dérangé, puisque la coquille de M. Chemnitz n'avoit que quatre fascies, dont deux sur son extrémité supérieure, une à son milieu et la quatrième à sa base. Toutes les autres parties de cette coquille dont je ne fais point mention doivent être réputées semblables à celles de la variété A, et ce que je dis pour celle-ci doit aussi s'appliquer également aux suivantes.

La variété C présente une coquille plus courte, plus épaisse et proportionellement plus bombée que les deux premières ; elle n'a que deux pouces six lignes de longueur, sur un pouce six lignes de diamètre. Sa superficie est garnie de stries circulaires beaucoup plus saillantes, et on en compte aussi trois ou quatre qui tournent sur ses spirales jusqu'à la proximité du sommet. Sa spire est large, semblable dans sa forme à celle de la variété B, et nuée de rose sur les tours du sommet. Son fond d'un jaune plus foncé et orné de lignes longitudinales onduleuses brunes, est inégalement parsemé de taches blanches nuées de bleuâtre, et bordées de brun noirâtre du côté de sa lèvre; il offre cinq fascies composées de taches blanches semblables aux premières, dont deux occupent son extrémité supérieure, deux autres sont situées un peu au-dessous de son milieu, et la cinquième sur sa base.. Cette variété est peu commune, surtout lorsqu'elle se trouve du volume de celle-ci.

Voici une variété de cette espèce de la plus grande rareté. et que je crois n'avoir pas été encore connue. Sa coquille est ovoïde, très-bombée et même un peu plus arrondie vers le haut que la précédente. Elle est longue de deux pouces deux lignes et large d'un pouce trois lignes. Sa superficie quoique striée circulairement, l'est cependant d'une manière moins sensible que celle qui la précede, mais elle lui ressemble par la forme de sa spire, dont les spirales offrent aussi des stries circulaires beaucoup plus fines et plus serrées. Elle est ornée sur toute sa convexité de taches triangulaires écailleuses, circonscrites de marron orangé, mêlées d'autres beaucoup plus petites, de figure ovale, très-nombreuses, qui la font paroître comme enveloppée dans un réseau. De ces taches, les plus grandes sont blanches, les autres sont violâtres ou d'un jaune citron, sur un fond jaune, semblable à celui des premières variétés, qui perce dans leurs interstices en plusieurs endroits. La diversité des nuances que cette coquille présente la rend une des plus ornées de son genre, et presque autant recommandable par sa beauté que par sa rareté.

La coquille de la variété E est très-ventrue, et par conséquent analogue dans sa forme à celle des deux antérieures. Elle a jusqu'à trois pouces deux lignes de longueur sur un pouce onze lignes de diamètre. Sa spire assez semblable à celle de la variété B est garnie de lignes longitudinales onduleuses peu régulières, d'un fauve mêlé de jaunâtre et de marron, sur un fond blanc. Le fond de son tour extérieur est jaune, peint de lignes longitudinales brunes et d'autres transverses orangées peu apparentes, et parsemé d'un bout à l'autre de taches blanches écailleuses quelquefois nuées de violet, circonscrites de brun. Il arrive aussi qu'elle présente sur un

fond blanc nué de rose tendre des lignes longitudinales en zigzags, qui ne forment point alors des taches écailleuses, mais des ondulations continues, dont la couleur est ou brune ou marron, ou même d'un rougeâtre orangé.

Les principales différences de sa variété F, consistent dans une légère dépression que sa coquille offre vers son milieu, comme aussi dans sa forme légèrement conique. Les tours de sa spire sont un peu plus concaves que dans aucune autre variété de son espèce; ils sont lisses, et les stries de son tour extérieur ne sont bien apparentes qu'à commencer environ un pouce de sa base. Quand aux couleurs dont elle est ornée; elles sont très-analogues à celles de la première variété, avec cette seule différence que les lignes brunes longitudinales de son fond, sont coupées transversalement par des lignes circulaires de la même teinte, qui y forment un réseau à mailles, presque quadrangulaires, et que ses taches blanches sont en général un peu plus grandes, et moins nombreuses que dans cette première variété.

La coquille de la variété G, d'une forme bombée et analogue à celle de la variété E, n'a qu'un pouce onze lignes de longueur, et environ treize lignes de largeur; elle est très-luisante, sa superficie, peu sensiblement striée, est ornée de lignes longitudinales, onduleuses non interrompues, d'un marron très-foncé, sur un fond blanc, et inégalement nuée de jaunâtre ou d'orangé clair. Cette variété diffère de toutes celles de son espèce, en ce qu'elle ne porte jamais, ou presque jamais, des taches blanches triangulaires ecailleuses, comme on en voit communément sur toutes les autres. Sa spire à des lignes semblables à celles du corps, sur un fond blanc nué foiblement d'orangé. Cette variété est peu commune.

Quand à la variété H, sa coquille est un peu moins arrondie à son extrêmité supérieure que la précédente, elle devient aussi et plus grande et plus épaisse. Celle que je décris à deux pouces neuf lignes de longueur, et un pouce six lignes de diamètre. On apperçoit à sa superficie, des zones longitudinales quelquefois assez élevées, et des stries circulaires très-fines, excepté vers son extrémité inférieure, où elles sont très-prononcées. Son fond, d'un jaune orangé plus ou moins foncé, forme trois rangs de marbrures, flambées de lignes onduleuses brunes comme dans les précédentes, interrompues par des taches triangulaires blanches, circonscrites de brun noirâtre, et nuées dans quelques-unes de violâtre ou de gris de lin, avec des petites veines bleues peu nombreuses. Ces nuances de bleu sont quelquefois très-légères, et principalement sur les coquilles du plus grand volume; mais en s'en rapportant à M. de Favanne, d'autres en sont tellement chargées, que leur fond paroît être entièrement de cette couleur. Les parties blanches de cette coquille, qui sont situées entre les zones du fond, sont garnies de lignes fines, rougeâtres, en zigzags, bien différentes de celles qui entourent ses taches écailleuses, elles y forment comme autant de fascies, dont les mailles sont aussi quelquefois nuées de bleu plus ou moins foncé. Sa spire est tachée ou marbrée, sur un fond blanc d'orangé, de jaune, de safran, ou ou de fauve olivàtre et de bleuâtre, et les traits longitudinaux qu'on y distingue sont rouge brun, ou marron foncé, ou enfin d'un brun très-vif. Elle est peu commune.

La coquille de la variété I ressemble davantage par sa forme à celle de la variété B, qu'à aucune autre de son espèce, et indépendamment de ce premier rapport, elle a encore beaucoup d'analogie avec cette coquille, par les fascies dont elle est ornée, et par la place qu'elles y occupent. Elle est communément longue de deux pouces deux lignes, et large de treize lignes. Sa superficie a des stries circulaires très-marquées sur sa base, d'autres peu apparentes sur sa moitié supérieure, et quelques-unes très-fines, et serrées sur les pas de sa spire, dont le sommet est nuancé de rose clair. Son fond, d'un orangé rougeâtre vif, est coupé longitudinalement par des lignes onduleuses rapprochées, d'un brun marron, et transversalement par des lignes de la même teinte. Il est encore parsemé de taches blanches écailleuses rares, et orné de cinq fascies en réseau écailleux, dont le fond blanc, nué de rose tendre, est treillissé par des veines rougeâtres tirant sur l'orangé. Deux de ces fascies sont situées à peu de distance l'une de l'autre à son extrêmité supérieure, deux autres semblables, mais moins distantes, sont situées un peu au-dessous de son milieu, et la cinquième occupe sa base. Sa spire est veinée d'orangé ou de marron, et tachée de fauve sur un fond blanc. Elle est peu commune.

La variété K ne cède point en rareté à la précédente. Sa coquille, plus mince qu'aucune autre de son espèce, est bombée et arrondie vers le haut, et rétrécie du côté de sa base; elle porte vingt-une lignes de longueur, sur dix lignes et demie de diamètre. Des stries circulaires ne se présentent qu'à la proximité de son extrêmité inférieure, et sur les pas de sa spire; mais les premières sont saillantes et bien exprimées, tandis que les secondes sont enfoncées et très-superficielles. Son fond blanchâtre, couleur de rose, est veiné longitudi-

[illegible]ment, et finement treillissé sur son tiers supérieur, et un peu au dessous de son milieu, de traits marron rangés, formant des mailles [illegible], d'une grandeur presque uniforme; on y distingue encore quelques traits longitudinaux, parallèles [illegible] Sa spire est ornée de lignes longitudinales onduleuses, brunes, ou rougeâtres, ou orangées, sur un fond blanchâtre, nué de rose ou de violâtre. L'intérieur de son ouverture est blanc, nué de gris de lin ou de bleu, à sa base et sur le bord de sa lèvre, où l'on apperçoit aussi, à cause de sa transparance, un liseré treillisé comme sa convexité.

La coquille de la variété L représente en [illegible]; elle est [illegible] un peu plus alongée, puisque sur une longueur de deux pouces quatre lignes, elle n'a que treize lignes de diamètre. Elle a des stries à sa superficie, et porte, sur un fond couleur de chair, un réseau non interrompu, à mailles très fines, lequel est parsemé de taches blanches, inégales, écailleuses, et circonscrites par des traits marron d'une grande finesse. Ces traits ayant un peu [illegible] vers le haut de la coquille, à son milieu et à son extrêmité inférieure, forment, dans ces endroits, autant de zones distinctes plus foncées que celles du reseau qui les sépare. Sa spire est blanche, et inégalement veinée de jaunâtre, d'orangé et de marron foncé. Cette variété est peu commune.

La variété M, que l'on nomme le *drap d'or* [illegible], et dont M. de Favanne a donné une figure inexacte, d'après un individu vraisemblablement informe, qui se trouvoit alors dans le Cabinet de Madame de Bandeville, [illegible] à M. l'Abbé [illegible], [illegible] *drap d'or*. Cette coquille, longue de deux pouces, et large de huit lignes, diffère de celles [illegible] effilée, et sur-tout par le prolongement extraordinaire de sa spire, dont les tours supé[illegible], analogues à ceux des espèces couronnés. Les [illegible]

[illegible] traits des contours, quelquefois plus larges [illegible]. Le fond blanc de sa spire est taché et veiné de jaune orangé, ou de jaune plus clair tirant sur le citron. Cette coquille précieuse nous paroît devoir former une espèce distincte de celle du *cone drap d'or* [illegible] tours supérieurs de sa spire sont garnis, tiendroit le milieu entre cette espèce et la suivante.

On trouve plusieurs variétés du *cone drap-d'or* [illegible] Madagascar, sur les côtes du Sénégal, et enfin à Saint-Domingue, à la Martinique ou la Guadeloupe, et à plusieurs autres endroits de l'Océan amériquain. Beaucoup de personnes pensent que les variétés de cette espèce dont la coquille est plus alongée sont amériquaines, et que celles des Indes orientales sont au contraire plus bombées [illegible]. Mais cette opinion est peu fondée, car j'ai ramassé des unes et des autres sur les côtes de Madagascar, où on en trouve abondemment.

[illegible]

[illegible] reticulatis [illegible] [illegible] et [illegible] pr[illegible] pr[illegible] sub[illegible], [illegible], labro acuto, [illegible] valde emarginato : Chemnitz *in Martini conchyl. tom.* 10, *pag.* 73, *tab.* 143, *fig.* 1324, 1325.

[illegible] der meeres par les Allemands.

La gloire de la mer, ou *la [illegible] de la mer* : par les François.

De[illegible]. Le *cone* [illegible] *de mer* [illegible] cette dénomination [illegible] par la beauté de sa forme, par [illegible] de sa spire, par la finesse et la [illegible] du réseau [illegible] superficie est [illegible], encore plus que par son extrême rareté. Les cabinets de M. Lyonet, Moltke, Calonne et Hwass sont les seuls connus en Europe pour posséder cette [illegible] coquille. C'est l'individu appartenant à M. Hwass dont je vais donner la description, lequel ne cède à aucun des autres par sa parfaite conservation & et par la vivacité de ses couleurs.

Cette coquille est presque cylindracée et plus rapprochée de la forme conique prolongée qu'aucune des variétés nombreuses de l'espèce précédente. Elle est longue de trois pouces [illegible] lignes et large de quinze lignes. Elle est légèrement arrondie à son extrémité supérieure, finement marquée sur toute sa superficie de stries circulaires, lesquelles sont du double plus saillantes et plus distantes sur son tiers inférieur que sur son autre extrémité. Sa spire élevée en un angle très-aigu, à faces également inclinées, porte huit lignes de longueur depuis l'échancrure supérieure de l'ouverture jusqu'au sommet; on y compte douze spirales, dont la superficie légèrement concave et bombée sur leur bord inférieur, est finement treillissée par des stries longitudinales très-serrées, et d'autres [illegible] moins nombreuses et [illegible] peu prononcées. Les quatre ou cinq dernières spirales du sommet, au lieu du bombement de leur bord inférieur, [illegible], [illegible], ou garnie d'un rang de [illegible], à ceux de [illegible] du *cone [illegible]*. Leur [illegible] [illegible], qui [illegible] jusqu'au sommet. Celui-ci est [illegible], et [illegible] convexe, lisse et diaphane.

Son ouverture [illegible] à son extrémité [illegible]; elle est longue de deux pouces sept lignes, large de trois lignes vers le haut, et de quatre lignes à la proximité de sa base. Elle est blanche intérieurement, mince, tranchante, et légèrement plissée sur le bord de sa lèvre, principalement depuis son milieu jusqu'à [illegible], [illegible] accompagnée d'un [illegible].

Cette coquille [illegible] à l'extérieur, sur un fond blanc, [illegible], un réseau à mailles fines, inégales, triangulaires ou rhomboïdales, qui [illegible] toute sa superficie. Les mailles de ce réseau, tantôt d'un jaune tirant sur l'orangé, [illegible] d'un brun plus ou moins foncé, qui y forme autant de fascies distinctes, sont entremêlées d'autres mailles beaucoup plus petites, et presque aussi fines que celles du *cone amiral*. Les fascies dont elle est ornée sont étroites, inégalement distantes, et composées de taches interrompues d'un jaune orangé vif, sur lesquelles on distingue quelques lignes longitudinales, onduleuses, d'un marron rouge assez [illegible] à celles du *cone [illegible]*. [illegible] ces fascies sont situées sur la moitié supérieure de la coquille; deux autres moins prononcées que les premières, occupent sa moitié inférieure; et on y voit aussi un cordon à taches étroites, transverses et écartées, qui ne dépend le plus souvent que du [illegible] des mailles de son réseau, lequel s'est opéré dans cette partie. Sa spire, outre le réseau à mailles brunes ou [illegible], [illegible], que l'on distingue jusques sur les plus élevées. [illegible].

[illegible] M. [illegible], [illegible].

Fin du Tome premier.

